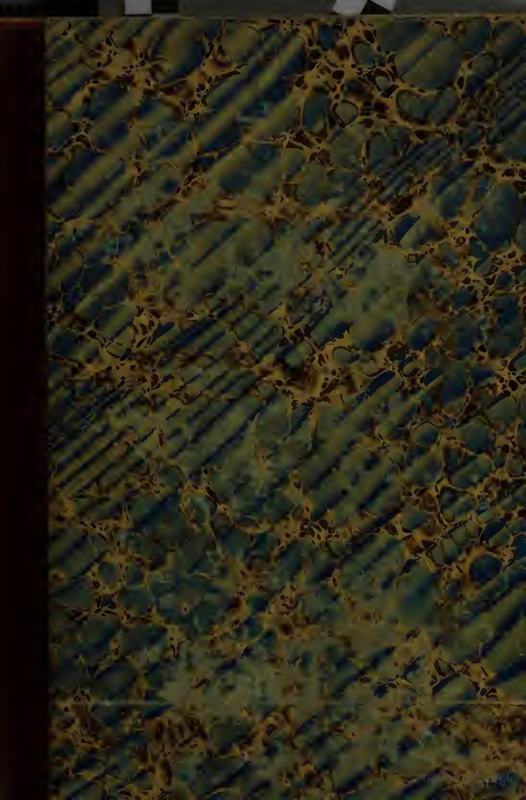
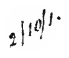





BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE - FIRENZE
II
10
I
28
RACCOLTA NENCINI


OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST
Seneca
Ex Libris Joannis Nencini
1870



ENCYCLOPÉDIE

NOUVELLE.

TOME PREMIER.

A—ARI.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
RUE JACOB, 30.

ENCYCLOPÉDIE
NOUVELLE

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET INDUSTRIEL,

OFFRANT

LE TABLEAU DES CONNAISSANCES HUMAINES AU XIXe SIÈCLE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE LITTÉRATEURS.

Publiée sous la Direction de

MM. P. LEROUX ET J. REYNAUD.

TOME PREMIER.



PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS;

LIBRAIRIE DE FURNE ET Cie,

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS.

M DCCC XXXIX

ENCYCLOPÉDIE

NOUVELLE.

A

A est la figure de la voyelle qui occupe la première place dans l'alphabet de presque toutes les nations du monde. Ce son est de tous les sons le plus facile à prononcer; il suffit d'ouvrir la bouche et d'expirer l'air des poumons: aussi voit-on qu'il est en général celui qu'affectionnent les enfans. Il est inégalement répandu dans le langage des divers peuples. Parmi les idiomes européens, l'italien et surtout l'espagnol sont ceux dans lesquels il est répété le plus abondamment; mais de toutes les langues connues, celle qui en est le plus nourrie est certainement la langue sanscrite, langue qui appartient à la plus haute antiquité de l'Orient, et dont la plupart des nôtres semblent n'être que des dérivées; le son *a* y domine tellement, qu'une immense quantité de mots ne renferment pas d'autres voyelles, et que dans l'écriture, au lieu de mettre un signe pour indiquer sa présence quand il se trouve à la suite d'une consonne, on se contente de mettre un signe pour indiquer son absence quand il ne s'y trouve pas. La répétition de ce son donne en général au discours beaucoup de grâce et de noblesse. Je ne puis résister à l'envie de citer, pour exemple, cette belle formule tirée des Védas, que, suivant le rite de la religion brahmanique, le père doit prononcer sur la tête de son enfant à l'instant de sa naissance:

Angâd angât sambavâsi, hridayâd abhidjayase;
Atmâ vœ putra namâsi: sandjêva saradas satam.

Tu es le produit de tout mon être, tu es né de mon cœur; mon fils, tu es mon âme même: puisses-tu vivre cent ans!

On se rappelle aussi ce vers de Virgile:

Mollia luteolâ pingit vaccinia calthâ,

dont l'harmonie semble empruntée à la langue des Indes.

La langue française fait sonner la lettre *a* de deux manières bien distinctes: l'une brève, et l'autre longue; c'est par cette différence de gravité dans le son que l'on distingue *matin*, point du jour, de *mâtin*, espèce de dogue, *tache* de *tâche*, etc. Nous employons aujourd'hui l'*a* surmonté d'un accent circonflexe dans les mots où l'ancien français mettait un *a* suivi d'une *s* ou deux *a* répétés, comme dans *blasme*, *aage*, etc.

Les mots qui commencent par la lettre *a* forment environ dans notre langue le douzième de la somme totale des mots; c'est à peu près là le rapport qui se trouve dans les moyennes des divers vocabulaires. Mais ce rapport devient tout différent dans une Encyclopédie, où les mots ne sont plus les articles du dictionnaire, mais seulement les titres des articles: l'importance des mots commençant par *a* augmente considérablement l'étendue qu'ils occupent. Le rapport le plus naturel paraît être environ d'un huitième; mais souvent ce rapport est encore plus grand, parce que l'on juge convenable de donner à chaque chose, pour la faire mieux comprendre, de grands développemens la première fois qu'on l'aborde, sauf à renvoyer plus tard à ces articles fondamentaux lorsqu'il s'agit des détails.

Les caractères que nous employons pour representer le son *a* dans l'écriture courante et dans l'écriture monumentale sont imités de ceux qui étaient en usage dans l'ancien alphabet des Grecs et des Romains; on y trouve les formes suivantes, qui sont mutuellement dérivées l'une de l'autre:

A A λ ɑ λ

La première forme, composée de lignes droites, est commode pour les lettres qu'il faut graver sur des substances dures, et c'est encore celle dont nous nous servons aujourd'hui; les deux dernières, d'où sont venus notre *a* italique, employé dans l'écriture courante, et notre a romain, employé dans l'imprimerie, à l'imitation du caractère usité dans les manuscrits du moyen âge, proviennent, comme on le voit, de l'A primitif, par la courbure des lignes et l'arrondissement successif des angles.

AARON était le frère de Moïse; il fut consacré par ce prophète, et institué grand-pontife du peuple juif. Dans presque toutes les circonstances où les livres juifs nous le représentent, il se trouve dans la compagnie de son frère, et joue un rôle tout-à-fait secondaire. Moïse était bègue, et il en résultait pour lui une assez grande difficulté à s'exprimer, de sorte qu'Aaron, qui avait la parole facile, marchait avec lui, et lui servait d'interprète, lorsqu'il avait à s'adresser soit à Pharaon, soit à la multitude. Quant au caractère particulier d'Aaron, on peut juger, d'après divers récits de la Bible, qu'il était, à l'opposé de celui de Moïse, fort doux et fort peu énergique. Durant le temps où Moïse était dans sa retraite du mont Sinaï, le peuple, impatienté de ne plus voir son prophète, et incertain dans ses idées, comme cela est assez naturel à un peuple qui ne fait que de sortir de l'abrutissement et de l'esclavage, s'adressa au grand-prêtre Aaron, et, se rappelant les idoles qu'il avait vues en Egypte, lui demanda de lui en donner de semblables, et de lui rendre des dieux qu'il pût voir et adorer. Aaron, craignant le désordre, et ne sachant comment retenir le peuple, qui commençait à le menacer d'une sédition, se conforma à son caprice; et, espérant le conduire plus facilement en lui obéissant, il construisit un veau d'or, devant lequel la multitude vint offrir ses sacrifices. Moïse, en redescendant de la montagne, entra dans une grande colère contre son frère; la réponse d'Aaron, telle que la rapporte le livre de l'Exode, est d'une naïveté et d'une timidité qui suffit pour montrer combien le caractère du grand-prêtre était faible et irrésolu lorsqu'il était abandonné à lui-même et dépourvu de l'appui de son frère: « Que mon seigneur ne se mette pas en colère, dit-il à Moïse, car vous connaissez ce peuple, et vous savez combien il est porté au mal. Ils m'ont dit: Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons ce qui est arrivé à Moïse, qui nous a tirés d'Egypte. Je leur ai dit: Qui d'entre vous a de l'or? Ils l'ont apporté, et me l'ont donné; je l'ai jeté dans le feu, et ce veau d'or en est sorti. »

Dans la plupart des circonstances où l'on retrouve Aaron, l'on retrouve aussi les mêmes exemples de soumission et de douceur. Un jour deux des fils d'Aaron, Nadab et Abiu, ayant commis une faute dans la manière de présenter l'encens, tombèrent morts au sein du tabernacle: terrible leçon donnée

au peuple de la stricte fidélité avec laquelle devaient être suivis les préceptes divins transmis par Moïse. Aaron semblait disposé à se plaindre; mais Moïse lui dit : « Le Seigneur m'a dit : Je dois être sanctifié dans ceux qui m'approchent, et glorifié devant le peuple. » Aaron entendit ceci, rapporte le Lévitique, et il se tut. Moïse, appelant deux de ses cousins, leur ordonna de prendre les corps tels qu'ils étaient, et de les jeter hors du camp sans sépulture; puis, s'adressant à Aaron et à ses fils : « Prenez garde, leur dit-il, de ne pas découvrir votre tête, et de ne pas déchirer vos vêtemens, de peur que vous ne mouriez, et que la colère de Dieu ne s'élève contre le peuple. » Au contraire, il leur ordonna de rassembler les restes de la chair des victimes, et d'en faire un festin; mais le malheureux père, enseveli dans sa douleur, était incapable d'y prendre part. Moïse étant revenu vers eux, et s'apercevant que son ordre n'avait pas été ponctuellement suivi par Aaron, se disposait aux reproches; mais Aaron le prévenant : « La victime pour le péché, dit-il, a été offerte aujourd'hui, et l'holocauste a été présenté devant le Seigneur; mais pour moi, il m'est arrivé ce que vous savez. Comment aurais-je pu manger de cette hostie avec un esprit abattu d'affliction? » Et devant ce langage si touchant de résignation et de douceur, ce fut à Moïse de se taire à son tour. Il entendit ces paroles, dit l'Ecriture, et il les reçut.

Il paraît cependant, d'après le récit du livre des Nombres, qu'Aaron et sa sœur Marie causèrent plus tard quelques désagrémens à Moïse, au sujet de la femme qu'il avait épousée lors de sa fuite en Éthiopie, et qui, à cause de sa couleur sans doute, leur paraissait d'une race inférieure à la leur. Ils avaient aussi de la jalousie contre Moïse, et prétendaient que Dieu leur avait parlé tout aussi bien qu'à lui. C'est là que l'on voit, par le texte même du livre sacré, la grande différence que la doctrine juive établissait entre les révélations obtenues par Moïse, et les visions ordinaires des prophètes, qu'Aaron et sa sœur avaient fort bien pu partager. Dieu les fait venir tous trois à l'entrée du tabernacle, et il leur adresse ces paroles remarquables : « Ecoutez mes paroles : s'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe. Mais il n'en est pas ainsi de Moïse, qui est mon serviteur fidèle dans toute ma maison; car je lui parle de la bouche à la bouche; il voit le Seigneur ouvertement, et non par des énigmes et des figures. » Pour les punir de leur jalousie contre Moïse, Dieu frappa Marie de la lèpre; et là encore la bonté et la tendresse d'Aaron paraissent très vivement : car il se met de suite à implorer Moïse, et à le prier d'intercéder près de Dieu pour que leur sœur soit guérie de cette terrible plaie; ce que Moïse ayant fait, Dieu consentit à ce que, pour toute punition, Marie fût chassée hors du camp pendant sept jours.

Nous n'insisterons pas davantage sur les autres évènemens de la vie d'Aaron, qui se rattacheront naturellement à la vie de MOÏSE, dont il était le coadjuteur, et en quelque sorte le satellite. Nous ferons de même à l'égard du pontificat, dont Aaron fut le premier anneau; nous aimons mieux en parler à l'article des institutions de Moïse. Aaron, aussi bien que son illustre frère, fut privé du bonheur d'entrer dans la terre promise; les livres juifs présentent cela comme ayant été le châtiment du peu de foi qu'ils avaient montrée tous deux dans la promesse de Dieu, lorsqu'il prit l'engagement de leur fournir miraculeusement dans le désert l'eau qui leur était nécessaire. La mort du grand-pontife est rapportée d'une manière mystérieuse. Lorsque la troupe des Hébreux fut arrivée dans le pays d'Edom, elle fit demander le libre passage aux habitans. Mais les Edomites ayant refusé d'obtempérer à cette demande, et menacé même de s'opposer à main armée au passage des tribus, les juifs tournèrent autour du pays pour continuer leur route vers Chanaan : ce fut à cet endroit, au voisinage de la montagne de Hor, que Dieu fit connaître à Moïse qu'il était temps qu'Aaron mourût. Ils montèrent donc tous deux sur la montagne avec Eléazar, fils d'Aaron; et Aaron y étant mort, Moïse revêtit de ses habits sacerdotaux Eléazar, et revint avec lui dans le camp, qui prit à cette occasion le deuil pendant trente jours.

Aaron avait trois ans de plus que Moïse; il mourut, selon la chronologie juive, à l'âge de cent vingt-trois ans, dans le milieu du XVe siècle avant J.-C. On compte quatre-vingt-six grands-prêtres depuis lui jusqu'à l'époque où le temple ayant été détruit par les Romains, le culte juif cessa d'être rigoureusement pratiqué suivant les ordonnances du Lévitique.

ABARBANEL (ISAAC), que quelques auteurs appellent *Abrabanel*, *Abravanel*, *Abarbinel*, naquit à Lisbonne, en 1437, d'une famille qui se disait issue de la race de David. De là ces qualifications qu'Abarbanel a pris plaisir à étaler à la tête de ses ouvrages : *Isaac, fils de don Juda, fils de Samuel, etc., de la maison de David, conducteur et pasteur des peuples*. On sait que le titre de *don* est en usage parmi les nobles d'Espagne, et Abarbanel croyait par là prouver la noblesse de son extraction.

Abarbanel fut attaché jeune encore à la cour d'Alphonse V, roi de Portugal; et les marques qu'il donna de sa capacité et de son intelligence dans les affaires l'élevèrent par degrés aux charges les plus importantes de l'état.

Alphonse étant mort, Abarbanel fut moins heureux sous son successeur. Jean II haïssait encore plus les juifs que son père ne les avait aimés. Tous ceux qui avaient eu soin des affaires de son père furent remplacés, et Abarbanel ne fut pas le dernier à être dépouillé de ses charges. On alla même jusqu'à l'accuser d'avoir tramé un complot, dont le but était de livrer la couronne de Portugal au roi d'Espagne; tout porte cependant à croire qu'Abarbanel était innocent de ce crime, qu'il a toujours fortement repoussé. Abarbanel, ne connaissant pas les dispositions de ses ennemis, revenait de la campagne, où il s'était retiré depuis la perte de ses charges, pour se rendre à la cour sur l'ordre du roi; mais ayant appris ce qui se passait, il se sauva promptement dans les états du roi de Castille, sans avoir le temps de se faire accompagner de sa femme et de ses enfans, qui vinrent le rejoindre plus tard. Tous ses biens furent confisqués. Il perdit alors tous ses livres, et avec eux le commencement d'un Commentaire sur le *Deutéronome*.

Abarbanel était alors âgé de quarante-cinq ans. Le loisir dont il jouit dans sa retraite réveilla en lui le goût qu'il avait eu dans sa première jeunesse pour l'étude des livres saints, et il composa, en 1484, ses Commentaires sur le livre de *Josué*, sur celui des *Juges*, et sur ceux de *Samuel*.

Cependant il se laissa surprendre une seconde fois à l'appât des honneurs et des richesses. Appelé à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, il y fut préposé au maniement des finances, et élevé au rang de ministre; il remplissait cette charge depuis huit ans, lorsqu'en 1492 Ferdinand fit publier un édit par lequel il était enjoint à tous les Israélites de sortir de son royaume dans trois mois, ou d'embrasser le christianisme. Abarbanel n'épargna ni prières ni supplications pour détourner ce malheur de ses co-religionnaires; il offrit même des sommes immenses pour acheter leur séjour en Espagne : tout fut inutile, et lui-même ne fut pas excepté de cette proscription en masse. Constant dans les principes de sa religion, il aima mieux partager le sort misérable de ceux d'entre ses frères qui, à son exemple, refusèrent d'abjurer leur croyance, que de conserver sa place à la cour de Castille. Trois cent mille juifs furent forcés de sortir le même jour des états du roi Catholique, et Abarbanel les suivit. Il s'embarqua avec sa famille pour l'Italie, et s'établit à Naples, où Ferdinand-le-Bâtard régnait alors. Il eut l'adresse de gagner les bonnes grâces de ce prince, qui l'employa dans les affaires les plus secrètes et les plus difficiles de son gouvernement.

La mort ayant enlevé Ferdinand peu de temps après, Alphonse II, son successeur, fut également favorable à l'il-

lustre rabbin. C'est alors qu'il composa son Commentaire sur les livres des *Rois*.

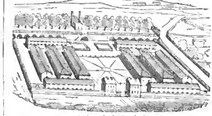
Lorsqu'Alphonse II fut chassé de ses états par Charles VII, roi de France, Abarbanel le suivit à Messine. Après la mort d'Alphonse, il se retira à Corfou. Là il commença, en 1495, son Commentaire sur *Isaïe*; il recouvra aussi, par un heureux hasard, le commencement de son Commentaire sur le *Deutéronome*, qu'il avait perdu en quittant le Portugal. L'année suivante, il repassa en Italie, et s'établit à Monopoli dans la Pouille; il composa divers écrits en cette ville, où il demeura environ sept ans. S'étant rendu à Venise pour concilier quelques différends survenus entre les magistrats de cette république et le roi de Portugal, au sujet du commerce des épiceries, sa prudence et sa capacité lui méritèrent l'estime des puissances qui étaient intéressées dans cette affaire. C'est à Venise qu'il écrivit son Commentaire sur *Jérémie*. Il mourut dans cette ville l'an 1508, à l'âge de soixante-onze ans. Les juifs célébrèrent avec beaucoup de pompe ses funérailles, auxquelles assistèrent même plusieurs nobles vénitiens. On transporta son corps à Padoue, où il fut enterré. Il laissa trois fils, dont l'aîné, nommé Juda, fut médecin et poète.

Tous les ouvrages d'Abarbanel ne sont pas encore imprimés. Dans plusieurs, notamment dans son Commentaire sur les derniers prophètes, et dans les *Sources du salut*, commentaire sur Daniel, il laisse éclater sa haine contre la religion chrétienne, qu'il attaque en une infinité d'endroits. Les juifs faisaient autrefois beaucoup de cas de ces écrits; ils prétendaient qu'Abarbanel avait non seulement répondu à toutes les objections des chrétiens contre le judaïsme, mais encore détruit invinciblement tous les argumens que les chrétiens emploient pour assurer le fondement de leur croyance. Aussi Abarbanel a-t-il été jugé avec sévérité par les théologiens catholiques, et l'inquisition sévissait contre les Israélites qui gardaient chez eux ses ouvrages.

ABATTOIR. On a donné ce nom à des édifices destinés à recevoir les bestiaux dont la chair doit alimenter la consommation des grandes villes. Les bouchers y tiennent en dépôt les bœufs et les moutons qu'ils ont achetés sur les marchés publics, et, à mesure que cela devient nécessaire, ils les font tuer et dépecer pour fournir au commerce de leurs établissemens particuliers. On conçoit l'avantage que les abattoirs procurent, sous le rapport de la salubrité, aux villes qui en sont pourvues: l'autorité, ayant une surveillance facile sur les animaux que les bouchers se proposent d'abattre, peut, lorsqu'elle est vigilante, empêcher les fraudeurs de répandre dans le peuple des viandes provenant d'animaux malades ou malsains; en outre, toutes les tueries se trouvant ainsi réunies en un seul lieu éloigné du centre et de la circulation, les habitans des villes ne sont plus condamnés au spectacle dégoûtant du sang des victimes coulant au milieu de la fange des ruisseaux, ni exposés aux exhalaisons putrides qui s'échappent des matières animales que les bouchers négligens laissent trop souvent s'amonceler autour de leurs échoppes; le mouvement des rues se trouve en même temps affranchi de l'embarras du passage des bestiaux, et même des dangers qui en résultent souvent. On peut aussi se demander si les mœurs publiques n'ont point à gagner quelque douceur à être ainsi rendues complètement étrangères aux pernicieux exemples de ces scènes cruelles: sans doute, c'est une impérieuse condition de notre nature qui nous force à égorger les animaux pour entretenir notre chair avec la leur, mais il est humain et profitable de laisser tomber un voile sur le tableau des meurtres; il faut qu'ils demeurent relégués dans le silence de l'enceinte où l'utilité publique les commande.

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que les progrès de la civilisation doivent infailliblement porter avant peu toutes les villes un peu considérables à établir des abattoirs publics. Un grand nombre de nos villes des départemens en sont encore dépourvues; et Londres, cette vaste capitale, où l'on consomme annuellement deux millions de têtes de bétail, est encore, sous le rapport des tueries, plongée dans le même désordre et la même barbarie que les villes insalubres qu'habitaient nos ancêtres. A Paris, la construction des abattoirs est un des bienfaits que l'on doit à la sage et prévoyante administration de l'empereur Napoléon. Avant ses ordonnances, les bestiaux que les bouchers avaient achetés aux marchés de Sceaux ou de Poissy étaient conduits au travers des rues jusque dans les boutiques, où ils étaient abattus et dépecés par les garçons. Aujourd'hui, chaque boucher est tenu de conduire directement ses bœufs et ses moutons dans les écuries de l'abattoir, où se trouvent aussi les greniers nécessaires aux provisions de fourrages; lorsque la chair est préparée pour la vente, on la transporte dans les magasins placés dans chaque quartier de la ville. Il y a eu tout cinq abattoirs correspondant aux faubourgs les plus populeux: deux sur la rive gauche de la Seine, et trois sur la rive droite, comprenant chacun un vaste espace en cours et en bâtimens. Ces édifices ont été entrepris en 1810 et terminés en 1818, époque à laquelle ils ont commencé à être mis en activité. L'abattoir du *Roule*, l'abattoir de *Montmartre* et l'abattoir de *Popincourt* sont situés sur le pourtour septentrional de la ville, dans les lieux les plus convenables relativement à la distribution de la population. L'abattoir de *Popincourt* est le plus considérable; il est destiné au service du faubourg Saint-Antoine, et renferme sept bouveries, sept bergeries, et une multitude de cours et de corps-de-logis. L'abattoir d'*Ivry* et l'abattoir de *Vaugirard* sont consacrés à l'usage des boucheries de la partie méridionale de la ville; ils renferment chacun dix-huit échaudoirs.

La vignette jointe à cet article est une vue à vol d'oiseau de l'abattoir du Roule. Les deux bâtimens situés à l'entrée sont ceux de l'administration; les quatre bâtimens parallèles qui occupent le centre sont les échaudoirs; enfin les six bâtimens distribués sur le pourtour du terrain sont les bouveries, les bergeries et les lieux de dépôt. Dans le fond sont des voûtes servant de hangar, et une pompe à feu qui amène l'eau nécessaire.



(Abattoir du Roule.)

Pour achever ce qui est relatif à l'utilité des abattoirs, il ne nous reste plus qu'à ajouter que l'exemple de Paris montre qu'outre les avantages d'ordre et de salubrité que l'on y trouve, on peut en retirer encore des bénéfices pécuniaires. Le tarif fixé pour chaque tête de bétail que l'on abat suffit pour rapporter à la caisse municipale un revenu souvent fort considérable. A Paris, ce droit est de 6 fr. par bœuf; on voit qu'en comptant de 75 à 80,000 bœufs pour la consommation totale, ce seul objet rapporte à la caisse des abattoirs une somme de près de 500,000 fr. Il est bon de faire remarquer que ce revenu ne doit pas être entièrement regardé comme un impôt de plus perçu sur les contribuables; car, en concentrant ainsi en un seul lieu tous les ateliers de boucherie, on a nécessairement une économie notable sur la main-d'œuvre. On sait qu'en général les grands établissemens dépensent proportionnellement beaucoup moins que les petits établissemens séparés; c'est là un des bienfaits de l'association en matière d'industrie.

ABBAS, surnommé le Grand, cinquième prince ou Schah de la dynastie des Sophis qui était venue au trône de Perse en 1501, succéda à son père Schah Mohammed-Khodah-Bendeh en 1589. Il était le plus jeune des enfans de ce prince; mais son frère aîné, Hamsah, et son autre frère, Ismaïl, ayant été assassinés presque coup sur coup, lors de leur avènement, dans des conjurations auxquelles il ne demeura sans doute pas étranger, il se trouva bientôt l'héritier légitime du pouvoir. Il transporta le siége de l'empire de Kazwin à Ispahan, et commença aussitôt l'exécution des mesures qu'il avait conçues pour l'agrandissement et l'affermissement de la Perse.

Les Turcs, ces éternels ennemis de la Perse en religion comme en politique, tenaient une partie de ses provinces, et menaçaient ses frontières occidentales; il débuta par faire la paix avec eux, afin de pouvoir déployer plus à l'aise ses ressources contre les Ouzbeks, qui étaient maîtres du Khoràçan, et de plusieurs autres points importans. Il combattit avec opiniâtreté ces ennemis difficiles; mais, avec leur manière légère d'engager le combat et de refuser constamment les affaires sérieuses, il ne put en venir à bout qu'avec grande peine; c'est en 1597 seulement que, dans une bataille définitive, il réussit à les défaire complètement, et à en débarrasser le Khoràçan. Les Turcs étaient demeurés maîtres de Tébris, de Tiflis, et de plusieurs autres forteresses importantes de la Géorgie, et de l'Azerbaïdjan tout entier. Malgré la paix, ils ne cessaient de s'agiter à la frontière, et de soulever des troubles dans les provinces occidentales. Abbas les laissait, ne songeant qu'à s'agrandir assez pour pouvoir les combattre un jour avec un succès assuré; enfin, devenu puissant par la conquête du Bahrein, du Lahristan, du Guifan et du Mazenderan, par l'affermissement de son pouvoir à l'intérieur, par ses alliances, il tourna l'épée vers leur côté. En 1602 la guerre commença avec vigueur. Les Persans s'adressent d'abord aux places fortes pour y prendre appui; Nakhdjevan, Tauris, Erivan, tombent entre leurs mains. En 1605 une bataille décisive leur livre l'Arménie. Les années suivantes le mouvement ascendant de la puissance persane sur la puissance ottomane se continue; le Chirvan et le Kourdistan sont conquis. En 1611, à la suite de tant de victoires, la paix fut conclue; mais elle ne dura qu'un instant. Les Turcs, qui avaient formé avec les Tartares de Kaptchak une ligue offensive, reprirent les hostilités, mais sans aucun avantage décisif. En 1618 les forces combinées des deux alliés ayant été complètement battues près de Sultanieh, la paix fut conclue de nouveau; et malgré les troubles que la Porte ne cessa de fomenter, les possessions d'Abbas lui furent par là définitivement garanties, et il sut les conserver jusqu'à la fin de son règne.

Ce prince, porté contre la puissance ottomane par l'intérêt de sa politique, aussi bien que par celui de sa religion, se trouvait à son égard dans la même position que la plupart des princes européens; aussi chercha-t-il constamment à lier sa politique avec la leur, ou plutôt à les associer à la sienne. Il avait le projet d'un grand mouvement à entreprendre en commun pour le renversement de la Porte; et, chose singulière! il ne cessait de montrer une prédilection toute particulière pour le pape, qu'il regardait comme étant le pouvoir le plus antipathique aux sultans, et le moins susceptible d'alliance avec eux. A cette époque les relations de la Perse avec l'Europe étaient beaucoup plus actives et plus intimes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Abbas avait à sa cour des ambassadeurs ou des envoyés de Russie, d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal et de Hollande; il dépêcha lui-même plusieurs fois des agens dans les cours d'Europe. Il entrait dans ses vues d'encourager l'échange direct des richesses de l'occident avec celles de la Perse; mais il ne pouvait voir sans ombrage et sans jalousie les Portugais occuper militairement la position importante de l'île d'Ormouz dans le golfe Persique, et monopoliser ainsi à leur profit les principaux avantages du commerce avec l'Arabie, l'Inde, la Perse, et les possessions méridionales de la Turquie. En cela son ambition se trouvait complètement d'accord avec celle de la compagnie anglaise des Indes orientales. Ces deux puissances se résolurent donc à s'unir, et à enlever de concert Ormouz aux Portugais; les Anglais ayant fourni des vaisseaux, en 1622, cette place importante qui, depuis 1507, était le point d'appui fondamental des conquêtes d'Albuquerque en Orient, tomba de leur domination sous celle des Schahs de Perse. La compagnie anglaise eut sa part du butin et quelques autres bénéfices; mais elle se trouva frustrée par l'habileté de son allié de l'avancement qu'elle avait espéré gagner de ce côté. Ce fut aussi vers ce temps qu'Abbas, continuant à accroître son empire dans la direction de l'Inde, gagna sur l'empereur Mongol Akbar l'importante province du Kandahar.

Les guerres continuelles qu'Abbas eut à soutenir au dehors de ses états, ne l'empêchèrent point de songer à l'embellissement de l'intérieur. Ispahan, sa nouvelle capitale, fut agrandie par la population de la ville de Djulfab qu'il y transporta tout entière, et qui vint y fonder un nouveau quartier sur la rive orientale du fleuve; la grande place fut environnée par ses ordres d'un immense et somptueux portique, de plusieurs édifices remarquables, et d'une mosquée célèbre encore aujourd'hui par l'élégance de son architecture. Il commença des aqueducs pour amener de l'eau en abondance dans les fontaines de la ville; le magnifique pont qui traverse le Zendeh-Roud fut construit sous son règne, et porte le nom d'un de ses généraux; et le fameux bazar, qui fait encore de nos jours l'étonnement des voyageurs, a conservé son nom. Il fonda, dans les villes les plus importantes de la Perse, des mosquées, des écoles, des hôpitaux, fit bâtir un grand nombre de caravanserais pour faciliter le mouvement des voyageurs, traça de nouvelles routes de commerce, et entre autres la fameuse chaussée du Mazenderan, destinée aux communications avec la mer Caspienne.

Abbas s'est montré sanguinaire, comme la plupart des princes de la dynastie des Sophis; la cruauté semblait être dans son caractère autant que dans sa politique. On rapporte de lui un grand nombre de traits odieux, et qui ne sauraient se comparer qu'à ce que l'on retrouve dans l'histoire de quelques uns de ses successeurs. Nous nous contenterons de soulever un coin du voile qui couvre tant de crimes, et ne laisse paraître au dehors que la gloire des armes et la magnificence de ce prince décoré du nom de Grand par les Européens eux-mêmes. Je prends un des traits les plus saillans de sa vie. Au milieu de son règne, ayant conçu quelques soupçons sur son fils aîné Ssefy-Myrza, prince de la plus belle espérance, il le fait mettre à mort incontinent. Saisi bientôt après par le repentir, il veut, par compensation, assurer sa couronne au fils de ce prince infortuné; il fait crever les yeux à ses deux autres fils, pour les mettre hors d'état de soutenir aucune prétention. Ayant réuni plusieurs gouverneurs de provinces dans la fidélité desquels il n'avait que peu de confiance, il leur fait servir, dans un banquet auquel il les avait invités, des breuvages empoisonnés, et, sans quitter la salle du festin, il attend qu'ils aient tous achevé d'expirer sous ses yeux. Le courtisan qu'il avait chargé d'assassiner son fils avait reçu la récompense promise, mais Abbas, dans son regret, ne pouvait plus le souffrir; l'apercevant devant lui: «Fais rouler toi-même la tête de ton fils! » lui dit-il; le courtisan s'éloigne, et rapporte à son maître la tête demandée. Il nous répugne d'en dire et d'en chercher davantage; en voilà bien assez, sans doute, pour donner l'idée de ce qu'était ce despote dans son intérieur, et de ce qu'il devait être à l'égard de ses ennemis. A la prise de Kandjah, il fit trancher la tête au gouverneur turc et à toute la garnison. Sa cruauté ne l'empêchait pas d'être un schiite fort zélé, et de s'acquitter avec une grande dévotion de ses pèlerinages à la ville sacrée de Meshed et des autres obligations de sa croyance. On ne saurait lui refuser d'avoir constamment montré, dans sa longue car-

rière, le génie d'un politique habile, et l'on doit accorder qu'il est un des princes orientaux qui ont le mieux compris la nécessité d'établir des liaisons entre leurs états et les états européens. Le portrait qui accompagne cet article provient d'une miniature persane qui a été reproduite dans une histoire de la Perse, publiée en Angleterre. Il mourut dans le Mazenderan, emporté par une maladie subite, au commencement de 1628; il était âgé de soixante-dix ans, et en avait régné quarante-un.

Il ne faut point confondre Abbas-le-Grand avec deux autres schahs qui ont porté le même nom. ABBAS II, qui a régné de 1642 à 1666, est connu par les récits des voyageurs Chardin et Tavernier, qui visitèrent la cour de Perse de son temps. Son règne est célèbre par un délire d'atroces cruautés qui dépassent les excès des empereurs romains les plus forcenés. Il ne présente d'autre évènement important que la reprise du Kandahar, qui avait été reconquis par Akbar sur les successeurs d'Abbas-le-Grand. — Le dernier schah de la dynastie des Sophis, que le célèbre Thahmas-Kouli-Khan fit couronner en 1731, à l'âge de huit mois, portait également le nom d'ABBAS. Ce malheureux enfant, qui n'était qu'un marche-pied que Thahmas avait mis sous lui, afin de monter plus facilement sur le trône de Perse, ne vécut que quatre ans.

(Abbas-le-Grand.)

ABBASSIDES, nom de la plus illustre dynastie qui ait régné sur les Arabes; elle tirait son origine d'Abbas ben-Abd-al-Motalleb, oncle paternel de Mahomet, et conserva le kalifat durant un espace d'environ huit cents ans.

La famille des Abbassides, fière de la sainteté de son origine, et soutenue par la vénération des Arabes, commença à faire valoir activement ses droits au trône vers le milieu du VIII[e] siècle, sous le règne des kalifes de la dynastie des Ommiades, près de cent ans après la mort du Prophète. Dans l'année 746, ayant rassemblé autour d'elle un parti puissant, elle ouvre les hostilités dans la province du Khoraçan; et trois ans après, Aboul-Abbas-Abdallah ben-Mohammed, plus connu sous le nom de *Al-Saffah*, est proclamé kalife dans la ville de Koufa. Mervan, le dernier kalife de la famille des Ommiades, battu à plusieurs reprises par son compétiteur, est obligé de s'enfuir en Egypte, où il meurt, consolidant par sa ruine le triomphe de la famille des Abbassides. Al-Saffah, le premier kalife de cette dynastie, meurt en 753; son frère Al-Mansour prend sa place, et transporte le siége du gouvernement de Damas à Bagdad, cité arabe et toute récente encore. Il continue avec succès la grande guerre entreprise par les sectateurs de Mahomet contre les Grecs et les Turcomans; et sous le règne de Mohdi, son fils et son successeur, on voit les armées mahométanes occupant déjà l'Asie mineure jusque sur les rives du Bosphore. En 786, le célèbre Haroun-al-Raschid, petit-fils de Al-Mansour, monte sur le trône des kalifes de Bagdad, et avec lui commence la période la plus splendide de la dynastie des Abbassides et de la domination des Arabes. Il ouvre des relations amicales avec Charlemagne, empereur d'Occident, et l'étonnement qu'excitent à la cour impériale les présens apportés par ses ambassadeurs montre clairement combien, à cette époque, les Arabes nous étaient supérieurs sous le rapport de l'industrie et du luxe. L'amour d'Haroun-al-Raschid pour la justice, sa grandeur d'âme et sa magnificence sont restés profondément gravés dans le souvenir des Orientaux, et chez nous il a suffi des merveilleux récits des *Mille et une Nuits* pour donner à ce kalife une réputation toute populaire. Les descriptions renfermées dans ce livre permettent de juger, jusqu'à un certain point, de la richesse et de la prospérité de l'empire arabe durant cette florissante époque; des villes nouvelles s'élevaient de toutes parts, le commerce des flottes et des caravanes entretenait dans la nation le mouvement et la puissance, et Bagdad semblait rivaliser avec Constantinople. En 808, Haroun meurt; son fils Mamoun lui succède, et, durant un règne de vingt ans, continue noblement la gloire de sa famille. Ce prince a surtout mérité la célébrité par les encouragemens qu'il donna aux sciences et à la littérature : il fonda des écoles savantes et des bibliothèques publiques à Bagdad, à Bassora, à Koufa, et dans les villes principales de son empire; il avait attiré à sa cour des savans de l'Inde et de la Grèce, et avec leur secours il fit traduire en arabe une multitude d'ouvrages grecs et sanscrits sur les mathématiques, la métaphysique, la médecine et la philosophie naturelle; l'astronomie attirant également son attention, il fit bâtir des observatoires, construire de nouvelles tables de longitudes, et enfin, pour fixer exactement la grandeur de la terre, il fit prendre la mesure de l'arc du méridien, dans le désert qui s'étend entre Palmyre et l'Euphrate, entreprise importante et semblable à celle que devait ordonner plus tard Louis XIV.

A la suite de ces deux grands princes, la famille des Abbassides, comme épuisée de son effort, commence à s'affaiblir; les kalifes qu'elle produit ne sont plus animés de ces hautes qualités qui avaient fait la gloire de leurs pères. D'autre part, les difficultés politiques de cette immense souveraineté, qui s'étendait de l'Europe jusqu'à l'Inde, commencent à se compliquer, et les liens de l'unité se relâchent. A l'occident, l'Espagne, l'Egypte et les royaumes de Fez et de Tunis avaient constitué leur indépendance, et s'étaient affranchis de la domination du chef suprême des fidèles. Au nord, les Turcs, peuplades de l'Asie centrale, jusque là peu illustres et peu redoutables, converties au mahométisme par les armes des Arabes, avaient pris plus de force et plus de consistance, et menaçaient à leur tour leurs vainqueurs. Motasem, frère et successeur de Mamoun, avait le premier institué un corps uniquement recruté parmi ces tribus guerrières, et l'avait attaché au palais en qualité de garde d'élite. La puissance des kalifes, déjà arrivée sur le point de sa décadence, et usée par le luxe et la volupté, commettait une imprudence qui devait lui devenir funeste, en amenant ainsi jusque dans son foyer, avec l'espérance d'y trouver un appui, une puissance auxiliaire forte par sa nouveauté et par la vigueur puisée dans les vertus militaires. Sous le règne des successeurs de Motasem, la garde turque continue à prendre de plus en plus d'autorité et d'insolence, en même temps qu'elle se consolide sur les priviléges qu'elle arrache un à un à la faiblesse de ses maîtres. Elle devient bientôt pour les kalifes une garde aussi incommode et aussi redoutable que l'avait été la garde prétorienne pour les empereurs de Rome. Sous le règne de Mostaïn, en 862, elle obtient le droit de nommer elle-même son propre commandant, droit essentiel, et qui achève de dessiner sa politique et de constituer son indépendance. Sous le règne du kalife Radhi, en 934, le désordre général de l'empire arrive à un tel point, que le kalife n'est plus en état de déployer assez de fermeté pour contenir les troubles; il appelle à son aide Mohammed ben Rayek, et lui remet, avec le titre d'*Emir-al-Omara*, Commandeur des Commandeurs, toutes les attributions du pouvoir exécutif, attributions qui jusque là étaient demeurées unies avec les attributions du pouvoir religieux dans la main

toute-puissante des kalifes. Enfin en 1056, Bagdad fut occupée par le sultan Toghroul qui, sans renverser définitivement les kalifes, s'empara en vainqueur de la dignité d'Emir-al-Omara pour en faire l'apanage de sa famille.

Le kalifat n'était plus, dès lors, qu'une sorte de papauté musulmane, comparable en quelques points à la papauté catholique. De tout cet immense empire temporel où sa puissance s'était exercée autrefois, il ne lui restait plus que la seule ville de Bagdad; des états indépendans s'étaient constitués de tous côtés; enfin la dignité d'émir, semblable à la dignité impériale de l'occident, et protégée aux yeux des croyans par la sanction légale des successeurs de Mahomet, se continuait héréditairement à côté d'eux.

Sous le règne du kalife Nasir, vers le commencement du XIII[e] siècle, les peuples tartares, entraînés par Gengiskan, s'étendirent sur la Perse, et l'enlevèrent. Sous le règne de Mostanser, de 1226 à 1242, la lutte se soutint pour repousser la marche progressive des Tartares; mais enfin la destinée des nouveaux conquérans l'emportant sur celle des Arabes, Bagdad passa sous la domination des armées de Gengiskan. Mostasem, fils de Mostanser, mourut sous les coups de ses vainqueurs; il fut le dernier anneau de cette illustre chaîne de kalifes de Bagdad qui, depuis cinq cents ans, au milieu de tant de changemens, avait conservé sans interruption le glorieux héritage du pontificat établi par Mahomet.

Ahmed, fils de l'avant-dernier kalife de la race abbasside, s'enfuit en Egypte, après la défaite et le massacre de sa famille. Bibars, sultan d'Egypte, de la dynastie des Mamelouks, l'accueillit avec distinction, et s'empressa de le reconnaître pour kalife et successeur de l'Imamat. Il était sans doute favorable aux intentions de sa politique, aussi bien qu'à celles de sa piété, de prêter ainsi son appui au chef spirituel de la communion musulmane, et de faire en sorte que la capitale de son royaume devînt pour les Mahométans ce que Bagdad avait été si long-temps. Ahmed ayant été tué dans un mouvement qu'il avait entrepris contre les Tartares, Bibars reconnut en sa place Hakem, autre membre de la famille des Abbassides. Les successeurs de ce prince continuèrent à garder en Egypte, sous la protection des Mamelouks, le titre nominal de kalife jusqu'en 1517, époque de la conquête de l'Egypte par les Turcs. Mahomet XII, le dernier des Abbassides, surnommé Motewekil-al-Allah, fut emmené captif à Constantinople par le sultan Selim, et revint plus tard au Caire avec la permission de son vainqueur; il y mourut en 1538, après avoir abdiqué tous ses droits et ceux de sa famille en faveur de la dynastie des sultans de Constantinople, descendans d'Othman. Ce prince forme le dernier terme historique de cette longue dynastie; il mourut misérablement, après avoir dépouillé lui-même sa race de tous ses droits. Il laissa deux fils; mais, redescendus au même niveau que tous les autres descendans d'Abbas, ils se sont perdus dans les rangs de cette immense famille, qui, dans un dénombrement fait au commencement du IX[e] siècle, se montait déjà à 33,000 âmes, hommes et femmes.

Bien que la ligne des Abbassides soit considérée comme légitime par les musulmans orthodoxes, ce kalifat fondé uniquement sur le renversement de la maison des Ommiades et sur le droit d'hérédité, c'est-à-dire uniquement sur le fait, n'est point considéré par eux comme un kalifat parfait. Le titre de parfait n'appartient qu'au kalifat des quatre premiers successeurs de Mahomet, qui furent élevés sur le trône pontifical par le choix unanime de l'assemblée des *Asshabs*, ou disciples du Prophète, et par l'accord manifeste de tous les croyans. C'est là une différence fondamentale entre le pontificat des kalifes arabes et celui des papes catholiques, vicaires de Jésus-Christ par la tradition de saint Pierre. Lorsque Muawigé, le premier des Ommiades, eut usurpé la puissance temporelle sur la famille d'Ali, Hassan, fils de ce dernier, se soumit au vainqueur, à la seule condition de garder le titre d'imam, c'est-à-dire de pontife. Les Ommiades ne portèrent que le titre de *Emir-al-Muminin*, commandeur des croyans; mais les Abbassides, qui les détrônèrent, ne s'en contentèrent point, et y joignirent celui de *Imam-al-Mussliminn*, pontife des musulmans. C'est ce dernier titre qui exprime le plus fidèlement le caractère essentiel des Abbassides pendant toute la durée de leur dynastie, et surtout après que peu à peu, par le fait des révolutions et des conquêtes, une multitude de princes eurent constitué leur autorité temporelle en dehors de celle du kalifat.

Les premiers princes ommiades qui régnèrent en Espagne ne prirent que le titre d'*Emir;* c'est au milieu du IX[e] siècle seulement que, profitant du discrédit et de l'abaissement des Abbassides, ils osèrent se revêtir du titre sacré de kalife et d'*Emir-al-Muminin*. Jusque là, bien que réduits déjà depuis long-temps au seul pouvoir spirituel, les Abbassides disposaient encore, à un certain degré, des trônes et des couronnes; les princes élevés sur les ruines de leur empire tenaient à honneur, tant par politique que par religion, de recevoir de leurs mains l'investiture de leurs états, et même d'être décorés par eux de surnoms honorifiques. Lorsque le sultan Toghroul, maître déjà d'une partie de l'Orient, fit son entrée dans Bagdad, que sa famille occupa long-temps, avec le titre d'*Emir-al-Omara*, le kalife le reçut comme un pape recevait un empereur d'occident. Entouré des grands officiers de sa cour, couvert du manteau de Mahomet, et tenant son sceptre à la main, il fit accueil au conquérant du haut de son trône, et lui donna sa main à baiser; puis, se tournant vers son premier ministre, il lui commanda de faire connaître à Toghroul qu'il voyait sa personne avec plaisir, et qu'il lui déférait les terres et les états dont il avait plu à Dieu de disposer en sa faveur; après cette consécration, Toghroul envoya au kalife, à titre d'hommage, les présens les plus magnifiques en or et en esclaves. Lorsque les Abbassides eurent été obligés de se réfugier en Egypte, la même déférence pour leur dignité pontificale leur fut conservée. Les sultans Othomans des premiers temps leur rendaient hommage; et, en 1389, Bajazet envoya une ambassade au kalife, qui était alors au Caire, pour lui demander sa bénédiction, et l'investiture légale des états qu'il tenait de ses ancêtres. La puissance spirituelle n'a été transportée dans la maison d'Othman que par le consentement de Mahomet XII, qui se démit de l'imamat en faveur du sultan Selim, et par l'hommage volontaire du schérif de la Mecque, qui envoya à ce prince les clefs de l'antique et sainte Caaba.

ABBAYE. Monastère d'hommes qui a pour supérieur un abbé, ou de filles qui a pour supérieure une abbesse. Il se prend aussi pour les bâtimens d'un monastère de ce genre.

La vie chrétienne monastique commença en Orient au III[e] siècle. Les moines égyptiens vivaient trente ou quarante ensemble dans une même maison, et trente ou quarante de ces maisons composaient un monastère. Chaque monastère comprenait par conséquent depuis douze cents jusqu'à seize cents moines : ils s'assemblaient tous les dimanches dans un oratoire commun. Chaque monastère avait un abbé pour le gouverner; chaque maison un supérieur ou prevôt, et chaque dizaine de moines un doyen. Tous les moines d'une contrée ou d'une province reconnaissaient un seul chef, et s'assemblaient avec lui pour célébrer la Pâque, quelquefois jusqu'au nombre de cinquante mille. Quand la vie monastique commença à se répandre en Europe, au V[e], et surtout aux VI[e] et VII[e] siècles, tout monastère eut son abbé comme en Orient, mais chaque abbaye était indépendante, et soumise seulement à son évêque. Comme les abbayes avaient souvent des terres ou des fermes éloignées, on y envoyait des moines pour en avoir soin; ils y bâtissaient des oratoires, et observaient la vie régulière sous la conduite d'un prieur donné par l'abbé. On nomma ces petits monastères *celles*, *prieurés* ou *obédiences*. La réforme de Cluny, au X[e] siècle, introduisit un nouveau gouvernement pour ceux qui s'y sou-

mirent. L'ordre de Cluny ne voulut avoir qu'un seul abbé; toutes les maisons qui en dépendirent n'eurent que des prieurs, quelque grandes qu'elles fussent. Les fondateurs de l'ordre de Cîteaux, aux XIe et XIIe siècles, donnèrent au contraire des abbés à tous les nouveaux monastères, et voulurent qu'ils s'assemblassent tous les ans en chapitre général, pour voir s'ils étaient uniformes et fidèles à observer la règle. Ils conservèrent une grande autorité à Cîteaux sur les quatre abbayes qu'on appelait ses quatre premières filles (La Ferté, Pontigny, Clairvaux, et Morimond), et à chacune d'elles sur les monastères de sa filiation; en sorte que le supérieur de l'une présidât à l'élection des abbés des autres, et qu'il pût même, avec le conseil de quelques abbés, les destituer s'ils le méritaient.

On voit quel est le sens précis du mot *abbaye*. Nous expliquerons avec plus d'étendue au mot MOINE l'origine et le progrès de la vie monastique, et au mot COUVENT l'organisation intérieure des monastères sous le rapport de la discipline. Nous voulons seulement ici montrer ce que c'était dans l'origine que les abbayes du moyen âge, et l'esprit qui a présidé à leur fondation. Le meilleur moyen de le faire comprendre serait de décrire une de ces premières abbayes du VIe siècle à l'imitation desquelles il s'en fonda ensuite dans toute l'Europe. Nous prendrons pour exemple la description que fait Cassiodore de son monastère de Viviers dans la Calabre. On sait qu'après avoir été chancelier du roi Théodoric, et avoir occupé les plus hautes fonctions qui restassent encore à la noblesse romaine écrasée sous l'invasion des barbares, Cassiodore, dans sa vieillesse, se retira dans ce monastère, au moment de la chute de l'empire des Goths en Italie. C'était en 538, quelques années après la fondation des monastères de Sublaque et du Mont-Cassin par saint Benoît, avec la règle duquel les institutions de Cassiodore ont d'ailleurs le plus grand rapport.

« La situation du monastère de Viviers, écrit Cassiodore à ses moines, vous invite et vous engage à préparer, pour les étrangers et pour les pauvres, bien des soulagemens. Vous avez des jardins arrosés de plusieurs canaux, et le voisinage du petit fleuve Pellène, qui est fort poissonneux, et qui a cela de commode que vous ne devez pas craindre d'inondation de l'abondance de ses eaux, quoiqu'il en ait assez pour n'être pas à mépriser. On a su le conduire, pour votre commodité, partout où l'on a jugé cela nécessaire. Il suffit pour arroser vos jardins, et pour faire tourner les moulins de votre monastère; il est, pour ainsi dire, entièrement dévoué à tous les services de votre maison. Vous avez aussi la mer au bas du couvent, et vous pouvez y pêcher commodément en plusieurs façons. Vous avez encore des viviers pour y conserver en vie le poisson de votre pêche; car j'ai fait faire, avec l'aide de Dieu, de fort beaux réservoirs, où une grande quantité de poisson peut être renfermée. Je les ai fait creuser dans la concavité de la montagne, de sorte que le poisson qu'on y met, ayant la liberté de s'y promener, d'y prendre sa nourriture ordinaire, et de se cacher dans les creux des rochers, comme auparavant, ne sent pas qu'il est prisonnier. » .

Le monastère de Viviers était si vaste que son fondateur lui donne le nom de ville. Il se divisait en deux parties; car, outre les édifices destinés aux cénobites, il y avait sur une petite montagne, appelée Castellesi, des cellules séparées, comme autant d'ermitages, pour ceux qui aimaient le genre de vie des anachorètes. Chacun de ces deux monastères avait son abbé; mais une même clôture les renfermait.

Outre donc la commodité des bâtimens, l'agréable vue, la beauté des jardins, les eaux, les canaux, les réservoirs remplis de poisson de mer, et les moulins dont nous venons de parler, Cassiodore avait fait faire des bains pour l'usage des infirmes et des malades. Il avait pourvu son monastère d'horloges solaires et de clepsydres; on y voyait aussi des lampes perpétuelles, dont les écrivains de ce temps parlent avec admiration, et dont on ne connaît pas bien aujourd'hui la composition. Mais ce qu'il y avait de plus admirable, c'était la riche bibliothèque, où rien n'avait été épargné ni pour le choix des livres, ni pour la beauté des manuscrits, ni pour les ornemens de la couverture et de la reliure.

Il fallait de grands revenus pour l'entretien de ce monastère. Cassiodore eut soin de le doter fort richement; il lui laissa une partie considérable de ses biens. Comme plusieurs vassaux en dépendaient, il ordonna à ses religieux et aux abbés qui les gouvernaient d'avoir un soin extrême d'instruire les paysans qui étaient leurs sujets, de veiller sur leurs actions, de détruire leurs habitudes superstitieuses, et de les assembler souvent dans le monastère pour leur donner une règle de vie.

Quant à la règle des moines eux-mêmes et aux occupations des abbayes, nous en avons des peintures fort détaillées dans plusieurs écrivains de cette époque, et en particulier dans les *Institutions* même de Cassiodore. Nous nous étendrons davantage sur ce sujet à l'article de saint BENOIT, en faisant connaître l'esprit de la règle de ce saint. Nous dirons seulement ici que la vie des moines était partagée entre le chant, la lecture, et le travail manuel. Il y avait sept heures différentes destinées à chanter des psaumes pendant la journée, depuis les laudes du matin jusqu'aux nocturnes ou veilles de la nuit. Cassiodore fait assez connaître de quel sentiment les instituteurs de la vie monastique étaient pénétrés en établissant la psalmodie. « Pendant le silence de la nuit, dit-il dans un traité spécial qu'il composa sur le chant ou la musique, la voix des hommes éclate dans le chant, et, par des paroles chantées avec art et mesure, elle nous fait retourner à celui de qui la divine parole nous est venue pour le salut du genre humain. Il ne se forme qu'une seule voix de tant de personnes qui chantent, et nous mêlons notre musique avec les louanges de Dieu que chantent les anges. » Saint Benoît dit presque les mêmes choses. Pendant la journée on entremêlait quelquefois le chant avec la lecture, faite en commun, des Écritures ou des Pères, et particulièrement de Cassien. Les moines devaient employer le reste de leur temps soit à l'étude, dont les écrivains profanes n'étaient nullement exclus, soit au travail du corps. Entre tous les travaux des moines, Cassiodore donnait la préférence à celui de transcrire des livres; il n'y a point d'éloges qu'il ne prodigue à cet art : « Que le dessein en est beau ! s'écrie-t-il; que l'assiduité à écrire est louable! Quoi! prêcher aux hommes de la main seule, faire la guerre au démon par la plume et l'encre! Satan reçoit autant de blessures qu'un habile copiste écrit de paroles du Seigneur. Sans sortir de sa place, il parcourt les provinces par le moyen de ses ouvrages, qui se répandent en divers endroits. Son travail est lu dans les lieux saints; les peuples en entendent la lecture, et ils apprennent par là à se convertir, et à servir Dieu avec un cœur pur. » Outre les écrivains ou copistes, que Cassiodore appelle *antiquaires*, il établit parmi ses moines des correcteurs ou reviseurs, pour relire les manuscrits; et il les prie, dans ses *Institutions*, de ne rien corriger qu'après avoir consulté les gens habiles. Il veut aussi que dans les corrections qu'ils feront, ils imitent la main de l'écrivain du manuscrit, afin que rien n'en gâte la beauté; enfin, pour encourager à ce travail ceux qui en étaient chargés, il leur dit : « Considérez que ce qui vous est confié est l'utilité commune des chrétiens, le trésor de l'Église, et la lumière des âmes. » Après l'art d'écrire, Cassiodore n'en estima point de plus conforme à l'état de ses religieux que celui de relier les livres, de les couvrir, et d'en enrichir la couverture, afin que le dehors même répondît à la beauté des écrits qui étaient renfermés au dedans. Quant à ceux des moines qui se trouveraient peu propres à l'étude, Cassiodore leur marque certaines lectures à faire, et les occupe le reste du temps à des travaux corporels. « Si, dit-il, un tempérament froid qui glace le sang dans les veines, comme parle Virgile, empêche quelques uns des

frères de devenir savans dans les lettres sacrées ou dans les sciences humaines, il faut qu'après avoir acquis une science médiocre, ils prennent pour eux ce que dit le même poète : *Que les champs me plaisent, et les ruisseaux qui arrosent les plaines.* En effet ce n'est pas une occupation contraire à l'état monastique que de cultiver les jardins, de labourer la terre, et de se réjouir de l'abondance des fruits qu'on recueille. Ne lisons-nous pas dans le Psaume 127 : *Vous vivrez des travaux de vos mains, et ainsi vous serez heureux.* »

On voit que dans ces premières abbayes de l'Europe, la vie des moines, bien que dirigée vers la contemplation, avait en même temps pour but la santé, l'activité de l'esprit, et une douce quiétude. Leur nourriture devait, d'après la règle, être frugale, mais salubre et suffisante. Il en était de même de leurs vêtemens, qui étaient d'ailleurs les vêtemens communs de leur époque. Saint Benoît et ses premiers imitateurs ne paraissent pas avoir voulu plus de mortification qu'ils n'en jugeaient nécessaire pour la vie continente qu'ils avaient adoptée. Du reste, la charité, quand les moines avaient occasion de l'exercer, leur était recommandée comme le premier des devoirs. « Recevez et logez les pèlerins et les voyageurs avant toutes choses, dit Cassiodore à ses frères et aux abbés qui les gouvernaient; faites l'aumône, revêtez les nus, donnez du pain à ceux qui ont faim. » Il ajoute que ceux à qui l'abbaye donnera l'hospitalité devront être nourris avec un soin même recherché, et qu'on leur servira des viandes même délicieuses. Un chapitre entier de son Institution est adressé aux religieux chargés du soin des malades, comme il y en a aussi un dans la Règle de Saint Benoît. Non seulement Cassiodore veut que les infirmiers servent avec dévouement les malades, mais il souhaite encore qu'ils se rendent très habiles dans la médecine et la pharmacie, et pour cela il leur prescrit les livres tant grecs que latins qu'ils doivent lire.

Telle était donc la règle et le but de l'institut de Cassiodore. Sans doute les premières abbayes n'étaient pas toutes aussi riches et aussi policées que celle-là; mais on retrouve, dans la Règle de saint Benoît, que tous les moines d'Occident adoptèrent, et qui devint le code universel de la vie monastique, les deux traits principaux que nous venons de signaler dans les institutions de Cassiodore, savoir la culture des lettres et le travail corporel. Il semble même que saint Benoît se soit appliqué surtout à détourner ses enfans de cette contemplation oisive qui avait produit tant de mal dans les monastères de l'Asie. Il recommandait le travail des mains; et ce n'était point, comme dans l'Egypte, un travail léger de vannerie, plus propre à servir de délassement que d'occupation : celui auquel devaient s'appliquer les enfans spirituels de saint Benoît, c'étaient les rudes ouvrages de la campagne, et les détails fatigans de l'exploitation des terres.

Ce principe utile, une fois naturalisé dans l'ordre de saint Benoît, s'est étendu à toutes les dérivations qu'il a produites. De cette tige inépuisable sortirent surtout deux branches non moins fécondes, qui en conservèrent la sève et l'esprit, Cîteaux et Clairvaux. Peut-être les fondateurs eux-mêmes ne prévoyaient-ils pas alors combien cette politique sage deviendrait utile à leurs successeurs. L'Europe, d'un bout à l'autre, était couverte de forêts incultes, inutiles à leurs propriétaires. On établissait volontiers ces fervens reclus au milieu des bois; on leur livrait du terrain à discrétion, et même, en le leur abandonnant, un des principaux embarras du donateur était de savoir comment ils pourraient s'y loger. Mais quand, par obéissance pour leur règle, ces moines laborieux eurent abattu les arbres et défriché des espaces immenses, on fut étonné d'y trouver une source inépuisable de richesses qu'on ne se serait jamais avisé d'y soupçonner. Les abbayes se gardèrent bien d'en tarir le cours; elles ne songèrent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichemens, et il en résulta pour la société en général un bien que personne n'avait prévu.

Autour de ces essaims infatigables que le désir de gagner le ciel appliquait si fructueusement aux choses de la terre, se fixaient, avec leurs familles, les ouvriers qui les aidaient dans leurs exploitations, ceux qui y étaient indispensablement nécessaires pour l'exercice du peu d'arts alors connus, et les marchands qui en distribuaient le produit, autant que le permettaient la difficulté des routes et l'ignorance des principes ainsi que des avantages du commerce. En peu de temps il se formait des colonies nombreuses que l'amour du travail avait créées; elles prospéraient dans le calme et l'abondance à l'abri de saint Benoît.

Cette manière bien respectable de faire des conquêtes a policé, peuplé, enrichi l'Allemagne, la Suisse, et même tous les états florissans de nos jours en Europe; elle y a donné naissance à plus de deux cents villes.

Les abbayes, après avoir été une retraite contre les infortunes, devinrent une ressource contre la barbarie. Les Bénédictins ne se sont pas bornés à multiplier la subsistance des hommes et à les garantir des malheurs physiques : les soins de leur père, trop peu considéré dans le vrai point de vue où il méritait d'être placé, se sont étendus jusqu'à la culture des esprits. Dans la décadence universelle des arts et des lettres, il leur prépara des asiles dans ses couvens; il voulut que les études y fussent continuées, et les sciences estimées. Presque toutes ces maisons furent des colléges, d'où il sortit des hommes aussi instruits, aussi illustres que le permettaient les conjonctures. Ils combattirent de toutes leurs forces la rouille affreuse qui commençait à s'étendre sur tout ce qui dépend du génie : ce sont eux qui nous ont conservé les plus beaux monumens de l'ancienne littérature. Incapables d'en profiter par l'abâtardissement général des esprits, au moins ils ont su les copier fidèlement. Au milieu de la nuit affreuse où la grossièreté des barbares destructeurs de l'empire romain en avait plongé toutes les provinces, les moines nous ont transmis une partie des connaissances des siècles précédens. Sans eux la lumière dont nous nous enorgueillissons ne se serait probablement jamais levée pour nous.

A ce côté brillant des souvenirs que rappellent aujourd'hui les ruines disséminées des vieilles abbayes, il faudrait maintenant opposer l'état de corruption et de décadence où elles tombèrent à diverses époques, et les puissans efforts que la société laïque a dû faire pour s'en débarrasser lorsqu'elles furent devenues inutiles et nuisibles au progrès de la société. Mais toutes ces choses trouveront leur développement aux autres articles que nous avons indiqués. Nous ajouterons seulement un mot sur le nombre des abbayes en Europe au moyen âge.

Il n'y a point d'exemple d'une semblable propagation. L'auteur espagnol de la Chronique de l'ordre des Bénédictins prétend qu'on y a compté jusqu'à quarante-sept mille abbayes, quatorze mille prieurés, et quinze mille couvens de filles. La merveille augmente bien autrement quand on le suit dans le détail de la population de ces maisons. Il assure qu'il n'y en avait aucune où il n'y eût au moins trois et quatre cents moines; il en cite beaucoup de huit et neuf cents, et prétend, d'après saint Bernard, qu'il y en avait une en Irlande habitée de trois mille de ces reclus. Quelle immense société vivant en communauté au milieu de l'Europe! Si ce ne sont pas là de ces exagérations que l'enthousiasme produit, sans les justifier, il n'y a point de conquérant qui pût s'enorgueillir de s'être fondé un aussi vaste empire. Ceux qui ont écrit que le tiers du monde chrétien appartenait à saint Benoît auraient plus blessé la vraisemblance que la vérité.

Ce qui est certain, c'est qu'au XV[e] siècle l'abbé Trithème comptait aisément quinze mille grandes abbayes de Bénédictins, en laissant de côté une foule de petits couvens. Mézerai dit, dans sa Vie de Philippe-Auguste, que les seigneurs français s'étant laissé persuader que les dîmes des fruits de la terre et du bétail qu'ils levaient sur leurs tenanciers appartenaient de droit divin aux ministres de l'Eglise, et qu'il les

leur fallait restituer, ils en donnèrent une bonne partie aux moines bénédictins, qui en ce temps-là rendaient de grands services à l'Eglise, et se faisaient fort aimer de la noblesse, parce que leurs monastères étaient comme des hôtelleries gratuites pour les gentilshommes et autres voyageurs, et des écoles pour instruire leurs enfans.

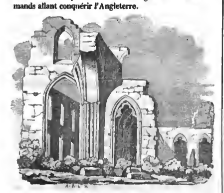
Au nombre des abbayes les plus anciennes et les plus renommées, on citait les abbayes d'Allemagne, et parmi celles-ci la magnifique abbaye de Fulde, située près de la ville du même nom, en Franconie, et fondée en 784 par saint Boniface, qui la mit sous la protection de saint Benoît. Il fallait être noble pour y être admis. L'abbé devenait, par sa seule élévation à cette dignité, archichancelier de l'Empire, et archevêque de tout le diocèse de Fulde.

Un des premiers effets de la Réformation, en Angleterre et en Allemagne, fut la destruction des monastères. Il reste bien encore aujourd'hui dans les pays protestans de l'Allemagne quelques communautés religieuses d'hommes et de femmes; mais en Angleterre l'abolition fut complète. Par deux bills passés en 1535 et en 1539, tous les monastères furent supprimés, et leurs biens confisqués. Camden évalue à 645 le nombre des maisons religieuses qui furent alors détruites.

Nous avons fait nous-mêmes un relevé des abbayes qui existaient en France avant la révolution. Nous avons trouvé qu'il y avait à cette époque 1147 abbayes, dont 126 abbayes régulières d'hommes, 308 abbayes régulières de femmes, et 713 abbayes en commende et à la nomination du roi.

Les principales abbayes de Paris et de ses environs étaient celles de Montmartre, de Port-Royal-des-Champs, Saint-Victor, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève de Chelles, et Saint-Antoine.

Aujourd'hui, à bien peu d'exceptions près, les mille abbayes de la France ont disparu, ou achèvent de disparaître. On voit partout crouler les dernières pierres de tous ces grands manoirs. Ces solides monumens de l'architecture romane et gothique, dont les moines avaient si bien su choisir les sites dans les lieux les plus pittoresques, ont cédé, non pas à l'effort du temps, mais à l'arrêt des révolutions. Le peuple des moines a disparu, pourquoi sa demeure resterait-elle? On ne parcourt pas nos provinces sans rencontrer souvent des traces de cette splendeur du passé: les archéologues s'efforcent de les conserver, et les peintres les dessinent avant que le marteau ait achevé de les détruire. Telle est la célèbre abbaye de Jumièges près de Rouen, dont la vignette jointe à cet article reproduit quelques traits, et qui, aux bords de la Seine, élève encore dans le paysage sa haute tour et les arceaux brisés de sa nef, et domine toujours dans un vaste horizon le beau et large fleuve; tandis que la fumée des bateaux à vapeur s'élève là où cinglait la voile des Normands allant conquérir l'Angleterre.



(Fragment des ruines de l'Abbaye de Jumièges.)

ABBÉ. Supérieur d'une communauté de religieux, dont il a le gouvernement spirituel et temporel. Ce nom est la traduction du mot latin *abbas*, qui a la même signification qu'en français: *abbas* venait lui-même des mots syriaque *abba*, ou hébraïque *ab*, qui veulent dire *père*: car un abbé, supérieur du monastère et chef de la communauté, était considéré comme le père de ses religieux.

Les moines, à l'origine, se tournèrent naturellement vers le gouvernement monarchique et paternel: l'abbé était la règle vivante de ses moines, que souvent son exemple avait tirés du monde et rassemblés autour de lui. Les règles écrites de saint Pacome, de saint Basile, et surtout celle de saint Benoît, donnèrent aux abbés une juridiction qui s'étendait sur tout le gouvernement monastique. Ainsi par la Règle de saint Benoît, la plus explicite de toutes à cet égard, c'est à l'abbé seul qu'il appartient de conduire les religieux, de les instruire, de les corriger, de les punir; il peut, en un mot, faire à ce sujet tout ce qui lui paraît le plus convenable. Il est bien dit que son gouvernement doit être doux, charitable, et prudent; il lui est même recommandé d'assembler toute la communauté dans les occasions importantes, et de prendre l'avis de chacun: mais il reste maître absolu de ses déterminations, et rien ne limite son pouvoir. Les autres moines n'ont que le conseil, quand il veut bien les consulter: lui, il est le supérieur et le père, il est la loi vivante.

Restait donc à la communauté, et, on nous permettra de le dire parce que cela est profondément vrai, à la république des moines, l'élection de ses abbés, pour toute garantie contre le despotisme; car, l'élection ôtée, ils tombaient sous le joug le plus dur, sous l'autorité la plus absolue.

Et en effet, dans les premiers temps, l'élection du chef de la communauté, le choix du père paraissait une chose aussi naturelle et aussi nécessaire que l'obéissance absolue aux ordres de ce père, une fois qu'il était choisi. La Règle de saint Benoît établit, comme une pratique toute simple, au chapitre LXIV, que l'abbé sera choisi par toute la communauté ou par la plus saine partie; et cependant elle ajoute que si les moines s'accordent à choisir un mauvais sujet, les évêques, les autres abbés, et même les laïques du voisinage, devront empêcher ce désordre, et procurer un digne supérieur au monastère.

Telle était, à l'origine, cette constitution vraiment naïve de la société monastique, présentant à la fois les deux plus grands contrastes, l'élection du supérieur par les inférieurs, et l'autorité absolue et sans réserve du supérieur sur les inférieurs.

On voit que ce gouvernement était fondé uniquement sur la sainteté et la perfection des uns et des autres, puisque d'ailleurs rien de ce qui nous paraît aujourd'hui si important dans toute constitution, soit pour prévenir les excès du pouvoir, soit pour assurer la bonté d'une élection, n'avait été prévu. Les fondateurs de la vie cénobitique avaient négligé ou méprisé toutes ces formes, comme si, dirigés vers la contemplation des choses divines et en même temps vers une sorte de perfection de vie terrestre, toutes ces formes devenaient pour eux sans importance, et ne méritaient pas qu'ils s'en occupassent, pressés qu'ils étaient de s'élancer à leur but, et suppléant au grossier mécanisme des sociétés laïques par l'esprit religieux qui devait brûler dans leurs cœurs.

Mais ce fut là une source de désordres et de calamités sans cesse renaissantes pour la société monastique, et qui finit par en amener la ruine. Telle est la vertu de ce qui fait vraiment la vie des sociétés, c'est-à-dire de l'esprit qui les anime, que la société monastique a pu vivre et se développer malgré l'absence de toute constitution véritable et le mépris de tout ce qu'on appelle formes; et telle est cependant l'importance de ces mêmes formes, que tous les malheurs qui attaquèrent cette société dès l'origine, et qui ont fini par la détruire, sont sortis de ce vice de son institution.

En effet de ce pouvoir sans restriction et sans limite de

l'abbé, il est résulté que les moines n'ont été, au moyen âge et plus tard, que les sujets des abbés, et non pas leurs fils; et l'excès de l'inégalité alla si loin, qu'il s'établit parmi les jurisconsultes cette étrange jurisprudence que les moines étaient les *esclaves* des abbés, qui pouvaient en disposer comme de leurs serfs. De là vint aussi ce partage qui donnait à l'abbé toute la richesse de l'abbaye, et ne laissait quelquefois pas aux moines le plus strict nécessaire.

D'un autre côté, la société laïque, profitant des discordes qui existaient dans les couvens, et de l'absence de toute forme convenue pour régler les différends, a dès l'origine, et presque sans interruption, usurpé la puissance souveraine sur les abbayes.

Nous expliquerons plus au long, au mot COMMENDE, l'histoire de ces usurpations de la société laïque sur la société en communauté. Nous nous bornerons ici à dire que, profitant de l'usage des *commendes* établi dès les premiers siècles, les rois et les seigneurs commencèrent, dès l'origine même des abbayes, à s'en arroger la possession. Chargés, à un titre ou à un autre, de les tenir pendant quelque temps en commende, de dépositaires et administrateurs provisoires qu'ils étaient ils se firent perpétuels, et le droit naturel d'élection fut suspendu par la ruse ou par la violence. Cet envahissement des abbayes était fréquent en Italie dès le ve siècle; les évêques dès lors s'en plaignaient, et, à partir de ce moment, jamais les moines ne cessèrent de s'en plaindre : on voit continuellement s'agiter ce débat dans tous les conciles.

Au commencement du IXe siècle, Charlemagne et Louis-le-Débonnaire rendirent aux moines la liberté de leurs élections; mais cette liberté ne dura pas long-temps : sous leurs successeurs, Charles-le-Chauve et Louis-le-Bègue, les commendes redevinrent communes.

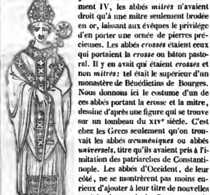
A partir de Hugues Capet, la société monastique fut du moins affranchie des comtes et des barons qui s'étaient faits abbés, ou que les rois avaient gratifiés d'abbayes, comme ils les dotaient de bénéfices militaires. Elle se rapprocha davantage du caractère ecclésiastique, elle s'immisça de plus en plus dans le sacerdoce; et, protégée par la puissance de l'Eglise, elle n'eut plus pour la conduire ou la posséder que des religieux. Mais l'abus des commendes n'en était pas moins grand; une foule d'abbayes étaient données à des religieux vivant dans le monde, espèce de fiefs dont les possesseurs étaient toutefois forcés de prendre l'habit monastique.

Les réformes venaient bien interrompre cet abus; mais après que quelques grands hommes, quelques saints pénétrés de la dignité humaine, avaient paru et réformé, à force de génie, de patience, et de sévérité pour eux-mêmes, les institutions monacales, l'abus renaissait; et toujours la possession des abbayes devenait un objet d'intrigues, un aliment de cupidité, une source de désordres. C'était là une des grandes plaies qu'il s'agissait de guérir dans les conciles du XVe siècle, alors que l'édifice catholique commençait à crouler, et que le protestantisme s'annonçait menaçant ou déjà déclaré. On ne put y parvenir : on décréta, dans ces conciles, de vains palliatifs; on écrivit des règles assez sages sur le papier; les mœurs n'étaient plus pour les soutenir. Enfin la royauté d'une part, et de l'autre la papauté, représentant dans ce contrat la société monastique, firent un compromis : c'est le Concordat de François Ier et de Léon X, en 1516. Les moines, de réforme en réforme, étaient alors divisés en plusieurs ordres très distincts. La royauté s'engagea à ne nommer à une abbaye que des religieux appartenant à l'ordre dont dépendait cette abbaye : c'était s'engager à troubler le moins possible les moines dans la forme particulière de vie qu'ils avaient adoptée; et de son côté Rome se réserva de confirmer, moyennant une taxe, les nominations faites par le roi. Les abbayes devinrent donc un apanage de la puissance royale. Quant à la chancellerie romaine, elle finit par ne voir, dans le droit de confirmation, qu'une affaire de finances, et se borna à vérifier si sa taxe était payée. La clause stipulée dans le Concordat sur la *régularité* des abbés ne fut point exécutée, et le pouvoir royal nomma sans réserve aux abbayes des séculiers tonsurés, destinés en apparence à recevoir les ordres, mais qui ne remplissaient jamais cette condition, ce qui ne les empêchait pas de jouir pendant toute leur vie des revenus de l'abbaye qu'ils avaient en commende.

Ce fut ainsi que l'institution monastique alla sans cesse en se détériorant. Les abbés se trouvèrent vivre dans le monde, et les moines dans les couvens; les abbés pleins d'opulence, et les moines souvent misérables; les uns plaidant fréquemment contre les autres; d'ailleurs tout-à-fait étrangers entre eux, par l'instruction, les lumières, le genre de vie, ou plutôt ennemis naturels, et dans la relation d'un propriétaire à son fermier, d'un maître à son ouvrier.

Ces considérations historiques étaient nécessaires pour montrer les différens caractères que la dignité d'abbé a pris suivant les époques. Nous avons voulu surtout indiquer la cause de tous les changemens que le gouvernement monastique a subis, depuis l'abbé des premiers temps jusqu'à l'abbé mondain des derniers siècles. Nous pourrions donc terminer ici cet article; mais il nous reste à parler de certaines dénominations qui se rencontrent dans les anciens ouvrages, et qu'il est bon de connaître.

La division des abbés en abbés *commendataires* et en abbés *réguliers* se trouve suffisamment expliquée par ce qui précède; nous n'y insisterons pas davantage. Mais il y a d'autres distinctions à faire : la cour de Rome, pour s'attacher plus directement les moines, donnait souvent aux abbés des priviléges et des signes honorifiques. Les abbés *mitrés* eta ent ceux qui avaient le privilége de porter la mitre; ils exerçaient sur leurs divers domaines une autorité semblable à celle des évêques. En Angleterre, avant la Réforme, ils étaient lords du parlement, et on les appelait abbés *souverains* et abbés *généraux*. Suivant une bulle de Clément IV, les abbés *mitrés* n'avaient droit qu'à une mitre seulement brodée en or, laissant aux évêques le privilége d'en porter une ornée de pierres précieuses. Les abbés *crossés* étaient ceux qui portaient la *crosse* ou bâton pastoral. Il y en avait qui étaient *crossés* et non *mitrés*: tel était le supérieur d'un monastère de Bénédictins de Bourges. Nous donnons ici le costume d'un de ces abbés portant la crosse et la mitre, dessiné d'après une figure qui se trouve sur un tombeau du XIVe siècle. C'est chez les Grecs seulement qu'on trouvait les abbés *œcuméniques* ou abbés *universels*, titre qu'ils avaient pris à l'imitation des patriarches de Constantinople. Les abbés d'Occident, de leur côté, ne se montrèrent pas moins curieux d'ajouter à leur titre de nouvelles qualifications : ainsi, Ducange parle d'un abbé de Cluny, qui, dans un concile tenu à Rome, prenait le titre d'*abbé des abbés*, et c'est au même que le pape Calixte donna aussi le nom d'*abbé cardinal*.


(Abbé.)

Les moines, dans les premiers siècles, étaient très jaloux de la puissance de leurs abbés : cette puissance faisait leur sécurité et assurait leurs franchises. On voit, soigneusement répété dans les chartes de fondation données aux abbayes de Saint-Magloire, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Victor, que l'abbé doit être le seul maître dans le couvent, et ne pas souffrir une autorité étrangère; on ne permet pas même à l'archevêque de Paris d'y mettre le pied, si ce n'est (et encore seulement lorsque l'abbé l'aura appelé) pour dire la messe et faire diverses bénédictions. Aussi ces abbés, seigneurs despotiques, possesseurs de richesses immenses, me-

naient joyeuse vie, au dire des historiens et des poètes du temps, et ainsi que l'affirme une foule d'expressions proverbiales en usage au XVIe siècle.

Martial d'Auvergne, qui était procureur au parlement, et poète distingué sous Charles VII, Louis XI et Charles VIII, nous a laissé, contre les abbés du XVe siècle, une satire qui renferme sur leur compte des détails précieux.

Trois cents ans auparavant, saint Bernard, s'indignant du luxe effréné que déployaient les abbés de son temps, et du cortége nombreux de courtisans qu'ils traînaient à leur suite, s'écriait qu'on les prendrait non pour des supérieurs de monastères, mais pour des seigneurs châtelains; non pour des directeurs de consciences, mais bien plutôt pour des gouverneurs de provinces. A cette remarque du saint, Gibbon ajoute la confession naïve d'un abbé de Bénédictins, qui disait : « Mon vœu de pauvreté me rapporte cent mille couronnes par an, et mon vœu d'obéissance m'a placé au rang des princes souverains. »

Au nombre de ces riches prélats, on peut compter, comme un des plus puissans et des plus connus, l'abbé du célèbre couvent de Saint-Germain-des-Prés, près Paris; il était ordinairement prince et cardinal, et jouissait d'un revenu considérable : il avait aux XIVe, XVe et XVIe siècles, toute juridiction, tant spirituelle que temporelle, sur le faubourg Saint-Germain. Ce fut l'archevêque de Paris Péréfixe qui lui enleva en 1668 sa juridiction spirituelle; et quelques années plus tard, en 1674, un édit royal limita sa juridiction temporelle : cependant jusqu'à la révolution l'enclos de l'Abbaye fut un lieu privilégié.

Après tous ces chefs de communautés religieuses, qui exercèrent une puissance véritable sur les moines soumis à leur hiérarchie, et par eux sur l'Église et sur la société tout entière, faut-il parler d'une dernière classe que l'on a vu nommer de ce nom pendant le XVIIIe siècle en France : j'entends parler des petits *abbés*, successeurs dégénérés des anciens et riches abbés du moyen âge. C'était avant la révolution le titre d'un grand nombre d'individus qui n'avaient pas d'autres rapports avec l'Eglise. La plupart d'entre eux n'avaient pas même reçu la tonsure, qui est, comme on sait, dans les pays catholiques romains, la marque première et distinctive du caractère religieux. C'était une espèce de gens que l'on rencontrait partout dans le monde, excepté à l'église ou dans les couvens. Il y en avait un bon nombre parmi les hommes de lettres de l'époque, et pour eux le titre d'abbé et le petit collet n'étaient autre chose qu'un passeport auprès des grands et des nobles. C'est ainsi que, de siècle en siècle, s'est amoindrie l'autorité et l'influence de cette institution, jusqu'au jour où ce mot, *Monsieur l'abbé*, jadis titre d'honneur, devint une épithète de dérision et de moquerie.

ABBESSE, supérieure de religieuses ou de chanoinesses. Les abbayes de femmes, en France, ne remontent pas au-delà du milieu du VIe siècle (567), époque à laquelle la reine Radégonde, quatrième femme de Clotaire Ier, fonda un monastère à Poitiers, sous le nom de Sainte-Croix. Cet exemple fut suivi; en peu de temps on vit s'élever de toutes parts un grand nombre d'abbayes de femmes, parmi lesquelles on peut citer, au premier rang, celles de Chelles et de Poissy.

Tout ce que nous avons dit sur le mode de nomination des abbés s'applique aux abbesses. Le droit canonique a suivi les mêmes phases pour les religieuses que pour les moines. La libre élection des abbesses par les religieuses fut continuellement entravée, et finit presque par disparaître. En France, depuis le concordat de 1516, les rois se sont constamment arrogé la nomination des abbesses. Il est vrai qu'ils s'étaient astreints à certaines règles; ainsi, par un édit de 1606, nulle religieuse ne pouvait être pourvue d'une abbaye qu'après dix ans de profession, ou six ans d'exercice dans un office claustral : mais le roi pouvait déroger et dérogeait souvent à cette disposition. La distribution de ces titres rentrait donc tout-à-fait dans les faveurs de cour. Il n'y avait que quelques monastères privilégiés de l'ordre de Saint-François qui eussent conservé la nomination de leurs abbesses.

Quant à l'autorité, l'abbesse avait les mêmes droits sur le gouvernement de son monastère que les abbés réguliers sur leurs moines; mais il y avait, sous le rapport de la direction spirituelle, une différence bien notable. Dans les derniers siècles, l'abbé régulier ou le prieur d'un monastère était toujours prêtre : l'abbesse, n'ayant pas cette qualité, pouvait bien imposer des préceptes à ses religieuses, les corriger pour leurs fautes, leur infliger même certaines punitions; mais elle ne pouvait ni les bénir ou les voiler elle-même, ni recevoir leur confession, ni les dispenser de leurs vœux, ni les excommunier. Toutes ces fonctions étaient dévolues aux évêques ou à des prêtres commis par eux à cet effet. L'idée de l'infériorité que l'on attribuait aux femmes n'est nulle part mieux marquée dans les institutions du christianisme que dans la vie cénobitique, où l'abbesse, étant la mère et la supérieure de ses filles, n'avait cependant sur elles qu'une sorte de gouvernement incomplet, en comparaison de celui des abbés.



(Abbesse.)

ABDÉRAME (ABD-AL-RAHMAN BEN ABDALLAH), capitaine renommé parmi les Arabes au commencement du VIIIe siècle, fut nommé, en 727, par le kalife de Damas Jezid, émir ou gouverneur d'Espagne. Les Arabes avaient à cette époque envahi non seulement toute l'Espagne, où ils avaient renversé la monarchie fondée par les Goths, mais ils avaient déjà, depuis une dizaine d'années, commencé à étendre leur conquête au-delà des Pyrénées. En 718, l'émir Alahour avait pénétré dans la Gaule gothique, et s'était rendu maître de Carcassonne, de Narbonne et de Nîmes. Alsamah, son successeur, s'était avancé jusque sur la Garonne, avait assiégé Toulouse, et était mort dans cette expédition, vaincu par Eudes, duc d'Aquitaine. Abdérame, une fois installé dans son gouvernement, se résolut à poursuivre cette conquête, afin de soumettre toute la Gaule à la domination de Damas, et de réaliser enfin cette parole du Prophète qui avait promis aux kalifes ses successeurs l'Occident et l'Orient. L'armée arabe, conduite par ce capitaine, entra dans la Gaule narbonnaise, prit Lyon, Dijon, toute la Bourgogne, et s'avança jusqu'aux frontières de l'Alsace; de là, revenant vers l'occident, elle s'étendit sur l'Aquitaine, prit Toulouse, Bordeaux; et, traversant la Garonne, elle ravagea la Saintonge, le Pé-

rigord et le Poitou, et arriva, en remontant la Loire, jusqu'à Tours. Cette invasion fut terrible, et nos campagnes en ont long-temps gardé le souvenir. Mais, à ce point central du royaume, une puissance plus forte que celles qu'il avait eues à vaincre jusque là attendait Abdérame, et lui barrait la route. Charles-Martel, maire du palais, à la tête d'une armée formidable, grossie encore par les débris de l'armée du duc d'Aquitaine, était campé sur les bords de la Loire; c'était au mois d'octobre 733. Après avoir passé quelques jours en escarmouches, on en vint à la bataille décisive. L'affaire commença dès le matin, et se prolongea jusque fort avant dans la nuit : l'acharnement fut extrême de part et d'autre; c'était le duel à mort entre les races conquérantes du nord et du midi, la race des Francs et la race des Arabes. Les Arabes furent vaincus; ils battirent en retraite à la faveur de la nuit, abandonnant à la discrétion des vainqueurs leur camp rempli de butin et d'immenses richesses. Ils s'en retournèrent, sans être bien vivement inquiétés, par l'Aquitaine, qu'ils achevèrent de saccager et de ruiner. Quelques chroniqueurs élèvent à plusieurs centaines de mille le nombre des hommes qui périrent dans cette grande journée. Abdérame, après avoir déployé une grande valeur, y fut tué, ainsi qu'un grand nombre de ses généraux.

Nous aurons lieu de revenir encore, en d'autres articles, sur cet évènement capital de notre histoire. Si le sort des armes avait autrement prononcé, il en aurait sans doute été de la monarchie fondée dans la Gaule par les Francs, comme de la monarchie fondée par les Goths dans l'antique Ibérie. Nos provinces, au lieu de former les duchés des grandes familles venues du Nord, seraient tombées sous la main des gouverneurs venus d'Asie. Mais les Arabes, traversant le Rhin, et continuant leur marche au travers de l'Allemagne, auraient-ils réussi à ressouder la chaîne avec ceux qui, partis par l'autre route, attaquaient l'empire grec, et menaçaient déjà Constantinople? Auraient-ils réussi à inonder l'Europe et à la tenir, et à faire disparaître du monde le nom de l'Occident pour l'attacher comme une dépendance au grand nom de l'Orient? Ce sont, à notre avis, des études historiques peu profitables que celles qui consistent à s'enquérir de ce qui serait arrivé si les évènemens avaient été différens de ce qu'ils furent en réalité. Disons cependant, s'il est vrai que ce soit le hasard qui décide du sort des batailles, que nous ne pensons pas que jamais les destinées de la chrétienté aient été remises à la vigueur d'un coup de pique ou de hache d'armes. Le christianisme était profondément implanté à cette époque dans les esprits de l'Europe, et ce n'est point avec les armes que l'on peut arracher les sentimens et les idées. L'extermination seule, à l'exemple des Hébreux dans le pays de Chanaan, ou des Espagnols dans l'Amérique, peut réussir à pareille chose. D'ailleurs, sans entrer dans plus de développemens au sujet des moyens par lesquels la Gaule aurait pu renverser la domination des Arabes à la suite de leur conquête, l'Espagne qui fut entièrement soumise par eux, et qui durant trois siècles demeura sous leur administration et leur empire, est là pour nous enseigner clairement comment notre civilisation nationale, après s'être enrichie par un contact momentané avec la civilisation arabe, aurait pu s'en affranchir pour se continuer ensuite librement dans le chemin de son perfectionnement naturel.

ABDÉRAME Ier (Abd-al-Rahman ben Ma'ouyah), premier kalife de la dynastie ommiade en Espagne. Lorsque la famille des Abbassides enleva le kalifat de Damas à la famille des Ommiades, tous les membres de cette dernière famille furent impitoyablement mis à mort; un seul s'échappa, c'était Abdérame; il se réfugia en Afrique parmi les Berbères de l'Atlas, et y vécut quelque temps obscur. Les Arabes d'Espagne, qui désiraient s'affranchir de la domination de Damas et constituer un état indépendant, ayant eu connaissance de sa retraite, l'appelèrent à eux. Debarqué sur les côtes d'Espagne, avec quelques cavaliers seulement, son parti ne tarda pas à se grossir; il s'avança alors sur Cordoue, mit en pleine déroute l'émir qui l'y attendait à la tête de son armée, et entra triomphant dans la capitale. Ce fut en 756 que, par suite de cette victoire, Cordoue devint la rivale de Damas, et le centre d'un kalifat nouveau, le kalifat d'Espagne.

Durant les premières années de son règne, Abdérame eut à soutenir des guerres presque continuelles contre les partisans de la dynastie abbasside, qui la regardaient comme un usurpateur. Parmi ces guerres, les unes lui furent suscitées par les partis qui se formaient dans les provinces de l'Espagne; les autres par les armées qui furent expédiées des provinces d'Afrique contre lui par les kalifes de Damas. Pendant ce temps, Pepin, fils de Charles-Martel, étant monté sur le trône, avait repris les armes de son père contre les Arabes qui s'étaient répandus sur la Gaule; il avait reconquis sur eux les provinces méridionales qu'ils occupaient depuis quarante ans, et les avait définitivement chassés au-delà des Pyrénées. En 778, Charlemagne, attiré par les gouverneurs de Saragosse et de Huesca, qui promettaient de lui livrer leurs provinces, traversa les Pyrénées, et entra en Espagne; mais repoussé assez promptement, après avoir pris quelques places de l'Aragon et de la Navarre, il fut obligé de repasser les monts. C'est dans cette retraite fameuse que périrent Roland et la fleur de la chevalerie française, attaqués à l'arrière-garde par les montagnards révoltés.

L'agression de Charlemagne fut la dernière guerre qu'Abdérame eut à combattre. Il y avait quinze ans qu'il avait pris les armes pour fonder son empire, et constituer l'indépendance et l'unité de l'Espagne, et depuis ce temps il lui avait été à peine permis de les déposer un instant. Son règne commença pour l'Espagne une ère de civilisation et de prospérité. Son autorité fut toujours douce et modérée, et, loin d'opprimer les chrétiens, il leur accorda une charte qui leur conservait leurs anciens priviléges, et leur permettait de se régler par leurs lois civiles et religieuses. Il fonda dans la plupart des villes des écoles savantes et des bibliothèques, et s'empressa d'appeler à Cordoue les savans les plus illustres, au milieu desquels il se plaisait à vivre, et dont la réunion formait une sorte d'académie. On dit que ce fut lui qui planta dans le jardin de son palais le premier palmier qui ait été vu en Espagne; cet arbre est comme un symbole de la civilisation arabe, qui a été importée par lui, et dont bien des traits se retrouvent encore dans le caractère général de l'Espagne.

Il mourut en 787, après avoir régné trente-deux ans, et avoir désigné pour son successeur Hischem, le plus jeune de ses enfans. Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en citant textuellement les dernières instructions d'Abdérame à son fils, telles qu'elles sont rapportées par les historiens arabes :

« Rappelle-toi, mon fils, que les royaumes sont à Dieu; qu'il les donne et les ôte à qui il lui plaît. Rendons grâce à sa bonté divine de ce qu'il a déposé en nos mains l'autorité suprême, et faisons sa sainte volonté; ce qui veut dire : Faisons le bien de tous les hommes, et particulièrement de ceux qu'il nous a confiés.

» Rends une justice égale aux pauvres et aux riches, car l'injustice est le chemin de la perdition. Sois toujours doux et clément envers ceux qui dépendent de toi, car ils sont tous les créatures de Dieu.

» Confie le gouvernement des provinces à des hommes sages et expérimentés; châtie sans pitié les ministres qui oppriment le peuple. Traite tes soldats avec douceur et fermeté; qu'ils soient les défenseurs de l'État, et non ses dévastateurs. Encourage et protège les laboureurs; ce sont eux qui nous donnent notre subsistance.

» Ne cesse jamais de mériter l'affection de tes peuples : dans leur bienveillance est la sûreté de l'État; dans leur frayeur, son danger; dans leur haine, sa ruine certaine. Fais que tes peuples te bénissent, et qu'ils vivent heureux et tran-

quilles sous ta protection; c'est là qu'est la gloire et le bonheur d'un roi.»

ABDÉRAME II, arrière-petit-fils du précédent, fut appelé au kalifat d'Espagne à la mort du kalife Alhakem son père, en 820. Les premières années de son règne furent employées à apaiser quelques troubles suscités par son grand-oncle, Abdallah, fils d'Abdérame Ier. Abdallah fut battu et complètement défait par son neveu, qui, loin d'abuser de sa victoire, lui accorda généreusement son pardon. En 835, les nouveaux conquérans qui commençaient à déborder du nord, les Normands, vinrent eux-mêmes dans leur invasion choquer contre l'invasion arabe : ils entrèrent en Espagne par le littoral, parcoururent l'Andalousie, prirent plusieurs villes, et pillèrent Cadix et les faubourgs de Séville. Abdérame, à la tête de ses cavaliers du midi, leur livra bataille, et les força à se rembarquer sur leurs vaisseaux. C'est sous le règne de ce prince que l'on voit les chrétiens d'Espagne reprendre vie, et faire quelques mouvemens. Des prédicateurs et des réformateurs, entraînés par le zèle religieux, excitaient la foi des fidèles, cherchaient à ranimer l'enthousiasme, et à remettre en honneur le nom du Christ, écrasé par l'ascendant et la puissance du nom de Mahomet. Abdérame fut obligé de prendre des mesures de répression contre eux; il alla même, afin d'agir plus efficacement, jusqu'à convoquer à Cordoue un concile, qui enjoignit aux chrétiens plus de réserve et de menagement. Mais tous ces efforts devaient être vains devant la destinée qui emportait vers le christianisme l'esprit des peuples d'Occident. Un petit noyau de chrétiens indépendans s'était réfugié dans les montagnes des Asturies lors de la conquête de l'Espagne, au commencement du VIIIe siècle, et depuis lors il s'y était maintenu, malgré toutes les attaques des Arabes : c'était là que couvait, dans sa modeste mais honorable fortune, la monarchie future des Espagnes. Abdérame soutint la guerre contre eux pendant quelques années, mais il ne les renversa pas; quant à eux, se soutenir, c'était vaincre. Deux seigneurs français, obligés de fuir la France, s'étaient rendus en Espagne, et avaient constitué deux états chrétiens indépendans, en soulevant deux provinces des Arabes, la Navarre et l'Aragon. La Catalogne obéissait également à une famille française. La conquête arabe, loin de continuer à s'étendre, commençait donc à céder devant l'Occident, qui la repoussait. Les barrières des Pyrénées étaient franchies, et les chrétiens occupaient tout le nord de l'Espagne, depuis les bouches du Duero jusqu'à celles de l'Ebre.

Abdérame mourut en 852, laissant le kalifat à son fils Muhamad.

ABDÉRAME III, surnommé par les chrétiens LE MAGNANIME, monta sur le trône des kalifes d'Espagne en 911. Il était arrière-petit-fils du kalife Muhamad, et succéda au kalife Abdallah, son aïeul. Outre les difficultés causées par les chrétiens, plusieurs soulèvemens de provinces et des guerres civiles étaient venus aggraver la situation délicate du kalifat d'Espagne. Des mécontens, composés en grande partie d'Arabes d'Afrique, de dissidens, de juifs, et de toute sorte de peuple, avaient commencé à lever l'étendard de la révolte, sous les ordres d'un aventurier hardi, nommé Hafssoun. Après la défaite de Hafssoun, qui fut écrasé en bataille rangée par le kalife Muhamad, en 852, le mouvement ne s'était point apaisé, et il se continuait toujours, avec une activité diverse, sous la direction de Kaleb, fils de Hafssoun. Les rebelles occupaient les provinces du nord et les montagnes, et de là ils prenaient appui, soit sur les chrétiens des Asturies, soit sur ceux de la Navarre, et menaçaient le kalifat d'une hostilité perpétuelle. La guerre contre les Hafssoun fut le premier objet dont s'occupa Abdérame; il sentait que c'était là le vice essentiel qui attaquait la stabilité de son empire. La guerre fut longue, tant la rébellion avait déjà jeté de toutes parts des racines profondes, et tant le recrutement lui était facile. Ce fut en 927 seulement que la prise de la ville importante de Tolède, occupée depuis longues années par les rebelles, vint mettre fin à cette révolte, dont la direction avait passé de l'aïeul aux petits-enfans comme une dynastie, et dont le mouvement, continué sans interruption sous quatre kalifes successifs, avait duré soixante ans. Pendant ce temps, les chrétiens n'avaient pas négligé d'augmenter leurs forces, au détriment de celles des Arabes : le siége du gouvernement du petit état des Asturies avait été transporté d'Oviédo à Léon, et il formait désormais un petit royaume; la Navarre s'était agrandie, de son côté, de quelques villes d'Aragon et de toute la province de Rioja. En 921, l'armée combinée des rois de Léon et de Navarre avait été battue par Almudafar, oncle du kalife; mais les Arabes s'étaient contentés de vaincre leurs ennemis sans les poursuivre à outrance, de sorte qu'en peu d'années les deux rois chrétiens avaient trouvé moyen de regagner leur première position. En 935, le gouverneur de Santarin, mécontent du kalife, s'aboucha secrètement avec Ramire II, roi de Léon, et lui livra ses places et une partie de ses troupes. Les Espagnols, enhardis par ce succès, s'avancèrent audacieusement vers les provinces du midi, entrèrent dans le Portugal jusqu'à Lisbonne, et, se dirigeant de là vers l'intérieur, ils vinrent jusqu'à Madrid, qu'ils pillèrent. Abdérame, à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes, marcha contre eux, les repoussa, et leur enleva la ville de Zamora. Mais l'année suivante, en 939, Ramire, ayant repris les hostilités, enleva de nouveau cette ville aux Arabes. A la suite de cette lutte opiniâtre, où tant de sang avait été inutilement versé de part et d'autre sans rien amener de décisif pour les destinées de l'Espagne, on convint d'une trêve de dix ans.

Pendant que l'attention du kalife était ainsi tournée vers le nord, d'abord par la guerre contre les Hafssoun, et ensuite par celle contre les chrétiens, d'autres évènemens sollicitaient ses armes vers l'Afrique. En 930, il y envoya une armée pour réintégrer dans le royaume de Fez la dynastie des Edrysites. Les tentatives de l'Egypte contre Fez lui causèrent encore, à diverses reprises, quelques embarras de ce côté; mais il les maîtrisa heureusement, et son règne s'acheva dans une paix féconde et glorieuse. Une conspiration ourdie par un de ses fils, qu'il fut obligé de faire mettre à mort, vint seule troubler le repos et la fortune de ses derniers jours. Il mourut en 961, âgé de soixante-douze ans, et en ayant régné près de cinquante. Le règne de ce grand prince est un des plus illustres de tous ceux de sa dynastie : il contribua puissamment à la civilisation et à l'embellissement de l'Espagne; il encouragea le commerce et la marine, et fonda un grand nombre d'écoles et de mosquées; ce fut lui qui institua à Cordoue cette académie de médecine qui eut tant de célébrité, même chez les chrétiens. Un des plus beaux monumens de l'architecture arabe, le palais de Médina-Azarah, à quelques lieues de Cordoue, est un des restes de la magnificence orientale dont il entoura sa couronne. C'est là qu'il vivait au milieu des délices d'une cour brillante, entouré de la compagnie des savans et des poètes de son empire. Voici cependant les mémorables paroles que cet homme, comblé de tous les dons de la puissance et de la fortune, a consignées dans son testament, comme un triste avertissement à ceux qui ambitionnent l'éclat des trônes :

« Cinquante ans se sont écoulés depuis que je suis kalife. Richesses, honneurs, plaisirs, j'ai joui de tout, tout épuisé. Les rois mes rivaux m'admirent, me craignent, et m'envient. Tout ce que les hommes désirent m'a été prodigué par le ciel. Dans ce long espace d'un bonheur apparent j'ai compté le nombre des jours où je me suis jugé heureux : ce nombre se monte à quatorze. Humains, appréciez la grandeur, le monde, et la vie ! »

Il eut pour successeur son fils Alhakem, qu'il avait déjà associé à son trône depuis long-temps pour le soulager dans la charge des affaires.

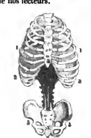
ABDICATION se dit de l'acte par lequel un roi abandonne volontairement son pouvoir. A proprement parler, c'est une démission; mais la différence qui sépare la condition d'un roi de celle d'un simple magistrat lui donne une tout autre solennité : dans une monarchie, l'Etat, étant toujours directement lié à la personne de son chef, ne manque pas de ressentir un contre-coup plus ou moins vif de tous les accidens qui se rapportent à cette tête privilégiée. D'ailleurs, bien que l'abdication soit censée, en général, un acte volontaire, elle l'est en réalité fort rarement; les rois abdiquent bien souvent à la manière de ces officiers qui, par suite d'une mauvaise affaire, envoient eux-mêmes leur démission pour s'éviter l'humiliation d'être cassés malgré eux; c'est couvrir la honte d'une fuite avec les apparences d'une retraite. L'histoire présente cependant quelques exemples d'abdications spontanées, mais ils sont rares. Le plus célèbre est, sans contredit, celui que donna l'empereur Charles-Quint, qui, au faîte de la prospérité, lassé de l'éclat de sa grandeur et du fardeau de son gouvernement, abdiqua, de son plein gré, en faveur de son fils, et alla chercher le repos et le loisir dans la tranquille demeure d'un couvent. De notre temps, l'empereur Napoléon, pressé par les armes ennemies, et n'ayant plus devant lui que la chance d'une guerre incertaine et désastreuse pour le pays, aima mieux séparer sa fortune de celle de la France, et signa l'abdication qui devait le conduire en exil. Plus récemment encore, Charles X, qui avait brisé lui-même le lien fictif qui l'attachait à son royaume, se trouvant abandonné des siens, et repoussé par le consentement unanime du peuple, donna, avant d'être éconduit hors du territoire, une abdication qui mérite bien plutôt d'être considérée comme un hommage rendu par ce vieux monarque aux principes féodaux et à l'étiquette des cours, que comme un acte politique vraiment significatif. Au surplus, en demeurant logiquement dans les théories du droit divin, on pourrait poser en question de savoir si l'abdication doit être permise à un roi. Le pouvoir royal étant une charge directement octroyée par Dieu, celui qui en est revêtu peut-il s'en démettre à sa fantaisie? La royauté sacrée par le pontife n'est-elle point une sorte de prêtrise? Et l'intervention de Dieu ne devrait-elle pas être aussi nécessaire pour changer en simple particulier une majesté inviolable que pour produire le changement contraire? Celui qui ne s'est point fait n'a point l'autorité de se défaire. Si la Providence donne aux rois le privilége de régner, comme elle donne aux hommes le privilége de vivre, on n'a pas plus le droit, sans son consentement, d'abdiquer la royauté que d'abdiquer la vie : l'abdication devient un suicide. Au reste, ces questions, jadis si graves, ne sont plus, depuis les grands enseignemens de la révolution française, que des débats futiles. On s'occupe aujourd'hui bien plutôt de la condition des peuples que de celle des rois; et les peuples, comme on l'a dit, ne donnent jamais leur démission.

ABDOMEN. L'abdomen tire son nom du verbe latin *abdere*, cacher, parce que les différentes parties qu'il renferme sont dérobées entièrement à notre vue. Dans la langue ordinaire, l'abdomen est connu sous le nom de *ventre* ou *bas-ventre*.

A mesure qu'on avance dans les divers degrés de l'échelle animale, l'abdomen se développe de plus en plus; le nombre des parties qu'il renferme devient plus grand, et de nouveaux organes, de nouvelles fonctions rendent la vie de l'animal plus compliquée et plus unitaire. Bientôt le ventre n'est plus une simple poche, composée seulement d'une masse gélatineuse, comme chez les êtres inférieurs; chez les poissons et les reptiles, des os lui servent déjà de charpente, et chez les oiseaux on trouve déjà les rudimens d'un diaphragme, qui le sépare de la poitrine. Mais nous ne pourrions entrer, sans nous livrer à des développemens trop étendus, dans l'examen des diverses transformations que subit cette partie du corps dans les diverses classes d'animaux; nous nous contenterons d'examiner avec plus de détail ce qu'on entend par abdomen chez l'homme.

Le tronc de l'homme se divise en deux parties qui renferment chacune des organes très essentiels, la poitrine et l'abdomen. Ces deux cavités, jointes à celle du crâne, forment ce qu'on appelle les trois grandes cavités splanchniques ou viscérales de l'économie animale. Il est d'autant plus important de les faire connaître, qu'elles sont le théâtre où se passent les principales fonctions de l'organisme, et qu'il n'existe peut-être pas de maladie un peu importante qui n'ait son siége dans l'une d'elles, ou du moins qui n'y vienne retentir.

On peut enlever par la pensée toutes les parties molles dont le tronc est revêtu, et il reste alors ce qu'on appelle son squelette : c'est la figure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.



(Fig. 1.)

L'abdomen est situé à la partie inférieure du tronc. Le diaphragme (1, 1, 2, 2) le sépare par en haut de la poitrine; en bas il est terminé par le bassin (3, 3), sur lequel les membres inférieurs viennent prendre leur point d'appui. Sa forme est oblongue de haut en bas, et comprimée d'arrière en avant. Il est borné en arrière par les vertèbres lombaires. Plusieurs muscles larges, aplatis, et dont les fibres présentent des entrecroisemens divers, forment ses parois antérieure et latérales.

On divise l'espace occupé par l'abdomen en plusieurs régions. En menant une ligne horizontale (1, 1, fig. 2) à la hauteur de la septième côte environ; une autre suivant la partie antérieure du bassin (2, 2); et sur celles-ci, deux autres, allant de la septième côte au bassin, on a dans la paroi antérieure trois régions : une supérieure ou *épigastrique*, une moyenne ou *ombilicale*, une inférieure ou *hypogastrique*. Dans les parois latérales sont, en haut, les *hypocondres*, au milieu les *flancs*, en bas les *fosses iliaques*. Deux régions concourent à former la paroi postérieure; en haut la région *lombaire*, en bas la région *sacrée*. On distingue également deux régions à la paroi inférieure; l'une antérieure ou *génitale*, l'autre postérieure ou *anale*.


(Fig. 2.)

Nous avons considéré l'abdomen, sous le rapport physiologique, comme destiné à renfermer surtout les organes de la digestion. Il contient en effet l'estomac, les intestins, la rate, le foie et sa vésicule, le pancréas, l'épiploon, le mésentère, les vaisseaux lactés, et le canal thoracique. Ces diverses parties concourent toutes à la transformation des alimens en chyle. Une autre classe de viscère occupe aussi une portion de la cavité ventrale : ce sont les organes qui président à l'excrétion et à la sécrétion de l'urine, et les organes internes de la génération.

Une membrane séreuse, appelée *péritoine*, tapisse tout l'intérieur de l'abdomen et la plupart des organes que nous venons d'énumérer.

Sous le rapport pathologique, l'étude de l'abdomen mérite le plus grand intérêt. Son exploration est souvent utile au médecin, pour établir le diagnostic des diverses maladies dont il peut être le siége. Ces maladies sont très nombreuses;

mais ce sujet appartient aux ouvrages de médecine, et notre intention n'est point de l'aborder ici.

ABDOMINAUX, deuxième ordre des poissons ordinaires suivant la classification de M. Cuvier, appartenant à la division des malacoptérigiens ou poissons à rayons mous. Les abdominaux se distinguent très facilement de tous les autres poissons à cause de la position de leurs nageoires ventrales, qui se trouvent suspendues sous l'abdomen, en arrière des pectorales, et sans aucune relation avec les os de l'épaule. Cet ordre comprend la plus grande partie des poissons d'eau douce, d'autres qui, ainsi que les saumons, vivent tantôt dans la mer et tantôt dans les fleuves, et enfin d'autres, comme les harengs, qui vivent exclusivement dans la mer. Nous donnons ici la figure d'un saumon, afin de bien indiquer la position de ces nageoires caractéristiques.



(Saumon.)

Les abdominaux se subdivisent en cinq familles : 1° Les *cyprinoïdes*, dont la bouche est peu fendue, les mâchoires faibles, le plus souvent sans dents, et bordées par les intermaxillaires ; ce sont les moins carnassiers des poissons : les carpes, les ables, les goujons, etc., appartiennent à cette famille. 2° Les *esoces* ont en général les mâchoires solides et bien garnies, un intestin court et sans cœcums ; ils sont très voraces ; les uns habitent dans les eaux douces comme les brochets, les autres dans la mer d'où ils remontent quelquefois dans les rivières ; quelques uns, comme certains poissons volans, uniquement dans la mer. 3° Les *siluroïdes* n'ont point d'écailles, mais seulement une peau lisse, ce qui les distingue très bien de tous les autres abdominaux ; quelques uns portent en arrière de la nageoire dorsale une adipeuse comme les saumons. Le silure, qui se trouve dans quelques rivières d'Allemagne, est le plus grand de nos poissons d'eau douce, et atteint quelquefois jusqu'à trois cents livres. Les poissons de cette famille appartiennent surtout aux rivières des pays chauds. 4° Les *salmones*, qui ont le corps écailleux et une nageoire adipeuse, c'est-à-dire uniquement remplie de graisse, à la suite de la première dorsale ; leur intestin est garni de cœcums, et ils sont d'un naturel vorace : les saumons, les truites et les éperlans sont de cette famille. 5° Les *clupes* n'ont point de nageoire adipeuse, leur corps est écailleux, et le bord de leurs mâchoires supérieures est formé par les maxillaires comme chez les truites : les harengs, les anchois, les aloses peuvent en servir d'exemple.

Ces généralités nous suffisent pour ce moment ; dans des articles spéciaux, nous reviendrons sur les espèces de cet ordre qui présentent un intérêt particulier, soit par elles-mêmes, soit par l'utilité que les hommes en retirent.

ABEILARD (Pierre). En tête des Œuvres d'Abeilard et d'Héloïse, imprimées pour la première fois au commencement du XVIIe siècle (1616, 4 vol. in-4°), se trouve une Lettre d'Abeilard à un ami, où il raconte lui-même ses malheurs. C'est cette lettre qui, étant tombée dans les mains d'Héloïse, donna lieu à cette touchante correspondance des deux amans que Bussy, Pope, et Colardeau, ont gâtée par la déclamation et l'affectation.

Cette Vie d'Abeilard écrite par lui-même est un chef-d'œuvre. Plus connue, elle prendrait place à côté des *Confessions* de saint Augustin, de Dante, de Pétrarque, de Jean-Jacques Rousseau. Le nombre des grands hommes qui ont ouvert tout leur cœur et dévoilé toute leur vie à l'humanité est bien petit, et cette rareté les rend plus précieux encore.

En lisant cette simple et sincère confession, on connaît Abeilard, et on se fait une idée de son siècle. On se représente ordinairement le XIIe siècle comme un temps de pure barbarie, la scolastique comme un fatras inintelligible, et Abeilard comme un ergoteur à qui on ne fait volontiers grâce qu'en faveur de ses romanesques amours. Ces jugemens légers seront un jour révisés, et on sera étonné, suivant le mot de Leibnitz, de la quantité d'or que l'on trouvera dans ce prétendu fumier de la barbarie scolastique.

Nous nous bornerons, dans l'article qui va suivre, au récit des évènemens de cette vie triste et glorieuse, nous réservant de montrer à l'article SCOLASTIQUE, le rôle éminent d'Abeilard dans cette époque de la pensée que les historiens de la philosophie ont appelée le premier âge de la scolastique.

Abeilard naquit, en 1079, dans le petit bourg de Palais, près de Nantes, où l'on voit encore les ruines d'un ancien château-fort, que la tradition du pays dit être le lieu de sa naissance. Son père s'appelait Bérenger : « La nature, dit-il, m'avait donné une intelligence qui me rendit l'étude très facile. Mon père, avant de ceindre l'épée, avait été assez bien instruit dans les lettres, et il se prit plus tard pour elles d'une telle passion, qu'il voulut que tous ses enfans reçussent une éducation savante avant d'être formés au métier des armes. J'étais son premier-né, et il me fit élever avec d'autant plus de soin, qu'il me chérissait davantage. De mon côté, plus j'avançais dans l'étude, plus je me sentais d'ardeur ; si bien, qu'abandonnant à mes frères tous mes droits d'héritage et d'aînesse, dédaigneux de l'éclat de la gloire militaire, j'aimai mieux m'enrôler sous les enseignes de Minerve que sous celles de Mars. Et comme je préférais la dialectique à toutes les autres branches de la philosophie, j'échangeai les armes de la discussion contre celles de la guerre, et les triomphes de la logique contre les trophées des batailles. Je me mis à parcourir les provinces en disputant ; et partout où j'apprenais que cet art était cultivé, j'y courais pour me mêler à ces luttes péripatéticiennes. »

Le plus célèbre maître en cet art de scolastique, renouvelé, en effet, des péripatéticiens et des anciens rhéteurs, était alors Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, qui tenait, en ce moment, les écoles du Cloître avec une grande célébrité. Abeilard suivit ses leçons, et en fut d'abord aimé. Mais bientôt il se piqua de l'emporter sur son maître, et engagea des controverses où Guillaume n'eut pas toujours l'avantage.

La controverse entre eux roulait principalement sur la question des *universaux*, qu'Abeilard regarde, avec raison, comme le fondement même de toute la dialectique. Les scolastiques s'étaient divisés sur cette question en *réaux* et en *nominaux*. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce sujet ; nous expliquerons, aux mots que nous venons de citer, les détails de cette grande querelle, qui, commencée, un peu avant Abeilard, par Roscelin, clerc ou chanoine de Compiègne, dura pendant plusieurs siècles, et qui dure encore sous d'autres noms ; car c'est toujours au fond l'éternelle querelle de l'analyse et de la synthèse, et ce n'est pas sans raison que Bayle a vu le panthéisme dans un des deux camps de cette scolastique du douzième siècle, si méprisée des écrivains du dix-huitième. Nous nous bornerons à dire ici qu'Abeilard soutenait contre Guillaume l'individualité, l'existence individuelle, tandis que Guillaume, au moins par les termes qu'il employait, faisait disparaître les individus pour ne laisser apercevoir que les idées générales, les universaux.

Il était naturel qu'Abeilard, vainqueur dans l'école de Champeaux, eût l'ambition de devenir maître lui-même. Ne pouvant enseigner dans Paris, il porta ses vues sur Melun, ville où la cour résidait quelquefois. Il obtint une permission à cet effet, et professa, à Melun, la dialectique avec beaucoup d'éclat. Mais cette ville lui parut bientôt trop éloignée de Paris, et il se transporta à Corbeil. Il tomba malade, sur ces entrefaites, par suite de ses excès de travail, et fut obligé d'aller se reposer quelque temps en Bretagne.

lui jetant pour appât des entrailles placées dans un panier, d'où le poisson ne peut plus sortir une fois qu'il y est entré. Elle sert à son tour d'appât pour la pêche des truites et des brochets.

Les autres espèces d'ables, sont : l'*aphie*, dont l'iris est d'un rouge très prononcé, et la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure. On la rencontre dans les fleuves du nord de l'Europe et au voisinage de leur embouchure. Dans la Norwège, la Suède, l'Allemagne septentrionale et orientale, et jusque dans les versans de la mer Caspienne, on rencontre une autre espèce d'able connue sous le nom d'*aspe*. Sa tête est très petite par rapport au reste du corps. Elle a le dos noir, les côtés bleuâtres et les parties inférieures variées de rouge à reflets métalliques. Sa chair est molle, mais grasse, de bon goût et fort estimée. La *bourière*, au contraire, qui habite les eaux pures et courantes de l'Allemagne, a une chair amère. C'est un petit poisson qui n'a pas plus de deux pouces de long sur un demi-pouce de large, et qui semble transparent. Il a le dos verdâtre, le ventre d'un blanc argenté, et les nageoires inférieures rougeâtres. La *chevanne* ou *jesse* est le plus grand de tous les ables. Il pèse jusqu'à dix livres; sa vie est extrêmement dure, et il nage avec beaucoup de vitesse dans les eaux rapides des fleuves de l'Europe, et particulièrement dans le Danube. On estime qu'une de ses femelles peut donner environ 100,000 œufs dans les mois de mars et d'avril. Sa chair est molle et de bon goût. Il a le dos et les opercules bleus, les flancs nuancés de bleuâtre et de jaune; le ventre est d'un blanc argenté, les nageoires inférieures d'un violet clair, et la caudale bordée de bleu. Le *meunier*, qui habite les lacs de toute l'Europe, est aussi d'une assez grande fécondité. On estime que, du mois de mars à celui de mai, sa femelle pond environ 20,000 œufs. Il pèse d'une livre à une livre et demie. Ses écailles sont garnies de petits points noirs à leur pourtour, son dos est verdâtre, son ventre argenté, et ses nageoires inférieures nuancées de belles teintes rouges. L'*orfe*, dont la beauté a été comparée à celle de l'un des plus beaux poissons connus, la *dorade* de la Chine, a 16 pouces de longueur; sa tête et son corps sont d'une superbe couleur orange et très brillans, ses nageoires inférieures rouges, ses flancs blanchâtres et métalliques. Il habite les rivières de l'Allemagne australe, de la Russie et de l'Angleterre. Sa chair est assez bonne. La *rousse* ou *rosse* est une espèce très commune en France, et on la retrouve jusqu'en Perse. Ses mâchoires sont égales et ses lèvres d'un rouge assez vif. Elle a le dos noirâtre, le ventre argenté, les nageoires de la poitrine et de la queue d'un brun clair, celles du ventre et de l'anus d'un rouge de sang. Enfin, la *sarve*, qui habite les fleuves de l'Europe, et surtout ceux de la Hongrie et de la Russie méridionale, d'où elle descend quelquefois dans la mer Noire et dans la mer Caspienne, offre aussi une très grande variété de couleurs.

ABLUTION. On nomme ainsi une cérémonie commune à un très grand nombre de religions, et qui consiste à aider par le lavage de l'eau l'enlèvement de certaines souillures spirituelles ou matérielles. Le plus grand symbole de l'ablution peut être pris dans le récit que fait la Genèse du déluge universel. Les hommes ayant vicié par leur corruption et leur iniquité la pureté première de leur race, Dieu se décide à effacer avec l'eau toute cette souillure de dessus la terre, et la terre est ainsi rendue à sa netteté primitive. Dans l'Orient, où l'entretien du corps demande des bains fréquemment répétés, et où l'ardeur du climat, portant toute chair à se gâter, fait de la propreté une loi de première nécessité, les législateurs ont toujours établi l'ablution comme une des pratiques principales du culte religieux.

Dans le vaste catalogue des dévotions pratiquées de temps immémorial dans l'Inde, l'eau joue toujours un grand rôle : « La souillure des membres est enlevée par l'eau, dit Manou (liv. V, 109); celle de l'esprit par la vérité. » Et comme pour arriver à la vérité il faut posséder un corps net, il s'ensuit que, d'après ce code, toutes les prières doivent commencer par une ablution. Tous les jours, après s'être baigné, le Brahmane, lorsqu'il est bien pur, doit ouvrir sa journée par une libation d'eau fraîche aux dieux, aux saints, et aux mânes. Avant le repas, on doit également faire une ablution, mais seulement sur quelques parties du corps, qui varient selon la caste où l'on est né. « Un Brahmane, dit Manou, est purifié par l'eau qui descend jusqu'à sa poitrine; un Kchatriya, par celle qui va dans son gosier; un Vaisya, par celle qu'il prend dans sa bouche; un Soudra, par celle qu'il touche du bout des lèvres (liv. II, 62). » C'est ainsi que la pureté relative est d'autant plus difficile à gagner, que la caste dont chaque individu fait partie est d'un rang plus élevé.

Moïse, dans les institutions qu'il a données à son peuple, a fixé un grand nombre de cas où l'on doit recourir à l'ablution; mais il n'a jamais fait de cette cérémonie un acte que l'on dût, pour ainsi dire, répéter à toute heure du jour. Cette différence tient peut-être à ce que l'eau, dans les campemens qu'occupaient alors les juifs, était une chose bien moins commune et moins facile à se procurer, que sur les bords du Gange et de ses nombreux affluens. Le lavage du corps et des vêtemens était principalement imposé dans le cas où l'on avait touché ou mangé quelque animal impur, et l'on sait que ces animaux étaient en assez grand nombre, et dans le cas de la lèpre et de quelques autres infirmités corporelles les plus fréquentes.

Le mahométisme, dans lequel on retrouve tant de pratiques fournies ou plutôt encore inspirées par le judaïsme, est une des religions où la cérémonie de l'ablution est le plus en usage. Les Mahométans sont tenus à faire cinq ablutions par jour; ces ablutions consistent à se laver le visage, une partie de la tête, la barbe, les mains, les bras jusqu'au coude, et les pieds jusqu'à la cheville; cette dernière partie n'est d'obligation que dans une seule des cinq ablutions, ordinairement celle du matin. Toutes ces pratiques doivent être accompagnées de l'intention religieuse, et accomplies en prononçant certaines formules. Une multitude d'accidens journaliers exigent une ablution nouvelle; la lotion complète de tout le corps est imposée à tous les fidèles chaque vendredi avant la prière de midi; elle est également prescrite dans diverses circonstances assez communes, et notamment à la suite des caresses conjugales. Enfin, le lavage des vêtemens est ordonné chaque fois que ces vêtemens se sont trouvés en contact avec quelque animal ou quelque substance frappée d'impureté légale. L'institution de l'ablution est d'autant plus sacrée, qu'il est dit qu'elle fut révélée au prophète par l'ange Gabriel, le jour même qu'il lui révéla pour la première fois le Coran. Comme la grotte où se trouvait le prophète était entièrement sèche, l'ange frappant du pied, fit jaillir du sol une source d'eau vive, et procédant à l'ablution, il commanda à Mahomet d'en faire autant. De cette loi si sage, quelle que soit la vérité du fondement sur lequel elle est établie, il est résulté un grand bien pour l'hygiène générale des peuples musulmans; il n'est pas un village, si misérable qu'il puisse être d'ailleurs, qui ne possède ses bains publics. Certes, sous ce rapport, il y a loin de la civilisation de nos campagnes à celles des pays dans lesquels domine la foi mahométane. Dans les villes, outre les établissemens somptueux dans lesquels on n'est admis qu'en payant, il y a des établissemens considérables fondés par la magnificence des princes, ou par les legs des personnes charitables, dans le genre des fondations pieuses du moyen âge, et dans lesquels les pauvres peuvent se livrer aux pratiques de propreté qui leur sont imposées par la dévotion. La consommation d'eau qui se fait dans une ville mahométane est beaucoup plus grande que celle qui se fait dans une ville chrétienne; les eaux de la campagne sont soigneusement recueillies, et viennent alimenter des fontaines répandues de tous côtés avec élégance et profusion. Les eaux dont on se sert sont également soumises à diverses conditions de pureté. L'eau

mais on ne put s'accorder sur les conditions, et Abeilard obtint du roi la permission de vivre où il lui plairait. Il se fixa dans une campagne déserte entre Troyes et Nogent, sur les bords de la petite rivière d'Arduzon : là il se bâtit un oratoire de chaume et de bone, sous lequel il eût trouvé le repos, si la célébrité qui le suivait partout n'eût rassemblé autour de lui une foule d'auditeurs, qui se bâtirent des cabanes à côté de la sienne, et qui s'assujettirent à l'austérité de sa vie pour jouir de sa société et de ses leçons. On dit qu'il se vit, dès la première année, jusqu'à six cents disciples.

Les disciples d'Abeilard avaient rebâti son oratoire en pierre et en bois. Il le consacra au Saint-Esprit consolateur, sous le nom du Paraclet, en mémoire des consolations qu'il avait éprouvées en ce lieu. Il n'y eut pas jusqu'à ce nom de Paraclet qui ne devînt contre lui, pour ses nombreux ennemis, un texte de persécution. Au reste, la persécution ne le faisait pas taire, car sa foi était aussi sincère que profonde. Il méprisait la censure prononcée contre lui au concile de Soissons. Il recommença, au Paraclet, à s'expliquer sur la trinité; il ajouta, au dire de ses adversaires, à cette hérésie fondamentale, de nouvelles erreurs sur la grâce, sur la rédemption, sur le péché originel.

Saint Bernard, lui-même, sortant de la douceur naturelle de son caractère, suscita tant de troubles à notre philosophe, qu'il fut tenté plusieurs fois de quitter l'Europe, et d'aller chercher la paix chez les ennemis du nom chrétien.

Au milieu de tant de perplexités, une abbaye vint à vaquer en Bretagne dans l'évêché de Vannes. Les moines élurent Abeilard, du consentement du duc de Bretagne. Il accepta, et ses chagrins changèrent d'objet. Le désordre était au comble dans cette abbaye, et les scandales de toute espèce. Les efforts d'Abeilard pour gouverner ces moines brutaux et sauvages lui attirèrent de grands dangers; ils tentèrent plusieurs fois de l'assassiner.

Cependant une consolation lui était réservée; il devait revoir Héloïse, après douze années de séparation. L'abbaye d'Argenteuil fut reprise par Suger, et réunie à Saint-Denis, en vertu d'anciens droits. Héloïse, prieure, et huit ou dix religieuses, au nombre desquelles on comptait deux nièces d'Abeilard, acceptèrent alors le don qu'il leur fit de sa fondation du Paraclet, l'an 1129. Il s'y rendit lui-même pour les y établir, et y resta quelque temps.

La calomnie osa poursuivre encore Abeilard sur ses relations avec Héloïse. Indigné, il se retira de nouveau à son abbaye de Saint-Gildas. Il paraît qu'il y composa plusieurs ouvrages; mais on a peu de détails sur cette époque de sa vie. On sait seulement, par le témoignage de Jean de Salisbury, qu'en 1136 il était revenu à Paris, et qu'il y enseignait encore, entouré d'une foule de disciples, pleins pour lui d'admiration et d'amour.

La vie de tout grand homme a son apogée que la mort suit assez ordinairement de près. Abeilard était arrivé à ce point. Nous voyons, par les écrits mêmes de ses adversaires, que sa réputation ne pouvait plus s'accroître; ils se plaignent « que ses livres passent les mers et traversent les Alpes; que ses dogmes se répandent au loin dans toutes les provinces, qu'on les publie, qu'on les enseigne, qu'on les soutient librement; que sa théologie est en faveur jusqu'à la cour de Rome. » Ils l'appellent un géant, un Goliath, de la chute duquel dépend le salut de l'Église.

Abeilard avait, en effet, pendant quarante ans, embrassé le cercle entier de la science religieuse, et poussé la philosophie scolastique à son but. Dans la première phase de son travail, c'est-à-dire depuis son arrivée à Paris jusqu'à l'époque où il conquit sa chaire, il n'avait guère fait que de la dialectique. Quand le malheur l'eut frappé, son âme chercha l'appui de la religion, et, sur les ailes de la métaphysique, il pénétra, bien plus par un besoin intime que par amour d'une vaine gloire, dans l'obscurité des mystères. De là sa foi et sa persévérance. Ensuite, durant vingt ans de retraite et de méditation, il porta constamment sa vue sur toutes les questions fondamentales du christianisme, le péché, la chute, la rédemption, la vie présente avec ses deux phases du libre arbitre et du secours divin, enfin la vie future. Sa foi était ainsi solidement établie : il avait relié la dialectique à la religion, ses études d'Aristote et de Platon à ses études de l'Évangile et des Pères de l'Église. Il n'est donc pas surprenant que, pénétré de l'idée que la vérité du christianisme était avec lui, il ait toujours protesté de son orthodoxie.

Et l'instant n'était pas moins critique pour l'Église ellemême. Il s'agissait de savoir si la philosophie entrerait dans le sanctuaire, ou serait tenue dehors. La scolastique se présentait, dans la personne d'Abeilard, expliquant par la métaphysique les dogmes chrétiens, et proposant de rattacher le savoir des anciens à la cause du pouvoir spirituel du moyen âge. La philosophie ne fut pas admise. L'Église prétendit s'immobiliser : au lieu d'expliquer ses mystères, elle voulut conserver ses symboles, et elle ordonna à la scolastique de s'abaisser devant elle, et d'obscurcir pour elle ses enseignemens et ses solutions. Qu'en résulta-t-il? c'est que le protestantisme naquit.

On accusa Abeilard de philosophiquer la religion, et on le condamna. Mais son idée survécut dans plusieurs de ses disciples. Déjà, de son temps, Arnauld de Brescia, qui passait aussi pour son disciple, soulevait l'Italie; déjà s'étendait l'hérésie des Vaudois; et bientôt Jérôme de Prague et Jean Huss allaient souffrir le martyre : mais la flamme de leur bûcher était à peine éteinte, que Luther paraissait.

Ce qui prouve l'étendue du travail d'Abeilard, c'est la manière dont saint Bernard le caractérise : « Sur la Trinité, dit-il, c'est Arius; sur la grâce, c'est Pélage; sur la personne de Jésus-Christ, c'est Nestorius. »

Au dire de ses accusateurs, en effet, Jésus-Christ, pour Abeilard, n'était qu'un philosophe instituteur des hommes par ses leçons et par ses exemples. Sa défense des anciens sages, où il disait que Platon et les Brahmanes étaient inspirés de la grâce divine, pouvait servir à corroborer cette accusation; et comme il soutenait d'ailleurs que nous ne tirons pas d'Adam la coulpe du péché, mais seulement la peine, en ruinant ainsi la doctrine du péché originel, il anéantissait, par là même, la nécessité et la vertu de la rédemption.

Au reste, toutes ses hérésies étaient liées, et elles se rapportaient toutes à son explication métaphysique de la Trinité; elles en découlaient comme des conséquences nécessaires : aussi, est-ce au mot TRINITÉ que nous renverrons pour faire comprendre sa doctrine; car après avoir dit ce que la philosophie antique a enseigné sur la trinité, il nous faudra dire ce que la philosophie scolastique en a pensé, et la doctrine d'Abeilard trouvera là naturellement sa place.

Enfin, en 1140, l'orage amassé depuis si long-temps contre Abeilard éclata. On dressa, de toutes parts, contre lui des catalogues d'hérésies. Saint Bernard, saint Norbert, des évêques, des moines, des théologiens, disciples de son ancien professeur Anselme, l'accusaient à la fois. Le concile de Sens allait s'ouvrir. Le roi Louis VII devait y assister. Abeilard, inquiet, se décida à porter de lui-même un défi à saint Bernard. Il comptait, dit-on, sur son éloquence, sur son habitude de la dialectique, et, vieux jouteur, il voulait finir comme il avait commencé. Mais saint Bernard prit des mesures secrètes pour limiter sa défense. Alors, au jour marqué pour la lutte, Abeilard, gardant un silence absolu sur l'accusation positive que le saint porta écrite, n'ouvrit la bouche que pour appeler au pape, et se retira de l'assemblée.

Il partit pour Rome afin de soutenir son appel. Mais sa condamnation n'avait souffert, à Rome, ni difficulté ni délai. Innocent II avait prononcé le jugement demandé par les prélats du concile de Sens, et les avait chargés d'arrêter Abeilard et Arnauld de Brescia, et de les enfermer séparément chacun dans un monastère. Heureusement Pierre-le-Vénérable,

du brick anglais *Carnation*, de 147 hommes d'équipage, par le brick français *le Palinure*, de 80 hommes, commandé par le capitaine Jance. L'affaire eut lieu au mois d'octobre 1808. Après un combat de trois heures, souvent bord à bord, un accident survenu dans les manœuvres ayant mis le brick ennemi momentanément en panne, le nôtre profita de cet instant pour le prendre par le travers et envoyer son monde à l'abordage. L'Anglais fut enlevé après avoir perdu, dans la mêlée, son capitaine et ses officiers.

ABOU-BEKR, beau-père et successeur de Mahomet. Son véritable nom est Abdallah-Atik ben-Abi-Kohafah; son nom d'Abou-Bekr, signifie proprement *père de la vierge*, à cause qu'il était père d'Ayesha, que le Prophète épousa lorsqu'elle était encore vierge. Mahomet, dans sa dernière maladie, avait désigné Abou-Bekr pour s'acquitter en son nom, sous le titre *khalife* (vicaire), des fonctions sacerdotales. Le Prophète étant mort, en l'an 632, sans enfans mâles et sans désigner de successeur, son héritage fut disputé entre Abou-Bekr, son beau-père, et Ali ben-Abi-Taleb, son gendre. Abou-Bekr, soutenu par Omar, ayant été solennellement reconnu par la plus grande partie de l'assemblée des *ashabs* (disciples), Ali fut obligé de faire taire, au moins pour un temps, ses prétentions à l'empire. Mais de cette élection d'Abou-Bekr, regardée par les mahométans orthodoxes comme libre et formelle, est résulté pour la masse générale des croyans un germe fondamental de division. Les uns, qui sont les *sunnites*, regardent le kalifat d'Abou-Bekr et de ses successeurs comme parfait; les autres, au contraire, qui sont les *schiites*, anathématisent les premiers successeurs du Prophète, et ne reconnaissent d'autres droits légitimes que ceux d'Ali. Les Turcs sont sunnites, les Persans schiites.

Abou-Bekr, tranquille du côté d'Ali, porta ses premières vues sur l'Arabie, dont il importait de constituer l'unité d'une manière vigoureuse. La mort de Mahomet avait été le signal pour une multitude d'autres prophètes qui s'étaient levés de toutes parts, et dont quelques uns avaient déjà, comme lui, attiré autour d'eux une foule considérable de sectateurs et d'enthousiastes. Quelques provinces importantes avaient également profité de cet instant pour se soulever contre ses lois. Abou-Bekr, puissamment secondé par Omar, Khaled-ben-Walid, et Abou-Obeidah, ses généraux, parvint bientôt à rétablir l'ordre dans le pays. Les provinces du Yemen, d'Oman, de Tehamah, furent réduites. Les faux prophètes, abandonnés, ou vaincus par la force des armes, rentrèrent dans le silence; Mosseilemah, le plus redoutable et le plus fanatique, fut défait en bataille rangée par Khaled, et tué dans le combat. Ce fut après cette bataille, où périrent beaucoup de compagnons de Mahomet, qu'Abou-Bekr se décida à faire recueillir en un seul livre toutes les traditions qui s'étaient conservées des paroles et des actions du Prophète; les lambeaux de l'Alcoran, qui avait été écrit sur des feuilles de palmier ou de parchemin détachées l'une de l'autre, furent également réunis, et formèrent un corps d'ouvrage, qui devint le fondement de la foi musulmane.

L'Arabie étant ainsi pacifiée, et la foi dans les nouvelles doctrines remplissant tous les esprits d'une courageuse ferveur et d'une immense ambition, Abou-Bekr songea à faire avancer l'empire de Mahomet vers les hautes destinées qui avaient été annoncées par le Prophète. Les circonstances où se trouvaient placés les états voisins étaient toutes favorables à un pareil dessein : l'empire grec, ébranlé et affaibli depuis long-temps par les attaques des barbares, se soutenait à grande peine vers l'orient; et la Perse n'était pas en état d'opposer une résistance bien vigoureuse à des conquérans audacieux et aguerris. Khaled, avec une partie de l'armée, marcha vers l'Euphrate, et soumit à sa domination l'Irak, et plusieurs contrées de la Perse; l'autre armée, conduite par Yezid ben-Abi-Sofyan et Abou-Obeidah, marcha sur la Syrie et la Palestine, en repoussant devant elle les forces de l'empereur grec Héraclius. Enfin les deux armées ayant opéré leur jonction, livrèrent une bataille décisive à l'armée impériale forte de soixante-dix mille hommes; les Arabes furent vainqueurs dans cette journée, qui décida du sort de la Syrie, et, à vrai dire, de tout le pays entre l'Euphrate et la Méditerranée. Profitant de leur victoire, les généraux unis mirent le siége devant Damas; et, le 5 août 635, cette ville importante passa de la domination grecque sous la domination arabe, et devint le siége du nouvel empire, qui, succédant à l'empire des Romains, allait s'avancer comme lui vers la domination universelle.

Ce jour-là même mourut Abou-Bekr, âgé de soixante-trois ans; il n'en avait régné que deux, et, durant ce court espace de temps, il avait élevé la fortune du mahométisme à une si prodigieuse hauteur, qu'elle occupait déjà un des sommets principaux de l'histoire d'Orient.

Ce grand prince est honoré par les musulmans comme nous honorons les apôtres de Jésus-Christ; son nom est prononcé dans les prières publiques après celui de Dieu et du Prophète; il a été surnommé *Siddik* ou *Certificateur*, à cause que, éclairé par la grâce, il fut le premier à reconnaître la mission divine de Mahomet, et à attester ses miracles. C'est un des articles de foi du catéchisme musulman qu'Abou-Bekr est, après le Prophète, le premier et le plus excellent des hommes; mais on ne doit cependant comprendre dans cet article ni Jésus-Christ, ni Élie, ni Abraham, ni les prophètes de la tradition antique qui ont précédé Mahomet. Il est loué, par les fidèles, pour son austérité et son dédain du luxe et des voluptés. Malgré les richesses acquises au kalifat par ses conquêtes, il ne voulut jamais qu'un seul vêtement, un seul chameau, un seul esclave. A sa mort son trésor particulier ne renfermait que cinq drachmes; il avait coutume de distribuer aux pauvres chaque vendredi tout ce qu'il possédait. Il avait désigné Omar pour son successeur, et ce choix fut unanimement ratifié par l'assemblée qui proclama l'avènement du nouveau kalife. Omar, en recevant l'héritage, dit en versant des larmes : « Dieu fasse miséricorde à Abou-Bekr; il a vécu de manière que ceux qui viendront après lui auront bien de la peine à l'imiter. »

ABOU-HANIFAH. Voyez HANÉFYTES.

ABOUL-FÉDA est un des écrivains arabes dont le nom est le plus connu en Europe. Il vivait au commencement du XIVe siècle, et se trouve personnellement mêlé à plusieurs guerres des croisades, de sorte que les informations qu'il nous en a laissées sont extrêmement précieuses, en ce qu'elles forment le complément nécessaire de nos chroniques d'Occident. Il reste de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire, la géographie, la jurisprudence, sur les mathématiques, sur la philosophie; leurs titres et leur réputation en Orient suffisent pour nous attester la profonde variété de ses connaissances.

Les seuls ouvrages d'Aboul-Féda qui aient été publiés en Europe sont un traité d'histoire et un traité de géographie. Le premier est intitulé : *Abrégé de l'histoire du genre humain*. Cette histoire est une grande chronique, commençant à la naissance du monde, et se continuant, à travers le développement des nations, jusqu'à l'époque contemporaine de l'écrivain. Tout ce qui est relatif à l'antiquité est traité fort succinctement, et d'une manière peu correcte : l'histoire des Arabes, avant la venue du Prophète, est ce qu'il y a pour nous dans cette partie de plus intéressant et de plus original. Ce n'est que dans le récit des évènemens qui ont suivi Mahomet qu'Aboul-Féda donne à son histoire le développement et la richesse nécessaires; aussi est-ce là qu'il nous devient véritablement précieux pour la connaissance de l'Orient. Cette seconde partie de l'histoire universelle a été traduite en latin vers la fin du XVIIIe siècle, par Reiske, et publiée à Copenhague, avec le texte arabe. En 1831, la première partie a été également publiée, avec le texte arabe et la traduction latine, par M. Fleischer, à Leipsick.

Le traité de géographie a pour titre : *Livre de la position*

des pays. Il commence par une introduction dans laquelle l'auteur expose l'ensemble du système géographique des Orientaux, et se compose d'une suite de vingt-huit chapitres, dans lesquels sont renfermés les élémens de la matière géographique relative à chaque contrée. Comme dans le traité de Ptolémée, chaque section contient une table des longitudes et des latitudes des lieux principaux qu'elle comprend; à la suite de cette fixation géométrique des lieux, on trouve leur description statistique et topographique, et des renseignemens sur les villes anciennes, sur les mœurs et les habitudes des habitans. Cette Géographie universelle, aussi bien que l'Histoire universelle, présente malheureusement beaucoup d'imperfections, que les ressources dont disposait Aboul-Féda ne lui permettaient pas d'éviter entièrement; elle n'a jamais été éditée complètement en Europe, et elle n'est connue que par quelques sections détachées qui ont été publiées à diverses époques, par Greaves, Reiske, Kœhler, et autres. Les parties relatives aux contrées qu'Aboul-Féda avait lui-même visitées, telles que l'Arabie, l'Egypte, la Syrie, etc., sont celles qui méritent le plus de considération.

Aboul-Féda ne s'est pas contenté du lustre que ses ouvrages devaient attacher à son nom, et il a su réunir la gloire des armes à la gloire de la philosophie: prince illustre et savant, il peut être considéré comme un type du génie arabe. Il appartenait à une famille alliée de la dynastie des Ayoubites, que le sultan Saladdin, en 1182, avait préposée à la principauté de Hamah, en Syrie. Sa famille conserva cette principauté jusqu'en 1299, quoique, dès 1254, la dynastie des Ayoubites eût été détrônée par Azzedin, et chassée de ses possessions d'Egypte et de Syrie. Il naquit à Damas, en 1273, et, dès sa première jeunesse, il se trouva dans les guerres que les mahométans faisaient avec acharnement aux derniers restes des fondations chrétiennes d'Orient. En 1285, âgé de douze ans, il était présent au siége de Markab; en 1289, à celui de Tripoli; en 1291, à la prise de Saint-Jean-d'Acre; en 1298, à l'expédition de Modhaffar, prince de Hamah, son cousin, contre les Mongols. Ce ne fut qu'en 1310 que le sultan Nazir, ayant eu occasion de le connaître personnellement, lui rendit la souveraineté héréditaire qui avait si long-temps appartenu à sa famille, et qui lui avait été enlevée à la mort de Modhaffar. Le sultan lui conféra même des dignités nouvelles, et le titre de *malik*. Aboul-Féda, après lui être demeuré dans toutes ses guerres un allié fidèle, mourut en 1331.

ABRAHAM est un des termes les plus importans de la tradition antique. Deux des plus grandes religions qui soient aujourd'hui sur le globe, le christianisme et le mahométisme, s'unissent à lui dans leur généalogie. Il est père d'Ismaël, duquel sont nés les Arabes; et père d'Isaac, père de Jacob, duquel sont nées les douze tribus de la Judée. C'est un second Adam pour une moitié de la terre. Suivant la chronologie des livres juifs, il appartient à la huitième génération de la ligne sémitique; il est né environ 320 ans après le déluge, de sorte que d'après les données de la Genèse, il aurait pu connaître Noé et les autres témoins du déluge. Le lieu dont, au dire de ses descendans, il était originaire, est très important à remarquer: on y trouve une confirmation de ce mouvement qui fait venir les populations d'orient en occident. Né parmi les Chaldéens sur les bords de l'Euphrate, il quitta son pays, conduit, dit l'Ecriture, par la parole de Dieu, et se dirigea vers le pays de Chanaan que ses descendans devaient habiter plus tard. Sa vie, telle qu'elle nous est représentée dans les livres juifs, est presque constamment nomade. Suivi de ses serviteurs et de ses nombreux troupeaux, et habitant sous la tente, il parcourait les contrées situées entre la Palestine et l'Egypte, et menait une existence assez semblable à celle que mènent encore de nos jours quelques chefs de tribus chez les peuples pasteurs. Homme riche et fort considérable, il recevait grand accueil des rois dont il traversait le territoire: c'était un petit prince conduisant ses états avec lui; on le voit faire alliance avec les habitans de Sodome et de Gomorrhe, qui n'étaient point encore maudits, et repousser à la tête des gens de sa maison quelques troupes qui s'étaient unies pour piller ces deux villes. La Genèse ne s'explique pas au sujet des raisons qui le forçaient à changer si souvent de demeure et de pays; mais le motif de sa séparation d'avec Loth doit nous faire penser que c'était à cause du besoin de provisions et de pâturages. Son voyage en Egypte est occasioné par la nécessité d'une disette, qui l'oblige à aller dans ce pays fertile, afin de s'y procurer des grains. Plus tard on voit, pour la même raison, Isaac s'en aller dans le pays de Guérar, et Jacob envoyer ses enfans en Egypte: il y avait commerce entre les peuples pasteurs, victimes de la sécheresse, et les peuples cultivateurs de la vallée du Nil toujours fertile.

La première femme d'Abraham est nommée Sara; d'après les paroles d'Abraham à Abimélech, qui, croyant Sara sa sœur, avait voulu l'enlever, il paraît qu'elle était effectivement la fille de son père, mais née d'une autre mère; en tous cas, elle n'était pas d'une souche étrangère à la sienne. N'en pouvant avoir d'enfans, il prit une seconde femme, qui était une esclave d'Egypte, mais qui, malgré la faveur de son maître, n'était guère, à ce qu'il paraît, considérée dans la maison que comme une concubine: elle se nommait Agar; son fils fut Ismaël, duquel sont nés les Arabes. Sara, après une longue stérilité, conçut également, et son fils fut Isaac, père des Juifs. Après la mort de Sara, Abraham prit une autre femme, nommée Kétura, dont il eut encore six enfans; mais cette postérité n'est point aussi illustre que celle des deux aînés.

Ce qui caractérise plus particulièrement Abraham au point de vue religieux, c'est que, suivant la théologie chrétienne, il fut le premier homme à qui, depuis la catastrophe du déluge, il fut donné d'entrer en communication directe avec Dieu. Les entretiens mentionnés dans la Genèse sont au nombre de six; mais ils paraissent avoir tous la même signification, et se tenir constamment dans le même cercle: Dieu promet à Abraham de faire sortir de lui une grande nation, et de lui donner pour patrimoine les fertiles contrées du pays de Chanaan et de la Palestine; il s'engage également à contracter une étroite alliance avec lui et tous ceux de sa postérité; mais nulle part il ne lui révèle une religion véritable, c'est-à-dire, une loi civile et religieuse, comme celle qui fut plus tard donnée par Moïse au peuple juif dans le désert du Sinaï.

Ce Patriarche n'avait donc pour se diriger que sa conscience et la lumière naturelle; c'est sans doute ce qu'il faut entendre dans ce discours, où Dieu dit au sujet d'Abraham: « Je le connais, et je sais qu'il commandera à ses enfans de garder la voie de l'Eternel pour faire ce qui est juste et droit. » D'après cela, le juste et le droit existeraient donc pour l'homme, indépendamment de toute révélation positive; mais, abandonné à lui-même, il lui est souvent bien malaisé d'en avoir une perception distincte. L'exemple même d'Abraham sert admirablement à montrer le grand progrès que les enseignemens formulés par Moïse, et plus tard par Jésus-Christ, ont fait faire aux idées humaines, en ce qui touche le juste et l'injuste. A l'époque de barbarie où vivait Abraham, et au milieu des habitudes sauvages des peuplades idolâtres qui l'entouraient, il était difficile que, malgré la sincérité et la piété de son âme, il ne fût pas conduit, par la seule faute de son ignorance, à commettre une foule d'actions qui nous sembleraient aujourd'hui répréhensibles et contraires aux principes que nous devons tous respecter. C'est ainsi que nous le voyons, du vivant même de Sara, sa femme légitime, et sous la même tente, s'unir sans aucun scrupule à une concubine et en avoir des enfans. Nous le voyons également en Egypte, et ensuite dans le royaume de Guérar, s'écarter du chemin de la vérité, et mentir au sujet de sa femme, en

affirmant qu'elle était sa sœur, au risque de faire commettre le crime involontaire d'adultère à Pharaon et à Abimélech, mais afin de se précautionner par là contre les entreprises dont on aurait pu le menacer. On retrouve encore dans deux autres traits de sa vie la trace d'une injustice et d'une inhumanité qui montre combien, depuis l'époque des patriarches, les mœurs des hommes se sont adoucies et améliorées. Agar, enceinte d'Ismaël, ayant osé traiter Sara avec des manières orgueilleuses, excita justement la colère d'Abraham; mais au lieu de se contenter de la réprimander ou de la punir lui-même, il la livra sans pitié à sa jalouse rivale, pour être châtiée comme elle le jugerait à propos. La malheureuse esclave, cruellement maltraitée par sa maîtresse, fut obligée de s'enfuir dans le désert, au risque de s'y perdre, elle et l'enfant qu'elle portait dans son sein. Mais conseillée, dit la Genèse, par un ange, elle revint après quelque temps vers son maître, et lui donna Ismaël, son premier né. Quelques années plus tard, aux fêtes que l'on célébra chez Abraham lorsque le temps fut venu de sevrer Isaac, l'enfant de Sara, Ismaël s'étant moqué de son jeune frère, Sara entra de nouveau en colère contre l'Égyptienne et son fils: « Chassez, dit-elle à Abraham, cette servante avec son fils, car le » fils de cette servante ne sera point votre héritier avec Isaac » mon fils. » Abraham, dit l'Écriture, trouva ce langage bien dur pour son fils; il y céda cependant, avec le conseil de l'esprit de Dieu. S'étant levé dès le point du jour, il prit du pain et une outre pleine d'eau, la mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils, et la renvoya. Étant sortie, elle errait dans le désert de Bersabée. L'eau qui était dans l'outre ayant été épuisée, elle laissa son fils couché sous un des arbres qui étaient là; et s'étant éloignée de lui d'un trait d'arc, elle s'assit par terre en disant: « Je ne veux pas voir mourir » mon enfant. » Et, élevant la voix, elle se mit à pleurer. (Genèse, chap. XXI). C'est alors qu'un ange lui ayant indiqué une fontaine, elle alla y puiser, et rendit la vie à son fils, qui grandit dans le désert de Pharan, où, suivant la tradition, il devint père de la race arabe, après avoir épousé une femme d'Égypte que sa mère, Égyptienne elle-même, lui fit prendre. Suivant les Juifs, Abraham serait mort sans plus de relations avec son fils; tandis que les Arabes prétendent, au contraire, qu'il l'aida dans la construction de la sainte Caaba, à la Mecque.

Ces divers exemples, tirés des récits des livres juifs, s'accordent bien avec leur témoignage positif, pour montrer que les chrétiens doivent considérer qu'au temps des patriarches, aucune révélation n'avait encore eu pour but d'enseigner aux hommes une loi morale, et que ceux qui dans ces temps antiques pratiquaient la justice, en suivaient le chemin par la seule inspiration de leur raison et de leur cœur, comme cela a eu lieu également chez tant de peuples placés en dehors de la ligne exclusive de la révélation juive et chrétienne. Mais il est aisé de juger aussi combien la conduite de chacun, étant abandonnée à la seule règle du sentiment individuel, était exposée par là à l'erreur et au dérèglement. La sagesse et la vertu sont le fruit de l'expérience des nations et de la méditation des hommes pieux et amis de l'humanité.

Quant au culte, bien qu'il soit dit qu'Abraham a plusieurs fois érigé des autels et immolé des victimes, il paraît cependant que ces cérémonies ne lui étaient imposées par aucun rite particulier. La seule pratique qui, au dire de la Genèse, lui ait été expressément révélée, est celle de la circoncision; c'est une des institutions les plus généralement répandues dans l'Orient, et une de celles dont la raison est la plus cachée et la plus difficile à comprendre. Cette absence d'un culte expressément fixé, comme celui que Moïse enseigna plus tard aux Hébreux, permettait une grande tolérance à l'égard des religions étrangères: il suffisait que les hommes fussent sincèrement portés vers Dieu par la piété pour qu'ils pussent unir leurs prières et leurs adorations, sous quelque forme que chacun d'eux fût habitué à les offrir. C'est ainsi que nous voyons Abraham, après sa victoire sur Kédor-Lahomer, recevoir les bénédictions de Melchisédech, roi et grand-prêtre de Salem, bien que ce Melchisédech fût certainement un prêtre païen, puisque Dieu n'avait encore donné à personne de mission spéciale à ce sujet, et puisque nous savons que les peuples qui habitaient ces contrées furent plus tard égorgés par le ministère du peuple juif, descendu d'Abraham, et devenu moins tolérant que ses ancêtres par le fait de sa vocation spéciale.

Quant à la manière dont se passaient ces mystérieux entretiens d'Abraham avec Dieu, l'idée que l'on en trouve dans la Genèse est semblable à celle qui est si commune dans les histoires de l'antiquité; elle suppose que cela avait lieu par des songes, durant lesquels le patriarche entendait une voix qui lui adressait la parole. On conçoit qu'il ne pouvait pas être entièrement sûr que ce fût bien réellement une parole de Dieu, et non point seulement un effet de son imagination. Aussi la Genèse a-t-elle la précaution de dire que, lors de sa troisième révélation, Abraham eut la prudence de demander à Dieu de lui donner un signe qu'il pût voir lorsque son rêve serait terminé, et qui lui prouvât que le discours qu'il avait entendu ne provenait point d'une illusion de ses sens.

Le rôle que remplit Abraham dans la religion chrétienne, quoique fort important sous le rapport théorique, est fort peu dans la pratique ordinaire du culte; il l'est beaucoup plus dans la religion mahométane. Il est pour les musulmans un des plus grands prophètes de la ligne de révélation antérieure à l'islamisme. Il est surnommé *Khalil' Allah*, l'ami de Dieu; suivant la tradition de l'islamisme, Dieu se serait manifesté à lui quarante-deux fois, tandis qu'il ne s'est manifesté que douze fois à Adam, et dix fois à Jésus-Christ. La tribu de Coureysch, qui donna naissance à Mahomet, et qui était la plus illustre parmi les Arabes, descendait en ligne droite de ce patriarche. C'est un point fondamental de la foi musulmane que les imams doivent être, comme le Prophète, du sang d'Abraham. Les sultans de la famille d'Othman dérogent cependant à cette règle, mais en vertu de la renonciation formelle faite en leur faveur par le dernier des Abbassides. Le génie arabe a répandu sur l'histoire d'Abraham une foule de contes et de récits imaginaires, tels que sa visite à la Caaba, sa promenade dans la fournaise ardente, où l'avait jeté Nemrod, comme au milieu d'un parterre de rosiers, etc. Nous ne voulons point entrer ici dans ce détail, et nous n'en faisons mention que par opposition à la tradition de la Genèse, à laquelle le génie du peuple hébreu a donné une forme plus austère et plus simple.

ABRICOTIER (*Armeniaca vulgaris*). Les botanistes reconnaissent l'abricotier commun, entre toutes les autres plantes, aux caractères suivans: c'est un arbre de moyenne grandeur; ses feuilles sont roulées sur elles-mêmes avant leur épanouissement, et elles sont accompagnées à leur base d'autres petites feuilles ou stipules étroites; ses fleurs sont disposées par bouquets le long des branches; elles sont sessiles, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas de queue, et elles paraissent avant la naissance des feuilles; ses fruits, arrondis, sont sillonnés d'un côté, couverts d'un duvet court, et pourvus chacun d'un noyau arrondi, comprimé, marqué sur les côtés de deux crêtes saillantes, l'une obtuse, l'autre aiguë. Suivant la méthode artificielle de Linné, il trouve sa place dans l'icosandrie monogynie, et, suivant la classification naturelle, il appartient à la famille des ROSACÉES (voyez ce mot), tribu des amygdalées ou prunacées. Il faut remarquer, en passant, que les arbres compris avec l'abricotier dans cette tribu, les cerisiers, les pruniers, les amandiers, les pêchers, nous fournissent les fruits les plus délicieux et en même temps un des poisons les plus subtils, l'*acide prussique* ou *hydrocyanique*: mais ce poison est contenu dans le noyau plutôt que dans la chair du fruit, et encore y est-il en si petite quantité, qu'il y perd presque entièrement ses propriétés

véréneuses, et que de principe destructif il y devient principe aromatique.

Le nom latin de l'abricotier indique qu'on l'a tiré originairement d'Arménie, et il est peut-être indigène de cette contrée, puisqu'il couvre jusqu'à une grande hauteur les flancs du mont Caucase, au pied duquel s'étend l'Arménie. Cependant quelques auteurs lui assignent pour patrie la région située entre le Niger et l'Atlas; on l'a aussi trouvé végétant spontanément au Japon et sur des montagnes incultes à l'occident de Pékin; il est même tellement propre au climat de la Chine, que les jardiniers du pays en ont obtenu plusieurs variétés à fleurs doubles, et qu'ils le cultivent pour l'ornement en pleine terre, on comme un arbuste nain dans des pots qu'ils tiennent dans leurs appartemens. Il paraît qu'il était déjà naturalisé en Italie du temps de Dioscoride; mais il n'a été introduit en Angleterre que sous le règne de Henri VIII. Suivant Regnier, les noms assez semblables entre eux par lesquels on le désigne dans les différentes langues de l'Europe viennent de l'arabe *berkoch*, et suivant d'autres de l'épithète latine *præcox*, précoce, qu'il mérite assurément, puisqu'il est un des premiers arbres qui fleurissent au printemps.

Outre l'abricot-pêche, qu'on croit être un hybride des deux espèces dont il a emprunté les noms, et dont on reconnaît le noyau en ce qu'il est le seul où l'on trouve un trou pour passer une épingle, on possède quinze à vingt variétés excellentes à manger: nous nous contenterons de nommer l'abricot blanc, l'angoumois, l'abricot de Hollande ou noisette, l'abricot de Provence, celui de Portugal, l'alberge, le violet, et le musch, remarquable par la transparence de sa pulpe qui laisse voir le noyau.

L'abricotier n'est pas difficile sur la qualité de la terre: cependant il faut se garder de le placer sur un sol argileux et humide; car ses fleurs, si printanières, y souffriraient davantage des effets de la gelée, et ses fruits resteraient plus aqueux et moins sucrés. On le multiplie de semences, particulièrement les variétés qui ont la propriété de se reproduire sans altération par ce moyen, ou bien de greffes sur amandier, sur prunier, et quelquefois sur les individus de son espèce venus de graine. On le tient en espalier ou en plein vent: par la première méthode, il donne des produits plus beaux et plus sûrs; par la seconde, plus abondans et plus savoureux. On taille l'abricotier en espalier, comme le pêcher: il faut aussi tailler l'arbre en plein vent, pour l'empêcher de se dégarnir par le bas, et pour faciliter la maturation des fruits.

Le bois de l'abricotier sert à des ouvrages de tour. Ses fruits, qu'on a accusés à tort d'être fiévreux, se mangent crus ou cuits; on en prépare des compotes, des marmelades, des pâtes sèches, des conserves à l'eau-de-vie. Dans les années de grande abondance, on les fait sécher après les avoir ouverts, et on les conserve pour l'hiver à la manière des pruneaux. Ses noyaux, pilés avec leurs amandes et infusés dans de l'eau-de-vie, à laquelle on ajoute du sucre, constituent la liqueur de table connue sous le nom de ratafia ou eau-de-noyaux, qui doit ses propriétés à l'acide hydrocyanique. Des amandes seules on retire une huile qu'on appelle huile de marmotte.

ABROGATION. Toute la force d'une loi, toute son autorité morale sur les citoyens qui lui sont soumis, résulte de ce qu'elle est reconnue par eux pour l'expression libre et solennelle de la volonté générale. Mais cette volonté, quel que soit le moyen adopté pour la représenter et la constater, n'est pas immuable de sa nature: les idées, les mœurs, les richesses d'une nation subissent continuellement d'insensibles et inévitables modifications; quelquefois même des révolutions soudaines viennent accélérer ces grands résultats. La volonté d'une société, comme celle d'un individu, est subordonnée en partie à l'état sans cesse progressif de ses idées et de ses sentimens; cette volonté doit donc changer avec ces élémens, et résumer de temps en temps leurs progrès par des exigences nouvelles. Le pouvoir qui a le droit de faire des lois a seul également celui de les révoquer, de les *abroger*, quand elles sont devenues inutiles ou nuisibles; mais sa négligence à user de ce droit peut avoir de funestes conséquences. Rien n'est plus propre à diminuer le respect du peuple, même pour les meilleures lois, que de laisser une existence nominale à celles dont le principe est tombé dans un tel discrédit que les plus honnêtes gens les violent ouvertement sans aucun remords, et que les juges les plus sévères balancent dans leur application: notre loi pénale qui défend les réunions de plus de vingt personnes en est un exemple bien connu. La restauration avait fait une loi pour contraindre les classes ouvrières et marchandes à observer rigoureusement le repos du dimanche. Cette loi, qui était plus dans les mœurs factices que les Bourbons avaient voulu imposer à la France que dans l'esprit de tolérance de notre époque, est, à la suite de la révolution de juillet, tombée dans une désuétude complète; et un de nos députés a fort sagement fait en proposant son abrogation à la chambre élective. Les lois sont comme des vierges sacrées: il vaut mieux les savoir mortes que violées. On ne devrait jamais avoir à invoquer la désuétude, ou abrogation tacite par l'usage; car elle accuse, dans les dépositaires du pouvoir législatif, ou beaucoup de négligence à constater les vices de la loi existante, ou beaucoup d'opiniâtreté à les maintenir, et par conséquent des préjugés et des intérêts en contradiction flagrante avec les idées et les besoins de la masse du peuple. La conclusion pratique de ces observations, c'est que le soin de mettre les lois en harmonie avec les progrès de la raison publique devrait être confié à l'action constante et régulière d'un pouvoir spécial; cette action aurait pour effet de prévenir la lente accumulation de haine et de résistance qui se fait contre les lois qui n'ont plus de racines ni dans les esprits ni dans les cœurs. L'Assemblée Constituante, adoptant le principe déjà proclamé aux États-Unis, qu'*une génération ne saurait assujettir à ses lois les générations futures*, proclama en 1791 (Constitution, art. 28) qu'*un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de réviser sa constitution*. On proposa même sans succès de suspendre pendant vingt ou trente ans l'exercice de ce droit. Plus tard, dans la constitution de l'an III, une assemblée spéciale de révision fut créée pour abroger et remplacer les articles de la loi fondamentale qui auraient été signalés trois fois pendant neuf années consécutives par la législature, comme incompatibles avec l'état de la société. Les événemens, momentanément plus puissans que les idées, entraînèrent dans leur cours ces plans, qui, pour n'avoir pas été réalisés, n'en sont cependant ni moins justes ni moins utiles.

ABSALON. Le règne de David, sous le rapport des circonstances extérieures, offre un grand nombre de rapprochemens avec les règnes de plusieurs princes orientaux; cela paraît surtout frappant lorsque l'on considère les désordres entraînés par les querelles de tant de frères rivaux, nés de mères différentes. On voit dans l'histoire juive que ce roi, au lieu d'être uni à une seule femme, comme les rois chrétiens, avait au contraire un véritable sérail, suivant l'usage asiatique: de là bien des erreurs et bien des troubles. Une des révoltes les plus considérables qu'il eut à réprimer fut celle d'Absalon, son fils; et elle provenait originairement de cette cause de dissensions intestines.

Ce prince était fils de David et de Maacha, fille du roi de Guésur. Il eut pour frère Adonija, celui que Salomon fit mettre à mort, le jour de son avènement sur le trône, afin de consolider la sûreté de l'empire; il eut également une sœur, nommée Tamar, dont il est fait mention dans la Bible, à l'occasion de la passion incestueuse qu'un autre fils de David conçut pour elle. Ce jeune homme, nommé Amnon, poussé par un amour violent, abusa indignement de sa sœur, et ensuite, soit dégoût, soit repentir, il la chassa de sa maison avec ignominie. Tamar déchirant ses vêtemens et couvrant de cendres ses longs cheveux, court chercher

un asile près de son frère Absalon; profondément irrité, il l'apaise avec de douces paroles, et jure secrètement en lui-même de venger son offense. Durant deux ans il dissimule avec soin sa haine à tous les yeux; puis, invitant Amnon avec ses autres frères à une fête champêtre, il le fait égorger par ses serviteurs durant le festin; et, craignant le courroux de David, il quitte la Judée, et se réfugie chez Tolmaï, roi de Guesur. Il demeura en exil dans ce pays durant trois ans; ce temps passé, David, consolé de la mort d'Amnon, et entraîné par les sollicitations de Joab, consentit à son retour; et après l'avoir tenu deux ans dans Jerusalem sans lui permettre l'entrée du palais, il lui accorda enfin son pardon, et lui rendit ses honneurs.

Absalon était un homme d'un caractère entreprenant et résolu, et c'est sans doute durant ce long temps d'exil qu'il avait médité le plan de la vaste conspiration qu'il devait organiser plus tard. Une fois remis en faveur, il prend l'appareil qui convient à un prince, se rehausse avec l'éclat des chevaux et des chars, et se promène dans les rues entouré d'une garde d'élite qui marche devant lui; en même temps, pour se concilier la faveur et l'amour du peuple d'Israël, il affecte de se montrer affable et populaire, causant familièrement avec tous ceux qu'il rencontre, tendant la main à ceux qui, suivant l'usage, veulent se prosterner devant lui, et ne se faisant faute, en aucune circonstance, de déclamer hautement contre l'iniquité des magistrats et des juges. Enfin, lorsqu'il pense que ses projets sont suffisamment préparés, sous prétexte de vouloir accomplir un vœu qu'il a fait durant son exil, il quitte Jérusalem avec l'autorisation de son père, et, suivi des siens, il se rend à Hébron. Là il dresse l'étendard de la révolte; à sa voix une partie de la province se soulève, et marche contre Jérusalem; l'alarme se répand dans la capitale; le roi, surpris et sans défense, s'enfuit à la hâte, accompagné de ses serviteurs et de quelques alliés fidèles, et prend le chemin du désert. Absalon, à la tête du peuple, entre en vainqueur dans la ville; et, pour briser à l'avance toute idée de réconciliation, il pénètre dans le palais de son père, et viole publiquement l'enceinte privilégiée de la demeure des femmes. Cependant, grâce à la ruse d'un serviteur fidèle qui a feint d'embrasser le parti d'Absalon, la division se met dans le conseil. Achitophel, un des gens les plus considérables d'Israël, et fauteur ardent de la révolte, demande à courir sans retard sur David, pour l'attaquer dans le désordre de sa fuite; le conseiller trompeur engage au contraire Absalon à temporiser, et à assembler les forces de toutes les tribus avant de se risquer à une affaire décisive. En attendant, David passe le Jourdain, s'établit dans la ville de Mahanajim, refait son armée, et se prépare à recevoir les rebelles. La bataille commence dans la forêt d'Ephraïm, et se soutient de part et d'autre avec un grand acharnement; enfin les troupes d'Absalon sont mises en déroute; lui-même, dans l'épaisseur du bois, arrêté aux branches d'un chêne par sa longue chevelure, reçoit le premier coup de la main de Joab, chef de l'armée royale, et meurt achevé par les écuyers, qui le frappent de leurs épées.

Cette sédition étant apaisée par la mort de celui qui en avait été l'instigateur, l'armée des révoltés, déjà en déroute, acheva de se débander, et le roi David rentra sans obstacle dans sa capitale, rempli d'affliction à cause de cette mort, et pardonnant à tous ceux qui, sous les ordres de son fils, avaient combattu contre lui.

ABSINTHE (*Artemisia absynthium*). L'absinthe est une des quarante à cinquante espèces dont se compose le genre *armoise* dans la *syngénésie* superflue de Linné, ou dans la famille des COMPOSÉES des botanistes modernes. Elle se reconnaît à sa tige haute de deux à trois pieds, dure, cannelée, feuillée et rameuse; à ses feuilles alternes, d'un vert argenté, profondément découpées en lobes elliptiques, oblongs, obtus, et qui, au bas de la tige, sont eux-mêmes subdivisés; à ses fleurs jaunâtres qui naissent en grand nombre, sur les sommités de la tige et des rameaux, en grappes unilatérales et feuillées, et qui sont entourées d'involucres cotonneux, à peu près sphériques; enfin aux soies nombreuses qui garnissent le réceptacle des fleurons.



(Absinthe commune.)

Cette plante est vivace, et croît naturellement dans les lieux rocailleux et incultes de diverses contrées de l'Europe. Elle exhale une odeur forte et aromatique; elle possède une saveur chaude et amère; l'une et l'autre paraissent dues à une huile essentielle, et à une matière résineuse qu'on en retire par l'eau ou l'alcool. Elle agit puissamment sur l'économie animale comme substance tonique, excitante et échauffante. On prépare en pharmacie, avec ses feuilles et ses sommités fleuries, un vin, un sirop, une conserve, un extrait, une huile par infusion, une huile essentielle, et un sel. On emploie une infusion des feuilles, à laquelle on ajoute un sel alcalin, comme diurétique, dans les cas d'hydropisie. L'huile dissoute dans l'esprit-de-vin est regardée comme antispasmodique, et comme vermifuge; Boerhaave en faisait usage dans les fièvres tierces, en y mêlant le sel alcalin retiré des cendres de la plante. Appliquées à l'extérieur, les préparations d'absinthe sont, dit-on, résolutives et antiseptiques. On se sert quelquefois de cette plante, au lieu de houblon, pour donner le goût amer à la bière, la rendre enivrante, et plus propre à être conservée: pour cela il faut employer la plante quand elle est en graine et sèche, parce qu'alors elle a plus d'arome, et moins de l'amertume nauséabonde propre au suc brut. Les distillateurs en Angleterre emploient la graine dans la fabrication des esprits. La liqueur de table appelée extrait d'absinthe suisse est en honneur parmi les gourmets, qui en boivent au commencement d'un repas pour s'aiguiser l'appétit. A raison de ces différentes propriétés, l'absinthe commune est cultivée dans les jardins. On la multiplie de boutures qu'on plante en mars ou en octobre, ou de semences qu'on met en terre aussitôt après qu'elles sont parvenues à leur maturité.

ABSOLU. Ce mot, pris dans son sens philosophique, est un des plus profonds dont notre langue fasse usage. D'après son étymologie (*ab solutus*), il signifie *délié de*, sans dépendance; il s'applique donc par excellence à ce qui ne porte aucun lien, à la chose qui enveloppe toutes les choses, et qui n'est elle-même la conséquence de nulle autre. Tout

ce que nous voyons, tout ce que nous connaissons, tout ce que nous nommons dans l'univers dérive de quelque principe plus élevé, qui en est cause; mais l'absolu est lui-même sa cause. L'absolu est infini; car il doit être conçu par lui-même, et ce qui est fini n'est jamais conçu que par comparaison de ce qui est plus petit ou de ce qui est plus grand. Ce nom est donc véritablement celui de la cause infinie. Si notre esprit pouvait en comprendre toute l'essence, il ne ferait plus qu'un avec elle, et aurait jouissance de toutes ses qualités; il cesserait d'être borné, temporel, relatif; il deviendrait illimité, instantané ou éternel, maître. Ce but ambitieux est celui qui est assigné à l'existence de l'homme sur la terre, dans presque toutes les religions orientales; pour elles, Dieu n'est pas autre chose que l'absolu. « L'esprit, disent les livres de l'Inde, qui est lui-même la vie, n'a pas besoin d'un autre être pour se rendre sensible; il est manifesté par sa propre nature, comme une lampe qui se manifeste par elle-même et sans le secours d'une autre lampe. Il est le véhicule universel; en lui, qui est invariable, habitent le nom et la forme. Pour que l'âme soit affranchie de son impureté, il suffit donc qu'elle sache par elle-même s'identifier avec ce principe subtil, unique, increé. » L'intelligence est ce qui conduit dans cette voie; elle seule est efficace, et c'est elle qui, en révélant aux hommes l'absolu, les fait monter par cet art vers la béatitude finale. Plusieurs philosophes de l'antiquité grecque, et à la tête des modernes Spinosa, doivent être considérés comme ayant cherché à importer dans l'Occident ces doctrines du culte de l'absolu et de la suprématie de l'intelligence. La question primordiale et préalable serait de savoir si notre nature est capable de s'élever ainsi vers la conscience suprême par sa propre virtualité, et sans le secours divin des œuvres et de la grâce. Mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le fond de ces opinions; ce que nous voulions faire, et nous croyons l'avoir fait, c'était de rattacher le mot *absolu* à sa place naturelle, et nous renvoyons pour le développement ultérieur aux articles DIEU, BRAHMA, TAO.

ABSOLUTION. L'absolution est la réhabilitation morale produite par le repentir. La nature humaine, avec la liberté dont Dieu l'a douée, est fréquemment exposée à commettre le mal; mais elle ne saurait contracter de liaison intime avec lui que par une pratique habituelle : elle ne peut donc être affectée d'aucune dégradation essentielle, lorsque l'erreur dans laquelle elle est passagèrement tombée est suivie d'un sentiment sincère de douleur et d'un ferme retour vers l'amour du bien. Une lame brillante et sans tache ne se rouille pas pour avoir été plongée dans l'eau un seul instant : souvent même elle n'en ressort que plus saine, lorsque l'on profite de l'occasion afin de la nettoyer avec soin de ce qui s'était attaché après elle; mais si au contraire on l'abandonnait long-temps dans ce séjour, pour lequel elle n'a point été faite, elle serait exposée à y perdre toute sa netteté et toute sa force. Il en est de même de l'âme plongée dans le péché: le repentir l'essuie, et quelquefois la rend encore plus pure. L'idée de Dieu entraine nécessairement avec elle l'idée d'une miséricorde infinie; or sa miséricorde serait assurément fort peu étendue, si les conditions imposées à la vie humaine étaient telles, que les âmes pussent être passibles d'une damnation absolue pour un seul acte commis contre la loi. Une pareille conséquence ne résulte en aucune manière de la conception que notre raison se forme au sujet de la véritable nature du péché; et d'ailleurs il est bien certain que si le cours de notre existence terrestre était réellement un jeu d'une règle aussi dure, il ne se trouverait personne d'assez aventureux pour consentir à s'y engager volontairement. Si donc Dieu, en rendant l'âme humaine capable de tendre vers le bien par sa propre virtualité, l'a exposée par ce bienfait au danger de tomber parfois dans l'abime du mal, il ne l'a pas créée, cependant, tellement inerte, qu'elle dût s'y perdre irrévocablement par une chute éternelle; mais, en lui donnant la liberté, il lui a donné en même temps le repentir, afin qu'elle pût à son gré remonter vers lui comme sur les ailes d'un ange. C'est donc par la pénitence, institution toute divine, que l'on peut gagner l'absolution, pardon pareillement tout divin. Les diverses religions se sont toujours accordées sur cette maxime; mais les formes dont elles ont voulu entourer extérieurement cette secrète ablution de l'âme, pour la rendre plus efficace, ont souvent contribué à distraire les hommes de l'œuvre véritablement méritoire, pour concentrer leur principale attention sur des cérémonies simplement réglementaires et tout-à-fait accessoires.

Toutes les doctrines issues de l'Evangile enseignent que l'offense commise envers Dieu par celui qui a agi contrairement à sa volonté, lui est pardonnée lorsqu'il éprouve le repentir; mais elles diffèrent sur la manière de comprendre la communication qui s'établit à cette occasion entre l'homme et son créateur. La doctrine catholique fait consister la partie essentielle de l'absolution dans ces paroles que prononce le prêtre sur le coupable : « EGO *absolvo te à peccatis tuis.* » (JE t'absous de tes péchés.) Suivant sa théologie, ce n'est pas Dieu lui-même qui intervient dans cet acquittement, avec son autorité toute-puissante, c'est le prêtre qui absout; le prêtre est dans la confession le délégué de Dieu, et le dépositaire absolu de tous ses pouvoirs. La doctrine protestante, au contraire, ne considère point le ministre comme l'auteur suprême de l'absolution; elle le regarde seulement comme un intermédiaire nécessaire, comme un truchement faisant connaître à l'homme la grâce que Dieu vient de prononcer sur lui dans le ciel, mais non point comme une puissance capable de prononcer elle-même cette grâce. Cette opinion a été déclarée contraire aux principes de l'Eglise Romaine, et condamnée comme hérétique par le concile de Trente, qui s'est fondé sur ce texte de l'Evangile, qui paraît en effet fort précis : « Allez, et tous ceux à qui vous remettrez leurs péchés en mon nom, leurs péchés leur seront remis. » Il en résulte que le prêtre catholique, dans diverses circonstances, se trouve revêtu aux yeux des fidèles d'un pouvoir véritablement surhumain; mais son action ne s'exerce toutefois que lorsqu'elle est préparée et rendue efficace par le repentir.

ABSORPTION. L'absorption est une action moléculaire en vertu de laquelle tout tissu vivant s'approprie, en totalité ou en partie, les matériaux mis en contact immédiat avec lui. Elle a été ainsi appelée du verbe latin *absorbere* (avaler, boire), parce qu'on l'a comparée à l'introduction des substances alimentaires dans la bouche, et qu'on se la figure toujours comme accomplie par une multitude de petits orifices béans, soit à la surface des membranes, soit au sein des parenchymes. Nous commencerons d'abord par en constater l'existence chez tous les êtres vivans en général, et en particulier chez l'homme; puis nous en étudierons les agens, et enfin la nature.

Chez les êtres les plus simples du règne végétal et du règne animal, la physiologie distingue déjà deux espèces d'absorption : l'une *externe* ou *composante*, en vertu de laquelle l'être vivant puise par tous les points de sa surface extérieure les matériaux de sa nutrition, dans le milieu environnant, c'est-à-dire dans l'air ou dans l'eau; l'autre, *interne* ou *décomposante*, qui retire de tous les points d'un parenchyme intérieur la matière destinée à être rejetée au-dehors sous forme de perspiration. Cette double absorption, quoique inappréciable aux sens, ne saurait être révoquée en doute, puisque, d'une part, on voit disparaître plusieurs élémens du milieu où l'être vivant est plongé, et celui-ci croître non pas seulement en volume, mais en masse, et que, d'autre part, on peut recueillir les produits qu'il excrète. Cette action ne consiste pas dans un simple pompement des matières extérieures; ce n'est pas une pure imbibition mécanique ou physique : les substances absorbées subissent une élaboration qui en change la nature; les élémens de l'air et de l'eau, par exemple, se transforment en tissus ou

produits organiques sous l'influence de la vie. Du reste, à ce degré de simplicité, ce double mouvement de composition et de décomposition constitue la vie tout entière, et s'opère uniformément et immédiatement par toutes les parties du parenchyme homogène de l'être vivant. Tel est le cas des algues, des conferves, et des polypes.

Mais, chez les êtres doués d'une organisation plus compliquée, une portion plus ou moins étendue de leur surface extérieure devient plus ou moins impropre à l'absorption, parce qu'elle se revêt d'écorces épaisses, de couches cornées et de tuniques, qui forment une sorte de barrière entre l'intérieur de l'économie vivante et le milieu ambiant. Il n'y a donc pas à s'étonner que chez les végétaux et animaux supérieurs l'absorption externe ne s'exécute plus sur toute la surface extérieure de l'être, mais s'accomplisse à l'aide d'organes spéciaux, soit situés à l'extérieur, comme les feuilles et les radicules, soit formés par un repli intérieur de la peau, comme les diverses variétés du tube digestif. En outre, à mesure que nous nous élevons dans l'échelle des êtres vivans, nous voyons se compliquer de plus en plus le mécanisme de la nutrition. L'air, qui joue un rôle si important pour l'entretien de toute vie, n'est plus indistinctement absorbé avec les autres matériaux de la réparation organique : l'absorption aérienne s'isole ; elle s'accomplit exclusivement par les organes foliacés chez les végétaux, et par les trachées, les branchies, les poumons chez les animaux. Ajoutons que les matériaux nutritifs ne sont pas assimilés au tissu de l'être vivant aussitôt qu'ils sont puisés au-dehors : après avoir été élaborés par cette première absorption, ils sont charriés sous forme de sève ou de sang dans toute l'économie, et durant ce cours ils sont assimilés à chaque organe, qui, à son tour, par une nouvelle absorption, puise, dans le fluide commun, ce qui est apte à le réparer et à l'accroître. Bref, au fur et à mesure que l'organisation se complique, les absorptions deviennent multiples.

Nous ne voulons point ici décrire les variétés infinies qu'offre le phénomène d'absorption dans l'immense série des végétaux et des animaux. Tout ce qui a trait aux premiers, sous ce point de vue, se trouvera développé dans les articles d'anatomie et de physiologie végétales. Jetons seulement un coup d'œil rapide sur la complication successive des absorptions chez les seconds, pour arriver enfin à l'espèce humaine, que nous étudierons complètement sous ce rapport.

Chez les animaux supérieurs, comme chez les plus simples, l'absorption se distingue toujours en externe ou en interne, l'une qui s'exerce sur les matériaux du dehors, l'autre sur les matériaux de l'économie elle-même : mais l'une et l'autre sont devenues multiples. Pour ne parler que des absorptions qui jouent un rôle essentiel dans la nutrition, et sans compter les absorptions anomales ou du moins peu importantes, qui, dans certaines circonstances, peuvent s'accomplir par tous les points de l'économie, nous devons signaler trois espèces principales d'absorption externe ou plutôt composante : l'absorption *alimentaire* ou *digestive*, l'absorption *aérienne* ou *respiratoire*, et l'absorption *assimilatrice*. En effet, les substances alimentaires subissent une élaboration préparatoire dans une cavité qui s'est formée à l'intérieur de l'animal, par un prolongement, plus ou moins compliqué et plus ou moins modifié, de l'enveloppe extérieure; ce n'est qu'après cette digestion qu'elles sont aptes à céder à l'absorption leurs élémens nutritifs. Dans ce cas, l'air nécessaire à la vivification du fluide nommé chyle, qui résulte de l'absorption alimentaire, s'introduit dans l'économie par des voies spéciales (trachées, branchies, poumons, comme nous l'avons déjà dit). C'est aux dépens de ce fluide qui, après avoir été soumis à l'influence de l'air, se désigne, selon sa couleur, sous le nom de sang blanc ou rouge, que chaque organe s'accroît ou se nourrit; et l'acte d'assimilation en vertu duquel les élémens du sang se transforment dans la substance même des divers organes n'est en réalité qu'une forme d'absorption. D'autre part, l'absorption interne ou décomposante ne présente pas moins de différences et de complication que l'absorption externe. D'abord, elle ne s'exerce pas seulement sur les matériaux qui ont besoin d'être repris dans l'intérieur des organes, et dont l'extraction constitue la véritable décomposition ou désassimilation, second temps du mécanisme nutritif; elle recueille encore beaucoup de sucs, dont l'organisation complexe des animaux supérieurs a nécessité la sécrétion, et qui, versés dans des cavités sans issue, s'y accumuleraient indéfiniment, s'ils n'étaient résorbés dans la même proportion qu'ils sont produits; elle reprend même quelques élémens des matières excrémentitielles, pendant que ces matières cheminent ou séjournent dans les voies de leur excrétion. Ce qu'il peut y avoir d'obscur dans l'expression générale des trois offices principaux de l'absorption interne s'éclaircira plus bas, lorsque, à propos de l'homme, nous donnerons plus de détails sur ce sujet. Enfin, cette triple absorption n'accomplit pas immédiatement la décomposition; dans les animaux les plus élevés, elle forme deux fluides, savoir la lymphe et le sang veineux, qui s'en vont se mêler au chyle, et, après ce mélange, se convertir en sang artériel par l'action de l'air; et c'est de ce sang artériel que les matières dont l'économie doit être débarrassée se séparent ou se sécrètent, dans le sein des organes excréteurs. Ainsi donc, somme toute, nous observons chez les animaux supérieurs six espèces d'absorptions, qui entrent dans le jeu normal et régulier de la vie: 1° absorption digestive; 2° absorption aérienne; 3° absorption assimilatrice; 4° absorption désassimilatrice; 5° absorption des sucs sécrétés récrémentitiels; 6° enfin absorption de quelques uns des élémens des matières excrémentitielles.

Nous retrouvons chez l'homme ce même nombre d'absorptions normales, mais ce n'est pas suivant cet ordre que nous allons étudier les phénomènes d'absorption dans notre espèce; car toute absorption qui entre comme rouage essentiel dans le vaste mécanisme des fonctions nutritives sera étudiée à part, dans l'article spécialement consacré à la fonction qu'elle concourt à composer. En effet, l'absorption digestive se rattache, comme son nom même l'indique, à la Digestion; l'absorption aérienne appartient à la Respiration; la théorie de la Nutrition consiste tout entière dans le concours de l'assimilation et de la désassimilation. Enfin, dans l'histoire particulière de chaque sécrétion et de chaque excrétion, nous signalerons le rôle qu'y jouent les cinquième et sixième espèces d'absorptions ci-dessus mentionnées.

Nous voulons démontrer ici, conformément à la définition par laquelle nous avons débuté, que, chez l'homme, la faculté d'absorption réside dans tous les tissus doués d'une vitalité réelle.

Dans ce but, nous diviserons encore l'absorption en externe et en interne, suivant qu'elle s'accomplit sur les matières mises en contact avec l'enveloppe tegumentaire, ou qu'elle s'exerce dans l'intérieur même de l'économie. Mais faisons sur-le-champ observer que, sous cette dénomination générale d'enveloppe tégumentaire, nous comprenons, à l'instar des anatomistes les plus éclairés, non seulement la peau, mais le système entier des membranes muqueuses, que l'anatomie philosophique doit considérer comme le prolongement de la membrane cutanée.

I. Absorption externe ou tégumentaire. — Elle se divise naturellement en deux genres : l'absorption cutanée, et l'absorption muqueuse.

Absorption cutanée. — Nul doute que la peau, dépouillée de son épiderme, ne manifeste une absorption très active : témoin l'inoculation de la petite-vérole, de la vaccine, de la rage, etc. Nul doute aussi que l'épiderme ne rende plus difficile, et quelquefois même impossible, l'introduction des matières qui sont en contact immédiat avec nous; et si l'on

songe que nous sommes souvent en rapport avec des gaz ou d'autres substances plus ou moins délétères, on sentira combien il est important que l'absorption cutanée ne soit pas trop facile. Mais il ne faut pas croire que l'épiderme oppose à l'absorption un obstacle absolu. Cette couche inorganisée se laisse pénétrer mécaniquement par l'eau et d'autres substances, et les livre ensuite à l'action absorbante du derme sous-jacent. A en croire le récit de narrateurs dignes de foi, la soif a été calmée par l'application de linges mouillés sur la peau; ce qui n'a pu être obtenu que par suite de l'absorption de l'eau. Ce qui est encore plus décisif, c'est l'administration des médicamens par la méthode des frictions : dès la plus haute antiquité les médecins ont employé ce moyen. Bien plus, les substances gazeuses sont elles-mêmes absorbées par la peau, et peut-être avec encore plus de facilité que les liquides. Chaussier asphyxia des animaux en les plongeant dans l'hydrogène sulfuré, quoique l'appareil fût disposé de manière à ne pas leur faire respirer ce gaz délétère. On ne peut donc nier que la peau, malgré la barrière de l'épiderme, n'absorbe, dans une foule de circonstances, les gaz, les liquides, et même les substances solides réduites à un état d'extrême division. Mais cette absorption va-t-elle jusqu'à suppléer, à un certain degré, l'absorption alimentaire du tube digestif, et l'absorption aérienne du poumon? Paracelse, dit-on, nourrit des malades avec des bains de lait et de bouillon : mais ces bains n'ont peut-être agi que comme boissons, et non comme véritables alimens; il faudrait donc de nouvelles expériences pour confirmer ce fait. D'autre part, quelques physiologistes attribuent à la peau une absorption respiratoire : 1° par analogie avec les animaux inférieurs, dont la peau absorbe évidemment l'air utile à la vie; avec la muqueuse pulmonaire, qui n'est qu'un repli de l'enveloppe cutanée; et surtout avec l'absorption gazeuse, que les expériences de Chaussier et de Bichat établissent d'une façon irréfragable; 2° d'après des expériences directes, d'où il semble résulter qu'une quantité déterminée d'air, maintenue à la surface de la peau, y a été altérée comme dans le poumon. (Cruikshank, J. Abernethy.) Mais tous ces argumens sont loin d'être décisifs. Les analogies invoquées ne suffisent pas pour établir une parfaite identité d'action entre la peau des animaux inférieurs et la nôtre, entre cette peau revêtue d'un épiderme notable et une muqueuse à peine tapissée d'un mince épithélium, entre l'absorption respiratoire et l'inhalation accidentelle d'un gaz délétère. Quant aux expériences, elles prouvent moins l'absorption de l'oxigène que l'exhalation de l'acide carbonique. En définitive, l'absorption cutanée, chez l'homme, ne paraît jouer aucun rôle dans le mécanisme réparateur de la nutrition, hormis peut-être la réparation aqueuse; elle semble bornée à l'introduction accidentelle de médicamens, de poisons, et de virus morbifiques.

Absorption muqueuse.—C'est à ce genre qu'appartiennent trois espèces d'absorptions normales, déjà mentionnées plus haut; savoir : 1° l'absorption digestive, qui est accomplie par la muqueuse gastro-intestinale, et qui se subdivise en absorption alimentaire, et en absorption des boissons, ou absorption aqueuse; 2° l'absorption aérienne ou respiratoire, qui est effectuée par la muqueuse pulmonaire, et a pour important résultat la conversion du sang veineux en sang artériel; 3° l'absorption de quelques uns des élémens des matières excrémentitielles par les diverses muqueuses avec lesquelles ces matières sont naturellement en contact. De plus, les trois grandes divisions du système muqueux, savoir, la muqueuse gastro-intestinale, la pulmonaire, et la génito-urinaire, absorbent, comme la peau, les substances étrangères, tant solides que liquides ou gazeuses, qui s'y trouvent déposées accidentellement. 1° La muqueuse gastro-intestinale n'est-elle pas une des voies les plus usitées pour introduire dans l'économie les médicamens et les poisons? Chaussier asphyxia plusieurs animaux par une injection de gaz hydrogène sulfuré dans le conduit intestinal. 2° La muqueuse pulmonaire absorbe les vapeurs aqueuses, les particules métalliques, les principes odorans, les gaz vénéneux, les miasmes morbifiques, qui pénètrent jusqu'à elle avec l'air respiré. 3° La muqueuse génito-urinaire n'est-elle pas la voie la plus ordinaire par laquelle se contracte la syphilis? Les injections qu'on pousse dans la vessie y sont souvent absorbées; ce que la pratique de la lithotritie donne fréquemment occasion d'observer. Toutes ces absorptions muqueuses sont plus actives que l'absorption cutanée, parce qu'il n'y a pas là d'épiderme qui protège le tissu vivant, ou qu'il n'y en a qu'un fort mince, désigné sous le nom particulier d'épithélium.

II. Absorption interne.—Nous la divisons aussi en deux genres, savoir : 1° l'absorption qui s'accomplit dans des poches ou aréoles sans issue extérieure, soit sur les sucs récrémentitiels qui lubrifient ou remplissent naturellement ces cavités, soit sur les substances qui s'y introduisent accidentellement; absorption que nous nommons *intra-loculaire* (*intra*, en dedans; *loculus*, cavité, poche); 2° l'absorption qui s'opère dans le parenchyme intérieur de tout organe, et que, pour cette raison, nous nommons *intra-organique*.

Absorption intra-loculaire. — On en peut distinguer autant d'espèces qu'il y a de sucs récrémentitiels qui, versés sur des surfaces sans issue extérieure, ont besoin d'être repompés au fur et à mesure que la sécrétion les produit. C'est elle, en effet, qui recueille la sérosité perspirée dans les aréoles du tissu cellulaire, et dans la cavité des membranes dites séreuses, la synovie produite dans la cavité des articulations mobiles, la graisse renfermée dans les vésicules du tissu adipeux, le suc médullaire des os, etc. (Voir l'art. Humeurs.)

Absorption intra-organique.—Ce n'est pas autre chose que le double mouvement de composition et de décomposition que nous avons vu constituer la vie tout entière des animaux inférieurs, et que nous avons dit s'accomplir dans la trame intime de tous nos organes : c'est la nutrition elle-même, qui se compose du concours de deux absorptions, déjà signalées plus haut sous les noms d'absorption assimilatrice et d'absorption désassimilatrice. En général les physiologistes n'ont pas envisagé l'assimilation comme une absorption, du moins explicitement; car ils n'ont pu s'empêcher de la considérer implicitement comme telle, et ils se sont tous accordés à dire que chaque organe puise dans le sang et s'approprie par une action spéciale les élémens aptes à le réparer et à l'accroître : or qu'est-ce au fond que cette action, sinon une absorption, dans l'acception la plus rigoureuse du mot? Quant à la désassimilation, tous les physiologistes modernes l'ont considérée comme une absorption, qu'ils ont pour la plupart nommée *interstitielle*, à l'exemple de J. Hunter. Le jeu normal et régulier de l'absorption assimilatrice et de l'absorption désassimilatrice sera expliqué avec tous les développemens nécessaires à l'article Nutrition. Mais, outre cet office constant de l'absorption intra-organique, nous devons encore signaler le rôle qu'elle joue accidentellement, soit dans la production, soit dans la guérison des maladies. N'est-ce pas à elle, en effet, qu'il faut rapporter la formation des ulcères, le transport du pus dans la masse générale du sang, la résolution des engorgemens inflammatoires, etc.?

De cette complète énumération des absorptions, tant internes qu'externes, résulte évidemment la confirmation du principe que nous avions posé dans notre définition, savoir que *tout tissu vivant jouit de la faculté d'absorber*. Mais cette action d'absorption moléculaire, inapercevable en elle-même, et sensible seulement par ses résultats, s'accomplit dans le parenchyme intime, dans la trame dernière du tissu vivant. Or on a cherché à pénétrer la secrète structure du parenchyme organique. Ce problème ne pouvant être résolu par l'inspection directe, un champ libre s'est ouvert à l'hypothèse. Les uns, s'appuyant sur l'analogie, pensent que, chez les animaux supérieurs comme chez les

plus simples, l'absorption est effectuée, sans l'intervention d'aucun vaisseau, par une substance cellulo-gélatineuse, qui constitue le tissu vivant par excellence. Les autres, fondant leur opinion sur les injections cadavériques, à l'aide desquelles on voit se ramifier dans les organes la matière poussée dans une artère, une veine ou un vaisseau lymphatique, prétendent que tout parenchyme, du moins chez l'homme et les animaux élevés, se compose exclusivement d'un lacis de vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques, et que par conséquent ce sont des radicules vasculaires qui accomplissent l'absorption : mais il y a encore parmi ces derniers anatomistes une grande division sur la question de savoir quel ordre de vaisseaux exécute cette action. Quant à nous, tout en renvoyant nos lecteurs à l'article PARENCHYME pour un examen plus détaillé et plus approfondi de ce point de fine anatomie, nous devons déclarer ici que nous penchons en faveur de la première doctrine, que nous croyons fermement à la constance de la nature : *Natura semper sibi constat* (Linné), et que l'analogie invoquée nous paraît un argument préférable au témoignage trompeur des injections cadavériques, qui, comme chacun sait, sont bien loin d'annoncer le cours véritable des fluides durant la vie.

Enfin, pour terminer ce long et important article physiologique, nous avons à rechercher quelle est la nature de l'absorption, et à quelle force nous devons attribuer cette action. C'est, sans contredit, un phénomène organique et vital, puisqu'il a lieu dans les tissus organisés et vivans; mais est-il pour cela en opposition absolue avec toute action physique ou chimique, suivant le *credo* scientifique de l'école vitaliste? M. Magendie a porté la première atteinte à cette théorie, en prouvant expérimentalement que l'introduction des liquides dans l'organisme est influencée par une condition toute physique, savoir, le degré de plénitude et de distension des vaisseaux, et qu'elle s'accomplit encore, même chez les cadavres, par une véritable imbibition, au travers du tissu perméable des membranes. Conclurons-nous, avec M. Magendie, que l'absorption n'est que le résultat de la capillarité? Non, sans doute; car il se présente deux objections invincibles. 1° L'absorption s'exerce, dans les parties vivantes, au-delà du point de saturation de l'attraction capillaire. Comment se pourrait-il qu'un polype, habitant de l'eau, absorbât continuellement, en vertu de la seule attraction capillaire des petites cavités de son tissu pulpeux? Lorsque les cavités capillaires sont remplies, il n'y a plus d'introduction nouvelle. Mais, dans le tissu vivant, l'absorption est continuelle, parce qu'elle est accompagnée d'une expulsion ou *exhalation* également continuelle. Or, M. Dutrochet a fait voir, par une série d'expériences consignées dans son traité de l'*Agent immédiat du mouvement vital*, que ce double phénomène d'absorption et d'exhalation, qu'il désigne sous les noms d'*endosmose* et d'*exosmose*, dépend d'un courant électrique déterminé par le voisinage de deux fluides de densité ou de nature chimique différentes, entre lesquels une membrane perméable est interposée. 2° Dans un grand nombre de cas l'absorption n'est pas une simple introduction de la matière absorbée, puisque cette matière subit en même temps une élaboration qui en change les propriétés : il y a donc là un phénomène *chimique*, c'est-à-dire une nouvelle combinaison des molécules de la substance absorbée, soit entre elles, soit avec celles qui composaient déjà l'être vivant, en vertu de l'*affinité vitale*. En résumé, l'absorption, en tant qu'introduction de la matière absorbée, s'explique par les lois physico-organiques de l'endosmose et de l'exosmose; et en tant qu'élaboration moléculaire de cette même matière, elle doit être attribuée aux affinités vitales, qui, bien que différentes des affinités chimiques générales, ne sont pas du tout en contradiction avec elles, et n'en sont probablement qu'une modification dépendante des circonstances matérielles de l'organisation.

ABSTINENCE. Quoique ce mot, d'après son étymologie (*abstinere*, s'abstenir), puisse s'appliquer à toute sorte de privation, on s'en sert plus particulièrement pour désigner la privation totale ou partielle des alimens ou des boissons. Pour l'abstinence partielle, ordonnée par l'hygiène ou par la religion, nous renverrons aux articles DIÈTE, JEUNE, etc. Nous n'étudierons donc ici que les effets de l'abstinence absolue.

Les pertes continuelles que le corps éprouve par les diverses excrétions nécessitent une prompte réparation. Or ces pertes sont de deux sortes : les unes enlèvent à l'économie ses matériaux propres, et, si l'on peut parler ainsi, sa partie solide; elles sont accusées par la faim, et réparées par les alimens : les autres dépouillent l'organisme de ses parties fluides, ou, pour mieux dire, aqueuses; elles sont accusées par la soif, et réparées par les boissons. De là vient la division naturelle de notre article en deux paragraphes : 1° abstinence des alimens; 2° abstinence des boissons.

I. ABSTINENCE DES ALIMENS. — Les descriptions de longs siéges, les relations de naufrages, les autopsies cadavériques d'hommes ou d'animaux soumis aux tourmens de la faim, nous fournissent le moyen de décrire les effets physiologiques et anatomiques du défaut d'alimens. Un individu est-il privé de manger pendant quelque temps, voici ce qu'on remarque d'abord en lui au bout de vingt-quatre heures, et quelquefois même plus tôt : diminution sensible dans le poids du corps, léger amaigrissement dû à la résorption de la graisse, ralentissement de la circulation et de la respiration, affaiblissement de la chaleur animale et des diverses sécrétions, débilité musculaire, paresse et difficulté dans l'exercice des sens et de l'esprit, tiraillemens douloureux dans la région épigastrique. Cette faiblesse générale semble néanmoins n'être qu'un résultat sympathique de l'inaction de l'estomac; car elle disparaît aussitôt qu'on mange, et bien avant que le produit de la digestion ait pu aller réparer matériellement nos organes. Mais, si l'abstinence se prolonge indéfiniment, la faim devient une douleur de plus en plus atroce et déchirante; la continuité nécessaire de l'absorption désassimilatrice, que l'absorption assimilatrice ne peut plus équilibrer faute de matériaux suffisans, amène une horrible maigreur. Le malheureux affamé est le plus souvent atteint d'un délire féroce; pour calmer ses tourmens et apaiser sa rage, il dévore son semblable, et, à défaut d'autre proie, il tourne contre lui-même sa propre fureur; enfin la mort termine cette scène affreuse, et le plus ordinairement une agonie calme ou une insensibilité complète précède le dernier soupir. Il n'est donc point parfaitement exact de dire qu'on *meurt de faim*, puisque cette sensation finit souvent par disparaître. On meurt d'épuisement, d'*inanition* : voilà le terme propre.

A l'ouverture du cadavre, on trouve tous les muscles et les viscères décolorés, et les vaisseaux vides de sang. L'estomac est resserré, et quelquefois à tel point, que le calibre en est inférieur au calibre normal de l'intestin grêle; selon M. Magendie, ce resserrement de l'estomac ne commence à être sensible qu'au bout du quatrième ou cinquième jour. La cavité stomacale, vide d'alimens et de chyme, contient encore pendant quelque temps un peu de salive et de mucus avec quelques bulles d'air, et quelquefois un peu de bile; mais l'absorption enlève de plus en plus tous ces sucs, et la muqueuse stomacale finit elle-même par se ramollir et se corroder, comme il résulte des expériences de Dumas et de M. Magendie.

Il est impossible de préciser l'époque de la mort par inanition, car trop de circonstances la font varier. Mais on peut établir, comme principe général, qu'en pareil cas la promptitude de la mort est en raison directe de l'âge et de l'activité vitale; car moins est actif le mouvement vital, plus les pertes sont lentes, et moins immédiate est la nécessité de la réparation. Hippocrate avait scientifiquement formulé cette vérité dans son aphorisme XIII de la première section; et un

autre grand homme, Dante, l'a poétiquement consacrée dans son épisode de ce comte Ugolin, condamné, par une exécrable vengeance, à souffrir avec ses quatre fils les horribles angoisses de la faim.

Dans l'état de maladie, l'abstinence n'a pas les mêmes effets que dans la santé. Dans les maladies aiguës, le dégoût des alimens est inspiré par la nature elle-même, et l'abstinence, loin d'être chose nuisible, est le principal moyen de guérison. Dans un grand nombre de maladies chroniques, la vie s'entretient à l'aide d'une nourriture extrêmement faible; mais ce sont surtout les femmes nerveuses et hystériques que nous voyons assez fréquemment vivre fort longtemps presque sans rien manger. Devons-nous, d'après cette analogie, ajouter une foi entière à tous les cas extraordinaires recueillis par Haller dans ses *Elementa physiologiæ?* Croirons-nous, sur les témoignages nombreux, mais souvent peu authentiques, des auteurs cités par le physiologiste bernois, que plusieurs individus ont pu passer dix-huit mois, deux, trois, quatre, cinq, et même dix années, sans prendre aucun aliment? Selon les *Mémoires de la Société d'Edimbourg*, une femme vécut cinquante ans avec du petit-lait. Jusqu'à quel point la respiration de l'air, l'absorption d'une boisson aqueuse et peu nutritive, et peut-être même l'inhalation cutanée des vapeurs aqueuses, peuvent-elles subvenir aux pertes presque nulles de l'économie chez des personnes continuellement assises ou couchées, qui ne se livrent à aucune espèce de travail musculaire ou nerveux? C'est un problème que la physiologie n'a pas encore résolu.

II. Abstinence des boissons.—Le besoin de renouveler les parties aqueuses, sans cesse dissipées par la perspiration cutanée et pulmonaire, est encore plus impérieux et plus pressant que le besoin d'alimens. Si l'on ne pourvoit à cette réparation nécessaire, le sang et les fluides sécrétés qui en émanent deviennent de plus en plus visqueux et irritans par la concentration de leurs principes salins et âcres. D'abord, la soif éclate, et nous brûle de plus en plus; l'arrière-bouche et la gorge éprouvent une sécheresse pénible, à laquelle succèdent la chaleur, la rougeur, et même la tuméfaction; la sécrétion muqueuse s'y tarit presque entièrement, la salive est rare et épaisse, la langue semble se coller à la voûte du palais; la respiration se presse comme pour multiplier l'impression rafraîchissante de l'air, et la bouche reste béante pour humer cet air en plus grande abondance, et en arroser, pour ainsi dire, la gorge desséchée et souffrante. Le défaut de réparation aqueuse se continue-t-il indéfiniment; alors les tourmens de la soif sont atroces : l'inflammation de la gorge s'exaspère, au point d'amener quelquefois la gangrène; et dans ce dernier cas la soif s'éteint aux approches de l'agonie. Le dénouement mortel ne survient, d'ailleurs, qu'après le développement d'une irritation fébrile générale, et surtout après un délire frénétique. A l'autopsie cadavérique, on trouve le sang coagulé dans le cœur et dans les gros vaisseaux, comme dans les maladies inflammatoires; dans presque tous les viscères, et surtout dans le canal digestif, on rencontre les altérations caractéristiques d'une phlegmasie aiguë, ou de la gangrène qui en a été le résultat.

Peut-on préciser l'époque de la mort par défaut de réparation aqueuse? pas plus que celle de la mort par inanition. Trop de circonstances variables influent là-dessus; mais on peut affirmer, en général, que la privation de boissons tue plus vite et plus constamment que la privation d'alimens; en effet, les circonstances qui permettent de supporter celle-ci n'allègent guère celle-là. Les maladies fébriles, qui font taire la faim, rendent au contraire la soif plus ardente. Enfin, dans les exemples les plus authentiques de ces abstinences extraordinaires dont nous avons parlé dans notre premier paragraphe, nous voyons pourtant continuer l'usage de l'eau ou de quelque autre boisson.

ABSTRACTION. De *ab* et de *trahere*, détacher, extraire. Séparation que l'esprit fait : 1° d'un être d'avec les autres êtres de l'univers; 2° d'une ou de plusieurs parties d'un être ou d'un objet quelconque d'avec les autres parties de ce même objet; on enfin 3° d'une ou de plusieurs qualités d'avec le sujet auquel elles sont inhérentes.

Toute la connaissance humaine a pour fondement l'abstraction. Le plus simple raisonnement, la logique tout entière, les langues, toutes nos sciences enfin, n'existent que par cette faculté de notre esprit.

A un point de vue, il n'y a dans l'univers que des êtres particuliers, des individus. A un autre point de vue également vrai, également évident, tous ces êtres sont unis entre eux, ont entre eux des relations nécessaires, n'existent que parce qu'ils coexistent; c'est-à-dire qu'à ce point de vue Dieu seul existe. C'est ce que les livres saints ont admirablement rendu par cette sublime expression, quand Dieu dit : « Je suis celui qui suis. »

De là il résulte que toute notre connaissance consiste à passer, autant qu'il est en nous, et suivant la force de notre esprit, de la considération d'un individu à la considération d'un ensemble, ou réciproquement du sentiment d'un ensemble à celui de ses parties.

Mais tant que nous ne faisons que séparer un être d'avec les autres êtres qui l'entourent dans l'espace et dans le temps, afin de le distinguer et de le déterminer, nous ne faisons pas ce qu'on appelle proprement en philosophie une abstraction. Distinguer ainsi un objet, le déterminer, c'est bien l'abstraire dans sa totalité, avec toutes ses propriétés connues ou inconnues, mais c'est l'abstraire uniquement pour le classer, pour le ranger au milieu du groupe des êtres qui l'entourent. Les philosophes ont cherché à combien de genres pouvaient se rapporter les divers modes de détermination des êtres sous ce rapport : c'est ce qu'on appelle, d'après Aristote, Catégories. (Voyez ce mot.)

Et de même tant que nous ne faisons que contempler les rapports des êtres entre eux, ou les diviser en leurs parties pour découvrir les rapports et l'harmonie de ces parties, nous ne faisons pas non plus ce qu'on appelle proprement abstraction; nous faisons de l'analyse et de la synthèse. (Voyez Analyse.)

Mais notre puissance d'abstraire et de connaître ne se borne pas à diviser ainsi, à séparer et à déterminer les diverses parties de l'univers, les êtres réellement existans, les individus. Nous pouvons faire sur eux une autre espèce d'abstraction.

Nous pouvons considérer, dans un être, non pas sa totalité, non pas sa relation avec les autres êtres, non pas sa composition intrinsèque, mais seulement une ou plusieurs des propriétés qu'il nous présente.

Cette troisième manière d'abstraire constitue particulièrement ce qu'on nomme en philosophie l'abstraction.

Les êtres divers se présentent à nous, dans l'univers, mêlés et confondus, un végétal à côté d'un minéral, un homme au milieu d'animaux et d'objets inanimés plus ou moins éloignés de sa nature; et ce désordre apparent, qui rapproche et enchaîne les substances et les êtres en apparence les plus divers, est cependant l'ordre réel : c'est l'ordre dans lequel les êtres existent, c'est la réalité. Cet ordre divin est véritablement le monde : aussi les Grecs appelaient-ils le monde *kosmos*, qui veut dire ordre. Mais, outre cet ordre, qui est l'ordre et la position des choses quant à l'espace et au temps, il y a un autre ordre que notre esprit a également la faculté de concevoir. C'est l'ordre des êtres quant à leurs analogies, leurs ressemblances, leurs dissemblances, c'est-à-dire, autant qu'il est en nous, quant à leurs propriétés et à leur substance. Ayant en nous la faculté de percevoir les êtres et de nous en souvenir, nous les portons pour ainsi dire en nous, et nous pouvons ainsi les rapprocher, les comparer, les classer enfin dans un ordre tout différent de la place qu'ils occupent dans l'univers. Nous créons ainsi un nouvel ordre, un monde nouveau; c'est le monde invisible de l'intelligence, le monde de

la raison; et tour à tour nous passons du monde de la réalité au monde métaphysique et invisible que notre intellect construit d'après d'autres rapports, ou réciproquement de l'ordre métaphysique à l'ordre réel.

Ce monde de l'intelligence n'est composé que d'idées générales ou simples, que nous formons en nous au moyen de l'abstraction, je veux dire au moyen de cette espèce d'abstraction qui consiste à ne considérer dans un être qu'une ou plusieurs de ses propriétés, et non pas la totalité de ces mêmes propriétés; bien différente, par conséquent, de la simple division ou séparation de parties, que nous avons distinguée d'abord.

Or quand nous ne considérons ainsi dans un être que certaines propriétés, nous avons deux manières de le faire :

1° Nous pouvons considérer collectivement plusieurs de ces propriétés, sans cependant exclure les autres, mais aussi sans nous en occuper.

Le premier de ces deux modes d'abstraction a donné naissance à toutes les *idées générales*, et à tous les *noms communs* qui représentent ces idées.

Exemples : Nous appelons animal tout être particulier, tout individu, qui a du sentiment, qui a la propriété de se mouvoir, qui vit, qui se nourrit, etc. Ces propriétés que nous observons dans un si grand nombre d'individus nous ont donné lieu de former l'idée générale d'animal. Nous avons observé dans ces animaux des propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'individus; par exemple, quelques uns de ces animaux volent, pendant que les autres n'ont point d'ailes; quelques uns marchent à quatre pieds, d'autres rampent. Ces propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'animaux, et par lesquelles ils diffèrent les uns des autres, nous ont donné lieu de former l'idée d'espèces d'animaux. Le point de vue de l'esprit qui, après un grand nombre d'idées acquises par l'usage de la vie, observe que les propriétés qu'il a remarquées conviennent à tous les animaux est ce qu'on appelle *genre*, c'est-à-dire généralité. Le point de vue de l'esprit par lequel on considère ensemble les propriétés qui ne conviennent qu'à quelques individus du genre est ce qu'on appelle *espèce*, c'est-à-dire particularité. Genre suppose espèce; espèce suppose genre, réciproquement. Cependant observez que ce qui sera genre par rapport à certaines espèces peut n'être considéré par notre esprit que comme une espèce, si vous ne faites attention qu'à des propriétés plus générales. Par exemple, si, par un point de vue de votre esprit, vous ne considérez, dans le nombre infini des individus qui sont dans le monde que la seule propriété d'exister, vous vous formerez l'idée abstraite d'être, et les différences que vous observerez entre les êtres en feront autant d'espèces. Ainsi animal, qui est genre par rapport à toutes les espèces d'animaux, ne sera plus qu'espèce par rapport à être.

Tous les noms collectifs, toutes les idées générales, appartiennent, nous le répétons, à ce mode d'abstraction, par lequel l'esprit, tout en éliminant un certain nombre des propriétés des êtres pour n'en considérer que quelques unes, en suppose cependant d'autres qu'il ne considère pas, en sorte que l'idée a pour ainsi dire deux faces, étant à la fois complète et incomplète, finie et indéterminée. Toute idée de cette nature suppose en effet une idée plus compréhensive, et une idée moins compréhensive. En d'autres termes, l'espèce suppose le genre, et suppose aussi l'individu.

Les philosophes ont cherché la liaison métaphysique de ces trois termes, genre, espèce, individu. De là les cinq universaux, si fameux autrefois dans les écoles : le genre, l'espèce, la différence du genre à l'espèce, et enfin les accidens. (Voy. UNIVERSAUX.)

2° Mais nous pouvons aussi considérer dans un être, ou dans un objet quelconque, plusieurs de ses propriétés à l'exclusion de toutes les autres, ou même n'en considérer qu'une seule, en éliminant complètement toutes les autres.

Ce second mode d'abstraction a donné naissance à toutes les idées, simples ou complexes, qu'on appelle plus particulièrement *idées abstraites*, et à tous les mots qui représentent ces idées.

Exemples : Tous les objets blancs font en moi une impression semblable : je réalise en quelque sorte cette manière de m'affecter; et, la considérant pour ainsi dire en elle-même et sans aucune application particulière, je l'appelle blancheur. — Nous avons vu plusieurs personnes mourir; nous avons inventé le nom de mort; et ce nom marque le point de vue de l'esprit qui considère, par abstraction, l'état de l'animal qui cesse de vivre. Tous les animaux conviennent entre eux par rapport à cet état; et lorsque nous considérons cet état sans en faire aucune application particulière, cette vue de notre esprit est une pure abstraction. On parle ensuite de la mort comme d'un objet réel, quoiqu'il n'y ait de réel que les êtres particuliers, tous les autres mots ne marquant que des points de vue ou des considérations de l'esprit. Il y a plus; le terme abstrait étant une fois trouvé, nous en faisons naturellement des applications particulières, par imitation de l'usage que nous faisons des mots qui expriment des objets réels. Ainsi, comme nous disons l'habit de Pierre, la maison de Pierre, nous disons aussi la mort de Pierre, la probité, la science, etc., de Pierre. — C'est le même genre d'abstraction qui a engendré les mathématiques. Nous avons souvent compté des corps particuliers : de là l'idée des nombres, auxquels nous pensons ensuite, et dont nous raisonnons par abstraction, c'est-à-dire sans penser à aucun corps particulier; comme quand nous disons deux et deux font quatre, un ajouté à cinq fait six, deux sont à quatre comme quatre sont à huit. C'est ainsi que quand on parle de la distance qu'il y a entre une ville et une autre ville, on ne fait attention qu'à la longueur du chemin, sans avoir aucun égard à la largeur ni aux autres circonstances du chemin. Les géomètres ont pris pour objet de leur science le corps étendu en longueur, largeur et profondeur. Pour le mieux connaître, ils se sont premièrement appliqués à le considérer selon une dimension qui est la longueur, et alors ils lui ont donné le nom de ligne. Ils l'ont considéré ensuite selon deux dimensions, et ils l'ont appelé surface; et puis, considérant les trois dimensions ensemble, longueur, largeur et profondeur, ils l'ont appelé solide ou corps.

De ce second mode d'abstraction découlent des idées purement métaphysiques, tandis que les idées générales ou génériques que nous produisions par l'autre mode d'abstraction avaient encore, pour ainsi dire, une certaine réalité extérieure, puisqu'ils étaient au fond de véritables groupes d'êtres réels. Mais, en faisant l'application du premier mode d'abstraction aux résultats du second, nous arrivons à des idées générales abstraites, c'est-à-dire à des idées qui sont à la fois génériques et abstraites.

Il est clair, en effet, que, sur ces êtres purement abstraits ou métaphysiques, nous pouvons faire ce que nous faisions tout à l'heure sur les êtres réels : nous pouvons, en faisant de nouvelles abstractions, les ranger en groupes, les classifier; et de même que nous avions des noms communs, des genres, des espèces, pour les êtres réels, nous pouvons former des noms communs, des genres, des espèces, pour nos êtres abstraits. Ainsi, comme l'idée d'animal était le genre qui embrassait toutes les espèces d'animaux, l'idée de couleur deviendra le genre qui embrassera toutes les espèces de couleurs; l'idée de quadrilatère embrassera toutes les figures à quatre côtés, etc.

En résumé, nous arrivons donc ainsi à avoir :

1° Les êtres réels;

2° Des êtres abstraits;

3° Et enfin, des genres et des espèces, s'appliquant soit à des êtres réels, soit à des êtres abstraits.

Nous nous sommes attachés, dans cet article, à bien distinguer l'abstraction de tout ce qui n'est pas elle. Des idées purement abstraites obtenues par le mode que nous avons indiqué, et des idées génériques, voilà le vrai domaine de l'abstraction; car, quant aux collections d'êtres que nous pouvons

distinguer dans l'univers, et dont, en examinant leurs mutuels rapports, nous pouvons former des êtres collectifs, on aurait tort de les regarder comme de pures abstractions. De même que dans un corps organisé nous distinguons des organes qui ont pour ainsi dire leur vie et leur existence particulière, quoique unis nécessairement à d'autres organes et enchaînés au tout; de même la contemplation profonde des choses nous force à reconnaître des systèmes ou enchaînemens d'êtres individuels dans le temps et dans l'espace, qui forment, pour notre intelligence bornée, comme des anneaux intermédiaires entre l'être universel et les individus. Ces sortes d'unités collectives doivent être bien distinguées des pures abstractions sans réalité, dont nous venons de parler dans cet article; mais nous renvoyons ce sujet au mot Nature et au mot Humanité.

Quant aux idées générales, résultat des deux modes d'abstraction que nous venons d'étudier, il est bien évident qu'elles n'ont aucune réalité extérieure, et que ce sont uniquement des produits de notre faculté d'imaginer. Cependant un grand nombre de philosophes, en sondant profondément le mystère de notre connaissance, ont été conduits à donner une existence réelle à ces idées abstraites. La même division qui s'était établie dans l'antiquité à ce sujet, s'est reproduite au moyen âge parmi les métaphysiciens scolastiques, et s'est encore renouvelée depuis. Nous expliquerons les systèmes qui donnent de la réalité aux idées abstraites aux mots Archétypes, Idées plastiques, Réaux et Nominaux.

Nous avons renvoyé, dans le cours de cet article, à beaucoup d'autres mots du dictionnaire : c'est que ce sujet se lie directement à une multitude d'autres. Comme, sur une montagne élevée, on aperçoit quelquefois les limites des empires, les grands mouvemens du sol et le cours des fleuves, ainsi nous sommes là à l'origine des sciences, et nous verrons découler, des considérations où nous venons d'entrer, la *logique* tout entière et la *dialectique*.

ABUS (Appel comme d'). Il y eut une époque, au moyen âge, où le droit ecclésiastique fut presque considéré comme l'unique source du droit. La religion embrassant tous les actes de la vie, et le clergé régulier et séculier s'étant assez multiplié pour faire à lui seul une notable partie de la population, qui concentrait d'ailleurs dans son sein toute la culture intellectuelle, il arriva que la société tout entière fut à la veille de ne reconnaître pour juges que des prêtres, pour droit que les canons de l'Église et les décrets des papes. Du VIII[e] au XII[e] siècle, la puissance spirituelle et la puissance temporelle étaient tellement enchevêtrées et mêlées ensemble, qu'elles manquèrent de s'identifier et de se confondre. L'Église et les nombreux officiers qu'elle avait institués connaissaient de tout, intervenaient dans tous les jugemens, dans tous les contrats, soit à raison de la condition des personnes et du privilége des clercs, soit à cause de la connexité des matières spirituelles avec les actes civils et les faits sociaux. Ce fut alors, comme chacun sait, le point culminant de la papauté; mais bientôt aussi vint sa décadence : car à peine la société laïque se sentit-elle ainsi enchaînée de toutes parts par la puissance spirituelle, qu'elle éprouva le besoin de s'en affranchir, œuvre difficile qui dura plusieurs siècles. Les rois aidèrent les peuples dans cette émancipation, ou plutôt ce furent les rois qui la commencèrent, et c'est en abattant successivement la puissance ecclésiastique qu'ils fondèrent la leur. Nous expliquerons toute cette matière si importante dans différens articles de ce Dictionnaire; nous renvoyons en particulier aux mots Droit canonique, Clercs, Décrétales. Aux mots Église et Papauté, nous tâcherons d'apprécier avec impartialité le rôle d'éducatrice et d'institutrice que l'Église remplit à cette époque envers les peuples d'Occident, et nous montrerons en même temps par quel progrès nécessaire l'Europe aspira légitimement à sortir de cette tutelle.

L'*appel comme d'abus*, qui doit nous occuper ici, fut, surtout en France, la formule de la résistance à la juridiction ecclésiastique, et du recours à l'autorité séculière.

Mais avant d'en appeler à l'autorité séculière contre la puissance ecclésiastique, il fallait bien que cette autorité elle-même se reconnût légitime et se constituât en face de l'autorité ecclésiastique et de la papauté. Aussi les rois furent-ils les premiers qui, avant leurs peuples, usèrent de cette voie de l'appel; et comme il n'y avait point de tribunal supérieur à la papauté qui était leur partie adverse, ils en appelèrent par diverses subtilités à ce tribunal lui-même, obligés ainsi de reconnaître la suprématie temporelle de l'Église, alors même qu'ils se faisaient indépendans. Mais ils soutinrent leur appel avec les armes; ils luttèrent, ils réussirent : ensuite on en appela à eux.

D'abord on imagina d'appeler du saint-siége *au saint-siége apostolique*, c'est-à-dire au pape vraiment inspiré de l'esprit et de la tradition des apôtres, comme fit le roi Philippe-Auguste, lors de l'interdit fulminé contre son royaume par Innocent III.

Dans la suite, on appela au futur concile, ou au pape *mieux avisé*, comme fit Philippe-le-Bel.

On joignit ensuite aux appels au futur concile des protestations de poursuivre, au conseil du roi ou dans son parlement, la cassation des actes qu'on prétendait abusifs. Cette dernière voie s'acheminait de bien près aux appels comme d'abus.

Enfin l'appel comme d'abus commença à être en usage au XIV[e] siècle. Sous Philippe de Valois, Pierre de Cugnières, avocat-général, porta plainte contre les entreprises des juges ecclésiastiques, qui, disait-il, avaient si fort étendu leur juridiction, qu'il n'était presque point de cause où ils ne se crussent en droit d'interposer leur autorité. Pour faire cesser ces abus, on convint, par ordre du roi, d'une conférence, qui eut lieu au château de Vincennes le 15 décembre 1329. Un archevêque de Sens et un évêque d'Autun y parlèrent pour le clergé; Pierre de Cugnières parla pour le roi et le public. Rien de précis sur les droits des deux juridictions ne sortit de cette conférence; mais elle produisit cet effet, que l'on commença dès lors à se servir de la voie de l'appel comme d'abus pour arrêter le progrès des juges ecclésiastiques. A partir de cette époque, le recours au prince et à ses parlemens devint de plus en plus fréquent; et c'est derrière ce rempart de l'appel comme d'abus que s'éleva et se fortifia avec le temps ce qu'on nommait les droits, franchises, libertés et privilèges de l'Église gallicane (V. ce mot).

La Révolution enleva à la puissance ecclésiastique jusqu'aux derniers vestiges de son autorité. Par elle, la société se déclara définitivement hors de tutelle. La prise de possession des registres de l'état civil fut comme le dernier signe de cette complète émancipation de la société laïque.

Napoléon ayant cru utile à son pouvoir de restaurer le culte catholique, et ayant rétabli les liens avec la papauté que la révolution avait brisés, la lutte des deux puissances revint en même temps. L'arsenal des franchises et coutumes de l'Église gallicane reprit quelque lustre. Il fallut de nouveau constater l'abus, et régler l'appel.

Ce fut l'objet de la loi du 18 germinal an X, loi vague et qui se prête à tous les genres d'arbitraire. L'abus y est défini « toute entreprise ou tout procédé qui, dans l'exercice du culte, peut compromettre l'honneur des citoyens, troubler arbitrairement leur conscience, dégénérer contre eux en oppression, en injure, ou en scandale public. » La voie d'appel est ouverte à toute partie intéressée; à son défaut, c'est le préfet qui poursuit d'office. Napoléon avait d'abord réservé exclusivement le jugement de ces causes au conseil d'état; en 1813, il l'attribua, par un simple décret, aux cours d'appel; mais la restauration s'empressa, dès 1814, de rétablir la compétence du conseil d'état.

Sous Napoléon, la loi que nous venons de citer n'était qu'un moyen d'avoir la main sur le clergé; c'était un instru-

ment de gouvernement et de police. Cette matière du reste n'occupa qu'un coin très obscur de la politique sous l'empire.

La restauration, on le comprend aisément, devait ramener, plus vive que jamais, la lutte des deux puissances séculière et ecclésiastique; et on peut dire que c'est au milieu de cette lutte, et sur ce champ de bataille, que la monarchie des Bourbons a elle-même péri. Toute la polémique des quinze années de la restauration a presque roulé dans ce cercle.

Il y eut alors dans les journaux et parmi les écrivains libéraux deux opinions. Les uns, se rattachant à la tradition des parlemens et aux souvenirs de l'Église gallicane, prétendaient faire intervenir l'État dans une foule de faits de discipline religieuse, tels que refus d'enterrement, refus de sacremens, prédications ultramontaines, etc., etc.; et comme l'autorité ne répondait pas à leur zèle, et n'obéissait pas à leurs injonctions, ils réussissaient ainsi à montrer toutes les sympathies du pouvoir pour un régime religieux repoussé depuis long-temps par une grande partie de la nation, et identifiaient la cause des Bourbons avec celle de ce régime.

Les autres, plus jeunes et moins effrayés des envahissemens du clergé, ou plus confians dans la valeur des idées philosophiques, soutinrent, au nom du principe de liberté, qu'il fallait laisser aux prêtres des diverses religions une complète indépendance dans leur discipline, que c'était aux fidèles à se décider dans leur conduite et à régler leur croyance d'après l'impression que produisaient sur eux non seulement les dogmes, mais encore les règles disciplinaires des ministres de ces religions.

Les premiers sollicitaient donc chaque jour et les citoyens et le pouvoir à faire usage de la voie des appels comme d'abus. Les seconds ne voyaient dans ces sortes de procédures qu'une manière de tyranniser les prêtres. Ils auraient voulu, au contraire, confondre et absorber le clergé dans le droit commun.

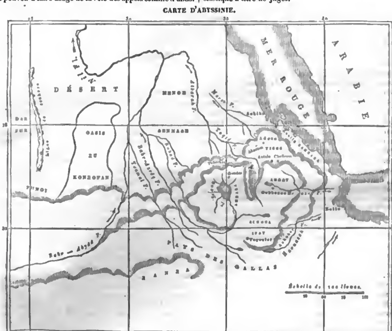
Aujourd'hui qu'une nouvelle révolution nous a portés plus avant, et que le nom de *religion de l'État* a disparu de nos lois, il est évident que la dernière de ces deux politiques est la seule qui soit juste et profitable. Aussi les traditions de l'Eglise gallicane sont-elles retombées en oubli; et nous les voyons du même œil que nous regardons les vieilles armures dont se servaient nos aïeux.

L'autorité religieuse ne doit être ni protégée ni despotisée par des formes exceptionnelles, et une législation *ad hoc* devient de moins en moins nécessaire.

D'un côté, il nous semblerait inique et intolérant de forcer un prêtre à faire des actes religieux que sa conscience réprouverait, ou de l'empêcher de pratiquer une discipline qu'il aurait approuvée dans son cœur.

D'autre part, la société n'a plus besoin d'être préservée par des mesures exceptionnelles. S'agit-il de bulles du pape et de doctrines ultramontaines? il y a la presse pour les combattre, la philosophie et les livres pour les réfuter. Un parti qui s'appuierait sur Rome serait dans le cas des autres partis politiques, et le droit commun suffirait. S'agit-il de délits particuliers commis par un ministre du culte catholique contre l'Etat ou contre des citoyens? il y a, pour l'Etat, comme pour les citoyens offensés, la loi pénale et les tribunaux ordinaires. Enfin, quant aux délits purement canoniques et aux différends des prêtres entre eux, c'est à la conscience des fidèles des diverses religions à les éclairer et à les diriger sur ce point: la loi ne reconnait pas d'autorité ecclésiastique à titre de juges.

CARTE D'ABYSSINIE.



ABYSSINIE. Dans son acception la plus large, le nom d'Abyssinie s'applique à cette région de l'Afrique intertropicale qui développe, entre le 8e et le 16e degrés de latitude septentrionale, le 32e et le 41e de longitude à l'est de Paris, une étendue superficielle de 18 à 20,000 lieues carrées; elle est bornée à l'orient par la mer Rouge, au nord par de vastes et épaisses forêts au-delà desquelles est la Nubie, à l'ouest et au sud par des peuples et des contrées presque entièrement inconnus.

C'est un pays élevé, coupé de montagnes anfractueuses;

il occupe l'extrémité orientale des reliefs qui séparent le bassin de la Méditerranée de ceux de la mer Rouge et de l'Océan indien. Les points culminans du massif accusent, par les neiges persistantes de leurs cimes, une altitude probable de 4500 à 5000 mètres, mais ne présentent à l'œil qu'une hauteur relative de 1000 à 1200 mètres au-dessus des vallées environnantes. Une des arêtes principales de ces pays montagneux court ondoleusement vers le S.-O. sous les noms de montagnes d'Enderta, de Lasta, d'Amhâra, de Schoña, d'Enarya; elle est jalonnée de cimes rocheuses ou *amba*, telles que l'Amba-Hâggi, l'Amba-Sel, et l'énorme Amba-Gschen qui domine comme un autre Mont-Blanc ces Alpes abyssiniennes; la crête semble se continuer dans l'ouest jusqu'aux célèbres Gebêl-el-Qamar ou montagnes de la Lune, où naît le Bahr-Abyâdh ou fleuve Blanc, principal courant du Nil d'Égypte, séparé des courans de l'Abyssinie par les montagnes du Bertât, qui paraissent se rattacher elles-mêmes au faîte primordial.

La constitution géognostique de ces reliefs n'a point été étudiée : quelques renseignemens épars peuvent seulement la faire pressentir. Les terrains primitifs paraissent abondans : le granit, les schistes, le porphyre, la siénite, dominent principalement. Des schistes en strates fortement inclinées, alternant avec le calcaire, sont fréquemment entremêlés de serpentine. Le grès et le calcaire se montrent tour à tour, en couches presque horizontales, dans des terrains d'une époque probablement secondaire. Un dépôt considérable de sel gemme se trouve à la surface du sol dans une localité qui a reçu le nom de Plaine-de-Sel. Parmi les gemmes, l'émeraude et le grenat se rencontrent, dit-on, en Abyssinie; quant aux métaux, on y trouve de l'or, du cuivre, du fer et du plomb.

Toutes ces montagnes fournissent d'abondantes eaux, tantôt suspendues en lacs au-dessus des gorges qui ne leur offrent qu'un insuffisant déversoir, tantôt sillonnant le fond des vallées ou bondissant par ressauts sur des pentes abruptes; régulièrement grossies chaque année par les grandes pluies de l'hivernage, qui durent depuis mai jusqu'en septembre. — Le lac de Dembaya, le plus grand de tous ceux de l'Abyssinie, occupe, à la naissance du Nil bleu ou Bahr-Azrêq, le fond d'un vaste entonnoir naturel, où descendent d'innombrables ruisseaux; il est parsemé d'îles, la plupart habitées par des moines, et dont Ludolf a fait connaître les onze principales: la plus grande est celle de Ssanâ, d'où le lac a reçu le nom de Bahr-Ssanâ (ou Tzanâ). Les lacs les plus remarquables sont, ensuite, ceux de Hayk, Aschangi et Zauñaya. — Le Bahr-Azrêq, sourdissant au pied des montagnes d'Amidamid, où les indigènes l'appellent Abaoûi ou *Paternel*, descend au nord vers le lac de Ssanâ, qu'il traverse de l'ouest à l'est pour se contourner ensuite au sud, puis à l'ouest, puis enfin au nord, et s'aller jeter dans le grand Nil auprès de Halfây. Le Teqzè, ou Tacazzé, dont le nom signifie littéralement *fleuve*, reçoit une grande quantité d'affluens, et forme avec eux l'Atbarah, qui rejoint le Nil fort au-dessous de Schendy. Quant au Mareb, on ne sait point avec certitude s'il roule ses eaux jusqu'à l'Atbarah, ou s'il les perd dans les sables du Sennâr. — Dans un sens opposé à ces trois grandes rivières, coulent celles de Hanazo, de Haoûasch et de Zébé, dont les deux premières, dirigées vers le golfe de Aden, se perdent avant d'atteindre la côte; et la troisième arrive à l'Océan, sans que l'on connaisse autrement son cours. — La plupart des rivières de l'Abyssinie sont de fougueux torrens, et les cataractes y sont fréquentes : la May-Lumi, un des affluens du Teqzè, traversé par Bruce, a, suivant lui, une chute de 45 mètres, et la May-Sbinni, qui en est proche, en offre plusieurs dont la hauteur n'est guère moindre.

La lisière maritime qui s'étend depuis Arkiko jusqu'au détroit de Mandeb, est nue et brûlée par le soleil; mais au-delà des montagnes qui la séparent du bassin du Nil, l'élévation du sol et l'abondance des eaux assurent à l'Abyssinie un climat bien plus doux que sa situation dans la zone torride ne semblerait le comporter; les brumes, la neige et la grêle n'y sont même point rares. Ce pays est placé tout entier dans les limites des pluies tropicales, et sujet aux violens orages dont elles sont toujours accompagnées : un phénomène à remarquer, c'est que l'hivernage a fini pour l'intérieur quand il commence pour la lisière maritime.

La végétation est magnifique presque partout. Plusieurs cantons sont couverts de forêts; dans plusieurs vallées on rencontre des bois naturels de limoniers et de citronniers; les câpriers, les figuiers, les tamariniers, diverses espèces d'acacia, croissent dans les parties moyennes. L'aspect de la verdure rappelle fréquemment l'Europe, et la vue se repose souvent comme chez nous sur des vignes, des chèvrefeuilles, des rosiers. Dans les champs, les habitans cultivent le froment, l'orge, le millet, le thef, et une sorte de bananier; ils ont aussi de beaux jardins fournis d'arbres à fruits, de légumes, des fleurs les plus belles et les plus suaves.

Les animaux, comme on peut s'y attendre d'après les diverses natures de climat que présente l'ensemble de la contrée, sont variés. Dans les vallées basses et boisées on trouve des éléphans, et des rhinocéros à deux cornes comme ceux du Cap. Il paraît que la girafe n'est pas étrangère au pays, mais on ne sait pas au juste dans quelle partie elle habite. Dans les provinces du midi, il y a des zèbres, mais ils sont farouches et rares. Les lions, diverses sortes de léopards, les panthères et les hyènes sont retranchés dans les bois, et y demeurent; quant aux hyènes, quoique fort nombreuses, elles ne causent pas grand dommage; elles pénètrent même dans les villes, pour y chercher leur nourriture parmi les débris, sans que les habitans leur fassent aucun mal. L'Abyssinie nourrit aussi des singes, des gazelles, des buffles, des sangliers, et bien d'autres espèces encore que nous ne pouvons mentionner. Les rivières, et principalement le Teqzè, renferment des crocodiles et des hippopotames; les hippopotames vivent également dans le lac de Ssanâ, mais il paraît que les crocodiles ne commencent à se montrer que dans le courant du Bahr-Azrêq. Les chameaux sont fort en usage dans le désert qui borde la côte; mais dès que l'on s'avance dans les montagnes, on les remplace pour les transports par des bœufs et des mulets. Le pays d'Ifat fournit en particulier une race de chevaux très estimée. Les bœufs de l'Abyssinie sont célèbres par l'énorme ampleur de leurs cornes, qui atteignent jusqu'à quatre pieds de longueur; ils sont néanmoins de petite taille, comme le sont en général tous les animaux de montagnes. Il y a aussi des troupeaux de chèvres et de moutons, quelques oiseaux habitués à la basse-cour, et des pigeons domestiques. Parmi les insectes, les abeilles fournissent du miel en abondance; les sauterelles, fléau des récoltes, fournissent elles-mêmes une nourriture saine et recherchée.

Le nom d'*Abyssina* est une forme européenne du nom de *Hhabeschyn* (c'est-à-dire gens de Hhabesch), par lequel les Arabes désignent les habitans de cette contrée; suivant eux Hhabesch est fils de Kousch, fils de Cham, fils de Noé; mais quelques étymologistes assimilent cette dénomination à celle de *Ahhabyach*, qui a le sens du mot latin *convenæ* (rassemblement de gens d'origines diverses). Quelle que soit la valeur de ce rapprochement étymologique, l'application, aujourd'hui plus que jamais, en est d'une rigoureuse exactitude; car de toutes les nations du monde, c'est, au dire de Pearce, celle dont l'extérieur offre le plus de mélange et de diversité, les uns étant très blancs, d'autres très noirs avec des cheveux lisses, quelques uns cuivrés avec des cheveux laineux; à quoi il faut ajouter encore des noirs à cheveux crépus. — Cependant le noyau de la population est formé de gens au teint bronzé, aux cheveux lisses, ayant les traits du visage, la stature, le caractère, les vertus et les vices des nations européennes; se donnant à eux-mêmes le nom de *Ityopyaouyan* ou Ethiopiens, qu'ils paraissent avoir emprunté des Grecs, et celui de *Agazyan* ou libres.

Leur langue est le *gez*, qui offre la plus étroite analogie

avec toutes les langues de la famille sémitique, notamment avec l'arabe. Des savans ont cru, sur la foi de Kircher, qu'elle aurait été primitivement écrite à l'aide de l'alphabet syriaque estrangelo; mais elle a, depuis plusieurs siècles, un alphabet particulier, qui paraît être résulté de l'invasion des formes gréco-égyptiennes dans les caractères sémitiques, avec inversion de l'écriture et addition de signes accessoires adhérens pour les voyelles, de manière à constituer en quelque sorte une écriture syllabique. La langue elle-même a subi l'introduction d'un grand nombre de mots grecs. — Le gez pur ne se trouve plus que dans les livres; mais on parle ses dialectes, dont le moins mélangé est le *tigréen*, et le plus répandu l'*amhary*, en usage à la cour, et qui s'éloigne beaucoup du précédent sous le rapport de l'analogie grammaticale, bien qu'il ait la moitié au moins de ses racines communes avec lui. D'autres langues de l'Abyssinie sont complètement différentes, et ne sauraient être ramenées à la même souche. Le savant Ludolf admet dans ce pays jusqu'à huit idiomes distincts, sans tenir compte des Danâkyl de la côte, qui ont un langage particulier, non plus que des musulmans et des juifs dispersés dans les divers états, et parlant, dit-il, les uns arabe, les autres un hébreu très corrompu.

Il serait fort difficile de déterminer quel a été le peuple primitif de l'Abyssinie, et quelles nations sont venues s'y mêler; les caractères physiques aussi bien que les traditions nous semblent démontrer que la race Kouschyte a prédominé, et la langue tigréenne pourrait être considérée comme un attribut de la postérité qui en est issue. Cependant Bruce regarde les Agazian comme très différens des Kouschytes. Salt pense, comme les auteurs des *Lettres édifiantes*, que les premiers Abyssins étaient aborigènes, qu'il s'y mêla d'abord des Egyptiens, puis des Syriens qui auraient apporté la langue gez. — Il paraît, d'après les termes d'un chroniqueur arabe (Thabary), que l'élément nègre existait dans la population abyssine bien des siècles avant l'invasion des Galla, qui sont des nouveau-venus: il fait allusion sans doute aux Danâkyl de la côte. Les blancs de Samen et d'Enarya, et les sauvages *Agaouys*, offrent encore respectivement des traces d'une hétérogénéité tranchée.

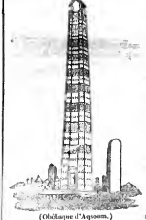
Chez ces populations, diverses d'origine, de conformation et de langage, les croyances religieuses sont différentes aussi. — Le noyau de la population professe le christianisme, mais un christianisme spécial, qu'on a tenté plusieurs fois de ramener à l'obédience romaine, mais qui ne veut reconnaître d'autorité pontificale que celle du patriarche d'Alexandrie. Le chef de la hiérarchie ecclésiastique dans le pays est une sorte de préfet apostolique ou d'évêque, dont le titre est *abouna* (c'est-à-dire *notre père*); il a sous lui les *qomosât*, espèces d'archiprêtres attachés aux églises collégiales, qui ont leurs *debterât* ou chanoines; les autres dignités cléricales sont celle de *qasis* ou curé, de *nefq-qasis* ou vicaire, de *dyaqon* ou diacre, et de *nefq-dyaqon* ou sous-diacre. Le christianisme est professé par la plupart des Agazyan, une partie des Agaoûs, des Galla, et de la population d'Enarya. Ils reconnaissent le dogme de la Trinité, croient à la présence réelle de Dieu dans l'eucharistie, et honorent la Vierge, mère de Dieu, d'un culte particulier; ils ont dans leurs églises les images des saints, et invoquent l'intercession des bienheureux. Le jeûne et l'abstinence du carême se sont perpétués chez eux; la confession n'y est pas en usage, et les prêtres ne sont point soumis au célibat. Les moines seuls font vœu de chasteté; ils sont très nombreux, et forment, comme dans les premiers temps du christianisme, de véritables villages en communauté, dont ils cultivent les alentours. M. Salt a visité un grand nombre de leurs monastères, et il fait remonter la fondation de quelques uns jusqu'au VI[e] siècle. On trouve aussi plusieurs églises d'une antiquité pareille; mais la p[illegible] de celles qui se voient aujourd'hui dans les vill[illegible] comparativement beaucoup plus modernes: ces lieux sont profondément respectés, et l'on n'y peut entrer que tête et pieds nus. Le missionnaire suisse Gobat écrit qu'au milieu des guerres civiles et anarchiques qui désolent aujourd'hui l'Abyssinie, toutes les églises sont encore d'inviolables asiles.

Le judaïsme, que les Abyssins professaient généralement avant leur conversion au christianisme, compte encore beaucoup d'adhérens, qui paraissent appartenir à la famille des Arabes Homayrytes, au teint blanc: restés long-temps indépendans, ils occupaient plusieurs provinces; mais ils ont été battus et dispersés; il n'en reste plus de réunis en tribus que dans les montagnes du Samen ou hors des limites de l'empire, sous le nom de *Falasyan* ou exilés. On les a souvent pris pour des Hébreux de la Palestine dont on faisait remonter la migration, soit à l'époque des expéditions de Nabou-Kadan-Assar (Nabuchodonosor) ou de Salman-Assar, soit au temps de la conquête de Vespasien et de Titus: il paraît plus naturel de penser que ce furent des juifs d'Arabie, fugitifs devant le prosélytisme guerrier des Ismaylytes. Il est toutefois remarquable que le Samen offre, suivant le rapport de M. Gobat, plusieurs villes de refuge, comme autrefois la Judée. La Bible des *Falasyan*, la même que celle des Agazyan, contient, outre les livres canoniques, celui de Enok, que Bruce a rapporté en Europe.

Le mahométisme est aussi fort répandu: il est professé par les Danâkyl et une partie des Galla. Ces musulmans occupent près d'un tiers du sol de l'Abyssinie; ils ne paraissent avoir dans le pays ni imâms ni marabouths.

La majorité des Galla, une partie des Agaoûys et du peuple d'Enarya, sont restés païens: leurs croyances sont peu connues; on cite seulement les Agaoûys du Gojam comme offrant des sacrifices au Nil bleu, qu'ils appellent *Abay*.

Quelle que soit leur croyance, les Abyssins admettent volontiers la polygamie: le relâchement des mœurs paraît fort grand entre les sexes, surtout dans les hautes classes. Ils sont en général peu instruits. Leur nourriture ordinaire est le pain de thef ou de froment, les viandes cuites et préférablement crues: les personnages de distinction ont des serviteurs dont l'office est de leur porter les morceaux à la bouche; la boisson est la *matze*, espèce d'hydromel, et le *soué* ou *bouza*, sorte de bière. Outre l'agriculture, dont nous avons déjà parlé, il y a un commencement d'industrie manufacturière. On fabrique des tissus de coton, des tapis, des cuirs tannés, du parchemin, des objets de fer et de cuivre, et toute sorte d'ustensiles.


(Obélisque d'Aqsoum.)

L'architecture des Abyssins paraît avoir été, dans l'antiquité, dans un état plus florissant que celui où elle se trouve aujourd'hui. Il existe encore plusieurs églises creusées dans le roc à la manière des temples de la Nubie, dont les restes sont remarquables. Entre toutes les villes, Aqsoum a retenu particulièrement des témoignages de sa splendeur primitive: on y découvre encore des inscriptions, des piédestaux, des autels, et surtout de magnifiques obélisques, dont le nombre était de cinquante-quatre,

et qui formaient deux grandes rangées aux deux côtés de la colline qui domine la ville; quelques uns sont restés debout, les autres sont à terre. Nous donnons le dessin de l'un de ces beaux monumens, qui est d'un seul bloc de granit de 80 pieds de hauteur. Sa forme générale, aussi bien que les ornemens dont il est décoré, lui donnent un caractère très différent des monumens égyptiens du même genre. Presque tous ces restes de l'architecture antique ont été, suivant la tradition des prêtres, violemment renversés vers le xe siècle.

Les villes actuelles sont des agglomérations irrégulières de petites maisons circulaires, à un seul étage, et surmontées d'un toit conique. Les habitations des chefs contiennent plusieurs corps-de-logis; mais, d'après la description des voyageurs, elles ne sont pas en général fort somptueuses.



(Église d'Aqsoum.)

Une des plus belles églises modernes de l'Abyssinie est celle d'Aqsoum, dont nous donnons la vue d'après les dessins rapportés dans le Voyage de lord Valentia. Elle a été bâtie au XVIIe siècle, sur la place d'une église plus ancienne. Elle est entourée d'une vaste enceinte, et précédée de deux grandes rampes dont la première a 180 pieds de largeur. Son style, quoique assez original, ne dénote cependant ni un art bien pur, ni une science de construction bien avancée.



(Abyssin.)

Les habitans portent un costume uniforme et fort simple, qui présente quelque chose de l'élégance antique. Il se compose d'un léger caleçon et d'une sorte de manteau formé d'une étoffe de coton blanche; ils s'en drapent avec aisance, et s'en dispensent même quelquefois. Les femmes portent des robes qui tantôt couvrent le sein, et tantôt partent seulement de la hauteur des hanches.

L'Abyssinie, telle que nous avons marqué ses limites en commençant cet article, formait jadis un seul empire, dont le monarque, sous le titre de *Négous Nagust za Ithyopya*, ou roi des rois d'Éthiopie, commandait à de nombreux gouverneurs, revêtus eux-mêmes quelquefois du titre de *Négous* (ou *Nagasch*) De longues vicissitudes ont changé la face de ce pays : la portion de rivages où se trouve Arkiko, et qu'on appelle Sambara, est en la possession des Turcs; le reste de la côte, en allant vers le Bâb-el-Mandeb, est indépendant, soit entre les mains des Danâkyl, soit en celles des Adayel (comme les anciennes provinces de Mara et de Harrar). En dedans de cette lisière, les Galla ont envahi de nombreuses terres : les Edjou-Galla en particulier sont maîtres du district d'Amhâra et du royaume d'Angot, gravitant vers une civilisation prochaine, tandis que leurs voisins les Assoubo-Galla conservent toute leur barbarie native; au sud-ouest les Boren-Galla et autres tribus occupent tout le pays de la rive gauche du Bahr-Azrêq. Ce qui reste reconnaît encore nominalement la suprématie du grand Négous; mais des gouverneurs ambitieux y sont les maîtres véritables, créant ou déposant les monarques au gré de leurs intérêts. Ces restes morcelés de l'empire abyssin forment trois divisions principales, dont l'une, appelée TIGRÉ, renfermant tous les districts de la rive droite du Teqzè, plus, au-delà de cette rivière, le Sameu et le Oualdeba, constitue l'apanage du *râs* ou généralissime des troupes; la province tigréenne la plus voisine du Sambara, et dans laquelle ce dernier territoire était autrefois compris, porte le nom de *Bahr*, et les deux ou trois chefs entre lesquels elle est partagée ont le titre de *Bahr-nagasch*.

Les villes principales du Tigré sont : *Adoua*, de 8,000 habitans, avec fabriques de toiles de coton; *Antalo*, à peu près de même population, regardée comme la capitale du Tigré; *Chelicout*, résidence actuelle du râs, remarquable par son église entièrement peinte, et l'une des plus belles de l'Abyssinie; *Aqsoum*, ville ancienne, mais réduite maintenant à cinq ou six cents maisons groupées autour d'une église; on y voit encore des ruines qui attestent sa splendeur primitive; un grand nombre d'obélisques, des inscriptions grecques, des couvens, lui donnent un cachet d'antiquité très complexe et très curieux à connaître. C'est dans cette ville que l'on conserve la chronique de l'empire.

La seconde division de l'empire est l'*Amhâra*, renfermant tous les districts qui sont à l'ouest du Tigré, et qui s'étendent au sud jusqu'au Nil bleu; un *Dégousmati*, ou gouverneur de province, a établi par les armes son autorité sur tout le pays, et a pris aussi le titre de râs, se constituant en quelque sorte le maire du palais d'une ombre de roi.

Dans cet état on trouve : *Gondar*, grande ville, capitale de toute l'Abyssinie; on ne lui donne plus aujourd'hui qu'une population de 20,000 habitans; le palais du roi est un grand édifice carré, à trois étages, flanqué de tours et entouré d'une muraille; il ressemble un peu à nos anciens châteaux; la cathédrale est très spacieuse et très richement décorée; on y sent quelque chose du goût de nos églises, ce qui tient sans doute à l'influence des missionnaires européens. *Ibala*, près du lac Ssanâ, est à peu près de la même grandeur que Gondar. *Kollela*, dans le beau pays de Gojam, sur les bords du Bahr-Azreq. Enfin *Tcherkin*, ville de commerce, au nord de Gondar.

Les provinces de Schoa et d'Ifat forment un état indépendant, dont *Ankober* dans l'Ifat est la capitale. La ville la plus importante de Schoa est *Tagoulet*, actuellement ruinée, et jadis capitale de toute l'Abyssinie. Ces villes sont les moins connues, et seraient peut-être les plus intéressantes à connaître; car c'est là que la civilisation et la littérature éthio-

piennes paraissaient s'être conservées avec le plus de pureté.

Les pays occupés par les Galla sont moins connus encore.

Le Samhara et la côte de Dankaly offrent quelques baies où la population s'est fixée; mais la majeure partie des habitans mène la vie errante dans le désert. *Massouah*, qui est la ville la plus considérable, renferme 2,000 habitans; elle est bâtie sur une petite île dans une baie qui porte son nom, sur la limite septentrionale du Samhara: vis-à-vis, et sur le continent, se trouve la petite ville d'*Arkiko*. Dans la baie d'Annesley, *Zoulla*, bâtie près des ruines du port antique d'*Adulis*, où l'on voit encore quelques ruines conservant le nom d'*Azouly*. Enfin, dans la baie d'Anfila, *Darora*, occupée par la tribu la plus puissante des Danâkyl.

A l'est des Galla sont les *Ssomâlys*, qui possèdent le célèbre port de *Zéyla*: au sud, le pays de *Zendjero*: à l'ouest, des terres complètement inconnues; à l'occident du Tigré, et au nord de l'Ambâra, des populations nègres fort diverses et nomades, désignées par les Abyssins sous l'appellation commune de *Schanqala*.

Les Abyssins ont des livres historiques dont le plus renommé est le *Tarikh Negousti* (histoire des *Négous* ou rois), ancienne chronique conservée dans l'église d'Aqsoum, et qui est l'ouvrage successif des prêtres attachés à ce siége: beaucoup de monastères conservent aussi de semblables chroniques. Comme chez tous les peuples, on y voit des dynasties fabuleuses précéder les temps historiques: le fondateur de la monarchie fut *Aroué* (ce nom signifie un animal en général), qui gouverna pendant quatre cents ans, et fut tué par *Angabo*, qui régna deux cents ans; après quelques règnes de cette espèce, vient *Makéda*, la reine de Saba de l'Écriture, laquelle eut de Salomon un fils appelé *Menilehhek*, tige d'une lignée de rois dont il existe des listes fort diverses, mais dont on regarde la filiation comme ininterrompue jusqu'à ce jour. Le catalogue de Salt ne suppose que dix-sept rois et cent huit années (celui de Bruce vingt-deux rois et deux cent vingt-trois années) depuis l'avènement de *Menilehhek* jusqu'à la venue du Christ, ce qui ne permet guère de reconnaître dans ce prince un fils du célèbre monarque hébreu, mort près de dix siècles avant notre ère. La conversion au christianisme eut lieu vers l'an 330: le premier évêque, nommé Frumentius, fut envoyé par Athanase, patriarche d'Alexandrie. Peu d'années après, régna Aeizana, dont une inscription grecque, recueillie à Aqsoum par Salt, constate la puissance, et dont le nom ne se retrouve pourtant point sur les listes. Au VIe siècle, le Négous (ou *Nagasch*, comme disent les Amhariens et les Arabes) dirigea contre le Yémen l'expédition si connue sous le nom de *guerre de l'Éléphant*: les chroniques abyssines en rapportent l'honneur soit aux frères Abreha et Assbeha, qui occupèrent simultanément le trône d'Aqsoum à une date fort antérieure, soit à Kaleb dont l'époque convient mieux; mais Salt pense qu'il faut l'attribuer à Amda: ces variations montrent combien il règne d'incertitudes dans les documens historiques de l'Abyssinie. Au Xe siècle, les Falasyan s'emparèrent de l'empire, et une nouvelle dynastie, vulgairement nommée Zagéenne, s'assit sur le trône; un seul prince de la lignée de Salomon échappa au massacre de sa race, et se réfugia dans la province de Schoña, qui lui resta fidèle; trois siècles après, des négociations amenèrent entre les deux dynasties un accommodement au moyen duquel l'empire fut rendu aux princes de Schoña, qui continuèrent de résider long-temps encore à Tagoulet, d'où la cour fut transportée en divers lieux avant de se fixer à Gondar. La première moitié du XIVe siècle est occupée par le règne brillant du belliqueux Amda Ssyon. Au milieu du siècle suivant, Qosthanthinos, prince éclairé et religieux, ordonna au supérieur du couvent des Abyssins à Jérusalem d'envoyer des représentans au concile de Florence; il obtint du pape l'autorisation de fonder un semblable couvent à Rome; il eut à sa cour un peintre vénitien. Les connaissances géographiques des Portugais étaient alors fort en arrière de celles des peuples de la Méditerranée: ils commençaient leurs voyages de découvertes. Depuis long-temps on avait en Europe la vague connaissance d'un prince chrétien qui, sous le nom de *Prêtre-Jean*, était puissant en Asie; mais on n'en savait pas davantage, et l'on ignorait complètement dans quelle contrée de l'Orient se trouvaient ses états: son existence excitait au plus haut point la curiosité générale; c'était, à ce qu'il paraît, un prêtre, chef des chrétiens nestoriens, dont la monarchie éphémère fut engloutie dans les conquêtes de Tchingiz-Khan. Jean II, roi de Portugal, envoya deux ambassadeurs en Asie, avec ordre de le chercher, et de se rendre à sa cour, en quelque pays qu'elle se trouvât; après beaucoup d'enquêtes infructueuses, l'un d'eux, nommé Covilham, ayant entendu parler, sur la mer Rouge, d'un prince chrétien habitant les montagnes d'Éthiopie, se rendit dans cette contrée, et parvint à la cour du grand Négous, qui se tenait encore alors dans la province de Schoña. De leur côté, les Abyssins, instruits de la puissance des Portugais, s'adressèrent à eux pour en obtenir des secours dans leurs guerres contre les Musulmans: avec les soldats portugais arrivèrent des missionnaires jésuites, dont les exigences causèrent des révoltes et des troubles presque continuels jusqu'à leur expulsion ou leur martyre, vers le milieu du XVIIe siècle. Les conquêtes des Turcs, la défection des provinces musulmanes, l'invasion des Galla, vinrent démembrer l'empire pendant qu'il était en proie aux querelles religieuses. Les guerres civiles et l'anarchie le désolent aujourd'hui: la situation actuelle de ce pays remarquable est une de ces situations où un conquérant audacieux et intelligent devient un bienfait de la Providence, car on ne voit que la guerre et la victoire qui puissent conduire à la reconstitution de son ancienne unité.

ACACIA. Il est arrivé, par je ne sais quelle confusion, que, dans le langage vulgaire, on a appliqué le nom d'acacia à un genre de végétaux différent de celui qui est ainsi désigné dans la botanique. On tomberait bientôt dans un véritable chaos si l'on s'arrogeait le droit de changer ainsi sans raison les nomenclatures établies par les savans; nous renverrons donc ce que nous avons à dire sur l'acacia de nos promenades à l'article ROBINIER, dénomination que lui donnent les botanistes.

Suivant la classification artificielle de Linné, le genre acacia rentre dans la polygamie monécie, et selon la méthode naturelle il fait partie de la famille des légumineuses, tribu des mimosées, au milieu de laquelle les caractères suivans le font reconnaître: fleurs polygames; calice à quatre ou cinq dents; pétales au nombre de quatre ou cinq, tantôt distincts les uns des autres, tantôt soudés entre eux, et formant une corolle monopétale; étamines en nombre indéterminé, depuis dix jusqu'à deux cents; gousse ou fruit sèche, sans articulations transversales, et s'ouvrant en deux valves. Les acacias sont des arbres ou des arbrisseaux qui habitent préférablement les régions tropicales des deux mondes: presque tous sont remarquables par la quantité de tannin que recèle leur écorce. Comme objet d'ornement, ils se distinguent par leurs couleurs brillantes, leur feuillage élégant, et leur aspect gracieux; ils sont d'ailleurs très différens entre eux sous le rapport de la structure de leurs feuilles et de la disposition de leurs fleurs; aussi a-t-on mis à profit ces différences pour ranger les deux cent cinquante à trois cents espèces qu'on en connaît maintenant en groupes propres à les faire distinguer facilement. Ainsi on en forme deux phalanges principales. La première, où se placent la plupart des espèces de la Nouvelle-Hollande, est caractérisée par une circonstance remarquable; c'est le remplacement des feuilles régulières de la plante par des *phyllodes*, c'est-à-dire par des pétioles qui se dilatent, prennent une apparence foliacée, et se substituent aux folioles dont ils exécutent les fonctions. Dans la seconde phalange, au contraire, se rangent les espèces à feuilles régulièrement ailées ou pinnées, c'est-à-dire disposées sur leur rachis comme les barbes d'une plume sur son axe. M. de Can-

dolle divise cette seconde phalange elle-même en trois sections : la première comprend les plantes à feuilles bipennées unijuguées, c'est-à-dire à une seule paire de folioles dans chaque ramification de la feuille totale; la deuxième, les plantes chez lesquelles les feuilles portent plusieurs paires de folioles, et dont les fleurs sont en épis; enfin la dernière, les espèces à fleurs ramassées en têtes globuleuses. La disposition des fleurs à la manière d'épis ou de têtes, soit éparses, soit rapprochées les unes des autres en grappes, a fourni les caractères au moyen desquels ont été établies les subdivisions de la première phalange; et la présence ou l'absence d'aiguillons sur les rameaux ou à la base des pétioles a servi à former les divisions secondaires et tertiaires de la seconde phalange. Nous allons citer quelques unes des espèces les plus remarquables dans ces groupes.

I. Acacias à phyllodes. — L'*acacia Sophoræ*, ou acacia odoriférant, est un des arbustes les plus dignes de faire l'ornement des serres tempérées. Planté en bordure et à demeure fixe, il atteint une hauteur de huit pieds. Il étale ses nombreuses et étroites grappes de fleurs jaunes et parfumées dans les premiers mois de l'année. Ses phyllodes sont étroits, coniques à leur base; ils portent une glande ovale à leur bord supérieur près de la tige.

(Acacia Sophoræ.)

L'acacia à longues feuilles, *acacia longifolia*, originaire de la Nouvelle-Hollande comme le précédent, se cultive de même; c'est une plante élégante qui atteint douze à quinze pieds de haut, et qui se pare au printemps de beaux épis de fleurs jaunes d'une odeur agréable.

II. Acacias à feuilles pinnées. — L'acacia du cachou (*acacia catechu*) a des épines légèrement crochues à la place de stipules; ses feuilles, à dix divisions, portent quarante à cinquante paires de folioles linéaires et cotonneuses; elles sont pourvues d'une ou plusieurs glandes à la base du pétiole commun et des pétioles foliolaires : ses épis cylindriques sont insérés deux ou trois ensemble sur l'aisselle d'une même feuille.

C'est un arbre assez haut et assez vigoureux. On le trouve dans les régions montagneuses des Indes orientales, spécialement au Bengale et sur la côte de Coromandel. De ses gousses vertes encore et de son bois, on retire, par la décoction et la condensation, une des sortes de cachou du commerce : cette substance, presque entièrement composée de tannin, est extrêmement astringente. On s'imaginait autrefois que c'était une terre, et dans cette persuasion on l'appelait *terre du Japon*. Le cachou, qu'on retire aussi de l'arcea, plante de la famille des palmiers, est employé en médecine contre les dysenteries, les diarrhées, les vomissemens, les hémorrhagies alvines et utérines, la leucorrhée, les affections catarrhales, etc.; on l'a aussi recommandé comme dentifrice, non moins, je pense, parce qu'il embaume l'haleine que parce qu'il raffermit les gencives. Mêlé à différens aromates, il est en usage comme article de luxe en divers pays de l'Europe, et surtout en Orient.

L'*acacia scandens*, le parrang des Indes orientales, le gairo des Hollandais, mérite d'être cité en l'honneur de ses fruits longs de trois pieds, contenant des semences qu'on mange cuites sous la cendre, et qu'on mêle dans le tabac sous le nom de *fèves de saint Ignace*.

Mais les espèces les plus renommées du genre acacia sont celles qui fournissent la gomme arabique et la gomme du Sénégal; ce sont particulièrement le gommier rouge neb neb, *acacia arabica*, *ac. nilotica* (*Fl. Seneg. Tentam.*, auct. Guillemin, Perrottet et Richard), le gommier rouge gonaké, *ac. Adansonii* (*ibid.*), et le gommier blanc, *ac. verek* (*ibid.*), *mimosa senegalensis* de Lamarck. Ces espèces paraissent avoir été souvent confondues les unes avec les autres. L'*acacia arabica*, tel que Roxburgh le décrit, a des épines croissant par paires, des branches et des pétioles couverts de poils cotonneux, des feuilles à cinq ou six divisions, portant dix à vingt couples de folioles, et une glande à la base de chaque division : les têtes de ses fleurs croissent trois par trois; les rétrécissemens annulaires de la gousse entre les graines donnent à ses fruits l'aspect de chapelets.



(Acacia arabica.)

Il habite les Indes orientales, l'Arabie et l'Abyssinie, où il s'élève à la hauteur de treize à quatorze pieds. La gomme qu'on en retire transsude de l'écorce, qui se fendille sous l'influence des vents desséchans, après l'époque des grandes pluies; elle nous arrive mêlée à celle qui provient des autres gommiers. C'est le suc de l'*acacia nilotica* ou de l'*acacia vera* de Willdenow qui fournit la substance connue dans la matière médicale sous le nom d'*acacia vera*, et qu'on regarde comme répercussive. Le gommier gonaké et le neb neb produisent, outre la gomme, un tan excellent que les nègres retirent des fruits et de l'écorce, et au moyen duquel ils façonnent le cuir en beau maroquin.

Plusieurs espèces d'acacias à feuilles ailées contribuent à l'ornement de nos serres, et quelques unes même sont à cette fin cultivées en pleine terre dans le midi de l'Europe; tels sont, entre autres, l'*acacia Farnèse* dont les fleurs, et même

le bois, exhalent une odeur suave; et le *julibrissin* ou rose de soie (*gul ebruschim*) des Persans, au feuillage léger, aux fleurs paniculées d'un blanc rosé, dont les longues étamines flottent dans l'air comme des houppes soyeuses. L'*acacia discolor*, ou acacia à tige pourprée, natif de la Nouvelle-Hollande, parait également capable de supporter la rigueur de nos hivers, et par conséquent propre à embellir nos parterres, où sa tige bleuâtre et empreinte d'une teinte légère de pourpre formera un contraste frappant avec ses longues grappes de fleurs jaunes.

On propage les acacias de boutures qu'on prend sur le jeune bois, et qu'on fiche dans le sable sous une cloche de verre, à une exposition chaude, mais abritée des rayons directs du soleil; on les multiplie aussi par les éclats des racines qu'on enterre dans une couche chaude, ou par les graines quand on peut s'en procurer.

Le genre Acacia, ainsi que les genres Inga, Mimeuse, Desmanthe et Schrankie, a été formé aux dépens du groupe que Linné désignait sous le nom de *Mimoso* (voyez ce mot).

ACADÉMIE. Un citoyen d'Athènes, nommé Académus, avait légué à la république un terrain qui lui appartenait; on en fit un jardin, et Platon, qui demeurait tout auprès, venait y donner ses leçons sous les platanes. De là le nom d'académie donné à l'école de ce philosophe. A l'époque de la renaissance des lettres, ce nom sortit de l'antiquité, à laquelle il avait spécialement appartenu jusque là, pour venir s'appliquer à des institutions d'un ordre nouveau. L'académie ne fut plus l'assemblée des disciples groupés autour de la parole d'un maître, ce fut l'assemblée des maîtres eux-mêmes mettant leurs lumières en commun, et cherchant le perfectionnement de l'esprit humain par l'accord de leurs travaux.

Il est si naturel aux savans de se rapprocher lorsqu'ils demeurent dans les mêmes lieux, que l'on ne peut pas dire que l'établissement des sociétés savantes soit absolument moderne. On connaît en effet dans l'antiquité le fameux muséum d'Alexandrie; dans le moyen âge, l'institution d'Oxford sous Alfred-le-Grand; la réunion des savans de la cour de Charlemagne, et les réunions mieux constituées encore des savans arabes de l'Espagne. En 1323, les troubadours du Languedoc établirent à Toulouse l'*Académie des Jeux floraux*, et Clémence Isaure lui ayant légué tous ses biens, l'existence de cette première institution fut assurée. Mais ces manifestations rares et isolées n'étaient que le prélude de la prodigieuse expansion que l'esprit humain se préparait à prendre. Ce fut au XVe siècle que le grand mouvement commença, et il fut surtout remarquable en Italie. Le nombre des sociétés de littérature, de sciences et de beaux-arts qui s'y constituèrent est presque incroyable; au commencement du XVIIIe siècle on en comptait encore six cents, et beaucoup avaient cessé d'exister. A peine se trouva-t-il une ville qui, sous un nom ou sous un autre, ne possédât sa propre académie. C'était l'aurore, indistincte encore, du jour nouveau qui devait naître lorsque la masse générale des hommes aurait pris foi dans les forces naturelles de l'esprit humain. Sans doute tous ceux qui prirent part à cette première effervescence n'eurent pas une conscience entière de l'importance et de la généralité de l'œuvre à laquelle ils concoururent en s'associant ainsi : dans les évolutions historiques il arrive souvent, comme dans celles d'une bataille, que chacun marche sans voir autre chose que ses voisins et son chemin; l'œil du général qui domine du haut de la colline connaît seul l'ensemble et les destinations individuelles; mais plus tard, lorsque tout est terminé, chacun peut venir à son tour, et, le plan des lieux à la main, comprendre la raison première des choses qui se sont faites.

La bizarrerie et la variété des noms que prirent ces petites académies sont vraiment singulières. A Pérouse, il y avait l'académie *degli scossi* et celle *degli insensati* (l'académie des secoués et celle des insensés); dans d'autres villes, celle des inquiets, des impatiens, des agités, des audacieux, des réveillés, des foudroyans, des enflammés, des fantastiques, des enfumés, des vagabonds, etc. Nous mentionnerons en détail seulement les plus célèbres. L'académie platonique fut établie à Florence par Laurent de Médicis, en 1474; elle avait pour but principal l'explication des ouvrages de Platon, et le perfectionnement de la langue. Machiavel, Pic de la Mirandole, Ange Politien en firent partie. L'académie *della Crusca* fut également établie à Florence en 1582; son but était aussi la purification de la langue, et elle avait pour symbole un tamis. L'académie *del Cimento* était aussi de Florence; elle fut instituée en 1657, et s'occupait spécialement des sciences physiques; ses expériences sur le son, sur la lumière, sur la compressibilité de l'eau, les projectiles, etc., marquent les premiers pas de la saine méthode de l'expérimentation. La première académie scientifique avait été fondée à Naples en 1560, sous le nom de *Academia secretorum naturæ*; mais elle ne jeta pas grande lumière, et elle fut presque aussitôt étouffée par l'autorité ecclésiastique. En 1609, une académie des sciences fut, à la suite de celle-ci, instituée à Rome par le prince Cesi, sous le nom de *Academia dei Lyncei* : Galilée en faisait partie : mais à la mort du prince Cesi, son protecteur, cette académie ne tarda point à être supprimée. C'est l'académie *del Cimento* qui trouva la première la paix et les encouragemens nécessaires; et c'est dans son sein que débutèrent Viviani, Borelli, et tant d'autres illustres auteurs de la physique moderne. Aujourd'hui, bien qu'il se trouve encore en Italie un assez grand nombre d'académies, le mouvement intellectuel y est presque entièrement suspendu, et la plupart de ces sociétés semblent n'avoir qu'une existence purement nominale.

En France, la création des académies ne se produisit point aussitôt qu'en Italie; elle ne commença guère que vers le milieu du XVIIe siècle, et fut constamment conduite avec bien plus d'ordre et de mesure. Chacun sait que l'ACADÉMIE FRANÇAISE, si long-temps illustre, doit son origine au cardinal de Richelieu. Il entrait dans la pensée large et nationale tout à la fois de ce grand politique, d'asseoir le crédit de la France près les autres nations, aussi bien par l'autorité de sa langue et de sa littérature, que par la puissance de ses armes et de son unité. Le premier but assigné aux travaux de l'académie française était d'épurer et de fixer la langue, et certes un pareil but, considéré à un point de vue philosophique, ne manquait point de grandeur. En ce temps, quelques gens de lettres, à l'imitation de ce qui se faisait déjà du temps de Ronsard, avaient accoutumé de se réunir chez l'un d'entre eux pour y converser sur les sujets littéraires; le ministre conçut le projet de donner une existence légale à cette association. En 1635 l'académie française reçut ses lettres-patentes signées du roi Louis XIII. Il est très remarquable de voir que le parlement, jaloux de sentir l'autorité des lettres se constituer ainsi dans l'État, à côté de la sienne, ne consentit qu'après deux ans de résistance à enregistrer les lettres-patentes qui donnaient à cette association le cachet officiel. Cette académie, composée de quarante membres, si brillante sous le règne de Louis XIV, et considérée si long-temps comme la première, fut dissoute à cette mémorable époque de notre révolution où l'on tenta de reconstituer sur un nouvel ordre la société française tout entière. Elle fut incorporée, en 1795, dans l'Institut national, sous le nom de classe de la langue et de la littérature française. La dynastie des Bourbons, en remontant sur son trône, lui rendit l'organisation et la priorité qu'elle avait eue dans l'origine. La révolution de juillet n'y a introduit aucun changement, et l'antique académie française se soutient toujours au milieu de nous, appuyée bien plutôt par le souvenir de son nom et de sa vieille gloire, que par sa propre autorité. Il y a long-temps que l'opinion publique, la mettant en parallèle avec une autre fondation du même siècle, lui a donné le surnom d'Hôtel des Invalides de la littérature, surnom qu'elle semble avoir mérité en effet par la constante affectation avec

laquelle elle se recrute parmi les gens de lettres dont la carrière est terminée.

L'Académie des sciences fut fondée en 1666, par Colbert, sur l'ordre de Louis XIV, mais sans aucun acte officiel émané de l'autorité royale. Les savans se rassemblaient librement sous la presidence de l'un d'eux, et leurs travaux ne tardèrent pas à paraître assez importans pour mériter à la société nouvelle une faveur toute semblable à celle qu'avait reçue l'académie française. M. de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État, fut chargé de donner à l'académie des sciences la forme la plus propre à faciliter les services utiles qu'on pouvait en attendre. La constitution qui fut adoptée était basée sur des principes de liberté qui contrastaient singulièrement avec les idées monarchiques qui présidaient au gouvernement de l'État. L'indépendance et l'égalité des membres se trouvait à peu près assurée dans le sein de la compagnie, et l'élection jouait partout un grand rôle. « D'après la liberté de cette constitution, dit Fontenelle qui remplissait alors les fonctions de secrétaire, se forma une compagnie pareille en quelque sorte à ces républiques dont le plan a été conçu par les sages, lorsqu'ils ont fait des lois, en se donnant une liberté entière d'imaginer et de ne suivre que les souhaits de leur raison. » L'ordonnance de Louis XIV n'avait créé que les sections de géométrie, d'astronomie, de mécanique, d'anatomie, de chimie, et de botanique. Les progrès rapides des diverses sciences, à partir de cette époque, firent que, vers la fin du XVIIIe siècle, cette constitution se trouva déjà en désharmonie avec l'état général des connaissances humaines; des branches peu importantes dans l'origine avaient pris un développement considérable, et il fallut créer dans le sein de l'académie des places nouvelles, devenues nécessaires, pour la minéralogie, l'histoire naturelle, l'agriculture, et la physique. A la révolution française l'académie des sciences devint la première classe de l'Institut. La restauration, en détruisant l'Institut, a rétabli l'académie des sciences sur une base analogue à celle qu'elle avait anciennement. Elle se compose de soixante-trois membres partagés en onze sections. Elle forme aujourd'hui la seule académie qui possède en France quelque autorité sur l'opinion publique. On peut la regarder comme un véritable tribunal scientifique auquel toutes les personnes qui s'occupent de sciences viennent demander la sanction de leurs travaux. Ses séances sont suivies avec intérêt, et la plupart des journaux en répandent dans la nation des comptes rendus plus ou moins étendus.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres remonte également à Louis XIV. Sa première création fut très restreinte et modeste: elle se composait originairement de quatre membres choisis par le ministre parmi ceux de l'académie française; ils se réunissaient dans un salon du Louvre, et avaient pour objet de composer les devises pour les fêtes de Versailles, et les inscriptions pour les monumens et les médailles. Ce fut en 1701 seulement qu'elle reçut son premier règlement qui lui donnait le nom d'*Académie des belles-lettres*, au lieu du nom de *petite académie* qu'elle avait eu dans l'origine. Ce règlement portait à quarante le nombre de ses membres. En 1712, son établissement fut confirmé par des lettres-patentes de Louis XIV; et enfin, sous la régence, elle reçut encore quelques perfectionnemens, et elle joignit à son titre de *belles-lettres* celui d'*inscriptions*. Supprimée comme les autres à la révolution, elle devint la classe d'histoire et de littérature ancienne. Rétablie par la restauration, elle fit réduire à trente le nombre de ses membres, qui était d'abord de quarante, par des considérations principalement pécuniaires, et par là même peu honorables pour un corps si haut placé. Depuis ce temps, on s'est déterminé à rétablir les choses sur l'ancien pied, et l'opinion publique n'a pas été sans influence sur cette mesure.

L'Académie des beaux-arts est, à strictement parler, la plus ancienne; car on trouve déjà des traces d'une association parmi les peintres dès le XIVe siècle; mais elle ne commença guère cependant à se montrer avec quelque netteté qu'à la suite de la fondation de l'académie française. Elle était d'abord libre et analogue aux sociétés en usage à cette époque parmi les artistes italiens. Ce n'est qu'en 1648 qu'elle reçut une autorisation royale sous le nom d'*Académie de peinture et de sculpture*: en 1655 elle fut définitivement constituée par le cardinal Mazarin, qui nous avait déjà donné l'Opéra, et qui était bien aise de s'appuyer sur cette nouvelle institution pour nationaliser encore davantage parmi nous le goût italien des beaux-arts. Le développement donné à l'architecture par Louis XIV fit sentir le besoin de mettre cet art important sur le même pied, dans l'État, que les deux autres; en 1671 une *Académie d'architecture* fut créée par les soins de Colbert, et elle prit place à côté de la première. Ces deux institutions subsistèrent jusqu'à la révolution française; elles furent alors incorporées dans la classe des beaux-arts de l'Institut national: la peinture, la sculpture et l'architecture s'y trouvaient réunies à la gravure et à la musique. La restauration a consacré, sous le nom d'*Académie des beaux-arts*, cette agglomération, qui subsiste toujours. De toutes nos académies, celle-ci est la plus obscure et la plus insignifiante. La qualité qu'elle confère aux artistes est considérée par eux comme un titre purement honorifique; et bien que, dans l'état actuel des esprits, il ne leur soit guère possible de tirer personnellement aucun autre parti de cette association incohérente, il est à regretter qu'ils ne cherchent point à profiter de leur position pour exercer sur l'étude générale des beaux-arts une influence plus salutaire et plus philosophique.

L'Académie des sciences morales et politiques est une création toute récente; quoiqu'elle ait été établie sur le modèle de l'une des classes de l'Institut national de la république française, elle ne date, sous ce nom, et dans son isolement des autres académies, que de l'époque de notre dernière révolution. Il faut, jusqu'ici, la regarder bien plutôt comme constatant un principe, que comme étant par elle-même d'aucune utilité effective. Le germe enfermé dans son sein est immense; un pareil corps institué chez une nation n'est pas autre chose en effet que la reconnaissance légale du droit que possède l'esprit humain de fixer la constitution des sociétés et les règles de la morale par les seuls secours qu'il puise dans les sentimens naturels et dans la raison. Napoléon, qui avait pensé pouvoir imposer à la France moderne l'autorité dynastique, avait senti toute la force contenue dans cette classe de l'Institut national, et l'hostilité radicale de son principe avec le principe féodal qu'il essayait de ranimer. Dès son arrivée au pouvoir, et malgré son titre de membre de l'Institut dont il s'était long-temps fait honneur, il se hâta de supprimer cette classe, dont le développement futur l'inquiétait. Les Bourbons, à leur retour, trouvèrent sur ce point la mutilation toute faite, et ils n'eurent point à s'en charger. Le rétablissement de cette académie, quelle que soit l'imperfection de sa composition actuelle, est un des plus beaux titres de M. Guizot, bien qu'elle semble l'exposer peut-être à plus d'un reproche d'inconséquence.

Outre ces académies qui sont les principales, il y en a un grand nombre d'autres que l'on désigne en général sous le nom de sociétés savantes ou littéraires. Les sociétés dont les services sont le mieux sentis et le mieux récompensés par la considération publique, sont celles qui se proposent des travaux spéciaux et un but particulier. Telles sont la société asiatique, la société des antiquaires de France, les sociétés géologique, phrénologique, géographique, etc. Les sociétés de simple littérature ont le désavantage de n'avoir point une destination aussi nette, et de ressembler un peu, surtout à Paris, à des répétitions inutiles de ce qui existe déjà. Cet inconvénient n'est pas aussi réel pour les sociétés académiques de province; mais, à voir la langueur et l'immobilité de la plupart d'entre elles, il faut reconnaître qu'avec les communications rapides et faciles que nous possédons

aujourd'hui, le centre national de Paris suffit à alimenter tout le reste du pays : la capitale est le rendez-vous général de tous les savans et gens de lettres qui habitent la France, comme jadis le salon du Louvre était celui de tous les savans et gens de lettres qui habitaient la capitale. Cependant il n'est pas douteux que les académies qui sont instituées dans presque tous nos chefs-lieux de département ne soient en position d'exercer la plus favorable influence sur l'esprit des populations qui les entourent, et de fournir aux personnes qui les composent le plus agréable entretien qui leur soit possible; il faudrait seulement qu'un sentiment plus actif de dévouement et d'émulation vînt leur rendre la spontanéité et la vie. La plupart d'entre elles ont ajouté à la littérature, qui, dans le XVIIIe siècle, formait à peu près leur occupation exclusive, l'agriculture et les sciences en général; c'est là un progrès heureux, et qui promet bien des fruits. Nous ne pouvons mentionner ici toutes ces institutions, et nous nous bornerons à citer les noms de celles de Caen, de Dijon, de Lyon, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, et de Besançon.

Quant aux diverses académies qui se sont successivement organisées dans les autres pays européens, nous parlerons seulement ici des plus anciennes et des plus illustres.

En Espagne on essaya, dès 1652, d'instituer une académie des sciences sous le nom *des curieux de la nature*, à l'imitation de celle qui avait été créée à Naples dans le siècle précédent; elle n'a pas duré. Celles qui existent aujourd'hui sont l'académie royale d'Espagne, imitée de l'académie française, et l'académie d'histoire; elles remontent toutes deux au commencement du XVIIIe siècle.

En Portugal il existe une académie très bien dotée et solidement établie : elle date de l'année 1779; elle embrasse les sciences, le commerce et les beaux-arts. Il y a également à Lisbonne une académie d'histoire et une de géographie.

En Allemagne, une des plus anciennes académies est celle des curieux de la nature, établie à Vienne en 1652. Cette ville possède en outre une académie des sciences et des arts, fondée en 1705, et depuis le milieu du XVIIIe siècle une académie spéciale pour les langues orientales.

L'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin a été créée, en 1700, par Frédéric Ier, et perfectionnée plus tard par Frédéric-le-Grand; Leibnitz fut son premier président, et elle jouit depuis sa création d'une réputation méritée. L'académie des sciences ou société royale de Gœttingue date de 1753; celle de Manheim, pour le Palatinat, de 1755; celle de Munich, pour la Bavière, de 1760.

En Suède, l'académie des sciences remonte à Linnæus, qui l'institua librement en 1739; elle a été constituée quelques années plus tard. Stockholm possède également une académie des belles-lettres, fondée en 1753, et une académie littéraire pour la culture de la langue, fondée en 1786.

L'académie impériale de Saint-Pétersbourg avait été projetée par Pierre-le-Grand sur le plan de celles de Paris et de Berlin : la mort l'empêcha d'exécuter le plan qu'il avait conçu; mais il fut réalisé par l'impératrice Catherine, qui s'empressa de féconder cette institution par le secours des savans étrangers qu'elle parvint à attirer en Russie. Une académie spécialement destinée au perfectionnement de la langue nationale a été créée en 1783; mais elle est actuellement réunie à la première, que les travaux de tous genres des membres qui s'y sont successivement donné rendez-vous ont rendue particulièrement célèbre dans le reste de l'Europe.

Dans la Grande-Bretagne il existe de nombreuses sociétés de sciences et de littérature, tant à Londres que dans les autres villes. Leur organisation est en général beaucoup plus indépendante de l'état que celle des diverses académies dont nous venons de parler. La plus célèbre est la société royale de Londres, si connue depuis long-temps par la publication de ses *Transactions philosophiques*. L'origine de la plupart des autres sociétés de ce pays ne remonte pas au-delà des premières années de notre siècle : les unes sont scientifiques, comme les sociétés astronomique et géologique de Londres, les sociétés d'histoire naturelle de Glascow et d'Edimbourg, etc.; les autres, comme la société de littérature, la société asiatique, etc., sont purement littéraires ou historiques.

La formation des académies est si naturelle aujourd'hui à la civilisation européenne, que partout où elle s'établit, des académies ne tardent point à se produire. Le Nouveau-Monde, surtout dans les Etats du nord, en compte aujourd'hui plusieurs. L'Asie en renferme auxquelles les Asiatiques eux-mêmes commencent à prendre part, comme cela se voit dans celle de Calcutta; il y en a une à Bombay, une autre à Batavia. On n'a point oublié l'institut d'Egypte trop tôt renversé; mais à voir la marche ascendante de l'Egypte, on ne peut douter que cette perte ne soit bientôt réparée par la nation égyptienne elle-même. Au contact des idées occidentales l'esprit humain sort partout de sa léthargie, et se remplit du sentiment de sa force et de sa destinée. Dans cet article nous n'avons eu d'autre but que de montrer les symptômes de ce grand changement encore mal assuré, comme le serait un premier réveil. Nous avons donc simplement cherché à résumer de la manière la plus concise les faits déjà produits. A l'article INSTITUT nous aurons à parler des vues larges et audacieuses de la Convention nationale sur ce même sujet, et ce sera l'occasion d'examiner comment on peut pressentir, dès aujourd'hui, l'importance politique que les sociétés intellectuelles et morales posséderont un jour.

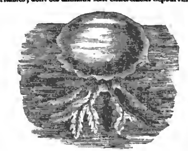
ACAJOU. S'il y a eu méprise dans l'application usuelle du nom d'acacia, il y a eu triple et quadruple emploi de celui d'ac jou dans le langage ordinaire. Le petit arbre qui porte ce que nous appelons pomme et noix d'acajou est l'*Anacardium occidentale* de Linné, le *Cassuvium pomiferum* de Lamarck; le grand arbre qui nous fournit le bois d'acajou, est le *Swietenia Mahagoni* : l'arbre énorme que nous nommons *acajou à planches*, et dont le tronc creusé en canot peut porter jusqu'à cinquante hommes, est le *Cedrela odorata*, qui appartient à la même famille que le précédent; enfin le végétal qui nous donne l'acajou bâtard est le *Curatella*, qui est de la famille des dilleniacées. Les deux premières espèces méritent seules de nous occuper un instant.

L'*anacardium occidentale*, ou acajou à pomme, de la décandrie monogynie et de la famille des térébinthacées, croît dans l'Inde orientale ainsi que dans l'Amérique méridionale: ce qu'il a de plus remarquable, c'est son fruit; après la floraison le pédoncule grossit beaucoup, et prend une chair qui, malgré son goût un peu âpre, est susceptible d'être mangée crue ou en compote, et de fournir une limonade agréable, ou même de se convertir en une boisson vineuse par la fermentation, et en un esprit fort ardent par la distillation. La noix que porte le pédoncule est de la grosseur et de la forme d'une fève; son péricarpe recèle un fluide huileux qui fait au linge des marques indélébiles, et qui est assez corrosif pour enflammer la peau et consumer les cals : la graine ou amande qui remplit l'intérieur a un goût délicat analogue à celui de l'aveline; on la mange en nature ou grillée.

Quant au *swietenia mahagoni*, ses caractères les plus saillans se tirent de ses feuilles à quatre paires de folioles, chacune inégalement partagée par la côte du milieu, et quelque peu recourbée en faucille; de ses fleurs axillaires en panicules lâches; de ses fruits capsulaires, s'ouvrant de la base au sommet, et à la manière d'une calotte, en cinq valves qui auparavant étaient appliquées par leurs bords contre les angles d'un placenta central pentagone, et recouvrait des semences munies à leurs sommets d'ailes membraneuses; enfin de l'apparence et des qualités de son bois. Tout le monde connaît ce bois, dur, compact, susceptible d'un beau poli, et dont la couleur rouge brunâtre se fonce davantage par le contact de l'air et de la lumière. Il est d'autant plus estimé qu'il a plus d'accidens; celui qui provient des racines est aussi préféré à celui que produit le tronc. Autrefois on fai-

rait les meubles en acajou plein; maintenant on se contente du placage, procédé auquel ce bois se prête d'autant plus facilement qu'il peut se diviser en feuilles épaisses tout au plus d'un tiers de ligne: c'est grâce à cette divisibilité de l'acajou que les meubles dans la confection desquels il entre ont pu descendre à la portée des fortunes médiocres. Pour enlever les taches dont il peut être souillé, le débarrasser des larves d'insectes qui seraient cachées dans son intérieur, et abréger le temps de la dessiccation à laquelle on doit le soumettre avant de l'employer si l'on ne veut pas qu'il se fendille et perde son poli, on l'expose pendant quelques heures à la vapeur de l'eau bouillante, et on le fait sécher ensuite dans une étuve; au bout de vingt-quatre heures il est en état d'être mis en œuvre. — Le *swietenia mahogoni* appartient à la décandrie monogynie de Linnée, et à la famille des méliacées de Jussieu. Il végète spontanément dans les lieux rocailleux de l'Amérique méridionale: sa végétation est vigoureuse; ses racines font souvent éclater les rochers dans les fentes desquels elles s'insinuent.

ACALÈPHES. Ces animaux forment la troisième classe des zoophytes dans la classification de M. Cuvier. Ce sont des êtres qui flottent dans l'eau de la mer, et dans l'organisation desquels on aperçoit encore quelques traces de vaisseaux, mais d'une nature extrêmement simple. Leur nom d'acalèphes est dérivé d'un mot grec qui signifie *ortie*, en raison de la propriété dont jouissent plusieurs d'entre eux, connus vulgairement sous le nom d'*orties de mer*, de causer une sensation de piqûre brûlante analogue à celle de certaines orties. Leur forme est circulaire et rayonnante; il est impossible de reconnaître en eux aucune espèce de tissu fibreux. Leur corps n'offre au plus qu'une ouverture qui sert à la fois de bouche et d'anus. Leur estomac, en manière de sac, se prolonge quelquefois, sous forme d'intestins rayonnans, dans différentes parties de leurs corps; peut-être, ainsi qu'on l'a depuis long-temps remarqué, ces canaux remplacent-ils les vaisseaux véritables, dont ces animaux sont entièrement dépourvus.



(Rhizostome bleu)

Les acalèphes ont été divisés, par M. Cuvier, en deux ordres:

1° Les *acalèphes simples*, qui se meuvent dans l'eau de la mer par l'action de leur corps, qui se contracte et se dilate, bien qu'on n'y aperçoive point de fibres, mais seulement une masse diaphane et gélatineuse. Leurs vaisseaux viennent visiblement de l'estomac, et ils n'entretiennent aucune sorte de circulation. Leurs mouvemens sont très lents; ils nagent ou plutôt ils flottent dans tous les sens, et leurs nombreuses légions couvrent la vaste étendue des mers. Quelques uns répandent des lueurs phosphoriques qui, durant la nuit, semblent changer les eaux en sillons de lumière. Ils comprennent le grand genre des MÉDUSES (voyez ce mot), les *porpites*, et les *vélelles*. Pour mieux faire comprendre la nature de ces êtres singuliers, nous donnons ici la figure d'une espèce très commune, le rhizostome bleu. Il se distingue des méduses ordinaires en ce qu'il n'a point de bouche au centre de son corps, et qu'il paraît se nourrir uniquement par la succion des ramifications en forme de feuilles de son pédoncule. Ces animaux sont très abondans dans nos mers, où ils se réunissent souvent par grandes troupes, nageant dans la même direction; on en trouve quelquefois des masses énormes laissées sur la côte, quand la marée se retire. Il y en a qui ont jusqu'à deux pieds de diamètre.

2° Les *acalèphes hydrostatiques*, ainsi nommés, parce qu'ils sont pourvus d'une ou plusieurs vessies remplies d'air, au moyen desquelles ils se tiennent suspendus dans les eaux. Ils n'ont pas d'ouverture qu'on puisse réellement prendre pour leur bouche. Ils portent des appendices très variés et très nombreux qui leur servent de suçoirs, de tentacules ou d'ovaires, et produisent de grandes variétés dans leur apparence. Cet ordre comprend les trois genres *physalie*, *physsophore*, et *diphye*.

ACANTHACÉES. Cette famille de plantes dicotylédones monopétales, de la huitième classe de Jussieu, tire son nom du genre *acanthe*, qui en est regardé comme le type. On reconnaît aux caractères suivans les végétaux qui en font partie.



Les fleurs sont le plus souvent renfermées dans de grandes bractées foliacées (1). Le calice (2) est à quatre ou cinq divisions réunies par leur base, et formant ainsi un calice monosépale. La corolle (3) est monopétale et irrégulière, ordinairement à deux lèvres. Les étamines (4) sont au nombre de deux ou de quatre; mais dans ce dernier cas elles sont didynames, c'est-à-dire qu'il y en a deux plus petites que les autres. Le pistil (6) est surmonté d'un seul style à stigmate bilobé. L'ovaire (5) est une capsule à deux loges, renfermant deux ou plusieurs graines, qui y sont attachées par des filamens crochus d'un aspect curieux. Il est environné à sa base d'un disque glanduleux, formant une sorte d'anneau saillant. Lors de la maturité, la capsule se sépare élastiquement en deux valves, et comme la cloison mitoyenne entre les deux loges s'étend du milieu d'une valve au milieu de la valve opposée, elle se déchire en deux moitiés que les valves emportent chacune de son côté. L'embryon n'est pas entouré d'un endosperme. Les plantes dont cette famille est composée sont des herbes ou des sous-arbrisseaux; leurs tiges sont entrecoupées d'articulations tuméfiées, leurs feuilles sont opposées, leurs fleurs ordinairement en épis. Elles sont très communes dans les régions intertropicales; quelques unes seulement sont propres à nos latitudes. On divise les espèces en deux groupes, suivant que les fleurs portent deux ou quatre étamines. Parmi elles, nous citerons, comme fleurs d'ornement, le genre carmantine, ou *justicia*, qui appartient au premier groupe, et les genres *acanthe*, *crossandra*, *ruellia*, *thunbergia*, *barleria*, qui rentrent dans le second. Les tiges de toutes les espèces émettent très aisément des racines de leurs articulations; aussi les jardiniers propagent-ils généralement ces plantes au moyen de boutures prises sur les branches entièrement développées, quoique les espèces annuelles produisent aussi des graines propres à les multiplier. La culture des acanthacées est au reste très facile.

ACANTHE. Ce nom classique, et peut-être figuré, a été appliqué, par les anciens auteurs, à plusieurs plantes, dont trois, au moins, sont totalement différentes: 1° un arbre épineux, à feuilles lisses, toujours vertes, et à petites

baies rondes, couleur de safran; on conjecture que cette plante, à laquelle Virgile fait de fréquentes allusions, est le houx; 2° un arbre épineux d'Égypte, décrit par Théophraste, comme portant des fruits à gousses semblables à celles de la fève: c'est vraisemblablement l'*acacia arabica* (voyez ACACIA); 3° une herbe mentionnée par Dioscoride, comme ayant des feuilles larges et épineuses, qui périssent à l'approche de l'hiver, et qui repoussent au retour du printemps. C'est à cette dernière plante, et à quelques autres espèces voisines, qu'on applique maintenant le nom d'acanthe. Tel que les botanistes modernes le circonscrivent, le genre acanthe, type de la famille des acanthacées, groupe des didynames, comprend des plantes qui, outre les caractères généraux de cette famille, présentent, comme traits qui leur sont propres: un calice à quatre divisions inégales, les deux latérales étant beaucoup plus petites que la supérieure et l'inférieure; une corolle à une seule lèvre inférieure, assez grande, plane, et à trois lobes; des anthères à une seule loge, velues; celles des deux longues étamines étant droites, et celles des deux étamines plus courtes étant horizontales; deux graines, au plus, dans chaque loge de l'ovaire; enfin, des fleurs en épis terminaux, ayant à leur base trois bractées ou feuilles florales, dont une, savoir celle du milieu, est ordinairement dentée, et même épineuse (voyez les figures qui accompagnent l'article ACANTHACÉES). Les acanthes se trouvent dans l'Asie mineure, l'Inde, et le midi de l'Europe.

L'espèce la plus commune est l'acanthe sans épines, ou *branc-ursine* (*Acanthus mollis*), qui croît en Italie, en Espagne, et dans la France méridionale, où elle peuple les lieux humides et ombragés. Sa tige, haute de deux pieds environ, est couverte, depuis le milieu jusqu'au sommet, de belles et grandes fleurs blanches, légèrement teintes en jaune; à sa base elle est entourée de grandes feuilles profondément sinuées. Les feuilles, et surtout les racines, renferment du mucilage en abondance, ce qui les a fait employer en médecine pour cataplasmes, fomentations, etc. L'acanthe épineuse (*acanthus spinosus*) croît aussi dans l'Europe méridionale; elle diffère surtout de la précédente par ses feuilles, qui sont épineuses à tous leurs angles, et beaucoup plus profondément découpées.

Ces deux espèces sont vivaces et à demi ligneuses; on les multiplie par des éclats de racines.

L'acanthe sans épines, avec ses feuilles larges, flexibles, bien formées, et terminées par des découpures élégantes, est une des plantes qui se prêtent le mieux aux exigences de la décoration architectonique. Aussi, depuis l'antiquité grecque, est-elle en possession d'y jouer un grand rôle. C'est à l'imitation de la plante naturelle que Vitruve attribue l'origine du chapiteau corinthien. Le récit qu'il fait à ce sujet est d'une simplicité touchante, et l'acanthe s'y présente d'une façon trop poétique pour qu'on puisse se dispenser de le citer lorsqu'on parle de cette plante:



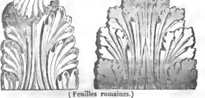
« Une jeune fille de Corinthe étant morte, dit-il, au moment où elle allait se marier, sa nourrice recueillit dans une corbeille plusieurs petits objets auxquels elle avait été attachée pendant sa vie. Pour les mettre à l'abri des injures du temps, et les conserver, cette femme couvrit la corbeille d'une tuile, et la posa ainsi sur le tombeau. Dans ce lieu se trouvait par hasard la racine d'une plante d'acanthe. Au printemps elle poussa des feuilles et des tiges qui entourèrent la corbeille. La rencontre des coins de la tuile força leurs extrémités de se recourber, ce qui forma le commencement des volutes. Le sculpteur Callimaque, que les Athéniens appelèrent Catatechnos, à cause de ses talens et de l'adresse avec laquelle il taillait le marbre, passant près de ce tombeau, vit le panier, et remarqua la manière gracieuse avec laquelle ces feuilles naissantes le couronnaient. Cette forme nouvelle lui plut, il l'imita dans les colonnes qu'il fit par la suite à Corinthe, et il établit d'après ce modèle les proportions et les règles de l'ordre corinthien. »

Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, il ne faudrait pas croire que l'art soit tellement imitateur de la forme naturelle, qu'il n'ait fait autre chose que transporter sur ses chapiteaux les feuilles du végétal. L'artiste a pu puiser dans une rencontre fortuite une inspiration, mais non point un modèle. On ne sait même pas si l'acanthe qui lui suggéra sa première idée était l'acanthe épineuse ou l'acanthe sans épines, bien qu'il soit vrai de dire que la feuille architectonique se rapproche bien plus de la dernière que de la première. Mais le docteur Sibthorp, qui a parcouru la Grèce et l'Archipel, n'y a rencontré nulle part l'acanthe sans épines, tandis qu'il y a, au contraire, fréquemment observé l'acanthe épineuse, telle que Dioscoride la décrit, et sous le nom d'*acantha*, qui signifie épine. On voit, d'après cela, qu'il ne faut pas chercher dans les ornemens de nos édifices une reproduction bien exacte des contours précisés par la botanique. Ni les Grecs, ni les Romains, ne se sont beaucoup embarrassés de ce soin; ils ont, au contraire, modifié constamment les formes de la feuille naturelle, de manière à la mettre en harmonie avec leurs systèmes d'architecture, et avec les différens caractères des édifices à l'ornement desquels elle était employée. Les découpures inégales et légèrement arrondies de l'acanthe ont été fréquemment remplacées par d'autres découpures plus régulières et plus pointues, qui paraissent avoir été inspirées par les feuilles du laurier ou de l'olivier. On trouve, en général, plus de finesse et d'élégance dans la feuille grecque; dans la feuille romaine, quelque chose de plus vigoureux et de plus large.



(Feuilles grecques.)

Ces feuilles sont tirées, l'une de l'intérieur du temple d'Apollon à Didyme, l'autre des restes d'un portique qu'on suppose avoir appartenu au temple de Jupiter Olympien à Athènes. On reconnaîtra facilement que la première est celle qui par sa forme se rapproche le plus de la feuille naturelle.



(Feuilles romaines.)

La première de ces feuilles provient du temple de Pallas au

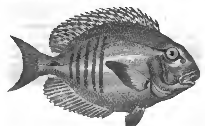
forum Domitien à Rome, la seconde de la corniche du piédestal de la colonne Trajane.




(Feuilles gothiques.)

Les architectes du moyen âge se sont souvent servis, dans la décoration de leurs corniches et de leurs chapiteaux, de feuilles et de branchages gracieusement contournés, et qui sont assez habituellement de naïves imitations des diverses variétés de l'acanthe. Les deux exemples que nous en donnons sont tirés des sculptures de l'église Notre-Dame de Paris.

ACANTHOPTÉRYGIENS, nom donné par M. Cuvier aux poissons qui forment le premier ordre dans sa classification. Cette divisioo comprend un grand nombre de familles partagées en genres et en sous-genres, contenant eux-mêmes beaucoup d'espèces différentes. Tous ces poissons se reconnaisseot aux épines qui tiennent lieu de premiera rayons à leur dorsale, ou qui soutiennent seules leur première dorsale quand ils en ont deux; quelquefois même cette première dorsale est entièrement remplacée par quelques épines libres. Il y a aussi des épines pour premiers rayons à la nageoire anale, et chez la plupart à la nageoire ventrale également. Ces poissons sont donc caractérisés d'une manière très apparente par ces armes, souvent dangereuses, dont leur corps est hérissé; les poissons des autres ordres, sauf quelques exceptions, ont toujours les rayons mous, et jamais ils n'out d'épines. Les perches soot un type de la première famille des acanthoptérygiens.



(Acanthure chirurgien.)

Nous donnons pour exemple la figure d'un autre poisson de cet ordre nommé l'*acanthure chirurgien*; il est encore mieux armé que les perches. Il est fort connu dans les mers de l'Inde, où il a reçu le nom de chirurgien à cause de deux épines tranchantes qu'il porte de chaque côté de la queue, et avec lesquelles il fait à ses ennemis de dangereuses blessures.

Les familles naturelles des poissons acanthoptérygiens offreut tant de variétés dans les caractères dont on aurait pu chercher à se servir pour établir des coupures dans l'ensemble de leur ordre, et d'ailleurs ces poissons ont tant de rapports les uns avec les autres, que M. Cuvier n'a pas pu créer d'autres subdivisions que les familles naturelles elles-mêmes. Ces familles sont au nombre de quinze, et portent les noms de *percoïdes, joues cuirassées, sciénoïdes, sparoïdes, ménides, squammipennes, scombéroïdes, teuthies, pharyngiens-labyrinthiformes, mugiloïdes, gobioïdes, pectorales pédiculées, labroïdes, bouches en flûte.* Sans entrer ici dans aucun détail plus particulier, nous renverrons, pour une plus ample connaissance des poissons acanthoptérygiens, aux articles consacrés à ces familles, ainsi qu'aux espèces les plus dignes de remarque.

ACARNANIE, petite province de la Grèce antique, située sur la côte occidentale, à peu près vis-à-vis l'île d'Ithaque. Elle était bornée d'un côté par la mer Ionienne et le golfe d'Ambracie, et de l'autre par l'Etolie et par l'Epire. Sa plus grande longueur, depuis Actium jusqu'à l'embouchure de l'Achéloüs, était d'environ 15 lieues; sa largeur moyenne, de 5 à 6 seulement. Du temps de Thucydide, elle s'étendait quelque peu au-delà de l'Achéloüs; sous les Romains, elle était bornée à l'est par ce fleuve. L'établissement des premières colonies grecques dans ce pays eut lieu durant le mouvement de peuples qui se fit à la suite de la seconde guerre de Thèbes. Alcmaon, devenu chef des Argiens par le commandement des oracles, fut obligé de s'expatrier, à cause que, pour obéir à Apollon, il avait tué sa mère. Après avoir été en divers lieux, il se rendit dans l'Acarnanie, doot il fit la conquête sur les anciens habitans; il s'y établit avec ses Argiens, et fonda la ville d'Argos-Amphilochicum, dans le fond du golfe d'Ambracie. Afin de ne point perpétuer le nom funeste du parricide en le donnant à ses peuples, il imposa à sa ville celui de son frère Amphilochus, et à sa province celui de son fils Acarnan. Les rapports de famille que nous venons d'exposer entre les Achéens de l'Acarnanie et ceux de l'Argolide sont retracés dans la mythologie, qui dit que l'Inachus d'Acarnanie, après sa jonction avec l'Achéloüs, descend dans des souterrains qui le ramènent vers l'Inachus d'Argolide. Dans la guerre de Troie, les Acarnaniens ne suivirent point les autres Grecs, bien que leurs voisins d'Ithaque et d'Etolie eussent pris les armes pour la querelle commune. Homère ne fait aucune mention de leurs troupes dans son poëme. Leur rôle dans le reste de l'histoire est peu important. Ils sont tantôt en guerre avec leurs voisins d'Etolie, tantôt ligués avec eux contre la Macédoine. Leur union la plus intime fut constamment avec le petit état d'Amphilochie, où il y avait parité d'intérêts comme d'origine. Ils eurent aussi quelques affaires avec les Messéniens. Thucydide les peint comme une peuplade grossière, mal disciplinée, et vivant de piraterie. Un fait qui est mentionné dans Strabon et dans d'autres historiens, et qui montre comment les anciens peuples ont toujours senti la liaison qui les attachoit à leurs ancêtres, c'est que les Acarnaniens ayant eu recours à la protection des Romains contre les Etoliens, les Romains, se fondant sur ce que ce peuple n'avait pris aucune part à la destruction de la ville de Troie, intimèrent aux Etoliens l'ordre de ne pas les inquiéter davantage. La mesure était sans doute aussi bien d'accord avec la politique des Romains, dans ce moment, qu'avec leurs souvenirs; car, plus tard, ces souvenirs ne les empêchèrent nullement de soumettre l'Acarnanie, comme le reste. Lors de la conquête de la Grèce, elle fut jointe à la province d'Epire, tandis que l'Etolie était jointe à la province d'Achaïe, et ce fut la fin de son existence politique. (V. la carte de l'article ACHAÏE.)

ACARUS. Ces animaux, vulgairement nommés mites ou cirons, mais confondus sous ce nom avec d'autres espèces qu'on en doit distinguer, sont rangés par M. Latreille dans la tribu des acarides, famille des arachnides holètres. Ils ont pour caractères on corps mou et sans croûte écailleuse, deux antennes-pinces didactyles, des palpes très courts, huit pattes, et à l'extrémité des tarses une pelote vésiculeuse prenant toutes les formes suivant les objets où s'attache l'insecte. Ces petits animaux sont extrêmement répandus dans la nature, et il y en a plusieurs espèces. Nous les trouvons dans nos habitations sur presque toutes les substances que

nous y conservons, et surtout sur celles qui commencent à se gâter; le pain, le fromage sec, la viande, en sont garnis, quoiqu'on ait souvent peine à les distinguer au premier aperçu. Il y en a qui sont les ennemis déclarés des collections d'histoire naturelle, que, malgré toutes les précautions, ils attaquent avec acharnement. Cette espèce, nommée *acarus domestique*, est d'une couleur blanc sale, avec deux taches brunes aux extrémités; son corps est ovale, et parsemé de quelques poils. Nous en donnons ici la figure considérablement grossie.



(Acarus domestique.)

L'acarus du fromage diffère peu de celui-ci. Ses poils sont moins nombreux, et il porte en dessus du corps deux petites raies brunes.

Les acarus se rencontrent constamment dans les ulcères de la gale de l'homme, dans ceux du chien, du cheval, et d'autres animaux. Leur présence est-elle accidentelle ou essentielle? Sont-ils cause du désordre, ou bien sont-ils seulement attirés à sa suite? Cette question a été fort débattue. Des expériences du docteur Galès tendent à montrer que ces acarus déposés sur la peau d'une personne saine lui inoculent le virus de la maladie. Mais cela ne prouverait point encore que ce sont ces animaux eux-mêmes qui la déterminent; et il se pourrait qu'ils n'eussent d'autre office que celui de véhicule. M. Raspail, qui s'est beaucoup occupé de cette question, s'est prononcé contre l'opinion du docteur Galès : suivant lui, les acarus peuvent se développer et se multiplier dans les ulcères, mais ils n'en sont pas l'occasion déterminante. La figure ci-jointe est celle de l'acarus que l'on rencontre dans les pustules de l'homme.



(Acarus de la gale de l'homme.)

Les acarus que l'on trouve dans les pustules des animaux se rapprochent de celui-ci, mais s'en distinguent sensiblement cependant par plusieurs traits. On a reconnu récemment que les petites pustules que l'on voit si souvent sur les feuilles des tilleuls en renferment une espèce nouvelle. Leur nombre s'augmentera sans doute encore, à mesure qu'on observera davantage. Nous reviendrons sur ce qui concerne les acarus, à l'article MITE, dans lequel nous considérerons d'une manière générale le grand ensemble des animaux du même genre que nous présente la nature.

ACCAPAREMENT. On nomme ainsi une action de commerce qui consiste à amasser une quantité considérable de denrées ou de marchandises, afin de s'en approprier le débit exclusif, et de pouvoir en fixer soi-même le prix au taux que l'on juge le plus avantageux à son intérêt personnel. L'accaparement est principalement funeste au public lorsqu'il se porte sur les objets de première nécessité, ceux dont tout le monde se sert, et dont il y a urgence de se servir, comme le blé et les autres bases essentielles de la nourriture. Quand il n'y a plus de grain que dans les magasins de l'accapareur, il faut bien s'adresser à lui, et subir sa loi, quelque dure qu'il la fasse. On peut en quelque sorte comparer alors l'accapareur à un ennemi qui aurait intercepté les vivres de la ville, et qui la forcerait à capituler par famine et à lui payer son tribut : aussi est-il arrivé plus d'une fois, dans les temps de disette, que le peuple, considérant de cette façon les marchands de blé, ne s'est point fait faute de le leur prouver en exerçant sur eux sa colère, et en livrant leurs réserves au pillage.

L'accaparement n'est pas toujours, et dans tous les pays, également facile à pratiquer. Le lieu où il serait le plus aisé serait évidemment une île d'une étendue limitée et privée de toute communication avec les autres pays; le marchand, en achetant à l'avance les récoltes à tous les agriculteurs, deviendrait maître par là de disposer, à son gré, de la subsistance de tous les habitans, puisqu'il tiendrait à lui seul tous les grains, et qu'il n'y aurait pas possibilité d'en faire venir d'autre part. Si, au contraire, il était possible d'expédier des navires dans la contrée voisine pour y acheter des grains au prix naturel, sa spéculation se trouverait arrêtée à leur retour : mais elle aurait été d'autant plus avantageuse que la durée du voyage lui aurait laissé le monopole plus longtemps; et en supposant que le prix naturel des grains fût le même dans l'île et dans les contrées voisines, son profit ne serait même point encore arrêté par ce retour; car, en vendant au même prix que ses concurrens, il aurait bénéfice de toute la valeur du transport. Les diverses villes d'un même État, lorsque leurs rapports mutuels sont lents et difficiles, se trouvent dans une situation pareille à celle de l'île dont nous venons de parler; l'accaparement y est un acte d'autant plus aisé, d'autant plus lucratif, et par conséquent aussi d'autant plus à craindre dans l'intérêt commun, que les mouvemens du commerce y sont moins avancés, et que sa direction est dans les mains d'un plus petit nombre d'individus; car dans de telles circonstances les commerçans ne sont point embarrassés pour s'entendre et accaparer de concert. C'est là ce qui explique comment l'accaparement, chose si grave et si considérable dans l'économie sociale des villes de l'antiquité et du moyen âge, est devenu un fait si peu important dans la pratique habituelle de notre temps. Autrefois on communiquait fort difficilement d'un pays à l'autre, surtout dans l'intérieur des terres, et, en outre, le négoce était une profession peu répandue. Maintenant les industriels livrés au négoce se sont multipliés autant que la concurrence peut le permettre, et leur coalition n'est point à craindre; de plus, nos provinces commencent à se toucher par le perfectionnement des routes et des canaux; et les denrées de l'étranger ne demandent souvent que le droit de pénétrer pour se vendre à un tarif moins élevé que les nôtres, entourent nos frontières, et frappent de toutes parts à nos portes.

Bientôt, il faut l'espérer, les produits de l'industrie, baignant l'ensemble des pays comme un véritable suc nourricier, s'échangeront librement et sagement de l'un à l'autre, et ne permettront pas qu'un vide puisse jamais se former en aucune place, sans s'y porter aussitôt et le combler. Quand les liaisons des sociétés seront devenues ce que l'on peut dès aujourd'hui prévoir, il n'y aura plus ni accaparement ni disette; car il n'y aura plus pour ce fléau de moyen d'exister qu'à la condition d'être universel.

Dans l'antiquité, principalement à l'époque des empereurs, les lois contre les accaparemens furent nombreuses et sévères. Dans le moyen âge, le peuple, toujours si plein de sens en ce qui regarde sa subsistance, en exigea fréquemment et dans diverses circonstances. La police commerciale consistait alors à empêcher les marchands de blé de s'établir, et à mettre par conséquent les producteurs et les consommateurs en relation directe, afin d'empêcher ces derniers d'être dupés et maltraités. Un édit d'Édouard VI déclare que quiconque achètera du blé avec intention de le revendre sera considéré comme accapareur, et puni comme tel. La peine était la prison, et une amende de la valeur de la marchandise pour la première fois; pour la troisième, le pilori, la prison illimitée, et la confiscation de tous les biens. Plus tard, les inconvéniens de cette loi dépassant son bienfait, l'emmagasinement du blé cessa d'être prohibé toutes les fois que le prix courant ne dépassait pas une certaine limite. On ne

craignait plus que les accaparemens pussent produire des disettes factices ; on craignait seulement qu'ils ne pussent accroître le mal durant les disettes réelles. En France, la législation sur l'accaparement eut toujours un sens analogue. Les premières lois remontent à Charlemagne. Ce ne fut que sous le règne de Henri IV que le sage Sully, maître de l'administration du royaume, et ne craignant pas que les spéculations des marchands pussent prévaloir contre sa prévoyance, rendit au commerce toute sa liberté. Les mesures répressives furent rétablies sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, abolies sous Louis XV, remises en vigueur en 1770, après les disettes des deux années précédentes, et effacées, pour la dernière fois, par l'Assemblée constituante.

Aujourd'hui l'accaparement, du moins dans les termes où les sociétés anciennes l'ont connu, n'est plus un mal à craindre. On ne peut se dissimuler qu'il ne soit d'une pratique plus usuelle que jamais; mais les hausses momentanées qu'il est capable de causer ne sont guère susceptibles de devenir assez fortes pour se faire sentir jusque dans le détail. La guerre n'est plus entre les accapareurs et le peuple, elle est entre les accapareurs eux-mêmes : elle ne frappe plus sur les consommateurs, qui n'ont affaire qu'aux petites quantités; mais ses moindres chances deviennent parfois de rudes épreuves pour les hauts commerçans qui ont calculé sur de grandes valeurs. Transformé comme il l'est par les circonstances modernes, ce mode de spéculation a pris d'autres allures, et n'est plus qu'une partie du jeu beaucoup plus compliqué qu'on nomme *agiotage*. A cet article, nous ferons connaître ses procédés les plus ordinaires, et nous chercherons à apprécier les modifications que l'accaparement moderne, soutenu par de grands capitaux, est encore en état d'exercer sur la situation générale de la prospérité publique.

ACCÉLÉRATION. Voyez GRAVITÉ.

ACCENT. Il y a trois choses à considérer dans les sons : la force ou l'éclat, la durée, et la valeur grave ou aiguë du son, d'où résultent la mesure, le temps, et l'harmonie. Ces trois élémens de la musique se retrouvent dans le langage simplement articulé.

Même en supposant une prononciation tout-à-fait dépourvue d'harmonie musicale, il resterait encore aux sons vocaux le degré dans l'intensité et dans la durée ; et une langue ainsi prononcée aurait des sons forts ou faibles, des syllabes brèves ou longues, comme la musique a l'intonation et le rhythme.

La pensée et le sentiment s'emparent de cette faculté que nous avons de modifier les sons en leur donnant plus ou moins d'intensité, plus ou moins de durée; et de là cette variété, qui n'est pas un simple accessoire, un pur ornement de la parole, mais qui en est un des élémens constitutifs, un élément aussi nécessaire que le son lui-même.

Dans les langues polysyllabiques, un mot, même isolé, ne doit pas être considéré comme une suite de sons ajoutés les uns aux autres. C'est un tout, un ensemble, qui a ses parties distinctes, un commencement et une fin, une élévation et un abaissement.

Il en est de même d'une période : nous ne divisons pas les mots qui la composent par mesure égale, nous ne les prononçons pas tous avec la même intensité; il y en a sur lesquels nous élevons la voix, ou sur lesquels nous insistons plus long-temps; en sorte qu'une phrase est également un tout, qui a un commencement et une fin, une élévation et un abaissement.

Enfin la passion vient ajouter de nouvelles inflexions à celles que l'usage et l'origine de la langue ont données aux mots pris en eux-mêmes, et à celles que la construction de la phrase donne aux mots, en tant qu'exprimant une pensée par leur accord.

De là résultent donc trois sortes d'accens :

1° L'*accent prosodique*, qui concerne les mots, et qui est déterminé par l'usage de chaque langue ;

2° L'*accent rationnel*, indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions et les idées ont entre elles ;

3° L'*accent pathétique*, qui, par diverses inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentimens dont celui qui parle est agité, et les communique à ceux qui l'écoutent.

Mais la supposition que nous avons faite d'une langue complètement dépourvue d'harmonie est inadmissible. Quelque monotone que puisse être la prononciation d'un peuple ou d'un individu, la parole embrasse toujours une certaine étendue de sons différens par leur nature grave ou aiguë. Ici se montre, parmi les diverses races d'hommes, de nation à nation, de province à province, une immense variété. Notre langue est une de celles où le défaut d'harmonie est le plus complet. Nous avons bien les trois accens que nous venons de distinguer, mais nous les formons presque uniquement avec les seuls élémens de l'élévation et de la durée du son. Le passage du grave à l'aigu n'entre point chez nous dans l'accent prosodique; et quant aux deux autres accens, il n'y a que la passion portée à un haut degré qui puisse nous faire sortir de notre monotonie habituelle. Introduisez, au contraire, les différences essentielles dans la nature même du son, et vous verrez aussitôt les trois sortes d'accent prendre une variété et un aspect tout nouveau. Chaque syllabe d'un mot, chaque mot d'une phrase sera alors accentué sous trois rapports différens, et sans qu'il en résulte aucune confusion ; le son sera un, mais il aura à la fois une intensité déterminée, une quantité déterminée, et une valeur musicale déterminée; bien qu'on ne puisse pas assigner, dans le plus grand nombre de cas, cette valeur par les notes de notre musique, ni la rendre par les touches de notre clavier. Tous les élémens musicaux se retrouveront ainsi dans la parole parlée, et on comprendra combien les anciens avaient raison de considérer la parole comme une espèce de chant. « Il y a dans la parole, dit Cicéron, une espèce de chant : *Est in dicendo etiam quidam cantus*. » — « L'accent du discours, dit Denys d'Halicarnasse, est en général la semence de toute musique. » Les Grecs et les Romains avaient des langues ainsi faites, et l'italien de nos jours ainsi que la plupart des idiomes du Midi peuvent encore nous en donner l'idée. Mais c'est en Orient que la différence musicale des sons joue le plus grand rôle. Une classe de langues très nettement caractérisée est celle des langues monosyllabiques. Dans cette classe, les mots sont des monosyllabes, immuables par conséquent en tant qu'articulations, et n'ayant, pour exprimer leurs relations mutuelles, que le secours d'une intonation déterminée. Aussi cet accord des mots dans la phrase que les Grecs et les Latins exprimaient par les désinences, et que nous exprimons en partie encore par des désinences, se forme-t-il dans ces langues par une accentuation purement musicale. Des idiomes de cette nature sont en usage chez les Chinois, les Thibétains, les Birmans, les Cochinchinois, les Siamois, et chez presque tous les peuples situés au-delà de la péninsule de l'Inde.

Enfin il y a des idiomes où la qualité musicale se fait moins sentir dans l'accent prosodique, rationnel ou pathétique, que dans une sorte de modulation générale de chaque phrase; c'est alors une véritable mélopée, comparable en quelque sorte au récitatif de nos opéras, ou à la psalmodie ancienne. Ce ne sont plus les mots qui sont accentués d'une manière déterminée, ou qui prennent un accent de leur signification rationnelle ou de leur sens pathétique : c'est la phrase tout entière qui est accentuée, sous le rapport de la quantité comme sous celui de l'intonation. L'accent de plusieurs de nos provinces peut en servir d'exemple.

Il nous resterait à parler des signes qui peuvent rendre dans l'écriture les divers accens du langage ; mais nous renvoyons ce sujet à l'article PROSODIE.

Les anciens, comme nous le verrons à cet article, s'étaient beaucoup plus occupés que nous de tous ces signes. Notre idiome étant bien moins accentué, nous avons laissé

dépérir toute la partie de la grammaire qui concernait chez eux les accens; nous n'avons conservé que les signes de la ponctuation, qui se rapportent à l'accent oratoire.

Les signes qui, dans l'écriture, s'appellent aujourd'hui *accens*, n'ont aucun rapport avec l'accent de la parole. Nos trois accens, grave, circonflexe, aigu, de l'écriture et de l'imprimerie, sont consacrés aujourd'hui à on tout autre usage : ils n'indiquent pas si l'on doit élever ou baisser le ton, prononcer long ou bref; mais ils s'ajoutent aux lettres pour en changer la valeur littérale, ou pour fixer le sens de certains mots.

ACCIDENT. Les différens êtres ne nous sont connus que par les impressions que nous en recevons; ou plutôt tout ce que nous connaissons directement, ce sont ces impressions : l'être lui-même reste pour nous inconnu, mystérieux, et incompréhensible. Mais ces impressions, ou les idées qu'elles font naître en nous, supposent des qualités qui les produisent, et sous ces qualités notre esprit soupçonne avec certitude un être qui les cause, et dont elles sont les manifestations.

Les philosophes appellent généralement *accidens* tous les modes ou manières d'être d'une chose conçue par notre esprit, par opposition à la substance considérée en elle-même. Pris dans ce sens, ce terme a donc pour synonymes les mots *qualités*, *propriétés*, *modifications*, *modes*, *attributs*, etc.; car les légères nuances qui distinguent ces divers mots, ou plutôt qui en règlent l'emploi, n'affectent pas l'idée même qu'ils représentent, et qu'ils représentent également bien.

Mais quand, au lieu de considérer la substance indépendamment de toutes ses modifications, et de faire contraster, avec l'idée abstraite de l'être, l'idée également abstraite de ses qualités, nous considérons la substance douée soit de certaines qualités, soit de toutes les qualités qui nous paraissent constituer l'existence; alors le mot d'*accident* prend un sens particulier, et a un usage spécial. Les qualités qui entrent dans la définition deviennent inhérentes et adéquates à l'idée même que nous nous faisons de l'être. Si le nombre de ces qualités est très restreint, la substance, ainsi considérée, ainsi délimitée, n'est plus un individu, un être réel, puisqu'elle est privée de quelques uns de ses attributs, de ses modes : c'est un genre. Ou bien, si nous lui avons conservé tous les attributs qui nous paraissent constituer l'existence, il lui manque toutefois quelque attribut qui marque et définisse sa vie dans l'espace et dans le temps. Ces attributs, ces qualités qu'il faut ajouter au genre pour avoir l'individu, ou à l'individu pour achever de le déterminer complètement, sont désignés particulièrement par le terme d'*accident*. Tous les autres mots qui étaient synonymes de celui-ci dans le premier sens ne conviendraient plus ici : *accident* est alors le mot propre.

Tels sont les deux sens distincts du terme *accident* dans la langue des métaphysiciens. Nous nous bornerons dans cet article à cette définition. On peut voir, à l'article CAUSALITÉ, comment, des accidens ou qualités, nous passons à la conception d'une substance qui est le soutien de ces qualités; — à l'article ABSTRACTION, comment, distinguant une ou plusieurs de ces qualités, soit de l'être auquel elles appartiennent, soit des autres qualités qui coexistent avec elles dans cet être, nous arrivons à nous former des idées générales ou abstraites, lesquelles conviennent et s'appliquent indifféremment à plusieurs individus, et forment ainsi les genres, les espèces, et tous les termes génériques, ou purement abstraits et métaphysiques, qui sont la matière et le fondement de la pensée aussi bien que du langage humain; — à l'article UNIVERSAUX, comment nous n'avons en effet la connaissance des êtres divers qu'en distinguant, dans chaque être particulier, des qualités qui s'appliquent également à d'autres êtres, et des qualités ou accidens qui lui sont propres; et par quel procédé notre intelligence construit, en dehors du monde réel, un monde de rapports et d'harmonies, indépendant de l'espace et du temps, un monde invisible, déduit pourtant du monde visible et de l'ordre réel et divin des choses dans le sein de l'espace et du temps; — enfin, à l'article CATÉGORIES, comment, ayant distingué la substance de ses accidens, et nommé cette substance, ou cet être, soit par son nom propre, soit par le nom générique qui lui convient, nous sommes sollicités, dans tous les actes de la pensée, à joindre à l'idée générale de cet être un ou plusieurs des attributs ou accidens qui le caractérisent, et comment nous ne le connaissons réellement qu'en épuisant la série des classes ou catégories dans lesquelles les dialecticiens, à l'exemple d'Aristote, ont distribué les qualités ou accidens communs à tous les êtres.

Nous renverrons encore aux articles SUBSTANCE, IDÉES PLASTIQUES, ARCHÉTYPES, pour toutes les questions qui touchent à la réalité que certains philosophes sont supposés avoir donnée, soit aux accidens pris en eux-mêmes et d'une façon abstraite, soit à la substance indépendamment de toute modification.

ACCIUS (LUCIUS), ou *Actius*, ou *Attius*, poète tragique latin. Tous ses ouvrages ont été perdus, à l'exception des titres de ses pièces et de quelques lambeaux de vers; mais il nous est resté de magnifiques témoignages de l'estime que les anciens faisaient de lui. Horace vante l'élévation de son génie :

> Ambigitur quoties uter utro sit prior, aufert
> Pacuvius docti famam senis, Accius alti.

Ovide, prédisant à Ennius et à lui une gloire immortelle, l'appelle un poète plein d'âme :

> Ennius arte carens, animosique Accius oris,
> Casurum nullo tempore nomen habent.

Velleius Paterculus, le comparant aux tragiques grecs, affirme que si ceux-ci avaient plus d'art, lui il avait plus de nature. Un vieux commentateur d'Horace, Acron, l'élève sans difficulté au-dessus d'Euripide. Columelle, parlant des plus excellens poètes de Rome, met en tête de tous Accius et Virgile. Quintilien a fait un parallèle entre Accius et Pacuvius : il trouve dans Accius l'énergie qui manque à son rival. Enfin toutes les autorités s'accordent à donner pour caractère à ce poète l'élévation, la grandeur, la force.

Le peu qu'on sait de sa vie se rapporte bien à cette idée. L'époque précise de sa naissance est assez incertaine : suivant la Chronique d'Eusèbe et la chronologie de saint Jérôme, il serait né sous le consulat d'Hostilius Mancinus et d'Atilius Serranus, l'an de Rome 583. Mais cette date paraît trop reculée : elle suppose qu'il aurait vécu plus qu'octogénaire; car Cicéron rapporte qu'il l'avait beaucoup connu, et il n'est guère à supposer qu'il ait pu le fréquenter avant l'âge de vingt ans, c'est-à-dire avant l'an 667 de Rome. Cette date ne s'accorderait pas non plus avec le récit de Valère Maxime, qui raconte que Jules César étant déjà célèbre et puissant, Accius refusa obstinément de se lever, dans les assemblées des poètes, pour lui faire honneur, disant qu'il fallait maintenir la dignité des lettres, et qu'il ne s'agissait pas de savoir qui, de lui ou de César, avait les plus illustres aïeux, mais qui avait fait les meilleurs ouvrages. Si l'année assignée par saint Jérôme à la naissance d'Accius était exacte, ce récit de Valère Maxime s'appliquerait ou à un autre César de la famille du dictateur, ou à un autre poète Accius.

Accius eut pour père un affranchi : cette origine lui est commune avec presque tous les artistes de cette époque. Il commença à travailler pour le théâtre au moment où Pacuvius, le vieux poète tragique, se retirait de Rome à Tarente, et laissait la scène libre à son jeune rival. Ils firent même représenter chacun une pièce de théâtre dans la même année. Aulu-Gelle raconte que, jeune encore, Accius, se rendant en Asie et passant par Tarente, alla voir Pacuvius; il lui lut sa tragédie d'*Atrée*, et lui demanda son avis. Pacuvius loua la noblesse et la grandeur qui l'avaient frappé dans cette composition; mais il y blâma une sorte d'étran-

geté et un goût qui ne lui paraissait pas assez mûr. — « Tant mieux, reprit le jeune homme; ne voyez-vous pas qu'il en est des esprits comme des fruits? ceux-là sont les meilleurs et les plus savoureux dans leur maturité qui d'abord ont été aigres et acides; mais ces fruits si doux et si sucrés en naissant finissent bientôt par s'amollir et se gâter, et ne sont bons à rien. »

On rapporte une autre réplique qu'il fit à ceux qui, ouant en lui le talent et l'éloquence, lui demandaient pourquoi il ne plaidait pas au barreau : « Dans mes tragédies, répondit-il, je puis parler de tout ce que je veux, tandis qu'au forum il me faudrait trop souvent endurer les paroles mal sonnantes de mes adversaires. » Sur quoi, Bayle, en son Dictionnaire philosophique, loue son grand sens, et cite aussi l'exemple d'un homme de sa connaissance qui, pour détourner son fils de l'étude de la jurisprudence et l'engager dans celle de la théologie, disait : « Quoi de plus commode que de parler devant des gens qui ne vous contredisent pas? c'est l'avantage des prédicateurs; et quoi de plus incommode que d'être obligé d'entendre, dès que vous avez cessé de parler, un homme qui vous réfute, et vous fait rendre compte sans quartier de tout ce que vous avez dit? c'est la condition d'un avocat. »

Pour revenir à notre poète, Accius était si généralement estimé, que Publius Mutius condamna un comédien qui l'avait nommé sur le théâtre, uniquement pour l'avoir nommé et sans qu'il eût voulu l'injurier.

Ovide, parlant du rapport qui peut exister entre le caractère d'un auteur et ses ouvrages, dit en plaisantant que si l'on jugeait les poètes d'après leurs écrits, Accius serait un homme féroce : faisant allusion sans doute aux scènes terribles qu'il se plaisait à peindre dans ses tragédies. Mais en réduisant cette expression d'Ovide à sa juste valeur, on peut affirmer qu'Accius avait réellement dans l'esprit quelque chose de cette fierté hautaine qui perce jusque dans les débris qui nous restent de ses ouvrages. On trouve dans les fragmens de sa tragédie d'*Astyanax* deux vers contre les augures et les devins, qui rappellent ceux de Voltaire dans *Œdipe*:

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science.

> .... Nihil credo auguribus qui aures verbis divitant
> Alienas, suas ut auro locupletent domos.

Nous savons par Pline, au livre XXXIV, chapitre v, de son Histoire naturelle, que le poète Accius était de petite taille, ce qui ne l'empêcha pas de se faire ériger une grande statue dans le temple des Muses.

Accius a composé plusieurs comédies, outre ses tragédies, qui devaient être en grand nombre si l'on en juge par les titres qui nous ont été conservés, et que l'on retrouve, avec des lambeaux de vers, dans les collections et les dissertations de Charles Étienne, de Scrivérius, de Vossius, dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, et dans le xv[e] volume du Théâtre des Latins, publié par M. Levée il y a une dizaine d'années.

Presque toutes ces pièces sont entées sur des sujets grecs; nous en excepterons toutefois une dont nous citerons un passage qui peut faire connaître quelque chose de la manière de ce vieux poète; c'est d'ailleurs une tragédie nationale, ayant pour titre *Brutus*, et célébrant l'expulsion des tyrans et le triomphe de la liberté.

Voici ce passage; Tarquin raconte à l'un de ses confidens un rêve qu'il a eu, et le confident lui donne son avis sur la manière dont il faut expliquer ce présage :

> Quum jam quieti corpus nocturno impetu dedi,
> Sopore placans artus languidos, etc.

« Tarquin : Comme, pendant la nuit, je m'abandonnais » au sommeil, et que mes membres fatigués goûtaient le repos, j'ai vu en songe un berger s'approcher de moi, et » choisir dans son troupeau deux béliers de même sang, » couverts d'une magnifique toison. L'un, le plus beau des » deux, s'élance vers moi, et à l'instant même son frère » m'attaque, me frappe de ses cornes, et me renverse. Blessé, » étendu sur la terre, le visage tourné vers le ciel, je vis » alors un étonnant prodige : le soleil, brillant d'une plus » vive lumière, s'écartait de sa route, et en décrivait une » nouvelle vers la droite.

» Le confident : O roi! quand les songes ne nous re» tracent que les objets qui nous occupent dans la veille, » qui captivent pendant le jour notre pensée, ou sont le but » et le théâtre de nos actions ordinaires, les songes sont » moins surprenans et méritent moins d'attention; mais ce » n'est pas l'effet du hasard qui vous a présenté, pendant » votre sommeil, des choses si mystérieuses. Prenez donc » garde que celui qui vous paraît aussi insensé que la brute » (Brutus) ne porte un noble cœur, et ne vous renverse du » trône. Ce changement de route du soleil, que les dieux vous » ont montré, présage une révolution. Révolution heureuse » et désirable; car cette marche de gauche à droite est du » plus favorable augure, et annonce de grandes destinées au » peuple romain. Que celui qui consulte sagement dans » l'intérêt du peuple devienne consul. »

Serait-ce des vers de cette pièce dont Décimus Brutus, descendant du vainqueur des Tarquins, et qui fut consul l'an de Rome 615, se montra enthousiaste à tel point qu'il les fit inscrire au fronton des temples et des monumens élevés en son honneur, à cause de ses victoires sur les Ibères? Cette opinion, que nous hasardons sans preuve, paraît toutefois plus vraisemblable que l'histoire d'une pièce de vers composée par Accius en l'honneur de ce Décimus Brutus lui-même, et dont les auteurs qui rapportent ce fait ne parlent pas explicitement.

Cicéron, qui plusieurs fois cite Accius avec éloge, estimait surtout sa tragédie de *Philoctète*. Au rapport de quelques auteurs, Accius aurait aussi composé des *Annales*.

ACCLIMATEMENT. Voyez Climat.

ACCORD. Le mot *accord* a deux acceptions différentes en musique : tantôt il exprime l'effet produit par plusieurs sons entendus à la fois; alors il est du domaine de l'harmonie, qui se compose précisément d'*accords* : tantôt il désigne l'état d'un instrument dont les cordes sont entre elles dans toute leur justesse. Dans ce cas, il n'appartient pas plus à l'harmonie qu'à la mélodie, mais aux musiciens qui exécutent, et qui pour cela doivent *accorder* les différentes cordes de leurs instrumens entre elles, et en outre leurs instrumens mêmes les uns avec les autres. L'étymologie du mot semble prise à cette dernière acception; il vient de *chorda ad chordam*, corde à corde. En effet, accorder un instrument, c'est égaliser les distances entre ses différentes cordes, de manière à ce que si la distance du son de la deuxième corde au son de la première est d'une quinte, la distance du son de la troisième au son de la seconde soit aussi d'une quinte. Le violon, l'alto, le violoncelle, et la contre-basse, s'accordent par quintes; la viole et la guitare, par quartes et par tierces; l'orgue et le piano, par quintes jusqu'à ce que la partition soit faite, et par octaves le reste du clavier.

Pour accorder deux instrumens, l'opération est simple ou complexe, selon qu'il s'agit d'instrumens à cordes ou à vent. Soient par exemple deux violons dont l'un sera au diapason demandé; un des exécutans donnera à l'autre une de ses notes, pour servir de point de comparaison; par exemple le *la*, comme c'est l'usage, et cette note suffira; guidé par son organisation, l'autre exécutant fixera la progression harmonique du *la* aux autres cordes de son violon, et les deux instrumens auront leurs notes justes et égales chacune à chacune. On opérera de même pour tous les instrumens à cordes; mais la flûte, la clarinette, le cor, et tous les instrumens à vent, accordent d'un seul coup tous leurs tons et demi-tons,

en un mot toute leur étendue, en mettant au ton demandé telle ou telle note. Effectivement, le rapport des notes du même instrument entre elles est toujours le même, soit avant, soit après l'accord; le *la* d'un cor étant, je suppose, plus bas que le *la* d'un autre cor, il s'ensuivra que le *sol* du premier sera plus bas que le *sol* du second, et ainsi de suite dans toute l'étendue. Nous avons dit plus haut qu'il fallait, d'une part, accorder les cordes d'un même instrument entre elles, et d'une autre, accorder les instrumens entre eux; le violon et les instrumens à cordes sont tenus de faire les deux opérations: le cor, au contraire, et les instrumens à vent, n'ont besoin que de s'accorder avec les autres instrumens de l'orchestre, par ce motif même qu'ils n'ont qu'une seule corde, en étendant la signification de ce dernier mot. Si les instrumens à cordes, au lieu d'avoir une cheville pour chaque corde n'en avaient qu'une seule, on arriverait probablement à les accorder d'un même coup.

Ainsi donc, accorder les instrumens, c'est alonger ou raccourcir les cordes ou les tuyaux, augmenter ou diminuer la masse du corps sonore, jusqu'à ce que toutes les parties de chaque instrument soient au ton donné. Donner le ton, c'est fixer un son qui serve aux autres de terme de comparaison. Dans nos orchestres, on prend le *la*; cette note était jadis donnée par le cor d'harmonie à froid. Nous voyons encore dans un ballet (Manon Lescaut) l'ancien orchestre de l'Opéra préludant et s'accordant avec tapage. Dans un autre acte, le cor y donne le *la*, pour rétablir l'accord entre les divers exécutans. Aujourd'hui ce n'est plus le cor, mais le hautbois qui a ce privilége; néanmoins le hautbois étant aussi infidèle que le cor, il est étonnant que l'on n'ait pas abandonné tous ces moyens pour se servir du diapason froid, et conséquemment invariable.

Examinons maintenant l'accord au point de vue de l'harmonie. Dans ce sens, on entend par accord l'union de deux ou plusieurs sons entendus à la fois, et formant ensemble une harmonie régulière. Ainsi deux sons en même temps forment un accord; mais pour qu'une harmonie soit complète, il faut que chaque accord soit au moins composé de trois sons ou notes. De là l'avantage du trio sur le duo. *Ut*, *mi*, *sol*, entendus à la fois, forment un accord parfait, auquel on ajoute la première note répétée à l'octave supérieure, parce qu'alors l'oreille ne garde le sentiment d'aucune restriction, ce qui donne *ut*, *mi*, *sol*, *ut*. Dans cet accord, la première et principale note s'appelle tonique, la seconde tierce, la troisième quinte, et la quatrième octave, parce qu'elles occupent dans la gamme les première, troisième, cinquième et huitième place; lorsque l'octave n'est pas ajoutée, la première note se nomme encore tonique, la seconde médiante, et la troisième dominante. L'octave de la tonique produisant de nouveaux rapports, de nouvelles consonnances par les complémens des intervalles, on ajoute cette octave pour avoir l'ensemble de toutes les consonnances dans un même accord. Observons que l'addition de la dissonance, c'est-à-dire de l'octave, produisant un quatrième son ajouté à l'accord parfait, il devient nécessaire d'avoir une quatrième partie pour exprimer cette dissonance, et que la suite des accords ne peut être complète et liée qu'au moyen de quatre parties.

L'organisation humaine a été le premier juge de la justesse et de la perfection des accords, dont la variété est infinie, mais qui rentrent dans des règles positives, résultat de l'observation, de l'induction, et du calcul. C'est la science de ces règles fondamentales qui constitue l'harmonie. Dans l'ancienne école, on prétendait établir autant de règles, pour ainsi dire, que d'accords; mais l'esprit de synthèse, en les généralisant, les a considérablement réduites. Tous les accords peuvent être compris dans deux classes; l'accord parfait et l'accord imparfait, ou mieux l'accord direct et l'accord renversé. Nous avons défini l'accord parfait ou direct: tous ceux qui seront composés des mêmes élémens, mais déplacés d'octaves et dans un ordre quelconque, seront ses dérivés ou plutôt ses renversemens. On voit que le renversement est un changement d'ordre dans les sons qui composent les accords, et dans les parties qui composent l'harmonie; ce qui se fait en substituant à la basse, par des octaves, les sons qui doivent être au-dessus, ou aux extrémités ceux qui doivent occuper le milieu, et réciproquement. Il est certain que dans tout accord il y a un ordre fondamental et naturel, qui est celui de la génération de l'accord même; mais une foule de circonstances obligent souvent le compositeur à changer cet ordre en renversant les accords, et par conséquent la disposition des parties. Dans l'harmonie, on ne compte point pour des renversemens toutes les dispositions différentes des sons supérieurs, tant que le même son demeure au grave; ainsi ces deux ordres de l'accord parfait *ut*, *mi*, *sol*, et *ut*, *sol*, *mi*, ne sont pris que pour un même renversement, et ne portent qu'un même nom, ce qui réduit à trois tous les renversemens de l'accord parfait, et à quatre tous ceux du même accord parfait avec la dissonance, ou de l'accord dissonant, c'est-à-dire à autant de renversemens qu'il entre de différens sons dans l'accord, car les répétitions des mêmes sons ne sont pas comptées.

Tous les peuples n'aiment pas également les accords, parce que tous n'ont pas également le génie de l'harmonie. Il semble que chez les méridionaux, c'est le génie de la mélodie qui domine; l'Italien, par exemple, est mélodieux, avant tout: l'harmonie, chez lui, est subordonnée au chant; il lui faut surtout des motifs, des idées saisissantes. L'Allemand est harmonieux (harmonisch); l'harmonie résulte de son organisation: lorsqu'il entend un chant, son imagination lui trouve un accompagnement; son oreille entend tous les sons à la fois, et il lui arrive de tomber dans l'excès contraire, en sacrifiant un passage mélodieux à la plénitude d'un accord. L'accord est propre aux impressions fortes et subites, à l'expression des grandes idées métaphysiques, et aux scènes féeriques. La mélodie, avec un accompagnement simple, peint plus volontiers les passions bouillantes: l'amour, la colère, le délire, la vengeance; et si elle inspire la tristesse ou la mélancolie, ce n'est que par la succession des notes; tandis que la musique harmonieuse des génies de l'Allemagne est remplie d'accords dont un seul est une pensée. Néanmoins la mélodie et l'harmonie sont sœurs, et faites pour vivre en bonne intelligence.

ACCOUCHEMENT. Ce mot exprime une fonction naturelle par laquelle l'organe utérin se débarrasse du produit de la conception au terme du développement du fœtus. L'expression *accouchement* ne s'applique qu'à la femme. La même fonction porte un autre nom lorsqu'elle concerne les femelles des animaux.

Nulle part la nature n'a répandu plus de variétés parmi les animaux, que dans le mode dont cette fonction s'exécute; ces variétés sont relatives à presque toutes les circonstances qui la préparent et l'accomplissent. D'abord le terme naturel de l'accouchement est loin d'être semblable dans toutes les espèces: chez les unes il arrive six semaines seulement après la conception; chez les autres cet espace dure un mois; il en est d'autres qui accouchent au terme de cinq mois; d'autres enfin beaucoup plus tard, et portent leurs petits environ onze mois. Dans l'espèce humaine, on sait que cet intervalle est environ de neuf mois. A quoi tiennent ces singulières différences? Le raisonnement a cherché vainement à les expliquer; l'expérience a fait de vains efforts pour s'élever jusqu'à leurs causes: l'un et l'autre avouent complètement leur ignorance; ce qui oblige de reconnaître que la durée de la gestation est un de ces faits mystérieux dont nous constatons très bien l'existence sans pouvoir en pénétrer la raison.

Toutefois on aurait tort de penser que le terme qui est assigné à chaque espèce se circonscrive exactement dans des limites invariables. Dans l'espèce humaine en particulier, il se balance au contraire largement dans une assez grande période; ainsi l'expérience a prouvé qu'un accouchement régu-

lier pouvait avoir lieu à six mois et demi, et qu'il pouvait également être retardé jusqu'à dix mois. Ces faits ont été pris en considération par les lois sur les successions; c'est pour cela que, conformément à la législation romaine, les codes modernes ouvrent la succession aux enfans nés à dix mois après la mort du mari de la mère.

Une autre question, c'est de rechercher la cause immédiate ou prochaine de l'accouchement, ou de déterminer en d'autres termes le genre d'impulsion auquel obéit l'organe utérin pour se délivrer à point nommé du produit de la conception. C'est encore un sujet qui a prêté singulièrement aux jeux de l'imagination : les uns ont cru que la faim excitait le fœtus à se débattre et à s'échapper de la matrice; les autres ont attribué sa sortie au besoin de respirer; quelques autres, à ses coliques, etc. Toutes ces explications sont hypothétiques; nous n'en savons pas davantage là-dessus que sur tant d'autres choses. Le fait est qu'à une époque précise, la matrice entre en contraction, et que, aidée du concours de toutes les forces expulsives de l'organisme, elle parvient un peu plus tôt, un peu plus tard, à opérer l'accouchement.

L'acte même de la séparation du fœtus du sein maternel porte encore le nom de *travail* : et le mot est bien trouvé, car, du moins dans notre espèce, cet acte est une véritable fatigue, et fort souvent une maladie grave. Sous ce rapport encore quelle différence entre les femmes et les femelles des animaux ! chez celles-ci, l'accouchement ressemble à toutes les fonctions qui ont une excrétion pour objet; elles n'ont pas plus de risques et de peines pour mettre bas leurs petits, que pour se délivrer du résidu de la digestion. La structure anatomique du bassin, ses rapports avec les organes extérieurs, expliquent jusqu'à un certain point cette facilité relative. Toutefois ces raisons ne sont pas les seules, puisqu'on rencontre plusieurs femmes chez lesquelles l'accouchement n'est pas plus fatigant. Sans accumuler ici les citations, on trouve dans l'histoire des voyages que les femmes des Ostiaks accouchent avec la plus grande facilité, que leur fatigue est à peu près nulle, et qu'elles peuvent reprendre immédiatement leurs occupations accoutumées; les femmes de l'île d'Amboine sont dans le même cas. Dans nos climats mêmes, il est constant que les femmes de la campagne ont des couches beaucoup moins laborieuses que celles des villes. Il est clair, d'après cela, que si la disposition anatomique est une cause de la facilité relative de l'accouchement chez les femelles des animaux, le courage moral et l'absence des délicatesses dont s'entourent ordinairement les femmes de condition riche contribuent beaucoup à rendre le travail de l'accouchement plus aisé.

ACCROISSEMENT. On nomme ainsi l'augmentation de volume et de poids que les corps présentent par suite de l'addition de nouvelles molécules à leur masse primitive. C'est un phénomène commun aux êtres du règne inorganique et à ceux du règne organisé : minéraux, végétaux, animaux, tous s'accroissent en certaines circonstances, et offrent à nos yeux, en dernier résultat, un agrandissement semblable. Mais, à étudier le phénomène de plus près, on découvre chez le minéral un tout autre mode d'accroissement que chez les végétaux et les animaux; c'est même sur cette différence radicale, et vraiment caractéristique, que se fonde la division classique des êtres naturels en deux règnes.

En effet, le minéral s'accroît par la superposition extérieure de nouvelles couches, par *juxta-position*, pour employer le terme technique. Cet accroissement est fortuit; il dépend de circonstances extérieures à l'être, qui n'a en lui aucun principe d'existence active, et dont les molécules sont dans un état d'équilibre ou de repos : il est illimité, soit en étendue, soit en durée.

Le volume de l'agrégat inorganique peut varier depuis ces humbles grains de sel, en lesquels nous réduisons le chlorure de sodium pour nos usages domestiques, jusqu'à ces mines de sel gemme de plusieurs lieues de longueur, comme celles qu'on exploite en Pologne depuis un temps immémorial; et je n'ai pas encore posé les véritables extrêmes, qui sont, d'une part, les atomes échappant au microscope, et, d'autre part, ces vastes corps planétaires ou cosmiques suspendus dans l'espace.

Le végétal et l'animal, au contraire, ne s'accroissent point par le dehors, mais par le dedans : ils s'agrandissent par *intus-susception* (c'est le terme opposé à *juxta-position*). Doués d'une structure complexe, qui a mérité le nom d'organisation, ils puisent dans le monde extérieur, par absorption (V. ce mot), les matériaux qu'ils assimilent et incorporent à leur propre substance. Ce mode d'accroissement est essentiellement actif; il est le résultat nécessaire de la vie, qui, sans doute, dépend en partie de circonstances extérieures, mais dépend encore davantage du mouvement intestin du corps organisé. Il est, par conséquent, soumis à des lois constantes, qui en circonscrivent, dans certaines limites, l'étendue et la durée pour chaque espèce végétale ou animale.

Puisque les végétaux et les animaux ont un mode commun d'accroissement, nous ne nous étonnerons pas de ne trouver entre eux, sous ce rapport, comme sous tant d'autres, que quelques nuances différentielles. Les distinctions que l'on peut établir se réduisent à deux. 1° Le végétal s'accroît pendant toute la durée de sa vie, et de nouvelles pousses changent périodiquement jusqu'à sa mort le nombre et la forme de ses parties. L'animal, une fois parvenu au *summum* de son accroissement, demeure *in statu quo* pendant un temps plus ou moins long, et conserve jusqu'à la mort une forme et un volume à peu près invariables. 2° Les limites entre lesquelles la nature laisse osciller l'accroissement de chaque espèce sont plus étroites pour le règne animal que pour l'autre. Le climat, le sol, la culture et la taille exercent sur le développement des végétaux une influence immense : citons, par exemple, le ricin ou *palma-christi*, qui, dans la zone intertropicale, sa patrie naturelle, est un arbre de 30 à 40 pieds, et qui, dans notre pays, où nous le faisons croître artificiellement pour en obtenir l'huile purgative, n'est plus qu'une plante annuelle de quelques pieds de hauteur; et ce saule étêté chaque année par le fer de l'agriculteur, ce poirier ou ce pommier étalés en espalier ou alongés en quenouille par l'art du jardinier, combien ne diffèrent-ils pas de leurs congénères abandonnés à la nature? Les circonstances extérieures ne produisent pas de si énormes variétés, du moins en si peu de temps, entre les animaux de même espèce.

Outre ces lois fondamentales de l'accroissement considéré dans les deux grandes divisions du règne organisé, nous jugeons encore à propos de mentionner deux principes généraux, que les naturalistes reconnaissent relativement, 1° à la vitesse de l'accroissement, 2° au rapport de la vitesse ou de la durée de l'accroissement avec la durée de la vie.

I. *La vitesse de l'accroissement est en raison inverse de l'âge.* — Les herbes croissent, pour ainsi dire, à vue d'œil, et les arbres ne grandissent qu'avec lenteur. Comparez aussi, chez les animaux en général, et en particulier chez l'homme, les progrès de la crue, depuis les premières évolutions de l'embryon jusqu'à l'âge adulte.

II. *La vitesse et la durée de l'accroissement sont en général proportionnelles à la durée même de la vie.* — Ainsi, par exemple, la moisissure, qui croît presque instantanément, ne dure que quelques heures; le peuplier, si employé dans les spéculations d'économie rurale à cause de la rapidité de sa crue, meurt très vite; tandis que l'orme s'accroît avec lenteur, mais vit long-temps. Pareillement, plus vite un animal atteint le terme de son développement, plus sa vie est courte : mais il faut cependant ajouter que ce principe n'est vrai qu'autant qu'on l'applique aux animaux d'une même classe. Car les oiseaux, qui engendrent plus tôt et croissent plus vite que les mammifères, vivent proportionnellement plus long-temps; pour ceux-ci, en effet, la durée de la vie est à la durée de l'accroissement comme 6 ou 7 est à 1 : or, le coq, dont la crue

s'accomplit en un an, vit quelquefois vingt ans et même plus.

Si maintenant nous considérons l'accroissement en particulier dans l'espèce humaine, voici, en abrégé, la série de phénomènes que nous rencontrons. Le germe, aussitôt après sa fécondation, prend un rapide essor de développement, à tel point, que, d'embryon à peine visible, il parvient, pendant les neuf mois de la grossesse, à constituer un enfant de 16 à 22 pouces. Depuis la naissance, l'accroissement, devenu moins rapide, continue pourtant avec activité jusqu'à la puberté, et même au-delà. Mais à vingt-cinq ans, au plus tard, la taille a acquis sa hauteur définitive, et l'homme ne s'accroît plus qu'en épaisseur. Ce dernier genre d'accroissement continue presque toujours jusqu'à la décrépitude, qui prélude à la mort sénile ou naturelle par l'amaigrissement graduel, je dirai même par l'atrophie de toutes les parties molles.

Pouvons-nous maintenant aborder l'explication de ces faits, et déterminer les causes qui règlent, dans chaque espèce, la direction, l'étendue, les phases particulières et la durée générale de l'accroissement? Hélas! non. Nous aimons mieux avouer naïvement notre ignorance, que de chercher à cacher sous le superbe appareil des mille et une hypothèses vainement imaginées par les physiologistes pour percer un mystère qui se lie à la cause encore inconnue et inexpliquée de la VIE. (Voir ce mot.)

ACCURSE, célèbre jurisconsulte et professeur de droit à Bologne, fut le premier qui réunit en un corps d'ouvrages toutes les discussions et décisions éparses des jurisconsultes ses prédécesseurs sur le droit romain. Il occupe ainsi une place notable dans le premier âge de la renaissance de ce droit. Il naquit à Florence, vers le milieu du XIIe siècle, et ne commença, dit-on, à se livrer à l'étude du droit qu'à l'âge de quarante ans : il fut disciple d'Azon. Devenu lui-même professeur à Bologne, il quitta subitement la chaire qu'il occupait pour travailler à sa *Grande Glose* ou *Glose continue*. La crainte qu'il eut d'être prévenu et devancé par Odofrédus ou Odefroy, qui comme lui avait été disciple d'Azon, et qui travaillait aussi à l'explication et à la concordance des lois, lui fit terminer en sept ans cette effrayante collection, dont la meilleure et la dernière édition est celle donnée par Denis Godefroy, en 6 volumes in-folio; Lyon, 1589. Nous renvoyons à l'article que nous consacrerons à la renaissance du DROIT ROMAIN pour faire apprécier l'importance que cet ouvrage eut en ce temps, et le caractère de ces écoles des glossateurs, dont Accurse se trouve être le principal représentant.

Accurse vécut riche et considéré, ayant, comme dit Bayle, belle maison à la ville, belle maison à la campagne, et mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Bologne, sa ville natale : il y fut enterré dans l'église des Cordeliers, où l'on voit encore son tombeau avec cette inscription simple et noble : *Sepulchrum Accursii, glossatoris legum, et Francisci ejus filii.* Ce François, dont il est ici parlé, fils aîné d'Accurse, fut aussi professeur de droit à Toulouse et à Bologne. Accurse eut un autre fils, Cervot Accurse, fort mauvais glossateur, et une fille très savante, qui, suivant une conjecture de Pancirole, aurait donné publiquement des leçons de jurisprudence à Bologne.

ACCUSATION. Dans l'antiquité tout citoyen pouvait se porter d'office accusateur des délits publics ou privés; aucun magistrat n'était chargé de poursuivre, au nom de la vindicte publique, le châtiment des actions coupables. Ce mode d'accusation a donné à plus d'une vertueuse indignation l'occasion de se manifester. Cependant l'exercice en était si difficile, qu'il finit par devenir le monopole des plus vils suppôts de la tyrannie. La délation constitua un métier, et un métier aussi lucratif qu'ignoble! ses abus menacèrent la société, en flétrissant l'un des actes les plus nécessaires à son existence : l'accusation spontanée des criminels. Aussi l'une des plus belles créations du génie moderne est, sans aucun doute, l'institution d'un ministère public, organe de la loi et représentant de la société, substitué aux accusations privées, que pouvaient dégrader les sentimens haineux et les intérêts égoïstes. Mais, il faut l'avouer, la plupart des avantages de cette noble conception ont disparu depuis long-temps dans la pratique. Trop souvent on voit la passion et la vanité apparaître sous la simarre, et détruire l'impassibilité que la loi commande au défenseur de ses intérêts. Trop souvent on voit le besoin de se faire remarquer comme orateur aveugler le magistrat sur ses devoirs, et lui faire rechercher la gloire de gagner son procès quand il devrait n'être mû que par l'intérêt sérieux de la société. C'est même chose reconnue aujourd'hui comme tolérable et presque nécessaire, que cette fausse direction des hommes du parquet. On adresse de futiles éloges aux hommes de la loi sur leur éloquence et leur talent, comme s'il s'agissait d'un professeur en chaire ou d'un acteur au théâtre, comme si la passion leur était permise ou que la vérité eût besoin de vains ornemens. C'est que les brillans combats de l'éloquence sont compris de tous, tandis que peu d'individus savent apprécier ce qu'il y a de vraiment grand dans l'austère soumission au devoir! c'est que l'on a pris l'étrange et monstrueuse habitude de classer l'intelligence avant la morale, et le talent avant la vertu! Aussi, il n'est pas de mince substitut qui se résigne à n'être jamais cité comme orateur par la *Gazette des Tribunaux*, tandis que la réputation locale et bornée d'impartialité rigoureuse, de sévère appréciation des faits et des hommes, et de charité chrétienne unie au zèle inflexible pour le devoir, n'est enviée que par un bien petit nombre, parce qu'elle ne s'étend pas, après trente ans d'exercice, trois lieues à la ronde. On a même perdu, en quelque sorte, le souvenir du but véritable de l'institution du parquet, et du genre de vertus graves et sévères qu'elle réclame.

L'intérêt de la société n'est pas et ne saurait jamais être d'obtenir à tout prix des condamnations, mais de découvrir la vérité. L'homme du parquet n'est donc pas essentiellement accusateur public, mais rapporteur, juge premier du fait, et agent actif de l'instruction. Sa mission est sans doute de veiller à la punition des coupables, mais son vœu le plus cher doit être, dans toutes les phases de l'instruction, de reconnaître qu'il s'est trompé et de découvrir des innocens. Aussi y a-t-il une douloureuse anomalie à trouver dans sa bouche un langage passionné. Ce n'est pas à lui qu'il appartient de se servir de moyens plus habiles qu'évidens, de mouvemens plus emportés que sévères. De deux choses l'une, en effet : si la rhétorique de l'accusation n'a pas d'empire sur les jurés et d'influence sur le jugement, elle n'est qu'un amas de déclamations futiles et indignes de la majesté de la justice; si elle frappe l'esprit et le cœur du jury, si elle entraîne la conviction en soulevant les passions, alors ce n'est plus seulement une ridicule amplification, c'est une parole meurtrière, une parole coupable, puisqu'elle traîne à l'échafaud des hommes, criminels peut-être, mais que la raison du jury n'a pas seule condamnés. Mais ces mauvaises habitudes, quelque enracinées qu'elles soient, ne constituent pas la mission du ministère public. Exposer simplement les faits, repousser les sophismes, de quelque part qu'ils viennent, poursuivre le crime, mais sans parti pris de croire tel ou tel individu coupable, et accueillir avec joie la seule possibilité de l'innocence, voilà sa mission! Il faut, pour la remplir dignement, être dépourvu de tout amour-propre, de toute vue de triomphe personnel. Cela est difficile, sans doute. La tâche serait lourde, et payée seulement par une obscure estime, mais c'est pour cela qu'elle serait noble et belle! Telle qu'on l'a faite, au contraire, elle peut porter les avocats-généraux à l'académie, mais elle ne peut pas leur attirer le genre de vénération qui rendrait à leur état un nouveau lustre. Leurs brillans plaidoyers servent plutôt à battre en ruine l'institution qu'ils doivent honorer. Les délateurs de Rome aussi étaient éloquens. Leur profession n'a pas moins été honteusement renversée. Le ministère public moderne tombera de même, s'il entre dans la voie de la décrépitude impériale : briller aux dépens de devoirs essen-

tiels, c'est s'attirer seulement une honte éclatante par la célébrité même qu'on a eu le malheur d'envier!

Les abus ne viennent pas tous des personnes; il en est beaucoup qui viennent de l'institution même, ou de la manière dont elle est généralement comprise par notre société. On n'a pas bien saisi toute la portée de l'accusation; on n'a pas vu qu'elle était toujours un premier jugement, une condamnation première, rendue par la conscience du ministère public sous peine de forfaiture morale. Le titre de *procureur du roi* donné à un magistrat accusateur, l'amovibilité de ses fonctions au milieu de corporations judiciaires inamovibles, son rôle forcé de partie dans quelques procès, le font regarder comme un subordonné sans volonté propre, et subalternisent ses graves devoirs. Heureusement, en considérant le droit de plus près, nous verrons combien ces vulgaires notions sont erronées. L'institution des chambres d'accusation, à défaut du jury que possédait notre législation de 89, prouve que les jurisconsultes éclairés voient dans l'accusation ce qu'elle est réellement, non pas un acte indifférent de procédure, mais un jugement préliminaire: aussi, comme tous les autres jugemens, l'accusation ne peut-elle pas être une tâche imposée, mais l'exercice austère d'une mission de justice. Cependant la pratique nous montre les agens d'accusation soumis à une hiérarchie, et subissant, dans les limites qu'elle trace autour d'eux, toutes les conséquences de l'obéissance. Pour que l'accusation soit sociale, il faut que le magistrat accusateur jouisse de la plus complète indépendance! Le chef du parquet peut arracher la connaissance d'une affaire à un subordonné, en se posant en quelque sorte tribunal d'appel; mais, on ne saurait trop le dire, imposer une opinion accusatrice par ordre est une action doublement monstrueuse.

Après le premier acte de mise en prévention qui résulte du premier réquisitoire, un citoyen parcourt plusieurs degrés de juridiction. Enfin, accusé par une cour royale ou prévenu par une chambre de conseil, il arrive à l'audience pour entendre son arrêt définitif: il se trouve alors en face d'une sentence préliminaire qu'il veut faire annuler; cette première sentence, c'est l'acte d'accusation. Mais en même temps l'accusé trouve devant lui un membre du parquet, que l'usage fait considérer comme orateur de cette accusation: ce ne devrait point être là son rôle. L'accusation est complète par la présence du prévenu devant ses juges: le parquet n'a plus aucun besoin d'y prendre part; comme dans les audiences civiles, il n'est que l'organe de la loi. Rapporteur d'abord de la première instruction, il lui appartient de la faire connaître aux jurés et aux juges: exposer les causes de la mise en prévention, rappeler les charges qui ont motivé les poursuites, les charges qui sont venues les corroborer, voilà son devoir et son droit. Ensuite les débats commencent; il n'y assiste pas comme accusateur, mais comme juge; car l'accusation est parfaite, elle a dû s'achever dans le silence de l'instruction. La partie civile et l'accusé ont des passions, et lui n'en doit point avoir; s'il a la parole pour résumer les débats, c'est parce que la loi doit prévoir que le juge définitif a besoin d'entendre une voix impartiale. Que le parquet juge donc alors l'accusation, au lieu de la soutenir: organe de la loi, s'il est certain qu'une disposition légale a été violée, il doit réclamer l'application de sa sanction spéciale; mais si une heureuse lumière a lui, on même si le doute s'est glissé dans son âme, il doit *requérir* l'acquittement de l'accusé. Agir autrement serait prévariquer.

Concluons que rien n'est plus dangereux qu'une fausse interprétation des choses graves. L'accusation publique est descendue des hauteurs où elle devait se placer, dès qu'on a cessé de la bien comprendre. Dans son rôle sévère de jugement préparatoire, de préliminaire consciencieux aux décisions des véritables juges, elle serait la plus noble des fonctions publiques en même temps que la plus difficile. Réduite aux dimensions d'une misérable avocasserie et aux servitudes d'une obéissance hiérarchique, elle a perdu en grande partie sa dignité. Puissante pour nuire, elle n'a plus cependant qu'une chétive importance sociale, car l'importance se mesure aux facultés qu'on emploie à faire le bien.

ACCUSÉ. D'après toutes les législations modernes et toutes les théories de droit, l'accusé, jusqu'au jour du jugement définitif, est considéré comme innocent. Cependant on l'emprisonne, on l'enchaîne, on le traîne de cachots en cachots jusqu'au tribunal qui doit prononcer sur son sort, en viole les secrets de sa correspondance et de son domicile, on braque contre lui une foule de recherches diffamatoires, on le soumet à la discipline des geôles, souvent même on lui impose les tortures atroces de la solitude, décorées du nom de secret. Cette contradiction est légitimée aux yeux des légistes par la nécessité, mot puissant et sacré sans doute, mais trop large cependant pour ne s'être pas, dans plus d'un cas, prêté à de déplorables usages. Il faut bien accepter l'explication, car elle a un côté douloureusement réel; mais on peut lui contester du moins ses conséquences les plus cruelles et ses abus.

Le principe de la présomption d'innocence est absolu: ceux même qui en font bon marché ne lui donnent pour bornes que la nécessité. On peut donc en conclure hardiment que toutes les conséquences du principe doivent être admises, sans autre restriction que celles que la nécessité impose; en conclure surtout que ce principe et ses conséquences doivent trouver leur garantie dans la loi.

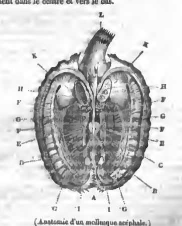
L'incarcération provisoire est certainement toujours un malheur, même lorsqu'elle peut être nécessaire. Il en est de même de tous les autres actes d'instruction préparatoire, qui constituent en quelque sorte des peines anticipées. Si la vindicte publique ne peut pas être autrement assurée, si la découverte de la vérité n'a pas d'autre moyen d'être obtenue, il faut bien que notre conscience s'y résigne, malgré ses légitimes murmures. Mais du moins qu'on n'aggrave pas dans la pratique ces tristes inconséquences des lois! Assurez-vous de l'accusé si sa fuite est à craindre; mais songez qu'avant jugement vous n'avez aucun droit de le punir, et adoucissez autant que possible cette privation provisoire de la liberté. Toute rigueur que vous ajoutez est injuste; toute torture personnelle est criminelle. On en peut dire autant des recherches nécessaires à la manifestation de la vérité; dans leurs bornes légitimes elles sont déjà affligeantes et inhumaines, mais elles deviennent un crime dès qu'elles dépassent les indispensables besoins de la justice.

Ces excursions hors de la nécessité stricte n'ont été malheureusement de tout temps que trop fréquentes; cela vient de ce que les droits de l'accusé ne sont pas suffisamment garantis. Les premiers actes de procédures, ceux qui comprennent l'effrayant appareil des emprisonnemens, des visites, des scellés, etc., sont laissés à l'arbitraire de deux magistrats, et la loi ne leur demande aucun compte de l'accomplissement de leur mission. Tout est remis à leur libre arbitre: sans doute que ce libre arbre vaudrait mieux que des formalités légales, si ces magistratures étaient aussi importantes et aussi indépendantes qu'elles devraient l'être, et si leurs titulaires avaient un sérieux examen à encourir pour l'exercice de cet arbitraire excessif et inévitable à la fois. Mais ces deux officiers sont placés sous la seule dépendance du pouvoir, et on ne leur demande compte que de l'accomplissement de vaines formalités: on n'exige pas qu'il y ait, pour incarcérer un homme, saisir ses lettres, ruiner sa famille, des élémens de preuves sérieux; on s'informe seulement si le mandat était régulièrement rédigé et scellé des armes du juge. Les détentions provisoires sont devenues de véritables lettres de cachet livrées en blanc aux agens les plus subalternes du pouvoir.

ACÉPHALE, dérivé des deux mots grecs *a* et *képhalè* (sans tête), signifie, à proprement parler, un être sans tête. Les classes inférieures renferment un grand nombre d'ani-

maux vivant avec une organisation pareille; mais ce mot a été particulièrement employé en histoire naturelle, par M. Cuvier, pour désigner sa quatrième classe des mollusques : ce sont les caractères généraux de cette classe que nous commencerons par exposer ici d'après sa classification.

L'apparence la plus ordinaire des *acéphales* est celle d'un manteau ployé en deux, et renfermant le corps comme un livre dans sa couverture : presque toujours ce manteau est contenu lui-même dans une coquille calcaire à deux ou à plusieurs valves. Il n'y a point de tête apparente; mais il existe un premier ganglion nerveux placé au-dessus de la bouche, et suivi d'un ou de deux autres disposés dans le reste du corps. Des feuillets branchiaux le sang va au cœur, qui le distribue partout, et il revient à l'artère pulmonaire sans être aidé par un autre ventricule. La bouche est cachée dans les replis du manteau; elle est sans dents, et ne peut prendre que la nourriture que lui apporte l'eau dans son mouvement. L'estomac est situé dans l'intérieur de la masse du foie, qui lui verse la bile par plusieurs pores; il y a quelquefois un second estomac, et l'anus est percé à l'autre extrémité de l'intestin. Tous ces animaux se fécondent eux-mêmes, et dans plusieurs genres les petits séjournent quelque temps dans les branchies, et s'échappent par leurs vaisseaux. Pour mieux faire saisir la structure de cette classe d'êtres, nous donnons la figure d'une espèce (*Venus Chione*) qui, prise d'une manière générale, peut servir de type pour toutes les autres. L'animal est ouvert par le milieu des feuillets branchiaux, fendu jusqu'au travers du cœur, et déployé sur le plat; de cette façon le manteau se trouve double, et les viscères se projettent dans le centre et vers le bas.



(Anatomie d'un mollusque acéphale.)

A La bouche ouverte dans le manteau, suivie de l'estomac et du canal intestinal.

B La région du foie enveloppée par l'ovaire C.

D Le cœur garni de ses oreillettes.

E Les deux aortes ascendante et descendante.

F, F Les feuillets branchiaux.

G, G Vaisseaux déliés sur la membrane du manteau.

H, I Les deux muscles adducteurs.

K Les muscles rétracteurs.

L Prolongement du manteau en forme de tubes.

Cette classe de mollusques est divisée en deux ordres : les acéphales testacés, et les acéphales sans coquille.

Les premiers sont les plus nombreux; toutes les coquilles bivalves et quelques multivalves leur appartiennent. Ces coquilles se composent essentiellement de deux battans, dont la charnière est diversement dentelée; un ligament élastique, placé en arrière de cette charnière, tend à tenir les valves ouvertes; mais l'animal les rapproche, à l'aide des muscles par lesquels il leur est adhérent, et qu'il contracte à volonté : ces muscles forment tantôt une seule masse, comme dans l'huître, tantôt deux, comme dans l'exemple que nous avons figuré. Quelques uns sont doués en outre d'une masse charnue qu'on nomme *pied*, et qui leur sert à se mouvoir quand il existe; il se trouve attaché contre les branchies. La plupart peuvent se clore entièrement dans leur coquille; mais dans certains genres cependant il y a une partie de la coquille qui demeure toujours, par devant ou par côté, bâillante : les huîtres, les peignes, les moules, sont des exemples de cet ordre familier à tout le monde.

Les acéphales sans coquilles sont très peu nombreux; chez eux la coquille est remplacée par une substance cartilagineuse, mince et flexible comme une membrane; les branchies ne sont jamais divisées en quatre feuillets, comme celles des précédens. Leurs formes sont variées, et il s'éloignent considérablement dès le premier aspect des acéphales du premier ordre. Ils sont très abondans dans la Méditerranée et les parties chaudes de l'Océan, et sont très souvent doués de phosphorescence. Les biphores, les ascidies, les botrylles, appartiennent à cet ordre, qu'il serait presque permis de considérer comme une classe à part.

ACÉPHALE (Physiologie). Quoique ce nom, d'après son étymologie grecque, ne signifie, à parler rigoureusement, que l'absence de la tête, on désigne maintenant sous cette commune dénomination, non seulement les fœtus entièrement privés de tête, ou *acéphales simples*, mais encore ceux chez lesquels, outre cette première monstruosité, un plus ou moins grand nombre d'autres parties n'existent pas, et que l'on doit nommer *acéphales complexes*. Quant à ceux où l'on trouve encore les os de la base du crâne, quelques nerfs ou tous les nerfs des cinq sens, les parties inferieures du cerveau, et même la face entière, après avoir long-temps porté le nom d'*acéphales incomplets*, ils ont été classés par les physiologistes les plus modernes dans un genre à part, et nommés *anencéphales*, c'est-à-dire sans *encéphale* ou cerveau.

Dans l'acéphalie simple, on rencontre presque toujours quelques rudimens de la tête; par exemple, une éminence charnue ou vésiculeuse, garnie de cheveux, et renfermant un agrégat informe de pièces osseuses qui paraissent être l'ébauche des os du crâne.

L'acéphalie complexe offre un grand nombre de variétés, selon la quantité et la nature des organes qui viennent à manquer. Le défaut de sternum est fréquent; de plus, les côtes peuvent être imparfaitement développées ou manquer tout-à-fait, et le cœur se montre alors presque à nu dans un thorax privé de paroi antérieure; enfin l'être est quelquefois complètement dépourvu de poitrine. D'ailleurs, lors même que la poitrine existe, le plus souvent on n'y trouve aucun des viscères qu'elle doit contenir naturellement; au lieu du cœur, des poumons et du thymus, on n'y voit qu'une masse cellulaire informe. L'absence du diaphragme est aussi extrêmement commune, et par conséquent la poitrine et l'abdomen ne font alors qu'une seule et même cavité. Quand la poitrine manque, il est évident que les membres supérieurs, qui s'y attachent, ne doivent pas exister; mais il arrive même assez souvent qu'avec une poitrine entière et intacte les membres manquent en totalité, ou présentent une imperfection plus ou moins grande sous le rapport de leur longueur, de leur grosseur, de leur direction, du nombre de leurs pièces, etc. Les membres inférieurs sont moins souvent absens que les supérieurs, et, quoique dans la plupart des cas ils soient atteints de quelque légère difformité (le pied-bot, par exemple), ils sont en général plus complètement développés : c'est que la partie inférieure du tronc, à laquelle cette seconde paire d'appendices s'insère, est aussi plus constante que la poitrine et la tête. Le ventre ne peut même jamais manquer totalement; car c'est la partie la plus essentielle de l'embryon, la partie qui se forme la première, qui correspond à

l'insertion du cordon ombilical, intermédiaire nécessaire entre la mère et le fœtus : supposer l'absence complète du ventre, c'est réduire le monstre à néant. Dans l'acéphalie portée au plus bas degré d'organisation, les régions sus-ombilicale et sous-ombilicale de l'abdomen peuvent manquer, et, disons-le sur-le-champ, la première manquera encore plus souvent que la seconde; mais les organes de la région moyenne ou ombilicale subsistent toujours. Le foie même, qui, dans les commencemens de la vie fœtale, appartient à cette région, offre bien quelquefois une structure imparfaite, mais il existe presque constamment. L'appareil urinaire, dont les fonctions paraissent d'ailleurs beaucoup moins importantes que celles du foie, tout en présentant de fréquentes anomalies, ne manque non plus que très rarement. Il est à remarquer que, dans ces divers degrés d'acéphalie, le sexe se trouve féminin, ou bien, ce qui est le cas le plus rare, reste indéterminé, à cause du défaut absolu ou de l'état trop rudimentaire des organes génitaux.

Si de l'examen des régions et des organes, nous passons à l'examen des systèmes généraux de l'économie, nous trouverons qu'après le tissu cellulaire, trame fondamentale de tout corps organisé, le système vasculaire et le système des nerfs ganglionnaires, destinés à suivre constamment les vaisseaux, et, pour ainsi dire, à les animer, sont les seuls dont l'existence soit nécessaire chez les acéphales. On a vu des monstres sans nerfs cérébraux, sans moelle épinière ni nerfs spinaux, sans aucun vestige de muscles ni d'os; mais on n'en a pas vu sans vaisseaux et sans nerfs ganglionnaires.

En résumé, le système vasculaire (sans y comprendre le cœur), les nerfs ganglionnaires, la portion ombilicale de l'intestin, le tissu cellulaire infiltré de sérosité et de graisse, et la peau, qui n'est d'ailleurs qu'une modification du tissu cellulaire, voilà les parties essentielles qui suffisent à l'acéphale pour vivre dans le sein maternel. Sa vie n'est alors, à vrai dire, qu'une simple végétation; elle consiste tout entière dans la nutrition, dont les matériaux sont fournis par le sang, qui circule sans cesse du placenta au fœtus et du fœtus au placenta. Peu importe donc l'existence ou l'absence des organes qui, comme la moelle épinière et ses nerfs, les muscles, les poumons, l'estomac, etc., etc., ne se forment durant la vie fœtale que pour remplir un rôle physiologique après la naissance. La nature, en les produisant encore en plus ou moins grande quantité dans les cas d'acéphalie, fait, pour ainsi parler, une œuvre de surérogation, puisque les acéphales sont condamnés à mourir en naissant. La simple privation de la tête est un obstacle absolu à l'établissement de la respiration, première condition de la vie extra-utérine, l'appareil pulmonaire fût-il d'ailleurs parfaitement conformé; aussi n'aperçoit-on jamais le moindre signe de vie chez les acéphales, une fois qu'ils sont hors de la matrice.

Ce qu'il y a de très important encore à remarquer, c'est que, dans la grande majorité des cas, l'acéphale existe avec un enfant bien conformé, et quelquefois il accompagne deux et même trois autres fœtus (Tiedemann). Tantôt le monstre et son jumeau ont chacun leurs enveloppes propres; tantôt, ce qui est le cas le plus ordinaire, ils sont renfermés dans des enveloppes communes, et sont tous deux attachés à un seul placenta, chacun, à la vérité, par un cordon distinct; tantôt même, par une suite de la coexistence des cordons, l'acéphale est intimement appliqué, et, pour ainsi dire, greffé sur un enfant ordinaire; mais ce dernier cas appartient moins à l'acéphalie proprement dite qu'à l'hétéradelphie, ou duplicité monstrueuse qui résulte de l'association d'un fœtus régulier et d'un acéphale parasite; et ce sera l'objet d'un article spécial.

Pour revenir aux acéphales libres, à quelles causes doit-on en attribuer l'existence? Sera-ce à l'imagination de la mère, suivant les croyances populaires relatives aux monstres? Mais cette hypothèse vulgaire est renversée par le seul fait de la coexistence d'un fœtus bien conformé, qui, renfermé avec l'acéphale dans une poche commune, et inséré au même placenta, aurait dû également subir les effets de l'influence maternelle. Admettrons-nous la supposition plus scientifique d'une maladie qui aurait détruit les organes absens? On a pu en être satisfait par rapport aux anencéphales : « Le cerveau, disait-on, a été dissous et détruit par une hydropisie, après quoi l'eau a déchiré les tégumens du crâne, et s'est confondue aux eaux de l'amnios (Morgagni, Haller, etc.). » Mais cette opinion est insoutenable pour les acéphales, qui, dépourvus de tête, de dos, de poitrine, et de moelle épinière, ne laissent voir sur leurs tégumens ni ouverture ni cicatrice d'ouverture par où les organes dissous, en admettant même la possibilité d'une pareille dissolution, aient pu s'échapper sans laisser aucun vestige. Croirons-nous donc à la défectuosité primitive du germe, c'est-à-dire à une hypothèse gratuite, imaginée en faveur du système des préexistences organiques? Les recherches modernes ont porté le dernier coup à cet antique système, qui envisageait les germes et les embryons comme les miniatures de l'animal parfait, emboîtées les unes dans les autres dès l'origine des siècles, ou formées de toutes pièces dans l'acte de l'imprégnation. Il est extrêmement probable que, dans la première période de la vie embryonnaire, les organes se forment successivement et graduellement; que cette formation s'opère d'après les lois qui président à la complication successive de l'organisation dans l'échelle zoologique; que l'embryon, qui n'offre d'abord qu'un ventre, comme une méduse ou une holothurie, acquiert graduellement la poitrine, la tête et les membres, comme nous voyons ces mêmes organes apparaître en montant du polype aux animaux supérieurs. Si donc l'embryon est entravé et arrêté dans ses premières évolutions, il conservera, pour toute la durée de la vie intra-utérine, l'état d'acéphalie qui lui est primitivement propre. L'acéphalie a donc sa cause prochaine dans un arrêt de développement; et le plus souvent on en peut signaler la cause occasionelle dans la coexistence de deux embryons, dont le plus faible a été atrophié par l'influence prépondérante de l'autre. La théorie de l'arrêt de développement ramène une des plus horribles monstruosités aux lois générales de l'organogénie; elle nous explique pourquoi, chez tous les acéphales libres qui ne font point partie d'un hétéradelphe, les parties excentriques, et secondairement formées, n'existent jamais sans les parties centrales qui les précèdent dans l'évolution embryonnaire; pourquoi la poitrine n'existe jamais sans l'abdomen, la tête sans la poitrine, les membres inférieurs sans le bassin, etc., et pourquoi l'abdomen seul ne peut jamais manquer : comme toute interprétation vraie de la nature, elle nous révèle l'ordre caché dans un désordre apparent.

ACÉRINÉES, famille de plantes dicotylédones qui ne comprend que l'érable (*acer*) et le negundo. Elle se range parmi les thalamiflores de de Candolle, et parmi les polypétales hypopétales de Jussieu, à côté des malpighiacées et des hippocastanées, où sont les marronniers. On lui assigne les caractères suivans :



(Analyse des Acérinées.)

Le calice et la corolle (1) sont divisés en un même nombre de parties, ordinairement cinq, quelquefois quatre à neuf; les pétales, quand ils ne manquent pas, ce qui arrive quelquefois, sont insérés autour d'un disque hypogyne (2,

6), c'est-à-dire qui s'élève de dessous le pistil; les étamines (5) sont sur ce disque même (6), et leur nombre est ordinairement de huit, ou varie de cinq à douze; le pistil (6) est formé de deux ovaires soudés, d'un style et de deux stigmates; les ovaires se convertissent en un fruit (7), qu'on appelle *samare*, et qui se distingue par ses deux ailes membraneuses; chacune des deux loges renferme une graine ou deux; la graine est dépourvue d'albumen; l'embryon (9) qu'elle renferme est courbé ou roulé; les cotylédons sont foliacés et rugueux. Les plantes de cette famille sont des arbres à feuilles opposées, à fleurs en grappes ou en corymbes, qui naissent de l'aisselle des feuilles. Assez souvent les fleurs n'ont qu'un seul sexe, par l'avortement des organes de l'autre sexe. Elles sont d'ailleurs peu remarquables, et la beauté des érables consiste plutôt dans la largeur et la riche couleur de leurs feuilles. Toutes les grandes espèces contiennent un suc dont on retire du sucre. Les acérinées se trouvent dans le nord de l'Asie, de l'Europe, et de l'Amérique.

ACÉTIQUE (Acide). C'est une substance végétale très répandue dans la nature, que l'on appelle communément *vinaigre* lorsqu'elle est mêlée à beaucoup d'eau. Elle est le principal produit de la fermentation qui s'établit pendant la germination et la végétation des plantes, ou pendant la décomposition des matières végétales, telles que les bois, les fruits, et les liqueurs vineuses ou spiritueuses.

Lorsqu'il est pur, l'acide acétique constitue un liquide incolore, très sapide, d'une odeur piquante et agréable, qui cristallise à quelques degrés au-dessus de 0°, et bout un peu au-dessus de 100°. Son analyse a fourni à M. Berzelius, sur 100 parties en poids,

Carbone.	47.536
Oxigène.	46.642
Hydrogène.	5.822
	100.000

Ce qui donne, pour la formule de sa composition en atomes, $O^3. C^4. H^6.$, ce qui veut dire, 3 atomes d'oxigène, combinés avec 4 atomes de carbone et 6 atomes d'hydrogène.

On le prépare en soumettant à la distillation les bois, les vins aigris, les liqueurs fermentées, et différens acétates. Son degré de force ou de pureté varie comme ses procédés d'extraction : nous n'avons point à entrer ici dans les détails particuliers de sa préparation.

Les usages de l'acide acétique sont très multipliés. Mélangé d'une quantité d'eau suffisante, il est le fond du vinaigre avec lequel nous assaisonnons nos alimens. Sous ce dernier rapport, on ne saurait mettre trop de soins à sa préparation; mais malheureusement l'avidité du gain produit le contraire, surtout à Paris; on le falsifie de mille manières, ou bien on jette dans le commerce tout ce qui peut en porter le nom; de sorte que les produits empyreumatiques ou vénéneux, destinés aux arts, entrent quelquefois dans nos alimens, et contribuent, comme tant d'autres choses, à miner la santé publique. Il est donc à désirer qu'on entreprenne de le fabriquer avec la fécule de blé ou de pomme de terre : en profitant des recherches de MM. Raspail, Payen et Persoz, on obtiendrait un vinaigre limpide, toujours le même, d'une odeur et d'une saveur agréables, avec lequel aucun autre ne pourrait bientôt plus rivaliser.

Les combinaisons de l'acide acétique avec les oxides métalliques sont des sels, en général, bien cristallisés. L'acide sulfurique en chasse l'acide acétique, dont il prend la place. La chaleur décompose également tous les acétates, et chez quelques uns, notamment celui de cuivre, elle met l'acide en liberté sans l'altérer. L'acétate de cuivre est un des plus répandus dans le commerce; il y en a de deux sortes, qui diffèrent par la quantité d'acide qu'elles renferment : le *vert de gris*, ou sous-acétate de cuivre, qui se fabrique en grand dans le midi, en mettant des feuilles de cuivre en contact avec le marc aigri du raisin; le *verdet cristallisé*, ou l'acétate ordinaire, qui s'obtient en ajoutant au premier la quantité d'acide convenable. On en fabrique beaucoup à Montpellier : ses cristaux sont rhomboïdaux, et d'un beau vert bleuâtre. Ces sels, qui sont très vénéneux, sont employés pour la peinture, la teinture, pour la fabrication du vinaigre radical, et pour quelques préparations de médecine. Les acétates de plomb sont aussi fort utiles; il y en a également de deux sortes : l'acétate neutre ou *sel de saturne*, et le sous-acétate, qui est connu dans quelques cas sous le nom d'*extrait de saturne* ou *eau de Goulard*. Ces sels sont employés en pharmacie, et dans les arts où s'en sert surtout pour préparer par leurs moyens d'autres substances, telles que le blanc de céruse, l'acétate d'alumine, etc. L'acétate d'alumine est en usage dans les manufactures de toiles peintes, pour fixer la couleur au tissu d'une manière solide; on le prépare en versant de l'acétate de plomb dans une dissolution d'alun. L'acétate de fer est employé comme matière colorante dans certaines teintures. Les acétates de potasse et d'ammoniaque se rencontrent tout formés dans la nature : ce sont les seuls que l'homme se puisse se procurer sans être obligé de les fabriquer lui-même.

ACHAIE. Ce nom est celui d'une province de la Grèce antique, qui occupait la lisière maritime du Péloponèse le long du golfe de Corinthe : elle avait environ vingt-cinq lieues de longueur sur cinq à six de profondeur; elle a été successivement habitée par des peuples d'origines diverses jusqu'à ce que les Achéens y soient venus, et lui aient imposé leur nom.



(Carte d'Achaïe.)

Dans ces premiers temps de la Grèce, les peuplades étaient si mobiles et si mal fixées au sol qu'elles habitaient, que leur histoire est assez difficile à suivre, mais elle n'en offre que plus d'intérêt. Les mythologues, qui ont presque toujours transformé les questions de peuples en questions d'individus, disent que Ion et Achæus furent les deux fils de Xuthus, fils d'Hellen; ce qui montre que les Achéens et les Ioniens provenaient tous deux d'un même rameau de la tige hellénique. L'Achaïe était alors occupée par les Pélasges, peuple indigène, et portait le nom d'Egiale. Une colonie d'Ioniens, conduite, suivant Pausanias, par Ion lui-même, s'avança vers ce pays pour s'en emparer; mais le roi ayant mieux aimé recevoir les étrangers que courir les chances de la guerre, les Ioniens s'établirent ainsi paisiblement, et bâtirent une ville nommée

Hélice, qui fut la seule; car le reste du pays ne renfermait que des bourgades. Pendant ce temps les Achéens habitaient dans le nord. Suivant Pausanias, Achæus, les armes à la main, avait reconquis les états de son père, et régnait dans la Thessalie; c'est de là que les colonies achéennes vinrent peu à peu se fixer dans le Péloponèse. Dès le temps de la conquête de ce pays par Pélops, c'est-à-dire dès le milieu du XIVe siècle avant J.-C., des Achéens, attirés par ce prince, fondèrent quelques établissemens en Laconie; à leur suite, il en vint encore d'autres qui se fixèrent à Argos et à Lacédémone. Pausanias attribue l'origine des Achéens dans le Péloponèse au mariage des deux fils d'Achæus avec les filles de Danaüs, roi de ce pays. Quoi qu'il en soit, l'influence des Achéens s'accrut tellement, qu'au temps de la guerre de Troie Homère désigne les habitans de cette partie de la Grèce sous le nom d'*Achéens*, d'*Argiens Achéens*. L'origine étrangère des Achéens s'était effacée, et ils étaient les vrais habitans de l'Argolide et de la Laconie. Mais quatre-vingts ans après le siége de Troie, les Doriens, conduits par les Héraclides (voyez ce mot), ayant attaqué le Péloponèse par mer, s'emparèrent de l'Argolide et de la Laconie. Les Achéens ayant refusé de se soumettre au joug de la conquête, abandonnèrent leur pays, sous la conduite de Tisamène, fils d'Oreste, et se portèrent vers l'Egiale qu'occupaient, ainsi que nous l'avons dit, les Ioniens : les deux peuples n'ayant pu s'accommoder ensemble, il y eut une grande bataille où les Achéens furent vainqueurs; les Ioniens furent forcés de vider le pays et d'aller chercher asile ailleurs. Quant aux Achéens, ils s'établirent solidement dans cette province, qui n'avait encore qu'une seule ville, et y bâtirent onze autres villes nommées Dyme, Olène, Phares, Tritée, Rhypes, Ægium, Cérynée, Bura, Æges, Ægira, Pellène, qui avec Hélice formèrent les fondemens de la confédération achéenne. Tout le rôle des Achéens dans le reste de l'histoire grecque peut s'expliquer par l'avantage de leur position géographique; car, situés sur une mer opposée à l'Asie, et presque isolés du continent par l'isthme de Corinthe, ils se trouvaient garantis suffisamment contre le danger des invasions. L'Achaïe seule était leur patrie, et non la Grèce; aussi prirent-ils peu de part à ses affaires. Ils ne marchèrent point contre Xercès avec Léonidas; on ne les vit ni à Platée ni aux batailles navales de l'Eubée et de Salamine : à l'époque de l'irruption des Gaulois, ils n'allèrent point aux Thermopyles avec les autres Grecs; et sachant que ces peuples n'avaient point de vaisseaux, ils se contentèrent de se fermer chez eux par une muraille bâtie à l'isthme de Corinthe. « Je crois, dit Pausanias en parlant de leur absence lors de la guerre des Perses, je crois qu'ils étaient restés dans leur pays pour défendre chacun leur ville; et puis, ayant commandé les Grecs lors du siége de Troie, ils ne voulaient pas servir sous les ordres des Doriens de Lacédémone. » Cette haine contre ce peuple qui avait expulsé leurs ancêtres est bien évidente par la suite de l'histoire, qui n'est en quelque sorte qu'une rivalité perpétuelle entre les deux états.

Dans les premiers temps, ils furent gouvernés par les fils de Tisamène; mais après Ogygès, s'étant débarrassés pour toujours de la royauté, ils constituèrent une république fédérative composée de leurs douze villes : le conseil souverain, formé des députés de ces villes, s'assemblait deux fois l'an à Ægium, qui était la capitale. Les Sycioniens furent les premiers qui entrèrent dans leur confédération; d'autres états du Péloponèse, et même de la Grèce, se décidèrent aussi par la suite à en faire partie. Les Lacédémoniens seuls s'y refusèrent constamment, et leur firent long-temps la guerre; Agis leur enleva même la ville de Pellène, dont il fut bientôt chassé. Aidée par la Macédoine, dont c'était la politique, l'Achaïe se soutint victorieusement contre Sparte, et vint à bout de cette guerre. Après un court intervalle, sa tranquillité fut troublée de nouveau par les Etoliens, qui commençaient à craindre l'accroissement de sa puissance : l'armée achéenne, commandée par Aratus, et renforcée par les troupes alliées du Péloponèse, fut battue près de Caphie. On fut obligé de recourir de nouveau à la protection du roi de Macédoine. Philippe II, qui régnait alors, vint à la tête d'une armée nombreuse, et défit les Etoliens; mais ayant voulu profiter de sa position en essayant quelques entreprises contre l'indépendance de la république, il fut courageusement traversé par Aratus; et ce grand citoyen étant mort sur ces entrefaites, on accusa Philippe de l'avoir fait empoisonner. — Les Etoliens avaient profité de la mort d'Aratus pour recommencer la guerre, et les Lacédémoniens, de leur côté, forts de l'alliance des Romains, menaçaient les villes confédérées. Ce fut alors que l'assemblée générale de la ligue achéenne, pressée par ces ennemis formidables, confia à Philopœmen, citoyen de Megalopolis, le commandement suprême des armées. La campagne fut dans le commencement défavorable aux Achéens; mais le courage de Philopœmen ne se laissa point abattre, et les Lacédémoniens ayant été enfin vaincus, la paix fut acquise de nouveau, mais elle ne dura guère. L'ambition de Philippe, qui ne se proposait rien moins que la conquête de toute la Grèce, força bientôt les Achéens à se réunir aux Romains et aux Lacédémoniens, et à tourner leur politique contre lui. D'abord Philippe fut vainqueur; puis ayant éprouvé des revers, il se décida à la paix, et un traité général fut conclu. Ce fut à l'occasion de ce traité dont les Lacédémoniens refusaient de remplir les conditions, que les Achéens reprirent les armes contre eux. Les Achéens furent d'abord vaincus sur mer; mais Philopœmen, plus heureux sur terre, remporta une victoire complète, et, devenu maître de la Laconie, il la ravagea. Les Lacédémoniens, obligés de se soumettre, entrèrent dans la confédération; mais comme bientôt après ils essayaient de s'en détacher, Philopœmen, au nom de la ligue, fit raser les murailles de leur ville, et abolit chez eux le code de Lycurgue, en ce qui concernait l'éducation des jeunes gens. (200 ans av. J.-C.)

La république des Achéens était parvenue à son plus haut degré de puissance; l'Egypte et la Syrie recherchaient son alliance; les Romains, jaloux d'une si grande prospérité, n'attendaient plus qu'un prétexte pour lui déclarer la guerre. Les Messéniens s'étant révoltés contre la ligue, à l'exemple des Lacédémoniens, Philopœmen marcha contre eux; mais son armée fut repoussée; lui-même, fait prisonnier, fut jeté dans un cachot, et mis à mort par le poison. — Après la mort de ce grand homme, la puissance des Achéens ne fit qu'aller en décroissant; ils se déclarèrent pour les Romains contre Persée, successeur de Philippe, et les aidèrent à réduire la Macédoine au nombre des provinces romaines. Vainqueurs de ce côté, les Romains songèrent à compléter leur triomphe par l'assujettissement de leurs alliés; ils prirent pour prétexte de s'immiscer dans l'éternelle dispute des Achéens et des Lacédémoniens, et commencèrent par ordonner aux Achéens de distraire de la ligue Corinthe et Sparte, comme n'appartenant point à des peuples de même origine. Les députés de Rome ayant été mal reçus par la ligue, les Romains se déclarèrent offensés, et ordonnèrent à Mummius, qui venait d'être nommé consul, de marcher contre l'Achaïe avec une escadre et des troupes de terre. Metellus, qui commandait l'armée romaine en Macédoine, essaya vainement de terminer lui-même l'affaire, en décidant les Achéens à se soumettre aux conditions qu'on leur offrait; ils refusèrent, et livrèrent bataille à Mummius, qui les défit, et s'empara de Corinthe, qu'il saccagea et brûla. Ainsi fut soumise l'Achaïe, après une si longue indépendance. Mummius fit raser les murailles de toutes leurs villes, désarma les habitans, abolit la démocratie, ordonna, dit Pausanias, que les magistrats seraient choisis parmi les plus riches, et défendit toutes les assemblées fédérales, là aussi bien que dans la Phocide et dans la Bœotie. Les Romains envoyèrent chaque année un préteur qui gouvernait en leur nom le midi de la Grèce, et qui portait le nom de préteur d'Achaïe, à cause que la conquête de l'Achaïe avait décidé de celle de toute la Grèce.

ACHERON. Diodore de Sicile rapporte (liv. I) que près de la ville d'Héliopolis, en Egypte, est un lac nommé *Achérusie* (on croit qu'il s'agit du lac Mœris), au-delà duquel on enterrait anciennement les morts. Après les avoir embaumés, on les portait sur le rivage; des juges s'y rendaient pour faire leur procès : on examinait la vie qu'ils avaient menée; on écoutait les accusateurs, et, si le mort était jugé digne de la sépulture, le cadavre était transporté à l'autre rive par un batelier; le mot de batelier, dans la langue égyptienne, se disait *Charon*. Celui-ci prenait quelque argent pour le passage; ce qui fit établir, dans la suite, la coutume de mettre sous la langue du défunt une pièce de monnaie. Ceux qui étaient jugés indignes de la sépulture ne passaient point le lac, et les prêtres étaient obligés ou de les enterrer secrètement, ou de les abandonner. Diodore assure que cette coutume était pratiquée même à l'égard des rois, et qu'il y en eut plusieurs qui furent jugés indignes de la sépulture. Au-delà du lac Achérusie se trouvaient des bois délicieux, un temple consacré à Hécate la ténébreuse, et deux marais, le Cocyte et le Léthé.

Voilà sans doute ce qui a donné lieu à l'enfer des Grecs : Orphée, suivant Diodore, n'aurait fait que transporter en Grèce la tradition égyptienne, et l'imagination des Grecs aurait ensuite embelli et transformé ces souvenirs. A-t-il été question, par exemple, de mettre des juges en enfer, on a choisi dans l'histoire Æaque, Minos, et Rhadamanthe. Le *Charon* et sa barque, ainsi que la coutume de l'obole pour le passage, étaient tout trouvés; l'Egypte les fournissait, il suffisait de faire un nom propre du nom commun de batelier. Le lac Achérusie, le Cocyte, le Léthé, ont donné lieu à l'Achéron et aux autres fleuves de l'enfer. Le temple d'Hécate la ténébreuse a fait établir reine des enfers Proserpine, souvent confondue avec Hécate. Les bois délicieux qui se voyaient au-delà du lac Mœris, et qui ornaient l'enceinte des sépultures, ont donné l'idée des Champs-Elysées; Cerbère pouvait venir de chiens abandonnés dans la demeure des momies, pour veiller à leur garde; Mercure conduisant les âmes en enfer a encore pour source une coutume égyptienne, suivant Diodore. Enfin l'enfer des Grecs n'aurait été que la transformation poétique d'une pratique de l'Egypte; et ce qui nous paraît en effet une preuve de cette origine, c'est le soin que les Grecs ont pris de reporter toute cette mythologie sur des objets réels, sur des fleuves et des localités de leur pays. Si la fable de leur enfer avait eu une source plus métaphysique, aurait-on cherché sur la terre, en Grèce, en Italie, dans l'Asie mineure, des rivières et des sites pour y placer les portes de cet enfer?

Il existait réellement dans le monde antique plusieurs *Achéron*. Les géographes en distinguaient deux, et en outre deux lacs ou marais achérusiens : un fleuve Achéron en Grèce, et l'autre en Italie dans le Brutium, descendant des Apennins dans la Méditerranée; un lac Achéruse en Asie dans la Bithynie, près d'Héraclée, par lequel Hercule descendit aux enfers; et un autre en Italie, entre Cumes et Misène, dans la Campanie : c'est par la grotte Averne, située près de ce lac Achéruse, qu'Homère et Virgile font descendre aux enfers, l'un Ulysse, et l'autre Enée; de plus l'Achéron de Grèce se baignait dans un lac également appelé Achéruse.

L'Achéron de la Grèce, le plus connu, prenait sa source au marais d'Achéruse, et débouchait, près d'Ambracie, dans la mer Ionienne, après avoir traversé la Thesprotie; c'est le Velikhi des Turcs, qui tombe dans la Méditerranée au golfe de Prévésa : le Cocyte et le Pyriphlégéton venaient confondre leurs eaux avec les siennes. Le lac Achéruse était un marais infect, les eaux de l'Achéron étaient saumâtres, et ce fleuve coulait sous terre une partie de sa course; ce fut la cause pour laquelle les poètes en firent le fleuve de l'enfer. L'étymologie de son nom est incertaine. Fourmont y retrouve la trace de la tradition rapportée par Diodore : il le fait venir du mot égyptien *achoncharon*, fleuve du passage, ou du passeur, du batelier. Les Grecs devaient y voir naturellement le sens de *fleuve de tristesse*, ou celui de *fleuve des douleurs*, en le formant de *a-chaireïn*, ou de *achéa-réo*. Le nom de ses deux voisins est également sinistre : *cocyte* signifie gémissement, et *pyriphlégéton*, feu ardent.

Les Grecs, conformément à leur système de personnification, n'ont pas manqué de faire un homme du fleuve Achéron; aussi disaient-ils qu'Achéron, fils de Titan et de la Terre, eut une si grande frayeur des Géans, qu'il se cacha sous terre, et descendit jusqu'aux enfers pour éviter leur fureur. Pour d'autres, c'était un dieu qui naquit de Cérès dans l'île de Crète, et qui, ne pouvant soutenir la lumière du jour, se retira aux enfers, et y devint un fleuve infernal. Les deux aventures conviennent bien à un fleuve qui coulait en partie sous terre, et dont le nom seul rappelait la douleur. « Vers Cichyre, dit Pausanias, écrivain du II[e] siècle, on trouve le lac Achérusien, le fleuve Achéron, et le Cocyte qui roule une eau très désagréable; et je pense que c'est après avoir observé tout cela qu'Homère hasarde dans ses poèmes tout ce qu'il dit des enfers, et donne aux fleuves qu'il y place les noms de ceux de la Thesprotie... » — « C'est sur les bords de l'Achéron qu'est poussé le peuplier, ajoute-t-il ailleurs, et c'est là qu'Hercule le trouva; aussi Homère appelle-t-il le peuplier *achéroïde*... En allant vers le temple de Delphes, on rencontre la fontaine Cassotis, au-dessus de laquelle est une habitation où se trouvent des peintures de Polygnote. Sur un de ces tableaux est un fleuve qui paraît être l'Achéron; des roseaux croissent dans son sein; les espèces de poissons qui nagent dans ses eaux sont si peu substantielles, qu'on les prendrait plutôt pour des ombres que pour des poissons. Sur ce fleuve est une barque dont le batelier s'appuie sur ses rames... Polygnote a dépeint Charon déjà sur l'âge; les passagers des vaisseaux sont à peine reconnaissables pour les yeux des vivans. »

Lucien, ce Voltaire du II[e] siècle, frondant les lamentations ridicules qui étaient alors de commande aux funérailles, s'exprime ainsi sur l'Achéron :

« Le pays est environné de grands fleuves dont les noms seuls font frémir : on les appelle Cocyte et Pyriphlégéton. Le plus large de tous est le lac Achéruse; c'est le premier que rencontrent ceux qui descendent dans ce séjour. On ne peut le passer sans le secours d'un batelier; il est trop profond et trop vaste pour qu'on tente de le traverser à pied ou à la nage, et les ombres des oiseaux ne sauraient le passer au vol.

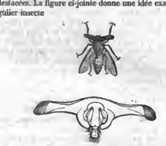
» A l'entrée même, et sous la porte, qui est de diamant, se tient Æaque; c'est à lui que la garde de ces lieux est commise; à ses côtés est un chien à triple tête qui ouvre une gueule hérissée de dents. Ce chien regarde d'un œil doux et pacifique tous ceux qui arrivent; mais si quelqu'un veut s'évader, il aboie après lui, et l'épouvante en montrant ses dents aiguës.

» Quand on a traversé le lac, on entre dans une immense prairie plantée d'asphodèles, et arrosée par un fleuve dont l'eau est ennemie de la mémoire (le Léthé); on le nomme pour cette raison *le fleuve de l'oubli*... Pour passer le fleuve Achéron, il faut payer passage. Le peuple est si fermement persuadé de cette croyance, que, dès qu'un homme a rendu le dernier soupir, on lui met une obole dans la bouche, afin qu'il puisse solder Charon. »

On se sert de l'adjectif *achérontiques* pour qualifier quinze volumes attribués à Tagès, devin étrusque. Les quinze volumes achérontiques étaient des écrits sacrés pour lesquels l'Etrurie avait autant de respect que Rome pour ses livres sibyllins.

ACHIAS, genre de diptères de la tribu des muscides, d'après la méthode de Latreille, et très remarquables par la manière dont sont disposés les yeux. Ces organes, au lieu d'être placés immédiatement sur la tête comme dans les

mouches ordinaires, sont situés à l'extrémité de prolongemens latéraux en forme de cornes, dont chacun surpasse en longueur la tête. Pour les autres caractères, les achias sont très voisins des mouches ordinaires, et ne diffèrent des *diopsis* (voyez ce mot), autres diptères dont les yeux sont également pédonculés, que par les antennes, qui sont insérées sur le milieu du front, tandis que chez ces derniers elles le sont sur les prolongemens près des yeux. On ne connaît encore qu'une espèce d'achias, qui est de Java, et dont il n'existe qu'un seul individu en Europe. Il faisait partie de la collection de Bosc, où Fabricius l'a décrit sous le nom d'*achias oculé*, et appartient aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle. Cette espèce est de la taille d'une grosse mouche. La tête et le corcelet sont obscurs; l'abdomen cuivré, brillant, un peu plus pâle à sa base; les ailes plus longues que l'abdomen, blanches; les pattes noires, avec les cuisses jaunâtres ou testacées. La figure ci-jointe donne une idée exacte de ce singulier insecte



(Achias oculé.)

ACHILLE. L'absorption de la race pélasgique, race sacerdotale qui avait conservé fidèlement les traditions bactriennes, par la race hellénique qui, en raison de sa rude existence dans les montagnes de la Thrace, avait perdu bien davantage le sentiment asiatique, cette invasion d'une civilisation nouvelle dans une civilisation plus ancienne dut être accompagnée et suivie de luttes nombreuses, où des hommes intrépides et ardens purent déployer leur héroïsme. Les poëmes de la Grèce nous ont transmis le souvenir d'un grand nombre d'entre eux : ces poëmes sont sans aucun doute tout autre chose que des biographies, et il faut plutôt leur demander le sens intime des hommes de ce temps que le récit exact de leur vie et de leurs aventures; mais ils n'en sont que plus précieux, puisque dans l'histoire d'un seul homme ils nous offrent l'incarnation véritable de son époque tout entière. Achille est donc un type essentiellement historique, parce qu'il est essentiellement poétique. On peut, à la vérité, tout en lui accordant ce caractère, poser en question de savoir s'il a réellement existé; mais cette question même, suivant ce que nous venons de dire, n'a qu'une valeur évidemment secondaire. D'ailleurs il est permis de répondre que la tradition d'Achille a eu certainement son point de départ dans la réalité, de la même façon que celles qui se rapportent à tous les grands individus symboliques. Aussi bien qu'Hercule, le civilisateur du sol de la Grèce; aussi bien que Rama, le triomphateur religieux des épopées lyriques de l'Inde; aussi bien que Siegfried, ce martyr de l'émancipation populaire chanté dans les sagas de la Scandinavie; aussi bien que tant de héros et de demi-dieux, élus sacrés de l'humanité, l'illustre vainqueur d'Ilion a posé sa sandale sur notre terre, et amassé, comme nous tous, la poussière du chemin : mais après la mort de tous ces hommes, et à mesure que le vent balayait l'empreinte de leurs pas, et que leur souvenir allait se perdant dans le souvenir des services qu'ils avaient rendus, la sainte poésie, amplifiant leur gloire, élargissait le masque de leur figure, au point d'y faire tenir leur époque tout entière.

Il importe donc, pour apprécier Achille avec plus de clarté, de bien distinguer les diverses traditions, et, pour ainsi dire, les diverses éditions de son héroïsme qui sont venues jusqu'à nous.

La première de toutes ces traditions, celle que les rhapsodes colportaient dans les villes grecques, et qui a été recueillie ou refondue dans l'Iliade, la tradition *homérique* représente Achille comme le type d'une énergie sauvage et grandiose, bien éloignée de toutes ces jolies faiblesses que des fables postérieures lui ont prêtées.

Cet Achille primitif et vraiment épique est né à Phthie, sur la côte de la Thessalie; il a pour père Pélée, et pour mère Thétis, la déesse de la mer, c'est-à-dire qu'Achille représente peut-être ainsi la partie mobile, expansive, maritime, de l'esprit grec, cette partie qui devait si noblement servir la cause générale de l'humanité, et avoir son centre à Athènes. Son éducation est confiée à Chiron le Centaure, auquel les poëtes donnent un buste humain ajusté sur un corps de quadrupède, symbole bizarre de la perfection que rêvaient alors les hommes, la pensée unie à la plus grande force musculaire possible. C'est là le symbole mythologique de sa naissance. Ce qui est à la fois plus historique et plus précis, c'est l'intervention active du héros dans cette première et antique agression de la puissance grecque contre la puissance asiatique, cette agression signalée par le renversement du royaume de Troie. Le récit épique de cette guerre nationale forme le fonds principal du poëme d'Homère, et la gloire la plus brillante est pour Achille, le vainqueur d'Hector. Le sujet de l'Iliade est très simple : Achille offensé par Agamemnon, qui lui a ravi une de ses captives, se retire dans sa tente, et cesse de prendre part aux combats que les armées se livrent journellement dans la plaine. Les Troyens, favorisés par Jupiter, qui, à la prière de Thétis, veut mettre en relief la grandeur d'Achille, obtiennent sur les Grecs plusieurs avantages, et menacent d'incendier leurs vaisseaux : Patrocle, l'ami d'Achille, est tué par Hector. Achille, jusque là inflexible dans sa colère, sort de son inaction pour venger son ami; il tue Hector, et fait aux mânes de Patrocle de magnifiques funérailles. Le poëme se termine par la clémence d'Achille rendant au vieux Priam le corps de son fils.

Le caractère d'Achille est un singulier mélange de grandeur et de faiblesse; chez lui, comme chez tous les hommes voisins encore de l'état primitif d'enfance, la loi des passions est toute-puissante : aucune règle n'a encore appris à modérer la violence de leur impulsion; toute émotion intérieure se fait naïvement jour, et éclate en liberté sans que la dignité personnelle oblige encore en aucune manière à la réduire, et à la renfermer dans la demeure intime de l'âme. Rien n'est plus beau que de voir Achille pleurer, parce que rien n'est plus voisin de l'instinct naturel, et que l'on sait déjà ce qu'est sa colère et ce qu'est son courage. Mais au lieu d'essayer une analyse, il sera plus profitable et plus court de recourir à Homère lui-même, et de lui emprunter quelques citations littérales. Nous commencerons par montrer Achille au milieu du conseil des rois s'emportant contre Agamemnon, qui a osé le menacer :

« Mais le fils de Pélée attaqua de nouveau le fils d'Atrée par de dures paroles, et sa colère ne se calmant pas : « Ivrogne, toi qui as des yeux de chien et un cœur de cerf; toi qui » n'as jamais osé marcher avec le peuple au combat, ni aller » en embuscade avec les premiers des Grecs, car tu crains » toujours de voir la mort; certes, il est bien mieux de parcourir le camp des Grecs pour ravir le bien de ceux qui osent » te contredire ! roi qui te nourris du peuple, parce que tu » commandes à des lâches; car autrement, fils d'Atrée, tu » aurais commis aujourd'hui ton dernier outrage. Mais je te » le dis, et je le jure avec serment, par ce sceptre qui ne » pousse plus ni feuilles ni rameaux depuis qu'il a quitté le » tronc de l'arbre sur les montagnes, et qui ne verdira » plus, car le fer lui a enlevé les feuilles et l'écorce; les juges,

» fils des Grecs, auxquels Jupiter a confié la garde des lois, » le portent aujourd'hui dans leurs mains; c'est sur lui que » je te fais mon serment : un jour les fils des Grecs regret» teront Achille; et, malgré ta douleur, lorsque les mourans » tomberont en grand nombre sous l'homicide Hector, tu ne » pourras les secourir. Alors, déchirant ton âme, tu te re» pentiras de n'avoir pas traité comme il fallait le plus vail» lant des Grecs. » Ainsi parle le fils de Pelée, et, jetant contre terre son sceptre orné de clous d'or, il se rassied. »

Agamemnon met sa menace à exécution; il réclame pour sa part du butin Briséis, l'esclave aimée d'Achille, et ses hérauts viennent la prendre. Achille ne résiste pas; il commande à Patrocle de la remettre entre leurs mains; et pendant que les envoyés du roi retournent vers leur maître, suivis de la pauvre femme qui s'éloigne avec un grand regret, Achille quitte sa tente, et, assis sur le sable du rivage, il se prend à pleurer; il pleure, et se plaint à sa mère non de la perte de l'esclave, mais de l'injuste affront qu'il reçoit. Sublime enfant! pour lui l'outrage domine tout le reste, et le souvenir de Briséis compte à peine dans la douleur qui l'accable. Mais Briséis n'est pour lui qu'une maîtresse, qu'une part de butin; et pour que son désespoir monte à toute sa hauteur, il lui faut un plus digne sujet. Le voici tel qu'Homère nous le présente à l'instant où il apprend que Patrocle, son ami, est tombé sous la lance d'Hector :

« Cependant le fils de l'illustre Nestor s'approcha de lui, et, versant de chaudes larmes, il lui annonça la triste nouvelle. « Hélas! fils du belliqueux Pelée, tu vas apprendre » une chose funeste, et qui aurait dû ne pas être. Patrocle » est mort : voici que l'on combat autour de son cadavre dé» pouillé; car Hector, au casque brillant, lui a ravi les ar» mes. » Il parla ainsi. Un sombre nuage de douleur couvrit Achille : ramassant à deux mains la noire poussière, il la répandait sur sa tête, et souillait sa brillante figure; la cendre s'attachait de tous côtés à son vêtement divin; couvrant un vaste espace de son corps, il s'était jeté sur la poussière, et avec ses mains il froissait et déchirait sa chevelure. Les femmes qui dans le butin étaient devenues les esclaves d'Achille et de Patrocle, affligées dans leur esprit, poussaient de grands cris; elles couraient tout autour du belliqueux Achille, frappant leur poitrine avec leurs mains, et le corps abandonné. De l'autre côté était Antiloque; gémissant et versant des larmes, il retenait la main d'Achille : son cœur généreux était tourmenté, et il craignait que le héros ne se coupât la gorge avec le fer. Il poussait des cris horribles : sa mère vénérable, assise dans la demeure de son vieux père, au fond de l'Océan, l'entendit, et elle éleva sa voix. »

Sa vengeance est terrible; les Troyens s'enfuient devant lui. Hector seul, malgré les prières des siens, ose l'attendre; Achille lui plonge sa pique dans la gorge, et, insultant à sa dernière prière, il lui promet de faire dévorer son cadavre par les chiens. Pour honorer encore davantage les mânes de son ami, il choisit dans les rangs des Troyens douze jeunes guerriers qu'il attache avec des cordes, et qu'il réserve pour les immoler sur le bûcher. Le tableau des funérailles de Patrocle est très curieux non seulement comme monument du deuil d'Achille, mais encore comme monument des usages de ce temps, et de cette civilisation encore demi-sauvage :

« Ceux qui étaient chargés des funérailles demeurèrent et entassèrent le bois; ils élevèrent un bûcher de cent pieds de côté, et, pleins de douleur, ils posèrent le cadavre au sommet. Au-devant du bûcher, ils écorchèrent et préparèrent un grand nombre de brebis grasses et de bœufs noirs aux pieds faibles. Le magnanime Achille, recueillant toute la graisse, en couvrait le cadavre des pieds jusqu'à la tête, et rangeait tout autour les bêtes écorchées; il versa par-dessus, en les inclinant, des amphores de miel et d'huile; puis il abattit sur le bûcher, en poussant de grands gémissemens, quatre chevaux à l'encolure élevée. Il avait neuf chiens familiers à sa table, il en abattit également deux, auxquels il trancha la tête. Il égorgea ensuite avec l'airain douze courageux enfans des Troyens magnanimes, car de sinistres pensées remplissaient son âme; il les jeta afin de donner un aliment à l'invincible violence du feu. Alors il se mit à crier, et il appelait son compagnon chéri : « Réjouis-toi, ô Pa» trocle! même du fond de la maison d'Orcus. J'ai achevé » tout ce que je t'avais promis. Voici douze courageux enfans » des Troyens magnanimes qui seront consumés avec toi par » le feu. Quant à Hector, fils de Priam, je ne le ferai point » dévorer par les flammes, mais par les chiens. » Ainsi parlait Achille d'un air menaçant. »

Il n'est personne assurément qui, en lisant la description de pareilles funérailles, ne puisse se croire transporté chez quelqu'un de ces peuples à demi sauvages, où nous conduisent parfois les récits de nos navigateurs. Trois mille lieues et trois mille ans causent les mêmes différences. Pour bien comprendre comment des cérémonies si grossières pouvaient concorder avec l'habitude des princes de la Grèce, il faut se rappeler que la tente d'Achille était une sorte de hutte construite de branches d'arbres, et que lorsqu'il y recevait les rois ses alliés, il coupait de ses mains la viande pour la mettre à la broche ou la faire bouillir devant son propre foyer. Achille était donc, on ne peut le nier, ce que nous nommons un barbare; mais, il faut aussi l'avouer, sa sombre croyance à l'immortalité et son mépris de la mort sont de bien nobles choses. Condamné par la sentence du destin à demeurer sur la terre asiatique, il mourut avant la prise de Troie, et les Grecs lui élevèrent, au milieu de la campagne, un vaste tumulus. Sa mort n'est point racontée dans l'Iliade; mais il en est question dans l'Odyssée, qui ajoute encore quelques traits à son histoire et à son caractère.

Les fables qui, à la suite d'Homère, ont été jointes successivement à la fable primitive, semblent en général enlever au héros la couleur naturelle et, pour ainsi dire, tout humaine qui dans l'Iliade ne l'abandonne nulle part; elles le trempent dans les eaux du Styx pour le rendre invulnérable; elles le cachent sous des habits de femme à la cour de Lycomède, roi de Scyros; elles le montrent amoureux de Polixène la fille de Priam, et tombant, dans un temple d'Apollon, sous une flèche décochée par Pâris. Tous ces ingénieux mensonges, qui défigurent l'homérique physionomie d'Achille, sont l'expression du progrès de la civilisation ionienne. Toutefois Euripide, dans son Iphigénie, a fort heureusement évité cette transfiguration.

Dans le XVII[e] siècle, on a composé un assez grand nombre de pièces de théâtre sur le sujet d'Achille. S'il fallait considérer ces poésies comme faisant également partie de la tradition antique, ce ne serait pas un médiocre embarras que de mettre d'accord la galanterie des derniers temps et la féroce rudesse de l'origine. L'exemple de ces tragédies n'est pas inutile, au surplus, pour montrer quel usage fait souvent la postérité de la figure et des noms des grands hommes, et aussi quelles variations peut quelquefois subir, en moins d'un siècle, la perspective du passé.

ACHMET, ou **Ahmed**. Trois sultans de Constantinople ont porté ce nom, sans qu'aucun d'eux ait réussi à le couvrir d'un éclat spécial. Il fut également celui du fils aîné de Bajazet II, qui, au commencement du XVI[e] siècle, essaya vainement de soutenir son droit contre les prétentions de son illustre frère, Selim I[er]. Cet infortuné prince fut pris et étranglé dès son premier combat.

Achmet I, fils de Mahomet III, a régné de 1603 à 1617. Il eut à soutenir la guerre en Asie contre Schah-Abbas, et n'y fut point heureux; car il perdit dans la lutte plusieurs provinces, et la ville importante d'Erivan. Les troubles et les révoltes, qui, à l'instigation de la Porte, ne cessaient de se produire dans cette partie de l'empire, l'occupèrent longtemps. La guerre lui fut plus favorable en Europe; la Hongrie et la Transylvanie s'étant soulevées contre l'empereur d'Allemagne, Rodolphe II, le sultan se hâta d'in venir

et de soutenir l'effort des mécontens. Ses armées entrèrent sur le territoire de l'empire, et y obtinrent plusieurs avantages, et, entre autres, la ville de Gran, dont le traité de paix de Comorn, conclu en 1606, lui abandonna la possession. Ce prince, d'un caractère doux et humain, conduit au trône dès l'âge de 15 ans, refusa d'obéir à la loi fratricide qui commandait à chaque sultan de verser à son avènement le sang de ses proches; il laissa vivre son frère Mustapha, et n'eut aucun sujet de s'en repentir. Ce fut lui qui fit construire cette mosquée magnifique qui porte encore son nom; mais, suivant l'esprit ottoman qui demande aux princes des conquêtes avant toutes choses, un monument est sans valeur quand le nom de son fondateur n'est point capable d'augmenter l'éclat de l'architecture par les souvenirs de la gloire militaire. Achmet a été accusé d'indolence, et les muphtis n'ont pas craint de déclarer que le Prophète entendrait sans plaisir les prières que les croyans lui adresseraient du sein de cette mosquée fastueuse.

Achmet II régna de 1691 à 1695. Son règne appartient déjà d'une manière très sensible à la période de décadence de la puissance ottomane en Europe. Il commença par perdre contre les Impériaux la fameuse bataille de Salankemen, où périrent son grand-visir Kiuperli et vingt-cinq mille hommes. Les Impériaux, par suite de leurs victoires, regagnèrent une partie du terrain de la Hongrie, et firent rentrer sous la domination de la chrétienté plusieurs villes importantes. Sur mer les Turcs furent battus par les Vénitiens, qui, après avoir obtenu divers avantages en Dalmatie, prirent Chio, et vinrent presque sur les côtes d'Asie menacer Smyrne avec leur flotte. Ces revers soulevèrent la sédition dans le sérail et dans le peuple, et en même temps les funestes incendies qui l'accompagnent presque toujours; la peste, la famine, les tremblemens de terre se joignirent à tout cela, comme pour abattre encore davantage l'esprit du peuple; et enfin la caravane sacrée de la Mecque ayant été insolemment attaquée et pillée par les Arabes, il sembla un instant aux yeux des croyans que c'en était fait de l'honneur de la Sublime Porte. Achmet, accablé de ces désastres, mourut, dit-on, de chagrin. Il était âgé de cinquante ans, et laissa le trône à son neveu Mustapha, fils de Mahomet IV.

Achmet III régna de 1703 à 1730. Sous son règne les Impériaux, commandés par l'illustre prince Eugène de Savoie, continuèrent le mouvement qui repoussa les Turcs de leurs possessions d'Occident. La grande bataille perdue par eux près de Belgrade les força de demander la paix, et d'abandonner à l'Autriche, Belgrade, Temeswar, Orsova, une partie de la Servie et de la Valachie. Les armes du sultan furent plus heureuses contre les Vénitiens; il leur reprit la Morée, et les chassa des Iles de Candie et de Cérigo. Ce fut sous le règne de ce prince que Charles XII, roi de Suède, obligé de fuir devant Pierre-le-Grand, après la bataille de Pultawa, vint en Turquie prendre un refuge, et chercher contre son rival un allié nouveau. Il fut bien accueilli par Achmet; et la guerre contre le czar, qui eût été plus propice si les Turcs avaient mieux su profiter de leur position, amena cependant sous leurs lois la ville importante d'Azof. En 1723 la guerre de Russie ayant pris fin, le sultan tourna ses armes vers les frontières de la Perse, où il obtint d'abord de notables succès; mais le célèbre Nadir-Schah étant, sur ces entrefaites, arrivé au trône de Perse, commença par rompre les traités déjà conclus, et repoussa vivement les Turcs, auxquels il reprit Tébriz. La nouvelle de cette défaite souleva Constantinople; Achmet, incapable de tenir contre la sédition, abdiqua en faveur de son neveu Mahmoud Ier, et alla prendre sa place dans la prison dont celui-ci sortait: il y mourut obscurément après six ans de séjour, âgé de soixante-quatorze ans. Sous ce prince la puissance chancelante des Ottomans continua, malgré quelques succès peu décisifs, à s'affaiblir encore. Sous son règne une imprimerie fut établie, pour la première fois, dans la capitale de ce peuple dont les ancêtres, rudes et intraitables hommes de guerre, étaient venus poser leur camp sur les ruines de la civilisation du Bosphore; mais ce perfectionnement apparent dans les mœurs n'était qu'un changement trompeur, et une altération véritable dans la nationalité ottomane. Ce n'était point une défaite volontaire, mais une secrète et tenace invasion de l'Europe; et là, comme à Belgrade, c'était toujours l'Occident vainqueur et triomphant de la barbarie asiatique.

ACHROMATISME. La propriété que possèdent les miroirs courbes et les verres lenticulaires de rendre à leurs foyers la figure d'un corps lumineux ou éclairé qui s'éloigne peu de leur axe, s'explique par la déviation que les rayons lumineux éprouvent, en se réfléchissant sur ces miroirs, ou en se réfractant à travers ces verres, et qui fait concourir, à très peu près, en un même foyer, tous ceux de ces rayons partis d'un même point du corps. Mais, quelque parfaits que soient ces instrumens, ce concours n'a réellement pas lieu en un foyer unique. Deux circonstances s'y opposent, et donnent lieu dans les images à deux sortes de confusions, auxquelles on a donné le nom d'aberration : l'une dépend de la forme des surfaces qui font dévier la lumière, c'est l'aberration de sphéricité (voyez Miroir courbe, Lentille); l'autre tient à ce que les corps diaphanes ne réfractent pas de la même manière les rayons de toutes les couleurs (voyez Dispersion), c'est l'aberration de réfrangibilité.

La déviation variable, imprimée aux rayons de couleurs différentes par une même lentille, détermine autant de foyers distincts d'un même point lumineux, qu'il y a de couleurs différentes dans la lumière hétérogène qui en émane; ce qui donne autant d'images d'un même corps, de grandeur et de position différentes; en sorte que l'image apparente totale est bordée de bandes irisées, qui l'altèrent et la rendent confuse.

On donne le nom d'*achromatisme* à l'ensemble des procédés dont on se sert pour détruire, dans les instrumens d'optique, la confusion due à cette superposition des images de couleur différente.

Newton croyait avoir démontré par des faits que, dans des prismes de substances différentes, le coëfficient de dispersion (voyez Dispersion) était proportionnel à la déviation; s'il en était ainsi, il serait impossible d'achromatiser une lentille sans faire disparaître la propriété dont elle jouit de former des images. Mais Dollond, célèbre opticien anglais, prouva par l'expérience que cette proportionnalité n'existait pas, et parvint à achromatiser une lentille bi-convexe de crownglass (verre à vitre) avec une lentille plan-concave de flintglass (verre à cristal), sans faire disparaître la convergence imprimée aux rayons lumineux.

A la rigueur, une lentille, composée de deux substances seulement, ne peut produire qu'un achromatisme imparfait; car lorsqu'un faisceau de lumière blanche, divergeant d'un même point, tombe sur sa surface, elle peut bien faire coïncider les foyers des rayons rouges et violets, ou des couleurs extrêmes du spectre, mais les foyers des autres couleurs sont encore séparés, quoique beaucoup moins cependant qu'avec une lentille homogène. Dans le plus grand nombre des instrumens d'optique, cet achromatisme imparfait suffit; mais dans les microscopes très grossissans, destinés à des observations exactes, il devient nécessaire de compliquer davantage les lentilles objectives. M. Amici de Modène a construit des lentilles de sept substances différentes, qui lui ont permis de ramener au même point les foyers des sept couleurs principales du spectre.

Dans toutes les lunettes la lentille objective est ordinairement double et achromatique. Mais pour la lunette de Galilée, qui se compose d'un objectif biconvexe ou convergent, et d'un oculaire biconcave ou divergent, on peut obtenir l'achromatisme en formant ces deux verres de substances différentes; l'objectif est alors simple, ce qui diminue la perte de lumière aux surfaces de séparation des milieux. Les

lorgnettes construites sur ce principe ne peuvent servir qu'à une seule vue, car l'achromatisme n'existe que pour une distance déterminée entre les deux verres (V. LUNETTES).

Il y a encore moyen de faire disparaître les bandes colorées sur les bords des images observées par l'œil dans un instrument d'optique composé de plusieurs verres lenticulaires, sans que ces verres soient formés de substances différentes. Il faut pour cela que les lentilles soient à des distances telles les unes des autres, que l'œil de l'observateur puisse se placer au sommet d'un cone enveloppant toutes les images colorées du même corps. Alors ces images simples ne sont pas réellement au même lieu; mais étant vues sous le même angle, elles se projettent les unes sur les autres, et l'œil n'aperçoit que la teinte composée qu'il importait de reproduire (voyez MICROSCOPE).

ACIDE. On nomme ainsi en chimie une classe de corps composés qui ont plusieurs propriétés communes qui les caractérisent, telles que de rougir certaines couleurs bleues végétales, de se rendre au pôle positif lorsqu'on soumet leurs combinaisons à l'action de la pile voltaïque, et de s'unir aux bases salifiables en les neutralisant. Ils ont généralement une saveur forte et piquante; mais, bien que ce soit cette saveur qui serve à leur dénomination, ils n'en sont cependant pas tous également doués. Au surplus leur nombre est si grand aujourd'hui, qu'en dehors des caractères principaux que nous venons de leur assigner, ils ne présentent plus que leurs propriétés physiques, qui sont d'une extrême variété; ainsi il y en a de gazeux, de liquides et de solides, de fixes et de volatils, de colores et d'incolores, de solubles et d'insolubles dans l'eau.

L'on a cru pendant long-temps que l'oxigène était le principe acidifiant, et que, comme tel, il entrait dans la composition de tous les acides : ce fut Berthollet qui dissipa cette erreur, en montrant que le gaz hydrogène sulfuré avait toutes les propriétés d'un acide, bien qu'il ne contînt que de l'hydrogène et du soufre. Depuis on a reconnu une foule d'acides du même genre; de sorte que l'on distingue aujourd'hui deux espèces principales d'acides, savoir : les oxacides, et les hydracides.

Quoique la propriété de neutraliser les bases salifiables suffise à elle seule quelquefois pour faire donner le nom d'acide à certains composés, comme, par exemple, aux deutoxides de titane, d'étain, de silicium, etc., il en est d'autres qui ne portent pas ce nom, bien qu'ils aient la propriété de rougir fortement la couleur du tournesol; tels sont les sels d'alumine, de péroxide de fer, etc., que l'on se contente d'appeler sels acides : il en résulte que la neutralisation directe des bases alcalines est le caractère fondamental des acides. Si donc, pour être dit *acide*, un composé doit montrer certaines propriétés, il ne suffit pas qu'il les ait pour qu'il porte le nom d'*acide*; mais s'il y a un tort en cela, c'est uniquement celui de prêter moins de généralité à la chimie actuelle.

Parmi les acides, quelques uns se rencontrent dans la nature à l'état libre, c'est-à-dire non combinés avec les bases; tels sont l'acide carbonique, l'acide citrique, l'acide acétique, l'acide arsénieux, etc. Le plus grand nombre ne se trouvent qu'à l'état de combinaison, et c'est par l'art que l'on parvient à les isoler, ou bien encore à les créer de toutes pièces. Parmi les acides, les uns appartiennent exclusivement au règne minéral, les autres au règne végétal ou au règne animal; quelques uns se trouvent à la fois dans tous ces règnes. Nous consacrerons des articles spéciaux aux principaux acides et à leurs combinaisons.

ACIER. L'acier, ou bien, en langage chimique, le fer carburé, est un composé de fer et de carbone très employé dans les arts; la dureté et l'élasticité qu'il acquiert par la trempe, jointes au beau poli qu'il peut prendre, le rendent en effet propre à une foule d'usages pour lesquels il ne saurait être remplacé.

Comme la quantité de carbone qu'il contient est très petite, ses propriétés physiques diffèrent peu de celles du fer, lorsqu'il a été refroidi lentement; il n'en est plus de même quand il a subi la trempe, c'est-à-dire qu'il a été refroidi subitement, comme lorsqu'on l'a plongé tout rouge dans l'eau : car alors se développent des propriétés qui le distinguent de tous les composés métalliques connus. De ductile et malléable qu'il était auparavant, il devient dur, et se brise plutôt que de recevoir l'empreinte du marteau; il est aussi, alors, capable de s'aimanter.

Ces phénomènes proviennent évidemment d'une différence d'agrégation dans les molécules; mais on ne sait encore comment interpréter cette différence. Il est certain, toutefois, que les molécules de l'acier trempé sont dans un état forcé; car un morceau d'acier est sensiblement moins dense après la trempe qu'avant, et l'on est porté à croire que l'état de ces molécules est analogue à celui des molécules du verre dans une larme batavique. Heureusement qu'il n'est pas nécessaire de connaître la cause intime de cette singulière propriété pour en tirer tout le parti possible : il a suffi de remarquer que la trempe est d'autant plus dure, qu'il existe plus de différence entre la température de l'acier que l'on tire du feu et celle du bain où on le plonge, et aussi qu'on adoucit la trempe en chauffant graduellement la pièce trempée.

Cette dernière opération porte le nom de recuit, et l'on apprécie ses divers degrés en observant la teinte que prend la couche d'oxide qui se forme à la surface de l'acier. Ainsi, par exemple, l'acier ayant été trempé très dur, si on le réchauffe jusqu'à ce qu'il prenne une couleur paille, on pourra s'en servir pour faire des canifs ou des rasoirs, qui demandent un tranchant très vif; une couleur plus foncée, ou rougeâtre, donnera la matière des couteaux et des ciseaux; la couleur bleue celle des ressorts de montre; enfin, en chauffant jusqu'au rouge naissant, on aura le recuit des ressorts de voiture, qui ne demandent qu'une douce élasticité, et n'admettent pas la fragilité.

L'acier n'étant pas un produit que l'on puisse doser, à cause de la haute température à laquelle il se produit et de l'infusibilité de l'un de ses élémens, il s'ensuit que sa composition est très variable : il contient généralement de 1 à 2 parties de carbone pour 100 de fer; les combinaisons du fer avec 4 et 7 centièmes de carbone donnent les différentes fontes que l'on trouve dans le commerce.

On distingue trois espèces principales d'acier; savoir : l'acier naturel, l'acier de cémentation, et l'acier fondu. L'acier naturel s'obtient en affinant certaines fontes blanches dans des creusets, sous le vent d'un soufflet qui brûle une partie de leur carbone; c'est un procédé analogue à celui que l'on emploie dans l'affinage du fer (voyez FER); par cette opération, la répartition du carbone est rendue plus égale, et sa proportion moins grande; cet acier est ensuite forgé et mis en barres. Il se soude très bien avec le fer et avec lui-même; mais il présente des taches et des inégalités d'aciération qui nuisent à son poli. L'acier de cémentation, au contraire, se fabrique en entourant des lames de fer, de cinq à six lignes d'épaisseur, d'un mélange de suie, de charbon et de cendre appelé *cément*; on place les barres et le mélange, par lits alternatifs, dans de grandes caisses de briques que l'on entasse dans un fourneau, et on maintient le tout à la chaleur rouge blanc pendant plusieurs jours. L'acier ainsi obtenu est ensuite corroyé, c'est-à-dire forgé par faisceaux de barres entremêlées, pour lui donner plus d'homogénéité, avant de le verser dans le commerce. Pour le poli, et pour la facilité à se forger et se souder, il tient le milieu entre l'acier naturel et l'acier fondu. Cette dernière sorte s'obtient en liquéfiant l'acier naturel ou celui de cémentation dans des creusets réfractaires, sous une couche de matière vitrifiable; au bout de quelques heures on brasse bien le métal en fusion, puis on le coule en lingots. L'acier fondu est le plus homogène de tous, ce qui le rend susceptible d'acquérir

un beau poli noir; c'est aussi le plus dur après la trempe, mais il ne se forge et ne se soude que difficilement.

Quoique nous n'ayons présenté l'acier que comme un carbure de fer, il arrive cependant que le carbone peut être remplacé, en tout ou en partie, par le silicium, l'aluminium, le chrôme, etc., comme cela résulte des beaux travaux de MM. Bréant, Berthier, Faraday et Stodart, que l'on devra consulter sur ce point. Le silicium en particulier, d'après M. Berzélius, rend l'acier très malléable. Il paraît aussi que l'acier damassé, ou wootz, doit le moiré qui le distingue à la juxta-position de plusieurs aciers plus ou moins carburés ou formés d'élémens divers.

Enfin, en tordant ensemble des lames d'aciers différens, on fait ce qu'on appelle des étoffes, qui, après avoir été forgées, donnent des lames portant des empreintes assez régulières, et qui sont généralement très estimées.

ACONIT, genre de plantes appartenant à la polyandrie trigynie de Linné, à la famille des renonculacées de Jussieu. Il se reconnait facilement au calice, que sa coloration en bleu ou en jaune a fait prendre pour une corolle, et dont le sepale supérieur se ploie en forme de casque ou de capuchon; sous ce casque se cachent les deux pétales supérieurs, qui forment un long éperon terminé en cornet à son extrémité. La tige, haute de deux à trois pieds, est supportée par une racine qui est vivace, au lieu qu'elle-même périt chaque année; des feuilles découpées en palmes sont insérées le long de son axe, que couronne une panicule de fleurs souvent très belles. On connait vingt-huit à trente espèces d'aconits, qu'on a distribuées en quatre sections : 1° *Ac. anthora*; 2° *Ac. tue-loup*; 3° *Ac. cammarum*; 4° *Ac. napel*.

Les aconits sont en général rangés parmi les poisons narcotico-âcres; leur vertu délétère agit principalement sur l'estomac et le cerveau; elle existe particulièrement dans la racine et les feuilles de l'aconit napel: aussi cette plante, qu'on rencontre surtout dans les pâturages des montagnes, jouissait-elle d'un grand renom parmi les anciens, qui se servaient de son suc pour empoisonner leurs flèches. Sa virulence n'est cependant pas comparable avec la fatale énergie du terrible *bikh* ou *bish* du Népaul, *aconitum ferox*. Malgré ces fâcheuses propriétés, l'extrait d'aconit a été employé avec succès dans certain cas de rhumatisme, de goutte, de maladies de la peau, et particulièrement comme diurétique dans les hydropisies anciennes et rebelles. Plus tard on l'a presque entièrement banni de la matière médicale; mais l'école homœopathique de Hahnemann l'a remis en honneur, sans doute parce que, procédant par doses infiniment petites, elle a moins à redouter les dangers qui résulteraient de l'emploi de quantités plus considérables. Les fleuristes n'ont pas craint non plus d'introduire les aconits dans nos parterres, quoiqu'on dise que l'odeur du napel en pleine fleur produit des étourdissemens chez ceux qui la respirent un certain temps. La culture de ces végétaux est, au reste, très facile; ils demandent une terre plutôt sèche qu'humide: on les multiplie de graines, ou mieux par éclats des vieux pieds en hiver.

ACONTIAS. Ce genre de reptiles est très curieux, en ce qu'il forme le passage entre les orvets et les vrais serpens. Les orvets portent deux petites proéminences renfermant deux os analogues au fémur et tenant à un vrai bassin caché dans l'intérieur; ils ont aussi quelques traces des membres antérieurs: ce sont des seps dont les organes de locomotion se sont arrêtés dans leur développement. Les vrais serpens n'ont plus aucun vestige de sternum ni d'épaule. Les acontias sont comme eux dépourvus de ces pièces; mais ils se rattachent encore aux orvets par la forme de leur tête, par leurs paupières, et par la distribution des écailles. M. Cuvier les a réunis aux orvets et aux ophisaures dans sa famille des anguis, qui est la première des ophidiens.

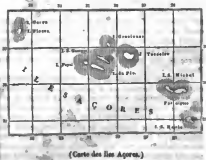
Le nom d'*acontias* a été fréquemment employé par les auteurs de l'antiquité pour désigner diverses espèces de serpens mal définis et mal connus qui habitaient l'Egypte, la Syrie, la Perse. Strabon, Diodore, Elien, ont débité diverses exagérations au sujet de leur méchanceté et de la violence de leurs sauts.



(Acontias meleagris.)

L'espèce regardée comme type de ce genre par M. Cuvier, l'*acontias meleagris*, vient du cap de Bonne-Espérance. Elle est à peu près de la même taille que nos orvets, mais elle est autrement tachetée. Dans la même localité il y en a une autre espèce (*acontias cæcus*) qui est entièrement aveugle.

AÇORES, archipel situé dans l'Océan atlantique, à 250 lieues environ des côtes de Portugal, et sous les mêmes latitudes. Bien que l'existence de ces îles paraisse ne pas avoir été totalement ignorée des Arabes, ni même des Européens dans les derniers temps du moyen âge, leur découverte positive ne remonte cependant pas au-delà du milieu du XVe siècle. Un navigateur flamand, nommé Vander-Berg, y ayant été jeté par les vents, en fit son rapport à la cour de Portugal, qui les fit occuper. On les nomma Açores, du grand nombre d'oiseaux de proie (*azores*) qui les couvrait lorsqu'on y aborda.



(Carte des îles Açores.)

Elles sont au nombre de neuf, et sont distribuées naturellement en trois groupes : Sainte-Marie et Saint-Michel, à l'est; Terceira, Gracieuse, Saint-George, le Pic et

Fayal, au centre; Corvo et Florès, à l'ouest. Ces îles sont en général très montagneuses, et quelques unes sont d'origine volcanique. Elles sont sujettes à de violens tremblemens de terre, et, depuis leur découverte elles en ont déjà éprouvé un grand nombre. En 1591, un tremblement de terre occasioné, suivant toute apparence, par l'éruption d'un volcan sous-marin, dura douze jours, et causa de grands bouleversemens. En 1720, au milieu d'un tremblement de terre pareil, une petite île sortit de la mer à peu de distance de Terceira; à quelques pas de là il en sortit une autre: elles lançaient des scories et des cendres enflammées. Enfin, en 1811, tout proche de Saint-Michel, il y eut encore une nouvelle éruption sous-marine, qui donna lieu à une île de près d'une lieue de circonférence, qui s'éleva d'une centaine de pieds au-dessus de la mer, et qui s'abîma comme les précédentes, après avoir duré plusieurs jours. La montagne volcanique la plus remarquable de ces îles est celle du Pic; elle est haute de 2500 mètres, et a quelque analogie avec le fameux pic de Ténériffe; elle sert à faire reconnaître de fort loin aux navigateurs le voisinage de l'archipel des Açores. La vue que nous en donnons ici est celle que l'on a lorsqu'on est placé à quelques lieues à l'ouest de Fayal; c'est cette dernière île avec ses trois mamelons qui se présente en avant de la haute masse du Pic.

(Vue du pic des Açores.)

Le climat est salubre, quoique souvent ardent. Les vallées, qui sont nombreuses et bien arrosées, sont généralement fertiles et bien cultivées. Le sol produit du blé, de l'orge, du maïs, des oranges et des citrons, et principalement des vins, qui ont quelque ressemblance avec le vin de Madère, et dont en fait un commerce considérable: le plus estimé est celui du Pic. Le Pic fournit aussi de très beaux bois d'ébénisterie. Les fruits d'Europe et ceux d'Amérique prospèrent dans les mêmes jardins, et acquièrent une qualité délicieuse.

La population des Açores est d'environ 200,000 âmes; elle est à peu près tout entière issue du Portugal, et dans le peuple on trouve encore les anciens costumes de ce pays. Le commerce et l'agriculture forment la principale occupation des habitans; il y a cependant des couvens en assez grand nombre, mais ils ne sont plus aujourd'hui très soigneusement entretenus. Là, comme en Portugal, l'influence des Anglais est très sensible, et leur exemple commence déjà à modifier quelque peu les usages, surtout dans la classe élevée. Les Açores ont été gouvernées jusqu'ici par un gouverneur envoyé de Portugal; c'est là l'unique lien politique qui existe pour ces îles, car il n'y a de l'une à l'autre aucun rapport national et aucune unité. Durant les dernières révolutions de Portugal, elles se sont partagées; Terceira s'est rangée du côté de dona Maria, les autres du côté de don Miguel.

Terceira est la capitale de tout l'archipel; elle a environ dix lieues de longueur, et sa population s'élève à 60,000 âmes; elle renferme deux villes, *Angra* et *Praya*: la première est la résidence ordinaire du gouverneur et de l'évêque. L'île de *Saint-Michel* a une vingtaine de lieues de longueur, et une population de 68,000 habitans; la ville principale est *Punta del Gada*: il s'y fait un grand commerce. *Saint-George* est une île assez longue, mais extrêmement étroite; elle renferme 15,000 habitans; elle est bien arrosée, et riche en bestiaux et en pâturage. Le *Pic* se compose de la grande montagne formant toute la partie occidentale, et d'une sorte de prolongement formant plusieurs petits mamelons qui s'étendent vers l'est; on y compte 5,000 habitans. *Fayal*, quoique fort petite, a l'avantage de posséder de bons mouillages; elle sert d'entrepôt, et il s'y fait beaucoup d'affaires; elle renferme 22,000 âmes. Ce sont là les îles principales; les autres, quoique également favorisées sous les rapports naturels, sont cependant moins importantes; elles ont moyennement de 8 à 10,000 habitans; la plus misérable et la plus petite est celle de Corve, qui est la plus septentrionale, et qui n'a guère qu'un millier d'habitans.

ACOTYLÉDONES. Jussieu, en fondant sa classification des végétaux sur l'absence, la présence et le nombre des cotylédons, c'est-à-dire des organes qui représentent les feuilles dans la graine, a donné le nom général d'acotylédones aux plantes qui manquent de ces organes, ou chez lesquelles on n'avait pas encore cru les reconnaître à l'époque où il fondait son système; et il en a formé le premier des trois embranchemens dans lesquels il range tous les végétaux connus. Mais si la limite qui sépare l'un de l'autre les deux derniers embranchemens (les dicotylédones et les monocotylédones), est bien tranchée, il n'en est pas de même de la distinction entre les deux premiers (les acotylédones et les monocotylédones). L'incertitude sur ce point provient de l'infinie petitesse des organes de ces êtres inférieurs, laquelle n'a pas encore permis d'observer la structure de l'embryon avant la germination, ni par conséquent de constater si le corps que des botanistes célèbres ont regardé comme un cotylédon existe avant la germination, ou s'il se forme par la germination même, en d'autres termes si c'est un vrai cotylédon, ou une simple feuille. Decandolle, qui, d'après la présence ou l'absence des vaisseaux dans les plantes, les a divisées en deux grandes classes, les cellulaires et les vasculaires, a regardé le corps dont il vient d'être question comme un vrai cotylédon, et, partant de cette considération, il a séparé des acotylédones de Jussieu, et a rangé dans son groupe des végétaux vasculaires, sous le nom de *monocotylédones cryptogames*, plusieurs familles très naturelles, qui sont d'ailleurs pourvues de vaisseaux: telles sont les fougères, les lycopodiacées, les équisétacées (prêles), et les marsiléacées. Dans son système, les acotylédones, privées de ce groupe de famille, correspondent aux végétaux cellulaires, et présentent un ensemble de caractères plutôt négatifs que positifs. Elles sont entièrement composées d'un tissu cellulaire homogène, que ne parcourt aucun vaisseau, et dont les cellules sont tantôt arrondies, tantôt alongées; leurs graines, ou corps reproducteurs, qu'on désigne par les noms spéciaux de *sporules*, ou à *gongyles*, pour faire entendre qu'elles sont tout-à-fait différentes des graines ordinaires, n'ont point de cotylédons. Ce n'est que par analogie d'apparence qu'on distingue dans les acotylédones des racines, des tiges et des feuilles: les parties qu'on appelle les racines paraissent plutôt de simples crampons destinés, non à pomper la nourriture dans le sol, mais uniquement à les y fixer; leurs tiges ne présentent presque jamais la tendance qu'ont les végétaux vasculaires, ou cotylédones, à s'élever verticalement; leurs prétendues feuilles diffèrent des feuilles véritables par leur permanence et l'absence de pores corticaux. Les cotylédones absorbent par toute leur surface les matières dont elles se nourrissent; on ne connaît pas les lois de leur accroissement. On n'a pas pu constater, d'une manière certaine, la différence des sexes chez la plupart de ces plantes. Linné croyait qu'elle est réelle, mais impossible à distinguer avec nos moyens actuels d'observation; aussi les appelait-il *cryptogames*, c'est-à-dire plantes à noces secrètes. Lamarck pensait qu'elles n'ont point de sexe, et les appelait *agames* par cette raison.

Les familles qui composent la classe telle que la circonscrit M. Decandolle, sont: 1° les mousses et les hépatiques, dont les tiges distinctes sont revêtues d'appendices foliacés, et qui ont des organes de fructification visibles; 2° les lichens, les

hypoxylons, les champignons, et les algues, qui n'ont ni tiges ni feuilles distinctes, et dont on ne connait pas les organes reproducteurs.

Les espèces d'acotylédones formaient par leur nombre la majeure partie de la végétation du monde antédiluvien; c'est le contraire aujourd'hui. On les trouve surtout dans les schistes bitumineux qui accompagnent les couches de houille (voyez VÉGÉTAUX FOSSILES).

ACOUSTIQUE. Certains phénomènes du monde extérieur se manifestent à nous par l'action qu'ils exercent sur l'organe de l'ouïe. La sensation qui en résulte est le *son*, et l'*acoustique* a pour objet d'analyser les causes extérieures de sa production. Les faits et les lois qui composent cette branche de la physique ne pouvant être développées que dans plusieurs articles distincts et séparés, nous consacrerons celui-ci à l'exposition des principes généraux de la théorie du son.

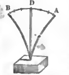
La cause primitive du son est toujours un mouvement vibratoire imprimé aux molécules d'un corps. Lorsqu'une force étrangère les a écartées de leur position d'équilibre, et les abandonne ensuite à elles-mêmes, chacune de ces molécules est ramenée vers son ancienne position par l'élasticité du corps, ou la résultante des forces qui la sollicitent constamment; elle dépasse cette position en vertu de la vitesse qu'elle a acquise lorsqu'elle l'atteint; mais l'élasticité diminue cette vitesse, l'annule, et, la faisant croître en sens contraire, ramène encore la molécule vers sa position d'équilibre, et ainsi de suite. C'est à cette suite d'oscillations analogues à celles du pendule qu'on a donné le nom de mouvement vibratoire : ce mouvement, imprimé à quelques parties d'un corps, se communique de proche en proche à toutes les autres. L'air qui entoure le corps sonore partage bientôt ce mouvement. Lorsqu'en se propageant dans ce milieu, le mouvement vibratoire vient à agiter la membrane du tympan d'une oreille voisine, les oscillations de cette membrane se communiquent à l'air renfermé au-dessous d'elle, et par suite au nerf acoustique, qui en transmet la sensation au cerveau. Telles sont toutes les circonstances de la production du son. Nous allons les considérer successivement avec plus de détails.

Les vibrations d'un corps sonore peuvent être rendues sensibles par plusieurs expériences. Lorsqu'on fait résonner un timbre métallique, le doigt qui le touche légèrement éprouve une suite de pulsations rapides, qui cessent, ainsi que le son, si la pression exercée par le doigt est trop forte. Si l'on frotte avec un archet le bord d'une cloche renversée et contenant de l'eau, outre le son que l'on entend, on remarque à la surface du liquide des rides ondulées, formées par les vibrations des parois. Une corde d'instrument, qui rend un son lorsqu'on la pince, semble se renfler en son milieu, et occuper à la fois tout l'espace qu'elle parcourt rapidement dans ses oscillations.

On prouve aisément qu'un milieu élastique tel que l'air est indispensable pour transmettre le son du corps sonore à l'oreille. On place, à cet effet, sous le récipient de la machine pneumatique, et sur un support épais de crin ou de laine, un timbre métallique constamment frappé par un marteau qu'un mouvement d'horlogerie fait mouvoir. A mesure que l'air est raréfié, le bruit s'affaiblit; il disparaît complètement lorsque le vide est fait, quoique le marteau tombe toujours sur le timbre. Lorsqu'on laisse rentrer l'air sous le récipient, le bruit commence à se faire entendre de nouveau; c'est qu'alors l'air intérieur vibre avec le timbre, et communique ce mouvement au verre du récipient, qui le transmet à l'air extérieur. Le support en laine ou en crin, ayant par sa contexture une élasticité très faible, amortit les vibrations, et s'oppose à leur transmission lorsque la cloche est vide d'air.

Tout autre gaz substitué à l'air sous le récipient permet d'entendre le bruit du timbre. Les liquides peuvent transmettre le son comme les gaz; une oreille plongée dans l'eau entend distinctement le bruit d'une cloche frappée au-dessus ou au-dessous de la surface du liquide. Enfin les corps solides transmettent aussi le son : l'oreille placée contre l'extrémité d'une longue pièce de bois entend le moindre choc produit à l'autre extrémité; si le choc est assez fort, on entend deux sons distincts : l'un est transmis par le bois; l'autre, qui arrive ensuite, est transmis par l'air.

L'oreille distingue trois caractères variables et différens dans la sensation d'un son : la force ou l'*intensité*, la *hauteur* ou l'*acuité*, et enfin le *timbre*. Pour comprendre à quoi tiennent ces qualités, il est nécessaire de suivre de plus près le mode de formation du son, et celui de sa propagation dans un milieu élastique.



Considérons une lame de ressort pincée dans un étau, ou encastrée dans un obstacle fixe. Si on éloigne l'extrémité libre de sa position d'équilibre, et qu'on l'abandonne ensuite, la lame exécutera de part et d'autre une série de vibrations. L'amplitude de ces oscillations ira en diminuant par la perte de force vive due au frottement du point d'attache, et à la communication du mouvement à l'air environnant. Mais le calcul démontre que ces vibrations auront toutes la même durée, et que cette durée commune sera d'autant plus petite que la lame sera plus courte.

Il est maintenant facile de déduire de l'expérience en quoi diffèrent, l'une de l'autre, l'intensité et la hauteur d'un son. Une lame de même longueur produit des sons d'intensité très différente, suivant qu'elle a été primitivement écartée de beaucoup ou de très peu de sa position de repos; mais tous ces sons ont pour l'oreille la même hauteur. Au contraire, la lame étant pincée dans un étau, de manière qu'on puisse alonger ou raccourcir à volonté la partie vibrante, les sons qu'elle produit pour des longueurs différentes peuvent avoir la même intensité quand les oscillations de l'extrémité libre ont la même amplitude; mais ces sons ont pour l'oreille des hauteurs différentes, et paraissent d'autant plus aigus que la lame est plus courte. Ainsi, plus l'amplitude des oscillations est grande, plus le son produit est fort ou intense; plus les vibrations du corps sonore sont rapides, ou plus leur durée commune est courte, et plus le son est haut ou aigu.

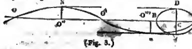
Dans ses vibrations, l'extrémité de la lame est animée de vitesses variables d'intensité et de direction. Si la pression étrangère l'a éloignée vers la droite, la vitesse, nulle d'abord au moment où la pression a cessé, s'accroît de droite à gauche jusqu'à ce que la lame atteigne sa position d'équilibre; là cette vitesse a sa plus grande valeur. La lame dépassant cette position vers la gauche, la vitesse diminue, s'annule, augmente en sens contraire pour acquérir une nouvelle valeur *maxima*, de gauche à droite, lorsque la lame repasse par sa position primitive. Il suit de là que l'état variable de la vitesse peut être représenté par une courbe fermée ADBdA (fig. 1); AB étant l'amplitude de l'oscillation de l'extrémité libre; une ordonnée quelconque yx de la partie ADB étant proportionnelle à la vitesse dont cette extrémité est animée lorsqu'elle passe en x, dans son mouvement de A vers B; et une ordonnée de l'autre partie BdA représentant sa vitesse de sens contraire, lorsqu'elle passe par le pied de cette ordonnée, dans son mouvement de B vers A. Les accroissemens et les diminutions de la vitesse sont dues aux impulsions successives de l'élasticité qui agissent sur la lame, de B vers A quand l'extrémité libre est entre B et D, et de A vers B quand elle se trouve entre A et D. Nous donnerons à la courbe ADBdA le nom de *type de vibration*.

(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

Supposons maintenant que l'extrémité de la lame vibrante soit placée à l'entrée d'un tuyau cylindrique AO rempli d'air, perpendiculairement à son axe, ou qu'un piston se meuve dans l'orifice de ce tuyau (fig. 2) par un mouvement de va-et-vient, dont la vitesse variable soit représentée par le type de vibration AB. La colonne d'air intérieur sera agitée par les vibrations de la lame, ou les oscillations du piston. Si le piston n'éprouve qu'une seule impulsion qui fasse décrire à tout point de sa surface antérieure une petite portion de ligne droite, au bout de laquelle il reste immobile, la couche d'air voisine, comprimée lors de cette impulsion, se dilatera ensuite pour reprendre son volume primitif, et rentrer en repos; la seconde couche, comprimée lors de cette dilatation, se dilatera plus tard pour reprendre aussi son premier volume et son état d'équilibre, et ainsi de suite. Chacune des couches de la colonne d'air recevra donc l'impulsion d'autant plus tard qu'elle sera plus éloignée de l'orifice; mais rentrera en repos, lorsqu'elle l'aura communiquée à la couche suivante. La vitesse avec laquelle cette impulsion se propagera dans le tuyau dépendra de l'élasticité de l'air; c'est ce qu'on appelle la vitesse de propagation du son. Si la lame ou le piston éprouve deux impulsions successives, la seconde se propagera dans le tuyau derrière la première et avec la même vitesse, en sorte que chaque couche d'air ne rentrera en repos qu'après les avoir éprouvées toutes les deux. Enfin, quel que soit le nombre des impulsions successives imprimées au piston, une couche quelconque de la colonne d'air ne rentrera en repos qu'après les avoir éprouvées toutes, avec leur intensité primitive et le même ordre de succession mais elle commencera à se mouvoir seulement lorsque la première impulsion l'aura atteinte, c'est-à-dire d'autant plus tard qu'elle sera plus éloignée de l'orifice.



(Fig. 3.)

Il suit de là que quand le piston exécutera une série de vibrations ayant un type déterminé ADBdA (fig. 3), chaque couche d'air du tuyau exécutera la même série de vibrations avec le même type. Mais, au même instant, toutes les couches d'air, qui sont en retard les unes sur les autres, seront animées de vitesses différentes. Si l'on considère, par exemple, la couche O, située à une distance de l'orifice OA, qui serait parcourue d'un mouvement uniforme par un mobile, avec la vitesse de propagation du son, pendant le temps que le piston emploie à aller de A en B et de B en A, il est évident que cette couche commencera sa première vibration complète lorsque le piston aura terminé la sienne; que la couche en O', milieu de OA, terminera au même instant sa première demi-vibration; que la couche en O'', milieu de O'O, sera alors animée de la vitesse CD de A vers O; que la couche O''', milieu de O'A, sera au contraire animée de la vitesse Cd de O vers A. Enfin si l'on construit une courbe ONO'nA, ayant les mêmes ordonnées que le type ADBdA, et des abscisses augmentées dans le rapport de AB à OO', de telle manière que la portion ONO' corresponde à ADB, et la portion O'nA à BdA, les ordonnées de cette nouvelle courbe représenteront les vitesses dont sont animées les couches d'air situées aux mêmes lieux qu'elles, lorsque le piston, revenu en A, va commencer une nouvelle vibration complète.

Il est facile maintenant de se représenter le mouvement varié de toute la colonne d'air, lorsque le piston exécute une série de vibrations égales et isochrones. Si l'on construit une courbe sinueuse formée d'autant de parties égales et semblables à AnO'NO qu'il y a de vibrations complètes successives, et qu'on imagine que cette courbe se meuve uniformément de A vers O, avec la vitesse de propagation du son, chaque couche d'air aura, dans un instant donné, la vitesse représentée par l'ordonnée de la courbe mobile qui la traversera dans cet instant. Par exemple, si la lame n'exécute que quatre vibrations, il n'y aura dans la courbe mobile que quatre parties semblables à AnO'NO; une couche d'air quelconque Q sera en repos tant que la courbe mobile ne l'aura pas atteinte; elle entrera en mouvement aussitôt que son extrémité la touchera; ses vitesses, toujours proportionnelles aux ordonnées qui la traverseront successivement, compléteront pour cette couche quatre vibrations, et elle sera en repos quand le dernier point de la courbe l'aura dépassée.

La longueur AO est ce qu'on appelle une *onde sonore*, ou une *longueur d'ondulation*; elle est d'autant plus petite que la durée d'une vibration est plus courte, ou que le son correspondant est plus aigu. Elle atteint 64 pieds pour le son le plus grave qu'une oreille humaine puisse percevoir, et n'est que de quelques lignes pour les sons les plus aigus.

Il faut remarquer que, par suite de la différence des vitesses dont les couches d'air sont animées, il y aura dans le tuyau des parties condensées, d'autres dilatées, et que ces différences de densité, comme celles des vitesses, seront variables d'un instant à l'autre. En effet, la partie de la colonne actuellement occupée par la portion ON de la courbe mobile est évidemment dans un état de condensation, puisque toutes les couches qui la composent étant animées de vitesses dirigées de O' vers O, celles qui sont en arrière ont des vitesses plus grandes; au contraire la masse d'air occupée par la portion NO' est dans un état de dilatation, puisque ses couches se mouvant toutes de O' vers O, celles qui sont en avant ont des vitesses plus grandes. Pareillement la masse d'air en nO' est dans un état de dilatation, car toutes ses molécules marchant de O' vers A, celles qui sont en avant se meuvent plus vite. Enfin la partie de la colonne occupée par la portion nA, est actuellement condensée; car les couches se mouvant de O' vers A, celles qui sont en avant ont des vitesses plus petites.

On pourrait représenter l'état successif et variable des condensations et dilatations de l'air du tuyau, au moyen des ordonnées d'une courbe sinueuse mobile, semblable à la courbe AnO'NO, mais qui serait en arrière, par rapport à celle-ci, d'un quart de longueur d'ondulation. Les ordonnées de cette nouvelle courbe, situées au-dessus de AO, représenteraient des condensations, et celles situées au-dessous, des dilatations. Une *demi-onde condensante* serait suivie d'une *demi-onde dilatante*, celle-ci d'une demi-onde condensante, et ainsi de suite. D'après cela, lorsqu'une couche est animée de la vitesse la plus grande, dans un sens ou dans l'autre, elle recouvre alors sa densité primitive, puisque sa dilatation ou sa condensation est nulle; lorsqu'au contraire cette même couche a une vitesse nulle, c'est alors qu'elle est le plus condensée, ou le plus dilatée.

Lorsque le son se propage, non dans un tuyau, mais dans tout l'espace qui environne le corps sonore, les couches d'air successivement ébranlées sont terminées par des surfaces sphériques, ayant pour centre l'origine de l'ébranlement. La masse d'air en mouvement allant en augmentant, à mesure qu'une même impulsion se propage, les vitesses absolues des molécules d'air doivent aller en diminuant à partir de l'origine. On peut se représenter l'état variable des vitesses de l'air sur un même rayon sonore, en imaginant que la courbe sinueuse se meuve uniformément sur ce rayon avec la vitesse de propagation du son, en conservant toujours les mêmes longueurs d'ondulation ou les mêmes abscisses; mais qu'en même temps toutes les ordonnées, ou les vitesses absolues qu'elles représentent, diminuent proportionnelle-

ment au chemin qu'elles parcourent. L'intensité du son produit, qui a pour mesure le carré de l'amplitude, doit donc varier en raison inverse du carré de la distance au centre d'ébranlement.

Telle est la théorie de la propagation des ondes sonores dans les milieux élastiques. Il nous a paru nécessaire de l'exposer ici avec quelques détails, pour faciliter l'intelligence de ceux de nos articles qui se rapportent à l'acoustique; ils ne pourront offrir aucune difficulté sérieuse au lecteur qui aura compris cette théorie.

Le *timbre*, seule qualité du son dont nous n'ayons pas encore assigné la cause, paraît dépendre de la nature du type de vibration; car la théorie précédente, et les conséquences qui en résultent relativement à l'intensité et à la hauteur du son, ne spécifient rien sur la forme de la courbe ADBdA (fig. 5), qui peut varier d'une infinité de manières, sans que ces deux qualités en soient altérées. Dans l'état actuel de la science, il faut admettre que des formes très différentes de ce type de vibration fournissent à l'oreille le moyen de distinguer des sons, de même hauteur et de même intensité, produits par des instrumens de natures différentes, tels que la trompette, le violon, la voix, etc.

On donne généralement le nom de *bruit* à un son, dont l'oreille ne peut reconnaître la hauteur, sans doute parce que les vibrations qui le propagent ne sont ni assez régulières, ni assez nombreuses, pour que l'organe de l'ouïe puisse le comparer à des sensations plus distinctes. En général pour qu'une série de vibrations isochrones produites par un corps puisse donner un son, il faut que leur nombre soit au moins de 32 par seconde, et ne dépasse pas 8 à 9000. Toutefois ces limites peuvent varier d'un individu à un autre, et d'une oreille à l'autre chez le même individu. M. Savart a d'ailleurs prouvé, par des faits curieux, que dans certaines circonstances l'oreille humaine pouvait percevoir des sons plus graves et beaucoup plus aigus que ceux qui correspondent à ces limites, et qu'il suffisait pour cela d'augmenter convenablement l'intensité de ces sons. Le nombre de vibrations qui correspond à un son donné peut être déterminé, avec une grande exactitude, au moyen de l'ingénieux appareil imaginé par M. Cagnard-Latour, et auquel il a donné le nom de *syrène* (voyez ce mot).

On a fait un grand nombre d'expériences dans le but de déterminer avec exactitude la vitesse de propagation du son dans l'air. Celles qui méritent le plus de confiance ont été entreprises, en 1822, par le bureau des longitudes, sur les hauteurs de Villejuif et de Montlhéry, près de Paris. Une pièce de canon, placée à chacune de ces stations, était tirée pendant la nuit à des instans convenus; des observateurs, placés à l'autre station, comptaient le nombre exact de secondes qui s'écoulaient entre l'apparition de la lumière et la perception du son; la distance fut ensuite mesurée par une triangulation exacte. La moyenne de tous les résultats obtenus dans les deux directions opposées indique que le son parcourt 341 mètres par seconde, lorsque l'air est à la température de 16° centigrades; cette vitesse se réduit à 333 mètres environ pour la température de la glace fondante.

Newton a le premier déduit du calcul l'expression de la vitesse de propagation du son dans l'air. Il a trouvé que son carré est égal à l'élasticité de l'air divisée par sa densité; il résulte de là que cette vitesse doit rester la même lorsque ces deux élémens varient dans le même rapport; mais si, la température changeant, l'élasticité augmente sans la densité, la vitesse doit augmenter. L'expérience a vérifié ces conséquences de la formule de Newton; mais la valeur numérique que donne cette formule est plus petite d'un cinquième que la vitesse de propagation du son mesurée directement. Laplace a trouvé la raison de cette différence; elle dépend de la chaleur dégagée par les compressions qu'éprouvent les couches d'air lorsqu'elles reçoivent et communiquent le mouvement vibratoire; cette chaleur augmente subitement la température, et par suite l'élasticité du gaz. En tenant compte de cette cause d'accroissement, Laplace a trouvé une expression de la vitesse de propagation du son qui s'accorde très bien avec les faits.

Tous les sons, les plus graves comme les plus aigus, se propagent dans l'air avec la même vitesse. Cette loi se démontre par le calcul; elle est d'ailleurs prouvée par ce fait, qu'un chant musical exécuté sur un instrument conserve son caractère et sa mesure à quelque distance qu'il soit entendu.

MM. Sturm et Coladon ont mesuré, sur le lac de Genève, la vitesse du son dans l'eau; ils l'ont trouvée de 1435 mètres à la température de 10°, ou environ quatre fois et demie plus grande que la vitesse du son dans l'air. Les sons produits par des verges, rigides et encastrées, de différens corps solides, et de longueurs connues, permettent de comparer les vitesses du son dans ces corps (voyez VIBRATIONS). On peut déduire aussi, des sons rendus par un tuyau d'orgue que différens gaz font parler, la vitesse du son dans ces gaz (voyez INSTRUMENS A VENT).

L'oreille a la faculté de distinguer, non la hauteur absolue d'un son, mais les rapports qui existent entre les hauteurs de plusieurs sons. En musique, ces rapports portent les noms d'*intervalles* ou d'*accords*. On peut vérifier, au moyen de la syrène, que les consonnances les plus agréables à l'oreille correspondent toutes aux intervalles ou aux rapports les plus simples. Ainsi l'*unisson* existe pour deux sons dont les vibrations sont exactement en quantités égales dans le même temps. Deux sons qui forment une *octave* correspondent à des nombres de vibrations doubles l'un de l'autre. L'intervalle connu sous le nom de *quinte* est $\frac{3}{2}$, c'est-à-dire que des deux corps sonores qui font entendre deux sons séparés par cet intervalle, l'un exécute deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois. L'intervalle d'une *tierce majeure* est $\frac{5}{4}$, celui d'une *tierce mineure* $\frac{6}{5}$. Les nombres de vibrations, correspondant à trois sons qui forment un *accord parfait*, sont entre eux comme 4 est à 5 est à 6. Enfin, les nombres de vibrations, correspondant aux sept notes d'une *gamme*, en prenant pour unité celui de la note tonique, sont exprimés par les fractions suivantes :

$$\begin{array}{cccccccc} ut, & ré, & mi, & fa, & sol, & la, & si, & ut_2. \\ 1, & \frac{9}{8}, & \frac{5}{4}, & \frac{4}{3}, & \frac{3}{2}, & \frac{5}{3}, & \frac{15}{8}, & 2. \end{array}$$

Tous ces rapports sont indépendans des nombres absolus de vibrations qui donnent un des sons comparés. On trouvera plus de détails sur ce sujet à l'article INSTRUMENS A CORDES, A VENT, A ANCHE, etc. D'autres intervalles employés en musique, tels que les *tons* et *demi-tons*, *majeurs* et *mineurs*, le *comma*, sont définis numériquement à l'article TEMPÉRAMENT.

Lorsqu'un son, parcourant l'air, rencontre un obstacle solide, ou la surface de séparation de deux milieux de densités différentes, les ondes qui le propagent se réfléchissent à cette surface. Le son réfléchi qui en résulte peut alors donner lieu au phénomène connu sous le nom d'*écho* (voyez ce mot). Le concours de deux systèmes d'ondes semblables, l'un direct, l'autre réfléchi, explique les sons produits dans les tuyaux (voyez INSTRUMENS A VENT).

Une même lame, solide et élastique, peut donner des sons différens, suivant le procédé qu'on emploie pour la mettre en vibration (voyez VIBRATIONS). Lorsqu'une même plaque, solide et élastique, frottée avec un archet, fait entendre un son, elle se divise en un certain nombre de parties ou *concamérations* vibrant simultanément, et séparées par des surfaces qui restent en repos, ou qui oscillent suivant une loi particulière; cette division est rendue sensible par le mouvement et le lieu de stationnement d'une poussière fine ou d'un sable léger, que l'on projette sur la plaque vibrante; la hauteur du son, le nombre et la forme de ces concamérations dépendent à la fois de l'élasticité et de la forme de la

plaque, du nombre et du lieu des points d'attache, de la position et de la direction de l'archet. M. Savart a fait voir qu'une membrane tendue peut vibrer à l'unisson de tout son suffisamment intense produit auprès d'elle: cet état de vibration lui est communiqué par l'air; à chaque son correspond un mode différent de division de la membrane, que du sable projeté sur sa surface rend sensible, en s'y disposant en lignes nodales particulières (voyez, à l'article NŒUDS DE VIBRATION, la définition et les propriétés des lignes et des surfaces nodales):

M. Savart a appliqué l'acoustique à l'étude des influences exercées par les différentes parties des instrumens de musique sur les sons qu'ils produisent (voyez INSTRUMENS A CORDES, etc.); à la recherche des coëfficiens d'élasticité des matières solides employées dans les arts, et des différences que cette élasticité présente, d'une direction à une autre, dans certains corps hétérogènes, comme le bois et les substances cristallisées (voyez ELASTICITÉ). M. Dulong a pareillement utilisé l'acoustique pour déterminer les rapports numériques de certaines propriétés calorifiques des substances gazeuses (voyez GAZ, propriétés physiques). Enfin, la faculté que possède l'oreille de reconnaître l'identité ou le rapport exact de certains sons fournit aux savans un instrument précieux pour découvrir les lois cachées de la physique moléculaire.

ACROCHORDE (*Acrochordus*). Les naturalistes désignent sous ce nom un genre de reptiles ophidiens que la forme et la disposition de ses tégumens squammeux font aisément distinguer des boas et des couleuvres, qui sont cependant, de tous les serpens, ceux auxquels il ressemble le plus par plusieurs autres points de son organisation.



(Acrochorde.)

Les acrochordes, ou plutôt l'acrochorde de Java, qui est la seule espèce dont ce genre se compose, n'offre, en effet, aucune de ces larges plaques écailleuses qui revêtent la partie inférieure du corps du plus grand nombre des animaux de l'ordre auquel il appartient. Sa peau est au contraire uniformément garnie, en dessus comme en dessous, de très petites écailles qui y sont adhérentes par toute leur surface inférieure, bien distinctement séparées l'une de l'autre, et disposées en réseau. Ces écailles, que le gonflement, soit naturel, soit factice de la peau, fait ressembler à autant de petits tubercules qui la surmonteraient, sont granulées sur la tête, et sur le reste du corps de l'animal elles sont munies chacune de trois petites carènes, dont celle du milieu est la plus apparente. La langue de ces serpens est parfaitement analogue à celle des couleuvres; c'est-à-dire que, divisée en deux filets minces et alongés, elle est contenue dans un fourreau qui lui est propre, et d'où l'animal peut à volonté la lancer hors de sa bouche. On est maintenant autorisé à dire de l'acrochorde qu'il n'est point venimeux; car le fait avancé par quelques naturalistes, qu'il existait dans la bouche de cet animal un os qui y remplaçait les crochets à venin, n'est rien moins que prouvé, et M. Cuvier a avoué lui-même n'avoir rien découvert qui y ressemblât. D'ailleurs, nous avons en faveur de notre opinion, le témoignage d'un homme digne de foi, celui du naturaliste voyageur Leschenault, qui, ayant eu l'occasion d'observer ce reptile dans les lieux mêmes qu'il habite, assure qu'il est parfaitement innocent. Il ne possède point d'autres dents que celles qui sont propres à retenir sa proie, lesquelles sont petites, aiguës, et disposées sur deux rangs à chaque mâchoire. La forme déprimée de la tête, qui est un peu élargie en arrière, et qui semble avoir été coupée carrément à son extrémité antérieure, ainsi que le peu de largeur que présente le ventre comparativement à celle du dos, sont, avec l'habitude qu'on lui connaît d'aimer à s'enrouler autour des branches des arbres, autant de points de ressemblance que l'acrochorde présente avec les boas. Comme son nom l'indique, il est originaire de l'île de Java, où les habitans l'appellent *oular-caron*. Il fait, dit-on, ses petits vivans, et arrive à une très grande taille. Sa couleur sur le dessus du dos est verdâtre, et marquée d'un très grand nombre de taches noires; sous le ventre, elle est d'un jaune sale. C'est au voyageur Hornstedt qu'on doit la découverte de ce serpent; la première description en fut publiée par lui dans les Mémoires de l'académie de Stockholm pour 1787. Le Muséum d'histoire naturelle en possède un individu qui a un peu plus de quatre pieds et demi de longueur, et dont la circonférence, vers le milieu du corps, est d'environ quatre pouces.

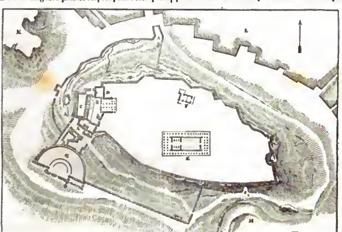
Les acrochordes sont rangés par M. Cuvier dans sa famille des vrais serpens, qui est la seconde des reptiles ophidiens.

ACROPOLIS. Ce mot, dérivé du grec, signifie ville haute, et s'applique aux parties des villes grecques qui sont bâties sur des éminences naturelles. Fortes par leur position élevée et entourées d'épaisses murailles, ces parties offraient un refuge assuré contre les invasions; c'est là sans doute, à cause de la facilité de la défense, que les habitans vinrent d'abord se fixer; les maisons que l'on construisit ensuite dans la plaine se rangèrent à l'entour, et formèrent, à proprement parler, la cité elle-même. On plaçait dans l'intérieur de l'acropolis les principaux édifices, les temples, les archives, le trésor public, etc. Cette disposition, qui se retrouve dans la plupart des villes élevées en Italie par les colonies grecques, a été souvent employée aussi dans les villes du moyen âge; elle s'explique suffisamment par l'état de guerre habituel à ces époques.

Afin de donner une idée du caractère et de la nature de ces lieux qui, tout à la fois enceinte sacrée et citadelle, occupaient dans la Grèce antique un rôle semblable à celui du Capitole dans Rome, nous offrirons ici une description de l'acropolis d'Athènes; c'était l'acropolis par excellence. L'historien Pausanias, qui l'a visitée durant son ancienne splendeur, nous en a laissé un récit détaillé, et ce récit montre bien quels étaient le luxe des Athéniens et leur amour pour les arts; quand on vient à comparer le tableau qu'il en fait avec l'état actuel des lieux, on reconnaît bien vivement toute l'étendue des ravages qu'ont exercés sur ce malheureux pays les siècles de barbarie qui ont pesé sur lui, et les guerres perpétuelles qui l'ont désolé depuis le bas-empire jusqu'à nous. De misérables cabanes sont maintenant bâties sur le sol occupé jadis par les temples, des masures s'appuient contre les colonnes, et disputent le terrain aux ruines qui subsistent encore. Ces statues de marbre et de métaux précieux qui occupaient en si grand nombre l'enceinte sacrée ont entièrement disparu. Les murailles du rempart, primitivement construites avec

art et décorées de peintures sur leur face intérieure, ont été grossièrement restaurées en quelques endroits, complétement rebâties en quelques autres, et l'on retrouve à peine çà et là des traces de la construction antique.

Les Turcs n'avaient guère plus de respect pour l'Acropolis que pour toute autre citadelle; ils n'y étaient attachés par aucun lien traditionnel. Mais aujourd'hui que l'Occident a repris possession de cette terre qui fut son berceau, on a le droit d'espérer que de nouveaux soins viendront préserver ces précieux débris de l'antiquité de la destruction qui les menace.



(Plan de l'Acropolis d'Athènes.)

A, A Sentier sinueux qui mène dans l'intérieur de la citadelle.
B Colonnade des Propylées.
C, C Batteries construites par les Turcs.
D Restes du temple de la Victoire.
E Temple du Parthénon.
F Temples de Minerve Poliade et d'Erechtée.
G Théâtre de Bacchus.
H Odéon de Périclès.
I Monument de Thrasillus.
K Colline de l'Aréopage.
L Emplacement de la ville moderne.

Après avoir gravi par un étroit sentier qui tourne autour du rocher, on trouve encore à l'entrée de la citadelle les débris des Propylées; mais ce vestibule, si magnifique autrefois, est à peine reconnaissable aujourd'hui. Les Turcs ont muré les entrecolonnemens de la façade, et ils ont masqué toute l'ancienne entrée par des batteries. A droite des Propylées on trouve les restes du temple de la Victoire. De là la vue s'étend jusqu'à la mer; et l'on dit que c'est de cet endroit qu'Egée se précipita, en apercevant les voiles noires que Thésée avait oublié de changer à son retour de Crète. A gauche était un autre monument orné de peintures qui représentaient divers sujets tirés des poëmes d'Homère; il n'en reste aucune trace, et sur son emplacement s'élève une tour qui sert aujourd'hui de prison. Ces trois édifices contigus ne formaient dans l'origine qu'une seule façade, qui occupait le côté occidental de la citadelle dans toute sa longueur.

En sortant des Propylées, on aperçoit devant soi, sur la partie la plus élevée du plateau, et dominant toutes les constructions environnantes, les restes du fameux temple de Minerve si connu sous le nom de Parthénon. Ce temple converti, tantôt en église, tantôt en mosquée, suivant que les chrétiens ou les mahométans étaient maîtres des lieux, avait été assez bien conservé; une bombe lancée par les Vénitiens, lorsqu'ils firent le siége d'Athènes en 1687, en détruisit la couverture; une grande partie des colonnes fut renversée; enfin on sait que lord Elgin l'a dépouillé des bas-reliefs qui le décoraient, pour les emporter en Angleterre. Malgré tous ces outrages et ces dégradations, le Parthénon est encore assez grand pour forcer l'admiration et remplir l'esprit de respect par sa majesté singulière. Il est entièrement bâti en marbre blanc; il a 72 mètres environ de longueur, sur 30 mètres et demi de largeur; il était autrefois complétement entouré par un portique d'ordre dorique composé de huit colonnes sur les faces et de dix-sept sur les côtés; les deux frontons et les métopes de la frise extérieure étaient décorés de sculptures dans lesquelles l'art grec semblait avoir atteint tout ce qu'il a jamais produit de plus parfait: celles des métopes représentaient le combat des Centaures et des Lapithes; celles des frontons, d'un côté Minerve présentée aux divinités de l'Olympe, de l'autre la dispute de Neptune avec cette déesse. La procession des Panathénées était figurée sur une frise sculptée, placée sous le portique dans la partie supérieure du mur. L'intérieur du temple était partagé par un mur transversal en deux parties. La plus petite, celle par laquelle on entre d'abord aujourd'hui, était recouverte d'un plafond soutenu par six colonnes doriques; c'était probablement cette partie qui formait l'opisthodome, enceinte où l'on conservait le trésor public. La seconde partie était divisée en trois nefs par une double file de colonnes superposées; la nef du milieu, plus large que les deux autres, était en partie découverte. C'est dans ce sanctuaire qu'était placée la célèbre statue de Minerve faite par Phidias en or et en ivoire; l'or qui y était employé pesait, au dire de Thucydide, quarante talens, ce qui représentait alors une valeur d'environ trois millions de notre monnaie. Le temple avait été construit sous Périclès par Ictinus et Callicrates.

Dans l'intérieur de la citadelle, et à peu de distance du Parthénon, on voit encore les restes de trois édifices construits l'un à côté de l'autre. Celui du milieu était divisé en parties à peu près égales par un mur transversal, et comprenait deux temples, dédiés, l'un à Erechtée, l'autre à Minerve Poliade. Le mur qui les séparait n'existe plus, et leur couverture est entièrement détruite; mais on peut encore admirer toute la délicatesse des chapiteaux de leurs colonnes ioniques, qui sont certainement les plus beaux modèles de ce genre que l'antiquité nous ait laissés.

Dans le temple de Minerve Poliade on conservait une vieille statue de Mercure en bois, que l'on disait venir de Cécrops; un siége fait par Dédale, et enfin plusieurs dépouilles glo-

rieuses enlevées aux ennemis de la république, telles que l'épée de Mardonius et la cuirasse du général de la cavalerie des Perses à la bataille de Platée. On y entretenait un antique olivier, que l'on vénérait comme un monument du fameux débat de Minerve et de Neptune au sujet de la ville d'Athènes. Dans le temple d'Érechtée, celui dont on voit une partie dans le fond du dessin à droite, se trouvait un puits d'eau salée, et sur la pierre qui le couvrait on montrait l'empreinte d'un trident regardé comme celui de Neptune. Les murailles étaient couvertes de peintures représentant l'histoire de Thésée. Le petit temple placé sur le premier plan, et décoré d'élégantes cariatides de marbre blanc qui subsistent encore, était consacré à Pandrose, fille devenue illustre par sa fidélité à la déesse. Il y avait une entrée commune pour ce temple et pour celui de Minerve.



(Restes des temples de Minerve Poliade et d'Érechtée.)

Au bas de la citadelle, des murailles en ruines et des gradins taillés dans le rocher indiquent l'emplacement qu'occupait le grand théâtre d'Athènes, connu sous le nom de théâtre de Bacchus. Il en reste trop peu de chose pour que l'on puisse, avec quelque chance de succès, essayer de le restaurer dans son ancien état. A quelque distance on voit aussi un autre enfoncement demi-circulaire, mais encore bien moins distinct que le premier ; on suppose que c'était là que se trouvait l'Odéon de Périclès. On rencontre dans les flancs escarpés du rocher plusieurs excavations, dont la destination primitive ne nous est pas connue ; il en est une cependant dont la façade subsiste encore, et que nous savons avoir été un monument chorégique : l'inscription qui s'y trouve annonce que Thrasillus y déposa le trépied d'honneur qu'en sa qualité de chorège il avait remporté aux grandes fêtes de Bacchus.

La colline sur laquelle s'assemblait l'aréopage est située, comme l'indique le plan, tout auprès de l'Acropolis, mais on n'y rencontre plus aucune trace de constructions antiques. La ville moderne est bâtie au nord de ce rocher, du sommet duquel Minerve sembla dominer si long-temps la civilisation de la Grèce. A l'article ATHÈNES nous aurons occasion de revenir d'une manière générale sur l'histoire de l'Acropolis, dont nous n'avons voulu donner ici que la description.

ACROSTICHE. Ce mot est composé de deux mots grecs, dont l'un (*stichos*) veut dire *ordre*, et dont l'autre (*acros*) signifie *extrême*. Il exprime donc l'arrangement des lettres initiales, ou extrêmes, d'une suite de mots ou de vers.

Charles II, roi d'Angleterre, était gouverné par un conseil particulier, qu'il s'était fait d'après son goût et ses vues : on appelait ce conseil la *cabale*, parce que les lettres initiales des noms des cinq seigneurs qui le composaient formaient le mot *cabal* : c'étaient Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, et Lauderdale. C'est un exemple très simple d'acrostiche.

Ordinairement l'acrostiche est une petite pièce où les premières lettres de chaque vers, réunies dans le même ordre que les vers mêmes, forment une devise, une sentence, ou un nom que l'auteur a voulu par là mettre en évidence. Quelquefois l'acrostiche est double, c'est-à-dire que la même lettre commence à la fois et termine chaque vers. Ainsi, dans ces vers d'un poète latin des premiers siècles du christianisme, composés à la louange de Jésus-Christ, les cinq lettres de *Jesus* se trouvent répétées au commencement et à la fin :

J ure pari regnat, communis conditor ævi t,
E t cum patre pia regnat sublimis in arc E;
S idereo sanctis insidit numine regni S,
U nde mare et terras solo videt omnia nut U,
S uggerit humanis, et donat munera rebu S.

Il y a des pièces en ce genre où l'acrostiche se trouve répété jusqu'à cinq fois, ce qui leur a fait donner le nom de *pentacrostiches*.

L'acrostiche nous paraît aujourd'hui une chose aussi futile que l'occupation de cet archer macédonien, dont le talent était de faire passer des pois secs à travers une étroite ouverture, et à qui Alexandre fit présent d'un boisseau de pois. On conçoit cependant comment l'idée d'un sens mystérieux, qu'on cache tout en le laissant deviner, a pu donner quelque attrait à ce genre de poésie. L'usage d'ailleurs en est fort ancien.

Cicéron, au second livre de la *Divination*, paraît croire que les oracles sibyllins se rendaient en vers acrostiches. Les comédies de Plaute sont précédées d'un argument dont les premières lettres réunies forment le titre de la pièce. Voici,

par exemple, l'argument de la comédie intitulée *Persa* (le Perse) :

P rofecto domino, suos amores Toxilus
E mit, atque curat leno ut emittat manu,
R aptamque ut emeret de prædone virginem
S ubornata suadet sui parasiti filia;
A tque ita intricatum ludit potans Dordalum.

Ces argumens de Plaute, quoique soumis à la difficulté d'un acrostiche, ne manquent pas de clarté, ni même d'élégance; et ce serait une preuve curieuse en faveur de l'antiquité de l'acrostiche, si par malheur quelques critiques ne les attribuaient pas au grammairien Priscien, qui en aurait enjolivé les comédies de Plaute. Mais les anciens nous ont laissé d'autres exemples de ce jeu d'esprit. On trouve dans l'Anthologie grecque deux épigrammes, l'une en l'honneur de Bacchus, et l'autre en l'honneur d'Apollon : chacune est composée de vingt-cinq vers, dont le premier annonce sommairement le sujet de la pièce; les lettres initiales des vingt-quatre autres sont les vingt-quatre lettres de l'alphabet rangées dans l'ordre alphabétique; et chaque vers renferme quatre épithètes qui commencent par la même lettre initiale que le vers. L'acrostiche passa, avec l'usage de la langue latine, chez les écrivains des premiers siècles de l'ère chrétienne. Ausone, et la plupart des poètes ses contemporains, ont composé dans ce genre diverses pièces. Alcuin et saint Aldhelm, abbé de Malmsbury, et poète saxon, qui vivait encore au commencement du VIIIe siècle, s'y exercèrent. Ermold-le-Noir (Ermoldus Nigellus), chroniqueur du IXe siècle, dans l'invocation en vers latins qu'il mit à la tête de son histoire des Faits et gestes de Louis-le-Pieux, se condamna à commencer et à finir chacun de ses vers par les mêmes lettres, qui, lues de haut en bas, formaient elles-mêmes ce vers :

Ermoldus cecinit Hludoici Cæsaris arma.

Un autre auteur alla plus loin, et composa à la louange d'un prince de la deuxième race, Charles-le-Chauve, je crois, un poème dont tous les vers commençaient par un C : c'étaient des moines pour la plupart, qui, dans la vie calme et reposée du cloître, occupaient leur esprit à ces laborieuses niaiseries. On retrouve également ce goût chez nos premiers poëtes français. Ainsi, Adenès, poète et romancier du XIIIe siècle, s'excusant, au début de son *Cléomadès*, de ne pouvoir dire le nom des dames qui lui donnèrent le sujet de ce poème, commence chacun de ses vers par les lettres dont se compose leur nom, et de la sorte trahit son secret avec une naïveté qui n'est pas sans grâce. Les poètes de la renaissance, en quête de bizarres inventions, ne manquèrent pas d'exploiter l'acrostiche simple, double et quintuple, comme une heureuse innovation; et ce goût dura jusque bien avant dans le siècle de Louis XIV.

Les exemples d'acrostiches sont donc assez communs pour que nous n'ayons pas besoin d'en citer davantage; mais puisque nous sommes amenés tout naturellement à parler des difficultés créées à plaisir comme d'un mérite poétique, nous rappellerons un chef-d'œuvre de patience en ce genre à peine croyable : ce sont deux vers, de ceux qu'on appelait *rétrogrades*, qui peuvent être lus et compris, en commençant indifféremment par la première ou par la dernière lettre. A ces deux vers se rattache une vieille légende qui raconte qu'un moine allant à Rome, porté à travers les airs sur les épaules d'un démon, celui-ci dit à son cavalier :

Signa, te signa, Temere me tangis et angis;
Roma tibi subito motibus ibit, amor.

Pasquier en cite quelques autres au chapitre XIV du 7e livre de ses *Recherches*. Nos pères ont fait honneur au diable de ce distique : pour en venir à bout, il fallait, disait-on, le pouvoir surnaturel du démon, — ou la patience d'un moine.

ACTE. Hédelin, abbé d'Aubignac, dans son traité *de la Pratique du Théâtre*, prend à tâche de démontrer que toute la poétique scénique est contenue dans les préceptes que nous ont laissés les auteurs de l'antiquité; il se donne beaucoup de mal pour faire voir que la division du drame en parties distinctes, ou actes, était connue des Grecs. Cette assertion est entièrement fausse.

Aristote, dont le génie était trop exact pour oublier aucune des divisions ou classifications littéraires de son temps, ne parle nulle part d'*actes* ni d'*entr'actes*. Il établit quatre parties de la tragédie; savoir : le prologue, le chœur, l'épisode, et l'exode.

Le chœur a toujours été la partie dominante du drame grec, après en avoir été l'origine. C'était une suite de strophes chantées dans les fêtes publiques et religieuses, par des mimes montés sur des tréteaux, qu'on voiturait à travers les villes et les bourgs. Suivant la tradition grecque, Thespis ajouta à ces strophes un récit fait par un seul acteur; Eschyle introduisit le dialogue, en mettant deux acteurs en scène. Ces récits et ces dialogues, ainsi intercalés dans le chœur, sont ce qu'on appelait les épisodes. Moréri, l'auteur du Dictionnaire historique, plus naïf que d'Aubignac, dit : « Ces épisodes étaient quelque chose de semblable aux actes de la tragédie d'aujourd'hui; car ils se récitaient entre deux chants du chœur, comme nos actes se récitent entre deux concerts de musique ou de violons. »

On appelait prologue l'épisode qui venait avant que le chœur eût commencé, et exode celui qui venait après que le chœur avait fini.

Tout prouve que le nombre des épisodes était indéterminé. Il est moindre dans les pièces d'Eschyle, dont les sujets étaient plus simples; il est plus grand dans les pièces plus longues et plus compliquées de Sophocle et d'Euripide.

La mesquinerie de la critique littéraire du XVIIe et XVIIIe siècle se peint admirablement en ceci : le père Brumoy, qui a donné une indigeste et incomplète traduction du théâtre grec, en a divisé tous les drames, bon gré mal gré, en cinq actes, ni plus ni moins, comme les tragédies classiques. On ne peut pas dire combien ces beaux drames sont défigurés par cette absurde mutilation.

Les comédies et les tragédies grecques étaient représentées sans interruption, malgré les changemens de lieu et de décoration qui leur sont évidemment nécessaires en plusieurs endroits. Indépendamment de leur brièveté, ces pièces avaient ordinairement une donnée trop unitaire, pour qu'il fût vraiment besoin de ces divisions que la complication des sujets a introduites dans le théâtre moderne.

Le mot *acte* désigna d'abord chez les Romains le genre dramatique tout entier, et correspondait au mot *drama* des Grecs. Ces deux mots signifient *une action*. Plus tard, le mot *acte* arriva à désigner une partie distincte du drame.

Chez les Romains, les pièces étaient divisées en cinq ou trois actes. On ne connaît pas l'origine historique de cette habitude, qui fut convertie en précepte par Horace. Ces drames romains étaient entrecoupés par des embolaires ou intermèdes, sortes d'amusemens semblables aux *saynètes* des Espagnols, remplis par des mimes, des danses, et des bouffonneries.

Les littératures modernes ont hérité de l'habitude des Romains et du précepte d'Horace. Le drame des Espagnols, à partir du commencement du XVIIe siècle, a été divisé en trois *journées*. A la même époque, les comédies des Italiens, qui étaient fort goûtées à Paris, étaient divisées en trois longs actes. L'abbé d'Aubignac estime que la pratique du théâtre français est excellente entre toutes, et qu'une tragédie, pour être parfaite, doit avoir cinq actes de trois cents vers chaque, en tout quinze ou seize cents vers.

Trop de gens pensent encore, comme faisait l'abbé d'Aubignac, que l'acte doit se mesurer à la patience ou à l'attention du spectateur, et est, au fond, une chose assez indifférente à la conception même du drame.

Les innovations que nous nous applaudissons d'avoir vu introduire dans l'art dramatique ont même servi à accréditer cette erreur. On est beaucoup trop porté à considérer l'entr'acte comme un temps donné au machiniste pour changer la décoration.

Il doit y avoir, dans une action dramatique, des divisions plus profondes et plus intimes que celles qui seraient nécessitées par le déplacement de la scène, ou par les intervalles de la durée. Aujourd'hui que le drame va grandissant, éparpillant ses racines dans la réalité, s'élevant au monde des idées, prenant une attitude plus digne et plus imposante, il y a nécessité pour les poètes de donner une valeur intellectuelle et idéale aux divisions du drame.

Or le drame, qui doit être l'image fidèle de la vie, peut, comme elle, se résumer par cette formule : *l'unité dans la diversité*. Chaque acte doit être une partie harmonique et nécessaire du tout qui est le drame. Un acte doit avoir un dénouement à lui propre ; mais ce dénouement ne peut pas être tellement complet qu'il permette de supprimer les actes suivans. Il faut donc qu'à la fin de chaque acte, il soit évident pour le spectateur que l'action dramatique a fait un pas de plus, et qu'il lui en reste encore à faire ; il faut que chaque acte accomplisse une partie déterminée de l'évolution totale, et fasse attendre les évolutions subséquentes.

De pareilles règles méritent, ce semble, le respect ; elles ne sont pas faites pour gêner l'inspiration du poète, mais pour en accroître la portée et la puissance.

ACTEURS. On donne ce nom aux artistes dont les gestes, la déclamation ou les chants concourent à mettre en *action* sur le théâtre les drames comiques, tragiques ou lyriques. Le poète dramatique conçoit l'action, esquisse et groupe les caractères ; les acteurs modifient leur personnalité pour s'identifier avec ces caractères, et, momentanément revêtus d'une physionomie et d'un costume d'emprunt, *agissent* dans le cadre de la scène, sous l'influence de la conception poétique ; ce sont les personnages vivans et intelligens des tableaux du poète.

Il n'existe aucune histoire philosophique des acteurs, aucune théorie complète de leur art ; et, par suite, la question même relative à leur position morale dans la société n'a pu être sérieusement approfondie.

Les protestations élevées par les acteurs, ou en leur nom, au sujet de l'anathème que l'Église catholique a prononcé contre eux, ont paru surtout provoquées par cette supposition, que l'espèce de défaveur publique qui s'est attachée à leur profession est une conséquence de leur proscription religieuse. Rien ne serait moins fondé que cette supposition, puisque l'on voit qu'à des époques et chez des peuples où le comédien ne subissait aucune flétrissure théocratique, il était cependant placé de même dans un état d'infériorité plus ou moins marqué devant la loi civile et devant l'opinion publique. Si le christianisme a condamné, dès son origine, les jeux de la scène, les écrits des Pères de l'Église témoignent assez que c'est principalement parce que le théâtre chez les gentils était, jusque dans les derniers temps, un moyen puissant d'entretenir les croyances païennes. En effet, les dieux intervenaient dans la plupart des drames : le chœur priait ou remerciait les dieux comme le peuple au temple ; l'imitation sérieuse des sacrifices, des cérémonies sacrées, entrait dans la plupart des actions, et les salles de spectacle, dans l'intervalle des représentations, restaient ouvertes aux enseignemens et aux discussions philosophiques. Pour étouffer les traditions de l'idolâtrie, il fallait en arrêter les retentissemens dans la bouche de l'acteur et du philosophe, aussi bien que dans celle du prêtre. Les premiers évêques chrétiens ne blâmèrent pas indifféremment toutes les fictions du théâtre, et l'on sait que, plus tard, ce fut la pompe du catholicisme elle-même, qui, par un résultat naturel du grand mouvement de propagation imprimé à la nouvelle foi, enfanta les représentations des mystères, à peu près comme autrefois, dans l'ancienne Grèce, les fêtes de Bacchus avaient donné naissance à la tragédie.

Quant à cette opinion vulgaire qui attribue la rigueur de la censure publique an peu de sévérité que les acteurs ont jusqu'ici montrée généralement dans leurs mœurs, il est impossible de l'admettre comme une explication suffisante ; car qui ne comprend tout d'abord que le relâchement de la moralité chez un certain nombre d'acteurs et d'actrices est moins une cause de l'espèce de réprobation qui pèse sur eux, que l'un de ses effets directs ! Le préjugé qui les poursuit dès leur entrée dans la carrière tend à les délier, en quelque sorte, de la règle commune, et les prive par avance d'un des élémens les plus puissans de vertu, la prévention favorable qu'en dehors d'eux tout homme possède naturellement sans aucun effort, et qu'ils ne sont pas même sûrs de pouvoir jamais conquérir entièrement par la conduite la plus irréprochable.

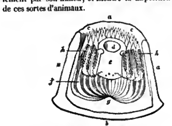
On arriverait peut-être plus sûrement à une solution intime en cherchant à déterminer les caractères de l'infériorité relative, suivant les temps, de la partie de l'art à laquelle l'acteur est voué. L'acteur est lié au poète, et s'élève ou tombe avec lui. Lorsque le drame, abaissé dans la voie commune du roman et du conte, n'offre rien qu'une occasion de délassement futile, sinon dangereux, on est naturellement porté à peu d'estime pour ceux dont toute la fonction sociale ne paraît être que d'aider le poète à récréer l'oisiveté, à surcharger sans profit l'imagination, ou même à flatter de fâcheux penchans ; pour ceux qui appliquent toutes leurs facultés à s'incarner des fictions sans véritable poésie, parce qu'elles sont vides de sens, et qui, pour si peu, consentent à interrompre le cours naturel de leurs émotions, à aliéner ensemble la liberté de leur âme et de leur corps.

Si ces indications ont quelque chose de vrai, on serait amené à reconnaître que, pour que les acteurs soient affranchis de toute défaveur, il ne suffirait point que les anathèmes religieux perdent toute leur force, et que le préjugé relatif à la moralité des acteurs soit complètement détruit, mais qu'il est nécessaire que le poète dramatique change avant tout sa propre moralité, qu'il se conçoive une mission plus digne, et qu'au lieu d'amuser seulement, il se propose d'émouvoir dans un noble but, avec toute son âme et tout son cœur, qu'il n'aime pas l'art pour l'art, mais l'art parce qu'il épure l'homme, et lui rend plus attrayant le sentiment du devoir, plus désirable la recherche de la vérité. Alors l'acteur qui animera les pensées du poète grandira aussi aux yeux des spectateurs. Peut-être, si, malgré la pruderie morale reprochée à la nation anglaise, on voit, chez elle, les acteurs obtenir une part plus haute dans la considération publique, il est juste d'en reporter presque tout l'honneur à la haute influence qu'ont exercée l'énergie patriotique et la merveilleuse puissance morale du théâtre de Shakspeare. Dans le sanctuaire de Westminster, lorsque le regard, en se détournant de la tombe du grand poète, rencontre le mausolée de Garrick, son plus digne interprète, l'émotion ne change pas : elle demeure grave, religieuse, et l'admiration ne se souvient pas de l'inégalité des deux génies.

ACTINIE. Le genre *actinie*, qui était rangé par Linné parmi les mollusques, est maintenant placé, dans le Règne animal de M. Cuvier, avec les zoophytes, et fait partie de la quatrième classe, celle des polypes. Les animaux qui composent ce genre ont un corps très contractile, d'une substance molle, couronné à son extrémité de nombreux tentacules, au centre desquels est une ouverture généralement appelée bouche, et qui sert aussi d'anus. Le docteur Spix, qui a étudié ces animaux avec beaucoup de soin, leur a trouvé : un sac alimentaire terminé par une seule ouverture, très ample, et tellement contractile qu'il peut sortir en entier de l'intérieur ; des ganglions nerveux partant de dessous l'estomac et se dispersant dans tout l'individu ; et des ovaires filiformes placés de chaque côté de l'animal, et

formés de tuyaux remplis de petits grains ou œufs; ces tuyaux aboutissent dans le fond de l'estomac.

La figure ci-jointe représente une actinie coupée verticalement par son milieu, et montre la disposition intérieure de ces sortes d'animaux.



(Coupe verticale d'une actinie.)

a, *a*, *a* La surface extérieure de l'actinie.
b La base par laquelle elle se fixe aux rochers.
c, *c* Les tentacules autour de la bouche.
d La bouche.
e L'estomac.
f Les muscles longitudinaux aboutissant aux tentacules.
g Le point central des muscles.
h, *h* Les ovaires aboutissant dans l'estomac.

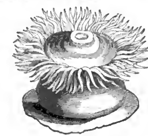
Les actinies sont ovipares et vivipares; mais on voit le plus souvent les petits sortir en très grand nombre de l'estomac, par la seule ouverture qui s'y trouve; quelquefois la reproduction se fait par des gemmes qui percent latéralement le corps de leur mère, et souvent aussi par des déchiremens naturels d'une partie des ligamens de la base. Ces observations ont été rapportées par l'abbé Diquemar; et il paraît qu'il multipliait même ces animaux à son gré, en coupant leur base en morceaux avec un bistouri.

Les actinies ont la faculté régénérative si grande, que, partagées, comme les polypes ordinaires, en plusieurs parties, chacune de ces parties devient, au bout d'un certain temps, un animal complet.

Les actinies sont très sensibles à l'impression de la lumière; elles le sont même au bruit. C'est surtout dans les lieux où la mer est basse qu'elles habitent : elles se fixent soit aux rochers, soit au sable, soit aux autres corps; et dès que le temps est beau et que la mer est calme, on les voit s'épanouir; leurs couleurs sont si vives et si variées, et elles sont elles-mêmes en si grand nombre, qu'on croit voir les fleurs les plus belles à la surface des eaux. Mais si la mer s'agite, et que le temps se couvre, toutes ces belles fleurs disparaissent à l'instant : l'animal retire ses tentacules, et se contracte au point de diminuer de plus de la moitié de son premier volume. Ce n'est que l'été qu'on peut admirer ces beaux animaux; car dès que l'hiver approche, ils vont chercher dans des eaux plus profondes une température plus douce : pour cela ils se laissent emporter par les eaux, et, se retournant complètement, ils se servent de leurs tentacules comme de pieds pour ramper sur le fond, et disparaissent ainsi pour ne plus revenir qu'au printemps. Les actinies pourraient, si on avait toujours la faculté de les observer, servir de baromètre; car, selon qu'elles sont plus ou moins épanouies, on peut juger si le temps sera beau ou orageux; l'expérience a prouvé qu'elles sont même, dans certains cas, plus sensibles que les baromètres, et les devancent. Elles sont toutes douées d'une assez grande voracité : elles se saisissent, au moyen de leurs tentacules, de mollusques, de crustacées, et même de petits poissons, qu'elles attirent à leur bouche; et après les avoir avalés, elles rejettent quelquefois, seulement au bout de huit à dix heures, les parties qu'elles n'ont pu digérer. Une seule espèce, l'actinie verte de Forskhal, fait éprouver, quand on la touche, une piqûre brûlante semblable à celle qu'on ressent en touchant des orties. Plusieurs espèces servent de nourriture dans le Levant, et même sur les côtes de la France qui bordent la Méditerranée : leur chair est assez délicate, et ressemble un peu à celle des crustacées.

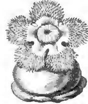
Ces animaux étaient connus des anciens; ils les nommaient *orties de mer fixes*, pour les distinguer des méduses, qu'ils nommaient *orties de mer libres*. De nos jours ces beaux zoophytes sont plus généralement connus sous le nom d'*anémones de mer*.

Les actinies sont très nombreuses dans toutes les mers; on en a décrit plus de cinquante espèces, et il n'est pas douteux que de nouvelles recherches n'en augmentent encore le nombre. Il nous suffit, pour donner une idée de ce genre d'animaux, de joindre à cet article la figure de deux jolies espèces, que l'imagination de nos lecteurs se chargera de rétablir dans leur couleur naturelle.



(Actinie pourpre. — *Actinia equina*.)

Cette espèce est à peau douce, d'une couleur ordinairement d'un beau pourpre, souvent tachetée de vert; elle a environ deux pouces de diamètre, et couvre les rochers tout le long de la Manche.



(Actinie blanche. — *Actinia plumosa*.)

L'actinie blanche atteint quelquefois une taille double de la précédente; elle a deux rangs de tentacules; les uns situés près de la bouche, les autres plus petits, et distribués en nombre considérable sur des lobes s'écartant de la bouche.

ACTINOTE, minéral nommé autrefois *schorl vert*, etc. Sa couleur est d'un vert plus ou moins intense, tirant quelquefois sur le noir; il cristallise en prismes obliques rhomboïdaux de $124^\circ \frac{1}{4}$ à $125^\circ \frac{1}{3}$; il raie le verre, et donne, au chalumeau, une substance vitreuse de couleur brune. Outre que sa composition est compliquée, cette substance n'est presque jamais pure, de sorte qu'il serait difficile d'en donner ici une analyse convenable : il résulte seulement de la discussion de celles qui ont été faites jusqu'ici, que l'oxigène renfermé dans la silice est environ le double de celui qui est renfermé dans les oxides, et que l'oxigène de la chaux est le tiers de celui des autres oxides; ce qui donne pour sa formule minéralogique :

$$\dot{C}\ddot{S} + 3(\dot{M}\ddot{S}).$$

c'est-à-dire un atome double de chaux et de silice combiné avec trois atomes doubles de magnésie et de silice. La magnésie est quelquefois remplacée par du fer ou du manganèse.

Ce minéral se trouve dans les dépôts de micaschistes du

Saint-Gothard et de beaucoup d'autres lieux; il forme même quelquefois, avec le quartz, des espèces de roches subordonnées aux micaschistes.

ACTIVITÉ. La vie, dans l'univers, se manifeste par une série éternellement variée de relations entre les êtres. Dans chacune de ces relations, chaque être est à la fois et à tout instant actif et passif; car toute chose dans l'univers est active en même temps que passive, comme la clef de voûte qui supporte et est supportée à la fois. Cependant notre esprit distingue très bien, dans la relation qui s'établit entre deux êtres, l'activité et la passivité. C'est que ces deux êtres ne sont pas à la fois actifs *sous le même rapport*. Quoi qu'il en soit, tous les êtres sans distinction, depuis l'homme jusqu'à la molécule à laquelle nous n'attribuons que ce que nous nommons les propriétés générales de la matière, sont justement considérés par nous comme doués d'activité. C'est ce que la métaphysique des langues prouve parfaitement; car dans toutes les langues la voix *active* du verbe n'est pas le privilège ou des hommes seuls, ou des hommes et des animaux seuls, mais elle appartient en commun à tous les êtres. Et ce n'est pas par extension que nous en agissons ainsi; ce n'est pas parce qu'après avoir considéré l'homme ou les animaux, et avoir reconnu en eux une certaine activité, nous étendons cette idée aux choses que nous appelons inanimées. Non, car l'animal lui-même ne possède pas évidemment en lui le principe de son activité: il n'est actif que parce qu'il est passif; et si quelque chose pouvait nous faire illusion à cet égard lorsque nous considérons les rangs supérieurs de l'animalité, cette illusion cesserait en considérant les rangs inférieurs.

Donc, sous ce premier point de vue qui embrasse tous les phénomènes du monde réel, *activité* et *passivité* n'expriment pas des natures véritablement différentes, mais seulement des aspects différens de notre esprit; et voilà aussi pourquoi, dans toutes les langues, il est si facile et si habituel de passer de la voix active à la voix passive.

Mais n'y a-t-il véritablement pas d'autre activité que celle qui résulte de l'aspect particulier sous lequel il nous convient de considérer les relations des êtres entre eux? La foudre est mise en mouvement, et éclate; l'animal a faim, et s'élance sur sa proie; l'homme est passionné, et agit en vertu de sa passion: dans tout cela, je ne vois que passivité, et passivité égale. Qu'importe que l'être ait ou non conscience; il n'en est pas moins déterminé dans son action. Il est actif, si l'on veut, en ce sens qu'il agit après avoir été déterminé à agir: mais n'y a-t-il pas quelque part, et chez certains êtres, une autre activité?

Les hommes, en s'observant eux-mêmes, ont distingué une sorte d'activité à laquelle ils ont donné le nom d'activité morale, volontaire, et dont ils ont fait l'apanage de la nature humaine.

Toute la morale, et non seulement toute la morale, mais toute la police des États, toute la législation, reposent sur cette distinction; elle est le fondement de toute pénalité.

Et voilà pourquoi ceux qui ont nié directement ou indirectement cette distinction, soit en cherchant un motif fatal à toutes les déterminations humaines, soit en soutenant la complète analogie des animaux et de l'homme, ont toujours passé pour des corrupteurs de morale et des destructeurs impies de toute sociabilité.

Sur quel fondement, en effet, pourra-t-on baser la justice d'une peine ou d'une récompense, si chaque homme est déterminé fatalement dans toutes ses actions? Toute idée de vertu est par là anéantie, et il nous faut considérer la société des hommes du même œil que les phénomènes du monde extérieur à l'humanité.

Cette distinction entre l'activité que j'appellerais volontiers naturelle, parce qu'elle nous est commune non seulement avec les animaux, mais avec le dernier grain de poussière, et l'activité particulière à l'homme, est donc capitale. Pour ceux qui l'admettent, il y a un monde moral, il y a une justice, il y a des vertus et des vices. Pour ceux qui ne l'admettent pas, tout cela n'est que chimère et duperie, et je ne sais quelle illusion a formé et entretient la société des hommes.

Mais est-elle fondée, cette distinction, et sur quoi repose-t-elle?

Tous les philosophes l'ont unanimement fondée sur la raison. Le propre de l'homme, disent-ils, c'est d'être capable de raison. Pour l'animal, la connaissance consiste uniquement à sentir: l'homme joint la pensée à la sensation. L'animal agit donc uniquement sous l'empire de ses sensations: l'homme peut agir sous l'influence de sa pensée, et par conséquent il le doit.

En raisonnant ainsi, on a toujours fait consister la liberté morale et l'activité, qui est cette liberté en exercice, dans l'empire de la raison, ou pour mieux dire du raisonnement. On a divisé l'homme en deux parts, les passions et l'intelligence; et on a défini l'activité morale le gouvernement des passions par l'intelligence.

De là est dérivée cette réprobation des passions qui domine dans les écrits de tant de moralistes; et de là sont venues aussi tant d'objections insolubles répétées de siècle en siècle contre la théorie de l'activité volontaire.

Comprenons au contraire dans la raison les sentimens et les passions que la raison légitime, ou plutôt qui font corps avec elle, à tel point qu'il est impossible de l'en séparer, ou de les séparer d'elle, et alors toutes les objections qu'on a faites contre la liberté morale et l'activité volontaire tomberont d'elles-mêmes.

Nous l'avons déjà écrit ailleurs, il ne faut jamais séparer dans l'homme les tendances de sa nature et les idées de son intelligence. L'homme est un être à la fois intellectuel, moral, et physique. C'est cette unité de la nature humaine qu'il faut toujours avoir devant les yeux, si l'on ne veut pas tomber dans l'abstraction et dans l'erreur qu'elle engendre. C'est une fausse psychologie que celle qui fait de l'homme deux parts, mettant les tendances de sa nature d'un côté, et les idées de son intelligence de l'autre. L'homme est toujours entre des sentimens et des idées d'un côté, et des sentimens et des idées de l'autre. Prenez l'acte le plus sublime; prenez Régulus, ou Socrate, ou Jésus. Sont-ce des idées seules qui les déterminent à briser leur corps pour la patrie ou pour l'humanité? Non, ce sont des sentimens et des idées: c'est que Régulus aime les Romains, c'est qu'il aime sa patrie comme on aimait alors la patrie; c'est aussi qu'il apprécie l'utilité de son sacrifice; c'est que Socrate et Jésus aiment l'humanité; c'est qu'élevés vers Dieu, ils aiment sa loi, qui s'est révélée à eux par la justice et la vérité. J'ai nommé Jésus: est-ce donc une idée que ce mot qui a fait de Jésus un Dieu pour l'humanité pendant deux mille ans: *Aimez votre prochain comme vous-même*? ce mot, qui a changé en partie la face du monde, n'est-il pas plutôt un sentiment qu'une idée?

L'activité morale a donc deux élémens, et non pas un seul. Elle est donc raison et sentiment à la fois. Ce qui est gouverné en nous, ce n'est pas seulement la passion, ce sont aussi les raisonnements qui s'y mêlent. Et de même, ce qui gouverne, ce n'est pas la raison seule, c'est la raison et le sentiment. Ce qui est vaincu est de même nature que ce qui triomphe. L'homme est un dans tous ses actes. Faire un acte de liberté morale, c'est avoir un sentiment supérieur à un autre sentiment, c'est s'élever à une passion supérieure, c'est agrandir et perfectionner les tendances de notre nature; ce n'est pas les détruire.

Les théologiens et les philosophes ont si bien senti, au surplus, que de la raison seule ne découlait pas la liberté morale, que la raison abstraite n'était pas tout l'homme, et dans aucun cas n'était l'homme tout entier, qu'ils ont appelé la Grâce à son aide pour aider sa liberté et la rendre agissante: ils ont fait ainsi de la grâce, c'est-à-dire d'un

sentiment supérieur aux sentimens qu'ils regardaient comme résultant seuls de la nature humaine, un secours toujours nécessaire. (Voyez GRACE.)

Mais ce sujet trouvera mieux sa place à l'article de la LIBERTÉ MORALE; et nous n'avons dû l'aborder ici que par la nécessité où nous étions d'indiquer la source de l'activité morale, qui est la pratique de cette liberté.

Pour nous résumer, chaque homme, quelque bornées que soient ses lumières, quelque imparfaites que soient ses connaissances, quelque peu étendues que soient ses sympathies, a au-dedans de lui-même un monde intellectuel et moral dont l'animal est dépourvu.

C'est ce monde invisible composé de rapports pensés et sentis, déduits primitivement du monde réel, qui doit lui servir à se guider dans le monde réel.

Ce monde de l'intelligence et du cœur varie d'un siècle à un autre siècle, d'un peuple à un autre peuple, et d'homme à homme. De là des obligations différentes, suivant les temps et suivant les lumières.

Toutefois notre conscience est satisfaite lorsque notre conduite dans le monde réel est conforme aux idées de notre intelligence et aux sentimens qu'elle approuve; lorsqu'elle n'y est pas conforme, nous sentons du remords. Le contentement de la conscience, et le remords, sont la sanction de l'activité volontaire.

L'activité résultant uniquement de la faculté que nous avons de passer du monde intellectuel au monde réel, tout être qui n'a pas en lui la faculté de déduire du monde réel le monde de l'intelligence n'a pas non plus en lui d'activité véritable; il est dans une passivité absolue.

C'est le cas des animaux, et voilà pourquoi ils nous ont toujours apparu privés de liberté, et, comme nous le disons, privés de raison; voilà pourquoi un abîme nous paraît exister entre eux et nous.

C'est, à un moindre degré, le cas des enfans, et voilà pourquoi il a toujours paru juste de ne point leur imputer le bien et le mal résultant de leurs actions.

Enfin une autre grande division se montre parmi les hommes, suivant la prédominance qu'ils accordent à la contemplation ou à l'action.

Il s'ouvre en effet devant chacun de nous deux voies; ou plutôt, comme nous l'avons dit, deux mondes sont devant nous: le monde réel, dont le temps et l'espace sont les élémens, et où nous occupons une place; et le monde intellectuel que notre raison organise d'après notre faculté d'abstraction (voyez ce mot).

Les contemplatifs se sont plongés exclusivement dans une de ces deux voies (voyez CONTEMPLATION). La multitude des hommes a vécu confinée dans l'autre.

Il n'y a, ce nous semble, de moralité que dans la double pratique de l'intelligence et de l'action; c'est en cela que consiste l'activité véritable.

De là deux devoirs également nécessaires, et sans lesquels l'homme n'est pas l'homme: Connaître et aimer, et pratiquer sa connaissance et son amour.

ACUPUNCTURE. Ce mot, qui étymologiquement signifie *piqûre d'aiguille*, a été adopté par les médecins pour dénommer une méthode thérapeutique qui consiste à introduire une ou plusieurs aiguilles dans diverses régions du corps. Cette opération, inconnue aux Grecs, aux Latins et aux Arabes, est pratiquée, depuis la plus haute antiquité, en Chine et au Japon, où elle est désignée sous le nom de *zinking*; elle constitue même, dans ces contrées, l'une des principales ressources de la médecine contre un grand nombre de cas très divers et très vaguement déterminés, qui paraissent appartenir en général au cadre des affections nerveuses et rhumatismales. On s'y sert d'aiguilles très fines, qu'on introduit à travers la peau et au-delà, soit en les poussant directement, soit en les tournant entre les doigts, soit en les frappant avec le doigt ou avec un petit maillet: ces aiguilles sont quelquefois d'or ou d'argent, mais le plus souvent elles sont d'acier; et ce qu'il y a de curieux, c'est que le Japon tire de Hollande ce genre d'instrumens. Les médecins chinois et japonais, qui sont fort ignorans en anatomie, se règlent uniquement sur les principes d'une routine aveugle par rapport au choix des endroits où il faut enfoncer les aiguilles, au degré de profondeur jusqu'où elles peuvent pénétrer, et à la direction qu'elles doivent recevoir; ils reconnaissent, dit-on, sur la surface du corps humain trois cent soixante-sept points susceptibles d'acupuncture: sous ce rapport, ils semblent avoir été éclairés par l'expérience sur le danger d'introduire les aiguilles au-dessus des tendons, des principaux nerfs, des gros vaisseaux, et des organes importans. Au reste, l'extrême ténuité des aiguilles semble garantir de toute conséquence funeste les piqûres les plus profondes, même celles qui intéressent les viscères, à en croire du moins les expériences de quelques médecins contemporains. Le docteur Bretonneau, de Tours, fit pénétrer profondément une aiguille dans le cerveau de six jeunes chiens, traversa de part en part le poumon d'autres animaux, perça des artères de tout calibre, sans jamais voir survenir aucun accident consécutif. On a pu impunément piquer le cœur d'un chien avec une aiguille très fine (Velpeau). Les Japonais, d'ailleurs, quand le fœtus fatigue la mère par la violence de ses mouvemens, n'hésitent pas à pousser l'acupuncture jusqu'à lui à travers la matrice, afin de l'obliger à rester en repos. Il est bon néanmoins de remarquer que l'histoire de l'art nous offre beaucoup de cas où les accidens les plus graves et même la mort ont succédé aux piqûres des organes importans.

La première idée de l'acupuncture paraît avoir été apportée en Europe par Ten-Rhyne, chirurgien hollandais, qui publia à Londres, en 1683, un mémoire sur ce sujet. Cette singulière opération ne trouva d'abord aucune faveur; elle était même presque tombée en oubli, lorsque, sur la fin du dernier siècle, Vicq d'Azyr rappela l'attention sur elle; mais il n'y a probablement que dix ou douze ans qu'elle commença à être pratiquée par quelques médecins français, soit dans sa simplicité première, soit concurremment avec l'électrisation, sous le nom d'*électro-puncture*. Elle excita d'abord un vif enthousiasme dans le monde médical, et fut préconisée par quelques uns comme une sorte de panacée merveilleuse; mais l'expérience, en accumulant une masse de faits pour et contre, refroidit bientôt l'enthousiasme, et y fit succéder l'indifférence et l'abandon, peut-être à tort; car une expérience plus prolongée nous apprendrait, sans doute, à distinguer les cas dans lesquels l'acupuncture est efficace, et ceux où elle est inutile et même nuisible.

ADAGE. C'est une sentence familière dont on se sert dans le discours pour confirmer une opinion ou un jugement par l'opinion et le jugement communément adoptés. Parmi tous les adages ou proverbes vulgairement cités, et qui sont en nombre infini, beaucoup sont insignifians et puériles; mais il existe une grande quantité d'adages qui sont le résumé bref et pittoresque de vérités répandues parmi tous les hommes, et généralement admises. Le plus souvent ces vérités sont de l'ordre moral, et s'appliquent à la conduite individuelle. L'*adage* diffère de la *sentence* ou de la *maxime*, en ce sens que celles-ci s'expriment sous une forme plus abstraite, plus philosophique et plus universelle; l'*adage* est plus local, il est davantage l'expression des mœurs et des idées d'un pays particulier; les sentences et les maximes s'adressent à l'homme en général; l'*adage* prend sa source dans une nation, et circule exclusivement chez elle. Chaque nation a ses adages.

Erasme a composé une vaste et précieuse collection des *adages* grecs et latins, tirés de leurs poëtes, orateurs et philosophes. La plupart des almanachs des différens pays contiennent un recueil des *adages* en usage dans chaque contrée, mais ce recueil est souvent niais et ridicule; de nos

jours, un littérateur de conscience et de talent, M. Ferdinand Denis, a composé un choix fort intéressant de tous les *adages* les plus remarquables répandus parmi les nations civilisées.

ADAM, l'auteur et le principe de l'humanité suivant la doctrine chrétienne.

S'il est vrai que l'humanité, dans toutes ses périodes, forme une continuation aussi étroite et aussi essentielle de la personne du premier homme que celle que les divers âges d'un homme font de sa propre enfance, on conçoit que la condition actuelle de l'humanité peut et doit dépendre de celui qui fut son commencement. L'homme, dans son âge mûr, ne reçoit-il pas souvent, et justement, la peine ou la récompense de ce qu'il a commis lorsqu'il était enfant ? c'est cette responsabilité absolue entre les êtres successifs d'une même ligne de génération qu'il faut accorder comme point positif de départ ; c'est de là en effet que dépend tout le reste, c'est-à-dire toute l'explication chrétienne de l'histoire de l'humanité. Dieu, parfaitement bon, avait créé toutes choses pour le bien : mais le premier homme, par une mauvaise action sortie de lui-même, c'est-à-dire de sa liberté, a amené le mal : de là sa déchéance, et celle de ses enfans qui ne sont qu'une suite de sa personne ; de là la damnation des peuples jusqu'à la venue du Christ, fils de Dieu, qui a réhabilité l'humanité en compensant le péché de son premier âge par le sang qu'il a volontairement versé sur la croix, et qui a servi d'holocauste pour satisfaire la juste vengeance de Dieu. Le mystère d'Adam est donc le mystère principal de la religion chrétienne ; car celui du Christ n'en est qu'une conséquence : si l'humanité a été relevée par la grâce du Christ, c'est qu'elle était tombée par la faute d'Adam.

Toute l'histoire d'Adam se trouve comprise dans les trois premiers chapitres de la Genèse de Moïse ; celle de l'univers tout entier, suivant la doctrine juive primitive, y est également expliquée. Mais ces trois premiers chapitres n'offrent point un résumé aussi complet de la théorie de l'univers adoptée par le christianisme : le mythe de Satan, premier auteur du mal, n'y est que fort obscurément indiqué ; il n'y est rien dit ni du fils de Dieu, ni de l'immortalité de l'âme, ni de la résurrection générale des corps, ni du paradis céleste, ni de l'enfer. Toutes ces choses datent principalement de l'époque de l'Evangile. On a beaucoup écrit sur Adam, et il y aurait à en écrire bien davantage encore. Mais notre intention n'est point d'entrer ici dans les dissertations théologiques ; nous voulons seulement, sous le titre de cet article, faire connaître par une analyse philosophique les principes fondamentaux renfermés dans la Genèse sous la figure de l'histoire d'Adam. Nous emploierons pour nos citations une traduction littérale.

Dieu, en cinq jours, avait créé l'univers matériel, ainsi que toutes les plantes et tous les animaux qui y sont ; et tout cela était parfait. Alors il fit l'homme.—« Dieu créa l'homme selon son image ; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa, il le créa mâle et femelle. Dieu les bénit, et leur dit : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre, assujétissez-la ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur chaque animal qui se meut sur la terre. » Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et c'était très bien ; il fut soir, il fut matin : sixième jour. » (*Gen.* ch. I.)—En s'en remettant à l'interprétation la plus littérale du texte, il faudrait penser que l'homme réunissait dans l'origine les deux sexes, comme ces androgynes que Platon, sans doute d'après quelque tradition orientale, plaçait également à l'origine du monde. Ce n'est que plus tard, dans le chapitre suivant, et lorsque la création racontée dans le premier semble entièrement achevée, que Dieu, revenant sur son dessein, détache la personne de la femme du corps humain. Voici le récit genésiaque :—« Dieu dit aussi : « Il n'est pas bon à l'homme d'être seul ; je lui ferai un aide à sa ressemblance. » L'éternel Dieu avait formé de terre tous les animaux des champs, tous les oiseaux du ciel ; il les fit venir vers l'homme pour qu'il vît à les nommer ; et comme l'homme nommait une créature animée, tel devait être son nom. L'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel, et à tous les animaux des champs ; mais pour l'homme, il ne se trouva pas d'aide à sa ressemblance. L'éternel Dieu fit tomber l'homme dans un grand assoupissement, et il s'endormit : il prit ensuite une de ses côtes dont il remplit la place par d'autre chair. L'éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise à l'homme, et l'amena à l'homme. L'homme alors dit : « Cette fois, c'est un os de mes os, c'est la chair de ma chair ; que celle-ci soit nommé femme (*ischa*), parce qu'elle a été prise de l'homme (*isch*). »— Voilà donc une individualité nouvelle créée par Dieu, et nommée par Adam. Mais de cette postériorité d'origine, il résulte que la nature de la femme est évidemment secondaire ; elle est subordonnée à celle de l'homme, car elle est faite pour Adam, et non point Adam pour elle.

La terre était destinée à ce couple bienheureux. Dieu avait fait paraître tous les animaux devant Adam, afin qu'il imposât son empire sur chacun en lui donnant un nom. La campagne était plantée d'un jardin magnifique ; et pour qu'il ne fût pas nécessaire d'y faire pleuvoir, une grande fontaine jaillissait du milieu, et donnait naissance à quatre grands fleuves qui arrosaient toutes choses. L'Eden était plein de fruits, et l'homme pouvait s'en nourrir ; mais au centre se dressaient deux arbres auxquels il lui était sévèrement défendu de toucher ; c'étaient l'arbre de la science du bien et du mal, et l'arbre de la vie. On s'est beaucoup inquiété de savoir ce que représente le mythe de ces deux arbres ; mais c'est évidemment là le fond même du mystère ; c'est en ce point, et pour ainsi dire sous la figure sensible de ces deux arbres, que l'auteur de la Genèse a caché tout ce qu'il y a d'obscur et d'impénétrable dans la nature et dans la destinée de l'humanité : le premier fruit est cette conscience qui nous fait sentir en nous-mêmes la volonté de Dieu, et nous donne ainsi la clef du juste et de l'injuste ; le second est l'immortalité de la vie, comme il appert bien clairement par ces paroles que Dieu prononce en chassant Adam du paradis : —« Maintenant l'homme est comme l'un de nous pour connaître le bien et le mal ; maintenant il pourrait étendre sa main, prendre de l'arbre de la vie, en manger, et vivre éternellement. »

La tentation commence par la femme, qui se laisse séduire par le langage du serpent.—« Le serpent était le plus rusé de tous les animaux de la terre que l'éternel Dieu avait faits ; il dit à la femme : « Dieu a-t-il effectivement dit : Ne touchez à aucun arbre de ce jardin ? » La femme répondit au serpent : « Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin ; quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : « N'en mangez pas, n'y touchez pas, vous pourriez en mourir. » Le serpent dit à la femme : « Vous n'en mourrez pas ; mais Dieu sait qu'aussitôt que vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront ; vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » La femme vit que l'arbre était bon à manger, qu'il était agréable aux yeux et propre à rendre intelligent ; elle prit du fruit et en mangea, et en donna aussi à son mari qui en mangea également. » (*Gen.*, ch. III.) — Alors ayant honte de leur nudité, et entendant la voix de Dieu qui se promenait dans le jardin, ils se cachèrent ; mais Dieu les appela ; et comme ils eurent avoué leur peché, et accusé le serpent, Dieu commença par maudire le serpent entre tous les animaux de la terre ; puis il dit à la femme : — « Je multiplierai les douleurs et les souffrances de ta grossesse ; tu enfanteras avec douleur ; vers ton mari sera ton désir, et lui te dominera. » Il dit à Adam : « Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger, que la terre soit maudite à cause de toi : tu t'en nourriras péniblement pendant toute ta vie : elle te produira des épines et des ronces ; tu mangeras l'herbe des champs ; tu mangeras

ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes à la terre, dont tu as été pris; car tu es poussière, et tu retourneras en poussière. » (*Gen.*, ch. III.)

Voilà donc, suivant la doctrine chrétienne, l'origine des misères qui accablent l'homme sur la terre, et des labeurs qu'il lui faut soutenir pour alimenter sa vie; voilà l'explication de toutes les douleurs humaines, depuis celles de l'enfantement jusqu'à celles de la mort. La rigueur de la condamnation, et ces dernières paroles, tu *es poussière*, peuvent servir à faire comprendre comment les Juifs se firent de leur Jéhovah de si terribles idées, et comment ils demeurèrent si long-temps sans professer ouvertement aucun dogme sur l'immortalité de l'âme.

Adam eut trois enfans mâles; la Genèse ne fait aucune mention de ses filles. Caïn, l'aîné, fut maudit de Dieu, et le germe de sa race a été anéanti dans les eaux du déluge. Abel, tué par Caïn, mourut sans postérité. Seth, le dernier né, donna naissance à une famille qui descend directement jusqu'à Noé.

La philosophie, s'appuyant uniquement sur les lumières combinées de l'expérience et de la raison, a mis en avant bien des doutes, non seulement sur la réalité de l'histoire d'Adam, mais encore sur la valeur du dogme de la chute dont il est la figure. Elle a demandé s'il était bien vrai que l'univers matériel tout entier, et toute la population animale qui l'habite, ne soient sortis de la volonté de Dieu que dans le but de servir exclusivement à l'usage de l'homme; s'il était bien vrai que l'inégalité de la femme fût constituée d'une manière absolue et définitive; s'il était bien vrai que l'état actuel de l'humanité fût réellement différent de celui pour lequel elle avait été primitivement créée. Elle a dit que s'il avait fallu à Dieu un jour tout entier pour faire l'homme, l'homme, au matin de ce jour, n'était encore qu'ébauché; que Dieu était peut-être aujourd'hui en mouvement de faire l'humanité, et n'en était encore qu'au matin de son œuvre. Le flot de questions qu'elle a soulevé à cette occasion est immense; mais nous l'écartons à dessein de cet article. Nous n'avons eu d'autre intention que de montrer la signification donnée par Moïse et les anciens sages au mot *Adam*: signification qu'il était loisible de lui donner, et à laquelle on ne saurait refuser une haute valeur dans le champ des spéculations théologiques, lors même qu'on lui refuserait tout fondement dans la réalité.

Le génie des Juifs et des Arabes, plus disposé par sa nature aux imaginations merveilleuses qu'aux abstractions métaphysiques, a enfanté, à la suite de ces traditions antiques, une multitude infinie de fables et de récits touchant l'histoire d'Adam et d'Ève. Il y a chez les rabbins de nombreux récits de leur figure, de leur grandeur, de leur science, de leurs aventures. Chez les Mahométans le drame sévère de la Genèse emprunte une poésie toute particulière de la figure des anges, qui s'y trouve partout mêlée. Lorsque Dieu a terminé la création d'Adam, son premier prophète et son premier vicaire sur la terre, toutes les légions du paradis sortent de leur demeure, et viennent se prosterner devant lui. Plus tard, lorsque le patriarche est arrivé au terme de sa longue carrière, le chœur des anges s'empresse encore et s'agenouille autour du lit funèbre; ce sont eux qui accueillent au milieu de leurs cantiques son âme qui s'exhale, qui lavent et embaument avec des aromates sa dépouille mortelle, et chantent sur sa tombe la dernière prière. Adam, dans la tradition arabe, se présente plutôt avec le caractère habituel des prophètes que dans la tradition juive, où son caractère est bien plus essentiellement mythique qu'historique: il reçoit de la main de Dieu une première écriture contenant la révélation de divers dogmes et de diverses cérémonies; conduit par l'esprit de Dieu, après la sortie d'Eden, il se rend en Arabie, où il retrouva sa femme dont il était séparé depuis cent ans; ce fut alors, suivant l'islamisme, que les anges leur dressèrent une tente du paradis, dans l'endroit même où Seth éleva plus tard la sainte Caaba. Nous n'insistons pas davantage sur ces divers ornemens, privés de toute autorité métaphysique, aussi bien que de toute autorité véritablement historique. Le complément principal de la question d'Adam se trouvera à l'article MAL et à l'article CRÉATION; et c'est à ces endroits que nous renvoyons pour ce qui nous reste à dire.

Malgré le rôle considérable réservé à Adam dans la religion chrétienne, il y a eu à diverses époques des chrétiens qui ont jugé qu'il n'était point encore suffisant. Suivant eux, le Christ ayant racheté le péché d'Adam, les hommes se trouvaient par là rétablis dans un état de nature absolument identique à celui où était Adam avant d'avoir péché. Ces chrétiens, qui se proposaient de prendre autant que possible pour modèle le père du genre humain, tel qu'il est peint dans la Genèse, ont reçu le nom d'*Adamites*. Leur caractère distinctif était d'abolir toute pudeur, comme étant incompatible avec l'innocence, et de proscrire entre eux les vêtemens; par la même raison ils rejetaient le mariage, comme étant d'institution purement humaine, et ne s'en remettaient qu'à la seule loi de nature pour obéir à cette parole de Dieu aux habitans du paradis: *Crescite et multiplicamini*. Il existait dès le second siècle une secte d'Adamites; Tertullien et saint Clément en font mention; ils reparurent dans le XIIe siècle à Anvers, et, sous la direction d'un chef nommé Tandème, ils acquirent quelque importance. Dans le XIVe siècle on en vit dans la Savoie et dans le Dauphiné. Ils étaient aussi connus sous le nom de Turlupins et de pauvres frères; ils couraient tout nus dans les campagnes. Charles V les fit poursuivre, et plusieurs furent brûlés. Au commencement du XVe siècle, un Flamand, nommé Picard, porta les opinions des Adamites en Bohême, et produisit un grand mouvement; il se disait chargé d'une mission divine, et spécialement envoyé pour rétablir sur la terre la loi de nature. Les Anabaptistes, durant le temps de leur grande ferveur en Hollande, revinrent aussi à quelques unes des idées des Adamites touchant la loi primitive de nature, et ce sont là les derniers faits historiques où l'influence de cette secte se soit fait sentir d'une manière un peu précise.

ADAMS (JOHN), homme d'état distingué de l'Amérique du Nord, né le 19 octobre 1735, à Braintree, dans le Massachussetts. Il descendait d'une famille qui avait émigré d'Angleterre au premier établissement de la colonie. Il suivit les



(John Adams.)

cours du collége de Harvard, maintenant l'université de Cambridge, à quelques milles de Boston. Au sortir du collége, il étudia les lois anglaises qui régissaient l'Amérique, et entra au barreau, où il ne tarda point à se faire une grande réputation et une nombreuse clientelle. En 1765, il fit paraître dans la *Gazette de Boston* une série d'articles sur le droit canonique et le droit féodal. Ces articles, empreints de

l'esprit critique de la philosophie du XVIIIe siècle, eurent du succès; le bruit en vint même jusqu'à Londres, où ils furent recueillis en un corps d'ouvrage en 1768.

Ici commence une série de mémorables évènemens où la vie de John Adams se mêle et s'agrandit. En 1765, une querelle s'élève entre les colonies de l'Amérique du Nord et la métropole. Au fond, cette querelle n'est point un fait nouveau qui apparaisse fortuitement en 1765 dans l'histoire de ces colonies; c'est le développement régulier d'un drame, dont le premier acte est la fondation des colonies, et le dénouement obligé leur indépendance. Dès le principe, John Adams se dévoua à la cause qui devait plus tard s'appeler cause nationale, et, dans l'affaire du timbre, il s'associa chaudement aux mesures de résistance suggérées ou accomplies par le Massachussetts. En 1766, le gouvernement britannique eut une assez haute opinion de son importance, et une assez basse de sa probité, pour essayer de conclure avec lui un marché infâme. Le poste lucratif d'avocat-général près la cour de l'amirauté lui fut offert, mais il le refusa sans hésitation. A Boston, en 1770, quatre citoyens ayant été tués par des soldats anglais dans un soulèvement populaire, ces soldats et leur capitaine furent arrêtés et traduits devant un jury d'Américains. En cette circonstance, John Adams ennoblit sa profession: sacrifiant ses sympathies et le soin de la popularité, il accepta le rôle de défenseur. Il prouva que les accusés avaient agi dans le cas de légitime défense, et le jury les acquitta. Mais sa popularité n'en souffrit point. A deux reprises, en 1773 et en 1774, l'assemblée provinciale du Massachussetts l'élut membre du conseil, mais deux fois le gouverneur anglais usa de son droit de *veto* pour annuler sa nomination.

A cette époque, le pressentiment que la lutte allait devenir sanglante était général. Les treize colonies comprirent leur solidarité, et songèrent à se lier plus intimement. Au mois d'octobre 1774, un congrès général se réunit à Philadelphie. Ce congrès fit une solennelle déclaration de droits et de principes, exhorta le peuple à la résistance, et ferma au commerce anglais les ports de l'Amérique. John Adams prit part à ces divers actes, comme l'un des représentans du Massachussetts. Il fut aussi membre influent du second congrès, tenu l'année suivante, où l'on décida que chaque Etat fournirait un corps de troupes régulières qui seraient entretenues aux frais de l'Union.

En 1776, le congrès proclama l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. John Adams avait été l'un des premiers qui eussent vu la lutte sous son vrai jour; il fut aussi un de ceux qui mirent le plus de zèle à provoquer la déclaration d'indépendance, et il eut l'honneur d'être choisi, avec Jefferson, pour la rédiger.

Depuis ce moment jusqu'au rétablissement de la paix, la vie de John Adams est employée à d'importantes missions diplomatiques. Au mois de novembre 1777, il vient à la cour de Versailles, en qualité de commissaire des Etats-Unis, et, de concert avec Franklin, négocie ce traité d'alliance qui a si puissamment aidé à l'émancipation de l'Amérique. Peu de temps après, il quitte l'Europe, et va prendre part aux travaux d'une convention chargée de refaire la constitution du Massachussetts. En 1780, il arrive à La Haye, en qualité d'ambassadeur, et conclut avec les Provinces-Unies un traité de commerce. En 1782, il quitte La Haye et se rend à Paris, où il travaille, avec Franklin et John Jay, à la conclusion du traité de paix où fut reconnue l'indépendance des Etats-Unis. En 1785, le congrès, qui n'avait pas encore eu d'ambassadeur à la cour de Londres, confie ce poste délicat à John Adams; mais celui-ci échoue dans ses négociations, et quitte l'Angleterre au mois d'octobre 1787.

A son retour en Amérique, John Adams prit part aux débats assez orageux des partis qui s'y étaient formés immédiatement après la victoire. Le congrès qui présida aux affaires du pays, de 1775 à 1787, à travers la lutte révolutionnaire, était moins une assemblée souveraine et législative, qu'une réunion de délégués dont les pouvoirs étaient fort limités. L'assemblée n'avait d'ailleurs ni mission ni puissance pour faire exécuter ses décisions. Il n'y avait d'autre pouvoir exécutif que celui de chacun des Etats confédérés; en sorte que les décisions du congrès étaient soumises de fait à la ratification de chaque Etat, et là souvent elles échouaient devant l'inertie ou la résistance. Ce sont les adversaires et les partisans de cet état de choses qui, sous les noms de *fédéralistes* et de *democrates*, ont long-temps divisé toute l'Amérique du Nord. Les fédéralistes ne niaient point en fait ni en droit la souveraineté de chaque État; mais, invoquant l'utilité, ils souhaitaient que les peuples des divers Etats se fondissent en un seul, et que, tout en conservant pour leurs intérêts spéciaux un gouvernement distinct, ils déposassent une large part de leur souveraineté entre les mains d'un pouvoir central, dont ils ressortiraient sans intermédiaire, et qui, dans la limite de ses attributions, serait souverain sur toute l'étendue de la confédération, aussi complètement et au même titre que les gouvernemens des Etats particuliers dans l'enceinte de leur territoire. Ce pouvoir central devait être assez fortement établi pour obliger, non seulement les individus, mais aussi les gouvernemens particuliers, à se tenir dans les termes de l'alliance. Ils voulaient aussi qu'au dehors ce pouvoir fût en réalité le représentant de la force collective des treize Etats; ils voulaient donc que la marine et l'armée devinssent nationales comme le congrès; ils voulaient, en un mot, de treize petits États faire une grande nation. Les democrates admettaient aussi, non sans peine, la nécessité d'un pouvoir central; mais ils le réduisaient à une simple alliance entre des Etats indépendans. L'idée d'un pouvoir supérieur, qui aurait à sa disposition une marine et une armée nationale, les effrayait. Puis des incompatibilités d'intérêt s'étaient déjà révélées d'Etat à Etat. En général, les démocrates considéraient le gouvernement, soit central, soit particulier, comme un mal nécessaire, et tendaient à l'affaiblir. Au fond, leurs sentimens étaient peut-être plus généraux que ceux de leurs adversaires; c'étaient des hommes qui auraient voulu autre chose que cette révolution purement politique qu'ils voyaient accomplie; ils rêvaient, sans bien s'en rendre compte, un changement plus radical: mais ils n'avaient, pour se guider et se satisfaire, que les idées d'emancipation du XVIIIe siècle; ils s'appuyaient donc avec une ferveur aveugle sur ces principes excessifs d'indépendance, qui conduisent logiquement à l'individualisme, et qui, sous prétexte de liberté, sacrifient la sociabilité et la cause populaire elle-même.

Cette organisation nouvelle, que souhaitait si vivement le parti fédéraliste, il l'obtint. La constitution fédérale de 1788, qui régit encore les Etats-Unis, a créé un pouvoir central dont les attributions ont été jusqu'ici assez larges et la main assez forte pour maintenir l'unité. De cette constitution date vraiment la nationalité américaine.

C'est au milieu des débats violens que soulevait la mise en œuvre du nouveau pacte, que John Adams revint d'Angleterre. Ses convictions et ses penchans étaient fédéralistes. Il participa donc au triomphe de son parti, et, aux deux présidences de Washington, il fut élu vice-président. Pendant ces huit années de vice-présidence, la vie politique de John Adams se confond avec l'histoire du parti fédéraliste et de l'administration d'alors, qu'il aida de son influence personnelle et de son vote au sénat. C'est donc d'après le degré d'intelligence et de moralité que posséda cette administration qu'il faut le juger.

La transaction de 1788, en centralisant la haute souveraineté, avait donné gain de cause aux fédéralistes; mais leurs adversaires, battus sur ce point fondamental, se réfugièrent dans les questions de détail. Puis des dissentimens étrangers à la querelle primitive s'y mêlèrent, comme il arrive toujours. Quatre ans se passèrent à ces débats de régime

intérieur, où les triomphes des fédéralistes furent assez soutenus, quoique peu éclatans. Mais alors l'avènement de la république française, et la conjuration de l'Angleterre avec les rois de l'Europe pour l'étouffer au berceau, vinrent soulever en Amérique de hautes questions de politique étrangère. Ce fut un nouveau brandon de discorde au milieu des partis échauffés par une longue lutte. Les démocrates se prononcèrent avec enthousiasme pour la cause deux fois sainte du peuple et d'un peuple ami. Ils disaient que ce serait une lâcheté de nous laisser périr sans assistance. Les vœux des fédéralistes étaient sans doute aussi pour la liberté et le salut de la France; mais ils pensaient qu'il y aurait folie à se jeter de gaieté de cœur, si jeunes encore et si débiles, au milieu des chances d'une guerre générale. Ils proclamèrent donc la neutralité. Les démocrates haïssaient l'Angleterre; les fédéralistes, sans l'aimer, sentaient que le premier besoin de la république était de grandir, et ils conclurent avec la Grande-Bretagne un traité de commerce. En cette occasion, la masse de la nation fut démocrate, et la puissance des fédéralistes déclina.

En 1797, lors de la retraite de Washington, les principaux candidats à la présidence étaient Jefferson, chef du parti démocratique, et John Adams. Déjà, en 1793, ils avaient été concurrens pour la vice-présidence, et John Adams ne l'avait emporté que d'un petit nombre de voix. Depuis cette époque la popularité de Jefferson avait grandi, celle de John Adams avait suivi le déclin de l'influence fédéraliste; pourtant ce fut lui qui triompha : une circonstance accidentelle opéra soudain une réaction en sa faveur. Les ambassadeurs de France aux Etats-Unis, sûrs des sympathies du peuple américain, mais abusés par les souvenirs de la patrie, s'étaient trop facilement imaginé que cette opposition si opiniâtre, si chaleureuse, si bruyante, s'insurgerait à leur signal. M. Adet, partageant l'erreur de ses devanciers, conçut l'espoir de déterminer par son intervention l'élection du candidat démocrate. Le temps était mal choisi : les sympathies étaient toujours françaises; mais la France était hors de péril, et avec la vue du péril s'était dissipée l'exaltation. Le peuple s'offensa de l'indiscrétion de l'étranger, et les suffrages se réunirent sur le candidat fédéraliste. Il s'éleva alors quelques contestations entre les deux gouvernemens de France et d'Amérique : le prétexte en était futile; mais la vraie cause, c'était la folle espérance que le Directoire avait conçue d'amener en Amérique une insurrection qui déplacerait le pouvoir. La conduite de John Adams fut pleine d'égards et de modération. Il supporta sans représailles les premières hostilités; il envoya successivement plusieurs ambassades au Directoire, qui les congédia brusquement sans les entendre; en un mot, il sacrifia tout ce que l'on peut sacrifier sans déshonneur au désir de sauver la neutralité de l'Amérique et de complaire à la partialité des démocrates. Mais voyant que ses démarches pacifiques étaient superflues, il changea soudain d'attitude : il en appela à la nation de l'injure du gouvernement français, et la nation, consultée solennellement, se décida pour la guerre. Une levée de quinze mille hommes fut ordonnée à l'unanimité; Washington en accepta le commandement. Ces démonstrations désabusèrent le Directoire; les négociations se rouvrirent, et se terminèrent aisément sous le consulat. A l'occasion de ce malentendu, une grave question fut posée au congrès et souleva de grands débats. La création d'une puissante marine nationale était l'un des plans favoris de John Adams; il profita de l'imminence de la guerre pour le réaliser autant que possible. La discussion fut longue et violente : les démocrates admettaient le principe; mais, se réfugiant dans les questions d'économie et d'opportunité, ils demandaient que l'exécution fût ajournée. Les fédéralistes eurent encore une fois le dessus : on créa dans le conseil un département de la marine, et une marine militaire fut improvisée.

Là se réduisent les faits importans de la présidence de John Adams. Sa richesse et la vie un peu somptueuse qu'il aimait l'ont fait accuser de penchant vers l'aristocratie. Sans contredit ses principes étaient ceux des fédéralistes, et personnellement il affectionnait le pouvoir; cependant, soit conviction, soit impuissance, le ton général de son administration fut modéré.

En 1801, John Adams ne fut point réélu, quoiqu'il eût en sa faveur les suffrages des États de l'est. Les fédéralistes avaient achevé leur mission. Les démocrates, au contraire, se renforçaient. Jefferson fut élu. John Adams alla se reposer de ses fatigues et se consoler de sa défaite, dans la paix de sa maison de campagne, à Quincy. Ses concitoyens voulurent le nommer gouverneur du Massachussets, mais il refusa la candidature. Le reste de sa vie s'est écoulé dans la retraite. Quelques années avant sa mort, sa santé s'était prodigieusement affaiblie, et d'un homme jadis éloquent et énergique, il ne restait plus que le souffle. Il mourut le 4 juillet 1826, au son des cloches qui célébraient le cinquantième anniversaire de l'indépendance américaine. Ce bruit alla réveiller dans son âme des souvenirs qui le rappelèrent à ce monde; et il dit : « C'est le glorieux 4 juillet! — Que Dieu le bénisse, et vous bénisse tous! — Oui, c'est un grand et glorieux jour! » Ces mots furent les derniers qu'il proféra.

Outre l'ouvrage dont nous avons parlé ci-dessus, John Adams est encore l'auteur d'un livre intitulé : *Defense de la constitution et du gouvernement des Etats-Unis*. Cet ouvrage, publié en trois volumes, en 1787, durant le séjour de John Adams à Londres, a été refondu par lui, et réimprimé, en 1794, sous le titre d'*Histoire des principales Républiques du monde*.

ADANSON (Michel), botaniste célèbre, naquit à Aix en Provence, le 7 avril 1727. Amené à Paris dès l'âge de trois ans, le jeune Adanson y fit des études brillantes qui fixèrent sur lui les regards. Néedham, le naturaliste, si connu par ses découvertes microscopiques, enchanté du triomphe de cet enfant qui avait remporté tous les premiers prix de l'université, lui fit présent d'un microscope, en lui conseillant d'étudier aussi les ouvrages de la nature, après avoir si bien étudié ceux des hommes : ces mots furent pour Adanson comme une révélation soudaine qui l'entraîna vers l'étude de l'histoire naturelle. Elève assidu de Bernard de Jussieu et de Réaumur, il suivit les cours du Collége royal, et ne quitta plus le Jardin du Roi que pour chercher auprès de ces deux savans professeurs de nouvelles connaissances.

En vain ses parens, le destinant à l'état ecclésiastique, lui avaient fait donner un canonicat; le jeune homme le refusa, et, dans son ardeur toujours croissante de science, il voulut voyager dans des contrées qui n'eussent pas encore été visitées; il fit choix du Sénégal, dont le climat insalubre avait jusqu'alors effrayé les naturalistes. Agé seulement de vingt-et-un ans, il s'embarqua à ses frais en 1748, donnant l'exemple d'un rare dévouement aux progrès de la science. Pendant cinq ans, il ne cessa de recueillir de nombreuses richesses dans les trois règnes de la nature; il dressa une carte du cours du fleuve du Sénégal et des contrées environnantes, et rapporta, en outre, divers vocabulaires des langues des peuplades nègres qu'il avait fréquentées.

Cependant, de retour dans sa patrie, il se serait trouvé sans moyen de faire connaître à son pays et au monde savant tout entier ces découvertes précieuses faites aux dépens de sa fortune et sa santé, sans la protection éclairée et les secours de M. de Bombarde. Ce fut en 1757, qu'il donna son *Histoire naturelle du Sénégal*, 1 vol. in-4°, suivie d'une nouvelle classification des testacées. Dès 1756, il avait vivement excité l'attention par son Mémoire sur le baobab, énorme végétal dont le diamètre est quelquefois de 40 à 60 pieds, et dont l'existence avait été souvent rangée au nombre des fables de voyageurs. Adanson fit connaître les causes de l'accroissement progressif de cet arbre extraordinaire, qu'il plaçait dans la famille des malvacées. Il donna ensuite l'histoire

des arbres qui produisent la gomme dite d'Arabie, branche importante du commerce du Sénégal.

A la suite de ces divers travaux il fut nommé membre titulaire de l'Académie des sciences. En 1763 parurent *ses Familles des Plantes*. Dans ce livre, considéré avec raison comme son œuvre capitale, Adanson soutenait un système contraire à celui de Linné, ce qui souleva contre lui de violentes critiques. Les idées qu'il y avait consignées étaient déjà fort anciennes chez lui; dès le temps de son voyage au Sénégal, frappé des vices du système de Linné, et les attribuant à ce que ce système était fondé sur l'observation d'un petit nombre de caractères seulement, il chercha à faire une méthode d'après l'observation de l'ensemble des parties; bientôt il reconnut qu'une méthode aussi générale l'entraînait à en faire l'application non seulement aux plantes, mais à tous les êtres et, suivant son expression, à toutes les existences. Il était sur la voie d'une encyclopédie naturelle complète; il espérait que Louis XV seconderait cette entreprise gigantesque. Il rêva pendant long-temps à ce grand dessein, et, continuant à rassembler des matériaux de toutes sortes, il se borna à lire à l'Académie des sciences quelques mémoires, dont l'importance et le mérite font regretter ce qu'il ne publia pas. En 1775, il présenta à l'Académie le plan de l'ouvrage qu'il préparait depuis long-temps : la première partie aurait formé à elle seule 27 vol. in-8°; elle était intitulée : *Ordre universel de la nature, ou méthode naturelle comprenant tous les êtres connus, leurs qualités matérielles et leurs facultés spirituelles, suivant leur série naturelle, indiquée par l'ensemble de leurs rapports*. Elle devait être accompagnée de six autres parties qui en formaient en quelque sorte le complément. Ce projet, qualifié de prodigieux par les commissaires chargés de l'examiner, causa un étonnement profond; mais on s'accordait à en regarder l'exécution par un seul homme comme impossible. Bien que trompé dans l'espoir qu'il avait conçu en présentant son projet à l'Académie, il ne se découragea point, et ne cessa d'entretenir son idée d'encyclopédie, et de travailler à compléter ses matériaux. Il avait été chargé, en 1775, de faire les articles de botanique pour le supplément de l'Encyclopédie de Diderot; mais ce n'était là qu'un détail qui ne pouvait satisfaire un homme toujours rempli de son propre projet. Attaché de cœur à son pays, il refusa les offres brillantes que lui firent successivement les rois d'Angleterre, d'Espagne, l'empereur d'Autriche, et Catherine II, pour qu'il vînt se fixer dans leurs états.

Nommé censeur en 1759, les appointemens de cette place, réunis à ceux qu'il avait comme académicien, auraient suffi pour le faire vivre dans l'aisance jusqu'à la fin de ses jours; mais, la tête toujours occupée de ses idées, il sacrifiait tout dans l'espoir de les voir un jour acceptées par le gouvernement. La révolution étant survenue, Adanson se trouva rejeté dans la misère, avec une santé profondément altérée par le travail opiniâtre auquel il s'était livré dans un climat aussi malsain que le Sénégal. Il habitait une maison chétive avec un petit jardin, où, faute d'espace, il n'avait pu réunir qu'un faible nombre de ses familles de plantes. Quelques années auparavant, il avait éprouvé le chagrin le plus cruel pour le cœur d'un savant; il s'était vu privé d'un jardin plus vaste, dans lequel il suivait, depuis plusieurs années, des expériences multipliées sur la végétation, et notamment sur la culture des mûriers.

A l'époque de sa création, l'Institut s'empressa d'inviter l'illustre vieillard à venir prendre place parmi ses membres. Adanson répondit qu'il ne pouvait se rendre à cette invitation parce qu'il n'avait pas de *souliers* : ce fut par là seulement qu'on apprit son dénuement, et le ministre de l'intérieur lui fit accorder une pension.

Dans les dernières années de sa vie, il était devenu malade et souffrant. En allant un jour de son lit à un fauteuil, il se cassa une cuisse; il languit six mois sur son lit, et mourut au mois d'août 1806. Pendant cette longue agonie, il conserva toutes ses facultés morales : jusqu'au dernier instant, il s'entretint avec ses amis de son grand ouvrage, et il leur répétait, avec cette assurance d'un mourant si pénible à entendre, qu'il le ferait imprimer aussitôt qu'il serait rétabli.



(Adanson.)

Adanson était de petite taille; sa figure, peu gracieuse au premier abord, s'animait quand il parlait, et ses yeux étincelaient; comme la plupart des hommes d'étude, il s'emportait et se calmait facilement; sa franchise était extrême, comme son amour-propre; peu soucieux d'apporter dans la société les agrémens extérieurs et les ménagemens qu'on y exige, il s'en consolait avec bonhomie et naïveté. M. Le Joyand a publié une notice sur sa vie; en 1807, Cuvier a fait son éloge, et M. Dupetit-Thouars, qui avait connu Adanson, a fourni à la Biographie de Michaud un article étendu sur la vie et les travaux de cet illustre naturaliste.

ADAPIS. Genre d'animaux appartenant à la troisième période géologique, restitué par M. Cuvier d'après quelques debris enfouis dans les dépôts gypseux des environs de Paris. Les caractères déduits du nombre et de la forme de ses dents le font ranger dans la famille des pachydermes. On est loin de le connaître en entier. Sa détermination a été faite d'après trois fragmens provenant de squelettes différens, et se rapportant tous les trois à la région de la tête.



(Tête d'Adapis.)

La figure ci-jointe représente le fragment le plus entier que l'on ait encore découvert; la partie antérieure de la mâchoire inférieure est brisée, soulevée de sa place, et appliquée en partie sur la mâchoire supérieure. La configuration générale de la tête est à peu près celle du hérisson, bien que les dimensions soient d'un tiers plus grande; mais les dents sont fort différentes. Il y a d'abord à chaque mâchoire deux incisives tranchantes et un peu obliques; puis, de chaque côté, une canine conique plus grosse et plus saillante que les autres dents : la

mâchoire se termine, de chaque côté, par sept molaires; les premières sont tranchantes, les dernières à collines transverses inégales comme celles de l'anoplotherium. Ces caractères sont suffisans pour montrer que cet animal devait appartenir à la famille des *pachydermes* (V. ce mot); son nom est celui que l'on donnait autrefois à une certaine espèce de daman. L'adapis vient enrichir, comme tant d'autres animaux ensevelis dans les dépôts contemporains (les anoplotherium, les palæothérium, les lophiodon, etc.), cette famille des pachydermes qui est si riche, lorsque l'on fait comparaître toutes les espèces qui en ont fait partie dans les temps antérieurs à l'humanité, et qui est si réduite et si disloquée quand on considère seulement celles qui ont continué à se perpétuer jusque dans notre monde.

ADDISON (Joseph) tient, avec Pope, le premier rang dans cette période de la littérature anglaise qui occupe le commencement du XVIIIe siècle, et qui fut une copie de notre littérature de Louis XIV. Il importa dans son pays le goût classique qui régnait en France et en Italie, et il en fut largement récompensé par la réputation qu'il obtint chez nous. Voltaire le décora généreusement du nom de sage, et le présenta aux Français comme un penseur et un philosophe, en même temps qu'il se servait de son exemple pour critiquer et repousser ce qu'il appelait la barbarie de Shakspeare. Mais Addison ne fut réellement ni un penseur éminent ni un poète: ses plus chauds admirateurs lui ont toujours refusé le génie, tout en exaltant son talent, la conduite de ses ouvrages, et la pureté de son style. Il a plus d'un rapport avec notre Boileau; mais il n'a pas eu sur la littérature anglaise la même influence souveraine que Boileau a eue sur la nôtre: c'est que Boileau s'occupa toute sa vie de l'art d'écrire, tandis qu'Addison donna beaucoup aux soins de sa fortune.

Il naquit le 1er mai 1672 dans le Wiltshire, à Milston, dont son père Lancelot Addison était recteur. Il termina ses études à Oxford, et commença à se faire remarquer par des poésies latines, insérées dans le *Musarum anglicarum analecta*. Ces poésies obtinrent plus tard un plaisant éloge de Boileau, qui déclara, en lisant les essais *latins* de l'écolier d'Oxford, que, pour la première fois, il apprenait à faire cas du génie poétique *anglais*. Des vers adressés à Dryden, des jugemens rimés sur les poètes de la Grande-Bretagne, et des traductions partielles des Géorgiques de Virgile, tels furent les travaux d'Addison jusqu'en 1694. A cette époque, l'accueil du ministre Montague, depuis lord Halifax, auquel il fut présenté par Congrève, décida de sa destinée. Un poème en anglais, en l'honneur du roi Guillaume de Nassau, qui faisait la guerre et lisait peu les vers; un autre en latin, sur la paix de Riswick, entretinrent la bienveillance de Somers et de Montague, protecteurs déclarés du jeune poète. En 1695, il obtint une pension d'environ 8,000 francs (300 liv. sterling) pour le défrayer dans ses voyages. Il passa près d'un an à Blois à apprendre le français, et se rendit en Italie, où il écrivit ce qu'il a produit de plus élégant, sa Lettre à lord Halifax, et quatre actes de sa tragédie de *Caton*. La mort du roi Guillaume en 1702 ayant éteint la pension d'Addison, il revint dans un état de dénuement assez grand, et publia son voyage, dont l'histoire de la république en miniature de San-Marino est le morceau le plus amusant. Trois ans d'absence l'avaient fait oublier: la victoire de Blenheim en 1704 le rappela à la mémoire de ses protecteurs. Halifax vanta à lord Godolphin la verve complaisante de son ancien protégé. Les vers coulans et flatteurs du poète réussirent près du grand trésorier, et Addison succéda à Locke dans la place de commissaire des appels. Un an après, il suivit lord Halifax dans le Hanovre; un an plus tard, il était sous-secrétaire d'état, et dédiait à la duchesse de Marlborough son opéra de *Rosemonde*, premier essai de drame musical en anglais, fait à l'imitation des opéras italiens. Enfin, en 1709, nommé gardien des archives de la tour de Birmingham, c'est-à-dire appelé à percevoir les émolumens d'une place sans fonctions, Addison suivait en Irlande, en qualité de secrétaire, le comte de Wharton, lord lieutenant, seigneur connu par son impiété, la dépravation de ses mœurs, et l'absence de tous les principes que son secrétaire faisait profession de respecter.

Avant même d'être en faveur et homme d'état, Addison avait des flatteurs. Le plus remarquable, le plus constant, est sir Richard Steele. Tous deux s'étaient liés d'amitié au collége. Steele, pendant que son ami était en Irlande, fonda la feuille périodique *the Tatler* (le Babillard); il publia ensuite *le Spectateur*, puis *le Gardien*. Addison écrivit beaucoup dans ces différens recueils, et seul en a recueilli la gloire. Au reste, cet ouvrage froid, superficiel, sans vues, n'ayant qu'une mesquine moralité de détail et une mince valeur de forme, *le Spectateur* enfin, c'est Addison. En admiration devant son ancien compagnon d'études, Steele se laissait guider, gourmander, inspirer par lui; son dévouement résista même à une forte épreuve. Pressé d'argent, car il avait moins d'ordre et d'esprit de conduite que son collaborateur, il emprunta cent louis à Addison: bientôt ce dernier, inquiet des retards de Steele, et décidé à rentrer dans son argent, employa pour se faire payer l'aide des huissiers et des recors. Le débiteur montra plus de sensibilité que de fierté, plus de chagrin que de colère, et ne pouvait retenir ses larmes en parlant de ce procédé. Du reste, tant qu'Addison fut en place, il se fit une loi de ne jamais rien abandonner, par quelque considération que ce fût, des droits que ses fonctions l'autorisaient à percevoir. « Je puis avoir cent amis, disait-il, supposons que chacun d'eux ait deux guinées à me payer: en abandonnant mes droits je perds deux cents guinées, et chaque ami en particulier ne gagne que cinquante francs. Il n'y a donc pas proportion entre le bien que je fais et le tort que je souffre. »

Addison marchait rapidement à la gloire et à la fortune. En 1713, la représentation de sa tragédie de *Caton* porta sa réputation à son apogée. Steele avait enrégimenté le parterre; Pope, déjà le rival d'Addison, avait fait le prologue. C'était alors l'esprit de parti qui mettait à flot les œuvres littéraires, et les deux factions rivales, les whigs et les torys, se renvoyant les sentences libérales et les allusions, applaudirent *Caton* de concert.

Addison ne bornait pas sa gloire à des succès dans la carrière des lettres, il poursuivait sa marche dans l'administration, appuyait le ministère en publiant le *Free holder*, journal qui paraissait deux fois la semaine, retournait en Irlande comme secrétaire de lord Sunderland nommé vice-roi, revenait après la mort de la reine Anne pour être secrétaire de la régence; et enfin, en 1716, obtenait la récompense d'un long et assidu servage, en épousant la comtesse douairière de Warwick. L'année d'après il fit partie du ministère, et entra à la chambre des communes.

Là s'arrête la fortune d'Addison. Dans cette situation élevée, il laissa voir une grande incapacité. Il rentra bientôt dans la vie privée pour y trouver toutes les souffrances d'un mariage mal assorti; sa femme, dont il avait si long-temps ambitionné l'alliance, le traitait en esclave qu'elle avait daigné élever jusqu'à elle. Sa vie s'usa vite dans les tiraillemens des malheurs domestiques et les tourmens d'une ambition déçue. Il passait ses soirées au café et à la taverne, et en cherchant dans un usage immodéré du vin l'oubli de ses maux, ou du moins le courage de les supporter, il en avançait le terme. Il mourut le 17 juin 1719 à Holland-House, âgé seulement de quarante-huit ans.

Quels qu'aient été les défauts d'Addison, et quoique toutes les hautes qualités lui aient manqué, il faut reconnaître dans ses ouvrages une tendance aux choses graves et morales. Il semble qu'il y ait eu en cet homme un sentiment louable de personnalité, qui, faute d'imagination, de sym-

pathie pour les autres hommes et d'enthousiasme, dégénéra en prudence de conduite, en amour de la considération et des honneurs, et même en étroit égoïsme. Mais ce sentiment fut aussi la source de son talent. Ce sera toujours une belle chose que d'avoir introduit sur la scène Caton méditant, le Phédon à la main, sur l'immortalité de l'âme avant de se donner la mort. Aujourd'hui, la gloire d'Addison se réduit au souvenir d'une ou deux scènes de cette tragédie de *Caton*, et au mérite de l'influence que ses essais du *Spectateur* ont eue sur la presse périodique, non seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe.



(Addison.)

ADDITION. En arithmétique l'addition a pour objet de réunir plusieurs nombres en un seul qu'on appelle *somme* ou *total*. S'il s'agit de *nombres entiers*, tout l'artifice de l'opération consiste à additionner d'abord les unités simples de tous les nombres proposés, puis les dizaines, puis les centaines, et ainsi de suite, en un mot à faire dépendre l'*opération proposée de plusieurs opérations partielles beaucoup plus simples*. Soit, par exemple, à exécuter l'addition suivante :

	2457
	1389
	7562
	408
Somme ou *total*. . .	11816

La somme des unités simples 7, 9, 2, 8, est le nombre 26, dans lequel le chiffre des unités 6 représente évidemment les unités du total cherché. On écrit donc 6, et on ajoute l'autre partie 20, c'est-à-dire 2 dizaines avec les dizaines 5, 8, 6, 6, des nombres proposés. On obtient ainsi une somme de 21 dizaines, par où l'on connaît que le chiffre des dizaines du total est 1. On détermine d'une façon semblable le chiffre des centaines, et ainsi de suite. Comme il résulte du système de numération même que le chiffre des unités, ou des dizaines, ou des centaines, etc., ne peut, dans aucun nombre, surpasser 9, c'est cette limitation qui fait la simplicité des opérations partielles. Qu'on essaie, par exemple, d'ajouter à la fois les parties représentées par les deux derniers chiffres de chaque nombre, c'est-à-dire de faire la somme partielle de 57, 89, 62 et 8, on verra que ce calcul est bien moins facile à faire, immédiatement et *de tête*, que celui seulement des unités, ou celui des dizaines. Cependant il importe de comprendre que ce second procédé ne serait pas moins légitime que le premier; la somme partielle 216 se décomposerait en 2 centaines et 16 unités, et cette seconde partie représenterait évidemment les deux derniers chiffres du total; on achèverait l'opération en additionnant les 2 centaines avec les nombres 24, 13, 75 et 4. En un mot, *le choix des opérations partielles d'où l'on fait dépendre l'opération totale* est déterminé par la condition de donner lieu aux calculs les plus simples; mais, à cela près, on peut concevoir un tout autre choix que celui dont on fait usage dans la pratique, et que nous avons exposé.

Si les nombres à ajouter contiennent des parties de dénominations diverses, ayant entre elles des rapports connus, comme toises, pieds, pouces, lignes, etc., on ajoute ensemble les parties de même grandeur, en ayant soin de prélever, s'il y a lieu, sur chaque somme partielle, les unités de l'ordre supérieur, afin de les reporter à l'addition suivante. Si on trouve, par exemple, une somme partielle de 39 lignes, on marque seulement 3 lignes au total, et on reporte 3 pouces (36 lignes) à l'addition des pouces : c'est ainsi que précédemment, dans l'addition des nombres entiers, ayant trouvé 26 à la somme des unités, nous avons reporté les 2 dizaines à l'addition des dizaines. Ce deuxième cas s'appelle addition des *nombres complexes*.

Pour additionner des fractions (V. FRACTIONS), il faut préalablement les *réduire au même dénominateur*, afin qu'elles représentent des parties de même grandeur. Par exemple, on ne pourrait pas ajouter immédiatement $\frac{3}{4}$ et $\frac{5}{7}$; mais si on propose d'ajouter les fractions $\frac{21}{28}$ et $\frac{20}{28}$, qui sont équivalentes aux premières, on comprendra de suite que l'opération doit s'effectuer *par addition des numérateurs*, et que la somme est $\frac{41}{28}$.

En algèbre, c'est-à-dire entre quantités dont la valeur demeure indéterminée, le signe de l'addition est +, et s'énonce *plus*; celui de la soustraction est —, et s'énonce *moins*. L'addition des quantités algébriques s'effectue en les écrivant à la suite l'une de l'autre avec leurs signes, et *réduisant* les termes semblables s'il y a lieu. Ainsi, la somme des quantités $2A + B$, et $A - 2B$, est $2A + B + A - 2B$, ou, en réduisant, $3A - B$.

ADELUNG (JEAN-CHRISTOPHE). Ce nom rappelle de nombreux et importants services rendus à la langue allemande et à la linguistique en général. Si l'on ne savait qu'Adelung a vécu soixante-douze ans, et qu'il a travaillé régulièrement quatorze heures par jour, on aurait peine à croire qu'un seul homme ait pu exécuter pour sa langue ce que l'Académie française et celle de la Crusca ont fait pour le français et l'italien, et qu'a ce même homme ait trouvé le temps de composer soixante-dix volumes sur des objets qui tous exigent de longues et scrupuleuses recherches, la philologie, la grammaire, la glossologie, la lexicographie, et l'histoire. Quelques uns de ces travaux étaient demeurés incomplets, mais ils ont heureusement trouvé des continuateurs presque aussi érudits et aussi laborieux que l'auteur lui-même : tel est le supplément au *Dictionnaire des Savans* de Jocher, dans lequel Adelung a poussé l'attention et l'exactitude plus loin que jamais aucun biographe, et qui a été continué par M. Rotermund; tel est surtout son *Mithridate*, ou *Tableau universel des langues, avec le Pater en cinq cents langues ou idiomes*, dont le premier volume et la moitié du second sont entièrement de sa plume : ils contiennent les langues asiatiques et quelques langues européennes. Le professeur Vater de Kœnigsberg, son savant continuateur, a eu entre les mains les recherches du voyageur Seetzen sur l'Afrique, et les riches collections de vocabulaires et de livres de piété rédigés par les soins des missionnaires pour les tribus indigènes de l'Amérique; c'est à M. de Humboldt que sont dus ces précieux matériaux.

Le *Mithridate* d'Adelung et de Vater, publié un siècle et demi après celui de Conrad Gessner, qui fut le premier essai général sur la linguistique, surpasse celui-ci de toute la somme de connaissances acquise dans l'intervalle qui les a séparés. Plusieurs parties de ce vaste champ d'érudition ont été cultivées depuis avec succès, et rendront bientôt nécessaire un

nouveau travail de classification; mais ce travail acquerra surtout un grand intérêt par l'introduction de vues philosophiques qui furent étrangères aux précédens. Les différences et les affinités des idiomes seront désormais un document aussi important pour l'étude des races humaines que le sont les caractères physiques; l'anatomie et la philologie se donneront la main pour éclairer l'histoire de la civilisation; des recherches nombreuses ont déjà commencé à se faire dans cette direction, et l'attention des savans s'y porte chaque jour davantage.

Le *Mithridate* fut le dernier ouvrage d'Adelung; nous l'avons cité le premier, non qu'il soit le plus estimé ni le plus considérable, mais parce qu'il est plus particulièrement que les autres dans la ligne des travaux qui se poursuivent aujourd'hui.

Sa composition capitale est un grand *Dictionnaire grammatical et critique*, publié d'abord en 1774-1786, et en seconde édition, à Leipsick, de 1793 à 1801 (4 vol. in-4°); les additions nombreuses de cette nouvelle édition ne sont pas en rapport avec les rapides progrès qu'a faits la langue allemande pendant cette courte période de temps, illustrée par les écrits des Goethe et des Schiller. Cet immense ouvrage, supérieur à beaucoup d'égards au Dictionnaire anglais de Johnson, a été l'objet de vives critiques de la part de Voss et de Campe, deux savans compatriotes d'Adelung. Il est vrai de dire que la partialité de l'auteur pour les écrivains de la haute Saxe qui lui fournissent presque toutes ses autorités, et pour un dialecte particulier, celui de la Misnie, privent un peu son ouvrage du caractère de généralité qu'il devrait avoir. Sa peur extrême du néologisme, qui lui semblait prêt à envahir la littérature allemande, lui a fait aussi méconnaître de grandes richesses, et une qualité précieuse de sa propre langue, la flexibilité dont elle est douée, et que le grec seul partage avec elle. On lui reproche enfin de s'être érigé en dictateur de la grammaire allemande, et d'avoir usé arbitrairement de sa souveraineté. Quant à ses aristarques, l'un d'eux, Campe, a voulu joindre l'exemple à la critique; il a publié aussi un grand dictionnaire justement estimé des philologues; mais ses efforts pour purifier et enrichir la langue allemande, en élaguant ou traduisant les expressions étrangères qui s'y sont glissées en grand nombre, n'ont guère abouti qu'à des accouplemens de mots qui ont peu fait fortune, et ne se distinguent que par leur bizarrerie.

Les autres travaux philologiques d'Adelung consistent principalement en plusieurs *Grammaires allemandes*, un *Traité du style*, et un *Traité d'ortographe* pour la même langue, enfin un abrégé en six volumes du Glossaire de Du Cange et de Carpentier, sous ce titre: *Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*.

Ses productions historiques et philosophiques attestent moins de profondeur que de sagesse, de discernement et de méthode; ce sont l'*Essai d'une histoire de la civilisation du genre humain*, l'*Histoire de la philosophie*, en 3 volumes, et *La plus ancienne histoire des Teutons, de leur langue et de leur littérature, jusqu'à l'époque de la grande migration des peuples*. Adelung, dans ce dernier ouvrage, présente sous des couleurs hideuses les mœurs des anciens Allemands, d'après l'énumération des vices dont parlent les vieux écrivains. Mais, lui a répondu un critique non moins érudit que lui-même, J. Grimm, si l'on traçait le tableau de notre époque d'après les procès-verbaux des cours d'assises, il ne serait pas beaucoup plus gracieux.

On lui doit encore une *Histoire des folies humaines*, ou *Biographie des plus célèbres nécromanciens, alchimistes, exorcistes, devins, etc.*, et un *Tableau de toutes les sciences, des arts et métiers qui ont pour objet de satisfaire aux besoins, et d'augmenter les agrémens de la vie* (4 volumes), espèce de petite encyclopédie pleine de savoir et de clarté, qui doit être mise au premier rang parmi les productions de l'auteur.

Après avoir ainsi passé en revue les œuvres d'Adelung, disons un mot de sa vie, qui fut simple et dénuée d'évènemens, comme on peut l'attendre d'un paisible érudit allemand.

Il naquit en 1732, à Spantekow en Poméranie, fit une partie de ses études à la célèbre école de Klosterbergen, près Magdebourg, et les termina à l'université de Halle. Il fut ensuite deux ans professeur au gymnase d'Erfurt, puis alla habiter Leipsick pour s'y livrer entièrement à ses travaux. En 1787, il fut appelé comme bibliothécaire de l'électeur à Dresde, où il mourut le 10 septembre 1806.

Son neveu, Frédéric Adelung, directeur de l'Institut oriental à Saint-Pétersbourg, et conseiller d'état de l'empereur, dont il a été le précepteur, ainsi que de son frère le grand-duc Michel, s'est également adonné à l'étude comparée des langues. Il a publié des *Documens sur les anciennes poésies allemandes, qui ont passé de la bibliothèque palatine d'Heidelberg dans celle du Vatican*; une *Description des portes de bronze de l'église Sainte-Sophie à Novogorod*; les biographies d'*Herberstein* et *Meyerberg*, les plus anciens voyageurs en Russie; et plusieurs dissertations sur la langue sanscrite. Il travaille depuis long-temps à une *Bibliotheca glottica*.

ADENÈS ou *Adans*, poète français de la fin du XIII[e] siècle, naquit dans le duché de Brabant, vers l'an 1240. Il reste de lui plusieurs poèmes, mais on ne possède pas de détails bien précis sur l'histoire de sa vie. Il raconte lui-même qu'il fut recueilli et élevé par le duc de Brabant, Henri III:

> Menestrés au bon duc Henri
> Fui, cil m' aleva et norri
> Et me fist mon mestier aprendre.

Ce prince, qui avait été inauguré en 1248, tenait sa cour à Louvain; il était grand ami de la poésie, et composait lui-même des vers dont quelques pièces nous sont restées. Adenès conserva toujours une vive reconnaissance pour sa mémoire, et l'on peut croire qu'elle s'adressait au maître aussi bien qu'au bienfaiteur. Henri mourut en 1260, laissant après lui sa femme, fille du duc de Bourgogne, et plusieurs enfans en bas âge. La cour dut prendre une figure nouvelle, mais Adenès ne cessa point d'y demeurer. La duchesse était une femme d'une piété austère; elle était en correspondance avec saint Thomas d'Aquin, et c'est à elle qu'est dédié le livre du *Gouvernement du Prince* de cet illustre docteur. Elle avait décidé, par ses instances, Henri, son fils aîné, à se livrer tout entier à la dévotion, et à céder ses droits à Jean son frère, et elle ne fut sans doute pas étrangère au parti suivi par ce prince, à peine âgé de vingt ans, d'aller prendre l'habit dans une abbaye du pays de sa mère. Le caractère religieux et sévère de cette maison où il avait été formé, et dont il faisait en quelque sorte partie depuis son enfance, a dû exercer une influence sensible sur l'âme du poète, et il nous semble qu'on en peut assez bien apercevoir la trace dans ses œuvres nourries par un christianisme pur et sincère, mais un peu froid, et par une imagination douce, mais tempérée et peu audacieuse. La duchesse mourut en 1273; et l'année suivante, la princesse Marie sa fille, étant partie pour épouser Philippe-le-Hardi, Adenès suivit sa jeune maîtresse à la cour de France. Ce changement ne dut pas être pour lui d'un effet considérable. La cour de Philippe n'était guère plus gaie et plus ardente que ne l'avait été celle de la duchesse-mère: son intérieur est couvert d'une obscurité que les chroniques du temps n'ont point levée; mais il est aisé d'en prendre une idée suffisante quand on voit Labrosse, favori tout-puissant, sans cesse à la traverse de la reine, et osant fomenter contre elle, à peine mariée, des accusations d'empoisonnement dont elle ne sortit qu'avec le soutien de son frère, et bien de la peine. Cette fameuse histoire dans laquelle le pape lui-même fut obligé d'intervenir, et qui se termine par la pendaison de Labrosse à Montfaucon, est un des évènemens les plus saillans du règne de Philippe-le-

Hardi, et nous renvoyons à son article pour un détail qui ne saurait trouver place en celui-ci. Au surplus, la cour, si triste qu'elle fût, réunissait cependant un assez grand nombre de reines et de princesses, et le rôle d'Adenès, roi des ménestrels, y était peut-être d'autant plus doux et plus apprécié que celui des courtisans y était moindre. Marie de Brabant, après la chute de son calomniateur, avait repris quelque ascendant sur l'esprit de son mari, et tenait le haut rang. La vieille reine Marguerite, veuve de saint Louis, vivait toujours, mais un peu délaissée et mécontente. L'année même du mariage de Philippe, Blanche d'Artois, sa cousine germaine, fatiguée des discordes civiles qui, depuis la mort du roi de Navarre son époux, affligeaient son royaume, était venue prendre refuge à la cour de Paris avec sa jeune enfant, l'héritière de Navarre. Peu de temps après, Blanche de France, veuve de l'infant de Castille et fille de saint Louis, était venue augmenter ce cercle de famille, laissant en Espagne, près du roi leur grand-père, ses deux fils, les infans de la Cerda. Outre ces dames, il y avait encore dans la maison royale les deux fils de saint Louis, les comtes de Clermont et d'Alençon. Le duc Jean de Brabant, que M. de Sismondi confond avec le duc Henri son père, allié au roi de France par une double fraternité, faisait à sa sœur de fréquentes visites. Voilà quelle était la cour; on s'y occupait bien plus des calculs compliqués de la diplomatie et des intérêts personnels de tant de têtes souveraines, de toutes parts secoués et mis en jeu, en Sicile, en Provence, en Castille, en Navarre, que de cette politique large et chevaleresque, telle que l'avaient faite saint Louis et ses devanciers. Les grandes fêtes y étaient rares, et le bref du pape qui proscrivait les tournois les avait fait tomber en désuétude. Pour les ménestrels en général, c'était la fin des beaux jours. L'effervescence des croisades, les émotions de la Terre-Sainte, le contact de ce monde lointain et sacré, tous ces hauts faits nouveaux et solennels avaient été dans leur temps semence de poésie; les génies inspirés par ce mouvement s'étaient levés pour l'exciter et le soutenir, et leurs chants avaient rempli tous les châteaux et toutes les salles d'armes; on y prenait d'autant plus d'intérêt aux gestes de Charlemagne, aux combats chevaleresques de Rolland et des Pairs de France, que le souvenir d'exploits aussi incroyables et aussi aventureux était encore tout proche et tout vivant. Mais, sous Philippe-le-Hardi, les choses avaient commencé à prendre un autre cours: les esprits s'étaient peu à peu fermés à cette poésie héroïque et nationale; les chrétiens de Palestine étaient en oubli, et l'heure n'était pas loin où le bûcher se dresserait pour les hospitaliers du Temple. Adenès était donc déjà quelque peu postérieur à la belle époque de l'art français du moyen âge, et nous avons vu que la cour froide et soucieuse dont il faisait alors partie n'était guère capable de servir de foyer à son enthousiasme. Fauchet compare quelque part les ménestrels à ces hommes divins, qui, doués par Apollon de la puissance de la lyre, entretenaient le courage et la vertu dans la demeure des rois par les hautes leçons de leur parole harmonieuse: ce n'était guère là l'office d'Adenès près de Philippe; et il est, ce me semble, probable qu'il a contribué bien plutôt à charmer les loisirs des reines qu'à allumer la valeur et l'énergie des princes.

Il reste de lui quatre poèmes: *Les enfances Ogier*, *Berte aus grans piés*, *Buevon de Cormarchis*, et *Cléomadès*. C'est là sans doute toute son œuvre, et on la jugera considérable quand on saura que *Cléomadès* renferme dix-neuf mille vers à lui seul.

Ogier le Danois et *Buevon de Comarchis* ne sont point, à proprement parler, des créations originales; ce sont seulement des suites aux anciens romans composés sur ces mêmes héros dès l'aurore du mouvement poétique.

Quant à *Cléomadès*, le dernier entrepris, ce n'est plus un produit direct de la tige française; les Romains sont en scène, on y parle de Virgile, et l'action se rapporte au temps des empereurs. Adenès déclare dans le cours de son poème que le sujet lui a été dicté ou plutôt inspiré par deux dames, qui sont la reine Blanche, et la reine Marie de Brabant, sa bonne reine; et en discret rimeur, n'osant prononcer de tels noms, il les introduit dans ses vers sous le voile transparent d'un acrostiche. La vignette que nous avons fait représenter est empruntée à une miniature fort curieuse de la bibliothèque de l'Arsenal; le manuscrit du *Cléomadès* qui la contient remonte précisément à la fin du XIIIe siècle, et les figures sont certainement imitées d'après nature. Les personnages de cette scène, aisément reconnaissables aux doubles armoiries brodées sur leurs costumes, sont: la reine Marie sur son lit de repos; près d'elle la reine Blanche; puis une jeune personne qui est de la maison de Bavière; et enfin, à l'extrémité du groupe, le poète portant en tête la couronne d'or et en main la viole, et mettant un genou en terre devant sa souveraine.

Berte aus grans piés a été récemment publié par M. Paulin Pâris, et, de tous les poèmes d'Adenès, c'est le mieux connu. Il semble au premier abord que l'on soit suffisamment autorisé à rattacher ce poème à ce que l'on a nommé le cycle épique de Charlemagne, par la seule raison que Berte s'y trouve présentée comme l'épouse de Pepin-le-Bref. Mais, lorsque l'on considère qu'il n'y est aucunement question de guerriers de ce temps et de hauts faits de chevalerie, que Pepin n'y figure en quelque sorte que de nom, que son mariage avec la fille du roi de Hongrie, tout aussi bien que la substance même des aventures de cette princesse, sont de pures imaginations sans aucun fondement dans la tradition antérieure, on est tenté de se demander si c'est bien absolument à cette source primitive que le poète a puisé l'inspiration de son œuvre. La fable est prise d'une princesse étrangère, qui, conduite en France pour épouser le roi, y devient victime, après son mariage, de la trahison de ses serviteurs; elle éprouve alors de longues infortunes, qui se terminent enfin par son heureux retour près de son époux, après la découverte de la trahison et le châtiment des coupables. Il y a une analogie générale si frappante entre cette histoire et celle de la reine Marie, qu'on ne peut guère nier qu'Adenès n'en ait eu conscience, et qu'il n'y ait eu au moins quelque influence de ce sentiment dans le premier choix de son sujet. Sans prétendre établir un parallélisme exact, et, par là même peu gracieux, entre le récit poétique et l'événement contemporain, il n'est peut-être pas trop hasardé de voir dans les disgrâces causées à Berte-la-Débonnaire par le perfide Tybers une allusion allégorique et lointaine aux traverses suscitées par Labrosse à la reine de France. Le conte que fait Adenès d'un *livre as ystoires*, conservé dans l'abbaye de Saint-Denis, et dont il eut communication, grâce

A un moine courtois qu'on nommait Savari,

est évidemment une fiction poétique comme tout le reste. Si cette supposition, qui, entre certaines limites, nous parait tout-à-fait naturelle, était réellement conforme à la vérité, il faudrait peut-être voir dans les couleurs dont le poète revêt les anciennes figures du roi Floires et de la reine Blanchefleurs, de reconnaissans souvenirs envers la mémoire de ses bienfaiteurs le bon duc Henri et la digne duchesse son épouse. La nature et la destination de cet article nous empêchent d'insister davantage sur des rapprochemens qui n'ont qu'une valeur secondaire; nous nous abstenons d'ailleurs d'une analyse qui demanderait beaucoup trop d'étendue pour intéresser suffisamment à un poème dont le charme consiste bien moins dans la disposition générale du récit, que dans les détails du style et la naïveté des peintures familières. Nous ne pouvons cependant quitter un poète si peu connu sans donner au moins quelques exemples de sa manière et de son langage, et nous terminerons son article en citant quelques fragmens du roman de Berte.

Une concubine, qui, aux yeux de tout le monde, passe

pour la reine elle-même, a usurpé sa place dans le palais, et elle se fait détester par sa méchanceté. Blanchefleurs, qui a quitté la Hongrie pour venir voir sa fille chérie, n'entend que des malédictions contre elle tout le long de sa route. Voici l'apostrophe d'un paysan, et l'on peut voir que dans ce temps le peuple n'en était pas à apprendre comment il est permis de parler quand il y a quelque part injustice et felonie :

Or s'en va Blanchefleurs, qui le cuer (*le cœur eut loyal*) ot certain ;
Moult forment li ennuye de sa fille Bertain,
De qui la gent se plaignent de toutes pars à plain.
Emmi sa voie encontre un paisant vilain :
Ou qu'il voit Blanchefleur, si la prent par le frain :
« Dame, merci por Dieu! de vo fille me plain ;
» N'avoie qu'un cheval qui me trouvoit mon pain,
» Dont je me chevissoie et ma femme Margain,
» Et mes petits enfans, qui or mourront de fain.
» A Paris emportoie chaume, busche et estain ;
» Sixante sols cousta un an a, en certain.
» Or le m'a fait tolir (*enlever*), Diex li doint mal demain !
» A meschief l'ay nourri cest yver de mon gain.
» Mais par ce saint Seigneur qui d'Adan fist Evain,
» Ja la maudirai tant et à soir et à main (*matin*)
» Que j'en aurai venjance du père souverain. »

La bonne reine, toute dolente, lui fait donner cent sols, de quoi acheter deux chevaux, et le vilain s'en va, en lui baisant l'étrier, et lui jurant de ne plus maudire sa fille. On voudra bien, je l'espère, m'accorder la faculté d'une seconde citation pour donner mieux encore idée de la noblesse et du dramatique qu'Adenès savait déjà tirer du sein de notre vieux langage. Berte, cheminant dans la forêt, fait rencontre d'un chevalier qu'elle ne reconnait pas, et qui cherche à la séduire ; ne sachant comment s'en defaire, la jeune fille, poussée à bout, se décide enfin à montrer qui elle est :

« Sire, » ce a dit Berte, « de Dieu et de sa mère,
» Vous defens qu'envers moi n'aiez pensée amère ;
» Royne suis de France, jà n'en soit nus doutère.
» Feme au roy Pepin sui, rois Floires est mon père,
» Et si est Blanchefleurs la royne ma mère,
» Qui de tous biens est plaine, n'est escharse n'avère ;
» Mais douce et débonnaire et de franche matère.
» La dame de Sassoigne est ma suer, s'ai un frere
» Qui est dux de Poullaine et des pors de Grontere.
» De par Dieu vous defens qui est vrais gouvernere
» Que ne me faciez chose qui à honte me père (*me paraisse*) :
» Mieux voudroie estre murte, si me soit Diex sauvère. »

Nous arrêtons ici cette esquisse, qui n'avait d'autre intention que de replacer parmi ses contemporains du XIIIe siècle une figure de poète un peu oubliée par l'histoire, et nous remettons à d'autres chefs plus élevés (ROMAN, TROUVÈRE, etc. les idées que cet article amène naturellement en l'esprit sur la forme et le caractère de notre poésie nationale, et la physionomie générale de nos anciens littérateurs.



(Le poète-roi Adenès en présence de la reine Marie et de la reine Blanche.)

ADJECTIF, l'un des élémens essentiels du langage. Tout mot qui donne une qualification au substantif, qui en désigne la qualité ou manière d'être, est un adjectif.

L'adjectif répond, dans la grammaire, à ce qui se nomme *accident* en métaphysique. Nous renvoyons donc pour le fond des idées à l'article ACCIDENT ; car la grammaire, en ce point comme en plusieurs autres, n'est qu'une conséquence et une traduction de la métaphysique. Quant au mot même d'*adjectif*, il vient d'*adjicere*, ajouter, parce qu'en effet l'adjectif ajoute au nom l'idée d'une qualité qu'on n'y remarquait pas.

Les grammairiens ont beaucoup disputé pour savoir s'il fallait comprendre parmi les adjectifs les noms de nombre, les articles, les pronoms possessifs et les participes. Il est bien évident, en effet, que toutes ces sortes de mots sont des adjectifs, en tant qu'ils modifient l'idée du substantif et

en expriment les manières d'être; mais ils ont cependant un sens et un usage particuliers : il faudrait donc, après les avoir confondus avec l'adjectif, les en distinguer ensuite; et c'est à quoi ont abouti en effet les grammairiens réformateurs. Ainsi ils appellent les articles et les noms de nombres adjectifs *déterminatifs* : les pronoms possessifs sont pour eux des adjectifs *pronominaux*, etc. Chacun des auteurs qui se sont occupés de cette matière a imposé aux classes qu'il a établies des dénominations différentes, et la grammaire ne nous paraît pas avoir ainsi gagné en clarté.

En laissant aux articles, aux termes numériques, aux participes, et aux pronoms leur rang et leur désignation particulière, ce que nous avons à dire de l'adjectif devient beaucoup plus simple.

Tous les adjectifs proprement dits sont uniformément susceptibles des trois degrés de comparaison que l'on appelle le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*. Une qualité, en effet, peut être portée dans une substance à un plus haut degré que dans une autre, ou que dans toutes les autres. Il fallait des formes propres à rendre ces divers degrés d'intensité. Aussi toutes les langues ont-elles une manière d'exprimer la supériorité, soit relative, soit absolue, les unes par un changement dans la terminaison, les autres par l'emploi d'un mot qui s'ajoute aux divers adjectifs. En français nous nous servons de ce dernier moyen; nous ne changeons pas la désinence. Ainsi, par exemple, *agile* étant le positif, *plus agile* est un comparatif, *très agile* ou *le plus agile* est le superlatif. Mais on peut aussi remarquer qu'une qualité est portée à un haut degré ou manque au contraire presque totalement dans un individu, sans faire pour cela de comparaison expresse. Pour exprimer ce nouveau point de vue, la plupart des langues ont des *diminutifs* et des *augmentatifs* ; mais la nôtre en est presque entièrement dénuée.

En français et dans plusieurs langues, en allemand, en espagnol, en portugais, l'adjectif s'accorde ordinairement avec le substantif en genre et en nombre. Dans quelques autres langues, au contraire, comme l'anglais, le persan, le turc, l'adjectif reste invariable.

L'adjectif, en français, se place indifféremment avant ou après le substantif. Il y a cependant des cas où sa place est nécessairement déterminée par le sens.

ADMINISTRATION. C'est la gestion des affaires d'un individu ou d'une communauté. En tant qu'administration publique, elle est dans l'État cette partie du pouvoir exécutif qui comprend dans ses attributions la répartition des impôts, l'emploi des deniers publics, la surveillance et la protection des établissemens consacrés aux arts, aux sciences et à l'instruction publique, l'établissement des usines, l'ouverture et l'entretien des routes, ponts et canaux, la conservation des fleuves et des rivières, l'embellissement des villes, tout ce qui touche au commerce et à l'industrie; la création, l'organisation, l'entretien et le mouvement de la force armée, la police, les mesures de sureté et de conservation générale. Après cette énumération, il est facile de concevoir toute l'importance de l'administration. Qu'elle doive avoir constamment pour but le bonheur public, c'est une banalité que nous ne répéterons pas, malgré le presque continuel oubli qu'en ont fait tout les gouvernemens; d'ailleurs, ces expressions que chacun répète, d'ordre, de bonheur, d'intérêts publics, sont toujours trop vagues et souvent vides de sens, tant qu'elles ne sont pas éclairées par un système de tous les véritables intérêts, ou du moins de ce que l'on croit tel, et dont la satisfaction générale constitue l'ordre.

On peut envisager l'administration sous deux points de vue principaux : 1° Les attributions, ou la mission qu'elle doit accomplir dans son rapport avec les besoins, les intérêts généraux de la société; 2° le corps, l'organisme qui lui sert de moyen, d'instrument d'action, que l'on nomme aussi administration, et qu'une trop grande centralisation emploie toujours au profit de petits intérêts de parti, et livre aux intrigues des individus et des coteries. Le premier de ces points de vue domine évidemment le second, car c'est seulement d'après la connaissance du but que l'on peut organiser les moyens pour l'atteindre.

Il est un troisième point de vue qui reçoit son importance du caractère de certaines époques; c'est celui d'où l'on envisage l'administration, qui se trouve en dehors de la société proprement dite, dans son rapport avec les administrés, qui forment véritablement la société. Aux époques de renouvellement, comme la nôtre, quoiqu'il soit nécessaire de conserver une certaine centralisation qui empêche la société de trop se fractionner, il importe aussi de garantir une liberté presque absolue aux individus et aux associations particulières dans leurs développemens religieux, moraux, intellectuels et économiques, et de les tenir dans une grande indépendance de l'administration, qui, toujours jalouse de son pouvoir et de la direction, trouve facilement, quand cela lui est nécessaire, dans les arsenaux de lois et de décrets vieillis, quelques moyens de gêner ou même d'arrêter les efforts de ces individus ou de ces associations, faibles encore dans leur diversité et leur opposition. C'est aussi aux individus et aux associations de ne pas demander secours contre leurs adversaires à des armes qu'on pourrait ensuite retourner contre eux-mêmes.

Des articles spéciaux éclairciront les questions que cet article général ne peut que soulever. L'administration des intérêts généraux, sous le rapport de l'ensemble, sera développée à l'article GOUVERNEMENT, et dans ses divisions principales aux articles COMMUNES, DÉPARTEMENS, TRIBUNAUX, GARDES NATIONALES, ARMÉE, IMPOTS, etc. Sous le rapport judiciaire, nous renvoyons au mot DROIT ADMINISTRATIF.

ADOLESCENCE. L'adolescence est une période très distincte de la vie humaine; car elle est circonscrite entre deux limites précises : savoir, d'une part, la puberté, ou époque du complet développement des organes génitaux, qui deviennent dès lors aptes à concourir à la reproduction de l'espèce, et, d'autre part, l'arrêt définitif de l'accroissement en hauteur, qui continue huit à dix ans encore après la première manifestation des facultés génératrices. C'est même du progrès de la stature que l'adolescence a tiré son nom, dont l'étymologie signifie *croissance*. Quelques auteurs n'établissent aucune distinction classique entre elle et la jeunesse. Pour nous, nous croyons qu'il est plus convenable et plus conforme au sentiment général des hommes de considérer l'adolescence comme la première phase de la jeunesse, que l'opinion instinctive de tout le monde ne fait point cesser avec l'accroissement de la taille, mais prolonge au moins de dix années au-delà (voir AGE, JEUNESSE). Si l'adolescence est parfaitement limitée sous le rapport des phénomènes physiologiques qui en marquent le commencement et la fin, elle ne peut, pas plus que tout autre âge de la vie, être chronologiquement déterminée avec une rigueur mathématique. En effet, le sexe, le climat, le régime ont une grande influence sur la manifestation plus ou moins précoce de la puberté, et sur la durée plus ou moins prolongée de la crue verticale. La femme devient pubère un ou deux ans plus tôt que l'homme; l'habitant des pays méridionaux le devient avant l'habitant du nord; l'individu qui use d'une nourriture succulente avant celui qui se nourrit mal. Pareillement, la taille atteint plus vite le terme de sa hauteur chez la femme que chez l'homme, et chez tel individu que chez tel autre. On pose néanmoins en règle générale que dans nos contrées l'adolescence s'étend chez la femme depuis la douzième ou treizième année jusqu'à la vingt-unième, et chez l'homme depuis la quatorzième ou quinzième jusqu'à la vingt-cinquième; mais cette règle, plus que toute autre, souffre maintes exceptions.

Le caractère principal de l'adolescence consiste dans cette

grande révolution physiologique, qui donne aux organes génitaux leur complet développement, et les rend aptes à remplir leur destination, et qui par là établit une distinction profonde entre les sexes jusqu'alors simplement indiqués plutôt que réellement séparés (voir Puberté, Menstruation, Sexe). Mais, outre cette évolution de l'appareil génital, et cette manifestation d'un nouvel ordre de fonctions, on observe, dans l'habitude extérieure du corps et dans l'exercice des fonctions de relation et de nutrition, plusieurs traits propres à servir de caractères secondaires.

Habitude extérieure. — Les progrès constans de la crue verticale rendent la taille élancée et svelte; la tête, qui s'accroît proportionnellement moins que le reste du corps, perd cette prédominance relative qui était le cachet particulier de l'enfance, et le milieu du corps finit par correspondre au pubis. La physionomie achève de se former, et s'empreint d'un type définitif, que la longue succession des ans ne permettra presque plus de méconnaître. Les poils poussent dans les diverses régions qu'ils sont destinés à ombrager chez chaque sexe. Les quatre dernières dents molaires, dites dents de sagesse, viennent compléter l'appareil de la mastication. Enfin, si la jeune femme conserve encore, comme dans l'enfance, cette prédominance lymphatique caractérisée par la rondeur des formes, et par la blancheur et la finesse de la peau, l'adolescent, au contraire, perd de plus en plus cet excès de fluides blancs; sa peau prend une teinte plus brune; son tissu cellulaire se condense, et ses muscles se dessinent en relief à la surface du corps.

Fonctions de relation. — Outre l'apparition de l'instinct érotique, besoin tout nouveau, que le jeune homme laisse éclater avec hardiesse, et que la jeune vierge timide cache sous le voile de la pudeur et de la coquetterie, un surcroît de puissance et d'énergie se manifeste dans la sphère intellectuelle et morale : à la vive mémoire du premier âge vient s'ajouter la riche imagination, qui souvent, à vrai dire, met obstacle, par la rapidité et l'étrangeté de ses combinaisons, à la perfection du jugement; l'esprit alors est plus brillant que solide, plus poétique que scientifique; l'âme, pleine d'illusions, porte le courage jusqu'à la témérité, l'affection jusqu'à l'aveuglement, et la générosité jusqu'à la folie; les volontés, sans cesse entraînées par la mobilité des désirs, sont énergiques, mais peu durables. Cette bouillante ardeur de l'esprit et de l'âme se décèle à chaque instant jusque dans le jeu muet de la physionomie et des gestes, que la dissimulation ne sait pas encore gouverner et comprimer. L'activité musculaire ne le cède pas à l'activité cérébrale, surtout chez le jeune homme, qui sent un irrésistible besoin de mouvement, et qui se livre, avec autant d'agilité que de plaisir, aux sauts, à la danse, à la chasse, à la nage, à l'équitation, etc. Par l'accroissement presque subit du larynx, qui produit alors dans le sexe masculin la saillie vulgairement désignée sous le nom de *pomme d'Adam*, la voix mue : de grêle et faible qu'elle était dans l'enfance, elle devient d'abord rauque et enrouée, pour descendre chez l'homme à un diapason plus grave, et pour acquérir chez la femme une résonnance plus douce et plus moelleuse. Le sommeil, déjà moins long que dans le premier âge, est fréquemment agité par des rêves développés, la plupart du temps, sous l'influence d'idées érotiques.

Fonctions nutritives. — La prédominance de l'assimilation sur la désassimilation, prédominance nécessaire aux progrès de l'accroissement, réclame encore une nourriture très abondante : l'adolescent mange donc beaucoup et digère vite; néanmoins son appétit, ses repas et ses excrétions alvines commencent à s'assujétir à des retours moins rapprochés que dans l'enfance. La respiration, quoique moins fréquente, vivifie, en général, une plus grande quantité de sang dans des poumons devenus plus amples, et de là la tendance au tempérament sanguin : un sang riche en globules fibrineux circule alors dans les artères et dans les veines pour fournir aux immenses besoins de la nutrition, dont le travail imprime à la matière organique un plus haut degré d'animalisation, accusé au-dehors par la nature même des excrétions : la perspiration cutanée, au lieu d'être acidule, prend une odeur musquée; l'urine ne contient plus d'acide benzoïque, et renferme en revanche beaucoup plus d'urée : comme la chaleur animale est toujours en raison directe de l'activité des diverses fonctions nutritives, nul doute que dans l'adolescence elle ne soit produite en abondance, et que le corps ne soit très apte à résister au froid extérieur. Remarquons d'ailleurs que cette énergie des fonctions nutritives se développe moins constamment chez la femme que chez l'homme.

La révolution que l'adolescence amène dans toute l'économie fait souvent cesser toutes les maladies chroniques de l'enfance; mais elle prédispose particulièrement l'un et l'autre sexe aux affections pulmonaires, surtout quand, à une crue trop hâtive et trop rapide, se joint l'abus précoce des jouissances vénériennes : de plus, elle développe assez souvent chez la femme le tempérament nerveux, qui peut dégénérer en veritable diathèse spasmodique, et ajouter mille accidens divers aux orages de la menstruation.

C'est pour combattre de telles prédispositions que l'hygiène adresse, outre les préceptes généraux, quelques avis particuliers à l'adolescence, ou plutôt aux guides de cet âge inexpérimenté. Il faut prendre garde de fatiguer et d'irriter le poumon par l'exercice excessif du chant ou de la déclamation, ou par le jeu prolongé des instrumens à vent. Que les jeunes filles reçoivent une éducation mieux entendue; qu'elles mènent une vie moins sédentaire; que leurs travaux d'aiguille ou leurs études d'art alternent avec des exercices musculaires en plein air; que leur sensibilité ne soit pas surexcitée par les bals, par les spectacles, par les lectures romanesques : elles seront moins nerveuses et mieux portantes. Mais ce qu'il y a de plus important pour la santé de l'adolescence, c'est de ne pas s'abandonner trop tôt aux impulsions de l'instinct érotique, c'est de ne pas prodiguer en dépenses génitales les forces nécessaires à l'achèvement complet de l'accroissement. Malheur à qui abuse prématurément du commerce sexuel ou de pratiques plus pernicieuses encore : il abrutit son esprit et son âme, ruine son tempérament, et abrège sa vie.

ADONIS est un personnage de la mythologie grecque. Né du commerce incestueux de Cyniras avec Myrrha sa fille, Adonis fut élevé par les Naïades. Cyniras était un roi qui, suivant Homère, régnait dans l'île de Chypre, vers le temps de la guerre de Troie. Myrrha, qui rappelle le souvenir des filles de Loth, poursuivie par Vénus dont elle avait trouvé la chevelure moins belle que la sienne, conçut pour son père une passion forcenée. Conduite par sa nourrice qui était devenue sa confidente, elle trompa son père à la faveur de la nuit; mais Cyniras, jaloux de connaître la figure de sa jeune maîtresse, ayant allumé un flambeau, celle-ci n'eut que le temps de fuir pour échapper à la mort; elle fut obligée de chercher refuge dans le pays des Sabéens; là les dieux sensibles à son repentir, la métamorphosèrent en cet arbre d'où découlent des larmes de myrrhe. Peu de temps après, l'arbre sembla se gonfler comme le sein d'une femme : il s'ouvrit, et les Naïades reçurent un bel et gracieux enfant; ce fut Adonis. Devenu jeune homme, les Muses lui inspirèrent le goût de la chasse; et Vénus devint amoureuse du tendre et hardi chasseur; pour lui elle abandonna Paphos, Gnide, Cythère, Amathonte; l'Olympe même, sans Adonis, lui parut ennuyeux. Elle, si coquette et si molle, on la vit courir les pieds nus, la chevelure en désordre, à travers les rochers et les précipices. Mais ce fut en vain qu'elle fit promettre à son amant de ne jamais attaquer les bêtes furieuses, et de ne poursuivre que les animaux à qui la nature n'a pas donné d'armes redoutables. Adonis, pendant l'absence de la déesse, ayant blessé un énorme sanglier qui

cachait, dit-on, un dieu jaloux, Mars peut-être, ou même Apollon, le sanglier lui fit une large blessure dont il mourut. Vénus accourut à ses cris, et, ne pouvant le sauver, dans sa douleur elle le chaugea en une fleur rouge nommée Anémone. Après sa mort, Vénus, toujours pleine d'amour, obtint de Jupiter qu'Adonis ne resterait que six mois de l'année avec Proserpine, et reviendrait dans l'Olympe, à ses côtés, les six autres mois. On ne sait pas au juste si ce fut Jupiter ou Calliope qui rendit ce jugement. Les poètes ne sont pas non plus tous d'accord sur les détails de ses aventures: mais tous sont d'accord sur le fond; la résurrection d'Adonis en fait un dieu pour tous; son partage entre Venus et Proserpine n'est mis en doute par aucun.

Cette histoire d'Adonis renferme une allégorie, comme on le voit assez clairement par la fable elle-même et par les cérémonies instituées pour le culte. Cette histoire est aussi très particulièrement intéressante à cause des liaisons intimes qu'elle laisse apercevoir, sur ce point, entre les religions de la Grèce, de la Syrie et de l'Égypte. Une fable analogue à la fable grecque de Vénus et d'Adonis se retrouve en Égypte sous les noms fameux d'Isis et d'Osiris; en Phénicie, sous les noms d'Adonai et d'Astarté; en Phrygie, sous ceux d'Atys et de Cybèle. On ne peut pas fixer, d'une manière assurée et précise, le pays dont ce culte est originaire. Ce que l'on sait, c'est qu'il fut surtout en honneur en Phénicie; qu'Adonis est généralement regardé comme né dans l'Arabie, qu'il vécut et régna peut-être à Byblos; que de la Phénicie son culte se repandit dans la Perse, la Syrie, l'île de Chypre, la Grèce: de la Grèce il revint en Égypte vers les derniers temps. Mais l'on croit, avec grande apparence de raison, que le culte phénicien n'était lui-même qu'une altération d'un culte emprunté primitivement à l'Égypte.

En perçant les voiles de la mythologie, et en prenant, non plus les récits poétiques, mais l'essence véritable des choses, Adonis n'est plus un berger, ni Venus une beauté amoureuse; Adonis est le soleil, Vénus la terre, ou, suivant le langage astronomique de l'antiquité, l'hémisphère supérieur du globe, et Proserpine est l'enfer, ou l'hémisphère inférieur. Vénus devient triste comme si son amant était mort, quand le soleil s'éloigne et descend vers l'autre hémisphère; elle se réjouit, au contraire, comme si son bien-aimé lui était rendu, lorsque le soleil, après six mois d'absence, remonte vers notre hémisphère. Cette explication est pleinement confirmée par le caractère des cérémonies pratiquées par les différentes nations dont nous avons parlé. Chez les Égyptiens, chez les Phéniciens, chez les habitans d'Antiochie, chez les Perses, chez les Assyriens, chez les Babyloniens, on rencontre partout le même système de culte; partout des jours d'allégresse durant lesquels on exalte la résurrection du dieu, suivis ou précédés par des jours de deuil, durant lesquels on déplore son trépas; partout les symboles employés sont particuliers au soleil, et partout le nom dont on se sert est un nom qui désigne cet astre. Il est donc bien difficile de mettre en doute qu'Adonis ne soit l'emblème du soleil.

Dans un hymne en l'honneur d'Adonis, attribué à Orphée, le poète lui donne des attributs qui sont exactement ceux du soleil. Il lui dit qu'il s'éteint, et brille ensuite de feux nouveaux à des périodes réglées; qu'il fait naître la verdure; que tantôt il habite le Tartare obscur, et que tantôt il monte vers l'Olympe, et fait alors mûrir les fruits. Martianus Capella, au ve siècle, énumérant les différens noms du soleil, range le nom d'Adonis parmi ceux de Sérapis, d'Osiris, de Mithra, de Typhon, d'Atys, d'Ammon; les Cypriens, dit Étienne de Bysance, adoraient Osiris (le soleil) sous le nom d'Adonis. Damascius raconte, et le fait est bien remarquable, que les habitans d'Alexandrie honoraient Osiris (le soleil) et Adonis sous une seule et même figure. Mais il y a un passage de Macrobe (*de Saturnalibus*, c. XXI) qui est si précis et si affirmatif sur cette question, qu'il semble suffisant pour la décider entièrement et ne plus y laisser aucune ombre; nous le citerons en entier :

« On ne peut douter qu'Adonis ne soit le soleil, si l'on étudie la religion des Assyriens, chez lesquels le culte de Vénus Architis et d'Adonis a été en aussi grande vigueur qu'il l'est aujourd'hui (fin du IVe siècle) chez les Phéniciens. Car les physiciens ont donné à l'hémisphère supérieur, habité par nous, le nom de *Vénus*; celui de *Proserpine*, au contraire, à l'hémisphère inférieur du globe. C'est pourquoi, chez les Assyriens comme chez les Phéniciens, Vénus est représentée dans la douleur, parce que le soleil, dans sa course annuelle, parcourant les douze signes du zodiaque, entre dans une partie de l'hémisphère inférieur. De ces douze signes, six étant supérieurs et six inférieurs, lorsqu'il est dans les signes inférieurs, et que les jours en sont devenus plus courts, on croit que la déesse est dans les regrets, comme si le soleil, mort pour quelque temps, était retenu par Proserpine, la déesse de l'hémisphère inférieur et des antipodes. Et de nouveau l'on doit croire Adonis rendu à Vénus, lorsque le soleil commence à visiter notre hémisphère avec accroissement de la lumière et des jours. On rapporte encore qu'Adonis fut tué par un sanglier, et c'est l'hiver que l'on représente par cette image, parce que le sanglier est un animal âpre, hérissé de soies, qui se plaît dans les lieux humides, bourbeux et couverts de frimas, et qui se nourrit du gland, fruit particulièrement propre à l'hiver. L'hiver est donc comme une blessure du soleil, nous diminuant la chaleur et la lumière, double effet produit par la mort sur les êtres animés. Sur le mont Liban est la statue de la déesse, la tête voilée, la figure triste, la tête soutenue dans son vêtement par la main gauche. La crédulité des spectateurs leur fait voir des larmes dans ses yeux. Cette image, outre qu'elle est celle de la déesse affligée, est encore l'image de la terre pendant l'hiver; dans ce temps où, converte de nuages et veuve du soleil, elle est comme stupéfaite; où les fontaines, que l'on peut appeler ses yeux, coulent plus abondamment, et où les champs privés de culture offrent une triste physionomie. Mais lorsque le soleil, sortant des régions inférieures, surnage et franchit les bornes de l'équinoxe du printemps en augmentant les jours, alors Vénus est joyeuse, et les champs embellis se couvrent de moissons, les prés d'herbages et les arbres de feuilles. C'est pour cela que les anciens ont consacré le mois d'avril à Vénus.

» Ainsi les Phrygiens, avec des changemens dans la fable et dans les cérémonies, donnent les mêmes choses à comprendre dans le mythe d'Atys et de la mère des dieux. Qui doute que pour eux la mère des dieux (Cérès) ne soit la terre... Sous le nom d'Atys ils entendent le soleil... Ce qui prouve que c'est au soleil surtout qu'ils font allusion dans leurs cérémonies, c'est qu'aussitôt après le deuil et la tristesse, ils célèbrent la gaieté aux calendes d'avril, alors que le jour commence à être plus long que la nuit.

» La même chose se passe chez les Egyptiens, sous différens noms religieux, lorsqu'Isis pleure Osiris. Il est clair qu'Osiris n'est autre chose que le soleil, Isis autre chose que la terre ou la nature; et, par la même raison que pour Adonis et Atys, dans la religion égyptienne aussi la joie succède au deuil. De là les Égyptiens pour faire connaître qu'Osiris est le soleil, gravent dans leurs hiéroglyphes un sceptre avec un œil au milieu. Ce qui signifie que le dieu Osiris est le soleil, et qu'il regarde toutes choses du haut de sa sublimité, parce que les anciens appellent le soleil l'œil de Jupiter. » — Phornutus et Lactance partagent l'opinion de Macrobe, et l'on peut dire que ce fut celle de toute l'antiquité savante.

Le culte d'Adonis était fort ancien dans la Grèce; nous avons vu que l'on regardait Cyniras, son père, comme ayant régné dans l'île de Chypre, du temps de la guerre de Troie. Plus de six cents ans avant Jésus-Christ, il en est question

dans les poésies d'Alcée et de Sapho. La base essentielle du culte était l'ensemble de deux cérémonies : l'une de deuil, pour déplorer la mort, et l'antre d'allégresse, pour célébrer la résurrection. Ces fêtes s'appelaient *Adonies* : on y déployait un grand luxe. Théocrite (Idylle XV) parle de vases d'or remplis de parfums, de mets exquis, de fruits entassés près de son image, de caisses d'argent où fleurissait un vert gazon, et que l'on appelait *les jardins d'Adonis*: de berceaux couverts de feuillage, et de toutes sortes d'ornemens d'or et d'ivoire, employés à cet usage. Les cérémonies étaient différentes suivant les pays. A Athènes, on plaçait dans différens quartiers de la ville des statues qui représentaient Adonis : les femmes, vêtues de noir, venaient les enlever ; on portait en procession du blé ensemencé dans des vases de terre, des fleurs, de l'herbe naissante, des fruits, des arbrisseaux et des laitues ; et à la fin des fêtes on jetait dans la mer, ou dans quelques fontaines, ces jardins portatifs, et peut-être y baignait-on le dieu lui-même. A Alexandrie, la reine portait la statue d'Adonis, d'autres femmes étaient chargées de riches tapis, sur lesquels étaient placés deux superbes lits, l'un occupé par Vénus, et l'autre par Adonis ; sa beauté, sa jeunesse, la pâleur de son visage, allumaient les désirs et les regrets ; les cheveux épars, le sein découvert, les femmes assistaient en foule à cette magnifique procession. A Byblos, dans la Phénicie, les fêtes commençaient lorsque le fleuve Adonis se rougissait du sang du dieu : c'était un fleuve dont les eaux se chargeaient périodiquement d'un sable rouge dont elles se chargent encore à présent dans la saison des pluies ; alors s'ouvraient les fêtes ; elles avaient une couleur de grossière volupté ; les femmes, presque nues, devaient sacrifier leur chevelure, ou faire sur l'autel l'offrande de leur chasteté ; c'étaient des orgies et des saturnales. En Égypte, on disait qu'Osiris était deux fois mort, et qu'il avait été deux fois ressuscité par Isis ; cette différence entre la fable égyptienne et la fable grecque, semblerait prouver d'autant mieux que c'est bien véritablement du soleil qu'il s'agit : le soleil ne meurt-il pas et ne ressuscite-t-il pas deux fois en Egypte, où l'on compte chaque année deux moissons ? Lorsque les Egyptiens avaient terminé leurs cérémonies, dont Lucien a fait la peinture, ils mettaient à la mer une petite corbeille ; le flot et les vents la poussaient sur les côtes de la Phénicie : c'était pour cette contrée le signal de commencer. Suivant saint Cyrille, cette petite barque, si aventurée, contenait des lettres invitant les Phéniciens à se réjouir, parce que l'on avait retrouvé le dieu que l'on p'eurait.

Le culte d'Adonis était fort connu des Juifs ; un voit souvent les prophètes se plaindre des progrès que fait cette idolâtrie dans le peuple, et jeter contre elle leurs anathèmes et leurs malédictions. Ezéchiel, au chapitre VIII, en parle ainsi : — « Puis Dieu me dit : « Tourne-toi encore, et tu verras les » grandes abominations que ceux-ci commettent. » Il m'amena donc à l'entrée de la porte de la maison de l'Eternel, qui est vers l'aquilon ; et voici : il y avait là des femmes assises qui pleuraient Thammuz (on reconnaît généralement Adonis sous le nom hébreu *Thammuz*, qui veut dire *le caché*), et il me dit : « Fils de l'Homme, n'as-tu pas vu ? » Tourne-toi encore, et tu verras des abominations plus » grandes que celles-ci. » Il me fit donc entrer au parvis du dedans de la maison de l'Eternel ; et voici, à l'entrée du temple de l'Eternel, entre le porche et l'autel, environ vingt-cinq hommes, qui avaient le dos tourné contre le temple de l'Éternel et leurs visages tournés vers l'Orient, qui se prosternaient vers l'Orient devant le soleil. » — Il y a également des allusions à cette adoration d'un dieu mort dans les Psaumes de David. Les Babyloniens avaient des fêtes analogues à celles-ci, qu'ils nommaient Salambon. Meursius a prétendu que six mois d'intervalle s'écoulaient entre la première cérémonie et la seconde, mais rien ne le prouve ; il paraîtrait plutôt qu'elles se suivaient immédiatement, et duraient huit jours. Ces cérémonies avaient lieu aux solstices ou aux équinoxes, et cette circonstance révèle merveilleusement leur sens astronomique. Enfin, l'origine du mot Adonis, sinon son étymologie, confirme encore cette assertion. Les Phéniciens donnaient le nom d'Adoñ au soleil ; les Sabéens nommaient Adonaï l'esprit imparfait habitant le soleil, et c'est de ces noms que les Grecs paraissent avoir tiré leur mot *Adoneus*, de même que c'était de ces pays qu'ils faisaient arriver le dieu lui-même ; dans le Péloponnèse, on nommait Adonis *Lychnos* (lumière) ; les Doriens lui donnaient le nom d'*Aô* (aurore). On sait qu'Adonaï était un des noms de la divinité chez les Hébreux.

Quelques personnes n'ont voulu voir dans la fable d'Adonis qu'un trait historique embelli par les poètes. Cette manière de comprendre la mythologie nous semble incomplète et peu profonde. Dupuis et Creuzer s'accordent tous deux sur ce point, pour reconnaître dans la fable de Vénus et d'Adonis une allégorie astronomique. On y a vu également une allusion aux fruits de la terre, et particulièrement au blé, qui reste six mois dans la terre comme dans un tombeau, et qui au printemps se lève et ressuscite pour produire une riche moisson. Ces deux explications, loin de se contredire, sont une conséquence l'une de l'autre, et se confirment mutuellement. La mythologie est chose bien plus profonde qu'on ne le pense ordinairement ; et si elle est demeurée obscure pour nous dans la plupart des cas, c'est que dans l'antiquité les initiés seuls en connaissaient le secret, et qu'il était sévèrement défendu de le dévoiler au reste du peuple.

ADOPTION. L'adoption est un acte par lequel on choisit un individu d'une famille étrangère pour en faire, aux yeux de la loi, son propre enfant.

L'origine de l'adoption remonte aux temps les plus reculés. Cette institution commune à presque tous les peuples de l'antiquité, et d'un usage bien plus fréquent chez eux que dans nos mœurs modernes, doit principalement être étudiée dans leur histoire et leur législation, si l'on veut en connaître le but moral, ainsi que le bien ou le mal qu'elle a pu produire.

Adoption chez les Egyptiens. — On est fondé à croire que l'adoption, proprement dite, avait lieu chez les Egyptiens. Nous lisons dans la Bible que Thermutis, fille de Pharaon, adopta le jeune Moïse, et il paraît, à la manière dont le livre sacré s'exprime à cet égard, que cette adoption était autorisée par les lois. L'adoption de Moïse lui assurait à la cour de Pharaon des grandeurs et des trésors qu'il refusa.

Adoption chez les Hébreux. — Le désir de citer des exemples a fait parler de l'adoption chez les Hébreux. Ainsi, dit-on, Jacob adopta les deux fils de Joseph, Ephraïm et Manassé ; plus tard, Mardochée adopta Esther. Mais on ne saurait voir dans ces deux cas des adoptions véritables : les fils de Joseph ne furent que substitués à leur père ; Mardochée ne fit que donner des soins à Esther, et, si elle porta son nom, ce ne fut que le signe d'une affection particulière ; aucun lien légal n'avait été établi entre eux. C'est en ce sens que Racine fait dire à Esther :

> Tu sais combien je dois à ses heureux secours.
> La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours ;
> Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
> Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.

Il est donc impossible d'affirmer que l'adoption ait été connue des Hébreux, et quelques savans se sont, au contraire, décidés à soutenir qu'elle n'y avait jamais été pratiquée ; du moins, si elle y fut admise, nous en ignorons complètement le mode d'organisation : il n'en reste aucune trace.

Adoption chez les Grecs. — Les Grecs, issus des Egyptiens, leur empruntèrent l'institution de l'adoption. Il est certain qu'elle existait à Athènes et à Lacédémone ; mais c'est surtout à Athènes que les monumens historiques nous permettent d'en tracer le tableau.

Aucun peuple ne porta plus loin que le peuple athénien le désir de l'illustration et de la perpétuité des familles, ainsi que l'orgueil des généalogies. A Athènes, comme à Rome, le peuple se divisait en familles patriciennes et plébéiennes : en vain l'on tenta souvent de supprimer ces distinctions ; on ne put réussir qu'à en diminuer plus ou moins l'influence. Le même esprit d'aristocratie avait dicté la législation sur les successions : les enfans mâles, toutes les fois qu'il en existait, étaient seuls appelés à succéder, parce qu'on voyait en eux seuls la continuation de la personne et de la famille du père; les filles ne succédaient qu'à défaut de fils; et enfin, s'il n'y avait pas d'enfans, la succession ne passait qu'aux parens du nom, qu'aux parens par les mâles, que les Romains, à leur tour imitateurs des Grecs, désignèrent plus tard sous le nom d'*agnats* (voyez le mot AGNATS.)

C'était donc un malheur pour une famille de n'avoir pas d'enfant mâle; on chercha à y suppléer par l'adoption. L'établissement de cette institution fut en outre singulièrement facilité par ce pouvoir extraordinaire que les premières lois athéniennes accordaient au père sur ses enfans, et qui s'étendait jusqu'au droit de vie et de mort; à plus forte raison le père devait-il être maître de les donner en adoption.

Les principales conditions pour pouvoir adopter étaient à Athènes d'être citoyen, d'être âgé de vingt ans au moins, d'avoir environ quinze ans de plus que l'adopté, de n'avoir pas d'enfant, de n'être pas marié et de ne l'avoir point été. Aucun âge particulier n'était exigé de l'adopté; il cessait de faire partie de sa famille naturelle, et passait dans la famille de l'adoptant; il acquérait sur les biens de ce dernier un droit de succession. En cas d'ingratitude de l'adopté envers l'adoptant, l'adoption pouvait être révoquée; enfin, l'adopté de son côté pouvait y renoncer et retourner dans sa famille naturelle, pourvu qu'il laissât lui-même un fils légitime à la famille dans laquelle il était entré par l'adoption.

Quoique l'adoption se fit devant le magistrat, on ne voit pas qu'elle eût à Athènes aucun des caractères de solennité et de grandeur qui sembleraient avoir dû s'attacher à une semblable institution. Il paraît, d'après les monumens historiques et plusieurs plaidoyers des orateurs athéniens, notamment d'après le discours de Démosthènes contre Léocharès, que bientôt l'adoption dégénéra en abus, qu'on n'y chercha qu'un moyen d'avoir un héritier de son choix, ou de déshériter des parens que l'on haïssait, qu'enfin souvent l'adoption fut le but ou la récompense des flatteries adroites de cupides intrigans. Nous ne saurions donc concevoir qu'une idée peu avantageuse de ses résultats politiques et moraux.

Adoption chez les Romains. — Comme les Grecs avaient emprunté l'adoption aux Egyptiens, de même il paraît que les Romains l'empruntèrent aux Grecs. Mais chez les Romains, en même temps que l'adoption devient d'un usage bien plus fréquent, elle se présente avec un tout autre caractère de solennité et de grandeur : son principe se rattache aux idées religieuses; chaque maison est un temple consacré aux dieux domestiques, l'abandon ou l'extinction du culte des Pénates est une calamité, et l'existence de ce culte est liée à l'existence et à la continuation de la famille. A cette considération religieuse, si puissante sur l'esprit des Romains, viennent se joindre des considérations politiques, et des motifs d'intérêt public et privé. On sent qu'il était, en effet, politique et moral en même temps, de donner un appui à de jeunes citoyens privés de leurs pères, qui souvent avaient péri en défendant la patrie; qu'il importait surtout de leur procurer les ressources de l'éducation et l'avantage précieux des exemples domestiques. L'adoption était en outre un moyen de rapprochement entre les deux ordres du peuple, les patriciens et les plébéiens. Long-temps les alliances furent défendues entre les familles d'ordres différens; l'adoption pouvait seule faire franchir la barrière élevée entre les deux classes, soit qu'un patricien adoptât un plébéien, soit qu'un plébéien adoptât un patricien.

Des auteurs, dont l'assertion a été répétée par quelques dictionnaires, et même dans des ouvrages de droit, ont prétendu que les plébéiens ne pouvaient être adoptés par les patriciens; mais c'est une erreur démontrée par les témoignages que l'histoire nous fournit. On peut citer notamment, d'après Tite-Live, l'adoption de *Cn. Cornelius Cossus*, qui, né plébéien, fut adopté dans la famille *Cornelia*, illustre parmi les patriciennes.

Lorsque des lois eurent affecté aux seuls plébéiens certaines magistratures spéciales, comme celle de tribun, les patriciens, ambitieux d'arriver à ces dignités, se firent adopter par des plébéiens. Le fameux Clodius et Dolabella nous offrent deux exemples semblables. D'autres lois prononçaient des incapacités contre ceux qui n'avaient pas d'enfans, accordaient certains priviléges aux citoyens qui avaient trois enfans, et les appelaient de préférence aux honneurs : on eut recours à l'adoption pour remplacer par elle les enfans qu'on n'avait pas reçus de la nature. Les dispositions des lois romaines étant semblables à celles des lois athéniennes sur les successions et sur la puissance paternelle (Voyez les mots PUISSANCE PATERNELLE, SUCCESSIONS), l'adoption fut encore favorisée à Rome par les mêmes causes que nous avons signalées en parlant des Athéniens. Enfin, comme non seulement on pouvait adopter en qualité de fils, mais aussi à titre de petit-fils, on fut maître de se former tout-à-coup une descendance à son gré : ainsi Auguste, en adoptant Tibère, avait voulu que celui-ci adoptât auparavant Germanicus. Telles furent les principales causes qui multiplièrent à Rome l'usage des adoptions.

Pendant le cours de plusieurs siècles, l'adoption dut changer de caractère et d'objet; elle dut prendre la teinte des mœurs et varier avec elles, bienfaisante ou abusive, selon que les mœurs étaient pures ou corrompues. Aux beaux temps de la république, elle n'avait produit que les plus heureux résultats : nous ne rappellerons pas en détail les adoptions même les plus remarquables; mais l'histoire atteste que l'institution fut une source féconde de vertus, de gloire et de grandes actions. Que ne devaient pas faire les fils électifs adoptés par les Scipions, et par tant d'autres républicains illustres, pour justifier le choix de ces grands hommes ! Plus tard, ce fut encore l'adoption qui donna au monde les Trajan, les Adrien, les Antonin, les Marc-Aurèle. Heureux si Marc-Aurèle lui-même, oubliant les lois qui ne permettaient d'adopter qu'autant qu'on était sans enfans, eût remplacé par un fils adoptif le détestable Commode.

Nous n'insisterons pas sur les conditions exigées à Rome de l'adoptant et de l'adopté; elles étaient à peu près les mêmes que celles prescrites à Athènes, sauf qu'on n'exigeait point de n'avoir pas été marié.

Quant aux formes de l'adoption, il fallait, à cet égard, distinguer l'adoption proprement dite de l'adrogation. L'adoption, proprement dite, avait lieu quand un enfant, encore placé dans sa propre famille sous la puissance paternelle, était donné en adoption; il n'y avait alors que translation de cette puissance paternelle du père naturel au père adoptif. Cette adoption se faisait au moyen d'une vente fictive, souvent employée par les Romains, et que nous ferons connaître aux mots MANCIPATION, PUISSANCE PATERNELLE : elle pouvait également avoir lieu par testament. L'adrogation était l'adoption par laquelle un individu lui-même chef de famille, qui n'était plus sous aucune puissance paternelle, passait dans une famille nouvelle, et se soumettait à la puissance d'un autre citoyen. Nul ne pouvait ainsi disposer de soi-même qu'avec l'autorisation d'une loi spéciale rendue, comme les lois ordinaires, par tout le peuple réuni en assemblée des comices (Voyez le mot COMICES). La présentation des lois se nommait *rogatio*, et de là vint à cette adoption le nom d'adrogation. Sa forme solennelle montre combien le Législateur avait voulu attacher d'importance à tout changement d'état d'un citoyen romain. Ce ne fut que bien long-temps après

que la puissance législative du peuple eut été transportée au prince, que l'autorisation d'adroger se donna par un rescrit impérial, sous le règne d'Alexandre-Sévère : on convoquait encore les comices pour voter sur les adrogations. Du reste, l'adrogeant pouvait aussi témoigner son intention d'adroger dans son testament : ce fut ainsi que Jules-César adopta Auguste. L'adoption n'était que l'extension de la puissance paternelle, et les femmes à Rome ne participant jamais à ce droit, elles ne pouvaient adopter. Dioclétien leur permit, le premier, une sorte d'adoption imparfaite.

L'adopté ou l'adrogé était complètement assimilé dans la famille adoptive aux enfans légitimes et naturel : il y acquérait les mêmes droits d'agnation et de succession : l'émancipation rompait le lien de la parenté adoptive comme ceux de la parenté naturelle.

Justinien qui, par ses innovations, apporta le désordre dans l'ancienne législation romaine, et en détruisit toute l'harmonie, introduisit divers changemens aux règles sur l'adoption : nous ne pensons pas devoir en parler.

Adoption en France. — Depuis Justinien, nous traversons tout le moyen âge et lespremiers siècles de la monarchie française sans retrouver l'adoption, du moins avec ses véritables caractères, assimilant le fils adoptif aux enfans naturels de l'adoptant, établissant entre eux communauté de famille, de nom, d'affection, de propriété : cette institution est également inconnue au droit écrit et au droit coutumier de la France. Nous arrivons ainsi jusqu'en 1792; à cette époque, l'Assemblée Législative décréta, en effet, le principe de l'adoption; ce principe fut consacré de nouveau par divers décrets de la Convention Nationale; mais il ne fut organisé, et la législation ne se trouva complétée à cet égard que par le titre VIII du Code civil.

D'après ses dispositions, l'adoption n'est permise qu'aux personnes de l'un ou de l'autre sexe âgées de plus de cinquante ans, qui n'ont, à l'époque de l'adoption, ni enfans ni descendans légitimes, et qui ont au moins quinze ans de plus que les individus qu'elles se proposent d'adopter. Un époux ne peut adopter qu'avec le consentement de son conjoint. La faculté d'adopter ne peut être exercée qu'envers l'individu à qui l'on a, dans sa minorité et pendant six ans au moins, fourni des secours et donné des soins non interrompus; ou envers celui qui aurait sauvé la vie à l'adoptant, soit dans un combat, soit en le retirant des flammes ou des flots. Il suffit, dans ces derniers cas, que l'adoptant soit majeur, plus âgé que l'adopté, sans enfans ni descendans légitimes; et, s'il est marié, que son conjoint consente à l'adoption. Dans aucun cas, l'adoption ne peut avoir lieu avant la majorité de l'adopté; il est encore obligé, s'il a moins de vingt-cinq ans, d'obtenir le consentement de ses père et mère, et s'il a plus de vingt-cinq ans, de prendre leur conseil. Malgré l'adoption, l'adopté reste dans sa famille naturelle et y conserve tous ses droits; il demeure étranger à la famille de l'adoptant. L'adoption ne lui confère que le droit d'ajouter à son nom celui de l'adoptant, et de lui succéder comme s'il était enfant naturel et légitime. Toutefois, le mariage est interdit entre l'adoptant, l'adopté et ses descendans, entre les enfans adoptifs du même individu, entre l'adopté et les enfans qui peuvent survenir à l'adoptant; enfin, entre l'adopté et le conjoint de l'adoptant, et réciproquement.

Quant aux formes de l'adoption, les parties doivent se présenter devant un juge de paix pour y faire la déclaration de leur volonté; cet acte est successivement transmis au tribunal, puis à la Cour royale du ressort, qui vérifient si les conditions prescrites par la loi sont remplies, et si la personne qui se propose d'adopter jouit d'une bonne réputation. Si l'adoption est admise, elle devient parfaite et irrévocable par l'inscription de l'arrêt d'admission sur les registres de l'état civil (voyez le mot ÉTAT CIVIL).

Il est un cas aussi où l'adoption peut être conférée par testament : c'est quand elle est la suite d'une tutelle officieuse (voyez TUTELLE OFFICIEUSE). Tel est le résumé des dispositions du Code civil.

Une des questions de jurisprudence les plus controversées, est celle de savoir si l'on peut adopter son enfant naturel légalement reconnu.

Cette institution nouvelle pour nous de l'adoption, étrangère à nos usages et à nos mœurs, contraire à notre esprit de famille, entourée ainsi par le Législateur de conditions restrictives et de véritables obstacles, dépouillée d'une partie des avantages qu'elle pouvait offrir, n'a eu que peu de succès, et nous n'en avons vu que des exemples assez rares.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré l'adoption que dans le sens exact et rigoureux de ce mot, c'est-à-dire comme opérant translation d'une famille dans une autre; nous n'en avons parlé qu'en jurisconsultes. Nous aurions pu l'envisager sous un autre aspect nouveau, comme moyen d'association, comme moyen d'extension de cette affection trop resserrée, trop exclusive de la famille. Nous aurions pu la retrouver alors à diverses époques, tantôt comme établissant la succession à la fonction, tantôt comme indiquant une affection particulière. Ainsi, chez les anciens Germains existait l'adoption par les armes. Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, voulant déclarer majeur son neveu Childebert, et en même temps l'adopter, lui dit : « J'ai mis ce javelot dans tes mains comme un signe que je t'ai donné mon royaume; » et se tournant vers l'assemblée : « Vous voyez que mon fils Childebert est devenu un homme, obéissez-lui. » Théodoric, roi des Ostrogoths, voulant adopter le roi des Hérules, lui écrivit : « C'est une belle chose parmi nous que de pouvoir être adopté par les armes; car les hommes courageux sont les seuls qui méritent de devenir nos enfans : ainsi, par la coutume des nations, et parce que vous êtes un homme, nous vous adoptons par ce bouclier, cette épée et ces chevaux, que nous vous envoyons.. » Godefroy, duc de la Basse-Lorraine, fut adopté d'une manière analogue, en 1096, par l'empereur Alexis, qui le revêtit de ses habits impériaux. Il nous serait facile de multiplier ces exemples.

Nous pourrions rappeler une autre espèce d'adoption, une adoption fraternelle, connue dans l'ancienne chevalerie sous le nom de *fraternité d'armes*, qui ne produisait aucun effet civil, mais qui était le symbole d'une étroite amitié entre ceux qui la contractaient. Ne retrouverions-nous pas une sorte d'adoption dans cette antique coutume de placer les jeunes fils de familles nobles auprès d'un guerrier distingué dont ils devaient suivre les pas, les exemples et les conseils; dans cet usage des apprentissages qui met l'ouvrier et l'artisan sous la direction et la puissance d'un maître dans l'art qu'il doit embrasser; dans cette institution, aujourd'hui dénaturée et travestie du baptême, dont l'utile but était autrefois d'assurer à l'enfant, au défaut de ses père et mère, des protecteurs destinés à les remplacer; peut-être même, jusque dans ces associations rémunératoires, dans ces participations aux bénéfices accordées dans beaucoup de maisons de commerce aux agens dont elles ont long-temps employé les services et reconnu la capacité? Peut-être ces idées auraient-elles mérité d'éveiller l'attention du Législateur, de porter à examiner dans quelle vue générale, dans quel esprit pouvait être conçue la création nouvelle de l'adoption : mais le développement de ces considérations nous entraînerait trop loin et du plan de cet ouvrage et du cadre de cet article : il suffira de les avoir indiquées.

ADORATION. Ce mot, pris à la lettre, n'a rien qui le restreigne à nos rapports spirituels avec l'Être suprême. Il signifie, à proprement parler (comme l'indique, du reste, son étymologie), l'hommage que l'on rend à quelqu'un ou à quelque chose, en levant à son intention la main vers la bouche pour la baiser. Dans une aussi large acception, il faut avouer que l'adoration est d'une pratique fort générale, et qu'il n'y a pas besoin d'aimer beaucoup quelqu'un pour l'aimer jusqu'à l'adoration. Dans le langage des temps an-

ciens, il faut très souvent regarder ce mot comme exprimant une manière d'honorer plutôt qu'un culte véritable. Lorsque Abraham va dans le pays d'Hébron pour y ensevelir Sara, les habitans lui permettent de choisir une sépulture dans leur pays : « Alors, dit la Genèse, Abraham se leva, et adora le peuple de ce pays, les fils de Heth. » Élisée se laisse adorer par la Sunamite à laquelle il avait rendu son fils. Job dit : « Si j'ai vu le soleil dans son éclat et la lune dans sa marche brillante, et que mon cœur se soit réjoui et que j'aie baisé ma main avec ma bouche, c'est une iniquité et une négation contre le Dieu Très Haut. » Saint Jérôme rapporte également que pour adorer on avait coutume d'approcher sa main de ses lèvres.

Aujourd'hui, dans notre langue, le mot adoration représente l'hommage que l'on doit rendre à Dieu et que l'on ne doit rendre qu'à lui seul. Les catholiques adorent l'Eucharistie, parce qu'ils croient que Jésus-Christ apparaît ainsi en personne devant eux sous une manifestation corporelle; tandis que les protestans, qui ne voient dans l'Eucharistie qu'une commémoration et qu'un symbole, refusent de lui accorder leur adoration. Bien qu'une multitude de catholiques mal instruits, tels que ceux qui se rencontrent fréquemment dans les campagnes, adorent véritablement les saints et même leurs images, et que dans bien des pays chrétiens l'ignorance et le peu de développement de l'esprit humain soient, comme dans la première antiquité, une cause inévitable d'idolâtrie, les théologiens catholiques se sont toujours défendus et ont toujours défendu d'accorder l'adoration à d'autres êtres qu'à l'être infini. Le culte des saints n'est point une adoration : c'est un hommage rendu aux grands hommes; et assurément rien ne sied mieux à l'humanité que cette reconnaissance et ce souvenir personnel pour ceux qui lui ont fait quelque bien ou donné quelque glorieux exemple. Mais combien d'abus et de désordres se tiennent sous la protection de cette grande idée! combien de populations sont encore comme celle des Juifs à leur sortie d'Égypte, et demandent des dieux que l'on puisse toucher et voir! Combien se contentent d'adorer le veau d'or paré de bandelettes, et négligent, dans leur superstition, le sentiment du vrai Dieu et de son éternelle justice!

ADRIEN (Publius Ælius Adrianus ou Hadrianus), empereur romain. C'est sous Trajan que l'empire romain parvint à sa plus grande extension; l'œuvre de la conquête ne dépassa pas les limites qu'il lui donna. La difficulté fut ensuite de conserver cet immense empire au-dedans et au-dehors. Les princes qui lui succédèrent, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, se présentent dans l'histoire avec ce caractère et ce rôle de conservateurs.

Eutrope et d'autres historiens médiocres ont attribué l'abandon des conquêtes de Trajan par Adrien à l'envie qu'il portait, disent-ils, à son prédécesseur. C'est ne rien comprendre à la vie d'Adrien. Il donna, par cet acte, qui a été d'autant plus remarqué qu'il fut le premier de son règne, une grande preuve de ce génie, et pour ainsi dire la marque et la clef de son génie. Non seulement il abandonna sagement ce qu'il ne pouvait conserver, pour mieux assurer le reste, mais il s'efforça ensuite de rendre homogène par les lois, les arts, les mœurs, et le gouvernement, cette immense agglomération de nations diverses que la république, César et les premiers successeurs de César avaient rassemblées, mais n'avaient pas fondues ensemble. Il comprit que le temps était venu d'arrêter la crue du colosse romain; il pressentait à la fois et les barbares de l'extérieur et cette force intérieure de dissolution qui, non moins que les barbares, devait plus tard le détruire. L'empire était un assemblage sans ciment : toutes les mœurs, toutes les traditions, toutes les races s'y trouvaient confondus; les cultes de l'Inde et du nord s'y choquaient entre eux, et avec le polythéisme intermédiaire de la Grèce et de l'Italie; par-dessus ou plutôt par-dessous tout cela des religions nouvelles, des opinions inouïes jusque là commençaient à se propager, qui minaient la société tout entière telle qu'elle était alors constituée : l'ère du christianisme était ouverte. Il fallait un centre où tant d'élémens divers vinssent se neutraliser et s'appuyer. Les successeurs d'Adrien, Antonin et Marc-Aurèle cherchèrent dans le stoïcisme un soutien pour eux-mêmes et, s'il se pouvait, pour le monde : lui, moins détaché qu'eux du passé, moins philosophe, plus semblable aux premiers Césars, il crut à la puissance du gouvernement, à la durée des choses antiques; et comme il était profondément artiste, il demanda à l'art des secrets pour vivifier l'empire. Adrien fut en effet un poète couronné, un empereur artiste. L'image des dieux à la main, il essaya de restaurer le polythéisme avec des temples et des statues, comme il essaya de maintenir l'empire par les soins d'une administration consommée.

Adrien naquit à Rome, le 24 janvier de l'an 76 de Jésus-Christ. Il eut pour père Ælius Adrianus Afer, cousin germain de Trajan, et pour mère Domitia Paulina, d'une maison illustre de Cadix. Il perdit son père à l'âge de dix ans, et Trajan fut un de ses tuteurs. Il étudia la langue et la littérature grecque avec tant d'ardeur, que, dans sa jeunesse, les railleurs lui donnaient l'épithète de *Græculus*. Il servit de bonne heure dans les armées, et il était tribun d'une légion avant la mort de Domitien. L'armée de la basse Mœsie le choisit pour complimenter Trajan, adopté par l'empereur Nerva, et ce fut encore lui qui apporta à ce prince la première nouvelle de la mort de Nerva. Il regagna, par sa bravoure et ses talens, les bonnes grâces de Trajan, qu'il avait perdues par sa prodigalité, et épousa une petite nièce de l'empereur. Après avoir servi avec distinction dans plusieurs guerres, et avoir été successivement questeur, consul, tribun du peuple, préteur, archonte d'Athènes, il se trouvait enfin gouverneur de Syrie, et à la tête de l'armée, lorsqu'il reçut la nouvelle que Trajan l'avait adopté en mourant. Quelques historiens ont prétendu que les lettres d'adoption furent supposées, de concert avec l'impératrice Plotine, qui avait toujours favorisé Adrien. Quoi qu'il en soit, il dut beaucoup plutôt l'empire à sa position personnelle, et à son habileté, qu'à la légitimité de son adoption. Il se fit aussitôt proclamer empereur à Antioche, le 11 août 117, et se rendit à Rome l'année suivante. Le sénat lui décerna le triomphe et le titre de Père de la patrie; mais il refusa ces honneurs, et voulut que l'on donnât le triomphe à l'image de Trajan. En même temps il se concilia la faveur publique par des libéralités extraordinaires, et dont il n'y avait point eu d'exemple semblable jusqu'à lui.

Adrien était brave, et avait de grands talens militaires. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, il ne chercha pas dans les armes un aliment à son inépuisable activité. Au contraire, une des premières choses qu'il fit fut d'abandonner presque toutes les conquêtes de Trajan. Il limita d'un côté l'empire à l'Euphrate; il fit même abattre les arches du magnifique pont élevé sur le Danube par ordre de Trajan, dans la crainte, disait-il, qu'il ne servît aux barbares. Tout son règne fut ensuite conforme à ce début. Il ne fit que des guerres défensives et de conservation. Telles sont celles qu'il entreprit contre les Alains, les Sarmates et les Daces, qui avaient fait des incursions dans l'empire, et contre les Juifs, qui, blessés dans leurs croyances, et impatiens de la domination romaine, s'étaient révoltés sous les étendards d'un prétendu Messie nommé *Barchochébas* (voyez cet article, et l'article Juifs). Toutes ces guerres furent heureuses; mais, encore une fois, ce ne sont pas ces victoires qui caractérisent le règne d'Adrien, c'est bien plutôt le soin qu'il donna à l'administration.

Le cours de son règne fut presque un voyage continuel. Il employa treize années à visiter son empire, marchant pour l'ordinaire à pied, et la tête découverte. Il n'y eut

presque point de provinces qu'il n'habitât; et, comme il était magnifique, et qu'il voulait tout connaître par lui-même, il laissait partout des marques de sa libéralité, et de son exactitude à examiner la conduite des gouverneurs. Ce fut même en partie à ses voyages qu'il dut la paix dont il jouit; car, comme il visitait tout avec un soin minutieux, l'état des armées, les places fortes, les citadelles, les camps, sa vigilance tint constamment intimidés les Barbares des frontières.

Au reste, dans ce grand voyage, qui fut comme l'épopée d'Adrien, ce n'est pas seulement l'empereur qui se montre, c'est aussi le savant et l'artiste. Il ne nous est resté de sa vie que des récits bien décousus et bien altérés; les mémoires qu'il avait rédigés lui-même ont été perdus, ainsi que tous ses autres écrits : mais les témoignages qui nous sont parvenus suffisent pour montrer quelle vaste curiosité et quel enthousiasme le poussa et le soutint dans tous ses travaux. Tertullien, qui l'a attaqué avec violence, parce qu'il attaquait en lui la cause du paganisme, lui reproche un insatiable amour de science et de découvertes; et Spartien dit qu'il aurait voulu voir et vérifier de ses yeux tout ce qu'il avait lu dans les livres sur l'univers tout entier. On connaît quelques détails de ses voyages qui caractérisent bien ce goût de la science qu'il y portait. C'est ainsi qu'on raconte, entre autres choses, qu'il monta sur l'Etna pour vérifier ce qui se disait du soleil, que, vu d'une grande hauteur, cet astre à son lever se revêtait successivement des couleurs variées de l'arc-en-ciel, phénomène qui en effet s'explique par la réfraction des rayons solaires à travers les grandes couches de l'air.

On croit qu'il commença ces voyages en l'année 120. Il alla voir les Gaules, la Germanie, et l'Angleterre, où il fit construire une muraille de trente lieues de longueur, depuis la rivière d'Eden dans le Cumberland, jusqu'à celle de Tyne dans le Northumberland, pour préserver les pays que possédaient les Romains des incursions des Calédoniens ou Écossais; cette muraille, qui subsiste toujours, a encore en plusieurs endroits de 5 à 8 pieds de hauteur. Il repassa dans les Gaules l'an 121, d'où il alla en Espagne. On croit que ce fut alors qu'il visita la Mauritanie. Son premier voyage dans l'Orient fut assez long, car il ne fut de retour en Grèce qu'en l'année 125. Il passa l'hiver à Athènes, et s'y fit initier aux mystères de Cérès. Il était à Rome au commencement de l'année 129, et l'on pense qu'il alla en Afrique la même année. Il commença son second voyage d'Orient en l'année 130. Après avoir parcouru les provinces d'Asie, où plusieurs princes vinrent se présenter devant lui, il se rendit en Égypte en l'année 132. Il revint encore à Athènes en 135; il y passa l'hiver, et au printemps suivant il fut de retour à Rome.

Il avait alors près de soixante ans. Il adopta Lucius Vérus, sous le nom d'Ælius Verus; et celui-ci étant mort, il adopta Antonin, à la condition qu'Antonin adopterait Marc-Aurèle et le fils d'Ælius Verus. Il laissa ainsi après lui d'admirables héritiers de l'empire.

Quant à lui, dès la première année de son retour à Rome, confiant l'administration de l'empire à son héritier, il se retira à Tibur, où il voulut réaliser tout ce que l'art, aidé de la puissance, pouvait concevoir. Il avait jusque-là couvert l'empire de monumens, dont plusieurs subsistent encore; il avait rebâti Jérusalem, nommée de son nom Ælia; en Égypte il avait relevé avec honneur le tombeau de Pompée, et fait construire une multitude de temples; dans les Gaules, l'arène de Nîmes et le pont du Gard sont encore aujourd'hui des témoignages de son passage; il avait mérité que les habitans d'Athènes inscrivissent sur leurs portes que Thésée avait fait l'enceinte de leur ville, et Adrien l'intérieur; statuaire et architecte, il avait lui-même exécuté des édifices et des statues pour Rome et pour Athènes : il voulut, dans son Tibur, rassembler comme un souvenir de tout cet univers romain qu'il avait mis sa vie à gouverner et à connaître il édifia, disent les historiens, un palais grand comme une ville, et il en appela les différentes parties des noms les plus célèbres de toutes les provinces et de tous les pays; on y rencontrait le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le célèbre portique d'Athènes nommé le Pœcile, Canope d'Égypte, Tempé de Thessalie, les Pyramides, etc.; enfin, pour que rien n'y manquât, dit Spartien, on y voyait jusqu'à une représentation des lieux infernaux.

C'est cette retraite d'Adrien dans ses jardins de Tibur que l'on compare ordinairement à la retraite de Tibère à Caprée. Adrien s'y plongea, dit-on, comme autrefois Tibère à Caprée, dans de honteuses débauches, mêlées d'affreuses cruautés. Mais cette supposition n'est pas justifiée. Elle se fonde, en effet, uniquement sur un passage de l'ouvrage attribué à Aurélius Victor, écrit, par conséquent, deux cents ans environ après Adrien. Mais d'abord ce passage, comme l'a remarqué Bayle, renferme une erreur de fait, qui lui ôte toute autorité. Puis il nous semble que le reproche fait à Adrien d'avoir laissé Ælius Verus, son successeur désigné, s'essayer à gouverner l'empire, est d'une ridicule injustice. Enfin, est-ce une critique à faire à un artiste tel que fut toute sa vie Adrien, que de lui reprocher de s'être plu à bâtir, dans les derniers jours de sa vie, un superbe palais, et de s'être entouré de tous les chefs-d'œuvre des arts? Ce sont cependant là des crimes aux yeux d'Aurélius Victor, ou de l'écrivain inconnu dont on lui attribue l'ouvrage. Ce que l'on sait, au contraire, des constructions de Tibur, et ces noms mêmes donnés aux lieux, et qui rappellent les plus grands souvenirs de la philosophie, semblent un témoignage de plus de poids que l'allégation incertaine d'un juge si peu éclairé.

En général, la vie et le caractère d'Adrien nous semblent avoir été étrangement défigurés. C'est que tout ce qui est resté sur lui nous est venu d'écrivains bien postérieurs, et tout-à-fait dépourvus de lumières. Après Tacite, tout le monde le sait, les sources de l'histoire se tarissent presque subitement, et nous ne possédons plus, à défaut d'historiens véritables, pour une assez longue période, que de stériles abrégés d'histoire, assez semblables aux notes qu'un écolier prend dans ses lectures pour s'instruire, et qui n'avaient peut-être pas d'autre usage. Peindre d'un seul trait est la chose la plus difficile et la plus rare. Les faiseurs de résumés tombent facilement dans la déclamation et dans le faux. Ajoutons que lorsque la cause du christianisme eut vaincu, ou même lorsqu'elle commença à combattre à armes égales contre le paganisme, elle dut, pour triompher, ne voir dans Adrien que le côté de ses vices et de ses imperfections : elle était naturellement hostile à ce qui lit sa grandeur; elle devait le traiter comme elle traita ses temples et ses monumens.

Ce qui, au reste, achève d'expliquer les jugemens exagérés qui ont pu être portés contre Adrien, c'est la folie célèbre de son amour pour Antinoüs, dont la beauté, dit-on, embrasa de telle sorte son cœur, qu'on n'a jamais vu de passion plus effrénée ni plus extravagante que celle de cet empereur pour ce jeune homme. Cette passion ne se montra jamais plus furieuse qu'après la mort d'Antinoüs; car il n'y eut pas d'honneurs divins qu'Adrien trouvât trop sublimes pour cet objet de son amour. Quelques auteurs disent qu'Antinoüs était mort volontairement pour lui; d'autres assurent qu'il se noya dans le Nil, pendant le séjour qu'Adrien fit en Égypte, vers l'an 132. Quoi qu'il en soit, Adrien le pleura à chaudes larmes, et voulut qu'on lui élevât des temples et des autels. Il fit rebâtir la ville de Besa, dans la Thébaïde, où il était mort, et lui donna le nom d'Antinopolis. Il était bien aise, rapportent les historiens, qu'on vînt lui dire qu'on voyait au ciel un nouvel astre, qui était l'âme d'Antinoüs, et il disait lui-même qu'il voyait l'étoile d'Antinoüs. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que long-temps après la mort d'Adrien, on persévéra dans le culte de cette nouvelle divinité. Ce culte était encore en vogue sous l'empire de Valen-

tinien, lorsqu'il ne s'agissait plus de flatter un prince, ni de craindre l'édit exprès qui avait ordonné cette religion.

Dans la polémique qui s'engagea entre les chrétiens et les défenseurs du paganisme sur les origines du polythéisme, ce culte d'Antinoüs devint pour les chrétiens un argument formidable. Ils disaient que la plupart des divinités de la fable n'avaient pas eu d'autre origine que les vices des hommes, et ils expliquaient l'établissement du culte des dieux antiques par l'exemple du culte d'Antinoüs. Les défenseurs du paganisme répliquaient en vain que l'apothéose qu'on faisait des empereurs et de certains hommes, n'avait rien qui fût comparable au culte qu'on rendait aux dieux. Celse, par exemple, avait beau dire que les Egyptiens ne souffriraient pas que l'on égalât Antinoüs à Jupiter et à Apollon; Origène n'en soutenait pas moins le contraire, et faisait crouler Jupiter et Apollon sous les traits dont il accablait Antinoüs (Origène, livre III).

Le christianisme, en flétrissant ce que ni les philosophes ni les prêtres du paganisme n'avaient flétri, a fait disparaître de l'Occident des mœurs que l'antiquité avait approuvées ou tolérées, même dans ses plus grands hommes; il a ainsi perfectionné l'humanité : il a donc bien fait de déshonorer cette passion d'Adrien pour la beauté corporelle. Mais il nous semble que ce serait mal comprendre la folie du culte d'Antinoüs, que de ne pas rapporter cette erreur d'Adrien à la tournure même de son esprit et de ses idées, et de n'y pas voir l'écueil où le propagateur du polythéisme, l'empereur et l'artiste tout-puissant, l'initié des mystères, le souverain pontife de toute la religion des Romains, et le consécrateur de tant de statues où le culte de la beauté régnait exclusivement, devait naturellement tomber. Ce que l'on sait des opinions grecques et des mœurs de l'Orient a pu faire considérer la passion d'Adrien pour Antinoüs, comme n'ayant pas eu d'autre cause qu'une souillure ou une dépravation de la nature humaine; mais il faut avouer toutefois que l'histoire ne nous a laissé sur ce point qu'un mystère. Les narrateurs les plus hostiles à la mémoire d'Adrien ne parlent de ce fait qu'en exprimant leur étonnement. C'est pour eux, disent-ils, une chose incroyable, comment, dans un empereur aussi sage qu'Adrien, et qui avait passé depuis longtemps l'âge de la jeunesse, un attachement sensuel a pu produire et cette exaltation religieuse, et cette douleur si sincère. Leurs récits mêmes laissent entrevoir que l'explication vulgaire, tirée du vice et de l'hypocrisie, n'est qu'une facile supposition : il semble, en effet, dans ce qu'ils racontent, que l'empereur et le favori étaient unis par les liens de pratiques dévotes et mystiques. Antinoüs, dit-on, se sacrifia pour faire réussir une opération magique. Ne pourrait-on pas soupçonner qu'en effet l'enthousiasme religieux, bien plus que la sensualité, aveuglait l'empereur, et que je ne sais quel égarement mystique, éclos au foyer des idées orientales, s'était emparé de cet homme, qui, suivant le mot de Julien, regardait à toute heure le ciel, et qui, au rapport de ceux mêmes qui lui imputent une passion grossière et brutale, croyait véritablement voir l'étoile d'Antinoüs? Rappelons-nous qu'avec Adrien, nous sommes à l'époque où toutes les opinions les plus délirantes se produisaient dans le cercle de la religion.

Ce caractère de l'exaltation religieuse, qui au reste n'est que l'exagération des sentimens et des idées qui ont dû l'occuper toute sa vie, se retrouve indiqué dans les récits singuliers que l'on fait de sa mort. Il fut attaqué d'hydropisie pendant qu'il était occupé à construire son palais de Tibur. Sa maladie augmentant, il eut, dit-on, recours à la magie; ce qui signifie apparemment qu'il consulta les oracles. Un oracle lui ayant conseillé d'imposer son nom à une certaine ville d'Oresta, parce qu'il était, comme Oreste, tourmenté des furies, il le fit, et sa folie en fut soulagée. On dit encore que, devenu méchant par l'excès de ses souffrances, et se figurant toujours qu'on conspirait contre lui, il ordonna la mort de quelques sénateurs, et chargea Antonin d'en faire périr plusieurs autres. Antonin n'exécuta pas cet ordre. Fatigué d'exister, Adrien demanda plusieurs fois une épée ou du poison, et promit de récompenser ceux qui l'aideraient à abréger ses jours; mais personne ne voulut s'exposer au danger de lui rendre un pareil service. Alors il alla à Bayes, où, méprisant les médecins et leurs ordonnances, il se livra à l'intempérance de la table, et parvint ainsi à avancer le terme de sa vie. Il mourut dans cette ville le 10 juillet 138, à 62 ans. Peu de jours auparavant, il avait composé ces vers, qui sont restés comme pour attester le doute mélancolique et l'inquiétude religieuse de ce prince qui soutenait, sans y prendre entière confiance pour lui-même, le polythéisme expirant :

Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos!

« Ma petite âme, si rêveuse et si douce, hôte et compagne de » mon corps, dans quels lieux vas-tu désormais habiter, pâle, glacée, » et toute nue — où tu ne joueras plus comme tu as coutume de » faire? »

Son corps fut brûlé à Pouzzoles, et ses cendres portées à Rome. Antonin lui fit décerner l'apothéose. Adrien s'était fait construire de son vivant un vaste mausolée à l'extrémité d'un pont qu'il avait élevé sur le Tibre, et qui se nommait alors de son nom le pont Ælius. Le pont et le tombeau existent encore; mais dès le règne de Justinien le tombeau servit de forteresse. On voyait autrefois à son sommet un char sur lequel était la statue d'Adrien; maintenant ce char est remplacé par la figure en bronze d'un ange tenant une épée : c'est le pont et le château Saint-Ange.

Le témoignage le plus important peut-être que l'histoire nous ait laissé sur Adrien, parce qu'il vient d'un homme de génie, c'est le portrait qu'en trace Julien dans sa Satire des Césars : «... Après Trajan, entra dans l'assemblée des dieux » un homme fier, à barbe longue et vénérable; il se piquait, » entre autres choses de vers et de musique; il regardait le » ciel à toute heure; il donnait dans des curiosités défendues. » Que pensez-vous de ce sophiste? dit Silène en le voyant. » Cherche-t-il ici Antinoüs? qu'on ait la charité de lui faire » entendre qu'il se méprend, et que son favori n'est pas parmi » nous. » Ainsi dans cette Satire où Julien ne s'attache qu'à exagérer les traits saillans des caractères, ce qui le frappe dans Adrien, c'est la superstition. C'est qu'en effet dans cette époque de rénovation le sort des hommes de génie, et Julien lui-même en est un exemple, fut de pousser la tendance religieuse jusqu'à la superstition. On a remarqué avec raison que Julien avait lui-même beaucoup de ressemblance avec le portrait qu'il trace d'Adrien.

Prenons donc pour caractéristique d'Adrien cette exaltation religieuse. Admettons, si l'on veut, qu'il croyait aux présages, et qu'il consultait la magie. Mais ne faisons pas prédominer des vices médiocres sur ce sentiment, qui fit à la fois sa grandeur et sa faiblesse. Jugeons par là cet amas confus de récits et de jugemens contradictoires, que des écrivains évidemment dépourvus de capacité ont ramassés sur lui. Ne faisons pas de lui un homme cruel et cachant sa cruauté par hypocrisie, quand sa vie est pleine de traits de clémence et de générosité. N'est-ce pas lui qui, parvenu à l'empire, dit à l'un de ceux de qui il avait reçu les plus grandes preuves de haine : « Vous voilà sauvé! » Ne croyons pas qu'il ait eu pour mobile de ses actions des vices grossiers, quand nous le voyons faire régner partout la sévérité des mœurs, repousser les innovations corruptrices, se plaire avec les philosophes et les stoïciens, protéger Épictète, et adopter Antonin et Marc-Aurèle. Croyons qu'il fut, en sa double qualité d'empereur et d'artiste, tourmenté de l'amour

de la gloire; admettons même qu'il fut dévoré par la vanité : mais ne croyons pas qu'il ait fait mourir, par jalousie, l'architecte Apollodore; car le récit quo l'on conte à cet égard, et que nous rapporterons à l'article d'Apollodore, porte tous les caractères d'une fable ridicule.

Adrien fit une multitude de réformes dans la législation et dans la police générale de l'empire; ses établissemens furent respectés par ses successeurs, et subsistèrent jusqu'au delà du règne de Constantin. Parmi ces réformes, nous ne citerons que les principales.

Il adoucit dans les lois la condition des esclaves. Il restreignit la loi cruelle qui condamnait au supplice tous les esclaves d'un maître assassiné. Il fit plus; il priva les maîtres du pouvoir arbitraire de vie et de mort sur leurs esclaves, et il ordonna que, dans le cas où ils les jugeraient dignes de mort, ils recourussent au magistrat, qui seul aurait le pouvoir do les y condamner. Il défendit aussi qu'on les vendît pour en faire, selon leur sexe, ou des victimes de prostitution, ou des gladiateurs. Enfin, il proscrivit l'usage des prisons particulières, où les maîtres tenaient dans les chaînes des esclaves condamnés aux travaux les plus rudes.

Adrien ne persécuta point le christianisme; au contraire, il donna en faveur des chrétiens, un rescrit célèbre, qu'Eusèbe nous a conservé, et dont les chrétiens s'appuyèrent souvent dans la suite. Ce rescrit est do l'an 126; il est adressé à Minutius Fundanus, proconsul d'Asie, et rendu sur les sages remontrances de Serenius Granianus, prédécesseur de Minutius. Serenius avait représenté, dans une lettre à l'empereur, combien il y avait d'injustice à condamner les chrétiens sur des délations et des accusations vagues, sans les avoir jugés dans les formes, ni convaincus d'aucun crime. Adrien, par son rescrit, défend de faire mourir personne, qu'après une accusation et une conviction juridiques.

Un autre acte célèbre du règne d'Adrien, c'est l'édit perpétuel qu'il promulgua en l'an 131. Jusqu'alors chaque préteur, entrant en charge, faisait connaître par un édit les formes et les principes qu'il suivrait dans l'administration de la justice. Ainsi la jurisprudence variait d'une année à l'autre, suivant les lumières et l'équité des préteurs qui se succédaient. Adrien fit rédiger par Salvius Julianus un édit qui servit do règle aux préteurs, et auquel ils devaient tous se conformer.

La figure d'Adrien, telle que nous la représentent les médailles et les bustes antiques, est d'une grande beauté. Il fut le premier empereur qui laissa croître sa barbe; en quoi il ne fut pas imité par ses successeurs.



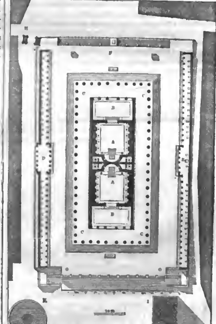
(Adrien.)

Une des principales constructions de l'empereur Adrien fut le temple magnifique qu'il éleva à la Fortune de Rome. Il en fut lui-même l'architecte, et n'épargna rien pour le rendre digne de la splendeur de sa destination. Il était consacré à Vénus et à Rome; à Vénus, le principe divin duquel Rome était descendue par Énée, et à Rome, le principe souverain des nations de la terre. Ce temple, bâti sur la Voie sacrée entre l'Amphithéâtre et le Forum, occupait une des positions les plus centrales de la ville, et formait le temple par excellence de la cité antique, comme les cathédrales dans les cités du moyen âge. Il fut fondé par l'empereur en personne, au 874ᵉ anniversaire de la naissance de Rome. Plusieurs médailles furent frappées à cette occasion, et nous en reproduisons deux qui offrent une idée do l'aspect primitif de cet édifice célèbre.





Pour achever de le faire connaître en entier, nous joindrons également à cet article un plan général du monument restauré d'après les découvertes faites dans les fouilles, et les intéressantes recherches de M. Léon Vaudoyer, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, durant son séjour en Italie.



(Plan du temple de Vénus et Rome.)

A, A La double cella de Vénus et de Rome.
B, B Entrée.
C, C Portique extérieur.

D Portique sur la voie sacrée.
E Portique sur la Voie qui longeait la maison dorée de Néron.
F Grande rampe sur le côté du Forum.
G Double rampe sur le côté de l'Amphithéâtre.
H Arc de triomphe de Titus.
I Emplacement du colosse de Néron.
K Grande fontaine nommée *Meta sudans*.

Le temple, bâti sur un terre-plain, était entouré d'une vaste enceinte dallée en marbre, et garnie latéralement de deux portiques formés de colonnes de granit. Elevé par neuf marches au-dessus du sol, il se dressait dans le milieu de l'enceinte; il était double, et avait un fronton et une entrée par-devant et par-derrière; un portique, formé de colonnes corinthiennes de marbre blanc, régnait tout autour; les frontons, enrichis de bas-reliefs, étaient couronnés par des statues. L'intérieur de chaque cella était décoré par un revêtement de marbre de Phrygie, un pavé en marbre de couleur, et un ordre de colonnes de porphyre reposant sur un stylobate continu sur chaque face. Entre les colonnes se trouvaient des niches et des statues, et dans la grande niche du fond une statue colossale faite probablement d'ivoire et d'or, et représentant dans l'une des cella Rome, et dans l'autre Vénus; c'était au sujet de ces statues que l'architecte Apollodore disait que s'il prenait fantaisie aux déesses de se lever de leur siége, elles briseraient de leur tête le haut du temple. Ce temple, que l'on nommait habituellement le temple de la ville, *templum urbis*, fut incendié sous le règne de l'empereur Maxence, qui le fit réparer. Au IVe siècle les lois impériales qui proscrivaient le culte des faux dieux obligèrent à le fermer, et on cessa d'en prendre soin. Au VIIe siècle le pape Honorius fit enlever les tuiles de bronze qui le couvraient, pour en garnir l'église de Saint-Pierre. Depuis cette époque, à travers les injures du fanatisme et de la guerre, et celles du temps, il est allé se ruinant de plus en plus jusqu'à nous. Ses débris couvrent le terre-plain où se trouve aujourd'hui l'église de Sainte-Françoise de Rome. Les deux grandes niches du fond, adossées l'une à l'autre, sont toujours debout, et se rattachent encore à quelques pans des murs de la cella. La vignette, jointe à cet article, indique tout ce qui reste de ce temple fameux. Les autres constructions érigées par Adrien sont à peu près dans un état pareil, et la plupart dans une dégradation plus misérable encore. La magnifique habitation qu'il s'était faite dans la campagne de Rome, et qui est connue sous le nom de *Villa Adriana*, n'est qu'un ensemble confus de débris dispersés sur le sol.

(Temple d'Adrien dans son état actuel.)

ADRIEN Ier, ADRIEN II, etc. Voyez PAPES.

ADULTÈRE. L'adultère est la violation de la loi du mariage. La gravité du délit dépend de la sainteté du pacte qu'il outrage. Dans une société où le mariage est bien établi et la foi conjugale profondément sentie, il reste peu de place à l'adultère : les projets que l'on en peut concevoir sont réprimés par l'influence de l'opinion publique, et en outre les familles étant satisfaites dans le cercle de leur foyer domestique, les séductions étrangères n'ont guère de prise sur elles. L'adultère ne se produit alors que rarement; il est exceptionnel, et constitue un des plus grands crimes que l'on puisse commettre; aussi est-il puni avec sévérité, et rigoureusement flétri par la réprobation universelle. Dans une société, au contraire, où la foi conjugale n'a plus rien de religieux, où le mariage n'est plus en quelque sorte qu'une convention d'habitation en commun légèrement contractée comme toutes les conventions mondaines, le mépris du devoir est d'autant plus habituel que ce devoir lui-même est considéré comme moins sacré. La cause première du mal est dans l'affaiblissement du principe de la famille, et non point dans ce que le vice entreprend directement contre lui. La corruption des mœurs ne précède pas celle de la religion; elle n'en est qu'une conséquence. La meilleure loi contre l'adultère serait donc une bonne loi sur le mariage, et c'est à la seule question du mariage que l'on pourrait renvoyer toute celle de l'adultère. Le code de Lycurgue, à la suite de l'article matrimonial, ne portait aucune peine contre celui qui oserait l'enfreindre; le législateur considérait que cette base essentielle de la famille, une fois établie avec sagesse, était assez forte pour se garantir elle-même de toute atteinte, et il se taisait à l'endroit de l'adultère, par la même raison que Solon à celui du parricide. Un Spartiate, au dire de Plutarque, interrogé par un étranger sur la manière dont on punissait l'adultère dans son pays, répondit d'abord plusieurs fois qu'il n'y existait pas; pressé par de nouvelles questions : « Comment l'adultère, dit-il enfin, pourrait-il exister en une ville où l'honnêteté et le devoir ont la toute-puissance. »

Quant à la criminalité de l'adultère, il n'est pas nécessaire d'y insister bien longuement pour en montrer la raison. Si l'élément de la famille est nécessaire au bonheur de l'homme et à la stabilité des sociétés, toute action qui lui est contraire est une action coupable. L'infidélité dans le pacte du mariage est une source de perfidie et de mensonge, si elle demeure cachée; de désunion et de trouble si elle se montre. Non seulement elle disjoint l'homme et la femme, et occasionne au fond un divorce véritable; mais encore elle sépare le père de ses enfans en jetant de l'incertitude sur ces liens sacrés qui ne reposent que sur la foi de l'épouse; elle diminue la vénération des enfans pour leur mère en les faisant à leurs yeux moins pure et moins irréprochable, et leur amour pour leur père en rendant sa réalité douteuse, et en les mettant devant lui dans l'embarras et dans l'inquiétude. Dans une société où tous les devoirs et toutes les affections de famille sont en vigueur, l'adultère est donc un mal énorme, puisqu'il brise à lui seul tous les devoirs, et fait tomber toutes les affections en poussière. Si la famille se croit assez garantie pour se serrer en confiance, si les connexions humaines s'enhardissent à déployer toute leur puissance, si l'homme ouvre son cœur afin que sa vie descende en liberté dans sa double existence de père et de mari, l'injustice qui lui enlève ces deux qualités d'un seul coup est plus cruelle que l'homicide, puisque non contente de lui ôter le trésor de la vie, elle lui impose en quelque sorte de conduire son propre deuil, et, tout en le mutilant, lui laisse cependant attaché un reste suffisant pour qu'il puisse comprendre qu'il n'est plus, et se souvenir qu'il a été. Là, au contraire, où ni la paternité ni le mariage n'empêchent l'homme de demeurer cerclé dans l'égoïsme de son individu, l'adultère lui devient indifférent; sa personne est en dehors de celles de ses enfans et de sa femme, et des attaques si éloignées ne peuvent l'atteindre; là, comme le matérialisme triomphe, comme le profane a étouffé tout le sacré, comme le lien conjugal n'est plus un sacrement, mais un bail, l'adultère n'est plus traduit que devant le tribunal de l'avarice; ou le blâme comme une déloyauté commerciale obligeant un homme à débourser des frais qu'il ne devait pas faire, et

à payer devant la loi pour des enfans qu'il n'avait pas causés, et dont la nourriture ne devait pas être à sa charge. Dans une pareille société l'adultère est flagrant, public, effréné, frappant à toutes les portes; il est reçu, salué, fêté; on en rit : le mariage n'existe plus.

Chez les peuples sauvages, dès que la société commence à se former, l'adultère est aussitôt signalé comme ennemi, proscrit, mis à mort. On épuiserait presque la liste des supplices si l'on voulait faire connaître le détail des peines infligées aux coupables dans les pays barbares : tantôt ils sont mutilés, égorgés, dévorés; tantôt enterrés vivans, brûlés, noyés. Chez les Saxons, la femme était vouée au bûcher, et sur ses cendres on élevait le gibet de son complice. Chez les Juifs, la loi était formelle : « Si quelqu'un commet un adultère avec la femme de son prochain, que l'homme adultère et la femme adultère meurent tous deux » (Lév., ch. 20). On les traînait hors du camp, et ils étaient lapidés par le peuple. Dans l'Inde, le crime variait de grandeur suivant les castes où il était commis, et surtout suivant le mélange de castes qu'il tendait à produire. L'adultère d'un soûdra avec une femme d'un rang élevé était une abomination aussi infâme que la bestialité chez les Juifs. On lit ce texte terrible dans la loi de Manou : « Si une femme, fière de sa famille, est infidèle à son époux, que le roi la fasse dévorer par les chiens dans une place fréquentée; qu'il condamne l'adultère à être brûlé dans un lit de fer chauffé au rouge, et que les exécuteurs alimentent sans cesse le feu jusqu'à ce que le pervers soit brûlé » (Manou, livre VII). Des textes, sans doute postérieurs, réduisaient la peine; mais la loi la plus efficace, bien qu'elle fût la plus injuste, était celle qui poursuivait les coupables, non pas sur leurs personnes mêmes, mais sur les fruits infortunés de leur amour. Ces enfans étaient jetés au-dessous de toute classe, soumis au mépris de l'esclave le plus abject, déclarés impurs au toucher, et considérés en quelque sorte comme des monstres nés d'un crime sans nom. Nous avons déjà dit quelle idée on avait de ce crime dans les temps antiques de la Grèce : c'était pour venger un adultère que ce pays s'était soulevé tout entier pour se jeter contre la ville de Troie; c'était un adultère qui, à la suite de tant de maux, avait encore rempli de sang le palais d'Agamemnon; c'était l'adultère qui formait le principe de toutes ces fatalités chantées par les poètes, et qui tenait sans cesse les Euménides en travail sur la terre. A Rome, l'adultère occupait dans la tradition une place non moins grande; on se rappelait que c'était lui qui avait précipité les rois de leur trône, et ouvert à la république son ère de liberté. Là, tant que les mœurs furent en vigueur, et qu'il y eut du respect pour les dieux du foyer domestique, on fit comme à Sparte, et l'on s'abstint de porter publiquement une loi contre l'adultère. On l'enterrait dans le secret. On sait que la femme criminelle était jugée arbitrairement par un tribunal composé de son époux et de ses parens; et l'on trouve dans les anciens ce texte aussi inflexible que celui du Lévitique : *Adulterii convictam vir et cognati uti volent necanto*. Vers les derniers temps de la république, l'immoralité devint si puissante que l'adultère cessa de se tenir dans l'ombre, et osa prendre lui-même d'une éclatante manière le droit de cité que le code, en refusant de le punir, avait prétendu lui ôter. Auguste fut obligé d'établir des dispositions légales contre lui : le crime était devenu public, l'accusation pouvait l'être; il fit la loi *Julia* qui permettait à tout citoyen de dénoncer les coupables, et qui prononçait contre eux le bannissement et l'amende. Au débordement de la licence s'ajouta un débordement de trouble et de scandale. Sous les empereurs, on fut obligé de réserver à la famille seule la liberté d'accusation; et l'arbitraire venant au secours de la loi trop peu redoutée, on promena, lorsque cela fut nécessaire, sur les têtes les plus apparentes, la terreur des crimes de lèse-religion et de lèse-majesté. Sous Constantin, la peine de mort fut décrétée; et Socrate rapporte que sous le règne de Théodose une malheureuse convaincue d'adultère fut livrée toute nue, à la brutalité du peuple. C'était la fin de l'empire.

Le christianisme, en venant reconstruire le monde, n'apporta pas contre l'adultère une réprobation moins grande que celle que le paganisme et les autres religions avaient fait peser sur lui jusque là. Le Christ, tout en effaçant la peine sanglante prescrite par l'ancien Testament, ne fit qu'augmenter avec sévérité, dans le nouveau, la repression morale du délit. « Vous avez appris, déclarait-il à ses disciples dans l'Évangile (Matth., ch. V), qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère. Mais, moi, je vous dis que quiconque a regardé une femme avec concupiscence a déjà commis l'adultère dans son cœur. Que si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous; car il vaut mieux qu'un de vos membres soit perdu que tout votre corps précipité dans l'enfer ». Il scella le mariage plus fixément qu'il ne l'avait encore été; et bien que les Grecs et quelques autres sectes aient prétendu établir, d'après l'Évangile, que l'adultère était une cause essentielle de divorce, l'église catholique fit prévaloir l'opinion contraire, et maintint l'indissolubilité du nœud sacramentel. Quant à la pénalité établie par la puissance temporelle en parallèle de la condamnation morale de la puissance sacerdotale, elle fut variable suivant les temps et les pays, mais toujours marquée avec ce sentiment de la pureté et de la netteté de la famille si vigoureux chez les peuples du Nord. Tacite, après avoir célébré, en opposition aux coutumes de son temps, la vertu des peuplades germaines, et montré le mari outragé, marquant sa femme d'infamie, et la chassant sans retour du foyer conjugal, continue ainsi : « Là, en effet, personne ne rit du vice; ni corrompre, ni être corrompu, ne se cache sous le nom d'usage. Il y a des cités où l'on fait mieux encore; les filles seules se marient, et le vœu et l'espérance d'épouse ne sont satisfaits qu'une seule fois. Les femmes n'ont qu'un mari, comme elles n'ont qu'un corps et qu'une âme, afin qu'il n'y ait au-delà, ni pensée, ni désir; afin qu'elles aiment le mari et non le mariage. » Chez ces peuples nouveaux qui se versèrent sur la vieille population de l'Europe, la peine qui prévalut contre l'adultère fut tantôt la mort, tantôt la mutilation, tantôt l'amende. En France, la femme coupable fut soumise à la détention. Avant la révolution de 1789, elle était poursuivie sur la requête du mari, enfermée dans un monastère et privée de son bien. Au surplus, il y eut presque toujours sur ce sujet beaucoup de tolérance, et en même temps beaucoup d'arbitraire : l'histoire de la fin de la noblesse et de la monarchie nous montre assez que si la loi avait été tenue en rigueur, on aurait fort risqué de dépeupler la cour et les hautes maisons pour remplir les couvens de leurs ornemens les plus beaux et les plus fragiles aussi. Aujourd'hui, les articles 336 et 337 du code pénal donnent au mari outragé une caution formelle; mais il a rarement assez d'impudeur pour en oser faire usage, et traîner ainsi lui-même devant le public le scandale de son lit profané. Quoi qu'il en soit, il a le droit, s'il le veut, de traduire sa femme sur le banc des accusés, et de la faire condamner, ainsi que son amant, à une détention qui varie de trois mois à deux ans. Il possède sur ce point, comme sur tant d'autres, le privilège imposant du plus fort; le législateur a mis à son ordre la voix de ses procureurs et le bras de ses geôliers, mais il n'a point fait à l'épouse une condition pareille : les infidélités du maître peuvent former le texte de querelles de ménage, mais la justice n'est point chargée d'en faire état et de les réprimer; elle n'ajoute rien à la puissance naturelle dont la femme est douée de retenir son époux près d'elle; et s'il n'était aisé de reconnaître la froide raison dans le fond de cette inégalité, il serait presque permis d'en regarder l'injustice apparente comme constituant un hommage à la puissance de la beauté. Mais l'on sait bien qu'il n'y a pas à chercher dans les codes des interprétations si galantes, et que les différences établies dans la sévérité de la répression tiennent uniquement à ce que,

par le principe même de l'enchaînement du mariage, le mari se trouve chargé des enfans adultérins de sa femme, et non point la femme de ceux de son mari. La femme peut non seulement trahir son mari par une génération illégitime, mais encore lui cacher qu'elle l'a trahi, tandis que lui n'a pas le moyen d'user en retour d'un couvert si perfide et si facile. A un point de vue purement légal, il ne faudrait donc pas définir l'adultère, violation de la foi conjugale, ce qui est la définition morale, mais bien violation du lit conjugal, ce qui est vraiment le seul cas que reconnaisse le code.

Pendant long-temps l'opinion publique, unie au législateur dans sa partialité masculine, s'est accordée à faire dans la balance du crime la part de la femme plus lourde et celle du mari plus légère. Chose étrange! aux yeux du plus grand nombre, l'homme retirait tout honneur d'une action d'où sa complice n'emportait que la confusion et le mépris. A l'un était le triomphe, à l'autre le remords. Aujourd'hui, l'opinion publique distribue communément ses arrêts avec plus d'équité; même dans le cas où le mariage violé était un lien sérieux, et non point un simple lien de notaire comme ceux de comédie, elle sait tempérer par une douce humanité la rigueur d'une réprobation légitime; tout en maintenant que les torts de la femme sont les plus graves, elle convient cependant qu'il y a dans la faiblesse de son cœur des raisons qui l'excusent en partie et allègent sa faute; elle ôte quelque chose au fardeau de la partie séduite; mais, par un juste équilibre, c'est à celui du séducteur qu'elle en ajoute la charge. Elle consent à comprendre que bien souvent l'infidélité n'est que la conséquence d'un principe dont l'épouse n'était qu'à demi responsable : la légèreté du serment nuptial, l'inexpérience du tourbillon qui commence à sa suite, et l'égarement facile d'une âme sans appui. Elle pardonne donc; elle pardonne parce qu'il y a du cœur en elle, et qu'elle ne se sent pas une âpreté assez sévère pour oser condamner; mais elle pardonne peut-être aussi parce qu'elle sent bien que l'autorité lui manque, et qu'il n'y a point assez de vertu en elle pour qu'elle puisse y trouver le droit de juger et de punir. Il faut se rappeler l'histoire de la femme adultère de l'Évangile. Les Pharisiens amenèrent cette malheureuse devant Jésus, et voulaient la mettre à mort suivant l'ordre de la loi : « Que celui d'entre vous, leur dit-il, qui est sans péché lui jette la première pierre. » Et quand ils furent tous partis, se tournant vers la femme, il lui dit : « Allez maintenant, et ne péchez plus. » Les Pharisiens pardonnent aujourd'hui sans qu'aucune voix le commande; mais, bien qu'à leur tolérance se mêle déjà un sentiment de charité indépendant et pur, ils n'ont guère plus de gloire à tirer de leur mansuétude que ceux de la Judée. Ils pardonnent avec plus de débonnaireté que de grandeur; ils pardonnent, mais ils n'absolvent pas. La belle figure du Christ protégeant cette femme, ayant pitié et faisant grâce, peut être prise, suivant nous, comme un type de ce qu'aurait le droit d'ordonner à l'égard de l'adultère une société puissante, vertueuse, charitable : humaine comme le Christ, elle saurait aimer comme lui; mais, plus puissante que lui, elle saurait faire tomber, sans danger, les chaînes de la prison et le fer des bourreaux. Quant au temps présent, la situation des idées et des mœurs, et la condition générale des femmes, ne permettraient sans doute pas d'introduire dans le droit civil une si douce morale, sans s'exposer à des désordres plus grands encore que ceux qui nous affligent. La demeure d'un idéal est toujours dans l'avenir, et il se change en chimère chaque fois qu'on lui fait violence pour l'obliger à comparaître en place du présent. D'ailleurs, le vice n'est qu'une conséquence et n'est point un principe : la séduction serait moins commune si les femmes étaient plus fortes, les idées plus claires, les mœurs meilleures; espérons donc de l'avenir la répression de l'adultère non par une police plus attentive, mais par l'élévation des femmes, et le perfectionnement général des sentimens et des idées.

ADVERBE, terme de grammaire. C'est un mot indéclinable que l'on joint aux verbes et aux adjectifs pour en exprimer les manières d'être ou les circonstances. On distingue plusieurs sortes d'adverbes, des adverbes de lieu, comme *ici*, *là*; des adverbes de temps, comme *bientôt*, *demain*; des adverbes dérivés du verbe, des adverbes dérivés d'un nom adjectif, et enfin des adverbes de quantité, comme *beaucoup*, *peu*, etc.

Les grammairiens les plus sages prétendent avec raison que nos adverbes terminés en *ment*, ne sont autre chose que des adjectifs joints à l'ablatif latin *mente*, qui signifie *avec un esprit*, *une manière*. Il en est de même de beaucoup d'autres qui n'ont pas cette terminaison. *Aujourd'hui*, *dorénavant*, semblent, par exemple, bien légitimement en possession du nom d'adverbe; écrivez-les *au-jour-d'hui*, *d'or-en-avant*, et vous serez étonné d'y voir clairement des prépositions suivies de complémens, et même assez complexes. A l'appui de cette opinion, on remarque qu'en grec et en latin les noms de lieu deviennent presque tous adverbes, au moyen de certaines terminaisons. En arabe, on peut faire un adverbe de tout verbe, de tout nom, de tout adjectif.

L'adverbe n'est donc pas un élément essentiel du langage, mais c'est une sorte d'abréviation qui équivaut à une préposition suivie d'un complément; c'est un mot accessoire dans toutes les langues employé primitivement pour varier le formes du langage ou l'abréger.

AÉRAGE. L'air est de tous les corps de la nature celui avec lequel nous sommes le plus constamment en contact; on pourrait même dire que par la respiration il constitue notre aliment le plus essentiel et le plus nécessaire. Nous commençons par respirer en venant au monde, nous ne cessons ensuite ni dans la veille ni dans le sommeil, et l'acte suprême de notre vie est encore un dernier soupir. Nous vivons dans l'air et par l'air. Il est donc bien aisé de comprendre combien il importe au bon entretien de notre existence, que ce gaz qui nous baigne et que nous aspirons continuellement, soit toujours maintenu dans sa pureté naturelle et dans une abondance suffisante. Ses qualités le rendant difficilement saisissable à nos organes, il semble que l'on se soit imaginé qu'il n'existait pas, parce que l'on ne pouvait ni le voir, ni le sentir, ni même le peser aisément. Qui ne se rappelle ces rues étroites et tortueuses habitées par nos ancêtres, et dans lesquelles l'air éprouve tant de peine à se renouveler? Depuis que nous avons bâti des rues larges et régulières, celles-là sont devenues les plus malsaines de nos villes; les gens pauvres y font seuls leur demeure, et les maladies qui règnent dans ces quartiers nous montrent que la pauvreté la plus funeste n'est peut-être bien ni celle de l'habillement, ni celle de la nourriture, mais celle de la respiration. La nature a cependant mis assez d'air autour de nous pour que ne puissions pas lui reprocher de nous en laisser jamais manquer; mais il arrive souvent que notre imprévoyance détruit ce qu'avait préparé sa sagesse. Nous construisons des édifices, nous les fermons avec soin; et puis nous y amassons des hommes, et nous n'avons aucun soin de l'air qu'il faudra donner à tout ce monde : il entrera, comme il pourra, par les fissures et par les joints; par les endroits où la négligence de la construction lui aura laissé par mégarde un passage.

On dirait que nous avons besoin que l'on nous rappelle que les maisons sont faites pour nous mettre à l'abri des intempéries de l'air, mais non point à l'abri de ses bienfaits.

Voici les principes sur lesquels repose la nécessité de l'aérage. Un homme bien portant absorbe, terme moyen, 31 litres d'oxigène par heure; mais comme l'oxigène n'entre que pour $\frac{21}{100}$ dans la composition de l'air atmosphérique, cela revient à environ 150 litres d'air par heure, ou 2 mètres cubes par 12 h. A la rigueur, il suffirait donc d'un vase contenant cette quantité d'air pour entretenir la vie d'un homme pendant 12 h.; mais à condition que l'air une fois respiré ne serait

pas rejeté dans le vase, car, autrement, il ne tarderait pas à s'y trouver mêlé en telle proportion qu'il gâterait le reste: pour que l'air puisse être respiré, il ne faut pas qu'il y en ait plus d'un quart qui ait déjà servi. Un homme enfermé dans une chambre bien close, contenant 2 mètres cubes, serait donc forcé d'en sortir après en avoir consommé ½ mètre cube, c'est-à-dire après 4 heures environ. La moindre capacité que l'on puisse donner à une chambre où l'on doit demeurer 12 heures sans renouveler l'air par la porte ou par les fenêtres, une chambre à coucher, par exemple, est donc 8 mètres cubes; c'est là la plus stricte mesure, et bien des cachots ne l'ont pas. Dans un appartement où l'on veut que l'air se renouvelle continuellement, de manière à ce qu'il n'y en ait jamais plus d'un quart d'irrespirable, il faut s'arranger pour faire entrer et sortir environ 10 litres par minute.

Voilà ce qui est relatif au cas le plus habituel, celui où il n'y a dans l'air que l'on respire d'autre cause d'altération que celle qui provient de la respiration elle-même. Mais dans plusieurs sortes d'ateliers, il se produit des exhalaisons qui nécessitent un aérage bien plus actif. D'abord le grand nombre d'hommes échauffés au travail occasione un dégagement de miasmes, qui sont une première source de corruption: cela est tel, que dans une salle de spectacle, où il n'y a cependant guère de mouvement, si l'on tient de l'eau dans un vase ouvert, elle prend, après très peu d'instans, une odeur forte, et ne tarde pas à subir la fermentation putride. En outre, la nature même de l'industrie à laquelle les ouvriers se livrent développe très souvent des émanations délétères et même fortement vénéneuses, telles que les vapeurs nitreuses, mercurielles, etc., ou des poussières aussi funestes que ces vapeurs, celles du plomb, du cuivre, du poil, etc. Il faut alors que la ventilation soit assez active pour qu'il n'y ait jamais dans l'air qu'une très petite proportion de ces matières, et que la plus grande partie soit chassée et noyée dans la masse de l'atmosphère à mesure qu'elle se produit. Il ne manque pas chez nous de ces ateliers plus infects que ces étables de la mythologie païenne; pour les laver comme elles, il suffirait de donner entrée aux fleuves d'air qui se pressent aux portes.

Le principe sur lequel repose presque toujours le mécanisme de l'aérage est très simple, et son application est la plupart du temps très facile. Si l'on imagine qu'un tuyau de forme quelconque, débouché à ses deux extrémités A et B, soit placé dans l'air, et que l'on vienne à échauffer l'air qui se trouve en certain endroit M de la branche la plus élevée, ce petit morceau d'air, devenant plus léger par la dilatation, s'élèvera vers l'ouverture supérieure A; l'air situé en dessous, en vertu de son élasticité, montera pour le remplacer; et finalement une certaine quantité de l'air extérieur entrera par l'ouverture B pour compenser ce qui se sera échappé par la partie supérieure. S'il existe en un point M une cause permanente de chaleur, l'air en y arrivant y sera donc continuellement échauffé; il montera donc de nouveau, et l'air extérieur entrera derechef, et avec un mouvement continu, par l'ouverture B, et parcourra tout l'intérieur du tuyau.

En supposant, d'une manière plus générale, que le tuyau soit rempli tout entier d'air échauffé, le mouvement sera déterminé par la différence de poids qui existe entre une colonne d'air froid d'une hauteur égale à la distance verticale des deux niveaux A et B, et une colonne d'air échauffé de même hauteur; plus l'air sera dilaté et la colonne élevée, et plus la vitesse de ventilation qui en résultera sera grande. Si, au contraire, l'air est plus froid dans l'intérieur du tuyau qu'à l'extérieur, son mouvement se fera en sens inverse; il se versera continuellement par l'ouverture d'en bas avec une vitesse d'autant plus grande qu'il sera plus lourd, et que sa masse occupera plus d'espace en hauteur; il agira comme agirait un liquide dont on aurait rempli le tube.

C'est cette cause d'aérage si puissante et si simple qui fournit naturellement de l'air dans le fond de la plupart des mines. Il suffit qu'il y ait dans les travaux deux puits communiquant entre eux, et ayant leur ouverture à la surface de la terre à deux niveaux différens, l'un dans une vallée par exemple, et l'autre sur une montagne. Le puits d'en bas représente la branche inférieure B de notre tuyau; le puits d'en haut la branche supérieure A. Pendant l'hiver, l'air est plus chaud dans la mine qu'au dehors; alors l'air extérieur descend dans le puits d'en bas, s'y échauffe, et ressort par le puits d'en haut. Pendant l'été, l'air est plus frais dans la mine; alors il sort par le puits d'en bas, et l'air extérieur entrant par le puits d'en haut pour le remplacer, se refroidit, et sort à son tour par l'autre puits. Le mouvement de l'air est donc dirigé en sens inverse pendant l'hiver et pendant l'été. Au printemps et à l'automne, la température étant à peu près la même dans la mine et au dehors, le mouvement devient bien moins actif et cesse presque entièrement.

Lorsque l'on est dans un terrain plat, et qu'il n'y a pas moyen d'avoir des puits à des niveaux différens, on surmonte l'un des puits d'une grande cheminée, qui augmente sa hauteur et produit le même effet que s'il venait déboucher à un niveau supérieur: on la garnit d'un orifice mobile que l'on tourne vers l'endroit d'où vient le vent si l'air doit y entrer, ou à l'opposé du vent si l'air doit en sortir.

Si les deux puits ont une largeur différente, elle peut suffire pour déterminer l'aérage, bien qu'ils soient ouverts à la même hauteur; car dans le puits étroit l'air prend la température chaude ou froide de la terre bien plus aisément que dans le large puits où sa masse est généralement bien moins rapprochée des parois: les choses se passent alors comme si le puits étroit était le plus élevé. Mais on comprend qu'un pareil aérage ne saurait jamais être d'une grande vivacité, et qu'il expose bien souvent les mineurs à souffrir. Les dépenses auxquelles l'aérage oblige dans quelques cas sont une des charges de l'exploitation, et la quantité d'air que l'on délivre aux hommes se calcule souvent comme le reste du salaire, la loi économique à la main. Pour fixer les idées nous donnerons une coupe faite dans les terrains



(Coupe d'une mine de houille à Anzin.)

houillers d'Anzin, qui servira à montrer le mouvement de l'air dans deux puits correspondans: les lignes noires indiquent la tranche des couches de houille qui sont, comme on le voit, retournées et inclinées d'une façon singulière; les puits marqués en blanc traversent d'abord les terrains horizontaux supérieurs, et coupent ensuite toutes les couches de houille jusqu'à la plus profonde. L'air, dont le mouvement est indiqué par les flèches, entre par le puits B et sort par le puits A. On l'empêche de se détourner dans les autres creux

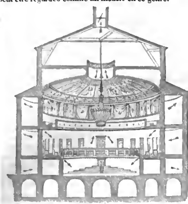
indiqués sur la coupe, en fermant leur entrée par des doubles portes. Le plan représente l'excavation faite dans la couche de houille : l'art veut que les travaux soient conduits par tailles échelonnées l'une sur l'autre ; c'est le long de ces zig-zags que sont les mineurs qui attaquent la houille, et l'on force l'air à suivre tous les circuits en fermant par des portes les chemins directs qu'il pourrait prendre pour passer d'un puits à l'autre, et en entassant les déblais (teintés en gris sur le plan) derrière les tailles, de manière à ce que les hommes soient toujours placés dans une sorte de corridor étroit, où l'air puisse courir assez vite pour les alimenter eux et leurs lampes, et enlever en même temps les gaz délétères, lorsque leur dégagement est suffisamment modéré.



(Plan d'un atelier d'exploitation dans la houille.)

Outre ces moyens naturels, il y en a quelques autres auxquels on a recours lorsque les premiers ne font pas un assez bon service. On peut placer des brasiers dans l'intérieur des puits pour y déterminer un courant ascendant ; on peut refouler l'air ou l'aspirer avec une pompe, et employer, en un mot, toutes sortes de machines soufflantes pour l'envoyer jusque dans le fond des galeries. Mais l'aérage naturel est le plus habituel.

C'est ce simple mécanisme qui nous fournit, en quelque sorte à notre insu, l'air que nous respirons dans nos maisons. Pendant l'hiver nos intérieurs étant bien plus chauds que le dehors, le courant entre par les portes et sort par le tirage des cheminées. Pendant l'été l'intérieur étant plus froid, l'air descend souvent par les cheminées et sort par les portes. mais comme l'aérage n'est pas déterminé dans cette saison par une cause aussi puissante que dans l'hiver, où les cheminées sont échauffées par le feu qu'on y allume, il est souvent très faible, et l'on sent le besoin de donner de l'air en ouvrant les portes et les fenêtres. Les lieux dans lesquels la nécessité de l'aérage continu et bien réglé se fait le plus sentir, sont ceux où il se réunit le plus de monde, comme les ateliers et les salles de spectacle. La masse d'air qui se trouve dans la salle, étant peu considérable relativement au grand nombre de ceux qui la respirent, se laisse promptement consommer, et il faut la renouveler à mesure de la consommation, afin que personne n'en pâtisse. Le lustre qui brûle constamment produit un tirage ascendant dans l'été aussi bien que dans l'hiver ; l'air du bas de la salle monte sans cesse vers lui, et s'échappe par la cheminée qui est au-dessus : il faut que ce mouvement soit très vif, car la quantité d'air qui passe à chaque instant par la cheminée doit être égale à la quantité d'air consommée durant le même instant dans la salle, par les lumières et par la respiration. Pour suppléer à l'air qui s'en va de cette façon, on en fait arriver de nouveau par des tuyaux qui communiquent avec les corridors, et qui viennent déboucher dans la salle tout autour des galeries ; afin d'éviter que le courant de l'air affluent n'arrive avec trop de vitesse, ce qui incommoderait les assistans, on multiplie considérablement ces bouches d'aérage ; cela revient à faire, dans la salle, une très large ouverture, et bien que l'air n'y passe que très lentement, et par un courant presque insensible à la main, il s'en introduit cependant une masse considérable, et conforme à celle qui s'échappe avec bien plus de rapidité par la cheminée supérieure. A l'Opéra deux mille quatre cents ouvertures, distribuées sous les loges, versent dans l'intérieur l'air qui est nécessaire. Presque toutes les salles de spectacle sont maintenant pourvues d'un système d'aérage. Dans plusieurs théâtres on a même perfectionné la chose en se servant de ce moyen pour rafraîchir ou réchauffer la salle, suivant qu'il convient : l'air qui alimente les bouches circule régulièrement dans les corridors en passant d'un étage à l'autre par l'escalier situé à l'extrémité de son courant ; le courant forme alors comme une grande spirale qui enveloppe toute l'enceinte ; les tuyaux d'aérage sont comme des saignées d'irrigation pratiquées tout du long. Pendant l'été le grand courant des corridors s'alimente dans les caves ; pendant l'hiver on lui fait prendre naissance dans les calorifères qui fournissent un air qu'on échauffe à volonté, de manière à tenir, malgré la saison, l'intérieur de la salle à une température déterminée. Le grand théâtre de la ville de Lyon, arrangé par les soins de M. l'ingénieur Talabot, peut être regardée comme un modèle en ce genre.



(Aérage dans une salle de spectacle.)

Nous avons représenté, dans la figure ci-jointe, la disposition de l'aérage dans l'intérieur d'un petit théâtre ; les flèches indiquant la direction du courant d'air partent des caves, circulent en sens inverse dans les corridors de chaque étage, et jettent l'air par les bouches placées tout autour des galeries : cet air descend jusque sur le parterre, et remonte par le milieu de la salle dans la cheminée supérieure par où il sort. Des dispositions analogues sont maintenant en usage dans presque tous les hôpitaux pour y entretenir un air salubre ; il serait bien à désirer qu'elles fussent également établies dans tous les ateliers où le nombre des ouvriers les rendrait nécessaires.

AÉROLITHES, pierres qui tombent du ciel. Ces pierres sont de véritables planètes ; elles se meuvent probablement autour de nous comme la lune, mais dans un orbite plus étroit ou plus excentrique ; à une grande distance, leur petitesse empêche de les apercevoir ; et lorsqu'elles sont proche, elles s'éclipsent, dès qu'il fait nuit, dans l'ombre de la terre. Durant le jour, elles sont effacées par la lumière du ciel. Nous ne pouvons les apercevoir que lorsque, dans les variations de leurs mouvemens, elles viennent à s'engager dans l'atmosphère au travers de laquelle, enflammées par le frottement, elles arrivent parfois jusqu'au noyau solide de notre globe. Leur nombre doit être fort considérable, car le phénomène de leur rencontre avec la terre se représente fréquemment. Depuis trente ans, on a observé environ une soixantaine de chutes différentes ; il a dû s'en produire effectivement bien davantage, puisque ces observations ne portent que sur les pierres qui ont touché la terre dans les endroits civilisés, et qu'on ne sait rien de celles qui ont pu la toucher dans les points occupés par l'Océan et les pays incultes. Ce phénomène est connu des hommes de tous les pays, depuis la plus haute antiquité. La grande masse

de fer décrite par Pallas, dans les plaines de Sibérie, était tenue en vénération par les Tartares et regardée par eux comme tombée autrefois du ciel. L'histoire parle d'une pluie de pierres qui tomba près de Rome, sous le règne de Tullus Hostilius. Plutarque, dans la vie de Lysander, décrit une pierre qui tomba dans l'Hellespont, à Ægos Potamos. Cybèle était adorée en Galatie sous la forme d'une pierre venue du ciel; à Emèse, en Syrie, le soleil était aussi adoré sous la forme d'une pierre de semblable origine : elles furent plus tard transportées toutes deux à Rome, en grande pompe, et la description de la dernière, qui se trouve dans Hérodien, s'accorde parfaitement avec l'apparence habituelle des pierres météoriques. Les traditions du moyen-âge, souvent transformées en légendes, faisaient également mention de plusieurs évènemens de cette nature. Depuis le XIV[e] siècle jusqu'à nous, on en compte plus de cent, et l'on peut voir encore aujourd'hui sur l'autel d'Ensisheim, en Alsace, une énorme pierre, qui, dans le milieu du XV[e] siècle, tomba dans le village. Mais, malgré l'accord de tant de témoignages, les savans refusaient de croire à l'existence d'un phénomène qu'ils ne pouvaient expliquer, et qui leur semblait, au premier abord, si bizarre. C'est en 1794 seulement, qu'un physicien allemand, Chladni, osa se ranger ouvertement du côté de ce que l'on nommait la superstition populaire, et tenta de démontrer, par des raisons scientifiques, que cette superstition, comme tant d'autres, n'était pas sans un fondement réel. Le premier pas était fait, et l'attention générale des savans avait été éveillée sur ce sujet par son beau Mémoire publié à Leipsick et à Riga, lorsque le 26 avril 1803 une pluie de pierres des plus remarquables vint à tomber, précisément en plein jour, sur la petite ville de Laigle en Normandie. L'autorité locale dressa procès-verbal de l'évènement; il n'y avait point à nier son authenticité; l'Institut nomma un commissaire, qui se rendit aussitôt sur les lieux. Son rapport ne laissa plus aucun doute. L'hypothèse de Chladni, et les traditions populaires, étaient dès lors amplement confirmées par l'expérience elle-même. Les souvenirs des observations faites dans les temps passés furent recueillis de toutes parts avec grand soin, et les aérolithes, suivis d'un cortège de preuves imposantes, entrèrent enfin dans le domaine de la science.

Le phénomène remarquable dont nous nous occupons n'est point d'une périodicité régulière; il se produit par tous les temps, dans toutes les saisons, sur tous les points du globe : il ne dépend d'aucun état particulier de la terre. La chute des pierres est accompagnée de météores lumineux. Durant la nuit, le météore traverse l'air, comme une masse enflammée, en laissant derrière lui une traînée lumineuse semblable à la queue d'une comète. Durant le jour, son éclat paraît beaucoup moindre; après avoir couru un certain temps avec vitesse, il éclate souvent à plusieurs reprises avec grand bruit, et à la suite de cette explosion, les masses pierreuses commencent à tomber, et, en général, elles arrivent à terre. Tantôt on trouve une seule pierre, tantôt un grand nombre. A Laigle, on en ramassa plus de deux mille sur un espace de deux lieues et demie, au-dessus duquel le météore avait passé avec des détonnations semblables à celles de l'artillerie.

Les pierres à l'instant de leur chute sont très chaudes; leur poids varie depuis quelques grammes jusqu'à plusieurs centaines de kilogrammes; leur forme est irrégulière et pleine d'aspérités, mais la plupart du temps les angles sont émoussés par la fusion, et la surface est enduite d'un émail oxidé qui pénètre rarement au-delà d'un millimètre. Elles sont noires, mais leur cassure est d'une couleur grisâtre, d'un aspect terreux et diversement grenu; elles sont tantôt dures et tantôt friables; leur pesanteur spécifique moyenne est d'environ 3,50. Elles renferment une proportion de fer très considérable; ce métal est quelquefois à l'état malléable, et, chose remarquable, il s'y trouve toujours allié à du nickel : la silice et la magnésie sont avec le fer les élémens qui dominent le plus habituellement. On y trouve fréquemment du soufre, du chrome, du cobalt, de l'alumine, et de la chaux; quelquefois du charbon et de la soude. Ces substances sont pour la plupart mélangées mécaniquement, et non point combinées chimiquement. Quoique aucune d'elles ne soit étrangère à la minéralogie terrestre, cependant le mode de leur association dans les aérolithes est si remarquable, qu'il suffit pour distinguer parfaitement ces sortes de pierres de toutes les pierres qui appartiennent en propre à notre globe; on ne trouve pas dans nos formations géologiques un seul minéral dont la composition ait quelque analogie avec la leur. Il n'est pas moins remarquable de voir que les aérolithes, quels que soient l'époque et le pays où elles sont tombées, présentent constamment entre elles un rapport si frappant qu'on pourrait presque les regarder comme ayant toutes été cassées à un même rocher. Voici les résultats de l'analyse d'une des pierres de Laigle par M. Thénard :

Silice	46	pour 100.
Magnésie	10	
Fer	45	
Nickel	2	
Soufre	5	

La masse météorique observée par Pallas en Sibérie pesait 1400 livres; elle était presque entièrement composée de fer malléable; l'intérieur était celluleux, et renfermait quelques grains d'olivine, ce minéral vitreux si fréquent dans le basalte. M. Laugier, qui en a fait l'analyse, a montré que ce corps singulier contenait en outre de la silice, de la magnésie, du chrome, du soufre, et du nickel. Dans une masse de fer trouvée au Brésil dans un pareil gisement, et pesant plus de 6000 kilogrammes, le docteur Wollaston a reconnu quatre pour cent de nickel; dans une autre masse venant du cap de Bonne-Espérance, il y avait avec le nickel un peu de cobalt et une trace de charbon. Ces roches de fer natif dont les voyageurs ont souvent fait mention, tant sous l'équateur que dans les régions polaires, gisent à la surface du sol sans aucune connexion avec les terrains qui les environnent, absolument comme si on était venu les déposer en cet endroit; elles sont, suivant toutes probabilités, d'une origine céleste, bien que dans le plus grand nombre des aérolithes observés jusqu'ici il n'y ait qu'une quantité de fer métallique beaucoup moindre et beaucoup plus divisée. On ne possède encore qu'un seul aérolithe d'une origine céleste bien constatée et entièrement ferrugineux; il tomba à Agram, en Dalmatie, le 26 mai 1751.

On doit rapporter à cette même classe de phénomènes certaines pluies de poussière et certaines pluies de couleur de sang dont il a souvent été fait mention; la seule différence est que ces aérolithes sont poudreux au lieu d'être solides. L'analyse d'une de ces poussières de couleur rougeâtre, tombée près d'Arezzo, en 1813, y a montré, comme dans les aérolithes, de la silice, de la chaux, de l'alumine, du manganèse et du fer. On peut encore avec raison comprendre, dans cette grande théorie, ces météores lumineux, nommés étoiles filantes, qui se produisent si fréquemment et avec une si énorme rapidité dans les parties supérieures de l'atmosphère; ce sont des aérolithes qui dans leur course entrent un instant dans les régions atmosphériques, et s'en dégagent bientôt : ils s'enflamment par la compression et le frottement de l'air, et s'éteignent à leur sortie.

D'où viennent toutes ces masses? Laplace les supposait projetées vers nous par les volcans lunaires; mais aucune apparence ne signale l'activité de ces volcans hypothétiques; et, en outre, plusieurs astronomes ont calculé que la vitesse des aérolithes était dans certains cas supérieure à celle qu'ils devraient avoir si on les faisait simplement tomber de la lune sur nous. Le parti le plus sage est donc de les considérer comme nous considérons les planètes, dont nous connaissons bien l'existence, mais dont l'origine demeure enveloppée pour nous dans le mystère des créations passées.



(Aérolithe de Privas.)

L'aérolithe dont la planche ci-jointe représente la figure est tombé dans le département de l'Ardèche, près de Privas, le 5 juin 1821. Il pesait 92 kilogrammes, et s'enfonça en terre de près de 2 décimètres. On le conserve aujourd'hui dans la galerie du Muséum d'histoire naturelle.

AÉROSTAT. Dans tous les temps l'idée de se soutenir dans l'air, et de s'y mouvoir en liberté, a séduit l'imagination et tenté l'ambition des hommes; la mythologie de tous les peuples est pleine de pareils voyages; ce chemin était celui du ciel, et c'était toujours celui que prenaient les envoyés divins et les dieux eux-mêmes. Mais depuis le fabuleux voyage de Dédale tous les efforts de l'art humain dans cette voie étaient demeurés impuissans; les courses aériennes paraissaient définitivement destinées à demeurer dans le domaine de la fiction et de la poésie, lorsque la science, il y a quarante ans à peine, est arrivée à se prendre enfin corps à corps avec ce grand problème; elle en a déjà donné une demi-solution en découvrant le moyen de s'élever et de se soutenir.

Dès le principe de la renaissance des sciences en Occident, l'esprit des savans s'était porté vers cette question, et avait même entrevu la manière d'en venir à bout. Albert Saxony, moine augustin, Mendoza, jésuite portugais, et plus tard l'illustre Bacon, François Lana, Gusman, Joseph Gallien, émirent sur ce sujet des idées sages et valables; mais la faculté de l'application leur manqua, et leurs inventions furent stériles. Vers la fin du XVIII[e] siècle, Montgolfier, s'étant occupé de cette question, l'amena d'un seul coup tout près du point où elle se trouve aujourd'hui. Ce fut le hasard, dit-on, qui offrit à son esprit observateur les premiers élémens. Faisant brûler quelques papiers inutiles, il remarqua qu'un sac, dont l'orifice était tourné vers la flamme, s'élevait rapidement dans l'air; frappé de cette observation, il répéta l'expérience qui réussit de nouveau. En 1782, se trouvant à Avignon, il fit monter jusqu'à la hauteur de 36 pieds un ballon construit en taffetas de Lyon, dont il avait échauffé l'intérieur avec du papier brûlé. L'année suivante, il renouvela l'expérience sur une plus grande échelle: il construisit en toile, doublée de papier, un ballon de 35 pieds de diamètre; ce ballon pesait 450 livres, et fut chargé en outre d'un poids de 400 livres; il fut gonflé à l'aide d'un feu de paille sur lequel on jetait de la laine hâchée pour augmenter la production des gaz, auxquels Montgolfier attribuait la force d'ascension de son aérostat. L'appareil s'éleva jusqu'à une hauteur de 1000 pieds environ, et retomba à près d'une lieue de son point de départ.

Ces grands résultats frappèrent aussitôt l'attention des savans. L'expérience fut répétée à Paris avec le même succès; mais on ne tarda pas à reconnaître que l'ascension n'était pas due, comme le pensait Montgolfier, aux gaz produits par la combustion, mais bien à la dilatation causée par la chaleur dans l'air de l'intérieur du ballon. Charles, un des plus célèbres physiciens de cette époque, guidé par cette considération théorique, imagina d'utiliser pour les aérostats les propriétés du gaz hydrogène qui venait d'être nouvellement étudié par Cavendish. Ce gaz, qui forme, comme on le sait, l'un des principes constituans de l'eau (voyez HYDROGÈNE), est le plus léger de tous les gaz connus, et ne pèse que les 7/100 environ de l'air atmosphérique. Charles jugea avec raison qu'en renfermant ce gaz dans une enveloppe imperméable, il obtiendrait un appareil aérostatique plus persistant et plus commode que les montgolfières. Il fit un premier ballon avec du taffetas rendu imperméable par un enduit de gomme élastique; et ce ballon parti de Paris, après s'être élevé à une hauteur de 3000 pieds, alla retomber près de Gonesse.

Cependant Montgolfier n'avait pas renoncé à ses idées. Il vint à Paris dans le courant de la même année, et trouva dans Pilâtre-Desrosiers, directeur du musée royal, un ardent collaborateur. Ils préparèrent ensemble une ascension à ballon captif, qui eut lieu sans aucun accident à Versailles, au mois de septembre 1783. Bientôt après, au mois d'octobre 1783, Pilâtre, enhardi par ce premier succès, se hasarda avec le marquis d'Arlande, major d'infanterie, sur un aérostat entièrement libre, et donna ainsi au monde le premier spectacle d'un voyage aérien. Les deux aéronautes s'élevèrent au château de la Muette, et allèrent redescendre à plus de deux lieues de leur point de départ.



(Aérostat de Montgolfier.)

Cette expérience hardie fit grand bruit en France; on se croyait déjà maître de la navigation atmosphérique; le succès était si éclatant et si soudain qu'il cachait toutes les imperfections présentes et toutes les difficultés du progrès ultérieur. Charles, excité par le désir de montrer la supériorité de ses ballons, ouvrit pour soutenir les frais de son expédition une souscription de 10,000 fr., qui fut à l'instant même couverte de signatures. Son appareil consistait en un ballon sphérique de taffetas enduit d'un vernis de caoutchouc; son diamètre était de 26 pieds; sa partie supérieure était couverte d'un vaste filet terminé par des cordes qui soutenaient la nacelle; une soupape, disposée au sommet du ballon, et manœuvrée par une corde dont l'extrémité se trouvait entre les mains de l'aéronaute, pouvait donner à volonté issue au gaz contenu

dans le ballon, et par conséquent le faire redescendre en le rendant plus lourd. Cet appareil, ainsi perfectionné, fut rempli de gaz hydrogène; et le 1er décembre 1784, le savant voyageur s'éleva avec Robert du milieu du jardin des Tuileries, recevant les acclamations d'une immense population accourue à ce spectacle. En peu d'instans le ballon disparut dans les nuages, et, après une heureuse navigation, il alla retomber à onze lieues de Paris, près du village de Nesles.



(Aérostat de Charles.)

Il se trouva partout des imitateurs. Le 7 janvier 1785, Blanchard, accompagné de l'Américain Jefferie, entreprit de traverser en ballon le détroit de la Manche, et réussit dans son projet. Le 14 juin de la même année, Pilâtre-Desrosiers et Romain tentèrent une nouvelle expédition. Dans l'espoir de se diriger avec plus de certitude en réglant à volonté le foyer de la montgolfière, ils eurent l'idée malheureuse de combiner le système de Charles avec celui de Montgolfier; mais bientôt, parvenue au milieu d'un air trop raréfié, la flamme de la Montgolfière s'élargit outre mesure, et enflamma l'appareil. Les deux aéronautes périrent victimes de cette explosion qu'ils n'avaient pas su prévoir.

Le malheur de Pilâtre et de Romain ne ralentit pas le zèle des aéronautes. Les ascensions se multipliaient; mais elles n'étaient encore qu'un jeu stérile entretenu par la seule curiosité du public, sans que le gouvernement pensât devoir encourager les perfectionnemens, ou tirer parti pour lui-même de ce qui était déjà fait. Au temps de la république, Guyton-Morveau, qui, avec Monge, Berthollet, Fourcroy et d'autres savans illustres, faisait partie de la commission réunie près du Comité de salut public, ouvrit l'avis d'employer, aux armées, les aérostats comme moyen d'observation. Le comité accueillit cette idée. Coutelle s'occupa de la mise en œuvre du projet, et, ayant fait à Meudon, avec un ballon captif, quelques expériences qui parurent suffisantes, il reçut le brevet de capitaine des aérostiers, avec l'ordre d'organiser une compagnie. On sait que pendant la bataille de Fleurus, en 1794, cet habile aéronaute resta plus de neuf heures en observation, et que, malgré les oscillations continuelles de la nacelle, il put distinguer tous les mouvemens de l'ennemi. « Certainement, dit-il lui-même, ce n'est pas l'aérostat qui nous a fait gagner la bataille; cependant je dois dire qu'il gênait beaucoup les Autrichiens, qui croyaient ne pouvoir faire un pas sans être aperçus, et que, de notre côté, l'armée voyait avec plaisir cette arme inconnue, qui lui donnait confiance et gaieté. » Pendant près de trois ans la compagnie des aérostiers resta attachée à l'armée, mais peu à peu elle fut négligée, et enfin définitivement abandonnée. Nous ne rappellerons pas ici tous les voyages aérostatiques qui se sont succédé depuis cette époque; mais nous ne pouvons passer sous silence le célèbre voyage entrepris dans un but tout scientifique, le 15 septembre 1804, d'abord par MM. Biot et Gay-Lussac, et ensuite par M. Gay-Lussac tout seul. Dans sa seconde ascension, ce savant atteignit la plus grande hauteur à laquelle l'homme ait encore pu atteindre, c'est-à-dire une hauteur de plus de 20,000 pieds; et il recueillit, dans ces régions élevées et jusqu'alors inconnues, plusieurs observations importantes dont il a enrichi la physique et la météorologie.

La théorie de l'aérostation repose sur ce principe bien connu, que tout corps plongé dans un fluide quelconque, dans l'air atmosphérique par exemple, perd une partie de son poids, égale à celui du fluide qu'il déplace. D'après cela, si le poids du corps est égal à celui du volume d'air déplacé, il devra rester en équilibre, sans monter ni descendre, comme les nuages que nous voyons suspendus dans l'atmosphère; si son poids est supérieur à celui d'un pareil volume d'air, il tombera vers la terre, ainsi que cela a lieu pour la plupart des objets qui nous entourent; enfin, s'il est plus léger que le volume d'air qu'il déplace, il tendra à s'élever verticalement jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli par la diminution de la densité de l'atmosphère.

Le problème de l'aérostation consistait à réaliser cette dernière condition. Montgolfier parvint à ce résultat, en raréfiant par la chaleur la masse d'air renfermée dans une enveloppe sphérique, et en donnant ainsi à l'appareil une légèreté spécifique capable de déterminer son ascension; Charles, en renfermant dans une enveloppe imperméable un gaz plus léger que l'air atmosphérique. Dans l'un et l'autre cas, l'appareil tend à s'élever jusqu'à ce que son poids soit égal à celui du volume d'air qu'il déplace. Cette considération seule montre combien le système de Charles est supérieur à celui de Montgolfier; car l'air à la température de 100°, c'est-à-dire de l'eau bouillante, ne perd que $\frac{1}{3}$ de son poids environ, tandis que le poids de l'hydrogène n'est, ainsi que nous l'avons dit, que le $\frac{1}{15}$ du poids d'un pareil volume d'air; d'où il suit que, pour atteindre la même hauteur, les dimensions d'une montgolfière doivent nécessairement être considérablement plus grandes que celles d'un aérostat ordinaire. Parvenu à la limite de son ascension, le ballon la dépasse pendant quelques instans, en vertu de sa vitesse acquise; mais, après quelques oscillations verticales, il finit par s'y maintenir; et il reste suspendu dans l'atmosphère, emporté par les vents avec la masse d'air qui l'entoure.

Il est important de remarquer que dans le système d'aérostat de M. Charles, le seul qui soit employé aujourd'hui, l'enveloppe ne doit pas être complètement remplie de gaz au moment du départ; car la densité de l'air diminuant à mesure que l'on s'élève dans les régions supérieures de l'atmosphère, l'élasticité de l'hydrogène contenu dans le ballon surpasserait bientôt celle de l'air extérieur, et cette différence de pression pourrait déchirer l'appareil.

Il faut donc introduire seulement dans le ballon la quantité de gaz nécessaire pour le gonfler lorsqu'il sera parvenu à la hauteur qu'il doit atteindre. Cette hauteur pourrait être calculée rigoureusement si l'on connaissait la véritable loi de décroissement de la densité de l'air. Dans l'état actuel de la science, on ne peut obtenir qu'un résultat approximatif, mais suffisamment exact pour la pratique.

Parvenu à ce *maximum* de hauteur, l'aéronaute, pour faire descendre son ballon, ouvre, à l'aide d'une corde qui pend dans la nacelle, une soupape située à la partie supérieure de l'enveloppe. Une portion d'hydrogène s'échappe, et l'appareil devenant plus lourd que l'air déplacé descend d'une certaine quantité vers la terre; on a soin, d'ailleurs, afin d'éviter les dangers d'une chute trop rapide, de descendre par cascades. Pour cela, on jette de temps en temps une portion du lest qu'on a dû placer dans la nacelle, manœuvre qui tend à faire remonter le ballon, puis on ouvre de nouveau la soupape pour le faire descendre. Un baromètre in-

dique au voyageur isolé dans l'espace le sens et la vitesse du mouvement, et lui permet ainsi de régler sa marche.

La descente en parachute, imaginée par Blanchard, a été tentée pour la première fois en 1802 par Garnerin. Parvenu à 200 toises de hauteur, l'intrépide aéronaute coupa la corde qui attachait sa nacelle au ballon, et descendit soutenu par un vaste parapluie, qui, en se déployant, retarda la vitesse de sa chute. Cette expérience est fondée sur le principe que la résistance opposée par l'air au mouvement des corps est proportionnelle à leur surface et au carré de leur vitesse. Il suit de là, en effet, que la résistance du milieu détruisant sans cesse l'accélération due à la gravité, le mouvement d'un corps qui tombe dans l'air tend continuellement à devenir uniforme, et que la vitesse constante de ce mouvement final est d'autant moindre que la surface est plus considérable. L'expérience tentée par Garnerin réussit complétement, ainsi que nous l'avons dit. Cependant on observa que l'accumulation de l'air sous le parachute donnait lieu à des oscillations qui pouvaient devenir dangereuses. On a évité plus tard cet inconvénient, en pratiquant au centre du parachute une espèce de cheminée d'un mètre de hauteur, qui permet à l'air de s'échapper, sans nuire cependant à la descente de l'aéronaute.

Il est peu de découvertes qui aient produit une plus vive sensation que celle des aréostats. Pendant un instant l'homme se crut maître du domaine des airs; il pouvait s'élever, se soutenir à des hauteurs inconnues jusqu'alors; il venait de créer un instrument plein de puissance; il ne pouvait manquer, suivant toute apparence, de parvenir à en régler la marche. C'est l'enfant qui vient de naître, disait Franklin, à l'apparition des premiers ballons. Oui; mais cet enfant, objet de tant d'espérances, n'a pu sortir de ses langes: cette invention si brillante en est encore réduite à satisfaire de temps à autre, dans quelque fête, la curiosité publique. Nous ne rappellerons pas ici tous les efforts successivement tentés pour diriger les aérostats. Le travail le plus sérieux qui ait été fait sur ce sujet est celui de Meunier, membre de l'Académie des Sciences, officier du génie, aussi brave qu'habile. Ce savant, loin de vouloir résister aux vents, cherchait à s'en faire un auxiliaire; le seul but qu'il paraisse s'être proposé était d'atteindre les courans d'air qui devaient entraîner l'aérostat dans la direction convenable; il espérait obtenir ce résultat au moyen de quelques modifications dans la disposition du ballon, mais surtout au moyen de roues à palettes manœuvrées par les aéronautes. Ces idées, qu'il a développées dans un mémoire spécial, ne paraissent pas susceptibles de pouvoir se réaliser. Mais de tous les systèmes proposés jusqu'ici pour parvenir au même but, celui qui a été le plus souvent reproduit, c'est l'emploi de grandes ailes analogues à celles des oiseaux. Dans ces dernières années encore, l'Institut a entendu la lecture d'un mémoire dans lequel on proposait un appareil formé de deux ailes convexes dans leur partie supérieure, et concaves inférieurement, et renfermant d'ailleurs un volume d'hydrogène suffisant pour supporter une partie, mais non la totalité du poids de l'homme. Placé entre ces deux ailes qui pouvaient tourner au moyen d'une espèce d'articulation, l'homme, suivant l'auteur du projet, aurait déplacé son propre corps, et résisté à la partie non détruite de l'action de la pesanteur au moyen de mouvemens analogues à ceux du vol. L'exemple des oiseaux que nous voyons chaque jour se mouvoir autour de nous, et se diriger avec une si merveilleuse facilité, est séduisant en effet; mais le principe capital est de savoir jusqu'à quel point notre organisation peut se prêter à l'imitation d'un pareil modèle. C'est ce qu'a cherché à reconnaître M. Navier dans un rapport qu'il a présenté à l'Académie sur cette question. En adoptant des hypothèses aussi rapprochées que possible des effets naturels, il arrive à cette conclusion que la force dont l'homme peut disposer à chaque instant n'est pas la quatre-vingt-douzième partie, toute proportion gardée, de celle que l'oiseau déploie lorsqu'il se soutient dans l'air; et si l'homme était le maître de dépenser dans un temps très court toute la quantité de force musculaire qu'il dépense ordinairement en huit heures, faculté qu'il est bien loin de posséder, on trouve qu'il pourrait chaque jour se soutenir dans l'air pendant une durée de cinq minutes. Si maintenant l'on suppose qu'au moyen d'un appareil aérostatique, le poids de l'homme soit complètement détruit, alors encore il paraît impossible qu'il puisse imprimer aux ailes une vitesse suffisante pour produire un mouvement constant. Il agirait sans doute de la manière la plus avantageuse en faisant tourner rapidement des roues armées d'ailes obliques, ainsi que le proposait Meunier; mais la force à déployer croîtrait rapidement avec la vitesse du vent, si bien que l'aéronaute ne pourrait se maintenir contre un courant d'air ayant une vitesse de 2m50 par seconde; courant très faible cependant, et à peine capable de mettre un moulin en mouvement. On ne trouverait d'ailleurs aucun avantage à remplacer la force de l'homme par celle de la vapeur aqueuse ou d'un gaz; car l'homme est encore, de tous les agens connus, celui qui, à poids égal, est capable de produire le plus grand travail continu qui soit possible. Ainsi, dans l'état actuel de la science, la création d'une navigation aérienne est subordonnée à la découverte d'un nouveau moteur beaucoup moins pesant que tous ceux qui sont connus aujourd'hui. Ce résultat paraît difficile à obtenir; mais il faut se garder de le considérer comme impossible. Combien les hommes n'ont-ils pas vu de prétendues impossibilités entrer dans le domaine de la réalité!

AÉTIUS, général romain du v[e] siècle, qui joua alors un si grand rôle que sa vie et son caractère ne devraient pas être entourés de ténèbres comme ils le sont, si l'histoire tout entière de cette époque n'était pas plongée dans la même obscurité. L'invasion d'Attila dans la Gaule, qu'Aétius repoussa, en laissant une trace profonde dans l'esprit des peuples, a produit une multitude de légendes dévotes, mais peu de monumens historiques. Quelques phrases de Grégoire de Tours, quelques pages d'une chronique à demi fabuleuse écrite par un évêque espagnol nommé Idace, mais surtout l'Histoire des Goths de Jornandès, composée environ un siècle plus tard; voilà les sources principales de ce qu'on raconte sur Aétius. Il était né dans la Mœsie. Gaudence, son père, qui, suivant les historiens du bas-empire, était Scythe d'origine, parvint dans l'armée romaine aux premiers emplois militaires, et fut tué dans les Gaules par des soldats mutinés. Aétius, élevé parmi les gardes de l'empereur, fut successivement envoyé en otage dans le camp d'Alaric et chez les Huns. Il sut se plier aux usages et aux mœurs des Barbares, et s'en fit estimer. On le représente comme instruit, libéral, brave, prudent, et d'une inflexible droiture quand les calculs de son ambition et de sa politique ne le dirigeaient pas. Mais dans l'état où se trouvait le malheureux empire d'Occident, il semble que la politique la plus tortueuse était une arme aussi nécessaire pour le moins qu'elle le fut plus tard en Italie au temps de Machiavel. Aétius usa de cette politique, et finit par en être victime.

L'empire était occupé par Valentinien III, sous la tutelle de Placidie sa mère; mais les deux véritables soutiens de l'empire étaient Aétius en Italie ou dans les Gaules, et Boniface en Afrique. Aétius, pour perdre Boniface, employa une double perfidie. Il lui mande qu'on doit le rappeler pour le dépouiller de ses honneurs et le faire mourir, parce qu'on le redoute; et en même temps il persuade à Placidie de le rappeler en effet, parce qu'il a, dit-il, le projet de se rendre indépendant en Afrique. Ce conseil est suivi; Boniface reçoit l'ordre, et, au lieu d'obéir, lève des troupes. Trois généraux qu'on envoie contre lui sont tués; un quatrième s'empare de Carthage et d'Hippone. Les barbares, profitant de la discorde des Romains, ravagent la province. Boniface, dans son désespoir, y appelle les Vandales.

Une explication tardive entre l'impératrice Placidie et le

comte Boniface ne sauva pas l'Afrique; mais elle fit découvrir l'intrigue d'Aétius, qui, dans ce moment, remportait dans les Gaules de grandes victoires sur les Francs et les Bourguignons. Placidie n'osa point le punir; mais, comme pour le blesser par le côté le plus sensible, elle combla Boniface d'honneurs, fit frapper des médailles où son effigie était au revers de celle de l'empereur d'Orient Théodose, et lui donna la charge de grand-maître de la milice, c'est-à-dire de général des armées de l'empire. Aétius, qui par là se croyait dépouillé, revint en Italie avec ses troupes; et telle était l'impuissance du gouvernement, que les deux généraux décidèrent leur querelle par une bataille, avec les armées mêmes de l'empire. Aétius fut vaincu; mais il blessa de sa main Boniface, qui en mourut quelque temps après. Toutes les charges et tous les titres de ce dernier furent conférés à son gendre, le comte Sébastien. Aétius alla en Pannonie solliciter le secours des Huns, ses anciens amis, et revint à la tête de soixante mille de ces barbares. Placidie, cédant à la crainte ou à la nécessité, sacrifia Sébastien, qui alla mourir en Afrique, et elle se remit avec son fils sous la tutelle d'Aétius.

Aétius fut pendant plusieurs années le véritable souverain de l'Occident; mais ce souverain n'était encore qu'un chef de bandes qui à force d'activité essayait de remédier à chaque nouveau désastre. Il entretenait des liaisons avec toutes les nations barbares disséminées sur l'empire, et les employait tour à tour les unes contre les autres. Enfin vint le moment de les réunir toutes contre l'invasion formidable préparée par Attila (voyez cet article).

Attila avait réuni une armée de cinq cent mille hommes; il la conduisit, à ce que l'on croit, le long du Danube, et lui fit passer le Rhin près du lac de Constance. Les Bourguignons, qui essayèrent de l'arrêter, furent taillés en pièces. Mayence et Metz tombèrent en sa puissance; la première de ces villes fut saccagée, l'autre brûlée. Les pays situés entre le Rhin, la Seine, la Marne et la Moselle, éprouvèrent toutes les horreurs qu'on pouvait craindre de ces peuples féroces. Comme Attila s'annonçait pour l'ami des Romains, et publiait qu'il allait chercher les Visigoths au-delà de la Loire, plusieurs villes romaines lui ouvrirent leurs portes. Les violences qu'elles eurent à souffrir décidèrent les autres à se défendre; mais nul rempart ne pouvait tenir contre ce déluge de Barbares. Tongres, Reims, Arras, Saint-Quentin, furent emportées, Trèves ravagée pour la cinquième fois. Attila, s'avançant vers la Loire, porta l'alarme dans Paris. Il alla mettre le siége devant Orléans.

Aétius s'était rendu à Arles avec une petite armée; Théodoric, roi des Visigoths, vint le joindre. Les Francs, que les historiens modernes supposent avoir été commandés par Mérovée, les Bourguignons, les Armoricains, et d'autre peuples, toute la Gaule enfin ayant pris les armes, se rangea sous les drapeaux du général romain.

Attila, intrépide dans les batailles, faisait si mal la guerre, qu'Aétius était venu d'Arles à Orléans sans que les Huns en eussent eu connaissance. Ils furent contraints de lever le siége : ils reprirent la route de la Belgique. Attila, voulant venger l'affront qu'il venait de recevoir à Orléans, campa dans les plaines de Châlons en Champagne, favorables au déploiement de sa nombreuse cavalerie : les ennemis le joignirent. La victoire fut long-temps disputée. Attila, qui commandait en personne le centre de son armée, enfonça le corps de bataille des ennemis. Théodoric fut tué; mais son fils Thorismond rétablit le combat, et Attila, repoussé à son tour, et ayant couru personnellement le plus grand danger, fit sonner la retraite. Aétius et Thorismond manquèrent aussi de périr dans cette bataille, la plus sanglante, dit-on, qui ait jamais eu lieu. Les historiens les plus modérés, quoiqu'ils ne le soient pas encore assez suivant toute apparence, font monter à 160,000 hommes le nombre des morts; d'autres l'élèvent jusqu'à 300,000. Théodoric fut pleuré des Visigoths, qu'il avait gouvernés trente-deux ans avec gloire. Au milieu de sa pompe funèbre, on proclama pour son successeur Thorismond, l'aîné de ses fils. Ce prince voulait, en sortant de la cérémonie, attaquer le camp d'Attila; mais Aétius ne songeait plus qu'à écarter de dangereux auxiliaires. Il craignit la réunion des Francs et des Visigoths, qui eût pu achever dans la Gaule la destruction de la puissance romaine, et sut persuader à Mérovée et à Thorismond que la prudence les rappelait dans leurs états, où ils avaient, disait-il, des concurrens à redouter. Après le départ de ses alliés, Aétius était encore assez fort pour contenir l'ennemi; car la disette, les maladies, et les combats, avaient réduit à une médiocre armée la foule innombrable qu'Attila avait lancée sur l'empire. Attila, voyant que les Visigoths et les Francs s'étaient retirés, et ne craignant plus pour sa retraite, regagna le Rhin, et retourna dans ses états par la Pannonie. Cette célèbre bataille des *Champs Catalauniques*, comme l'appellent les chroniqueurs du bas-empire, eut lieu en 451.

C'est une particularité remarquable dans notre histoire que les deux grandes invasions de l'Asie en Europe, celle des Huns au ve siècle, et celle des Sarrasins au VIIIe, aient été repoussés en France. Les Goths eurent la part principale à la première victoire, les Francs à la seconde.

Aétius était la dernière colonne de l'empire. Voyant Valentinien sans enfant mâle, il aspirait pour son fils à la succession au trône que lui seul avait maintenu. Sa prétention révolta d'abord l'empereur, et il en témoigna son indignation; mais la réflexion et la crainte que lui inspirait un sujet si puissant le ramenèrent à d'autres sentimens, et sa fille fut promise au fils d'Aétius. Les historiens disent même que ce prince dénué de toute énergie aurait oublié son ressentiment, et accompli sa promesse, si un seigneur de sa cour, nommé Maxime, à qui il avait fait un cruel affront, n'avait eu l'adresse d'exciter ses soupçons contre Aétius, afin de réussir plus sûrement dans le complot qu'il méditait contre Valentinien lui-même. Maxime gagna donc la confiance de l'eunuque Héraclius, ministre secret des plaisirs du prince et son confident. Celui-ci fit croire à l'empereur qu'il fallait périr ou perdre Aétius. Ce général est mandé au palais. Valentinien lui plonge lui-même son épée dans le sein; les eunuques et les courtisans du prince achèvent de lui arracher la vie. Avant que la nouvelle pût s'en répandre, les principaux amis du général sont appelés aussi, et massacrés. L'empereur, sollicitant en quelque sorte d'un de ses officiers l'approbation de l'assassinat d'Aétius, en reçut cette réponse : « Il ne m'appartient pas de juger de vos actions; mais je pense que vous vous êtes coupé la main droite avec la main gauche. » Il ne se trompait pas. Maxime se débarrassa bientôt après de Valentinien. La mort d'Aétius arriva en 454.

On a dit que le chef de l'invasion hunnique, le fameux Attila, apparaît dans les traditions moins comme un personnage historique que comme un mythe vague et terrible, symbole et souvenir d'une destruction immense. On pourrait dire de son vainqueur Aétius qu'il porte aussi dans l'histoire un de ces caractères qui semblent créés par l'imagination des peuples, et que toute sa légende paraît plutôt fabuleuse que réelle. Il a pour ainsi dire un caractère déterminé d'avance. Qu'il s'agisse de sa lutte avec Boniface, ou de sa conduite avec les Goths, c'est toujours la même ruse qu'il emploie : il ne sait que perdre ses ennemis les uns par les autres. Idace, historien contemporain, lui prête, pour sauver Attila et se débarrasser des Goths après la bataille des plaines de Châlons, la ruse la plus singulière : il suppose qu'Aétius se rendit secrètement, la nuit, au camp d'Attila, et lui donna avis qu'une immense armée de Goths allait venir au secours du fils de Théodoric; il reçut un présent d'Attila pour cet avis, et alla faire à Thorismond des confidences d'un autre genre, qui le décidèrent également à s'éloigner. Dans ces vieilles chroniques, qui résument pour nous le bruit populaire, Aétius est toujours le *prudent* Aétius, comme Homère dit le prudent Ulysse; c'est l'homme de la ruse et

litique. Et en effet l'imagination des peuples devait ainsi se figurer, d'après son rôle, cet homme intermédiaire entre les Romains et les Barbares, ce chef si fier de son double ascendant sur la fortune de l'Empire et sur les hordes du Nord. Aétius, ce n'est ni un Barbare, ni un Romain: c'est un Barbare qui veut se faire Romain; ou plutôt c'est l'ambition personnelle d'un homme qui cherche sa route entre ces deux grands partis qui se divisaient le monde, les Romains et les Barbares. Mais, dans cette destruction et dans cette rénovation du monde, un tel rôle, tout grand qu'il fût, n'était pas de premier ordre; il n'est pas évidemment marqué d'un signe éclatant de la Providence. Et voilà pourquoi le nom d'Attila est si grand dans toute la terre, tandis que celui de son vainqueur est bien peu célèbre en comparaison de cet éclat terrible.

AFFECTATION. Ce mot s'applique au caractère, aux manières, au langage et au style. L'affectation de caractère est un défaut par lequel une personne se montre, dans certaines circonstances, d'une manière opposée à sa nature: ainsi la douceur est souvent affectée dans un homme colère, la prodigalité dans un avare, la grandeur d'âme dans un être servile; ce qui est affectation dans un individu, par rapport à son caractère, ne l'est pas dans un autre, par rapport à un caractère différent. L'affectation peut exister encore dans la contenance, dans la démarche, dans la parure, quand elles représentent un extérieur forcé ou contraire à la manière d'être habituelle à la personne. L'affectation s'entend des sentimens, des pensées, des goûts dont on fait parade; une personne peut les affecter non seulement quand ils sont opposés à sa nature, mais encore quand ils sont réellement en elle; alors l'affectation devient de l'afféterie. Un homme né sensible affecte souvent de le paraître, et veut que tout le monde lui connaisse cette belle qualité. De plus, cette nuance de l'affectation, appelée *afféterie*, s'applique à toutes ces formes maniérées par lesquelles on cherche à plaire; les femmes tombent plus souvent que les hommes dans ce défaut. L'affectation et l'afféterie engendrent tous les deux le mensonge et la fausseté.

L'affectation dans le langage ou le style est une façon trop étudiée et trop recherchée de parler ou d'écrire; elle se rencontre ou dans la pensée, ou dans l'expression, ou dans les images; on la trouve quelquefois jusque dans les prétentions au naturel, à la négligence et à la familiarité. Les *beaux parleurs* sont les gens affectés dans le langage. Des écrivains de notre littérature connus pour leur affectation sont: Voiture, Balzac, Marivaux. La littérature italienne offre de nombreux exemples de cette affectation dans le style qui s'appelle du *mauvais goût*. Molière, dans ses comédies, et surtout dans les *Précieuses* et les *Femmes savantes*, a châtié l'affectation littéraire de son époque dont les habitués de l'hôtel de Rambouillet étaient le type.

Dans les mœurs comme dans la littérature, l'affectation naît de l'absence de sentimens graves et profonds, de pensées élevées et sociales. Dans un homme d'une haute moralité ou d'un vaste génie, ce défaut peut se rencontrer; mais on peut être sûr qu'il ne vient pas de lui, qu'il en a reçu l'empreinte inévitable de la société au milieu de laquelle il a vécu; la vérité et le naturel constituent seuls son originalité et sa grandeur.

AFFECTION. Ce mot exprime, en général, l'impression produite sur notre âme par les objets ou les individus placés en dehors de nous. Cette impression peut être quelquefois un sentiment vif de plaisir ou même d'aversion; ainsi vous dites d'un ouvrage qui présente des pensées basses, des images dégoûtantes, qu'il vous a affecté désagréablement; vous dites, en écoutant le récit d'une belle action, que vous en êtes affecté agréablement. Mais, le plus souvent, le mot d'affection s'entend du sentiment de tendresse que l'on éprouve pour une personne. Affection se prend et au moral et au physique. Nous venons de parler de l'affection morale: l'affection physique est un terme de médecine qui exprime une maladie. On dit d'une personne, qu'elle est atteinte d'une affection du cœur, d'une affection hystérique, d'une affection hypocondriaque, etc.

Mais ce mot avait autrefois dans l'usage un sens encore plus général. Les métaphysiciens et les géomètres l'employaient assez habituellement comme synonyme de *propriété* ou d'*accident*. Les géomètres disaient autrefois les affections d'une courbe, pour dire les propriétés d'une courbe. Les péripatéticiens avaient dans leurs catégories une division qui était celle des affections, c'est-à-dire de certaines modifications du sujet. L'emploi de ce mot se fondait sur une nuance facile à saisir. L'être a des qualités qui tiennent à sa nature et qui le constituent ce qu'il est; mais ces qualités se présentent toujours sous des formes passagères et muables: ces formes sont relatives à la modification par le temps, le lieu, etc.; et comme les accidens du temps, du lieu, etc., se produisent toujours sous la manifestation d'un objet qui limite et modifie le sujet, qui l'affecte en un mot, c'était là proprement ce que l'on appelait affection: ce terme avait l'avantage de répondre en même temps à l'idée du sujet et à celle de l'objet. Nous employons encore le mot *offecter* dans ce sens général; mais *affection* est restreint aux sens que nous avons indiqués plus haut. Nous nous contenterons donc de renvoyer, pour les affections de l'âme, au mot PASSIONS.

AFFICHES. On appelle affiches ces écrits, faits à la main ou imprimés, qu'on placarde soit sur les murs, soit sur des poteaux, dans les lieux publics, et le plus ordinairement sur les places et dans les rues les plus fréquentées, pour servir à attirer l'attention des passans et à porter à leur connaissance les actes du gouvernement ou des autorités, les offres de l'industrie ou du commerce, on tout autre fait particulier.

Les affiches ont dû être un des premiers moyens de publicité auxquels on ait eu recours. Tous les peuples paraissent en avoir connu l'usage et l'utilité.

Chez les Grecs, on se servait de la voie des affiches pour publier les lois; on les écrivait sur des rouleaux de bois plus longs que larges, qu'on exposait ensuite dans les places publiques. Ces rouleaux, selon Aristote, se nommaient *cyrbes*; cependant des commentateurs ont prétendu qu'on n'appelait *cyrbes* que les tables qui contenaient les lois des sacrifices, et que les autres portaient le nom d'*axones*.

Les Romains gravaient les publications qu'ils voulaient afficher sur l'airain, l'ivoire ou le bois, selon la nature de leur objet et la durée qu'elles devaient avoir. Plus tard, elles furent également écrites sur parchemin. Chez eux les projets de lois, avant d'être convertis en lois par l'approbation du peuple, devaient demeurer affichés pendant trois jours de marché (*per trinundinum*: les marchés se tenaient tous les neuf jours). Le préteur affichait également en entrant en fonction les règles de jurisprudence qu'il devait suivre, et la plupart des autorités faisaient connaître leurs décrets de la même manière (voy. les mots DROIT ROMAIN, LOI DES DOUZE TABLES, PRÉTEUR). Mais ces objets n'étaient pas les seuls pour lesquels on employât les affiches; on s'en servait pour annoncer les ventes aux enchères, les livres nouveaux, et probablement les spectacles. Les libraires en plaçaient au devant de leurs magasins; enfin, on peut juger d'après différens passages d'Horace et de Cicéron, que de leur temps les affiches étaient devenues assez multipliées. Depuis les fouilles exécutées à Pompei, les murs des maisons déblayées nous ont offert des exemples de diverses annonces admirablement conservées. Dans ses Satires, Horace parle aussi d'épigrammes affichées à des colonnes, et livrées ainsi à la malignité publique.

Les affiches chez les Romains prénaient le nom de *tabulæ promulgationis*, *libelli*, etc. C'est de ce dernier mot qu'est venu notre mot français *libelle*, qui, détourné de son sens

primitif, ne s'emploie dans notre langue que pour désigner les écrits injurieux ou diffamatoires.

Après la domination des Romains, l'usage d'afficher les lois s'introduisit dans les Gaules; il s'y perpétua, et nous le trouvons confirmé par un édit de François Ier du mois de novembre 1539.

Dans Rome moderne, au moment de la plus grande force du pouvoir, au temps où l'autorité souveraine était la plus absolue et supportait le moins de contradictions, l'usage d'afficher aux statues de Pasquin et de Marforio (voyez le mot PASQUIN) toutes les satires et tous les brocards, sans épargner même les papes, cet usage, qui souvent dégénéra en licence, et cependant qu'on n'osa jamais détruire, annonça chez les Italiens, le peuple alors le plus avancé, la naissance de l'esprit d'examen, et présenta une sorte d'image de la liberté de la presse. Les affiches n'ont point cessé d'être un moyen de publicité légale. Notre législation actuelle exige encore dans divers cas pour faire parvenir à tous les citoyens la connaissance de certains actes, pour assurer leur publicité, qu'ils soient affichés. C'est ainsi qu'on affiche les règlemens de police, les mariages, les séparations de biens, les actes de société, les interdictions, les ventes de biens saisis (voyez ces divers mots); quelquefois cette publicité par affiches est exigée comme une garantie de légalité, par exemple pour les listes électorales et du jury; quelquefois elle est imposée comme une punition, une flétrissure; par exemple, quand des juges ordonnent l'affiche d'un jugement à un certain nombre d'exemplaires. Lorsque le gouvernement juge convenable de hâter l'exécution d'une loi ou d'une ordonnance sans attendre les délais ordinaires, il en ordonne l'impression et l'affiche, et la loi ou l'ordonnance est exécutoire du jour de cette affiche. (Ordonnance du 18 janvier 1817.)

Il était naturel, à raison même de l'action des affiches sur les masses, de les soumettre à une surveillance légale, pour en prévenir les abus et les dangers. On les a assujéties, en même temps, dans l'intérêt du fisc, à un droit de timbre. Une loi de l'assemblée constituante (du 22-28 juillet 1791), dans le but de faire distinguer par la couleur les affiches officielles, avait défendu aux particuliers de faire aucune affiche sur papier blanc; mais cette loi est tombée en désuétude, et doit être considérée comme abrogée par le non-usage.

Aujourd'hui encore, malgré la facilité immense et la rapidité des communications, malgré les nombreux moyens de publicité que nous avons acquis, et au premier rang desquels il faut placer les journaux, les affiches ont conservé une grande puissance de publication. La force et la moralité de cette puissance consistent en ce que les affiches portent sans rétribution à la connaissance du pauvre, du prolétaire, l'instruction, ou l'avis qu'on veut lui faire parvenir; en ce qu'elles répètent incessamment les mêmes conseils, les mêmes enseignemens à un nombre indéfini de lecteurs. Dans la révolution de 1830, on a vu un exemple remarquable de l'utilité des affiches et des résultats qu'on pouvait en obtenir. On se rappelle que les nombreuses affiches apposées en tous lieux servirent puissamment à rassurer les citoyens, à concentrer leurs efforts, à les diriger de la manière la plus convenable, à faire connaître le véritable état du combat et à préparer l'organisation du pouvoir. A cette époque, non seulement tous les journaux, momentanément privés de leur circulation, s'imprimaient en placards dont on couvrait les murs, et autour desquels affluaient des milliers de lecteurs; mais encore chaque citoyen exprimait par des affiches, imprimées ou manuscrites, ses opinions, ses vœux sur la forme du gouvernement à adopter, sur la personne du souverain à choisir, etc.

Dans ces derniers temps, l'art des affiches a été perfectionné par l'application de procédés nouveaux et ingénieux. Dans les édifices publics, des colonnes spéciales sont destinées à les recevoir, afin que leur apposition ne dégrade pas les autres parties du monument; dans les rues, on les place à différentes hauteurs pour qu'elles soient moins exposées; c'est ce qu'on appelle afficher à la grande échelle, à la petite échelle: ailleurs on les placarde sur des tables de fer, qui, ouvertes le jour, se referment le soir sur elles-mêmes, pour les mettre à l'abri des insultes de la nuit et des malveillans. D'autres inventions ont eu pour but de procurer aux affiches l'avantage de pouvoir parcourir les divers quartiers: ici ce sont des hommes qu'on imagine quelquefois d'habiller d'un costume bizarre pour attirer l'attention publique, qui portent devant et derrière eux, des planches de bois chargées d'annonces; là, de petits chars transportent lentement des espèces de prismes à angles saillans et rentrans assez élevés, et surmontés eux-mêmes d'une légère toiture. La grandeur des angles est calculée de manière à offrir la plus grande surface possible aux affiches, tout en permettant de les apercevoir et de les lire facilement.

Malgré cela, peut-être les affiches n'ont-elles pas pris toute leur extension; peut-être serait-il possible en les plaçant en nombre suffisant, dans des lieux commodes et abrités, d'établir pour le peuple des espèces de cabinets de lecture gratuits, où il viendrait prendre, sans frais et sans difficultés, cette connaissance des faits généraux et des affaires publiques dont il se montre avec raison de jour en jour plus curieux.

AFFINAGE. On désigne généralement sous ce nom, dans les arts, l'opération par laquelle on débarrasse une substance de celles qu'elle contient à l'état brut, et qui en altèrent les propriétés utiles; quelquefois aussi l'affinage a pour but de séparer, les unes des autres, plusieurs substances utiles. Les expressions *affinage* et *raffinage* s'emploient souvent indifféremment pour désigner cette opération; toutefois la première paraît mieux s'appliquer au cas où l'opération produit un changement capital dans la valeur ou dans les propriétés de la substance; c'est ainsi qu'on dit plus spécialement: affinage des alliages d'or et d'argent, de la fonte de fer, du plomb argentifère, etc. Le nom de raffinage, au contraire, est plus fréquemment employé pour désigner une simple purification; c'est dans ce sens que l'on dit communément: raffinage du sucre, du salpêtre, de l'antimoine, etc.

Afin de grouper dans une même description les diverses opérations qui constituent ordinairement, dans les arts, un ensemble de procédés métallurgiques, nous décrirons successivement les moyens d'affinage de chaque substance dans les articles relatifs à ces substances elles-mêmes et à leur extraction. Nous nous contenterons, dans cet article, d'indiquer sommairement les substances qui donnent lieu, sous le rapport de leur affinage, à un grand développement d'industrie.

L'affinage de la fonte de fer a pour objet de convertir cette substance en fer forgé, et, dans certains cas, en acier dit naturel. Le principe de cette opération consiste à enlever, presqu'en totalité ou seulement en partie, par le moyen de l'oxidation, le carbone et le silicium, qui, combinés avec le fer, constituent la fonte. (Voyez ACIER, FER, FONTE.)

L'affinage des matières d'or et d'argent se compose d'un ensemble de manipulations assez variées. On nomme *poussée* l'opération dans laquelle on enlève à ces métaux les substances oxidables autres que le cuivre, lesquelles ne se trouvent qu'en petite quantité dans les alliages que l'on a à affiner le plus communément. L'or et l'argent sont séparés l'un de l'autre, et en même temps du cuivre avec lequel ils sont souvent combinés, par l'opération dite du *départ*: lorsque l'or existe dans l'alliage en proportion considérable, le départ exige une opération préliminaire nommée *inquartation*. (Voyez ARGENT, OR.)

L'affinage du plomb argentifère, ou du plomb d'œuvre, opération désignée communément sous le nom de *coupellation*, se pratique dans la plupart des fabriques où l'on traite des minerais ou autres matières argentifères pour en extraire l'argent; ce procédé qui s'applique presque toujours à des alliages qui ne contiennent qu'une petite quantité d'argent, a principalement pour but de séparer les deux métaux par voie d'oxidation; elle donne, d'une part, l'argent à l'état

métallique, et de l'autre le plomb à l'état d'oxide ou de *litharge*. La coupellation sépare aussi, du plomb et de l'argent, par volatisation et sous forme d'un produit nommé *abstrich*, les substances étrangères, telles que le soufre, le fer, l'arsenic, l'antimoine, qui altèrent souvent la pureté de l'alliage. Sous ce point de vue, la coupellation est aussi un véritable raffinage du plomb. (Voyez PLOMB, LITHARGE, ARGENT.)

L'affinage ou le raffinage du cuivre comprend des procédés assez variés qui ont en général pour but d'enlever à ce métal, par voie d'oxidation, les substances étrangères, telles que le soufre, le fer, etc., qui en altèrent la pureté. L'affinage du cuivre argentifère, contenant une très petite quantité d'argent, s'exécute, en Allemagne, par un procédé particulier nommé *liquation*. (Voyez CUIVRE.)

Le raffinage du sucre brut a pour objet de séparer de ce produit la matière saccharine incristallisable, les substances colorées et autres corps étrangers : cette industrie, à la faveur de la prime d'exportation accordée aux sucres raffinés, a pris en France un développement considérable. (Voyez SUCRE.)

AFFINITÉ. C'est le nom que les chimistes donnent à la force qui unit les atomes des corps, et qui préside à leur combinaison. Jusqu'à présent on n'a pu découvrir sa nature essentielle, et elle ne nous est connue que par les comparaisons que nous pouvons faire sous ce rapport entre les divers corps. On a toutefois reconnu qu'elle dépend beaucoup des forces électriques. Évaluer son intensité pour des corps donnés, et décrire les phénomènes qui naissent de son action, c'est en cela que consiste presque toute la science chimique ; ses progrès tendent à rendre l'évaluation de cette force plus précise, et à en établir plus distinctement la nature.

On a remarqué que l'affinité était d'autant plus forte, que les corps mis en présence étaient composés d'un moins grand nombre d'élémens; et d'autant plus forte aussi, que chacun de ces corps était dans un état électrique opposé. Certains corps chassant d'autres corps de leurs combinaisons pour prendre leur place, on a mis cette observation à profit pour former l'échelle des affinités. On a partagé les corps en deux classes, savoir : les électro-positifs, et les électro-négatifs; en admettant que les électro-positifs se rendaient au pôle négatif de la pile, et réciproquement pour les électro-négatifs.

Les affinités du premier ordre sont si vives, que les combinaisons qu'elles produisent s'accomplissent rarement sans dégagement de lumière ou de chaleur : lorsque ces deux derniers phénomènes se manifestent simultanément, on dit qu'il y a combustion. Pendant long-temps cependant on ne se servit de ce terme que pour exprimer l'oxidation de l'hydrogène et du carbone; mais aujourd'hui on l'a généralisé; ou, pour mieux dire, sa signification primitive a vieilli, et on ne l'emploie guère maintenant que comme synonyme d'ignition.

Si les composés dénotent les uns à l'égard des autres une affinité moins vive que les corps simples, ils ne cessent pas cependant d'en avoir une très notable. Rien n'est plus frappant dans l'étude chimique que la grande tendance que montrent les oxides à se combiner avec les acides, et la grande stabilité des produits qui naissent de leur combinaison; comme pour les corps simples, on a encore remarqué la concordance des affinités avec des états d'électricité opposés : les oxides sont électro-positifs et les acides électro-négatifs.

L'affinité étant une des qualités les plus essentielles de ce que l'on a nommé *atome*, c'est à ce mot que nous renverrons pour des développemens qui, séparés de toutes les autres considérations de la philosophie chimique, paraîtraient peut-être arides et difficiles à comprendre.

AFFLICTION. L'affliction est cette douleur morale produite en nous par un de ces grands accidens qui touchent au plus vif de notre cœur, comme la mort d'un père, d'une mère, d'une épouse, ou d'un ami ; comme l'ingratitude ou l'abandon d'un être bien-aimé; comme les malheurs qui frappent la patrie. L'affliction est un état de tristesse prolongé, et c'est en ce sens qu'elle diffère du *chagrin* ou de la *peine*. De plus le chagrin et la peine sont des douleurs moins profondes et moins accablantes que l'affliction; elles naissent à l'occasion d'évènemens moins graves, qui affectent moins le plus intime et le plus sensible de notre existence. C'est surtout pour les affligés que le chrétien prie chaque jour, matin et soir. L'affliction n'a pas le même caractère chez les différens individus, à l'occasion de malheurs semblables. En général, elle sert à manifester le degré de développement moral auquel un homme s'est élevé. Il est des êtres dont le cœur léger ou racorni ne peut éprouver d'affliction vive et profonde; il en est d'autres dont la douleur éclate par des cris et des convulsions, et qui, en peu de temps, oublient et se consolent. Chez quelques uns, et c'est le petit nombre, l'affliction, sans abattre les forces et anéantir l'énergie de l'âme, élève vers Dieu, développe le sentiment moral, ravive la tendresse pour les hommes, inspire le besoin de se dévouer à quelque œuvre utile pour le salut des êtres souffrans. Le christianisme, qu'on a appelé la religion des affligés, a présenté les afflictions et comme le châtiment des méchans, et comme l'épreuve des justes. Souvent, en effet, l'homme livré au mal a été ramené au devoir par une de ces douleurs inattendues, qui l'ont frappé énergiquement, comme pour l'éclairer, l'avertir, et l'arrêter dans la voie du désordre. Les afflictions sont aussi pour l'homme vertueux des épreuves salutaires, car elles lui donnent conscience de sa force et de sa foi en Dieu; celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il sur lui-même, et quelle confiance les autres hommes peuvent-ils avoir en lui? Il faut donc faire savoir tourner au profit de notre avancement moral tous les malheurs, toutes les afflictions dont chaque être est inévitablement atteint dans la vie.

AFFRANCHIS. Les Romains, en rendant la liberté à leurs esclaves, ne les faisaient point passer immédiatement à une entière égalité avec les citoyens. De là une classe mitoyenne entre celle des citoyens par droit de naissance et celle des esclaves; plus libre que celle-ci, mais, toutefois moins indépendante que la première. C'était la classe des affranchis, nommés *liberti*, délivrés, par abréviation du mot *liberati*.

L'affranchissement s'appelait *manumissio*, et s'opérait de diverses manières. Il y avait l'affranchissement par testament, quand un testateur ordonnait à ses héritiers de donner la liberté à tel esclave qu'il désignait, et en employant à cet effet une formule consacrée. L'affranchissement par lettre et entre amis, *manumissio per epistolam et inter amicos*, avait lieu lorsqu'un maître, ayant invité ses amis à un repas, admettait son esclave à sa table, et l'y faisait asseoir en sa présence.

Mais la manière la plus solennelle et la plus antique était celle qu'ils nommaient *manumissio per vindictam*, l'affranchissement par la baguette. L'esclave était conduit devant le préteur, auquel son maître demandait qu'il fût libre. Le préteur alors le frappait légèrement sur la tête avec sa *vindicta* ou baguette, en prononçant la formule : *Aio te liberum esse more Quiritum* : « Je dis ou déclare que tu es libre suivant le rit ou l'usage des Quirites. (Voyez ce mot.) »

L'affranchi, à l'instant où il recevait la liberté, se faisait raser la tête dans un temple, et la couvrait d'un bonnet nommé *pileus* ; c'est ce symbole de la liberté qui est redevenu célèbre à l'époque de notre révolution.

Les affranchis conservaient leur nom, et le joignaient au nom et au prenom de leur maître. C'est ainsi que le poète Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, fut appelé M. Livius Andronicus. Quelquefois aussi ils prenaient le prénom de la personne à la recommandation de laquelle ils avaient obtenu la liberté. Ces nouveaux citoyens étaient distribués dans les tribus de la ville, qui étaient les moins honorables; on ne les a placés que très rarement dans les tribus de la campagne.

L'affranchi, quoique sorti de l'esclavage, n'était pas exempt de tous devoirs envers son ancien maître, devenu son patron. La loi civile lui faisait un devoir de la reconnaissance, à peine de rentrer dans la servitude. Si, par exemple, son patron, ou le père ou la mère de son patron, étaient tombés dans l'indigence, il était obligé de fournir à leur subsistance, selon ses facultés, sous peine de reprendre ses fers. Il encourait la même peine s'il avait insulté son patron ou suborné des témoins contre lui en justice. Il lui était défendu d'épouser la mère de son patron, sa veuve ou sa fille. La loi établissait sous tous ces rapports entre le maître et l'affranchi une relation nouvelle, fondée à la fois sur la reconnaissance et sur l'ancienne inégalité : l'affranchi n'était pas l'égal de son maître, il n'était plus son esclave ; il était son inférieur et son subordonné.

Cette condition de l'affranchi se perpétuait en partie jusque chez ses enfans. Le fils d · l'affranchi portait encore la trace de l'esclavage de son père ; ce n'était qu'à la troisième génération que cette origine s'effaçait complètement.

La même infériorité devait naturellement se montrer relativement aux droits politiques, et c'est ce qui eut lieu en effet. L'affranchi, avec la tête rasée, l'oreille percée, et un bonnet pour marque de son état, n'était réellement pas l'égal d'un citoyen. Aussi ne jouirent-ils d'aucun droit politique dans les commencemens de la république : ce ne fut que sous le roi Servius Tullius qu'on les classa dans les tribus. Ils devinrent ensuite de quelque poids dans la lutte des partis. Evidemment leur condition les liait aux intérêts des grands seigneurs de Rome, de tous ceux qui ne se satisfaisaient pas des mœurs antiques et de cette constitution bien plus aristocratique que populaire, que tant d'écrivains, séduits par les formes démocratiques, considèrent comme la perfection républicaine. Appius Claudius, pendant sa censure, en 441, les introduisit dans les tribus de la campagne, ce qui excita la colère des citoyens. Aussi, neuf ans après, un autre censeur les fit rentrer dans les tribus de la ville. Ils en sortirent bientôt après, par la négligence des censeurs suivans, puisque, selon le témoignage de Tite-Live, Æmilius Papus et Flaminius, censeurs en 532, les contraignirent de rentrer. Enfin Tiberius Gracchus, qui exerça la censure en 585, entreprit de chasser les affranchis de toutes les tribus ; mais, ayant rencontré de l'opposition de la part de son collègue, il se réduisit à les renfermer tous dans la tribu Esquilina.

Tant que la république subsista, on ne trouve point d'exemple d'affranchi ni de fils d'affranchi qui ait été ou sénateur ou chevalier ; une fois seulement le fils d'un affranchi fut nommé édile curule par le peuple.

Mais lorsque vinrent les guerres civiles et l'empire, il s'opéra une confusion des rangs qui changea la position des affranchis ; on en vit pénétrer dans le sénat. Enfin, sous les successeurs d'Auguste, les affranchis commencèrent à jouer un rôle. Sortis à peine de l'esclavage, ils devinrent les arbitres et les ministres de l'empire. La vieille république, qui avait tant méprisé les esclaves mêmes qu'elle consentait à affranchir, devint tout d'un coup la proie de quelques affranchis. On sait de quels traits éloquens Tacite a marqué la servilité des Romains prosternés devant les affranchis des empereurs, le sénat offrant la préture à Pallas qui ne daigna pas même la briguer, le censeur Soranus proposant de décerner une récompense nationale de 400,000 écus à cet affranchi, riche déjà de 150 millions ; et un descendant des Cornéliens, L. Scipion, voulant qu'on remerciât les dieux de ce que cet esclave ne dédaignait pas d'être ministre de l'empereur et le second tyran du monde. Ces flétrissures de Tacite contre les affranchis sont assurément pleines de vertu ; elles respirent bien la hauteur romaine, et elles sont fondées en raison, puisqu'en effet ces esclaves ne parvenaient souvent que pour avoir exagéré tous les vices de l'esclavage. Mais nous ne saurions les admirer que comme l'expression d'une indignation généreuse ; car une réprobation contre l'esclave et l'émancipé serait la plus inique des tyrannies. Combien il eût été plus grand d'attaquer dans Pallas l'homme, et non pas l'affranchi ! Mais Tacite, tout élevé qu'il fût, ne pouvait voir le progrès des choses humaines comme nous le voyons aujourd'hui.

La grande puissance des affranchis, qui, du reste, ne fut jamais que la puissance de certains individus, et ne changea rien à la condition générale des esclaves, eut lieu principalement depuis Tibère jusqu'à Adrien. Adrien introduisit sur ce point une réforme. Il renferma ses affranchis dans les bornes du service de sa maison. Il ne souffrait point qu'ils se mêlassent d'intrigues politiques ; il en punit plusieurs pour s'être vantés de leur crédit auprès de lui. Jusqu'à lui, les empereurs s'étaient servis de leurs affranchis comme de secrétaires, et les avaient aussi chargés de recevoir les requêtes des citoyens : il leur enleva ces fonctions, pour les confier à des chevaliers.

La coutume romaine de l'affranchissement se prolongea jusqu'après la chute de l'empire et la complète invasion des Barbares. Le cinquième livre de la Loi des Visigoths, intitulé *de libertatibus et libertis*, est un curieux monument à cet égard. Toutes les dispositions des lois romaines pour maintenir la dépendance des affranchis envers leurs patrons, y sont rappelées et aggravées, et cette dépendance est même étendue à leurs enfans. Tout mariage avec la postérité de leurs patrons leur est interdit. La moindre insolence envers leurs anciens maîtres les met dans le cas de retomber dans l'esclavage. Il leur est défendu de s'éloigner pour échapper au patronage. En un mot, ils ont encore à endurer plus qu'une demi-servitude. Il y a une disposition qui ordonne de remettre dans l'esclavage un affranchi qui aurait l'audace de témoigner contre son patron ou le fils de son patron. Mais l'édit de Théodoric, roi d'Italie, est encore plus expressif sur ce point ; il porte textuellement que si un affranchi s'avisait de déposer contre son patron ou les enfans de son patron, il faudrait l'arrêter à son premier mot, et lui couper la parole à coups d'épée : *Quos in hujusmodi facto deprehensos in ipso actionis exordio gladiis oportet extingui.* (Section 48.)

En même temps, on voit percer dans ces lois des Barbares une innovation bien remarquable : ce n'est plus, comme chez les Romains, devant le consul ou le préteur, ce n'est pas devant le magistrat civil, que la manumission se célèbre ; c'est devant un prêtre ou un diacre. Le prêtre chrétien avait hérité du droit du consul ou du préteur. Et en effet, il est facile de voir dans la cérémonie de la manumission, telle qu'elle avait lieu chez les Romains, dans cet affranchissement symbolique par la baguette, une pratique religieuse en même temps que civile, et il était naturel que l'exercice de cette fonction passât aux ministres du nouveau culte.

On trouve encore dans cette loi un autre indice de l'influence que l'Eglise exerçait déjà : c'est une disposition en faveur des affranchis consacrés aux autels contre toute recherche des héritiers de leurs patrons.

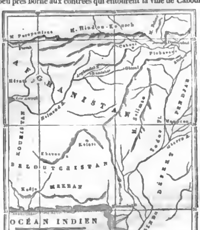
Mais ce qui nous frappe davantage, c'est le maintien, à cette époque, de l'inégalité qui existait chez les anciens Romains entre le maître et son affranchi. Quand on voit les Barbares encourager le mariage entre eux et les Romains de condition libre, en faire un point de politique, et exprimer cette politique dans les considérans de leur législation, et qu'on les voit en même temps maintenir sévèrement l'esclavage, se récrier sur l'insolence excessive des esclaves, s'apitoyer sur la honte des maîtres, insister sur la nécessité de maintenir la pureté du sang et la noblesse des familles, confondre sous ce rapport les esclaves, les affranchis et les anciens habitans des pays conquis par les Romains, pour les repousser également en dehors de toute alliance avec les hommes de race libre, et les tenir dans la dépendance la plus brutale, on conçoit très clairement comment, du patronage romain

et de la conquête barbare, se forma rapidement la féodalité.

AFFRANCHISSEMENT. Ce mot, pris d'une manière générale, s'applique à l'action d'un être qui se dégage des servitudes ou d'une partie des servitudes dont il était primitivement passif. L'affranchissement, chez les êtres dont la connaissance nous est donnée, n'est jamais qu'une chose relative à la comparaison que nous établissons entre eux; car il n'en est aucun qui soit parfaitement libre. Celui-là seul le serait qui aurait une intelligence entière de Dieu, et un désir permanent et spontané de marcher selon la loi de son intelligence : affranchi, mais non point isolé, il mènerait sa vie dans l'univers sans y sentir nulle part ni chaîne ni contrainte. Une telle condition n'a point été faite à ceux qui habitent la terre. Le reptile, qui traîne tout haletant son corps sur le sol, regarde avec envie la cime des montagnes, et s'étonne devant elles; l'aigle ouvre ses ailes, et bondit d'un seul vol vers le ciel; mais à peine a-t-il franchi les nuages, que l'air lui manque à son tour; il est obligé de se détourner du soleil, et de ramener ses regards par-en-bas : c'est là l'emblème de l'homme. Le vulgaire s'incline devant la grandeur de ceux qui le dominent, et croit avoir tout donné au génie en lui donnant les ailes de l'aigle; mais l'aigle se plaint, et il trouve que la hauteur que le destin lui règle est bien peu : il n'est affranchi ni de la respiration qui le retient dans la prison où on la trouve, ni de la gravité qui le tiraille sans cesse et le suit en tous lieux comme le boulet de la galère. Le plus grand adoucissement que pourraient demander les hommes dans leur condition, serait d'être délivrés du poids et de la gêne de la matière qui leur est attachée. Cet adoucissement est précisément celui que les générations dans leur enchaînement se procurent successivement l'une à l'autre : elles s'approchent de l'état d'affranchissement en augmentant leur intelligence, c'est-à-dire leur puissance sur les agens qui les entourent, et en perfectionnant en même temps leur sagesse, c'est-à-dire en sentant de mieux en mieux les justes limites de l'ambition et de l'individualité. Le sens le plus philosophique de l'histoire de l'humanité est donc celui d'un vaste affranchissement, qui commence au jour où le sauvage allume le premier feu et bâtit la première cabane pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air, et qui se continue ensuite sans relâche jusqu'à nous, à travers les révolutions sociales et les conquêtes pacifiques de la science et de l'industrie. C'est ainsi que l'on peut encore résumer philosophiquement tous les progrès de l'humanité, en disant que la civilisation s'accroît et se propage : la civilisation est ce qui détermine les citoyens, et les citoyens sont les hommes dont la société soutient la liberté. Dans la civilisation générale la république n'est qu'un détail, parce que les droits politiques ne sont eux-mêmes qu'un détail parmi ceux que l'homme affranchi doit posséder à l'égard du monde. La liberté apparente des sociétés antiques est une illusion sans profondeur; car il y avait alors si peu de ressources dans la science et dans l'économie, que l'indépendance de quelques uns ne pouvait subsister que par l'asservissement du plus grand nombre. Le nom de citoyen était aux privilégiés, et la condition d'esclave à la population véritable. C'est sur la masse des peuples et la masse des liens qui les attachent à la terre, et non point sur les exceptions et sur les sommités, qu'il faut constamment veiller pour voir l'affranchissement se déployer à travers le temps sans jamais s'arrêter ni rebrousser en arrière. Notre sentiment a moins de révolte contre la tyrannie de la nature que contre celle de nos semblables; mais la première est cependant la plus dure, et la chaîne que l'homme sauvage traînait après lui dans les bois était plus lourde et plus blessante que celle du serviteur dans le champ de son maître. L'histoire de l'humanité commence donc avec l'esclavage, et elle se continue d'affranchissement en affranchissement jusqu'à nous, qui préparons encore des franchises nouvelles. Nous n'écrirons point ici cette histoire, et il suffit à notre propos de l'avoir indiquée; elle sera exposée à diverses places, et, pour ainsi dire, à toutes les places de ce dictionnaire : nous rappellerons seulement, dès à présent, que les degrés successifs de l'affranchissement forment la conclusion naturelle des articles ESCLAVE, SERF, PLÉBÉIEN, etc.

Quant à l'affranchissement absolu, certains philosophes ont voulu le produire dès cette vie par l'apothéose de l'intelligence. Jaloux de se mettre à tout prix en dehors de la dépendance du monde, ils ont cherché à trancher dans leurs propres racines, ne s'apercevant pas que réussir eût été cesser de vivre, et que leur entreprise désespérée les eût détachés du monde comme un tronc abattu est détaché de la campagne (voyez STOICISME). Les chrétiens, dans l'alternative de se laisser dompter par la fatalité ou de se dompter eux-mêmes, choisirent de se dompter; ne prétendant pas se délivrer ainsi eux-mêmes de toute domination, mais seulement se faire libres de Satan pour se mieux soumettre au service de Dieu, ils ajournèrent l'affranchissement définitif de l'âme au temps du ciel et de la récompense (voyez CHRISTIANISME). Aujourd'hui les hommes commencent à comprendre que les liens du monde physique et social (ce que les chrétiens nommaient le mal et la matière) ne constituent pas un fait invariable et sans remède; ils se sont pris à entrevoir et à rêver dès cette terre une existence meilleure, et le sentiment presque général de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine est le point le plus nouveau de la croyance moderne, et paraît être le germe radical de celle de l'avenir. (voyez PERFECTIBILITÉ).

AFGHANISTAN. Ce nom est celui que l'on donne généralement au pays situé entre la Perse et l'Inde; il est soumis, depuis le milieu du dernier siècle, au roi des Afghans, peuple aussi célèbre par le grand rôle qu'il a joué dans l'histoire d'Asie que remarquable par ses mœurs et ses institutions. Quoique le nom d'Afghanistan ne soit pas assez général pour pouvoir s'appliquer rigoureusement à tout le pays, puisque cette région est habitée en grande partie par des peuples d'une race différente, on s'en sert cependant plus volontiers que des noms du Khorassan ou du Caboul; car le Khorassan ne s'étend pas jusqu'à l'Indus, et le Caboul est à peu près borné aux contrées qui entourent la ville de Caboul.



(Carte de l'Afghanistan.)

Les limites de l'Afghanistan peuvent être tracées de la manière suivante : au nord, la chaîne du Hindou-Kousch et celle du Paropamisus, y compris la chaîne de ces montagnes jusqu'au fleuve Oxus (Djihoun); à l'ouest, le désert qui sépare la Perse des pays de Candahar et de Hérat; au sud, le Ker-

man, le Beloutchistan et le Mekran; à l'est, le fleuve Indus, y compris cependant les pays situés au-delà de ce fleuve, tels que le Moultan, une partie du Lahore et du Cachemir. D'après ces indications, l'Afghanistan s'étend depuis Hérat jusqu'à la frontière occidentale du Cachemir, entre le 24e et le 37e degré de latitude.

Le terrain plat s'étend au midi, entre 26° 33' et 30° 13' de latitude; le reste du pays est parcouru par un grand nombre de collines et par deux chaînes de montagnes; la première, celle du Hindou-Kousch est une prolongation de la chaîne de l'Himalaya; elle est d'une élévation considérable; la cime principale atteint une hauteur de 20495 pieds. A sa suite est la chaîne du Paropamisus, qui s'étend à l'ouest, au-dessus de Herat. Au sud du Hindou-Kousch, au sommet élevé du *Spinnghour* (en afghan. Mont-Blanc), commence la chaîne des montagnes de Soliman, qui se subdivise en plusieurs branches parallèles.

Parmi les fleuves de l'Afghanistan, l'Indus occupe le premier rang, autant par la longueur de son cours, l'étendue de son lit, le nombre des fleuves tributaires qu'il reçoit, que par sa célébrité historique. L'Oxus, prenant sa source dans le Belout-Dagh (montagnes nébuleuses), arrose les possessions septentrionales, et va se jeter dans le lac Aral. Le Caboul court à l'est, et se jette dans l'Indus, près d'Attok; le Helmend (Etymander) prend sa source dans le Paropamisus, parcourt une partie du Khorassan, et se jette dans le lac Zerrah; l'Erguendab, venant du nord-est de Kandahar, se jette dans le Helmend. Il y a encore quelques autres fleuves moins importans; mais, en général, leur nombre n'est pas proportionné à l'étendue du pays, et, à part l'Indus, ils sont tous guéables, surtout dans les grandes chaleurs.

Le climat de l'Afghanistan varie beaucoup dans les différentes parties qui le composent, à cause de son étendue, et, en outre, à cause du grand nombre de hautes montagnes couvertes de neige qui le traversent et influent sur sa température. Les vents les plus habituels sont celui de l'ouest, qui est froid, et celui de l'est, qui est chaud. Le sémoun, ce fameux vent pestilentiel de la Perse, se fait quelquefois sentir même dans le nord; mais il ne dure que quelques minutes, et les contrées désertes sont presque seules exposées à ses ravages. Les pluies périodiques sont loin d'être aussi abondantes que dans l'Inde, et les brouillards sont très rares; l'air est en général plutôt sec qu'humide. L'ophtalmie, les fièvres, à l'automne et à l'entrée du printemps, sont les maladies les plus communes; la petite-vérole emporte également beaucoup de monde, malgré l'introduction de la vaccine et sa propagation dans les pays les plus reculés de l'empire par les soins des mollahs.

Les produits de l'Afghanistan sont ceux des climats tempérés; excepté dans les déserts, le sol est partout fertile, et les jardins de Caboul sont renommés par leur aspect riant et l'excellence de leurs fruits. Les montagnes produisent peu de métaux précieux; il y a du plomb dans celles de l'ouest, du fer dans les contrées montagneuses de l'est, de l'argent dans le Cafiristan, et de l'or dans quelques rivières qui descendent du Hindou-Kousch; il y a des mines de sel en exploitation dans la branche orientale des montagnes de Soliman, et leur produit est exporté dans l'Inde. Les animaux les plus communs sont les loups, les hyènes et les chacals; les lions et les tigres ne se trouvent que dans le voisinage de l'Inde. Les chameaux, les bufles, les mules sont assez communs, et l'on élève, du côté de Hérat, des chevaux d'une race égale à celle des chevaux arabes. La richesse principale des campagnes consiste en troupeaux de brebis.

Le pays est habité par plusieurs peuples distincts par leurs mœurs, leurs croyances religieuses, et leurs langues; il n'en résulte pas une société homogène, mais un certain groupement d'individus jetés par les évènemens sur un même territoire, et rapprochés par l'intérêt commercial ou politique. Sur 14,000,000 d'habitans, on compte 1,000,000 de Tartares de diverses tribus, 1,000,000 de Beloutches, 1,500,000 Persans, plus de 5,000,000 de Juifs, Indiens et tribus mêlées, et enfin 4,000,000 d'Afghans. Les villes sont occupées, en majeure partie, par les Persans, les Indiens et les Usbecks, qui y font du commerce; les villages, par les Afghans, qui sont adonnés plutôt à l'agriculture et au soin de leurs troupeaux. Les Afghans sont divisés en tribus, dont le nombre s'élève au-delà de 300; elles sont distinguées par les noms d'*Oulouss*, de *Khalls*: on en réunit souvent plusieurs sous une même dénomination plus générale. Dans les pays situés à l'est, on trouve les Berdouranis, tribus agricoles; ils habitent les vallées et les collines du Hindou-Kousch et la grande plaine de Pichaver; ils sont subdivisés en petites sociétés, et formaient autrefois des fédérations ayant pour but de se prêter un secours mutuel contre les agressions des tribus hostiles. Leurs voisins les Youssoufzais (fils de Youssouf), partagés aussi en plusieurs clans, n'ont jamais formé communauté; leur histoire est pleine de guerres civiles et de déchiremens intérieurs, dont leur caractère, plus dur que celui des autres tribus, a conservé l'empreinte ineffaçable; la forme de leur gouvernement est démocratique; le pouvoir central réside dans les assemblées générales bien plus qu'entre les mains des chefs. Dans le sein de ces tribus, on rencontre une population particulière, esclave des Afghans, et cultivant la terre pour leur compte; on la nomme Fakirs. Les Otmankhails, les Turcolanis et les Kattaks habitent les mêmes contrées, et se font une guerre continuelle. Les tribus principales des montagnes de Soliman sont les Chiranis et les Visiris; les premiers obéissent à un chef nommé *Nika* (grand-père), qui possède un pouvoir très étendu; les derniers ont des khans dont le pouvoir est variable dans les diverses subdivisions. Ces deux peuples vivent des brigandages qu'ils commettent sur les voyageurs, et des tributs prélevés sur les caravanes qui traversent leur territoire. Le Déman, pays situé entre la chaîne de Soliman et l'Indus, et le bas Siud sont habités par les Babours, les Stourianis, les Miankhails, tribus marchandes ou pastorales. Divisés long-temps entre eux et déchirés par des discordes, comme les Youssoufzaïs, ils ont en partie remédié à ce mal par la création de chefs temporaires, souvent annuels, choisis par les *méliks* ou chefs de subdivisions, et investis d'un pouvoir assez fort pour faire respecter les lois. Les pays occidentaux de l'Afghanistan sont occupés par les Hazarèhs, les Ghildjis, et les Douranis; ce sont des peuples pasteurs, voués à leurs troupeaux, et par conséquent dispersés sur une vaste étendue. Les Douranis occupent à eux seuls un pays de 400 milles de longueur sur 130 de largeur. Au commencement du dernier siècle, ils s'appelaient Abdallis, et leur nom actuel ne leur fut donné qu'après l'avènement d'Ahmed-Chah, issu de cette tribu, qui prit le titre de *chahi douri douran* (roi du monde des mondes). Les clans les plus remarquables de cette tribu sont Nourzaïs, Atchikzaïs, et Seddzaïs. Au nord des Douranis habitent les Ghildjis, tribu fort nombreuse, célèbre par sa conquête de la Perse dans le dernier siècle. Le pouvoir de leurs chefs, autrefois très étendu, se trouve aujourd'hui considérablement réduit, et ne leur permet pas même d'intervenir dans les affaires intérieures des clans. En général, les tribus occidentales sont beaucoup plus avancées, sous tous les rapports, que celles de l'est; leur caractère est plus doux, leurs habitudes plus conciliantes, et leur civilisation, quoique au-dessous de celle des Persans, se ressent cependant des rapports fréquens qui unissent ces peuples: chez les tribus orientales, l'influence indienne se laisse apercevoir de la même manière. Par suite de leur contact avec les Persans, les Afghans se sont approprié leur langue et leur littérature. Le pechto ou l'afghan, parlé plutôt dans les villages que dans les villes, et altéré par une foule d'expressions empruntées au persan, n'a donné naissance qu'à un petit nombre de compositions poétiques portant l'empreinte du caractère national; des chants populaires en constituent la plus grande

part. Le caractère de ces peuples, tel qu'il a été observé et dépeint par les voyageurs qui les ont visités, possède, malgré tous les défauts provenant du peu de lumières, un côté beau et digne d'attention. L'Afghan est hospitalier, et simple dans sa vie, dans ses mœurs et dans ses discours; il est animé par l'orgueil bien plus que par l'avarice; il est franc et loyal, et plus porté à laisser éclater sa haine avec emportement qu'à la cacher. Leur histoire est remplie de ces traits mâles et guerriers, qui leur donnent tant de ressemblance avec les anciens Arabes. Incapables de supporter l'outrage, souvent des familles, des clans, des tribus entières se font des guerres opiniâtres; ces guerres se prolongent, sans jamais s'éteindre, depuis le temps des ancêtres, nourries chez les descendans par des chants destinés à perpétuer le souvenir des défaites et des victoires. Toutes les tribus pourvoient à l'entretien des mollahs, ministres du culte, qui servent en même temps d'instituteurs pour le Coran, la philosophie, l'alchimie et l'astrologie. Attachés aux dogmes de l'islamisme, les Afghans sont beaucoup plus tolérans pour les croyances religieuses étrangères que les Persans et les Indiens. La prépondérance du Coran n'est pas assez exclusive pour ne pas s'accommoder de l'existence d'un code coutumier propre à la nation, nommé *Pechtenvolli*, en vertu duquel les cérémonies du mariage, le droit de propriété et l'administration de la justice paraissent différer un peu des règles pratiquées dans l'islamisme. Les femmes y sont beaucoup plus libres que chez les autres peuples musulmans, et regardées comme d'une nature non point inférieure, mais égale à celle des hommes. Bien qu'il existe une différence politique essentielle entre les Afghans et leurs esclaves, les premiers sont cependant très doux envers ceux-ci, et affichent même une réprobation complète à l'égard des peuples qui en font trafic. La protection due à ceux qui cherchent un refuge près d'eux est le point d'honneur fondamental; et souvent des tribus se sont fait la guerre pour venger leurs hôtes respectifs. Ce qui caractérise le plus nettement les Afghans, et les fait contraster d'une manière frappante avec tous les autres peuples de l'Asie, c'est l'amour de l'indépendance, la haine profonde du despotisme, et surtout cette organisation fédérale et républicaine qui suffirait à elle seule pour démentir l'opinion, si généralement adoptée, que l'islamisme est incompatible avec les franchises de ses sectateurs. Chaque tribu se divise en plusieurs communautés, également subdivisées en familles, soumises à des chefs choisis ordinairement parmi les plus âgés. Les chefs de tribu se nomment *khans* ou *méliks* : ils sont élus par tous les membres de la tribu réunis; dans quelques tribus cependant ils sont nommés par le roi. Dans les diverses tribus leur pouvoir varie, et en général l'organisation se montre plus ou moins démocratique, suivant la position extraordinaire où se trouve la tribu, suivant l'état de guerre et l'imminence du danger qui la menace : il y en a où les chefs sont héréditaires sans être toutefois investis de grands pouvoirs; d'autres où la négligence a laissé des individus privilégiés s'élever sur les débris de l'organisation populaire. Les tribus se réunissent dans des assemblées nommées *djirgas*, pour traiter soit de leurs affaires particulières, soit des affaires communes de toute la nation; là où ces assemblées sont en pleine vigueur, il n'y a que les choses de très peu d'importance qui appartiennent aux chefs. Chez les Youssoufzaïs, les habitans du Déman, les Otmankhails, les Ghildjis, la forme du gouvernement est presque entièrement démocratique; elle est mixte chez les Chiranis; tantôt absolue et tantôt démocratique dans les subdivisions des Viziris. Les Douranis, dont le chef, depuis Ahmed-Chah, est roi de tous les Afghans, reconnaissent le pouvoir souverain tempéré par une sorte de surveillance de la part des chefs des principales familles.

Les *djirgas* sont présidées de droit par le khan, et convoquées par lui; cependant, dans des cas urgens, chaque membre de la tribu a le droit de provoquer cette réunion. Dans le sein de ces assemblées se forment des cours de justice pour les causes criminelles importantes; Les *djirgas* de village jugent des simples délits, toutes les fois que la réparation judiciaire est préférée par les parties à la loi du talion; c'est une sorte de jury municipal. La couronne est héréditaire dans la branche Seddzaï de la tribu Dourani, regardée comme la plus noble des Afghans; ce sont les Douranis qui exercent le plus d'influence sur les affaires publiques, et qui ont contrôle sur les actes du roi. Le roi a le droit de faire frapper la monnaie à son coin, de faire la guerre, et de contracter les alliances, sans pouvoir jamais céder aucune partie du territoire. Il confère les charges et les dignités; mais l'usage établissant dans quelques tribus des fonctions héréditaires, il lui est interdit de les déplacer. Il tire ses revenus principaux des impositions foncières, dont le taux a été fixé d'une manière invariable lors de la constitution faite dans le milieu du dernier siècle; ils sont très modiques, et, pour faire la guerre, il a recours aux contingens fournis par les tribus, et aux autres ressources du trésor, qui est alimenté d'ailleurs par les impôts frappés sur les étrangers trafiquant dans le pays. Dans toutes les affaires, c'est l'intérêt de la nation, ou, si l'on veut, d'un certain nombre de tribus, qui prévaut, mais jamais celui d'un seul individu. Avec une pareille organisation politique, un prince Afghan, quelques soient d'ailleurs ses qualités, ne peut guère aspirer à un empire absolu, pareil au despotisme usité chez les autres nations asiatiques. Obligés à ménager une multitude d'intérêts divers, ayant affaire à des peuples qui déclarent avec orgueil préférer la guerre et la discorde à un maître, soumis enfin à une opinion publique qui se manifeste quelquefois avec énergie, les rois Afghans ne peuvent guère être cruels, et ils n'ont point à leur disposition ces supplices que l'on rencontre à chaque page de l'histoire de Perse et de Turquie. Malgré tous ses vices et toutes ses imperfections, la société démocratique des Afghans mérite donc de fixer particulièrement l'attention; et, par sa forme singulière, elle se détache d'une manière brillante sur le fond terne et uniforme du despotisme oriental.

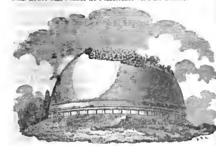


(Costumes afghans.)

Les costumes des Afghans sont assez variés dans les diverses tribus. Le costume national paraît être celui des pasteurs Douranis sur la rive gauche du Helmend. Il se com-

pose d'un large pantalon en étoffe de coton de couleur foncée; d'un surtout de toile, à manches très larges, tombant jusqu'au genou, à peu près comme nos blouses; d'une paire de bottines; et d'un bonnet étroit bordé d'un bande d'étoffe de soie, et surmonté d'une calotte brochée en or. Par dessus ce vêtement, ils portent fréquemment un grand manteau à collet fait avec des peaux de mouton bien tannées. Dans les montagnes de Soliman, à l'autre extrémité du pays, le costume change. Les Afghans du Déman, qui s'étendent sur la rive gauche de l'Indus, sont vêtus d'un surtout moins ample que celui des Douranis; il est fait avec une cotonnade blanche, et serré autour du corps par une ceinture; au lieu du bonnet national, ils portent un turban blanc. Dans les villes de l'ouest, le costume est à peu près le même que celui de la Perse, et, dans celles de l'est, le même que celui de l'Inde. Les seigneurs douranis ont des habillemens analogues à ceux des seigneurs persans; la figure ci-jointe en représente un monté sur son cheval.

L'architecture des Afghans est très simple; les pasteurs vivent dans des tentes, les agriculteurs dans des maisons de médiocre grandeur. Les riches habitations des villes ressemblent à celles de la Perse; elles sont fermées à l'extérieur par de hautes murailles, et garnies dans l'intérieur de cours et de colonnades peintes et sculptées dans le goût arabe. Il y a des palais à Caboul et à Candahar; mais, dit M. Elphinstone, personne ne voudrait les comparer un seul instant à une bonne maison de l'Angleterre. La division de la nation en tribus, et la simplicité de ses mœurs, n'étaient guère propres au développement des grandes constructions. Les dynasties afghanes qui ont régné dans l'Inde, ont élevé un grand nombre d'édifices, mais hors du sol de l'Afghanistan; les plus magnifiques sont des tombeaux. Nous donnons ici la figure d'un monument de cette nature, dont le dessin a été rapporté du Déman par l'ambassade anglaise; ce monument, qui, dans sa partie inférieure surtout, offre un style qui rappelle bien plutôt la Grèce que l'Inde, paraît remonter à une antiquité très reculée. Il est connu des habitans sous le nom de *tope*, mot afghan qui revient à peu près au mot latin *tumulus*; il se trouve près du village de Mauniсyaula, à peu de distance de Pichaver, et se rattache sans doute aux ruines de l'ancienne ville de Taxile.



(Monument près de Mauniсyaula.)

L'histoire des AFGHANS n'est pas restreinte aux limites de leur sol naturel, mais il convient cependant d'en parler à la suite des idées que nous venons de donner sur leur patrie et leur constitution. Leur origine précise, comme celle de tous les peuples, échappe aux recherches historiques les plus attentives. Les écrivains orientaux, ayant la plupart composé leurs annales sous les auspices de princes d'une race nationale, ont cherché à faire remonter leurs généalogies jusqu'aux siècles les plus reculés, et ont bien souvent mélangé dans cette intention des faits positifs avec des imaginations fabuleuses. Il n'y a pas de peuple en Asie qui ne voie son père primitif dans le berceau du genre humain; et l'usage est cause que l'on n'a pas le droit de s'étonner en voyant le nom d'Afghan parmi ceux des enfans de Noé échappés dans l'arche à la destruction du déluge. Une prétention des chroniqueurs Afghans, qui semblait, au premier abord, plus raisonnable que celle-ci, et plus digne de l'attention des philologues, était celle qui, appuyée dans quelques uns de leurs livres sur des détails historiques et sur quelques rapprochemens accidentels, tendait à les faire descendre des Juifs. Cette opinion prit en Europe quelque crédit, lorsque, sur la fin du dernier siècle, un génie vaste et qui a donné une forte impulsion aux recherches orientales, sir William Jones, commença à s'en occuper. Les quatre argumens qu'il prétend exister en faveur de cette hypothèse sont : le texte d'Esdras, qui assigne pour établissement aux Israélites dispersés après la destruction du Temple le pays Arsaret, qui serait le même que celui que possèdent actuellement les Hazarèhs, tribu afghane; les traditions reproduites dans une chronique Afghane, composée sous Chir-Chah; l'emploi des noms propres juifs chez les Afghans; et enfin, la ressemblance de la langue afghane avec la langue chaldaïque. Quant au premier argument, il suffit d'observer que les Hazarèhs ne sont en possession de leur territoire actuel que depuis une époque très récente. Quant aux traditions, s'il en existe en effet chez les Afghans qui remontent sans interruption jusqu'à l'antiquité, il reste encore à savoir quel degré d'authenticité il faut leur accorder, et quelle est la fidélité avec laquelle elles nous sont reproduites. Quant aux noms juifs, les Afghans prennent en effet, plus souvent que les Arabes et les Persans, les noms de Jacob, de Joussouf, de Davoud, d'Ishah, d'Isa, et d'Esaü; mais ces noms étaient à peu près aussi répandus chez les Arabes des premiers siècles de l'islamisme que chez eux aujourd'hui; et d'ailleurs leur forme même démontre assez qu'ils ont été empruntés plutôt à ces derniers. Il est en outre assez difficile de croire que les descendans des Juifs eussent pris bien volontiers l'habitude de porter les noms d'Esaü ou d'Isa (Jésus). Enfin l'argument le plus décisif, celui qui est tiré de la ressemblance des langues, tombe devant la comparaison des mots dans les deux idiomes, et des formes grammaticales du langage.

Voici le résumé de la descendance des Afghans, d'après Nimet Allah, historien persan, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle. L'aîné des enfans de Jacob, Juda, eut un grand nombre d'enfans. L'aîné, nommé Sarong, épousa une fille de Lévi, et le roi *Saroul* ou *Talout* (Saül) sortit de cette famille. Ce roi ayant été tué dans un combat, ainsi que ses dix fils, David, qui avait épousé sa fille, fut instruit par révélation que deux femmes du roi étaient enceintes. David leur prodigua ses soins, et chacune d'elles mit au monde un fils, l'un nommé *Berkhia*, l'autre *Ermin*. Berkhia eut un fils nommé *Asif*; Ermia en eut un qui fut nommé *Afghana*. Après la ruine de Jérusalem, Nabuchodonosor força les Israélites à quitter leur pays, et à venir s'établir dans les montagnes de Ghor (du côté de Gaznin); les descendans d'*Asif* et d'*Afghana* furent de cette colonie, et se maintinrent long-temps dans la possession de ce pays; cependant une partie d'entre eux ne pouvant supporter plus long-temps son éloignement du temple, quitta les montagnes, et arriva dans le voisinage de la Mecque. A la venue du prophète Mahomet, Khaled Ben Velid, que Nimet Allah affirme avoir été Israélite, écrivit aux Afghans de Ghor, en les invitant à embrasser la vraie foi; une grande troupe se mit en route pour Médine; elle fut accueillie avec honneur par Mahomet, et leur chef Keis obtint du prophète le surnom de *Patan* (quille de vaisseau en afghan), comme symbole de sa fermeté dans la nouvelle foi.

Tant de détails minutieux racontés par notre auteur, en dépit de tout ce que nous apprennent les livres des Hébreux et des historiens arabes, se discréditent d'eux mêmes, et il est inutile de chercher à montrer combien peu de certitude ils présentent. Une autre version aussi hasardée que la pré-

cédente, mais cependant moins absurde en apparence, se trouve dans le livre intitulé *Moutla el anvar* (le lever des lumières). D'après cette autorité, les Afghans seraient des Coptes de la race des Pharaons, dont une grande partie aurait embrassé la religion de Moïse, tandis qu'une autre aurait au contraire preféré d'émigrer dans les montagnes de Soliman; ces derniers ayant embrassé l'islamisme dans la 63e année de l'hégire, se rendirent en peu de temps redoutables aux radjas indiens, par les secours qu'ils prêtaient à leurs voisins, qui, pour récompense de leurs services, leur cédèrent des possessions situés en deçà de l'Indus.

Sans nous arrêter plus long-temps à ces temps obscurs de l'origine, si difficiles à débrouiller, et surtout à décider avec netteté, nous passerons de suite à l'époque où les Afghans commencent à figurer d'une manière déterminée dans l'histoire d'Asie. Vers le milieu du IVe siècle de l'hégire (Xe siècle de l'ère chrétienne), les conquêtes musulmanes commençant à menacer l'existence des radjas indiens, ceux-ci appelèrent à leur aide un prince Afghan nommé Cheikh Hamid Lodi. Cheikh Hamid entra d'abord dans leurs intérêts, mais bientôt la prudence lui conseilla de ne point prendre un parti si décidé, et il finit par se laisser aller du côté de la puissance croissante de Sebouh Teguin, chef de la dynastie des Gaznévides. Ce prince avait grand soin de ménager les Afghans, et il les admettait même dans ses armées, avec la seule précaution de leur faire prêter le serment de fidélité. Moins favorisés par Mahmoud le Gaznévide, les Afghans prirent part cependant à ses expéditions de l'Inde et de Bokhara. Une de leurs tribus, nommée Souz, qui importunait la puissance de Ghizni, fut vaincue par Mahmoud; et comme elle était idolâtre, elle fut forcée d'embrasser l'islamisme. Depuis ce temps, les Afghans semblent avoir subi la domination des Gaznévides, au moins dans les pays mal abrités contre eux. Sous l'empire des dynasties élevées sur la ruine des Gaznévides, celles des Ghouris, des Kildjis, de Toghek et des Seïds, les Afghans ne reparaissent qu'en ligne secondaire, tantôt comme corps auxiliaires, tantôt comme chefs dans les armées étrangères. Il est fort douteux que les Ghouris aient été, comme on l'a prétendu, d'origine afghane; et le silence que gardent sur ce point ces mêmes écrivains qui ne se font point faute de faire descendre les Afghans des rois hébreux, n'est pas le moindre argument contre cette opinion.

L'empire établi par les Afghans à Dehli commence vers la fin du XVe siècle de notre ère dans la famille de Lodi. Sous le règne de Firouz-Togluk, roi de Dehli, de la race tartare (de 752 à 790 de l'hégire), Mélik-Beiram-Lodi s'empara du gouvernement de Moultan; son fils, Mélik-sultan, ayant obtenu le gouvernement de Sirhind et le titre d'*Islam Khan*, prit pour successeur, au détriment de ses propres enfans, B'heïloul-Lodi, son neveu, fils de son frère Mélik-Kali, tué à son service. Les cousins de B'heïloul parvinrent à exciter contre lui la méfiance de la maison régnante à Dehli; mais B'heïloul, comme pour les démentir, se hâta de prêter au roi de Dehli un secours de 20,000 hommes. Enhardi par les faveurs que cette démarche lui avait méritées, B'heïloul songea sérieusement à gagner une véritable indépendance. Ses premières entreprises contre Dehli ne lui furent point favorables; mais Seïd-Mohammed étant mort en laissant pour héritier Ala-ed-Din, prince faible et sans talent, un parti, formé parmi les seigneurs de la cour, appela B'heïloul, qui se rendit à Dehli, et monta sur le trône en l'année 1450 (854 de l'hégire). Pendant les vingt-huit ans que dura son règne, B'heïloul eut à combattre tantôt les princes voisins de ses états, tantôt les chefs qui cherchaient à se déclarer indépendans; il finit par s'en rendre maître, et mourut en laissant à chacun de ses enfans des provinces en apanage. Les historiens le représentent comme un prince juste, prudent, simple dans ses mœurs, et se contentant pour tout éclat royal, comme il le disait souvent lui-même, de ce que le monde savait qu'il était roi. Son fils Nizam-Khan, qu'il avait désigné pour successeur, éprouva d'abord quelques difficultés à se faire reconnaître par les seigneurs Afghans, à cause de la naissance de sa mère, qui était fille d'un forgeron. Il fut cependant proclamé roi de Dehli sous le nom de Sikender-Chah. Il prit aussitôt les armes contre les révoltés, et, les ayant vaincus, il leur pardonna et se les attacha par ses bienfaits. A l'exemple de son père, il conféra les principales charges aux Afghans de sa parenté; les familles des Lodis, des Fermoullis, des Lohanis, étaient alors les plus considérées. Il mourut en 1517; et son règne, rempli en grande partie par ses guerres contre les radjas indiens de Goaliar, de Dholpour, et les princes musulmans de Malva, n'en fut pas moins consacré à l'organisation intérieure de son royaume. On lui attribue la construction d'un grand nombre de mosquées, la création d'institutions propres à favoriser les sciences, ainsi que l'établissement des postes dans toute l'étendue de ses états. La modération et la douceur de Sikender-Lodi forment un contraste frappant avec le caractère d'Ibrahim-Lodi, son fils et son successeur. Dès son avènement au trône, Ibrahim déclara ouvertement qu'un roi n'a ni cousins ni amis, qu'il n'a que des sujets. Une telle déclaration, suivie presque aussitôt de manifestations tyranniques, souleva contre lui les chefs Afghans et la nation tout entière, peu habituée à un régime si absolu. Les insurgés se levèrent bientôt : un corps composé de 40,000 chevaux, de 300 éléphans, et d'un nombre considérable de troupes d'infanterie, marcha contre Dehli; la mort des chefs révoltés conjura pour quelque temps l'orage; peu de temps après, il recommença de nouveau. Behader-Lohani, ayant réuni 100,000 chevaux, défit à plusieurs reprises les armées du roi. La querelle était indécise entre ces deux grands partis de la race Afghane, lorsque Devlet-Khan-Lodi, gouverneur de Lahore, exaspéré par la conduite du roi envers sa famille, se rendit auprès de Baber, qui régnait alors dans le Caboul, et l'engagea à venir dans l'Inde pour appuyer sa vengeance. Le prince turc lui envoya d'abord une partie de ses troupes; mais, comprenant bientôt qu'il était nécessaire de payer de sa personne, il passa lui-même l'Indus en 932 de l'hégire, et marcha contre Dehli. Les Afghans sentirent alors l'imprudence de leur démarche; mais il était trop tard, et l'allié menaçait de devenir le maître. Les armées d'Ibrahim prirent position à Panipat. Baber, quoique inférieur en forces, accepta la bataille : elle fut sanglante; Ibrahim y fut tué avec 40,000 des siens. Baber marcha sur Dehli, et y fonda une nouvelle dynastie musulmane. La conquête de Baber n'était pas le résultat d'une puissance assez considérable pour ne pas laisser aux Afghans, divisés pour un temps par les mesures arbitraires d'Ibrahim-Lodi, le moyen de se réunir, et d'inquiéter le nouvel empire. L'empereur Baber nous apprend lui-même, dans ses Commentaires, que les Afghans étaient en état de mettre sur pied 500,000 hommes de troupes, et qu'ils étaient au nombre de 100,000 au jour de leur défaite. En effet, pendant toute la durée de son règne les chefs Afghans ne cessèrent de se révolter tour à tour, et de se rendre maîtres sur divers points du royaume.

Le génie actif de Baber sut les contenir; mais lorsque son fils Houmaïoun, supplanté par ses frères dans le Caboul, s'éloigna de l'Indoustan, une autre dynastie afghane s'éleva aussitôt : ce fut dans la famille de Chir-Chah-Sour. Ce prince, issu de la tribu de Sour, établie dans les montagnes de Pichaver, et liée d'intérêt avec les Lodis, passa sa jeunesse en études militaires; en butte à la jalousie de ses cousins qui régnaient à Jaunpour et dans le Béhar, il parut à la cour de Baber peu de temps après la conquête de l'Inde : ses talens et son esprit lui concilièrent la faveur de l'empereur. Chir-Sour s'était rendu à cette cour afin d'observer de plus près la politique et les affaires des Mogols, et, s'ouvrant un jour à ses amis sur ses idées, il leur dit que si les Afghans savaient se réunir, les Mogols seraient bientôt chassés de l'Inde. La prudence

lui conseilla de quitter cette cour où il risquait de se trahir; il se rendit chez le roi de Behar, Mohammed, Afghan Lohani. Ce prince étant mort, son fils Djélal, inquiété par la présence de Chir-Sour, abandonna ses états, et alla dans le Bengale solliciter des secours contre l'attitude menaçante de son ancien précepteur. Chir-Sour, levant alors le masque, s'empara du Béhar, et défit l'armée amenée contre lui par Djélal. Froissé dans ses vues par les princes Afghans, et tenu en méfiance par les Mogols, il porta alternativement sa politique d'un parti à l'autre, jusqu'au jour où devenu assez fort, et profitant de l'absence de Houmaioun, il marcha contre Dehli, dont il se rendit maître. Peu de temps après, il s'avança sur le Bengale, dont il s'empara également; il se revêtit alors du titre de *Chah*. Son empire prit un accroissement successif par la soumission des chefs Afghans, et par les conquêtes faites sur les petits radjas de l'Inde. Chir-Chah mourut en 1545, après avoir régné cinq ans sur les pays qui s'étendent depuis le Bengale jusqu'à l'Indus. Il établit le siége de son gouvernement à Agra. Chir-Chah eut pour successeur son fils Sélim-Chah, qui régna neuf ans, engagé presque continuellement dans des guerres contre les tribus Afghanes occidentales, et surtout contre les princes mogols, qui, soutenus par la Perse, s'efforçaient de regagner leurs domaines. Le pouvoir passa ensuite à Mohammed-Chah-Adili; et, deux ans après, à Sikender-Chah-Sour, qui, malgré tous ses efforts pour réunir les Afghans, ne fut pas capable de résister plus long-temps à l'empereur Houmaioun. Défait par lui d'une manière définitive en 1555, il se réfugia dans le Bengale, où il mourut.

Ce fut là le terme de cette brillante souveraineté des Afghans, exercée dans l'Inde à deux époques distinctes, et par deux familles différentes. Dans le Bengale les princes Afghans régnèrent depuis 1549 jusqu'à la conquête de ce pays par Akber en 1586; dans le Moultan une famille Afghane Lenga régna depuis 1443 jusqu'à 1525. Les royaumes de Béhar, de Malva, de Bérar, furent occupés à diverses reprises par les princes Afghans Lodis, Lohanis, Khiranis, soit indépendans, soit relevant de la maison régnante à Dehli. Lorsque les Mogols eurent reconquis l'Indoustan, et que leur active administration eut réduit les familles Afghanes à l'impuissance, celles-ci disparurent peu à peu, rentrèrent dans un rang secondaire, et finirent par se confondre avec les Mogols. Il y a quelques traits généraux de ressemblance entre l'histoire des dynasties Afghanes, sorties par la conquête de leur territoire primitif et devenues souveraines dans les pays étrangers, et l'histoire des Arabes, qui ne demeure fixée au sol national que durant les premiers momens. Pendant tout le temps dont nous venons de retracer les évènemens capitaux, l'empire des Afghans dans l'Inde n'a jamais formé un corps compact : les différens princes de cette nation ont su faire d'immenses conquêtes, et les conserver par leur activité et leur bravoure; mais toujours désunis entre eux, leur domination n'a jamais été qu'une domination de passage, et les tribus Afghanes proprement dites se sont même rarement trouvées dans l'obéissance de leurs frères de l'Indoustan.

Un empire plus homogène et plus durable s'est élevé vers le milieu du dernier siècle, à la suite des révolutions qui avaient bouleversé la Perse et l'Inde. Durant le XVIIe siècle, deux tribus Afghanes, les Abdallis et les Ghildjis, vivaient indépendantes sur les frontières de la Perse, lorsque, pressées par les Usbecks, elles furent obligées de recourir à la protection des rois de Perse, qui leur fut accordée moyennant un tribut. Les choses demeurèrent ainsi jusqu'au commencement du XVIIIe siècle; exaspérées enfin par la tyrannie des gouverneurs étrangers imposés par la Perse, les tribus se soulevèrent. Un des chefs Ghildjis, nommé Mir-Vaïs, qui avait précédemment séjourné à Ispahan, leva l'étendard de la révolte et s'empara du Khorassan; en étant venu aux mains avec les troupes persanes, il les défit complètement, et prit possession de Kandahar. Il mourut en 1715; les Afghans choisirent pour lui succéder son frère Mir-Abdallah; mais celui-ci, ayant conçu le dessein de rendre à la Perse les pays conquis par son frère, fut mis à mort par les chefs mécontens, qui élevèrent au pouvoir Mir-Mahmoud, fils de Mir-Vaïs. Mahmoud continua les conquêtes de son père sur la Perse, et, en même temps, mit empêchement aux entreprises des Abdallis, qui, conduits par Abdallah Saddzaï, menaçaient de s'étendre sur le Khorassan. Mir-Mahmoud mourut en 1722, et le pouvoir passa à son neveu Achraf, fils de Mir-Abdallah. En 1725, Achraf fit mettre à mort le chah de Perse sultan Hussein; il soutint la guerre contre les Turcs avec différentes alternatives de pertes et de succès; mais il fut enfin abattu par Tamasp-Kouli-Khan, qui, d'abord général au service des séfévis de Perse, se fit proclamer roi en 1736, sous le nom de Nadir-Chah. Sous le règne de ce prince les Afghans, excepté ceux qui étaient retranchés dans les pays montagneux, furent soumis, et incorporés dans les armées persanes. Parmi les chefs des corps afghans se trouvait Ahmed-Khan de la tribu Abdalli, homme courageux, entreprenant, et doué d'un grand crédit dans sa nation; ce général, au moment de la chute de Nadir-Chah, profitant du désordre de la Perse et de la faiblesse des Mogols de l'Inde, se hâta de rétablir chez les Afghans une principauté indépendante : son règne fut long et brillant. Remplis du souvenir de leurs succès sous les drapeaux de Nadir-Chah, les Abdallis, fiers de leur nouveau nom de Douranis, secondèrent avec empressement et courage les projet d'Ahmed-Chah, qui, sorti de leur tribu, et couronné roi à Kandahar, cherchait à contenir l'esprit turbulent de la nation par la perspective des conquêtes. En 1747, Ahmed-Chah parcourut les pays de l'est, et conquit le Pendjab sur les Mogols; l'année suivante, il s'empara de plusieurs places fortes dans le Khorassan. Provoqué par les attaques des Mogols, il marcha, en 1756, contre leurs troupes, et entra en triomphateur à Delhi. Une nouvelle puissance, celle des Mahrattes, ayant surgi dans l'Inde, et ayant même soumis déjà le Pendjab, Ahmed-Chah, occupé à l'autre extrémité de son empire à comprimer des révoltes partielles, revint en toute hâte contre eux, et leur livra bataille à Panipat en 1761. La défaite éprouvée par les Mahrattes, défaite si funeste à leur pouvoir, livra l'Indoustan à Ahmed-Chah; mais il se contenta d'en disposer en faveur des princes indigènes, et il repartit aussitôt pour le Khorassan, afin de repousser les empiétemens de la Perse. Ahmed-Chah mourut en 1773, laissant à son pays des souvenirs d'admiration pour ses talens, sa puissance, et son caractère conciliant à l'égard de toutes les classes et de toutes les nations de son vaste empire. Son fils Timour eut à lutter contre les prétentions de son frère Soliman, élevé au trône par une partie des Douranis; ses vingt années de règne sont remplis plutôt par ses efforts pour conserver les possessions de son père que par des projets d'agrandissement. La fin du dernier siècle, et le commencement de celui-ci, nous présentent le royaume des Afghans assez assuré contre les dangers du dehors; mais à l'intérieur violemment en proie à des guerres civiles qui ont déplacé fréquemment les princes en les chassant du trône. Le principal titre que cette contrée ait aujourd'hui à l'intérêt de l'Europe, vient de ce qu'elle forme une des dernières barrières qui existent entre les possessions anglaises de l'Inde et les empiétemens successifs de la Russie sur la Perse. Il est déjà facile de prévoir le moment où les Afghans se trouveront de toute nécessité associés en quelque manière à la politique européenne, et prendront par conséquent une part plus grande de l'attention publique.

AFRANIUS, poète comique latin, beaucoup plus connu par les auteurs qui ont parlé de lui que par le peu de fragmens sans suite qui restent de ses ouvrages, vivait 100 ans avant Jésus-Christ. Une chose le distingue, c'est qu'il n'alla point puiser ses inspirations dans les mœurs grecques; ce fut parmi ses compatriotes qu'il choisit ses personnages : aussi sa comédie prit-elle le nom de *togata*, à cause de la toge ro-

maine qu'elle mit la première en scène, au lieu de *palliata*, du mot *pallium*, manteau grec. Ceci semble démentir l'assertion avancée dernièrement par un critique, qui veut refuser à la littérature latine d'avoir eu aussi sa comédie. Voici l'opinion de Quintilien sur ce poète : *Togatis excellit Afranius, utinamque non inquinasset argumenta puerorum fœdis amoribus, mores suos fassus* : « Afranius a excellé » dans ces pièces purement latines et où l'on n'emprunte » rien des Grecs ; je voudrais seulement qu'il ne les eût point » souillées d'infâmes amours, qui ne font que trop connaître » ses mœurs. » Il ne reste, comme nous l'avons dit, de ce poète que des vers détachés, dont il est impossible de rien citer.

AFRIQUE. L'Afrique forme le tiers environ de cette île immense que nous appelons l'ancien continent.

De toutes les parties du monde c'est la plus voisine de notre curieuse et savante Europe, c'est celle que le génie des découvertes a le plus anciennement et le plus constamment affectionnée ; et pourtant, aujourd'hui, c'est pour nous, sur le globe, la terre la moins connue. La cause en est, d'une part, à la sauvage inhospitalité de ses habitans, qui rend périlleuses toutes les expéditions terrestres ; d'autre part, à l'étendue compacte de ce continent, qui n'est coupé d'aucun golfe profond, d'aucun fleuve aisément navigable. Depuis l'isthme de Soueys, qui lui est à l'orient comme une jetée de communication avec l'Arabie, jusqu'au détroit de Gibraltar, où elle n'est séparée de l'Europe que par un intervalle de moins de trois lieues, l'Afrique déploie sur la Méditerranée plus de mille lieues de côtes en regard de la Grèce, de l'Italie, de la France, de l'Espagne ; et la Grèce, l'Italie, la France et l'Espagne, qui ont porté sur ces rivages la domination des peuples civilisés, n'ont pu dépasser qu'à peine l'étroite lisière qui court, tantôt sablonneuse, tantôt coupée de collines et de marécages salés, entre la mer et l'Atlas ; l'Atlas, ce poétique géant des vieux âges, qui de ses épaules rocheuses soutenait la voûte vers laquelle l'entassement de Pélion et d'Ossa n'offrit qu'un insuffisant marche-pied.

Depuis ce détroit des colonnes, que le génie de Tyr franchit dès les temps héroïques, ainsi que l'a consacré la légende d'Hercule, s'étend sur l'océan Atlantique un littoral de plus de 2,600 lieues, que l'hydrographie moderne elle-même n'a point complètement exploré. Sur la face opposée, depuis le fond de la mer rouge, d'où les flottes de Salomon, conduites par les pilotes tyriens, partaient pour le grand voyage d'Ophir, se développent plus de 2,400 lieues de côtes, dont la plus grande moitié ne nous est connue que par le relèvement nautique de ses contours.

Le long de ces immenses rivages se font sentir des courans rapides : l'un des plus remarquables, venant de l'ouest, porte, d'une part, les eaux de l'Atlantique dans la Méditerranée, à travers le détroit de Gibraltar, et, d'autre part, se dirige en biaisant vers la côte occidentale, où le désastreux naufrage de la Méduse a laissé au banc d'Arguin une si triste célébrité. Sur la côte orientale, la mer des Indes offre un courant qui s'avance du nord au sud le long du littoral, entre dans le canal de Mozambique, atteint au sud-ouest le banc des Aiguilles, le traverse et le contourne à la fois, et prend ensuite au nord-ouest pour s'aller joindre aux courans déterminés par les vents généraux.

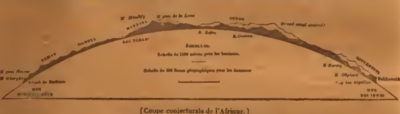
L'ensemble de cette vaste périphérie présente dans sa forme une figure irrégulière que l'on a bien ou mal comparée tantôt à un triangle, tantôt à un cœur, ou bien à ce jouet que les enfans nomment cerf-volant ; si nous voulions grossir le catalogue des comparaisons de ce genre, nous ajouterions que l'Afrique reproduit la figure réniforme de la noix d'acajou. Depuis le cap Blanc, voisin de Bizerte, qui projette à 37° 19' 40" de latitude nord l'extrémité la plus avancée de la côte septentrionale, jusqu'au cap des Aiguilles, qui termine à 34° 38' 30" de latitude australe la pointe sud du continent, on mesure un diamètre de 1,450 lieues, que coupe, sous un angle de 80° nord-ouest, un autre diamètre de 1,580 lieues, déterminant la plus grande largeur de l'Afrique entre le cap Vert par 19° 53' 7" de longitude à l'ouest de Paris, et le cap Ghardafouy qui s'avance à l'opposite jusqu'à 49° 1' 30" de longitude orientale. La superficie totale est évaluée à 920,000 lieues carrées (nous employons la grande lieue géographique de 20 au degré). En dehors de ces limites existent des îles, soit isolées, soit groupées en archipels, que leur voisinage relatif fait annexer, comme des dépendances, au continent africain : la plus grande de toutes, Madagascar, présente à elle seule une étendue de plus de 20,000 lieues carrées.

Le littoral n'offre point de ces profondes découpures qui ouvrent au commerce et à la civilisation l'accès des terres intérieures : l'échancrure la plus considérable, qui est au sud-ouest, ne fait qu'une obtuse rentrée, où l'Océan atlantique élargi forme, entre le cap des Palmes et le cap Lopez, le golfe ou plutôt la mer de Guinée, laquelle reçoit, en s'approchant des terres, à gauche le nom de golfe ou baie de Bénin, à droite celui de golfe ou baie de Biafra, séparés par la pointe basse et mousse qu'on appelle cap Formose. La mer Méditerranée dessine pareillement au nord, entre le cap Bon de Tunis et le Gebel-Akhdhar de la Cyrénaïque, une large rentrée ou plutôt deux rentrées jumelles, que les anciens nommaient les Syrtes, et que la géographie moderne a dénommées golfe du Sidr (nom arabe du Jujubier-Lotos) et golfe de Qâbès. Comprimée en quelque sorte entre les Syrtes et la mer de Guinée, l'Afrique s'épanouit ensuite vers l'ouest en un vaste demi-cercle, jalonné d'une multitude de caps, parmi lesquels le cap Spartel, le cap Noun, le cap Bojador, le cap Blanc, le cap Vert, le cap Rouge, le cap Tagrin et le cap Mesurado sont les plus connus. Dans les intervalles de ces caps, la côte n'éprouve que des dépressions peu sensibles ; mais, en avançant au sud, les rentrées et les saillies se prononcent davantage, de même que sur la plage orientale, dont les ondulations correspondent avec une singulière symétrie à celles du rivage occidental : c'est ainsi qu'à l'enfoncement de la mer de Guinée correspond la longue saillie du cap Ghardafouy ; au cap Lopez, la rentrée de la côte de Zanzibar ; à la rentrée de celle de Benguêla, la saillie de celle de Mozambique ; au cap Négro, la baie de Sofala ; à la baie des Baleines, le cap des Conrans ; à la côte saillante des Namakouas, la baie de Lorenzo-Marquez : il semble que les ondulations d'un axe commun aient simultanément déterminé ces symétries ; car les rentrées du littoral accusent, par la grandeur des fleuves qui s'y versent, l'éloignement des reliefs généraux où ils ont leurs sources.

Il n'en faudrait pas conclure que les notions, fort incomplètes d'ailleurs, que nous possédons sur le cours des rivières d'Afrique puissent servir à déterminer même conjecturalement la disposition de ses éminences montagneuses : mais les reliefs généraux peuvent du moins se déduire de l'étude des circonstances hydrographiques auxquelles ils sont liés par une corrélation nécessaire : car le volume des eaux révèle la longueur des fleuves, et la rapidité de leurs ondes mesure l'inclinaison des pentes qu'ils sillonnent. L'Afrique, sous ce rapport, offre trois versans principaux, séparés deux à deux par de tortueuses démarcations, dont le sommet commun est au point où les traditions ont placé les hypothétiques montagnes de la Lune. Sur le versant oriental, qui s'étend depuis Soueys jusqu'au cap des Aiguilles, et s'abaisse vers l'Océan indien, coulent les grands fleuves de Maqdaschou, de Mélinde, le Lofih, le Zambèzé, et nombre d'autres, dont le cours est entièrement inconnu, sauf celui du Zambèzé ou Kouama, le seul, sur cette côte, que les Européens aient remonté. Le versant occidental, qui du cap des Aiguilles s'étend jusqu'au cap Spartel et descend vers l'Océan atlantique, offre, parmi les cours d'eau les plus considérables, le Gariep ou Orange, la rivière aux Poissons, le Kouanza, le Zaïre ou Kouango, le fameux Niger ou Djaliba ou Kouârah, la Gambie, le Séné

gal. Sur la ligne commune de partage des deux bassins que nous venons d'indiquer, un voyageur recent place un lac sous le nom de Kalounga-Kouffoua, lequel offrirait le singulier phénomène de se decharger à la fois dans les deux mers opposées. Quant au versant septentrional, compris entre le cap Spartel et Soueys, et qui porte ses eaux à la Mediterranée, il ne presente qu'un seul grand fleuve, le Nil d'Egypte, débouchant à la mer par plusieurs bras, dont les deux plus écartes separent de la terre ferme une grande île triangulaire, célèbre sous le nom de Delta, que les Grecs lui donnèrent en la comparant à cette lettre de leur alphabet. Les modernes à leur tour appellent également Delta, par analogie avec celui d'Egypte, l'île comprise entre les bouches extrêmes de tout autre grand fleuve, et c'est ainsi que le Niger a aussi son Delta, bien que celui-ci paraisse offrir plutôt une forme rhomboïde. Au surplus, le Nil et le Niger, qui seuls en Afrique presentent ce phénomène, sont les plus considérables de tous ses fleuves, et leur cours, à peu près égal, n'est pas moindre de 600 lieues.

Dans l'intervalle qui separe le bassin du Nil de celui du Niger est le grand lac Tchâd, que l'on croit en general occuper le fond d'un grand bassin intérieur; cependant ses eaux sont douces, et l'on en doit conclure qu'il n'est point sans écoulement : une hypothèse récente suppose que ses eaux s'echappant à l'est à travers les sables, vont former plus loin une chaine de lacs ou prendrait naissance le Bahhr-Abyadh, principal courant du Nil d'Egypte; le lac Tchâd et la grande rivière Yéou qu'il reçoit de l'ouest, seraient alors des dépendances du bassin niliaque, ou plutôt la source du Yeou serait elle-même la véritable origine du Nil, dont le c urs immense dépasserait ainsi d'un quart celui de l'Amazone, le plus grand des fleuves connus jusqu'à ce j ur. Cependant les indigènes affirment que la rive orientale du lac Tchâd n'offre aucune issue, et il est probable, d'un autre côté, que le confluent du Bahhr-Abyadh et du Bahhr-Azreq est beaucoup plus elevé que le Tchâd. Une hypothèse qui semble plus admissible, puisqu'elle s'appuie sur le témoignage précis que rendent les indigènes d'une communication continuellement navigable entre le Tchâd et le Niger par le Schâry ou Tchâdy, c'est que le Yeou, traversant le Tchâd, en sortirait au sud sous le nom de Schâry (au lieu d'y affluer comme le dit Denham), pour s'aller jeter dans le Niger, où Lander a vérifie la direction de son cours : le bassin du Tchâd serait, en ce cas, une dépendance de celui du Kouârah.



(Coupe conjecturale de l'Afrique.)

Quant à la distribution des montagnes, on ne connait avec certitude que celles qui s'approchent des côtes. Au nord-ouest, la chaine de l'Atlas, dont les points culminans paraissent atteindre, dans le Marok, une hauteur absolue d'environ 4,000 mètres, projette ses rameaux au sud-ouest vers le cap Noun, se continuant peut-être jusque dans les Canaries; à l'est jusqu'au fond de la grande Syrte, en se contournant comme les rivages, conservant encore par le travers d'Alger 2,000 à 3,000 mètres de plus grande altitude, mais n'ayant plus qu'un millier de mètres vis-à-vis de Tripoli, et se perdant ensuite dans les sables de Barqah. La chaine de Koung, dont les Européens n'ont vu que les extrémites est et ouest, paraît avoir son nœud principal sur les limites de la Senegambie, où des fleuves nombreux et le Niger lui-même prennent naissance à une mediocre élévation; elle s'etend ensuite, parallèlement à la mer de Guinée, jusqu'aux bords du Kouârah. On ignore l'altitude des cimes de la partie mitoyenne; les plus grandes hauteurs, aux deux bouts de la chaine, n'atteignent peut-être pas 1,000 mètres. Ces montagnes se lient, à travers le Niger qu'elles coupent à Bousâ, aux ramifications occidentales d'une autre chaine qui se poursuit vers l'est, en gagnant de hauteur, jusqu'au nœud du Mandara, dont les pointes les plus elevees peuvent être portees à une altitude de 2,000 à 2,500 mètres; les montagnes des Ambozes, qu'on aperçoit au fond du golfe de Biafra, et auxquelles semblent se lier les quelques îles de ce golfe, appartiennent peut-être à un rameau détaché du Mandara. Les montagnes de la Lune, où Ptolemee et les géographes arabes placent les sources du Nil, et qu'ils disent couvertes de neige, ne pourraient, d'après cette dernière circonstance, avoir moins de 5,000 mètres d'élevation absolue; les plus hautes cimes de l'Abyssinie approchent beaucoup de la même altitude et paraissent appartenir à la même chaine, qui se continue, le long de la mer Rouge, jusqu'à Soueys. Le relief dorsal qui trace la démarcation commune entre les bassins des deux océans, offre, selon toute apparence, vers le point où naissent, d'une part le Kouâma ou Zambèzé, et de l'autre le Kouanza et le Kouango, un grand nœud austral dont l'élévation des terrasses inferieures doit faire juger la hauteur fort considerable; les montagnes de Loupata à l'est, à l'ouest celles du Congo, ne seraient que des chaînons collatéraux de l'axe central; on peut estimer à 2,000 mètres les plus hauts sommets du premier; ceux du second ont été portés jusqu'à 3,000 mètres, ce qui paraît fort exagéré; un des points culminans de l'arête principale, le Moulondrou Zambi semble evalué avec plus de justesse à ce dernier chiffre. Les montagnes de Madagascar, formant une chaine parallèle à celle de Loupata, paraissent constituer un système à part : ses plus hautes cimes dépassent 3,500 mètres. Enfin, à l'extrémite meridionale de l'Afrique, les monts de Neige forment une chaine dirigée est et ouest, où quelques cimes culminent à 3,000 mètres; un rameau, detaché vers le sud-ouest, vient aboutir au Cap par le mont de la Table, dont le sommet aplati n'atteint pas 1,200 mètres.

Dans l'Atlas comme dans les monts de Neige, comme dans les alpes d'Abyssinie, comme dans celles du Congo, et peut-être aussi dans les autres régions montagneuses de l'Afrique, les chaînons collateraux qui se succèdent par étages supportent entre eux des plaines tantôt fertiles, tantôt brûlées, dont l'élévation est considerable, et depasse quelquefois 1,500 mètres, comme les Karrous du sud.

Une autre plaine, mais immense, effrayante d'étendue et de nudite, une mer de sable et de graviers, ondulant quelquefois en sèches collines, coupée rarement de quelques rangées de rochers, n'offrant que de languissans arbustes clairsemés et rabougris, nulle verdure, nulle eau courante, et seulement à de longs et rares intervalles quelque dépression du sol où l'humidité permet une végétation moins appauvrie, c'est le désert, le grand désert appele *Ssahhrâ* par les Arabes, qui s'étend depuis la vallée du Nil jusqu'à l'océan

Atlantique, depuis l'Atlas jusqu'au Tchâd, avec une altitude moyenne de 500 mètres, et couvrant plus de 200,000 lieues carrées.

On connaît trop peu l'Afrique pour qu'il soit possible d'indiquer la distribution géognostique de ses terrains. Dans toutes les chaînes de montagnes qui ont été visitées, on a observé le granit dans les régions supérieures, quelquefois pénétrant par veines dans le schiste qui lui est superposé, comme une formation ignée qui aurait soulevé et déchiré une enveloppe antérieure. Le micaschite n'a encore été signalé que dans les montagnes de Ilhaousâ. Les grès abondent à peu près partout, tantôt reposant immédiatement sur le granit, tantôt sur le schiste. Les calcaires se montrent surtout dans l'Afrique septentrionale. Le sel, soit en couches, soit dissous dans l'eau de quelques lacs, se trouve en diverses parties du continent, mais particulièrement dans celles du nord. Des formations basaltiques et des roches trapéennes sont indiquées dans presques toutes les grandes chaînes. Des volcans ignivomes existent, dit-on, dans les montagnes du Congo, dans celles de Mozambique, et même en Abyssinie; mais la plupart de ces indications auraient besoin d'être vérifiées. Quant aux sables du Ssahhrâ, sont-ils un terrain alluvionnaire, ou bien le résultat d'une décomposition spontanée de roches préexistantes? c'est une question sur laquelle les notions acquises ne permettent point encore de prononcer, bien que la nature friable des grès du Fezzân paraisse favoriser la seconde hypothèse.

De riches mines d'or se trouvent en certaines parties des montagnes africaines; les pays de Banbouk, de Bouré et de Ouanqârah dans l'ouest, celui de Sofâlah dans l'est, sont les plus renommés sous ce rapport: les géographes arabes appellent ces deux dernières régions *Safâlah el dzeheb* (Sofâlah de l'or) et *Ouanqârah el tebr* (Ouanqârah de la poudre d'or); les Européens eux-mêmes appellent Côte d'or une partie du Ouanqârah. Des gemmes précieuses existent, dit-on, en abondance dans certains cantons, surtout dans les pays qui avoisinent le Nil.

L'équateur divise l'Afrique, par le milieu, en deux parts fort inégales sous le rapport de l'étendue; car celle qui demeure au nord est à peu près double de celle qui reste au sud; les tropiques enferment dans la zone torride près des trois quarts de la portion septentrionale, et près des quatre cinquièmes de la portion australe: l'ensemble des terres africaines, comprises dans les zones tempérées, se réduit donc à moins d'un cinquième de la superficie totale. Cependant la température n'est point aussi généralement brûlante que cette distribution climatérique pourrait le faire présumer: l'élévation des terrasses qui se succèdent par étages jusqu'à des hauteurs considérables, procure, jusque sous l'équateur, un air frais et doux, quelquefois même un froid vif et piquant; mais les plaines et les plages maritimes subissent toute l'ardeur du soleil zénithal, à laquelle viennent seulement faire diversion des vents constans et des brises réglées. Des pluies diluviales reviennent chaque année grossir toutes les rivières intertropicales, dont les débordemens couvrent et fécondent les terres riveraines: les crues du Nil sont fameuses depuis les temps les plus reculés; l'époque qui succède immédiatement à la saison des pluies est un moment critique, où l'humide chaleur de l'air occasionne de dangereuses maladies jusqu'à ce que les vents aient desséché et assaini l'atmosphère. C'est dans le Ssahhrâ et les plaines limitrophes que la chaleur est le plus intense; elle s'élève, au Bornou et dans le Hhaousâ, jusqu'à plus de 45° du thermomètre octogésimal; elle est fort modérée dans la Barbarie, et constamment fraîche dans la région méridionale.

Ces différences tranchées de température et de climat déterminent une grande diversité dans l'aspect général de la végétation; car, au milieu des plaines torrides, les terrasses élevées reproduisent à divers degrés les phénomènes des régions douces ou froides: cependant, malgré ces variations de puissance végétative, des caractères généraux bien déterminés marquent la distribution du sol africain en trois grandes régions phytographiques, ayant chacune sa flore spéciale.

Toute la lisière qui borde la Méditerranée montre une grande analogie de productions avec les parties méridionales de l'Europe: l'olivier, l'oranger, le jujubier, le dattier, y croissent spontanément en abondance; on y recueille le raisin, la figue, la pêche, l'abricot, les melons, etc.; les forêts offrent le chêne, le pin, le cyprès, le myrthe, l'arbousier, la bruyère arborescente; on voit dans les champs l'orge, le maïs, le froment, le riz, le tabac, l'indigo, le coton, la canne à sucre. Au revers de l'Atlas le dattier est fréquent, mais desséché par les vents brûlans du désert, et ses branches, dépouillées de feuilles comme des hampes de javelot, reçoivent le nom de *géryd*, qui a passé au pays.

Puis vient le désert, qui sépare entre elles, comme une vaste mer, la région que nous venons de signaler, et la région équinoxiale; des buissons de gommiers, l'agoul ou herbe du pèlerin, quelques poacées et panicées, entre autres le kaschya incommode au voyageur par les piquans de son calice, une capparidée appelée *souag*, et un petit nombre d'autres plantes chétives et glauques constituent la triste parure végétale de ces immenses solitudes.

La zone équinoxiale, délimitée au nord par une ligne qui cotoie le Ssahhrâ jusqu'en Égypte, et qui s'étend vers le sud jusqu'au-delà du Congo, pourrait être à son tour partagée en bandes successives qui tireraient leurs caractères spéciaux de la prédominance de certains genres, si des notions moins vagues et moins bornées permettaient de déterminer avec quelque assurance leur distribution: après le palmier doum et le soump ou balanite qui caractériseraient la bande la plus voisine du désert, viendraient tour à tour le baobab, les fromagers, le palmier élaïs, le khaïr, le nété, les arbres à beurre, le kola ou gourou, les cypéracées, etc., non par divisions juxta-posées, mais par succession de plus grande fréquence au milieu de la fusion commune. Outre les fruits et les autres produits que le nègre retire de ces arbres, tels que le vin et l'huile de palme, le beurre végétal, etc., il recueille pour sa nourriture le mil, le riz, le maïs, le manioc, les ignames, quelques légumes, la banane, la goyave, l'orange, le limon, les fruits du papayer, du tamarin, et nombre d'autres; il cultive aussi le coton, l'indigo, le tabac.

L'Égypte offre comme un intermédiaire entre la végétation de la lisière septentrionale et celle de la région équinoxiale; les bords du Nil se lient, par la Cyrénaïque, aux régences barbaresques; mais les espèces européennes s'y effacent: à Thèbes se montrent le palmier doum et le balanite; en Nubie paraît le baobab; et dans les mares de l'Abyssinie se retrouve le souchet-papyrus des bords du Kouango et de ceux du Schâry, comme le sésame ptérosperme du Bornou. La flore abyssinienne tend d'ailleurs à se rapprocher de celles de Mozambique et du cap de Bonne-Espérance: on commence à y trouver les protées et les pélargoniums qui abondent dans la région australe; ensorte que la vallée du Nil conduit par un passage insensible jusqu'à cette dernière zone phytographique.

Les caractères de celle-ci sont fort remarquables, surtout par l'abondance des plantes grasses: on y rencontre en nombreuses tribus les stapélias, les mesembryanthèmes, les aloès, sans parler des pelargoniums et des protées que nous avons déjà signalés; des ixia, des bruyères, etc. M. de Candolle a été frappé de l'analogie qu'offre cette végétation avec celle de la Diéménie, qui termine insulairement au sud l'Australie ou Nouvelle-Hollande.

Quant aux îles de l'Afrique, elles se rattachent assez naturellement, par leur végétation, aux régions dont elles sont le plus voisines; il est à remarquer toutefois que les espèces européennes non seulement persistent, mais dominent dans

les îles de l'ouest, notamment aux Canaries et même à Sainte-Hélène. Madagascar, Bourbon et Maurice, forment une sorte de liaison intermédiaire entre la flore africaine et celle de l'archipel Indien, et présentent en outre quelques végétaux qui leur sont propres; on y remarque surtout profusion d'orchidées et de fougères.

Sous le point de vue zoologique, le continent africain présente une physionomie particulière et tranchée; cette spécialité d'aspect est surtout remarquable pour les mammifères: un quart à peu près des espèces connues habite l'Afrique, et sur ce nombre un sixième seulement (ou un vingt-quatrième sur la totalité) lui est commun avec d'autres parties du globe.

Les ruminans y sont dans une proportion très forte, puisque les deux cinquièmes des espèces de cet ordre lui appartiennent exclusivement; le genre antilope y est particulièrement développé, car on y trouve soixante des quatre-vingts espèces qui le constituent: les plus remarquables sont le canna ou élan du Cap, et le gnou qui existe sous ce même nom en Guinée comme dans le sud; mais il ne faut pas s'attendre à y rencontrer la fabuleuse licorne des anciens, imaginée sans doute d'après un profil égyptien de l'oryx recticorne. Le mouflon traîne une énorme et pesante queue; le bœuf à bosse sert de monture, de bête de somme et de trait dans toute la Nigritie; le bœuf galla porte des cornes immenses; le buffle sauvage du Cap est remarquable par sa grosseur et sa férocité. La girafe habite depuis l'Égypte jusqu'au Gariep; le dromadaire ou chameau à une bosse est, comme on sait, le *navire du désert*.

L'ordre des pachydermes non ruminans appartient aussi spécialement pour deux cinquièmes à l'Afrique: l'éléphant africain se rencontre depuis la limite du Ssahhrâ jusqu'au cap de Bonne-Espérance; il diffère de celui de l'Asie par sa tête ronde, son front convexe, et ses molaires crénelées en losanges. Le rhinocéros à deux cornes a été trouvé en Abyssinie comme au Cap. L'hippopotame, qui a disparu depuis long-temps des eaux du Nil, se montre dans tous les grands fleuves de la région australe. La phacochère, à défenses énormes, a été vu au cap Vert en même temps que dans le sud, où se rencontre aussi le sanglier à masque, différent du sanglier éthiopique du Sénégal. Le zèbre et le couagga sont répandus dans les parties centrales et méridionales; le cheval et l'âne sont élevés principalement dans le nord.

Les quadrumanes sont ensuite l'ordre le plus nombreux, et l'Afrique possède à elle seule plus d'un quart de la totalité des espèces; la plus remarquable de toutes est le chimpansé, grand singe sans queue dont les bras sont moins longs que ceux de l'orang-outang de Bornéo, et qui offre ainsi plus de ressemblance avec l'homme; le genre cynocéphale est représenté par des espèces variées, presque toutes grandes, fortes et méchantes; les guenons sont aussi fort multipliées. Les makis et les galagos sont pareillement nombreux dans toute la Nigritie; l'indri paraît spécial à Madagascar.

Les carnassiers sont répandus en grande quantité sur tout le continent: le lion, la panthère, le léopard, y sont la terreur du voyageur; la hyène vient en troupes dans les villes pendant la nuit: comme elle est appelée *dhoba'* par les Abyssins et les Arabes, et que ce nom ressemble beaucoup à celui de *dobbah* qui appartient à l'ourse, cette circonstance a fait croire que l'ours se trouvait aussi en Afrique, mais cette croyance ne paraît pas autrement fondée; une circonstance semblable aura fait supposer avec aussi peu de raison l'existence du renard dans la région australe. Le loup et le chacal abondent dans le continent, et le chien est redevenu sauvage au Congo; le fennec de l'Abyssinie et du Belêd-el-Gèryd, qui semble devoir être rapporté au même genre, est caractérisé par ses longues oreilles de lièvre. La civette se rencontre presque partout, et l'ichneumon, jadis adoré en Egypte, continue son incessante guerre aux reptiles qui infestent l'Afrique. Il faut citer encore plusieurs espèces de hérissons, la musaraigne et la chrysochlore du Cap à robe dorée, le tenrec de Madagascar, et diverses taupes.

Parmi les cheiroptères, l'Afrique possède différentes espèces de chauves-souris, dont la plus grosse est la roussette, recherchée à Madagascar et à Maurice comme un mets comparable au faisan et à la perdrix.

Dans les rongeurs, on remarque plusieurs espèces d'écureuils à riches fourrures, les gerboises du désert, l'aye-aye de Madagascar, le rat-taupe et le rat-sauteur du Cap, des rats variés, entre autres la souris du Caire armée de piquans, le porc-épic à crête, et quantité de lièvres et de lapins.

Enfin les édentés sont les quadrupèdes les moins nombreux en Afrique: on n'y a encore vu que l'oryctérope du Cap, et le kouaggelo ou pangolin à longue queue, à écailles mobiles et tranchantes, qui habite au Sénégal et en Guinée.

On rencontre sur les côtes quelques amphibies, du moins le phoque commun et le lion de mer. A l'embouchure des grands fleuves se montre ce curieux lamantin, qui sans doute fut le type des fabuleuses syrènes de l'antiquité. Parmi les cétacés proprement dits, les voyageurs mentionnent surtout, comme fréquens dans les mers d'Afrique, les dauphins souffleurs et les marsouins.

Les oiseaux, en général moins attachés au sol que les mammifères, forment un trait moins saillant dans la physionomie zoologique de l'Afrique; cependant sur environ 650 espèces qui s'y trouvent, près de 500 lui appartiennent en propre; c'est un treizième de la totalité des espèces connues. Les plus nombreuses sont, dans l'ordre des promeneurs, les passereaux si variés, les hochequeues, les gobe-mouches, les merles, les loriots, les rolliers, les troupiales, les pique-bœufs, les calaos, les hirondelles, les soui-mangas, les guêpiers, les martins-pêcheurs, les pies-grièches, les mésanges, les alouettes, le crinon dont le bec est accompagné à sa base de soies longues et rudes. Puis, parmi les oiseaux de proie, on compte les vautours, les griffons, les percnoptères, les aigles, les pygargues, les éperviers, les buses, les faucons, les messagers, et la plupart des rapaces nocturnes. Les grimpeurs fournissent beaucoup de perroquets et de perruches, des touracos, des couroucous, des coucous, aux riches plumages. Entre les gallinacés, on remarque des pigeons variés, tels que la tourterelle à collier du Sénégal et de l'Afrique australe, et le pigeon vert d'Abyssinie et de Guinée; des perdrix, des cailles, des tétras, et la pintade, qui appartient spécialement à l'Afrique; le dronte, qu'on voyait jadis à l'Ile-de-France et dans quelques parties du continent, ne se rencontre plus, et peut-être a-t-il entièrement disparu du globe. Les échassiers offrent des falcinelles, des pluviers, des vanneaux, des grues, des hérons, des cigognes, entre autres la cigogne à sac de la côte orientale; des ombrettes, des flammans, des spatules, l'ibis oiseau sacré de l'ancienne Egypte, des courlis, des bécasses, des ralles, des poules d'eau. Dans les palmipèdes, on trouve le canard et l'oie, le pélican, le cormoran, la frégate, l'anhinga, le fou, le manchot; on voit de plus, sur les côtes, des goëlands, des pétrels, des albatros. Mais le plus remarquable de tous les oiseaux de cette partie du monde, c'est l'autruche, compagne habituelle du zèbre, et qui vit en troupes dans le Ssahhrâ: plusieurs espèces d'outardes doivent en outre être mentionnées.

Les reptiles paraissent être fort multipliés en Afrique; les plus remarquables sont, parmi les lézards, ces crocodiles et ces caïmans ou alligators qui peuplent les grands fleuves; les monitors ou ouarans du Nil et du Congo; les salamandres et iguanes de Guinée, et ces caméléons dont les diverses affections sensitives se peignent sur la peau en couleurs changeantes. On a observé peu de batraciens, mais parmi eux des crapauds d'une taille énorme. Les fleuves et les rivières offrent quelques tortues. Entre les serpens on cite l'énorme boa, mais à tort, les grands serpens d'Afrique paraissant appartenir au genre python; le céraste cornu et d'autres espèces venimeuses ont surtout été signalés dans la région du Cap; des

vipères d'une nouvelle espèce ont été recueillies au Sénégal.

Les poissons maritimes qu'on pêche aux atterages d'Afrique sont ceux des mers qui baignent ces côtes; et quant aux poissons des fleuves, on n'en a encore étudié qu'un nombre fort restreint : M. Geoffroy Saint-Hilaire a décrit ceux du Nil, parmi lesquels se font remarquer l'énorme bichir, des silures et des pimélodes dont les analogues ont été retrouvés au Congo, des coffres, etc. Les rivières occidentales ont fourni de curieux acanthopodes, des gymnarques, des sciènes, quelques poissons qui vivent dans la vase, et beaucoup d'autres encore mal connus.

Nous ne pouvons songer à indiquer ici les espèces sans nombre des animaux invertébrés de l'Afrique, que les voyageurs ont signalés pour certaines régions, tandis que pour d'autres elles sont tout-à-fait ignorées. Entre les crustacés on trouve mentionnés des homards, des crabes, des langoustes, des chevrettes. Parmi les aranéides, nous devons citer la tarentule qui abonde en Barbarie, le tendarannam ou araignée venimeuse de Marok, la mygale à robe veloutée de la Sénégambie, et l'araignée du cap de Bonne-Espérance, toutes fort dangereuses : le scorpion est également redoutable et plus fréquent, ainsi que le galéode qui lui est analogue. Le scolopendre, ou insecte à mille pieds, est moins à craindre, bien que sa piqûre soit fort douloureuse : un navire français, venu de l'Afrique occidentale en ces derniers temps, avait été envahi par cette vermine; le plus vorace des insectes africains, c'est la sauterelle voyageuse, fléau aussi terrible que l'incendie, qui anéantit les récoltes, et dont les essaims immenses obscurcissent le jour (sans que cette expression ait aucune exagération métaphorique); les fourmis et les termites font aussi de grands ravages; le ssalssalyah, sorte de taon décrit par Bruce et resté inconnu à Salt, serait aussi un redoutable ennemi de l'homme et des animaux qui habitent le Sennâr; les mosquites, les abeilles, et mille autres insectes mériteraient également une mention. Parmi les annélides, nous nous contenterons de signaler la sangsue du Sénégal, que l'on a tenté récemment de naturaliser aux Antilles et à Caïenne. Quant aux mollusques maritimes, ils appartiennent, comme nous l'avons dit des poissons, aux mers et non aux côtes : l'Atlantique amène sur le littoral des seiches que l'on dit colossales; le nautile se montre en nombreuses flottes aux environs du cap de Bonne-Espérance; la janthine pourprée se fait remarquer le long du rivage barbaresque; les doris, les aplysies abondent dans la mer Rouge : parmi les fluviotiles, M. Cailliaud a fait connaître les éthéries du Nil; les terrestres sont à peine connus. Enfin de nombreux zoophytes végètent autour de l'Afrique : le plus remarquable est le corail rouge, dont les Européens font des pêches réglées; l'éponge fait l'objet d'un commerce assez considérable; des corallines, des madrépores, des gorgones, des alcyons, des polypes de toute forme, abondent sur le littoral, où se trouvent aussi quantité d'échinodermes et d'acalèphes; nous ne devons pas oublier, entre les helminthes, le ver de Guinée, filaire qui s'insinue sous la peau de l'homme, et lui cause à la longue les plus cuisantes douleurs.

Au sommet de l'échelle zoologique que nous venons de parcourir se trouve l'homme, et, sous ce rapport encore, l'Afrique présente des caractères qui lui sont exclusivement propres; la nature y a réuni, comme une nouvelle preuve de l'harmonie continue de tous les êtres, à côté du singe le plus voisin de l'homme (le chimpansé), l'homme le plus voisin du singe (le Hottentot); et à côté du Hottentot une série de variétés humaines qui remontent graduellement jusqu'au type le plus parfait de l'espèce.

Nous ne donnons point ici à ce mot d'*espèce* toute la rigueur d'acception des méthodes scientifiques, car la question est encore pendante entre les adeptes, de savoir si l'homme constitue une espèce unique dans laquelle on ne puisse reconnaître que des variétés, vulgairement appelées races, ou s'il faut l'admettre comme un *ordre* subdivisé en plusieurs espèces différentes, parmi lesquelles il y aura lieu de distinguer encore successivement des races, des variétés, des sous-variétés. Si des caractères tranchés, constans, ineffaçables, sont les conditions véritables qui déterminent la diversité des espèces, on ne peut méconnaître que l'homme d'Afrique fournit les argumens les plus forts pour établir la pluralité de celles-ci; les naturalistes les plus rebelles à cette base de classification n'ont pu se dissimuler l'énorme distance qui sépare leur race nègre, aborigène d'Afrique, de leur race blanche, qu'ils regardent comme advène sur ce continent; ceux même qui ont été forcés d'admettre ces deux races comme des *espèces* distinctes, nous paraissent loin d'être arrivés au terme des concessions indispensables, puisque, dans leur système restreint, il faut entendre, sans surprise, dire, par exemple, que les Abyssins qui sont noirs appartiennent à l'espèce blanche! Bory de Saint-Vincent, plus large que tous ses devanciers, puisqu'il admet dans le genre humain quinze espèces différentes, dont il attribue quatre à l'Afrique, l'une d'elles subdivisée en outre en deux races distinctes, nous semble encore être resté au-dessous des nécessités ethnographiques; car le noir Abyssin, qu'il renferme avec les Arabes dans sa *race adamique*, est un être physique tout-à-fait distinct, bien qu'il parle un même langage; le Peul rouge ou Fellâtah de l'Afrique centrale et de la Sénégambie ne peut non plus rester confondu avec le nègre, type de l'*espèce éthiopienne* : et dans celle-ci des subdivisions sont commandées par des différences frappantes entre les belles races du nord et celles qui, vers le sud, se rapprochent du Hottentot par les formes corporelles.

Il ne nous appartient pas d'essayer ici une classification nouvelle du genre humain, nous nous contentons de signaler l'insuffisance des cadres jusqu'à présent adoptés, à contenir, sans embarras, tous les types différens que présente l'Afrique. Dans la grande division des espèces léiotriques (à cheveux lisses), on peut reconnaître, comme probablement autochtones, 1° le type Berber, au teint olivâtre, au nez droit, aux lèvres minces, au visage arrondi, qui occupe les régions montagneuses du nord et les parties centrales du Ssahhrâ, sous les dénominations diverses de Schelouhh, Berêber, Qobâyl, Touâryq, Sourqâ, etc.; ces peuples se donnent en général eux-mêmes les noms de Amazygh ou noble, et de Amâzerq ou libres. 2° Le type Qobthe, au teint jaune foncé, au nez court et droit, aux grosses lèvres, au visage bouffi, qui tend à s'effacer chaque jour davantage du sol de l'Égypte. Nous n'osons décider s'il faut compter aussi parmi les aborigènes le type Kouschyte, au teint noir, au nez presque aquilin, aux lèvres minces, au visage ovale, qui peuple l'Abyssinie et une partie du littoral de la mer Rouge, sous les noms de Hhabeschyn, Danâqyl, Schihou, Ababdeh; la plupart de ces divisions, sinon toutes, se dénommant elles-mêmes Agazyân ou les pasteurs : indigènes ou étrangers, toujours est-il que l'Afrique seule les possède aujourd'hui; quelques rameaux détachés s'en retrouvent sur la côte de Zanguebar et parmi les populations berbères. Entre les advènes il faut ranger, 1° les races Arabes répandues sur les côtes orientales jusqu'à Sofalah et Madagascar, dans toute l'Égypte, sur la lisière boréale le long de la Méditerranée, sur le littoral atlantique jusqu'au Sénégal, et étendues à une assez grande profondeur dans le désert, dont elles occupent encore les parties austro-orientales; 2° la race Turke, clair semée dans les pays de la côte septentrionale; 3° les races européennes qui ont formé des colonies disséminées sur toute la périphérie et dans les îles; 4° enfin, sur la plage orientale de Madagascar seulement, des colonies de la race Malaie. Dans la grande division des espèces oulotriques (à cheveux crépus), dont aucune n'est advène sur le sol africain, il faut distinguer, 1° la race Hottentote à peau brunâtre comme la suie, au nez entièrement épaté, aux lèvres grosses et avancées, aux pommettes saillantes, au visage de singe, qui habite l'extrémité sud-ouest de l'Afrique. Chez la femme, un trait

remarquable est le développement des nymphes qui couvre les parties génitales d'une sorte de tablier naturel, et celui des fesses, dont l'énorme saillie semble destinée à supporter l'enfant pendant l'allaitement; 2° La race Kafre, au teint gris noirâtre ou plombé, au nez arqué, aux grosses lèvres, aux pommettes saillantes, qui occupe, au nord-est des Hottentots, une portion de l'Afrique australe, ainsi que la pointe sud de Madagascar; 3° Les races nègres à peau noire plus ou moins foncée, au nez généralement épaté, aux lèvres grosses et saillantes, au visage court, aux cheveux laineux, qui sont répandues depuis les limites des Hottentots et des Kafres jusqu'à celles des populations léiotriques; les caractères spécifiques sont diversement combinés chez les différentes races qui forment cette division ethnographique; ainsi le Ouolof, le plus noir de tous les nègres, est celui dont le nez est le moins épaté, les lèvres les moins grosses; le Moutchicongo, au contraire, dont le teint est beaucoup moins foncé, a le nez presque plat, des lèvres énormes; et la femme possède, dans de moindres proportions, le tablier et les grosses fesses de la Hottentote; 4° Enfin, la race Félâne, à couleur tannée ou cuivreuse, au nez saillant, aux lèvres minces, au visage ovale, qui, sous les noms de Fellâtahs, Foulahs, Fellânis, ou plutôt sous celui de *Peul* que ces peuples se donnent eux-mêmes, occupe, au milieu des races nègres, une zone large et onduleuse, depuis les rives du Sénégal jusqu'aux montagnes du Mandara, et peut-être beaucoup plus loin. Toutes ces races se sont plus ou moins fondues les unes dans les autres sur les limites mutuelles de leurs cantonnemens géographiques respectifs.

La distribution ethnographique que nous venons d'indiquer n'est qu'une ébauche grossière, que l'état incomplet de nos connaissances actuelles sur la constitution physique des nations africaines ne permet pas de tracer avec plus de précision. Les données linguistiques, bien que fort incomplètes aussi, peuvent utilement concourir à la classification de ces peuples, au moyen des échantillons de langage recueillis en grand nombre, et dont les connexités ou les différences mutuelles sont plus faciles à saisir; mais il faut se garder d'une erreur trop commune aux linguistes, celle de considérer sans restriction comme ethnographiques les rapprochemens ou les divisions fondés sur de tels indices. On ne doit point oublier que bien souvent un même langage est parlé par des races fort diverses, et que souvent aussi des rameaux d'une même souche ont appris des langues distinctes. Ainsi parmi les Berbers sont cantonnées quelques peuplades noires évidemment hétérogènes, et qui n'ont pourtant d'autre idiome que le berber; tandis que, d'un autre côté, ces mêmes peuplades, rapprochées des Abyssins par tous leurs caractères physiques, en demeurent complètement séparées par le langage. Mais il est aisé de concevoir que les dissidences linguistiques entre des peuples limitrophes ou mutuellement enclavés révèlent, dans la plupart des cas, une différence réelle d'origine, et que, réciproquement, les analogies de langage entre des peuples séparés par de grandes distances, supposent une communauté antérieure, sinon d'origine, au moins d'habitation et de nationalité. C'est sous ce point de vue que nous indiquerons ici les principales langues de l'Afrique, dont nous n'avons, au surplus, la prétention de donner ni un catalogue complet, ni même une liste fort étendue.

Nous en faisons deux catégories: la première composée des langues que nous appellerions volontiers *cohésires*, pour marquer l'espèce de lien qu'elles forment entre tous les élémens d'une même race, ou des élémens juxtaposés de races diverses; l'autre, des langues qu'il faudrait, au contraire, appeler *diacritiques*, à raison des séparations qu'elles déterminent entre des élémens qui, au moins dans l'état imparfait de nos connaissances ethnographiques, sont vulgairement considérés comme homogènes.

Dans la première catégorie, nous nommerons d'abord la langue berbère, qui réunit en un seul faisceau, ramène à une souche unique, de nombreux rameaux dispersés sur une immense étendue: ses dialectes sont parlés dans toutes les ramifications de l'Atlas, dans toute l'immense ligne d'oases qui s'étend, derrière ces montagnes, depuis El-Ouahh-el-Bahharyeh, confinant à l'Égypte, jusqu'au Ouâdy-Dara'h, qui s'approche de l'Atlantique, et dans toute cette vaste partie du Ssahhrâ comprise entre Soqnâ et Gény, entre Touât et Kasynah; montrant la parenté intime de l'habitant de Syouah avec le Schelahh de Marok, même avec l'ancien Guanche des Canaries, et celle du Kobayly d'Alger avec le Sourqâ des bords du Niger; réunissant aussi avec eux des débris des races blanches du nord, reconnaissables encore à leur tête carrée, leurs cheveux blonds et leurs yeux bleus; et des rameaux égarés de la race kouschyte, tels que les Erouâghah, encore noirs au milieu des blancs, encore doux et bons au milieu de peuples farouches et cruels; et d'autres élémens que signalent des différences physiques tranchées, mais qu'on ne sait à quel type rapporter, tels que le Beskery, auvergnat de l'Atlas, qui naguère parlait aussi le berber, oublié aujourd'hui pour l'arabe.

Tout à côté, divers dialectes, philologiquement rattachés à la souche arameenne, réunissent en un seul groupe tous les élémens de race sémitique étendus sur le sol africain, puis à ceux-ci presque tout ce qui subsiste encore de la race qobthe, puis encore les seuls restes intacts de la race kouschyte, et avec ces derniers quelques débris étrangers que la juxtaposition ou l'enclavement avait amenés à la communauté de langage. Et si l'on tranche la séparation des deux dialectes principaux, l'arabe d'une part avec toutes ses variétés, et l'autre part le g'ez et ses annexes, il faudra tenir compte, dans la division arabe, indépendamment de la fusion des deux familles qahhthanyte ou homayryte et ismaylyte ou nabathéenne, de l'immixtion à celles-ci des Qobthes, de quelques débris des Hébreux palestins, et d'autres élémens moins distincts; il faudra aussi reconnaître dans la division kouschyte l'intromission de quelques rameaux homayrytes, que leur peau blanche signale encore sur les montagnes de Samen et d'Enarya.

' La langue qobthe, qui n'est plus d'usage en Égypte que pour les livres, est encore parlée, dit-on, dans les montagnes de Mathmathah, au sud du golfe de Qâbes.

La langue peule ou felâne a fait reconnaître, avant que les caractères physiques l'eussent confirmée, l'homogénéité des tribus qui habitent, dans l'ouest, le Toro, le Fouta, le Bondou, le Kasson, le Fouta-Ghialon, le Sangaran, le Fouladou, le Brouko, le Massina, avec les Fellâtahs, dont le puissant empire presse le Bornou par l'ouest et le sud.

Toutes les tribus hottentotes ont un même système de langage, et il en faut dire autant des tribus kafres.

Quant aux langues *diacritiques*, elles ne tiennent ce caractère que de notre ignorance à tracer sur d'autres bases la distribution en diverses races de tant de peuples différens que nous confondons sous l'appellation commune de nègres; qu'ils soient noirs de jais comme le Ouolof, olivâtres comme le Ssomâly, ou marrons comme le Nube. Mais ces langues n'en conservent pas moins simultanément un caractère cohésif à l'égard des fractions éparses qu'elles rallient. Ainsi l'idiome manding sépare d'entre la masse confuse de l'espèce nègre une population nombreuse et puissante qu'il réunit en un seul groupe, bien qu'elle constitue, sous les noms de Mandings, de Sonsous, de Bambarras, de Kong, et autres encore, plusieurs nations politiquement séparées. La langue ouolofe détermine de même, diacritiquement et cohésivement à la fois, le groupe des peuples de Ouâlo, Ghiolof, Kayor, Baol, Sin et Saloum. Il en faut dire autant de la langue aschanty pour une grande partie des peuples du Ouanqârah. Dans l'est, divers groupes sont formés d'après les analogies et les répulsions respectives des langues nubiennes, qui classent ensemble les Nubes ou Dongolais et les Qenouz ou Barâbras, à part des Tibous de l'ouest et des

Ababdehs et Bischaryyn de l'est, ceux-ci réunis à leur tour distinctivement des Schihou, Denâqyl et Adayel, lesquels demeurent séparés eux-mêmes de Ssomâlys. La langue bounda ou mogialoua, et la langue bomba dét rminent pareillement, entre des populations limitrophes, une division tranchée en deux groupes dont l'un renferme, avec les peuples du Congo, une quantité de nations successivement voisines, dont les plus remarquables sont les Cassanges et les Molouas, tandis que l'autre s'étend au nord, comprenant les peuples de Ho, ceux de Sala ou Anzico, et les Ninéanay, sujets du Monéné-Emougy. Plus loin, dans l'est, les puissans Gallas ont une langue spéciale. On ne connaît encore sur la côte orientale, parmi les peuples qu'on y a aperçus, aucune consanguinité de langage qui permette de les grouper par agglomérations congénères. Autour des diverses familles que nous avons indiquées, quelquefois même dans leur sein, des idiomes dissidens, parqués en quelques cantons isolés, témoignent encore de l'ancienne existence de peuples qui se sont fondus ou effacés dans des nations conquérantes : tels sont le Sérère au milieu du Ouolof, le Feloup, le Banyon à côté du Manding, le Kissour à côté du Peul, le Bouroum au sein de l'Aschanty, et mille autres. Nous ne parlons point du Turk, dominateur précaire sur la côte septentrionale, ni des idiomes apportés par les colons européens.

De tous ces langages, le qobthe, l'arabe et le g'ez ont seuls leurs alphabets propres ; le berber, qui paraît avoir aussi jadis eu le sien, emprunte aujourd'hui celui des Arabes.

En général, la civilisation, naissante chez les uns, caduque chez les autres, est médiocre parmi les peuples africains les plus avancés sous ce rapport ; et elle est absolument négative chez les nations qui occupent les derniers degrés de l'échelle ; le principe le plus actif du mouvement intellectuel, la croyance religieuse, n'a nulle part acquis ce degré d'épuration qui seul peut témoigner de l'accomplissement de sa mission civilisatrice : le christianisme grossier des Qobthes et des Abyssins, celui que le zèle des missionnaires évangéliques tente d'implanter chez les Kafres, les Hottentots et les Nègres, n'est, pour les uns et les autres, qu'un culte sans intelligence des préceptes, et par conséquent inerte. Le judaïsme est traditionnellement conservé non seulement chez les Hébreux réfugiés de la Palestine, mais aussi chez des Homayrytes chassés d'Arabie par la persécution musulmane. L'islamisme est la religion la plus répandue, mais professée sans ferveur, et n'opérant dès lors qu'un bien faible progrès dans la mesure déjà si restreinte de son utilité sociale. Le sabéisme, qui se trouvait jadis parmi quelques tribus de l'Atlas, et qui se retrouverait peut-être encore dans certains cantons reculés de l'Abyssinie, compte aussi quelques adhérens à Mozambique. Le fétichisme le plus grossier constitue le culte ou plutôt la multitude de cultes entre lesquels se partagent la plupart des peuples d'Afrique ; et ce rudiment lui-même ne s'est point encore fait jour à travers la stupide animalité et quelques tribus.

Quel que soit son culte, l'Africain est polygame, parce que la nature l'a ainsi voulu en grossissant la proportion des femmes, et en n'accordant à celles-ci qu'une courte fécondité en regard d'une faculté prolifique long-temps persistante chez l'homme.

Quel que soit encore le degré de barbarie de l'Africain, nulle part cependant il ne se rencontre isolé ; la sociabilité est flagrante même parmi ces Hottentots que les voyageurs nous représentent comme si voisins de la brute, puisque, entre toutes leurs peuplades, il existe un système uniforme de langage. Quant à l'organisation politique, patriarcale chez les tribus nomades, elle passe généralement à la monarchie chez les nations à demeures fixes ; il est cependant quelques peuplades où dominent les formes républicaines. La royauté élective et temporaire, ou la présidence, si l'on aime mieux ce mot, est décernée par un congrès dans certains pays, tels que le Foutah. Une sorte de féodalité, constituée par l'hérédité des grandes charges et des commandemens provinciaux, existe en d'autres contrées, telles que les états ouolofs, et peut-être chez les Molouas. Le despotisme absolu paraît, du reste, le régime le plus fréquent.

L'industrie est fort médiocre, même dans les états les mieux policés ; aussi le commerce consiste-t-il presque exclusivement en produits naturels, entre lesquels les plus notables sont l'or, l'ivoire, les cuirs, la cire, la gomme. Cependant l'exemple de l'Europe a façonné les peuples du littoral à certains arts ; et, sous la volonté forte de l'homme supérieur qui commande à l'Égypte, le génie européen instruit l'Arabe, le Turk et le Qobthe à enfanter des prodiges ; des ports, des flottes, des arsenaux, des hôpitaux, des écoles, une administration régulière, et jusqu'à des victoires, l'Egypte les doit aux enseignemens de la France. Et la France, en s'asseyant à Alger, ne promet-elle point la civilisation de toute la côte barbaresque ?

Dans l'état incomplet de nos connaissances sur l'Afrique, ce n'est guère ni à la constitution physique du sol, ni au classement ethnologique ou linguistique des habitans, ni aux circonscriptions politiques des empires, que l'on peut demander les bases d'une distribution géographique de ce continent ; c'est plutôt à notre ignorance même de certaines de ses parties qu'il nous paraît nécessaire d'accommoder une division provisoire en régions factices, déterminées par un cercle de notions acquises. Sous ce point de vue, il y a lieu de considérer d'abord qu'une lacune énorme sépare pour nous l'Afrique en deux moitiés, au moyen d'une large zone de terres inconnues entre le golfe de Biafra et la côte de Maqdaschou ; puis, qu'une seconde lacune sépare encore la moitié transéquatoriale en deux portions, au moyen d'une autre large zone de terres inconnues entre la baie aux Baleines et celle de Lorenzo-Marquez ; le nom d'Afrique australe appartient naturellement à celle de ces portions qui regarde le sud, et qui comprend, outre la colonie européenne du Cap et ses dépendances, le pays des Hottentots et celui des Kafres ; l'autre portion, presque entièrement renfermée entre l'équateur et le tropique du capricorne, est composée de deux régions, sur lesquelles les lumières ont respectivement été recueillies pour l'une dans l'ouest, pour l'autre dans l'est, sans que l'on sache avec précision où ni comment elles se rejoignent sur une limite commune ; cette circonstance oblige à classer dans la première, avec les pays de Congo, d'Angôla et de Benguéla, tous les cantons et les peuples indépendans qui se trouvent au-delà de ces possessions portugaises jusqu'aux Bihens et aux Moganguélas du sud-est, les Cassanges de l'est, les Molouas et les Ninéanay du nord-est, bien que le pays de ces derniers soit évidemment une dépendance naturelle du bassin de l'océan Indien. L'autre région consiste principalement dans le bassin du Kouâma ou Zambèzé, avec les établissemens portugais dont le chef-lieu est à Mozambique ; et le surplus des notions acquises sur le reste de la côte orientale est si peu de chose, qu'il y a toute convenance de l'y réunir comme un annexe.

Quant à l'Afrique septentrionale, le grand trait qui la caractérise, l'immense désert nous indique une division fort rationnelle, en laissant à l'est la longue vallée du Nil ; au sud, les contrées que les indigènes appellent *Takrour* et les Arabes *Beléd es-Soudân* ou pays des nègres ; au nord, les Etats barbaresques, auxquels il s'annexe lui-même pour former avec eux la grande région que les Arabes appellent *Maghreb* : cette dénomination, qui, sur nos indications et nos conseils, a été introduite par Balbi dans la géographie vulgaire, a pour les musulmans un sens relatif à l'ensemble de l'empire islamique : tout ce qui n'est point compris en celui-ci, soit parmi les *Beydhân* ou blancs, soit parmi les *Soudân* ou noirs, est *kafr* ou mécréant ; et c'est cette épithète, si souvent lancée contre nous-mêmes, que l'usage a consacrée exclusivement chez nous à dénommer la race austro-orientale que nous entendions appeler ainsi par les

Arabes de Sofalah. Quant au pays des *Moslemyn* ou fidèles, il a deux parts, le *Maghreb* ou Occident, habitation des *Maghrebyn* ou Maures, c'est-à-dire occidentaux, et le *Scharq* ou Orient, comprenant l'Égypte, habité par les *Scharqyyn* ou Sarrasins, c'est-à-dire orientaux. Nous renvoyons au mot MAGHREB l'exposition de la subdivision géographique qu'en font les écrivains arabes, nos maîtres, sans contredit, sous le rapport des connaissances qu'ils possèdent sur l'Afrique musulmane.

La région du Nil, restée à l'est du Maghreb, comprend successivement, en remontant, l'Égypte, les deux Nubies, puis, d'une part, l'Abyssinie, et de l'autre le pays inconnu qu'arrose le Nil blanc et qui paraît habité en majeure partie, sinon en totalité, par les nègres Schillouks, jusqu'aux hautes vallées qu'on appelle Donga; il y faut rattacher le Kordoufan, que sa position géographique, aussi bien que ses relations politiques, lient à la Nubie, et peut-être même le Dâr-Four, que les Européens n'ont encore abordé que par la voie de l'Égypte.

Quant à la zone qui s'étend au sud du Ssahhrâ depuis l'océan Atlantique jusqu'au Dâr-Four, l'extrémité occidentale, caractérisée par les deux fleuves du Sénégal et de la Gambie, en a tiré le nom de SÉNÉGAMBIE, qui, borné d'abord dans son application aux bassins de ces deux rivières, s'est successivement étendu vers le sud, à mesure que des notions étaient acquises de proche en proche sur les contrées voisines, le long du littoral, tandis qu'une grande lacune subsistait au-delà; pour nous, dépassant encore les limites qui s'arrêtaient vis-à-vis de l'île Scherbrou, nous les porterons jusqu'au cap des Palmes, où l'Union américaine va établir une nouvelle colonie, sœur de *Libéria*, qui prospère au cap Mesurado, et que tant de rapports doivent faire comprendre dans une même division avec la *Free-town* des Anglais de Sierra-Leone, inséparable elle-même de *Saint-Mary* sur la Gambie, dont elle est le chef-lieu hiérarchique.

Nous effaçons ainsi de cette côte le nom de Guinée, que nous avons déjà laissé en oubli pour la région du CONGO, où les routines géographiques le gardaient seules encore, bien que l'usage eût dès long-temps admis à sa place ce nom de Congo, avec une acception plus large que celle qu'il eut dans l'origine. La dénomination de Guinée resterait donc uniquement aux côtes qui s'étendent sur le golfe depuis le cap des Palmes jusqu'au fond de la baie de Biafra; mais ici encore, où l'usage la conserve pour le littoral, nous lui préférons, pour l'intérieur des terres, le nom indigène de OUANQARAH, qui s'étend précisément au nord jusqu'aux limites du Takrour.

Enfin, notre distribution géographique du sol africain se trouve complétée par l'adoption de ce nom de TAKROUR, qui embrasse tous les pays entre la Sénégambie et le Dâr-Four; nous le préférons à celui de *Beléd-es-Soudân*, vulgairement écourté en celui de *Soudân*, par le motif que cette appellation, qui se rapporte aux peuples nègres, s'applique avec une médiocre justesse à une région où domine, par le nombre comme par la puissance, la race Peule, qui est rouge, et qui se compte elle-même parmi les blancs. Le Takrour se partage assez naturellement en trois grandes sections: à l'est le *Boraou* et ses annexes, au centre le *Hhaousâ*, à l'ouest ce que, comme le sultan Bello, nous appellerons d'un seul mot *Mély*, redonnant ainsi une application actuelle à un nom employé dès long-temps par les voyageurs et géographes arabes, mais qui demeurait inutile, ainsi que celui de Ouanqârah, faute d'indices suffisans pour les placer.

Est-il une histoire générale de ces contrées et des peuples qui y sont répandus? où la trouver? la faut-il demander à de vagues et menteuses traditions, ou bien à de conjecturales hypothèses?

Les mythes grecs nous disent qu'Atlas était fils de Neptune et père de sept Atlantides, dont l'aînée fut mère de Mercure: nos langues, moins poétiques, traduisent que l'Atlas avait émergé des eaux, qu'il dominait sept îles plus petites formées des culminances de ses rameaux, et qu'en la principale d'elles prit naissance un riche commerce. Platon a mis dans la bouche d'un prêtre égyptien de Saïs l'histoire d'une grande terre Atlantide, où Neptune procréa Atlas et son jumeau Gadiron ou Cadix, et bien d'autres enfans, dont la puissance s'étendit graduellement jusqu'auprès de l'Égypte avant qu'un grand cataclysme ne vînt engloutir leur empire.

Soigneux à rassembler dans les auteurs anciens tous les vestiges des vieilles traditions sur les premiers âges des terres d'occident, quelques modernes ont reconstruit l'histoire de ces temps effacés où l'Espagne tenait à l'Afrique, pendant que la Méditerranée communiquait à l'Océan par une autre route, encore reconnaissable au nord des Pyrénées, sur le sol du Languedoc et de la Gascogne; la mer Atlantique alors couvrait le Ssahhrâ, et de ses flots directs allait battre les rivages méridionaux de la péninsule arabique, où Strabon et Diodore lui conservent le nom d'*Atlantikos pelagos*, en même temps qu'Hérodote affirme son identité avec la mer Érythrée.

D'autres, sans redemander l'histoire primitive de l'Afrique à des traditions presque perdues, l'ont cherchée dans d'aventureuses hypothèses, et leurs conjectorales narrations nous montrent dans le nègre l'aîné de la création, fils de la terre et du hasard, prenant naissance aux neigeuses montagnes de la Lune, où trouva plus tard aussi son berceau l'homme qui depuis, descendu dans le Sennâr, engendra l'Égyptien et l'Arabe et l'Atlante: la race nègre, longtemps plus nombreuse, soumit et domina d'abord la race blanche; mais celle-ci, graduellement multipliée, secoua le joug de ses maîtres, et, d'esclave devenue maîtresse à son tour, les condamna à porter désormais ces tyranniques fers qu'elle venait de briser.

Sans s'égarer davantage en de tels récits, il faut reconnaître que nul indice subsistant ne rappelle la venue en Afrique, ni des Atlantes que nous appelons aujourd'hui Berbers, ni de la race qobthe ou égyptienne, ni des espèces oulotriques; à moins donc de vouloir les contracter aux procustiques conditions des généalogies bibliques, il y a juste motif de les considérer comme autochtones. Les races australes, pour lesquelles n'a point encore lui l'aurore de la civilisation, ne peuvent avoir aucune histoire; les races centrales, beaucoup plus avancées, n'ont de souvenirs que ceux de quelques déplacemens peu anciens; au nord, les Atlantes n'ont guère d'autres fastes que ceux des invasions qu'ils ont subies; les Egyptiens seuls ont une histoire propre remontant aux siècles les plus reculés. Le berceau, ou plutôt le foyer de leur civilisation immémoriale, fut à Méroé, grande contrée insulaire entre deux des bras supérieurs du Nil, dans la haute Nubie, d'où elle descendit jusque dans la Basse-Egypte pour y fonder une nouvelle puissance, en soumettant ou expulsant les *Avarites* (peut-être des *Haouârytes* de race arabe), successeurs eux-mêmes des *Mestréens*, qui paraissent n'être point autres que *Messrym* de la géographie mosaïque, comptés avec les Kouschytes parmi les enfans de Hham, et, comme leurs frères, venus peut-être de l'orient; mais tandis que les Messrym arrivèrent naturellement par le nord, la route probable des Kouschytes dut être par le détroit de Mandeb (sous la même pression qahhthanyte qui lançait les Haouârytes sur les Messrym), refoulant à leur tour vers le nord l'élément qobthe avec la civilisation méroétique.

Chez les Atlantes arrivèrent ces Arabes de Haouârah, avec leurs frères de Ssenhêgah, de Masmoudah, de Léouâtah, de Ghomêrah, qahhthanytes comme eux, et les Amaleqytes de Zenêtah, et peut-être aussi quelques Palestins, lesquels se vinrent naturaliser tous parmi les tribus berbères. Ainsi peut-être furent constituées les deux races qui, au dire des anciens, formaient sous les noms de Gétules et de Lybiens la population primitive de l'Afrique septentrionale, population à laquelle vinrent successivement s'agréger des Mèdes, des

Arméniens et des Perses, débris de l'armée d'Hercule, refluant d'Espagne; puis des Phéniciens émigrés de Tyr et fondateurs de Carthage; puis les Romains vainqueurs des Carthaginois, et les Byzantins appelés à l'héritage de Rome comme à la succession des Grecs de Cyrène; puis les Vandales, et même des Goths.

Le grand mouvement islamique pour lequel s'ébranlaient, dans les déserts du Hedjâz, les Arabes de la troisième famille (ces hordes *mostarabes* qui reconnaissaient pour aïeul Ismaël), vint peser de tout le poids du prosélytisme et des persécutions sur les Homayrytes ou Arabes de la seconde famille (issus de Qahhthân ou Yeqthan), soit juifs, soit chrétiens, soit encore sabéens, possesseurs du Yemen, et frères des Arabes déjà établis en Afrique : ceux qui ne voulurent point subir la conversion, s'échappant par le Bâb-el-Mandeb, vinrent se réfugier en Abyssinie, se répandre au sud le long de la côte orientale, ou s'infiltrer à l'ouest vers le Bahhr-Abyadh. Le débordement ismaylyte, grossi peut-être de quelques convertis du Yémen, mais surtout de ceux de Syrie, se précipita, par l'isthme de Soueys, sur l'Égypte et le Maghreb, roulant le flot musulman au nord jusqu'en Espagne et en France, en Sicile et en Italie, au sud jusque dans le Belêd-es-Soudân ou pays des noirs, qui fut désormais pour eux le *Bel-d-el-A'byd*, la terre des esclaves.

Puis vinrent les Turks, qui s'emparèrent de l'Égypte, et fondèrent, sur le littoral de la Méditerranée, les trois régences barbaresques, dont la France a naguère conquis la plus importante (voir le mot ALGER).

De l'histoire des vicissitudes politiques, passons à celle des découvertes et des informations géographiques qui furent successivement acquises sur l'Afrique par les nations policées dont nous avons recueilli l'héritage littéraire.

Les Hébreux, qui n'avaient vu que l'Égypte, ne nomment guère, dans leurs livres sacrés, qu'elle et ses dépendances : au-delà ils indiquent seulement, dans une contiguïté successive, les pays de *Kousch* ou d'Abyssinie, de *Fout* dont la synonymie moderne est inconnue, et des *Lehbym* ou Lybiens; plus tard ils entendirent le nom de *Qoub*, qui semble se reproduire dans la Qobbeh moderne du Dâr-Four.

Les Kana'néens de Tyr et de Sidon, ainsi que leurs frères de Carthage, maîtres du commerce de la Méditerranée et de la mer Rouge, durent avoir sur l'Afrique des connaissances beaucoup plus étendues, mais il ne les divulguaient point aux peuples étrangers; il n'est resté d'eux que le souvenir d'une expédition de circumnavigation accomplie par des marins phéniciens pour le compte du pharaon Nékoh, et le récit d'un autre voyage maritime entrepris par le carthaginois Hannon, pour aller fonder des colonies sur les côtes occidentales.

Les Grecs, qui, au temps d'Homère, ne connaissaient guère que de nom la *Lybie*, terminée brusquement au-delà des Syrtes par les *sources de l'Océan*, ne voulaient pas, au temps d'Hérodote, croire à la circumnavigation des Phéniciens, et la même incrédulité n'est point encore complètement vaincue dans l'esprit des modernes. Le récit de cette expédition constate du moins l'opinion où l'on était alors de la péninsularité de l'Afrique : aussi vit-on le Persan Sataspes tenter, par ordre de Xerxès, de refaire, d'occident en orient, la route que les pilotes phéniciens avaient parcourue d'orient en occident. De simples reconnaissances nautiques paraissent avoir été le but des voyages de Scylax, qui décrivit, conformément à la navigation de Hannon, la côte occidentale jusqu'à l'île de Kerné, au-delà de laquelle la mer est couverte de sargasses épaisses qui la rendent impraticable; d'Euthymènes, qui parvint, sur la même côte, jusqu'à un grand fleuve (le Sénégal sans doute) soumis comme le Nil à des crues périodiques; et de Polybe, qui semble n'avoir point dépassé, dans son exploration du littoral, les caps où viennent aboutir les grands rameaux de l'Atlas. Mais Eudoxe de Cyzique eut le projet d'accomplir le tour entier du continent, et quelques auteurs rapportent même qu'il parvint à l'effectuer; les débris d'un vaisseau gaditain, qu'il avait rencontrés sur la côte orientale, lui avaient fourni une preuve irrécusable de la possibilité du voyage, et il l'entreprit à ses frais en partant de Cadix; un naufrage ne le rebuta point, et il recommença une nouvelle navigation dont l'histoire n'a point constaté le résultat : il était parvenu, dans la première, jusqu'à un pays où l'on parlait un langage qu'il avait déjà entendu sur la côte orientale, et dont il avait recueilli un vocabulaire. Quant aux notions que l'on possédait sur ce littoral d'orient, le périple de la mer Erythrée s'avance au sud jusqu'à Rhapta, qu'on croit être la Quiloa moderne, et qui était dès cette époque sous la domination d'un chef arabe : Marin de Tyr indique, au-delà de Rhapta, la ville et le cap Prasum, qui probablement coïncide avec le cap Delgado.

A l'intérieur du continent les explorations étaient plus difficiles, et les voyages des Grecs ne dépassèrent pas l'oasis d'Ammon (la moderne Syouah); mais Hérodote apprit des Lybiens l'itinéraire des caravanes par Aougélah et le Fezzân jusque chez les peuples de l'Atlas. Ils lui racontèrent aussi le voyage de cinq jeunes chefs nasamons, qui, traversant les terres habitées, puis des solitudes infestées de bêtes féroces, et continuant leur route vers l'ouest par des déserts sablonneux d'une longue étendue, arrivèrent chez des peuples noirs, habitans d'une ville où coulait d'ouest en est un grand fleuve rempli de crocodiles. Nous pensons avec Rennell que ce fleuve n'est autre que le Niger, et nous ne faisons point difficulté d'admettre que des nomades qui connaissaient toute l'étendue du Ssahhrâ entre Thèbes d'Égypte et le voisinage des colonnes d'Hercule, aient accompli dès lors une découverte que les Européens n'ont renouvelée qu'à la fin du siècle dernier. Ne sommes-nous point encore aujourd'hui fort en arrière des anciens à l'égard du Nil? Hérodote savait qu'à quatre mois de route au-dessus d'Éléphantine, ou deux mois au-dessus de Méroé, une colonie égyptienne était établie sur les bords de ce fleuve, lequel en cet endroit venait de l'ouest. Dès le temps de Ptolémée, les sources en sont indiquées dans les montagnes de la Lune, dont l'existence est confirmée par les Arabes, et sur lesquelles nous avons été, jusqu'à ce jour, inhabiles à nous procurer de nouvelles lumières.

Les Romains, qui, dans leurs démêlés avec Carthage, apprirent d'elle le nom d'*Afrique* (nom dont l'origine est évidemment kana'néenne ou arabe), contribuèrent eux-mêmes par quelques expéditions aux progrès de la géographie africaine, bien qu'il faille restreindre de beaucoup la portée qu'on attribue trop légèrement à leurs itinéraires : Suétonius Paulinus, qui, le premier, traversa, dans l'ouest, le grand Atlas, arriva en dix étapes jusqu'à un fleuve *Ger* ou *Niger*, qu'on a, sur la simple consonnance des noms, voulu identifier au Niger des Soudâns, au lieu de le reconnaître dans le Gir de Léon et de Marmol. Cornelius Balbus porta les armes romaines, par Cydamus et la route de la Phazanie, jusqu'à Garama, ou, en d'autres termes, par Ghadâmes et la route du Fezzân jusqu'à Germah, près de Mourzouq, en traversant quelques bourgades obscures, dont on a, sur de douteuses homonymies, voulu retrouver les traces jusque sur les bords du Kouârah! Julius Maternus employa quatre mois à se rendre de Leptis à Garama, et de là, vers le midi, au pays d'Agysimba, où l'on trouve le rhinocéros; Septimius Flaccus s'avança chez les Ethiopiens jusqu'à trois mois de route au-delà de Garama : ces deux expéditions, qui paraissent se rattacher à celle de Balbus, ne sont connues que par une simple mention de Ptolemée, et leurs bornes extrêmes paraissent difficiles à déterminer; quelques rapprochemens pourraient faire penser que les Ethiopiens de Septimius Flaccus sont les Blemmyes de Pline, c'est-à-dire les Tibbous de Bilmah, et Walckenaer estime que la terre d'Agyzimba n'est autre que l'oasis d'Azben, tandis que d'autres la vont chercher jusqu'en Abyssinie.

A ces explorations des voyageurs qui allèrent jalonner dans le sud les limites extrêmes des connaissances géographiques des anciens sur l'Afrique; aux indications recueillies par les hommes de la science, tels que Strabon et Ptolémée et l'encyclopédiste Pline, et leurs abréviateurs Denys le Périégète, Pomponius Méla, Julius Solinus; il faut joindre deux documens officiels du plus haut intérêt: l'un est la notice des grandes routes militaires de l'empire romain, dont la première rédaction paraît remonter au temps de Jules César, mais qui nous a été léguée dans son état actuel par le dernier âge de la décadence de Rome; l'autre est la table ou carte itinéraire qui, de la bibliothèque de Conrad Peutinger, dont elle a conservé le nom, est passée dans celle de l'empereur à Vienne: Mannert en fait remonter la rédaction au temps d'Alexandre-Sévère, et en attribue la copie actuelle à quelque moine du XIIIe siècle. Les routes détaillées en l'une et l'autre ne dépassent point l'Atlas, mais elles constituent, pour la région qu'elles sillonnent, le réseau géodésique le plus complet que nous possédions encore.

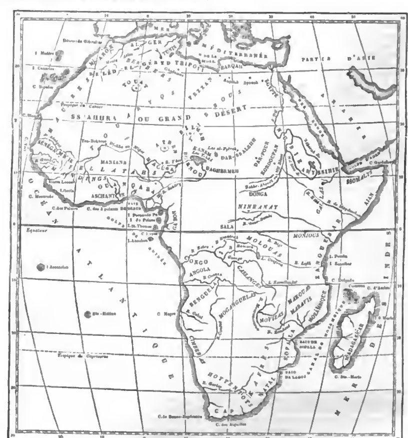
Quand l'exaltation islamique eut miraculeusement transformé les pillards Ismaylytes en de nobles guerriers, de chevaleresques conquérans, de passionnés amans des lettres et des sciences, l'établissement de leur domination dans l'occident vint redonner une vigueur nouvelle à la civilisation, qui expirait étouffée dans les nerveuses étreintes de la barbarie germanique et scandinave. L'intérieur de l'Afrique leur était ouvert par les courses antérieures de leurs frères Yéménytes, et des Berbers devenus leurs alliés; les Almoravides y étendirent leur puissance; et les auteurs arabes décrivirent dans leurs livres les routes de leurs caravanes, les conquêtes de leurs guerriers, l'histoire de leurs dynasties. Rarement le *moi* du voyageur perce dans les récits qui nous sont parvenus; ils se bornent à constater d'une manière générale l'extension donnée de leur temps aux connaissances géographiques. Ebn-Hhaouqâl, de Baghdad, qui écrivit dans la seconde moitié du Xe siècle son *livre des routes et des royaumes*, parcourut lui-même, dit-on, toutes les possessions musulmanes en Afrique, aussi bien qu'en Europe et en Asie: les villes les plus éloignées qu'il indique vers le sud sont Aoudeghâst, qu'on s'accorde généralement à identifier avec Agadez, Ghânah à dix journées plus loin, et qui n'est autre que le Kano des voyageurs anglais; puis Kougbah qui semble être Kouka de Bornou, et plusieurs autres dont il est difficile de déterminer la synonymie. Un siècle après, Abou-O'beyd-el-Bekry, de Cordoue, composa aussi un livre des *Routes et royaumes*, où les pays les plus reculés d'Afrique sont décrits d'après le témoignage verbal du faqyh voyageur A'bd-el-Malek: au-delà des peuples musulmans, les premiers nègres qu'on rencontre sont ceux de Ssanghayah, ayant au sud-ouest Takrour sur les bords du Nil des Soudâns, lequel passe aussi à Sylây, et tourne au sud à la hauteur de Tyrqây; Bekry n'oublie d'ailleurs ni Ghânah ni les autres lieux mentionnés par Ebn-Hhaouqâl, et il indique, au-delà, les *Remrem* antropophages. A un autre siècle de distance paraît le schéryf Edrysy, natif de Sebthah (Ceuta des Espagnols), et courtisan de Roger de Sicile: il ne dissimule pas ses emprunts à Ebn-Hhaouqâl et à Bekry, mais il étend plus loin qu'eux ses indications géographiques; il nomme, au-delà de Ghânah, le pays de Ouanqârah entouré par le Nil des nègres, le Kânam, Zeghaouah du Dâr-four, les montagnes de la Lune avec les sources du Nil d'Égypte, les côtes de Barbarah, de Zeng, et de Sofalah. Ebn-el-Ouârdy et Qazouyny écrivirent dans le siècle suivant, et Abou-l-Fédâ au commencement du quatorzième: ils reproduisirent ou résumèrent les notions recueillies par leurs devanciers, mais n'en ajoutèrent point de nouvelles. Peu après voyagea, pendant trente années consécutives, Ebn Bathouthah de Thangeh, qui le premier a mentionné cette Ten-Boktoue, devenue si fameuse depuis par les tentatives d'explorations dont elle a été le but: il s'y rendit en l'année 1353, en partant de Segelmêsah, et passant par Karssakhone et la grande ville de Mély, dont Ten-Boktoue n'était alors qu'une dépendance; puis il descendit le Niger vers l'est jusqu'à Konkon, et revint par Touât à Segelmêsah. Sans parler de Baqouy ni d'Ebn-Ayâs, qui suivent dans l'ordre chronologique, nous arrivons à Al-Hhasan de Grenade, si connu sous le nom de Jean Léon, qui visita deux fois Ten-Boktoue, et nous a laissé une description étendue de l'Afrique, rédigée par lui-même en italien: le cercle des connaissances géographiques n'y est point agrandi, mais de nombreux détails y sont ajoutés aux notions précédemment recueillies. A Léon il faut annexer Marmol, qui souvent n'est que son copiste, bien qu'il eût voyagé lui-même dans plusieurs des contrées qu'il a décrites.

Pendant que les géographes arabes consignaient dans leurs livres les lumières par eux recueillies sur l'intérieur du continent africain, les marins de l'Europe en cotoyaient les rivages: les marchands de Dieppe et de Rouen envoyèrent, dit-on, dès 1364, des expéditions jusqu'au-delà de Sierra-Leone, à l'embouchure du Rio dos Cestos, où ils établirent dès lors le comptoir ou loge du Petit-Dieppe; l'année suivante, ils poussèrent leurs explorations jusqu'à la côte d'Or, et échelonnèrent ultérieurement leurs comptoirs depuis le cap Vert jusqu'à la Mine, où ils bâtirent une église en 1383. Ces faits ont été contestés sur le seul fondement de la commune renommée qui a proclamé comme découvertes la série des reconnaissances que les Portugais effectuèrent plus tard au long des côtes d'Afrique; mais les expéditions dieppoises ne sont point les seules qui aient précédé les navigations portugaises; un Catalan, nommé Ferrer, envoya de Mayorque, en 1346, deux navires à la *rivière d'Or*, figurée, au sud du cap Bojador, sur un portulan de 1375, qui existe à la Bibliothèque royale de Paris, et même sur la carte de Francesco Périgano, conservée à Parme, et qui porte la date de 1367. Madère et les Canaries sont également tracées en détail sur le portulan, ce qui oblige à les retrancher aussi du nombre des découvertes portugaises, puisque Joam Gonçalez ne fut poussé par la tempête à Porto-Santo qu'en 1418. Gil Yanhez ne doubla le cap Bojador qu'en 1434, et Antonio Gonçalez ne parvint à la rivière d'Or qu'en 1442; Dionisio Hernandez arriva au Sénégal en 1446; Nunho Tristao, après avoir vu le Rio-Grande, atteignit, en 1447, le fleuve auquel il a laissé son nom, et où il fut tué; le Vénitien Ca-da-Mosto et le Génois Antonio Noli, visitèrent les îles du cap Vert en 1455 seulement; Pietro da Cintra s'avança, en 1462, jusqu'à la côte de Guinée, et Joao de Santarem, en 1471, jusqu'à la côte d'Or, où les nouveaux-venus bâtirent le fort Saint-Georges de la Mine en 1482, un siècle depuis que les Français y avaient élevé leur église. Deux ans après, Alonzo d'Aveiro abordait au Benin, et Diego Cam au Congo; on longea ensuite rapidement la côte australe, et Bartolomeo Diaz atteignit le *cabo Tormentoso* (cap des Tempêtes) que le roi Jean de Portugal aima mieux appeler *cap de Bonne-Espérance*. Vasco de Gama fut envoyé en 1497 pour le doubler, toucha à la côte de Natal, visita Mozambique, Monbasah, Melindah, et continua sa route vers l'Inde; Pietro Alvarez Cabral vint, en 1500, à Quiloa; Albuquerque, en 1503, à Zanzibar, et Pedro de Anaya, en 1506, à Sofalah, où il bâtit un fort.

Après ce résumé des premières circumnavigations de l'Afrique par les Européens, nous ne donnerons point le catalogue des expéditions qui ont été faites sur ces côtes pour en opérer le relèvement nautique; il suffit de signaler, comme ayant procuré à l'hydrographie les documens les meilleurs et les plus récens, pour la Méditerranée, les travaux de Gauthier, Hall, Richard, Smyth et Bérard; pour l'océan Atlantique, ceux de Borda, Baldy, Roussin, Owen, Vidal, Botaler, Belcher, Demayne, Lepredour; pour la côte Orientale, ceux d'Owen; et pour la mer Rouge, ceux qu'exécutent en ce moment les officiers de la marine de l'Inde anglaise.

Ainsi se trouve déterminée, avec une précision satisfai-

sante et sauf quelques rares lacunes, l'immense périphérie on prennent leur point de depart les nombreuses lignes itinéraires qui convergent vers l'intérieur du continent; quelque multipliees que soient ces lignes, elles n'ont pu couvrir le sol de l'Afrique d'assez nombreux sillons pour former un réseau continu d'où résultât une connaissance complète des grands traits géographiques de cette partie du monde : ainsi que nous avons eu occasion de le remarquer déjà, des vides fort considérables laissent sans liaison mutuelle divers cercles distincts d'exploration, et marquent ainsi la distribution naturelle, en divers groupes, des voyages de découvertes des modernes. Il ne peut entrer dans notre plan de donner ici l'inventaire détaillé de ces voyages; nous devons nous borner à récapituler les plus importans, dont les résultats ont servi de base au tracé de la carte ci-jointe :



(Carte d'Afrique.)

Dans la région du Nil, les magnifiques travaux des Français de l'expédition d'Égypte, en 1798, ont procuré sur ce pays des lumières étendues et précises, auxquelles ajoutent encore, sous quelques rapports, les *Egyptiaca* de Hamilton, qui arriva pareillement jusqu'à Syène en 1801; parmi les précédens voyageurs, Pococke et Norden, qui l'un et l'autre datent de 1737, ne peuvent être oubliés. Comme Norden, Legh, en 1813, Light, en 1814, dépassèrent les frontières égyptiennes jusqu'à Ibrim; Waddington, en 1820, remonta jusqu'à Méraoueh. Sous le vêtement arabe et le nom emprunté de Scheykh Ibrahym, Burckhardt s'avança, en 1814, jusqu'à Schendy, d'où il opéra son retour par Souâkan. Rüppell, en 1825, vint aussi à Méraoueh et Schendy, et alla reconnaître le Kordoufan, au-delà duquel est le Dâr-Four, déjà marqué sur le planisphère de Fra-Mauro, en 1400; puis complètement oublié, signalé de nouveau par Bruce, et visité enfin par Brown en 1793. Caillau, en 1820, remonta le cours du fleuve, beaucoup plus haut que tous ses devanciers, et s'avança sur le Bahhr Azreq jusqu'aux pays de Fazoql et de Qamamyl. Linant, prenant une autre direction à El-Khartoum, suivit le Bahhr Abyadh ou véritable Nil, à 70 milles du confluent : nul autre encore n'avait entrepris cette voie; mais elle a depuis été choisie (en 1830) par Henri Wilford, dont le but est de pénétrer par là jusqu'au Tchâd. La vallée du Nil a encore servi de route à Poncet, en 1699, et à Bruce, en 1768, pour arriver dans l'Abyssinie,

d'où ils effectoerent respectivement leur retour par Massonah et la mer Rouge : c'était par là que jusqu'alors étaient entrés en ce pays les anciens voyageurs enropéens, notamment les missionnaires portugais, tels que Alvarez, Paez, Fernandez, Lobo, qui ont laissé des relations étendues : ce fut aussi par là que s'y introdoisirent Salt et Pearce en 1805; Salt encore à son second voyage en 1809, puis, en 1830, le missionnaire évangélique Gobat, et, en dernier lieu, Rüppell, qui a, dit-on, passé l'hiver de 1832 sur les montagnes du Samen.

Dans la région de Mozambique et des côtes orientales, les voyages à l'intérieur se sont concentrés dans le bassin du fleuve Kouâma ou Zambèzé; ils sont d'ailleurs fort rares, ceux du moins dont il a été publié des notices : le plus ancien est celui de Francisco Baretto, envnyé de Portugal avec mission de s'emparer des mines d'or que possédaient les indigènes de ces contrées; après une première expédition peu fructueuse, il fonda le comptoir de Sana, et s'avança ensuite josqu'à Chicova à la recherche d'une mine d'argent qu'il ne put découvrir; après quoi il bâtit le fort de Tété, et demeura paisible possesseur du pays, où s'établirent successivement plusieurs autres comptoirs. En 1796, Péréira se rendit à la capitale du prince Cazembé sur le Zambèzé supérieur, à quarante-deux journées de marche au-delà de Tété, et à trois mois de distance d'Angola, mesures dont la combinaison exige un raccoureissement notable de la longueur qui est habituellement attribuée, sur les cartes, à la route de Péréira. En 1798 le colonel La Cerda partit de Tété pour une exploration à l'intérieur, et y périt. Enfin en 1823 les officiers anglais Browne, Forbes et Kilpatrik, attachés à l'expédition hydrographique du capitaine Owen, remontèrent le Zambèzé jusqu'à Sana, et reçurent d'un colon portugais one notice sur ce pays, qui a été publiée.

Si les relations manquent en ce qui concerne la région dont nous venons de parler, elles abondent au contraire pour celle du Cap; à ne citer que les plus remarquables, nous indiquerons celle de Levaillant dont la rédaction trop étudiée a fait révoquer en doute la véracité; celle de John Barrow, qui a voyagé en 1797 et 1798 dans toute la colonie, et au-delà chez les Kafres et les Boschimens; celle de Trutter et Somerville, qui en 1801 et 1802 se sont avancés jusquà Lattakou, capitale des Betjouànas; celle de Lichtenstein, laqoelle se rapporte à l'année 1805; et celles encore des voyages de Campbell en 1812 et 1820, de Philips en 1825, de Burchell en 1811 et 1812, de Thompson en 1821 jusqu'en 1824, de Cowper Rose en 1824 et 1828, et nombre d'autres : nous y ajouterons, comme les plus récens, l'itinéraire du missionnaire Rolland jusqu'à Mosika, capitale des Baharoutzis, en 1834; et celui du marchand ambulant Hume, en 1833, jusqu'à vingt-six journées nord-est de Mosika, chez des peuples qui paraissent avoir des rapports commerciaux avec Mozambique.

Les missionnaires portugais du Congo n'ont point gardé le même silence que ceux de la côte orientale sur l'histoire de leurs courses apostoliques; Lopez en 1738, Carli en 1668, Cavazzi de Monte-Cuccolo en 1654 jusqu'en 1670, Mérolla de 1682 à 1688, Zucchelli de 1696 à 1704, nous offrent des récits détaillés qui ont encore, malgré leur ancienneté, un intérêt géographique actuel : cependant depuis eux sont venus Tuckey, qui en 1816 a remonté le Kouango ou Zaïr jusqu'à une soixnntaine de lieues; Grégorio Mendez, qui parcourut en 1785 l'intérieur des terres an sud de Benguéla jusqu'au cap Negro; et Feo Cardoso, qui a donné l'histoire et la description générale des possessions portugaises de cette région, d'après les documens officiels qu'il avait à sa disposition. Mais le voyage le plus remarquable entre tous ceux du Congo, est celui qui a été publié par Douville, et dont la ligne itinéraire s'étend depuis Benguéla jusqu'à Bomba, capitale du peuple Nincanay et du souverain Mouéné-Emongy, en passant d'un côté par Yanvo, capitale des Molouas, et de l'autre par Missel, ville principale do Micoco des anciennes cartes, embrassant ainsi, dans le rayon des connaissances positives, les points les plus éloignés jusqu'où se fussent étendues les vagues informations jusqu'alors recueillies; il est vrai que des doutes ont été élevés sur la sincérité de M. Douville, mais nous n'en considérons pas moins les résultats publiés par lui comme admissibles.

Quant au Ouanqârah, les routes parcourues par les Européens y sont en général rares et d'une extrême brièveté; la relation du voyage de Norris en 1772, reproduite par Dalzel, et copiée encore par Mac-Léod, ne conduit que jusqu'à Dahomey; Boudich en 1817, Dupuis en 1820, n'ont point dépassé la capitale d'Aschanty, et tout l'intérêt de leurs voyages gît dans les informations qu'ils ont recueillies sur les pays plus reculés. C'est seulement dans l'est que les itinéraires ont acquis une extension et une importance très grandes; car c'est par là que Clapperton est retourné, en 1827, à Kano et Sakkatou; que Lander est allé, en 1830, à Yaoury, pour y trouver le Niger et le descendre jusqu'à l'embouchure de Noun, et qu'il est revenu, en 1833, remonter par cette même embouchure, aussi haut qu'il sera possible d'atteindre avec un bateau à vapeur. Nicholls en 1805, Coulthurst en 1832, voulaient tenter aussi de remonter, par le Kalbar, jusqu'au grand fleuve; mais l'un mourut au voisinnge de la côte, et l'autre ne put dépasser Ibo.

C'est aussi la recherche du Niger et de Ten-Boktoue qui a produit les itinéraires les plus importans de la Sénégambie : Brue avait reconnu le Sénégal jusqu'à Galam et Kényou, en 1698; Jobson en 1620, Stibbs en 1724, avaient exploré la Gambie jusqu'au-dessus de Barra-Koundah; Compagnon avait parcouru le Baubouk en 1716, et Rubault frayé, en 1786, la route de Galam par terre, quand Houghton, le premier de tant de martyrs envoyés par l'*African association* à la découverte du Niger, alla périr, en 1791, dans le Kaarta. Mungo-Park s'élança sur ses traces en 1795, échappa comme par miracle aux mêmes assassins, et put atteindre ce Niger, objet de ses vœux, qu'il remonta jusqu'à Silla; il revint dire à l'Europe sa découverte, et retourna en 1805 en Afrique, pour la compléter : il revoit le Niger et s'y embarque; il arrive à Yaoury, atteint Bousâ, et périt. Peddie et Campbell voulurent tenter, en 1816, la voie du Foula-Djalon; la mort arrêta leurs projets : Gray et Dochard prirent leur place, et ne furent guère plus heureux. Mollien, en 1818, découvrit les sources du Sénégal et de la Gambie, sur une route que déjà, en 1794, Walt et Winterbotton avaient parcourue sans en apprécier l'intérêt; et en 1822, Laing, parti de Sierra-Leone, alla constater, sans y pouvoir atteindre, l'emplacement véritable des sources du Niger. Enfin en 1827, Caillié, revêtu du costume musulman, s'avance vers l'est jusqu'à Timé, jusqu'alors inconnue, reprend au nord pour aller atteindre Geny, s'y embarque, descend le Niger jusqu'à Ten-Boktoue, et, traversant l'immense désert, regagne la côte atlantique à Rabâth.

Laing aussi avait vu Ten-Boktoue, en 1826, quelque temps avant Caillié; mais il y était venu par le nord-est; le matelot américain, Robert Adams, y avait été conduit du nord-ouest, en 1810; et l'on conte même qu'un autre Français, Paul Imbert, des Sables-d'Olonne, avait, dès 1770, visité deux fois cette ville fameuse.

Nous avons déjà dit comment Clapperton et Lander avaient passé du Ouanqârah dans le Takrour; ce n'était pour Clapperton qu'un second voyage, car il s'y était déjà rendu par le nord, en compagnie de Denham et d'Oudney; cette voie avait été préparée de longue main : Lucas, envoyé, dès 1788, à Tripoli pour l'entreprendre, ne put s'éloigner de la côte, mais il revint à Londres avec provision de renseignemens; Hornemann, autre voyageur de l'*african association*, se rendit, en 1798, au Caire, d'où il partit l'année suivante pour aller au Fezzan, à travers les Oases de Syouah et Aougelah; arrivé à Mourzouq, il y recueillit de nombreuses informations sur les populations du désert, et sur les

pays de Ilhaousâ et Bornou, pour lesquels il se mit en route en 1800, et l'on n'a plus eu de ses nouvelles; Ritchie et Lyon arrivèrent à leur tour à Tripoly en 1818, ils visitèrent le Fezzan, et ajoutèrent de nouvelles lumières aux lumières précédemment rassemblées sur les pays du sud. Enfin, en 1822, l'expédition de Denham, Clapperton et Oudney, pénétra au-delà du Fezzan, traversa le désert, atteignit le Bornou, découvrit le grand lac Tchâd, et poussa des reconnaissances divergentes, d'une part jusqu'au Mandara et au Loghoun, de l'autre dans le Ilhaousâ jusqu'à Sakatou.

Il nous reste à parler des explorations géographiques du Maghreb. Le Ssahhrâ n'a été vu que par les voyageurs qui, de la côte barbaresque, se rendaient dans le Mély ou le Takrour, et réciproquement, ou bien par quelques naufragés, dont aucun ne mérite une mention particulière. Quant aux états du littoral méditerranéen, les relations, nombreuses pour les uns, rares pour les autres, sont généralement médiocres, bien qu'il y ait de notables exceptions: pour l'empire de Marok, nous nous contenterons de citer le voyage du général Badia, mieux connu sous le nom mauresque d'Alibey, en 1805, et celui du lieutenant Washington, de la marine anglaise, en 1829; pour Alger et Tunis, le voyage de Shaw, en 1727, est encore, malgré sa date ancienne, ce que l'on possède de mieux sur l'une et l'autre régence; il faut mentionner aussi le voyage à Alger par le capitaine Rozet en 1831: c'est un prélude aux descriptions plus précises et plus nourries, dont l'occupation française permettra d'amasser les matériaux.

AGAME (*Agama*). Ce genre de reptiles sauriens fait partie de la famille des iguaniens de Cuvier; il est le type de la première des deux sections qui la composent, celle des agamiens, qui se distinguent des membres de l'autre section, ou des iguaniens proprement dits, parce qu'ils n'ont point comme eux le palais armé de dents. Quelques erpétologistes pensent que le nom d'agame vient d'*agamos*, mot grec qui signifie célibataire; mais d'autres croient, avec plus de probabilité, qu'agama est tout simplement le nom du pays de l'espèce de ce genre la plus anciennement connue (*Lacerta agama*, Lin.).

Les agames n'ont ni les formes élancées et élégantes, ni les couleurs riches et variées qu'on rencontre chez la plupart des sauriens; leur corps est proportionnellement plus court et plus élargi, et leur robe n'offre que des teintes sombres et peu voyantes. Les membres de ces animaux sont très développés, mais peu charnus; ils se terminent chacun par cinq doigts profondément fendus, tous armés d'ongles assez longs, médiocrement forts, et recourbés. La queue de ces reptiles, ordinairement plus longue que le tronc, est grêle et arrondie; ils ont la tête courte et épaisse, le museau en est obtus, et la partie postérieure fortement renflée, disposition qui est occasionnée par le grand développement que présentent les muscles destinés à mouvoir les mâchoires. Une crête saillante, souvent épineuse, qui est formée par le bord de la voûte susorbitraire, donne à ces sauriens l'air d'avoir des sourcils. Les paupières égales, épaisses, et couvertes de très petits tubercules, ne laissent pénétrer la lumière dans l'œil, que par une fente fort étroite. La présence d'une membrane du tympan est très évidente. Situées sur les côtés et à peu de distance de l'extrémité du museau, les ouvertures nasales sont larges, parfaitement rondes, et tubuleuses. La surface du crâne est recouverte de petites plaques polygones, quelquefois carénées ou pointues, mais le plus souvent simplement bombées. Une seule de ces plaques excède les autres en dimension: c'est celle qui occupe le centre de la région occipitale. Toutes les autres parties du corps sont revêtues d'écailles imbriquées, rhomboïdales, et surmontées chacune d'une carène qui se prolonge postérieurement en une pointe très aiguë. Parmi ces écailles, il en est qui se redressent en épines plus ou moins développées. C'est ainsi que l'on en voit, tantôt, réunies en groupes, composer autour des oreilles, sur la nuque et les côtés du cou, des espèces d'aigrettes; tantôt, éloignées les unes des autres, former sur le dos des lignes longitudinales et parallèles; ou bien, disposées en quinconce, hérisser tout le dessus du corps.

La bouche des agames est largement fendue; la langue en occupe tout le plancher inférieur, auquel elle est en grande partie fixée; elle est donc large, et de plus épaisse, molle, fongueuse, à peine échancrée au bout, et peu ou point extensible.

Ils n'ont point de dents palatines, mais celles que portent les mâchoires y sont fortement soudées; quatre seulement, qui, par leur position, pourraient être comparées aux incisives et aux canines des mammifères, sont longues, coniques, et laissent entre elles un certain intervalle; toutes les autres sont courtes, solides, triangulaires et resserrées.

Ces sauriens peuvent gonfler leur corps, et surtout leur gorge, dont la peau lâche et plissée est susceptible de se dilater beaucoup. Cette faculté leur est commune avec les batraciens anoures, et quelques reptiles de leur ordre, tels que les anolis et les iguanes. Plusieurs espèces ont la partie interne des cuisses garnie d'une rangée de pores crypteux.

Les agames, tous étrangers à l'Europe, sont répandus dans plusieurs contrées de l'Asie, en Afrique, et dans l'Océanie; mais nous ne croyons pas que l'Amérique en produise, car l'on ne doit pas regarder comme tel l'agame orbiculaire du Mexique, qui diffère à plusieurs égards des véritables agames, et dont au reste on vient de former un genre particulier sous le nom de phrynosome, que nous ferons connaître à la fin de cet article.

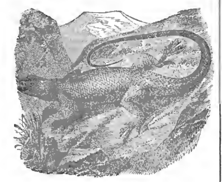
Nous pouvons nous-même assurer que l'agame umbre, qui est originaire de la Guiane, et que l'on a jusqu'à présent, mais à tort, laissé parmi les agames, doit en être retiré pour prendre place dans le groupe des sauriens qui renferment les erphimotes, les quetz poleo, etc.; lesquels appartiennent à la section des iguaniens proprement dits, et qui semblent être les représentans des agames dans le Nouveau-Monde. L'agame umbre a des dents palatines, une crête dorsale bien prononcée, et la queue comprimée, tous caractères qui le rapprochent, comme on le voit, des iguanes, et jusqu'à un certain point des anolis. Au moins aussi agiles que les lézards, le agames sont craintifs, et fuient comme eux au premier bruit; mais s'ils viennent à être saisis, ils se défendent avec acharnement contre la main qui les retient; ils entrent alors dans une fureur extrême, se gonflent, et mordent avec force. Les endroits incultes et arides sont ceux qu'ils fréquentent de préférence; ils vivent constamment à terre, jamais ils ne grimpent sur les arbres ni sur les buissons. Des terriers peu profonds, le dessous des pierres, sont les lieux qui leur servent de retraite. Ils paraissent se nourrir de vers, et de toute espèce d'insectes, même de gros coléoptères dont ils peuvent aisément briser les élitres, quelque solides quelles soient, à l'aide de leurs puissantes mâchoires. A l'époque où le besoin de la reproduction se fait sentir, on dit qu'ils s'appellent entre eux par un petit cri analogue à celui que font entendre certains crapauds. Les femelles produisent un assez grand nombre d'œufs à la fois, qu'elles déposent dans des trous, ou qu'elles cachent sous le sable. Ces œufs sont presque sphériques, à coque blanche, dure et cassante.

On connaît maintenant plus de dix espèces d'agames. La plus remarquable de tous est sans contredit *l'agame ocellé* (*agama barbata*, Cuv.), qui est l'un de ceux qui portent des pores aux cuisses. Il habite la Nouvelle-Hollande. Sa longueur est de seize à dix-huit pouces; d'un brun verdâtre en-dessus, il est marqué sous le ventre de larges taches jaunâtres, cerclées de noires, qui lui ont valu son nom français. C'est aux écailles épineuses qui lui pendent en long fanon sous la gorge qu'il doit sa qualification latine.

D'autres écailles semblables hérissent ses flancs, et forment sur son dos et sa queue des lignes transversales. On en remarque également deux petites rangées disposées obliquement derrière les oreilles. Sa gorge, lorsqu'elle est gonflée,

produit un goître énorme, qui rend sa physionomie des plus bizarres.

Parmi les espèces qui n'ont point de pores fémoraux, il s'en trouve une du même pays que la précédente, et qui s'en rapproche pour la taille; c'est l'*agame muriqué* (*agama muricata*, Shaw), chez lequel les écailles relevées sont disposées sur le dos par bandes longitudinales, et celles-ci sont séparées l'une de l'autre par deux séries de taches fauves qui se détachent d'un fond brunâtre.



(L'Agame des colons.)

L'agame des colons (*agama colonorum*, Daud.—*Lacerta agama*, Lin.) a pour patrie l'Afrique, et non la Guiane, ainsi qu'on l'a cru pendant long-temps. Il atteint dix pouces de longueur environ. Sa couleur est d'un brun fauve uniforme; il n'offre d'autres aigrettes épineuses que celles qui entourent ses oreilles, et qu'on voit sur les côtés du cou.

Le cap de Bonne-Espérance produit en grande abondance deux autres espèces d'agames; l'une, l'*agame à aiguillons* (*agama aculeata*, Merv.), présente une couleur brune, à laquelle se mêlent des teintes jaunâtres; elle est toute hérissée d'épines sur la partie supérieure du corps. On a reconnu que l'agame à pierreries n'en était que le jeune âge, dont les couleurs sont plus variées que celles de l'adulte. L'autre est l'*agame sombre* (*agama atra*, Daud.), reconnaissable à la petitesse de ses tégumens squammeux, dont aucun ne se redresse en épines nulle part ailleurs qu'aux environs du tympan; encore sont-ils fort courts. La couleur brune foncée de tout son corps est relevée par une large bande jaune qui règne sur la ligne moyenne du dos. Ces deux dernières espèces ont la queue médiocre. Nous ne mentionnerons pas d'autres espèces de ce genre; mais nous parlerons des *phrynosomes*, qui sont des agames dont le ventre est encore plus élargi que chez ceux que nous venons de faire connaître, et dont la queue, qui excède à peine la tête en longueur, est extrêmement renflée à sa base; mais ce qui les rend plus particulièrement remarquables, ce sont ces longues et fortes épines, dont presque tous les points de leur tête se trouvent armés. Ainsi chacune des crêtes surciliaires se termine postérieurement par une de ces pointes. Deux autres, et ce sont les plus longues, naissent sur l'occiput; il en existe encore trois au-dessus des oreilles, et le bord du maxillaire inférieur donne naissance à une série de cinq à six, à la vérité plus petites que les autres. Leur corps est pourtant en-dessus hérissé d'écailles relevées en épines, et on ne leur aperçoit point de pores fémoraux.

Il est évident que le *phrynosome cornu* est la seule espèce qui se rapporte à ce genre, car les trois ou quatre autres qu'on avait indiquées comme différentes n'en sont que des variétés. Il est long de trois à quatre pouces, d'une couleur brune noirâtre sur le dos, avec des taches irrégulières plus formées, et une ligne blanchâtre tout le long de l'épine dorsale. Un blanc sale colore les parties intérieures du corps, et la région abdominale est seule semée de petites taches brunes. Ce saurien, qu'on trouve au Mexique, s'y nomme *tapayaxin*, que Lacépède a traduit par tapapaye; c'est le *lacerta orbicularis* de Linné, et l'*agame cornu* de Harlan.

Voy. les mots Iguaniens et Sauriens.

AGAMEMNON. Le nom même d'*Agamemnon* désigne une puissance militaire (*Agao*, en grec, je commande). Dans l'épopée grecque, Agamemnon est le roi des rois, le prince des guerriers, le pasteur des peuples. C'est à lui qu'est attribué le souverain pouvoir. Il a été choisi pour conduire l'expédition qui part des côtes de l'Europe et va faire la guerre à l'Asie; il commande les peuplades helléniques au siége de Troie.

La biographie historique d'Agamemnon est assez incertaine. Il était roi de Mycènes et d'Argos, 1196 ans avant Jésus-Christ. Il était fils d'Atrée et d'Erope. Son père Atrée était lui-même fils de Pélops, qui a donné son nom à une dynastie de princes grecs, à une race particulière de conquérans, et à la partie de la Grèce soumise par eux. Pélops, venu de l'Asie Mineure, envahit la Péninsule des Pélages, qui s'appela, après lui, le Péloponèse; il en chassa les Héraclides, dont les descendans, mêlés aux Doriens, finirent, à leur tour, par déposséder les Pélopides. Il est à croire que les Pélopides étaient eux-mêmes de race pélagique; ils sortaient des côtés de l'Asie, où les Pélages avaient dû s'arrêter dans leurs migrations; ils vinrent en Grèce, à l'exemple d'autres Pélages qui y étaient venus plus tôt, qui avaient formé la première population grecque, et dont il ne nous est presque resté que le nom.

Selon ces conjectures, Agamemnon appartiendrait à l'une des plus anciennes races qui aient laissé leur trace dans l'histoire du monde occidental. C'est peut-être à sa généalogie même qu'il dut en partie la suprématie qui lui fut conférée par la Grèce.

La biographie poétique d'Agamemnon est beaucoup plus claire; il semble toutefois qu'il faille la diviser en deux parts distinctes, comme on doit faire à l'égard de toutes les autres traditions poétiques de la Grèce.

La poésie grecque a en deux phases bien tranchées: la phase épique, homérique, primitive, barbare; la phase civilisée, dramatique, républicaine. Les mêmes héros, les mêmes évènemens ont été reproduits par ces deux époques poétiques, selon l'esprit particulier de chacune.

L'Iliade ne nous montre d'Agamemnon que sa toute-puissance, son autorité, sa prudence, ses emportemens aussi, tout ce qui peut qualifier le pouvoir du chef militaire de peuplades non encore civilisées. Le caractère d'Agamemnon, tel qu'il est tracé par Homère, est un mélange de violence et de dignité. Il est ainsi indiqué dès le commencement de l'Iliade. Les citations qui suivent feront sentir tout-à-coup la différence du génie guerrier de la Grèce et du génie sacerdotal de l'Asie. Les poèmes indiens sont pleins du respect des guerriers pour les prêtres. Voyez comme Agamemnon répond à Chrysès, prêtre d'Apollon, qui vient réclamer sa fille Chryséis, échue en partage au roi des rois:

« Vieillard, que je ne te retrouve plus près de mes vaisseaux aux larges flancs; va-t'en. Si tu revenais, inutiles te seraient et ton sceptre et la bandelette de ton Dieu. Je ne rendrai pas ta fille avant qu'elle n'ait vieilli, loin de sa patrie, dans ma maison, à Argos, préparant de la toile et partageant mon lit. Va-t'en! ne m'irrite pas, si tu tiens à ta vie. »

Calchas, le prêtre des Grecs, lui vient alors faire des remontrances. Agamemnon ne cède qu'à contre-cœur: « Devin de malheurs, s'écrie-t-il, tu ne m'as jamais dit un mot agréable; tu te plais à prophétiser des malheurs; tu n'as jamais dit ni fait rien de bon. Voici qu'inspiré des dieux, tu annonces aujourd'hui aux Grecs qu'Apollon nous accable de maux parce que je ne veux pas recevoir la superbe rançon de

Chryséis, et que j'aime bien mieux réserver cette jeune fille pour mon palais. Certes, je l'aime mieux que Clytemnestre, que j'ai prise vierge; car elle ne lui cède ni en grandeur, ni en beauté, ni en esprit, ni en adresse. Je veux bien rendre ma captive s'il le faut; j'aime mieux sauver le peuple que le voir périr. Mais prépare-moi une autre part du butin, afin que seul de tous les Grecs je ne sois point privé de ma part. »

Cet homme, jaloux et emporté, a pourtant des entrailles pleines de commisération pour les peuplades grecques. Sa querelle avec Achille les a privées des secours du plus redoutable des guerriers. Alors, pendant que les deux camps sont plongés dans le sommeil, avant l'aurore, Agamemnon, le pasteur des peuples, remuant bien des pensées dans son esprit, s'en va éveiller lui-même les principaux chefs, les assemble en conseil, mène les Grecs au combat, et se distingue à leur tête. Mais Achille seul pourra porter aux Troyens un coup décisif.

Les poètes athéniens, qui, à une époque postérieure, se sont emparés des créations homériques, les ont subordonnées à une conception plus morale, et conforme au génie de la civilisation au milieu de laquelle ils vivaient. Ils ne se contentent plus de peindre la toute-puissance du roi des rois, le soin qu'il a de mener à bien les entreprises de la Grèce : ils représentent les sacrifices nécessités par ce rang suprême, et les malheurs attachés à l'exercice de ces grandes fonctions despotiques; ils montrent Agamemnon avant son départ pour Troie et après son retour.

Avant son départ, Agamemnon est obligé d'immoler sa fille Iphigénie dans le port de l'Aulide, pour obtenir des dieux des vents favorables à l'expédition et à la sortie de la flotte.

Après son retour, il est assassiné par sa femme Clytemnestre, qui, pendant son absence, s'est laissée aller à un commerce incestueux avec Egyste, son gendre. Toute sa famille hérita de son malheur. Clytemnestre succomba sous le fer de son fils Oreste, qui faillit lui-même être sacrifié par sa sœur Iphigénie, prêtresse en Tauride. Cette fatalité, qui poursuivit la race du roi des rois, a été magnifiquement dé-développée par Gœthe dans sa belle tragédie d'Iphigénie.

On ne peut s'empêcher de signaler ici la profondeur et la gravité de toutes les conceptions du théâtre tragique des Grecs. Cette fable entière d'Agamemnon est une des plus belles que l'antiquité ait conservées. Comprise dans son ensemble, elle contient de hauts enseignemens, et montre avec quel bonheur des poètes, venus au milieu d'une république, ont su tourner à son profit les traditions d'un âge antérieur sans leur faire perdre leur vérité et leur grandeur.

AGAMI (*Psophia*, Lin.), oiseau. L'agami a le bec conique, légèrement convexe et aigu; la mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure, les narines ovales, très ouvertes; la langue cartilagineuse, aplatie, frangée à l'extrémité; le tour de l'œil nu, les tarses hauts et revêtus d'écailles verdâtres; à la patte quatre doigts fendus, dont trois seulement lui servent à marcher; le postérieur plus élevé que les autres et très court, n'atteignant qu'à peine la terre; les deux externes sont réunis par une petite membrane; la longueur de ses jambes, dont le bas est dégarni de plumes, a pu seule déterminer le rang que Cuvier lui assigne parmi les grues (V. ce mot), auxquelles il ressemble, dans tout le reste, tout aussi peu qu'aux gallinacés, dont ses qualités et ses mœurs le rapprochent bien davantage.

On croit en connaître deux espèces; la première seule est bien avérée.

L'AGAMI D'AMÉRIQUE, OU DU BRÉSIL, OU DE CAYENNE (*Psophia crepitans*). Aux Antilles on le nomme *Caracara*. Il doit le nom d'*Oiseau-trompette*, qu'il porte dans toute l'Amérique méridionale, et celui même sous lequel la science le désigne (*psophia*, du grec *psoféïn*, souffler), aux sons sourds qu'il fait entendre sans ouvrir le bec. Le roucoulement des pigeons, l'espèce de grognement qui précède le cri des coqs d'Inde en peuvent donner une idée. Les hoccos et quelques autres oiseaux encore possèdent la même faculté, due à une conformation particulière de la trachée-artère et des poumons. Ce son ne nous parvient qu'en traversant le tissu des chairs et des membranes. Chez l'agami, on le croirait produit dans une région fort éloignée de la gorge, et long-temps même on a dit qu'il sortait par l'anus.

Haut de dix-huit à vingt pouces, l'agami offre un extérieur assez gracieux, empreint de hardiesse, d'une inquiète activité; son plumage, d'un beau noir sur les ailes, à la partie supérieure du corps, sur le cou et la tête, et sous le ventre, n'offre rien de remarquable, si l'on excepte la belle plaque irisée d'acier bruni qui couvre la poitrine. Une bande d'un roux ferrugineux bien tranché sur le noir, après avoir partagé le dos en deux parties, dont l'inférieure est d'un gris cendré clair, passe sur les ailes en dorant les petites couvertures d'un fauve éclatant. Sur la tête, la gorge et la partie supérieure du cou, un duvet court, légèrement crépu et moelleux au toucher; sur le dos, des plumes à tige effilée, à barbes fines, séparées, longues et soyeuses.



(Agami d'Amérique.)

Soit paresse, soit insouciance, ces oiseaux ne construisent point de nids : ils se bornent à creuser au pied d'un arbre une place où la femelle pond de dix à seize œufs, d'un vert clair, un peu plus gros que ceux de nos poules; elle les y couve cependant avec soin, et, après vingt-huit jours d'incubation, les petits agamis, comme les poussins et les faisandeaux, brisent leur coquille, et se mettent à courir les champs avec leur mère : comme eux aussi ils sont couverts d'un duvet long et serré, qu'ils ne perdent que plus tard, seulement lorsqu'ils ont atteint le quart environ de leur accroissement. La ponte se renouvelle deux ou trois fois par an. De petits vers, des larves, des graines dans l'état sauvage, et dans les basses-cours du son, de la pâtée et du pain, composent leur nourriture : la chair des jeunes est succulente, celle des vieux est noire et dure.

L'espèce habite les forêts montagneuses et arides des contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale, loin des marécages et du bord des eaux, dans les solitudes les plus à l'écart du bruit et des dangers qui environnent la demeure des hommes : cependant ils sont peu défians, et leurs nombreuses troupes offrent aux chasseurs du pays une proie abondante et facile, la pesanteur de leur vol leur ôtant les moyens de s'enfuir à de grandes distances, et leur permettant à peine de gagner les arbres les moins élevés; mais s'ils volent mal, ils en sont en partie dédommagés par la rapidité de leur course; aussi est-ce à terre qu'ils passent la plus grande partie de leur vie.

Si, de ses forêts et de ses montagnes, l'agami passe dans les basses-cours, il se développe sous la main de l'homme, et se montre riche de tant d'intelligence et de facultés nouvelles, qu'un jour, sans nul doute, il sera l'un de nos plus précieux domestiques. Il sait reconnaître celui qui le soigne, et se prend pour lui d'une affection sincère; il obéit à sa voix, répond à ses caresses, et en sollicite de nouvelles jusqu'à l'importunité; il fête sa présence par des transports de joie, s'afflige de le voir partir, et bondit à son retour. Comme le chien, il sait reconnaître les amis de la maison, et accueillir leur arrivée. Est-il libre encore de son attachement? il le donne volontiers au premier qui lui témoigne de la bienveillance, et se fixe à lui pour ne le plus quitter. On lui accorde même l'intelligence de nos *chiens de berger*, et il exerce, dit-on, sur les volatiles des basses-cours, le même empire, la même surveillance que ces derniers sur les moutons. Si rien de ce qui précède n'a été inventé à plaisir, pourquoi cet intéressant animal n'est-il pas encore au nombre de ces conquêtes paisibles qui nous font bénir la mémoire du navigateur génois plus que tous les trésors de la riche Amérique? On ne le dit point d'ailleurs d'une constitution délicate, et nul doute que sa présence n'offrît de nouvelles ressources à l'agriculture dans nos départemens méridionaux, qui deviendraient promptement pour lui une nouvelle patrie.

La seconde espèce est :

L'AGAMI D'AFRIQUE (*psophia undulata*). Jaquin, le seul voyageur qui en ait parlé, le décrit grand comme une oie, d'un plumage brun ondé de noir sur le dos, blanchâtre nuancé de bleu sous le ventre, ainsi qu'à la poitrine, avec des taches noires. Des deux côtés du cou pendent, en forme de cravates, des plumes longues et noires; sur la tête une huppe courte et blanchâtre. Cette espèce ne peut avoir, comme on le voit, que des rapports très éloignés avec la précédente : ses habitudes sont inconnues.

AGAPES. Ce mot, dérivé du mot grec *agapè*, qui signifie *charité*, a été créé dans le commencement du christianisme pour désigner certains banquets consacrés, où les nouveaux religionnaires avaient dans ce temps coutume de se réunir : il en est fréquemment question dans les lettres de saint Paul et dans les mandemens des premiers évêques. Ces repas en commun étaient un symbole simple et naïf, destiné à frapper profondément dans tous les esprits le sentiment de la fraternité et de l'égalité évangélique. Dans la société extérieure, à laquelle le christianisme déclarait ne vouloir porter aucune atteinte, les castes humaines, protégées par la loi antique, continuaient à subsister, et gardaient en apparence toute leur rigueur : Onésime, le disciple chéri de saint Paul, était l'esclave d'un autre disciple, et saint Paul lui-même confessait les droits du maître, tout en intercédant pour la grâce du serviteur. Mais dans l'intérieur de l'église, dans la salle destinée au banquet, toute la hiérarchie sociale s'effaçait, tous les rangs descendaient ou plutôt s'élevaient à un même niveau; il n'y avait plus ni maîtres ni esclaves, ni riches ni pauvres; les assistans se confondaient tous dans une seule qualité, celle de chrétiens, de baptisés, d'enfans du même Dieu. Dans l'origine, chacun, suivant ses ressources, apportait sa portion pour la joindre au souper, et, toutes les pitances ainsi réunies dans un même service, on s'attablait pour manger en commun. L'agape était une commémoration libre et familière du dernier repas de Jésus avec ses disciples; sur la fin on rompait le pain, et on buvait le vin dans une coupe qui circulait à la ronde, comme le maître avait lui-même institué de le faire en souvenir de ses derniers instans. On trouvait là cette cordialité et cet abandon si naturels à des sectaires peu nombreux, et par conséquent liés l'un à l'autre et enthousiastes. Dans l'origine aussi tout le monde, en arrivant, se donnait indistinctement le baiser de paix; mais bientôt on fut obligé de régler que le baiser ne se donnerait plus qu'entre les fidèles du même sexe. Dans ce temps il y avait également un autre usage, qui était de communier à la fin du repas, conformément au récit de l'Évangile; mais il ne tarda pas à se produire des désordres, qui forcèrent à établir que l'on débuterait par la célébration du saint mystère. On peut même voir, dans les lettres que saint Paul adressait à ses disciples de Corinthe, que, dès la fondation, il se commettait déjà dans les agapes des abus dont les plus sages se plaignaient. « J'apprends, leur dit-il, que lorsque vous vous assemblez dans l'église, il y a des partialités parmi vous; et je le crois en partie. Mais lorsque vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger la Cène du Seigneur; car chacun mange son souper particulier sans attendre les autres; et ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres le font avec excès. N'avez-vous pas vos maisons pour y boire et pour y manger? Méprisez-vous l'église de Dieu? Voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres? Que vous dirai-je sur cela? vous en louerai-je? Non, certes, je ne vous en loue point. » (Ep. I aux *Corinth.*, ch. XI.)

Lorsque la théologie chrétienne eut bien fixé le dogme de l'eucharistie, la cérémonie instituée pour en former la figure produisant le même enseignement que les agapes, et entraînant avec elle bien moins de dérangemens et de préoccupations mondaines, les agapes commencèrent à tomber en désuétude. Ces réunions nombreuses de convives fournissaient d'ailleurs des argumens aux déclamations des partisans de l'ancienne religion, et les néophites étaient sans cesse obligés de s'excuser au sujet des scandales qu'on reprochait à la célébration nocturne de leurs mystères. Ces banquets cessèrent donc de se poursuivre d'une manière officielle dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; cependant on peut en suivre encore fort long-temps la trace à travers les fêtes du moyen âge, qui, dans bien des cas, malgré les remontrances et la défense des évêques, donnaient lieu à des festins dont la table se dressait dans l'intérieur de l'église. Ces festins dégénéraient souvent en orgies et en scènes licencieuses, dont les païens auraient fort bien pu faire le texte de leurs accusations, et dont les chrétiens, sinon les évêques, auraient eu bien de la peine à se défendre.

AGARIC. Il en est du mot *agaric* comme de tant d'autres noms de végétaux : les botanistes et le public ne l'appliquent pas aux mêmes êtres. Dans le commerce, on désigne ainsi certaines espèces de champignons parasites qui sont employés dans la chirurgie ou dans les arts; tels sont l'agaric du chêne ou agaric proprement dit, et l'agaric du mélèse ou agaric blanc. Mais les botanistes modernes rangent ces espèces dans le genre qu'ils appellent *bolet* (voyez ce mot); et, à l'exemple de Linné, ils réservent généralement la dénomination d'agaric aux champignons dont la surface inférieure offre des lames rayonnantes. Les anciens auteurs, au contraire, appelaient agarics les champignons qui ont une consistance ou charnue, ou semblable à celle du liége, dont le chapeau (*pileus*) est demi-circulaire et sessile, c'est-à-dire dépourvu de pédicules (*stipes*); enfin qui croissent sur les troncs d'arbres. Depuis Linné même, les opinions des auteurs ont beaucoup varié sur l'application du mot agaric, et on l'a souvent employé pour désigner des espèces de champignons qui, aux yeux du naturaliste suédois, étaient des bolets. La circonscription actuelle du genre résulte essentiellement des travaux de Fries et de Persoon, auxquels l'on doit les recherches les plus récentes et les plus complètes sur la mycologie ou étude des champignons. D'après ces auteurs, on caractérise ainsi les agarics :

Champignons sans *volva*, c'est-à-dire sans voile, sans coeffe membraneuse qui les enveloppe en entier dans leur jeunesse; chapeau distinct, sessile ou pédiculé, et garni inférieurement de lames simples, toutes d'égale longueur, ou entremêlées vers la circonférence de lamelles plus courtes.

Pour compléter cette phrase caractéristique, on doit ajouter que les lamelles sont formées par une membrane repliée sur elle-même, et portant entre ses replis, sur des lames ou dans des capsules particulières (*thecæ*, *asci*), dont la réunion forme

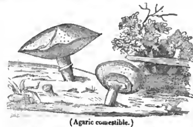
l'*hymenium*, on seul rang ou quatre rangs de sporules, c'est-à-dire de corps reproducteurs, qui, à l'époque de la maturité, s'échappent sous forme de poussière, ou sont entraînés dans une eau noire provenant de la décomposition des feuillets.

Ainsi limité, le genre agaric se trouve séparé des genres *mérule*, *cantharellus*, *dædalea* et *amanita*, qui y étaient autrefois compris. Mais, malgré ces retranchemens, c'est encore celui qui compte le plus grand nombre d'espèces, puisque ce nombre s'élève à plus de mille.

Les agarics croissent dans presque tous les lieux, excepté dans les endroits secs et pierreux. La plupart d'entre eux parcourent toutes les périodes de leur existence dans l'espace de dix à douze jours; quelques uns vivent au-delà d'un mois, d'autres ne durent qu'un jour.

Parmi les espèces d'agarics, quelques unes sont employées comme mets délicats; les autres passent pour vénéneuses; et comme elles ressemblent beaucoup aux espèces comestibles, comme elles ne s'en distinguent par aucun caractère de structure bien tranché, on ne saurait mettre trop de circonspection dans l'application des agarics en général à la nourriture de l'homme. Leurs propriétés semblent, au reste, varier avec les climats, le sol et d'autres circonstances. Ainsi, par exemple, pour ce qui concerne l'influence du climat, il est certain que l'on consomme un plus grand nombre d'espèces d'agarics dans le midi de la France et dans l'Italie qu'à Paris. On dit aussi que les paysans russes mangent indifféremment de toutes les espèces. Nous qui sommes plus prudens, nous ne faisons guère usage, dans nos cuisines, que de l'agaric comestible, du mousseron et du faux mousseron.

Pour se reconnaître au milieu de l'immense quantité des espèces d'agarics, les botanistes ont dû former des groupes particuliers de celles qui se ressemblaient plus entre elles qu'elles ne ressemblaient à toutes les autres. Mais elles ont toutes une organisation si homogène, elles présentent des caractères si peu saillans, qu'on ne sait trop quelle règle suivre pour les classer; aussi la plupart des mycologues ont-ils suivi une méthode différente pour en faire la distribution. Ainsi, pour nous borner aux classifications les plus récentes, Fries regarde comme caractères de première importance la nature des lamelles, la présence ou l'absence de la membrane qui recouvre les feuillets, et la couleur des sporules; c'est donc sur ces considérations qu'il établit ses coupes les plus générales; il n'attribue qu'une importance secondaire à la forme du chapeau, et même à la présence du *volva*; aussi laisse-t-il, parmi les agarics, les amanites de Persoon. Ce dernier, au contraire, fonde sa première division sur la présence, l'absence ou la position du pédicule; puis, dans chacun des groupes ainsi formés, il envisage surtout la forme et la consistance du chapeau, et la manière dont les lamelles sont attachées au pédicule. C'est ainsi qu'il distingue les dix sous-genres suivans : *Lepiota*, *certinaria*, *gymnotus*, *mycena*, *coprinus*, *pratella*, *lactifluus*, *russula*, *omphalia*, et *pleuropus*. Nous renvoyons, pour la définition de ces sections, aux ouvrages de l'auteur, et nous nous bornerons à décrire ici les espèces comestibles.



(Agaric comestible.)

1° *Agaric comestible*, *champignons de couche* (*agaricus campestris*.) Il se distingue par sa forme d'abord arrondie comme une boule, par son pédicule central haut d'un pouce ou deux, plein intérieurement et pourvu d'un collier; par son chapeau lisse ou légèrement écailleux, glabre, convexe; par ses feuillets d'un rose un peu terne, et qui deviennent noirâtres en vieillissant; par sa couleur générale d'un blanc brunâtre; enfin par une odeur *sui generis*. C'est l'espèce dont on fait le plus souvent usage, au moins à Paris; c'est la seule qu'il soit permis de vendre sur les marchés de cette ville. Son odeur et sa saveur sont fort agréables. On la propage sur des couches de fumier au moyen de ce qu'on appelle *blanc de champignon*. L'agaric *boule de neige* n'est qu'une variété de l'agaric comestible, et on le mange également.



(Agaric mousseron.)

2° *Agaric mousseron*. Sa couleur générale est d'un blanc sale tirant quelquefois sur le gris. Son pédicule central, et dépourvu de collier, est épais, long d'un pouce à un pouce et demi, un peu enfoui dans la terre; son chapeau est très convexe, presque globuleux, glabre, un peu onduleux sur les bords; les lames sont blanches, serrées, étroites. La substance du mousseron est blanche, charnue, cassante; son odeur est très agréable. Cet agaric est du petit nombre de ceux qui paraissent, dès le printemps, sur les pelouses sèches et la lisière des bois. On l'emploie fréquemment dans les préparations culinaires, de même que le *mousseron blanc* ou *champignon muscat*, ainsi nommé à cause de son odeur musquée, et encore plus estimé que le *mousseron commun*



(Agaric faux mousseron.)

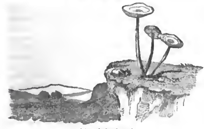
3° *Agaric faux mousseron*, ou *mousseron godaille*, *mousseron de Dieppe*, *mousseron pied-dur*, *mousseron d'automne* (*Agaricus pseudo-mousseron*, Bull., *Ag. tortilis*, D. C.) Il appartient à la division des agarics à pédicule central et dépourvu de collier : on le reconnaît à sa couleur d'un jaune pâle tirant sur le roux, à son pédicule très grêle, un peu fusiforme, à son chapeau convexe mamelonné au centre, large d'un pouce et demi à deux pouces. Sa chair est assez dure, mais savoureuse et d'une odeur agréable. Il croît à la fin de l'été dans les pâturages et les endroits découverts des bois. Il se conserve bien.

4° *Agaric du houx*, *oreille de houx*, *grande girole* (*ag. aquifolius*, Pers.), qui croît en automne sous les buissons de houx. C'est, suivant MM. Paulet et Persoon, un de nos meilleurs champignons.

5° *Agaric élevé*, vulgairemant *couleurrée*, *coulemelle*, *cormelle*, *poturon*, *boutarot*, *verdet*, etc. (*agaricus procerus*, Pers. *ag. colubrinus*, Bull.). Cette espèce est la plus élevée du genre; son stype est haut de huit à douze pouces. La chair de

son large chapeau est tendre et d'un goût agréable : on la mange dans beaucoup de provinces de la France.

D'autres agarics servent encore à la nourriture de l'homme dans nos contrées ; mais ils sont ou trop difficiles à distinguer des mauvaises espèces, on peu savoureux. Ce dernier cas est en particulier celui de l'agaric que Linné a décoré, on ne sait pourquoi, de l'épithète spécifique de *délicieux*. Dans les Moluques, l'agaric désigné sous le nom de *culat pala*, et qui croît sur les débris des coques vertes de noix muscades, est regardé comme une véritable friandise.



(Agaric brûlant.)

Quant aux espèces vénéneuses, nous croyons inutile d'en décrire aucune, et nous nous bornerons à mentionner, parmi les plus malfaisantes, l'agaric brûlant (*ag. urens*, Bull.), l'agaric caustique (*ag. pyrogalus*), et l'agaric meurtrier (*ag. necator*. Bull.).

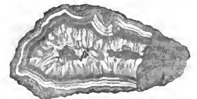


(Agaric meurtrier.)

Toutefois, parmi ces espèces vénéneuses, il en est une qui mérite d'attirer encore quelques instans notre attention, mais sous un autre rapport ; c'est l'agaric ou l'oreille de l'olivier. Ce champignon est le plus grand des végétaux peu nombreux qui ont jusqu'à ce jour présenté le phénomène de la phosphorescence ; en effet sa surface lumineuse, quoique bornée à celle de ses feuillets, a l'étendue de la main, tandis que le champignon lumineux ou *tsjendawan* d'Amboine, décrit par Rumph, a tout au plus la largeur d'une pièce de 5 francs. Cette phosphorescence n'a lieu que dans la partie fructifiante, et paraît ainsi liée à l'activité des organes reproducteurs ; elle ne se manifeste non plus que pendant la nuit, et n'apparaît pas au sein d'une obscurité produite artificiellement pendant le jour. On n'en connaît pas la cause ; seulement on sait qu'elle n'est inhérente ni aux sucs ni à la couleur du végétal.

AGATE. Les substances minérales composées presque exclusivement de silice, et désignées, en minéralogie, sous le nom générique de *quarz*, présentent un nombre considérable de variétés qu'il est impossible de caractériser complètement dans une classification. Parmi celles-ci, on comprend généralement, sous le nom d'agate, tant dans les arts que dans les méthodes minéralogiques, les variétés compactes d'une grande dureté, d'une texture très fine, à cassure conchoïde, et susceptibles d'un beau poli. Les agates se distinguent encore par des couleurs agréables et souvent très diverses dans le même échantillon. Les variétés à couleurs claires ont généralement une grande translucidité et un éclat laiteux ; les variétés de couleurs foncées sont presque toujours opaques.

Ce groupe de minéraux est principalement caractérisé par une structure concrétionnée stratoïde qui se retrouve également dans beaucoup d'autres minéraux, mais dont l'agate est le type le plus parfait. Cette structure se manifeste, en général, par une série de couches parallèles, planes, ondulées, ou curvilignes et concentriques, qui se succèdent souvent avec la régularité la plus parfaite. Ces couches, quelquefois d'une finesse extrême, se distinguent néanmoins parfaitement par des différences extrêmement tranchées de couleur, de translucidité, etc. A l'état stratoïde, les agates forment souvent des géodes creuses dont l'intérieur est tapissé de cristaux de quarz améthyste, ou des nodules pleins dont le centre est formé de quarz hyalin. Le dessin suivant représente une de ces variétés à couches concentriques, telles que l'on en rencontre fréquemment dans les roches d'amygdaloïdes du Galgenberg, près d'Oberstein, dans l'ancien département de la Sarre.



(Géode d'Agate.)

Les variétés employées dans les arts se distinguent en général par la beauté ou la diversité de leurs couleurs, qui dans leurs dispositions offrent souvent quelque ressemblance avec des objets connus. Ces couleurs sont dues à un mélange mécanique, et quelquefois peut-être à une combinaison de la matière siliceuse avec l'oxide et l'hydrate de fer, l'oxide de nickel, la chlorite, l'actinote, etc. Parmi les agates caractérisées par une seule couleur, on distingue la *cornaline*, qui comprend les variétés peu translucides, et à nuances d'un rouge mat. Ces variétés prennent le nom de *sardoine* quand la couleur passe au jaune bien prononcé. Les variétés d'un beau vert pomme, et qui doivent cette couleur à l'oxide de nickel, sont connues sous le nom de *chrysoprase*. On fait grand cas aussi des variétés blanches opalines, d'un éclat laiteux, et à demi diaphanes.

Parmi les agates stratoïdes ou rubanées, on emploie principalement, sous le nom d'*onyx*, les variétés qui présentent dans les couches successives des nuances très tranchées ; cette variété est éminemment propre à la confection des camées, et est encore très recherchée pour cet usage. L'agate *œillée* est formée de couches concentriques, enveloppant un noyau globuleux souvent radié du centre à la circonférence ; les lapidaires taillent cette variété de manière à lui donner de la ressemblance avec les yeux de certains animaux. L'agate *à fortifications* est une variété singulière, composée de bandes parallèles disposées en zigzag à angles successivement saillans et rentrans, à peu près comme les fossés d'une place de guerre.

Enfin on recherche encore dans les agates quelques autres accidens singuliers : on peut citer, comme les variétés les plus curieuses, les agates *mousseuses* et *arborisées*, dans lesquelles des apparences végétales sont produites par des infiltrations de substances métalliques colorées, et peut-être quelquefois par de véritables végétaux empâtés dans la substance siliceuse, lors de son dépôt. Nous devons encore signaler l'agate bréchiforme, composée de fragmens irréguliers d'agate de diverses couleurs empâtés dans un ciment siliceux, souvent incolore et diaphane. On voit des

echantillons de cette variété d'une beauté remarquable.

Les agates servent à faire des objets d'ornement de formes très variées: les *cornalines* et les *sardoines* sont employées principalement pour cachets et pierres montées; les *chrysoprases* d'un beau vert, pour parures; les variétés blanches et rubanées, pour pendans d'oreilles, camées, etc. L'agate a aussi, dans les arts, quelques emplois utiles: polie, elle sert à brunir les métaux; vu sa grande dureté et son inaltérabilité par tous les agens chimiques, elle ne peut être remplacée usuellement par aucune autre substance pour la fabrication des petits mortiers usités pour un grand nombre d'usages de la chimie et de la pharmacie.

On donne aux agates les diverses formes réclamées par le commerce, à l'aide des procédés employés pour les autres pierres dures. Généralement la taille des agates s'exécute dans la même contrée où on les exploite. Ainsi les agates exploitées près d'Oberstein, avant d'être exportées du pays, sont presque toutes façonnées dans des petites usines dont le matériel se compose uniquement de deux ou trois meules de grès très dur, tournant rapidement dans un plan vertical, et mises en mouvement par des courans d'eau de la contrée.

Les agates employées par le commerce français, soit pour la consommation intérieure, soit pour l'exportation, proviennent toutes de divers pays étrangers. Ce commerce présente de grandes variations d'une année à l'autre: l'importation moyenne des trois années 1829 - 1831, s'est élevée à 2,661 kilogr. Pendant la même période, l'exportation moyenne a été de 255 kilogr.

Les agates se rencontrent en nodules, en géodes, en rognons plus ou moins volumineux, et enfin en fragmens irréguliers dans des roches de nature assez variée. Tout paraît indiquer qu'elles sont dues à des infiltrations de substances siliceuses qui se sont déposées tranquillement dans des cavités existant dans ces roches.

Les agates se trouvent surtout dans les roches d'amygdaloïdes à Oberstein (Sarre), à Féroë (Islande), près de Perth (Ecosse); dans les roches porphyriques à Chemnitz (Saxe), à Kapnik (Transylvanie), à Zimapan (Mexique); dans le basalte à la Chaussée des Géants (Irlande); en filons dans le gneiss à Gersdorf (Saxe); enfin on les rencontre aussi, dans des roches de nature diverse, en diverses localités de l'Amérique du Nord; à Patterson (New-Jersey), à East-Haven (Connecticut), à Deerfield (Massachussets), etc.

Les agates étaient fort estimées chez les anciens, qui les recherchaient pour en faire des ornemens, et pour y graver diverses figures, et aussi à cause de certaines propriétés merveilleuses qu'ils leur attribuaient. Ces pierres étaient regardées comme des préservatifs contre la piqûre de plusieurs animaux venimeux, et l'on pensait, par exemple, que les scorpions n'étaient pas à craindre sous l'air de la Sicile, à cause de l'influence des agates qui se trouvaient dans cette île. Suivant Pline, les premières agates y furent découvertes sur les bords du fleuve *Achates*, qui aurait donné son nom à ce genre de minéraux.

AGATHOCLES, tyran de Syracuse, naquit un milieu du IVe siècle avant Jésus-Christ (359), à Rhegium, aujourd'hui Reggio, ville située dans le Bruttium (la Calabre ultérieure), vis-à-vis de la Sicile, dans cette partie de l'Italie qui se nommait alors la grande Grèce. Fils d'un potier de terre, nommé Cercinus, qui, chassé de Rhegium sa patrie, était venu s'établir à Thermes en Sicile, il fut quelque temps potier lui-même. Timoléon venait de mourir; de son vivant, ce grand homme, pour repeupler Syracuse, y avait appelé les Grecs. Agathocles, âgé de dix-huit ans, s'y rendit avec son père, et ce fut en cette ville qu'il commença son étonnante fortune en abandonnant l'état paternel pour les armes. Soldat, sa beauté, sa force, le firent remarquer de Démase, général des Agrigentins, homme opulent et dissolu, dont il devint le favori, et qui le nomma chiliarque, c'est-à-dire chef de mille hommes. Démase étant mort, Agathocles épousa sa veuve, riche héritière, et fut dès lors un personnage puissant. La Sicile était en ce moment en proie aux luttes de l'aristocratie et de la démocratie, c'est-à-dire à la guerre des riches et des pauvres, guerre de tous les pays et de tous les temps, qui causa la ruine des républiques anciennes, et aux ravages de laquelle la civilisation moderne seule pourra mettre un terme. Agathocles, dont la passion dominante fut l'ambition personnelle, se jeta dans la démocratie, mais avec des arrière-pensées d'usurpation. Chassé d'abord de Syracuse par Sosistrate, chef de la faction des grands alors victorieuse, il se réfugie à Crotone, d'où il est expulsé par le peuple pour avoir affecté la tyrannie. Également expulsé de Tarente pour le même crime, il se met à la tête d'une troupe de brigands, et se rend redoutable en Sicile. Rappelé contre les grands par le peuple, il écrase l'aristocratie dans un combat sanglant où il reçoit sept blessures, et s'empare violemment de la souveraineté. Les Syracusains lui opposent Acessoride, général corinthien qui veut se défaire d'Agathocles; celui-ci fait tuer un jeune homme qui lui ressemblait, lève des troupes à la hâte, se présente devant Syracuse, qui le croyait bien mort, et s'en ouvre les portes par son repentir. Oubliant bientôt les sermens les plus solennels, il ressaisit de nouveau la dictature, se déclare protecteur du peuple, et, profitant de son omnipotence, se baigne, comme Sylla, dans le sang des nobles, dont quatre mille sont égorgés, abdique avec hypocrisie pour mieux conquérir les suffrages, divise également les terres entre les riches et les pauvres, gouverne avec gloire et sagesse, et, par de rapides conquêtes, rend en moins de deux années tributaires de Syracuse presque toutes les villes siciliennes. Les Carthaginois avaient des possessions en Sicile: alarmés des succès d'Agathocles, ils envoient une armée contre lui, sous le commandement d'Amilcar. Agathocles bat l'armée ennemie près d'Himéra; mais les Syracusains s'étant oubliés au pillage, les Carthaginois reviennent à la charge et les culbutent, l'an 311 avant Jésus-Christ. Agathocles, vaincu, est forcé de fuir à Gela, et même de se replier dans Syracuse, où Amilcar l'assiége vigoureusement. Alors Agathocles prend une résolution audacieuse, qui fut depuis imitée par Scipion et Annibal, et rêvée par Mithridate, celle de se délivrer de l'ennemi en changeant le théâtre de la guerre, et en la portant au sein de ses propres foyers. Résolu jusqu'à la mort, il rassemble précipitamment une armée de 14,000 hommes, se fait poursuivre par la flotte carthaginoise qui bloquait le port, ce qui ouvre un passage aux approvisionnemens, remporte une victoire navale, débarque en Afrique, brûle ses vaisseaux derrière lui, comme plus tard Fernand Cortès, triomphe des forces carthaginoises, rallie à ses côtés les peuples de la Libye, qui supportaient avec impatience le joug de Carthage, tue Ophélas, le roi des Cyrénéens, son allié auquel il avait promis l'Afrique en échange de ses services, lui donnant ainsi le tombeau pour sa part de recompense, et, s'appropriant son armée, assiége Carthage pendant qu'Amilcar interdit se faisait battre et couper la tête devant Syracuse, et revient dans la Sicile, que son audace avait délivrée, mais où des mécontentemens fermentaient contre sa tyrannie. Une fois de retour à Syracuse, tout rentre dans l'ordre, et il va rejoindre son armée d'Afrique: mais les choses étaient bien changées. Son fils Archagathe, aux ordres duquel il avait confié ses troupes, avait été battu; lui-même, Agathocles, éprouva un échec: ses alliés africains l'abandonnent, une sédition s'élève contre lui, et ses soldats l'emprisonnent. Il parvient à s'évader pendant la nuit, s'embarque pour la Sicile, où il soumet tout à son empire par de nouveaux triomphes, venge par des massacres épouvantables la mort de ses deux fils tués en Afrique par les soldats, taille en pièces, avec cinq mille huit cent hommes, les vingt-trois mille hommes de Dinocrate, autour duquel s'étaient groupés tous ses ennemis; épargne Dinocrate, et fait égorger le reste de ses

troupes en dépit des promesses les plus sacrées. Encore une fois maître absolu, il fait quelques conquêtes en Italie et dans les îles Lipariennes, où il pille les temples des dieux, et meurt enfin à soixante-douze ans, 287 ans avant J.-C., après en avoir régné vingt-huit. Sa mort fut affreuse, si ce que l'on rapporte est vrai. Agathocles se servait de cure-dents; Mênon, son favori, que du reste il avait gravement outragé, et qu'influençait Archagathe, le petit-fils d'Agathocles, trempa le cure-dent de son maître dans un poison si violent, que dès qu'il l'eut mis à sa bouche, ses gencives et ses lèvres se consumèrent, tout son corps ne devint qu'une plaie, et ses souffrances furent tellement atroces, que, dit-on, il se fit brûler vif sur son bûcher. Peut-être n'est-il mort que de fatigues et de douleurs. On raconte aussi, sur sa naissance, des choses extraordinaires, et probablement inventées après coup. Sa mère, pendant sa grossesse, aurait éprouvé de grandes inquiétudes; et son père, un oracle ayant dit qu'il rendrait la Sicile malheureuse, et qu'il accablerait de maux les Carthaginois, l'aurait fait exposer, mais n'aurait pu s'empêcher de le reprendre à l'âge de deux ans, attendri par son extrême beauté. Comme on le voit, Agathocles est un personnage remarquable, possédant de grandes qualités, mais des vices plus grands encore. Il y a, dans cet homme, du Sylla, de l'Annibal, du Cromwel, de l'Alcibiade et du Fernand Cortès; mais, après tout, ce n'est pas un grand homme, ce n'est qu'un aventurier, qu'un homme célèbre.

AGAVE (botanique). Les agaves méritent notre attention par leur gracieuse inflorescence, leur aspect étranger, leur singulier accroissement, et leur grande utilité. Originaires des rivages ou des plateaux élevés du Mexique et du Pérou, elles ont été transportées de là, et naturalisées dans les pays riverains de la Méditerranée, notamment dans l'Andalousie. Les jardiniers les confondent avec les aloès, auxquels elles ressemblent en effet par leur apparence générale, et les appellent des *aloès d'Amérique*. Elles appartiennent à l'hexandrie monogynie de Linné, à la famille des broméliacées de Jussieu : elles se distinguent des plantes de la même famille et des aloès par leur périgone, ou enveloppe florale, qui est en forme d'entonnoir, et qui, d'une part, surmonte l'ovaire auquel sa base adhère, de l'autre est surmonté par les étamines qui s'y insèrent et le débordent.



(Détails de l'Agave.)

Du reste, à l'instar des aloès, elles élèvent, du milieu d'une rosace de feuilles longues et épaisses, leur tige cylindrique et écailleuse comme celle d'une grosse asperge. Leur floraison n'a lieu qu'une fois pendant toute leur vie; dans les pays chauds, elle arrive au bout de sept ou huit ans; mais dans nos climats tempérés ou froids, elle peut être retardée jusqu'à la quarantième année. Pendant tout ce temps la plante reste basse, et ne s'alonge que fort peu; mais lorsque le moment de fleurir est arrivé, on la voit grandir rapidement, et atteindre une hauteur de vingt, trente et quarante pieds en un mois. Il y avait là de quoi mettre en verve les amis du merveilleux; aussi s'est-on plu à dire que la floraison des agaves n'avait lieu qu'au bout de cent ans, et qu'elle était accompagnée d'une forte explosion.

Plusieurs des huit à dix espèces d'agaves maintenant connues servent à l'ornement de nos serres tempérées, et pourraient contribuer à l'embellissement des jardins paysagers dans le midi de la France. L'*agave americana*, ou aloès pitte, en particulier, dont on possède une variété à feuilles panachées de blanc et de jaune, produirait un bel effet par ses grands bouquets de fleurs, dont la disposition le long de la hampe est celle d'un élégant candelabre. Les agaves mériteraient aussi d'être propagées en considération de leurs propriétés utiles : ainsi on pourrait, à l'exemple des Américains et des Espagnols, employer les filamens extraits de leurs feuilles à la confection de cordes, de toiles d'emballage, et de divers ouvrages de sparterie très solides. On obtiendrait des fils susceptibles d'être immédiatement mis en œuvre, en écrasant simplement les feuilles de l'agave américaine entre deux rouleaux. Si l'on voulait fabriquer des tissus plus fins, on préférerait l'*agave fœtida*, dont les fibres sont plus déliées; on ferait macérer ces fibres pendant trois ou quatre heures dans de la saumure, puis on les laverait et on les assouplirait avec de l'huile, comme cela se pratique pour le lin. Avec le fil ainsi préparé on fait, dans les îles de la Méditerranée, des bas, des gants, et même des étoffes appelées *zapparas*. L'*agave*



(Agave americana.)

americana contient encore, suivant la plupart des auteurs, dans ses feuilles intérieures, une liqueur sucrée qui s'en échappe par les issues qu'on lui ménage, et qui par la fermentation fournit aux Mexicains une boisson enivrante qu'ils nomment *pulque*. Enfin l'*agave americana* est propre à former des haies, que ses feuilles épaisses et armées de piquans acérés rendent redoutables, et qui cependant gênent peu la vue; elle se contente d'ailleurs des plus mauvais terrains, se multiplie facilement de semence ou par œilletons, et n'exige presque aucun soin de culture.

AGE. Lorsque l'on considère une succession de phéno-

mènes issus d'un même principe, il est souvent commode, pour donner de l'ordre aux idées, de concevoir dans cet anchaînement des époques distinctes. On peut y parvenir par deux méthodes différentes, fondées, l'une sur la durée absolue des phénomènes, indépendamment de leur variation, l'autre sur la variation, indépendamment de la durée: l'une prend une mesure extérieure et uniforme, comme le déplacement du soleil ou de tout autre mobile; l'autre prend sa mesure dans les objets eux-mêmes, dans la source intérieure, dans la métaphysique : de l'une provient la division par siècles, par années; de l'autre, la division par âges, par révolutions. Les phénomènes issus d'un même principe, étant toujours intimement liés l'un à l'autre, ne peuvent jamais présenter dans leur ensemble une variation fondamentale et soudaine; il en résulte que les âges ne sont dans aucun cas des coupures parfaitement tranchées, et qu'il y a de l'un à l'autre des liaisons semblables à celles qui existent entre un siècle et un siècle, une minute et une minute. Et en effet, de même que les limites des siècles tombent tout autrement parmi les faits, selon que l'on adopte un point de départ ou un autre, ou bien encore que l'on choisit pour base du calcul le mouvement d'une planète ou d'une autre, de même aussi les bornes des âges changent d'endroit selon que l'on vient à porter son attention sur un ordre de phénomènes ou sur un autre. L'imperfection de notre esprit est cause que nous ne pouvons pas unir en une seule étude tous les ordres de phénomènes, ni conséquemment établir un système d'époques qui leur suffise à tous en même temps; notre seule ressource est donc de nous adresser à l'ordre le plus élevé, car les variations qu'il éprouve sont celles qui fournissent les traits les plus caractéristiques et les plus sûrs. Il arrive même que ce parti, auquel il faut bien que notre impuissance s'attache, rencontre dans l'harmonie, pour ainsi dire, inespérée de la nature un merveilleux renfort : dans une profondeur que nous ne savons pas, les ordres de phénomènes, qui sont encore distincts là où notre observation pénètre, se joignent ensemble; et quand nous parvenons à constater quelque part une modification qui touche le fond, il est certain que tout le reste en ressent inévitablement l'influence et change de concert. Ainsi, lorsque nous tenons notre vue sur l'histoire de la terre, et que nous signalons l'instant où les continens s'élèvent au-dessus des eaux et font la part du sec et de l'humide, aussitôt l'atmosphère devient propre à ce qui vit sur le sec, et les animaux qui doivent y habiter prennent des membres pour courir et des poumons pour respirer. Il y a partout des accords semblables; il y en a dans la société comme dans les astres, dans la brute comme dans l'homme. La vraie manière de connaître les choses serait donc de connaître à la fois les âges et les secrets qui les enchaînent l'un à l'autre. La classification séculaire n'est que la classification artificielle, et celle-ci serait la classification philosophique. Il n'est pas dans notre dessein d'aborder ici l'exposition d'une matière qui comprend une encyclopédie à elle seule; mais nous chercherons cependant à décrire d'un seul trait, avec autant de concision et de simplicité que possible, les divers âges que l'on est convenu d'établir dans la succession des phénomènes que présentent la terre, l'humanité, l'homme et les êtres qui l'accompagnent.

Age (géologie). La terre, dans le temps le plus ancien où la géologie la découvre, appartenait à la classe des astres lumineux. Sa surface était incandescente et probablement en fusion; son atmosphère ardente et chargée de vapeurs, réfléchissant l'incendie superficiel comme une auréole de feu, s'etendait dans l'espace bien au-delà des limites qu'elle occupe aujourd'hui. Il n'est guère douteux que la chaleur ne fût alors trop forte pour permettre à la pluie de tomber en aucun lieu; l'océan demeurait donc dans les airs, et ne s'était point encore mis en eau. Les seuls phénomènes de cette époque dont la trace soit venue jusqu'à nous consistent dans la formation de ces vastes glaçons de schistes, de gneiss et d'autres roches cristallines que l'on rencontre partout où le noyau de la terre est à nu, et partout où l'on a percé les dépôts postérieurs jusqu'à lui. Aucune empreinte d'êtres vivans ne s'est conservée dans ces terrains, et rien n'autorise à supposer qu'il ait pu en exister alors. Il n'y avait rien à la surface qui ne fût intimement lié avec la masse entière, et les eaux n'étaient pas même encore venues détacher de l'écorce les fragmens isolés et les cailloux; il n'y avait qu'une seule existence, l'existence minérale, et pour ainsi dire qu'un seul principe de phénomènes, le principe chimique. Cet âge que l'on pourrait nommer l'âge astronomique, car les caractères que nous y trouvons ne sont guère différens de ceux qu'il nous est permis de voir dans les autres planètes, est séparé du nôtre par une distance dont l'appréciation rigoureuse nous échappe; il est cependant, dès à présent, permis de s'en faire une idée approchée. Fourier a démontré qu'un globe de la même dimension que le nôtre, chauffé au rouge, et abandonné sous les mêmes conditions de refroidissement dans l'espace, mettrait une durée de plusieurs millions d'années pour arriver à une température aussi basse que celle que la terre présente aujourd'hui. Quant à l'origine primitive, commencement de cet âge, on l'ignore absolument. La forme sphéroïdale de la planète atteste qu'elle a été anciennement soit un nuage de poussière, soit une scorie liquide tourbillonnant dans l'espace; mais d'où venait cette scorie, d'où venait cette poussière? Ici la science s'arrête, et la religion commence; la religion qui seule a le secret de cet abîme où couvent toutes semences, celles des étoiles comme celles des brins d'herbe, dans leur mystère infini, et au sein duquel se manifeste chaque chose à son tour, à mesure que son heure sonne et que l'harmonie du monde demande sa venue.

Dans l'âge suivant, l'âge secondaire, la terre cesse d'être exclusivement occupée par l'action minérale; l'océan s'y montre et y tient une place considérable. La température commença alors à diminuer assez pour que des eaux, analogues sans doute à celles que nous nommons thermales, pussent s'étendre sur le globe; comme il était encore très voisin de sa forme sphéroïdale primitive, elles y formèrent une couche qui le mouillait à peu près en entier; quelques saillies disséminées et peu nombreuses faisaient des îles. La vie minérale était encore fort active, surtout dans le principe, et les formations cristallines venaient s'épanouir à la surface au travers des sédimens déposés par la mer. Il n'y avait guère de calme, comme l'attestent le bouleversement des couches et les amas des pierres triturées et roulées. Les orages de l'atmosphère dépassaient tout ce que nous imaginons aujourd'hui. Malgré cela, des animaux habitaient déjà dans les eaux, et des végétaux se montraient sur les îles. Leur structure était simple, et leur vie assez peu délicate pour s'accommoder des circonstances qui l'entouraient. Les empreintes de ces premiers êtres se sont perpétuées jusqu'à nous dans l'intérieur des grès et des calcaires déposés dans leur temps par la mer. Les plantes appartenaient aux familles des fucoïdes, des équisétacées, des fougères; des zoophytes, astréa, madrépore, lithodendron, et bien d'autres élevaient comme aujourd'hui des récifs dans les eaux; certains mollusques se tenaient dans les fonds; d'autres, comme les orthocératites, les ammonites, etc., nageaient librement sur les flots; une famille particulière de crustacés qui ne s'est point perpétuée au-delà, celle des trilobites, composée d'un grand nombre d'espèces, fourmillait en certains endroits; enfin, il y avait déjà quelques poissons. Ce sont là les êtres dont nous trouvons les dépouilles quand nous scrutons les sédimens déposés sur l'écorce de la terre à l'origine du second âge. De cette troupe mystérieuse, les plus élémentaires et les plus simples vinrent sans doute les premiers; mais d'où venaient-ils ces premiers vivans? sortis sans génération du néant, quelle vie leur avait donc donné la naissance? quelle réponse à cette question, sinon qu'ils étaient nés comme était née la terre, qui ne connaît d'autre père que Dieu. Après ceux-ci, et dans les siècles

qui suivirent, parurent d'autres êtres. Chaque changement dans la température et dans les conditions physiques de l'atmosphère et de la mer amenait une population nouvelle. Les restes de ces générations successives sont ensevelis dans les terrains accumulés l'un sur l'autre depuis la grauwacke jusqu'à la craie; les végétaux sont couchés dans les houilles profondes; et chaque strate de pierre est un feuillet où la vie a laissé son histoire, et où la science prend la leçon des temps qui ne sont plus. Sur la fin de cet âge, l'atmosphère s'étant adoucie et la vie n'étant plus aussi nécessairement restreinte au séjour de l'océan, on voit paraître quelques reptiles qui se dressent hors des eaux; leurs formes insolites montrent assez combien les circonstances auxquelles elles étaient adaptées différaient de celles qui entourent aujourd'hui les animaux du même ordre. Aux articles consacrés aux ichthyosaures, plésiosaures, mégalosaures, ptérodactyles, etc., nous en donnerons les restes, et nous en décrirons les espèces. Divers insectes voltigeaient dans les airs; et aux plantes de la végétation tropicale s'étaient joints quelques arbres de la famille des conifères. L'écorce du globe, en se ridant par le refroidissement, avait successivement perdu sa régularité primitive; les parties hautes s'étaient levées dans l'atmosphère, et l'océan s'était retiré dans les creux. La terre avait changé de climat et de figure.

Dans l'âge tertiaire, les causes que nous venons d'indiquer continuant à agir, l'élément continental se dessine entièrement. Les terres actuelles, avec leurs reliefs principaux, sont à peu près hors des eaux; des golfes sinueux et des mers profondes les découpent; des caspiennes salées et des lacs d'eau douce sont semés à l'intérieur; et de grands fleuves, avec leurs crues périodiques, descendent des montagnes et traversent les plaines. Les pays ont leurs climats et les années leurs saisons. Les animaux et les plantes sont échelonnés géographiquement suivant chaque contrée. La grande classe des mammifères, qui avait déjà essayé de paraître, prend définitivement son rang dans la création, et peuple les campagnes. Parmi ces êtres, les premiers qui se montrent appartiennent à des genres qui ne se sont point perpétués jusqu'à nous; leurs squelettes, charriés jadis par les eaux, se retrouvent dans les sédimens de cet âge, et les caractérisent. Les plus anciens sont des didelphis, des anoplothériums, des palæothériums, des lophiodons; puis des anthracothériums, des mastodontes, des rhinocéros, des hippopotames, des castors; enfin des éléphans, des ours, des lions, des hyènes, des cerfs, des bœufs, des chevaux, etc. Il y a des oiseaux dans les bois; des insectes nombreux voltigent sur les plantes, et des reptiles glissent dans l'herbe. Les mers ont reçu, de leur côté, des mollusques et des poissons nouveaux; elles continuent à en niveler les débris sur leurs rivages et dans le fond de leurs bassins avec les argiles, les sables et les calcaires qu'elles y déposent en même temps. Du reste, l'action minérale n'était pas éteinte; comme dans l'âge précédent, des roches cristallines venaient encore parfois s'épancher à la surface; en quelques points, des bouches volcaniques avaient pris naissance, et commençaient leurs éruptions aériennes. Enfin, l'enveloppe terrestre continuant à se contracter, le sphéroïde s'était sillonné de nouvelles vallées et de nouvelles rides de montagnes. Quelles furent les révolutions qui terminèrent cette époque sauvage? Quelles furent les causes qui portèrent sur tant de pays à la fois des rochers détachés des cimes les plus lointaines? Les blocs erratiques, dispersés sur les terres du Nord, sont les témoins silencieux d'une grande catastrophe, qui, dans ce temps, balaya une partie des continens, et ensevelit par milliers leurs rudes habitans dans les graviers qu'elle traînait. Nous voyageons d'un territoire à l'autre sans quitter la trace de ces forces immenses, devant lesquelles notre imagination s'étonne; nous essayons des théories, mais nous ne sommes pas plus capables d'en préciser la cause que d'en assigner la raison. C'est là le déluge des géologues. L'homme n'existait pas encore.

L'âge quaternaire est à l'humanité. Durant cet âge le caractère principal du globe paraît consister en ce que la chaleur envoyée par lui à l'espace céleste, faisant équilibre à celle qu'il en reçoit, la température superficielle cesse de décroître. Les générations, en se succédant sur le même terrain, y trouvent toujours le même régime: les climats sont fixés. Les modifications que subit la surface de la terre ne dépendent plus uniquement des lois directes de la géométrie suprême. Une volonté particulière résidant sur cette surface même y établit son empire. Elle détourne et dirige les fleuves, perce des canaux, dessèche des marécages, aplanit des routes, creuse dans les souterrains pour en tirer les métaux ou pour en faire surgir des fontaines nouvelles, commande à l'océan, et le retient par la force de son bras devant les rivages qu'il réclame. Elle chasse les animaux qui lui déplaisent, et les force peu à peu à disparaître; elle met en troupeaux ceux qu'elle adopte, transforme leurs races et adoucit leur instinct. Elle relègue la végétation naturelle dans les régions dont elle ne se soucie point encore: les lieux où elle habite se reconnaissent de loin; le sol y est vêtu de la livrée qu'elle lui impose; il n'a droit de porter que les plantes qu'elle lui confie, et ces plantes s'alignent, se développent, tombent, et se succèdent suivant sa règle et sa mesure. A la voix de cette puissance nouvelle, la pierre se dresse de toutes parts avec des formes inconnues jusque là: ce sont les villes qui germent, s'accroissent, pullulent; les temples qui se relèvent sans cesse, et se transfigurent sur la poussière de ceux qui croulent; les statues, les symboles, les monumens de tout genre. Cette puissance elle-même varie dans ses allures, comme tout le reste; tantôt elle se concentre en une région, et tantôt en une autre; tantôt elle s'égare et se divise, et tantôt elle reprend son sens et son accord: toujours elle s'étend et se consolide, toujours elle grandit. Malgré la venue de ce créateur nouveau, les causes qui avaient présidé aux créations précédentes ne demeurent point pendant celle-ci complètement inactives. La force minérale continue à se faire sentir par les eaux thermales, les volcans, les tremblemens de terre; des plages se déplacent et changent de niveau, des terrains se disloquent; il se fait des îles, et peut-être même des montagnes. Les lacs et les mers stratifient les débris arrachés aux continens et les résidus abandonnés par les morts; les coraux et les madrépores bâtissent leurs récifs sur les fonds de l'océan; les fleuves déposent dans les plaines ce qu'ils ont pris dans les hauteurs, et reculent sans cesse leurs embouchures, en poussant leurs deltas devant eux. Toutes choses se modifient et changent d'apparence. La succession des premiers âges existe donc toujours; rien ne s'est montré dans le passé qui n'ait conservé son retentissement dans le présent; nous habitons sous des influences semblables à celles qui, de tous temps, ont animé la terre. La terre n'est point morte; elle est toujours vivante. Quels germes de mutations superficielles nous garde-t-elle encore dans ses prisons profondes? Dieu seul le sait; lui qui maintient une perpétuelle harmonie entre la nature des êtres et celle des lieux où il les place. Dieu seul en a préparé le principe; lui qui, du sommet de l'éternité, développe le mouvement en chaque point de l'univers. Si donc des révolutions planétaires, qui ne sont pas impossibles, venaient à se produire au travers de notre histoire, c'est que, de même que les révolutions sociales dont nous portons l'empreinte, elles seraient un acheminement vers la fin mystérieuse où tend l'humanité. D'ailleurs si l'homme, mortel sur ce champ sublunaire, est immortel dans le ciel infini, que peuvent contre lui les commotions et les déluges? Et que prouvent ces désastres au-dessus de ce que la mort nous enseigne elle-même à toute heure? Si ce quatrième âge, suivant toute raison, s'avance vers une fin, quel sera l'âge prochain? Qui pourrait le pressentir ou même le rêver? Que la terre, après avoir nourri l'humanité jusqu'au couronnement de son œuvre, soit envahie par une vitalité plus parfaite, ou bien qu'elle soit désignée pour servir de demeure à une popula-

tion décroissante, ou bien encore qu'elle aille se retremper et se refondre vers des soleils nouveaux, dans cet avenir inconnu où elle se plonge, elle obéira, comme dans le passé dont elle sort, à l'auguste loi de sa destinée éternelle. Issue de Dieu, et, toujours sous sa main, elle ne se perdra pas dans l'abîme.

Age (histoire). L'idée que les hommes se sont faite de l'histoire générale de l'humanité, et par conséquent des âges suivant lesquels ils l'ont classée, a varié aux diverses époques comme celle qu'ils se faisaient dans le même temps de leur propre existence. Nous allons tâcher de résumer ici aussi succinctement qu'il nous sera possible les diverses opinions qui ont successivement couru le monde à ce sujet. Afin de conserver une autorité suffisante en une si grave matière, tout en demeurant courts et précis, nous suppléerons à l'imperfection de notre discours par la citation de textes authentiques.

La théorie des quatre âges, c'est-à-dire de la dégénérescence de l'humanité, paraît avoir dominé l'antiquité tout entière. La plus ancienne trace que nous en connaissions (et peut-être forme-t-elle en effet le point de départ de tout le reste), est le récit qui se trouve dans la cosmogonie de Manou. Suivant cette déclaration sacrée, provenue, d'après les livres de l'Inde, de Brahma lui-même, l'humanité recommence éternellement une même existence, qui se divise en quatre âges. Voici la traduction du texte de la Loi :

« Les périodes des Manous sont innombrables, ainsi que les créations et les destructions du monde; et l'être suprême les renouvelle comme en se jouant. — Dans le Crita-youga, la justice se maintient ferme sur ses quatre pieds; la vérité règne, et aucun bien obtenu par les mortels ne dérive de l'iniquité. — Mais dans les autres âges, par l'acquisition, la justice perd successivement un pied; et par le vol, la fausseté et la fraude, les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart. — Les hommes, exempts de maladies, obtiennent l'accomplissement de tous leurs désirs, et vivent quatre cents ans pendant le premier âge; dans le Trétâyouga et les âges suivans, leur existence perd par degrés un quart de sa durée. — La vie des mortels déclarée dans le Véda, les récompenses des actions, et les pouvoirs des êtres animés, portent dans ce monde des fruits proportionnés aux âges. — Certaines vertus sont particulières à l'âge Crita, d'autres à l'âge Trétâ, d'autres à l'âge Dvrâpara, d'autres à l'âge Cali (l'âge actuel), en proportion de la décroissance de ces âges. »

Cette fable indienne se retrouve dans la Grèce dès la plus haute antiquité; il y a entre les récits des deux pays quelques différences de forme, mais non point de doctrine; la moralité générale est la même des deux parts. Voici la version littérale du texte le plus ancien, et par conséquent le plus voisin de la source, celui qui est consigné dans le poème des Travaux et des Jours :

« Dès que furent nés les dieux ainsi que les mortels, les dieux, habitans de la demeure céleste, créèrent la race d'or chez les hommes aux langages divers. Ces hommes étaient soumis à Saturne, qui régnait alors dans le ciel; doués d'une âme tranquille, et affranchis du travail et de la peine, ils vivaient semblables aux dieux; la triste vieillesse n'existait pas; les pieds et les mains toujours également fermes, comblés des fruits de la terre, amis des dieux, ils passaient leur vie dans d'heureux festins sans connaître le mal; ils s'endormaient pour mourir; la campagne fertile portait d'elle-même d'abondantes récoltes, et, sans se donner aucun soin, ils trouvaient tout leur bien dans les champs. Après que la terre eut couvert leur race, ils devinrent, par l'ordre du grand Jupiter, les bons génies, habitant la terre, et gardiens des mortels : revêtus d'un corps aérien, et sans cesse en mouvement, ils surveillent les actions des justes et des pervers, et distribuent les richesses. C'est là le royal honneur qu'ils ont obtenu.

» Les habitans de la demeure céleste firent ensuite la race d'argent, de beaucoup inférieure à la première, différente à la fois par les habitudes du corps et par l'esprit. L'enfant demeurait cent ans près de sa mère prévoyante, faible et nourri dans le sein du foyer domestique. Une fois à la jeunesse, et sortis de la puberté, les hommes, accablés de douleur à cause de leur folie, se trouvaient déjà voisins de la mort : ils ne savaient pas s'abstenir de l'injustice les uns à l'égard des autres, et ne voulaient ni adorer les dieux, ni sacrifier sur les autels des bienheureux, suivant la loi des coutumes antiques. Jupiter les fit disparaître, irrité de ce qu'ils ne rendaient aucun hommage aux dieux fortunés qui habitent l'Olympe.

» Après que la terre eut convert leur race, ils devinrent les génies terrestres du second rang : l'honneur les suit encore. Jupiter créa alors une troisième race parmi les hommes aux langages divers, la race d'airain, entièrement différente de la race d'argent, tirée du frêne, véhémente, robuste. Leur passion fut pour les jeux de la guerre et les violences; ils ne mangeaient d'aucune nourriture; mais, durs et grossiers, ils avaient une âme de diamant. Une grande force et des mains invincibles descendaient de leurs épaules; ils se servaient d'armes d'airain, de maisons d'airain; ils travaillaient avec l'airain; le fer à couleur sombre n'existait pas encore. Égorgés les uns par les autres, ils descendirent sans honneur dans la sombre demeure de l'horrible Pluton : la mort, quelque terribles qu'ils fussent, s'empara d'eux, et ils quittèrent la splendide lumière du soleil.

» Après que la terre eut couvert leur race, sur cette terre, nourrice d'un grand nombre, Jupiter en fit une quatrième, plus forte et meilleure, race divine de héros, appelés demi-dieux du premier âge sur la terre immense. Ceux-ci eurent aussi les guerres funestes et les dures batailles; ils périrent, les uns devant Thèbes aux sept portes, la ville cadméenne, en combattant à cause des richesses d'OEdipe; les autres devant Troie, où ils trouvèrent la mort, après avoir traversé sur leurs vaisseaux la vaste étendue des mers, à cause d'Hélène à la belle chevelure. Jupiter, fils de Saturne, leur donnant une existence et une demeure en dehors de celles des hommes, les a logés à l'extrémité de la terre. Éloigné des immortels, Saturne est leur roi. Ces héros pleins de bonheur, jouissant d'une âme tranquille, habitent les îles fortunées entourées du profond Océan. La terre féconde se couvrant de fleurs à trois reprises, leur fournit chaque année de doux fruits.

» Oh! pourquoi ai-je été mêlé à la cinquième race! que ne suis-je mort avant elle, ou que ne suis-je né plus tard! Maintenant en effet c'est l'âge de fer : durant le jour, le labeur et la misère; durant la nuit, la corruption : cette race donnera aux dieux de grandes peines. »

Ce cinquième âge peint avec ces couleurs sombres que l'on trouve dans tous les temps quand on les considère seulement dans leurs travers, et sans aucune comparaison de passé ni d'avenir; cet âge maudit, rempli de vices et de difformités, représente la condition à laquelle le destin soumet la société humaine dans toute son étendue, aussi bien que le poète au cœur contrit et navré d'amertume : l'humanité est une race déchue. Cette doctrine décourageante embrasse, comme je l'ai dit, l'antiquité tout entière; elle est la croyance populaire que tout le monde accepte en naissant, et dont nul ne songe à se défendre; elle court tous les pays, résonne sur toutes les lyres. « L'âge de nos pères, pire que celui de nos aïeux, dit Horace, nous a portés, nous plus mauvais, et qui donnerons bientôt naissance à une race plus dépravée. » (Ode VI, liv. III.)

Ovide, dans ses Métamorphoses, résume la fable des âges dans un sens aussi net et aussi absolu que son contemporain; la dégageant des obscurités mythiques dont la cosmogonie antique l'avait mêlée, il la chante sans réserve comme une chute continue et fatale. Cette doctrine commence avec le

paganisme, et se propage avec lui jusqu'au point où il périt. Les plus anciens philosophes se courbent devant elle, et Platon lui-même, ce génie suprême de la population antique, y nourrit sa pensée, sans avoir l'audace et la vertu de protester contre elle au nom de la puissance et de la dignité du genre humain.

Dans une autre tige de l'antiquité tout aussi importante, la tige juive, une tradition semblable se transmet imperturbablement de génération en génération depuis les temps primitifs; je veux parler du dogme de la chute. Il y a identité dans le principe; et l'on peut même, sans forcer en aucune manière les rapprochemens, reconnaître dans les formes dont cette idée est revêtue des points généraux de ressemblance. Dans la version de Moïse, la théorie du genre humain n'est pas coupée en sections aussi distinctes que celles qui forment les âges dans celles d'Hésiode et de Manou; mais des divisions analogues s'y laissent cependant apercevoir. D'abord, c'est l'âge du Paradis : la terre est fertile, et produit d'elle-même tous les fruits; l'homme est tranquille, pur de toute souillure, ami de Dieu. A la suite de cet âge bienheureux, la déchéance commence; et par une moralité bien supérieure à celle des récits de la Grèce et de l'Inde, la cause essentielle de la mutation provient de l'homme lui-même, et non pas de l'aveugle volonté de Dieu ou du destin. Alors se produit l'époque d'Adam jusqu'à Noé, comprenant un espace de deux mille ans; la justice et le culte de l'Éternel se soutiennent dans la descendance de Seth, et la vie y jouit d'une durée dix à douze fois supérieure à la nôtre; les hommes ne commencent à engendrer qu'à l'âge de cent ans. Sur la fin de cet âge une troisième race paraît; nous sommes comme malgré nous frappés de l'étonnant rapport qu'elle présente avec la race impie et redoutable des hommes d'airain. « En ce temps-là, dit la Genèse, lorsque les fils de Dieu se furent joints avec les filles des hommes, et qu'elles eurent enfanté, il y eut sur la terre des géants (Néphitims); ce furent les robustes du siècle, les gens de renom. Mais Dieu voyant que la méchanceté des hommes sur la terre était grande, et que le fond des pensées de leur cœur n'était jamais que le mal, il se repentit d'avoir fait l'homme, et s'en affligea dans son cœur. » Dieu arrête donc cette génération maudite; le déluge l'engloutit, et la terre la recouvre. Après elle vient la génération des patriarches, qui, dans l'Écriture du peuple juif, occupe le même rang que la génération héroïque dans les chants de la Grèce. Puis enfin l'époque courante, qui depuis le veau d'or jusqu'à Baal, depuis les famines du désert jusqu'à la captivité de Babylone, depuis Moïse jusqu'aux prophètes, demeure opiniâtrement perdue dans le même opprobre, le même châtiment, la même impiété. Ézéchiel, Jérémie, et tous ces poètes sacrés de la Judée, unissent leur voix à celle de la Grèce du fond de l'abîme, et ce beau vers d'Hésiode, si plein d'amertume et de douleur, se trouve dans tous les cœurs et dans toutes les langues : « Oh! pourquoi ai-je été mêlé à la cinquième race! que ne suis-je mort avant elle, ou que ne suis-je né plus tard! »

Le germe d'avenir déposé dans cette dernière parole est en effet commun à la Judée et à la Grèce. Lorsque Prométhée dérobe le feu dans le ciel, Jupiter le maudit, ainsi que toute sa race : « Fils de Japhet, le plus versé dans la science des choses, tu te réjouis d'avoir dérobé le feu et trompé mon dessein; mais cela sera la cause du mal pour toi et pour tes descendans. Pour ce feu je leur donnerai le mal, dans lequel ils viendront tous tremper leur âme, chérissant ainsi eux-mêmes leur propre mal. » (Hés., *travaux et jours*.) Il faut remarquer que ce feu, dans la pensée antique, est l'emblème de l'intelligence, et que sa possession forme, en effet, la distinction la plus tranchée et la plus apparente entre l'homme sorti du sein de la nature et les animaux qui continuent à y être nourris. La réprobation de Jupiter n'est cependant pas absolue. Il ordonne à Pandore d'entrouvrir son urne, mais il lui ordonne en même temps d'y retenir l'espérance, faculté céleste et compagne sacrée de l'intelligence, qui donne à l'âme l'entrée de l'avenir, et lui permet d'oublier dans cet asile la marque douloureuse des épreuves par où elle passe. Jéhovah, chassant l'homme du paradis, ne lui refuse pas non plus la douce espérance; elle repose au fond même de sa menace, et, dans son juste arrêt, il prédit au serpent qu'un jour la postérité de la femme lui brisera la tête. L'espérance, cette élévation si spontanée et si pure, était donc dans le cœur et dans la prière de tous les justes; on la retrouve dans la tradition d'Abraham, dans celle de Moïse, dans les chants de tous les Prophètes. C'est à elle seule que remonte cette unanime et indistincte prédiction de la venue du Christ; et la partie la plus divine et la plus inspirée des livres saints en est aussi la moins miraculeuse et la moins surnaturelle.

Tout le changement que le christianisme apporta dans l'humanité se résume dans la conception d'un âge nouveau. Le principe de cet âge est dans ces paroles que saint Jean met dans la bouche de Jésus : « Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Saint Jean, chap. III.) Toute sa métaphysique et toute sa connexion avec les âges antérieurs, se trouvent dans ces paroles que saint Paul adresse aux Romains, au sujet d'Adam et de Jésus : « C'est pourquoi, comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort a passé à tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché; comme donc c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification qui donne la vie. Car comme par la désobéissance d'un seul plusieurs sont devenus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul plusieurs deviendront justes. Or, la Loi (de Moïse) est survenue pour donner lieu à l'abondance du péché; mais où il y a eu abondance de péché, il y a eu aussi surabondance de grâce; afin que comme le péché avait régné en donnant la mort, la grâce de même règne par la justice en donnant la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur.» (Ép. aux Romains, ch. v, v. 12.) Saint Paul fut le premier qui songea à tirer de l'évangile une révolution universelle, en le portant hors de la tige hébraïque jusqu'au sein de la gentilité : en le prêchant comme l'annonce d'un âge nouveau, il comprit que l'antiquité, ayant été enveloppée tout entière, sans distinction de temps ou de nation, dans une déchéance commune, possédait aussi tout entière quant à la rédemption des droits égaux. Le monde, long-temps accablé, releva la tête, et crut à la divinité du Christ, parce qu'il avait cru à la chute du genre humain, et qu'il croyait en même temps à la justice et à la miséricorde infinies.

Les générations humaines se regardèrent donc comme parvenues dans un âge nouveau, et par cette conviction même elles ouvrirent en effet une époque complètement différente de celles qui l'avaient précédée. Mais entre les testamens divers des nations de la terre, elles firent leur choix et n'en acceptèrent qu'un seul, celui de la maison d'Israel. Cet âge ne mit donc ses racines que dans une seule terre, et ne prétendit à l'universalité que pour lui-même et pour son avenir, et non pour son passé. Ce caractère, qui est essentiel sous le rapport que nous considérons en cet article, a été admirablement développé par Bossuet dans son *Histoire universelle*, et il est hors de notre propos d'y insister davantage.

Une théorie des âges toute différente a commencé à se faire jour distinctement parmi les hommes sur la fin du dernier siècle; c'est celle qui découle de la croyance au progrès et à la perfectibilité, déduction agrandie de la croyance à la rédemption. Suivant elle, l'homme, à peine sorti du sein de la nature, où il avait d'abord vécu comme l'enfant dans la

sein maternel, se voit assailli par le mal qui lui était inconnu dans l'état embryonnaire où il avait été jusque-là. Il est obligé de lutter, et à mesure qu'il lutte, son intelligence se façonne, son instinct social et religieux se développe, sa puissance sur le monde augmente. D'âge en âge son essence se purifie et s'améliore; et, détaché de la contrainte de Dieu, le jour où il en reçut la conscience et la raison, il remonte incessamment vers lui par une attraction naturelle et spontanée que rien n'arrête. Si donc, dans l'origine, s'est montré ce que nous nommons le mal, c'est que cela était en effet nécessaire afin qu'une béatitude légitime et sentie pût couronner la fin. Cette grande doctrine, il faut l'avouer, est bien éloignée encore de son achèvement; elle ne fait guère que de naître, mais elle retentit déjà dans bien des cœurs, et forme le champ le plus fertile dont le dix-neuvième siècle ait reçu l'héritage. Ce fut surtout à la fin du dix-huitième siècle que les esprits commencèrent à s'en préoccuper: toute la philosophie de ce temps en fut imbue. «Eh! que ne pourrait pas l'homme sur lui-même, je veux dire sur sa propre espèce, demandait Buffon, si la volonté était toujours dirigée par l'intelligence? qui sait jusqu'à quel point l'homme pourrait perfectionner sa nature, soit au moral, soit au physique! Y a-t-il une seule nation qui puisse se vanter d'être arrivée au meilleur gouvernement possible, qui serait de rendre tous les hommes non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux; en veillant à leur conservation, à l'épargne de leurs sueurs et de leur sang par la paix, par l'abondance des subsistances, par les aisances de la vie, et les facilités pour leur propagation?» C'était par cette vue hardie sur l'enfantement d'un véritable âge d'or pour la terre, que le grand naturaliste terminait ses études des époques du monde; et bien d'autres avant lui, avec plus ou moins de résolution, avaient déjà proposé des espérances pareilles. Condorcet fut le premier qui osa formuler, avec la précision scientifique, ces vérités renovatrices; dans son *Tableau des progrès de l'esprit humain*, il déclarait en ces termes la pensée fondamentale de son ouvrage: «Ce tableau doit présenter l'ordre des changemens, exposer l'influence qu'exerce chaque instant sur celui qui le suit, et montrer ainsi, dans les modifications qu'a reçues l'espèce humaine en se renouvelant sans cesse au milieu de l'immensité des siècles, la marche qu'elle a suivie, les pas qu'elle a faits vers la vérité ou le bonheur. Les observations sur ce que l'homme a été, sur ce qu'il est aujourd'hui, conduisent ensuite aux moyens d'assurer et d'accélérer les nouveaux progrès que sa nature lui permet d'espérer encore. Tel est le but de l'ouvrage que j'ai entrepris, et dont le résultat sera de montrer par le raisonnement et par les faits, qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines; que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie; que les progrès de cette perfectibilité, désormais indépendante de toute puissance qui voudrait les arrêter, n'ont d'autres termes que la durée du globe où la nature nous a jetés.»

Au commencement de notre siècle, à la suite des préoccupations politiques de la république et de l'empire, un philosophe dont le nom, bien qu'étrangement transfiguré, est cependant définitivement acquis au domaine populaire, résuma la dernière pensée du XVIIIe siècle dans une phrase devenue célèbre, et qui contient en effet à elle seule la négation la plus formelle et la plus complète de l'antiquité tout entière. «L'âge d'or, disait-il, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé est devant nous.» Cette déclaration peut être considérée comme le point de départ d'un mouvement d'idées vaste et audacieux, mais plein de confusions et de bizarreries, qui a eu dans ces derniers temps une vigueur éphémère, et qui par une analogie bien fausse et bien mal fondée avec le mouvement qui se produisit lors de la prédication de la rédemption, avait pris le nom de saint-simonisme, du nom du philosophe que l'on voulait transformer en un révélateur.

Il ne serait point encore possible d'écrire sans imprudence l'histoire universelle du genre humain en partant de ce principe nouveau, comme l'a fait Bossuet en partant du principe de la rédemption. Mais quoique les connaissances ne soient point assez avancées ni la philosophie assez solide pour que l'esprit humain soit le maître de cette immense unité découpée en tant de siècles et en tant de nations, il est cependant facile de concevoir dès aujourd'hui la division générale des âges; ce sommaire suffira pour compléter le dessein de cet article, qui n'était destiné qu'à des indications générales. Le premier âge est l'âge anté-historique. Il est caractérisé en ce qu'aucun témoignage direct n'en est venu jusqu'à nous, et qu'il ne vit pas dans la conscience de la postérité: peut-être les hommes n'y avaient-ils aucun sentiment ni du passé ni de l'avenir; la population s'étendait, les langues s'essayaient, les liaisons se préparaient. Cet âge forme l'anneau entre la chaîne géologique et la chaîne historique; il tient de l'une et de l'autre. Sa mesure échappe à la chronologie traditionnelle, mais la chronologie minérale s'en empare; et si l'espèce humaine a réellement paru sur le globe en même temps que les continens ont pris les derniers traits qui les caractérisent, on peut réellement préciser la date de sa naissance en consultant les deltas amassés à l'embouchure des fleuves, ces grands chronomètres qui chaque année marquent un pas nouveau sur l'empire de la mer; cet âge d'enfance qui a laissé si peu de faits dans la mémoire humaine aurait duré vingt-cinq à trente mille ans; et cette longueur qui nous étonne peut servir à nous faire comprendre toute l'étendue du chemin que notre espèce devait parcourir pour monter depuis son état primitif jusqu'au point où l'on trouve les empires, les religions, les langues. Le second âge est l'antiquité. Il se caractérise par la croyance même que nous avons exposée. Son origine est difficile à fixer, parce qu'il se lie par une transition insensible à l'âge qui précède, et parce que les premières histoires sont douteuses et variables d'un peuple à l'autre. Le troisième âge est le christianisme: bien que tous les peuples n'y soient point entrés pour une part égale, cependant, en y comprenant le mahométisme, et peut-être le bouddhisme, il reste bien peu d'endroits de la terre qu'il n'ait touchés. Il se caractérise comme le précédent par sa croyance; cette croyance est la foi à l'humanité et à sa rédemption opérée par le ministère des révélateurs doués de facultés surnaturelles. Le quatrième âge est l'ère moderne, qui commence avec les premiers coups portés au christianisme par le protestantisme et la philosophie. Sa croyance à la marche ascendante de l'humanité depuis son origine le caractérise entièrement. L'union de l'humanité en une seule famille, l'intelligence des lois du monde, et l'assujettissement de la terre forment le but où tendent directement les hommes sous l'influence de cette idée nouvelle. Quel est l'immense espace qui reste encore devant eux dans la carrière de leur progrès? quelle en sera la clôture? quelle en sera la couronne? ce sont là des mystères qui font tressaillir notre cœur, mais qui se refusent à la pénétration de notre esprit. Nous nous tenons devant eux dans l'espérance et la foi, nous nous taisons; et si un langage plus digne du sujet est nécessaire pour couronner cet article, nous emprunterons à Herschell ces hautes et pieuses paroles:

«Le moment semble venu, moment admirable, dont nos enfans recueilleront les fruits et que nos pères ne prévoyaient pas, où la Science et la Religion, sœurs éternelles, se donneront la main; où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, concluront une alliance sublime. Plus le champ s'élargit, plus ses résultats favorisent la croyance religieuse, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence créatrice et toute-puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes, tous ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même. Toutes leurs découvertes coïncident. Chaque nouvelle conquête de

la science est une preuve en faveur de l'existence de Dieu. On est parvenu de nos jours à la certitude presque complète de ces vérités que Rome et la Grèce ne soupçonnaient pas, ou ne faisaient qu'entrevoir... Notre globe est dans les langes: nous le croyons vieillard; son expérience est celle d'un enfant. A quel degré de perfectionnement peut-il prétendre en fait de science, d'arts, d'imagination, de civilisation, et de foi religieuse. En présence du merveilleux spectacle du ciel, attacherons-nous une bien haute importance à notre planète chétive? Irons-nous la regarder comme créée pour imposer la loi au reste des satellites du monde? ou plutôt ne reviendrons-nous pas à la fois au sentiment de notre faiblesse et à ce sentiment de piété, l'un des plus nobles attributs qui nous distinguent des animaux; nous, infiniment petits dans l'échelle des êtres, infiniment grands si nous réfléchissons que notre intelligence les embrasse et les comprend tous ensemble?»

Age (physiologie). Tout être vivant subit une série de mutations qui, insensiblement opérées par l'activite perpétuelle du mouvement nutritif, amènent à la longue une évidente métamorphose dans l'organisation et dans les fonctions, et permettent par conséquent de partager la vie en plusieurs périodes, caractérisées par d'importantes différences anatomiques et physiologiques: ces périodes sont désignées sous le nom d'*âges*.

Considérés en particulier chez l'homme, à ne partir que de la naissance, ces changemens successifs de l'organisme servent de base à l'immémoriale distinction des quatre âges: l'*enfance*, la *jeunesse*, la *virilité*, et la *vieillesse*. Cette division quaternaire, que la sagesse antique nous a léguée, naquit sans doute avec la doctrine des quatre saisons, des quatre tempéramens, des quatre humeurs, des quatre élémens, etc. Néanmoins elle répond assez bien aux principales différences que l'homme présente dans le cours de sa vie sous tous les climats; elle a véritablement mérité d'être consacrée par un long usage, et la science moderne aurait tort de ne pas ajouter à cette consécration populaire l'autorité d'une sanction classique.

Nous ne saurions accorder la préférence aux divisions ternaires que quelques physiologistes ont proposé de fonder sur la considération de l'accroissement ou sur celle de l'aptitude génitale. En effet, sous le premier point de vue, on a partagé la vie en trois âges, savoir: l'âge de l'accroissement, l'âge stationnaire, et l'âge de la décroissance; mais que d'objections se présentent contre cette division, trop vague, trop indéterminée dans ses bases, et même extrêmement inexacte, au moins dans l'expression! Si l'accroissement en hauteur cesse à une époque assez précise (21 à 25 ans), l'accroissement en épaisseur ne continue-t-il pas souvent jusqu'à un âge très avancé, long-temps encore après que l'organisme a commencé à manifester une détérioration réelle? (Voir Accroissement.) Le corps subit-il une véritable décroissance, qui soit précisément inverse de l'accroissement primitif? non, sans doute. La nature nous achemine vers la mort, non pas tant par la diminution de notre masse matérielle, que par l'induresceuce progressive des tissus, qui par là deviennent de plus en plus inaptes à l'accomplissement des phénomènes vitaux. Voilà pourquoi toutes nos facultés, après avoir atteint leur plus haut degré d'énergie, peu à peu s'affaiblissent et s'éteignent; mais chacune a son époque d'apogée et de déclin. D'ailleurs, dans cette métamorphose continue de l'organisme, il n'y a point, à proprement parler, d'âge stationnaire: l'homme est en progrès ou en décadence.

Sous le rapport de l'aptitude génitale, on a également partagé la vie en trois âges: un premier âge, où cette faculté n'existe pas encore; un âge moyen, où elle est en pleine vigueur; enfin, un dernier âge, où elle est abolie. Mais cette division est entachée d'un défaut commun à toutes les classifications fondées sur la considération d'un seul caractère; elle est plus artificielle que naturelle. Combien de sexagénaires sont encore aptes à la génération, eux qui n'en sont pas moins, à tant d'autres égards, si différens d'un homme de quarante et surtout de vingt ans! Par conséquent, mieux vaut adopter une division dans laquelle on prenne en considération l'ensemble des différences anatomiques et physiologiques que l'homme présente aux diverses époques de sa vie. On devrait même, à parler rigoureusement, admettre autant d'âges qu'il y a de modifications notables qui surviennent par suite de l'évolution normale de l'organisme; mais, comme les divisions compliquées sont pour la science un embarras plutôt qu'un secours, nous nous en tenons à la distinction fondamentale des quatre âges, sauf à subdiviser ensuite chacun d'eux en périodes ou phases secondaires.

1° L'*enfance* s'étend depuis la naissance jusqu'à la puberté, qui donne aux organes génitaux leur complet développement: l'époque de la seconde dentition la partage en deux périodes, que Hallé avait même érigées en âges distincts sous les noms de *première enfance* et *seconde enfance*.

2° La *jeunesse* s'étend depuis la puberté jusqu'à l'époque où l'organisme arrive au plus haut degré de perfection: nous la partageons en deux périodes, dont la limite intermédiaire est l'achèvement de la crue verticale, et que nous nommons *adolescence* et *jeunesse adulte*.

3° La *virilité*, qui succède à la jeunesse, comprend aussi deux périodes, savoir: la *virilité confirmée*, pendant laquelle l'organisme se maintient à peu près dans cet état de perfection où il est parvenu; et la *virilité décroissante*, qui tout en continuant à jouir de toutes les facultés importantes, montre déjà plusieurs signes de décadence.

4° La *vieillesse*, qui remplace insensiblement la virilité, se caractérise par la détérioration notable de l'organisme; et, par les phases successives de la *verte vieillesse*, de la *caducité*, et de la *décrépitude*, elle conduit l'homme à la mort naturelle ou sénile.

On voit par ces définitions que nous fondons le caractère principal des âges sur la différence des phénomènes organiques, et non pas sur le nombre des années. En effet, ces mutations progressives de l'organisme s'accomplissent nécessairement chez tous les individus, mais avec une vitesse variable suivant mille circonstances, par exemple, le climat, le sexe, la constitution, le genre de vie, etc., etc. La puberté, hâtive dans les pays méridionaux, se manifeste plus tard dans les latitudes septentrionales et tempérées; et, sans mentionner l'exemple extraordinaire et tant de fois cité du nain Bébé, qui, à vingt ans, était parvenu à la décrépitude, n'observe-t-on pas chaque jour que, de deux vieillards septuagénaires, l'un est encore vert et robuste, et l'autre tombé dans une caducité complète? Néanmoins, abstraction faite de quelques exceptions, on peut établir en règle générale que, dans nos climats, l'enfance finit à douze ou treize ans pour les filles, et à quatorze ou quinze pour les garçons; que la jeunesse s'étend, de là, jusqu'à trente ans pour le sexe féminin, et jusqu'à trente-cinq pour le sexe masculin; qu'ensuite la virilité dure jusqu'à cinquante ans pour le premier, et jusqu'à soixante pour le second; et qu'enfin la vieillesse prolonge la vie jusqu'à quatre-vingts ans, et très rarement au-delà.

Tous les âges se succèdent les uns aux autres par de douces transitions, en sorte qu'on ne peut distinguer nettement le terme de l'enfance d'avec l'origine de la jeunesse, pas plus que le commencement de la vieillesse d'avec la fin de la virilité. Les âges n'offrent donc une physionomie vraiment tranchée que lorsqu'on les envisage dans leur milieu; mais, ainsi considérés, ils nous offrent chacun d'une manière évidente un ensemble distinct d'attributs physiques et moraux, et de prédispositions maladives qu'il est important de connaître pour les contrebalancer par l'observance d'une hygiène spéciale. Nous renvoyons pour cela nos lecteurs aux ar-

ticles particuliers que nous consacrerons à l'histoire de chaque âge.

La division quaternaire des âges n'est guère employée que relativement à l'espèce humaine. Pour les espèces animales les plus rapprochées de la nôtre, l'on n'admet en général que les trois âges en lesquels nous avons vu se partager la vie sous le rapport de l'aptitude génitale. Nous disons d'un chien qu'il est jeune, adulte, ou sénile; il en est de même de tout autre mammifère, et de tout oiseau. Chez la plupart des espèces domestiques, les langues désignent même par des noms différens l'individu jeune et l'individu parvenu à la maturité de son développement : c'est ainsi que la nôtre distingue le poulain et le cheval, le veau et le taureau, le poulet et le coq, le caneton et le canard, etc.

Mais, antérieurement à la naissance ou à l'éclosion, c'est-à-dire avant que le jeune animal soit expulsé de l'utérus maternel, ou s'élance hors de l'œuf, la physiologie doit suivre les mutations progressives par lesquelles le germe une fois vivifié devient embryon, puis d'embryon devient fœtus, puis enfin se trouve amené à la vie extérieure. Ces métamorphoses, qui se continuent sans interruption dès l'instant de l'imprégnation dans l'intérieur de la matrice ou de l'œuf, constituent, à parler rigoureusement, autant d'*âges* distincts dans cette période primordiale de l'existence animale. Néanmoins il est peu d'usage de les signaler sous une telle dénomination. Même chez les espèces inférieures, où ces transformations s'opèrent à l'extérieur et sous nos yeux, où nous voyons le têtard se changer en grenouille, la larve devenir d'abord chrysalide, puis insecte parfait, nous ne nous servons pas du mot âge, quelque exact qu'il soit sous le point de vue général et philosophique, pour désigner les *états* si étrangement divers par lesquels le même être passe successivement.

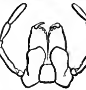
Considérées chez les végétaux, les phases de la vie n'ont pas été aussi nettement distinguées que chez les animaux. Les plantes ne présentent pas à nos yeux des formes aussi exactement circonscrites, aussi parfaitement closes que le sont celles des animaux; elles ne sont pas douées à un si haut degré de cette vie individuelle, qui, chez les animaux, contraste et lutte avec le monde extérieur, et dont, par conséquent, il est plus intéressant de noter les périodes; elles sont d'ailleurs privées de toute la série des caractères qui résultent de la sensibilité et de la motilité, dont l'une forme de toutes les fonctions un ensemble unique, et l'autre en révèle au dehors l'existence par des actes patens. La vie végétale se manifestant donc avec moins d'intensité, avec moins d'éclat que la vie animale, et variant davantage avec les circonstances du monde ambiant, l'étude de ses époques devait moins attirer l'attention des naturalistes, qui n'y auraient sans doute puisé que d'incertaines et stériles leçons. Aussi se sont-ils bornés à distinguer l'âge de l'accroissement et de la vigueur, qu'on peut appeler, si l'on veut, celui de la jeunesse, et l'âge de la décadence, du dépérissement, de la caducité, qui correspond à la vieillesse des animaux; ils le pouvaient aisément, puisque les déchirures de l'épiderme, la rugosité de l'écorce, l'augmentation continuelle du diamètre, du moins chez les dicotylédones, la disparition de la moelle du canal médullaire, l'excavation du tronc par la pourriture, etc., étaient pour eux autant de signes palpables qui séparaient la vieillesse du jeune âge. Encore ont-ils trouvé entre les durées de ces deux périodes, chez les individus d'une même espèce, des différences énormes, qui ôtent à cette appréciation presque tout l'intérêt qu'elle pourrait avoir, en la privant de l'utilité qu'elle paraissait offrir sous le point de vue des applications à l'économie industrielle ou domestique. La seule distinction, vraiment utile, qu'on ait faite dans la durée de la vie des végétaux, concerne les différences qu'elle présente non dans la même espèce, mais dans les différentes classes de plantes; il en sera question aux mots Tige, Floraison, Fructification.

AGÉLÈNE. Genre de l'ordre des pulmonaires, famille des fileuses, section des tulitèles du Règne animal de Cuvier, et tribu des dipneumones du Cours d'entomologie de Latreille.



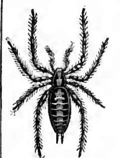
(Disp. des yeux.)

Les caractères de cette aranéide sont : d'avoir les yeux au nombre de huit, presque tous égaux entre eux, sur deux lignes très courbées en avant, ayant les latéraux antérieurs beaucoup plus rapprochés des mandibules que les intermédiaires de la même ligne; la lèvre est carrée, presque aussi large que haute; les mâchoires sont peu alongées, légèrement inclinées sur la lèvre, et arrondies vers leurs extrémités; les pattes sont de longueur médiocre : la quatrième paire est sensiblement plus longue que la première, laquelle surpasse la seconde; la troisième est la plus courte.

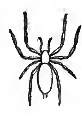


(Mâchoires.)

L'*agélène labyrinthe* est peut-être dans nos climats celle qui, avec l'araignée domestique, possède au degré le plus éminent la faculté de filer. Elle fait, comme elle, une toile horizontale en hamac, avec un trou rond ou retraite cylindrique, où elle se tient cachée. En mai, lorsqu'elle est jeune, cette toile est



(Agélène labyrinthe.)



(Grandeur naturelle.)

établie sur les herbes; ensuite sur des chaumes plus élevés; puis enfin, lorsqu'elle a atteint toute sa grandeur, sur des buissons et des haies. Cette toile, qui est très grande, enveloppe souvent par les côtés les plantes sur lesquelles elle est posée, et par-dessus, des fils isolés, comme les cordes d'un navire, s'élèvent à quatre pieds de hauteur, et précipitent sur la toile horizontale les insectes qu'ils arrêtent, par les efforts même qu'ils font pour s'en dégager. L'araignée sort de son trou, fond sur sa proie avec une extrême agilité, et l'emporte dans sa retraite. Elle parcourt souvent le soir et la matin, ou lorsqu'il fait un beau soleil, les bords de sa toile; mais elle s'enfuit dans son tube aussitôt qu'elle est effrayée. Ses mouvemens sont très vifs; elle attaque les plus gros insectes, et est très avide. On la trouve dans les vignes, les genets, les haies qui bordent les chemins, mais toujours dans des lieux découverts. Elle garantit son nid par des feuilles sèches, qu'elle enduit des deux côtés d'une toile, ce qui forme un abri contre les rayons du soleil, et un corps imperméable à l'eau.

Une observation faite par M. Walckenaer, semblerait prouver que les mâles, dans les agélènes, ne craignent pas d'approcher des femelles, comme ceux des araignées; mais

l'on trouve cependant dans les remarques de Kummer, que l'agélène labyrinthe dévore le mâle après l'accouplement. Lister a remarqué qu'en Angleterre elle s'accouple aussi en mai; il dit qu'en hiver elle se cache dans les fentes des murs et sous l'écorce des vieux arbres, enveloppée dans des fils très épais. Il remarque aussi qu'elle fait sa proie des plus grandes espèces d'abeilles, et des plus grosses fourmis. Le même naturaliste en ayant enfermé une dans une boîte vitrée, elle y suspendit une toile artistement fabriquée, et y fit un cocon qui avait une forme étoilée; elle remplit ensuite d'une multitude de fils la boîte qui semblait pleine d'une vapeur blanchâtre soufflée; mais au milieu de cet amas de soies, en apparence désordonné, on voyait des vides, des issues, des sentiers, pareils à ceux d'un labyrinthe, qui tous cependant aboutissaient au cocon. Au bout de vingt jours, Lister ouvrit la boîte, défit le cocon : on était au milieu de septembre; il trouva les œufs non éclos. Il a ouvert plusieurs cocons de cette espèce dans les champs, à cette époque, les œufs n'étaient pas éclos. Enfin il renouvela ses expériences, mit un second individu en captivité, et obtint de même un cocon étoilé, dont les œufs n'ont éclos qu'au mois de février suivant. Dans une année qui fut très chaude, en 1676, il trouva cependant, à la fin d'août, des cocons où il y avait des petits éclos, et des œufs qui ne l'étaient pas encore. Ces œufs étaient gros, et au nombre d'environ soixante. On ne peut douter que l'observation de Lister ne soit exacte. Cependant il m'a été remis par M. de Fhéis un cocon avec l'araignée mère, mais petite, et seulement aux deux tiers de sa grandeur spécifique : il était rond, aplati, un peu comprimé, de couleur beau jaune orangé. Ce cocon, ouvert par moi à la fin de juillet, ou dans les premiers jours d'août, ne contenait que des petits déjà éclos, que, par leurs yeux, je reconnus bien être des agélènes. Ce cocon était enveloppé de détritus, formé de portions d'ailes, d'élytres, liés entre eux par de la soie : peut-être est-ce cette enveloppe, sorte de bourre lâche et peu serrée, qui a la forme étoilée dont parle Lister. Le véritable cocon qu'elle cache n'a pas cette forme; son tissu est serré, et je fus obligé de le déchirer avec des pinces, pour que les jeunes pussent sortir, et ils étaient au nombre d'environ soixante.

Clerk a remarqué que cette espèce n'abandonne pas les toiles qu'elle a construites, lorsqu'elles ont été endommagées, mais qu'elle les raccommode, les consolide, et les augmente sans cesse.

M. Savigny, dans la description d'Égypte, a formé un nouveau genre sous le nom d'arachné, qui n'est autre chose que le genre d'agélène de M. Waickenaer; mais les deux espèces qu'il décrit sont nouvelles, et ne paraissent pas encore s'être rencontrées en France.

AGENS DE CHANGE. On appelle *agens de change* des officiers publics nommés par le roi, et intermédiaires nécessaires entre les commerçans, par le privilége exclusif dont ils jouissent de pouvoir seuls négocier les effets publics et autres susceptibles d'être cotés; de faire pour le compte d'autrui les négociations de lettres de change ou de billets et de toutes sortes de papiers commerçables, et d'en constater le cours, ainsi que celui des matières métalliques, dont ils font aussi les négociations et le courtage de vente ou d'achat concurremment avec les courtiers de marchandises.

Jusqu'au règne de Charles IX, chacun faisait librement par soi-même, ou par l'intermédiaire de toutes personnes, le commerce d'or, d'argent, de billets ou de marchandises, et il n'y avait aucune différence entre les courtiers de marchandises et les agens de change, titre nouveau que ces derniers ne commencèrent à porter qu'en 1639. Mais on prétendit que de cette liberté indéfinie résultaient de graves abus. On pensa que l'importance des opérations du courtage réclamait un ministère spécial qui fût confié à des hommes offrant des garanties morales et positives. C'est alors que Charles IX, par un édit de juin 1572, créa en titre d'offices des *courretiers* de change, deniers et marchandises. Les guerres de la ligue ayant empêché l'exécution de cet édit, Henri IV, en 1595, en renouvela les dispositions, et, par arrêt du conseil d'Etat du 15 avril de la même année, défendit, à toutes autres personnes de s'entremettre dans l'exercice des fonctions des courretiers, sous peine de punition corporelle, crime de faux, et cinq cents écus d'amende.

Aux termes de cet arrêt du conseil, les lettres de change, rechange et ventes en gros de marchandises étrangères, contresignées par les courretiers, emportaient hypothèque du jour de l'échéance, après une simple sommation de payer. Mais une semblable disposition n'avait rien d'extraordinaire d'après le système hypothécaire établi par l'édit de 1571. Indépendamment de toute stipulation, l'hypothèque résultait alors d'une obligation authentique; et l'espèce de caractère public dont les courretiers se trouvaient revêtus, pour les actes placés dans leurs attributions, permettait de les assimiler aux notaires, relativement aux actes publics dont la rédaction leur est confiée.

D'abord, les opérations de change, la négociation des effets, la vente des deniers et marchandises furent confondues dans les mêmes charges. Il fut créé, à titre d'*offices*, douze charges de *courretiers* pour la ville de Lyon, tandis qu'il n'en fut établi que huit à Paris, où le commerce était moins étendu vers cette époque de nos guerres civiles. Mais aussitôt que la profession des courretiers de change fut organisée, elle ne tarda pas à prendre une extension considérable. Des opérations majeures de finances se réalisèrent par eux; dans les dernières années du règne de Louis XIV, ils procurèrent même des emprunts aux fermiers-généraux. De là, et aussi parce que, d'après le système de finances alors introduit dans le royaume, la création de charges de toute nature était un moyen facile d'accroître les fonds du trésor, le nouvel édit de décembre 1705, par lequel le monarque, ou plutôt le contrôleur-général Chamillard, supprimant les offices qui existaient, en créa cent seize nouveaux, dont vingt à Paris, vingt à Lyon, etc. Il conféra aux nouveaux officiers le titre honorable de conseillers agens de banque, change, commerce et finances, et leur assigna diverses prérogatives. Il déclara notamment que leur profession ne dérogeait point à la noblesse; il les exempta de tailles, ustensiles et autres charges, de tutelle et curatelle, de nomination de charges publiques, de logement de guerre, etc.

Bientôt on crut reconnaître que la vénalité des charges y avait introduit des officiers indignes de leurs fonctions, et le gouvernement voulut se réserver, sur les nominations, un droit de choix absolu. Tous les officiers qui venaient à peine d'être créés furent supprimés; les titres d'agens de change furent convertis en commissions expédiées par le grand sceau : c'est ce que portèrent les arrêts du conseil des 30 août 1720 et 24 septembre 1724. Mais, soixante ans plus tard, les besoins du trésor public rappelèrent la vénalité : les offices d'agens de change furent rétablis par la déclaration du roi du 19 mars 1786, et leur finance fut fixée à 100,000 livres par l'arrêt du 10 juin 1788. Dans l'origine, la finance avait été de 60,000 livres; elle avait éprouvé ensuite diverses variations.

Dès 1725, un édit avait retiré aux agens de change les priviléges extraordinaires qui leur avaient été accordés par Louis XIV. Quant à leur nombre, on le vit aussi varier continuellement : il fut porté pour Paris de vingt à quarante, à soixante; ensuite réduit à quarante, reporté à cinquante, puis à soixante; il n'excéda jamais ce dernier nombre (édits d'août 1708 et de novembre 1714; arrêts du conseil des 22 décembre 1733, 24 juin 1755, 10 septembre 1780, et 10 septembre 1788). Il est à remarquer qu'avant 1781 les agens de change proprement dits ne furent pas distingués des agens de change et courtiers; c'est dans les arrêts du conseil des 26 novembre 1781 et 5 septembre 1786, qu'on trouve la première trace d'une distinction entre eux, distinction plutôt

indiquée que définie; car aucune disposition ne règle les termes ni les attributs des deux professions.

Telles étaient les bases de l'institution des agens de change lorsque la révolution survint. La loi du 2-17 mars 1791 supprima leurs offices, en même temps que tous les autres; elle déclara qu'à compter du 1er avril suivant il serait libre à toute personne de *faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouverait bon*, à la charge de se pourvoir d'une patente, et de se conformer aux règlemens. Une loi spéciale, du 21 avril-8 mai 1791, sur la suppression des offices et commissions des agens de change et des divers courtiers, régla le mode d'exercice de ces professions.

Cependant bientôt après, dès l'an IV (1795), dans l'intention de réprimer l'agiotage, on crut devoir rétablir l'ancien système, et ne confier les fonctions d'agens de change et de courtiers qu'à un petit nombre d'individus choisis par l'autorité et commissionnés par elle; tel fut l'objet des lois des 20 et 28 vendémiaire an IV. On ne prit pas garde que le désordre introduit dans les spéculations de bourse par le maximum et les assignats, était en même temps partout, dans le commerce, dans l'administration, dans la nation tout entière. La loi du 28 ventose an IX (19 mars 1801), en établissant les bourses de commerce, généralisa les dispositions des lois de l'an IV, et constitua dans toute la France les professions d'agens de change et de courtiers en priviléges exclusifs. Enfin la loi du 28 avril 1816, intervenue au milieu de circonstances extraordinaires et des pressans besoins du trésor, comme une compensation du supplément de cautionnement qu'elle a exigé de ces officiers, leur a permis de « présenter à l'agrément de Sa Majesté des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. » Ces fonctions sont donc devenues héréditaires et vénales; elles sont devenues des propriétés.

Selon la loi du 28 ventose an IX et l'article 75 du Code de commerce, il y a des agens de change dans toutes les villes qui ont une bourse de commerce; cependant il n'a pas été pourvu aux places d'agens de change et de courtiers établies près de quelques bourses, et il y a des agens de change et des courtiers dans beaucoup de villes ou places qui n'ont pas de bourse.

Les mêmes individus peuvent exercer cumulativement les fonctions d'agens de change et de courtiers s'ils y sont autorisés par l'acte du gouvernement qui institue la bourse, ou par l'acte qui les nomme. Quant au nombre de ces officiers, il est laissé à l'arbitrage du gouvernement, qui peut l'augmenter ou le diminuer, selon que les besoins de chaque place, les progrès de l'industrie et du commerce peuvent le réclamer.

Les agens de change sont obligés de fournir un cautionnement pour assurer la responsabilité qu'ils peuvent encourir envers le public dans l'exercice de leur ministère, et garantir la réparation immédiate des pertes ou dommages qu'ils pourraient faire éprouver à l'occasion de leurs fonctions : les dommages ainsi causés prennent le nom de *faits de charge*, et le cautionnement y est spécialement affecté. Le cautionnement est toujours exigé en espèces; le montant en varie depuis 4,000 fr. jusqu'à 125,000 fr.

Les agens de change de chaque place forment une compagnie, et lorsqu'ils sont en nombre suffisant, ils ont une chambre syndicale. A Paris, le nombre des agens de change est fixé à soixante, et leur cautionnement à 125,000 fr. (ordonnance du 9 janvier 1818).

La compagnie des agens de change de Paris est placée dans les attributions du ministre des finances (ordonnance du 29 mai 1816). Dans toutes les autres places, les agens de change, en quelque nombre qu'ils soient, se trouvent rangés dans les attributions du ministre de l'intérieur (ordonnance du 3 juillet 1816). L'exception à la règle générale, relative aux seuls agens de change de Paris, a été motivée sur la part qu'ils prennent au mouvement des fonds publics et sur l'influence qu'ils exercent sur le crédit, influence que le ministre des finances doit surveiller.

Nul ne peut être nommé agent de change s'il ne jouit des droits de citoyen français; s'il a fait faillite, abandon de biens ou atermoiement, sans avoir été réhabilité; s'il n'a déjà exercé la profession d'agent de change, banquier ou négociant, ou s'il n'a travaillé pendant quatre ans au moins dans une maison de banque ou de commerce, ou chez un notaire, à Paris : mais on ne tient guère exactement la main à la justification de ces études ou des exercices antérieurs de profession. Pendant un temps et en certaines villes, les femmes se mettaient sur les rangs; admises à faire le commerce, elles pensaient pouvoir exercer les fonctions d'agent de change et de courtier; mais l'autorité a rejeté cette prétention.

Les agens de change et les courtiers ne peuvent, dans aucun cas et sous aucun prétexte, faire des opérations de commerce ou de banque pour leur compte. Il ne peuvent s'intéresser directement ni indirectement, sous leur nom ou sous un nom supposé, dans aucune entreprise commerciale. Ils ne peuvent ni recevoir, ni payer, pour le compte de leurs commettans; ils ne peuvent se rendre garans de l'exécution des marchés dans lesquels ils s'entremettent (Code de commerce, art. 85 et 86). Les motifs de ces dispositions sont faciles à saisir. L'agent de change, le courtier, n'est qu'un agent intermédiaire. S'il ne conservait pas un caractère de neutralité absolue entre les contractans qui l'emploient, il n'y aurait plus de sûreté pour le commerce. Si son intérêt pouvait être attaché directement ou indirectement à la négociation dans laquelle il s'entremet, s'il y devenait en quelque sorte partie, comme en garantissant le paiement ou en en effectuant l'exécution, il perdrait ce caractère de neutralité; s'il pouvait faire des opérations pour son compte, au lieu de mériter la confiance publique, il deviendrait un concurrent trompeur et dangereux.

Nous ne chercherons pas à indiquer les diverses fonctions des agens de change, les qualités qu'ils doivent réunir, les obligations qui leur sont imposées. Nous renvoyons pour tout cela au Code de commerce, aux lois spéciales et aux règlemens promulgués, soit avant, soit depuis ce code; enfin aux ouvrages de droit. Mais nous ne terminerons pas sans rappeler la grave question que soulève l'institution des agens de change et des courtiers, et le privilége exclusif qui leur a été accordé. D'un côté, l'on dit qu'il y aurait le plus grand danger à livrer au premier venu certaines professions qui, par leur nature toute particulière, sont plus encore des emplois publics qu'un véritable négoce. Qu'il n'exerce ni un monopole, ni même un privilége, dans le sens défavorable attaché à ces mots, celui qui, investi de telles fonctions, y trouve autant de devoirs à observer que d'avantages à recueillir. Ce n'est pas pour son profit personnel qu'il obtient ces fonctions; elles lui sont remises dans l'intérêt général du commerce et de la société elle-même, qui veulent que les actes d'un ministère aussi important ne puissent être confiés qu'à des hommes dignes de la confiance publique à tous les titres, par leur solvabilité, leur moralité, leur aptitude. Ces considérations, fondées sur une longue expérience, prennent une nouvelle force lorsqu'on songe à l'énorme quantité d'effets publics qui se négocient à la Bourse, surtout à celle de Paris. Où s'arrêterait, dit-on, la fureur de l'agiotage, qui a déjà tant de fauteurs clandestins, si l'on permettait à toute personne de vendre publiquement les papiers de l'État?

Mais on répond que, indépendamment du premier tort de porter atteinte à la liberté des industries, précisément d'après les fonctions des agens de change et des courtiers, il semble que ce qui devrait être le plus libre pour chaque particulier, pour chaque négociant, ce serait le choix de l'intermédiaire auquel il donnerait sa confiance, et qu'il lui conviendrait d'employer, en adaptant à chaque mission la personne la plus propre à la faire réussir; que l'autorité ne saurait s'y

connaître mieux que les intéressés; que si l'on veut apprécier l'effet du privilége des agens de change et courtiers, il ne faut pas l'observer sur une grande place où il en existe trente ou soixante; on peut y supposer que dans ce nombre chaque commerçant peut choisir avec quelque liberté; mais, dans les petites villes où il n'existe que deux places, quelquefois qu'une seule de remplie, on ne trouve plus cette indépendance qui appartient au citoyen dans ses affaires privées, et qui est nécessaire au commerçant. Il faut qu'il dépende de ce petit nombre d'agens ou qu'il se passe d'intermédiaire : le préjudice est incontestable. On ne saurait comparer ce choix exclusif fait d'avance par le gouvernement à celui des notaires, auxquels la loi accorde aussi la confiance publique et le privilége de celle des particuliers. Ce que ces derniers officiers ont à faire est de recevoir et d'écrire, sous la dictée des parties, les conventions qu'elles ont arrêtées; c'est un ministère passif que la loi leur attribue. Mais le soin d'attester la vérité des contrats est le moindre de ceux pour lesquels on a besoin des agens de change et des courtiers : tout le reste de leur ministère est une entremise très active : comment peut-on forcer ceux qui contractent de s'en remettre à la fidélité officielle d'un petit nombre de privilégiés et de se contenter de leur talent! Enfin, ces fonctions, qu'on n'avait circonscrites et enlevées à la masse de ceux qui s'y croiraient propres, et que la confiance individuelle pouvait préférer, que sous prétexte qu'il n'y serait admis que des individus choisis avec soin par la faculté de présenter des successeurs, on les a rendues vénales.

A ces considérations, on pourrait en ajouter de nouvelles. Il est fort douteux que l'institution des agens de change ait pour effet de restreindre l'agiotage; on peut penser, au contraire, qu'elle multiplie les jeux de bourse. Les agens de change, surtout à Paris, après avoir payé leur charge un prix énorme, sont dans la nécessité de faire un grand nombre d'affaires, même hasardeuses; ils excitent les spéculations, ils vont au-devant des joueurs; et le joueur, qui n'a pas les valeurs qu'il expose, s'il ne trouvait pas pour le garantir un agent de change appuyé de son privilége et de son cautionnement, ne pourrait souvent se livrer aux chances qu'il veut tenter. C'est surtout pour Paris et pour la négociation des effets publics qu'on invoque la nécessité du privilége et du cautionnement des agens de change. L'observation attentive des faits semble démentir complètement ce système. En effet, les principales fonctions des agens de change consistent dans la négociation des effets publics, dans la négociation des lettres de change, billets et autres papiers, dans les ventes des matières métalliques; enfin dans la constatation des cours. Suivons ces différentes fonctions : assurément, pour constater les cours, il ne serait pas indispensable d'avoir des agens de change à privilége exclusif; le commerce des matières métalliques est entièrement abandonné aux changeurs; les négociations des lettres de change et autres papiers sont dédaignées des agens de change qui ne s'en occupent point; elles sont exclusivement opérées par des intermédiaires sans titre particulier, sans caractère officiel, qui en traitent de la manière la plus ostensible, la plus patente. Restent donc uniquement les négociations d'effets publics pour le transfert desquels on peut invoquer la nécessité d'agens de change officiers publics, afin de garantir l'identité des parties : mais on sent facilement qu'il serait aisé d'y suppléer et de constater cette identité par d'autres moyens, par exemple par l'emploi de témoins, etc., comme on le fait pour une foule d'actes au moins aussi importans. En Angleterre, on ne connaît pas d'agens de change officiers publics comme chez nous, et cependant il n'en résulte aucun inconvénient. Du reste la question est grave, et nous n'entendons pas la décider dans cet article : nous aurons occasion d'y revenir aux mots COURTIERS, PRIVILÉGES.

AGÉSILAS, roi de Sparte, second fils d'Archidamus II. A la mort d'Agis, son frère aîné, le crédit de Lysandre et l'estime où le tenaient les Spartiates le firent nommer roi à la place de Léotychidas son neveu, dont l'illégitimité fut reconnue. Destiné à une condition privée, il eut l'avantage dont les rois de Sparte étaient ordinairemnt privés, de participer à l'éducation commune des enfans lacédémoniens. Les qualités qu'il eut ainsi occasion de déployer publiquement contribuèrent à son élévation.

Les quatre-vingt-quatre ans de la vie d'Agésilas embrassent l'apogée et le déclin de la puissance lacédémonienne. Lorsqu'il parvint à la royauté, la guerre du Péloponnèse, cette guerre où, avec la question de suprématie entre Sparte et et Athènes, se vidait la querelle si vieille mais impérissable des familles Doriennes et Éoliennes, était finie malgré l'assistance intéressée des Perses, qui secouraient tour à tour le parti qui succombait, afin de perpétuer une lutte qui les servait si bien. Athènes vaincue, prise, pardonnée, tyrannisée par trente Lacédémoniens, puis délivrée à grand'peine, épuisée, humiliée, avait assez à faire pour le moment de soigner ses plaies. Ainsi les Doriens de Sparte étendaient leur domination rude mais incontestée sur toute la Grèce et l'Asie Mineure. Ils avaient, conformément à leur génie et à leur intérêt, constitué partout sur les ruines des gouvernemens démocratiques, des aristocraties qui leur étaient d'antant plus dévouées qu'elles ne pouvaient se soutenir sans eux; de la sorte, toutes les villes étaient à leur merci. Dépouillées du droit de paix et de guerre, elles n'avaient de soldats et de munitions que pour satisfaire aux réquisitions arbitraires des Lacédémoniens.

Telle était la situation des choses vers l'an 401 avant J.-C. Aussi, lors de l'avènement d'Agésilas à la royauté, les Grecs, forcément unis par l'épée lacédémonienne, reportèrent les yeux vers l'ennemi éternel, vers la Perse, comme ils faisaient toujours dans les relâches de leurs guerres intestines. La Perse, de son côté, effrayée de l'agrandissement des Lacédémoniens, ne cherchait qu'une occasion de rupture. Les villes grecques de l'Asie Mineure, menacées par les satrapes d'Artaxerce, implorèrent l'appui de Sparte.

Agésilas comprit les avantages que trouveraient les Spartiates à porter, dans le sein même de l'empire des Perses, le théâtre de la guerre. Aidé du crédit de Lysandre, il fit adopter ses vues, et fut chargé de l'expédition. Il partit avec un conseil de trente Spartiates, deux mille Ilotes, admis pendant la guerre au droit de citoyen, et six mille hommes de troupes alliées.

Cette expédition est le fait culminant de la vie d'Agésilas. Après avoir ravagé la Phrygie, la Carie, la Lydie, battu en plusieurs combats les satrapes d'Artaxerce, enrichi son armée d'un immense butin, envoyé au temple de Delphes, dans l'espace de deux ans, cent talens pour la dîme des dépouilles de l'ennemi, frappé les Perses d'un tel effroi que, suivant Xénophon, ils n'osaient plus regarder un Grec en face, eux qui naguère obligeaient les Grecs à baisser le front en leur présence et à les adorer comme des dieux, après avoir tenu en un mot la promesse qu'il avait faite aux Spartiates d'occuper si bien les Perses chez eux qu'ils ne songeraient plus à la Grèce, il conçut un projet plus grand, celui de ruiner complètement leur empire, et il se mit sur-le-champ en devoir de l'accomplir. Il marche au cœur de la Perse, gagnant les Asiatiques par sa mansuétude, appelant à l'indépendance les peuples tributaires, et nouant des relations avec l'Égypte révoltée; mais tandis qu'il s'avançait à la tête de vingt mille Grecs et d'une nombreuse armée de Barbares, les évènemens d'Europe rompirent tout-à-coup une expédition qui, heureuse ou malheureuse, en l'état chancelant de la domination lacédémonienne, et si imparfaitement préparée, n'eût sans doute été qu'un coup de main sans conséquence durable.

Les Perses, dans cette extrémité, recoururent à leur expédient ordinaire. Ils répandirent de l'or dans les cités grecques pour susciter des ennemis à Sparte. A peine s'il en

était besoin, dans un pays où pesait une domination si lourde et si maladroite, où le sentiment le plus énergique était celui de l'indépendance, de la vie individuelle.

Une coalition, dont Thèbes formait la tête, attaqua les Lacédémoniens, tandis que sur mer ils avaient à lutter contre la flotte persane commandée par l'Athénien Conon.

Agésilas fut donc rappelé sur l'ordre d'un éphore : il quitta précipitamment l'Asie, la toute-puissance qu'il s'y était faite, et son projet gigantesque, et ces villes d'Ionie qu'il avait trouvées subissant à la fois les maux de l'anarchie et ceux de la domination lacédémonienne, et où il avait si doucement ramené l'ordre.

Une défaite à Haliarte, des combats sanglans, indécis, jusqu'à l'arrivée d'Agésilas, la destruction de leur flotte, et sous le commandement d'Agésilas la victoire de Coronée meurtrière, contestée, stérile, tel fut pour Sparte le résultat de la guerre. C'est alors qu'effrayée de ses desastres elle conclut avec la Perse le traité flétri dans l'histoire sous le nom d'Antalcidas. Par ce traité le roi de Perse accorda la paix aux Spartiates à condition qu'ils lui abandonneraient les Grecs d'Asie. Suivant sa politique ordinaire, il stipula que toutes ces villes et leurs territoires rentreraient dans leur indépendance, brisant sous ce prétexte toutes les ligues ou confédérations qui pouvaient lui devenir dangereuses.

Les Spartiates, en souscrivant à ce traité, avaient la pensée de contraindre toutes ces villes à en accomplir la dernière disposition, en se gardant bien eux-mêmes de l'exécuter. Agésilas, étranger du reste au traité, le considérait aussi sous ce point de vue : quoique personnellement il fût juste et généreux dans ses relations avec l'ennemi, cependant il se résignait assez volontiers aux injustices qui servaient Sparte quand d'autres voulaient bien s'en charger. C'est ainsi que le Lacédémonien Phœbidas s'étant emparé par une trahison, et en pleine paix, de la citadelle de Thèbes, il conseilla fortement aux Spartiates de la garder, et d'établir leur domination dans la ville.

Par le plan de conduite que s'étaient tracés les Lacédémoniens, rompant au nom du traité toutes les associations, affranchissant les villes et les terres conquises, mais se gardant bien d'abandonner eux-mêmes la Laconie et la Messénie, ils rétablirent en l'espace de six ans leurs domination sur toute la Grèce, depuis la Thrace jusqu'à la pointe de Péloponnèse; mais cette domination devait passer promptement. Sparte, non plus que les autres cités grecques, n'était pas constituée pour la conquête; elle ne savait pas s'incorporer les populations vaincues, et s'y maintenir constamment par sa propre force, elle ne le pouvait pas. C'étaient des agrégations brusques, mal soudées, qui se dispersaient au premier vent; dans son intérieur même, Sparte souffrait; elle commençait à se sentir mal à l'aise sous les lois de Lycurge. Elle continuait à interdire aux particuliers l'usage de l'argent; et toutefois, pour subvenir aux nécessités de la guerre, elle avait été obligée de se créer des finances. La masse des Spartiates était assez rudement gouvernée par un sénat aristocratique, et à son tour elle pesait sur les Laconiens, population d'origine différente, et privée de droits politiques; mais elle tenait surtout les Ilotes dans une épouvantable oppression. Aussi, au milieu de ses triomphes, elle avait de temps en temps à s'occuper chez elle de troubles, de conspirations surtout, qui absorbaient une large part de son activité.

La guerre de Thèbes fit rentrer Sparte dans ses proportions naturelles. Epaminondas, à la bataille de Leuctres, lui frappa un coup dont elle ne s'est jamais relevée. Les femmes de Sparte virent alors pour la première fois la fumée d'un camp ennemi; bientôt même les Spartiates n'eurent plus d'autre champ de bataille que l'enceinte de leur ville. Agésilas y dirigea leur défense avec courage et habileté : mais c'en était fait à jamais de la suprématie de Sparte. C'est ainsi que les Thébains, brisant le dernier centre d'unité, le dernier étendard de ralliement qui restât debout sur la terre de Grèce, sans être en état de s'y substituer, frayèrent la voie de la conquête aux Macédoniens.

La paix conclue, Agésilas, âgé de quatre-vingts ans, va en Egypte, avec des troupes mercenaires, soutenir Tachos revolté contre la Perse; mais bientôt, irrité des mépris de l'Egyptien, il lui ôte la royauté et la donne à Nectanébo. Après avoir affermi celui-ci, il part chargé de richesses qu'il destine au rétablissement de la suprématie de Sparte; mais une tempête l'ayant jeté sur la côte de la Libye, il y tombe malade, et y meurt à quatre-vingt-quatre ans, l'an 369 avant J.-C.

Nous n'avons pu même nommer les nombreuses batailles où Agésilas assista, mais peu importe; il suffit que l'on sache que jusqu'à la bataille de Leuctres il fut réputé le plus grand et le plus puissant des Grecs. Quoique boiteux, il déploya toute sa vie une grande activité. Il avait à un haut degré toutes les vertus que l'on estimait le plus à Lacédémone. Il était extrêmement simple dans son costume et ses manières, enjoué et spirituel dans ses réparties, un peu aventureux et peut-être étourdi dans les grandes choses, prudent et sagace dans les petites. Son affabilité et son obligeance étaient extrêmes. Il faisait profession de ne pas reculer devant une injustice quand il s'agissait de servir ses amis. Comme les fonctions des rois de Lacédémone se bornaient au commandement des armées, nous n'avons rien à en dire sous d'autres rapports.

AGHLABITES. Le Maghreb, que la conquête musulmane avait si rapidement annexé à l'empire des khalyfes, leur fut plus rapidement encore enlevé par de successives défections. Un nouveau khalyfat s'éleva dans l'Andalousie pour les Ommyades que l'usurpation A'bbasyde déshéritait de l'Orient; les Medrarytes fondèrent, au-delà de l'Atlas occidental, l'empire de Segelmêsah; les Rostamytes établirent celui de Tahart dans le Maghreb el Ouasath; le Maghreb Agsay devint le patrimoine des Edrysytes, fondateurs de Fês; enfin les Aghlabites, en se rendant maîtres du pays d'Afryqyah, achevèrent de ravir aux sulthâns de Baghdâd le reste de leurs possessions d'Occident.

Le nom d'*Aglabyte*, plus exactement écrit *Aghlabyte*, est une dénomination conventionnelle adoptée par les Européens pour traduire celle de *Ebn el-Aghlab* par laquelle les Arabes expriment dans leur langue les mots *fils d'el-Aghlab*, appellativement appliqués aux princes de cette dynastie, qui compte cent huit années de règne sous onze monarques successifs.

Ibrahym, qui en devint le fondateur et le chef, était fils, en effet, de El-Aghlab ebn Salem ebn El-A'qâl ebn Khafageh El-Thémymy : il paraît qu'il avait été amené fort jeune d'Orient en Afrique par son père, à l'époque où Mohhammed ebn El-Aschâth El-Ghazéy y fut envoyé à la tête d'une armée, en 761, par le khalyfe Abou-Dja'far El-Manssour, avec le titre de ouâly ou gouverneur du Maghreb. L'éloignement de l'œil du maître laissait à ses généraux une grande latitude dans l'administration des provinces réunies sous leur commandement, et déjà leur soumission n'était guère plus que nominale. Ibrahym ebn El-Aghlab, que sur sa bonne renommée le khalyfe Haroun Er-Raschyd éleva à ce gouvernement, prit ses mesures pour s'assurer une indépendance complète : gagnant les peuples par la douceur et les libéralités, faisant périr secrètement les chefs dont il redoutait l'opposition, se créant une armée bien disciplinée, et une garde dévouée à sa personne, élevant enfin pour sa résidence, à trois milles au sud de Qayrouân, une forteresse qui fut appelée Qassr Qadym (l'ancien château), il se trouva bientôt en état de soutenir sa révolte; et, secouant le joug, au mois de juillet de l'année 800, il substitua dans la Khotbeh, ou prédication solennelle du vendredi dans les Mosquées, son propre nom à celui du khalyfe. Après avoir vaincu la résistance de Hamdys ebn A'bd-er-Rahhmân el Kendy, qui s'était élevé contre lui dans Tunis,

et avoir réduit à l'obéissance un de ses propres généraux qui, dans une subite defection, lui avait enlevé Qayrouân, il demeura paisible possesseur de son royaume, et y fit fleurir les sciences et les lettres, qu'il cultivait lui-même avec succès. Il mourut en juin ou juillet 812, à l'âge de cinquante-six ans.

Abou-el-A'bbas A'bd-Allah, son fils aîné, était alors à Tripoli; il se hâta de revenir à Qayrouân, où son frère Zeyâdet-Allah s'était déjà fait proclamer, et reprit de ses mains le sceptre, qu'il ne garda que cinq ans: il périt en juillet 817, emporté par une maladie suivant les uns, tué, suivant les autres, dans une émeute occasionnée par l'exagération des impôts, qu'il voulait encore augmenter.

Son frère Abou-Mohhammed Zeyadet-Allah ressaisit aussitôt la couronne, et s'abandonna à des cruautés sans nombre, qu'il multipliait, surtout quand l'usage immodéré du vin avait altéré sa raison, et qui provoquèrent des soulèvemens formidables. El-Manssour, gouverneur de Tripoly, pour se venger d'exécutions capitales qui avaient frappé sa famille, s'empara de Tunis et de Qayrouân, après avoir successivement mis en déroute plusieurs armées envoyées contre lui. Zeyâdet-Allah, presque entièrement dépouillé de ses États, profita des rudes leçons de l'adversité: étant parvenu à reprendre Qayrouân en septembre 824, il montra envers les vaincus une clémence à laquelle on était loin de s'attendre, et se borna à faire raser les fortifications. Sa position était tellement désespérée, qu'El-Manssour crut pouvoir l'inviter à quitter l'Afrique, en lui promettant sûreté de sa personne et de ses biens, le menaçant des dernières rigueurs s'il persistait à rester. Après avoir pris conseil de ses ministres, Zeyâdet-Allah résolut de tenter un dernier effort pour se relever; il vint à bout de mettre sur pied une nouvelle armée, fournie par les Berbers et par quelques tribus arabes, et reprit plusieurs places aux rebelles; la division se mit parmi eux: il en profita avec habileté, promit l'oubli du passé à ceux qui mettraient bas les armes, poursuivit vigoureusement les plus tenaces; et après de longues années de guerres civiles, il ressaisit enfin la plénitude de son autorité, dont il fit désormais un meilleur usage. Rappelant près de lui son frère El-Aghlab, qui s'était volontairement exilé en Egypte, il le combla de bienfaits, et lui donna une part dans le gouvernement.

Le Grec Euphème, qui, après avoir secoué le joug de Byzance, s'était déclaré roi de Syracuse, et en avait ensuite été expulsé par le Sicilien Balathah, l'un de ses anciens partisans, vint demander du secours à Zeyâdet-Allah, qui le lui accorda: une flotte de cent voiles, équipée à Sousah, partit le 15 juin 827, avec dix mille fantassins et sept cents cavaliers sous les ordres du qâdhy Asad ebn Forat. Déjà les Arabes avaient fait de nombreuses incursions en Sicile: cette fois ils s'y établirent: ils battirent d'abord Balathah, qui se sauva en Calabre, où il fut tué; puis, mécontens d'Euphème, ils continuèrent la conquête pour leur propre compte: des troupes envoyées de Byzance les obligèrent à se replier, et les réduisirent à manger leurs chevaux pour subsister; mais ils trouvèrent un secours inespéré dans des expéditions de pillage dirigées par deux chefs andalous, qui arrivèrent en août 830; ils reprirent le dessus, et firent des progrès dans le pays. Zeyâdet-Allah confia le commandement de cette nouvelle province à son neveu Mohhammed ebn A'bdallah, qui se rendit maître de Palerme en juillet 835, et en fit le siége de son gouvernement, qu'il conserva jusqu'à sa mort (en 851); la Sicile demeura sous la domination des Aghlabytes jusqu'en avril 909, qu'elle passa aux Fathémytes.

Zeyâdet-Allah voulut en outre signaler son règne par de grands travaux d'utilité publique: il fit réparer les routes, bâtir un pont superbe; entourer la ville de Sousah de formidables murailles, et reconstruire en entier la mosquée de Qayrouân avec une magnificence qui fit l'admiration de son siècle et des siècles suivans: ces ouvrages coûtèrent plus d'un million de notre monnaie, et furent achevés en 837. « Lorsque je paraîtrai devant Allah au jour du dernier jugement, disait à cette occasion Zeyâdet, je serai escorté de quatre actions méritoires: la fondation de la mosquée de Qayrouân, celle du pont de Reby'; celle des fortifications de Sousah, et la nomination d'Ahmed ebn Mohharrar à la charge de Qâdhy d'Afryqyah. »

A sa mort, arrivée le 11 juin 838, son frère Abou-el-A'qâl El-Aghlab monta sur le trône, et régna paisiblement jusqu'à la fin de février 841, qu'il mourut. Il publia de sévères édits contre l'usage des liqueurs fermentées, et délivra ses sujets des rapines habituelles aux milices non soldées, en attribuant à celles-ci une paie régulière sur le trésor public.

Il eut pour successeur son fils Abou-el-A'bbas Mohammed, prince imberbe, qui trouva un compétiteur dans son frère Ahhmed, lequel fut vaincu et forcé de se retirer en Orient; il eut au contraire un ferme soutien dans son autre frère Abou-A'bd-Allah Mohhammed, auquel il avait donné le gouvernement de Tripoli, et qui lui procura la victoire dans toutes les guerres qui agitèrent son règne; aussi, lorsque la mort lui enleva, en 847, ce fidèle appui de son trône, il voulut que le gouvernement de Tripoly restât comme un héritage à son neveu Abou-el-A'bbas, l'un des fils d'Abou-A'bd-Allah. Il mourut lui-même le 11 mai 856, âgé alors de trente-cinq ans, laissant la couronne à un autre fils de Mohhammed Abou-A'bd-Allah.

Le nouveau prince, nommé Abou-Ibrahym Ahhmed, fit bâtir le plus grand et le plus magnifique des quinze bassins destinés à fournir de l'eau à Qayrouân: ce bassin était circulaire, et contenait en son milieu une tour octogone percée de quatre portes, et surmontée d'une coupole soutenue par des groupes de colonnes; l'eau arrivait par un aqueduc élevé sur de vastes arcades.

Son frère Abou-Mohhammed Zeyadet-Allah (surnommé *ess-Ssaghyr*, ou le jeune, pour le distinguer du premier prince aghlabite qui avait porté le même nom), lui succéda en février 864, et n'eut qu'un règne de six mois, pendant lequel il ajouta aux ouvrages d'Ahhmed un nouveau bassin et un palais: ce prince était, au dire des sages de son temps, le plus savant et le plus vertueux des Beny-el-Aghlab.

Après lui, la couronne passa à son neveu Abou-A'bd-Allah Mohhammed, fils d'Ahhmed, qui n'était alors âgé que de quatorze ans: ce jeune monarque fut, dit-on, libéral, humain, équitable, mais fort ami des plaisirs, surtout de ceux de la table et de la chasse: ce dernier goût lui valut le surnom de *Abou-el-Ghorânyq* (le père aux grues). Il mourut en février 875, après avoir désigné pour successeur son fils Mohhammed, et avoir exigé de son frère Ibrahym un serment solennel de ne point attenter aux droits du jeune prince.

Cependant le peuple proclama Abou-Ishhaq Ibrahym; il refusa d'abord le sceptre; mais les instances redoublèrent, et il accepta. Dès l'année de son avènement il fonda la ville de *Reqqâdah* (la Dormeuse) en un lieu où il s'était endormi de lassitude après de longues insomnies; il y éleva un palais plus magnifique que tout ce dont l'Orient pouvait se glorifier en ce genre, et il y transporta le siége du gouvernement, qui, depuis son trisaïeul Ibrahym, était resté à Qassr-Qadym. Il fit fleurir à sa cour les lettres et les arts, et les sept premières années de son règne furent pleines de douceur et de justice; mais depuis lors, entraîné par de funestes passions et de perfides conseils, il devint cruel, et versa à lui seul plus de sang que tous les princes de sa famille ensemble: officiers, ministres, parens et femmes, personne n'était épargné; aussi plusieurs villes se révoltèrent. Il envoya assiéger à la fois Tunis et Alger, qui furent emportées d'assaut, et les autres, intimidées, rentrèrent dans le devoir. Son cousin Mohhammed, fils de Zeyâdet-Allah, auquel il avait confié le gouvernement de Tripoly, et qui s'était acquis une grande réputation de science et de vertu, lui ayant inspiré quelque ombrage, il l'alla surprendre dans Tripoli (en 896),

s'empara de sa personne, et le fit empaler, avec tous ses enfans grands et petits, faisant ouvrir le ventre aux femmes et esclaves enceintes. La haine publique dont il était l'objet ne faisait qu'irriter son humeur sanguinaire, et il s'abandonna à des cruautés abominables jusque sur ses femmes, qu'il faisait écorcher ou enterrer vivantes, et sur ses propres enfans, dont il fit périr seize à la fois. Enfin une maladie violente emporta ce monstre le 28 octobre 902, après un règne « long et mauvais comme une nuit d'hiver. »

Quelques mois avant sa mort, il avait déclaré et fait reconnaître pour son successeur son fils Abou-el-A'bbas A'BD-ALLAH, qui avait trouvé grâce devant lui à cause de sa soumission et de ses talens militaires. Devenu roi, A'bd-Allah fut un modèle de douceur et de justice. Un parricide termina prématurément son règne et sa vie : il fut assassiné en juillet 903.

Abou-Nâsser ZEYADET-ALLAH, son propre fils, qu'il avait exilé en Sicile, fut soupçonné d'avoir fait commettre ce meurtre par des eunuques, qu'il fit périr ensuite comme pour venger son père. Ce fut le dernier monarque aghlabite en Afrique. O'bayd-Allah, chef de la dynastie des Fathémytes, et fondateur de leur puissance, avait levé un nouvel étendard, autour duquel se pressaient de nombreux adhérens, et son général Abou-A'bd-Allah, le Schyâyte, le proclamait de ville en ville; les premières troupes que Zeyâdet-Allah voulut lui opposer furent battues; une seconde armée, sous le commandement d'Ibraym ebn El-Aghlab, proche parent du roi, éprouva le même sort au mois de mars 908; et Zeyâdet-Allah, désespéré, prit le parti d'abandonner ses États à son vainqueur : il se rendit d'abord à Tripoly, où il fut rejoint par Ibrahym, qui, après s'être fait proclamer lui-même roi dans Qayrouân, n'avait pu s'y maintenir. Il passa ensuite en Egypte, dont le gouverneur reçut, du khalyfe Moqtader B-Illah, ordre de pourvoir à la restauration de la monarchie aghlabyte; mais les crapuleuses débauches de Zeyâdet-Allah le rendirent méprisable à tous, et on le laissa mourir empoisonné à Ramlah de Palestine.

L'Afrique avait dès lors passé sans retour au pouvoir des Fathémytes.

Pour résumer en une simple liste chronologique la série des rois aghlabites, nous en formerons le tableau suivant :

800. IBRAHYM Ier.
812. A'BD-ALLAH Ier (Abou-el-A'bbas).
817. ZEYADET-ALLAH Ier (Abou-Mohhammed).
838. EL-AGHLAB (Abou-el-A'qâl).
841. MOHHAMMED Ier (Abou-el-A'bbas).
856. AHHMED (Abou-Ibrahym).
864. ZEYADET-ALLAH II (Abou-Mohhammed-ess-Ssaghyr).
864. MOHHAMMED II (Abou-A'bd-Allah).
875. IBRAHYM II (Abou-Ishhaq).
902. A'BD-ALLAH II (Abou-el-A'bbas).
903. ZEYADET-ALLAH III (Abou-Nâsser).

AGIOTEUR. L'*agio*, d'un mot italien qui signifie *aider*, est la prime qui est perçue sur les lettres de change et sur les matières d'or et d'argent. Cette prime représente à la fois un escompte, des frais de transport d'espèces, des risques de route, etc.; c'est le profit légitime et la représentation des dépenses nécessaires pour faire passer des capitaux d'une ville à l'autre. C'est cette industrie qu'on a d'abord désignée sous le nom d'agiotage; l'agioteur, qui était celui qui l'exerçait, était flétri par l'opinion publique. C'était là une des conséquences des préjugés de la loi chrétienne qui avait prohibé le prêt à intérêt. Tout ce qui avait trait au commerce de l'argent, à l'escompte, se trouvait compris dans l'anathème qui frappait l'usure. L'agiotage, qui n'était autre chose que ce qu'on appelle aujourd'hui le commerce de banque, dut, en raison même de la force du préjugé, être d'abord la profession ou des hommes qui n'avaient pas d'autres ressources, ou de ceux qui, dans toute autre industrie, eussent été déconsidérés. A mesure que l'on arriva à comprendre que l'intérêt était le loyer d'un capital, la rémunération équitable d'un service, loyer tout aussi légitime que celui qui est perçu sur une terre, rémunération tout aussi équitable que celle qui sert à indemniser de l'usage qu'on fait d'un immeuble ou d'un objet quelconque; à mesure enfin qu'on apprit à distinguer le prêt à intérêt de l'usure, ce qu'on avait appelé l'agiotage fut considéré comme une industrie utile aux nations, favorable au développement du commerce de tous les peuples. La profession étant absoute, les hommes honorables cessèrent de s'en éloigner : ceux qu'on estime aujourd'hui comme banquiers étaient, il y a un ou deux siècles, honnis comme agioteurs.

Le mot agiotage a servi plus tard à désigner une autre profession : on a appelé de ce nom le commerce des effets publics, le jeu sur les actions. On sait les catastrophes qui furent la conséquence du système de Law, on sait les perturbations que les spéculations qui en résultèrent introduisirent dans toutes les familles. Ceux qui se ruinaient et s'enrichissaient tour à tour plusieurs fois dans une semaine, souvent dans la même journée; ceux qui, dans une rue étroite et sale du quartier Saint-Martin (la rue Quincampoix), venaient perdre la dot de leur femme, l'avenir de leurs enfans, leur patrimoine et leur honneur; ceux-là n'exerçaient pas une industrie proprement dite, ils se livraient à une débauche d'esprit, à un jeu effréné, criminel; ceux-là furent flétris à juste titre : on les nomma agioteurs.

Les troubles de la révolution française, la réduction forcée des rentes de l'ancienne monarchie, la création des mandats, des assignats, donnèrent aux spéculations de cette nature un nouvel aliment. A cette époque, comme sous la régence, le jeu enrichit et ruina bien des familles; ce fut encore là de l'agiotage.

Indépendamment de la valeur *forcée* qu'avait le papier-monnaie de la révolution (si tant est que la force, la contrainte, puissent donner une valeur à quoi que ce soit), les assignats avaient une valeur réelle, car ils étaient admis au paiement des biens nationaux. Les émissions immodérées qui en furent faites n'étant en rapport ni avec l'état de la circulation, ni avec les besoins des acquéreurs d'immeubles confisqués, la baisse en fut rapide. La dépréciation de ce papier se mesurait à l'*agio*, à la prime qu'il fallait payer pour l'échanger contre de l'argent; ceux qui faisaient cet échange direct, et qui n'étaient que les intermédiaires entre les détenteurs d'assignats et les détenteurs du numéraire, qui voulaient acquérir ou payer des biens nationaux, ces intermédiaires étaient également appelés agioteurs, mais avec moins de raison, car on ne désignait pas sous le même nom, bien qu'ils fissent au fond une opération analogue, ceux qui vendaient directement leurs propriétés patrimoniales contre des assignats, pour acquérir ensuite, avec ces mêmes assignats, des propriétés nationales d'une valeur plus grande.

On appelle encore aujourd'hui agioteurs ceux qui spéculent sur les effets publics; il y a des spéculateurs, des joueurs, ou des agioteurs, n'importe comme on voudra les nommer, dans toutes les classes de la société, dans toutes les professions. La spéculation sur les fonds publics se trouve, pour ainsi dire, en dehors des occupations industrielles et commerciales ordinaires; elle résulte de ce désir qui pousse l'homme à chercher les moyens d'alimenter ses passions, ses goûts, ses besoins toujours croissants. Ces opérations sont une source de désordres, une cause de ruine; la loi les flétrit, mais ne peut les empêcher. Le gouvernement les tolère, les protège même, et s'en sert. Elles facilitent le placement des emprunts publics, et les emprunts, s'ils facilitent à leur tour les folles dépenses des gouvernans, permettent aussi de dégrever les impôts et d'affranchir le travail aux dépens de l'oisiveté. Là, comme dans tout, le mal est à côté du bien, l'abus à côté de l'usage. La spéculation sur les fonds publics permet, en quelque sorte, de tarifer, de résumer en un chiffre

tous les évènemens politiques, toutes les catastrophes, ou tous les progrès industriels. Plus le développement politique et industriel des peuples s'effectuera d'une manière regulière, plus on verra disparaître les variations alternatives et fréquentes de hausse ou de baisse des fonds publics; le mot agioteur perdra alors sa dernière acception fâcheuse, il ne sera plus qu'un mot historique, car il est au fond aussi moral de spéculer sur des rentes que sur des immeubles, que sur des marchandises; ce qui est immoral, c'est le jeu, ce sont les pratiques coupables auxquelles cette passion conduit infailliblement. Chacun sait l'aventure de lord Cochrane, qui fit déguiser un de ses domestiques en courrier, et le fit arriver à la Bourse de Londres sur un cheval couvert d'écume. Cet homme était porteur d'une fausse nouvelle, qui causa un grand mouvement sur les fonds publics; lord Cochrane en profita pour réaliser une opération qui lui produisit de grands bénéfices. Le lendemain la ruse fut découverte; le célèbre amiral fut chassé de la Bourse, dégradé, et puni sévèrement. Des manœuvres semblables, mais moins ostensibles, ont journellement lieu aux Bourses de Londres et de Paris; la qualification d'agiotage est impropre pour les flétrir : ce sont des vols.

Il s'effectue également des opérations qui, bien que d'une autre nature, ne sont pas moins coupables; en voici un exemple : une compagnie s'était formée à Londres pour l'exploitation de la pêche du corail; les entrepreneurs ne trouvant pas un placement facile de leurs actions, chargèrent un spéculateur de leur trouver des acquéreurs; c'était en 1825, à l'époque où l'on jouait sur tout. Au lieu d'offrir les nouvelles actions, l'agent de la compagnie acheta toutes celles qu'on voulut lui vendre livrables et payables à un mois de terme; la hausse qu'il produisit par ces achats engagea un jeu à la baisse sur ces actions, c'est-à-dire qu'on vendait celles qu'on ne possédait pas dans l'espérance de les racheter à plus bas prix lorsque le jour de la livraison serait arrivé. En résultat, il se trouva qu'on avait vendu, sans le savoir, deux ou trois fois plus d'actions qu'il n'en existait; ce qui non seulement empêcha la baisse, mais mit tous les vendeurs à la discrétion de l'agent de la compagnie, qui trouva ainsi le moyen de placer toutes ses actions, et de réaliser de grands bénéfices.

C'est à la même époque qu'on organisa à Londres des compagnies pour l'exploitation des mines du Nouveau-Monde; il suffisait d'un prospectus, en tête duquel on inscrivait le nom d'une ville du Mexique ou du Pérou, pour trouver des capitaux; on fut ainsi victime de la plus insigne mauvaise foi, on se trouva actionnaire de mines imaginaires. Les emprunts pour les Etats de l'Amérique du Sud eurent le même succès, et en quelque sorte les mêmes résultats : un individu se disant cacique ou roi des Poyais trouva des prêteurs; une circonstance fortuite suspendit cet emprunt : le cacique *in partibus* fut livré aux tribunaux.

Les spéculations sur les fonds publics ont donné lieu à des actes qui, accomplis dans un autre but, seraient considérés comme très courageux. Au moment de la bataille de Waterloo un spéculateur célèbre se trouvait en Belgique; présumant que le succès, quel qu'il fût, de cette bataille, devait être décisif, il avait organisé jusqu'à Ostende d'excellens relais : dès que la défaite de Napoléon fut connue, il partit luimême à franc-étrier. Arrivé à Ostende, une tempête rend la traversée pour l'Angleterre impossible, les plus hardis marins refusent de se mettre en mer; à force d'or il parvient cependant à déterminer quelques hommes; il débarque sain et sauf sur la côte anglaise, part lui-même pour Londres, fait des achats considérables : les fonds étaient à vil prix, car l'avenir de l'Angleterre était engagé dans cette lutte dernière. Vingt-quatre heures après, la défaite de l'armée française était connue à la Bourse de Londres : le spéculateur hardi avait gagné vingt millions.

AGIS. Quatre rois de Sparte ont porté ce nom. Nous parlerons seulement ici, en particulier, du dernier, qui fut le plus célèbre; il sera question des trois autres à l'article général de LACÉDÉMONE.

Agis IV fut roi de Lacédémone après Eudamidas son père. On a dit de lui que c'était le prince le plus juste et le plus vertueux qui eût jamais régné sur les Lacédémoniens. Son unique pensée était de faire le bonheur du peuple. Ennemi du luxe et de la mollesse dans lesquelles il avait été élevé par sa mère et son aïeule, il avait apporté sur le trône un vif désir de faire refleurir les institutions de Lycurgue. C'était une bien grande entreprise pour un prince de vingt ans que de vouloir ramener dans cette ville dégénérée l'ancienne austérité des mœurs lacédémoniennes. Agis aurait dû penser que l'on ne pouvait jouer le rôle de Lycurgue qu'avec un peuple neuf, et que ce sage législateur lui-même eût été forcé de modifier ses institutions dans de pareilles circonstances (Av. J.-C. 225).

Cependant le peuple, cédant à son goût naturel pour le changement, se montra d'abord favorable à la réforme. Mais l'aristocratie, s'élevant contre ces innovations qui devaient affaiblir son pouvoir en diminuant ses richesses, parvint, à force d'intrigues, à changer la direction de l'opinion publique. Agis fut dénoncé au tribunal des éphores; et ses ennemis, pour le perdre, se liguèrent avec Léonidas, l'autre roi. On l'accusa d'avoir voulu se frayer un chemin à la tyrannie en demandant le partage des terres et l'abolition de toutes les dettes; il offrait de donner lui-même l'exemple en sacrifiant sa fortune qui s'élevait à plus de deux millions. Ce projet fut vivement appuyé par les deux oncles du roi, et par Lysandre, qu'il avait fait nommer éphore : les pauvres se rangèrent du parti d'Agis, les riches du côté de Léonidas, et le projet porté au sénat fut rejeté à la majorité d'une voix.

Quelque temps après, Agésilas, l'un des oncles d'Agis, ayant été nommé éphore, lui persuada d'ajourner son décret sur le partage des terres, mais d'insister pour que tous les contrats de prêt fussent immédiatement brûlés sur la place publique. Ce décret qu'Agésilas n'avait fait rendre que pour éteindre les dettes immenses dont il était chargé, commença à indisposer le bas peuple, qui n'y trouva presque aucun avantage.

Sur ces entrefaites, Agis, obligé de marcher contre les Etoliens, au secours des Achéens, laissa le gouvernement entre les mains d'Agésilas.

A son retour, le peuple irrité s'assembla, et courut à Tégée chercher Léonidas, qui avait été exilé pour avoir enfreint la loi qui défendait aux descendans d'Hercule d'épouser une femme étrangère. Ce prince revint dans Lacédémone à la tête d'une armée, et les deux rois, abandonnés de tout le monde, n'eurent de ressource que dans la fuite.

Agis, qui avait cherché un asile dans un temple, en fut arraché par la trahison de quelques amis, et conduit en prison, où, après avoir été interrogé pour la forme, il fut étranglé, ainsi que sa mère et son aïeule. Il était alors âgé de vingt-trois ans (Av. J.-C. 244).

AGNATS. Les mots agnation, agnats, cognation, cognats, gentils (*agnatio*, *agnati*, *cognatio*, *cognati*, *gentiles*), fréquemment employés par les auteurs latins, sont la plupart du temps mal traduits ou du moins compris d'une manière inexacte et incomplète. On doit en être peu surpris, puisque, dans les jurisconsultes et même dans les lois romaines, on voit les définitions de ces mots tantôt varier, tantôt présenter, comparativement aux explications, aux exemples dont elles sont accompagnées, un sens quelquefois trop restreint, quelquefois trop étendu. Pour bien les faire comprendre, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur la constitution de la parenté et de la famille chez les Romains.

Chez les Romains, comme chez nous, la parenté pouvait se former de trois manières : 1° indépendamment de tout lien civil, par le lien du sang qui existe entre la mère et les enfans naturels, illégitimes (*spurii* ou *vulgò quæsiti*); 2° sans au-

cun lien du sang, par la fiction civile de l'adoption (voyez le mot Adoption); 3° enfin la parenté se formait encore, et le plus souvent, tout à la fois par le lien du sang et par le lien civil de famille, entre les enfans que le même père avait eus d'un mariage légitime (*ex justis nuptiis*: voyez le mot Mariage). D'après cette observation, presque tous les commentateurs ont cru devoir distinguer trois sortes de parentés: la parenté purement naturelle, la parenté purement civile, et la parenté mixte, formée par la réunion du double lien de la parenté naturelle et de la parenté civile. Mais une observation plus exacte, une étude plus approfondie des jurisconsultes romains a démontré qu'ils n'appliquaient pas à la parenté les distinctions relatives à son origine, qu'ils ne distinguaient que deux sortes de parentés, l'agnation et la cognation.

Le titre de cognats était générique; il s'étendait à tous les parens de quelque manière que leur parenté se fût formée; le titre d'agnats était spécial, il n'appartenait qu'à certains parens, à ceux que le droit civil réunissait dans une seule et même famille; quant aux gentils (*gentiles*), c'était, comme on va le voir, des agnats plus éloignés.

A Rome, le mot *famille* désignait une réunion de personnes, une corporation. La famille, dans l'acception la plus restreinte du terme; la famille, synonyme de maison (*familia, domus*), se composait de plusieurs personnes réunies sous la puissance d'une seule, et de la personne elle-même exerçant cette puissance. Dans chaque maison, il existait toujours un maître, un propriétaire unique: c'était le père de famille. Quand même il n'aurait eu en réalité aucune personne soumise à sa puissance, par cela seul qu'il était chef de maison, il était père de famille, indépendamment de tout fait de paternité. L'on pouvait ainsi se trouver père de famille en naissant; c'était ce qui arrivait quant on n'appartenait à la famille d'aucune autre personne; c'était ce qui arrivait toujours aux enfans naturels (*spurii*), qui n'avaient point de père ou qui ne naissaient pas dans sa famille.

En outre du chef ou maître, il pouvait exister dans chaque maison plusieurs autres personnes, les filles, les fils, et leurs descendans: toutes ces personnes étaient essentiellement soumises au père de famille (voyez le mot Puissance paternelle). Les enfans placés sous cette puissance prenaient, tant qu'ils y demeuraient, le titre d'enfans *siens* (*sui*). Nous verrons, au mot Succession, les droits que cette qualité leur conférait.

Maintenant supposons que le père de famille, le chef de maison dont nous avons parlé, ayant plusieurs enfans sous sa puissance, vînt à mourir: chacun de ces enfans devenait immédiatement père de famille, chef de maison; cependant toutes ces maisons, toutes ces familles particulières, ne formaient encore qu'une seule famille, famille générale, qui n'était réellement que la famille particulière continuée entre les individus qui avaient été sous la puissance d'un seul. Cette puissance éteinte, le lien primitif était relâché, mais il n'était pas rompu; les membres de la famille originaire avaient encore un titre commun; ce titre était celui d'agnat: la famille générale, la famille, dans l'acception la plus étendue du mot, n'était que la réunion des agnats.

Les enfans n'étaient jamais agnats de leur mère quand elle n'avait pas passé dans la famille de son mari; ils n'étaient jamais agnats de ses parens, parce qu'ils ne faisaient jamais partie de la famille de la mère, qu'ils n'appartenaient qu'à la famille du père.

La famille ne se continuant que par les mâles, c'était donc uniquement dans leur descendance qu'il pouvait se trouver des agnats, et c'était avec raison que l'on définissait les agnats ceux qui étaient parens entre eux par des personnes du sexe masculin.

Si, de la première hypothèse que nous avons faite, de la mort d'un premier chef de maison, nous passons à une seconde hypothèse; si nous supposons que chacun de ces enfans, devenus pères de famille, décèdent à leur tour laissant des enfans, ces derniers, petits-enfans d'un auteur commun, descendant d'une souche commune, seront de la même race (*ex eâdem gente*): ils auront entre eux le titre de gentils (*gentiles*).

Quelques exemples historiques achèveront d'éclaircir ce que nous venons de dire.

On sait qu'on distinguait à Rome des races, *gentes*: au fait d'appartenir à une race étaient attachés divers priviléges particuliers. Dans les premiers temps de la république, les patriciens seuls eurent des races; quand, plus tard, les honneurs, les auspices, les mariages, tout devint commun entre les deux ordres, les plébéiens participèrent aussi aux droits des races (*jure gentilitio*); il y eut alors les races patriciennes et les races plébéiennes (*gentes patriciæ, gentes plebeiæ*). Chaque race portait un nom particulier, commun à tous ceux qui en faisaient partie (*nomen*); ainsi, on disait *gens Cornelia, gens Sempronia, gens Tullia, gens Cincta*, etc. Généralement chaque race se divisait ensuite en souches ou familles, distinguées à leur tour par des noms spéciaux (*cognomen*); ainsi de la *gens Cornelia* naquirent les familles des Scipion, des Lentulus, des Sylla, des Cossus, et des Dolabella. La famille des Scipion se divisa elle-même en quatre autres branches ou familles (*domus*), qui eurent pour chefs, Scipion l'Africain, Scipion l'Asiatique, Scipion Nasica, Scipion Hispanien. Ces branches, ces familles (*domus*) se distinguaient par le nom de branche (*agnomen*), et enfin chaque individu portait un nom propre, *prænomen*. La *gens Virginia* produisit de même les familles ou souches des *Tricostus*, des *Ruffus*, etc.; la famille ou souche des Tricostus produisit les maisons ou branches des *Rutilus* et des *Cœlimontanus*, etc. Chaque individu de l'une des quatre branches ou maisons des Scipion était agnat à l'égard de ceux des trois autres branches; il était *gentilis* à l'égard des membres des cinq autres familles de la *gens Cornelia*. Les *Rutilus* et les *Cœlimontanus* étaient agnats; les Ruffus et les Tricostus étaient entre eux *gentiles*.

De ce qui précède, il est facile de voir que la descendance par les mâles, considérée comme cause de l'agnation, n'en était que la cause éloignée; que c'était l'unité de famille qui constituait réellement l'agnation. Les agnats étaient donc, à proprement parler, ceux qui faisaient partie de la même famille.

Il en résultait que l'adopté acquérait tous les droits d'agnation dans la famille où il entrait; que les parens, par les mâles, n'étaient pas toujours agnats; que l'agnation venait à se dissoudre toutes les fois qu'un agnat sortait de famille, soit par l'adoption, soit par l'émancipation, soit de toute autre manière (voyez les mots Adoption, Emancipation, Puissance paternelle). Il ne restait plus alors de la communauté d'origine qu'une simple parenté naturelle ou *cognation*, qui ne changeait, ni ne pouvait changer.

Dans le droit romain primitif, la femme passait entièrement sous la puissance et dans la famille de son mari; elle y prenait une place d'enfant, de fille. Elle devait donc y être comptée au nombre des *siens*, des agnats et des gentils.

Dans ce cas, les droits d'agnation appartenaient à une femme; ils auraient dû appartenir de même à toutes les femmes de la famille (*domus*) tant qu'elles n'en seraient pas sorties. C'est ce qui avait lieu d'après la loi des Douze Tables. Mais, plus tard, l'agnation conférant des droits d'hérédité, et différentes lois ayant été rendues pour tendre à conserver les biens dans chaque famille, les jurisconsultes, par une interprétation tirée, non du texte, mais de l'esprit d'une loi (la loi Voconia, an de Rome, 585; 168 avant Jésus-Christ), conclurent que les femmes ne devaient pas participer au droit d'agnation. Dès lors, la qualité d'agnat, tout en continuant à être telle que nous l'avons définie, n'appartint plus qu'aux personnes du sexe masculin exclusivement. Ce qui explique

la différence que l'on remarque entre les définitions données par les lois et les jurisconsultes des différentes époques. Le droit d'agnation demeura ainsi reglé jusqu'au temps du Bas-Empire. Alors, comme au droit d'agnation était attaché, ainsi que nous l'avons dit, un droit de succession, on modifia les règles de l'agnation pour modifier l'ordre des successions. En 498 (après Jésus-Christ), l'empereur Anastase voulut que les frères et sœurs émancipés, et par conséquent sortis de la famille, conservassent, malgré cela, le titre d'agnat. Justinien, qui laissa peu de parties de l'ancien droit romain sans en troubler l'ordre et l'harmonie par ses innovations, Justinien, affectant de confondre la division des agnats et des cognats avec celle des parens paternels et maternels, supprima d'abord la distinction qui excluait les femmes des droits d'agnation, et ensuite conféra successivement ces mêmes droits à tous les parens du second degré, et à presque tous ceux du troisième. Enfin l'agnation disparut complètement, du moins quant à ses effets, par le nouveau système de succession introduit par les Novelles 118 et 127 de ce prince.

En précisant ici la signification des mots *siens*, agnats, agnation, gentils, cognats, cognation, nous avons indiqué le sens qu'on doit y attacher quand ils sont pris par opposition les uns aux autres. Les enfans *siens* étaient au nombre des agnats, ils en étaient les premiers; les agnats étaient aussi des gentils; enfin les agnats, et même les gentils, étaient tous des cognats. Nous ferons connaître aux mots Successions et Tutelle, en nous appuyant sur les notions que nous venons d'établir, les droits et les devoirs que les titres de *siens*, d'agnats et de gentils, imposaient à ceux qui en étaient revêtus. Au mot Parenté, nous donnerons un tableau dans lequel, en indiquant de quelle manière les degrés de parenté se comptaient chez les Romains, et le nom qu'ils donnaient à chacun des parens placés à ces divers degrés, nous ferons distinguer à l'œil les *siens*, les agnats et les cognats.

Nous n'avons point parlé de l'agnation chez les Grecs; elle y était constituée à peu près de la même manière que chez les Romains; nous en dirons quelques mots également à l'article Parenté.

Les dispositions de la loi salique, relatives aux successions, et suivies pour la succession à la couronne de France, rappelaient assez la législation romaine sur les agnats. Charles IX, par un édit donné à Saint-Maur, au mois de mai 1567, voulut, en quelque sorte, rétablir, dans les pays de droit écrit, les effets de l'agnation abolis par Justinien; mais Louis XV, par son édit du mois d'août 1729, révoqua l'édit de 1567, et ordonna que les successions fussent déférées, partagées et réglées comme elles l'étaient auparavant.

L'agnation est encore de la plus grande importance dans les pays ou l'on suit le droit féodal de l'Italie et de l'Allemagne. Le plus prochain des agnats est toujours appelé à la succession des fiefs par une espèce de substitution perpétuelle; il peut faire révoquer l'aliénation du fief faite par le précédent possesseur, s'il n'y a prêté son consentement.

L'agnation était aussi nécessaire pour la succession de nos anciens duchés-pairies; enfin, c'est encore par agnation que l'on doit succéder aux grands fiefs créés dans quelques unes des dépendances de l'empire français, par les décrets impériaux des 27 ventose an XIII et 30 mars 1806, ou du moins aux biens acquis en remplacement de ces grands fiefs dans l'intérieur de la France, ainsi qu'à tous les biens érigés en majorats, jusqu'à ce que la loi, déjà votée par la chambre des députés, les ait fait rentrer sous l'empire du droit commun.

AGNÈS SOREL, Seurelle ou Soreau. Elle fut la maîtresse du roi Charles VII. Les poètes et les historiens, pour la plupart, l'ont louée avec excès, comme ayant, par ses paroles et ses exhortations généreuses, forcé Charles VII à reprendre les armes, et à reconquérir son royaume contre le duc de Bedford et les Anglais. On connaît même à ce sujet les vers où François Ier, lui accordant tout l'honneur de cette résolution, célèbre dans la maîtresse d'un de ses prédécesseurs une vertu qu'il n'eut pas occasion de rencontrer dans les siennes:

> Gentille Agnès, plus d'honneur en mérite,
> La cause étant de France recouvrer,
> Que ce que peut, dedans un cloître ouvrer,
> Close nonain ou bien dévot hermite.

A part cet empire sur l'esprit de Charles, qu'elle sut faire servir à la gloire de son amant, et surtout au repos de la France, on sait peu de chose sur cette femme célèbre, la première qui publiquement ait porté le nom de maîtresse royale.



(Agnès Sorel.)

Elle naquit vers l'année 1409, d'une famille noble et ancienne, originaire de la province de Touraine, au village de Fromenteau. Ayant de bonne heure perdu son père, Jean Sorel ou Soreau, seigneur de Saint-Gérant et de Fromenteau, Agnès fut élevée dans la maison de la dame de Maignelais sa tante, avec sa cousine, qu'elle maria dans la suite au duc de Villequier. Elle avait vingt-deux ans lorsqu'elle parut pour la première fois à la cour de France, en 1431, à la suite de la princesse Isabeau de Lorraine, duchesse d'Anjou, qui venait y solliciter la liberté du duc d'Anjou son mari, fait prisonner à la bataille de Bullegneville. Agnès, dans tout l'éclat de sa beauté, joignant aux grâces de son esprit le mérite, alors fort rare, d'une éducation soignée, obtint à la cour un succès inouï: les courtisans s'exclamèrent sur ce prodige, et le roi Charles, jeune alors, en devint passionnément amoureux; il la fit placer auprès de la reine, Marie d'Anjou, en qualité de dame d'honneur.

Agnès sut résister quelque temps à l'amour du roi, si l'on en croit cette réponse qu'elle fit an brave Poton de Xaintrailles: « Toute simple demoiselle que je suis, disait-elle, la conquête du roi ne sera pas facile; je le révère et l'honore, mais je ne crois pas que j'aie rien à démêler avec la reine à son sujet. »

Cette dernière partie de la phrase se trouva vérifiée par l'histoire: lors même qu'elle fut devenue la maîtresse du roi, elle sut toujours se conserver près de la reine en grande estime et amitié pendant cinq ans et plus, qu'elle fut sa demoiselle d'honneur. La liaison du roi et d'Agnès, d'abord secrète, devint bientôt publique, et lors de l'entrée de Marie d'Anjou à Paris en 1437, Agnès eut à souffrir les murmures des Parisiens, dont le mécontentement s'exhala en paroles grossières et injurieuses à cause des « grands et excessifs atours de robes fourrées, de colliers d'or et de pierres précieuses, et autres plaisances mondaines, » qu'elle portait avec un éclat qui semblait vouloir égaler celui de la

reine. Profondément humiliée de cet accueil brutal, la favorite ne put s'empêcher de dire en pleurant que si elle avait pu prévoir le peu d'honneur que lui feraient ces *vilains* Parisiens, elle n'aurait de sa vie mis le pied dans leur ville.

Ici commence la partie brillante du rôle qu'elle joua à la cour de France auprès de Charles. Les Anglais, au nord et au midi, étaient tout-puissans dans le royaume, appelant par dérision Charles le roi de Bourges, et le tenant comme assiégé au sein de ses États. Le peuple des villes et des campagnes, en proie au maux de la guerre civile et de la guerre étrangère, tournait en vain les yeux vers son roi, qui, dans les châteaux de Loches et de Chinon, donnait tous ses jours à la chasse et à l'amour, organisait des fêtes, et perdait sa couronne *le plus gaiement possible.* Marie d'Anjou avait, mais sans succès, essayé de réveiller au cœur de son époux de plus nobles sentimens : lorsqu'un jour un astrologue qui s'était présenté à la cour, consulté devant Charles par Agnès sur le sort qui l'attendait, répondit qu'elle devait fixer long-temps le cœur d'un grand roi. Soit que cette scène eût été concertée à l'avance entre elle et l'astrologue, soit qu'avec une présence d'esprit admirable, elle eût voulu saisir cette occasion de faire comprendre vivement à Charles le blâme de sa conduite, la favorite se lève, et, faisant une profonde révérence au roi, lui demande la permission de se retirer à la cour du roi d'Angleterre pour y remplir sa destinée, ajoutant : Sire, c'est à lui seul sans doute que peut s'appliquer la prédiction de l'astrologue, puisque vous allez perdre votre couronne, et que Henri va la réunir à la sienne.

Le roi, disent les historiens, se prit à pleurer, et, sortant de son inaction, reparut à la tête des soldats, et voulut bien se laisser conduire à Reims pour y recevoir la couronne que la pucelle d'Orléans et ses capitaines venaient, par leurs courageux efforts, de raffermir sur sa tête.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'accord qui ne cessa jamais de régner entre la reine et son ancienne demoiselle d'honneur. Le roi lui demeura toujours attaché, et lui donna successivement le comté de Penthièvre en Bretagne, les seigneuries de Roche-Servière et d'Issoudun en Berry, et le château de Beauté, d'où elle fut appelée, par un jeu de mots du temps, *dame de Beaulté*; car, dit Monstrelet, « entre les belles, elle était tenue pour la plus belle du monde. »

En 1445 elle se retira à Loches, où Charles lui avait fait bâtir un château. Elle y demeura quelques années, et ce fut la reine elle-même, Marie d'Anjou, qui l'engagea à revenir à la cour. Plus tard, lorsque Charles fut devenu seul maître en son royaume, et qu'il le parcourait avec son armée pour chasser ce qu'il restait encore d'Anglais, dispersés dans différentes places d'armes, reconquises une à une, il vint prendre ses quartiers d'hiver à l'abbaye de Jumièges, à cinq lieues au-dessous de Rouen, où vint le trouver Agnès, qui prétendait avoir à lui révéler une conspiration contre sa personne, « de quoy le roy ne teint guères de compte, et ne s'en feist que rire. » Ce fut là qu'elle mourut ; voici comme Monstrelet raconte l'histoire de ses derniers instans :

« Et finalement lui print le flux de ventre dont elle fut malade par lungue espace de temps, durant laquelle maladie elle eut moult belle contrition et repentence de ses péchez, et lui souvenoit souvent de Marie-Magdaleine, qui fut grande pécheresse au péché de la chair, et invoquoit Dieu dévotement et la vierge Marie à son aide. Et comme vraye catholique, après la réception de ses sacrements, demanda ses Heures pour dire les vers saint Bernard qu'elle avait escripts de sa propre main. Et depuys fit plusieurs veux, lesquels furent mis par escript afin de les accomplir par ses exécuteurs avec son testament, qui se pouvoit bien monter, tant pour aumones que pour payer ses serviteurs, à la somme de soixante mille escus : et fit ses exécuteurs de Jacques Cueur, conseiller et argentier du roy, de maistre Robert Poictevin, physicien (médecin), et de maistre Estienne, chevalier, et ordonna que le roi seul, et pour le tout, fust dessus les trois. Et depuis, la dicte Agnès voyant et sçachant sa maladie rengrever de plus en plus, dist au sieur de Tanquarville, à la séneschalle de Poitou, à l'un des escuyers du roy nommé Gouffier, et à toutes ses damoiselles, que c'étoit pou de chose orde et puante de nostre fragilité. Et aprez qu'elle eust fait un hault cry en reclamant Dieu et la bénoiste vierge Marie, se sépara son âme d'avec le corps le lundy neufième jour de février l'an M cccexlix, environ six heures après midy (1449). »

On prétendit qu'elle avait été empoisonnée, et de ce crime furent successivement accusés Jacques Cœur, l'un de ses exécuteurs testamentaires, dont la haute fortune et les grands services rendus au roi dans son adversité jalousaient toute la cour ; la dame de Villequier, cousine d'Agnès, et qui avait tenté de lui enlever le cœur du roi ; et enfin le dauphin, depuis Louis XI, dont la haine pour la favorite était bien connue, et qui même un jour, dans la chaleur d'une dispute, lui avait donné un soufflet, au château de Chinon.

Le cœur d'Agnès resta à l'abbaye de Jumièges selon Monstrelet, et, selon d'autres historiens, fut transporté avec son corps au milieu du cœur de l'église collégiale de Loches, dans un magnifique tombeau de marbre noir, élevé de terre de trois pieds, que l'on a pu voir dans cette ville jusqu'en 1792. Au-dessus était la figure d'Agnès Sorel en marbre blanc : deux anges tenaient l'oreiller sur lequel reposait sa tête, et à ses pieds étaient deux agneaux ; autour du tombeau se lisait cette épitaphe :

« Cy gist noble damoiselle Agnès Seurelle, en son vivant dame de Beauté, Rochesserie, d'Yssoudun, de Vernon-sur-Seine, pitieuse envers toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux églises et aux pauvres, laquelle trépassa le neuvième jour de février de l'an 1449. Priez Dieu pour l'âme d'elle. Amen. »

Sur le haut de la tombe, et à l'entour, sur des tables de cuivre, étaient gravées diverses inscriptions qui célébraient en assez mauvais vers latins les vertus et la beauté de la favorite, et surtout sa gloire dans l'autre monde.

Après sa mort, les chanoines de Loches, qu'elle avait enrichis de ses dons, croyant faire quelque chose d'agréable à Louis XI, lui offrirent de détruire le monument élevé à la mémoire de leur bienfaitrice ; ce que Louis rejeta avec mépris, faisant montre en cette occasion d'une noblesse de sentimens qui ne lui était pas habituelle.

Agnès eut du roi trois filles, que ce prince et son successeur reconnurent, et à qui ils donnèrent le titre d'*enfans de France*. Toutes les trois furent mariées et dotées aux frais de la couronne : Charlotte, l'aînée, épousa le seigneur de Brézé, comte de Maulevrier ; et, surprise en adultère avec Pierre de la Vergne, gentilhomme poitevin attaché au service du comte en qualité de veneur, périt poignardée de la main de son époux ; Marguerite, la seconde fille d'Agnès, fut mariée à Olivier de Coetivi, seigneur de Taillebourg ; et Jeanne, la troisième, à Antoine de Bueil, comte de Sancerre.

Parmi les pièces de vers et les poésies à sa louange qu'Agnès depuis plus de trois siècles est en possession d'inspirer aux poètes, nous citerons un long poème en douze chants, par M. de Sales, et intitulé *le Tombeau d'Agnès Sorel*.

A la révolution, le monument élevé à sa mémoire fut enlevé de l'église et transporté dans une salle du château de Loches. Là il fut ouvert il y a quelques années en présence d'une foule curieuse : c'est M. de Sales lui-même qui, dans une note de son poème, nous fait part de cette particularité. Il prétend qu'on pouvait encore découvrir des vestiges de beauté sur ce cadavre, dont la mort avait pris possession depuis tant d'années ; il cite surtout les cheveux d'Agnès, qui, dit-il, étaient fort beaux, et dont il se permit de couper quelques boucles.

AGOBARD, archevêque de Lyon au IXe siècle. Suivant des indications recueillies par Mabillon, il naquit en 779,

et fut amené, jeune enfant, d'Espagne dans la Gaule Narbonnaise en 782 ; d'autres le font naître près de Trèves dans la Gaule Belgique. Il avait trente-quatre ans lorsque Leydrade, archevêque de Lyon, le choisit, en 813, pour son coadjuteur. Agobard nous a conservé, parmi ses propres ouvrages, une curieuse lettre où cet évêque Leydrade rend compte à Charlemagne de tout ce qu'il avait fait pour rétablir à Lyon l'autorité épiscopale, la discipline, les écoles, et les monastères. Leydrade s'étant fait moine en 816, Agobard lui succéda.

Charlemagne venait de mourir en 814. Pendant les quinze premières années du règne de Louis-le-Débonnaire, l'empire, quoique si immense et composé de nations si diverses, ne fut point ébranlé. Aussi pendant cet intervalle, tout ce qui nous reste d'Agobard nous le montre occupé de ses fonctions épiscopales, ou de querelles théologiques. Mais lorsque Louis eut épousé la jeune et belle Judith, et qu'elle lui eut donné un fils, qui fut Charles-le-Chauve, ses fils du premier lit commencèrent à conspirer, et finirent par se révolter ouvertement. L'empire tout entier se divisa. La querelle intestine de la famille de Charlemagne devint le signal de la séparation de tant de nations diverses rassemblées sous un même sceptre. Ce n'est pas ici le lieu de raconter cette tragique histoire, où long-temps l'on n'a vu que la lutte parricide des fils de Louis contre leur père, et où les historiens modernes s'efforcent de découvrir la lutte de nationalités distinctes et jalouses de leur indépendance. Agobard fut un des soutiens de cette révolte. Les lettres qu'il écrivit, et l'apologie de Lothaire qu'il publia à cette occasion, sont d'importans monumens de la puissance et du caractère des évêques à cette époque. En 833, Louis ayant ôté à Lothaire le titre d'empereur, Agobard lui écrivit en ces termes : « Comment un » sujet peut-il s'acquitter de la fidélité qu'il vous doit, si, » vous voyant en péril, il ne s'empresse à vous le faire con- » naître? Je prends à témoin Dieu, qui sonde les cœurs, que » je n'ai aucun autre motif de vous écrire, que la douleur » des dangers qui vous menacent, principalement votre âme. » Vous avez associé à l'empire Lothaire, votre fils aîné, après » avoir employé le jeûne et la prière pour connaître la vo- » lonté de Dieu. Depuis ce temps, les lettres impériales ont » toujours porté le nom de l'un et de l'autre. Pourquoi avez- » vous changé de volonté, sans que Dieu vous ait dit, ni par lui- » même, ni par un ange, ni par un prophète, qu'il se repentait » d'avoir établi ce prince, comme il dit à Samuel, parlant » de Saül? Croyez-vous avoir trouvé par vous-même un » meilleur conseil que celui que Dieu vous a inspiré après » l'en avoir tant prié! Nous déplorons les maux qui sont ar- » rivés cette année à cette occasion, et nous craignons fort » que Dieu ne soit irrité contre vous; car nous ne pouvons » vous dissimuler que l'on murmure partout de ces sermens » divers et contraires, et que l'on vous en blâme ouver- » tement. »

Lothaire venait d'Italie, et, pour rendre sa cause plus favorable, il menait avec lui le pape Grégoire, qui annonçait vouloir mettre la paix entre le père et ses enfans. C'est le sujet d'une autre lettre d'Agobard à l'empereur Louis, où il relève extrêmement l'autorité du pape, et où il lui déclare que si le pape lui ordonne de rétablir l'ancien partage qu'il avait fait entre ses enfans, il doit obéir, et ne peut refuser sans se rendre coupable. On trouve aussi dans ses ouvrages une lettre que le pape écrivit en ce temps, par son conseil, aux évêques du parti de l'empereur Louis, où il met la puissance ecclésiastique au-dessus de la séculière, et soutient qu'en cette occasion ils doivent lui obéir plutôt qu'à l'empereur. La papauté, si faible sous Charlemagne, commençait, comme on le voit, à devenir bien grande, moins de vingt ans après sa mort. La crue rapide de la papauté a beaucoup étonné les historiens. Il nous semble cependant qu'elle s'explique aisément. On voit par les parlemens de cette époque que l'Etat était composé de deux ordres, *le militaire* et l'*ecclésiastique* (ce sont les termes mêmes dont Agobard se sert en écrivant à l'empereur). Ces deux ordres avaient été tenus tous les deux dans la main puissante de Charlemagne. Les *missi dominici* du grand empereur embrassaient aussi bien l'administration militaire que l'administration religieuse. Quant à la distinction de l'ordre purement civil et de l'ordre spirituel, elle n'existait pas, ou était au moins fort confuse. Il est évident, par tous les monumens du temps, que les évêques faisaient partie du pouvoir de l'Etat, et que l'Eglise et l'Etat n'étaient pas séparés. Les choses de foi se décidaient, comme les autres affaires, dans des parlemens que présidait l'empereur. Le pape lui-même ne faisait pas exception. On trouve, dans les œuvres d'Alcuin, une instruction de Charlemagne à un envoyé près du pape pour qu'il eût à avertir le pape sur ses devoirs, « tant pour la pureté de ses mœurs que pour l'observation des canons et le gouvernement de l'Eglise. » L'ordre ecclésiastique étant donc ainsi constitué, et faisant partie du pouvoir, que devait-il arriver aussitôt qu'une tête moins forte tiendrait l'empire? c'est que cet ordre, ne trouvant plus son unité dans l'empereur, chercherait en lui-même cette unité. L'empire de Charlemagne, à demi théocratique, à demi militaire, devait donc naturellement faire place à la papauté. C'est ce qui arriva au X[e] et au XI[e] siècles; mais c'est à quoi tendaient spontanément les évêques, comme Agobard, dès le IX[e] siecle.

Les véritables maîtres du pays étaient donc les évêques; et, parmi ces princes du pays, Agobard était, avec Ebbon, archevêque de Reims, le plus influent; car la métropole de Lyon était pour le midi ce que Reims était pour le nord. Ebbon, Agobard, et un grand nombre d'autres évêques, ceux de Vienne, de Narbonne, d'Amiens, de Troyes, d'Auxerre, prirent tous le parti de Lothaire, et se groupèrent autour du pape Grégoire. On sait ce qui suivit. Louis et ses enfans, avec leurs armées, étaient en présence, campés dans une grande plaine entre Bâle et Strasbourg. Le pape pénétra dans le camp de Louis, dont on séduisait en même temps les troupes par des présens et des promesses; et quand le pape fut revenu vers Lothaire, l'armée presque entière de Louis l'abandonna, et passa à ses fils. Alors, de l'avis du pape et de tous les seigneurs, on regarda Louis comme déchu de la dignité impériale, et on la déféra à Lothaire, qui l'accepta, et se fit prêter serment ; puis on partagea de nouveau l'empire entre les trois frères du premier lit, à l'exclusion du fils de Judith. Alors Agobard publia un manifeste pour Lothaire, où il soutenait que lui et ses frères avaient eu raison de s'insurger pour purger le palais de leur père des crimes dont il était infecté. Il rejette la cause de tous les maux sur Judith, qu'il accuse d'avoir été infidèle à l'empereur son époux, et d'avoir persécuté les fils du premier lit. Il dit que l'on avait eu raison, trois ans auparavant, de chasser du palais les complices de ses désordres, et de l'enfermer elle-même dans un monastère, et soutient qu'il n'a pas été permis à Louis de la reprendre. Il se plaint des nouveaux sermens que l'on a fait prêter, particulièrement en faveur du jeune roi Charles, et des armées que l'empereur a fait marcher contre ses sujets et ses enfans, au lieu de les employer contre les nations barbares, pour procurer leur conversion, suivant l'intention de l'Eglise. Dans cette pièce, il dit toujours *Louis, jadis empereur*, comme supposant qu'il ne l'est plus, et conclut qu'il doit faire pénitence de tant de maux causés par sa négligence et sa complaisance excessive pour sa femme; qu'il doit s'humilier sous la main de Dieu, et aspirer à la gloire éternelle, puisque la grandeur temporelle ne lui convient plus.

Cet écrit préparait les esprits à ce qui fut exécuté au parlement de Compiègne, où Lothaire avait amené son père ; on lui envoya des évêques pour lui persuader de se soumettre au jugement rendu contre lui sans l'entendre. Ce jugement, conforme à l'écrit d'Agobard, consistait à le condamner à une pénitence publique, afin qu'il ne pût

jamais porter les armes, ni rentrer dans la vie civile. Il refusa d'abord de s'y soumettre; mais ces évêques le fatiguèrent tant, qu'enfin il consentit à recevoir publiquement la pénitence. Au jour marqué, il fut conduit dans l'église Notre-Dame de Soissons. Les évêques y étaient assemblés, ayant Ebbon à leur tête, comme métropolitain de la province. Il y avait un grand clergé; Lothaire était présent, accompagné de plusieurs seigneurs et d'autant de peuple que l'église en pouvait tenir. Alors Louis, prosterné par terre sur un cilice devant l'autel, confessa publiquement qu'il s'était indignement acquitté de son ministère, déclarant que, pour l'expiation de ses fautes, il demandait la pénitence publique. Les évêques l'avertirent de faire une confession plus sincère que celle qu'il avait faite autrefois, c'est-à-dire en 822, au parlement d'Attigni. Louis tenait en main un papier que les évêques lui avaient donné, et où étaient écrits ses prétendus crimes. Il se confessa coupable de tous ces crimes, et remit le papier entre les mains des évêques, qui le déposèrent sur l'autel. Ensuite il ôta sa ceinture militaire et ses armes, et, se dépouillant de l'habit séculier, il en prit un de pénitent. Les évêques lui imposèrent les mains; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. On ordonna que chacun des évêques qui avaient assisté à cette cérémonie en dresserait une relation qu'il souscrirait de sa main et remettrait à Lothaire, en mémoire de l'action; et que de toutes ces relations on ferait un sommaire qui serait souscrit de tous les évêques. Nous avons la relation particulière d'Agobard, et l'acte commun, qui commence par une preface, où l'on relève le ministère des évêques et le pouvoir qu'ils ont de lier et de délier, comme vicaires de Jésus-Christ.

Tel fut ce célèbre acte de déposition que les écrivains monarchistes des derniers siècles n'ont jamais cessé de poursuivre de leurs anathèmes, et avec raison; car ce grand fait historique suffisait seul pour montrer la fausseté de leur système. D'une part, en effet, c'est un jugement solennel d'un roi par ses sujets, jugement où la royauté ne se présente, dans ces temps reculés, que comme un ministère confié par la nation, et révocable par elle; ce qui ruine historiquement l'idée toute moderne de la monarchie existant par elle-même et de droit divin. En second lieu, c'est l'Eglise qui donne ce grand exemple. Peu importe que la pitié soit favorable à la cause de Louis, et que ses fils soient des hommes cruels et parricides. Ce qui est constant, relativement à ses juges, ce que tous les monuments du temps, sans aucune exception, attestent, c'est que ce jugement pouvait bien paraître à une partie de la France inique et non mérité au fond, mais que le tribunal paraissait à tous légitime pour le prononcer. Et ce qui le prouve bien manifestement, c'est que, lorsque l'année suivante, 834, Louis reprit son pouvoir, par suite d'une défaite que Lothaire avait essuyée, il ne fut rétabli que par l'autorité des évêques et après avoir été relevé de la pénitence. Ce furent eux qui lui rendirent l'épée et le baudrier dont ils l'avaient dépouillé. Une assemblée d'évêques détruisit ce qu'une assemblée d'autres évêques avait fait, comme un tribunal casse l'arrêt d'un autre tribunal; et ce second jugement fut rendu absolument dans les mêmes formes et suivant la même procédure que le premier.

Ce fut au parlement ou concile de Thionville (car, comme nous l'avons déjà remarqué, ces assemblées avaient à la fois ce double caractère), que Louis fut réintégré dans ses fonctions royales. Le parti des évêques du nord, qui le relevèrent, commença en même temps à poursuivre les évêques du centre et du midi, qui l'avaient déposé. Agobard fut cité trois fois à comparaître; et, ne s'étant pas présenté, il fut privé de son siége. Quelques années après, Louis, toujours clément, lui permit de le reprendre; et en 840, dans un voyage qu'il fit en Aquitaine, il lui confia le soin des affaires de ce royaume. Mais Agobard mourut dans cette année même à Saintes; il était âgé de soixante-un ans. Le roi Louis mourut peu de jours après lui. Il est remarquable, et ceci confirme notre opinion sur le jugement fameux auquel Agobard prit une part si considérable, il est remarquable que l'église de Lyon fit de cet évêque, qui avait jugé et déposé le fils de Charlemagne, un saint, qui fut honoré sous le nom de saint Agebaud.

Agobard mérita en effet, dans ce temps, cette consécration religieuse. C'est bien l'évêque qu'il fallait dans cette rude époque; c'est le représentant de l'intelligence et du pouvoir spirituel; il devance et il annonce la papauté, à laquelle il fraya si hardiment le chemin. Ce qu'il desire avant tout, ce qu'il veut, c'est l'unité et l'agrandissement du monde chrétien. Les rois, suivant lui, ne sont revêtus de la couronne que pour procurer cet agrandissement. Il prétend quelque part que la prière qu'on prononce à l'église le vendredi-saint en faveur du monarque, signifie uniquement qu'il est chargé par l'Eglise de procurer la conversion des barbares. Les rois donc, ou plutôt l'empereur, car il ne connaît qu'une Eglise et qu'une nation, l'empereur n'est que le chef armé pour la défense et l'agrandissement de l'unité chrétienne; c'est un serviteur dans les mains de l'Eglise. Tous les ouvrages d'Agobard respirent cette doctrine qu'il pratiqua si hardiment. Comme nous allons le voir, on retrouve jusque dans les traités théologiques qui nous sont restés de lui, cette même ardeur et pour ainsi dire ce même fanatisme pour l'unité qui, dans la discorde soulevée entre Louis et ses enfans, lui fit fouler aux pieds le vieil empereur comme un instrument rebelle.

On regarde comme son premier ouvrage son traité contre l'hérésie de Felix d'Urgel, qu'on croit avoir été écrit vers 818. L'Espagne était alors habitée en commun par des chrétiens, des juifs, et des mahométans. Les chrétiens d'Espagne, gagnés par ce contact, et pour se rapprocher de leurs dominateurs, avaient admis assez généralement les opinions nestoriennes sur Jésus-Christ; et récemment encore Félix, évêque d'Urgel, avait avancé qu'il ne fallait entendre la divinité de Jesus que comme une élection et une grâce particulières, Jésus, suivant ses expressions, n'étant que le fils adoptif un noncupatif de Dieu. Condamné par plusieurs conciles ou parlemens, il était venu mourir en exil à Lyon, quelques années avant qu'Agobard devînt évêque de cette ville. Un de ses manuscrits tomba entre les mains d'Agobard, qui s'empressa de le réfuter; car, d'une pareille opinion, il n'y avait pas loin à une alliance avec les infidèles.

Plus tard, nous le voyons écrire avec la même vigueur contre les juifs. Il s'était attiré la haine des juifs, qui étaient en grand nombre à Lyon, à l'occasion du baptême de leurs esclaves. Plusieurs lois leur défendaient d'avoir des esclaves chrétiens: Agobard, en recevant au baptême les esclaves étrangers qu'ils achetaient, les affranchissait ainsi par le fait. Les juifs, irrités, obtinrent de l'empereur une défense de baptiser sans leur consentement leurs esclaves païens. Agobard ne craignit pas d'écrire sur ce sujet une remontrance sévère à l'empereur lui-même; en même temps il exhortait les évêques des provinces voisines à le soutenir dans cette cause; il ordonnait à tout son peuple de se séparer du commerce des juifs; et il appuyait ces mesures par des écrits contre les superstitions juives. Sans doute la haine de cet évêque du moyen âge contre les juifs est aujourd'hui à nos yeux bien dépourvue de charité; mais son zèle pour les esclaves, et son amour pour tout ce qui voulait se joindre à la famille chrétienne, est une admirable charité.

Un désir ardent de remplacer par la raison la force brutale qui régnait alors, de substituer l'intelligence au hasard, de subordonner le pouvoir des guerriers à la puissance spirituelle, se montre dans son traité contre la loi Gombette. On sait que cette loi des Bourguignons légitimait les combats singuliers: Agobard condamna ces duels comme impies. Il combattit aussi dans ce traité et dans un autre écrit special, ce qu'on appelait alors le jugement de Dieu, c'est-

à-dire les épreuves par le feu et l'eau. C'est tenter Dieu, dit-il, que d'employer ces moyens pour connaître la vérité. On voit encore par un autre ouvrage combien il était élevé au-dessus des superstitions de son temps; les orages fréquens occasionés à Lyon par le voisinage de deux rivières et de montagnes élevées, furent l'occasion d'un écrit où il attaqua l'opinion généralement reçue alors, que ces tempêtes étaient excitées à volonté par des sorciers.

Mais c'est surtout, à notre avis, dans son traité sur les images que cette doctrine purement spirituelle, qui depuis Irenée caractérisa l'église de Lyon, doctrine que quelques écrivains représentent comme toute mystique, et qui leur fait prendre pour symbolique le nom de son fondateur Pothin, l'*homme de désir*, se montre avec le plus d'évidence. Ce traité est un recueil de passages des Pères pour prouver qu'il n'est permis d'adorer que Dieu seul, qu'on ne peut le représenter par aucune image, et qu'on ne doit rendre aucun culte aux images des saints. Agobard ne veut pas même qu'on les nomme saintes, et il va jusqu'à dire qu'à l'exemple du serpent d'airain, il faut les briser lorsque le peuple en abuse. Il permet seulement de les garder pour l'instruction et la mémoire. On croit que ce fut Agobard qui rédigea l'écrit du concile de Paris en 825, où cette assemblée se prononça contre l'Eglise grecque dans cette question des images.

Les différens traités d'Agobard, si intéressans pour l'histoire et la connaissance de l'esprit humain au IXe siècle, ont manqué de ne pas échapper à la destruction du temps. Papyre Masson entra un jour chez un relieur qui allait mettre en pièces un manuscrit en parchemin pour en couvrir des livres: ce manuscrit contenait les ouvrages d'Agobard; il en fit l'acquisition, le déchiffra, et le fit imprimer à Paris, 1606, in-8°. Cette édition fut censurée à Rome, à cause du Traité du culte des images. Le grand nombre de fautes qui s'y étaient glissées engagea Baluze à en donner une seconde, qui parut en 1666, 2 vol. in-8°, et qui a été réimprimée dans la Bibliothèque des Pères.

AGOUTI. Nom d'un genre appartenant à l'ordre des mammifères rongeurs.

Caractères de l'ordre: incisives (ou canines rapprochées, Geoffroy?) très prolongées, deux en haut et deux en bas, taillées en biseau, et propres à couper, scier les végétaux, même les plus solides; ces dents antérieures sont séparées par un intervalle des molaires ordinairement plates, quelquefois un peu hérissées. Le genre agouti se trouve compris dans la subdivision des rongeurs subclaviculés. Il a pour caractères propres: quatre doigts entiers aux pieds de devant, et trois seulement aux pieds de derrière; quatre mâchelières, partout presque égales, à couronne plate, irrégulièrement sillonées, à contour arrondi.

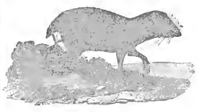
Les trois espèces qui composent ce genre habitent le nouveau continent; ce sont l'*agouti ordinaire*, l'*acouchi*, et le *lièvre des Pompas*, ou *maro* de d'Orbigny et de Lesson, dont on pourra faire un sous-genre. Ces rongeurs ont le corps assez gros et les jambes basses, surtout les antérieures; leur queue est courte, ou ils en manquent tout-à-fait; leur museau est épais et renflé comme celui des porcs-épics, et porte des moustaches raides et rares; leurs oreilles sont nues et arrondies; leur poil est le plus souvent grossier et peu serré.

L'*agouti acuti* est à peu près de la grandeur du lièvre; sa tête tient davantage du cochon d'Inde par la grosseur du museau; la queue ne forme qu'un tubercule conique: les jambes sont fines et sèches; celles de devant ont quatre doigts apparens et un cinquième rudimentaire, et celles de derrière n'en ont que trois, mais plus gros, et armés d'ongles triangulaires.

Les pattes postérieures sont d'un tiers plus longues que celles de devant, ce qui rend l'agouti sujet à culbuter, comme notre lièvre, lorsqu'il descend avec rapidité sur un plan incliné: l'animal tient ordinairement ces pattes de l'arrière-train à demi fléchies; dans le repos il s'assied sur ses talons comme l'écureuil, et dans cette position il s'amuse à se frotter le museau et les oreilles avec ses pattes de devant.

Le poil de l'agouti est de longueur médiocre, raide, lisse et très couché; à la croupe il est plus long et un peu relevé; dans cette partie il est d'un jaune cuivré: au reste du corps le pelage est d'un brun fauve et noirâtre; sur la ligne dorsale, il est presque noir, ainsi que sur les membres.

La couche externe de l'émail des incisives est d'un jaune très foncé.



(Agouti acuti.)

L'agouti habite les deux Guyanes et le Brésil; il est plus rare dans le Paraguay et dans quelques Antilles, et particulièrement à Sainte-Lucie. On le vend sur les marchés comme gibier estimé. On ne le trouve pas dans les vastes plaines de Rio de la Plata.

La voracité extrême de l'agouti le rend incommode en domesticité; il dévore tout, et les cages les plus solides ne peuvent résister à l'action rongeante de ses dents; il saisit les alimens, racines, patates, manioc, avec la bouche, les soutient avec ses pattes antérieures pour les diviser et les triturer à son aise. L'agouti ne boit jamais, aussi ses urines sont fétides et peu abondantes. Cet animal vit par troupes de douze à vingt; il se tient de préférence dans les bois et dans les lieux couverts, et choisit pour retraite des troncs d'arbres creux qu'il achève de rendre habitables à l'aide de ses dents et de ses mains, car il ne se pratique pas de véritables terriers. Les femelles sont fécondes, et produisent deux ou trois fois par an deux ou quatre petits; elles les abritent dans un trou bien garni de feuilles sèches.

Effrayé et poursuivi, l'agouti donne, comme notre lapin, un coup de tarse contre le sol, et sonne ainsi l'alarme et la retraite parmi ceux de sa troupe: sa chasse se fait avec les chiens en plaine, ou dans les champs plantés de cannes; sa chair, assez recherchée, a le goût combiné de celle du lièvre et du lapin. Des agoutis vivans, formant peut-être une variété sous le nom d'*agoutis huppés*, ont vécu à la ménagerie du Muséum; mais on n'a pas tenté de naturaliser cette espèce de rongeurs, qui ne nous offrirait que peu d'avantages, et qui, en somme, n'est pas préférable à celles qui vivent dans nos bois et dans nos plaines.

L'*agouti acouchi* n'offre rien de bien remarquable à côté de l'espèce précédente, dont elle se distingue par une queue un peu plus longue; il habite les Guyanes, la Grenade et Sainte-Lucie.

L'*agouti des Patagons*, ou la troisième espèce de ce genre, mérite d'être décrite avec plus de soin; les détails que l'on va lire sont puisés dans des notes inédites du voyageur d'Orbigny.

Ce petit mammifère porte encore le nom de *lièvre des Pompas*; c'est le *mara* des Indiens Araucanos, le *yanesquel* des Indiens Puelches, et le *yamaro* des Patagons.

Le mara, ainsi que nous continuerons de l'appeler, se rapproche des agoutis proprement dits par la forme générale du corps, et surtout par les pieds, quoiqu'il s'en éloigne à quelques égards par les dents. Cet animal a aussi des traits de ressemblance avec notre lièvre d'Europe, avec des oreilles

moins longues, une queue dégarnie de poils et réduite à un tubercule dur et peu mobile.

La forme du corps est assez alongée, l'arrière-train est élargi et carré, la tête est effilée et le museau pointu, les oreilles assez longues et lancéolées. Le mara compte vingt molaires en tout, et ses incisives sont très courbées, et ne forment pas un biseau très tranchant, surtout en haut.

Les jambes sont fines, déliées, plus courtes en avant qu'en arrière; elles portent quatre doigts munis d'ongles courts et pointus aux pieds antérieurs; postérieurement les doigts sont au nombre de trois, très alongés: sous le talon est un espace nu et calleux, qui indique la station fréquente de ces animaux sur leurs tarses.

Le pelage du lièvre de Patagonie est assez grossier dans son ensemble; le poil est court sur le museau, plus long sur les joues; il devient soyeux sous le ventre. De longues moustaches noires s'échappent de sa lèvre supérieure. — La couleur générale du mara est rousse; elle se nuance de gris-blanc à la gorge, et de gris-brun sur la ligne occipito-dorsale. Le ventre et le derrière des pattes sont d'un blanc assez pur, ainsi que le pourtour de la queue; les parties dépourvues de poil sont revêtues d'une peau noire.

Le mara se trouve sur le continent américain, du 40° au 45° degré de latitude australe, sur tous les terrains compris entre les Cordilières et les côtes de la Patagonie.

C'est à tort, d'après le voyageur que nous avons cité, que l'on donne au mara le nom de lièvre des Pampas, comme habitant les vastes plaines humides qui forment tout le terrain d'alluvion des rivières du Paraguay, et s'étendent au sud de Rio de la Plata; ces animaux préfèrent les lieux élevés, secs, et couverts de buissons épineux de la Patagonie, là où le sol est sablonneux: jamais ils ne recherchent les marais, et s'ils se rencontrent près du bord des fleuves, c'est que l'herbe y est restée plus abondante, et que la disette les y a chassés.

Ces animaux se creusent des terriers profonds, où ils déposent leurs petits et se réfugient dans le moment du danger. Ils sont communs dans les campagnes désertes au sud du *Rio Negró* en Patagonie; là, ils se montrent par troupes assez nombreuses, et habitent les terriers par couples isolés. Jamais ils ne s'éloignent beaucoup de leur gîte, et, s'ils le font forcément, c'est pour y revenir. Ce sont des animaux très doux et très paisibles, et qui n'ont de ressources contre les tigres couguars, les chiens, et les renards, leurs plus grands ennemis, que dans la rapidité de leur course, ou dans leurs retraites souterraines. Leur manière de courir est, comme celle du lièvre, entremêlée de bonds et de sauts; mais comme ils font de rapides crochets, il faut être bon cavalier pour faire cette chasse à cheval; les chevaux du pays dressés à leur poursuite imitent eux-mêmes ces brusques conversions; et si le cavalier n'est pas averti, il court risque d'être désarçonné à chaque instant. Les Indiens Patagons, Puelches, et les Charruas, ne vivaient que de la chair de ces *maras*, avant que les troupeaux de bêtes à cornes, introduits par les Espagnols, se fussent prodigieusement multipliés; ils les chassaient avec des chiens comme ils le font encore aujourd'hui, et ils les lançaient au forcé avec leurs excellens chevaux, les arrêtant dans leur course avec leur laço ou boule de caillou ou de fer, attachée à une longue courroie de cuir. Outre la venaison que le mara donnait aux Indiens, venaison qui n'est pas à dédaigner, car son goût est délicat, il fournissait encore à ces peuplades errantes les peaux qui, cousues ensemble, leur servaient de manteaux et de lits; ces manteaux sont même un objet de commerce. La malheureuse famille Charruas que nous avons vue dernièrement à Paris, triste reste d'une tribu éteinte, n'avait pour vêtemens que des peaux de mara. Ces pelleteries ne sont pas à rechercher, car le poil, aussi dur que celui du daim, tombe aussi très facilement, et laisse à nu une peau qui n'a ni moelleux ni solidité

AGRAIRE (Loi). Les Romains donnaient ce nom à toute loi statuant sur les terres *publiques*. L'ensemble de ces lois formait une collection qui portait le titre de lois agraires (*leges agrariæ*). Aujourd'hui beaucoup de personnes entendent, par loi agraire, l'abolition du droit de propriété, ou tout au moins le partage égal des terres entre les pauvres et les riches. Ces deux différentes acceptions du même mot, dont la dernière n'est pas juste, donnent journellement lieu à une grave erreur, celle de croire qu'à Rome aussi les lois agraires avaient rapport au partage des propriétés *particulières*, et ce n'est même qu'à cette erreur, déjà de vieille date, qu'il faut attribuer la seconde signification prêtée aux mots de *loi agraire*. Plutarque, bien qu'il n'ignorât pas la nature des lois agraires à Rome, a peut-être contribué à ce malentendu par son parallèle entre Agis, Cléomène et les Gracques. En effet, il exista bien à Sparte un partage des propriétés *individuelles* effectué par Lycurgue, et tenté plus tard, après que le temps eut détruit son ouvrage, par Agis et Cléomène, chacun à leur tour; mais jamais législateur ne prêcha une semblable institution à Rome, et jamais tentative de cette nature ne fut imaginée par les Gracques. Le reproche de partisans de la loi agraire sans cesse adressé à ceux qui demandent le nivellement des propriétés est donc une fausse application. Cette mauvaise manière de considérer les lois agraires chez les Romains ne remonte pas moins haut qu'à la renaissance des lettres. Depuis lors ce fut une méprise presque générale, et surtout pendant la révolution française, où l'on donnait, comme encore maintenant, cette dénomination au système niveleur de Babeuf. Les Allemands, les premiers, réclamèrent en faveur de la vérité historique; Heyne, Savigny, Niebuhr firent à ce sujet de profondes études, qui jetèrent un grand jour sur ces lois mal comprises. Ce fut d'autant mieux, que cette erreur n'était pas répandue seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne, dans toute l'Europe, et que les lois agraires jouent un très grand rôle dans l'histoire romaine.

Il était de droit public à Rome que la conquête emportait confiscation du territoire ennemi: rarement, si ce n'est dans le cas de trahison flagrante, la république s'appropriait le tout: mais elle ne manquait pas de s'en réserver une part. Telle est l'origine des terres publiques à Rome, c'est-à-dire des terres conquises. De la portion confisquée, une première partie était consacrée aux usages religieux; une seconde achetée par les questeurs pour le trésor public; une troisième gratuitement distribuée ou affermée à bas prix aux citoyens pauvres; une quatrième constituait le domaine public permanent, et c'est sur celle-là que statuaient les lois agraires.

Elle se composait du sol montagneux, des campagnes marécageuses, des terres ravagées pendant la guerre, et demeurait en toute propriété à l'État. Il fut permis aux patriciens de cultiver ces terres, l'État s'en réservant toujours la nue-propriété. Les occupans étaient sous la protection des préteurs, et la possession passait souvent de père en fils, ou bien encore était transmise par marché, en sorte que les plébéiens pouvaient en devenir détenteurs. L'occupant payait à l'État un dixième sur le grain, un quinzième sur les olives, sur le vin, et d'autres charges en plus. *Possessiones* était le nom général de ces terres, qui se divisaient ensuite en *agri ocpati*, *agri occupatorii*, *agri possessi*, *agri concessi*, *agri arcifinales*. On disait que le tenant ou possesseur en avait l'*usage* (usus), et le paiement qu'il faisait à l'État recevait le nom de *fructus* (fruit), ou *vectigal* (impôt).

Mais les patriciens s'acquittaient peu de ces différentes charges; rarement ils payaient l'impôt. Pendant que le plébéien servait au dehors dans l'armée, la portion du domaine public louée ou possédée par lui était violemment ou frauduleusement accaparée par un voisin puissant: des districts entiers devenaient le monopole des patriciens, qui trouvaient plus profitable de les faire cultiver par des esclaves que par

des hommes libres toujours en disponibilité pour la milice : maîtres des premiers emplois, ils refusaient le titre de leurs possessions; et quand, au prix du sang romain dont les plébéiens versaient toujours les plus grosses gouttes, de nouvelles terres conquises étaient ajoutées aux anciennes, ils faisaient les plus violens efforts pour les empêcher d'obtenir de nouvelles portions. Les plébéiens ruinés s'endettaient, et comme la loi des Douze Tables permettait aux créanciers de s'emparer des biens du débiteur, et même de sa personne s'ils n'étaient pas suffisans, la position devenait insoutenable; on s'agitait avec menace de part et d'autre, et du tumulte sortait une de ces lois agraires qui sont toutes en faveur du peuple contre les envahissemens de la caste patricienne.

Déjà sous les rois il existait une législation agraire, et particulièrement sous Servius Tullius; mais ce fut en dépit de ces lois royales que les patriciens, vainqueurs de la royauté, commirent leurs empiètemens. Un patricien, un personnage consulaire, Spurius Cassius Viscellinus, le premier, pour mettre un terme à ces abus scandaleux, proposa, l'an de Rome 268, que l'on fit la recherche des terres usurpées, pour les partager ensuite entre les plus pauvres citoyens; mais ayant échoué, il paya son projet de sa vie. Un autre patricien bien connu pour son fanatisme à l'esprit de corps et son intégrité, Appius Claudius fit rendre un sénatus-consulte dans le même genre, qui fixait à dix le nombre des commissaires devant faire les recherches, et ordonnait qu'une partie des terres usurpées serait vendue au profit du trésor, une autre distribuée aux citoyens pauvres, et une dernière portion affermée pour cinq ans à sa véritable valeur; car les patriciens se les faisaient affermer pour presque rien. Le produit de ces fermages était destiné à fournir le blé et la paye aux soldats; mais ce sénatus-consulte fut éludé par les consuls auxquels en fut confiée l'exécution, et devint un brandon de discorde pendant plus d'un siècle. L'an de Rome 377, Licinius Stolon fit passer une loi agraire, la plus importante de toutes: c'est la loi *Licinia*, en vertu de laquelle personne ne pouvait posséder plus de cinq cents arpens (*jugera*) de terres conquises; le surplus devait être distribué ou affermé aux pauvres à raison de sept arpens au moins par tête. Cette même loi Licinia fixait en outre un maximum pour le bétail qui pouvait paître sur les biens communaux. Licinius, possesseur lui-même de plus de mille arpens, paya le premier l'amende fixée par sa propre loi, qui fut quelque temps observée. Deux cent quarante-trois ans après la loi Licinia, l'avarice des patriciens avait presque anéanti la classe des hommes libres dans les campagnes, lorsque, l'an de Rome 620, le fils aîné de Cornélie, Tiberius Sempronius Gracchus, fit adopter une loi qui faisait revivre en partie la loi Licinia : cette loi, du deuxième nom de Gracchus, fut appelée *Sempronia*. Les patriciens lui gardèrent rancune, et, dans une sédition qu'ils soulevèrent eux-mêmes, Scipio Nasica le tua de sa propre main, et il ne fut plus question de la loi Sempronia. Il fallait du courage pour proposer une nouvelle loi agraire : jusqu'ici toutes avaient été funestes à leurs auteurs. Caïus Gracchus, second fils de Cornélie, osa remettre en vigueur la loi Sempronia, et fut également mis à mort par l'aristocratie patricienne. Alors victorieux, les patriciens se soucièrent peu des lois agraires. Le tribun Spurius Thorius fit convertir l'obligation de partager les terres usurpées en une redevance imposée aux usurpateurs, et qu'ils cessèrent bientôt de payer. Cinquante-sept ans après la mort de Caïus, l'an de Rome 690, Publius Servilius Rullus, tribun, proposa d'élire un décemvirat pour vendre les forêts d'Italie, et les biens-fonds incorporés au domaine public depuis le consulat de Sylla et de Pompée; avec le prix de la vente on devait acheter des biens qui seraient partagés entre les pauvres. Cicéron, alors consul, combattit victorieusement le projet de Rullus, dont il mit à nu l'ambition, et ne craignit pas, lui patricien, de faire un éloge des Gracques, du reste alors sans conséquence.

Il faut aussi mettre au nombre des lois agraires, qui s'élèvent environ à vingt, les lois de Sylla, de César et d'Auguste, autorisant le partage des terres confisquées ou conquises. Les principales sont : la loi Cassia, 268 de Rome; la loi Licinia, 377; la loi Flaminia, 525; la loi Sempronia, 620; la loi Apuleia, 653; la loi Bobia, la loi Cornelia, 678; la loi Servilia, 690; la loi Flavia, la loi Julia, 694; la loi Alia Licinia; la loi Livia; la loi Marcia; la loi Roscia, la loi Floria; la loi Titia.

Les Romains n'eurent pas seuls des lois agraires: mais les leurs ont une importance toute particulière. Le peuple qui fit et garda le plus de conquêtes devait naturellement avoir le plus de lois importantes sur le partage de ces conquêtes. Toutefois, tous les grands peuples ayant commencé par des conquêtes, chacun d'eux dut avoir aussi des terres publiques et des lois pour les régir : seulement, ici c'est un souverain qui les donne à des particuliers ou à des corporations, là elles servent de fonds commun, ailleurs deux partis se les disputent. Avant la révolution, il restait encore en France des traces d'une législation analogue : il y avait des terres franches et indivises formant un domaine public, dont une partie appartenait aux pauvres, et l'autre à la communauté. Les biens communaux qui subsistent aujourd'hui même dans quelques uns de nos départemens en sont encore une suite.

On donne aussi le nom de lois agraires à certaines lois n'ayant aucun rapport avec le partage des terres, mais statuant sur le pâturage, sur la limitation, la culture et la police des champs : cela vient de ce que le mot agraire dérivant de *ager*, champ, veut dire en latin *champêtre*, rural.

Consultez sur les lois agraires proprement dites: Heyne (Opuscula academica, tom. IV;) Niebuhr (Histoire romaine, tom. II); Savigny (Droit romain).

AGRÉGATION. On désigne par ce nom l'état d'assemblage des parties intégrantes des corps, et il s'applique généralement aux molécules, tout-à-fait inappréciables pour nos sens, dont on admet que tous les corps sont composés. L'expression d'agrégation moléculaire s'applique du reste indistinctement au groupement de molécules simples qui constitue la molécule intégrante de chaque corps, et à la réunion de ces molécules intégrantes elles-mêmes. On donne aussi le nom d'agrégation au mode particulier suivant lequel des fragmens homogènes et hétérogènes de substances minérales sont agglomérés dans les diverses roches qui forment la croûte superficielle du globe. Presque toujours le mot agrégation ne s'entend que de la réunion des particules de corps solides.

La force ou l'ensemble des forces, peut-être très compliquées, qui produisent l'agrégation moléculaire, sont liées d'une manière intime avec les propriétés les plus essentielles des corps; et les résultats de l'action de ces forces, variables en général avec les divers corps, sont les propriétés qui les caractérisent le mieux. Les corps organisés vivans et les corps inorganiques présentent, relativement au mode d'agrégation, des différences extrêmement tranchées. Dans les premiers, en effet, les forces agrégatrices ne paraissent aucunement liées aux propriétés physiques et chimiques des molécules sur lesquelles elles s'exercent, et le principe d'agrégation dans cette classe est tout-à-fait subordonné à l'ensemble des forces qui constituent la vie. Il paraît même que l'action vitale contrarie souvent à un haut degré les forces physiques et chimiques; car presque toujours les corps organisés, après la cessation de la vie, rentrant sous l'influence des forces qui régissent la nature inorganique, éprouvent une perturbation qui les dénature complètement. Il n'en est plus de même des corps inorganiques : en général, les forces agrégatives y sont en connexion intime avec les propriétés physiques et chimiques. Toutefois, ce principe a été autrefois beaucoup trop généralisé, surtout lorsque Haüy eut démontré d'une manière si évidente l'identité d'action des forces agrégatives dans toutes les substances minérales qui, par l'ensemble de leurs autres

propriétés, étaient regardées comme identiques. Ainsi, on a cru pendant long-temps que la composition chimique et la force qui détermine l'agrégation moléculaire dans la nature inorganique étaient dans une dépendance mutuelle l'une de l'autre; et quelques exceptions, en petit nombre, que l'on observait à côté des faits nombreux qui rentraient dans cette loi, s'expliquaient par l'imperfection des méthodes analytiques, qui ne permettaient pas de constater d'une manière rigoureuse la composition chimique des substances exceptionnelles. Mais, d'une part, le perfectionnement des procédés chimiques, et de l'autre des découvertes multipliées de composés faisant exception à la loi, ont prouvé jusqu'à l'évidence que celle-ci n'avait pas la généralité qu'on lui avait supposée; et il est devenu nécessaire d'admettre que l'agrégation moléculaire et les phénomènes qui en dépendent, pouvaient varier entre des molecules de même nature apparente, et en vertu de causes qui sont encore inconnues. Il paraît en effet que dans l'hypothèse universellement admise sur la composition moléculaire des corps, c'est dans la variation de l'agrégation moléculaire qu'il faut chercher l'explication des phénomènes qui se manifestent dans les substances que l'on a désignées sous le nom d'*isomères*; lesquelles, avec la même composition chimique apparente, présentent cependant de grandes différences dans leurs propriétés physiques et chimiques, et aussi dans les formes géométriques qu'elles prennent dans l'acte de la cristallisation. La découverte des causes qui déterminent l'*isomérie*, et des circonstances dans lesquelles ce phénomène se produit, est le but vers lequel les chimistes paraissent en ce moment concentrer leurs travaux; et elle aura inévitablement la plus haute influence sur l'avenir des sciences chimiques.

Parmi les phénomènes qui dépendent de l'agrégation moléculaire, le plus saillant, et celui qui paraît le mieux caractériser chaque corps, est le phénomène de la cristallisation. Ce phénomène se produit lorsque les forces agrégatrices peuvent agir, hors de l'influence de causes perturbatrices, sur les molécules d'un corps, à l'instant où celles-ci passent très lentement de l'état d'indépendance mutuelle qu'elles affectent lorsque le corps est liquide ou gazeux, au mode de groupement invariable qui constitue l'état solide. Il se produit constamment dans ces circonstances des solides géométriques limités par des surfaces planes, et qui, sauf les modifications isomériques, sont toujours identiques pour les substances qui ont les mêmes propriétés chimiques et physiques Ce sera du reste au mot *Cristallographie* qu'il sera convenable d'expliquer en quoi consiste précisément cette identité d'agrégation moléculaire dans des corps identiques.

L'état de cristallisation est le mode d'agrégation le plus parfait sous lequel les substances minérales puissent se présenter; lorsqu'elles sont susceptibles de transparence, c'est dans cet état qu'elles sont douées de cette propriété au plus haut degré, et qu'elles manifestent le mieux les phénomènes physiques qui résultent de l'action des milieux transparens sur la lumière : c'est aussi à l'état cristallisé que les molécules paraissent être placées aux distances réciproques qui constituent l'équilibre le plus parfait, et que les corps présentent les variations les plus faibles sous le rapport de la densité.

Il s'en faut de beaucoup que la plupart des produits minéraux de la nature ou de l'art se présentent toujours dans cet état de perfection; en général, un grand nombre de causes perturbatrices sont venues troubler la libre action des forces agrégatrices, et les plus influentes ont été communément un passage trop rapide de l'état gazeux ou liquide à l'état solide. Lorsque les causes perturbatrices agissent avec une grande énergie, les molécules prennent souvent un mode d'agrégation anomal et forcé, qui modifie d'une manière remarquable plusieurs propriétés du corps, et particulièrement celles qui dépendent de la dureté et de l'élasticité. Ces modifications singulières sont souvent d'un emploi très utile, et plusieurs arts, particulièrement dans le travail des métaux, en présentent de nombreux exemples.

Les masses minérales qui se trouvent à la surface du globe, et qui, lorsqu'elles ont une grande étendue, sont désignées sous le nom de *roches*, présentent des nuances en nombre infini, sous le rapport de l'agrégation, aussi bien dans les variétés qui ont été formées sous l'influence de l'agrégation moléculaire, que dans celles qui ont été le produit de l'agrégation mécanique de corps homogènes ou hétérogènes. On aura occasion de faire sentir ailleurs combien l'observation du mode d'agrégation est importante pour une bonne classification des roches, et pour l'étude du rôle qu'elles ont joué dans les phénomènes géologiques. Toutefois, il est facile de faire pressentir l'utilité de ce genre de considérations, en observant que l'examen des phénomènes qui se passent encore aujourd'hui à la surface du globe, et que l'ensemble des révolutions dont cette surface conserve encore les traces, établissent d'une manière incontestable que les roches ont été formées sous l'influence de deux causes complètement distinctes, bien que quelquefois elles aient agi simultanément; que les unes sont dues au refroidissement de masses plus ou moins liquéfiées par l'action de la chaleur, et que les autres ont été produites par le dépôt mécanique ou chimique des substances primitivement en suspension ou en dissolution dans un liquide. Il est donc aisé de concevoir, ainsi qu'on le démontrera plus en détail à l'article *Roche*, que c'est surtout au mode d'agrégation considéré soit en grand, soit en petit, que le géologue peut reconnaître quel est l'ordre de phénomènes qui a présidé à la formation des diverses masses minérales.

Des causes très variées tendent souvent à détruire l'agrégation moléculaire; elles ont leur source principale dans les fluides élastiques et dans les masses liquides qui existent à la surface du globe : sans entrer dans tous les détails que comporte ce sujet, il suffit de signaler ici l'action chimique de l'eau et de l'oxigène atmosphérique sur les métaux et les autres substances combustibles; l'action mécanique des eaux, qui modifient continuellement sous nos yeux, et souvent de la manière la plus énergique, la surface du sol; et enfin les actions électriques probablement très variées, telles que celles qui paraissent intervenir si puissamment dans la décomposition des roches feldspathiques.

Voyez les mots CRISTALLISATION, ISOMÉRIE, ROCHE, TREMPE.

AGRICOLA (CNÆUS JULIUS), général romain, célèbre par la conquête d'une grande partie de l'Angleterre, et par l'histoire de sa vie qui nous a été laissée par Tacite. Il naquit à Fréjus, l'an 39 de notre ère, sous le règne de Caligula. Son père, citoyen romain de l'ordre sénatorial, ayant refusé de se porter accusateur contre Marcus Silanus, fut mis à mort par ordre de l'empereur. Abandonné aux soins de sa mère, il fut élevé avec distinction dans les écoles grecques de Marseille. La carrière des armes était la seule qui convînt à un Romain de sa naissance; il quitta donc les tranquilles études de la philosophie, auxquelles il s'était livré d'abord avec enthousiasme, et se rendit en Angleterre, qu'on nommait alors *Britannia*, pour y faire ses premières armes: il arriva dans cette île au milieu des circonstances les plus critiques, et dans le moment le plus propre à développer le génie d'un homme de guerre. Depuis que Claude, donnant suite à l'idée de Jules César, avait envoyé une armée, sous les ordres de Vespasien, prendre position dans ce pays, la puissance romaine n'avait pas cessé de s'y maintenir sur les points les plus voisins du continent, mais sans progrès notables; on s'était contenté d'établir près de la côte une colonie de vétérans, protégée par quelques forts contre les irruptions des peuplades indépendantes qui occupaient le reste du pays. Suetonius Paulinus, qui commandait alors la Bretagne, croyant ses réserves suffisamment garanties, s'était porté avec audace sur la côte occidentale, afin de soumettre l'île Mona (l'île d'Anglesey); les Bretons, lassés de la servitude, et poussés par

une de leurs reines, nommée Boadicée, avaient profité de l'absence du général et d'une partie de ses forces pour se soulever, detruire les forts, et ravager la colonie. Paulinus revint en toute hâte contre eux, les défit en bataille rangée, et s'occupa aussitôt à remettre l'ordre dans le pays. Ce fut sur ces entrefaites que le jeune Agricola, avec le grade de tribun, vint rejoindre l'armée. « Il apprit à combattre pour son salut, dit Tacite, avant de combattre pour la victoire. » Après avoir achevé avec éclat cette première campagne, il revint à Rome: le chemin des honneurs lui était ouvert, il se maria, obtint la questure d'Asie, et partit pour cette province dont il ne revint qu'après l'expiration de sa charge. Sous le règne de Néron et sous celui de Galba il occupa quelques emplois, mais sans se mettre en évidence. Lorsque Vespasien annonça ses prétentions à l'empire, Agricola se rangea aussitôt de son parti, et en obtint le commandement de la 20e légion qui était cantonnée en Bretagne. Depuis l'échec éprouvé dans cette province par Suetonius Paulinus, les gouverneurs romains étaient devenus plus circonspects dans leurs entreprises, et ils s'étaient contentés de s'affermir dans leurs anciennes positions sans chercher à en gagner de nouvelles; néanmoins Cérialis, nommé gouverneur par Vespasien, et secondé par Agricola, fit recommencer la guerre, et porta ses armes dans les pays du nord, occupés aujourd'hui par les comtés d'York et de Lancastre. Agricola prit une part glorieuse à toutes ces guerres; et quand il fut de retour à Rome, Vespasien le mit au nombre des patriciens, et lui donna le gouvernement de l'Aquitaine. Au sortir de cette charge le consulat l'attendait; ce fut alors qu'il fiança sa fille à Tacite. Le consulat fini, il fut nommé au gouvernement difficile de la Bretagne, dont il avait déjà fait à deux reprises l'apprentissage les armes à la main. Julius Frontinus, son prédécesseur, avait continué le mouvement militaire de Cerialis, mais sur un autre point, et avait achevé de soumettre les Silures, peuplades ibériques fixées dans le sud du pays de Galles. Voilà où en étaient les choses lorsque le nouveau général passa en Angleterre. Il reprit aussitôt les hostilités, et marcha contre les Ordoviques, qui venaient de massacrer un corps de cavalerie campé sur les frontières; ces peuplades habitaient le nord du pays de Galles, les comtés de Caernavon, Denbig, Merioneth. Agricola les força en bataille rangée, et en fit un grand massacre; puis profitant de la terreur occasionée par cette défaite, il se porta brusquement sur l'île d'Anglesey, dont Suetonius Paulinus avait été rappelé par une diversion si funeste aux Romains; manquant de vaisseaux, il fit passer à la nage par une partie des siens le détroit, qui en quelques endroits est peu large et peu profond; les habitans, surpris et épouvantés, demandèrent la paix, et se soumirent d'eux-mêmes à la domination romaine. Dans la campagne de l'année suivante, Agricola consacra ses efforts à se consolider dans les portions de la Bretagne déjà soumises; les cantons indisciplinés furent réduits, et toute la contrée investie de forteresses. Outre ces moyens violens, il s'attacha aussi à dompter les Bretons en s'attaquant directement à leurs mœurs et à leurs habitudes. « Pour façonner au repos et à la tranquillité par le goût du plaisir ces hommes rudes et accoutumés à vivre dispersés, il les engagea, dit Tacite, à construire des temples, des places publiques, des maisons; il y réussit par des exhortations, par des avances, louant l'activité des uns, reprochant aux autres leur lenteur : la rivalité suffisait pour remplacer la contrainte. Il ne manqua pas non plus de faire instruire dans les beaux-arts les enfans des chefs, leur insinuant qu'il mettait l'esprit des Bretons bien au-dessus de la science des Gaulois; si bien que ces peuples, qui repoussaient d'abord la langue romaine, se piquèrent bientôt de la parler avec grâce : bientôt ils adoptèrent les manières de leurs maîtres; la toge devint à la mode; et ils en vinrent à rechercher ce qui à la longue insinue le vice: les portiques, les bains, les festins élégans. Les vaincus nommaient tout cela civilisation, et c'était une partie de leur servitude. » Agricola, suffisamment sûr de sa province, se porta en avant vers la région septentrionale, encore inconnue des Romains; il entra en Ecosse, ravagea pendant une année tout le pays jusqu'au Tay, et l'année suivante il se consolida dans sa nouvelle conquête; il la sépara, du reste, par une ligne de fortifications, établie sur la langue étroite qui se trouve entre les golfes profonds où se jettent la Clyde et le Forth : l'ennemi fut par là relégué comme dans une autre île, qui était l'Ecosse du nord. Dans sa cinquième campagne, il passa au-delà du golfe de Bodotrie (le golfe d'Edimbourg), et envoya la flotte reconnaître les côtes de cette Calédonie que la puissance romaine abordait pour la première fois. Ce spectacle tout nouveau pour ces peuplades sauvages, répandit l'alarme de tous côtés; les cantons se réunirent, et la population soulevée comme un flot vint se jeter contre les envahisseurs. La neuvième légion faillit être surprise et massacrée; Agricola accourut à temps pour la sauver, et repousser les barbares. Les Romains se remirent en marche vers le nord, dévastant le pays selon leur coutume, et chassant, comme dans une battue, les habitans devant eux. Toutes les forces de l'Ecosse s'étaient retranchées sur le mont Grampius (Grantzbaine, dans la province de Strathern) : c'est là que les Romains vinrent livrer la dernière bataille, et leur victoire fut complète. Les Bretons perdirent près de 10,000 hommes; ils mirent eux-mêmes le feu à leurs huttes en s'enfuyant dans les bois avec les blessés; beaucoup se tuèrent avec leurs femmes et leurs enfans pour ne pas survivre au désastre de leur patrie. Le jour, en se levant, révéla toute l'étendue de la victoire; partout un vaste silence, les collines désertes, au loin les toits fumans : les coureurs ne rencontrèrent plus un seul homme. Lorsque, après avoir exploré dans tous les sens, on vit qu'on ne pouvait s'assurer du chemin qu'avait pris l'ennemi, et qu'il s'était entièrement débandé, on se résolut à terminer la campagne, et Agricola ramena l'armée dans le pays des Horestes (pays d'Angus). Quant à la flotte, il lui ordonna d'achever la circumnavigation de la Bretagne; et ce fut par ce voyage que les Romains connurent cette limite septentrionale de leur empire. La flotte passa au milieu de l'archipel des Orcades, dont elle prit possession, et entrevit de loin les îles Shetland dont on ne savait point encore l'existence. Agricola, après avoir ainsi achevé presque entièrement la conquête de l'Angleterre et de l'Ecosse, tournait ses vues sur l'Irlande, où il s'était déjà ménagé quelques intelligences, lorsque Domitien, prenant ombrage de ses succès, le rappela soudainement de son gouvernement. Dissimulant sa jalousie, il lui fit accorder par le sénat les ornemens triomphaux, et annonça qu'il lui destinait le gouvernement de la Syrie. Agricola revint à Rome sans éclat, de peur d'irriter encore les soupçons; et, après une audience assez froide, évitant de se montrer en public, il se retira loin du monde dans son intérieur domestique, ne cherchant point à paraître, mais à se faire oublier; il pria même Domitien de le dispenser de nouvelles magistratures, et de lui permettre le repos et la retraite. Ce fut alors qu'il mourut, et l'on accusa l'empereur de l'avoir fait empoisonner. Il était âgé de cinquante-six ans, et avait glorieusement étendu la domination romaine dans la route ouverte par César pour la première fois.

AGRICOLA (Georges), savant naturaliste du xvie siècle. Il est le premier qui se soit exclusivement adonné à l'étude de la minéralogie, et qui ait réuni en un corps de doctrine l'ensemble des procédés d'exploitation et de fabrication des métaux. Il naquit en 1494 à Glenchen en Misnie; ses études furent commencées à Leipsig, et achevées plus tard dans les écoles d'Italie. Il se fixa d'abord à Joachimsthal en Bohême, où il exerçait la médecine. Mais son goût pour l'étude de la terre l'emportant sur celui qu'il ressentait pour sa profession, il vint s'établir à Chemnitz, ville célèbre par ses mines et ses usines; c'est là, au centre de la nature souterraine la plus riche, et de l'industrie métallurgique la plus avancée, qu'il a composé ses ouvrages. Ils sont fort nom-

breux, et embrassent tout le cercle des questions minérales avec une généralité et une abondance de faits dont rien n'avait approché jusque là. Voici, en quelques mots, la liste de ceux qui se rapportent à la minéralogie : 1° cinq livres *De ortu et causis subterraneorum*, sur la cause des phénomènes souterrains; ce sont des prolégomènes géologiques consacrés à l'étude préliminaire des choses qui se passent dans l'intérieur de la terre; 2° quatre livres *De naturâ eorum quæ effluunt à terrâ*, sur les choses qui se dégagent de la terre; c'est un traité des eaux, des sources minérales, des exhalaisons souterraines, des émanations pestilentielles, etc.; 3° dix livres *De naturâ fossilium*; c'est là la minéralogie proprement dite : Agricola expose tout ce que l'on en savait de son temps, et tout ce qu'il en avait lui-même recueilli : il établit la définition principale des minéraux d'après leur mode d'accroissement; mais il montre en outre, pour mieux les différencier des animaux, comment chez eux, de la même composition dans la substance, il résulte toujours la même forme dans l'apparence; ce qui est une des lois les plus générales de la minéralogie moderne; 4° *De animantibus subterraneis*; dans ce livre, il complète les observations que fournit l'enveloppe de la terre en faisant connaître les diverses espèces d'animaux qui habitent l'intérieur de préférence à la superficie : cette question est toute différente de celle des animaux fossiles devenue de nos jours si féconde et si philosophique. Après s'être si bien acquitté de la partie scientifique de la minéralogie, Agricola ne s'est guère moins distingué dans la partie industrielle. Il a écrit, sur l'extraction des métaux, douze livres intitulés *De re metallicâ*. Ils sont dédiés aux ducs de Saxe, Maurice et Auguste, dont il recevait une pension en retour de la haute inspection qu'il exerçait sur leurs usines. Cet ouvrage est fort considérable, et lorsque l'on considère la rapidité avec laquelle les éditions s'en succédèrent lorsqu'il parut, on peut prendre idée de ce qu'était la lacune qu'il venait remplir. L'industrie commençait à se déployer en Europe avec une vigueur inconnue jusque là, et la richesse minérale qui lui fournit les métaux et les instrumens dont elle se sert, réclamait une attention toute nouvelle. Plus difficile à recueillir que la richesse agricole, elle obligeait ceux qui s'aventuraient à sa poursuite dans le sein des filons, à se munir d'un guide : Agricola se proposa de l'être, et il y réussit. Il récapitule lui-même les ouvrages qui existaient de son temps sur cette matière si vaste et si compliquée; on n'en connaissait encore que trois, et ils étaient fort incomplets : un traité allemand sur l'essai des minéraux; un livre anglais sur les veines minérales, et un traité italien sur la fonte et la séparation des métaux. Il y avait bien, outre cela, les traités hermétiques; mais Agricola, qui avait vu de près tout le mal que l'on se donne pour retirer des entrailles de la terre une parcelle d'argent, ne se sentait guère disposé en faveur de ceux qui se prétendaient en état d'en créer une source inépuisable dans le fond d'un creuset; il était trop habitué à se tenir à l'expérience pour se laisser séduire par les vues *à priori*, et il ne ménagea guère les alchimistes dans la réaction qui commençait à se faire contre eux. Le premier livre est consacré aux choses que l'un objecte contre la métallurgie et contre ceux qui s'y adonnent, il paraîtrait aujourd'hui bien superflu; le second, à la recherche des mines; le troisième, à la description des veines et veinules; le quatrième et le cinquième, à la levée des plans et à la fouille du terrain; le sixième, aux machines employées pour l'extraction du minerai, pour l'épuisement des eaux et pour l'aérage : on a fait l'honneur à Agricola d'avoir inventé les procédés d'aérage; mais il décrit ce qui se faisait sur les mines de Saxe comme observateur et nullement comme inventeur; il lui reste le mérite d'avoir très clairement fixé les principes de cette méthode et sa nécessité. Le livre septième est un traité docimastique sur les essais propres à faire connaître la nature et la richesse des minerais. Le huitième donne le détail du triage et du bocardage des minerais et de leur lavage sur les diverses sortes de tables. Le neuvième comprend la construction des fourneaux et la fonte des métaux; le dixième et le onzième, la séparation et l'affinage des métaux, et spécialement la purification de l'or et de l'argent. Le douzième est consacré à ce que l'on nomme la minéralurgie : la fabrication du sel, du salpêtre, de la soude, de l'alun, du verre, etc.; il termine l'ouvrage. Parmi les écrits d'Agricola destinés à seconder le mouvement de l'industrie, il ne faut pas oublier son livre *De veteribus et novis metallis*, Des métaux anciens et modernes. C'est une véritable histoire de la métallurgie, dans laquelle il rapporte l'invention successive des métaux et de leurs diverses applications aux besoins de l'homme. Il a composé aussi un livre sur les poids et les mesures des Grecs et des Romains, dans lequel il eut la gloire d'obtenir raison contre le jurisconsulte Alciat, son illustre contemporain. Enfin, il y a encore de lui un dialogue sur la métallurgie, intitulé *Bergmanus* (le mineur), et on lui attribue un petit traité sur la pierre philosophale, publié à Cologne en 1531. Agricola, dans sa spécialité, doit être regardé comme se plaçant au premier rang parmi les hommes de ce XVI[e] siècle si fécond en grandeurs de toutes sortes. On peut voir dans les ouvrages de ses contemporains dans quel état il était généralement tenu, même de son vivant. Bodin, dans sa Méthode historique, déclare qu'il doit être placé, sous le rapport des études minérales, bien au-dessus de Pline et d'Aristote. Rien n'est plus savant que lui, *quo nihil doctius*, dit Scaliger en faisant son éloge. Enfin, il faut ajouter que s'il ne fait plus maintenant autorité dans les sciences et dans les usines, bien des choses cependant n'y sont que des perfectionnemens de celles qu'il avait établies. Pour un grand nombre de méthodes d'exploitation et de procédés de triage et de fusion, on peut même considérer ce qui se pratique encore aujourd'hui dans les grands ateliers de Saxe et d'Allemagne comme sensiblement conforme à ses indications; et un homme qui ne serait pas du métier n'y verrait guère de différence. Il est communément regardé, et avec raison, comme le père de la minéralogie et de la métallurgie. Il mourut à Chemnitz en 1555, âgé de soixante-un ans. Il avait toujours montré beaucoup de dévouement pour le service des princes de Saxe; et l'on voit, dans Melchior Adams, qu'étant déjà vieux, il voulut à toute force les accompagner à la guerre lorsqu'ils allèrent se joindre à l'armée de Charles V en Bohême. Il était également catholique fort zélé; et, quoique placé au milieu de la grande ferveur du protestantisme, il ne cessa de lui résister avec opiniâtreté, repoussé, dit-on, par les propositions téméraires de certains prédicateurs, et par la mesquinerie du culte. Lorsqu'il fut mort, les protestans de Chemnitz, exaspérés contre lui, refusèrent de l'enterrer, et son corps resta durant cinq jours sans recevoir de sépulture. Cet acte d'intolérance fit grand scandale en ce temps-là dans l'Europe savante, et tout le monde s'irrita, comme l'écrit Matthiole, de ce qu'un vieillard si vertueux et si illustre n'avait pas même trouvé dans sa patrie assez de terre pour en couvrir son cadavre.

Un très grand nombre d'écrivains ont encore porté le nom d'Agricola. Nous n'en mentionnerons que deux; tous les autres sont restés très obscurs.

Rodolphe Agricola mérite d'être cité comme un des savans qui firent naître au XV[e] siècle le goût des lettres dans les Pays-Bas et en Allemagne. L'Italie, qui en ce temps-là traitait de barbare tout ce qui était au-delà des Alpes, n'avait rien, dit Bayle, à quoi la Frise ne pût comparer son Agricola sans avoir peur d'être vaincue. Il s'appelait Huesmann, et changea son nom, en le traduisant, suivant un usage assez fréquent, à l'époque de la renaissance. Il naquit vers 1442, dans un village auprès de Groningue. Il étudia à Louvain, et se rendit ensuite à Paris, puis en Italie, où il s'arrêta deux ans à Ferrare, en 1476 et 1477. Théodore de Gaza expliquait Aristote dans cette ville : Agricola fut l'un de ses auditeurs, et devint son ami. « Il rivalisait, dit un bio-

graphe, avec Guarini à qui écrirait le mieux en prose, avec les Strozza à qui ferait mieux des vers, et pour ce qui regarde la philosophie, il en discourait avec Théodore Gaza. » De retour dans son pays, il obtint une charge à Groningue, la quitta bientôt après, et se remit à voyager. Il se fixa en 1482 dans le Palatinat, et vécut tantôt à Heidelberg, tantôt à Worms. Il fit des cours d'histoire dans ces deux villes. Il mourut encore jeune, à Heidelberg, en 1485. Ses œuvres ont été recueillies à Cologne en deux volumes in-4°. Son principal ouvrage est intitulé *De Inventione dialectica*. On raconte qu'Agricola, à son retour d'Italie, ayant été voir un de ses élèves nommé Hégius, qui tenait une école à Deventer, remarqua un jeune enfant d'une douzaine d'années, et, après l'avoir bien examiné, pronostiqua que ce serait un grand homme : cet enfant était Erasme.

Le dernier écrivain de ce nom dont nous ayons à parler est Jean Agricola, théologien protestant. Son véritable nom était *Schnitter* ou moissonneur, qu'il latinisa suivant l'usage de son temps. On le trouve aussi désigné par le surnom *d'Islebius*, du lieu de sa naissance. Il naquit dans la même ville que Luther, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, en 1492. Il avait par conséquent vingt-cinq ans, en 1517, lorsque Luther, qui en avait trente-trois, commença à prêcher publiquement la réforme. Deux ans après, il servit de secrétaire à Luther dans la conférence ou colloque religieux de Leipsig. Il était alors un des appuis les plus ardens de Luther et de Mélanchthon; mais bientôt il commença à se séparer d'eux. A peine la réforme eut-elle éclaté, que des dissentimens naquirent entre les réformateurs. Luther, qui joignait à l'enthousiasme le génie politique, aurait voulu voir la grande révolution qu'il avait fomentée se contenir dans de justes limites. Agricola fut de ceux qui repoussèrent la tendance organisatrice de Luther. Mélanchthon ayant dressé un formulaire de la visite ecclésiastique, Agricola écrivit contre lui, en 1527. Quelques années après, il quitta le comté de Mansfeld, où il exerçait le ministère, et alla se fixer à Witteuberg, où il obtint une chaire de professeur et de ministre. C'est dans cette ville qu'il donna naissance à la secte des *antinomiens*, appelés aussi de son surnom *islébiens*. Nous renvoyons pour cette secte à l'article PROTESTANTISME; nous nous contenterons ici de dire qu'Agricola et ses sectateurs rejetaient l'application du Décalogue comme loi encore subsistante pour les chrétiens. Aussi Luther, qui sentait le besoin d'une règle morale et d'une loi religieuse au milieu du désordre immense qui se montrait au sein de la réforme, l'attaqua-t-il avec sa vigueur ordinaire. Un procès théologique s'entama contre lui à Wittenberg. Agricola n'en attendit pas l'issue, et se retira à Berlin en 1540. L'électeur de Brandebourg le prit pour prédicateur, et s'efforça de le réconcilier avec Luther. Celui-ci, inflexible, exigea qu'Agricola revînt à Wittenberg poursuivre le jugement du procès, ou qu'il donnât par écrit une rétractation de ses erreurs. Agricola choisit ce dernier parti, et publia à cet effet un livre à Berlin; mais Luther ne se fia pas à ses protestations, ou ne les trouva pas assez explicites : ils restèrent divisés. Agricola devint surintendant de la Marche de Brandebourg; c'est ainsi qu'on nommait les ministres qui avaient l'inspection sur plusieurs églises. En 1547, Charles-Quint, vainqueur des protestans à la bataille de Muhlberg, et mécontent alors du pape, entreprit de réunir les catholiques et les protestans d'Allemagne, et publia à cet effet un système de doctrine connue sous le nom d'*intérim*, parce qu'il ne contenait que des règlemens provisoires, en attendant la tenue d'un libre concile général. Ce fut Agricola qui fut nommé par l'empereur pour rédiger ce traité, de concert avec deux autres théologiens, Jules Phlug et Michel Helding. Ces deux derniers étaient catholiques; Agricola représentait les principes et les intérêts des protestans. Les articles n'étaient point contraires à la croyance de Rome; mais ils étaient présentés sous certaines formes de style, et conçus en des termes assez modérés pour ne pas blesser les partisans de la nouvelle Église. On y confirmait presque sans exception les dogmes des papistes; et pourtant, sur deux points essentiels, on se relâchait de la rigueur des principes : les ecclésiastiques mariés étaient libres de demeurer avec leurs femmes, et de continuer l'exercice du ministère sacré; les provinces qui s'étaient accoutumées à faire usage du pain et du vin dans le sacrement de l'eucharistie conservaient aussi la faculté de communier sous les deux espèces. Les bases de l'*intérim* montraient, comme on voit, une grande envie de concilier toutes les communions; mais ce système ne fut goûté ni des catholiques ni des protestans. La part qu'Agricola prit à cet acte célèbre dans l'histoire de la réformation peut servir en même temps à le caractériser et à expliquer les jugemens très divers qui ont été portés sur lui. Tandis que certains écrivains l'accusaient en Allemagne d'être retourné au papisme, d'autres, trompés par le nom d'*antinomiens* donné à ses partisans, le confondaient avec une secte arienne de ce nom, et lui prêtaient les opinions les plus exaltées de l'anabaptisme. Agricola semble n'avoir mérité en rien ces accusations contradictoires. Le jugement que Bayle et Mosheim ont porté de lui paraît bien plus fondé. Ils lui reprochent une excessive vanité, qui, avec l'inconsistance et la médiocrité de son génie, explique toute sa conduite. Il mourut à Berlin en 1566. Outre des ouvrages de controverse, on a de lui une traduction allemande de l'*Andrienne* de Térence, et un Recueil de 750 proverbes allemands avec des explications; ce dernier ouvrage a, dit-on, contribué à former et enrichir la langue allemande.

AGRICULTURE. Dans son sens le plus général le mot agriculture désigne l'ensemble des opérations et des soins par lesquels l'homme retire de la terre les productions nécessaires à ses besoins, et fait subir les manipulations convenables à celles qui n'exigent que de légères transformations pour être immédiatement applicables à son usage. Ainsi entendue l'agriculture, ou l'industrie agricole, est la sœur aînée de l'industrie manufacturière et du commerce, qui contribuent avec elle à la production et à la circulation des richesses sociales. Sous un point de vue plus restreint, elle n'est que la culture champêtre proprement dite, c'est-à-dire la culture qui se pratique sur une échelle un peu étendue avec le concours des bestiaux, de la charrue, et des autres instrumens ou machines aratoires; elle n'est alors qu'une des branches de l'industrie agricole générale, dont elle se partage le domaine avec la culture des jardins ou *horticulture*, avec la culture de la vigne, et avec celle des forêts, nommée aussi *silviculture* ou *économie forestière*. Enfin, sous un autre rapport, elle n'embrasse que la réunion des procédés, des travaux même de la culture, et se distingue ainsi de la technologie agricole qui fait le passage de l'industrie agricole à l'industrie manufacturière, et de l'*économie rurale*, qui consiste dans la combinaison, la direction, et l'application des moyens dont dispose le cultivateur. Nous emploierons ici le mot agriculture dans la première et la seconde des acceptions que nous venons d'indiquer, et nous considérerons successivement l'art ainsi défini sous les points de vue de son développement historique, de son état actuel dans différens pays, de ses bases scientifiques et empiriques, enfin de son importance et de son rôle dans le mouvement général de la société.

La même obscurité qui enveloppe la naissance de la plupart des arts les plus usuels, cache aussi le berceau de l'agriculture. Les découvertes des premiers hommes n'ont pu se propager d'une génération à l'autre que par la voie de la tradition orale; or, en passant ainsi d'une bouche à l'autre dans ces temps d'ignorance et de crédulité, elles ont dû se perdre ou se dénaturer. Nous sommes donc réduits à de vagues hypothèses sur le développement originel du plus important des arts : ainsi c'est une simple conjecture que nous énonçons, lorsque nous disons que nos premiers parens ont

dû vivre des produits de la chasse et des fruits naturels de la terre; qu'ils ont ensuite apprivoisé quelques espèces d'animaux qui pouvaient leur fournir des vêtemens outre la nourriture, et que leur nombre a dû se multiplier beaucoup avant qu'ils se décidassent à remuer la terre pour en obtenir de plus abondantes récoltes, et à attendre sur le même lieu la récompense de leurs peines. Mais cette conjecture présente un certain degré de certitude, parce qu'elle est fondée sur les lois qui président à l'évolution générale des sociétés humaines. Remarquons à ce sujet que la distinction entre l'existence des peuples chasseurs et celle des peuples pasteurs ou nomades est peu importante; mais que le passage de la vie vagabonde à la vie agricole est une des époques les plus mémorables du développement d'un peuple, puisqu'il suppose l'établissement de la propriété, sans laquelle l'homme qui a pris la peine de cultiver un fonds de terre ne serait pas sûr d'en recueillir le produit.

De même que nous ne savons rien de positif à l'égard des traits distinctifs de l'agriculture primitive, de même nous ignorons le lieu dont les habitans l'ont pratiquée les premiers. Il est présumable qu'elle a apparu dans les contrées fertiles qui avoisinent le berceau du genre humain, et qu'ainsi on doit lui assigner pour patrie première les bords fertiles de l'Indus, du Nil, ou du Tigre et de l'Euphrate. Mais aucun document historique n'est là pour constater cette supposition quant à l'Inde; la Bible se tait sur les progrès des habitans de la Chaldée dans l'agriculture, et nous ne peuvons remonter jusqu'à la naissance de cet art en Egypte, puisque les annales de ce pays nous présentent la nation égyptienne comme ayant achevé d'immenses travaux de canalisation, et comme cultivant quelques céréales avec des instrumens aratoires à l'époque la plus reculée dont nous ayons retrouvé la trace.

Depuis l'Egypte nous pouvons suivre avec plus de certitude la propagation des connaissances agricoles vers l'occident et le nord; elles ont dû en effet se répandre dans cette direction en même temps que tous les autres germes de civilisation qui nous sont venus de ce coin du monde. C'est sans doute ainsi qu'elles ont passé chez les Juifs, qui les tinrent à honneur, et qui trouvèrent eux-mêmes quelques procédés utiles; car on voit qu'ils employaient les ânes et les bœufs à l'exploitation des terres (ce que ne faisaient pas les Egytiens par superstition), et qu'ils possédaient un assez grand nombre d'instrumens ou de machines agricoles. De même les Egyptiens ont été les véritables instituteurs des Grecs dans l'agriculture; ce sont les colonies parties des bords du Nil qui ont formé à des habitudes champêtres, et doté de nouvelles plantes alimentaires les Pélages, que la tradition nous représente comme vivant de glands au sein des forêts. Sur le sol de la Grèce, morcelé entre cent peuplades diverses qui étaient perpétuellement en rivalité les unes avec les autres, l'agriculture ne put prendre ni un caractère uniforme, ni un rapide essor; aussi occupe-t-elle peu de place dans leur histoire. Elle devait cependant être honorée par ces peuples, puisqu'ils avaient divinisé les personnages qui leur avaient enseigné la culture du blé et de la vigne, et qu'ils avaient institué en l'honneur de Cérès et de Bacchus les thesmophories et les fêtes d'Eleusis, qui, sous de curieux emblêmes, leur rappelaient l'image de la fécondité de la terre, et les biens qu'ils lui devaient. Les traits saillans ou nouveaux que présente leur agriculture, sont l'abandon de la propriété du sol aux individus, qui semblent la transmettre par égales portions à leurs descendans; l'introduction des jachères trois fois labourées; le premier usage des engrais, découvert, suivant Pline, par Augéas; les semailles à la volée, l'emploi de la faucille pour les moissons; celui des mortiers pour écraser le grain; les clôtures en épines; deux espèces de charrues, l'une pour les défrichemens et traînée par des bœufs soumis au joug; l'autre pour le deuxième et le troisième labour, et tirée par des mules; le dépiquage des grains par les pieds des chevaux; la taille de la vigne, la fabrication du vin, la culture de plantes dont le nombre alla toujours en augmentant; entre autres, des céréales, dont plusieurs, telles que le *tiphé*, le *bosmorum*, l'*elyra*, l'*arinca*, *aringa* ou *alinga*, le *trigis* ou *briaris*, mentionnées par Théophraste, n'ont pu être bien déterminées par nos botanistes modernes. Nous devons signaler aussi la singulière estime qu'on faisait des chèvres et des porcs; l'importance que l'institution des lices d'Olympie, de Némée et de Corinthe, avait dû donner à l'éducation des chevaux de course et de luxe; enfin la multiplication des bestiaux en général pour les hécatombes ou autres sacrifices. Hésiode, Homère, Xénophon, Théocrite, Théophraste, sont les auteurs qui, dans une période de huit à neuf cents ans, et parmi beaucoup d'autres écrivains dont les ouvrages ont péri, nous fournissent ces détails et quelques autres sur la vie rurale de leurs compatriotes et sur les produits de leurs champs.

De la Grèce à l'Italie le trajet n'est pas long, et dut être de bonne heure franchi par les Hellènes. Avec leurs lois et leurs mœurs, ils portèrent aussi dans le midi de l'Italie leurs pratiques agricoles; mais ils ne s'avancèrent pas, vers le nord, fort au-delà de Naples; ils furent arrêtés par une civilisation aussi développée que la leur, par celle des Etrusques, qui étaient arrivés avant eux sur la partie nord de la presqu'île italique, on ne sait trop par quelle route. Ce fut sur les confins de ces deux sociétés d'origine différente que Romulus jeta les fondemens de la puissance romaine, en lui donnant pour étais les bras nerveux d'aventuriers devenus par ses soins autant de soldats laboureurs. Tout, dans les lois et les institutions du fondateur et des premiers législateurs de Rome, décèle l'intention d'honorer l'agriculture et de créer un peuple de petits cultivateurs entièrement maîtres de leurs fonds, afin d'intéresser chacun d'eux au maintien de l'ordre de choses qui lui assurait cette indépendance, et en même temps de le renfermer dans cette simplicité de vie qui fait à la fois la force du corps et celle du caractère. Le collége des arvales fut institué pour le service exclusif des deux divinités considérées comme présidant à la production des fruits de la terre; chaque année des ambarvales ou processions solennelles autour des champs vinrent rappeler aux citoyens l'importance de la culture; les tribus rustiques eurent la prééminence dans l'état; il fallut être propriétaire, et conséquemment cultivateur, pour être admis au nombre des défenseurs de la patrie. Lorsqu'on eut ainsi ennobli la vie rustique, il devint possible de borner chaque propriété à une étendue modique, qui fut d'abord de deux *jugera* (un demi-hectare), puis de sept; et ainsi s'établit la culture à la bêche par le possesseur même, mode le plus favorable à l'abondance de la production. En outre, des lois sévères veillèrent au respect des moissons sur pied et des limites des champs; grâce à la réserve des *saltus*, sorte de domaine public, les particuliers n'eurent pas à gémir sous le poids des impôts; le droit de parcours fut inconnu; on multiplia les marchés et les foires, tout en laissant chacun libre d'y porter ses denrées; on ouvrit et l'on entretint avec soin des voies de communication essentielles pour le facile transport des volumineux produits du sol; en un mot, par l'admirable ensemble de leurs mesures législatives, les premiers rois du peuple romain semblent avoir voulu le rendre le plus digne de régner sur la terre, en le rendant le plus capable de la bien cultiver. Les bons effets de ces institutions se firent long-temps sentir; l'agriculture fleurit tant que de simples cultivateurs consentirent à quitter, sur l'invitation du senat, la bêche pour les faisceaux consulaires, et à la reprendre sans humeur aussitôt que l'Etat n'avait plus besoin de leurs services. La terre, comme le dit Pline, devait se réjouir d'être déchirée par de si nobles mains, *gaudente terrâ vomere laureato et triumphali aratore*. Mais la conquête même devait ruiner les mœurs qui l'avaient provoquée, et l'agriculture suivit le sort des institutions qui avaient été la condition de sa prospérité. Quand les lois agraires cessèrent d'être en vigueur, et qu'on

ne tint plus compte même de la loi Licinia, qui fixait le maximum de chaque propriété à une étendue de cinq cents *jugera*; quand la culture, abandonnée à des mains esclaves ou mercenaires, ne reçut plus l'impulsion de la présence du maître; quand d'immenses villas couvrirent plus d'espace que n'en occupait à l'origine tout le patrimoine du citoyen; quand on perdit de vue la maxime qu'il vaut mieux semer peu et bien labourer, *satius esse minus serere et melius arare*, la terre italienne ne produisit plus de si belles moissons, on dut importer des blés de l'Afrique, et le revenu foncier n'était plus que de 5,34 *modii* de grains par *jugerum* (environ 60 litres par hectare) sous l'empereur Claude, tandis qu'il était encore de 14 à 15 *modii* par *jugerum* (250 litres par hectare) à l'époque où vivait Cicéron.

Parmi les Latins qui n'ont pas dédaigné d'écrire sur les affaires rustiques, *res rustica*, on trouve des hommes du plus grand mérite. Caton le censeur, qui avait exercé les plus hautes fonctions de la république; Varron, qui vivait du temps de Cicéron, et qui passait pour l'homme le plus savant de son siècle; Virgile, le plus grand poète de la latinité; Columelle, dont le traité en douze livres parut, selon toute apparence, sous l'empereur Claude; Pline le naturaliste; Palladius, et plusieurs autres dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus. Le petit tableau suivant, formé des traits épars dans les écrits que nous possédons encore, servira à donner une idée approximative de l'agriculture romaine.

On connaissait parfaitement, du moins dans l'origine, toute l'importance du travail, de l'économie, de l'inspection personnelle. Lorsque les propriétaires cessèrent de cultiver eux-mêmes leurs fonds de terre, ils en confièrent l'exploitation d'abord à des *partuarii* ou *politores*, auxquels ils abandonnaient un cinquième du produit au plus, mais qui n'avaient ni à garnir la ferme en bestiaux et en instrumens ou ustensiles agricoles, ni à fournir la semence; puis il y eut des *coloni*, qui paraissent avoir payé, comme nos fermiers actuels, une redevance en argent, pour la jouissance d'une partie ou de la totalité des produits. Du temps de Caton, le fonds qui, selon cet agronome, avait le plus de valeur, était celui qui était planté en vignes; mais la plaisanterie de Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus, sur l'âpreté des vins d'Italie, indique qu'on visait plus à la quantité qu'à la qualité, ce que confirmerait l'usage où l'on était assez généralement de marier les ceps à l'ormeau, au peuplier, au frêne, etc. En seconde ligne venaient les jardins arrosables, puis successivement les saussaies, les vergers d'oliviers, les prairies, les terres à blé, les bois taillis, les pièces couvertes d'arbres destinés à soutenir les ceps de vigne, enfin les forêts à glands. On était attentif à adapter les objets de culture aux variétés de sol qui leur conviennent, et l'on suivait différens systèmes ou cours de culture sur ces différens terrains; mais la rotation la plus commune était une récolte de céréales suivie d'une jachère, ou le système biennal. Souvent aussi on rompait les vieilles prairies pour les mettre continuellement en culture pendant trois ans; après quoi on les rétablissait dans leur premier état. Les Romains possédaient en outre un grand nombre d'instrumens aratoires; entre autres, l'*irpex*, instrument un peu semblable à celui que nous nommons cultivateur; le *crates*, espèce de herse; le rateau, le hoyau, la bêche, le *sarculum*, la *marra*, etc. Ils labouraient avec différens araires qui étaient traînés, chacun, par une paire de bœufs, et qu'un seul homme dirigeait; ils ne connurent la charrue à roues que vers les derniers temps de la république. Ils apportaient des soins minutieux à la manipulation des engrais, et tiraient un grand parti de celui que leur fournissaient les cloaques et les basses-cours, ou les volières, que la défense de chasser sur les propriétés particulières avait beaucoup multipliées; ils savaient aussi fumer leurs champs, soit en renversant et enfouissant les plantes légumineuses à l'époque de leur floraison, soit en brûlant les chaumes sur place, soit en faisant parquer les moutons en plein air. Les avantages des labours, déjà appréciés par Théophraste, étaient bien reconnus; on savait biner et sarcler; on pratiquait même une sorte de culture en lignes et de buttage en faisant passer sur le terrain, après la semaille, une charrue à deux oreilles, qui rejetait les semences sur la crête des sillons. On sarclait, au printemps, le blé qui poussait avec trop de vigueur, ou on le faisait brouter par les moutons. Ainsi que les Egyptiens, les Hébreux et les Grecs, les Romains avaient une sorte de respect pour le bœuf, et le traitaient avec douceur; ils l'employaient à tous les travaux champêtres, qu'ils faisaient rarement exécuter par les chevaux; ils l'élevaient et le gouvernaient avec intelligence. Ils mettaient peut-être plus d'importance que nous aux irrigations, ce qui ne les empêchait pas de pratiquer à propos les dessèchemens par des fossés ou des saignées couvertes. Ils possédaient des céréales, des légumes et des fourrages à peu près aussi nombreux que les espèces que nous possédons nous-mêmes, notamment le *far*, que quelques uns croient être le maïs; le *siligo*, qui est ou notre seigle ou notre froment blanc; le lupin, le cytise et les choux. Ils établissaient même des prairies artificielles de certaines plantes fourragères, spécialement de la luzerne.

Quelque incomplet que soit le tableau que nous venons d'esquisser, il suffit pour montrer que, sous le rapport de la pratique, l'agriculture romaine était peu en arrière de la nôtre dans un grand nombre de nos départemens; mais il ne pouvait pas en être de même de ses bases scientifiques. Dans l'antiquité on ne faisait pas d'expériences; on se bornait à observer les phénomènes naturels sans chercher à les reproduire isolément pour en découvrir l'essence et les causes; aussi les leçons des agronomes latins consistent-elles plutôt en conseils de prudence qu'en résultats et propositions scientifiques; et nous voyons les meilleurs auteurs partager les croyances populaires aux augures, aux jours fastes et néfastes. Toutefois, malgré cette absence de principes généraux, et dans sa décadence même, l'agriculture italienne était encore si supérieure à celle de toutes les nations contemporaines, qu'en pénétrant avec les armées romaines sur leur territoire, elle dut en changer sensiblement la face. Nous ne la suivrons pas dans ces migrations: nous nous bornerons à quelques indications. L'Espagne et le midi de la Gaule avaient été colonisés par les Grecs, les Phéniciens et les Carthaginois, nations déjà civilisées à l'époque où elles formaient des établissemens sur les rivages méditerranéens de l'Europe occidentale, et qui, par conséquent, devaient avoir déjà acquis une certaine habileté dans la culture des terres. Dans le nord même de la Gaule et dans les Iles Britanniques, les nations de race celtique n'étaient pas restées étrangères à cet art, puisqu'elles employaient la marne pour amender les terres; qu'elles connaissaient la manière de teindre les laines; qu'elles cultivaient une assez grande variété de plantes; que leur population était nombreuse, etc. Que résulta-t-il de la fusion des connaissances des Romains en agriculture avec celles que possédaient ces peuples? C'est ce que nous ne savons guère. Mais les nombreux restes de voies, d'aqueducs, de villas, de camps, de monumens romains, nous attestent que, depuis Jules-César jusqu'à l'invasion des Barbares, nos contrées durent bien changer d'aspect.

Le débordement des tribus germaniques bouleversa cet état de choses: les nouveaux conquérans, que l'amour seul du pillage rassemblait autour d'un chef, et qui secouaient son autorité quand ils avaient satisfait leur cupidité, se dispersèrent sur le territoire envahi; et les plus puissans ou les plus hardis, s'adjugeant en toute propriété les portions qui leur convenaient le mieux, se constituèrent souverains seigneurs au milieu de leurs écuyers, de leurs gens d'armes et des paysans gaulois, tout en semblant reconnaître, par une vaine prestation d'hommages, qu'ils tenaient leurs terres de leur roi. Ainsi naquit le système féodal qui, pendant le temps qu'il dura, empêcha tout progrès de la culture. Comment

en effet, aurait-elle pu fleurir à une époque où le serf était arbitrairement taxé, taillé, soumis à des corvées, et traîné dans des guerres perpétuelles par son brutal seigneur, qui se regardait comme appartenant à une espèce supérieure? Le système féodal ruina les bons effets des capitulaires de Charlemagne, et des ordonnances de plusieurs rois ses successeurs : se glissant même au sein de l'Église, il gâta tout le fruit qu'on aurait pu tirer des défrichemens opérés par les moines, en les inféodant au clergé. Il ne fut pas assez puissant pour faire disparaître complètement le type de l'agriculture romaine; mais il le refoula dans l'enceinte des possessions ecclésiastiques et monacales, en s'opposant à la propagation des bonnes doctrines dont les religieux conservaient le dépôt. Aussi est-ce parmi les Maures d'Espagne qu'il faut aller pour trouver de bons modèles de culture pendant le moyen-âge : on en verra un monument curieux dans l'ouvrage de l'Arabe Ebn-el-Avam, qui vivait au douzième siècle de notre ère.

Un mouvement de renaissance commença à se faire sentir dans l'industrie agricole au XIIIe siècle, lorsqu'un grand nombre de barons, partant à la croisade, furent réduits, pour couvrir les frais de l'expédition, à vendre la liberté à leurs serfs, et que de nouvelles plantes furent introduites en Europe par les croisés qui revenaient de l'Orient. Ce mouvement fut secondé par les insurrections des bourgeois des villes contre les châtelains, et par les franchises que plusieurs communes obtinrent de la royauté : mais les progrès furent peu considérables pendant deux ou trois siècles; et c'est au XVIe siècle que nous devons nous transporter pour apercevoir une amélioration prononcée. Alors l'agriculture se ressentit de l'impulsion donnée aux sciences et aux arts par l'invention de l'imprimerie, la découverte d'un nouveau monde, et la protestation de l'esprit humain contre l'asservissement aux canons des conciles et aux bulles des papes : alors parurent à de courts intervalles, en Italie, les *Vinti giornate dell' agricoltura* de Gallo, et le *Ricordo d'agricoltura* du Vénitien Camille Tarello, qui, le premier, proposa d'alterner les cultures; en Espagne, l'ouvrage de Herrera; en Allemagne, celui de Heresbach; en Angleterre, le traité de Fitz Herbert, intitulé *The book of husbandry*, où nous voyons qu'à cette époque les Anglais se distinguaient déjà dans l'éducation des animaux domestiques; en France, le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, auteur fort estimé, à qui nous devons la première notice détaillée sur la pomme de terre, et qui s'est beaucoup occupé de l'extension et du perfectionnement de la culture du mûrier.

A partir du XVIIe siècle, le progrès agricole est général dans les différentes contrées de l'Europe, et continue jusqu'à nos jours, tantôt avec rapidité, tantôt avec lenteur : nous n'en suivrons la trace que dans la Grande-Bretagne, pays de l'agriculture classique, et dans notre patrie. Entre les promoteurs de l'art agricole en Angleterre, on doit citer, suivant l'ordre des dates, le réfugié polonais Hartlib, qui, dans son *Discourse of Flander's Husbandry*, fit connaître à ses hôtes la culture si soigneuse des Belges; Jethro Tull, qui le premier, dans son livre intitulé *Horse-hoeing Husbandry*, recommanda la culture en lignes, mais qui eut le tort de prétendre supplanter les engrais par des labours multipliés; Bakewell, qui, façonnait pour ainsi dire à son gré les races d'animaux, en appariant de génération en génération les individus doués des qualités qu'il s'agissait de fixer, de perpétuer, ou de développer encore davantage; Arthur Young, le plus connu des agronomes anglais en France; sir John Sinclair, qui, ayant présidé pendant long-temps le bureau d'agriculture dont il avait provoqué la création, a mis à profit les nombreux renseignemens envoyés à ce bureau pour composer son *Code of agriculture*; enfin M. Loudon, qui a publié récemment une Encyclopédie de l'agriculture. Les écrits et les travaux de ces hommes célèbres; le versement de grands capitaux dans les entreprises agricoles; les facilités ménagées au partage des biens communaux; la grandeur des fermes : telles sont les principales causes qui ont contribué à perfectionner l'agriculture anglaise, mais qui cependant ne l'ont pas portée au niveau de l'industrie manufacturière, et ne l'ont pas mise en état de nourrir de ses seuls produits toute la population des Iles Britanniques.

Au contraire, la France, quoique moins savante et moins riche, récolte sur son territoire non seulement une quantité suffisante des denrées nécessaires aux premiers besoins de ses habitans, mais encore un grand nombre de produits inconnus en Angleterre. Cette différence provient et de la diversité des climats des deux pays et de l'excès de développement industriel et commercial que la situation insulaire de la Grande-Bretagne lui a fait prendre; cette dernière circonstance, en particulier, a permis à la population manufacturière de croître plus rapidement que la population rurale, puisque le commerce maritime la chargeait de lui amener des pays étrangers les vivres qu'elle n'aurait pu se procurer sur le sol natal. Aussi le tiers seulement des Anglais est adonné à l'agriculture, tandis que nous comptons les deux tiers de nos compatriotes dans la classe des cultivateurs. C'est là ce qui fait dire que la France est un pays essentiellement agricole, et que sa richesse sociale, moins éclatante, mais plus solide que celle de ses voisins d'outre-mer, est intimement liée à la prospérité du premier des arts. Cette idée a été celle des administrateurs qui, depuis le XVIe siècle, ont le mieux entendu les intérêts de la France : ainsi le pensait Sully, qui voyait dans l'agriculture les mamelles de l'État; ainsi raisonnaient les auteurs des ordonnances qui ont, à différentes fois, écarté quelques unes des entraves dont le commerce des grains était embarrassé; ainsi le croyaient les créateurs des haras, des écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort, des sociétés d'agriculture, de l'établissement de Rambouillet pour l'éducation des mérinos; telle était la considération qui porta le gouvernement à encourager les dessèchemens des marais en 1641; à exempter des impositions, en 1756, les terres nouvellement défrichées, et à supprimer les corvées en 1776; telle était enfin la pensée qui présidait aux travaux des Duhamel, des Rozier, des écrivains qu'on a appelés *économistes*. Il est vrai que Colbert, qui de tous les ministres a le plus fait pour l'industrie, réserva les faveurs du pouvoir aux manufactures et au commerce; mais, sans le vouloir, il servit également l'agriculture en sillonnant la France de routes et de canaux. Du reste, cet ensemble d'actes et d'efforts ne porta pas autant de fruits qu'on pourrait se l'imaginer, parce que les guerres de Louis XIV, le désordre des finances pendant la minorité de Louis XV, l'esprit d'agiotage introduit par le système de Law, les habitudes de cour contractées par l'ancienne noblesse, l'accaparement des terres par un petit nombre de privilégiés, et quantité d'autres abus nés de la vieillesse du système de gouvernement alors suivi, arrachèrent bien des bras à la culture, et lui opposèrent bien des obstacles. Pour qu'elle reçût une impulsion puissante, il fallait une rénovation politique qui changeât les conditions mêmes de la propriété territoriale, et la rendît moins onéreuse, plus libre, plus accessible à tous. C'est donc à la destruction des derniers restes des lois féodales, à la suppression des dîmes, à l'aliénation des immenses propriétés du clergé et de la noblesse, à l'égal partage des patrimoines entre les enfans, au morcellemnt qui en résulta; en un mot, c'est à notre première révolution que nous devons les progrès dont nos campagnes offrent partout la trace, depuis que la cessation des guerres de l'empire a permis au nouvel état de choses de porter ses fruits.

On n'attend pas de nous que nous fassions l'énumération des richesses et des caractères que présente aujourd'hui l'agriculture dans la France et les autres contrées de la terre. Sans doute un tableau formé des traits qui distinguent l'exploitation de chacune des contrées du globe réunirait un haut degré d'intérêt à une grande utilité; mais toute tentative de

ce genre échouerait entre les limites que nous sommes obligés de nous imposer. Nous nous bornerons donc à citer et à rapporter sommairement les détails les plus frappans dans les pays principalement dignes d'attirer nos regards.

Au point de vue de l'organisation sociale, l'agriculture ressent une grande influence des lois relatives à la propriété. Le droit de l'homme sur le sol qu'il occupe forme évidemment le principe même de son travail. Le maître du champ, celui qui a la faculté d'y planter pour ses enfans ou pour des héritiers qu'il aime, y prend une tout autre peine, et y produit de tout autres changemens que le fermier dont l'état est précaire, et qui peut être dépossédé d'un instant à l'autre. La meilleure loi, sous le rapport de l'agriculture, est celle qui intéresse le mieux la personnalité du laboureur au succès du sillon qu'il laboure. Souvent, et notamment en Asie, les conquérans, à la suite de la conquête, se sont attribué la propriété souveraine du sol conquis, et le droit de le répartir temporairement à leurs sujets. Un tel système était la ruine de l'agriculture, et l'expérience l'a montré. Les lois politiques desquelles dérivent la division et le morcellement plus ou moins grands de la terre n'ont pas une moindre influence. Le partage en petits lots, comme en lots très étendus, conduit également à l'abus quand on le pousse à l'excès; et dans l'absence d'esprit d'association que l'on remarque aujourd'hui chez les hommes, l'état moyen semble le plus propice au développement agricole. Sous ce rapport, l'Europe présente dans son sein même des différences importantes à noter. Ainsi, l'Espagne restera nécessairement en arrière des autres États de l'Europe tant que le tiers de son territoire sera détenu par les corporations religieuses et quelques familles nobles; et l'on peut espérer bien moins de progrès et d'améliorations de la part des serfs de la Russie, ou des corvéables de l'Allemagne, que de nos petits ou de nos moyens propriétaires ou fermiers, qui consentent librement à leur engagement, et qui ne paient pas leurs charges en services personnels.

Quant à l'agriculture pratique, chaque contrée a ses végétaux et ses usages particuliers. Les plus curieuses à étudier seraient la Toscane, avec sa culture des collines en terrasses, ses défoncemens à la bêche tous les trois ans, ses maremmes et ses métairies qui se transmettent de père en fils; la Suisse, avec sa culture pastorale d'une simplicité primitive, ses châlets des montagnes, ses fromageries, ses difficiles récoltes de foin, et les accidens qui bouleversent sa surface; la Hollande, dont les laiteries sont si bien tenues, et qui a conquis sur la mer les champs qu'elle cultive; la Flandre, qui a presque transformé les siens en jardins à force de labours, d'engrais et d'attention aux détails; le Mecklembourg et le Holstein, renommés par leurs chevaux de carrosse, pays que le plus fameux des agronomes modernes, Thaer, a rendus plus célèbres encore en les prenant pour exemple à l'appui de ses excellentes leçons sur les assolemens dans ses *Principes de l'agriculture rationnelle*; la Saxe et la Silésie, où l'on a créé la race des brebis électorales, dont la laine est la plus fine qui soit au monde; la Bavière, où les enfans des campagnards apprennent à l'école l'agriculture dans des catéchismes comme ils apprennent leur religion; la Russie, qui, pendant ses étés courts, mais très chauds, et sur son sol léger que les dégels pulvérisent, produit plus facilement du blé qu'aucun autre pays; l'Angleterre, qui porte dans les entreprises agricoles la même puissance, la même perfection de moyens mécaniques que dans les manufactures, et qui n'a pas de rivales pour la culture en lignes, l'intelligence dans la rotation des récoltes et le perfectionnement des animaux domestiques; l'Écosse, qui, à ces titres d'honneur, ajoute celui d'avoir su répandre le plus de lumière parmi les habitans de ses campagnes; l'Irlande, dont l'ignorante population, multipliée outre mesure, et appauvrie par la culture des pommes de terre et le morcellement infini qui résulte des sous-locations, gémit sous le poids de taxes mal réparties, et qui se débat en vain sous les griffes du Léopard anglais, premier auteur de ses maux; l'Espagne enfin, qui s'est ruinée soit en échangeant les biens réels qu'elle pouvait se procurer sous son beau ciel contre le clinquant de l'or, soit en négligeant le travail pour la dévotion aux moines et aux églises, et où l'on rencontre deux usages également fâcheux pour la culture; savoir, la résiliation du bail par la vente, et le droit qu'a la *mesta* de pousser ses cinq millions de mérinos sur les propriétés des particuliers, lorsqu'elle les fait transhumer d'un bout de l'Espagne à l'autre. En dehors de l'Europe, plusieurs pays mériteraient aussi d'attirer notre attention, notamment la Chine, où la condition du cultivateur est rangée immédiatement après celle des lettrés et des officiers d'état, et dont les habitans sont peut-être les plus diligens aussi bien que les plus économes travailleurs du globe, comme le prouvent la multiplicité de leurs opérations manuelles, la simplicité de leurs instrumens, et le soin qu'ils mettent à appliquer les engrais autour de chaque plante, au lieu de le répandre sur la surface générale du champ. Dans le Nouveau-Monde nous aurions à payer un juste tribut d'éloges aux anciens Péruviens qui, avant la conquête espagnole, s'étaient livrés à d'immenses travaux pour le transport des eaux et des terres dans des lieux que la sécheresse rend aujourd'hui stériles; aux anciens Mexicains, qui, ainsi qu'on le fait aujourd'hui dans l'état de Cachemire, avaient pour ainsi dire rendu la surface des lacs cultivables en les couvrant d'îles flottantes, et qui, pour faciliter l'engraissement des cochons, les endormaient par des chants monotones; enfin aux hardis et expéditifs défricheurs, qui, tous les jours, dans les Etats-Unis, soumettent à l'empire de la charrue les forêts vierges et les déserts.

Mais c'est assez de ces indications générales dans un ouvrage comme celui-ci, et nous nous hâtons de passer à l'exposition de quelques considérations générales sur l'objet de l'agriculture considérée comme art ou comme science.

C'est par le travail seulement que l'homme peut forcer la terre à lui livrer les produits dont il a besoin pour sa subsistance; or, il lui importe d'un côté d'obtenir le plus possible, de l'autre de prendre le moins de peine: il doit donc tirer parti de tout ce qui peut l'aider à atteindre ce double but. Les ressources dont il peut disposer dérivent de ses facultés naturelles et de ses connaissances acquises. Les facultés ou dispositions qui lui sont indispensables pour le but qu'il se propose, sont: un jugement sain et libre de préjugés, l'activité, la fermeté, la persévérance, la prudence, l'esprit d'ordre et d'ensemble, l'esprit des affaires, et l'économie. Quant aux connaissances, il peut les acquérir de différentes manières. Il peut imiter servilement les procédés usités par d'autres, ou accepter et appliquer sans discernement les faits et les opinions qui lui sont transmis: dans ce cas il reste dans la routine, et les règles étroites dans lesquelles il se renferme méritent tout au plus le nom de connaissances. Ou bien il peut avoir observé lui-même, et au lieu de souscrire sans réserve aux idées qui lui arrivent du dehors, il peut les avoir comparées et jugées de manière à en assigner la raison, à discerner ce qu'elles ont d'essentiel de ce qui n'est qu'accessoire, et à les modifier en conséquence suivant les circonstances. Il se guide alors d'après des principes raisonnés; sa pratique n'est plus une routine, c'est un art. La théorie, la science naissent lorsque de tous ces principes épars on forme un système général, dont les parties se lient les unes aux autres, et s'éclairent mutuellement. Dans un état de civilisation peu avancé la routine peut suffire au cultivateur; mais à mesure que les rangs de la population se pressent et resserrent l'espace propre à l'entretien de chaque individu, il devient nécessaire de recourir aux principes exacts de la théorie. Malheureusement les théories agricoles sont encore très imparfaites de nos jours, et la cause doit sans doute en être attribuée à l'infinie diversité des circonstances où l'entrepreneur d'industrie peut se trouver placé, à la multiplicité des agens qu'il emploie, à la complication des phénomènes auxquels il a affaire, etc. A cet

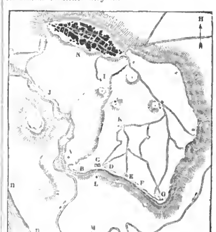
égard il est bien plus défavorablement placé que le manufacturier; il doit étendre son influence sur un espace immense comparativement à l'atelier du fabricant; au lieu de l'unique espèce de matériaux sur lesquels ce dernier opère, il a souvent des centaines d'objets divers à produire; il faut donc qu'il passe sans cesse d'une occupation et d'une place à d'autres; il ne peut facilement ni diviser ses travaux, ni concentrer ses moyens dans de puissantes machines; et c'est là une des principales raisons pour lesquelles l'agriculture fait de si lents progrès.

On peut se faire une idee de la multitude de connaissances qu'exigerait à la rigueur l'agriculture rationnelle, en suivant les diverses opérations necessaires à un cultivateur qui viendrait s'etablir sur une terre à défricher. D'abord il faut choisir le domaine, et ce choix seul, pour être fait scientifiquement, suppose des notions de géometrie elementaire, de géologie, de physique, de chimie, d'économie politique, et de statistique. L'endroit étant decidé, il faut defricher, et, pour opérer sans trop de dépense de forces, il faut que l'agriculteur connaisse les principes de la construction des machines agricoles, ainsi que la manière de s'en servir; il doit donc avoir au moins une teinture de la mécanique. Ces sciences lui suffiront pour les défoncemens par lesquels il augmentera l'épaisseur de la couche arable, et pour les labours par lesquels il la maintiendra meuble, c'est-à-dire perméable aux racines des plantes, et aux fluides aériformes qui contribuent à leur nutrition; mais pour les dessèchemens, pour l'etablissement des saignées, il devra n'être pas étranger à l'hydraulique; et enfin il est aisé de concevoir combien il lui sera utile de posséder la botanique. Cette dernière science et la physiologie végétale l'éclaireront beaucoup sur le choix des plantes qu'il doit semer ou planter, sur les terrains qui leur conviennent le mieux, et sur l'ordre suivant lequel leurs différentes espèces doivent se succeder dans un même terrain, pour qu'elles épuisent le moins possible sa fertilite, et l'augmentent même en servant indirectement, sous le titre de fourrages, à la production des engrais. Pour la conversion des fourrages en engrais, il lui faudra des animaux qui l'aideront aussi dans ses operations, et de la chair desquels il pourra nourrir sa maison; or, il ne les choisira pas avec discernement, et ne les entretiendra pas dans le meilleur état possible, s'il est complètement étranger à la zoologie, à la physiologie animale, et à la médecine vétérinaire. Il sera en outre bien aise d'avoir en tête quelques idees d'architecture et d'hygiène, quand il s'agira d'élever des bâtimens pour y loger ses récoltes et ses bestiaux. Enfin il regardera, comme une chose utile et nécessaire, d'être versé dans la comptabilité, lorsqu'il voudra se rendre compte de la situation de son établissement; et il ne négligera pas de s'informer des affaires politiques et commerciales, connaissances qui pourront l'éclairer dans ses ventes et ses achats.

Voilà quelles sont à peu près les sciences que l'agriculteur doit posséder. Quand on les compare avec l'aveuglement de la routine, on reste convaincu que l'art de cultiver les terres peut être dans un pays le plus grossier et le plus simple, dans un autre le plus complexe et le plus savant de tous; or, comme le progrès des sociétés tend à l'approcher toujours davantage de ce dernier état, il importe de répandre de plus en plus les lumières parmi la classe agricole. La nouvelle loi sur l'instruction primaire est un acheminement à cette diffusion dans la France; les fermes modèles, les instituts, les sociétés, les comices et les journaux agricoles, feront le reste. Ajoutons que la loi qu'on prépare sur les chemins vicinaux ne sera pas moins favorable à la fertilisation de notre territoire; que les dessèchemens et les défrichemens qui s'opèrent aujourd'hui dans plusieurs départemens augmenteront la surface du sol habitable; que le retour des riches propriétaires à la vie champêtre contribuera à éveiller le goût des petits propriétaires et des fermiers pour les améliorations rurales, parmi lesquelles il faut surtout compter la généralisation de la culture des récoltes sarclées, des racines, et des plantes legumineuses pour fourrages.

Un mot encore en terminant sur l'importance de l'agriculture. De tout temps on a célébré à l'envi les charmes de la vie champêtre, la pureté des mœurs rurales; les gouvernemens en particulier n'ont pas ménagé les encouragemens qu'ils ont crus de nature à en inspirer le goût: mais les admirateurs de la belle nature sont un peu fades dans leurs éloges; ils ne comprennent pas que le but et le terme de tous les travaux agricoles est le plus grand profit de l'individu qui s'y livre; et pour ce qui concerne les gouvernemens, les mesures que leurs bonnes intentions leur ont suggérées n'ont pas toujours tourne au profit de la cause qu'ils croyaient servir; c'est ainsi, par exemple, que les ordonnances restrictives ou prohibitives de l'importation des produits bruts de l'etranger ont favorisé les intérêts passagers ou exclusifs de quelques proprietaires, plutôt qu'elles n'ont été utiles à l'amélioration de la culture, quoiqu'elles fussent décorées du nom de système protecteur. L'homme qui féconde nos terres n'a pas besoin d'une protection spéciale; il lui faut seulement, outre la sécurite, une certaine dose d'instruction, et le même degré de consideration que l'autorité accorde au manufacturier et au commerçant. C'est à ces conditions qu'un juste équilibre peut s'établir entre le mouvement que l'agriculteur doit suivre, et celui qui emporte ses coopérateurs à l'œuvre de l'entretien et de l'enrichissement de la société.

AGRIGENTE, ancienne ville de la Sicile, nommée par les Grecs *Acragas*, par les Romains *Agrigentum*, et par les Italiens modernes *Girgenti*.



(Plan des ruines d'Agrigente dans leur etat actuel.)

A Temple de Vulcain.
B Temple de Castor et Pollux.
C Temple de Jupiter Olympien.
D Temple d'Hercule.
E Temple de la Concorde.
F Tombeaux.
G Temple de Junon Lucine.
H Temple de Proserpine.
I Tombeaux.
J Champ sépulcral.
K Petit temple de Phalaris.
L Tombeau de Théron.
M Temple d'Esculape.
N Ville moderne.
R, R Rivage de la mer.

Sa fondation remonte au commencement du VI[e] siècle avant

J.-C. Son rôle historique, durant l'antiquité, s'explique la plupart du temps par la jalousie naturelle qui existait entre elle et Syracuse. Elle avait été bâtie par une colonie de Géla, autre ville de Sicile; elle occupait une position avantageuse au pied des montagnes qui regardent la mer d'Afrique, et au sommet d'un escarpement situé à peu de distance du rivage: deux petites rivières l'embrassaient latéralement, et se réunissaient à peu de distance de ses murs pour se jeter ensemble à la mer. Sa population, suivant Diodore de Sicile, s'élevait à 200,000 habitans, dont 20,000 jouissaient du droit de citoyens : elle était une des cités les plus riches et les plus florissantes de son temps, et renfermait une quantité prodigieuse de temples, de tombeaux, de statues, et de monumens de toute espèce. Son opulence résultait à la fois des profits de son commerce, et du revenu de ses fertiles campagnes. Ce devait être un beau spectacle pour les marchands qui faisaient la navigation de la Phénicie ou de la Grèce, que de voir de loin cette ville antique, ornée d'une longue et brillante couronne de temples et de portiques, se dresser devant eux aux abords de la verte Sicile. Cette colline sacrée, qui dominait Agrigente, et sur laquelle chaque dieu possédait sa demeure, devait leur sembler comme une succursale de l'Olympe, où l'imagination des poètes avait placé la ville céleste des dieux. Les ruines qui subsistent encore s'accordent avec le témoignage des historiens, pour révéler à ceux qui vont interroger les débris épars sur le sol toute l'étendue et toute la splendeur de cette illustre cité.

Le temple le plus vaste et le plus magnifique était celui de Jupiter Olympien, dont il n'y a plus que quelques restes à la hauteur du sol. Ce qui en subsiste encore est marqué en noir plein sur le plan. L'admiration de l'antiquité le mettait en parallèle pour sa beauté et sa proportion colossale, avec le fameux temple de Diane à Éphèse. Dans les temps modernes le spectacle des statues gigantesques trouvées parmi ses ruines lui a fait donner le nom de temple des Géans, sous lequel il est le plus généralement connu; et la ville d'Agrigente porte encore trois Géans dans ses armes.

(Plan du temple de Jupiter Olympien.)

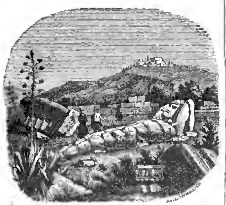
Les colonnes d'ordre dorique qui le garnissaient à l'extérieur étaient à demi engagées dans l'épaisseur de la muraille; elles avaient près de 20 mètres de hauteur sur 4 mètres de diamètre à la base; leurs cannelures étaient d'une telle dimension, qu'un homme pouvait s'y tenir à l'abri comme au fond d'une niche. Sur l'un des frontons était sculpté le combat des Géans, et sur l'autre la prise de Troie. L'intérieur était partagé en trois nefs distinctes par deux murailles longitudinales décorées de pilastres, correspondans aux colonnes de l'extérieur, et surmontés de figures gigantesques de 20 pieds de hauteur, qui supportaient la toiture. La statue colossale de Jupiter Olympien occupait l'extrémité de la nef centrale.

Sur l'emplacement du temple de Vulcain, on ne voit plus que deux colonnes à demi abattues; le temple d'Hercule est un amas de fragmens confus, entassés au pied d'une colonne cannelée encore debout. Presque tous les autres monumens sont dans une dégradation pareille : ceux qui sont demeurés dans le meilleur état sont le temple de la Concorde, entouré d'un portique d'ordre dorique, et assez semblable, pour l'apparence générale, au Parthénon d'Athènes; et le temple de Junon Lucine, dont une grande rangée de colonnes subsiste encore en entier. Le tombeau de Théron, bâti au pied de la colline, est presque intact en comparaison de la mutilation commune; c'est un édifice carré, orné de colonnes aux quatre angles, et d'un style élégant. Un très grand nombre d'autres sépultures, mais creusées la plupart dans le rocher, sont semées sur la pente des collines. Quant à ce fameux réservoir de sept stades de circuit et de vingt coudées de profondeur, qui formait comme un lac artificiel dans la partie occidentale de la ville, on n'en retrouve pas même la place. Cette piscine était continuellement alimentée par un courant d'eau vive détourné de la rivière; de nombreux poissons se jouaient dans son bassin limpide, et des cygnes, entretenus aux dépens de la ville, habitaient en paix sur ses flots; les habitans venaient se promener et goûter la fraîcheur dans ce bel endroit, qui n'était pas un des moindres ornemens de leur ville. Au temps de Diodore de Sicile, les ravages de la guerre, avaient déjà renversé l'aqueduc qui amenait les eaux; le bassin était à sec, et occupé par des jardins. Aujourd'hui le sol a repris son mouvement, et le temps a comblé les profondeurs creusées par les hommes de la même main dont il a nivelé les sommets de leur architecture. Tout est effacé : les pierres sacrées sont dispersées sur la campagne avec celles du foyer domestique; des couvens, des églises, des chaumières, s'élèvent sur le champ funèbre; et la ville antique, rentrée dans la poussière dont elle était sortie, dort en paix dans le silence de la terre. La ville moderne est debout, mais elle ne s'inquiète plus de la tradition de celle qui a vécu avant elle au même lieu : nous la nommons toujours Agrigente; mais pour ses habitans elle est *Girgenti*, et non plus *Acragas*. Nous terminerons par un court précis de son histoire.

Le premier qui, après la fondation de la ville d'Agrigente, occupa dans son sein la puissance souveraine, fut Phalaris, citoyen de l'île d'Astyphalée, qui était venu se fixer dans la ville naissante avec de grandes richesses : son avènement remonte à l'an 564 avant J.-C. On connaît l'histoire si célèbre dans l'antiquité de ce taureau d'airain dans le ventre duquel il faisait emprisonner les victimes destinées à la mort. Son règne fut partagé entre le soin des affaires intérieures et celui de quelques guerres avec les états du voisinage. Il avait attiré à Agrigente un grand nombre d'artistes et de philosophes; un de ces derniers, Zénon, ayant vainement essayé de le détourner de la tyrannie, souleva le peuple contre lui; il fut renversé, et les Agrigentins se constituèrent de nouveau en république. Sa domination avait duré seize ans. Pendant les soixante ans qui s'écoulent depuis sa chute jusqu'au règne de Théron, on trouve dans l'histoire les noms d'Alcamène et d'Alcandre, qui gouvernèrent les affaires d'Agrigente, mais sans usurpation et sans violence. A leur suite paraît Théron, chanté par Pindare au sujet de ses victoires dans les jeux olympiques. Sous son règne les Carthaginois commencèrent à menacer la Sicile; mais ils furent repoussés par Théron, aidé par Gélon, roi de Syracuse, dont il s'était ménagé l'alliance en lui donnant sa fille en mariage. La ville d'Himère, qui avait été le prétexte de la guerre, perdit son indépendance, et fut attachée au territoire d'Agrigente. Théron mourut l'an 472 avant J.-C. Thrasydée son fils lui succéda; ayant été tué par les Agrigentins peu de temps après son avènement, ceux-ci recouvrèrent leur liberté. La Sicile tout entière ne tarda pas à imiter leur exemple; la tyrannie fut abolie, et l'île ne fut plus qu'un ensemble de petites républiques comme était la Grèce dans le même temps. En 446, Agrigente reprend, contre Syracuse, la guerre commencée sous Thrasydée; après quelques échecs, elle est obligée de conclure la paix. Durant la fameuse guerre d'Athènes contre Syracuse (voyez SYRACUSE), Agrigente se tient dans la neutralité, neutralité égoïste et hostile, puisque la Sicile presque tout entière s'était soulevée pour aider Syracuse à repousser les envahisseurs. Peu de temps après la défaite des Athéniens, les Carthaginois, appelés par les Egestains, font une descente en Sicile; cette fois les Agrigentins refusent de prendre part à la neutralité proposée par l'ennemi commun; ils se rangent dans la ligue sicilienne. Les Carthaginois, après avoir détruit Selinunte et Himère, portent le siége de

vant Agrigente; les Syracusains essaient en vain de faire diversion, la ville est enlevée après un an de siége (an 406 avant J.-C.). Les Carthaginois la ruinèrent, sans respecter ni ses monumens ni ses temples, et emportèrent ses dépouilles en Afrique. Le territoire d'Agrigente demeura sous la domination des vainqueurs pendant une dixaine d'années; mais alors Denys, roi de Syracuse (voyez DENYS), ayant repoussé l'étranger du sol de la Sicile, Agrigente rentra sous une domination nationale. Ce ne fut pas pour long-temps; car, en 383, le roi de Syracuse, battu par les Carthaginois, fut obligé, pour avoir la paix, de leur rendre cette place importante de son littoral. Timoléon, étant devenu maître de la Sicile vers le milieu du IVe siècle avant J.-C., fit rebâtir Agrigente, et lui rendit une partie de son ancienne prospérité, mais sans lui rendre son indépendance à l'égard de Syracuse. Sous Agathocles elle conserva la même situation. Enfin, en l'année 210, les Romains étant arrivés à leur tour sur le sol de la Sicile, et l'ayant tout entière soumise à la suite du fameux siége de Syracuse, où périt Archimède, Agrigente passa, comme toutes les autres villes, sous leur empire.

Au commencement de l'ère chrétienne, le flot des Barbares passa à diverses reprises sur Agrigente; mais l'excellence de sa position la soutint contre tant de causes de destruction. Au milieu du IXe siècle, elle fut envahie par les Arabes, et entra dans le domaine de leur grande conquête; elle porta leur joug près d'un siècle, mais avec impatience. En 957, ce fut elle qui en Sicile donna le signal de la révolte contre les infidèles; elle les chassa de ses murs, et tint la campagne contre eux; mais, après quatre ans de résistance, elle fut reprise de nouveau. Au commencement du XIe siècle, elle fut définitivement rattachée à la puissance chrétienne, et fit partie du comté de Sicile, qui, en 1072, devint l'apanage de Roger: elle a depuis ce temps suivi l'histoire de la Sicile, dont elle est encore aujourd'hui une des villes principales. Elle renferme environ 15,000 habitans, et forme le siége d'un évêché. Elle est bâtie au sommet de la colline, à quelque distance au-dessus de la position qu'elle occupait anciennement. La vignette ci-jointe représente sa position; sur le premier plan sont placées les ruines du temple de Jupiter, avec l'un des colosses, et quelques débris des chapiteaux et de la corniche.



(Ruines du Temple des Géans.)

AGRIPPA (MARCUS VIPSANIUS) fut un des personnages les plus marquans de la cour d'Auguste. Il naquit l'an 62 av. J.-C. Tacite, parlant de sa naissance, le nomme *ignobilis loco*: Cornélius Népos dit cependant qu'il appartenait par sa famille à l'ordre des chevaliers. Élevé avec Auguste, il le seconda puissamment dans toutes ses entreprises, et en obtint, en retour, la plus grande faveur et les plus hautes dignités. Quand Auguste, après ses premières victoires, eut obtenu la mise en jugement des meurtriers de son oncle, ce fut Agrippa qui se chargea de soutenir l'accusation contre Cassius, pendant que Cornificius prenait le même rôle contre Brutus. Lors des divisions entre Auguste et Antoine, Agrippa resta sans hésiter du côté de son jeune ami, et il n'est pas douteux qu'il n'ait grandement contribué à ses succès par son courage et par sa fermeté. Il se signala contre Lucius Antonius, frère du triumvir, combattit Sextus, fils de Pompée, et marcha ensuite sur la Gaule, qui avait cherché à se soulever; à son retour, il fut nommé commandant général de la flotte, et c'est en cette qualité qu'il se porta contre Sextus Pompée, qui serrait de près Cornificius, et qu'il défit complètement dans un combat naval. « Octave, disait Antoine, n'a jamais pu regarder avec assurance une armée rangée en bataille; il se contente de fatiguer les dieux de ses prières, et c'est Agrippa l'épée à la main qui triomphe pour lui de ses ennemis. » (Plut., *vie d'Auguste*.) A la bataille d'Actium, qui décida du sort de l'empire, Agrippa commandait l'aile gauche de la flotte, tandis qu'Auguste tenait la droite; une manœuvre habile de ce général, qui déploya tout-à-coup ses lignes pour envelopper l'ennemi, déconcerta les partisans d'Antoine, et contribua pour beaucoup au gain de la bataille. On assure, mais cela paraît bien douteux, qu'Agrippa osa conseiller à Auguste, ainsi élevé de victoire en victoire jusqu'à la toute-puissance, de se démettre comme Sylla, et de restaurer la république. Quoi qu'il en soit, Auguste se garda d'accepter un tel conseil, et Agrippa se soumit à partager avec Mécène les faveurs impériales; sa position à la cour le mettait du reste bien au-dessus de ce dernier ministre. Placé au premier rang par la guerre et par son alliance avec la famille de l'empereur, on le regarda long-temps comme le successeur qu'Auguste s'était choisi. Il avait d'abord épousé Marcella, sœur de Marcellus, nièce de l'empereur, et en avait eu des enfans; après la mort de Marcellus, Auguste, voulant encore resserrer les liens qui l'attachaient à Agrippa, lui fit répudier sa femme, et lui donna en mariage *Julie*, sa propre fille, veuve de Marcellus. On dit que ce fut Mécène qui le décida à cet acte de politique, en lui montrant Agrippa élevé si haut, qu'il fallait ou le prendre pour fils ou le faire mourir. Ce fut lui qui dirigea les expéditions militaires les plus importantes du règne d'Auguste: il alla en Gaule pour en chasser les Germains, qui, ayant passé le Rhin, y commençaient de redoutables irruptions; de là en Espagne, où il soumit les Cantabres; l'an 14 avant J.-C., il partit pour l'Orient, où, secondé par Hérode, roi des Juifs, il triompha avec éclat des ennemis de l'empire. A la suite de cette guerre, comme à la suite de celle qu'il avait conduite en Espagne, le sénat lui offrit le triomphe; mais soit crainte, soit calcul, il déclina cet honneur, et attribua tous ses succès à la direction suprême de l'empereur. Auguste l'envoya en dernier lieu contre les Pannoniens, qui se soumirent à son approche. Il revenait à Rome, lorsque, atteint d'un mal subit au milieu de la Campanie, il mourut sans laisser le temps à l'empereur, parti en toute hâte à cette funeste nouvelle, d'arriver jusqu'à lui. Auguste prononça lui-même l'oraison funèbre de son gendre, et fit ensevelir ses restes dans le mausolée de sa famille. Marcellus y reposait déjà; Marcellus qui avait eu une fortune toute semblable, la fille de l'empereur en mariage et l'empire en espérance, et qui, comme lui, était descendu avant le temps dans la tombe. Agrippa avait vécu cinquante-et-un ans. Il avait fait construire dans Rome un grand nombre de monumens, le portique et le temple de Neptune, des aqueducs, des bains, et un temple consacré à tous les dieux, célèbre sous le nom de Panthéon d'Agrippa; on lui attribue la construction de l'aqueduc de Nîmes, connu sous le nom de Pont-du-Gard: étant édile, il avait fait réparer les aqueducs des Tarquins. Il avait été plu-

sieurs fois tribun, trois fois consul, et avait exercé la censure avec Auguste. Il reste de lui plusieurs bustes en marbre et quel-



(Médaille de Vipsanius Agrippa.)

ques médailles. Il laissa un grand nombre d'enfans; de sa première femme, Cæcilia Attica, il avait eu une fille, nommée Agrippine, qui épousa Tibère. Au dire de Plutarque, il avait plusieurs enfans de Marcella quand il épousa Julie. Enfin de Julie il eut trois fils, Caius, Lucius, et Agrippa: ce dernier naquit après la mort de son père; il en avait eu également deux filles, Julie, mariée à L. Paulus, fils du censeur, et Agrippine, femme de Germanicus. Auguste prit un soin paternel de ses petits-enfans; il adopta les deux aînes, les fit émanciper, et leur apprenait lui-même, dit Suétone, les principes des belles-lettres et les exercices du corps, tels que l'art de nager et de monter à cheval: ils mangeaient toujours avec lui, et l'accompagnaient en tous lieux; il les avait désignés consuls, et leur avait confié des provinces et des commandemens d'armée. Quant aux filles, il avait eu aussi une attention toute particulière de leur éducation; il cherchait, trop instruit par les funestes exemples de sa famille, à les retenir dans l'amour des vertus domestiques et dans la chasteté; il les obligeait de s'occuper de tous les travaux de leur sexe, défendait de rien faire et de rien dire autrement que devant témoins, et en exigeait un compte journalier de toutes choses. Mais en vain fondait-il son espérance sur une famille si nombreuse et si bien réglée; la fortune se joua de ses projets. Sa fille et sa petite-fille Julie se souillèrent de toutes sortes d'opprobres, et il fut contraint de les exiler. Dans l'intervalle de dix-huit mois, il perdit ses deux petits-fils, Caius et Lucius, l'un en Syrie, l'autre à Marseille. Il lui restait Agrippa; il l'adopta solennellement avec Tibère; mais bientôt le caractère sauvage et intraitable de ce jeune homme le força à s'en défaire, et à l'exiler à Surrente; il obtint même contre lui un sénatus-consulte qui le bannissait à perpétuité, et le reléguait dans l'île de Planasie (Pianosa), sous la surveillance d'une garde militaire. Ce prince fut tué peu de temps après par ordre de Tibère. De toute cette jeune et nombreuse famille, dont Agrippa lui avait laissé la tutelle, et qu'il avait entourée de tant d'amour et de sollicitude, il ne lui restait qu'Agrippine, femme de Germanicus, qui fût digne de lui. Aussi dans ses derniers jours, affligé de tant de malheurs domestiques, et pleurant sur la honte de sa maison, le vieil empereur répétait sans cesse en gémissant ce vers d'Homère: « Heureux celui qui vit sans femme et meurt sans enfans! »

AGRIPPA, roi de Judée. Voyez Hérode.

AGRIPPA (Henri-Corneille) fut assurément un des plus grands génies du XVIe siècle; mais, après avoir passé longtemps pour un magicien, il n'a plus aujourd'hui que la réputation d'un homme bizarre et malheureux. On nous pardonnera d'entrer dans quelques détails pour faire comprendre ses ouvrages et le caractère qu'il eut dans son siècle.

Il naquit à Cologne, le 14 septembre 1486, d'une famille noble et ancienne qui portait le nom de Nettesheim. Ses ancêtres, depuis plusieurs générations, avaient exercé des charges auprès des princes de la maison d'Autriche; à leur exemple, Agrippa entra de fort bonne heure au service de l'empereur Maximilien. Il y eut d'abord un emploi de secrétaire; ensuite il prit le parti des armes, et servit sept ans dans l'armée d'Italie. Il se signala dans plusieurs rencontres, et obtint en récompense de sa bravoure le titre de chevalier de la Toison-d'Or, *auratus eques*; mais il abandonna cette carrière pour se faire recevoir docteur en droit et en médecine, et mena depuis la vie la plus aventureuse et la plus agitée. On voit par ses lettres qu'il avait visité la France dès avant l'année 1507. En 1508, il fit un voyage en Espagne avec plusieurs de ses amis. Il leur arriva dans les environs de Barcelone l'aventure la plus romanesque; assiégés pendant plusieurs jours dans un château par des troupes de paysans armés, ils ne s'échappèrent qu'à force de courage et de présence d'esprit. On croit qu'ils coururent ce danger parce que le bruit s'était répandu qu'ils s'occupaient de sciences secrètes; on les avait pris pour des necromans et des sorciers. Ce qui est certain, c'est qu'Agrippa faisait partie dès cette époque d'une confraternité d'alchimistes qui étaient répandus dans les diverses cours de l'Europe. Ils étaient liés ensemble par un serment solennel, et s'obligeaient à ensevelir dans un profond silence, ou à cacher du moins sous des expressions mystérieuses, les secrets et les découvertes de leur secte. On a plusieurs lettres d'Agrippa qu'il écrivit à son retour en France, en 1508, pour convoquer, soit à Lyon, soit à Avignon, les membres de cette curieuse société secrète. Dans une de ces lettres, il les prévient en même temps qu'il doit leur présenter un nouvel affilié; c'est un vieillard vénérable qui avait beaucoup voyagé, et qui avait servi d'interprète au prince Zizime, prisonnier en France. L'existence de cette société d'alchimistes est encore confirmée par plusieurs passages des ouvrages d'Agrippa; il y fait allusion dans sa Vanité des sciences et dans son Traité de la magie; mais en voici une autre preuve assez convaincante. En 1526, il écrivait en ces termes à un médecin de François Ier: « Je dis » adieu aux princes, aux rois, aux Ninus, aux Sémiramis, » à tous ces hommes dont la malice est revêtue du pouvoir » souverain. Béni soit le Seigneur! Nous sommes riches, si » on ne nous a pas trompés. Un homme que je connais depuis » bien des années nous a apporté de la semence d'or, et il » l'a plantée dans notre récipient, comme on plante du blé » dans un champ; de sorte que nous voilà tous occupés jour » et nuit à la faire venir, la couvant comme une poule couve » ses œufs, employant à la faire éclore le feu et toutes les res» sources de notre art... Si nous réussissons, nous l'emporterons sur Midas en or ou en oreilles, et nous dirons un long » adieu à ces gigantesques Ninus et Sémiramis. »



(Agrippa.)

L'alchimie fut pendant toute sa vie la passion malheureuse d'Agrippa; on en retrouve souvent des traces dans ses let-

tres. Quand il est absent de chez lui, il accable son domestique de questions sur les produits qu'il a laissés en expérience; et ce domestique, qui est en même temps son ami, son disciple, et qui plus tard défendit sa mémoire, ne manque jamais de l'instruire de l'aspect de toutes ces choses, et des modifications que les affinités chimiques ont amenées.

En 1509, Agrippa s'arrêta à Dôle, et y fit des leçons publiques qui eurent un grand éclat. Les membres même du parlement allaient l'entendre. Il expliquait le livre de Reuchlin intitulé *De verbo mirifico*. La tendance des idées de Reuchlin, alors le plus célèbre des savans de l'Allemagne, était de réunir les doctrines cabalistiques et les doctrines pythagoriciennes. Les moines ne manquèrent pas de crier à l'hérésie, à l'impiété; et Agrippa fut forcé de quitter cette ville. Il passa en Angleterre, où il rapporte qu'il se livra à l'étude des épîtres de saint Paul, quoiqu'il eût alors, dit-il, une autre affaire fort secrète : il est probable que c'est encore de l'alchimie qu'il veut parler. Étant revenu à Cologne, il y fit des leçons publiques sur certaines questions de théologie; après quoi il alla joindre en Italie l'armée de l'empereur Maximilien. Un cardinal songea à l'appeler à Pise, pour le concile; mais cette assemblée ne dura pas, et Agrippa ne retira de ce voyage qu'une lettre complimenteuse qu'il reçut du pape Léon X, et qui fait une singulière figure au milieu de ses œuvres. Il eut de nouveau recours à son savoir : il fit des leçons sur Mercure Trismégiste à Pavie en 1515. Il paraît qu'il fut de rechef accusé, et obligé de fuir de cette ville avec sa femme et son fils. Ses amis s'employèrent alors pour lui, et le firent nommer, à Metz, syndic, avocat et orateur de la ville. De nouvelles querelles avec les moines, et la protection qu'il crut pouvoir accorder à une malheureuse paysanne accusée de magie, le rendirent encore suspect d'hérésie, et le forcèrent à fuir de cette dernière ville, et à retourner à Cologne en 1520. L'année suivante il alla à Genève, et de là à Fribourg, puis à Lyon, où il professa la médecine. François I[er], en 1524, lui ayant donné une pension et le titre de médecin de Louise de Savoie, sa mère, Agrippa tomba bientôt en disgrâce pour avoir refusé de faire des prédictions à cette vieille princesse, et avoir écrit une lettre où il en faisait de favorables au connétable de Bourbon. Il alla à Paris, ensuite à Anvers; mais il n'était pas au terme de ses courses aventureuses et de sa vie vagabonde : en 1529, quatre personnages puissans l'appelèrent à la fois auprès d'eux; c'étaient Gattinara chancelier de Charles-Quint, Henri VIII roi d'Angleterre, un seigneur d'Italie, et Marguerite d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Agrippa accepta les offres de cette dernière, qui lui fit donner le titre d'historiographe de l'empereur d'Allemagne. Cette princesse mourut bientôt, et d'ailleurs on avait prévenu son esprit contre Agrippa, dont la disgrâce était imminente. Agrippa n'avait publié jusque là que quelques ouvrages de peu d'étendue. Ce fut à Anvers, en 1530, qu'il fit paraître son livre de la Vanité des sciences et sa Philosophie occulte; ces ouvrages lui valurent la prison à Bruxelles. Enfin, après avoir habité successivement Cologne, Bonn et Lyon, où il fut de nouveau emprisonné par les ordres de Louise de Savoie, il vint mourir à Grenoble en 1535. Quelques auteurs ont rapporté qu'il mourut à l'hôpital. Selon d'autres, ce ne serait pas à Grenoble, mais à Lyon, qu'Agrippa serait mort. A l'appui de cette assertion, Paul Jove rapporte cette histoire, qui n'est que l'une des milles fables grossières dont Agrippa fut le héros, au dire des historiens. Il avait près de lui, dit Paul Jove, un démon familier, à ses ordres, sous la forme d'un chien noir, qui l'instruisait de tout ce qui se faisait dans l'univers, et par le moyen duquel il se mettait en rapport avec les puissances de l'enfer. Se sentant près de mourir, pressé d'ailleurs par les conseils de ses amis qui l'engageaient à racheter sa vie perverse et ses erreurs détestables par un repentir sincère, il ôta à ce chien un collier hérissé de clous, disposés en inscriptions magiques suivant l'art des nécromanciens, et lui dit douloureusement : *Abi, perdita bestia, quæ me totum perdidisti!* « Va-t'en, maudite bête, qui as perdu mon corps et mon âme. » A peine eut-il expiré, que le chien sortit de la maison, et courut se jeter dans le Rhône; jamais depuis on ne le revit. Malheureusement pour Paul Jove, Martin Delrio, Thevet, et tous ceux qui ont raconté d'Agrippa tant de miracles magiques, il s'est trouvé que Jean Wier, ce domestique d'Agrippa, ou plutôt cet ami, dont nous avons parlé plus haut, avait fort bien connu ce terrible chien noir, et a pu se moquer, dans son livre sur la magie, de toutes ces fables ridicules.

Nous pourrions nous amuser à conter ici toutes les extravagances de ce genre qui ont couru sur Agrippa. Nous aimons mieux laisser ce que nous aurions encore à dire sur la vie et le caractère de cet homme singulier, et donner quelque idée de ses trois principaux ouvrages.

Le premier, dans l'ordre où il les publia, est intitulé : *De feminei sexus præcellentia*, et a été traduit par Gueudeville sous ce titre : *Sur la noblesse et excellence du sexe féminin*. Il ne faut pas prendre ce livre pour ce que le titre annonce. Il s'y trouve bien quelques passages où l'auteur soutient sérieusement sa thèse, et émet sur la condition sociale des femmes des idées justes et fort avancées; mais en général, Agrippa, sous prétexte de défendre son paradoxe, n'a en vue que de se moquer, avec la verve la plus audacieuse, des croyances bibliques et chrétiennes. Ayant pris une fois la précaution d'annoncer une plaisanterie bouffonne pour démontrer la prééminence du beau sexe, il semble n'avoir plus eu besoin d'aucun artifice pour dire toute sa pensée. Il fouille donc à pleines mains dans ce qu'il appelle le magasin sacré de la Bible : la création de l'homme et de la femme, le péché originel, l'histoire de Judith et celle d'Holoferne, l'histoire des filles de Loth, les vies des patriarches, les adultères de David, la virginité de Marie, et une infinité d'autres points, deviennent, sous sa plume, des sujets d'amère moquerie. Il n'y a pas de livre qui ressemble plus aux facéties de Voltaire; et souvent, comme Voltaire, Agrippa s'élève tout-à-coup d'une plaisanterie obscène à des mouvemens d'une vive et naturelle éloquence, quand il trouve l'occasion de critiquer la Bible et l'autiquité au nom de la moralité moderne. On s'étonne, au surplus, qu'un livre si décidément satirique, et où le cynisme ne se déguise guère, ait pu être gravement dédié à la sœur de Charles-Quint, la princesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Cela peut donner une idée de la liberté de penser qui régnait déjà à cette époque.

C'est le même esprit frondeur et incrédule qui fait le fond de son second ouvrage intitulé : *De incertitudine et vanitate scientiarum atque artium declamatio*, et traduit sous le titre de *Paradoxe sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*. Ce livre est de tous ceux d'Agrippa le plus connu aujourd'hui; mais l'idée qu'on s'en fait n'est pas exacte. On se le représente vaguement, d'après son titre, comme une déclamation paradoxale contre les sciences et les arts, enfin comme quelque chose d'assez semblable, du moins pour le but, au célèbre Discours à l'académie de Dijon par J.-J. Rousseau. L'ouvrage d'Agrippa n'a nullement ce caractère. Ce n'est pas du tout la satire des sciences, des lettres et des arts qu'Agrippa a voulu faire. Ce rôle, au surplus, ne lui aurait guère convenu, à lui qui aimait au contraire à se plonger dans le mystère, et à jouir de cette auréole fantastique dont les préjugés du vulgaire décoraient alors tous ceux qui cultivaient les sciences dites occultes. Que l'homme d'imagination, épuisé de ses vaines rêveries, s'y fasse sentir; que le savant se plaise à humilier les autres savans, en niant leurs sciences; que l'alchimiste misérable, qui avait imaginé tant de fois sa cornue pleine d'or, et qui avait toujours perdu à ce jeu, se venge un peu de sa chimère, en élevant des doutes sur toutes les connaissances humaines, et jusque sur l'alchimie, cela se conçoit; et en effet le livre d'Agrippa se pré-

sente naturellement sous cet aspect. Mais ici, comme dans son Discours sur les femmes, la thèse qu'il met en avant ne devient qu'un prétexte de satire contre les croyances et les choses de son temps.

Mais si ces deux premiers ouvrages d'Agrippa ne sont qu'une satire moqueuse, on n'en saurait dire autant du troisième. Le livre sur la Magie, ou la Philosophie occulte, *De philosophiâ occultâ libri tres*, est au contraire un livre sérieux. On voit dans les lettres d'Agrippa à ses amis le prix qu'il y attachait. Ce sont, dit-il, les recherches de toute sa vie, c'est toute l'érudition qu'il a pu acquérir : si ce livre était perdu, si les censeurs auxquels on l'avait confié pour l'examiner venaient à l'anéantir, il lui serait impossible de retrouver le temps et les matériaux nécessaires pour réparer cette perte. Dans ses autres ouvrages, Agrippa n'a fait qu'une guerre d'ironie et de sarcasme; il s'est moqué de son temps et des idées de son temps. Dans celui-ci c'est la science qu'il a cultivée, c'est, sinon sa croyance, du moins le fondement de sa croyance, qu'il expose. Ce livre est donc un livre de bonne foi; c'est un traité fait sérieusement sur la magie. Il n'est pas surprenant que cet ouvrage ait donné à l'auteur, auprès de ses contemporains, cette couleur de magicien, dans le sens vulgaire du mot, qui lui fut funeste pendant sa vie, et qui a fait débiter sérieusement avant et après sa mort tant d'absurdités sur son compte. Mais qu'est-ce donc que la magie pour Agrippa? c'est une puissance fondée sur la physique, les mathématiques, et la théologie. « Il ne peut y avoir, dit-il dès le début de son » livre, aucune œuvre de magie qui ne procède de ces trois » sources. La magie est la véritable science, la philosophie la » plus élevée, en un mot la perfection et l'accomplissement » de toutes les sciences naturelles. C'est un pouvoir supérieur » qui résulte d'une très profonde connaissance des choses les » plus secrètes, de leur nature, de leurs qualités, de leur sub- » stance, de leurs effets, de leurs différences, et de leur rap- » ports, et qui produit ses résultats merveilleux par l'union » et l'application qu'elle fait des différentes vertus des êtres » supérieurs avec celles des inférieurs. » Suivant cette définition, Agrippa divise son ouvrage en trois livres. Le premier est consacré à la physique, et au pouvoir que l'homme peut tirer d'une connaissance intime et profonde des élémens matériels du monde. Le second a pour but les nombres et leurs vertus. Le troisième est consacré à la religion; il y traite des croyances qu'on s'est formées à diverses époques sur Dieu, sa nature, les anges, les démons, les esprits.

Nous renvoyons au mot MAGIE ce que nous aurions à dire sur cette définition d'Agrippa, et sur la valeur qu'on peut avec justice attribuer aux travaux de tous ces esprits rêveurs qui ont voulu parcourir d'un seul bond le champ infini des mystères qui nous entourent de toutes parts.

Au reste Agrippa sentait lui-même combien cette prétendue science où il aimait à vivre n'était tout au plus qu'une aspiration vers des connaissances qui nous seront peut-être toujours refusées. « Voilà, dit-il en terminant son livre, tout » ce que j'ai pu réunir pour servir d'introduction ou d'entrée » à la philosophie occulte, et ce ne sont en definitive que les » opinions des anciens que j'ai recueillies et rassemblées de » différens auteurs. » Mais son tort fut de se trop plaire à laisser croire au vulgaire qu'il ne disait pas tout ce qu'il savait; et, par une punition équitable, cette vanité de paraître doué de plus de connaissance et de puissance qu'il n'en avait, fut pour lui, pendant sa vie, une source de malheurs, pour sa mémoire la cause des plus ridicules calomnies. Il avait ainsi lui-même frayé la voie aux imposteurs qui firent imprimer et lui attribuèrent un quatrième livre sur la magie, plein d'ineptes superstitions, lequel courut pendant longtemps le monde sous son nom, qu'on ne pouvait mieux déshonorer.

Nous ne parlerons pas des différens petits traités, plus ou moins curieux qui, avec les trois ouvrages dont nous avons tâché de donner une idée, composent ses œuvres (Lyon, 2 vol. in-8°). Mais le recueil considérable de lettres qui sont restées de lui est assez intéressant pour être mentionné. En les lisant, on s'attache à cet homme qu'on nous peint comme d'une humeur si inquiète et d'un orgueil si farouche : les misères continuelles et les persécutions qu'il endura racheteraient au besoin bien des défauts. Surtout on pénètre, avec ces lettres, plus qu'on ne le ferait par ses ouvrages, dans la fond de ses sentimens et de ses idées. Nous citerons en particulier les lettres 14 et 19 du livre V, où, pressé par un ami, de donner la clef de sa philosophie, il répond que cette clef c'est l'intelligence; « Car, dit-il, à mesure que notre enten- » dement s'élève, nous revêtons les vertus plus sublimes, et » nous opérons plus facilement et plus efficacement de plus » grandes choses. » Mais cette intelligence de moins en moins bornée, l'humanité seule semble pouvoir la communiquer sûrement à l'individu, elle qui parcourt une route indéfinie de progrès. Agrippa croyait, avec tant d'autres mystiques, que l'individu peut y atteindre dès cette vie par l'élévation en Dieu; il pensait en cela comme beaucoup de philosophes de l'Orient, et comme les quiétistes.

En résumé, par ses études et sa tournure d'esprit, Agrippa se rapporte à cette école qui renouvela en Italie au XV° siècle les doctrines platoniciennes. Les hommes de cette école devancèrent le protestantisme; mais la tendance mystique de leurs idées était tout-à-fait éloignée de la pratique, et ils restèrent assez indifférens au grand mouvement social et religieux de leur époque. Agrippa connaissait Mélanchthon, et lui écrivait quelquefois; il lui dit dans une de ses lettres : « Saluez de ma part cet invincible hérétique » Martin Luther, qui, comme Paul dit dans les Actes, sert » Dieu dans la secte qu'on appelle hérésie; » mais il ne prit aucune part à la réforme, et ne la servit qu'indirectement par ses écrits.

AGRIPPINE, fille de Vipsanius Agrippa et petite-fille d'Auguste, est un des plus grands caractères de femme que contienne l'histoire de l'empire.



(Médaille d'Agrippine, épouse de Germanicus.)

Elle avait épousé Germanicus, neveu de Tibère, et comme elle petit-fils d'Auguste, et se trouvait avec lui dans les Gaules, lorsque la mort d'Auguste appela Tibère au pouvoir. Elle se montra la digne épouse d'un général romain par sa fermeté au milieu des séditions qui commencèrent alors à éclater. Son ambition et l'orgueil de sa naissance la portaient à désirer l'empire pour Germanicus et pour elle; mais la prudence l'obligeait à ménager Tibère, et à tenir ses vues dans le secret. Lors de la révolte de la première et de la vingtième légion, qu'elle força de rentrer dans le devoir en les menaçant d'aller chercher asile à Trèves, il est aisé de voir quel ascendant elle exerçait déjà sur l'esprit des soldats. Fille par le sang et par l'alliance des deux généraux les plus chers à l'armée, Agrippa et Drusus; petite-fille d'Auguste; femme de Germanicus; mère de Caïus né sous la tente, adopté, pour ainsi dire, par la troupe, et décoré par elle de son nom de Caligula, il y avait en elle des liens d'attachement qui allaient, pour ainsi dire, à tous les rangs. Lorsque Germanicus, qui s'était enfoncé dans la Germanie à la poursuite d'Arminius, revint dans les Gaules avec l'armée victorieuse, Agrippine, à l'extrémité du pont jeté sur le Rhin, et que, par sa fermeté, elle avait obligé de conserver, assistait au passage des légions qui défilaient devant elle, les louant et leur rendant grâce d'avoir enfin vengé la perte de Varus. « Cette action, dit Tacite, entra profondément dans l'esprit

de Tibère : de tels soins étaient affectés, et ce n'était pas en regard de l'étranger que l'on cherchait à gagner le soldat : la puissance impériale était bien affaiblie, là où une femme passait en revue les centuries, se mêlait aux enseignes, essayait les largesses, promenait, comme par désintéressement d'ambition, le fils du général vêtu de l'habit de soldat, et changeait le nom de César pour celui de Caligula. Agrippine avait déjà plus d'empire sur l'armée que les lieutenans et les généraux; une femme apaisait des séditions devant lesquelles le nom du prince était demeuré impuissant. » Outre cela, le caractère personnel d'Agrippine était cher aux Romains, et, dans le débat entre Germanicus et Drusus pour la succession de Tibère, le crédit d'Agrippine faisait pencher la balance en faveur du premier. Lorsque la politique de Tibère tira Germanicus des Gaules pour l'envoyer en Orient, Agrippine, peu jalouse de demeurer dans Rome près de Livie, et fidèle à son plan, partit avec Germanicus pour l'armée d'Asie : elle le suivit dans ses voyages en Grèce, en Syrie, dans l'Archipel; elle accoucha d'une fille dans l'île de Lesbos. Germanicus, durant le temps de ce gouvernement, devenu de plus en plus menaçant pour Tibère, mourut à Antioche, et l'on accusa l'empereur de l'avoir fait empoisonner. Agrippine, pleine de douleur et de ressentiment, s'embarqua aussitôt avec ses enfans et les cendres de son époux, et revint à Rome. Sa fortune n'était pas descendue tout entière dans la tombe; il lui restait ses enfans. La mort de Drusus, fils de Tibère, vint redoubler ses espérances et sa fierté : cet empire tant souhaité s'ouvrait devant Néron, son fils aîné. Trop hautaine ou trop imprudente, elle sut mal dissimuler son empressement; elle affecta même de laisser percer ouvertement et avec affectation la crainte qu'elle avait d'être empoisonnée par Tibère. La vieille impératrice, veuve d'Auguste, avait long-temps empêché l'empereur de rien oser contre sa petite-fille et ses arrière-petits-enfans; mais, à sa mort, Tibère, débarrassé de toute contrainte, écrivit une longue lettre au sénat contre Agrippine et Néron; il accusait Néron à cause de ses mœurs; Agrippine à cause de l'arrogance de son langage. Le peuple de Rome essaya de faire quelques manifestations en faveur des deux accusés; il s'assembla autour du sénat, criant que les lettres venaient de Séjan, et non de l'empereur, et portant en triomphe les images d'Agrippine et de Néron. Ce mouvement ne pouvait qu'accélérer la chute d'Agrippine : Tibère insista, et le sénat remit les accusés à sa disposition. Agrippine fut reléguée dans l'île de Pandataire, où sa mère Julie avait déjà été exilée avant elle; Néron fut envoyé dans l'île de Ponsa, où il se tua lui-même en voyant le centurion envoyé par Tibère pour le frapper. Agrippine, soumise au plus dur esclavage, et maltraitée, au dire de Suétone, par le centurion qui la gardait, au point de perdre un œil, demeura quatre ans dans sa prison : la mort de Séjan, le cruel persécuteur de sa famille, lui avait rendu quelque espoir; elle attendit deux ans; puis, voyant qu'aucun changement ne se montrait, son opiniâtreté l'abandonna, et elle se laissa mourir de faim (33 ans après J.-C.). Tibère, devant le sénat, chargea sa mémoire des plus odieuses imputations; il alla jusqu'à lui reprocher l'adultère avec Asinius Gallus; et pour se débarrasser de la responsabilité de sa mort, il affirma que c'était la perte de cet amant qui l'avait portée à se défaire de la vie. Ces accusations étaient bien fausses, dit Tacite; car une ambition virile avait étouffé en elle tous les vices des femmes. Au surplus, Tibère se vanta de ce qu'elle n'avait été ni étranglée, ni jetée aux gémonies; et cela seul suffirait pour montrer combien il avait été voisin d'ordonner un tel supplice. Le sénat l'en remercia, et l'on institua un sacrifice à Jupiter le jour anniversaire de la mort d'Agrippine et de celle de Séjan. Agrippine avait eu de Germanicus neuf enfans, entre lesquels Caligula, successeur de Tibère, et Agrippine, mère de Néron.

AGRIPPINE, fille de Germanicus et d'Agrippine, épouse de Claude, mère de Néron, naquit aux armées dans le pays des Ubiens, près de Cologne. Tibère la maria à Cnéus Domitius Ahénobarbus, parent des Césars : il était petit-fils d'Octavie, et par elle neveu d'Auguste. Elle en eut un fils, qui fut Néron. Après la mort de Domitius, elle commença à s'afficher dans Rome avec tant de scandale, que Caligula son frère fut obligé de la bannir : il paraît même qu'elle avait trempé dans une conspiration avec Emilius Lépidus et sa sœur Julie, pour le faire assassiner. Après la mort de cet empereur, elle revint dans Rome. Elle épousa Crispus Passiénus, d'une famille patricienne, homme illustre par sa famille et sa richesse. Passiénus fut assassiné après avoir testé en faveur de sa femme, et celle-ci fut accusée du crime. Pendant la puissance de Messaline, Agrippine fut en butte à sa jalousie; car le peuple romain conservait toujours pour elle et pour Néron, son fils, un tendre intérêt, à cause du souvenir d'Agrippine, sa mère, et de Germanicus. Après la mort de Messaline, Agrippine prit sa place auprès de Claude, et elle exerça en secret toute l'autorité. Elle maria Néron, son fils, avec Octavie, la fille de l'empereur. Bientôt après, elle exigea que son mariage avec l'empereur, son oncle, fût formellement reconnu. Moins emportée par les dérèglemens que Messaline, mais bien plus par l'ambition, elle donna aux Romains le spectacle d'une impératrice dominant l'empereur et menant elle-même tout l'empire. Son fils, gendre de l'empereur, en était aussi devenu le fils par l'adoption, et marchait l'égal de Britannicus.



(Médaille d'Agrippine, épouse de Claude.)

Agrippine avait été solennellement décorée du titre d'*Augusta*. Après la reprise de la guerre de Bretagne, lorsque Caractacus fait prisonnier parut en présence du peuple romain devant le trône de l'empereur, Agrippine, assise sur une estrade élevée, reçut les mêmes respects et les mêmes hommages de la part du vaincu. « C'était un spectacle nouveau, dit Tacite, et bien éloigné des mœurs antiques, que de voir une femme présider aux enseignes romaines; mais elle-même se disait associée à un empire fondé par sa famille. » Afin de frapper encore davantage l'esprit du peuple, elle obtint de monter en triomphe au Capitole sur un *carpentum*, honneur réservé jusque-là aux pontifes et aux statues des dieux. Au combat naval que Claude fit représenter sur le lac Fucin, Agrippine, vêtue comme l'empereur, du *paludamentum*, se tenait près de lui : le peuple, accouru de toutes parts à ce combat de dix-neuf mille gladiateurs, couvrait les collines autour du lac comme les gradins de l'amphithéâtre, et saluait l'impératrice de ses acclamations. Cependant, Claude s'était échappé à dire dans un festin que sa destinée était de supporter les dérèglemens de ses femmes, et ensuite de les punir; Narcisse semblait conspirer en faveur de Britannicus, et menaçait en secret de l'opposer à Néron. Le pouvoir d'Agrippine chancelait; elle se décida à regagner sa position par le crime : Claude mourut empoisonné. On cacha sa mort jusqu'à ce que toutes les mesures fussent prises pour assurer l'empire à Néron. Agrippine resta dans le palais; mère de l'empereur, mais non plus souveraine, en élevant son fils elle s'était donné un maître. Son ascendant sur lui, malgré ses intrigues, diminuait de jour en jour; Acté et d'autres courtisanes l'avaient supplantée, et leur puissance dominait la sienne. Elle essaya tout, au dire des historiens, même

le crime, pour regagner l'esprit de l'empereur; sa jalousie contre Poppée la poussa même jusqu'à la conspiration. Néron, qui connaissait l'âme de sa mère, se détermina à la prévenir. Sous prétexte de réconciliation, il la fit venir à Baies, où il se trouvait alors. On devait la noyer avec sa galère durant une promenade dans le golfe. L'entreprise échoua : l'impératrice, sauvée du danger et réfugiée dans son palais près du lac Lucrin, était menaçante; Néron, conseillé, dit-on, par Sénèque et Burrhus, se décida alors à frapper ouvertement. On arrête un homme comme ayant voulu poignarder l'empereur; puis, on envoie aussitôt Anicetus avec quelques hommes au palais de l'impératrice; les assassins entourent son lit; le tétrarque Herculeus la frappe sur la tête de son bâton : c'est alors que, s'offrant aux centurions qui tiraient le fer, elle s'écria : *Ventrem feri*, « Frappez le ventre! » Elle fut à l'instant percée de coups. Son corps fut brûlé de nuit sans aucun appareil, et l'on n'éleva son tombeau qu'après la mort de Néron. Elle avait composé des Mémoires sur l'histoire de sa famille, dont Tacite a profité pour écrire ses Annales; mais ils ne sont point parvenus jusqu'à nous. Sous Claude, elle ordonna l'établissement d'une colonie de vétérans dans le lieu où elle était née. Ce fut l'origine de la ville de Cologne, dont elle est par conséquent la fondatrice.

AGROSTIS, genre de plantes de la famille des graminées. Kunth, dans son *Agrostologie*, ouvrage le plus récent qui ait été publié sur cette famille, assigne au genre Agrostis les caractères suivans, entre d'autres moins essentiels. Les épillets sont uniflores; à leur base sont deux glumes, à peu près égales, surpassant ordinairement de beaucoup la fleur, carénées, c'est-à-dire en forme de quille, et dépourvues de barbes ou arêtes. Des deux paillettes ou balles, l'inférieure porte le plus souvent une barbe sur son dos, et la supérieure, doublement carénée, est quelquefois très petite; d'autres fois même elle disparaît complètement. Le nombre des étamines varie entre un et trois. L'ovaire est glabre, surmonté de deux stigmates plumeux. Les fleurs sont disposées en panicules lâches, ou quelquefois ramassées.



(Agrostis stolonifère.)

Quelques auteurs ont placé les espèces sans arête dans un genre à part, qu'ils ont nommé *vilfa*. Kunth décrit quatre-vingt-dix espèces d'agrostis, dont les principales sont : l'*Agrostis alba*; l'*Ag. vulgaris*; l'*Ag. spica venti*, et l'*Ag. stolonifera*. L'*Agrostis spica venti* est une plante élégante, qui quelquefois abonde parmi les blés, et dont le vent agite et casse aisément les panicules, circonstance d'où lui est venu son nom spécifique. L'Agrostis stolonifère, le *fiorin* des Anglais, la *traînasse* de quelques unes de nos provinces, couvre quelquefois de grands espaces dans les terrains argileux et humides : ses racines sont vivaces, et ses tiges, en partie couchées, peuvent émettre des racines de chaque nœud; de là son nom vulgaire. Le docteur Richardson l'a recommandée comme un excellent fourrage; mais, comme la facilité qu'elle a de se propager par extension de ses parties nuit à sa propagation par graines, et qu'elle ne fleurit qu'en juillet, peu d'agriculteurs l'ont introduite dans leurs prairies. Cependant elle présente quelques qualités utiles, notamment une végétation presque continuelle, la faculté de conserver long-temps sa fraîcheur dans la mauvaise saison, et une grande vertu nutritive.

AGUESSEAU (Henri-François d'), chancelier de France, naquit le 7 novembre 1668, à Limoges. Il a mérité d'être compté au nombre des plus illustres membres de la magistrature française, par son intégrité, par son dévouement à son pays, par ses hautes connaissances et ses talens. Il fut élevé par un père digne d'avoir un tel fils, et qui soigna son éducation avec cette religieuse attention qui distinguait certaines grandes familles du passé. D'Aguesseau débuta, très jeune, dans la magistrature; il fut reçu avocat du roi au Châtelet en 1690, et quelques mois après, à l'âge de vingt-deux ans, avocat-général au parlement de Paris. C'est en l'entendant parler pour la première fois dans cette fonction, que le célèbre avocat Denis Talon dit : « Je voudrais finir comme ce jeune homme commence! » Il exerça pendant six ans cette charge, puis fut nommé procureur-général. Les talens de d'Aguesseau grandirent avec ses devoirs. Appelé, au milieu de circonstances difficiles produites par les désastres de la guerre et la famine, à venir au secours des affaires publiques, il fit rendre des ordonnances qui apaisèrent les troubles, et fit punir les individus jugés coupables d'accaparement. Ses soins se portèrent aussi sur l'instruction criminelle, qu'il perfectionna, et sur la discipline des tribunaux. Malgré tous ses services, d'Aguesseau ne jouit pas d'une grande faveur sur la fin du règne de Louis XIV, à cause de ses résistances à l'enregistrement de la fameuse bulle *Unigenitus*, qui était une déclaration de suprématie des papes sur les rois. D'Aguesseau voyait dans cette bulle une atteinte portée au trône; et, obéissant aux traditions parlementaires, il fit une opposition très vive, en dépit de la volonté même de Louis XIV.

Deux ans après la mort du roi, en 1717, il fut nommé chancelier par le régent. Dans cette nouvelle dignité, d'Aguesseau conserva toute sa pureté et toute son élévation; il résista à toutes les mesures injustes, aux projets dangereux et scandaleux que les intrigans voulaient faire exécuter au régent. Il combattit énergiquement le système de Law, dont l'immoralité et les conséquences l'effrayaient; aussi, à peine était-il depuis une année en charge, qu'il fut disgracié, et les sceaux lui furent retirés. Le régent l'exila dans sa terre de Fresnes. En 1720, il le rappela, et lui rendit les sceaux, afin qu'il pût réparer les désordres produits par le système financier de Law. Mais il ne pouvait faire autre chose qu'adoucir et déguiser la banqueroute à laquelle l'État était entraîné. A la même époque, d'Aguesseau eut à soutenir contre le parlement une lutte très vive à l'occasion de cette même bulle qu'il avait attaquée. On ne sait pourquoi d'Aguesseau avait changé d'opinion, et voulait alors obliger le parlement à enregistrer la déclaration du roi portant acceptation de la bulle. Ce qu'il y a de fâcheux pour la mémoire du chancelier, c'est qu'il était entraîné dans cette circonstance par Dubois, qui, pour obtenir le chapeau de cardinal,

avait promis cet enregistrement à la cour de Rome. Le parlement refusa opiniâtrément, et fut exilé à Pontoise. Les membres de l'opposition parlementaire accablèrent d'Aguesseau d'invectives et de plaisanteries; on trouva attaché à sa porte un écriteau sur lequel on lisait ces mots : *Homo factus est*, ce qui était à la fois une ironie et un hommage à son grand caractère. Enfin les partis transigèrent, et le parlement consentit, à certaines conditions, à l'enregistrement. Une querelle de préséance entre Dubois et d'Aguesseau fit exiler de nouveau celui-ci. Les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1737; mais il ne se mêla plus des discussions générales et de ces affaires religieuses qui l'avaient compromis; il se renferma exclusivement dans l'administration de la justice. Cette administration fut signalée par les plus généreux efforts pour améliorer et adoucir la législation française, pour régulariser le cours de la justice et la rendre uniforme. Jusqu'à l'année 1750, il ne cessa de se livrer au travail le plus assidu; mais, à cette époque, âgé de plus de quatre-vingts ans, affaibli par des infirmités, il fut obligé de se démettre de sa charge. Une année s'était à peine écoulée dans la retraite, lorsqu'il mourut le 9 février 1751. Il fut enterré à Anteuil, à côté de madame d'Aguesseau, qu'il avait tendrement chérie, et qui était morte en 1735. Cette dame a été célèbre non seulement comme l'épouse du chancelier, mais par ses vertus, sa grande piété, son noble et généreux caractère. Elle se nommait Anne Lefèvre d'Ormesson.

La statue de d'Aguesseau a été placée au nombre de celles qui figurent devant la façade de la chambre des députés.



(D'Aguesseau.)

Dans sa longue carrière, au milieu d'une époque de corruption, d'Aguesseau s'est signalé par une grande pureté de caractère, par un dévouement complet à son pays, et par l'exemple de toutes les vertus domestiques. Il était de cette race vénérable de magistrats français que leur science et leur moralité civique ont illustrés. Il savait non seulement le grec et le latin, mais aussi l'hébreu, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais. D'Aguesseau était un orateur facile et chaleureux, un écrivain élégant et fleuri; on peut reprocher trop de recherche et un peu de monotonie à son style. Il existe plusieurs éditions complètes de ses Œuvres.

AHMED-NAGAR, petit royaume musulman du midi de l'Inde, fondé vers la fin du XVe siècle, à l'époque de la décadence du pouvoir des sulthans Béhmenys dans le Dekhan. Ahmed-Nizam-Châh, premier prince de la dynastie Nizam-Chahy à Ahmed-Nagar, était fils de Hassan-Nizam-el-Moulk-Bheiry, Brahmane du pays de Bisnagar, dont le premier nom était Timapa, fils de Bheizou, et qui, ayant été, dans son enfance, enlevé par des soldats de l'armée d'un des princes Béhmenys, fut instruit dans la religion musulmane, reçut le nom de Hassan, et fut élevé parmi les esclaves du roi. Sous le règne de Mohammed-Chah-Béhmeny II, Hassan fut nommé gouverneur de Radjemendry, de Condapilly, et de plusieurs autres places dans le Talingana. Il devint ensuite ministre de Mohammed, qui le désigna pour être régent pendant la minorité de son fils Mahmoud. Il parvint alors à s'emparer du pouvoir, et fit nommer gouverneur de plusieurs places dans le Talingana son fils Ahmed, qui établit sa résidence à Djounir. Il fut assassiné vers l'année 1489 (de notre ère), et son fils Ahmed, irrité contre le roi Mahmoud qui avait autorisé le meurtre de son père, se déclara indépendant, et prit le titre de Nizam-el-Moulk Bheiry. S'étant mis en pleine révolte, il battit l'armée que le roi avait envoyée contre lui, étendit son territoire, et finit par s'emparer de l'importante ville de Daulet-Abad. En 1494, il jeta les fondemens d'une ville à laquelle il donna le nom d'Ahmed-Nagar (ville d'Ahmed), et les travaux furent poussés avec tant d'activité, qu'au bout de deux ans la nouvelle cité pouvait rivaliser avec le Caire et Bagdad, au dire de Férichta, qui, dans son Histoire, fait un très grand éloge d'Ahmed-Chah. Ce prince mourut en 1508. Des guerres avec les royaumes de Bérar et de Beydjapour, et des guerres civiles, remplissent les annales de ses successeurs. En 1599, le prince Daniel, fils de l'empereur mogol Akbar, prit d'assaut la ville d'Ahmed-Nagar, et le malheureux Béhader-Chah, dernier prince de la dynastie Nizam-Chahy, tomba au pouvoir de ses ennemis, qui l'enfermèrent, pour le reste de ses jours, dans la forteresse de Goualior.

Ahmed-Nagar fut enclavé dans l'empire mogol jusqu'à la mort d'Aureng-Zeyb; il fut alors presque aussitôt pris par les Mahrattes, et continua à faire partie des possessions du Peichwa jusqu'en 1797. A cette époque, Daulet-Raou-Sindhya obligea le Peichwa à lui céder cette importante forteresse et le territoire environnant. En 1803, Ahmed-Nagar fut pris par l'armée du général Wellesley, et cédé par Daulet-Raou-Sindhya aux Anglais, qui le rendirent au Peichwa. Depuis la guerre de 1818, qui a occasioné la ruine du Peichwa, Ahmed-Nagar fait partie des possessions anglaises de la présidence de Bombay.

AHRIMAN. C'est le nom de l'un des deux principes admis dans l'antique religion des Parses, dont les dogmes nous ont été conservés dans les ouvrages de *Zoroastre*, ou *Zeretouchtro* en langue zend (voyez ZOROASTRE). L'origine de ce mot est assez incertaine. Quelques personnes croient qu'il est chaldaïque, parce que dans cet idiome ce mot signifie *ennemi*: il pourrait aussi bien être sanskrit, puisque *ari* signifie aussi ennemi dans la langue des Brahmanes, et que la plupart des dogmes de Zoroastre, aussi bien que le dialecte zend dont il s'est servi, paraissent empruntés à l'Inde; Anquetil-Duperron le fait descendre de *enghré mainioch*, mots zends. Quoi qu'il en soit, Ahriman est, dans la doctrine des Parses, le véritable ennemi d'Oromaze ou Ormuzd, selon la vraie prononciation de ce mot (voyez ce mot), et il forme avec celui-ci cet antique et indomptable *dualisme*, qui se dispute le monde. Ormuzd est le principe du bien et de la lumière, comme Ahriman est le principe du mal et des ténèbres; et c'est de leur lutte continuelle que résulte l'alternative de bien et de mal que présente le spectacle de l'univers. Le jour est le règne d'Ormuzd et la nuit celui d'Ahriman; la lumière est le domaine du premier, et les ténèbres le domaine du second. Tous deux sont les produits du *temps incréé* et non *sans bornes* (*zerven akéréné* en zend; *sarram okaranam* en sanskrit, *totum increatum*). Les Parses donnent une antériorité d'existence à Ormuzd sur Ahriman; mais le premier de ces principes n'a toutefois d'autre antériorité sur le second que celle de la lumière sur les ténèbres, dans l'ordre de la succession du temps. Les Orientaux, qui ont

personnifié et symbolisé toutes les puissances de la nature, ont vu, dans ces deux grands faits du monde sidéral, les principes du bien et du mal, parce que la lumière du soleil, qui échauffe et féconde la nature, leur a paru constituer effectivement le principe visible du bien physique, tandis que les ténèbres, ou l'absence de cette lumière vivifiante du soleil, leur paraissaient être, au contraire, le principe apparent du mal physique. Ce dualisme primitif des puissances de la nature se retrouve sous des noms divers dans tout le monde oriental. Il y a même dans le christianisme une idée qui, bien que réduite à des proportions beaucoup moindres, offre cependant une analogie réelle avec celle de Zoroastre: c'est le mythe de Satan, génie du mal et des ténèbres; et on sait que le dualisme absolu du bien et du mal a été soutenu par quelques pères de l'Église et par des théologiens, qui ne croyaient pas pouvoir expliquer autrement la présence du mal sur la terre.

On lit dans le XIXe fargard du *Boundéhesch*, livre de Zoroastre, traduit par Anquetil-Duperron, et publié à la suite du *Zend-Avesta* : « C'est de la partie du Nord, des différens lieux qui sont au nord, qu'accourt Ahriman, plein de mort, et chef des dews (*dévas*, dieux secondaires, et mauvais génies dans la doctrine de Zoroastre). Il court continuellement cet Ahriman plein de mort, maître de la mauvaise loi. Ce *Daroudj* parcourt le monde et le ravage, ô pur Zoroastre! ce *Daroudj* va partout. C'est lui qui est le déva, auteur des maux, qui ravage, tourmente, et enseigne la mauvaise loi.»

On voit ensuite, dans ce même livre, Zoroastre qui combat Ahriman, le soumet, et détruit son peuple. Il se pourrait que ce ne fût là qu'une allégorie pour montrer le triomphe des doctrines de Zoroastre sur l'ancienne religion de la Perse. Ahriman représente cette ancienne religion du nord que Zoroastre remplaça par la sienne empruntée au midi, c'est-à-dire à l'Inde. Il paraît que la lutte entre les deux cultes, l'ancien et le nouveau, fut longue, comme cela arrive toujours quand l'élément nouveau, fils du progrès, rencontre un élément ancien encore puissant. On lit dans le *Boundéhesch* : «...Cependant Ormuzd, qui savait de quelle manière l'œuvre d'Ahriman devait à la fin se terminer, lui offrit la paix, en lui disant: O Ahriman! secours le monde que j'ai créé, respecte-le, et ce que tu as produit sera immortel, ne vieillira pas, ne se corrompra pas, ne manquera pas.» Alors Ahriman lui répondit : « Je renonce à toute liaison avec toi; je ne secourrai pas ton peuple; je ne le respecterai pas; je ne m'unirai avec toi pour aucune œuvre pure. Je tourmenterai ton peuple tant que les siècles dureront; moi, qui suis l'ennemi de toutes les productions, je ferais amitié avec toi! »

Le mythe d'Ahriman, dans son sens le plus étendu, représente donc la solution donnée par Zoroastre du problème du mal. C'est un des nombreux essais tentés par l'esprit humain pour arriver à la raison de cette question fondamentale de l'existence. A l'article MAL nous aurons l'occasion de montrer la position du dogme d'Ahriman dans l'ensemble général des idées qui s'y rapportent.

AÏ, genre de mammifères. Voyez BRADYPE.

AIDES. AIDES PERÇUES PAR LES SEIGNEURS. On appelait *aides*, dans les anciennes coutumes et dans la jurisprudence féodale, des subsides que les vassaux ou censitaires, soit gentilshommes, soit roturiers, étaient obligés de payer à leurs seigneurs en certaines occasions particulières. Les seigneurs prétendaient avoir imposé cette marque de servitude à leurs vassaux, à l'exemple des patrons de l'ancienne Rome, qui recevaient des présens de leurs cliens et de leurs affranchis, notamment pour doter leurs filles, et en quelques jours solennels, comme le jour de la naissance du patron.

Les *aides*, libres et volontaires dans l'origine, quoique imposées bientôt par la force, conservèrent le nom d'*aides libres et gracieuses*, de droits de *complaisance*.

L'aide différait de la taxe, en ce que la taxe s'imposait dans quelque besoin extraordinaire, au lieu que l'aide n'était légalement exigible qu'autant qu'elle était établie par la coutume et dans les cas prévus par cette coutume; telles étaient notamment les aides dites *aide-chevel* et *aide-relief*.

L'*aide-chevel* comprenait trois sortes d'aides : l'*aide de mariage*, l'*aide de chevalerie*, et l'*aide de rançon*. L'aide de mariage se percevait quand le seigneur mariait sa fille; l'aide de chevalerie, quand il faisait recevoir son fils chevalier; et l'aide de rançon, quand il était prisonnier de guerre.

L'aide de rançon s'appelait aussi *aides loyaux*, parce qu'elle était due indispensablement. On appela encore *aides loyaux*, sous Louis VII, une contribution imposée sur tous les sujets, sans distinction, pour la croisade ou voyage d'outremer. En général, on appelait *loyaux* toutes les aides dues en vertu d'une loi; en ce sens, on les opposait aux aides *libres ou gracieuses*, volontairement offertes par les sujets ou vassaux.

Les *aides raisonnables* étaient celles que les vassaux étaient obligés de fournir au seigneur dans quelques nécessités imprévues, et pour lesquelles on les taxait proportionnellement à leurs moyens. On y comprenait, en particulier, celles qu'on nommait *aides de l'ost et chevauchée*, qui consistaient dans des subsides dus au seigneur pour l'aider à subvenir aux frais d'une guerre.

Enfin on payait encore une *aide* au seigneur quand il voulait acheter une terre; mais il n'en pouvait exiger une semblable qu'une fois en sa vie.

AIDES PERÇUES PAR LES ÉVÊQUES. Les évêques levaient aussi quelquefois des aides : c'était dans les occasions qui les obligeaient à des dépenses extraordinaires, comme lors de leur sacre ou joyeux avènement, lorsqu'ils recevaient le roi chez eux, lorsqu'ils partaient pour un concile ou se rendaient à la cour du pape. Ces aides s'appelaient *coutumes épiscopales* ou *synodales*, ou *denier de Pâques*.

AIDES PERÇUES PAR LES ROIS DE FRANCE. Sous la première et la seconde race de nos rois, et même au commencement de la troisième, la couronne, comme tous les seigneurs, n'avait d'autres revenus que ceux des domaines particuliers du prince. Dans les besoins de l'État, on levait des impositions extraordinaires, qui ne duraient qu'autant que la cause qui les avait fait établir. On rapporte la plus ancienne de ces impositions à l'année 584, sous le règne de Chilpéric. Mézeray, dans sa grande Histoire, dit que ce monarque, après avoir par ses vastes desseins épuisé son épargne, établit alors plusieurs impôts, et entre autres mit sur le vin l'impôt d'une amphore ou huitième de muid par arpent. A cette époque, ajoute le même auteur, la monnaie était assez rare, et les rois levaient les impôts en fruits beaucoup plus qu'en argent. Dans ces temps reculés les subsides n'étaient établis ordinairement que pour une année. Mais bientôt les dépenses et les besoins augmentèrent; les revenus ordinaires ne furent plus suffisans. On demanda des impositions extraordinaires, même en temps de paix; et, après les avoir prorogées pour quelques années, on les rendit permanentes et perpétuelles.

Les aides proprement dites, ou impositions sur la vente et le transport des marchandises, datent, selon les uns, du règne de Philippe-le-Bel ou de Jean Ier; selon d'autres, seulement du règne de Charles V, et environ de l'année 1270. D'abord elles étaient perçues sur les denrées à raison d'un sou par livre de leur valeur; mais bientôt on les porta à une proportion beaucoup plus forte.

On sait qu'au commencement du règne de Charles VI, le peuple soulevé obtint l'abolition des aides. Un tel état de choses ne pouvait être que temporaire. Charles VI, qui avait inutilement demandé leur rétablissement aux états-généraux, les rétablit plus tard de sa seule autorité. Dans les siècles suivans, les impôts allèrent toujours en augmentant; quelquefois on convoquait les états-généraux pour faire voter par eux l'augmentation; mais ce ne fut que dans les circonstances

où la nécessité en était trop évidente pour pouvoir être contestée : aussi l'historien que nous avons déjà cité, Mézeray, observe-t-il que les états-généraux n'ont presque servi qu'à l'accroissement des charges publiques.

Jusqu'à François Ier, toutes les parties des finances étaient restées dans la plus grande confusion. On commença sous ce prince à mettre de l'ordre et de la clarté dans la perception des subsides et dans l'administration des deniers de l'Etat. Les ordonnances des 7 décembre 1542, 1er mars 1545, 12 avril 1547, et du mois de décembre 1557, portées sous le règne de François Ier et de son successeur, furent la base de la plupart des règlemens généraux rendus sous les règnes suivans.

Dans tout ce qui précède, nous avons compris, sous le nom d'aides, tous les impôts. Les subsides, en effet, de quelque espèce qu'ils fussent, conservèrent long-temps ce nom générique, sous lequel on embrassait tous les deniers qu'on appelait communément deniers extraordinaires, comme les tailles, gabelles, décimes, etc.

Sous Louis XIV, on commença à restreindre la signification du mot *aides*, et à poser plus nettement la distinction entre l'impôt direct et l'impôt indirect. L'impôt est direct quand on demande directement au contribuable une somme que certaines indications font supposer qu'il est en état de payer, comme dans le cas où il est taxé soit en raison de la propriété foncière dont il est possesseur, soit en raison de la grandeur ou de la cherté du logement qu'il occupe, du nombre des fenêtres qui laissent entrer le jour chez lui, etc. L'impôt est indirect quand le contribuable est taxé à raison de la marchandise qui est l'objet de son travail, ou qu'il veut consommer, ou qu'il fait transporter d'un lieu dans un autre; dans ce dernier cas, l'impôt est frappé moins sur une personne déterminée que sur la chose elle-même.

Cette différence avait été sentie des Romains. Chez eux, le mot *tributum* indiquait l'impôt direct qui se levait par tête sur les personnes, comme plus tard les taxes personnelles, la *taille* ou *capitation*; au contraire, le mot *vectigal* (de *vehendo*, *vehere*) indiquait l'impôt qui se prélevait, comme chez nous, à titre de péage, d'entrée ou de sortie, sur les marchandises transportées d'un lieu à un autre. Sous Louis XIV, le mot *aides* fut spécialement consacré à désigner les impôts indirects : les aides proprement dites, porte un traité imprimé en 1666, sont les deniers que le roi prend sur les marchandises qui se transportent ou se débitent dans son royaume. Depuis, le sens de cette expression ne changea plus.

Nous ne chercherons pas à donner ici une énumération complète des droits divers que comprenaient les aides; cette énumération serait aussi longue que fastidieuse. Nous mentionnerons seulement, comme les principaux, les droits sur les boissons, vins, cidres, poirés, bières, eaux-de-vie, etc., perçus, soit à l'entrée des villes, soit à la vente en gros ou en détail; les droits sur les bestiaux ou droits de *pied-fourché*; les droits sur le poisson, sur le bois, sur les cendres, soutes et gravelées, sur les suifs et chandelles, etc.; il y avait encore les droits de barrage, de rivières, de canaux, de marchés, de poids-le-roi, etc.; on y joignit plus tard les droits sur les cuirs, les droits sur l'essai et le contrôle des matières d'or et d'argent, le droit de marque des fers, et les droits sur les parchemin et papier timbré. Du reste, ces droits variaient selon les différentes villes et provinces. Plusieurs provinces s'étaient rédimées des droits d'aides par des équivalens ou autrement; d'antres, comme les pays d'état, faisaient elles-mêmes leurs impositions sous l'autorité du roi. Mais ces équivalens et ces impositions étaient, pour la plupart, à peu près de même nature que les droits d'aides, et comme eux principalement établis sur les boissons; tels étaient les *devoirs* de Bretagne, les *équivalens* de Languedoc.

Les droits d'aides, comme les autres impôts, n'étaient point levés par des agens directs de l'Etat. On réunissait ces droits en entreprises ou fermes générales, qu'on cédait à forfait, moyennant un prix déterminé, à des compagnies particulières qui se chargeaient de la perception d'après des tarifs convenus. Ces fermiers, à leur tour, pouvaient céder par fraction à des sous-fermiers. Ce mode, qui livrait aux spéculations de l'intérêt privé l'exécution des lois de finances et l'application des tarifs, et qui n'était pas moins préjudiciable aux contribuables que ruineux pour le trésor public, n'a cependant été abandonné qu'à la révolution de 1789.

Le prix du bail général des aides n'allait pas d'abord à deux millions; en 1628, il fut porté à deux millions cinq cents mille livres; en 1665, à treize millions sept cent vingt mille livres; enfin, en 1726, à trente-deux millions. Mais il n'est pas possible d'établir de comparaison entre ces divers chiffres, parce que d'une époque à une autre on créait ou on supprimait des droits, on en joignait à la ferme ou l'on en détachait.

Les droits d'aides avaient été abolis par diverses lois rendues en 1790 et 1791; mais la plupart ont été successivement rétablis avec des modifications : tels sont les droits sur le tabac, établis par la loi du 9 vendémiaire an VI; les droits sur les boissons, par celle du 5 ventose an XIII; les droits sur le sel, par la loi du 24 avril 1806. Nous reparlerons de ces droits dans des articles spéciaux.

AIDES (COUR DES). La Cour des aides était une ancienne cour souveraine instituée pour juger en dernier ressort tous les procès, tant civils que criminels, en matière d'impôts. Elle ne se bornait pas à connaître, comme son nom semblerait l'indiquer, des causes relatives aux aides; elle connaissait également de toutes celles relatives aux gabelles, aux tailles, et aux autres droits du même genre.

Sous les règnes de Philippe-le-Bel, de Jean-le-Bon et de Charles V, quand les impôts devinrent plus ordinaires, furent prorogés plus long-temps, et rendus enfin perpétuels, quand la levée commença à s'en faire avec plus d'ordre et de succès, la perception en fut confiée à des officiers nommés les uns *généraux*, les autres *élus*.

Les généraux avaient une ou plusieurs provinces pour département; les élus étaient répandus dans les différens diocèses; les uns et les autres étaient nommés par les états, et leur nomination confirmée par le roi.

Les généraux des aides n'étaient pas seulement chargés d'en surveiller la perception, mais encore de statuer sur les contestations auxquelles cette perception pouvait donner lieu. Ils se réunissaient pour rendre leurs jugemens; et, ainsi réunis, ils prenaient le nom de Cour des généraux des aides. Deux ordonnances, des 28 décembre 1355 et 26 janvier 1382, portaient que leurs décisions auraient la même force que les arrêts de la *Cour de parlement*. Charles VI, par son ordonnance du mois de mai 1413, en confirmant l'institution et son autorité, renouvela textuellement la même disposition.

Charles VII et Henri VI, roi d'Angleterre, se disputant la France qu'ils occupaient tous deux, levaient des impôts et commissionnaient des officiers des aides, chacun de leur côté. Charles VII, demeuré seul possesseur de son royaume, apporta un changement important dans les attributions des généraux des aides : il les divisa en deux classes, confia exclusivement aux uns le soin de faire rentrer les impôts, aux autres la mission de prononcer sur les contestations élevées en cette matière. Le pouvoir judiciaire, en fait d'impôts, fut ainsi complètement séparé de l'administration.

Louis XI, en 1462, avait enlevé aux généraux des aides leur juridiction; mais il revint sur sa détermination, et la leur restitua. Toutefois leur compétence n'était pas parfaitement fixée; Louis XII la régla par ordonnance du 24 juin 1500; François Ier confirma les règlemens de ses prédécesseurs; Henri II, par édit du mois de mars 1555, augmenta encore l'autorité de la Cour des généraux, ajouta de nouvelles matières à celles comprises dans ses attributions, et lui conféra le titre de Cour des aides. L'édit portait d'abord Cour des aides et finances; mais il fut reconnu, dans le courant de

la même année, que le titre de Cour des finances ne devait appartenir qu'à la Chambre des comptes, à l'exclusion de toute autre cour.

Pendant les guerres de la Ligue, Henri III, qui avait transféré le Parlement de Paris à Tours, voulut y transférer aussi la Cour des aides; les ligueurs y ayant mis obstacle, il réunit les attributions de cette Cour aux attributions du Parlement. Quelques années après, Henri IV la rétablit à Chartres, puis la transporta à Tours; enfin, après la soumission de Paris et la rentrée du roi dans ses murs, la Cour des aides revint y siéger en 1594.

Henri II avait, en 1555, ajouté à la seule chambre qui existait alors une seconde chambre; Louis XIII en ajouta une troisième, par édit de décembre 1635.

En 1771, la Cour des aides fut enveloppée dans la réforme qui entraîna un instant toute la magistrature, réforme qui attira à son auteur tant de reproches et de haines, et sur laquelle nous exprimerons ailleurs notre opinion; mais cette Cour fut rappelée et remise en exercice, en 1774, en même temps que le Parlement.

Nous avons dit, en commençant cet article, que la Cour des aides connaissait de tous les procès, tant civils que criminels, en matière d'impôts. Elle en connaissait entre toutes sortes de personnes, quels que fussent leur état, leur rang, leur qualité ou leurs privilèges. Il suffisait, pour établir sa compétence, qu'il s'agît d'aides, de gabelles, de tailles, d'octrois, de droits de marque sur les matières d'or ou d'argent, les fers ou cuivres, ou de tout autre droit, subside ou imposition. On ne pouvait se prévaloir, pour décliner sa juridiction, d'aucun droit privilégié d'être jugé par un tribunal exceptionnel. La Cour des aides était seule compétente pour statuer sur les titres de noblesse. Comme la noblesse emportait exemption de divers impôts, que dès lors il y avait nécessité d'empêcher qu'on ne nuisît et aux véritables nobles et aux intérêts du trésor par l'usurpation de cette qualité, non seulement la Cour des aides en informait sur les contestations des parties, mais encore son procureur-général était en droit d'obliger tous ceux qui prenaient le titre de nobles à produire les pièces sur lesquelles ils fondaient leurs prétentions. La Cour, par le même motif, vérifiait les lettres d'anoblissement et de réhabilitation; elle statuait sur les exemptions et privilèges dont les nobles et ecclésiastiques devaient jouir par rapport aux aides, tailles, gabelles et autres impositions. Les nobles, troublés dans leur noblesse par l'imposition aux tailles, se pourvoyaient devant elle. Elle connaissait en outre, en première instance et dernier ressort, exclusivement à toutes autres Cours, des différends pour raison des deniers royaux, des débets des comptes rendus en la Chambre des comptes, des contestations sur l'exécution des ordonnances de cette Chambre, de tous les contrats et actes passés entre les fermiers, traitans et munitionnaires, relativement à leurs fermes, traités, munitions, transports et associations; de la discussion des biens de tous les comptables et de leurs héritiers, qui ne pouvaient être affranchis de l'hypothèque du trésor que par décrets de cette Cour; de tous les différends concernant les privilèges de l'Hôpital général et de l'Hôtel-Dieu, ainsi que des différends concernant le paiement des rentes assignées sur les aides et autres impositions. Enfin, elle recevait les appels des sentences des élections, greniers à sel, juges des dépôts des sels, juges des traites ou maîtres des ports, et encore ceux des sentences rendues en matière de droits d'octroi ou autres, dont la connaissance était attribuée, en première instance, au bureau de la ville et à divers juges.

La Cour des aides, dans son dernier état, se composait d'un premier président, de neuf présidens, de cinquante-deux conseillers, d'un procureur-général, de trois avocats-généraux, de quatre substituts, de deux greffiers en chef, de plusieurs commis-greffiers, de cinq secrétaires du roi, d'un trésorier payeur des gages, d'un receveur des épices, et de plusieurs huissiers. Elle avait le droit de faire des remontrances auprès du roi, et ses membres ne pouvaient être jugés que par leurs pairs.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la Cour des aides de Paris. Dans l'origine, elle exista seule, et son ressort s'étendait à tout le royaume. Plus tard, d'autres Cours des aides furent créées; les principales siégeaient à Paris, Rouen, Nantes, Bordeaux, Pau, Montpellier, Montauban, Grenoble, Aix, Dijon, Châlons, Metz, Dôle, Rennes, Clermont, etc. La plupart furent réunies successivement à des Parlemens ou à des Chambres des comptes; en 1789, trois avaient seules conservé une existence distincte: c'étaient celles de Bordeaux, de Clermont et de Montauban. Tous les pays sujets aux aides se trouvaient alors dans le ressort des deux Cours des aides de Paris et de Rouen; celles établies dans les autres provinces connaissaient de la taille, des autres impositions, et exerçaient du reste les mêmes attributions que la Cour des aides de Paris.

Les Cours des aides disparurent sans retour avec les autres cours, tribunaux et juridictions de l'ancien régime, supprimées par la loi du 7-11 septembre 1790; leurs attributions furent divisées; la connaissance des contestations en matière d'impôts fut dévolue, selon diverses distinctions, soit aux tribunaux ordinaires, soit aux corps administratifs; et les procès criminels exclusivement réservés à la juridiction criminelle.

Il ne faut pas confondre avec les Cours des aides les Chambres des comptes, dont nous expliquerons au mot COMPTES l'origine, l'organisation, et les fonctions.

AIGLE (*Aquila*). La science comprend sous ce nom toutes les espèces d'oiseaux rapaces dont le bec, droit dans la plus grande partie de sa longueur, avec un feston à peine sensible vers son milieu, se recourbe brusquement vers son extrémité.



(Aigle commun.)

A ce caractère fondamental, se joignent en général les suivans: tête aplatie en dessus et emplumée; yeux grands et vifs, protégés par un sourcil plus ou moins proéminent; ailes obtuses, les quatrième et cinquième pennes dépassant les trois premières, qui semblent tranchées obli-

quement; les deux doigts externes réunis par une petite membrane; engles longs, aigus et fortement courbés. Mais aucun de ces caractères, comme on le voit, n'est très profond ni très saillant; et si la tête nue des vautours, dont le bec affecte à peu près la même forme droite, les place tout-a-fait à part, il n'en est pas de même des autours et des buses, dont la séparation ne s'effectue que par nuances insensibles.

L'origine de cette réputation merveilleuse dont l'aigle a été si généreusement doté par les poètes est contemporaine de l'enfance des peuples; les hommes, qui alors ne reconnaissaient d'autres lois que celles de la force exploitant la faiblesse, mirent au premier rang les animaux qui, dans leurs alentours, exerçaient le rôle de héros. L'aigle et le lion furent salués rois: ils l'étaient, à vrai dire, de fait; mais l'imagination fit le reste, et leur donna tous les droits; elle les créa sublimes de puissance et de générosité, magnanimes et tempérans, trop grands pour s'abaisser à la colère; elle leur fit même une place dans le ciel. L'aigle devint le commensal du souverain des dieux, le gardien de sa foudre et le porteur de ses messages; il fut l'emblème du génie, de la grandeur et de la force. Son image conduisit au combat les plus puissantes nations de l'antiquité; elle brilla sur la poitrine des héros et des demi-dieux; elle prit place, au moyen-âge, sur les plus nobles écussons; et le christianisme lui-même ne sut trouver de plus beaux noms que celui de cet oiseau pour le plus pur et le plus élevé de ses apôtres, comme pour le plus éloquent de ses docteurs, Jean l'évangéliste, l'aigle de Pathmos, et Bossuet, l'aigle de Meaux.

A côté de ces créations si riches, de ces rêves si brillans de l'imagination, oserons-nous faire poser notre chétive et froide réalité? ferons-nous descendre nos aigles de leur piédestal nuageux, pour les étudier dans nos ménageries, pour les espionner dans leur vie la plus secrète, les surprendre en flagrant délit de lâche férocité, ou bien encore pour les anatomiser le scalpel à la main? Consentira-t-on à voir, sous les doigts desséchés de la science, se flétrir une à une tant de nobles et belles qualités? Si la nature, lorsqu'elle arma l'aigle de son bec puissant et de ses serres robustes et crochues, lui avait en même temps départi un peu de ce courage aveugle dont elle s'est montrée si prodigue envers tant d'autres êtres en apparence chétifs, alors sans doute il aurait pu servir à frayer à l'homme naissant un chemin sur la surface du globe, à travers les espèces malfaisantes qui menaçaient sa vie: mais cette armure si puissante n'est redoutable qu'aux animaux sans défense; ce ne sont ni les serpens ni les bêtes féroces qui sont la proie de l'aigle, mais la frêle et innocente gazelle, le faon ou le lièvre timide, ou des ennemis plus faibles encore.

Ce ne fut pas seulement par un caprice bizarre, ou par le dépit de voir ses efforts vaincus, que la fauconnerie repoussa au rang des oiseaux de proie les moins nobles ce héros de toutes les poésies. Cependant, si l'en en croit quelques voyageurs, il existe près de la mer Caspienne des peuplades tartares qui savent dompter l'aigle pour l'employer à la chasse des gazelles, et même des loups et des renards; mais ils les prennent tout jeunes, reconnaissant à des signes certains ceux dont la docilité couronnera leurs efforts; et tandis qu'il en est que l'on ne croit pas payer trop cher au prix d'un excellent cheval, la plupart sont dédaignés, et il n'est pas d'acheteur qui en voulût pour la plus vile pièce de monnaie.

Sombre et farouche, l'aigle évite la société de ses semblables; il les repousse avec acharnement du domaine qu'il s'est assigné, et qu'il parcourt seul avec sa femelle, en poussant à de rares intervalles sa lamentable menace. On a parlé d'habitudes plus sauvages encore, comme de massacrer le plus avide de ses nourrissons, pour s'épargner la fatigue de son éducation, et de jeter les autres hors de son aire dès qu'ils sont en état de pourvoir à leur subsistance; mais les faits mieux observés repoussent cette assertion, et il suffirait de l'habitude où sont, dit-on, certains paysans montagnards de s'approvisionner de gibier pendant six mois de l'année aux dépens des jeunes aiglons qu'ils enchaînent dans leur nid, pour prouver que l'instinct même de la voracité et de la gloutonnerie est subordonné à un instinct plus fort, celui de la conservation de l'espèce. C'est à cette loi imprescriptible de la nature que nous devons attribuer la constance des aigles dans le mariage; car on affirme qu'ils sont monogames, et que les liens qui unissent le couple ne se brisent qu'avec la vie. Aussi l'aire qu'ils se construisent doit-elle leur offrir un asile pendant de longues années: c'est une sorte de plancher vaste et solide établi dans quelque creux de rocher, ou sur les bords sauvages d'un précipice, avec des bâtons entrecroisés pour charpente, une couche épaisse d'herbes, de mousse et de bruyère pour lit, un roc en saillie pour tout abri. Un être d'une nature aussi élevée, ont dit ses intrépides louangeurs, devait mépriser les intempéries des saisons, et ne rien mettre entre le ciel et lui, afin de pouvoir, à chaque instant du jour, s'élever en ligne droite vers le soleil. Mais cette demeure royale, qu'il était permis à la poésie d'embellir de ses brillans reflets, vue de près, n'est plus autre chose qu'un charnier infect, où des ossemens blanchis et des débris encore saignans attestent des scènes récentes de meurtre et de gloutonnerie; car il est rare que ces oiseaux rapaces assouvissent leur faim sur le lieu même où ils ont égorgé; ils poursuivent leurs victimes, les atteignent, les tuent, et s'abreuvent de leur sang; puis, s'ils ne souffrent pas d'un jeûne trop prolongé, s'ils ont au nid une famille affamée, ils les saisissent de leurs serres robustes, essaient leur poids en s'élevant de quelques toises; puis, reprenant leur vol, ils les emportent à travers les airs, et vont en dépecer les lambeaux dans leur aride retraite.

Les petites espèces échappent à l'aigle à travers les buissons, en n'offrent pas à sa voracité l'appât d'un assez riche butin, pour qu'il s'acharne à leur poursuite: on en a fait honneur à sa générosité. Son odorat est faible, et ne lui permet point, comme aux vautours, d'éventer de loin les cadavres. Du reste, personne ne croit plus à sa prétendue répugnance pour la charogne: trop d'observateurs l'ont vu s'y assouvir, pour qu'il soit permis encore de parler de ses goûts relevés. Durant l'été, il n'habite que les cantons les plus solitaires des hautes montagnes; mais l'hiver le ramène dans la plaine, où il vient chercher une proie plus facile, et l'abri que lui offrent les forêts contre les rigueurs de la saison. Contre l'ordinaire des oiseaux de rapine, il est alors chargé d'une graisse blanche assez abondante; sa chair, bien que dure et fibreuse, n'offre aucun mauvais goût, et son haleine n'est pas non plus fétide, ainsi que l'avait cru Buffon. Quoiqu'ils soient moins bien constitués pour le vol que les faucons, et que leurs armes soient aussi de proportions moins parfaites, ils ont toutefois une énorme puissance musculaire, et s'élèvent aux plus grandes hauteurs: souvent l'œil ne les aperçoit plus dans l'espace, que l'oreille saisit encore leurs cris, sorte d'aboiemens plaintifs et prolongés. Ils ont les yeux perçans, et se laissent tomber sur leur proie des régions les plus élevées. Leur estomac n'est point musculaire, et leurs intestins sont courts; leur énorme jabot peut engloutir une quantité considérable de nourriture, qu'ils ne digèrent que successivement; les jeûnes de plusieurs semaines qu'ils peuvent supporter sans paraître affaiblis expliquent leurs lointains voyages, et leur présence sur presque tous les points du globe. Buffon en a vu un qui supporta un jeûne de quarante jours, après lequel on le tua. En esclavage, ils se gorgent de toutes les viandes qu'on leur présente, même de celle d'individus de leur espèce, et avec une gloutonnerie qui dément complètement la prétendue délicatesse de leur appétit.

La femelle est d'un tiers environ plus grande que le mâle, ce qui est commun à tous les oiseaux de proie; elle pond pendant l'été deux ou trois œufs, rarement quatre, parmi les-

quels un ou plusieurs sont inféconds; elle les couve trente jours sans les quitter, et le mâle, pendant ce temps, pourvoit à sa subsistance. Les aiglons naissent couverts d'un duvet blanc; leurs premières plumes sont d'un jaune pâle, et, à mesure qu'ils vieillissent, elles passent par toutes les nuances, jusqu'au brun le plus foncé : il en est qui redeviennent blancs dans l'extrême vieillesse; et les maladies, la misère, ou des souffrances trop prolongées, produisent chez eux le même phénomène. (V. ALBINISME.)

La vie des aigles est fort longue; un grand nombre d'auteurs lui donnent un siècle de durée, et un naturaliste allemand, Klein, en cite un qui a vécu en esclavage à Vienne cent quatre ans : aussi n'est-ce qu'après plusieurs années qu'ils ont pris leur complet accroissement; et les nombreuses variations qu'ils éprouvent pendant cette période de la jeunesse dans leur taille, l'ensemble de leur plumage et la disposition de leurs couleurs, jettent sur leur nomenclature la plus grande incertitude.

A côté des aigles proprement dits, auxquels se rapporte surtout la description qui vient d'être faite, la science, inflexible dans sa marche, a placé plusieurs espèces qui, bien que plus ou moins rapprochées du type fondamental par les caractères généraux que nous lui avons assignés, en diffèrent pourtant assez pour mériter une histoire à part. En suivant à cet égard la classification établie par Cuvier, nous renverrons aux mots PYGARGUES, BALBUZARDS, CIRCAÈTES, CARACARAS, HARPIES, AIGLES-AUTOURS, CYMINDIS.

LES AIGLES PROPREMENT DITS sont ceux qui, outre le bec droit et fort des aigles en général, ont les tarses entièrement emplumés jusqu'à la racine des doigts, et dont les ailes, dans l'état de repos, atteignent à peu près l'extrémité de la queue. Cette tribu elle-même se compose d'un assez grand nombre d'espèces pour la plupart mal étudiées : nous citerons celles qui nous ont paru les plus authentiques.

L'AIGLE COMMUN (*Aquila* des anciens). Il n'est aucun autre oiseau qui, par la lenteur de son accroissement, les variations sans nombre de son plumage suivant l'âge, le sexe, les saisons, les climats, ait mieux servi l'empressement que mettent la plupart des compilateurs à créer de nouvelles espèces avec des noms grecs, ou à remplacer par de nouveaux mots ceux que consacre l'usage ou l'autorité de quelque grand nom. C'est ainsi que l'*aigle commun* est également appelé *aigle royal* (état de complet accroissement); *grand aigle*; *aigle noble*; *aigle fauve* (*falco fulvus*); *aigle roux*, *aigle doré* (*f. chrysaetos*); *aigle brun*; *aigle noir* (*f. niger*, *f. melanaetos*); *aigle du Canado* (*f. canadensis*); *aigle rapace* : vieux et blanchi, on en fait une espèce, l'*aigle blanc* (*f. albus*, et *falco cycneus*).

L'aigle commun est l'un des plus puissans oiseaux de proie. La femelle atteint trois pieds et demi, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et huit à neuf pieds de vol : elle pèse jusqu'à dix-huit livres. Trois grandes écailles recouvrent la dernière phalange de chacun des doigts; l'ouverture du bec ne s'étend que jusqu'au bord antérieur de l'œil, et les ailes, dans le repos, sont dépassées par la queue, qui est de forme arrondie : les narines sont elliptiques. Le plumage est, en général, d'un brun plus ou moins noirâtre, suivant l'âge; moins foncé et presque d'un roux doré à la partie supérieure de la tête, sous le corps, aux tectrices intérieures, sur les cuisses et les tarses. Le dessous de la queue est, chez les vieux, d'un brun noirâtre, assez régulièrement rayé de blanc ou de gris. Jusqu'à l'âge de trois ans, le plumage est fauve d'abord, puis d'un brun clair uniforme; les tectrices caudales inférieures sont blanchâtres, ainsi que la moitié supérieure de la queue, l'intérieur des cuisses et les tarses.

On le trouve dans toutes les grandes forêts des contrées montagneuses de l'Europe, et surtout en Suède, en Allemagne, en Ecosse, et dans le Tyrol. Il est commun en Arabie, en Perse, en Arménie, par toute la Barbarie, et dans la plus grande partie de l'Amérique du nord.



(Aigle impérial adulte.)

L'AIGLE IMPÉRIAL (*falco imperialis*, *f. mogilnick*, *f. heliaca*). Quoique un peu plus petit que le précédent, il a les ailes proportionnellement plus longues, le corps plus trapu; on le dit plus féroce encore et plus destructeur; ses ailes pliées atteignent l'extrémité de la queue, ou même la dépassent; la queue est presque carrée; les narines sont obliques, avec le bord supérieur échancré; l'ouverture du bec



(Aigle impérial jeune.)

s'étend jusqu'au dessous du bord postérieur de l'œil; les plumes du sommet de la tête sont acuminées, ainsi que chez le précédent; sur les épaules, à l'origine des ailes, deux taches d'un blanc pur tranchent fortement sur la couleur du manteau; elles sont formées par quelques plumes

dont le nombre varie suivant l'âge. Le ton général du plumage est à peu près le même que dans l'espèce précédente; l'abdomen est d'un roux jaunâtre, et la queue d'un gris cendré très foncé. Nous donnons ici la figure d'un jeune aigle, afin que l'on puisse juger, en la comparant à celle de l'aigle adulte, des changemens que l'âge y amène.

Cet aigle habite les grandes forêts montagneuses de l'est et du nord de l'Europe. On ne sait encore trop si c'est à lui ou au premier que s'adressent les honneurs décernés à l'aigle par les anciens : ils les méritent tout aussi bien l'un que l'autre. Beaucoup d'auteurs le confondent avec le premier; d'autres savent y trouver trois ou quatre espèces.

L'AIGLE CRIARD OU PLAINTIF, PETIT AIGLE OU AIGLE TACHETÉ (*f. nævius*, *f. maculatus*, *aquila nævia*, etc.), beaucoup plus petit que les deux autres, n'a que vingt à vingt-quatre pouces de longueur; son plumage est d'un brun lustré plus ou moins foncé, suivant l'âge et le sexe, et plus clair vers la région des cuisses, sur les tarses et les couvertures inférieures de la queue : celle-ci est de couleur uniforme, et se termine en roux clair. Chez les jeunes, le bout de la queue est blanchâtre; les plumes des flancs et des cuisses, les petites et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes secondaires, sont terminées par des taches ovales d'un blanc fauve ou grisâtre, qui disparaissent entièrement avec l'âge, et ont fait croire à une seconde espèce, désignée sous le nom d'aigle tacheté.

Cet aigle est moins féroce que tous les autres; il s'apprivoise même facilement : mais sa lâcheté, dit-on, ne peut se comparer qu'à celle des vautours ; il se laisse chasser et battre par les plus faibles oiseaux de rapine, et il s'attaque seulement aux quadrupèdes les plus faibles, aux perdrix, aux canards, aux plus petits oiseaux, et même aux insectes. On le rencontre dans les Apennins et autres montagnes des contrées méridionales de l'Europe : il est commun en Egypte.

On place parmi les aigles une espèce qui s'éloigne beaucoup du type, pour passer aux buses :

L'AIGLE BOTTÉ (*f. pennatus*). Les plumes du vertex sont pointues comme dans les aigles; mais la courbure du bec est très sensible. On pourrait le confondre avec la *buse pattue* (V. ce mot); il s'en distingue par un bouquet de huit ou dix plumes d'un blanc pur à l'insertion des ailes; par sa queue, toute brune en dessous, et par l'absence du plastron brun sous le ventre; sa couleur est le brun noir sur les grandes pennes des ailes et de la queue, sombre sur le dos, les couvertures des ailes et les scapulaires, beaucoup plus pâle sur le derrière de la tête, et d'un blanc pur aux parties inférieures, avec des lignes brunes ou fauves sur les baguettes des plumes de la gorge et de la poitrine. Cette espèce habite les forêts de l'est de l'Europe. On la trouve aussi en Espagne, et l'expédition du *Louqsor* en a rapporté d'Egypte un individu en tout semblable à celui qui fut tué à Meudon il y a quelques années, et que l'on voit au Muséum. On dit cet aigle très courageux, quoique sa taille ne dépasse pas celle d'une buse commune.

Les espèces étrangères à l'Europe sont très nombreuses et encore trop peu connues : nous citerons l'AIGLE MALAIS, entièrement noir ou du brun le plus foncé, avec d'étroites raies grises au-dessous de la queue; l'AIGLE GRIFFARD, l'un des plus grands, vu par Levaillant dans le pays des Grands Namaquois; l'AIGLE de Bonnelli; les AIGLES de la Nouvelle-Hollande, qui ressemblent entièrement aux nôtres, à la queue près, qui est étagée.

AIGLES-AUTOURS, V. AUTOURS.

AIGLES PÊCHEURS, V. PYGARGUES.

AIL. Ce mot sert dans le monde à désigner spécialement une plante potagère fort connue, dont on emploie les bulbes sous le nom de *gousses d'ail* pour assaisonner les alimens. Mais les botanistes en ont généralisé la signification; ils comprennent sous cette commune dénomination non seulement l'ail proprement dit ou *ail cultivé*, mais encore toutes les espèces analogues qu'ils ont groupées avec lui en un seul et même genre, appartenant à l'hexandrie-monogynie dans le système de Linné, et à la famille des liliacées dans la méthode de Jussieu. Ce genre renferme plus de soixante espèces, dont à peu près la moitié croît naturellement en France, et dont la plupart sont indigènes de l'Europe. Presque tous les aulx ont une odeur forte et âcre : quelques espèces font cependant exception, et sont admises dans nos parterres à cause de leur agréable parfum; tel est surtout l'*ail fragrant* (Ventenat), dont les fleurs, couleur de rose en dehors, blanches avec des raies de pourpre en dedans, exhalent une odeur de vanille. Quelques autres espèces ont d'assez jolies fleurs pour servir à l'ornement des jardins; par exemple, l'*ail blanc*, originaire de la France méridionale; l'*ail moly*, à fleurs blanches aussi, et l'*ail d'ours*, à fleurs jaunes (ceux-ci d'ailleurs viennent naturellement dans les bois des environs de Paris). Mais les espèces d'ail qui nous intéressent le plus sont celles que l'on cultive pour l'usage culinaire, savoir : l'ail proprement dit, la rocambole, la ciboule, la civette, l'échalotte, l'ognon, et le poireau.



(Ail commun.)

L'ail proprement dit est originaire des contrées méridionales de l'Europe. Quand on en sème la graine, elle ne produit la première année qu'un seul bulbe qui, replanté au printemps suivant, devient alors une tête d'ail à plusieurs bulbes ou gousses. Ces gousses d'ail, qui sont la partie utile de la plante, ont une saveur âcre, et une odeur piquante, *sui generis*, dite *odeur alliacée*, qu'on retrouve néanmoins dans l'arsenic qui brûle, dans le phosphore, dans cette plante nommée alliaire, si commune au milieu des haies, etc. Quand on a mangé de l'ail, il s'exhale de toute la surface du corps, et surtout de la bouche, quelque chose de fétide et de repoussant pour qui n'y est pas habitué. Aussi, dans l'ancienne Rome, il était défendu à ceux qui avaient mangé de l'ail d'entrer dans le temple de Cybèle. Alphonse, roi de Castille, institua, en 1368, un ordre de chevalerie, qu'il appela l'*ordre de la bande*; et, entre autres statuts, il prescrivit aux membres de cet ordre de ne manger ni aulx ni ognons, sous peine d'être exclus de la cour et de la société des autres chevaliers pendant un mois. Cependant l'ail n'en a pas moins continué à être en grand honneur dans la cuisine des peuples méridionaux, et surtout des Espagnols, des Provençaux, des Languedociens et des Gascons, qui en assaisonnent presque tous leurs alimens. Pour avoir une idée de la grande consomma-

tion qui s'en fait dans les pays du Midi, il suffit de savoir qu'il y a soixante ans la dîme de l'ail rendait plus de 5000 francs à l'archevêché d'Alby. Aussi est-ce un poète de la France méridionale, M. de Marcellus, qui, dans son *Epître à l'ail*, a voulu venger cette plante des imprécations que le poète latin Horace a lancées contre elle dans l'une de ses épodes. Au reste, l'ail est éminemment stimulant; si l'on en frotte la peau, il la rubéfie, et y fait même naître de petites cloches comme dans la brûlure : mêlé en petite quantité aux alimens, il peut convenir aux vieillards et aux individus atoniques pour aider leur digestion; mais il est contraire aux personnes nerveuses et irritables. Par l'excitation générale qu'il produit, il est propre à résister aux miasmes délétères dans le temps des épidémies; aussi a-t-il reçu le nom de *thériaque des pauvres* ou *des paysans*, et il est un des ingrédiens principaux du *vinaigre des quatre voleurs*. Au dire de quelques auteurs, on corrige l'odeur de l'ail en mâchant immédiatement après de la racine d'ache ou de persil; mais nous ne voulons pas garantir la vérité de cette assertion.

La rocambole, ou *ail d'Espagne*, a les mêmes qualités que l'ail ordinaire, mais à un degré plus faible. Il en est de même de la ciboule, de la ciboulette ou civette, et de l'échalotte, ou *ail d'Ascalon*, ainsi nommée parce qu'elle est originaire des environs de cette ville de Palestine.

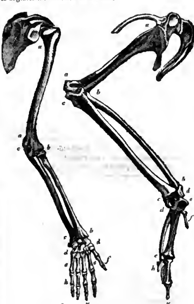
L'ognon est journellement employé dans nos cuisines; la saveur en est âcre, mais légèrement sucrée; l'odeur en est extrêmement piquante, au point de faire pleurer et éternuer; mais la cuisson enlève cette âcreté, et met à découvert le principe sucré. L'ognon blanc, d'ailleurs, est beaucoup moins âcre que le rouge; aussi se mange-t-il cru en Provence et en Italie : mais il est bon de remarquer que les ognons sont d'autant plus doux et plus sucrés que le pays où ils sont cultivés est plus méridional.

Le poireau a une saveur analogue à celle de l'ognon, et peut le suppléer; mais, quoique avec moins d'âcreté, il flatte moins agréablement le goût.

AILE. Les zoologistes désignent ordinairement sous ce nom tout organe qui sert à un animal quelconque pour voler; mais cette définition comprend peut-être à tort sous un même terme plusieurs organes qui n'ont entre eux aucune analogie anatomique : peut-on confondre, en effet, les ailes de l'oiseau avec celles de la chauve-souris, du dragon, des poissons velans et des insectes? Chez l'oiseau, l'aile, à en considérer le squelette, les muscles, les vaisseaux et les nerfs, est l'analogue de cet appendice thoracique qui, chez les mammifères, suivant leur position bipède ou quadrupède, porte le nom de membre supérieur ou antérieur; elle ne nous en paraît si différente au premier abord que par une circonstance extérieure et accessoire, par la modification des appendices épidermiques, qui consistent en plumes au lieu de poils. Mais l'aile prétendue des chauve-souris est une expansion de la peau, qui remplit le vaste espace compris entre leurs flancs et les longues brisures de leur membre thoracique, et qui s'étend même jusqu'aux pattes et des deux côtés de la queue. Le dragon, petit lesard des Indes orientales, se soutient aussi en l'air, pendant quelques instans, à l'aide d'une membrane étendue comme un éventail sur des rayons osseux articulés à l'épine du dos; les poissons velans doivent la même faculté à l'extension de leurs nageoires pectorales; les insectes volent par le moyen de membranes insérées sur la face supérieure de la poitrine (voir CHAUVE-SOURIS, DRAGON, etc.) Ainsi donc, les organes qui servent au vol dans les diverses classes d'animaux sont essentiellement différens les uns des autres, eu égard aux élémens anatomiques qui les constituent; et c'est par une catachrèse peu philosophique, due à la considération superficielle de la fonction, qu'on a étendu indistinctement à tous ces organes la dénomination d'*aile*, destinée dès l'abord, comme le prouve l'étymologie, à désigner spécialement le membre thoracique des oiseaux. (Le mot *aisle*, ainsi écrit selon l'ancienne orthographe, vient évidemment de *aisselle*, par syncope, comme en latin *ala* de *axillo*).

La définition fondée sur le point de vue de la fonction a encore un grave inconvénient; c'est qu'elle ne s'applique point aux ailes réelles des oiseaux qui ne volent pas (autruches, pingouins, manchots); ailes qui sont, à la vérité, trop petites pour soutenir l'animal en l'air, mais où l'on trouve à l'état rudimentaire les mêmes élémens anatomiques que chez les autres oiseaux.

C'est pourquoi l'anatomie philosophique, qui établit l'analogie des organes, non d'après la ressemblance de leurs usages, mais d'après l'identité de leurs élémens, ne fera point entrer dans la définition de l'aile la considération de la fonction; elle doit donc envisager à part l'aile des oiseaux comme membre thoracique revêtu de plumes (peu importe d'ailleurs que ce membre soit propre ou non au vol), et les instrumens différens que la nature a donnés à d'autres animaux pour leur permettre de se mouvoir en l'air. L'aile des oiseaux fera d'abord l'objet spécial de cet article; nous parlerons ensuite des organes du vol chez les insectes.



(Aile de vautour comparée à un bras d'homme.)

En examinant les os qui forment la charpente de l'aile, nous trouvons qu'ils offrent la plus évidente analogie avec ceux du membre thoracique des mammifères, et par conséquent avec ceux du bras de l'homme : aussi ont-ils reçu les mêmes noms. L'os le plus voisin du corps est l'*humérus aa*, ou os du bras, dont la tête s'articule avec l'épaule par le moyen d'une fossette creusée tout à la fois sur la clavicule et sur l'omoplate, et dont l'autre extrémité offre deux apophyses ou éminences articulaires pour les deux os de l'avant-bras, savoir : le *radius bb* en dehors, et le *cubitus cc* en dedans; le *carpe* dd ou poignet n'est composé que de deux osselets, un radial, qui empêche le métacarpe de trop s'étendre, et un cubital, où s'emboîte l'os du *métacarpe ee* : celui-ci est formé de deux branches soudées à leurs extrémités; il porte, au côté radial de sa base, sur une apophyse particulière, qui quelquefois même constitue un osselet libre et distinct, un os

grêle et alongé, qui tient lieu de *pouce f*; il s'articule à son autre extrémité avec le *long doigt g*, qui a deux phalanges, et avec le *petit doigt h*, qui n'en a qu'une seule, et qui, d'ailleurs, ne porte aucune penne et ne sert point au vol. Chez les oiseaux qui ne peuvent voler, les os de l'aile sont moins nombreux, et offrent plusieurs différences de conformation : dans le manchot, par exemple, au lieu d'être arrondis, ils sont tous aplatis en lames minces.

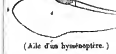
Il n'entre pas dans le plan de cette Encyclopédie de démontrer par de minutieux détails d'anatomie quelle analogie se manifeste encore entre les muscles, les vaisseaux et les nerfs de l'aile, et ceux du membre correspondant des mammifères. Nous nous bornerons à dire que les muscles qui sont destinés à mouvoir l'humérus, et par conséquent l'aile tout entière, sont proportionnellement beaucoup plus amples que les muscles analogues chez les mammifères; condition nécessaire à la force et à la fréquence des mouvemens exigés pour le vol. Par exemple, le grand pectoral, qui s'étend depuis la crête du sternum jusqu'à l'humérus, et qui sert aux oiseaux pour donner des coups d'aile vigoureux et répétés, pèse à lui seul plus que tous les autres muscles pris ensemble. Mais nous ne pouvons nous abstenir de signaler encore un fait myologique bien digne de remarque : c'est, qu'outre le grand pectoral et le petit, les oiseaux ont dans la même région un muscle nommé par Vicq d'Azyr *moyen pectoral*, dont le tendon passe dans le trou formé par la jonction des os de l'épaule, comme sur une poulie, et s'attache au-dessus de la tête de l'humérus, qu'il sert à relever, de concert avec le grand dorsal : c'est par cet artifice que la nature a pu placer un releveur à la face inférieure du tronc, et abaisser d'autant le centre de gravité; sans quoi l'oiseau aurait été exposé à faire la culbute.

La peau qui recouvre les parties osseuses et charnues de l'aile forme, dans l'angle compris entre l'humérus et le tronc, et dans celui qui est entre l'humérus et l'avant-bras, une expansion membraneuse, qui est tendue par des muscles particuliers, et qui concourt déjà à étendre la surface de l'organe. Mais ce sont surtout les plumes, tiges cornées tout à la fois solides et légères, qui contribuent essentiellement au vol par la grande étendue qu'elles donnent aux ailes. Celles qui naissent du bord supérieur de l'aile, soit en dessous, soit en dessus, *se nomment tectrices*, ou *couvertures supérieures* et *inférieures*. Les couvertures supérieures se divisent en *petites*, *moyennes*, et *grandes*. Ces dernières, qui sont situées le plus loin du corps, recouvrent les *pennes* ou rames, qui seules servent réellement au vol, et qui se divisent en *grandes* ou *primaires*, et *moyennes* ou *secondaires*. Les pennes primaires, plus fortes et plus aiguës, sont situées à l'extrémité de l'aile, et supportées par le long doigt et le métacarpe : les pennes secondaires, plus molles, plus larges et plus obtuses, sont portées par les os de l'avant-bras. Ces différentes plumes composent l'aile proprement dite : trois à cinq plumes raides, fort petites, et portées par le pouce, forment l'*aile bâtarde*, *aileron* ou *fouet de l'aile*. Willughby distingue une seconde aile bâtarde, qu'il appelle *intérieure* : c'est une rangée de plumes qu'on trouve près de l'articulation de l'aile avec l'épaule, surtout chez les oiseaux qui volent très haut et très long-temps : ces plumes sont couchées quand l'aile est pliée, et s'écartent quand l'aile s'étend.

Aile dans les insectes. La majeure partie des insectes hexapodes (à six pieds), parvenus à leur état parfait, jouissent, comme les oiseaux, de la faculté du vol; mais les organes qui leur servent à exercer cette faculté sont infiniment plus variés que chez ces derniers, sujets à de plus grandes anomalies, et, quoique plus simples au premier coup d'œil, au moins aussi compliqués dans la réalité. Ces organes se présentent ordinairement sous la forme d'appendices membraneux plus ou moins développés, diaphanes ou opaques, nus ou couverts de poils et d'écailles, et toujours situés sur les parties latérales et supérieures du corselet. (Pour ce mot voyez Insecte.) Les insectes ayant plus de six pieds (les myriapodes), en sont constamment dépourvus, et parmi les hexapodes eux-mêmes, il en est un assez grand nombre chez qui les ailes disparaissent complètement, tels que les poux, les punaises, etc. Chez d'autres elles sont réduites à de simples rudimens, ou soudées ensemble; ou enfin un des sexes seulement, le mâle, en est pourvu. Le nombre quatre paraît être le nombre normal pour les insectes qui ont reçu des ailes; car dans ceux qui n'en ont que deux, on retrouve sous des formes diverses les deux autres qui sont restées à l'état rudimentaire: cette disposition est très visible dans les diptères (voyez ce mot), où la seconde paire d'ailes est réduite à de petits filamens désignés sous le nom de *balanciers*. Relativement à leur position, on a distingué les ailes en *premières*, *antérieures* ou *supérieures*, et en *secondes*, *postérieures* ou *inférieures*. Les premières éprouvent des changemens aussi bien que les secondes, surtout relativement à leur texture, et, dans certains cas où elles deviennent solides, coriaces ou crustacées, elles prennent le nom d'*élytres*: tous les coléoptères (cerfs-volans, hannetons, etc.) en ont de ce genre, et alors elles recouvrent et protègent les secondes ailes, qui ne cessent jamais d'être membraneuses. Quelquefois leur première moitié seule devient coriace, et alors elles s'appellent *demi-élytres*, *hémélytres* ou *pseudélytres*. Cette disposition est fréquente chez un grand nombre d'hémiptères (pentatomes, scutellères, etc.)

Avant de décrire les autres modifications qu'éprouvent les ailes des insectes, nous dirons un mot de leur nature. L'observateur le plus inattentif a pu remarquer, en regardant l'aile d'une abeille, par exemple, qu'elle paraît composée d'une membrane très mince, transparente, divisée en plusieurs parties de grandeurs diverses par des lignes saillantes de consistance cornée, plus ou moins grosses, et qui se ramifient dans tous les sens. La partie membraneuse, qui paraît simple, est double, et composée de deux feuillets appliqués l'un contre l'autre sans interruption, et qui enveloppent même les lignes saillantes. Ces dernières, qui ont reçu le nom de *nervures*, sont autant de tubes qui parcourent dans toute leur étendue des vaisseaux ou trachées destinés à leur porter de l'air, dont l'usage est, suivant Swammerdam, Jurine, Chabrier et M. Audouin, de distendre l'aile dans l'action du vol. Les espaces circonscrits par les ramifications des nervures ont reçu le nom de *cellules*. On remarque en outre, dans certains cas, des taches d'une couleur moins foncée que les nervures, et situées presque toujours aux points où elles s'anastomosent entre elles; ces taches sont formées par des dilatations des nervures sur une étendue très courte de leur trajet, mais d'un diamètre assez considérable; on les appelle *bulles d'air*. L'affaiblissement de la couleur provient de ce que, dans ce cas, la matière colorante se trouvant disséminée sur une plus grande surface, perd nécessairement de l'intensité de sa nuance.

Quant aux parties qui déterminent la forme générale de l'aile, elles ont reçu les noms suivans, que rendra facile à comprendre la figure ci-jointe de l'aile d'un hyménoptère un peu grossie.



(Aile d'un hyménoptère.)

La partie *a*, qui s'articule avec le corselet, est la *base* de l'aile.

Le point *b*, opposé à la base, est le *bout* de l'aile; on l'appelle aussi *sommet*, *angle externe*, *angle postérieur*.

Le point *c*, placé entre la base et le sommet, s'appelle *angle interne*, *angle postérieur*, ou *angle anal*.

La ligne comprise entre *a* et *b*, et qui s'étend de la base au sommet de l'aile, se nomme *bord externe*, *bord antérieur*, *bord d'en haut*.

Celle comprise entre l'angle externe *b* et l'angle interne *c*

se nomme *bord extérieur*; celle comprise entre l'angle postérieur e et la base a est le *bord postérieur*.

Enfin toute la partie de l'aile *d*, circonscrite par ces diverses lignes, constitue le *disque*, ou mieux la *surface* de l'aile.

Les cellules semblent au premier coup d'œil disséminées sans ordre, et comme au hasard, sur la surface de l'aile; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi; leur formation est soumise à des lois encore peu connues, mais certaines; et tout changement qui s'opère dans leur disposition, leur grandeur, leur nombre, leur forme, annonce *à priori* des modifications analogues dans les autres parties du corps de l'insecte, et *vice versâ*. On peut même dire, jusqu'à un certain point, que tout insecte porte une partie de l'histoire de sa vie, de ses habitudes, etc., écrite sur ses ailes. Jurine père est le premier qui ait étudié les ailes sous ce point de vue, qui ait reconnu les innombrables modifications que présentent les nervures et les cellules, et leur ait assigné des noms. Depuis, Chabrier, dans son Essai sur le vol des insectes, Latreille, M. Audouin, et les auteurs du dernier volume des insectes de l'Encyclopédie méthodique ont perfectionné son travail. Les ailes fournissent aujourd'hui de nombreux et excellens caractères pour la classification naturelle des insectes; mais jusqu'à présent on n'en a guère fait l'application qu'aux hyménoptères, aux lépidoptères et aux diptères, chez qui leurs diverses modifications sont plus sensibles. Nous allons faire connaître succinctement les plus importantes, en nous aidant de la figure ci-jointe empruntée au travail de Jurine, et qui est celle d'un hyménoptère.

En observant l'aile d'un hyménoptère, on remarque d'abord deux grosses nervures *a b*, qui, partant de la base, et longeant le bord antérieur, vont se perdre dans un point


(Détails de l'aile d'un hyménoptère.)

commun *c*, nommé *carpe* par la plupart des auteurs, et *stigmata* par d'autres. La nervure *a* a reçu le nom de *radius*, et la nervure *b* celui de *cubitus*. On les appelle aussi *nervures primitives*. D'autres, en nombre variable *d*, partant également de la base, et s'anastomosant entre elles sur la surface de l'aile, constituent les *nervures brachiales*.

Parmi les cellules formées par ces diverses nervures, quelques unes, par leur constance dans toutes les espèces, jouent un rôle important; telles sont celles formées par une nervure e e, partant du bord supérieur, comme dans la figure ci-dessus, et quelquefois du carpe, nervure que Jurine nomme *radiale*, et qui se dirige vers le bout de l'aile. Les cellules *ff*, auxquelles elle donne naissance, s'appellent *cellules radiales*. Souvent il n'y en a qu'une seule, au lieu de deux que nous avons représentées, et quelquefois mais rarement trois.

La seconde espèce de cellules a reçu le nom de *cellules cubitales h h h h*; elles sont comprises entre la *nervure radiale*, et une nervure dite *cubitale*, qui part du *cubitus*, et se dirige au bout de l'aile; leur nombre varie beaucoup, mais ordinairement il y en a trois.

Enfin les nervures *brachiales*, en envoyant des rameaux *ii*, qui sont nommés *nervures récurrentes*, forment un grand nombre de cellules l l l l l qui s'appellent *cellules humérales*; mais le plus souvent on réserve ce nom pour celles voisines du bord postérieur, et l'on donne aux autres, qui occupent à peu près le centre de l'aile, le nom de *cellules discoïdales*. Celles-ci sont très importantes dans la classification des lépidoptères.

La forme, le nombre de ces cellules varient à l'infini, et nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces modifications; néanmoins on parvient à les ramener à un plan primitif, non seulement dans les hyménoptères, mais dans tous les autres ordres d'insectes. Bien que ce que nous venons de dire s'applique particulièrement aux ailes supérieures, on retrouve également sur les inférieures des nervures et des cellules analogues. Quelquefois cependant, ainsi que les diptères en offrent l'exemple, l'aile supérieure et l'aile inférieure n'offrent que la moitié des cellules d'une aile ordinaire d'hyménoptère, et pour retrouver l'aile entière il faut se figurer par la pensée la réunion des deux ailes en question; on dirait, dans ce cas, d'une aile d'hyménoptère qui a été divisée longitudinalement en deux parties.

Les ailes s'articulent avec le corselet au moyen de pièces d'un mécanisme très compliqué, et que Jurine a fait connaître le premier : ces pièces sont au nombre de sept pour les ailes supérieures, et de cinq pour les inférieures; elles sont mises en mouvement par des muscles qui ont leurs attaches dans l'intérieur du corselet.

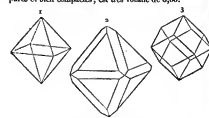
Dès l'origine des méthodes entomologiques, les ailes ont fourni des caractères précieux pour la division des insectes en ordres. Linné avait basé les siens sur ces organes, et les noms de coléoptères, orthoptères, hémiptères, etc., qui tous expriment des modifications de leurs formes et de leur texture, ont prévalu sur ceux d'eleutherata, piezata, ulonata, etc., que Fabricius a créés plus tard, et qui sont tirés des parties de la bouche. Ces dernières sont en réalité d'une importance plus grande que les ailes, puisque l'insecte se nourrit avant de voler; mais leurs caractères sont extrêmement difficiles à saisir dans une foule de cas, tandis que ceux des ailes offrent beaucoup moins de difficulté à cet égard.

Les différences de forme et de proportion dans ces organes sont innombrables, et s'expriment par autant de mots qui font partie de la glossologie entomologique. Nous renvoyons, pour des détails à ce sujet, à chacun des ordres mentionnés à l'article INSECTE. Nous dirons en même temps quelle espèce de vol la nature a accordée à chacun d'eux. Le plus ou moins de puissance de cette faculté dépend nécessairement de certaines conditions qui, toutes, se rattachent aux organes par lesquels elle s'exerce. Les principales sont la texture plus ou moins solide des ailes, leur grandeur relativement au corps de l'insecte, la vigueur des muscles qui les font mouvoir, enfin leur position plus ou moins rapprochée du centre de gravité de l'animal. Ces quatre considérations suffisent pour expliquer comment le vol est ou ferme, rapide, soutenu, ou mou, lourd, sautillant et de courte durée. Chez les lépidoptères, par exemple, on conçoit facilement qu'un sphynx qui possède des ailes courtes, de consistance solide, attachées à un corselet énorme avec lequel elles s'articulent au moyen de muscles vigoureux, doit avoir le vol aussi énergique qu'il l'est peu chez un morpho pourvu d'ailes immenses, de texture légère, et articulées avec un corselet étroit, qui ne peut contenir que des muscles sans vigueur. A plus forte raison encore le vol sera-t-il lourd et traînant chez la majeure partie des coléoptères, où des élytres inflexibles, qui ne font que s'entr'ouvrir pour mettre les ailes inférieures en liberté d'agir, sans aider ces dernières dans leur action, gênent tous les mouvemens de l'animal. Aussi est-ce parmi eux que se trouve la locomotion aérienne parvenue à son moindre degré d'énergie. Il n'en est aucun qui puisse voler contre le vent contraire le plus faible, et ils sont obligés de céder à l'impulsion de la brise la plus légère. Chez beaucoup d'entre eux également, les ailes sont attachées en avant du centre de gravité, dans les cerfs-volans entre autres, de sorte que la partie postérieure du corps tend sans cesse à entraîner l'antérieure, et que le corps de l'animal coupe obliquement le plan de position sur lequel il s'avance dans l'air, ce qui ne contribue pas peu à le faire tomber lourdement à terre au moindre choc qu'il éprouve. La disposition contraire est beaucoup moins fréquente, et presque toujours produite par le développement démesuré qu'acquièrent certaines parties dépendantes de la tête; telles que les mandibules de certains lucanes, la dilatation vésiculaire des fulgores, etc. Entre les

deux extrêmes que nous avons cités plus haut, on trouve toutes les nuances intermédiaires dans le vol. Nous en tiendrons compte dans les divers genres que nous avons choisis comme types pour en traiter dans cet ouvrage. Nous ajouterons seulement ici que, dans les dernières années de sa vie, Latreille, appliquant les principes de l'unité de composition aux ailes, a cru reconnaître des pattes dans ces organes. Cette erreur du premier entomologiste de notre époque a été savamment réfutée par M. Audouin, dans un mémoire dont on trouvera une brève analyse à l'article *Aile* du dictionnaire classique d'histoire naturelle.

AIMANT (Espèce minérale). Le nom d'*aimant* a pendant long-temps été appliqué exclusivement aux variétés de minerais de fer douées de pôles magnétiques, c'est-à-dire jouissant de la propriété d'agir par attraction et par répulsion sur un même pôle d'un barreau aimanté. Les anciens minéralogistes, et à leur tête Linné et Wallérius, distinguaient les mines de fer en trois classes, relativement au mode d'action de ces minéraux sur le barreau aimanté. Ils nommaient *ferrum attractorium* les variétés douées de pôles distincts; *ferrum retractorium*, celles qui, sans manifester des pôles, sont simplement attirées par le barreau magnétique; et enfin *ferrum refractorium*, celles sur lesquelles le barreau est sans action. La troisième classe comprend tous les minéraux de fer oxidé dans lesquels le métal est au *maximum* d'oxidation; tandis que les deux autres correspondent à des minéraux de composition identique où le degré d'oxidation est inferieur au terme *maximum*. Haüy a réuni tous ces minéraux sous le nom de *fer oxidulé*, après avoir prouvé que la distinction établie par les précédens minéralogistes était sans fondement; que toutes les variétés de fer oxidulé possédaient la polarité magnétique, et qu'elles ne différaient à cet égard, l'une de l'autre, que par l'intensité du phénomène: de telle sorte que, pour un grand nombre de variétés, par les moyens d'épreuves ordinaires, cette propriété pouvait être entièrement masquée.

L'aimant, en employant ce nom spécifique pour désigner tous les minerais de fer oxidé magnétique, est une substance d'un éclat métallique très prononcé, dont la couleur, dans la cassure fraiche, varie du noir de fer au gris d'acier bleuâtre; sa poussière est noire et attirable au barreau aimanté; la cassure, souvent inégale, est lamellaire, écailleuse, conchoïde ou grenue. La pesanteur spécifique, dans les variétés pures et bien compactes, est très voisine de 5,00.



(Cristaux d'aimant.)

L'aimant se présente fréquemment à l'état compact avec les diverses modifications qui viennent d'être indiquées dans la cassure; mais aussi, souvent il se rencontre en cristaux qui appartiennent au système régulier: les figures ci-dessus indiquent les diverses formes qu'il affecte le plus communément.

La fig. 1 est l'octaèdre régulier; la fig. 2 le même octaèdre avec les troncatures tangentes aux arêtes qui forment le passage de cette forme au dodécaèdre rhomboïdal; la fig. 3 est le dodécaèdre rhomboïdal: on trouve en Piémont des cristaux de cette dernière forme, ayant deux décimètres de diamètre.

Il résulte de la composition du protoxide de fer, de l'aimant et du péroxide de fer, que, pour la même quantité de métal, les quantités d'oxigène de ces trois substances se trouvent respectivement dans les mêmes rapports que les nombres 6, 8 et 9. Ces rapports présentent une complication dont la nature inorganique n'offre guère d'exemple dans ses groupes de composés binaires; mais on fait rentrer ces trois composés dans la loi générale de simplicité, en admettant que l'aimant résulte de la combinaison des deux autres oxides dans les rapports indiquées par la formule

$$f F^3 \text{ ou } \dot{F}\ddot{F}.$$

Sous ce point de vue, l'aimant est une véritable combinaison saline ternaire, dans laquelle l'élément électro-négatif est le péroxide de fer, tandis que le protoxide du même métal est l'élément électro-positif. Cette composition théorique correspond aux proportions suivantes:

Péroxide de fer. . . . . 0,6902 } ou bien { oxigène. . . . 0,2871.
Protoxide de fer. . . . 0,3098 } ou bien { fer . . . . 0,7179.

L'aimant est une substance très abondamment répandue à la surface du globe, où il affecte des gisemens très variés. Il forme une montagne entière dans le Smoland (Suède); il se trouve dans un grand nombre de localités de la Suède, de la Norwège, du Piémont et des Etats-Unis d'Amérique, intercalé en couches puissantes dans diverses roches anciennes stratifiées. Le gisement le plus remarquable de ce genre est celui de Danemora (Suède), où le banc d'aimant a plusieurs centaines de pieds d'épaisseur.— Dans les roches granitiques, et, par exemple, sur le bord occidental du lac Champlain, dans l'état de New-York, il forme de nombreuses veines d'une grande pureté dont la puissance varie depuis un jusqu'à vingt pieds. — L'aimant se trouve encore fréquemment disséminé en nids, en rognons et en particules très fines dans les roches amphiboliques et serpentineuses; dans des roches de nature ignée comme les basaltes, et même les laves modernes des volcans. L'aimant, repandu dans quelques roches, leur communique quelquefois, d'une manière prononcée, la propriété magnétique polaire, bien que souvent il y existe en particules preque imperceptibles; on peut citer comme exemple remarquable de ce fait diverses roches granitiques du Hartz, savoir: l'Ilsenstein, près d'Ilsenburg, et le Schnarcher-Klippe, près d'Elend. Par suite de la désagrégation des roches qui contiennent de l'aimant, cette substance se trouve encore en particules très fines dans les lits des ruisseaux et des torrens où ces matières sableuses éprouvent un lavage naturel.

Parmi les localités qui fournissent les variétés d'aimant jouissant, à un haut degré, de la propriété magnétique polaire, on doit citer la Norwège, la Suède, le Derbyshire (Angleterre), quelques points des États-Unis, et notamment le territoire d'Arkansas; Goshen, dans le comté de Chester (Pensylvanie); Topsham, dans le comté de Lincoln (Maine).

L'aimant joue un rôle très important dans les arts métallurgiques: c'est de tous les minerais de fer celui qui contient la plus grande quantité de ce métal. Dans la plupart des lieux où on l'exploite, il a une pureté très grande, et rend plus de 60 pour 100 au haut fourneau; il donne partout du fer d'excellente qualité. Aux environs de Marbella, dans l'Andalousie (Espagne), le vaste amas d'aimant qui alimente les forges de *Rio-Verde*, fournit un minerai qui, sans aucune préparation, rend 70 pour 100 au haut fourneau. Les fers que la Suède exporte en si grande quantité dans toutes les parties du monde, et qui jouissent, sur tous les marchés, d'une préférence si marquée, sont fabriqués avec ce même minerai. Enfin l'aimant approvisionne encore diverses usines dans le Piémont, dans le New-Hampshire (États-Unis), etc.

Aimans artificiels. On peut, par divers procédés, communiquer la propriété permanente d'attirer le fer à des morceaux d'acier trempé, qui forment ainsi des aimans artificiels.

Cette faculté d'aimanter à volonté une aiguille ou un barreau, et de déterminer ainsi la formation de deux pôles magnétiques à leurs extrémités, est très utile, soit pour construire les boussoles qui guident les navigateurs, soit pour fournir au physicien des instrumens avec lesquels il puisse étudier les lois générales des forces magnétiques, et, en particulier, les variations du magnétisme terrestre.

Lorsque deux barreaux, l'un d'acier, l'autre de fer doux, sont soumis à l'influence d'un ou de plusieurs aimans fixes ou mobiles, ils acquièrent tous les deux des propriétés magnétiques. Mais ces deux barreaux présentent dans ces circonstances deux différences essentielles : 1° l'acier s'aimante plus difficilement que le fer doux, c'est-à-dire qu'il exige une influence plus long-temps prolongée pour acquérir la même énergie magnétique; 2° lorsque l'influence des aimans est ensuite écartée, l'acier conserve les propriétés qu'elle lui a communiquées; le fer doux, au contraire, ne tarde pas à les perdre complètement.

Pour expliquer ces différences, on admet dans l'acier trempé l'existence d'une *force coërcitive*, qui s'oppose à la séparation des fluides que l'on regarde comme la cause des phénomènes magnétiques, et à leur combinaison lorsqu'ils sont séparés. Cette force coërcitive serait nulle dans le fer doux et dans l'acier non trempé. Ce serait cette force que l'influence des aimans aurait à vaincre dans l'aimantation, et qui s'opposerait ensuite à la disparition des propriétés magnétiques. Plusieurs autres faits sont d'accord avec cette explication.

Lorsqu'on a aimanté fortement un morceau d'acier, il ne conserve pas toute l'énergie magnétique qui lui a été communiquée. Cette énergie, mesurée par le poids de la quantité de limaille de fer qu'il peut soutenir à un de ses pôles contre l'action de la pesanteur, diminue assez rapidement pour rester ensuite sensiblement constante. C'est que d'abord la force coërcitive n'était pas assez intense pour résister à la tendance que les fluides, séparés par l'influence des aimans, avaient à se recomposer; mais cette tendance diminuant avec les quantités de fluides non combinés, il arrive un moment où la force coërcitive peut la contrebalancer, et le magnétisme restant persiste

Un aimant artificiel, qui a atteint son état stationnaire par une perte de magnétisme surabondant, est aimanté à *saturation*; et, en effet, quelque énergiques que soient les procédés par lesquels on essaie de lui communiquer une vertu magnétique plus forte, cet excès ne peut jamais être permanent. Les armures peuvent toutefois maintenir un excès dans la vertu magnétique permanente des aimans artificiels; car l'influence qu'ils exercent sur le fer de ces armures donne lieu à d'autres forces magnétiques, qui, par une sorte de réaction, s'ajoutent à la force coërcitive pour s'opposer à la combinaison des fluides magnétiques.

La force coërcitive que possède un barreau dépend de sa nature et de la trempe qu'il a subie; elle augmente avec son degré d'aciération, et avec la dureté de la trempe. Or, il importe que cette force coërcitive ne soit ni trop faible, ni trop intense : trop faible, elle diminuerait trop l'énergie magnétique permanente de l'aimant artificiel; trop forte, elle résisterait aux méthodes d'aimantation les plus puissantes, ou donnerait lieu à la formation de points conséquens, ou de pôles intermédiaires autres que les pôles extrêmes, qui forceraient de rejeter l'aimant comme inutile. Il y a donc un degré d'aciération et une dureté de trempe convenables que l'expérience seule peut faire connaître.

Lorsque l'on possède un fort aimant, et qu'il s'agit d'aimanter à saturation des aiguilles ou de petits barreaux, on peut se contenter de la méthode de la *simple touche*, qui consiste à promener, toujours dans le même sens, sur une moitié de l'aimant, une des extrémités de l'aiguille ou du barreau, en l'enlevant à chaque voyage pour le ramener au milieu. Quand le barreau à aimanter est plus gros, ou que les aimans dont on peut disposer sont moins forts, on emploie la méthode de la *double touche*: le barreau est alors fixé horizontalement, et l'on promène dessus les deux pôles de noms contraires de deux aimans artificiels, que l'on ramène à chaque voyage vers le milieu, pour leur faire parcourir, en sens opposés, les deux moitiés du barreau. On peut abréger cette opération en armant les extrémités du barreau de morceaux de fer doux, qui se magnétisent par influence, et s'opposent à la recomposition des fluides séparés à chaque instant par les aimans; c'est sur ce principe qu'est fondée la *méthode de Duhamel*.

Enfin, pour aimanter à saturation de très gros barreaux, on emploie la *méthode d'Æpinus*, la plus énergique de toutes. Le barreau est appuyé, par ses extrémités, sur les pôles de noms contraires de deux aimans artificiels ou naturels très puissans; on promène ensuite, sur toute sa longueur, et dans les deux sens, les pôles contraires de deux autres aimans encore très forts, constamment séparés par un cube de bois qui voyage avec eux. Ici, l'influence des aimans mobiles et toujours contigus sépare les fluides dans la portion du barreau située entre leurs pôles voisins, et s'oppose à la recomposition lorsqu'ils sont passés; l'influence des aimans fixes agit plus puissamment encore pour maintenir la séparation des fluides. Toutes ces méthodes d'aimantation ont été suggérées plutôt par l'expérience que par la théorie; il est même difficile de se rendre complètement compte de l'utilité de certaines dispositions que la pratique de ces procédés a seule indiquées.

La difficulté d'obtenir de forts barreaux aimantés d'une seule pièce, a donné l'idée de composer des faisceaux de lames d'acier aimantées à saturation; elles sont accolées par leurs extrémités de mêmes pôles, sur deux morceaux de fer doux servant d'armures. Il y a de l'avantage à leur donner des dimensions différentes; les lames qui occupent le milieu du faisceau sont les plus longues; celles qui les suivent sont successivement en retrait les unes sur les autres vers les deux bouts. Par cette disposition, les pôles de toutes les lames peuvent agir moins obliquement sur les corps que le faisceau doit influencer.

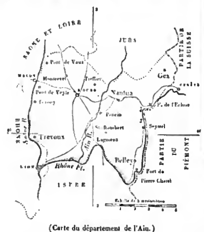
Au lieu de barreaux aimantés prismatiques, ou de faisceaux à lames droites et parallèles, on se sert souvent d'aimans artificiels courbés en fer à cheval, de telle sorte que leurs deux pôles soient très voisins. Cette disposition, qui ne s'oppose pas à la puissance des procédés d'aimantation, a l'avantage de favoriser la conservation du magnétisme par l'influence mutuelle des deux pôles formés. De plus, un simple morceau de fer doux, supportant des poids convenables, et retenu par les deux pôles d'un aimant en fer à cheval, compose une armure très efficace et facile à se procurer.

L'influence des aimans fixes ou mobiles n'est pas le seul moyen que l'on connaisse de développer la vertu magnétique dans l'acier trempé; l'action du magnétisme terrestre favorisée par le choc ou la torsion, les décharges électriques, le voisinage d'un courant voltaïque, peuvent faire naître des pôles magnétiques dans une aiguille ou dans un barreau. Mais ces diverses influences n'ayant jamais été utilisées dans la pratique, il n'en sera parlé qu'aux articles MAGNÉTISME et ÉLECTRO-MAGNÉTISME. On verra aussi dans le dernier de ces articles le moyen, fourni par les courans voltaïques, de communiquer à un morceau de fer doux une vertu magnétique instantanée beaucoup plus énergique que la vertu permanente d'un aimant artificiel de même poids.

AIN (DÉPARTEMENT DE L'). Ce département tire son nom de la rivière d'Ain, qui le traverse par le milieu, du nord au sud. Il est établi sur l'ancien territoire de la Bresse, du Bugey, du Valmontey, et de la petite principauté de Dombes. Nous parlerons de l'histoire du pays à ces divers articles, et nous nous occuperons seulement ici de son état présent.

Le département de l'Ain s'étend de l'est à l'ouest du Rhône

à la Saône, et du sud au nord du Rhône à la Seille. Il est placé d'un côté sur les frontières de Suisse et de Piémont; sur les autres côtés il touche aux départemens du Jura, de Saône-et-Loire, du Rhône, et de l'Isère.



(Carte du département de l'Ain.)

Sous le rapport de la géographie physique, ce département se divise en deux parties distinctes : la partie orientale est formée par le prolongement de la chaîne du Jura; elle se compose de chaînes parallèles entre elles, courant dans la direction nord-est, profondément découpées, et traversées par des torrens rapides. La partie occidentale est occupée par une plaine basse, formée de terrains argileux et sableux, mêlés de gros graviers et de cailloux. La première appartient aux roches calcaires du Jura : on y exploite en quelques endroits de l'asphalte; la seconde, au terrain d'alluvion ancien. Dans les montagnes il y a des bois et des forêts de sapin; vers le sud-est les montagnes s'abaissent, et contiennent beaucoup de vignobles et des terres à blé : il y a également des vignes près de Bourg. Dans la plaine, de grands labours, et un nombre d'étangs considérable; on en compte plus de mille. Ces étangs sont une des richesses du pays; tantôt on les empoissonne, et tantôt, en envoyant leurs eaux sur d'autres points, on les dessèche pour les cultiver à leur tour en blé, en orge, ou en avoine. On se sert alternativement de la terre pour la moisson et pour la pêche; c'est un assolement d'un genre tout particulier. Le pays étant mamelonné, et d'un sol propre à conserver l'eau, rend cette manœuvre très commode. L'espace envahi par les étangs est entre Trévoux, Chalamont, et la rivière de Veyle; il est d'environ 67 lieues carrées, dont un neuvième est inondé. Le voisinage des montagnes rend le climat de ce département beaucoup plus froid que sa latitude ne le comporte. Il est également fort humide; il y tombe, année moyenne, 45 pouces d'eau pluviale. Les étangs rendent leur voisinage fort malsain pendant les chaleurs.

La superficie totale est de 584,822 hectares; l'espace occupé par les forêts est évalué à 50,000 hectares; celui des étangs à près de 4000.

La population totale est de 341,628 habitans; elle revient, terme moyen, à 1113 habitans par lieue carrée; elle est distribuée en 441 communes, et occupe 70,145 maisons. Le revenu territorial est évalué à 16,076,000 francs. Le produit de la taxe personnelle est de 53,542 francs; celui de la taxe mobilière de 43,773. Les villes principales sont : Bourg, de 8,424 habitans, chef-lieu du département, renfermant un collége, un cabinet de physique, une bibliothèque, un théâtre, un bel hôpital, des promenades. Il y a une société d'émulation et d'agriculture, fondée, en 1751, par Lalande; elle a repris depuis 1801 ses travaux interrompus pendant long-temps, et publie régulièrement ses Mémoires. Bourg renferme quelques fabriques, et fait grand commerce de grains; mais sa position, loin des voies navigables, lui est défavorable. Il y a un tribunal de première instance. *Trévoux*, de 3,000 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de première instance; célèbre par le Dictionnaire et les Mémoires de la compagnie religieuse qui s'y était établie. *Belley*, de 3,284 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de première instance; collége royal. *Nantua*, de 3,684 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de première instance; papeteries, fabriques de tissus. *Gex*, de 2,647 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de première instance; commerce d'horlogerie, de fromages, de charbon. Les autres villes sont : Thoissey, 1,500 habitans; Pont-de-Veyle, 1,500; Saint-Rambert, 2,500; Lagnieu, 2,300.

Il y a deux petites places fortes : Pierre-Châtel sur la frontière de Piémont, et le fort de l'Ecluse sur la frontière de Suisse.

Les voies navigables sont : la Saône; le Rhône, navigable depuis les environs du fort de l'Ecluse; et l'Ain, navigable à la descente durant ses crues. Le Furan, qui passe près de Belley, et le Serran un peu au-dessus, sont flottables en radeaux. La Reyssousse a été canalisée depuis Pont-de-Vaux jusqu'à la Saône. La longueur moyenne des voies navigables par lieue carrée est de 779 mètres.

Les routes royales qui traversent ce département sont : la route de Lyon à Genève, passant par Montluel, Nantua, l'Ecluse, etc.; la route de Lyon à Besançon, par Chalamont, Bourg, etc.; celle de Grenoble à Châlons; enfin celle de Bourg à Mâcon. La longueur moyenne des routes royales dans une lieue carrée est de 1408 mètres.

Le département envoie 5 députés à la Chambre. Il ressortit de la cour royale de Lyon, et fait partie de la 7e division militaire.

AINE. Ce mot s'écrivait autrefois *aisne*, et plus anciennement encore *aigne* et *aingue*; formes successives dont on peut suivre la filiation dans nos vieux livres, et qui font remonter naturellement, de la forme actuelle, jusqu'au nom latin *inguen*, qui a la même signification. On désigna ainsi, tant dans la langue usuelle que dans le vocabulaire anatomique, le léger enfoncement qui existe entre l'abdomen, ou bas-ventre, et le haut de la cuisse. L'aine est l'homologue de l'aisselle, à laquelle elle ressemble par sa situation entre un membre et le tronc, et par la similitude des parties qui occupent la région inguinale avec celles qui occupent la région axillaire. Si, chez l'homme, l'aine est moins creuse que l'aisselle, et se trouve être un simple pli plutôt qu'un espace concave, cette différence a sa raison dans la station bipède, qui maintient habituellement en ligne droite le membre inférieur et le reste du corps. Ce pli s'efface même complètement quand nous étendons la cuisse le plus possible en la tournant en dehors : il devient, au contraire, plus profond dans le mouvement de flexion. Il est d'ailleurs d'autant plus prononcé que le ventre est plus saillant par suite d'obésité, d'hydropisie, de grossesse, etc. La peau de l'aine est fine, molle, ombragée de quelques poils, et lubrifiée par une huile odorante qu'elle sécrète. La saillie osseuse qu'on sent au-dessous de la peau, à l'extrémité externe et supérieure de l'aine, est l'épine antérieur-supérieure de l'os iliaque, ou os de la hanche. Vers le milieu du pli inguinal, le doigt peut percevoir les battemens de l'artère dite crurale, qu'un simple motif de décence a sans doute empêché de consacrer à l'exploration ordinaire du pouls, puisque, sans être moins superficiellement située que l'artère radiale, qu'on tâte généralement, elle a un calibre plus volumineux, et par là même plus propre à faire apprécier au tact du médecin les moindres nuances d'une série de pulsations. De l'artère crurale, plus encore que de la veine et du nerf de même

nom qui l'avoisinent immédiatement, naît le danger des blessures à l'aine, ou, comme on dit en style militaire, au défaut de la cuisse. La seule ouverture de l'artère donne lieu à une hémorrhagie promptement mortelle; et quelques malheureux, surtout parmi les médecins, ont choisi ce moyen de suicide. C'est dans l'aine que sont situés les glandes ou ganglions où aboutissent les vaisseaux lymphatiques du membre inférieure, de l'anus, des parties génitales, et de la moitié inférieure des parois abdominales : voilà pourquoi l'on y sent fort souvent de petites tumeurs noueuses et mobiles dues à l'engorgement de ces ganglions consécutivement à l'affection des diverses parties dont ils reçoivent les vaisseaux lymphatiques. L'aine est aussi le siége le plus fréquent des hernies formées par le déplacement des viscères abdominaux. C'est pour toutes ces circonstances, et à beaucoup d'autres titres encore, que l'aine est une des régions les plus intéressantes pour la chirurgie et la médecine.

AINESSE (Droit d'). Le droit d'alnesse, considéré comme droit de préférence accordé à l'aîné des fils, paraît remonter à la plus haute antiquité. On en retrouve les traces chez presque tous les peuples et à presque toutes les époques.

L'histoire d'Esaü et de Jacob nous démontre que dès les premiers temps des Hébreux, il existait chez eux un droit d'alnesse bien formel et bien caractérisé. Les livres juifs semblent indiquer divers priviléges attribués aux aînés : les dignités de chefs et de pontifes devaient leur être réservées (*Genèse*, XXVII et XLIX, 3), du moins en règle générale; car l'exemple de Moïse et d'Aaron prouve que cette loi n'était pas sans exception. Les jeunes hommes que Moïse désigna pour offrir les victimes étaient tous les fils aînés des principaux des Israélites (*Exode*, XXIV, 5). Enfin, dans les successions, l'aîné prenait une part double de celle de chacun des autres enfans (*Deutéronome*, XXI, 17).

Chez les Egyptiens, selon Diodore, chez les Grecs, selon Valère-Maxime, chez les Spartiates, selon Plutarque (*Vie d'Agésilas*), il paraît que les aînés jouissaient également de priviléges particuliers; mais nous ne savons rien de bien positif à cet égard.

On ne retrouve point le droit d'alnesse dans la législation des Romains; cependant on voit que le lien de famille qui unissait le père aux enfans était bien plus fort à l'égard des fils que des filles et de tous les autres descendans. Le père qui vendait (nous rechercherons aux mots Emancipation et Puissance paternelle le véritable caractère de ces ventes), soit sa fille, soit un de ses enfans du second degré, quel que fût son sexe, épuisait entièrement sa puissance; mais un fils vendu par son père, et affranchi par l'acquéreur, rentrait à l'instant dans la famille du vendeur; une seconde aliénation, suivie d'un second affranchissement, avait le même effet; le père n'épuisait son autorité, ne brisait le lien de famille entre lui et son fils que par une troisième vente. Or, ce double retour du fils dans la famille n'était pas seulement dans l'intérêt de la puissance paternelle; les avantages les plus réels en étaient pour le fils, puisque du lien de famille dépendaient presque toutes les successions. De même, quant aux filles et aux petits-fils, le père de famille, pour les exclure de son hérédité, n'avait qu'à laisser un testament et à ne pas les y nommer : pour le fils une exhérédation expresse et formelle était indispensable; s'il n'y avait à son égard qu'une simple omission, le testament était frappé de nullité. Ces différences ne constituaient-elles pas, sinon en faveur du fils aîné, du moins en faveur des fils, un véritable privilége légal? Il faut encore remarquer que le père de famille, étant investi du pouvoir le plus illimité de disposer de ses biens par testament, il devait arriver fréquemment qu'il transportât, par quelque préférence, sur la tête de l'un de ses enfans, les plus notables parties de l'hérédité.

Tacite nous apprend que chez les Germains (*Mœurs des Germains*, 32) la totalité des biens était dévolue à l'aîné; on faisait seulement, chez quelques uns de ces peuples, distraction des chevaux, qui passaient à celui des enfans qui avait montré le plus de bravoure et le plus d'inclination pour les armes.

Le droit d'alnesse n'était pas connu en France sous les rois de la première race : la couronne se partageait entre les frères; les alleux se divisaient de même; et les fiefs, amovibles ou à vie, n'étant pas un objet de succession, ne pouvaient pas être un objet de partage. Quand, sous la seconde race, Louis-le-Débonnaire s'associa à l'empire Lothaire, son fils aîné, il voulut donner à ce prince une sorte de primauté sur ses cadets, Louis et Charles. Ces deux rois devaient aller trouver l'empereur chaque année, lui porter des présens, et conférer avec lui sur les affaires communes. Mais cette sorte de supériorité était fondée, non sur un droit de primogéniture, mais uniquement sur le choix et la volonté de leur père.

L'évêque Agobard (voyez Agobard), dans les lettres qu'il écrivit pour Lothaire, dans l'apologie qu'il composa pour ce prince, n'allègue jamais en sa faveur que le choix que Louis en avait fait, après avoir imploré l'inspiration de Dieu, par le jeûne, les prières, les aumônes, et la célébration des saints sacrifices. Il insiste sur toutes ces circonstances : si Lothaire avait eu, en qualité d'aîné, un droit particulier, Agobard n'aurait pas omis de l'invoquer.

Mais quand les fiefs furent rendus héréditaires, le droit d'aînesse s'introduisit dans la succession des fiefs; et par la même raison dans celle de la couronne, qui était le grand fief. Cette loi alors était juste; les fiefs étant chargés d'un service militaire, leur possession étant la récompense de ce service, il convenait que le fief fût donné à celui qui était le plus capable de remplir cette fonction. L'abolition de l'usage de partager le royaume à la mort de chaque roi entre tous ses enfans n'a pas besoin de justification; on sait trop quels malheurs ces partages entraînaient.

L'établissement du droit de primogéniture fut donc une loi féodale et politique. Mais comme il était arrivé à la disposition de la loi salique qui écartait les femmes de la succession de leurs pères, de forcer la loi politique et de les exclure aussi de la succession à la couronne, de même il arriva dans ce cas à la loi politique, pour nous servir de l'expression de Montesquieu, de forcer la loi civile, et de l'étendre de la succession des fiefs à presque toutes les successions.

Pendant les premiers siècles qui suivirent l'établissement du droit d'aînesse, il ne fut l'objet d'aucune critique. La famille avait besoin de se concentrer, et de se fortifier pour maintenir dans sa dépendance les esclaves et les serviteurs nombreux qu'elle avait à sa suite; il était naturel de craindre qu'une division trop grande ne la privât de ses moyens d'action. L'ordre et l'autorité générale n'étaient pas suffisamment assurés pour pouvoir garantir à chacun une protection indispensable; il fallait qu'au-dessous de la puissance publique, il y eût d'autres centres de tutelle et d'autorité; que les chefs de famille fussent capables d'étendre autour d'eux une forte influence, comme ces arbres vigoureux qui couvrent au loin le sol de leur ombre et de leurs rameaux. Il fallait surtout, pour la défense des vassaux, que celui des enfans qui avait le plus partagé les travaux du père, qui avait dû profiter le mieux de ses exemples, et être le mieux initié à ses desseins, fût appelé à les continuer sans obstacle et sans rivalité. Il fallait ne pas affaiblir sa puissance en divisant les biens sur lesquels elle était fondée, ne pas exposer au démembrement des partages le domaine et le château où les vassaux et les serfs trouvaient leur refuge et leur sûreté. Enfin le droit d'aînesse était conforme à l'esprit monarchique qui dominait à cette époque; et l'on trouverait presque une apologie suffisante de ce droit, si odieux aujourd'hui, dans la rapide extension qu'il prit, au moment de sa création, dans tous les états de l'Europe.

Plus tard le droit d'aînesse cessa d'avoir les mêmes motifs d'utilité. L'esprit de vanité, le désir de perpétuer d'illustres

maisons, de conserver les biens dans les mêmes familles, la force des usages consacrés et les dispositions de la législation, maintinrent seuls l'existence de ce privilége. Bientôt il fut de toutes parts attaqué; on ne vit alors que ses désavantages: on le signala comme également contraire à la nature, à la morale et à la religion; comme excitant dans le sein des familles la cupidité, la jalousie et la discorde; comme établissant entre les enfans des mêmes parens la plus injuste inégalité; comme invitant les aînés à une oisiveté funeste, et contraignant le plus souvent les cadets et les filles au célibat, et à tous ses inconvéniens. Pour opérer un changement aussi grave que l'abolition d'un tel droit, il fallait une révolution sociale; cette révolution se fit: le droit d'aînesse fut aboli par les lois de l'Assemblée Constituante des 15-28 mars 1790 (titre Ier, art. 11), et 8-15 avril 1791, dont l'art. 1er porte: « Toute inégalité ci-devant résultant, entre héritiers *ab intestat*, des qualités d'aîné ou de puîné, de la distinction des sexes, ou des exclusions coutumières, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale, est abolie. Tous héritiers en égal degré succèderont par portions égales aux biens qui leur sont déférés par la loi... »

Peu de personnes de la génération active d'aujourd'hui savent quels étaient autrefois les priviléges pécuniaires attachés au droit d'aînesse; nous allons en faire connaître l'étendue, d'après les principes de la coutume de Paris, qui formait à cet égard le droit commun de la France, et sur les dispositions de laquelle se réglaient toutes les autres coutumes qui n'avaient pas de dispositions contraires.

Le droit d'aînesse ne s'exerçait qu'en faveur des enfans nobles, ou qui avaient à partager des biens possédés noblement. Cependant, dans certaines provinces, il avait lieu, même entre roturiers, et pour des biens de roture. Il n'appartenait qu'aux enfans mâles, excepté encore dans quelques lieux particuliers, dans lesquels, à défaut d'enfans mâles, l'aînée des filles avait un préciput.

Dans la coutume de Paris, le droit d'aînesse consistait d'abord dans un préciput, c'est-à-dire dans une portion que l'aîné prélevait sur la masse de la succession antérieurement à tout partage. Ce préciput était formé du château ou principal manoir avec quelques dépendances. Le préciput ainsi prélevé, le reste des biens se partageait de la manière suivante: s'il n'y avait que deux enfans, l'aîné des deux prenait les deux tiers des biens restans, et le cadet l'autre tiers; s'il y avait plus de deux enfans, l'aîné prenait une moitié pour lui seul, et l'autre moitié se partageait également entre tous les autres enfans.

S'il n'y avait pour tout bien dans la succession qu'un manoir, l'aîné le gardait, sauf à y laisser prendre aux puînés leur légitime (voyez LÉGITIME), ou à leur donner une indemnité en argent. S'il n'y avait, au contraire, que des terres sans manoir, l'aîné prenait pour son préciput un arpent avant partage.

Quand il y avait des fiefs dans différentes provinces, l'aîné pouvait prendre un préciput dans chacune d'elles selon la coutume de chaque province: de façon que le principal manoir que l'aîné avait pris pour son préciput dans un fief situé dans la coutume de Paris, n'empêchait pas qu'il ne prît un autre manoir dans un fief situé dans une autre coutume, si cette coutume attribuait de même le manoir pour préciput à l'aîné.

Les père et mère ne pouvaient préjudicier au droit d'aînesse, ni par donation entre-vifs, ni par testament; ils ne pouvaient le transporter de l'aîné à un cadet, même du consentement de l'aîné. L'aîné seul pouvait, de son propre mouvement, et sans contrainte, renoncer validement à son droit. Si cette renonciation avait lieu avant l'ouverture de la succession, le droit d'aînesse passait au plus âgé des enfans mâles après le renonçant; si elle n'avait lieu qu'après l'ouverture de la succession, les biens étaient partagés par portions égales.

Si l'aîné mourait avant l'ouverture de la succession laissant des enfans, ces enfans recueillaient tous les avantages qu'il aurait eus lui-même: il en était différemment quand l'aîné décédé laissait un frère, et n'avait pour enfans que des filles.

Dans les provinces du midi, soumises aux lois romaines, le droit d'aînesse n'avait pas lieu; l'égalité du partage n'était rompue que par la volonté paternelle.

Depuis le code civil, tout père de famille a le droit de disposer à son gré d'une partie de ses biens proportionnée à sa fortune et au nombre de ses enfans. Il est libre, par conséquent, d'en avantager celui de ses enfans qu'il juge convenable; mais on ne voit que bien rarement faire usage de cette faculté.

En 1826, au moment où la lutte était le plus nettement engagée entre l'avenir et le passé, par la tentative rétrograde la plus audacieuse, une loi fut présentée aux chambres, non pour rétablir le droit d'aînesse tel qu'il existait autrefois, mais pour attribuer au premier né des enfans mâles, à titre de préciput légal, dans toutes les successions payant plus de trois cents francs d'impôt foncier, cette quotité disponible dont nous venons de parler. On sait que le projet succomba sous les attaques de l'opinion publique et le poids d'une réprobation universelle. Les discussions qui eurent lieu à cette époque sont encore trop présentes aux esprits pour que nous croyons devoir les rappeler.

Le droit d'aînesse continue de subsister, avec diverses modifications, dans différens pays, notamment en Angleterre, en Espagne, en Italie, dans la Sicile et la Sardaigne, quoiqu'il y produise les plus déplorables effets.

En France, d'après les décrets des 30 mars et 15 août 1806, les titres de noblesse et les biens érigés en majorats qui les accompagnent sont encore dévolus exclusivement au fils aîné du titulaire, et à ses descendans en ligne directe, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Mais un projet déjà adopté, au moment où nous écrivons, par la chambre des députés, va probablement faire rentrer tous les majorats, à l'exception de ceux réversibles à l'Etat, sous l'empire du droit commun, et interdire d'en constituer désormais de nouveaux. Jusqu'à la loi du 29 décembre 1831 (devenue l'article 23 de la Charte), qui a aboli l'hérédité de la pairie, cette dignité se transmettait également dans l'ordre de primogéniture que nous venons d'indiquer, et c'est encore de la même manière qu'est réglée la transmission du trône.

Nous ne terminerons pas cet article sans mentionner un usage diamétralement opposé au droit d'aînesse. Le père Du Halde dit que, chez les Tartares, c'est toujours le dernier des mâles qui est l'héritier, par la raison qu'à mesure que les aînés sont en état de mener la vie pastorale, ils sortent de la maison avec une certaine quantité de bétail que le père leur donne, et vont former une nouvelle habitation. Le dernier des mâles qui reste dans la maison avec son père est donc son héritier naturel.

Montesquieu, à qui nous empruntons ce passage, rapporte avoir ouï dire qu'une pareille coutume était observée dans quelques petits districts d'Angleterre, et qu'on la trouvait encore de son temps en Bretagne, dans le duché de Rohan, où elle avait lieu pour les rotures.

AINESSE DE NORMANDIE. On appelait *aînesse*, en Normandie, un tènement divisé entre plusieurs personnes, et chargé de devoirs qui devaient être servis au seigneur par un tenancier principal qu'on nommait *aîné*, et auxquels les puînés, c'est-à-dire ses co-teneurs, étaient obligés de payer leurs parts et portions. C'était à peu près la même chose que ce qu'on appelait *fréche* en Anjou et dans le Maine, et *pagésie* en Auvergne et dans le Lyonnais. La solidarité des rentes et redevances seigneuriales a été supprimée par la loi du 20 août 1792, et ces rentes et redevances l'ont été elles-mêmes par la loi du 27 juillet 1793.

AIR. C'est le fluide gazeux qui forme autour du globe terrestre une enveloppe dont la totalité est désignée sous le nom d'*atmosphère:* nous renvoyons à ce mot pour la description des propriétés générales de l'air considéré en masse, et, par exemple, pour ce qui est relatif à son étendue, à sa variation d'élasticité aux différentes hauteurs prises au-dessus de la surface de la mer, à son action sur les rayons lumineux, et aux conséquences qui en résultent pour l'observation des phénomènes astronomiques, etc. Nous nous contenterons ici de donner une description succincte des principales propriétés physiques et chimiques de l'air, et une rapide analyse des découvertes principales par lesquelles on est parvenu à les constater. Il suffit, pour l'intelligence de ce qui va suivre, de rappeler que, par des considérations de divers genres, il a été établi que l'épaisseur de la couche atmosphérique est environ un centième du rayon terrestre, ou 60,000 mètres.

L'air est le milieu dans lequel se développent la plupart des corps organisés, et dans lequel se produisent presque tous les phénomènes que l'homme peut observer; il en résulte que la connaissance des propriétés de ce corps, ignorées pendant si long-temps, a jeté la plus vive lumière sur la physiologie végétale et animale, et sur l'ensemble des sciences physiques. L'intervention de l'air est si importante dans la plupart des actions chimiques, et surtout de celles qui s'exercent le plus en grand, qu'il est vrai de dire que la découverte de la composition chimique de l'air a entraîné, comme conséquence immédiate, la grande révolution qui a été faite dans les sciences chimiques à la fin du siècle dernier.

L'air, considéré en petit, est un fluide transparent et sans couleur; mais il est facile de voir que, pris en grande masse, il ne possède pas ces propriétés d'une manière absolue. L'air atmosphérique a en effet une couleur bleue qui lui est propre, et qui est due à l'inégalité d'action avec laquelle il transmet les différentes parties des rayons lumineux qui le traversent. La couleur bleue, ainsi que paraît l'indiquer une observation superficielle, n'est pas due à la voûte imaginaire que l'on nomme ciel; car cette couleur devient de moins en moins brillante à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, au point que le ciel paraît presque noir à l'observateur placé sur une haute montagne ou dans un aérostat fort élevé. Comme tous les corps matériels, l'air, malgré sa grande transparence, intercepte très sensiblement les rayons lumineux. On peut aisément s'assurer de ce fait en examinant les différentes apparences que présente le soleil à diverses hauteurs au-dessus de l'horizon : quand cet astre est très élevé, l'œil de l'observateur, placé à la surface de la terre, ne peut en soutenir l'éclat; c'est que, dans ce cas, les rayons lumineux parviennent à l'observateur après avoir parcouru dans l'atmosphère le trajet le plus court possible; l'étendue de ce trajet augmente, et l'éclat de l'astre diminue, à mesure qu'il s'abaisse graduellement vers l'horizon; enfin le soleil ne produit plus sur l'œil qu'un effet peu sensible à l'instant où il va disparaître : c'est qu'alors les rayons lumineux, qui arrivent à l'observateur en rasant le plan de l'horizon, traversent, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre par un calcul très simple fondé sur les dimensions données ci-dessus à l'atmosphère, une masse d'air quatorze fois plus épaisse que lorsque le soleil est placé au zénith. La couleur bleue et le peu d'éclat des montagnes qui limitent l'horizon d'une contrée dans les climats où l'air a cependant la plus grande pureté, sont encore une preuve frappante de la coloration et de l'imperfection de transparence de l'air. L'œil est tellement familiarisé avec la relation qui existe entre ces effets et la distance des objets, que le moyen le plus efficace dont le peintre puisse disposer pour représenter sur un même tableau des objets très inégalement éloignés du premier plan, est d'affaiblir leurs couleurs propres par une teinte de bleu dont l'intensité croît avec la distance.

L'air nous paraît être sans odeur et sans saveur; cependant il est probable que si nous n'avons nullement conscience de l'action que ce corps exerce sur nous à cet égard, c'est parce que nous y sommes constamment exposés. Le fait suivant vient à l'appui de cette assertion : l'eau que nous employons comme aliment, contient toujours en dissolution une certaine quantité des principes constituans de l'air; à cet état elle a une saveur agréable; mais elle la perd complètement et devient lourde et fade, si, par l'ébullition, on la prive de ces principes gazeux; il est probable que l'odeur et la sapidité de l'air se feraient sentir ainsi *par défaut*, si on pouvait se mettre à cet égard dans des circonstances convenables.

L'air atmosphérique est pesant, ainsi que tous les corps gazeux. Cette importante propriété, entrevue par Aristote, ne fut cependant nettement exprimée, pour la première fois, qu'en 1644, par Torricelli. Voici les faits qui donnèrent lieu à cette découverte, qui forme une époque mémorable dans l'histoire des progrès des sciences physiques. Quand on plonge un tube, par une de ses extrémités, dans un réservoir d'eau, et qu'on enlève par un moyen quelconque l'air qui se trouve dans le tube, on voit aussitôt l'eau s'élever dans ce tube au-dessus du niveau du réservoir. Une pompe aspirante n'est autre chose qu'un appareil de ce genre employé depuis long-temps pour élever l'eau d'un réservoir à un niveau plus élevé. On expliquait autrefois le phénomène sur lequel est fondée cette machine, en disant que la nature avait horreur du vide, et l'on personnifiait ainsi l'ensemble des phénomènes du monde matériel en un être bizarrement passionné, puisqu'on ne donnait aucune explication de cette aversion singulière. Bien qu'un grand nombre d'esprits exacts aient dû protester contre ce principe, il régna sans contestation dans les écoles philosophiques jusqu'au commencement du XVII[e] siècle. Vers cette époque, des fontainiers de Florence ayant inutilement tenté d'élever l'eau, par le moyen de la pompe, à une hauteur plus grande que 32 pieds, il devint nécessaire de modifier la généralité du principe, et d'admettre que l'aversion de la nature pour le vide ne se soutenait que jusqu'à une hauteur verticale de 32 pieds. La loi qui formait depuis tant de siècles la croyance générale des philosophes ayant perdu toute autorité par cette expérience décisive, les idées des physiciens se dirigèrent avec activité vers la découverte d'une loi nouvelle. Ce sujet dut profondément attirer l'attention de Galilée, sous les yeux duquel avait été faite l'expérience des fontainiers de Florence; toutefois la cause du phénomène échappa à la pénétration de ce célèbre physicien. C'était Torricelli qui, guidé sans doute sur la voie de la vérité par les leçons de Galilée, devait recueillir l'honneur de cette découverte : le premier il soupçonna que l'ascension de l'eau dans le corps de pompe était due à la pression exercée par l'air sur la surface libre du liquide dans le réservoir, et que la limite de 32 pieds indiquée par l'expérience était la hauteur nécessaire pour qu'une colonne d'eau fît complètement équilibre à cette pression. En admettant ce point de vue comme exact, il devait en résulter que des liquides inégalement pesans devaient s'élever, dans les mêmes circonstances, à des hauteurs inversement proportionnelles à leurs densités. C'est ainsi que le mercure, dont la densité est environ 13 ½ fois plus grande que celle de l'eau, ne devait s'élever qu'à une hauteur 13 ½ fois moindre que 32 pieds, ou à 28 pouces environ. C'est ce que Torricelli prouva par une expérience très simple : il remplit entièrement de mercure un tube de verre de plus de 3 pieds de longueur, et fermé par une de ses extrémités; il le renversa dans une cuvette remplie du même métal, sans permettre à l'air de rentrer dans le tube; le vide se produisit dans la partie supérieure du tube, et, après quelques oscillations, le mercure se fixa à la hauteur indiquée. Bien qu'il fût prouvé, par cette expérience décisive, que la même cause qui élevait le mercure dans les corps de pompe, était aussi celle qui soutenait le mercure dans un tube privé d'air, on ne pouvait cependant en con-

clure d'une manière rigoureuse que cette cause fût la pesanteur de l'air; malheureusement une mort prematurée empêcha Torricelli de mettre cette vérité dans tout son jour.

Pascal, un peu plus tard, reprit les mêmes expériences, qu'il varia en les appliquant à des liquides de densités différentes. Il fut bientôt conduit à abandonner le principe de l'horreur du vide pour reprendre l'idée de Torricelli, qu'il démontra jusqu'à l'évidence en faisant le vide au-dessus de la cuvette dans laquelle était plongé un tube privé d'air, et rempli de mercure jusqu'à la hauteur de 28 pouces; il trouva que dans ce cas la colonne élevée dans le tube s'abaissait jusqu'au niveau du liquide dans le réservoir. Ingénieux à multiplier les preuves propres à déraciner l'autorité de l'ancienne doctrine, Pascal donna une nouvelle confirmation de la théorie de Torricelli par une expérience toute différente, et fondée sur les considérations suivantes: si on conçoit une colonne d'air verticale, de même hauteur que l'atmosphère, divisée en tranches ou couches horizontales par des plans équidistans et très rapprochés l'un de l'autre, la pression exercée au niveau inferieur de chaque tranche, dans l'hypothèse de la pesanteur de l'air, est due au poids de cette tranche augmenté de celui de toutes les tranches supérieures: cette pression doit être d'autant moindre que la tranche est plus élevée dans la colonne; d'où il résulte que la pression de l'air doit diminuer à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, et par suite que, dans un mouvement graduel d'ascension au-dessus de la surface de la mer, la longueur de la colonne de mercure qui, dans l'appareil de Torricelli, fait équilibre à la pression des couches supérieures, doit aller graduellement en diminuant. L'expérience fut faite par Perrier, à la prière de Pascal, aux environs de Clermont en Auvergne. Le succès fut complet; les hauteurs de la colonne de mercure, observées successivement au niveau de la ville de Clermont et au sommet du Puy-de-Dôme, présentèrent, dans les circonstances où observa Perrier, une différence de 3 pouces 1 ligne [1]. Pascal lui-même répéta l'expérience à Paris sur la tour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et trouva, pour une différence de niveau de 25 toises, une différence de plus de 2 lignes dans la hauteur de la colonne de mercure. Ces expériences décisives éclaircirent pour tous les bons esprits les doutes qui restaient sur la cause de l'élévation du mercure; car la faculté de prédire les phénomènes, à l'aide d'une théorie, est en bonne physique la pierre de touche la plus sûre pour en démontrer la vérité.

Depuis ces expériences mémorables, la pesanteur de l'air fut admise au nombre des principes fondamentaux de la physique, et on ne tarda pas à en déduire un grand nombre de conséquences importantes. L'appareil de Torricelli, modifié par plusieurs conceptions ingénieuses, est devenu, sous le nom de baromètre, un moyen usuel de mesurer les variations qu'éprouve en chaque lieu la pression atmosphérique, et est aujourd'hui un des plus puissans auxiliaires des sciences météorologiques. Les hauteurs de la colonne barométrique, étant en connexion avec l'élévation des divers lieux au-dessus de la surface de la mer, sont naturellement un moyen de mesurer cette élévation. Pascal se servit le premier du baromètre pour cet usage, et les perfectionnemens qui ont été faits dans ces derniers temps à cet instrument l'ont rendu aujourd'hui d'une pratique usuelle dans les opérations géodésiques.

L'air est un corps éminemment élastique; cette propriété se manifeste dans les gaz avec des circonstances propres à cette classe de corps, et très différentes de celles que présentent les solides où elle est toujours très restreinte, vu qu'on ne peut faire varier la position relative de leurs molécules qu'entre des limites très étroites. Non seulement les molécules de l'air sont dans un état d'indépendance mutuelle, comme cela a lieu dans les liquides, mais encore elles sont animées d'une force répulsive, en vertu de laquelle elles s'écartent indéfiniment quand on supprime la pression qui les retient à la distance où elles se trouvent maintenues à la surface de la terre. Il n'y a point de limite à la contraction que l'on peut faire subir à une masse d'air en la soumettant à des pressions graduellement croissantes: l'effet de cette augmentation de pression, en rapprochant les molécules de l'air, augmente leur force de ressort, et la limite de l'effet produit par l'augmentation de pression a lieu quand la force élastique du gaz fait équilibre à la pression à laquelle il est soumis. D'ailleurs, en vertu de la parfaite homogénéité de ce fluide, la contraction se fait d'une manière absolument uniforme dans toute l'étendue d'une même masse; en sorte que le poids d'un volume déterminé d'air pris, à divers intervalles, dans une masse dont on fait varier le volume, doit varier dans le rapport inverse des changemens qu'éprouve le volume total. Mais, d'après ce qui vient d'être dit, la force élastique du gaz varie elle-même avec le volume; il suffit donc de connaître la relation qui existe entre les changemens de volume et de force élastique, pour déduire, de la simple observation de la force élastique du gaz, le poids d'un volume déterminé d'air dans diverses circonstances. Cette loi importante fut découverte par Mariotte au moyen d'une expérience très simple, qui lui permit d'observer les volumes et les forces élastiques correspondantes d'une même masse d'air dans deux circonstances différentes: il trouva que les forces élastiques de ces gaz étaient inversement proportionnelles aux volumes. Il en résulte que les poids d'un même volume d'air, à deux pressions différentes, sont dans le même rapport que ces pressions. D'ailleurs en pesant successivement un ballon plein d'air à une pression determinée, et privé d'air au moyen de la machine pneumatique, on obtient par différence le poids d'un volume déterminé d'air à une pression donnée: on trouve ainsi qu'un litre d'air atmosphérique, dont la force élastique fait équilibre à une colonne de 76 centimètres de mercure, pèse, à très peu de chose près, 1gr.,3 à la température de 0° centigrade.

Les anciens pensaient que tous les corps de la nature étaient composés de quatre principes élémentaires, au nombre desquels était l'air. Ce principe fondamental de la philosophie d'Aristote fut pendant long-temps regardé comme incontestable. Ce ne fut qu'à la fin du siècle dernier qu'on découvrit que l'air n'avait pas la simplicité de composition qu'on lui accordait depuis si long-temps. Déjà en 1630, Jean Rey ayant vérifié l'expérience de Brun, qui avait trouvé que l'étain augmentait de poids par sa transformation en chaux (oxide), expliqua ce phénomène singulier en disant que l'air était absorbé par le métal. Ce trait de génie entraînait, comme conséquence presque immédiate, la découverte de la véritable composition de l'air, et établissait en outre implicitement le principe encore inconnu de la pesanteur de ce corps; cependant, jusqu'en 1774, les idées de Jean Rey restèrent ensevelies dans l'oubli. Vers cette dernière époque, mémorable dans l'histoire des progrès des sciences physiques, deux savans furent conduits, chacun de son côté, sur la voie des expériences qui devaient amener la révolution chimique que le progrès de l'art d'observer avait rendue imminente. Priestley, en soumettant de la chaux de mercure, placée sous une cloche remplie de ce métal, à l'action des rayons solaires concentrés par une forte lentille, observa que la cloche se remplissait d'un fluide élastique éminemment propre à entretenir la combustion et la respiration; mais retenu dans le cercle où la doctrine de Stahl avait renfermé les spéculations des chimistes, il attribua les propriétés de ce fluide à l'absence du phlogistique. Toutefois il soupçonna que l'air atmosphérique résultait du mélange de ce gaz avec un air phlogistiqué, et ébranla ainsi le premier le principe de la simplicité de composition de l'air. Dans la même année, Bayen fait de son côté les mêmes expériences que Priestley, et prouve par des expériences décisives que tous les corps designés sous le nom de chaux métalliques doivent

leur excès de poids, et tous les caractères qui les distinguent du metal qu'elles contiennent, à l'absorption d'un des élémens de l'air atmosphérique.

Lavoisier, à son tour, s'empare des idées de Priestley et de Bayen; et ces idées, fécondées par son génie, changent entièrement la face de la science. Il extrait des chaux métalliques l'air qui a servi à la calcination des métaux. Il prouve d'une manière incontestable qu'une portion de l'air seulement est absorbée par les corps métalliques; que l'air atmosphérique est au moins composé de deux gaz, et que celui qui se combine avec les métaux est identique avec le gaz de Priestley. Ces deux gaz, ainsi distingués par Lavoisier, sont l'oxigène et l'azote de la nomenclature de Guiton de Morveau.

Les travaux des chimistes modernes n'ont fait que confirmer les points fondamentaux des découvertes de Lavoisier relativement à la composition de l'air; seulement les véritables proportions des principes constituans de l'air sont connues aujourd'hui d'une manière beaucoup plus exacte. On sait maintenant que l'air est, en volume, un mélange de 21 parties d'oxigène, de 79 parties d'azote, de quelques dix-millièmes d'acide carbonique, et d'une petite quantité de vapeur d'eau variable par diverses causes. On peut aisément constater la présence de ces différens corps dans l'air atmosphérique.

Pour démontrer la présence de l'oxigène et de l'azote, on chauffe pendant cinq ou six jours du mercure métallique, à un degré voisin de l'ebullition de ce métal, en le tenant en contact avec une masse d'air renfermée dans un appareil. Après ce contact prolongé, la presque totalité de l'oxigène est absorbee par le mercure, et forme de l'oxide, qui recouvre le bain métallique sous forme de pellicules rouges; au-dessus du bain, reste un gaz absolument impropre à la combustion et à la respiration, et qui n'est autre chose que le gaz azote. Si on calcine au rouge les pellicules d'oxide de mercure, on régénère d'une part le mercure, et de l'autre l'oxigène qui avait été absorbé; ce dernier gaz, mélangé avec le gaz azote qui en avait été séparé, forme de nouveau un corps gazeux entièrement identique avec l'air atmosphérique employé. La présence de l'eau dans l'air est suffisamment démontrée par la faculté que possède ce liquide de se vaporiser constamment dans ce gaz; mais on peut démontrer directement la présence de la vapeur d'eau dans l'air, en plaçant, dans ce gaz, un vase dont les parois sont refroidies à un haut degré à l'aide d'un mélange réfrigérant placé à l'intérieur: on voit aussitôt, en vertu des propriétés bien connues des gaz non permanens, l'eau se déposer, sur ces parois, en petits cristaux. L'acide carbonique étant un produit formé continuellement par la respiration des animaux, par la combustion des corps carbonés, et par la décomposition des matières végétales et animales, il est facile de concevoir *à priori* qu'il doit être un des élémens de l'air; on démontre, du reste, aisément la présence de ce corps, en exposant à l'air, dans un vase peu profond et évasé par le haut, de l'eau de chaux parfaitement limpide: la surface du liquide se recouvre immédiatement d'une pellicule très légère de carbonate de chaux; en agitant fréquemment pour renouveler les surfaces, on obtient en quelques jours un dépôt dont on peut extraire une quantité très notable d'acide carbonique.

L'analyse exacte des proportions relatives de ces divers principes constitue une série d'opérations très délicates. Pour déterminer les proportions relatives d'oxigène et d'azote, on combine dans des appareils convenables le premier gaz avec le phosphore ou avec l'hydrogène: dans l'un et dans l'autre cas, l'oxigène perd la forme gazeuse qui lui est propre, pour faire partie d'une nouvelle combinaison solide ou liquide; il ne reste plus la moindre quantité d'oxigène à l'état gazeux, ce qui permet de trouver la proportion d'azote, et par suite celle de l'oxigène. La quantité d'acide carbonique contenue dans l'air est si faible, que, pour en doser une quantité notable il faut nécessairement opérer sur une grande masse d'air. Un moyen de faire cette analyse consiste à prendre un ballon d'une capacité bien connue, dans lequel on introduit une petite quantité de solution de baryte; on agite le ballon pendant quelques minutes, pour que l'acide soit complètement absorbé par la terre alcaline; on fait ensuite le vide, puis on introduit une nouvelle quantité d'air, à laquelle on enlève encore l'acide carbonique, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait un dépôt suffisant de carbonate de baryte. Le poids de ce corps étant connu, on en déduit la quantité d'acide carbonique contenue dans le volume d'air sur lequel on a opéré. La quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air est très variable, et cette évaluation est une question très simple de physique. Connaissant les indications de l'hygromètre et du thermomètre dans l'air à analyser, on cherche dans les tables d'hygrométrie la fraction de saturation correspondante au degré de l'hygromètre; on cherche d'autre part la quantité d'eau contenue dans l'air saturé à la température indiquée par le thermomètre: le produit de ce nombre par la fraction de saturation donne la quantité d'eau cherchée.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer sur la composition chimique de l'air indiquent assez le rôle important que joue ce corps dans la nature. Il est indispensable à la vie des animaux, par son concours dans l'acte de la respiration: il modifie par son oxigène la nature du sang livide veineux projeté dans les poumons, et le transforme, par une véritable combustion partielle, en sang vermeil artériel, avec production d'eau et d'acide carbonique. Cette action de l'oxigène, qui explique d'une manière si lumineuse le phénomène de la transformation du sang, est en même temps une explication naturelle des sources de la chaleur animale. C'est également l'oxigène de l'air atmosphérique qui, en se combinant avec les élémens de certains corps carbonés, portés préalablement à une température élevée en quelqu'une de leurs parties, détermine le phénomène de la combustion. La respiration des animaux et la combustion transforment donc journellement une énorme quantité d'oxigène en acide carbonique; aussi la connaissance de l'intervention de l'air dans ces deux phénomènes a-t-elle immédiatement élevé une question du plus haut intérêt, celle de savoir si la partie respirable de l'atmosphère allait en effet en diminuant comme les faits paraissaient l'indiquer. Cette question s'était offerte à l'esprit de Priestley, malgré son point de vue imparfait sur la composition de l'air atmosphérique, et ce savant en avait découvert la solution. Indépendamment de toute recherche sur ce sujet, une observation très simple devait rassurer ceux qui auraient été portés à voir, dans la diminution graduelle de la partie respirable de l'atmosphère, une limite inévitable à la durée de l'existence de la vie animale sur le globe; la quantité infiniment petite d'acide carbonique contenu dans l'air atmosphérique, après une longue série de siècles pendant lesquels les causes qui le produisent avaient dû agir avec une grande énergie, prouvait en effet suffisamment que la diminution de l'air respirable était à peu près insensible. Aujourd'hui la science a découvert la cause conservatrice qui entretient dans la composition de l'air atmosphérique, la même harmonie qui préside aux autres phénomènes généraux de l'univers. C'est l'acte de la végétation qui s'oppose à l'accroissement de la quantité d'acide carbonique contenu dans l'air. Priestley trouva le premier que les parties vertes des végétaux avaient la propriété de rendre sa pureté primitive à l'air vicié par la respiration des animaux. Sennebier et Ingenhouz, après Priestley, remontèrent aux causes de ce phénomène singulier, et Th. de Saussure l'observa dans tous ses détails. Il résulte des travaux de ces savans que les parties vertes des végétaux ont la propriété de décomposer l'acide carbonique, que cette action ne peut avoir lieu que sous l'influence des rayons solaires, que dans ce cas le carbone est absorbé par le végétal avec une partie de l'oxigène, et que la plus

grande partie de ce gaz est rejetée à l'état de pureté dans l'atmosphère.

Cette analyse ingénieuse indique les voies merveilleuses par lesquelles les molécules de carbone engagées dans l'ensemble des transformations qui accompagnent la vie, passent successivement du règne inorganique aux deux subdivisions de la nature organisée. Les animaux s'assimilent par l'acte de la digestion le carbone des végétaux; la décomposition des corps organisés, la combustion des corps carbonés d'origine végétale ou animale, et la respiration des animaux, rejettent constamment à l'état gazeux le carbone dans l'atmosphère, où les végétaux puisent continuellement leurs moyens d'accroissement. Ce qui vient d'être dit suffit également pour faire prévoir les modifications qu'éprouvent, dans leur mode d'agrégation et de combinaison, les quatre substances élémentaires (l'oxigène, l'hydrogène, le carbone, et l'azote) qui constituent l'eau, l'air et les corps organisés, c'est-à-dire l'enveloppe mobile qui anime et vivifie la surface du globe. L'air atmosphérique est en particulier le grand véhicule à l'aide duquel se produisent ces admirables modifications sous l'influence de la vie et des forces chimiques.

Du reste, l'invariabilité de la composition chimique de l'air n'est vraie que quand on examine la question au point de vue sous lequel elle s'est d'abord présentée, c'est-à-dire dans les rapports qu'elle a avec la permanence de la vie humaine sur la terre, pour des périodes comparables à celles qu'embrasse l'histoire. A un point de vue plus élevé, on aperçoit que l'atmosphère du globe terrestre a subi d'énormes modifications (voyez le mot AGE, Géologie). C'est à cette dernière science à éclairer de son flambeau les faits passés dont le règne minéral a conservé l'empreinte, et à nous faire connaître la liaison qui a dû exister, aux diverses périodes, entre l'état de la nature organique et celui de l'atmosphère. Sans doute, au milieu d'une stabilité apparente, l'air atmosphérique, ainsi que tous les corps de l'univers, suit le cours d'une série de transformations dont la loi pourra être découverte par le génie de l'homme, mais dont le but est le secret de la Providence.

AIRAIN. Ce mot a deux acceptions un peu différentes; il est employé, la plupart du temps, dans le langage poétique, pour désigner les alliages de cuivre et d'étain qui servent à la confection d'un grand nombre d'objets, tels que les canons, les cloches, les statues, les médailles, quelques instrumens de musique, etc. Ces divers alliages, dont la composition varie entre certaines limites, suivant leur destination, sont connus plus généralement sous le nom de BRONZE. C'est à ce mot que nous renvoyons pour tout ce que nous avons à dire sur ce sujet.

Airain est aussi le mot français par lequel on traduit généralement l'expression *æs* des Romains. Ceux-ci paraissent avoir quelquefois désigné par ce mot le cuivre pur; mais plus fréquemment ils l'ont appliqué aux alliages de ce métal avec un grand nombre d'autres substances métalliques, et notamment avec l'or, l'argent, le zinc, le plomb, et l'étain. Les anciens estimaient particulièrement le laiton, ou alliage de cuivre et de zinc, qu'ils savaient préparer avec le cuivre et la pierre calaminaire: celle-ci provenait du sein de la terre, ou des ateliers métallurgiques où elle se déposait sur les parois des fourneaux, dans lesquels on traitait certains minerais, absolument avec les mêmes circonstances qui se présentent encore dans les procédés modernes. Les autres alliages se fabriquaient directement par la fusion du cuivre avec les autres métaux.

La fabrication de l'airain était une partie importante des arts métallurgiques chez les anciens; ils se servirent de ce métal pour une foule d'usages, et principalement pour en faire de la monnaie et des statues. Les Romains l'employèrent d'abord en masse comme moyen d'échange. Le roi Servius Tullus, le premier, fit monnayer cette substance qui, jusqu'à l'an 585 de la fondation de Rome, fut seule consacrée à cet usage. Ce ne fut qu'à cette époque, c'est-à-dire cinq ans avant la première guerre Punique, que l'on commença à battre de la monnaie d'argent.

L'airain était employé en grande quantité pour faire les entablemens, les portes, les chandeliers, les statues des dieux, et autres ornemens des temples. Il servait à conserver la mémoire des hommes qui avaient rendu de grands services à leur patrie, qui avaient remporté trois années de suite les prix aux jeux olympiques, etc. L'art du fondeur était en grande vénération chez les anciens, et tout indique qu'il avait acquis chez eux une grande perfection. Les auteurs anciens, qui ont religieusement conservé le souvenir des artistes les plus célèbres et de leurs principaux ouvrages, en donnent de nombreux exemples. L'un des ouvrages les plus remarquables de ce genre est, sans contredit, cette prodigieuse statue colossale, qui fut élevée à Rhodes par un élève du fameux Lysippus. Cette statue avait soixante-dix coudées de hauteur ou 105 pieds (en évaluant, comme on le fait communément, la coudée à un pied et demi). Pline rapporte que peu d'hommes pouvaient embrasser son pouce; assertion qui, d'après les proportions ordinaires du corps humain, conduit sensiblement à la même évaluation que ci-dessus.

Les premières mines de cuivre paraissent avoir été découvertes dans l'île de Chypre; toutefois ce métal fut bientôt tiré d'un grand nombre d'autres localités. A l'époque de l'empire romain, il était encore fourni au commerce par l'île de Chypre, mais en même temps par diverses provinces des Alpes, de la Germanie, de la Gaule, de l'Espagne, et de l'Asie-Mineure. Parmi tous les alliages de cuivre employés par les Grecs, l'airain fabriqué dans les îles de Délos et d'Égine était le plus estimé. Les vases d'airain de Corinthe, qui étaient si recherchés à Rome, passaient pour avoir été fabriqués avec un alliage qui se serait produit fortuitement, par la fusion d'un grand nombre d'objets d'airain, pendant l'incendie qui suivit la prise de cette ville, par Mummius.

AIRE. Dans les travaux agricoles, *dresser une aire* c'est aplanir et mettre de niveau une partie du sol, sur laquelle ensuite on bat les gerbes afin d'en séparer le grain.

En géométrie, l'aire d'une figure plane ou d'une surface courbe s'entend de leur étendue rapportée à quelque mesure de superficie (rapportée, par exemple, à l'hectare ou au mètre carré, au millimètre carré, etc.). Au mot QUADRATURE, nous donnerons une idée des procédés généraux que fournit la géométrie des modernes, pour évaluer l'aire d'une figure ou surface quelconque.

Dans la mécanique rationnelle, *le principe de la conservation des aires* constitue une des plus belles lois du mouvement. Comme cette loi reçoit, de ses applications au phénomène astronomique, une grande importance, nous allons faire connaître en quoi elle consiste.

Supposons premièrement le cas très simple d'un corps unique parcourant une courbe (A, B, C, D...) située tout entière dans un même plan. De plus, concevons à chaque instant une ligne idéale unissant les positions successives (A, B, C...) du mobile avec un point fixe (O) situé dans le plan même de la courbe. Cette ligne est ce qu'on appelle le *rayon vecteur*. Sa position est variable, puisqu'elle suit le mobile; et généralement elle change aussi de grandeur, parce que la distance du mobile au point fixe (O) ne serait constante que dans le cas très particulier où la courbe décrite se trouverait être un cercle, et le point fixe le centre de ce cercle. — Maintenant, si, à partir d'un point déterminé (A), on étudie les circonstances du mouvement, c'est-à-dire si on mesure les arcs parcourus (AB, ABC, ABCD....), et si on note aussi les temps employés par le mobile pour parcourir chacun d'eux, on trouvera

généralement que ces deux quantités, les arcs et les temps correspondans, ne croissent pas dans un même rapport, c'est-à-dire que dans un temps double ou triple le corps ne décrira pas un arc double ou triple, attendu que sa vitesse éprouvera des augmentations ou des diminutions. — Mais on peut aussi mesurer l'*aire* décrite par le rayon vecteur depuis sa position initiale, c'est-à-dire la superficie (AOB, AOC...) qui répond à chacun des arcs; et alors il peut arriver que ces nouvelles grandeurs croissent précisément de la même manière que les temps, et que, par exemple, l'aire (AOC) décrite à la fin du deuxième instant soit précisément le double de l'aire (AOB) décrite à la fin du premier, et ainsi de suite. Lorsque cette circonstance remarquable a lieu, on prouve, par les plus simples principes de la composition des mouvemens, que le mobile est constamment attiré vers le point fixe, centre des rayons vecteurs.

Avant de nous élever de ce cas très simple à l'énoncé du principe général, nous pouvons en donner une application intéressante. On savait, depuis les travaux des Grecs, que les divers plans des orbites planétaires passent tous par le centre du soleil. Keppler, entre autres vérités qu'il ajouta au domaine de la science, établit que les aires décrites autour du soleil par le rayon vecteur de chaque planète sont constamment proportionnelles aux temps. En combinant ces lois phénoménales avec ce que nous venons de dire, on est mené à conclure que les planètes sont, à chaque point de leurs orbites, sollicitées par une force constamment dirigée vers le soleil; et c'est là le premier fondement de la mécanique céleste.

Considérons maintenant un système de corps agissant les uns sur les autres d'une manière quelconque : généralement ces différens corps ne seront pas contenus dans un même plan, et les courbes décrites par chacun d'eux ne seront pas planes; de sorte qu'il n'y aura pas lieu de leur appliquer immédiatement la construction précédente. Mais on peut concevoir dans l'espace un plan fixe : si, des positions successives d'un même corps, on abaisse sur ce plan des lignes perpendiculaires, leurs pieds formeront une certaine courbe qui sera, selon le langage des géomètres, *la projection* de la courbe réellement décrite par le mobile dans l'espace. A chaque position déterminée du corps, répondra toujours un point déterminé de cette projection; ou, en d'autres termes, il y aura sur cette projection un point mobile répondant à chaque instant à la situation du corps que l'on considère. — En répétant cette construction pour tous les corps du système, on aura sur un même plan un système de points mobiles, parcourant des courbes diverses, et représentant à chaque instant, par leurs positions respectives, les positions réelles que les corps occupent dans l'espace. Alors on pourra sur ce plan choisir un point déterminé d'où on mènera des rayons vecteurs à tous ces points mobiles, et on pourra mesurer les aires décrites en un temps donné par chacun de ces rayons vecteurs.

Or voici en quoi consiste la loi que nous avons annoncée : si on multiplie chacune des aires ainsi décrites par la masse du corps qui lui correspond, la somme algébrique de tous ces produits sera toujours identique à elle-même dans un temps donné, ou, ce qui revient au même, elle croîtra proportionnellement au temps toutes les fois au moins que le système de corps n'étant soumis à l'action d'aucune force extérieure, leurs mouvemens seront supposés n'éprouver d'altération que par l'influence réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres. S'il n'existe dans le système aucun point fixe, la loi énoncée aura sa vérification, quel que soit le point de l'espace qu'on prenne pour centre des rayons vecteurs, et quelle que soit la direction du plan sur lequel les aires sont décrites. Mais si le système est lié physiquement à quelque point fixe, le théorème a lieu seulement autour de ce point, quelle que soit d'ailleurs la direction du plan de projection. — Lorsque le système est soumis à l'influence de plusieurs forces extérieures, le principe de la conservation des aires n'a plus lieu, sinon dans le cas particulier d'une attraction éprouvée par tous les corps vers un centre fixe. Alors on peut prendre ce centre pour origine des rayons vecteurs, et la direction du plan reste encore indéterminée. Cette dernière forme du principe général fournit, comme cas subordonné, celui que nous avons d'abord examiné. Il suffit de supposer que le système de corps en mouvement se réduise à un seul point matériel.

Pour vérifier la loi dans tous les cas, il faut faire attention que parmi tous les points mobiles sur un même plan de projection, les uns peuvent tourner dans un sens autour du centre des rayons vecteurs, et d'autres points dans un sens contraire : il faut alors faire séparément les sommes des aires décrites dans chaque sens, et retrancher la plus petite de la plus grande.

Une dernière remarque sur le principe général va nous conduire à une conséquence d'un haut intérêt. Nous avons vu que la direction du plan de projection est indéterminée, c'est-à-dire que la proportionnalité des aires aux temps subsiste, quelle que soit cette direction. Mais sur tous les plans qui contiennent un même centre de rayons vecteurs, la valeur absolue de la somme des aires n'est pas identique; et pour chaque centre de rayons vecteurs, il y a un plan particulier sur lequel cette somme, dans un temps donné, est un *maximum*. Laplace a fait voir, le premier, que la direction de ce plan ne dépend nullement de l'action mutuelle des corps du système; de sorte que s'il ne survient aucune influence extérieure, ce plan conservera toujours la même position : c'est pourquoi Laplace lui a donné le nom de *plan invariable*. — Cette considération s'applique directement au système solaire. L'action mutuelle des planètes altère incessamment la position de leurs orbites, la durée de leurs révolutions, etc. Mais on pourra toujours, d'après les mouvemens observés des planètes, et d'après leurs masses, retrouver le plan sur lequel la somme des aires est un *maximum*. Si ce plan conserve dans le ciel une position identique, on aura la preuve que le système planétaire n'est soumis à aucune influence extérieure; si cette position ne reste pas la même, on aura une première donnée pour atteindre à la connaissance des forces qui sollicitent notre système.

AIRELLE. Les airelles, en latin *vaccinium*, forment, sous le nom de *vacciniées*, le type d'un groupe de plantes qui, tout en présentant la plupart des caractères essentiels des éricinées, s'en distinguent par l'adhérence du calice avec l'ovaire, et se rapprochent par là des campanulacées. Les airelles, considérées comme genre, ne présentent pas d'ailleurs d'autres caractères remarquables, si ce n'est leur fruit, qui est une baie globuleuse, ombiliquée au sommet, et couronnée par les dents du calice. On compte une quarantaine d'espèces d'airelles, dont les deux tiers environ sont originaires de l'Amérique septentrionale, et qui toutes sont des arbrisseaux ou des arbustes d'un port élégant, à feuilles simples et alternes. On peut les diviser en trois sections.

La première section est formée des espèces qui ont pour signes distinctifs une corolle en cloche globuleuse et à quatre dents, des anthères terminées par deux appendices en cornes, et des feuilles caduques. La principale espèce, appartenant à cette section, est l'airelle myrtille, ou raisin des bois (*vaccinium myrtillus*), qu'on reconnaît à ses fleurs blanches, un peu rosées, en grelot, solitaires à l'aisselle des feuilles, et portées sur de courts pédoncules; à son fruit qui est une baie d'un pourpre noirâtre, de la grosseur d'une petite cerise, et dont la chair est violette; à ses feuilles ovales, aiguës, finement dentelées, d'un vert clair, et portées par de courts pétioles; enfin à sa tige et à ses branches anguleuses. La plante ne s'élève qu'à une hauteur de cinq décimètres. Ses racines tracent beaucoup. Elle croît parmi les bruyères dans les lieux couverts et montagneux. Son nom spécifique lui vient de la

ressemblance de son feuillage et de son fruit avec les mêmes parties chez le myrte.



(Airelle myrtille.)

Dans la seconde section, celle des *vitis idæa*, caractérisée par une corolle campanulée à découpures plus profondes que le simples dentelures, par des anthères dépourvues de cornes, et par des feuilles persistantes, on remarque l'airelle ponctuée ou rouge, *vaccinium vitis idæa*, dont la tige, haute de trois décimètres, porte des feuilles ovales, dures, lisses, ponctuées en dessous, entières, assez semblables à celles du buis, et dont les baies rouges succèdent à des fleurs d'un blanc rougeâtre, disposées en petites grappes pendantes. Cette espèce abonde dans les bois des Vosges et des Alpes.

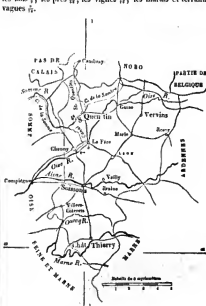
Enfin ce qui distingue la troisième section, celle des *oxycoccos*, c'est que la corolle est divisée jusqu'à la moitié de sa longueur. La *canneberge* ou *coussinette*, *vaccinium oxycoccos*, se reconnaît dans cette section, dont elle est le type, à sa tige filiforme et rampante : elle croît dans les marais.

Les baies de la plupart de ces arbustes, lorsqu'elles sont parvenues à leur maturité, ont une saveur mucilagineuse et aigrelette qui les rapproche beaucoup des mûres et des groseilles, et qui les fait rechercher comme fruits rafraîchissans. Dans le Nord on en fait des confitures et des gelées qu'on mange avec du lait, ou bien on les fait entrer, comme ingrédiens, dans les sauces de venaison. On peut recueillir ces fruits pour préparer avec leur suc une boisson réfrigérante, utile dans les phlegmasies des organes de la digestion. On en retire aussi de l'eau-de-vie. Le suc extrait des baies du *vaccinium uliginosum*, ou airelle veinée, sert, dit-on, en certains pays, à colorer les vins. Les fruits du myrtille fournissent également un principe colorant; leur propriété astringente les fait encore employer contre la diarrhée et la dysenterie dans les Hébrides; et c'est en considération de cette dernière propriété qu'on emploie les feuilles et les tiges de cette même plante au tannage des cuirs.

Quelques espèces d'airelles ont été introduites dans nos jardins comme plantes d'agrément; mais leur culture est difficile, leur vie est de courte durée, et leur reproduction mal assurée. Il leur faut à toutes une bonne terre de bruyère, et une exposition fraîche et ombragée. Les plus jolies sont l'airelle en arbre, et l'airelle corymbifère, ou à feuilles larges, *vaccinium amœnum*.

AISNE (Département de l'). Ce département prend son nom de la rivière d'Aisne qui le traverse de l'est à l'ouest. Il est formé d'une partie de la Picardie, du Valois et de la Brie champenoise. A l'est, il touche par son extrémité à la Belgique. Les départemens qui l'entourent sont ceux du Nord, de la Somme, de l'Oise, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Marne, et Ardennes.

Il peut se diviser physiquement en deux parties : la partie du nord se compose d'une grande plaine uniforme, élevée d'une centaine de mètres au-dessus de la mer; la partie du midi est plus irrégulière, et semée de collines courant en général de l'est à l'ouest, et élevées d'une centaine de mètres au-dessus du niveau des rivières. L'Escaut, la Somme, la Sambre, et l'Ourcq, prennent leur source dans ce département. Le sol est très bien cultivé; il produit, outre les céréales, beaucoup de chanvre et de lin, du vin, du cidre, du houblon : il fournit aussi du bois et des fourrages. Les chevaux sont d'une race médiocre; les bêtes à corne et les bêtes à laine, quoique assez nombreuses, n'égalent cependant pas la consommation. On exploite en quelques endroits de la tourbe et des terres pyriteuses. La superficie totale est de 749,483 hectares. On calcule que les terres labourables occupent $\frac{2}{3}$, les bois $\frac{1}{7}$, les prés $\frac{1}{14}$, les vignes $\frac{1}{17}$, les marais et terrains vagues $\frac{1}{14}$.



(Carte du département de l'Aisne.)

La population totale est de 489,560 habitans : elle revient, terme moyen, à 1226 habitans par lieue carrée; elle est distribuée en 837 communes, et occupe 115,247 maisons. Le revenu territorial est évalué à 23,994,000 francs. Le produit de la taxe personnelle est de 104,626; celui de la taxe mobilière de 95,416. Les villes principales sont Laon, de 7,354 habitans, chef-lieu du département, tribunal de première instance; fabrique de toiles, commerce de grains, de vins, etc.; collége, bibliothèque. *Vervins*, de 2,687 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de commerce et de première instance; fabriques de toiles et de bonneterie, papeteries. *Saint-Quentin*, de 17,661 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de commerce et de première instance : cette ville est très industrieuse; elle renferme vingt-neuf filatures de coton; on y fabrique beaucoup de toiles, de batistes, de

piqués, etc. *Soissons*, de 7,485 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de première instance; bibliothèque, collége royal, théâtre : il y a des fabriques de toiles, de bas, etc.; on y remarque, en édifices anciens, la cathédrale et le château. *Château-Thierry*, de 4,343 habitans, chef-lieu d'arrondissement, tribunal de première instance; fabriques de toiles, de faïence, etc.; patrie de Lafontaine : on lui a élevé une statue sur une des places. *La Fère*, de 2,800 habitans, chef-lieu de canton; école d'artillerie, moulin à poudre. *Guise*, de 3,000 habitans, chef-lieu de canton; filatures, fabriques de tissus. *Hirson*, de 2,000 habitans.

Les voies de navigation sont très nombreuses : il y a trois rivières navigables, l'Aisne, l'Oise, et la Marne; deux canaux : le canal de Saint-Quentin, qui fait communiquer la Somme et l'Escaut, et le canal des Ardennes, entre l'Aisne et la Meuse. Il est question de prolonger le canal de l'Ourcq par Soissons jusqu'à l'Oise. La longueur moyenne des voies navigables est de 332 mètres par lieue carrée.

Les principales routes qui traversent ce département sont : la route de Paris à Maubeuge et Bruxelles, passant par Soissons, Laon, Vervins; une autre de Paris à Saint Quentin; la route de Châlons à Saint-Quentin; celle de Châlons à Amiens; en tout 11 routes royales et 13 départementales, dont la longueur moyenne par lieue carrée est de 1,589 mètres.

Ce département envoie 6 députés à la Chambre. Il est du ressort de la cour royale d'Amiens, et fait partie de la première division militaire.

AISSELLE. On désigne sous ce nom, dérivé par corruption de *axilla*, l'espace creux situé au-dessous de l'épaule, entre la poitrine et le bras. Nous en avons remarqué ailleurs la ressemblance ou homologie avec l'aine (voyez ce mot), sous le point de vue de l'anatomie philosophique. Pour nous borner ici à quelques notions d'anatomie humaine purement descriptive, nous dirons que l'aisselle varie de forme et d'étendue, selon le degré d'embonpoint et par les divers mouvemens du bras; qu'elle est d'autant moins profonde que l'individu est plus gras; qu'elle offre toutefois un creux plus ou moins remarquable lors de l'application du bras sur la partie latérale du tronc, mais qu'elle s'efface presque entièrement lors de l'élévation du membre. La peau de l'aisselle est fine, molle, chatouilleuse, et souvent plus colorée que celle des parties voisines; elle est garnie de poils qui s'y produisent à l'époque de la puberté; elle sécrète une matière huileuse qui, comme chacun sait, est quelquefois très fétide, et décolore les vêtemens. L'on trouve sous la peau : 1° dans le pli antérieur de l'aisselle, la saillie charnue des muscles grand et petit pectoral, qui viennent de la paroi antérieure de la poitrine s'insérer à l'humérus ou os du bras, et qui servent par leur contraction à ramener ce membre tout à la fois en dedans et en avant; 2° dans le pli postérieur, une saillie analogue due au muscle grand rond et au muscle grand dorsal, qui de l'omoplate et du dos viennent aussi s'insérer à l'humérus, et qui servent à le porter à la fois en dedans et en arrière (c'est donc par la contraction combinée des muscles pectoraux d'une part, et des muscles grand rond et grand dorsal d'autre part, que le bras est directement appliqué sur le côté du tronc); 3° entre ces deux replis musculeux, les ganglions où aboutissent les vaisseaux lymphatiques du membre supérieur, du cou, des parois de la poitrine, et de la portion supérieure ou sus-ombilicale des parois du ventre; et, plus profondément, l'artère et la veine axillaires, et les nerfs nombreux qui vont se distribuer aux muscles et à la peau du membre. C'est à la présence de tant d'organes intéressans qu'est dû le danger des blessures reçues dans le creux de l'aisselle.

AJAX. Deux héros de l'épopée grecque ont porté ce nom. L'un de ces héros, fils d'Oïlée, roi des Locriens d'Opunte, équipa quarante vaisseaux pour le siége de Troie. L'autre, fils de Télamon, roi de Salamine, fut, après Achille, le plus brave des Grecs qui campèrent autour de la ville de Priam. Celui-ci obtint, comme Achille et Patrocle, l'honneur national d'un tombeau élevé sur les côtes d'Asie : les Grecs l'invoquaient à Salamine, au moment ou un combat naval allait décider du sort de la patrie. Il est le plus célèbre des deux; il était aussi le plus fort et le plus haut de taille.

« Les Locriens avaient à leur tête le fils d'Oïlée, le rapide Ajax. Il n'était pas si grand que le fils de Télamon; il était au contraire beaucoup plus petit... Mais le fils d'Oïlée, le rapide Ajax, suit de près le fils de Télamon; il est à ses côtés. Ils semblent deux taureaux noirs qui, dans un champ de labeur, traînent avec une égale ardeur la lourde charrue, tandis qu'une abondante sueur découle de leur front. » (Homère, *Iliade*.)

Dans plusieurs endroits de l'Iliade on trouve de semblables comparaisons, qui représentent les deux Ajax comme les symboles de la force musculaire et du courage le plus passionné et le plus irréfléchi. Quand Neptune, sous les traits de Calchas le devin, s'adresse à eux pour les exhorter à repousser Hector qui est près d'entrer dans le camp des Grecs, le fils d'Oïlée dit au fils de Télamon :

« En bas mes pieds, en haut mes mains brûlent du désir de combattre. »

Le fils de Télamon fut choisi pour combattre Hector. Sa joie éclate quand le hérault d'armes, parcourant le cercle des guerriers avec un nom écrit sur une écorce d'arbre, loi montre enfin que c'est bien lui, Ajax, que le sort a désigné pour se mesurer avec le prince troyen; il s'écrie :

« Amis, c'est moi que le sort désigne, et je m'en réjouis au fond du cœur; car j'espère vaincre le noble Hector. Pour vous, pendant que je revêts mes armes de bataille, implorez Jupiter, fils de Saturne, mais à voix basse et à part vous, de peur que les Troyens ne l'entendent; ou bien priez sans vous gêner, car je ne crains personne. »

Le combat dure tout le jour; la nuit venue, le hérault d'armes veut séparer les deux héros.

« Laissez parler Hector, dit Ajax; c'est lui qui a provoqué les plus braves d'entre nous. Qu'il cesse le premier, et je cesserai. »

Les deux guerriers se séparent enfin, en se faisant réciproquement des présens.

Le fils de Télamon a été mis en scène par Shakspeare, dans son drame merveilleux de *Troïlus et Cressida*. La fougue toute matérielle qui caractérise particulièrement ce héros, et l'époque barbare à laquelle il appartient, a été admirablement sentie et fort plaisamment critiquée par le poète anglais. Shakspeare a chargé Thersite, le bouffon de l'armée grecque, de prononcer à tous ces guerriers indomptables le jugement de la civilisation.

Thersite dit à Ajax : « Que la peste te saisisse! seigneur métis à l'esprit de bœuf... Oui, va, va, seigneur à l'esprit bouilli, tu n'as pas plus de cervelle dans la tête qu'il n'y en a dans mon coude. Un ânon pourrait t'en remontrer, méchant et vaillant baudet! tu es mis ici pour battre les Troyens, et tu es la dupe de ceux qui ont le sens commun... Masse sans entrailles!... idiot de Mars!... »

Achille, qui survient, ne peut mettre fin aux quolibets et aux injures de Thersite.

« Oui-dà, reprend-il, une grande partie de votre esprit gît aussi dans vos muscles. Hector fera une bonne capture s'il vous fait sauter la cervelle! il gagnerait autant à briser une grosse noix vide sans amande... Il y a Ulysse et le vieux Nestor qui vous accouplent au joug comme deux bœufs de charrue, et vous font labourer cette guerre. »

Nous avons pensé que le rapprochement de ces citations diverses ferait bien comprendre la barbarie de l'âge auquel appartiennent les deux Ajax. Achille est l'idéal du héros de ces temps-là, mais les Ajax en sont la copie exacte et fidèle. Après cela, il faut faire, dans les traditions qui nous sont parvenues sur leur compte, la division que nous avons

ndiquée à l'article Agamemnon, et y distinguer soigneusement ce qui a été transmis par les rhapsodes ou poëtes épiques, et ce qui a été imaginé ou transformé plus tard par les poëtes de la Grèce civilisée.

Les fables racontées par ces derniers poëtes au sujet des deux Ajax ont l'air d'être combinées de façon à faire sentir tous les inconvéniens de ces natures sauvages et militaires.

Ajax, fils d'Oïlée, après la prise de Troie, viole Cassandre, fille de Priam et prêtresse de Minerve, dans le temple de la déesse, aux pieds même de sa statue. Minerve se vengea en submergeant la flotte de ce prince qui retournait dans ses états. Ajax put se sauver du naufrage et aborder sur un rocher, d'où il s'écria fièrement : « J'en réchapperai, malgré les dieux ! » Neptune, irrité de cette audace, fendit le roc d'un coup de trident, et abîma Ajax dans les flots.

Ajax, fils de Télamon, après la mort d'Achille, disputa à Ulysse les armes de ce héros. Vaincu par l'éloquence d'Ulysse, il ne put supporter cet affront : il fut plongé dans une mélancolie qui lui fit perdre l'esprit. Tantôt il se jetait sur un troupeau de moutons qu'il égorgeait, croyant que c'étaient Agamemnon, Ménélas et les autres Grecs; tantôt il menait dans sa tente des bœufs, comme autant de prisonniers parmi lesquels il croyait tenir Ulysse. Enfin, revenu à lui, honteux de servir de risée à tout le monde pour cet acte d'insensé, il se perça de son épée. Cette démence d'Ajax est le sujet d'une des sept tragédies de Sophocle qui sont parvenues jusqu'à nous.

AJONC (*ulex*), genre de plantes qui appartiennent à la famille des légumineuses, et dont les caractères distinctifs sont : un calice coloré muni à sa base de deux bractées, et divisé en deux lèvres ou folioles; des étamines toutes unies entre elles par une membrane à laquelle l'une d'elles ne tient cependant que par une petite portion de sa surface; un légume, ou, en d'autres termes, une gousse oblongue, un



(Ajonc d'Europe.)

peu enflée, si courte qu'elle dépasse à peine le calice, et contenant un petit nombre de graines arrondies. Les ajoncs sont des arbustes très rameux, à feuilles et à branches épineuses, à fleurs solitaires jaunes, et à légumes velus. Dans le *Prodromus* de M. de Candole, ils sont rangés parmi les génistées, sous-tribu des lotées, lesquels sont des légumineuses eurvembriées, papilionacées, à cotylédons foliacés, et à légumes continus (V. Légumineuses). On ne connaît qu'un petit nombre d'espèces d'ajonc, et toutes sont originaires d'Europe.

La plus commune est l'*ulex europæus*, ou *ajonc d'Europe, jonc marin, jomarin, jan, agion, genet épineux, bruse, landies, vigneau, sainfoin d'hiver*. C'est un sous-arbrisseau qui atteint communément la hauteur de trois pieds, mais qui, dans la Galice, s'élève jusqu'à quinze pieds; ses rameaux dressés sont couverts de quelques poils; il en est de même de ses feuilles, simples, sessiles, linéaires et persistantes. Ses fleurs naissent isolées dans les aisselles des feuilles supérieures, entre deux petites folioles opposées. Le calice est pubescent, sa foliole inférieure est entière et obtuse au sommet. L'étendard de la corole est échancré et plié par le milieu dans le sens de sa longueur. L'ajonc d'Europe croît dans les landes et les lieux stériles; il fleurit pendant une grande partie de la belle saison, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août.

Dans certains pays on cultive l'ajonc comme plante d'ornement, vraisemblablement parce que cette culture a le mérite de la rareté. Aux environs de Pétersbourg, on l'élève dans les serres tempérées, où il fleurit en hiver En Angleterre on en a découvert deux variétés d'un aspect plus flatteur, et dont l'une, à fleurs doubles, est maintenant propagée par boutures dans les pépinières. On peut d'ailleurs avoir constamment, pendant les deux tiers de l'année, des ajoncs en fleurs, en associant à la culture de l'espèce commune celle de l'*ulex nanus*, qui fleurit pendant la dernière moitié de l'été et pendant tout l'automne. En France on n'estime dans l'ajonc que son utilité comme combustible pour les fours, et comme aliment pour le bétail; encore ne se donne-t-on pas la peine de le cultiver pour en obtenir les produits. Il possède cependant quelques qualités qui le recommandent à l'attention des cultivateurs : il croît, sans exiger beaucoup de soins, sur les terres les plus sèches et les plus sablonneuses, qu'il améliore; il peut fournir une nourriture fraîche et substantielle au bétail pendant tout l'hiver, et servir à protéger les propriétés. Il est vrai que les haies d'ajonc sont sujettes à se dégarnir par le bas, et à empiéter sur le terrain avoisinant; mais, suivant le docteur Anderson, qui s'est beaucoup occupé de la culture de ce végétal, on peut éviter ces deux inconvéniens en semant la graine sur la crête d'une levée de terre située entre deux fossés, et dont on assujétit les talus par un revêtement de pierre; on tond un côté de la haie chaque année, et la graine, en tombant entre les interstices des pierres, donne naissance à de nouveaux individus, qui comblent les lacunes de la clôture. Le docteur Anderson a aussi semé l'ajonc avec l'orge, et en a obtenu, dès la seconde année, des récoltes aussi copieuses que celles du trèfle (dix à quinze tonneaux par acre). Il le faisait faucher, dès le commencement, très près du sol, pour que les instrumens des faucheurs ne vinssent pas se briser contre des souches devenues trop hautes. Comme c'est surtout depuis le milieu de l'été que l'ajonc développe ses rameaux, le temps le plus convenable pour le couper est l'automne, ou mieux encore le milieu de l'hiver, lorsqu'il ne court plus le risque d'être endommagé par la rigueur du froid. Pour le servir aux animaux, il faut l'écraser d'une manière ou d'une autre. Anderson en fait autant de cas que des navets pour l'engraissement du gros bétail. L'ajonc, mis en coupes réglées, donne, à l'âge de trois ans, un produit en combustible égal à celui que fournirait un taillis de chêne de douze ans sur une même étendue : c'est du moins ce qui résulte d'observations faites dans le midi de la France.

AKBER (Djelaleddin-Mohammed), empereur de l'Hindoustan, de la race de Timour (Tamerlan), dont il était le sixième descendant. Il naquit à Amerkose, place forte

dans le soubah d'Adjmere, le 14 octobre 1542 de J.-C., au moment où l'empereur Homayoun, son père, chassé de l'Hindoustan par les Afghans, et pressé de toutes parts par la rébellion de son frère Kamran, allait abandonner ses états pour implorer les secours du roi de Perse. La naissance d'un fils, au milieu de tant de revers, fut pour Homayoun une grande joie. Ayant invité chez lui tous les chefs qui lui étaient restés fidèles, et les ayant comblés de présens autant que sa triste situation lui permettait de le faire, il prit une cosse de musc, et la rompant devant eux : « Voilà, leur dit-il, tout ce que je puis vous offrir pour célébrer la naissance d'un fils; mais un jour, je l'espère, sa renommée se répandra dans le monde, comme maintenant le parfum de ce musc. » Peu de temps après, le jeune Akber, âgé alors de trois ans, fut enlevé du camp de son père par un de ses oncles, et envoyé à Kandahar. Homayoun, revenu à la tête des troupes persanes, le délivra bientôt. Enlevé de nouveau par son oncle Kamran, Akber revint à l'âge de neuf ans vers son père, qui lui donna en mariage la fille de son oncle Hindal, et lui conféra le gouvernement de Ghizni, où il se rendit deux ans après (1553), accompagné de son précepteur. En 1555, le jeune Akber prit part à la bataille de Sirhind, livrée aux princes Afghans; et il s'y montra si plein de vaillance, que, selon l'expression d'un historien persan, les Mogols, animés par son exemple, avaient oublié qu'ils étaient mortels. L'année suivante, Homayoun mourut à Dehly; Akber, alors occupé dans le Pendjab à combattre les Afghans, lui succéda. Il signala son avènement au trône impérial par la publication d'un edit qui supprimait l'usage, en vigueur jusqu'à lui, d'offrir de riches présens au monarque nouveau.



(Carte de l'empire d'Akber.)

La conquête de l'Hindoustan n'était pas encore entièrement affermie, et le parti des Afghans, sans cesse en mouvement, donnait fort à faire à l'empereur. Pendant qu'il était dans le Pendjab, ils s'emparèrent de la capitale Agra, reduisirent Dehly et les pays adjacens, si bien qu'Akber se vit presque entièrement dépouillé par eux de ses domaines. Se méfiant de sa jeunesse et de son inexpérience, et peu assuré en sa force, il appela à son aide Beiram Khan, ami éprouvé de son père, le priant d'être à la fois son précepteur, son ministre et son guide. Akber, impatient de se mesurer avec l'ennemi, embrassa aussitôt avec ardeur le projet de Beiram Khan, de prendre l'initiative. Il se met à la tête de ses troupes, et marche à l'ennemi. Hemon, chef des troupes afghanes, qui, après la conquête de Dehly, avait pris le titre de roi Vikramadjita, vient à sa rencontre avec une armée nombreuse *comme les sauterelles et les fourmis du désert.* Il est battu par l'avant-garde d'Akber, qui lui enlève tout le matériel de son artillerie. Sans se laisser déconcerter par cet échec, et appuyé par la puissance formidable de ses éléphans, il offre aux Mogols une seconde bataille sur le fameux champ de Panipat. Frappé d'une flèche dans l'œil, renversé à terre, et abandonné de sa garde, Hemon s'était relevé, et, ayant arraché lui-même son œil avec la flèche, il combattait avec ardeur; mais enfin, totalement isolé des siens par la déroute de son armée, il fut pris et amené devant Akber. En ce moment Bheiram Khan, associé au gain de la bataille, partageait avec son maître les honneurs du succès. Il lui déclare que le prince afghan doit être mis immédiatement à mort; alors Akber, tirant son sabre, touche légèrement avec la lame la tête du captif, montrant ainsi que sa colère ne survivait pas au combat. Mais Bheiram Khan, tirant le sien au même instant, fit voler au loin, d'un seul coup, la tête du prince de Dehli. Cette victoire, outre un butin considérable, et quinze cents éléphans qui tombèrent entre les mains des Mogols, ouvrit à Akber les portes de Dehli, et le mit en possession du trésor de Hémon; elle fut, en quelque sorte, le fondement de son empire. Les entreprises militaires des années suivantes furent couronnées par des succès continuels; les Mogols, commandés tantôt par Akber en personne et son précepteur Bheiram Khan, tantôt par ses généraux, reprirent Kandahar aux Persans, dégagèrent les places fortes du Pendjab tenues par les Afghans, réduisirent Ghaliar, Djounpour, et Benarès; Bheiram Khan, sans cesse en mouvement, était l'âme de toutes ces guerres. Mais, malgré tant de succès, la fierté du ministre, ses exigences, ses mesures cruelles même envers les amis de l'empereur, indisposèrent Akber à tel point, qu'il résolut de se défaire d'un aide si puissant et si incommode; il lui écrivit donc une lettre dont nous rapporterons quelques termes : « Jusqu'ici, en vous abandonnant entièrement le maniement des affaires publiques, nous n'avions pensé qu'à nos études et aux amusemens de notre jeune âge : nous désirons dorénavant gouverner notre peuple d'après notre propre jugement; notre ami fera donc bien de se retirer tout-à-fait du monde, et, loin des peines et des fatigues, de passer le reste de ses jours à la Mecque, en actes de dévotion et en prières. » Akber se fit rendre le sceau impérial, ses insignes, et publia un édit qui déclarait nulles toutes les ordonnances qui ne seraient pas revêtues de son cachet; l'énergie et la hardiesse de cette décision montre combien Akber, âgé alors de seize ans, sentait déjà en lui de force et de puissance. Au premier instant Bheiram Khan, frappé au dépourvu, se soumit à l'ordre de son maître; mais il ne tarda guère à lever l'étendard de la révolte. Akber marcha en personne contre lui. Bheiram Khan, vaincu et saisi, fut amené devant l'empereur, le turban attaché au cou en signe de soumission; il se jeta à ses pieds en implorant sa grâce. L'empereur le releva de sa main, et, lui adressant de bienveillantes paroles, il lui permit de choisir entre le gouvernement d'une province et une charge à la cour. Bheiram Khan, prétextant le pèlerinage de la Mecque, demanda à s'éloigner tout-à-fait des affaires. Il partit, et périt victime d'une vengeance particulière pendant le voyage.

L'énergie et l'activité d'Akber grandirent avec les difficultés auxquelles, par le renvoi de son ministre, il était désormais seul à faire face. En peu de temps il conquit le pays de Malva, repoussa les Afghans établis dans le Bengale, et réduisit le Mervan. Les Afghans, ligués avec quelques autres chefs, parvinrent à regagner momentanément ces conquêtes; mais ils furent enfin obligés de céder définitivement devant des forces supérieures (1562). Pendant huit années consécutives, Akber ne cessa de soutenir la guerre sur différens points de son empire; appelé tantôt par des généraux qui cherchaient à se déclarer indépendans, tan-

tôt par les princes Afghans ou Hindous, qui profitaient de son éloignement pour ressaisir les pays qu'il leur avait enlevés. En 1573, Akber conquit le Guzerate, et y fit bâtir la ville de Tethpour (ville de la Victoire), à la place d'un village où le ciel l'avait rendu père de deux fils. En 1575, le Bengale, en butte à la guerre civile, fut envahi par les Mogols. La ville de Patna se rendit. Akber poursuivit le prince Davoud Khan, le battit, lui enleva quatre cents éléphans, et rendit les pays adjacens tributaires de sa couronne. Davoud Khan, ayant essayé de nouveau la révolte, fut ruiné complétement, et eut une fin misérable; le Bengale et le Béhar furent annexés à l'empire. Dans l'année 1586, Akber fit envahir le Kachmir; et deux ans après il vint lui-même visiter ce pays si renommé pour son climat et le charme de son lac et de ses montagnes; il venait en même temps rendre hommage aux cheiks de cette contrée, célèbres par leur dévotion et l'étendue de leur science. Informé que les Usbeks de Badakhchan menaçaient le Kaboul, Akber se rendit à Lahore. Pendant son séjour dans ce pays, Djani-Beg-Mirza, prince de Sind, appelé à se présenter devant le grand empereur, ayant osé s'y refuser, une armée fut envoyée contre le Sind, qui, après une résistance vigoureuse mais inutile, fut enfin réuni à l'empire en 1592. Le Kachmir, qui cherchait à secouer la servitude, fut soumis derechef.

Toutes ces conquêtes, qui étendaient déjà si fort au loin la circonscription de l'empire mogol, allaient être couronnés par un agrandissement nouveau : Akber méditait de s'emparer du Décan. En 1590 il envoya quatre ambassadeurs aux différens princes qui régnaient dans le Décan, pour les sommer de reconnaître sa suzeraineté. Ceux-ci ayant refusé, une armée entra aussitôt dans ce pays, composé de plusieurs royaumes indépendans, tels que Bidjapour, Ahmed-Nagar, Telingana, etc. En 1595, le siége fut mis devant Ahmed-Nagar; et cette ville, malgré le courage des assiégés, et l'héroïsme de la princesse Tchand Bibi, qui dirigeait sa défense, succomba après trois mois de résistance; néanmoins on traité fut conclu, qui laissait Ahmed-Nagar à la maison régnante, et abandonnait seulement la province du Bérar aux Mogols. Quatre années de guerres continuelles, mêlées de succès et de revers pour les armées d'Akber, furent infructueusement consacrées à l'importante conquête du Décan. Enfin, en 1599, Akber, laissant les provinces du nord à son fils Mohammed-Selim-Mirza, qui régna ensuite sous le nom d'Aureugzeb Djehanguir, entra lui-même à la tête de ses troupes sur le sol de la péninsule. En quelques mois toutes les places fortes furent obligées de se rendre; les provinces se soumirent; l'autorité d'Akber fut partout reconnue. En 1602, il revint en triomphe à Agra, et prit le titre d'empereur du Décan. Après avoir joui pendant trois ans du fruit de cette conquête, déjà miné depuis quelque temps par une santé défaillante, et douloureusement frappé par la mort de son fils Daniel, qui l'avait suivi dans sa dernière guerre et avait épousé la fille du roi de Bhidjapour, il mourut à Agra, le 13 octobre 1605; il était âgé de soixante-trois ans, et en avait régné près de cinquante.

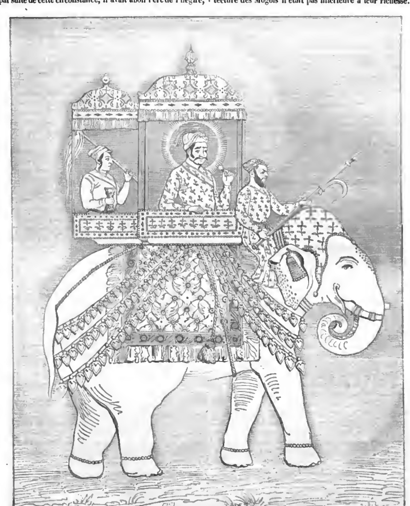
Akber, dont le règne n'est qu'une guerre ininterrompue contre les petits états de l'Inde, peut être regardé comme le véritable fondateur de l'immense empire des Mogols (voyez ce mot). Le règne de son père Homayoun, presque également mêlé de succès et de revers, prouve bien que la conquête de l'Hindoustan par Baber était plutôt l'effet de hasards favorables que d'une puissance réellement suffisante. Akber, redevable en partie de ses premiers succès à l'habileté de son précepteur-ministre, eut ensuite, et par lui-même, l'honneur de réunir en un seul corps tant de nations, tantôt en profitant habilement des discordes des princes, tantôt en les domptant, tantôt enfin en les entraînant dans ses intérêts par des alliances et par des mariages. Mais quel qu'ait été l'éclat de ses exploits militaires où il paya fréquemment de sa personne, l'organisation intérieure de son empire, son administration juste et éclairée, ses soins équitables dans les affaires, et souvent même dans celles de la plus médiocre apparence, ses vertus pacifiques en un mot, ont servi plus que sa bravoure à assurer la gloire de son nom. Son ministre Aboul-Fazl nous a conservé, dans son précieux ouvrage intitulé *Aïin Akberi* (Institutions d'Akber), une foule de détails intéressans sur sa politique, sur la magnificence de sa cour, sur ses règlemens administratifs et judiciaires, sur les ressources de son empire, et sur sa vie privée. Akber, sans être lui-même très savant, avait cependant grande estime pour les savans; il les attirait près de lui, les comblait de ses bienfaits et de ses encouragemens, et cherchait incessamment à exciter leurs travaux. Plusieurs ouvrages sanscrits et turcs, tels que le grand poème du *Mahabharata*, le *Ramayana*, l'*Histoire de Kachmir*, l'ouvrage de mathématiques intitulé *Lilavati*, les *Tables astronomiques* d'Ouloug-Beï, et les *Mémoires* de Baber, furent traduits par ses ordres, soit en persan, soit en hindou. Contrairement à l'opinion de la plupart des Mahométans, il avait beaucoup de goût pour la peinture, et favorisait ceux qui cultivaient cet art. Héritier des trésors laissés par son père Homayoun, il les agrandit encore par le fruit de ses conquêtes, par l'économie de ses finances, et par la plus exacte surveillance. Les revenus annuels des quinze *soubahs*, ou principautés, s'élevaient, d'après le calcul d'Aboul-Fazl, à 9,074,388,125 roupies, c'est-à-dire à plus de 400 milliards de notre monnaie. Si cette somme n'est pas exagérée, il faut avouer que nous n'avons point eu tort, en Occident, de faire passer les richesses du Grand Mogol en proverbe. Akber régla les poids et les mesures dans toute l'étendue de son empire, ainsi que la valeur intrinsèque des monnaies. Il menait une vie sobre, ne faisait qu'un seul repas par jour, et n'avait guère à sa table que d'un régime purement végétal. Il avait une vive passion pour l'exercice de la chasse, où il aimait à déployer son adresse et sa force. Ses équipages de chasse étaient d'une magnificence vraiment royale; il n'entretenait pas moins de cinq mille éléphans, douze mille chevaux, mille chameaux, et environ mille léopards apprivoisés pour cet objet.

Akber, élevé par son père dans le mahométisme orthodoxe, commença, vers la vingtième année de son règne, à manifester quelques doutes sur la stricte vérité de cette religion. Un dissentiment qui vint à éclater parmi les docteurs musulmans de son empire fut une occasion dont il se saisit avec habileté pour ébranler l'autorité de l'orthodoxie. A la suite de ce débat, où le nom de Mahomet n'avait guère eu de profit, Akber fit délivrer une ordonnance qui déclarait que le chef de l'État était en même temps le chef suprême de la religion. Il alla même jusqu'à substituer à la fameuse profession de foi, « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète, » cette nouvelle profession de foi qui réformait de fond en comble la religion : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Akber est le vicaire de Dieu. » On a remarqué qu'Akber semblait avoir montré communément plus de respect et de vénération pour la religion brahmanique que pour toute autre.

Il paraît que son idée fondamentale était d'arriver à une conciliation ou à une sorte de fusion dans une idée plus générale des religions chrétienne, mahométane, et hindoue. Il était persuadé, comme il est facile de s'en convaincre par les récits d'Aboul-Fazl, que l'ignorance seule des préceptes religieux des autres peuples conduit en général les hommes à l'intolérance et à la persécution; et que, malgré la différence de quelques marques extérieures, tous les dogmes partent d'un même principe, l'adoration d'un Dieu unique. Quoique l'auteur de l'*Aïin-Akbery* évite toute déclaration explicite sur ce sujet, il est cependant aisé d'entrevoir qu'Akber était surtout sollicité vers la religion indienne, persuadé, comme les Brahmanes les plus éclairés, que,

moyennant réforme, elle n'était que le déisme pur. Mais cette vaste ambition de réforme était bien plutôt, chez le grand empereur, à l'état de désir qu'à celui de puissance effective : il lui avait peut-être été donné d'entrevoir toute la profondeur de l'unité humaine, mais non point de la réaliser. Ses idées sur ce point ne prirent aucun développement considérable, elles n'eurent aucune suite, et servirent seulement à constater une tendance ; il laissa entrevoir beaucoup, et n'exécuta presque rien. La science aidant sa politique, il avait fait corriger le calendrier musulman d'Oulugh-Bel, et substituer les mois solaires aux périodes lunaires ; par suite de cette circonstance, il avait aboli l'ère de l'hégire, et créé une ère nouvelle, à partir du jour de son avènement, sous le nom de *tarikhi ilahi*, Ere Divine. Il avait fait aussi diverses ordonnances qui avaient successivement aboli les cinq prières journalières, le jeûne, le pèlerinage, les ablutions, la polygamie, et la distinction des êtres en purs et impurs.

Il fut enterré à Agra, où son fils Djehanguir lui fit élever un mausolée magnifique, portant pour toute inscription le nom d'Akber (grand). Ce tombeau a été ruiné en partie par la guerre ; mais ses restes, semblables à ceux d'un immense palais ou d'une immense mosquée, nous révèlent que l'architecture des Mogols n'était pas inférieure à leur richesse.



(Akber sur son éléphant de cérémonie.)

Les artistes persans nous ont laissé plusieurs portraits de ce grand prince : son visage était remarquable par un mélange de sérieux et de sérénité. La figure ci-jointe, où il est représenté sur son éléphant de cérémonie, est copiée exactement sur une fort belle miniature qui se trouve dans le manuscrit de Manucci, à la Bibliothèque du Roi.

ALAHMAR (Mohhammed-Aben-), fondateur du royaume de Grenade. Après la chute de la dynastie Om-

miade, et le déchirement du Khalyfat de Cordoue, après la double conquête des Almoravides et des Almohades venus d'Afrique, et lorsque, dans la première moitié du XIIIe siècle, saint Ferdinand de Castille et Jacques Ier d'Aragon commencèrent leurs grandes conquêtes, l'empire arabe d'Espagne n'existait plus. Les provinces encore occupées par les Musulmans obéissaient à de petits princes, qui, loin de se réunir dans une ligue fraternelle pour la commune défense, n'employaient leur voisinage qu'à s'attaquer et se dépouiller réciproquement, achevant eux-mêmes leur ruine, et préparant une proie facile aux chrétiens. Quand saint Ferdinand eut pris Cordoue, et Jacques d'Aragon Valence, il ne restait plus, dans les provinces musulmanes, que deux chefs dignes de ce nom : le waly de Jaën, Aben-Alahmar, et le waly de Murcie, Aben-Houd. Ce dernier mourut, et, dans le dessein de réunir sous son autorité les pays que l'épée chrétienne n'avait point encore arrachés au croissant, Aben-Alahmar, après s'être emparé de Grenade, serrait étroitement dans Murcie le fils d'Aben-Houd. Celui-ci, près de tomber entre les mains du rival de son père, fit hommage de ses états au roi de Castille, et le pressa d'en venir prendre possession. Aussitôt l'infant Alphonse traversa la Manche à la tête d'une armée castillane, se fit livrer Murcie, prit Carthagène et Lorca, et couvrit la province de garnisons espagnoles. Cette expédition, qui livrait aux chrétiens toute la partie orientale de la Péninsule, mettait Aben-Alahmar dans une position désespérée, en l'enfermant entre les domaines du roi de Castille. Un des généraux espagnols crut n'avoir qu'à l'attaquer pour le détruire; mais Alahmar le battit, et le rejeta sur le territoire de Cordoue. Ferdinand parut alors à la tête de ses troupes. Il pénétra dans les campagnes du gouvernement d'Alahmar, et le tint même enfermé quelques jours dans Grenade. Mais la saison avancée, et la résistance des Mores qui venaient attaquer son camp, l'obligèrent d'abandonner cette entreprise, dont le succès aurait avancé de deux siècles l'expulsion totale des Musulmans.

L'année suivante (1245), dès que le printemps fut venu, Ferdinand mit le siége devant Jaën, qu'il avait déjà deux fois attaquée dans les campagnes précédentes. Ce nouveau siége fut l'un des plus meurtriers de cette époque. Les citoyens, habitués à se défendre, et secondés par l'armée d'Alahmar, qui ne cessait d'inquiéter celle des Castillans, repoussèrent pendant plus d'une année tous les efforts des vainqueurs de Cordoue. Cependant leurs murailles tombaient en ruines, et la faim exerçait parmi eux ses ravages. Alahmar prit alors un parti désespéré comme sa situation, mais seul capable de prévenir la ruine totale de l'Islam. Il se rendit, sans aucune suite, au camp du roi de Castille, se fit conduire à sa tente, et lui baisa les mains en signe de vassalité. Cette entrevue produisit un arrangement entre les deux princes. Il fut convenu que Jaën serait remise aux Espagnols; qu'Alahmar conserverait la province de Grenade, sous la souveraineté et la protection de Ferdinand; qu'il paierait un tribut annuel de cent cinquante mille *doblas*; qu'il fournirait, comme tous les vassaux du roi, son contingent de troupes quand il en serait requis, et qu'il assisterait, en cette qualité, aux Cortès de Castille, mais seulement lorsqu'elles seraient convoquées en-deçà des montagnes de Guadarrama.

Cet accord terminé, Alahmar renvoya ses troupes à Grenade, et resta, avec cinq cents chevaux d'élite, au camp de Ferdinand, qui allait entreprendre le siége de Séville. Pour donner un gage de fidélité à son seigneur suzerain, et mettant à profit sa connaissance du pays, son langage et son costume, il surprit le fort d'Alcala de Guadoïra, qui protégeait les approches de Séville, et servait d'avant-poste à cette grande cité. Lorsqu'elle capitula, après un long siége, en 1248, et tandis que les Espagnols y faisaient leur entrée triomphale, Alahmar revint à Grenade, laissant saint Ferdinand achever, par ses généraux, la conquête de l'Andalousie, et préparer contre l'Afrique une expédition que sa mort arrêta.

Quoique vassal et tributaire du roi de Castille, Alahmar jeta les fondemens du royaume de Grenade, dernier débris et dernière forme de l'empire arabe en Espagne. C'était dans cette province que s'étaient réfugiées les populations musulmanes chassées de Cordoue et de Séville par les Castillans, de Valence par les Aragonais. Ce fut encore dans les états d'Alahmar que se retirèrent les habitans de Niébla et de Murcie, après leur révolte inconsidérée contre Alphonse X. En 1266, tout ce qui restait de Musulmans en Espagne vivait sous l'autorité d'Alahmar. Il distribua ces nouveaux-venus sur toutes les parties d'un territoire étroit, mais prodigieusement fertile, pour qu'ils aidassent à l'agriculture, et trouvassent leur subsistance dans leurs travaux. C'est ainsi que le royaume de Grenade, si médiocre en étendue, acquit de l'importance et de la force.

Les historiens d'Alahmar s'accordent à louer sa prudence, sa modération, sa justice, et les efforts constans qu'il fit pour la prospérité de son pays. Lorsque des circonstances extrêmes l'obligèrent à prêter au roi de Castille le secours de ses armes, il sut faire servir cette nécessité cruelle au bien de ses compatriotes. Ce fut par sa continuelle intervention entre les Espagnols et les Musulmans, dont il était le médiateur, que le territoire de Séville fut préservé des affreux ravages qu'avait soufferts celui de Cordoue. Lorsque, plus tard, les Maures de Niébla et de Murcie tentèrent un soulèvement contre Alphonse X, Alahmar sut se tirer avec habileté d'une position critique, en alléguant aux révoltés son traité d'alliance avec le roi de Castille, qui l'empêchait d'entrer dans leur ligue; et au roi de Castille, ses scrupules religieux, qui ne lui permettaient pas de s'unir aux autres vassaux de la couronne pour le châtiment des rebelles. Il échappa de cette manière à la vengeance d'Alphonse, et aux reproches des Musulmans. La paix absolue dont jouit Grenade jusqu'à sa mort (en 1273) lui permit de constituer assez solidement le royaume qu'il avait fondé. Il institua des récompenses pour les laboureurs, pour les bergers, pour les artisans; il établit de nombreuses manufactures, éleva des hospices, créa partout des écoles, étendit les fortifications de sa capitale; et, comme il joignait l'amour des beaux-arts au goût des établissemens utiles, il se fit construire une magnifique résidence royale. Le célèbre palais de l'Alhamrâ (*al-kasr al-hhamrâ*, le Château Rouge) est l'œuvre d'Alahmar, qui, plus heureux qu'Abdérame Ier lorsqu'il bâtit la mosquée de Cordoue, put le commencer et le finir.

ALAINS. Les Alains figurent au nombre des peuples barbares qui envahirent le monde romain. Ils eurent de grands succès, ils firent de riches conquêtes; mais, à la différence des Bourguignons leurs alliés, des Francs, des Visigoths ou des Lombards, ils ne parvinrent à fonder aucun établissement durable.

Les anciens rangeaient les Alains dans la famille des Scythes : on a pensé qu'ils appartenaient plutôt à celle des Sarmates; et comme les anciens ne faisaient pas de distinction entre ces deux races diverses, parlant deux langues différentes, leur opinion ne saurait être invoquée à l'appui du contraire. Il faut même ajouter que les anciens les énuméraient quelquefois avec les Venèdes, peuple Slavon ou Sarmate, et que Pline les nomme à côté des Roxolans ou Rhoxalans, mot composé de ces deux autres, Russes et Alains; or les Russes sont aussi Sarmates. Les nombreux rapports des Alains avec les Goths ont en outre fait soupçonner qu'ils pourraient bien être de la famille germanique; mais Ammien Marcellin, qui écrivait au IVe siècle, et qui les avait étudiés, dit qu'ils ressemblaient entièrement aux Huns. Le plus généralement on les classe avec les Huns et les Tayfales, c'est-à-dire que l'on en fait des Scythes.

Les Alains étaient un peuple nomade, allant d'un lieu dans

un autre, ayant pour maisons des tentes et des chariots, vivant de betail, de laitage et de butin.

La première demeure qu'on leur connaisse, c'est au pied du mont Caucase, entre la mer Caspienne et la mer Noire. Là ils habitaient le pays de Kam-Kin, situé au nord de Kaptchat, vers la région d'Ousa et de Solemskoi, au-dessus des sources du Jaïck, pays que l'on a nomme la Grande Hongrie, parce que, dit-on, les Huns en sortirent, et qui se trouve actuellement possédé par les Russes. Il devient facile de s'expliquer, par leur position géographique, pourquoi on les confond alternativement avec les Germains, les Sarmates et les Scythes, ces trois principales races des peuples barbares; ils se trouvaient comme au milieu de ces trois grandes familles avec lesquelles ils confinaient, touchant les Scythes au levant, la Sarmatie asiatique au sud, la Sarmatie européenne au nord, et quelque peu les dernières tribus germaniques à l'occident. Neanmoins ils ne purent conserver ce vaste pays. Les Huns, qui débouchaient des environs de la Chine, les ayant envahis, se les incorporèrent. Quelques tribus s'enfuirent dans les montagnes du Caucase; d'autres, en plus grand nombre, allèrent dans le nord se mêler avec les races germaniques, et courir les aventures avec elles : de manière qu'on peut les diviser en Alains orientaux, et en Alains occidentaux. Il existe encore des vestiges du peuple Alain dans les environs du Caucase, où l'on a trouvé une tribu du nom de Edeki-Alan. On croit également que l'Albanie asiatique, située entre la mer Caspienne et la mer Noire, leur a emprunté sa dénomination par corruption d'Albanie pour Alanie; ce qui est d'autant plus probable qu'on les appelait parfois Hunni albani, les Huns blancs. On dit encore que la mer d'Azof a été ainsi qualifiée du nom des Ases, l'une de leurs tribus.

L'an 75 de J.-C., ayant franchi le Caucase, ils se jetèrent sur la Médie, et la couvrirent de brigandages. Plus tard, étant revenus de nouveau sous le règne d'Adrien, vers l'an 130, ils furent moins heureux; Arrien les battit complètement à l'aide d'une tactique nouvelle qu'il avait inventée contre eux. Chassés de l'empire d'Orient, les Alains se tournèrent contre celui d'Occident.

Ils s'en ouvrirent les portes par une grande victoire remportée contre l'empereur Gordien, au IIIe siècle, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après ce triomphe décisif, ils s'établirent sur la rive gauche du Danube, que les Goths, attirés vers l'Italie, venaient d'abandonner. De ce lieu, ils s'étendirent au nord dans la Sibérie, et poussèrent au sud jusqu'aux frontières de la Perse et de l'Inde. Dans leur confédération redoutable entraient, comme sujets ou comme alliés, les Budini, les Geloni, les Agathyrsi, etc., c'est-à-dire qu'ils s'étendaient jusqu'au pays occupé par les Goths, les Venèdes et les Suèves, le long de la mer Baltique : aussi s'allièrent-ils avec ces peuples germains pour faire avec eux l'invasion des Gaules. Ils abandonnèrent donc les rives du Danube, se portèrent vers le Rhin avec les Suèves, les Vandales et les Bourguignons, et le franchirent. Les Francs Saliens voulurent vainement s'opposer à leur passage; la cavalerie des Alains était invincible, et ils entrèrent, en 406, dans les Gaules, les parcourant et les ravageant jusqu'aux Pyrénées. Arrêtés par ces montagnes, ils se fixèrent à leur pied, et de là pillèrent toutes les provinces environnantes. Quelques tribus s'étant séparées s'établirent dans les Gaules septentrionales, en Bretagne et en Normandie principalement.

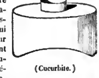
En 409, sous la conduite d'Utace leur roi, de concert avec les Suèves et les Vandales seulement, car les Bourguignons s'étaient fixés dans les Gaules, les Alains entrèrent en Espagne, et se partagèrent le fruit de leurs conquêtes en 411. La Galice et la Bétique fut pour les Suèves et les Vandales; la Lusitanie, maintenant le Portugal, et la province de Carthagène, pour les Alains. L'ambitieux Utace ayant voulu conquérir ensuite la part de ses anciens alliés, les Suèves et les Vandales, soutenus par Honorius, le défirent et le tuèrent. L'empereur Honorius en était réduit à ne plus se défendre qu'en opposant les Barbares les uns aux autres. Dans les Gaules, les Visigoths avaient pris, à la base des Pyrénées, la place des Alains. En 418, Wallia, le roi des Visigoths, fit éprouver aux Alains de grandes pertes, qui, jointes aux revers d'Utace, ruinèrent si complètement leur puissance, que, dès cette époque, ils ne firent plus corps de nation, et qu'on ne les retrouve plus qne comme sujets des Suèves et des Vandales, ou comme mercenaires de l'empire, qu'ils défendaient ainsi après l'avoir vigoureusement entamé. Ils formaient le centre de l'armée romaine qui, sous le commandement d'Aétius, battit Attila dans les plaines de Châlons en 451. Dans cette circonstance les Romains surent tirer parti de l'animosité des Alains contre les Huns, leurs anciens dominateurs.

Les Alains étaient braves et légers à la course : ils se plaisaient beaucoup aux exercices militaires, et surtout à tirer de l'arc et à monter à cheval; aussi étaient-ils excellens cavaliers. Ils ne savaient rien de plus beau que le triomphe ou la mort du champ de bataille : c'était chez eux un honneur de caparaçonner son cheval avec la chevelure d'un ennemi, ou de boire dans le crâne d'un vaincu. Cependant les Alains étaient de tous les Scythes les plus humains et les plus civilisés. Plus beaux que les Huns et les Tayfales, leur taille était haute et bien prise, leur teint blanc, leurs cheveux blonds, et leur regard moins farouche. On prétend, au reste, que c'est de leur souche que descendent les Circassiens, célèbres par leur beauté. Leur religion était toute belliqueuse, leur plus grand dieu celui du combat (Odin), et l'on rapporte qu'ils adoraient un sabre nu planté en terre. C'était avec des baguettes divinatoires qu'ils consultaient l'avenir. Ptolémée fait dériver leur nom d'un mot *alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'ils avaient habité les montagnes avant de descendre dans les plaines de l'Asie et de l'Europe.

Ils parcoururent en vainqueurs une grande étendue de territoire; mais ils ne fondèrent aucun royaume solide, comme nous l'avons déjà dit. Leur cavalerie passait pour excellente, et ils jouissaient d'une si grande réputation de bravoure, que l'empereur Aurélien, dans le IIIe siècle, conclut avec eux, par traité, qu'ils feraient la conquête de la Perse. Ils la firent en effet, et la mort d'Aurélien ayant empêché qu'il n'exécutât ses promesses à son tour, ils se rendirent maîtres en échange du royaume de Pont, de la Cappadoce, de la Cilicie et de la Galatie; mais il était si peu dans leur nature de garder leurs conquêtes, qu'ils les rendirent aussitôt que le successeur d'Aurélien, l'empereur Tacite, eut fait droit à leurs réclamations. Ils faisaient partie de l'expédition tentée par Rhadagaise en Italie; ce fut après sa défaite et sa mort qu'ils vinrent forcer le passage du Rhin; il y en eut même qui allèrent jusque dans la Scandinavie; mais il n'en est plus question passé la fin du Ve siècle. Ce qui en restait alors portait le nom des peuples triomphans, comme jadis eux-mêmes avaient donné le nom d'Alains à une foule de peuples soumis, tels que les Neuri, les Budini, les Geloni, les Massagètes, les Agathyrsi, les Ases, les Mélanclènes, les Aorses, les Sizaces, et peut-être aussi les Turcæ. Voyez l'article BARBARES.

ALAMBIC. Appareil employé dans les arts chimiques pour distiller, c'est-à-dire pour séparer un liquide volatil de substances fixes, ou moins volatiles que lui. (Voyez DISTILLATION.) L'origine de la distillation ne remonte pas à une époque très reculée; on croit que cet art a été découvert par les Arabes durant leur période florissante; du moins un grand nombre d'anciennes dénominations d'appareils distillatoires, et entre autres le mot alambic, sont d'origine arabe. Les premières notions précises qu'on trouve sur cette opération sont consignées dans les écrits du médecin arabe Al-Rhazès, qui compare le rhume de cerveau à une distillation à l'alambic. « L'estomac, dit-il, est la cucurbite, la tête est le chapiteau, et le nez est le réfrigérant. »

La cucurbite, le chapiteau et le réfrigérant constituent en effet les trois parties essentielles de l'alambic, et exercent par leur forme une influence notable sur le résultat des opérations. La cucurbite, ou partie inférieure dans laquelle sont placées les matières à distiller, doit être construite de manière à présenter à l'action de la chaleur la plus grande surface possible. Il convient donc de lui donner beaucoup de largeur relativement à sa hauteur. Quant à la forme du fond de la cucurbite, on s'accorde assez généralement à la faire convexe, et à regarder cette disposition comme plus avantageuse qu'un fond plat ou concave. Nous représentons ici le genre de cucurbite indiqué par M. Berzélius dans son Traité de chimie.


(Cucurbite.)

Le chapiteau, destiné à conduire les vapeurs de la cucurbite dans le réfrigérant, a subi, depuis son origine, de nombreux changemens. On lui donnait dans le principe un développement trop considérable, en sorte qu'il était exposé à un refroidissement rapide. Il résultait de là que les vapeurs s'y trouvaient condensées, et qu'en retombant dans la chaudière, elles ralentissaient l'opération. Pour remédier à cet inconvénient, on pratiqua autour du col du chapiteau une espèce de gouttière qui recevait les vapeurs condensées, et les amenait au tuyau d'écoulement; mais on a reconnu plus récemment qu'il était préférable de faire le chapiteau assez petit. On le forme simplement d'un tuyau en cuivre recourbé, dont l'une des extrémités s'adapte exactement à l'ouverture de la cucurbite, tandis que la plus petite s'ajuste dans le réfrigérant. Toutefois un chapiteau ainsi disposé ne doit pas être trop petit, et l'ouverture inférieure surtout doit être assez large, afin d'opposer moins de résistance aux vapeurs qui y pénètrent.


(Chapiteau.)

Le réfrigérant est la partie dans laquelle les vapeurs se condensent et prennent l'état liquide. Dans les anciennes chaudières, il consistait simplement en un tuyau droit traversant un vase en bois, plein d'eau et de glace. Le chemin que les vapeurs avaient alors à parcourir était fort court, et il en résultait que la condensation n'était pas parfaite. Aussi on a bientôt senti la nécessité de remplacer ce tuyau droit par un serpentin, ou spirale, plongé dans l'eau froide. D'autres perfectionnemens ont été introduits plus récemment dans la forme du réfrigérant pour les distillations en grand, mais nous en parlerons à l'article DISTILLATION.


(Serpentin.)

Outre l'alambic dont nous venons de parler, et qui est ordinairement construit en cuivre, on emploie quelquefois, dans les laboratoires, pour la distillation en petit, des alambics en verre. Cet appareil est formé de deux parties, de la cucurbite et du chapiteau, lequel est terminé par une rigole qui se rend dans un bec convenablement ajusté. Le chapiteau et la cucurbite sont quelquefois d'une seule pièce; dans ce cas le chapiteau porte une ouverture par laquelle on introduit la substance à distiller, et que l'on bouche ensuite. Les alambics en verre sont aujourd'hui fort peu employés: on les remplace par les *cornues* en verre, dont la forme est plus simple, et dont on tire un service tout semblable.

ALARIC, roi barbare de la famille des Baltes, la plus illustre chez les Goths, après celle des Amales. Alaric ne dut pas la couronne à sa naissance, mais à sa valeur; ce fut elle qui le fit proclamer roi par les Goths, ses compagnons d'armes, dont il n'avait été jusqu'alors que le chef souvent victorieux. Il promena ses armes dans presque toute l'Europe, et principalement dans la Grèce et l'Italie. Le premier de tous les rois barbares, Alaric entra dans Rome, et leur enseigna le chemin de cette capitale du monde.

L'histoire ne commence à parler de lui que vers la fin du IVe siècle. Déjà l'empire romain, partout menacé par les Barbares, avait commencé de les prendre à sa solde en qualité de mercenaires. Cette politique, indispensable peut-être, n'en était pas moins un signe avant-coureur de sa ruine; car les Barbares, en servant comme alliés, voyaient de trop près ses blessures et sa décrépitude. En 395, Théodose-le-Grand employa contre Eugène les services d'Alaric; Honorius voulut s'en servir contre Arcadius; la rivalité de Stilicon et de Ruffin fut également utile à ce Barbare. Guidé par une basse envie, Ruffin conseilla à Alaric de se jeter sur la Grèce, et lui fit même, dit-on, passer de l'argent dans ce but. Alaric, après avoir ravagé les provinces environnant le Danube, fondit en effet sur la Grèce, pilla la Pannonie, la Macédoine et la Thessalie, menaça Constantinople, et pénétra jusqu'aux défilés des Thermopyles, brûlant, renversant, dans la chaleur de son néophisme chrétien, les statues et les temples des faux dieux; mais Alaric ayant été défait et cerné par Stilicon, les Grecs, dont la ferveur païenne venait d'être retrempée par la violence, s'empressèrent de célébrer ses revers par des fêtes religieuses auxquelles Stilicon voulut assister. Pendant l'absence de ce grand général, Alaric fut assez habile pour s'échapper, et l'on n'entendit parler de lui que pour apprendre son invasion triomphante en Epire; Honorius ne put arrêter ses triomphes qu'en lui donnant la souveraineté de l'Illyrie. Plus près de Rome, Alaric fit, en 402, une irruption en Italie; mais là encore Stilicon lui fit essuyer deux échecs, dont l'un près de Vérone. Cependant, pour l'éloigner de Rome, il fallut que l'empereur lui promît une somme de 4,000 livres pesant d'or; à cette condition Alaric devait se retirer en Epire. La promesse n'ayant pas été remplie, Alaric, publiquement proclamé roi par la nation des Goths, se porta de nouveau sur l'Italie, et, cette fois, vint assiéger Rome, qui ne délivra ses murs qu'en payant une rançon de 5,000 livres d'or, 30,000 livres d'argent, 4,000 tuniques de soie, 3,000 pièces de drap écarlate, et 3,000 livres de poivre. De nouvelles altercations ramenèrent Alaric devant Rome, qui fut encore plus étroitement serrée; le sénat consentit à tout: Alaric conféra la dignité d'empereur au préfet du prétoire Attale, et le fit accepter à la place d'Honorius, pour le détrôner un instant après, et le chasser ignominieusement en présence des armées barbare et romaine; mais enfin il n'entra pas dans Rome. Fier d'avoir gagné du temps, l'incorrigible Honorius renouvela les difficultés, et Alaric revint une troisième fois mettre le siége devant la ville éternelle; cette fois, rien ne put le fléchir. Un ermite ayant essayé les prières et les menaces: « Je sens, répondit Alaric, quelque chose en moi qui me pousse à réduire Rome en cendres; » et comme on voulait l'effrayer de la nombreuse population romaine, il ajouta: « Plus l'herbe est serrée, et mieux la faux y mord. » L'an 410, il entra en effet dans Rome, qui fut pillée pendant trois jours par ses soldats, malgré sa défense, à ce que l'on croit; il montra d'ailleurs une modération peu commune chez les Barbares. Il fut expressément défendu de toucher aux églises et aux personnes qui les avaient choisies pour refuge; quelques vases sacrés avaient été ravis, il les fit solennellement rapporter dans une

procession publique. Depuis long-temps, à Rome, les orthodoxes persécutaient les ariens; Alaric, arien lui-même, n'usa pas de représailles envers eux, et cependant il voulait si peu s'y fixer, et c'était conséquemment si peu par politique, qu'il quitta Rome au bout de six jours pour voler à la conquête de la Sicile et de l'Afrique. Sur sa route il dévasta la Campanie, l'Apulie et la Calabre; mais il mourut subitement à Cosenza, en 410. Toute l'Italie célébra des réjouissances à sa mort, et le monde goûta quelque repos. Les Visigoths, pour dérober son corps aux outrages qui l'attendaient sans doute, firent détourner, par les captifs romains, le lit du fleuve Busento, y déposèrent les restes de leur roi, et massacrèrent ensuite les captifs sur la tombe qu'ils avaient creusée.

Alaric s'était rendu si redoutable aux Romains avant la prise de Rome, que, même avant cette époque, on lui céda successivement la Thrace, l'Illyrie, l'Epire, et plus tard l'Aquitaine, à la charge de la conquérir. Il ne paraît pas qu'il ait fait de gra ds efforts pour fixer les Goths et asseoir les fondemens d'un royaume; il semble plutôt qu'il n'avait d'autre but que celui de renverser l'empire romain pour s'enrichir de ses dépouilles, et que réellement il y avait en lui quelque chose qui l'y poussait. On lui donne quelquefois le surnom de grand. Ataulphe, son beau-frère, lui succéda.

Alaric II, fils d'Enric, qui fit la conquête de l'Espagne, régnait vers 481 sur les Visigoths, dont le royaume s'étendait dans les Gaules, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône. Ce fut contre cet Alaric que Clovis gagna la bataille de Vouglé, en 507. Alaric y périt, tué, dit-on, par le roi des Francs lui-même, après un règne glorieux de vingt-trois ans. Il avait fait rédiger, à l'usage des Visigoths, un abrégé du code théodosien par Anian. Ce code est connu sous le nom de code Alaric; Clovis le fit publier.

Il exista deux rois de Suède qui s'appelèrent Alaric; le dernier régnait en 192.

ALBANE. Francesco Albani, peintre, né à Bologne en 1578.

L'Albane commença fort jeune à étudier la peinture. Il entra d'abord chez Denis Calvart, où il fit connaissance avec le Guide, qui le dirigea dans ses études. Peu après ils quittèrent tous deux leur premier maître pour suivre l'école des Carrache, fameuse alors dans toute l'Italie. L'Albane y eut bientôt acquis cette manière propre et polie qui caractérise sa peinture, lissée, au lieu d'être rendue, passée et affadie dans ses formes, au lieu d'être dessinée avec élégance et correction. Elevé dans une école où l'on professait l'eclectisme en peinture, il ne sut pas voir que chacun des maîtres qu'il étudiait n'était grand que parce qu'il avait porté à son plus haut point de perfection la partie de l'art à laquelle il s'était appliqué de préférence, et qu'en prenant un peu de chacun, on ne pouvait jamais produire que des ouvrages pâles, décolorés et sans caractère.

Malgré la froideur habituelle de ses ouvrages, il eut de grands travaux à Bologne d'abord, puis à Rome, puis à Florence, où le cardinal de Toscane le fit venir pour décorer son palais de *Mezzo-Monte*. Il eut de grandes galeries à peindre, des tableaux de hautes dimensions à faire pour les églises. Tous les souverains de l'Italie voulaient avoir de sa peinture, les marchands la lui payaient tout ce qu'il voulait. Les sujets qu'il traitait de préférence étaient des Nymphes, des Vénus, des Grâces, Adam et Eve, Loth et ses filles; enfin toutes les nudités païennes et chrétiennes, qu'il retournait dans tous les sens, se répétant assez souvent lui-même.

L'Albane n'a jamais été le peintre des artistes, et l'on n'en cite pas un qui ait étudié ses ouvrages: en effet, on n'y trouve rien de cette puissance d'art qui se manifeste toujours de quelque façon dans les œuvres les plus incomplètes des grands maîtres. Dans ses tableaux, la couleur, le dessin, la composition, tout est de niveau avec la fadeur du sujet. Cet homme faisait de la peinture sans avoir la conscience de son art: pour lui Vénus était une jolie femme, l'Amour un enfant joufflu, Apollon un beau jeune homme, et rien de plus; la Vierge et les saints n'étaient à ses yeux qu'une jeune belle fille ou des hommes de tel ou tel âge: chrétien sans croyance et païen sans savoir pourquoi, il n'a pas su, comme les grands hommes de l'école du Caravage, faire oublier son manque de foi et son peu d'intelligence du sujet par la vérité de ses personnages. Aussi n'a-t-il pu être goûté que par les gens qui, dans une œuvre d'art, ne sont juges que du plus ou moins grand poli des surfaces. Sa réputation, faite par les amateurs de son temps, soutenue depuis par le pathos de M. Dupaty et les petits vers des poètes musqués du dernier siècle, s'en va maintenant que le goût des arts commence à s'éclairer.

Au demeurant, l'Albane fut un assez bon homme, qui passa tranquillement une vie longue, et exempte de souci, au milieu d'une famille nombreuse: l'été, il habitait alternativement deux maisons de campagne qu'il possédait dans les environs de Bologne; l'hiver, il revenait dans cette ville, où il mourut, en 1660, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait été marié deux fois, d'abord à une parente qui mourut en couches, puis à une très belle femme dont il eut douze enfans.



(L'Albane.)

Les tableaux de l'Albane ont été très recherchés, et se sont vendus aussi cher que ceux des plus grands maîtres; mais le prix en a singulièrement baissé depuis quelques années. Ses dessins sont fort rares; il refusait de les vendre ou de les donner à personne, parce qu'ils sont faits avec peine, timidité, et maladresse.

ALBANIE. Région située dans le nord-ouest de la Turquie d'Europe, entre les 39e et 43e degrés de latitude, 17e et 19e de longitude, comprenant environ 700 lieues carrées de superficie. Elle est bornée au nord par le Monténégro, la Servie, et la Bosnie; à l'ouest, par la mer Adriatique ou golfe de Venise, la mer Ionienne, et l'île de Corfou; au midi, par le golfe d'Arta et la Livadie; à l'est, par les montagnes d'Argentaro et d'Agrafa, qui la séparent de la Macédoine et de la Thessalie: d'où il suit qu'elle comprend l'Epire ancienne et l'Illyrie de Grèce. Au moyen âge la basse Albanie, ou l'Épire proprement dite, depuis l'Acrocéraune jusqu'à Naupacte au pied du Pinde, formait un thème divisé en dix-sept éparchies ecclésiastiques, sous le titre d'*Epire ancienne*, province comprise dans l'exarchat de Macédoine. La moyenne et la haute Albanie, ou l'Illyrie des anciens, portaient le nom d'*Epire nouvelle*.

D'où vient le nom d'Albanie? à quelle époque remonte-

t-il? comment a-t-il pu faire oublier si long-temps les deux autres? On l'ignore à peu près. Ce que l'on sait seulement, c'est que déjà au IIe siècle, Ptolémée mentionne, à l'ouest de la Macédoine, une contrée du nom d'Albanie, dont la capitale était Albanopolis. D'après cette donnée, il semblerait que pendant la décadence des Grecs les habitans de ce pays augmentèrent leur puissance, et détrônèrent les vieilles dénominations.

La contrée qui porta successivement les noms d'Illyrie et d'Epire, ou d'Albanie, est sous le ciel de la Grèce, c'est-à-dire sous un ciel admirable. Hérissée de montagnes, elle offre les sites les plus curieux et les plus enchanteurs; il y a en elle quelque chose de la Suisse. M. Pouqueville, qui l'a long-temps habitée, dit que l'*Epire est une miniature des régions alpines et un abrégé de tous les climats*. En effet, escarpemens, prairies, vallées, rochers sauvages, coteaux fleuris, forêts épaisses et mystérieuses; tout s'y rencontre. A l'orient, de hautes montagnes dressent dans les nuages leurs têtes altières et leurs larges épaules, revêtues, durant la plus grande partie de l'année, d'un grand manteau de neige. Au couchant, l'horizon immense se perd au sein de la mer Adriatique; il s'ouvre et se déroule à perte de vue, comme pour s'embellir plus long-temps des derniers regards du soleil. Dans un endroit les frimas et la glace, dans un autre des cendres volcaniques. Ici dort un lac; là murmure un ruisseau; plus loin se joue au soleil une cascade, élevant ou baissant la voix par intervalle; ailleurs mugit un fleuve retentissant. C'est un séjour délicieux auquel il n'avait manqué que la voix d'un poète pour être plus tôt connu: mais la terre d'Albanie n'a plus rien à envier maintenant qu'elle a été chantée par l'homme de nos jours qui aima et sentit le mieux les beautés de la nature, par lord Byron, qui sut leur payer en vers un tribut digne de la prose de Jean-Jacques Rousseau lui-même. Cependant l'Albanie n'offre nulle part à la vue de gigantesques proportions. La chaîne du Pinde ne saurait se comparer aux plus hautes montagnes de l'Europe; la glace et la neige n'y sont pas perpétuelles, et elle est de beaucoup inférieure aux Alpes et aux Pyrénées. Ni l'Aoûs, ni l'Inachus, ni l'Achéloüs même, le plus grand des fleuves de la Grèce d'après la mythologie, ne peuvent être comparés au Rhin, au Rhône, au Danube, ou à l'Ister.

Le printemps de l'Albanie est magnifique. Les cigognes voyageuses arrivent le 18 mars, et les hirondelles dans les premiers jours d'avril. Au mois de mai, les Rapsodes aveugles, la lyre en main, chantent l'hymne des hirondelles, en parcourant les campagnes. La terre est si fertile que du côté de Cichyre, Buthrotum et Sayadez, on récolte deux moissons par an comme en Egypte. Les productions de l'Albanie se composent de maïs, d'orge, de riz, de tabac, de lin, de chanvre, de blé, d'huile, de coton, de sel minéral, de bois de construction, et d'excellens vins. La Thesprotie et la Cassiopie produisent du coton, du tabac et du lin; l'Amphilochie, de très bonnes pêches; la Thesprotie, des oliviers; et le canton de Chiméra, du bois, du sumac et de la résine. Sur le plateau de la Hellopie, de grasses prairies servent de pâturage aux chevaux fameux du Musaché. Il existe dans le pays de grands chiens qui font penser aux énormes chiens molosses; mais il paraît toutefois que la race en est perdue, ainsi que celle des chevaux et des vaches.

L'été, la chaleur ne s'élève guère au-delà de 28 degrés. Le 27 août les cigognes se mettent en voyage pour l'Afrique, et l'automne amène les fièvres intermittentes, les épidémies et les maladies aiguës. L'hiver est très orageux, et surtout le mois de décembre pendant lequel soufflent les vents du nord.

Couverte d'un grand nombre de lacs, desquels se distingue pourtant par ses souvenirs le lac Achérusien, l'Albanie compte une quantité de montagnes, dont les principales sont le Monténégro, le Marinori, le Tomerit, anciennement Tomarus, les monts Olichiniens, et les monts Chimariotes, connus jadis sous le nom d'Acrocérannes, auxquels il faut ajouter la chaîne de l'Hémus et du Pinde, sur laquelle elle s'adosse. Elle est en outre arrosée par une foule de rivières et de fleuves, tels que la Bojana, le Drin, le Mathis, le Vouissa, anciennement l'Aoûs, le Thyamis, l'Arta, et le Glykys, nom moderne de l'antique Achéron. De ces fleuves les uns sortent du sein des lacs, comme la Bojana, qui s'échappe du petit lac de Plava, et se jette dans le golfe de Venise; les autres du sein des montagnes, comme le Drin, qui prend sa source au mont Marinoei sur la frontière occidentale dans le nord, et débouche également dans le golfe de Venise.

Parmi les villes on remarque Scutari, siége d'un pachalik et d'un évêché catholique, jadis la résidence et la capitale des rois d'Illyrie; Antivari, évêché latin; Alessio, ville épiscopale; Albanopolis sur le Drin, la capitale des Albanais du temps de Ptolémée; Tirana; Croia, ancienne résidence des chefs Schypetars, et dans laquelle Scanderbeg se maintint vingt-trois ans, de 1443 à 1466, contre tous les efforts de la puissance ottomane; Albessan, siége d'un pachalik; Bérat; Valona dans la haute Albanie; Argyro-Castro, Delvino, Metzovo; Janina, ville considérable et siége d'un pachalik, bombardée et détruite par ordre d'Ali-Pacha; avant sa ruine, riche et commerçante, possédant un collége et deux hôpitaux, patrie de Meletius le géographe; Souli, village célèbre par la résistance héroïque de ses Palicares contre Ali-Pacha; Parga, vendue par les Anglais; Chiméra, ville et port de mer, située sur une colline, renommée par ses bains chauds; Orocher, chef-lieu des Mirdites, résidence de leur prink; et Durazzo, le grand passage de Grèce en Italie: c'était l'ancienne Epidamnus, et depuis Dyrrachium, séjour de Cicéron pendant son exil.

L'Albanie se divise en pachaliks, dont les trois principaux sont ceux de Janina, d'Albessan, et de Scutari. Sa population s'élève à 780,000 âmes. C'est un mélange de Turcs, de Grecs, de Serviens, de Juifs, et de ce que nous appelons les Albanais, gens qui se nomment entre eux Schypetars, que les Grecs désignent sous le nom d'Arvanitès, d'où les Turcs ont fait Arnaoutes: ainsi donc les Arnaoutes, les Arvanitès, les Schypetars, les Albanais, sont les mêmes hommes, la même race, vivant avec des Grecs, des Turcs, des Serviens et des Juifs. La Turquie n'a sur eux qu'une autorité chancelante; Ils sont à peu près indépendans sous des pachas qu'ils font révoquer à volonté. Des Schypetars les uns sont demeurés chrétiens, les autres ont embrassé le mahométisme. Les chrétiens se divisent en catholiques latins et en schismatiques grecs; les mahométans, en sunnites et en schiites. Les hommes, aussi bien que les lieux, tout dans cette région est varié à l'infini: aucuns liens, nulle harmonie, nul ensemble; le Schypetar chrétien se bat contre le Schypetar chrétien, le Schypetar mahométan contre son frère. Tous braves, mais tous voleurs, ils se dépouillent les uns les autres, et sont toujours en guerre canton contre canton, ville contre ville, tribu contre tribu, maison contre maison. Les Schypetars sont tellement dépourvus de liens communs et d'administration publique, que leurs maisons se trouvent éloignées entre elles d'une portée de fusil; toutes sont en outre entourées de murs, percées de meurtrières, et crénelées comme autant de châteaux forts. Ce genre de vie féodale exalte l'individualité de chacun à ce point, qu'ils ont vainement fait quelques tentatives pour se constituer une nationalité digne de ce nom, et qu'Ali-Pacha lui-même, le terrible Ali-Pacha, n'aurait peut-être pas pu les garder réunis sous les liens de la conquête. Les Turcs, les Grecs et les Albanais ont différentes formes de gouvernement. Les Schypetars eux-mêmes ne sont pas tous régis d'après le même système: on trouve une aristocratie brutale chez les Guègues et les Toxides, et dans le Chamouri. La Japourie et les cantons de l'Acrocéranne possèdent un gouvernement patriarchal et démocratique; Ils sont régis par des géroutes qu'ils élisent, et par un sénat

composé de tous les gérontes élus. Une foule de petits états indépendans se dirigent en outre d'après leurs lois et coutumes particulières : tels sont les Monténégrins, tels étaient les Souliotes et les Parguinotes, etc. La variété que l'on rencontre partout chez eux se retrouve encore dans leurs langues. Schetechips ou Schypetars d'origine, ils forment quatre familles différentes : les Guègues et les Mirdites, les Toxides, les Iapyges, et les Chamides. De ces quatre familles découlent quatre langues diverses : la guégaria, la toskaria, la japouria, et la chamouria. La *guegaria* se parle depuis Budna, frontière de Cattaro, en contournant le Monténégro, jusqu'aux limites de l'Herzégovine, et au midi jusqu'à la ligne du Drin : cette langue est également celle des Mirdites, qui composent presque toute la population du pachalik de Croïa. Au midi de la guégaria, sur le versant des montagnes qui envoient leurs eaux à l'Adriatique, vers la rive droite du Genussus, on commence à parler la *toskaria* : Berat est le chef-lieu de cette langue, qui est répandue dans tout le Musaché. La *japouria* domine dans la Iapygie ou Japourie, canton qui relève des sangiacs de Berat et de Delvino. La *chamouria* est la langue des Massarakiens, des Aïdonites ou peuple de Pluton, habitant les bords de l'Achéron, des Parguinotes, et des Souliotes, qu'on voit paraître, entre le XIVe et le XVe siècle, sur les rochers de la Gestrinc, dans le pays peuplé autrefois par des Pelages, Selles d'origine, dont les ancêtres s'étaient fixés dans les environs de Dodone.



(Albanais Toxides.)

Les Schypetars sont en général beaux, grands, forts, et bien faits; c'est une race de structure caucasique. Les Guègues sont sauvages; les Mirdites moins sauvages, mais sévères et mélancoliques. Fidèles au catholicisme, ils ont conservé le costume des chevaliers français du temps des croisades : une saie blanche à la Taucrède tombant jusqu'aux génoux, et serrée autour des reins avec une ceinture; l'hiver, ils portent un camail noir à capuchon, attaché sur les épaules : seuls parmi les Schypetars, ils ne font pas usage de chemises. Les Toxides sont sveltes et sanguins : leur costume rappelle presque entièrement le costume héroïque; chaussure, cothurne, chlamyde, toge, ceinture, cotte tombant aux genoux, rien ne leur manque, si ce n'est le casque, pour ressembler aux soldats de Pyrrhus. Leur costume respire tellement la liberté, et de plus il ressemble si bien à celui des anciens Hellènes, qu'à la révolution toute la Grèce l'a salué avec enthousiasme, et en a fait son costume national. Les Iapyges sont petits, maigres, rabougris, laids, malpropres, et féroces; c'est le rebut des Schypetars; ils vivent dans les montagnes : leur costume est le même que celui des Toxides, mais avec des couleurs sombres. Les Chamides sont les plus beaux, les plus généreux, les plus brillans et les plus riches; on les reconnaît à leurs magnifiques cheveux blonds ou châtains. Ils habitent au bord de la mer Ionienne dans la Thesprotie, au milieu des bocages arrosés par la Thyamis et l'Achéron : ils ont été presque anéantis par Ali-Pacha.

Les femmes albanaises sont presque toutes belles et fécondes. Les Toxides rivalisent de beauté avec les Circassiennes, et font l'ornement des harems; elles sont gracieuses. Les Iapyges seules sont laides; elles vivent dans l'esclavage et les fatigues au sein des montagnes de l'Acrocéramne. Les Albanaises Chamydes sont superbes : l'angle facial des Grecs, de grands yeux noirs, des cheveux châtains, une gorge admirable, un pied fin et délicat, tels sont les charmes qui les caractérisent. Parmi ces dernières les femmes Parguinotes se font remarquer. Les Souliotes seraient plus belles si elles ne fatiguaient pas tant. La beauté est l'apanage des femmes du Tomoros et de la Thesprotie. Les Albanaises en général vieillissent très vite, parce qu'elles sont précoces. Chez les Schypetars du Drin, elles sortent armées, et se font escorter par des dogues terribles. Les Albanaises mahométanes ne portent pas de voile; elles font un grand usage de philtres pour être plus fécondes : il en résulte de cruelles maladies, des langueurs, et des consomptions utérines.

Le sort des Albanaises est loin d'être heureux. Là, comme partout où la civilisation est arriérée, la femme est l'esclave de l'homme. Dans le reste de la Turquie, la femme est enfermée dans le harem, et l'on peut dire, je crois, que, prisonnière avec l'odalisque, la civilisation enchaînée au sérail n'en sortira qu'avec elle. Les Albanaises n'ont pas à gémir sous une surveillance aussi insultante, il est vrai; mais elles sont maltraitées, battues, et quelquefois tuées par un mari ou par un frère : peu sont exemptes de mauvais traitemens de la part de leurs propres fils. Comme pour l'achat d'une esclave, le mari, qui n'est qu'un maître, paie une somme d'argent que l'on embellit du nom de dot; le jour du mariage la femme se prosterne devant son époux, baise sa main dans cette posture humiliante, et dépose à ses pieds un sac et une corde, ce qui signifie qu'elle est destinée à porter les fardeaux, et à conserver les provisions du ménage. Effectivement, dans les voyages, elle porte son enfant sur son dos, et dans ses bras le fusil de son époux; c'est elle qui porte au marché le sac de denrées que son mari s'y donne la peine de vendre; enfin, c'est encore elle qui va couper le bois à la forêt, et qui le rapporte sur ses épaules. Le premier jour de ses noces seulement, couronnée de fleurs, elle préside au banquet des femmes : le premier mois elle jouit encore de quelques prérogatives; elle peut traverser le village, la quenouille au côté, montée sur un âne, le front ceint du voile écarlate, pour vaquer à ses travaux. Mais son bonheur est de courte durée; elle retombe dans la servitude, et n'est admise à la table de son seigneur et maître qu'aux fêtes les plus solennelles, se nourrissant avec la famille des débris de son repas. Malgré tous ces mauvais traitemens, la femme est considérée par les Schypetars comme le bon génie de l'homme. Lorsqu'ils sont en guerre tribus contre tribus, et que les hostilités durent depuis trop long-temps, les femmes des deux partis se donnent un rendez-vous pour y traiter de la paix; là, elles concluent des arrangemens, et stipulent ordinairement des mariages entre les deux pharès, comme gage de l'union à venir. Les Albanaises sont très bonnes mères; et tandis que les autres femmes de la Turquie croupissent dans l'indolence, elles fabriquent avec adresse les vêtemens de la famille. Presque toute l'industrie de la contrée est dans leurs mains. Une valeur guerrière est encore un de leurs caractères distinctifs.

Les Schypetars, au dire de tous les voyageurs, sont belliqueux et braves, mais non moins voleurs que braves. Leur réputation de bravoure les fait rechercher comme auxiliaires par différens peuples, et le vol est chez eux un moyen reçu pour faire fortune, à ce point qu'ils s'honorent du titre de

Klephtes, qui veut dire voleurs. Un Schypetar est d'autant plus considéré qu'il détrousse avec plus d'adresse un passant. La nuit, ils s'arrachent au sommeil pour aller voler du bétail; dans ce but ils endorment la vigilance du chien avec de l'opium, et se débarrassent lestement du berger s'il est nécessaire. Il semblerait même, d'après quelques cérémonies en usage lors de leur jeunesse, qu'ils ont voulu faire du vol une institution comme jadis à Sparte. C'est une coutume de couper en grande cérémonie les cheveux d'un adulte : pour célébrer dignement cette fête, il est de règle que les convives soient régalés aux dépens d'autrui. Le jeune homme partage les périls de l'expédition, et reçoit alors ses pistolets, unissant ainsi, dans son premier exploit, le vol à la bravoure. Ils en professent, du reste, la maxime jusque sur la tombe. La Guilletière, témoin d'une pompe funèbre, entendit un Schypetar qui disait au défunt étendu à sa porte sur une pièce d'étoffe entre sa houlette et sa carabine : « Quelle sottise de » rendre l'âme! Que te manquait-il? La bourse des passans » n'était-elle pas à ta disposition, et quand tu n'avais pas » d'argent, n'en avaient-ils pas paur toi? »

On peut s'attendre, chez de pareils hommes, à des mœurs brutales. Une fois grandis en âge et en force, ils maltraitent leurs parens, et principalement leur mère. Chez eux, et il en est de même chez tous les peuples peu civilisés, l'amour joue un faible rôle. Ils épousent une femme par raison et par convenance, pour avoir des enfans. Le cœur est si peu consulté dans cet acte important de la vie, qu'on a la coutume de les fiancer dès le berceau. Ils passent leur enfance et leur jeunesse sans se voir, et se marient souvent sans se connaître; c'est au reste un usage commun à presque toute la Grèce. Les pères et les mères font ordinairement les mariages, ou quelque officieux ami; alors il va demander la main de la jeune fille; et, si la proposition est acceptée, il remet à son père un anneau comme gage d'alliance. Les jeunes filles se marient à douze ans, et les garçons à dix-huit. Le jour du mariage les chanteuses de profession improvisent un épithalame.

Les Schypetars sont très superstitieux : ils flairent les habits d'un absent, ils consultent les devins ou les sorts, interrogent la lampe qui petille et les champignons ignés qui s'y forment. Les aboiemens d'un chien leur paraissent de mauvais augure, et souvent une larme de souvenir et de regret s'échappe de leurs yeux à ce bruit sinistre. Les enfans des deux sexes portent sur la tête une calotte garnie de sequins et de pièces de monnaie. Souvent toute la dot d'une paysanne est attachée à cette espèce de coiffure. L'Albanais partant en voyage dérobe quelquefois un sequin au bonnet de son fils chéri, et le porte comme un talisman; ils cousent dans leurs habits des souvenirs et des préservatifs.

Ils sont sobres, mais plutôt par nécessité que par nature; ils se livrent même à la gloutonnerie quand ils peuvent piller. Du pain de maïs, du fromage et de l'ail composent presque toute leur nourriture à la guerre. Dans leurs foyers, ils se nourrissent en outre d'olives, d'oignons, et rarement de viandes. Cependant les riches font usage des produits de la chasse, et de pâtisseries enduites de miel. Les jours d'abstinence, des plantes bouillies avec de l'huile, du vinaigre et du sel, leur suffisent; ils se régalent quelquefois de la chair du porc; les mahométans engraissent des oies en les clouant par une patte, et en leur donnant beaucoup à manger et peu à boire. Il existe dans presque tous les quartiers un four public où chacun vient apporter sa pâte, c'est le rendez-vous des commères. Ils se lèvent avec l'aurore, et font un grand usage de la pipe. Les musulmans ne s'abstiennent pas de vin comme ceux des autres provinces : Byron les a vus boire; la raison en est peut-être que le vin est délicieux dans cette contrée. Les Schypetars ne sont pas riches : cent chèvres, cent moutons, deux mulets, quelques paires d'ânes, sont regardés comme une fortune.

Ils ont l'habitude de s'engager à l'étranger : à cet effet ils ont des recruteurs que l'on appelle boulouk-bachi. Ils reçoivent depuis 8 jusqu'à 15 piastres par mois chez les pachas d'Albanie, le double dans les régions étrangères, et quelquefois une haute paie. Ils contractent des engagemens à terme fixe, et ne s'absentent jamais plus d'une année; au bout de cette époque d'autres les remplacent, et ainsi de suite; c'est ce qui explique leur attachement indélébile pour la patrie. Leur équipement d'ailleurs peu dispendieux est à leurs frais; leur campagne se fait avec une seule chemise, qu'ils passent de temps en temps devant le feu pour la purifier de la vermine qui s'y attache. Chaque soldat fabrique sa chaussure, fond ses balles, fait ses cartouches, et cuit son pain; ils tuent eux-mêmes le bétail et le font rôtir. Ils trichent sur le nombre des hommes; ils en supposent toujours quelques uns de plus, dont ils touchent et se partagent la solde. Les jeux militaires, le chant accompagné de la lyre, le disque et la lutte sont leurs exercices habituels. Leurs chansons les plus populaires sont ordinairement chantées en dansant par les hommes et les femmes à la fois. Byron, dans *Child-Harold*, en a conservé quelques stances, où l'on remarque beaucoup d'énergie. La vengeance est une de leurs passions dominantes, c'est celle de tous les peuples incultes : ils se lèguent par testamens authentiques une insulte à punir. La loi du talion est à peu près toute leur justice.

A la mort ils lavent le corps du défunt; les pleureuses de profession viennent chanter son oraison funèbre. On le pare de ses plus beaux habits, et on l'expose sur une natte. Les femmes lui servent de garde, et les hommes se retirent; elles sanglotent à qui mieux mieux, se frappent la poitrine, l'ensanglantent avec leurs ongles, et s'arrachent les cheveux. La plus proche parente, ou sa femme, s'il était marié, s'approche du mort, et parle la première de ses rares vertus et de ses brillantes qualités; ensuite sa fille ou sa sœur, enfin toutes les femmes se succèdent dans ce dernier office. Les pleureuses de profession donnent le ton à la douleur générale, alimentent les sanglots et les cris quand ils diminuent, et complètent l'éloge funèbre.

Les Schypetars ont cela de particulier que, chez eux seulement, les chrétiens se marient avec des mahométanes, et les mahométans avec des chrétiennes.

Avant de faire l'histoire des Schypetars albanais, il est nécessaire de nous occuper de leur origine. On a prétendu que les Schypetars descendaient des Macédoniens, et que le nom d'Albanie venait de ce que les montagnes de cette région sont blanches de neige, *Albæ*. Mais cette opinion, qui ne repose que sur quelques analogies de langue, paraît une hypothèse contraire aux faits historiques. Il est bien plus probable que les Schypetars sont sortis des peuplades caucasiennes qui se sont fixées de temps immémorial dans l'Albanie, et qu'ils descendent généralement des Schetechips ou Albaniens qui habitaient dans le voisinage de la mer Caspienne. Des analogies plus solides tendent à faire reconnaître les Gogs, les Lezgisdans ou Sagittaires, les Iapys et les Schomiks, peuples caucasiens dans les Guègues, les Toxides ou Sagittaires, les Iapyges et les Chamides, familles de Schypetars. On reconnaît également les anciens Mardaïtes dans les Mirdites, d'autant plus qu'autour de ces derniers se trouvent comme groupés huit peuplades de Schypetars que des noms semblables rattachent aux nations Mardes qui étaient Scythes d'origine; et de plus, il est très probable que ces diverses nations asiatiques, ainsi qu'une multitude de hordes qui se sont conservées sous leurs noms historiques dans cette partie de l'Illyrie grecque, sont les peuples scythes dont parlent Arrien, Quinte-Curce, Ptolémée, Pline, et Strabon.

Peu de temps après l'expédition de Jason, les Barbares sortent de la Tartarie et des environs de la mer Hyrcanienne; les uns poussent en Italie, les autres s'avancent à l'occident en côtoyant le Pont-Euxin, où l'on perd leurs traces aux frontières de la Dacie. Vers ce temps les Colches, poursuivant Jason, s'établissent dans la Crète, en Italie, autour de l'A-

driatique, et fondent Colchinium sur les côtes de l'Illyrie macédonienne; alors arrivèrent les Schypetars en Europe. Ptolémée nous les montre au IIe siècle sous le nom d'Albanais, au bord du fleuve Scombi, maintenant Tobi, habitant la ville d'Albanopolis (Albessan); il les appelle Skirtonès, *sauteurs*, et le fait est qu'ils sautent dans leurs monts avec une telle agilité, que les Turcs les surnomment chèvres de montagnes. 500 ans avant J.-C., Thucydide, parlant de peuples barbares dans le nord-ouest de la Grèce, signale le lieu de leur rassemblement à Dobérus, où leurs peuplades s'organisaient pour fondre du haut des montagnes sur la Macédoine transaxienne. Pline donne aux Albanais, qu'il divise en douze tribus, le nom de Scirtari, qui ressemble aux Skirtonès de Ptolémée; il indique dans leur voisinage Colchinium et Dulcigno. Il semble que les Byzantins en parlent sous le nom de Scythes légers. C'est à M. Pouqueville que nous empruntons ces renseignemens. Magius Patavius et Æneas Sylvius pensent également qu'ils sont fils du Caucase. Du reste, on ne peut pas déterminer au juste l'époque de leur arrivée dans l'Illyrie macédonienne, et il est assez probable qu'il y a entre les divers établissemens des différentes peuplades qui les composent d'énormes différences. Ainsi un des établissemens des Mirdites ne date peut-être que du VIIe siècle de notre ère; peut-être Justinien Rhinotmète, qui rappela 12,000 Mirdites de la Syrie, les transporta-t-il à l'extrémité de son empire. Les Iapyges, au contraire, paraissent issus de la Iapygie italienne, qui fut connue dès la plus haute antiquité. Les Iapyges d'Italie tiraient leur origine des anciens Albans sortis de la Colchide. Ils suivirent Hercule à son départ d'Italie. Alors, ramenés dans l'Epire par Hercule, les Iapyges se seraient établis dans les monts Acrocérauniens plus de 1250 ans avant J.-C.

Il est probable que les Schypetars adoptèrent la mythologie grecque, et qu'ils vivaient confondus avec les Hellènes dans l'Illyrie et dans l'Epire; car ils ont conservé jusqu'à ces derniers temps des coutumes et des mœurs qui rappellent l'antiquité. Comme le reste de l'Europe, ils abjurèrent le paganisme pour rendre hommage à la religion chrétienne; leur conversion date même, dit-on, du premier siècle. On raconte que sous Néron, des proscrits chrétiens se réfugièrent dans les montagnes de l'Illyrie macédonienne; et là, leurs infortunes et leur courage firent la conversion des Schypetars. Lors du schisme entre l'Eglise d'Orient et la papauté, les Guègues et les Mirdites restèrent fidèles à l'Eglise d'Occident; les Toxides, les Iapyges et les Chamides s'attachèrent au culte grec. Lorsque les Turcs, maîtres de la Thrace, passèrent l'Axius, les Mirdites se défendirent avec courage et demeurèrent chrétiens; mais la masse des Schypetars fut contrainte d'apostasier. En 1395 les Turcs firent chez eux un grand nombre de prisonniers; Turacan, qui saccagea Janina en 1424, fit élever devant cette ville une pyramide de 2,000 têtes de Schypetars. Les Guègues se firent mahométans, et ne cessèrent plus dès lors de harceler les Mirdites leurs anciens amis. L'apostasie devenait générale, lorsque Georges Castriot, mieux connu sous le nom de Scanderbeg, livré par son père comme otage dans les mains d'Amurat II, parvint à rentrer dans Croïa, vengea les cruautés commises par Turacan, lutta pendant vingt-trois ans avec héroïsme contre toute la puissance musulmane, et contraignit Mahomet II à lui accorder la paix en 1461. Scanderbeg une fois mort, les Turcs triomphèrent de ses successeurs. En 1467 Mahomet II réunit l'Albanie à l'empire ottoman; les Schypetars subirent le joug. Ordre leur fut intimé d'embrasser le mahométisme: la plaine obéit; beaucoup se réfugièrent vers le canton de Chimera, de Souli et de Parga; d'autres émigrèrent en Italie vers l'an 1478. Déjà sous Scanderbeg une colonie s'était fixée dans la Pouille; après sa mort des hordes nombreuses continuèrent l'émigration. Le pape Paul II et la cour de Naples compatirent à leurs infortunes. Ce ne fut qu'en 1532, sous Philippe II, qu'ils cessèrent leurs descentes dans cette région. Toutefois les Mirdites demeurèrent inébranlables dans la religion de leurs pères; ils voulurent non seulement que le sol paternel leur appartînt, mais encore que leurs personnes fussent libres et affranchies de la capitation, que leur culte fût respecté, et qu'ils pussent avoir chez eux des missionnaires romains et des églises; à ces conditions ils reconnurent le grand soltan, et le servirent. Une fois ces arrangemens conclus, les Turcs essayèrent de les enfreindre; mais, par de vigoureuses représailles, les Schypetars leur firent abandonnner ce projet. Un Albanais était-il tué ou maltraité par les Turcs, le lendemain on trouvait sur la route les cadavres de vingt Turcs égorgés, et des menaces insultantes placardées sur leurs demeures. Les Schypetars devenus mahométans prirent place sous Bajazet dans les ortas ou hordes de janissaires; ils jouèrent un rôle actif, et figurèrent en 1389 à la bataille de Varna, dans laquelle le roi de Hongrie fut tué par Amurat; ils assistèrent aussi à la journée de Cossova. Soliman Ier en fit égorger un grand nombre à Constantinople; ils reparurent sous son successeur, et fondèrent sur le Bosphore le village bien connu d'Arnaout-Keu.

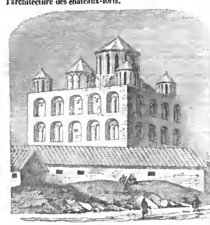
Le pays des Schypetars ne fut pas à l'abri des invasions de Barbares. Les Scytho-Slaves inondèrent l'Illyrie, l'Epire, la Macédoine, le Péloponnèse, et toute la Grèce, où ils étaient établis vers le milieu du Xe siècle. Les Albanais avaient déjà été visités par les Vandales, Alaric et les Goths. Encore aujourd'hui les Valaques nomades descendent quelquefois du Pinde et de l'Olympe dans l'Albanie. Ajoutons que les Normands et les Catalans dominèrent long-temps dans le Musaché et la Thesprotie, où ils ont fondé plusieurs villes.

En 1455, les Schypetars, à leur tour, dévastèrent la Morée. Chalcondyle dit qu'ils furent appelés dans le Péloponnèse par les Grecs comme auxiliaires contre les Turcs, commandés par les lieutenans de Mahomet II. En 1575, Coriolan Cépion, dans son histoire de Venise, parle des Albanais établis en Morée; il les appelle Epirotes. Les Albanais, à la persuasion de Pierre-le-Boiteux leur chef, voulurent prévenir les Musulmans, et conquérir le Péloponnèse avant eux. Turacan les chassa et les relança dans le Taygète et le mont Pholoé, où ils fondèrent Barbounia et Lâla; c'est à 1450 qu'il faut rapporter leur implantation permanente dans le Péloponnèse. Lors de l'insurrection malheureuse de 1770, les Schypetars mahométans, au nombre de vingt mille, entrent dans la Morée comme auxiliaires de la Turquie; leur solde s'étant fait attendre, ils assiègent presque le pacha dans Nauplie pour se faire payer. Aussitôt après ils se débandent, et livrent tout au pillage: les uns retournent en Albanie avec des troupeaux d'esclaves, les autres demeurent dans la Morée, où ils s'emparent des propriétés appartenant aux chrétiens. Quand ils n'eurent plus de Grecs à piller, ils s'en prirent aux Turcs, les attelèrent à la charrue, et les firent travailler à coups de fouet. Enfin ils voulurent, comme au temps de leur première expédition sous Pierre-le-Boiteux, conquérir pour leur compte le Péloponnèse, qu'ils étaient venus défendre pour celui des Turcs. Onze pachas tentèrent vainement de les expulser du Péloponnèse. Hassan-pacha put seul les dompter dans une bataille qu'il leur livra sous les murs de Tripolitza. Le corps principal des Schypetars, d'environ 40,000 hommes, était commandé par deux Toxides nommés Bessiaris. Hassan les battit complètement, et fit élever, avec plus de 4,000 de leurs têtes, une pyramide que l'on voit encore aujourd'hui; le reste fut massacré dans les versans des monts Œniens.

Les Turcs ne se sont jamais établis en maîtres dans l'Albanie; Ali-Pacha seul put l'asservir, en flattant avec adresse les haines mutuelles des Schypetars pour les détruire les uns par les autres. Encore au commencement du XVIIIe siècle il n'y avait pas chez eux de visir absolu. La Porte envoyait des armatolis ou gendarmes chrétiens pour contenir les Schypetars devenus mahométans. Les chrétiens, esclaves partout ailleurs,

étaient affranchis de la capitation en prenant place parmi les armatolis, ne connaissaient le sultan que de nom, et jouissaient d'une considération particulière auprès des Turcs, qu'ils faisaient parfois trembler. Il avaient obtenu des cantons libres, la faculté de nommer seuls des capitaines, et des franchises fondées sur des capitulations spéciales octroyées par les sultans.

Les Schypetars ont fondé de nombreuses colonies dans la Grèce : on en rencontre dans l'Elide, dans la Morée, la Corinthie, et l'Attique; à Lâla, Barbounia, Sycione; à Argos, qu'il ont relevée de ses ruines; dans les îles, à Hydra, Poros, Spezia, Psara, Salamine, et Cypre, où il existe encore quelques colonies restées chrétiennes. Ils ont donné à une foule d'endroits les noms d'Arnaoutlik, ou Arvanita Choria, c'est-à-dire pays albanais. Il y en eut des colonies dans la Béotie, aux Thermopyles, et jusque dans l'Eubée, avant le XVIe siècle. Duloir, qui voyageait dans le Levant vers 1650, parle de plusieurs villages albanais situés dans l'Aulide; il les désigne comme voleurs, et aimant la liberté. La population des bourgades de l'Attique et de ses villages s'élevait, il y a une dizaine d'années, à 15,000 chrétiens, presque tous Schypetars, qui ressemblent aux anciens Egicores ou chevriers de la Diacrie. La colonie albanaise de Lâla, dans laquelle les Schypetars ont réduit à une condition servile les chrétiens et les mahométans, doit son accroissement à ceux qui, après avoir désolé la Morée depuis 1770 jusqu'en 1779, échappèrent aux poursuites des Turcs. A Lâla, leurs maisons se trouvent séparés et crénelées comme dans l'Albanie; leurs quartiers sont divisés en pharès; chaque habitation est entourée de palissades en cerisiers; les cerises y sont en grande abondance, et ils en font un commerce considérable. La vallée de Phora renferme un bourg d'Albanais : mahométans, ils confondent les souvenirs du culte de leurs ancêtres avec celui qu'ils pratiquent machinalement; ainsi tous accolent des noms turcs à ceux des saints : l'un se nomme Ali-Jean, l'autre, Mustapha-Constantin, ou Soliman-Panagioti; les femmes portent les noms de Fatmé-Catherine, Aisché-Marie. Dans plusieurs églises de l'Albanie on aperçoit également un mélange du caractère des mosquées et de celui des basiliques chrétiennes, et même, pourrait-on ajouter en se fondant sur l'exemple que nous représentons ici, quelque chose de l'architecture des châteaux-forts.



(Eglise d'Arta.)

Aux émigrations que nous venons d'énumérer, il faut ajouter celles que les Albanais firent dans le royaume de Naples, où ils fondèrent un grand nombre d'établissemens. D'après un recensement fait en 1800, on a trouvé dans le royaume de Naples, sous les Bourbons, cinquante-neuf villages albanais, renfermant environ 65,920 individus du rit grec ou du rit romain.

Les Albanais ayant en outre coutume, comme les condottieri italiens, de servir à l'étranger en qualité de mercenaires, on ne sera pas étonné de les voir mêlés à l'histoire de plusieurs peuples. Les Chimariotes, qui sont tantôt romains et tantôt schismatiques, fournirent des troupes aux papes à plusieurs époques. Les Vénitiens, qui défendirent plus d'une fois l'indépendance des petits états libres de l'Albanie contre les Turcs, avaient à leur service un corps de 300 cavaliers commandés par Jean l'Epirote. La France, qui suivit plus tard la même politique que Venise, avait à Corfou un corps de Souliotes, dans lequel servait l'héroïque Marcos Botzaris; les Russes en avaient aussi à leur solde. On rencontre des Schypetars dans l'Egypte et dans l'Arabie, où ils combattirent dernièrement sous Méhémet-Ali-Pacha contre les Vahabites. Ali-Pacha avait un corps de 500 Mirdites avec leur aumônier. Les Chimariotes se vendaient aux rois de Naples, et aux puissances maîtresses des îles Ioniennes. Les Mirdites s'enrôlent chez les princes chrétiens de la Valachie et de la Moldavie. Ce sont des Schypetars mahométans qui composaient en grande partie les milices séditieuses de l'Egypte, des satrapes de l'Asie Mineure, et des régences barbaresques. Il existe encore à présent à Naples un corps d'Albanais que l'on appelle Royal-Macédonien. On les voit mêlés dans nos guerres civiles au temps de la ligue, et sous les drapeaux mêmes de Henri IV, auquel les ligueurs reprochaient d'avoir des Albanais. Commines cite avec éloge leur cavalerie légère : « c'étaient, dit-il, vaillants hommes qui fort travaillaient un ost. » Paulmier dit que souvent les princes italiens, et surtout les Vénitiens, prennent des troupes de cette nation sous le nom grec de stratiotès, « et, ajoute-t-il, leurs troupes équestres sont venues jusque dans notre France, où ils ont fait la guerre sous les chefs de la faction des Guises. » Ils combattirent avec les Italiens à la bataille de Fornove gagnée par Charles VIII, roi de France, en 1495. Voltaire les montre sous les drapeaux autrichiens; il cite leur valeur. Ils ont emprunté à la France des mots qui ont passé dans leur langue, et des fleurs-de-lis dont ils ornent leurs armes.

Dans la dernière insurrection des Grecs, les Schypetars mahométans ont servi sous les drapeaux turcs. Lors de la victoire mémorable du nouveau Léonidas, Moustaï-Pacha avait dans son armée 14,000 Guègues, 5,000 Toxides, et 2,000 Iapyges; son armée s'élevait à plus de 20,000 hommes; Marcos Botzaris n'avait que 450 Palicares Souliotes.

Les Schypetars, comme nous l'avons dit, sont tellement dépourvus de liens, qu'ils sont entre eux ennemis irréconciliables, et qu'ils méconnaissent de jour en jour davantage leur commune origine, les uns devenant Turcs, les autres Grecs. Les Souliotes, par exemple, si toutefois leur origine est albanaise comme le prétend M. Pouqueville, les Souliotes sont aujourd'hui entièrement Grecs, et s'offensent du titre d'Albanais.

Parmi les Schypetars, les Mirdites ont une physionomie particulière qui mérite de fixer l'attention; leur attachement au catholicisme et le grand rôle qu'ils jouèrent sous les ordres de Scanderbeg en font un peuple remarquable.

Depuis la révolution, l'élément grec fait des progrès en Albanie. La Basse-Albanie a repris son nom primitif d'Epire, bien que cette contrée belliqueuse ait été ravie au nouvel état par décision diplomatique.

ALBANIE ASIATIQUE. L'antiquité avait donné le nom d'Albanie à un pays situé sur les bords de la mer Caspienne. Il était borné à l'ouest par l'Ibérie, au nord par le Caucase, et au sud par le Cyrus (Kour), qui servait de séparation entre l'Albanie et la Médie Atropatène : les frontières occidentales s'étendaient jusqu'à l'endroit où le fleuve Alazon se jette dans le Cyrus. Les rivières les plus remarquables de l'Albanie portaient les noms de Cyrus, Albanus, Soana, Cambyses et

Alazon. Parmi les villes connues de Ptolémée, de Pline et de Strabon, les plus marquantes étaient Téléba, Thiana, Albana, et Cabalica. Cette dernière était, selon Pline, la capitale de l'Albanie. Son nom se retrouve dans celui de Cablasvar, située sur une rivière appelée aujourd'hui Samura, et qui correspond au fleuve Albanus de Ptolémée. Une autre ville, nommée Manékhia par Ptolémée, peut représenter Chamakhie, capitale du Chirvan, qui comprend aujourd'hui l'Albanie ancienne. Les *Albaniæ Pylæ* des Romains sont sans doute la ville de Desbend, que les Arabes appellent *Bab el Ebrab* (Porte des Portes). L'Albanie était habitée par un peuple que Pline regarde comme descendant des Thépaliens, qui avaient pris part avec Jason à la fameuse expédition de Colchide, et qu'Ammien Marcellin croit au contraire de la souche des Massagètes. Quoi qu'il en soit de cette origine, qui est nécessairement fort incertaine, l'Albanie, suivant ce que nous apprend Strabon, était subdivisée, malgré son peu d'étendue, en plusieurs états distincts, et vingt-six langues différentes y étaient en usage. Le pays était fertile et accidenté à cause des montagnes; les habitans, doués d'une taille élevée et d'une nature robuste, étaient spécialement adonnés à la vie pastorale et nomade. Leurs mœurs étaient simples et leur caractère modéré. Les sciences et les arts étaient chez eux totalement ignorés; et Strabon va même jusqu'à leur contester d'avoir connu les nombres au-delà de cent, et l'usage de la monnaie. Leur commerce consistait uniquement dans l'échange direct de leurs produits respectifs. S'il était permis, sous le rapport de la religion, d'avoir foi entière dans les écrivains grecs et romains, toujours sollicités à trouver chez les autres peuples l'équivalent de leurs propres divinités, il faudrait conclure de leur témoignage que les Albaniens ont adoré Jupiter, ainsi que le soleil et la lune; cette dernière, objet principal de leur culte, avait un temple près des frontières de l'Ibérie. Un pontife, dont l'autorité suivait immédiatement celle du roi, présidait à toute une classe de ministres de la religion. Parmi ceux-ci un grand nombre étaient sujets à des extases, à cet état de l'esprit que l'on a nommé prophétique : « Animés par cette sainte fureur, dit Strabon, ils parcouraient les forêts, et celui qui se faisait remarquer par un plus haut degré de ce transport, effet de la faveur de la divinité, était amené devant le pontife, qui le chargeait de chaînes; et après un an de nourriture recherchée et somptueuse, il était immolé à la déesse. » Comme la plupart des peuples placés au même point de civilisation, les Albaniens enterraient leurs morts avec tous leurs biens; mais au lieu de leur conserver un souvenir religieux, ils regardaient la mention des défunts comme une chose funeste et défendue. Du temps de Pompée, engagé dans ce pays par la guerre avec le royaume de Pont, les Albaniens, primitivement soumis au pouvoir de plusieurs princes, ne reconnaissaient plus qu'un seul roi, et pouvaient mettre en campagne 60,000 hommes de pied et 2,000 cavaliers. Leur roi Oroèses fut battu par Pompée, et obligé de se retirer dans le Caucase. Sous Adrien, un autre roi, Pharasmènes, étendit son empire jusque dans la Cappadoce, sans tenir aucun compte des menaces de l'empereur romain. L'Albanie, long-temps en butte aux envahissemens successifs des Romains, mais toujours gouvernée cependant par des princes de sa race, finit par être incorporée à l'empire d'Orient sous Justinien II, surnommé Rhinotmète. (voir CHIRVAN.)

ALBATÉNIUS, astronome arabe qui florissait vers la fin du IXe siècle. Son nom véritable est *Mohammed-ben-Djabir-ben-Senan al-Battany*. Le surnom d'*al-Battany*, qu'on a traduit par *Albaténius*, lui vient de la ville de Batan, sa patrie. Gouverneur de la Syrie pour les califes, Albaténius n'était pas musulman; il était sectateur du culte sabéen. Le pouvoir qui lui fut confié par des princes d'une religion ennemie attesterait, au besoin, cette haute estime que les califes professaient pour la science, et dont ils ont donné tant de preuves.

Le célèbre Tycho-Brahé avait fait graver sur un de ses instrumens les figures des quatre astronomes à qui la science était le plus redevable, suivant lui, de son avancement. Ces quatre personnages étaient Ptolémée, Albaténius, Copernic, et Tycho lui-même. Par ce trait, on peut juger en quelle estime était alors le nom d'Albaténius. C'est, en effet, le plus grand astronome qui ait paru sur la terre dans l'intervalle qui sépare l'école d'Alexandrie du renouvellement des sciences en Europe. Ses observations et ses découvertes l'ont fait appeler le Ptolémée des Arabes. Voici le résumé succinct de ses travaux.

Il connut le mouvement des étoiles en longitude beaucoup plus exactement que Ptolémée. Celui-ci supposait que les étoiles avancent d'un degré en cent ans le long de l'écliptique. Albaténius trouva que leur mouvement est plus rapide; il le fit d'un degré en soixante-six ans : la vraie valeur est soixante-douze ans. — Albaténius détermina avec une grande rigueur l'excentricité de l'orbite solaire. — Il mesura l'obliquité de l'écliptique. — Les tables du mouvement des planètes laissées par Ptolémée étaient devenues très fautives, Albaténius en construisit de nouvelles plus conformes à l'état du ciel. — Mais son plus beau titre auprès de la postérité est d'avoir connu le mouvement de l'apogée du soleil. Avant lui on croyait que ce point, où le soleil est le plus éloigné de la terre, a une position fixe dans le ciel. Albaténius montra qu'il s'avance d'occident en orient; son génie lui fit même pressentir que le temps manifesterait dans l'orbite de chaque planète des déplacemens semblables : c'est ce que l'observation a confirmé aussi bien que la théorie. On trouve, en outre, dans le livre d'Albaténius, *de Scientiâ stellarum*, la solution de plusieurs problèmes intéressans, comme de calculer la hauteur du pôle, étant connue la longueur des jours, et *vice versâ*; trouver l'heure de la nuit par le moyen des étoiles; trouver la distance de deux étoiles dont la longitude et la latitude sont connues, etc.

ALBATRE. Ce mot est employé pour désigner une manière d'être particulière de diverses substances, plutôt que pour caractériser des substances de composition identique. Aussi ce nom, qui est encore d'un usage fréquent dans les arts, doit-il être exclu du langage minéralogique. Les anciens, ainsi que les modernes, l'ont presque toujours employé pour désigner certaines variétés de chaux carbonatée et de chaux sulfatée, caractérisées par une translucidité plus ou moins grande, par des couleurs peu tranchées qui se succèdent suivant une certaine loi, et quelquefois par une blancheur éclatante : ces substances sont employées pour faire un grand nombre d'objets d'ornement, tels que des vases, des pendules.

L'albâtre calcaire se distingue par une structure rubanée, qui est due au mode particulier suivant lequel se forme cette substance. Les eaux, en s'infiltrant au travers des fissures des roches calcaires, dissolvent souvent une quantité notable de carbonate de chaux, presque toujours à l'aide d'un peu d'acide carbonique : ces eaux, en tombant goutte à goutte dans les cavités qui, par suite de cette action dissolvante, se rencontrent fréquemment dans ces sortes de roches, perdent leur acide carbonique, et donnent lieu à un dépôt de carbonate de chaux. Il résulte de cette action, long-temps prolongée, des concrétions de forme oblongue, suspendues aux parois supérieures des cavités, ou des masses mamelonnées qui recouvrent les parois inférieures, en se modelant sur les inégalités du sol. Ces masses s'accroissent constamment par la juxtaposition de couches à peu près parallèles entre elles, déposées, ainsi que cela se conçoit aisément, dans des circonstances qui varient entre certaines limites; en sorte que ces différentes couches se distinguent généralement par des nuances différentes de transparence, de couleur, etc.

Les variétés les plus estimées d'albâtre calcaire sont celles dont les diverses couches n'offrent pas de différences trop tranchées, et, par exemple, les albâtres d'un blanc assez pur ou légèrement jaunâtres qui ne présentent, dans leurs diverses bandes, que des variations de transparence, et surtout des

nuances d'un bel éclat laiteux. On donne particulièrement à ces variétés les noms d'albâtre antique ou d'albâtre oriental. Il convient à ce sujet de remarquer que cette dernière qualification s'applique à un grand nombre de pierres précieuses employées dans les arts, sans qu'on y attache aucune idée d'origine : cette expression, introduite, à la vérité, dans le commerce des minéraux précieux, par suite de la beauté des échantillons provenant des Indes orientales, n'est plus employée aujourd'hui que pour désigner dans ces substances une qualité supérieure. On distingue encore quelques variétés d'albâtres nuancées de diverses couleurs, et, en particulier, celles dans lesquelles domine le jaune de miel.

L'albâtre gypseux n'est autre chose que la variété blanche compacte et un peu terreuse de chaux sulfatée. Le plus estimé est d'un très beau blanc; aussi le mot albâtre est-il fréquemment employé, comme terme de comparaison, pour désigner la blancheur la plus parfaite. L'albâtre gypseux a, du reste, une dureté et une finesse de grain beaucoup moindres que l'albâtre calcaire, mais il se travaille plus aisément que ce dernier; sa structure terreuse ne le rend guère susceptible de recevoir le poli.

Il n'y a pour ainsi dire pas de contrée calcaire de quelque étendue dans laquelle il n'existe des cavernes tapissées de stalactites et de stalagmites d'albâtre calcaire; et on aura occasion ailleurs de décrire ces cavernes avec détail, ainsi que les circonstances singulières qu'elles présentent : il suffit de signaler ici, parmi les plus célèbres, la grotte d'Antiparos dans l'Archipel, celle de Balme en Savoie, Baumanns-Hohle dans le Hartz, Pool's-Hole dans le Derbyshire, Kirkdale dans le Flintshire. La France présente également un grand nombre de cavernes dans les formations calcaires des départemens de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, et dans ceux qui avoisinent la chaîne du Jura. L'albâtre calcaire se dépose encore à la surface du sol, à la sortie de quelques sources d'eaux chaudes ou gazeuses, comme à Carlsbad, en Bohême; à Saint-Allyre, près Clermont; à Saint-Philippe, en Toscane. On a quelquefois tiré un parti ingénieux de ces eaux incrustantes, en les faisant jaillir sur des moules de bas-reliefs; les formes que l'on obtient ainsi sont aussi nettes que si elles avaient été sculptées sur le marbre.

L'albâtre gypseux répandu dans le commerce provient principalement des environs de Volterra en Toscane, où l'exploitation et le travail de cette substance se trouvent établis depuis long-temps; un grand nombre d'autres localités seraient également favorables à ce genre d'industrie.

Les diverses variétés d'albâtre calcaire et gypseux, soit en masses brutes, soit façonnées, sont fournies à la France par les petits états de l'Italie centrale, les Deux-Siciles, la Sardaigne et l'Espagne.

On voit, dans l'Histoire naturelle de Pline, que l'albâtre était fort en usage chez les anciens, qui l'employaient pour faire divers objets d'ornement, et particulièrement des vases propres à conserver les parfums, des globes pour diminuer l'éclat de la lumière des lampes placées dans les temples, etc., ainsi que cela a encore lieu de nos jours. Ils estimaient particulièrement les variétés d'une couleur jaune de miel. Ils attribuaient à ces minéraux des propriétés médicales, et les faisaient entrer dans la composition de quelques onguens pour la guérison des plaies. Du temps de Pline, on tirait l'albâtre des environs de Thèbes dans la Haute-Egypte, de la Syrie, de l'Asie Mineure, des Indes, etc.

ALBATROS. (*Diomedea*). Il n'est point d'étude plus difficile et moins avancée que celle de ces oiseaux aux longues ailes, que leur séjour habituel à la surface des eaux, loin de toute terre, a fait surnommer *pélagiens*. Dispersés sur un espace immense dont l'observateur n'occupe qu'un point, retranchés derrière les écueils les plus terribles, sur les îles de glaces les plus redoutées, sans patrie, presque sans parages de prédilection, où la science puisse les épier et les surprendre, ils semblent faits pour échapper à tout dessein de les connaître. On les aperçoit de loin en loin, presque toujours à de grandes distances, ou emportés par le vent des orages. On ne se les procure qu'avec peine et sans choix; et les mille nuances de leur plumage, aussi peu fixe que celui de nos espèces domestiques, aussi bien que l'ignorance ou l'on est de la durée de leur accroissement, jettent sur leur histoire et leur nomenclature une déplorable confusion. Buffon, guidé par les récits du capitaine Cook, les décrivit avec cette sagacité d'observation qui le caractérise; mais les faits lui manquèrent souvent. Depuis ce grand naturaliste, les voyages se sont succédé, et ont amené des observations et des découvertes, mais pour la plupart si insuffisantes, et souvent même si contradictoires, que les vastes lacunes qui se trouvaient dans cette partie de la science semblent s'être élargies de tous les efforts faits pour les combler. Ajoutons que l'insouciance des observateurs et des écrivains a consommé le mal, qui est arrivé à ce point que, dans l'histoire des albatros, l'on citerait à peine deux ou trois faits qui ne réunissent les témoignages les plus opposés; et ce qui paraîtra plus inconcevable, c'est qu'il arrive de rencontrer accouplées dans les mêmes ouvrages, et seulement à quelques lignes d'intervalle, les opinions les plus contraires. Pour ne citer qu'un seul exemple, parce qu'il est plus frappant peut-être que tous les autres, dans un recueil non encore terminé de planches d'oiseaux, non moins recommandable par la réputation des savans qui le dirigent que par le luxe de son exécution, on lit, article *albatros* : « Les relations des voyageurs nous apprennent qu'on n'a point trouvé dans leur estomac des débris de poissons ou de mollusques; » et quelques lignes plus loin : « On trouvait constamment dans leur ventricule des débris de sèches et de calmars. » Dans la même page, l'auteur s'évertue à prouver, à grand renfort de citations, qu'ils ne sont nullement piscivores; et la précédente porte en toutes lettres que « leur vue perçante rend inévitable la perte du poisson dont ils sont avides, et qu'ils saisissent, non en plongeant, mais en rasant la surface des flots. »

Par cet exposé de l'état actuel de la science sur le point qui nous occupe, nous avons voulu mettre le lecteur à même de prendre notre article pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un résumé consciencieux des faits qui nous paraissent offrir le plus de chances de vérité, mais dont bien peu cependant nous inspirent à nous-même une pleine confiance. Heureusement la science des Buffon, des Cuvier, des Geoffroy-Saint-Hilaire, ne nous laisse plus que dans bien peu de cas faire de pareils aveux de doute et de faiblesse.



(Albatros.)

Le genre ALBATROS, qui renferme les oiseaux d'eau les plus gros et les plus massifs, est assez facile à caractériser.

Le bec est long, fort, droit et tranchant sans dentelures, comprimé sur les côtés; la mandibule supérieure, surmontée d'un chanfrein arrondi, semble formée de plusieurs pièces articulées par des sutures; le croc qui la termine, et semble y avoir été soudé après coup, lui donne quelque ressemblance avec le bec des oiseaux de proie, et annonce des habitudes de rapine; des sillons profonds, et prolongés dans toute la longueur, semblent loger les narines, placées beaucoup plus bas que chez les pétrels, et s'avançant beaucoup moins loin; leur forme est celle de petits cornets cylindriques, offrant en avant une ouverture elliptique; les jambes sont courtes, le pouce manque entièrement, et les trois doigts extérieurs, très allongés, sont réunis par une palmure à large surface; les grandes pennes diminuent rapidement à partir de la première, et les secondaires dépassent à peine les couvertures. Malgré leur taille souvent énorme, toujours considérable; malgré leurs formes lourdes, massives et fort peu élégantes, il n'est point d'oiseaux mieux constitués pour le vol; et à voir leurs vastes ailes et les muscles puissans qui les meuvent, et leurs pieds largement palmés, on juge qu'il n'est pour les albatros d'autre patrie que l'air et l'océan. Aussi les rencontre-t-on à des distances immenses de toute terre, depuis les déserts de glaces du pôle austral jusqu'aux parages glacés du Kamschatka, et d'un rivage à l'autre entre les deux mondes, qu'ils semblent lier pour ainsi dire par une longue chaîne vivante. Comme tous les pélagiens, ils se plaisent partout où il y a des tempêtes; ils s'en jouent avec une incroyable puissance. Et il n'est pas un voyageur qui parle sans étonnement de les avoir vus, leurs longues ailes étendues et immobiles, côtoyer des montagnes de vagues et d'écume en se balançant avec une molle aisance, et, se retournant contre l'ouragan, l'affronter en face dans ses bouffées les plus terribles, se presser autour du vaisseau ballotté au gré des vagues, et plonger la tête dans son sillage pour y chercher le frais et les animaux marins que l'agitation des flots ramène à leur surface. Dans les parages les plus avancés vers le sud, où il n'y a presque pas de nuit, on voit plusieurs jours de suite les mêmes troupes se joindre en compagnie aux vaisseaux qui passent, les suivre sans se lasser, et sans qu'on ait pu déterminer encore la durée possible d'un aussi rude exercice. Du reste, c'est à la surface des mers qu'ils se reposent et qu'ils dorment, et nul doute qu'ils ne puissent demeurer plusieurs mois sans voir aucune terre. Quelquefois les marins les rencontrent nageant en troupes nombreuses, et alors quelques hommes, avec un canot, des avirons ou des crocs, les choisissent, et les assomment à leur gré. Ils se laissent approcher sans défiance, et ne paraissent se douter du danger qui les menace que lorsqu'ils ont été frappés. La fuite d'ailleurs dans cette occasion leur est très difficile: la longueur de leurs ailes les empêche de prendre immédiatement leur essor, et ils courent sur l'eau, avant de s'élever, l'espace de soixante toises. De telles rencontres sont assez rares; ce qui l'est moins, c'est de les prendre à l'hameçon avec un morceau de peau de mouton jeté dans le sillage du navire. Si leur chair était aussi délicate qu'elle est abondante, elle offrirait, dans les voyages de long cours, une précieuse ressource; mais les marins, lorsqu'ils sont fatigués des salaisons, ne parviennent à s'en faire un mets supportable qu'en la préparant longuement et avec soin. Les Kamschadales s'en nourrissent, dit-on, dans les temps de disette; avec les os ils confectionnent des tuyaux de pipes et quelques autres ustensiles propres à leur industrie.

C'est un point contesté que le voyage des albatros au Kamschatka; cependant plusieurs voyageurs dignes de foi, Pallas, Stécler, les compagnons du capitaine Cook, dans leur relation du troisième voyage durant lequel cet infortuné navigateur perdit la vie, se réunissent pour l'affirmer; et M. de Roquefeuille dit avoir tué des albatros sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. C'est vers le mois de juin, suivant les observations que nous venons de citer, que ces oiseaux se portent sur les rivages de la mer d'Ochotsk, de l'archipel des Kuriles, et du détroit de Behring; et ils ne précèdent que de peu de jours l'arrivée de nombreuses troupes de poissons voyageurs qu'ils attendent à l'embouchure des rivières. Aussi, maigres et chétifs à leur arrivée, ils repartent chargés de graisse. L'instinct de la reproduction les ramène à terre vers le mois d'octobre, et ils deviennent pour quelque temps plus sédentaires. Le capitaine anglais Dougal Carmichael, qui les a observés durant cette saison à l'île de Tristan-da-Cunha, par le 37ᵉ degré de latitude sud, assure qu'ils ne pondent qu'un œuf, ce qui est contraire à l'opinion émise par tous les auteurs; et de ce peu d'activité dans la reproduction, se conclurait l'extrême prolongation de la vie, sans quoi la multiplicité de l'espèce serait un fait inexplicable. La plus grande espèce (l'albatros-mouton) n'a d'autre nid que la terre ou le sable un peu creusé; les autres se construisent, avec de l'argile, des sortes de pyramides élevées de dix à douze pouces, au-dessus desquelles les femelles se tiennent comme assises tant que dure l'incubation. Souvent on rencontre des centaines de ces pyramides sur une surface de quelques arpens, et la présence de l'homme, traversant la peuplade, n'obtient d'autre signe d'étonnement que quelques claquemens de bec. Arrachées à leurs nids, les mères y retournent avec une sorte de constance mécanique, et les coups mêmes n'obtiennent d'autre réponse qu'une huile fétide lancée, avec une imperturbable gravité, sur les habits de l'agresseur.

Un autre voyageur, qui les a vus aux îles Malouines, cite leurs sociétés comme *dignes au plus haut point de toute l'admiration de l'homme de génie*, et la description qu'il en donne a au moins le mérite de quelque chose de romanesque. « Leurs roakeries, dit-il, où se réunissent une foule d'espèces entièrement différentes, sont établies sur un terrain uni, purgé avec le plus grand soin de toute herbe, de tout caillou qui en pourrait gâter la symétrique ordonnance; des rues à angle droit le partagent en carrés qu'admirerait un géomètre, et chaque ménage s'en choisit un qu'il sait protéger contre les empiètemens de ses voisins; car c'est un peuple fort peu recommandable sous le rapport de la probité, et l'on n'y est jamais plus heureux que quand on a pu vider le nid des autres pour remplir le sien. Autour de la bourgade règne *une promenade* (ni plus ni moins qu'un autre boulevard de Gand) *aussi de niveau, aussi régulière et aussi douce que les trottoirs de nos cités*: » et notre auteur s'extasie de la meilleure foi du monde à voir les rentiers albatros, les dandys pingouins, et autres élégans de la même encolure, s'y promener par couples avec la gravité de bourgmestres flamands; enfin, si l'on nous eût fait une confidence de plus, nous étions admis dans les secrets de leur politique, dans les intimités de leurs conversations d'amour.

La nourriture des albatros se compose probablement de tout ce qu'ils peuvent attraper à la surface des mers. Comme chez tous les oiseaux d'eau, les intestins sont courts et la digestion active; et au lieu de manger pour vivre, d'après l'expression très juste d'un voyageur déjà célèbre à plus d'un titre, M. Gaymard, ils semblent ne vivre que pour manger. On en a trouvé des troupes immenses sur des cadavres flottans d'énormes cétacés. Le frai des poissons, les mollusques et les zoophytes que l'agitation des eaux ramène à leur surface, leur fournissent une abondante pâture; enfin on les dit les ennemis acharnés des poissons-volans, et de tous les poissons qu'ils peuvent saisir. Leur gloutonnerie est inouïe, et souvent les matelots les surprennent, sur leurs rochers, gorgés au point de ne pouvoir ni s'envoler, ni s'enfuir; quelquefois la moitié d'un poisson sort de leur bec, prête à remplacer l'autre dès qu'elle sera digérée; et on les voit alors, à grand renfort de convulsions, recourir à cet expédient qu'employaient avec tant de succès les nobles Romains dans les entr'actes de leurs splendides repas.

Doués de moyens de vol aussi puissans, auxquels se joi-

gnent encore une énorme force musculaire et un bec redoutable, les albatros seraient les tyrans dévastateurs des mers, si la nature ne les eût faits ignoblement lâches. On les voit fuir devant les ennemis les plus faibles, leur abandonner leur proie plutôt que de la défendre, et, harcelés, mordus au ventre par le bec aigu de ces infatigables corsaires, se plonger dans les flots pour leur échapper, lorsqu'ils pourraient les briser d'un coup de bec, ou d'un coup d'aile les mettre en fuite.

Buffon donne à entendre que les individus soumis à ses observations lui semblent appartenir à une même espèce; et l'étonnante identité des formes, jointe à la variété des couleurs, et à l'incertitude où l'on est sur le temps que ces oiseaux mettent à atteindre leur complet accroissement, donnent assez de force à cette idée pour que la plupart des voyageurs aient parlé des albatros sans les désigner autrement que par leur nom générique. D'un autre côté, des auteurs ont cru trouver, dans la taille et dans quelques particularités du plumage, des caractères permanens, et assez indépendans de l'âge et du sexe pour établir un certain nombre d'espèces, ou peut-être de simples variétés. Nous citerons, d'après Temminck, les cinq suivantes:

L'ALBATROS COMMUN, nommé aussi *albatros mouton*, *albatras exilé*, *albatros chocolat ou bai-brun* (*Diomedea exulans* ou *spadicea*). C'est le plus grand de tous; il a jusqu'à quatre pieds de longueur, et ses ailes déployées n'ont pas une étendue moindre que dix à douze pieds. Son plumage varie depuis la couleur uniforme du chocolat jusqu'au blanc de neige. On compare son cri au braiement de l'âne. Les marins l'appellent *mouton du Cap*, et *vaisseau de guerre*, sans doute à cause de sa taille énorme.

L'ALBATROS BRUN OU FULIGINEUX (*D. fuliginosa*). Quoique son plumage soit extrêmement variable, même dans l'état adulte, on peut dire qu'il est en général d'une couleur de fumée presque uniforme, légèrement cendré vers la poitrine, brun-foncé sur la queue et les ailes; le bec est noir, la queue longue et conique.

L'ALBATROS RUBAN JAUNE (*D. chlororhinchos*) se reconnait par le ruban d'un beau jaune qui parcourt l'arête supérieure du bec, et prend vers l'extrémité une teinte rouge; le corps est en général blanc, les ailes d'un noir parfait. Cette espèce est la moins commune.

L'ALBATROS A SOURCILS NOIRS (*D. melanophrys*), plus petit que le précédent, a le bec entièrement jaune, et se reconnaît au trait noir que l'on dirait tracé d'un coup de pinceau au-dessus de l'œil. Le plumage est blanchâtre à la partie inférieure du corps, brun-foncé, ardoisé ou noirâtre à la partie supérieure, sur les ailes et la queue.

L'ALBATROS DE LA CHINE ne diffère du fuligineux que par son bec plus long et constamment jaunâtre, et son plumage encore plus uniformément brun, sa queue courte et arrondie. On le trouve dans les mers antarctiques de l'Australie.

ALBE-LA-LONGUE, *Alba longa*, ancienne ville du Latium.

Les Grecs et les Romains qui ont écrit sur l'Italie primitive ne l'ont connue que par une série de légendes ou poèmes, qui, roulés les uns sur les autres d'âge en âge, incessamment altérés, présentaient confondus les temps et les faits les plus divers. Ces mêmes traditions, déjà si confuses, ne nous sont parvenues, à nous, que mutilées, falsifiées, défigurées de bonne foi par les illusions ou la grossière critique d'écrivains postérieurs, qui, suivant que la croyance ou le scepticisme dominait leur époque, ont successivement divinisé ce qui est humain, humanisé ce qui est divin.

La philosophie et l'érudition moderne ont renversé ce monument, celui de Tite-Live, construit avec les monumens brisés et confondus de l'Italie antique. Puis on a relevé et classé les débris reconnaissables de l'édifice primitif; mais l'œuvre n'est qu'à ses commencemens, et l'on peut dire qu'elle ne sera jamais complète. Les points explorés sont épars sur la carte, ou joints par des lignes hypothétiques. Un génie patient et érudit, tel que M. Niebuhr, éclaire par les lois de l'histoire, a pu, à la faveur des temps connus, des élémens développés qu'il avait sous les yeux, remonter à l'origine de Rome, retrouver dans leur germe ses élémens constitutifs, rétablir les faits généraux et fondamentaux : mais Albe n'offre pas de ressources; elle n'a ni histoire ni monumens; son existence est toute traditionnelle, et ses traditions mêmes ont passé par la bouche de ses vainqueurs. Pline la compte parmi les villes dont il ne restait plus de vestiges de son temps. Aussi n'avons-nous pas la prétention d'instruire le lecteur. Satisfaits que nous sommes d'éveiller l'attention, et de susciter des recherches plus fructueuses que les nôtres, nous nous bornerons à mettre en face de l'histoire convenue, la négation ou le doute moderne, quelquefois une hypothèse.

Au XII[e] siècle avant J.-C., époque où la tradition place l'arrivée d'une colonie troyenne en Italie et la fondation d'Albe, une longue chaîne de populations et de villes pélasgiques, chaîne comprimée au sud et au nord, et brisée çà et là par l'invasion, partait de la Sicile, longeait l'Italie, et, doublant l'Adriatique, s'appuyait sur la Macédoine et la Thrace. De là, passant le Bosphore, il est vraisemblable qu'elle traversait Troie, et allait aboutir en Lydie. C'étaient les débris d'une race anté-historique, dont le nom et la civilisation hâtive ont été absorbés par la barbarie environnante. Dans le Latium, les Pélages, mêlés aux Opiques, Osques ou Aborigènes, si toutefois ceux-ci n'étaient pas des Pélages, mêlés plus tard, à des époques inconnues, à une race conquérante dont il est impossible de déterminer le nom et l'origine, formaient l'élément principal des cités latines, dont Albe fut la plus illustre et la plus puissante.

C'est ici le lieu de dire un mot de la tradition vulgaire qui amène les Troyens en Italie pour fonder Albe, et par ce canal fait remonter jusqu'à Enée la généalogie des Romains.

Suivant le récit le plus accrédité, Iule ou Ascagne, fils d'Enée et de Créüse, quitta Lavinium, ville des Troyens et des Latins réunis, et alla s'établir avec une colonie sur le mont Albain. Il obéissait aux oracles qui prescrivaient aux Troyens de bâtir une nouvelle ville, trente ans après la fondation de Lavinium. A l'époque philosophique, on a brisé le poème, et l'on a cherché à l'émigration de Iule des motifs plus humains. Suivant Tite-Live, la population surabondait à Lavinium. D'autres ont fait de Lavinie, fille de Latinus et femme d'Enée, symbole de l'élément latin dans la fusion des deux peuples, une marâtre qui oblige Iule à s'exiler de l'héritage paternel.

Mais la preuve qu'il ne s'agit point ici d'une querelle entre Ascagne et Lavinie, entre les deux élémens du peuple de Lavinium, c'est qu'à la mort d'Ascagne, le propre fils de Lavinie, celui chez qui se mêle pour la première fois le sang des deux peuples, règne à Albe, et non point à Lavinium; il est élu par les Albains au préjudice du fils d'Ascagne.

Maintenant, que penser de la légende dans son ensemble? La première question qui s'offre est celle-ci : la tradition qui rapporte l'arrivée des Troyens en Italie est-elle originale? a-t-elle ses racines dans l'Italie primitive? Ceux qui savent comment une légende toute pareille s'est accréditée en France et en Belgique, dans le cours du moyen âge, et quelle peine nous aurions à en dégager les commencemens de notre histoire, si des monumens antérieurs n'eussent traversé jusqu'à nous, n'admettront pas sans scrupule l'authenticité de la tradition albaine. Mais supposons qu'elle soit antique et indigène, quelle serait sa valeur? Si les Albains se disaient d'origine troyenne, les Troyens disaient aussi que Dardanus, père de leur race, était originaire d'Italie. Ces traditions de colonies échangées, de mutuelles migrations, ne signifient sans doute que le souvenir gardé par les Pélages d'Italie et ceux de Troie d'une commune origine. Nous ne savons rien de plus sur les commencemens d'Albe.

Suivant Micali, le nom d'Albe est pris du mont Albain, qui commandait le Latium. *Alpum*, au dire de Festus, signifiait, en langue sabine, blanc et élevé. La position de la ville a donné lieu à des contestations. Toutefois Denys d'Halicarnasse, et même Tite-Live, l'indiquent avec assez de précision pour que l'on ne puisse s'y méprendre. Suivant Denys, elle était située au bord du lac, sur le premier plan de la montagne, dominant sur une campagne ravissante à voir, féconde en produits de toute espèce, dont les vins, après le Falerne, étaient les plus recherchés de l'Italie. Le lac, la partie escarpée du roc, et de l'autre côté la montagne, au sommet de laquelle étaient la citadelle et le temple de Jupiter, lui tenaient lieu de murs. « Il est impossible, dit Niebuhr, de méconnaître l'endroit où Albe formait une longue rue entre la montagne et le lac. Dans toute cette étendue, le rocher est brusquement coupé au-dessous d'elle du côté du lac, et ces vestiges du travail de l'homme, au milieu des broussailles, sont plus anciens que Rome. La surface du lac, telle que l'a faite le canal d'écoulement, est maintenant fort au-dessous de l'ancienne ville. Lorsqu'Albe existait, il était sans doute encore plus bas. »

Voici la série des rois d'Albe : Ascagne, fils d'Enée et de Créüse; Sylvius, fils d'Enée et de Lavinie, mis au monde et élevé à l'insu d'Ascagne, dans un bois, chez un pasteur tyrrhénien. Tous ses successeurs portèrent le nom de Sylvius : Latinus, qui fonda les colonies albaines de Préneste, Tibur, Gabies, Tusculum, Cora, etc. C'est de lui, dit Tite-Live, que les habitans de ces villes furent appelés *Prisci Latini*. Ensuite viennent Alba, Atys, Capys, Capétus, Tibérius ou Tibérinus, qui se noya dans l'Albula, d'où ce fleuve prit son nom; Agrippa, Romulus ou Rémulus ou Alladius, cruel envers les hommes et sacrilége. Au temps de Denys, les eaux du lac s'étant retirées d'une place qu'elles avaient précédemment envahie, on voyait à demi émergés des portiques, des fragmens de palais, auxquels le peuple rattachait des traditions sur ce Rémulus. On disait qu'il avait voulu se faire passer pour un dieu en contrefaisant le tonnerre, et que Jupiter, le frappant de la foudre, l'avait précipité dans le lac, lui et son palais. D'autres expliquaient le fait par un tremblement de terre. Rémulus eut pour successeur Aventin, ensuite Proca, père d'Amulius et de Numitor. Il est inutile de répéter l'histoire convenue de ces deux rois. Tout le monde sait comment Amulius usurpa la puissance royale au préjudice de Numitor son aîné, comment, pour éteindre la postérité de celui-ci, il assassina son fils, et désigna pour vestale sa fille Ilia ou Réa Sylvia; comment Romulus en naquit, punit Amulius, et rendit la royauté à Numitor.

Dans tout ce qui précède, un seul fait nous apparaît comme certain, c'est qu'effectivement une maison Sylvia, qui rapportait son origine à un héros de ce nom, a régné sur les Albains. Cependant essayons encore une fois si, en scrutant la légende, nous n'y trouverons rien de résistant, rien qui soit humain, primitif, et sinon constant, du moins vraisemblable.

Albe se glorifiait d'avoir fondé trente colonies. Ce fait peut se traduire par le suivant, qui est pareillement attesté : trente cités latines, sœurs d'origine, de langue, de religion, formaient, sous le patronage d'Albe, une confédération. Elles témoignaient de leur identité de race, et en même temps de leur infériorité, en se reconnaissant colonies d'une même métropole. Albe, la plus illustre et la plus puissante, eut les honneurs de la maternité; elle devint le centre religieux du Latium; mais il semble que ce ne fut pas sans combat. Denys, César, Tubéron, une foule d'autorités rapportent que, lors de sa fondation, il se fit un grand prodige. Ascagne et ses sujets, partant de Lavinium, emportèrent les images des dieux, et les placèrent dans le sanctuaire d'un temple qu'ils avaient construit à Albe pour les recevoir; mais le lendemain, les dieux se retrouvèrent à Lavinium : deux fois ils furent ramenés à Albe; on plaça autour du temple une nombreuse garde; mais ils retournèrent toujours au sanctuaire de Lavinium. Alors les Albains, se résignant, y envoyèrent six cents familles, chargées en leur nom du culte des dieux.

Sous cette obscure légende, Niebuhr entrevoit la possibilité que Lavinium ait été fondée par les Albains. Chaque ville albaine aurait envoyé des familles résider autour d'un temple révéré. Mais s'il en est ainsi, comment le fait contraire, qui, dans l'opinion des peuples primitifs, est un aveu d'infériorité, se trouve-t-il inscrit dans les traditions albaines? Il s'offre une autre explication. Quels étaient ces dieux enlevés par Ascagne? Etaient-ce les dieux domestiques, les pénates, comme les anciens l'ont dit? En ce cas, les pénates étant le patrimoine des chefs de famille, *patrum*, il faudrait croire qu'Albe a été fondée par des cliens, des serfs fugitifs de Lavinium, qui dérobèrent en partant les dieux de leurs maîtres. Mais il est peu probable que ces dieux fussent en effet les dieux privés : les détails du récit et l'ensemble des faits y répugnent. Ces dieux étaient révérés dans un sanctuaire public. Non seulement la cité, mais les villes latines, viennent se prosterner autour d'eux : c'étaient les dieux communs, *dii communes*; et lorsque plus tard on voit les fériés latines, anciennement célébrées à Lavinium, transférées sur le mont Albain; lorsque l'on voit Rome naissante, pour se fortifier contre Albe, se rapprocher de Lavinium, et réveiller peut-être une antique rivalité, alors on croit sentir, sous la poétique histoire de ces dieux qui vont et viennent d'une ville à l'autre, le retentissement d'une lutte pour la suprématie religieuse, lutte prolongée, sanglante apparemment, qui, après des alternatives de succès et de revers, se termina par la défaite de Lavinium.

A l'époque de la fondation de Rome, Albe était donc le centre politique et religieux, en un mot la métropole du Latium. Depuis lors jusqu'à ses démêlés avec Rome, Albe s'efface, Rome devient le théâtre du poème. Dans cet intervalle, pourtant, à une époque ignorée, la royauté, abolie chez les Albains, est remplacée par une dictature élective, et probablement temporaire. Nul reflet chez les anciens de cette révolution, où l'humanité a souffert et espéré; mais il est permis de conjecturer qu'elle s'est faite par les patriciens, et au bénéfice des patriciens.

Sur la chute d'Albe les récits abondent, sans que le fait en soit moins obscur.

On peut voir, dans Tite-Live, l'origine de la guerre d'Albe et de Rome, et comment elle fut déclarée : c'est une curieuse narration. Mais, sans la répéter, nous prendrons les deux armées au moment où elles sont en présence, au bord de la *Fossa Cluilia* : c'était l'un des deux canaux d'écoulement que le dictateur albain C. Cluilius avait construits pour dégager de ses eaux la vallée de *Grotta Ferrata*, jadis la *Vallis Albana*, magnifique monument, le seul qui ait transmis à la postérité un nom albain. Sur ces entrefaites, Cluilius mourut dans son camp, et fut remplacé par Mettius Fuffetius. Le chef des Albains et le roi de Rome Tullus Hostilius convinrent alors d'éviter une bataille par un combat singulier. Il y avait dans chaque armée trois frères, fils des deux sœurs, nés tous les six le même jour. Lesquels des Horaces et des Curiaces étaient Romains ou Albains, c'est là un point sur lequel les anciens narrateurs ont long-temps varié, et Tite-Live déclare qu'en faisant les Horaces romains, le nombre des voix est la seule raison qui l'ait déterminé. Le triple duel s'engage donc; Horace est vainqueur, et Albe, d'après les conditions du combat, subit la loi de Rome.

Il est aisé de voir, dans le récit de Tite-Live, les fragmens défigurés d'un poème symbolique.

Le combat des Horaces et des Curiaces, c'est celui des deux nations sœurs et de ses trois tribus personnifiées. M. Michelet va plus loin; il suppose qu'Horace est une forme de Curiace, comme Rémus de Romulus; *Curiatius à Curid*, noble, patricien. Ainsi ce combat ne serait autre chose que celui des patriciens des deux pays. Horace tue sa sœur, Rome

tue Albe, sa sœur ou sa mère; peut-être est-ce la même chose individualisée par la poésie.

Quelque douce que fût la domination des Romains, la masse des habitans d'Albe, *vulgus*, dit Tite-Live, en voulut mal au dictateur d'avoir mis le sort de la patrie à la merci de trois combattans. De là le soulèvement de Fidènes, la trahison de Fuffetius, et son alliance avec les révoltés; et tout cela imaginé pour justifier le meurtre de la métropole par la colonie! Fuffetius est écartelé; Albe surprise par un corps de cavalerie, et rasée, à l'exception des temples, que Tullus ordonna d'épargner. Les habitans furent transférés à Rome sur le mont Celius, et les principaux chefs de famille devinrent *pères* de la cité romaine.

Comment se fait-il qu'après la destruction d'Albe par les Romains, ce ne soient pas eux, mais les villes latines, qui possèdent le territoire albain? C'est toujours sur le mont Albain que se tiennent leurs assemblées politiques et religieuses. Il se pourrait, comme l'observe M. Niebuhr, que les Latins révoltés contre l'ascendant de leur métropole eussent pris Albe en commun, l'eussent détruite, et que Rome eût donné refuge aux vaincus; il se pourrait aussi que Rome se fût unie aux Latins pour l'abattre, et que, dans le partage du butin, elle eût eu les hommes, et les Latins le territoire.

Suivant Trogue-Pompée et Virgile, la domination d'Albe a duré trois cents ans. Ce nombre est exact; il est conforme, non point sans doute à la réalité, mais au poëme symbolique de l'ancien temps. La petite Troie, fondée sur le rivage par Enée, dure 3 ans, Lavinium 30 ans, Albe 300. Il y avait certainement quelque sens mystérieux dans ces nombres 3, 30, 300, qui se reproduisent tant de fois dans les monumens latins. Tite-Live et Denys assignent à Albe une durée plus longue; mais, essayant de ployer le symbole aux exigences de la chronologie, ils n'ont fait que le briser sans profit.

Voilà tout ce que nous savons d'Albe jusqu'à sa chute. Mais, la ville détruite, le mont Albain n'en resta pas moins le siége révéré des religions du Latium, et sous ce rapport le rival du Capitole. Le temple de Jupiter Latiaris resta debout au sommet de la montagne, et le bois sacré continua d'en couvrir le flanc. Au temps d'Auguste, les féries latines s'y tenaient encore sous la présidence des Romains. Les peuples qui avaient droit d'y participer apportaient leur offrande; ceux-ci du lait, ceux-là des fromages, d'autres un agneau; puis on immolait en commun, à Jupiter Latiaris, un taureau dont chaque peuple recevait une portion. Aujourd'hui les fondations mêmes du temple sont anéanties.

Toutefois, l'abord de cette montagne si riante, autour de laquelle s'éparpillèrent les villas de l'aristocratie romaine, causa long-temps au peuple du Latium une crainte superstitieuse qui perce dans les monumens antiques. Il y avait, en effet, quelque chose de mystérieux et de solennel dans cette obstination des dieux à planer sur l'endroit où Albe, mère des Latins, était morte par un parricide, et dans les crues soudaines et démesurées de ce lac, qui s'était gonflé en divers temps sans cause connue.

Nous n'avons rien dit de la religion, de la langue ni de l'état social des Albains. Le peu que nous savons sur cette matière n'a rien qui leur appartienne exclusivement et les définisse; il est donc plus rationnel de renvoyer à l'article LATIUM ce qui est le patrimoine commun des Latins. La question de l'origine albaine des Romains reste aussi dans son intégrité; elle a sa place naturelle ailleurs. Du reste, nous serons ramenés par mille voies à l'Italie primitive.

ALBE, ALBA FUCENSIS ou *Albensium Alba*, comme Pline l'appelle pour la distinguer d'Albe-la-Longue, était l'une des principales villes du pays des Marses. Elle était bâtie sur une haute montagne, à peu de distance du lac Fucin (*lago di Celano*), au-dessus d'une plaine humide, et fréquemment inondée par les débordemens du lac.

C'était, dit Strabon, une très forte ville; sa citadelle était imprenable. Cette circonstance, jointe à sa position dans l'intérieur des terres, fit que les Romains, lorsqu'ils en furent maîtres, la donnèrent pour prison à plusieurs rois captifs, à Syphax, à Persée, à Bituitès, roi des Arvernes.

L'époque de sa fondation est inconnue; mais elle remonte à une haute antiquité, car ses murailles sont de construction pélasgique; elles se composent de grosses pierres à polygones irréguliers, et l'on voit aux ruines qui en subsistent qu'elles avaient trois milles de tour. Il reste aussi quelques débris d'un de ses temples.

L'histoire de cette ville se confond complètement dans celle des Marses, population montagnarde, de race sabellique. Elle tomba avec eux au pouvoir des Romains, qui, sauf altération dans le texte de Tite-Live, y conduisirent une colonie, l'an 303 avant J.-C.

Au temps de la guerre sociale la garnison romaine y fut assiégée par les Italiques. Il existe encore de cette antique cité de rares médailles en argent avec la légende *Alba*. Alba est aujourd'hui *Albi*.

ALBE (FERDINAND ALVAREZ DE TOLÈDE, DUC D') naquit en 1508. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut élevé par son aïeul, et montra dès son enfance beaucoup d'inclination pour les armes. Il s'enfuit à l'âge de seize ans de la maison de son oncle pour aller combattre au siége de Fontarabie, dont il fut nommé gouverneur malgré son extrême jeunesse. Il accompagna Charles-Quint dans son expédition de Tunis, en 1535. Ce dernier fit le duc d'Albe général de ses armées en 1538, et lui confia l'éducation de son fils Philippe II. L'élève fut digne du maître. Après plusieurs campagnes en Catalogne et en Allemagne, le duc d'Albe, dont le fanatisme religieux semblait prédestiné à rencontrer toujours des ennemis hérétiques, contribua au gain de la grande bataille de Mulberg, qui fut donnée sur les bords de l'Elbe, contre les luthériens qui avaient envoyé à l'empereur une déclaration de guerre au bout d'un bâton, avec cette suscription : « A Charles de Gand, soi-disant empereur. » Le duc d'Albe reçut trois blessures dans cette rencontre. L'électeur de Saxe, fait prisonnier dans le combat, ayant refusé d'ordonner aux habitans de Wirtemberg de se rendre, l'empereur le fit condamner à mort par un conseil de guerre présidé par le duc d'Albe. L'électeur obtint grâce enfin de la vie, mais à des conditions fort dures. Après être revenu en Espagne, où il apprit la mort de son fils, le duc d'Albe fut nommé vice-roi de Naples, où il fit son entrée en 1556. Bientôt, malgré toute sa piété, il se trouva l'instrument d'une guerre avec le pape, qu'il attaqua dans Rome. L'auteur d'une Histoire en deux volumes du duc d'Albe, qui n'est qu'un panégyrique inutile et mensonger de ce capitaine, raconte qu'ayant appris qu'on devait démolir l'église de Sainte-Marie-du-Peuple pour les fortifications de la ville, il fit partir un courrier pour prier les Romains de conserver ce superbe monument de la piété et de la magnificence de leurs ancêtres, et leur assurer qu'il ne se servirait nullement de l'avantage que lui pourrait donner cette église, quand même Rome serait imprenable par un tout autre endroit. Plût au ciel, si ce trait est vrai, qu'il eût eu la même sollicitude pour l'existence des hommes que pour celle des monumens; mais ce tartufe guerrier estimait plus précieuse une pierre d'un temple catholique que la vie d'un protestant. Le duc d'Albe vint en France, en 1559, pour épouser, au nom de son maître, la princesse Elisabeth de France, malheureuse victime, dévouée au malheur et à la mort, qui devait quitter le séjour et la liberté de la France pour la prison royale qu'on appelait la cour d'Espagne, et échanger l'espérance d'épouser don Carlos, fils de Philippe, contre l'effroi d'appartenir à ce roi cruel, qui n'avait pas besoin pour la rendre malheureuse de l'arracher à un homme qui l'aimait.

Ce fut peu de temps après que se manifestèrent les troubles des Pays-Bas, dont la répression offrit occasion au duc d'Albe de développer son caractère, et de montrer à nu cette figure

sinistre, qui ne se dessine bien dans l'histoire que sur un fond sanglant. L'infortuné don Carlos, cette poétique physionomie, ce jeune homme doux et bon, fils d'un tyran, ce jeune cygne couvé par un vautour, dont l'existence tourmentée, et abrégée enfin par le poison, se passa à pleurer sur la femme qu'il aimait, livrée à un autre, et l'asservissement ou la dévastation des provinces qui devaient un jour lui appartenir, prevoyait bien tout ce que devaient souffrir les Pays-Bas sous ce nouveau gouverneur. Aigri par ses malheurs et la passion étouffée qui le consumait, lorsqu'il apprit de sa bouche sa nomination et ses desseins meurtriers, il le voulut tuer en lui criant : « Je te plongerai ce poignard dans le sein, plutôt que de souffrir que tu ailles, comme un ennemi, ruiner des provinces qui me sont si chères. » Ce trait est rapporté par le biographe louangeur auquel nous avons déjà emprunté une anecdote.

Le duc d'Albe fit observer sur la route à ses soldats une discipline sévère dont il devait les dedommager plus tard. Un trait rapporté par son panégyriste prouve quelle était son étrange manière de rendre la justice. Trois cavaliers ayant pris quelques brebis, furent condamnés à mort; on obtint, à force de prières, qu'un seul des trois mourût; on tira au sort, et par un bonheur qui pouvait très bien ne pas arriver, ce fut le seul et véritable coupable qui succomba.

Le duc, arrivé dans les Pays-Bas, révoqua, au nom de son maître, toutes les promesses de pardon faites par Marguerite de Parme qui l'avait précédé. Il rendit toute sa force à l'inquisition, et mit, pour ainsi dire, toutes les provinces flamandes *hors la loi*, en faisant rendre un édit contre tous les rebelles et leurs complices, dont les conséquences, rigoureusement développées, permettaient presque de ne plus trouver un seul innocent. Il usa aussi largement que possible de ce pouvoir sanguinaire. Le comte d'Egmont, l'idole du peuple, fut arrêté dans le propre palais du duc d'Albe, avec qui il se croyait dans des relations d'amitié. Malgré les prières, les larmes de son épouse, et les efforts de tous les personnages puissans qui s'intéressaient à son sort, il fut décapité à Bruxelles, ainsi que son ami le comte de Horn. Mais le peuple entier jura de le venger, et tint parole; le prudent Guillaume, prince d'Orange, échappé à la proscription, devait puissamment l'y aider. Dix-huit mille victimes vinrent tour à tour ensanglanter les boucheries humaines du duc d'Albe; mais l'argent lui manqua pour soutenir la guerre que suscitaient ses cruautés, et les impôts onéreux qu'il fut obligé de prelever achevèrent de rendre son joug insupportable. Le dernier trait qui achève de caractériser dans le duc d'Albe cette cruauté espagnole dont il offre si bien le type, et dont l'orgueil est encore le fondement, c'est qu'il se fit élever une statue dans la citadelle d'Anvers, avec les canons gagnés à la bataille de Gemmengen. Cette statue, haute de quinze pieds, le représentait foulant aux pieds deux autres figures qui désignaient l'hérésie et la rebellion. Cet odieux monument demeura en place juste autant que son pouvoir.

Mais comme la cruauté devient à la fin odieuse, même aux hommes les plus cruels, Philippe II se lassa des excès de son représentant, qui le forçaient à subvenir perpétuellement aux frais d'une guerre qui commençait à devenir plus désastreuse à l'Espagne qu'à la nouvelle république de Hollande. Les ennemis ne manquaient pas plus au duc en Espagne qu'en Flandre, et il fut rappelé en 1574. Ses infirmités ne lui permettaient plus d'ailleurs de monter même à cheval.

Sa disgrâce entière suivit de près son rappel; son fils Frédérie de Tolède, marquis de Coria, ayant refusé d'épouser une fille d'honneur de la reine, dont il s'était fait aimer, et à laquelle il avait promis mariage, le roi prit parti pour la jeune fille, et ordonna à Frédéric de tenir sa promesse. Celui-ci, loin d'obéir, épousa sur-le-champ sa cousine, ce qui amena l'arrestation du coupable et de son père. Cependant une guerre survenue peu après en Portugal fit sentir à Philippe toute la nécessité des talens du duc d'Albe, dont il se privait, et il le tira de sa prison pour le mettre à la tête de son armée. Le duc montra encore dans cette guerre les qualités d'un grand général; mais ce furent ses derniers exploits; il mourut peu après à l'âge de soixante-quatorze ans, entre les bras de Philippe II, en 1582. On peut conjecturer que la forfanterie de la statue de la citadelle d'Anvers ne fut pas étrangère aux causes de sa disgrâce, dont l'aventure de son fils ne fut peut-être que le prétexte.

(Le duc d'Albe.)

La voix des historiens s'élève presque unanimement contre le duc d'Albe; et bien qu'une sérieuse et mûre appréciation des faits permette souvent de reveeir sur le jugement porté par l'opinion générale, on ne peut contester ici son inexcusable cruauté. Il fut un des capitaines chez qui l'habitude de répandre le sang en est devenu le goût et le besoin. Le fanatisme de son temps ne contribua pas peu à exagérer ce lui la cruauté naturelle alors à sa nation. Le duc d'Albe est resté comme un type dans l'histoire, comme un fidèle représentant d'un despotisme aveugle et sanguinaire. Ce personnage a été souvent dramatisé, entre autres par Goethe, dans le *Comte d'Egmont*, et par Schiller, dans sa tragédie de *Don Carlos*. Schiller, en outre, dans son *Histoire des Pays-Bas*, a retracé un épisode de sa vie, avec un talent dont le pittoresque et le poétique n'excluent pas l'impartialité et la vérité.

ALBÉRONI (Jules) figure dans l'histoire au nombre de ces prélats ambitieux qui purent avoir toutes les qualités qui font l'homme d'Etat, mais non celles qui caractérisent le prêtre, ou même qu'on a droit d'exiger dans l'honnête homme. Albéroni naquit, comme il mourut, dans l'obscurité. Ce fut aux alentours de la ville de Plaisance qu'il naquit le 30 mars 1664. Son père Jean Albéroni travaillait aux jardins et aux vignes. Jules déploya presque autant d'habileté alors pour entrer seulement dans les ordres, qu'il lui en fallut ensuite pour gouverner l'Espagne. Il obtint un office de clerc sonneur dans la cathédrale de Plaisance; puis, à l'aide d'une espèce d'éducation qu'il reçut par charité dans le couvent des Barnabites, et d'un bénéfice, que lui obtinrent des protecteurs qu'il sut se faire, il éluda la loi qui défendait d'accorder la prêtrise à quiconque n'aurait pas de patrimoine. Il quitta peu après son emploi de la cathédrale pour aller passer quelque temps auprès du vice-légat de la Romagne, et eut, dit-

on, la hardiesse d'accepter la place de précepteur auprès de son neveu, malgré l'insuffisance de ses études; il eut assez de savoir-faire pour se tirer de ce pas difficile. De là, Albéroni passa à la suite du comte Roncoveri, évêque de Saint-Donnin, qui fut envoyé par le duc de Parme auprès du maréchal de Vendôme, qui arrivait en Italie pour commencer la campagne à la tête de l'armée française. La gaieté d'Albéroni le fit distinguer du duc de Vendôme et de ses officiers. Cette faveur s'accrut tellement, que l'évêque de Saint-Donnin, le croyant beaucoup plus en position de servir les intérêts de son maître que lui-même, lui céda sa place de bonne grâce, après l'avoir fait nommer à un canonicat de la cathédrale de Parme. Non seulement il demeura auprès du général français tout le temps de son séjour en Italie, mais celui-ci l'emmena à la cour de France, où il le présenta à Louis XIV. Albéroni ne quitta plus son protecteur, ni dans ses campagnes des Pays-Bas, en 1707 et 1708, ni dans sa retraite à son château d'Anet, ni en Espagne, où la fortune l'attendait.

Louis XIV avait accepté le testament du roi Charles II, qui léguait la couronne d'Espagne au duc d'Anjou, son petit-fils, cédant le pas à cette occasion au nouveau souverain sorti de sa famille. Mais cette couronne était plus difficile à conserver qu'à accepter, attaquée comme elle l'était par l'empereur, déçu dans ses prétentions pour son fils l'archiduc, et aidé de l'Angleterre et de la Hollande. On fut obligé d'avoir recours, pour sauver l'Espagne, au duc de Vendôme, qui effectivement fit changer en peu de temps la face des affaires. Albéroni servit puissamment de son adresse les affaires de Philippe V, que Vendôme sauvait avec ses talens militaires. Il sut, avec un incroyable bonheur, conserver la faveur de son protecteur, qui lui valut celle de Philippe V, et cependant gagna plus tard la confiance de la princesse des Ursins, favorite du roi d'Espagne, toute-puissante dans le royaume, et adversaire déclarée du général français. Reconnaissant une fois dans sa vie, il fut utile auprès de Philippe V à son ancien maître le duc de Parme. Celui-ci, du reste, l'en récompensa, en lui donnant occasion de revenir avec le titre de son envoyé à la cour d'Espagne, qu'il avait quittée après la mort du duc Vendôme. Sur ces entrefaites, Philippe V perdit sa première femme, Marie-Louise de Savoie, morte le 14 février 1715. Deux personnes portaient ombrage à l'ambition secrète d'Albéroni, le cardinal del Giudice et la princesse des Ursins. Albéroni comprit qu'en leur opposant une reine de son choix, il serait bientôt débarrassé d'eux. Il jeta les yeux sur Elisabeth Farnèse, nièce du duc de Parme; et conduisit son projet avec tant de discrétion et d'habileté, qu'il ne fut connu que par sa réussite; du reste, il persuada à la princesse des Ursins que la nouvelle reine était femme d'un esprit étroit et faible, et propre à prolonger la régence que sa faveur lui donnait sur le royaume. Detrompée trop tard, la favorite eut encore le pouvoir de faire rétracter Philippe V; mais les courriers qui portaient le refus du roi furent, dit-on, détroussés par ordre d'Albéroni; Elisabeth Farnèse demeura reine d'Espagne; et tout le malheur de cette infructueuse tentative retomba sur la princesse des Ursins, qui fut cruellement exilée par la reine lorsqu'elle se présenta devant elle. Quant au cardinal del Giudice, après avoir perdu, par le crédit d'Albéroni, les charges de premier ministre, de grand-inquisiteur et de gouverneur du prince des Asturies, il fut poursuivi par la vengeance inquiète de son adversaire jusqu'à Rome, où il se retira. Il lui fut enjoint d'ôter les armes d'Espagne de sa porte, où elles étaient exposées comme signe de son dévouement à la monarchie catholique. Il eut d'abord la modération de les remplacer par celles du saint-père, ce qui annonçait neutralité de sa part; mais, poussé à bout par la confiscation de ses biens en Sicile, qui arriva plus tard, il arbora enfin les couleurs autrichiennes.

S'il est difficile d'accorder toutes les vertus à Albéroni, il est difficile de lui refuser des talens auxquels il ne manqua que de la modération dans les projets, ou un bonheur soutenu des circonstances. Parvenu au ministère et au cardinalat, il put enfin réaliser tous les rêves qu'il formait pour l'accroissement de la monarchie espagnole et la satisfaction de son ambition personnelle. Il voulut à la fois conquérir l'Italie sur l'empereur, contre qui il armait les Turcs et les mécontens de Hongrie, acheter la Hollande par des concessions, susciter la guerre civile en France au profit de son maître, et occuper l'Angleterre par la descente du Prétendant que soutenaient les armes combinées de Charles XII et de Pierre-le-Grand, ces ennemis irréconciliables qu'Albéroni était destiné à réunir. Mais tous ces auxiliaires ne furent que d'un faible secours au cardinal: les Turcs, auprès desquels le prince Zagotzky avait été envoyé par lui, firent avec l'empereur une paix où les Vénitiens, qu'ils attaquaient, furent sacrifiés; les Hollandais ne voulurent pas se séparer de l'Angleterre; les germes de discorde jetés en France avortèrent; Charles XII mourut; et ce fut dans ses talens seuls qu'Albéroni trouva des ressources, qui ne purent cependant faire triompher Philippe V, ni le sauver lui-même.

Albéroni s'occupa de rendre à l'Espagne épuisée une armée et une marine. Il y réussit jusqu'à un certain point, et persuada au saint-père que ces armemens étaient destinés à combattre les Turcs, avec qui il était secrètement allié. Clément XI en fut tellement persuadé, qu'il lui avait accordé une bulle pour lever des subsides sur le clergé d'Espagne et des Indes. On peut juger de sa douleur et de son embarras quand il vit qu'il était devenu à son insu l'auxiliaire de l'Espagne contre l'Empire, qu'il avait tant d'intérêt à ménager. Albéroni saisit avec empressement le prétexte de l'arrestation de Joseph Molinis, nommé grand-inquisiteur d'Espagne, et jeté en prison par ordre de Sa Majesté impériale, à son passage à Milan pour revenir de Rome à Madrid. Aussitôt 9,000 hommes, commandés par le marquis de Leyde, débarquèrent en Sardaigne, le 22 août 1717. Les Espagnols s'emparèrent de Cagliari, capitale de l'île, secondés par les habitans qui haïssaient le joug autrichien. Toute l'île fut bientôt réduite. La conquête de la Sicile suivit, l'année d'après, celle de la Sardaigne. Une quadruple alliance se forma entre l'Angleterre, l'Empire, la France et les Pays-Bas, pour conquérir et assurer la paix universelle, et mettre des bornes à l'ambition de l'Espagne. L'empereur devait, par ce traité, renoncer à ses prétentions sur l'Espagne et les Indes, et remettre la Sardaigne au duc de Savoie en échange de la Sicile, qui devait être réunie au royaume de Naples. Si l'Espagne refusait d'accéder à ce traité dans un temps déterminé, les armes des puissances alliées devaient l'y contraindre. Ce furent ces clauses comminatoires qu'Albéroni prétendit déshonorantes pour l'honneur castillan, et sur lesquelles il fonda ses droits à continuer la guerre, à laquelle des succès inespérés encourageaient son ambition. La conquête de la Sicile lui fit rejeter les ouvertures que lui fit l'ambassadeur anglais Stanhope, qui vint lui-même à Madrid. Mais là devait tourner la chance, et Albéroni devait voir retomber sur lui tout ce bouleversement qu'il avait imprudemment suscité en Europe. L'amiral Byng, à la tête de la flotte anglaise, ayant en vain demandé une suspension d'armes à D. Antonio Castagneta, général de la flotte espagnole, l'attaqua à la hauteur de Syracuse, et le battit complètement. Albéroni se raidit contre l'évènement, prétendit que tout le mal n'était dû qu'à son absence de la flotte, et fit défendre publiquement aux habitans de Madrid de parler des désastres de Sicile, qui anéantissaient le fruit de ses longs travaux, une marine créée à l'Espagne.

Cependant cette tentative de l'Angleterre fut presque désavouée par ses alliés, qui voyaient avec peine l'accroissement de sa puissance maritime. La Hollande et l'Empire attendirent que la France donnât le signal de la guerre. Mais l'imprudence d'Albéroni ne tarda pas à en fournir le prétexte au cardinal Dubois, qui le haïssait mortellement. Une

revolte était fomentée en France par ordre d'Albéroni. Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, honnête homme, qui conspirait à son corps défendant, était à la tête de l'entreprise, qu'il menait mollement. Mais un écrivain de la bibliothèque du roi, nommé Buvat, que l'on avait chargé de transcrire les pièces qu'on adressait en Espagne, comprenant que dans une conspiration un copiste est un complice comme un autre, alla tout révéler à Dubois. Celui-ci laissa continuer la conspiration pour la prendre sur le fait, et, muni enfin de toutes les preuves, fit arrêter Cellamare et ses complices; et l'on renvoya l'ambassadeur en Espagne, respectant en lui le droit des gens qu'il avait si indignement violé. Presque en même temps le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France en Espagne, faisait presque un pendant aussi frivole et aussi inutile à la conspiration de Cellamare par ses intrigues. Il n'en résulta pour lui d'autre malheur que de revenir en France à pied et déguisé. Mais des troubles qu'Albéroni avait suscités en Bretagne eurent une fin plus sérieuse : quatre malheureux gentilshommes, convaincus de conspiration au nom du roi d'Espagne, régent de France, furent décapités. Ce malheur commença à rendre odieuse à Philippe V l'ambition d'Albéroni.

La guerre fut enfin déclarée; une tentative que fit le Prétendant en Angleterre échoua. Tant de désastres affligèrent les troupes de Philippe V, battues et poursuivies en Espagne, écrasées en Sicile, sans flotte qui pût les sauver, qu'il comprit enfin que les projets d'Albéroni sont de ceux qui offrent mille chances de perte complète et irréparable contre une de réussite douteuse. En vain Philippe commandait-il l'armée lui-même, accompagné de la reine et du cardinal; il ne put réussir à rien, pas même à se faire prendre; ce que craignaient le plus les généraux français, tout en faisant une guerre d'extermination à ses armées. Dégoûté de tant de malheurs, obsédé par les ennemis d'Albéroni, parmi lesquels la reine elle même s'était rangée, quoiqu'elle lui dût son élévation, indigné de quelques lettres du ministre où celui-ci attribuait la cause de la guerre aux passions de son maître, il lui donna l'ordre de quitter Madrid en huit jours, et l'Espagne en trois semaines, à la grande joie du peuple.



(Albéroni.)

Alberoni eut autant de peine à protéger sa fuite qu'il en avait eu jusque-là à conserver sa grandeur. Un détachement fut envoyé à sa poursuite pour le fouiller, et l'on trouva sur lui le testament de Philippe V, qui nommait la reine régente et lui chef du conseil. Attaqué de nouveau un peu plus loin par un détachement de miquelets, il combattit lui-même, força le passage à la tête de son escorte, et rendit grâce au ciel lorsqu'il quitta la frontière d'Espagne. Il excita de l'intérêt à son passage en France, et ne livra aucun de ses secrets à l'envoyé du régent qui l'accompagnait dans son voyage. Il fut arrêté à Sestri, dans les états de la république de Gênes, par ordre du sénat, puis relâché à cause de sa dignité. Il ne traîna plus, à partir de ce moment, qu'une vie errante et exilée. On lui fit son procès à Rome, et le libertinage de sa vie privée fut au nombre des accusations qu'on fit peser sur lui. Il fut condamné à quatre ans de réclusion, dont il ne fit qu'un au dans un établissement de jésuites; il fut depuis même absous complètement, et se vit sur le point, à la mort de Clément XIII, de reparaître sur l'horizon politique comme souverain pontife. Avec quelques voix de plus, Albéroni jetait encore son génie dans la balance des destinées de l'Europe. Le sort trompa pourtant cette dernière espérance, et il mourut enfin le 26 juin 1752 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ainsi finit Alberoni, émule de Richelieu, dont il n'eut pas la cruauté, mais dont il n'égala pas le talent, ou dont il n'eut pas du moins le bonheur. La haine de la maison d'Autriche caractérisa ces deux hommes, qui furent de ceux qui purent satisfaire librement leurs passions ambitieuses malgré l'habit qu'ils portaient et qui semble toutes les interdire, peut-être parce que le poste de premier ministre permet de déguiser ses vues d'élévation personnelle sous l'apparence du désir du bien public et de la gloire de l'Etat.

ALBERT-LE-GRAND, l'un des plus illustres savans du XIIIe siècle, naquit en 1193, et, suivant quelques autres, en 1205, à Lawingen, en Souabe. Dans les auteurs du moyen âge, il est tour à tour désigné sous les noms de *frater Albertus de Colonia*, *Albertus Theutonicus*, *Albertus Ratisbonensis*, ou enfin d'*Albertus Grotus*. Il sortait d'une famille distinguée de l'Allemagne, celle des comtes de Bollstædt. Il fit ses premières études à Pavie. On raconte que dans son enfance, son génie embarrassé et lent à se développer résistait à tous ses efforts, et à la constante opiniâtreté de son zèle; il ne pouvait réussir à apprendre, et à se tenir au rang de ses condisciples, et il commençait même à perdre entièrement courage, lorsque dans son sommeil il eut une vision, où la Sainte Vierge apparaissant lui offrit de choisir entre la théologie et la philosophie, lui annonçant qu'avec de la persévérance il deviendrait une des lumières du siècle. Albert se prononça pour la philosophie, et sa divine patrone lui en octroya la faculté. A partir de ce jour, exalté par une communication qu'il jugeait surnaturelle, le jeune homme devint tout autre; et ses progrès furent aussi rapides qu'ils avaient été lents jusque là. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, bien moins miraculeuse peut-être dans le fond que dans l'apparence, Albert termina ses études avec tant de succès que l'ordre des Frères Prêcheurs de Saint-Dominique voulut absolument le posséder. Conseillé par Jordanus son maître, qui était en même temps général de l'ordre, il en prit l'habit en 1221. On l'envoya bientôt en divers lieux enseigner la physique et la philosophie. L'ordre occupait des chaires dans plusieurs universités importantes, et tenait à s'y faire honneur. Après avoir enseigné à Cologne, à Ratisbonne, à Strasbourg, à Hildesheim, Albert vint à Paris, en 1245, prendre une chaire de philosophie. Les écoles de Paris jouissaient alors de la plus haute réputation en Europe, et le nouveau professeur y eut grand succès. On raconte que les salles consacrées aux cours s'étant trouvées trop petites pour l'affluence des auditeurs, Albert fut obligé de faire la classe en plein air, sur une place qui, de son nom, retint celui de *place de maître Albert*, et par corruption de *place Maubert*. Albert fut reçu docteur à Paris, et, après y être demeuré trois ans, il retourna faire ses cours à Cologne. Saint Thomas d'Aquin, qui était un de ses disciples assidus, l'avait suivi en France, et le suivit encore dans sa nouvelle résidence pour continuer à prendre part à ses leçons. Cette vie errante des professeurs et des écoliers est un des caractères remarquables de cette époque; les éco-

liers, voués à l'étude et à la science, allaient de contrées en contrées recueillir les diverses leçons des meilleurs professeurs, et professaient eux-mêmes en différentes villes; la cause des lumières gagnait chaque jour de plus en plus à cet échange de connaissances, et à cette sorte de fraternité scientifique. L'enseignement d'Albert à Paris était indépendant de ceux de l'université; car, à cette époque, ce corps n'avait point encore daigné admettre dans son sein les humbles frères de Saint-Dominique: c'était un enseignement libre, à la manière des premiers enseignemens d'Abeilard. Quelques années plus tard cependant, par un acte public délibéré par les maîtres et écoliers de Paris, les Frères Prêcheurs furent admis à prendre rang à la suite des autres docteurs et bacheliers de l'université, et il est probable qu'il y eut là quelque influence des souvenirs laissés dans les esprits par le professorat d'Albert. Albert jouissait du plus grand crédit dans le sein de son ordre; en 1236, à la mort de Jordanus, il l'avait gouverné durant deux ans avec la qualité de vicaire; et en 1238, il avait même été mis sur les rangs pour le généralat. Six ans après son retour à Cologne, il fut élevé à la dignité de provincial d'Allemagne; il fit toutes les courses et toutes les visites que cette charge lui imposait, en se conformant strictement aux règles de l'ordre; toujours à pied, sans argent, vivant d'aumône et d'hospitalité dans les monastères. De là il fut envoyé en qualité de nonce dans la Pologne, pays encore barbare, quoique déjà chrétien, afin d'y abolir la coutume sauvage qu'on y avait conservée de se débarrasser des enfans contrefaits et des vieillards infirmes, en les faisant mourir. Le pape Alexandre IV, désirant l'avoir près de lui, le fit maître du sacré Palais; il vint donc à Rome, et, toujours entraîné par son goût naturel pour la parole, il y expliqua publiquement les épîtres canoniques et l'évangile de saint Jean. Le pape désirant attirer tout-à-fait au service de l'Église un religieux si distingué, lui offrit diverses charges qu'il refusa, et enfin l'important diocèse de Ratisbonne, qui était tombé dans un grand désordre, et dont il ne put s'empêcher d'accepter la conduite, quelque peu de désir qu'il en eût. Il reste une très belle lettre d'Humbert de Romans, général de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui, ayant appris par des lettres de Rome qu'Albert était sur le point de le quitter pour entrer dans la carrière des dignités, lui écrivait en ces termes: « On dit que vous êtes destiné à un évêché. Quand on pourrait le croire du côté de la cour, quel est celui qui, vous connaissant, trouverait croyable que l'on vous y fît consentir? Quel est celui qui pourrait croire qu'à la fin de votre vie, vous voulussiez mettre cette tache à votre gloire, et à celle de l'ordre que vous avez tellement augmentée? » Et après avoir cherché à le détourner par toutes sortes de raisons de ce parti funeste, il ajoute: « Puissé-je apprendre que mon cher fils est dans le cercueil plutôt que sur la chaire épiscopale! Je vous conjure donc, à genoux, par l'humilité de la Sainte Vierge et de son fils, de ne pas quitter votre état d'humilité; en sorte que ce que l'ennemi a peut-être préparé pour la perte de plusieurs, tourne à une double gloire pour vous et pour nous. » On voit par là quelles semences de réprobation il y avait déjà dans certains esprits contre la puissance et le luxe du clergé. Albert fut cependant obligé de se rendre aux vœux du pape, et il partit, en 1260, pour son évêché; il n'y demeura guère que trois ans, toujours modeste dans ses mœurs, et sans rien changer à ses habitudes de simple religieux. Fatigué de cette existence nouvelle, et toujours ramené vers ses anciens goûts d'étude et d'indépendance, il se démit de ses fonctions ecclésiastiques, vers 1263, et vint reprendre ses leçons à Cologne. Il fut de nouveau tiré de sa retraite pour aller prêcher la croisade en Allemagne et en Bohême, et, après avoir assisté au concile général tenu à Lyon en 1274, en qualité d'envoyé de l'empereur, il retourna à Cologne, où il mourut, en 1280, dans le monastère qu'il avait choisi pour asile de sa vieillesse. Il était alors âgé de quatre-vingt-sept ans, ou peut-être de soixante-quinze, d'après l'incertitude qui règne sur la date de sa naissance. Albert-le-Grand est peut-être l'écrivain du moyen âge qui a eu la plus grande fécondité; il n'y a guère de savans qui aient laissé plus d'ouvrages que lui. En 1651, Pierre Jammy, dominicain, en a donné une édition à Lyon; mais bien qu'elle se compose de vingt-et-un gros volumes in-folio, elle n'est cependant pas complète; ce serait bien autre chose encore si l'on avait dû y comprendre tous les livres apocryphes qui ont couru sous le nom d'Albert. Son érudition était surtout puisée dans les travaux des Arabes et des rabbins; il avait aussi une connaissance très approfondie d'Aristote, dont beaucoup de ses ouvrages ne sont que des commentaires; Hermès Trismégiste, et quelques autres auteurs de l'antiquité, lui étaient également familiers. Bien qu'il ait écrit sur la théologie, et notamment des commentaires sur les Sentences de Pierre Lombard, et qu'il ait donné naissance à d'illustres théologiens, tels que Thomas d'Aquin, Ambrosius Senensis, Thomas de Chantepré, et autres du même temps, la dialectique et les sciences physiques et mathématiques paraissent avoir toujours formé l'objet principal de ses études. A l'article de Thomas d'Aquin nous aurons sujet de parler du caractère de ses ouvrages religieux; quant aux autres, on sent qu'il ne nous est point permis d'en essayer ici même une courte analyse; nous citerons seulement les titres de quelques uns, pour donner une idée des sujets qu'ils embrassent: *Du Ciel et du Monde*, quatre livres; *De la Génération et de la Corruption*, deux livres; *Des Météores*, quatre livres; *Des Minéraux*, cinq livres; *De la Végétation et des Plantes*, sept livres; *Des Animaux*, seize livres; *De la nature des lieux*; *Du Sommeil et de la Veille*; *Des principes du mouvement progressif*; *Du mouvement des animaux*; *des alimens et de l'alimentation*; *De l'Alchimie*; *De l'unité de l'intelligence*, contre Averroës; *De l'Univers procédant d'une cause première*, etc. Parmi ses ouvrages de dialectique: *Des Six Principes*; *Du Syllogisme*, deux livres; *De la Démonstration*, deux livres; *Les Topiques*, huit livres, etc. Enfin une Somme de théologie, des Commentaires sur les psaumes, sur les prophètes, sur l'évangile, sur le livre des Sentences; des traités sur la messe, sur l'eucharistie, etc. Le grand savoir d'Albert a été le prétexte d'une foule d'exagérations, par lesquelles on a voulu en faire après sa mort, et peut-être même de son vivant, un homme d'un pouvoir surnaturel. Ses travaux sur l'alchimie ont été transformés en recherches assidues sur la pierre philosophale, et, qui plus est, en recherches couronnées de succès; ce serait au moyen des richesses fournies par ce mystérieux procédé, qu'il serait parvenu en quelques années à rétablir l'ordre et l'opulence dans son évêché de Ratisbonne. Ses connaissances de physique, et les phénomènes qu'elles le mettaient en état de produire, se sont changées, sous la voix de la renommée, en opérations de magie dont on a eu beaucoup de peine, durant le reste du moyen âge, à défendre sa mémoire. Des superstitions de toute espèce ont été répandues sous son nom; et les fameux secrets du Grand et du Petit Albert, célèbres encore de notre temps, portent l'empreinte, sinon de sa science, du moins de l'opinion que le vulgaire en a gardée long-temps. Une vieille chronique, sur laquelle se fonde Trithème, raconte que, voulant traiter dignement l'empereur d'Allemagne Guillaume, lors de son passage à Cologne, il lui donna dans le jardin de son cloître un banquet magnifique, pendant lequel il métamorphosa un hiver effroyable en un été plein de fleurs et de fruits (*horridam hyemem in florigeram fructiferamque æstatem vertit*). Il est aisé de comprendre tout le parti que l'on a tiré d'un pareil témoignage pour transformer l'illustre provincial des Dominicains en un magicien tout-puissant. Une tête parlante, comme celles que l'on voit souvent dans les cabinets de physique, et qu'il tenait habituellement dans sa chambre, a donné lieu également aux bruits les plus absurdes; on dit que Thomas d'Aquin étant entré un jour

chez son maître durant son absence, pour faire cesser tant de scandale, en brisa la cause à coups de bâton. On a prétendu se fonder indirectement sur l'autorité des livres de saint Thomas pour établir que le disciple n'avait pas grande foi dans l'orthodoxie de son maître; il loue en beaucoup d'endroits la science et le génie d'Albert, nulle part sa religion et sa piété. De pareilles raisons sont évidemment bien peu solides; et d'ailleurs cette conclusion, que rien ne légitime, est entièrement démentie par les écrits d'Albert, et par sa vie tout entière : dans ce temps, les plus savans étaient aussi presque toujours les plus chrétiens. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins de Cologne; Charles-Quint, trois cents ans plus tard, eut la curiosité de faire ouvrir son tombeau, où l'on trouva son cadavre desséché, et dans un état d'intégrité qui fut regardé par un grand nombre comme un dernier prodige.

ALBERT-LE-BIENHEUREUX, saint de l'ordre des Carmes, naquit près de Parme, et fut d'abord évêque de Bobio et de Verceil. En 1201, il fut nommé patriarche de l'église latine de Jérusalem par les chrétiens de Palestine; et comme la ville sainte était occupée par les Musulmans, il se fixa à Saint-Jean-d'Acre. Ce fut dans cette ville qu'il fut assassiné le 14 septembre 1214, dans une procession, à l'instant où il se préparait à partir pour le concile de Latran. Albert a été le législateur de l'ordre des Carmes, auquel il fixa une règle sévère, réformée depuis en quelques points. Nous renverrons à l'article CARMES pour ce sujet, qui est le plus intéressant de la vie de cet homme d'église.

ALBERT-L'OURS, fondateur de la seconde maison des princes de Brandebourg, fils d'Otton, comte de Ballenstadt, naquit au commencement du XIIe siècle. Serviteur fidèle et courageux de l'empereur Lothaire, dans ses guerres contre la Bohême, il en reçut, comme récompense, en 1134, le margraviat de Brandebourg (voyez BRANDEBOURG). En 1138, l'empereur Conrad lui conféra le duché de Saxe, dont il avait dépouillé Henri-le-Superbe; mais Henri résista vigoureusement à son compétiteur, et le poursuivit même jusque dans ses états de Brandebourg, dont il faillit s'emparer. Une paix heureusement conclue en 1142 mit fin aux affaires du duché de Saxe, qu'Albert consentit à laisser, sans contestation, au jeune duc Henri-le-Lion. Ses états s'étaient accrus, d'un autre côté, d'une manière bien plus favorable peut-être à la prospérité de sa maison. Przibislas, roi des Vandales, qui régnait sur les provinces situées entre l'Elbe et l'Oder, s'étant soumis au baptême, avait désigné Albert pour lui succéder dans ces possessions. Albert les réunit donc à sa principauté de Brandebourg, et relia le tout ensemble à la grande unité de l'Empire, dont il ne relevait que pour le Brandebourg. En 1148, il dirigea une croisade contre la Poméranie, encore uniquement occupée par les Barbares du nord, pour y propager le christianisme, et faire valoir en même temps ses prétentions sur quelques parties de ce territoire. En 1158, il partit en croisade pour la Terre-Sainte, mais il n'y demeura guère, et revint l'année suivante dans ses états. En 1164, il reprit la guerre contre la Poméranie, aidé par le duc de Saxe, Henri-le-Lion; la mésintelligence éclata bientôt entre les deux alliés, qui tournèrent les armes l'un contre l'autre. L'empereur, à la diète de Bamberg, mit fin à leur différend, à l'avantage d'Albert; mais celui-ci, déjà vieux et fatigué, se démit du gouvernement en faveur de son fils Otton, et mourut peu de temps après, dans l'automne de 1170. Ce prince est un de ceux qui ont le plus contribué à la civilisation du pays qui forme aujourd'hui un des états les plus florissans de l'Allemagne. Il y fit bâtir des villes; Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Landsberg, etc., lui doivent probablement leur première origine. Les Sclaves s'étant retirés devant lui pour ne point se soumettre, il remplaça cette population sauvage par des habitans de la Hollande et de la Zélande, qu'il engagea à venir se fixer dans ses états, et qui apportèrent l'agriculture et les germes d'industrie. Il s'efforça d'établir partout une juridiction régulière, érigea en divers lieux des écoles et des églises, et mit, en un mot, le Brandebourg dans la voie de prospérité qu'il devait suivre.

Il y a eu plusieurs autres princes du nom d'Albert parmi ceux de Brandebourg, mais leur importance est beaucoup moins considérable; nous nous contenterons donc de mentionner le suivant, renvoyant pour le reste à l'article BRANDEBOURG.

ALBERT, grand-maître de l'ordre teutonique, premier duc de Prusse. Né en 1490, il fut nommé grand-maître de l'ordre teutonique (voyez ce mot), et fit son entrée, en cette qualité, à Kœnigsberg le 22 novembre 1512. Ayant refusé de rendre à Sigismond, roi de Pologne, l'hommage qu'il lui devait comme grand-maître, la guerre fut déclarée. Albert leva des troupes de tous côtés, parcourut l'Allemagne pour solliciter appui, et se prépara à une résistance courageuse. La guerre dura jusqu'en 1521, où, par la médiation de l'Empereur, on conclut une trêve de quatre ans. L'ordre avait déjà fort perdu de son crédit en Allemagne, où la ferveur du catholicisme commençait à diminuer considérablement; si bien qu'à l'expiration de la trêve en 1525, Albert, se voyant presque abandonné de tout le monde, se décida à traiter directement avec le roi de Pologne. Il renonça solennellement au titre de grand-maître, et reçut la Prusse inférieure comme lief de la Pologne, à titre de duché pour lui et pour ses descendans. En 1527, il embrassa la religion luthérienne, et se maria avec la princesse Dorothée, fille du roi de Danemarck. Albert, qui, en 1523, avait prêté serment de fidélité à la diète assemblée à Nuremberg, et qui y avait siégé au banc des princes ecclésiastiques, fut mis par Charles-Quint hors du banc de l'empire; le traité fait avec la Pologne fut déclaré nul; et Albert, sans l'éloignement de ses états, aurait peut-être bien eu de la peine à se défendre contre les ennemis que son changement de religion avait soulevés contre lui. Protégé par Sigismond, roi de Pologne, il s'appliqua à propager le protestantisme dans ses états; il y fit prospérer le commerce et l'agriculture, et fonda l'université de Kœnigsberg. Il mourut en 1568, laissant son duché à son fils Albert-Frédéric.

ALBERT Ier, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Rodolphe, qui, de simple comte de Habsbourg, s'était élevé à la première dignité de l'empire germanique, naquit vers 1248. Dès 1282, du vivant même de son père, il fut investi, avec son jeune frère Rodolphe, des duchés d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, et de la Carniole. Son premier soin fut de se rendre en Autriche pour mettre à fin quelques querelles de territoire. Uni à l'archevêque de Salzbourg, il fit la guerre au duc de Saxe, qui refusait de lui rendre quelques villes des bords de l'Inn, et diverses portions de la haute Autriche, sur lesquelles il avait droit. Le duc de Saxe, vaincu, fut obligé de lui rendre ce qu'il demandait, avec cent marcs d'argent pour les frais de la guerre, et, en outre, de se remettre, pour la question de la haute Autriche, à l'électeur palatin, qui donna de nouveau gain de cause à Albert. L'Autriche étant ainsi ressaisie tout entière, il entra, en 1280, en Hongrie, où il s'empara de quelques villes. L'empereur Rodolphe, dans les derniers temps de son règne, avait essayé, mais en vain, de faire passer la couronne sur la tête de son fils. A sa mort, en 1291, l'Autriche et la Styrie se soulevèrent. Albert marcha de suite contre ces provinces, mit le siége devant Vienne, la força à capituler par famine, et acheva bientôt de réduire le reste de la révolte. Cependant les électeurs ne s'étaient point encore réunis, et la succession de l'empire était toujours vacante. Albert, enhardi par ses récentes victoires, et poussé d'ailleurs par l'orgueil naturel de sa naissance, n'avait point hésité à s'emparer des ornemens impériaux; mais, malgré cette puissance, renforcée encore par les intrigues et les promesses, les électeurs, influencés par Gérard, archevêque de Mayence, s'étant réunis à Francfort le 1er mai 1292, pré-

férèrent, à Albert d'Autriche, Adolphe comte de Nassau, qui, le 1er juillet suivant, fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle. Albert, inquiété par des troubles dans ses possessions de la Suisse, fut obligé, quelque peu de désir qu'il en eût, de reconnaître la nomination de son rival, de lui livrer les ornemens impériaux, et de lui faire hommage de ses fiefs, dont il reçut la nouvelle investiture à Oppenheim. Il marcha alors contre l'évêque de Constance, ligué avec les habitans de Zurich; ravagea le pays, et récupéra diverses parties du territoire de l'Alsace et de la Souabe dont on lui avait fait tort. Cependant l'empereur Adolphe, trop peu puissant par lui-même pour occuper dignement la tête de l'empire germanique, commençait à soulever la haine générale contre lui. Il avait reçu de l'argent de l'Angleterre pour faire la guerre à la France, et il s'en était servi pour acheter la Thuringe au duc Albert-le-Dénaturé, qui voulait en déposséder ses enfans; et, dans cette guerre impie contre un pays qui avait pris parti contre lui, il avait achevé d'exaspérer l'Allemagne. Albert, attentif à ces changemens, et habile à en tirer profit, s'était rendu à Prague au couronnement de sa sœur Judith, épouse de Wenceslas, roi de Bohême. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg y assistaient également; et Gérard, le puissant archevêque de Mayence, mécontent d'Adolphe, à cause d'un paiement inutilement réclamé, était ministre de la cérémonie. C'est à cette réunion, suivant toute apparence, que se forma le premier noyau de la conspiration qui devait bientôt éclater contre l'empereur Adolphe. En 1298, pendant que ce prince était occupé dans la guerre de Thuringe, une partie des électeurs se rassemblèrent à Mayence, et firent un acte solennel par lequel l'empereur était déposé, et remplacé par Albert, duc d'Autriche. Le nouvel empereur assembla aussitôt toutes ses forces, et, soutenu par celles des électeurs ses alliés, il se mit en campagne contre l'empereur déchu. Celui-ci avait avec lui les électeurs de Bavière et de Cologne. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine entre Worms et Spire, près de Gelheim. La bataille fut longue et incertaine; enfin les empereurs, qui combattaient au premier rang, s'étant rencontrés face à face, Albert porta à son rival un coup de lance qui le mit à terre: les soldats l'achevèrent. Désormais bien assuré de l'empire, Albert reconnaissant les vices de sa première élection, consentit à en subir une seconde, où toute la diète prit part. Il fut nommé de nouveau, et couronné le 24 août 1298, à Aix-la-Chapelle. Mais le pape Boniface VIII, prenant le titre de vicaire-général de l'empire, se déclara contre cette nomination, alléguant contre Albert, comme motif principal de déchéance, qu'il était coupable d'assassinat sur la personne de son souverain légitime. Il ordonna aux électeurs de l'empire de se rassembler et de procéder immédiatement à une nouvelle élection. Benvenuto da Imola raconte même que, donnant aux ambassadeurs d'Albert leur audience de congé, assis sur son trône, l'épée au côté, et la couronne de Constantin sur la tête, ce pape, assuré dans la force de l'Eglise, leur dit hautement: « C'est moi, moi qui suis César, qui suis l'empereur: » *Io, io, son Cesare, io imperadore.* Il adressa une circulaire aux électeurs ecclésiastiques, par laquelle Albert était sommé de comparaître devant lui, et de se soumettre à la punition qu'il jugerait à propos de lui infliger; il défendait en même temps aux états d'Allemagne de reconnaître cet empereur, les déliant envers lui de tout serment de fidélité. Gérard, l'archevêque de Mayence, déjà dégoûté de l'empereur qu'il avait fait, s'était rangé à l'ordre du pape, et menaçait directement son ancien maître: « Je n'ai qu'à sonner du cor, lui dit-il avec hauteur, pour faire sortir de terre un empereur nouveau. » Cependant Albert s'était lié avec Philippe-le-Bel, roi de France, que les prétentions du pape incommodaient également; tranquille du côté des électeurs de Saxe et de Brandebourg, ses alliés, il était entré les armes à la main sur le territoire de Mayence, et avait forcé l'archevêque à conclure de nouveau alliance avec lui. Il marchait sérieusement à maintenir sa couronne en dépit du pape, lorsque celui-ci, inquiété également par l'attitude du roi de France, se décida à se faire un appui dans l'empereur d'Allemagne. Il reconnut donc, par une bulle du 13 avril 1303, l'élection d'Albert, et, en retour, ce dernier s'engagea à reconnaître le droit de l'Eglise sur l'Empire, et à prendre son service contre les ennemis qu'elle lui désignerait. C'est alors que Philippe-le-Bel fut excommunié, et que le royaume de France fut donné, par Boniface, à l'empereur; concession que, plus tard, Philippe sut bien faire payer à celui qui avait eu l'audace de la faire. Benoît XI, qui succéda à Boniface, mit fin, par sa médiation, à la lutte funeste allumée par l'ambition de son prédécesseur. Tout le règne d'Albert est occupé par les guerres qu'il fit en diverses parties de l'Allemagne pour agrandir le cercle de ses états. Il avait attaqué la Hollande, la réclamant comme un fief de l'empire; de là il s'était porté contre les Hongrois pour les obliger à recevoir un roi de sa maison. Plus tard, ayant fait choisir pour roi, par les états de Bohême, son fils Rodolphe, il écrasa tellement ce pays par ses exactions, qu'il l'obligea à se soulever, et à s'attirer par là de grands maux. Il avait repris contre la Thuringe les prétentions d'Adolphe, soutenant que ce duché, ayant été payé sur les fonds de l'Empire, lui revenait de plein droit; il avait par là soulevé, en Allemagne, ce même cri d'indignation qui avait si fort contribué à la chute du dernier empereur; il se préparait, nonobstant, à se porter en personne contre cette province, lorsque son attention fut subitement détournée vers une autre partie de son empire. Les Suisses, depuis Rodolphe de Habsbourg, sous le protectorat duquel ils s'étaient placés, vivaient en petits états indépendans, jouissant de leurs droits et priviléges particuliers, et soumis seulement, en quelques points, à des gouverneurs nommés par l'empereur. Albert, qui ne demandait pas mieux peut-être que de trouver un prétexte de révolte pour mettre entièrement la main sur quelques pauvres cantons montagnards dont l'indépendance le gênait, et dont il espérait, l'occasion venant, avoir bonne et facile raison, irritait depuis long-temps la Suisse par la tyrannie insolente des lieutenans qu'il y entretenait. Dans l'automne de 1307, les trois cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald, lassés d'une si longue servitude, avaient fait ligue contre l'Autriche, s'étaient portés contre les forteresses autrichiennes qu'ils avaient renversées, et avaient mis à mort les deux gouverneurs Gessler et Landeberg; à leur exemple, le cri d'indépendance commençait à retentir de toutes parts dans les montagnes. C'était dans le dessein de réprimer cette révolte que l'empereur avait subitement quitté son entreprise de Thuringe; arrivé sur le territoire de la Suisse, à la tête d'une grosse armée, il allait commencer les hostilités, lorsqu'il fut tué le 1er mai 1308, dans un bac, sur la Reuss, par l'archiduc Jean d'Autriche, son neveu, auquel il refusait obstinément de rendre un héritage légitime. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Spire, et son tombeau s'éleva à côté de celui où il avait fait descendre son malheureux prédécesseur. Il avait épousé, vers 1282, Elisabeth, fille du duc de Carinthie, et il en avait eu vingt-et-un enfans. Il eut pour successeur à l'empire Henri VII, comte de Luxembourg, et pour successeur dans ses duchés d'Autriche et de Styrie son fils Frédéric Ier, qui mourut, en 1330, sans enfans mâles.

ALBERT II, dit LE SAGE, né en 1288, était le quatrième des fils d'Albert Ier. Affligé d'une constitution faible et maladive, il avait été d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais ses frères aînés étant morts sans laisser d'enfans mâles, il leur succéda, en 1330, conjointement avec son frère Otton, dans les duchés d'Autriche et de Styrie. En 1339, Otton mourut, laissant deux enfans qui ne lui survécurent que fort peu; et Albert demeura seul maître des possessions de sa famille pendant le reste de sa vie. Le commencement du règne des deux frères est occupé par la guerre qu'ils eurent à soutenir

contre le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, qui força Otton à lui céder la campagne, et entra sur le territoire de l'Autriche, où il causa de grands dégâts. En 1336, il avait hérité, avec Otton, du duché de Carinthie, devenu vacant par la mort du duc Henri leur parent. Les principales difficultés qu'il eut à vaincre lui vinrent à l'occasion de l'empereur Louis de Bavière, qui, déposé et excommunié par le pape Jean XXII, avait alors affaire à une bonne partie de l'Allemagne. Il s'était rangé au des premiers dans le parti impérial, et, malgré les sollicitations du pape, qui, pour l'en détacher, offrait de le nommer lui-même à l'empire, il refusa opiniâtrément de se départir de sa fidélité. La fin de son règne fut occupée par ses entreprises contre la Suisse, où il essaya infructueusement de ressaisir les droits de sa maison. La proclamation de l'indépendance de la Suisse avait excité presque partout une réaction terrible contre la noblesse et ses partisans; à Zurich particulièrement, le parti démocratique se trouvait dans la plus grande effervescence sous la direction de Rodolphe Brunn; le parti aristocratique, de son côté, avait fait quelques tentatives contre-révolutionnaires. Zurich, pour se consolider, cherchait à se joindre au reste de la confédération helvétique, lorsqu'Albert, pour prévenir ce mouvement qui mettait en danger ce qui restait encore à l'Autriche dans ces contrées, se décida à la guerre. Il vint mettre le siége devant Zurich, à la tête de 16,000 hommes, mais sans aucun succès. Bientôt l'empereur Charles IV, à la tête des contingens de l'Allemagne, le joignit devant cette place; mais la discorde s'étant mise parmi les assiégeans, Albert, demeuré seul, et essayant de parlementer et de semer le trouble dans la confédération, fut attaqué par les montagnards de Schwitz, portant en tête de leurs bataillons le drapeau vainqueur de Morgarten; il fut battu, chassé du sol de la Suisse, et obligé de rentrer honteusement dans Vienne. Il y mourut en 1356, âgé de soixante-dix ans. Il laissa quatre fils, Rodolphe, Frédéric, Albert, et Léopold. Ses quatre enfans lui succédèrent. Les deux premiers vécurent fort peu de temps; et les états héréditaires d'Autriche, auxquels, en 1363, avait été adjoint le Tyrol, demeurèrent aux deux derniers.

ALBERT III, après la mort de ses aînés, continua de gouverner en commun avec Léopold dit le Preux, son plus jeune frère. En 1375 Enguerrand, sire de Coucy en Picardie, cousin-germain, par sa mère, du duc d'Autriche, pour soutenir ses droits à des biens de la dot de sa mère répandus en Alsace, dans le Brisgau et dans l'Argovie, vint faire une irruption dans ces pays à la tête d'une grosse armée; il les dévasta, et vint jusqu'en Suisse, où Léopold, ayant fait alliance avec quelques cantons, lui résista si bien qu'il le contraignit à la paix. En 1379, les deux frères, malgré le commandement formel du testament de leur père, ayant procédé au partage de leur patrimoine, l'Autriche échut à Albert, tandis que Léopold eut la Carinthie et toutes les possessions de Souabe, de Suisse et d'Alsace. Les affaires de Suisse, si funestes depuis long-temps à la maison de Habsbourg, portèrent malheur à Léopold: ayant commencé la guerre, en 1384, avec les cantons de Berne, de Zug et de Zurich, il exaspéra toute la Suisse par les atroces barbaries de ses lieutenans; étant venu lui-même à leur aide en 1386, il fut tué dans la célèbre bataille de Sempach, près de Lucerne, où treize cents paysans vainquirent son armée. Albert prit la tutelle des enfans de son frère, et se trouva seul chargé du poids des affaires, qu'il se montra digne de porter. Les hostilités contre la Suisse continuant toujours avec la même résistance de la part des cantons, et les mêmes revers pour les armes de l'Autriche, Albert y mit fin, en 1389, par une trève de sept ans, qui, à son expiration, fut de nouveau prolongée pour douze et pour cinquante ans. En Bohême, la noblesse s'étant soulevée contre le roi Wenceslas, Albert prit parti pour elle, et entra dans le pays à la tête de son armée; mais, surpris par une maladie, il y mourut au mois d'août 1395. Les vertus principales de ce prince avaient surtout été des vertus pacifiques; il s'était adonné à perfectionner l'administration de ses états, à réprimer la turbulence et l'insolence des seigneurs, à répandre autant que possible la civilisation et les lumières; il avait fondé plusieurs chaires nouvelles dans l'université de Vienne, et s'occupait lui-même d'astronomie, de mathématiques et de théologie. Il ne laissa qu'un fils, qui lui succéda sous le nom d'Albert IV.

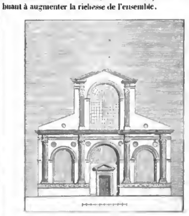
ALBERT IV était âgé de dix-huit ans seulement lorsque son père mourut. Son cousin Guillaume, fils de Léopold-le-Preux, eut le gouvernement pendant sa minorité; sa majorité étant bientôt survenue, Guillaume, tout en conservant ses états particuliers, exigea que la possession de l'Autriche demeurât indivise entre lui et Albert. Le jeune prince, d'un caractère, à ce qu'il paraît, peu porté vers l'ambition et vers la politique, souscrivit au traité; et même bientôt après, en 1400, entraîné par des sollicitations intimes et romanesques, il quitta l'Autriche, et se rendit, en pèlerin, dans la Palestine; après s'être acquitté de ses dévotions, il s'y fit armer chevalier dans l'église du Saint-Sépulcre. De retour en Europe, il se maria avec Jeanne, fille du duc de Bavière. Puis, ayant pris parti avec Sigismond, roi de Hongrie, dans les troubles de Moravie, il mourut en 1402, devant la place de Znaïm dont il faisait le siége, des suites d'une dyssenterie suivant quelques uns, ou du poison suivant d'autres.

ALBERT V (connu sous le nom d'Albert II comme empereur d'Allemagne). Après la mort d'Albert IV, le gouvernement des affaires d'Autriche revint en entier dans les mains de Guillaume, qui prit la tutelle de son neveu, qui était encore enfant. Il mourut après avoir ainsi gouverné pendant quatre ans; ses droits passèrent à ses frères Léopold et Ernest: mais le premier, jaloux de s'arroger à lui seul tout le pouvoir, causa une guerre civile, dans laquelle, après avoir versé beaucoup de sang, il demeura vainqueur. Les États, fatigués de la tyrannie du régent, avaient pris l'engagement de proclamer Albert, bien que mineur, lorsque la mort de son ambitieux tuteur amena naturellement le jeune prince à l'investiture de ses possessions héréditaires. Bien que d'un âge encore fort peu avancé, Albert, dès les premiers temps de son règne, se montra ferme, et pénétré d'un vif amour de la justice. Les troubles de sa minorité avaient couvert l'Autriche de malfaiteurs, et introduit partout le désordre; il s'occupa par des mesures énergiques de ramener la paix et la confiance. En 1415, un de ses gentilshommes ayant falsifié un acte pour venir à bout d'un procès, il le condamna, malgré son amitié antérieure, à périr par le feu. L'année suivante, il renouvela le même exemple. Le succès répondit à son désir, et bientôt l'Autriche devint un des pays les mieux policés et les plus sûrs de l'Allemagne. En 1422, il épousa, à Vienne, Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond, qui lui apporta en dot plusieurs villes de Moravie. Cette alliance le conduisit à se mêler de la guerre contre les Hussites, que Sigismond, son beau-père, avait soulevés contre lui, en trahissant, au concile de Constance, Jean Huss et Jérôme de Prague, auxquels il avait donné garantie. Il se trouvait, avec l'empereur et le cortége des électeurs, dans la ville de Prague, où tout ce monde était entré triomphant, lorsque l'attaque audacieuse des nouveaux religionnaires, à peine armés et disciplinés, dispersa leur armée et les contraignit à la fuite. Appliqué, chez lui et dans la Moravie, au soin de ses affaires, il ne continua point à suivre les chances nouvelles de cette guerre, qui ne fut pas favorable à la cause de la persécution. La mort de l'empereur Sigismond, son beau-père, survenue le 9 décembre 1437, lui valut trois couronnes: celle de Hongrie, qu'il reçut le 1[er] janvier 1438; celle de l'Empire, le 30 mai, après l'élection faite à Francfort, au mois de mars; et enfin celle de Bohême, le 29 juin. Son règne fut le point culminant de la puissance de la maison de Habsbourg, qui comptait déjà tant de princes illustres. La première guerre qu'il eut à soutenir après son avènement fut

la guerre de Bohême contre les Hussites, qui avaient repris les armes; mais, secondé par l'électeur de Brandebourg, il en vint à bout. Cette année même, dans la diète qui se tint à Nuremberg, il provoqua plusieurs mesures utiles au bien général de l'Allemagne. On établit la marche de conciliation à suivre dans les querelles des princes avec leurs vassaux et avec les villes libres; on réforma la procédure du tribunal secret de Westphalie, dont les instructions ténébreuses commençaient à faire disparate avec le reste des institutions germaniques; enfin l'Allemagne tout entière fut partagée en quatre, puis en six cercles, confiés chacun à la haute surveillance d'un prince particulier. La tranquillité de l'Empire s'assurait ainsi à l'intérieur; mais à l'extérieur, elle commençait à être sérieusement menacée par les Turcs, qui, ayant subjugué la Grèce, avaient déjà passé au-delà du Danube. Le sultan Amurath avait ravagé la Servie et la Transylvanie, et se préparait à entrer en Hongrie, lorsqu'Albert, à la tête de ses troupes, se porta courageusement à la rencontre de l'armée conquérante. Contrarié par des maladies et par des défections qui minaient les forces de son camp, l'empereur fut obligé à la retraite; et, durant cette retraite, atteint lui-même du même mal que ses soldats, il mourut le 27 octobre 1439, dans un petit village de Hongrie; il était âgé de quarante-cinq ans, et avait porté seulement dix-huit mois la couronne impériale. Il laissa, en mourant, sa femme enceinte d'un fils. Ce fils, qui succéda à son père dans ses possessions héréditaires sous le nom de Ladislas, fut duc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, et mourut à Prague en 1457, avant d'avoir atteint sa majorité. Il fut le dernier terme de cette ligne importante de princes allemands sortis par Rodolphe de la maison de Habsbourg, et qui avaient occupé l'Autriche pendant un espace de près de deux cents ans.

ALBERTI (Léon-Baptiste), architecte, peintre, sculpteur et littérateur, naquit à Florence à la fin du XIVe siècle. Il doit en grande partie la célébrité dont il jouit à ses ouvrages d'architecture; il contribua puissamment en effet par ses écrits sur cette matière et par ses édifices à la continuation du mouvement, déjà commencé, qui produisit ce que l'on a nommé la renaissance des arts. Il avait étudié à Rome et dans diverses parties de l'Italie les monumens des anciens Romains, et il en appliqua les ordres et les proportions aux édifices qu'il fut chargé de construire. Il y a dans son style un mélange de fermeté et de finesse, et sa méthode d'imitation ne l'a pas empêché de conserver constamment une sorte de naïveté; ses plans sont remarquables par une ordonnance sage et habile.

Les principaux édifices dont il a embelli la ville de Florence sont le palais et la chapelle de la famille Rucellai, et la belle tribune circulaire qui forme le chœur de l'église *della Santissimo-Annunziata*. Sa réputation, qui se répandit par toute l'Italie, engagea le pape Nicolas V à l'appeler à Rome, où il fut chargé de la restauration de l'aqueduc antique de l'*Aqua-Vergine*, et de la construction de la fontaine de *Trevi*, si richement alimentée par cet aqueduc. Cette fontaine, détruite par les ordres de Clément XII, qui voulait lui donner plus de magnificence, a été reconstruite, telle qu'elle existe aujourd'hui, sur les dessins de Salvi; elle est remarquable par ses grandes dimensions, et par le luxe et la quantité des sculptures employées à sa décoration. Après la mort du pape qui avait si bien su l'apprécier, Alberti se rendit d'abord à Mantoue, où il éleva les églises de Saint-Sébastien et de Saint-André; de Mantoue il alla s'établir à Rimini. Dans cette dernière ville, l'ancienne église de San-Francesco était dépourvue à l'extérieur de toute décoration architectonique: il fut chargé de réparer ce défaut; il vint à bout, avec beaucoup d'habileté, des difficultés que présentait une pareille tâche, et son travail est à juste titre considéré comme un de ses chefs-d'œuvre. L'architecture qu'il a employée est simple et élégante; des marbres de couleur sagement répartis servent à la rehausser, et à faire ressortir ses formes encore davantage, tout en contribuant à augmenter la richesse de l'ensemble.



(Façade de l'église de San-Francesco.)

Sur les faces latérales de l'église sont disposés des portiques étroits, soutenus par des arcades élevées au-dessus du sol sur un stilobate continu. Sous ces arcades sont rangés des sarcophages en marbre, destinés à former les sépultures des hommes célèbres que Rimini renfermait alors. Malheureusement les travaux commencés par Alberti n'ont pas été entièrement terminés; les portiques latéraux n'existent pas dans toute la longueur de l'église, et la façade principale n'a été élevée que jusqu'à la hauteur de l'imposte de l'arcade supérieure. Alberti a composé plusieurs ouvrages de littérature et de philosophie; la plupart d'entre eux sont tombés dans l'oubli: mais il est resté de lui des traités sur la sculpture, la peinture et l'architecture. De tous ses écrits, le plus estimé est le traité d'architecture intitulé: *De Re ædificatoria*; il est en latin, et a été publié pour la première fois en 1485, après la mort de son auteur. On en a fait successivement plusieurs éditions, et des traductions en différentes langues; cependant il est assez rare aujourd'hui dans le commerce de la librairie.

Alberti termina à Florence, en 1475, sa longue et honorable carrière. Il fut enterré dans l'église de *Santo-Croce*, où l'on voit encore son mausolée.

Il y a eu un autre architecte du nom d'Alberti, né à Bologne au XVe siècle. C'est à lui que l'on attribue d'avoir transporté tout d'une pièce, sur des rouleaux, le clocher de Sainte-Marie. Il se rendit d'Italie en Hongrie, où il a construit des ponts remarquables et plusieurs autres monumens. Il y a eu également un Alberti peintre d'histoire, et graveur au XVIe siècle. Enfin, plusieurs autres Italiens du même nom se sont occupés d'histoire et de théologie. Jean Alberti, chancelier d'Autriche au XVIe siècle, a publié un abrégé du Coran en latin, et une édition du Nouveau-Testament en syriaque d'après le manuscrit des jacobites.

ALBIGEOIS. L'hérésie albigeoise, comme semblerait l'indiquer son nom emprunté à un faible diocèse du Languedoc, n'est nullement une petite hérésie isolée dans un coin de la France. Elle se lie, au contraire, au vaste mouvement de la Réforme, et elle en fut le premier signal éclatant.

Vers le milieu du XIIe siècle, il y eut en France et dans toute l'Europe, un immense mouvement d'idées. Il s'éleva alors une multitude de sectes qui n'étaient pas seulement, comme on le croit trop communément aujourd'hui, poussées par ce qu'on nomme le fanatisme religieux. Il s'agissait en même temps de croyance et de pratique, de religion et d'organisation politique. Les deux qui semblèrent absorber toutes les autres,

auxquelles toutes les autres se rattachent, sont les Vaudois et les Albigeois.

Les Vaudois contenaient en germe tous les principes et toutes les idées qui se développèrent trois cents ans plus tard dans le protestantisme et dans l'anabaptisme. Attachés à l'Evangile, ils prétendaient réformer l'Eglise et la société conformément à cet Evangile; ils n'avaient pas de dogme métaphysique contraire aux dogmes fondamentaux du christianisme antérieur.

Mais en même temps que les Vaudois prêchaient une nouvelle société religieuse et politique au nom de l'Evangile, et sans vouloir rien changer fondamentalement aux dogmes du christianisme, une autre secte, divisée elle-même en plusieurs branches, attaquait également l'Eglise, en vertu d'un système général d'idées très différent du système qui avait prévalu. Ceux-ci sont les Albigeois proprement dits.

Nous expliquerons au mot MANICHÉISME par quelle suite d'évènemens la religion de Manès, persécutée en Orient, avait cependant grandi, et s'était répandue vers le Xe siècle en Europe, et principalement en Italie. C'est cette religion de Manès qui reparut en France sous le nom d'hérésie albigeoise.

Il y a eu dans les derniers temps une discussion entre l'opinion de Basnage et celle de Bossuet, sur le fond même de l'hérésie albigeoise. Basnage, et en général les protestans, ont fait dériver de cette hérésie le protestantisme; ils s'efforçaient donc de repousser et d'atténuer toutes les traces de manichéisme que l'on peut découvrir chez les Albigeois. Bossuet, soutenant au contraire la tradition catholique, montrait surtout dans les Albigeois le manichéisme.

Ce qui est certain, c'est que la croisade qui fit triompher l'Église catholique frappa à la fois les Vaudois et les Albigeois proprement dits.

Assurément les Vaudois n'étaient pas manichéens; mais ils arrivèrent aux mêmes conséquences que les Albigeois manichéens. Ils s'attribuèrent le droit de prêcher, quoiqu'ils fussent laïques et sans mission. Ils attaquèrent la doctrine de l'Eglise touchant le culte des saints et leurs reliques, les indulgences, les cérémonies, les sacremens, et le purgatoire. Ils soutinrent que l'Eglise romaine n'était plus la vraie Eglise de Jésus-Christ, et ils condamnèrent la plupart de ses opinions et de ses pratiques. Poursuivis, ils se jetèrent en grand nombre dans la Provence et le Languedoc; et, après la croisade, ils se répandirent dans les vallées du Piémont, où ils subsistèrent, tenant toujours les mêmes maximes, jusqu'au XVIe siècle, où ils s'unirent avec Œcolampade et les autres sacramentaires.

Quant aux Albigeois manichéens, le mépris qu'ils faisaient de la matière, qu'ils considéraient comme le mal, les conduisait naturellement dans la pratique à ressembler beaucoup aux Vaudois. Ils condamnaient, comme eux, les richesses et les désordres du clergé; ils bornaient sa puissance, ils étaient pauvres, ils affichaient la régularité; ils faisaient la même critique que les Vaudois des dogmes de l'Eglise; ils paraissaient penser comme eux sur l'Incarnation, sur l'Eucharistie sur la Vierge, et sur les sacremens. Leur négation seulement était plus hardie, plus profonde, plus radicale, parce qu'elle était fondée sur un système métaphysique que n'avaient pas les Vaudois.

La tradition qui unit les Protestans actuels aux Albigeois nous paraît donc un fait incontestable, surtout si l'on considère que la masse du peuple était beaucoup plus accessible aux sentimens de liberté et d'indépendance que les manichéens soutenaient et alimentaient par leur savoir, qu'elle n'avait une vraie conscience des principes théoriques du manichéisme.

Cette relation intime du mouvement d'émancipation du XIIe et du XIIIe siècle avec la Réforme Protestante, et par suite avec l'Époque Philosophique où nous vivons aujourd'hui, étant bien saisie, on comprend que l'histoire des Albigeois soulève une multitude de questions historiques et philosophiques du plus haut intérêt. Nous ne pouvons les traiter ici, et il nous faut nécessairement scinder ce sujet. A l'article HÉRÉSIE, on trouvera mentionnées les différentes hérésies du XIIe siècle qui précédèrent et amenèrent la croisade contre les Albigeois. Au mot CATHARES, nous indiquerons les opinions des manichéens de France et d'Italie, connus sous les noms de Cathares, de Catharins, de Patarins, de Patérins, avant d'être appelés Albigeois. Quant à la comparaison de la doctrine catholique avec l'hérésie manichéenne, c'est aux mots CATHOLICISME et MANICHÉISME que ce vaste sujet doit être renvoyé.

Ici nous nous bornerons aux faits de la croisade, et nous en prendrons le récit au moment où le grand pape Innocent III commença à régner. Jusque-là l'Eglise n'avait encore fait punir de la mort du bûcher qu'un certain nombre d'hérétiques isolés; mais les conciles portaient depuis longtemps des canons contre eux. Dès 1163, le concile de Tours s'exprimait ainsi : « Il y a quelque temps qu'une hérésie détestable, qui a pris son origine dans Toulouse, gagne les villes voisines, et infecte un grand nombre de fidèles... Nous ordonnons aux évêques et aux prêtres qui sont dans ces provinces d'y veiller comme ils doivent, et nous défendons, sous peine d'excommunication, de donner retraite ni secours à ceux qu'on saura soutenir cette hérésie, afin que la privation des avantages de la société civile les force à quitter l'erreur. Si quelqu'un ose contrevenir à ces ordres, qu'on l'excommunie. Que les princes catholiques fassent emprisonner les hérétiques, et confisquent leurs biens. Qu'on fasse une recherche exacte des lieux où ils tiennent leurs assemblées, et qu'on les empêche de s'y réunir. » Le troisième concile général de Latran, sous Alexandre III, s'était exprimé à peu près de même. Innocent III, devenu pape en 1198, comprit ce que l'Eglise et le dogme catholique demandaient de lui, et il l'accomplit. Il trouva pour le seconder des hommes tels que saint Dominique et Simon de Montfort, célébrés par les uns comme des saints et des héros, détestés comme des tigres cruels par le parti des vaincus, mais que l'impartialité de notre temps peut comprendre, sans que nous ayons pour cela moins de sympathie pour les malheureux Albigeois.

Innocent III envoya d'abord comme missionnaires et légats Pierre de Castelnau et Raoul, moines de l'ordre de Cîteaux, auxquels plus tard il adjoignit l'abbé même de leur ordre nommé Arnaud; il leur donna plein pouvoir sur tous les diocèses infectés d'hérésie. Ces légats se rendirent assez redoutables, en suspendant plusieurs évêques : toutefois leur peu de succès commençait à les décourager, lorsque l'évêque d'Osma en Castille, retournant de Rome en Espagne, vint les visiter, et les exhorta à employer d'autres moyens que ceux qu'ils avaient mis jusque là en usage. Comme il vit, disent les chroniqueurs, que les hérétiques menaient une vie fort pure, et objectaient aux missionnaires la vie déréglée du clergé catholique, il leur déclara qu'à moins de réforme et d'austérité ils ne réussiraient pas. « Il faut combattre, leur dit-il, la vertu apparente de nos adversaires par une véritable piété, et en marchant sur les traces des apôtres. » Le conseil fut suivi. L'évêque s'offrit lui-même, renvoya ses chevaux, son équipage et tous ses domestiques, et ne garda qu'un seul compagnon, qui était Dominique, chanoine de sa cathédrale, devenu depuis si célèbre par sa sainteté, par l'institution des Frères prêcheurs, et par l'Inquisition. Il s'engagea alors une lutte caractérisée de part et d'autre par le zèle religieux. Les hérétiques, auxquels leurs inquisiteurs mêmes ont rendu le témoignage que nous citions tout à l'heure, trouvèrent dans les envoyés de l'Eglise des hommes aussi dévoués qu'eux à leurs croyances, et aussi prêts qu'eux à tous les sacrifices.

Un des premiers soins des missionnaires fut de tâcher d'amener la paix parmi tous les nobles de la Provence. Le comte de Toulouse, Raymond VI, continuant à faire la guerre,

fut excommunié par Pierre de Castelnau. Le comte se vit obligé de jurer la paix, et même plusieurs fois; mais il ne l'observa pas. Pierre de Castelnau lui reprocha en face ses parjures avec un courage intrépide. Ce moine, bien loin de craindre la mort, disait souvent : « L'affaire de Jésus-Christ » ne réussira jamais en ce pays jusqu'à ce que quelqu'un de » nous autres missionnaires verse son sang pour la foi : Dieu « veuille que je sois la première victime! » Enfin le comte appela les légats à Saint-Gilles en leur promettant de les satisfaire sur tous les chefs dont il était accusé. Mais quand ils virent qu'il ne cherchait qu'à les tromper, ils voulurent sortir de la ville. Raymond s'emporta, et les menaça de les faire tuer. Les consuls de Saint-Gilles les firent conduire jusqu'au bord du Rhône avec une escorte de gens armés, pour les mettre à couvert de la fureur du comte. Ils y couchèrent, ayant avec eux deux serviteurs de Raymond, qui leur étaient inconnus. Le lendemain matin, les légats ayant dit la messe, se préparaient à passer le fleuve, quand un de ces inconnus donna un coup de lance à Pierre de Castelnau au bas des côtes. Pierre le regarda, et dit : « Dieu veuille vous le pardonner, comme je vous le pardonne! » ce qu'il répéta plusieurs fois. Il mourut peu après, en priant avec ferveur. On rapporta son corps à Saint-Gilles, et on l'enterra dans le cloître du monastère, d'où il fut ensuite transféré dans l'église. (*Chronique de Pierre de Vaux-Cernay.*)

Jusque là on avait combattu avec des paroles, des interdictions, des excommunications. La mort de Pierre de Castelnau fut le signal de la croisade.

Ce meurtre fit scandale dans toute l'Europe, et le pape, qui avait déjà, sans succès, écrit à Philippe-Auguste, au duc de Bourgogne, aux comtes de Bar, de Nevers et de Dreux, aux comtesses de Troyes, de Vermandois et de Blois, et à tous les comtes, barons, chevaliers et fidèles du royaume de France, profita de cette occasion pour exciter une croisade générale. Il fut chaudement secondé dans cette entreprise par les moines de Cîteaux, qui, réunis aux Bernardins, comptaient déjà, tant en France qu'en Italie ou en Allemagne, sept à huit cents couvens. Ils prêchèrent la croisade dans toute l'Europe.

Du reste, l'opinion publique était pour la papauté contre les Albigeois. Une foule de causes religieuses et politiques indisposaient contre eux. Ils attaquaient l'unité de l'Église et l'autorité régnante, lorsque la majorité des chrétiens était encore en sa faveur. Leur hérésie, chose inévitable, était un mélange de sectes confuses et contradictoires les unes avec les autres. Comme tous les novateurs, ils comptaient dans leurs rangs quelques cerveaux brûlés qui les couvraient de ridicule. Le manichéisme surtout contribuait à les rendre odieux. Beaucoup d'entre eux, comme nous l'avons déjà dit, n'avaient rien de commun pour le dogme avec le manichéisme; mais les prédications des moines de Cîteaux confondaient tous les hérétiques dans une seule croyance, dont ils ne comprenaient et ne mettaient en saillie que l'absurde et le scandaleux. En outre, les routiers, cette puissance militaire qui apparaît, comme pour boucher une lacune, à la fin de la féodalité, avant la création d'une armée nationale; les routiers avaient la réputation d'être hérétiques, quoiqu'ils ne connussent pas plus l'hérésie que la loi; le comte de Toulouse s'était souvent servi contre ses rivaux de ceux du Languedoc, leur principal repaire avec le Brabant : on en fit des réformateurs, et cette assimilation fut très préjudiciable aux Albigeois, parce que les brigandages de ces mercenaires avaient soulevé contre eux une haine universelle. Enfin il y avait quelque chose d'antipathique entre les seigneurs de la France septentrionale et ceux du Languedoc. La position de ce pays, adossé à l'Espagne; la politique de ses seigneurs, qui s'étaient toujours isolés de la France pour se rendre indépendans; le séjour et la domination des Maures dans leur pays au temps des derniers Mérovingiens; leur tolérance pour les infidèles, dont ils avaient quelquefois imploré la protection; l'influence des Arabes et de l'esprit moitié chrétien, moitié mahométan de l'Espagne; le grand nombre de juifs habitant parmi eux, et servant d'intermédiaires entre leur monde et celui des mecreans; les mœurs libres et dissolues de ces populations méridionales, leur langue, leurs poésies, leurs lumières, leurs institutions municipales, tournant à la république; tout les éloignait de la papauté et du reste de l'Europe. La séparation était profonde, et il fallait, d'après les préjugés alors existans, ou qu'ils imposassent leur civilisation nouvelle, ou qu'ils fissent place à l'ancienne.

Philippe-Auguste était trop occupé par les Anglais et les Flamands pour prendre la croix. La France n'en fournit pas moins les premiers croisés, Eudes III duc de Bourgogne, Simon de Montfort, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, d'Auxerre, de Genève, et de Forez. L'abbé de Cîteaux, Arnaud Amalric, dirigeait la croisade en qualité de légat du pape. Simon de Montfort se faisait remarquer entre tous; une grande dévotion et une soumission sans réserve lui avaient acquis la faveur pontificale. L'armée des croisés s'élevait à cinquante mille, sans tenir compte de la multitude armée de faux que le fanatisme entraînait à leur suite : Bourguignons, Nivernais, Picards, Normands, Français, Anglais, Allemands, accoururent à la hâte. Avant les hostilités, le pusillanime Raymond VI, croyant éloigner l'orage qui le menaçait, remit sept de ses châteaux, et reçut la discipline autour de l'autel, dans l'église de Saint-Gilles, la corde au cou, les épaules nues. Son neveu Raymond-Roger, vicomte de Béziers, se contenta de protester de sa foi à l'Église. Mais déjà son château de Villemur était en flammes; déjà celui de Chasseneuil capitulait. Béziers fut enlevé tout-à-coup, malgré le courage de ses habitans, qui tentèrent une sortie; les croisés entrèrent pêle-mêle avec eux dans la ville; et comme ils demandaient au légat à quel signe ils distingueraient les hérétiques : « Tuez-les tous, dit le féroce Arnaud, le Seigneur connaître bien ceux qui sont à lui. » Le massacre fut complet : il s'élevait, suivant Arnaud lui-même, à quinze mille, et selon d'autres à soixante mille. Carcassonne soutint plus long-temps le siége; Roger s'était enfermé dans ses murs. Le roi d'Aragon ayant intercédé en sa faveur, Arnaud lui permit de sortir de la place, lui treizième : le jeune homme, indigné, refusa; mais il se vit arrêté plus tard, en dépit d'un sauf-conduit qu'on lui avait accordé pour une conférence. Découragés, les habitans de Carcassonne s'évadèrent par un souterrain. De ceux qui tombèrent dans les mains des croisés, quatre cents périrent dans les flammes, cinquante à la potence. La terreur régnait dans tout le Languedoc; tous les châteaux étaient déserts, et le vicomte de Narbonne, pour se soustraire aux persécutions, publia des lois surprenantes de cruauté contre les hérétiques. Les terres de Roger furent offertes par le conseil des croisés à Eudes III duc de Bourgogne, qui les refusa; les comtes de Nevers et de Saint-Paul l'ayant imité, Montfort, le grand homme de la croisade, les accepta, après s'être d'autant plus fait prier qu'on y tenait davantage, et fut dès-lors le Baudouin de l'expédition. Il s'empara du château de Cabaret, entra dans Pamiers et Albi sans coup férir, et prit le château de Mirepoix. Néanmoins les croisés s'en allant après leur service féodal de quarante jours, il fit la paix avec le comte de Foix. Le 10 novembre 1209, le vicomte Raymond-Roger mourut en prison de dyssenterie, et ce fut un bruit dans toute la chrétienté que Montfort était l'auteur de son trépas.

L'abbé de Vaux-Cernay amena de nouveaux croisés, et cette fois on crut qu'il était temps d'attaquer le comte de Toulouse lui-même. Il fut d'abord excommunié par les deux légats du pape. Toutefois Montfort ne fut pas aussi heureux dans cette entreprise. Son ambition avait soulevé un mécontentement général; il ne put faire accepter son hommage au roi d'Aragon, suzerain de ses possessions; une révolte éclata contre lui, et il ne conserva que huit villes ou châteaux dans le Languedoc, où il en avait conquis près de deux cents. Ce-

pendant Raymond s'agitait, frappant à tautes les partes, suppliant Philippe-Auguste et le pape. Innocent III se serait attendri, dit-on; mais l'ayant renvayé au concile de Saint-Gilles, ce concile l'excommunia malgré son repentir et ses larmes.

Alix de Montmorency, femme de Simon de Montfort, vint alors le joindre à la tête d'un renfort considérable, qui le mit en état de rétablir ses affaires. Il s'empara du château de Brom après trois jaurs de siége, de celui d'Alairsc après onze jours. Le château de Minerve fut également enlevé, le 22 juillet 1210. On avait promis la vie sauve à ceux qui se convertiraient; un croisé s'en étonnant : « N'ayez pas de crainte, dit Arnaud, car je crois qu'il y en aura bien peu qui se convertissent. » C'était taujours le même fanatisme. Il ne se trompait pas; loin de se convertir, tous les hérétiques, hommes et femmes, au naubre de cent quarante au moins, se précipitèrent avec enthousiasme dans les flammes. La prise du château de Minerve fut suivie de celle des châteaux de Termes, de Constance, de Puyvert et de Lombers; les habitans de Termes furent poursuivis et massacrés dans leur fuite.

Le comte de Toulouse continuait sans résultat ses supplications. Don Pedro, rai d'Aragon, son parent, qui l'avait accompagné au concile provincial d'Arles dans l'espérance de l'y justifier, dut s'évader secrètement avec lui de cette ville, où leurs personnes n'étaient plus en sûreté. Les domaines de Raymond furent abandannés au premier occupant. Fouquet, évêque de Toulouse, digne émule d'Arnaud, partit pour la France, où il fit prendre la croix à l'évêque de Paris, à Rabert de Courtenay comte d'Auxerre, à Enguerrand de Coucy, à Joyel de Mayence. Léopold duc d'Autrirhe, Arnolphe comte de Mans, et Guillaume comte de Juliers, ne tardèrent pas à les suivre. Des populatians entières s'ébranlaient contre les malheureux Albigeois. Les croisés se rendirent maîtres en peu de temps des châteaux de Cabaret, de Lavaur, de Montjoyre et de Cassero; dans ce dernier on brûla soixante hérétiques. A Lavaur, la dame du château fut jetée dans un puits, et son frère, le seigneur Aimery de Montréal, égorgé avec quatre-vingts chevaliers.

Montfort, renforcé d'une nouvelle armée allemande, mit le siege devant Toulause. Cette ville était en proie aux divisions intestines. Foulque, ou Fauquet, son évêque, y avait créé une *Compagnie blanche*, formée de catholiques, pour l'extermination des réformateurs; ceux-ci s'étaient également réunis, sous le nom de *Campagnie naire*. Ces deux sociétés en vinrent aux mains, et leur sang coula plus d'une fois dana les rues de Toulouse. Mais Raymond les ayant réconciliées, Montfort leva le siége qui traînait en longueur, et couvrit de ravages le comté de Foix et le Quercy. Gui de Montfart, frère de Simou, le prevôt de l'Eglise de Cologne, l'archevêque de Rouen, l'evêque de Laon, l'évêque de Taul et un archidiacre de Paris, nouvellement arrivés, désolèrent une grande partie du Languedoc. L'Agénais lui-même, pays catholique, ne fut pas plus à l'abri de leurs armes que du pillage.

Raymond s'était réfugié auprès du roi d'Aragon. Un nouveau concile provincial, convoqué à Lavaur, ayant refusé d'entendre sa justification, le pape confirma le jugement rendu contre lui. C'est alars que le roi d'Aragon résolut de défendre son protégé par les armes. Fier encore de la célèbre bataille de Navas de Talosa, remportée contre les Infidèles en Espagne, il passe les Pyrénées avec mille chevaliers, et met le siége devant Muret. Sa galanterie était connue; il écrivit, assure-t-on, à une dame de Toulouse qu'il n'avait pris l'épée que pour lui plaire. «Notre fortune n'est pas douteuse, dit Montfort; Dieu est pour naus, il n'a pour lui que les yeux de sa dame. » La bataille de Muret fut effectivement fatale au roi d'Aragon; il y fut tué malgré son déguisement. Alain de Coucy et Florent de Ville, qui s'étaient engagés par un serment mutuel à le tuer, ayant attaqué un chevalier qui portait son costume, l'un d'eux s'écria : « Ce n'est pas le roi, car il est meilleur chevalier ! — Vraiment non, ce n'est pas lui; mais le vaici ! » répartit bravement dan Pedro, presque aussitôt accablé sous le nombre des assaillans.

Les Albigeais étaient domptés, et presque anéantis; les seigneurs languedociens ne cherchaient plus qu'à rentrer en grâce auprès du saint-siége. La papauté devait être satisfaite; mais Siman de Montfort songeait à assurer sa conquête, et les moines de Cîteaux n'étaient pas las de s'engraisser des dépouilles des vaincus. Ils firent destituer les évêques du Languedoc, et obtinrent le renauvellement du clergé séculier: Gui de Vaux-Cernay, acteur et historien de la croisade, fut pourvu de l'évêché de Carcassonne; Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux et légat du pape, fut investi de l'archevêché de Narbonne, et poussa l'impudeur jusqu'à prendre la couronne ducale, et exiger l'hommage du vicomte de Narbonne en qualité de suzerain. Cette conduite discrédita les religieux de Cîteaux; le pape leur fit des reproches, aussi bien qu'à Montfort; mais ils avaient pris racine dans l'Albigeois, et ne craignirent pas de braver les réprimandes et les ardres du pape dans plusieurs conciles. La croisade continua donc; d'ailleurs l'Europe encore émue continuait à vomir une multitude de soldats. Le fils de Philippe-Auguste, Lauis, vint en persanne à la croisade, accompagné de l'archevêque de Beauvais, des comtes de Saint-Paul, de Ponthieu, de Seez et d'Alençon, du vicomte de Melun, et des seigneurs de Beaujeu et de Montmorency. Le légat et Montfort furent dans une grande alarme; mais Louis, ne se considérant que comme un simple croisé, se contenta de visiter, toujours dans la compagnie de Montfort qui ne le quittait pas, les villes de Montpellier, Béziers, Carcassonne et Taulouse, dont il fit démolir les murailles, et reprit, après deux mois, le chemin de la France.

Le concile de Latran mit fin, en 1215, à la prédication de la croisade contre les Albigeois. Le concile ne put se dispenser de faire quelques reproches aux religieux de Cîteaux et à Fouquet; mais enfin il confirma Montfort dans ses conquêtes, et l'investit des villes de Toulouse et de Montauban, du comté de Taulouse, et de taut le pays conquis par les croisés, en réservant à Raymond le comtat Vénaissin et le marquisat de Provence. Les comtes de Comminges et de Foix furent provisoirement remis en possession de leurs états.

Naus venons d'esquisser l'époque la plus importante de la croisade contre les Albigeois, de 1209 à 1215, depuis la mort de Pierre de Castelnau jusqu'au quatrième concile de Latran. Pendant cette époque, qui fut consacrée à l'extirpation de l'hérésie, le roi de France jaua un faible rôle dans le Languedoc, et Simon de Montfort en eut tous les honneurs; mais les choses devaient changer. Simon de Montfort s'étant aliéné tous les esprits, des révoltes eurent lieu contre sa puissance. Le fils du comte de Taulouse, Raymond VII, sut profiter de ce mouvement, et lui enlever presque toutes ses possessions. La ville de Toulouse elle-même se souleva, et rentra sous la dépendance de ses anciens maîtres. Montfort mourut en l'attaquant, et son fils Amaury n'eut plus d'autre ressource que de faire donation au roi de France des conquêtes de son père dans le Languedoc. Philippe-Auguste étant mort, Louis VIII, son fils, accepta la donation d'Amaury, et vint à la tête d'une nouvelle croisade soumettre le comte de Taulouse et les autres seigneurs languedociens. Cette fois, malgré la piété de Louis, la craisade fut beaucoup plus palitique que religieuse. Dans le commencement de la guerre, la partie de la population languedocienne qui n'était pas hérétique, favarisait au du moins tolérait les croisés; mais à présent, qu'il n'existait plus d'hérésie avanée, le nombre des mécontens était immense. Toutefois, après avoir châtié les Avignonnais qui lui avaient refusé passage, Louis domina le Languedoc par la terreur de ses armes. Il mourut bientôt des suites d'une épidémie. Les seigneurs languedociens essayèrent de profiter de sa mort pour recouvrer leurs états. Blanche de Castille, régente de France pendant la minorité de saint Louis, envaya contre eux Hubert de Beaujeu: nauvelle croisade politique, qui se termina, en 1229, par le

traité définitif de Paris, aux termes duquel Raymond abandonne au roi tout ce qu'il possède dans le royaume de France, et au légat tout ce qui lui appartient dans le royaume d'Arles. En échange le roi lui accorde en fief une portion des diocèses de Toulouse, de l'Albigeois et du Quercy, avec les diocèses entiers de l'Agenois et du Rouergue : c'était la dot de sa fille Jeanne, âgée de neuf ans, qui devait épouser Alphonse, le troisième fils de Blanche. Il fut stipulé en outre que les biens ne pourraient plus revenir à Raymond. Par ce traité, le duché de Narbonne, Beziers, Agde, Maguelonne, Uzès et Viviers, les possessions du comte de Toulouse dans le Velay, le Gevaudan et la seigneurie de Lodève, le fief du maréchal de Levis dans le Toulousain, et la moitié de l'Albigeois, furent immédiatement réunis à la couronne. Raymond s'obligea à payer, en quatre ans, 20,000 marcs d'argent moitié pour l'Église, à raser les murs et combler les fossés de Toulouse, à démolir les fortifications de trente autres de ses villes ou forteresses, à recevoir garnison française dans le château narbonnais et dans huit autres places fortes, à se défaire des routiers, et à payer 2 marcs d'argent à quiconque arrêterait un hérétique. Il est facile de voir combien la France ajoutait de prix à cette conquête. Déjà, en 1212, le parlement de Pamiers avait ordonné aux veuves ou héritières de fiefs nobles de n'épouser que des Français pendant les dix années qui allaient suivre; ce qui tendait évidemment à l'extinction des familles descendues des Romains ou des Goths. Blanche dissimulait sa conquête : elle se contenta d'étendre la juridiction des deux sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, créées par Louis VIII; et le reste du Languedoc, laissé en fief à Raymond, ne fut réuni à la couronne, sous le nom de sénéchaussée de Toulouse, qu'après la mort de sa fille, en 1271.

A partir de cette époque, la papauté, plus forte que l'hérésie, ne dut s'occuper que des moyens de l'empêcher de renaître, et dans ce but développa les germes de l'Inquisition, dont les pouvoirs donnés aux légats au commencement de la croisade furent la première origine. En 1229, le concile assemblé à Toulouse établit à demeure l'Inquisition, qui alla toujours croissant, et se porta aux excès les plus intolérables. Ne pouvant trouver assez d'hérétiques, les inquisiteurs déterraient les cadavres des Albigeois morts, et, les traînant sur la claie dans les rues, les livraient aux flammes. La violence fut poussée si loin que, malgré le souvenir des anciennes croisades, malgré la terreur répandue partout par le pouvoir inquisitorial, les Toulousains se révoltèrent encore une fois. Leurs capitouls chassèrent les chapelains ou prêtres que les inquisiteurs avaient employés à citer les témoins, et défendirent à ceux-ci de paraître ou de déposer. Le grand-inquisiteur, Guillaume Arnaud, ne voulut pas reconnaître l'autorité de la magistrature, et sortit de la ville. Toulouse fut excommuniée, et soumise. Cependant, en 1237, Grégoire IX ordonna aux inquisiteurs du Languedoc de suspendre toutes poursuites. Cette espèce de trêve dura de 1237 à 1244. Pendant ce temps les malheureux Albigeois, réfugiés dans le reste de l'Europe où ils étaient tourmentés, revinrent dans le Languedoc; ils y eurent même, dit-on, une assemblée. De son côté Raymond mettait ce temps à profit pour recouvrer ses possessions. Le joug français était dur aux Languedociens : Raymond-Trencavel, fils de Roger, en prit occasion de rentrer dans le bourg de Narbonne; mais Louis IX envoya Jean de Beaumont, son chambellan, qui fit capituler Trencavel dans Montréal, et se vengea sur les habitans. Raymond se soumit encore une fois, et jura à saint Louis de le servir envers et contre tous; mais il ne s'en révolta pas moins encore une fois, secondé par les comtes de Foix, d'Armagnac, de Comminges et de Rodez. L'armée languedocienne conquit la plus grande portion du Rasez, du Minervais, du Narbonnais et du Termenois. Les habitans de ce beau pays ne pouvaient s'accoutumer ni à la domination française, ni à l'Inquisition. Des hérétiques albigeois massacrèrent à coups de hache quatre dominicains, deux franciscains, et sept nonces ou familiers de l'Inquisition, dans le château d'Avignonnet. L'insurrection devenait dangereuse, Raymond avait signé un traité avec le roi d'Angleterre. Saint Louis préparait une nouvelle croisade, lorsque le comte de Toulouse, abandonné de tout le monde, se rendit sans conditions. Saint Louis usa de clémence, et n'exigea que l'exécution du traité de Paris; mais l'Église n'imitait pas son exemple, l'Inquisition redoublait de sévérité. En 1246, le concile de Beziers la rendit encore plus cruelle. En 1248, celui de Valence, par une disposition qui rappelle une des mesures les plus violentes de 1793, interdit aux accusés l'usage de défenseurs, parce qu'ils retardent la justice par de vaines paroles.

Cette lutte se termina enfin à la mort de Raymond VII. Ce prince mourut en 1249, tandis que le roi était en Orient. Blanche envoya des commissaires prendre possession du Languedoc, aux termes du traité de Paris. Dès lors ce pays cessa d'avoir des princes féodaux; et, sans être aussitôt réuni au domaine de la couronne, il fut gouverné presque comme une province française par les sénéchaux auxquels Alphonse et Jeanne, héritiers de Raymond, confièrent leurs pouvoirs. La famille des comtes de Toulouse avait régné quatre siècles dans le Languedoc, leur premier ancêtre, Fredelon, ayant été institué par Charles-le-Chauve en 849. Il est inutile de dire l'importance d'une semblable conquête pour l'unité française; elle ouvrait les portes du midi si long-temps fermées, et c'est en effet de là que certaines villes de la Provence furent arrachées presque aussitôt à l'Empire, Arles, Nîmes, Avignon, par exemple.

Telle fut cette sanglante catastrophe! Le nombre des victimes est effrayant; mais ce serait une erreur de croire que les Albigeois furent entièrement anéantis, et qu'après cet auto-da-fé d'un quart de siècle il n'en resta plus. Sur le sol même où elle avait été vaincue, l'hérésie fut encore prêchée; elle fit encore des prosélytes, non plus comme autrefois à la face du soleil, mais tout bas, mais en cachette. Sa langue et ses signes devinrent si mystérieux, qu'ils échappaient à l'Inquisition même. L'insurrection d'ailleurs se continua dans d'autres pays, elle se porta en Angleterre, elle éclata en Bohême, elle eut pendant deux cents ans des victoires et des revers, elle fut encore conduite au bûcher avec Jean Huss, avec Wiclef, avec Jérôme de Prague; mais enfin, avec Luther, elle se redressa terrible et victorieuse à son tour.

ALBINISME. En divers pays, dans les diverses races de l'espèce humaine, on rencontre des individus remarquables par une complète décoloration de la peau et du système pileux; on les nomme *Dondos* ou *nègres-blancs* en Afrique, *Chacrelas* ou *Kakerlaques* à Java, *Bédos* à Ceylan, *Albinos* à l'isthme de Panama. La dernière dénomination, qui est un pluriel espagnol d'origine évidemment latine (*albus*, blanc), a été la plus généralement adoptée, et a pris rang dans le langage technique de la science.

Les premiers auteurs qui ont écrit sur les Albinos les regardaient comme une race à part, comme une nation distincte. Voltaire s'est fait l'organe de cette opinion dans son *Essai sur les mœurs*, Introduction. « Il n'est permis, dit-il, qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, soient des races entièrement différentes. » Et quelques lignes plus loin : « Les Albinos sont, à la vérité, une nation très petite et très rare; ils habitent au milieu de l'Afrique : leur faiblesse ne leur permet guère de s'écarter des cavernes où ils demeurent; cependant les Nègres en attrapent quelquefois, et nous les achetons d'eux par curiosité. J'en ai vu deux... Un Albinos ne ressemble pas plus à un nègre de Guinée qu'à un Anglais ou à un Espagnol. » Buffon lui-même, en parlant des Albinos de Ceylan, dans son grand ouvrage, les décrivit comme une race constante et distincte, probablement descendue d'Européens naufragés ou aban-

donnés sur les côtes de l'île. Ce n'est que quarante ans plus tard (dans le 4e volume de ses *Supplémens*) qu'il exprima, sous forme de conjecture, que l'albinisme ne paraît être qu'une variété accidentelle. Cette conjecture de Buffon est aujourd'hui devenue une certitude, grâce aux progrès de l'histoire naturelle. Les Albinos, pas plus que les géans ou les nains, ne constituent une race particulière, un type constant, et pour ainsi dire spécifique : la décoloration qui les caractérise n'est, comme la petitesse ou la hauteur démesurées de la stature, qu'une modification accidentelle de l'organisation, une anomalie individuelle plus ou moins fréquemment observée chez toutes les races humaines et dans presque tous les climats.

Les Albinos, tout en conservant les formes propres de la race ou espèce à laquelle ils appartiennent, offrent les caractères suivans : leur peau est d'un blanc mat et blafard ; elle est bien différente de ce que nous appelons une peau blanche : rien d'incarnat, nul mélange de blanc et de brun ; c'est une couleur de linge, ou plutôt de cire blanchie ; leurs cheveux, ordinairement lins et soyeux, plats ou crépus suivant la race, leurs sourcils et leurs cils offrent aussi une teinte blanchâtre, ainsi que les poils, communément peu abondans, qui composent leur barbe et qui ombragent leur pubis.

Ce qui étonne encore en eux, c'est la couleur particulière de leurs yeux, dont l'iris est ordinairement rose ou rouge, dont la prunelle même, au lieu de paraître noire, est d'un rouge de feu, et qui ressemblent ainsi aux yeux des lapins blancs ou des perdrix : de là résulte une faiblesse de vue qui rend les Albinos incapables de supporter le vif éclat du soleil, et qui, en obligeant leurs paupières à un clignotement continuel, et leur prunelle à de rapides et fréquentes alternatives de resserrement et de dilatation, imprime à leur physionomie un cachet tout particulier. Ils sont, comme on dit en physiologie, nyctalopes, c'est-à-dire qu'ils voient moins bien en plein jour que pendant le crépuscule, ou qu'à la pâle lueur de la lune et des étoiles.

Telles sont les conséquences immédiates du défaut de matière colorante dans le corps muqueux de la peau (V. le mot PEAU), dans le système pileux et dans le globe oculaire (V. ŒIL). Il y a presque toujours, en effet, un rapport de couleur entre la peau et les cheveux, entre ceux-ci et l'iris. En général, les yeux noirs correspondent à une chevelure et à une peau plus ou moins brunes ; les yeux bleus ou gris à une chevelure blonde et à une peau blanche. Mais, chez les races mêmes que nous appelons blanches par opposition aux races de couleur noire, jaune ou cuivrée, la peau, dans l'état naturel, contient encore quelque peu de pigmentum ou matière colorante, de manière à offrir une nuance plus ou moins foncée de la teinte dite couleur de chair. Chez les Albinos, au contraire, la matière colorante de la peau et des cheveux manque tout-à-fait ; le pigmentum de même nature, qui enduit, dans l'état normal, le derrière de l'iris et tout l'intérieur de l'œil, n'existe pas non plus. Ainsi l'iris, d'opaque qu'il doit être, se trouve transparent, et laisse passer tous les rayons lumineux qui tombent sur sa surface : ce n'est donc plus un diaphragme qui serve à intercepter les rayons les plus excentriques. En outre, la lumière qui va frapper la rétine se réfléchit, sans doute faute de l'enduit noir qui devrait l'absorber. C'est une seconde raison de la difficulté de la vision lors d'une lumière trop vive. (Voir la théorie de la VUE.)

A cette décoloration générale et à cette faiblesse oculaire, qui caractérisent essentiellement les Albinos, il se joint presque constamment d'autres signes d'imperfection. Ces êtres dégradés ont ordinairement une taille médiocre et mal proportionnée, une constitution frêle et délicate, qui amène une vieillesse précoce et une mort hâtive. Ils ne s'élèvent point au degré d'intelligence propre à leur race, sauf néanmoins quelques exceptions : tel est, entre autres cas rares, l'exemple de l'Allemand Sachs, savant Albinos, qui publia, en 1812, un Essai d'histoire naturelle sur sa propre personne, et sur sa sœur, affectée comme lui d'albinisme. A en croire le rapport des voyageurs, les Albinos mâles des races noires sont presque tous impuissans ; les Albinos de la race blanche ne sont pourtant pas déshérités des privilèges de leur sexe. Il est également certain que les femmes albinos, de quelque race qu'elles soient, peuvent devenir mères.

Quoique les Albinos se rencontrent sous tous les climats et dans toutes les races humaines, il est vrai de dire qu'ils sont d'autant plus communs sous un climat et dans une race, que ce climat est plus voisin de l'équateur, et que la couleur normale de la race est plus foncée. Les Albinos de la race nègre sont même si nombreux, que, pour échapper au mépris et aux mauvais traitemens des autres nègres, ils se réunissent en peuplades dans les bois et dans les déserts ; et de là est née l'erreur que nous avons signalée au commencement de cet article. Après les Albinos de la race nègre, les moins rares sont ceux de l'isthme de Panama : ils diffèrent des premiers, non seulement par les formes particulières de la race américaine, mais encore par une moindre détérioration de la constitution générale, et par le duvet blanc qui couvre toute la surface de leur corps. Ce sont des Albinos de ce genre que, lors de la prise de Mexico, les Espagnols trouvèrent dans les jardins de l'empereur Montezuma avec les nains et les oiseaux rares. On a aussi observé un assez grand nombre d'Albinos chez les peuples dont la peau est brunâtre ou jaune, tandis que la race caucasique en a offert à peine quelques uns.

L'albinisme est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, du moins dans la race nègre, la seule qui ait fourni un assez grand nombre de cas particuliers, pour permettre à cet égard une induction générale.

Quelques auteurs ont prétendu que les Albinos de la race nègre doivent leur origine à l'union d'un nègre ou d'un mulâtre avec une femme blanche ou albinos, et réciproquement. Mais il est certain qu'ils peuvent naître de père et mère nègres ; autrement eussent-ils pu être rencontrés par les observateurs dans des lieux où les Blancs n'avaient eu encore aucune relation avec les Noirs? Il est également certain que la même femme peut devenir mère d'enfans parfaitement colorés, d'Albinos, et de *Nègres-pies*, c'est-à-dire d'individus mi-partie de noir et de blanc. L'union même d'une femme albinos avec un nègre ne produit pas constamment des enfans pies, comme on l'avait d'abord admis trop généralement *à priori* ; l'expérience a prouvé que les enfans nés d'un tel couple peuvent encore être ou complètement albinos, ou complètement noirs.

L'albinisme n'est pas exclusivement propre à l'espèce humaine. Qui ne connaît les lapins blancs et les souris blanches? Qui n'a entendu citer le merle blanc comme chose rare, mais réelle? Beaucoup d'autres espèces de mammifères et d'oiseaux, tant sauvages que domestiques, ont fourni à la science maints exemples d'une pareille anomalie : il y a même, surtout parmi les espèces domestiques, quelques races où la couleur blanche remplace presque constamment le pelage primitif. Telles sont les races blanches de chevaux, de chats, etc., véritables variétés albines, où plusieurs caractères de l'albinisme se sont, il est vrai, effacés et perdus à la longue. Tel est aussi le cas de ces éléphans blancs, si renommés dans l'Inde, et reconnus aujourd'hui pour une simple variété de l'éléphant ordinaire d'Asie. C'est d'après de telles analogies, qu'une philosophie hardie pourrait considérer, dans notre espèce même, la race caucasique comme originairement issue de la race noire.

Outre l'albinisme complet dont nous nous sommes jusqu'ici occupés, on peut aussi rencontrer, chez l'homme et les animaux, un *albinisme partiel* et un *albinisme imparfait*.

Dans l'albinisme partiel, le défaut de coloration n'existe que dans une portion plus ou moins étendue de la peau et du

pelage : tantôt la couleur normale domine, et se trouve interrompue çà et là par des taches blanchâtres; tantôt le contraire a lieu. C'est à ce genre d'anomalie que se rapportent ces nègres-pies, dont nous avons déjà parlé plus haut, et qui peuvent, quoi qu'on en ait dit, naître, comme les Albinos purs, de père et mère nègres. Les taches albines sont généralement irrégulières, et dépourvues de symétrie; et c'est par là qu'on pourra presque toujours les distinguer des taches blanches normales de certaines espèces d'animaux.

Dans l'albinisme imparfait, le pigmentum, au lieu de manquer entièrement dans une ou plusieurs régions, y est seulement moins foncé ou moins abondant qu'à l'état ordinaire, ce qui produit une nuance intermédiaire entre la couleur normale et le blanc. C'est ainsi que plusieurs animaux, au lieu de leur pelage naturel, offrent une teinte plus claire, soit grise, soit rousse, ou jaunâtre, uniformément répandue sur tout le corps, ou bien disséminée en taches partielles. Chez l'espèce humaine, l'albinisme imparfait n'est pas très rare dans la race blanche; et quoique la blancheur excessive de la peau soit, à proprement parler, une imperfection organique, signe presque constant d'une frêle constitution, nous la recherchons et la vantons comme une beauté, surtout dans le sexe féminin. Dans la race noire, au contraire, l'albinisme imparfait est plus rare que l'albinisme complet : nul doute néanmoins qu'il ne puisse s'y produire. Des voyageurs ont vu, parmi les nègres, soit en Afrique, soit à Madagascar, quelques individus jaunes, et d'autres de couleur rougeâtre, que l'on doit évidemment considérer comme des Albinos imparfaits.

Voyons maintenant quelle est la nature et quelles sont les causes de l'albinisme. Sans aucun doute, cet état peut survenir, dans le cours de la vie, par une décoloration vraiment maladive qu'on doit généralement attribuer à l'influence de causes débilitantes. M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a constaté la production graduelle de l'albinisme imparfait chez des singes tenus en cage, et privés d'exercice pendant longues années; il a déterminé plus promptement le même phénomène chez de jeunes poissons dorés de la Chine, en les plaçant pendant quelques semaines dans de l'eau de puits. C'est ainsi qu'une plante qui croît dans l'obscurité est toujours peu colorée, et, pour employer le terme propre, s'étiole. C'est ainsi que nos dames, qui mènent une vie sédentaire, et qui fuient les rayons du soleil, acquièrent et conservent une peau blanche. Nul doute non plus que la peau et les cheveux ne puissent blanchir presque tout-à-coup par suite d'une vive émotion : témoin, entre cent autres exemples, ce seigneur italien qui, condamné à mort par François de Gonzague, duc de Mantoue, obtint sa grâce, parce que ses cheveux blanchirent en peu d'heures, ce qui parut tenir du prodige. Les médecins qui ont écrit sur les maladies de la peau n'ont pas manqué de signaler ces altérations, lentes ou subites, du pigmentum. Mais ce n'est point là le cas des véritables Albinos, c'est-à-dire de ceux qui naissent et demeurent tels, non point par maladie, mais par anomalie. Cet albinisme, que la décoloration accidentelle de la peau ne reproduit jamais complètement, doit être rapporté à cette cause générale, à laquelle nos lecteurs nous ont déjà vu attribuer l'existence des acéphales, ou monstres sans tête (Voir Acéphale), et par laquelle ils verront s'expliquer encore beaucoup d'autres monstruosités, je veux dire l'arrêt de développement de l'organisation. En effet, le pigmentum manque chez le fœtus jusqu'à une époque très avancée de la vie intra-utérine; et l'on sait même que, chez les peuples de couleur, la peau est encore, quelque temps après la naissance, presque aussi blanche que chez les nouveau-nés de notre race. Il est donc facile de concevoir que l'évolution fœtale soit entravée, avant l'époque où le pigmentum doit se former à la peau, dans les bulbes pilifères et dans le globe de l'œil, et qu'ainsi un état d'organisation qui n'aurait dû être que transitoire devienne permanent. Cette hypothèse est d'autant plus admissible, que la plupart des Albinos offrent, comme nous l'avons dit, plusieurs signes d'imperfection.

Mais à quelle cause occasionelle faut-il attribuer cet arrêt de développement, que nous reconnaissons comme cause prochaine de l'albinisme? Ici la science doit se taire et garder une sage ignorance, plutôt que de répondre à cette obscure question par de banales hypothèses, en supposant, par exemple, une vive frayeur de la mère pendant sa grossesse, ou en prêtant gratuitement à l'imagination une influence inexplicable.

ALBOIN, roi des Lombards. Ce prince, dont l'histoire romanesque ressemble à une légende, et n'est peut-être pas autre chose, était fils d'Audoin, qui amena du nord de l'Allemagne, en Pannonie, ses sujets les Lombards, ainsi nommés de *lang*, long, et de *baërt*, barbe, commençant ainsi leur marche conquérante vers l'Italie, où ils devaient fonder un royaume. Alboin se signala d'abord dans une guerre avec les Gépides, où il tua Torismond, le fils du roi de ce dernier peuple. Ce fait d'armes décida la victoire en faveur des Lombards. Les vainqueurs, charmés de la valeur d'Alboin, demandent à son père, pour récompense, de l'admettre pour convive à son festin royal. Celui-ci le refuse à regret, parce que l'usage, aussi absolu parmi ces Barbares que l'étiquette le fut depuis dans les nations civilisées, défend de laisser asseoir le fils du roi à la table de son père avant qu'il ait ravi par la victoire les armes à un roi étranger.

A peine Alboin a-t-il entendu ces paroles, qu'il prend avec lui quarante jeunes gens, et s'en va à la cour du roi vaincu redemander les trophées de sa victoire. Le roi des Gépides, se soumettant à la nécessité, le reçoit avec bienveillance, et le fait asseoir à l'ancienne place de son fils; mais il ne peut empêcher sa douleur d'éclater à tous les yeux. Le second fils du roi, ne pouvant supporter plus long-temps l'humiliation de son père, et l'orgueil triomphant d'Alboin, lance aux étrangers un sarcasme sur la ressemblance que leur donnent les bandelettes blanches de leurs chaussures avec les jumens dont les pieds sont blancs. Un des Lombards prend aussitôt la parole : « Va au plaines d'Asfeld, et tu verras comment ces jambes, que tu compares aux pieds des jumens, ont foulé aux pieds les restes de ton frère. » Cette réponse achève d'envenimer la querelle; on court aux armes de part et d'autre : mais le roi se jette entre les combattans, menaçant de punir le premier qui répandrait le sang, et attestant que c'est une victoire condamnée par le ciel que celle qui choisit pour théâtre les foyers domestiques, et viole l'hospitalité. Le festin continue paisiblement, et le roi, prenant les armes de son fils Torismond, les livre à Alboin, qui retourne vers son père avec ces insignes de sa gloire. Il lui est permis alors de s'asseoir au banquet royal, où il fait le récit de son voyage, et son audace n'est pas moins admirée que la bonne foi du roi vaincu.

A la mort de son père, Alboin commence à régner, et épouse Clotsinde, la fille de Clotaire, roi des Francs, dont il n'eut point d'enfant mâle. Le roi des Gépides mourut presque en même temps qu'Audoin, et son fils Cunimond lui succéda. Ce dernier, chez lequel la défaite d'Asfeld et l'humiliation qui en avait été la suite avaient laissé un souvenir profond et douloureux, déclare une guerre de vengeance aux Lombards. Alboin fait alliance avec les Avares, appelés d'abord Huns, qui envahissent les états de Cunimond. Celui-ci, avant de faire face à cette diversion, livre bataille aux Lombards, qui remportent sur lui une victoire complète. Le carnage fut tel, qu'il resta à peine, de toute l'armée des Gépides, un messager pour annoncer leur défaite. Cunimond périt dans le combat, et Alboin fit faire avec son crâne une coupe que Paul Warnefrid, à qui nous empruntons ces détails, dit avoir vue lui-même entre les mains du prince Ratchis, un des successeurs d'Alboin. Les Lombards font un immense butin, et Alboin y prend, dans sa part, la fille du roi vaincu, qu'il épouse à la place de Clotsinde, qui était morte

Les Gepides furent tellement affaiblis par cette défaite, qu'ils ne comptèrent plus comme nation, et que tout ce qui survécut d'entre eux demeura soumis soit aux Lombards, soit aux Avares leurs alliés. Cette victoire valut à Alboin une éclatante renommée, et le fit célébrer dans les chants des poètes saxons.

Cependant un sarcasme de femme devait déterminer une irruption de ces hordes barbares dans l'Italie, comme un caillou dont la chute suffit pour produire une avalanche. Sophie, impératrice d'Orient, qui haïssait l'eunuque Narsès, préposé au commandement de l'Italie, lui ayant envoyé une quenouille en lui conseillant de s'occuper d'ouvrages de femmes, et non des soins du gouvernement qui ne convenaient qu'à des hommes, Narsès lui répond qu'il va lui ourdir une trame dont elle ne pourra se débarrasser; et pour justifier son peu de mots, ce comte Julien du Bas-Empire appelle les Lombards dans son gouvernement. Il leur envoie, pour séduire plus sûrement ces Barbares, des fruits et des productions agricoles de la riche Italie, qui font ressortir à leurs yeux toute la pauvreté du territoire ingrat de la Pannonie qu'ils habitent. Les Lombards embrassent avec ardeur l'espoir de cette future conquête. Des signes funestes, des armées de feu apparaissent dans le ciel pour présager tous les désastres qui se préparent.

Alboin demande à ses alliés les Saxons de s'associer à lui pour la conquête qu'il entreprend. Les Saxons, avec leurs femmes et leurs enfans, viennent chercher fortune à sa suite. Alboin laisse le territoire qu'il abandonne à ses alliés les Huns, à condition de le lui rendre si le sort des armes le force à y chercher refuge. Et le 2 avril, le lendemain de Pâques 568 ans après Jésus-Christ, cette redoutable armée, composée de deux nations, s'ébranle et se met en marche. Alboin s'empare d'abord de la province appelée Frioul, et donne à son neveu Gisulphe le gouvernement de sa nouvelle conquête, avec le titre de duc, et fonde ainsi le duché de Frioul. Il s'empare ensuite de Vicence, de Vérone et de presque toutes les villes de la Vénétie. Les deux années suivantes, Alboin attaque la Ligurie, et s'empare de Milan, dont l'archevêque, Honorat, s'enfuit à Gênes. La prise de toutes les cités de la province, à l'exception de celles qui bordent le rivage, ne tarde pas à suivre. Pavie seule soutient, contre les Lombards, un siége de trois ans. Alboin, laissant une partie de son armée en observation devant cette ville, envahit la Toscane et l'Ombrie. Rome et Ravenne demeurent presque seules sous l'autorité de l'empereur, dans un large espace de territoire. Alboin est aidé dans ses victoires par la famine et la peste, fléaux dont l'invasion avait aussi affaibli les Romains. Enfin, Pavie se rend à lui; le vainqueur, irrité d'une si longue résistance, fait vœu de passer au fil de l'épée cette opiniâtre population; mais en entrant par la porte Saint-Jean, qui est située à l'orient de la ville conquise, son cheval s'abat et refuse de se relever, malgré les coups d'éperons du roi. Alors un des vaincus prend la parole, l'engage à rétracter son vœu cruel, et lui annonce qu'il entrera à cette condition sans difficulté dans la ville. Alboin promet de faire grâce aux habitans, et son cheval se relève aussitôt.

C'était alors, après trois ans et six mois de règne, que devaient se terminer les conquêtes d'Alboin. Ce roi, qu'une insolence de femme avait appelé en Italie, devait y être arrêté dans sa marche triomphale par une perfidie de femme. Dans l'ivresse d'une orgie qui eut lieu à Vérone, il voulut offrir à boire à son épouse Rosemonde dans le crâne de son père Cunimond. Rosemonde dévora la douleur de cet affront, mais résolut d'en punir Alboin. Elle s'associa, pour l'exécution de son dessein, un nommé Helmichilde, écuyer et frère de lait du roi. Helmichilde lui indique un nommé Péridée, homme d'une force extraordinaire, comme propre à servir d'instrument à sa vengeance. Mais celui-ci, appelé par la reine, recule devant un crime, et un crime si hasardeux. La reine alors, pour l'engager, se met, la nuit, à la place de sa suivante, dont Peridée était l'amant, et se nomme à lui, lorsque Péridée était déjà criminel, à son insu, envers Alboin. Elle n'a point de peine alors à lui faire comprendre qu'il doit attendre la mort d'Alboin s'il ne la lui donne pas, et l'introduit dans la chambre du roi, qui dormait, après qu'elle eut attaché au fourreau l'épée qui ne quittait point son chevet. Alboin, réveillé par l'assassin, se jette sur son epée, et ne pouvant en faire usage, se défend quelque temps avec un marche-pied; mais il finit par succomber. Rosemonde, bannie par la colère publique, s'enfuit avec Helmichilde, qu'elle épouse dans les états de Longin, exarque de Ravenne. Celui-ci persuade à Rosemonde de se débarrasser de son second époux. Un nouveau crime ne coûte pas plus à cette autre Frédégonde; mais Helmichilde, à qui elle fait boire, au sortir du bain, une coupe de poison, averti par la souffrance, la force de l'achever, et tous deux meurent ensemble.

Telle est l'histoire d'Alboin, ainsi que nous la conte Paul Warnefrid, diacre de la province du Frioul, vieil historien lombard, qui nous a rapporté, dans un assez mauvais latin, les faits et gestes de ses compatriotes. Cette histoire peut paraître romanesque et empreinte de couleurs superstitieuses. Peut-être est-elle défigurée par des fables populaires; mais peut-être aussi n'est-ce que la réalité vue à travers les idées barbares et incivilisées de l'époque, qui font une narration presque invraisemblable avec des évènemens vrais.

ALBRET (Duché d'). Le duché d'Albret était une de ces petites principautés qui divisaient autrefois la Gascogne. La branche cadette des Mérovingiens, après la mort de Dagobert, avait trouvé dans cette province un refuge contre les envahissemens de la branche aînée, et contre les poursuites de l'usurpation carlovingienne. Passée à titre d'héritage maternel aux enfans de Charibert, frère de Dagobert, la Gascogne fut, dans la suite, partagée entre les différens rameaux de cette noble famille; et malgré l'obscurité à laquelle les historiens du temps, courtisans de la royauté nouvelle, semblent avoir voulu condamner leur histoire, l'érudition des deux derniers siècles, en fouillant les anciennes archives, a su y retrouver les annales et l'enchaînement généalogique de ces petites dynasties.

L'origine de la dynastie d'Albret est toutefois restée dans le vague, et les anneaux qui la rattachent à la maison de Clovis n'ont point été constatés avec certitude; mais des traditions multiples, qui ne semblent diverses qu'au premier aspect, s'accordent à établir cette filiation; car elles disent les sires d'Albret issus tantôt d'un roi d'Aquitaine antérieur à Charlemagne, tantôt des comtes de Bigorre, ou des rois de Navarre, ou des ducs de Gascogne : toutes versions concordantes, désignant Charibert lui-même, ou ses descendans.

Albret, qui dans les plus anciens titres est appelé Lebret et Labrit, ne fut dans le principe qu'une seigneurie peu étendue du comté de Gascogne; elle s'accrut considérablement par la suite, et fut en dernier lieu (1550) érigée en duché-pairie, englobant la vicomté de Tartas, la seigneurie de Poyane, et diverses autres terres qui s'y trouvaient depuis long-temps réunies; elle eut alors pour capitale Nérac, avec trois autres siéges de judicature, Castelgeloux, Castelmoron et Tartas.

Un document généalogique du XIVe siècle suppose que la terre d'Albret eut des seigneurs particuliers dès l'année 802, époque où elle serait devenue l'apanage de *Ximin-le-Gascon*, fils puîné d'Ignigne-Garcie, fils lui-même de Garcie-Ximin, comte de Bigorre; mais ces indications sont mutuellement inconciliables, et la liste des premiers sires d'Albret est tellement entachée d'anachronismes et d'erreurs historiques, qu'on n'y peut ajouter aucune foi. On ne trouve, avant le milieu du XIe siècle, aucun monument authentique de l'existence de ces princes, et ce n'est qu'à partir de cette époque qu'un en peut établir un catalogue certain.

Ce catalogue, le voici, réduit à une simple liste chronologique, jusqu'au temps où les sires d'Albret pesèrent de quel-

que poids dans la balance des événements généraux de notre histoire.

1050. Amanieu Ier.

1096. Amanieu II, qui suivit Godefroy de Bouillon à la première croisade.

1130. Amanieu III.

1140. Bernard Ier.

1174. Amanieu IV.

1250. Amanieu V, dont le mariage avec l'héritière de Tartas réunit cette vicomté aux domaines de sa maison.

1255. Amanieu VI.

1270. Bernard II, appelé aussi, dans le romane du pays, *Bernadet* (diminutif de Bernard), nom que les compilateurs français ont tranformé en celui de *Bernard-Ezi*.

1281. Mathe, fille de Bernard II.

1295. Isabelle, sœur de Mathe, mariée à Bernard VI, comte d'Armagnac.

1298. Amanieu VII, oncle d'Isabelle et frère de Bernard II.

1324. Bernard III, renonçant à une rente de deux mille livres sterling, dont le roi d'Angleterre, duc de Guienne, son seigneur immédiat, payait ses services, s'attacha à la cause de Philippe de Valois, qui, par lettres du 8 février 1330, reconnut au sire d'Albret et à ses barons « le droit de se faire la guerre suivant leurs anciens usages, après s'être défiés, et de continuer celles commencées, sans défi; sauf le service du roi. » Quelques motifs de mécontentement l'ayant fait rentrer dans le parti des Anglais, il fut fait prisonnier à Blaye en 1339.

1339? Arnaud-Amanieu, son fils aîné, lui succéda. Ayant pris parti pour la maison d'Armagnac contre celle de Foix, dans les querelles de succession qui ensanglantaient la Gascogne, il fut fait prisonnier à la bataille de Launac, en 1362, et fit sa paix l'année suivante, moyennant l'hommage au comte de Foix, pour ses châteaux de Bazas et de Casenove. Il fit pareillement hommage des terres de Mixe et d'Ostabat au roi de Navarre Charles-le-Mauvais. Indépendamment des troupes nécessaires à la défense de ses terres, il pouvait, au dire de Froissart, mettre sur pied dans ses domaines un corps de mille lances, présentant un effectif de cinq à six mille hommes. Ce prince fut du nombre des barons de Gascogne qui appelèrent au roi de France des impôts excessifs que le fameux Prince Noir voulait établir en Guienne, et il travailla activement à faire rentrer ce grand fief sous la domination immédiate de la France. Le roi Charles V, pour s'attacher plus étroitement le sire d'Albret, lui fit épouser, en 1368, Marguerite de Bourgogne, sœur de la reine; et Arnaud-Amanieu, faisant à ce monarque hommage-lige de ses terres, devint ainsi l'un des feudataires directs de la couronne. Charles V lui fit présent de la seigneurie de Poyane, confisquée sur un fauteur des Anglais, et lui accorda la jouissance du comté de Dreux; il lui conféra de plus la dignité de grand-chambellan. Arnaud-Amanieu contribua, de sa personne et de ses soldats, au gain de la bataille de Rosebecque, en 1382; il suivit, en 1390, le duc de Bourbon dans son expédition contre Tunis, et mourut en 1401.

1401. Charles Ier, son fils, lui succéda dans tous ses domaines, ainsi que dans la charge de grand-chambellan; il y ajouta, en 1402, celle de connétable, qu'il avait d'abord refusée, jugeant avec justice qu'il n'avait point les talens militaires indispensables à l'exercice d'un tel emploi. Aide du fameux comte d'Armagnac, qui fut connétable après lui, il remporta plusieurs avantages sur les Anglais; mais il fut défait et tué, en 1415, à la funeste bataille d'Azincourt, qu'il avait voulu éviter, et ou ses mauvaises dispositions stratégiques causèrent la déroute générale de l'armée française.

1415. Charles II, son fils, accrut ses domaines, en 1425, du petit comté de Gaure; mais d'un autre côté les Anglais lui avaient enlevé, en 1418, celui de Dreux, qu'il ne recouvra qu'en 1444. Gendre du connétable d'Armagnac, et beau-frère du duc d'Orléans, il fut directement intéressé à leur querelle contre la faction de Bourgogne: mais il ne fut point enveloppé dans les disgrâces de la maison d'Armagnac, ni dans la haine meurtrière de Louis XI, et il décéda paisiblement, en 1471, laissant plusieurs enfans, d'où sortirent les maisons d'Orval et de Miossens; son fils aîné Jean, vicomte de Tartas, était mort trois ans avant lui.

1471. Alain d'Albret, fils de Jean, succéda à son aïeul. Il fut surnommé le *Grand*, à cause de l'étendue de ses possessions: outre celles qu'il tenait de son père, il s'adjugea le comté de Dreux, apanage de la branche d'Orval, obtint la seigneurie de Sainte-Bazeille confisquée sur son oncle Charles d'Albret, décapité en 1473 par ordre de Louis XI, et y joignit encore, du chef de sa femme, les comtés de Penthièvre et de Périgord, la vicomté de Limoges, et la seigneurie d'Avesnes; il eut aussi, du même chef, des prétentions sur la Bretagne; et, devenu veuf en 1484, il traita de son mariage avec Anne, héritière du dernier possesseur, afin de confondre leurs droits respectifs; mais il était laid, d'humeur farouche, et son rival, Maximilien d'Autriche, fut préféré par la jeune princesse. Alain, qui lui avait, avec ses propres soldats, conservé la ville de Nantes contre les attaques des Français, se rallia dès-lors à Charles VIII, et lui livra la place. Il mourut en 1522, précédé au tombeau par son fils aîné Jean d'Albret, époux de Catherine de Foix, qui lui avait apporté en dot le royaume de Navarre et toute la succession de Foix.

1522. Henri d'Albret, déjà investi, du chef de sa mère, des riches possessions de la maison de Foix, succéda à son aïeul dans les domaines de la maison d'Albret, et réunit encore entre ses mains tous les biens de la maison d'Armagnac, par son mariage, en 1526, avec la célèbre Marguerite de Valois, sœur de François Ier, dont il n'eut d'autre enfant que Jeanne, plus célèbre encore, et qui porta ce grand héritage à la maison de Bourbon, en épousant Antoine, duc de Vendôme, lequel mourut dès 1562, dix ans avant elle.

1572. Henri de Bourbon, qui avait d'abord porté le titre de comte de Viane, puis de duc de Beaumont, ensuite de prince de Béarn, et qui avait pris, à la mort de son père, celui de duc de Vendôme, se trouva, au décès de sa mère, réunir sous sa domination le royaume de Navarre (réduit à la partie de deçà les monts), les duchés de Vendôme, de Nemours, d'Albret, la principauté de Béarn, les comtés de Bigorre, de Foix, de Dreux, de Penthièvre, de Périgord, d'Armagnac, de Fezenzac, de Pardiac, les vicomtés de Limoges, de Tartas, de Marsan, de Gabardan, de Lomagne, d'Auvillars, et un grand nombre d'autres fiefs: tel fut l'immense héritage dont l'avénement de Henri IV au trône de France vint doter le domaine de la couronne.

Les armes primitives d'Albret furent *de gueules plein*; le sceau d'Arnaud-Amanieu, dont nous donnons ici la figure, d'après plusieurs chartes de ce prince, offre un écu dont le champ est *diapré* à titre de simple ornement. Ces armes furent ensuite écartelées de France par le connétable d'Albret et sa postérité.

Le duché d'Albret fut, en 1652, donné par Louis XIV au duc de Bouillon, en échange des principautés de Sedan et de Raucourt; mais à cette époque la puissance féodale n'était plus qu'une ombre, et les fiefs étaient descendus à la condition de simples majorats.

ALBUQUERQUE. Ce nom a retenti souvent dans l'histoire de Portugal; plus d'un homme l'a rendu digne d'être cité; mais, comme il arrive presque toujours, il est demeuré comme la propriété du plus illustre de tous ceux qui l'ont porté. C'est donc d'Alphonse d'Albuquerque, surnommé le

Grand capitaine, que nous allons nous occuper spécialement; nous rapporterons les événemens de sa vie d'après les récits des vieux historiens, et en désignant les lieux et les princes d'Orient comme ils les désignent.



(Alphonse d'Albuquerque.)

Alphonse d'Albuquerque vivait au temps où les Portugais partageaient presque avec les Espagnols le monopole des découvertes et des conquêtes maritimes. Il passa ses premières années à la cour du roi Jean; il était alors au service de la marine. Emmanuel, successeur du roi Jean, apprécia bien vite en lui une âme forte, et un génie propre aux grandes choses: il l'envoya d'abord à Cochin, auprès de Pacheco, qui avait vaillamment défendu cet établissement. Albuquerque en fonda un deuxième à Ceylan; et, après avoir conclu la paix avec le Zamorin, roi de Calicut, il retourna vers son maître, qui le renvoya dans les Indes avec une flotte et le titre de vice-roi. Albuquerque avait plusieurs projets qui se rattachaient tous dans sa tête à la grandeur et à l'accroissement de son pays; il voulait d'abord fermer aux Vénitiens et aux Sarrasins le chemin commercial des Indes par l'Égypte. Pour y réussir, il pénétra dans le golfe Persique, s'empara de l'île de Socotora, et somma le roi de l'île d'Ormuz de se rendre à son maître. Calajate, ville dépendante de ce royaume, se soumit d'abord; mais Curiate, Mascate et Orfazan se défendirent, et furent pillées. Zeifadin, roi d'Ormuz, feignit d'abord d'entrer en négociations; mais ce fut pour se donner le temps de rassembler ses forces. Dès qu'il eut levé des troupes et équipé une flotte, il refusa hautement tout acte de soumission au roi de Portugal, et en cela il eut grandement raison. Albuquerque battit complètement sa flotte, après un combat des plus sanglans. Zeifadin consentit enfin à se rendre tributaire du roi de Portugal, et livra aux vainqueurs une place pour y bâtir une forteresse; mais il secoua le joug peu de temps après, et chassa les Portugais de son île. Albuquerque revint de nouveau mettre le siège devant Ormuz; mais Manuel Tello, Alphonse Lopez de Corta et Antoine de Camp, trois de ses chefs de bâtiment, le forcèrent par leur défection d'abandonner son entreprise. Il revint alors vers Socotora pour conserver au moins une partie de sa conquête; mais enfin, après avoir croisé quelque temps dans le golfe d'Ormuz, il partit pour les Indes, et arriva à Cananor le 3 de novembre 1508.

Le prédécesseur d'Albuquerque était Almeida, dont le système était tout-à-fait opposé au sien. Almeida ne songeait qu'à protéger, par la destruction des flottes musulmanes, le commerce naissant des Portugais; Albuquerque portait ses vues beaucoup plus loin, et songeait à jeter les fondemens d'un empire qui s'étendrait du golfe Persique à la Chersonèse-d'Or des anciens, et dont Goa serait la place d'armes et la capitale. Ce ne fut pas sans résistance qu'Almeida livra la vice-royauté des Indes à son successeur; mais enfin ce dernier, investi de l'autorité, après une expédition assez malheureuse contre Calicut, où il fut blessé, alla attaquer Goa, dont il fit soulever les habitans en sa faveur, en l'absence de leur roi Idalcan: il entra dans la ville le 16 février 1510. Cette conquête importante le remplit de joie: mais il ne garda pas tranquillement sa nouvelle possession; car bientôt Idalcan s'étant présenté devant la ville, les habitans se révoltèrent pour lui, après s'être soulevés contre lui, et chassèrent les Portugais. Le vice-roi, absent alors, réunit, à cette nouvelle, toutes ses forces, et, fondant sur la ville, il la reprit, et fit passer une partie des habitans au fil de l'épée. Secouru par des renforts arrivés de Portugal, il demeura dès lors maître de ses conquêtes, et les étendit.

En 1511, il mit à la voile pour Malaca, où il arriva le 1er juillet: il subjugua bientôt toute l'île. Ce fut à cette époque que les rois de Siam, de Sumatra et de Pegu lui dépêchèrent promptement des ambassadeurs pour le féliciter, et lui demander son amitié et sa protection.

Après avoir pourvu à la sûreté de sa conquête, il revint au siège de sa vice-royauté, où il apprit les tentatives inutiles faites en son absence, par Idalcan et d'autres princes indiens, pour s'emparer de Goa. Alors il porta la guerre à Idalcan en personne, le battit, et, ayant trouvé dans une forteresse dont il s'empara cinquante Portugais qui s'étaient faits mahométans, il leur fit couper le nez, les oreilles, la main droite et le pouce de la gauche, raffinement de cruauté qui ne laisse pas que de ternir la gloire militaire d'Albuquerque, ainsi que l'acte de rigueur dont nous avons déjà parlé.

En 1513, il fit voile vers l'Arabie Heureuse, dont ses projets guerriers le rapprochaient toujours; il aborda à Socotora, et se présenta devant Aden, dont Miria-Mirjan, Ethiopien de nation, et brave capitaine, était commandant. Cette place, n'étant pas très éloignée du golfe Arabique, pouvait servir à contenir des forces toutes prêtes à en empêcher l'entrée; mais Albuquerque échoua dans cette utile entreprise, et se retira vers l'île de Caman, où, retenu par la tempête, il passa l'hiver.

Une seconde tentative contre Aden ne lui réussit pas mieux; mais il fut plus heureux dans sa deuxième entreprise contre Ormuz, dont il s'empara, et dont il s'assura définitivement la conservation en y construisant une forteresse, qui protégea puissamment le commerce portugais. Il fit transporter dans cette citadelle toute l'artillerie de la ville.

Mais là Albuquerque devait être arrêté dans l'exécution de ses vastes projets, non par des ennemis indiens, mais par des ennemis compatriotes; non par ceux qu'il attaquait, mais par ceux qu'il servait. On fit croire à Emmanuel qu'Albuquerque voulait se rendre indépendant. Emmanuel nomma Lopez Soarez pour remplacer Albuquerque; tandis que celui-ci, averti de cette ingratitude, refusait les secours du schah de Perse, Ismaïl, qui lui offrait de l'aider à se rendre indépendant. Albuquerque, déjà affaibli par l'âge et par les maladies, mourut peu après sur un vaisseau devant Goa, en 1515, après avoir écrit au roi une lettre où il lui recommanda son fils, laissant à sa gloire le soin de parler pour lui.

Albuquerque eut de hautes qualités qui ne furent pas uniquement celles d'un général d'armée: il était loyal et actif; aussi grand administrateur que vaillant guerrier, aussi gigantesque dans ses projets qu'habile à les exécuter. Il sut reconstruire après avoir renversé; ce fut plus qu'un conquérant, ce fut un fondateur. Il établit d'une manière durable dans les Indes l'empire des Portugais. Il fut pleuré de ses compatriotes; des Indiens, qui allaient après sa mort faire des pèlerinages à son tombeau dans Goa; et même de son roi, qui, détrompé trop tard sur sa faute, la

répara, autant qu'il le put, en comblant son fils de bienfaits.

Cette ingratitude paraît acquise aux grands capitaines qui portent ce nom; car nous voyons, vers l'an 1635, Mathias d'Albuquerque, fidèle serviteur de la maison de Bragance, presque disgracié par son roi, après avoir remporté sur les Espagnols l'importante victoire de Campo-Mayor: ce brave général en mourut de chagrin. André d'Albuquerque est tué, en 1659, à la bataille d'Elvas, en combattant contre les Espagnols. Nous retrouvons aussi, vers des temps plus reculés, un Alphonse d'Albuquerque envoyé en ambassade en Angleterre, en 1506; et un Pierre d'Albuquerque puni du dernier supplice, en 1483, pour avoir conspiré contre le roi Jean.

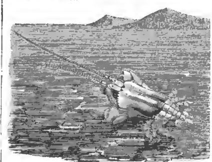
Il y eut aussi en Espagne un D. Juan Alphonse d'Albuquerque, ministre et flatteur de Pierre-le-Cruel; d'abord allié d'intrigues avec sa maîtresse, Marie de Padilla; brouillé ensuite avec elle, exilé par son roi, et mourant empoisonné par lui, dit-on, au moment où il se révoltait, après s'être réfugié en Portugal; mais nous ignorons s'il appartient à la famille du grand capitaine portugais.

ALBUMINE. C'est une des substances les plus répandues dans l'économie animale. Si l'on en excepte un peu d'eau et quelques sels en petite quantité, c'est elle qui constitue le blanc d'œuf, d'où elle a tiré son nom, et qui représente assez bien, par conséquent, ses propriétés physiques. Elle fait aussi partie du sang et d'un grand nombre d'autres fluides animaux; elle se dissout plus ou moins dans l'eau froide, la potasse, la soude, l'acide acétique et l'acide phosphorique. Elle se coagule et se précipite, au contraire, dans l'eau chaude et lorsqu'on met sa dissolution aqueuse en contact avec l'alcool, le tannin, la plupart des autres acides et les sels minéraux peu solubles: elle perd alors sa transparence pour devenir d'un blanc plus ou moins opaque, selon son état de division. On modifie cependant ces propriétés selon le mode de dessiccation qu'on lui fait subir; car, n'étant pas susceptible de cristallisation, ni d'ébullition, on n'est pas sûr que ce soit un corps défini, et si ce n'est pas une substance organisée, analogue à la fibrine. Elle a tant de rapports avec la gomme, qu'on pourrait dire qu'elle joue, dans le règne animal, le rôle que joue la gomme dans le règne végétal. Lorsqu'elle se coagule dans un liquide, elle y produit l'effet d'un réseau ou d'un filet étendu qui s'y déterminerait tout-à-coup, et y ramasserait dans ses mailles étroites toutes les poussières qui y sont suspendues. On profite de la propriété qu'elle possède de se coaguler par l'action de l'alcool et du tannin pour clarifier les vins: il suffit, après l'avoir mêlée avec une petite quantité d'eau, de l'introduire dans la pièce de vin, que l'on fouette, et soutire ensuite. M. Orfila l'a aussi conseillée, avec raison, contre l'empoisonnement par les sels de plomb, de mercure, et autres, qu'elle précipite. D'un autre côté, sa tendance à la coagulation doit être pour beaucoup dans les empoisonnemens qui ont lieu à la suite de substances vénéneuses introduites dans la circulation.

Elle est composée de carbone, d'hydrogène, d'oxigène et d'azote.

ALBUNÉE, genre de crustacés, de l'ordre des décapodes, établi par Fabricius, et rangé par lui avec les exochnates, qui répondent à la famille des décapodes macroures du Règne animal de Cuvier. Mais M. Latreille, dans la nouvelle édition du Règne animal, le place dans sa section des macroures anomaux, en lui assignant pour caractères: deux pieds antérieurs, terminés par une main très comprimée, triangulaire et monodactyle; le dernier article des suivans étant en faucille, ayant les antennes latérales courtes, et les intermédiaires étant terminées par un seul filet long et sétacé; — pédicules oculaires occupant le milieu du front, et formant, réunis, une sorte de museau, plat, triangulaire, avec les côtés extérieurs arqués; — test étant presque plan, carré, arrondi aux angles postérieurs, et finement dentelé au bord antérieur.

On en connaît deux espèces, dont une seule est bien connue; l'albunée symniste (*albunea symnista* de Fabricius), qui a sa carapace subcylindrique, tronquée, ciliée et en scie antérieurement. Elle habite la mer des Indes: ses mœurs nous sont inconnues.



(Albunée symniste.)

L'albunée écussonnée (*albunea scutellata*, Fabr.) est plus petite que la précédente; sa carapace est ovale, lisse, avec ses bords à peine dentelés et garnis de longs poils. La patrie de cette espèce est inconnue.

ALCALI. Ce mot, qui s'écrivait autrefois *alkali*, et dont l'orthographe a été changée seulement vers le commencement de ce siècle, est d'origine arabe: il est composé de l'article *al* et du mot *kali*, par lequel les Arabes désignaient une ou plusieurs plantes maritimes cultivées encore aujourd'hui, sur les côtes de l'Espagne méridionale, pour la fabrication de la soude. Le nom de *kali* a été conservé par les botanistes modernes pour spécifier une plante du genre *salsola*; mais le *kali* des Arabes paraît être plus particulièrement le *salsola sativa*, qui, sous le nom de *barilla*, croît en abondance sur les côtes des royaumes de Murcie et de Valence en Espagne. Cette plante, ainsi qu'un grand nombre d'espèces maritimes de la famille des chénopodées, lorsqu'elle est soumise à l'incinération, au lieu de laisser une cendre pulvérulente, comme les végétaux terrestres, donne un produit salin très employé dans le commerce; depuis très long-temps on le fabrique sur la côte d'Espagne, où les Arabes lui donnèrent naturellement le nom d'alkali, comme les Espagnols lui donnent aujourd'hui celui de *barilla*, qui est commun à la plante et à son produit salin. Cette substance, que nous nommons soude naturelle, est un mélange de plusieurs sels, et doit particulièrement les propriétés pour lesquelles on la recherche au carbonate de soude; ce dernier sel, parmi ceux dont il est mélangé, est d'ailleurs celui qui a les propriétés chimiques les plus tranchées: c'est donc au carbonate de soude que le mot alcali fut d'abord appliqué, lorsque cette expression passa dans le langage chimique. La même dénomination fut ensuite étendue à d'autres substances qui possédaient les propriétés caractéristiques du sel des plantes marines. Ainsi on nomma *alcali végétal* la substance extraite par lixiviation des cendres des végétaux terrestres, laquelle doit ses propriétés alcalines au carbonate de potasse. Bien que l'on n'eût alors aucune idée nette sur la nature de l'alcali des plantes marines, on avait reconnu son identité avec la base du sel marin; ce qui naturellement avait conduit à penser que les végétaux marins s'appropriaient cette substance aux dépens du sel contenu dans l'eau de mer; d'ailleurs cet alcali était également fourni au commerce par certains lacs, au fond desquels il se formait évidemment aux dépens du règne inorganique; on fut donc conduit à le distinguer du précédent par le nom d'*alcali minéral*. L'ammoniaque, qui possède aussi à un haut degré les propriétés al

calines, était désignée fréquemment sous le nom d'*alcali volatil*, d'après une de ses propriétés les plus remarquables : toutefois, comme cette substance est un des produits ordinaires de l'altération des matières animales, quelques chimistes, dans le but de gratifier chaque règne de la nature d'un alcali particulier, l'ont aussi quelquefois désignée sous le nom d'*alcali animal*.

Dans l'état où la science était arrivée, vers le milieu du dernier siècle, on ne distinguait pas encore bien nettement les alcalis de leurs carbonates. Ils étaient caractérisés par les propriétés suivantes : de donner un résidu solide par l'évaporation de leur dissolution aqueuse; d'attirer, à l'état sec, l'humidité de l'air; de s'échauffer par le contact avec l'eau, et de produire du froid avec la glace; de verdir le sirop bleu de violettes, dans tous les états où ils se présentaient; d'avoir une saveur âcre, brûlante et urineuse; de fondre à un feu modéré; de former des verres fusibles avec toutes les terres; de s'unir aux acides avec ou sans effervescence, suivant qu'ils étaient chargés ou exempts de *gaz*, et de donner lieu, par cette combinaison, à des sels neutres, c'est-à-dire à des corps plus ou moins analogues au sel marin, et dans lesquels les propriétés acides et alcalines avaient disparu.

Black, médecin d'Edimbourg, jeta la plus vive lumière sur l'histoire des alcalis, en découvrant, vers 1756, la nature du principe gazeux que ces matières laissaient dégager, dans certaines circonstances, sous l'action des acides. On savait déjà depuis long-temps que les alcalis extraits du produit de l'incinération des végétaux ou de la distillation des matières animales, éprouvaient des modifications très importantes, quand on traitait leur dissolution aqueuse par la chaux vive : on avait remarqué que cette opération exaltait considérablement les propriétés des alcalis, telles qu'elles ont été définies ci-dessus; qu'ils devenaient *caustiques*, c'est-à-dire *brûlans*, et dans cet état capables de corroder, d'une manière violente, la peau et tous les tissus animaux sur lesquels on les appliquait; de là leur emploi, depuis un temps immémorial, comme pierre à cautère. Lorsque l'on s'occupa de rechercher la cause de la causticité, l'idée la plus naturelle qui se présenta d'abord fut d'attribuer cette qualité à la matière du feu, à cause de la ressemblance que l'on observait entre quelques effets du feu en action, et ceux des caustiques; lorsque la doctrine de Stahl eut établi que la matière du feu ou le *phlogistique*, combiné avec certaines substances, constituait la combustibilité, on fut naturellement conduit à attribuer la causticité à la même cause. Lémery s'attacha particulièrement à développer cette idée, et à prouver que les réactions énergiques des alcalis et des acides étaient dues à des particules ignées, logées entre les parties propres de ces substances. Meyer, célèbre chimiste d'Osnabruck, développa à son tour les conjectures de Lémery, qu'il appuya de nombreuses expériences dans lesquelles il examina les propriétés des pierres à chaux, les phénomènes de la calcination, les effets de la causticité de la chaux vive, et de celle qu'elle communique aux alcalis tant fixes que volatils. Il fut conduit à attribuer le phénomène de la causticité à un principe qu'il nomma *acidum pingue* ou *causticum*, et qu'il supposait composé de la matière du feu et d'une matière de nature acide. Meyer rendit un véritable service à la science par ses expériences positives dans lesquelles il suivit avec sagacité la transmission du prétendu *causticum* d'une combinaison à une autre; mais sa théorie avait, comme celle de Stahl, dont elle n'était qu'un reflet, l'inconvénient capital de détourner les idées de la véritable solution, en supposant le dégagement ou la séparation d'un principe dans des phénomènes où il y avait au contraire absorption et combinaison.

Dans le temps même où la doctrine de Meyer commençait à se répandre en Allemagne, en France et en Angleterre, Black découvrit la véritable solution de la causticité. Il trouva que les alcalis, les pierres calcaires, et les terres dans leur état naturel, étaient saturées d'une très grande quantité d'une substance volatile et élastique qu'il nomma *air fixe*, la même qui, dans la nomenclature de Lavoisier, est désignée sous le nom d'acide carbonique; que l'effet de la calcination était d'enlever cette substance aux pierres calcaires; que celles-ci acquéraient d'autant plus la causticité et les autres propriétés de la chaux vive, qu'elles étaient plus exactement dépouillées de cette matière volatile; que les alcalis, tels qu'ils sont produits par l'art, en étaient saturés en grande partie; que cette saturation altérait leur causticité, et les rendait susceptibles de cristalliser; et qu'enfin la chaux rendait aux alcalis toute leur causticité en s'emparant de cette matière gazeuse, et en reprenant par suite toutes les qualités de la pierre calcaire non calcinée.

De cette découverte mémorable, à la connaissance de la nature des carbonates alcalins, il n'y avait qu'un pas : Cavendish, en 1766, prouva l'identité de l'air fixe des alcalis et des pierres calcaires avec le gaz méphitique de la combustion du charbon, des grottes profondes, et des liqueurs en fermentation. Enfin, en 1776, Lavoisier en fit connaître la véritable composition, et montra qu'il était formé de carbone et d'oxigène. Ce gaz étant identique, dans sa composition, avec les autres acides, il devint évident que les alcalis et les calcaires non calcinés étaient de véritables sels, composés de cet acide gazeux et des alcalis caustiques.

Les alcalis, désormais distincts de leurs carbonates, s'étaient jusque là comportés comme des corps simples dans toutes les expériences, ainsi que d'autres substances terreuses, telles que la chaux, qui, bien qu'avec certaines modifications, possédaient les principales propriétés alcalines. Toutes ces substances jouissaient, au degré le plus éminent, de la propriété caractéristique des oxides métalliques, celle de former des sels neutres par leur combinaison avec les acides; c'est pour cette raison que, malgré leur prétendue simplicité de composition, Lavoisier fut conduit, par la force de l'analogie, à les rapprocher de ces oxides, et même à émettre l'idée que ces substances pourraient bien n'être que des produits de la combinaison de l'oxigène avec des radicaux métalliques inconnus. Toutefois la science, dans la voie expérimentale où elle était définitivement entrée, dut rejeter cette idée jetée en avant par le génie, jusqu'à ce qu'elle eût été confirmée par des preuves décisives. Un fait contribuait surtout à entretenir le doute à cet égard : c'était la découverte que Berthollet avait faite, dès l'année 1784, de la composition chimique de l'ammoniaque, qui, formée d'azote et d'hydrogène, s'écartait complètement de la nature des oxides métalliques.

Enfin les belles découvertes de Davy, en 1807, levèrent tous les doutes qui restaient sur la composition chimique des alcalis et des terres alcalines : il parvint à extraire de ces substances des corps métalliques doués de propriétés extrêmement curieuses, et qui, en se combinant de nouveau avec l'oxigène, reproduisaient des composés entièrement identiques avec ces substances. Bien que ce célèbre chimiste n'eût pas isolé tous les radicaux métalliques des alcalis et des terres proprement dites alors connues, telles que la magnésie, l'alumine, la glucine, l'yttria, la zircone, ainsi que la silice, toutefois ses expériences sur les métaux de la potasse, de la soude, de la chaux, de la baryte et de la magnésie, ne pouvaient plus laisser de doute sur la nature des terres non décomposées. D'ailleurs des découvertes récentes, qui ont donné les moyens de préparer tous ces radicaux métalliques, ont pleinement confirmé les conséquences des découvertes de Davy.

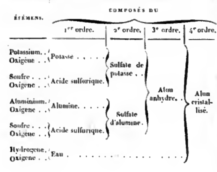
La connaissance de la composition chimique des oxides alcalins, et l'ensemble des progrès de la science, ont graduellement enlevé au mot alcali ce qu'il avait d'absolu, et en ont singulièrement modifié la signification. Il est évident maintenant que, sous le rapport de leurs propriétés chimiques, et, par exemple, sous celui de leur affinité avec les acides, tous les oxides métalliques forment une série tellement continue, qu'on ne peut attacher l'alcalinité à un

groupe particulier qu'en vertu d'une convention qui peut être commode pour la description de leurs propriétés, mais qui est tout-à-fait artificielle. Le mot acide, qui lui-même entre dans la définition ordinaire de l'alcalinité, n'a pas lui-même un sens plus absolu. Si, en effet, on suppose que toutes les bases salifiables soient rangées, sur une même ligne, dans l'ordre décroissant de l'affinité avec laquelle elles s'unissent aux acides, et si, de plus, on place à leur droite tous les acides dans l'ordre croissant de leur affinité pour les bases, de manière que le premier et le dernier rang soient occupés respectivement par l'oxide le plus fort, et par l'acide le plus énergique, on remarquera qu'il n'y a entre ces deux séries aucune ligne de démarcation tranchée; que, de plus, un même terme de cette série unique peut souvent se combiner avec d'autres termes, situés les uns à sa droite et les autres à sa gauche, de manière à former deux séries de combinaisons dans lesquelles il joue un rôle tout différent; savoir, dans les premiers, le rôle de base, et, dans les seconds, le rôle d'acide.

Le point de vue d'après lequel les anciens chimistes avaient attaché un alcali particulier à chaque règne de la nature est tout-à-fait erroné. Tous, sans exception, se rencontrent dans la nature inorganique : les alcalis fixes, en particulier, ne peuvent exister dans un corps organisé qu'autant que celui-ci les a acquis aux dépens du règne minéral; l'ammoniaque, au contraire, peut se former dans une foule de circonstances où l'hydrogène et l'azote se trouvent en présence : c'est, en général, le cas de l'altération des matières animales.

A l'article de chaque alcali, on donnera des détails sur le rôle important que jouent ces substances dans le règne minéral et dans les produits des arts.

En recherchant attentivement en quoi consistent essentiellement l'alcalinité et l'acidité, on reconnaît que ces propriétés ne sont qu'une conséquence particulière du grand principe de *dualisme* qui préside à toutes les combinaisons du règne minéral, et que les travaux des chimistes étendent chaque jour de plus en plus à celles qui dérivent du règne organique. On aura occasion, au mot COMBINAISON, de développer les conséquences de cette loi, qui consiste en ce fait : qu'un composé, quelque compliqué qu'il soit, est toujours le produit de la combinaison de *deux* principes d'un ordre plus simple; en sorte que l'on donnerait une idée tout-à-fait incomplète de la nature de ce composé en énumérant seulement les substances élémentaires qui entrent dans sa composition. Ainsi, par exemple, l'alun cristallisé, qui est un des corps les plus composés que présente la chimie inorganique, a pour principes élémentaires l'oxigène, l'hydrogène, le soufre, l'aluminium, et le potassium; mais on n'aurait qu'une notion fort inexacte de ce corps, si on le regardait comme formé par la combinaison en masse de tous ces élémens. Il est facile de prouver, par des expériences positives, que l'alun est formé de la combinaison de ces principes groupés deux à deux de la manière indiquée par le tableau suivant :



ÉLÉMENS.	COMPOSÉS DU 1er ordre.	2e ordre.	3e ordre.	4e ordre.
Potassium. . Oxigène . .	Potasse	Sulfate de potasse . .	Alun anhydre. .	Alun cristallisé.
Soufre . . . Oxigène . .	Acide sulfurique.			
Aluminium. Oxigène . .	Alumine.	Sulfate d'alumine.		
Soufre . . . Oxigène . .	Acide sulfurique.			
Hydrogène. Oxigène . .	Eau			

Il résulte de cette analyse que l'alun cristallisé est un composé d'eau et d'alun anhydre; que ce corps lui-même est une combinaison de deux sels plus simples; que chacun de ceux-ci n'est formé que de deux composés binaires; et qu'enfin ces quatre composés, de même que l'eau, sont formés chacun de deux principes élémentaires. Ce tableau, qui donne une idée complète de la nature de toutes les combinaisons du règne inorganique, démontre suffisamment que la cause qui produit la combinaison agit de la même manière dans les composés d'ordres différens, et, par suite, que la combinaison de l'alcali potasse avec l'acide sulfurique ne présente, sous ce rapport, rien de particulier. Les résultats de la combinaison des alcalis et des acides, qui étaient les termes principaux de la définition des alcalis, ne présentent eux-mêmes rien d'exclusif qui puisse servir à caractériser ces substances : on a déjà dit qu'il n'y avait pas de limite tranchée entre les acides et les alcalis; en outre, la propriété de former des sels n'a plus aujourd'hui rien de caractéristique : on peut voir en effet au mot SEL que, dans l'état actuel de la science, il n'est plus possible de réunir sous ce nom un groupe naturel de substances. Lors de la réforme faite par Lavoisier, l'analogie de composition avait déjà conduit à étendre le nom de sel à un grand nombre de substances qui différaient beaucoup, par leurs propriétés, des corps que les anciens chimistes avaient réunis sous ce nom, et parmi lesquels le sel marin était le type salin par excellence. Lavoisier classait sous le nom de sels tous les produits de la combinaison des alcalis, des terres, et des oxides métalliques avec les acides. La découverte de Davy vint généraliser cette définition de la manière la plus heureuse, et cette classe naturelle paraissait solidement établie, lorsque les progrès de la science commencèrent à en détruire peu à peu les fondemens. Dans l'état actuel des connaissances chimiques, si l'on voulait conserver la définition de Lavoisier, il faudrait refuser le nom de sels à un grand nombre de composés, qui jouissent à un haut degré des propriétés qui ont contribué à faire établir cette classe, et, par exemple, au sel marin lui-même, qui n'est qu'un composé binaire de chlore et de sodium. Si, d'un autre côté, on voulait étendre la dénomination de sels, ainsi que l'a fait Lavoisier, à tous les corps qui ont une composition analogue à celle de tous les anciens types salins, on serait conduit à l'accorder à des composés qui diffèrent des sels par les propriétés physiques les plus tranchées, et, par exemple, à des liquides et à des gaz.

Concluons de ce qui vient d'être dit, que les mots *sel*, *alcali* et *acide*, qui sont dans une étroite dépendance l'un de l'autre, ne peuvent plus, à moins d'une convention spéciale, conserver le sens restreint qui leur a été primitivement attaché. Si l'on veut les généraliser en ayant égard aux lois de l'analogie, on est conduit à les rendre équivalens des trois termes de toute combinaison chimique, savoir : le composé et ses deux principes constituans; mais dans cette acception, où ils embrassent pour ainsi dire toute la science, il vaut beaucoup mieux les remplacer par de nouvelles dénominations, qu'indiquent naturellement des faits nouveaux. Cette généralisation ne change rien d'ailleurs à l'opposition radicale des deux rôles que jouent, dans la combinaison, les deux principes constituans, opposition dont l'alcalinité et l'acidité n'étaient que des faces particulières. Les progrès de la science permet de formuler maintenant cette différence de la manière la plus nette : sans entrer ici dans des détails qui trouveront ailleurs leur place, voici l'expérience capitale qui permet de caractériser ce double rôle des principes de la combinaison. Quand on soumet un composé quelconque placé dans des circonstances convenables à l'action des deux pôles d'une pile voltaïque (V. ce mot), ce corps est toujours décomposé; l'un de ses deux principes, définis comme nous l'avons faitci-dessus, se porte au pôle positif, tandis que l'autre s'accumule vers le pôle négatif; chacun de ces principes lui-même, s'il n'est pas élémentaire, soumis à la même influence,

se décomposerait de la même manière. C'est ainsi, par exemple, que les composés binaires de divers ordres dont l'alun est formé se décomposeraient, sous l'action de la pile, de la manière indiquée dans le tableau, de telle sorte que le corps qui occupe la partie supérieure de chaque accolade se rendrait toujours au pôle négatif. Cette expérience met, comme on le voit, le double principe de la combinaison chimique dans une connexion intime avec les deux principes électriques, dont il n'est, selon toute apparence, qu'une conséquence immédiate. La ressemblance frappante qui existe entre les phénomènes de la décomposition chimique produite par les deux pôles de la pile, et les actions attractives et répulsives qui ont lieu entre ces pôles et les corps diversement électrisés, ont naturellement conduit à admettre que les molécules des deux principes d'un composé se trouvaient à des états opposés d'électricité; et à l'aide d'une théorie fondée sur cette idée, on a pu expliquer, avec un rare bonheur, tous les phénomènes de la combinaison, par la réaction des électricités contraires des deux principes. Dans cette hypothèse, la pile n'agit qu'en détruisant, par une influence plus énergique, les causes de la combinaison, et en attirant au pôle négatif l'élément électro-positif, tandis que l'élément électro-négatif est porté au pôle positif. Dans la généralisation que nous en avons faite, et par suite dans son ancienne signification, le terme d'alcali est toujours identique avec le principe électro-positif, et celui d'acide avec l'élément électro-négatif; ou bien, pour rendre cette définition indépendante de toute hypothèse, le principe alcalin d'un composé est celui qui, sous l'action de la pile, se transporte au pôle négatif.

La classe des sels, telle qu'elle a été formée par Lavoisier, et le groupe même des sels alcalins proprement dits, examinés d'après ce point de vue, présentent le principe alcalin à des états de combinaison très variés. Ainsi, par exemple, le sel marin a pour principe alcalin le sodium métallique; dans le sulfate de soude, l'alcali est l'oxide de sodium, et enfin le principe alcalin est le chlorure de sodium, dans le sel composé des chlorures de sodium et de platine. Cette variété devient encore plus grande quand on étend les mêmes considérations aux nouvelles classes, telles que les sulfo-sels qui, par l'analogie de composition, ont été rapprochés dernièrement des oxi-sels.

En attendant que de nouvelles découvertes amènent enfin, dans le langage chimique de Lavoisier, une révolution complète dont les tentatives faites récemment ne sont encore que des ébauches bien imparfaites, il est très commode, dans la description des propriétés des oxides métalliques, de conserver le nom d'alcali à ceux de ces oxides qui jouissent plus ou moins des propriétés qui servaient aux anciens chimistes à les distinguer des autres corps. On les divise ordinairement en deux classes : celle des alcalis proprement dits, comprend maintenant les oxides de potassium, de sodium et de lithium, que l'on désigne communément sous le nom de potasse, de soude et de lithine : il est commode de réunir l'ammoniaque à ce groupe, comme le faisaient les anciens chimistes. Les alcalis sont suffisamment caractérisés par leur grande solubilité dans l'eau, et par celle de leurs sulfates et de leurs carbonates. La classe des terres alcalines comprend les oxides de barium, de strontium et de calcium, désignés plus communément sous les noms de baryte, de strontiane et de chaux; en ayant égard à quelques propriétés communes, on pourrait placer à leur suite la magnésie, ou oxide de magnesium, qui forme le passage entre ce groupe et celui des terres. Les terres alcalines ont pour caractères d'être notablement solubles dans l'eau, quoique beaucoup moins que les alcalis, et de donner des carbonates et des sulfates insolubles ou très peu solubles.

ALCÉE, poëte grec, fut l'inventeur du vers alcaïque, le plus noble et le plus fier des mètres de la Grèce. Le peu de fragmens qui nous restent de lui ne permet guère de juger s'il méritait les éloges que lui a prodigués Horace, qui lui a même emprunté des inspirations. On connaît son fameux vers

> Et te sonantem plenius aureo,
> Alcee, plectro,

que l'on peut traduire ainsi :

> Et toi, Alcée, qui tires de si beaux sons de ton archet d'or.

Le dithyrambe, tantôt enthousiaste et exalté comme l'ode, tantôt amer et menaçant comme la satire, fut le genre où Alcée excellait; mais il le souilla souvent, soit par les injures grossières qu'il adressa à Pittacus son ennemi, l'un des principaux citoyens de Mytilène sa patrie, soit par des peintures licencieuses, comme le lui reprochent Cicéron et Quintilien; ce dernier en parle ainsi :

Alcæus in parte operis aureo plectro merito donatur, qua tyrannos insectatur: multum et in moribus confert: in eloquendo quoque brevis, et magnificus, et diligens; plerumque Homero similis: sed in lusus et amores descendit, majoribus tamen aptior:

« Dans la partie de ses œuvres où Alcée attaque les tyrans, » c'est avec raison qu'il mérite qu'on lui attribue un archet » d'or il; a une grande importance comme peintre de mœurs; » son style est serré, riche et rapide; il a de la ressemblance » avec Homère; mais il a le tort d'abaisser à célébrer les » jeux et les amours un talent créé pour un plus noble » emploi. »

La licence des écrits d'Alcée n'était que l'expression de la licence de sa vie privée. Il fut, dit-on, amoureux de Sapho; on en a pour preuve un de ses vers cité par Aristote. Ce vers signifie : « Je voudrais bien, ô Sapho! vous exprimer » quelque chose, mais la pudeur m'en empêche; » ce qui n'indique pas un amour très épuré. Ce ne fut pas là, du reste, le seul défaut d'Alcée : exilé de sa patrie, il porta les armes contre elle, et une fuite honteuse ne l'empêcha pas de tomber entre les mains de Pittacus, qui le punit avec son pardon. Il combattit de nouveau contre les Athéniens, et ses armes, qu'il leur abandonna, furent suspendues dans le temple de Minerve. Les fragmens qui nous restent de lui, comme nous l'avons dit, font peu regretter ce qui est perdu; toutefois nous avons remarqué ce chant national, qui nous paraît avoir un certain parfum de naïveté et de grâce antique, et dont voici la traduction :

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton quand ils tuèrent le tyran, et établirent dans Athènes l'égalité des lois.

« Cher Harmodius, vous n'êtes pas encore mort. On dit que vous êtes dans les îles des Bienheureux, où sont Achille aux pieds légers, et le vaillant Diomède, fils de Tydée.

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton lorsqu'ils tuèrent le tyran Hipparque dans le temps des Panathenées.

« Que votre gloire soit éternelle, cher Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran, et établi dans Athènes l'égalité des lois. »

Alcée vivait à Mytilène, dans l'île de Lesbos, vers la 44[e] olympiade, ou l'an 604 avant J.-C.

ALCHIMIE. L'alchimie est une des sciences dont l'esprit humain s'est le plus fortement et le plus long-temps occupé. Elle procède directement de la puissance que possède l'homme, de modifier non seulement la forme extérieure des corps placés à sa portée, en les forçant à réagir l'un sur l'autre, mais encore de changer, par ce même intermédiaire, leurs propriétés intimes et caractéristiques. L'homme, après une première pratique du séjour de la terre, dut bientôt connaître que certains sables ou certaines espèces de pierre, après avoir été chauffés, se transformaient, soit en métaux, soit en scories; que certaines substances, mises convenablement en rapport, donnaient naissance, soit à des substances toutes nouvelles, soit à des substances déjà observées. Ce furent là les préliminaires naturels de l'alchimie; et, ce premier pas une fois franchi, l'esprit humain, doué du senti-

ment de sa force, devait s'élever tout d'un trait jusqu'à ce grand problème, fin essentielle de toute la science chimique : — trouver le moyen, par les diverses combinaisons et manipulations dont les corps sont susceptibles, de produire un corps déterminé. — La puissance que les alchimistes se proposaient d'atteindre n'était donc rien moins que la puissance suprême de la création; et leurs livres présentent bien souvent, en effet, toute la grandeur et l'assurance qu'une pareille ambition devait leur inspirer. « Ce que la nature a fait dans le commencement, disaient-ils, nous pouvons le faire également, en remontant au procédé qu'elle a suivi; ce qu'elle fait peut-être encore, à l'aide des siècles, dans ses solitudes souterraines, nous pouvons le lui faire achever en un instant, en l'aidant, et en la mettant dans des circonstances meilleures. Comme nous faisons le pain, de même nous pouvons faire les métaux; sans nous la moisson ne mûrirait pas dans les champs, le blé ne se changerait pas en farine sous la meule, ni la farine en pain par le brassage et la cuisson : concertons-nous donc avec la nature pour l'œuvre minérale, aussi bien que pour l'œuvre agricole, et ses trésors s'ouvriront devant nous. La matière a mille couleurs dont elle se revêt suivant les influences qu'elle subit; mais elle est une, et, au fond de chaque chose, elle est toujours la même; c'est à nous de savoir la suivre dans ses cachettes, et l'obliger à revêtir l'habit qui nous convient. » Voilà quelle était à peu près l'idée la plus générale de la science. Enchaînée à des raisons métaphysiques plus ou moins obscures, enveloppée dans des symboles plus ou moins difficiles à percer, accompagnée de déductions plus ou moins légères ou erronées, cette idée se perpétue dans toute la tradition de l'école hermétique, et se représente sans grande variation dans tous les traités qui en sont issus. *Omnia in omnibus occultata*; tout est caché dans tout, dit quelque part Paracelse : c'est là l'aphorisme primordial, le point de départ de tous les essais et de tous les calculs, le nœud délicat et difficile, mais en même temps aussi le germe sacré de l'espérance.

L'origine de l'alchimie se perd dans la nuit des temps. Compagne de l'astrologie, elle appartient, comme elle, à l'antiquité la plus lointaine. Dès que l'on voit chez un peuple une industrie assez avancée pour donner naissance à certains produits et à certains composés, on peut presque conclure avec certitude qu'il s'y trouve aussi des esprits assez hardis et assez élancés pour prétendre à produire et à composer bien davantage, pour prétendre à se rendre maîtres du principe général de la production et de la composition, pour prétendre à l'alchimie, en un mot, et à la génération de l'or. Ainsi il n'est guère douteux que dans les colléges de Mages de Babylone, aussi bien que dans les sanctuaires de Memphis, l'alchimie a dû être en vigueur, comme tant d'autres sciences réservées à l'éducation sacerdotale. Les couleurs employées dans la peinture des hiéroglyphes, et diverses autres matières artificielles que l'on retrouve dans les anciens tombeaux, attestent des études chimiques, sur lesquelles la tendance mystique ne pouvait manquer de s'appuyer pour s'acheminer vers la connaissance absolue, aspiration éternelle de l'Orient. Le peuple juif, qui avait assez long-temps vécu en Egypte pour bien se pénétrer de l'opinion qui courait au sujet des prêtres de ce pays, les regardait comme capables d'opérer la transmutation de l'eau en sang, et divers autres phénomènes d'une étrangeté aussi merveilleuse (*Exode*, chap. VII); pouvoir tout pareil à celui que le public, qui se laisse volontiers séduire par les miracles, et grossit d'ordinaire toutes choses, attribuait bien souvent aux magiciens et aux alchimistes durant le moyen âge. Enfin, s'il est permis de prendre encore appui dans le témoignage de ces anciens livres, on reconnaîtra que Moïse, qui avait bien évidemment puisés en instruction dans les secrets de l'Egypte, où son enfance avait été nourrie, était regardé par les siens comme doué de certaine puissance sur le traitement de l'or; il en aurait donné du moins de bien savantes preuves dans le désert, s'il est vrai qu'il brûla dans un fourneau le veau d'or élevé en mémoire des dieux du Nil, et qu'il le transforma en or potable, problème presque aussi difficile que celui de la transmutation directe. Aussi voit-on que les alchimistes chrétiens n'ont pas manqué de se prévaloir de cet auguste patronage; et, chose plus vraie peut-être en profondeur qu'en apparence, de faire du sage Hébreu un disciple détaché de l'école fondée par Hermès en Egypte, et lancé, avec sa nation, dans une voie nouvelle. Il y a même un vieux et curieux livre d'alchimie qui court le monde sous le nom de sa sœur Marie, qui, comme on le sait, exerçait dans le camp les fonctions de prophétesse. Les alchimistes ont également cherché à comprendre Salomon dans leur généalogie; et il faut avouer que si le récits du livre des Rois sont exacts, il fallait, en effet, à ce grand roi quelque procédé surnaturel pour amener tant d'or dans sa ville : l'or y était si commun, dit l'Ecriture, que l'argent n'avait pas plus de valeur que la pierre (*Rois*, I, chap. x). Le voyage d'Ophir devait donc être quelque voyage semblable à celui que les Grecs, au dire des alchimistes, avaient fait quelque temps auparavant afin de ravir la symbolique Toison d'or de la Colchide. Pour en revenir au sérieux, il est véritablement fort difficile de rien préciser à l'égard de l'histoire de l'alchimie durant l'antiquité. Ce n'est pas que certains alchimistes n'aient, à part eux, une tradition des plus complètes et des mieux nourries; l'expédition de la Toison d'or, comme nous venons de le dire, aussi bien que la transfiguration du Phénix, fils du soleil, qui renaît de ses cendres, et bien d'autres fables encore ne sont, suivant eux, que des évènemens relatifs à l'histoire de la science, déguisés sous forme symbolique. Les plus croyans vont jusqu'à établir qu'Adam avait reçu de Dieu la connaissance de l'alchimie en même temps que toutes les autres, et qu'elle se perpétua dans sa descendance directe jusqu'à la venue des démons, qui, s'étant mêlés avec les hommes, leur apportèrent les connaissances criminelles, telles que la magie, la nécromancie, etc., et infestèrent toutes choses. Il y en a même qui, plus mystiques encore, n'ont voulu voir dans le dogme catholique de l'eucharistie, qu'une commémoration particulière du grand œuvre de la transsubstantiation, et qui ont confisqué la messe au profit de l'alchimie. On comprend assez que ce n'est là que la partie ridicule, et que la responsabilité n'en pèse que sur un bien petit nombre.

Les plus anciens ouvrages sérieux d'alchimie que l'on ait, et il est bien suffisamment démontré qu'ils sont apocryphes, sont les livres que l'on attribue à Hermès, le fondateur de la société égyptienne; il ne paraît pas que l'on soit fondé à vouloir les faire remonter beaucoup au-delà de l'école d'Alexandrie. Mais quels que soient l'époque précise de leur composition et le nom de leur auteur, il est bien difficile de leur refuser l'empreinte d'un système philosophique antérieur à leur rédaction, et surtout de n'y pas sentir ce panthéisme profond et méthodique si particulier à l'esprit oriental. Les principaux sont le *Pimandre* et le *Traité des sept chapitres* : l'alchimie y figure plutôt comme une déduction de l'ensemble général des idées que comme une spécialité déterminée. La Table d'émeraude (*Tabula smaragdina*), rapportée également à Hermès, est évidemment un précis chimique bien plus direct; mais, malgré le grand nombre de commentaires dont elle a été le sujet, il ne paraît pas aisé d'en fournir une explication rigoureuse. Cet écrit, comme tous les autres, est bref et très concis; il occupe à peine une demi-page. Comme il ne saurait être permis de discourir de l'alchimie sans dire au moins quelque chose des préceptes hermétiques, qui ont toujours formé le texte fondamental de ses enseignemens; et, comme il est beaucoup plus court et plus commode surtout d'en donner l'exposé que d'en donner l'explication ou l'analyse, nous réclamerons la faveur de quelques lignes pour une traduction littérale de la Table d'émeraude. Nous prévenons préalablement le lecteur qui se plaindrait de

ne pas comprendre clairement du premier coup, qu'il a toujours été reçu que la clef de cette déclaration et la clef mystérieuse de l'or étaient la même chose :

« Le vrai sans mensonge est certain et très vrai. Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas, pour achever les miracles de la chose unique. Comme toutes choses ont été créées d'une seule par la méditation d'un seul, ainsi toutes choses sont nées de cette seule chose par l'appropriation. Son père est le soleil; sa mère est la lune; le vent l'a portée dans son ventre; la terre est sa nourrice. C'est là le père de toute l'harmonie du monde. Sa vertu est entière quand on la dépose dans la terre. Tu sépareras, avec ménagement et intelligence, la terre du feu, le subtil de l'épais; il monte de la terre aux cieux, redescend sur la terre, et prend sa force dans le supérieur comme dans l'inférieur. Ainsi tu posséderas la gloire du monde entier. Toute obscurité s'éloignera de toi. C'est là de toute vertu la forte vertu, car elle dompte toute chose subtile et pénètre toute chose solide. Ainsi a été créé le monde. Ainsi se produiront les appropriations admirables, car c'est là le mode. C'est pourquoi j'ai été nommé Hermès-Trismégiste, possédant les trois parts de la philosophie du monde. Ce que j'ai dit de l'opération du soleil est conclu. »

La chimie d'Hermès, comme on le voit, n'est pas très élémentaire; et la forme parfois apocalyptique de son langage ne simplifie pas la perception de ses doctrines. Néanmoins, à travers les incertitudes qui flottent comme un nuage au-dessus de chaque endroit, il est assez facile de suivre, ou, pour mieux dire, de pressentir, d'un bout à l'autre, la continuation d'une même pensée : la puissance de l'esprit et l'unité de la chose créée. C'est là, en effet, le fond général du système. Mais nous nous abstiendrons en ce moment d'y insister davantage, de crainte d'être entraînés beaucoup trop loin; nous nous contenterons des indications sommaires que nous venons de donner, et nous renverrons au mot HERMÈS, pour ce qui regarde l'ensemble et l'appréciation de la philosophie hermétique.

Le moyen âge arabe et chrétien a été le plus beau temps de l'alchimie. Lorsque l'on a une fois saisi le fil conducteur du labyrinthe, ai-je lu quelque part dans un ancien hermétique, on s'étonne, en voyant de toutes parts, sur le sol, l'empreinte des pas de tant de personnages illustres qui s'y sont donné rendez-vous. En effet, on pourrait à peine nommer un philosophe un peu marquant de cette époque qui n'ait quelque peu trempé dans l'alchimie, ou qui ne lui ait du moins, dans ses spéculations, attribué une immense valeur. Bien que cette science ait pu se continuer en Occident par une tradition directe de la civilisation romaine, où elle était fort en usage, puisqu'il y eut une sorte de persécution, sous Dioclétien, contre ceux qui y étaient adonnés, et puisque l'on sait aussi, par le témoignage de Pline, que l'empereur Caligula dépensa des sommes considérables pour en chercher le secret, il est néanmoins probable que les Arabes en ramassèrent beaucoup de choses dans les débris de l'Orient et de la Grèce, et contribuèrent puissamment à la répandre chez nous avec le mouvement d'idées qui suivit leur conquête : le mot alchimie lui-même, quoique dérivé du grec (*chemein*, chimie), porte en tête la particule *al*, cachet ordinaire de l'étymologie arabe. Avicenne a laissé trois traités sur la matière chimique; ce fameux raisonnement, dont il est regardé comme l'auteur, est une belle preuve de l'audacieuse fermeté de son esprit : « Si je ne voyais pas l'or et l'argent, disait-il, je pourrais douter de l'existence du moyen de les faire; mais je les vois, et je conclus que ce moyen existe. » Les noms de Geber, d'Alphidius, de Rhazès, et bien d'autres encore qu'il est superflu de citer, figurent au premier rang parmi les alchimistes arabes. Un des plus anciens alchimistes de l'Occident dont on ait gardé la mémoire, est Hortulanus, qui, vers le milieu du XI[e] siècle, alla étudier en Espagne, et qui, à son retour, écrivit un commentaire sur la Table d'émeraude. Il serait chimérique de vouloir compter tous ceux qui le suivirent dans cette voie. L'alchimie fut pendant un temps, au travers de l'Europe, comme un torrent qui entraînait toutes les espérances; et durant cette époque la partie ambitieuse de l'esprit humain se porta avec enthousiasme vers la conquête de l'or, comme, plus tard, vers la conquête du Nouveau-Monde. Un des plus célèbres alchimistes du moyen âge, surtout par les exagérations postérieures de la renommée, fut Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, ne sur la fin du XII[e] siècle, et l'un des plus brillans ornemens du XIII[e] (voyez son article). Il a écrit plusieurs livres sur cette science; quelques uns ont été contrefaits et altérés après sa mort; d'autres lui sont faussement attribués, et il est difficile de bien juger ce qui lui appartient en propre dans l'immense héritage que la postérité lui a fait. Il raconte lui-même qu'après de longues et inutiles études, il était entré dans le désespoir, lorsque, étant tombé par hasard sur le raisonnement d'Avicenne, il y reprit toute sa vigueur et tout son courage. Les traités les plus intéressans, parmi ceux qui figurent sous son nom, sont celui de l'alchimie, celui sur la concordance des alchimistes, et celui sur la composition des composés. Saint Thomas d'Aquin, l'illustre docteur, fut le disciple d'Albert-le-Grand, et l'on ne saurait mettre en doute qu'il n'ait été plus ou moins pénétré des doctrines professées par son maître sur les lois de la matière. Il est, à la vérité, à peu près impossible, parmi le grand nombre de livres évidemment apocryphes qui lui sont attribués, de démêler avec précision ceux dont il est réellement responsable; néanmoins si les présomptions tirées de l'école dont il sortit, si la voix unanime de ses contemporains, si le jugement des philosophes qui l'ont suivi, si tant d'indices qui s'accordent ont en eux quelque autorité, on doit regarder comme certain que les considérations théoriques de l'alchimie, sinon ses pratiques directes, ne sont point demeurées étrangères à ce théologien fameux. On a objecté que dans ses ouvrages de philosophie religieuse il ne se trouvait aucune trace des principes de l'alchimie; mais il est aisé de voir qu'aucune des questions qu'il y traite ne pouvait le conduire à ce sujet. Au surplus, on pourrait dire que plusieurs des traités de philosophie minérale qui lui sont attribués, et particulièrement le traité *De re metallica*, dont Pic de la Mirandole le déclare expressément l'auteur, loin d'être indignes de lui, ne sont au contraire qu'une confirmation de ses titres à la primauté parmi les savans de son temps : s'il est naturel que l'Eglise ait cherché à revendiquer tous ses travaux pour elle seule, il ne l'est pas moins qu'un esprit si vaste ait tenu dans ses méditations les choses de la terre aussi bien que celles du ciel, et n'ait pas entièrement oublié, dans sa longue carrière, l'étude de la physique que sa jeunesse avait suivie si long-temps. Raimond Lulle, des îles Baléares, bien plus célèbre encore en alchimie que les précédens, et avec des titres bien plus incontestables, parut à leur suite : spécialement occupé de la recherche de l'or, il courut l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, visitant partout les adeptes sur son passage, et se fixa enfin en Angleterre, où il écrivit quatre livres dédiés au roi Édouard. Il était zélé pour la religion tout autant que pour la science, et mourut, en 1315, dans un voyage d'Afrique entrepris dans un but de dévotion. Roger Bacon, un des esprits les plus solides et les plus avancés dont le moyen âge se fasse honneur, tint pendant long-temps le sceptre de la philosophie hermétique : plein de foi dans la puissance humaine et dans la grâce de Dieu, il répondait aux sourdes accusations qui étaient alors de mode contre les études naturelles, qu'il était bien absurde de supposer qu'il fût plus facile d'obtenir quelque chose de la bienveillance des démons, que d'y parvenir par le travail, et en implorant Dieu. Il a écrit plusieurs ouvrages très remarquables sur l'alchimie. Il était très versé dans la connaissance des Arabes, et c'est probablement d'eux qu'il tenait le secret de la poudre à canon, dont on trouve l'in-

dication dans sa lettre *Des œuvres secrètes de l'art et de la nature, et de la nullité de la magie.* Enfin, nous rappellerons pour la France les noms d'Arnauld de Villeneuve et de Pierre de Villeneuve son frère, de Nicolas Flamel, de Guide de Montanor, de Jean Fernel, etc.; pour l'Italie, ceux de Pierre de Salente, d'Aurelius Augurellus, de Jean de Rupescissa, de Jean Chrysippe; pour l'Allemagne, ceux de Bernhard, comte de Trèves au XVe siècle, de Jean Isaac de Hollande, de Basile Valentin, l'introducteur de l'antimoine, auteur des douze Clefs, du lever des Planètes, etc. Nous pourrions citer aussi Paracelse; mais ce grand homme, quelque état qu'il ait fait de l'alchimie, appartient déjà à une classe à part, celle des philosophes qui commençaient à comprendre que, dans l'immense carrière ouverte par cette science, la question de l'or, loin d'être le principal, n'était au contraire que le détail. Il s'occupa surtout de faire tourner l'alchimie à l'avantage de la médecine, et de l'employer à la préparation des remèdes utiles, substances bien plus précieuses que l'or pour le bien de l'humanité. Je trouve, en feuilletant mes notes, une citation prise dans un de ses ouvrages dont le titre m'échappe: « Beaucoup se sont enquis de savoir, dit-il, si l'alchimie était vraiment capable de faire de l'or; mais cela importe peu. Elle est le fondement et la colonne de toute la médecine; et sans elle, il faut bien le savoir, personne n'a droit à se dire médecin. » En effet, dès cette époque il était facile d'apercevoir les nombreuses applications dont étaient susceptibles les résultats généraux fournis par l'alchimie; à force de s'exercer sur toutes les espèces de corps, on avait fini par acquérir l'expérience de leurs propriétés et de leurs caractères, et par gagner divers moyens d'en tirer bon parti; on avait fini, à la suite de tant de travaux, par se créer, sur la nature des substances, des connaissances plus exactes que celles qui avaient servi de point de départ aux premières spéculations du moyen âge. Il est aisé de se convaincre, en lisant attentivement les ouvrages des anciens alchimistes, que les raisonnemens en vertu desquels ils procédaient, étaient le plus souvent très-ingénieusement et même très solidement enchaînés, mais malheureusement basés presque toujours sur des points de fait ou complétement faux ou légèrement observés. L'erreur dans laquelle ils tombaient l'un après l'autre n'était guère plus imputable aux chimères de leur esprit, que celle où tomberait aujourd'hui un minéralogiste qui fonderait un dissertation sur la foi d'anciennes analyses. Le soufre et le vif-argent sont les deux principes essentiels que l'on voit éternellement reparaître dans tous leurs livres; c'est de leur jeu mutuel, aidé de l'action mystérieuse des planètes, que ressortent toutes choses, et c'est eux seuls aussi que l'on fait intervenir en première ligne dans toutes les combinaisons destinées à la génération de l'or. Une des choses les plus claires que j'aie jamais trouvée sur la composition des métaux, et par conséquent sur la possibilité de leur transmutation, est un chapitre de l'ouvrage intitulé *Secreta alchymiæ magnalia*, publié sous le nom de saint Thomas. J'en donnerai ici la traduction, car rien ne me paraît plus propre à bien préciser l'état de la question chimique au moyen âge:

« La matière substantielle de tous les métaux est le vif-argent coagulé par une congélation faible dans quelques uns, forte dans quelques autres. Le degré des métaux correspond au degré de l'action de leurs planètes et du vif-argent congelé de soufre pur; et ainsi les métaux où celui-ci est terreux et peu congelé ont en eux, et en puissance, par rapport aux autres métaux, la virtualité de la matière (*modum materiæ*); de sorte que le plomb étant du vif-argent terreux et peu congelé par du soufre subtil et peu abondant, et étant soumis à une action planétaire distante et peu énergique, a en lui puissance pour l'étain, le cuivre, le fer, l'argent, et l'or. L'étain est du vif-argent faiblement coagulé par du soufre impur et grossier; c'est pourquoi il y a en lui puissance pour le cuivre, le fer, l'argent, et l'or. Le fer est du vif-argent grossier et terreux fortement coagulé par du soufre grossier et terreux; c'est pourquoi il a puissance pour le cuivre, l'argent, et l'or. Le cuivre est du vif-argent médiocrement pur, coagulé par beaucoup de soufre, sa planète aidant; c'est pourquoi il a puissance pour l'argent et pour l'or. L'argent est du soufre blanc, clair, subtil, incombustible, et du vif-argent subtil, coagulé, limpide et clair, soumis à l'action de la lune sa planète; c'est pourquoi il n'y a en lui de puissance que pour l'or. L'or est le plus parfait des métaux; il est de soufre rouge, clair, subtil, incombustible, et de vif-argent clair et subtil; il est fortement coagulé et soumis à l'action du soleil; c'est pourquoi il ne peut être brûlé même par le soufre, qui brûle tous les autres métaux. Il est donc évident que de tous les métaux on peut faire l'or, et que de tous les métaux, à part l'or, on peut faire l'argent. Cela se voit d'ailleurs par les mines d'argent et d'or, desquelles on retire aussi tous les autres métaux. Ils y sont mêlés avec l'essence d'or et d'argent; et il n'est pas douteux qu'avec le temps l'action de la nature les changerait eux-mêmes en or et en argent. »

Ce chapitre est extrêmement précieux, non pas que je prétende assurément que ces formules des divers métaux aient été strictement adoptées par tous les alchimistes du moyen âge, mais parce qu'elles représentent admirablement le cercle d'idées dans lequel la science est constamment demeurée au sujet de la composition des substances. Lorsque tant de veilles et de manipulations infructueuses pour le but spécial qu'elles s'étaient proposé, eurent conduit les hommes à connaître une partie des phénomènes naturels qui, sans ces explorations préliminaires, leur seraient demeurés éternellement inconnus, il n'y eut plus que la troupe ignorante des charlatans et des dupes qui, toujours attachée à l'ancienne voie, s'obstina dans la fidélité exclusive au soufre et au mercure. Sans doute, dès le commencement, au travers de ceux qui suivaient sérieusement la science, il s'était glissé plus d'un compagnon de cette espèce; on voit les vrais alchimistes se plaindre à chaque instant du scandale causé par ces coureurs de foires, marchands de chimères, et rire ou s'apitoyer sur ces malheureux qui, sans rien savoir de la *valeur spirituelle* du soufre et du mercure, s'épuisaient à leurs fourneaux dans des tentatives grossières et stériles. Peut-être même les vrais alchimistes ne s'étaient-ils pas toujours suffisamment gardés de ces excès dont ils blâmaient les autres; et peut-être a-t-on en droit de reprocher aux plus fameux d'entre eux de n'avoir jamais osé avouer avec bonne foi leur ignorance, comme le fit Paracelse, qui, croyant à la génération de l'or, ne se vanta pourtant pas d'en posséder le secret, et d'avoir bien souvent, au contraire, avec leurs circonlocutions emphatiques, simulé des connaissances qu'ils n'avaient pas, afin de ne point être obligés de s'incliner devant des opérateurs plus effrontés, et publiquement exaltés comme les vainqueurs du grand mystère. Mais cette accusation ne saurait être générale: je me rappelle avoir lu, dans l'introduction à un ancien traité hermétique, ces paroles remarquables: « Lorsque tu auras une fois pénétré assez avant dans les profondeurs de la Science, disait l'auteur, alors ce secret de l'or, qui t'attirait seul dans le commencement, te paraîtra dans sa juste place; et, tranquille dans ton intelligence, tu vivras plus content de savoir que d'enfanter des trésors. » Quoi qu'il en soit, dès que la philosophie expérimentale commença à prendre vigueur en Europe, l'alchimie proprement dite commença, de son côté, à se perdre dans la lumière qu'elle-même avait donnée. Pendant quelque temps, les philosophes demeurèrent en suspens entre les richesses que tant de combinaisons nouvelles de la matière offraient à leur intelligence, et l'espoir de magnificence intime que leur promettait le secret de l'or. Au XVIe siècle, et au début du XVIIe, on était à la fois chimiste et alchimiste; la distinction n'était pas encore nettement tranchée; Becker, dans son *Œdipus chimicus*, après une introduction générale sur la transmutation, consacrait une partie de son livre à la génération de l'or, et l'autre à

l'étude, des sels, des combinaisons et des divers composés : nous avons déjà dit que Paracelse envisageait l'alchimie de la même manière. La science, conduisant avec elle ses vrais enfans, prit donc sa route là où l'appelait l'esprit humain, hors des explorations hasardées et dans l'observation attentive des forces naturelles. Les académies s'ouvrirent de tous côtés; et les chimistes, assis parmi les astronomes, les physiciens, les géomètres, y prirent leur place avec honneur. Les sectateurs des anciennes doctrines continuèrent à pâlir sur les vieux creusets et les vieux alambics; mais la philosophie s'était désormais retirée d'avec eux; et dans ces mêmes travaux, où il avait été donné à leurs pères d'être grands et utiles, même dans l'ignorance et dans l'erreur, ils ne furent plus que ridicules et méprisés.

Aujourd'hui il n'est pas un chimiste qui voulût affirmer que l'or n'est pas caché dans le plomb ou le plomb dans l'or, et qu'il est absurde de croire une pareille transformation possible; chacun d'eux répondrait, au contraire, que ce sont là des questions qu'il ignore, et dont il n'a pas à s'occuper, parce qu'il n'y a actuellement en son pouvoir aucun moyen de les résoudre. La science donne à l'or et aux autres métaux le nom de corps simples, non qu'elle prétende déclarer par là que les substances essentielles qui les constituent sont réellement différentes, mais uniquement parce qu'elle n'a encore pu ni les composer ni les décomposer; elle évite de prononcer en dernier ressort, laissant entièrement dans le doute de savoir si la molécule de l'or ou de tel autre corps simple est en effet un infiniment petit, unique, indivisible, jouissant par sa nature de propriétés particulières, ou si cette molécule est une réunion d'infiniment petits assemblés dans un ordre particulier, et inséparables par les forces dont l'esprit humain dispose maintenant. Au surplus, il est presque permis de dire que la réduction de l'or, indépendamment toutefois des analogies qu'on pourrait en tirer, ne serait plus qu'une chose peu importante en comparaison de ce qu'a été de nos jours la réduction des alcalis et des terres. Durant une époque où ni les savans n'avaient le sentiment social, ni la société le sentiment scientifique, il est aisé de comprendre comment, des deux parts, l'attention devait uniquement se porter sur la capacité de faire de l'or. Mais aujourd'hui une conversion fondamentale s'est faite; la société demande à la science bien plus que l'or, lui promettant en retour bien plus que la richesse. Ce que l'homme veut dans son sens actuel de la terre, ce n'est pas un éclat inerte et superficiel, ce n'est pas une planète dorée, c'est une puissance active et sûre, c'est une planète obéissante. Quelle révolution amènerait dans l'humanité le pouvoir de changer la pierre en or? une révolution de boutiques : ce n'est pas sur un pareil idéal que le génie s'épuise; il aime mieux doter l'esprit humain d'une force nouvelle, que notre puéril orgueil d'un galon ou d'un jouet nouveau. Il étudie la nature, non pour se tenir à ce qu'elle produit, mais pour la forcer à le servir et à élever sans cesse le marche-pied où il repose; et il sait que l'invention d'un degré de plus dans la ténacité du fer ferait monter plus haut la qualité de l'homme, que le miracle des rochers changés en or, et du gravier des ruisseaux devenu topazes et diamans.

ALCIAT (ANDRÉ), jurisconsulte et poète, naquit à Milan, le 8 mai 1492, d'une famille riche. A l'exemple de tous les jeunes gens qui se consacraient à l'étude, il suivit dans diverses villes les cours des maîtres les plus célèbres, et visita ainsi successivement Pavie, où il étudia le droit sous Jason, et Bologne, où Charles Ricinus fut son maître. Nommé docteur à vingt-deux ans, il fit paraître ses explications et ses corrections des termes grecs qui se trouvent dans le *Digeste*, ouvrage d'érudition qu'il avait, dit-on, composé dès l'âge de quinze ans. Divers Traités qu'il publia ensuite contribuèrent à sa réputation, et il fut élevé, en 1521, à la chaire de droit, en l'Université d'Avignon. Son auditoire était extrêmement nombreux; plus de huit cents élèves suivaient ses cours. Mais l'Université le payait mal, et il se décida à retourner en Italie, dans sa ville natale.

Supérieur aux autres professeurs, et osant s'écarter de la route battue, Alciat fut persécuté, et forcé de se réfugier en France, en 1529, où François Ier lui donna la chaire de Bourges, avec une pension de six cents écus, qu'il doubla l'année suivante. Il est à remarquer qu'entre toutes les villes de France, Bourges eut, pour professer le droit, au moyen âge, les plus grands maîtres en jurisprudence; car, outre Alciat, Beaudoin, Duaren, Hottman, et Cujas, ont enseigné dans cette ville.

François Sforce, duc de Milan, le réclama : les menaces ne purent rien sur Alciat; mais l'amour de l'argent et la crainte de voir ses propriétés confisquées le ramenèrent dans sa patrie, où il alla professer d'abord à Pavie, puis à Bologne. Quatre ans après il vint reprendre sa chaire à Pavie, et après avoir été enseigner encore pendant quatre ans à Ferrare, où l'avaient attiré les libéralités du duc Hercule d'Este, il revint mourir à Pavie, âgé de 58 ans. Le pape Paul III l'avait nommé protonotaire, et l'empereur Charles-Quint l'avait fait comte palatin, et sénateur.



(Alciat.)

Alciat était gros et de grande taille, suivant Pancirole. Au dire de plusieurs de ses contemporains, son avarice et sa vanité n'étaient pas moindres que sa science. Le même Pancirole a prétendu que la gourmandise fut la cause de sa mort. Ses œuvres ont été recueillies à Lyon, 1560, 5 volumes in-folio, et réimprimées ensuite plusieurs fois.

Outre ses ouvrages de jurisprudence, Alciat cultiva les lettres, et composa des vers en grand nombre. Parmi ses poésies, l'ouvrage qui l'a fait le plus universellement connaître est son recueil des Emblèmes (*Alciati Emblemata*). Cet ouvrage fut traduit en français, en italien et en espagnol. Il ne faudrait pas, comme le font quelques personnes, croire d'après le titre que c'est un traité des emblèmes, un recueil d'explications des allégories le plus généralement employées. C'est un recueil de petites pièces de vers latins, la plupart de quatre, six, huit ou douze vers, renfermant des réflexions morales, par exemple, sur la colère, sur l'orgueil, sur la médisance, sur l'ivresse, sur l'amitié, sur l'amour, etc. On peut les comparer aux Quatrains fameux de Pibrac.

Après avoir esquissé la biographie d'Alciat, il nous resterait à l'apprécier comme jurisconsulte; nous nous contenterons de quelques remarques sur la part pour laquelle il contribua aux progrès de la jurisprudence.

Irnérius, ainsi que les glossateurs venus après lui, et qui l'avaient tous imité, n'avaient jamais osé s'écarter de la méthode *exégétique*. S'attachant scrupuleusement à la marche des compilations de Justinien, ils les suivaient pas à pas, expliquant, commentant, développant successivement cha-

que mot, chaque phrase, chaque loi; mais ne cherchant jamais à aller au-delà de l'explication du texte. A dater d'Alciat, il cesse d'en être de même; l'étude du droit prend une nouvelle forme, et s'élève à une hauteur jusqu'alors inconnue. L'école exégétique est peu à peu remplacée par l'école qu'on a appelée *dogmatique*. On ne se borne plus à un commentaire servile des lois romaines; on cherche à en découvrir les motifs, à remonter aux principes dirigeans, à en coordonner les conséquences, à en former un ensemble symétrique et régulier. On écrit des cours complets de droit, des traités spéciaux renfermant les principales règles sur chaque matière. On commence à s'occuper de la méthode, à rechercher quel est l'ordre le plus naturel et le plus convenable à suivre dans l'exposition des idées. On commence à sentir qu'il est impossible de bien comprendre le droit romain, et en général une législation ancienne quelconque, sans le secours de l'histoire, de la philologie et des langues savantes. On aperçoit quelques-uns des rapports nécessaires qui existent entre les lois, les institutions de chaque peuple, et son état politique et moral. On examine, on apprécie : une lueur d'esprit philosophique commence à poindre.

Assurément nous n'entendons pas attribuer à Alciat l'honneur d'être le chef de l'école dont nous venons de faire connaître les principaux caractères. Comme nous le verrons à l'article CUJAS, c'était au génie de ce grand homme qu'il était réservé d'être le véritable fondateur de cette école, qui porte son nom à si juste titre. Mais Alciat peut en être considéré comme le premier membre; il en marqua le commencement par ses travaux et ses essais. Il réunissait beaucoup de connaissances, et les avait portées à un très haut degré. Il s'en servit pour expliquer et éclaircir un grand nombre de passages restés obscurs par le peu de notions que les commentateurs avaient de la langue grecque et des antiquités. On peut juger par le titre seul de quelques-uns de ses ouvrages de la direction donnée à ses études, direction remarquable pour un jurisconsulte, et surtout à l'époque où Alciat vivait.

Mais il serait fastidieux d'entrer dans de longs détails relativement à des livres aujourd'hui oubliés depuis long-temps, et perdus dans la poudre des bibliothèques. Nous reviendrons à l'article Cujas sur le grand changement que le XVI[e] siècle apporta dans l'étude de la jurisprudence, et sur l'essor qu'elle prit, en même temps que la philosophie et la plupart des autres sciences.

ALCIBIADE. Alcibiade naquit la 4[e] année de la 84[e] olympiade, avant Jésus-Christ 450. Clinias, son père, riche citoyen d'Athènes, descendu d'Ajax, mourut à la bataille de Coronée. Périclès et Ariphron, ses proches parens, furent tuteurs d'Alcibiade.

Ce temps était celui de la plus grande prospérité d'Athènes. La ville de Minerve venait d'accomplir un siècle fécond en luttes héroïques, en événemens importans, et en beaux caractères. Dans ces cent années-là, Solon était mort, sa constitution tombée en désuétude, la tyrannie de Pisistrate survenue, puis ses fils partis pour l'exil, la république avait été reconquise; soudain elle s'était vue menacée par le déluge des soldats de l'Asie; le péril avivant son énergie, elle avait eu Miltiade à Marathon, et Thémistocle à Salamine. Alors la république sauvée étendit son protectorat sur les colonies grecques de l'Asie, et sut faire respecter leur indépendance par les successeurs de Xercès. Tous ces grands développemens d'activité, toutes ces épreuves, tous ces triomphes avaient éveillé le génie des arts, et peuplé la ville de leurs merveilles. Périclès, homme d'un esprit élégant, se trouva tout naturellement être à la tête de cette civilisation, et résumer en sa personne l'héritage de gloire que ce grand siècle avait légué à Athènes.

Alcibiade fut élevé sous le patronage de Périclès, au milieu du luxe et de l'orgueil que la fortune avait répandus dans la république. La génération à laquelle il appartient, et dont il est un des représentans les plus saillans et les plus fidèles, est peinte par les poëtes grecs comme frivole, vaniteuse, polie, passionnée, inconstante, en un mot comme ayant toutes les qualités et tous les vices attachés à une estime exagérée de soi-même. La patrie avait été assez glorieuse et assez puissante dans le siècle passé, pour qu'il fût permis à ses enfans d'être fiers de leur origine; mais ils auraient dû s'efforcer mieux à être dignes d'elle. La génération qui était née dans le bonheur développé par l'héroïsme des guerres médiques hâta la ruine d'Athènes, en l'engageant dans la guerre du Péloponnèse, et en ne l'y soutenant pas.



(Alcibiade.)

Cette enflure de mœurs, cette inhabileté d'esprit, cette insuffisance de courage, marquent les principaux événemens de la vie d'Alcibiade. Mais, parmi les causes générales et contemporaines qui ont agi sur lui, il en est une encore dont nous voulons dire quelques mots.

Les études philosophiques étaient depuis fort long-temps cultivées en Grèce; elles portaient sur l'explication de la formation du monde; elles visaient à l'unité sous diverses formes. Mais ces études avaient été d'abord approfondies, à l'écart, par quelques hommes privilégiés, qui avaient visité les pays de la science orientale, et qui, à leur retour, avaient groupé autour d'eux un petit nombre de disciples. Anaxagoras est le premier philosophe de renom qui ait enseigné la philosophie publiquement à Athènes, et qui y ait eu pour élèves avoués des hommes politiques. Il y était venu dix ans avant la naissance d'Alcibiade. Il y fut suivi et remplacé par une foule de philosophes dialecticiens, harangueurs de place publique, souteneurs de bonnes et mauvaises questions, qui sont généralement connus sous le nom de sophistes. Les sophistes firent sortir la philosophie de sa solitude pour la jeter dans la rue; malheureusement ils l'y corrompirent : et l'on ne peut douter que cette science d'argumens, au moyen desquels un habile parleur altérait toute vérité, n'ait eu une pernicieuse influence sur l'esprit public d'Athènes.

Alcibiade grandit donc au milieu des sophistes et au milieu du luxe; et tandis que celui-ci énervait son caractère, les autres devaient inévitablement ôter toute force à son esprit, en ne lui laissant aucune foi. Et cependant Alcibiade eut pour maître et ami Socrate, qui mit fin au règne des sophistes. « Mais, dit Plutarque, quelquefois se laissant aller

aux allèchemens des flatteurs, qui lui subministroient tous plaisirs et toutes voluptés, il échappait à Socrate, et fallait qu'il courût après pour le reprendre, comme un esclave qui s'en serait fui de la maison de son maître. »

Alcibiade avait toutes les qualités physiques et personnelles qui pouvaient le rendre plus accessible que bien d'autres à la vanité et à l'égoïsme. Riche, placé sous le patronage du premier citoyen de la république, beau de corps, spirituel, vif et indépendant, il ne voyait dans l'ambition qu'un moyen de satisfaire plus largement les désirs de son âme et de grandir sa propre personnalité. Il ne savait, du reste, mettre aucune limite à ses fantaisies; sa jeunesse est salie par les preuves non équivoques d'une corruption que le paganisme engendrait, mais n'a jamais louée.

Alcibiade se maria fort jeune avec Hipparète, fille d'Hipponicus, qui ne put long-temps souffrir les folles passions de son mari, voulut divorcer, et mourut bientôt. Alcibiade avait un chien beau et grand à merveille; il nourrissait tant de chevaux, qu'il n'y eut jamais homme privé, ni roi même, qui envoyât aux jeux olympiques sept chariots équipés pour courir, comme il fit, ni qui en une seule course ait remporté le premier prix, le second et le quatrième. Les villes grecques se plaisaient à faire de riches offrandes à ce magnifique jeune homme. Alcibiade se mit à parler dans les affaires publiques, à l'encontre d'Hyperbolus et de Nicias, qui tenaient alors le premier rang entre les orateurs. Il se donna la satisfaction de faire bannir Hyperbolus. Quant à Nicias, c'était un personnage autrement important. Il était, à Athènes, l'hôte public des Lacédémoniens. Les Athéniens lui attribuaient la suspension de la guerre du Péloponnèse. Alcibiade n'eut de contentement que lorsqu'il eut rendu Nicias suspect au peuple, et la paix impossible. Il eut le bonheur de gagner la bataille de Mantinée. Puis il s'en revint à Athènes se jeter aux bras de folles femmes, enlever celles qui résistaient, passer les jours et les nuits en banquets, traîner sur la place publique ses grandes robes de pourpre; il se fit faire un écu doré sur lequel il n'y avait aucune enseigne ni devise ordinaire aux Athéniens, mais l'image de Cupido, tenant la foudre en sa main. Les Athéniens commencèrent à s'indigner de cette fatuité et à redouter cette insolence.

Mais Alcibiade n'était pas encore au bout de ses séductions et de ses projets. Il rêvait pour Athènes la conquête de la Sicile, dont Périclès avait parlé avant de mourir, la conquête de la Libye et de Carthage, la conquête de l'Italie. Au rapport des historiens, ces conquêtes ne devaient être qu'un moyen plus sûr d'arriver à la domination sur le Péloponnèse. Et réellement, en l'état où étaient Athènes et Sparte, disposant de forces et de populations peu nombreuses et égales, une bataille, dont on ne savait trop calculer les chances, pouvait décider à tout jamais de leur existence. Il était impolitique, pour chacune de ces deux républiques, de s'attaquer ainsi de front, corps à corps. Chacune devait mettre ses soins à s'accroître aux dépens de l'autre, pour rendre les chances d'un combat plus certaines. La conquête de la Sicile pouvait donc mettre fin à cette interminable guerre du Péloponnèse. Elle convenait, du reste, au génie maritime d'Athènes.

L'entreprise fut approuvée du peuple, qui partagea le commandement de l'expédition entre Alcibiade et Nicias, son rival. Voilà la flotte qui fait voile et qui aborde.

Mais, pendant ce temps-là, on accuse Alcibiade d'avoir, avant son départ, tronqué les images de Mercure, et contrefait, par moquerie, dans un festin, les cérémonies des saints mystères. Alcibiade fut révoqué, condamné à mort; ses biens furent confisqués.

Tout l'avenir d'Alcibiade était dans cette guerre de Sicile. Le succès de cette entreprise l'aurait ennobli à ses propres yeux, et lui aurait probablement donné un sentiment plus sérieux et plus profond de sa destinée. Le plébiscite qui lui ôta le commandement brisa sa vie, au moment où elle pouvait devenir grande et vraiment glorieuse. Après cela, ce qui se passa dans son existence fut peu important pour la cause commune; nous n'en parlerons que pour achever de donner une idée exacte de sa physionomie.

Quant à l'expédition de Sicile, elle fut des plus malheureuses. La littérature grecque est pleine de l'effroi et de la consternation où ce désastre jeta Athènes. Ce souvenir est un des plus douloureux de son histoire.

Alcibiade s'était retiré à Argos; il passa de là à Lacédémone; il rendit service aux Spartiates contre les Athéniens, sans aucun scrupule. Et sans aucune gêne aussi, il se mit à prendre la manière de vivre de la Laconie. Il portait le poil rasé jusqu'à la peau; il se baignait en eau froide; il mangeait du pain bis et du brouet noir. Il ne put pourtant se défendre de corrompre la femme d'Agis, roi de Sparte, et, pour se soustraire à sa vengeance, se réfugia auprès de Tissaphernes, satrape du roi de Perse, qui, en échange du plaisir qu'il lui faisait, lui donna la plus belle maison de plaisance et le plus beau séjour qu'il eût.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer quelques phrases de Plutarque, qui peignent parfaitement la mobilité du caractère d'Alcibiade :

« Entre les autres artifices et habiletés dont il était plein, celle-là, comme l'on dit, en était une par laquelle il prenait plus les hommes : c'est qu'il se conformait totalement à leurs mœurs et à leurs façons de faire, se transformant en toutes sortes de figures plus légèrement que ne fait le caméléon; au point qu'il n'y avait mœurs, coutumes, ni façons de faire de quelque nation que ce fût, qu'Alcibiade ne sût imiter, exercer et contrefaire quand il voulait, autant les mauvaises que les bonnes. Car, à Sparte, il était laborieux, en continuel exercice, vivant de peu, austère et sévère; en Ionie, au contraire, délicat, superflu, joyeux et voluptueux; en Thrace, il buvait toujours ou était à cheval; s'il s'approchait de Tissaphernes, lieutenant du grand roi de Perse, il surmontait en pompe et somptuosité la magnificence persienne. »

Que signifie ce penchant à revêtir tous les costumes, et cette facilité à imiter toutes les habitudes? Cette souplesse de mœurs n'est-elle pas le signe d'une nature flottante, peu sévère, médiocre? Cet homme se faisait si vite une patrie aux lieux où le hasard le poussait, qu'en vérité on ne pouvait dire de lui que sa patrie fût quelque part. Qu'est-ce qu'un homme qui n'a pas de patrie? une individualité, quelque forte qu'elle soit du reste, devient mesquine lorsqu'elle est inutile, et paraît insignifiante si elle n'a de dévouement pour aucune cause générale supérieure à elle. L'histoire a de tout temps mesuré les hommes aux services qu'ils ont rendus; et quant à ces enfans qui passent leur vie à s'adorer eux-mêmes, à exalter leurs passions dans le vide, à se faire des types abstraits d'une grandeur imaginaire, à dépenser leur éloquence et leur génie en dehors de l'amélioration de la société humaine, l'histoire les nomme rarement, on ne les cite que pour en rire.

Alcibiade était ainsi fait. Il semble pourtant qu'il se sentit quelques remords touchant sa lâche conduite; car après que ses amis eurent aidé la démocratie à déjouer dans Athènes les complots de l'aristocratie, il alla, de plein gré, avec dix-huit galères, au secours de la flotte athénienne en péril devant Samos, et la rendit victorieuse devant Cyzique. Alcibiade mena une petite campagne sur les côtes de l'Asie-Mineure, avec succès, volontairement engagé au service des Athéniens; après cela, il s'en retourna à Athènes, malgré l'arrêt qui le proscrivait. Il y fut reçu triomphalement. Le peuple lui donna des couronnes d'or, et lui délégua le souverain commandement sur terre et sur mer.

Le voilà en plus grande prospérité qu'il ne sembla jamais être. Son premier exploit fut de conduire une grande procession armée d'Athènes à Eleusine, dans laquelle il fit autant l'office de grand-prêtre que de capitaine. Puis il s'em-

barqua, suivi de cent galères, avec l'intention de terminer la guerre du Péloponnèse par l'anéantissement de la flotte lacédémonienne, qui tenait la mer sous les ordres de Lysander. Par l'outre-cuidance d'un des lieutenans d'Alcibiade, la flotte athénienne fut endommagée. Le peuple athénien, informé de ce désordre, retira le pouvoir à Alcibiade, et nomma trois capitaines pour le remplacer. A ce propos, on a toujours blâmé beaucoup la légèreté du peuple athénien; il faudrait aussi accuser le peu de fermeté d'Alcibiade : car si ce peuple avait eu une idée plus haute de son général, il n'aurait point si promptement accueilli les accusations portées contre lui, et si le général avait eu plus de gravité dans le caractère, plus d'opiniâtreté dans son patriotisme, il serait parvenu à détourner d'Athènes les coups de la mauvaise fortune.

Ce fut quelques jours après, sous les yeux mêmes d'Alcibiade, que Lysander remporta à Egos-Potamos la victoire navale qui brisa à tout jamais la puissance athénienne, et fut suivie de la destruction de ses murailles.

Et Alcibiade s'amusait à guerroyer, pour son propre compte, contre quelques peuples thraces; puis, se sentant peu en sûreté si près des Lacédémoniens, après leur victoire, il se retira vers Pharnabase, satrape du roi de Perse. Les Lacédémoniens lui firent l'honneur de craindre qu'il ne fût assez puissant pour rétablir les affaires et les remparts d'Athènes; ils négocièrent sa mort avec Pharnabase, qui le fit tuer dans les bras d'une courtisane, au milieu des flammes de sa maison incendiée.

Alcibiade sut faire tout attendre de lui, et ne profita en rien à son pays. On croirait que ce fut pour Athènes une fatalité bien grande que de tomber ainsi, alors qu'elle pouvait disposer d'un homme doué de qualités aussi éminentes que celles qu'on remarquait dans Alcibiade. Mais toutes ces belles facultés furent déviées, faute d'une foi grande et noble; elles furent perverties par l'égoïsme. Alcibiade n'est, après tout, qu'un personnage de comédie : car Alcibiade est un fat aussi ridicule qu'il était possible de l'être sous le beau ciel de la Grèce, au milieu des pompes de la civilisation attique.

ALCOOL. Ce nom, que l'on a écrit diversement autrefois, nous est venu des Arabes. On l'a employé d'abord pour désigner le degré de ténuité extrême de certaines poudres; ensuite il a été étendu aux liquides dans lesquels une grande légèreté et une grande volatilité faisaient soupçonner des particules très ténues; et l'on a fini par l'imposer uniquement au principe volatil, appelé vulgairement *esprit-de-vin*, que l'on obtient par la distillation du vin, de la bière, du cidre, et autres liqueurs fermentées.

Le vin a été connu bien avant que l'on soupçonnât l'alcool d'être un de ses principes constituans; et c'est le célèbre Arnauld de Villeneuve, qui, le premier, vers la fin du XIIIe siècle, a publié un procédé pour extraire cette substance par la distillation du vin.

Les premiers travaux importans qui aient été faits sur la formation de l'alcool sont dus à Lavoisier, qui prouva alors que le sucre était composé uniquement d'alcool et d'acide carbonique. Plus tard Priestley montra que l'alcool, en passant par un tube rougi fortement, ou soumis à l'étincelle électrique, se transformait en gaz hydrogène et en gaz acide carbonique; tandis que, d'après la remarque de Landriani, le tube était noirci par le dépôt du carbone excédant. C'est à la suite de ces expériences que Lavoisier parvint à faire une analyse approximative des produits de sa combustion; mais ce ne fut que bien des années après que l'on put donner à cette analyse toute l'exactitude désirable, et c'est M. Théodore de Saussure qui en est l'auteur.

Il n'y a pas très long-temps qu'on est parvenu à obtenir l'alcool bien pur, parce que son affinité pour l'eau est si grande qu'il est très difficile de l'en priver complètement; aussi s'est-on beaucoup occupé des moyens de le déflegmer, ou de le rectifier, comme l'on dit communément. On a commencé par y mêler du carbonate de potasse, qui, en s'emparant de l'eau, laissait surnager l'alcool presque pur; mais, outre qu'il contenait encore de l'eau, très souvent il s'altérait sous cette puissante influence. On a cherché dès-lors à y remédier par voie de distillation, en l'y soumettant, seul ou mêlé à des substances avides d'eau : le procédé de ce genre qui ait le mieux réussi, et le plus usité aujourd'hui, est dû à l'Allemand Richter; il consiste à distiller l'alcool hydraté avec du chlorure de calcium.

La quantité d'eau qu'il contient étant nécessairement très variable, on a dû s'occuper aussi des moyens de l'évaluer. Pour cela on a commencé par l'essayer avec la poudre à tirer ou le carbonate de potasse; mais l'imperfection de ces moyens en a fait chercher d'autres, et l'on s'est arrêté aux aréomètres, qui ont eu pour inventeurs Cartier et Baumé. Ces instrumens sont basés sur la pesanteur spécifique des mélanges d'alcool et d'eau, qui sont d'autant plus riches en alcool qu'ils sont plus légers. Lors des épreuves, il est clair que l'on tient compte de la température, qui augmente ou diminue la densité, suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à celle du point de départ de l'instrument; cette température moyenne est aujourd'hui le quinzième degré de l'échelle centigrade : c'est le point adopté par M. Gay-Lussac, qui, d'après une série d'expériences très exactes, a construit plusieurs tableaux, contenus dans tous les traités de chimie, et dont l'inspection donne immédiatement la quantité d'alcool contenu dans un mélange dont les degrés thermométriques et aréométriques sont donnés.

L'alcool est rarement employé pur, surtout pour les usages domestiques; car, dans cet état, son action est si énergique qu'il pourrait donner la mort, s'il était pris en certaine quantité. C'est donc uni à l'eau qu'on le consomme le plus ordinairement; dans ce cas, il réveille les forces s'il est pris à petite dose, et cause l'ivresse à plus forte dose. Il prend alors le nom générique d'eau-de-vie, qui se change en plusieurs autres noms spéciaux, suivant l'arome qu'il contient. Ainsi, par exemple, la distillation du vin et de la bière donne l'*eau-de-vie* proprement dite et l'*eau-de-vie de grain*; celle des mélasses et des sirops fermentés produit le *tafia* et le *rhum*; avec le riz, les cerises noires et les pommes de terre, traités convenablement, on fabrique le *rack*, le *kirschenwasser*, et l'*eau-de-vie de pommes de terre*.

D'autres fois, on communique à l'eau-de-vie un principe aromatique : c'est ainsi qu'on obtient le *genièvre* ou *gin*, l'*anisette*, l'*absinthe*, etc., en distillant un liquide qui a fermenté avec des baies de genièvre, des graines d'anis, d'absinthe, etc. *Les eaux de senteur* se préparent en distillant l'eau-de-vie elle-même avec les huiles essentielles, ou les substances odorantes. Il en est que l'on sature ensuite de sucre, au moyen de la chaleur, pour former les *liqueurs* et les *élixirs*. Ainsi donc la bonté de l'eau-de-vie dépend principalement des principes odorans qu'elle contient. Le plus ordinairement c'est de l'*éther acétique* et une huile suave non définie; mais souvent il s'y joint une huile infecte que M. Aubergier a découverte dans les pellicules des grains de raisin; les pepins et la rafle n'en sont pas non plus dépourvus. C'est pourquoi, quand la distillation est poussée trop vivement, la chaleur en développe presque toujours dans le dépôt; l'on dit alors que l'eau-de-vie a un goût de feu.

L'existence d'un principe huileux dans l'eau-de-vie de vin a fourni un procédé pour la distinguer de celles qui n'en contiennent que peu ou point; si elle est riche en huile aromatique, et pas trop forte, l'agitation y décèle une légère onctuosité qui permet aux bulles d'air de se former en chapelet, et de crever lentement; elles crèvent vite et sèchement, au contraire, si l'eau-de-vie est forte ou dépourvue d'huile : cette opération porte le nom de preuve hollandaise. La supériorité des eaux-de-vie de Cognac vient donc de la bonne qualité du raisin, qui croît sur un sol crayeux extrêmement léger, et de la lenteur de la distillation. L'eau-de-

vie, en vieillissant, se dépouille de son odeur empyreumatique, qui est assez fugace, et se charge en même temps d'un principe astringent, coloré et résineux, qu'elle prend au bois de châtaignier ou de chêne, dont sont construits les tonneaux; la saveur qu'elle acquiert par là est très estimée des gourmets, qui lui ont donné le nom de *rancio*. Bien qu'on trouve partout en abondance l'eau-de-vie de Cognac, il n'en sort pourtant, année commune, des deux Charentes que 400,000 hectolitres.

Les eaux-de-vie du Midi sont beaucoup plus abondantes, à cause de la grande étendue des vignobles; mais le principe huileux en est moins suave, et s'y trouve en moindre quantité. La richesse des vins et le perfectionnement des appareils distillatoires font aussi qu'elle s'obtient plus forte; elle donne généralement 36° aux anciens aréomètres : de là l nom de trois-six qu'elle prend communément. Cette eau-de-vie étant très forte, et pour ainsi dire un alcool, elle est employée avantageusement pour les vernis.

L'alcool est le principal produit de la fermentation du moût de raisin, et des autres liqueurs sucrées de ce genre; ce phénomène est connu sous le nom de *fermentation vineuse* ou *alcoolique*, et ne s'établit que sous l'influence d'une douce chaleur, et d'une espèce de mucilage appelé *ferment*. Voyez, pour plus de développemens, l'article FERMENTATION.

Enfin l'alcool pur est un liquide volatil et incolore, d'une odeur douce et agréable, qui bout à 78° centigrades, sous la pression habituelle de l'atmosphère, et qu'on n'a pu encore solidifier. Sa densité est de 0.792 à 20°, et celle de sa vapeur de 1.613 par rapport à l'air, soit 1.462 si on la compare au gaz oxigène; de sorte que son analyse lui donne pour formule $O^1\ C^2\ H^6$, c'est-à-dire, pour chacune de ses molécules, un atome d'oxigène, deux de carbone, et six d'hydrogène. Il contient en poids :

Oxigène.	34.454
Carbone.	52.650
Hydrogène.	12.896
	100,000

L'analyse de l'alcool combinée avec la densité de sa vapeur, prise par M. Gay-Lussac, a donné lieu à la remarque que sa molécule pouvait être représentée par une molécule d'eau, unie à une molécule d'hydrogène bi-carboné, ce que l'on a exprimé depuis en disant que c'est un hydrate d'hydrogène bi-carboné. Cette remarque a acquis bien plus d'importance depuis le travail de MM. Dumas et Boulay fils sur les éthers composés, où ils montrent que l'alcool est le premier anneau d'une chaîne qu'ils ont développée, et qui grandit tous les jours. Pour plus de détails sur ces nouveaux aperçus de la science, voyez ÉTHER.

L'alcool absolu dissout très bien le savon, les résines, et les alcalis caustiques; mais non le sucre, la gomme, les alcalis carbonatés, et les sels peu solubles. En le mêlant à l'eau, il s'échauffe, et le mélange se contracte; si l'eau n'est pas pure, le mélange devient louche, parce que les sels sont précipités. C'est pourquoi si l'on veut que l'eau-de-vie demeure limpide après la dilution, il faut se servir d'eau distillée, ou l'eau de pluie; à moins d'employer de l'eau *seconde* préparée plusieurs jours à l'avance (vingt-cinq parties d'eau pour une d'eau-de-vie) : les sels y sont alors précipités en une poudre très fine. L'alcool, comme l'on sait, est très combustible, et brûle avec une flamme jaunâtre lorsqu'il est concentré, et bleuâtre lorsqu'il est aqueux. Sa flamme éclaire peu, mais elle échauffe beaucoup; aussi la lampe à alcool n'est-elle employée que comme source de chaleur.

ALCUIN, ou ALCHWIN. On trouve dans nos vieilles Histoires de France une espèce de légende ainsi conçue : « En ce temps, vinrent d'Irlande en France deux moines » qui étoient d'Écosse, moult grands clercs et de sainte vie, » lesquels par les cités prêchoient et crioient *qu'ils avoient* » *science à vendre*, et que qui voudroit en acheter vînt à » eux. Charlemagne les fit venir devers lui, et leur demanda » s'il étoit vrai qu'ils eussent science à vendre, et quel loyer » ils voudroient avoir pour la montre. Ils répondirent qu'ils » ne vouloient que lieux convenables à ce faire, et la subsi » stance de leurs corps, et qu'on leur administrât gens et en» fans ingénieux pour recevoir la science. L'empereur fut bien » joyeux. Il leur fit bailler des enfans de gens de tous états, » les plus ingénieux qu'on sut trouver, et fit faire lieux et » écoles convenables pour apprendre; il commanda qu'on leur » administrât ce dont ils auroient besoin, et leur donna de » grands privilèges, franchises et libertés : de là vint la pre» mière institution du corps de l'Université de Paris. Lors, il » y avoit en Angleterre un moult grand clerc, philosophe et » théologien, nommé *Alcuin*, lequel étoit Anglais de nation, » et avoit été disciple du vénérable Bède, et étoit rempli de » toute science, tant en grec qu'en latin. Quand il sut que » l'empereur Charlemagne recueilloit les sages hommes et » grands clercs, il passa en France, et vint devers ledit em» pereur, qui le reçut honorablement, et le retint avec lui » tant qu'il vécut, et l'appeloit son maître. Toutefois, quand » il alloit en guerre, il le laissoit, et ne le menoit pas avec » lui, et ordonna qu'il demeurât en l'abbaye de Saint-Martin » de Tours. Par le moyen desdits maîtres, fut multipliée la » science à Paris et en France. Et, à la requête dudit Alcuin, » Charlemagne translata l'université qui étoit à Rome, la» quelle paravant y avoit été transférée d'Athènes, et la fit » venir à Paris; et furent fondateurs de ladite université » quatre grands clercs, qui avoient été disciples de Bède; » c'est à sçavoir ledit Alcuin, Raban, Claude, et Jean : telle» ment que la vraie source de la science y a toujours depuis » été. »

Pasquier, dans ses *Recherches*, dit que l'écrivain le plus ancien où il ait rencontré cette fable est Vincent de Beauvais, religieux dominicain qui vivait du temps de saint Louis; elle fut répétée ensuite par Nicolas Gilles, dans ses Annales de France, par Robert Gaguin dans sa Chronique, par Du Bartas dans son Histoire, et par une foule d'autres. C'est sur ce fondement peu solide que les avocats et les historiens de l'Université, tels que Crevier, ont reculé l'origine de cette institution de plusieurs siècles en l'attribuant à Charlemagne, confondant à dessein avec elle les écoles des monastères et des cathédrales.

Il est certain que Charlemagne ni Alcuin n'ont aucun droit à la fondation de l'Université. Mais Charlemagne, dès l'année 789, avoit ordonné l'établissement d'écoles dans tous les évêchés et dans tous les monastères. Il renouvela souvent cette ordonnance; et, dans le Capitulaire de Thionville, en 805, il recommande, outre les autres études, celle de la médecine.

Alcuin partage justement avec Charlemagne la gloire de cette restauration des études. Il témoigne, en écrivant à ce prince (*Epistola X*), qu'il ne tenait pas à eux deux que l'on ne formât en France une *Athènes chrétienne*; et il a bien mérité que nos vieux chroniqueurs lui aient attribué cette singulière requête « à l'effet de translater à Paris l'université » de Rome, laquelle paravant avoit été transférée d'Athènes. »

Il est remarquable que cette renaissance sous Charlemagne ait dû son principal promoteur à l'Angleterre. C'est que, tandis que la France, depuis le ve siècle, n'avait fait que perdre de plus en plus la tradition des sciences et de toute culture intellectuelle, la Grande-Bretagne, qui entretenait des relations filiales avec l'église de Rome et l'Italie, avait pour son clergé des écoles célèbres.

Alcuin naquit auprès de la ville d'York, dans le Northumberland, vers l'an 735. Un vieux chroniqueur nous apprend qu'en ce temps là le Northumberland avait joui d'une si longue paix, que la plupart des gens de guerre se retiraient avec leurs enfans dans les monastères, y faisaient des vœux, et recevaient la tonsure : peut-être le père d'Alcuin, qu'on sait avoir été riche, fut-il un des nobles hommes qui, fati-

gués du métier des armes, vinrent se réfugier au monastère d'York : c'est là du moins que ce dernier fut élevé, dès son enfance, sous la direction du savant évêque Egbert, et dans une école renommée, où l'on enseignait la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la jurisprudence, la poésie, l'astronomie, l'arithmétique, la musique, le comput ecclésiastique, et la théologie. Alcuin n'avait que vingt-trois ans, que déjà Egbert l'associait à ses fonctions, et lui confiait quelques portions de cet enseignement. Huit ans après, l'évêque d'York, en mourant, désignait Alcuin pour le remplacer dans le soin de la bibliothèque et la direction de l'école.



(Alcuin.)

En 780, il fut chargé d'une mission auprès de la cour de Rome, et sur sa route, à Parme, il rencontra Charlemagne, auprès de qui sa réputation était déjà parvenue. Charles s'occupait alors de réunir quelques savans pour l'aider dans l'exécution de son grand dessein. Il pressa vivement Alcuin de le suivre, en lui faisant entrevoir quel rôle il lui réservait. Le docteur saxon, justement flatté d'une telle perspective, n'hésita point à accepter, sous la seule condition d'un assentiment, que son évêque ne refusa point aux instances de Charlemagne.

En 782, Alcuin était en France, et, depuis ce moment, il ne cessa de prendre part à tous les travaux intellectuels de Charles, dont plus d'une fois il rédigea les Capitulaires. On dit que l'empereur ne prenait point sans le consulter de décision importante; il le chargea de plusieurs négociations, et le prit pour guide dans la restauration des études qu'il poursuivait avec une infatigable ardeur. Il s'agissait d'abord de ranimer l'amour de la science dans le clergé, qui avait oublié jusqu'à la langue dans laquelle sa liturgie était écrite, et ne savait plus rectifier les fautes grossières que l'ignorance avait multipliées dans tous les livres copiés depuis trois siècles. Charlemagne commence par adresser une sorte de lettre encyclique à tous les évêques et abbés de son royaume sur l'état de l'instruction dans le clergé; puis il charge Alcuin de choisir des hommes capables d'ouvrir, auprès de chaque évêque et dans chaque monastère, une école où les règles de la grammaire et de l'orthographe latine fussent enseignées : c'était prendre le mal à sa racine. Peu à peu plusieurs écoles, et d'abord celles de Lyon, d'Orléans, de Tours, eurent un enseignement plus élevé et plus complet. Mais pour tenir sans cesse en haleine ce zèle de la science dont il voulait embraser tout son clergé, Charlemagne employait un moyen bien puissant et bien simple; il adressait de temps en temps à tous ses évêques, à tous ses abbés, des lettres dans lesquelles il leur proposait certaines questions de grammaire, de théologie, d'astronomie, comme des problèmes qui préoccupaient son esprit, et dont il remettait la solution à leurs lumières; mais on voit facilement qu'il était moins désireux de s'instruire par là que d'instruire les autres : c'était une manière habile de les contraindre à étudier.

Alcuin ne fut pas seulement le conseiller de Charlemagne; celui-ci tint à honneur d'être son disciple, et lui donnait, en lui écrivant, le titre de maître et de précepteur. Il voulut que ses enfans, que les seigneurs de sa cour vinssent prendre dans son palais des leçons du maître sur la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie : c'était ce qu'on appelait alors les sept arts libéraux. Les grands dignitaires, les princes, les princesses, souvent le roi lui-même, assistaient à ces leçons; et, pour l'usage de ses nobles élèves, Alcuin écrivait sur chaque science particulière de petits traités sous forme de dialogues, dont Charlemagne est toujours l'un des interlocuteurs. Nous avons encore deux de ces dialogues, qui sont des extraits bien clairs et succincts des ouvrages d'Aristote, mis fort habilement à la portée d'intelligences novices et paresseuses. Ce sont ces leçons, faites par Alcuin dans le palais, qu'on prétend avoir donné naissance à une école permanente, appelée l'*école palatine*. Il y a quelques preuves que cette école fut en effet instituée, et se continua sous les successeurs de Charlemagne. On présume qu'elle était fixée à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire des rois.

Autorisé par l'évêque d'Yorck à séjourner pendant huit années seulement auprès du roi des Francs, Alcuin, une fois ce temps expiré, voulut retourner dans sa patrie. Ne pouvant s'opposer à son départ, Charlemagne obtint du moins qu'il vait solliciter l'autorisation de revenir bientôt passer auprès de lui le reste de ses jours, et le chargea d'une mission diplomatique auprès d'Offa, roi de Merrie.

Alcuin resta deux ans dans sa patrie, pendant lesquels il s'efforça d'y éteindre la guerre civile qu'il trouva flagrante; mais n'ayant pu y réussir, il revint, malgré l'accueil favorable qu'il avait reçu de plusieurs princes saxons. En 794 il fut admis à faire partie du concile de Francfort, où furent condamnés ceux qui, avec Félix d'Urgel, renouvelant sous une autre forme l'hérésie d'Arius, ne voulaient voir dans Jésus-Christ que le fils adoptif de Dieu. En 796 la magnifique abbaye de Saint-Martin de Tours étant devenue vacante, Charlemagne l'ajouta à tous les bénéfices dont il avait investi Alcuin, qu'il avait comblé de telles richesses, que ses terres étaient cultivées par 20,000 serfs, comme le lui reprochait Elipand, disciple de Félix d'Urgel. Le premier soin d'Alcuin, pour réformer les mœurs très relâchées de ses nouveaux moines, fut de créer une école qui devint bientôt une des plus célèbres du royaume : aussi cette abbaye fut-elle le lieu de retraite qu'il se choisit vers l'an 800. A cette époque, le roi l'ayant invité à faire le voyage d'Italie, il s'en excusa, sans être touché du reproche que Charlemagne lui faisait de « préférer les toits enfumés de Tours aux palais dorés de » Rome. » — « Nous jouissons ici, écrit-il à l'empereur » (*Epist.* III), de la paix que vous nous avez procurée, tandis que Rome, fondée par la discorde des frères, en retient » encore ce mal, et vous oblige, pour l'apaiser, à quitter » votre aimable séjour de Germanie. » Il priait ainsi souvent le roi de le laisser jouir de la solitude, qu'il avait toujours aimée; et enfin, s'excusant sur son grand âge et ses infirmités, il ne sortit plus de Tours. C'est de là qu'il écrivait à Charlemagne ces paroles, que l'on a plusieurs fois citées comme exemple de l'étendue de ses connaissances et de l'activité de son zèle : « Je me multiplie pour mes disciples, » dit-il, et me fais tout à tous; je nourris l'un du miel des » saintes Écritures; je fais cueillir à l'autre des fruits savoureux sur les épines de la grammaire; j'enivre celui-ci » du vin vieux des sciences de l'antiquité, et j'illumine celui-là de l'éclat des astres, dont je lui fais admirer et comprendre l'harmonie. » Alcuin mourut le 19 mai 804; il

avait employé les dernières années de sa vie à faire de sa main une copie correcte des livres saints, dont il fit présent à Charlemagne : cet exemplaire a été depuis d'un grand secours aux éditeurs de la Bible. Nous ne répéterons pas le récit d'une auréole lumineuse qui entoura le visage d'Alcuin après sa mort, ni des miracles nombreux que l'auteur d'une légende presque contemporaine lui attribue. Il n'avait eu aucune autre qualité dans l'Eglise que celle de diacre. Il fut béatifié dans la suite sous le nom d'Albinus Flaccus, nom qu'il avait adopté suivant une mode qui s'établit de son temps, et dont il faut peut-être lui attribuer l'origine. Il est curieux, au surplus, de rencontrer à la cour de Charlemagne cet usage de noms poétiques et allégoriques, qui se répéta ensuite à toutes les époques de renaissance. Dans le commerce avec les savans de son palais, Charlemagne s'appelait *David*; Alcuin avait pris les noms d'*Albinus Flaccus*; Angilbert, gendre du roi, celui d'*Homère*; Riculfe, qui fut archevêque de Mayence, celui de *Damœtas*, et ainsi des autres.

Les œuvres complètes d'Alcuin, recueillies en deux volumes in-folio, sont un monument précieux de l'état des connaissances humaines et de la foi catholique au VIIIe siècle. Nous mentionnerons d'abord une collection de 232 lettres, presque toutes remplies de conseils pieux et de recommandations chrétiennes; un grand nombre de ces lettres sont adressées à Charlemagne, à ses enfans, ou à différens rois saxons; il leur répète souvent qu'ils sont investis de la dignité suprême dans l'intérêt du peuple et pour lui être utiles.

Les écrits théologiques se divisent en commentaires exégétiques sur plusieurs passages de l'Ecriture, et en opuscules dogmatiques qui roulent principalement sur la trinité, et ont pour but de combattre l'hérésie de Félix d'Urgel et d'Elipand. Cette hérésie, dont la tendance politique était de faire tomber les différences qui existaient entre les populations orientales et l'occident, fut la grande affaire de cette époque. L'Eglise, en maintenant et en formulant de plus en plus sa doctrine sur la nature divine, sépara profondément l'Europe chrétienne des Musulmans, qui dominaient en Espagne. Les conciles ou parlemens présidés par Charlemagne condamnèrent à plusieurs reprises les opinions de Félix, et Alcuin se fit, pour ainsi dire, le rapporteur de cette discussion dans plusieurs lettres adressées par lui à Elipand, pendant les années 798, 799 et 800. On possède encore une réponse d'Elipand, écrite d'un style tout-à-fait barbare, et pleine de colère et d'injures.

Parmi les œuvres plus spécialement morales, on remarque un petit traité *des Vertus et des Vices*, sorte de manuel composé de chapitres fort courts, et écrit à la prière d'un comte Guidon, homme de guerre, pour qui ce petit livre devait remplacer, dans le tumulte de la vie des camps, toute autre pieuse lecture

Alcuin a laissé, en outre, quatre vies de saints; un grand nombre de vers presque tous destinés à servir d'inscriptions dans des monastères, un dialogue sur la grammaire, un essai sur l'orthographe, deux dialogues sur la rhétorique et la dialectique, un opuscule astronomique sur le cours de la lune et l'année bissextile : ces dernières questions, d'une grande importance alors dans l'Eglise, pour la fixation du jour de pâques, sont aussi le sujet de plusieurs lettres à Charlemagne. Nous ne devons pas omettre non plus deux petits écrits destinés par Alcuin à l'instruction de ses plus jeunes élèves; l'un est intitulé *Demandes et Réponses* sur la nature humaine, sur les esprits purs, sur l'ancien et le nouveau Testament, sur la foi, sur la hiérarchie catholique, etc. La concision et la simplicité du style font de cet opuscule un véritable livre élémentaire, et cependant on y trouve des pensées remarquables; nous voulons citer la réponse à cette question : « Comment faut-il entendre que l'homme ait été » créé à l'image de Dieu ? — *R.* De même que Dieu est un, » et que cependant il est partout, gouvernant et vivifiant » toutes choses, et, comme dit l'apôtre, qu'*en lui nous vivons, nous sommes, et nous nous mouvons*; de même » l'âme dans le corps n'a point de siége particulier, mais elle » y est partout également active, régissante, vivifiante. » Dans une autre série de questions que l'on suppose adressées au maître par le jeune Pépin, fils de Charlemagne, et qui devaient peut-être faire les frais de quelque représentation littéraire dans l'intérieur du palais, Alcuin a réuni une foule de définitions, ou plutôt de réponses ingénieuses et subtiles, qui peuvent donner la mesure du genre de bons mots et de traits d'esprit que l'on recherchait alors, et des questions embarrassantes à l'aide desquelles on se plaisait à aiguiser les jeunes intelligences. Ainsi Alcuin demande : Qu'est-ce que le sommeil? L'enfant réplique : L'image de la mort. — Qu'est-ce que le corps? — Le domicile de l'âme. — Le cerveau? — Le conservateur de la mémoire. — Le visage? —Le miroir de l'âme.—Les jambes?—Les colonnes du corps. —Les pieds?—Une base mobile.—Le ciel?—Une sphère immense en rotation continuelle.—La foi?—La certitude d'une chose inconnue et merveilleuse. — Alcuin avait aussi réuni soixante-trois problèmes assez compliqués de géométrie et surtout d'arithmétique, pour exercer les jeunes gens à la justesse des calculs et à la présence d'esprit; il serait assez curieux d'examiner, sous le rapport de l'histoire de la science, les divers procédés qu'il indique pour leur solution. Nous ne pouvons non plus nous défendre de traduire le passage suivant du dialogue entre Albinus et Charlemagne sur les vertus : « *A.* Il est des choses si belles et si excellentes qu'il les » faut aimer et rechercher pour elles-mêmes sans en attendre » aucun avantage. — *K.* Je suis impatient de les connaître. » — *A.* Ce sont la vertu, la science; la vérité, l'amour hon- » nête et pur. — *K.* La religion chrétienne ne recommande- » t-elle pas toutes ces choses? — *A.* Oui, elle les cultive et » les honore. — *K.* Et les philosophes qu'en ont-ils pensé? » — *A.* Ils en ont fait l'objet de leurs études les plus sérieuses » sur la nature humaine. — *K.* Quelle différence y a-t-il » donc entre un tel philosophe et un chrétien? — *A.* La » foi et le baptême. »

En résumé, aucun des écrits d'Alcuin n'est une œuvre de longue haleine, et ne porte la marque d'une grande originalité; ce sont toujours des extraits des pères de l'Eglise, ou des résumés de la science antique : mais on sent qu'alors rien ne pouvait être plus opportun et plus utile. Homme d'action et de science, et mettant la science au service de la pratique; homme à la fois de religion et de politique, parce qu'alors elles étaient confondues, Alcuin fut à la fois un rigide réformateur dans son couvent, et un habile administrateur dans l'état. Personne ne pouvait seconder plus efficacement les vues de Charlemagne, au génie duquel il fut entièrement dévoué, dont il semblait avoir compris la mission, et qu'il aida puissamment dans cette vigoureuse et passagère tentative pour confondre en une seule majesté les deux puissances temporelle et spirituelle.

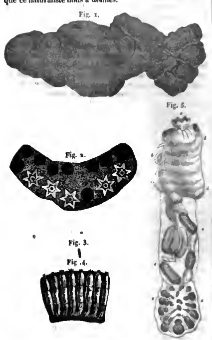
Le portrait d'Alcuin que nous donnons avec cet article est tiré de la belle édition de ses œuvres faite au XVIIe siècle par Froben, et il remonte sans doute à quelque ancien manuscrit.

ALCYON (*Alcyonium*). Les naturalistes anciens donnaient le nom d'alcyon à toutes sortes de productions marines, qui venaient à la surface des eaux, ou étaient jetées sur le rivage. De nos jours on donne le nom d'alcyon à des animaux réunis ensemble, pourvus de tentacules de nombre très variable, et souvent de forme très différente.

Pallas, le premier, s'est occupé de l'étude de ces animaux. Muller ensuite a décrit, dans la zoologie danoise, plusieurs espèces, et M. de Lamarck après lui en a fait connaître plus de quarante; malheureusement ce célèbre auteur n'ayant pu observer que les objets dont les animaux étaient morts, n'a pu prendre ses caractères que sur les restes de ces animaux, ou leur partie solide, et il en est résulté beaucoup d'erreurs qui se propageront peut-être encore fort long-

temps, tant ces êtres sont difficiles à avoir, et à observer quand on les possède.

M. Savigny, le premier, a étudié quelques alcyons avec le plus grand soin; il résulte des observations de ce célèbre auteur que ces animaux (ceux qu'il a pu étudier), qui étaient regardés comme étant très simples, et par conséquent très rapprochés des hydres, sont si compliqués qu'ils ont été placés à la suite des ascidies, et qu'ils ont reçu le nom d'alcyons ascidiens; il en serait peut-être de même de presque toutes les espèces de ce genre, si elles pouvaient être soumises à des observations aussi judicieuses. M. Lamouroux pense que, observés avec plus de soin, la plupart des alcyons devront être retirés de la place qu'ils occupent, pour remonter beaucoup plus haut dans l'échelle animale. Pour démontrer la singulière organisation de quelques uns de ces animaux, nous avons cru devoir faire figurer une espèce décrite par M. Savigny, et reproduire ici les nombreux détails que ce naturaliste nous a donnés.



(Aplidium lobatum.)

Fig. 1 — *Aplidium lobatum* tel qu'on le trouve sur les rochers. Les petits points blanchâtres sont autant d'animaux contenus dans cette masse.

Fig. 2. — Partie de la surface très grossie, contenant quatorze animaux, dont cinq ont développé leurs tentacules, et laissent voir la bouche, qui est au centre de l'étoile; les neuf autres, d'une couleur plus sombre, ont leurs tentacules plus ou moins fermés.

Fig. 3. — Animal de grandeur naturelle, détaché de la masse.

Fig. 4. — Partie de la masse coupée verticalement et grossie; elle contient huit animaux logés comme ils le sont naturellement

Fig. 5. — Animal très grossi avec tous ses détails. La lettre *a* indique la bouche, *b* l'anus, *c* les ovaires, *d* l'abdomen, et *e* les intestins.

Cette espèce, dont M. Savigny a fait un genre, est l'*aplidium lobatum*: elle est, dit cet auteur, fixée communément sur les rochers, et produit en se développant des masses horizontales, simples, peu épaisses, élevées en lobes irréguliers, d'un gris cendré, couvertes, à la surface, d'un nombre infini de points saillans. Ces points, ou mamelons, paraissent fendus en six rayons égaux. Ce sont autant de petites étoiles qui correspondent aux cellules de l'intérieur du polypier. Le centre de chaque étoile communique directement à la bouche d'un polype, et le nombre de ses rayons indique celui des tentacules dont cette bouche est couronnée. Ces polypes, moins larges qu'un grain de millet, mais deux fois plus allongés, sont disposés parallèlement les uns à côté des autres, et séparés par de minces cloisons. Ils ne tiennent aux parois de leurs cellules que par quelques points, et s'en laissent aisément détacher. Il est donc facile de les isoler, et de chercher à saisir les détails particuliers de leur organisation; je vais tâcher d'en donner une idée.

La bouche de cette espèce de polype est ronde, un peu hexagone, entourée de six tentacules aplatis, courts et pointus: ces petits tentacules sont fixés aux six rayons de l'ouverture de la cellule par une fine membrane, et supportés par un cou cylindrique, rétractile, qui leur permet de s'élever et de s'épanouir à la surface du polypier, ou de s'abaisser et de rentrer dans son intérieur. Ils ne peuvent d'ailleurs se retirer en eux-mêmes, comme ceux des limaces, et moins encore s'incliner et se plonger dans l'estomac, faculté que possèdent ces organes chez quelques autres familles. Le cou, la bouche, les tentacules, sont ici les seules parties véritablement rayonnantes; les autres affectent plutôt cette apparence symétrique qu'on retrouve constamment chez les animaux d'un ordre supérieur.

Au-dessous du cou, le corps du polype est comprimé par les côtés, et il se divise en deux tronçons ou cavités distinctes, qui peuvent prendre les noms de thorax et d'abdomen.

Le thorax, plus court et plus cylindrique que l'abdomen, est charnu, opaque, marqué de nervures longitudinales, sillonné sur les côtés de quatorze à quinze rides transverses, étranglé sensiblement à la partie moyenne, enfin épaissi et tronqué à sa base, dont les deux bords descendent obliquement en arrière. Il est aussi un peu bossu près du cou, où l'on remarque un tubercule poreux. A ce tubercule aboutissent deux vaisseaux bruns, parallèles, qui parcourent le dos sur sa longueur. La région antérieure du thorax, ou la poitrine, est également pourvue d'un tubercule rond, et au-dessous elle laisse échapper un filet membraneux qui pénètre dans la substance du polypier, et se fixe à son écorce. Je nomme ce filet l'appendice anal. C'est sans doute par son moyen que les animaux particuliers du même alcyon communiquent les uns avec les autres, et jouissent en quelque sorte d'une existence commune. A la base de cet appendice est une assez grande ouverture qui correspond à l'orifice intestinal, que je désignerai ci-après sous le nom d'anus.

C'est dans la cavité du thorax qu'est situé le principal ventricule, qu'on pourrait nommer le ventricule thoracique. Il m'a paru fait en forme de bourse, et divisé transversalement par des plis en nombre égal à celui des rides extérieures.

Le thorax est revêtu, surtout par derrière, d'une peau très colorée, et son opacité dérobe à l'œil les organes qu'il contient. Il n'en est pas de même de l'abdomen, dont la peau, extrêmement fine et transparente, laisse apercevoir tous les viscères intérieurs. On peut d'abord distinguer un petit canal membraneux, ondulé, qui descend du ventricule thoracique en se dirigeant vers le dos. Je lui ai donné, par allusion, le nom d'intestin grêle. Vers le milieu de l'abdomen, cet intestin se dilate en une poche elliptique, un peu comprimée, dont les côtés, séparés du centre par deux profondes incisions, forment deux cellules oblongues, légèrement courbées, et opposées l'une à l'autre. Cet organe est ce que j'appelle le ventricule abdominal. Après un court trajet, l'intestin se dilate de nouveau en une poche globuleuse, beaucoup plus petite que la première, en une sorte de cæcum; le reste de ce canal, qu'on peut considérer comme le

gros intestin, descend jusqu'au bas de l'abdomen; il se recourbe ensuite comme un siphon, et va en remontant jusqu'à la poitrine se terminer à l'anus.

Il paraît que la première digestion s'opère dans le ventricule thoracique, qui contient souvent des animalcules, tandis qu'on n'en aperçoit jamais dans les viscères de l'abdomen. C'est un fait que je ne veux pas laisser ignorer, car j'avoue que je n'ai aucune lumière certaine sur la nature des fonctions de ces divers organes. On peut cependant supposer que les substances grossières et essentiellement indigestes sont revomies par les polypes, à peu près comme elles le sont par certains oiseaux de proie nocturnes, et que les molécules les plus déliées et les plus nutritives sont les seules qui passent de la cavité thoracique dans l'intestin grêle. Cet intestin, et le ventricule qui le termine, ne contiennent ordinairement qu'une matière liquide et peu abondante. Néanmoins, le gros intestin est presque toujours rempli, depuis son origine jusqu'à l'anus, d'une matière assez compacte, quelquefois grumeleuse, plus souvent homogène, d'un gris jaunâtre, moulée par petites masses arrondies ou ovoïdes, mais que, malgré leur forme, on prendrait à tort pour des œufs, ou pour des amas d'œufs. J'ignore si elles ont dans l'économie de l'animal quelque usage particulier; je ne les considère ici que comme les excrémens. L'organe que je crois destiné à la génération est tout différent de ceux-ci : il termine inférieurement le corps du polype. C'est un sac oblong, membraneux, quelquefois vide, mais le plus souvent occupé par vingt-cinq à trente corpuscules oviformes, attachés à deux ou trois cordons ondulés. Ces corpuscules sont sans doute des germes, et le sac un véritable ovaire. Il ne paraît pas communiquer immédiatement avec l'abdomen. Les germes inférieurs sont ordinairement les plus gros. Je pense qu'à leur maturité le sac s'ouvre, et les laisse échapper par un petit canal qui monte avec le rectum. On trouve en effet souvent un de ces corpuscules engagé dans ce canal, et faisant saillie au devant du thorax.

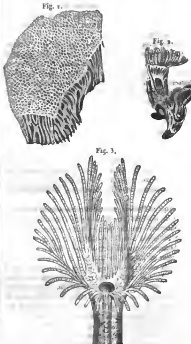
Nous avons donné la description d'une seule espèce d'alcyon, mais ce genre est composé de plus de soixante-dix autres qui sont malheureusement peu connues. Ces animaux habitent toutes les mers et toutes les profondeurs; ils paraissent cependant plus nombreux dans les régions chaudes que dans les pays froids. On les trouve fossiles dans divers terrains, depuis ceux de transition jusqu'à ceux d'attérissement. Nos mers contiennent elles-mêmes vingt-cinq espèces d'alcyons vivans, et nos terrains environ quinze fossiles.

ALCYONELLE (*Alcyonella*). Bruguière est le premier qui ait découvert et figuré (dans l'Encyclopédie méthodique) le genre alcyonelle; mais, prenant ces animaux pour des alcyons, il les intercala dans ce genre, et leur donna le nom d'alcyons fluviatiles. Plus tard, M. de Lamarck ayant mieux observé ces animaux, crut devoir établir le genre alcyonelle.

Quoique ce célèbre auteur eût reconnu la différence qui existait entre ce genre et les alcyons, il n'avait pourtant point donné de détails précis sur ces singuliers animaux : ce n'est qu'en 1827 que M. Raspail fit paraître un travail inséré dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle, où il les figura et décrivit depuis l'état d'œuf jusqu'aux derniers développemens, et donna des détails très intéressans sur l'organisation de ces singuliers animaux.

Ces polypes sont composés primitivement de tubes membraneux réunis entre eux, formant des masses plus ou moins considérables, qui sont toujours fixées, soit aux pierres siliceuses, soit aux vieux bois qui sont dans les eaux douces. Leur tête est couronnée de quarante-quatre tentacules, qui sont rangés en forme de fer à cheval, et au centre desquels est la bouche. Ils sont pourvus d'un estomac d'où s'élève le rectum, qui est parallèle à l'œsophage, et qui va sortir au-dehors sous la tête. Les tentacules dont ces animaux sont pourvus leur servent à saisir les volvox, les goniums, et autres infusoires qui, à ce qu'il paraît, sont rendus sans avoir subi la moindre altération, mais seulement privés de la vie.

Chez ces animaux, la reproduction se fait de deux manières : ou elle est ovipare, et les œufs se développent sur deux rangs longitudinaux dans un ovaire qui est sous l'estomac; ou elle est vivipare, les animaux poussant de divers points de leur superficie des tubes dans lesquels se développent des polypes qui prennent différentes formes, selon le degré d'accroissement. Ces divers changemens d'état ont fourni aux auteurs qui les ont vus séparément des types du genre que chacun d'eux a établi. Aussi, les observations de M. Raspail tendent-elles à prouver que le genre cristatelle de M. Cuvier, le genre plumatelle de M. de Lamarck, et une espèce du genre tubulaire de Muller (*tubularia repens*), ne sont autres que des alcyonelles à différens états.



(Alcyonelle fluviatile.)

Fig. 1. — Masse d'alcyonelles comme on les trouve le plus ordinairement. Le plan supérieur montre les ouvertures des loges habitées par les animaux, et la tranche latérale en laisse voir l'intérieur.

Fig. 2. — L'animal vu lorsqu'il est retiré de l'intérieur de son tube, et très amplifié.

Fig. 3. — La bouche entourée de ses tentacules développés, et très grossie.

L'alcyonelle fluviatile de M. Raspail, que nous avons figurée ici, a reçu de M. de Lamarck le nom d'*alcyonella stagnorum*, et d'*alcyonium fluviatile* de Bruguière. Elle se trouve dans toutes les eaux douces de l'Europe, et est très abondante dans les étangs des environs de Paris.

ALDERMAN. L'origine du mot *olderman*, *ealdermon* ou *earldorman* (au pluriel *aldermen*), ainsi que de la fonction qu'il désignait, remonte à une époque assez reculée, et l'histoire détaillée de cette dignité et de ses prérogatives pourrait jeter un grand jour sur les premiers siècles des annales de l'Angleterre.

Le terme *earlderman* ne signifia d'abord qu'un homme âgé ou ancien; mais les Saxons, comme la plupart des autres peuples, ayant, il paraît, commencé par confier l'autorité aux mains de ceux à qui l'âge devait avoir donné le bénéfice d'une plus longue expérience, le même mot, avec l'idée de la supériorité du nombre des années, emporta bientôt l'idée de la supériorité de la personne ou du pouvoir. C'est ainsi que nous trouvons ces deux significations confondues dans presque toutes les langues; et nous pouvons citer en exemple les *anciens* d'Israël, de Moab, de Madian, les *patres* ou *senatores* des Romains, le *señor* des Espagnols, le *signor* des Italiens, et chez nous le mot *seigneur*.

On appela donc *earlderman* les personnages qui remplissaient les principales charges; puis ceux qui étaient les plus considérés, ou qui possédaient les plus grands biens. On leur déférait ordinairement le gouvernement des villes et des provinces; peu à peu, au lieu de dire le gouverneur, on dit l'*earlderman* de la province : le mot *earlderman* vint ainsi à signifier gouverneur.

Pendant les temps de l'heptarchie, les charges d'earlderman n'étaient point perpétuelles; elles ne duraient qu'autant qu'il plaisait au roi, qui pouvait déposséder et remplacer les earldermen. Plus tard, elles furent généralement données à vie; toutefois le roi conserva le droit de destituer les earldermen dans divers cas : les règnes de Canut et d'Edouard-le-Confesseur présentent plusieurs exemples de semblables révocations.

Les Danois, quand ils s'établirent en Angleterre, substituèrent au mot *earlderman* le mot danois *earl*, qui avait la même signification. Les Normands, après la conquête, voulurent remplacer à leur tour le nom de *earl* par le nom de *comte*, qui, bien que différent dans l'origine, désignait la même dignité. Mais le mot *earl* s'est toujours conservé, et c'est par celui de *comte* que nous le traduisons.

Il y avait plusieurs sortes d'earldermans, earldormans, ou aldermans.

De même qu'en France, vers le commencement de la troisième race de nos rois, les duchés et les comtés, qui n'étaient auparavant que de simples gouvernemens, furent donnés en propriété sous la condition de l'hommage; de même en Angleterre quelques earldermen vinrent à posséder leurs provinces en propre, de manière qu'elles ne dépendirent plus de la couronne que comme un fief tenu par eux à foi et hommage. Ces earldermen étaient honorés des titres de *reguli*, *subreguli*, *principes*: on leur donna même parfois le titre de rois : ils en exerçaient, en effet, les droits; ainsi ils faisaient rendre la justice en leur nom, ils profitaient des confiscations, et s'appropriaient les revenus de leurs provinces. Leur nombre, du reste, était peu considérable.

D'autres earldermen n'étaient réellement que de simples gouverneurs de province. Ceux-là, et ils étaient les plus nombreux, ne prenaient que le titre d'earlderman de telle province; ils rendaient eux-mêmes la justice au nom du roi, et ne profitaient que de certains émolumens qui leur étaient attribués.

A ces deux classes de grands earldermen, on peut en ajouter une autre; celle de ceux qui, sans avoir de gouvernemens, portaient ce titre à raison de leur naissance, parce qu'ordinairement on tirait les gouverneurs de leur ordre. En ce sens, le titre d'earlderman ne désignait qu'un homme de qualité.

Enfin, il y avait encore, dans les villes et même dans les bourgs, des earldermen inférieurs; c'étaient des magistrats subalternes qui rendaient la justice au nom du roi, et qui dépendaient des grands earldermen. Pendant que ces derniers ont pris le titre de *earl* ou de *comtes*, le nom d'*alderman*, qui subsiste encore, est demeuré à ces officiers inférieurs.

La charge d'earlderman était toute civile et nullement militaire. Dans chaque province il y avait pour commander la milice un chef, désigné sous le nom de duc (*dux*) ou de *heartog* par les Saxons; celui-ci n'avait réciproquement aucun droit de se mêler des affaires civiles; son emploi était entièrement différent et indépendant de celui du comte. Si l'on trouve quelquefois les attributions confondues, ce n'est que dans les cas où les deux titres étaient réunis sur la même personne, ce qui arrivait assez fréquemment vers la fin de l'heptarchie. La principale fonction des earldermen paraît avoir été de rendre la justice; aussi le mot *earlderman* est-il souvent traduit par les anciens auteurs, comme Mathieu Paris et Spelman, par celui de *justiciarius*, *justicier*. Divers autres auteurs ont prétendu que les earldermen formaient un ordre particulier de la noblesse chez les Saxons; on aurait appelé, selon eux, *atheling* un noble de première classe, *earlderman* ou *alderman* un noble de deuxième classe, et *thane* un simple gentilhomme. Mais il faut convenir que la plus grande incertitude règne sur ces différens points.

Aujourd'hui les *aldermen* sont des officiers municipaux qui exercent en même temps quelques fonctions judiciaires. Leur nombre, le mode de leur élection, ainsi que leurs attributions, varient selon les divers comtés ou les différentes villes; mais nous ne saurions mieux les comparer qu'à nos anciens échevins (voyez Echevins). Indépendamment de leurs fonctions administratives et de police, ils sont juges de paix (voyez Juges de paix); ils prononcent, comme magistrats, d'une manière sommaire, et trop arbitraire peut-être, sur les contraventions dévolues en France aux tribunaux de police, et même sur un grand nombre de délits. Enfin, réunis à certaines époques en sessions (*quarter-sessions*), sous la présidence d'un *recorder*, ils connaissent des matières criminelles. Le *recorder* est choisi par chaque ville ou, au nom de la ville, par les *aldermen* qu'il doit présider, pour suppléer au peu de notions qu'ils ont en général des lois criminelles. Il est pris ordinairement parmi les avocats les plus distingués qui résident dans le comté : cette charge ne l'empêche pas d'exercer sa profession auprès des cours d'assises et des *quarter-sessions* autres que celles où il siège. Le *recorder* de Londres est un grand personnage; il jouit d'appointemens considérables, et n'exerce plus la profession d'avocat; il a sous lui, pour l'aider dans ses fonctions, un autre officier appelé le *common sergent*, qui est également choisi par les aldermen.

ALDROVANDE ou Aldrovandus. C'est toujours sous cette forme française ou latine que l'on cite le nom d'Ulysse Aldrovandi, philosophe et médecin, professeur d'histoire naturelle à Bologne, sa patrie. Né en 1527, d'une noble famille bolonaise, qui, dit-on, subsiste encore, et mort, le 4 mai 1605, à l'âge de soixante-dix-huit ans, Aldrovande voua cette longue vie à la science et à l'érudition, à l'étude de la nature et à celle des livres : il consuma son immense patrimoine en voyages, en achats d'objets rares, en frais de peinture et de gravure. A trente-cinq ans, il était déjà loué par le célèbre Conrad Gessner comme possesseur de la plus exacte et de la plus riche collection d'histoire naturelle (treizième lettre de Gessner à J. Bauhin, 1562). Il nous apprend lui-même, dans la préface de son *Ornithologie*, que pendant plus de trente ans il donna un traitement de deux cents ducats à un peintre d'animaux, et qu'il paya de ses propres deniers le travail de plusieurs dessinateurs et graveurs habiles dont il publie les noms. Dans maints endroits de son ouvrage, il se plaint d'avoir épuisé ses ressources pécuniaires. Il ne faut pourtant pas croire qu'il ait été réduit à l'indigence, et que, devenu aveugle sur la fin de ses jours, il n'ait eu d'autre asile que l'hôpital de Bologne. Cette assertion, admise dans le *Dictionnaire* de Moréri, d'après un passage des lettres de Gui Patin, et tant de fois répétée dans les nombreuses éditions et imitations de ce dictionnaire, avait fini par s'accréditer. Cependant Haller (*Meth. stud. med.*, p. 73) avait déjà réfuté par des citations positives cette erreur, que Cuvier, dans la *Biographie universelle* de Michaud, semble

encore n'oser combattre que par des conjectures : « Il n'est pas probable, dit Cuvier, que le sénat de Bologne, à qui il légua son cabinet et ses manuscrits, et qui consacra des sommes considérables pour terminer, après sa mort, la publication de son grand ouvrage, l'ait laissé, de son vivant, tout-à-fait sans secours. » Non seulement cela n'est pas probable, mais cela n'est pas vrai. Aldrovande lui-même, dans la préface déjà citée, proclame en termes formels les nombreux secours que le sénat bolonais lui conféra de son propre mouvement, ou par l'ordre du pape Sixte-Quint; puis encore, dans les dédicaces des tomes II et III de l'*Ornithologie*, il se plaît à reconnaître la protection efficace qu'après la mort de Sixte-Quint le neveu de ce pape, Alexandre Peretti, cardinal légat à Bologne, ne cessa de lui accorder. Mais il est bien certain qu'il fut atteint de cécité, environ trois ans avant sa mort, d'après le témoignage presque contemporain de Gassendi (*Vie du sieur de Peiresc*).

Des treize volumes latins in-folio qui composent l'*Histoire naturelle* d'Aldrovande, il n'y en a que *quatre* que cet auteur ait lui-même publiés, savoir : trois d'*Ornithologie*, en 1599, 1600 et 1603, et un sur les *Insectes*, en 1602. Les autres ont été rédigés, après sa mort, d'après ses manuscrits. Sa veuve donna, en 1606, le volume des *Animaux exsangues mous, crustacés, testacés et zoophytes*. J. Corn. Uterveerius, Hollandais, devenu professeur à Bologne, publia successivement le volume des *Poissons et cétacés*, celui des *Quadrupèdes bisulques*, et celui des *Solidipèdes* (car, soit dit en passant, c'est là la dénomination primitive et rationnelle d'où est dérivé, par un véritable contre-sens étymologique, notre terme actuel de *solipèdes*). Puis Ambrosinus traita, en quatre volumes, les *Quadrupèdes digités vivipares et ovipares*, les *Serpens et dragons*, l'*Histoire des monstres* (indigeste ramas de fables), et le *Musée métallique*, qui, à dater de la renaissance, passe pour le premier ouvrage minéralogique de quelque valeur. Enfin, en 1668, Ovid. Montalbanus fit paraître le volume de *Dendrologie* (histoire des arbres). Tous ces volumes ont été réimprimés à Bologne, ainsi qu'à Francfort; mais l'édition de Francfort est très mauvaise.

Dans cette immense collection, la meilleure partie est, sans contredit, ce qui parut du vivant même de l'auteur, c'est-à-dire l'Ornithologie et l'Histoire des insectes. Aldrovande y surpasse son devancier Gessner, et par le plus grand nombre des espèces qu'il a recueillies et décrites, et par la meilleure exécution de ses planches, qui, bien que gravées sur bois, sont assez belles, et qui d'ailleurs ont toutes le mérite d'avoir été faites d'après nature. Les descriptions sont courtes, mais assez exactes : il y a même quelques chapitres d'anatomie avec figures; les squelettes de plusieurs oiseaux, par exemple, l'appareil auditif du hibou, les organes génitaux de la poule, les développemens de l'œuf pendant l'incubation, etc., y sont assez bien représentés et décrits. Mais Aldrovande, obéissant à la vocation générale de son siècle pour l'érudition, noie l'histoire naturelle dans un déluge de citations poétiques, héraldiques, mythologiques, et autres : ainsi, à propos de l'aigle, nous trouvons d'abord une kyrielle de toutes les personnes, de tous les êtres et de toutes les choses qui ont porté ce nom (*Aquila*), et une synonymie polyglotte avec un luxe de détails étymologiques; puis, non content de dépeindre la forme de cet oiseau de proie, la portée de ses sens, ses attributs sexuels, son habitation, son vol, ses mœurs, les moyens de l'apprivoiser, son cri, son genre de vie, son accouplement, son mode d'incubation, sa manière de chasser, et ses maladies, l'auteur nous rapporte encore tout ce qui a jamais été dit au sujet des aigles, toutes les vertus qu'on leur a prêtées, toutes les histoires qu'on en raconte, tout nom ou surnom qui leur doit son origine, toutes les allégories mystiques, tous les apologues, toutes les fables dont ils ont fourni la matière, toutes les représentations qu'on en fait dans les hiéroglyphes, tous les usages auxquels on les a employés dans les sacrifices antiques, dans la divination augurale, en médecine, à la chasse, dans les enseignes militaires, sur les boucliers, et dans les armoiries. Et c'est sur un plan identique ou analogue qu'Aldrovande procède dans l'histoire de chaque espèce; c'est ainsi qu'il entasse et confond les résultats de ses propres observations et ceux de ses lectures, les faits de la nature et les inventions des hommes, le vrai et l'imaginaire. Aussi les oiseaux fabuleux, qu'il reconnaît lui-même pour tels, ont aussi bien que les oiseaux réels leur place dans la classification ornithologique, à la vérité fort bizarre et fort imparfaite, que, mû par un louable instinct de méthode, il substitue déjà à l'ordre alphabétique de Gessner. Voici cette classification, qui, par elle-même, donne une juste idée de l'état de la science au XVIe siècle. La première classe comprend les oiseaux rapaces ou carnivores, savoir : les aigles, les vautours, les éperviers, les faucons, les hiboux, les *chauve-souris*, l'autruche, le *griffon*, les *harpies*, les *oiseaux du lac de Stymphale*, les *sirènes* (à cause de leur chant), les corbeaux, etc.; et, de plus, beaucoup d'espèces qui pourtant vivent de graines ou de fruits, mais qu'à raison de la force de leur bec, ou faute de pouvoir déterminer leur régime alimentaire, l'auteur place avec les familles véritablement carnivores (ce sont, par exemple, les perroquets, les oiseaux de paradis, le chimérique *phénix*, etc.). Dans la deuxième classe, outre le groupe si naturel des gallinacés (pigeons, paons, faisans, etc.), qui sont exclusivement granivores, on trouve aussi une multitude d'espèces qui se nourrissent de vermisseaux, ou qui sont omnivores. Enfin la troisième classe contient tous les oiseaux aquatiques, divisés en deux sections, savoir : ceux qui vivent au sein même des eaux, comme les oies, les plongeons, les canards, etc.; et ceux qui vivent sur le bord des eaux, comme les hérons (ce sont nos palmipèdes et nos échassiers d'aujourd'hui; car en zoologie comme en botanique, les groupes les plus naturels sont aussi les plus anciens).



(Aldrovande.)

En résumé, tout en blâmant chez Aldrovande maintes bizarreries dans la coordination des genres, tout en lui reprochant d'avoir mêlé sciemment les réalités et les chimères, et d'avoir même admis et propagé quelques erreurs matérielles d'histoire naturelle, comme la prétendue absence de pieds chez les oiseaux de paradis, dont il avait lui-même observé cinq espèces (tom. Ier, pag. 806); tout en déplorant qu'il ait compilé sans goût et sans critique tant de hors-d'œuvre et d'inutilités, ce qui permettrait, comme dit Buffon, de le réduire au dixième, avouons pourtant que ce dixième est encore digne de l'étude des naturalistes, et que d'ailleurs les neuf autres dixièmes renferment plusieurs

choses curieuses pour les mythologues, les antiquaires, et les amateurs d'érudition.

Les continuateurs d'Aldrovande ont imité la méthode du maître, et sont tombés dans les mêmes défauts, sans y joindre constamment les mêmes qualités. Ainsi l'Histoire des quadrupèdes contient beaucoup moins de détails anatomiques que l'Ornithologie ; les descriptions en sont moins bonnes : il y a peu de gravures originales, la plupart sont de pures copies de celle de Gessner.

ALEMBERT (Jean-le-Rond d') naquit à Paris le 17 novembre 1717. Il était fils naturel de madame de Tencin et d'un sieur Destouches, commissaire provincial d'artillerie. Des raisons qui ne sont pas bien connues décidèrent sa mère à le faire exposer publiquement, comme c'était alors l'usage pour les enfans abandonnés ; recueilli sur les marches de l'église de Saint-Jean-le-Rond, près de Notre-Dame, il fut porté chez le commissaire du quartier, qui, au lieu de l'envoyer à l'hospice, le confia à la femme d'un pauvre vitrier, qui fut sa nourrice, et qu'il ne cessa jamais de considérer comme sa véritable mère. Il paraît que madame de Tencin, tout en le faisant exposer, avait cependant pris quelques précautions à son égard ; son père se chargea de payer les premiers frais de son éducation, et lui fit même, par la suite, une pension de douze cents livres. Les vrais aïeux de d'Alembert, dit Condorcet dans son éloge, furent les maîtres qui l'ont précédé dans la carrière, et ses vrais descendans sont des élèves dignes de lui ; on pourrait ajouter que sa vraie biographie, comme celle de la plupart des philosophes, est l'histoire de ses ouvrages ; et, prenant appui sur la savante analyse qui en a été faite par Condorcet, nous chercherons, dans cet article, à en donner une idée abrégée et rapide.

A douze ans, le jeune d'Alembert, déjà fort avancé par les études qu'il avoit faites dans une petite école où il allait depuis l'âge de quatre ans, entra au collége des Quatre-Nations ; il était en seconde. Parvenu à la classe de philosophie, il écrivit un commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains, qui fit quelque bruit parmi ceux du parti de Port-Royal, dont il suivoit alors les opinions ; l'on crut avoir trouvé dans ce jeune homme le germe d'un Pascal nouveau, et l'on se hâta de le pousser dans l'étude de la géométrie ; mais son naturel se développant, il prit bientôt un goût si vif à cette étude, qu'il ne fut plus possible de l'en détacher, et qu'il y demeura entièrement fixé pour le reste de sa vie. A peine sorti du collége, peu jaloux de son indépendance dans un monde où il ne connaissait personne, il courut prendre asile au logement de son enfance, près de sa pauvre nourrice, qu'il se croyait d'ailleurs capable d'enrichir avec sa petite fortune. Pendant quarante ans, et parvenu au plus haut faîte de sa célébrité, il ne cessa de demeurer près de cette bonne femme avec la même simplicité et la même affection qu'il avait eue dans son jeune âge, cachant si bien sa gloire dans sa familiarité, dit Condorcet, que sa nourrice, qui l'aimait comme un fils, qui était touchée de sa reconnaissance et de ses soins, ne s'aperçut jamais qu'il était un grand homme : « Allez, avait-elle coutume de lui dire avec son sens naïf, vous ne serez jamais qu'un philosophe ! et qu'est-ce qu'un philosophe ? c'est un fou qui se tourmente pendant sa vie pour qu'on parle de lui quand il n'y sera plus. » Rapproché de la réalité du monde par le séjour qu'il y faisait, il ne tarda pas à reconnaître qu'en effet, comme les siens ne cessaient de le lui répéter, l'amour de la géométrie n'était pas un état, et que, dans sa position, il étoit nécessaire d'en chercher un. Il se décida donc à étudier le droit ; mais après y avoir pris quelques grades, il s'en dégoûta ; et pensant que la médecine lui offrirait plus d'attraits, il rompit entièrement avec sa première étude, et se mit à celle-ci ; bien résolu à laisser de côté sa chère géométrie jusqu'au jour où, affranchi de tous les reproches, elle ne lui serait plus, comme on le lui disait, une perte de temps, mais seulement un délassement honnête dans les ennuis de son état. Il avait commencé à suivre sa résolution avec vigueur ; mais sa passion pour les mathématiques revenant plus ardente que jamais, il se jugea incapable d'y résister ; et prenant son parti sur la pauvreté qui le menaçait dans cette carrière, il s'y voua pour toujours. A vingt-deux ans, il présenta à l'Académie des sciences un mémoire sur une question qui aurait pu paraître le jeu d'un enfant, si elle n'avait pas été en même temps la méditation profonde d'un géomètre, celle des ricochets d'une pierre lancée sur un bassin, qu'il ramena à l'idée générale d'un mobile qui passe d'un fluide dans un fluide plus dense. Il présenta aussi dans le même temps un mémoire sur quelques points du calcul intégral. Enfin, en 1741, âgé seulement de vingt-quatre ans, il fut jugé digne d'entrer dans cette illustre compagnie ; et deux ans après, par son Traité de dynamique, il s'y éleva, aussi bien que dans le reste de l'Europe, au plus haut rang de la science. Dans cet ouvrage, il établissait, pour la première fois, un des principes les plus féconds et les plus clairs de la mécanique, celui qui, dans le mouvement d'un corps quelconque, porte à chaque instant l'égalité entre les changemens que le mouvement du corps a éprouvés, et les forces qui ont été employées à les produire. Nous ne pouvons point ici entrer dans le détail de cette belle découverte qui tient à des matières trop spéciales ; mais il nous suffit de dire qu'elle fit une révolution véritable parmi les géomètres : une multitude de problèmes, insolubles jusque là, furent résolus avec une facilité merveilleuse ; et d'autres, déjà résolus à grand effort par des méthodes particulières, se virent rattachés à une méthode générale qui les comprenait tous ensemble. En 1744, il appliqua son principe à la question de l'équilibre et du mouvement des fluides ; et, tout en conservant les hypothèses par lesquelles les Bernouilli avaient eu accès dans ces questions, il rectifia quelques uns de leurs résultats, et alla lui-même bien au-delà. Deux ans après, il présenta à l'Académie de Berlin un mémoire qui remporta le prix proposé sur la théorie des vents, et fit recevoir, avec acclamation, son auteur au sein de cette compagnie savante. Dans ce mémoire, il examinait l'effet produit sur notre atmosphère par l'attraction combinée du soleil et de la lune ; les variations de figure que subit cette enveloppe fluide, et, par suite, les courans qui s'y déterminent sous l'influence des grandes vallées et ensées sur le globe : la question générale n'y était pas résolue ; mais une partie de la question du moins, et une partie importante, se trouvait éclairée avec une lumière qui ne laissait plus aucun doute. Dans ce mémoire, conduit par ses déductions vers des équations intraitables par les méthodes connues de son temps, et poussé cependant par le besoin de les résoudre, il arriva à la conception d'un nouveau calcul, non moins célèbre en mathématiques que le principe qui l'y avait conduit, le calcul intégral aux différences partielles, devenu depuis lui si puissant. En 1748, il en fit l'application à la théorie des cordes vibrantes, et le précisa encore davantage. L'année suivante, parurent ses recherches sur la précession des équinoxes. Tout le monde sait que pendant que la terre tourne sur son axe, cet axe lui-même possède un mouvement qui lui est propre, à peu près comme celui que l'on voit dans une toupie prête à s'éteindre ; ce mouvement, excessivement lent, puisqu'il faut 25,000 ans environ pour une seule révolution, introduit dans les conditions de l'année solaire un changement périodique connu sous le nom de *précession des équinoxes* (voyez ce mot). Newton avait parfaitement vu que l'absence de symétrie dans l'action du soleil et de la lune sur l'ellipsoïde terrestre était la cause première de ce phénomène ; il avait même abordé la question ; mais, les forces du calcul dont il usait faisant défaut, il avoit échoué. D'Alembert traita le problème dans son ensemble le plus général, donna la détermination générale du mouvement de rotation d'un corps quelconque, et expliqua non seulement la précession des équinoxes, mais encore une autre oscillation de l'axe de la terre que l'on venait de découvrir. Depuis 1747, sa vue

s'était particulièrement tournée vers l'astronomie. Il avait commencé par s'occuper du problème des trois corps, qui consiste à fixer les perturbations que les attractions réciproques des planètes causent dans leurs mouvemens elliptiques autour du soleil; puis, ayant continué ses méditations sur la marche des astres, il publia trois volumes pleins de recherches et de déterminations de la plus haute importance, intitulés : *Recherches sur différens points importans du système du monde*, dont le dernier parut en 1756 seulement. En 1752, il avait donné au public son *Essai sur la résistance des fluides*, qui, destiné au concours ouvert par l'Académie de Berlin, mais gêné par des jalousies et des intrigues où Euler eut quelque part, n'y avait point été couronné.



(D'Alembert.)

Ces travaux furent à peu près ses derniers ouvrages capitaux en géométrie : non que, dès cette époque, âgé de moins de quarante ans, il eût entièrement renoncé à une science qui avait si fort dominé sa jeunesse; mais les forces de son esprit s'étaient portées ailleurs et dans une voie plus vaste. Il ne cessa pourtant pas, jusqu'à la fin de sa vie, de répandre habituellement, dans les recueils des diverses Académies dont il était membre, des mémoires sur de nombreuses questions d'analyse et de géométrie. Lorsque l'inoculation de la petite-vérole commença à se répandre, il s'empara de ce sujet au nom des mathématiques, et le traita par le calcul des probabilités, en considérant le droit que possède la société sur la conservation de la vie de chaque individu; ce qui fit alors quelque sensation. Plus tard, il reprit, en concurrence avec Clairault, le problème de la perturbation des astres, et celui de la figure de la terre, et soutint aussi quelques discussions assez difficiles avec Euler et avec Lagrange, au sujet des logarithmes des quantités négatives, et de la discontinuité des fonctions arbitraires; montrant bien par là combien il y a de mérite à marcher droit dans les champs élevés de l'analyse, puisqu'il est permis à des esprits si éminens de s'y diviser et de s'y mettre en guerre. Quelques succès qu'il ait eus dans sa carrière philosophique, ses succès en géométrie lui furent toujours les plus chers. Sur la fin de sa vie, considérant, comme un père de famille, les nombreux ouvrages qu'il laissait après lui, il répétait que ceux-là seuls étaient précieux où il n'y avait aucun doute, et dont la certitude était voisine de l'absolu; et c'étaient eux surtout qui faisaient la joie de sa vieillesse. Il est à remarquer cependant que, bien différent en cela de plusieurs mathématiciens illustres, il a rarement cherché le calcul pour le calcul lui-même : il était toujours sollicité par le désir d'arriver à percer le secret de quelque réalité; et le calcul, pour lui, n'était qu'une arme qu'il ramassait chemin faisant, et bien souvent aussi qu'il façonnait lui-même pour la mettre au service de l'intention arrêtée qu'il avait.

Parvenu au poste le plus éminent parmi les géomètres de l'Europe par tant de découvertes qui avaient signalé l'entrée de sa carrière, d'Alembert n'était cependant qu'un savant obscur dans son pays, lorsque Diderot, génie enthousiaste et d'une allure plus emportée, l'entraîna subitement dans une autre fortune en se joignant à lui. Leur liaison amicale était déjà ancienne, et datait de leur jeunesse; mais chacun d'eux s'était trouvé jeté dans une voie différente : relativement au public, ils étaient restés entièrement isolés l'un de l'autre. Le terrain sur lequel Diderot entreprit de fonder la grande Encyclopédie du XVIIIe siècle leur convenait à tous deux, et ils s'y montrèrent dès l'origine naturellement et solidement unis. Ce n'est point ici le lieu de parler de cet audacieux ouvrage, dont il sera plus juste de traiter à l'article de Diderot. D'Alembert en écrivit la préface; il y montra l'esprit humain marchant par sa propre force à la conquête successive de toutes les connaissances; et, appuyant cette contemplation sur l'histoire, il esquissa à grands traits le progrès des sciences dans le mouvement de l'humanité. Cette préface était à elle seule un traité philosophique d'une fierté et d'une vigueur inconnues jusque là; elle fit éclat. Les catholiques et les craintifs de tous les bords se soulevèrent : il n'y eut qu'une voix; et les jansénistes eux-mêmes oublièrent leurs rancunes pour s'unir aux jésuites contre l'ennemi nouveau; ils venaient de reconnaître que le Pascal qu'ils avaient deviné ne quittait la géométrie que pour la philosophie, et non pour les abîmes. D'Alembert fut donc dès lors un philosophe, et bien pis encore, un *encyclopédiste* : il en prit son parti. Il publia, en même temps que ses articles de l'Encyclopédie, des *Mélanges de philosophie et de littérature*; puis son *Essai sur les gens de lettres*, dans lequel, appuyé sur la dignité et la toute-puissance de l'esprit, il dressait sans ménagement le procès aux littérateurs qui se font les familiers des grands; il étalait publiquement toutes les pièces de son accusation, entrait dans le détail de toutes les turpitudes, et ne se faisait faute d'aucunes vérités, quelques haines qu'elles dussent attirer sur sa tête. Il faut avoir étudié de près les mœurs et la dégradation de ce temps pour se faire une idée de la clameur qu'une si courageuse attaque fit lever du fond de toutes les alcôves et de tous les boudoirs; les récriminations et les injures ne lui manquèrent pas; mais, comme l'a observé Condorcet, malgré tout ce tapage, le moraliste eut peut-être quelque influence sur l'abandon de ces honteuses épîtres dédicatoires qui mettaient dans l'avilissement le caractère de l'auteur avant même qu'on eût ouvert son ouvrage, et qui en effet, depuis cette époque, allèrent en déclinant et en s'effaçant de plus en plus. En 1759, il publia ses *Élémens de philosophie*, dans lesquels il cherchait à réunir la morale et la métaphysique sur des principes plus solides et moins arbitraires que ceux qui étaient alors en usage. Là, comme partout ailleurs, il s'efforçait de demeurer dans la voie géométrique qu'il aimait tant, et qui est en effet la plus sûre que l'esprit humain puisse pratiquer : le principe de morale, ou plutôt encore pourrait-on dire de politique, duquel il partait, bien que parfaitement conforme au principe de la charité chrétienne, était cependant formulé d'une manière plus arrêtée, et plus nettement dirigé dans le sens d'une réformation sociale dont le pressentiment était déjà partout. Il établissait : « qu'un homme ne doit pas regarder comme légitime l'usage de son superflu, lorsque d'autres sont privés du nécessaire; et que la seule part légitime de la fortune d'un homme est celle qui est formée, non aux dépens du nécessaire des autres, mais aux dépens de leur superflu. » Une

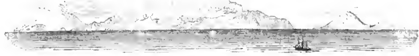
pareille déclaration de légitimité, jetée en présence de la légitimité féodale et monarchique, pouvait être à juste titre considérée comme révolutionnaire, et peut-être, malgré l'immense progrès et la révolution qui nous séparent du siècle de d'Alembert, conserverait-elle encore de notre temps le même caractère. Mais ce reproche n'est pas encore le plus fondé ni le plus sérieux qu'on puisse lui faire; son vice principal consiste dans l'absence complète de définition pour le mot *superflu* : quelle sera la règle qui fixera pour chaque homme le superflu, et quel sera l'intermédiaire qui lui fera connaître l'existence de ceux qui sont privés du nécessaire? Quel sera le juge en un mot? sera-ce l'individu? sera-ce la société? Là, et bien au-dessus de la déclaration, se trouvait donc une question fondamentale, question immense et obscure, où la philosophie n'eut point le don de jeter la lumière, et où le législateur de 93 se perdit plus tard sans y trouver d'issue. Dans ce traité, comme dans la plupart de ses ouvrages du même genre, on a reproché à d'Alembert un peu de froid et de raideur, ce qui était une suite nécessaire de la tournure essentielle de son esprit, toujours porté à chercher partout une ligne de certitude géométrique, et à ne s'avancer dans le champ philosophique qu'avec réserve, et en calculant chaque pas, mais aussi avec une fermeté invincible. Sa querelle avec Jean-Jacques Rousseau à propos de l'article *Genève*, où il attaquait la sotte pruderie des Génevois, qui avaient banni le théâtre de leur ville, fut un spectacle singulier, où l'on vit un mathématicien prendre parti pour la liberté des arts, à l'opposé d'un littérateur couronné au théâtre, qui s'élevait contre eux. Dans ce débat, malgré l'échange apparent des rôles naturels, il est encore aisé de reconnaître que d'Alembert s'armait avec l'esprit et la logique, là où son antagoniste, au contraire, se soutenait avec le cœur et l'âme. D'Alembert eut incontestablement raison; mais la Lettre sur les spectacles est demeurée comme une des richesses de notre héritage, tandis qu'il n'y a plus guère de lecteurs pour l'article *Genève* et la polémique subséquente. En 1763, lors de la conclusion de la paix, le roi de Prusse proposa à d'Alembert de venir se fixer à Berlin, lui offrant, pour le séduire, les plus brillans avantages; mais d'Alembert, après avoir été passer quelques mois près du monarque, dont il s'honorait d'être l'ami, revint à Paris dans sa modeste aisance, préférant sa patrie à une fortune et à des honneurs que, pour lui, l'exil eût payés trop cher; il se contenta d'entretenir avec le prince dont il avait accepté quelques bienfaits une correspondance qui a été publiée après sa mort, et qui est pleine d'intérêt et d'aisance. A peu près dans le même temps, l'impératrice Catherine lui avait fait demander de la rejoindre en Russie, pour y prendre la direction de l'éducation de son jeune fils; mais il refusa, ne pensant pas sans doute que le sentiment national fût si peu, qu'il convînt à un philosophe de se vouer au perfectionnement d'un souverain étranger plutôt qu'au bien de son propre pays. Sa vie s'acheva avec cette douce simplicité par où elle avait commencé; tranquille, placé au sommet de la philosophie, dont, avec Voltaire, il partageait la direction suprême, entouré d'amis illustres et nombreux, lié par une longue et constante affection avec une femme aimable et spirituelle, mademoiselle de Lespinasse, toujours tendre et plein d'attentions jusqu'à la fin pour sa bonne nourrice, il eut une vieillesse pleine de dignité et d'honneur. Ses relations s'étendaient par toute l'Europe, dont toutes les sociétés savantes s'étaient empressées d'adopter un membre si haut placé. Maître en quelque sorte de l'Académie des sciences, dont il était l'orateur le plus habituel dans les occasions importantes, et en outre secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1772, il se partageait entre des travaux où son esprit trouvait le genre de délassement qui lui était nécessaire. Les éloges des académiciens morts depuis 1700, qu'il avait entrepris d'écrire suivant la règle de sa place, occupèrent ses derniers jours. Devenu depuis quelque temps fort triste par suite de la mort de mademoiselle de Lespinasse, et fatigué par la douleur d'une pierre dont il n'avait pas voulu se faire opérer, il mourut le 29 octobre 1783, laissant le XVIIIe siècle continuer une œuvre où sa double part comme géomètre et comme philosophe avait été si grande, et devait si bien rester marquée par l'estime et la reconnaissance de la postérité.

(CARTE DES ILES ALÉOUTIENNES.)



ALÉOUTIENNES. Les îles aleoutiennes forment un long archipel qui s'étend depuis la presqu'île Alaska, sur la côte nord-ouest d'Amérique, jusqu'à la pointe de la presqu'île du Kamtchatka, sur la côte orientale d'Asie. Considérées sur le globe, elles sont toutes situées dans le plan d'un cercle incliné d'environ 50° sur l'axe terrestre; sur le planisphère, elles se projettent suivant une courbe symétrique, dont le sommet le plus méridional est à 52°, et les deux extrémités à 55° environ. La distance des deux continens, aux points où elles viennent s'y rattacher, est de 500 lieues. Cette chaîne de montagnes, qui n'est évidemment que le prolongement de celle d'Alaska, sépare la mer du Kamtchatka du grand bassin de l'océan Pacifique. Ses cimes sont beaucoup plus élevées du côté de l'Amérique que du côté de l'Asie, et les îles auxquelles ces cimes donnent lieu sont aussi beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus considérables d'un côté que de l'autre. Comme la mer est moins profonde vers l'Amérique que vers l'Asie, il serait possible que la chaîne conservât la même saillie au-dessus des plaines du bassin, sans conserver cependant la même saillie apparente au-dessus des eaux. Les montagnes, du moins dans la partie orientale, qui est la mieux connue, paraissent essentiellement constituées par une formation secondaire de grès, supérieure probablement aux calcaires saccharoïdes et micacés du détroit de Behring. Dans l'île d'Ounala-ka des roches de granite et de gneiss amphibolique supportent des couches de grès grisâtre et rougeâtre, alternant avec des couches d'argile et de conglomérat. Parmi ces terrains se montrent en assez grande

abondance des porphyres quartzeux et feldspathiques, des amygdaloïdes, et sur quelques points des roches basaltiques. M. Engelhardt incline à rapprocher la formation geognostique des îles Aléoutiennes de la formation de conglomérats et de porphyres de la vallée de la Nahe, près de Mayence; on ne peut nier que les roches ne présentent quelques rapports, mais il faudrait des renseignemens plus précis pour établir la certitude à cet égard. Ces îles sont également très remarquables par le grand nombre de volcans qu'elles renferment; la péninsule d'Alaska, ou Aliaska, au nord de l'île Kodiac, en montre deux qui s'élèvent, comme deux immenses pains de sucre, au-dessus de la ligne de basses montagnes qui constituent son relief général. Leur hauteur, bien que la cime de l'un d'eux se soit écroulée, il y a quelques années, dans une éruption, dépasse 2500 mètres. Le pic d'Ounimak, suivant les mesures de M. Kotzebue, monte à 2350 mètres; celui d'Ounalaska n'est guère moindre. Les volcans les plus actifs sont ceux d'Oumnack; en 1795 il en est sorti un du sein de la mer, qui est demeuré au-dessus des flots; l'île nouvelle qu'il a produite est couverte aujourd'hui de verdure. Nous donnons une vue des îles des Quatre-Pointes (en russe : Tschatireh-Sobpotselnie-Ostrowa), qui ne sont évidemment qu'une agglomération de quatre volcans soudés l'un à l'autre : elles se trouvent entre Oumnak et Younaska. Il paraît que ces bouches ignivomes se continuent tout du long de la chaîne aléoutienne, et relient de cette façon, sur une longueur de plus de 500 lieues, les volcans d'Alaska à ceux du Kamtchatka. Bien que l'on sache, par le témoignage des marchands russes, que les îles présentent, sur toute la ligne jusqu'à la côte d'Asie, le même aspect et les mêmes formes, on n'est cependant pas autorisé à affirmer que les terrains qui s'y trouvent sont exactement les mêmes.



(Vue des îles des Quatre-Pointes.

L'Océan qui submerge en partie cette grande chaîne est, comme nous l'avons dit, plus profond vers l'Asie que vers l'Amérique. Il offre deux courans : l'un chaud, et venant du sud, sur la côte d'Amérique; l'autre, moins étendu, est froid, et redescend au midi, en suivant le Kamtchatka. L'absence de glaces flottantes dans ces parages a fait penser qu'une partie du courant ascendant entrait peut-être dans les mers polaires, par le détroit de Behring, pour se reverser dans l'Atlantique par la mer d'Hudson ou par le Groenland.

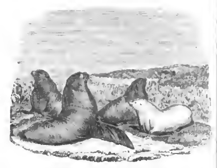
Bien que la latitude d'Ounalaska et des îles voisines soit à peu près la même que celle de Berlin et de Hambourg, cependant le climat y est infiniment plus froid et plus rigoureux. Le printemps est très tardif aux îles Saint-Pierre et Saint-Paul, qui sont, il est vrai, un peu plus septentrionales que les Aléoutiennes proprement dites. L'expédition du capitaine Kotzebue y vit paraître à la fin de juin les premières fleurs, les anémones, les corydales; dans le milieu de juillet les rhododendrons, les lis, les roses sauvages, etc. Toutes les montagnes, hautes de plus de 6 à 800 mètres, conservent la neige toute l'année, et demeurent presque continuellement entourées de brouillards; ce qui trompe, au premier aspect, les navigateurs, parce qu'on n'est pas habitué à voir des neiges éternelles et des nuages sur des montagnes si basses.

La végétation est généralement la même que celle des terres arctiques, à l'exception des arbres, qui y disparaissent entièrement. On en trouve sur l'île d'Ounimak, de même que sur la péninsule d'Alaska dont elle est voisine; mais sur l'île d'Ounalaska, et à mesure qu'on s'éloigne davantage du continent, il n'y a plus que des broussailles : les bouleaux sont entièrement rabougris; les sorbiers, les aunes, les pins (*pinus cembra*), qui s'élèvent si haut dans les Alpes, tous ces arbres demeurent nains, et ne sont que des buissons. Le bois dont se servent les habitans est celui qui leur est régulièrement apporté des côtes d'Amérique par les courans. En revanche, le climat est favorable au développement d'une multitude de plantes et d'herbages remplissant les vallées, et formant des prairies, qui pourraient devenir d'excellens pâturages. La flore d'Ounalaska a beaucoup de rapports avec celle des Alpes. Les Russes ont essayé de planter des pommes de terre, des navets, et quelques autres légumes semblables à ceux que l'on cultive dans les hautes vallées des régions alpines, et ils y ont réussi de la même manière. On a essayé aussi de planter des sapins, mais la tentative n'a pas été jusqu'ici très heureuse.

Les mammifères de l'Amérique septentrionale se trouvent dans l'île d'Ounimak, mais non point dans les autres : on y trouve l'ours, le loup, le renard, le renne; mais, à partir d'Ounalaska, on ne trouve plus que des renards, des belettes, et une espèce de rat (*mus œconomus*) qui se retire l'hiver dans la neige. Il paraît qu'il existait jadis des chiens dans ces îles, comme dans les parties voisines du continent; mais les habitans s'en sont débarrassés, parce que ces animaux détruisaient les renards, source première de richesse chez ces peuples chasseurs. Il y a plusieurs sortes d'oiseaux, et surtout une grande quantité d'oiseaux de mer : les albatros se rendent en grand nombre sur le sommet des pics pour y faire leurs nids, surtout à Ounimak, et à l'île des Quatre Pointes. Les habitans y montent en août, et y ramassent les œufs, dont ils font des récoltes considérables : les navires en chargent quelquefois pour les vivres de leurs équipages. Les insectes ne sont ni très nombreux, ni très variés; les scarabes sont ceux qui dominent : le docteur Escholtz en a rapporté seize espèces du genre *carabus*, dont quelques unes tout-à-fait nouvelles. Les animaux qui habitent la terre ne sont pas, comme on le voit, fort nombreux dans ces îles; ils suivent la même loi que les végétaux, premier principe de leur existence. Il n'en est pas de même des animaux marins; il semble que là, comme dans les régions du nord en général, l'Océan ait pris pour lui toute la vie qui manque à la campagne. Les fonds de mer autour des îles sont couverts d'une riche et brillante végétation d'algues et de fucus. Quelques unes de ces plantes forment une nourriture convenable, même pour les hommes. Les phoques y viennent paître par immenses troupeaux; les ours marins, les lions marins, les morses, circulent autour des îles, et viennent y prendre leurs ébats dans la saison des amours.

Avant que les Russes n'eussent fait la découverte des îles Saint-Pierre et Saint-Paul, leurs rivages étaient le domaine exclusif de ces massifs animaux, qui y trouvaient une tranquillité qu'aucun ennemi ne venait troubler; aujourd'hui ils s'y rendent toujours en grand nombre, mais il y a des chasseurs qui les attendent, et en font grande boucherie. On peut s'en faire une idée en sachant que sur ces deux îles la compagnie russe a quelquefois réuni 30,000 à 40,000 peaux dans le courant d'une seule année. « En nous approchant de l'île Saint-George, dit M. Choris, nos oreilles furent frappées des rugissemens des ours marins. Le rivage était couvert d'une foule innombrable de ces animaux. Ils étaient dans le temps du rut, et l'on voyait de tous côtés les mâles se battre entre eux pour s'enlever les femelles. Les mâles ont jusqu'à six pieds de hauteur quand ils lèvent la tête. » Nous donnons, d'après les dessins de ce

voyageur, une vue de cette côte et de sa singulière population.



(Ours marins sur la côte de l'île Saint-George.)

Les eaux nourrissent une innombrable quantité de poissons, plusieurs sortes de dauphins et quelques baleines. Il paraît bien certain qu'il s'y trouve un poulpe (*sepia octopus*) de dimensions énormes, mais bien moindres, il faut le rappeler, que celles que des récits fabuleux ont attribuées à ce terrible géant des mers du Nord; il ne prend pas les navires dans ses bras pour les entraîner au fond de l'Océan, mais il se rend parfois fort dangereux pour les habitans qui naviguent dans des esquifs excessivement légers. Les mollusques sont nombreux, mais non point ceux à coquille; il y a cependant des moules, des balanes, mais la production de la matière calcaire, par ces animaux, est très peu considérable. Il en est de même à l'égard des polypiers; ils sont peut-être aussi nombreux que dans les mers du Sud, mais bien moins constructeurs: les cératophytes remplacent les lithophytes, et sur la côte d'Ounimak en particulier, on en trouve de nombreuses variétés. Parmi les astéries on distingue une astérie rouge très belle (*asteria rubens*), atteignant jusqu'à un pied de diamètre; il y a plusieurs sortes d'oursins, et une grande quantité de méduses, qui forment la pâture habituelle des cétacés répandus dans ces parages.



(Naturels d'Ounalaska.)

La race d'hommes qui habite ces îles appartient incontestablement à la grande race du Nord, qui, depuis l'extrémité de la Sibérie, s'étend jusqu'au Groenland, sans s'arrêter aux divisions que nous avons faites de l'Amérique et de l'Asie: le détroit de Behring n'a été pour elle qu'un étroit bras de mer qu'elle a traversé aisément dans ses canots. Vater, dans son *Mithridate*, n'ayant pas assez de renseignemens sur la langue des Aléoutiens, avait hésité à les ranger bien nettement parmi les Esquimaux; mais M. Escholtz, dans le voyage de Kotzebue, a constaté la liaison essentielle qui existe entre les dialectes de ces peuples et la langue originale du Groenland et du Labrador, bien connue par les livres des missionnaires. Tous les peuples qui habitent cette zone, et il faut y joindre ceux que le capitaine Ross a découverts dans son voyage, ont d'ailleurs les mêmes mœurs, la même manière de vivre, les mêmes arts, la même navigation: les Tchoutchis ressemblent aux Groenlandais comme s'ils faisaient partie de la même peuplade. Quant aux traits du visage et aux caractères de la tête, ils se rapprochent de ceux qui distinguent la race que l'on a nommée mongolique; nous donnons ici, d'après l'Atlas du voyage de Choris, deux têtes dessinées à Ounalaska, qui montrent bien ce rapprochement.

Quelle que soit la parenté des Aléoutiens avec le germe hypothétique des races d'Asie, leur voisinage et leurs nombreux rapports avec les Tchoutchis ne permettent guère de douter qu'ils ne soient du moins d'une origine asiatique. Il ne paraît pas probable cependant qu'ils soient venus du Kamtchatka à Ounalaska en suivant la longue chaîne d'îles qui rattache ces deux points; les îles du centre sont sans population, et d'ailleurs les Aléoutiens ressemblent aux Tchoutchis, mais non point tant aux Kamtchadales. Il faut donc croire que les populations des bords de la mer Glaciale se sont étendues le long de ses rivages, en traversant le détroit de Behring, et en se répandant sur le nord de l'Amérique, et que, redescendues ainsi dans la péninsule d'Alaska, elles ont alors passé dans les îles voisines.

Les Aléoutiens se nourrissent de poissons, d'animaux de mer, d'oiseaux, de racines, de diverses sortes de baies et même de fucus. Ce qu'ils mangent est presque toujours cru, quelquefois cependant bouilli ou grillé. Pendant l'été, ils font provision de poissons et de racines pour s'en servir pendant l'hiver. Les hommes ne se peignent point le corps, mais les femmes se font quelquefois de légers tatouages sur la figure. Les deux sexes sont vêtus de jaquettes descendant à mi-jambe, faites de peaux d'oiseaux et de peaux de veaux marins, très proprement cousues.

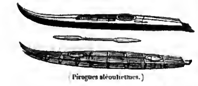


(Habitans d'Ounalaska sur le bord de la rade.)

Les hommes, par-dessus ce vêtement, portent un surtout fait avec des intestins de cétacés, et parfaitement imperméable; ils ont des culottes, et des espèces de bottes en boyau. Ils se couvrent la tête avec des bonnets de peau, ou même simplement avec une longue visière, qui, en mer, les préserve

de l'eau que leur jette le vent; cette visière est ordinairement ornée de peintures représentant toutes sortes d'animaux marins; ces dessins sont tracés avec assez d'exactitude et d'esprit d'observation pour que M. Cuvier ait pu y reconnaître parfaitement les diverses espèces qu'ils représentent.

Ils n'ont point d'armes de guerre, mais seulement des haches et des instrumens de pêche et de chasse entièrement semblables à ceux des Groenlandais, ce sont des harpons et des dards terminés par des os dentelés et pointus. Leurs bateaux sont ces pirogues si caractéristiques pour les peuples de la race polaire: ils sont formés par une cage légère de lattes recourbées et bien ajustées; cette charpente est ensuite recouverte avec une chemise de peau de veau marin cousue étroitement, et laissant seulement dans le milieu une ouverture pour le passage du corps.



(Pirogues aléoutiennes.)

Le pêcheur, revêtu de son surtout imperméable, s'asseoit dans cette ouverture, en serre la coulisse autour de son corps, comme s'il était à demi-enfermé dans une bourse; et, sa double rame à la main, portant ses harpons devant lui, il se lance dans la mer la plus orageuse, aussi tranquille que s'il s'était transformé en un être marin. Il y a des bateaux capables de porter deux hommes, mais jamais davantage. Le temps chasse souvent ces audacieux navigateurs à de grandes distances; mais, dans une mer tranquille, ils font aisément leur chemin avec une vitesse qui, au dire du capitaine Cook, se soutient sans peine à trois milles à l'heure. Leurs habitations sont très simples: ils creusent en terre un trou oblong, qui a quelquefois jusqu'à 50 pieds de longueur; ils y forment un toit, appuyé sur le fond, avec les troncs d'arbres que le courant jette sur leurs rivages; ils remplissent les intervalles avec de l'herbe et des menus branchages, et recouvrent le tout avec de la terre, en laissant seulement au sommet une ouverture qui sert de porte et de fenêtre. Ces maisons sont à peine apparentes au dehors et semblent des monceaux de terre. Ils allument du feu, soit en battant des pierres garnies du soufre natif que leurs volcans fournissent, soit en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre. Ils font ordinairement le feu hors des maisons, et se contentent de lampes dans l'intérieur. L'industrie, et même la construction des bateaux, est le partage des femmes; la pêche et la chasse, celui des hommes. On ne sait pas au juste quelles étaient leurs croyances religieuses lorsque la domination russe n'avait point encore altéré leur existence. Aujourd'hui, la plupart sont baptisés, c'est-à-dire qu'on leur a versé de l'eau sur la tête; cependant dans l'île Kodiak, où il existe maintenant un assez fort établissement, il y a une école tenue par deux religieux, où l'on envoie les jeunes garçons. Les Aléoutiens ont conservé quelques traditions, mais extrêmement confuses, sur l'origine de la première population de leurs îles. On y retrouve ce caractère fabuleux ou mythique, si ordinaire dans toutes les généalogies des anciens peuples. Ils racontent qu'il y avait à Oonalaska une chienne nommée Makakh; un vieillard, nommé Iraghdadakh, étant venu du nord, se maria avec cette chienne, et en eut un fils et une fille. Ces enfans étaient moitié hommes et moitié renards. Iraghdadakh leur avait appris à produire des poissons et des lions marins, en jetant des pierres dans la mer. C'est là l'origine des Aleoutiens. On leur a reproché de ne pas avoir d'idées bien arrêtées sur la fixité du mariage, d'avoir plusieurs femmes, d'en changer, de les partager; ce qui pourrait contribuer à ce desordre, c'est que les maisons servent de logis commun à plusieurs familles, qui se trouvent ainsi confondues. On leur a même reproché des mœurs bien plus monstrueuses; mais cet abus, pareil à ce que Rome et la Grèce nous ont montré avec bien plus scandale, se presente chez eux avec les caractères de l'étrangeté bien plutôt que du vice. La cérémonie de cet incroyable mariage d'un homme avec son pareil est publique, au dire des voyageurs, et ne surprend personne; il serait possible que la disproportion qui paraît exister entre les deux sexes dans ces contrées ait là quelque influence; il serait possible aussi, et nous aimons à le croire, que là, comme sur tant d'autres points, les voyageurs se soient trompés, et se soient hâtés trop promptement de conclure. Ils ont un chant qu'ils répètent d'une manière monotone et presque continuellement. Entre eux ils sont tranquilles, affectueux, et se querellent rarement; ils sont naturellement portés à la gaieté et au divertissement. M. Choris fait le recit d'une pantomime dont il fut témoin dans une de leurs reunions; c'est un commencement d'art dramatique. Un Aleoutien, armé d'un arc, faisait le rôle d'un chasseur, un autre simulait celui d'un oiseau: le premier se met à danser en réjouissance d'avoir surpris un si précieux gibier, tandis que l'autre imite les mouvemens d'un oiseau qui veut se cacher ou s'enfuir; le premier balance long-temps avant de se décider à donner le coup de la mort; enfin, il tire et met l'oiseau à terre. Il triomphe d'abord, et exprime sa joie en dansant autour de sa victime; puis le repentir le gagne, il se reproche d'avoir privé de la vie un si bel animal; il s'en approche en pleurant, lorsque celui-ci, se relevant subitement, se transforme en une jeune fille, dont il s'éprend et qu'il épouse.

Lors du voyage de Behring, ces peuples, encore inconnus des Russes, jouissaient sans trouble de la civilisation que nous venons d'essayer de dépeindre; ignorans de nos usages, mais contens des leurs, ils vivaient indépendans, et riches des produits versés par la mer sur leurs rivages. Mais bientôt attirés par l'appât du lucre que les pelleteries de ces contrées pouvaient leur offrir, les Russes sont venus y implanter leur domination stupide et brutale; et ce n'est pas même les Russes qu'il faudrait dire, mais les marchands russes, car le gouvernement s'est hâté de vendre, sans pitié, à des marchands tous ces pauvres enfans de la mer qu'on venait de découvrir à l'extrémité de l'empire. Des esclaves de Russie sont devenus les souverains, et l'on sait ce que c'est que la tyrannie des esclaves. Les officiers de marine qui ont visité ces établissemens se sont tous apitoyés sur le sort des malheureux habitans qui y restent encore, et n'ont pas menagé l'expression de leur indignation. On a conservé le souvenir de luttes terribles qui ont accompagné les premières tentatives de la compagnie russo-américaine; on n'en sait point le détail, mais le résultat montre assez ce que les Aléoutiens ont dû souffrir de la part de leurs barbares exterminateurs: le journal d'un officier russe, cité par Sauer, et un pareil témoignage n'est pas suspect assurément, dit, en parlant des premiers chasseurs: « Ils ont l'habitude, et cela assez communément, de ranger les hommes l'un contre l'autre, et d'essayer ensuite à travers combien les balles de leurs carabines peuvent porter. Schelikoff a été particulièrement accusé de cet acte de cruauté, et il y a de bonnes raisons de l'en croire coupable.» Déplorables atrocités qui ont dépeuplé ces îles, comme celles des Espagnols ont dépeuplé le Mexique, mais dont le prétexte le moins infâme n'a pu être que l'amour du gain. Les Aléoutiens sont aujourd'hui dans la docilité et la stupidité du plus parfait esclavage. Les loutres marines et les renards qu'ils abattent sont pour la compagnie, qui les leur paie, comme elle l'entend, en eau-de-vie et en marchandises; elle leur a laissé le droit de tuer les oiseaux et de pêcher les poissons sans leur en demander aucun compte: c'est là le seul reste de leur ancien empire sur la mer. Le capitaine Kotzebue fait le récit d'une fête qu'un commis

russe avait ordonnée en son bonneur à ces pauvres insulaires; ils dansaient sous le bâton, humiliés, honteux, prêts à fondre en larmes; chose si triste, que les matelots qui se trouvaient dans la cabane les remplacèrent spontanément, et changèrent la fête. Un grand nombre d'Aléoutiens, pour échapper à leurs maîtres, s'enfuient dans l'intérieur des montagnes, mais ils y meurent d'inanition et de misère. An surplus, les faits parlent d'eux-mêmes : les premiers navigateurs qui visitèrent Ounalaska trouvèrent cette île habitée par un peuple nombreux, pleine de mouvement et de prospérité; aujourd'hui, il n'y a plus guère que 300 habitans. Les relevés officiels ont donné, en 1806, pour la population totale du groupe situé près de la côte d'Amerique, 1,334 hommes et 570 femmes; en 1817, il n'y avait plus que 462 hommes et 584 femmes. Où en est aujourd'hui cette population miserable, et combien durera-t-elle encore? Aux îles Aléoutiennes, comme sur tant d'autres points, la civilisation européenne paraît incapable de faire avec la civilisation indigène un pacte véritable; il en est des malheureux insulaires comme des animaux qui habitent les mêmes parages, et qui disparaissent à mesure que les Russes s'avancent et prennent pied.

Telle est cette nation si remarquable par ses propres caractères, et aussi par l'importance de sa position entre les deux grands continens, qu'elle relia sans doute par l'orient, bien avant que les Européens n'eussent songé à passer de l'un à l'autre par la route d'occident. Nous avons jugé convenable d'en parler avec quelque detail, et nous espérons que la position exceptionnelle de ce peuple prêt à disparaître servira d'excuse à l'étendue de cet article. Nous terminerons par quelques mots sur la découverte de cet archipel, qui, en vertu de la loi établie chez les peuples civilisés, appartient incontestablement à l'autocrate de Russie. Pierre-le-Grand avait tracé, de sa propre main, des instructions pour la reconnaissance des liaisons qui existent au nord entre l'Asie et l'Amérique : il mourut avant le départ de l'expédition; mais, sous le règne de Catherine, le projet fut repris, et Behring (voyez ce mot), après avoir touché la côte d'Amérique, à son troisième voyage de 1741, revint mourir près du Kamtchatka, dans une des îles Aléoutiennes, à laquelle il laissa son nom. Une reconnaissance générale de l'archipel fut faite en 1768 par la marine russe. En 1778, le capitaine Cook visita Ounalaska et les îles voisines. Quelques aventuriers russes y etaient déjà établis pour le commerce des fourrures; mais ce n'est qu'en 1799 que la compagnie russo-américaine a obtenu le privilége exclusif de cette contrée et de ses habitans. Depuis ce temps, il s'y est fait plusieurs expéditions, parmi lesquelles il convient de rappeler celle du capitaine Kotzebue, exécutée en 1818, aux frais du comte Romanzoff, et qui en a rapporté beaucoup de connaissances géographiques et d'histoire naturelle.

ALÉPOCÉPHALE (*Alepocephalus*), genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, dont le principal caractère consiste dans l'absence complète, sur la tête, de tégumens squammeux, caractère qui lui a valu le nom d'alépocéphale, qui signifie tête sans écailles. Risso, qui est l'auteur de ce genre, le range, mais à tort, parmi ses clupéoïdes, c'est-à-dire parmi les poissons qui ressemblent aux harengs, avec lesquels il n'a véritablement que des rapports très éloignés; sa famille naturelle est celle des ésoces, dans laquelle le place Cuvier.



(Alépocéphale à bec.)

On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule espèce d'alépocéphale, c'est l'alépocéphale à bec (*alepocephalus rostratus*). Son corps, par sa forme ovale-oblongue et comprimée latéralement, a quelque analogie avec celui du brochet. De toutes ses nageoires, les pectorales et les ventrales sont celles qui sont le moins développées; les premières s'attachent un peu en arrière de l'opercule, et les secondes vers la moitie du corps environ; la dorsale et l'anale naissent positivement l'une au-dessus de l'autre, et si près de la queue, qu'elles ne laissent entre elles et cette dernière, dont la forme est en croissant, qu'une distance égale au huitième de la longueur totale de l'animal. Les impaires sont seules revêtues de très petites écailles, sur leur moitié la plus rapprochée du corps. Celui-ci est garni d'écailles fort épaisses, larges, oblongues et rayées concentriquement. Si ce n'était l'étroitesse de son museau, laquelle lui a mérité son nom spécifique d'alépocéphale à bec, il ressemblerait encore au brochet par la forme de sa tête, dont le maxillaire inférieur est aussi percé de trous, et l'occiput élargi et déprimé; mais celui-ci porte, en outre, sur sa ligne moyenne et longitudinale, une arête saillante, qu'on ne voit point chez le brochet. Chacune des mâchoires se trouve garnie d'une rangée de dents très fines; mais il n'en existe ni au palais, ni sur la langue, qui est complétement libre. C'est tout près et en avant des yeux, qui sont énormes, puisque leur diamètre est égal aux trois quarts de la hauteur de la tête, que s'ouvrent les deux orifices inégaux de chaque narine. Les opercules sont minces et rayonnés; ils se prolongent postérieurement en un angle obtus, et portent, aussi bien que le préopercule, sur leur bord inférieur, de faibles dentelures. La ligne latérale se marque par de petites tubulures saillantes; la direction qu'elle suit est parfaitement droite depuis la queue jusqu'à l'opercule; mais, de ce point, elle se rend à l'œil en formant un angle très ouvert.

Quant au système de coloration, il est des plus simples comparativement à celui que nous offrent la plupart des autres poissons : un bleu violacé règne sur le centre de chaque écaille, tandis qu'un brun foncé en colore le contour. La tête et les nageoires sont d'un noir profond. Ce poisson est une des nombreuses richesses naturelles que recèlent les profondeurs de la Méditerranée, profondeurs qu'il ne quitte, à ce qu'il paraît, que très rarement. M. Risso, à qui l'on en doit la découverte et la première description, ne nous apprend pas à quelle taille il parvient.

ALEXANDRE, fils de Philippe, roi de Macédoine.

En ce qui regarde Alexandre, comme en tout, la philosophie a été de beaucoup devancée par l'instinct populaire et les aperçus du génie. Assurément il faut chercher quelque chose de mieux qu'une puissante individualité dans cet homme que, d'âge en âge, les traditions de l'humanité ont appelé grand, et devant qui se sont inclinés César, Bossuet, Montesquieu, et Napoléon. Alexandre, en effet, c'est le génie de l'Europe, sa civilisation armée allant se répandre sur l'Orient, et l'illuminer en même temps qu'elle se retrempe à cette source du dogme et des croyances primitives. C'est l'une de ces croisades dont Napoléon clot momentanément la série, où deux mondes, l'Europe et l'Asie, après une sanglante entrevue, font échange de présens. Mais, sous un point de vue secondaire et local, c'est encore un fait légitime et grand que l'expédition d'Alexandre. Ce sont les cités grecques d'Europe et d'Asie s'affranchissant de la domination persane; c'est la reprise des statues d'Harmodius et d'Aristogiton enlevées par les Perses au temps de l'invasion; c'est à la fois la vengeance du passé et la garantie de l'avenir. En effet, à l'époque où Philippe assujétit la Grèce à son commandement, vers l'an 338 avant J.-C., il y avait à peu près cent ans que les états helléniques se consumaient en luttes meurtrières et stériles; non point insensées pourtant, car, sous cette superficie de passions étroites et d'aveugle ambition, il y avait une vague tendance à l'unité dont les Grecs sentaient confusément le besoin, mais à laquelle répugnaient le génie national, la coexis

tence de deux races distinctes et ennemies, et l'organisation même des cités. Or, à la faveur de ces guerres intestines, toujours si âpres, dès l'an 430, la Perse, obligée d'être habile dans l'impuissance de ses armées, était intervenue, comme alliée, dans les affaires des Hellènes. Les Spartiates et les Athéniens, puis les Thébains, avaient tour à tour acheté son appui en lui sacrifiant quelque chose de l'indépendance commune. Mais à partir du traité d'Antalcidas, l'an 387, la suprématie persane s'impose plus insolemment, et domine l'histoire des cités grecques. La qualification de sujets du Grand Roi, que donne aux Hellènes de cette époque un historien moderne, est rigoureusement vraie. Seulement elle est trop faible à l'égard des Grecs d'Asie, absorbés dans la monarchie persane, du consentement des Spartiates et des Athéniens, et condamnés à devenir Barbares. Mais si les Hellènes, exaspérés par la lutte, acceptent la servitude et l'infamie, ce ne peut être que provisoirement. Le souvenir de deux invasions saigne toujours au fond des cœurs, et veut des représailles. Et lorsque l'une des cités rivales invoque l'assistance des Perses pour établir sa domination, c'est avec l'arrière-pensée de tourner contre ces mêmes Perses toutes les forces helléniques, sitôt qu'elle aura pu les unir sous son commandement. Athènes, puis Sparte, obtiennent-elles, dans le cours de leur lutte, une prépondérance marquée, la suprématie de la Perse tombe, et les deux pays rentrent dans leurs rapports naturels d'hostilité. Entre eux c'est une guerre à mort; ils le savent, et par cela même ils peuvent reculer indéfiniment le jour du combat. L'expédition d'Asie n'est donc point une fantaisie d'Alexandre : la pensée en appartient à Cimon, à Agésilas, à Philippe, tout aussi bien qu'à lui; c'est une pensée toute hellénique, le meilleur ciment de l'unité, la condition du commandement en Grèce depuis la guerre médique; Alexandre n'a fait que la comprendre dans toute sa grandeur, et l'accomplir.




(Médaille d'Alexandre, tirée du Cabinet des médailles.)

L'histoire de cette invasion des peuples helléniques en Orient est une œuvre immense, dont les matériaux gisent épars, en attendant un architecte, dans les monumens grecs et les profondeurs de l'histoire d'Asie. L'objet de cet article est d'en mettre en saillie les traits principaux. Mais est-il besoin d'avertir que nous n'essaierons même pas la biographie d'Alexandre? Ce seront les idées, non la chronologie, qui appelleront les faits. Nous ne parlerons ni de l'établissement de l'empire macédonien en Europe, ni de ses résultats pour la Grèce, ni des rapports qu'institua le conquérant entre lui et les vaincus; tout cela est l'œuvre de Philippe. Il est vrai qu'à la mort de celui-ci, tout branla comme pour se dissoudre; mais Alexandre comprime ce mouvement sans effort, à la hâte, sachant bien qu'il a sa tâche à lui. Nous sommes aussi résolus, non sans regret, à laisser derrière nous la Macédoine sans jeter un regard dans son intérieur. Il y a pourtant là une résistance aristocratique, une lutte de partis, une organisation sociale à dégager des ténèbres qui l'enveloppent. Mais le sujet est grave autant qu'obscur, et nous nous garderons bien de l'effleurer ici.

C'est l'an 334 avant J.-C. qu'Alexandre, âgé de vingt-deux ans, traverse l'Hellespont. En quittant la Macédoine, il a partagé entre ses amis ses domaines d'Europe, ne gardant pour lui que l'espérance suivant les uns, ou l'Asie suivant d'autres; mais au fond c'est la même idée sous des termes différens. Cette espérance, nous l'avons dit, était légitime au point de vue du développement de la civilisation comme au point de vue local. De cela seul, quiconque voit dans l'histoire autre chose que le caprice et le hasard doit conclure que cette espérance ne sera pas déçue. Mais si l'on est curieux de savoir comment la Providence, quand le jour est venu, met la force au service du droit, dispose les faits pour le triomphe de l'idée, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur l'Asie et l'Europe; alors il apparaîtra clairement que la Perse doit périr. En effet, une hâtive décrépitude consumait cet empire, dont la décadence avait commencé le lendemain de sa fondation. La sève est depuis long-temps épuisée chez les Mèdes et les Assyriens. La race conquérante elle-même, les hommes de l'Iran, ou Perses proprement dits, avaient prodigieusement dégénéré. Le seul avantage qu'ils eussent encore sur les Mèdes, c'était un courage vaniteux, qui se souciait moins de vaincre que d'afficher le mépris de la mort. Il y avait sans doute dans les limites de l'empire persan des populations fortes et belliqueuses; mais c'était moins un appui qu'un embarras pour le grand roi. Puis, dans cette masse de peuples hétérogènes qui n'avaient d'autres liens avec le centre que la vassalité du satrape qui les torturait, il y avait une continuelle tendance à la dissolution qui emportait souvent le satrape lui-même, et qu'il devenait de jour en jour plus difficile de réprimer. Là, point de fusion, point de nationalité; au lieu d'armées, des hordes confuses que nul sentiment commun ne ralliait sous un drapeau; qui tenaient à la vie parce qu'elles n'avaient rien de mieux à aimer ni à défendre, et qui, chassées à la guerre par l'aristocratie persane, retrouvaient à l'aspect de l'ennemi le courage de la fuite.

La Grèce au contraire, unie sous le commandement d'un peuple neuf et énergique, les Macédoniens, n'avait jamais été si puissante. La conquête macédonienne, loin de l'affaiblir, ménageait et concentrait ses forces. La vie morale et intellectuelle coule à flots dans ses artères, tandis que la civilisation persane est stagnante, inféconde, agonisante. Même supériorité dans ses armées. Elles se composent de Grecs, de Macédoniens, de Thraces, d'Illyriens, de toute la vigueur d'un peuple jeune, de toute la science, le génie, la tactique d'un peuple mûr.

Tout concourt au succès de l'expédition. La flotte persane, par une de ces imprévoyances où tombent toujours les hommes ou les empires dont le jour fatal est venu, ne parut même pas dans l'Hellespont pour en disputer le passage aux Grecs. Il y avait dans l'empire un homme, un Rhodien, qui eût pu retarder les Macédoniens, peut-être faire échouer l'expédition. C'est Memnon. Il propose dans le conseil des satrapes de se retirer devant l'ennemi en dévastant les provinces derrière soi, et de l'obliger ainsi à la retraite par l'absence de vivres; mais la vanité persane ne s'accommodait pas de ce plan, et il fut rejeté.

Reste maintenant à faire hommage à la Providence de cet éternel à-propos des hommes et des faits que l'histoire nous présente. Ce n'est certainement point le hasard qui, dans les circonstances les plus favorables à la conquête de l'Asie, place l'homme le mieux fait pour l'accomplir. La conscience d'Alexandre ne ment pas, lorsqu'elle lui dit que c'est là son œuvre, la raison de son existence. Sa vingt-deuxième année coïncide avec l'époque où la Grèce n'a plus rien à faire, si ce n'est de l'accompagner. Il est bien son chef légitime, car il est artiste, savant et guerrier comme elle. Il lui est même supérieur, car il résume en lui le génie des temps héroïques, celui d'Homère, et le génie moderne, celui d'Aristote son précepteur.

Beaucoup d'esprits médiocres et raisonneurs ont voulu faire d'Alexandre un symbole de courage irréfléchi, comme si cela suffisait pour fournir une carrière telle que la sienne; comme s'il n'y avait pas là une conception qui n'eût pu tenir

à coup sûr dans la tête d'un soldat! Nous pensons, au contraire, que l'histoire présente rarement une vie aussi complète, aussi harmonieuse, aussi sagement coordonnée. Il y a là une telle multiplicité de vues d'une immense portée, que notre esprit peut à peine les saisir dans leur ensemble. Il est vrai que dans le feu de l'action Alexandre se bat comme les demi-dieux d'Homère; c'est une nature jeune et forte qui élève à des proportions gigantesques les idées et les sentimens que la Grèce lui a fournis.

Voyons maintenant si sa prudence et son habileté dans l'exécution de ses desseins répondait à leur grandeur. Il est presque ridicule de demander si l'homme qui a fait de grandes choses avait cette prudence, cette habileté sans laquelle on peut concevoir un dessein, mais non l'accomplir. Cependant, pour apaiser tous les scrupules, nous jetterons un rapide regard sur la marche d'Alexandre, depuis son avènement jusqu'à la bataille d'Arbèle.

Les députés de la Grèce, réunis à Corinthe, le nomment généralissime pour la guerre d'Orient. Sparte, il est vrai, lui refuse son suffrage; mais il n'a pas le temps de s'en soucier; d'ailleurs il s'en vengera de reste en Orient. Il ne retarde son départ qu'autant qu'il le faut pour raffermir en Europe sa domination ébranlée. Il gagne les Macédoniens par des immunités. A peine a-t-il effrayé les Grecs par la destruction de Thèbes, qu'il prend soin lui-même de les rassurer. Pour contenir les Illyriens et les Thraces tributaires, il enrichit son armée de leurs meilleures troupes, emmenant avec lui leurs chefs principaux. D'ailleurs il laisse Antipater en Macédoine avec vingt mille hommes pour surveiller le pays.

Il n'a pas voulu épuiser inutilement l'Europe; l'armée d'invasion ne s'élève pas à trente-cinq mille hommes; mais elle se compose de soldats aguerris. L'aristocratie thessalienne lui a fourni sa cavalerie; la Thrace et l'Illyrie, leurs archers et leurs avant-coureurs. Il jugea que cette armée, avec sa discipline, la supériorité de ses armes, la science et la bravoure de ses officiers, suffisait pour rompre toutes les masses que lui opposerait la Perse. Quant aux finances et aux approvisionnemens, il calcule avec raison que l'Orient y pourvoira. Il part donc muni de soixante-dix talens (385,000 francs) et de vivres pour quarante jours. Débarqué en Asie, une de ces inspirations d'artiste qui lui venaient si abondamment, et qui étaient en même temps de profondes vues politiques, le conduit aux ruines de Troie. Là il célèbre des jeux en l'honneur des héros morts, rattachant ainsi son expédition aux chants d'Homère, et aux souvenirs nationaux des Grecs. C'est ainsi que déjà, lors du sac de Thèbes, il avait voulu que la maison de Pindare restât debout avec les temples des dieux.

Quelques jours après, il détruit complètement la première armée que les Perses lui opposent, formée en partie de mercenaires grecs. C'est surtout dans ce qui suit que se révèle la justesse et la profondeur des combinaisons d'Alexandre. La victoire du Granique n'étourdit point ce génie ferme et clairvoyant qui plane au-dessus de sa fougue de soldat. Il comprend qu'avant de s'engager dans la haute Asie, il doit s'emparer des provinces maritimes, et s'y établir fortement. Là, en effet, il puisera d'abondantes ressources en vivres et en argent pour achever son expédition. Par là il évite de rien laisser derrière lui contre lui; par là il se rend maître de la mer, assure ses communications, et place un mur infranchissable entre la Perse et les auxiliaires que, dans la Grèce même, la cupidité ou la haine de la domination macédonienne fournissait à Darius. Ce plan de campagne, loué par Napoléon et Montesquieu, il le suit avec une constance imperturbable. Il conduit son armée le long des côtes, se faisant suivre de sa flotte, et soumet toute l'Asie Mineure. La bataille d'Issus, où la famille du grand roi est faite prisonnière, le fait d'autant moins dévier de sa route que maintenant il a besoin de renforts pour se porter en avant. Sans se mettre en peine de la fuite de Darius, qui va se reconstruire une armée au-delà de l'Euphrate, il envahit la Syrie et la Phénicie.

Tyr, cependant, ferme ses portes au vainqueur, et l'arrête sept mois, Tyr, l'alliée naturelle du grand roi, qui, au prix d'une souveraineté nominale, la laissait suivre en paix ses spéculations mercantiles, et lui ouvrait l'exploitation de ses états. Toutefois, il y a, pour expliquer sa résistance désespérée, une cause plus profonde. Il s'agit là de rivalité maritime: c'est à ses flottes, à son existence même que les Grecs en veulent, et c'est là ce qu'elle défend. Après une lutte héroïque, une lutte incroyable, si l'on ne savait tout ce que donnent de puissance aux peuples marchands la richesse et l'industrie, elle succombe. Alexandre ne la détruit point, comme on l'a dit; mais il lui coupe les ailes; il amarre l'île au continent, et bientôt, lorsqu'il se sera emparé de l'Egypte sans coup férir, il pourvoira, par la fondation d'Alexandrie, à ce que Tyr ne se relève jamais.

S'il est des personnes timorées à qui ce rapide aperçu ne suffise pas; qui, avant d'admettre l'immense capacité militaire que nous croyons voir dans Alexandre, aient besoin de la retrouver toujours égale à elle même dans le détail infini de la campagne, nous les invitons à lire deux grands tacticiens de l'antiquité, Arrien et Polybe. Elles y trouveront, particulièrement dans Arrien, de quoi satisfaire à tous les scrupules. Mais ce serait trop rapetisser Alexandre que de borner au point de vue stratégique l'examen de la campagne. Il sait, avec tous les génies militaires du premier ordre, que la force brutale n'est pas la seule qui agisse puissamment sur l'humanité. Partout, sur son chemin, il s'empare des idées, des sentimens, des croyances, et il les emploie à la conquête aussi efficacement que les soldats. Dans l'Ionie comme dans le Péloponnèse et l'Attique, il lui suffit, pour ruiner l'influence persane, de rétablir la démocratie. Il caresse la religion et l'orgueil des Ephésiens, en leur permettant de rebâtir le temple de Diane. L'Asie est un domaine à lui, dont il vient prendre possession, et qu'il ménage le plus qu'il peut. Il traverse donc en libérateur les populations asiatiques, confondant partout sa cause dans celle de leur affranchissement, appelant à l'indépendance et à la guerre les peuples des montagnes, relevant dans les satrapies les gouvernemens nationaux ruinés par la conquête. C'est ainsi qu'il amène la Phénicie, la Syrie et l'Egypte à se livrer à lui; c'est ainsi qu'à Damas même, l'une des capitales de l'empire, la sympathie de la population lui ouvre les portes, et remet en ses mains les trésors du grand roi.

Jamais conquérant ne s'est mieux servi des religions populaires qu'Alexandre ne l'a fait: jamais homme n'a su mieux donner à sa conquête un caractère providentiel. Avant son départ, l'oracle de Delphes le déclare invincible. A son passage en Phrygie, il coupe avec son épée le nœud de Gordium, nœud mystérieux et fatal d'où dépendait, suivant les oracles, la possession de l'Asie. En Egypte, il sacrifie aux dieux de Memphis; il se fait décerner, par l'oracle d'Ammon, le titre de fils de Jupiter et l'empire du monde. C'est ainsi que plus tard, à son entrée dans Babylone, il sacrifie à Bel ou Baal, suivant le rit accoutumé, et flatte les Chaldéens de l'espoir qu'il rendra à leur ville son ancienne splendeur, les encourageant à relever les temples détruits par Xerxès.

Toutefois, si Alexandre s'en fût tenu à réhabiliter les dieux nationaux vaincus et opprimés par les Perses, nous louerions son habileté, mais il faut convenir que la civilisation eût été loin d'en profiter. Mais, à sa suite, ne l'oublions pas, il mène la philosophie grecque qui s'installe avec lui et se met à l'œuvre. Du reste, loin de nous la pensée d'affubler Alexandre des petites finesses de nos diplomates. Alexandre était de bonne foi: c'était une âme religieuse, une âme d'artiste ouverte à toutes les idées, à toutes les impressions. Une fois qu'il avait compris et senti, il croyait comme le poète croit en sa conception. Assurément non, ce n'était point une ruse continuelle que ce respect des p...ges, cette vé-

nération des emblèmes religieux, cette perpétuelle attention aux songes, dont sa vie est toute empreinte. A une certaine élévation, le génie est si solitaire qu'il devient forcément superstitieux. Aussi la superstition d'Alexandre semble-t-elle augmenter en même temps que sa fortune.

La pensée d'Alexandre est un flot de poésie qui répand à profusion, sur le drame de la conquête, la vie, la couleur, les épisodes; mais dans cette poésie circule une forte raison qui la ploie à son but. Empêchez ces deux fleuves de couler confondus, et Alexandre n'existe pas, et les faits que l'on rapporte sous son nom deviennent impossibles. C'est dans cette fusion qu'est tout le secret de sa vie. A ceux qui nous demanderaient s'il calculait avec une froide précision le degré de puissance morale et de merveilleux que jetterait sur lui sa visite au temple d'Ammon, au travers des sables où Cambyse avait péri, nous dirions que ce sont là de ces résultats que ne calcule jamais une arithmétique de financier. Est-ce donc une fantaisie? plaisante fantaisie que celle qui rêve toujours des réalités. C'est en effet le même instinct qui, à son retour de l'Inde, lui fait traverser une région maudite, où, suivant la tradition, les armées de Cyrus et de Sémiramis se sont perdues, et où succombe en effet une partie de ses troupes. Mais cette aventureuse expédition n'eut pas seulement pour effet d'augmenter le merveilleux qui planait sur sa personne: il y gagna, du golfe Persique à l'Indus, un littoral précieux pour le commerce de l'Inde; mais dont l'insouciance et la superstition avaient jusque là écarté les Perses.

Aux nombreux et insignifiants parallèles tentés entre César et Alexandre, ajoutons un trait qui aide à saisir notre idee sur le roi de Macédoine. Alexandre a la jeunesse, la poésie de son époque et de sa nation: son génie est plus instinctif. Chez César, c'est l'intelligence nette, réfléchie, qui a conscience de tout, vieille, sèche, matérialiste, comme il convenait à un Romain, à une société décrépite, à une ère de civilisation plus avancée.

Maintenant, que penser de l'étrange persévérance d'Alexandre à se donner pour le fils de Jupiter? est-ce purement un artifice, utile, sans contredit, dans les commencemens? ou bien faut-il y voir, d'après le système que nous avons tâché d'établir, un mélange de foi et d'habileté? peut-être; mais comme la témérité nous siérait mal, nous ne déciderons pas avant d'y avoir réfléchi de nouveau, et nous renverrons le lecteur à l'article APOTHÉOSE. Du reste, la divinité d'Alexandre est l'un des points les plus obscurs de son histoire. Il est certain que des surcharges se sont glissées dans le récit primitif. Par une étrange fatalité, pas un monument contemporain n'est venu jusqu'à nous. Les mémoires d'Hiéronyme de Cardie, ceux d'Aristobule et de Ptolémée, tous trois généraux d'Alexandre; les particularités recueillies dans le secret de la tente ou du palais par Charès de Mytilène, son isangèle ou introducteur; l'itinéraire de l'armée, par Baton et Diognétès, ingénieurs employés à la mesure des marches; l'histoire de Clitarque, tout cela est perdu. Nous sommes donc réduits aux renseignemens postérieurs que nous fournissent le roman de Quinte-Curce; la biographie de Plutarque, charmante mais superficielle; Trogue Pompée, que Niebuhr taxe à bon droit de légèreté; Diodore, compilateur peu intelligent d'histoire universelle; Arrien, précieux sous le rapport stratégique, du reste insignifiant.

Nous ne dissimulerons pas ce que peuvent avoir d'étranges quelques-unes de nos idées; mais voici un fait historiquement certain, qui est plus étrange encore. Tous les récits des compagnons d'Alexandre étaient pleins de faits merveilleux; tous, même celui d'Aristobule, qui avait la réputation d'homme véridique. Et sur la foi de ces témoins, la fable était partout reçue avec enthousiasme. Que dire? est-ce un mensonge unanime et perpétuel? non: il y avait réellement aux yeux des contemporains quelque chose de surnaturel dans Alexandre; il y avait un immense merveilleux, une poésie qui jetait l'homme en des voies étranges, dans ces perspectives de déserts, de villes gigantesques, de mers inconnues, qui se succèdent si vite; dans cette mystérieuse intimité de l'Orient qui s'ouvre à des Grecs; dans ce renversement soudain d'un vaste empire.

Nous reprenons le fil des évènemens. Alexandre, débarqué en Asie depuis trois ans, achève, en 331, la conquête des provinces maritimes. Alors, recevant d'Europe de puissans renforts, il marche vers la haute Asie, seul point où il dût s'attendre à une résistance réelle et nationale. A Gaugaméla, près d'Arbèle, en Assyrie, succombe tout entière la puissance persane devant la triple supériorité d'un grand homme, d'un peuple robuste et d'une forte civilisation. Dès lors une course rapide suffit au conquérant pour soumettre les provinces, et planter son drapeau sur Babylone, Suze, Persépolis, Ecbatane. La mort de Darius et celle de son meurtrier, qui essaya de relever son empire, firent tomber les dernières résistances.

Trois ans se passent à organiser la conquête. Alors vient cette expédition de l'Inde, qui, par le refus des troupes d'aller en avant, se termine à l'Hyphasis. Mais, sans répéter des récits connus, et qui se retrouvent partout, jetons un regard sur les institutions qu'Alexandre établit dans son vaste empire.

Il conserva le système des satrapies, convenable au génie des Orientaux; seulement il abolit les prestations en nature, usitées sous la domination persane, et sépara en trois départemens distincts l'autorité civile, le commandement militaire et l'administration des finances. Dans l'Inde, il laisse le gouvernement aux rajahs nationaux; mais il les oblige à subir un surveillant macédonien. Là où les sentimens de la population sont douteux, au nord de la Perse et dans l'Indostan, il place de fortes colonies, qui maintiennent le pays dans l'obéissance. C'est une semence de villes qui fructifiera. L'empire est sillonné de routes nouvelles, qui établissent entre les points les plus distans une facile communication. Le lit de l'Euphrate est réparé de façon à ce qu'il puisse, comme autrefois, fertiliser les campagnes d'Assyrie en les inondant. Il dompte les Uxiens et les Cosséens, hordes montagnardes qui, sujettes nominalement du grand roi, le rançonnaient lorsqu'il passait à leur portée. Enfin, grâce à lui, les Sogdiens et les Bactriens purent cultiver leurs champs sans craindre de préparer une moisson aux barbares de leur voisinage.

Le plan d'Alexandre était de fondre en un seul peuple les vainqueurs et les vaincus. Ses égards et sa continence envers la famille de Darius avaient déjà favorablement disposé les Orientaux. Après la conquête, il achève de les gagner en adoptant leur costume et leur cérémonial. Il admet les Perses à sa cour et dans ses armées. Ses plans de fusion vont plus loin: il réhabilite les tributaires des Perses. C'est ainsi que dans l'administration il emploie indistinctement des Mèdes et des Perses, des Grecs et des Macédoniens. Il épouse la fille de Darius, Statira; il applaudit à ceux de ses généraux qui apprennent le persan, comme l'ont fait Léonatus, Ephestion, et Eumène.

Cette conduite, jointe aux bienfaits de son administration, lui acquit l'affection des Perses. Et dans le fait, après la mort de Darius Codoman et la ruine de Bessus, nul compétiteur national ne revendiquant sa succession, Alexandre, suivant la doctrine des Orientaux, devenait le souverain légitime de l'Asie. Mais les Macédoniens souffraient impatiemment cette égalité entre eux et les vaincus. Ils s'en plaignaient comme d'une ingratitude, et se croyaient abandonnés. Peut-être aussi Alexandre a-t-il exagéré dans la pratique un plan sagement conçu. Il est certain que les formes légales de la monarchie macédonienne le gênaient. Il s'en délivra en se créant une armée persane dépendante de lui seul. Il faut tout dire; il se fit Persan, il se fit le roi des vaincus.

Mais ce n'est pas tout. On n'a pas encore sondé dans toute leur profondeur les causes d'irritation entre Alexandre et son

armée. Il y a là une aristocratie dont la présence et l'ambition se révèlent en Macédoine par l'assassinat de Philippe et les obstacles suscités à l'avènement de son fils, en Asie même et dans l'armée par diverses conspirations contre la vie d'Alexandre. Allons plus loin; dans l'Orient vaincu, l'armée tout entière devient une aristocratie : c'est la loi de la conquête. Sans doute elle aime son chef et l'admire; toutefois elle veut le dominer, car toute aristocratie est ainsi faite. Là, nous n'en doutons pas, est le secret de la lutte; là est peut-être la justification des meurtres de Philotas et de Parménion; de là cette extrême tendance à relever les vaincus; de là cette création d'une armée d'Asiatiques disciplinés à l'européenne, et capable, sous le commandement d'Alexandre, de tenir tête aux Macédoniens. Maintenant, nous ne sommes plus étonnés de la révolution qui, dans les dernières années de sa vie, survint dans son humeur. Profondément blessée, cette âme si généreuse, si aimante, si naïve, s'aigrit, devient sévère, soupçonneuse.

Il est un homme toutefois dont le meurtre ne fut point le résultat d'une lutte politique : c'est Clitus; mais ils étaient ivres tous les deux. Les railleries de Clitus le rendaient frénétique; il le tua : c'est là un malheur irréparable sans contredit; mais il ôte moins à la moralité d'Alexandre que n'y ajoute, quand l'ivresse est passée, la violence et la durée de son repentir. Nous dirons peu de chose du meurtre de Callisthènes; celui-ci n'a pas le vin pour excuse. Mais Callisthènes est un homme qui plaide le pour et le contre; un sophiste. Dans son orgueil démesuré, il s'imagine que c'est lui qui fait la grandeur d'Alexandre en la contant : il dit que s'il est dieu, c'est lui, Callisthènes, qui l'a fait dieu. Dans le principe effectivement, il se fit, au rapport de Strabon et d'Arrien, l'adulateur et le fougueux missionnaire de la nouvelle divinité : il nous reste même un fragment de lui, sur la visite d'Alexandre à Jupiter Ammon, où l'emphase des termes est en raison de la platitude des pensées. Mais il entendait régner dans le sanctuaire du dieu; et lorsqu'il se vit relégué dans un poste inférieur, la jalousie et l'orgueil blessé le jetèrent dans une outrageante opposition. Son étourderie de sophiste l'a-t-elle réellement induit dans la conspiration qui fut le prétexte de sa mort? Il nous est impossible de le savoir.

Du reste notre intention n'est point de justifier complètement Alexandre. Le génie aussi a ses infirmités. Il semble qu'à une certaine hauteur de puissance, ne trouvant plus autour de soi ni résistance ni appui, l'homme s'affaisse sur lui-même. Alexandre l'a éprouvé, comme Napoléon, dans ses dernières années. Tant que la Perse est debout, le roi de Macédoine, absorbé dans son œuvre, est sobre, et d'une continence telle qu'on le suppose impuissant; c'est l'époque de ses amitiés chaleureuses, poétiques et dévouées. Mais quand sa tâche est finie, il lui reste un surcroît d'activité, qu'il essaie d'abord de distraire à la chasse, mais qui plus tard se consume dans l'orgie.

Il nous reste maintenant à indiquer les résultats de la conquête, sommairement, car ils se dérouleront d'eux-mêmes dans l'histoire.

Il est certain que l'Europe en reçut une secousse et des lumières dont profita la science, la géographie surtout, et la civilisation en général. L'école d'Alexandrie, érudite, philosophique, savante, est la plus haute expression de ce progrès. Puis la civilisation grecque déborde sur l'Orient, l'Asie occidentale devient Grecque. Il est vrai que d'assez bonne heure les flots de la barbarie étouffent cette civilisation; mais a-t-elle péri sans rien communiquer à l'Orient moderne? Pour contredire, en le soutenant, la raison et l'analogie, il faudrait que l'histoire d'Asie fût mieux connue.

Jamais la civilisation conquérante ne fut mieux représentée que dans Alexandre, cet élève d'Aristote, qui, maître d'une portion de l'Asie, continue de l'appeler son père, entretient avec lui des correspondances scientifiques, et met à son service, pour la confection de son Histoire naturelle, des trésors et des milliers d'hommes; qui, dans son insatiable curiosité, apprend la médecine, la pratique même en faveur de ses amis; qui place Homère sous son chevet avec son épée, se délecte à lire Pindare et du fond de la haute Asie se fait envoyer d'Athènes des livres; qui veut que tous les Grecs, même ceux d'Italie, participent à la gloire de son expédition et profitent du butin; qui rêve de s'embarquer sur le golfe Persique et de rentrer dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, en découvrant le cap de Bonne-Espérance; qui comprend tous les peuples, sympathise avec tous, et songe à les fondre en un seul et à gouverner le monde du sein de Babylone.

Alexandre, comme l'observe M. Schlosser, avait un état-major absolument conforme à nos idées; une section de géographie, une autre chargée des plans, des mesures et campemens : mais aucun homme de son armée ne l'égalait pour la promptitude et la justesse du coup d'œil, comme Eratosthène eut l'occasion de s'en convaincre en fouillant les Mémoires déposés à la bibliothèque d'Alexandrie.

La mission civilisatrice d'Alexandre est si frappante, que les anciens mêmes l'ont aperçue. Plutarque a fait un opuscule pour démontrer qu'il dut tout à son génie, et ne conquit l'Orient que pour le civiliser. Le bon Plutarque se trompe sans doute, moins gravement toutefois que M. Sainte-Croix ne l'imagine. Son erreur est de prêter aux vues d'Alexandre quelque chose de précis, de raisonné qu'elles n'avaient pas et ne devaient pas avoir.

Il nous semble voir dans la conquête de l'Asie par Alexandre un acte d'un drame immense, qui aujourd'hui tire à sa fin : c'est la lutte entre deux races d'hommes, la race sémitique et l'indo-germanique. D'une part l'Illyrie, la Perse, Tyr, Carthage, les Arabes; de l'autre les Grecs, les Romains, Charles Martel. Dans cette lutte, la race sémitique, aujourd'hui partout subjuguée ou nomade, cette race dont la civilisation est maigre, incomplète, effilée comme le palmier de ses déserts ou la colonne de ses mosquées, nous semble destinée à périr.

Peut-être sans la conquête d'Alexandre, le Bas-Empire et son rôle dans l'histoire n'eussent-ils pu exister; peut-être aussi faut-il rattacher à l'invasion de la Grèce en Orient, au mariage du dogme oriental et de la philosophie grecque, la naissance ou du moins l'établissement du christianisme, dont le débordement des Barbares, retardé par la domination macédonienne, aurait pu venir engloutir le berceau. Il est sûr du moins qu'il n'eût pas eu sa forme occidentale et civilisatrice.

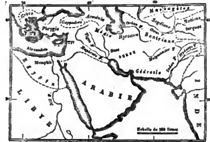
Quant à la révolution que la conquête de la Perse et de l'Inde, et la fondation d'Alexandrie, ont opérée dans le commerce de l'ancien monde, nous aurons ailleurs occasion de l'apprécier (voyez ALEXANDRIE et NÉARQUE).

Alexandre mourut à Babylone, l'an 324, à l'âge de trente-deux ans. Il est possible que le poison ait abrégé sa vie; mais une activité aussi prodigieuse que la sienne suffit bien à briser une existence.

Les Persans ont conservé des légendes sur Dara et Iskander. « Dans l'espace de quatorze ans, dit un de leurs poètes; Iskander parcourut les routes, les déserts, les plaines et les montagnes du globe. Les pieds de ses coursiers agiles et étincelants de feu inscrivaient sur les montagnes élevées et inaccessibles des vers dont voici le sens : Le jour il est dans la Grèce, et la nuit dans l'Inde; le soir à Damas, et le matin à Nouschad; son cheval se désaltère le même jour aux eaux du Gihoun et dans celles du Tigre, qui arrose Bagdad. »

La carte ci-jointe résume la conquête d'Alexandre. Elle embrassait presque toutes les nations connues par la tradition : en Europe, la Grèce, la Macédoine, une partie de la Thrace; en Afrique, l'Égypte jusqu'aux cataractes au-dessus de Syène, et les côtes de la Méditerranée jusqu'au pays de Cyrène. Il ne restait donc en dehors d'elle, à l'occident, en nations historiques, que l'Épire, la république ro-

maine tenue encore dans ses étroites limites de l'Italie, et les possessions de Carthage. En Asie, elle comprenait l'Asie Mineure, (à part les trois provinces du littoral du Pont-Euxin, la Bithynie, la Cappadoce et le Pont), la Syrie, la Phénicie, la Palestine, tous les états du Tigre et de l'Euphrate, la Médie, la Perse, le littoral de l'Océan jusqu'à l'Indus, le cours de ce fleuve et des affluens supérieurs, et dans le nord la Sogdiane et la Bactriane; elle laissait à l'orient, sans les atteindre, les royaumes de l'Inde et du Thibet, dont la situation à cette époque n'est pas connue, et plus loin la Chine, partagée encore en petits états indépendans; vers le nord, les hordes nomades des Turcs, les Massagètes, et enfin les peuplades hunniques et mongoles, qui, divisées par tribus comme les nations de la Scythie et de la Germanie, n'avaient encore aucun rang dans l'histoire.



(Carte de l'empire d'Alexandre.)

Plusieurs rois d'Epire et de Macédoine ont aussi porté le nom d'Alexandre. Leur vie ne présentant aucune particularité bien saillante, il en sera question d'une manière générale aux articles consacrés à l'histoire de ces deux pays.

ALEXANDRE SÉVÈRE est compté au nombre des meilleurs empereurs romains pour avoir eu la passion du bien public, et avoir donné un dernier reflet des vertus romaines dans une époque de complète décadence. Il succéda à Héliogabale, et l'un et l'autre sont également significatifs pour montrer où en était arrivée la société païenne dès la fin du second siècle. Il fallait bien que rien des antiques croyances n'eût déjà plus de vie, pour que l'on ait pu voir le monde livré à la spontanéité de deux enfans, dont l'un imagine follement d'introniser à Rome le culte du Soleil, et de réunir l'empire à son sacerdoce d'Emèse, tandis que l'autre essaie vainement de ranimer l'antique tradition. L'un groupa autour de la pierre de son dieu, sur le mont Palatin, tous les dieux de l'empire, en y comprenant même, à ce que l'on dit, Jésus-Christ. L'autre rassembla dans la place de Trajan les statues des empereurs divinisés, et des illustres capitaines romains, qui étaient éparses en différens quartiers, et les orna d'inscriptions qui contenaient le récit de leurs exploits et l'éloge de leurs vertus; en même temps il rendait un culte à Jésus-Christ. Qui ne voit, à ces deux gestes de deux enfans élevés à la domination du monde, que la société païenne s'avançait à son déclin, que la vie avait délaissé toutes les anciennes formes, et allait bientôt en revêtir de nouvelles?

Alexandre, qui porta d'abord le nom d'*Alexianus*, naquit à Arco, en Phénicie, vers l'an 209, de Genesius Marcianus, sur lequel on ne sait rien si ce n'est qu'il était Syrien et qu'il fut consul, et de Mamæa, seconde fille de Mæsa. On peut voir à l'article d'Héliogabale, comment, par l'ambition et l'adresse de Mæsa, son autre petit-fils Héliogabale fut nommé empereur. Lorsque Mæsa pressentit que les folies d'Héliogabale amèneraient inévitablement sa chute, elle pensa à lui faire adopter Alexien : singulière adoption; qui donnait un père de dix-sept ans à un enfant de treize.

Pour amener Héliogabale à y consentir, on le berça d'espérances conformes à ses idées et à ses passions. Il entra un jour au sénat, accompagné de sa mère et de son aïeule, et déclara qu'il adoptait Alexien, et le nommait César. Il ajouta que son dieu lui avait inspiré la démarche qu'il faisait, et que ce même dieu voulait que son fils adoptif fût appelé Alexandre. Il paraît par les médailles que ce fut aussi à cette époque que le nom de Sévère fut donné à Alexien, sans doute pour rappeler le souvenir du prince auteur de toute la grandeur de cette maison. Le nouveau César fut désigné consul avec l'empereur pour l'année suivante.

Mais cette bonne intelligence entre les deux jeunes cousins ne dura qu'un instant. Bientôt le prêtre du Soleil, le pontife du culte matériel et de la volupté, veut corrompre son fils adoptif; il veut le former sur son modèle, et l'associer aux fonctions de son sacerdoce. Le jeune enfant résiste à la corruption, protégé par son aïeule, et préservé par sa mère. Alors Héliogabale comprend qu'il a été joué; il comprend que Mæsa, Mamée, le sénat, une partie des prétoriens et du peuple lui préparent un successeur bien différent de lui, bien éloigné de ses mœurs et de ses idées. Il avait imaginé qu'Alexandre suivrait la même voie que lui; et voilà qu'au lieu d'un empereur prêtre du Soleil, d'un empereur syrien, adonné aux plaisirs, à la sensualité, et à la matière, on met en face de lui, et en parallèle avec lui, une espèce de fantôme de la vertu antique, un fantôme de César, d'Auguste, et de Marc-Aurèle. Lui, il peut se perdre, s'égarer dans tous les rêves de ses joies orientales : on prépare à son défaut, quand les préjugés du peuple se révolteront contre lui, un empereur romain, un prince formé à l'antique.

Indigné, Héliogabale commence par chasser, exiler, et tuer les maîtres d'Alexandre. Puis il essaie de faire périr Alexandre lui-même par le fer et le poison. Mais la vieille Mæsa déjoue tous ses projets de crime.

On peut voir, à l'article d'Héliogabale, les incidens dramatiques de cette lutte, qui se termina par un combat au milieu du camp des prétoriens divisés en deux partis, ayant à leur tête les deux mères, Mamée et Soæmis. Héliogabale, comme on sait, prit lâchement la fuite au premier bruit, et fut tué dans les bras de sa mère.

Une fois Alexandre devenu empereur, son règne fut une réaction contre les frénésies de volupté matérielle qui avaient triomphé si splendidement avec Héliogabale. Alexandre commença par purger le palais de tous les ministres de débauche qu'Héliogabale y avait rassemblés; il se débarrassa de tout le luxe oriental, des nains et des naines, des bouffons, des chanteurs, des pantomimes et des eunuques; puis il s'efforça de faire dans la ville, autant qu'il le pouvait par des ordonnances, la même réforme qu'il avait faite dans sa maison. Entre autres choses, il défendit dans Rome les bains communs aux deux sexes, abus déjà proscrit par Adrien et Marc-Aurèle, mais renouvelé sous Héliogabale. Quant à d'autres débauches infâmes, et qui étaient alors publiquement autorisées, tout ce qu'il put faire, disent les historiens, ce fut de témoigner l'horreur qu'elles lui inspiraient, en ne permettant pas que l'on versât dans le trésor l'argent que payaient à l'état ceux qui en trafiquaient : cet argent fut destiné à l'entretien du théâtre, de l'amphithéâtre et du cirque.

La réforme s'étendit aux créatures d'Héliogabale. On fit une épuration dans tous les ordres de la république, dans le sénat; parmi les chevaliers, dans les tribus, dans l'armée.

Alexandre donnait lui-même dans toute sa vie l'exemple de la vertu. Lampride et d'autres historiens nous ont conservé la peinture de sa manière de vivre. Il se levait de bonne heure, et consacrait les premiers momens du jour à des actes de piété. Il avait dans son palais deux chapelles : dans la première, il avait placé les législateurs et les sages qui avaient avancé et moralisé le genre humain. On sait, par le témoignage des historiens, que l'image de Jésus-Christ s'y trouvait

avec celles d'Abraham, d'Orphée, et d'Apollonius de Tyane; et ces hommes à pensée sociale y étaient réunis avec les héros exécuteurs des idées, tels qu'Alexandre-le-Grand. La seconde chapelle était consacrée à des hommes moins universels, plus individuels, guerriers ou poetes, comme Achille, Cicéron et Virgile. Il offrait tous les jours des sacrifices dans ces deux chapelles, et c'était par là que commençait sa journée. Il employait la plus grande partie de la matinée à travailler avec ses ministres; il se livrait ensuite à ses études favorites de poésie, d'histoire, et de philosophie. Il avait lui-même écrit en vers les vies des meilleurs empereurs. Il donnait quelque temps aux exercices du corps, tels que la lutte, la course, ou la paume; prenait le bain, mangeait rarement dans la journée, se contentant pour l'ordinaire d'un peu de lait et de pain pour se soutenir; ensuite il se remettait au travail, se faisait lire ses lettres, les corrigeait de sa main, les signait. A l'heure du souper, repas principal des Romains, sa table était servie avec la simplicité la plus frugale; et toutes les fois qu'il était libre de consulter sa propre inclination, sa société consistait en un petit nombre d'amis choisis: leur conversation était familière et instructive, et, par intervalles, ils se faisaient réciter quelque ouvrage intéressant, au lieu d'appeler des danseurs, des comédiens, et même des gladiateurs, comme faisaient les Romains opulens. L'habillement d'Alexandre était simple et modeste, sa conduite polie et affable. A des heures indiquées, son palais était ouvert à tout le monde; mais un crieur public se faisait entendre comme dans les mystères d'Eleusis, et prononçait la même observation salutaire: « Que ceux-là seuls entrent, qui sont » sûrs d'avoir un cœur plein d'innocence et de pureté. »

Alexandre était doux, et cependant, par la nécessité de son système et par attachement pour la justice, il fit exécuter sévèrement les arrêts rendus contre les concussionnaires et les intrigans de tous genres qui volaient le peuple. C'est ainsi qu'un certain Turinus, qui trafiquait de son crédit auprès de lui, ayant été convaincu, fut attaché sur la place publique à un poteau au pied duquel on avait amassé du bois vert et humide, qui, allumé, jeta une fumée épaisse. Turinus mourut étouffé, pendant que le crieur public répétait à diverses reprises et à haute voix ces paroles: « Puni par la » fumée, pour avoir vendu de la fumée. »

La bonté des empereurs pour le peuple consistait à nourrir et à amuser la multitude des pauvres citoyens par des largesses assez semblables à cette taxe des pauvres qui alimente aujourd'hui en Angleterre une partie de la nation: Alexandre tourna sa libéralité de ce côté. Il fit, durant son règne, trois distributions générales de denrées au peuple. L'empereur Sévère avait établi un fonds pour donner régulièrement une certaine quantité d'huile aux citoyens; cette gratification avait été, non pas totalement retranchée, mais diminuée considérablement sous Héliogabale. Alexandre la rétablit. Il fit construire des bains dans les quartiers qui n'en avaient pas. Il mit un très grand soin à prévenir la disette et la cherté des vivres; il acheta de ses deniers de quoi remplir les greniers publics, qui s'étaient dégarnis sous Héliogabale; il augmenta le nombre de ces greniers, et il en fit bâtir d'autres à l'usage des particuliers qui n'avaient pas de lieu commode pour serrer leur grain. Tous ces soins nous font bien pénétrer dans la situation de la société romaine à cette époque, et nous montrent de quelle misère profonde elle était travaillée.

Parmi les détails de l'administration de Sévère, on remarque aussi l'établissement de banques assez semblables à celles que l'on a réclamées dans ces derniers temps comme un moyen de soulager la misère des classes pauvres: tous ceux qui avaient besoin d'argent en trouvaient à ces banques à un intérêt très modique, et quelquefois même sans intérêt.

Le principal ministre d'Alexandre, pendant les premières années de son règne, fut le célèbre jurisconsulte Ulpien, qu'il fit préfet du prétoire. Il était la seconde personne de l'état, l'ami de toutes les heures. Alexandre l'appelait à ses délassemens aussi bien qu'à son travail. C'est certainement à Ulpien qu'il faut rapporter en partie l'honneur du règne d'Alexandre. Mais toute la bienveillance de l'empereur ne put protéger son ministre contre la licence effrénée des prétoriens. Ulpien fut toujours en butte à leurs séditions, et plus d'une fois Alexandre ne lui sauva la vie qu'en se mettant devant lui et en le couvrant de sa pourpre. Enfin, un dernier orage s'étant élevé, Ulpien chercha en vain un asile dans le palais; les efforts que firent Alexandre et Mamée pour le défendre furent inutiles, et il fut massacré sous les yeux de l'empereur et de sa mère.

Plus tard, les prétoriens s'acharnèrent sur Dion l'historien, qui revenait du gouvernement de la haute Pannonie, où il avait rangé les troupes au devoir. Les prétoriens prirent le parti des légions indisciplinées, et osèrent demander à l'empereur la tête de Dion. Alexandre, loin de les écouter, honora Dion d'un second consulat, dans lequel il voulut être son collègue; mais la violence des soldats devint si redoutable, qu'il fut forcé de demander à Dion de s'éloigner de Rome.

L'indiscipline des armées, et surtout des prétoriens, était alors de tous les fléaux de l'empire le plus apparent. Alexandre, comme un faible enfant, fut long-temps le jouet de cette indiscipline; plus âgé, il prit, par son courage en quelques occasions, de l'ascendant sur ses armées. Mais il ne put jamais s'en rendre entièrement le maître, et il finit par succomber dans cette lutte.

A l'extérieur, l'empire fut en paix pendant les dix premières années de son règne. Mais à cette époque, les Perses s'étant soulevés avec succès, contre la domination des Parthes, un prince connu sous le nom d'Artaxerce voulut rétablir le grand empire de Cyrus, et revendiqua non seulement la Mésopotamie et la Syrie, mais toute l'Asie Mineure jusqu'à la mer Egée, alléguant que ces pays avaient été conquis par Cyrus et gouvernés jusqu'à Darius par des satrapes persans. Alexandre assembla une armée composée des gardes prétoriennes et d'une partie des légions d'Europe, encouragea ses troupes par d'abondantes largesses, et quitta Rome vers l'an 232. Dans sa marche, il fit observer une rigoureuse discipline, et sut conserver en même temps l'attachement de ses soldats par la plus vigilante attention pour tous leurs besoins. Nous n'avons sur les opérations de cette guerre que des rapports vagues et contradictoires. Hérodien assure qu'Alexandre fut obligé de faire retraite, après avoir perdu une partie de son armée. Lampride, au contraire, parle d'une victoire considérable remportée sur Artaxerce. Alexandre lui-même, de retour à Rome, se vanta de ce succès dans le récit qu'il fit au sénat. Ce qui est certain, c'est que les Perses rentrèrent dans leurs limites.

Ce furent les mouvemens des Barbares sur le Rhin et sur le Danube qui forcèrent Alexandre à quitter l'Orient. A peine de retour à Rome, il marcha contre les Germains, en 234, avec une armée nombreuse; il était accompagné de sa mère, femme orgueilleuse et avide d'argent, qui conserva toujours sur lui une funeste influence. Arrivé aux bords du Rhin, il fit construire sur ce fleuve un pont de bateaux, et envoya en même temps des ambassadeurs aux Barbares pour négocier avec eux. Cependant il s'efforçait de rétablir la discipline dans les légions de la Gaule, accoutumées à la licence. Il y avait alors dans l'armée un Barbare, né en Thrace, appelé Maximin: sa taille était colossale; on le comparait pour la force à Milon de Crotone, à Hercule et à Antée. D'abord pâtre, puis soldat, il s'était élevé, sous Caracalla et sous Héliogabale, au grade de tribun. Alexandre, qui aimait sa bravoure, lui avait donné le commandement d'une légion. Maximin profita du mécontentement qu'inspiraient aux soldats les efforts d'Alexandre pour rétablir la discipline; il sema parmi eux la promesse de largesses abondantes s'ils le faisaient empereur, et le mépris pour la jeunesse d'un empereur gouverné par

une femme. En même temps il ourdissait un complot pour le faire assassiner.

Alexandre, attendant que la saison permît d'ouvrir la campagne, était près de Mayence, avec peu de troupes, en un bourg appelé Sicila. Après un dîner frugal à son ordinaire il faisait sa méridienne, et ses gardes étaient aussi pour la plupart endormis. Les assassins apostés par Maximin forcèrent sans peine l'entrée de sa tente, et, s'étant jetés sur lui, ils le tuèrent (19 mars 235); sa mère périt aussi sous leurs coups. Alexandre n'était alors âgé que de vingt-six ans et quelques mois, et il avait régné treize ans complets.

Les historiens disent que sa mort causa dans l'empire une douleur universelle. Les troupes qui n'étaient pas entrées dans le complot témoignèrent leur ressentiment par une prompte vengeance, en tuant sur-le-champ ses meurtriers. On lui dressa un cénotaphe dans la Gaule, et son corps, porté à Rome, y reçut les plus grands honneurs; on institua, pour lui et pour sa mère, un culte et des fêtes, qui s'observaient encore au temps où Lampride écrivait, c'est-à-dire au IVe siècle.



(Médaille d'Alexandre Sévère, tirée du Cabinet des médailles.)

Depuis la mort d'Alexandre Sévère jusqu'à Dioclétien, pendant un intervalle de cinquante ans, on compte plus de cinquante empereurs romains ou princes qui en prirent le titre : cette période est la fin de la société païenne. Avec Héliogabale, toutes les folies, tous les désordres qui minaient la société avaient fait irruption : c'était l'orgie, en l'absence de toute croyance unitaire, et dans la confusion de toutes les idées. Alexandre, avec sa modestie, sa timidité, son amour pour la vertu et son impuissance à la faire régner, avec son culte pour les ancêtres et pour Apollonius de Tyane et Jésus-Christ, marque bien l'indécision entre le passé et l'avenir : c'est la perplexité d'une âme honnête dans une époque de rénovation encore bien obscure. Puis, après lui, viennent ces cinquante années de confusion et de meurtres qui signalent l'agonie de la société païenne. A la limite, Dioclétien, dur et impitoyable, essaie encore de retenir le passé et de lui rendre la victoire par un dernier effort, en sévissant contre les idées novatrices; il abdique à la fin, et à peine a-t-il renoncé à l'empire, que Constantin y monte en inaugurant le christianisme : trois siècles avaient suffi pour cette grande révolution.

ALEXANDRE III, pape. Orlando Rainuccio, qui fut depuis Alexandre III, était né de parens pauvres à Sienne, en Toscane. Il n'était que chanoine de Pise lorsque, sur la foi de sa réputation de haute capacité, le pape Eugène III, l'ayant fait venir à Rome, fut tellement frappé de son mérite, qu'il l'ordonna cardinal-diacre du titre de saint Côme et de saint Damien, puis cardinal-prêtre du titre de saint Marc; enfin il l'éleva à la dignité de chancelier du siége apostolique. Les actes de ce pontificat portent « qu'il était très éloquent, » et suffisamment instruit aux écritures divines et humaines, » benin, patient, sobre, chaste, bon aumônier, et tou» jours attentif aux œuvres agréables et plaisantes à Dieu. » Adrien IV, successeur d'Eugène, l'honora constamment d'une faveur particulière, et manifesta plus d'une fois le désir que le chancelier occupât après lui le siége pontifical. A la mort de ce pape (1159), la plus saine partie du sacré collége crut devoir réaliser ce vœu : de vingt-cinq cardinaux présens au conclave, trois seulement refusèrent leurs voix à Orlando, et s'obstinèrent à élire Octavien, cardinal-prêtre du titre de sainte Cécile. Cette double élection, qui eut lieu le 16 septembre de la même année, après trois jours d'une orageuse délibération, fut troublée par des violences inouïes, et telles que les historiens s'accordent à dire que jamais la fureur d'être pape, la *rabbia papale*, ne se manifesta par des excès plus scandaleux. Déjà le cardinal-chancelier, proclamé pape sous le nom d'Alexandre III, avait été revêtu de la chape écarlate, lorsque le fougueux Octavien, se précipitant sur lui, la lui arracha avec violence : il l'emportait fièrement, et la foule intimidée lui ouvrait passage; mais un des sénateurs présens parvint, non sans peine, à lui enlever sa proie d'entre les mains. Aussitôt, à un signe d'Octavien, son chapelain s'avance vers lui, et, sans hésiter un seul instant, aux yeux du collége indigné, il le revêt insolemment d'une autre chape préparée en secret, en le saluant avec affectation du nom prétentieux de Victor III; mais dans sa précipitation, il lui mit cette chape à l'envers, ce qui, selon un vieil historien, « démontra manifestement qu'Octavien avait » une intention oblique et torse. » Au même instant, pour soutenir le faux pape, une troupe de ses partisans, armée d'épées nues, se précipita dans l'église. Pour se dérober à leur violence, Alexandre se retira dans la forteresse de Saint-Pierre, où il demeura, pendant plus de dix jours, assiégé par les soldats stipendiés par Victor. Au bout de ce temps le peuple, qui le chérissait, prit les armes, et parvint à le délivrer. Toutes les cloches sonnèrent à Rome pour célébrer ce triomphe. Le pape se rendit en grande pompe à quelques milles de Rome, au lieu nommé *Sancta Nympha*, où il fut couronné solennellement par l'évêque d'Ostie aux acclamations d'une foule innombrable. Cependant l'anti-pape ayant trouvé trois évêques pour coopérer à son sacre, s'était hâté d'écrire à l'empereur Frédéric Barberousse pour obtenir sa puissante approbation. Alexandre, de son côté, envoya à ce prince des légats avec des lettres apostoliques, où il essayait de l'amener à son parti. Mais Frédéric le détestait depuis long-temps; il se rappelait que lorsqu'Adrien IV, prédécesseur d'Alexandre, avait autrefois voulu le traiter, lui Frédéric, comme un vassal du saint-siége, Alexandre, alors chancelier de l'Église, avait hautement approuvé la conduite du pape; en outre, il n'avait pas oublié qu'Adrien, quelque temps avant de mourir, avait été sur le point de l'excommunier, lui empereur des Romains, pour avoir protesté trop vivement contre son autorité pontificale, et il prévoyait qu'Orlando, ayant été nommé pape sur la recommandation expresse d'Adrien, voudrait marcher sur ses traces. Trop impétueux pour dissimuler son ressentiment, il ne daigna pas même répondre à ses légats, et, selon quelques historiens, il eut un moment la pensée de les faire pendre. C'est que Frédéric sentait vivement que le moment était venu de mettre un terme aux envahissemens successifs de l'autorité spirituelle sur l'autorité des Césars; il ne se dissimulait pas que la lutte qui allait s'engager entre Alexandre et lui devait être décisive : c'était comme un combat à outrance entre le saint pontificat et le saint empire romain. Il vint donc à Pavie avec une puissante armée. Par son ordre un concile s'assembla dans cette ville, et les évêques d'Allemagne et d'Italie, réunis, y déclarèrent, en sa présence et d'une voix unanime, Victor légitime pape, et Alexandre schismatique et rebelle à Dieu. Mais il n'était déjà plus temps; celui-ci venait d'être reconnu comme successeur catholique de saint Pierre, par les rois de France et d'Angleterre, Louis-le-Jeune et Henri II. Quelque temps après les rois d'Espagne, de Sicile, de Jérusalem, de Hongrie, et l'empereur des Grecs, se rangèrent pareillement de son parti. Fort de leur appui, le pape résolut de braver l'orage, ou de répondre à la violence par la fermeté. Dans une assemblée d'évêques, tenue à Anagni, il excommunia Octavien et Frédéric, et déclara les sujets de ce prince

déliés du serment de fidélité; puis il alla demander un asile au roi de France en 1161.

L'anti-pape Victor étant mort à Lucques, l'orgueilleux Frédéric se hâta de lui faire donner un successeur; ce fut l'un des sectateurs de cet anti-pape, le cardinal Gui de Crême, que l'on nomma Pascal III. A cette nouvelle le roi de France pria Alexandre de choisir la ville de son royaume où il lui plairait de résider : le pape choisit Sens, en Bourgogne, et il alla s'y établir le 1er octobre 1163, après avoir posé quelques jours auparavant la pemière pierre de Notre-Dame de Paris. C'est à Sens où il demeura deux ans, expédiant de là les affaires de toute l'Eglise comme s'il eût été à Rome, qu'Alexandre reçut des lettres de Thomas Beckett, depuis victime d'un meurtre exécrable. L'archevêque de Cantorbéry était alors au plus fort de cette lutte téméraire, où, avec un courage si héroïque, il soutint seul les intérêts de l'Église universelle contre le puissant roi d'Angleterre, Henri II. Accoutumé à trancher toutes les questions avec le glaive, l'impérieux Normand voulait alors anéantir les tribunaux ecclésiastiques qui le gênaient parfois dans ses caprices sanguinaires, et supprimer *le bénéfice du clergé*, c'est-à-dire soumettre matériellement et l'Eglise et les malheureux Saxons, qu'elle seule s'efforçait de protéger, à la discrétion des hommes d'armes, ses grossiers compagnons. Dans ses lettres, Beckett implorait vivement la protection du pape, et on a souvent accusé Alexandre de faiblesse pour n'avoir pas dès lors soutenu hautement l'archevêque contre le roi. Il condamna bien, il est vrai, quelques articles des constitutions de Clarendon, sur lesquelles Henri appuyait ses prétentions despotiques; mais, par un excès de prudence qu'on appelle un excès de timidité, il refusa constamment une entrevue à Thomas, dont il admirait et bénissait intérieurement l'héroïsme. Peut-être comptait-il assez sur son dévouement pour être sûr qu'il mourrait plutôt que de céder à l'injustice; peut-être évitait-il de se prononcer ouvertement pour gagner du temps, espérant affermir bientôt son autorité, et pouvoir alors sévir plus sévèrement contre Henri. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il craignit d'indisposer contre lui le plus grand roi de la chrétienté, au moment où il avait déjà à combattre et l'empereur et l'anti-pape, et il se borna à écrire à l'archevêque une lettre froidement bienveillante, et presque évasive.

Ayant appris quelque temps après l'insurrection des villes lombardes contre Frédéric, Alexandre, sûr alors d'avoir au besoin l'appui des princes ecclésiastiques d'Allemagne, crut le moment favorable pour reparaître en Italie; il y retourna en effet en 1165, et y fut partout accueilli avec transport. Son premier soin fut de contracter une étroite alliance avec les villes libres, faisant ainsi habilement la guerre à l'empereur par leurs armes, et s'associant d'avance à leurs succès sans avoir à craindre de partager leurs revers. Cependant l'agitation des partis n'étant rien moins qu'apaisée à Rome, il resta prudemment à Anagni jusqu'à l'issue de la lutte. C'est à peu près vers ce même temps que l'anti-pape Pascal, étant mort, fut remplacé par Jean de Sturmes, homme complètement nul, et qui, si l'on en croit Mézerai, n'était connu que par ses débauches. Il prit le nom de Calixte III; mais bientôt, fatigué des soins du pontificat, il abjura son erreur, et vint se jeter aux pieds d'Alexandre, qui l'accueillit avec bonté, et lui pardonna avec joie. Plus tard, il traita plus sévèrement Lando Sitino, que quelques schismatiques obstinés avaient élu à la place de l'abbé de Sturmes, sous le nom d'Innocent III. Ce dernier anti-pape ne s'étant soumis que par l'impuissance où il était de résister plus long-temps, Alexandre ne l'en traita pas moins comme un séditieux, et le fit enfermer à Cava avec quelques uns de ses plus ardens sectateurs.

Depuis la révolte des Lombards, Frédéric songeait vaguement à se rapprocher du pape; mais le pape voulait que, cette fois, la réconciliation fût une soumission complète et définitive de l'Empire au Saint-Siége; aussi se garda-t-il bien de faire le premier pas. Sûr désormais de triompher tôt ou tard, il se crut assez fort en Italie pour songer à mettre un terme aux injustes prétentions du roi d'Angleterre, et pour le punir de l'assassinat de Thomas Beckett. Alexandre exigea que le roi, instigateur de ce meurtre, en demandât publiquement pardon à Dieu et aux hommes, et humiliât sa puissance guerrière sous son autorité spirituelle. Henri hésita long-temps; mais comme il vit sa cause abandonnée des rois, et son nom en horreur aux peuples, qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, accouraient en pélerinage visiter le tombeau du saint martyr, il finit par croire à son crime, et se soumit au pape représenté par ses légats. Il confessa humblement sa faute dans sa cathédrale, devant le peuple assemblé, disant en propres termes : « Seigneurs légats, ma personne est entre vos mains : je déclare que, quoi que vous m'ordonniez, soit d'aller à Jérusalem, à Rome, ou à Saint-Jacques, soit autre chose encore, je suis prêt à obéir. » Alors les légats le menèrent, de son gré, hors la porte de l'église; il reçut l'absolution à genoux, pleurant comme un enfant, et sanglottant devant ses hommes d'armes. Puis il alla nu-pieds au tombeau de sa victime; il s'y dépouilla de ses habits, et consentit à recevoir plusieurs coups de discipline de la main des prélats et des moines présens à sa pénitence. « Ce fut comme la flagellation du Christ, dit naïvement un chroniqueur; la différence, toutefois, c'est que l'un fut fouetté pour nos péchés, l'autre pour les siens. » Plus tard, il mit aux pieds du pape l'Irlande, qu'il venait de conquérir; enfin, il renonça à tout le fruit de son crime en sacrifiant les constitutions de Clarendon, et en déclarant l'Angleterre fief du Saint-Siége, ajoutant expressément que lui et ses successeurs ne se croiraient rois d'Angleterre qu'autant que le seigneur pape les tiendrait pour rois catholiques. De plus, le jeune roi son fils fut obligé de promettre qu'il observerait ce que son père avait juré, et qu'il satisferait lui-même à la pénitence, si la mort empêchait Henri II de l'accomplir (1173).

Trois ans après cet insigne triomphe sur l'un des plus puissans et des plus fiers rois du monde, Alexandre vit l'orgueil de Frédéric Barberousse plier aussi sous son autorité. La perte de la bataille navale de Lignano, où les Vénitiens vainqueurs avaient fait son fils Othon prisonnier, vint décider ce prince à faire à tout prix sa paix avec le Saint-Siége. Dans ce long duel, dont l'Europe entière attendait impatiemment l'issue, le pape avait été plus fort en négociant, que l'empereur en combattant. Le vaincu avoua sa défaite; il vint à Venise s'humilier aux pieds du pape (1176). On a dit et répété qu'Alexandre avait eu l'insolence de lui mettre le pied sur la gorge, tandis que ses cardinaux chantaient à haute voix, et d'un ton insultant, ce verset du psaume : *Super aspidem et basilicum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem*. La douceur bien connue du caractère d'Alexandre dément assez toute cette histoire. Il est d'ailleurs peu vraisemblable qu'un homme aussi habile que ce pape ait puérilement hasardé tout le fruit de sa victoire pour une aussi misérable satisfaction de vanité. Mais, si le fait est historiquement faux, on peut dire qu'il exprime avec une fidélité naïve l'énergique et étrange impression que la soumission de Frédéric laissa alors dans l'imagination populaire.

Alexandre ne voulut pas quitter Venise sans donner à ses habitans un témoignage de sa reconnaissance pour la bataille qu'ils avaient gagnée dans ses intérêts contre Frédéric : il donna son anneau au doge Bastiano Ziani, en lui disant de le jeter dans la mer Adriatique, qu'il lui donnait pour épouse. Telle est l'origine de la cérémonie annuelle établie depuis à Venise, où le doge épousait solennellement la mer.

Le voyage d'Alexandre de Venise à Rome fut une fête continuelle, et son entrée dans cette capitale du monde chrétien un véritable triomphe (1178). Impatient de remé-

dier aux maux causés par le schisme, il assembla, dès l'année suivante, le troisième concile de Latran. Dans ce concile, où l'Orient et l'Occident furent représentés, on s'occupa surtout de réformer la discipline ecclésiastique. Pour prévenir de nouveaux désordres dans le conclave, il y fut statué qu'à l'avenir les deux tiers des voix des cardinaux suffiraient pour l'élection des papes. Alexandre abolit autant qu'il put la servitude. Toujours fidèle à son système de protéger les faibles et d'établir la suprématie du Saint-Siége sur tous les princes de l'Europe, il donna la couronne de Portugal à Alphonse II, et frappa l'Ecosse d'interdit pour la punir de la désobéissance de son roi. Le mauvais état des affaires de la Palestine l'engagea à publier une nouvelle croisade (1181), qui fut acceptée par Philippe-Auguste et Henri II. Enfin, après vingt-deux ans d'un pénible et glorieux pontificat, il mourut le 27 ou selon d'autres, le 30 août 1181, à Citta di Castello, et fut enterré dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. Il a laissé quelques épîtres qu'on peut lire dans la Bibliothèque des Pères. Voltaire, peu suspect de partialité en faveur des papes, a dit de celui-ci : « L'homme peut-être qui, dans les » temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le » plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Il res- » suscita les droits du peuple, et réprima le crime dans les » rois. »

ALEXANDRE VI, pape. RODERIGO LENZUOLO BORGIA, si honteusement célèbre sous le nom d'Alexandre VI, naquit à Valence en Espagne, la dernière année du pontificat de Martin V, c'est-à-dire en 1431. Godefroy Lenzuolo, son père, avait occupé dans sa jeunesse divers emplois considérables à la cour d'Aragon; et les grands biens qu'il y avait acquis, non moins que son mérite, lui avaient valu l'alliance du noble Alphonse Borgia, alors archevêque de Valence, dont il avait épousé la sœur Jovanna, et, selon d'autres, Isabella Borgia. Roderigo était le second de cinq enfans nés de ce mariage. Dès ses premières années, il fut aisé de prévoir qu'il n'était pas né pour une fortune vulgaire. Le développement prématuré de son intelligence, la fougue immodérée de ses désirs, l'éclat de ses talens, l'inconstance et l'ardeur de son infatigable activité, tout révélait en lui un de ces hommes puissamment organisés dont on peut à la fois tout espérer et tout craindre. Bien qu'il ne descendît des Borgia que par sa mère, il prit de bonne heure et leur nom et leurs armes, soit que l'orgueil du rang parlât haut dans ce cœur espagnol, soit plutôt que son ambition naissante le portât à se glisser à tout hasard dans une illustre famille, dont il savait bien faire remonter l'origine jusqu'aux anciens rois d'Aragon. Quoi qu'il en soit, Roderigo étudia sous les meilleurs maîtres, et profita si bien de leurs leçons, qu'on le citait pour sa science à l'âge de dix-huit ans. L'étude du droit convenait surtout à son esprit souple, délié, essentiellement pratique. Il s'y livra avec ardeur, et y fit de si grands progrès, que son père lui confia bientôt le soin de ses plus importantes affaires. Son éloquence naturelle le fit dès lors distinguer comme avocat, au point qu'en très peu de temps il put sans effort augmenter de beaucoup un patrimoine déjà considérable.

Les succès les plus éclatans l'attendaient dans cette carrière, lorsqu'il s'y arrêta tout-à-coup, dépouilla la robe, et ceignit l'épée. Alors, d'une vie austère et jusque là patiemment studieuse, il se rua d'un bond dans l'enivrante agitation d'une vie libertine et désordonnée. Il eut plusieurs concubines à la fois, et entre autres une veuve et ses deux filles, depuis peu venues de Rome à Valence. Cette veuve étant morte, Borgia prit les jeunes filles sous sa tutelle, en mit une au couvent, et continua de vivre avec la plus belle, qui se nommait Catherine et, selon d'autres, Rosa Vanozza; mais, prudent jusque dans ses désordres, pour éviter le scandale, que son hypocrite ambition redoutait déjà par-dessus tout, il loua une maison contiguë à celle où logeait sa maîtresse; il y fit faire une porte de communication, et put ainsi cumuler les plaisirs du vice et les profits de la vertu. De son union avec Vanozza naquirent cinq enfans : François, depuis duc de Gandie; César, d'abord évêque et cardinal, puis duc de Valentinois; Lucrèce, qui fut mariée quatre fois, et que l'on soupçonna d'inceste avec son père et ses frères; Giuffre, prince de Squillace; le nom du cinquième est resté ignoré. Roderigo les aima tous tendrement. Il soigna beaucoup leur éducation, et n'hésita pas à assurer leur fortune aux dépens de la sienne, mais toujours avec des précautions si habilement minutieuses, que toute cette intrigue ne fut connue que vingt-sept ans plus tard, lorsqu'il fut pape.

Telle était la vie voluptueuse du jeune Lenzuolo, lorsqu'il apprit que son oncle Alphonse Borgia venait d'être élevé au trône pontifical sous le nom de Calixte III. Cette nouvelle imprévue ranima soudain la flamme assoupie de sa secrète ambition. Mais loin de faire éclater la joie qu'il en ressentait, il sut la renfermer tout entière au fond de son cœur, et y couver en silence les espérances téméraires qu'il en avait conçues. Il se borna à écrire au pape une lettre de félicitation pleine de marques de respect et de l'affection la plus tendre. Calixte, frappé du mérite de son neveu, et peut-être touché de sa modération apparente, s'empressa de lui dépêcher un prélat avec l'ordre de l'amener à Rome. Roderigo s'en défendit quelque temps sous divers prétextes; mais le prélat lui ayant promis au nom du pape un bénéfice de 12,000 écus par an, il feignit de se rendre par obéissance; et, sûr alors des intentions de son oncle, il n'hésita plus, et partit. Ne pouvant toutefois se résoudre à se séparer pour long-temps de sa maîtresse, il fut décidé entre eux qu'elle irait avec sa famille attendre à Venise le moment où ils pourraient se réunir. Quant à lui, à peine arrivé à Rome, il courut se jeter aux pieds du souverain pontife, il les baisa respectueusement, et crut même devoir les arroser de larmes de tendresse. Aussi Calixte, toujours plus content de son neveu, le nomma bientôt archevêque de Valence, puis cardinal, du titre de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*, et plus tard vice-chancelier de l'Eglise, avec un revenu de 28,000 écus par an. Roderigo refusa d'abord, alléguant tantôt son peu de mérite, tantôt son défaut d'expérience, mais enfin il se résigna à accepter tout. Depuis ce temps, il mit autant de zèle à affecter les vertus qui lui manquaient qu'il avait toujours mis de soin à dissimuler ses vices. Calixte mourut en 1458. Sous le pontificat de Pie II, il n'est pas question de Borgia, non plus que sous celui de Paul II, qui succéda à Pie. Mais Sixte IV, qui occupa après eux le saint-siége, dupe à son tour de son hypocrisie, lui donna l'abbaye de Subiaco, et l'envoya, en qualité de légat, auprès des rois d'Aragon et de Portugal, pour régler leurs différends au sujet de la Castille. Dans cette ambassade, Roderigo se montra constamment politique habile; il suscita contre Louis XI la ligue des souverains d'Aragon, de Bourgogne et d'Angleterre : mais il ne fut pas également heureux dans toutes ses négociations. Quand il fut de retour à Rome, Innocent VIII venait de remplacer Sixte dans la chaire de saint Pierre (1484). Roderigo, se lassant alors de vivre si long-temps loin de sa maîtresse, la fit venir secrètement à Rome, et continua avec elle son commerce amoureux. Tous les soirs il se glissait dans sa maison; dès le point du jour, il s'arrachait de ses bras, et courait visiter les prisons et les hôpitaux, où l'abattement de son visage, pâle encore des plaisirs de la nuit, faisait croire à la feinte austérité de sa vie; le peuple bénissait hautement sa vertu, et la plupart des cardinaux, trompés eux-mêmes, étaient édifiés de sa sainteté. Cependant, la santé d'Innocent VIII déclinant de jour en jour, Borgia, qui se sentait vieillir aussi, voulait lui succéder à quelque prix que ce fût. Il s'attacha à gagner les cardinaux les plus influens : Sforze, Riario, Lorenzo Cibo, neveu d'Innocent, et marchanda si bien le trône, qu'ils le lui vendirent pour de l'or et des dignités. De tout le collége, cinq cardinaux seulement refusèrent de prendre part à ces me-

nées, qu'ils flétrirent hautement du nom de *maquignonage*. A la mort d'Innocent, arrivée en 1492, l'affaire était conclue, et Roderigo se vit salué pape sous le nom d'Alexandre VI. Tremblant d'impatience et de joie, il revêtit les habits pontificaux avec une précipitation extraordinaire, en laissant échapper ce cri involontaire : « Je suis donc pape enfin ! » Ce qui fit dire à demi-voix au cardinal de Médicis : « Nous nous sommes livrés à la gueule d'un loup bien vorace. »



(Médaille d'Alexandre VI, tirée du Cabinet des médailles.)

Du haut de ce trône où il était enfin parvenu à travers trente ans d'hypocrisie et de contrainte, Alexandre regarda l'Europe, et il la vit telle qu'elle était, sans se faire illusion sur la décadence des vieilles institutions féodales. Tout ce qui avait fait la vie du moyen âge n'était plus, ou se mourait alors; le sentiment religieux catholique s'affaiblissait de jour en jour, on avait encore assez de foi pour brûler les hérétiques, on n'en avait plus assez pour défendre les lieux saints contre les infidèles, maîtres alors impunément de Constantinople; avec la foi s'était évanoui l'enthousiasme chevaleresque. Alexandre ne se dissimulait pas que l'autorité spirituelle catholique s'était bien affaiblie aussi. Certes pour un homme d'audace et d'activité tel que lui, il y avait là un beau rôle à prendre : réformer largement l'Eglise pour ranimer la foi, et rendre à la papauté l'initiative qu'elle avait perdue dans la civilisation du monde. Ce rôle, Alexandre l'entrevit sans doute, mais il n'essaya même pas de le remplir. Peut-être pensait-il que lorsque l'heure fatale a sonné, comme les hommes, les institutions humaines doivent mourir. Peut-être commençait-il à étouffer sous le masque d'hypocrisie qu'il avait gardé toute sa vie, et, en arrivant au sommet de la hiérarchie catholique, ne se voyant plus aucun supérieur, du moins sur la terre, il était impatient de l'arracher pour lâcher à la fois toutes les brides à toutes ses passions. Quoi qu'il en soit, non seulement il ne fit rien pour arrêter la décadence de l'autorité spirituelle, mais on dirait même que, ne pouvant la sauver, il s'acharna plus que tous à sa ruine. Toutefois, en renonçant à être pape, il voulut être roi, et il résolut d'établir solidement la puissance temporelle du saint-siége. Il abandonna donc les rênes de l'Eglise à la Providence, et le monde chrétien à sa destinée, pour ne s'occuper que de régner en Italie.

L'Italie au XVᵉ siècle était la proie d'une multitude de petits princes souverains qui la divisaient à l'infini, et s'en disputaient les lambeaux par des guerres continuelles. Ils dominaient tour à tour, et voulaient tous dominer à la fois. Le pape seul ne dominait jamais par la force, et sa puissance temporelle n'était qu'une ombre. Sous le nom de vicaires de l'Eglise, divers seigneurs jouissaient des plus belles terres jusqu'aux portes de Rome. Ainsi la maison de Gonzague était en possession de Mantoue, celle de Bentivoglio avait Bologne, Faenza était aux Manfredi, les Sforze possédaient Pesaro, les Polentini Ravenne, les Riario Imola et Furli; la maison d'Este régnait depuis long-temps à Ferrare, les Pic à la Mirandole, et dans Rome même les barons étaient si puissans qu'on les appelait les *menottes* des papes. Alexandre ne se proposa rien moins que d'abattre cette aristocratie nobiliaire, pour asseoir sur ses ruines l'autorité du prince de Rome. En un mot, il voulut faire en Italie ce que Louis XI avait fait en France; et comme Louis XI, pour attaquer les grands, forcé de s'appuyer sur le peuple, il chercha habilement à se concilier son affection. Dès les premières années de son pontificat, il établit à Rome des inspecteurs des prisons, qui furent chargés d'écouter les plaintes des malheureux qu'un caprice avait jetés dans les fers. De plus, il institua quatre juges pour connaître des causes criminelles, si bien qu'au rapport même des historiens les plus sévères envers lui, on commença alors à rendre la justice avec bien plus d'équité qu'auparavant. Il est remarquable que sous son gouvernement Rome fut toujours munie de blé et de toutes sortes de provisions, même dans le temps des plus grandes disettes. Malgré son avarice, Alexandre ne retint jamais le salaire de l'ouvrier; son fils César, élevé à son école, avait coutume de dire que qui *veut dompter les grands ne doit pas faire peu pour les petits*. C'est ce qui explique pourquoi il n'y eut jamais aucun soulèvement contre lui pas plus que contre son père.

Bien moins puissant que Louis XI par les armes, Alexandre, pour arriver au même but que ce prince, employa, s'il est possible, des moyens encore plus infâmes. Il n'est pas de trahison si lâche, ni de meurtre si horrible, dont ce monstre n'ait froidement souillé sa vie. Sous ce rapport, du moins, l'école historique de Voltaire n'a pas pu être injuste envers lui, et c'est peut-être le seul pape qu'elle n'ait pas calomnié. Nous ne citerons que quelques exemples, pris entre mille, de sa scélératesse et de sa duplicité.

Ludovic Sforze, tuteur de Jean Galéas, duc de Milan, désirant s'emparer de ce duché, fit les plus brillantes promesses au pape, pour l'engager à l'aider dans ses projets ambitieux. Alexandre exigea 40,000 ducats, et à ce prix il consentit à faire alliance avec lui et les Vénitiens contre Alphonse, roi de Naples, dont la puissance était un obstacle redoutable à l'usurpation que méditait Ludovic. Alphonse, déjà menacé par Charles VIII, qui préparait alors contre son royaume sa formidable expédition, ne tarda pas à sentir de quelle importance il était pour lui de détacher le pape de la coalition. Il lui fit secrètement proposer contre Charles une alliance offensive et défensive pour la conservation réciproque de leurs états. Avant de se prêter à cette nouvelle combinaison, Alexandre demanda 30,000 ducats, et, les ayant obtenus, il exigea, en outre, qu'un mariage fût conclu entre Giuffre, le plus jeune de ses fils, et Dona Sancia, fille du roi. Cependant Sforze, se voyant trahi par la cour de Rome, se tourna du côté du roi de France, et l'appela à son secours. Alors, chose étrange, et jusque là inouie! Alexandre osa, lui pape, implorer l'alliance de l'empereur

des Turcs contre le roi très chrétien. Bajazet s'empressa de répondre à ses avances; il savait que, par un enchaînement d'évènemens extraordinaires, son frère Zizim ou Gem, qui lui avait quelque temps disputé l'empire, était entre les mains du pape; et, comme il craignait toujours l'ambition et les brillantes qualités de ce prince, dans une lettre datée du 15 septembre 1494, il essaya de persuader à Alexandre de le faire mourir dans sa prison. En échange de la tête de son frère, il lui promettait une amitié éternelle. Alexandre accepta l'éternelle amitié du prince turc, parce qu'elle lui était utile en ce moment; mais pour verser le sang de Zizim, il exigea de plus 300,000 ducats. Cependant Charles VIII, à peine entré en Italie, en était déjà presque le maître; il marcha sur Rome, et y entra bientôt en conquérant armé de toutes pièces, à ce que dit Brantôme, la lance sur la cuisse, trompettes sonnantes et tambours battans. A son approche, le pape s'était renfermé dans le château Saint-Ange, dont les faibles murailles ne pouvaient tenir long-temps contre le canon français. Aussi tout le monde le crut perdu; les cardinaux qui étaient restés dans la ville commençaient déjà à dire hautement qu'il fallait l'avoir de force, lui faire son procès et le déposer; ils assuraient au roi qu'il avait indignement acheté le pontificat, *ce qu'ils ne disaient pas sans raison*, remarque Duchesne, *vu qu'ils en avaient été eux-mêmes les indignes vendeurs*. Le roi hésita un instant sur la conduite qu'il devait tenir; Alexandre s'en aperçut, et se hâta d'employer contre lui ses armes ordinaires. Il négocia sourdement, et parvint à gagner son confesseur. Alors il eut l'adresse de se faire imposer les conditions de paix qu'il lui plaisait d'accepter, et qu'il avait réellement dictées lui-même: il accorda un chapeau de cardinal à Brissonnet, favori du roi, et livra à Charles le prince Zizim, comme garantie de sa rupture avec Bajazet. Mais, tout en désarmant le roi de France, il ne voulut pas perdre les 300,000 ducats promis par l'empereur, et il fit empoisonner ce malheureux prince avant de le livrer. Charles sortit triomphant de Rome, à la tête de sa brillante armée, sans s'apercevoir qu'il venait d'être vaincu; il ne put pas en douter quelque temps après, mais alors il était trop tard.

Cet épisode de la vie d'Alexandre la résume à peu près complètement, et laisse entrevoir la profondeur de son atroce politique. Parjure, trahison, corruption, vénalité, empoisonnement, son histoire n'est qu'un long tissu de toutes ces horreurs, que nous nous épargnerons la peine de dérouler ici; on peut les lire dans toutes les *biographies*: mais ce qu'on y chercherait vainement, c'est l'effrayante unité, c'est la raison de tous ses crimes. L'intelligence de tous ses historiens s'est lassée à le suivre à travers les mille détours de son infernale politique: ils l'ont vu ramper dans le sang et dans la boue, et ils n'ont vu en lui qu'une nature de boue et de sang, qu'une vile nature de reptile immonde et venimeux; ils n'ont pas même soupçonné que ce serpent, dans sa tortueuse vitesse, courait à un but qu'il s'était assigné d'avance et de loin, à un but qu'il n'atteignit qu'en rampant, mais qu'il atteignit, et que son œil d'aigle n'avait pas un seul instant perdu de vue.

Après le départ des Français, Alexandre ne perdit aucune occasion de prolonger le désordre et la confusion politique de l'Italie, confusion si utile à ses projets ambitieux. Par ses intrigues, il divisa d'intérêts tous les seigneurs romains; en les excitant les uns contre les autres, il sut les affaiblir par leurs propres armes pour les asservir plus tard. Sa fille Lucrèce était belle; en la mariant quatre fois, il la fit quatre fois servir à ses intérêts politiques. Son fils César, qu'il avait nommé cardinal, faisait habilement la guerre; il l'envoya dans toute l'Italie inquiéter par ses armes ses ennemis, qu'il appelait tous des rebelles. On rapporte que, dans une de ces expéditions, César demanda au duc d'Urbin de l'artillerie au nom du pape, et que, l'ayant obtenue, il s'en servit aussitôt contre le même duc d'Urbin. S'il ne pouvait venir à bout d'un ennemi par la force, il l'attirait dans une embuscade sous prétexte de vouloir traiter avec lui, il le faisait étrangler, et le saint-père lui envoyait sa bénédiction apostolique. En 1501, il parvint à s'emparer de Piombino; aussitôt il fit fortifier cette place, et le pape s'y étant rendu, fit reconnaître au peuple son fils César pour son souverain légitime. Quand l'argent manquait pour payer les soldats, Alexandre augmentait le prix des indulgences, il imposait extraordinairement l'Eglise sous prétexte d'une croisade contre les Turcs, ou bien encore il faisait empoisonner quelques cardinaux; on sait qu'il s'emparait comme siens de tous les biens que les ecclésiastiques laissaient en mourant. Sans doute, après tant d'efforts, il ne parvenait jamais à s'emparer que de quelques villes et de quelques misérables châteaux forts; mais toujours est-il que pour arriver là, avec de si faibles ressources, il dépensa plus d'art et de combinaisons profondes que plus d'un conquérant n'en avait mis à subjuguer une grande partie de la terre.

Déjà les Rovère, les Sforze, les Ursins, les Colonne, les Malatesta, les Savelli, presque tous les barons romains, avaient été dépouillés ou humiliés; déjà Imola, Forli, Faenza, Rimini, étaient tombés en sa puissance, lorsqu'il fut surpris par la mort (1503). Il paraît à peu près incontestable qu'il mourut du poison qu'il destinait à plusieurs cardinaux dont il convoitait les richesses. Son fils, empoisonné comme lui, échappa à la mort. Quelques historiens prétendent que les mesures des Borgia étaient dès long-temps si bien prises, que César devait rester maître de tous les états ecclésiastiques à la mort de son père; mais ils n'avaient pas prévu que quand l'un mourrait l'autre serait bien malade, et César perdit le fruit de ses crimes que l'Eglise recueillit. C'est donc à Alexandre VI que les princes de Rome, ses successeurs, ont dû la puissance temporelle qui depuis leur a permis quelquefois de tenir la balance de l'Italie.

La plupart des écrivains protestans qui ont écrit sur l'histoire des papes, ont particulièrement insisté sur le pontificat d'Alexandre VI, et n'ont pas manqué d'étaler, avec complaisance, tous ses crimes. S'ils ont cru par là avilir la papauté, leur erreur a été grossière; loin de la représenter, en quoi que ce soit, dans l'histoire, Alexandre n'a fait que mettre fin à son agonie, en la tuant violemment. On a dit, avec raison, qu'en France Louis XI et Richelieu avaient fondé la liberté; on peut dire, avec autant de vérité, qu'Alexandre Borgia fut le plus grand ministre de la réforme. Il fit brûler, il est vrai, Savonarole, précurseur de Luther, parce qu'il était importuné de ses cris; mais lui-même, du haut de la chaire de Saint-Pierre, et durant tout son pontificat, ne protestait-il pas, à sa manière et en action à la face du monde chrétien, mille fois plus énergiquement que Luther et Savonarole? Quand la voix publique l'accusa d'inceste avec sa propre fille, déjà incestueuse avec ses deux frères, Alexandre, loin de cacher ses scandaleuses amours, sembla vouloir les étaler à tous les yeux avec une sorte d'ostentation. Bien plus, il les fit, pour ainsi dire, célébrer au Vatican même, par l'orgie la plus solennelle et la plus luxurieuse qui eût jamais effrayé la pudeur chrétienne: cinquante courtisanes y dansèrent nues devant le pape et ses enfans; elles luttèrent d'impudicité sous leurs yeux, et, après la fête, Sa Sainteté distribua elle-même des prix à celles qui l'avaient le plus charmé par leurs mouvemens lascifs. Après cela, s'obstiner à le regarder comme un pape chrétien, c'est pousser loin l'aveuglement; chercher dans sa politique le génie de la papauté, c'est voir la vie normale de l'homme dans les convulsions d'un mourant. Alexandre ne fut donc pas un pape, à proprement parler, mais un roi; et il régna comme on régnait en Italie au XV[e] siècle. S'il garda les clefs de saint Pierre, ce n'est pas parce qu'elles ouvraient le ciel, mais parce qu'elles étaient d'or. Il n'eut d'autre dieu que son égoïsme; dominer fut toute sa religion, réussir toute sa morale. Pour réussir, tout lui fut instrument; la beauté et

les passions ardentes de sa fille, le courage et la cupidité de son fils, la vie et la mort de ses prisonniers, il employa tout pour bâtir sa fortune; indulgences et trésors de l'Eglise, anathèmes et bénédictions apostoliques, talens et vices, crimes et vertus, il prodigua tout, il se servit de tout pour consolider sa puissance. La plupart des princes de son temps furent aussi lâchement perfides que lui, il fut plus habile qu'eux; comme lui, ils ne reculèrent devant aucun moyen, ils échouèrent et il réussit. On peut dire qu'il réalisa dans l'histoire l'idéal du prince que décrivit Machiavel; c'est là son véritable caractère, sa hideuse originalité; c'est là sa grandeur et sa honte.

La médaille dont le dessin est joint à cet article, frappée à l'occasion des travaux du fort Saint-Ange, résume en quelque sorte l'histoire d'Alexandre VI : d'un côté le pontife ami de la paix, de l'autre l'homme de guerre; la vérité se trouve au revers de la médaille.

ALEXANDRE VII, pape. Après les deux papes dont on vient de lire la vie, et qui sont les types de deux grandes phases de la papauté, après le pape du XIIe siècle et celui du XVe, nous craignons qu'Alexandre VII, le pape du XVIIe siècle, ne paraisse petit et insignifiant. Soit en bien, soit en mal, la papauté peut opposer avec supériorité Alexandre III et Alexandre VI à tous les princes temporels leurs contemporains; mais Alexandre VII disparaît devant Louis XIV ou Cromwel, ou plutôt il semble n'être en évidence que pour recevoir de Louis XIV un facile affront. Homme minutieux, plutôt tracassier que politique, suspect à toutes les puissances, qui toutes le dominaient naturellement, et sur lesquelles il ne se maintenait une petite autorité qu'à force de petites intrigues, Alexandre VII fut presque sans influence dans le gouvernement des intérêts généraux de l'Europe; et, quant aux affaires de l'Eglise, il reçut le mouvement et ne le donna pas. Si peu conscient de la doctrine catholique, que les protestans ont soutenu avec quelque plausibilité qu'il partageait leur foi, et qu'il avait été sur le point de se déclarer protestant à l'époque de sa nonciature d'Allemagne; académicien et littérateur plutôt que théologien et pontife, son honneur le plus solide et le plus incontestable est d'avoir construit dans Rome quelques places et quelques monumens dans le goût classique de l'époque. Alexandre III nous a montré le sublime du pouvoir spirituel aspirant à moraliser et à gouverner le monde au nom de la foi et de l'intelligence; Alexandre VI, ce qui pouvait résulter d'horrible de cette théocratie, lorsque la foi aurait disparu, et qu'il ne resterait plus que la puissance s'appuyant sur l'hypocrisie : quant à Alexandre VII, il appartient à une époque où la papauté ne jouait plus qu'un rôle très secondaire dans la conduite de l'humanité.

FABIO CHIGI naquit le 12 février 1599. Il était d'une famille noble de Sienne, qui faisait figure depuis long-temps dans sa patrie, lorsqu'elle commença à se pousser à la cour de Rome, sous le pontificat de Jules II. D'abord inquisiteur à Malte, vice-légat à Ferrare, nonce en Allemagne, et médiateur à Munster pendant les longues conférences qui s'y tinrent pour la pacification de l'Europe, il fut enfin pape en 1655, après la mort d'Innocent X. Il montra, lorsqu'il fut élu, une humilité excessive et des sentimens de la plus vive piété. Après l'élection, on le porta, suivant la coutume, à l'église de Saint-Pierre, pour y recevoir sur le grand autel l'adoration des cardinaux; il ne voulut pas être mis au milieu de cet autel, mais à l'un des coins, parce qu'il ne se jugeait pas digne, disait-il, de la place que ses prédécesseurs avaient occupée. Pendant toute la cérémonie, il demeura prosterné à terre, un crucifix entre ses bras. Arrivé au Vatican, il commanda, avant que de songer à nulle autre chose, qu'on fît le cercueil où son corps serait couché après sa mort, et qu'on le mît sous son lit, afin de s'animer de plus en plus à la sainteté par cette idée continuelle de la mort. Quand on le revêtit des habits pontificaux, on lui trouva un cilice sous sa chemise. Il continua de jeûner deux fois la semaine, comme il avait fait étant cardinal. Enfin, il défendit à ses parens de venir à Rome sans sa permission. Mais la suite de son pontificat ne se soutint pas sur ce ton; et ce ne sont pas seulement des protestans, comme Bayle, qui lui ont appliqué l'éloge que le duc de Guise donnait à Innocent X d'avoir été un fort grand comédien.

Un de ses premiers soins fut d'approuver la bulle de son prédécesseur contre les cinq propositions de l'évêque Jansénius. Cette controverse du Jansénisme (voyez ce mot), qui émut alors tous les esprits, fut la grande affaire de son pontificat. L'année même (1656) où Alexandre confirma la décision d'Innocent X, une assemblée du clergé de France rédigea un acte, qui devait être signé individuellement par chaque ecclésiastique séculier ou régulier : c'est le fameux *formulaire* que les Jansénistes attaquèrent comme une tyrannie odieuse exercée sur les consciences. La lutte des deux partis dura pendant plusieurs années; on attendait avec anxiété la décision du Saint-Siége. Enfin, Alexandre prescrivit le formulaire par une nouvelle bulle de 1665. Louis XIV fit enregistrer ces deux bulles au parlement.

Une affaire d'un autre genre, l'insulte faite par la garde corse au duc de Créquy, ambassadeur de France, donna beaucoup de chagrin à Alexandre. Louis XIV exigea des réparations; le cardinal Chigi, neveu du pape, vint faire des excuses au roi; la garde corse fut chassée; et cette punition fut attestée par une pyramide élevée devant leur ancien corps-de-garde. Louis XIV consentit que ce monument fût abattu sous le pontificat de Clément IX.





(Médaille d'Alexandre VII, tirée du Cabinet des médailles.)

Alexandre VII, sorti de cette dispute, ne songea qu'à em-

bellir Rome. Il aimait la pompe des bâtimens, et si la chambre apostolique avait pu suffire à la dépense, il aurait voulu faire de Rome une ville régulière, avec de larges rues, de grandes places bien symétriques, et des maisons uniformes. La médaille que nous donnons ici, et dont le revers représente la place du Peuple, atteste ce zèle pour l'architecture. Ses constructions, au reste, sont du même style que celles qui se faisaient alors en France. Ce fut lui qui termina le Collége de la Sapienço, qu'il dota en outre d'une riche bibliothèque.

Ce pape avait aussi le goût des lettres. Il écrivit des poésies latines, dont une belle édition, imprimée au Louvre, in-folio, parut en 1656. Ce recueil se compose de vers épiques, de vers élégiaques, de vers lyriques, et d'une tragédie de Pompée. Alexandre VII mourut en 1667, beaucoup plus regretté des Jésuites que des Jansénistes.

Nous ne traiterons pas en particulier des autres papes du nom d'Alexandre; il en sera sommairement question à l'article général consacré à l'histoire des papes.

ALEXANDRE NEVSKY, un des saints et patrons de la Russie, naquit en 1219. L'ancienne Russie était alors partagée entre tous les descendans du Normand Rurick. La souveraineté de cette famille, qui remontait au IXe siècle, avait subi depuis ce temps plusieurs changemens : de Rurick (862) à Jaroslaf-le-Grand (1056), elle conserva un caractère d'unité, qu'elle perdit lorsque Jaroslaf crut pouvoir impunément la partager entre ses nombreux enfans, sous la dépendance de la souveraineté de Kief. Le prince de Kief ne fut suzerain que de nom. La Russie fut donc gouvernée par une nombreuse famille de princes, dont le pouvoir, peu enraciné dans le sol, était d'ailleurs très limité par les franchises des villes; aussi ces princes étaient-ils souvent chassés, ou bien ils donnaient leur démission, et faisaient eux-mêmes retraite : on les voit même échanger et troquer entre eux leurs souverainetés, comme il arriva à Jaroslaf, père d'Alexandre Nevsky, prince de Novgorod, qui quitta cinq fois, de gré ou de force, sa principauté, et finit par la laisser, en 1236, à son fils Alexandre Nevsky, pour prendre possession de celle de Kief, dont la suprématie politique avait déjà passé à la principauté de Vladimir.

Le jeune Alexandre, que les chroniqueurs représentent comme doué d'une beauté corporelle égale à la noblesse de son âme, inspirait une grande confiance aux Novgorodiens, et il la mérita bientôt d'une manière éclatante. Il arriva que le roi de Suède, irrité contre les Russes, qui avaient souvent ravagé la Finlande, envoya une flotte composée de Suédois, de Norvégiens et de Finois, laquelle pénétra dans la Néva jusqu'à l'embouchure de l'Ijora, avec le projet de faire la conquête du pays de Ladoga, et même de Novgorod. Alexandre, sans attendre les secours de son père, demande la bénédiction à l'archevêque de Novgorod, et marche contre les Suédois, campés sur les bords de la Néva; par une attaque vigoureuse et imprévue, il jette le désordre dans leur camp, blesse lui-même le général ennemi au visage, et fait tant de morts, que l'on en remplit deux vaisseaux. Cette victoire (1239) valut à Alexandre le surnom de *Nevsky*. Les chroniqueurs de ce temps-là affirment qu'elle fut due à l'intervention du ciel; à leur dire, on vit saint Borys et saint Gleb, martyrs et patrons de la Russie, arriver le jour du combat sur des barques poussées par des nuages, pour porter secours à leur bon parent Alexandre.

Peu après, des chevaliers livoniens, réunis aux Lithuaniens et aux Tchoudes, avaient conquis Pskof, et ravageaient déjà le territoire de Novgorod. Tous les regards étaient tournés de ce côté, et l'on s'attendait à en voir sortir le vainqueur de la Néva; mais point. Après sa première victoire, pour quelques mécontentemens, il a quitté Novgorod avec toute sa famille, et s'est retiré auprès de son père : cédant toutefois aux exhortations pieuses de l'archevêque, Alexandre revient, assemble des troupes, repousse l'ennemi, entre en Livonie, et remporte une victoire éclatante sur les glaces du lac Peypus (1242), où il fait signer aux Livoniens un traité honteux pour eux. L'année suivante, ce fut le tour des Lithuaniens : ayant pris contre eux la défense d'un prince russe, il les poursuivit d'une manière terrible, passant toute une garnison par les armes, et remportant sept victoires en autant de jours.

Tous ces exploits ne pouvaient cependant apporter aucune amélioration dans la position politique des Russes : l'Orient avait de nouveau jeté sur eux quelques unes de ces hordes qui les avaient déjà vaincus dans la sanglante bataille de Kalka (1226), et qui, depuis, ne s'étaient retirées que pour fortifier le grand corps d'invasion de Gengis-Khan. Revenus bientôt sous les ordres de Bâti, les Tatars conquirent, de 1237 à 1240, presque toutes les Russies méridionales et septentrionales; Novgorod seul échappa au desastre, et ne fut pas même attaqué : les Tatars, arrivés à cent verstes de cette ville, effrayés peut-être par les forêts et les marécages du pays, changèrent subitement de direction, et tournèrent leurs armes contre la Pologne, la Hongrie, la Moldavie, la Valachie et la Bulgarie. Au retour de cette expédition, Bâti prit le titre de khan, et affermit sa domination sur tous les pays situés depuis l'embouchure du Don jusqu'au Danube. Les princes et les populations russes lui offrirent à l'envi leurs hommages et leurs présens, renonçant ainsi solennellement à leur indépendance. Bâti donna ordre vers ce temps (1244) au père d'Alexandre, Jaroslaf, qui avait pris possession de la grande principauté de Vladimir, de venir le trouver; il l'accueillit fort bien, et l'investit de la suprême autorité sur tous les autres princes russes. Deux ans après, Jaroslaf, revenant d'un voyage qu'il venait de faire dans la Grande Tartarie, mourut. Jusqu'alors Alexandre n'avait fait aucun acte de soumission aux conquérans, et les Russes le nommaient avec orgueil leur prince indépendant; mais, sur un ordre exprès, il se rendit auprès du grand khan, qui fut si satisfait de lui, qu'il lui confia, à l'exclusion de son oncle, la souveraineté de toute la Russie méridionale. Alexandre, sans avoir même jamais livré de bataille aux Tatars, accepta leur conquête comme une nécessité, s'y soumit dès lors de bonne foi, et servit pendant le reste de sa vie, qu'il passa en partie à la grande horde, de médiateur entre les vainqueurs et les vaincus. Ainsi, après son premier voyage, son frère, investi du gouvernement de la Russie du nord, ayant refusé le tribut, Alexandre retourna auprès du grand khan, dont il réussit à calmer le courroux, et qui l'investit de la souveraineté de tout l'empire (1253).

Depuis ce temps il ne livra plus que quelques combats aux Livoniens et aux Lithuaniens, tournant toute sa politique à gouverner les Russes sous la protection des Tatars. L'autorité dont ceux-ci l'investirent ne fut toutefois que subalterne, et l'on voit Alexandre, toujours soumis au khan, faire sa plus grande œuvre de lui soumettre également ses sujets. Le tribut était régularisé dans la Russie méridionale; il s'agissait de l'établir dans celle du nord, et surtout à Novgorod. Novgorod, qui n'avait pas été soumis par les armes, se souleva à cette nouvelle; le fils d'Alexandre lui-même, Vasili, conseillé par des boyards, s'opposa à l'impôt; et, pour ne plus obéir, disait-il, à un père qui apportait des chaînes à des hommes libres, il quitta cette ville, et se retira à Pskof. Alexandre l'y fit arrêter, fit crever les yeux et couper le nez aux boyards qui l'avaient conseillé (voyez Karamzin, *Histoire de Russie*); et, sorti de son palais, entouré des baskaks tatars, il déclara aux Novgorodiens que s'ils refusaient plus long-temps le tribut, il les abandonnerait à leur sort, et qu'une armée allait entrer dans leurs murs. Cette nouvelle, fausse d'ailleurs, détermina la soumission des habitans, qui subirent la capitation et payèrent le tribut.

Ce tribut fut encore le sujet de nouvelles révoltes par les exactions que commirent les marchands bésarméniens, auxquels les Tatars l'avaient affermé : plusieurs de ces usuriers

tombèrent victimes du ressentiment des Russes, et Alexandre fut obligé d'aller à la grande horde conjurer, par des présens, la vengeance qui allait éclater. Ce fut au retour de ce long voyage qu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut à Gorodetz (1263); son corps fut transporté à Vladimir, où il fut enterré dans l'église de Notre-Dame.

Alexandre fut dans la suite vénéré comme un saint et comme un des patrons de la Russie. On ne saurait toutefois affirmer que cette canonisation fut le résultat de l'amour de ses sujets pour lui; car, dans un traité passé, l'année qui suivit sa mort, entre son successeur et les Novgorodiens, ceux-ci enjoignirent formellement à ce dernier « de ne pas imiter Alexandre dans ses actes de despotisme. » Il serait plus juste, ce nous semble, d'attribuer toute la réputation de grandeur et de sainteté d'Alexandre à sa victoire de la Néva, qui parut d'autant plus glorieuse qu'elle fut la dernière manifestation de la puissance de l'empire des Ruricks, à sa prudence, qui fut moins de la faiblesse que de la politique, et surtout aux bonnes grâces du clergé russe et de ses chroniqueurs, qui, du fond de leurs monastères, lui rendirent éloges pour protection. Aussi ce fut en vain que le pape Innocent IV lui écrivit de Lyon, le 10 février 1248, une lettre qui lui fut remise par les cardinaux Haldus et Gemon, et dans laquelle il lui promettait des secours contre les Mogols s'il voulait embrasser la religion romaine. Alexandre tint un conseil composé des hommes les plus distingués par leur science, à la suite duquel il répondit au pape : « Nous suivons la vraie doctrine de l'Église, et nous ne voulons ni connaître la vôtre, ni l'adopter. » Ce fait ne contribua sans doute pas peu à élever Alexandre au rang des saints du rit grec.

Le génie de Pierre-le-Grand se servit, avec un rare bonheur, de la renommée d'Alexandre Nevsky, pour sanctifier la capitale qu'il transportait sur la Néva. Il fit donc exhumer, de l'église Notre-Dame de Vladimir, le corps d'Alexandre, et lui éleva, non loin de Saint-Pétersbourg, un magnifique mausolée dans un magnifique monastère : il créa en même temps le grand ordre des chevaliers d'Alexandre Nevsky.

ALEXANDRE Ier, empereur de Russie, naquit le 23 décembre 1777. Il était fils de Paul Ier et de Marie Federowna, princesse de Wurtemberg; mais son aïeule, la grande Catherine, l'enlevant à son père, qu'elle détestait, et qu'elle avait même intention de frustrer de la couronne, s'empara de lui dès sa naissance, et se fit seule maîtresse de son éducation. Elle lui donna pour gouverneur le prince Nicolas Soltykoff, et pour précepteur le colonel Laharpe, génevois, homme capable et imbu de la philosophie de son temps. Ce fut à cette école bizarre, où l'absolutisme le plus impérieux et le plus effréné se mariait aux principes les plus philantropiques et les plus libéraux, et dans laquelle sa jeunesse fut nourrie, que le jeune empereur dut peut-être cette indécision, et cette alternative d'élans élevés vers la civilisation et de retours instinctifs et comme forcés vers le despotisme et la stabilité, qui marquèrent sa vie. Il avait à peine seize ans, que sa grand'-mère, espérant le soustraire à des déréglemens dont elle n'avait que trop l'expérience, lui fit épouser une princesse de Bade, qui prit, en entrant dans la communion de son époux, les noms d'Élisabeth Alexiewna. La mort inattendue de Catherine vint bientôt mettre fin au cours tranquille de ces jeunes prospérités; Alexandre, ainsi que ses frères et tout le reste de la cour, tomba soudainement et sans garantie sous le joug capricieux et sauvage de son père. Paul, haineux pour tout ce qu'avait aimé sa mère, tenait ses enfans au nombre des suspects et des traîtres, dont, à ses yeux, la Russie était pleine. L'inquisition était partout, et le glaive suspendu par un fil sur les têtes les plus puissantes et en apparence les plus favorisées. Le péril était imminent pour un grand nombre; l'armée et l'empire tout entier se remplissaient de mécontens; on conspirait sourdement, et il paraît certain que l'Angleterre, redoutant les suites d'une amitié pour Bonaparte que Paul commençait à manifester hautement, n'épargnait ni son activité ni son or, et soufflait au fond de toutes les intrigues du palais. Déjà le comte de Pahlen, gouverneur de Saint-Pétersbourg, et favori de l'empereur, avait fait à ce sujet diverses ouvertures au jeune Alexandre, qui, soit timidité, soit prudence, avait refusé de se décider entièrement. Cependant la rumeur de la conspiration commençait à se répandre, les soupçons et la violence de l'empereur redoublaient, et il n'avait pas craint de dire lui-même qu'il se préparait à frapper un grand coup; c'était à la fin de mars 1801. Pahlen va trouver Alexandre; il lui montre l'empereur irrité et déjà menaçant, la forteresse de Kolmagon préparée pour l'impératrice, celle de Saint-Pétersbourg pour Constantin, celle de Schlussenbourg pour lui-même; d'autre part, les conjurés réunis, déterminés, prêts à agir; il le presse, ne voulant après tout qu'une parole, lui demandant, non de conspirer, mais de laisser faire. Alexandre y consent, avec cette clause, dit-on, que les conjurés se contenteraient de forcer son père à abdiquer sans lui faire aucun mal. Le 23 mars, à minuit, ceux du complot, précédés par l'adjudant de service, comme une ronde de nuit, forcent la chambre de l'empereur, après avoir égorgé les sentinelles; Paul, surpris par le bruit, s'était jeté, en toute hâte, à bas de son lit; on l'entoure, on lui présente l'acte d'abdication, et, comme il refuse de signer, on se jette sur lui tumultueusement, on le renverse, et il est étranglé avec l'écharpe d'un aide-de-camp. Cependant on réveille l'impératrice qui couchait dans un appartement voisin avec les duchesses, ses filles; elle accourt; les assassins étaient maîtres. Quant à Alexandre, s'il dormait, il dut être réveillé par le talon des bottes de ceux qui étouffaient son père, car il couchait précisément sous sa tête. Il monta de suite en voiture, et, laissant là ce palais plein de l'odeur du crime, il se rendit au Palais d'hiver, où il reçut, dès le lendemain, le serment de fidélité des grands de l'empire. Le peuple, familier depuis long-temps, par la renommée, avec les révolutions des familles impériales, et, soumis par habitude au pouvoir que lui impose le sort, accepta le changement avec indifférence, et sans se soucier de la cause. L'empereur défunt, après être demeuré exposé en public pendant quinze jours sur un lit de parade, suivant l'usage, fut enterré dans le caveau de ses ancêtres sans plus de retentissement que s'il y était descendu par un accident naturel. Alexandre ne jugeant point nécessaire de poursuivre les meurtriers comme coupables de désobéissance, se contenta d'en obliger quelques uns à s'éloigner momentanément de la capitale.

Le nouvel empereur une fois assis sur son trône, se voua immédiatement au développement des plans politiques de Pierre-le-Grand et de Catherine; ces plans consistaient à accroître la force intérieure de l'empire, par la consolidation de l'autocratie et le perfectionnement de la civilisation, et à le faire graviter de plus en plus vers l'occident pour en faire une puissance européenne, tout en continuant à le faire peser, à l'orient, sur la Perse et le bassin de la mer Noire. Dans la proclamation publiée à son avènement, sans rien mentionner de la mémoire de son père, il disait : « En montant sur le trône impérial, nous avons contracté l'obligation de gouverner le peuple confié à nos soins par la providence, selon les lois, et dans l'esprit de notre grand'-mère, de glorieuse mémoire, l'impératrice Catherine II, afin que, conformément à ses sages plans, nous puissions élever la Russie au plus haut degré de gloire, et assurer la prospérité durable de nos sujets. » Il se mit donc directement en réaction contre la politique du précédent empereur. À l'intérieur cela fut sensible par la reddition des prisonniers anglais, et la levée de l'embargo que Paul avait mis sur les vaisseaux de cette nation dans tous les ports de l'empire. Il était évident que, dans la politique nouvelle qu'allait embrasser la Russie, la prédominance maritime de l'Angleterre était pour elle moins à craindre que la prédominance continentale,

vers laquelle la France commençait à s'acheminer d'une façon si éclatante. Néanmoins Alexandre écrivit de sa main une lettre au premier consul, dans laquelle il l'assurait de son amitié et de son désir de continuer les bonnes relations qui avaient existé entre son père et lui; mais rien d'officiel ne fut encore conclu entre les deux puissances. A l'intérieur, le retour aux idées de Catherine fut encore plus sensible : les ukases de Paul furent presque tous abrogés, ses créatures destituées, son système anti-libéral délaissé; l'empereur rendit une nouvelle vigueur à la commission de la reforme législative entreprise par Pierre-le-Grand, et continuée par Catherine; il établit un conseil d'état pour l'examen de toutes les ordonnances, augmenta les attributions du sénat, et perfectionna l'administration par l'institution de deux nouveaux ministères : en même temps, il modifiait la rigueur de la censure, abolissait l'inquisition de la chancellerie secrète, protégeait le mouvement de la librairie, créait de tous côtés des écoles et des gymnases, fondait trois universités nouvelles, à Saint-Pétersbourg, à Kasan et à Kharkow, et promulguait un ukase, germe d'une révolution fondamentale, qui autorisait tout propriétaire à donner la liberté à ses paysans, et à leur vendre des terres, qu'ils posséderaient désormais eux-mêmes à titre d'hommes libres; système habile, en vertu duquel les seigneurs, séduits par l'appât des bénéfices présens, démolissaient spontanement l'avenir de leurs familles, et changeaient peu à peu les serfs de la noblesse en sujets de l'empereur. L'agriculture, surtout dans les provinces méridionales, reçut de puissantes impulsions; le commerce fut activé par tous les moyens, par des encouragemens, des routes nouvelles, des perfectionnemens dans la navigation. L'empire, en un mot, sembla prendre une nouvelle fécondité et une nouvelle vie.

Les grands projets d'établissement sur la mer Noire, où Catherine avait déjà commencé à poser le pied d'une façon si menaçante pour l'indépendance de l'Europe, furent poursuivis avec autant de succès que tous les autres : en 1803, il y eut à Odessa cinq cents vaisseaux, à Taganrok deux cents; et dans les autres ports de cette mer, à Kaffa, à Kherson, à Sebastopol, etc., une proportion de prospérité toute pareille. En 1802, la Géorgie, déjà occupée depuis quelque temps, avait été déclarée incorporée à l'empire; c'était le prélude de cette conquête qui, en dix ans, devait donner à la Russie toute la péninsule entre la mer Caspienne et la mer Noire, et réduire en quelque sorte la Perse au rang de feudataire. Les colonies de la côte nord-ouest d'Amérique étaient également l'objet d'une attention spéciale de la part de l'empereur; il avait compris, en voyant les richesses qu'elles avaient fournies dans les dernières années, toute l'importance que ce côté de son empire pourrait acquérir en Asie, si l'on parvenait à nouer des relations directes avec la Chine et le Japon. Il essaya donc d'accréditer des ambassadeurs près des empereurs de ces deux grands pays; mais il échoua, et ses ambassadeurs revinrent sans avoir pu se faire introduire : on gagna néanmoins à cette tentative un voyage dans l'intérieur de la Chine, dont M. Klaproth fit partie, et la belle expédition du capitaine Krusenstern autour du monde.

Quant à l'Europe, il était assez évident, malgré les passagères assurances de la paix d'Amiens, que les armes ne tarderaient point à s'y lever encore. La Russie, tout en se fortifiant dans la paix, se préparait pour la guerre, et le parti qu'elle y choisirait entre la France et la coalition n'était guère douteux. En mai 1803, la guerre entre la France et l'Angleterre avait été de nouveau officiellement déclarée; mais la Russie, ne jugeant pas le moment favorable pour sortir de sa neutralité, avait refusé de se prononcer. La mort du duc d'Enghien, arrêté sur le sol de Bade, et livré par Bonaparte à un tribunal militaire, fut l'occasion dont elle se saisit bientôt pour sortir de cette réserve. Les princes allemands, tenus sous la main du consul, n'avaient point osé se plaindre de cette violation de leur territoire : la souveraineté de l'influence française en Allemagne était donc ainsi bien manifestement constatée. C'était là un point où l'ambition de la Russie ne pouvait plus ni céder ni se taire. Alexandre, se considérant comme le protecteur-né de l'Allemagne, se plaignit par son ambassadeur à la diète de Ratisbonne, et il fit remettre à M. de Talleyrand, par son chargé d'affaires à Paris, une note hautaine, où il disait : « L'empereur Alexandre, comme médiateur et garant de la paix continentale, vient de notifier aux états de l'empire qu'il considère cette action comme mettant en danger leur sûreté et leur indépendance: il ne doute pas que le premier consul ne prenne de promptes mesures pour rassurer les gouvernemens, etc. » Le premier consul fit répondre plus fièrement encore : la diète avait refusé de prendre parti en cette affaire, et Bonaparte demandait de quel droit l'empereur exigeait pour les princes allemands plus qu'ils ne réclamaient eux-mêmes, et en vertu de quel principe il venait mêler sa puissance à des questions qui regardaient l'Allemagne, et non pas la Russie. Les notes s'échangèrent de part et d'autre durant le cours de 1804, avec cette même raideur et cette même fermeté, qui annonçait assez qu'une déclaration de guerre, prévue depuis longtemps, serait leur conclusion prochaine. La notification de l'avènement du premier consul à la dignité impériale fut le signal : Alexandre refusa de le reconnaître en cette qualité. Napoléon s'était presque du même coup fait roi d'Italie, et avait déclaré l'état de Gênes incorporé à la France. Cette double usurpation avait déterminé l'Autriche à ouvrir la guerre, et la Russie s'était empressée de la seconder, en lui envoyant une armée de 70,000 hommes, sous les ordres de Kutusoff. Alexandre, après avoir visité Berlin sans pouvoir déterminer le roi de Prusse à entrer ouvertement dans la coalition, s'était rendu en personne près de l'empereur d'Autriche sur le théâtre des mouvemens militaires. On connaît assez en Europe cette admirable campagne où l'Autriche fut terrassée comme par enchantement, et qui se termina si glorieusement le 2 décembre 1805 sous le soleil d'Austerlitz : la perte des Russes dans cette journée fut immense; 19,000 hommes furent faits prisonniers, et tout le reste jeté dans une effroyable déroute. Alexandre, retiré dans son quartier général, reçut un message de Napoléon, qui lui offrait un armistice, à condition qu'il rentrerait immédiatement en Russie avec ses troupes : c'était un bon parti après une si forte défaite; il l'accepta, et fit sa retraite par la route des monts Krapacks. L'Autriche fut aussitôt démembrée; une portion de ses dépouilles passa au royaume d'Italie; une autre à la Bavière et au Wurtemberg, érigés en royaumes par la France. On ôta à la Prusse quelques provinces; et en retour, et afin de l'éloigner par son intérêt de la coalition, on lui donna l'autorisation de prendre le Hanovre à l'Angleterre. Quant à la Russie, il était bien évident que Napoléon conservait toujours un secret espoir de la détacher de l'Angleterre, et de l'amener tout au moins à la neutralité durant son grand débat avec l'Europe occidentale; mais ce n'étaient point là les calculs d'Alexandre. Renvoyé dans ses états, et désirant de nouveau gagner du temps, il affecta de fausses dispositions pour la paix; et, lorsqu'après six mois de négociations et de lenteurs, son plénipotentiaire se vit amené à la signature du traité, il refusa nettement de le ratifier, déclarant que cet ambassadeur avait dépassé les ordres dont il était porteur. La Prusse, de son côté, manœuvrait avec une diplomatie tout aussi déloyale; elle se liait par-dessous main avec l'Angleterre, affirmant que le Hanovre n'était pour elle qu'un dépôt, et qu'elle ne considérait sa conquête que comme une élimination de l'influence française; elle se liait également avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, près duquel le vieux duc de Brunswick avait été envoyé en ambassade, et se préparait à la guerre. On se rappelle de quel regard Napoléon accueillit à Bamberg l'arrogant *ultimatum* qu'elle osait lui adresser, et avec quelle promptitude il en sut faire justice.

La campagne fut d'un mois; les troupes russes, qui s'étaient ébranlées au bruit des trompettes de Berlin, avaient à peine dépassé leurs frontières, lorsqu'elles purent entendre le cri des fuyards d'Iéna et les fanfares éclatantes de la France victorieuse. Elles se hâtèrent de regagner la Vistule; mais, poursuivies et battues à quatre ou cinq reprises, elles furent heureuses de trouver un vainqueur disposé à conclure une trêve nouvelle. Cette trêve ne dura guère. Au printemps, les hostilités reprirent avec résolution : l'armée d'Alexandre, sous les ordres de Bennigsen, l'un des meurtriers de son père, demeurait face à face avec un ennemi déjà déclaré invincible par tant d'expériences; mais une nouvelle épreuve semblait nécessaire à la Russie, et à la vigueur des coups qu'elle reçut à Friedland, elle dut reconnaître ce même bras dont elle avait déjà senti les atteintes aux plaines d'Austerlitz.

Cette victoire était décisive; elle réduisait la Russie à la paix. Un armistice fut conclu, et les deux souverains, chacun sur les frontières de son empire, aux bords du Niémen, entrèrent directement en rapport. Un pavillon avait été construit pour eux au milieu du fleuve, devant Tilsitt, et c'est là qu'ils ouvrirent ces fameuses conférences où se débattirent, dans l'intimité de la conversation, les destinées du monde. Alexandre retourna dans sa capitale affichant une admiration sans bornes pour Napoléon, et en apparence entièrement décidé à se mettre en association avec lui. Ce n'est point à cet article l'instant d'entrer dans le détail de ces desseins gigantesques dont l'initiative était toute française : Napoléon, prenant, au nom de la France, la direction suprême de l'Occident, ouvrait à la Russie l'immense perspective de l'Asie; il concevait les deux empires unis et marchant ensemble à la civilisation du monde; l'un remplissant de son unité la péninsule européenne; l'autre, appuyé sur deux mers fermées et puissantes, la Baltique et la mer Noire, reprenant en toute assurance la trace antique de l'Alexandre de Macédoine et la domination paisible des régions orientales; quant à l'Angleterre, elle était mise hors de cause et partagée : sa Grande-Bretagne enchaînée au trône de France, son Bengale et ses Indes au trône de Russie. C'était là l'idéal, autant qu'on peut le dire en deux mots. Le génie de Napoléon n'y éclatait guère moins que son adresse. La part qu'il faisait à son rival était si éblouissante, que sa splendeur pouvait aisément cacher le peu de solidité qui s'y trouvait; mais il est bien permis de penser qu'un homme comme lui n'admettait point à part égale dans ses plans un empereur qui lui importait peu, et que tout ce prestige se réduisait au fond à demeurer seul en Europe, pendant qu'il enverrait son rival, devenu son allié, quérir fortune ailleurs. Alexandre feignit-il de s'abandonner à cette politique nouvelle, si éloignée de la tendance invariable de la Russie depuis Pierre-le-Grand et Catherine? Trompa-t-il le coup d'œil habile de Napoléon par une expansion mensongère? Mérita-t-il, en un mot, le reproche que ce dernier lui adressa plus tard, lorsqu'il l'accusa de l'avoir joué comme un Grec du Bas-Empire? Ou bien, au contraire, emporté par les passions de sa nature mystique et à demi enthousiaste, fasciné par l'irrésistible ascendant d'un grand homme, passa-t-il réellement sous le charme de Napoléon, comme, quelques années après, sous celui de madame de Krudener? Ce sont là des questions sur lesquelles il est difficile de prendre un parti, si fondamentales qu'elles soient pour le jugement qu'on doit porter d'Alexandre. Il n'est pas inutile toutefois, pour y jeter quelque lumière, de joindre à l'opinion de Napoléon celle de M. de Boutourlin, qui du moins ne saurait être suspecté d'intention malveillante contre Alexandre, son empereur et son idole : « L'empereur, dit-il en parlant du traité de Tilsitt, ne pouvait méconnaître l'esprit de ces dispositions; mais les circonstances malheureuses où se trouvait l'Europe lui prescrivaient d'éloigner la guerre à tout prix : il s'agissait surtout de gagner le temps nécessaire pour se préparer à soutenir convenablement la lutte que l'on savait bien être dans le cas de se renouveler un jour. » Quoi qu'il en soit, que la perfidie ait été préméditée, ou, pour l'honneur de celui dont nous retraçons ici l'histoire, qu'elle n'ait été conçue que du jour où les circonstances l'appelèrent hautement, son scandale n'en fut pas moins manifeste, et elle est digne d'occuper une large place dans les annales de la diplomatie moscovite.

Alexandre quitta Tilsitt au commencement de juillet 1807 : la paix avec la France était conclue; la Russie reconnaissait la confédération du Rhin, le duché de Varsovie, les royaumes de Naples, de Hollande, de Westphalie, occupés par la famille de Bonaparte; promettait d'évacuer la Valachie et la Moldavie, envahies par ses troupes; s'engageait à servir de médiatrice à l'égard de l'Angleterre, et à se déclarer contre elle, si sa médiation n'en venait pas à bout. La domination de la France sur l'Allemagne et sur tout le littoral du midi de la Baltique était désormais un fait avéré, et forcément consenti par toutes les puissances, hormis l'inabordable Angleterre. Malgré l'infâme incendie de Copenhague, celle-ci se trouvait presqu'entièrement jetée hors du sol européen; et, sévèrement bloquée dans son île par le système continental, elle était en danger de périr d'épuisement sur ses trésors, au milieu de son inutile empire de l'Océan. La Russie, fidèle en apparence à sa nouvelle alliance, avait rappelé son ambassadeur de Londres, fermé la Baltique, et mis l'embargo sur tous les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans ses ports; les Anglais, par représailles, s'étaient emparés de l'escadre russe en Portugal, et l'avaient envoyée en Angleterre. On a prétendu, et pensé, avec quelque fondement peut-être, que le cabinet britannique avait aisément jugé dès le principe que l'appui donné par la Russie au système continental était bien plutôt un hommage à des nécessités impérieuses qu'une adhésion sincère aux idées napoléoniennes, et que ce cabinet n'avait pas cessé, même dans l'éclat de la querelle, de tenir sur celui du Nord un œil d'intelligence, comme sur un allié détourné à contre-cœur, et prêt à lui revenir au premier jour. Au surplus, on ne saurait nier que cette liaison avec la France, imposée en quelque sorte à Friedland, ne fût en même temps pour Alexandre la politique de circonstance par excellence. S'il était possible de rêver quelque entreprise contre Napoléon, sa fortune était maintenant trop haute pour qu'il fût raisonnablement permis de se mettre à une telle œuvre : il était plus sage, tout en ajournant la guerre, de se fortifier en silence, sous le masque, pour la mieux faire plus tard. Les mêmes assurances d'amitié pour le grand homme, qu'Alexandre avait prodiguées à Tilsitt, ne lui coûtèrent pas davantage à Erfurt; et Napoléon, qui s'accusa si spirituellement dans la suite d'être tombé parce qu'il avait des sentimens trop bourgeois, se laissa totalement séduire par l'apparence. Mais pendant que la France était occupée contre les moines et les Anglais en Espagne, Alexandre s'emparait sur la Suède de la Finlande, et l'incorporait à l'empire. Pendant que la France réduisait de nouveau l'Autriche sur les champs de bataille d'Essling et de Wagram, Alexandre, pour prix de ses démonstrations amicales, recevait le bénéfice d'une partie de la Gallicie. Il est vrai que tout cela était bien peu pour contrebalancer cette dictature ascendante sur les nations germaniques, et cette irrésistible conquête qui commençait à devenir limitrophe de la Turquie, et à la menacer. Néanmoins, Alexandre, incapable de mettre pour le présent aucun obstacle direct à l'agrandissement de cette puissance, profitait de l'intervalle d'inactivité, en poursuivant de son côté l'accomplissement de ses plans sur la Porte et la mer Noire. Malgré l'article du traité de Tilsitt qui portait que les Russes évacueraient les principautés de la Moldavie et de la Valachie, leurs troupes, en attendant la conclusion définitive de la paix avec la Turquie, n'avaient point cessé d'y demeurer; elles s'y étaient même consolidées de toutes manières, et par de nouvelles forteresses. Au congrès de Jassy, les plénipotentiaires russes n'avaient pas craint de poser comme base préliminaire du traité la cession défini-

tive de toute la rive gauche du Danube. Cette exorbitante proposition ayant été rejetée par le divan, les hostilités avaient repris avec vigueur dans le courant de 1809. Les Russes avaient enlevé plusieurs places fortes, et notamment Ismaïl, et refoulé les Turcs à Silistrie. L'année suivante, malgré les efforts de la diplomatie française en faveur de la Porte, la guerre avait été encore plus prospère pour les Russes; ils avaient passé le Danube, et toutes les forteresses de la seconde ligne, à part Widdin et Varna, étaient tombées entre leurs mains: les Turcs avaient vu, sur le fleuve, leur flottille battue et rendue incapable d'aucun service, et leur armée, sous le commandement du grand vizir, forcée par Kamenskoi dans son formidable camp de Schumla, aux defilés du Balkan. Alexandre victorieux imposait pour condition de la paix l'abandon de la Valachie, de la Moldavie, de la Bessarabie, et de plus la reconnaissance de l'indépendance de la Servie. Il en était donc venu à ce point, tout en demeurant dans son alliance avec Napoléon, qu'il chassait entièrement les Osmanlis des bords du Danube, et y prenait leur place. Le divan refusa fièrement de souscrire à un tel abaissement, et les hostilités, recommençant avec 1811, allaient décider souverainement de la question, lorsque les événemens nouveaux de l'Europe occidentale attirèrent subitement dans cette direction toute l'attention d'Alexandre. Napoléon, tenu en échec plus fixément qu'il ne l'avait encore été jusque là par l'admirable nationalité de l'Espagne, assailli par le mécontentement soulevé chez tous les peuples par les privations et les exigences de son système continental, avait senti la nécessité de prendre dans le nord une prépondérance nouvelle : par un décret de la fin de décembre 1810, il avait déclaré que, de nouvelles garanties lui devenant indispensables, les embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de l'Ems, du Wéser, de l'Elbe, étaient désormais annexées à l'empire français, ainsi que la place importante de Lubeck, et qu'une ligne de navigation intérieure allait être immédiatement créée pour relier la Seine à la Baltique. Aujourd'hui donc, comme en 1804, il était temps pour la Russie de sortir de son silence, et de protester contre une usurpation menaçante. L'injure faite au duc d'Oldenbourg, son parent, dont les états se trouvaient enlevés, sans aucun respect du droit des gens, pour être rangés dans cette nouvelle circonscription de la France, fut le premier texte des réclamations d'Alexandre : du reste, le tarif nouveau imposé aux marchandises françaises, et la reprise presque patente du commerce avec l'Angleterre, montraient assez quelles étaient les dispositions de Saint-Pétersbourg à l'égard de Paris.

L'année 1811 se passa en préparatifs; de nouvelles levées furent faites dans les provinces de l'empire; de nouveaux corps de troupes rassemblés; une coalition à main armée ménagée avec l'aristocratie anglaise, l'ennemi à mort de la France, et avec Bernadotte, devenu aussi, sur le trône de Suède, l'ennemi de son premier pays; des négociations entamées avec la Porte, qui, malgré tous les efforts de la diplomatie française, se détermina à la paix séduisante qu'on lui offrait à l'instant même où la France, sur un autre point, se décidait à la rompre. De son côté, l'empereur Napoléon avait rassemblé autour de lui toute l'Allemagne, et s'avançait, comme un Charlemagne, à la tête de l'Europe civilisée, contre les Barbares du nord. Nous n'avons point à retracer ici l'histoire de cette illustre et funeste campagne; nous l'avons payée avec assez de sang, et de larmes, et de souffrances inconnues jusque là dans les guerres humaines, pour qu'elle soit vivante encore dans tous les cœurs français. Alexandre déploya des ruses imprévues, et un caractère tout différent de celui dont Napoléon, qui croyait le connaître, avait tenu compte en ses calculs. Les populations, soulevées par leur empereur qui les invoquait au nom de la religion des ancêtres et du sentiment national, s'éclipsaient devant l'ennemi, ne lui laissant qu'un désert couvert çà et là de monceaux de cendres, tombeaux des cités et des villages. La fuite pour les Russes fut le succès : le sol se chargeait à lui seul de les venger; et leur défaite à la Moskowa ne fut elle-même que le principe de leur triomphe, car l'incendie de Moscou devait la suivre. Les désastres de la Grande-Armée, tout en affaiblissant la France, préparaient à la Russie des alliés nouveaux. Le parti que la politique, sinon la loyauté, conseillait à l'Autriche et à la Prusse en présence de la Russie victorieuse et de la France chancelante, ne pouvait guère être un sujet de doute. La trahison du général York, qui commandait les contingens de la Prusse, fut bientôt sanctionnée par celle du roi de Prusse lui-même; et l'empereur d'Autriche, tout en protestant de son dévouement aux intérêts de son gendre, assemblait en secret ses forces contre lui, et parlementait avec la coalition, à laquelle il se vouait déjà. Cependant l'armée française s'était reformée sur la Saxe; et les victoires de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, montraient à la Russie, qu'elles tenaient en échec sur cette seconde ligne, que les pertes de Moscou, si terribles qu'elles fussent, n'avaient point encore épuisé la France ni dégarni l'empire, lorsque la trahison des Bavarois à Leipsick ouvrit de nouveau à la coalition le chemin de nos frontières. Napoléon, dans sa tyrannie aristocratique et hautaine, avait lassé la France presque autant que l'Allemagne; il avait mis un abîme entre le peuple et lui, et l'ennemi, qui s'entourait de prudence en pénétrant sur le sol sacré, déclarait qu'il ne faisait point la guerre à la nation, mais à l'usurpateur. D'ailleurs, l'exemple donné par Bernadotte, suivi par le duc d'York, par Wrède avec ses Bavarois, par Metternich et l'empereur d'Autriche, eut encore bien d'autres imitateurs. Le vieux parti foulé par la république se remuait de nouveau en entendant retentir sourdement ce nom de Bourbon, que la France avait oublié depuis vingt ans, et ne connaissait plus. Paris capitula. Alexandre, suivi de ces hordes incultes de la Tartarie et du Caucase, que le génie de Napoléon avait voulu chasser sur les nations d'Asie, vint camper orgueilleusement sur ce Carrousel où son rival, entouré de sa cour impériale, avait fait parader si souvent ses nobles légions : ce fut là le comble de sa fortune et de sa gloire.

A partir de cette époque, frappé en quelque sorte par la contemplation de sa propre grandeur, et confondu par le spectacle de ces immenses changemens où la providence l'avait si miraculeusement élu pour instrument, sa vie se réfugie dans une élévation toute mystique; son ambition personnelle s'efface, dominée par une ambition toute céleste; il se regarde comme une de ces puissances prédestinées que Dieu envoie parmi les hommes quand il veut y accomplir par une main mortelle ses sublimes desseins. Dès son premier retour dans ses états, à la fin de juillet 1814, au milieu de ce peuple innombrable qui couvrait la terre sur son passage pour le voir et se prosterner devant lui, il fut aisé de pressentir dans l'humilité toute solennelle de ses paroles ce sentiment de la grâce qui commençait à éclater si puissamment en son âme. Ayant appris qu'on lui préparait à Saint-Pétersbourg une réception triomphale, il écrivait au gouverneur de la ville : « J'ai toujours eu de la répugnance pour ces sortes de choses; mais, dans les circonstances présentes, je les désapprouve plus que jamais. Les événemens qui ont mis fin aux guerres sanglantes de l'Europe sont l'œuvre du seul Tout-Puissant : c'est devant lui qu'il faut tous nous prosterner. » Le sénat, le synode, et le conseil de l'empire, s'étant réunis pour le prier d'agréer le surnom de *béni*, il rendit un ukase par lequel, tout en les remerciant, il déclinait cet honneur; déclarant que, bien que ses efforts et ses plus ferventes prières n'eussent d'autre but que d'obtenir la faveur divine pour lui-même, pour la Russie, et pour le genre humain tout entier, néanmoins il ne pouvait, comme homme, être assez présomptueux pour accepter un pareil titre, et s'imaginer de l'avoir mérité. On sait d'ailleurs, par le témoignage de M. Empaitaz, que dans le conseil, chaque fois qu'il survenait quel-

que difficulté, il s'adressait directement à Dieu, et l'implorait. Au congrès de Vienne, en novembre, où l'on procéda au partage des peuples, le rang d'arbitre suprême des destinées de l'Europe fut à lui; mais il le tint avec désintéressement, et sans montrer ni l'avidité ni l'ostentation des rois ses alliés. En 1815, lors de la reprise des armes, les circonstances l'empêchèrent de prendre aucune part active à la fameuse bataille qui causa le second renversement de son rival; mais il se jeta résolument et de tout son poids dans la coalition. Dans les rêveries métaphysiques où il était déjà pleinement entré, Napoléon n'était plus seulement à ses yeux un adversaire, mais un impie; il le considérait comme le génie de la guerre, le principe du mal, tandis que lui, triomphateur par la grâce de Dieu, il croyait représenter au contraire en sa personne le génie du bien et de la paix. C'était là cette singulière dualité que Mme de Krudener, qui, par la fascination de ses extases, avait pris sur lui tant d'empire, traduisait dans le langage visionnaire par le symbole de l'ange noir et de l'ange blanc. Le projet de la Sainte-Alliance sortit de cette source toute mystique. Alexandre, qui en fut le premier auteur, y voyait l'établissement définitif de la paix au sein de l'humanité, tandis que le cabinet de Vienne, qui s'y joignit avec empressement, y voyait avant tout la garantie du *statu quo* en Europe, et la conservation de ses domaines. Ce fameux traité était au fond la manifestation suprême du moyen âge, qui, averti par l'esprit moderne, dont depuis vingt ans il apprenait à peser la force sur les champs de bataille, ralliait confusément ses deux élémens imparfaits, pour tenter son dernier effort et sa dernière résistance au seuil de l'avenir. Dans cette sainte croisade de l'absolutisme contre l'hérésie révolutionnaire et libérale, Alexandre montra une conviction et une ferveur dignes du plus beau temps des guerres de Palestine. L'agrandissement de son propre empire, et la persistance dans les plans de politique nationale de Pierre-le-Grand et de Catherine, parurent ne plus former dans son idée que des questions secondaires, en présence de la restauration des doctrines du droit divin, et du redressement des monarchies en décadence. Cela fut bien apparent dans la guerre de Morée, qui, ayant pris naissance de son temps, et frappant par-derrière cette puissance ottomane menacée de front depuis si long-temps par ses prédécesseurs, ne reçut pourtant de lui aucun encouragement et aucun secours; ni l'intérêt de sa dynastie, ni l'ardeur unanime de ses peuples au bruit de leurs coréligionnaires de la Grèce se ruant sur le croissant, ni ses sentimens personnels d'humanité, ne purent prévaloir contre la sévérité de ses systèmes. Ypsilanti, qui avait tenté de soulever la Valachie, fut désavoué; et la Porte, à son grand étonnement sans doute, reçut l'assurance et la preuve de la plus sincère neutralité. Au reste, toute cette seconde période de la vie d'Alexandre se peint avec trop d'éclat dans les paroles qu'il adressait à M. de Chateaubriand, à Vérone, et qui nous ont été conservées par cet éloquent défenseur de la légitimité, pour que nous ne les rapportions pas ici: « Il ne peut plus y avoir, disait-il, de » politique anglaise, française, russe, prussienne, autrichienne; il n'y a plus qu'une politique générale, qui doit, » pour le salut de tous, être admise en commun par les » peuples et par les rois. C'est à moi de me montrer convaincu » des principes sur lesquels j'ai fondé l'Alliance. Une occasion s'est présentée, le soulèvement de la Grèce. Rien » sans doute ne paraissait être plus dans mes intérêts, dans » ceux de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une » guerre religieuse contre la Turquie; mais j'ai cru remarquer dans les troubles du Péloponèse, le signe révolutionnaire; dès-lors je me suis abstenu. Qu'ai-je besoin d'accroître mon empire? La Providence n'a pas mis à mes » ordres huit cent mille soldats pour satisfaire mon ambition, mais pour protéger la religion, la morale et la justice, et pour faire régner ces principes d'ordre sur lesquels » repose la société humaine. » Ces principes d'ordre, si bien respectés au dehors, ne le furent pas moins dans l'intérieur de l'empire. Les associations secrètes furent sévèrement châtiées, l'inquisition politique remise en honneur, la censure armée d'une activité nouvelle, la presse poursuivie, l'enseignement rigoureusement surveillé, et ramené dans des bornes peu inquiétantes; les jésuites, dont on se méfiait, privés de leurs colléges, et conduits aux frontières. L'affranchissement des paysans fut continué, il est vrai, mais la fondation des colonies militaires montra assez qu'on ne les sortait de la servitude seigneuriale que pour les mettre sous une servitude nouvelle, plus uniforme, mieux calculée, et plus capable de former un réservoir de force pour la discipline de l'Europe. Quant à la constitution donnée à la Pologne, on sait ce qu'elle fut en réalité, et nous avons tous vu sa conclusion désastreuse sur les ruines de Varsovie. Surpris par la maladie au milieu d'un voyage qu'il avait entrepris dans les provinces méridionales de son empire, Alexandre mourut le 1er décembre 1825, âgé de quarante-huit ans; l'impératrice, qu'il était venu rejoindre au port de Taganrog, veilla sur ses derniers instans, et lui ferma les yeux.

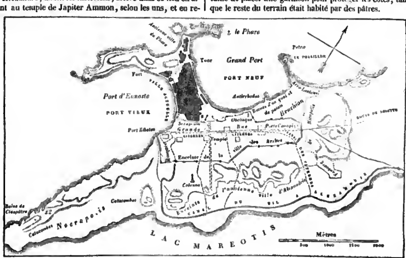


(Alexandre Ier, empereur de Russie.)

Tel fut, autant qu'il nous a été permis de le montrer en quelques pages, ce règne dont l'influence a été si grande, non seulement sur le Nord, mais sur l'Europe entière. La Russie, considérée jusque là comme une puissance demi asiatique, est irrévocablement entrée dans la communion européenne; et par l'avantage de sa position, elle est devenue l'arbitre suprême de tout le pêle-mêle des souverains qui y sont entassés. L'empereur d'Autriche a abdiqué le titre d'empereur d'Allemagne, celui de Russie pourra bientôt y prétendre. Le mouvement de progression, superficiellement interrompu dans les dernières années d'Alexandre, a repris sa marche avec ce calme irrésistible qui semble participer de la fatalité du monde physique. « L'empire russe, disait un diplomate de Napoléon, est comme un fleuve immense qui semble se reposer quelquefois, mais qui, toujours actif dans son apparente tranquillité, mine lentement les digues opposées à son passage, pour ne plus trouver ensuite d'obstacle à son débordement. » Aujourd'hui son niveau est plus élevé que jamais, et la Turquie n'est plus qu'une surface sans profondeur, dont il se couvre, et sous laquelle, en réalité, il s'étale à pleins bords. Le monde civilisé, malgré tous les efforts de la diplomatie de ses rois, serait donc en péril, comme le prédisait Bonaparte, de rétrograder sous le sceptre des barbares, si l'énergie des peuples, et le sentiment de plus en plus assuré de l'avenir, ne lui était en garantie d'une résistance que rien ne saura vaincre.

ALEXANDRIE, ancienne ville d'Egypte, fondée l'an 331 avant l'ère chrétienne par Alexandre, qui lui donna son nom, sur une bande ou langue de terre en forme d'isthme, à l'occident du delta du Nil, entre le grand lac Maréotis et la mer.

Alexandre, disent les historiens, arrivé dans ce lieu en allant au temple de Jupiter Ammon, selon les uns, et en revenant, selon les autres, fut frappé de la beauté et des avantages de sa situation, et résolut d'y élever une grande ville. On n'y voyait auparavant qu'un misérable bourg nommé Ragadoaah, ou, selon les auteurs grecs et latins, Rhacotis, dans lequel les anciens rois d'Egypte avaient coutume de placer une garnison pour protéger les côtes, tandis que le reste du terrain était habité par des pâtres.



(Plan d'Alexandrie ancienne, moderne, et du temps des Arabes.)

Nota. — Tous les noms qui appartiennent à l'ancienne Alexandrie sont en caractère *italique*. — Tous ceux qui appartiennent à l'Alexandrie des Arabes sont en romain. — Tous ceux qui appartiennent à l'Alexandrie moderne sont en lettres CAPITALES.

Alexandre chargea un architecte, appelé par les uns Dinocharès, par d'autres Dinocrate ou Dinarque, de faire le plan et de diriger les constructions de la ville. L'enceinte, selon Quinte-Curce, avait 80 stades de circonférence, plus de deux lieues et demie, et, selon Pline, 15 mille pas, ce qui donnerait un tiers de plus d'étendue. Cette enceinte, couverte d'habitations, de temples et de palais, était coupée par des rues larges et bien alignées, dont deux surtout, qui se croisaient et se coupaient à angle droit au milieu de la ville, étaient remarquables non seulement par leur largeur, qui était de cent pieds, mais encore par la beauté et la magnificence de leurs édifices. Celle qui traversait la ville de la porte de Canope à la porte de Nécropolis avait, selon Josèphe et Strabon, 30 stades de longueur; l'autre qui commençait à la porte du Soleil, vis-à-vis le port du Fleuve sur le lac, et qui s'étendait jusqu'à la porte de la Lune, vis-à-vis le grand Port sur la Mediterranée, avait 10 stades de long. Achilles Tatius, dit, dans son roman de *Clitophon*, que les Alexandrins, en les parcourant, semblaient faire des voyages. Il faut, au reste, distinguer différentes époques quand on parle de l'étendue de cette ville; sans quoi il serait impossible de concilier les divers témoignages que les anciens nous ont laissés à ce sujet. Pour en citer un exemple, Diodore de Sicile dit que la rue qui traversait Alexandrie de l'orient à l'occident était de 80 stades.

On comptait, au temps de Philon, cinq quartiers à Alexandrie, qui portaient chacun le nom d'une des premières lettres de l'alphabet grec. Les Juifs avaient aussi donné leur nom à deux de ces quartiers, où ils habitaient en plus grand nombre que dans le reste de la ville. Les quartiers avaient outre cela des noms particuliers; les plus renommés étaient ceux du Palais ou du Bruchion à l'est, et de Rhacotis à l'ouest. Le quartier du Bruchion était situé entre le grand Port et la porte de Canope; il était fort étendu, formant au moins la quatrième partie de la ville. Il était aussi le plus magnifique par la somptuosité des palais, des temples, des bois sacrés: c'était là qu'on trouvait la Citadelle; on y voyait du temps de Strabon le Musée, la Bibliothèque, le Théâtre, la Palestre, le Manége, que Polybe appelle Mæandros, le Stade, le Forum, où on rendait la justice, l'Amphithéâtre, le Gymnase, le Soma, qui était la sépulture d'Alexandre et des rois d'Egypte, le temple d'Isis, et d'autres temples. Ce qu'on appelait proprement le Palais des rois commençait à la pointe du Lochias, s'étendait ensuite à l'ouest, et rejoignait les palais intérieurs, qui avaient un petit port qui n'était que pour l'usage des rois, appelé le Port Fermé. Le quartier de Rhacotis, à l'ouest, était traversé par un canal, qui, partant du port du Fleuve, se déchargeait entre le port Kibotos et celui d'Eunoste, et joignait ainsi le lac Maréotis à la Méditerranée. Le fameux temple de Sérapis était le plus bel ornement de ce quartier. Ptolémée fils de Lagus l'y avait fait bâtir, selon Tacite, dans un lieu où il y avait un long-temps auparavant une chapelle consacrée à Sérapis et à Isis. A l'occident de ce quartier était situé le faubourg de Nécropolis, composé de jardins, de sépulcres, et d'édifices destinés à ensevelir et à embaumer les morts.

Au nord, on avait joint l'île de Pharos à la ville par une jetée, nommée Heptastadium (étendue de sept stades); elle séparait les deux ports d'Alexandrie qui étaient sur la Méditerranée, en laissant cependant une communication de l'un à l'autre par le moyen de deux canaux.

Dans l'île, on trouvait un grand bourg qui pouvait passer pour une ville: il était environné de tours élevées, jointes les unes aux autres par une muraille. Pour guider les vaisseaux qui abordaient à Alexandrie, on avait construit la tour du Phare au promontoire oriental de l'île. Cette tour, si fameuse par la beauté de son architecture, était l'ouvrage de Sostrate de Gnide, qui vivait sous le règne de Ptolémée-Philadelphe:

elle était bâtie sur un rocher environné des eaux de la mer, et formée d'épaisses murailles, contre lesquelles venaient se briser les flots : le feu se découvrait de trois cents stades en mer. La tour ne servait pas seulement à l'éclairage, mais encore à la défense du port. L'intérieur de ce port était tranquille, mais l'entrée en était dangereuse. De l'autre côté de l'Heptastadium, à l'ouest, était le port Eunoste ou de Bon Retour, dont l'entrée était beaucoup plus facile.

La partie méridionale de la ville était baignée, comme nous l'avons dit, par le lac Maréotis, sur lequel étaient les ports du Fleuve, appelés ainsi par Philon, parce que tout ce qui y abordait venait du Nil, par le moyen des canaux.

La ville d'Alexandrie contenait une quantité innombrable de citernes, qui se remplissaient lors du débordement du Nil d'une eau trouble et pleine de limon, mais qui, devenue claire et pure après s'y être reposée quelque temps, fournissait à la consommation des habitans : un aqueduc pratiqué dans l'Heptastadium conduisait une partie de cette eau dans l'île de Pharos.

Le nombre des habitans d'Alexandrie répondait à sa grandeur : du temps de Diodore de Sicile, on y comptait, suivant cet écrivain, plus d'un million d'habitans, dont trois cent mille hommes libres.

Nous parlons, dans l'article qui suit celui-ci, du mouvement intellectuel qui regna à Alexandrie, et des phases de prospérité et de décadence de cette ville célèbre ; ici nous nous bornerons à indiquer les principales époques de sa destruction matérielle.

Après trois siècles de prospérité, Alexandrie entra avec le reste de l'Egypte dans la conquête romaine. On sait que pendant la guerre de César, une partie du quartier du Bruchion fut brûlée. On s'était mis à combattre dans les rues et dans les ports ; César, qui n'avait qu'un petit nombre de soldats, se retrancha dans le quartier des Palais, et mit en usage toutes ses connaissances militaires pour se soutenir dans une position aussi dangereuse. N'espérant plus pouvoir défendre ses galères contre la nombreuse flotte des Egyptiens, il fit mettre le feu à celle-ci, et l'incendie, ayant pris un quartier des Palais, réduisit en cendres une foule de monumens, parmi lesquels se trouvaient la grande Bibliothèque et le Musée. La flamme de cet incendie fut vue, dit-on, jusqu'à Rome. Cependant, une fois rangée sous la domination romaine, 29 ans avant J.-C., Alexandrie redevint florissante jusqu'au temps de l'invasion des Arabes.

Sous le khalifat d'Omar, elle subit le sort du reste de l'Egypte. Amr ben-el-As l'enleva après un siége vigoureusement soutenu, et l'armée, en pénétrant dans ses murs, demeura frappée de tant de grandeur et de magnificence. « Cette ville, disait le général Amr ben-el-As dans son rapport au khalife, compte 4,000 palais, 4,000 bains, 400 places publiques, 40,000 juifs payant la taxe, et 12,000 magasins d'épices. » L'incendie prémédité de la bibliothèque d'Alexandrie est un des plus grands reproches qui aient été portés contre les musulmans. Aboulfaradj, auteur chrétien d'une Histoire des dynasties, raconte qu'Amr ben-el-As ayant consulté le khalife sur le sort qu'il destinait à cette collection des livres idolâtres, en reçut l'ordre de les brûler ; il va jusqu'à dire que les bains d'Alexandrie en furent chauffés pendant six mois. Ce récit, confirmé par le témoigne d'Abdallatif, qui, dans sa description de l'Egypte, dit que la bibliothèque fut brûlée avec la permission d'Omar, a longuement exercé la critique des savans. On lui a opposé le silence absolu gardé sur ce point important par des historiens antérieurs à Abdallatif, tels que Eutychius et Elmakin ; on a en outre objecté la difficulté qu'un homme tel qu'Omar ait été capable d'une telle barbarie. Cependant quant à cette objection, il est bien certain, par l'autorité d'une multitude d'écrivains arabes, que dans les premiers temps de l'islamisme leurs ancêtres, uniquement occupés de leur propre langue et du Coran, ont en effet détruit un grand nombre de livres originaux, tant en Perse que dans les autres pays qu'ils venaient de soumettre. Mais une autre question, et qui domine celle de l'incendie, est de savoir si à l'époque d'Omar il existait encore à Alexandrie une bibliothèque un peu considérable ; et sans parler de celle qui avait été brûlée sous César, il est bien établi que les deux autres bibliothèques, celle de *Sérapéon* et celle de *Sébastéon*, n'existaient plus au temps de Mahomet : elles avaient été à peu près délaissées et presque entièrement dilapidées. Orose, écrivain du ve siècle après J.-C., dit positivement qu'ayant été les visiter, il n'y trouva que des armoires vides. L'incendie, s'il a réellement eu lieu, s'est donc nécessairement réduit à fort peu de chose ; et la perte des riches trésors de l'antiquité rassemblés à Alexandrie peut être encore plus justement attribuée à la persécution des chrétiens contre l'école philosophique qu'à la déprédation des Arabes.

Alexandrie, sous la domination mahométane, suivit le sort de l'Egypte ; elle fut successivement le partage des Abbassides, des Fatimites, des Ayoubites. Tant de changemens et de ravages firent que la ville se déplaça peu à peu, et quitta ses anciennes limites. Ses monumens disparurent presque en entier les uns après les autres. A la fin du Ier siècle de l'hégire, Valid, fils d'Abdelmelik, séduit par les insinuations d'un Grec qui lui persuada que des trésors immenses étaient enfouis sous le Phare, ordonna de faire des fouilles ; mais il n'en résulta que la ruine d'une grande partie de cet édifice. Il fut réparé vers 875 de J.-C. ; mais des tremblemens de terre, qui se renouvelèrent à plusieurs reprises, le firent écrouler entièrement au commencement du XIVe siècle. Une mosquée, élevée sur son emplacement, subsistait encore au milieu du XVe siècle. La colonne connue généralement sous le nom de colonne de Pompée, et appelée par les Arabes *Amoudelsewasi* ou colonne des Piliers, subsiste encore ; mais celles qui l'entouraient ont été jetées dans la mer du temps de Saladin (Salah-Eddin). Le canal conduisant les eaux du Nil dans les citernes de la ville a été continuellement l'objet de la sollicitude des princes musulmans, qui l'ont fait plusieurs fois déblayer à grands frais des sables qui finissent toujours par en obstruer l'entrée ; la dernière entreprise de ce genre a été accomplie par l'ordre de Bonaparte au temps de l'expédition française en Egypte. La ville moderne, déchue de son ancienne importance commerciale, et reléguée sur l'étroite langue de terre qui unit l'île du Phare au continent, est construite comme toutes les villes du Levant : des rues étroites et obscures, des maisons avec des toits en terrasses. La population, réduite à quelques milliers d'habitans, se compose de Turcs, d'Arabes, de Barbaresques, de Coptes, de Chrétiens, et de Juifs, adonnés aux différentes branches de commerce. Le langage communément nommé *mauresque*, mélange d'arabe, d'espagnol et d'italien, est le plus généralement en usage dans le peuple. Par suite des intérêts européens engagés dans le commerce du Levant par l'intermédiaire de cette ville, Alexandrie est devenue le siége des consulats des diverses puissances : le premier qui y ait été établi fut celui que les Génois y constituèrent en 1290. La ville actuelle est placée sous la juridiction immédiate d'un aga, qui relève du pacha d'Egypte. Le pacha actuel, qui encourage beaucoup le rétablissement de l'ancienne splendeur d'Alexandrie, a fait entourer la ville d'un nouveau rempart, y a construit un grand nombre d'édifices, et y a créé diverses fondations propres à en faire un port militaire d'une grande importance.

ALEXANDRINS. On désigne particulièrement sous le nom de *philosophie alexandrine* les doctrines d'une école à la fois religieuse et philosophique, qui, placée entre le monde païen et le monde chrétien, se rattache à l'un et à l'autre ; qui procède de Platon et de Pythagore, de l'Orient et de la Grèce, tient aux gnostiques et aux chrétiens, essaie de résumer et de restaurer l'antiquité, et inonde en même temps de son idéalisme et de ses opinions les plus mystiques le moyen âge chrétien tout entier. Mais cette école des néoplatoniciens, cette école d'Ammonius, de Plotin et de Por-

phyre, ne commença à se révéler manifestement qu'au milieu du IIIe siècle; et à peine se fut-elle montrée à Alexandrie, qu'elle émigra, et se transporta à Rome avec Plotin. C'est là qu'elle jeta sa plus vive lumière; ensuite elle n'eut plus de siége fixe, Alexandrie ne la recéla pas plus que d'autres villes de l'empire; enfin c'est en Grèce qu'elle alla s'abriter et se recueillir, et c'est en Grèce que l'édit de Justinien vint la frapper et fermer ses derniers enseignemens.

Or, entre la fondation d'Alexandrie et l'époque d'Ammonius et de Plotin, il y a plus de cinq siècles de distance, cinq siècles pendant lesquels Alexandrie fut le siege des lumières et du perfectionnement des sciences. Ce long travail de l'Egypte sous les Ptolémées et sous les premiers empereurs a bien droit à notre attention; il importe donc de ne pas le supprimer, en confondant sous le même nom et le travail préparatoire qui engendra les doctrines néoplatoniciennes, et ces doctrines elles-mêmes.

Tout le monde sait qu'après la conquête d'Alexandre l'Egypte devint le siége principal des lettres et des sciences. Les premiers Ptolémées ne furent pas indignes du grand homme dans l'héritage duquel ils avaient pris pour eux une part si notable. On transportait le corps d'Alexandre de Babylone en Grèce: Ptolémée Soter alla à la rencontre du convoi, s'empara religieusement du corps, le garda dans sa capitale, et le fit déposer dans un cercueil d'or. C'est l'image de ce qui arriva alors dans le monde intellectuel; la Grèce fut dépouillée, c'est l'Egypte qui ensevelit le grand homme, et qui recueillit la mission civilisatrice dont il avait été le héros. Quand on compare, en effet, ce que la Grèce produisit de penseurs et d'artistes à partir de cette époque avec ce que d'autres pays en donnèrent, on voit clairement que la Grèce se tarit alors presque subitement, comme si sa fécondité était épuisée; tandis que la philosophie et les arts passèrent dans les contrées où sa domination venait de s'établir: l'Egypte, cette Grèce africaine, ainsi que l'appelaient les anciens, en eut la plus belle part, comme elle eut le corps d'Alexandre.

Alexandrie succéda à Athènes. La philosophie était venue de l'Orient, elle y retourna. Thalès, Pythagore, Xénophane, ces initiateurs de l'Occident, avaient eux-mêmes autrefois été initiés par l'Egypte; c'étaient l'Egypte et l'Asie qui les avaient donnés à la Grèce. Il semble que leurs doctrines, après avoir pris racine dans l'esprit des Européens, après avoir mis le pied en Italie avec Pythagore, et avoir bien assuré leur domination dans la Grèce, devaient, se rapprochant de leurs sources, et se combinant avec les doctrines primitives et les traditions orientales, former ainsi un foyer qui n'appartiendrait exclusivement ni à l'Orient ni à l'Occident, afin qu'il en sortît un jour une doctrine ayant un caractère universel, et propre à se répandre également sur les deux rivages de la Méditerranée.

Tel est au fond le phénomène qui se produisit, principalement en Egypte, après la conquête d'Alexandre. La colonie grecque d'Alexandrie se trouva en présence des Juifs et des Egyptiens, l'idéalisme de Pythagore et de Platon en contact avec les traditions orientales; et de là est sortie, avec le temps, la possibilité et la victoire du christianisme.

Cependant ce contact et ce rapprochement n'était pas aussi aisé qu'on l'imaginerait au premier coup d'œil. Il y avait entre les Egyptiens, les Juifs, et les Grecs, d'énormes différences: ces derniers se conduisaient en vainqueurs dédaigneux; les autres gardaient le souvenir de leur ancienne supériorité, et la superstition de leur passé. Strabon et Diodore nous apprennent que de leur temps les prêtres égyptiens avaient encore toute la vanité de leurs prédécesseurs, quoiqu'ils ne sussent plus donner que d'absurdes explications de leur culte. Pendant près de cinq siècles les philosophes grecs répétèrent à la cour des Lagides, au milieu de leurs compatriotes, les échos affaiblis des écoles nationales; mais indifférens aux idées religieuses de l'Egypte, ils trouvaient les Egyptiens tout aussi indifférens pour eux. Le Musée et le Serapéum étaient tout-à-fait étrangers l'un à l'autre. Quant aux Juifs, aussi long-temps que leurs idées ne se firent connaître que dans les ouvrages d'histoire ou de législation tradoits de l'hébreu, elles restèrent à peu près sans effet sur les opinions grecques; la Bible fut traduite sous le second Ptolémée deux siècles avant notre ère, et il ne paraît pas qu'elle ait modifié en rien les opinions des philosophes grecs; et réciproquement les doctrines grecques n'eurent aucun empire et n'exercèrent aucune influence sur les Juifs pendant plus de trois cents ans, jusqu'au moment où Aristobule, Philon, l'auteur anonyme du livre de la *Sagesse*, et sans doute d'autres encore dont la mémoire a péri, finirent par se laisser aller aux doctrines étrangères, et par associer à Moïse Platon et Aristote.

Diversité de langues et de races, de mœurs et de situation dans le monde, tout faisait obstacle à une explication et à une réunion. Il y avait immensément à faire pour fondre ensemble tous ces esprits rebelles: c'était l'œuvre des siècles, et c'est l'œuvre que servirent admirablement les Ptolémées, et avec eux ces philologues, ces grammairiens, ces dialecticiens, ces sophistes qu'ils rassemblèrent dans leur palais; c'est l'œuvre qui se continua encore après les Ptolémées pendant trois autres siècles, sous les empereurs de Rome.

Sans doute, quand on compare cette longue période soit à ce qui la précède, soit à ce qui la suit, aux écoles grecques ou au christianisme, on est frappé de la faiblesse et de la nullité relative de ses plus célèbres écrivains. Il semble que ce soit purement une époque de décadence; on y voit partout des disciples, et pas un inventeur; rien de comparable à ce siècle d'Alexandre, où parurent à la suite l'un de l'autre Platon, Aristote, Epicure, et Zénon. Il y a plus, il est impossible de découvrir quelque trace d'une doctrine un peu unitaire dans ce chaos de toutes les opinions, d'où devait sortir un symbole. Alexandrie peut se comparer à une fournaise où tous les élémens semblent désunis et refractaires, jusqu'au moment où la fusion s'opère. Prenez le Musée et le palais des Ptolémées, vous n'avez que des Grecs, et parmi eux vous n'avez pas une école; vous avez toutes les écoles, vous avez la répétition affaiblie de cette cité d'Athènes, où l'Académie, le Lycée, le Jardin d'Epicure, le Cynosarge et le Portique se pressaient dans un étroit espace, et se disputaient entre eux, et où le Pyrrhonisme, plus jeune que tous les autres systèmes, venu après eux, et qu'on pourrait dire sorti d'eux, les attaquait et les niait tous. Prenez l'école gréco-juive: les trois ou quatre docteurs de cette école dont les noms nous sont parvenus ne sont pas d'accord entre eux: Aristobule se rapprochait des Grecs par Aristote; Philon était platonicien. Quant à l'école égyptienne, enveloppée dans son mystère et frappée de décadence depuis Cambyse, elle ne se mêle en rien ni aux Grecs ni aux Juifs; un seul de ses prêtres, Manéthon, consent à écrire dans la langue des vainqueurs, et à dépouiller, pour satisfaire la curiosité des rois grecs, quelques passages des archives du temple d'Héliopolis. L'Egypte s'affaisse en silence; mais pourtant ses doctrines se répandent au loin; elles deviendront, dès les premiers temps de l'ère chrétienne, un texte et un appui pour les gnostiques; et le jour viendra où les successeurs des philosophes grecs seront bien forcés de faire attention aux disciples d'Hermès et de Zoroastre, et où Julien écrira ces mémorables paroles: «Tout ce qui est chrétien en Egypte est égyptien, et tout ce » qui est égyptien est chrétien. »

Ainsi, je le répète, aucune unité ne se manifeste pendant plus de cinq siècles, et il n'y a réellement une école d'Alexandrie qu'au moment où, de tout ce travail d'élaboration, résulte ce qu'on a appelé le néoplatonisme: mais, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, le néoplatonisme, aussitôt qu'il paraît, n'appartient pas plus à Alexandrie qu'à Rome et à la Grèce: il naît à la vérité à Alexandrie; mais il se transporte aussitôt à Rome avec Plotin, et il se termine en Grèce; il n'a pas de siégo, à proprement par-

ler; il appartient au monde; il est une des grandes divisions de la croyance nouvelle, à la fois philosophique et religieuse, qui allait régénérer la terre; il est une des sources essentielles du christianisme; il en est, si l'on veut, une hérésie, comme les doctrines des gnostiques.

Devant ces origines encore si mal débrouillées du christianisme, la période véritablement alexandrine, la période des Ptolémées, l'histoire de leurs établissemens littéraires, et la nomenclature de tant d'écrivains dont les noms nous sont restés, mais dont les ouvrages ont malheureusement péri pour la plupart (car, par une singulière fatalité, cette seconde antiquité, bien plus voisine de nous que la première, a plus souffert que l'autre, proportion gardée), cette période, dis-je, qui va nous occuper ici, paraît d'une étude assez peu importante et tout-à-fait secondaire. Et pourtant cette époque, sans caractère précis, est la préparation nécessaire et immédiate du mouvement qui a eu le caractère le plus grand et le plus prononcé. Sans cette phase de la culture des sciences à Alexandrie, où s'opère insensiblement la transformation des croyances, et où le germe de l'idéalisme moderne se forme obscurément dans une terre à la fois grecque, juive et égyptienne, il serait impossible de comprendre sa venue plus tard et son triomphe. Nous consacrerons donc exclusivement ce qui nous reste ici d'espace à cette période préparatoire qui relie l'antiquité aux sources du christianisme, et, quant à ce qu'on a coutume d'appeler la philosophie alexandrine, nous renverrons le lecteur aux articles ÉCLECTISME et PLATONISME, ainsi qu'aux noms des principaux philosophes appelés néoplatoniciens, tels qu'Ammonius, Plotin, Porphyre, Jamblique, et Proclus.

Il paraît que le premier des Lagides était un prince aussi instruit que brave. Au milieu des guerres qui bouleversaient la Grèce et l'Asie, il sut conserver en paix la riche province qui lui était échue, et il y ajouta la Libye, la Cyrénaïque, une partie de l'Arabie, la Palestine, la Syrie et l'île de Chypre. Depuis Cambyse, l'Égypte était tombée dans une affreuse décadence : ses canaux étaient encombrés, ses villes en ruines. Ptolémée s'occupa à la fois de restaurer les provinces et d'achever sa nouvelle capitale. Il fit bâtir à Alexandrie de nouveaux temples, des théâtres, des musées, des gymnases, des hippodromes. A l'imitation d'Alexandre, il aimait à s'entourer de savans et de philosophes. Plutarque le cite, sous ce rapport, comme un modèle pour les princes. Les savans qui se rendirent à sa cour furent comblés de faveurs. Il les logea dans une partie de ses palais, appelée le *Musée*, et fit recueillir pour eux, à grands frais, les ouvrages de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique. Nous voyons dans Josèphe qu'il honorait le mérite et le savoir ailleurs que chez les Grecs; car le grand-prêtre Ezéchias étant venu de Jérusalem en Égypte, il lui fit l'accueil le plus distingué. On sait encore que, n'ayant pu décider Théophraste à quitter la Grèce, il entretint avec lui une correspondance.

Mais ce fut surtout sous son fils Ptolémée Philadelphe, que cette protection accordée aux sciences produisit de véritables établissemens littéraires. Malgré l'obscurité où la perte des ouvrages anciens nous a laissés sur ce point d'histoire, il semble bien prouvé que, sous le premier Ptolémée, le Musée et la Bibliothèque n'eurent qu'un vague commencement d'exécution, sans forme arrêtée. Philadelphe avait reçu des leçons du philosophe Straton, disciple de Théophraste, et celles du vieux Philétas de Cos, dont Théocrite imita les Idylles. Il était fort instruit, et il aimait surtout et cultivait lui-même l'histoire naturelle et la botanique. Il est remarquable que les études d'histoire naturelle d'Aristote se continuèrent immédiatement en Égypte. Philadelphe fit rassembler à Alexandrie les animaux rares des pays étrangers; des chasseurs, envoyés à grands frais dans les régions méridionales, en rapportaient, morts ou vivans, des animaux, qui furent conservés dans les parcs ou les musées des Lagides. Athénée assure que le nombre des êtres qui furent ainsi recueillis était prodigieux. L'amour des lettres et des arts influa même sur la politique de Philadelphe : il seconda le chef des Achéens, Aratus, et lui donna la somme de 150 talens, en considération des objets d'art que lui procurèrent ses relations avec lui. Il fit acheter des manuscrits à Rhodes, à Athènes, et dans d'autres villes littéraires, et acquit la bibliothèque d'Aristote, qui se trouvait alors entre les mains de Nelée, à qui Théophraste l'avait transmise. Plutarque raconte que l'idée de fonder une bibliothèque fut suggérée à Ptolémée par Démétrius de Phalère, qui lui conseilla de se procurer des écrits qui traitassent de la politique, où il trouverait des choses que ses flatteurs de cour n'oseraient jamais lui dire. Heureusement on ne se borna pas à une collection d'écrits politiques, et on amassa pour les savans une immense bibliothèque de livres de tout genre. On a remarqué, au reste, avec raison, que les rois grecs d'Égypte n'ont fait, en cela, qu'imiter les anciens souverains de ce pays, qui avaient formé des bibliothèques dans des temps fort reculés. Quoi qu'il en soit, Démétrius fut chargé de faire le choix et de présider à l'acquisition des ouvrages. Ils furent déposés dans la partie des palais royaux qui touchaient à la porte Canopique; on présume que ce fut ou tout près du Musée, ou dans l'enceinte même de cet édifice. On est fort incertain, d'ailleurs, sur le nombre et la nature des écrits qui composèrent la Bibliothèque sous Philadelphe. Ce que tous les anciens rapportent avec étonnement, c'est l'augmentation rapide de cette collection. Voici ce que dit textuellement saint Épiphane : « Ptolémée chargea Démétrius de Phalère d'acquérir des ouvrages de tout genre et de toute la terre. Il écrivit aux rois, et les pria instamment de lui envoyer ce qu'il y avait dans leurs pays d'écrits de poètes, de logographes, d'orateurs, de sophistes, de médecins, de médicosophistes, d'historiographes, ou d'autres. » Il ajoute que Philadelphe ayant demandé à son bibliothécaire quel était le nombre des volumes, apprit qu'il en possédait environ 55,000. Selon l'historien Josèphe, qui rapporte aussi la demande de Philadelphe, il y avait, dès cette époque, non moins de 200,000 volumes, et l'on s'attendait à en posséder bientôt 500,000. Le chronographe George Syncelle, beaucoup plus réservé, réduit la bibliothèque de Philadelphe à 10,000 volumes.

On voit par les récits, plus ou moins fabuleux, que les historiens juifs ont racontés, relativement à la version de leurs livres sacrés, connue sous le nom de traduction des Septante (voyez ce mot), que Philadelphe ne se borna pas à réunir des livres dans les idiomes originaux, mais qu'on en fit dès lors des traductions en langue grecque. Quelques auteurs anciens rapportent même que la bibliothèque reçut, à cette époque, un nombre incroyable d'ouvrages *traduits*, ce qui a donné lieu à quelques modernes d'affirmer que des ouvrages égyptiens, éthiopiens, chaldéens, persans, indiens et phéniciens, avaient été traduits en grec pour la bibliothèque des Lagides.

Cette grande collection ayant continué de s'accroître, l'emplacement qu'elle occupait dans le quartier des palais devint insuffisant, et on déposa une partie des livres au temple de Sérapis, ou dans un bâtiment qui tenait à cet édifice. Ce fut l'origine d'une seconde bibliothèque, désignée sous le nom de Bibliothèque du Sérapéum. Au moment de la conquête romaine, les deux bibliothèques renfermaient un total de 800,000 volumes. Nous avons dit, à l'article ALEXANDRIE, comment, dans le combat que César soutint dans cette ville, la bibliothèque du Bruchium fut brûlée; mais celle du Sérapéum, située dans le quartier Rhacotis, ne fut pas atteinte. Marc-Antoine, pour plaire à Cléopâtre, fit transporter à Alexandrie la bibliothèque de Pergame, qui était d'environ 200,000 volumes. On calcule donc qu'il restait au moins 500,000 volumes à Alexandrie, lorsqu'au IVe siècle les chrétiens, sur l'ordre de l'évêque Théophile, dévastèrent le Sérapéum, et ne laissèrent que les armoires vides vues par

l'historien Orose, dont le témoignage est d'autant moins suspect, qu'il ne parle de ce fait que pour disculper les chrétiens d'avoir détruit l'ancienne bibliothèque des Ptolémées. Suivant lui, l'incendie qui eut lieu du temps de César aurait consumé toutes les anciennes collections de livres, et celle que détruisirent les chrétiens n'aurait été qu'une collection faite depuis cette époque. Il paraît bien démontré, au contraire, que ce fut la bibliothèque du Sérapéum, à laquelle avait été jointe celle de Pergame, qu'ils détruisirent.

Une autre institution, que plusieurs auteurs rapportent au règne de Philadelphe associé à son père, et d'autres à Philadelphe seul après la mort de Ptolémée Soter, est celle du Musée. Une partie du palais fut assignée aux philosophes, aux poètes et aux savans, qui y logeaient et y prenaient leurs repas en commun. « L'une des parties du palais, dit Strabon, » est le Musée, qui a des allées, une galerie et une grande » salle, dans laquelle se font les repas des membres du Mu» sée, ces hommes si instruits. Cette congrégation a des fonds » communs, et un chef qui préside au Musée; ce président, » nommé autrefois par les rois grecs, l'est maintenant par » l'empereur. » Les anciens avaient composé plusieurs ouvrages sur l'histoire et les travaux du Musée; mais ces livres sont perdus, et toute l'érudition des modernes n'a pu réussir à déterminer précisément la nature de cette institution. Mais on peut dire qu'elle se ressentait à la fois des écoles libres des Grecs, et des congrégations sacerdotales de l'Egypte. Elle avait un chef, il existait une sorte de communauté entre ses membres, elle était sous la protection royale, et cependant il paraît, par la divergence des doctrines qui s'y manifestèrent, qu'il y régnait une grande liberté. On ne peut mieux s'en faire une idée que par nos académies d'aujourd'hui, où se retrouve ce même caractère de liberté d'opinion pour les membres, avec des réunions en commun et des travaux en commun, sous le patronage du gouvernement. Il paraît aussi par divers faits que le Musée était partagé en plusieurs sections comme notre Institut, et que chaque classe avait ses travaux distincts. Du reste, ce n'était pas un corps enseignant; mais, comme dans nos Académies, plusieurs de ceux qui en faisaient partie enseignaient et avaient de nombreux auditeurs. Le seul exemple que l'on ait d'une interdiction d'enseignement est celui d'un certain Hégésias dont la doctrine conduisait au suicide, et qu'on avait surnommé *l'Orateur de la Mort* : les Ptolémées lui défendirent d'enseigner publiquement sa doctrine.

Les bâtimens du Musée ayant été détruits dans l'incendie du Bruchium, Cléopâtre donna à cet institut un nouveau local. Dans la suite l'empereur Claude fonda un second Musée, qui paraît avoir existé concurremment avec le premier; mais on ne sait rien de plus sur cette fondation.

Il nous resterait à énumérer les poètes, les littérateurs et les savans que l'on croit avoir appartenu au Musée, ou qui ont vécu à Alexandrie pendant l'époque dont nous nous occupons. Nous renverrons, pour le détail, au livre fort étendu que M. Matter a publié dans ces dernières années, sous le titre d'Essai historique sur l'école d'Alexandrie, et nous nous bornerons à quelques noms.

Les règnes des deux premiers Ptolémées se présentent avec une nombreuse couronne de poètes et de savans. On y voit à la fois se continuer les études antérieures de la Grèce, et s'ouvrir de nouvelles carrières. Les sciences d'observation, la médecine et les mathématiques prennent faveur; les métaphysiciens ne sont que la suite des écoles grecques; les poètes en sont arrivés à une poésie de décadence, à une poésie savante, obscure, et affectée : c'est l'époque de Lycophron, dont les doctes vers, trésor d'érudition mythologique et historique, ont tant occupé, pour le peu qui nous en reste, les efforts des commentateurs. En même temps, on se rejette dans la nature et dans la pastorale; c'est ce que font Théocrite et Philetas de Cös, son maître. La philologie, l'histoire littéraire, et la grammaire prennent une plus grande place qu'elles n'en avaient eu jusque là. Ce sont des signes qui caractérisent à la fois et la décadence de cette époque à certains égards, et sa nouveauté sous d'autres rapports. La métaphysique et la dialectique sont représentés au Musée par Straton le physicien, de l'école d'Aristote, à qui l'on attribue des opinions analogues à celles des matérialistes modernes, par des disciples de la philosophie sensualiste d'Aristippe, par quelques élèves de l'école de Mégare, et par Théodore, surnommé l'Athée et le Dieu, dont l'Aréopage instruisit le procès, parce que, étant en Grèce, il avait nié ouvertement tous les dieux du polythéisme. La philosophie politique est représentée par Démétrius de Phalère, les mathématiques par Euclide, la médecine par Erasistrate et Hérophile, que Fallope appelait l'évangéliste de l'anatomie, parce qu'il poussa l'anatomie humaine à un très haut degré de perfection. La poésie a sa pléiade, ou même ses deux pléiades, sur lesquelles il ne reste que des données vagues et contradictoires : les uns nomment Théocrite, Callimaque, Aratus, Nicandre, Apollonius de Rhodes, et Philicus, qui ont appartenu à Alexandrie, ou l'ont visitée et ont eu des rapports avec les Lagides. Les autres composent une pléiade de poètes tragiques, nommés Homère le jeune, Sosithée, Alexandre, Philicus, Dionysiade, Aeantide, et Lycophron. Ceux de ces poètes dont il nous est resté des ouvrages ou des fragmens, comme Aratus, Apollonius et Callimaque, confirment bien l'idée que nous venons de donner de la poésie de ce temps. Enfin la philologie et la critique littéraire s'ouvrent à cette époque par Zénodote d'Ephèse, l'éditeur d'Homère, et par Zoïle, l'ennemi d'Homère.

Le même mouvement se continue sous le règne de Ptolémée Evergète I[er], successeur de Philadelphe. Le perfectionnement des mathématiques et de l'astronomie est attesté par ce qui nous est resté des écrits d'Eratosthène, de l'astronome Conon, et d'Aristarque de Samos. Le célèbre Archimède, qui vivait à cette époque, avait recherché la science des Alexandrins; c'est en Egypte qu'il a inventé la vis qui porte son nom.

Les sciences proprement dites, l'érudition et la critique littéraire, continuèrent ainsi jusqu'au septième Ptolémée, qui porta le nom d'Evergète II. Mais la discorde s'étant mise alors dans cette famille, Evergète, après avoir fait tuer son neveu à qui le trône appartenait, poursuivit par d'atroces vengeances ceux qui avaient pris le parti de son frère Philométor. Les habitans d'Alexandrie, effrayés des violences commises par les troupes étrangères dont il s'était entouré, abandonnèrent leur ville. « Ptolémée, dit Justin, resta seul » avec ses gardes dans cette ville immense. » Cet événement eut une énorme influence. La Grèce et les côtes de l'Asie Mineure reçurent alors tous les savans que perdit l'Egypte. Il en résulta pour ces pays une sorte de renaissance. Athénée, si instruit des choses de cette époque, nous parle de cette émigration et de ses résultats, absolument comme nous parlons aujourd'hui de l'influence que la prise de Constantinople eut sur la renaissance des lettres au XV[e] siècle. « Ne » sais-tu donc pas, dit-il (*Deipnos.*, lib. XII), comment les » Grecs et les Barbares furent instruits par les savans d'A» lexandrie, après que toutes les études eurent été abandon» nées en Grèce et en Asie, par suite des guerres sanglantes » que se livrèrent les successeurs d'Alexandre? Oui, *les* » *sciences furent restaurées* sous le septième Ptolémée, que » les Alexandrins ont si bien désigné par le surnom de Ka» kergète (le Méchant). Ayant fait assassiner un grand » nombre de citoyens de sa capitale, et exilé presque tous » ceux qui avaient été élevés avec son frère Philométor, Ever» gète II a fait que les villes et les îles se sont remplies de » grammairiens, de philosophes, de géomètres, de musi» ciens, de professeurs, de médecins, de peintres, et d'ar» tistes de tous genres. Obligés par leur pauvreté de se » soutenir au moyen de leur savoir, ces exilés formèrent » beaucoup d'hommes distingués dans tous les pays où ils se » retirèrent. »

C'est ainsi que se préparait par des voies secrètes et providentielles le monde gréco-romain, le monde futur du Christianisme. Cent cinquante ans avant notre ère, l'école d'Alexandrie détruite, dispersée par la tyrannie, va répandre au loin dans la Grèce, et sur les côtes de l'Asie, le savoir qu'elle avait mis cent cinquante ans depuis Alexandre à amasser et à recueillir; elle va rendre à la Grèce ce qu'elle en avait reçu, mais changé, transformé jusqu'à un certain point par un contact plus intime avec l'Orient. Ce sont d'autres mœurs, d'autres idées qui vont se répandre. Les savans, les philosophes, qui reviennent en Grèce, et qui vont y régner par l'intelligence, ne sont plus des Grecs; ce sont des Asiatiques, des Alexandrins. Et après cette restauration des sciences, comme dit Athénée, que va-t-il advenir? C'est que la Grèce ainsi modifiée, la Grèce devenue alexandrine, si je puis m'exprimer ainsi, va être pendant cent ans l'institutrice des Romains. En effet, dans le dernier siècle avant notre ère, tout ce qu'il y eut de plus illustre à Rome alla étudier en Grèce, ou reçut des leçons des Grecs. Les anathèmes du vieux Caton furent impuissans contre la civilisation.

Il nous semble que le rôle d'Alexandrie dans l'histoire du progrès de l'esprit humain est presque uniquement compris dans cette période de deux cents ans, depuis Alexandre jusqu'à Ptolémée Evergète II. Ce rôle, bien clair et bien défini, a consisté à recueillir et à continuer le mouvement intellectuel de la Grèce; à le généraliser par la connaissance des langues étrangères; à le mettre en rapport avec les monumens et les idées orientales; à perfectionner tous les instrumens du savoir humain, tels que les sciences naturelles et d'observation, l'histoire dans tous les genres, les procédés techniques, et l'art du langage; puis à faire refluer tous ces élémens, qui étaient concentrés dans une seule ville, sur une large surface, et à préparer ainsi par la Grèce les idées qui devaient régner un jour à Rome et détruire, au profit d'une humanité plus vaste, cette nationalité romaine si exclusive et si despotique.

Ptolomée Evergète II, après voir dispersé les savans d'Alexandrie, essaya bien de les rassembler de nouveau; mais pendant le siècle qui s'écoula depuis lui jusqu'à Cléopâtre, le mouvement scientifique d'Alexandrie disparaît devant celui qui eut lieu à Rome. La ville demeure avec ses bibliothèques et son Musée; mais tout ce qui s'y fait est obscur. C'est Rome maintenant, c'est la ville de Cicéron et de Virgile qui domine. Alexandrie n'est plus qu'une sorte de ferme où l'on se procure des instrumens quand on en a besoin. César ayant besoin de réformer le calendrier employa à ce travail Sosigène d'Alexandrie. Suétone rapporte que les bibliothèques de Rome étant devenues la proie des flammes, on envoya en Egypte des personnes chargées de copier des livres, et de corriger les ouvrages fautifs sous les yeux des critiques d'Alexandrie.

A partir de Néron, Alexandrie perd de plus en plus son lustre scientifique. Rome absorbe tout. Les grammairiens, les rhétoriciens, les commentateurs d'Homère, abondent encore en Egypte; mais on voit beaucoup de ces grammairiens d'Alexandrie aller porter à Rome leur faconde et leur rhétorique, et assiéger les palais des Césars et des grands de l'empire. Les anciennes écoles de médecine, si fréquentées sous les Lagides, semblent ne plus exister sous les Romains. Vers le milieu du second siècle, le célèbre Galien, sorti de l'école de Pergame, qui subsistait encore, visite bien, en passant, Alexandrie; mais c'est à Rome qu'il va vivre. Un seul homme célèbre n'est pas transfuge. C'est le mathématicien Claude Ptolomée qui illustra Alexandrie sous les Antonins, et qui dédia fidèlement ses ouvrages à Serapis. Profitant de toutes les connaissances qu'il trouva dans les écrits de ses prédécesseurs, il résuma pour l'astronomie et la géographie toute l'école scientifique d'Alexandrie, et on sait quelle influence ses ouvrages ont exercée sur le moyen âge arabe et européen.

Mais, pendant que le mouvement scientifique alexandrin dépérissait, un esprit nouveau, à la fois de tructif et rénovateur, circulait dans tout le monde romain. Cet esprit s'est montré à Alexandrie; mais il ne faudrait pas regarder Alexandrie comme l'ayant seule possédé. De même que les astronomes nous disent que se prépare et se rassemble dans le ciel la matière des astres avant qu'ils ne se forment; ainsi se prépara, non pas seulement à Alexandrie, mais dans tout le monde romain, un esprit religieux nouveau d'où sortit l'astre brillant qui s'appela le christianisme. Il y eut alors, non pas un seul éclectisme, mais une foule de tendances éclectiques. Juifs, Persans, Grecs, Romains, tendaient à se réunir, par un développement spontané de la situation du monde et de leurs idées. Alexandrie fournit sa part dans cette époque de l'éclectisme, si l'on veut entendre par ce mot le rapprochement des opinions et des traditions les plus diverses, en attendant une unité nouvelle. Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, Aristobule, Philon, et tous les juifs *hellénisans*, sans avoir cependant ni plan arrêté, ni doctrine, ni système unitaire, y donnèrent naissance à des opinions qu'on pourrait appeler l'éclectisme juif. A la fin du second siècle, Potamon, représentant la tradition grecque, enseigna à Alexandrie ce qu'on a appelé l'éclectisme ou le synchrétisme grec. Presque en même temps, le stoïcien Pantène et Clément d'Alexandrie donnent quelque éclat à l'école des catechumènes chrétiens, appelée l'école des matières sacrées ou des saintes paroles. Ammonius, né chrétien, enseigne au Musée la doctrine que l'on a appelée le néoplatonisme, mais qui a autant d'affinité et de rapport avec les doctrines persanes et égyptiennes qu'avec la doctrine de Platon; il forme Origène et Plotin. Origène, qui succéda à saint Clément dans l'école chrétienne d'Alexandrie, a été regardé par l'Eglise plutôt comme un philosophe que comme un chrétien. Cette école théologique chrétienne d'Alexandrie, représentée par saint Clément et par Origène, est donc encore une sorte d'éclectisme.

Je le répète en terminant, ce mouvement des idées à Alexandrie n'est lié en aucune façon au siècle littérai e des Ptolémées. Il s'en sépare complètement. Il n'appartient pas exclusivement à cette ville; et il ne s'y manifesta si vivement à un instant donné, que parce qu'elle renfermait, en plus grand nombre, et d'une façon plus condensée, les diverses sectes, les divers partis, et les peuples divers dont les opinions modifiées tendaient partout, en Asie, en Grèce, en Italie, à une nouvelle unité religieuse. Nous ferons voir, à l'article ÉCLECTISME, combien ce mouvement fut universel et cosmopolite.

ALFARABI (ABOU-NASR MOHAMMED IBN-TARKHAN), qui vivait au X[e] siècle, est considéré par les musulmans comme un de leurs plus grands philosophes. Il était natif de Farab, ville de l'Asie Mineure, que les Turcs appellent Otrar. Doué d'un génie supérieur, et méprisant les biens de ce monde, il renonça de bonne heure aux splendeurs de la maison paternelle pour se rendre à Bagdad, où sous l'heureux sceptre des Abbassides florissaient les sciences et les lettres. « Un pain d'orge, disait-il, de l'eau de puits, et un habit de laine, valent mieux que des jouissances qui n'aboutissent qu'au repentir. » Il s'appliqua avec un grand zèle aux études philosophiques, commenta plusieurs ouvrages d'Aristote, et écrivit lui-même des traités fort estimés sur les *principes de la nature*, sur l'*essence de l'âme*, sur *la logique*, sur *la musique*, etc. L'ouvrage qui surtout lui a acquis une grande réputation fut une *encyclopédie des sciences*. Avicenne avoue lui-même qu'il a puisé sa science dans les œuvres d'Alfarabi; et si celles-ci sont devenues très rares, même parmi les musulmans, comme le dit le bibliographe Hadji-Khalfa, il faut peut-être en attribuer la cause au fréquent usage qu'en a fait Avicenne. On dit qu'Alfarabi avait une véritable passion pour la lecture d'Aristote, et qu'il relut ses livres des rhétoriques jusqu'à deux cents fois. Alfarabi avait aussi un goût très prononcé

pour la musique : on rapporte que, s'étant rendu à Alep, il sut faire admirer son talent musical à la cour de Seif-Ed-daula. En y chantant un jour trois airs de sa composition, et en s'accompagnant du luth, il sut produire sur les auditeurs des impressions si variées qu'il les fit tour à tour rire, pleurer et dormir. La bibliothèque de l'Escurial conserve de lui un *Traité de musique*, qui paraît renfermer tout ce que les Orientaux connaissaient de cet art. D'Alep il se rendit à Damas, et y mourut en 950. Selon quelques auteurs, il fut assassiné en route par des voleurs. Il paraît que les originaux arabes des œuvres d'Alfarabi sont perdus pour la plupart : mais, en revanche, il s'en trouve des versions hébraïques dans plusieurs bibliothèques; car non seulement les Arabes, mais aussi les savans rabbins du moyen âge, faisaient le plus grand cas des œuvres philosophiques d'Alfarabi. Dans une lettre adressée par le célèbre Maimonides à Rabbi Samuel Ibn-Tibbon, on lit entre autres ce qui suit : « En général, je vous recommande de ne lire sur la logique d'autres ouvrages que ceux du savant Abou-Nasr Alfarabi; car tout ce qu'il a composé, et particulièrement son ouvrage sur les principes de la nature, est de *pure fleur de farine*. » Le jugement du disciple d'Averroès montre assez combien ce grand homme lui-même devait estimer les écrits d'Alfarabi.

ALFIERI (VICTOR), célèbre poète tragique italien. Sa vie, sur laquelle il a laissé des Mémoires trop peu vantés, nous initie à une multitude de détails qui peuvent paraître puérils, mais qui frappent par leur caractère de vérité, et parce qu'ils dévoilent d'une manière très curieuse l'organisation de son âme. Le caractère de cette encyclopédie nous interdit d'aborder ici la partie purement biographique, et nous la laissons de côté avec regret. A peine affranchi de la première éducation, Alfieri se prit de passion pour les voyages; et après avoir parcouru en gentilhomme, et uniquement pour se donner du mouvement, comme il le dit lui-même, une bonne partie de l'Europe, il revint à Turin en 1772. Une passion pour une dame d'une famille distinguée de cette ville l'y fixa pendant près de deux ans, et fut pour lui l'occasion de ses premiers essais de poésie. Ayant résolu de se débarrasser à tout prix de cet amour, dont il jugeait l'objet peu digne de lui, il chercha renfort et distraction dans la retraite et dans l'étude. De cette résolution naquirent une tragédie de *Cléopâtre*, et une petite comédie intitulée *les Poëtes*. Ces deux ouvrages, malgré leur succès, furent arrêtés dans leurs représentations par Alfieri, qui en sentait la faiblesse. Mais l'impulsion était donnée, et là devait commencer la seconde époque de la vie d'Alfieri, qui fut plus digne de lui, étant vouée à un seul but, et embellie par les mêmes affections que la première. L'existence d'Alfieri, bien que sa personne fût toujours errante, fut dès lors fixée à jamais, surtout lors qu'il eut rencontré à Florence Louise Stolberg, comtesse d'Albany, qu'il aima durant le reste de ses jours.

Ce nouvel attachement, au lieu de distraire Alfieri de ses travaux, ne servit qu'à doubler à ses yeux le prix d'une gloire dont il ne devait plus jouir seul. Il écrivit successivement vingt tragédies : *Philippe II*, *Polynice*, *Antigone*, *Virginie*, *Agamemnon*, *Oreste*, *Rosemonde*, admirable sujet dont il n'a pris, par parenthèse, que les personnages; *Octavie*, inspiration de Tacite; *Timoléon*, *Mérope*, *Marie-Stuart*, *la Conjuration des Pazzi*, *D. Garzia*, *Saül*, *Agis*, *Sophonisbe*, *Brutus Ier*, *Mirra*, *Brutus II*, *Alceste*, qu'il appela Alceste seconde, parce qu'elle était imitée de celle d'Euripide. Il recommença dans la dernière moitié de sa vie toute son éducation, qu'il avait tellement négligée depuis son enfance, qu'il ne pouvait même traduire les moindres citations latines. Il apprit le latin, le grec, et l'italien même; car il n'avait d'abord d'autre idiome pour exprimer sa pensée que celui du Piémont, sa patrie; et ce fut dans l'idiome de la Toscane, où se parle l'italien le plus pur, qu'il voulut écrire ses œuvres. Après avoir été séparé plusieurs fois de la comtesse d'Albany par le caprice des événemens et les convenances du monde, il se retrouva avec elle en Alsace, et ensuite à Paris, après la mort de son mari. Alfieri y fit imprimer ses dix-neuf tragédies par Didot l'aîné; ses autres ouvrages non dramatiques furent imprimés à Kehl; mais ils ne furent point publiés par lui. Alfieri salua les commencemens de la révolution française par une ode, dont on peut traduire le titre ainsi : *Paris debastillé*. Mais à la vue des proscriptions qui frappèrent la capitale, et lorsqu'après le 10 août sa voiture fut arrêtée à la barrière par le peuple, l'enthousiasme du noble italien ne tarda pas à se refroidir. Il quitta promptement la France; et la confiscation de tous les biens qu'il y avait laissés, et qui furent considérés comme propriété d'émigré, ne contribua pas faiblement à augmenter son éloignement pour la nation française. Alfieri alla finir ses jours en Toscane, dans une retraite où ses derniers jours furent charmés par l'affection de la comtesse d'Albany, qu'on s'étonne de ne pas lui voir épouser, par l'amitié de l'abbé Calieso et de Graudellini, et par le plaisir qu'il se donna de jouer sur un théâtre de société ses tragédies : il affectionnait surtout le rôle de Saül. Il poussa aussi l'amour du grec jusqu'à la folie; et, comme s'il eût voulu reprendre la puérile vanité de l'enfance en même temps que les études élémentaires de cet âge, il se créa pour lui seul un ordre d'Homère, dont il se fit chevalier : c'était un collier en pierres bleues, sur lequel étaient gravés les noms de vingt-trois poètes tant anciens que modernes; à ce collier était attaché un camée qui représentait Homère. Il mourut le samedi 8 octobre 1803, à l'âge de 55 ans, après s'être composé une épitaphe en latin, dont voici la traduction :

« Ici repose enfin Victor Alfieri d'Asti, ardent adorateur » des Muses, soumis à la vérité seule; également ennemi des » tyrans et des esclaves; inconnu à la multitude parce qu'il » n'avait exercé aucune fonction publique; distingué par » quelques hommes estimables; et n'ayant rencontré de mé- » pris dans personne, pour lui, excepté dans lui-même; il » mourut le . . . jour du mois . . . de l'an du Seigneur 18 . . »



(Alfiéri.)

Outre les dix-neuf tragédies citées, Alfieri fit encore plusieurs autres ouvrages. Mais c'est surtout comme poète dramatique qu'il est connu. On s'attendrait, d'après le naturel qui règne dans ses Mémoires, et l'érudition que durent lui acquérir ses travaux, à rencontrer ces deux qualités dans ses tragédies; on se tromperait : bien qu'on doive y reconnaître un grand mérite d'ailleurs, ses personnages, quels que soient le lieu et l'époque, ont tous une couleur si uniforme et si peu nuancée; ils se donnent tous tellement le mot pour demeurer dans un cercle de sentimens abstraits, qui exclut toute espèce de naturel; il y a si peu d'action dans le drame et tant de sécheresse dans le style, qu'on pourrait appeler volontiers ses tragédies une espèce de *sculpture théâtrale*, qui

rappelle la peinture de David. Aussi est-il toujours inférieur aux grands tragiques qui ont traité les mêmes sujets que lui, les poètes grecs, Voltaire, et même « M. Schiler », comme dit avec dédain M. Petitot dans une note de la traduction en prose très prosaïque qu'il a laissée des tragédies de notre poète. En résumé, malgré le talent de style, les traits de passion, et l'élévation d'idées qu'on reconnoît dans les ouvrages d'Alfieri, nous croyons qu'il n'a dû sa place dans la littérature italienne qu'à l'absence dans cette langue d'un poète tragique vraiment philosophe comme Shakespeare, vraiment dramatique comme Schiller, vraiment grand comme Corneille, ou vraiment touchant comme Racine.

ALFRED LE GRAND, roi anglo-saxon, législateur et guerrier, naquit en 849, à Wantage dans le Berkshire; il était le dernier fils d'Ethelwolf, roi des Saxons de l'ouest : son père, qui avait pour lui une prédilection particulière, soit à cause de sa jeunesse ou de ses heureuses dispositions, l'envoya tout enfant habiter Rome, où il le fit couronner par le pape; cérémonie qui attira sur Alfred la jalousie de ses frères, et sur le roi la haine de ses fils aînés. Quelque temps après, Ethelwolf lui-même fit un voyage à Rome. Il y reprit son fils, et le conduisit avec lui à la cour de France, où il allait épouser Judith, fille de Charles-le-Chauve. Là Alfred put voir un reste des splendeurs de la cour de Charlemagne, et peut-être même quelques uns des personnages qui en avaient fait l'ornement.

Pendant que le monarque était retenu sur le continent par les fêtes de son mariage, une révolte sérieuse éclata dans ses états, et au sein même de sa famille. Ethelbald, son fils aîné, était à la tête des insurgés : l'absence d'Ethelwolf, son union avec une princesse étrangère, en avaient été les prétextes. Un traité par lequel le père et le fils, devenus rivaux, se partagèrent le royaume, épargna au pays une guerre civile.

La mort les fit bientôt disparaître tous deux de la scène, et un autre frère d'Alfred, Ethelbert, venait à peine de monter, en 860, sur le trône, qu'il fut obligé de marcher pour défendre ses états contre les incursions des Danois.

Cependant l'éducation d'Alfred avait été négligée : au lieu de l'assujetir au système d'étude suivi dans ce temps, on le laissa, dit son savant biographe, complètement illettré; mais il s'instruisit d'une façon toute spontanée et poétique, en apprenant de ceux qui entouraient son enfance à réciter les vieux chants anglo-saxons. Ce goût pour les chants nationaux lui demeura tout le reste de sa vie. Les plus chers amusemens de sa jeunesse furent les vers et la chasse : il préludait dignement par ces deux genres d'exercice aux travaux intellectuels et aux actions héroïques qui devaient occuper son âge mûr.

L'établissement des Saxons en Angleterre leur ayant fait abandonner la vie de marins, la mer était restée comme un grand chemin ouvert à l'esprit aventureux des peuples guerriers qui habitaient des contrées plus reculées au nord de l'Europe. Les Danois et les Norwégiens commencèrent leurs déprédations dès les dernières années de Charlemagne. Souvent ils ravagèrent les côtes, et envahirent le territoire des Saxons; mais leur plus sérieuse entreprise eut lieu en 866, l'année même où Ethelred, le dernier survivant des frères d'Alfred, venait de monter sur le trône. Ils abordèrent en Northumbrie, et conquirent le nord de l'Angleterre. Ce fut alors qu'Alfred épousa une princesse de la Mercie, province centrale de l'heptarchie saxonne. Le monarque de cette province fut obligé bientôt de réclamer le secours des tribus de l'ouest, sur lesquelles régnaient Ethelred et Alfred. Une alliance défensive fut conclue : il semble même qu'elle effraya les Danois, car ils se jetèrent sur l'est de l'Angleterre, et en écrasèrent les habitans. Ils avaient adopté avec succès une politique bien naturelle, qui consistait à attaquer chaque province tour à tour, et isolément. Au lieu de renouveler leur tentative de conquête sur la Mercie, que son nouvel allié eût aussitôt secourue, ils attaquèrent d'abord le Wessex lui-même, certains que le roi de Mercie ne serait point en état de porter aux Saxons de l'ouest une efficace et prompte assistance; mais ceux-ci, plus heureux ou plus braves, opposèrent à l'ennemi une formidable résistance. Huit batailles rangées et plusieurs escarmouches signalèrent cette terrible campagne. Dans le premier combat, les Danois furent battus; dans le second, victorieux; pendant le troisième, Ethelred resta en prière, tandis qu'Alfred conduisait les Saxons à l'ennemi, qui avait pris position sur une éminence : une lutte furieuse, acharnée, se termina par la déroute complète des Danois et la mort de leur chef, ce roi Sidric, qui avoit porté de si cruels ravages sur les côtes de France. Mais bientôt les Danois furent en état de proposer de nouveau le combat; et dans l'un des engagemens qui suivirent, Ethelred reçut une blessure mortelle, et succomba, laissant à Alfred la tâche difficile de défendre la dernière portion de l'heptarchie qui fût restée indépendante, l'unique et dernière espérance du nom saxon.



(Médaille d'Alfred.)

L'avènement d'Alfred date de l'an 871. Il lui fallut commencer son règne par de nouveaux combats; mais bientôt les deux nations, également épuisées par une longue et désastreuse campagne, firent une paix qui dura près de cinq ans. Pendant ce temps, les Danois affermirent leur domination sur le reste de l'Angleterre : ils n'avaient plus à soumettre que les sujets d'Alfred, pour absorber sous le nom danois toute la nationalité anglo-saxonne, comme celle des Bretons avait été effacée précédemment par les Saxons. Un homme opposa seul d'héroïques efforts à cette catastrophe, devenue imminente; ce fut Alfred.

Cependant, quand les Danois revinrent, en 876, avec leurs forces réunies, pour achever la conquête de l'Angleterre par celle du Wessex, le nouveau roi se jugea trop faible encore pour se mettre en campagne contre eux. Tout ce qu'il put faire, ce fut de leur offrir une somme d'argent pour prix de quelques instans de tranquillité. Ce traité humiliant, si peu d'accord avec le caractère d'Alfred, lui fut dicté sans doute par les craintes et la lâcheté de ses sujets, qui préféraient le joug de l'étranger à la perspective d'une longue et inutile résistance. La partie n'était point égale en effet; les Saxons combattaient avec des ressources et une population limitée, tandis que les Danois pouvaient compter sur d'inépuisables renforts : en effet, de nouveaux guerriers leur arrivaient sans cesse d'au-delà des mers, pour combler tous les vides qu'une défaite avait laissés dans leurs rangs, et souvent pour accabler sous un nouvel effort l'ennemi à peine victorieux. Aussi Alfred fut-il amené bientôt à combattre les Danois de la seule manière qui fût praticable pour lui. Ses Saxons se refusaient à le suivre en corps sur le champ de bataille; mais il lui restait quelques braves animés d'un patriotisme indomptable, d'une invincible horreur pour le joug étranger : Alfred les rassemble, les embarque sur un petit nombre de vaisseaux qu'il a fait équiper, et fait voile avec eux au devant d'un ennemi qu'il a résolu d'attaquer sur son propre élément, afin de couper la communication par où l'Angleterre est inondée de Barbares. Il réussit; attaque six vaisseaux en 874, et en capture un. Une fois qu'il a tourné tous ses efforts vers la mer, Alfred semble se borner sur terre à fortifier et à défendre quelques places, qui lui servent à arrêter l'ennemi pour un peu de temps. Mais tout fut inutile. Les Danois, déjà possesseurs paisibles des quatre cinquièmes du pays, couvrirent le royaume d'Alfred de leurs flots irré-

sistibles, et soumirent enfin à leur domination les Saxons de l'ouest. La flotte équipée par Alfred ne lui fut plus d'aucun secours, et ne lui offrit pas même un asile. Vers 878, réduit à la dernière extrémité, il était errant dans le pays, et se cachait sous un déguisement chez les paysans de ses propres domaines.

Cependant Alfred quitta bientôt sa retraite et son déguisement; entouré de quelques fidèles guerriers, il se jeta dans une sorte d'île au milieu de marais formés par les eaux de deux rivières du Somersetshire (*the Tone* et *Parret*). C'est de ce camp naturellement retranché qu'il s'élançait sur des partis détachés de Danois, les dépouillait, les égorgeait, apprenait à connaître leurs forces et leurs mouvemens, et ramenait en même temps le courage au cœur des Saxons opprimés. Ceux ci, qui avaient préféré la soumission à la résistance, regrettaient d'avoir écouté leur mollesse, maintenant qu'ils en subissaient les dures conséquences sous le joug oppressif de ces païens qui ne savaient que piller un pays et non s'y établir. A la réapparition d'Alfred, l'affection et la confiance que lui avaient portées ses sujets se ranimèrent plus vives que jamais. Chasser les Danois ou mourir devint le cri général des Saxons de l'ouest, ralliés sous l'étendard d'Alfred pour reconquérir leur existence nationale. Un temps fort court (moins d'une année) s'était écoulé depuis la fuite et la disparition du roi saxon; c'en avait été assez pour opérer une telle révolution dans les esprits, que ce chef, réduit naguère à n'avoir pas même un compagnon dans sa fuite, se trouva bientôt assez puissant pour aller affronter de nouveau les Danois à la tête d'une armée. Néanmoins, afin de s'assurer d'abord de leur force et de leur position, Alfred ayant pris l'habit et la harpe d'un barde, pénétra dans leur camp; son talent le fit introduire jusque dans la salle d'un banquet royal, où il eut le bonheur de surprendre les secrets de l'ennemi et son plan de campagne. Revenu à son armée, il convoqua tous ses partisans, attaqua les Danois, les mit en déroute dans une bataille décisive; assiégea dans une forteresse les débris de l'armée vaincue, et força le roi de se rendre, avec ses troupes, à discrétion. Comme Charlemagne, il exigea que les Danois se fissent baptiser en signe de soumission: puis il leur permit de s'établir dans l'est de la Grande-Bretagne. Redevenu maître du pays, Alfred s'occupa d'abord de donner à son ancien plan de défense une exécution plus efficace et calculée sur une plus large échelle. Il bâtit des châteaux et des forteresses sur plusieurs points: il équipa une flotte assez imposante pour se mesurer avec les plus fortes que les Danois eussent montées; et, dans un seul combat naval, il parvint à leur prendre seize vaisseaux. On vit bientôt le bon effet de cette politique par la soumission des Danois, qui se fixèrent dans le pays et s'y tinrent en repos, lorsqu'ils virent que les renforts qu'ils attendaient de par-delà les mers étaient enfin interceptés. Alfred, qui étendait sa domination sur l'île entière, y avait organisé une police active, vigilante, et se trouvait toujours en mesure de venir à la rencontre des arrivans, peu après le débarquement, et avant qu'ils n'eussent rallié beaucoup de leurs compatriotes; il envoyait contre eux sa flotte et son armée à la fois, et repoussait ainsi l'invasion. Telle est la double victoire qu'il remporta, en 884, à Rochester.

Pendant une période d'environ dix ans, l'Angleterre jouit d'une paix non interrompue, dont Alfred profita pour faire de ce pays un seul royaume régi par une administration et des lois uniformes. Il y réussit presque sans aucun recours au droit des armes, et par le respect universel qu'inspiraient son héroïsme et la supériorité de son génie. Jusque là, les Saxons des différentes provinces étaient restés divisés en tribus étrangères les unes aux autres. Leur union, sous Egbert, n'avait été que nominale. Mais alors, pour la première fois, tout ce qui portait le nom Saxon fut réuni en un seul peuple, union formée d'abord sans autre lien que la personne d'Alfred; consolidée depuis et régularisée par ses lois, et qu'il eut la gloire de léguer et de faire accepter à la race tout entière et à ses derniers descendans.

Pendant ces dix années, l'esprit pillard et guerrier des populations danoises fut comme amorti; le courant de leurs émigrations sembla tari dans sa source. Mais bientôt chez ces Barbares grandit le désir de venger d'anciennes défaites, et de tenter encore la fortune sur l'océan où s'étaient élancés leurs pères; et d'abord ils amassèrent leurs forces en silence, puis brisèrent tout-à-coup leurs digues comme une terrible inondation. Ce fut en 893 qu'ils reparurent sur les côtes d'Angleterre avec une flotte de trois cents vaisseaux, sous les ordres de Haesten ou Hasting, l'un de leurs chefs les plus célèbres; Alfred fut obligé d'interrompre ses travaux législatifs et ses délassemens littéraires pour revenir les combattre. Mais le pays était alors organisé de manière à leur opposer un plan de défense régulière et vigoureuse. La conquête avait été peut-être le premier but de cette nouvelle invasion des Danois; mais ils se bornèrent bientôt à celui moins ambitieux de piller et d'enlever du butin. Dans cette vue, ils partagèrent leurs forces en deux grands corps qui, dirigés sur le nord et l'ouest, y ravagèrent ensuite le pays dans tous les sens. Pour protéger leurs troupes ainsi dispersées, les danois se firent des retranchemens partout où la disposition des lieux le permit; ici au milieu des marais, là dans une ancienne forteresse ruinée. La prise d'un des camps retranchés fut, pour Alfred, l'occasion d'un acte de générosité qui montre toute l'élévation de son caractère au-dessus des mœurs féroces de ses ennemis. La femme et les enfans de Hasting tombèrent en son pouvoir; mais, au lieu de se venger du chef danois, en traitant sa famille avec cruauté, il la lui renvoya aussitôt avec des présens. La guerre de partisans, adoptée par les Danois pour cette campagne, rendait leur soumission une œuvre plus longue encore que difficile. Pendant six ou sept années, ils ne cessèrent de ravager une partie du royaume ou l'autre, soutenus par ceux de leurs compatriotes qui, déjà établis en Angleterre, se laissaient entraîner de nouveau à la vie de pirates qu'avaient menée leurs pères. Alfred, pour ceux-là, ne voulait point de merci, et il n'en épargna pas un lorsqu'il prit et brûla une de leurs flottes près de l'île de Wight. Quant aux soldats de Hasting, il les subjugua autant par sa générosité que par ses armes. Enfin, après bien des combats, et grâce à son infatigable vigilance, Alfred réussit à délivrer le pays et à lui rendre la tranquillité. Mais une contagion vint, à la suite de la famine, mettre le comble aux horribles désastres causés par l'invasion. Alfred mourut en 900 ou 904, environ une année après avoir posé les armes.

Les exploits incontestables qui ont signalé son règne, et les particularités de sa vie, racontés avec des détails que l'on ne peut croire inventés, prouvent qu'il y a un fondement historique et incontestable à cette belle renommée que les traditions anglaises se sont plu à entourer d'une auréole de perfection fabuleuse. Sans doute l'histoire du grand roi, législateur des Francs, était sous les yeux d'Asser lorsqu'il écrivait la biographie d'Alfred, et le chroniqueur saxon fit de son mieux pour égaler son maître à Charlemagne, et se mettre lui-même au niveau d'Eginhard. Mais cette émulation d'une gloire si belle et si récente dut influer sur la vie même d'Alfred, et stimuler puissamment ses efforts comme guerrier, comme législateur, comme ami et protecteur des lettres. Sous le premier rapport, il fut peut-être égal à son illustre modèle; avec moins de ressources, il accomplit une tâche plus difficile en préservant de l'extermination la race anglo-saxonne. Les mesures administratives d'Alfred nous sont bien connues: il divisa le territoire en centuries et décuries, et rendit chacune de ces fractions de population responsable des crimes et délits commis sur son district. Système de répression bizarre et sévère, mais indiqué par la nécessité de contenir et de surveiller sans cesse les Danois vaincus, mais si disposés à reprendre leurs habitudes

de brigandage. Les actes législatifs du roi anglo-saxon ne nous sont point parvenus. Les plus belles institutions que renferme la loi anglaise, le jury entre autres, ont été attribuées à Alfred par un aveugle enthousiasme pour les temps passés, comme aussi de nos jours une critique trop légèrement incredule a prétendu lui enlever l'honneur d'avoir légué à son pays rien de grand et d'utile en ce genre. Il est fâcheux que sa gloire comme législateur ne soit consolidée par aucun témoignage historique. Nous avons des preuves plus solides de son ardent et infatigable amour pour les lettres. Il a laissé plusieurs traductions, celle entre autres d'une lettre pastorale de saint Grégoire, avec une préface, où l'on trouve la preuve de son désir de propager l'instruction. Il aimait beaucoup la poésie; peut-être fut-il lui-même poète (quelques éditions d'Asser le désignent comme *auditor* de vers, d'autres comme *conditor*). On lui attribue assez généralement la gloire de la fondation d'Oxford; mais certains antiquaires, champions de cette université, repoussent avec indignation une aussi récente origine, et veulent qu'elle existe depuis le déluge, ou peu s'en faut. Le portrait que nous donnons ici est d'après une ancienne sculpture qui se trouve au collége d'Oxford.



(Alfred-le-Grand.)

La mémoire d'Alfred, dit Mack-Intosh, partage, avec celle de l'empereur Marc-Aurèle, le désavantage de nous avoir eté transmise plutôt sous la forme d'un panégyrique absolu que sous celle d'un portrait destiné à reproduire fidèlement tous les contrastes du caractère. La renommée de ces deux hommes, ornemens du rang suprême et de l'humanité entière, semble se résoudre en une pure abstraction, et nous offrir plutôt un type de perfection idéale que l'exacte ressemblance de leur vie. Tous deux offrent un bel exemple de la possibilité d'unir l'étude aux travaux administratifs et aux fatigues de la guerre, comme aussi d'allier une politique habile et vigoureuse à une vertu sévère. Le destin d'Alfred lui défendit d'aspirer au degré d'élévation morale où parvint l'empereur philosophe. Mais il fut pieux sans superstition; ses vertus furent plus naturelles, ses connaissances étalées avec moins de complaisance; il eut enfin la gloire d'être non seulement le père, mais le sauveur de son peuple.

ALGAZEL (Abou-Hamed Mohammed Ibn-Mohammed), ou mieux Algazali, naquit à Tous en Perse, l'année 450 de l'hégire (1058). Il étudia dans sa ville natale, puis à Nisabour, et donna de bonne heure des preuves d'un grand talent. Ses connaissances profondes dans la théologie musulmane et dans la philosophie ne tardèrent pas à lui gagner la haute faveur du vizir Nisâm-Almolt, qui lui confia la direction de son collége à Bagdad. Algazali avait alors trente-quatre ans, et déjà il jouissait d'une grande célébrité. Mais, après quelques années, il quitta sa chaire pour faire le pèlerinage de la Mecque. Après avoir rempli ce pieux devoir, il faisait tour à tour briller son talent dans les chaires de Damas, de Jérusalem et d'Alexandrie. Plus tard, il se retira dans sa ville natale, où il composa un grand nombre d'ouvrages. Il y mourut en l'année 505 de l'hégire (1111). Ces détails sont rapportés dans le Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallecan. Algazali fut un des coryphées de la secte des ascharites ou des orthodoxes; et le principal but de tous ses ouvrages, c'est d'établir la supériorité de l'islamisme sur les autres religions et sur la philosophie, ce qui lui mérita les surnoms *Hodjjat-al-Islâm*, *Zéin-al-Dîn* (preuve de l'Islamisme, ornement de la religion). Nous nous contentons de mentionner, de ses nombreux écrits théologiques, son *Ihya Oloum al-Dîn* (Restauration des connaissances religieuses), ouvrage de théologie et de morale, et son livre *sur l'unité de Dieu*. Comme philosophe et dialecticien, il se fit connaître d'abord par son *Makâssid al-Falâsifa* (les buts ou la tendance des Philosophes), espèce d'encyclopédie philosophique, qui traite de la logique, de la physique et de la métaphysique. Par cet ouvrage, il prépara ses attaques contre les philosophes; et, en habile sceptique, il tâcha de bouleverser leurs systèmes dans un écrit intitulé: *Tehafot al-Falâsifa* (la destruction des Philosophes), et qui, plus tard, fut réfuté par le célèbre Averroès (voyez ce nom). Rabbi Moïse de Narbonne, qui a traduit en hébreu et commenté le *Makâssid* d'Algazali, dit que cet auteur n'y a point exposé les opinions des philosophes, mais bien ses propres opinions, et que ce sont ses propres erreurs qu'il a refutées. Plusieurs auteurs, et, entre autres, Averroès, pensent même qu'Algazali n'était pas de bonne foi, et que pour gagner les orthodoxes, il se donna l'air d'attaquer les philosophes, quoiqu'au fond il ne leur fût pas opposé. On prétend même qu'il écrivit, plus tard, un petit ouvrage qu'il ne confia qu'à quelques élus, et où il répondit lui-même aux objections qu'il avait faites aux philosophes. Ce qui paraît certain, c'est que sa condescendance envers les orthodoxes ne put le mettre à l'abri de leur fanatisme; et, si nous en croyons Léon l'Africain, son *Ihya Oloum al-Dîn*, qui lui avait mérité tant d'éloges, fut condamné au feu, parce qu'il y avait attaqué quelques usages musulmans. Les œuvres d'Algazali n'ont jamais été publiées, ni traduites en aucune langue européenne. Quelques unes se trouvent dans la riche collection de manuscrits arabes de la bibliothèque royale. Les ouvrages philosophiques d'Algazali furent traduits en hébreu par plusieurs savans rabbins; il paraît que ces traductions étaient autrefois très répandues parmi les rabbins, surtout celles du *Makâssid* et du *Tehafot*, dont la bibliothèque royale possède un assez grand nombre d'exemplaires.

ALGÈBRE. Ceci n'est pas un ordre d'idées qui ait le privilége d'exciter vivement la curiosité du public. Chacun, plus ou moins, désire être initié aux résultats de l'astronomie, de la physique, de la physiologie, etc. L'algèbre, au contraire, même parmi les personnes les plus heureusement douées par la nature, trouve peu d'amateurs: souvent, aux leçons des professeurs les plus illustres, nous avons vu le plus simple appareil de calcul dérouter et indisposer un auditoire, d'ailleurs plein de zèle et d'assiduité. De sorte que la science s'efforce vainement d'ouvrir à tous les portes de son temple: l'algèbre demeure comme un épouvantail qui écarte du sanctuaire la multitude.

Cependant l'algèbre est notre plus puissant instrument pour pénétrer les secrets de la nature; et c'est par elle, par son développement, par l'établissement de ses méthodes, que se sont manifestées avec le plus de netteté les pures lois de l'intelligence humaine. Nous croirons donc avoir fait quelque chose de véritablement utile, si nous rendons sensible l'objet de l'algèbre et son importance majeure à ceux même de nos lecteurs qui seraient demeurés jusqu'à ce jour étrangers aux sciences mathématiques; si d'ailleurs nous ne remplissons pas cette tâche aussi complètement que nous l'aurions voulu, nous espérons qu'on nous tiendra compte de la difficulté.

Commençons par écarter une prévention bien mal fondée. — Ce qui fait répugner beaucoup de bons esprits aux considérations algébriques, c'est, dit-on, le haut degré d'*abstraction* qui caractérise l'algèbre. — Certainement l'esprit humain a besoin d'un exercice préalable, et d'une sorte d'éducation appropriée, pour pouvoir facilement diriger son activité sur des idées tres générales, et notamment sur des idées qui sont étrangères à toute qualité physique des corps; mais cet exercice, cette préalable éducation, sont également requis pour l'utile emploi de toutes nos facultés quelconques, intellectuelles ou physiques. Il n'en peut donc resulter, pour la science en question, aucune difficulté spéciale. Remarquons même que le procédé intellectuel de l'abstraction, en isolant certaines idées de toutes celles qui leur sont hétérogènes, ne peut finalement que rendre leur étude plus simple et plus facile. D'après cela nous allons procéder directement à la détermination des idées qui font l'objet de la science algébrique.

Tous les phénomènes de l'univers, quels qu'ils soient, donnent lieu à des considérations de nombres: et un phénomène ne nous est connu avec une rigoureuse précision que quand ses résultats sont exprimés numériquement. En d'autres termes les nombres sont pour nous la manifestation expresse, ou tout au moins une des manifestations expresses, de l'action réciproque des agens du monde physique. — Comme cette notion va être la base de nos réflexions ultérieures, il importe de l'éclaireir par quelques exemples.

1° Un ébranlement est produit dans l'air par l'explosion d'une bouche à feu. Placés à une grande distance, l'apparition de la lumière nous avertit de l'instant où cette explosion a eu lieu; cependant un certain intervalle de temps s'écoule avant que le bruit ne parvienne jusqu'à nous. D'autres observateurs, placés à d'autres distances, aperçoivent tous la lumière au même instant que nous; mais le son leur arrive à des temps différens, et d'autant plus tard qu'ils sont plus éloignés. Déjà nous pouvons donc pressentir que quelque *loi* particulière lie la distance parcourue par le son avec le temps qu'il met à la parcourir. Une étude plus approfondie du phénomène nous apprendra qu'une distance double exige un temps double, une distance triple un temps trois fois plus long, et ainsi de suite; ce que les algébristes expriment en disant que l'*espace parcouru par le son est proportionnel au temps.*

2° Considérons un fait d'un autre ordre: on laisse tomber un corps pesant du haut d'un édifice; le temps de sa chute est d'autant plus long que la hauteur de l'édifice est plus grande. Mais quelle est précisément la relation, la *loi* qui unit les deux sortes de nombres dont les uns exprimeraient les hauteurs d'edifice, tandis que les autres exprimeraient les temps de chute correspondans? Est-ce la même loi que pour la propagation du son? de sorte qu'un temps double, triple, etc., réponde à une hauteur double, triple, etc.? Nullement. Galilée a fait voir le premier, et c'est une de ses plus brillantes découvertes, que pour un temps *double* la hauteur est *quatre* fois plus grande, pour un temps *triple* elle est *neuf* fois plus grande, et ainsi de suite. De sorte que les temps étant comme les nombres 1, 2, 3, 4..., les hauteurs de chute correspondantes sont comme les nombres 1, 4, 9, 16..., qu'on obtient en multipliant par lui-même chacun des nombres de la première série; ce que les algébristes expriment en disant que *la hauteur de chute est proportionnelle au carré du temps.*

3° Revenons encore à la propagation du son. Nous avons dit que l'espace qu'il parcourt est proportionnel au temps, ou, en d'autres termes, que son transport dans l'air s'effectue avec une vitesse constante. Mais la grandeur absolue de cette vitesse dépend de certaines circonstances atmosphériques, et varie avec elles: par exemple, si on déterminait à des heures différentes de la journée l'espace que le son parcourt dans une seconde de temps, on trouverait généralement, pour ces espace, des valeurs différentes, et il serait d'autant plus grand, toutes choses égales d'ailleurs, que la température de l'air serait plus élevée. Entre la température de l'air et la vitesse du son dans l'air, c'est-à-dire entre les nombres qui expriment d'une part cette température et d'autre part cette vitesse, il y a donc une relation constante. La loi qui exprime cette relation a été reconnue par les physiciens; nous nous bornerons à dire qu'elle est différente des deux lois ci-dessus mentionnées, soit pour la propagation du son, soit pour la chute des corps graves.

Le lecteur trouvera, dans les articles relatifs à la physique, une infinité d'exemples analogues; mais ceux que nous venons de rapporter suffisent déjà pour qu'il ne reste aucune obscurité sur le sens de nos paroles, quand nous disons que *tous les phénomènes de l'univers donnent lieu à des considérations de nombres*: à quoi nous pouvons ajouter, d'après ce qui précède, que *les nombres impliqués dans les différens phénomènes sont soumis à des lois très diverses.*

Comme l'objet du savoir humain, en tant qu'il s'attache à l'étude du monde physique, est de connaître la dépendance mutuelle des agens naturels, son but explicite et sa perfection idéale consistent donc à découvrir, dans tous les cas, les lois numériques qui expriment cette dépendance. He bien, qui ne sentira maintenant de quel immense secours serait, pour le savoir humain, l'établissement préalable d'une science ayant pour objet propre la connaissance de toutes les lois possibles des nombres, indépendamment des phénomènes particuliers dans lesquels ces lois, ou quelques unes de ces lois, reçoivent une réalisation concrète? En supposant une telle science établie, toutes les fois que les méthodes d'observation seraient assez précises pour permettre de dégager les FAITS numériques qui particularisent un phénomène, et que, d'autre part, les observations seraient assez nombreuses pour faire découvrir la LOI qui régit les faits numériques d'un même ordre de phénomènes, alors la science en question interviendrait, et fournirait immédiatement (selon le point de perfection qu'elle-même aurait atteint) tous les resultats possibles de cette loi, toutes ses conséquences quelconques, observables ou non observables. Munie d'un instrument d'une si haute portée, l'intelligence humaine planerait sur toute la création, embrassant à l'avance, dans un réseau de déductions NÉCESSAIRES, tous les faits CONTINGENS du monde physique! (Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des faits numériques; nous verrons ailleurs que les faits de l'étendue et ceux du mouvement donnent lieu à des considérations analogues.)

L'algèbre est précisément la science que nous venons de caractériser; c'est, en contractant les expressions au plus haut degré, *la science des lois des nombres* (Wronsky, *Introduction à la philosophie des mathematiques*). Par tout ce que nous avons dit, on doit reconnaître sa rigoureuse universalité logique. Il s'en faut de beaucoup, à la vérité, qu'elle soit d'une utilité effective dans la formation de toutes nos connaissances, puisque nous ne sommes pas parvenus à déterminer, pour tout ordre de phénomènes, la loi numérique particulière qui le caractérise. Plusieurs branches importantes de la physique inorganique n'ont pas encore atteint ce degré de perfection; et, quant aux faits physiologiques ou sociaux, leur extrême complication, et la multiplicité des agens modificateurs auxquels ils sont soumis, ne permet pas d'espérer raisonnablement qu'on puisse jamais les soumettre à des lois numériques. D'ailleurs, il faut ici remarquer, avec un ouvrage récent (*Cours de philosophie positive*), que cet état inférieur de plusieurs parties de la science humaine ne porte que sur la *précision* des faits qu'elles embrassent, et nullement sur leur *certitude*, laquelle peut égaler celle des sciences exactes. Et nous devons également insister sur ce que cette imperfection n'infirme en aucune manière la généralité du principe que *tous les phénomènes de l'univers donnent lieu à des considérations de nombre*, qui, par conséquent, n'infirme non plus en aucune manière l'universa-

lité de l'algèbre. Cette imperfection, en effet, est purement relative, puisque chaque jour les savans découvrent des lois phénoménales jusque là inconnues; et, d'ailleurs, en nous portant directement au milieu des faits les plus complexes de la vie organique, nous reconnaîtrons, avec le même ouvrage déjà cité, que l'influence des médicamens, et plus généralement des agens quelconques du monde physique sur l'économie animale, dépend essentiellement de la *dose* de chacun d'eux. De sorte qu'en tous lieux, et toujours, le nombre accompagne et règle la substance : *mundum regunt numeri*.

Puisque l'idée de nombre forme le principe essentiel de la science algébrique, il faut, pour acquérir une notion plus précise de la nature de cette science, examiner les caractères différens que l'idée de nombre a reçus dans le développement successif de l'intelligence humaine.

Or, dans les premiers temps que le nombre fut introduit dans la considération des objets du monde physique, il dut paraître inséparablement uni à la nature de ces objets. Il n'est pas besoin d'une longue pratique des calculs les plus élémentaires pour montrer que les opérations intellectuelles, relatives à ces calculs, ne dépendent nullement de la nature des objets auxquels l'idée de nombre est appliquée. L'esprit humain a donc pu s'élever, comme il s'est élevé en effet, à un système de calculs *abstraits*, c'est-à-dire à un système de calculs dans lequel les nombres sont combinés indépendamment de la nature particulière (de l'idée *concrète*) des objets qu'ils représentent ou peuvent représenter : et telle est l'origine nécessaire de l'ARITHMÉTIQUE. — Cependant l'idée de nombre étant ainsi séparée de toute qualité physique, les opérations intellectuelles dont elle demeure l'objet sont de nouveau indépendantes de la valeur même des nombres; et cela donne lieu à un autre système de calculs, dans lequel les nombres sont combinés indépendamment de la valeur particulière (de l'état déterminé de la quantité *abstraite*) qu'ils représentent ou peuvent représenter : et telle est l'origine nécessaire de l'ALGÈBRE.

Éclaircissons cette déduction au moins par un simple exemple. — On a remarqué, je suppose, que trois fois cinq *jours* sont le même nombre de *jours* que cinq fois trois *jours*: que trois fois cinq *mètres* sont le même nombre de *mètres* que cinq fois trois *mètres*, etc. — Si, maintenant, sans tenir compte de la nature des objets considérés, on constate d'une manière *abstraite* que le nombre *trois* répété *cinq* fois donne le même produit (*quinze*) que le nombre *cinq* répété *trois* fois, on aura établi un FAIT numérique qui appartient à l'arithmétique. — Mais, si on établit d'une manière *générale* que le produit de deux nombres quelconques a et b demeure le même dans quelque ordre qu'on les multiplie, de telle sorte que toujours $a \times b = b \times a$, ceci est une LOI numérique qui tombe dans le domaine de l'algèbre. — En arithmétique comme en algèbre, et cela est important à constater, l'idée de nombre est donc également abstraite; mais l'arithmétique considère les nombres en *particulier*, et l'algèbre les considère en *général*. Il me paraît donc qu'il convient d'admettre les définitions suivantes données par M. Wronsky (*Introduction*, etc.) : l'ARITHMÉTIQUE est *la science des faits des nombres*; et l'ALGÈBRE est *la science des lois des nombres*. D'après la relation logique que nous venons de reconnaître entre l'arithmétique et l'algèbre, il est facile, pour le dire en passant, de comprendre la raison de ce que l'arithmétique est impuissante à établir aucune loi numérique autrement que par induction (*à particulari ad universale*); tandis, au contraire, que l'algèbre fournit la déduction de tous les faits numériques. Il n'en est pas moins très convenable de débuter, dans l'enseignement ordinaire, par l'arithmétique, vu l'impossibilité où nous serions le plus souvent de comprendre le simple énoncé des lois générales, si nous ne possédions pas préalablement la connaissance de quelques uns des faits particuliers que ces lois embrassent.

En résumé, passage du *concret* à l'*abstrait*; passage du *particulier* au *général* : tels sont les caractères successifs que l'idée de nombre a dû recevoir pour donner lieu à l'algèbre. Les anciens avaient franchi le premier de ces degrés; mais c'est à peine si Diophante parmi les Grecs, et après lui les mathématiciens arabes, ont pu s'élever au-dessus de la sphère des simples faits particuliers. Nous avons ici le plaisir de rappeler que la conception qui constitue une science de si haute importance n'a été définitivement acquise à l'esprit humain que par les travaux de notre illustre compatriote, François Viète.

Nous renvoyons aux mots FONCTIONS et ÉQUATIONS pour faire connaître la composition effective de la science algébrique, ne nous étant proposé, dans le présent article, que d'en déterminer l'objet. Cependant nous devons faire remarquer, dès ce moment, que l'algèbre comprend, comme parties intégrantes et essentielles, les lois des nombres qui donnent lieu aux calculs différentiel et intégral, et généralement tout ce qu'on désigne ordinairement sous le nom d'*analyse supérieure* ou *transcendante*, bien que ces branches de la science puissent lui paraître étrangères, à ne considérer que la composition ordinaire des *traités d'algèbre*. Les convenances particulières de l'enseignement ont introduit à cet égard quelques préjugés sur lesquels on ne doit pas prendre le change.

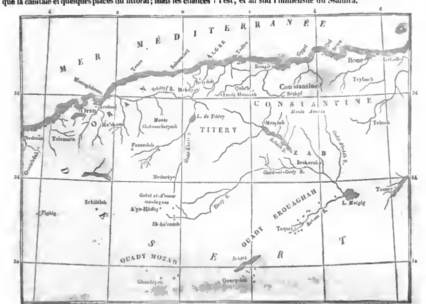
L'algèbre considérée dans toute son étendue est souvent désignée sous le nom d'*analyse mathématique*. Tout le monde cependant paraît reconnaître que l'algèbre est également propre pour s'élever de plusieurs faits particuliers à un fait général (*synthèse*), ou bien pour décomposer un principe général dans toutes ses conséquences particulières (*analyse*). C'est ainsi, pour citer un exemple décisif, qu'à l'aide de l'algèbre on peut s'élever des lois de Kepler à la loi unique de la gravité universelle; ou bien, réciproquement, descendre de la conception de Newton aux trois lois de Kepler. Nous croyons donc que pour éviter toute ambiguïté de langage, on devrait abandonner définitivement les dénominations d'analyse mathématique et de géométrie analytique.

Nous terminerons par une autre observation qui porte aussi sur la nomenclature : la relation qui existe entre l'arithmétique et l'algèbre nous paraît requérir rigoureusement un nom spécial pour désigner *la science des nombres*, dont l'arithmétique et l'algèbre sont les deux branches particulières. Déjà Newton, en donnant un traité d'algèbre sous le nom d'*arithmétique universelle*, appliquait le simple nom d'arithmétique à la science des nombres considérée dans son ensemble; mais, puisque les deux sciences qu'il s'agit de comprendre sous une même dénomination ont des noms distincts, on ne peut pas, sous peine de confusion, appliquer à toutes deux le nom qui appartient déjà à l'une d'elles. M. Ampère, dans sa classification des connaissances humaines, emploie le mot *arithmologie*; peut-être trouvera-t-on préférable la formation du mot *algorithmie* adopté par les mathématiciens allemands, le mot *algorithme* étant employé depuis long-temps dans le sens de *calcul*. Dans ce cas, on emploierait les noms de *géométrie algorithmique*, *mécanique algorithmique*, etc., au lieu de *géométrie analytique*, *mécanique analytique*, etc. — Quoi qu'il en soit, nous marquerons, au mot MATHÉMATIQUES, la place que la science des nombres occupe parmi les sciences mathématiques, et cela déterminera par conséquent le rang de l'algèbre et de l'arithmétique dans l'ensemble du savoir humain.

ALGER. Ce nom désignait naguère le plus puissant des trois états semi-tributaires de la Porte-Ottoman e, communément appelés les Régences barbaresques. Offrant sur la Méditerranée un développement onduleux de cent lieues de côtes, entre la petite rivière Aggierount qui se jette à la mer à 4° 51' de longitude ouest de Paris, et Thabarqah qui est située à l'embouchure de la rivière de Zénah par 6° 53' de longitude orientale, ses limites embrassaient plus ou moins immédiatement une étendue de dix à douze mille

lieues carrées, atteignant une profondeur variable de cinq à vingt journées de caravane vers l'intérieur.

L'état d'Alger, devenu une conquête française, n'est encore ni une colonie ni une province de la France; notre occupation militaire ne tient sous notre dépendance directe que la capitale et quelques places du littoral; mais les chances de la guerre, qui ont substitué notre possession à celle des précédents souverains, nous ont transmis tous leurs droits, et notre domination, réelle ou nominale, s'étend sur le même territoire, n'ayant d'autres limites que la Méditerranée au nord, l'empire de Marok à l'ouest, la régence de Tunis à l'est, et au sud l'immensité du Ssahhrâ.



(Carte de la régence d'Alger.)

En jetant les yeux sur les cartes de cette région, on y voit disséminés une grande quantité de noms géographiques, originairement empruntés aux indigènes, mais affectés en général d'altérations si profondes et si variées, que cette nomenclature est devenue un véritable chaos, où les plus habiles ont souvent peine à se reconnaître. Ce serait une curieuse et utile recherche que le dépouillement critique de cette synonymie : mais ce ne peut être ici le lieu de l'essayer; nous aurons du moins la précaution de transcrire, en sa forme la plus correcte, chacun des noms dont l'orthographe originale nous sera connue, sauf à laisser leur allure vulgaire à ceux que nous ne pourrons rétablir : nous ne tenterons pas non plus de réformer ceux qu'un long usage a invariablement consacrés.

La côte ne présente, d'un bout à l'autre, aucune échancrure considérable, mais seulement une longue série de petites rentrées et saillies alternatives. Au milieu, la rade d'Alger, entre le cap Cassina et celui de Têmedfous, est ouverte à presque tous les vents, et peu sûre même dans la belle saison : le port seul est complètement abrité, mais il ne peut contenir qu'un petit nombre de bâtiments. A l'est, les caps Bingut, Tedlès, Carbon, Bougaroni, le Râs-el-Hhadyd ou cap de Fer, le Râs-el-Hhamrah appelé aussi cap Rouge, le cap Rose, et enfin le cap Roux, jalonnent les ondulations du rivage, où les golfes de Bougie, de Qol, de Stora et de Bone, offrent des rades spacieuses et commodes. A l'ouest, les principaux promontoires sont le Râs-el-Amousch ou Gebel-el-Schenaouah, c'est-à-dire la montagne de la Synagogue; puis le cap de Tênès, auquel les Arabes ont donné, à cause de sa forme, le nom de Gebel-el-Nâqous ou montagne de la Cloche; le cap Ivy, appelé aussi Gebel-el-Dys ou montagne au Jonc; le cap Ferrat, le cap Falcon, le Râs-Azydour ou cap Figalo, qui paraît avoir emprunté cette seconde dénomination du nom arabe de Tharf-el-Defâly ou cap des Lauriers-Roses; et enfin le cap de Honayn, qui est le plus occidental; les golfes d'Arzêou, d'Oran, et d'Areschkoul (ou de Telemsên), offrent tous trois de bons ports : celui d'Oran, appelé par les Arabes el-Mersây el-Kébyr ou le Grand-Port, est le meilleur de toute la régence, et pourrait contenir à la fois jusqu'à cinquante vaisseaux de ligne.

Si, du rivage, les regards se portent vers l'intérieur des terres, ils s'arrêtent d'abord, aux environs d'Alger, sur des collines, au-delà desquelles surgissent des montagnes; ailleurs les collines reculent vers le sud, et des plaines bordent le rivage, comme entre Mostaghânem et Arzêou; en d'autres endroits elles s'effacent, comme auprès de Bougie, pour céder le premier plan aux montagnes : si l'on gravit cellesci, l'œil atteint au bout de l'horizon d'autres montagnes plus importantes. Ici, comme partout, comme toujours, les collines, les premières montagnes, et les montagnes ultérieures, semblent à l'observateur s'étendre comme un rideau transversal quand elles sont devant lui; elles lui paraissent entassées lorsqu'il s'est élevé au milieu d'elles : l'un ni l'autre de ces points de vue ne permet de découvrir le système général des reliefs géographiques; il faut planer au-dessus pour en saisir l'ordonnance. Il est vrai que, dans l'état imparfait de nos connaissances locales, beaucoup de points se dérobent à notre investigation, oubliés qu'ils ont été par les voyageurs et les géographes; mais la plupart de ces lacunes peuvent être conjecturalement suppléées.

Nous élevant, par la pensée, à une hauteur telle que la considération trop immédiate des détails ne puisse nous dérober la perception de l'ensemble, nous chercherons, dans le bassin multiple de la Méditerranée, vers quels points gravitent

les eaux qui descendent des versans atlantiques; puis, interrogeant les fleuves sur la longueur et la direction des vallées, et remontant ainsi jusqu'aux reliefs qui circonscrivent les grandes déclivités convergentes, nous reconnaîtrons que le territoire d'Alger se fractionne entre divers systèmes de pentes générales. Les beaux travaux hydrographiques de Smyth, dans la Méditerranée, nous montrent, entre Bizerte et la Sicile, une barre continue tracée à la surface des eaux par le rocher Scharqy et les récifs de Keith, séparant cette mer intérieure en deux autres mers, l'une à l'ouest, Sardo-Tyrrhénienne; l'autre à l'est, Siculo-Crétoise. Une ligne flexueuse de montagnes élevées, courant diagonalement des sources du Molouyah au cap Blanc de Bizerte, nous montre quelle portion du territoire algérien appartient au bassin de la première : la longue vallée du Megerdah appartient incontestablement au bassin de la seconde; et la vallée, plus longue encore, du Ouêd-el-Gédy, bien qu'elle n'apporte pas le tribut de ses eaux jusqu'à la côte, nous semble aussi dépendre de ce deuxième bassin, et déboucher au golfe de Qâbes, continuant par ressauts, en longs marécages, la ligne que les vives eaux laissent interrompue en s'évanouissant dans la sebkhah de Melgig : au temps de Ptolémée, la ligne se poursuivait jusqu'à la mer, sous le nom de fleuve Triton. Sa rive gauche paraît dominée par des reliefs, dont le versant ultérieur doit s'abaisser et se perdre graduellement dans les sables du Ssahhrâ.

Du faîte qui sépare les deux bassins méditerranéens, se projettent, au nord, de nombreux chaînons, dont les plus remarquables ou les plus connus, d'ouest en est, sont d'abord les montagnes de Tatcherah (vulgairement appelées Trara), dont l'extrémité se montre au Râs-Hunayn; puis les montagnes de Karkar et de Ker, qui viennent former le cap Ferrat, et se contournent ensuite à l'ouest, sous le nom de Ramrah, jusqu'au cap Figalo; un autre rameau, célèbre sous la dénomination de Ouânaschrysch, s'avance au nord-est en travers du Schélif, et le force à décrire un tortueux détour. Des abruptes montagnes de Tythery, qui paraissent appartenir à la crête du grand Atlas, se détache un triple chaînon, dont une première branche court à l'ouest étendre ses ramifications jusqu'au cap Ivy, à Ténès et au Râs-el-Amousch; une seconde s'avance droit au nord, vers Alger, par les montagnes de Onzra, de Bény-Ssalohh, de Bény-Maysarah, traverse la plaine de Métydjah entre le bassin du Mâ-el-Za'frân et celui du Hharatch, passe à Doueyra, et vient expirer au cap Cassina; et la troisième enfin se dirige au nord-est, vers Bougie, sous la dénomination bien connue de Gergerah, poussant au nord-ouest un rameau qui prend celle de Felysen. Un peu plus loin sont les montagnes de Ouânoughah, remarquables par le fameux défilé des Bibân-el-Hhadyd ou Portes-de-Fer, à la suite duquel est un sentier étroit, bordé de précipices, appelé el-A'qabah ou la Montée. Un autre contrefort digne de remarque est celui qui porte ses pitons extrêmes à Gygel et au fond du golfe de Bougie; un autre, naissant aux Gebêl-Aourâs, épanouit ses ramifications depuis les Seba'-Rous jusqu'au mont Yadongh qui domine Bone; un dernier enfin se termine au cap Rose et au cap Roux.

Sur le versant opposé un seul chaînon a droit d'attirer notre attention par son importance; se détachant du nœud des Gebêl-Aourâs, il contourne, au sud, le bassin supérieur du Megerdah, et va se continuer dans l'état de Tunis jusqu'au cap Bon.

Voilà le tableau, fort incomplet, de la distribution des reliefs généraux du sol algérien : sur ces reliefs culminent, plus ou moins irrégulièrement, de nombreuses cimes; celles que les relations des voyageurs signalent comme les plus remarquables, sont celles de Ouânaschrysch, de Gergerah et d'Aourâs; aucune d'elles cependant ne s'élève jusqu'à la région des neiges perpétuelles; les plus hautes ne sauraient donc être estimées qu'à un maximum d'environ 3,000 mètres d'altitude : Desfontaines les compare à nos moyennes Alpes. Depuis la conquête, les officiers français n'ont encore pu mesurer que celles qui avoisinent les côtes; voici quelques uns de leurs chiffres : aux environs d'Alger, la montagne de Monzayah, la plus élevée de tout ce canton, atteint près de 1,600 mètres, celle de Ssakhar 1,554, celles de Bény-Ssalahh et de Bény-Maysarah 1,464 et 1,494, celles de Bény-Djâhad et de A'mâl 1,139 et 1,033; au fond du golfe de Bougie, le Gebel-Bény-A'mrou culmine jusqu'à 1,692 mètres, et le Gebel-Bény-Solymân à 1,241; un peu à l'est de ces deux cimes, deux autres se montrent successivement à 1,185 et à 1,365 mètres.

La nature des roches qui composent ces montagnes n'a été étudiée que sur quelques points peu distans du littoral; au-delà, elle n'a été qu'entrevue; et plus loin encore, les indications manquent tout-à-fait. On peut conjecturer que le granit, qui a été remarqué par Caillé sur le faîte du haut Atlas occidental, continue de se montrer sur toute l'arête principale; mais il disparaît, sous des formations stratifiées, dans toutes les ramifications septentrionales où l'œil européen a pu pénétrer. Dans les portions des contreforts les plus reculés vers l'intérieur, on trouve des calcaires anciens alternant avec du schiste talqueux passant au micaschiste et au gneiss, disposés en couches fortement inclinées à l'horizon, et quelquefois même verticales, comme au défilé des Bibân-el-Hhadyd; puis viennent des calcaires secondaires alternant avec des marnes schisteuses, disposés en strates dont l'inclinaison varie depuis 60° jusqu'à des angles fort médiocres; enfin des calcaires grossiers, en couches peu inclinées et quelquefois horizontales, alternant tantôt avec des marnes blanchâtres, tantôt avec des sables plus ou moins ferrugineux, et reposant sur des marnes bleues gypseuses. C'est probablement dans ce même terrain que se trouve le gisement du sel, qui se rencontre en abondance, non seulement dans une multitude d'eaux courantes ou stagnantes, mais en roche d'une couleur gris-bleuâtre, comme au Gebel-el-Malehh, ou montagne de sel, à trois journées sud-ouest de Bone, aux Gebel-el-Outayah, vers le nord de Beskerah, dans le Zâb; au Gebel-Menys, voisin de Ténès; dans les Gebêl-el-A'nour, etc. Des roches volcaniques, des trachytes, des laves, des ponces et des scories, ont aussi été observés par les naturalistes dans le pays d'Alger.

Parmi les gemmes disséminées dans les terrains qui constituent les montagnes de cette contrée, les calcédoines, les grenats, les macles, les tourmalines, paraissent les plus abondantes; il y faut ajouter des cristaux de quartz, et de belles lames de mica.

Pline, dont tant d'assertions, d'abord révoquées en doute, ont été confirmées par les recherches ultérieures, rapporte que les anciens trouvaient des diamans entremêlés à l'or dans certaines localités d'Afrique (entre Thangeh et Méroé); mais depuis une longue série de siècles nul diamant n'était venu d'Afrique, nulle mine d'or n'avait été reconnue dans la région indiquée par l'encyclopédiste latin, et ses commentateurs annotaient dédaigneusement ce passage du simple mot *fabuleux*; Heeren seul, de nos jours, avait eu foi dans les paroles de Pline : une découverte récente vient de les confirmer pleinement, et trois grandes collections minéralogiques possèdent maintenant, à Paris, des diamans recueillis dans l'état d'Alger, à Constantine, parmi les sables aurifères que charrie le Ouêd el-Raml ou la rivière du Sable. Il y a lieu de croire que le Ouêd el-Dzeheb ou la rivière de l'Or, qui se joint au Ouêd el-Raml entre Constantine et la mer, doit son nom aux paillettes d'or que sans doute il roule en abondance. Doit-on penser que le nom de Ouêd el-Fadhdhah, ou rivière de l'Argent, donné à un cours d'eau qui descend du Ouânaschrysch, révèle pareillement la présence de ce dernier métal? Nul indice ne nous permet de prononcer. La dénomination d'un lieu voisin du Ouâdy Mozâb ferait présumer de même un gisement d'antimoine.

De riches mines de plomb existent dans le Ouânaschrysch, dans les montagnes au sud de Séthyf, et dans celles de Tescha qui avoisinent Ma'skarah; mais on n'en tire qu'un médiocre parti. On a reconnu la présence du cuivre sur divers points, notamment dans les montagnes de Ma'skarah, dans celles de Qol, et tout près de Mehdyah, où plusieurs filons sont à découvert sans que les indigènes aient tenté d'en profiter, bien que de tels indices puissent faire présumer une mine importante. Mais de toutes les espèces minérales répandues dans les montagnes d'Alger, la plus fréquente est le fer, sous toutes ses formes, depuis les cristaux spéculaires jusqu'à l'ocre pulvérulent; on en cite des mines puissantes dans la montagne de Ssakhar près de Mélyânah, et dans le Gebel Daouy, l'une des ramifications du Ouânaschrysch; il est exploité près de Bougie.

Entre les lignes montagneuses qui sillonnent le sol algérien, s'étendent des vallées plus ou moins évasées, plus ou moins profondes, s'élargissant quelquefois en vastes plaines où les reliefs se perdent en ondulations insensibles; telle on cite, au premier rang, la plaine de Métydjah, voisine d'Alger, et qui doit son nom à une ancienne ville aujourd'hui détruite et oubliée; telles les plaines de Hhamzah et de Médjânah, séparées l'une de l'autre par les Gebêl Ouânougah; celles de Hatsnah, de Barykah, et Medar Lény-Yusef, au versant méridional du grand Atlas; vers l'ouest, celle d'Azydour, entre Oran et Telemsên; et celle de Habrah, qui porte aussi le nom d'el-Ramlyeh ou la Sableuse, entre Arzêou et Mostaghânem.

Les eaux qui parcourent ces vallées ne peuvent être considérables, tant le sommet des versans de l'Atlas est voisin de la mer. Le Schélif est le seul fleuve important de la régence: naissant à la fois, d'une part au Gebel el-A'mour sous le nom d'el-Khayr, d'autre part au Ouânaschrysch sous la dénomination de Seba'yn A'youn ou les Soixante-dix Sources, bientôt changée en celle de Nahr Ouassel, il se forme par la réunion de ces deux ruisseaux, et descend au nord-est vers Mehdyah, en traversant le lac de Tythery; puis il tourne brusquement à l'ouest, reçoit quelques affluens, dont un seul (la rivière Mynah) a quelque importance, et se jette à la mer entre Mostaghânem et le Gebel el-Dys, après un cours d'environ quatre-vingts lieues géographiques. A l'ouest comme à l'est, les fleuves, à partir du Schelif, se succèdent dans un ordre décroissant de grandeur relative: le Séq. qui débouche près d'Arzêou après s'être réuni avec la rivière Habrah, n'a pas vingt-cinq lieues de cours; le Thafnây, grossi de la rivière Eserreh, et de tous les ruisselets voisins de Telemsên, atteint la mer vis-à-vis d'Areschkoul, à douze lieues seulement de ses sources. De l'autre côté, le fleuve de Bougie, que les géographes arabes s'accordent à appeler el-Ouêd el-Kébyr ou le Grand Fleuve (dénomination qui a été transposée sur les cartes modernes), n'a guère plus de trente lieues depuis la source la plus éloignée; celui de Constantine, nommé Souf el-Gemar par les Arabes, Ouêd Kébyr sur les cartes, et qui est formé par la réunion du Ouêd el-Dzeheb, ou rivière d'Or, au Ouêd el-Raml, ou rivière de Sable, dépasse à peine vingt lieues de cours quand il tombe à la mer, entre Gygel et Qol; celui de Bone, désigné par les géographes arabes sous le nom de Yadougb, et par les modernes sous celui de Seybous, prend aussi son origine à une vingtaine de lieues de son embouchure.

Sur le versant austral, les fleuves sont beaucoup plus considérables, mais beaucoup plus rares; le Megerdah n'appartient au territoire d'Alger que par ses deux affluens principaux, le Khamys ou Sageras, et le Meskyanah, Nahr Melâq ou Ouêd el-Sserâth. Dans la grande vallée du Ouêd el-Gédy, un premier bassin, dont le fond est occupé par un long marécage appelé Schâth, sert de réservoir passager aux eaux de plusieurs petites rivières, qu'il paraît reverser ensuite dans le Ouêd el-Gédy ou rivière du Chevreau, venant des Gebêl el-A'mour; cette rivière reçoit ultérieurement, sur sa rive gauche, plusieurs affluens qui descendent directement de l'Atlas, et dont le plus considérable est le Ouêd Abyadh, qui prend naissance dans les Gebêl Aourâs; le Ouêd el-Gédy se perd ensuite dans un grand marécage appelé Melgig, auquel paraît également aboutir, par le sud, le Ouêd el Rahham, qui arrive de Teqort.

Outre le Melgig et le Schâth dont nous venons de parler, de nombreux marécages salés sont répandus sur le territoire algérien: un autre Schâth est indiqué à environ six journées au sud d'Oran, un autre encore dans le canton de Onerqelah, à une centaine de lieues vers le sud d'Alger. Mais le mot Sebkhah est plus fréquemment et plus exactement employé pour désigner ces lagunes, qu'en général l'été dessèche, et qui se remplissent de nouveau au temps des pluies: il en existe une bien connue auprès d'Oran, une autre auprès d'Arzêou, plusieurs dans la plaine de Métydjah aux environs d'Alger, puis à Bone, au Bastion de France, et ailleurs.

La qualité saline de ces lacs se reproduit dans un nombre très considérable de sources, au point que, suivant la remarque de Desfontaines, les eaux douces sont beaucoup plus rares que les eaux salées: aussi le nom de Ouêd el-Malehh, c'est-à-dire rivière ou ruisseau *du sel*, est-il fort commun dans toute l'étendue de la régence. Au surplus, les gens du pays ne font pas difficulté de boire de ces eaux, dont quelques unes se dépouillent de leur goût saumâtre au moyen d'un simple filtrage; ils boivent de même, après les avoir laissées refroidir, les eaux thermales, qui sont également fort multipliées, comme le révèle la fréquence du mot Hhammâm (bain) dans la nomenclature géographique de la contrée; plusieurs, telles que A'yn el-Hhout ou la fontaine au Poisson, ne sont guère que tièdes; mais il en est beaucoup de chaudes, comme à Oran, à Sydy A'bdely, à Hhammet, à Hhammâm Mellouan; et quelques unes de brûlantes, comme à Hhammâm Méryghah, et à Hhammâm Meskoutyn: ces dernières atteignent une température de 76° du thermomètre octogésimal, et cuisent aisément les viandes: elles sont fort célèbres dans le pays à cause des figures fantastiques qu'offrent les rochers voisins, sur lesquels elles exercent une érosion fort active; les naturels croient y voir des tentes, des chevaux, des hommes, miraculeusement pétrifiés. Ces eaux, imprégnées de soufre et de bitume, surgissent par de nombreuses ouvertures sur une étendue de 1200 pieds. Une autre source a reçu, à cause de sa qualité spécialement bitumineuse, le nom de A'yn el-Qethrân ou de fontaine au Goudron. Tant de sources thermales et minérales trahissent une fermentation volcanique intérieure, qui se révèle en outre quelquefois par de violens tremblemens de terre; le dernier qui a eu lieu, en 1825, avait détruit en grande partie la ville de Bélydah.

De l'abondance des eaux salines il ne faut pas conclure, cependant, que les eaux douces et fraîches soient rares dans le territoire d'Alger; outre celle des torrens, il suffit, pour en trouver, de creuser à une profondeur très médiocre; souvent même on l'obtient jaillissante, comme dans nos puits artésiens. Les Erouâghah, tribus qui habitent à l'extrémité méridionale de la régence, pratiquent, depuis un temps immémorial, le procédé du forage, dans le but de procurer une issue ascendante à l'eau douce du *Bahhr tahht el-Erdh*, c'est-à-dire de la Mer souterraine; ils creusent ainsi jusqu'à des profondeurs de plus de 80 mètres.

Situé dans la plus chaude moitié de la zone tempérée, mais loin encore du tropique, l'état d'Alger doit à cette heureuse position, ainsi qu'à l'élévation montueuse du sol, et au voisinage de la mer, un climat extrêmement doux et salubre sur les pentes boréales de l'Atlas; l'hiver offre une température moyenne de 10° à 15° du thermomètre octogésimal; et si, dans l'été, elle atteint de 26° à 32°, des vents frais et des brises régulières viennent en modérer l'ardeur. Les saisons se succèdent sans ressauts: d'un bout à l'autre de l'année, les indications du baromètre ne varient guère que

d'un pouce; d'avril en octobre le ciel est constamment pur; puis viennent les pluies, qui durent jusqu'en mars : elles sont peu fréquentes, et le nombre des jours pluvieux n'est guère que de quarante dans l'année; mais la quantité d'eau tombée est abondante, et se peut évaluer à une moyenne de 76 centimètres. Les vents les plus communs sont ceux du nord et du nord-ouest, les plus rares ceux d'est et d'ouest; le vent du sud ou Semoum, qui souffle trois ou quatre fois par mois, produit une chaleur accablante, mais il est rare qu'il dure plus de vingt-quatre heures.

Dans la région sablonneuse qui s'étend de l'autre côté de l'Atlas, la température est beaucoup plus élevée; le soleil brûlant d'été y dessèche les ruisseaux, et l'ombre des palmiers devient le seul refuge des habitans.

La végétation est telle qu'on la doit attendre du climat; et le littoral n'a point dégénéré de cette fertilité si fort en renom chez les anciens : tous les fruits de l'Europe méridionale y croissent en abondance, et le raisin surtout y est d'une admirable beauté; les nombreuses variétés d'oranges et de citrons, les amandes, les jujubes, les caroubes, les figues, les mûres rouges, les bananes, les noix, et tous nos fruits à pepin ou à noyau, remplissent les vergers; le dattier, le pistachier, l'olivier, l'arbousier, la vigne même et l'oranger, sont des produits spontanés du sol. Les plaines d'Azydour, de Habrah, de Métydjah, donnent les plus riches moissons de céréales; le riz se cultive dans les vallées plus humides. Tous nos légumes et nos herbages potagers viennent parfaitement; l'Espagne n'a pas de plus beaux garbanços ni de plus délicieux melons. A ces utiles cultures nos colons ajouteront sans doute le mûrier blanc, le coton, l'indigo, le café, les épices, la canne à sucre; la précieuse vanille elle-même trouverait peut-être d'assez chauds et humides ombrages.

Nos arbres d'agrément, nos fleurs les plus belles, parent et embaument les jardins; les montagnes mêmes sont couvertes de lauriers-roses, de grenadiers, de myrtes, de lentisques; en certaines parties, d'un terroir plus maigre et plus sec, se montrent la raquette, l'agave, le sumac, les cistes, le genêt épineux, auxquels se mêlent l'absinthe, la sauge, la menthe, et nos autres plantes aromatiques. Les forêts sont peuplées de lièges, d'yeuses, de thuyas, de cyprès, de thérébinthes; quelques pins y sont clairsemés; des orchidées, et nombre de plantes bulbeuses, se développent sous leur abri; la garance se rencontre fréquemment; le hhennê, si renommé pour la parure des femmes, est apporté en quantité au marché d'Alger. Les endroits marécageux nourrissent beaucoup de joncs, de roseaux, et surtout une plante marine appelée hhalfâ, qui paraît appartenir à la famille des algues.

L'analogie qui se fait remarquer, dans le climat et la végétation, entre l'Europe méridionale et la région algérienne cis-atlantique, se révèle pareillement dans le règne animal; les différences ne deviennent tranchées que sur le revers ultérieur. C'est dans la grande division des animaux invertébrés que la ressemblance que nous venons de signaler est surtout frappante; et la plus grande fréquence de certaines espèces est le seul caractère distinctif à relever : ainsi, parmi les zoophytes, le corail des parages de Bone, et l'éponge des environs d'Alger, méritent une mention particulière; parmi les insectes, la sauterelle, la punaise, la moustique, et notamment la puce, se trouvent en quantités innombrables, la première par migrations accidentelles heureusement peu fréquentes, les autres à demeure fixe, et causant à l'homme une vive et continuelle incommodité, surtout la puce, dont aucun soin ne peut garantir, et qui se rencontre par milliers dans les campagnes, aussi bien que dans les habitations; l'eau des mares contient une multitude de petites sangsues, presque imperceptibles, qui occasionent de douloureux accidens aux personnes qui boivent cette eau sans précautions; les scorpions et les tarentules du Zâb sont représentés comme fort dangereux.

Les poissons, tant marins que fluviatiles, sont les mêmes que ceux des côtes et des rivières de la Provence. Quant aux reptiles, qui sont très communs et fort variés, nous n'avons à citer, comme spéciaux, parmi les serpens, que le *tseban*, qui paraît devoir être rapporté au genre python, le *zaryq*, dont nous ignorons la synonymie scientifique, et le *leffahh*, qui est une vipère plutôt qu'un dypsas; encore faut-il observer qu'ils appartiennent tous trois plus particulièrement à la région du sud; les crapauds sont remarquables par leur taille; les lézards sont fort multipliés, et le caméléon se rencontre très fréquemment; quant aux chéloniens, sans parler de ceux que la Méditerranée apporte sur les côtes, les tortues de terre et celles d'eau douce sont extrêmement nombreuses : ces dernières paraissent former une espèce particulière. Les oiseaux sont à peu près ceux d'Europe; l'outarde *hhobâray* ne se retrouve toutefois qu'en Espagne, et le ganga *kattah* est pareillement peu commun en deçà de la Méditerranée; la pintade est, comme on sait, originaire de la Numidie, et s'y trouve en abondance, surtout auprès de Constantine; l'autruche ne se montre que dans le désert; les poules, pintades, et paons remplissent les basse-cours; les pigeons bizets peuplent les colombiers.

Quant aux mammifères, nous avons à citer, parmi les carnassiers, le lion de l'Atlas, la redoutable panthère, l'once, le lynx, le caracal, le serval, la hyène, le loup, le chacal, le renard, la genette, l'ichneumon, et même l'ours, dont Cuvier révoquait en doute l'existence en Afrique, et qui du moins y paraît être extrêmement rare; parmi les rongeurs, les rats, la gerboise, le porc-épic, les lièvres, tous fort nombreux; parmi les singes, des guenons et des babouins; entre les pachydermes non ruminans, le sanglier; enfin, parmi les ruminans, les antilopes ou gazelles, et le *beqr el-Quahhasch*, qui paraît être le bubale. Nous avons réservé, pour les énumérer à part, les animaux domestiques, qui sont le cheval, l'âne, le mulet, le chameau, le *heyry* ou dromadaire, le bœuf, le mouton et la chèvre; Shaw parle d'un produit hybride du baudet et de la vache, désigné sous le nom de *kumrah*, et employé comme bête de somme : le capitaine Rozet n'a pu en retrouver dans le pays aucune trace, ni même aucun souvenir. Le chat et le chien ont aussi leur place dans la demeure de l'Arabe; mais le dernier n'y est reçu que comme un hôte dédaigné, et il montre, en retour, peu d'attachement à l'homme.

C'est chose généralement répétée et admise, que l'état d'Alger est habité par sept variétés distinctes de l'espèce humaine, savoir : des Berbers, des Maures, des Nègres, des Arabes, des Juifs, des Turcs, et des Koulouglis; on pourrait dire avec plus de justesse que la population algérienne est partagée en sept classes, dont la première comprend, sous le nom de *Qobâyl*, c'est-à-dire *les tribus*, ou sous celui de *Berêber*, forme plurielle de *Berber*, non une race spéciale et bien caractérisée, mais la masse de tous les habitans anciens que les dominateurs romains et byzantins appelaient Barbares, agrégation plus ou moins intime de nombreux débris, tant des deux grandes souches réputées autochtones, les Libyens et les Gétules, que des immigrations successives des Mèdes, Arméniens et Perses, mentionnées par Salluste sur l'autorité des livres de Hiempsal, des Arabes kouschytes, amalêqytes et qahhthânytes, des Tyriens et des Palestins, des Vandales et des Goths, et de bien d'autres élémens effacés ou inaperçus. Quant à la seconde classe, il est à remarquer que la dénomination de Maures, que lui appliquent les Européens, est absolument inconnue aux indigènes, à moins qu'on ne la considère comme la simple traduction du mot *maghrêbyn*, qui désigne indistinctement tous les musulmans d'Occident, et dans le sens le plus restreint, tous les Arabes d'Afrique; les Européens cependant assignent à ce mot une autre portée, et l'emploient à désigner les habitans des villes, se persuadant qu'ils représentent la nation que les Latins et les Grecs appelaient Maures et Maurusiens,

nation constituée, au dire de Salluste, par le mélange des Libyens et des Mèdes, et composée, suivant Procope, des Kana'néens de la Palestine chassés de leur terre natale par la conquête de Josué; cette dernière généalogie traditionnelle appartient à des tribus berbères, l'autre n'est attribuée par Salluste qu'aux peuples à l'ouest du Molouyah; et quand nous avons demandé nous même à l'un de ces citadins appelés Maures par les gens d'Europe, quelle était sa race, quelle sa tribu, il nous a répondu par les mots d'*Arabe* et d'*Andalous*. Il n'est plus douteux aujourd'hui que la dénomination de Maures ne désigne en effet exclusivement les Arabes des villes, parmi lesquels tiennent le premier rang les nobles débris des conquérans de l'Espagne, expulsés d'Europe par les victoires et le fanatisme des dynasties chrétiennes. Les nègres, appelés par les blancs indigènes *Soudân* ou noirs, et *A'byd* ou esclaves, forment une classe à part, on peut dire aussi une race distincte, ou du moins une agrégation de gens appartenant tous à l'une des grandes divisions ethnographiques du genre humain. Le nom d'Arabes, restreint par les Européens aux nomades habitans des tentes, est justement ainsi appliqué aux tribus arabes les moins mélangées, qui constituent en effet une classe, mais non une race distincte, désignée par l'épithète de *Bédawy*, c'est-à-dire Bedouins, nomades, également donnée aux Berbers. La classe des Juifs, *el-Yehoud*, est composée de tous ceux qui professent le culte mosaïque, et c'est encore un préjugé européen, que de les supposer tous sortis des Palestins déplacés par les expéditions de Vespasien et de Titus; les historiens arabes ne laissent point ignorer qu'aux VIIe et VIIIe siècles, la plupart des Berbers et des Arabes d'Afrique professaient le judaïsme, et que la prédication musulmane fut loin d'opérer une conversion universelle : c'est en tenant compte de ce fait historique qu'on peut comprendre comment les Juifs forment aujourd'hui à eux seuls un tiers de la population totale d'Alger, et plus des quatre cinquièmes de celle d'Oran. Quant aux Turks algériens, ce serait une préoccupation singulière que de les croire de race homogène, et tous véritables Osmanlys; car ce n'est qu'un ramas de gens de toute sorte et de toute origine, Turks, Grecs, Circassiens, Albanais, Corses, Maltais, et renégats des autres contrées de l'Europe, réunis pour composer une association de piraterie au dehors, de brigandage et d'oppression au-dedans, reconnaissant la suzeraineté des Turks, et parlant leur langage, se perpétuant par la cohabitation avec des esclaves chrétiennes, et formant une *oudjak* ou milice privilégiée, comme étaient les mamlouks d'Égypte et les janissaires de Constantinople. La postérité issue de l'union de ces Turks avec les femmes de la classe mauresque n'entre point dans la caste turke; elle constitue une division à part, désignée par le nom de Koulouglis ou Coloris, prononciations vulgaires de la dénomination turke de *Qoul-Oughly*, qui signifie littéralement fils de soldat.

Voilà quelle est la classification communément faite de la population de l'état d'Alger; on ne peut manquer d'être frappé de ce qu'elle a de faux et d'incohérent sous le point de vue ethnographique, puisque des races homogènes s'y trouvent distribuées entre plusieurs divisions séparées, tandis que les élémens les plus divers sont au contraire réunis dans une même catégorie. En nous référant à l'esquisse ethnologique générale que nous avons essayée dans l'article Afrique, nous indiquerons l'existence des races suivantes dans la régence : d'abord la race berbère, soit pure, soit mélangée d'Arabes qahhthanytes, de Kana'néens, de familles germaniques, et d'autres élémens hétérogènes, dont nous montrerons, à l'article Berber, tantôt la simple juxtà-position, tantôt l'infiltration intime, mais que réunit aujourd'hui en un seul groupe un langage uniforme; nous ne saurions pourtant nous dispenser de signaler dès à présent l'hétérogénéité des Ayt-Erouâghah de Teqort et de Ouerqelah, qui parlent le berber mais dont le teint noir, les cheveux lisses, les traits du visage et les habitudes morales révèlent l'origine kouschyte; les géographes d'Europe les confondent trop souvent avec les Mozâbys, leurs voisins, dont le caractère est aussi fort doux, mais dont le teint est blanc; le Biskery, à teint olivâtre et traits heurtés, est rattaché par l'histoire et les généalogies à la race berbère, quoique son langage soit aujourd'hui l'arabe. En second lieu viennent les races arabes des trois familles successives, les Kouschytes avec les rameaux kana'néens et amalêqytes, les Qahhthânytes avec leurs frères izraylytes, et les Ismaylytes ou Nabathéens; les premiers se sont en général effacés dans l'agglomération berbère; les seconds, agrégés en partie à la même masse, en partie stigmatisés par le culte hébraïque qu'ils ont conservé, se sont, d'une autre part, réunis à la grande confédération musulmane, où dominent les troisièmes Arabes. Il faut compter ensuite les races européennes, distribuées aussi en diverses familles, dont la première, celle des Vandales, s'est fondue dans les Qobâyls berbères, reconnaissable pourtant encore à son teint blanc, ses yeux bleus et ses cheveux blonds, ayant avec elle peut-être quelques Goths, peut-être aussi quelques Suèves, dont on s'imagine retrouver la postérité dans les Zouâouah (que nous appelons Zouaves), malgré les généalogies qui rattachent cette tribu aux Qahhthânytes de Ketâmah, sans parler des hypothèses au moyen desquelles on croit découvrir même des Huns dans les Aoulêd-Houn, dont le cantonnement est plus oriental; une autre famille est celle que composait l'Oudjak turke avec les Qoul-Oughlys qui en sont issus, famille, comme nous l'avons déjà dit, fort peu homogène; une troisième, qui ne l'est pas davantage, est formée de la réunion de tous les colons fournis à la régence par les nations de l'Europe chrétienne. Enfin la race nègre doit son origine aux esclaves noirs successivement amenés, par les caravanes, des divers pays de l'Afrique intérieure.

La langue arabe est la plus généralement répandue; c'est celle de tous les Arabes, soit musulmans, soit Juifs, bien que l'on prétende qu'il existe à Teqort certains juifs convertis à l'islam (les Megêharys) qui auraient conservé, dans leurs relations intérieures, l'usage de l'idiôme hébraïque; elle est aussi généralement parlée par les nègres. La langue berbère, appelée *schaouyah* par l'anglais Shaw et l'américain Shaler, est parlée dans toutes les Qobâyl berbères, tantôt seule, tantôt concurremment avec l'arabe, sauf chez les Biskerys où l'arabe paraît avoir complètement prévalu. Le turk n'était usité que dans l'Oudjak, et pour les actes officiels. La *lingua-franca*, patois roman analogue au catalan, au provençal, au sicilien, et formé de leur mélange avec quelque peu d'arabe corrompu, est employé sur tout le littoral algérien, aussi bien que dans le reste de la Méditerranée, pour les communications mutuelles des indigènes et des Européens. Depuis la conquête, la langue française a naturellement pris domicile réel dans la régence.

La religion dominante est le mahométisme, qui n'est en général professé qu'avec tiédeur; la majorité est *sonnyte* ou orthodoxe, observant respectivement, savoir, les Turks et Qoul-Oughlys la tradition *hhanyfyte*, les Arabes et Berbers la tradition *mâlekyte*, et faisant, avec plus ou moins d'exactitude, les cinq prières légales; cependant une partie de ces derniers est véritablement *schyoyte* ou schismatique, notamment les Bény-Mozâb, liés de croyances avec les Ouahhabytes d'Arabie, et ne faisant que trois prières; tous sont fort superstitieux, et accordent beaucoup de confiance aux amulettes et aux marabouths (plus exactement *morâbeths*), espèce d'hermites qui exploitent leur crédulité, et se livrent impunément aux actes les plus inouïs, à tel point qu'un de ces hommes osa violer publiquement, il y a quelques années, la fille d'un consul européen; et celui-ci ne put obtenir justice de cet attentat ! Le judaïsme, comme tous les cultes opprimés, est exactement pratiqué par ses sectateurs. Le paganisme originel des nègres s'est perpétué dans quel-

ques pratiques superstitieuses, dont la plus remarquable, appelée *gélep*, est une sorte de danse frénétique, pendant laquelle le danseur, homme ou femme, ne craint pas de se frapper de coups de poignard qui demeurent sans effet. Enfin le christianisme, jadis si florissant dans toute l'Afrique septentrionale, est revenu, avec les armées françaises, planter sa bannière au milieu d'Alger, et quelques mosquées ont été transformées en églises.

Lire le Qorân ou la Bible, tel est le principal enseignement que reçoivent les habitans de la régence; on y ajoute presque toujours l'écriture, et les plus simples notions de calcul; les nègres seuls paraissent étrangers à cette étude. Les écoles sont fort nombreuses, et très suivies : l'instruction est poussée plus loin dans celles des Juifs, parce que la Bible est un livre d'histoire encore plus que de dogme, tandis que le Qorân est surtout dogmatique. Quelques musulmans envoient leurs enfans étudier en Europe, à l'exemple des Juifs, qui prennent plus souvent ce parti; mais c'est, pour les uns et les autres, une mesure exceptionnelle, et qui n'est à la portée que des plus riches.

Dans le pays d'Alger, comme dans tous les pays, la différence la plus tranchée qui se fasse remarquer dans le degré d'instruction, le costume, les mœurs, les habitudes extérieures, la condition sociale des divers groupes de population, est celle qui résulte de l'agglomération des un. dans les villes, et de la dissémination des autres dans les campagnes, celle qui existe, pour parler le langage de notre Europe, entre le bourgeois et le paysan. Dans la première catégorie sont le Turk, le Qoul-Ooghly, le Juif, le Nègre, et le Maure des classifications vulgaires; dans la seconde l'Arabe et le Berber.

Les premiers habitent les maisons des villes et villages, ainsi que les haouteh ou maisons de campagne qui sont aux alentours; ces maisons sont en général construites sur un modèle uniforme : c'est un rectangle, percé sur la rue d'une seule porte et de quelques baies rares et grillées; on entre d'abord dans un vestibule ou parloir, qui est la pièce de réception des visites du dehors; au-delà est une cour, autour de laquelle règne, à chaque étage, une galerie supportée par de légers pilastres, et donnant entrée dans les appartemens; ceux-ci consistent uniquement en une chambre oblongue sur chaque face du parallélogramme, avec une porte et deux ou trois fenêtres; à l'intérieur une estrade, quelquefois assez haute, placée à l'un des bouts, supporte la peau de mouton ou la natte de jonc sur laquelle dort le pauvre, aussi bien que les matelas qui forment le lit du riche; en face de la porte, les coussins où les femmes s'asseoient pendant la journée, et sur les côtés des armoires-placards où elles serrent des friandises, et les objets nécessaires à leur toilette; pour tout ameublement un ou deux grands coffres de bois, dont le plus ou moins de richesse est en rapport avec le degré d'aisance du maître; sur la face antérieure de la maison, l'escalier, avec une cuisine et une garderobe fort propres à chaque étage : le toit est plat et forme terrasse.

L'habitant des campagnes a des demeures tout autres; le Berber se construit, de roseaux et de branchages enduits d'un crépi de glaise mêlée de paille hachée, des cabanes rectangulaires appelées *ghorby*, couvertes de chaume et de roseaux, élevées de trois à quatre mètres, percées d'une petite porte basse, et de quelques trous servant de fenêtres; en certains endroits les pierres non taillées que fournit le sol sont employées à la construction de ces cabanes, dont la réunion forme un *daskerah*, ou hameau disséminé. L'Arabe *fellâhh*, c'est-à-dire cultivateur, se fait aussi des cabanes, mais rarement il les enduit de terre; le Bédouin ou nomade, ne vit que sous le *khoymah*, grande tente carrée, de quatre mètres de long sur deux ou trois de large, formée d'une immense pièce d'étoffe de poil de chameau, relevée au milieu, par des piquets, en un faîte longitudinal; les tentes sont réunies en un camp circulaire qu'on appelle *doaâr*. Chez le cultivateur la pierre à moudre, chez le nomade le métier à tisser, constituent le principal ameublement des tentes et des ghorbys; une peau de mouton, ou une natte de jonc, suffit pour le coucher; des vases de terre, des paniers de jonc ou de palmier, quelques ustensiles de bronze étamé, servent à la conservation ou à la préparation des alimens; des caves assez vastes, creusées sous terre, appelées *mathmourah*, sont destinées à renfermer les provisions : les céréales s'y gardent parfaitement.

De même que les demeures, les costumes sont très différens; le *médény* ou citadin porte le *sérouâl* ou large culotte froncée sur les hanches par une coulisse, et descendant jusqu'au genou; une ou plusieurs vestes, la plupart sans manches; une large ceinture où se placent la bourse, le poignard, l'écritoire; aux pieds des *ssabbath* ou véritables savattes que nous honorons du titre de babouches; sur leur tête rasée une calotte comme nos bonnets d'Odessa, et autour le turban de toile, de soie, de cachemire, ou de mousseline, dont la disposition et surtout la couleur servent à distinguer la condition sociale des individus; le vert, par exemple, étant réservé aux *schéryfs* ou nobles de la lignée de Mahomet, et le noir étant imposé aux Juifs. Le riche préfère des vêtemens de couleurs fraîches et vives, ornés d'élégantes broderies; le juif est réduit aux couleurs sombres; le pauvre n'a souvent ni turban, ni ceinture, ni babouches; mais l'économie générale du costume n'en demeure pas moins uniforme pour tous les habitans des villes. Dans les mauvais temps, on se couvre du *bénysch*, sorte de veste de marinier, à manches et à capuchon; mais plus souvent du *bernos*, grand manteau garni aussi d'un capuchon pointu, et qui est commun à tous les Babaresques. On ne quitte presque jamais le *schobock* ou pipe qui se tient à la main, comme la badine de nos fashionables; la blague à tabac, plus ou moins ornée, est suspendue à un bouton de la veste.



(Citadins, homme et femme.)

Les femmes prennent fréquemment des bains, et s'épilent les parties sexuelles; elles se teignent les pieds et les mains de *hhenné*, et les paupières de *qohhol*. Elles portent dans leur intérieur un négligé qui se borne à une chemise très courte, et une sorte de jupon formé d'un simple mouchoir ouvert par devant et noué à la ceinture : dans leur costume paré, elles ont le sérouâl, la veste et la ceinture magnifiquement brodés, et pour jupon un grand schâle de soie noué par

devant, laissant à découvert une des jambes garnie sur le cou-de-pied d'un gros anneau d'or; des souliers de velours brodés d'or; sur la tête le *sarmoh*, grand bonnet analogue à celui de nos Cauchoises, mais formé d'une mince lame d'or, d'argent, de cuivre et même de fer artistement découpée à jour : avec cela des colliers, des pendans d'oreilles, des bracelets, le tout aussi riche qu'il leur est possible. Pour se montrer au dehors, elles s'enveloppent soigneusement, des pieds à la tête, d'une grande pièce d'étuffe de laine blanche, appelée *khoyq*, analogue à la *monta* des Espagnols, et qui ne laisse voir que leurs yeux.

Dans les daskerahs et les douârs, le costume est beaucoup plus simple : le Berber n'a souvent qu'une simple tunique de laine blanche; en général, cependant, il porte en outre le *khoyq* drapé autour du corps, et attaché sur la tête par quelques tours d'un gros cordon de laine brune.



(Berber, avec le khayq.)

L'Arabe porte de même le *khayq*, mais sans tunique; tous ont le *bernoa* pour les temps froids. Leurs femmes, vêtues de la simple tunique de laine blanche, circulent librement à visage découvert.

La nourriture est, comme on le doit penser, plus soignée à la ville, plus grossière dans la cabane et sous la tente; ici du mouton, de la volaille, du *koskoa* ou semoule à gros grains, des légumes, des pommes de terre, des pimens, des tomates, cuits sans beaucoup d'apprêt avec de l'huile ou du beurre fondu et des herbes aromatiques, constituent, avec des fruits, du miel, du lait, et un pain compact mêlé de cumin, la nourriture du Berber comme de l'Arabe; ils ne boivent ni l'un ni l'autre du vin de raisins, mais ils ne se refusent point le vin de palme, qu'ils nomment *ekmy*. La cuisine du citadin est plus recherchée que la leur : avec les mêmes élémens, il compose des mets plus variés, et les pâtisseries frites jouent un grand rôle sur sa table; mais, sauf de rares exceptions que l'influence de notre exemple ne peut manquer de multiplier, on mange partout sans cuillères ni fourchettes. Le vin et les liqueurs, que le Juif seul se permettait naguère, ont acquis de nombreux partisans depuis l'occupation française. A la ville comme à la campagne, le café est d'un usage général; les lieux où on le prend ne désemplissent pas, et il s'en trouve de disséminés sur tous les chemins, comme chez nous des cabarets et des bouchons.



(Arabe bédouin, avec le bernos.)

L'orgueil, la cruauté, la perfidie, l'avarice, forment les traits les plus saillans du caractère de tous ces peuples. Chez le grossier habitant des campagnes, la cruauté, surtout parmi les femmes, est poussée jusqu'à la plus horrible atrocité; on lui trouve pourtant quelques vertus, il a l'amour de la patrie et la piété filiale. Ces qualités sont effacées sous la corruption dans les habitans des villes, non moins cruels, mais plus lâches, aussi perfides, aussi sordidement avares, et croupissant en outre dans la plus honteuse débauche; le Juif est entre eux le moins dissolu; mais il l'emporte en cupidité sur tous les autres. Les filles publiques sont en grand nombre, et les femmes, en général, s'abandonnent assez facilement aux désirs de ceux qui les courtisent; les maladies vénériennes sont très communes, et en quelque sorte endémiques : le mouvement des malades traitées au dispensaire d'Alger est de quinze à quarante-cinq par mois. Les mariages se font de bonne heure : à quatorze ou quinze ans pour les garçons, dix ou douze, quelquefois moins encore pour les filles; ce sont de véritables marchés entre le gendre et le beau-père, qui cède sa fille en échange d'une dot convenue; le musulman peut épouser ainsi quatre femmes, et posséder en outre de nombreuses esclaves; le juif ne peut avoir qu'une épouse, et c'est elle qui apporte une dot. Les tombeaux sont un objet de grande vénération de la part de tout le monde, surtout ceux des marabouths, construits en forme de petite chapelle, autour de laquelle s'étendent les cimetières, soit au voisinage des villes, soit dans les bois ou en d'autres lieux isolés, à portée des douârs et des daskerahs; les tombeaux de quelques rabbins célèbres jouissent, parmi les Juifs, de la même considération que ceux des marabouths parmi les Musulmans.

Ce sont les Arabes surtout qui cultivent les céréales et les plantes potagères servant à la consommation des villes, la pomme de terre, le tabac et quelque peu de lin pour leur propre usage; les Berbers s'adonnent plutôt à la culture de l'olivier, dont ils retirent une huile de mauvaise qualité, à celle des fruits, des légumes, du tabac, et d'une quantité de lin proportionnée à leurs besoins; les uns et les autres élèvent du bétail, et des chevaux, ânes et mulets; le nomade seul élève le chameau.

L'industrie du Berber s'applique à l'exploitation des mines

dont il retire du plomb pour fondre des balles; du fer, dont il sait façonner des couteaux, des ustensiles divers, même des canons de fusil; du cuivre, dont il fabrique divers ornemens, et trop souvent de la fausse monnaie; peut-être enfin l'argent dont il revêt celle-ci. Il file et tisse la laine de ses troupeaux, le lin de sa recolte; il amalgame son huile grossière avec la cendre des varecs en un savon noirâtre; de ses ruches de liège, il retire, outre le miel, une cire qu'il épure pour en former ces chandelles qui, du premier port où notre commerce les a trouvées, ont reçu le nom de bougies. Il fait la chasse aux bêtes féroces de l'Atlas pour vendre leur peau.

L'industrie de l'Arabe nomade consiste principalement à fabriquer des ustensiles de bois et de vannerie, à filer et tisser la laine, le poil de chameau, le lin, l'agave. Comme le Berber, il se livre à la chasse des bêtes féroces, et sur les confins du désert à celle de l'autruche.

L'habitant des villes exerce tous les métiers qui sont nécessaires aux besoins de la cité; mais il faut avouer que les arts mécaniques, aussi bien que les arts libéraux, sont chez lui dans les langes de l'enfance, et qu'ils sont exercés avec une nonchalance et une lenteur que l'Européen a peine à concevoir; le Juif est le moins paresseux de tous; les métiers qui lui sont plus particulièrement dévolus sont ceux de tailleur, vitrier, ferblantier, bijoutier, horloger, distillateur, mais surtout colporteur, brocanteur, revendeur, entremetteur inévitable de tous les marchés. Le nègre est souvent boucher, maçon, artilleier; le Berber du Ouâdy-Mozâb et le Beskery du Zâb viennent fournir aux villes de la côte des domestiques, des porteurs d'eau, des portefaix; l'arabe médény (citadin) est forgeron, maréchal, chaudronnier, charpentier, menuisier, tonnelier, cordier, tisserand, tanneur, sellier, cordonnier, teinturier, fruitier, rôtisseur, fritunier, marchand de comestibles, de tabac, barbier, maître de café. Le Turk, avant son expulsion, ne tenait qu'un petit nombre de boutiques; le Qoul-oughly, généralement assez riche pour ne rien faire, use complètement du *far niente* qui lui est permis. Depuis la conquête française, l'Europe a fourni aux villes algériennes des ouvriers plus habiles, de toutes professions.

Le commerce intérieur de la régence se borne aux produits du sol et de l'industrie des campagnards, apportés à la ville pour y être vendus; les retours se font en menus objets de parure pour les femmes, quelques ustensiles, des armes, mais surtout de l'argent monnoyé, qui est rapporté au douâr ou au daskerah pour être enfoui dans le khaymah ou le ghorby.

Les monnaies ayant cours dans la régence étaient frappées dans la Qasbah au nom du Grand-Seigneur; elles portent à la face la légende : *Solthân el-berryn oua khâqân el-bahhryn es-solthân Mahhmoud-Khân, a'zz nassr-ho!* (le sultan des deux continens, maître des deux mers, le sultan Mahhmoud-Khân; son secours soit puissant!) et sur le revers : *dhorib fy Gezâyr* (frappé à Alger), avec le millésime de l'hégire. L'unité de compte est la *mozounah*, effective à Marok (où elle est d'argent), et valant 0fr.,0775 (sept centimes trois quarts). Les monnaies courantes sont : en argent, le *ryâl-boudjou*, de 24 mozounahs, et le *ryâl-derhem* ou pataque-chique, de 8 mozounahs; en or, le *solthâny* ou sequin d'Alger, de 108 mozounahs, et le *mohhboub* ou sequin du Caire, de 72 mozounahs; en billon ou cuivre blanchi, la *kharoubah* ou demi-mozounah; en cuivre, le *derhem-sseghîr* ou aspre-chique, de 29 à la mozounah; et avec cela les subdivisions et les multiples.

La plupart des poids ont pour base l'*ouqyah* ou once, équivalant à 34gramm.,15, et se subdivisant en 8 *derâhem* ou gros; le *rothl a'thâry* ou livre marchande est de 16 onces, le *rothl khadhâry* de 18 onces, le *rothl kébyr* de 24 onces; le *qanthâr* est de 100 livres dans chaque catégorie, et il y a en outre des qanthârs conventionnels de 110, de 150, de 200 livres marchandes; le *rothl fedhy*, destiné à peser l'argent, vaut 497gr.,435; le *metsqâl*, qui sert pour l'or, est égal à 4gr.,069, et le *qyrâth*, employé pour les diamans, pèse 207 milligrammes.

Les mesures de longueur sont le *dzerâ'a torky* ou coudée turk, et le *dzerâ'a a'raby* ou coudée arabe, le premier de 640 millimètres, le second de 480.

Les mesures de capacité sont le *kolleh* pour les liquides, et le *ssâ'a* pour les matières sèches; le premier équivaut à 16litr.,66, l'autre à 48 litres.

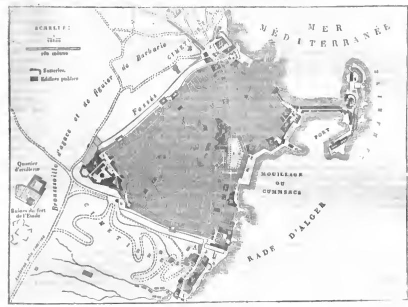
Quant au commerce extérieur, il consiste principalement en cuirs verts ou secs, tannés ou non tannés, maroquins, plumes d'autruche, huile, résine, cire, kermès, sangsues, et quelques autres objets en quantités médiocres, le tout formant une valeur exportée d'environ 800,000 fr., dont plus des trois quarts pour la France. Le corail doit être classé à part, ayant toujours fait l'objet d'une pêche exclusivement dévolue au commerce français, et à laquelle l'étranger n'est admis que moyennant redevance. Les importations, autrefois évaluées à 4 millions de francs, dépassent aujourd'hui 6 millions, dont près de deux tiers fournis par la métropole. Il est superflu de dire que toutes les opérations de commerce extérieur sont entre les mains des medenys et surtout des Juifs.

L'organisation politique subit elle-même l'influence de la séparation de la population en deux catégories aussi fortement tranchées; tous les habitans des villes sont immédiatement soumis à l'autorité du gouvernement; mais, sauf quelques tribus de la banlieue, qui reconnaissent notre domination comme elles reconnaissaient celle du dey, tous les bedouins affectent, aujourd'hui comme naguère, une indépendance totale, n'obéissant qu'à leurs *scheykhs* (ou à leurs *omouqrân*, comme les appellent les Berbers), et dans leur humeur turbulente et pillarde se faisant souvent la guerre de tribu à tribu. Dans les villes, les Turks étaient des maîtres absolus, terribles, redoutés; nous les avons remplacés dans leurs droits, mais non dans leur tyrannie et leur système de gouvernement par la crainte : avons-nous bien fait d'abandonner cette dernière voie? les résultats semblent nous accuser d'imprudence, puisque nous ne pouvons, avec trente mille hommes d'excellentes troupes, en imposer à un pays qui tremblait devant trois mille janissaires dont le courage a fléchi au seul aspect de nos baïonnettes. Tout le reste de la population était opprimé, pressuré, rançonné par ces dominateurs despotes, qui ne relevaient que du dey et de leur aghâ, véritable cohorte prétorienne faisant et défaisant les chefs à son caprice. Les Qoul-oughlys, rapprochés des janissaires par les liens du sang, étaient plus souvent épargnés; les Juifs étaient les plus maltraités : aujourd'hui les Juifs ont cessé de craindre, et après avoir bassement rampé devant nos soldats, ils lèvent la tête jusqu'à l'insolence. Nous leur avons laissé leurs rabbins et leur *moqaddem*, magistrat exerçant sur eux une sorte de police arbitraire; aux musulmans arabes, nègres et qoul-oughlys, nous avons laissé leurs moftys et leurs qadhys, soit mâlekytes, soit hhanyfytes, avec leurs a'lemâs ou docteurs; aux Mozâbys, aux Beskerys, à toutes les corporations en général leurs *omyns* ou syndics; aux Nègres leur *qayd-el-ouessfân*, chef analogue au moqaddem des Juifs. Nous avons confirmé aux rabbins, ainsi qu'aux qadhys et moftys la juridiction civile et correctionnelle qu'ils avaient déjà respectivement sur leurs co-religionnaires; nous y avons ajouté la juridiction criminelle qui appartenait précédemment au dey, sauf, dans tous les cas, la faculté d'appel devant les tribunaux français, seuls compétens chaque fois qu'un Européen se trouve en cause à quelque titre que ce soit.

La régence d'Alger, partagée en un nombre de provinces qui a éprouvé de successives variations, contenait en dernier lieu trois beyliks sous les noms de OUAHRAN (Oran), de TYTHERY et de QOSANTHYNAH (Constantine). La ville d'ALGER, avec sa banlieue, formée de la plaine de *Métydjah*,

entre le Bouberak et le Mâ-ez-Za'frân, constituait un territoire séparé sous l'administration immédiate du dey, et divise en sept arrondissemens à chacun desquels commandait un qâyd : nous occupons ce territoire d'Alger. Nous avons reduit les beys d'Oran et de Tythery; celui de Constantine, dont la capitale est enfoncée à trois journées dans les terres, seul se maintient encore, parce que nous n'avons pas essayé d'arriver jusqu'à lui; mais dans cette province nous tenons, sur la côte, Bone, avec Bougie, la capitale du pays alors qu'il formait un royaume; à l'ouest, nous avons Oran avec Arzêou et Mostaghânem; la division en trois provinces se trouve donc correspondre à merveille à la distribution de nos garnisons entre trois commandemens militaires ayant leur siége à Alger, à Oran et à Bone, et auxquels se rattachent respectivement les fractions correspondantes d'une organisation civile et judiciaire tripartite : un commandant en chef, résidant à Alger, centralise en sa main toute l'action gouvernementale, et deux officiers-généraux sous ses ordres dirigent à leur tour l'ensemble de tous les services à Oran et à Bone; un intendant civil à Alger, et un sous-intendant dans chacune des deux autres provinces, y sont chargés de l'administration proprement dite; quant à l'ordre judiciaire, il existe à Alger un tribunal de paix, un tribunal correctionnel, une cour de justice, et une cour criminelle; à Oran, ainsi qu'à Bone, un seul juge royal, qui ne peut agir en matière criminelle que comme juge d'instruction, et dont les sentences civiles et correctionnelles peuvent être déférées par voie d'appel à la cour de justice du chef-lieu.

La province d'Alger, formée du territoire particulier de cette capitale, et du beylik de Tythery, ne comprend qu'un très petit nombre de villes; mais parmi elles est Alger, siége à la fois de l'administration de la province et du gouvernement général de la régence.



(Plan de la ville d'Alger en 1834.)

A Faubourg de Bâb-Azoun.
B Faubourg de Bâb el-Ouêd.
Lettres blanches. a Citadelle ou Qassbah.
b Palais des anciens dêys.
c c Mosquées.
d d Hôpitaux.
e e Ca ernes ou qaysaryehs.
f Fonderie ou Dâr-en-nahhâs.
g g Grands magasins voûtés.

1 Place du Gouvernement.
2 Plare des Victoires.
3 Place du Bornou.
4 Place Didon.
5 Place des Troglodytes.
6 Nouveau quai.
7 Porte Bâb-Azoun.
8 Porte de la Pêcherie.
9 Porte de la Marine, ou Bâb-el-Bahhar.

10 Porte de la Rivière, ou Bâb-el-Ouêd.
11 Porte N uve, ou Bâb-Gedyd.
12 Phare, ou Ménârch.
13 Fort des Vingt-quatre-Heures.
1-7 Rue de Bâb-Azoun.
1-10 Rue de Bâb el-Ouêd.
1-9 Rue de la Marine.
1-11 Rue de la Porte-Neuve.
c-a Rue de la Qassbah.

Bâtie sur le versant oriental d'un côteau rapide, cette cité, que les indigènes appellent *El-Gezâyr* ou les îles, s'élève par étages depuis le bord de la mer jusqu'à 118 mètres d'altitude au seuil de la porte de la *Qassbah* ou citadelle; ses maisons, blanchies à la chaux, se découvrent de loin, brillant aux rayons du soleil; deux îlots, réunis pour n'en former qu'un seul, lié ensuite lui-même à la ville par une jetée, et qu'on appelle vulgairement *la Marine*, abritent, au sud, un petit port factice, à la suite duquel est la rade; un phare s'élève au bout de la jetée; des batteries formidables forment une ceinture continue autour de la place, avec quelques forts détachés peu éloignés, le tout présentant un ensemble de deux mille pièces de canon. Elle a une église catholique, quatre grandes mosquées et une trentaine de petites; deux grandes synagogues et douze petites; de nombreux édifices domaniaux consacrés en majeure partie à des services militaires; 75 fontaines publiques, 124 cafés, et une population d'environ 24,000 habitans ainsi distribués : 5,000 Européens, 9,000 Arabes, 8,000 Juifs, 1,500 Nègres, et 500 Berbers de Ouâdy-Mozâb et de Beskerah.

Les autres villes de la province sont *Belydah*, et *Mehdyah*, la plus reculée vers le sud, et jusqu'à laquelle nous avons

porté nos armes ; on y peut joindre les bourgs de Qole'yah et quelques postes fortifiés. Dans la juridiction nominale du bey de Tythery rentraient les daskerahs du sud jusqu'à ceux du Ouâdy-Mozâb inclusivement.

La province d'Oran, beaucoup plus étendue, surtout le long de la côte, renferme un nombre considérable de villes dont nous n'avons à citer que les plus remarquables. La première est Oran (ou plutôt *Ouohrân*, d'après la prononciation et l'orthographe des Arabes), capitale actuelle de la province, dont le chef-lieu a successivement été établi à *Telemsén*, ancienne capitale d'un royaume, à *Ma'skarah*, et à *Mostaghânem* ; elle est, comme Alger, bâtie sur le versant oriental d'une colline, et séparée en deux parties, d'âge inégal, par un ravin : elle a une qassbah et quatre forts détachés pour sa défense. Sa population ne s'élève qu'à 2,500 personnes, dont 2,000 Juifs, 300 Européens ; le reste Arabes et Mozâbys. *Arzéou*, *Mézéghran*, *Ténes*, *Scherschel*, sur la côte ; *Nedromah*, *Mazounah*, *Mélyânah*, sur une zône moyenne ; *Ferendah*, *El-Nathour*, *Schilélah*, à l'intérieur le plus reculé, complètent notre catalogue. Le nom historique de *Tâhart* n'a point laissé de traces.

La province de Bone, la plus considérable des trois et la plus riche, est celle aussi qui renferme le plus grand nombre de villes. Bone, la capitale actuelle, appelée par les indigènes *Bounoh*, et par eux surnommée *Beled el A'neb* (la ville aux Jujubes), située près de l'embouchure de la rivière Seybous, n'est plus qu'une petite ville ruinée dont la population, bien décrue, a été enlevée enfin par le bey de Constantine, et forcée d'interner ; la ville, entourée de murs que nous avons relevés, est protégée par un château ou qassbah dont la construction est due à Charles-Quint. *Bougie* a pareillement des murs à réparer, une qassbah et deux forts détachés pour sa défense, auprès de l'embouchure du Ouêd-el-Kebyr. *Tedlis*, *Gygel*, *El-Qol*, *Storo*, sont les autres villes notables de la côte ; à l'intérieur est *Qosanthynah* (Constantine), bâtie sur une montagne autour de laquelle coule le Ouêd-er-Raml, forte de sa position naturelle autant que des murailles romaines dont elle est enceinte, et contenant une population qu'on estime de 15 à 20 mille âmes. *Teyfâsch*, *Tebsah*, vers l'est ; vers l'ouest, *Séthyf*, *Qala'h* ; vers le sud, *El-Mesylah*, *Neqdous*, *Beskerah*, sont ensuite les villes les plus remarquables ; plus loin encore, les limites de l'autorité nominale des deys atteignent *Teqort* et *Ouerqelah*, chef-lieux de deux ouâdys contigus, habités par les Erouâghah.

On a quelque peine à retrouver, dans cette région qui nous est si imparfaitement connue, la concordance précise des indications de la géographie historique avec celles de la géographie moderne ; d'Anville lui-même s'y est mépris : non dans les grands traits qui font correspondre exactement la régence d'Alger à ce qu'on appela d'abord simplement *Numidie*, puis *Numidie* à l'est et *Mauritanie césarienne* à l'ouest, et ensuite successivement d'est en ouest, *Numidie*, *Mauritanie sitifienne* et *Mauritanie césarienne* ; non pas même dans les correspondances spéciales que l'analogie de nomenclature révèle encore à l'oreille, telles que, dans l'ouest, celle du fleuve *Malua* avec le Molouyah, et dans l'est celle de *Tabraca* avec Thabarqah, d'*Hippone* avec les ruines voisines de Bone, de *Cullu* avec Qol, d'*Igilgilis* avec Gygel ; mais entre Gygel et le Molouyah la concordance n'est plus assurée. A l'intérieur, on sait bien que *Cirta*, rebâtie au IVe siècle sous le nom de *Constantina*, n'est autre que la Qosanthynah des modernes ; Teyfâsch est *Tipasa*, et Tebsah *Thereste*, bien que Shaw ait transposé ces correspondances ; des inscriptions locales, recueillies par Peyssonnel, constatent que *Lombasa* occupait la place où sont les ruines appelées Tezout, et *Diana* celle où est aujourd'hui Zaynah ; Thobnah, Séthyf, conservent presque intacts les anciens noms de *Thubuna* et de *Sitifi* ; mais de là au Molouyah l'incertitude est grande : cependant il existe dans cet intervalle un point de repère qui, pour avoir été perdu de vue par d'Anville et tous ses successeurs, n'en est pas moins fondamental ; c'est celui du Bordj-Hhamzah, où sont les ruines appelées Sour-Ghozlân ou murailles des Gazelles, parmi lesquelles plusieurs inscriptions démontrent que là était l'emplacement de l'ancienne *Auzia* ; et cette circonstance, combinée avec les distances itinéraires, justifie pleinement Shaw d'avoir fixé à Scherschel la position tant controversée de *Iol*, appelée ensuite *Césarée*, capitale de la Numidie de Syphax ou Mauritanie de Juba.

Nous renvoyons aux mots Numidie et Mauritanie l'esquisse des révolutions politiques dont ces contrées furent le théâtre avant que l'invasion arabe vînt leur attribuer des dénominations nouvelles et faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges des deux cent quatre-vingt-treize églises épiscopales que la persécution des Vandales avait déjà frappées à mort dans les seules limites du territoire algérien. Nous dirons à l'article Maghreb la conquête qu'en firent O'qbah fils de Nafé et Mousày fils de Nassyr, et la succession des dynasties soit arabes soit berbères, qui surgirent sur divers points de ces nouvelles possessions des khalyfes d'Orient. Nous nous bornerons à rappeler ici que toute la partie orientale du pays d'Alger, et cette ville elle-même, étaient comprises dans le royaume des Aghlabytes d'Afryqyah, tandis que dans sa partie occidentale les Rostamytes avaient fondé une autre monarchie à Tâhart ; ces deux puissances croulèrent devant celle des O'baydytes ou Fathémytes ; mais lorsque les défections vinrent de nouveau morceler le Maghreb entre diverses dynasties, les Ouahhedytes établirent, dans l'ouest, le royaume de Télemsên ; les Hhamadytes, dans l'est, celui de Bougie, tandis qu'entre les deux les Zeyrytes conservaient celui d'Aschyr comprenant la ville d'Alger ; ces trois monarchies disparurent à leur tour, non dans le flot Almoravide (qui n'atteignit point le Maghreb Aousath, comme l'admet trop légèrement l'opinion vulgaire), mais dans les conquêtes des Almohades ; encore la domination passagère de ces derniers fut-elle promptement remplacée par celle des Zyanytes de Télemsên et des Hhafssytes de Bougie, maîtres alternatifs d'Alger suivant que la guerre en décidait, et qui prolongèrent leur existence jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Cependant la côte barbaresque, devenue le refuge des Maures expulsés de l'Andalousie, armait de nombreux corsaires qui allaient harceler le littoral espagnol : Ferdinand-le-Catholique, pour couper court à ces déprédations, expédia, en 1504, une flotte qui alla s'emparer de Mersây-el-Kébyr ; une expédition plus considérable, commandée par le comte Pierre de Navarre, opéra, en 1509, la conquête d'Oran, puis celle de Bougie ; et diverses autres places firent leur soumission, entre autres Alger, en face de laquelle les Espagnols élevèrent un fort sur l'île aujourd'hui appelée *la Marine*. Mais bientôt les Algériens, voulant secouer le joug, appelèrent à leurs secours le scheykh Salem ebn Témy, le plus renommé d'entre les chefs arabes des tribus voisines ; et celui-ci, afin de rendre plus efficaces ses attaques par terre, invita le fameux corsaire A'roudj à opérer en même temps une attaque par mer. A'roudj était le troisième des quatre enfans d'un renégat sicilien nommé Ya'qoub, établi à Métélin, et corsaire lui-même ; il exerçait la piraterie avec une audace qui avait rendu son nom formidable à tous les armateurs de la Méditerranée ; il avait perdu un bras en tentant un coup de main contre Bougie ; mais, de concert avec son frère cadet Khayr-ed-Dyn Barberousse, plus célèbre encore que lui, il venait de s'emparer de Gygel. Il courut à l'appel du scheykh arabe, se défit au plus tôt de lui, et resta seul maître de la ville. Le fils de Salem vint, fugitif, demander vengeance aux Espagnols, qui lui accordèrent une flotte et une armée sous le commandement de Diégo de Véra ; mais l'expédition échoua par l'effet d'une tempête dont elle fut assaillie le 30 septembre 1516. Après avoir poussé ses conquêtes jusqu'à Ténès,

A'roudj fit, avec Khayr-ed-Dyn, le partage de leurs possessions; celui-ci garda la partie orientale, et établit le siége de son royaume à Tedlis; A'roudj, qui, après s'être attribué l'occident, avait fixé sa résidence à Alger, appela son frère à l'y remplacer, et marcha lui-même vers Télemsên, dont il s'empara; mais il fut tué, en 1518, dans une rencontre avec les Espagnols d'Oran.

Khayr-ed-dyn lui succéda, et vit une flotte espagnole se présenter la même année devant Alger, sous les ordres du comte de Muncada; mais elle échoua encore par suite d'une tempête qui la dispersa (le 24 août). Ne pouvant se dissimuler la haine croissante des Arabes, et l'affaiblissement graduel de son armée, il eut recours (en 1520) au sultan Sélim Ier, de qui il obtint, en échange d'un acte formel de soumission, le titre de bey d'Alger, et un secours de deux mille janissaires, avec de l'artillerie et de l'argent. Khayr-ed-Dyn, grâces à ce renfort et à ceux qu'il reçut encore de Constantinople, consolida sa puissance, se rendit maître du fort espagnol bâti sur l'île d'Alger, et fit construire par les esclaves chrétiens la jetée qui réunit cette île à la terre ferme.

Depuis l'expédition du duc de Bourbon contre Tunis en 1390, quelques Français s'étaient établis dans la partie orientale de la côte de Constantine; ces établissemens s'étaient consolidés en 1450 par des conventions privées avec les tribus du littoral, et des forts avaient été élevés sur divers points; le sultan Sélim avait reconnu, dans un traité de 1518, notre possession comme très ancienne. Malgré cette reconnaissance, Khayr-ed-Dyn s'empara du Bastion de France, et en conduisit à Alger les habitans captifs; mais un ordre exprès de Solymân lui enjoignit de les relâcher, et il leur restitua le Bastion de France avec les forts qui en dépendaient et le privilége de la pêche du corail.

En 1533, il fut rappelé à Constantinople, où le sultan Solymân lui conféra la dignité de qapthân-pâchâ; et le commandement d'Alger resta, à titre de lieutenant du pâschâ, à l'eunuque *El-Hhasan* aghâ, renégat sarde qui s'était rendu fameux par ses courses de piraterie; il continua ses déprédations avec une telle audace, que le pape Paul III sollicita les princes de la chrétienté d'armer contre ce brigand; Charles-Quint, déjà maître de Tunis, répondit à cet appel; il vint débarquer à deux lieues dans l'est d'Alger, le 22 octobre 1541 : on sait quelle fut la funeste issue de cette expédition, dont un orage détermina la déroute et consomma la ruine. El-Hhasan rendit le roi de Télemsên tributaire d'Alger, et mourut en septembre 1543. La milice turque élut aussitôt pour chef un de ses officiers nommé *Hhâggy*, qui conserva le commandement jusqu'au mois de juillet 1544, époque de l'arrivée à Alger du nouveau pâschâ El-Hhasan, fils de Khayr-ed-Dyn, qui, desservi auprès du Grand-Seigneur, s'embarqua en septembre 1551 pour Constantinople, laissant le commandement intérimaire au qâyd *Ssafar*.

Nous ne pouvons songer à donner ici l'histoire de tous les pâschâs que la Porte envoya successivement au gouvernement d'Alger; nous nous bornerons à une simple liste chronologique, brièvement annotée des évènemens les plus remarquables.

1552. Ssalehh, marin arabe, subjugua Teqort et Ouerqelah, qui refusaient le tribut; il prit le Pegnon de Velez au roi de Fès, et Bougie aux Espagnols.

1556 (mai). *El-Hhasan*, renégat corse, commandant par intérim.

1556 (octobre). Tékély, pâschâ turk.

1556 (décembre). *Yousef*, renégat calabrois, emporté par la peste six jours après son exaltation.

1557 (janvier). *Yahhyây*, qâyd turk.

1557 (juillet). El-Hhasan, fils de Khayr-ed-Dyn, pour la seconde fois; il remporta, le 26 août 1558, une victoire signalée sur les Espagnols qui assiégeaient Mostaghânem.

1561 (octobre). *El-Hhosan* aghâ, bosnien, et *Cousa Mohhammed*, ensemble, avec le titre de khalyfes ou lieutenans.

1562 (février). Ahhmed, pâschâ turk.

1562 (juin). Le qâyd Yahhyây, pour la seconde fois

1562 (septembre). Le pâschâ el-Hhasan, fils de Khayr-ed-Dyn, pour la troisième fois.

1567 (février). Mohhammed, fils de l'ancien pâschâ Ssalehh.

1568 (mars). A'ly el-Fartaz, renégat calabrois, fameux corsaire; il reprit Tunis aux Espagnols en 1569, et devint qapthân-pâschâ.

1571 (avril). *Memmy*, renégat corse, lieutenant de A'ly.

1572 (mars). Ahhmed, Arabe d'Alexandrie.

1574 (mai). Ramadhan, renégat sarde.

1577 (juillet). El-Hhasan, renégat vénitien.

1580 (août). L'eunuque Dja'far aghâ, renégat hongrois.

1582 (avril). El-Hhasân le Vénitien, pour la seconde fois.

1583 (mai). Memmy, renégat albanais

1586 (juin). Ahhmed, Turk.

1589 (août). Hhayder, Turk.

1592 (août). Scha'ban, Turk.

1595 (juillet). Mustafah, Turk.

1595 (octobre). Hhayder, pour la seconde fois.

1596 (septembre). Mostafah, pour la seconde fois.

Au commencement du XVIIe siècle, l'oudjak, mécontente des pâschâs, qui la payaient mal, envoya à Constantinople une députation chargée d'exposer ses griefs à la Porte, et de solliciter la faculté de se choisir un *dêy* ou patron qui résiderait constamment à Alger, aurait l'administration de l'état, paierait exactement la milice, et enverrait des tributs réguliers au Grand-Seigneur au lieu de recevoir de lui la solde des janissaires algériens. Le pâschâ nommé par la Porte conserverait tous ses honneurs et ses émolumens, mais n'opinerait au diwan que lorsqu'on lui demanderait son avis, ou que la Porte serait intéressée en la délibération. La requête, appuyée de riches présens, fut favorablement accueillie, et Alger eut désormais à la fois un pâschâ et un dêy, cherchant sans cesse à empiéter mutuellement sur leurs attributions respectives. Nous n'avons pu, malgré des recherches suivies, former la double liste des titulaires de ces deux dignités rivales; les indices qu'il nous a été possible de recueillir ne nous ont d'abord montré que des paschâs, et en dernier lieu que des dêys : cette particularité seule suffirait pour caractériser, dans cette période historique, une première époque de prédominance persistante des pâschâs, puis une époque intermédiaire de décroissement de l'autorité des pâschâs vis-à-vis de l'importance croissante des dêys; enfin une dernière époque où la prépondérance de ceux-ci demeure évidente. Voici les deux séries corrélatives, fort incomplètes toutes deux, que nous avons pu établir.

1601. El-Hhosayn, pâschâ.

1603. El-Hhasan, pâschâ.

1605. Solyman, renégat calabrois.

1606. Mostafah.

1626. Maharan, sous le gouvernement duquel eut lieu une conspiration des Qoul-ôughlys qui faillit enlever Alger à la milice turke, et dont la découverte amena un horrible massacre.

1628. El-Hhosayn.

1642. Ptaly kiaya.

1666. Hhâggy A'ly, dêy, qui, après les expéditions réitérées du duc de Beaufort en 1663, 1664 et 1665, se trouva heureux d'obtenir la paix, qui fut signée le 17 mai.

1670. El-Hhasan, dêy, sous l'administration duquel les nouvelles déprédations des Algériens sur les côtes de Languedoc et de Provence déterminèrent Louis XIV à envoyer bombarder leur capitale par une flotte sous les ordres de Duquesne, qui exécuta vigoureusement cette mission en 1682 et 1683.

1683. EL-HHOSAYN, surnommé *Mezzomorto*, qui rompit par un assassinat les négociations de son prédécesseur avec Duquesne, fit attacher le consul de France à la bouche d'un canon, massacrer tous les captifs français, et n'échappa que par la fuite à l'exaspération de la population d'Alger.

1684. IBRAHYM, qui, pour apaiser Louis XIV, lui envoya demander solennellement par Dja'far aghâ le plus humble pardon. Et pourtant il fallut que d'Estrées et Tourville allassent de nouveau, dès 1688, jeter dix mille bombes dans ce nid de pirates incorrigibles.

1688. RAMADHAN, pâschâ. SCHA'BAN, dèy, qui fit en 1691 un traité de paix avec l'Angleterre, et en 1694 un traité particulier avec le commandant français du Bastion de France, portant reconnaissance de nos droits de *propriété* sur le littoral compris entre Bone et Thabarqah, indépendamment de la concession exclusive du commerce et de la pêche du corail entre Bone et Bougie.

1700. EL-HHASAN.

1700. A'LY, pâschâ. MOSTAFAH, dèy, sous lequel les Algériens reprirent aux Espagnols les forteresses d'Oran et de Mersây-el-Kebyr.

1710. IBRAHYM, surnommé *le Fou*, périt, un mois après son élévation, assassiné à l'instigation de la femme d'un râys, à la vertu de laquelle il avait voulu attenter.

L'élection lui donna pour successeur A'LY, homme brave et considéré, ayant cette ténacité de caractère qui poursuit à travers tous les obstacles le but qu'on veut atteindre. Une faction puissante s'étant organisée contre lui, il ne recula point devant des exécutions qui firent tomber dix-sept cents têtes dès le premier mois de son avènement; cette cruelle justice suscita de nouveaux complots, qu'il déjoua; le pâschâ turk en était le principal fauteur : A'ly le fit arrêter et embarquer pour Constantinople; et il dépêcha en même temps vers le sultan Ahhmed III une ambassade chargée de riches présens, avec mission d'exposer au Grand-Seigneur l'inconvénient grave qui résultait pour le gouvernement d'Alger de la coexistence de deux chefs trop souvent rivaux. L'oudjak haïssait les pâschâs, et la dignité de la Porte était intéressée à ne plus envoyer d'officiers en la personne desquels l'autorité du souverain risquait d'être méconnue : bien mieux valait réunir sur la même tête le titre de dèy et celui de pâschâ. L'homme qui tenait ce langage se montrait résolu dans ses desseins, magnifique dans ses présens : les trois queues lui furent envoyées, et les dèys régnèrent désormais sans partage. Voici la liste chronologique de ces princes.

1710. A'LY, qui décéda, le 3 avril 1718, de mort naturelle : chose rare à Alger.

1718. Il eut pour successeur MOHHAMMED ebn El-Hhasan, son khaznagy ou grand-trésorier, qui fut assassiné le 18 mai 1724.

1724. A'BDY, aghâ des spahys, âgé de soixante ans, fut élu à sa place.

17... A'LY est le nom du dèy qui commandait à Oran l'armée musulmane lors de l'expédition des Espagnols contre cette place et celle de Mersây el Kébyr, à la fin de juin 1732, sous les ordres du comte de Montemar, qui les emporta d'assaut le troisième jour de son débarquement : honteux de sa défaite, et comptant peu sur les siens, A'ly s'enfuit avec sa famille et ses trésors vers l'intérieur.

1732. IBRAHYM fut élu le 23 août suivant; c'est à cette époque qu'on rapporte l'élection successive, en un même jour, de six dèys presque aussitôt massacrés par les mécontens. Ibrahym mourut le 4 février 1748.

1748. MOHHAMMED, son successeur, fut, après six ans de règne, assassiné par quelques renégats albanais.

1754. A'LY lui succéda.

1766. MOHHAMMED remplaça A'ly le 2 février. Pendant son règne eurent lieu un bombardement insignifiant d'Alger par les Danois, en 1770; la désastreuse expédition des Espagnols contre cette ville, en juillet 1775, sous les ordres du général O'Reilly; ainsi que deux autres tentatives de bombardement, effectuées en 1783 et 1784 sous l'amiral Barcelo, et qui n'eurent aucun résultat. Muhhammed mourut le 12 juillet 1791, âgé de plus de quatre-vingts ans, après avoir tranquillement occupé le trône pendant vingt-cinq ans.

1791. EL-HHASAN, son premier ministre, âgé de cinquante ans, le remplaça sans opposition : l'aghâ seul fut éloigné d'Alger. Un traité de 1792 avec l'Espagne rendit aux Algériens Oran et Mersây el Kebyr. La France ayant eu, en 1793, un pressant besoin de suppléer, pour l'approvisionnement de ses armées, au défaut de récoltes de céréales dans nos départemens méridionaux, El-Hhasan autorisa des exportations de blés dont la fourniture fut opérée par les maisons juives de Bacri et Busnach; cette fourniture, continuée pendant plusieurs années, s'éleva à des valeurs très considérables, dont la liquidation et le paiement ont occasioné nos dernières querelles avec Alger, et par suite notre conquête. Ce fut avec El-Hhasan que les États-Unis conclurent, le 5 septembre 1795, leur premier traité avec la régence.

L'expédition française d'Égypte ayant momentanément rompu nos liaisons politiques avec la Porte, le sultan manda au dèy d'Alger qu'il eût à déclarer la guerre à la République; ce qu'il fit à contre-cœur à la fin de 1798, en expulsant les Français de leurs comptoirs de Bonne et de la Calle, mais sans aucun acte de violence. Le consul général, Dubois Thainville, fut emprisonné, et par représailles Abou-Kaya, envoyé d'Alger à Paris, fut enfermé au Temple. Mais le 20 juillet 1800, un armistice fut conclu avec le dèy MOSTAFAH, et un traité de paix signé le 17 décembre 1801; et le khodjah Ssalehh vint à Paris en qualité d'ambassadeur. Deux consuls anglais ayant été successivement chassés par Mostafah, qui se plaignait de leur insolence et de leurs intrigues, Nelson fut envoyé avec une flotte devant Alger; mais ses sommations trouvèrent le dèy inflexible, et l'Angleterre céda. Napoléon avait exigé que non seulement la France, mais tous les états réunis sous son sceptre ou compris dans son alliance fussent respectés par les corsaires : Alger se soumit à cet ordre.

1805. AHHMED prit la place de Mostafah le 30 août. Une révolte éclata contre lui le 23 juillet 1808; un autre dèy fut élu par la milice; mais il fut presque aussitôt massacré, et Ahhmed reconnu de nouveau : mais le 7 novembre suivant, l'insurrection recommença, et Ahhmed fut décapité.

1808. L'auteur de ce mouvement, le khodjah A'ly, proclamé par cinq à six cents soldats, ne fut pas reconnu sans opposition : la fermentation était vive, et les prétendans nombreux; cependant, après quelques jours d'hésitation, un diwan général, assemblé dans la principale caserne, mit fin à ce conflit, et la tranquillité reparut.

Dès que l'épée de Napoléon ne pesa plus dans la balance en faveur de ses alliés, Alger recommença ses courses contre eux, et ils durent acheter la paix par d'humiliantes redevances. A'LY mourut à la fin de 1814, empoisonné par son cuisinier, qui délivra ainsi la régence d'un monstre de cruauté.

Les factions se disputèrent ses dépouilles : en moins de quinze jours, deux dèys successivement élus furent massacrés.

Enfin, le 7 avril 1814, tous les suffrages se réunirent sur O'MAR ebn Mohhammed, homme brave, énergique et modéré, que les démonstrations vigoureuses du commodore Decatur amenèrent à la conclusion d'un traité qui affranchissait les États-Unis de la redevance imposée en 1795.

L'Angleterre avait été chargée par le congrès de Vienne de poursuivre l'abolition de l'esclavage des chrétiens dans les régions barbaresques; elle envoya d'abord lord Exmouth avec des instructions étroites et mesquines, d'après lesquelles des traités particuliers de rachat furent passés au nom de la cour de Sardaigne et de celle de Naples; puis elle eut honte de ce rôle, et chargea le même amiral de notifier des conditions

plus généreuses et plus larges, de stipuler, en un mot, la mise en liberté des captifs chrétiens, sans indemnité, et l'abolition perpétuelle de l'esclavage des blancs. O'mar, indigné d'un retour si prompt sur des traités tout récens, en appela aux armes. Exmouth reparut devant Alger le 27 août 1816, et bombarda la ville; des marins anglais vinrent dans le port incendier la flotte algérienne, et O'mar ne refusa plus les conditions proposées. Mais Alger travailla aussitôt et sans relâche à réparer ses pertes, avec l'aide des autres états musulmans : de nouvelles fortifications furent ajoutées aux anciennes, et il eut bientôt repris son ancienne insolence. O'mar, fatalement stigmatisé par les désastres de 1816 et par la peste qui sévit à Alger dans l'été de 1817, fut brusquement déposé et tué au mois de septembre.

1817. Le khodjah A'LY, arrivé par ce moyen à l'autorité suprême, passait pour lettré; mais il était, par-dessus tout, brutal et sanguinaire, faisant enlever sans scrupule les femmes et les filles pour assouvir ses passions, faisant périr tous ceux qui éveillaient son ombrageuse défiance. Sur l'avis d'une première conspiration contre sa personne, il transporta nuitamment dans la qasbah sa résidence et le trésor de l'état : «C'est maintenant que je suis dêy,» s'écria-t-il quand cette translation fut opérée; et s'entourant alors d'une garde composée d'Arabes et de Nègres, il ne cacha plus sa résolution de fonder une dynastie héréditaire, et d'exterminer le corps entier des janissaires, dont il sacrifia jusqu'à quinze cents en quatre mois que dura son règne : la peste l'emporta au commencement de 1818.

1818. EL-HHOSAYN ebn el-Hhasan lui succéda sans élection, sans opposition, par le seul effet de sa volonté. Il reçut, au mois de septembre 1819, la sommation que, par suite des conférences d'Aix-la-Chapelle, le contre-amiral Jurien et le commodore Freemantle lui firent au nom de la France et de l'Angleterre, de mettre désormais un terme aux actes de piraterie que les corsaires algériens exerçaient contre le commerce paisible des autres nations. El-Hhosayn protesta, et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

Le consul français, M. Deval, avait traité avec le dêy du rétablissement de nos postes de Bone et de la Calle; El-Hhosayn avait verbalement stipulé qu'il n'y aurait ni fortifications ni enceinte : le consul, sans invoquer hautement le droit que nous donnaient les traités, parut céder; mais les fortifications furent relevées et armées.

El-Hhosayn était personnellement intéressé dans la fourniture de blés faite par Bacri et Busnach, dont nous avons déjà parlé; la créance ne fut liquidée qu'en 1819, et un crédit de sept millions fut alloué, en 1820, pour l'acquitter; le paiement fut effectué, sauf 2,500,000 francs qui furent déposés à la Caisse des Consignations, au profit des créanciers français des fournisseurs algériens. Le dêy éleva à ce sujet de vives réclamations; et comme la réponse du gouvernement français n'arrivait point assez tôt au gré de son impatience, il s'oublia, dans un moment d'emportement, jusqu'à invectiver et frapper au visage, de son chasse-mouches, le consul français, qui se présentait à lui dans une occasion solennelle le 30 avril 1827.

La France exigea aussitôt une réparation éclatante de cette grossière insulte, et tous les Français qui se trouvaient à Alger quittèrent cette ville. El-Hhosayn fit aussitôt détruire de fond en comble nos établissemens de Bone et de la Calle, et réduire en esclavage tous les Français qui pouvaient être restés dans la régence.

C'était une déclaration de guerre : la France l'accepta, et mit devant Alger un blocus rigoureux; ce furent, pendant trois ans qu'il dura, de grosses dépenses sans résultat. Un parlementaire français ayant été insulté par l'artillerie algérienne, on résolut alors la guerre active : le vice-amiral Duperré conduisit dans la baie de Sydy-Féroulj des troupes de débarquement commandées par le comte de Bourmont. La flotte mouilla le 13 juin; nos troupes sautèrent sur cette Afrique qu'elles allaient *tenir*, se retranchèrent immédiatement, et gagnèrent le 19 une bataille importante, qui a reçu le nom de Staoueli; l'artillerie ne put être mise à terre que du 25 au 29; ce jour-là même la tranchée fut ouverte devant le fort de l'Empereur, qui capitula le 4 juillet, et le 5 Alger était à nous. La soumission d'Oran et de Bone suivit de près.

Nous terminerons cet article, dont l'intérêt de la question algérienne fera pardonner l'étendue, en résumant ici quelques uns des derniers avis que El-Hhosayn pâschâ nous a laissés en quittant Alger à tout jamais. « Débarrassez-vous au plutôt des janissaires turks, qui ne sauraient vous obéir. Vous gouvernerez aisément les Arabes des villes, mais ne vous fiez point à leurs discours. Employez les Juifs, mais en tenant le glaive toujours suspendu sur leurs têtes. Les Arabes bédouins s'attacheront sincèrement à vous par de bons traitemens. Quant aux Qobâyl, comment vous aimeraient-ils, eux qui se détestent entre eux; craignez de les voir réunis contre vous : divisez-les, et profitez de leurs querelles. »

ALGUES. Ce mot, chez les anciens, désignait les plantes aquatiques de peu d'apparence, soit qu'elles végétassent au fond des eaux douces, soit qu'on les trouvât sur les rochers, dans les profondeurs de la mer, ou gisant sur ses bords : *projectâ vilior algâ*, plus vil que l'algue jetée au rivage, dit un poète latin. Cette expression s'est conservée avec la même signification dans le langage ordinaire, où elle a quelquefois pour synonymes les mots *goémon* et *varec*, qui cependant désignent plus spécialement la plupart des herbes marines. Les botanistes, à l'imitation de Linné, étendirent le sens du mot *algues*, en l'appliquant à des plantes terrestres d'une organisation plus compliquée, telles que les hépatiques et les lichens. Aujourd'hui les savans reviennent à la signification vulgaire du mot; ils appellent *algues* ou *hydrophytes* toutes les plantes qui, vivant au sein des eaux, présentent à nos yeux l'organisation la plus simple, savoir : un tissu cellulaire homogène, ou entièrement formé de cellules closes de toutes parts, mais dont quelques unes peuvent s'alonger et simuler ou, suivant quelques auteurs, devenir réellement des tubes. La famille ou plutôt la classe ainsi définie comprend actuellement environ douze cents espèces connues, et fait tous les jours de nouvelles acquisitions, grâce aux richesses botaniques que les navigateurs et les naturalistes rapportent continuellement des mers les plus éloignées. On y range encore provisoirement certains êtres ambigus qui sont placés sur les confins des trois règnes, et que M. Bory de Saint-Vincent regarde comme formant, avec quelques autres, un quatrième règne intermédiaire entre les minéraux, les végétaux et les animaux.

Outre les deux caractères indiqués dans la définition que nous avons donnée des algues, on a coutume de faire entrer dans leur description les traits suivans : elles laissent transsuder à travers leur surface une mucosité généralement abondante. La nature de leur tissu fait qu'elles absorbent par toute leur surface le liquide qui les nourrit, et que chacune de leurs parties a peu de liaison avec ses voisines, en sorte qu'elle vit d'une manière presque indépendante; aussi, quand on met un fucus ou une ulve tremper dans l'eau, la portion immergée reste fraîche, tandis que la partie émergée se flétrit et se dessèche. Les tiges et les feuilles des végétaux supérieurs sont représentées dans les hydrophytes par le *thallus* et la *fronde*, qui offrent souvent la même apparence extérieure que les tiges et les feuilles véritables, notamment la couleur verte, des fibres alongées et des nervures transversales ou longitudinales, mais qui n'ont pas la même structure anatomique, quoique quelques auteurs prétendent y retrouver un épiderme, une écorce, un bois et une moelle, du moins chez les espèces dont l'organisation est la plus développée. Les parties par lesquelles les algues se fixent au fond des eaux, sur leurs bords ou aux corps solides qui flottent dans leur

sein, sont tantôt de simples épatemens en forme de disques ou de boucliers, tantôt des crampons que quelques botanistes regardent comme des racines, mais qui cependant ne paraissent jouir, quant à l'absorption des sucs, d'aucune propriété qui ne soit commune à tout le tissu. La consistance des algues est très diverse: elle peut être molle comme celle de la gélatine, ou coriace comme celle des cartilages. Leurs formes sont celles de filets cylindriques, de lames ou de membranes.

Fig. 1.



(Caractères des algues.)

La surface des filets est tantôt plane et continue, tantôt entrecoupée d'articulations (*i*, *k*, fig. 1), qui ne sont que les points de soudure ou d'intersection des cellules alongées et disposées bout à bout les unes à la suite des autres. Dans l'intérieur du tissu, on trouve souvent des lacunes ou vésicules, qui paraissent destinées à décomposer l'air ou l'eau pour la nutrition de la plante, ou simplement à la soutenir dans l'eau quand elle est longue, grêle, et d'une texture compacte.

A l'époque de leurs amours, les végétaux d'un ordre supérieur ou phanérogames étalent gracieusement dans l'air les formes variées et les couleurs brillantes de leurs habits de noces: les algues, humblement cachées dans le demi-jour d'un milieu moins diaphane, ne préludent pas avec cette pompe et cet éclat aux actes destinés à maintenir leurs espèces; elles ne semblent pas même avoir des sexes distincts, et les corpuscules destinés à les propager apparaissent dans leur sein, sans qu'on sache quelles transformations ils ont dû successivement subir pour parvenir à leur état parfait; car rien ne démontre encore que le fluide mucilagineux qui apparaît à une certaine époque avant l'entier développement de la fructification, et auquel Correa de Serra attribuait une propriété prolifique, la possède réellement. Ces corpuscules, qui représentent la graine, et qu'on appelle des sporules ou des *gorgyles* (voyez ACOTYLÉDONES), sont diversement situés: tantôt ils remplissent des conceptacles particuliers, qui sont ou des *thèques* distinctes (*a*, fig. 1), ou même des tubercules (*b*), soit libres (*b*, *c*, *d*), soit emprisonnés dans la fronde (*e*); tantôt ils sont épars dans cette fronde sans ordre déterminé (*f*). Peut-être ce dernier mode de fructification n'est-il que le rudiment du premier. La réunion de plusieurs spores dans une enveloppe commune forme le *sporange*; ils y sont noyés au milieu d'un liquide visqueux, qui, à la maturité, les entraîne au fond de l'eau. Les sporanges sortent de leurs conceptacles, ou par la destruction du tissu, comme dans les ulves, ou par des pores réguliers et préparés d'avance, comme le montre la figure suivante du *fucus vesiculosus*, une des espèces les plus communes sur nos côtes, et remarquable par ses vésicules aériennes, qui, lorsqu'on foule la plante aux pieds, font entendre un craquement particulier.

Fig. 2.



(Fucus vesiculosus.)

A l'extrémité des ramifications, on voit des espèces de renflemens ovoïdes (*a a*, fig. 2) qui sont de simples dilatations du tissu; la superficie de cette partie, ainsi dilatée, offre des tumeurs disposées avec une sorte de symétrie, et percées, chacune à son centre, d'un pore ou petit trou rond. A l'intérieur de toute la partie renflée, on trouve un mucus aqueux fort abondant, et, sous chacun des pores, une masse arrondie *b*, qui, comme on s'en assure au moyen du microscope, est formée de filets cloisonnés *c c*, entrecroisés les uns dans les autres. Ces filets emprisonnent de petits corps ovoïdes *dd*, qu'entoure une sorte de gelée, et qui renferment eux-mêmes un grand nombre de petits globules. Ce sont ces globules qui, rompant leurs sporanges à l'époque de la maturité, sortent par les pores des tumeurs, et reproduisent la plante.

Telles sont les apparences que présente la fructification des thalassiophytes: dans les algues d'eau douce, on observe des particularités plus singulières et des différences plus frappantes encore. A l'époque de leur fructification, les zygnèmes ou conjuguées de Vaucher rapprochent leurs filets deux à deux; il s'établit alors entre les deux filets de chaque paire des passages transversaux par lesquels une matière fine, de couleur verte, disposée en étoile, en spirale, ou en masse, passe des cellules de l'un dans celles de l'autre; puis cette matière s'agglomère dans chaque loge en globule; ou, ce qui est plus probable, un globule inaperçu auparavant grossit à la suite de cette opération peut-être prolifique; enfin, ce globule se transforme en un corps ovoïde, qui sort de la loge par la rupture de ses cloisons, pour s'ouvrir, à l'époque de la germination, en deux valves, et donner issue à un filet déjà très semblable à la plante qui l'a produit.

Fig. 3.



(Diatoma vulgaris.)

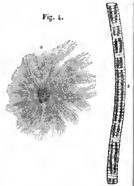
a Grandeur naturelle.
b Filet vu au microscope lors de la séparation.

Le phénomène est bien plus simple dans les diatomes: ici les filets se rompent transversalement en fragmens rectangulaires, qui adhèrent alternativement entre eux d'un côté par un angle, de l'autre côté par un autre angle; ces fragmens se subdivisent à leur tour en d'autres de même forme, et ainsi de suite à l'infini. Ainsi chaque portion de diatome est animée d'une vie propre, et peut être considérée comme un individu distinct.

Les oscillatoires (fig. 4) ne diffèrent peut-être pas des diatomes sous ce rapport; mais elles possèdent, en outre, une faculté remarquable, celle d'un mouvement qui paraît spontané, et qui les fait osciller, ou, suivant Agardh, ramper comme des vers. Ainsi nous voyons dans les diatomes des formes presque cristallographiques comme le sont celles des minéraux, et l'agrégation des individus en une sorte de société comme chez les polypiers; nous apercevons aussi les oscillatoires exécuter des mouvemens et des actes d'animalité. Nous touchons donc à la limite où viennent se confondre les animaux et les végétaux, peut-être même les minéraux.

Comme les hydrophytes, en raison de leur apparente

homogénéité et du lieu de leur habitation, sont difficiles à examiner ; comme d'ailleurs le nombre des espèces connues va en augmentant rapidement, leur classification est restée jusqu'à présent vacillante et incertaine. Avant Lamouroux on se bornait à les diviser en deux groupes principaux, les algues de mer et les algues d'eau douce, et cette division, qui correspondait à peu près à la distinction des algues inarticulées et des algues articulées, ne s'appliquait qu'à un petit nombre de genres alors connus. Mais le naturaliste dont nous venons de parler, soumettant à une étude plus attentive les anciennes et les nouvelles espèces, en forma plusieurs familles, savoir, les *fucacées* ou groupe des varecs, les *floridées*, les *dictyotées*, et les *ulvacées*. Ces familles, qui n'embrassent que les thalassiophytes, ont été conservées par tous ses successeurs, à l'exception d'Agardh qui n'admet pas les dictyotées; mais leurs limites ont varié, et l'on en a formé, soit à leurs dépens, soit au moyen d'espèces récemment découvertes, de nouveaux groupes dont quelques uns, entre autres celui des *laminariées*, ont été généralement admis. Quant aux autres hydrophytes, les botanistes ne s'accordent ni sur la meilleure manière de les classer, ni même sur les noms qu'ils doivent leur donner. Dans la suite de cette publication nous ne parlerons que des groupes que nous avons indiqués, et de quelques genres remarquables qui n'y sont pas compris.

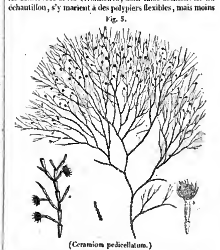

Fig. 4.

(Oscillatoria distorta.)
a Grandeur naturelle. — *b* Un filet vu au microscope.

Quoique les algues se dérobent en général aux regards de l'homme, elles ne sont pas indignes de son attention. Étendues sur les grèves solitaires, ou accrochées aux rochers stériles qui bordent la mer, elles répandent un air de fraîcheur et de vie au sein de la nature inanimée. Ce sont elles qui annoncent, en général, aux navigateurs égarés dans l'immense étendue de l'Océan, l'approche tant désirée de la terre. Plusieurs d'entre elles possèdent d'ailleurs par elles-mêmes, et indépendamment de tout contraste, la beauté des formes et des couleurs : telles sont en particulier les delessériées, les iridées de Bory, le *ceramium casuarinæ*, et surtout la bryopside de Rose, qui semble une jolie miniature du peuplier d'Italie; ou bien encore la dawsonie de Durville, qui, sur ses frondes délicates et élégamment sinuées, reflète un doux incarnat. Sous un autre point de vue, elles sont intéressantes pour le savant, qui cherche à surprendre dans leur simplicité et dans leurs affinités avec les animaux le secret des créations de la nature, ou qui dans leur distribution hydrographique peut puiser des lumières propres à éclairer l'histoire des parties inondées du globe. Un grand nombre d'entre elles sont aussi d'une utilité immédiate pour l'homme. Quelques développemens serviront à justifier ces assertions.

Dans le milieu liquide qui les baigne, les algues sont, de même que les autres plantes, soumises à l'influence de la température atmosphérique; mais cette influence est ici subordonnée à l'épaisseur et à la masse du liquide qui la transmet. De là vient que la végétation varie bien moins dans la mer que sur la terre; que la distribution des espèces marines suit en général les courbures des côtes; que dans l'hémisphère du nord, où les terres sont plus rapprochées les unes des autres, il y a plus d'analogie entre ces espèces que dans l'hémisphère austral, dont une étendue bien plus vaste est couverte par les eaux; enfin que les hydrophytes qui naissent et meurent dans la même saison, ou qui par leur nature sont peu sensibles au froid, se plaisent dans les zones polaires. C'est sans doute en vertu de cette influence exercée par la température que les tribus d'algues, différentes par leur structure, sont affectées à telle ou telle zone de latitude. Ainsi, suivant Lamouroux, les communautés d'ulvacées, à la consistance membraneuse et papiracée et à la couleur verte, prennent plus de développement dans les mers polaires, quoiqu'elles soient aussi cosmopolites; les laminariées, qui comptent dans leurs rangs les geans de la flore maritime, couvrent toutes les plages, tous les rochers dans les mers froides des deux hémisphères; les fucoïdes coriaces et ligneuses augmentent, principalement sous le rapport du nombre des espèces, à mesure qu'on s'éloigne du pôle; les fucus en particulier abondent entre 55° et 44° de latitude, et paraissent rarement plus près de l'équateur que 36°. Vers les tropiques, au contraire, règnent les nombreuses espèces de sargasses, dont Colomb et Lerins comparaient les agglomérations à de vastes prairies inondées, et dont M. de Humboldt a décrit deux énormes bancs au milieu de l'océan Atlantique. Les floridées, aux couleurs de pourpre et de rose, sont généralement propres aux régions tempérées, et sont plus nombreuses dans l'hémisphère du nord que dans celui du sud, vraisemblablement parce que la zone tempérée est moins étendue dans ce dernier hémisphère. Enfin les dictyotées augmentent, tant sous le rapport de la quantité que sous celui du nombre des espèces, à mesure qu'on s'approche de l'équateur.

Si nous considérons la répartition des hydrophytes non plus suivant les zones de latitude, mais suivant la configuration des mers, nous retrouvons encore quelques faits intéressans. Vers les régions arctiques, elles ont un tissu des plus solides pour résister aux rudes tempêtes; ce sont en général, suivant M. Bory, des fucacées ou de puissantes laminariées, qui jamais ne sont rameuses. Dans l'océan Atlantique, le nombre de ces espèces diminue pour faire place aux cystoceires et aux sargasses; les algues filamenteuses, c'est-à-dire les conferves et les céramiaires, dont nous donnons ici un échantillon, s'y marient à des polypiers flexibles, mais moins variés que dans la plupart des méditerranées, ou que dans l'océan qui s'étend sur l'hémisphère oriental. A la surface


Fig. 5.

(Ceramiom pedicellatum.)
a Rameau grossi, portant des tubercules fructifères fasciculés
b Tubercule fructifère sur son pédicelle.

de l'océan Antarctique les macrocystes, et autres arbres marins, s'élèvent en quantités assez considérables pour embarrasser la marche des esquifs, et sont mangés par les phoques et les callorhynques : les laminariées s'y retrouvent aussi, mais elles sont rameuses. Les sargasses réapparaissent dans l'océan Pacifique. Le long des golfes et des mers intérieures ou abritées par les terres, les espèces sont plus nombreuses, mais moins grandes. La Méditerranée n'a point de laminariées; mais la présence des caulerpes et du *padina Tournefortii* y annonce l'élévation de la température des eaux. Par ses productions hydrophytologiques la mer Rouge a plus de rapport avec les mers de la Curée, de la Chine, et de la Polynésie, qui en sont séparées par toute la largeur de l'Asie, qu'avec notre Méditerranée, à laquelle elle est presque contiguë.

Il paraît que l'action de la lumière est moins nécessaire aux hydrophytes qu'aux plantes qui vivent sur terre; car la sonde a retiré du sein des eaux des plantes qui vivaient à plusieurs centaines de pieds au-dessous de la surface liquide. C'est d'une profondeur de 500 pieds que Mauge et Péron, aux approches de la terre de Leuwin, ont ramené des varecs et des ulves brillantes de phosphorescence, et qui manifestaient une chaleur sensible. C'est de 600 pieds qu'entre l'île de France et l'île Mascareigne, M. Bory a obtenu une touffe enracinée de *Sargassum turbinatum*, semblable à celles qu'il avait recueillies vers les rivages les plus proches. Les espèces et les couleurs des algues varient peu avec ces profondeurs. A la surface des eaux, la padine en plume de paon et les cystoceires produisent l'effet du prisme. Au-dessous de cette zone presque superficielle, apparaît la multitude des floridées, qui reflètent successivement toutes les nuances du rouge et du pourpre. Le vert tendre, qui pare les ulves et les conferves depuis la surface des marais, règne indifféremment dans les deux couches pour persévérer jusqu'à une profondeur de 200 pieds. Le brunâtre persiste au-dessous de la région de verdure, puisque, imprimant sa monotonie à la plupart des fucacées, des spongiaires et des sertulariées, il a été observé dans une sargasse qui croissait vers 600 pieds d'enfoncement. Aucun des végétaux qu'on a ainsi ramenés de ces profondeurs presque inaccessibles à la lumière n'avait la blancheur que produit l'étiolement.

Depuis les formes microscopiques de certaines espèces parasites, qui ne commencent à frapper nos regards que lorsqu'elles se sont accumulées en nombre prodigieux sur d'autres espèces, aux dépens desquelles elles vivent, ou dans les solutions qui éprouvent un commencement de décomposition, les algues présentent toutes sortes de dimensions, et acquièrent quelquefois une grandeur considérable. Le *Chorda filum*, que les habitans de la haute Écosse font sécher et tordent pour en confectionner leurs filets, parvient à une longueur de 30 et 40 pieds. Le *Lessonia fuscescens*, qui végète dans l'hémisphère austral, est haut de 25 à 30 pieds, et a un tronc souvent aussi épais que la cuisse d'un homme. Les laminaires de nos côtes ont le diamètre d'une forte canne, et la tige creuse du *Laminaria buccinalis* du Cap de Bonne-Espérance est assez grosse pour être convertie en cornemuse. Enfin, certaines herbes marines, qui paraissent être des macrocystes, s'étendent, au rapport des navigateurs, sur une longueur non interrompue de 500 à 1500 pieds.

Parmi les usages dont les algues sont susceptibles, il faut mettre au premier rang leur emploi comme alimens. Les espèces le plus fréquemment employées sous ce rapport, sur les côtes nord-ouest de l'Europe, sont, suivant Greville, le *Rhodomenia palmata*, l'*Iridea edulis*, les *Porphyra laciniata* et *vulgaris*, ou, suivant d'autres, l'*Ulva lactuca*, qui, en Angleterre, sont étuvées, arrosées de jus de citron, et servies comme friandises, sous le nom de *laver*; les *Halymenia edulis* et *palmata*; l'*Alaria esculenta*. D'après M. Bory, le *Durvillea utilis* est une ressource importante pour les pauvres sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud. Dans l'Inde, on compose d'excellentes gelées et des potages avec ces mêmes gélidies où les hirondelles salanganes trouvent les matériaux de leurs nids, que les amateurs de bonne chère paient au poids de l'or. A la pharmacie, une espèce d'algue, le *Gigartina helminthocorton*, ou mousse de Corse, fournit un vermifuge qui jouit d'une ancienne réputation. On trouve aussi, dans plusieurs espèces de ces plantes, notamment dans le *Fucus vesiculosus* et la *Laminaria buccinalis*, l'hydriodate de potasse, qui jouit de la merveilleuse propriété de dissoudre le goître. Enfin, quant aux applications industrielles ou agricoles, il faut distinguer le vernis inestimable et la fameuse matière gommeuse appelée *hai-tsai*, que les Chinois retirent du *Gracilaria tenax*, Grev., ou *Fucus tenax*, Turn., et qu'ils emploient pour donner de la fermeté ou du lustre au papier et aux étoffes de soie, ou dont ils confectionnent des carreaux de vitre. Sur les côtes et dans les îles de l'Écosse, la préparation d'un carbonate de soude impur, appelé *Kelp*, au moyen de la combustion des algues, a long-temps été une source de profits pour les habitans; cette branche d'industrie commence à décliner aujourd'hui que l'introduction de la soude d'Espagne est autorisée dans le Royaume-Uni, et que la diminution des impôts sur le sel a permis d'en séparer la soude à moins de frais; mais ces cendres fournent encore un excellent engrais, surtout quand elles sont associées à d'autres substances qui atténuent les effets des sels qu'elles contiennent en trop grande quantité. Les algues peuvent, au reste, servir à cette destination sans avoir été soumises à la combustion.

ALHAKEM Ier. Petit-fils du grand Abdérame, fondateur du khalyfat de Cordoue, Alhakem, dont le nom (*al-Hhakem*) signifie *le savant*, fut le troisième souverain de la dynastie Ommiade en Espagne. Lorsqu'il monta sur le trône, en 796, ses oncles, Solyman et Abd-Allah renouvelèrent contre lui les prétentions à la couronne qu'ils avaient élevées déjà contre son père Hescham Ier. Alhakem les vainquit l'un et l'autre. Il repoussa ensuite les irruptions que les comtes de l'Aquitaine, vassaux de Charlemagne, faisaient presque annuellement au-delà des Pyrénées. Après une guerre assez longue de pillages et de représailles, les deux nations, également fatiguées des ravages qu'elles souffraient tour à tour, convinrent de respecter mutuellement leur territoire. La paix fut signée entre Alhakem et Louis-le-Débonnaire, à Aix-la-Chapelle, en 810.

Vers la même époque, et à la suite de quelques engagemens sans résultat, Alhakem avait aussi conclu, par ses généraux, une trêve avec le roi des Asturies, Alphonse-le-Chaste, que les Arabes nommaient *Alanfoûs*. Des musulmans zélés firent un crime au khalyfe d'avoir transigé avec les ennemis de la foi; et, comme son caractère, dur et impérieux, aigrissait sans cesse leur mécontentement, ils en vinrent à tramer une conjuration contre sa vie. Un des conjurés la découvrit presque au moment du signal, et trois cents têtes des principaux complices furent aussitôt clouées aux portes du palais.

Cette sévérité, inouïe parmi les Arabes, excita dans le peuple de Cordoue une fermentation sourde, qui saisit la première occasion d'éclater. Un nouvel octroi, imposé sur certaines denrées, fit naître des plaintes, et quelques habitans du grand faubourg situé sur la rive gauche du Guadalquivir ayant tenté d'introduire par force leurs marchandises dans la ville, dix d'entre eux furent pris et condamnés à mort par le khalyfe. On accourut en foule au palais pour demander leur grâce; mais Alhakem, dont la maxime était qu'il faut que le peuple craigne pour qu'il ne se fasse pas craindre, resta inflexible, et commanda que les coupables fussent envoyés au supplice. Alors le peuple s'arme, délivre les condamnés, et disperse leur escorte, qu'il poursuit jusqu'au palais impérial. Furieux de cette insulte, Alhakem se met à la tête d'une garde nombreuse de cavaliers afri-

cains, dont il était toujours entouré, et fond sur la multitude qui fuyait en désordre. Beaucoup d'hommes périrent sous les coups du cimeterre ou les pieds des chevaux. Ceux qu'on prit vivans furent attachés à des pieux sur le bord du fleuve. Mais la vengeance de l'impitoyable khalyfe ne s'arrêta point à cette sanglante exécution. Il bannit de ses états tous les habitans du faubourg insurgé, et fit raser leurs demeures, après les avoir livrées au pillage de ses soldats. Les malheureux proscrits passèrent en Afrique, au nombre d'environ vingt mille, et, privés des moyens de vivre, se mirent à exercer la piraterie.

Alhakem ne survécut pas long-temps à cet acte d'odieuse rigueur. Dévoré de remords, il tomba dans une sombre mélancolie, puis dans une démence furieuse qui le conduisit rapidement au tombeau. Il mourut en 820, cinq ans après la destruction du faubourg de Cordoue.

ALHAKEM II, neuvième khalife de la dynastie Ommiade en Espagne. Alhakem avait quarante-sept ans, lorsque, en 961, il resta seul maître de l'empire, auquel son père Abdérame III l'avait associé. Il arrêta les hostilités des chrétiens, d'abord par une campagne heureuse, ensuite par une trêve successivement renouvelée, et, sous son règne, l'Espagne entière goûta la paix la plus profonde. Il changea, disent les historiens de sa vie, les épées et les lances en socs de charrue, et ses vaillans guerriers en paisibles laboureurs. Tous les Arabes qui formaient la haute classe de la nation, suivant son exemple et ses avis, se livrèrent aux professions utiles. Les grands de la cour, les commandans des provinces et des villes, les imams, les khadis, cultivaient eux-mêmes leurs jardins et leurs champs. La nation entière les imitait. De ceux que le commerce maritime n'appelait point hors du pays, les uns labouraient la terre, plantaient la vigne, l'olivier, le mûrier, le riz, le maïs, le coton, la canne à sucre; les autres, reprenant la vie errante du Hedjaz, conduisaient leurs troupeaux le long des chaînes de montagnes, émigrant, suivant les saisons, des pâturages du nord à ceux du midi. Pour ouvrir encore une autre source à la fortune publique, les Arabes avaient imité les anciens conquérans de l'Espagne, les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains, qui tirèrent si grand parti de ses richesses cachées. Sous le règne d'Alhakem, ils exploitaient des mines d'or et d'argent dans les montagnes de Jaën, de Bulche, d'Arroche et des Algarves, et deux mines de rubis auprès de Malaga; ils pêchaient aussi le corail sur toutes les côtes de l'Andalousie, et les perles sur celles de la Catalogne.

Les soins donnés par tous les souverains Ommiades à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, avaient rapidement accru la population de l'empire. Les Arabes n'ont jamais fait de recensement proprement dit, bien qu'il y eût un impôt de capitation appelé le *ta' dyl* : mais on peut évaluer, par aperçu, le nombre d'hommes que gouvernaient les khalifes. Sous le règne d'Alhakem, outre la capitale Cordoue, l'empire arabe comptait six chefs-lieux de gouvernemens, résidences des walys, savoir : Tolède, Mérida, Sarragosse, Valence, Grenade, et Murcie; quatre-vingts grandes cités, et trois cents villes. Cordoue seule renfermait, au dire des géographes arabes, deux cent mille maisons, six cents mosquées, cinquante hôpitaux, huit cents écoles publiques, et neuf cents bains. Ce détail paraît d'abord incroyable; peut-être n'est-il pas même exagéré. Si l'on appelle maison, non les édifices de nos villes modernes, mais la demeure de chaque famille; mosquée, chaque lieu consacré, chaque petite chapelle; si l'on observe qu'une mosquée ne pouvait exister sans école, et que les ablutions étaient aussi indispensables que la prière, on reconnaîtra que la ville et les faubourgs qui formaient la capitale de l'empire pouvaient bien contenir ce grand nombre de divers édifices. Les campagnes n'étaient pas moins peuplées que les villes : on comptait douze mille villages sur les bords du Guadalquivir, c'est-à-dire douze fois autant que n'en renferme aujourd'hui l'Andalousie tout entière, et l'on priait chaque jour pour le khalife du haut de trois cent mille chaires.

Ne pouvant rien désirer, pour l'agrément et la magnificence, au-delà du palais de Médynat-al-Zorah, qu'avait élevé son père, Alhakem n'ordonna que des établissemens utiles. Il fit percer de nouveaux chemins, et réparer les anciens; il y fit élever des fontaines de distance en distance, et multiplia le nombre de ces auberges publiques, appelées *mencyl*, où les voyageurs étaient reçus gratuitement. C'est ainsi que le khalife exerçait, dans tout l'empire, l'hospitalité si recommandée par la loi de Mahomet, et si sacrée pour tous les Arabes. Nul khalife ne fut, pour les lettres et les arts, un protecteur plus zélé qu'Alhakem. Il entretenait, dans tous les pays où se parlait la langue arabe, des envoyés dont l'unique fonction était de recueillir et de lui transmettre les découvertes des savans et les œuvres des écrivains; aussi avait-il prodigieusement accru la riche collection de livres commencée par ses ancêtres. On comptait, en Espagne, soixante-dix bibliothèques publiques; la plus considérable, celle du palais Merwan à Cordoue, avait pour gardien le prince Abd-al-Azyz, frère d'Alhakem, cette place étant considérée comme la plus honorable de l'empire, et le khalife en avait lui-même dressé le catalogue, qui remplissait quarante-quatre volumes de cinquante feuilles.

La somptueuse munificence avec laquelle il récompensait le mérite et les talens avait augmenté, dans la même proportion, la société d'hommes illustres réunis par son père. Plusieurs femmes y tenaient un rang distingué, et l'histoire a conservé leurs noms : c'étaient Lobnah, qui remplissait les fonctions de secrétaire intime du khalife; Maryem, qui professait, dans les chaires publiques de Séville, la rhétorique et la poésie; Khadidjah, qui composait les vers et la musique de ses chansons; Ayschah, sans rivale pour l'étendue de la science, et Rhédiah, si célèbre par la grâce de l'esprit, qu'on l'appelait l'*heureuse étoile* quand elle paraissait. L'époque d'Alhakem, mort en 976, est une espèce de siècle d'Auguste, qui marque le point le plus élevé de la civilisation des Arabes.

ALI BEN ABOU-TALEB, quatrième successeur de Mahomet, était issu de la famille de Hachem, l'une des principales de la tribu de Koreïch. Quelques années avant l'hégire, une forte disette étant venue peser sur l'Arabie, Mahomet, qui était lui-même de la famille de Hachem, se présenta chez le père d'Ali, qui était chargé d'un grand nombre d'enfans, et, pour l'aider dans l'embarras où il se trouvait, il lui demanda de se charger de l'éducation de l'un de ses enfans. Ali, âgé alors d'environ onze ans, passa dans la maison de Mahomet, et s'attacha fortement à la personne de son père adoptif. Ce fut quelque temps après que Mahomet commença à déclarer sa mission, et le jeune Ali fut, après Khadidjé, femme de Mahomet, le premier qui rendit témoignage en faveur du Prophète, et embrassa la nouvelle foi, dont il ne se départit plus le reste de sa vie. Depuis cette époque la destinée d'Ali demeure étroitement liée à celle de Mahomet. Les premiers appels aux tribus idolâtres se font avec son assistance. Dans la deuxième année de l'hégire, à la bataille de Bedr, les plus vaillans du parti ennemi tombent sous ses coups, et la main de Fatime, fille chérie de Mahomet, devient sa récompense. Dans les combats successivement livrés aux tribus arabes, le jeune Ali jette autour de lui l'effroi dans tous les rangs, et soulève la rivalité parmi ses compagnons. A l'expédition contre Khaïbar, Mahomet, malade et retenu dans sa tente, commande à Abou-Bekr de marcher à l'assaut à sa place; il est repoussé; Omar lui succède sans mieux réussir. « Demain, s'écrie le Prophète, je remettrai l'étendard à l'homme qui chérit Dieu et son prophète, et qui en est chéri également; celui-là sait aborder l'ennemi, et ne connaît pas la fuite; celui-là prendra la ville. » Le lendemain, en effet, Ali portant l'étendard s'avance au pied de la citadelle. Machab, l'un des chefs ennemis, l'apostrophe ainsi : « Sache que je suis Ma-

chab, tout Khaïbar me connaît; muni de toute sorte d'armes, je suis un guerrier brave et expérimenté. — Et moi, lui crie Ali, je suis celui que ma mère a appelé lion; avec mon sabre je mesure à pleins boisseaux les têtes de mes ennemis. » Alors le combat commence; l'ennemi est renversé, la ville prise, et un nouveau et important succès est ajouté à la propagation de la foi de Mahomet. Le nom d'Ali figure encore dans la fameuse expédition contre la Mecque, qui fut suivie de la conquête de cette ville. Mahomet n'eut jamais d'ami plus fidèle qu'Ali, et souvent, forcé de s'éloigner de sa ville natale, il le chargeait, en son absence, de veiller sur ses intérêts, et de s'acquitter en son nom du ministère spirituel.

Mais quelle que fût l'influence de l'affection de Mahomet pour son gendre sur l'esprit des croyans, les droits d'Ali à la suprématie durent bientôt céder à des considérations toutes politiques. En effet, le jour même de la mort de Mahomet, les principaux chefs allèrent trouver Abou-Bekr, regardé comme le plus capable d'assurer le triomphe de l'islamisme, et lui prêtèrent le serment d'obéissance: Ali refusa d'abord de se soumettre; mais les menaces de l'impétueux Omar, et surtout la mort de son épouse Fatime, témoignage vivant en faveur de ses droits, finirent par le faire renoncer à toute espèce de protestation. Pendant le règne d'Abou-Bekr et celui d'Omar, il demeura tranquille, et prit peu de part aux évènemens qui portèrent si rapidement l'empire du Coran dans les deux parties du monde. Omar, prévoyant les difficultés qui allaient s'élever après lui, au sujet de l'élection de son successeur, avait cherché à les prévenir. Il avait désigné un conseil de délibération (ahl ech-choura), composé de cinq membres, et chargé de nommer un khalife dans l'espace des trois jours qui suivraient sa mort; dans le cas où ces cinq membres ne tomberaient point d'accord, ils devaient s'en remettre à l'avis d'Abderrahman, fils d'Auf. C'est ici que commencent les singulières finesses de la diplomatie arabe, dont Ali devait être tant de fois victime. La réunion du conseil avait eu lieu, et déjà la voix publique désignait hautement le nom d'Ali, lorsque Abderrahman, s'approchant de lui, l'engage à agir avec loyauté dans l'intérêt de la foi: Ali promet d'y consacrer toutes ses forces; mais Abderrahman, se tournant au même instant vers Osman, son beau-père, en lui adressant les mêmes paroles, lui tend la main en signe de serment, et le proclame khalife. Ali reprocha vivement à Abderrahman sa perfidie, mais il s'abstint de toute récrimination qui aurait pu compromettre la tranquillité intérieure de l'empire. Il rejeta même plus tard, lorsque l'incapacité d'Osman fut devenue manifeste, toutes les sollicitations de ceux qui se pressaient autour de lui pour le porter au pouvoir; il chercha, mais en vain, à soutenir Osman contre le peuple; ce malheureux khalife finit par devenir victime dans un soulèvement de la haine qu'il avait amassée. Le meurtre d'Osman accompli (35e année de l'hégire), tous les yeux se tournèrent de nouveau sur Ali: les populations des villes principales étaient pour lui; Tallha et Zobeïr, deux des hommes les plus influens, cédant à l'impulsion générale, avaient consenti à le reconnaître pour khalife; mais le premier qui serre la main d'Ali est Tallha, et comme son bras est paralysé par d'anciennes blessures, un tel serment, dans l'idée des Arabes, est nécessairement d'un funeste augure. Ces deux chefs, après ce serment, quittent Médine, et se rendent à la Mecque où résidait alors la *mère des croyans*, Ayécha, veuve de Mahomet. Quoique retirée, elle n'était pas demeurée tout-à-fait étrangère aux efforts dirigés contre Osman; mais son assassinat avait dépassé ses intentions, et l'élévation d'Ali, qu'elle n'aimait pas, lui avait porté un coup terrible. Tallha et Zobeir se concertèrent donc avec elle sur les moyens de s'opposer au nouveau khalife; les Ommiades se joignent à eux, des forces considérables se réunissent et se dirigent vers Basra. Autour d'Ali se rassemblent les vieux soldats de Mahomet, les hommes pieux et dévoués, et peu portés à l'intrigue. Enfin les deux armées se trouvèrent en présence dans la vallée de Hariba, près de Basra. Ayécha, assise dans une litière sur le dos d'un chameau, parcourait les rangs, animant les combattans contre Ali: la mêlée fut terrible, et elle se soutenait avec acharnement, lorsque la mort de Tallha et de Zobeïr vint abattre le courage des ennemis (36 de l'hégire). Le chameau d'Ayécha, percé de mille traits, était tombé sur la poussière; elle-même fut prise et conduite devant Ali, qui la traita avec beaucoup d'égards: il déplora publiquement l'aveuglement de ses adversaires, et maudit le meurtrier de Zobeïr. La journée où fut livrée cette bataille fameuse dans les annales musulmanes, reçut le nom de la *Journée du chameau*.

La victoire remportée en ce jour assura à Ali la possession de l'Arabie, de l'Egypte, de l'Iraq, et de la Perse; mais d'autres difficultés se preparaient contre lui en Syrie. Moavia, homme habile et rusé, avait reçu d'Osman le gouvernement de cette province. Une des causes principales de l'impopularité d'Osman avait été le choix mal calculé des lieutenans qu'il avait mis à la tête des divers gouvernemens; Ali, poussé par des conseils perfides à une précipitation funeste, s'était hâté de les révoquer, et Moavia s'était trouvé compris dans cette mesure. Appelé à prêter serment d'obéissance, il s'y refuse; entrant en rapports avec Ayécha, il se proclame vengeur du sang d'Osman, dont il impute l'assassinat à Ali, et appelle hautement les Arabes à la guerre contre l'usurpateur. Les Syriens, gagnés par ses séductions, embrassent son parti. Ali se prépare de son côté à repousser la rebellion par les armes, et, au commencement de l'année 37 de l'hégire (657 de J.-C.), les deux armées se trouvent en présence à Siffin. Le sabre est tiré, et le sang coule à flots des deux parts; mais la victoire est indécise. Durant cent dix jours les choses restent dans le même état: quatre-vingt-dix combats acharnés, vingt-cinq mille morts du côté d'Ali, quarante-cinq mille du côté de Moavia, n'amènent aucun résultat définitif. En vain Ali, jaloux de finir une querelle si sanglante pour les croyans par un combat singulier, adresse-t-il ses défis à Moavia; celui-ci, qui connaît la vigueur de son bras, se tient éloigné de la mêlée; il accuse même de trahison les conseils d'Amr ben-el-As, qui l'engage à accepter la proposition de son rival, et la rejette avec mépris. La bataille recommence; les guerriers intrépides d'Ali font reculer les Syriens devant eux; Ali lui-même, à leur tête, brandissant son redoutable cimeterre, renverse de sa propre main quatre cents ennemis, répétant à chacun de ses coups *Allah hu akber* (Dieu est très grand). L'armée des rebelles est prête à céder; Moavia lui-même, frappé de terreur, est disposé à donner le signal de la retraite, lorsque l'artificieux Amr ordonne d'arborer les feuilles du Coran au bout des lances, comme formant la seule autorité qui puisse décider souverainement de la contestation. La raison de ce changement soudain n'échappe point à Ali; mais les cris des Khandjites, nouvelle secte religieuse secrètement opposée au khalife, l'obligent à baisser les armes devant le livre saint, et à faire cesser le carnage sous peine de se voir abandonné de tous les siens comme infidèle. Le combat est donc suspendu, et l'on convient de désigner des arbitres qui mettront fin au différend. Là encore les Khandjites forcèrent Ali par leurs menées à confier ses intérêts à Abou-Mousa, homme de son parti, mais pacifique et peu rusé. Moavia lui oppose Amr ben-el-As. On se réunit dans le camp d'Ali, et l'on convient de traiter l'affaire selon le sens du Coran. Vers la fin de l'année les deux plénipotentiaires, accompagnés chacun seulement de quelques centaines de soldats, se rendent à *Dermel el Djendel*, et entament la délibération. Abou-Mousa propose, dans l'intérêt de la tranquillité commune, de destituer les deux prétendans, et de s'en remettre au jugement du peuple pour le choix d'un nouveau khalife. Amr y consent, et engage Abou-Mousa à prononcer le premier la déchéance de son maître; Abou-Mousa l'ayant fait, Amr ramasse l'anneau khalifal déposé par son adversaire, et, s'adressant aux assis-

tans, proclame à l'instant même Moavia khalife à la place d'Ali, dont la déchéance vient d'être prononcée. Abou-Mousa, atterré par cette ruse qu'il n'avait pas su prévoir, se retire couvert de confusion et de honte. Ali, toujours aux prises avec l'hétérodoxie des Khandjites, et privé d'une force capable de résister aux envahissemens de Moavia, demeure réduit aux armes que lui fournissent les imprécations éloquentes, mais stériles, de la chaire pontificale. Sa domination ne s'étendait plus que sur une faible portion de son ancien empire. Les choses continuèrent à demeurer dans cet état jusqu'en l'an 40 de l'hégire (660 de J.-C.), lorsque trois Khandjites, pour mettre fin à ce scandale, résolurent d'ôter à la fois la vie à Ali, à Moavia, et à Amr ben-el-As. Ils partirent tous les trois pour mettre leur projet à exécution; mais leur poignard n'atteignit que la personne d'Ali. Il fut frappé par le meurtrier à l'instant où, suivant son habitude, il se rendait au point du jour, seul et sans gardes, dans la mosquée pour y faire sa prière.

Telle fut la fin d'Ali, l'un des hommes les plus remarquables de l'histoire du mahométisme; son inaltérable probité, sa générosité même à l'égard de ses ennemis, son cœur exempt de toute fraude, toujours prêt à se dévouer au bien public, son indomptable courage, l'austérité de ses mœurs, et la douceur de son caractère, en font un des plus beaux types du premier temps des Arabes. Un des siens lui demandait un jour, avec méchanceté, pourquoi les règnes d'Abou-Bekr et d'Omar avaient été tranquilles, le sien, au contraire, et celui d'Osman pleins de troubles. « Parce que les deux premiers khalifes, répondit Ali avec fierté, avaient des serviteurs tels que nous, et que nous n'en avons que tels que toi. » Quelle que soit la beauté de cette réponse, il faut évidemment chercher plus haut la source des désordres qui assaillirent alors l'héritage de Mahomet. Sous le règne des deux premiers khalifes la société nouvelle des Arabes avait eu une vie toute guerrière, et pour ainsi dire toute extérieure; mais après vingt-cinq ans de conquête et de propagande, elle commençait à rentrer en elle-même, et à donner naissance à une foule de partis religieux et politiques; ce n'étaient point les vertus guerrières d'Ali qui pouvaient mettre fin à tant de difficultés. Le caractère d'Ali et de son époque est très bien peint dans ces paroles de Moavia : « Ali, disait-il, est franc, ses projets sont connus de tout le monde; il ne tient aucun compte ni des temps ni des hommes, et suit sa conviction. Moi, j'ai appris à dissimuler. La fortune m'a donné des soldats dociles, et les siens sont divisés, influencés par les sectes religieuses, et mutins. Tant qu'il est demeuré aux prises avec la haine d'Ayécha, je me suis tenu tranquille, sachant que, s'il succombait, je n'aurais point d'ennemis à combattre, et que, s'il était vainqueur, la victoire elle-même, obtenue par la guerre civile, ferait surgir contre lui des mécontentemens et des haines. »

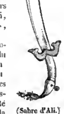
Malgré l'acharnement avec lequel les Ommiades et les Abbassides ont poursuivi la mémoire d'Ali, manœuvre qui leur était commandée par l'intérêt politique, le nom de ce grand personnage n'a jamais cessé d'être en vénération auprès des vrais musulmans : on lui donne les titres de *Mosteza* (agréable à Dieu), de *Esed Allah* (lion de Dieu), etc.; les Chiites, en particulier, l'invoquent comme le médiateur par excellence près du Tout-Puissant. Mais indépendamment de ce respect généralement professé par tous les croyans, il se rattache en Orient au nom d'Ali un principe à la fois religieux et politique, un principe de légitimité, consistant à regarder comme usurpateurs tous les princes qui ont exercé le pouvoir spirituel ou temporel à l'exclusion de la famille directe de Mahomet. L'histoire des ALIDES ou *Alevys*, descendans d'Ali, est donc un des élémens principaux de celle du mahométisme en général; nous allons en toucher quelques mots.

Outre un grand nombre d'enfans que donna à Ali son mariage avec quatre femmes, il en eut trois de Fatime, la propre fille de Mahomet; ils se nommaient Hassan, Houssein, et Mohsen. Quand Ali fut tombé sous le poignard, quelques hommes influens se hâtèrent de prêter serment d'obéissance à Hassan, l'engageant en même temps à se conformer strictement au livre de Dieu, et à exterminer tous ceux qui refuseraient de s'y soumettre, et qui attaqueraient ses droits au pouvoir. Bien que pacifique et entièrement adonné aux œuvres de dévotion, Hassan se vit dans l'obligation de faire valoir sa légitimité pour répondre au dévouement de quarante mille Arabes, qui, peu avant la mort d'Ali, lui avaient juré fidélité. La guerre est donc déclarée à Moavia; mais, au moment d'agir, l'énergie manquant à Hassan, il propose à son adversaire un accommodement. Moavia s'empresse d'y souscrire, et Hassan abdique tous ses droits au khalifat et à l'imamat, sous la réserve que les trésors qui se trouvaient alors à Coufa lui seraient remis, que la province de Darabdjerd formerait son apanage, et que Moavia s'abstiendrait à l'avenir d'injurier publiquement la mémoire d'Ali. Moavia accorda toutes ces conditions, bien résolu de n'en tenir aucune, mais d'amener seulement par là son compétiteur à désarmer, et à perdre ainsi son parti. Hassan, dépouillé de tous droits par sa propre abdication, se retira à Médine, où il vécut jusqu'en l'an 49 de l'hégire, alléguant pour sa justification la prédiction de Mahomet, qui avait dit que le khalifat parfait et légitime durerait trente ans, et que Hassan deviendrait un jour le pacificateur des croyans.

A la mort de Moavia (50 de l'hégire), le parti Alide commença à lever la tête, et à menacer l'existence des Ommiades. Houssein, fils d'Ali, vivait encore, et, à la nouvelle de la mort du persécuteur de son père, il se trouva à la tête de trente mille guerriers prêts à combattre pour la maison du Prophète. Mouslem, neveu d'Ali, se réunit à Houssein, et, prenant le commandement des volontaires, il alla assiéger dans Coufa les troupes de Yézid, qui avait succédé à son père Moavia : le triomphe était presque assuré, lorsqu'ici encore la faute et l'incapacité du général vinrent tout perdre. Pendant les lenteurs du siége les soldats de Mouslem, séduits par les émissaires des Ommiades, quittèrent peu à peu leurs drapeaux, et bientôt l'armée se trouva réduite à une force tout-à-fait insuffisante pour agir. Pendant ce temps Houssein, au lieu de se rendre dans l'Yémen, où était le centre de son parti, part de la Mecque avec de mauvaises troupes, attirées seulement par l'appât du butin, et se met en marche sur Coufa : la nouvelle du désastre de Mouslem le trouve en chemin; les Ommiades lui offrent des conditions humiliantes, il refuse, et continue sa marche; enfin, attiré dans le désert par l'habileté des manœuvres de l'ennemi, privé d'eau, et cerné de toutes parts, il demande qu'on lui permette de se retirer; mais l'intérêt des Ommiades s'y oppose, la bataille s'engage à Kerbela, et après une grande journée de carnage les Ommiades demeurent vainqueurs. Houssein, avec quatre de ses frères, autant de ses fils, et l'élite de ses guerriers, trouve la mort sur le théâtre du combat, et sa tête devient le sanglant trophée des Ommiades. Cette défaite arrêta pour long-temps les entreprises des Alides; ils demeurèrent tranquilles à Médine, et c'est peut-être à cette soumission de leur part qu'il faut attribuer l'édit d'Omar l'Ommiade, qui abolissait l'usage des formules d'imprécations lancées publiquement contre eux. Cependant l'an 122 de l'hégire (739 de J.-C.) une insurrection, excitée par Zeid, fils de Houssein, se montra de nouveau : elle fut bientôt étouffée; mais lorsque sur les ruines de la dynastie Ommiade s'éleva une nouvelle dynastie sortie de la branche collatérale de Mahomet, celle des Abbassides, les descendans d'Ali reprirent avec une nouvelle vigueur leurs prétentions au khalifat. Mansour, second khalife abbasside, ayant fait charger de fers, et même périr par le poison, plusieurs individus de la famille d'Ali, un premier mouvement éclata aussitôt. Mohammed Mehdi, surnommé *Nefs ez-Zekia* (âme pure), s'empara de Médine, et s'y fit proclamer khalife. Isa, neveu de Man-

sour, marcha contre lui, et, après un combat acharné, dispersa son armée : Mohammed fut tué dans la mêlée. Ibrahim lui succéda aussitôt, et prit le soin de sa vengeance ; échappé aux poursuites du prince abbasside, il apparut subitement dans Basra, soulève un parti dans le peuple en sa faveur, s'empare du trésor, et, entouré de près de cent mille hommes, il se dirige sur Coufa, et met l'armée des Abbassides en déroute; mais la fortune l'ayant bientôt abandonné, il fut tué comme son frère. Malgré le mauvais succès de ces deux entreprises, les Alides se soulevèrent encore dans les années 168, 174 et 176 de l'hégire, avec moins d'éclat peut-être, mais avec plus de portée, puisque ces mouvemens donnèrent naissance à la dynastie des Edrisites, puis à celle de Deilem. Les Alides devenaient d'autant plus redoutables que la partie dogmatique de la religion se développant par les travaux des docteurs, la légitimité de leurs droits devenait de plus en plus évidente. Cela se marqua d'une manière bien frappante en l'année 201 de l'hégire, lorsque Mamoun (fils de Haroun al-Rachid), qui venait de se convaincre par un dénombrement officiel que la famille d'Abbas s'élevait dès lors à trente-trois mille individus, se décidant à entrer dans le parti de la famille du Prophète, fit venir près de lui Ali Rida, descendant d'Ali, et le désigna pour son successeur. L'indignation des Abbassides fut à son comble; ils se mirent aussitôt en campagne, et proclamèrent la déchéance de Mamoun; celui-ci fut obligé de se retirer dans l'Iraq; mais, deux ans après, Ali Rida, qui avait épousé sa fille, étant mort, il rentra en possession du pouvoir. Contraint de cette sorte à respecter les intérêts de sa famille, Mamoun ne se montra pas moins favorable aux Alides durant tout le reste de son règne. Le nom d'Ali, naguère objet de la réprobation, fut placé par un édit du khalife en tête de tous ceux des compagnons de Mahomet. Les Alides, après avoir éprouvé la continuation de cette faveur sous les deux successeurs de Mamoun, trouvèrent un ennemi acharné dans le khalife Motevakkel, vers le milieu du IXe siècle de J.-C. A sa mort, revenus dans une situation meilleure, ils firent leurs dernières tentatives dans l'Arabie pour se saisir du khalifat; mais elles demeurèrent sans succès. C'est vers la fin de ce siècle (250 de l'hégire) que mourut Hassan Askari, descendant direct d'Ali, regardé par les Chiites comme le onzième iman ou pontife; il eut pour fils Mehdi, qui pour cette même secte religieuse forme le douzième iman, et qui, mystérieusement disparu de la maison paternelle dans sa jeunesse, doit reparaître un jour pour renouveler la face de l'islamisme, et diriger les peuples sur le chemin de la vérité.

Nous ne nous sommes occupés dans cet article que des Alides de la descendance en ligne directe; quant aux autres dynasties qui prétendaient tirer leur origine d'Ali, telles que les Fatimites, les Ismaeliens, les Almohades, nous renverrons aux articles spéciaux qui leur seront consacrés. Nous ajouterons seulement en terminant que l'islamisme compte encore aujourd'hui une multitude d'individus se disant issus de la famille de Mahomet, affectant dans leurs habits la couleur verte qui était celle d'Ali, et honorés des titres de chérifs, seïdes, émirs, etc.


(Sabre d'Ali.)

On conserve aussi sur les drapeaux ottomans et sur quelques monnaies l'effigie du sabre avec lequel Ali contribua si puissamment à l'établissement de la religion musulmane. Ce sabre était formé de deux lames divergentes. Mahomet l'avait d'abord possédé; Ali en avait hérité, et il était resté dans la possession de sa famille jusqu'à la bataille où fut tué Nefs ez-Zekia, après la mort duquel il passa aux mains des Abbassides. Il fut brisé par un prince de cette maison; mais c'est un emblème toujours en vénération chez les Musulmans, auxquels il retrace le principe de leur établissement, comme la croix chez les chrétiens.

ALI, pacha de Janina, naquit vers 1750 à Tépélen, petite ville située dans le pachalik de Berat, sur la rive gauche de la rivière Voioussa, anciennement l'Aoüs, au pied du mont Klissoura. A l'article ALBANIE nous avons parlé des quatre grandes tribus dont se composaient les Schypetars; Ali-Pacha appartient à celle des Toxides. Issu d'une famille d'aventuriers, il ne dut cependant son étonnante fortune qu'à lui-même. Un de ses ancêtres, ancien Klephte ou voleur de grands chemins, se rendit, de sa propre autorité, maître de Tépélen, qui devint héréditaire dans sa famille; mais Velbi-Bey, père d'Ali-Pacha, fut dépouillé par ses voisins de presque toutes ses possessions, et mourut de douleur, laissant à son fils Ali, âgé de quatorze ans, le soin de recouvrer son patrimoine. Velbi était un homme doux et pacifique; Khaméo, mère d'Ali, au contraire, était une femme énergique, audacieuse, et cruelle. Elle fit la guerre aux ennemis de sa maison, et, après une alternative de victoires et de défaites, tomba avec sa fille Chaënitza dans les mains des habitans de la ville de Gardiki, qui la traitèrent avec beaucoup de cruauté. Délivrée de leurs outrages, elle ne put jamais oublier son insulte, et son fils la vengea plus tard par l'extermination de tous les Gardikiotes. Ali-Pacha n'eut d'autre ressource que de se faire Klephte; mais il se livra à des brigandages si effrontés, que Kourd, pacha de Berat, lança contre lui des forces qui le battirent, et s'emparèrent de sa personne. Ses compagnons de vol furent pendus, et il ne dut la vie qu'à sa jeunesse et à sa beauté. De retour à Tépélen, Ali employa un singulier stratagème pour se défaire de ses rivaux. Des agens gagnés par ses largesses simulèrent contre sa personne une conspiration dans laquelle tramèrent tous ses ennemis. On attacha dans un bois une chèvre à un arbre, on la couvrit des vêtemens d'Ali, et à un signal donné les conjurés firent feu sur elle, croyant ajuster Ali. Quelques soldats, postés alentour, s'étant avancés comme pour le défendre, les conjurés prirent la fuite sans avoir le temps de rien voir. Se croyant délivrés de ce redoutable adversaire, ils entrèrent dans Tépélen en triomphe. Pendant ce temps, Ali demeurait caché dans le harem de sa mère; et lorsque le soir ses ennemis furent noyés dans l'ivresse et la débauche, s'élançant sur eux à la tête de ses troupes, il vint leur apprendre lui-même que c'était une chèvre qu'ils avaient assassinée à sa place, et il fit ainsi tomber d'un seul coup tous les obstacles qui s'opposaient à sa puissance. Une fois maître de Tépélen, Ali, peu content d'avoir obtenu le gouvernement de la Thessalie, avec le titre de Dervendgi-Pacha, ou grand-prevôt des routes, jeta les yeux sur Janina, et s'en rendit maître par un stratagème moins cruel, mais non moins heureux que le premier. Les beys de Janina ayant obtenu de la Porte un firman qui enjoignait à Ali de ne pas se mêler des affaires de cette ville, celui-ci intercepta le firman en route, et lui en substitua un autre qui le nommait pacha de Janina. Se portant aussitôt en avant avec des forces nombreuses, il prit la citadelle, assembla les primats grecs et l'aga des musulmans, et leur fit signer une pétition rédigée par lui, et dans laquelle toute la population de Janina félicitait le sultan de lui avoir accordé un pacha aussi vaillant qu'Ali, le protecteur de l'ordre public, la terreur des brigands, et le sujet le plus fidèle de la sublime Porte. Ali fut nécessairement confirmé dans son usurpation; son despotisme féroce fit régner une terreur que l'on prit à Constantinople pour de l'ordre, et Ali devint un personnage important. A partir de cette époque, il ne cessa d'accroître ses conquêtes, et imposa momentanément à l'Albanie une unité factice. La guerre d'extermination contre les Souliotes, peuplade indépendante depuis plus d'un siècle, la résistance héroïque et la fin mal-

heureuse de ces montagnards, sont suffisamment connues. Après la ruine de Venise, Ali-Pacha ayant pu s'emparer des possessions de cette république sur la côte maritime de l'Albanie, il se trouva posséder presque toute l'Albanie, l'Acarnanie, l'Etolie, avec le titre de gouverneur de la Romélie, l'une des grandes divisions de l'empire turc. L'aîné de ses fils était en outre pacha de la Morée. Mais Ali-Pacha, devenu trop puissant, portait ombrage à la Porte, et en 1820 Mahmoud envoya contre lui des forces supérieures. Ali se défendit bravement; mais, trahi de toutes parts, il dut capituler en se réservant la vie sauve. Courchid-Pacha promit tout; mais une fois Ali dans ses mains, il lui fit présenter un firman de mort; Ali-Pacha répondit en faisant feu de ses pistolets, et tomba percé de coups en criant à ses officiers d'ôter la vie à Vasiliki, sa favorite.



(Ali, pacha de Janina.)

Ali-Pacha se distingua dans plusieurs guerres de la Porte contre la Russie et l'Autriche. Son ambition démesurée lui ayant inspiré le projet d'ajouter à ses autres acquisitions les Iles Ioniennes, il se trouva dans cette occasion en rapport avec la France et l'Angleterre, mais il ne fut pas heureux dans cette négociation. Napoléon se servit de lui pour protéger ces îles contre les Anglais, et s'en rendit ensuite seul possesseur. Plus tard, le traité de Vienne les ayant données à l'Angleterre, Ali-Pacha se vit encore déçu de son espoir. Ce fut alors qu'il conclut avec Maitlan l'infâme traité par lequel l'Angleterre lui vendit Parga.

Ali-Pacha est un aventurier brave, intrigant, et cruel. *Diviser pour régner* était une de ses maximes favorites. Il racontait avec orgueil des choses dont tous les autres hommes rougissent : les perfidies les plus sanglantes, et les férocités les plus infâmes. Et cependant cet homme si dur que rien d'humain ne semblait battre dans sa poitrine, aima beaucoup deux femmes pleines de douceur : Emineh, fille du pacha de Delvina, qui mourut en 1805, et Vasiliki, jeune Grecque, qui lui succéda. Elle était du village de Plichivistas, dont les habitans, accusés d'être de faux monnayeurs, furent pendus par ordre d'Ali. Vasiliki, dans les larmes, vint lui demander à genoux la grâce de sa mère et de ses sœurs. Attendri par sa douleur et ses charmes, Ali-Pacha en fit son épouse, et l'aima jusqu'au dernier soupir. La belle Vasiliki fut seule épargnée à la mort d'Ali-Pacha.

Ali-Pacha s'efforça sans cesse de se rendre indépendant de la Porte. Dans ce but il accorda aux Grecs quelque protection, et favorisa même leur insurrection. Il éleva si haut sa puissance, que sous son administration la ville de Janina devint assez importante pour que Napoléon y fit représenter la France par un consul. Mais, comme nous l'avons vu, Ali-Pacha n'avait d'amitié véritable pour personne, et il finit par se brouiller avec Napoléon aussi bien qu'avec les Grecs.

ALIÉNATION MENTALE, ou Folie. On désigne sous ces noms génériques un dérangement plus ou moins complet, mais prolongé, dans l'exercice des facultés intellectuelles, morales, ou affectives. L'étude de la folie a été entravée par de longues superstitions : regardée pendant des siècles comme un mal surnaturel ou comme un fléau qu'il fallait craindre et respecter, elle parut effrayer l'attention des observateurs, jusqu'à ce qu'enfin, dans ces derniers temps, la science de l'homme vînt apprendre qu'elle n'était qu'une maladie qu'il fallait observer et traiter comme les autres. Ce résultat scientifique, contre lequel se débattent encore de graves autorités, est dû aux investigations modernes, et il n'est plus permis de mettre en doute que le cerveau, étant l'organe qui sert d'instrument à la pensée, doit être nécessairement l'organe qui délire ou qui extravague.

Mais comment s'opèrent ces troubles de l'intelligence ou des sentimens? Arrivent-ils en raison d'une maladie étrange et qui n'a rien de commun, dans ses causes comme dans ses effets, avec les autres infirmités humaines? ou plutôt n'est-il pas probable que le cerveau ressent à de variables degrés les divers effets des mêmes affections qui troublent, exaltent ou anéantissent les fonctions des autres parties de l'organisme? Avant d'aborder, sinon de résoudre, ces questions importantes, il est nécessaire, pour s'avancer avec ordre dans ce sujet si compliqué, d'exposer successivement les symptômes et les formes diverses de l'aliénation mentale, sa marche, sa durée, ses terminaisons, la proportion des guérisons et de l'incurabilité, les altérations physiques trouvées chez les fous, et enfin le traitement le plus efficace et le mieux indiqué.

Symptômes de l'aliénation mentale. — Ils consistent non seulement dans les dérangemens intellectuels mêmes, mais aussi dans les fausses perceptions provenant des altérations des organes des sens; je vais commencer par ces dernières.

Fausses perceptions provenant des lésions des sens. — Il a suffi, dans quelques cas, de couvrir les yeux d'aliénés qui voyaient des spectres et des monstres, et chez lesquels la vue produisait un délire forcené, pour faire cesser à l'instant le délire, qui reparaissait aussitôt que les yeux étaient rendus à la lumière. Chez d'autres, qui se croient poursuivis de propos injurieux, d'invectives outrageantes, ou qui se plaignent d'odeurs infectes, on fait disparaître la cause de ces fausses perceptions en bouchant les oreilles ou le nez; mais pour les altérations du goût, l'erreur est aussi difficile à détruire qu'à reconnaître : un enduit morbide de la langue, l'altération des gencives, la carie des dents, peuvent procurer des sensations réelles; cependant des aliénés qui ont toutes ces parties saines se plaignent souvent d'avoir le goût du cuivre, du poison, de l'arsenic : il est alors naturel de rapporter ces fausses sensations à une perversion même des organes du goût. Mais les erreurs les plus nombreuses sont celles connues sous le nom d'*hallucinations*, et c'est surtout dans l'isolement et la solitude qu'elles sont plus fortes; les distractions de toute espèce ne peuvent les modifier ni les détruire : ainsi un aliéné qui vous parle s'interrompt tout-à-coup; il répond, il s'adresse aux voix qui l'appellent; il contemple un objet imaginaire, il est frappé de coups invisibles, il sent échapper de ses mains l'objet qu'il croit tenir fortement. Voici un exemple bien frappant de cette folie raisonnante.

Un ecclésiastique avait de continuelles hallucinations de

l'ouïe ; il entendait sans cesse des voix le menacer de le chasser de la maison. Homme instruit et même savant, il avait cultivé avec succès les sciences naturelles. Quand on cherchait à lui inspirer des doutes sur la réalité des injures qu'il croyait entendre, en lui rappelant à ce sujet ce qu'il avait pu lire dans les meilleurs auteurs sur les erreurs des sensations, sa réponse était bien simple : « Je dois donc alors douter de ce que vous me dites ; je dois douter que je vous vois et que je vous entends ! »

A côté de ces exemples d'hallucinations, qu'on pourrait appeler extérieures, puisqu'elles résultent de fausses perceptions des sens, mettons en regard quelques cas de ces hallucinations internes, qu'il faudrait nommer cérébrales, qui se réveillent dans le cerveau même sans la participation des impressions extérieures.

Pour quelques aliénés, c'est un animal qui leur ronge la tête ou qui l'a emportée ; c'est le diable qui est dans leur corps ; ils n'ont plus d'estomac, de cœur ni de poumons, ils n'ont même plus de corps : on les pince, les tiraille, les meurtrit, sans qu'ils donnent signe de douleur. Un de ces hallucinés, vieux militaire, se croit mort depuis la bataille d'Austerlitz : son délire est fondé sur ce qu'il ne reconnaît plus et ne sent plus son corps. — « Eh bien, père Lambert, comment allez-vous ? — Le père Lambert, répond-il, n'y est plus ; il a été tué d'un boulet de canon à Austerlitz ; ce que vous voyez n'est pas lui : c'est une machine qu'*ils ont* faite à sa ressemblance, et qui, ma foi, est bien mal faite. » En parlant de lui, il ne dit jamais lui, mais *cela*.

En général, chez ces aliénés la sensibilité extérieure est profondément atteinte, et l'organe du goût présente de singulières aberrations : ils mangent avec avidité ce qu'il y a de plus dégoûtant dans la nature humaine ; ils dévorent la paille, l'herbe, la laine des matelas. Une imbécile, qui avait un bouton à la joue, se mit à le gratter avec ses ongles crochus jusqu'à ce que la joue fût trouée, et quand ce fut fait, elle agrandissait et tiraillait encore le trou de toutes ses forces.

Cette inconcevable insensibilité explique la facilité avec laquelle les aliénés supportent le froid et le chaud : entre mille exemples, on connaît celui de cette folle qui dormait toute la nuit sur le plancher nu, par un froid assez intense pour congeler l'eau et le lait dans sa chambre. Plusieurs aliénés s'exposent impunément des journées entières aux rayons d'un soleil brûlant, et peuvent même fixer les yeux long-temps sur cet astre sans paraître en recevoir d'impression sensible.

On peut aisément concevoir que les hallucinés sont les fous les plus dangereux pour eux-mêmes et pour ceux qui les soignent. L'un entend une voix qui lui dit : « Tue-le ! tue-le ! » Il résiste long-temps contre cette voix ; mais enfin, convaincu que c'est un ordre suprême, il assassine son gardien. Un autre ne se tue que pour se soustraire au supplice de ses hallucinations ; celui-là a entendu Dieu même lui défendre de manger, et il se laisse mourir de faim.

Les fausses perceptions ne sont en général que le prélude de désordres plus graves et plus concentrés, je veux dire des troubles complets de la raison et des sentimens. Il faut maintenant exposer leurs symptômes et leurs formes, qui sont aussi variables que nos passions, notre éducation, nos préjugés, nos penchans et nos affections.

On peut distinguer ces aliénés en deux classes principales : les uns ne délirent que sur une idée ou sur une seule série d'idées ; les autres extravaguent sur toute espèce de sujets, de perceptions ou d'idées ; et il n'est pas plus difficile de saisir toutes les nuances rapides et fugitives d'un délire général que les subtilités infinies d'un délire partiel. En effet, l'insensé, le maniaque qui déraisonne sur tous sujets, regarde en pitié, du haut de sa folie, la nature humaine : il a tellement conscience de son exaltation intellectuelle, qu'il se croit supérieur à toutes les dominations ; chez lui les idées les plus bizarres, les rapprochemens les plus disparates, les passions les plus opposées, se succèdent avec une rapidité électrique. Ses paroles sont impuissantes à suffire au torrent de ses idées ; il confond le ciel, la terre et l'enfer, ses affaires domestiques, ses affections, la politique, la morale. Il parle en vers, chante, rit, pleure, débite des sentences comme un inspiré ; il vient à vous, veut vous parler, et soudain s'arrête, se retourne, pour sauter, crier, menacer. Chez ces maniaques, l'activité de la pensée acquiert une force effrayante, à laquelle ne peut suffire même la volubilité de la langue.

Mais voici le contraste. Newton est enfoncé dans la solution d'un grand problème, recueillant toutes les puissances de sa pensée pour étayer sa démonstration de raisons inébranlables. C'est le génie, direz-vous. Je le sais ; mais c'est aussi le cas du monomane profondément absorbé dans son idée fixe, et ne sortant de son recueillement que pour justifier son erreur par toutes les ressources de l'esprit le plus inventif. Faut-il conclure de ces variétés de l'aliénation mentale, que chacune d'elles dépend de la lésion isolée d'une partie du cerveau ? faut-il admettre que l'organe de l'intelligence est composé d'un assemblage d'organes, destinés chacun à des facultés particulières ? et enfin la folie peut-elle confirmer les prétentions phrénologiques si à la mode maintenant, et dont l'examen mérite l'attention sérieuse de tout observateur. Voici ce qu'on retrouve à ce sujet sur les aliénés.

Il est certain que le même délire, chez plusieurs malades, correspond souvent à des formes opposées de la même partie du crâne. Parmi les fous religieux, on en rencontre dont la partie supérieure et moyenne du crâne offre un développement remarquable, tandis que chez d'autres la même partie n'a pas acquis même un développement moyen : les rois, les empereurs, les princes, sont loin d'offrir constamment un développement des parties correspondantes, dans le système phrénologique, aux organes de l'ambition, de la domination ou de la vanité ; ils sont quelquefois, sous ce rapport, inférieurs aux malheureux qui passent la journée aux emplois les plus bas. On objecte que les organes de chaque faculté, de chaque penchant, n'ont pas besoin d'être saillans pour être irrités, et qu'alors leur état maladif seul suffit à développer énergiquement leurs facultés. C'est une explication peu satisfaisante pour l'esprit, et qui, sur cette matière, laisse autant de doutes que toute autre hypothèse. A quelle faculté rapporter le délire d'un homme qui se croit changé en femme, on d'une femme qui se croit changée en chien ; qui prend ses habitudes, aboie, marche à quatre pates comme lui ?

L'examen consciencieux des aliénés est donc loin d'être favorable à la doctrine phrénologique, quant à la localisation des facultés fondamentales ; mais il faut admettre aussi que l'observation de la conformation du crâne, de sa petitesse, ou de sa grandeur, de ses difformités, ou de sa régulière organisation, ne sont pas sans influence sur le développement de la folie, et sur le jugement qu'on doit porter de son issue.

Division des maladies mentales.— Les anciens divisaient la folie en manie et en mélancolie, entendant par manie un délire général, et par mélancolie un délire partiel.

Pinel a divisé l'aliénation mentale, 1° en manie, qu'il définit un délire général avec agitation, irascibilité, penchant à la fureur ; 2° mélancolie, délire exclusif avec morosité, abattement ; 3° démence, débilité particulière des opérations de l'entendement et de la volonté ; 4° idiotisme, stupidité plus ou moins prononcée.

Rush, professeur à l'université de Pensylvanie, divise, comme les anciens, ces maladies en partielles ou générales : la folie partielle est subdivisée en tristimanie (mélancolie) et en aménomanie, celle dans laquelle le délire est gai. La folie générale est subdivisée en 1° manie furieuse ; 2° *manicula*, manie légère ; 3° *manalgia*, engourdissement général du corps et de l'esprit.

M. *Esquirol* a divisé la folie en manie, délire général, et

monomanie, délire partiel, lypémanie, délire triste avec désespoir : cet auteur réserve le mot *idiotie* à l'oblitération plus ou moins complète de l'intelligence.

Spurzheim admet quatre formes de folie : l'idiotisme, la démence, l'aliénation, et l'irrésistibilité. *Gall* cherche surtout à rattacher les délires partiels à la lesion de ses organes fondamentaux. *Georget* adopte la division de M. Esquirol, en y ajoutant un cinquième genre, la démence aiguë, la stupidité aiguë, décrite par M. Esquirol comme une variété.

Toutes ces classifications prouvent un fait grave; leur défaut de certitude, résultat de l'ignorance complète de la cause précise de la folie. Quand on aura anatomisé cette maladie, le langage deviendra nécessairement rigoureux, et exprimera clairement l'affection cérébrale dont la folie est le symptôme. C'est ce qui m'a engagé à dénommer la folie *cérébrée* d'après son siége, et à la distinguer en cérébrée aiguë ou chronique d'après la nature de l'irritation cérébrale dont elle dépend : toutes les autres subdivisions viennent se ranger dans ce cadre naturel, comme j'ai eu l'occasion de le démontrer dans ma Physiologie de l'homme aliéné. Mais laissons là ces questions scientifiques, que doit surtout éviter cet article, pour continuer l'exposition des caractères et des formes diverses de l'aliénation mentale, tels qu'ils se trouvent exposés dans les meilleurs traités

La manie offre souvent des intervalles d'un calme apparent; les malades peuvent alors s'occuper d'idées relatives à leurs affaires ou à leurs affections; mais ce n'est qu'une tranquillité passagère, à laquelle succède bientôt l'agitation la plus violente. D'autres fois la manie est intermittente; les accès de fureur sont séparés par des intervalles de santé et de raison qui peuvent durer des mois et des années entières; et souvent on voit ces maniaques retomber malades aux mêmes époques de l'année.

La monomanie n'offre pas les mêmes intermittences; elle est continue, et ne roule que sur un sujet; elle semble gagner en durée ce qu'elle perd en force. Tous les auteurs qui ont traité de cette singulière affection l'ont distinguée, suivant que l'idée dominante du délire était gaie, excitante, (aménomanie de Rush, monomanie de M. Esquirol), ou bien triste, désespérante (tristimanie de Rush, ou lypémanie de M. Esquirol).

Le délire gai est vif, turbulent; ces monomanes sont puissans, riches; ce sont des rois, des dieux, des prophètes; c'est l'inverse de la monomanie triste, dans laquelle les malades sont craintifs, soupçonneux, recherchent la solitude, et croient avoir perdu leur fortune et leur honneur. Ces deux formes principales de monomanie se succèdent souvent l'une à l'autre, ou se confondent avec la manie.

La démence consiste dans l'oblitération de l'intelligence survenant graduellement : alors les fonctions organiques acquièrent d'autant plus d'activité que l'entendement devient plus obtus; cette affection ne diffère de l'idiotisme qu'en ce que ce dernier est la stupidité de naissance, au lieu que la démence est l'anéantissement gradué des fonctions cérébrales chez des sujets qui ont joui de la plénitude de leurs facultés.

Tels sont, très sommairement, les différens genres d'aliénation mentale, et les classes principales auxquelles se rapportent les désordres des facultés et des sentimens : passons maintenant à l'exposition de leurs causes.

Causes prédisposantes. Les climats chauds ne produisent moins de fous que les climats tempérés, que parce qu'ils sont moins civilisés que ces derniers : il résulte de relevés faits sur un nombre considérable d'aliénés, que, dans nos contrées, les mois de mai, de juin, de juillet, et d'août, sont ceux qui fournissent le plus de maladies mentales, et les mois de janvier, février et mars, ceux où ces affections sont plus rares. Les saisons influent même sur leur développement spécial; ainsi les manies furieuses sont plus fréquentes dans les saisons chaudes, et les mélancolies vers l'automne et le printemps. Un riche habitant des Pays-Bas, sujet à une folie qui revenait régulièrement tous les ans à l'automne, fut guéri radicalement en allant faire pendant plusieurs années, aux approches de cette saison, un voyage en Italie.

L'enfance et la vieillesse ne sont pas très sujettes aux affections mentales; c'est surtout depuis la puberté jusqu'à l'âge de soixante ans que s'en développe le plus grand nombre : l'aliénation est plus fréquente de vingt-cinq à trente-cinq ans dans les deux sexes et dans toutes les conditions de la vie. Chez les hommes, un quinzième des aliénés se trouve depuis la naissance jusqu'à l'âge de vingt ans, tandis que chez les femmes, il y en a plus d'un sixième avant l'âge de vingt ans, et chez les riches un peu plus d'un quart avant cette époque. La proportion de la folie est plus forte chez les femmes que chez les hommes avant l'âge de vingt ans, et après cinquante ans. En France, la proportion des femmes aliénées est supérieure d'un tiers à celle des hommes, au lieu que le contraire a lieu dans quelques contrées d'Allemagne; la différence est presque nulle en Angleterre, en Italie, et en Espagne.

De toutes les causes prédisposantes, il n'y en a pas de plus directe que l'hérédité; il est bien rare qu'un individu devienne fou, s'il n'y a en déjà quelque aliéné dans sa famille; et cette influence est plus prononcée, si, du côté paternel et maternel, il y a déjà existé des folies.

L'influence des professions sur la production de la folie est encore très obscure; mais cependant on ne peut méconnaître que, d'après les relevés faits dans de vastes établissemens, les personnes exposées aux vapeurs malfaisantes, et surtout à celle du charbon, telles que les cuisinières, les blanchisseuses, semblent présenter une prédisposition toute particulière.

Causes excitantes. Après ces causes générales et prédisposantes, en viennent d'autres plus spéciales : des coups sur la tête, l'exposition au soleil, la suppression des règles, des hémorrhoïdes, des dartres; mais surtout les causes morales, les chagrins, les émotions vives, sont à juste titre regardés comme les sources les plus directes de la folie.

Invasion et marche de la maladie. Une fois produite, l'aliénation s'annonce de suite par des symptômes particuliers; le caractère surtout subit les premières atteintes; il s'irrite facilement, devient ombrageux; les affections se changent en sentimens de haine, ou de soupçons concentrés; quelquefois les malades s'étonnent des changemens qui s'opèrent en eux, et interrogent avec avidité les yeux de ceux auxquels ils s'adressent pour lire ce qu'ils pensent de leur état; ils recherchent la solitude. D'autres fois la folie débute brusquement; mais ces cas sont fort rares, et l'observation attentive reconnaît toujours quelques antécédens, qui souvent ne sont que de légères bizarreries aux yeux des personnes qui vivent habituellement avec le malade. La manie offre souvent une marche périodique; on pourrait citer beaucoup d'aliénés qui, tous les ans, à la même époque, éprouvent un accès de manie dont la durée est ordinairement la même, malgré les efforts de l'art. Mais il ne faut pas confondre, dans cette intermittence, les folies qui reviennent dans le cours de la vie sous l'influence des mêmes causes excitantes.

La plupart des folies offrent dans leur cours des rémissions passagères, marquées seulement par la diminution d'intensité du délire, ou le retour brusque de l'apparence de la raison; ces lueurs passagères ont été nommées *intervalles lucides*, et n'ont rien de regulier dans leur retour, ni leur durée.

Quelquefois l'agitation des aliénés ne subit pas de diminution depuis le moment de l'invasion jusqu'à la guérison; mais alors le retour à la santé s'annonce par des symptômes particuliers, appelés critiques, et dont les plus ordinaires sont une salivation abondante, de nombreux furoncles sur la peau,

le retour du flux hémorrhoïdal, un dévoiement abondant, ou des sueurs copieuses et fétides

Quand la folie devient incurable, l'agitation s'apaise, la mémoire commence à devenir confuse; ce sont les premiers signes de la démence et de la paralysie générale.

C'est souvent dans les premiers mois qu'on obtient le plus grand nombre de guérisons : sur un relevé des femmes aliénées admises à la Salpêtrière pendant dix ans, 604 ont été guéries dans la première année, 502 dans la deuxième, 86 dans la troisième, et 41 dans les sept années suivantes : d'où on doit conclure que c'est surtout dans les deux premières années qu'on obtient le plus de guérisons.

Les rechutes sont trop fréquentes dans la folie pour qu'on n'ait pas cherché à en apprécier la proportion, et des relevés exacts l'ont établie à un cinquième des guérisons.

Traitement. — Ce n'est plus une question de savoir s'il convient de traiter un aliéné chez lui, ou de l'isoler de ses parens et de ses habitudes; l'expérience a trop prouvé tous les avantages que la famille et le malade retirent des établissemens consacrés au traitement de la folie, pour mettre en doute la nécessité de l'isolement. Mais un asile de ce genre doit offrir des quartiers distincts et assez nombreux pour diviser et subdiviser les malades, suivant le degré ou le caractère de leurs folies : autrement, il résulterait une confusion pernicieuse pour les malades. Le traitement médical peut se réduire aux moyens suivans : les saignées, les bains, les purgatifs, les exutoires, et plusieurs médicamens spéciaux, l'opium, le camphre, la digitale, etc.

La saignée a été long-temps préconisée comme remède infaillible; tour à tour accueillie et rejetée, elle a subi toutes les vicissitudes des théories médicales; et ce qu'il reste de positif de tant de discussions et d'essais, c'est que les évacuations sanguines sont très souvent utiles dans le début de la manie ou de la fureur.

Les bains tièdes et les aspersions d'eau froide sur la tête sont aussi les moyens les plus ordinaires, et dont on obtient les meilleurs résultats; mais les douches et les bains ne sont qu'une partie d'un traitement général et régulier. On doit chercher à produire une dérivation salutaire au moyen des purgatifs, administrés quelquefois à de très fortes doses, et c'est surtout dans les mélancolies avec stupeur qu'on en obtient les meilleurs effets.

Le point le plus essentiel du traitement est la conduite du médecin avec ses insensés : il doit tâcher de prendre de l'empire sur leur esprit, de leur inspirer de la confiance, de calmer leurs inquiétudes, et de réprimer leur violence par le seul accent d'une raison ferme, à laquelle les fous sont bien plus sensibles qu'on ne croit.

Pour que l'avantage de l'isolement ne soit pas illusoire, tout asile consacré aux aliénés doit être impénétrable aux curieux, et ce n'est qu'avec une extrême circonspection qu'il faut accorder aux importunités des parens le plaisir, souvent funeste, de voir les malades.

Le travail manuel, le jardinage, la culture des champs dans des fermes consacrées à cet objet, sont autant de moyens d'agir sur l'esprit des insensés, par la distraction et par la fatigue musculaire; et il est à désirer que, dans tous les établissemens de France, on suive l'exemple de l'administration des hospices de Paris, qui vient d'attacher une ferme à cette destination vraiment philantropique.

Après avoir exposé, aussi succinctement que nous avons pu, l'histoire de la folie, considérons-la maintenant dans ses rapports philosophiques avec les altérations du cerveau, et voyons si les lésions de cet organe ne sont pas suffisantes pour rendre compte de tous les désordres intellectuels dont nous avons présenté le résumé. Cette question acquiert d'autant plus d'importance, qu'elle est fortement débattue en ce moment, et que sa solution doit exercer une grande influence sur les théories imaginées pour expliquer l'homme moral.

Il est démontré aujourd'hui que les cerveaux d'aliénés présentent, après leur mort, des traces bien manifestes de lésions, mais que leur apparence varie suivant l'ancienneté, la gravité, ou la marche de leurs folies.

Dans les manies furieuses, la substance du cerveau est rouge, violette, remplie de sang : c'est cette injection de son tissu qui exalte ses propriétés, l'intelligence et l'action musculaire. L'aspect de cet organe est tout différent dans les démences, dans la mélancolie, dans la stupidité : alors il est plus blanc que de coutume, plus dur, injecté d'une sérosité claire et limpide qui remplace le sang; dans l'idiotisme sa désorganisation est si complète, que la substance est convertie en un tissu presque fibreux, élastique, entièrement inhabile aux fonctions intellectuelles. Ainsi donc, comme les autres viscères, le cerveau s'irrite en partie ou dans sa totalité : dans les cas où il est partiellement affecté, l'intelligence n'est aussi qu'en partie malade, et alors les délires dominans, les monomanies, les folies déraisonnables, sur un seul objet, résultent de cette lésion partielle : mais, lorque la totalité du cerveau est malade, le délire devient général, et roule sur toutes les perceptions comme sur toutes les idées.

Cette connaissance des désordres organiques du cerveau, dont on ne peut ici qu'indiquer les résultats généraux, est d'autant plus importante, qu'elle hâtera les progrès à faire subir au traitement de ces maladies; et l'on sentira bientôt la nécessité de ne plus se borner aux moyens hygiéniques, tels que l'isolement, la douceur, etc., etc., mais de les traiter activement comme les maladies des autres organes.

Il faut reconnaître encore que la détermination précise des causes physiques de la folie, et de leur coïncidence avec toutes ses nuances, a besoin d'être mieux étudiée, et qu'en attendant on est obligé de s'en tenir, pour une classification complète, à l'observation des phénomènes extérieurs; voici celle qui me paraît la plus naturelle :

En commençant par les désordres les plus profonds de l'intelligence, on peut placer au dernier terme de l'abrutissement intellectuel ces êtres plus qu'idiots, qui ne sont plus que des machines vivantes : chez eux tous les sens paraissent morts; les perceptions sont nulles; et à tel point, que ces individus se laisseraient mourir de faim si on ne les faisait pas manger. Ils digèrent, ils respirent. Tel est l'*abrutissement moral*.

Dans une série un peu plus élevée, on peut distinguer ces idiots qui présentent quelques fractions intellectuelles; ils ont au moins le sentiment des besoins physiques; ils crient quand ils ont faim, peuvent aller prendre leurs alimens, bien que souvent ils se meuvent sans but déterminé : le plus ordinairement ils sont accroupis à côté les uns des autres, et se livrent à de vicieuses habitudes. On observe donc dans cette classe quelques traces de perceptions; mais la mémoire, l'attention, la parole, la volonté, la conscience, sont entièrement abolies; voilà la *stupidité*.

Si nous montons un degré plus haut, nous arrivons à une classe d'idiots encore fort distincte de la précédente; ils sont susceptibles de quelque éducation, de quelque intelligence, de quelques penchans, mais surtout ils peuvent parler un peu, articulent quelques phrases, ou quelques mots; ils ont assez d'intelligence pour reconnaître leurs supérieurs, pour se cacher quand ils font mal, et peuvent prendre en affection certains individus.

Dans cette classe, il y a perceptions, mémoire et jugement, mais à de bien faibles degrés; l'attention est impossible, et l'articulation des mots pénible; leur trait distinctif est donc de présenter quelque supériorité intellectuelle sur les deux classes précédentes, en ce qu'ils ont la faculté de parler : telle est la *bêtise*, qui, avec la *stupidité* et l'*abrutissement*, forme ce qu'on désigne sous le nom générique d'*idiotisme* : maladie différente de toutes les autres affections mentales, en ce qu'elle provient de naissance.

Nous allons arriver maintenant aux êtres stupides, mais dont la perte de l'intelligence a été durant leur vie la suite

de quelques maladies ; c'est ce qu'on nomme les *imbéciles* : ils ont joui de la plénitude de leurs facultés ; mais l'irritation du cerveau, en altérant profondément cet organe par un un travail anatomique tout particulier, a causé graduellement leur déchéance intellectuelle. Ils voient, ils entendent et sentent ; mais leur intelligence n'est que momentanée ; la mémoire n'est plus dès que l'impression disparaît ; le jugement semble juste, mais l'exécution est contraire : ces malades parlent avec répugnance, travaillent un peu, vivent paisibles, se rendent utiles, et n'ont pas les penchans vicieux aussi prononcés que les idiots ; ils peuvent même ressentir des sentimens d'amitié, de jalousie, de pudeur ; on voit que l'intelligence a passé par là, et qu'il en reste encore quelques débris.

La *démence* diffère de l'*imbécillité*, en ce qu'on remarque des efforts inutiles de mémoire, de jugement, d'attention, mais surtout, par un trait unique et nouveau, la conscience de cette dégradation morale : les individus en démence ont une volonté, mais impuissante ; ils sentent cette impuissance, en ont conscience, et ce sentiment cruel s'exhale en plaintes, en lamentations, en paroles décousues et incohérentes. On voit chez eux l'intelligence lutter encore contre le désordre qui l'entraîne ; quand cette lutte cesse, et que s'éteint la conscience de leur état, ils deviennent imbéciles.

Dans cette classe la conscience apparaît pour la première fois, mais lugubre et desolée, comme la frêle machine qui se sent, pièce à pièce, retourner au néant : elle ne semble être venue que pour rendre plus douloureuse cette décomposition morale, et nous allons la voir accompagner désormais les autres désordres de l'intelligence.

Avant d'être aussi généraux et aussi profonds, les troubles de la raison s'annoncent en symptômes légers et partiels, ce sont ceux de la *monomanie* : chez ces malades l'intelligence paraît saine, mais il y a tension trop forte du cerveau sur un seul sujet, et fausseté de jugement sur une ou plusieurs idées ; par contre la conception est vive, pénétrante et rapide, l'imagination ardente, les paroles rares, mais d'une justesse étonnante. Les monomanes ont la conscience de leur trouble moral et intellectuel ; non seulement ils se sentent, mais encore s'observent déraisonner : ils s'étonnent de ne plus se retrouver au cœur les affections qu'ils y connaissaient ; leurs attachemens ont fait place à des sentimens de haine, de défiance, qu'ils ne peuvent concevoir ; ils s'exagèrent toutes les sensations en mal, ou se livrent à des accès de sensibilité non motivés ; c'est un signe de faiblesse de plus.

Le contraste est frappant dans la *manie furieuse* : la force musculaire, comme l'intelligence, sont ici sorties de leurs proportions ordinaires ; l'attention ne peut être fixée un instant ; les sensations sont vives, profondes, et les perceptions fausses : cette exaltation, à laquelle se complaisent les maniaques, et dont ils sentent toute la supériorité, leur donne une haute idée d'eux-mêmes ; ils ont conscience de leur folie et en font orgueil ; voilà encore la conscience dégénérant en vaniteux délires.

Entre l'homme raisonnable et celui qui délire, il n'y a guère de différence que la volonté. La raison serait donc la volonté saine et en action. Pour expliquer ce qu'on entend par ces mots *en action*, on peut dire, par exemple, que dans le sommeil la volonté s'endort, et de suite commence dans les rêves l'extravagance des souvenirs, de la mémoire, du jugement et de la conscience ; mais à l'instant du réveil ce tumulte cesse parce que la volonté reprend son empire.

Si l'homme, même le plus intelligent, n'avait pas la force de retenir l'expression de ces milliers d'idées qui, dans une minute, passent par son cerveau, il serait aliéné ; et c'est ce qui lui arrive pendant quelque temps dans l'ivresse ; il déraisonne seulement pendant une heure ou plus ; il s'endort, puis, au réveil, la raison est revenue, quoique lourde et fatiguée.

On voit, par cet exposé succinct, combien les désordres de la pensée peuvent fournir de documens précieux aux auteurs qui s'occupent sérieusement de l'étude morale et intellectuelle de l'homme ; et il a suffi, dans cet article, d'en indiquer quelques points, pour faire pressentir l'importance des développemens dont ils seraient susceptibles.

ALIME, genre de crustacés de l'ordre des stomapodes, de la famille des unicuirassés, établi par M. Leach, qui lui donne les caractères suivans : antennes intermédiaires ayant un pédoncule fort long, composé de trois articles cylindriques dont celui de la base est un peu plus grand que les autres, terminées par trois filets cylindriques, inégaux, et dont le plus grand est moins long que le pédoncule ; antennes extérieures plus courtes que la lame ovale, non ciliée, qui est annexée à leur base ; yeux très gros, portés sur un pédoncule très mince, et faisant un angle avec lui ; bouche située fort en arrière, entourée d'appendices disposés comme ceux de la bouche des squilles, et dont les deux plus grandes, ou les serres en genou, sont très grêles, linéaires, avec leur dernière pièce, ou l'ongle, repliée, courte, très mince, aiguë et sans dentelures sur son bord ; carapace très mince, fort alongée, plus large en arrière qu'en avant, terminée antérieurement par trois pointes dont l'intermédiaire est fort longue et très aiguë, et en arrière par trois pointes dont les deux externes sont formées par les angles latéraux, et dont la moyenne fait une petite saillie au-dessus du bord tronqué de cette partie ; corps et queue très alongés, grêles, mais néanmoins un peu plus larges en arrière qu'en avant ; premier segment sans pieds ; les second, troisième et quatrième pourvus de très petits appendices à peine visibles, qui représentent les trois dernières paires de pattes ambulatoires des squilles ; les cinq segmens suivans munis chacun d'une paire d'appendices natatoires, consistant en un pédoncule assez alongé qui supporte deux lames membraneuses très minces, ovales et non ciliées ; dernier article de la queue grand, aplati, mince, et très transparent, arrondi à sa base, à bords latéraux parallèles undentelés, et terminé par quatre pointes dont les deux intermédiaires sont plus postérieures.

(Alime hyaline.)

La seule espèce connue est l'alime hyaline (*alima hyalina*, Leach), entièrement transparente ; elle se trouve au cap Vert et en Afrique.

ALIMENT. Ce mot, dont la racine est le verbe latin *alere* (nourrir), sert à désigner, dans sa plus large signification, toute substance qui peut s'assimiler à un être vivant quelconque, pour en accroître la masse ou pour en réparer simplement les pertes. En ce sens, on considérera comme alimens l'air et l'eau, qui suffisent entièrement, ou à peu près, à la nutrition des végétaux et des animaux inférieurs, et qui jouent même encore un rôle très important dans la nutrition des animaux supérieurs. Mais, dans la physiologie de ceux-ci, et surtout en hygiène, art conservateur, qui n'a par conséquent pour objet que l'homme même et les espèces domestiques, on doit d'abord distinguer l'air, dont l'absorption s'accomplit à l'aide d'organes particuliers (poumons, branchies, trachées), et les substances nutritives,

dont l'élaboration et l'absorption s'opèrent dans la cavité digestive; puis, parmi ces substances mêmes, on distingue encore les alimens proprement dits, et les boissons. Les boissons répondent au sentiment de la soif, et réparent les pertes aqueuses de l'organisme : les alimens répondent à la faim, et fournissent, pour ainsi parler, les matériaux solides du corps vivant. Cette distinction, très vraie et très juste sous un point de vue général, n'est plus si exacte dans l'application particulière : car il y a beaucoup de substances qui, tout en assouvissant la faim, étanchent aussi la soif, et réciproquement : par exemple, le bouillon, le lait, les fruits rouges, le vin, etc., etc. Qui sait si l'eau elle-même, cette boisson par excellence, n'est point décomposée en partie par les affinités vitales dans l'intérieur de nos parenchymes, et si elle ne concourt point à former chez nous et chez les animaux supérieurs la trame solide de l'organisation, comme elle le fait assurément chez tous les zoophytes? Qu'est-ce donc qu'un aliment, à proprement parler? La définition du mot ne doit point être faite en termes trop absolus, si l'on ne veut point être en désaccord avec la nature même de la chose. Ainsi, nous désignerons sous le nom d'aliment toute substance qui, introduite et élaborée dans l'intérieur du tube digestif, sert principalement à satisfaire la faim, et à renouveler les parties solides de l'économie; et c'est ce qui va être le sujet spécial de cet article.

Pour bien comprendre les considérations générales que nous allons exposer sur la nature et les propriétés des alimens, il faut se rappeler d'une manière sommaire le mode suivant lequel s'accomplit la réparation alimentaire, ou, comme on dit aujourd'hui, l'alimentation. Les substances nutritives que l'animal ingère dans son tube intestinal n'opèrent pas immédiatement le renouvellement de ses organes; elles ont besoin de subir, sous l'influence d'un ensemble de circonstances physiologiques, que nous apprécierons à l'article DIGESTION, une sorte de fermentation vitale qui les sépare en deux portions distinctes, l'une véritablement alimentaire, dévolue à l'*absorption digestive* (voir ABSORPTION), et seule apte à être assimilée à la matière vivante; l'autre, inutile résidu, *caput mortuum* destiné à être expulsé de l'intestin. De plus, chez les animaux dont l'organisation est un peu compliquée, les sucs pompés par l'absorption digestive ne sont point sur-le-champ assimilés; recueillis par des vaisseaux de retour, ils se confondent avec le sang veineux qui revient des organes, et qui va se réartérialiser dans l'appareil respiratoire par l'*absorption aérienne*; et c'est de la masse générale du sang artériel, distribué dans toute l'économie par les mille et mille rameaux de l'arbre vasculaire, que chaque organe retire par l'*absorption assimilatrice* les élémens de sa nutrition. Ainsi, le but dernier de l'alimentation ne s'atteint que par la succession régulière de quatre grandes opérations de chimie vivante, savoir : la digestion, l'absorption digestive, l'absorption aérienne ou respiration, et enfin l'assimilation.

Si l'on excepte quelques animaux-plantes placés aux derniers degrés de l'échelle zoologique, bornés à une vie purement végétative, qui paraît ne s'entretenir qu'aux dépens de l'eau et de quelques élémens gazeux, tous les animaux ont besoin de substances végétales ou animales pour alimens : car, bien que les solides et les humeurs qui composent ces êtres organisés se réduisent, en dernière analyse, à des élémens inorganiques (oxigène, hydrogène, carbone, azote, phosphore, etc.), cependant il paraît qu'en général ces élémens ne peuvent se combiner en composés de nature animale qu'après avoir été préalablement élaborés par la force qui préside à la végétation, et l'on peut dire avec raison que les plantes sont autant de laboratoires où la puissance créatrice prépare la nourriture des animaux.

D'ailleurs, chaque espèce a ses alimens propres, et recherche un certain genre de nourriture préférablement ou même exclusivement à tout autre. Sous ce point de vue, les animaux se divisent en trois grandes classes, savoir : les *herbivores*, qui se nourrissent d'herbes, de grains, de fruits, et autres substances végétales; les *carnivores*, qui n'usent que d'une nourriture animale; et les *omnivores*, qui prennent indifféremment leurs alimens dans l'un et l'autre règne de la nature organisée. L'anatomie comparée est parvenue à reconnaître dans le nombre et la forme des dents, dans l'articulation des mâchoires, dans les dimensions relatives du canal digestif, etc., les conditions générales d'organisation auxquelles une espèce doit d'être herbivore, carnivore, ou omnivore (voir ces mots); mais elle ne saurait toujours expliquer pourquoi chaque herbivore ou chaque carnivore mange particulièrement, et même uniquement, telle ou telle substance; pourquoi ce qui nourrit tel animal ne peut servir à la nourriture de tel autre. Ce choix, dans lequel les êtres animés suivent l'infaillible impulsion de leur instinct, a pour cause, sans aucun doute, un rapport physiologique entre l'aliment et l'organisme; mais ce rapport, dans la plupart des cas, ne peut qu'être constaté par voie d'observation, sans être susceptible d'aucune explication rationnelle. Quant à l'espèce humaine, elle est évidemment omnivore, et cela par nature, quoi qu'en aient pu dire certains philosophes d'après de pures spéculations morales. Le fait est patent, incontestable, universel, et ce fait est en harmonie avec la structure de notre appareil digestif. L'inspection seule des dents qui arment nos mâchoires suffit pour donner cette conviction : n'avons-nous pas vingt dents d'herbivores, et douze de carnivores? Non seulement, d'ailleurs, l'homme se nourrit aussi bien de chair que de végétaux; mais même, de tous les animaux omnivores, il est le seul qui fasse servir à son alimentation tant de substances diverses, qui sache s'accommoder à une nourriture si variée. Ce privilége, il le doit en grande partie à son intelligence, qui lui a fourni les moyens de préparer les alimens, et d'amener par là à un état convenable une foule de substances naturellement réfractaires aux forces digestives. Quelle que soit la diversité des alimens soumis à la digestion, les mêmes principes nutritifs en sont toujours séparés, puisque la composition intime des organes ne change point, malgré le changement de nourriture. Voilà pourquoi les anciens professaient que toutes les matières alimentaires contenaient un principe toujours identique, exclusivement assimilable, et ne différaient entre elles que par la quantité relative de ce principe, et par la facilité avec laquelle elles le cédaient. Cette hypothèse était plausible lorsque la nature chimique des tissus et des humeurs des êtres vivans était complètement inconnue, et lorsqu'on pouvait croire, avec Buffon, à l'existence de molécules organiques tout-à-fait différentes de la matière inorganique. Mais aujourd'hui, grâce aux rigoureuses analyses de la chimie pneumatique, on sait de science certaine que les animaux et les végétaux ne sont point composés d'une matière particulière; mais qu'au contraire ces corps organisés sont réductibles à un nombre déterminé d'élemens inorganiques, qui en représentent parfaitement le poids. Il est donc prouvé que les élémens inorganiques, sous l'influence de certaines circonstances physiques dont les lois ne sont pas encore bien appréciées, peuvent s'unir entre eux de manière à former une combinaison végétale ou animale. Ce genre de combinaison s'est assurément accompli de toutes pièces lors de la formation des premiers êtres organisés sur la surface du globe (voir AGE, géologie) : il s'accomplit encore de même aujourd'hui dans la nutrition des zoophytes et des végétaux, qui croissent aux dépens de l'air, de l'eau, et des principes minéraux du sol. A plus forte raison doit-on admettre que ces matières alimentaires, qui, comme nous l'avons dit, sont déjà de nature organique, doivent subir, dans l'acte de la digestion, la transformation nécessaire pour devenir aptes à être assimilées; transformation tout-à-fait analogue à celle qui se produit dans la fermentation alcoolique ou acétique. Il est donc faux de supposer, avec les anciens, que le principe assimilable,

fluide nutritif, ou chyle, comme on voudra l'appeler, préexiste tout formé dans l'aliment : ses élémens seuls y existent, comme ceux de l'alcool dans le sucre, et ceux du vinaigre dans le vin.

Toutefois, parmi cette innombrable quantité de substances qui peuvent ainsi se transformer, et servir à notre alimentation, il importe pour la santé de savoir faire un choix convenable. Dans ce but, il ne suffit pas d'étudier les alimens en eux-mêmes, d'en connaître l'origine et les diverses qualités physiques et chimiques, il faut surtout en apprécier les rapports avec l'économie animale, et par là même en déterminer les propriétés qu'on peut appeler hygiéniques. Or, ce genre de propriétés peut être embrassé sous les six points de vue suivans :

1° *La facilité avec laquelle l'aliment cède aux efforts de l'appareil masticateur.* Cela dépend d'une qualité toute physique, c'est-à-dire du plus ou moins de consistance; mais cette qualité, toute grossière qu'elle est, n'est pas indifférente pour l'hygiène. Mieux le bol alimentaire aura été mâché, mieux s'en fera la digestion dans l'estomac et dans l'intestin. Or, la mastication sera d'autant plus facile et d'autant plus parfaite, qu'elle agira sur une substance moins dense et moins compacte.

2° *L'impression que l'aliment produit sur la vue, sur l'odorat, et surtout sur le goût.* Les sympathies les plus intimes règnent entre ces sens et l'estomac. Un mets nous déplaît-il par son aspect, par son odeur ou par sa saveur : l'estomac sur-le-champ manifeste la plus vive antipathie; nous éprouvons des nausées, le pharynx refuse d'avaler; et si la volonté triomphe de cette répugnance, nous payons souvent d'une indigestion cette espèce d'héroïsme : c'est, au contraire, un précédent d'heureux augure pour les alimens, que d'être agréés par nos sens; et c'est avec une grande raison qu'Hippocrate, dans son aphorisme XXXVIII de la seconde section, ordonne de préférer à un aliment peu agréable, quelque excellente qu'en soit la nature, un aliment qui sera moins bon, mais qui plaira davantage.

3° *La digestibilité*, c'est-à-dire le mode plus ou moins facile suivant lequel l'aliment éprouve la transformation que nous avons indiquée plus haut, et cède ses principes nutritifs à l'absorption digestive. Sous ce rapport, tout le monde distingue les alimens *légers*, qui se digèrent sans fatigue, et les alimens *lourds*, dont la digestion est lente et pénible. Mais la science demande encore davantage : elle veut déterminer quelle partie du tube gastro-intestinal est le siége principal de la digestion pour chaque genre d'aliment. Ainsi, par exemple, le docteur Lallemand, aujourd'hui professeur à Montpellier, a montré, dans sa Thèse inaugurale (Paris, 1818), que les viandes séjournent long-temps dans l'estomac, et s'y digèrent presque complètement; tandis que les végétaux herbacés ne font, pour ainsi dire, que passer dans ce viscère, et ne se métamorphosent en chyme que dans le trajet de l'intestin grêle.

4° *La puissance nutritive de l'aliment.* Nous dirions *nutritivité*, si nous pensions que le néologisme dût trouver grâce aux yeux de nos lecteurs en faveur de la concision. C'est encore une division non moins populaire que juste qui distingue les alimens *nourrissans* et *peu nourrissans* : car toutes les substances ne fournissent pas, sous un volume donné, la même quantité de molécules assimilables; elles offrent de grandes différences dans la proportion de la partie nutritive et du résidu fécal. Par exemple, les alimens végétaux nourrissent moins bien, et donnent plus de fèces que ceux d'origine animale.

5° *L'action médicinale que l'aliment exerce sur l'appareil digestif.* Quoiqu'en théorie on différencie l'aliment d'avec le médicament, en ce que l'un cède à l'action digestive, et que l'autre y résiste, en ce que l'un est modifié par l'économie vivante, et que, au contraire, l'autre la modifie et la perturbe; néanmoins, dans l'application particulière, cette distinction ne peut pas plus se soutenir d'une manière absolue que celle des alimens et des boissons. Indépendamment de leurs vertus nutritives, la plupart des alimens ont des propriétés médicinales, qui, à vrai dire, se manifestent rarement dès le premier abord, mais agissent à la longue par suite d'un usage habituel; et parmi leurs effets les plus ordinaires en ce genre, il faut signaler les états divers du tube digestif, qui peut être, comme on le dit vulgairement, *resserré* ou *relâché*, *échauffé* ou *rafraîchi*, par telle ou telle alimentation.

6° Enfin, *l'action spécifique que l'aliment exerce sur tel ou tel appareil de l'économie.* En effet, certains principes de l'aliment sont absorbés avec ses principes nutritifs, et, charriés dans le torrent de la circulation, ils vont agir par une sorte d'élection sur tel ou tel organe, sur telle ou telle humeur. Ainsi, par exemple, l'asperge excite la sécrétion de l'urine, et imprime à cette humeur une fétidité particulière : ainsi, l'usage habituel de l'oseille peut déterminer à la longue dans cette même humeur la formation de calculs d'oxalate de chaux (Magendie, Laugier), etc., etc. Sous ce dernier rapport, ainsi que sous le précédent, le choix des alimens est de la plus haute importance en médecine. Un régime bien entendu est quelquefois plus efficace pour la guérison des maladies que tout le formidable attirail de la pharmacie.

Avons-nous besoin d'avertir que, dans le jugement qu'on portera sur un aliment sous tous ces points de vue, il faudra tenir compte d'une foule de variétés exceptionnelles, eu égard aux divers âges, aux diverses constitutions, aux diverses habitudes, et autres circonstances qui modifient toujours les préceptes de l'hygiène. Il est bien clair que tel aliment, dont la mastication sera un jeu pour de vigoureuses mâchoires, pourra être rebelle aux efforts d'un enfant ou d'un vieillard. Tel mets, généralement tenu pour délicieux, sera antipathique à quelques personnes. Il n'y a point d'aliment indigeste pour certaines natures fortes, qui vont même jusqu'à digérer d'énormes doses de manne, de tamarin, ou d'autres purgatifs végétaux, et qui s'en approprient ainsi tous les élémens assimilables, sans en ressentir l'action irritante. Au contraire, l'aliment le plus léger peut dévoyer une organisation débile. Or, comme une substance cède d'autant plus d'élémens nutritifs qu'elle est mieux digérée, il est évident que la *nutritivité* des alimens varie en raison directe de la puissance digestive des divers individus. L'influence médicinale des alimens n'est pas moins sujette à varier d'une façon souvent inexplicable. Le lait, par un singulier contraste, constipe en général les gens pauvres, et relâche les entrailles des riches. Qui pourrait être sûr d'écarter, comme Linné, un accès de goutte en mangeant des fraises? Puisque les propriétés nutritives et médicinales consistent dans un certain rapport entre l'aliment et l'organisation, il est évident qu'elles doivent varier en raison composée de la diversité des alimens et de la diversité des organisations.

D'ailleurs, en faisant même abstraction des phénomènes exceptionnels dus à telle ou telle idiosyncrasie, la détermination positive des propriétés hygiéniques de chaque espèce d'aliment n'est pas œuvre facile; et cette branche de savoir n'est guère plus avancée de nos jours qu'elle ne l'était il y a deux mille ans. Le traité *de la Diète* d'Hippocrate, et celui *des Alimens* de Galien, le cèdent assurément à nos traités actuels en connaissances d'histoire naturelle, en analyse chimique, et en toute espèce d'érudition accessoire, mais n'y sont pas fort inférieurs en tout ce qui concerne essentiellement l'hygiène. Pour apprécier avec sévérité les effets d'une matière alimentaire, il faudrait qu'un expérimentateur courageux se condamnât à s'en nourrir exclusivement pendant long-temps; ce que peu d'hommes jusqu'ici ont osé faire. Dans le train de vie le plus simple, non seulement les alimens subissent diverses préparations qui, à la vérité, ont généralement pour but d'en amollir la consistance, et de les

rendre par là plus faciles à digérer; mais encore le sel et autres assaisonnemens vulgaires que nous y mêlons, le pain même et le vin dont nous usons en même temps, sont autant d'élémens qui en modifient et compliquent l'action.

Malgré ces difficultés, il est néanmoins possible de distinguer les résultats les plus constans et les plus certains des divers modes d'alimentation. Qui ne sait, par exemple, quels effets opposés l'économie ressent d'une diète exclusivement végétale ou animale? Mais c'est à l'article DIÈTE que nous nous réservons d'examiner en détail les conséquences physiologiques de l'usage habituel de tel ou tel genre d'alimens. Nous n'effleurons ici ce point que parce que nous voulons indiquer les principaux alimens de l'espèce humaine, non pas comme l'ont fait la plupart des auteurs, dans un ordre uniquement fondé sur l'histoire naturelle ou sur la chimie, mais d'après une classification vraiment hygiénique, établie principalement sur la considération des propriétés nutritives et médicinales. Nous avouons devoir l'idée de cette classification au professeur Rostan, qui, dans son *Cours élémentaire d'hygiène*, a établi sept modes de diète ou alimentation, savoir : 1° l'alimentation rafraîchissante; 2° l'alimentation relâchante et peu réparatrice; 3° l'alimentation relâchante, mais réparatrice; 4° l'alimentation tonique, mais médiocrement réparatrice; 5° l'alimentation moyenne, c'est-à-dire plus ou moins réparatrice, mais aussi peu tonique que délayante; 6° l'alimentation très réparatrice et tonique; 7° enfin, l'alimentation spécifique. Rien n'est donc plus naturel en théorie, ni plus utile en pratique, que de grouper les alimens en sept classes, correspondant aux sept modes d'alimentation signalés ci-dessus. Veut-on produire, à l'aide du régime, un résultat quelconque chez un individu donné, on embrassera d'un coup d'œil tous les alimens propres à cet effet: il ne restera plus qu'à choisir. Voici donc l'esquisse de cette classification : bien entendu qu'en attribuant à un aliment telle ou telle propriété, nous le supposons préparé selon la manière la plus ordinaire.

I. *Alimens rafraîchissans.* — On nomme ainsi les alimens qui apaisent autant la soif que la faim, nourrissent peu, et tendent à augmenter la sécrétion des urines, de la sueur, ou du mucus intestinal. Ce sont en général des végétaux, et surtout des fruits acidules. Il faut ranger dans cette classe les oranges, dont la pulpe mucilagineuse et sucrée contient beaucoup d'acide citrique; les groseilles, qui contiennent à peu près parties égales d'acide citrique et d'acide malique, pareillement incorporées dans une pulpe mucoso-sucrée; les cerises acidules; les pommes, qui renferment beaucoup d'acide malique, surtout avant d'être complètement mûres; les poires, qui ont une composition analogue à celle des pommes; les raisins frais, et surtout cueillis avant leur parfaite maturité; les fraises, composées de parties égales d'acide citrique et d'acide malique, de sucre, de mucilage, et d'un principe aromatique très agréable; les framboises, dont la composition diffère peu de celle des fraises; les mûres, qui, outre le mucilage, le sucre et l'acide citrique, contiennent aussi de l'acide tartrique; les salades de laitue ou autres herbes potagères, etc., etc. Ces diverses substances sont plus ou moins faciles à digérer, suivant la densité de leur parenchyme, et plus ou moins nourrissantes, suivant la quantité relative de leurs principes muqueux et sucrés.

II. *Alimens relâchans et peu réparateurs.* — Un peu plus nourrissans que les précédens, ils sont d'ailleurs très différens entre eux sous ce rapport : ils se ressemblent par leur propriété laxative, due à la difficulté de leur conversion en chyle, et à la grande proportion des principes non assimilables qu'ils contiennent; ce sont : 1° les substances où le principe mucilagineux prédomine; par exemple, les fruits non acides, dont la nutritivité et la digestibilité varient suivant la proportion du principe sucré; groseilles à maquereau, merises, guignes, bigarreaux, prunes, abricots, pêches, melons, etc.; et parmi les légumes la carotte, qui, outre le mucilage, contient du sucre et un principe résineux; la scorsonère et le salsifis, les épinards, l'artichaut, les cardons, les haricots et pois verts, le concombre, le potiron, etc. (le principe mucilagineux, privé d'eau et réduit à lui-même, ne paraît nullement différer de la gomme, qui, bien qu'elle soit presque entièrement assimilée, et qu'elle donne peu de résidu excrémentitiel, est, quoi qu'on en ait dit, extrêmement peu nutritive); 2° les gelées végétales qu'on extrait de la groseille, de la pomme, de la cerise, etc., et qu'on peut d'ailleurs rendre légèrement excitantes par l'addition du sucre et de divers principes aromatiques; 3° les corps gras, qui facilitent la digestion des substances où ils sont interposés, soit naturellement, soit à dessein, mais qui par eux-mêmes sont indigestes; telles sont les huiles extraites de l'olive, des graines de pavot, des amandes douces, etc.; et le beurre de cacao, base du chocolat, aliment composé, dont l'influence hygiénique varie singulièrement selon son genre de composition; telles sont les graisses, dont les plus usitées sont celles de mouton, de porc, d'oie, etc., et qui, malgré leur origine animale, ne contiennent pas un atome d'azote, et sont chimiquement semblables aux huiles végétales; tel est enfin le beurre, corps gras qu'on sépare du lait; 4° le miel, substance sucrée, mais différente du sucre par sa vertu légèrement purgative, et la manne fraîche, employée comme aliment en Calabre, et beaucoup moins laxative que la manne vieille; 5° le lait, première nourriture de l'homme et des autres mammifères; de quelque source qu'il vienne, lait de vache, de chèvre, de brebis ou d'ânesse, il produit en général chez l'adulte les phénomènes de l'alimentation relâchante; il est néanmoins plus nourrissant que les alimens purement mucilagineux et que les corps gras.

III. *Alimens relâchans, mais réparateurs.* — Plutôt dépourvus de propriétés toniques que véritablement relâchans, ils sont à la fois plus nourrissans et plus faciles à digérer que ceux de la classe précédente. Ce sont : 1° les chairs des jeunes animaux, tels que le veau, l'agneau, le poulet, le cochon de lait, etc.; viandes où la gélatine abonde, et où l'osmazome, principe essentiellement nutritif et tonique, n'existe pas encore; 2° les tissus animaux purement gélatineux, comme les cartilages, les tendons, la peau, et autres membranes; 3° les poissons à chair blanche et légère, comme les limandes, les éperlans, les soles, les barbues, les merlans, etc.; et enfin certains reptiles et animaux invertébrés, employés comme comestibles (tortues, grenouilles, huîtres, colimaçons, etc.); 4° le caséum, récemment séparé du lait, ou, en termes plus vulgaires, le fromage frais (car les divers fromages qui résultent de la fermentation du caséum plus ou moins vieilli, plus ou moins modifié par le sel et autres ingrédiens, sont en général échauffans et toniques).

IV. *Alimens toniques et médiocrement réparateurs.* — Tirés du règne végétal, ils augmentent l'activité de l'appareil digestif et de tout l'organisme, sans fournir beaucoup de molécules nutritives : l'énergie vitale qu'ils produisent est pour ainsi dire artificielle; elle est, à coup sûr, moins naturelle et moins constante que celle qui résulte de l'usage des substances très nourrissantes. Nous plaçons dans cette classe : 1° les végétaux où domine un principe amer, comme la chicorée, etc.; 2° les diverses plantes de la famille des crucifères, qui presque toutes contiennent un principe âcre et tonique *sui generis* (tout le monde connaît les vertus toniques et antiscorbutiques du raifort, des radis, du cresson, des choux, et surtout des choux fermentés et réduits en choucroûte); 3° le sucre, principe immédiat qui existe dans la canne, dans la betterave, dans la châtaigne, le raisin, et autres substances végétales où la nature l'allie constamment avec le mucilage et d'autres principes; employé pur, il ne produit presque aucun résidu excrémentitiel; mais quoiqu'il soit presque entièrement assimilé, il est peu nourrissant : on en exagérait autrefois la nutritivité; un auteur moderne, M. Magendie, est tombé dans un excès opposé; il conteste au sucre d'être nutritif, sous prétexte que des *chiens*, ani-

maux essentiellement carnivores, sont morts au bout de quelques semaines de l'usage exclusif de cette substance : car l'expérience journalière prouve, au contraire, que certaines personnes soutiennent leur existence en ne mangeant que du sucre. Les fruits secs (dattes, figues, raisins, pruneaux, jujubes), où le principe sucré est très rapproché par suite de l'évaporation des élémens aqueux et de la condensation du mucilage, doivent à peine être distingués du sucre pur sous le rapport de l'alimentation.

V. *Alimens moyens.* — Ils reparent les pertes de l'économie sans produire un surcroît remarquable d'énergie vitale; ils tiennent le juste milieu entre une alimentation insuffisante, et une alimentation trop riche et trop tonique; ils ont en général pour base la fécule amylacée. Cette substance, réductible en une sorte de poudre ou farine blanche, insipide, inodore, facile à digérer, et très nutritive, se trouve, en diverses proportions, dans les graines des plantes céréales (froment, seigle, orge, avoine, maïs, etc.); dans celles des plantes légumineuses (haricots, pois, fèves, lentilles, etc.), dans la moelle de plusieurs palmiers, dans les marrons et châtaignes, dans les pommes de terre, etc. Dans le froment, le seigle, l'orge, et beaucoup d'autres céréales, la fécule est unie au gluten, principe azoté, et partant très nutritif, auquel elle doit, en outre, la propriété de fermenter et de lever; le meilleur pain est dû à la farine de froment, qui est la plus abondante en gluten. Les diverses pâtes qu'on vend sous le nom de semoule, vermicelle, macaroni, lazagne, etc., sont entièrement composées de fécule. Dans les haricots, pois, lentilles, et autres graines légumineuses, la fécule est recouverte d'un épiderme qui est entièrement réfractaire aux forces digestives, qui est rejeté par les selles sans avoir subi la moindre altération; voilà ce qui nuit à la digestibilité de ces substances, et ce qui provoque l'intestin à exhaler sous leur influence un excès considérable de gaz.

VI. *Alimens très réparateurs et toniques (analeptiques).* — Sous un volume donné, ils fournissent une grande proportion de matière nutritive, et fort peu de résidu excrémentitiel; ils se digèrent facilement, donnent plus d'activité à l'économie, mais ils peuvent à la longue amener une incommode surabondance des principes les plus animalisés du sang. C'est le règne animal qui les donne presque exclusivement. Ce sont 1° les viandes dans lesquelles la fibrine est unie à une certaine quantité d'osmazome, la plus nutritive de toutes les matières alimentaires : le bœuf, le mouton, le porc, le chevreuil, le sanglier, le lièvre, le pigeon, le faisan, le canard, l'oie, la bécassine, la macreuse, etc. (mais il est bon de remarquer que la viande des animaux domestiques est plus tendre que celle des espèces sauvages); 2° le sang, qui se mange cru chez certaines peuplades sauvages, mais dont nous n'usons qu'en le faisant cuire; même après la coction, il ne se digère guère qu'à l'aide d'assaisonnemens stimulans; il est d'ailleurs très nourrissant pour qui le digère bien. On peut classer avec le sang, comme alimens très nutritifs, mais indigestes, le foie, la rate, le rein, et autres tissus glanduleux des divers animaux; 3° les poissons à chair dense et serrée, comme le thon, le maquereau, l'esturgeon, le saumon, la morue, le turbot, etc.; mais qui sont assurément plus difficiles à digérer que les viandes précédentes, et même, si l'on en croit quelques physiologistes (Cullen, Haller), beaucoup moins nourrissans; 4° les œufs, qui se digèrent d'autant plus aisement, et par conséquent nourrissent d'autant mieux qu'ils ont été modérément cuits, et que le blanc et le jaune ont été intimement mélangés; ainsi l'œuf à la coque vaut mieux que l'omelette, et celle-ci que les œufs durs; 5° les champignons, que M. Braconnot regarde comme formés d'un tissu particulier qu'il nomme *fongine*: ils sont très nourrissans, mais les meilleurs même sont indigestes, uniquement à cause de leur texture compacte.

VII. *Alimens spécifiques.* — Ce sont ceux qui se font remarquer par une action particulière sur tel ou tel appareil, par la production d'un phénomène organique qui ne dépende pas directement de la digestion ou de la nutrition. A en croire les préjugés vulgaires, beaucoup d'alimens jouiraient de ce privilége : n'accuse-t-on pas les abricots et les melons d'être fiévreux? n'attribue-t-on pas une vertu aphrodisiaque à l'artichaut, qui en est, à coup sûr, fort innocent? Mais si l'on ne veut admettre que les faits avérés, les alimens de cette septième classe se réduiront à un fort petit nombre. Nous citerons dans cette catégorie : 1° l'asperge, dont nous avons déjà signalé l'action sur le rein, et qui doit sa propriété diurétique à un principe azoté, nommé asparagine; 2° l'oseille, que nous ne pouvons placer dans la classe des alimens purement rafraîchissans, puisqu'elle peut avoir pour effet spécial la production de la gravelle blanche ou des calculs muraux, par suite de la combinaison de son acide (acide oxalique) avec les matières calcaires de l'économie; 3° les alimens véritablement aphrodisiaques (truffes, cervelles et laitances); on ne peut surtout contester cette vertu aux deux dernières substances, qui contiennent une assez notable quantité de phosphore, élément dont l'influence sur l'appareil génital est irrécusablement démontrée.

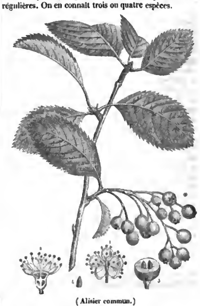
Après cette revue rapide des principales substances que nous faisons servir à notre nourriture, nous compléterons cet article par un aperçu des manières les plus usitées de préparer et de conserver les alimens.

Dans les préparations culinaires il faut distinguer l'opération qui modifie et amollit le tissu de l'aliment, et celle qui y joint des assaisonnemens propres à séduire le goût et à stimuler l'estomac. On atteint généralement le premier but par l'emploi de la chaleur. Le rôtissage consiste dans l'exposition immédiate de l'aliment à un feu ardent. C'est par ce moyen que les viandes, sur-le-champ racornies à l'extérieur, se ramollissent en dedans sans perdre leur jus, et se trouvent tout à la fois très savoureuses et très nourrissantes. Le feu n'est, au contraire, employé que médiatement dans la cuisson à l'aide de l'eau (décoction, ébullition, etc.), ou à l'aide des corps gras (friture). L'action de la chaleur concourt avec la fermentation pour préparer le plus commun et le plus sain de nos alimens, c'est-à-dire le pain. Quant à l'assaisonnement, il consiste dans la simple application du sel, du vinaigre, du poivre, etc., ou dans des sauces très composées, perfides chefs-d'œuvre de la science gastronomique. Tous ces points d'hygiène seront d'ailleurs examinés à part dans des articles spéciaux (voir ASSAISONNEMENT, BOUILLON, PAIN, etc.). Disons ici, en règle générale, que l'art culinaire est louable tant qu'il se borne à réduire les alimens à une consistance convenable pour le travail de la mastication, à les mettre sous une forme agréable à nos sens, à en augmenter la digestibilité, à en rendre les principes nutritifs plus aisément séparables, et à en éliminer les élémens capables d'exercer sur les entrailles ou sur tout autre appareil une influence perturbatrice. Mais par malheur tout cuisinier répondrait, je crois, comme celui du grand Frédéric répondit au médecin Zimmermann : « C'est à moi de faire manger mon maître; à vous de le faire digérer. » Les matières alimentaires étant toutes, comme nous l'avons vu, de nature végétale ou animale, et partant plus ou moins promptement sujettes à la fermentation putride, on a imaginé divers moyens de prévenir le mouvement intestin qui les décompose et les corrompt, soit afin d'assurer les substances alors que le ravitaillement serait malaise ou même impossible, comme en cas de siége ou d'une navigation de long cours, soit dans le but beaucoup moins important de posséder partout et en tout temps les alimens propres à un pays ou à une saison. Les plus ordinaires de ces moyens sont la dessiccation, la cuisson, le manque d'air, l'emploi du sel, celui des acides, et celui de l'alcool ou esprit-de-vin. 1° La dessiccation a par elle-même une vertu conservatrice, puis-

qu'elle enlève l'eau, dont l'intervention est non moins nécessaire que celle de l'air à la decomposition putride. On sait que les légumes secs se conservent indéfiniment. Mais la dessiccation à l'aide de la fumée est bien plus puissante; tout le monde connaît l'inaltérabilité des viandes bien enfumées, qui, soit dit en passant, ne sont pas très faciles à digerer, et sont extrêmement échauffantes. La fumée doit sa propriété antiputride à la présence de la créosote, principe immédiat, que M. Reichenbach, un des chimistes les plus distingués de l'Allemagne, a récemment découverte (1833), et qui possède à un haut degré la faculté de coaguler l'albumine. Or l'albumine une fois coagulee ne se putréfie plus, et la fibre charnue (fibrine) paraît être imputrescible par ellemême. 2° La cuisson est aussi, depuis très long-temps, employée pour retarder ou suspendre la putréfaction des alimens. Toutes les bonnes ménagères savent qu'en faisant chauffer le lait tous les jours, on en prévient la coagulation et la décomposition durant les plus grandes chaleurs. M. Gay-Lussac est ainsi parvenu à le conserver intact pendant plusieurs mois. Comment la cuisson agit-elle? Est-ce en coagulant certains principes très putrescibles, comme, par exemple, l'albumine? ou bien en chassant l'eau? ou bien même en changeant la constitution intime de l'aliment? Elle concourt évidemment avec la dessiccation, ou plutôt n'agit que par dessiccation, pour la conservation du biscuit, espèce de pain qu'on emploie principalement sur mer, et qu'on fait cuire deux fois et même plus. La cuisson avec l'emploi de l'eau et du sucre sert à préparer les sirops, qui conservent fort bien les sucs de fruits, les extraits végétaux, etc. 3° Le manque d'air ne s'oppose pas moins que le manque d'eau à la fermentation putride. Cette condition négative, réunie à une cuisson préalable, constitue le procédé de M. Appert, qui, en faisant d'abord cuire, ou seulement chauffer à 80° cent., toute sorte de légumes et de viandes, puis les plaçant dans des vases hermétiquement fermés, est parvenu à les conserver pendant des années entières. 4° Le sel est un moyen vulgaire de rendre les viandes imputrescibles et inattaquables par les insectes et les vers. Mais ces viandes contractent par là une propriété irritante, et, qui pis est, perdent de plus en plus leur puissance nutritive, par suite de la combinaison intime du sel avec leur substance. Le scorbut des marins, suivant le célèbre médecin Lind, qui étudia spécialement ce genre de maladie, est dû en grande partie à l'insuffisance de l'alimentation que fournissent les viandes salées. 5° Tous les acides étendus d'eau retardent la putréfaction des végétaux et des chairs qu'on y laisse mariner; mais dans l'économie domestique on ne se sert guère que du vinaigre (acide acétique étendu). 6° Enfin, l'alcool conserve les substances organiques, probablement parce qu'il se combine avec l'eau qu'elles contiennent; l'art culinaire ne l'emploie pas pur, mais à l'état d'eau-de-vie, pour garder la plupart des fruits acidules ou sucrés, qui en reçoivent d'ailleurs une propriété excitante.

ALISÉS. Voyez VENTS.

ALISIER. Les alisiers appartiennent à la famille des rosacées; dans cette famille, où sont réunis des végétaux qui ont beaucoup de ressemblance les uns avec les autres par leur floraison, ils forment, avec les néfliers, les sorbiers, les poiriers, etc., une tribu particulière, celle des *pomacées*, composée d'espèces tellement semblables entre elles par les organes qui fournissent ordinairement aux botanistes des caractères distinctifs, qu'elles ont été fréquemment par eux confondues les unes dans les autres. Les alisiers du vulgaire en particulier, après avoir servi de types à un genre dont le nom latin était *cratægus*, et qui embrassait, outre les amélanchiers, les azéroliers, plusieurs espèces de néfliers et de sorbiers, etc., sont maintenant répartis dans différens genres, en sorte qu'on ne peut plus leur appliquer de nom générique latin. Les trois ou quatre espèces d'alisiers connues présentent cependant des traits qui leur sont communs, et qui les distinguent des autres genres ou espèces de la même tribu. Ils ont tous un bois d'une odeur agréable, et dur quoique blanc; une écorce grisâtre, des feuilles ovales, dentées, d'une teinte argentée en-dessous; leurs fleurs blanches, portées sur des pédoncules cotonneux, forment des corymbes à l'extrémité des rameaux; leurs fruits sont des baies globuleuses, ombiliquées, d'un rouge plus ou moins intense. Ils croissent naturellement dans nos forêts et sur nos montagnes où ils élèvent à quinze, vingt, trente et quarante pieds leurs têtes régulières. On en connaît trois ou quatre espèces.



(Alisier commun.)

1 Fleur entière, représentant les cinq pétales, les étamines, et les deux styles libres seulement à l'extrémité.
2 Calice coupé verticalement.
3 Fruit coupé horizontalement pour faire voir les deux graines.

L'alisier *blanc* ou commun, qui s'appelle aussi *aria*, *alouchier*, *allier*, *droullier*, est un arbrisseau dont la hauteur est communément de 12 à 15 pieds, mais qui peut s'élever à 30 et 40 pieds par la culture. Ses feuilles sont un peu fermes, et garnies en dessous d'un coton blanc très remarquable; le même coton recouvre les pétioles des feuilles, les jeunes rameaux, et le calice de la fleur, outre les pédoncules qui sont rameux. Les baies à leur maturité sont d'une rougeur éclatante; elles sont acerbes, mais elles perdent une partie de leur âpreté et deviennent mangeables quand on les fait *blassir*, c'est-à-dire attendrir par un commencement de fermentation. Il est vraisemblable que par les soins de la culture elles pourraient acquérir une saveur agréable et un volume plus considérable. L'*alouche de Bourgogne* paraît être une variété de l'alisier blanc, et ne s'en distingue que par des feuilles un peu plus longues, et par des baies dont la forme se rapproche de celle de la poire. L'aria aime les terrains calcaires et secs, mais croît plus rapidement sur les sols sablonneux : son bois est le plus estimé pour les vis de pressoir et les fuseaux dans les rouages des moulins.

L'*alisier à larges feuilles* ou de *Fontainebleau* se distingue du précédent par des feuilles plus larges du double, plus fortement lobées, plus profondément dentées, un peu pointues, anguleuses, surtout vers leur base, et par des fruits plus gros, d'un rouge jaunâtre et d'un goût amer. — L'*ali-*

sier terminal ou *anti-dysentérique* a des rameaux de couleur rougeâtre, des feuilles assez larges, mortes, un peu échancrées en cœur à leur base, et divisées en cinq ou sept angles, dont les inférieurs sont grands, écartés et divergens; ces feuilles ne sont presque pas cotonneuses. Son fruit astringent était autrefois employé contre la dysenterie; il est propre à arrêter les cours de ventre. Toutes ces espèces embellissent le paysage par leur feuillage argenté en dessous, par leurs nombreux bouquets de fleurs, par la couleur éclatante de leurs fruits, et par leur port élégant. Leur bois se laisse facilement polir, teindre et façonner; aussi est-il estimé des tourneurs et des facteurs d'instrumens. On les multiplie par le semis de leurs graines, si l'on recherche la qualité du bois, et par le moyen des marcottes, des rejetons ou de la greffe, si l'on veut obtenir une croissance plus rapide. Comme la graine se dessèche facilement et ne lève guère qu'au bout de deux ans lorsqu'on la confie simplement à la terre sans précautions, on sème les fruits entiers dans des fosses particulières appelées *jauges* : la germination se fait ainsi plus promptement. On repique, en d'autres termes, on transplante plusieurs fois les jeunes plantes. On ne les taille ni ne les raccourcit. On greffe sur le poirier, le néflier, le coignassier, et surtout l'aubépine.

ALISMACÉES, ALISMOIDES, famille de plantes monocotylédones (voyez ACOTYLÉDONES), formée par Richard aux dépens de celle des joncs de Jussieu, et comprenant une douzaine de genres qui ont pour type l'alisma : ce sont des herbes croissant pour la plupart dans les lieux humides et sur les bords des étangs ou des ruisseaux. Leurs feuilles sont engaînantes à la base; le calice de la fleur (voyez les figures) est formé de six sépales, dont les trois intérieurs sont généralement colorés et pétaloïdes. Les pistils sont réunis plusieurs ensemble dans chaque fleur; chacun d'eux contient, dans son unique loge, ou un seul ovule, ou deux, ou un beaucoup plus grand nombre. Les fruits dans lesquels les pistils se transforment sont de petites capsules sèches; les graines se composent d'un tégument propre qui recouvre immédiatement (sans endosperme) un gros embryon.



(Alisma plantago)

La famille des alismacées, ainsi définie, a été divisée par M. Ach. Richard en trois sections, dont Richard le père avait formé autant de familles distinctes, savoir : les joncaginées, les alismacées proprement dites, et les butomées.

1° Les JONCAGINÉES ont un calice formé de sépales presque égaux; dans chaque capsule, une graine ou deux graines dressées, et un embryon droit. Les joncaginées ne comprennent que quatre genres peu importans, les *lilæa*, caractérisés par l'absence du calice, les *cathantes*, les *triglochins*, et les *schleuchzeria*.

2° Les ALISMACÉES proprement dites nous présentent un calice semi-pétaloïde, et une graine ou deux, dressées ou ascendantes. Trois ou quatre genres composent cette section



(Alisma plantago. — Détails de la fleur.)

a Fleur de grandeur naturelle. — *b* Étamine grossie. — *c* Pistils. — *d* Fruit formé de la réunion des pistils, vu de haut en bas. — *e* Capsule isolée. — *f* La même, coupée pour faire voir la graine. — *g* Embryon.

Le plus intéressant pour nous est l'*alisma*, dont les espèces ont pour caractères communs six étamines, rarement plus, un grand nombre de pistils réunis en tête, et se transformant chacun en une capsule qui ne contient qu'une graine ou deux. Le genre *alisma* renferme une dizaine d'espèces, dont la plus commune en Europe est le plantain d'eau ou fluteau, *alisma plantago*. Le fluteau, comme on le voit par la figure ci-jointe, est une assez belle plante vivace dont les tiges nues s'élèvent du milieu de feuilles radicales droites, longuement pétiolées, ovales-aiguës, et se couronnent en juin et juillet de nombreux verticilles de petites fleurs roses. On croit que cette plante est nuisible aux bestiaux.

Les *damasonium*, second genre de la tribu des alismacées, sont remarquables par leurs six ou huit pistils, qui deviennent des capsules étoilées renfermant une graine ou deux chacune.

Les *sagittaria* ou fléchières, plantes à fleurs monoïques, se distinguent par les filets courts et élargis des nombreuses étamines qui se pressent au centre de leurs fleurs mâles, et par leurs nombreux pistils qui, rassemblés en tête sur le gynophore globuleux des fleurs femelles, dirigent obliquement leurs longues pointes, terminées chacune par quelques glandes saillantes formant le stigmate, et renferment un seul ovule au fond de l'unique loge de leur ovaire. La fléchière commune, *sagittaria sagittifolia*, qui doit son nom à ses feuilles en fer de flèche, peut être placée dans les pièces d'eau des jardins; elle contribuera à l'ornement du paysage par ses épis de fleurs de grandeur moyenne, à fond blanc teint de pourpre, et verticillées trois par trois.

3° On attribue pour principaux caractères aux BUTOMÉES un calice semi-pétaloïde, et un grand nombre de graines ascendantes, attachées à des veines qui forment un réseau le long des parois de chaque loge. On trouve dans cette tribu les *limnocharis*, qui ont vingt étamines ou davantage, entourées de filets dépourvus d'anthères, six à vingt pistils, des graines rayées en travers, et un embryon courbé en forme de fer à cheval; les *hydrocleys*, qui ont environ vingt étamines, huit pistils à longs éperons, et des graines dressées; enfin les *butomes*, dont les neuf étamines entourent six pistils éperonnés, qui se changent en capsules renfermant des graines linéaires-oblongues, droites, cylindriques, marquées de stries dans le sens de leur longueur, enfin un embryon orthotrope. On ne connaît qu'une seule espèce de butome,

le butome à ombelle, ou jonc fleuri, *butomus umbellatus*, dont les feuilles rappellent celles des graminées, et qui, sur le bord de nos bassins et de nos étangs, se couronne en juillet d'une ombelle de fleurs roses, assez grandes, d'un bel effet, et d'une longue durée.



(Butomus umbellatus.)

a Fleur entière. — *b* Capsules. — *c* Les mêmes, coupées transversalement pour faire voir les graines. — *d* Capsule détachée. — *e* Graine grossie. — *f* La même, coupée longitudinalement.

La famille des alismacées a de grands rapports avec celles des naïades et des podostémées, surtout par l'absence de l'endosperme ou albumen, substance généralement féculente, qui entoure l'embryon dans toutes les autres plantes monocotylédones.

ALKENDI (ABOU-YOUSSOUF YAKOUB BEN-ISHAK), surnommé *le Philosophe* par excellence, descendait de Kenda, une des familles les plus illustres parmi les Arabes. Son père Ishak ben Al-Sabbah fut gouverneur de Coufa, sous les khalifes Mahdi et Haroun Al-Raschid. Alkendi, qui avait fait ses études à Passora et à Bagdad, florissait sous les règnes de Mamoun et de Motasem. Non seulement il occupa un des premiers rangs parmi les traducteurs et commentateurs d'Aristote, mais il écrivit lui-même un nombre prodigieux de traités sur la philosophie, les mathématiques, la médecine, la politique, la musique, etc. On n'a qu'à parcourir la longue nomenclature de ses écrits, donnée par Casiri (*Biblioth. arab. hisp.*, t. I, p. 353), d'après la bibliothèque arabe des philosophes, pour être convaincu que ce vaste génie embrassait toutes les connaissances auxquelles l'esprit humain pût prétendre alors dans la société musulmane. Parmi ses nombreux écrits, nous n'en citerons qu'un seul, qui caractérise sa méthode; celui où il tâche de prouver que *l'on ne peut comprendre la philosophie sans la connaissance des mathématiques*. Si nous en croyons quelques écrivains arabes, Alkendi était versé dans tout genre de science grecque, persane et indienne; comme traducteur d'Aristote, il devait savoir le grec ou le syriaque, chose rare parmi les Arabes, qui ne se souciaient guère de l'étude des langues. Ce fut peut-être à cause de cette érudition variée d'Alkendi, que quelques écrivains en firent un juif, d'autres un chrétien. Son père, gouverneur sous les khalifes, professait assurément l'islamisme, et on ne peut aucunement adoptter, avec d'Herbelot, que le philosophe Alkendi *était juif de naissance*. Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'est point fait mention d'Alkendi, ni dans les Dictionnaires biographiques d'Ibn-Khallecan et d'Abou'l-Mahasen, ni dans les Annales d'Aboulfeda. Aboulfaradj, historien arabe chrétien, en dit quelques mots, qui ne semblent laisser aucun doute que notre philosophe ne fût musulman. Ce qui paraît certain, c'est que ses vastes études lui avaient fait embrasser des opinions qui devaient rendre sa croyance suspecte aux musulmans orthodoxes et lui attirer des persécutions. Dans la longue liste des ouvrages d'Alkendi, on n'en trouve pas un seul qui ait un rapport direct avec l'islamisme. A la vérité, il y en a un qui traite de l'unité de Dieu; mais il paraît que les doctrines émises dans cet ouvrage s'accordaient peu avec l'orthodoxie musulmane, car Abdallatif (médecin arabe du XIIe siècle, connu parmi nous par une *Relation de l'Égypte*, que M. Silvestre de Sacy a traduite en français), dit avoir écrit un traité sur l'essence de Dieu et sur ses attributs essentiels, et il ajoute que son but, en traitant cette question, était de réfuter Alkendi. Cela fait supposer qu'Alkendi avait attaqué les principes de l'islamisme, pour lesquels Abdallatif manifestait toujours beaucoup de zèle; car il écrivit aussi un traité contre les chrétiens, et il n'hésita pas à qualifier de pernicieux et d'impie le *Guide des egarés* du rabbin Maimonide (voyez ce nom). Aucun des auteurs arabes que nous sommes à même de consulter ne fixe l'année où naquit Alkendi, ni celle où il mourut. Selon Sprengel (*Histoire pragmatique de la Médecine*), il mourut en 880. Ce qui est certain, c'est qu'il vivait encore en l'année 247 de l'hégire (861), à la fin du règne du malheureux Motawackel, qui, peu de temps avant sa mort, fit restituer à notre philosophe sa bibliothèque, que, sur les insinuations de quelques intrigans, il avait fait confisquer.

ALLAH-ABAD, l'une des provinces les plus riches et les plus productives de l'Hindoustan, et qui renferme deux villes célèbres, Allah-Abad et Bénarès. Selon l'histoire de Férichta et l'*Ayin-Akbery*, Mahmoud, sultan de Gaznah, envahit, dès l'année 1021 de notre ère (heg. 412), le territoire de la province moderne d'Allah-Abad, et marcha contre Nanda Ray, radja de Calindjer, qui avait attaqué et tué le radja de Canoudje, allié de Mahmoud. Nanda n'eut pas le courage de l'attendre, et décampa, abandonnant ses tentes et ses équipages à son ennemi, qui ne quitta la contrée qu'après l'avoir mise à feu et à sang. En 1023 (hég. 414), il fit une nouvelle expédition contre Nanda Ray, obligea en passant le radja de Goualior à se soumettre, et vint mettre le siége devant Calindjer. Nanda, pour obtenir la paix, lui offrit trois cents éléphans et des présens magnifiques, et lui adressa une pièce de vers à sa louange en langue indienne. « Mahmoud fut tellement satisfait des vers, et surtout de l'or et des joyaux, dit Ferichta, qu'il conféra à Nanda le gouvernement de quinze forts, parmi lesquels était Calindjer. » Les sultans Gaznevides, successeurs de Mahmoud, ne poursuivirent pas le cours de ses conquêtes dans l'Inde, et ce ne fut que sous le sultan Gauride Mohammed Chehab-Eddin que le territoire de la province d'Allah-Abad fut de nouveau envahi. En 1193 (hég. 589), ce prince défit le radja de Canoudje et de Bénarès, entra dans cette dernière ville, brisa toutes les idoles, et consacra tous les temples au culte du dieu de Mahomet. Par son ordre, en 1196 (hég. 593), Cothb-Eddin Eibek fit la conquête de Calindjer. Après la mort de Mohammed, les souverains de Dehli, ses successeurs, subjuguèrent la province entière. En 1394 (hég. 796), elle forma la base d'un royaume indépendant, fondé par Khwadja-Djihan, ministre de Mahmoud Toglnck, roi de Dehli, et dont la capitale était Djounpour. Ce royaume fut conquis en 1478 (hég. 883) par Behlol, fondateur de la dy-

nastie des Afghans à Dehli (voyez Afghans); lors de la chute de ces derniers, il tomba au pouvoir des Mogols, et plus tard l'empereur Akber forma de cette province un soubah sous le nom d'Allah-Abad. A l'époque de la décadence de la dynastie mogole, les nababs d'Aoude s'approprièrent le nord de la province; mais, en 1764, par l'intermédiaire de lord Clive, Korah et Allah-Abad furent cédés à Chah-Alem, alors souverain nominal et fugitif de Dehli, par Choudja-Eddaulah, nabab d'Aoude. En 1772, ils retournèrent à ce dernier, lorsque le malheureux Chah-Alem quitta Allah-Abad pour retourner à Dehli, et se mettre sous la tutelle des Mahrattes. Le gouvernement du Bengale acquit, en 1775, le district de Bénarès par un traité avec Assef-Eddaulah, et Allah-Abad et les districts adjacens, en 1801, par cession de Saadet Ali, son successeur au trône d'Aoude. Les districts du sud-est furent reçus du Peichwa Mahratte, en 1803, en échange d'une étendue de pays équivalente dans le Carnatie et dans le Gudjerat.

Allah-Abad, ville fortifiée et capitale de la province, doit son nom à l'empereur mogol Akber. Cette ville est située au confluent du Gange et du Djemna; ce confluent, appelé Prayâga par les Indiens, est à leurs yeux un des lieux de pèlerinage les plus saints.

ALLAITEMENT ou Alaitement (l'Académie admet l'une et l'autre orthographe). Dans les rangs élevés de l'échelle zoologique, les animaux nouveau-nés ne sont point aptes à se nourrir des mêmes alimens que leurs parens; ils ont besoin d'une alimentation appropriée à la faiblesse de leurs organes digestifs. Ainsi les oiseaux font manger à leurs petits les insectes et les vermisseaux les plus délicats, ou leur dégorgent par becquées une nourriture à moitié digérée. Ainsi la femme, et toutes les femelles de la classe des mammifères, nourrissent leur jeune progéniture avec une humeur qu'elles-mêmes produisent, c'est-à-dire avec le lait qui se forme dans leurs mamelles: c'est même d'après cette considération, que les naturalistes modernes ont établi et dénommé cette classe d'animaux. S'il est une fois bien prouvé que les échidnés et l'ornithorynque sont dépourvus de mamelles, tels que les cétacés mêmes (baleines, cachalots, dauphins, etc.), comme le présume aujourd'hui M. Geoffroy-Saint-Hilaire, ne possèdent pas de véritables glandes mammaires ou lactifères, toutes ces espèces devront définitivement être classées à part. Il n'en restera pas moins, à la tête du règne animal, une classe nombreuse où le grand œuvre de la reproduction est complété et pour ainsi dire couronné par l'allaitement, fonction génitale, en vertu de laquelle la femme et les femelles mammifères nourrissent de leur lait leurs nouveau-nés pendant un temps plus ou moins long. Telle est la définition de l'allaitement sous le point de vue physiologique, et selon le vœu primitif de la nature. Mais, dans l'espèce humaine, souvent, soit nécessité, soit caprice, l'enfant, privé du sein maternel, tête un lait étranger, ou même, sans téter d'aucune manière, est nourri artificiellement de lait pur ou coupé, ou de tout autre aliment. L'hygiène a donc dû modifier la signification du mot allaitement; et, y considérant plutôt le mode d'alimentation du nouveau-né que la fonction de la mère, elle a distingué l'allaitement maternel, l'allaitement étranger, et l'allaitement artificiel.

Allaitement (physiologie). L'accomplissement de cette fonction exige le concours de trois conditions: 1° la sécrétion du lait; 2° l'amour maternel; 3° l'acte de succion opéré par le nouveau-né.

I. *Sécrétion du lait, ou galactopée.* — L'appareil anatomique de cette sécrétion se compose d'une ou plusieurs paires de *mamelles*, sous-jacentes à la peau de la poitrine ou du ventre, très développées chez les femelles adultes, mais existant même chez les mâles à l'état rudimentaire, et versant le lait au-dehors par une éminence cellulo-vasculaire, spongieuse et érectile, nommée, suivant l'espèce, *pis*, *tétin*, *trayon*, *mamelon*, où viennent s'ouvrir les orifices des *conduits lactifères* ou *galactophores* (voyez les articles Mamelle et Lait).

L'opération chimico-vitale en vertu de laquelle le lait se forme dans la glande mammaire nous est absolument inconnue. Il y a même eu débat entre les physiologistes sur la question de savoir quel ordre de vaisseaux fournit les matériaux de cette humeur. Les anciens avaient toujours professé que le lait provient du sang apporté par les artères. Mais, depuis la découverte des vaisseaux chylifères et lymphatiques, on a quelquefois attribué l'origine du lait, soit au chyle, soit à la lymphe, d'après une vaine ressemblance d'aspect avec l'une et l'autre de ces humeurs, et surtout d'après la considération plus spécieuse d'une réelle communauté de faculté nutritive. Mauriceau, célèbre accoucheur de la fin du XVII[e] siècle, est, je crois, le premier qui ait énoncé comme chose probable, la transformation immédiate du chylo en lait; il ajoutait, néanmoins, avec grande raison, que cela ne serait prouvé qu'après qu'on aurait démontré anatomiquement l'existence de vaisseaux chylifères, qui, du mésentère ou du canal thoracique, se rendissent directement aux mamelles. Or, cette communication n'a point été découverte; et l'on peut même affirmer qu'elle n'a pas lieu: car, autrement, elle n'eût point échappé aux investigations minutieuses, qui, depuis le XVII[e] siècle jusqu'à notre époque, ont porté l'anatomie descriptive à un si haut degré de perfectionnement. De nos jours, le professeur Richerand a quelque temps soutenu l'origine lymphatique du lait; mais il a fini par abandonner cette hypothèse. Les mamelles, il est vrai, reçoivent un grand nombre de vaisseaux lymphatiques; mais ces vaisseaux en sortent beaucoup plus gros qu'ils n'y entrent; donc il est peu vraisemblable qu'ils y apportent les matériaux de la sécrétion. Ainsi, par voie d'exclusion, nous voici ramenés à l'ancienne opinion, appuyée d'ailleurs sur l'analogie et sur quelques preuves directes. Car, premièrement, toutes les humeurs sécrétées, excepté peut-être la bile, proviennent du sang artériel; en second lieu, un liquide, injecté dans les artères mammaires, passe facilement dans les conduits lactifères, et réciproquement; en outre, un sein épuisé ne fournit plus que du sang par au nourrisson qui continue à téter. La métamorphose du sang en lait, dans le parenchyme de la mamelle, n'est d'ailleurs, dans l'état actuel de la science, ni plus ni moins inexplicable que sa métamorphose en bile dans le foie, en urine dans le rein, etc.

Au fur et à mesure que le lait est sécrété, il s'amasse dans les longs et nombreux replis des conduits lactifères, et distend, de plus en plus, la mamelle, d'où il ne sort que fort rarement par un écoulement passif et continu. En général, les orifices excréteurs ne deviennent béans que lors de l'érection du mamelon, consécutivement à la succion, à l'action de traire, ou à toute autre manœuvre analogue: quelquefois néanmoins le lait s'échappe par jets spontanés, et semble expulsé par la seule contractilité des conduits lactifères.

La sécrétion lactée est, comme de raison, en relation très étroite avec les autres fonctions génitales: et, conséquemment, par opposition à la plupart des autres sécrétions, elle n'a lieu que durant la période moyenne de la vie, et avec intermittence. Annoncée dès la conception par le gonflement des seins, et, vers le milieu de la grossesse, par l'écoulement d'un liquide séreux, elle s'établit enfin après l'accouchement, et s'accomplit d'une manière à peu près continue pendant un temps plus ou moins long. Tant qu'elle dure, elle prévient généralement le retour des règles. Le plus souvent aussi, elle se tarit ou se détériore s'il survient une nouvelle grossesse.

Elle a des rapports non moins remarquables avec les fonctions nutritives et animales. D'abord, elle détermine le besoin d'une nourriture plus abondante, et subit notablement l'influence des alimens, et en général de toutes les substances introduites dans l'économie. Par exemple, le lait de la nourrice à qui l'on administre un purgatif acquiert

lui-même une vertu purgative : tous les jours la médecine met à profit ce mode de traitement contre les maladies des enfans à la mamelle. Quel praticien n'a vu le lait se tarir ou s'altérer par suite d'une affection vive ou profonde, comme la colère, la frayeur, le chagrin, etc.? L'enfant, qui tète le lait sécrété en telle circonstance, est pris de fièvre, de coliques, de diarrhée ; quelquefois même il succombe à de soudaines convulsions, et l'auteur de cet article en a eu un malheureux exemple dans sa propre famille. L'excrétion même du lait, quoique principalement provoquée par une action toute mécanique, n'est pas tout-à-fait indépendante de la sensibilité, de l'imagination, et même de la volonté. Les caresses du nourrisson déterminent, sans succion, ces jets spontanés dont nous avons parlé : une idée voluptueuse a quelquefois le même effet. Les femelles des animaux domestiques retiennent souvent leur lait quand elles sont traites par une main nouvelle ; et le professeur Désormeaux disait en avoir vu qui ne s'étaient laissé traire qu'à force de menaces et de coups.

II. *Amour maternel.* — Pour que la sécrétion lactée s'établisse, et surtout pour qu'elle se continue, ce n'est pas assez du mouvement fluxionnaire dont les mamelles sont le siége. Aussitôt après l'accouchement, il faut, comme nous allons le démontrer plus bas, que la succion du nouveau-né excite et entretienne incessamment l'activité sécrétoire. Or, pour que le nouveau-né puisse téter, il faut que sa mère ne l'abandonne pas, et qu'elle lui présente elle-même le mamelon. Ainsi, la chauve-souris rapproche elle-même de ses mamelles ses deux petits, qui s'y suspendent et y demeurent comme accrochés. La sarigue recueille dans la poche ventrale, où les siennes sont placées, les frêles avortons qu'elle met bas. La femelle du singe prend son petit dans ses bras, et lui donne le sein, comme font les femmes. Bref, toutes les femelles mammifères témoignent le plus vif attachement pour leur progéniture : est-ce, comme on l'a quelquefois prétendu, le pur et simple effet d'une sensation mammaire? n'est-ce qu'un grossier besoin d'excrétion? Non, certes : le sentiment qui oblige la mère à l'allaitement a une plus noble origine ; comme les plus hautes facultés morales, il part du cerveau. Cette tendresse instinctive, que Gall désigne sous le terme hybride et barbare de *philogéniture*, et dont il place le siége dans les lobes cérébraux postérieurs immédiatement au-dessus de la protubérance de l'occiput, ne se trouve certainement point sous la dépendance des mamelles ; car, dans la classe des mammifères, les mâles, chez plusieurs espèces, la ressentent et la manifestent. Beaucoup d'espèces étrangères à cette classe n'en font pas moins preuve : quelle affection, par exemple, se montre plus vive que celle de la poule pour ses poussins? Ainsi donc nous ne dirons point que la mère aime ses petits parce qu'elle les allaite, mais qu'au contraire elle les allaite parce qu'elle les aime. Cet amour, d'ailleurs, chez un grand nombre de femelles, et chez la femme en particulier, survit à l'allaitement ; mais, en général, il s'éteint dès que le jeune animal n'a plus besoin des soins de ses parens. Et même dans l'espèce humaine, l'affection qu'on a pour ses enfans devenus grands est plus factice que naturelle, plus réfléchie qu'instinctive : résultat complexe de l'habitude, de l'amour-propre, et de divers autres motifs que nous ne voulons point analyser ici, est-elle souvent comparable à la tendresse spontanée, et presque monomaniaque, d'une mère pour son nourrisson.

III. *Succion.* — Le nouveau-né, une fois rapproché des mamelles, les caresse avec sa bouche ou son museau, avec ses pates ou ses mains ; il y détermine ainsi un orgasme voluptueux qui active la sécrétion, érige le mamelon, et suffit, comme nous l'avons déjà dit, pour faire jaillir le lait hors des canaux surabondamment remplis. De plus, soit instinct, soit hasard, il apprend à téter, c'est-à-dire à sucer le lait par un ensemble d'actions musculaires parfaitement combinées entre elles. Environnant exactement avec ses lèvres le mamelon, qu'il embrasse aussi de sa langue courbée en gouttière, il exécute alternativement des mouvemens d'aspiration qui raréfient l'air contenu dans la bouche, et font affluer dans cette cavité le lait poussé par la pression atmosphérique dès lors devenue prépondérante, et puis des mouvemens de déglutition en vertu desquels cette humeur nourricière passe dans l'arrière-bouche, et de là dans l'estomac. Sans le concours de cette succion, ou de tout autre moyen analogue (par exemple, l'action de traire), la sécrétion lactée s'établit à peine, ou se tarit bientôt, comme on le voit chez les femmes qui n'allaitent pas leurs enfans, ou qui, par une raison quelconque, interrompent le cours de leur allaitement. La succion doit donc être considérée comme la cause naturelle qui détermine effectivement la formation du lait dans les glandes mammaires, que la fluxion consécutive à l'accouchement ne fait que prédisposer à cette production : et quelquefois même, à en croire le témoignage de maint auteur grave et recommandable, elle a provoqué à elle seule le travail sécrétoire chez des femmes plus que sexagénaires, chez des vierges, chez de jeunes filles impubères, et même chez des hommes, qui ont pu accomplir la fonction d'allaitement durant plusieurs mois. Galactopée, philogéniture, et succion, voilà, je le répète, les trois élémens essentiels qui concourent à l'accomplissement de l'allaitement. La durée de cette fonction varie beaucoup d'espèce à espèce, et d'individu à individu dans la même espèce. A mesure que le jeune animal croît et se fortifie, et surtout après la pousse des dents, il recherche d'autres alimens que le lait ; par conséquent, il tète de moins en moins, et finit par ne plus téter du tout : or, la sécrétion mammaire, de moins en moins provoquée, diminue peu à peu, puis cesse tout-à-fait. Telle est la fin naturelle de l'allaitement ; mais on peut en abréger artificiellement le cours par un sevrage anticipé, ou le prolonger, au contraire, par une stimulation continue des mamelles. Ainsi, on ne laisse la jument nourrir que pendant cinq, six ou sept mois au plus, parce que l'on croit que les poulains qui tètent plus long-temps perdent en légèreté ; et d'autre part, bien qu'on sèvre l'agneau et le veau au bout de deux à trois mois, ou qu'on les sacrifie même beaucoup plus tôt, on trait encore long-temps après la brebis et la vache, même quand elles deviennent pleines ; et l'on ne cesse alors de les traire qu'un ou deux mois avant qu'elles mettent bas, parce que leur lait ne vaut plus rien. Dans notre espèce, la durée naturelle de l'allaitement peut être fixée à environ deux ans ; le plus souvent l'enfant est sevré plus tôt, et cela sans inconvénient, au moyen d'une alimentation convenable (voir Sevrage) ; mais si sa nourrice ne lui refuse jamais le sein, lui il le refuse le plus ordinairement sur la fin de sa deuxième année, et se sèvre, pour ainsi dire, de lui-même. Toutefois, en changeant de nourrisson, beaucoup de femmes prolongent indéfiniment chez elles la sécrétion lactée : il n'est pas rare de voir des nourrices allaiter du même lait trois à quatre enfans successivement, ce qui exige à peu près un pareil nombre d'années. Désormeaux citait une Normande qui avait allaité plusieurs enfans pendant cinq ans de suite, et admettait, comme possibles, les allaitemens d'une durée encore plus longue.

Allaitement (hygiène). Dans l'ordre naturel l'enfant doit être allaité par sa mère ; mais en cette circonstance, comme en tant d'autres, la race humaine use et abuse de son empire sur la nature. Les enfans dont les mères viennent à mourir ou à perdre leur lait ne périssent pas dans l'abandon, et les moyens d'alimentation, auxquels on est alors obligé d'avoir recours, sont souvent substitués à l'allaitement maternel sans une si pressante nécessité. Comme nous l'avons dit dans le préambule de cet article, il y a trois modes d'allaitement, savoir, l'allaitement maternel, l'allaitement étranger, et l'allaitement artificiel. C'est à l'hygiène à en examiner la valeur relative, tant dans l'intérêt de la mère que dans l'intérêt de l'enfant, à en poser les règles, à en prescrire la durée.

4° *Allaitement maternel.* — Il doit être regardé, en thèse générale, comme le meilleur et pour l'enfant et pour la mère. Le lait d'une nouvelle accouchée, séreux et léger dès le principe, va s'épaississant de plus en plus, et se trouve ainsi toujours en harmonie avec l'état des organes digestifs du nourrisson; tandis que le lait d'une nourrice étrangère, le plus souvent trop vieux et trop épais, court grand risque d'être un aliment indigeste et malsain pour un nouveau-né. Cependant nous sommes loin de prononcer un verdict absolu de condamnation contre les femmes qui n'allaitent pas leurs enfans : celles qui sont atteintes de maladies scrofuleuses, de phthisie pulmonaire, ou de tout autre vice constitutionnel; celles qui ont peu de lait, et que la nouvelle sécrétion fatigue outre mesure, feront fort bien de confier leurs enfans à une paysanne robuste, dont le lait abondant et pur remplira largement les besoins de l'active nutrition du premier âge, et peut-être contrariera efficacement la funeste influence des levains héréditaires. Mais nous livrons aux anathèmes d'Aulu-Gelle, éloquemment répétés par J.-J. Rousseau dans son *Emile*, les femmes frivoles et mondaines qui, malgré une santé florissante, méconnaissent, dans des vues de coquetterie ou de plaisir, la sainte obligation de l'allaitement, et abandonnent leur rôle à une mercenaire, infectée peut-être de quelque mal transmissible, et, à coup sûr, incapable de fournir un lait aussi analogue à la constitution du nourrisson, aussi salutaire que le lait maternel. Et s'il importe peu à ces mères égoïstes de compromettre l'existence de leurs enfans, rappelons-les à leur devoir par la considération de leur propre santé. Sans partager les préjugés des médecins d'autrefois et des commères d'aujourd'hui sur les ravages du *lait répandu*, sans expliquer indistinctement par cette hypothèse une foule de maladies diverses qui surviennent long-temps après les couches, doit-on néanmoins croire que la nature laisse impunément violer ses lois? La fluxion mammaire qui succède immédiatement à l'accouchement, et qui s'apaise et se résoud aisément par la sécrétion laetée, ne devient-elle pas, faute d'un tel dégorgement, une véritable congestion morbide, qui ne peut être toujours prévenue ou détournée par l'usage banal des purgatifs, et qui souvent amène l'inflammation et la suppuration du sein, ou bien se déplace à l'instar de toute irritation, et se transporte quelquefois sur des organes plus importans?

2° *Allaitement étranger.* — A défaut de l'allaitement maternel, dont nous venons d'établir l'incontestable prééminence, la plus avantageuse manière d'y suppléer consiste à faire téter à l'enfant le lait d'une bonne nourrice, ou même d'une chèvre.

Dans le premier cas, qui doit, toutes choses égales d'ailleurs, être préféré au second, il faut choisir une femme robuste, qui soit exempte de toute maladie ou même de toute diathèse morbide, dont l'humeur soit gaie et le caractère égal, et dont le lait soit aussi jeune que possible, c'est-à-dire ne date pas d'un accouchement trop éloigné.

De toutes les femelles de nos quadrupèdes domestiques, la chèvre est la seule, à peu d'exceptions près, qui serve à l'allaitement des enfans. Elle mérite bien cette préférence par la forme et la dimension de ses trayons que la petite bouche du nouveau-né peut aisément saisir et téter, par sa facilité à se laisser dresser à un tel office, enfin par l'attachement qu'elle est susceptible de contracter pour son nourrisson.

3° *Allaitement artificiel.* — Cette dernière espèce d'alimentation, qui est la plus défavorable à l'enfant, ou qui du moins réclame en lui les conditions les plus heureuses de force et de vitalité, consiste à le nourrir de lait pur ou coupé, ou bien même de tout autre aliment liquide, qu'on lui donne à l'aide d'une cuiller, d'un verre, ou d'un biberon. Sans contredit, on doit employer de préférence le lait qui ressemble le plus au lait de femme; par exemple le lait d'ânesse. Lorsqu'on ne peut se procurer qu'un lait beaucoup plus épais et plus caséeux, comme par exemple celui de vache, il faut le délayer par le mélange d'une plus ou moins grande quantité d'une décoction d'orge ou de gruau, ou plutôt même d'une eau légèrement chargée de principes azotés (décoction de mie de pain de froment, eau de poulet, etc.). Quant au moyen de donner la nourriture à l'enfant, il faut préférer un biberon disposé de manière à exiger de l'enfant une succion qui imite jusqu'à un certain point l'action de téter : tel est le biberon inventé par une sage-femme de Paris, madame Breton. L'auteur de cet article connaît un jeune garçon qui s'est parfaitement élevé par ce moyen, et qui, actuellement âgé de quatre ans, jouit de la santé la plus robuste. Mais si l'on donne à l'enfant toute autre substance que le lait, cette alimentation ne mérite plus, à proprement parler, le nom d'allaitement, quelle que soit l'épithète qu'on ajoute à ce mot : l'enfant alors n'est pas du tout allaité, mais, au contraire, sevré prématurément. Nous renvoyons donc à l'article SEVRAGE l'examen des alimens qu'il convient d'employer en cette circonstance, ainsi que la question de savoir à quelle époque il faut cesser l'allaitement proprement dit, et y mêler ou y substituer une nourriture plus substantielle.

ALLEGHANY, grande chaîne de montagnes qui s'étend dans la partie orientale de l'Amérique septentrionale, et qui est la principale d'un groupe très remarquable par sa disposition en plusieurs lignes parallèles.

C'est de ce groupe entier, dont aucune partie ne peut être considérée isolément, que nous allons nous occuper.

Le groupe des Alleghanys comprend toutes les chaînes situées à l'est du cours de l'Ohio et du Mississipi, et qui s'étendent depuis le 34e jusqu'au 48e parallèle, près de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Sa longueur totale du sud-ouest au nord-est est de plus de 500 lieues, et sa largeur de 30 à 50. Son ensemble forme un long plateau couronné par plusieurs chaînes de montagnes ou de collines; les bandes parallèles dont il se compose sont au nombre de cinq : nous ne décrirons que les principales.

La plus occidentale est celle des *monts Cumberland* (*Cumberland-Mountains*) : elle a environ 100 lieues de longueur; ses rochers escarpés donnent naissance à un grand nombre de sources, dont plusieurs vont former quelques uns des principaux affluens de l'Ohio, entre autres le *Cumberland* et le *Tennessée*. Les points culminans de ces monts ont 900 à 1000 mètres de hauteur. Au nord cette chaîne prend le nom de *monts Laurel* (*Laurel-Mountains*)

La chaîne la plus orientale porte le nom de *montagnes Bleues* (*Blue-Ridge*); elle commence sons le 33e parallèle, et se termine sur les bords de l'Hudson. Ses plus hauts sommets sont : le *mont Otter* dans la Virginie (1294 mètres); le *mont Tonnerre* (*Thunder-Hill*) dans le même comté (1019 mètres); le *Catskill* dans le comté de New-York (945 mètres); et le *Round-Top* dans le même comté (1487 mètres). De cette chaîne part un rameau parallèle appelé *montagnes du Sud* (*South Mountains*), dont le point culminant a 683 mètres de hauteur.

On peut regarder comme un prolongement des montagnes Bleues la chaîne qui, depuis l'Hudson, s'étend jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent; on l'appelle les *montagnes Vertes* (*Green-Mountains*); son point culminant est le *Maasfeld* (1379 mètres). Enfin, on donne le nom de *montagnes Blanches* (*White-Mountains*) à un petit groupe qui s'élève à l'est de ce prolongement. Sa plus haute cime est celle du *mont Washington* dans le New-Hampshire (2046 m.).

A l'ouest des montagnes Bleues est un chaînon parallèle, appelé *montagnes du Nord* (*North-Mountains*), dont quelques sommets ont 3 à 400 mètres.

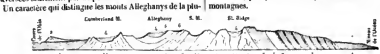
C'est entre les monts Cumberland, ou plutôt les monts Laurel, et les chaînes que nous venons de citer que se prolonge la chaîne proprement dite de l'*Alleghany*, dont la hauteur moyenne est de 850 mètres. L'un de ses sommets, le mont *Green-bier*, en Virginie, en a 1160.

L'extrémité septentrionale des Alleghanys, entre le cours de l'Hudson et le petit lac Oneida, a reçu des Français le nom de *monts Apalaches*, dénomination qui lui a été conservée par plusieurs géographes américains. Au surplus, il est à remarquer que la nomenclature orographique de l'Amérique septentrionale n'est point exempte de confusion; plusieurs cimes, et même des chaînes différentes portent les mêmes noms; ce qui tient à la connaissance imparfaite que les premiers colons avaient du pays. C'est ainsi, par exemple, que l'épithète de *Bleues* a été donnée à un grand nombre de montagnes.

Tout cet ensemble de chaînes, dont nous n'avons relaté que les principales, forme ce que l'on peut appeler les monts Alleghanys. Sous le 36e degré 30 minutes, il donne naissance à un double système de vallées étroites et longues, dont les unes descendent vers le sud, et les autres vers le nord. Parmi les premières nous citerons celle que traverse le *Tennessée*; et parmi les secondes, celle qu'arrose l'*Alleghany*, rivière de 65 lieues de cours, qui, après sa réunion avec la Monongohela, a 3 ou 400 mètres de largeur, avec une vitesse de trois quarts de lieue par heure, et va se jeter dans l'Ohio, en y portant les eaux de la French-Creek, de la Toby's-Creek, et du Conemaugh.

Les autres vallées sont peu importantes, ou du moins sont traversées seulement par de petits cours d'eau.

Un caractère qui distingue les monts Alleghanys de la plupart des grandes chaînes du globe, c'est qu'ils sont traversés dans leur largeur par plusieurs rivières importantes, qui se sont frayé un passage étroit dans l'épaisseur de leurs chaînes. On dirait qu'à l'époque où les monts Alleghanys ont été soulevés, il s'est formé de distance en distance, dans toute l'épaisseur de leurs couches, des fissures ou des failles qui se sont élargies par les efforts des eaux courantes, qui ont choisi ces fissures pour se frayer un passage vers l'Océan. Les principales de ces rivières sont, en allant du sud au nord: le *James-River*, dont le cours a environ 100 lieues, et dont la partie supérieure, appelée le *Jackson*, traverse successivement deux chaînes, avant que, sous le nom de James-River, elle ne franchisse les montagnes Bleues; la seconde est le *Potomac*, fleuve de 200 lieues de longueur, qui se fait jour à travers les montagnes du Sud et les montagnes Bleues; la troisième est la *Susquehannah*, autre fleuve un peu plus considérable que le précédent, et dont les deux principales branches traversent aussi plusieurs chaînes de montagnes pour aller se jeter, comme le Potomac, dans la baie de Chesapeak; enfin la quatrième est la *Delaware*, qui se fait jour à travers les montagnes Bleues, et se jette dans la baie du même nom, après un cours de 60 lieues. D'après ce qui vient d'être dit, on conçoit que ces grands cours d'eau n'ont point de bassin (voyez BASSIN), dans l'acception habituelle que l'on donne à ce mot, puisqu'ils ne sont parallèles à aucune chaîne de montagnes.



(Coupe géognostique des monts Alleghanys du nord-est au sud-ouest, depuis l'état de New-York jusqu'à celui d'Ohio.)

1 Alluvions. — 2 Marnes irisées, gypse et sel gemme. — 3 Formation houillère. — 4 Psammite ou grauwacke. — 5 Porphyre et diorite. — 6 Vieux grès rouge. — 7 Calcaire métallifère. — 8 Schistes. — 9 Granite et gneiss. — 10 Granite stéatiteux. — 11 Granite. — 12 Gneiss.

Tout le groupe des Alleghanys est intéressant sous le rapport géognostique. Les roches d'origine ignée, que l'on continue à appeler *primitives* (voyez ROCHES), s'étendent, suivant le géologiste américain Maclure, dans toute la longueur du groupe, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux rameaux les plus méridionaux qui se terminent au bord du Mississipi. Cette longue bande, qui varie de largeur depuis 20 jusqu'à 30 lieues, s'élève en pentes plus ou moins escarpées vers la crête de l'Alleghany proprement dit, pour s'abaisser ensuite vers les monts Cumberland: elle est composée de *granite*, de *gneiss*, de *micaschiste*, de *schiste argileux*, de *syénite*, et de *trapp*, roche également d'origine ignée. Les couches de ces différentes roches sont généralement inclinées de 40 à 45 degrés. Parmi les substances minérales qu'on y trouve nous citerons l'émeraude, le grenat, l'épidote, la staurotide, le feldspath adulaire, et l'amphibole. Les principaux métaux sont le fer sulfuré, l'aimant ou fer oxidulé magnétique et le fer oxidé, le molybdène, le graphite ou la plombagine, le cobalt arsénical, le cuivre oxide gris, le titane, et le zinc sulfuré.

La zone dont nous venons de citer les principales roches est traversée dans sa longueur par une longue et étroite bande de terrains de sédimens inférieurs ou de transition; celle-ci a une largeur de 8 à 15 lieues. Elle occupe, en général, le milieu du plateau entre la chaîne orientale ou la continuation des monts Cumberland, dont elle forme le revers à l'est, et les pieds de la chaîne de l'Alleghany: elle est formée principalement de calcaire, de grès rouge ancien (*old-red-sandstone*), de psammite ou de grès micacé, et de schistes ardoisiers. Les substances minérales que l'on trouve dans cette zone sont: le fer sulfuré en couches, le plomb sulfuré ou galène en masse, la barytine ou le sulfate de baryte en veines, ainsi que l'anthracite ou le carbone mêlé de trois à cinq pour cent de matière terreuse. Enfin, près de New-York et de Richemont, se trouvent de vastes amas de houille, que l'on doit considérer comme appartenant aussi au terrain de transition.

A l'ouest des deux bandes de roches de transition et primitives, s'étend celle des *terrains secondaires*, qui se prolonge jusque vers les lacs Érié et Ontario. Elle est formée de marnes bigarrées, de calcaire coquillier appelé *muschelkalk*, de gypse, de sel gemme, et de grès que les Allemands nomment *quader-sand-stein*: toutes ces roches sont en couches presque horizontales, et paraissent reposer sur une masse de calcaire carbonifère, d'argile noire, et de houille. Cette bande occidentale est peu riche en métaux; on n'y a trouvé que le fer oxidé et le fer sulfuré.

Un fait assez remarquable, c'est que les puits que l'on creuse dans ce terrain, pour y trouver des sources salées, donnent toujours issue à un dégagement considérable d'hydrogène carboné. Dans les vallées formées par les ramifications comprises entre l'Alleghany et les montagnes du nord, on trouve des sources d'eaux thermales.

Tout autour des monts Alleghanys s'étend le terrain d'alluvion, composé généralement de couches de sable et d'argile, mêlés de coquilles fossiles. Ce terrain s'étend à l'orient jusqu'au bord de l'Océan, au midi jusqu'aux rives du Mississipi, et à l'occident il se prolonge jusqu'aux collines qui circonscrivent à l'est le bassin de l'Ohio. C'est au milieu de ce même dépôt de transport que cette rivière dirige son cours sinueux. Ce terrain est partagé en deux bandes: l'une très peu élevée au-dessus de la surface de l'Océan, près duquel elle se termine; l'autre commençant à 25, à 30 ou à 40 lieues des bords de la mer, et formant des collines ou dunes sablonneuses élevées de 150 à 200 pieds, derrière lesquelles le sol présente des ondulations et des blocs de roches roulés. C'est dans la première bande que l'on trouve des ossemens fossiles de l'espèce de mastodonte que G. Cuvier a appelé

Mastodon maximus et du *Megalonix* (voyez MASTODONTE et MEGALONIX).

Les parties les plus basses de l'une et de l'autre bande sont composées d'un limon fertile, qui paraît avoir été charrié par les rivières.

Volney a fait relativement à ces montagnes plusieurs observations qui ne sont pas sans intérêt pour la géographie physique. Ainsi, bien que le groupe des Alleghanys, peu élevé, soit long et étroit, il exerce une grande influence de température sur les deux régions adjacentes, dont il diffère par le climat, le sol, et les productions. Vers le sud l'air y est plus sec, plus élastique, plus sain; vers le nord, et dès le cours du Potomac, les brumes et les pluies y sont plus communes, les animaux plus grands et plus vifs, et les arbres fruitiers, sans être aussi gros que ceux du versant occidental, le sont plus que ceux du versant oriental, et surpassent les uns et les autres en élasticité. Depuis le nord jusqu'au 35° parallèle, les cimes de grès de l'Alleghany et des montagnes Bleues sont couvertes de beaux arbres, et d'herbes hautes et vivaces. La région élevée qui s'étend depuis les sources du Potomac sur les flancs orientaux de l'Alleghany, jusqu'à celle de l'Youghiogeny sur les flancs opposés, et qui est connue sous le nom de *Green-Glads*, a mérité, par ses sites pittoresques, par ses riches pâturages dont la végétation est entretenue pendant tout l'été par des nuages, des brouillards, et des pluies fines qui manquent dans la plaine, le surnom de Suisse de l'Amérique septentrionale.

ALLÉGORIE. Suivant l'étymologie même, l'allégorie est un discours, ou en général un signe quelconque, exprimant autre chose que ce qu'il énonce directement (des deux mots grecs *allo agoreuein*, dire ou exprimer autre chose).

En ce sens, *métaphore*, *symbole*, *mythe*, ne sont que des allégories à divers degrés. Comme l'art, sous toutes ses formes, poésie, peinture, sculpture, architecture, musique, etc., en y comprenant même le langage, est essentiellement fondé sur cet emploi métaphorique d'une chose au lieu d'une autre, dans le but de représenter l'invisible par le visible, et que, d'autre part, les religions et les doctrines les plus saintes se sont toujours expliquées par des mythes, soit pour se faire mieux comprendre, soit au contraire pour se voiler et se dérober à la profanation du vulgaire, il s'ensuit que si nous voulions exposer ici complètement la valeur du mot allégorie, nous devrions dire à cet article tout ce que nous aurons à dire aux mots MÉTAPHORE, SYMBOLE, et MYTHE. Mais nous préférons, pour plus de clarté, et pour diviser cette matière importante, renvoyer à ces divers articles.

Dans un sens restreint, on entend particulièrement par allégorie une figure ou métaphore prolongée, comme par exemple cette comparaison célèbre où Horace parle de la République prête à être plongée dans la guerre civile sous l'emblème d'un vaisseau livré aux vents et aux flots.

Un autre emploi précis et déterminé du même mot est celui qu'en font les théologiens. Dans les premiers siècles du christianisme, les chrétiens, cherchant une tradition à leurs idées, crurent voir dans les livres de l'Ancien Testament la figure du Nouveau. A la même époque, les diverses écoles religieuses que l'on a considérées soit comme purement philosophiques, soit comme des hérésies du christianisme, faisaient de même, cherchant le sens idéal des mystères et des fictions du polythéisme, ou des traditions orientales et juives, ou enfin des divers phénomènes qu'offre le spectacle de la nature. Tout prit alors un aspect symbolique; l'idéalisme voguait à pleines voiles au milieu du monde des traditions et du monde visible, devenus l'un et l'autre, pour l'idée qui cherchait sa forme, comme un immense vestiaire où toutes les religions et tous les corps étaient successivement essayés. C'est ce qui devait arriver à une époque d'exaltation et de régénération. Juifs, gnostiques, néoplatoniciens, chrétiens plus ou moins orthodoxes, au jugement qu'en porta alors ou plus tard l'Église, s'appliquaient à l'envi au sens figuré. Ainsi Philon le Juif a écrit trois livres d'allégories sur les six jours de la création, et l'on sait quelle carrière les rabbins ont donnée à leur imagination dans le Talmud et dans tous leurs commentaires. On a dit que c'est d'Ebion et d'autres juifs convertis que cette manière de raisonner s'introduisit parmi les chrétiens. Les Marcionites, les Valentiniens, et en général tous les gnostiques, appuyaient leurs principes sur des interprétations figurées de l'Écriture. Origène, Clément d'Alexandrie, et plusieurs autres Pères, sont pleins d'explications allégoriques de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Au reste, cette allure de la pensée humaine n'est pas particulière à cette époque. Cette manière de voir et de comprendre n'est qu'un cas particulier de l'esprit de poésie et de prophétie. Toutes les périodes de l'établissement des religions ont reproduit le même spectacle; et, sans sortir de l'Europe, la période du protestantisme a vu se répéter à cet égard ce que les premiers temps du christianisme avaient déjà vu. Toutes les sectes ardentes et inspirées du protestantisme se sont nourries d'explications mystiques de la Bible et de l'Évangile. C'est le privilège des grands livres, de se prêter à toutes sortes de sens, et c'est aussi pourquoi l'on a pu soutenir avec quelque raison que toutes les grandes épopées, telles que celles d'Homère et de Virgile, n'étaient dans l'esprit de leurs auteurs que de sublimes allégories morales, revêtues d'une action et de personnages de fantaisie, pour donner au poëme quelque vraisemblance. Les poëtes eux-mêmes ont pu se persuader que telle avait été la conduite de l'esprit qui les inspirait, et l'on sait que le Tasse expliquait ainsi lui-même sa *Jerusalem*.

Pour terminer ce que nous voulons dire ici sur l'allégorie, on voit que les théologiens distinguent dans l'Écriture deux sortes de sens en général : c'est ce qu'on nomme le sens littéral et le sens mystique. Ce dernier se divise lui-même en plusieurs espèces (voyez MYSTIQUE). Le sens allégorique proprement dit est une de ces espèces; c'est celle qui résulte de l'application d'une chose que l'on regarde bien comme s'étant accomplie à la lettre, mais qui n'était pourtant que la figure d'une autre chose : ainsi le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert pour guérir les Israélites de leurs plaies, représentait, dans un sens allégorique, Jésus-Christ élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

ALLEMAGNE. « L'Allemagne, dit Jean-Paul, est le cœur de l'Europe. » Elle l'est en effet géographiquement; elle l'est aussi politiquement, en ce sens que la plupart des grandes guerres qui ont influé sur le sort de cette partie du monde ont eu pour théâtre le sol germanique : ce n'est donc pas sans raison que l'on a pu dire, bien qu'on y ait attaché une pensée beaucoup plus étroite, que les guerres de l'Allemagne sont pour l'Europe des guerres civiles. Aujourd'hui encore, placé entre les tendances libérales de l'Occident et les volontés réactionnaires du Nord, l'attitude de ce grand pays décidera peut-être de nos destinées politiques.

L'Allemagne limite autour d'elle une foule d'états divers: le Danemark au nord, à l'est la Pologne, à l'ouest la France, la Belgique et la Hollande, au sud les provinces turques, italiennes et helvétiques. Sur des dimensions de 225 lieues en largeur et de 240 en longueur, elle occupe une superficie d'environ 32,653 lieues carrées, et s'étend entre le 2°,30' et le 18° de longitude orientale, et entre le 45°,30' et le 55° de latitude septentrionale. Elle s'appuie au nord sur la mer du Nord et la Baltique, au midi sur le golfe Adriatique.

Le territoire de l'Allemagne est arrosé par cinq cents cours d'eau, dont soixante sont navigables; les principaux d'entre eux sont le Danube (Donau), le Rhin, l'Ems, le Weser, l'Elbe, le Trave, et l'Oder. Ses lacs sont au nombre de près de six cents; celui de Constance (Bodensee), sur les confins du Tyrol, est le plus étendu de tous; les plus importans après lui sont ceux de Cirknitz et de Traun en Autriche, de Wurm et de Chiem en Bavière, de Spirding,

de Mansfeld et d'Angerbourg en Prusse, de Muritz et de Ratzebourg dans les grands-duchés de Mecklenbourg. —Le nombre des canaux navigables n'est pas proportionné à l'étendue du sol, ce qui accuse des relations commerciales encore peu développées : presque tous appartiennent aux états autrichiens ou prussiens. La Baltique et la mer du Nord communiquent par le canal de Kiel, creusé de Schleswig-Holstein à Rendsbourg; celui de Travemunde met en relation Hambourg et Lübeck, deux des places de commerce les plus importantes de l'Allemagne; ceux de Bromberg, de Finow et de Plauen en Prusse, unissent ensemble la Wistule, l'Oder et l'Elbe; le Danube est joint au Theiss par le Canal François (Franz-Canal) qui traverse le comté hongrois de Bacs. Il est question aujourd'hui de terminer le grand travail entrepris par Charlemagne pour joindre la Rednitz à l'Altmühl, et par ce moyen le Rhin au Danube. Le canal de Vienne à Trieste, qui doit unir ce dernier fleuve à la mer Adriatique, n'est encore achevé que jusqu'à Neustadt. — D'autres lignes de communication au moyen de chemins de fer sont en projet, et plusieurs même ont un commencement d'exécution; celle de Mauthausen sur le Danube à Budweis sur la Muldau, qui joindra l'Elbe au premier de ces fleuves, est déjà fort avancée, ainsi que le chemin de fer de Lintz à Gmunden sur le lac du même nom.

La nature a divisé ce grand pays en deux parties, la haute et la basse Allemagne, dont la forêt de Thuringe et les Erzgebirge (montagnes des mines) forment à peu près la ligne de séparation. L'Allemagne méridionale, ou haute Allemagne, est généralement montagneuse, ainsi que son nom l'indique. L'Allemagne du nord au contraire présente presque partout un pays plat, tantôt marécageux, tantôt sablonneux. La montagne la plus élevée qu'on y rencontre est le Brocken, point culminant du Harz, et haut seulement de 572 toises. De là partent les montagnes du Weser, qui s'étendent le long du fleuve, et forment, près de Minden, ce qu'on appelle la *Porte de Westphalie*. A celles-ci se rattachent : d'une part les monts de Rothlager, ceux de la forêt Teutoburgienne, célèbre dans les annales de la Germanie par la défaite de Varus, ceux qui couvrent la Hesse et le Nassau jusqu'au Rhin, et qui, par l'Hundsruck se lient à la chaîne des Vosges; de l'autre les montagnes de la Thuringe, puis les monts Fichtel, à peu près au centre de l'Allemagne. Ici trois chaînes se séparent : celle des Erzgebirge, se dirigeant vers l'est, va s'unir aux Monts des Géans et aux Sudètes, voisins des Carpathes ; celle de la forêt de Bohême se prolonge dans la direction du sud-est; la troisième, qui s'éloigne vers le sud-ouest, rejoint les Alpes de Souabe, situées entre le Necker et le Danube. Enfin, au midi de ce grand fleuve, dans la direction de l'ouest à l'est, depuis les Grisons jusqu'aux frontières de la Hongrie, s'étendent les Alpes Rhétiques et Noriques, que l'on divise en Alpes du Tyrol, de Salzbourg et de Styrie. C'est là que se trouvent les cimes les plus élevées, celle du Gross-Glockner (1998 toises) et la pointe d'Ortel (2010 toises). Plus au sud encore sont les Alpes Juliennes et Carniennes, qui se prolongent vers la Dalmatie et la Croatie. — Les monts Fichtel, le Westerwald et le Hundsruck renferment des volcans éteints.

Les sources d'eaux minérales sont très nombreuses dans toutes les parties de l'Allemagne : on en compte plus de mille. Beaucoup d'entre elles ont donné lieu à l'établissement de bains plus ou moins célèbres; nous nous bornerons à citer ceux d'Aix-la-Chapelle, d'Ems, de Pyrmont, d'Eger, de Carlsbad, de Tœplitz et de Baden. — Les richesses minéralogiques de ce pays sont immenses : il possède quelques mines d'or, des mines d'argent qui produisent une valeur annuelle d'environ 200,000 marcs (elles sont situées principalement dans le Harz et les Erzgebirge), des mines de plomb, d'étain (en Saxe et en Bohême), de fer, de zinc, de mercure, de cinabre, de cobalt, de bismuth, d'arsenic, d'antimoine, de magnésie et de houille. On y exploite une assez grande variété de marbres, du granit, du porphyre et de l'albâtre. On y trouve aussi du cristal de roche, des topazes, améthystes, agates, etc. Les bords de la Baltique fournissent une grande quantité d'ambre jaune. Les fontaines salantes et le sel fossile n'y sont pas rares; soixante-seize salines sont en exercice.

Des forêts considérables couvrent plusieurs parties de l'Allemagne tant au nord qu'au midi, elles renferment surtout des chênes, des pins, des bouleaux et des hêtres. — Des vins, dont plusieurs espèces jouissent d'une grande célébrité, sont produits sur les bords du Rhin, de la Moselle, du Necker, du Mein, près de Meissen et de Naumbourg, en Bohême et en Autriche. Le point le plus septentrional où se cultive la vigne est Witzenhausen, dans la Hesse Électorale, par delà le 51°. Au XVIe siècle, suivant Guichardin, 60,000 foudres de vin s'écoulaient chaque année par la navigation du Rhin; ses coteaux ont long-temps fourni presque tout le nord de l'Europe; mais depuis que les Hollandais eurent interdit la libre navigation de ce fleuve, on fut obligé de détruire des milliers d'arpens de vignobles, et c'est à peine si maintenant 700 muids sont expédiés par les Pays-Bas. — On récolte dans toute l'Allemagne les céréales des régions tempérées, ainsi que la pomme de terre, qui y est abondamment cultivée. Le maïs ne réussit que dans le sud; l'olivier, seulement sur les côtes de l'Adriatique : mais le territoire central produit en abondance le chanvre, le lin (dans la Bohême et la Silésie), le houblon (près de Nurenberg et de Brunswic, et en Bohême), le tabac (dans le Brandebourg, la Bavière et la Saxe), la garance, l'anis, le safran, etc.

Les races chevalines du Mecklenbourg et du Holstein sont recherchées dans toute l'Europe pour monter la grosse cavalerie. Le Holstein fournit également beaucoup de gros bétail : la Saxe, la Silésie et la Moravie nourrissent les plus beaux troupeaux de moutons; la Bavière et la Westphalie font un grand commerce de porcs.

Malgré l'abondance de ses productions naturelles et les avantages de sa position géographique, l'Allemagne n'occupe pas encore parmi les contrées commerçantes le rang auquel elle semble appelée à prétendre. C'est ce qu'il faut surtout attribuer au morcellement de son territoire en une multitude de petits états dont les intérêts contradictoires rendent difficiles et onéreux tout transport et toute transaction. De jour en jour néanmoins le progrès des idées nouvelles vient améliorer cet état de choses; les inconvéniens du système prohibitif intérieur sont aujourd'hui universellement reconnus; et l'Allemagne est prête à réaliser dans son sein une union de douanes, dont l'influence sera grande pour le développement de son industrie, et grande aussi sans doute pour celui de la nationalité germanique.

Ce système nouveau remplacera probablement par des relations permanentes le mode de commerce arriéré suivi jusqu'ici en Allemagne, où des foires fondées depuis des siècles servent encore à l'écoulement de presque tous les produits. Celle de Leipzig, consacrée particulièrement à la librairie, et celle de Francfort sur le Mein, où s'opèrent surtout les échanges avec la France, sont les plus importantes. Une somme de 60 millions de florins environ y circule annuellement.

Deux riches compagnies de commerce, assez récemment formées, la Compagnie Rhénane des Indes occidentales et la Compagnie Américaine de l'Elbe, donnent déjà une grande impulsion aux fabriques de l'intérieur en leur ouvrant au dehors de vastes débouchés (Voir l'article RHIN).

Les principales places commerciales de l'Allemagne sont : les villes maritimes de Hambourg et Brême sur la mer du Nord, Lübeck, Emden, Danzig, Kœnigsberg, Memel, Elbing, Stettin sur la mer Baltique, et Trieste sur le golfe Adriatique; les villes intérieures de Berlin, Breslau (entrepôt de la Silésie), Cologne, Magdebourg, Posen, Thorn, les deux Francfort, Brunswic, Hanovre, Cassel, Dresde,

Leipzig, Augsbourg, Munich, Nuremberg, Fribourg, Vienne, Prague, Budweis, Olmutz, Troppau, Linz, Salzbourg, Graetz, Roveredo.

Les fabriques allemandes produisent surtout des toileries (en Silésie, Westphalie et Bohême), des étoffes de laine (dans les provinces rhénanes, la Saxe, le Brandebourg, l'Autriche, la Moravie), des soieries (à Vienne, Berlin, Cologne, Crefeld, Roveredo), des dentelles (dans le Tyrol et les Erzgebirge), des verreries et des glaces, (en Bohême, en Bavière, en Saxe), des porcelaines et faïences (à Berlin, Meissen, Vienne, Fürstenberg), des bronzes, aciers, orfèvreries, des armes (à Spandau, Potsdam, Schmalkalden, Herzberg dans le Harz, Olbernhau dans les Erzgebirge, à Vienne, Carlsbad, Teschen, Solingen, etc.), des canons (à Berlin, Breslau, Vienne, Bamberg, Manheim, etc.). Les ouvrages de bois et objets de quincaillerie connus sous le nom de marchandises de Nurenberg, les instrumens de musique, et particulièrement les pianos de Vienne, les voitures de Hanau et d'Offenbach, enfin les liqueurs de Dantzig, de Breslau et de Manheim, ont une célébrité étendue. L'exploitation des mines et la fabrication des métaux sont surtout portés en Allemagne au plus haut degré de perfection.

La population du pays est estimée à 34,300,000 habitans: cette population est répartie en 2,400 villes, à peu près autant de bourgs, et 90,000 villages. M. Balbi, dans son *Abrégé de Géographie*, la divise en quatre souches, sans tenir compte d'un petit nombre de Bohémiens, de Grecs et d'Arméniens, répandus isolément dans les diverses contrées. — La souche *germanique*, ou des Allemands proprement dits, embrasse près des quatre cinquièmes de la totalité. La souche *slave* comprend presque tout le reste: à elle appartiennent les Tchekkes ou Bohèmes, les Slowaques de la Moravie, les Serbes de la Lusace, les Windes de la Carniole, de la Styrie et de la Carinthie, etc. Le chiffre est complété par la souche *gréco-latine*, qui se compose des Italiens du Tyrol et de l'Illyrie, des Français et Wallons de la gauche du Rhin, et de la colonie française, débris des protestans chassés par la révocation de l'édit de Nantes, lesquels se sont établis principalement dans le Brandebourg; et enfin par la souche *sémitique*, celle des Juifs, dont on évalue le nombre à 292,300 individus.

Cette population, sauf peu d'exceptions, professe le catholicisme, le luthéranisme et le calvinisme, à peu près dans les proportions suivantes: catholiques 17 millions, luthériens 12 millions, calvinistes 3 millions. Il s'est opéré généralement fusion de ces deux dernières Églises, sous le nom de communion évangélique, ce qui, pour le dire en passant, atteste un relâchement sensible dans les croyances protestantes. 25,000 hernhutes, autant de mennonites, 2,000 grecs, quelques centaines de quakers, etc., ajoutez aux juifs dont nous avons compté moins de 300,000, forment le reste du nombre total.

La culture intellectuelle est à la fois profonde et très générale en Allemagne, la multiplicité et le développement des établissemens d'instruction publique suffirait pour l'attester. On y compte vingt-quatre grandes universités, parmi lesquelles les plus célèbres sont celles de Goettingue, Berlin, Halle, Bonn, Leipzig, Iena, Heidelberg. Neuf cents professeurs y enseignent, et treize mille étudians environ les fréquentent chaque année. On compte en outre trois cents soixante gymnases ou colléges, dont 109 se trouvent dans la Prusse seule, un très grand nombre d'écoles normales destinées à former des instituteurs (celles de Prusse et de Bavière méritent surtout d'être citées); puis une multitude d'écoles bourgeoises (bürgerschulen) et d'instituts polytechniques de divers degrés. Quant aux écoles primaires gratuites, et à celles d'arts et métiers (industrie-oder gewerbschulen) pour les apprentis ouvriers, elles sont innombrables. Nous ne parlons pas des établissemens particuliers, tels que la fameuse institution de Schnepfenthal, fondée par Salzmann. — L'éducation spéciale n'est pas moins florissante. La plupart des villes capitales possèdent des écoles militaires, et les grandes villes industrielles de Hambourg, Leipzig, Magdebourg, etc., des écoles de commerce. Un collége normal pour l'étude des sciences naturelles est établi à Bonn; beaucoup d'écoles forestières propagent des connaissances à peu près nulles encore dans notre pays; enfin l'école des mines de Freiberg jouit d'une renommée européenne. — Toutes les branches de l'enseignement ont fait en Allemagne de si notables progrès que nous devrons lui consacrer une place importante quand nous traiterons ce sujet.

Dans un pays où l'instruction primaire est à peu près universelle, on doit s'attendre à trouver de nombreuses bibliothèques publiques. Nous en comptons en effet cent cinquante contenant près de six millions de volumes. Ce chiffre s'accroît rapidement; on en jugera lorsque nous aurons dit que l'on calcule, année commune, sur une production de cinq mille ouvrages nouveaux. L'Angleterre ni la France ne possèdent aucun établissement de librairie comparable à ceux de Cotta et de Brockhaus; et plusieurs autres cependant ne leur cèdent guère en importance.

Malgré les entraves qu'éprouve aujourd'hui presque également dans tous les états de l'Allemagne la liberté de la presse, les journaux politiques y sont assez multipliés et très répandus. Les principaux sont le *Correspondant de Hambourg*, qui eut, dit-on, dans sa période la plus florissante, jusqu'à trente mille abonnés; la *Gazette universelle d'Augsbourg*, l'*Observateur autrichien*, et la *Gazette d'État de Berlin*: ces deux dernières feuilles sont officielles.

On compte environ deux cent vingt journaux non politiques, et cent cinquante recueils publiés périodiquement. Nous distinguerons dans ce nombre les *Annales de Critique scientifique* et le *Franc Parleur* (der Frey muthige) de Berlin, les *Annales de Vienne*, la *Feuille du Matin* (Morgenblatt) de Stuttgardt, les *Feuilles de Récréation littéraire* (Blaetter für Literarische unterhaltung) de Leipzig, etc. Chaque ville d'université possède en outre au moins une gazette littéraire publiée par des professeurs. Enfin il n'est pas une spécialité qui ne soit représentée par un ou plusieurs recueils périodiques. Les sciences exactes et les sciences naturelles, la médecine, la théologie, la philologie, la pédagogique, le droit, la jurisprudence, l'art militaire, les beaux arts, et la musique en particulier, comptent chacun plusieurs organes. Nous devons nous borner à en indiquer un petit nombre: les *Annales de Physique et de Chimie* de Poggendorf, les *Annales des Mines* et le *Journal de Mathématique*, publiés à Berlin, ce dernier par Crelle; l'*Isis*, journal encyclopédique d'Oken, les recueils de droit et de jurisprudence publiés par Savigny, par Hitzig et par Mittermaier, à Berlin et Heidelberg; ceux d'histoire et de philologie orientale publiés à Bonn et à Vienne par A. G. Schlegel et de Hammer.

Les musées et les collections scientifiques ou seulement curieuses, ne sont pas moins multipliés que les bibliothèques et les journaux. Dresde possède un Musée d'antiquités (l'Augusteum), une galerie de tableaux, et une belle collection de plâtres rassemblée par Mengs; Vienne, Berlin et Munich ne sont pas moins riches, et des collections fort intéressantes aussi, quoique moins nombreuses, se trouvent à Francfort, Stuttgardt, Cassel, Darmstadt; celle que les frères Boisserée ont formée à Cologne mérite particulièrement l'attention des artistes. — Vienne et Gotha ont de précieux médaillers; — Berlin, Munich, Jena, Hanovre, etc., des cabinets d'histoire naturelle.

L'Allemagne est le pays de la science; aussi ses nombreuses sociétés savantes sont-elles depuis long-temps célèbres. Nous nommerons seulement les académies de Berlin, de Goettingue et de Munich. Le congrès des naturalistes qui

se réunit chaque année, a sans doute inspiré l'idée des *congrès scientifiques* qui semblent prendre faveur parmi nous. Outre les académies dont nous venons de parler, il s'est formé depuis quelques années plusieurs associations libres d'un haut intérêt. Citons au premier rang celle dont le baron de Stein, ancien ministre de Prusse, a été le fondateur sous le titre de *Société pour l'étude de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge*. Elle a déjà jeté de profondes lumières sur ces temps si peu connus jusqu'ici.

Nous avons dû nous borner dans tout ce qui précède à une nomenclature assez aride, plusieurs des sujets qui s'y trouvent indiqués devant être spécialement considérés dans d'autres articles. Un seul ne saurait être detaché du mot *Allemagne*, c'est la littérature nationale; nous lui consacrerons donc un article particulier, après avoir jeté un coup d'œil sur l'histoire du pays.

L'histoire ancienne de l'Allemagne, comme celle de tous les peuples, est environnée de ténèbres; ses premiers habitans sortaient probablement, ainsi que tant d'autres, du grand berceau asiatique. Bien des opinions ont été produites sur l'étymologie du nom de *Germanie*, donné à cette antique contrée, et étendu par les Romains au Dannemark, à la Suède, à la Finlande, pays habités par des nations dont les mœurs, le langage et les institutions, quoique très divers, accusent néanmoins une communauté d'origine. Gottsched fait à ce sujet vingt-huit hypothèses différentes, peut-être aussi plausibles les unes que les autres. L'orgueil national perce fort ingénieusement dans celle de Wiarda, qui compose ce mot de Germanie des deux monosyllabes *ger*, *gar* ou *her*, c'est-à-dire *tout-à-fait*, et *mann*, *homme*. Elle répond d'ailleurs, comme l'observe Jean Paul, à l'expression originale de *Sehr-mann*, en usage parmi les habitans de l'île de Rugen, pour rendre l'idée d'un homme excellent, d'un homme dans toute la force du terme. Leibnitz regarde le nom de *Germains* comme étant tout simplement celui des *Hermions*, l'une des trois principales tribus du pays, employé abusivement pour désigner la nation entière. Ce qui donne du poids à cette opinion, c'est que le même abus fut fait avec le nom d'une autre confédération particulière, celle des *Alemans*, peuple que nous voyons paraître pour la première fois sous le règne de Caracalla, 220 ans après Jésus-Christ, et contre lequel Rome chercha à se protéger en élevant la fameuse *Valla Romanorum*, dont les ruines sont encore visibles entre Jaxthausen et Oehringen. — Un troisième nom, celui qui est demeuré national dans le pays, celui de *Teutons*, semble avoir pour lui l'ancienneté. Il figure dans le récit de Pytheas, Grec de Marseille, qui fit un voyage aux bords de la Baltique vers le commencement du IV[e] siècle avant l'ère chrétienne. Tacite désigne comme le chef de la race germanique *Thuisko*, qui reçut les honneurs divins; c'est le dieu *Teut* ou *Thot* des Gaulois, dont Jules César eut tant de peine à détruire le culte.

Le voyage de Pytheas dont nous venons de parler, et dont quelques fragmens sont venus jusqu'à nous par les citations d'écrivains postérieurs, est l'unique témoignage qui nous reste sur la connaissance extrêmement bornée que les Grecs avaient de l'Allemagne. La tradition raconte seulement que les Phéniciens venaient faire le commerce de l'ambre sur ses rivages septentrionaux, et Schlozer dit que sans le commerce de l'ambre l'histoire de l'Allemagne serait plus jeune de cinq cents ans. Ce pays fut aussi fort peu connu des Romains, et ce qui le prouve, c'est qu'à l'époque où les Teutons et les Cimbres attaquèrent l'empire, on les y prit pour des Celtes; il fallut les expéditions de César pour apporter à Rome des notions plus exactes sur la nationalité de ces différens peuples.

La patrie germanique occupait à peu près le sol de l'Allemagne actuelle: c'était un pays couvert de bois et de marais, d'un aspect si sauvage, que Tacite, interprète des habitans de la belle et douce Italie, ne pouvait imaginer qu'aucun peuple se fût décidé à quitter sa contrée natale pour se fixer dans la Germanie; il en déclarait les habitans nécessairement indigènes. Toutefois, ses salines étaient dès longtemps connues; son fer la rendait précieuse aux Romains, et les vins de la Rhætie acquirent de bonne heure une certaine célébrité.

Une population éminemment guerrière habitait ces provinces, race grande de taille et robuste, aux yeux bleus et à la chevelure dorée, endurcie aux fatigues et chérissant l'indolence, ignorante des arts et de l'agriculture, vivant de sa chasse et de ses troupeaux, adonnée à la passion du jeu et à celle de la boisson, jalouse de sa liberté, et la jouant sur un coup de dés comme sa fortune.

Nous connaissons fort imparfaitement ses institutions, soit politiques, soit religieuses: c'étaient des traditions ayant force de lois, l'influence patriarchale omnipotente du chef de famille, la présence des armes dans les conseils, une grande division de tribus reliées momentanément pour la défense commune, quelques monarchies appuyées seulement sur l'influence personnelle des chefs; autorité sans racines et sans étendue: c'étaient des hommes libres et des *non libres* (pour ne pas employer le mot d'esclaves, dont l'absence a peut-être bien trompé sur leur véritable condition): ceux-ci étaient rendus tels par la naissance, par le droit de naufrage (strandrecht), par les chances de la guerre, et quelquefois par celles du jeu. Parmi les libres eux-mêmes, des distinctions héréditaires: ce sont les *principes* de Tacite; quant aux souverains, il les nomme *reges*. D'autres dignités ou fonctions, celles de comtes (*comites*), semblent avoir été de présider en temps de paix les assemblées tenues aux époques de nouvelle et de pleine lune, pour décider sur la paix ou la guerre, sur tous les intérêts généraux, et pour juger les criminels d'état; celles de ducs (*duces*), de commander les armées en temps de guerre. Plusieurs élections de père en fils, comme les plus capables, constituaient sans doute une hérédité. Il faut se garder de nommer populaires ou démocratiques ces assemblées où les hommes *libres*, égaux entre eux à ce titre, étaient seuls admis; eux seuls formaient la nation, par opposition aux *non libres*.

Voilà ce qu'on trouvait sans doute, avec peu de différences, chez toutes les peuplades de la Germanie; c'est ce qu'on observe à peu près chez tous les peuples arrivés à un degré analogue sur l'échelle de la civilisation.

Leur religion était grossière comme leurs mœurs; paganisme septentrional que nous ferons connaître en parlant des mythologies du nord. Des cavernes étaient leurs temples; les joies de la vie future pour le brave qui mourait sur le champ de bataille étaient le récit de ses exploits au milieu de festins où il s'enivrait d'une bière délicieuse dans les crânes de ses ennemis. On connaît le respect des Germains pour les femmes, et surtout pour leurs prophétesses: les noms de Velléda et de Ganna sont venus jusqu'à nous avec tout l'intérêt qui suit les vieilles croyances. Cette puissance morale à laquelle sont soumis les peuples les plus barbares se manifestait encore chez les Germains par l'usage où ils étaient de se laisser infliger au nom de Dieu, par les mains de leurs prêtres, des corrections corporelles qu'ils n'eussent point souffertes impunément des mains de guerriers comme eux. Il y eut dès le II[e] siècle des chrétiens en Allemagne, surtout dans la partie conquise par les Romains; mais ce fut seulement vers le VIII[e] que la nouvelle religion s'y installa définitivement.

Deux grandes masses de peuples nous apparaissent dans l'histoire de ce pays: les Germains, qui habitaient le nord, et les Suèves (Souabes), nommés aussi Hermions, qui habitaient le midi. La division géographique transmise par Tacite est trinaire; elle distingue la Germanie occidentale, comprenant les Cattes, les Frisons, les Sicambres, les Chamaves, les Bructères, etc.; la Germanie septentrionale,

occupée par les Chérusques, les Cimbres, etc.; et le pays des Suèves, partagés en Sénonais, Longobards, Hermondures, Marcomans, etc. Cette division correspond d'ailleurs à la position respective des trois grandes ligues de peuples qui occupaient l'Allemagne un siècle après Tacite, et qui commencèrent alors à jouer un rôle si important : les Alemans, les Francs et les Saxons.

Depuis l'époque (environ 100 ans avant J.-C.) où les nations germaniques révélèrent à Rome leur existence par une invasion dont le génie de Marius sauva le grand empire, jusqu'aux conquêtes des Goths et des Hérules, ces nations livrèrent aux Romains de nombreux combats, tantôt sur leur propre territoire, tantôt sur celui des Gaules, tantôt sur celui de l'Italie elle-même. Il ne fallut pas moins que César, Drusus, Germanicus, Marc-Aurèle, pour triompher des Arioviste, des Hermann, des Claudius Civilis.

Vers le même temps où ceux que les Romains appelaient des peuples barbares effaçaient leur empire de l'occident, une autre ligue, également sortie des forêts teutoniques, envahissait les Gaules, et y établissait la domination des Francs.

Durant toute l'existence de la dynastie mérovingienne, et sous les premiers successeurs de Charlemagne, l'histoire de la Germanie se confond avec la nôtre : les guerres de ces rois sont, à proprement parler, des guerres civiles.

Charlemagne rétablit en sa personne l'empire d'occident; législateur à la fois de l'église et de l'état (car il prononçait sur le spirituel comme sur le temporel, les Livres Carolins en font foi), il développa, mais à la façon des réformateurs, les institutions qui dataient de Hlode-wig ou Clovis, fondateur de la monarchie. Son œuvre ne fut point une charte comme celle des Anglais; c'était un ensemble de lois simples, reposant sur le fait plus que sur la parole. La feodalité fut régularisée, hiérarchisée, de désordon ée qu'elle était auparavant, et groupée autour du trône par un serment de fidélité prêté dès lors exclusivement au monarque, et qui lui rattachait directement les vassaux de tous les degrés. Chaque centre d'administration, la commune, le comté, l'empire, avait ses assemblées pour décider des lois et des affaires générales; les débats judiciaires étaient publics, et les accusés jugés par leurs pairs, selon des règles établies ou consenties par des hommes libres. Mais on s'abuserait si l'on voulait regarder ces assemblées comme une consultation populaire; de même que si l'on attribuait un esprit démocratique aux autres institutions dont nous venons de parler : c'était tout simplement la portion d'autorité que la monarchie n'avait pu enlever à l'oligarchie; car la nation, c'étaient les grands, les nobles, les hommes libres; de tout le reste pas un mot.

De même que le gouvernement temporel était divisé en duchés, comtés, centenies, de même le gouvernement ecclésiastique l'était en archevêchés, évêchés et paroisses (pfarreien) : les fonctionnaires de cet ordre étaient, autant que les premiers, soumis au pouvoir séculier dont ils recevaient comme eux leur investiture. Les commissaires impériaux avaient le droit d'informer contre eux; mais à l'empereur seul était réservé celui de prononcer.

Il n'y avait pas d'ailleurs entre les droits et les mœurs des hommes d'église et ceux des hommes de guerre (un peut désigner ainsi toute la noblesse) une différence très marquée : des seigneurs assistaient aux synodes ecclésiastiques, et des évêques siégeaient dans les diètes; ceux-ci, tenus au service militaire, sinon par eux-mêmes, du moins par leurs gens, les conduisaient fréquemment en personne au combat. En 803, dit Voltaire, un parlement se plaignait à Charlemagne du grand nombre de prêtres tués à la guerre; mais ce fut en vain qu'on s'efforça de leur interdire ces sanglantes habitudes.

Charlemagne croyait sans doute avoir bâti pour l'éternité; à peine eut-il fermé les yeux que l'on vit s'écrouler les pièces de son édifice qui n'étaient reliées que par sa supériorité personnelle, quoique peut-être aussi l'on ait exagéré la faiblesse de ses successeurs; en Allemagne, du moins, nous voyons commencer, assez peu de temps après lui, une série de princes puissans par leur caractère et leur intelligence; et il nous semble plus naturel d'attribuer la décadence du pouvoir monarchique au développement continu et inévitable de l'élément populaire qu'aux fautes des souverains; de même que l'accroissement de l'autorité du Saint-Siége nous paraît attester surtout le progrès de la force morale sur la force matérielle.

Quoi qu'il en soit, la chute fut rapide. Si, comme l'observe un historien allemand, M. Weitzel, dont les idées nous ont souvent servi de guide dans cette esquisse, si l'on compare l'empire de Charlemagne avec l'empire germanique du XIIIe siècle, on n'aperçoit pas de très notables changemens dans la forme des institutions; mais combien la pratique est différente!

Charlemagne avait jugé politique de morceler un certain nombre de duchés dont les titulaires trop puissans inquiétaient son autorité. Louis-le-Débonnaire les laissa se reconstituer, et les grands fiefs devinrent peu à peu héréditaires. D'autres empereurs cherchèrent par la suite à maintenir la suprématie du trône en donnant des duchés à des membres de leurs familles; mais les liens du sang furent toujours une faible barrière contre l'ambition. Les empereurs étaient chefs de toute chevalerie et sources de toute noblesse; ils avaient le privilége de conférer les duchés et principautés vacans par suite de décès ou de condamnations solennelles; on leur reconnaissait même, comme successeurs des Césars, le droit de conférer le titre de roi; mais les princes électeurs ne manquèrent pas de faire aux candidats qui briguaient leurs choix des conditions destructives de ces priviléges, ou de ne prendre pour chefs de l'empire que des hommes incapables d'acquérir aucune prépondérance : toutefois, il arriva très souvent que l'influence d'une famille rendit pour elle la couronne presque héréditaire, en la posant du vivant même du père sur la tête d'un enfant. Les sept princes les plus puissans de la confédération, les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, les ducs de Franconie, de Saxe, de Bavière et de Souabe, parvinrent à s'attribuer exclusivement le droit d'élection, et ils abaissèrent à tel point la dignité impériale, que des étrangers seuls se mettaient sur les rangs, et l'obtenaient moyennant tribut d'argent : c'est ainsi que Richard d'Angleterre et Alphonse de Castille furent revêtus tous deux à la fois du titre de rois des Romains : c'est celui que prenaient les souverains de l'Allemagne, tant s'était perpétué le souvenir de la grandeur romaine. A quoi se réduisait, sous de pareils monarques, la haute juridiction attribuée aux empereurs, qui leur permettait de déclarer au ban de l'empire les princes qui refusaient de comparaître à leur troisième sommation, de dresser, en quelque lieu qu'ils fussent, le siége de leur tribunal suprême, pour y juger tous les coupables, sans distinction de rangs!

Quant aux assemblées générales, quant à la participation de la communauté au choix de ses magistrats, quant à la publicité, tout cela était complétement annulé : un droit étranger avait remplacé le droit indigène; une sorte d'argot avait envahi le langage des lois, et les livrait aux subtilités d'une classe faisant métier de les expliquer.

Les empereurs se trouvaient également dépouillés de toute autorité sur la hiérarchie cléricale, qui n'avait été qu'un instrument dans les mains de Charlemagne, et qui était devenue pour ses successeurs une rivale redoutable. Une coutume renouvelée dans ses Capitulaires attribuait au clergé l'élection des évêques, qui passa ensuite aux chapitres, comme celle des papes au collége des cardinaux; mais, à chaque vacance du Saint-Siége, le consentement impérial était demandé : Othon-le-Grand et Henri III firent largement usage de ce privilége, qui s'éteignit entre des mains

moins puissantes. Lothaire II et Frédéric II furent même obligés de renoncer au droit de confirmation des évêques, et à toutes juridictions dans les villes épiscopales.

Le lien des devoirs sur lesquels reposait la double hiérarchie spirituelle et temporelle s'était progressivement relâché : les prélats, abandonnant à des inferieurs l'exercice de leurs fonctions pour ne s'en réserver que les avantages, se livraient à la mollesse et au désordre ; les bénéfices, au lieu d'être conférés au mérite, se trafiquaient honteusement. L'empereur Henri III voulut, du moins on peut le croire, tenter une réforme de l'église en commençant par sa tête ; il nomma successivement trois papes dans ce but ; mais la mort vint l'atteindre avant l'âge de quarante ans. Grégoire VII, son contemporain, conçut la même entreprise, et l'accomplit.

Beaucoup de nobles, de leur côté, se dispensaient de leurs devoirs guerriers ; le service militaire, d'obligatoire pour tous les hommes libres, était devenu le partage d'une classe spéciale qui entourait le souverain et possédait fonctions et dignités ; les comtes et les barons, retranchés dans leurs châteaux, où leur puissance n'avait de limite que leur force, se livraient des guerres perpétuelles entre eux, ou bien rançonnaient les voyageurs, soit en leur faisant payer un rachat du pillage, soit en prélevant sur eux un droit d'*accompagnement* (geleitsgeld), sous prétexte de les protéger. La féodalité était retombée dans l'anarchie la plus complète.

Ce fut en présence de tels désordres que se forma parmi la noblesse chrétienne une institution destinée à les réprimer, et chez la bourgeoisie une ligue pour s'y opposer : nous voulons parler de la chevalerie et des associations urbaines.

La chevalerie, importée par les Arabes dans le sud de l'Europe, et de là jusqu'en Angleterre et en Allemagne, était dans ce dernier pays une plante exotique ; elle y fut rude et franche, un peu méditative, non pas galante et expansive comme celle des doux climats ; elle fut aventureuse aussi, mais à la façon des Normands, et non point comme les Maures. Les chevaliers allemands ne jouèrent point dans les croisades le même rôle que les Français ou les Siciliens ; la *Jérusalem délivrée* en fait à peine mention. Cette institution avait d'ailleurs pour base une idée d'égalité : la noblesse seule n'en conferait pas les dignités, il fallait les mériter personnellement : des bourgeois libres pouvaient prétendre à les obtenir par des actes héroïques. Le titre de chevalier rendait égaux, sans distinction de naissance, tous ceux qui le portaient, et ils ne reconnaissaient d'autre hiérarchie que celle établie par leurs statuts. On n'a peut-être pas assez apprécié cette face démocratique de la chevalerie (voyez Chevalerie).

Elle contribua certainement, en répandant ses idées de devoirs, de courtoisie, de protection des faibles, à réprimer beaucoup de désordres ; ce fut le christianisme armé, faisant une police à la fois morale et guerrière ; elle contribua aussi à l'adoucissement des mœurs par la culture des arts, dans ses fêtes, ses joûtes, ses tournois, dont quelques écrivains attribuent l'institution à Henri-l'Oiseleur, le plus grand des successeurs de Charlemagne. Les cathédrales de Cologne, de Spire, de Mayence, de Strasbourg, le poème des Nibelungen et les chants des Minnesingers sont là pour attester que les arts, aux XIe et XIIe siècles, n'avaient pas atteint un médiocre développement.

Toutefois, ce que ni les remontrances des papes, ni la force des empereurs, ni l'institution de la chevalerie n'avaient pu accomplir, la répression du brigandage, une fédération de villes l'effectua. La ligue hanséatique, fondée en 1241, eut d'abord pour unique objet d'assurer les communications entre Hambourg et Lubeck : on sait à quel degré de puissance elle arriva par la suite. Peu d'années après, (1247) fut créée la ligue des villes rhénanes, dont un Mayençais, Walpode, posa les bases, et, deux siècles plus tard, celle des villes de Souabe. Ces associations d'assurance mutuelle mirent des armées en campagne, détruisirent les repaires de quelques uns de ces oiseaux de proie, et en obligèrent beaucoup d'autres à diminuer leurs droits de péages et autres charges imposées par eux au commerce. Cette vaste fédération, qui plus tard détrôna des rois, en donnant à l'industrie une puissance respectée même des grands, en la rendant souveraine à son tour, lui ouvrit la carrière d'un immense développement (voir Ligue hanséatique).

Les empereurs approuvèrent et appuyèrent une institution qui assurait la tranquillité du pays, et plusieurs princes, parmi lesquels les trois évêques, devinrent membres de la ligue du Rhin.

Ainsi se forma dans les cités un tiers-état, une classe bourgeoise qui tenait le milieu entre la noblesse et le peuple, et au sein de cette classe, par des fonctions publiques de bourguemestres, d'échevins, etc., un patriciat qui a laissé de profondes traces dans presque toutes les villes commerçantes du nord.

Henri-l'Oiseleur avait particulièrement favorisé la fondation des villes en leur accordant de grands avantages. Il les avait entourées de murailles, afin qu'elles devinssent en temps de guerre des lieux de refuge et des dépôts d'approvisionnemens ; il y avait aussi transporté toutes les assemblées et les fêtes publiques. D'une part, les empereurs voyaient avec plaisir s'élever une bourgeoisie riche, qui leur ouvrait des ressources en cas de besoin, et qui formait contrepoids à la noblesse, inquiétante pour eux par ses prétentions ; d'un autre côté, on abandonnait volontiers le séjour des campagnes pour celui des cités, les bourgeois, parce qu'ils s'y procuraient plus aisément des moyens de fortune, accrus surtout par l'exploitation récente des mines d'argent du Harz (968) ; les petits, parce qu'ils y vivaient plus en sûreté contre l'oppression des grands, et ceux-ci parce qu'ils y trouvaient en abondance toutes les commodités de la vie. Jusque là les nobles avaient fait exercer les métiers mécaniques dans leurs domaines par des serfs ; mais le travail libre des habitans des villes leur fournissant les mêmes objets à meilleur compte, ils laissèrent se relâcher le lien du servage, et consentirent à vendre de nombreux affranchissemens.

Les croisades vinrent concourir au même but. Pendant deux siècles, les populations de l'occident se ruèrent sur l'Asie cinq fois, sans compter beaucoup d'expéditions moins importantes. Les papes et le clergé entretinrent cet enthousiasme, à la fois par esprit religieux et par politique, car il augmentait leur influence et détournait le poids de l'autorité impériale. Les croisés obtinrent de nombreux privilèges tant spirituels, comme l'absolution des péchés, que temporels, comme délais pour les débiteurs, libération d'impôts et charges publiques, etc. ; on accorda même fréquemment à ceux qui étaient d'inférieure extraction des avantages réservés d'ordinaire à la noblesse et au clergé. Ainsi la piété et l'intérêt travaillèrent de concert à l'œuvre d'émancipation.

Tels furent les principaux changemens réalisés en Allemagne pendant les premiers siècles qui suivirent la fondation de l'empire. Aux derniers Carolingiens allemands avaient succédé, dans la personne de Henri Ier, la dynastie saxonne, continuée avec gloire, mais au milieu de guerres sanglantes, par les Othons et Henri II. Après eux, la maison salique occupa le trône pendant un siècle ; elle produisit Henri III, l'un des plus grands princes qui aient gouverné l'empire ; mais elle présenta aussi sous Henri IV, son fils, le règne qui hâta le plus la décadence du trône.

Henri IV, élevé sous une régence orageuse par deux prêtres ambitieux et perfides, les archevêques de Brême et de Cologne, livré aux plus mauvaises passions, eut à lutter à la fois avec les prétentions des seigneurs et avec les peuples de la Saxe opprimée ; il triompha de ceux-ci à force de trahi-

sons, et les vainquit dans une bataille livrée au bord de l'Unstrut.

Mais un adversaire bien plus redoutable encore s'éleva : ce fut Hildebrand, plébéien austère qui avait tout l'orgueil et toute l'énergie d'un homme qui s'est créé lui-même, connaissant la société dont il avait franchi tous les rangs, connaissant également bien les relations politiques, parce que plusieurs fois il avait rempli pour la cour de Rome des missions en France et en Allemagne.

Cet audacieux réformateur de l'Eglise, après avoir vaincu et humilié l'empereur, qui s'opposait à ses entreprises, succomba à son tour après une longue lutte; mais son œuvre, déjà bien avancée, passa un siècle plus tard entre les mains d'un autre Charlemagne de la papauté, Innocent III, qui lui donna pour appui les dominicains et l'inquisition. Ce fut Innocent III qui organisa les persécutions contre les Albigeois : Charlemagne aussi avait imposé aux Saxons un baptême de sang.

Henri IV fut détrôné, mais en même temps continué dans ses querelles avec le pontificat romain par un fils plus méchant que lui, et qui n'avait aucune de ses grandes qualités. Avec Henri V s'éteignit la dynastie salique.

Celle des Hohenstauffen lui succéda, et la lutte des deux pouvoirs, loin de se ralentir, prit une nouvelle intensité sous ces princes, jaloux d'une puissance dont ils usaient d'ailleurs pour la gloire de l'Allemagne. Dès le premier empereur de cette race, Conrad de Franconie, on vit se former les deux partis rivaux des *Gibelins* et des *Guelfes*: les excommunications papales et les sanglantes représailles de Frédéric II, des guerres civiles, des meurtres et des empoisonnemens remplissent toutes les pages de leur histoire. Conradin, le dernier des Hohenstauffen, paya cher les haines entretenues par ces longs débats.

Ce fut pourtant une grande époque pour l'Allemagne que ce règne des Hohenstauffen, auquel M. de Raumer a élevé l'un des plus beaux monumens historiques de la littérature contemporaine. Ce fut l'époque des croisades, celle de la fondation de la ligue hanséatique, dont la prospérité commerciale dura jusqu'à la découverte d'un nouveau passage aux Indes; ce fut l'époque de l'érection de la Bohême en royaume, du pays de Brunswick en duché, celle de la conquête, par les chevaliers teutoniques, de la Livonie et de la Courlande; celle où des colons allemands expulsèrent complètement les Esclavons de la Poméranie, de la Silésie, et des Marches de Brandebourg.

Ce fut aussi l'époque où les Tartares de Gengiskan, dirigés par son petit-fils Batou, pénétrèrent dans la Hongrie et la Silésie, et menacèrent l'Europe d'un nouvel envahissement de Barbares; ce fut celle de longues guerres contre le roi de Pologne Boleslas, contre les villes de la Lombardie, contre les Normands de la Sicile. La tendance des empereurs d'Allemagne vers l'Italie, dont ils ne cessaient de faire l'objet de leurs vœux et de leurs efforts, en négligeant pour cela leur propre patrie, a certainement retardé la constitution de l'unité germanique.

Les beaux-arts et les sciences fleurirent sous le règne des Hohenstauffen, le droit et les institutions judiciaires furent perfectionnés, la langue nationale remplaça celle des Francs.

On leur doit aussi une institution, imparfaite et grossière, mais inspirée par un sentiment d'ordre et d'humanité. Les *trèves de Dieu*, dont l'établissement est dû au clergé, donnèrent sans doute l'idée de la *paix publique* (landfried), destinée à mettre un frein au brigandage armé des seigneurs, en exigeant qu'aucune hostilité ne pût avoir lieu sans un défi signifié trois jours à l'avance. Cet usage fut renouvelé plusieurs fois dans la suite, à l'époque des guerres contre les Hussites et contre les Turcs; la portée en fut élargie, ainsi que l'attestent ses deux noms successifs de *paix universelle*, puis de *paix éternelle* : malheureusement ces mots, qui promettaient beaucoup, ne tirèrent pas à conséquence.

Les divisions territoriales de l'empire germanique à l'époque dont nous venons de parler étaient les suivantes :

L'ancienne *Lorraine*, divisée en duchés de haute et basse Lorraine, comprenait en outre les deux landgraviats d'Alsace, les archevêchés de Trèves et de Cologne, les comtés de Flandre, Hainaut, Hollande, Luxembourg, etc., et les villes libres de Metz, Toul et Verdun.

La *Franconie* se décomposait en palatinat du Rhin, comtés de Hanau, Nassau, etc.; l'archevêché de Mayence, les villes libres de Francfort et Nurenberg.

La *Souabe* était le patrimoine des Hohenstauffen; après leur extinction, elle forma diverses principautés et un grand nombre de villes libres, parmi lesquelles Augsbourg.

L'ancien duché de *Bavière* avait compris l'Autriche, la Carinthie, la Styrie et la Carniole, qui formèrent depuis autant de duchés séparés, ainsi que le Tyrol. Salzbourg était un puissant archevêché.

De la *Saxe* se composèrent les duchés de Saxe-Wittenberg, Saxe-Gotha, Saxe-Weimar, etc.; les archevêchés de Magdebourg et de Brême, les villes libres de Hambourg et Lübeck, etc.

La *Thuringe* se divisa en Hesse et Misnie.

La *Frise* se maintint long-temps en une république fédérative.

L'*Helvétie* demeura fractionnée en petites seigneuries féodales.

Les provinces *esclavonnes* conquises formèrent la Bohême, la Lusace, la Moravie, la Silésie, la Poméranie, le Mecklenbourg, et Rugen (île). L'ordre teutonique conquit et germanisa le littoral de la mer Baltique, et prépara ainsi la création du duché, puis du royaume de Prusse. Cette conquête lui fut enlevée plus tard par la Pologne, et le siége de l'ordre, transporté à Mergentheim en Souabe, y demeura jusqu'à la paix de Presbourg (1805), qui investit l'empereur d'Autriche du titre de grand-maître. Ses domaines furent enfin dispersés en 1809 par un décret de Napoléon.

De nouvelles divisions territoriales furent tentées par les souverains dont nous allons avoir à parler, et réalisées enfin sous Maximilien Ier. La Confédération fut alors partagée définitivement en dix cercles, ayant chacun son administrateur, son chef militaire, ses assemblées d'états, et entretenant chacun son contingent de troupes pour le maintien de la paix. Charles-Quint fit plus tard incorporer les Pays-Bas au corps germanique sous le nom de cercle de Bourgogne.

Depuis la chute des Hohenstauffen jusqu'à l'explosion de la Réforme, l'histoire de l'Allemagne offre les signes précurseurs d'une grande révolution prête à s'opérer : les idées de liberté religieuse, politique et civile s'y font jour de toutes parts; les provinces helvétiques conquièrent leur indépendance sur Albert, Léopold et Maximilien d'Autriche; des lignes de villes se forment, tendant à constituer l'Allemagne en une république fédérative; des insurrections éclatent de toutes parts, tantôt contre les seigneurs séculiers, tantôt contre le clergé, malgré les anathèmes de la cour de Rome, que l'on commence à dédaigner; des sectes religieuses s'élèvent, que ne parviennent à étouffer ni le concile de Constance, ni les bûchers de Jean Huss et de Jérôme de Prague, ni les croisades contre les Hussites; des universités sont fondées; un moine allemand invente la poudre à canon, et tandis que Colomb et Gama cherchent au loin de nouveaux mondes, un autre Allemand, Guttenberg, ouvre de son côté un monde intellectuel aux peuples de l'ancien continent.

L'héritage des Hohenstauffen passa dans les mains d'un simple comte de Habsbourg; mais celui-ci ne fonda pas de suite une dynastie; la couronne fut transmise sur plusieurs têtes avant de se fixer pour long-temps dans sa famille. Le règne de Rodolphe et de ses premiers successeurs fut rempli par des guerres féodales; ils s'occupèrent aussi beaucoup plus

d'accroître leur patrimoine particulier que de rendre l'empire grand et glorieux. Les événemens principaux de leur temps furent la défaite du roi de Bohême Ottokar par Rodolphe, les guerres d'Albert contre la Suisse, celles de Henri VII en Italie, les démêlés de Frédéric d'Autriche avec Louis de Bavière, l'adoption de la *Bulle d'or*, œuvre du jurisconsulte Barthole, qui réglait l'élection des empereurs; l'élévation à la dignité d'électeur de Brandebourg d'un simple burgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern, fondateur de la maison royale de Prusse, et celle de Frédéric, margrave de Misnie, au rang d'électeur de Saxe : ce fut l'origine des familles qui gouvernent encore ces deux pays.

L'Allemagne doit à Maximilien Ier la constitution pour le maintien d'une *paix publique éternelle*, qui mit un terme à l'existence légale du *droit du poignet* (faustrecht), droit de décider par la force des armes les querelles particulières; elle lui doit l'établissement des armées permanentes, celui des postes, la division du pays en dix centres d'administration, l'abolition du tribunal westphalien connu sous le nom de *sainte vehme*, la création d'un conseil suprême pour tout l'empire, et celle d'un collége aulique pour ses états héréditaires, enfin l'adoption du droit romain et du droit canonique.

Son petit-fils Charles-Quint se trouva en présence du grand mouvement de la Réforme (voir les articles LUTHER, CALVIN, PROTESTANTISME) : à la suite de ses longs démêlés avec l'union protestante de Schmalkalde, il se vit obligé d'accorder, par le traité de Passau, l'exercice du nouveau culte, et trois ans plus tard de convoquer à Augsbourg une diète célèbre, où l'on assura, par une loi organique de l'empire, la liberté de conscience aux luthériens.

Mais les querelles religieuses ne tardèrent point à se rallumer avec plus de violence que jamais, et du terrain théologique elles passèrent sur le champ de bataille. Le catholicisme avait trouvé sur le trône un empereur fanatique, habile élève des jésuites d'Ingolstadt, et Ferdinand II trouva à son tour, dans Wallenstein et Tilly, des instrumens énergiques de ses volontés. L'édit de restitution, qui rendait au clergé catholique tous les biens sécularisés par les protestans, fut mis à exécution par la force des armes dans une partie de l'empire, ainsi que le droit intolérant de bannir quiconque refusait de rentrer dans le giron de l'Église romaine. Des pestes et la famine vinrent se joindre au fléau d'une guerre de trente ans; cette guerre aurait désolé peut-être la terre d'Allemagne pendant un siècle, si Gustave-Adolphe et les Suédois, si après sa mort Turenne et une armée française n'étaient venus combattre l'empereur.

La paix de Westphalie, qui depuis a servi de base à tant de traités diplomatiques, mit un terme à ces sanglans débats; elle établit l'indépendance de la Suisse et des Pays-Bas, donna à la France l'Alsace autrichienne, à la Suède une portion de la Poméranie, et les priviléges de membre de l'empire; elle garantit l'égalité de droits pour les trois cultes rivaux, introduisit les protestans dans la chambre impériale, et même dans le conseil aulique de Vienne.

La moitié de l'Europe se trouva enlevée à l'autorité papale par ces triomphes de la réforme : ils furent chèrement achetés; mais la réforme, comme la révolution française, ouvrait devant elle un avenir d'émancipation que l'on ne pouvait payer par trop de sacrifices.

C'est du traité de Munster que date, dans la politique européenne, le remplacement de l'ancienne unité catholique par un système d'équilibre quelquefois décrié, plus souvent admiré, et que l'esprit philosophique doit considérer seulement comme une transition nécessaire pour marcher à une nouvelle harmonie.

De ce moment aussi l'état politique intérieur de l'Allemagne subit de notables changemens : des puissances nouvelles remplacèrent de vieilles puissances déchues. La chevalerie s'était éteinte avec Goetz de Berlichingen; la ligue hanséatique, la *grande hansa*, se trouvait réduite aux trois villes de Hambourg, Brême et Lübeck, et les cités libres avaient perdu la plupart de leurs priviléges. Une diète perpétuelle fut établie à Ratisbonne, les princes n'y assistèrent plus que par des délégués; elle perdit toute son importance. Le nombre des membres de l'Empire fut considérablement diminué par la sécularisation des évêchés et des abbayes dans les états protestans; de mille qu'il avait été, il était descendu à trois cents. Le patriotisme local s'était introduit; il y avait des Prussiens, des Saxons, des Bavarois, il n'y avait plus de nation germanique groupée autour du trône impérial; ce trône enfin avait vu s'élever dans le nord un rival de son influence : l'électorat de Brandebourg était devenu un royaume (1701). — Les empereurs se trouvèrent d'ailleurs engagés, comme souverains de l'Autriche, dans de longues guerres qui menacèrent non seulement leurs états héréditaires, mais leur capitale elle-même; ce furent les guerres de succession pour l'Espagne et pour l'Autriche, celle des Turcs, glorieusement terminée par Sobieski, enfin la lutte de sept ans contre le grand Frédéric.

Presque toutes les puissances de l'Europe prirent part à cette guerre, et pour la première fois on vit une armée russe sur le territoire allemand : c'est de cette époque que date l'intervention de la Russie dans la politique européenne. Marie-Thérèse réunit sur sa tête les couronnes de Hongrie, de Bohême et d'Autriche, et plaça celle de l'Empire sur la tête de son mari François Ier; mais le roi de Prusse demeura maître de la Silésie, et de ce moment l'influence du cabinet de Berlin sur les affaires de l'Allemagne fut égale, souvent même supérieure à celle du cabinet de Vienne. La guerre de trente ans avait séparé violemment les membres peu unis du grand corps germanique, que le traité de Munster n'avait pu relier ensuite que d'une manière factice : la division se manifesta complète pendant la guerre de sept ans; chacun prit parti pour l'une des puissances belligérantes, non plus selon ses opinions religieuses, mais selon son sentiment pour la personne des monarques. Frédéric-le-Grand l'emporta dans une lutte où il se montrait l'adversaire de l'Empire, preuve frappante que le principe sur lequel reposait l'ancienne unité n'avait plus de racines dans les cœurs; la nationalité allemande ne fut alors que le reflet d'une admiration commune pour un homme de génie.

Frédéric avait lutté avec avantage contre l'Europe presque tout entière; il avait ensuite profité d'un long intervalle de paix pour organiser la justice et l'administration dans ses états; il avait, par son influence et son exemple, installé en Allemagne la philosophie du XVIIIe siècle. Cette philosophie fut la mère de Joseph II, plus que Marie-Thérèse. Réformateur moins habile que hardi et bien intentionné, il voulut établir dans ses états unité de législation et de langage, il voulut réduire l'influence de la noblesse et du clergé, et les nobles de la Hongrie et le clergé de la Belgique firent échouer ses projets. Sa vie est résumée dans l'épitaphe qu'il se composa lui-même : « Ci-gît Joseph II, à qui rien jamais n'a réussi. »

Toutefois il est remarquable de compter un empereur d'Allemagne au nombre des précurseurs de la révolution française, et cela suffit pour attester le progrès qu'avaient déjà accompli les idées nouvelles. Ce n'est pas, en effet, parce que l'Allemagne n'était point mûre pour les réformes de Joseph II, c'est parce que ces réformes furent mal entreprises qu'elles demeurèrent sans fruit; car l'Allemagne répondit avec enthousiasme au premier cri d'émancipation politique parti des bords de la Seine : ses poètes encouragèrent nos efforts par leurs chants, ses philosophes en démontrèrent la justice, et plusieurs de ses meilleurs citoyens accoururent pour saluer en France la liberté naissante.

Tels ne furent point, on devait s'y attendre, les sentimens et la conduite des souverains. Blessés dans leurs intérêts solidaires par la chute des Bourbons, ils se liguèrent pour rétablir en France la monarchie. Mais la coalition, trompée

dans ses espérances, fut vaincue par un seul peuple dont l'enthousiasme centuplait les forces : la Hollande, les provinces rhénanes, l'Italie, furent conquises par la nouvelle République (voir l'article GUERRES DE LA RÉVOLUTION). La paix de Lunéville (1801) nous donna le Rhin pour limites ; la guerre suivante enleva à l'Autriche Venise et le Tyrol (1805).

Vers cette même époque de grands changemens intérieurs s'étaient opérés en France et en Allemagne. Bonaparte s'était déclaré empereur des Français, sous le nom de Napoléon, et François II, empereur héréditaire d'Autriche, sous celui de François Ier : les ducs de Wurtemberg et de Bavière avaient acquis le titre de rois, et celui de Bade le titre de grand-duc, en récompense de leur attachement à la cause française ; l'électeur de Saxe obtint un an plus tard pareille distinction pour le même motif : la Prusse échangea les territoires de Neuchâtel, Clèves et Anspach contre l'électorat de Hanovre, enlevé à l'Angleterre.

Nous touchons au moment où s'écroula, après mille ans d'existence, le grand édifice de l'empire germanique, fondé par Charlemagne, et maintenu par les Othons, les Henris, les Frédérics. Le 12 juillet 1806, seize princes rompirent solennellement l'acte de la confédération allemande, et établirent la confédération du Rhin, sous le protectorat de Napoléon. François II déposa le titre de chef de l'Empire, dont les membres furent réduits de trois cents qu'ils étaient encore à une trentaine.

La Prusse, qui avait d'abord applaudi aux atteintes sous lesquelles succombait le pouvoir impérial, voulut, mais trop tard, s'opposer à la puissance croissante de Napoléon. Quoique forte de l'appui de la Russie, elle fut vaincue, et obligée de signer à Tilsitt un traité qui la privait de la moitié de son territoire : ses dépouilles enrichirent la Saxe, et formèrent le nouveau royaume de Westphalie.

L'Autriche, à son tour, croyant l'instant favorable pour se venger de ses défaites et se dédommager de ses pertes, attaqua le colosse accoutumé au triomphe. Ni l'insurrection des Tyroliens, ni les entreprises audacieuses de Schill, de Doernberg et du duc de Brunswick, ne purent empêcher sa défaite. Napoléon alla dicter à Vienne une paix onéreuse pour la maison d'Autriche, et lui imposer une alliance que son orgueil de caste se trouva heureux d'accepter.

Cependant l'Allemagne supportait impatiemment le joug étranger ; des associations secrètes s'organisèrent, favorisées par les chefs du gouvernement prussien, que le vainqueur avait humilié et traité en ennemi plus que tous les autres. Des écrivains influens entretenaient dans les esprits, par leurs œuvres répandues mystérieusement, la haine de l'oppresseur et le désir de l'indépendance : le pays entier était un volcan qui attendait le moment de l'éruption.

Ce moment arriva à la suite des désastres de la campagne de Russie, où Napoléon avait entraîné avec son armée les contingens de tous les souverains allemands. La Prusse donna le signal de la défection ; son exemple ne tarda point à être suivi par l'Autriche, et par la plupart des puissances inférieures ; la confédération du Rhin fut dissoute, et l'Allemagne se leva spontanément contre nous comme s'était levée contre elle la France de 1792. On vit de part et d'autre des prodiges de courage ; mais l'enthousiasme, fidèle aux idées de liberté, avait passé dans les rangs de cette jeunesse allemande, excitée par les discours de ses docteurs et par les chants de ses poètes, qui marchaient, l'épée à la main, au milieu d'elle. La France de Napoléon fut vaincue.

Les peuples allemands avaient cru que la conquête de l'indépendance nationale était aussi celle de la liberté intérieure : le congrès de Vienne leur prouva le contraire ; et cependant le congrès de Vienne, lorsqu'il eut besoin de faire un nouvel appel à leur énergie patriotique pour les lancer une seconde fois contre Napoléon, ne s'était point montré avare de déclarations libérales ; il avait solennellement annoncé au pays une fédération germanique et des constitutions représentatives. Au lieu de cela il donna à l'Autriche les plus belles provinces de l'Italie, et adjugea à la Prusse, outre ses anciennes possessions, le duché de Posen, les provinces rhénanes, et la moitié du royaume de Saxe.

L'influence politique se partagea dès lors entre ces deux grands états ; ils dictèrent sans obstacle leurs volontés à la *haute diète de la sérénissime confédération germanique*, chargée de régler les intérêts des trente-cinq pays monarchiques et des quatre villes libres dont se compose l'Allemagne constituée par le traité de Vienne. La reconnaissance des peuples pour le rôle actif joué par la Prusse dans les guerres de la délivrance, lui conserva pendant plusieurs années une prépondérance assez marquée : on en attendait le rajeunissement de la vieille Allemagne ; mais la Prusse a méconnu les vœux des populations, et l'ancienne tradition, toujours puissante, semble avoir ramené les yeux sur Vienne comme appelée à devenir un jour le foyer de l'unité germanique. Si le gouvernement autrichien, en effet, savait jamais joindre à la force que lui donnent les souvenirs historiques l'attrait des idées nouvelles, c'est à lui sans doute, malgré la discordance des portions de cet empire, que serait réservée la gloire de reconstituer l'Allemagne. Le cabinet de Berlin, son rival, paraît l'avoir senti, et l'on pourrait croire qu'en se mettant à la tête des efforts qui tendent à fonder la liberté commerciale, il veut faire oublier la fausseté de sa politique, et reconquérir son influence morale. Heureux les peuples quand la concurrence de leurs chefs produit de tels résultats. Quoi qu'il en soit, ce qui manque surtout à l'Allemagne, c'est un esprit politique qui lui appartienne en propre ; son libéralisme jusqu'à présent n'a été que d'imitation.

Un des plus puissans mobiles mis en œuvre par les directeurs de l'insurrection anti-française, avait été de greffer le nouvel esprit national sur les souvenirs de l'ancienne nationalité germanique. Cette résurrection du passé se témoigna par de profondes traces dans les mœurs, dans le langage, et jusque dans le costume de la jeunesse allemande ; elle se confondit tellement avec les idées libérales, que l'on vit pendant un certain temps ces formes arriérées servir de symbole et de drapeau aux doctrines progressives. Les gouvernemens, qui d'abord avaient favorisé cette tendance, se mirent bientôt en réaction contre elle ; ils sévirent contre les associations universitaires où elle s'entretenait comme un dépôt sacré, et l'exaltation patriotique, non contente de répondre à ces attaques par l'*auto-da-fé* de la Wartbourg, y répondit encore par des coups de poignard (voir l'article KOTZEBUE). — La lutte des gouvernemens et des opinions libérales n'a point cessé depuis, mais elle a changé de caractère ; les idées nouvelles ne pouvaient demeurer long-temps, chez un peuple progressif, identifiées à des sentimens étroits de haine nationale, et à l'imitation des mœurs grossières du moyen âge : on laissa ces vieilleries à quelques incorrigibles, qui ont donné depuis la mesure de leur libéralisme, en attaquant dans leurs écrits la France de 1830 avec la même violence qui les animait contre la France de Napoléon, et en se respectant même assez peu pour calomnier l'héroïque nation polonaise. L'esprit constitutionnel de notre période de restauration gagna peu à peu l'autre bord du Rhin, grâce à l'influence qu'exerce toujours la nation française sur son voisinage par ses sentimens de sociabilité. La plupart des princes allemands furent successivement, et sans autre coërcition que celle de l'opinion publique, obligés d'introduire le régime parlementaire dans leurs états. On compte aujourd'hui en Allemagne un assez grand nombre de gouvernemens représentatifs plus ou moins libéraux dans leurs formes. Les monarchies limitées par une représentation partielle ou par de simples états provinciaux sont : les pays de la confédération compris dans l'empire d'Autriche et dans la monarchie prussienne, le royaume de Hanovre et celui de Saxe ; le grand-duché de Saxe-Weimar ; les duchés de Saxe-Cobourg-Gotha, de Saxe-Meiningen-Hild-

burghausen, de Brunswick; les principautés de Waldeck, de Lippe-Detmold, de Lippe-Schauenbourg, de Schwartzbourg-Rudolstadt, de Liechtenstein; les grands-duchés de Mecklenbourg-Schwerin, de Mecklenbourg-Strelitz; les duchés d'Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Coethen, et les trois principautés de Reuss. Les monarchies limitées par une représentation nationale plus complète sont: les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les duchés de Bade, de Hesse et de Nassau. Les états républicains sont ceux de Lübeck, de Francfort, de Brême et de Hambourg. La Prusse elle-même s'est vue contrainte de donner à ses peuples une apparence de représentation, en établissant des assemblées provinciales. L'Autriche seule jusqu'ici a su conserver intact le dépôt de l'absolutisme politique.



(Carte de l'Allemagne.)

Nota. Les chiffres marqués sur la carte correspondent aux *états de la confédération germanique*, dont le tableau suit.

1 Autriche, pour l'archiduché d'Autriche, le comté de Tyrol, le duché de Styrie, les royaumes d'Illyrie et de Bohême, le margraviat de Moravie.
2 Prusse, pour les provinces de Silésie, de Brandebourg, de Poméranie, de Saxe, de Westphalie, de Clèves-Berg et de Bas-Rhin.
3 Royaume de Bavière.
4 Royaume de Saxe.
5 Royaume de Hanovre.
6 Royaume de Wurtemberg.
7 Grand duché de Bade,
8 Grand duché de Hesse, ou Hesse-Electorale.
9 Grand duché de Hesse-Darmstadt.
10 Grand duché de Holstein et de Lauenbourg (au royaume de Danemark.)
11 Grand duché de Luxembourg.
12 Duché de Brunswick.
13 Grand duché de Mecklenbourg-Schwerin.
14 Grand duché de Mecklenbourg-Strélitz.
15 Duché de Nassau.
16 Grand duché de Saxe-Weimar.
17 Duché de Saxe-Gotha.
18 Duché de Saxe-Cobourg.
19 Duché de Saxe-Meiningen.
20 Duché de Saxe-Hildbourghausen.
21 Grand duché de Holstein-Oldenbourg.
22 Duchés d'Anhalt-Dessau, d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Cœthen.
23 Principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
24 Principauté de Schwarzbourg-Sondershausen.
25 Principautés de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern-Sigmaringen.
26 Principauté de Lichtenstein.
27 Principauté de Waldeck.
28 Principauté de Reuss-Greig et Reuss-Schlein, principauté de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf.
29 Principauté de Lippe-Schauenbourg.
30 Principauté de Lippe-Detmold.
31 Landgraviat de Hesse-Hombourg, villes libres de Francfort, de Brême, de Hambourg.

Le progrès des idées libérales en Allemagne, et l'abolition de ses vieilles haines pour la France, se sont vivement témoignés lorsque éclata la révolution de juillet; l'enthousiasme y fut presque aussi grand et aussi universel qu'il avait été en 1789. Les souverains absolus, frappés de stupeur, ne parlaient que de concessions; et si les chefs du gouvernement français avaient alors compris la haute position morale que la nation venait d'acquérir par son héroïsme, ils auraient exercé sur l'Europe entière le patronage le plus beau qui soit échu jamais à un peuple; ils auraient appelé à l'émancipation politique, sans même déployer la force des armes, tous les états de l'Allemagne.

Mais leur abandon des principes qui avaient fondé le pouvoir nouveau a bientôt rendu le courage aux maîtres, en irritant les sujets; des soulèvemens partiels ont été réprimés sans qu'une parole haute et généreuse soit sortie de notre bouche; et le pays entier, qui espérait en nous, gémit aujourd'hui sous le poids d'une réaction systématique: rien n'a été négligé, ni mensonges, ni calomnies, pour détruire les effets de la vive sympathie qui s'était manifestée en faveur de la France.

Ce que l'influence française eût pu, nous n'en doutons pas, réaliser en 1830, l'Allemagne est en travail de le faire elle-même, plus lentement, mais plus sûrement peut-être. De grandes questions religieuses et politiques y sont profondément agitées; le protestantisme ébranlé, chez les uns devient mystique et puritain, chez d'autres emprunte pour se défendre les armes de l'Église romaine; une lutte parlemen-

taire, assez analogue à celle de notre restauration, se livre sur plusieurs points, et déjà le républicanisme a fondé son école. Or, on sait quelle puissance exercent les théories dans un pays où une doctrine philosophique comme celle de Kant a pu transformer toutes les sciences, servir de base à un nouveau droit, à un nouvel art médical, etc.; mais on sait également combien il faut long-temps à nos voisins pour passer de la théorie aux applications sociales.

ALLEMANDE (Littérature). Depuis les temps les plus reculés, la langue allemande s'est trouvée divisée en deux branches, dont la distinction est encore sensible, malgré tant de révolutions successives éprouvées politiquement et intellectuellement par ce grand pays. Une ligne qui se prolongerait des Pays-Bas à la Baltique, en passant par Gœttingue et Wittenberg, indiquerait assez bien les points de partage. Le dialecte franc, ou de la Germanie supérieure, qui fut long-temps le langage de la cour et celui de la poésie, conserva, même sous les empereurs saxons, la suprématie qu'il avait acquise sur le germain inférieur pendant le règne de Charlemagne; il s'accrut sous les monarques saliens; ce n'est que plus tard, au temps de Conrad III, que l'idiome *alemon* remplaça le *franc*.

Il ne faut pas toutefois confondre ce que nous appellerons l'allemand *supérieur* avec le *haut* allemand ou pur allemand, qui n'est le dialecte d'aucune portion du pays en particulier, mais bien, depuis plusieurs siècles, le langage de tous les hommes instruits, comme de toute la littérature dans l'Allemagne entière.

Les premiers essais de la poésie germanique paraissent avoir été des chants composés pour exciter les guerriers au combat, pour célébrer les dieux ou le souvenir des héros; on les accompagnait par le son d'instrumens de musique grossiers. Quelques passages de Tacite et d'Ammien-Marcellin font mention de ces chants, dont il n'est demeuré d'ailleurs aucune trace, même traditionnelle; mais peut-être doit-on peu le regretter, du moins sous le rapport esthétique, s'il faut en croire le jugement de l'empereur Julien, qui les compare au cri d'oiseaux sauvages. Il ne paraît pas que la Germanie ait possédé, comme d'autres contrées du nord, des bardes ou skaldes, formant une classe particulière, avec fonction de conserver dans leurs chants l'histoire du peuple, et d'en animer les fêtes publiques.

Le plus ancien monument de cette littérature qui soit parvenu jusqu'à nous est une traduction des Evangiles en langage mœsogothique, celui que parlaient les Goths des bords de la mer Noire, peuples de race suève: Ulphilas, son auteur, qui vivait au IVe siècle, fut un de leurs évêques: voisin de la Grèce, il y avait puisé son instruction. La pauvreté de la langue parlée, et bien plus encore celle de la langue écrite, l'obligèrent de créer des mots pour exprimer des idées peu familières aux Goths, et d'ajouter quelques signes à leur alphabet.

Le christianisme fut dans la Germanie l'introducteur des beaux-arts; plusieurs des missionnaires qui allèrent l'y prêcher firent servir la peinture à la propagation de la foi nouvelle; il commença à répandre cette teinte de religiosité poétique qui allait si bien au caractère de la nation. Cette période ne fut point stérile pour la littérature, puisque Charlemagne y trouva les matériaux d'une collection de poésies nationales, qui malheureusement est perdue pour nous. Charlemagne, que son biographe Eginhard appelle le créateur de la grammaire allemande, contribua en effet, et par ses travaux personnels, et par les institutions littéraires qu'il fonda, à son perfectionnement; il fit faire de nombreuses traductions du latin en allemand pour l'instruction populaire.

Mais bientôt l'influence romaine s'efforça de combattre cet e impulsion donnée à la littérature nationale, en cherchant à faire prévaloir l'usage de la langue latine; puissant moyen pour l'Eglise d'établir son universalité. Elle interdit sévèrement de chanter ces légendes poétiques et ces traditions, taxées par elle de grossièreté et d'indécence. A ce reproche, qui pouvait être mérité, il faut ajouter sans doute le motif qu'elles entretenaient un esprit de localité contraire à celui de l'église chrétienne, et qu'elles devaient contenir, surtout chez les Saxons, une profonde empreinte de la mythologie païenne encore mal déracinée.

Ce fut pourtant un moine bénédictin de Wissembourg, Otfried, qui composa, pour remplacer ces chants populaires, le premier poème en langue nationale: ce poème était encore une paraphrase des Evangiles, une histoire en vers du *Christ*. C'est un des plus précieux documens qui existent sur la langue franque, comme l'auteur la nomme, langue qui était parlée sur les deux rives du Rhin, depuis le lac de Constance jusque par-delà l'Alsace.

Une religieuse au contraire, Hroswitha, écrivit en latin des drames pieux, grossièrement imités des comédies de Térence.

Notker (1022) et Willeram (1085), abbés de Saint-Gall et d'Eberberg, composèrent des paraphrases des Psaumes et du Cantique de Salomon. Vers le même temps, des poètes dont les noms méritaient de ne pas tomber dans l'oubli célébraient, l'un, la victoire de Louis III sur les Normands en 881, l'autre, les vertus chrétiennes de Hanno, archevêque de Cologne, mort en 1075.

La seconde époque de la littérature allemande fut celle des *minnesingers* (chantres d'amour), qui furent suivis par les *meistersængers* (maîtres chanteurs). Des idées et des sentimens nouveaux étaient nés au milieu de la chevalerie; le goût s'épura, les connaissances s'étendirent par des relations fréquentes avec l'Orient et l'Italie; les inclinations toutes méridionales des Hohenstauffen contribuèrent à introduire l'imitation de la poésie provençale: et pourquoi ne tiendrait-on pas compte, comme l'a fait un écrivain allemand, des transformations qu'avait éprouvées depuis Tacite le climat de la sauvage Germanie par le dessèchement des marais et le défrichement des grands bois? pourquoi ne tiendrait-on pas compte de l'influence que put exercer sur le moral l'importation des mets excitans venus de l'Orient par Venise et Alexandrie?

De toutes ces causes naquit une poésie galante et romantique, où le mysticisme chrétien du nord et l'amour sensuel des Orientaux se mélangent harmonieusement, où deux mythologies se croisent sans cesse; pieuse et mondaine à la fois, pleine de délicatesse, de naïveté et de naturel dans ses courts épanchemens lyriques, mais presque toujours froide, sans plan et sans méthode quand elle veut s'étendre dans de longs ouvrages qui exigent étude et réflexion.

Cette période littéraire est généralement appelée la période *souabienne*, parce qu'en effet le dialecte souabe ou aleman, plus riche et plus musical que l'idiome franc, y acquit une prépondérance dans laquelle il se maintint jusqu'à la Réforme. Ce fut une époque singulièrement éprise de poésie: des chevaliers, des princes, des souverains même ambitionnaient la gloire du chant; on compte parmi les minnesingers les empereurs Henri VI et Conrad IV, le roi Wenceslas de Bohême, etc.; les ancêtres du malheureux Conradin étaient poètes, et le premier morceau de la vaste collection rassemblée au commencement du XIVe siècle par le chevalier Rudiger de Manesse est attribué à Conradin lui-même. Des concours poétiques s'étaient établis, à l'instar des *jeux mi-partis* de la Provence; car, comme la chevalerie elle-même, cette poésie chevaleresque était en Allemagne une importation; des traditions scandinaves s'y trouvent mélangées avec celles de l'empire romain et avec celles de la vieille France: nos vieux romans furent souvent imités ou traduits par les minnesingers souabiens.

On connaît les noms d'environ trois cents de ces poètes; la Collection de Manesse que nous avons citée tout à l'heure en contient cent quarante; elle fut découverte vers le mi-

lieu du siècle dernier dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Paris, et publiée par Bodmer. Ce trésor de poésie s'est depuis considérablement accru par de nouvelles découvertes.

La liste des minnesingers s'ouvre par le nom de Henri de Veldeck (1180), qui traduisit l'Eneide en dialecte souabe, vraisemblablement d'après la traduction française de Chrestien de Troyes.

Un autre d'entre eux, Ulrich de Lichtenstein, en écrivant les Mémoires de sa propre vie, a laissé un monument curieux des mœurs de cette époque.

Les plus célèbres par leurs œuvres sont : Wolfram d'Eschenbach et Henri d'Ofterdingen, auxquels on attribue la plupart des poëmes qui composent le *Livre des Héros*, Walter von der Vogelweide, Nicolas Klingsohr, et surtout Conrad de Wurzbourg, que l'on regarde généralement comme l'auteur du *Chant des Nibelungen*.

Cette épopée sauvage, si pleine de grandeur, de simplicité et de force, est basée sur des traditions lombardes, saxonnes, scandinaves, qui permettent d'en rapporter l'origine aux premiers temps de la poésie germanique : composée à l'époque où elle fut écrite, elle offrirait le caractère chevaleresque et l'empreinte orientale de la période souabienne; elle serait aussi mieux pénétrée de l'esprit du christianisme. Le *Livre des Héros* est une collection de poëmes narratifs où figurent des personnages moitié historiques, moitié fabuleux, parmi lesquels se trouve en première ligne *Diedrich de Berne*, c'est-à-dire de Verone, qui n'est autre sans doute que Théodoric, roi des Goths.

Les autres branches de la littérature n'étaient pas moins cultivées que la poésie à cette époque, qui fut celle des croisades, des ligues urbaines, etc. Les nouvelles idées d'émancipation donnèrent l'impulsion à l'étude du droit; il en reste comme témoignages une foule de documents diplomatiques, et surtout les deux célèbres collections de lois connues sous les noms de *Miroir de Saxe* et *Miroir de Souabe*. La première fut formée vers le milieu du XIII[e] siècle par Ecko de Repgow, qui la fit précéder d'une espèce de prologue en vers; le *Miroir de Souabe* date de 1282. On a du même temps d'assez nombreuses chroniques.

De même que la classe inférieure, jusque là maintenue dans une complète nullité, était enfin devenue par l'association quelque chose dans l'état politique, de même on vit la culture de la poésie passer des mains de la noblesse aux mains des bourgeois et des artisans, et ceux-ci se constituer en corporations littéraires et musicales ayant leurs statuts comme les corporations de métiers. Il se fonda aussi en Bohême (1348) une confrérie de peintres : tous les arts libéraux en firent autant; il n'y avait d'indépendance pour eux que dans l'association. L'exemple de pareilles corporations est unique dans l'histoire des lettres; il atteste aussi que la classe ouvrière était dès lors parvenue à un degré fort avancé de lumières, puisqu'elle éprouvait le besoin de s'unir pour conserver le dépôt de la littérature nationale. Elles se composaient principalement de cordonniers, de tailleurs, de tisserands et de forgerons de Strasbourg, Mayence et Nurenberg. Leurs réunions étaient tenues avec solennité, et même, en cette dernière ville, elles avaient lieu dans le chœur de la cathédrale à l'issue du service divin. Charles IV leur accorda un blason semblable à celui des princes et des chevaliers. Il n'y a pas très long-temps que des vestiges de ces anciennes confréries poétiques subsistaient encore à Ulm et à Nurenberg.

Mais la poésie bourgeoise n'avait plus pour excitation cette vie brillante et aventureuse des grands seigneurs, les exploits chevaleresques des croisades, les excursions en Orient, dans la Provence, dans la Toscane; elle n'avait pas encore pour inspiratrices des idées de liberté et d'égalité : l'anarchie, une misérable anarchie entre petits vassaux, troublant tout le pays, ne laissait d'asile paisible aux arts que l'abri des murailles. Aussi les *maîtres chanteurs* demeurèrent-ils bien loin derrière les *chanteurs d'amour*, leurs prédécesseurs : leur attachement puéril pour le mécanisme de la versification témoigne suffisamment disette de poésie.

Quelques noms cependant se sont conservés de cette période de décadence : Hugues de Trymberg et Boner, auteurs de fables et de satires, qui appartiennent encore à demi au siècle des minnesingers; maître Regenbog-le-Forgeron, et surtout Henri de Meissen, surnommé le docteur *Frouenlob* (éloge des femmes), mort en 1317. Quelques essais dramatiques virent aussi le jour; mais c'est seulement vers le milieu du XV[e] siècle que les maîtres chanteurs commencèrent à établir, dans les villes impériales, des théâtres sur lesquels on représenta des *mysteras* assez analogues à ceux de notre vieille littérature. Le barbier Hans Folz, et un peintre d'armoiries Hans Rosenplut, tous deux maîtres chanteurs de Nurenberg, furent les premiers poëtes dramatiques.

Toutefois la poésie des maîtres chanteurs n'est pas la seule que présente cette époque de la littérature allemande. La Suisse, pendant sa lutte héroïque, produisait des chants de guerre que répétèrent les échos de Sempach et de Morat; et tandis que la liberté politique inspirait cette simple et noble poésie, les premiers symptômes d'émancipation religieuse animaient en Allemagne une mordante verve satirique. Le *Vaisseau des Fous* de Sebastien Brand est moins cité pour sa valeur littéraire que pour son immense célébrité contemporaine : il fut commenté en chaire théologale, à Strasbourg, par le docteur Gayler de Kaisersberg, dans une série de cent dix sermons supérieurs à l'ouvrage de Brand, et que l'on a conservés. Il y a aussi du mérite poétique dans les satires du moine franciscain Thomas Murner, auteur de l'*Exorcisme des Fous*, ennemi de la réforme, mais encore plus ennemi des vices du clergé romain; quelques uns lui attribuent, malgré la dénégation de Lessing, le roman populaire de *Till Eulenspiegel*, ou du moins la première version qui en fut faite en haut allemand. Mais le chef-d'œuvre satirique de ce temps est dû à Henri de Alkmar, ou peut-être, sous ce nom d'emprunt, à Nicolas Baumann, secrétaire du duc de Meckenbourg; c'est une version poétique du vieux roman *Reineck la Renard*.

La théologie et la philosophie avaient eu, dès le XIII[e] siècle, leurs écrivains en Allemagne : aucune langue moderne ne fut formée d'aussi bonne heure pour les matières de l'intelligence. Albert-le-Grand de Lauingen vivait en 1259, et, un siècle après, le prédicateur Jean Tauler de Strasbourg, l'un de ceux qui ont fait faire le plus de progrès à la langue. Les prédications contribuèrent beaucoup à son perfectionnement, ainsi que cette foule de savans, de théologiens, de philosophes, d'artistes, qui précédèrent le grand mouvement moral de la réforme, Rodolphe Agricola, Conrad Celtès, Reuchlin, Camerarius, Albert Durer.

La génération des maîtres chanteurs s'éteignit avec éclat dans la personne du fameux cordonnier de Nurenberg, Hans Sachs; car la renaissance factice et passagère qu'elle dut à la gloire de ce poëte ne produisit aucun fruit digne de mention. Hans Sachs, plus inventeur que Chaucer, dit Frédéric Schlegel, plus riche que Marot, plus poétique que tous deux, appartient déjà au XVI[e] siècle, c'est-à-dire à la réforme, dont il fut un ardent et utile partisan. Nulle fécondité littéraire ne surpassa la sienne; selon son propre compte rendu, qu'il fit en bon père de famille au terme de sa carrière, le nombre de ses productions, petites et grandes, s'éleva à 6,048, parmi lesquelles se trouvent plus de 200 tragédies, comédies et farces de carnaval : tout cela composait trente-quatre volumes copiés de sa main. Goethe est un de ceux qui ont le plus contribué à faire rendre justice au mérite long-temps inappréciée de Hans Sachs; il termine un commentaire fort original sur sa mission poétique, en renvoyant *à la mare aux grenouilles tous les drôles qui ont méconnu leur maître.*

Comme aux temps d'Ulphilas et d'Otfried, ce fut encore une version de la Bible qui ouvrit la troisième phase de la littérature germanique, la phase protestante. Nous ne considérons ici Luther, l'auteur de ce beau travail, que comme un des réformateurs, quelques uns ont dit le créateur, de la prose allemande; il eut, en effet, une grande influence sur la langue, qui n'avait été jusqu'alors connue que par ses dialectes, et qu'il rendit nationale et littéraire. C'est à cet ouvrage, sans doute, que l'on doit attribuer l'introduction d'une multitude de tournures et d'expressions bibliques, plus fréquentes dans le style allemand que dans aucun autre: beaucoup d'écrivains modernes, et Klopstock particulièrement, semblent avoir pris Luther pour modèle.

Et cependant Luther n'est pas là tout entier; il faut le lire dans ses lettres familières, il faut le lire dans ses harangues solennelles, il faut le lire dans ses écrits polémiques, où, comme le dit un poète, il frappait avec le glaive de la parole; il faut le lire encore dans quelques admirables cantiques religieux.

Luther eut pour émules de travaux le sage Mélanchton, qui lui prêta souvent le secours de sa plume, et le chevaleresque Ulrich de Hutten, qui n'appartient qu'indirectement aux lettres allemandes, puisque la plupart de ses œuvres furent composées en latin.

Le Rabelais de l'Allemagne et le traducteur du nôtre, Jean Fischart, vivait contemporain des réformateurs: nul écrivain avant lui, et peut-être nul après lui jusqu'à Jean-Paul, ne mania sa langue avec un plus heureux despotisme; mais peu d'écrivains aussi l'ont employée à un pareil dévergondage de la pensée. Un autre poète humoriste du même temps, Georges Rollenhagen, composa, sur le modèle de la *Batrachomyomachie*, un poème burlesque, la *Guerre des rats et des grenouilles*. On cite encore plusieurs fabulistes, parmi lesquels Burkard Waldis occupe le premier rang.

Deux hommes remarquables écrivirent alors l'histoire en langue nationale; ce furent le Bavarois Jean Thurnmayer, qui fit la chronique de son pays, et Sébastien Franke, auteur d'une *Chronique du monde*, la première histoire universelle que posséda la littérature allemande.

La guerre de trente ans, produit elle même d'une lutte des intelligences, ne ralentit pas les travaux intellectuels; c'est pendant qu'elle faisait de l'Allemagne un camp militaire que le domaine de la science s'agrandissait par les méditations de Kepler, que Jacob Boehme lançait dans le monde ses théosophiques inspirations, que Weckherlin, et surtout Opitz, commençaient une nouvelle école littéraire. Ce dernier fut en quelque sorte le Malherbe de l'Allemagne: c'est lui qui fonda la législation poétique de sa langue, quoiqu'il eût le bon esprit de dire lui-même que la prosodie ne crée pas les poètes: Opitz ne fut pas un grand génie, mais un écrivain habile, formé sur les modèles de l'antiquité; et pourtant c'est par son influence que l'usage de l'idiome national remplaça généralement celui du latin. La première société littéraire académique se forma, d'après l'académie *della Crusca*, dans le palais ducal, à Weimar, sous le titre de *la Productrice*, au moment même où la guerre de trente ans venait d'éclater (1617); cet exemple ne tarda point à trouver des imitateurs.

Avec Opitz commence une période que l'on a surnommée celle des poètes silésiens, parce que ce fut en Silésie que la muse germanique trouva principalement un asile, tandis que les désastres de la guerre la tenaient en quelque sorte bannie de la patrie. L'école d'Opitz se distingue moins par l'invention et l'inspiration que par la pureté et l'élégance dont son fondateur avait donné le modèle. Ses premiers disciples furent Paul Flemming, poète lyrique, l'ami et le compagnon de voyage en Orient d'Adam Olearius; André Gryphius, le créateur de la poésie dramatique allemande; Simon Dach et Paul Gerhard, dont les cantiques spirituels sont encore en grande faveur dans l'église protestante. Mais cette école ne tarda point à tomber dans une gallomanie qui lui enleva tout caractère original: la prépondérance acquise par les Français depuis la paix de Munster, et surtout depuis celle de Nimègue, en fut cause; et comme l'esprit d'imitation est contagieux de sa nature, ce ne fut pas seulement la France que l'on se mit à copier, c'est aussi l'Italie. La langue même fut momentanément altérée par l'introduction de mots étrangers. Un poète patriote du temps, Georges Schottelius, déplora ce triste abâtardissement dans de belles *Lamentations de la Germanie expirante*.

Peu d'écrivains ont été de leur vivant l'objet de louanges plus outrées qu'Hoffmannswaldau, que l'on a appelé *pater patriæ*, *sanctissimus justitiæ custos*, *vindex legum*, *ingenii dictator*, *arbiter æri*, et dont Thomasius disait, en parlant de lui et de son émule Lohenstein, qu'il donnerait volontiers pour eux six Virgiles. Il est aussi peu d'écrivains que l'on ait décriés autant qu'ils le furent après leur mort; aucune injure ne fut épargnée à leur mémoire, que l'on déclara une honte de la littérature: cette sainte indignation prouve d'ailleurs l'importance que les Allemands attachent aux beaux-arts; nous nous sommes bornés, nous Français, à tourner en ridicule nos Chapelain et nos Scudéri. Hoffmannswaldau et Lohenstein ne méritaient réellement ni l'une ni l'autre de ces exagérations; c'étaient des hommes doués d'une riche imagination et nourris d'immenses lectures, qui se laissèrent égarer par une période de mauvais goût littéraire en France et en Italie; d'une part Guarini, Loredano, et surtout Marino, de l'autre Théophile et Scudéri furent leurs modèles; l'un est plat et doucereux, l'autre ampoulé et déclamateur. Breitinger compare le roman-poème d'*Arminius*, par Lohenstein, à « un festin où les mets les plus précieux sont accumulés avec profusion, mais si mal apprêtés et si copieusement épicés, que les convives, pleins de dégoût, meurent de faim devant la table surchargée. »

On nous saura gré de passer sous silence les copistes de ces maladroits imitateurs: ils semblent avoir voulu justifier l'impertinente question que se posait publiquement le père Bouhours: « Un Allemand peut-il être un bel-esprit? » et qu'il résolvait par la négative. Nous ne citerons que le nom de Ziegler, auteur du roman de *Banise*, non pas pour le mérite littéraire de cet ouvrage, mais à cause de son prodigieux succès, et parce qu'il inspira au fameux Grimm, avant qu'il ne fût devenu Parisien, un drame allemand d'ailleurs fort médiocre.

L'admiration générale, si peu méritée par l'école littéraire dont nous venons de parler, se prolongea durant plus d'un demi-siècle; Gottsched, le premier, osa porter la main sur ces idoles; Gottsched, à peu près nul comme poète, assez superficiel comme critique et comme philologue, rendit néanmoins de grands services, parce qu'il comprit tout le parti que l'on pouvait tirer de la langue allemande, et parce que sa présomption le soutint dans de longs efforts, persuadé qu'il était que lui seul pouvait donner une littérature à son pays. Sa querelle avec Bodmer, dans laquelle il représentait le classicisme antique selon le goût français, tandis que son adversaire cherchait à faire prévaloir l'école anglaise, donna aux lettres une vive impulsion, mais seulement par l'agitation qu'elle produisit; car les exemples pratiques publiés par les deux champions étaient peu de nature à gagner des partisans à leurs causes respectives: heureusement un nouvel athlète, Haller, de Berne, vint jeter ses poésies dans la balance, et la fit pencher décidément en faveur de son compatriote Bodmer. De ce moment, les tendances de la littérature allemande furent bien marquées: Haller eut pour émules et pour continuateurs Hagedorn et Gellert, tous deux fabulistes, tous deux poètes lyriques, l'un gracieux et léger, l'autre simple et profondément religieux; Rabener le satyrique; Gleim, qui ambitionna à la fois la gloire d'Anacréon et celle de Tyrtée; l'idyllique Gessner, Kleist, Cronegk, Élie Schlegel, qui moururent trop jeunes, et une foule d'au-

tres dont les noms décorent l'histoire littéraire de ce temps, mais que nous sommes obligés de passer sous silence pour citer avant tous Klopstock et Wieland, les auteurs de deux épopées aussi remarquables, chacune dans son genre, que diverses entre elles, *Oberon* et *le Messie*.

La pieuse austérité de Klopstock se transporte dans le passé chrétien, auquel il unit volontiers la mysticité du nord; sa forme aussi appartient au passé, il veut remplacer la rime par l'ancien rhythme syllabique. Wieland, au contraire, est un poète du gai savoir; il est en même temps philosophe grec et philosophe du XVIIIe siècle, mais avec la candeur et la gravité intime de sa nation. Wieland est lu avec plaisir, Klopstock est plus souvent admiré sur parole; cependant Wieland n'a point fait école, et les Allemands datent de Klopstock leur langue poétique, comme ils datent de Luther leur liberté de pensée, comme ils datent de Leibnitz le développement de l'esprit philosophique. C'est que Klopstock répondait mieux aux besoins du caractère national; aussi son influence a-t-elle imprimé sur toute la littérature cette couleur générale de christianisme protestant, contre laquelle, jusqu'à ce jour, Goethe seul a réagi, surtout dans ses derniers ouvrages.

Certes il fallut à Klopstock, pour poursuivre solitairement ses poétiques méditations, comme il avait fallu à tous ceux qui avaient travaillé à remettre en honneur la langue allemande, une noble persévérance et une rare spontanéité. Les lettres et la philosophie française continuaient à l'etranger la prépondérance acquise par les armes de Louis XIV; l'Angleterre elle-même, qui avait résisté aux attaques politiques, succombait devant celle-ci, et ses écrivains, après Shakespeare et Milton, passaient à l'école française. En Allemagne, les efforts de Joseph II en faveur de l'idiome national n'avaient pas plus de succès que ses autres réformes, et Frédéric de Prusse, qui affectait à cet égard le plus grand dédain, ne lui présageait quelque gloire que dans un avenir éloigné. Toutefois les grandes actions de Frédéric, en créant au moins momentanément un patriotisme nouveau, ne furent pas étrangères à la renaissance des lettres; c'est en présence de ses victoires que Klopstock célébra celles d'Hermann; c'est alors aussi que Bürger, Claudius, Schubarth, fondèrent une poésie populaire.

Ce temps, précurseur des grands évènemens politiques qui allaient avoir la France pour théâtre, fut, en Allemagne comme dans notre pays, celui d'une crise intellectuelle générale. Dans une ville des bords de la Baltique naissait Kant, le père de la philosophie actuelle, le père de Fichte, de Schelling, de Hegel, qui tour à tour imprimèrent à la science le caractère de leur individualité (voir ces divers articles, et l'article Philosophie); la théologie et la morale avaient leurs organes dans Mosheim, Lavater, Mendelsohn, Jacobi, Basedow, Jung-Stilling, surtout dans le sibyllin Hamann, le Mage du nord; Winckelmann prêtait aux arts sa plume d'artiste et d'archéologue.

Mais parmi les nombreuses célébrités que nous voudrions pouvoir toutes mentionner ici, il est deux hommes dont les noms commandent l'attention, non pas seulement parce qu'ils furent tous deux poètes, critiques, philosophes, savans, mais surtout parce qu'ils furent en Allemagne les premiers introducteurs de la grande pensée du progrès: Lessing en fit la base de son *Education du genre humain*; elle inspira Herder dans ses *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*. Lessing donna une prose moderne à l'Allemagne comme Klopstock lui avait donné une poésie: il fut encore l'un des créateurs de son théâtre, autant par les ingénieuses critiques de sa *Dramaturgie*, que par ses propres compositions.

A mesure que nous approchons de la révolution française, les noms viennent se presser sous notre plume, qui ne peut suffire à les indiquer tous: c'est l'historien Jean de Müller; Archenholz et Woltmann qui suivent ses traces; ce sont les écrivains humoristes Hippel, Lichtenberg, Benzel-Sternau; ce sont les deux Stollberg, Voss, Hoelty, tant d'autres poètes encore, à la tête desquels vient se placer Goethe, et dès lors il semble que la littérature allemande tout entière soit personnifiée dans cet immense génie.

Un autre nom seul balance celui de Goethe, sinon dans l'admiration, au moins dans l'affection de ses compatriotes; c'est Schiller, âme généreuse, âme éminemment citoyenne: Schiller, c'est Charles Moor, enthousiaste dans son indignation contre le passé; c'est Posa, enthousiaste dans ses vœux d'avenir, toujours sympathisant avec les idées de son temps: aussi c'est l'homme qu'on aime dans Schiller plus que l'artiste; c'est l'artiste qu'on admire chez Goethe, Goethe impassible pour tout ce qui sort du domaine de l'art. Sous la plume de Schiller tout devient drame; ses œuvres historiques et philosophiques ne sont, pour ainsi dire, que des études en vue du théatre; mais sans cesse préoccupé du but moral, comme Voltaire, comme presque tous nos écrivains du XVIIIe siècle, il transporte l'enseignement sur la scène, il disserte plus qu'il ne peint.

Entre Lessing et Schiller l'intervalle est rempli par une foule d'auteurs dramatiques, plus ou moins dignes de mention: pour la tragedie, Leisewitz, Klinger, Babo, Gerstenberg; pour la comédie, Jünger, Iffland, Brandes; ces deux derniers, comédiens eux-mêmes. Ils ne sont pas moins nombreux après lui; bornons-nous à nommer le poétique Werner, le fertile Kotzebue, Collin, Müllner, Houwald, Oehlenschlaeger, que réclament deux littératures à la fois, Théodore Koerner, illustré par ses chants guerriers et par sa mort de patriote; Michael Beer, qui n'a eu que le temps de laisser entrevoir ce qu'il aurait pu devenir; Contessa, auteur de plusieurs charmantes comédies. Aujourd'hui Raupach et Immermann se disputent le sceptre dramatique; Grillparzer le partagerait avec eux si la censure autrichienne le voulait bien.

Vers la fin du siècle dernier, malgré les travaux de tant d'esprits éminens, une littérature sans élévation avait envahi le goût national. Nous sommes loin de méconnaître la valeur d'Auguste Lafontaine et de Kotzebue, qui en étaient les principaux représentans; mais il faut bien qualifier ainsi le prosaïque debordement de compositions bourgeoises dont leur école inonda l'Allemagne. Les frères Schlegel, et d'autres hommes de talent et d'imagination, tentèrent de leur opposer une digue, et de régénérer la poésie en la greffant sur les sentimens chrétiens du moyen âge; ils se groupèrent en phalange compacte autour de leur patriarche Goethe, qui, fidèle à son système, ne prit aucune part directe à la bataille qu'on livrait autour de lui, et ne sortit de son politique silence que pour corriger ses propres amis, lorsqu'il les vit, depassant le but dans l'ardeur de leur zèle, porter une main sacrilège sur l'antiquité classique. La traduction de Shakespeare, et surtout celle de Calderon qui eut un succès d'engouement, contribuèrent à propager cette fâcheuse exagération. Plusieurs des meilleurs esprits se lancèrent dans un mysticisme religieux qui tenait presque de la folie; il nous suffira de nommer Novalis, cette belle imagination qui rappelle souvent celle de Jacques Boehme; mais surtout Zacharie Werner, l'auteur des *Fils de la vallée* et de *la Croix sur la Baltique*.

Par suite de la même tendance, portée, grâce principalement à Frédéric Schlegel et à Goerres, dans la critique des beaux-arts, on remonta jusqu'aux premiers temps du moyen âge pour trouver des œuvres dignes d'admiration; ce ne fut pas sans utilité, car l'attention se trouva ainsi ramenée sur des trésors qui peut-être seraient à jamais demeurés inconnus.

On exhuma encore de l'oubli d'anciens livres populaires, intéressans et naïfs sans doute, mais qui ne pouvaient mériter l'espèce de culte dont on les fit l'objet. Ne nous en plaignons pas toutefois; c'est peut-être à cela que la littérature allemande doit plus d'une production si poétiquement

originale de Louis Tieck, écrivain tout-à-fait inimitable en ce genre. — Un autre écrivain également distingué, le baron de Lamothe-Fouqué, reconstruisit le moyen âge à sa manière avec un bonheur qui n'appartient qu'aux hommes de foi, et jamais aux hommes de métier. Lamothe-Fouqué, vivant avec les paladins et les enchanteurs, avec les gnomes et les ondins, peignit ce monde de féerie avec la même vérité qu'Hoffmann donna plus tard au tableau de ses visions fantastiques. — Uhland aussi, Uhland le poète, qui prouve aujourd'hui, par sa conduite politique, qu'il aime et comprend le présent comme il a aimé et compris le passé, doit à ce rappel d'un autre âge ses plus belles compositions.

Cette réaction, qui se qualifia de romantique, parce que sa poésie puisait ses inspirations dans le christianisme, tandis que la poésie classique prenait les siennes dans le monde païen, eut d'ailleurs dès le principe un caractère national en Allemagne, par opposition à la France demeurée littérairement dans les voies de l'antiquité. Mais il en résulta une tendance vers le catholicisme à laquelle succombèrent les croyances protestantes de Fréderic Schlegel, de Werner, de Stollberg, et contre laquelle ne tarda point à se redresser le vieux protestantisme, non moins national peut-être chez les Allemands que la haine des oppresseurs. Jean-Henri Voss (l'habile traducteur d'Homère et des auteurs classiques, mais le très médiocre interprète de Shakespeare, ce qui atteste d'ailleurs sa vocation) se mit à la tête du mouvement contre-révolutionnaire; nouveau Brutus, il immola sans pitié à sa foi son amitié d'enfance pour Stollberg, et le traita hautement d'apostat.

Il est résulté de cette lutte, et surtout du blâme jeté par Goethe, du haut de son trône littéraire, sur les sectateurs exagerés du romantisme, non pas un retour à l'imitation de l'antiquité, non pas une persistance à l'imitation du moyen âge, mais un désordre, une incertitude de marche qui n'ont point cessé jusqu'à ce jour. Les lettres allemandes n'ont pas un caractère plus décidé que les nôtres.

Plusieurs écrivains surent pourtant se créer, par leur spontanéité propre, une voie originale: tels furent Henri de Kleist, dans le drame et dans la nouvelle; le savant et poétique Steffens, le plus brillant et l'un des plus profonds disciples de la philosophie naturelle; Müller, qui s'obstina si long-temps à n'être qu'un peintre médiocre, au lieu de se laisser devenir un poète lyrique du premier ordre. Mais celui dont la haute individualité perce au milieu de ces belles individualités, c'est Jean-Paul Richter, tour à tour tendre et énergique, naïf et malicieux, sublime d'élévation ou de simplicité, mais toujours et avant tout patriote et religieux.

Nous n'éprouvons qu'un embarras; c'est de choisir des noms parmi ceux des hommes qui de notre temps ont cultivé avec succès en Allemagne toutes les branches de la littérature. La philosophie a trouvé des historiens dans Buhle, Rixner, Tennemann, Ritter; l'école de Hegel est continuée avec éclat par Gans et Michelet; Krause a laissé des élèves non moins habiles; la discussion théologique a pour organes, dans des sens divers, Baader, Goerres, Paulus, Tholuck, Neander (l'historien du christianisme), le baron de Reichlin-Meldegg, etc. Le champ de l'érudition historique a été profondément sillonné par les travaux de Niebuhr, d'Ottfried Müller, de Mannert, de Wachsmuth, de l'orientaliste de Hammer; nous ne saurions indiquer qu'un très petit nombre des beaux livres d'histoire publiés depuis peu d'années au-delà du Rhin: Luden (*Histoire universelle des peuples et des états*, *Histoire du peuple allemand*), Fessler et Mailàth (*Histoire de Hongrie* et *Histoire des Magyores*), Hormayr (*Histoire générale des temps modernes*, *Histoire de Vienne*, *le Plutarque autrichien*), Raumer (*Histoire des Hohenstauffen*, *Histoire de l'Europe depuis le quinzième siècle*), Voigt (*Histoire de la Prusse*), Wilke (*Histoire des croisades*), Pfister (*Histoire d'Allemagne*), Leo (*Histoire d'Italie*), Saalfeld (*Histoire générale des temps modernes depuis la révolution française*): plusieurs de ces écrivains participent à la grande collection des *Histoires des états européens*, publiée par le vétéran Heeren.

Le développement de la politique moderne a inspiré dans les camps opposés des publicistes devenus célèbres, Gentz, Gagern, Rehberg, Poelitz, Murbard, Rotteck, et deux représentans des idées qui animent la jeunesse française, Boerne et Heine, écrivains pleins de mordant et d'originalité. — L'histoire littéraire, les arts et la philologie, doivent des progrès notables à Boettiger, Wachler, Rumohr, Guillaume de Humbo'dt, à Wolfgang Menzel et Varnhagen de Ense, qui se sont également signalés, l'un comme adversaire, l'autre comme defenseur de Goethe; à Grimm et Jacobs, qui tous deux ont joint à leur érudition le don le plus rare de savoir écrire pour l'enfance: l'Allemagne est riche d'ailleurs en ce dernier genre; aux noms bien connus de Campe, de Pestalozzi, de Salzmann, elle ajoute ceux de Wilmsen et de Chimani.

La poésie lyrique, cet épanchement, cette confession directe du poète au lecteur, toujours cultivée avec succès par les Allemands, cite aujourd'hui au premier rang Adalbert de Chamisso, dont notre pays revendique la naissance; Justinus Kerner, l'un des médecins psychologistes qui ont le plus profondément observé les phénomènes du magnétisme; Mayer, l'ami et l'émule d'Uhland dans l'opposition des états de Wurtemberg; Frédéric Rückert, que le souffle de l'Orient semble animer; Léopold Schefer, auteur de nouvelles pleines d'originalité; elle citait naguère encore Wilhelm Müller, le chantre de la Grèce moderne. A ce genre poétique, Karl Egon Ebert, le baron de Zedlitz, le comte de Platen, Heine, que nous avons déjà nommé parmi les publicistes, en réunissent d'autres encore. — Enfin, parmi les romanciers, dont plusieurs ont obtenu en France les honneurs de la traduction, indiquons Spindler, Zschokke, Van der Welde, Tromlitz, Bronikowski, Hauff, Blumenhagen, Willibad Alexis, Waschsmann, Schilling, Kruse, Laun, Langbein.

Les femmes ne sont pas restées en arrière dans ce mouvement intellectuel; la poésie, le roman et l'histoire des beaux arts, revendiquent les noms de mesdames Piehler, Woltmann, Amelie de Helwig, Fanny Tarnow, Bénédicte Nanbert, Louise Brachmann, Jeanne Schopenhauer, Frédérique Lohmann, Helmina de Chezy.

Cette aride nomenclature était indispensable en l'absence de notions plus détaillées que ne comporte pas l'étendue de cet article. Nous examinerons d'ailleurs séparément les travaux et la vie de plusieurs des écrivains dont on vient de trouver ici l'indication.

Une même année a privé l'Allemagne de Niebuhr, de Hegel et de Goethe; Niebuhr, le chef de ces travaux d'érudition qui prétendent reconstruire pièce à pièce des époques presque effacées du livre de l'histoire, est mort de terreur en entendant la voix menaçante du peuple, qui, des bords de la Seine, criait anathème au passé; Hegel est mort aussi, Hegel, le créateur de cet éclectisme qui domine politiquement à Berlin par Ancillon, à Paris sous le ministère doctrinaire; et Goethe enfin, qui semble avoir attendu que tous les acteurs eussent successivement quitté la scène pour fermer la marche dont il avait été le coryphée; comme le capitaine qui, le premier à bord, veut aussi n'abandonner que le dernier son navire en péril, et ne met pied à terre qu'après avoir vu débarquer tous ceux qui le montaient. « Trois générations d'hommes faits, dit Niebuhr, l'ont salué comme le chef spirituel de son peuple, et les enfans entendent prononcer son nom comme on prononçait chez les Grecs celui d'Homère. »

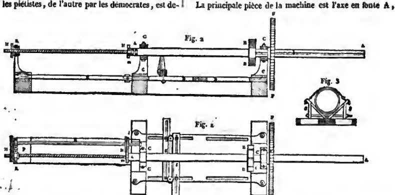
Nul homme, en effet, n'a exercé sur le goût de son siècle une influence plus despotique. Presque tous ses ouvrages (c'est à de pareils signes que se reconnaît la supériorité) sont devenus la souche de races nombreuses, et ils ont sur-

vécu à leur postérité. *Werther* est l'aîné de cette famille maladive qui compte les *René*, les *Jocopo Ortis*, les *Adolphe* et les *Obermann*; le vieux *Goetz* à la main de fer a enfanté une armée de chevaliers, champions du moyen âge féodal; *Iphigénie* et *Tasso* ont introduit pour un temps dans le drame une élégante et régulière dignité; *Hermann et Dorothée* ont été les pères de *Louise*; *Faust* celui d'une génération sans nom, parce qu'elle pourrait les porter tous; mais combien de fois cet insaisissable et intarissable Protée, par ses mille métamorphoses, n'a-t-il pas dû désespérer ses imitateurs, en les lançant dans des carrières toujours nouvelles, pour les y arrêter d'un seul mot? Est-ce por un pur caprice que nous le voyons tantôt revêtu de la toge antique, tantôt de la pesante armure des paladins, puis du noble manteau de la renaissance, puis du caftan oriental, puis du frac bleu, du gilet jaune et des bottes à retroussis que portait l'amant de Charlotte, et, dans ces costumes si divers, montrer la même aisance; car sa merveilleuse puissance d'artiste sait nous transporter, comme le char des fées, dans tous les temps et dans tous les lieux? Ne devons-nous pas y voir plutôt le reflet de ce panthéisme confus qui se révèle dans ses ouvrages, qui lui permet de passer tour à tour des mathématiques à la peinture, de l'archéologie à la botanique, de la physique à la poésie, qui lui permet aussi de représenter les passions les plus opposées dans la vie publique et dans la vie privée, et de conserver au milieu de tout cela ce calme majestueux et impartial qui emprunte quelque chose de l'omnipotence divine? Jupiter et Moïse, Christ et Mahomet, sont par lui placés sur la même ligne, traités *ex æquo*; ou, s'ils sont pour lui des objets de choix, ce n'est qu'à titre d'élémens artistiques. C'est ainsi qu'il entraîne à sa suite la littérature allemande hors des voies protestantes, et cherche à lui donner l'univers pour domaine; c'est ainsi qu'il a flatté le pouvoir et l'aristocratie, denigré les doctrines de la révolution française, comme il avait célébré d'autres fois la liberté. *Le grand Pan est mort!* a dit de lui un écrivain allemand; et sa mémoire aujourd'hui, vivement attaquée d'un côté par les piétistes, de l'autre par les démocrates, est devenue un champ de bataille, un chaos, où les élémens se mêlent et s'entrechoquent. Est-ce de ce chaos que doit sortir pour l'Allemagne un nouveau monde littéraire?

ALLÉSOIR, instrument ou machine destiné à rendre cylindrique, et à polir la surface intérieure des corps de pompe, des cylindres de machines à vapeur et de presses hydrauliques, l'âme des bouches à feu, le canon des fusils, les coussinets des arbres tournans, etc. Il ne saurait entrer dans notre plan de décrire en détail tous les genres d'allésoirs employés par l'industrie pour remplir ces destinations diverses; mais l'allésage des corps de pompe des machines à vapeur, occupe une trop grande place dans l'importante fabrication de ces machines pour ne pas fixer l'attention d'une manière spéciale.

On sait en effet quelles énormes pertes de vapeur se produisaient dans les premières machines atmosphériques de Newcomen (voyez MACHINES A VAPEUR). La couche d'eau froide dont on avait soin de recouvrir la surface supérieure du piston remédiait grossièrement au défaut de cylindricité des corps de pompe, et toute l'idée de progrès s'arrêtait devant cet obstacle matériel. Quand, plus tard, le génie de Watt s'empara puissamment d'une invention restée jusque alors dans l'enfance, et la porta si loin de son point de départ, il ne lui suffit pas pour arriver à ce but d'avoir imaginé le condenseur et la machine à double effet. Il fallut que le perfectionnement de l'allésage l'aidât à réaliser cette belle conception, en assurant complétement l'action alternative de la vapeur. On pourrait dire que l'allésoir est le principe de la construction comme la vapeur est celui de l'action. Nous ne rappellerons pas les divers procédés qui ont été successivement employés pour exécuter cette opération essentielle, mais nous donnerons la description de la machine qui est aujourd'hui le plus généralement adoptée en Angleterre. Cet appareil, qui a été introduit en France vers l'année 1820, et qui a été le signal de la production des machines à vapeur par notre industrie, fonctionne avec autant de précision que de facilité.

La principale pièce de la machine est l'axe en fonte A,



(Allésoir. — Fig. 1. Plan. — Fig. 2. Élévation. — Fig. 3. Élévation des supports.)

qui doit avoir une forme rigoureusement cylindrique. Cet axe porte un manchon en fonte B, tourné avec le plus grand soin, et armé de burins d'acier trempé. Ces derniers, dont la lame est coupée en biseau, sont fixés dans les entailles du manchon par des coins en fer, et présentent la saillie nécessaire pour donner au cylindre à alléser le calibre convenable. Les burins sont toujours en nombre impair, afin que deux d'entre eux ne puissent se trouver diamétralement opposés; ils ont dû être tournés du même coup sur l'axe même de l'allésoir, afin que leurs arêtes saillantes soient exactement comprises sur la même surface cylindrique. L'axe A tourne dans deux coussinets supportés par les poupées C, C, dont le patin est boulonné sur deux massifs en fonte ou en maçonnerie. Une large tablette en fonte D, D, sert de socle à tout l'appareil; elle est percée de mortaises longitudinales dans lesquelles on assujetit avec des boulons et des vis de rappel les supports S, S du corps de pompe. Ces derniers sont au nombre de quatre, et se composent d'un patin fixé sur sa plaque D, et d'un plan incliné à 45°. Deux de ces supports, placés en sens inverse, forment ainsi un angle droit, dans lequel on assujétit chacune des extrémités du corps de pompe, à l'aide d'une chaîne et d'une vis de rappel

(figure 3). Les supports peuvent d'ailleurs se rapprocher et s'éloigner à volonté, de manière à recevoir des cylindres de différens calibres, et à permettre de les centrer convenablement.

L'appareil étant ainsi disposé, et le corps de pompe étant traversé suivant son axe par l'arbre de l'allésoir A, il reste à imprimer au porte-burin B un mouvement de rotation, et en même temps un mouvement longitudinal. Le mouvement de rotation est transmis par la roue dentée F, laquelle est mue soit par un manége, soit par une machine à vapeur.

La vitesse de cette roue doit varier suivant la matière que l'on travaille. Pour alléser la fonte, la vitesse doit être au plus de six à huit millimètres par seconde au point où agit le tranchant de l'outil; sans cette précaution, la lame s'échaufferait et se trouverait bientôt détrempée. Nous devons remarquer que la roue dentée F n'est pas invariablement fixée sur l'arbre de l'allésoir; son moyeu porte un coulisseau qui pénètre dans une rainure longitudinale *b*, pratiquée dans l'arbre A, en sorte que ce dernier peut, tout en conservant son mouvement de rotation, marcher dans le sens de son axe. Ce second genre de mouvement est imprimé à l'allésoir par une grande vis à filets carrés H, fixée à la barre de l'allésoir, et dont l'extrémité pénètre dans un écrou K. Si cet écrou était immobile, la vis à chaque tour avancerait de la longueur du pas de la vis, et imprimerait ainsi à l'allésoir un mouvement beaucoup trop rapide. Pour régler convenablement la vitesse de cet instrument, on a adopté une disposition fort ingénieuse. A l'extrémité de l'arbre de l'allésoir est placée une roue de trente-six dents *m*, laquelle engrène avec une roue de trente-sept dents *l*. Cette dernière est fixée sur l'axe L par un coulisseau qui pénètre dans une rainure longitudinale; elle est munie d'ailleurs d'une joue sur laquelle s'appuie la roue *m*; de cette sorte, elle peut avancer en même temps que cette dernière sans cesser d'engréner avec elle. L'extrémité de l'axe L porte une troisième roue dentée *n*, laquelle imprime un mouvement de rotation à l'écrou K, par l'intermédiaire de la quatrième roue *q*. Les deux roues *n* et *q* portent un même nombre de dents. On voit, d'après cette disposition, que la vis et l'écrou tournent dans le même sens, et si leur vitesse était la même, il est clair que le mouvement de progression de la vis se trouverait annulé; mais comme les deux roues *m* et *l* ont l'une trente-six et l'autre trente-sept dents, il s'ensuit qu'à chaque révolution de la barre l'écrou ne fait que $\frac{36}{37}$ de tour, et retarde ainsi de $\frac{1}{37}$ sur la marche de la vis. On voit, d'après cela, que l'allésoir n'avance à chaque tour de roue que de $\frac{1}{37}$ du pas de la vis; en supposant ce pas de douze millimètres, les burins n'ont à enlever que $\frac{1}{3}$ de millimètre environ à chaque tour, ce qui donne $\frac{1}{9}$ pour chaque burin, dont le nombre est ordinairement de trois. Lorsque le corps de pompe a été ainsi allésé à plusieurs reprises, sa surface intérieure est parfaitement cylindrique; mais elle conserve encore quelques ondulations qu'il est impossible d'éviter, et qui nuiraient à la marche du piston. Il est donc nécessaire de polir cette surface. Pour cela on coule dans l'intérieur du cylindre une masse de plomb, qui prend la forme d'un arc de ce cylindre, et qui, après son refroidissement, est convenablement ajusté à la râpe. Cette masse qu'on nomme *rodoir*, est promenée dans toute la longueur du corps de pompe, et sert, à l'aide d'un mélange d'huile et d'émeri, à effacer les ondulations de la surface.

L'opération de l'allésage, si essentielle pour les machines à vapeur, n'est pas moins importante dans la fabrication des bouches à feu pour assurer la justesse du tir, et prévenir autant que possible les battemens du projectile. Cependant cette opération a été pendant long-temps exécutée à l'aide de procédés grossiers, et ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que l'on voit paraître les premières machines à alléser.

L'*Encyclopédie* de Diderot, qui date, comme l'on sait, de 1760, parle de cet appareil comme d'une invention nouvelle, et dont on faisait encore mystère à la fonderie de Strasbourg. Cette machine présentait cependant de graves imperfections. Le canon, placé verticalement, et la bouche en bas, était maintenu dans un châssis en charpente qui glissait dans des coulisseaux; le foret était placé verticalement au-dessous de la bouche du canon, et était mis en mouvement par un manége. La pièce, après avoir été élevée à une hauteur convenable, à l'aide d'un treuil et de poulies à moufles, venait s'appuyer de tout son poids sur la tige de l'allésoir, et déterminait ainsi la pression nécessaire pour assurer l'action du burin.

Maritz, le premier, imagina de placer le canon horizontalement, et de lui imprimer le mouvement de rotation en faisant avancer la tige du forêt ou de l'allésoir, à l'aide d'un contrepoids. Cette disposition, qui est recommandée par Monge dans son *Traité sur la fabrication des canons*, est encore suivie aujourd'hui, non seulement pour l'allésage, mais aussi pour le forage des bouches à feu. Nous décrirons ce procédé en détail, et nous en exposerons les avantages en traitant de la fonderie des CANONS.

ALLEUX. Montesquieu compare avec raison le régime féodal à un chêne antique dont l'œil aperçoit de loin la robuste tige et le feuillage étendu, mais dont les racines se cachent dans les profondeurs de la terre. Comme l'origine des lois féodales, l'origine des alleux sera toujours fort obscure et fort incertaine; les différentes conjectures, les différens systèmes qu'on pourra présenter à cet égard, prêteront toujours plus ou moins à la critique. Sans entreprendre ici de les discuter, ni même d'en retracer l'exposition, nous nous bornerons à faire principalement connaître ce qu'on entendait par *alleux*.

Il est démontré que, dans les premiers temps de la monarchie et sous la première race, un grand nombre de terres, sous les noms divers de *fiefs*, de *bénéfices*, d'*honneurs*, étaient distribuées aux officiers et aux soldats des rois, à titre de vassaux, soit pour récompenser des services passés, soit pour fixer une fidelité douteuse. Ces bénéfices accordés, tantôt pour toute la vie du concessionnaire, tantôt pour un temps fixé, et dont, par conséquent, les possesseurs n'avaient que la jouissance, et non la propriété ni la disposition, constituèrent les fiefs, quoique probablement le nom n'en ait été usité que plus tard.

Cependant à côté de ces bénéfices amovibles, existaient d'autres biens dont les propriétaires n'avaient pas été investis au même titre, sur lesquels ils pouvaient invoquer une propriété plus ancienne et exercer des droits plus étendus. Ces terres, transmises de possesseur en possesseur, soit par l'héritage, soit par l'effet des contrats, étaient les *alleux*. Dans le soixante-douzième titre de la loi salique, intitulé *des Alleux* (*de Allodiis*), ce mot est pris pour exprimer des fonds héréditaires, des fonds venant à quelqu'un de ses pères; dans les Capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs, *alleu* est toujours opposé à *fief*; et enfin, dans les anciens jurisconsultes, les expressions alleu et patrimoine sont souvent employées comme synonymes.

On peut donc, avec plusieurs vieux auteurs, définir les alleux les biens qu'on possédait en droit propre, en toute propriété, librement, et sans les avoir reçus en fiefs.

On voit qu'entre les fiefs et les alleux existaient les différences les plus notables et les plus essentielles. Ces différences paraissent d'abord toutes à l'avantage des alleux. Le possesseur du fief n'en avait que la jouissance et non la propriété; il ne pouvait ni en disposer ni le transmettre; il reconnaissait un seigneur, et était tenu envers lui de diverses obligations. Le propriétaire de l'alleu, au contraire, Gaulois ou Franc, le possédait en toute propriété; il en avait la disposition pleine et absolue, le domaine direct et utile; il pouvait l'aliéner, le transmettre ainsi qu'il l'entendait; il ne reconnaissait, du moins quant à son alleu, aucun seigneur; il était exempt de

toutes charges et impositions foncières, de toutes redevances féodales. Aussi écrivait-on des alleux que c'étaient des héritages tenus par le propriétaire, de Dieu et de son épée.

Toutefois ce que nous venons de dire ne fut vrai que sous les rois de la première race.

Les fiefs, amovibles d'abord, ne continuèrent pas toujours à l'être. Nous verrons au mot FIEFS, comment, par l'or ou par la violence, on parvint à se maintenir dans leur possession, à arracher, même aux monarques, des concessions légales, et à rendre héréditaires des propriétés dont on n'avait en d'abord qu'une jouissance révocable ou viagère. Vers la fin de la première race, la plupart des fiefs étaient transmis aux enfans. La noblesse naquit de l'hérédité des bénéfices; et la puissance des grands vassaux et des seigneurs marcha toujours en s'accroissant.

D'un autre côté, si les propriétaires d'alleux avaient certains avantages, les possesseurs de fiefs jouissaient aussi d'autres priviléges. La composition pour les torts qu'on leur faisait (voyez au mot LOI SALIQUE) était plus forte que celle même des hommes libres. D'après la loi Salique et la loi des Ripuaires, celui qui tuait un vassal du roi devait payer six cents sous de composition, tandis que ces lois ne punissaient le meurtre d'un ingénu (voyez INGÉNU), Franc, Barbare, ou homme vivant sous la loi Salique, que d'une composition de deux cents sous, et que de celle de cent sous le meurtre d'un Romain. En général, l'homme appelé devant la justice, et qui ne s'y présentait pas, était censé convaincu du crime, et ses biens étaient confisqués; la contumace d'un vassal du roi ne suffisait pas pour qu'il fût réputé coupable, et la confiscation n'avait pas lieu. On était, en général, dans les moindres crimes, soumis à la preuve par l'eau bouillante; un vassal du roi n'y était condamné que dans le cas de meurtre. La peine du vassal du roi qui ne s'était pas rendu à l'armée était de s'abstenir de chair et de vin autant de temps qu'il avait manqué au service; l'homme libre qui n'avait pas suivi le comte payait une composition de soixante sous, et était mis en servitude jusqu'à ce qu'il l'eût acquittée. A l'énumération de ces priviléges, il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres, et le nombre en augmenta toujours. Ces motifs étaient puissans pour engager les Francs, qui n'étaient pas vassaux du roi, et encore plus les Romains, à venir chercher protection sous son sceptre.

On sait en outre que, sous la deuxième race et au commencement de la troisième, par la faiblesse et l'avilissement de l'autorité souveraine, le désordre et l'anarchie furent portés à leur comble. Au milieu de cette série de crimes, de brigandages et de dévastations dont l'histoire de ces siècles malheureux nous offre le déplorable tableau, chacun avait besoin de faire corps avec d'autres, de trouver une protection: chacun chercha à se placer sous l'appui du roi ou d'un seigneur.

Pour y parvenir, il fallait ordinairement se déclarer leur vassal; car entre le vassal et le seigneur existaient des devoirs réciproques d'assistance et de protection. Les seigneurs qui vendaient leur appui, et qui d'ailleurs désiraient toujours augmenter leurs forces personnelles en augmentant le nombre de leurs vassaux, se prêtaient volontiers à ces demandes. Pour se constituer vassal du seigneur, on imagina de recevoir de lui, en fief, l'immeuble qu'on possédait en alleu, mais cependant en aliénant le moins possible les droits particuliers attachés aux alleux. On eut recours, afin de parvenir à ce résultat, à des aliénations fictives, assez semblables à celles employées autrefois par les jurisconsultes romains.

Le propriétaire de l'alleu commençait par le donner au roi ou au seigneur dont il voulait se reconnaître le vassal: puis immédiatement le seigneur le lui rendait à titre de bénéfice ou de vassalité, avec faculté de le transmettre aux héritiers que le vassal lui désignait. L'hérédité, en effet, pour cette espèce particulière de fief, ne pouvait être contestée, et ce fut peut-être une raison de regarder par la suite tous les biens connus sous ce nom comme possédés à titre héréditaire. Il faut remarquer en même temps que c'était là une cause puissante d'affaiblissement de l'autorité souveraine. Le possesseur d'un alleu était sous la puissance du roi comme souverain, c'est-à-dire sous la juridiction du comte; en changeant son alleu en fief, il sortait de la juridiction civile pour entrer sous la puissance spéciale du roi ou du seigneur qu'il voulait choisir. Aussi ceux qui étaient sujets immédiats du roi, en qualité d'hommes libres sous le comte, devinrent insensiblement vassaux les uns des autres. C'est d'après ces considérations que Montesquieu explique comment un coup mortel fut porté à la monarchie par la bataille de Fontenay, et surtout par le traité que, quelque temps après cette bataille, firent entre eux les trois frères Lothaire, Louis et Charles; traité dans lequel fut proclamé le principe que tout homme libre pourrait choisir pour seigneur qui il voudrait, du roi ou des autres seigneurs.

La plupart des terres allodiales furent, ainsi que nous venons de le dire, et par les motifs que nous avons indiqués, transformées en fiefs et en arrière-fiefs. Si quelques unes conservèrent leur première nature d'alleux, le nombre en fut tellement restreint qu'on n'en aperçoit plus la trace, et qu'alors s'introduisit l'étrange maxime: *nulle terre sans seigneur*. Plus tard, le mot *alleu* servit à désigner, non des alleux véritables et qui l'eussent toujours été, mais des fiefs affranchis par le seigneur des devoirs féodaux et des droits censuels. De là la dénomination de *franc-alleu* pour indiquer un héritage qui n'était chargé d'aucune redevance censuelle ou féodale, et qui ne relevait de personne médiatement ou immédiatement, sauf à ne pas entendre cette définition d'une manière trop rigoureuse; car, sans cela, il n'y aurait eu de franc-alleux que les véritables souverainetés, et en France on ne reconnaissait point de franc-alleu qui ne fût soumis à la souveraineté du roi. Le mot franc-alleu fut donc opposé à ceux de fief et de roture.

On distinguait, comme on le voit par l'article 68 de la coutume de Paris, deux sortes de franc-alleu: le franc-alleu noble, et le franc-alleu roturier. Le franc-alleu noble était celui qui avait justice, censive, ou fief mouvant de lui; le propriétaire pouvait en aliéner des portions à titre de cens; ce franc-alleu se partageait comme les biens nobles, et il n'était assujéti qu'au droit de franc-fief, et seulement quand il était possédé par un roturier. Le franc-alleu roturier était celui qui n'avait ni justice ni aucunes mouvances; aucune portion ne pouvait en être donnée à cens; il se partageait comme les autres biens roturiers; il n'était exempt ni de la taille ni des autres impositions.

La qualité de franc-alleu, malgré les priviléges qui y étaient attachés, n'affranchissait ni du ressort de la justice royale, ni de celui de la justice particulière du seigneur dans le territoire duquel on se trouvait placé, à moins que la justice ne fût attachée à l'alleu. De même les alleux, en quelques provinces qu'ils fussent situés, étaient sujets aux droits de confiscation, d'aubaine, de bâtardise et de déshérence, comme tous les autres biens.

C'était une question fort débattue que celle de savoir si l'allodialité était de droit commun, c'est-à-dire si, dans le silence des titres, et à défaut de justifications, une terre devait être considérée comme allodiale ou comme soumise au seigneur. Les coutumes, à cet égard, pouvaient être rangées en trois classes: les unes portaient formellement que le franc-alleu n'était pas reconnu sans titre, et que c'était à celui qui prétendait posséder ainsi à le prouver. D'autres ne s'expliquaient point à ce sujet: alors on se réglait par la maxime générale admise en pays coutumier, *nulle terre sans seigneur*, et l'on assujétissait ceux qui prétendaient que leurs terres étaient libres à en fournir la preuve. Enfin, dans un petit nombre de coutumes et dans les pays de droit écrit, tout héritage devait être réputé franc, si le seigneur dans la justice duquel il était situé, ne démontrait le contraire; mais

postérieurement il s'y était établi une jurisprudence opposée; et, comme dans les pays précédens, les tribunaux étaient venus à y prendre, pour règle de leurs décisions, la maxime *nulle terre sans seigneur*. Cette maxime régnait donc à peu près sans distinction sur toute la France.

Les droits particuliers aux alleux furent successivement abolis ou étendus à tous les biens par les lois des 15-28 mars et 20-27 septembre 1790. Aujourd'hui, par l'abolition complète du régime féodal, tous les biens situés en France sont devenus alleux ou biens allodiaux. Néanmoins la connaissance des pays dans lesquels l'allodialité était de droit, et de ceux où il fallait la prouver par titre, conserve encore quelque importance pour la solution de diverses questions de droit.

Le mot alleu, pris toujours dans le même sens, se trouve écrit soit dans les coutumes, soit dans les anciens titres ou dans nos vieux praticiens, d'un grand nombre de manières différentes. Ainsi, on lit *alleu*, *allueuf*, *alluez*, *alœuf*, *aleu*, *alou*, *aloy*, *aleuf*, *aluel*, *aluez*. Une foule d'étymologies ont été assignées à ces mots, et il n'est pas de langue à laquelle quelque auteur n'en ait voulu faire honneur. Plusieurs de ces étymologies sont assez curieuses pour que nous croyions devoir en donner quelques exemples. Cujas et Ragueau prétendent qu'alleu ou aleu est composé d'*a* privatif, et du mot *lodis*, *leude*, *vassal*, parce que le possesseur d'un alleu n'était le leude, le vassal de personne; Budée, Alciat et plusieurs autres pensent qu'il est composé d'*a* privatif et du verbe *laudare*, parce que l'alleu ne devait aucun droit de lods. Selon Bodin, le mot alleu vient du mot *aldius* ou *aldiu*, qui, dans les lois des Lombards, signifie affranchi; selon Jean Aventin et Bignon, dans ses notes sur Marculphe, il vient du mot *alode*, de l'allemand *ald*, qui, disent-ils, signifie ancien, parce que l'alleu était un ancien patrimoine. Vossius est à peu près du même avis. Caseneuve, auteur célèbre parmi ceux qui ont écrit sur les francs-alleux, adopte une autre interprétation. «Quand les Barbares, dit-il, eurent conquis les terres de l'empire, on appela *sortes* non seulement le pays de leurs demeures, parce que sans doute elles leur étaient partagées au sort, mais aussi les terres et les possessions échues en partage aux particuliers.» Caseneuve appuie ces assertions de nombreux passages de lois et de divers auteurs. Puis il ajoute: «Mais comme ces terres ne furent concédées qu'en usufruit, et qu'elles formaient ce qu'on appela depuis des fiefs et des bénéfices, ce fut alors, à mon avis, que, pour distinguer cette nature de biens qui avait été jusque là inconnue dans l'empire romain, les possessions héréditaires et patrimoniales qui.... se trouvaient d'une condition différente de ces biens appelés *sortes*, prirent le nom d'*allodium* ou *allodis*, formé de la privative *a*, et du nom *alos*, qui signifie *sort* en l'ancienne langue tudesque ou allemande.» Nous glissons sur beaucoup d'autres étymologies plus ou moins ingénieuses, plus ou moins contestées, pour arriver à celle qui nous paraît la plus probable. Nous pensons qu'on doit regarder le mot alleu comme composé des deux mots *al* ou *all*, et *odh*. *Al* ou *all*, signifie tout en allemand, en anglais, et dans presque toutes les langues du nord; *old*, dans les mêmes langues, signifie *propriété*. La réunion de ces deux mots semble donc bien exprimer ce qu'était l'alleu, un bien possédé avec toute la plénitude de la propriété. Plusieurs auteurs, du reste, se sont plus ou moins rapproché de cette opinion, qui est même formellement exprimée par quelques uns d'eux, et notamment par le jurisconsulte feudaliste Loccenius.

ALLIAGES. On nomme *alliage* la combinaison d'un métal avec un ou plusieurs autres métaux; dans le cas particulier où le mercure est l'un des métaux composans, la combinaison prend le nom d'*amalgame*. La préparation de l'alliage, lorsqu'elle se fait par l'union directe des métaux composans, est souvent accompagnée des phénomènes qui se manifestent dans les combinaisons chimiques, c'est-à-dire d'un développement de chaleur quelquefois considérable, d'un changement de volume, etc. On ne peut donc douter que les métaux qui présentent ces témoignages d'affinités chimiques ne se combinent en obéissant à la loi des proportions définies; cependant cette loi ne peut guère se vérifier par l'analyse directe des alliages, comme cela peut se faire pour les autres composés chimiques. Cette anomalie tient à ce que tous les composés définis que forment les métaux peuvent dissoudre une quantité illimitée de l'un des principes composans: en sorte que les alliages employés dans les arts sont généralement des composés intermédiaires entre l'état de combinaison et celui de dissolution. Du reste, il existe aussi quelques alliages qui ne paraissent être que le résultat d'une adhérence mécanique. De la faible affinité qu'ont les métaux l'un pour l'autre, il résulte que les propriétés générales des alliages sont les mêmes que celles des métaux, et que les caractères physiques et chimiques d'un alliage en particulier sont presque toujours intermédiaires entre ceux des métaux composans. Cependant il se présente à cet égard beaucoup d'anomalies, et celles-ci deviennent quelquefois la cause de l'emploi que l'alliage trouve dans les arts: c'est ainsi, par exemple, que certains métaux ductiles donnent des alliages cassans; que la densité des alliages est rarement la moyenne entre les densités des métaux composans; que certains alliages sont fusibles à une température très inférieure à celle de la fusion du métal composant le plus fusible, etc. Les alliages possédant souvent à la fois les propriétés que les métaux simples ne possèdent que séparément, on conçoit que la préparation de ces composés équivaut à une multiplication des métaux, et que la découverte d'un alliage utile a la même valeur pour les arts que celle d'un métal entièrement nouveau.

La théorie de la préparation des alliages est extrêmement simple; mais, dans la pratique, l'absence d'affinités énergiques entre les métaux rend ces opérations assez difficiles, surtout quand il faut obtenir des grandes masses bien homogènes. Presque toujours les métaux tendent à se séparer, dans l'alliage en fusion, en obéissant à la loi de superposition des liquides de densités différentes; aussi, dans plusieurs arts qui demandent de la précision, et, par exemple, dans la fabrication des canons de bronze, le fondeur doit faire entrer la variation d'homogénéité de la masse coulée au nombre des données du problème qu'il a à résoudre. La plupart des alliages se préparent en fondant directement les métaux qui doivent entrer dans leur composition dans des appareils appropriés à la nature de ces métaux. On prépare aussi un petit nombre de ces composés en réduisant, à l'aide du charbon, un mélange des oxides des deux métaux, et plus souvent en fondant l'un des métaux avec un mélange de charbon et de l'oxide de l'autre métal.

Il s'en faut de beaucoup que tous les métaux puissent se combiner entre eux de manière à former toutes les combinaisons que l'on pourrait prévoir en prenant ces corps deux à deux, trois à trois, etc. Parmi les alliages connus, il n'y en a qu'un petit nombre qui soient, dans les arts, d'un usage commun. Nous ne donnerons ici quelques détails généraux que sur ces derniers, et nous renverrons à quelques articles spéciaux pour la description des alliages les plus importans, tels que le bronze, le laiton, les alliages des monnaies, etc.

Le cuivre, qui possède à un degré si éminent toutes les propriétés utiles des métaux, entre dans la composition d'un très grand nombre d'alliages. Combiné avec l'étain, il forme plusieurs composés destinés à des usages très variés. Le bronze qui sert à couler les pièces d'artillerie est formé le plus communément de 89 de cuivre et de 11 d'étain; cet alliage est caractérisé par une dureté et une ténacité beaucoup plus grandes que celles du cuivre; on augmente encore cette dernière qualité en introduisant dans l'alliage en fusion une petite quantité de fer. On fabrique un grand nombre d'objets moulés, et particulièrement les statues, avec un alliage formé de

 ALLIAGES.

80 de cuivre et de 20 d'étain. Le *tam-tam*, instrument très sonore et d'origine chinoise, est fabriqué avec un alliage de même composition; par opposition à ce qui se produit dans le travail de l'acier, on communique à cet alliage la dureté et la sonorité qui le distinguent en le laissant refroidir très lentement après l'avoir chauffé jusqu'à un certain degré. Ce même alliage, au contraire, devient très malléable par la trempe; les mêmes propriétés se retrouvent, au reste, plus ou moins tranchées, dans les autres alliages de cuivre et d'étain. Les miroirs de télescopes, remarquables par le beau poli qu'ils peuvent recevoir et par l'inaltérabilité de leur surface, sont formés communément de 67 de cuivre et de 33 d'étain. Le métal de cloche, formé également par l'alliage de ces deux métaux, contient souvent jusqu'à 25 pour 100 d'étain. Plusieurs villes possèdent des cloches connues sous le nom de *cloches d'argent*, dans lesquelles on suppose généralement une grande quantité de ce dernier métal : suivant la tradition, ce noble alliage serait dû à la libéralité de généreux parrains, qui, lors de la coulée de la cloche, auraient projeté un grand nombre de pièces d'argent dans l'alliage en fusion; mais l'analyse chimique de quelques uns de ces alliages privilégiés n'y a pas fait découvrir la moindre trace d'argent. Il est probable, toutefois, que les dons du précieux métal tombaient en un lieu sûr, dans quelque coin du fourneau; et il ne serait pas difficile d'ajouter ici une page à l'histoire des pieuses mystifications.

Le cuivre allié à l'argent augmente considérablement la dureté de ce métal : malgré sa couleur propre, il n'altère pas sensiblement le beau blanc de l'argent, quand il n'est pas en proportion trop considérable : aussi l'alliage de cuivre et d'argent est-il toujours employé, à l'exclusion de l'argent pur, pour fabriquer les monnaies, et tous les ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie. On nomme *titre*, dans ces alliages, le rapport entre la quantité d'argent et le poids total de l'alliage; et ordinairement ce titre s'évalue pour 1000 parties du composé. Toutes les monnaies d'argent françaises, à l'exception du billon qui ne se fabrique plus, sont au titre de $\frac{900}{1000}$. Pour éviter toutes les fraudes qui résulteraient de l'incertitude du titre des alliages de l'orfèvrerie, la loi a voulu que ceux-ci fussent soumis à un contrôle particulier : le commerce ne peut employer que des alliages à deux titres différens, indiqués chacun par l'empreinte d'un poinçon particulier.

Le cuivre communique à l'or les mêmes avantages qu'à l'argent : les monnaies d'or françaises sont aussi au titre de $\frac{900}{1000}$. Trois autres titres seulement peuvent être employés dans les ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie.

Le cuivre combiné avec le zinc, forme un alliage très employé dans les arts, et connu sous le nom de laiton : il est communément formé de 66 de cuivre et de 34 de zinc. Il se prépare en grand par la fusion directe des deux métaux, et aussi par la fusion du cuivre avec un mélange de charbon et d'oxide de zinc.

On a quelquefois occasion, dans certains arts métallurgiques, de préparer des alliages de cuivre et de plomb. Ainsi quand on veut enlever de l'argent à du cuivre qui ne contient qu'une petite quantité de ce métal, on fond le cuivre avec du plomb; en soumettant cet alliage à une température bien inférieure à celle de la fusion du cuivre, le plomb se sépare de ce métal en entraînant avec lui la presque totalité de l'argent; on sépare ensuite très aisément ce dernier métal du plomb par le procédé de la coupellation.

L'antimoine allié au plomb augmente considérablement la dureté de ce métal; aussi cet alliage est-il employé pour la fabrication des caractères d'imprimerie. Il contient toujours au moins 20 pour 100 d'antimoine, et se prépare par la fusion directe des deux métaux. On obtient quelquefois des plombs très chargés d'antimoine, en réduisant, à l'aide du charbon, les abstrichs ou premières litharges de la coupellation des plombs impurs; ces matières composées principalement d'oxides de plomb et d'antimoine, se produisent ordinairement dans l'affinage des plombs argentifères provenant du traitement de galènes antimoniales.

Outre les alliages que nous avons déjà fait connaître, dans lesquels l'étain est une partie constituante, il en existe encore quelques autres employés fréquemment dans les arts. L'alliage qui sert à souder les tuyaux et les lames de plomb est composé de 67 de plomb et de 33 d'étain. L'amalgame d'étain, qui ne contient pas plus d'une à deux fois son poids de mercure, est solide, cristallin, et sert à l'étamage des glaces. L'étamage, tel qu'il se pratique pour les ustensiles de ménage, n'est autre chose qu'une couche mince d'étain appliquée sur la surface du fer et du cuivre bien décapés, et fixée à la surface de ces métaux par une combinaison qui se produit au contact. Le fer-blanc est de la tôle, ou fer laminé en feuille mince, dont les deux surfaces sont étamées.

Le traitement des minerais argentifères par les divers procédés d'amalgamation, a pour but de réunir l'argent disséminé dans ces minerais dans un amalgame cristallin solide, qui se dissout, ou plutôt qui reste en suspension dans un excès de mercure. Cet amalgame d'argent peut également se préparer par l'union directe des deux métaux. On sépare l'amalgame solide de l'excès de mercure en faisant passer celui-ci, à l'aide d'une pression convenable, au travers d'une peau de chamois, ou d'une rondelle de bois coupée perpendiculairement aux fibres; le mercure coulant traverse seul ces espèces de filtres, en n'entraînant avec lui qu'une petite quantité d'argent. Une forte chaleur rouge décompose complètement cet amalgame; le mercure se volatilise, et l'argent reste à l'état de pureté.

L'amalgame d'or a les mêmes propriétés que celui d'argent. Il est employé pour dorer l'argent et les objets d'ornemens connus sous le nom de bronzes : pour cela on frotte la surface bien décapée de ces métaux avec l'amalgame, et quand celui-ci est devenu bien adhérent par suite des affinités du mercure, on chasse ce métal par la calcination.

Le plomb s'allie très facilement avec l'argent, en toutes proportions; tous les procédés métallurgiques dans lesquels on traite les minerais d'argent par le moyen de la fonte, donnent un alliage de plomb et d'une petite quantité d'argent : on sépare ces deux métaux par le procédé de la coupellation.

Tous les alliages qu'on vient de décrire sont principalement composés de deux métaux; cependant il convient d'observer qu'ils contiennent souvent une petite quantité de métaux étrangers qui n'en altèrent pas la qualité, et que, pour cette raison, il est inutile de séparer avec soin des métaux employés. Quelquefois aussi ces métaux sont introduits à dessein dans l'alliage, dans les propriétés duquel ils apportent souvent quelque modification utile. Nous en avons donné ci-dessus un exemple à propos de l'alliage des canons.

Quelques alliages employés dans les arts sont essentiellement formés de trois métaux. Tels sont les composés de nikel, de cuivre et de zinc, qui forment des alliages blancs fort usités en Chine, et qui, aujourd'hui, en France et en Allemagne, commencent à remplacer l'argent pour une foule d'usages : on les emploie particulièrement pour fabriquer des flambeaux, des ustensiles de table, etc. Un autre alliage triple, très remarquable, est composé d'étain, de bismuth et de plomb. Ces trois métaux forment un grand nombre de composés fusibles à une température beaucoup plus basse que celle de la fusion de l'étain, qui cependant est le plus fusible des métaux composans. Le degré de fusibilité varie avec la composition de l'alliage; le composé le plus fusible qu'ait indiqué l'expérience, est formé de 8 de bismuth, 5 de plomb et 3 d'étain; il fond à la température de 90° cent. Les propriétés de ces alliages ont été mises à profit d'une manière ingénieuse, pour prévenir les explosions des chaudières de machines à vapeur. On remplace une portion de la paroi de fer battu de la chaudière par une plaque d'alliage

fusible, qui fond, et donne par suite une libre issue à la vapeur, lorsque celle-ci s'élève accidentellement à une pression supérieure à celle que doit supporter la chaudière.

Il n'existe qu'un très petit nombre d'alliages naturels. On peut citer des alliages d'or et d'argent en un grand nombre de proportions, un alliage d'argent et d'antimoine, et un amalgame d'argent.

Il y a long-temps que l'on connaît les avantages que présentent les alliages de certains métaux; on peut voir au mot Airain que les Romains en employaient un grand nombre. Ainsi que cela a lieu encore aujourd'hui, ils se servaient principalement de quelques alliages dans lesquels le cuivre est un des métaux composans. Pline nous apprend que les Romains employèrent d'abord l'argent pur pour faire la monnaie; ce fut Livius Drusus, tribun du peuple, qui le premier y introduisit un alliage; on employa, pour cet usage, le cuivre dans des proportions peu différentes de celles qui sont adoptées pour la plupart des monnaies modernes; ce métal formait la huitième partie de l'argent. L'airain de Corinthe, si estimé à Rome, était une espèce de bronze dont la composition différait peu de celle de l'alliage des statues.

ALLIANCE. Voyez Traité.

ALLIER (Département de l'). Ce département, situé au centre de la France, tire son nom de la rivière de l'Allier (*Elaver*), qui le traverse dans sa plus grande largeur. Cette section politique du grand tout de la monarchie française a été formée, en 1790, de l'ancien gouvernement du *Bourbonnais* (voir cet article), et de la plus grande partie de la généralité de Moulins, neuf dix-septièmes.



(Carte du département de l'Allier.)

Cette province n'a pris le nom de Bourbonnais, de la ville de Bourbon-l'Archambault, que dans le xe siècle; elle était alors comprise dans le royaume carlovingien d'Austrasie. Dans les temps antiques des Gaules, avant leur conquête par Jules-César, ce pays était du royaume des Auvergnats. Les *Boii*, qui habitaient le département actuel, du moins la partie située à la droita de l'Allier, et dont le chef-lieu était Boen en-Forez, si cette petite ville n'a pas tiré son nom de la tribu des Helvétiens que César y cantonna après ses victoires sur ces redoutables émigrans, les *Boii*, disons-nous, ont participé à toutes les expéditions des Gaulois, et ils ont fondé des nations en Allemagne, les Bohémiens et les Bavarois, et des villes en Italie.

Dans la grande division des Gaules faite par Auguste dans les comices de Norbonne (727. *U.-C.*), le département de l'Allier actuel faisait partie de la Gaule aquitanique; plus tard, de 321 à 334 de l'ère chrétienne, cette province, après la grande organisation de l'empire romain par Constantin, fut comprise dans la première Aquitanique, *Cité d'Auvergne* ou de Clermont; vers 470, la première Aquitanique fut cédée par J. Nepos, empereur d'Occident, aux Visigoths. Elle rentra sous la domination romaine, et fut acquise au sceptre de Clovis après la bataille de Vouglé, en 517. Dans les partages de la monarchie de Clovis, elle entra dans la formation du duché, puis royaume mérovingien d'Aquitaine. Vers 750, Pepin et Carloman s'en emparèrent, ainsi que des provinces voisines, qu'on appelait encore le pays romain.

La *Division politique* du département de l'Allier lui donne quatre arrondissemens, savoir : Moulins, chef-lieu de la préfecture, 10 cantons, 86 communes; Montluçon, 6 cantons, 95 communes; Gannat, 5 cantons, 68 communes; et La Palisse, 6 cantons, 77 communes; totaux : 4 arrondissemens, 27 cantons, 326 communes, et 53,989 édifices ou maisons, moyennement habitées par 5 individus (en 1820). Cette division le place dans le ressort de la cour royale de Riom, dans la 15e division militaire à Bourges, et la 25e conservation des forêts à Moulins. L'instruction publique est dans l'arrondissement de l'académie de Clermont. Le département a un évêché particulier, qui est de la province ecclésiastique de Bourges. Chacun des arrondissemens nomme un député à la Chambre des Députés.

Situé entre les 46 et 47 degrés de latitude, et les 0,4' et 1,40' de longitude du méridien de Paris, le département de l'Allier a sa plus grande longueur de l'est à l'ouest de 99 kilomètres; sa largeur moyenne est de 70 kilomètres (50 et 20 lieues). Il est borné au nord par les départemens du Cher et de la Nièvre, à l'est par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au sud par le même et celui du Puy-de-Dôme, à l'ouest par ceux de la Creuse et du Cher.

Cette division politique ouvre un ordre de description et de phénomènes statistiques sous les rapports suivans :

Territoire — L'aspect du département offre une pente générale de l'ensemble des terrains, inclinée du sud au nord. Il n'y a point de montagnes proprement dites, mais des chaînes d'élévation qui sont des rameaux prolongés des montagnes de l'Auvergne et du Forez, et dessinent le cours des rivières. La plus considérable chaîne est celle de la rive droite de l'Allier; la seconde, qui, sur la rive gauche, sépare les affluens de cette rivière de ceux du Cher, est moins forte. Les plaines les plus étendues sont dans les environs de Gannat et de Montluçon; les vallées les plus froides, dans l'arrondissement de La Palisse; leurs sommités sont couronnées de pins et des autres végétaux qui appartiennent aux lieux élevés et aux températures froides.

Le sol, dans les plaines et les vallées les plus basses, est argileux, et présente les terres les plus fertiles. Sur les collines les plus élevées, on trouve de vastes bancs d'argile : le reste des terrains est un mélange de sable et de graviers, un terrain d'alluvion ancien. Les montagnes, quelquefois pelées, présentent un sol rocailleux à base granitique.

L'arrondissement de Moulins, qui fait à lui seul le tiers du département, a une surface assez unie, mais couverte d'une couche d'humus très mince : sous cette couche, peu riche de terres végétales, et que de nombreuses plantations d'arbres, entreprises depuis quelque temps par les propriétaires de Moulins, tendent à accroître d'abondans détritus, il se trouve un banc d'argile d'une grande épaisseur et tout-à-fait imperméable. Les pluies ne pouvant pas le traverser, la prompte disparition de leurs eaux devient impossible; il faut qu'elles forment des étangs, ou que, le pays étant généralement très boisé, elles croupissent, et chargent l'atmosphère d'une humidité surabondante et de gaz délétères.

La superficie du département est d'environ 742,272 hectares carrés. On ne la connaîtra exactement que lorsque les opérations du cadastre seront terminées. On sait aujourd'hui que les bois en occupent. 109,227

	409,527
Les vignes.	14,970
Les terres incultes.	57,144
Le cadastre déterminera la quotité des prés, jardins, emplacemens des édifices, places, chemins, rivières et étangs, complétant ou rectifiant les divisions et l'étendue du reste.	580,661
	742,272

Climat. — L'élévation moyenne du département au-dessus de la mer est de 350 mètres; le sol en étant généralement assez uni, sa température, à une hauteur si faible au-dessus de l'Océan, devrait être douce et uniforme; il en est tout autrement. L'hiver est souvent très rigoureux et l'été très chaud; il n'est pas rare que le thermomètre de Réaumur soit assez long-temps à 30° pendant l'été, et descende l'hiver à 12 ou 15° au-dessous de zéro. Cette différence est énorme, et comme ce passage, dans les automnes chauds, est très rapide, cette variation de 40 à 45°, des extrêmes du froid à ceux de la chaleur, est contraire aux fonctions de la vie et de la végétation; il y a même, dans certains jours de l'été, des transitions bien plus brusques du chaud au froid; car le département est ouvert au nord sur des pays de plaines, et fermé au sud par le Puy-de-Dôme, le Tonsait et les montagnes du Forez; et les vents du sud-est et du nord-ouest, qui règnent particulièrement en été, passant sur ces sommités élevées, s'y chargent de neiges et de frimats, et les déversent sur la plaine. La température moyenne dans le département de l'Allier paraît donc être de 10° au-dessus de zéro; celle du mois le plus chaud de l'été de 19, et celle du mois le plus froid de l'hiver de 2 degrés au-dessous de la glace.

Les maladies dominantes sont les rhumes, les catharres et les pleurésies, les maladies du foie et les rhumatismes.

Hydrographie. — Le département est traversé du sud au nord par trois grands cours d'eau: la Loire, l'Allier, et le Cher.

La Loire, qui reçoit les eaux du versant septentrional et oriental de la montagne de la Lozère, et de celles du Vivarais et du versant occidental du Cantal et ses contre-forts, entre dans le département en sortant de celui de la Loire (le Forez); elle y a un cours de 62 kilomètres, et trace ses limites avec le département de Saône-et-Loire. Elle reçoit dans le département, sur sa rive gauche, les eaux de la Vouzance, de l'Odde, du Roudon et de la Bèbre, depuis Digoin, où sa navigation est entravée jusqu'à sa sortie du département, et même jusqu'à Briare.

L'Allier coupe le département en deux parties à peu près égales: il a sa source à la Losère, et reçoit les eaux du Cantal et du Puy-de-Dôme. Son cours est de 98 kilomètres. Ses affluens sont: le Sichon et le Mourgon sur sa rive droite, l'Ancelot, la Sioule, la Queune, le Chamaron et la Bieudre. Il est constamment navigable, et passe à Moulins. Ses crues ordinaires sont de sept à huit pieds: on les a vues s'élever à quatorze et quinze pieds.

Le Cher a, comme la Loire, 60 kilomètres de cours dans le département; il n'a sur sa droite qu'un seul affluent, l'Aumance, et sur sa gauche, il reçoit les eaux de la Majieure et de la Queune. Cette rivière est navigable pour de petits bateaux, et passe à Montluçon.

Deux canaux de navigation vont donner de la vie et de l'activité à l'industrie et aux communications du département: le *Canal du Cher* ou *du duc de Berry*, et le *Canal latéral de la Loire*. Le canal du Cher est de petite navigation; il commence à 10 kilomètres de Montluçon, près des mines de Commentry; il côtoie ensuite la rive gauche du Cher jusqu'à Saint-Amand, où il prend les eaux de la Marmande, et, suivant toujours sa direction au nord, atteint le bassin de partage du Rimbé, et embranche ensuite dans la Loire, à l'embouchure de l'Aubois, à environ 90 kilomètres de Montluçon; son second embranchement dans le Cher a lieu à Saint-Aignan en Berry, à 118 kilomètres du bassin de partage. Ce canal est commencé.

Le canal latéral de la Loire a sa prise d'eau presque en face de Digoin, où se termine le canal du Centre. Son développement est de 130 kilomètres. Il unira les canaux du Centre, du duc de Berry, et de Briare; communication que ne peut pas offrir la Loire les trois quarts de l'année; et il aura le grand avantage de préserver la rive gauche du fleuve des inondations qui ravagent le pays.

Les étangs sont en grand nombre, et couvrent la superficie des parties basses du département. Il en est ainsi dans tous les pays dont le sol est argileux. Si la pêche des étangs est avantageuse, s'ils alimentent les canaux d'irrigation assez nombreux et bien entendus dans le département, s'ils fournissent à un grand nombre d'usines des cours d'eau nécessaires, ils sont causes de maladies épidémiques et de beaucoup de fièvres intermittentes.

Les *Eaux minérales* du département sont celles de *Bourbon-l'Archombault*, entièrement chaudes, contenant de l'acide carbonique libre, sel marin, sulfate de soude, et un peu de carbonate de chaux: elles se prennent en bains, douches et boisson, principalement pour les rhumatismes et la paralysie. *Vichy*, en masse plus chaudes que l'atmosphère, et contenant: bi-carbonate de soude, $\frac{2}{3}$; acide carbonique libre, $\frac{1}{3}$; muriate de soude et sulfate de soude, de chaque $\frac{1}{11}$; outre un peu de chaux, de magnésie, etc.: elles se prennent en bains, douches et boisson. *Néris*: elles contiennent du carbonate de soude, du muriate de soude, et du sulfate de soude; elles sont administrées contre les rhumatismes et les paralysies. Néris était connu des Romains, et formait une assez grande ville qui avait un cirque avec son établissement de bains très complet. Vichy a chaque année mille baigneurs, Bourbon et Néris cinq cents.

L'usage et le creusement des puits artésiens s'introduisent dans le département de l'Allier; Moulins offre un dépôt de machines de forage.

Mines. — Le département contient plusieurs gisemens de minerai de fer en grains argileux, dans les arrondissemens de Montluçon et de Moulins. Des mines de houille à Fins, à Doyet, à Commentry, à Montvicq, à Noyant, Montcombroux, Vallon, etc., sont ouvertes. Le canal du Cher et sa communication avec la Loire vont donner à leur exploitation une grande activité, presque restreinte aujourd'hui aux besoins du département. Il y a une mine d'antimoine à Bresnay, canton de Moulins, et une mine de manganèse à Dion. Le pays fournit également plusieurs qualités de granit, cinq carrières de marbre, grès à bâtir, argile à poterie, etc.

Population. —	Chef-lieu.	Arrondissem.	
Moulins.	14,672.	86,873	298,237
Gannat.	3,244.	64,143	
La Palisse.	2,245.	74,374	
Montluçon	4,991.	73,703	

Mouvement de la population.

Mariages.				2,882
Naissances.	Masc.	Fém.		
Légitimes	4,927. . .	4,487. . .	9,414	9,976
Naturels.	315. . .	247. . .	562	
Décès.	3,757. . .	3,589.		7,346
Excès des naissances sur les décès.				2,630

Pour 1831, il est de 966 cent-millièmes; année commune sur 4, de 450 cent-millièmes, moins de demi pour cent, proportion ordinaire de l'accroissement de la population dans le royaume.

La longévité est, dans les plaines de l'Allier, de 60 ans; dans les montagnes, de 70 ans: moyenne du département, 65. — Il y a un décès sur 40$^{ind.}$,3279; il y a une naissance sur 30 habitans.

Rapports statistiques.

De la population au territoire, donnent par kilom. carré 40$^{ind.}$,182 — A la population moyenne des autres départemens :: 0,6065 : 1

— Des villes à celle des campagnes	:: 27 : 221	=	:: 1 : 8,1425	
Des mariages aux naissances légitim.	:: 29 : 94	=	:: 1 : 3,23	
— Aux naissances en général. . . .	:: 29 : 100	=	:: 1 : 3,38	
Des naiss. du sex. masc. au sex. fém.	:: 52 : 47	=	:: 13 : 11,73	
Des décès aux naissances.	:: 734 : 907	=	:: 1 : 1,3584	

La population fournit à la force militaire de la France :

Gardes nationales de 20 à 35 ans. . . .	18,683	51,399
de 36 à 60.	32,716	
Susceptibles d'être mobilisées		18,683
A l'armée de ligne, contingent annuel (1832). . . .		847
Sous les armes, environ.		4,000

La propriété fournit au corps électoral et au jury.	1,434 élect.
Les capacités.	121
	1,555

Industrie. — L'agriculture du département est généralement bien entendue; elle est néanmoins susceptible d'importantes améliorations dans la science et la pratique des engrais, dans l'éducation des animaux et dans la plantation des arbres de toutes espèces; et ces améliorations sont tentées, commencées, ou en train d'exécution complète. Insensiblement la charrue de Dombasle et les charrues américaines se multiplient, et remplaceront dans peu d'années l'ancien araire du pays et les lourdes charrues à roues usitées en quelques localités voisines. On a introduit depuis quelques années des plantes jusque-là inconnues, qui augmentent les ressources en fourrages : la spergeole, le trèfle de Roussillon, la lentille d'Avergne, l'ivraie d'Italie.

La vigne est une des ressources agricoles du département de l'Allier : tous les côteaux favorablement exposés, sont cultivés en vignobles, et produisent des vins pour la consommation du pays et pour celle de Paris. Les vins de Saint-Pourçain, Chantelle et La Chaise sont fort recherchés des gourmets.

La société d'agriculture du département a étendu ses soins à la plantation des arbres, et surtout du mûrier blanc; elle en donne ou en fait livrer des plants à bas prix par la pépinière du département : quelques soies ont été recueillies, et elles ont donné de bons produits.

L'élève des chevaux et des bestiaux a fait des progrès : on a relevé la race bovine par des croisemens. La société d'agriculture de l'Allier a confié à des laboureurs et éleveurs intelligens des taureaux étalons tirés du Charolais, de la Suisse et du Piémont, et elle distribue des prix et des encouragemens. Elle a abandonné l'amélioration de la race des moutons à l'interêt des propriétaires; des croisemens répétés ont bonifié les laines et accru le poids des toisons.

L'éducation des porcs est un article très essentiel de l'économie rurale de l'Allier : ce département les écoule dans les départemens voisins, et jusqu'à Nemours, pour les environs de Paris, et en Suisse.

La race des chevaux indigènes est sobre, légère et d'une grande vigueur. Le dépôt de Corbigny ne met que huit étalons à la saulte du département.

Les produits de l'agriculture pour l'année courante peuvent être estimés de la manière suivante :

Froment.	283,000	hectolitres, de 15 à 19 f. l'hect.
Seigle et méteil. .	750,000	
Sarrasin.	24,000	
Orge.	500,000	
Avoine.	1,750,000	
Pommes de terre.	425,000	
Vins.	320,000	dont 100,000 à la consommation du pays, et autant à la consommation de Paris.

Bois de l'état (ordin, et réserves de 1832). . . .	123,905 fr.
— Des communes et établissemens publics. . . .	17,442
	141,347

Les bois de l'état, des communes et établissemens publics ne sont que le quart des bois du département.

Nous ne pourrions donner sur les bêtes bovines, moutons, porcs et chevaux, que les recensemens de 1811, et ceux de l'ouvrage de Chaptal. Il serait à désirer, pour l'intérêt du pays, que l'administration voulût bien prendre la peine de publier ceux qu'elle possède. Croira-t-on que des états, sortis de ses cartons, portent le total des chevaux à 2,400,000 en 1828, et à 1,765,000 en 1833?

Les estimations du cadastre établissaient, en 1826, le reveuu moyen de l'hectare de terres labourables à. . . . . . 11 f. 16 c.

Vignes.	53	40
Prés.	30	71
Bois.	10	13

Le revenu territorial du département de l'Allier est évalué à 13,130,000 francs.

Le fer, le charbon de terre, les bois en merrains, tonnelage, charpente et à brûler, la tannerie, la coutellerie, surtout à Moulins, la belle papeterie de Cusset, la porcelaine de Lurcy-Levy, la verrerie à bouteilles de Souvigny, la draperie d'Ainay-le-Château, la tréfilerie de Braize, forment les principaux élémens de l'industrie du département de l'Allier. Des fers, de la coutellerie, la papeterie, la soierie et la bonneterie, sont les objets qui ont figuré aux diverses expositions générales, et ont mérité aux fabricans des médailles et des encouragemens.

L'*industrie métallurgique* est servie par neuf hauts fourneaux : trois se trouvent dans l'arrondissement de Montluçon, à la papeterie dans le canton de Hérisson, au Tronçais, commune de Saint-Bonnet-le-Désert, dirigée par M. Rambourg, grande usine qui fait vivre douze cents ouvriers et débite 500,000 kilogrammes de fer; un à Sologne, à côté de Tronçais. Trois autres hauts fourneaux sont établis dans l'arrondissement de Moulins, à Messarges, à Champrord et à Saint-Voir. Les trois derniers sont à Fins; ils ont été autorisés par une ordonnance de février 1827.

Viabilité. — Sous le rapport des communications, le département de l'Allier n'est point encore ce qu'il deviendra un jour. Il y existe cependant seize routes principales, dont sept royales, deux de première classe et sept de troisième, et sept routes départementales; trois rivières navigables, et plusieurs cours d'eau flottables.

Le commerce y est actif sans avoir une grande étendue. Moulins a un tribunal de commerce, et il se tient, dans l'année, 394 foires dans les diverses communes des quatre arrondissemens.

L'*Instruction publique* jouit d'une belle bibliothèque qui appartient à la ville de Moulins. Cette commune a un collége royal avec treize professeurs. Montluçon a un collége communal de dix professeurs : on crée à Moulins une école normale de vingt-quatre élèves. Des comités sont organisés dans les chefs-lieux d'arrondissement pour l'enseignement élémentaire. Moulins a cinq pensionnats de garçons, cinq de jeunes demoiselles, et trois maisons religieuses s'occupant de l'éducation des filles.

La religion catholique, apostolique et romaine est seule professée dans le département de l'Allier. Moulins a un évêque, un chapitre de neuf chanoines, un grand séminaire et deux petits séminaires, vingt-cinq curés et 229 succursalistes et vicaires.

Il y a, dans chaque arrondissement, des tribunaux de première instance qui sont du ressort de la cour royale de Riom, et une cour criminelle d'assises à Moulins.

Les *Finances* du département sont administrées comme dans tous les autres départemens. Nous donnons l'état des impôts que perçoivent ses diverses administrations dans le département.

Contributions fonc., principal.	1,313,935 f.	1,530,135 f.	» c.
— Personnel. et mobilier. .	159,840		
— Des portes et fenêtres . .	61,360		
Centimes additionnels.		884,210	85
Frais du cadastre.		39,418	65
Patentes, au nombre de 7,320.		97,173	50
Total des contributions directes.		2,547,900	

	2,547,960 f.
Produit des contributions indirectes.	655,008
— De l'enregistrement et timbre.	1,008,567
— De la recette de l'administr. des postes.	154,000
Total général des impôts du département de l'Allier.	4,442,425 f.

Nous renvoyons pour la partie purement historique, et pour les villes et les objets remarquables de cette province, à l'article BOURBONNAIS.

ALLOBROGES. Plusieurs Grecs, entre autres Polybe et Ptolémée, ont écrit *Allobriges* ou *Allobryges* le nom de la peuplade gauloise que les Romains appelaient universellement *Allobrogs*. Etienne de Byzance rapporte ces trois manières différentes d'écrire le même nom, sans choisir. Quelle raison peut avoir M. Michelet d'adopter l'orthographe de Polybe? Aucune que nous sachions, si ce n'est qu'il avait besoin que le nom fût ainsi orthographié pour y construire une hypothèse. Sans cette considération il est vraisemblable qu'il eût préféré, au témoignage suspect et variable de quelques écrivains grecs, celui de Strabon, celui de tous les Romains, et surtout des Gallo-Romains qui nous ont transmis, gravé sur la pierre, le nom d'*Allobroges*.

La généalogie des diverses branches du vieux tronc celtique aura dans l'Encyclopédie des chapitres étendus. La question de l'origine des Allobroges, l'hypothèse de M. Michelet y seront examinées, et là elles pourront l'être à la fois plus brièvement et plus nettement. Il est aussi beaucoup d'autres questions relatives aux Allobroges que nous renvoyons à des titres plus généraux, nous bornant ici à ce qui leur est absolument personnel.

Le territoire des Allobroges était contenu entre le Rhône, le lac de Genève, et les Alpes; ils occupaient les gorges de la Savoie, et au nord-ouest ils avaient jeté au-delà du fleuve quelques bourgades. Leurs villes principales étaient Genève; *Cularo*, appelé plus tard *Gratianopolis*, aujourd'hui Grenoble; et Vienne la metropole, qui devint colonie romaine. « Les Allobroges, dit Tite-Live, ne le cédaient en puissance et en renommée à aucune des peuplades gauloises; » mais un témoignage de leur valeur plus honorable encore, c'est la haine profonde qu'ils laissèrent gravée dans les souvenirs de leurs vainqueurs.

Tout ce que nous savons de l'histoire des Allobroges se réduit à leur lutte contre les Romains pour l'indépendance. Postés comme ils l'étaient au seuil de l'Italie, cette lutte commença de bonne heure, et, toujours renaissante, elle se traîna de défaite en défaite jusqu'au temps de César. De là ces reproches d'instabilité que leur adressent de concert les historiens, les orateurs, les poètes romains.

Lorsque les Allobroges se heurtèrent pour la première fois contre la puissance romaine, il y avait environ deux ans que les armées de la république, sous le commandement de C. Sextius, avaient définitivement franchi les Alpes, battu les Salyens, et pris possession de l'Aquitaine, en y fondant la colonie d'Aix (*Aquæ Sextiæ*). Il paraît que les Allobroges donnèrent asile à quelques fugitifs de l'Aquitaine, et, de plus, qu'ils firent du dégât sur le territoire des Eduens, alliés de la république. Sous ce prétexte, l'an 122 avant J.-C., la guerre leur fut déclarée, et Cn. Domitius Ænobardus marcha contre eux. Ce Domitius, pour son orgueil et son insolence, était le digne ancêtre de Néron. La couleur cuivrée de sa barbe allait à merveille, comme le disait en plaisantant l'orateur Licinius Crassus, à sa bouche de fer et à son cœur de plomb. La bataille s'engagea au bord du Rhône; il y avait dans l'armée romaine des éléphans dont l'aspect inusité jeta le désordre dans la cavalerie gauloise. Suivant Paul Orose 20,000 Allobroges succombèrent dans ce combat, et Domitius parcourut la province en triomphateur, monté sur un éléphant.

La guerre se ralluma l'année suivante. Le consul Q. Fabius Maximus rencontra, au confluent du Rhône et de l'Isère, les forces réunies des Arvernes et des Allobroges, et les vainquit. Il dressa sur le champ de bataille des trophées de pierres blanches, et y construisit deux temples, l'un dédié à Mars, l'autre à Hercule. C'est la première fois, dit Florus, que les Romains insultèrent par des monumens de ce genre à la défaite des vaincus.

Il paraît que les Allobroges furent long-temps à se remettre de ces désastres. Toutefois si la domination romaine s'appuya sur eux, elle ne les brisa point. L'an 69 avant J. C., ils viennent à Rome avec leur chef Induciomar soutenir un procès contre Fonteius, préteur des Gaules; ils parcouraient le Forum dans leur costume national, non point en supplians, mais la mine haute, la menace à la bouche et sur le front. Cicéron, plaidant pour Fonteius, en appela de sa cause à la haine des Romains; et, selon toute apparence, Fonteius fut absous.

Vers l'époque de la conjuration de Catilina, l'an 63 avant J.-C., de nouveaux griefs amenèrent à Rome une nouvelle ambassade des Allobroges. On sait le rôle que jouèrent dans la conjuration ces ambassadeurs : ils avaient espéré follement que la reconnaissance de Rome leur donnerait ce qu'ils n'avaient pas voulu prendre; ils ne tardèrent pas à se repentir de leur confiance ou de leur timidité. Deux ans plus tard (61 avant J.-C.), ils se soulevèrent, et C. Pomptinus acheva de les écraser. Puis vint l'expédition de César dans les Gaules qui empêcha qu'ils ne se relevassent jamais.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignemens sur les Allobroges, peuvent consulter Tite-Live, liv. XXI, ch. XX, XXXI et seq.; epit., liv. LXI; Polybe, liv. III; Strabon, liv. IV; P. Orose, liv. IV et V; César, liv. I et VII; Florus, liv. III, ch. II; Suéton., *Nero*, ch. II; Pline, liv. VII, ch. II; Appien, *de Bellis gallicis*; Valer. Maxim., lib. IX, cap. VI; Cicer., *pro Fonteio*; Dio Cassius, liv. XXXVII.

ALLUVION. On nomme ainsi les terres que les courans d'eau déposent quelquefois dans les lieux où ils se ralentissent. Les résultats de ce phénomène, dont pendant longtemps toute l'importance s'est bornée à ce qui regarde les propriétés riveraines, ont acquis, par les considérations géologiques dont ils sont maintenant le sujet, une immense intérêt. On peut les envisager comme élémens relatifs à la connaissance de la direction et de la puissance des anciens courans d'eau, et à celle des variations des courans actuels. Ces dépôts, formés par alluvion et conservés en diverses localités, sont généralement désignés sous le nom de terrains de transport anciens et modernes, et forment un des chapitres les plus intéressans de la période géologique quaternaire : nous renverrons donc pour leur description au mot TRANSPORT et au mot QUATERNAIRE. On peut aussi envisager les alluvions comme élémens relatifs aux déterminations chronologiques, par les mesures que l'on déduit de leur étendue comparée à la vitesse de leur accroissement. Sous ce point de vue, les fleuves présentent à l'observateur l'effet de grands sabliers qui, chaque année, versent en certains lieux une quantité de sable qui s'ajoute à celle qui s'y trouvait déjà. Comme c'est surtout dans les atterrissemens formés par les fleuves, sur les points où ils se perdent dans la mer, que cette modification graduelle du globe se produit de la manière la plus régulière et la plus remarquable, nous renverrons au mot ATTÉRISSEMENT l'examen de ce côté particulier de la question.

ALMAGRO (DIEGO DE), l'un des principaux aventuriers qui soumirent l'Amérique à l'Espagne; également fameux par la part active qu'il prit avec Pizarre à la conquête du Pérou, et par sa fin tragique. Sa naissance fut aussi obscure que celle de Pizarre. Selon Gomara, il fut trouvé un jour exposé à la porte d'une église de la petite ville d'Almagro, dont il prit sans doute le nom, et recueilli par quelque âme charitable qui prit soin de son enfance. Les historiens de la conquête se taisent également sur l'époque où il passa

en Amérique pour y chercher fortune comme tant d'autres. On le voit paraître, pour la première fois, sur la scène, en 1525, à Panama, et passer, avec François Pizarre et le prêtre Hernan de Luque, un traité, par lequel tous trois mettaient en commun leurs biens et leurs efforts personnels pour la découverte de terres nouvelles. En exécution de ce contrat, Pizarre partit la même année avec un seul vaisseau et quelques hommes dans la direction des côtes du Pérou. Pendant cette première expédition qui dura trois années, au milieu de fatigues et de dangers inouïs, et qui n'aboutit qu'à la découverte d'une petite portion de côte, près de Tumbez, sur le golfe de Guayaquil, le rôle d'Almagro fut d'amener des renforts à Pizarre, depuis Panama, et il fit dans ce but plusieurs voyages. Le résultat de cette tentative, entreprise avec de trop faibles moyens, fut la ruine des trois associés. François Pizarre passa alors en Espagne, fit part à Charles-Quint de la découverte du Pérou, et, s'en attribuant tout l'honneur au préjudice d'Almagro, demanda et obtint le titre d'*adelantado* et de gouverneur, ainsi que d'autres avantages avec lesquels il revint à Panama. Cette perfidie indigna Almagro, et, à partir de ce moment, naquit entre ces deux hommes une haine profonde qui devait un jour leur être fatale à tous deux.

A la fin de l'année 1531, Pizarre partit de nouveau, seul, pour le Pérou, débarqua à Tumbez, et, le 16 novembre de l'année suivante, s'empara, à Bajamarca, de l'inca Atahualpa, après avoir massacré quatre mille personnes de la suite de ce malheureux prince. Atahualpa, pour racheter sa vie, avait promis une rançon énorme en or; elle commençait à arriver de toutes parts, lorsque Almagro parut avec environ deux cent cinquante hommes qu'il avait eu d'abord l'intention de conduire à de nouvelles découvertes pour son propre compte; mais en arrivant sur la côte, le bruit des richesses du Pérou étant parvenu à ses oreilles, il avait jugé plus avantageux de se réunir à son associé. On lui refusa néanmoins, ainsi qu'aux siens, une part dans le butin immense, à la prise duquel ils n'avaient pas coopéré. Soit pour se venger, soit pour tout autre cause, Almagro se montra un des plus ardens à faire périr Atahualpa. Après la mort de ce prince, François Pizarre envoya son frère Fernand en Espagne pour annoncer le succès de son entreprise, et demander une extension de pouvoirs; requête qu'il accompagna d'une partie des dépouilles de l'inca. Il passa ensuite à Cuzco, où Almagro le suivit. La haine mal dissimulée qu'ils se portaient l'un à l'autre commença alors à paraître ouvertement, et des différends eurent lieu entre eux, mais sans arriver aux dernières extrémités. Deux ans se passèrent, pendant lesquels les principaux chefs, sous les ordres de Pizarre, furent envoyés dans diverses directions pour étendre le joug espagnol. Almagro ne reçut aucune mission de ce genre; mais on le voit, en 1533, aller jusqu'à Quito au secours de Benalcazar, qui éprouvait quelque résistance de la part d'un ancien général d'Atahualpa, qui s'était réfugié de ce côté. A son retour à Cuzco, Almagro, d'après un accord fait avec Pizarre, qui était alors à Lima, se prépara à envahir le Chili, dont on vantait les richesses à l'égal de celle du Pérou. Au commencement de l'année 1535, il se mit en marche à la tête de cinq cent cinquante Espagnols et plus de quinze mille Indiens destinés à porter les bagages. Mais au lieu de prendre la route du pays plat, entre la côte de l'océan Pacifique et les Andes, il s'obstina à franchir ces dernières, malgré tous les conseils qui lui furent donnés. Ce que cette petite armée eut à souffrir dans ces montagnes inaccessibles, entrecoupées à chaque pas d'horribles précipices, et couvertes de neiges éternelles, passe tout ce que l'imagination peut se figurer: cent cinquante Espagnols et plus de dix mille Indiens périrent de froid. Huit ans plus tard, le second gouverneur du Chili, Alderète, ayant envoyé reconnaître s'il restait encore quelques traces de cette mémorable expédition, on trouva les cadavres des hommes gelés dans la même position qu'ils avaient au moment de leur mort; ceux des Espagnols ayant encore la bride de leurs chevaux passée au bras, et dans l'attitude de cavaliers au repos.

Almagro arriva enfin dans la vallée de Copiapo, où il fut parfaitement accueilli par les Indiens, qui, connaissant la soif de l'or dont étaient dévorés ces étrangers, s'empressèrent de leur apporter celui qui était en leur pouvoir. En peu de temps il en rassembla pour une valeur de trois cent mille ducats. Il s'avança ensuite dans le sud, où quelques actes de cruauté de sa part ayant soulevé les Indiens, il eut plusieurs combats à soutenir, dont il sortit toujours victorieux. Il était depuis six mois occupé à cette conquête, lorsque deux capitaines espagnols, qui lui amenaient deux cents hommes de renfort, lui apprirent le retour de Fernand Pizarre. Charles-Quint l'avait accueilli avec distinction, et l'avait renvoyé avec le titre de marquis pour son frère François Pizarre, la confirmation de son autorité, et une adjonction de soixante-dix lieues de terrain aux deux cents que lui donnaient ses premières lettres-patentes, à partir de la ligne équinoxiale. Almagro était en même temps nommé *adelantado*, et il lui était accordé deux cents lieues de territoire à prendre au sud de celui de Pizarre. A ces nouvelles, Almagro, qui pouvait rester maître indépendant du Chili et s'y créer un empire rival de celui de Pizarre, fut saisi d'un désir irrésistible de retourner au Pérou. La ville du soleil, Cuzco, l'objet de son ambition, et qu'il avait déjà disputée à Pizarre, faisait, selon lui, partie de son gouvernement, et il avait hâte d'aller en prendre possession. La cédule royale n'était malheureusement pas tout-à-fait aussi explicite qu'il eût été convenable, et il y avait sur ce point important matière à contestation. Almagro revint sur ses pas; et cette fois, au lieu de prendre la route des Andes, il préféra traverser le désert d'Atacama qui sépare le Pérou du Chili, et il arriva à sa destination après n'avoir perdu qu'un petit nombre d'hommes.

Pendant son absence, de grands troubles avaient eu lieu au Pérou. L'héritier légitime de l'empire des Incas, Manco Capac, lassé d'attendre en vain l'effet des promesses que Pizarre lui avait faites de lui rendre le trône de ses ancêtres, avait pris les armes: un soulèvement général des Indiens avait eu lieu, et plus de sept cents Espagnols, suivant Pedro Cieça de Léon, avaient été massacrés en détail. L'arrivée d'Almagro mit fin à cette sédition: Manco Capac, se voyant hors d'état de résister aux Espagnols, dont ce renfort augmentait les forces déjà trop considérables pour lui, s'enfuit dans les montagnes, et ne reparut plus.

Almagro se rendit devant Cuzco, où étaient alors Fernand et Gonzale Pizarre, et s'empara d'eux, ainsi que de la ville, par trahison. François Pizarre, qui était alors à Truccillo, envoya, au secours de ses frères, Alonzo de Alvarado, avec quelques centaines d'hommes. Almagro marcha à la rencontre d'Alvarado, le joignit sur les bords du Rio Abancay, et le fit prisonnier avec un grand nombre des siens, après un simulacre de bataille. De longues négociations, moitié pacifiques, moitié hostiles, commencèrent alors entre lui et François Pizarre; un moment ils convinrent tous deux de s'en rapporter à l'arbitrage de tiers désintéressés dans la question; et la première condition que mirent ceux-ci à leur intervention, fut la relaxation des prisonniers faits par Almagro; ce qui fut exécuté. Une entrevue qu'eut celui-ci avec Pizarre n'ayant produit aucun résultat, les deux partis eurent recours aux armes pour vider leur querelle. Fernand Pizarre fut chargé, par son frère, de la conduite de cette expédition; il s'avança sur Cuzco, où Almagro s'était retiré, et la bataille eut lieu, aux portes de cette ville, dans la plaine de las Salinas, le 6 avril 1538. Les Pizaristes l'emportèrent, et souillèrent leur victoire par le massacre des prisonniers, avec une barbarie bien digne des conquérans de l'Amérique. Almagro, qui était malade, et qui assistait au combat sur une hauteur, voyant la déroute de ses troupes, s'enfuit

dans la ville, où il se laissa prendre sans résistance. Fernand Pizarre, qu'il avait épargné lorsqu'il le tenait en son pouvoir, reconnut cette générosité en lui faisant faire sommairement son procès et le condamnant à mort. En apprenant la sentence, Almagro, qui avait alors soixante-cinq ans, et dont les fatigues de la guerre avaient brisé le corps, descendit, mais en vain, à des prières indignes de sa vie passée, pour sauver le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Tout ce qu'il obtint fut d'être étranglé à huis-clos dans sa prison; son cadavre fut ensuite traîné sur un échafaud dressé dans la grande place de la ville, où le bourreau lui trancha la tête. Il y resta un jour entier sans que ses amis, qui étaient nombreux, ni ses ennemis osassent l'enlever. « Sur le soir, dit Garcilasso de la Vega, vint un nègre qui avait été esclave du pauvre defunt, et qui apporta un misérable drap, tel qu'il put se le procurer, soit en l'achetant aux dépens de sa pauvreté, soit au moyen d'aumônes; et, y enveloppant son maître à l'aide de quelques Indiens qui avaient été au service de don Diego, ils le portèrent dans l'église de Notre-Dame de la Merci, où les religieux l'enterrèrent, avec beaucoup de larmes, dans une chapelle qui est sous le grand-autel. Ainsi finit le grand don Diégo de Almagro, qui n'a laissé d'autre mémoire que celle de ses hauts faits et de sa fin tragique. »

Almagro, comme tous les *conquistadors*, possédait de grandes qualités; il était intrépide, insensible à la fatigue, tenace dans ses desseins; mais violent et plein d'un orgueil démesuré. L'on cite de lui plusieurs traits d'une générosité grandiose. En partant pour le Chili, il avait prêté à ses soldats plus de trente mille ducats dont il déchira les obligations à son arrivée à Copiapo. Si le sort ne lui eût donné pour rival un homme plus habile que lui, son nom figurerait au premier rang parmi ceux des aventuriers qui inondèrent l'Amérique de sang et de larmes. Après tout, il est impossible de le plaindre, et sa mort ne fut qu'un juste décret de cette destinée qui condamna les conquérans du Pérou à s'entr'égorger pendant près d'un tiers de siècle, en expiation des crimes dont ils s'étaient couverts. Il laissa un fils nommé Diégo comme lui, qu'il avait eu d'une Indienne de Panama, et qui le vengea bientôt. Après la mort de son père, le jeune Almagro fut conduit à Lima, où Pizarre le traita avec assez de douceur. De toutes les parties du Pérou, ses amis vinrent insensiblement le rejoindre, et le 26 juin 1541, un dimanche, treize d'entre eux profitant du peu de précautions que prenait Pizarre (voyez ce mot pour plus de détails), pénétrèrent dans sa maison et l'assassinèrent. Ils proclamèrent ensuite Almagro gouverneur du Pérou; mais il ne jouit pas long-temps de ce titre. Peu de temps après, le licencié Vaca de Castro, nommé juge suprême par la cour d'Espagne pour mettre fin aux troubles du Pérou, et faire reconnaître l'autorité royale, arriva sur les lieux. Un grand nombre d'Espagnols se joignirent à lui, et le jeune Almagro ayant refusé de se soumettre, les hostilités commencèrent. Une bataille décisive eut lieu à Chupas le 16 septembre 1542. Almagro, fait prisonnier dans l'action, fut condamné à mort et exécuté quelques jours après à Cuzco par le même bourreau qui avait mutilé le cadavre de son père. Ses restes furent déposés également dans la même chapelle, à côté de ceux de ce dernier.

ALMANACH. Une histoire consciencieuse des almanachs depuis la découverte de l'imprimerie pourrait être une excellente introduction à l'histoire de l'instruction des classes nombreuses par les livres.

En effet, quoique le but spécial de l'almanach, conformément à l'étymologie la plus vraisemblable du mot (en arabe, *al manach*, l'action de compter), ait toujours été l'indication des divisions astronomiques ou conventionnelles du temps, et qu'à ce titre il ait existé sous diverses formes à toutes les époques de la civilisation, on ne saurait méconnaître que les observations additionnelles, les commentaires, les conseils, et même les digressions dont il a été successivement l'occasion ou le prétexte, n'aient singulièrement modifié son caractère primitif et son importance. C'est seulement de l'influence morale de cette partie accessoire que nous entendons parler ici. Pour tout ce qui est relatif à la composition de la partie purement astronomique et mathématique, on peut consulter le mot CALENDRIER

Les premiers rédacteurs d'almanachs imprimés étaient astrologues et médecins. En leur qualité d'astrologues, ils prédisaient pour chaque année les changemens de température et les évènemens historiques généraux d'après l'étude des mouvemens du ciel. En leur qualité de médecins, ils signalaient les précautions hygiéniques à prendre suivant les phases de la lune et les conjonctions sidérales. Enfin, par force de foi chrétienne, ils corroboraient les enseignemens de leurs sciences assez peu orthodoxes, en les entremêlant de proverbes et de moralités, qui, au reste, étaient en général au niveau de l'intelligence moyenne de leur époque.

Les almanachs étaient écrits en vers et en prose, en français et en latin: leurs titres rappelaient presque toujours l'origine chaldéenne et arabe de l'astrologie. Voici deux de ces titres les plus populaires:

« Grand Kalendrier et compost des Bergers, composé par » le berger de la Grand-Montaigne, et publié à Paris. »

« Cy est le compost et Kalendrier des Bergeres, con» tenant plusieurs materes recreatives et devotes, nouvelle» ment composé, sans contredire, à celui des Bergiers, mais » suppliant les deffaultes omises en icelluy. Recreatives ma» teres y sont. La venue de deux bergeres estranges à Paris » (Bietris et Sebille). Ung dialogue quelles ont fait. Le Ka» lendrier par elles ordonne. Leur astrologie. La division de » l'an par quatre parties et icelles moralisées. Questions que » bergiers ont fait aux bergeres, et solucions par elles baillées. » Latercacion des deux bergieres. Science nouvelle. Et au» tres plusieurs avec materes contemplatives lesquelles y » contient. Imprimé à Paris, en lostel de Beauregart, en la » rue Cloppin, à l'enseigne du prêtre Ihan, etc. »

Ces livres, ornés de gravures sur bois, se répandaient aussi avant qu'il était possible dans le petit monde des lecteurs du temps, et ils subissaient nécessairement quelques modifications à mesure que les générations nouvelles prenaient en un dédain plus profond les erreurs, d'où les précédentes générations avaient su tirer tant de vérités utiles.

Au XVIe siècle, on essaya de les améliorer avec cette même ardeur qui commençait à propager dans le peuple la Bible traduite.

L'illustre ami de Luther, Melanchton, réforma l'almanach barbare qui circulait dans les écoles sous le titre de *Cisio Janus*.

Un savant allemand publia, au commencement du siècle suivant, le livre intitulé *la Grande-Mère de tous les almanachs*, où l'astrologie est amèrement ridiculisée.

En Angleterre, sous le nom de l'enchanteur Merlin, les auteurs d'almanachs prophétisèrent la mort du papisme et l'avènement de la liberté.

Des innovations s'insinuèrent aussi de bonne heure dans les almanachs de France, sans cependant que l'on ait paru attaquer ou altérer ouvertement leur forme, comme on le pratiquait dans les autres pays. L'imagination conserva la parole aux astrologues même lorsque la raison les eut irrévocablement condamnés. Ce fut en miniature le mouvement qui s'opéra dans l'éducation supérieure de la société. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre la réforme brisait violemment la foi ancienne en prétendant la continuer, en France la philosophie s'élevait et s'établissait puissamment dans les esprits sans paraître se soucier beaucoup de protester et de faire déloger la forme catholique.

Dans un exemplaire de 1694 de l'almanach de Laurent d'Houry, qui, à compter de 1700, prit le titre d'Almanach royal, et qui antérieurement était déjà à l'usage des classes riches, et servait communément d'agenda, nous trouvons

des chapitres qui portent encore ces titres : Idée générale des changemens de l'air et des événemens de l'année ; Observations nécessaires à toutes sortes de personnes pour l'usage de la médecine, d'après la disposition de la lune, l'aspect des planètes, etc. ; Règles générales qu'on peut appliquer à tous les usages de la vie, enseignant à quelle opération la lune est bonne, etc. ; Abrégé de néomancie, etc. Quelques uns de ces chapitres sont conservés dans plusieurs numéros postérieurs à 1700.

Les tentatives de Mélanchthon furent imitées, en France, avec succès au XVIIIe siècle. Le compagnon le plus célèbre de *Matthieu Laensberg*, le bon *Messager boiteux de Bâle en Suisse*, imprimé sur gros papier gris bleu, et vendu dans toutes les foires, contribuait à répandre, avant la révolution, des idées saines et élevées. Nous avons sous les yeux divers numéros parfaitement composés : on y trouve des résumés curieux de la situation de l'Europe, des notices sur les mœurs des contrées lointaines, des préjugés populaires vigoureusement attaqués, d'excellens conseils d'hygiène et de science agricole. Nous avons lu surtout avec intérêt, dans un numéro de 1788, une censure éclairée des préventions et des exceptions civiles dont les Juifs étaient encore victimes.

Nous croyons que des recherches plus longues et plus minutieuses permettraient de suivre presque pas à pas dans cette direction les efforts réitérés d'une sollicitude ingénieuse pour le perfectionnement de la moralité populaire.

Sous la restauration, la *Société pour l'instruction élémentaire* conçut le projet d'améliorer celui de tous les almanachs qui semblait devoir seul résister éternellement à tout essai de rénovation, c'est-à-dire *Matthieu Laensberg*. Cette entreprise avait besoin d'être tenue secrète, et exigeait une dépense au-dessus des ressources de la Société. Un de ses membres fut chargé de communiquer l'idée à M. Decazes, alors ministre, et de demander son appui. M. Decazes approuva l'intention, mais il refusa de prendre aucune initiative, en faisant remarquer que, par suite de la défiance inspirée par le gouvernement, le libéralisme ne manquerait pas de considérer l'almanach régénéré comme rédigé sous une influence politique, et destiné à servir les intérêts particuliers du pouvoir. Toutefois il alloua sur les fonds secrets de son ministère une somme suffisante pour subvenir aux frais d'impression, et l'almanach, amendé sous la direction de la Société élémentaire, continua à paraître chez la veuve Demoraine, qui en débite chaque année près de cent mille exemplaires. Nous nous rappelons que les améliorations à introduire dans le *Matthieu Laensberg* furent l'objet de plus d'une discussion intéressante. Il importait de ne modifier l'ancien texte qu'avec une réserve extrême. L'éditeur avait averti que les porte-balles, dont le tact est très exercé, refuseraient sans aucun doute de colporter l'almanach, s'il cessait d'offrir à l'imagination et à la curiosité de leurs nombreux chalands la pâture accoutumée. Aussi, malgré l'insistance de quelques personnes appartenant à une secte protestante, il fallut mêler aux nouveaux articles de contrebande une partie des mauvais contes qui formaient l'ancien fonds de rédaction, et même les prédictions. Or, il survint un fait assez singulier que l'on peut vérifier. Vers la fin de 1829, le jeune homme chargé de la rédaction de *Matthieu Laensberg* donna pour le mois de juillet 1830, la prédiction suivante qui certainement, au XVIe siècle eût été fort admirée, et hautement invoquée comme preuve de l'infaillibilité de l'astrologie judiciaire.

PRÉDICTION POUR 1830, PAR Me MATTHIEU LAENSBERG. — *Juillet*. « Il y aura un grand remue-ménage. Une partie » de l'Europe sera mise à feu et à sang... Murmures des » peuples subjugués, et insurrection. Les amis de la paix et » des lois feront cesser ces horreurs. Le feu se changera en » fumée, et bien des gens en sortiront noirs comme l'enfer. » Peut-être chacun des autres mois offre-t-il des prédictions aussi justes sous d'autres rapports. Le hasard seul ne servait pas les astrologues ; les oracles manquent rarement de réussir avec du vague, et en disant un peu de tout.

L'exemple de la Société élémentaire fut aussitôt suivi par plusieurs autres associations. C'est ainsi que la Société *meusienne* rédigea un almanach spécial au département de la Meuse, qui renferme beaucoup de connaissances vraiment utiles ; et depuis, dans divers départemens, on a imité avec succès cette publication. Aujourd'hui, on peut dire qu'il n'est presque aucun des almanachs répandus dans les classes pauvres qui ne soit sous l'influence d'une opinion religieuse, philosophique ou politique. En 1834, par exemple, le catholicisme, le protestantisme, et les diverses opinions politiques, ont pour organes populaires *l'Almanach des paroisses*, *l'Almanach des bons conseils*, *l'Almanach du peuple des villes et des campagnes*, *le Messager patriote de l'Est*, *l'Almanach des villes et des campagnes*, *Deux Victoires par jour*, *almanach du peuple et de l'armée*, etc. La plupart des almanachs sont ainsi devenus des appendices des journaux. Ce sont des armes de propagande, que chaque système, chaque parti, lance au loin tous les ans sur tous les points de la France, au-delà du cercle habituel où vont et viennent les livres. Si quelque unité de doctrine viable possédait le pays, il y aurait peut-être lieu de redouter tant de voies ouvertes à des prétentions contradictoires ; mais dans l'état où en sont arrivées les choses, aucun dissolvant n'est plus à craindre, et toutes ces lectures, impuissantes à démoraliser comme à moraliser, ont au moins pour conséquence de faire rayonner jusque dans les campagnes quelque peu du foyer de connaissances positives concentrées aux villes ; si faibles qu'elles soient, insensiblement elles dissipent ce qui reste des vieilles superstitions.

ALMANZOR (MOHHAMMED-BEN-ABY-AMER). Lorsque les Arabes d'Espagne perdirent, en 976, le sage et bienfaisant Alhakem II, son fils unique, proclamé sous le nom d'Hescham II, n'était âgé que de dix ans. Pendant la minorité de ce prince, la fonction de *hagib*, ou premier ministre (hadjeb, *chambellan*), devenait celle de régent de l'empire. La sultane Ssobyhha, mère d'Hescham, qui dirigeait depuis quelques années les affaires publiques par l'influence qu'elle avait prise sur le vieux khalyfe, au lieu de conserver le hagib en place, choisit, pour remplir cette importante fonction, son secrétaire Mohhammed-ben-Aby-Amer, qui fut surnommé dans la suite *al-Monsôur* ou *l'Invincible*. Il avait alors vingt-cinq ans, et pendant un nombre égal d'années il régna pour le khalyfe, et gouverna l'empire sans partage. Les bons ministres ne sont guère moins rares que les bons rois. Almanzor est du petit nombre de ceux qu'on peut citer pour modèle, et le seul homme, peut-être, qui, placé par la faveur au timon de l'état, ait consacré sa toute-puissance au bien général, le seul favori qui ait fait bénir son nom.

La fin du règne d'Abdérame III, et le règne entier d'Alhakem II, avaient été, pour l'Espagne musulmane, une ère de paix et de bonheur public ; le gouvernement d'Almanzor fut une ère de grandeur et de gloire militaire. Le but de sa vie fut d'étendre l'empire de Mahomet sur la péninsule entière, et de donner les Pyrénées pour limites à celui de la croix. Il tenta l'asservissement total des chrétiens, et peut-être aurait-il réussi, sans la double nature de son pouvoir, qui l'obligeait à n'être point seulement un général, et sans les habitudes militaires des Arabes, qui contrariaient ses vastes desseins. Dès la première année de son ministère, Almanzor parcourut les diverses provinces de l'empire, visita les places fortes, et fit exercer les troupes ; puis il publia *l'el-gihéd* ou guerre sainte, et commença la longue série de ses expéditions militaires. La couronne de Léon, qui réunissait à cette province celles des Asturies et de la Galice, et qui était suzeraine du comté de Castille, se trouvait alors disputée par deux compétiteurs, Ramiro III et Bermudo II. Cette circonstance favorisa l'attaque d'Al-

manzor, qui pénétra sans peine au cœur des états chrétiens. Nous ne saurions le suivre pas à pas dans le cours de ses expéditions, ni décrire en détail les innombrables combats qui furent livrés sous ses ordres. Il suffit d'indiquer les résultats généraux de ses entreprises. Après trois campagnes successives, il s'était rendu maître, en 984, de presque tout le comté de Castille, de Salamanque, de Zamora, d'Astorga, et enfin de Léon, capitale du royaume chrétien. Ni les efforts de Bermudo, demeuré seul roi, ni la force de ces villes, ni l'opiniâtre défense des assiégés, n'avaient pu arrêter ses armes. Almanzor avait vaincu dans toutes les rencontres, et emporté d'assaut toutes les places.

Pour conduire avec ensemble et succès son vaste projet, au printemps suivant il marcha contre la Catalogne. Il défit le comte Borel, envahit la province, et fit capituler Barcelone. Mais après le départ d'Almanzor, Borel, aidé du secours que lui envoya Hugues Capet, lequel régnait en France pour Louis IV, sous le nom de maire du palais, comme Almanzor régnait pour Hescham II sous le nom de hagib, reprit sa capitale et le reste de ses états.

La coutume des Arabes était de se réunir au printemps pour entrer en campagne, et de regagner leurs foyers aux approches de la mauvaise saison. Almanzor, qui devait partager son temps entre la direction des opérations militaires et l'administration civile de l'empire, était obligé de suivre exactement cette coutume. Aussi le voit-on, après chaque victoire, au lieu de poursuivre vivement ses avantages, revenir à Cordoue, et licencier ses troupes, ne laissant pas même des garnisons pour conserver ses conquêtes, jusqu'à ce que la campagne suivante lui permît d'en reprendre le cours. Cet usage, qui laissait aux vaincus le temps et les moyens de réparer leurs pertes, ne pouvait s'allier avec le dessein d'une conquête générale. Aussi tant de revers ne purent vaincre la patience espagnole. Almanzor retrouvait chaque année l'ennemi qu'il avait défait l'année précédente, et ses nombreux triomphes ne lui procurèrent que le pillage des villes, et la possession temporaire du pays. Pendant qu'Almanzor occupait la Catalogne, les chrétiens des Asturies avaient repris leurs villes de Castille et de Léon. Il fallut que le général arabe en recommençât la conquête. Il était de nouveau, en 997, maître de toutes les possessions des rois chrétiens, jusqu'à l'Ebre et au Duéro, après avoir livré sous les murs de Léon, qu'il assiégeait, une sanglante bataille aux armées réunies de Bermudo et du comte de Castille, Garcia-Hernandez, où ces deux souverains furent encore vaincus.

Une révolte des tribus berbères, qui chassèrent du trône de Fez les Edryzytes, vassaux du khalyfe de Cordoue, obligea ensuite Almanzor à porter en Afrique les armes arabes. Son fils Abd-al-Malek vainquit les rebelles, reprit Fez, et y rétablit l'autorité des khalyfes Ommiades. Tranquille de ce côté, Almanzor marcha de nouveau contre les chrétiens. Il ouvrit la campagne par le Portugal, prit successivement Coïmbre, Lamego, Braga, Tuy, pénétra dans la Galice, et emporta d'assaut la ville sainte de Santiago (Saint-Jacques de Compostelle). Les monumens de Cordoue se parèrent des dépouilles enlevées à cette riche métropole, et les cloches de sa cathédrale furent suspendues, renversées, aux voûtes de la mosquée impériale, devenues d'énormes lampes, destinées à éclairer les prières de nuit.

Resserrés dans les montagnes des Asturies, et réduits au berceau de leur indépendance, les chrétiens, loin de plier sous des désastres si multipliés et si rapides, firent de nouveaux efforts pour défendre leur culte et leur liberté. Les Castillans et les Navarrais vinrent en foule se réunir à ceux des Asturies, de la Galice et de Léon, qui avaient alors pour roi le jeune Alphonse V. Tout homme en âge de porter les armes était tenu de se rendre au ban de son seigneur. Bientôt une armée formidable, composée des guerriers des trois nations chrétiennes, partit de Burgos pour aller à la rencontre d'Almanzor. Celui-ci traversait déjà la Castille, et trouva les chrétiens campés auprès de Calatanâzor (Kala't-al-Nosour, *le Fort des Aigles*), sur le territoire de l'ancienne Numance. L'impétueux hagib, accoutumé à la victoire, donna aussitôt le signal de l'attaque, et la bataille s'engagea. L'infanterie espagnole, formée en bataillons serrés, soutint le choc de la cavalerie arabe, qui venait se briser contre ces masses immobiles. Tout le jour se passa en attaques meurtrières et infructueuses. Quand la nuit eut séparé les combattans, Almanzor, qui s'était jeté en soldat au milieu de la mêlée, et revenait couvert de blessures, attendit dans sa tente les principaux chefs de l'armée, lesquels avaient coutume de s'y rendre après comme avant l'action. La plupart étaient restés sur le champ de bataille; les autres faisaient panser leurs blessures; un très petit nombre s'était rendu à l'appel de leur général. Effrayé de la perte immense que lui révélait cette solitude, et désespéré de n'avoir pas vaincu, Almanzor ordonna la retraite, puis déchira les appareils qui retenaient son sang, et se laissa mourir (en 1001).

Ainsi périt, dans l'amertume du premier revers, l'un des plus grands hommes dont se glorifie la nation arabe. Depuis le commencement de ses expéditions guerrières, Almanzor avait toujours porté, comme un trésor précieux, une petite caisse en bois de cèdre, dans laquelle, au sortir de chaque combat, il déposait soigneusement la poussière qui couvrait son armure. Ce fut dans cette poudre glorieuse qu'on l'ensevelit. L'armée avait suivi ses restes jusqu'à Cordoue; elle assista tout entière à son convoi magnifique, où le khalyfe récita lui-même l'oraison des morts, et l'on grava les noms de cinquante victoires sur la pierre de son tombeau.

En étudiant l'histoire d'un peuple, il est rare qu'on ne rencontre pas quelque grande et saillante figure, qui soit comme le type de toute la nation. Chez les Arabes, c'est Almanzor. Vaillant, généreux, éclairé, juste, esclave de sa foi, austère dans ses mœurs, avide de toutes les gloires, il réunit les différens traits de ce beau caractère qu'on prête aux fils de l'Yémen, portant la civilisation avec la conquête. Sa vie fut honorée par une foule de belles actions. Un jour, il enferme dans un défilé une troupe nombreuse d'Espagnols, et les somme de mettre bas les armes; mais les voyant s'agenouiller, résolus de périr plutôt que de se rendre, il fait ouvrir les rangs de ses soldats, et laisse ses prisonniers rejoindre l'armée chrétienne, aimant mieux envoyer ce renfort à l'ennemi qu'ordonner le massacre de tant d'hommes. Quand il apprend la victoire de son fils en Afrique, ce n'est point par un vain et stérile éclat qu'il témoigne sa joie de ce triomphe; c'est en affranchissant deux mille esclaves chrétiens, en dotant une foule d'orphelines, en répandant sur les malheureux d'abondantes aumônes. Les chrétiens eux-mêmes ont rendu justice à sa mémoire, et Mariana, Ferreras, Masden, tous les historiens espagnols, semblent, en parlant de lui, répéter les magnifiques éloges des historiens arabes.

Quoique éminemment guerrier, Almanzor honora et protégea les sciences, auxquelles il avait, avant son élévation, destiné sa vie. Plusieurs savans illustres, appelés par sa renommée et retenus par ses bienfaits, vinrent, non seulement des pays de l'Islam, mais de la Grèce et de l'Italie, augmenter cette cour lettrée qu'avait formée Alhakem II. Le tout-puissant hagib se plaisait dans leur compagnie, aimait à se faire suivre par quelques uns d'entre eux dans ses expéditions militaires, et cultivait les lettres jusques sous la tente.

Almanzor n'avait qu'un défaut; c'était une extrême jalousie de son autorité. Cette passion lui fit commettre deux grandes fautes: l'une fut de chercher de vains prétextes pour ordonner la mort de son compétiteur le précédent hagib; l'autre, bien plus fatale par ses résultats, fut de réduire

le jeune khalyfe à la plus complète nullité. Hescham, enfermé dès l'enfance dans le sérail, livré aux femmes et aux esclaves, éloigné des affaires, séparé du reste du monde, était encore occupé dans l'âge mûr des jeux du premier âge, et passa sa vie dans une continuelle enfance. C'était un roi fainéant, dont Almanzor s'était fait le maire du palais. Mais ce ministre tout-puissant ne voulut pas du moins se rendre usurpateur. Chef absolu de l'armée et de tout l'empire, il pouvait disposer de la couronne; souvent même on le pressa de la prendre; mais il sut résister aux conseils de l'ambition d'autrui, comme aux désirs de la sienne propre, et, satisfait d'exercer sans le titre la puissance souveraine, il ne voulut pas du moins ajouter le nom à la chose. Almanzor tint d'une main ferme le sceptre qui lui était confié. On ne vit pas, sous son administration, éclater la moindre révolte; aucun désordre, aucun abus, ne fut toléré, et, pendant vingt-cinq années, l'état lui dut la gloire au-dehors et la paix au dedans.

La mort du hagib répandit un deuil universel, et ce fut avec raison que les Arabes le pleurèrent. Son règne (car c'est le nom qui convient au ministère d'Almanzor) avait marqué le plus haut point de leur grandeur. Il en fut aussi le terme, et l'empire, échappé de ses mains, tomba rapidement à sa ruine. Après la courte et sage administration d'Abd-al-Malek, Abd-al-Rhaman, le second fils d'Almanzor, ayant succédé dans la charge d'hagib à son frère aîné, voulut se faire désigner pour héritier du khalyfe, qui n'avait point d'enfans. Il périt dans une sédition excitée par les membres de la famille Ommyade, et la guerre civile qui s'alluma entre les races arabes et berbères, ayant amené avec la chute d'Hescham le démembrement du khalyfat, livra l'Espagne musulmane aux Africains.

ALMOHADES. Dans les premières années du XIIe siècle, le Maghreb se trouvait partagé entre les Zéyrytes qui tenaient la partie orientale appelée *Afryqyah* (représentée aujourd'hui par les Régences de Tunis et de Tripoli), les Hhammadytes possesseurs du *Moghreb aousoth* (répondant à la Régence d'Alger moins la fraction à l'ouest d'Oran), et les Almoravides dont la puissance englobait, avec le *Moghreb aqsây* (région comprise depuis Oran jusqu'à Noun), tout le Ssahhrâ occidental jusqu'aux états nègres du sud, l'Espagne musulmane, et les îles Baléares. C'est dans ces circonstances que surgirent les Almohades, dont la domination vint absorber toutes les autres.

Ce nom d'*Almohades*, qu'un long usage a consacré dans les langues européennes, est une corruption espagnole de la dénomination arabe *el-Mouahhedyn*, c'est-à-dire les *unitaires*, adoptée par cette association, religieuse à la fois et militante comme celle des Almoravides qu'elle venait supplanter.

Elle eut pour fondateur un berber des environs de Târoudânt, originaire de la tribu de Haraghah (branche de Messâmedah), d'autres disent de celle de Tchenfysah : il se nommait Abou-A'bd-Allah Mohhammed fils de Toumart. Après avoir successivement étudié dans les écoles de Cordoue, du Caire, et dans celle de Baghdâd où il fut l'un des disciples les plus assidus du célèbre Abou-Hhamed el-Ghazâly, il revint en Occident avec le dessein de se faire lui-même l'apôtre d'une doctrine nouvelle. Il commença ses prédications à Mehdyah, avec un scandale qui l'obligea à se soustraire par la fuite à la vindicte de l'autorité locale; il en fut de même à Bougie, d'où il s'échappa pour aller à Melylah; chemin faisant, il rencontra à Tâtcherâ, près de Telemsên, un jeune berber de la tribu de Koumyah (branche de Zénétah), nommé A'bd-el-Moumen ben A'ly, avide d'instruction et de science; il le choisit pour l'aider dans ses projets. Il se rendit avec lui à Mélylah, puis à Fès (1116), et de là à Marok (1120), où il affecta, sous le voile d'un saint zèle, de blâmer hautement les mœurs et la conduite des Almoravides, et de prêcher dans les mosquées la réforme de la religion; expulsé de la ville comme un brouillon, un énergumène, il planta sa tente au milieu d'un cimetière, où ses partisans le venaient trouver; mais, averti bientôt que des ordres plus sévères étaient donnés contre lui, il prit la fuite au mois de janvier 1121, et se retira à Tynmâl, ville du pays de Sous (Târoudânt), où il fut rejoint par dix de ses amis à la tête desquels était A'bd-el-Moumen, et qui le reconnurent pour leur prince et Imâm. Au bout d'une année, il avait réuni un nombre assez considérable d'adhérens pour se croire en mesure de proclamer ouvertement la mission qu'il s'attribuait : le 28 novembre 1121, il déclara solennellement dans la mosquée qu'il était le Mahdy Mohhammed, temporairement disparu du monde pour y reparaître environné de gloire et remplir la terre de justice : il envoya ses dix compagnons prêcher dans les tribus voisines; et comme le merveilleux est tout-puissant sur l'esprit des simples, ses partisans se multiplièrent; il leur donna alors une règle écrite en langue berbère, sous le nom de *taouhhed*, c'est-à-dire *unité*; et il décerna à ses disciples eux-mêmes le titre de Mouahhedyn ou unitaires. Ayant ainsi réuni vingt mille sectateurs parmi les qobâyl de Messâmedah, il leur prêcha la guerre aux Almoravides; et quand ces hommes farouches, excités par ses déclamations, lui eurent juré de suivre aveuglément toutes ses directions, il en choisit dix mille des plus vaillans, leur donna pour chef Abou-Mohhammed Ebn-Baschyr l'un de ses dix compagnons, et les fit marcher sur la ville d'Aghmât, l'ancienne capitale des Almoravides : averti de leur approche, l'émyr-el-moslemyn A'ly envoya contre eux des troupes, qui furent défaites (8 octobre 1122) et refoulées dans Marok; ce succès grossit encore le parti du Mahdy, qui vint lui-même à la tête d'une puissante armée tenir la campagne devant cette ville, et passa trois années consécutives à fatiguer les assiégés par de continuelles escarmouches; puis il alla soumettre et endoctriner les qobâyl de Tchadmyout et de Ratcherâtchat voisines du Ouâd Nefys, et après un repos de deux mois à Tynmâl il revint battre les Lamtounyens devant Aghmât. Il soumit ensuite les tribus de Hentêtah, Tchenfysah, Haragha, et retournant à Tynmâl, il envoya A'bd-el-Moumen battre encore les Almoravides devant Aghmât en juillet 1130. Une maladie termina, dès le mois suivant, sa carrière, le 24 août; il fut inhumé secrètement à Tynmâl.

Après quelque opposition, A'bd-el-Moumen, que le Mahdy lui-même avait désigné pour son successeur, parvint à se faire reconnaître à ce titre par ses compagnons; mais on cacha à la multitude, pendant fort long-temps, le décès du saint personnage, et ce ne fut que dix-huit mois après, le 10 février 1132, qu'eut lieu la proclamation solennelle du nouveau souverain. A'bd-el-Moumen signala l'année de son avènement par la conquête des pays de Tèdlah et de Dara'h, et la prise de Salé (6 novembre); l'année suivante, il s'empara du pays de Tèzah, où il fonda plus tard la ville de ce nom. Puis il porta ses armes dans les districts de Tayghar, de Fâzâz, de Ghayâtah, faisant aux Almoravides une guerre continuelle, dont les résultats successifs augmentaient graduellement l'étendue des terres de sa domination. Aussi, en l'année 1134, se trouva-t-il assez puissant pour se décorer du titre auguste d'émyr-el-mouményn ou prince des fidèles, que les Almoravides eux-mêmes n'avaient point osé prendre. Il s'empara d'Oran et de Telemsên en mars 1145; après quoi il envoya en Andalousie un corps de dix mille hommes d'élite, qui débarquèrent près de Tharyfah, furent reçus sans opposition dans la ville de Gebel-Thâreq, et prirent Xérez par capitulation dès le 25 mai. Séville et Málaga furent emportées bientôt après, et la *Khothbah* ou prière solennelle fut faite en son nom dans les mosquées. Lui-même emporta Fès après un siége opiniâtre, occupa le pays de Doukâlah, prit Aghmât (28 juin 1146), Thangeh (en octobre), et enfin l'impériale Marok, qu'il arracha, le 24 février 1147, au prince Ishhaq, le dernier des Almoravides qui ait régné en Afrique. La révolte de Mohhammed Ebn-Houd, de Salé,

lui enleva momentanément les pays de Tâmesna et de Mesâmedah : A'bd-el-Moumen l'euvoya châtier par son fils Abou-Hhafss, qui vainquit et tua le rebelle (mai 1148); un soulèvement à Sebthah (Ceuta des Espagnols) fut pareillement étouffé. Les conquêtes d'Afrique s'étendirent bientôt à Segelmêsah, à Meknêsah; puis aux états des Hhammâdytes, depuis Melyânah (1149) et Alger (1151), jusqu'à Bougie, Constantine, le Zâb et le Belêd-el-Géryd (1153). Celles d'Espagne s'étaient augmentées, dans l'intervalle, de Cordoue et Jaen; Almérie et Grenade y furent jointes en 1157. Dans une nouvelle expédition vers l'Orient, A'bd-el-Moumen (à la cour duquel le zeyryte el-Hhasan, dépossédé de ses états d'Afryqyah par Roger de Sicile, était venu trouver un refuge), passa dans le Zâb pour arriver à Tunis, qu'il prit en juin 1159; il reprit ensuite Qayrouân, Sousah, Sfaqs, et enfin Mehdyah, qu'il emporta après beaucoup d'efforts le 22 janvier 1160. Mais, loin de rendre ces domaines aux zeyrytes, il les garda pour lui-même. Il avait subjugué ainsi tout le pays depuis Telemsên jusqu'à Barqah, et ayent fait mesurer exactement l'étendue superficielle de toutes ses provinces, il en déduisit un tiers pour les montagnes, et prit le reste pour base de la répartition des impôts. Etant allé en Espagne l'année suivante, ses armes y soumirent encore Badajoz, Tageh, Beire, Hhessn-el-Qassr, après quoi il revint à Marok afin d'y préparer de grands armemens et d'effectuer contre l'Andalousie une formidable expédition d'*el-gihêd* ou guerre sacrée : déjà sur la simple nouvelle qu'une conspiration d'assassinat evait été ourdie par quelques traîtres d'entre les Almohades, quarante mille guerriers de la tribu zénète de Koumyah étaient spontanément venus du désert se constituer les gardes de la personne de A'bd-el-Moumen; ce prince partit au mois de février 1163, pour aller prendre à Salé le commandement de l'expédition : 80,000 hommes de cavalerie régulière, 300,000 cavaliers irréguliers, et 100,000 fantassins se trouvèrent réunis sous les drapeaux; 400 vaisseaux avaient été équipés pour le transport, et les approvisionnemens d'armes et de munitions étaient immenses : mais le maladie du chef vlut arrêter le débordement de ce flot redoutable sur l'Andalousie. A'bd-el-Moumen, qui sentit sa fin approcher, se hâta de déclarer pour son successeur, entre les seize princes ses fils, Yousef, qui de tous lui parut le plus capable de tenir d'une main ferme un sceptre trop lourd pour Mohhammed, qu'il avait précédemment désigné comme son héritier présomptif; et il mourut le 17 mai 1163, à l'âge de soixante-deux ans, dont il avait régné près de trente-quatre. Son corps fut porté à Tyumâl, berceau de sa puissance, pour y être inhumé auprès du Mebdy.

Abou-Ya'qoub Yousef, qui fut surnommé *el-Manssour* ou le Victorieux, fut immédiatement proclamé à Salé, et son premier soin fut de congédier toute la multitude qui se trouvait là réunie pour l'expédition d'el-gihêd. Ses frères, Mohhammed gouverneur de Cordoue, et A'bd-Allah gouverneur de Bougie, ainsi que d'autres notables scheykhs, se refusèrent d'abord à le reconnaître. Une opposition plus vive et plus directe s'éleve contre lui de la part de Man-Rada' el-Ghomêry, qui se déclara souverain indépendant, fit battre monnaie en son nom, fut reconnu par nombre de qobâyl de Ghomêrah, Ssenhêgah et Aroubah, et prit la ville de Târdâ, où il fit périr beaucoup de monde; Yousef envoya contre lui une armée qui le vainquit, et sa tête fut portée à Marok (1164). La soumission de ses deux frères Mohhammed et A'bd-Allah ayant fait cesser toute opposition eux droits du nouveau monarque, sa proclamation solennelle eut lieu le 24 janvier 1165; il prit alors le titre d'Emyr-el-Mouményn. Cependant une nouvelle insurrection se manifesta contre lui parmi les qobâyl de Ghomêrah, de la part de Yousef ben Monqafêd, scheykh de la montagne de Tyzyrân; mais el-Manssour le vainquit, et fit porter sa tête à Marok (1167). Affermi sur le trône, il songea à accroître ses états aux dépens des chrétiens d'Espagne : il envoya contre eux, en 1170, son frère Abou-Hhafss, qui s'embarqua evec 20,000 cavaliers d'élite en *Qassr el-Géoudz* (le château du Passage), entre Thangeh et Sebthah, petit port qui devint à cette époque le point habituel du départ des expéditions militaires dirigées d'Afrique contre l'Espagne, mais dont le nom se trouve, par une singulière méprise, remplacé par celui d'Alger dans les histoires les plus répandues. El-Manssour passa lui-même en Andalousie à la fin de la même année, et s'établit à Séville, dont il fit construire la grande mosquée, le port, les quais, l'aqueduc. Ayant envoyé son fils Abou-Bekr contre Tolède, la place fut secourue par le prince Sanche *Abou-el-Barda'h* (le père à l'aubarde, ainsi désigné à cause de la riche aubarde ou selle rembourrée sur laquelle il était assis); mais ce dernier fut tué sans que Tolède fût prise (1172). Valence formait un petit royaume distinct possédé par des princes musulmans qui avaient cherché dans l'alliance des chrétiens une digue contre l'envahissement des Almohades; mais ceux-ci evaient été introduits par surprise dans le capitale dès la fin de 1171, et le reste de cet état (qui comprenait Dénia, Xativa, Alicante, Murcie, Carthagène), demeuré à Abou-el-Hhedjâdj Yousef, se trouva tellement pressé par el-Manssour, que l'émyr andalous prit le parti d'abandonner tous ses domaines au puissant monarque africain, et ce traité fut scellé par le mariage de Yousef Abou-Ya'qoub evec la sœur de Yousef Abou-el-Hhedjâdj (1174). Revenu à Marok, el-Manssour y jouissait d'un parfait repos, quand il apprit, en 1178, qu'un prince zeyryte voulait reconstituer la monarchie d'Afryqyah et s'était rendu maître de Qafssah; il se mit aussitôt en marche, assiégea et reprit Qafssah, et fit périr Ebn-Zeyry tombé en son pouvoir; après cette expédition, il rentra à Marok en 1181. Deux ans après il résolut de porter la guerre sacrée ou gihêd en Espagne; il rassembla de nombreuses troupes, et passa le détroit au mois de mai 1184. Il alla mettre le siége devant Santarem; mais des ordres mal compris ayant fait décamper son armée pendant la nuit, il se trouva exposé avec un petit nombre d'hommes eux attaques des chrétiens, des mains desquels il n'échappa que grièvement blessé : il mourut dans la traversée de retour pour se rendre en Afrique, le 23 juillet suivant, à l'âge de quarante-sept ans. Si A'bd-el-Moumen fut le fondateur de le dynastie des Almohades, Yousef el-Manssour en fut le héros, et les vingt-deux années de son règne furent remplies de gloire, eutant par ses conquêtes que par le haute protection qu'il accordeit eux lettres, aux sciences et aux arts; des édifices publics beaux et utiles s'élevèrent par ses ordres dans ses deux capitales d'Espagne et d'Afrique; des poètes distingués, de célèbres médecins fleurirent à sa cour : parmi ces derniers étaient Abou-el-Oualyd Ebn-Roschd et Abou-Bekr Ebn-Zohar, si connus en Europe sous les noms d'Averroès et d'Avenzoar. Il laissait dix-huit enfans mâles.

Ce fut Abou-A'bd-Allah Abou-Yousef Ya'qoub qui lui succéda : il était âgé de vingt-quatre ans, savant, généreux, vaillant. Il cacha la mort de son père jusqu'à ce que l'on fût débarqué à Salé, où il se fit proclamer le 10 septembre 1184, et prit le titre de *el-Manssour be-fadhl Allah* (victorieux par la grâce de Dieu). Les Baléares seules étaient restées aux Almoravides, et c'est là que s'étaient réfugiés les enfans déshérités de Ishhaq; la mort de Yousef el-Manssour leur parut une circonstance favorable pour tenter un coup de main; A'ly, l'un d'eux, vint s'emparer de Bougie, et fit révolter une grande partie de la Barbarie orientale. Ye'qoub partit de Marok le 18 décembre 1186, alla reprendre Bougie, Qafssah, châtier les peuples d'Afryqyah, et rentra à Marok en septembre 1188. Il s'embarqua bientôt eprès à Qassr el-Géoudz (et non à Alger) pour passer en Espagne, où il alla faire le dégât autour de Santarem; et il revint à Fês avec treize mille chrétiennes captives. Averti que les Mayorquins evaient reparu en Afryqyah sous les ordres de Yahhyây ben Ishhaq, il marcha contre eux en septembre 1190; en arrivant à

Tunis au mois de décembre, il ne trouva plus Yahhyày, qui avait fui au désert. Les chrétiens d'Espagne, profitant de ces diversions, avaient repris Silves, Béja et Béira ; mais les capitaines almohades, réunis sous les ordres du gouverneur de Cordoue, recouvrèrent ces places, s'emparèrent en outre du château d'Aby-Denys, et ramenèrent trois mille hommes et quinze mille femmes captifs à Cordoue, en novembre 1191. Ya'qoub revenu de Tunis à Telemsên, puis à Fês, y éprouva une grave et longue maladie, après laquelle il séjourna peu de temps à Marok, et s'embarqua à Qassr el-Géouâz avec une puissante armée, au mois de juin 1195, pour aller porter la guerre en Espagne; il distribua entre divers chefs les trois cent mille hommes qu'il avait amenés, et les plaça sous le commandement supérieur de Abou-Yahhyày ebn Aby-Hhafss, qui gagna sur les chrétiens la funeste bataille d'Alarcon, où fut fait un immense butin : Ya'qoub éleva à Séville, comme un trophée de sa victoire, une superbe mosquée avec la fameuse tour de la *Giralda*. Il prit l'année suivante Calatrava, Guadalaxara, la plupart des dépendances de Tolède, et un grand nombre d'autres places; après quoi il rentra à Séville à la fin de décembre 1196, et retourna à Marok en juin 1198; il désigna pour son successeur son fils Mohhammed, et succomba le 22 janvier 1199 à une maladie dont il était atteint : il fut enterré à Tynmâl. C'était un prince rempli de belles qualités, et qui fut le digne fils de Yousef el-Manssour : son règne, qui dura près de quinze ans, fut signalé par de grandes largesses, des travaux d'utilité publique, mosquées, colléges, hôpitaux, ponts, fontaines, puits et auberges sur les grandes routes; la sécurité était telle qu'une femme eût pu aller seule depuis Noun jusqu'à Barqah sans craindre la moindre insulte.

Abou-A'bd-Allah Mohhammed, *el-Nâsser lé-Dyn Ellah* (*c'est-à-dire le Défenseur de la Foi*), se trouvait déjà investi de l'autorité par l'abdication de son père; c'était un prince brave, aimable et généreux, mais faible et nonchalant, ami des plaisirs et de la mollesse. Il eut à réprimer diverses insurrections qui troublèrent les premières années de son règne : il fit d'abord la guerre aux Berbers de Ghomêrah parmi lesquels s'était élevé un chef de parti nommé Allaoudân ; et il vint se reposer à Fês, dont il releva les murailles et le palais : il y resta jusqu'en 1202, qu'il apprit une nouvelle descente de Yahhyày el-Mayorqy en Afryqyah ; il marcha aussitôt contre lui ; arrivé à Gézâyr Beny-Mezghannâ (Alger), il résolut de détruire d'abord le foyer de ces expéditions qui trop souvent appelaient les empereurs de Marok vers leurs provinces orientales; il s'embarqua pour Mayorque, qu'il enleva (novembre 1202), ainsi que toutes les Baléares, au roi A'bd-Allah ben Ishhaq, dont la tête fut envoyée à Marok. El-Nâsser se rendit alors en Afryqyah, d'où Yahhyày s'enfuit encore au désert, et tout rentra sous l'obéissance des Almohades : Mehdyah seule fit quelque résistance. Après avoir ainsi reconquis le pays, et voulant le mettre à l'abri de nouvelles tentatives de la part de Yahhyày, el-Nâsser en donna le gouvernement au scheykh A'bd-el-Ouahhed ebn Aby-Hhafs. A son retour, el-Nâsser fut attaqué, près du Schélif, par Yahhyày à la tête d'une armée d'Arabes et de gens des qobâyl de Ssenhêgah et Zénêtah; il y eut entre eux, le 22 novembre 1207, une sanglante bataille où Yahhyày fut complètement défait. Poursuivant sa route, el-Nasser pourvut au rétablissement des villes de Ouetchdah, el-Mézemmah, et Bédys (Velez des Espagnols). Appelé en Andalousie par ses lieutenans, il rassembla une armée innombrable, dont le rendez-vous fut indiqué à Qassr el-Géouâz; le passage des troupes dura deux mois entiers; enfin il passa lui-même, arriva à Séville le 2 juin 1211, et ayant réuni les Andalous aux Africains, il put compter *six cent mille soldats*. Les rois chrétiens se hâtèrent de rassembler leurs forces, de demander des secours en France et en Italie; mais cette multitude de guerriers musulmans, dont le débordement semblait près d'engloutir toute l'Espagne chrétienne, vint se briser et périr de la plus épouvantable défaite sous les coups d'Alfonse de Castille, à la fameuse bataille des Navas de Tolosa, appelée par les Arabes *Ouaqa't el-E'qâb* (la bataille du châtiment), laquelle fut donnée près de Tolosa dans le royaume de Jaen, le 17 juillet 1212, et entraîna, pour les musulmans, la perte de plusieurs places. El-Nâsser, honteux de sa défaite, se hâta de regagner Marok, où il abdiqua en faveur de son fils Yousef, et mourut peu de jours après (le 25 décembre 1213), à l'âge de trente-quatre ans, empoisonné, dit-on, par ses ministres.

Abou-Ya'qoub Yousef, *el-Montasser b-Ellah* (c'est-à-dire *l'aidé de Dieu*), était un enfant à peine pubère, dont la faiblesse servit l'ambition de ses ministres ainsi que des gouverneurs des provinces et des villes, qui en profitèrent pour agir en maîtres; son oncle Abou-Mohhammed A'bd-Allah ben Ya'qoub, qui plus tard occupa le trône, se fit attribuer Murcie et ses dépendances; un autre Abou-Mohhammed A'bd-Allah ben Yousef, oncle du précédent, eut Valence et Xativa; Abou-el-O'lây Edrys el-Kébyr, autre fils de Ya'qoub, fut envoyé en Afryqyah pour réprimer les tentatives de Yahhyày el-Mayorqy; puis il fut rappelé, et ce gouvernement rendu aux Hhafssytes en la personne de A'bd-Allah ebn Aby-Hhafs. Les chrétiens profitèrent des circonstances et poursuivirent leurs avantages : Ubéda, Baëza, Denia, Béjar, Alcaraz, Alcantara, tombèrent en leur pouvoir; Baëza, bientôt reprise, fut de nouveau assiégée (1217), mais cette fois sans succès. La chance fut plus favorable aux assiégeans devant Qassr Aby-Dénys, car les troupes musulmanes de Séville, Cordoue, Jaen et El-Garb, s'étant avancées au secours de la place, furent taillées en pièces; ce fut une boucherie comparable à celle d'El-E'qâb; et le château fut emporté d'assaut (1218). Les musulmans prirent, l'année suivante, une faible revanche sur les chrétiens qui venaient assiéger Caceres et Truxillo. Le jeune monarque, qui avait établi dans ses jardins un parc de bestiaux qu'il aimait à visiter, reçut au cœur, le 7 janvier 1224, un coup de corne de vache, dont il mourut sur-le-champ, à l'âge de vingt-un ans, sans laisser de postérité.

Son grand-oncle Abou-Mohhammed A'bd-el-Ouahhed, frère de l'empereur Ya'qoub, prince fort âgé, d'un commerce fort doux, et qui ne se souciait aucunement du pouvoir, fut proclamé malgré lui par les scheykhs, et reconnu dans tous les pays soumis aux Almohades, sauf dans le gouvernement que tenait en Espagne son neveu Abou-Mohhammed A'bd-Allah, lequel se proclama lui-même souverain, et entraîna son frère Abou-el-O'lây Edrys, gouverneur de Séville, à lui prêter serment. Il écrivit en même temps aux scheykhs de Marok pour les gagner à sa cause, ce qui ne lui fut point difficile; ceux-ci obtinrent aisément d'A'bd-el-Ouahhed qu'il abdiquât en faveur de A'bd-Allah (8 septembre 1224), et ils l'étranglèrent quelques jours après, de peur qu'il ne lui prît fantaisie de revenir sur cet acte. Il est surnommé par les historiens *el-Makhloua'* ou le Déposé.

Abou-Mohhammed A'bd-Allah, proclamé à Murcie dès le 6 mars 1224, et reconnu à Marok par suite de l'abdication et du meurtre de son oncle, avait pris le titre de *el-A'dêl fy ahhkâm Allah ta'lây* (c'est-à-dire le fidèle observateur des préceptes du Très-Haut) : les Hhafssytes d'Afryqyah ne se soumirent point à son autorité, non plus que son cousin-germain Abou-Zeyd ben A'bd-Allah, gouverneur de Valence, Xativa et Dénia; le frère de celui-ci, Abou-Mohhammed gouverneur de Baëza, qui déjà avait prêté serment, revint sur sa détermination et se déclara indépendant, entraînant dans son parti les habitans de Baëza, Cordoue, Jaen, Qayhhathah, et des forteresses du canton du Tsoghr Aousath. El-A'âdel envoya contre Abou-Mohhammed de Baëza, Abou-el-O'lây Edrys, qui le força à renouveler sa soumission; mais dès qu'Edrys fut éloigné, il se rétracta de nouveau, et se prépara à la résistance en obtenant du roi de Castille un secours de 20,000 chevaux moyennant la cession de Baëza

et de Qayhhathah; il marcha alors sur Séville, battit complètement Edrys qui venait à sa rencontre, et lui prit tous ses bagages. El-A'âdel, craignant la perte totale de sa couronne, se hâta de passer à Marok pour s'assurer l'Afrique, et il laissa à son frère le soin des affaires d'Andalousie. Edrys à son tour se crut en droit de saisir le sceptre; il se fit proclamer à Séville le 15 septembre 1227, et prit le titre d'*El-Mâmoun*; il écrivit aussitôt à Marok pour inviter les scheykhs des Almohades à déposer son frère el-A'âdel et à le reconnaître lui-même : les scheykhs voulurent forcer l'empereur à abdiquer, mais comme il résistait opiniâtrément, ils l'étranglèrent, le 4 octobre de la même année; et ils firent aussitôt partir un courrier pour porter à el-Mâmoun leur serment d'obéissance.

Cependant ils se repentirent presque aussitôt de cette démarche; ils craignirent que ce prince ne voulût venger plus tard sur eux-mêmes la mort de son frère et celle de son oncle A'bd-el-Onahbed el-Makhlous' et ils se hâtèrent de se choisir un autre souverain : ce fut Abou-Zaqaryâ Abou-Solymân Yahhyay, fils de l'empereur Mohhammed el-Nâsser, et qui prit le titre d'*el-Mo'taçem b-Ellah*; il était âgé de seize ans, grand, bien fait, brave : on le proclama le 11 octobre; mais il y eut opposition de la part des Arabes d'el-Khaleth et des qobâyl de Haskourah; Yahhyây envoya contre eux des troupes qui furent battues, et les opposans persistèrent à reconnaître el-Mâmoun. Le nombre des adversaires du jeune prince croissait de jour en jour : il prit le parti de se retirer à Tynmâl, laissant Marok retourner à l'obéissance de son compétiteur, en mai 1229.

Abou-el-O'lây Edrys *el-Mâmoun* se disposait à passer en Afrique quand il reçut la nouvelle du changement qui mettait à sa place son neveu Yahhyây; il ne pouvait consentir à laisser échapper ainsi l'empire du Maghreb, plus considérable, malgré la défection des Hhafssytes et l'occupation d'une partie du plat pays par les Merynytes, que cette Andalousie dont il ne possédait qu'une portion, restreinte de jour en jour par les conquêtes des chrétiens, et qu'une nouvelle puissance musulmane, celle des Houdytes, était près de lui enlever. Il s'adressa à Ferdinand de Castille pour en obtenir des troupes; 12,000 cavaliers lui furent accordés en échange de dix places fortes frontières de Castille, sous la triple condition de bâtir à Marok une église chrétienne avec le libre exercice du culte et l'usage des cloches, de livrer à la justice de ses chefs tout chrétien qui renierait sa foi, et de ne point s'opposer à la conversion volontaire des musulmans : il souscrivit à tout, laissa son fils Abou-el-Hhasan et ses frères Abou-A'bd-Allah et Mohhammed chargés du commandement de ses états d'Andalousie, et passa à Sebthah au mois d'octobre. A la même époque Yahhyây, rentré à Marok, en faisait mourir le gouverneur comme partisan d'el-Mâmoun; et après une semaine de séjour dans la ville, il alla camper sur la montagne de Tebalyn pour y attendre son compétiteur et le combattre; la rencontre eut lieu le 10 juin 1230 : Yahhyây vaincu s'enfonça dans les montagnes, et Edrys rentra à Marok, où il reçut le serment général des Almohades; il fit tomber 4,600 têtes des scheykhs qui s'étaient parjurés en proclamant son neveu Yahhyây; comme ces têtes exposées au soleil d'été remplissaient l'atmosphère d'une puanteur dont on se plaignit : « Imbéciles! s'écria-t-il, » qui ne réfléchissent pas que c'est le gage de leur tranquil- » lité; leur odeur n'est mauvaise qu'à des ennemis. » Il exécuta fidèlement les promesses qu'il avait faites aux chrétiens; sa propre croyance paraît avoir été un christianisme grossier : il condamna solennellement la mémoire du Mahdy, premier Imâm des Almohades, déclarant qu'il n'y avait de Mahdy véritable que Jésus-Christ. Après cinq mois de repos il marcha contre Yahhyây, le battit près de la ville de Lakâghah, et envoya 14,000 têtes à Marok. Il acheva de perdre l'année suivante tout ce qu'il possédait en Andalousie et qui passa au pouvoir des Houdytes. Son frère Abou-Mousây O'mrân se souleva à Sebthah en 1231, et prit le titre d'*el-Mouayyed*; il alla l'assiéger, mais sans succès, et dans l'intervalle, Yahhyây vint à Marok détruire l'église des chrétiens, tuer beaucoup de monde, et piller le palais; el-Mâmoun se hâta de reprendre la route de Marok; il apprit en chemin que O'mrân venait de livrer Sebthah aux Houdytes, en échange du commandement d'Almérie : cette nouvelle lui causa une telle contrariété, qu'il en mourut de chagrin au passage du Ouêd el-A'byd, le 3 octobre 1232.

Son fils Abou-Mohhammed A'bd-el-Ouahhed, *el-Raschyd ou le Droiturier*, âgé de quatorze ans, fut aussitôt proclamé par les soins de sa mère, qui acheta l'appui des principaux chefs de l'armée par la promesse du pillage de Marok. Yahhyây s'avança à sa rencontre, mais fut battu; les habitans se barricadèrent et se défendirent en désespérés; pour les amener à composition, el-Raschyd paya aux généraux de son armée 500,000 dinars d'or (cinq millions de France environ) en compensation du pillage promis, et la ville se rendit. Il fut obligé d'en sortir en 1235 par suite d'une émeute, et l'on rappela Yahhyây. El-Raschyd se retira à Segelmésah où il rassembla des troupes, avec lesquelles il se rendit à Fês et marcha ensuite sur Marok; Yahhyây vint à sa rencontre, fut vaincu, et périt assassiné dans sa fuite vers Têzah. Rentré à Marok sans opposition, el-Raschyd y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 5 décembre 1242.

Son frère Abou-el-Hhasan A'ly *el-Sa'yd, el-Mo'tamed b-Ellah*, ambitieux, brave et farouche, lui succéda. De nouvelles dynasties lui enlevèrent pièce à pièce son empire d'Afrique comme les Houdytes lui avaient enlevé son gouvernement d'Espagne; il résolut pourtant de leur faire tête; il marcha d'abord (en 1245) contre les Mérynytes, qui s'étaient emparés de Fês, Meknêsah, et plusieurs autres places; il reprit Meknêsah et se dirigea ensuite sur Fês, où Abou-Yahhyây Abou-Bekr lui envoya sa soumission, et l'empereur l'en récompensa en lui donnant le gouvernement de la province de Ryf. Puis il se mit de nouveau en campagne le 10 mai 1248 pour aller réduire les Zeyânytes; Yaghmorasen lui abandonna Telemsên pour se retirer à Tâmazdyyt; Aly el-Sa'yd, en faisant une reconnaissance autour de la place, fut tué par une vedette ennemie; l'épouvante se mit au camp; et Yaghmorasen en profita pour le mettre en déroute.

Les scheykhs almohades choisirent alors pour empereur Abou-Hhafss O'mar *el-Mortadhây*, fils de Abou-Ibrahym Ishhâq, l'un des fils de Yousef el-Manssour; il était gouverneur de Rabâth près de Salê, et c'est là qu'il reçut les dépêches contenant l'acte de sa proclamation. Il se rendit à Marok, d'où il ne sortit qu'en 1255 pour aller, avec 80,000 cavaliers, assiéger Fês sur les Mérynytes; mais une terreur panique mit son armée en déroute, et il revint à Marok, où il fut lui-même surpris quelques années après par son cousin Abou-Debbous; la ville fut enlevée le 24 octobre 1266; il s'échappa, mais il fut livré par son gendre, et tué le 23 novembre suivant. C'était un prince d'une dévotion outrée, aimant passionnément le semâa, ou danse frénétique circulaire des musulmans ascétiques.

Abou-el-O'lây Edrys el-Ssaghyr, surnommé *el-Ouâtseq b-Ellah* et Abou-Debbous, était, par son père Abou-A'bd-Allah et son aïeul Abou-Hhafss, arrière petit-fils de A'bd-el-Moumen; ayant eu à craindre la vengeance de son cousin O'mar à raison de quelques propos qu'il avait tenus à son égard, il s'était enfui de Marok à Fês auprès du Mérynyte Abou-Yousef Ya'qoub Ebn-A'bd-el-Hhaqq; il obtint de lui de l'argent et un corps de 3,000 cavaliers sous la condition de partager par moitié avec le roi de Fês tout le butin et les prises qu'il pourrait faire. Les états des Almohades se bornaient alors au pays compris entre Salê, Taroudânt, Marok et la mer. Abou-Debbous se rendit à Salê où il travailla activement à gagner les tribus du voisinage, et se procura

par d'adroites largesses des intelligences à Marok, où il entra ainsi par surprise. Le roi de Fês lui ayant rappelé ses promesses, il répondit avec hauteur : Ya'qouh alors envoya ravager ses terres, puis marcha lui-même sur Marok. Abou-Debbous vint à sa rencontre; divers combats eurent lieu au pays de Dokâlah avec des succès variés; mais enfin Abou-Debbous, qui combattait en personne, fut tué, et son armée defaite le 30 août 1269; et tout ce qui restait aux Almohades devint la proie des Mérynytes.

Les Almohades (ou plus exactement les Mouahhedyn comme nous l'avons déjà dit) avaient duré cent qnarante-huit annés, sous quatorze rois dont voici la récapitulation chronologique.

1121. Mohhammed Ier el-Mahdy (Abou-A'bd-Allah).
1130. A'bd-el-Moumen.
1163. Yousef Ier el-Manssour (Abou-Ya'qoub).
1184. Ya'qoub el-Manssour (Abou-Yousef).
1199. Mohhammed II el-Nâsser (Abon-A'bd-Allah).
1213. Yousef II el-Montasser b-Ellah (Abou-Ya'qouh).
1224. A'bd-el-Ouahhed Ier el-Makhloua' (Abou-Mohhammed.)
1224. A'bd-Allah el-A'âdel (Abou-Mohhammed).
1227. Yahhyay el-Mo'tasem b-Ellah (Abou-Zaqaryâ).
1227. Edrys el-Mâmoun (Abou-el-O'lây el-Kébyr).
1232. A'bd-el-Ouahhed II el-Raschyd (Abou-Mohhammed).
1242. A'ly el-Sa'yd el-Mo'tamed b-Ellah (Abou-el-Hhasan).
1248. O'mar el-Mortadhây (Abou-Hhafs).
1266. Edrys el-Ouâtseq b-Ellah (Abou-el-O'lây el-Ssaghyr).

ALMORAVIDES. C'est le nom vulgaire d'une association, religieuse à la fois et politique, née au milieu des tribus nomades dn Ssahhrâ, et qui vint, pendant le XIe siècle, occuper une large place dans le Maghreh, entre les monarchies qui se partageaient ou se disputaient l'héritage parallèle des Edrysytes et des Fathémytes; tandis qu'elle alla effacer en Espagne celles qui s'étaient formées des débris dn khalyfat de Cordoue.

L'opinion commune, égarée par des indications vagues et emphatiques, s'exagère l'etendue des possessions de cette pnissante dynastie, en lui attribuant sans restriction toute l'Afrique septentrionale : un examen plus attentif constate qne ses limites orientales ne dépassaient point la borne assignée par la géographie arabe au Maghreb Aqssây, qui confinait dans le voisinage d'Oran au Maghreb Aousath, domaine des Hhammadytes, au-delà duquel la région d'Afryqyah formait l'apanage des Zeyrytes.

La dénomination d'Almoravides, introduite dans les langues européennes par les historiens et les romanciers espaguois, représente celle de *El-Morâbéthyn*, par laquelle les Arabes désignent des *religieux*, des *ermites*, ou (pour nous servir dn même mot arabe adopté chez nous sous une autre forme) des *marabouts*.

Cette association se forma dans le sein des tribns de race mélangee arabes-berbères portant le patronyme commun de Ssenhêgah, qui habitaient le désert au sud de Târoudânt, Dara'h et Ségelmêsah, entre Taghâzây et l'Atlantique, se prolongeant au midi jusqu'au pays des nègres. Dejà, dn VIIIe au Xe siècle, elles avaient été réunies sous le commandement général des princes Téqlantytes; puis elles avaient rompu violemment ce lien, et après un schisme de plus d'un siècle elles se réunirent de nouveau sous l'autorité d'nn seul chef, qui fut Abou-A'bd-Allah Mohhammed, fils de Tyfat, surnommé Târsanâ, de la tribu de Lamtounah, lequel fut tué, après trois années de règne, dans une guerre contre les nègres judaïsans; et l'on élut pour son successeur Yahhyay fils d'Ibrahym, de la tribu de Kedâlah; celui-ci entreprit, en l'année 1036, le pèlerinage de la Mekke, laissant le commandement intérimaire à son fils Ibrahym; au retour, il passa par Qayrouân, où il assista aux leçons du savant professeur Abon-Omrân Mousây de Fês, et se sentit naître nn ardent désir de procurer à son peuple les enseignemens de quelque docteur de la loi; car c'étaient de pauvres ignorans, ne connaissant de leur religion que la seule formule *Lâ Elah èlâ Allah, Mohhammed rasoul Allah* (Il n'y a de Dieu qu'Allah, et Mahomet est l'envoyé d'Allah); mais comme Abou-O'mrân ne trouva parmi ses disciples personne qui voulût répondre au vœu de l'émyr de Ssenhêgah, il renvoya celui-ci au faqyhh Ouatchâtch fils de Zalouâ, de la tribu de Lamthah, établi dans la ville de Néfys au pays de Messâmedah des dépendances de Târoudânt; Yahhyây arriva près de lui au mois d'avril 1039, et trouva parmi les disciples de ce docteur le thâleb A'bd-Allah fils de Yâsyn, de la tribu de Gozoulah, qui consentit à le suivre, et qui fut reçu à bras ouverts par les qobâyl de Ssenhêgah; mais quand ces gens l'entendirent leur faire un précepte d'abandonner les vices et les passions criminelles auxquelles ils se livraient, il ne se soucièrent plus de lui, et A'bd-Allah voulut s'en retourner; mais Yahhyây le retint, et ils allèrent s'établir au bord de la mer, sur une petite île où ils bâtirent un *râbathah* ou ermitage; le nombre de leurs compagnons, qui d'abord n'était que de sept personnes, s'accrut graduellement, à tel point que bientôt A'bd-Allah eut chaque jour à ses prédications plus de mille disciples, auxquels on donna dès-lors le nom de *Morâbethyn*, à raison de leur assiduité à se rendre à l'ermitage. Quand ce nombre se fut encore considérablement augmenté, et que A'bd-Allah jugea leur instruction suffisante, il leur donna mission d'aller endoctriner leurs tribus respectives, sauf à prendre les voies rigoureuses de la guerre si celles de la persuasion ne pouvaient réussir : il fallut en effet recourir à la guerre pour opérer des conversions; trois mille Almoravides marchèrent d'abord (en septembre 1042) contre la tribu de Kedâlah, où ils tuèrent beaucoup de monde, ce qui décida les autres à résipiscence; on en fit autant à l'égard de Lamtounah et de Masoufah; les autres tribus de Ssenhêgah averties par ces exemples, ne persistèrent point dans leur opposition, et l'autorité de A'bd-Allah fut universellement reconnue parmi elles. Leur émyr temporel Yahhyây étant décédé vers cette époque, A'bd-Allah, qui agissait en véritable dictateur, lui choisit pour successeur Abou-Zaqaryâ Yahhyay Ebn O'mar, de la tribu de Lamtounah.

Le nouvel émyr se mit en campagne pour soumettre tout le Ssahhrâ, puis le pays des nègres; il dirigea ensuite ses armes (mai 1055) contre Dara'h et Ségelmêsah, et les enleva aux Zénêtes de Maghrâouah, dont le prince, Mesa'oud Ebn Ouânoud, fut tué. Yahhyây Ebn O'mar périt lui même au mois de mars 1056, dans une expédition contre les nègres.

Son frère Abou-Bekr lui succéda; d'après les ordres de A'bd-Allah il partit au mois de juin pour aller faire la conquête de Mêsah et de Târoudant, dont il s'empara, ainsi que de tont le pays de Sous; il conquit aussi les montagnes de Messâmedah, le district de Roudah, les villes de Schefschâouah et de Néfys, et le pays de Tchadmyout. L'année suivante (1057) il enleva Aghmât au princes de Maghrâouah, Tedlâ à ceux de Yafrounah, et Tâmesnah à ceux de Barghaouâthah. A'bd-Allah ben Yâsyn mourut dans cette dernière expédition, le 9 juillet 1059, des blessures qu'il y avait reçues. Abou-Bekr continua ses exploits, et prit successivement Fâzâz, Meknêsah et Leouâtah (juin 1060). Appelé au désert pour apaiser quelques dissensions survenues entre les tribus de Ssenhêgah, il laissa en partant (décembre 1061) le gouvernement du Maghreb à son cousin Abou Ya'qouh Yousef fils de Tâschfyn, prince rempli de belles qualités, mais ambitieux, et qui ne négligea point de prendre ses mesures pour conserver à toujours le sceptre qu'on remettait momentanément en ses mains : ayant divisé son armée en plusieurs corps, il les employa à mettre sous son obéissance toutes les tribus et toutes les villes; lorsque Abou-

Bekr revint de son expédition, il se trouva vis-à-vis d'un homme plus puissant que lui, qui le combla des plus riches présens, mais qui ne paraissait point se souvenir qu'il ne fût qu'un lieutenant. Abou-Bekr sentit qu'il n'avait rien de mieux à faire que de s'en retourner au désert, et c'est ce qu'il exécuta après avoir solennellement abdiqué tous ses pouvoirs sur le Maghreb, en faveur de Yousef; il fut tué quelques années après (novembre 1067) dans une expédition contre les nègres, et tout l'empire appartint alors à Yousef sans partage. Ce prince jeta, en 1062, les fondemens de la ville de Marok. Ayant réuni une armée de cent mille cavaliers, il s'avança contre Fès, et l'emporta, ainsi que Madyanah et Ssofrouâ; toutefois Fès fut reprise, et les Almoravides éprouvèrent quelques échecs de la part des princes de Meknêsah; mais la conquête n'en continua pas moins; en 1066 le pays de Ouerghah, en 1067 celui de Ghomêrah, furent subjugués, et Fès reprise le 25 mars 1070; Yousef s'empara de Dahnah, voisine de Thangeh, en 1072; et Thangeh elle-même tomba en son pouvoir en 1077. Telemsên, Ouetchdah, Oran, Atchersyf, Melylah et d'autres places, lui furent successivement acquises; enfin il entra dans Sebthah en juillet 1084, avec l'aide du roi de Séville Mohhammed Ebn-A'bêd, lequel recherchait son amitié, et implorait son aide pour résister à l'insatiable exigence de son allié Alfonse de Castille, qui ne laissait échapper aucune occasion de le dépouiller de quelqu'une de ses villes. Yousef, pressé de nouveau de venir au secours de l'Espagne, exigea comme condition préalable la cession du port d'Algeziras, qu'Ebn-A'bêd s'empressa de lui livrer; Yousef y débarqua avec son armée au mois d'août 1086, et marcha, de concert avec les princes musulmans de l'Andalousie, à la rencontre d'Alfonse, qui de son côté avait réclamé l'assistance des seigneurs français de la frontière; les deux armées furent en présence le 23 octobre, dans les plaines de Zalâqah près de Badajoz. Ce fut une funeste journée pour les chrétiens, dont on coupa jusqu'à 90,000 têtes pour les envoyer en trophée aux principales villes de l'Espagne et du Maghreb. Yousef, qui jusqu'alors n'avait porté que le simple titre d'emyr, et qui ne voulut point empiéter sur les priviléges des Fathémytes d'Egypte en prenant celui d'*emyr el-moumenyn*, qui leur appartenait, choisit celui d'*emyr el-mouslemyn*, auquel il ajouta celui de *Nasser el-Dyn*, ou défenseur de la foi. En repartant pour l'Afrique, il laissa en Andalousie un corps de troupes sous les ordres de Seyr ben Aby-Bekr; mais Ebn-A'bêd ne trouvant point dans ce général tous les secours qu'il eût désirés, appela de nouveau Yousef, qui reparut en Espagne au printemps de l'année 1088; et la campagne fut employée à assiéger inutilement le château de Lébit, après quoi Yousef s'en retourna. Mais il revint spontanément en 1090, et alla mettre le siége devant Tolède; aucun des princes andalous n'étant venu se joindre à lui, il saisit ce prétexte de les traiter en ennemis, et détrôna les rois de Grenade et de Malaga, qu'il emmena avec lui en Afrique, au mois de novembre; et il envoya son général Séyr ben Aby-Bekr soutenir la querelle que l'ambition d'ajouter l'Espagne à ses propres domaines lui avait fait élever sans autre raison que celle du plus fort; ses ordres furent exactement accomplis : six mois furent employés à dépouiller le roi de Séville, dont la capitale tomba au pouvoir de Séyr, au commencement d'octobre 1091. Almérie fut livrée à la même époque; Murcie suivit de près; Badajoz tint jusqu'en 1094; et Valence, occupée par *le Cid*, ne tomba aux mains des Almoravides qu'en 1102, sauf les Baléares qui en dépendaient, et qui reconnurent volontairement, un peu plus tôt, la domination africaine. Saragoce seule échappa, comme par miracle, à cette confiscation générale : l'habile monarque y voyait un rempart contre les expéditions des chrétiens. Yousef vint, en 1103, visiter cette belle terre d'Andalousie dont il était enfin le maître. C'est là que, au mois de septembre, il fit reconnaître solennellement pour son successeur, A'ly le second de ses fils; épuisé par l'âge et les fatigues, Yousef, rentré à Marok en 1105, s'affaiblit graduellement, et s'éteignit à la fin de septembre 1106, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, dont il avait régné quarante-cinq.

Abou-el-Hhasan A'LY ne rencontra d'opposition que de la part de son neveu Yahhyây, qâyd de Fès, qu'il s'apprêtait à châtier lorque Mezdêly, qâyd de Telemsên, obtint la grâce de ce prince. A'ly donna le gouvernement de l'Espagne à son frère Témym, avec mission de commencer les hostilités contre les chrétiens; Témym alla assiéger Uclès; Alfonse de Castille ayant envoyé son fils Sanche au secours de la place, il se livra, le 29 mai 1108, entre les deux armées, une bataille où les chrétiens furent taillés en pièces, et le prince Sanche tué; cette défaite entraîna la reddition de la ville. Au mois d'août 1109, A'ly conduisit en Espagne une armée de 100,000 cavaliers et 300,000 fantassins, avec laquelle il conquit Talavera, Madrid, Guadalaxara, mais ne put prendre Tolède, et s'en retourna satisfait à Marok. De son côté Séyr ben Aby-Bekr reprenait, en 1111, Santarem, Evora, Badajoz, Porto, Lisbonne. Dans une seconde expédition, A'ly vint, en 1118, prendre Coïmbre, qui lui échappa presque aussitôt, et qu'il revint assiéger encore et emporter d'assaut en 1120. La révolte de Cordoue, suite de l'oppression des soldats almoravides, rappela A'ly en Espagne dès l'année suivante, et bientôt l'apparition et les progrès des Almohades l'obligèrent à retourner en Afrique. Le prince Témym étant mort à Grenade en 1126, A'ly envoya à sa place, pour gouverner l'Andalousie, son fils Tâschfyn, qui remporta dans la province de Mérida, non loin du fameux champ de bataille de Zalâqah, une victoire signalée sur les chrétiens; plus tard il prit d'assaut la ville de Qantharah-Mahhmoud; et il gagna encore sur les Castillans, en 1136, une bataille sanglante; il prit Cuença l'année d'après. Vivement pressé par les conquêtes des Almohades, A'ly rappela près de lui Tâschfyn pour arrêter le torrent; mais le jeune prince n'éprouva que des défaites, et son père en mourut de chagrin au mois de février 1143, à l'âge de soixante ans.

Abou-el-Mo'ezz Abou-O'mar TASCHFYN, que son père avait, quatre ans avant sa mort, désigné pour son successeur, fut reconnu sans opposition dans toutes les villes possédées encore par les Almoravides; mais les progrès croissans des Almohades le pressaient dans des limites chaque jour plus resserrées autour de Marok, pendant qu'ils envoyaient aussi des troupes disputer aux Almoravides le sol de l'Espagne, morcelé en même temps par les insurrections de quelques ambitieux qui le livraient à une déplorable anarchie; Tâschfyn, réduit à une guerre continuellement défensive, vaincu dans une dernière bataille devant Telemsên, et assiégé dans Oran sans espoir de s'y maintenir, voulut tenter de s'échapper par une nuit obscure : il tomba avec son cheval dans un précipice, et y périt, le 23 mars 1145.

Il eut pour successeur son fils ISHHAQ, à qui il ne restait plus en Afrique que la ville de Marok, où A'bd-el-Monmen le tenait assiégé; il ne pouvait tarder de tomber devant la puissance du victorieux Almohade; Marok en effet fut pris le 24 février 1147, après avoir supporté toutes les horreurs de la famine. Ishhâq allait implorer la commisération de son vainqueur, lorsqu'un des siens le pria de ne point s'abaisser jusqu'à la prière devant ce Berber farouche, et A'bd-el-Moumen irrité ordonna leur supplice. Une partie des Almoravides se retira au désert, où les voyageurs indiquent encore des tribus entières de marabouts; le titre de Moslémyn, que conservent les bédouins voisins de Noun, semble indiquer aussi, concurremment avec l'emplacement qu'ils occupent, une fraction persistante de la même association. Les Almoravides d'Espagne eurent à lutter autant contre l'animadversion des Andalous que contre les armes des Almohades. Les Baléares restèrent encore quelques années aux Almo-

ravides; trois frères, A'bd-Allah, A'ly et Yahhyây, fils de Ishhâq, s'y réfugièrent, et A'bd-Allah y fut reconnu comme souverain; ses frères, par de nombreuses expéditions dans la province d'Afryqyah, eurent la triste jouissance d'inquiéter encore leurs vainqueurs, jusqu'à ce que Mohhammed el-Nâsser enlevât à A'bd-Allah son royaume et la vie; encore Yahhyây demeura-t-il au district de Qasthylyah un épouvantail pour les princes almohades de Marok, qui n'y trouvèrent d'autre remède que l'abandon de toute l'Afryqyah à la famille d'Abou Hhafss.

En la personne de Ishhâq prit fin la dynastie impériale des Almoravides, qui avait duré environ cent années sous sept princes dont nous plaçons ici une liste récapitulative.

1036. Yahhyay Ier ben Ibrahym el-Gedâly.

1045? Yahhyay II ben O'mar el-Lamtouny (Abou Zaqaryâ).

1056. Abou-Bekr ben O'mar.

1061. Yousef ben Tâschfyn, el-Nâsser el-Dyn, émyr el-Moslémyn (Abou Ya'qoub).

1106. A'ly ben Yousef (Abou-el-Hhasan).

1145. Taschfyn ben A'ly (Abou-el-Mo'ezz Abou-O'mar).

1145. Ishhaq ben Tâschfyn.

ALOÈS, genre de plantes grasses qui appartiennent à la famille des asphodèles de Jussieu, à l'hexandrie monogynie de Linné, et qui ont pour caractères distinctifs communs: un calice tubuleux, presque cylindrique, un peu irrégulier à son orifice, à six divisions peu profondes, six étamines (*a*) hypogynes, c'est-à-dire insérées à la base du calice, sous l'ovaire (*b*); ovaire surmonté d'un stigmate trilobé, et se transformant par la maturation en un fruit, qui est une capsule à trois angles, à trois loges et à graines nombreuses; feuilles épaisses, charnues, réunies à la base de la hampe, qui se termine par un épi lâche, ou une grappe alongée de fleurs généralement rouges.



(Aloès.)

Les catalogues les plus récens portent le nombre des espèces d'aloès connues à plus de cent soixante-dix, qui toutes croissent dans les régions chaudes du globe, particulièrement au cap de Bonne-Espérance et dans l'Inde. Pour les reconnaître plus facilement, on les a distribuées en trois groupes principaux, dont le premier comprend les espèces à fleurs petites; le second, les espèces à fleurs recourbées; et le troisième, celles à fleurs grandes. Les subdivisions de ces groupes sont fondées sur la présence ou l'absence d'une tige, sur la disposition des feuilles, sur les dentelures et les taches dont elles sont munies ou dépourvues, etc.

Un assez grand nombre de ces espèces sont cultivées dans nos serres chaudes ou tempérées, à cause de la singularité de leur port et de la beauté de leurs fleurs: tels sont entre autres l'aloès vulgaire ou faux soccotrin, l'aloès corne de bélier (ol. *fruticoso*), ainsi appelé à cause de ses feuilles renversées en dehors; l'aloès mitré; l'aloès féroce, dont les feuilles sont armées de nombreuses épines; l'aloès à ombelle, qui laisse pendre ses fleurs très grandes et du plus beau rouge safrané; l'aloès langue de chat (ol. *linguiformis*), dont le nom rappelle la forme de ses feuilles, etc. Les aloès sont d'une culture et d'une conservation faciles: on les met dans une terre légère, reposant sur de gros gravier ou des plâtras, et on leur donne peu d'eau, parce que leurs feuilles charnues en contiennent déjà beaucoup et en perdent peu par l'évaporation. On les multiplie de graines dans une terre maigre et sur une couche tiède, ou plus souvent de rejetons, dont on laisse sécher la plaie deux ou trois jours, et que l'on confie ensuite à une terre sèche et légère s'ils appartiennent à de petites espèces, plus substantielle s'ils proviennent d'espèces grandes et à tiges arborescentes.

Parmi les Mahométans, et particulièrement en Egypte, l'aloès a un caractère symbolique et religieux; les pèlerins, à leur retour de la Mecque, le suspendent à leurs portes pour témoigner qu'ils ont accompli leur pieux voyage; les Egyptiens superstitieux s'imaginent qu'il a la vertu de préserver leurs demeures des apparitions et des mauvais esprits. Les anciens paraissent avoir employé l'aloès pour embaumer les corps: Nicodème, est-il dit dans l'Evangile de saint Jean, apporta une composition de myrrhe et d'aloès lorsqu'il vint pour emporter et ensevelir le corps de Jésus. Guyton a formé avec le suc extrait de l'*aloes soccotrina* et l'oxide de tungstène des laques très solides. Fabroni a observé que les alcalis et les acides colorent presque subitement ce suc en rouge, que l'exposition à l'air, et surtout à l'oxigène, lui fait prendre lentement une belle teinte d'un pourpre violet, et que cette couleur se fixe bien sur la soie. Mais ce qui fait surtout la réputation des aloès, c'est que plusieurs de leurs espèces fournissent un suc gommo-résineux amer et odorant, qui est assez fréquemment employé dans la médecine. Cette substance offre trois variétés: la plus pure est l'aloès *succotrin* ou *soccotrin*, que donnent la plante de même nom, originaire de l'île de Socotora, et l'*aloes spicota*; il est un peu pellucide; sa poussière est d'un beau jaune doré; son odeur est particulière, plutôt agréable que désagréable; il se ramollit à la chaleur des doigts, et se dissout en entier dans l'eau. Vient ensuite l'aloès *hépatique*, ainsi nommé à cause de la ressemblance de sa couleur avec celle du foie de soufre, et qui se distingue du précédent par son odeur nauséabonde, par sa cassure opaque, par une plus solide consistance, et parce qu'il ne se dissout pas entièrement dans l'eau. Il est surtout produit par l'aloès commun. Enfin, le plus impur de tous, l'aloès *cobollin*, obtenu du résidu que laisse la fabrication des deux autres, n'est employé que dans la médecine vétérinaire.

On extrait le suc des aloès d'abord par le simple égouttement des feuilles empilées, puis en les traitant par l'eau froide ou l'eau chaude; le liquide, obtenu par la simple pression, est soumis directement à l'évaporation; mais, l'eau froide précipitant une matière féculente, il faut décanter la liqueur surnageante avant de la faire évaporer; il faut aussi filtrer avant l'évaporation et la concentration quand on emploie l'eau chaude.

Le suc d'aloès était fort employé par les anciens. Celse recommande de le mêler à tous les purgatifs. Aujourd'hui, on ne l'emploie plus que comme tonique, comme purgatif, et quelquefois comme emménagogue et antiseptique. Il est tonique et facilite la digestion quand il est pris à de petites doses; il devient un purgatif plus ou moins violent quand la dose est portée à huit ou dix grains; son action semble alors se concentrer vers la partie inférieure des intestins, et y détermine une fluxion sanguine; aussi, ne doit-il pas être prescrit aux sujets affectés d'hémorrhoïdes. Il entre comme ingrédient dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques, notamment dans l'*élixir de longue vie*, dont le public a exagéré les vertus.

Ce qu'on appelle communément *bois d'aloès* n'a rien de commun avec le genre de plantes dont il vient d'être question. Cette substance aromatique, que les habitans de l'Inde brûlent comme encens dans les temples de leurs divinités, et à laquelle ils attribuent de merveilleuses vertus, est le résultat d'une altération morbide de l'*aloexyle agalloche*, grand arbre qui croît sur les montagnes de la Cochinchine, et qui est de la famille des mimoseus. D'autres arbres, entre autres une espèce du genre *aquilaria* (famille des méliacées), fournissent un bois odoriférant, qu'on appelle aussi bois d'aloès. Quant à l'aloès pitte des jardiniers, c'est un agave (voyez ce mot).

ALOUATE ROUX (nom d'animal mammifère), espèce du genre alouate qui appartient à la famille des hélopithèques, ou singes à queue prenante, de la division des platyrrhinias, c'est-à-dire à ouvertures nasales latérales. Ces singes habitent les contrées chaudes du continent américain; des caractères particuliers les séparent de ceux de l'ancien monde. La distinction en sera présentée avec ensemble dans un article de généralités, qui aura pour objet les quadrumanes envisagés comme formant un ordre (voyez au mot QUADRUMANES).

Fig. 1

Fig. 2

(Fig. 1. Alouate roux. — Fig. 2. Os hyoïdien grossi.)

Les alouates, parmi les singes à queue prenante, sont remarquables par l'exagération de ce caractère: cet organe acquiert chez eux un très grand degré de force, son tiers terminal est nu et calleux en dessous. Cette circonstance indique un usage fréquent de cet instrument devenu préhensif; les poils sont usés, et la peau est durcie par le frottement; aussi l'alouate s'en sert-il pour se suspendre aux arbres et s'y balancer. Ces quadrumanes ont les membres assez forts et peu alongés, ce qui cause dans leurs mouvemens une lenteur mesurée qui devient l'un de leurs attributs.

Il est un fait dans l'organisation de ces animaux qui suffit pour les distinguer des autres genres voisins, et qui leur a valu le nom de *hurleurs*, auquel répond celui plus significatif de *stentor*, latinisé à leur occasion dans les monographies qui les concernent.

La voix de ces singes est-elle donc si terrible? les éclats en sont-ils si bruyans qu'ils leur aient mérité cette dénomination? Les voyageurs, et Marc Grave en particulier, racontent que la voix des alouates est un hurlement rauque et caverneux, qui s'entend d'une demi-lieue à la ronde; on l'a comparée au craquement d'une quantité de charrettes montées sur des essieux de bois, et pesamment chargées. Quelle est la partie de l'appareil de la voix qui s'est ainsi changée en un tambour creux où les sons prennent une si lugubre intensité? Dans les mammifères la production des sons se fait dans une cavité circonscrite par les cartilages thyroïdes et cricoïdes, et par les fosses vocales surmontées et élargies par les pièces articulées arythénoïdiennes: ici ces parties n'ont pas pris un développement exagéré; l'os hyoïde seul, destiné ailleurs à servir de moyen de suspension au larynx et au pharynx et d'appui à la langue, et qui reste alors mobile comme ces organes eux-mêmes, acquiert chez le hurleur une fixité particulière, avec un élargissement caverneux de son corps ou pièce basilaire. Cette excavation osseuse se trouve en communication au-dessus de la glotte avec l'air qui sort ou qui entre dans la trachée; l'air s'y engouffre pour n'en sortir qu'avec un bruissement analogue à celui que donne un instrument à anche arrangé pour faire entendre les plus basses notes.

Cette modification de l'appareil hyoïdien a complètement changé la forme du cou des alouates. Le hurleur, qui porte entre les mâchoires ce moyen musical d'une forme gênante, paraît comme goîtré, ou plutôt donne l'idée d'une sorte de ressemblance avec nos chantres de lutrin au village, qui, pour psalmodier les basses les plus graves de notre plainchant, baissent le cou, et renflent ainsi, en le raccourcissant, tout l'appareil laryngien.

On a dit que ces animaux, réunis en troupes, se donnent le plaisir de prononcer des harangues attentivement écoutées par la troupe: ne pourrait-on pas penser plutôt qu'ils se délectent aux charmes de leur monotone musique?

Si l'on vient à troubler leurs concerts, les alouates fuient, et fuient à la légère; car, peut-être par un effet de la peur, ils ont la précaution de déposer un poids inutile. Les femelles, qui ordinairement portent leurs petits sur leur dos, s'en débarrassent à l'heure du péril, et n'imitent pas en cela les singes africains si fidèles à l'amour maternel. Aussi a-t-on remarqué que les alouates femelles ont les organes de la philogéniture, ou de l'amour des enfans, peu prononcés; leurs bosses cérébelleuses sont plates et peu bombées.

Les alouates sont des hôtes moroses, bien que bruyans, des forêts; grimpés sur les arbres, ils y tiennent, sous la présidence d'un chef, une sorte de cour plénière jusqu'au nombre de deux mille sur une lieue carrée; sobres, ces animaux ne mangent que quelques fruits, et même se contentent de feuilles.

La complexion délicate de ces singes américains, sans doute ce degré exagéré du développement des organes de la voix, les rend malhabiles à supporter l'influence de l'air froid et humide de nos climats; ils y meurent promptement en domesticité, où leur tristesse naturelle semble s'accroître. A l'état de liberté les alouates s'avancent processionnellement d'une manière tout-à-fait grave, en suivant les pas et les allures du chef de la bande. C'est sur la cime des arbres

qu'ils cherchent un refuge contre les ennemis; si la balle vient les atteindre, lents et paresseux les alouates ne cherchent pas à fuir ni à se défendre, mais bien à mourir dans une posture commode. Sont-ils suspendus par la queue? ils gardent cette position rendue plus tenace par la rigidité qui suit la mort, et le corps ne tombe sur le sol que lorsque la putréfaction amène la flaccidité des muscles.

On connaît l'*alouate*, proprement dit, d'une couleur marron, à face nue et noire, du Brésil;

L'alouate roux (ici figuré), du même pays;

L'ourson, d'un roux doré, à face un peu velue, des bords de l'Orénoque;

L'arabate, d'un jaune paille, patrie inconnue.

Le *guariba*, d'un brun marron;

Le *caraya* ou *stentor* noir, que d'Azzara a vu au Paraguay.

ALOUETTES. Ce nom, dans la langue du peuple des campagnes, ne s'applique qu'à cinq ou six espèces que l'on confond souvent entre elles, et qui sont reconnaissables à leurs habitudes plutôt qu'à leur taille ou à leur vêtement; mais la science, en faisant de l'alouette un de ses types, a groupé tout autour une foule de petites espèces indigènes et exotiques, qui, bien que rapprochées par plusieurs traits de ressemblance, ont grandement compliqué la monographie du genre, et il est assez difficile d'en donner une description complète et nettement dessinée.

Le seul fait général de leur organisation consiste dans le développement exagéré de l'ongle du pouce, qui, de plus, dans les espèces les plus rapprochées du type, est très aigu, et complètement droit, ou très peu arqué; aussi celles-ci ne se perchent-elles jamais, vu l'impossibilité où elles sont d'étreindre les petites branches; rarement les rencontre-t-on posées sur quelque grosse branche à écorce rugueuse. Les autres, au contraire, aiment à se percher; leurs ongles sont moins longs, celui du pouce redevient assez fortement arqué, et l'on sent combien leurs habitudes doivent en être modifiées.

Le genre scientifique alouette n'est d'ailleurs pas le seul qui offre ce caractère, depuis qu'on en a distrait les ANTHUS ou FARLOUSES, vulgairement dans nos pays *alouettes des prés*, et *alouettes des buissons*, pour les placer dans une famille fort éloignée. Et en effet elles s'en distinguent assez facilement par leur bec long, effilé en alène, et légèrement échancré à son extrémité, par leur tête plus grosse, et le balancement habituel de leur queue; mais elles s'en écartent si peu dans tout le reste, qu'un jour, sans nul doute, ces deux genres seront simultanément rapprochés des gallinacés, dont ils ont les mœurs, le régime, et les habitudes diététiques. Quant aux bergeronnettes et aux bruans de neige (voyez ces mots), chez lesquels se retrouve encore le caractère générique dont il s'agit, il est difficile de les confondre avec les alouettes.

Suivant les étymologistes, leur nom dérive du vieux français *aloue*, dont il est le diminutif, et qui doit lui-même son origine au celtique *alaud*. Quelques uns ont sérieusement avancé que la réunion des deux mots *a laude* avait donné naissance au latin *alauda*, qui rappellent, disent-ils, l'usage où est ce petit oiseau de s'élever vers le ciel sept fois le jour en chantant les louanges du créateur : usage des plus louables sans doute, et qui inspira au sieur Dubartas les vers suivans :

> La gentille alouette avec son tire lire,
> Tire lire a liré, et, tire lirant, tire
> Vers la voûte du ciel; puis son vol vers ce lieu
> Vire et désire dire : Adieu, Dieu, adieu, Dieu.

Malheureusement, et n'en déplaise aux amis des étymologies merveilleuses, celle-ci tombe devant l'autorité de Pline, qui se sert du mot *alauda*, et de César, qui, longtemps avant qu'il fût question des sept heures canoniales, désigna sous ce nom une légion tirée des Gaules, soit qu'elle portât des alouettes dans ses enseignes, soit, comme le disent plusieurs auteurs, que la nature de son couvre-chef lui donnât quelques traits de ressemblance avec l'alouette huppée.

La France possède cinq espèces d'alouettes, dont nous allons successivement parler. La première, la plus nombreuse et la plus commune, est



(Alouette commune.)

L'ALOUETTE COMMUNE. Son bec est droit et effilé, médiocrement long et pointu, sans échancrure. Une bande de blanc roussâtre passe au-dessus des yeux; les taches du plumage sont plus nombreuses et plus tranchées que dans aucune autre. Les ailes, dans l'état de repos, atteignent aux deux tiers de la queue; celle-ci est légèrement fourchue, et les deux pennes extérieures sont bordées d'un blanc pur qui forme sur la dernière une longue tache angulaire. L'ongle postérieur, qui est presque entièrement droit, est habituellement plus long que le pouce, et atteint souvent un développement excessif. Le plumage prend avec l'âge une teinte plus foncée; quelquefois il devient entièrement blanc dans l'extrême vieillesse. On ne rencontre cette espèce qu'à terre, où elle court bien, ou sur quelque gros tronc d'arbre. Elle aime, comme tous les gallinacés, à se rouler dans la poussière et le sable pour se débarrasser des insectes qui l'incommodent.

Le chant naturel de l'alouette, bien qu'il soit l'un des agrémens de nos campagnes, depuis les derniers froids de l'hiver jusqu'au moment où elle entre en mue, c'est-à-dire aux premiers jours de l'automne, n'offre cependant par lui-même rien d'aussi remarquable que la merveilleuse facilité avec laquelle cet oiseau s'approprie les accens des autres. On en a vu qui reproduisaient jusqu'à sept airs différens. C'est pour tirer parti de ce talent si rare qu'on les réduit en esclavage; et, qu'on les prenne vieilles ou jeunes, elles s'y soumettent avec une égale facilité, et bientôt deviennent familières au point de venir manger dans la main, et sur la table. Dans les premiers jours, on doit leur lier les ailes, et leur cage ne doit jamais avoir d'autre plafond qu'un morceau de toile, sans quoi, fidèles à l'instinct qui les porte à s'élever en chantant, elles se seraient bientôt brisé la tête. Elles aiment à trouver dans un coin du gazon frais renouvelé souvent, et dans un autre du sable fin, qui les invite à se livrer à leur instinct d'oiseaux pulvérateurs. D'ailleurs toute espèce de nourriture leur convient, comme à nos gallinacés domestiques, des graines, du son, du pain détrempé dans du lait ou simplement humecté avec de l'eau, des vers, des chrysalides ou de petits filets de viande qui les remplacent; mais le chenevis, nourriture souverainement échauffante, fait, suivant un auteur, noircir leur plumage. C'est dans quelque endroit solitaire que doit se faire leur éducation; elles sont de nature étourdie; tout bruit les distrait, tout son, tout chant étranger les trouble, et se confond dans leur mémoire avec les accens qui font l'objet de leur étude; et, loin de voir le succès répondre à ses espérances, celui qui ne les aura

pas entourées de précautions, n'obtiendra que des résultats manqués, un mélange bizarre et mal assorti de sons sans cohérence. Comme dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs, le chant est un privilége accordé au seul mâle, que l'on peut facilement reconnaître à son plumage d'un brun plus foncé et à l'espèce de collier noir qui entoure son cou. Il est aussi sensiblement plus gros que la femelle; il a plus de blanc à la queue, moins de taches sur le fond du plumage, l'ongle postérieur plus développé, et souvent il relève les plumes de sa tête. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans qu'il commence à se faire entendre, et sa vie se prolonge, en captivité, une douzaine d'années.

Il est peu d'oiseaux qui travaillent avec autant d'activité que l'alouette à la reproduction de l'espèce : dès les premiers jours de mai la femelle commence son nid. Elle le construit sans art, avec de légers brins d'herbe sèche, de menues racines, et du crin; mais elle met à le cacher un instinct admirable par la simplicité même des moyens qu'elle emploie; une motte, une poignée d'herbe, lui fournit un abri, et durant l'incubation, elle ne se soustrait au danger qu'au moment où elle va être écrasée sous le pied du chasseur. C'est dans les landes fourrées de genêts et d'ajoncs, remplies de touffes épaisses d'une herbe serrée, dans les champs semés de trèfle ou de sainfoin, et dans les jeunes blés, qu'elle s'établit de préférence, et l'on en rencontre à grande peine deux ou trois couvées dans les campagnes les plus peuplées. Quatre ou cinq œufs grisâtres, tachés de brun, sont le produit ordinaire d'une ponte; quinze jours suffisent à l'incubation, et il n'est pas un jeune oiseleur qui n'ait maudit, comme Aldrovande, la précipitation avec laquelle la mère brusque l'éducation de la jeune famille, surtout si quelque trace ennemie est venue éveiller sa sollicitude. Une seconde couvée succède bientôt à la première, et à celle-ci une troisième dans les pays chauds : l'on affirme même que les nouveaux préparatifs pour de nouvelles amours n'excluent pas les soins les plus tendres pour les nourrissons déjà grandis; et pour prouver jusqu'à quel point est porté le sentiment maternel chez ce frêle et intéressant oiseau, et combien il domine les autres, même dès l'âge le plus tendre, Buffon cite un fait qui prendra place dans l'histoire de l'instinct. Une jeune alouette qu'il nourrissait mangeait à peine seule, quand il plaça dans la même cage trois ou quatre petits d'une autre couvée. De ce moment data pour la première une existence nouvelle, elle s'éprit pour ses compagnons frileux et chétifs d'une affection vive; elle se fit leur mère, les nourrit, les réchauffa sous ses ailes, et, malgré la compassion que lui valut à elle-même son admirable dévouement, se laissa périr d'inanition au milieu des soins affectionnés dont elle les entourait, et auxquels pas un ne survécut, tant ils leur étaient devenus nécessaires.

La saison des couvées, du chant et des amours passée, les alouettes se rassemblent par grandes troupes, et durant toute la durée de l'automne elles se tiennent à terre où elles engraissent promptement. Leur présence bien constatée sur plusieurs points de la Méditerranée, leur passage régulier à Malte vers le commencement de novembre, les témoignages de voyageurs qui affirment les avoir vues arriver en Égypte et en Syrie, prouvent qu'elles se partagent à cette époque en deux bandes, les sédentaires et les voyageuses. Ce sont ces dernières qui vont se répandre en Syrie, en Arabie, et surtout dans le voisinage de la mer Rouge, dans la Nubie et l'Abyssinie. Quant aux autres, elles nous restent, emploient à s'engraisser le peu de temps qui s'écoule jusqu'aux premiers froids, et, durant toute la durée de l'hiver, donnent dans tous les filets, se laissent appeler à toutes les pipées et prendre à tous les piéges, et paient à la destruction générale le plus rude tribut. A Lemnos, qu'elles purgeaient de sauterelles et d'insectes destructeurs, l'égoïsme humain les avait en vénération; chez nous, où leurs services sont moins apparens et moins appréciés, il les traque, et poursuit leur anéantissement. Comme il ne trouve dans les individus qu'une proie trop chétive, c'est aux masses qu'il s'attaque, et, sur l'étude approfondie de leurs instincts et de leurs affections, base une guerre de destruction qui a son attirail, ses manœuvres et sa tactique longuement décrite dans de longs ouvrages. Aussi assure-t-on qu'en Lorraine, l'une des provinces où la chasse se fait avec le plus de développement, leur nombre a considérablement diminué depuis quarante ans; et si la nature n'envoyait sur des rivages moins inhospitaliers des réserves qui reviennent au printemps réparer par leur fécondité l'imprévoyance avec laquelle nous avons gaspillé nos propres plaisirs, peut-être les gourmets du XXe siècle ne connaîtraient-ils que comme des illustrations historiques ces excellentes *mauviettes* dont les Parisiens font leurs délices, et Pithiviers la réputation colossale de ses pâtés d'alouettes.

La disparition subite des alouettes, lorsque survient un froid vif, a fourni une objection à ceux qui regardent comme une fable les migrations de certains oiseaux. On explique ce fait en supposant qu'elles quittent pour quelques jours leurs campagnes trop découvertes, et vont chercher un refuge dans les cantons plus abrités, au voisinage des montagnes et des sources d'eau vive où on les prend en grand nombre. Le retour du beau temps les ramène comme par enchantement; mais si le froid se prolonge, elles deviennent bien misérables : on les voit alors se jeter sur les grands chemins, dans les basses-cours, et partout où elles peuvent rencontrer un peu de nourriture, faibles et exténuées au point de se laisser tuer avec un bâton ou même prendre à la main. Quelquefois elles vont par bandes chercher des contrées moins désolées, et Buffon rapporte que durant le rigoureux hiver de 1776, elles tombèrent en si grande quantité sur une seule localité dans le voisinage des Alpes, qu'un homme avec une perche en pouvait tuer la charge de deux mulets.

Réduite en captivité, l'alouette est sujette à devenir épileptique; aussi sa chair était-elle sévèrement proscrite dans cette terrible maladie par les anciens médecins, qui en revanche lui attribuaient de merveilleuses vertus contre la colique, la pierre et la gravelle. « L'alouette, disait Porta, comme quiconque dépense en un salutaire bavardage tout l'air qui pourrait distendre ses entrailles, ne peut être sujette à la colique, et sa chair doit transmettre à celui qui en mange ce précieux privilége. » Malgré la puissance de ce raisonnement, non seulement on a renoncé de nos jours à guérir la colique avec des alouettes torréfiées, mais on accuse, par contre-coup, l'innocent oiseau de causer précisément ces mêmes maux qu'il guérissait jadis, à quoi la science répond par le conseil d'éplucher avec soin les petits os dont est hérissée la chair de tout menu gibier.

On trouve l'alouette commune dans la plus grande partie de l'ancien continent; on en a rencontré sur quelques points de l'Amérique qui ne paraissaient point appartenir à ce climat, et le collaborateur de Buffon aime mieux croire qu'égarées sur la haute mer, elles ont soutenu leur vol assez long-temps pour aller se reposer, entraînées par les vents, sur les bords opposés de l'Océan. C'est un fait attesté que leur présence fréquente à de grandes distances de la terre.

Les quatre espèces dont il nous reste à parler se rapprochent beaucoup de la précédente; ce sont :

LE COCHEVIS OU ALOUETTE HUPPÉE. La petite huppe qu'elle porte sur la tête, et qui lui a valu son nom (*cochevis*, *visage de cochet* ou *de petit coq*), n'est autre chose qu'une touffe de sept à douze plumes acuminées, noires sur les baguettes, et bordées de fauve, qu'elle peut abaisser ou relever à son gré. Cette espèce est un peu plus petite que la précédente dont elle se distingue par son bec plus long, ses ailes et sa queue plus courtes, et par une couleur cendrée-gris-fauve plus uniforme à la partie supérieure. Les pennes du milieu de la queue sont roussâtres, et les deux latérales

sont bordées extérieurement, et à leur bout d'un roussâtre clair. Des taches longitudinales brunes couvrent la poitrine.

Le chant de cette alouette est des plus doux, et sa mémoire ne le cède pas à celle de l'alouette commune; mais elle se soumet plus difficilement à l'esclavage, et y périt de bonne heure. Elle est beaucoup plus rare, et vit plus retirée dans les buissons, d'où elle va chercher sa nourriture sur les grands chemins et sur les fumiers des basses-cours. Elle se plaît plus qu'aucune autre dans le voisinage de l'homme.

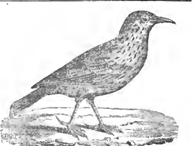
Le CUJELIER ou LULU porte comme la précédente une petite huppe sur la tête, mais beaucoup moins marquée, et à plumes arrondies par le bout. Une bande blanchâtre qui passe au-dessus de chaque œil lui entoure l'occiput; et les joues, qui sont brunes, offrent une petite tache triangulaire de la même couleur. Le dessous du corps est d'un blanc très légèrement teinté de jaunâtre, varié sur le cou et la poitrine de taches longitudinales. Le bord antérieur de l'aile offre deux taches d'un blanc pur, l'une à l'origine, l'autre à l'extrémité des pennes bâtardes, et les couvertures inférieures ainsi que le dessous des pennes sont d'un blanc presque pur à leur naissance, se continuant en un cendré noirâtre.

Les cujeliers se perchent souvent sur de grosses branches; ils se plaisent de préférence sur les coteaux à demi arides, couverts de petits buissons et de ronces, et surtout dans le voisinage des bois. On les rencontre vers le milieu de l'automne dans les champs pierreux et découverts, par troupes serrées de trente à cinquante, qui ne se mêlent à aucune autre espèce; si on les force, ils se lèvent simultanément comme par une impulsion unique, et volent en tournant rapidement, et poussant des cris de rappel autour de la place qu'ils viennent de quitter, et où ils reviennent s'abattre de préférence. Cette habitude de la société de leurs semblables est un élément tellement nécessaire de leur existence, qu'il suffit, pour amener sous les filets leurs nombreuses troupes, de les y faire appeler par quelqu'un des leurs, et que, si on veut les réduire en esclavage, la mort, dès le printemps suivant, les soustrait à l'isolement et aux ennuis.

La CALANDRELLE, très commune aux Canaries, se montre en Champagne et dans quelques provinces méridionales de la France vers le mois d'avril; elle est de même taille que la précédente, et se distingue par l'absence de la huppe, par ses doigts plus courts, ses ongles beaucoup plus arqués, et les nuances plus claires de son plumage.

Enfin, la CALANDRE, ou GROSSE ALOUETTE, est en effet la plus grosse, puisqu'elle atteint jusqu'à sept pouces un quart de longueur, malgré la brièveté de son bec, et treize à quatorze pouces de vol. Ses ailes, dans le repos, atteignent presque l'extrémité de la queue, tandis que dans les autres elles ne vont qu'à la moitié ou aux deux tiers. Son bec est gros comme celui d'un moineau et comprimé sur les côtés, et la mandibule inférieure, au lieu de s'emboîter dans la supérieure, comme chez les quatre espèces qui précèdent, est de la même longueur, et s'applique exactement bord à bord avec elle; l'ongle postérieur est entièrement droit et deux fois aussi long que le doigt. L'espèce est peu nombreuse; sa voix est agréable et forte. On la prend surtout avec des filets que l'on tend au bord des ruisseaux et des petites mares où elle a coutume d'aller boire.

Les espèces étrangères sont très nombreuses, et ce que l'on connaît de leurs mœurs ne mérite pas une mention particulière. Nous en citerons néanmoins une, l'ALOUETTE SIRLI. On la rencontre d'un bout à l'autre de l'Afrique; mais l'espèce ne traverse pas la Méditerranée, bien que des individus s'égarent parfois jusqu'en Italie, et même jusqu'aux côtes de Provence. Elle doit son nom au cri qu'elle fait entendre du haut des petits monticules où elle se pose, *sirrrli*. Elle est de la taille de nos plus grosses alouettes, et doit beaucoup moins à la nature ou au ton général de son plu-



(Alouette sirli.)

mage, qu'à la longueur de son bec, d'être placée dans une division tout-à-fait à part.

ALPACA, nom de mammifère, de l'ordre des ruminans, du genre lama.

Pendant long-temps cet animal a été confondu avec le lama et la vigogne, dont il se trouve congénère. Ce n'est que récemment que l'alpaca a été regardé comme formant une espèce bien à part.



(Alpaca.)

Ainsi, comme caractères propres, l'alpaca n'a point de callosités sur les membres et sur le devant du poitrail, quoiqu'il se couche sur le sol, comme le font les chameaux et les dromadaires.

La couleur générale de sa robe, c'est-à-dire au cou, au dos, au flanc, à la poitrine, est d'un brun fauve; la queue est brune et la tête grise, avec des nuances roussâtres sur les joues, plus sombres sur le chaufrein; une tache blanche se remarque aussi à l'union de la tête et du cou; les poils qui ombragent le front, plus longs que ceux de la face, sont d'un brun noir.

L'extérieur des cuisses et des jambes, couvert de la même toison que le reste du corps, a aussi la même couleur; la partie interne est revêtue de poils ras et gris; le dessous du ventre porte une laine blanche et longue.

L'alpaca porte ainsi une toison qui n'est pas partout la même, quant à ses nuances et à la longueur de la laine qui la compose; la tête et l'intérieur des membres n'offrent pas de ces longs poils qui tombent en mèches épaisses des flancs, du dos, du cou et de la croupe de l'alpaca et qui surchargent sa queue. Ce lainage est remarquable par sa longueur, sa finesse et son moelleux; il est peu mêlé de poils droits et raides; en un mot, il ne cède en rien aux riches toisons

des chèvres de Cachemire; et celle de l'alpaca a cet avantage, que, tout entière, elle offre ces précieuses qualités. Cet animal serait donc une conquête heureuse pour l'industrie européenne; les espérances, à cet égard, sont d'autant plus fondées, que déjà des alpacas ont vécu en domesticité en Espagne, et même dans notre ménagerie du Muséum; leur nourriture était celle du mouton. L'alpaca femelle qui existait naguère au Muséum était d'une grande douceur, quoique méfiante et craintive; sa voix était un bêlement faible et doux; elle restait quelquefois tellement immobile dans son parc, que bien des visiteurs l'ont prise pour un animal monté pour le cabinet.

Il paraît que l'on a possédé en Espagne des alpacas noirs, et peut-être alors doit-on penser que la variété blanche pourrait se produire en domesticité; le lainage en serait susceptible de prendre les plus belles couleurs, et deviendrait d'un prix inestimable pour la confection des étoffes qui emploient de longues laines; déjà même des molletons à longues soies de la fabrique de Rouen portent le nom d'alpaca.

Comme autre avantage que l'industrie agricole retirerait de l'introduction de cette espèce de ruminant, il faut compter celui d'une chair savoureuse; et l'alpaca, avec bien d'autres avantages sur nos moutons même des plus fortes et des plus belles races, aurait encore celui de la taille, qui est de 3 pieds de haut du sol jusqu'à la croupe, et de 4 pieds en comptant de la tête. Nos provinces du midi, surtout celles qui sont montagneuses, comme le Gard et l'Hérault, offriraient aux alpacas toutes les circonstances d'une naturalisation facile; ces animaux y jouiraient d'une température à peu près semblable, des mêmes avantages d'un sol sec et montagneux, qui leur sont propices au Chili, dont l'alpaca, connu maintenant, dans les nomenclatures, comme espèce particulière, sous le nom de *camelus paco*, tire son origine certaine.

ALP-ARSLAN (Mohhammed) second sulthan de Perse, de la dynastie des Turks seldjoukides, succéda, en 1063 (hégire, 455) à son oncle Thogrul-Beyg. Il signala son avènement par des expéditions en Arménie et en Géorgie; puis, profitant de la faiblesse de l'empire grec, il envahit l'Asie Mineure, et fit sentir à la cour de Constantinople la nécessité de s'opposer enfin aux progrès des Seldjoukides. Romain Diogène, qui était monté sur le trône au commencement de l'année 1068, en épousant l'impératrice Eudoxie, leva aussitôt des troupes, entra en campagne, et obtint plusieurs avantages contre les Turcs, qui perdirent peu à peu la plus grande partie de leurs conquêtes. En 1071, l'empereur grec rassembla de nouvelles forces, et marcha contre le sulthan, dans l'espoir de chasser les Turcs de l'Arménie, et même de faire la conquête de la Perse. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Mélez-Gherd dans l'Arménie; le sultan malgré quelques légers avantages remportés par ses troupes, fit offrir la paix; mais Diogène, dont l'armée était plus nombreuse, et qui se croyait sûr de la victoire, rejeta ses offres sans garder aucune mesure. Irrité de cet affront, Alp-Arslan jura d'en tirer vengeance; ayant rangé ses troupes en bataille, il noua lui-même la queue de son cheval, comme ses cavaliers, laissa son arc et ses flèches pour prendre son sabre et sa massue, et se couvrit d'une robe blanche parfumée, ou vêtements mortuaires: « Si je suis tué, dit-il, voilà mon suaire. » La bataille dura tout le jour; mais vers le soir l'empereur grec, qui avait l'avantage, ayant voulu cependant faire retraite de peur que la cavalerie turke ne vînt piller son camp, plusieurs corps de son armée crurent qu'il prenait la fuite; le désordre se mit dans l'armée grecque, et les turks chargèrent de nouveau leurs ennemis, qui furent mis en déroute. Romain s'épuisa en efforts inutiles pour rallier ses troupes, et combattit avec un grand courage; mais accablé par le nombre, blessé, excédé de fatigue, il fut fait prisonnier. Alp-Arslan traita l'empereur avec beaucoup de bienveillance, et lui rendit la liberté ainsi qu'aux autres prisonniers moyennant une rançon d'un million de pièces d'or. La victoire remportée par le sulthan affermit sa puissance, et lui ôta toute inquiétude de la part des Grecs; il résolut en conséquence de reculer ses domaines au-delà de l'Oxus (Djihoun). En 1072 (h. 465), après avoir soumis la plus grande partie du Kharism, il passa l'Oxus à la tête de deux cent mille hommes, et vint mettre le siége devant la citadelle de Berzem. Le gouverneur nommé Youssef se défendit quelque temps; mais à la fin, obligé de se rendre, il fut amené devant le sulthan, qui lui reprocha sa résistance, et ordonna qu'on le fît périr d'une manière ignominieuse. Cette cruelle sentence mit Youssef en fureur, et, tirant son poignard, il s'élança contre Alp-Arslan. Les gardes s'avançaient pour l'arrêter; mais le sulthan leur fit signe de s'écarter, et saisissant son arc qu'il maniait ordinairement avec une adresse merveilleuse, il lança sur son adversaire une flèche (quelques uns disent trois), sans l'atteindre. Youssef fondit sur lui, le frappa de plusieurs coups de poignard, et fut lui-même assommé par un esclave d'un coup de massue. Alp-Arslan ne put pas survivre à ses blessures; il mourut (en 1072), après avoir fait prêter par ses principaux officiers serment de fidélité à son fils Mélik-Chah, qui lui succéda. Il fut inhumé à Méru dans le Khoraçan, et cette épitaphe fut mise sur sa tombe: *Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arslan élevée jusqu'aux cieux, venez à Méru et vous la verrez ensevelie sous la poussière.* — Alp-Arslan était d'une taille avantageuse, et remarquable par la noblesse de ses traits, par sa force et par sa bravoure. Les écrivains orientaux vantent sa générosité, et surtout sa dévotion et son zèle pour la religion musulmane, zèle qui l'a porté quelquefois à opprimer les chrétiens pour les forcer à embrasser l'islamisme. Sa puissance était si grande qu'on a compté dans son palais jusqu'à douze cents princes ou fils de princes qui venaient lui faire leur cour.

ALPES. Sous ce nom général on désigne, en géographie, un groupe de chaînes de montagnes, dont le nœud principal est en Suisse, et qui se prolonge d'un côté jusqu'au golfe de Gênes, de l'autre dans le Monte-Negro sur les côtes de l'Adriatique. Tout le monde connaît son importance en élévation et en étendue; on sait que le moins haut de ses plateaux, le Mont-Cenis, est élevé de 1787 mètres à la Grande-Croix, et que le plus haut, le Mont-Blanc, en a 4810 au-dessus du niveau de l'Océan; que son développement est de plus de 400 lieues de longueur, sa largeur de 25 à 60, et sa superficie d'environ 15,000 lieues géographiques carrées. Mais ce qui lui donne encore une plus grande importance, c'est que de ses ramifications naissent d'autres chaînes qui couvrent au nord une partie de la France, l'Allemagne et la Hongrie, et au sud l'Italie, la Grèce et la Turquie, de manière à former ce vaste *système Alpique*, le plus important des systèmes orographiques de l'Europe.

Le nom d'*Alpes* paraît dériver du mot celtique *Alb*, qui s'appliqua, dès la plus haute antiquité, à la blancheur de leurs sommets couverts de neiges perpétuelles. Cependant le nom d'*Alpes* a changé d'acception chez les habitans même de la Suisse; ainsi ils appellent *Alp* la partie couverte de pâturages qui occupe la région moyenne de ces montagnes.

Si les eaux de la mer s'élevaient de manière à baigner les murs de Milan, c'est-à-dire de 128 mètres, les Alpes proprement dites formeraient, avec la chaîne des Apennins qui s'en détache, les bords d'un grand golfe, dont la partie la plus basse est aujourd'hui le fond du golfe ou de la mer Adriatique. Au point de jonction des Alpes et des Apennins, c'est-à-dire au Mont Cassino, nous verrions s'élever la chaîne alpine appelée les Alpes Maritimes (*Alpis Maritima*), qui se dirige vers le nord-ouest; puis au Mont Viso commencer les Alpes Cottiennes (*Alpis Cottia*) qui courent du sud au nord jusqu'au Mont Cenis, où commencent les Alpes Graies ou Grecques (*Alpis Graia*), dont la direction générale est à peu près la même; au Mont Blanc nous suivrions du sud-ouest au nord-est une partie de ces monts qui reçoit le nom

d'Alpes Pennines (*Alpis Pennina*) jusqu'au Mont Saint-Gothard, où commencent les Alpes Lépontiennes (*Alpes Lepontinæ*) des anciens, appelées avec raison aujourd'hui Alpes Helvétiques, dont une branche se dirige vers l'ouest sous le nom d'*Alpes Bernoises*, et deux autres partent du Mont Septimer sous le nom d'*Alpes des Grisons* et de montagnes d'*Arlberg*. En continuant à suivre la direction du nord-est, on trouve, à partir du Mont Bernardino, les Alpes Rhétiennes ou Rhétiques (*Alpes Rheticæ*), qui, au mont appelé Schwartz-Horn, envoient, entre le cours de l'Ens et celui de la Muhr, la chaîne des Alpes Noriques (*Alpes Noricæ*), dont le dernier chaînon, appelé *Kohlengebirge*, se prolonge jusqu'au Danube aux portes de Vienne. Au sud du Schwartz-Horn, la grande chaîne des Alpes se dirige vers le sud-est, d'abord sous le nom d'Alpes Carniques (*Alpes Carnicæ*); puis, à partir du Mont Terylou, sous celui d'Alpes Juliennes (*Alpes Juliæ*). Tels sont les noms conservés d'après la nomenclature des principales parties des Alpes faite par les anciens. Mais les modernes ont changé la dénomination de la dernière portion des Alpes Juliennes, depuis le Mont Kleck jusqu'au Mont Prisrendi, près des sources du Vardar; ils lui donnent le nom d'*Alpes Dinariques*, de celui d'un de ses sommets les plus élevés, appelé Mont Dinara ou Dinari.

Les Alpes, attendu leur grande élevation et la liaison de leurs différentes parties, formeraient entre les pays qu'elles traversent une barrière presque insurmontable, si leurs branches n'étaient interrompues par des défilés qui servent de passages et de points de communication. Nous citerons les plus importans : dans les Alpes Cottiennes, celui du *Mont Genevre*, par où l'on passe de la France dans le Piémont, est élevé de 3592 mètres; dans les Alpes Grecques, celui du Mont Cenis, haut de 2063 mètres, et celui du Petit Saint-Bernard, de 2192 mètres, servent à traverser de la Savoie dans le Piémont. Les opinions sont partagées sur la question de savoir si c'est par le Mont-Genevre ou le Mont Cenis qu'Annibal effectua son passage des Alpes. Les autres défilés sont, dans les Alpes Pennines, celui du Grand Saint-Bernard, haut de 2428 mètres; dans les Alpes Helvétiques, celui du Simplon, en allemand *Simpeln*, haut de 2005 mètres, qui communiquent tous deux du Valais dans le Piémont; celui du Saint-Gothard, élevé de 2075 mètres, sur la route de la Suisse en Italie; dans les Alpes Bernoises, celui du Grimsel, haut de 2501 mètres, sur la limite du Valais et du canton de Berne; dans les Alpes Rhétiques, celui du Splügen, de 2077 mètres, entre les Grisons et la Valteline; et enfin, entre l'Autriche et la Styrie, dans les Alpes Noriques, celui du Semmering, à 1014 mètres de hauteur au-dessus de l'Océan.

Comme les Alpes comprennent les plus hautes montagnes de l'Europe, elles doivent offrir les plus nombreux amas de neiges éternelles. Ils commencent généralement à 9,000 ou 9,000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Mais ils ne sont pas tous sur les cimes les plus élevées; un grand nombre ont glissé de leur place primitive jusque dans le fond de certaines vallées, où leur base n'est quelquefois pas à plus de 4,000 pieds au-dessus de l'Océan. Il ne faut cependant pas confondre les amas de neiges et les glaciers (voyez GLACIER) : les plus hautes cimes ne sont point couronnées par des glaces, mais par des neiges, et ce sont les avalanches qui ont accumulé celles-ci dans les vallées, où, par suite d'un certain degré de fusion, elles se sont transformées en glaciers. En général encore ces glaciers ne se forment point dans les vallées longitudinales, c'est-à-dire parallèles à la direction des grandes chaînes; mais dans les vallées transversales, c'est-à-dire dans celles qui aboutissent aux premières. C'est dans les Alpes Grecques, Pennines et Helvétiques, que se trouvent les plus considérables glaciers. Le Mont Blanc en est environné : on en compte environ dix-huit qui descendent de ses flancs; plusieurs ont une étendue de cinq à six lieues de longueur. Le plus remarquable est celui des Bois, célèbre sous la dénomination de *Mer de Glace*; il a cinq lieues de long sur environ deux de large, et quatre-vingts à cent-vingt pieds d'épaisseur.

Les Alpes sont pour le naturaliste, et surtout pour le géologiste, un théâtre d'études continuelles, de faits curieux, de recherches attrayantes, dont les solutions, grâces aux observations de Deluc et de Saussure, et tout récemment de MM. Léopold de Buch et Elie de Beaumont, tendent à devenir chaque jour moins hypothétiques. Au premier aspect les masses imposantes qui constituent ces montagnes présentent l'image du désordre; en contemplant ces gigantesques monumens des convulsions que notre globe a éprouvées, l'esprit a de la peine à en concevoir l'ensemble. Ce qui frappe d'abord, ce sont des pics inaccessibles, couverts de neige; des escarpemens qui donnent à quelques sommités la forme d'obélisques; des gorges qui s'étendent entre des remparts abruptes; des rochers rongés par le temps, et prêts à tomber de vétusté; enfin des montagnes dont les couches sont tantôt inclinées, et tantôt verticales. Mais si l'observateur qui parcourt les Alpes est familiarisé avec l'étude de la nature, il y reconnaîtra les traces de sa marche lente et graduée, à côté de celles qui annoncent la destruction. Ce qui étonne le plus le géologue lui-même, c'est la disposition circulaire de quelques groupes de cimes : le Mont Rose, par exemple, est composé d'une série non interrompue de pics gigantesques, qui forment un vaste cirque d'environ 3,000 toises de diamètre.

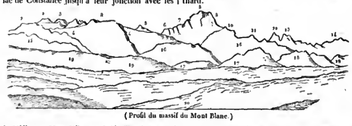
Depuis les Apennins jusqu'au Mont Cenis, les Alpes présentent un assemblage de gneiss, de micaschistes et de granites, qui constituent leurs cimes les plus élevées. Les Alpes maritimes sont composées au sud et à l'ouest de roches du terrain secondaire qui s'appuient sur des roches de transition, tandis qu'au nord-est la terre repose sur des gneiss et des granites. Les Alpes Cottiennes et les Alpes grecques offrent à peu près la même disposition. Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est que jusque près du point de jonction des Alpes Pennines avec les Alpes Helvétiques les roches granitiques sont constamment sur le côté oriental, de manière qu'elles dominent le large bassin du Pô. Une autre disposition plus remarquable, c'est qu'à partir du Grand Saint-Bernard jusqu'à l'extrémité des Alpes Helvétiques, tout le massif de ces montagnes présente, sous le rapport des roches, une suite de bandes parallèles dirigées du sud-ouest au nord-est, et composées de granites, de gneiss, de micaschistes et de dolomies, et qui sont tantôt transversales, et tantôt parallèles aux différens rameaux de ces Alpes. Sur le versant méridional des Alpes Rhétiques s'étend une longue et large traînée de calcaire ancien, qui paraît appartenir au terrain de transition, et qui s'appuie au nord sur un massif composé principalement de gneiss. A l'est du cours supérieur de l'Adige s'étend un vaste dépôt de porphyre rouge, qui a plus de trente lieues de longueur, du sud au nord, sur quinze de largeur. La disposition des roches en bandes parallèlement dirigées de l'ouest à l'est se continue depuis les Alpes Helvétiques jusqu'à l'extrémité des Alpes Noriques : ce sont, au sud, des gneiss, puis, en remontant vers le nord, des schistes ou phyllades, des calcaires anciens, et, en descendant vers le bassin du Danube, des mollasses et des dépôts d'alluvion.

La ligne de faîte des Alpes Carniques est composée de micaschiste dans leur extrémité occidentale, de psammite au centre, de calcaire saccaroïde vers l'est, et à leur extrémité orientale, comme sur leur versant méridional, de calcaire de transition. Enfin les Alpes Juliennes et Dinariques sont composées de roches secondaires sur lesquelles s'appuient des roches de formation tertiaire.

Tel est, considéré sur une grande échelle, l'ensemble de la composition de toutes les chaînes des Alpes.

Nous avons suivi dans cet aperçu l'ancienne division des Alpes en dix parties, qui nous paraît devoir être conser-

vée parce qu'elle n'a rien de contraire aux principes de la géographie, et que d'ailleurs elle est adoptée par la plupart des géographes français et étrangers. Cependant, avant d'entrer dans d'autres détails sur leur composition géognostique, nous devons dire que quelques géographes divisent les Alpes en deux grandes chaînes : les *Alpes Occidentales*, qui comprennent toute la chaîne qui s'étend sans interruption depuis le lac de Constance jusqu'à leur jonction avec les Apennins, chaîne qui est la plus élevée, et qui porte pour cette raison le nom de *Grandes Alpes* : les *Alpes Orientales*, qui s'étendent depuis le Mont Saint-Gothard jusque dans l'empire d'Autriche, et qui doivent nécessairement comprendre les Alpes Carniques, Julieunes et Dinariques. Dans cette division, aux Alpes Occidentales appartient le massif du Mont Blanc, et aux Alpes Orientales celui du Saint-Gothard.



(Profil du massif du Mont Blanc.)

1 Dent du Midi — 2 Mont Vélan. — 3 Aiguilles du Mont Blanc. — 4 Montagnes du Bas-Valais. — 5 Le Buet. — 6 Aiguilles de Charmoz et de Blaittière. — 7 Aiguilles maudites. — 8 Cime du Mont Blanc. — 9 Dôme du Goûté. — 10 Aiguilles du Goûté. — 11 Aiguille de la Rogue. — 12 Aiguille de Varens. — 13 Aiguille des Fours. — 14 Monts Brezon et de Vergi. — 15 Dent de Jaman. — 16 Montagnes des Cornettes, etc. — 17 Montagnes de Meillerie. — 18 Montagnes du Chablais. — 19 Le Mont Jorat — 20 Lac de Neuchâtel.

Vu du village de Rochefort dans le canton de Neufchâtel, le massif du Mont Blanc, que l'on peut regarder comme le point central des Alpes, nous présente, en allant de gauche à droite, la *Dent du Midi*, masse calcaire de 9,800 pieds de hauteur, et située dans le Bas-Valais; le *Mont Velan*, pic formé de micaschiste, élevé de 19,300 pieds, et l'un des plus hauts sommets du Grand Saint-Bernard; les aiguilles du Mont Blanc, appelées *Ornex*, *Argentière*, le *Couvercle*, le *Jorasse*, et le *Mallet*; les montagnes situées entre la vallée de Trient et celle d'Illiez, dans le Bas-Valais, et qui sont composées de calcaire reposant sur des gneiss; le *Buet*, formé des mêmes roches, élevé d'environ 9,300 pieds, et qui sépare la vallée de la Valorsine en Savoie de celle de Taninge; l'aiguille du *Dru*, formée de gneiss, et qui, dominant la vallée de Chamouny, s'élève à 11,000 pieds; les aiguilles de *Charmoz* et de *Blaittière*, composées de la même roche, et dominant aussi la même vallée : c'est entre ces deux aiguilles et la précédente que s'étend la *Mer de glace*. En s'approchant davantage de la cime du Mont Blanc, on voit les deux aiguilles du *Plon* et du *Midi*, appelées aussi *Aiguilles maudites*, et élevées de plus de 11,000 pieds; enfin s'élance dans les nues la crête du *Mont Blanc*, qui s'élève de 14,500 p. au-dessus de la vallée de Chamouny, et de 14,700 pieds au-dessus de l'Océan, suivant Saussure; puis se présentent au sud le dôme du *Goûté*, l'aiguille du *Goûté*, et l'aiguille de la *Rogue*. Les autres points qui se succèdent à la gauche du géant des Alpes sont : l'aiguille de *Varens*, celle des *Fours*, les monts *Brezon* et de *Vergi*, qui sont tous calcaires.

Sur le devant du massif du Mont-Blanc se prolongent plusieurs montagnes importantes : telles sont la dent de *Jaman* et le mont *Naye*, situés à l'est du lac de Genève; les *Cornettes*, et plusieurs autres qui en sont le prolongement; les montagnes de *Meillerie*, sur la rive méridionale du même lac; et les montagnes du *Chablais*, également sur la même rive. Toutes ces montagnes sont calcaires. Enfin, tout-à-fait sur le devant s'étend la chaîne du *Jorat*, composée de grès et de brèches siliceuses, et dont les points les plus élevés s'élèvent jusqu'à 3,000 pieds. Cette chaîne va se confondre avec celle du Jura.

Presque toute la masse du Mont Blanc est composée d'une roche appelée *protogyne*, et qui a été long-temps regardée comme un granite, mais qui en diffère en ce que le talc y remplace le mica. Cette roche se lie dans les Alpes Pennines aux schistes talqueux, qui dominent depuis le Mont Blanc jusqu'au Mont Rose. Au sud du massif du Mont Blanc on trouve des schistes argileux, des calcaires grenus, des micaschistes, et des roches d'agrégation qui alternent ensemble. Ces roches étaient regardées, ainsi que les protogynes, comme appartenant au terrain dit primitif, lorsque M. Brochant de Villiers ayant remarqué qu'elles alternent avec des poudingues et des roches anthraxifères renfermant des empreintes végétales, signala en 1808 ces prétendues roches primitives comme appartenant au terrain de transition. Depuis cette époque, les observations faites par M. Elie de Beaumont les ont toutes placées dans le terrain secondaire. En effet, dans le calcaire anthraxifère des environs de Moutiers, il a observé non seulement des végétaux fossiles, mais encore des bélemnites; il a suivi cette roche et celles qui l'accompagnent jusqu'au Mont Blanc et au Mont Rose, et a reconnu qu'elles changent graduellement de caractère jusque dans ces montagnes; phénomène qu'il attribue aux masses serpentineuses qui abondent dans cette partie des Alpes.

Le Saint-Gothard, en se dirigeant du nord au sud, depuis Amsteg jusqu'à Airolo, présente du côté occidental une alternance de gneiss, de granites et de micaschistes dont les couches sont d'abord inclinées de 70 degrés, puis deviennent verticales, et près d'Airolo s'inclinent de 50 degrés; tandis que vers le point central le granite du Gallenstock se déploie en forme d'éventail entre deux massifs de gneiss. Ces granites, ces gneiss et ces micaschistes paraissent être supportés par des calcaires à débris organiques. On trouve subordonnés à ces trois principales roches des dolomies, des calcaires grenus, du gypse, et de la serpentine.

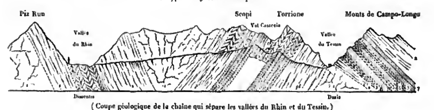
Cette disposition, en forme d'éventail, que nous venons de signaler dans le granite du groupe du Saint-Gothard, se fait remarquer dans plusieurs autres parties des Hautes Alpes, et s'accorde parfaitement avec la théorie des soulèvemens. Le passage du Grimsel offre une masse de granite semblable; et le Faulhorn, près du Mont Gries, en montre un exemple très curieux, mais dans des roches moins anciennes. M. Lardy, dans un mémoire géognostique sur le Saint-Gothard, a signalé ces faits curieux dont on peut prendre une idée dans la coupe ci-jointe, faite d'après celles qu'il en a données. Cette coupe commence au col du Sousten et se termine au Gries. Elle présente d'abord un calcaire compacte d'un gris bleuâtre ou noirâtre plus ou moins foncé, divisé par strates ou assises plus ou moins épaisses, reposant en stratification discordante sur un gneiss composé de quarz blanc grisâtre, de feldspath

blanc jaunâtre et de mica noir, ou d'un brun noirâtre ou verdâtre; quelquefois ce mica est accompagné de talc blanc, ou bien de talc chlorité. Les couches de ce gneiss sont inclinées de 70 à 75 degrés. A cette roche succède, en stratification concordante, un micaschiste dans lequel dominent le blanc, le brun et le noir. Des couches d'amphibolite sont subordonnées à ce micaschiste, qui plus loin est recouvert de gneiss. A ce gneiss succède un granite à grains moyens, qui, bien qu'il ne soit pas nettement stratifié, offre par sa disposition à se diviser en strates la disposition en éventail dont nous avons parlé plus haut. Ses dernières strates et celles du gneiss qui lui succède sont parallèles entre elles; mais au col de la Fourche le micaschiste précédent, qui se représente, se redresse; et bientôt, à mesure que l'on avance vers l'ouest, il s'incline vers l'est. A cette roche sont subordonnées des couches de calcaire schisteux, renfermant des bélemnites, et répandant, lorsqu'on le frappe, une forte odeur d'hydrogène sulfuré, et des couches de calcaire compacte. Le gneiss succède encore au micaschiste, près du col de la Nuffenen; des masses de serpentine lui sont subordonnées. Mais dans la vallée de l'Egine on voit s'élever du milieu de ce gneiss des couches de granite. Sur les dernières strates presque verticales du gneiss s'appuient en stratification concordante des couches de dolomie et de gypse, auxquelles succède de nouveau le micaschiste. Ici l'on est au col du Gries, qui offre l'un des exemples de soulèvement les plus frappants de tous ceux que présente le groupe du Saint-Gothard : c'est le mont Faulhorn. Il a tout-à-fait la forme des Puys volcaniques de l'Auvergne; les couches de calcaire et de schiste dont il est composé suivent dans leur inclinaison les deux pentes de la montagne; elles se redressent en se rapprochant de l'axe de ce cône, et, auprès de l'axe même, elles sont verticales. On ne peut, dit M. Lardy, donner une idée plus exacte de cette disposition qu'en la comparant à la section d'un livre ouvert sur la tranche, et dont les feuillets s'écartent parallèlement aux deux couvertures. En admettant, avec M. de Buch, que le massif du Saint-Gothard a été soulevé par un dôme de porphyre, la disposition des couches s'explique d'une manière assez satisfaisante. On sait aussi que c'est à l'action du porphyre pyroxénique, roche d'origine ignée, que M. de Buch attribue la transformation du calcaire compacte en dolomie.



(Coupe géologique du passage du Grimsel et de celui du Gries.)

1 Granite. — 2 Gneiss. — 3 Micaschiste. — 4 Calcaire et schiste. — 5 Amphibolite. — 6 Serpentine. — 7 Dolomie. — 8 Gypse. — 9 Calcaire compacte.



(Coupe géologique de la chaîne qui sépare les vallées du Rhin et du Tessin.)

1 Granite. — 2 Gneiss. — 3 Micaschiste. — 4 Calcaire et chiste. — 5 Dolomie. — 6 Gypse.

Mais il est plus difficile d'expliquer la présence des bélemnites dans le schiste argileux calcaire du col de la Nuffenen, roche qui se rapproche beaucoup de certains micaschistes renfermant des grenats, et alternant dans certaines localités avec du calcaire grenu. Ce schiste à bélemnites paraît avoir, selon M. Lardy, des rapports intimes avec la dolomie : il est probable, dit-il, que le calcaire qu'il renferme a fourni la matière première des couches ou masses dolomitiques qui se trouvent dans ces montagnes. Quoi qu'il en soit, le col de la Nuffenen n'est pas la seule localité des hautes Alpes qui présente des bélemnites dans un schiste. Au mont Joly, près de Saint-Gervais, on trouve des restes de fossiles semblables dans un schiste calcaire talqueux; elles sont converties en calcaire noir, et les intervalles qui séparent leurs tronçons brisés sont remplis de quarz. On en a trouvé aussi dans un calcaire micacé, près d'un passage appelé l'*enclave de mont Joret*, à l'est du col des Fours.

D'après ce que nous venons de voir, les roches du groupe du Mont-Blanc offrent beaucoup d'analogie avec celles du groupe du Saint-Gothard; cependant on trouve dans celui du Mont-Blanc des brèches siliceuses, du calcaire compacte, et des schistes à empreintes végétales qui n'ont point encore été observés dans celui du Saint-Gothard. Les roches du grand et du petit Saint-Bernard sont en grande partie les mêmes que celles de la province sarde de la Tarantaise : dans les unes comme dans les autres se trouve l'anthracite en abondance.

En résumé, l'on peut dire que le groupe du Saint-Gothard est composé de gneiss qui passe quelquefois au granite, et qui paraît être la roche fondamentale; que ce gneiss alterne avec du micaschiste; qu'au milieu de ces roches se trouve une masse de calcaire grenu et de micaschiste renfermant des bélemnites; que ces roches, distinctement stratifiées, dont l'inclinaison s'approche de la verticale, se dirigent à peu près constamment de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest; qu'elles paraissent avoir été soulevées toutes en même temps; et qu'enfin, ainsi que l'a fait observer M. Lardy, la situation actuelle des couches doit être attribuée à une cause qui a agi dans une direction parallèle sur les deux versans principaux du groupe, cause qui est la même que celle qui a relevé les couches de tout le système des Alpes, depuis le Mont-Blanc jusque dans le Tyrol, et qui doit être attribuée à l'action du porphyre pyroxénique.

Les Alpes orientales présentent plus de simplicité dans

leur constitution géognostique : les granites, les gneiss et les micaschistes qui forment leurs sommités et leur axe central, paraissent appartenir aux formations les plus anciennes, et sur leurs versans septentrional et méridional on voit se succéder les terrains intermédiaires et secondaires. C'est dans cette partie des Alpes, sur le versant méridional, que la présence des mélaphyres ou porphyres pyroxéniques tend à expliquer celle des dolomies qui s'étendent depuis le lac Majeur jusqu'aux extrémités des Alpes Juliennes, c'est-à-dire sur une longueur de plus de 50 lieues; et que sur plusieurs autres points, entre autres dans la vallée de Fassa en Tyrol, le calcaire bleuâtre appelé *lios* par les Anglais et par tous les géologistes de l'Europe, a subi aussi, par la présence des mélaphyres, une transformation analogue à celle du calcaire compacte en dolomie; c'est-à-dire cependant qu'au lieu de devenir grenu, il a pris l'aspect et l'apparence du schiste.

Nous ne relaterons pas ici toutes les substances minérales qui se trouvent dans les diverses roches des Alpes. Il suffit de dire que ces montagnes recèlent la plupart des minéraux connus; et que c'est des Alpes que la Bavière, la Savoie, l'Autriche et la France tirent, les deux premières, leur richesse en fer, en plomb et en cuivre; la troisième, une partie de ses produits en ces divers métaux, plus de l'or, de l'argent, du cobalt, du mercure et du sel gemme; et la France, une partie de son fer, de son cuivre, de son zinc, de son antimoine et de sa houille. On exploite dans les Alpes le granite, le porphyre, la syénite, le marbre et l'albâtre. Le bismuth et l'arsenic y forment des filons et des amas; le quarz limpide ou le cristal de roche y abonde; le soufre s'y trouve souvent; et quelques cours d'eau, tels que le Rhin, l'Aar, l'Adda et la Reuss, charrient de l'or, mais en petite quantité. Plusieurs vallées sont riches en bancs de lignite ou de bois fossile bitumineux et en tourbe, que l'habitant utilise comme combustible. Cette dernière substance y occupe même des cols très élevés, où elle forme des amas qui n'ont souvent que 30 à 40 pieds de diamètre.

Les Alpes abondent en sources minérales; et pour ne citer que des plus célèbres, qui n'a entendu parler des eaux acidules de *Saint-Maurice*, des bains de *Gurnigel*, de ceux de *Baden*, de *Pfeffers*, et de *Leuk* ou de *Louèche*, des eaux sulfureuses d'*Acqui*, de *Viroy*, de *Saint-Vincent*, de *Saint-Gervais*, et d'*Aix* en Savoie?

Le *Rhin*, qui, depuis le Saint-Gothard, poursuit son cours sinueux jusqu'au lac de Constance; l'*Inn*, qui descend du mont Bernina; l'*Adda*, qui prend naissance au pied du mont Gallo pour aller se jeter dans le lac de Côme; le *Tessin*, qui sort du mont Gries, d'où il va traverser le lac Majeur; le *Rhône*, qui, formé de divers ruisseaux alimentés par les glaciers des monts Grimsel et Furca, porte ses eaux dans le lac de Genève; l'*Aar*, qui, formé aussi par les glaciers du Grimsel, passe au milieu des lacs de Brientz et de Thun, pour aller se réunir au Rhin, après avoir formé plusieurs magnifiques chutes d'eau; la *Limmat*, qui sort du lac de Zurich pour aller se réunir à l'Aar; l'*Adige* ou l'*Etsch*, qui descend des Alpes helvétiques; enfin la *Drave*, qui prend sa source au point de jonction des Alpes carniques et des Alpes rhétiques, coulent au milieu des plus grandes et des plus magnifiques vallées des Alpes. Le nombre des vallées est évalué à quatre cents, dont environ quarante considérables; chacune est sillonnée par des ruisseaux et des rivières qui forment les affluens de quatre grands fleuves : le Rhin et le Danube, le Rhône et le Pô.

Nous venons de nommer quelques uns des principaux lacs : aucun grand système de montagnes n'en présente autant que les Alpes; étroits, longs et profonds, ils se forment aux pieds du groupe central, en arrêtent les rivières trop rapides dont plusieurs en sortent navigables. Les lacs sont, en un mot, l'un des plus beaux ornemens et l'un des caractères distinctifs des Alpes.

Les principaux poissons de ces rivières et de ces lacs sont le brochet, la truite, la perche, la carpe, l'anguille, la saumon, la lotte, le lavaret, l'ombre chevalier, et plusieurs espèces d'ables.

La faune des Alpes est très variée : dans l'ordre des animaux CARNASSIERS, nous citerons le vespertilion échancré (*vespertilio emarginatus*), chauve-souris à longues oreilles, et le vespertilion de Kohl (*V. Kuhlii*); l'ours brun (*ursus arctos*); la marte ou le putois des Alpes (*mustela Alpina*); la fouine (*M. foina*); la belette (*M. vulgaris*); le furet (*M. furo*); le putois (*M. putorius*); la marte hermine (*M. erminea*): le renard commun (*canis vulpes*), dont une variété porte le nom de renard musqué, et celui de renard noble lorsqu'il est dans un âge avancé; le renard charbonnier (*C. alopex*); enfin le loup cervier (*felis lynx*).

Parmi les RONGEURS, on cite l'écureuil commun (*sciurus vulgaris*); l'écureuil des Pyrénées (*S. Alpinus pyrenaicus*); la marmotte des Alpes (*arctomys mormotta*); le hamster ordinaire (*cricetus vulgaris*); et le lièvre changeant (*lepus variabilis*).

Les RUMINANS sont le chamois (*antilope rupicapra*) et le bouquetin (*capra ibex*). Tout le monde connaît l'excellente et belle race bovine répandue dans les vallées des Alpes helvétiques. Il n'est pas rare d'y rencontrer des bœufs du poids de 1,200 kilogrammes. Au rapport du voyageur anglais Coxe, on ne peut arrêter un taureau qui sent un ours dans le voisinage : ces deux ennemis se battent à outrance, et ne se séparent que lorsque la fatigue les y oblige; mais c'est pour revenir le lendemain au rendez-vous jusqu'à ce que l'un des deux succombe.

Parmi les OISEAUX, nous ne citerons que quelques unes des plus grandes espèces : telles sont le vautour arrian (*vultur orrionus*); le vautour griffon (*V. fulvus*); l'aigle royal (*aquila regia*); l'autour vulgaire (*dædalion palumbarius*); le milan noir (*milvus ætolius*); et le célèbre griffon des Alpes (*phene gigantea*), appelé par les Suisses *læmmer-geyer*, c'est-à-dire vautour des agneaux, redouté pour sa force: il a 16 pieds d'envergure; il enlève des agneaux, des chevreaux, et quelquefois même des chiens. C'est l'ennemi le plus à craindre pour le chamois: le griffon guette l'agile quadrupède, et, planant autour de lui, le force, par de feintes attaques, à prendre la fuite sur les cimes les plus escarpées; le timide chamois, réfugié sur une étroite saillie, n'a plus d'autre ressource que la résistance. L'oiseau l'observe, le harcèle jusqu'à ce que, profitant de la posture gênée que prend l'animal en lui présentant ses cornes, il le frappe de ses ailes et le précipite au fond des abîmes où il le dévore. Ce terrible oiseau est fort souvent aussi en guerre avec les corbeaux si communs dans les Alpes. Les combats que ceux-ci livrent à leur redoutable ennemi sont intéressans par les manœuvres aériennes employées de part et d'autre : les corbeaux s'alignent, se divisent en plusieurs bataillons qui attaquent le griffon de tous côtés, et qui sont successivement remplacés par des corps de réserve. Très souvent ils le forcent à prendre la fuite.

Quelques savans, entre autres M. Ritter de Berlin, ont fait, relativement à la population des Alpes, des remarques dont nous devons signaler ici les plus importantes. C'est que ce groupe de montagnes est le seul qui renferme des peuplades de bergers luttant directement contre la nature, et cependant civilisés; c'est que sur une population de plus de 7 millions d'habitans, il y en a près d'un cinquième composé de pasteurs, tandis que le reste s'occupe principalement d'industrie; c'est encore que cette population se compose de plus de 2 millions de Celtes, 1 million d'Italiens, 3 millions de Germains et 1 million de Slaves; qu'enfin la ligne de partage entre l'italien et les dialectes celte, roman et français, passe par le Var, le Mont-Viso et le Mont-Rose, où commence l'allemand; que celui-ci est séparé de l'italien par le Saint-Gothard et le Splügen, et du slave par le Glockner et les monts Tauren; qu'enfin l'allemand est séparé des

dialectes français par les montagnes qui s'étendent entre le canton de Berne et ceux de Vaud et de Fribourg.

La végétation des Alpes offre plusieurs faits intéressans, qui se rattachent à la géographie physique, parce qu'ils sont en rapport avec les degrés de température qui résultent des différentes hauteurs au-dessus du niveau de l'Océan, que caractérisent différentes stations de plantes. Les pâturages, partout excellens, forment à diverses élévations trois stations distinctes : celle de l'hiver, celle du printemps et de l'automne, et celle de l'été. Plus bas se succèdent trois régions forestières : celle des sapins, celle des hêtres et celle des chênes. Ainsi la même montagne se couvre à la fois de végétaux de la Laponie, de l'Italie et de l'Espagne. L'agriculture ne règne que dans les vallées basses, principalement vers leur extrémité voisine de la plaine.

Les végétaux qui croissent dans les Alpes se divisent en 3,000 espèces de phanérogames et 1,000 à 1,200 cryptogames. Les *amentacées*, les *conifères*, les *cypéracées*, les *éricacées* et les *joncées*, qui sont les plus généralement répandues, sont aussi celles qui se montrent en plus grand nombre dans les régions les plus élevées; leur multiplication, ainsi que l'ont fait observer les botanistes, correspond à celle des mêmes familles répandues depuis l'équateur jusqu'au pôle. Les *euphorbiacées*, les *labiées*, les *légumineuses*, les *malvacées* et les *rubiacées*, plus abondantes dans les vallées, correspondent au plus grand nombre de ces mêmes plantes vers l'équateur. Les *crucifères* et les *ombellifères*, plus nombreuses dans les zones froides que dans celles de l'équateur, sont répandues suivant le même ordre dans les Alpes.

La region végétale la plus elevée commence au-dessous de la limite des neiges, à environ 8,000 pieds; elle se compose principalement de *saxifrages*, de *cherléries*, de *gentiones* et de *chrisanthèmes*. Plus bas commence la *région alpine supérieure*, qui finit à 6,500 pieds, et qu'embellit le rhododendron; puis la *région alpine inférieure*, qui descend encore à 1,000 pieds plus bas jusqu'à la limite des arbres. La *region des sapins* commence à 5,500 pieds : on y voit aussi quelques érables et le bouleau vert; celle des *hêtres* à environ 4,100 pieds : on y trouve le sapin rouge, le cerisier, le pommier et le poirier, jusqu'à 4,000 pieds, le prunier jusqu'à 3,700, et le noyer jusqu'à 3,500; celle des *chênes* commence à 2,800 pieds, et s'étend jusqu'à environ 1,700 pieds, où commence la septième et dernière région, celle des *vignes*, qui finit au bord des lacs et des rivières.

Les influences atmosphériques ont un caractère particulier dans les Alpes; Ebel indique d'après quels indices on peut y annoncer les changemens de temps : ainsi lorsque le soir on voit les nuages se traîner le long des montagnes; lorsque le matin ils voilent les sommités de ces dernières; on bien enfin quand ces sommités sont entourées de vapeurs transparentes qui semblent aplanir leur surface et diminuer leurs distances respectives, on peut s'attendre à de la pluie. En été, quand il pleut pendant plusieurs jours, ou des semaines entières, le beau temps ne revient que quand il a neigé sur les Alpes moyennes; mais dès que le matin on aperçoit les flancs des montagnes couverts de neige, depuis leurs sommités jusqu'à la limite des forêts, le voyageur peut se remettre en marche : c'est un sûr indice que le ciel va redevenir serein.

Sur l'un et l'autre revers des Alpes, pendant les mois d'été, on ressent, dans les vallées transversales, des vents qui commencent à souffler au coucher du soleil, lorsqu'il n'a pas fait d'orage. Ces vents, qui quelquefois sont d'une violence extrême, *descendent* le long des vallées; ils durent pendant plusieurs heures, et recommencent un peu avant le lever du soleil. Vers le milieu du jour, au contraire, les vents sont beaucoup moins forts, et *montent* dans les vallées. Quand les vents du soir *descendent*, ils amènent presque toujours le beau temps; au lieu que les vents *ascendans* sont suivis de la pluie et des orages. Le vent du sud-ouest, connu dans la Suisse allemande sous le nom de *fœn* (du latin *favonius*), est toujours orageux dans les Alpes. Il y cause quelquefois des tempêtes si terribles, qu'elles déracinent les plus grands arbres, entraînent d'énormes rochers, renversent les châlets, produisent des avalanches, et terrassent les hommes. Ce vent ne descend que peu à peu dans les lieux bas : là quelquefois celui du nord se fait encore sentir, tandis que la violence du *fœn* s'annonce au bruissement qu'on entend dans les airs, et à l'agitation des arbres qui couvrent les sommités des basses montagnes. Il échauffe et dessèche l'atmosphère, étourdit les animaux, et produit plusieurs effets désagréables sur le corps humain. Du reste il rend l'air plus pur et plus transparent, et rapproche les objets de telle sorte, dit Ebel, que les paysages, entièrement dégagés de vapeurs, ressemblent à des tableaux que l'on vient de laver. Sur le versant méridional des Alpes, les orages, accompagnés de tonnerre, ont coutume de s'élever dès le matin. Sur le revers opposé, ils ont plutôt lieu pendant la soirée; les averses y sont aussi bien moins fréquentes.

Nous terminerons cet aperçu des Alpes par un tableau de leurs principales cimes.

		Mètres.
Alpes Maritimes. . .	Le col de Longet.	3,155
Alpes Cottiennes. . .	Le mont Genèvre.	3,592
	Le mont Chaberton.	3,127
	L'aiguille Noire.	3,200
	Le glacier d'Ambin.	3,372
	Le mont Aubergeon.	3,037
	Pic à l'O. du village de Maurin.	3,995
	Le mont Galéon	3,800
	Le mont Pelvoux.	4,097
	Le mont Olan.	4,212
Alpes Grecques. . . .	Le Mont Iséran.	4,045
	L'aiguille de la Vanoise.	3,863
	L'aiguille d'Arve.	3,590
	La Rocca-Melona.	3,526
Alpes Helvétiques. . .	Le Mont-Blanc	4,795
	Le Géant.	4,206
	Le mont Cambin	4,305
	Le mont Cervin.	4,522
	Le mont Rose	4,618
	La Vierge (*Iung-Frau*).	4,184
	Le Monch	4,114
	Le Schreckhorn	4,080
Alpes Rhétiques. . .	Le Tombohorn.	3,484
	Le mont Maloïa	3,500
	Le *Monte delle Disgrazie*. . . .	3,676
	L'Ortler.	3,917
Alpes Noriques. . . .	Le Gross-Glockner	3,894
	Le Greiner	3,500
	Le Fuschberg.	3,666
Alpes Carniques . . .	La Marmolata	3,308
	La *Cima di Lagorei*.	2,612
	Le Grand-Nabois.	2,924
Alpes Juliennes . . .	Le mont Terglou.	3,314
	Le Scheeberg.	2,275

ALPES (Département des Hautes-). Une partie assez considérable des frontières du sud-est de la France a reçu son nom, comme division politique, de celles de ces fières sommités qui délimitent l'Italie avec la France et l'Allemagne.

Le département des Hautes-Alpes, situé entre le 3e et le 4e de longitude du meridien de Paris et au 45e degré de latitude, a été formé du haut Dauphiné. Il est borné, au nord, par le département de l'Isère et la Savoie; à l'est, par le Piémont et le département des Basses-Alpes, qui le limite également au sud; et à l'ouest, par le département de la Drôme. La Durance le parcourt dans sa plus grande longueur.

Les Alpes étaient comprises dans les Gaules; elles avaient reçu d'abord le nom de *Graiennes* d'un Hercule thébain qu'on prétendait y avoir conduit des habitans; elles étaient peuplées,

avant le passage d'Annibal, par les *Carturiges*, qui vinrent les occuper, suivant Pline, lorsque les Insubriens les eurent chassés du Piémont, de la rive gauche du Pô. Les Alpes et les petites nations qui les habitaient ne commencèrent à être bien connues qu'après le passage d'Annibal. Après quatre campemens sur la rive gauche du Rhône, qu'il avait traversé près de Pont-Saint-Esprit, Annibal parvint à l'embouchure d'une grande rivière, qui ne peut être que l'Isère ou la Drôme; il remonta ensuite par le pays des Tricastins, et les frontières de ceux des Voconces et des Tricoriens, où il atteignit la Durance; il en suivit les bords, en traversant le pays des Carturiges jusqu'au Mont Genèvre, d'où il descendit en Italie, soit par les rampes du Mont Viso (*Visulus mons*), soit par la vallée d'Oulx (*Uxcellum*), Suse, et Turin, capitale des Insubriens.

Ce ne fut qu'en 599 de l'ère de la fondation de Rome que les armes de la république pénétrèrent dans les Gaules par le mont Genèvre et Briançon (*Virgautium*, *Brigantium*, *Brigianorum Castrum*). Elles venaient secourir, par le continent et les montagnes, les Phocéens de Marseille, leurs alliés, contre les Salyens et leur confédération. Les Romains passèrent plusieurs fois les Alpes, soit pour faire la guerre aux Allobroges, de la république desquels les peuples des Alpes faisaient partie, soit pour attaquer le royaume des Auvergnats. Devenus maîtres de la rive droite du Rhône, les Romains domptèrent les Volsques arécomiques et les Cavares, fondèrent enfin des colonies à Narbonne (*Martius Narbo*), et plus tard à Aix (*Aquæ Sextiæ*): ils assurèrent ainsi leur domination dans le midi des Gaules. Les peuples des Alpes, les Voconces et les Tricastins, partagèrent le sort de la république des Allobroges; ils furent alliés des Romains; quelques uns furent compris dans la *province romaine*, formée du bas Dauphiné, de la Provence et du Languedoc actuels.

Nous trouvons dans les Commentaires de César que lorsqu'il amena d'Aquilée six légions contre l'invasion des Helvétiens, il éprouva des résistances assez fortes dans la vallée d'Oulx (*Uxcellum*), au pied du Mont Genèvre.

Les petites nations des Alpes furent d'une neutralité assez ambiguë dans les guerres civiles de la république; ils pillèrent les bagages d'Auguste, qui fut obligé, appuyé de l'alliance de Cottius, roi de Suse, ami des Césars passablement cauteleux, de les combattre. Nous retrouvons, sur les trophées des Alpes, soit sur la montagne de la Turbie près de Monaco, soit à l'arc de triomphe de la porte de Suse, parmi les noms des nations vaincues, ceux des *Brigieni* ou *Brigontini* (de Briançon), *Gallitæ*; *Guillestre*, *Nementuri* (Monestiers), *Eguituri* (Lesdiguières), *Veamini* (Veynes), *Sarincates* (Savines), *Ebrodunenses* (Embrun), *Carturiges* (Chorges), *Aventici* (Avançon), *Tricorii* ou *Vapiacenses* (Gap). Sur l'autel élevé à Auguste dans le temple d'Aisnay à Lyon, nous ne lisons que le nom de douze autres peuples alpins, fidèles à Auguste, et qui furent récompensés par le droit de municipe ou du Latium.

Auguste resta quelque temps à Suse, et nomma Cottius, roi des Alpes et allié de l'empire. Les Alpes furent appelées *Cottiennes*, en son honneur, et formèrent un gouvernement proconsulaire, qui renfermait toutes les Alpes depuis Grenoble, alors *Cularo*, jusqu'au Saint-Gothard. Aux comices des Gaules, tenus à Narbonne, en 727 de l'ère de la fondation de Rome, les petites nations des Alpes Allobrogiques restèrent dans la province romaine jusqu'à Dioclétien. Le principe de la grande réforme de l'empire romain qu'entreprenait ce prince, et que Constantin exécuta depuis 321 jusqu'à sa mort (334), était de diviser et amoindrir les provinces, et d'affaiblir, en les multipliant, toutes les magistratures. Le gouvernement proconsulaire des Alpes Cottiennes forma trois provinces des Alpes: la première, les Cottiennes, restèrent à l'Italie, et comprenaient le haut Vallais, le haut Novarrais, et allaient jusqu'à la Rhétie au nord et la Vénétie à l'est; la seconde, sous le nom d'Alpes Pennines et Graiennes, était formée de la Savoie actuelle, du bas Valais, et de la vallée d'Aoste. Ses divisions ou arrondissemens principaux étaient la *cité* des *Centrones*, Moutiers en Tarantaise, et celle d'*Octodurum*, Martigny. Nos départemens actuels des Hautes et Basses-Alpes sont dans les territoires qui formaient la troisième, les Alpes-Maritimes. Cette province comprenait les *cités* d'Embrun, de Digne, de Chorges (*Rigomagum Carturigum*), de Seillans (*Sellinlensium*) près de Fréjus, de Sénez, de Grasse, et de Cimiers, gros bourg du comté de Nice (*Cemeleneaslum*). Une faible portion des anciennes Alpes Cottiennes aida à former la seconde Narbonnaise, province dont le chef-lieu était à Aix; nous retrouvons, parmi ces *cités*, Riez, Gap et Sistéron, qui sont dans nos deux modernes départemens alpins. Le même système de désorganisation de la division politique des Gaules faite par Auguste fut suivi dans le reste des Gaules; et cette nouvelle division politique dura jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, en 478. Déjà les Alpes Pennines et Graiennes, les Alpes Maritimes et la Viennoise, avaient subi les rapines et les dévastations des Bourguignons, qui bientôt entrèrent dans la seconde Narbonnaise.

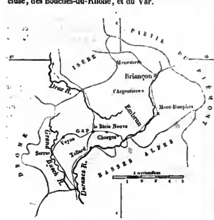
Les Bourguignons eurent à lutter, pendant trente ans, avec les Visigoths du Languedoc, avec Odoacre et les Hérules, et, depuis 493, avec les Ostrogoths du royaume d'Italie. En 499, Clovis s'empara du royaume des Bourguignons et le rendit à Gondebaud, à charge d'un tribut et de vassalité. Après la bataille de Vouglé, en 507, les Visigoths furent cantonnés à Narbonne et dans le Roussillon, et chassés du reste des Gaules. Les Bourguignons, par le traité d'Arles de 510-11, furent refoulés au-delà de la Durance à l'est et au sud. Nos deux départemens des Alpes restèrent sous l'administration des rois ostrogoths d'Italie. Enfin, en 535, les enfans de Clovis et de Clotilde conquirent et se partagèrent le royaume des Bourguignons. Clotaire Ier fut enfin le maître des Alpes. Le royaume de Bourgogne formait une des quatre grandes divisions de la monarchie des Francs, gouvernée par un patrice, et ensuite par le maire du palais de Bourgogne. Nos Alpes éprouvèrent le sort de la monarchie de Clovis, ses partages, ses guerres civiles, et la dégradation de la race mérovingienne. Elles avaient eu la peste en 516, et, depuis 550 et le règne de Constance, les discordes, les violences, et les guerres religieuses de l'arianisme et du pélagianisme; mais elles éprouvèrent, en même temps, les bienfaits de la civilisation du christianisme. Les évêques furent instruits, charitables, considérés, et nombreux; ils transformèrent promptement des bourgs grossiers et des villages en *cités*, et en villes riches et polies. La congrégation des moines de Lérins défricha les hautes vallées des Alpes; et on est étonné de trouver dans un territoire aussi peu étendu que celui des Alpes Maritimes et de la seconde Narbonnaise, tant de cités et de monumens des arts.

A la chute du royaume des Ostrogoths d'Italie, les Lombards voulurent revendiquer les droits de l'empire romain; ils furent repoussés, et constamment odieux; ils portaient la lèpre avec eux. Les Sarrasins vinrent, des côtes de la Méditerranée dans les Alpes Maritimes, lutter avec les Lombards de rapines et de cruautés: le patrice Mammol, Charles Martel, Pepin et Charlemagne combattirent les uns et les autres, et détruisirent le royaume des Lombards. Les Alpes, pendant un siècle, ne firent pas parler d'elles: il est à croire que ce fut un siècle de réparations et de prospérité. Vers 860, Bozon, beau-frère de Charles-le-Chauve, est nommé roi d'Arles, mais roi vassal de Charles et de l'empire. Les *Hautes* et *Basses-Alpes* devinrent plus tard haut Dauphiné, et haute Provence et comté de Forcalquier (voir ces deux articles).

La route de Milan en Espagne, rétablie, comme voie militaire, par Agrippa le grand voyer d'Auguste, passait dans le département des Hautes-Alpes: grande communication

de l'Italie avec les Gaules, si elle a été utile à la civilisation et au commerce, les provinces que cette route traversait ont été ensanglantées, et ont éprouvé, bien plus souvent que les autres, les malheurs de la guerre. Nous ne rappellerons des faits nombreux d'actions militaires dont elles ont été le théâtre, depuis Annibal jusqu'à Charlemagne, que les batailles du mont Saleucus et du mont Genèvre qui ont décidé, deux fois, du sort de l'empire d'Occident : la première a été livrée, en 353, au mont Saleucus (la bastie du mont Saléan), par les généraux de Constance contre l'usurpateur Magnence, assassin de l'empereur Constant; Magnence, déjà battu à Murza (Esseck sur la Drave), fut défait complètement, et se tua après la bataille. Théodose, sur la plaine du mont Genèvre, remporta une victoire sanglante sur l'usurpateur Eugène et le comte Arbogaste, meurtrier de Gratien; Arbogaste se précipita sur son épée.

Cet article de géographie politique ancienne est commun à nos deux départemens des Alpes, et même à ceux de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, et du Var.



(Carte du département des Hautes-Alpes.)

Division politique. — Le département des Hautes-Alpes a 3 arrondissemens communaux : Gap, chef-lieu, 14 cantons; Briançon, 5 cantons; et Embrun, 6 : total 24 cantons, et 26,758 maisons ou édifices. Il est du ressort de la cour royale de Grenoble, de la 7e division division militaire, et a trois places fortes de 2e, 3e et 4e classes, Briançon, Mont-Dauphin, et Embrun. Il est de l'académie de Grenoble, du diocèse de Gap, et de la 14e conservation des forêts. Il a deux arrondissemens électoraux, et nomme deux députés à la Chambre.

Territoire. — Soixante-dix-sept vallées, plus ou moins profondes ou élevées dans les Alpes, que les torrens principaux ont formées, qu'ils arrosent et ravagent; les gorges et les vallons qu'on y voit aboutir en tous sens, en toute direction, et qu'ont creusés des torrens secondaires; les montagnes d'où ces eaux vagabondes s'échappent avec fracas, et qui, s'élevant en amphithéâtre, grandissent, pour ainsi dire, depuis l'ancienne Provence jusqu'au mont Genèvre; des plateaux plus ou moins vastes sur ces chaînes, à leurs naissances ou à leurs intersections, chargés de neiges éternelles, et les glaciers du Dauphiné et de la Maurienne : tel est l'aspect que présente le département des Hautes-Alpes. Dans les chaînes de ces Alpes, on peut reconnaître cinq bassins principaux qui enserrent ces vallées : ceux de la Durance, de Queiraz ou de Guillestre, du Buëch, de l'Aigue, et du Drac. La Durance, le Guil, le Drac et le Buëch ont envahi le sol des vallées; et sur la seule Durance, il y a encore à réagir, à conquérir sur elle et à enlever à ses dévastations, depuis la Roche, à 27 kilom. de sa source, jusqu'à Tallard sur 107 kilom. de cours. 11,396,000 m. c.

On peut lui enlever dans les Basses-Alpes.	26,591,000
Et dans les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.	132,955,000
Mètres carrés.	170,945,000

Les autres vallées du département offriraient presque autant de terrains à conquérir sur les torrens. Beaucoup a déjà été fait; 40,000 mètres courans de digues ont été entreprises, et elles ont obtenu une masse totale de 8,000,000 mètres carrés d'alluvions appropriées à la culture. La main des hommes a réparé le déboisement de ces montagnes, opéré depuis le XIIIe et le XIVe siècle. Beaucoup reste encore à faire au patriotisme, à l'intelligence des habitans; mais il leur faut des capitaux, et jusqu'ici il y a peu d'accumulations annuelles; les fonds doivent être attirés du dehors.

Les montagnes du département forment plusieurs chaînes principales avec des embranchemens et contre-forts (voir l'article Alpes, montagnes).

Sol. — Le sol du département est en général argileux, calcaire, dans les vallées et sur quelques pentes, reposant sur des bases granitiques; souvent il est formé de cailloux recouverts d'une terre alluvionnaire, bienfait de la nature dès les temps les plus anciens; mais aujourd'hui tirée des eaux par l'industrie et le travail des hommes, et à l'aide de digues et de marteillères qui forcent les torrens à déposer leurs limons sur ces cailloux.

Les granits primitifs sur lesquels repose le sol des Hautes-Alpes sont variés : 1° au Vissard, granit à feldspath blanc, quartz et mica gris; 2° à la Girauze, granit feldspathique rose et verdâtre, avec quartz gris et mica noir; 3° au Gy en Vallouise, granit feldspath blanc, amphibole noir et mica jaune d'or; 4° à la Severaize, granit rouge à feldspath blanc, quartz et mica blanc. Ces montagnes renferment des marbres de treize espèces différentes, vrai noir antique, blanc rubané de vert, blanc, vert, rose et gris communs; des albâtres blancs et jaune citron; des porphyres varts et feuille morte; du cristal de roche; des syénites, des variolites, des stéatites ou pierres ollaires, des chaux sulfatées, du plâtre.

La *superficie* du département peut être ainsi divisée :

Terres ensemencées.	122,800 hectares.
Prairies	25,500
Vignes.	9,600
Bois.	59,000
Pâturages	57,500
Eaux et torrens.	16,000
Villes, chemins et édifices.	7,200
Rochers stériles et terres incultes.	252,200
	549,600

La moitié du territoire est ainsi enlevée à la production.

Des 59,000 hect. de bois, les forêts royales en contiennent	5,683
Les communes en possèdent.	41,966
Le reste appartient à des particuliers, environ.	14,000

Climat. — L'élévation moyenne du sol dans le département peut être estimée de 1,100 mètres au-dessus de la Méditerranée, entre les extrêmes de hauteur, de Ribiez sur la Durance, de 650 mètres, et du bourg du mont Genèvre, de 2,074 mètres. On cultive en jardin à 2,200 mètres; on récolte du seigle à 2,094; s'il n'est pas en épi au mois d'août, et qu'il survienne des neiges pour le couvrir, il passera un second hiver sous les neiges, et sera moissonné en juillet suivant. Les noyers ne viennent pas au-dessus de 1,600 mètres, et ils sont nombreux au-dessous de cette hauteur dans tout le département.

L'air est pur dans les Hautes-Alpes. L'été y est très chaud; l'automne constamment beau; l'hiver, très froid. La transition d'une saison à l'autre est rarement rapide.

quelquefois cependant, dans les étés, la direction des vents du nord, fait tomber le thermomètre de 15 à 20 degrés. Dans l'hiver, des vents du sud viennent réchauffer l'atmosphère, et la rendent humide et malsaine. Les vents du nord règnent au printemps; modérés, ils fécondent les champs et activent la végétation; violens, ils portent dans les vallées le froid des glaciers. L'ouest est le vent des orages; il s'élève après plusieurs jours de pluie, il brise, il déracine, il renverse les couvertures, et même les édifices; mais il ne dure que trois jours. Le midi amène les pluies. Le vent d'est, ou lombard, vient au mois de février; il parcourt avec fureur les campagnes, et fait périr les blés et les ceps de vigne qui ne sont plus enterrés sous des neiges. Les pluies ne sont pas régulières; il tombe 18 pouces d'eau dans l'année. Les neiges commencent, sur les monts, au mois d'octobre; elles descendent ensuite sur les collines. A Noel les vallons sont couverts jusqu'à la fin de février. — En 1806 et en 1828, on a éprouvé des secousses de tremblement de terre sur la ligne de Gap à Briançon.

Hydrographie. — Les rivières du département sont: la Durance (*Druentia*), qui le traverse, et y a un cours de 152 kilomètres depuis sa source au pied du pic ou mont Juan, à 2,200 mètres au-dessus de la Méditerranée. Les sources de la Doire, qui se rend à Turin dans le Pô, sont si voisines qu'on voulait en confondre les eaux avec celles de la Durance dans un bassin commun, auprès de l'obélisque du mont Genèvre. La Durance est flottable, mais d'abord à bûches perdues; on a le projet de former, dans la partie inférieure de son cours, un canal latéral qui accroîtrait les communications du département. Cette rivière reçoit, par sa droite, quinze torrens ou petites rivières, et, par sa gauche, le Guil, l'Ubaye, et six moindres cours d'eau.

Les deux Buëchs, oriental et occidental, versent leurs eaux réunies dans le grand Buëch, sur la rive gauche de la Durance, près de Sisteron, dans les Basses-Alpes. Le premier reçoit trois torrens par ses deux rives; le second, dix; celui-ci a 42 kilomètres de cours, et il est flottable, même pour les bois de la marine.

Le Drac (*Draco*) prend sa source au col de Tourettes, et a, dans le département, 55 kilomètres de cours du nord-est au couchant; il formait, dans l'origine, un lac circulaire, aujourd'hui plaine fertile, dont le desséchement est dû, sans doute, à quelque grande convulsion de la nature. Profond, d'abord encaissé, le Drac a presque partout 20 pieds de profondeur, et, en certains endroits, 50 dans les grandes eaux: son cours est rapide, sa pente étant de 47 mètres par kilomètres; il reçoit sept petites rivières, et, parmi elles, la Romanche qui traverse le Val-Godemard. Le Drac arrose la partie la plus riche du département, le Champ-Saur (*Campus auri*), et il se jette dans l'Isère. Il était question de le canaliser; en 1793, tout était prêt; on s'est arrêté, et un projet si utile est à reprendre.

Le département a peu ou presque point d'étangs; les anfractuosités de ses Alpes offrent trente-six lacs de diverses étendue.

Eaux thermales. — Il y a des établissemens d'eaux minérales au plan de Phasy, à Monestier, sur le mont Genèvre. Tièdes, on les ordonne pour les embarras gastriques; sulfureuses, chaudes, à 34 degrés, pour les paralysies et les rhumatismes. A Mont-Dauphin, elles sont gazeuses et ferrugineuses; à Aspus, ferrugineuses; à Chaurannes, ferrugineuses; à Saint-Bonnet en Champ-Saur et à Tresléteux, sulfureuses. Il a dans les Alpes plusieurs sources d'eau salée que l'administration fait boucher.

Mines. — Les Hautes-Alpes sont sans doute très riches en mines. Un grand nombre sont reconnues, peu sont exploitées, plusieurs même sont perdues. La cherté ou l'absence du combustible en est la cause, et continuera de l'être, jusqu'à ce que des mines de houille, abondantes dans le département, plus ou moins riches, ou d'un plus ou moins facile abord, soient en cours suivi d'exploitation. Nous ne ferons donc qu'indiquer ici les veines accidentelles de plomb et de fer de l'Aiguille; celles de Ventavon, Lazer et Arseliers; les veinules de cuivre natif et pyriteux panaché de Queiraz; celles de cuivre carbonaté vert et de la calamine de la montagne de Tenailles, auprès de Presle. — Parmi les mines perdues, à la recherche desquelles on a fait beaucoup de dépenses, sont: les mines de plomb de l'Argentière, exploitées par les Romains; celles de cuivre et de fer carbonaté des Acles; celles de plomb du Val-Godemard. La mine de plomb sulfuré de la Grave a été abandonnée, après des travaux dispendieusement commencés.

C'est à la recherche et à l'exploitation du combustible minéral que l'intelligence et l'activité des habitans dévouent des soins assidus. La mine de houille de Glaye a été ouverte à l'aide de quelques avances du gouvernement; mais elle est faiblement exploitée: les capitaux lui manquent aujourd'hui. D'un abord assez facile, elle donne une houille aussi bonne que celle de la Murre (département de l'Isère), employée dans toutes les grandes communes des Hautes-Alpes. Le combustible n'existe plus dans les petites. Le pauvre brûle de la bouse de vache séchée pour sa simple cuisine, et habite, en hiver, dans les étables. Il y a dans les montagnes du Puy-Saint-Pierre une mine assez considérable d'anthracite, dont le gisement le plus considérable, celui de Combarine, a produit, en 1833, 27,000 quintaux métriques d'anthracite, pour le chauffage et les cuisines des quatre garnisons des Hautes-Alpes et de la maison de détention, pour les deux instituts de Briançon, et pour quelques fours à chaux. On l'essaie dans les tuileries; et des calorifères, de la construction desquels on s'occupe beaucoup, l'utiliseront au chauffage des ménages. — Il y a des ardoisières à Châteauroux et Riolher, au Val-Godemard, les Orres, Orcières, Corbières, et Avançon.

Population en 1831 des

Chefs-lieux.		Arrond.	Total.
Gap	7,215	68,638	129,102
Briançon	2,939	29,636	
Embrun	3,062	30,828	

Mouvement de la population.

Naissances.	Mascul.	Fémin.		Totaux.
Légitimes	2,160	2,036	= 4,196	4,402
Naturels	109	97	= 206	
Décès	1,824	1,825		3,649
Mariages				1,035

Rapports

De la population au territoire, donnent 23 ind.,322 par kilomètre carré.

— A la population spécifique de la France. . :: 0,58683 : 1
— Des villes à celle des campagnes. . . . . . :: 1 : 9,7687
Des mariages aux naissances. . . . . :: 1 : 4,55
— Aux décès. . . . . :: 1 : 3,5333
Des naissances aux décès. . . . . :: 1,20638 : 1
Des naissances masc aux fémin. :: 227 : 213 = :: 1,0657 : 1

L'excédant des naissances sur les décès du département, en vingt-quatre ans, constate un accroissement de. . . . . . . 6 ½ p. %
En 1831, pour une année, de. . . . . ¼ p. % = 26 p. %00
Pour toute la France, en 1831, de plus de ⅓ p. % = 336 p. %000
Soit, de $\frac{1}{300}$.

La longévité est très forte dans le département, qui a eu beaucoup de centenaires. — Il y a un décès sur 35 ind.,38, et une naissance sur 29 ind.,282.

Industrie. — Honneurs soient rendus à l'industrie et à l'activité des habitans des Hautes-Alpes! Sous un ciel rigoureux, avec des terres généralement inféconds, le patriotisme alpin a su créer des ressources à un peuple actif de pâtres et de laboureurs. L'agriculture est dans le département tout ce qu'elle pouvait être. On l'accuse d'attachement à de vieilles routines; mais la pauvreté, et c'est le mal des Hautes-Alpes, peut-elle se livrer à des expériences coûteuses? Quand les innovations sont préparées sous les yeux de l'ha-

bitant, il ne tarde pas à en adopter les résultats. La ferme expérimentale établie dans les environs de Gap a vu couronner ses succès de l'influence qu'elle a exercée dans le pays; elle est une école rurale pratique. Les bonnes terres du département sont cultivées en seigle et en avoine, rarement en méteil. On emploie des araires à bœufs, à chevaux, ou à mulets; souvent dans les hautes vallées la femme s'attelle à côté de la vache nourricière, le mari tient le soc, et les enfans en bas âge, assis sur les sillons, apprennent la laborieuse et respectable misère. On cultive l'orge et beaucoup de pommes de terre; et ce tubercule, les produits du jardinage et les grains suffisent à la consommation du département. Beaucoup de prairies qu'on a gagnées sur les rochers et les cailloux des vallées, et qu'on arrose largement, avec soin, avec intelligence, donnent, réunies avec les prairies artificielles, une grande quantité de fourrages. La facilité des irrigations tolère rarement des jachères. Les assolemens sont très variés.

La race bovine s'améliore par des croisemens avec des taureaux du haut Piémont. La chèvre du pauvre, à la dent meurtrière, mais dont des ordonnances forestières prescrivent ou limitent les ravages, a eu plusieurs croisemens avec la race cachemirienne; et quelquefois, dans les pâturages élevés, des chamois viennent saillir les chèvres domestiques. La chèvre alpine dans le premier de ces croisemens acquiert abondance et finesse de sa toison; mais il faut, pour conserver le précieux duvet des cachemiriennes, qu'elle vive au grand air, et dans une température élevée: un mois d'étables humides, chaudes et malsaines suffit pour perdre sa toison.

Les moutons sont peu nombreux: le pays n'est pas assez riche en pâturages d'hiver pour en élever beaucoup au-delà de la consommation des boucheries. Au printemps, on voit arriver de 110 à 120,000 moutons transhumans de la Camargue; les propriétaires des pâturages d'été les louent aux Arélatins, pour une saison, pour environ 50,000 fr. Ces pâturages auraient été consacrés à la dépaissance des vaches, si le département, moins dépourvu de capitaux, pouvait en tenir davantage. Les fromages du Briançonnais sont recherchés en Provence et dans le Piémont.

On achète de jeunes chevaux en Lorraine et dans les Vosges qu'on vient élever dans le département; au bout de deux ou trois ans, ils sont revendus avec un très grand profit.

Les arbres des vergers, le noyer, le châtaignier, le mélèse des Hautes-Alpes, fournissent à sa consommation des fruits, de l'huile, des châtaignes, des graines de mélèse, et de la térébenthine; ces derniers sont exportés. Les arbres verts, les chênes et les hêtres donnent du bois de charpente, qui est également exporté. Les plantes médicinales des Alpes sont l'objet d'un grand commerce.

L'*Industrie manufacturière* est très variée, mais elle ne sert principalement que les besoins de la vie intérieure et domestique. Les cadis, les sergettes, les lainages, la bonneterie, la chapellerie, emploient les laines du pays, et il s'exporte bien peu de leurs produits. Le département, par la privation de filatures de laine à l'aide de machines, ne pourra pas soutenir la concurrence avec ses voisins, même pour sa propre consommation. La tannerie et la mégisserie livrent beaucoup à l'exportation.

L'*Industrie métallurgique* du fer emploie quatorze martinets. Il y a une aciérie près de Briançon. On travaille, dans le département, des marbres, des albâtres, le cristal de roche, et des pierres lithographiques; on fait des crayons noirs ou de mine de plomb; on exporte enfin du talc et de la craie de Briançon.

Pendant l'hiver, 4 à 5,000 jeunes gens, colporteurs, peigneurs de chanvre, bergers, charretiers de ferme ou terrassiers, aiguiseurs, porteurs de marmottes, d'orgues de Barbarie, etc., émigrent du département. Parmi eux, des instituteurs forment une nombreuse tribu; elle était de 7 à 800 pendant nos dernières guerres; elle est réduite aujourd'hui à moitié. Au bout de chaque campagne, ils rapportent au pays de 850 à 900,000 fr. Il y a une maison de détention à Embrun, qui est utile à l'industrie du pays, par celle des 460 condamnés qu'elle renferme, et par ses consommations et celles d'une garnison qu'elle nécessite.

Ce sont toutes ces diverses industries, rurales et manufacturières, qui alimentent le commerce du pays. On y comptait, en 1829, 3,174 patentables; il y a 185 foires dans le département.

Viabilité. — On compte dans le département 4 routes royales, et 19 routes départementales ou grands chemins communaux. Gap a trois établissemens de voitures publiques.

Instruction publique. — Gap et Embrun ont des colléges communaux; et le département 215 écoles primaires, dont une seulement est d'enseignement mutuel. Il y a une bibliothèque publique à Gap. Le culte catholique a un évêque, un chapitre de neuf chanoines, et un grand séminaire à Gap. Il y a une commune seule, celle d'Orpierre, qui est calviniste; ses 974 habitans sont attachés à leur culte, mais paisibles, et animés d'un rare esprit de tolérance et de charité.

La garde nationale est nombreuse, et n'a pas été des dernières à se réunir. L'habitant des Alpes est belliqueux, et dans toutes les guerres d'Italie il fournissait spontanément de grandes ressources pour la garde des frontières: c'était des levées en masse de toutes les communes.

Finances. — Le revenu territorial du département devrait être faible; il est cependant de 5,134,000 fr.

Le principal de la contribution foncière et centimes additionnels (exercice 1832) est de.	799,760 f.
— De la contribution mobilière et personnelle. .	426,331
— Des portes et fenêtres.	71,874
— Des patentes.	42,148
Frais d'avertissemens	2,620
Total des contributions directes.	1,042,728
Droits d'enregistrement, timbre et domaines. .	494,028
Contributions indirectes.	398,487
Poste aux lettres	54,086
Droits de consommation sur les sels à raison de la population.	270,900
Droits de douane, *dito*.	387,306
Total des impôts du département. . . .	2,647,535

Les droits des sels sont calculés à raison d'une consommation de 7 kilogrammes par tête; ceux de douane, à raison de 5 francs par tête.

Voir, pour les objets remarquables des communes du département, l'article Dauphiné.

ALPES (Département des Basses-). Voyez, pour sa topographie politique ancienne, l'article précédent.

Division politique actuelle. — Le département des Basses-Alpes a 5 arrondissemens communaux: Digne, chef-lieu, 9 cantons, 88 communes; Barcelonnette, 4 cantons, 20 communes; Castellane, 6 cantons, 48 communes; Forcalquier, 6 cantons, 51 communes; Sisteron, 5 cantons, 50 communes. Total: 30 cantons, 257 communes, contenant 35,075 édifices, ou maisons habitables. Il nomme 2 députés à la Chambre, et compte 480 électeurs, partagés en deux arrondissemens électoraux. Il est compris dans la 8e division militaire, à Marseille, et a 3 places fortes de quatrième ou cinquième classe, à Sisteron, Entrevaux et Colmars. Il est du ressort de la cour royale d'Aix, et de l'académie de cette ville. Il a un évêque à Digne, et est de la 18e conservation des forêts. Ce département est presque carré, d'une longueur et d'une largeur à peu près égales, de 90 kilomètres.

Territoire. — Ce département forme la partie inférieure des Alpes, dont les chaînes le traversent et s'abaissent gra-

duellement sur les départemens de Vaucluse et du Var. Le territoire offre donc plus de variétés de sol que quelques autres; de hautes montagnes, dont les sommités dépassent 3,000 mètres, et des plaines fertiles qu'arrosent de jolis cours d'eau; ici, des montagnes pastorales couvertes d'une mousse épaisse, ou émaillées de fleurs, et des pics sourcilleux couronnés d'une neige éternelle; là, de vastes forêts, dont la sombreur et le silence rappellent les forêts druidiques; des lacs, des cratères de volcans éteints, de profondes cavernes soutenues par des colonnes de stalactites d'une magnificence sans exemple : tel est l'aspect que présente à l'observateur le département des Basses-Alpes. Partout il rencontre des costumes, des mœurs, des langages différens; partout des souvenirs historiques du plus haut intérêt; partout les monumens antiques des Gaulois et des Romains, mêlés à ceux des Ostrogoths, des Lombards et des Sarrasins. Le géologue et le minéralogiste, le botaniste et le naturaliste, l'antiquaire et l'historien, trouvent dans ces montagnes des trésors de science, des richesses de découvertes immenses.



(Carta du département des Basses-Alpes.)

Mais le territoire des Basses-Alpes est dévasté par de nombreux torrens; et on trouve moins de patriotisme, moins d'activité, moins d'intelligence à circonscrire le théâtre de leurs ravages que dans les Hautes-Alpes. Les irrigations sont moins nombreuses, moins bien entendues que chez leurs voisins. Nous avons indiqué, dans l'article précédent, la somme des conquêtes que l'industrie des Bas-Alpins avait à faire sur la Durance, 28,000 mètres carrés.

Le territoire est de 745,007 hectares. Sur ce total, on ne connait avec certitude que :

42,573 hectares de bois des communes, etc.
18,391 de bois des particuliers.
5,631 vignobles.

66,595 hectares.

Les rocs, les terres stériles sont, en proportion, d'une bien plus faible contenance que dans les Hautes-Alpes.

Le *sol* est argileux calcaire; il est recouvert d'un humus plus riche et plus épais que dans les Hautes-Alpes. La base granitique sur laquelle il repose présente les mêmes qualités de marbres, de granits, d'accidens du règne minéral, que dans le département des Hautes-Alpes.

Climat. — La nature du territoire produit dans le climat une grande variété. Là, comme dans tous les pays de montagnes, l'air est vif et pur dans la belle saison; mais cependant, partout dans ce département, la nature semble aimer les grandes variations de la température, et vivre, à cet égard, de contrastes. Dans la même saison, au levant, vous êtes parfumé des fleurs du printemps; au midi, vous savourez les fruits de l'automne; et au nord, vous avez encore les glaces de l'hiver. Ainsi, pendant qu'on sème à Sestrières, on moissonne à Manosque; et une distance de quelques lieues sépare le laurier et l'olivier, du saule nain de la Laponie et de la renoncule du nord. La direction des vents est la même que dans les Hautes-Alpes. Les pluies ne sont pas régulières; elles sont plus abondantes dans les mois de juillet et d'août : il en tombe environ vingt pouces dans l'année.

Hydrographie. — La Durance entre dans ce département en sortant de celui des Hautes-Alpes, et y a 111 kilomètres d'un cours circulaire, avant d'entrer dans les Bouches-du-Rhône. Elle reçoit par sa gauche l'Ubaye, qui a traversé la vallée de Barcelonnette dans toute sa longueur, et le Riou : le grand Buech s'y jette dans la Durance par sa rive droite. Les autres rivières de ce département sont : le Var, sur sa frontière avec le Piémont; la Bléone, le Colostre, le Verdon, et treize autres moins fortes. Les Alpes ont plusieurs petits lacs, aux sources principalement des rivières et des torrens. Il y a un canal de dérivation de la Durance dans les environs de Forcalquier.

Eaux thermales. — On trouve à une demi-lieue de Digne des eaux minérales connues de toute l'antiquité, et dont Pline recommandait l'usage : elles sont chaudes. Des cinq sources que comprend l'établissement, il y en a trois de 35 degrés à 37 ½ de chaleur au thermomètre de Réaumur; une à 29, et une froide à 22. Elles contiennent du muriate et du sulfate de magnésie, en quantité à peu près égale; du sulfate de soude en quantité double, et un peu de carbonate calcaire et magnésien, et du sulfate de chaux. On les ordonne en bains, douches ou boisson dans toutes les maladies rhumatismales, les éruptions dartreuses, et surtout contre les coups de feu. Les eaux de Gréoux, dans l'arrondissement de Digne, ont les mêmes qualités; mais elles sont moins fortes, et, par cette raison, souvent préférées.

Mines. — Le département des Basses-Alpes a les mêmes richesses minérales que celui des Hautes-Alpes; mais elles sont moins connues, sans doute parce qu'elles sont moins recherchées. Il y a une mine de plomb en exploitation à Saint-Geniez, arrondissement de Sisteron.

Population.

Chefs-lieux.		Arrond.	Total.
Digne	3,952	31,915	155,889
Barcelonnette	2,144	18,783	
Castellane	2,106	23,104	
Forcalquier	3,036	35,849	
Sisteron	4,429	26,248	

Mouvement de la population.

Naissances.	Mascul.	Fémin.		Totaux.
Légitimes	2,502	2,446	= 4,948	5,256
Naturels	167	141	= 308	
Décès	2,292	2,245		= 4,537
Mariages				1,221

La population des villes ou bourgs, chefs-lieux des cantons, devient plus forte dans la basse Provence; elles est du tiers, et quelquefois de la moitié de celle des communes qui forment le canton.

Rapports statistiques

De la population, par kilomètre carré. 20 ind.,926
De la population du département à la population moyenne de la France, par kilomètre carré. . . . . :: 0,348 : 1
— Des villes à celle des campagnes, :: 34 : 155 = :: 1 : 4,31
Des mariages aux naissances. . . . . :: 1 : 4,3
Des mariages aux décès . . . . :: 1 : 3,798
Des décès aux naissances. . . . . . . :: 45 : 52 = :: 1 : 1,1583
Des naissances mascul. aux fémin. . . :: 53 : 51 = :: 1,0313 : 1

L'excédant des naissances sur les décès en 1831, de 719, constate un accroissement de la population de ½ p. °/₀, de 46 p. °/₀₀. — Il est pour toute la France, en 1831, de $\frac{1}{????}$.

Industrie. — L'agriculture n'a pas encore reçu dans le département des Basses-Alpes tous les développemens qu'elle

doit y obtenir par la suite. Deux fermes expérimentales, entreprises par deux propriétaires, à Perniz et à Gréoux, ont fortement influé sur l'économie rurale, et de toute la force de l'exemple. Déjà des charrues de Dombâle sont substituées aux lourds araires du pays; déjà de meilleurs assolemens sont pratiqués, et la plaine, ou plutôt la partie méridionale des Basses-Alpes, est en progrès. Les capitaux, si affluens dans le midi, s'y porteront sans doute, et compléteront la rénovation agricole.

On cultive un peu de froment, le seigle, le méteil, l'avoine, et l'urge; quelques maïs prospèrent sur les limites du Var et des Bouches-du-Rhône. Les prairies sont arrosées par des canaux de dérivation de la Durance et des autres cours d'eau; mais leurs produits ne suffisent pas pour des fourrages d'hiver, et on loue encore à des moutons transhumans les pâturages d'été des montagnes.

Le département se suffit à lui-même pour sa consommation en grains. Les vergers et les fruits forment une partie principale de l'économie rurale de ses cantons du midi. Les pruneaux de plusieurs façons, les figues, les amandes, les avelines et l'huile abondent dans le département, sont exportés partout, et répandent beaucoup d'argent dans le pays.

Les vignobles fournissent abondamment à la consommation du pays, et exportent 20,000 hectolitres de vin des *Mées*, très recherché, et des eaux-de-vie et esprits. Dans un moment où les vins de Provence se sont substitués en Amérique, et principalement dans l'Amérique espagnole, aux vins de Bordeaux, on peut prévoir qu'on brûlera moins d'esprit dans les Basses-Alpes; qu'on plantera plus de vignes; qu'on y soignera mieux les vins; que la récolte totale des vignobles ne se bornera pas aux 92,914 hectolitres qu'elle donnait, de 1826 à 1829, et que le département fournira davantage aux chaix de la côte de Provence et au commerce maritime.

Des croisemens assez nombreux de taureaux du haut Piémont améliorent la race bovine du département; l'engraissage des bœufs est servi par de nouveaux marchés de bestiaux établis chaque mois dans le chef-lieu. Les engraisseurs commencent à sentir que le département peut fournir les boucheries d'Aix et d'Avignon à moins de frais que leurs rivaux du Languedoc, qui ont trente à quarante lieues à faire parcourir à leurs bœufs.

Les moutons ne sont entretenus que pour la consommation locale. Les chevaux et les mulets ont été jusqu'ici tirés des départemens voisins, et même de la Franche-Comté et de l'Auvergne. On s'occupe de faire produire des mulets au département.

L'éducation des vers à soie et la plantation des mûriers prennent chaque jour plus d'accroissement : l'arrondissement de Forcalquier a neuf filatures de soie.

Les bois sont rares dans les Basses-Alpes comme dans les Hautes; il faut en reboiser les sommités : des semis de pins et de mélèses ont été faits depuis peu de temps, et ils prospèrent.

Il en est de l'*industrie manufacturière* comme de la rurale, elle est en progrès : elle s'occupe principalement des besoins du département, et exporte peu. Moustiers a des fabriques de faïence et de papier; Riez, de cordages; Saint-André, de draps communs; Forcalquier, Barcelonnette et Manosque, de cadis, sergettes, lainages, bonneterie de laine et de filoselle, couvertures. Il y a des tanneries et des ateliers de mégisserie, et à peu près 5,000 émigrans, comme dans les Hautes-Alpes; il y a cependant dans leur nombre moins d'instituteurs.

L'industrie *métallurgique* se borne à l'exploitation d'une mine de plomb, à Saint-Geniez-de-Dromont. Le commerce du département se porte sur tous ces objets de l'industrie alpine, et est assez concentré dans l'arrondissement de Forcalquier. Manosque a un tribunal de commerce. Il se tient dans le département 138 foires.

Viabilité. — Le département a 4 routes royales et 20 routes départementales; il y a trois voitures publiques. A Digne et à Manosque on flotte sur la Durance, et quelques bateaux la descendent.

L'*instruction publique* est dans le ressort de l'académie d'Aix, et elle est donnée dans 6 colléges communaux et dans 323 écoles primaires, dont 9 d'enseignement mutuel. Il y a en outre 1 institution et 2 pensionnats. Les chefs-lieux d'arrondissement ont chacun une société d'agriculture. Digne a une bibliothèque publique.

La religion catholique est celle du département. Il y a un évêque à Digne et un chapitre de dix chanoines. Ce diocèse, qui est de la province ecclésiastique d'Aix, contient 32 cures et 283 succursales, un grand séminaire à Digne, et un petit séminaire à Forcalquier.

La *garde nationale* compte 10,200 hommes inscrits sur les contrôles, et formant 3 bataillons cantonnaux, à Digne, Sisteron, Forcalquier, Barcelonnette et Manosque. Les lois ordinaires de la population doivent lui donner 4,000 hommes de vingt à trente-six ans, propres à former son contingent de garde nationale mobilisée; et il est à croire que bien plus de citoyens répondraient à un appel pour la défense de frontières si proches d'eux, et si importantes dans une guerre avec l'Italie.

Deux compagnies de vétérans, la 6e sédentaire à Sisteron, la 13e à la Seyne, fournissent à la garde des trois places fortes du département : il y a une compagnie de gendarmerie de la légion de Grenoble.

Finances. — Les administrations financières et forestières de ce département sont organisées comme dans les autres départemens.

Le revenu territorial du département est estimé à 7,743,000 fr.

Le principal de la contribution foncière et centimes additionnels (exercice 1832) est de.	973,390 f.
— Personnelle et mobilière.	179,064
— Des portes et fenêtres.	78,394
— Des patentes.	52,424
Frais de premier avertissement	3,187
Total des contributions directes.	1,286,059
Droits d'enregistrement, timbre et domaines. . .	545,194
Contributions indirectes.	425,612
Poste aux lettres	68,047
Droits de consommation sur les sels, à raison de la population	323,300
Droits de douane, *dito*.	467,688
Total des impôts du département. . . .	3,118,700

Voir, pour les objets remarquables des communes du département, l'article Provence.

ALPHABET. Lorsque nous traiterons de l'écriture, et que nous exposerons l'état actuel de nos connaissances sur l'origine de cette invention, nous nous trouverons naturellement conduits à nous expliquer sur les principaux alphabets anciens et modernes, tout en cherchant à démêler les relations et les analogies qui se trouvent entre eux. C'est donc à l'article Écriture que se rapportent les principales considérations que le mot d'alphabet soulève, et nous y renvoyons.

ALPHÉE, crustacé; genre de l'ordre des décapodes macroures, de la section des salicoques du Règne animal de Cuvier. M. Latreille, dans ses considérations générales, l'avait rapporté à la section des homardiens. Les caractères génériques sont : pieds formés d'une série unique d'articulations, les deux premières paires didactyles, antennes latérales ou extérieures situées au-dessous des mitoyennes, ayant leur pédoncule recouvert par une grande écaille annexée à sa base.

Les alphées ont le test prolongé en avant ou en forme de bec, et les antennes du milieu toujours plus petites que les externes, et se distinguent des nikas par la longueur de

leur ventre relevé ou courbé, la position de leurs yeux, et la structure différente de leurs corps. On ne peut les confondre avec les persées, à cause de la forme de leur corselet, et surtout parce qu'ils n'ont que les deux premières paires de pattes didactyles; caractère qui les distingue éminemment de ce genre, ainsi que des palémons et des crangons, par les antennes intérieures qui sont terminées par deux filets. Les mœurs de ces animaux sont tranquilles, ils ne quittent guère la région qu'ils ont choisie pour demeure, que lorsque plusieurs animaux marins, et surtout des troupes de poissons, se portent en foule sur eux pour les dévorer. La saison des amours des alphées arrive vers la fin du printemps et le milieu de l'été. L'espèce considérée comme type générique est l'alphée avare de Fabricius. Cet auteur avait d'abord établi ce genre sur quatre espèces, toutes habitantes des mers des Indes; mais depuis M. Risso en a décrit quatre autres, trouvées dans la mer Méditerranée, aux environs de Nice. Nous citerons l'alphée caramote, nom spécifique imposé à ce crustacé par Rondelet, et rapporté par Latreille au genre persée; il vit dans les fonds vaseux, entre les rochers des bords de la Méditerranée. On attribue à ce crustacé quelque efficacité dans la phthisie pulmonaire. L'alphée aivado, ou avoine de mer, se tient presque à la surface de l'eau, se balance dans ses ondulations, et s'approche des bords fréquentés par les petites méduses phosphoriques dont elle se nourrit; sa présence annonce ordinairement aux pêcheurs l'arrivée des clupées, à qui il sert de proie. L'alphée élégant, espèce portant ce nom à cause de la beauté de ses couleurs : il vit dans le séjour des coraux et des madrépores; sa natation est très vive, et c'est avec peine qu'on parvient à le saisir. L'alphée pélagique, qui se tient



(Alphée pélagique.)

à des profondeurs très considérables, où il devient la proie des poissons pélagiens. On peut, suivant M. Latreille, rapporter à ce genre, le cancer candidus d'Olivier, ou l'astacus tyrhenus de Petagra (*alphœus tyrhenus Risso*). Ce crustacé ne quitte point les profondeurs des lieux abrités des courans, et so.t qu'il veuille fuir le danger auquel sa faiblesse l'expose, soit qu'il veuille se procurer une nourriture plus facile, il s'introduit dans les valves de la pinne marine.

ALPHONSE. On compte onze rois du nom d'Alphonse parmi ceux de Léon et de Castille, un en Navarre, cinq en Aragon, et cinq en Portugal. Nous ferons une mention particulière des plus célèbres d'entre eux; l'histoire des autres sera comprise dans celle du pays sur lequel ils ont régné.

ALPHONSE Ier, surnommé le CATHOLIQUE (*Alonzo el Catolico*), roi des Asturies. Quand l'arabe Mooza, après avoir subjugué les Berbères et conquis l'antique Mauritanie, eut franchi le détroit qui prit le nom de son lieutenant Thârik (*Gebal-Thârik*, Gibraltar); quand le roi et la monarchie des Goths eurent péri à la bataille de Guadalété, et que la Péninsule entière fut devenue province du khalyfat d'Orient, quelques débris des troupes de Rodéric, grossies peu à peu d'autres chrétiens fervens, se réfugièrent dans les montagnes les plus escarpées de l'ancienne Cantabrie. Les riches possesseurs des plaines du Guadalquivir et de l'Ebre, occupés à porter au-delà des Pyrénées, dans la terre d'*Afranc*, leurs armes et leur foi, avaient oublié cette poignée de chrétiens insoumis dans l'âpre contrée qui lui servait d'asile, et qui ne se trouvait point sur leur passage pour aller à d'autres conquêtes. Pelage (don Pelayo), personnage à demi fabuleux, et dont on a nié, mais à tort, jusqu'à l'existence, fut le premier chef de ces guerriers par qui fut dès lors commencée la grande œuvre de la reprise du pays. Son histoire et celle de Favila, son successeur au commandement, sont noyées dans les fables traditionnelles qui entourent le berceau de tous les peuples. Ce n'est que sous Alphonse Ier, qu'on dit gendre de Pélage, et que ses soldats élirent vers l'année 739, qu'apparait enfin, avec un commencement de forme politique, avec ses limites tracées et ses annales écrites, le petit royaume des Asturies.

Les Arabes s'étaient alors jetés dans les Gaules. L'émyr Abdérame, après avoir promené ses rapides étendards sur les bords du Rhône, puis sur ceux de la Garonne, sur le rivage de l'Océan, puis sur les rives de la Loire, rencontra, dans les champs de Tours, la hache de Charles-Martel. Ce désastre, qui porta le premier coup à la puissance musulmane, et plus encore les guerres intestines que, dans l'éloignement du trône impérial, se livrèrent sans relâche les chefs arabes pour le commandement de l'Espagne, jusqu'à l'arrivée de l'ommyade Abderame, par qui fut érigé le khalyfat indépendant de Cordoue, sauvèrent la naissante nation espagnole, et favorisèrent, dans leur établissement, dans leurs premières conquêtes, les chrétiens des Asturies. A l'abri d'une invasion, Alphonse-le-Catholique put offrir une retraite assurée à ceux qu'un zèle pieux ou les malheurs des guerres civiles engagèrent à fuir la domination musulmane. Il changea sa peuplade de guerriers en une petite nation, et fit avec succès diverses entreprises de voisinage. Vers l'année 750, il s'était avancé de la Galice aux bords du Duéro, avait même pénétré jusqu'à Salamanque, et se trouvait souverain d'un petit état composé de la Biscaye, des Asturies, de la Galice et d'une partie de la province de Léon. Il mourut en 757, et fut enterré dans Oviédo sa capitale.

ALPHONSE III, surnommé le GRAND (*Alonzo el Magno*), roi des Asturies, douzième roi de la race gothique qui commence à Pélage. Pendant le faible règne du khalyfe Mohammed, troublé par les révoltes de plusieurs walis ou gouverneurs de provinces, par une irruption des Normands en Andalousie, et surtout par cette longue guerre civile que suscitèrent les Hafsoun, prélude des querelles de races, et qui désola l'empire pendant un demi-siècle, la naissante nation espagnole avait fait de rapides progrès. Déjà les chrétiens, que les Arabes s'étaient jusque là bornés à repousser dans leurs montagnes inaccessibles à la cavalerie, comme des pirates qui viennent piller les côtes et se réfugient sur leurs vaisseaux, présentaient une défense plus ferme, et formaient des entreprises plus étendues. Ils commençaient à soutenir le choc de l'ennemi en pleine campagne, à livrer des combats où l'avantage leur demeurait souvent, à se maintenir dans des villes où ils n'avaient encore dirigé que des excursions. Les élémens avaient aussi paru les protéger et combattre pour eux. Une grande flotte, envoyée par le khalyfe en 865, avec des troupes de débarquement, pour descendre en Galice, et pénétrer au sein de leurs possessions, fut assaillie, à l'embouchure du Minho, par une affreuse tempête qui jeta tous les vaisseaux à la côte. Ce naufrage, où périt presque en entier l'armée du khalyfe, et qui détruisit sa marine, fut plus utile aux chrétiens qu'aucune de leurs victoires, et l'on peut s'étonner qu'ils n'y aient pas découvert la protection du ciel plutôt que dans les apparitions miraculeuses de leur saint Jacques le Tue-Mores (*Santiago Matamoros*).

Quand Ordono Ier, père d'Alphonse III, mourut en 866,

les Espagnols possédaient, outre les provinces d'Alava, des Asturies, de la Galice et de Léon, plusieurs places importantes en Castille, Toro, Zamora, Salamanque et Burgos. Alphonse n'avait alors que dix-huit ans. Encouragé par son extrême jeunesse, le comte de Galice voulut lui enlever le trône; mais il fut poignardé dans Oviédo dont il s'était emparé. Une fois affermi, le jeune Alphonse s'occupa de continuer activement l'œuvre de ses prédécesseurs. Il épousa, en 869, Dona Ximena, fille des comtes français de Navarre, et ce mariage fut le sceau d'une ligue offensive et défensive entre les deux états rivaux. Tranquille de ce côté, Alphonse porta ses armes en Portugal, prit Coïmbre et Porto, défit une armée musulmane envoyée contre lui, pénétra jusqu'en Estramadure, et vint même insulter Mérida (876). Chargé des dépouilles de cette heureuse expédition, il revint couvrir sa frontière de Castille qu'attaquaient les Arabes. Après quelques engagemens très vifs, mais sans résultats, l'ou convint d'une trève. Elle fut signée à Cordoue, en 883, par un prélat chrétien, nommé Dulcidio, qu'Alphonse envoya comme ambassadeur au khalyfe, et qui lui fut mené par une escorte de cavaliers musulmans.

Tandis qu'Almondhyr et ensuite Abd-Allah, successeur de Mohhammed, luttaient péniblement contre la révolte des Hafsoun, des divisions intestines détournèrent aussi les forces des chrétiens de leur but ordinaire, et Alphonse, comme les khalyfes, était assez occupé d'étouffer les révoltes dans son royaume. La première fut celle d'Herménégilde en Galice; il fut pris et exécuté (886). Witiza, quelques années plus tard, la ralluma dans cette province, et d'autres seigneurs l'étendirent à diverses parties du pays. Alphonse marcha contre les révoltés, prit leurs chefs dans un combat, et les condamna tous à une prison perpétuelle, après leur avoir fait crever les yeux (894). Tandis qu'il effaçait les dernières traces de cette révolte, le waly Aboul-Kasem, qui commandait pour les Hafsoun dans la Castille musulmane, profitant de la trève qui tenait les chrétiens en sécurité, fondit tout-à-coup dans les campagnes de Léon, dévastant les lieux de son passage, et menaçant le roi des chrétiens de mettre tous ses états à feu et à sang, s'il ne venait lui rendre hommage de vassalité. Alphonse appela ses troupes, et marcha contre l'ennemi qui pressait étroitement Zamora. La bataille, dit-on, dura quatre jours. Enfin les Espagnols enfoncèrent les Musulmans, et en firent un horrible carnage. Aboul-Kasem périt avec la plupart des chefs (900). Les historiens espagnols attribuent généralement l'attaque de Zamora aux troupes du khalyfe; c'est une erreur manifeste. Dès qu'Abd-Allah, qui mettait sa gloire à garder religieusement la foi des traités, eut connaissance de l'irruption d'Aboul-Kasem, il dépécha l'un de ses wazyrs à Alphonse pour l'assurer qu'il n'avait pris aucune part à cette agression déloyale, et pour renouveler alliance avec lui contre le rebelle leur ennemi commun. Loin de nuire à l'empire, la défaite d'Aboul-Kasem, en affaiblissant le parti des révoltés, prépara leur soumission, achevée par Abdérame III.

Alphonse, après sa victoire, s'occupa de prévenir de nouvelles agressions, et donna tous les soins que lui laissait la paix à garnir ses frontières dont il fortifia les principales places. Il commençait à goûter un repos bien mérité, quand il apprit que son fils aîné Garcia, qui avait épousé la fille du puissant Nuno-Fernandez, et qui commandait à Zamora, tramait, dans son gouvernement, le projet de lui enlever la couronne. Alphonse accourut aussitôt dans cette ville, y fit arrêter son fils, et l'enferma dans un château des Asturies. La reine Ximena, le beau-père de Garcia et son frère Ordono, qui avait le gouvernement de la Galice, prirent parti pour le jeune prince contre son père, et n'ayant pu obtenir sa liberté par leurs prières, levèrent des troupes pour le délivrer. Soit qu'il fût intimidé par leur union, soit qu'il voulût éviter la guerre civile, Alphonse abdiqua la couronne en faveur de ses fils, et leur partagea ses états (910). Ordono conserva la Galice; Garcia eut les autres provinces avec le titre de roi.

Le règne d'Alphonse III est l'un des plus célèbres de la première monarchie espagnole. Il agrandit toutes ses frontières, et les assura par de nombreuses fortifications. Le système féodal avait alors pénétré de France en Espagne, et s'était établi dans tout le royaume chrétien, par la même raison et pour le même objet qui l'avaient fait naître au temps de la conquête des Barbares, c'est-à-dire la défense et l'agrandissement du territoire, l'intérêt personnel des feudataires les attachant bien plus à la conservation de leur fief que n'aurait pu le faire une simple mission du roi, et la tenure féodale leur donnant bien mieux les moyens de le garder ou de l'étendre. A la consécration de la métropole de Saint-Jacques, en 899, on avait vu figurer, à côté du roi, les comtes de Léon, de Castille, d'Alava, d'Astorga, de Tuy, d'Orense, de Bragance, de Lugo, de Burgos, et plusieurs autres encore, tous vassaux de la couronne.

Alphonse III eut des connaissances étendues pour son temps et pour son pays. Il protégea spécialement le peu d'hommes lettrés qui se trouvaient parmi ses sujets, et fit rédiger par son maître, l'évêque Sébastien, une chronique générale du royaume, depuis l'élection du Goth Wamba jusqu'au règne de son père Ordono. Cette chronique, à laquelle il donna son nom, est un des plus anciens et des plus précieux monumens historiques de l'Espagne.

ALPHONSE VI, roi de Léon et de Castille, troisième roi de la race française de Navarre. Le règne d'Alphonse VI est un des plus importans de l'histoire d'Espagne, parce qu'il marque l'époque où la puissance chrétienne, qui était allée toujours croissant, tandis que la puissance arabe déclinait sans cesse, emporte enfin la balance, et prend une supériorité décidée. Peu après la mort du roi de Navarre Sancho-le-Grand (*Sancho-el-Mayor*), en 1035, l'Espagne chrétienne ne se composa plus que de trois états, possédés par ses trois fils. Tandis que Ramiro Ier fondait, en 1058, le royaume d'Aragon, le royaume de Castille se formait entre les mains de Ferdinand Ier, par la réunion du comté de ce nom à l'ancien royaume de Léon, des Asturies et de la Galice. Au contraire, l'empire musulman, depuis la chute du khalyfat de Cordoue, qui avait péri dans la lutte mortelle que s'étaient livrée les races arabe et berbère, se trouvait divisé entre une foule de petits princes rivaux, et souvent ennemis les uns des autres. A cette époque l'émyr de Tolède, Al-Mamoun, et celui de Séville, Aben-Abed, les plus puissans d'entre eux, se faisaient une guerre acharnée, à laquelle tous les autres, entrant dans l'une ou l'autre ligue, prenaient une part active.

Ferdinand Ier, mort en 1065, avait, malgré l'opposition des grands vassaux de la couronne, fait le partage de ses états entre ses enfans. L'aîné, Sancho-le-Fort, auquel était échu le royaume de Castille, enleva celui de Léon à son frère Alphonse : celui-ci, d'abord enfermé dans un cloître, s'enfuit chez l'émyr de Tolède, qui, sans craindre le ressentiment du roi de Castille, lui accorda la plus généreuse hospitalité, et le combla des bienfaits les plus délicats. Il lui fit présent d'un beau château de plaisance, où n'entraient que des chrétiens, pour qu'Alphonse pût se livrer en paix aux plaisirs de la chasse et aux exercices de son culte. Sancho-le-Fort périt assassiné devant Zamora, qu'il voulait enlever également aux infantes ses sœurs. Comme il ne laissait point d'enfans, Alphonse, rappelé dans ses états, reçut la couronne de Castille, dépouilla de la Galice son frère Garcia, et se trouva, en 1073, seul possesseur de tous les domaines de son père Ferdinand Ier.

L'élévation d'Alphonse VI ôtoit à son hôte, l'émyr de Tolède, la crainte des armes chrétiennes, et lui faisait d'un ennemi redoutable un puissant allié. Ayant obtenu un fort secours de troupes castillanes, il reprit la guerre contre Aben-Abed, battit ses troupes, enleva Cordoue, et, par

une marche habile, alla même surprendre Séville. Mais il y mourut, et Aben-Abed, reprenant tout l'avantage, chassa de ses états l'armée envahissante, dépouilla les autres émyrs qui avaient pris parti pour Al-Mamoun, et se trouva bientôt, par conquêtes ou par alliances, maître de l'Espagne musulmane. Il ne restait plus qu'un obstacle à sa souveraineté : Tolède, où régnait le jeune Yahhyah, fils d'Al-Mamoun, que ce prince, en mourant, avait confié à la protection de son allié le roi de Castille. La ruine de Tolède fut résolue. Aben-Abed envoya son ministre, Aben-Omar, auprès d'Alphonse VI, qu'il détermina sans peine à entrer dans une ligue pour la destruction du royaume d'Yahhyah. A peine ce traité fut-il conclu, qu'Alphonse, oubliant les bienfaits d'Al-Mamoun, et la protection promise à son fils, l'ingrat et perfide Alphonse se jette, sans déclaration de guerre, dans les campagnes de Tolède, portant le ravage et la désolation sur cette terre qui lui servit d'asile. Le jeune Yahhyah, sans talens, sans énergie, livré seul aux coups des chrétiens, ne pouvait leur opposer une longue résistance. Pendant quatre années de continuelles excursions à travers la Castille-Neuve, Alphonse désola cette province, et s'empara de toutes les places fortes qui avoisinaient la capitale. Enfin, au commencement de 1085, déjà maître de Madrid, de Guadalajara, d'Olmos, où il avait laissé des garnisons, Alphonse arriva jusqu'aux murs de Tolède, et forma le siége de cette ville. Yahhyah, que l'inimitié d'Aben-Abed privait de tout secours, offrit au roi de Castille la suzeraineté de ses états, et le paiement d'un tribut annuel; l'impitoyable Alphonse rejeta ces offres avec hauteur, et demanda que la place lui fût remise sans conditions. Alors le petit nombre de guerriers qu'elle renfermait résolurent de s'y défendre jusqu'à la mort. Pendant plusieurs mois d'un siége opiniâtre, ils repoussèrent les nombreux assauts que leur livra l'armée chrétienne. Alphonse fit cesser ces attaques infructueuses, et se contenta de serrer étroitement la place, pour la réduire par le manque de vivres. La famine, en effet, se fit bientôt sentir avec toutes ses horreurs, dans l'étroite enceinte où s'était amoncelée la population des campagnes. Les murmures d'un peuple réduit à périr de faim, l'abandon des autres Arabes, et la crainte du soulèvement des chrétiens qui résidaient en grand nombre dans Tolède, ôtèrent à ses défenseurs tout espoir de résistance. Une capitulation fut proposée; on offrit de rendre la ville aux chrétiens, sous la condition que tous les musulmans auraient le droit d'en sortir pour se retirer où bon leur semblerait, ou d'y rester en conservant leurs propriétés; que ceux d'entre eux qui prendraient ce dernier parti conserveraient en outre le libre exercice de leur religion, l'usage de la principale mosquée, le droit de nommer leurs khadys, et d'être jugés par eux seuls; qu'enfin ils ne seraient soumis qu'aux tributs qu'ils avaient payés jusqu'alors à leurs propres souverains. Alphonse souscrivit à ces conditions qui furent solennellement jurées de part et d'autre. En conséquence, l'émyr, ses troupes, et beaucoup d'habitans, se retirèrent dans la province de Valence, tandis que le roi de Castille prenait possession de Tolède, dont il fit aussitôt la capitale de ses états.

Les capitulations obtenues par les Arabes étaient absolument les mêmes que celles qu'ils avaient accordées aux chrétiens quand ils firent, au VIIIe siècle, la conquête de l'Espagne. Ce qui prouve quelle fidélité religieuse ils avaient mise à les observer, c'est qu'Alphonse trouva la moitié de la population de Tolède composée de chrétiens qui, depuis la prise de cette ville par Mouza, vivaient librement dans le culte de leurs pères. Les Espagnols vainqueurs des Arabes n'imitèrent point la bonne foi des Arabes conquérans de l'Espagne. Alphonse avait érigé Tolède en siége archiépiscopal. Le nouveau prélat, Bernard de Sahagun, ancien moine de Cluny, mécontent d'avoir une métropole inférieure à la mosquée principale, se concerta avec la reine pour s'emparer du temple musulman. Pendant une nuit, en 1087, on força, par leurs ordres, les portes de cette mosquée, on détruisit tous les objets du culte de l'islam, on éleva des autels chrétiens, et l'on prit enfin militairement possession de cette nouvelle cathédrale. Les Arabes portèrent vainement leurs plaintes au roi, lequel feignit quelque colère, mais n'osa point reprendre à Dieu une église qui venait de lui être donnée, et vint même présider à la consécration solennelle qui en fut faite quelques jours après. Ainsi, dès la seconde année de la conquête, les capitulations furent ouvertement violées, et les vaincus dépouillés du droit que, dans leurs temps de gloire, ils avaient toujours respecté chez leurs sujets chrétiens.

Cependant la prise de Tolède, cette ancienne capitale des Goths, le centre et la plus forte place de la péninsule, était un évènement de la plus haute importance dans la lutte mortelle que se livraient les deux peuples. Elle assurait au roi de Castille une supériorité décidée, et la nouvelle de sa victoire répandit l'effroi parmi tous les Arabes. Aben-Abed lui-même reconnut bientôt sa faute, quand il vit Alphonse s'emparer, au mépris de leur traité, non de la seule ville de Tolède, mais de toute la province, et que cet allié sans foi, se déclarant ennemi, fut devenu son voisin immédiat. Le danger commun fit sentir pour un moment aux Arabes le besoin si long-temps méconnu de la concorde et de l'union. Les divers émyrs se réunirent à Séville, sous la présidence d'Aben-Abed, pour délibérer sur les moyens de salut. On convint d'appeler au secours de l'islam, menacé en Espagne par les armes chrétiennes, les Almoravides d'Afrique (*al-Murabéthyn, voués à Dieu*), sectaires nouveaux, dont le chef, Youzef, ayant détruit l'empire de Fez et fondé Maroc, régnait sur toute l'ancienne Mauritanie. Un ambassadeur alla lui présenter une lettre signée des treize émyrs d'Espagne, dans laquelle ils imploraient le secours de ses armes pour protéger et venger le Croissant. Le vainqueur de l'Afrique accueillit avec joie cette prière, qui était pour lui l'offre d'une nouvelle conquête; il se fit livrer l'Ile-Verte (Algeziras), la clé de la péninsule, franchit le détroit à la tête de ses Berbères, et vint camper autour des murs de Séville.

Il était temps qu'un tel secours arrivât aux Arabes. Ivre de ses succès, Alphonse avait ouvertement rompu avec l'émyr de Séville, et, divisant ses troupes victorieuses, il menaçait l'Estramadure par le Portugal, en même temps qu'il resserrait les musulmans d'Aragon dans les murs de Saragosse, dont il commençait à faire le siége. Ce fut devant cette ville qu'il apprit l'arrivée de Youzef en Espagne, et les apprêts que faisaient de tous côtés les autres émyrs pour venir mêler leurs troupes à son armée. Alphonse leva aussitôt le siége de Saragosse, appela ses alliés de Navarre et d'Aragon, rassembla tous les guerriers de ses états, même les musulmans de la Castille-Neuve, et vint réunir toutes ces forces à son armée de Portugal. Youzef, auquel s'étaient joints les émyrs arabes sous les murs de Séville, marcha de ce côté, et rencontra les chrétiens dans la plaine de Zalaca, près de Badajoz. Il semblait, à voir de part et d'autre cette multitude de combattans, que tous les champions des deux cultes qui se disputaient la possession de l'Espagne se fussent donné rendez-vous en cet endroit pour vider leur querelle, et qu'un grand duel allait décider de l'empire entre la Croix et le Croissant. Les deux armées demeurèrent plusieurs jours en présence, et leurs chefs, avant d'en venir aux mains, échangèrent quelques messages menaçans portés par des hérauts. Si l'on en croit les historiens arabes, la dernière ambassade d'Alphonse exposait que, le lendemain vendredi étant le jour saint des musulmans, le samedi celui des juifs, en grand nombre dans l'une et l'autre armées, et le dimanche celui des chrétiens, il convenait de retarder le combat jusqu'au lundi suivant. Youzef répondit qu'il acceptait cet armistice; mais, peu confiant dans la foi des chrétiens, il mit son camp en état de défense. L'avant-garde espagnole vint en effet l'attaquer au milieu de la nuit,

et la bataille s'engagea dans les ténèbres. Elle dura sans interruption jusqu'au coucher du soleil. Les deux partis, également animés, également opiniâtres, soutinrent toute la journée la lutte la plus meurtrière. Le lendemain, après des chances diverses, une manœuvre de Yousef, qui alla brûler le camp des chrétiens et les prit en flanc sur le champ de bataille, décida la victoire en sa faveur. Alphonse, blessé grièvement, s'enfuit avec un poignée de cavaliers, et les débris de l'armée espagnole se retirèrent en desordre jusqu'aux frontières de Castille (1086).

Cette victoire ouvrait à Yousef la carrière d'Al-Mansour, et donnait l'espoir de réparer tous les désastres qu'avaient essuyés les Arabes depuis la mort de ce grand capitaine. Mais des troubles qui éclatèrent à Maroc obligèrent Youzef à regagner l'Afrique. Il avait été le centre de la ligue formée contre le roi de Castille; son départ la rompit, et cette grande entreprise, suivie d'un grand succès, demeura sans résultats. De retour à Tolède après sa défaite, Alphonse s'était empressé de mettre à l'abri d'une invasion son nouveau royaume de la Castille-Neuve. Il avait demandé des secours au roi de France, Philippe Ier, qui lui envoya en même temps une troupe de guerriers sous les ordres de Raymond, comte de Bourgogne, auquel Alphonse maria sa fille Urraque, et une troupe d'ecclésiastiques pour peupler les églises de la province récemment rendue au christianisme. Alphonse ayant relevé les villes que la guerre avait détruites, et recruté son armée, put, après le départ de Yousef, reprendre l'offensive. Tandis que les Catalans et les Aragonais attaquaient l'émyr de Saragosse, les Castillans pénétraient, malgré les efforts d'Aben-Abed, jusqu'aux confins du royaume de Murcie, coupant ainsi la communication entre les provinces musulmanes du nord et celles du midi. Dans cette situation désespérée, les princes arabes eurent encore une fois recours au protectorat de Yousef. Celui-ci passa de nouveau le détroit; mais c'était dans le dessein d'enlever l'Espagne à des mains qu'il jugeait incapables de la défendre, et de joindre, comme Mouza, cette province au gouvernement d'Afrique. Il reparut en maître dans la péninsule, et, se souciant aussi peu du ressentiment des princes arabes que de leur alliance, il marcha droit à Grenade, se saisit de l'émyr, et fit de cette place le centre de ses conquêtes. Les Almoravides se divisèrent en quatre corps pour agir simultanément dans toutes les directions, et la plus forte division fut envoyée contre l'émyr de Séville, comme le plus redoutable ennemi. Aben-Abed, malgré les ressources de son esprit et de son courage, se vit bientôt réduit aux seules murailles de Séville, où il fut enfermé par l'armée berbère. Alors il implora les secours de ce même Alphonse, contre lequel il avait appelé d'Afrique Yousef et les Almoravides. Le roi de Castille, déjà veuf d'Agueda de Normandie, d'Inès de Guienne, de Constance et de Berthe de Bourgogne, venait d'épouser la fille d'Aben-Abed, Zaïda, qui reçut le baptême sous le nom de Maria-Isabel. Cette union récente, et plus encore les avantages que promettait l'émyr, décidèrent Alphonse à lui donner du secours. Il envoya une armée espagnole sous les ordres du Cid, pour opérer une diversion en sa faveur, et délivrer Séville. Mais le Cid fut battu par les Almoravides, et ne put retarder la chute du dernier débris de l'empire arabe ou asiatique, auquel succéda l'empire more ou africain (1091).

Ce fut trois ans plus tard que le pape Urbain II convoqua ce concile de Clermont, où s'alluma, aux inspirations de l'ermite Pierre, l'enthousiasme des croisades. L'archevêque de Tolède, et quelques autres prélats des états d'Alphonse VI, assistèrent à ce concile. Mais les Espagnols avaient assez affaire de reprendre leur pays aux musulmans sans s'occuper encore de les chasser de la Judée. Au milieu de cette foule innombrable de guerriers qui, la croix sur l'épaule, se précipitèrent dans l'Orient de toutes les parties de l'Europe, l'Espagne seule n'avait point de bannière. Cependant, jusqu'à la fin du règne d'Alphonse, la guerre fut faiblement entretenue, et les deux peuples n'eurent que des rencontres d'excursions et de pillages. Alphonse, qui épousa en sixièmes noces Béatrix d'Est, mourut en 1109. Il avait perdu l'année précédente son fils unique, le jeune infant Sancho, tué sous les murs d'Uclès, au combat appelé *des Sept Comtes*, parce que tous les chefs chrétiens y périrent, et il laissa le trône de Castille à sa fille Urraque, mariée en secondes noces au roi d'Aragon, Alphonse-le-Batailleur.

L'époque d'Alphonse VI n'est pas moins remarquable comme littéraire que comme politique. Ce fut au commencement du XIIe siècle que parurent simultanément les premiers troubadours provençaux et les premiers poètes espagnols, lesquels parlaient également la langue romane, appelée en France langue limosine ou langue d'oc. Ceux qui croient que les premiers essais de ces troubadours et de ces poètes furent des imitations de l'arabe, trouvent dans l'histoire d'Alphonse une preuve de fait pour appuyer leur opinion, indépendamment des preuves qu'on peut tirer du fond et de la forme des compositions de cette époque. Les chrétiens purent s'instruire à l'école des Arabes, malgré la différence de langage et la haine profonde qui les divisait, parce qu'il exista entre eux un intermédiaire naturel. Ce furent ces chrétiens goths et ibères qui vivaient sous la domination musulmane dans le libre exercice de leur religion, et qu'on nomma *mozarabes*. Tolède, Cordoue, toutes les villes en étaient peuplées aussi bien que les campagnes. Quand les Espagnols eurent successivement recouvré leurs provinces, ils y retrouvèrent ces compatriotes, nés, élevés sous l'autorité des Arabes, et qui leur transmirent les leçons de leurs maîtres. On peut fixer à la prise de Tolède par Alphonse VI, en 1085, c'est-à-dire à la première communication des chrétiens avec les mozarabes, l'époque de la culture des langues vulgaires en Europe, et de la naissance de la poésie moderne. Alphonse, qui venait d'épouser Constance de Bourgogne quand il entreprit sa croisade contre les musulmans, conduisait dans son armée une foule de volontaires français qui séjournèrent long-temps en Castille après la prise de Tolède. Les uns se fixèrent en Espagne; les autres rapportèrent dans leur patrie les leçons prises aux écoles encore subsistantes des Arabes. De ce nombre étaient plusieurs moines de Cluny, qui firent substituer en Castille l'écriture française à l'écriture gothique. On voit, sans remonter à l'invasion du premier Abderame dans les Gaules, comment put s'opérer le contact des Arabes et des Français, et comment la poésie provençale put naître à la même source que la poésie espagnole.

ALPHONSE IX, surnommé LE NOBLE (*Alonzo el Noble*), huitième roi de Castille. Quand son père, Sancho III, mourut, après une année de règne, en 1158, Alphonse n'était âgé que de trois ans. Sa tutèle, disputée à don Guttiere de Castro par don Manrique de Lara, fut l'origine d'une querelle entre ces deux puissantes maisons, à laquelle prirent part presque tous les seigneurs du royaume. Les Lara l'emportèrent enfin, malgré la volonté du monarque défunt, et demeurèrent maîtres de la personne du roi. En Espagne, comme dans le reste de l'Europe, les hauts barons s'arrogeaient alors une puissance démesurée, et leur audace seigneuriale bravait souvent la royauté. L'indiscipline feodale était partout au comble, et le plus petit châtelain, retranché derrière les créneaux de son manoir, ne se croyait pas plus obligé d'obéir aux ordres du prince, que Jean-sans-Terre de quitter le trône de la Grande-Bretagne pour comparaître devant son suzerain Philippe-Auguste.

Toute la minorité d'Alphonse se passa parmi les dissensions. Enfin les Cortès assemblées à Burgos, en 1160, décidèrent que ce prince, ayant atteint l'âge d'adolescence, devait sur-le-champ prendre une femme et l'administration de l'etat. On négocia son mariage avec Eléonore, fille d'Eléonore de Guienne et de Henri II, roi d'Angleterre, et ce

jeune roi, délivré de ses ambitieux tuteurs, fut, à quatorze ans, revêtu de l'autorité souveraine. C'était diminuer le mal, mais non pas le detruire; car on ne pouvait attendre d'un enfant ni des entreprises utiles, ni une administration vigoureuse. Alphonse fut d'abord entraîné par le roi d'Aragon dans une ligue contre la Navarre, puis dans une ligue avec le Portugal contre le royaume de Léon. La première querelle fut soumise à l'arbitrage du roi d'Angleterre, l'autre se termina par des restitutions réciproques.

Pendant ces disputes des rois chrétiens, la guerre religieuse était faiblement entretenue. Dans une expédition contre les Maures, en 1177, Alphonse alla prendre Cuença en cœur de la Manche. D'autres excursions furent faites par ses généraux, entre autres par l'archevêque de Tolède, Martin de Pisuerga, qui alla piller plusieurs cantons de l'Andalousie. L'Espagne musulmane avait alors passé des Almoravides aux Almohades. L'émyr Yakoub-ben-Yousef, voulant mettre ses sujets d'Europe à l'abri de ces perpétuels pillages, franchit le détroit avec ses troupes africaines, et s'avança rapidement sur la frontière de Castille. Alphonse IX, que menaçait le premier cet orage, marcha le premier à la rencontre de Yakoub, tandis que les rois de Léon et de Navarre rassemblaient leurs troupes pour les conduire au-devant des dangers communs. Les Almohades et les Castillans se rencontrèrent devant le fort d'Alarcos. Les chefs espagnols demandaient avec raison qu'on évitât d'en venir aux mains jusqu'à l'arrivée de leurs alliés; mais l'orgueilleux Alphonse, qui ne voulait partager avec personne un triomphe qu'il croyait certain, rejeta ce sage conseil, et accepta la bataille. Ses forces étaient trop inférieures pour que l'issue du combat fût long-temps douteuse. Malgré la valeur et la constance des Espagnols, tous leurs escadrons furent rompus et dispersés. Ceux qui présentaient le plus de résistance, tels que les corps des chevaliers et des ordres religieux, demeurèrent presque en entier sur le champ de bataille, victimes de la présomption de leur roi; le reste tomba dans les mains des cavaliers maures. Alphonse s'échappa en traversant le fort d'Alarcos. Au sortir du combat on amena plusieurs milliers de captifs chrétiens devant Yakoub, qui, dans l'ivresse de générosité que donne la victoire, leur rendit volontairement la liberté. Il pénétra ensuite dans la Manche, dans l'Estramadure, dans la Castille, détruisit plusieurs places fortes, ravagea les campagnes, et, après avoir accordé aux chrétiens une trève de douze ans, revint à Maroc élever une magnifique mosquée pour perpétuer le souvenir de son triomphe.

Ce fut pendant cet armistice que l'inquisition, fondée dans le midi de la France par l'Espagnol saint Dominique (Domingo de Guzman), à l'occasion de l'hérésie des Albigeois, commença de pénétrer en Espagne. Nous donnerons dans un article spécial l'histoire de cette célèbre institution théocratique.

La trève conclue entre l'émyr des Almohades et le roi de Castille, religieusement gardée de part et d'autre, expira l'année 1208. Les états chrétiens firent aussitôt leurs préparatifs pour reprendre d'un commun accord la guerre nationale. Ils commencèrent par éteindre les querelles qui les divisaient: Léon et le Portugal firent la paix avec la Castille, et Aragon avec la Navarre. Cette union, si rarement gardée, était d'un heureux augure pour la campagne qui se préparait. Ce furent les chevaliers de Calatrava qui l'ouvrirent par une irruption dans la province de Valence; Alphonse IX y pénétra à leur suite, et ravagea le pays jusqu'à la mer.

A la nouvelle de cette agression l'émyr des Almohades se mit en devoir de défendre ses possessions d'Europe. Mohhammed, fils de Yakoub, regnait alors à Maroc. Ce jeune monarque, dépourvu de talens et de courage, énervé dans les plaisirs du sérail, s'était entièrement livré à son vizir Aben-Gamea, homme inhabile, faux, cruel, détesté, qui, fier d'avoir conquis récemment les îles Baléares, dernier refuge des Almoravides, et présomptueux comme tous les favoris des rois, jura la destruction de la puissance espagnole. La *gazoua* (guerre sainte) fut publiée dans tout l'empire, et Mohhammed passa le détroit à la tête de la plus formidable armée que l'Afrique eût jusqu'alors envoyée contre l'Europe. Les historiens arabes assurent eux-mêmes qu'elle se montait, lorsque les guerriers d'Andalousie s'y furent réunis, à plus de 450,000 hommes. Cette terrible croisade jeta l'épouvante parmi les rois chrétiens, et leur fit chercher des appuis étrangers. Alphonse s'adressa d'abord au pape. Innocent ordonna un jeûne de trois jours, et, ce qui n'était pas moins utile aux intérêts de l'Espagne, il recommanda sa cause à tous les princes chrétiens. En même temps les cinq rois de la Péninsule s'assemblaient à Tolède pour délibérer sur les moyens de résistance. Cette ville fut indiquée pour le rendez-vous général des troupes chrétiennes, et chacun d'eux s'en fut rassembler en toute hâte les forces de ses états. Cependant les seuls rois de Navarre et d'Aragon revinrent joindre celui de Castille avec tous leurs vassaux et la plupart de leurs évêques; ceux de Léon et du Portugal demeurèrent en observation sur leurs frontières. L'armée confédérée, qui s'était grossie d'un grand nombre de volontaires étrangers, venus presque tous du midi de la France, et dans laquelle on comptait 50,000 chevaux, se mit alors en marche. Elle s'avança d'abord contre la ville de Calatrava, qui était restée aux mains des Musulmans depuis la victoire de Yacoub, et qui traita de sa reddition après quelques mois d'une résistance opiniâtre. Cette prise faillit devenir funeste aux vainqueurs. Les étrangers, mécontens d'une capitulation qui les privait du pillage de la ville, quittèrent presque tous l'armée espagnole, et reprirent le chemin des Pyrénées. Mais cette défection n'ôta point au reste des troupes la confiance que donne un premier succès, et elles marchèrent à la rencontre de l'ennemi.

Par l'inconcevable inhabileté de leur général, les Almohades avaient laissé aux Espagnols le temps de préparer leur défense, de recevoir les secours étrangers, et même de prendre l'offensive. Au lieu de fondre sur la Castille avec son immense armée, Mohhammed s'était consumé deux ans devant Salvatierra, forteresse bâtie sur un roc escarpé, et qui ne se rendit que lorsque les chrétiens eurent enlevé Calatrava. Une autre faute acheva de le perdre; le favori Aben-Gomea fit périr, sans consulter son maître, les chefs de la garnison de Calatrava qui étaient venus rejoindre l'armée après leur capitulation. Cette sévérité féroce excita tellement l'indignation des guerriers d'Andalousie, auxquels appartenaient les condamnés, qu'ils s'éloignèrent de l'armée africaine et firent un camp séparé. Ce fut dans ces circonstances que, le 16 juillet 1212, les chrétiens et les musulmans se rencontrèrent sur un plateau de la Sierra-Moréna, dans un endroit appelé *las Navas de Tolosa*, et qui reçut depuis le nom de Puerto-Real. Il serait impossible de rapporter ici les longs détails que nous ont transmis les historiens sur cette bataille célèbre. Ils ont conservé avec un soin minutieux jusqu'aux noms de tous les chefs et de tous les guerriers qui s'y distinguèrent. L'armée chrétienne était divisée en trois corps; les Castillans au centre, les Navarrais à droite, et les Aragonais à gauche. L'armée des Musulmans formait cinq divisions principales. La plus importante, celle des Almohades, où se trouvait l'émyr et sa cour, était disposée en bataillon carré, dont les rangs, unis et serrés par des chaînes, devaient présenter une masse impénétrable. Aussitôt que l'avant-garde espagnole commença de s'ébranler, les Arabes andaloux qui lui faisaient face, pleins encore du ressentiment qu'avaient excité chez eux les hauteurs et les cruautés du favori, tournèrent bride sans combattre, et entraînèrent dans leur fuite les corps isolés qui les suivaient. La terreur et le désordre gagnèrent rapidement toute l'armée musulmane, qui céda la victoire sans la dis-

pnter. Le bataillon des Almohades, que protégeaient contre l'envie de fuir les chaînes qui l'entouraient, opposa seul quelque résistance; mais il fut bientôt enfoncé par la chevalerie espagnole, qui pénétra de plusieurs côtés au milieu des rangs. La déroute fut alors générale, et Mohhammed n'échappa qu'avec peine aux cavaliers chrétiens qui poursuivirent pendant plusieurs lieues les débris de l'armée vaincue. Le carnage, dans cette journée, fut horrible, et la perte des Musulmans immense. Quelques chartes d'Alphonse IX, où il rappelle les circonstances de sa victoire, portent le nombre des morts, du côté des Espagnols, seulement à 25, et du côté des Musulmans, à 200,000. Sans doute l'exagération de l'un et de l'autre calcul est manifeste; mais si l'on se figure une multitude d'hommes, légèrement vêtus, selon l'usage des Maures, rompus et dispersés, au milieu de guerriers couverts de fer qui n'accordaient aucun quartier, on concevra quel prodigieux nombre de victimes dut joncher le champ de bataille. Les rois chrétiens, sans profiter de ce grand succès, qui leur promettait pourtant de faciles conquêtes, revinrent à Tolède goûter l'orgueil du triomphe au milieu des longues réjouissances que leur offrit cette ville; et, pour perpétuer le souvenir de leur mémorable victoire, une fête annuelle fut instituée sous le nom de *triomphe de la Croix*. C'etait les Navarrais qui avaient enfoncé les premiers le bataillon des Almohades. En mémoire de cette action, le roi Sancho fit graver des chaînes sur son écu; elles ont formé depuis les armes de la Navarre, avec cette divise : *Ex hostibus et in hostes.*

Alphonse IX mourut l'année suivante après un règne de cinquante-six ans. Actif jusqu'à sa dernière heure, ce prince, qu'ont rendu célèbre une grande défaite et une grande victoire, montra toujours beaucoup de résolution et de constance dans les entreprises militaires, et, dans son administration, un esprit de douceur et d'équité qui fit donner de justes regrets à sa mémoire.

ALPHONSE X, surnommé LE SAVANT (*Alonzo el Sabio*), onzième roi de Castille. Quand Alphonse X monta sur le trône, en 1252, la Péninsule entière appartenait aux rois chrétiens, comme monarques directs ou comme suzerains. Son père, saint Ferdinand, mort au moment d'effectuer une descente en Afrique, avait pris aux Maures Cordoue, Séville, Cadix, tandis que Jacques I[er] d'Aragon leur enlevait Valence. Les populations musulmanes, chassées de ces villes et de leur territoire, s'étaient amoncelées dans les provinces de Grenade, de Murcie et de Niébla, dont les walys étaient vassaux et tributaires de la couronne de Castille. Cette couronne, qui avait été jusqu'à saint Ferdinand, divisée comme un patrimoine entre les enfans du roi, devient dès lors indivisible, et l'unité est acquise à la monarchie espagnole. Alphonse, l'aîné des fils de saint Ferdinand, reçut à Séville l'hommage des divers états qui composaient le vaste royaume de son père, et les walys tributaires renouvelèrent avec lui leurs traités de vassalité.

Une situation si florissante au début d'un règne devait satisfaire ses désirs, et ne lui laisser de vœux à former que pour le bonheur du peuple. Mais la vaine ambition d'étendre son nom par sa puissance le jeta dans une foule d'entreprises insensées et ruineuses. Le projet conçu par son père d'une descente en Afrique l'occupa d'abord. Il continua les préparatifs commencés, garda sa flotte et ses troupes; mais cette expédition, toujours reprise et toujours ajournée, ne s'effectua jamais. Alphonse résolut ensuite de faire revivre les droits de son aïeul Alphonse de Léon sur la Gascogne, et de reprendre cette province aux Anglais. Les comtes de Béarn et de Limoges, auxquels il fournit quelques troupes et beaucoup d'argent, se soulevèrent en son nom pendant l'absence du gouverneur anglais. Mais Henri III, roi d'Angleterre, après avoir obtenu un bref du pape contre les révoltés, vint les battre au pied des Pyrénées, et proposa au roi de Castille, pour aplanir leur différend, de donner l'infante Léonor, avec les droits à la Gascogne pour dot, à son fils aîné, le prince Edouard. Le mariage eut lieu l'année suivante (1254), et termina la guerre de ce côté. Elle venait d'éclater à l'extrémité opposée du royaume. Alphonse III de Portugal s'était jeté, pour faire du butin, dans la Basse-Andalousie. Le waly de Niébla, comme vassal du roi de Castille, réclama le secours de ses armes. Alphonse, en effet, marcha contre les Portugais, qui s'enfuirent à son approche, et s'empara, sans coup férir, de toutes les Algarves dont ils avaient achevé depuis peu la conquête. Le roi de Portugal sentit sa faiblesse, et demanda, avec la paix, la main de Béatrix, fille naturelle d'Alphonse. Les Algarves revinrent au Portugal comme dot de la princesse.

Sur ces entrefaites, le trône impérial vint à vaquer par la mort de Guillaume, comte de Flandre. Plusieurs prétendans briguèrent aussitôt son héritage, et le roi de Castille, qui avait des droits au duché de Souabe par sa mère Béatrix, imagina de se mettre aussi sur les rangs. Cette nouvelle entreprise, qu'il poursuivit avec l'ardeur la plus constante, lui fit oublier bientôt ses projets sur l'Afrique, et négliger entièrement les soins du gouvernement intérieur. Il expédia des émissaires en Allemagne, répandit d'énormes largesses, et parvint, à l'assemblée électorale de Francfort, en 1257, à partager les voix avec Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre. Cette double élection, à laquelle succédèrent les efforts mutuels des deux prétendans pour être confirmés, mit toute l'Europe en agitation. Alphonse fit partir des ambassadeurs pour soutenir sa cause devant le Saint-Siége, arbitre ordinaire de ces débats, et les trésors de l'Espagne allèrent appuyer sa prétention à la cour de Rome, comme à la diète de Francfort. Il fallut acheter aussi l'alliance de plusieurs petits princes, et se préparer enfin à soutenir ses droits par la force, dernière raison des rois. Il assembla donc à grands frais une armée nombreuse, dans le dessein de passer en Allemagne par l'Italie. Quand ses préparatifs militaires furent achevés, Alphonse nomma une espèce de régence pour administrer le royaume après son départ, conjointement avec Violanie, fille de Jacques d'Aragon, qu'il avait récemment épousée. Son choix, dicté par sa femme, ne tomba sur aucun de ses frères, et leur aîné, l'infant Henri, piqué de cette sorte d'outrage, se retira dans l'Andalousie, rassembla des mécontens, et se mit en révolte ouverte (1258). Il fallut suspendre l'expédition d'Italie pour conduire l'armée contre lui. Henri, défait à Lebrija, s'enfuit à Valence, puis à Tunis, puis en Sicile, et passa le reste de sa vie en aventurier. L'exemple et le voisinage de ce prince excitèrent le waly de Niébla à se soulever aussi contre les Castillans. Alphonse marcha contre lui, l'enferma dans sa capitale, et le força d'accepter les lois d'une capitulation semblable à celle de Séville et de Cordoue. Les habitans de Niébla passèrent en Afrique et dans la province de Grenade (1259). Une révolte presque immédiate du waly de Murcie eut le même sort. La ville fut prise, la province envahie par les Espagnols, et les populations musulmanes n'occupèrent plus que les étroites limites du royaume d'Alahmar (1260).

Cependant Alphonse s'obstinait à poursuivre sa chimère favorite, la couronne impériale, malgré le peu de succès de ses négociations et les avis du pape, qui l'engageait à rendre le repos à la chrétienté, en renonçant à ses prétentions. Un nouvel embarras vint encore entraver ses projets. Les nombreux armemens préparés sans résultat, les largesses répandues en Allemagne et en Italie avaient épuisé le trésor public. Il imagina, pour remédier à sa détresse, d'altérer les monnaies, c'est-à-dire d'en diminuer la valeur réelle, en leur conservant la valeur nominale. Cette opération eut son effet infaillible; elle fit tout enchérir, et augmenta la misère au lieu de doubler la richesse. En même temps, pour complaire à sa fille Béatrix, il fit au Portugal une remise solennelle des droits de suzeraineté qu'avait conservés sur cette province la couronne de Léon. Cet abandon, qui blessait l'or-

gueil castillan, joint à tant de fausses mesures et de projets désastreux, produisit un mécontentement général. Une ligue se forma contre Alphonse, composée des principales familles du royaume, des Lara, des Castro, des Haro, des Mendoza, et à la tête de laquelle s'était mis son propre frère, l'infant don Philippe. Cette ligue néanmoins n'était pas hostile; les conjurés voulaient obliger le roi à changer de conduite, non pas en l'attaquant pour le renverser du trône, mais en le réduisant à l'inaction par le refus de leurs services. Après quelques négociations inutiles, ils réclamèrent le bénéfice de *dénaturalisation*, singulière coutume née du droit féodal, et se retirèrent à la cour du roi de Grenade.

Sur ces entrefaites (1272), mourut le duc de Cornouailles, compétiteur d'Alphonse à l'empire. L'occasion semblait belle pour faire confirmer l'élection de Francfort. Il expédia quelques troupes en Italie pour appuyer le marquis de Montserrat, et d'autres chefs gibelins qui suivaient son parti. Mais, comme la longue vacance du siége impérial exigeait un terme, le pape, au lieu de confirmer l'élection d'Alphonse, ouvrit à Francfort une nouvelle diète, où Rodolphe de Hapsbourg fut unanimement proclamé (1273). Alphonse résolut de s'opposer à cette élection, en soutenant les droits qu'il tenait de la précédente assemblée. Dans ce dessein, il rappela tous les seigneurs qui avaient émigré à la cour de Grenade, en leur rendant leurs titres et leurs biens, et il renouvela le pacte d'alliance avec le fils d'Alahmar. Alphonse envoya ensuite des ambassadeurs au pape, qui était venu à Lyon présider un concile, pour protester contre l'élection de Rodolphe. Mais le synode rejeta la réclamation du roi de Castille, et le pape lui accorda, en forme de consolation, le tiers des dîmes ecclésiastiques pour qu'il fît la guerre aux Maures. Alphonse ne se crut pas encore vaincu; il assembla les Cortès à Tolède, remit la régence à son fils Ferdinand, et se rendit à Lyon, accompagné de son beau-père, Jacques I[er] d'Aragon, qu'il avait décidé à ce voyage (1274). Les deux rois ne firent pas un long séjour à la cour pontificale. Leur absence simultanée avait donné au jeune roi de Grenade, Mohhammed II, l'espoir de recouvrer l'Andalousie tout entière. Il engagea l'émyr de Maroc à tenter cette conquête, de concert avec lui. Youzef, chef de la famille des Beni-Merines, qui occupait depuis quelques années le trône d'Afrique, acceptant cette offre avec empressement, réunit sa cavalerie, et vint débarquer à Algésiras, où l'attendait le roi de Grenade. Après leur jonction, ils pénétrèrent en deux colonnes dans les états d'Alphonse, prirent Ecija et Jaen, et battirent quelques troupes envoyées à leur rencontre.

Alphonse apprit à Lyon l'irruption des Maures dans ses états. Pendant son séjour en France, il n'avait reçu du pape que des refus constans et des remontrances sur son obstination. Les succès de Youzef l'obligèrent à reprendre enfin le chemin de la Castille. Son fils aîné, Ferdinand, venait de mourir quand il arriva, et son second fils, Sancho, rassemblait des forces pour s'opposer aux Maures. Alphonse proposa une trêve de deux ans, qu'accepta l'émyr africain (1276). Alphonse fit ensuite juger, par les Cortès de Ségovie, qui devait hériter de la couronne, ou de son fils Sancho, ou des fils de l'infant Ferdinand, auquel elle aurait appartenu par droit d'aînesse. Les Cortès, se fondant sur la loi des Goths, qui admettait, pour l'hérédité au trône, le droit d'*immédiation* et non celui de *représentation*, décidèrent en faveur de Sancho. Cette décision faillit allumer la guerre avec la France. Les jeunes princes éliminés avaient pour mère Blanche, fille de saint Louis, et Philippe-le-Hardi prit en mains leurs droits. Il déclara la guerre à la Castille (1277), après l'évasion de Blanche et de son fils, qui se sauvèrent en Aragon. Mais le pape intervint pour accommoder la querelle; et, dans une entrevue qu'eurent à Dax, en Guienne, les rois de France et de Castille, ils signèrent la paix, après être convenus que la couronne resterait à Sancho, et que le royaume de Murcie serait donné en apanage aux fils de Ferdinand (1280).

Alphonse, pour gagner la part des dîmes que lui avait cédée le pape, avait été contraint de faire la guerre aux Musulmans; il envoya une armée et sa flotte faire le siége d'Algésiras pour ôter aux Maures d'Afrique ce point ordinaire de leurs descentes. Mais l'expédition fut mal conduite, et eut le plus déplorable résultat; il fallut conclure une nouvelle trêve avec Youzef (1279). Une autre expédition, préparée contre Grenade, fut arrêtée par des troubles domestiques.

Depuis que les Cortès de Ségovie avaient proclamé Sancho héritier du trône, ce jeune ambitieux, que sa bravoure faisait aimer des troupes, agissait comme si la couronne eût déjà reposé sur sa tête. Les chefs militaires et les autorités civiles venaient directement recevoir ses ordres; c'était lui qui régnait. Alphonse, justement blessé, tenta des représentations qui ne firent qu'accroître l'audace de son fils. Tandis que l'armée espagnole assiégeait Algésiras, Alphonse avait chargé un juif de Séville, nommé Cax de la Maloa, de réunir l'argent nécessaire au paiement des troupes. On sait que les juifs étaient alors les banquiers des rois et leurs ministres des finances. Sancho se rendit chez cet intendant, et lui enleva, de vive force, la caisse de l'armée, pour l'envoyer à sa mère, qui était en Aragon. Cette violence, qui fut la cause principale du désastre des Espagnols devant Algésiras, méritait un châtiment exemplaire. Le faible Alphonse crut assez faire en punissant la victime au lieu de l'auteur de cet attentat; le juif fut condamné à mort. Mais cette iniquité lui attira un nouvel affront, car Sancho arracha ce malheureux au supplice et le garda sous sa protection.

La discorde acheva d'éclater aux Cortès de Séville, en 1281, lorsque Alphonse, après avoir proposé une nouvelle altération des monnaies, demanda à l'assemblée de sanctionner l'abandon du royaume de Murcie. Sancho arriva de l'armée, s'opposa à cette dislocation de la couronne de Castille, fit dissoudre l'assemblée, et se mit en révolte ouverte. Il mit bientôt dans son parti non seulement les seigneurs et les députés des villes, mais la reine, le frère, et les autres fils d'Alphonse. D'autres Cortès, convoquées à Valladolid, nommèrent Sancho gouverneur du royaume (1282). Le malheureux Alphonse, abandonné de ses troupes, de ses sujets et de sa famille entière, eut recours successivement aux rois de Portugal, d'Aragon et de France. Tous trois s'excusèrent sous de frivoles prétextes, et le pape se contenta de lui envoyer une lettre d'exhortation à la patience. En se voyant ainsi repoussé par tous les souverains auxquels l'attachaient les liens de la religion, du voisinage ou de la parenté, Alphonse, dans son desespoir, implora l'appui de l'émyr de Maroc, et ce chef de barbares donna aux princes chrétiens une grande leçon du respect qu'on doit à l'infortune. Youzef s'occupait à rebâtir la ville d'Algésiras dans la place qu'elle occupe aujourd'hui, quand il reçut l'envoyé du roi de Castille. Au lieu de profiter des dissensions qui affligeaient ce royaume ennemi pour accomplir ses projets de conquêtes, il réunit ses troupes, et prit sur-le-champ la route de Séville, où se trouvait Alphonse. On dit qu'en recevant au milieu de son armée le prince détrôné, Youzef lui céda la place d'honneur, en lui adressant ces paroles : « Je vous traite ainsi » parce que vous êtes malheureux, et je m'unis à vous pour » venger la cause commune de tous les rois et de tous les » pères. » Alphonse, aidé de ce puissant renfort, obtint la soumission de quelques dissidens, et tint la campagne contre son fils. Avant qu'aucun succès eût fortifié l'un ou l'autre parti, Sancho tomba dangereusement malade, et la crainte de la mort humilie son orgueil. Il offrit à son père de se soumettre, et lui demanda le pardon de sa révolte. Alphonse languissait lui-même sous le poids des années et des chagrins. Le danger de son fils réveilla sa tendresse, et son repentir le toucha. Il lui envoya sa grâce, et détruisit l'acte testamentaire où ce fils ingrat était déshérité. Après ce par-

don généreux, qui rendait la paix au royaume, Sancho revint à la vie; mais la maladie d'Alphonse empira, et ce prince mourut à Séville, le 4 avril 1284. Il fut enseveli dans la cathédrale, à côté du tombeau de son père.

Alphonse X est généralement appelé, chez les nations étrangères, Alponse-le-Sage. Le mot espagnol *el sabio* (*sapiens* dans sa double acception) a trompé tous les traducteurs; il faut dire Alphonse-le-Savant. Si l'adulation lui eût accordé durant sa vie le titre de sage, l'histoire, en recueillant ses fautes, le lui aurait refusé. Quant au nom de Savant, qu'il a réellement reçu, jamais aucun roi d'aucune dynastie ne l'a mérité à son égal. Pour son époque Alphonse fut un prodige. Appliqué dès sa jeunesse aux études sérieuses, parlant les langues de Rome et de Bagdad, et versé dans toutes les sciences alors connues, il fit faire à sa nation un grand pas dans la civilisation intellectuelle. Son premier soin, en montant sur le trône, fut d'organiser sur une large base l'université de Salamanque, fondée par son aïeul Alphonse de Léon. Il y institua, en 1254, deux chaires de droit civil, deux chaires de droit canonique, deux chaires de logique et de philosophie, et une chaire de musique. Des appointemens considérables furent alloués aux professeurs, et de nombreux priviléges accordés aux étudians. Toujours entouré d'une foule de savans qu'il attirait à sa cour par son goût, sa protection et ses largesses, ce prince occupa tous les loisirs de son règne à de grands travaux littéraires. Il fit rédiger sous ses yeux une chronique générale du royaume, à laquelle il donna son nom, et qui est le plus précieux monument historique de l'Espagne du moyen âge. Un ouvrage plus grand encore et plus utile, auquel il se livra avec ardeur depuis sa première jeunesse, fut la compilation et la mise en ordre de toutes les lois politiques et civiles qui gouvernaient l'Espagne, c'est-à-dire, tant du *Fuéro-Juzgo* (loi gothique) que des ordonnances publiées postérieurement par les rois espagnols, et des décisions rendues par les Cortès nationales. Il rassembla toute cette législation éparse, et la réduisit à sept parties principales, d'où vient le nom de *Siets Partidas* que porte ce célèbre corps de droit. Ce travail considérable fut achevé vers l'an 1260; mais il ne fut promulgué, comme loi de l'état, que dans le siècle suivant, sous Alphonse-le-Justicier. Monument législatif, les *Partidas* passent avec justice pour le plus parfait recueil de jurisprudence qu'ait eu l'Europe au moyen âge. Monument littéraire, les *Partidas* servirent à fixer la langue espagnole, qui paraît avoir subi moins de changemens depuis cette époque qu'il ne s'en était opéré depuis la traduction de *Fuéro-Juzgo*, faite à peine un demi siècle auparavant. Après avoir formé la langue de son pays par ses institutions et ses travaux, Alphonse la jugea digne de l'écriture comme du langage. Il ordonna, en 1260, que tous les actes publics ou privés fussent dorénavant rédigés en *romance*, et défendit l'usage du latin, ainsi que du mélange de latin et de romance qui commençait à s'introduire.

Ces ouvrages sont ceux d'un roi. Mais Alphonse fut aussi un savant, et ne dédaigna point de poser le sceptre de monarque pour prendre la plume de l'écrivain. Il s'adonna spécialement aux sciences que cultivaient les Arabes, la chimie, la botanique, et par-dessus tout l'astronomie. C'est lui qui est l'auteur de ces fameuses tables astronomiques, nommées *tables alphonsines*, ouvrage immense, qui lui coûta des sommes énormes, et qui fut composé sous sa direction, par un grand nombre de savans arabes et juifs. Il faut convenir que ces tables ne sont que le résumé des connaissances astronomiques qu'avaient possédées les Arabes; mais on n'en doit pas moins de reconnaissance au roi de Castille pour en avoir fait présent à l'Europe. Alphonse, dit-on, avait coutume de répéter, au milieu de ses travaux, que s'il eût fait le monde, il l'aurait fait mieux qu'il n'est. Cette parole, où l'on n'a vu que l'orgueil de la science, lui a été reprochée comme un sacrilége, justement puni par les chagrins de sa vieillesse. Mais si ce prince, supérieur à son siècle, parlait de la sorte, c'est qu'il avait reconnu les erreurs dont de vieux préjugés couvraient encore l'organisation de l'univers. Avec lui, l'astronomie s'est avancée entre le système de Ptolomée et celui de Copernic.

Alphonse écrivit encore un livre sur les *armillaires* ou sphères célestes, et un traité de philosophie morale et physique. On lui attribue également le poème des *Miracles de la Vierge*, et celui qui porte le nom de *Querellas* ou *Plaintes*, dont on n'a conservé qu'un fragment qui fait vivement regretter la perte du reste. Alphonse cultiva aussi la musique. Il existe aux archives du chapitre de Tolède un manuscrit annoté de sa main, qui renferme des cantiques composés par lui, en dialecte gallicien et en vers de huit syllabes, avec la musique sur laquelle on les chantait. On trouve dans ce monument précieux, non seulement les notes inventées par le moine Guy d'Arezzo, vers 1170, mais encore les cinq lignes et les clés dont la découverte fut postérieure. Jusqu'alors la musique n'avait servi qu'aux psalmodies d'église : l'ouvrage d'Alphonse est la première application de la musique à la poésie vulgaire.

ALPHONSE XI, surnommé LE JUSTICIER (*Alonzo el Justiciero*), quatorzième roi de Castille. La révolte de Sancho IV contre son père avait jeté la Castille dans une longue carrière de révoltes, dont tout le règne de celui-ci fut agité, et qui s'étendit bien loin dans les règnes suivans. Les partages des dépouilles et de territoires, qui furent la suite des conquêtes de saint Ferdinand, avaient singulièrement accru le pouvoir des grands vassaux de la couronne, pouvoir auquel la faiblesse et l'irrésolution d'Alphonse X ne surent pas imposer des bornes. La rébellion de Sancho acheva d'humilier le trône, et d'élever à son niveau d'orgueilleux sujets. Il fut puni par la loi du talion : obligé de lutter sans cesse, les armes à la main, contre ses hauts-barons, soulevés, tantôt par les Lara, tantôt par les Haro, tantôt par son propre frère. La mort de ce prince (1295), qui ne laissait qu'un enfant en bas âge, sous la tutelle contestée de sa mère Marie de Molina, commença une ère de troubles si nombreux, si violens, si prolongés, qu'il sembla que la jeune monarchie espagnole allait s'écrouler, comme l'empire arabe, sous les dissensions publiques. Les fils du frère aîné de Sancho, qu'on appelait les infans de la Cerda, appuyés par la France et l'Aragon, disputèrent long-temps la couronne. Ce ne fut qu'en 1305 que des arbitres, choisis par l'Aragon et la Castille pour terminer tous les différends, affermirent par leur décision l'autorité du jeune Ferdinand IV; mais celui-ci mourut (1312), après un règne fort court, laissant pour héritier un fils âgé de deux ans, Alphonse XI.

La Castille fut de nouveau précipitée dans les débats intérieurs dont elle sortait à peine, la mère, l'aïeule et les oncles du jeune roi se disputant la régence pendant sa minorité. Les Cortès nationales s'interposèrent à plusieurs reprises et avec succès dans ces débats; elles éloignèrent les princes factieux, réprimèrent les excès des grands, et défendirent à la fois les droits du trône et du peuple. Dès qu'Alphonse eut atteint sa majorité, il saisit le gouvernement d'une main ferme, et termina l'œuvre de pacification commencée par les Cortès; il fit trembler les grands vassaux de la couronne, en faisant tomber sur l'échafaud la tête du chef de la puissante maison de Haro, et détruisit les débris des factieux, devenus des troupes de brigands, en les poursuivant jusqu'au fond des bois et des cavernes.

A la faveur de ces longues discordes dont les états chrétiens étaient agités, le royaume de Grenade, d'abord vassal et tributaire, s'était affranchi et fortifié. Après une trêve de quatre ans conclue à l'avènement d'Alphonse, entre ce prince et le roi de Grenade Youzef, l'émyr de Fez, Aboul-Hassan, qui possédait toujours Algésiras, envoya son fils en course sur les terres d'Andalousie (1339). Le jeune prince y périt avec une partie de ses troupes. Aboul-Hassan jura de venger

sa mort, et de reprendre sur ses meurtriers l'ancien empire des Almoravides; il publia la guerre sainte, réunit sur le rivage de Ceuta toutes les forces de son puissant empire, et traversa le détroit sur une flotte de deux cents voiles. Le roi de Grenade étant venu le joindre à l'Ile-Verte, leur armée combinée s'avança contre Tarifa, dont elle ouvrit aussitôt le siége. Cette armée s'élevait, au dire, à la vérité fort suspect, des chroniqueurs espagnols, à quatre cent mille fantassins et soixante mille chevaux. A sa suite, disent les mêmes historiens, avait émigré une population de six cent mille personnes, attirées par le desir de s'établir en Espagne à la faveur de ses conquêtes.

Ce grand effort de l'Afrique, en menaçant de nouveau la Péninsule du joug des Berbères, jeta l'effroi dans les états chrédens. Alphonse XI invita les rois de Portugal et d'Aragon à se joindre à lui, et appela tous ses vassaux sous sa bannière. C'était comme une croisade; les archevêques de Tolède et de Saint-Jacques, ainsi qu'un grand nombre d'autres prélats, étaient accourus au camp, de même que les barons et les chevaliers des divers ordres. Le roi de Portugal réunit ses troupes à celles d'Alphonse, et tous deux marchèrent aussitôt au secours de Tarifa, qu'un chevalier castillan, nommé Juan Alonzo de Benavidès, defendait depuis cinq mois avec une admirable constance. L'armée espagnole comptait, selon les historiens du temps, quarante mille hommes de pied et dix-huit mille chevaux. Le 29 octobre 1340, elle rencontra les Maures au passage du Guadacélito (*el rio Salado*). Après un jour d'observation et d'escarmouches, les chrétiens franchirent la rivière, et la bataille s'engagea. Les assiégés de Tarifa dirigèrent habilement une sortie sur le camp de l'émyr, demeuré sans gardien : ce mouvement décida la victoire. Les Africains abandonnèrent le champ de bataille pour aller défendre leur camp, et les Grenadins, restés seuls aux prises avec l'armée chrétienne, ne firent qu'une faible résistance. La déroute fut générale, et le massacre horrible. Deux cent mille cadavres musulmans, disent les chroniques, jonchèrent l'intervalle compris entre le Guadacélito et la mer. Le harem d'Aboul-Hassan, sa sœur, son fils, et un immense butin tombèrent au pouvoir des Espagnols; il n'échappa lui-même qu'avec peine, et s'enfuit en Afrique avec les misérables restes de la multitude armée qui l'avait suivi. Quant à Youzef, enfermé dans Algésiras par les vainqueurs, il ne put retourner à Grenade qu'en s'embarquant pour le port d'Almunecar.

Un autre avantage suivit de près la bataille de Tarifa. Pour prévenir les invasions des Berbères, Alphonse résolut de s'emparer de l'Ile-Verte, qui avait toujours été pour eux la clef de l'Espagne. Après une victoire navale, remportée sur la flotte d'Aboul-Hassan, l'armée castillane vint assiéger Algésiras (*al-Djézira ol-Adrâ*) par mer et par terre. Cette ville forte fit une longue résistance; pour la vaincre, Alphonse fut contraint de l'entourer d'un camp retranché, presque d'une autre ville, où son armée passa l'hiver. Youzef fit de nombreux efforts pour dégager cette place importante, et le roi de Castille eut souvent à repousser de ses propres retranchemens les chevaliers de Grenade. Enfin, après vingt mois d'attaques et de combats divers, Algésiras, manquant de vivres, dut céder à l'opiniâtre persévérance des assiégeans. Youzef proposa de la rendre au roi de Castille, s'il en laissait sortir librement tous les habitans avec leurs richesses, et sous la condition d'une trève de dix ans. Alphonse accepta (1343). Les chroniques espagnoles disent qu'à cette occasion le roi de Grenade renouvela l'hommage de vassalité, et la promesse du tribut annuel de douze mille doblas d'or, stipulés entre Alhamar et saint Ferdinand

Plusieurs années de paix au dedans et au dehors suivirent ces succès. Mais la guerre civile s'étant allumée en Afrique, entre Aboul-Hassan et ses fils, vers 1349, Alphonse résolut, bien que la trève de dix ans ne fût pas encore expirée, de mettre à profit cette circonstance pour s'emparer de Gibraltar, qu'il convoitait encore davantage depuis la prise d'Algésiras. Il attaqua vivement la place; mais, après quelques assauts repoussés, il se borna à l'enfermer dans un étroit blocus. La peste se mit alors dans son armée, lui-même en fut atteint, et mourut. Comme la victoire de Tarifa lui avait donné, chez ses amis et ses ennemis, une immense renommée, les musulmans eux-mêmes prirent le deuil en apprenant sa mort; et les troupes du roi de Grenade, qui le harcelaient dans son camp, laissèrent traverser leurs rangs à l'armée chrétienne, lorsque, formée en un grand convoi, elle emportait le corps d'Alphonse à Séville.

Alphonse, qui laissa la couronne à son fils Pierre-le-Cruel, reçut le nom de *Justicier*, à cause de la rigoureuse sévérité qu'il déploya contre les grands qui troublaient la paix publique; peut être aussi parce que ce fut lui qui promulgua les *sept Partidas* de son bisaïeul Alphonse-le-Savant, auxquelles il ajouta le *Fuéro-réal*.

ALPHONSE I[er], surnommé LE BATAILLEUR (*Alonzo el Batallador*), quatrième roi d'Aragon, et dixième roi de Navarre. Lorsqu'à la mort du roi de Navarre Sancho-le-Majeur, le royaume d'Aragon se forma entre les mains de son fils Ramiro I[er], en 1038, ce royaume n'était alors composé que de la partie septentrionale de la province ainsi nommée aujourd'hui, et ne s'étendait pas même jusqu'à l'Ebre. Alphonse I[er] entrait à peine dans l'adolescence lorsqu'il hérita des deux couronnes, en 1104; il épousa, quatre ans après, Urraque de Castille, déjà veuve de Raymond de Bourgogne, et à laquelle échurent, l'année suivante, par la mort de son père Alphonse VI, les couronnes de Castille et de Léon. Ce mariage pouvait avancer d'environ quatre siècles la réunion des deux monarchies, qui s'opéra sous les rois catholiques, Isabelle et Ferdinand; il fut, au contraire, l'origine de longues guerres civiles. D'un caractère altier, turbulent, opiniâtre, Urraque voulut exercer sur son nouvel époux l'empire absolu qu'elle avait pris sur le premier, et que semblait lui devoir assurer le titre de reine qu'elle joignait à celui d'épouse; mais le *Batailleur*, non moins altier, non moins intraitable qu'elle, et qui portait comme elle une couronne, n'était pas plus d'humeur à souffrir ses caprices qu'à s'effrayer de ses emportemens. A l'antipathie succédèrent les querelles, et la dissension passa bientôt de la couche nuptiale dans l'état, où les partis commencèrent à se former. Pour se délivrer des importunités de sa femme et de la crainte d'une révolte, Alphonse la fit enfermer au château de Castellar, tandis qu'il livrait toutes les places de la Castille à des Aragonais dévoués. Urraque parvint à s'échapper, et à la suite d'une irruption des Almoravides, les seigneurs des deux royaumes chrétiens, effrayés des malheurs dont les menaçait la désunion de leurs souverains, unirent leurs efforts pour réconcilier Urraque et son mari. Ils parvinrent en effet à les rapprocher; mais cette réunion momentanée ne servit qu'à les aigrir davantage, et la passion dont s'enflamma la reine pour le comte Gomez acheva d'amener une éclatante rupture. Comme les rois n'ont point de vie privée, et que leurs fautes particulières, ainsi que leurs fautes publiques, tournent toujours au préjudice des peuples, cette nouvelle séparation fut le signal d'une guerre civile. L'Aragon et la Navarre suivirent le parti de leur roi; les états de Castille, celui de la fille d'Alphonse VI. L'armée de cette reine, que commandait Gomez, son amant, fut complètement battue par les Aragonais à Sépulvéda : Gomez y fut tué. Alphonse, après sa victoire, s'empara facilement des deux Castilles. Urraque se retira dans la Galice, où l'archevêque de Saint-Jacques, non moins turbulent qu'elle, se mit à la tête de son parti. Ce prélat, pour attacher à la reine tous les seigneurs de la province, fit couronner le jeune fils, Alphonse Raymond, qu'elle avait eu de son premier mariage. Cette cérémonie lui créa une nouvelle armée, avec laquelle l'archevêque marcha contre le roi d'Aragon. *Le Batailleur* vint à sa rencontre, et le défit auprès de Villadangos. Le

parti de la reine était abattu, quand un légat du pape Pascal II arriva pour pacifier la querelle. Un concile fut aussitôt assemblé sous sa présidence à Palencia. On vint alors à se rappeler qu'Urraque était cousine d'Alphonse au septième degré, et, conformément aux lois de l'Eglise, leur mariage fut déclaré nul. Les deux époux, après leur divorce ainsi prononcé, reprirent chacun leurs états héréditaires (1114).

Privé de la Castille, mais libre de toute entrave, Alphonse tourna son ardeur guerrière à l'agrandissement de l'Aragon. La province de Saragosse, objet constant de l'ambition de ses pères, avait toujours été le but de ses attaques. A la tête d'une armée nombreuse qu'il avait aguerrie par une foule d'expéditions, et qu'avaient grossie plusieurs chevaliers venus du midi de la France pour accomplir leur vœu de combattre les infidèles, il entra sur les terres de l'émyr, et parvint, après plusieurs avantages, à l'enfermer dans sa capitale. Les Almoravides, accourus de Valence au secours de l'émyr, obligèrent Alphonse à se retirer jusqu'à sa frontière; mais ces alliés arrogans agirent bientôt en maîtres dans la province qu'ils avaient défendue, et l'émyr Amad-Dollah, obligé de fuir avec ses troupes, sollicita l'alliance d'Alphonse pour recouvrer ses domaines. L'Aragonais, avec l'aide des Arabes, défit en effet les Almoravides, qui abandonnèrent le place et retournèrent à Valence. Mais à peine le faible émyr était-il rentré dans Sarragosse, qu'Alphonse, au mépris du traité qu'ils avaient conclu, vint, après la poursuite des Maures, le sommer de lui livrer sa capitale, et le menacer d'un assaut. Privé du seul secours qu'il pût implorer, et deux fois dépouillé par ses défenseurs, le malheureux Amad-Dollah se soumit aux lois d'une capitulation qui lui fut offerte (1117). *Le Batailleur* accorda aux musulmans de Sarragosse les mêmes priviléges qu'Alphonse VI avait accordés à ceux de Tolède; mais la plupart d'entre eux, craignant la même infidélité dans l'exécution du contrat, se retirèrent à Valence et à Murcie. Alphonse ne conserva guère d'autres habitans que les vieux chrétiens. Maître de cette ville importante où sa cour fut aussitôt transférée, le vainqueur n'eut point de peine à chasser les Arabes du reste de la province. En 1120, il régnait sur toute la province qu'on nomme aujourd'hui l'Aragon.

Depuis ce moment, ce ne fut plus la Castille, tombée aux mains d'une femme, qui occupait toute l'activité de son humeur remuante à conduire des querelles de parti, tantôt contre son fils, tantôt contre l'archevêque de Saint-Jacques, tantôt contre sa sœur la reine de Portugal; ce fut l'Aragon qui marcha à la tête des états chrétiens. La prise de Sarragosse avait étendu dans l'Espagne entière la renommée d'Alphonse. Il paraît que les chrétiens qui habitaient le royaume de Grenade et l'Andalousie orientale l'engagèrent à tenter la conquête de leur pays, lui promettant des secours efficaces et un succès assuré. Alphonse écouta facilement leurs instances, et se jeta, en aventurier, à travers le pays ennemi, avec une troupe d'élite, un grand nombre de volontaires français, et quelques milliers de chrétiens mozarabes, qui vinrent joindre ses drapeaux. Les Almoravides, dont les forces principales étaient repassées en Afrique pour résister aux Almohades, se contentèrent de fermer leurs places fortes, et de le harceler dans sa marche, sans jamais l'attaquer de front. Les Aragonais traversèrent ainsi les provinces de Valence, de Denia, de Murcie, de Grenade, et descendirent jusqu'aux rivages de la Méditerranée, près de Malaga; ils revinrent alors sur leurs pas, et regagnèrent les bords de l'Ebre, sans avoir pu prendre aucune place, ni se maintenir en aucune position (1125). Pour prévenir de nouvelles trahisons des chrétiens de ses états, l'émyr fit rétrograder dans le centre de l'Andalousie tous ceux qui habitaient la frontière, et les plus mutins, ou les plus puissans, furent même exportés en Afrique. Tel fut l'unique résultat de l'expédition chevaleresque d'Alphonse.

Ce prince continua quelque temps encore la vie d'un chevalier errant. Il fit une campagne en France pour ses alliés les comtes de Béarn et de Bigorre, contre Guillaume, dernier duc d'Aquitaine; puis, il repassa les Pyrénées, et reprit avec ardeur ses expéditions contre les Maures. Les commencemens de sa nouvelle campagne furent heureux; il enleva plusieurs places au midi de l'Ebre; mais il trouva devant Fraga le terme de ses succès. Tandis qu'il pressait vivement cette forteresse, l'émyr de Valence, ayant reçu un renfort de cavalerie africaine, vint l'attaquer dans son camp, et lui fit essuyer la plus sanglante défaite que les chrétiens eussent éprouvée depuis la victoire de Youzef à Zalaca. Alphonse, échappé au carnage, s'enfuit jusqu'à Sarragosse, et s'enferma dans le monastère de San-Juan-de-la-Pena, où il se laissa mourir de tristesse (1134).

Ce prince, qui mérita le surnom de *Batailleur* par le nombre infini de combats qu'il soutint, n'ayant eu d'autre femme qu'Urraque, ne laissait point d'enfans. Il avait légué ses états d'Aragon et de Navarre à l'ordre des Templiers, qui atteignait alors le faîte de sa puissance. Les grands vassaux des deux couronnes, sans égards pour les dernières volontés du monarque, s'assemblèrent pour lui donner un successeur; mais comme chacun d'eux voulait un roi de sa nation, ils se séparèrent sans avoir fait de choix. Les Aragonais allèrent tirer du couvent de Saint-Ponce, près Narbonne, un frère d'Alphonse, nommé Ramiro, qui avait fait ses vœux dans ce monastère, et le proclamèrent à Jaca, où il épousa la fille du duc d'Aquitaine, après avoir obtenu des dispenses de l'antipape Anaclet, dont le duc soutenait le parti. Les Navarrais élurent à Pampelune don Garcia Ramirez, descendant de leurs derniers souverains.

ALPHONSE-HENRIQUEZ, second roi de Portugal. A l'exemple de son père Ferdinand I[er], Alphonse VI, avant de mourir, avait réglé sa succession, et fait le partage de ses états. Il avait laissé la Castille et Léon à sa fille Urraque, femme du *Batailleur*; la Galice, au jeune infant Alphonse, fils d'Urraque, et de son premier mari Raymond de Bourgogne; et la partie chrétienne du Portugal, à sa fille naturelle Thérèse, mariée au comte Henri de Bourgogne, petit-fils du roi de France Robert l'Excommunié. Ce comte Henri était un des volontaires étrangers qui avaient pris part à la conquête de Tolède, en 1085: il mourut jeune, laissant un fils en bas âge du nom d'Alphonse, qu'on surnomma Henriquez (fils de Henri). Ce fut pendant l'administration de sa mère Thérèse que le Portugal commença à être considéré comme un état indépendant. Il fut aussitôt agité par des troubles domestiques. Le jeune Alphonse se souleva contre sa mère, appuyé par tous les seigneurs du pays, que Thérèse, imitant sa sœur Urraque, s'était aliénés par ses caprices, ses dédains et ses déportemens. La reine, privée de défenseurs, fut arrêtée dans le château de Saganoso, puis enfermée dans un couvent, et son fils prit paisiblement les rênes de l'état (1128).

Il mit à profit les succès du *Batailleur* en Aragon pour s'agrandir aussi entre le Minho et le Tage, et pour reculer chaque année sa frontière. En 1139, il remporta sur les Maures un avantage important. Après s'être avancé jusqu'au centre de l'Alentejo, il battit, dans son camp d'Orique, les walys de Badajoz et des villes voisines qui s'étaient réunis pour s'opposer à ses progrès. On a fait sur cette bataille d'Orique les récits les plus extravagans: c'est une opinion vulgaire en Portugal, qu'au moment d'en venir aux mains l'armée chrétienne vit un *labarum* se déployer dans les airs, et qu'Alphonse vit une apparition miraculeuse, où le Christ, en lui promettant la victoire, lui prédit la grandeur future du royaume qu'il élevait. On chercherait vainement un peuple ou une monarchie dont les commencemens ne fussent entourés de fables: le nouveau s'accompagne toujours du merveilleux.

Alphonse se mêla ensuite aux querelles qui divisèrent

l'Aragon et la Navarre, quand la mort du *Batailleur* eut séparé ces deux provinces. Enfin la guerre civile qui s'établit dans l'empire musulman, entre les Almoravides et les Almohades, offrant aux rois chrétiens une occasion de faciles conquêtes, ils firent la paix entre eux, et attaquèrent simultanément les pays occupés par les Maures. Tandis qu'Alphonse VII de Castille, secondé par la flotte des Génois, allait à travers l'Andalousie attaquer et saccager le port d'Alméria, les Portugais s'avancèrent jusqu'à Lisbonne (Medina-Alisbona); ils assiégèrent avec vigueur cette cité, qui devint depuis la capitale du royaume, et la prirent au bout de cinq mois, avec l'assistance de quelques vaisseaux anglais et français qui portaient des croisés à la Terre-Sainte (1146). Alphonse-Henriquez, monté sur le trône en 1128, régna jusqu'en 1184. Il s'était continuellement agrandi au midi et à l'est, et laissa à son fils Sancho un royaume qui comprenait tout le Portugal actuel, sauf les Algarves.

ALPISTE (*Phalaris*), genre de la famille des graminées, et de la triandrie trigynie de Linné, reconnaissable aux caractères suivans : enveloppe extérieure de la fleur



(Fig. 1.)

(*calice* de Linné, *glume* de Jussieu, *lépicène* de Richard, *bale* de Beauvois), divisée en deux valves *a a*, presque égales entre elles, naviculaires, membraneuses, le plus souvent ailées *b b*, et plus longues que les fleurs; enveloppe intérieure (*corolle* de Linné, *calice* de Jussieu, *glume* de Richard, *stragule* de Beauvois) à deux paillettes *e e* naviculaires et membraneuses; trois étamines *d d d*; ovaire e glabre; deux stigmates *f f* plumeux; paléoles ou écailles *g g* de l'ovaire, petites et glabres; le fruit est une caryope oblongue, aplatie en forme de lentille, dans un sens opposé à



(Fig. 2. — Alpiste des Canaries.)

l'embryon. Les fleurs sont disposées en épis composés, ovales ou alongés, quelquefois lâches. Le nombre des espèces d'alpistes connues et bien déterminées s'élève à une douzaine, suivant les uns; à une vingtaine, suivant les autres. Les seules qui méritent d'être citées sont, l'alpiste des Canaries, et l'alpiste chiendent. Le premier, qu'on appelle aussi *millet long*, *graine de Canarie*, est cultivé pour ses graines, qui servent à la nourriture des oiseaux, et pour ses fanes, qui forment un bon fourrage pour les chevaux et les bêtes à cornes; on prépare aussi avec la fécule que contient la graine, des bouillies, du gruau, et une colle utile pour la préparation des tissus fins; cette farine est préférable pour cet usage à celle du froment, parce qu'elle conserve long-temps ses propriétés hygrométriques. L'alpiste des Canaries, haut d'environ deux pieds, offre peu de particularités, si ce n'est son épi ovale, panaché de vert et de blanc, et ses feuilles dont les gaînes sont un peu renflées à leur sommet. Il exige un sol argileux, bien fumé, et en bon état de culture. On en sème la graine dans le mois de février, en raies distantes entre elles de six pouces, et de deux en deux pouces dans chaque raie. Sa croissance étant plus lente que celle des mauvaises herbes, pour les empêcher de l'étouffer, il faut les extirper soigneusement. Il fleurit dans le milieu de l'été. Le *phalaris arundinacea* peut aussi servir de fourrage. On en cultive dans les jardins d'agrément une variété à feuilles élégamment striées de lignes longitudinales jaunes, blanches et vertes, et à panaches de fleurs purpurines.

ALQUIFOUX. On donne ce nom aux variétés de galène ou plomb sulfuré employées, dans l'art du potier, pour recouvrir les vases de terre de l'enduit vitreux, nommé couverte, qui les rend imperméables aux liquides. La composition de la couverte varie avec la qualité et la destination de la poterie; mais toute substance destinée à cet usage doit remplir la condition de former un verre fusible, soit par elle-même, soit par sa réaction sur les élémens de la poterie à vernir, quand on la chauffe à une température inférieure, ou tout au plus égale à celle de la cuisson de cette poterie. L'alquifoux, en particulier, n'est employé que pour les poteries les plus grossières, et il est aisé de comprendre le rôle qu'il joue dans leur fabrication. En effet, toutes les poteries sont faites avec une pâte argileuse composée de silice et d'alumine, et souvent d'une petite quantité de carbonate de chaux, d'oxide de fer, etc.; lorsqu'on soumet les vases façonnés à l'action d'une forte chaleur, l'influence de la silice sur les bases détermine un léger mouvement moléculaire, en vertu duquel le vase, sans changer de forme, éprouve seulement un léger retrait. Les particules conservent le mode d'agrégation qui constitue un mélange mécanique; aussi, dans cet état, la poterie possède une surface rugueuse et une structure poreuse qui la rendent impropre à la plupart des usages de l'économie domestique. On donne à ces vases toute l'imperméabilité du verre, et on leur conserve d'ailleurs la résistance propre à la poterie, en enduisant leur surface d'une légère couche d'alquifoux réduit en poudre très fine, et en exposant de nouveau le vase à l'action de la chaleur rouge. Sous l'influence de cette température, de l'air et de la silice, le sulfure de plomb se décompose; le soufre se volatilise à l'état d'acide sulfureux, et le plomb, transformé en oxide, forme avec la silice un verre très fusible, qui recouvre d'un léger vernis toutes les surfaces sur lesquelles on avait appliqué la couverte. Le silicate de plomb étant coloré en jaune, et étant très facilement attaquable par les acides, même les plus faibles, quand il contient un grand excès de base, on conçoit que l'alquifoux ne peut être employé comme couverte des poteries fines, et qu'il ne faut mettre qu'une très légère couche de cette substance sur les vases destinés à la cuisson des alimens. On comprend aussi qu'il convient de n'employer, pour ce dernier usage, que des galènes absolument exemptes de sulfures d'arsenic et d'antimoine. C'est pour cette raison que l'on recherche surtout, comme alquifoux, les galènes à grandes facettes et en gros morceaux soigneusement triés; quant à l'alquifoux en sable ou en schlich, on

ne le tire que des localités connues depuis long-temps pour fournir des galènes absolument exemptes de substances nuisibles.

Un grand nombre de mines de plomb, en France, pourraient produire de l'alquifoux de bonne qualité; mais cette substance ne peut y être exploitée à aussi peu de frais que dans plusieurs contrées voisines : aussi, malgré un droit de 25 p. 100 qui frappe, à leur entrée, les alquifoux étrangers, la France ne retire guère de ses mines que le neuvième de sa consommation totale, c'est-à-dire environ 150,000 kilogrammes; l'importation de l'alquifoux s'élève maintenant, année moyenne, à 1,155,000 kilogrammes. Depuis dix ans environ, les mines de la *Sierra de Gador*, dans le royaume de Grenade (Espagne), sont en possession de faire les trois quarts de cette importation. Le reste, presque entièrement importé par la frontière de terre, provient des mines de la Belgique, du Luxembourg, du Bleyberg dans le grand-duché du Rhin, et du grand-duché de Bade.

ALSACE. Ancienne province de France qui comprenait le territoire des deux départemens du Haut et du Bas-Rhin. Son nom dérive de celui de la petite rivière d'*Ill*, qui la traverse dans une assez grande étendue, et qui était connue des Celtes sous le nom de *El* ou *Hel*, et des Romains sous celui de *Alsa*. Ce pays est si bien fermé à l'est par le Rhin, et à l'ouest par la chaîne des Vosges, que ses limites, dans ces deux directions, ont rarement varié; elles ont, au contraire, souvent changé dans la direction du nord et dans celle du midi, suivant les circonstances politiques. Sous la période des Francs, le duché d'Alsace allait, au midi, jusqu'à l'Aar, et s'arrêtait, au nord, à la Lauter; sous celle des Carlovingiens, il allait jusqu'à la Birse dans le pays de Bâle; enfin, durant la période germanique, le duché de Bourgogne ayant pris de l'extension vers le midi, le duché d'Alsace se vit privé de l'évêché de Bâle, qui passa à la Bourgogne. Les Vosges formaient la séparation de l'Alsace et de la Lorraine, de telle sorte que la frontière suivait le sommet des sources; celles qui coulaient vers l'est étant du ressort de l'Alsace, les autres du ressort de la Lorraine. Quant au Rhin, qui aujourd'hui est considéré comme une limite politique invariable malgré les changemens naturels de son cours, il n'en a pas toujours été ainsi, et l'Alsace avait des dépendances dans le Brisgau, comme on le voit dans plusieurs articles du traité qui a réuni cette province à la France. La longueur de ce pays, depuis Huningue jusqu'à Landau, est d'une cinquantaine de lieues; sa largeur de dix à douze en général.

Le sol de l'Alsace est extrêmement fertile; il est composé des alluvions du Rhin, terres sableuses et argileuses. La contrée était autrefois occupée par un grand lac que le Rhin traversait, comme le Rhône traverse celui de Genève, et dont il ressortait près de Mayence; les dépôts successifs du fleuve ont comblé le creux qui se trouvait entre la chaîne des Vosges, d'une part, et la Forêt-Noire de l'autre, et il en est résulté le terrain actuel que le Rhin traverse par le milieu. Les montagnes principales sont la chaîne des Vosges (voyez ce mot), qui renferme en quelques points des terrains cristallins et quelques filons métalliques, et partout ailleurs un terrain de grès, rougeâtre et caractéristique pour cette localité. Un rameau septentrional du Jura vient mourir sur les confins méridionaux de l'Alsace; on le nomme Blaumont en français, et *der Blaue* en allemand, à cause de sa teinte sensiblement différente de celle des Vosges. Les passages principaux pour aller d'Alsace en Lorraine sont celui de Saverne, le plus commode de tous; ceux de Saint-Amarin, de Munster, du Donon et du Jagerthal.

Ces montagnes sont couvertes de forêts de chênes, de hêtres, de charmes, et de sapins atteignant parfois jusqu'à cent vingt pieds de hauteur. La plaine renferme encore trois grandes forêts qui donnent sans doute une idée de ce qu'elle était autrefois; ce sont la forêt de la *Haardt* dans le midi, et celles de Haguenau et de Bienwald, dans le nord. Les animaux sauvages disparaissent devant la civilisation qui les chasse. Il y en avait autrefois une quantité considérable dans ces bois; des chevreuils, des daims, des sangliers, des cerfs, des castors, des loutres, des loups, des lynx, des renards, et même des ours et des bœufs sauvages; outre cela une immense variété d'oiseaux de toutes sortes. Les rois mérovingiens aimaient particulièrement l'Alsace pour venir y faire leurs grandes parties de chasses.

Les mines que renferment les montagnes ont été exploitées autrefois beaucoup plus activement qu'elles ne le sont aujourd'hui; quelques unes sont même actuellement abandonnées. Au XVI[e] siècle, les mines d'argent de Sainte-Marie donnaient annuellement jusqu'à 6,500 marcs de ce métal; en 1530, on retira d'un puits nommé *le Four*, un bloc d'argent natif qui pesait trois quintaux. Il y avait encore une autre mine d'argent et d'antimoine fort considérable près de Giromagny. Il y a des mines de fer en plusieurs endroits, notamment à Framont et dans le Jagerthal: des mines d'asphalte et de pétrole dans les environs de Wœrth; une source salée près de Soulz, et des eaux minérales en plusieurs points. Parmi les plus célèbres, durant le moyen âge, étaient celles de Ribeauvillé, qui sont aujourd'hui perdues.

Outre le Rhin, qui ne baigne que la frontière, et n'appartient pas en entier au pays, les Vosges versent dans la plaine une quantité de petites rivières d'un cours peu étendu en général, et de peu de volume, mais qui font l'office de canaux d'irrigation, et fertilisent la campagne merveilleusement. L'intérieur des vallées est d'un aspect doux et tranquille, et contient une multitude d'habitations et de villages. L'Ill prend sa source au pied du Blaumont, et descend ensuite à peu près parallèlement au Rhin jusqu'à Strasbourg, où elle se jette dans ce fleuve. Elle se renforce successivement à mesure qu'elle avance, parce qu'elle se charge de tous les petits courans qui viennent des montagnes. Cette rivière est, comme on le voit, la rivière d'Alsace par excellence, car elle recueille presque toutes ses eaux. Au-delà du point où l'Ill se joint au Rhin, les courans qui sortent des vallées parviennent directement jusqu'au fleuve; aucun ne jouit d'une grande importance. La Lauter, qui a formé pendant longtemps la limite septentrionale de l'Alsace, est une petite rivière d'une dixaine de lieues de longueur, qui descend des Vosges, traverse le Bienwald, et se jette dans le Rhin, après Lauterbourg. La Queich, qui a formé plus tard cette limite, a onze lieues de longueur, traverse Landau, et se jette ensuite dans le Rhin : un canal, alimenté par ses eaux, concourait, avec divers autres ouvrages militaires, à la défense de la province, du côté du nord. Il y a dans les montagnes quelques lacs, mais de petites dimensions. Les deux qui se trouvent dans la vallée d'Orbey, le lac Blanc et le lac Noir, sont les plus célèbres.

La beauté de ce pays, la facilité que l'on y trouve pour se procurer toutes les aisances de la vie, la douceur du climat, sont cause que, de tout temps, il a formé un centre important de population. Il a toujours renfermé un nombre considérable de villes, de bourgs et de villages, relativement à son étendue; et les mêmes différences, qui subsistent encore aujourd'hui entre cette contrée et plusieurs de celles qui l'avoisinent, s'y sont toujours fait sentir dans des proportions analogues. Sa population, au XVIII[e] siècle, était estimée à 500,000 âmes; mais il est constant que, dans les premiers temps, le compte doit en être fait beaucoup moindre. Sa position en-deçà du Rhin, ce grand fleuve, toujours si important sous le rapport de la division politique, fait que, malgré l'obstacle des Vosges, l'Alsace est bien plutôt dans la dépendance du système gaulois que dans celle du système germanique; et bien qu'elle ait long-temps appartenu à ce dernier, cela doit plutôt être considéré comme une distraction de sa loi naturelle que comme une incertitude sur l'essence de sa nationalité; c'est au reste, ce que les sentimens, éminem-

ment patriotiques et français des Alsaciens redevenus nos concitoyens, justifient maintenant outre mesure. L'Alsace a été celtique, gauloise, romaine, franque, carlovingienne avec nous; annexée pendant plusieurs siècles à l'empire d'Allemagne, commencé par Charlemagne, elle s'en est séparée pour revenir, sous le règne de Louis XIV, et à tout jamais, à son ancien centre d'affection et de gloire.

Avant que les Romains eussent envahi les Gaules, l'Alsace n'était point encore réunie en un seul corps de province : les parties les plus méridionales dépendaient des Rauraques, dont le siége principal était dans le Jura; à la suite de ceux-ci venaient les Sequaniens, qui tenaient à peu près tout le surplus de la Haute-Alsace, la rattachant ainsi à la Gaule lyonnaise; quant à la Basse-Alsace, on la regardait comme faisant partie de la première Germanie; elle était occupée par les Mediomatriciens, peuple belge. La civilisation, au temps où Jules César entra dans le pays dans sa guerre contre Arioviste, était déjà assez avancée; il y avait des routes bien établies, des transports de marchandises se faisant par charroi et par navigation; il y avait même des droits de douane et de péage; et c'est pour des tarif de cette espèce, que les Sequaniens se trouvèrent en guerre vers cette époque avec les Eduens; ce qui montre que le commerce était déjà assez répandu pour devenir une affaire nationale. Au temps de Strabon, l'éducation des bestiaux, et notamment des porcs, était si étendue, que les viandes salées de ce pays s'envoyaient jusqu'à Rome. Pline fait mention du vin de Sequanie. La langue en usage était la langue celtique, commune au reste de la Gaule. Les itinéraires et les géographies antiques nous ont conservé les noms de plusieurs villes qui existaient alors, et tous ces noms ont une racine celtique; ce qui prouve clairement que ces villes, dont quelques unes sont directement mentionnées par les historiens, étaient antérieures aux Romains. La principale paraît avoir été *Argentouaria*, que Schopflin place près de Horbourg; ce fut près de là que l'empereur Gratien vainquit les Alémans. Les autres cités étaient *Arialbinum*, *Cambes*, *Epamanduodurum*, *Grammatum*, *Larga*, *Urunci*. Il reste encore sur le sol quelques débris des monumens celtiques qui appartiennent à cette époque; quelques uns se rapportent aux *Dolmen*, quelques autres aux *Cromlech* (voyez ces mots). Sur les sommets des Vosges, on suit des traces de murailles en pierre sèche, d'une étendue et d'une épaisseur remarquables; la hauteur, en quelques endroits, est encore d'une dizaine de pieds, bien que les parties supérieures soient renversées; au-dessus de Ribeauvillé, un pan de cette muraille, nommé dans le pays *heidenmauer*, se suit sur la crête des montagnes durant un espace de plus de deux lieues. Il est probable que cette construction gigantesque servait à marquer les limites du sol sacré de la Gaule. On trouve en divers points de ces monceaux de terres rapportées, que l'on nomme *tumuli* : ils désignent la sépulture de guerriers considérables; mais ils peuvent appartenir aussi bien à l'époque de la conquête des Gaules par les Barbares qu'à l'époque primitive.

Au temps où César entra dans les Gaules, des évènemens importans agitaient le pays du côté du Rhin. Les Sequaniens, s'étant mis en guerre avec les Eduens pour certaines discussions de frontières et de navigation, avaient éprouvé quelque échec. Inquiets de leur position, emportés par le désir de se venger, et ne prévoyant pas assez les suites de leur imprudence, ils avaient appelé les Germains, et leur avaient facilité le moyen de passer le fleuve pour venir à leur aide. Ceux-ci étaient venus en grand nombre, et, ayant renversé les Eduens dans une grande bataille livrée aux pieds des montagnes du Jura, ils avaient exigé, pour prix de leur intervention, une partie de la Sequanie. Le pays, qui passa de la sorte sous l'empire des Germains, était la Haute-Alsace. C'est là que se fixa le puissant Arioviste, et c'est probablement à la tête de ces peuples du Rhin et de la Germanie qu'il marcha contre César. On connaît son histoire. Il fut défait, et les Celtes de la Sequanie quittèrent la loi des Germains pour celle de Rome (58 av. J.-C.)

L'Alsace demeura ainsi sous la domination romaine, toujours divisée en deux parts, celle du nord et celle du midi, se rapportant à des divisions territoriales différentes, jusqu'à l'année 407, qu'elle fut envahie par les Alémans. Ils l'enclavèrent dans le vaste duché d'Alémanie, qui embrassait les pays bordant le cours du Rhin depuis le Danube jusqu'au Mein : elle y demeura quatre-vingt-dix ans, et supporta comme le reste les désastres de la fameuse invasion d'Attila. En 496, Clovis ayant vaincu les Alémans, leur reprit l'Alsace et l'attacha au domaine des Francs. Lors du partage de ses états en trois royaumes, cette province fit partie du royaume d'Austrasie. Les Merovingiens ses successeurs ayant passé le Rhin et soumis les pays situés au-delà de ce fleuve, rétablirent le duché d'Alémanie; mais ils n'y réunirent point l'Alsace, et lui donnèrent au contraire des ducs particuliers, qui d'abord gouvernaient en leur nom, mais qui, s'étant bientôt affranchis de toutes redevances, donnèrent à cette province une existence indépendante. Sous le règne de Dagobert-le-Grand, on voit pour la première fois ce pays figurer sous le nom d'*Alsatia*, nom latin tiré, comme nous l'avons dit, de la souche celtique.

Le premier duc d'Alsace qui paraisse dans l'histoire est Gundon, qui accorda à saint Germain le terrain nécessaire pour son abbaye de Grandfels : il mourut vers 650. Il eut pour successeur Boniface, sous lequel fut fondée l'abbaye de Munster, recommandée au duc d'Alsace par un diplôme de Childéric. Ce prince ne conserva pas le duché long-temps : en 662, Childéric le conféra au fameux Athic ou Adalris, si célèbre dans l'histoire d'Alsace. C'était un prince puissant, et qui contribua beaucoup à la civilisation du pays en y faisant de grandes donations aux églises, et en encourageant la fondation des monastères. On ne sait pas au juste, à défaut de documens contemporains, quelle était son origine; mais on doit croire qu'elle était fort illustre. Dans l'histoire de l'église de Strasbourg, il est considéré comme ayant été fils de Leuthaire, duc d'Alémanie; mais cette opinion, quoique vraisemblable, n'est cependant nullement authentique. L'illustration de sa postérité est mieux établie que celle de sa naissance. Plusieurs maisons souveraines des plus illustres de l'Europe le comptent dans leur généalogie. Sa ligne masculine se mêle aux ducs de Lorraine, aux comtes de Flandre, de Paris, de Roussillon, de Bade, de Brisgau, et à la maison de Habsbourg; sa ligne féminine à plusieurs empereurs d'Allemagne, et à la dynastie de Hugues-Capet par Robert-le-Fort. Il avait épousé Berchsinde, tante de saint Léger, évêque d'Autun, et en avait eu six enfans, dont Adelbert, qui fut son successeur, et sainte Odile, qui est encore aujourd'hui l'un des noms les plus populaires dans les légendes des Vosges. Athic avait construit sur la cime d'une des montagnes qui dominent le Rhin un château nommé Hohenbourg, qu'il changea plus tard en couvent pour sa fille chérie : c'est là qu'il alla finir ses jours dans les exercices de piété si fréquens dans les mœurs de ce temps. Son tombeau, monument précieux du VIIe siècle, est demeuré dans l'église du monastère jusqu'au XVIIe siècle, que cette église fut détruite dans un incendie. Le tombeau fut alors transporté à Strasbourg par les soins de l'archiduc Léopold. Adelbert continua la politique de son père, en cherchant comme lui à asseoir le christianisme en Alsace par des fondations d'églises et de couvens. Il érigea l'abbaye de Honau, et celle de saint Etienne à Strasbourg, dont sa fille sainte Attale fut la première abbesse; une autre de ses filles, sainte Eugénie, avait succédé à sa tante sainte Odile dans l'administration du couvent de Hohenbourg; et enfin une troisième, sainte Gundelinde, prit la direction d'une succursale de Hohenbourg nommée Niedermunster. Un de ses fils, le comte Mason, fonda l'abbaye de Massevaux, et un autre, le comte Eberhard, l'abbaye de Murbach. C'est ainsi

que l'Alsace se couvrait peu à peu de cette multitude d'institutions pieuses qui ont tant contribué, durant le cours des siècles passés, à l'adoucissement des mœurs de ses habitans, et dont les ruines éparses aujourd'hui de tous côtés contribuent à donner tant de charme à ses paysages et de richesse à ses souvenirs. Luitfrid, fils d'Adelbert, qui lui succéda dans sa dignité vers 720, fut le dernier duc d'Alsace de cette dynastie. Il mourut dans le milieu du VIII[e] siècle, laissant deux fils qui furent comtes, l'un du *Nordgau*, ou de la moitié septentrionale de l'Alsace, l'autre du *Sundgau*, ou de la moitié méridionale. Le titre de duché resta inhérent à la province, mais d'une façon purement nominale, et sans être conféré à personne. Ce changement eut lieu par une raison de prudence de la cour de France, sans doute à l'instigation de Pepin-le-Bref, et peut-être même sous son règne, puisqu'il parvint au trône en 751. Les descendans du duc Athic ne conservèrent donc plus que le titre de comte, et il y avait, comme nous l'avons dit, deux comtés séparés. La province était administrée par des commissaires envoyés directement par les rois carlovingiens, comme des prefets, sous le nom de *nuntii cameræ*, envoyés du cabinet. La dignité ducale fut cependant momentanément rétablie par Lothaire, roi de Lorraine, en faveur de Hugues, son fils naturel, fruit de ses amours avec Waldrade. Le jeune prince, qui avait reçu ce titre en 867, jouit en effet pleinement des droits qu'il lui donnait pendant toute la durée du règne de son père, et l'Alsace revit de nouveau l'époque de ses ducs. A la mort de Lothaire, l'Alsace passa au domaine de Louis, roi de Germanie, qui déposséda Hugues, et se contenta de lui enlever son titre; mais, en 876, l'Alsace étant échue à Charles-le-Gros, Hugues voulut faire quelques tentatives pour ressaisir son ancien duché, et ayant été vaincu dans cette lutte et fait prisonnier, l'empereur lui fit crever les yeux et le renferma dans l'abbaye de Saint-Gall, où il prit l'habit monastique en 885. L'Alsace, après la mort de Charles-le-Gros, fut attachée à la Lorraine, et forma l'apanage de Zventibolde, fils naturel d'Arnoul, qui n'en jouit guère que cinq ans; il fut dépossédé par la révolte de ses sujets, qui se mirent contre lui à la mort de son père, et se rangèrent sous Louis IV, roi de Germanie. En 911, ce prince étant mort, l'Alsace revint à la France, ainsi que la Lorraine. Charles-le-Simple, qui régnait alors, vint dans le pays faire reconnaître sa souveraineté; il fut obligé de la disputer à Conrad, roi de Germanie; mais il paraît bien constant, malgré quelques assertions contraires, qu'il en demeura maître, et ce ne fut qu'après sa déposition officielle, et sous le règne de Henri-l'Oiseleur, roi de Germanie en 925, que l'Alsace fut décidément réunie à ce dernier pays.

Cette réunion ouvre pour l'Alsace une nouvelle période, qui est la période germanique proprement dite, et embrasse une durée de sept cents ans environ, jusqu'au traité de Westphalie en 1648, par lequel ce pays fut définitivement restitué à la France. L'Alsace, durant cette période, ne cessa jamais de tenir immédiatement à l'empire, c'est-à-dire qu'elle n'a jamais été la propriété spéciale d'aucun prince particulier, et relevant seulement de la souveraineté impériale par cet intermédiaire. Néanmoins, il ne faudrait pas entendre que pendant la durée de la féodalité le pays ait vraiment eu l'avantage de jouir en totalité d'une pareille immédiateté : il y avait nombre de seigneuries, dont quelques unes même étaient fort étendues, qui se trouvaient dans la dépendance directe de diverses maisons nobles, auxquelles l'empereur avait fait successivement cession, moyennant argent ou comme récompense, des droits que sa qualité lui donnait. Mais l'ensemble de la terre d'Alsace a toujours été considérée comme impériale et immédiate, quoique le bienfait de cette situation n'appartînt en réalité qu'à certaines villes : tandis que les villages étaient arbitrairement gouvernés et tyrannisés par les seigneurs, qui y régnaient par leurs châteaux et leurs priviléges féodaux, les villes, au contraire, n'étaient soumises à d'autre juridiction qu'à celle des officiers nommés par l'empereur, et à celle plus favorable encore de leurs propres magistrats. Cette indépendance des villes ayant augmenté avec la puissance et le développement qu'elles prenaient, quelques unes finirent par devenir villes libres, et figurèrent en cette qualité à la diète de l'empire. Mais avant d'en venir à parler de l'histoire des villes, il convient de commencer par donner idée des officiers provinciaux nommés directement par l'empereur.

La dignité ducale, jadis conférée par les rois francs, fut de nouveau conférée par les empereurs d'Allemagne. Elle n'était pas restreinte à l'Alsace; mais elle s'étendait en même temps sur la Souabe. L'autorité qui lui correspondait n'a jamais été ni patrimoniale, ni souveraine; elle constituait une haute magistrature, revêtue de diverses prérogatives et douée d'une autorité active et puissante, mais révocable et déléguée seulement par la grâce de l'empereur. Dans les derniers temps elle devint héréditaire, mais d'une manière purement accidentelle, et sans que cela y eût introduit aucune différence essentielle : les empereurs de la maison de Souabe, au lieu de disposer de cette magistrature en faveur d'un prince ou d'un autre indifféremment, prirent l'habitude de ne la conférer qu'à des princes de leur famille; et de la sorte elle demeura héréditaire depuis 1080, qu'elle fut conférée à Frédéric de Buren, seigneur de Hohenstauffen, par son beau-père l'empereur Henri, jusqu'en 1268 : elle finit alors en la personne de Conradin, dernier prince de cette illustre maison, qui, ayant été fait prisonnier par Charles, comte d'Anjou, à qui il voulait disputer la Sicile, fut décapité à Naples par sentence de son vainqueur.

Outre les ducs, il y avait encore, en Alsace, des comtes provinciaux dont la destination primitive était de rendre la justice. L'un de ces comtes exerçait son autorité sur la Haute-Alsace, ou Sundgau, l'autre sur la Basse, ou Nordgau. Cette dignité existait dès le temps des rois francs, et demeurait subordonnée à l'autorité des ducs nommés par eux. Leur existence est signalée dès le milieu du VII[e] siècle : Rodebert était comte de Sundgau, et Adelbert comte de Nordgau. Nous avons vu que les fils de Luitfrid se partagèrent ces deux titres après l'extinction de la dignité ducale qu'avait possédée leur père. Cette charge appartint à des seigneurs de familles diverses jusque vers la fin du XI[e] siècle, où celle de Sundgau entra dans la famille de Habsbourg par Otton II, descendant au quatrième degré, de Luitfrid IV, comte de Sundgau, en 912, et défenseur du pays contre l'invasion hongroise. Elle demeura héréditaire dans cette illustre famille, d'une façon surtout titulaire, jusqu'à la réunion avec la France, et alors elle passa de la même manière au roi de France. Quant au comté de Nordgau, après avoir également appartenu à des seigneurs de familles diverses, il entra, en 1089, dans la famille des comtes de Metz par Godefroy I; il s'y soutint jusqu'en 1196, et passa alors dans la famille des comtes de Wœrth, où il demeura jusqu'au milieu du XIV[e] siècle; alors Jean de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, beau-frère de Jean, dernier landgrave de Nordgau, qui était mort sans enfans, acheta cette dignité qui demeura, depuis lui, jointe à la qualité d'évêque de Strasbourg. Le nom de Landgrave pour désigner cette dignité ne commença guère à être en usage que vers le XII[e] siècle. Nous rappellerons que c'est du rang de landgrave de Sundgau que Rodolfe de Habsbourg s'éleva, en 1273, à la couronne impériale, qui demeura pendant si long-temps l'héritage de sa maison (voyez ALBERT).

De même que nous venons de voir la charge des comtes subsister en Alsace dans le même temps que celles des ducs, de même, après l'extinction des ducs, et même durant la dernière époque de leur existence, il y eut une troisième charge, et non moins importante que les deux précédentes, conférée directement par l'empereur, et connue sous le nom de *landvogt*. Les landvogts étaient des espèces de prévôts ou

préfets provinciaux, dont la juridiction s'étendait sur toute la province. Leur office était de veiller aux intérêts de l'empire, aux droits du fisc, au maintien des limites, à la défense et à la paix des villes qui relevaient directement de l'empereur. Après l'extinction des ducs, ce furent les landvogts qui tinrent leur place, en représentant comme eux dans la province, souvent fédéralisée de diverses manières, l'unite et la suprématie impériale. Cette charge importante a été successivement exercée par des personnages de qualites très diverses, mais la plupart du temps choisis dans les familles nobles. Elle finit par devenir vénale, et se confiait en fief ou à titre d'engagement. Le tiers des amendes formait le traitement qui lui appartenait. Les villes se rachetaient de l'autorité du landvogt à prix d'argent, s'en affranchissant totalement, ou ne la reconnaissant plus que d'une manière purement nominale. Après être devenue quelque temps héréditaire dans la maison palatine, cette charge passa dans la maison d'Autriche. Elle fut plus tard conférée par Louis XIV aux premiers gouverneurs qu'il envoya dans la province d'Alsace. Nous joignons ici un tableau chronologique des ducs de la période germanique, et des landvogts qui ont été leurs contemporains et leurs successeurs. Les landgraves de Sundgau et de Nordgau n'ayant eu qu'une importance secondaire, nous nous dispensons d'entrer dans plus de détails à leur égard.

Ducs de Souabe et d'Alsace.

916. Burchard.	1015. Ernest II.
926. Herman.	1030. Herman IV, duc de Souabe;
949. Ludolphe.	Conrad II, duc d'Alsace.
954. Burchard II.	1039. Henri I.
973. Otton.	1045. Otton II.
982. Conrad.	1047. Otton III.
997. Herman II.	1057. Rodolfe.
1004. Herman III.	
1012. Ernest I.	

Ducs héréditaires.

1080. Frédéric I.	1116. Philippe.
1105. Frédéric II.	1208. Frédéric VI.
1147. Frédéric III.	1219. Henri II.
1152. Frédéric IV.	1235. Conrad IV.
1169. Frédéric V.	1254. Conrad V, ou Conradin.
1191. Conrad III.	

Landvogts d'Alsace sous les ducs.

1125. Hetzel.
1165. Rudeger.
1212. Ulric, comte de Ferette; Otton d'Ochsenstein
1220. Wolfelin, prevôt de Haguenau.
1237. Berthold de Thannerode.
1240. Guillaume de Wimpfen.
1253. Adolphe, comte de Waldek.
1257. Henri de Dick, évêque de Strasbourg.
1260. Walter de Geroldseck, évêque de Strasbourg.

Après l'extinction des ducs.

1274. Conrad Werner de Hapstadt; Cunon de Bergheim.
1281. Otton de Ochsenstein.
1297. Theobald, comte de Ferrète.
1299. Jean, seigneur de Lichtenberg.
1308. Sigebodon de Lichtenberg, évêque de Spire.
1310. Godefroi, comte de Linange.
1315. Otton de Ochsenstein.
1322. Albert Humel de Lichtenberg.
1324. Ulric, landgrave de Nordgau.
1325. Léopold, duc d'Autriche.
1326. Otton de Ochsenstein, pour la deuxième fois.
1328. Rodolfe de Ochsenstein, chanoine de Strasbourg.
1330. Albert Humel de Lichtenberg, pour la deuxième fois.
1331. Otton, duc d'Autriche.
1332. Rodolfe, comte de Hohenberg.
1336. Hugues, comte de Hohenberg, son frère.
1338. Albert, comte de Hohenberg, son frère, chanoine de Strasbourg.
1341. Etienne, duc de Bavière, fils de l'empereur Louis.
1344. Louis et Frédéric, comtes d'Œtingen, landgraves de Nordgau.
1346. Gerwig Gusse de Gussemberg, chevalier.
1347. Jean de Lichtenberg, doyen de la cathedrale de Strasbourg.
1349. Jean de Fenestrange.
1350. Hugues, comte de Hohenberg.
1354. Rupert, électeur palatin.
1356. Burcard, burgrave de Magdebourg.
1357. Rodolfe, archiduc d'Autriche.
1360. Burcard de Magdebourg pour la deuxième fois.
1365. Wenceslas, duc de Luxembourg, frère de l'empereur.
1371. Albert et Léopold son frère, archiducs d'Autriche.
1372. Rodolfe de Waldsée.
1375. Ulric de Fenestrange.
1384. Wolmar de Vickerseim.
1386. Stislas de Weitenmühle.
1390. Rodolfe, abbe de Murbach.
1391. Borziboy de Zwinar.
1394. Jodoc, marquis de Moravie.
1394 Emichon, comte de Linange.
1395. Simon Wecker, comte de Deux-Ponts-Bitsch.
1397. Borziboy de Zwinar, pour la deuxième fois.
1399. Frédéric, comte de Linange.
1400 Dietrich de Weitenmühle.
1400. Reinhard de Sickingen.

Epoque palatine.

1408. Louis-le-Barbu, électeur palatin.
1436. Louis IV, électeur, fils du précédent.
1431. Frédéric, électeur, frère de Louis IV.
1470. Louis-le-Noir, duc de Deux-Ponts.
1472. Frédéric, électeur pour la seconde fois.
1476. Philippe-l'Ingénu, électeur, fils de Louis IV.
1504. Maximilien Ier, comme archiduc d'Autriche.
1519. Charles V, comme archiduc d'Autriche.
1521. Ferdinand, archiduc, frère de l'empereur.
1530. Louis-le-Pacifique, électeur palatin.
1544 Frédéric II, électeur, son frère.
1556. Otton-Henri, son neveu.

Epoque autrichienne.

1558. Ferdinand Ier, archiduc d'Autriche.
1564. Maximilien II, comme archiduc d'Autriche.
1566. Ferdinand, archiduc, son frère.
1595. Rodolfe II, comme archiduc d'Autriche.
1605. Maximilien, archiduc, frère de l'empereur.
1620. Léopold, archiduc, évêque de Strasbourg, frère de l'empereur.

Il y avait en Alsace quatorze villes impériales immédiates, c'est-à-dire placées sous la juridiction du landvogt, ou même dégagées de cette juridiction, et ayant dans l'empire le rang de villes libres. Haguenau formait le centre de la Landvogtei, qui comprenait en outre les neuf villes suivantes: Colmar, Keysersberg, Munster, Turckeim, Sélestadt, Wissembourg, Landau, Oberehnheim, Rosheim; les quatre autres villes impériales étaient Strasbourg, Mulhausen, Seltz et Hagenbach. Les villes impériales, prises séparément, n'étant ni assez puissantes, ni assez riches pour résister aux entreprises des seigneurs, sentirent la nécessité de se fédérer pour faire meilleure contenance contre ceux-ci lorsqu'ils furent devenus redoutables. De là sont résultées diverses ligues entre celles de ces villes qui se croyant menacées jugaient bon de faire alliance entre elles. En 1328, elles se fédérèrent toutes,

hormis Wissembourg, avec les villes du Brisgan, pour dix années. En 1342, il y eut une pareille fédération conclue à Sélestadt avec les villes de Colmar, de Munster, de Mulhausen, d'Oberehnheim, de Keysersberg et de Turckeim. En 1354, sous l'empereur Charles IV, se forma la première décapole de Haguenau, composée de dix villes; ces villes faisaient alliance envers et contre tous, excepté l'empereur, le landvogt et les autres officiers impériaux : en cas de contestatien entre elles, le landvogt et les autres villes servaient de médiateurs. La décapole fut en guerre, vers 1360, contre Strasbourg, dont l'évêque menaçait Haguenau. En 1381, Haguenan et Wissembourg, sans détruire les liens qui les unissaient aux villes d'Alsace, en contractèrent de pareils avec Spire, Worms et Francfort. Seltz, Sélestadt et Ehnheim s'y joignirent quelques années après. En 1408, un nouveau pacte fut concle entre l'empereur Rupert, Louis, son fils, alors laudvogt d'Alsace, Strasbourg et enze autres villes impériales; il ne devait durer d'abord que quinze ans, mais l'empereur Sigismond le fit déclarer perpétuel. Mulhausen s'en sépara dans le XVI[e] siècle, à l'occasion des dissensions religieuses, de sorte que le landvogtei, qui prenait le nom de Haguenau à cause que la landvogt y faisait sa résidence, demeura composée des dix villes que nous avons précédemment mentionnées. Dans les assemblées, les députés de Haguenau et de Colmar représentaient les autres villes. Les dépenses et les charges, au compte de la décapole étaient ainsi reparties : Haguenau et Colmar ensemble, la moitié; Sélestadt et Wissembourg, le quart; Landae et Ehnheim, un huitième; Keysersberg, Terckeim, Munster et Rosheim, un huitième. Le subside payé annuellement à l'empereur était de 4,000 florins d'or. Les villes prêtaient au landvogt serment de fidélité et d'obéissance, mais non de sujétion; en revanche le landvogt, et son lieutenant l'untervogt, prêtaient serment à chacune des villes, de les défendre spécialement et loyalement. Le landvogt était invité à assister à l'élection annuelle des magistrats, mais sa présence n'était pas nécessaire, et l'invitation n'était qu'une formalité. Wissembourg et Landan ne faisaient même pas cette invitation, et ne payaient aucun droit de protection au landvogt, non plus que Turckeim, et Oberehnheim faisait l'invitation, nen pour l'élection, mais seulement pour la cérémonie de la prestation de serment.

Par la paix de Westphalie, en 1648, l'empereur céda à Louis XIV tous ses droits sur la landvogtei de Haguenau, ainsi que sur tous les villages qui en dépendaient. L'Alsace commença donc, dès cette époque, à relever de la couronne de France et non plus de l'Empire. En 1651, le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, fut nommé par le roi à la place de landvogt; il s'éleva de grandes difficultés sur les divers sermens qui devaient être prêtés par les villes et par le landvogt : les villes tenaient à conserver leurs priviléges, et voulaient jurer comme auparavant au landvogt et non pas au roi. Ces affaires ne se terminèrent qu'en 1662, sous le duc de Mazarin; les villes consentirent à jurer au roi et au landvegt, et ce dernier rendit le serment. Après la réunion, les dix villes se francisèrent peu à peu; on envoya des prévôts royaux dans chacune d'elles; la province eut des gouverneurs, des intendans, et un parlement sous le nom de conseil d'Alsace. Le premier gouverneur a été, comme nous l'avons dit, le comte d'Harcourt, et le dernier, le maréchal de Stainville, en 1788. La révolution française, complétant l'œuvre que Louis XIV n'avait fait que commencer, et consacrant l'unité de territoire national mieux qu'elle ne l'avait jamais été, a partagé l'Alsace en deux départemens sous le nom de Haut et de Bas-Rhin, avec Colmar et Strasbourg pour chefs-lieux, et l'a mise sur le pied d'égalité avec toutes les autres subdivisions du sol français.

Nous avons nommé les villes d'Alsace, nous terminerons par quelques mots sur l'époque de leur fondation. *Strasbourg* est mentionné par Ptolémée sous le nom d'*Argentoratus:* elle est probablement d'origine celtique; la racine de son nom appartient à cette langue, et signifie *passage de fleuve;* elle prit un grand accroissement sous la domination romaine. Les Alémans la détruisirent de fond en comble. Au commencement du VI[e] siècle, il y avait un château, *Burg*, placé sur la route, *Stra*, qui allait des Gaules en Germanie; de là son nom. En 589, Grégoire de Tours en fait mention comme d'une ville où Childebert avait fait son séjour. Sa cathédrale, qui est un des principaux édifices de l'Europe, fut commencée, en 1005, par l'évêque Wernher, et achevée en 1275, moins la flèche; cette dernière partie, commencée en 1277, ne fut entièrement achevée qu'en 1439. Nous parlerons plus au long du gouvernement de cette ville remarquable dans un article spécial. — *Haguenau*, bâti au milieu de la grande forêt nommée forêt Sainte, a pris son nom de *hag*, forêt, et de *au*, terrain traversé par les eaux, à cause de trois petites rivières qui passent dans ce bois. Le premier centre fut un château de chasse construit en cet endroit par les ducs d'Alsace; la ville ne fut bâtie qu'au commencement du XII[e] siècle. — *Colmar* n'a probablement pris son origine que sous la période des Francs ou des Alémans. On la trouve mentionnée, pour la première fois, sous Charlemagne comme village royal; cet empereur y avait établi un gynécée ou atelier de femmes occupées aux travaux manuels pour le service de la cour. Son nom, dans les textes de cette époque, est très diversement orthographié; il est écrit *Columbu*, *Columbarium*, *Cohlambur*, *Colmir* et *Colmere*, d'où est venu Colmar. Colmar est demeuré village jusque dans le XIII[e] siècle; ce n'est qu'en 1220, que le landvogt Wolfell l'ayant fait entourer d'une enceinte de murs, elle prit le nom de ville, et devint capitale de la haute Alsace. — *Sélestadt*, écrit dans les anciens diplômes *Sauldistat*, *Selatum*, *Seleuca*, etc., était aussi un village royal au temps de Charlemagne. Il doit ses murailles et sa qualité de ville au landvogt Wolfell, qui rendit aussi le même service à Keysersberg. — *Wissembourg*, bâtie au pied des Vosges, était, au VII[e] siècle, une abbaye de bénédictins; il s'y forma un village, qui ayant pris de l'accroissement, fut enclos de murailles, en 1262, par l'abbé Frédéric, et par son successeur Edelin, et devint une ville. — *Landau* est un nom allemand, signifiant *pays d'eau vive;* elle paraît comme ville, en 1274, sans qu'on sache rien de son histoire antérieurement à cette époque, ni de son origine. — *Munster* doit son origine à un couvent de bénédictins, fondé par Childeric II, au VII[e] siècle; elle doit sa qualité de ville impériale à l'empereur Frédéric II, au XIII[e] siècle. La cité comprenait neuf villages considérables répandus dans la vallée de Munsterthal; la ville en elle-même était peu considérable. Les autres villes d'Alsace sont peu importantes. Pour la connaissance de l'état actuel de cette portion de la France, nous renverrons aux articles Départemens de HAUT et BAS-RHIN.

ALSTROEMÉRIE. Parmi les caractères que les botanistes assignent aux alstrœméries, genre de plantes dont le nom rappelle celui d'Alstrœmer, savant suédois, et qui appartiennent à la famille des amaryllidées de Robert Brown, nous n'en voyons qu'un qui soit bien tranché; c'est celui que fournissent les sépales, qui sont inégaux, et dont deux sont creusés en gouttière vers leur base. On connaît un assez grand nombre d'espèces de ces plantes, qui toutes sont exotiques. La plupart pourraient servir à l'ornement de nos serres qu'elles embelliraient successivement dans toutes les saisons : l'*alstrœmeria formosissima*, entre autres, produirait un superbe effet par ses immenses ombelles, où quarante à quatre-vingts fleurs, qui divergent d'un centre commun, et qui sont longues d'un pouce et demi chacune, étalent de vives nuances de rouge, de jaune et d'azur. Cependant on ne cultive guère que trois de ces espèces dans nos jardins. La première est l'*alstrœmeria pelegrina*, qui a plusieurs caractères remarquables :



(Alstrœmérie pélégrine. — 1 Etamines. — 2 Pistil.)

sa racine est formée d'un faisceau de tubercules tendres, alongés en fuseaux à peu près comme des griffes d'asperges; le long de ses tiges se pressent des feuilles linéaires, lancéolées, contournées, repliées en dehors et d'un beau vert; sa fleur longue de deux pouces, et dépassant les feuilles terminales, reflète des couleurs variées; les pétales extérieurs, plus larges que ceux du rang intérieur, sont blancs sur les bords, d'un rouge intense au milieu, et divisés à leur sommet en trois dents, dont une, celle du milieu, est verte, tandis que les deux latérales sont roses; des trois pétales intérieurs deux sont jaunes dans leur moitié inférieure et pointillés de pourpre. Les étamines, dont trois sont plus longues que les autres, penchent en dehors de la corolle. L'alstrœmérie pélégrine croît sur les collines escarpées et parmi les sables, ou les graviers du Pérou et du Chili. Aussi lorsqu'on la cultive doit-on la placer dans une terre légère et l'arroser rarement. On la multiplie par ses graines qu'on sème au printemps ou en automne, et par la séparation de ses racines, opération qui cependant fait souvent périr la plante, et qu'on ne doit renouveler que tous les trois ans au mois de septembre. Elle fleurit à la deuxième ou à la troisième année de son existence, au milieu de la belle saison.

Une seconde espèce cultivée est l'alstrœmérie gracieuse, *alstrœmeria pulchrella*, qui se cultive de même que la précédente, et qui lui ressemble en tout, si ce n'est par ses feuilles plus étroites, par un involucre plus long que la fleur, par les pétales de la corolle, qui tous sont aigus, ouverts et recourbés en arrière, et dont trois sont rouges au sommet, striés ou pointés de rouge à la base, tandis que les autres sont plus petits et blancs.

Enfin l'alstrœmérie à fleurs rayées, *A. ligta*, se distingue 1° par ses tiges qui n'ont pas plus de sept à huit pouces de hauteur, et qui portent à leur sommet une rosette de feuilles simulant un involucre; 2° par ses fleurs odorantes dont trois pétales sont en partie blancs, en partie rouges, et trois entièrement rouges. Elle souffre mieux la séparation de ses racines; mais il lui faut la serre chaude et non la serre tempérée.

Avec les racines de plusieurs espèces d'alstrœmérie, on prépare une farine fine qui sert d'aliment aux convalescens. Les racines de l'*A. salsilla*, qui ressemblent à de petites pommes de terre, se vendent sur les marchés du Pérou comme comestible. Plusieurs espèces donnent aussi des fruits charnus qu'on mange.

ALTAI. C'est seulement depuis le voyage que M. Alexandre de Humbolt a fait en 1829 dans l'Asie septentrionale, que les observations de ce savant ont jeté quelque lumière sur les montagnes auxquelles on donne le nom d'Altaï. Selon lui, il faut comprendre sous cette dénomination plutôt un système de montagnes, que deux chaînes différentes auxquelles les géographes européens ont donné arbitrairement les noms de *grand* et de *petit Altaï*, distinction inconnue aux habitans des régions que couvrent ces montagnes.

Le système de l'Altaï entoure, suivant M. de Humbolt, les sources de l'Irtyche et du Jenisei: à l'est il prend le nom de Tangnou; celui de monts Sayaniens, entre les lacs Kousoukoul et Baïkal; plus loin celui de Kental et de monts de Daourie; enfin, au nord-est, il se rattache au Jablonnoi-Khrebet (chaîne des Pommes), et aux monts Aldan, qui se prolongent le long de la mer d'Okhotsk.

Selon les géographes chinois, ainsi que le prouve la description de l'Altaï traduite de la Grande Géographie de la Chine par M. Klaproth, l'Altaï s'étend sur une longueur de 2000 *li*, ou d'environ 250 lieues; plusieurs branches, dont quatre principales, s'en détachent. Ainsi, l'on voit par ce passage que les Chinois comprennent aussi, sous la dénomination d'Altaï, un groupe de montagnes, car l'Altaï proprement dit occupe à peine un espace de sept degrés de longitude de l'ouest à l'est, c'est-à-dire une longueur de 175 lieues. Il s'étend dans sa largeur moyenne, entre le 50° degré de latitude et le 51 30'. Mais, en y comprenant les chaînes qui en dépendent, il occupe l'espace qui sépare le 48° et le 51° parallèle, ou 75 lieues.

Le nom d'Altaï est turc; en mongol on le nomme *Altaûn-oola*, c'est-à-dire *Mont d'or*; les anciens Chinois l'appelent *Kin-chou*, nom qui a la même signification. Il est probable que cette dénomination de Mont d'or lui vient de l'abondance de ce métal, abondance qui était beaucoup plus grande jadis qu'aujourd'hui, à en juger par la quantité qu'on en trouve dans les anciens tombeaux que l'on remarque dans les vallées qui se dirigent vers l'Irtyche supérieur.

C'est dans la chaîne que les géographes nomment grand Altaï que se trouve, sous le 46° parallèle, une cime appelée en mongol *Sommet de l'Altaï* (*Alta-ûa-aire*): est-elle, comme l'indique son nom, le point culminant du groupe? c'est ce qu'on ignore encore. Elle aurait alors au moins 11,000 pieds de hauteur, puisque le sommet, appelé *Jyiktou* (*Mont de Dieu*), et en kalmouk *Alaftau* (*Mont Chauve*), sur la rive gauche de la Tchoula, paraît s'élever, suivant M. Bunge, à près de 10,800 pieds; la cime d'*Italitzkoï* a 10,068 pieds, et le *Tegtau* environ 9500: la *Tangnou* doit être aussi très haut, puisqu'il est toujours couvert de neige. Ces montagnes paraissent d'autant plus élevées, que les plaines qui leur servent de base le sont peu: ainsi, celles qui s'étendent au sud du lac *Dzaïsong* et au nord du lac *Balkochi* ne sont pas à plus de 1,800 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Au nord du Dzaïsang elles n'ont que 1,500 pieds, et plus loin, sur les bords de l'Irtyche, elles n'ont que 1,100 pieds; enfin, près de Baroamel, sur la rive gauche de l'Obi, elles n'ont pas 370 pieds.

Entre le 50° et le 59° parallèles se prolonge de l'est à l'ouest, sur une étendue de 200 lieues environ, une chaîne qui va se terminer dans la steppe des Kirghiz, tandis que sur nos cartes on prolonge cette chaîne de l'Altaï sous les noms d'*Alghidin-tsano* ou *Alghidin-Chamo* jusqu'aux montagnes de l'Oural. Ce qui a fait naître cette erreur dans le tracé d'un prolongement imaginaire qui s'étend à l'ouest presque au double de la réalité, c'est qu'au milieu de collines de 5 à 600 pieds de hauteur, s'élèvent brusquement, çà et là, à 1,000 ou 1,200 pieds au-dessus de la plaine, des som-

mets isolés qui trompent le voyageur peu accoutumé à mesurer les inégalités du terrain, et qui lui font croire à l'existence d'une chaîne importante.

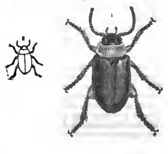
Ce que cette chaîne altaïque offre de remarquable intéresse principalement la géognosie : elle a été soulevée à travers une fissure qui forme, suivant M. de Humbolt, la ligne de partage des eaux, entre les affluens du Sara-sou au Sud, dans la Steppe, et ceux de l'Irtyche au nord. C'est de cette fissure, qui suit la même direction sur une étendue de 16 degrés de longitude, que sont sortis ces granites disposés en couches sans alternances de gneiss, et sans même faire aucun passage à cette roche, ces schistes argileux atraumatiques (*Grauwacke*), en contact avec des diabases renfermant des pyroxènes, des couches de jaspe, des roches calcaires compactes de transition, et devenues grenues; enfin, une partie des mêmes substances métalliques que l'on trouve dans le petit Altaï, d'où part cette fissure, c'est-à-dire la galène argentifère (montagne de *Kourgeutagh*), la malachite, le cuivre natif et la dioptase (*Altya-toubé*, ou colline d'or). D'un autre côté, c'est-à-dire au nord du lac Dzaïsang, entre la forteresse de Boukhtarma et la petite ville d'Oust-Kamenogorsk, l'Irtyche traverse la chaîne que les géographes appellent le petit Altaï, et remplit une immense fissure, un véritable filon ouvert, ou, plus exactement, une faille. C'est dans cette vallée longitudinale que M. de Humbolt a trouvé le granite répandu sur le schiste argileux.

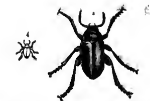
A l'est de l'Irtyche, et non loin des bords de l'Obi, s'étendent plusieurs rameaux de l'Altaï : celui que les Russes nomment *Kelyvan* est composé, suivant les détails publiés dans le Journal des Mines, imprimé à Saint-Pétersbourg en 1831, de talcschiste, de schiste argileux, de calcaire, de quarz et de diorite : on y trouve aussi des grès houillers. Les talcschistes, les schistes, le calcaire, le quarz et la diorite sont riches en filons d'argent et de plomb : les montagnes que forment ces roches n'atteignent pas plus de 2,800 pieds; leurs flancs sont couverts d'alluvions aurifères. Deux autres rameaux, les monts *Salaïr* et les monts *Kholsoun*, composés à peu près des mêmes roches que les monts Kolyvan, renferment également des richesses métalliques : les premiers des sables aurifères, et les seconds des mines d'argent. M. de Humbolt porte à 70,000 marcs la quantité d'argent fin que fournissent les exploitations de l'Altaï, et à 4,000 marcs celle de l'or de lavage; mais il est probable que ces produits augmenteront par la découverte de nouveaux gisemens faite dans ces dernières années.

L'Altaï ne présente pas, comme les Alpes, des cimes déchirées ou dentelées, et des aiguilles ou des pyramides colossales; il se termine au contraire par de larges plateaux granitiques dont la roche se décompose, et couvre de gravier ses sommets et ses flancs. Près des sources de l'Irtyche, les ravins montrent des alternances de porphyre, de granite et de schiste. Vers Tcharich et Tomsk, le porphyre se présente en masses imposantes. Les terrasses inférieures de ces montagnes sont couvertes de dépôts de transport composés de cailloux roulés de granite, de gneiss et de porphyre, parmi lesquels on trouve des agates, des cornalines et des calcédoines. Dans les plaines, le dépôt d'alluvion renferme des bois silicifiés.

Le *Tarbagataï*, ou mont des Marmottes, ainsi appelé de la grande quantité de ces animaux qu'on y trouve, est une chaîne de l'Altaï qui borde à l'orient la steppe des Kirghiz, entre les lacs Dzaïsang et Balkhach-noor. Cette chaîne est fort élevée; elle forme presque un angle droit avec celle que les géographes nomment *grand Altaï*, dont un des sommets, le *Kourton-dabaha*, c'est-à dire le *Mont à monceaux de neige*, va se joindre au *Geurbi-debahn*, et donne naissance à l'Irtyche. C'est dans le bassin que forment ces deux chaînes avec celle du *Thian-chan* au sud (voyez THIAN-CHAN), que l'on trouve des cavernes de sel ammoniac, des solfatares fumantes, et l'un de ces volcans dont l'incandescence attestée a, dans ces dernières années, été le sujet de plusieurs controverses entre des savans, dont quelques uns, guidés par des idées systématiques, ne voulaient point admettre l'existence de montagnes ignivores presque au centre de l'Asie, à trois ou quatre cents lieues de la mer. Ce volcan est l'*Ara-toubé*, montagne conique située au centre du lac *Ala-Koul*, et dont un grand nombre de témoignages et da traditions attestent l'ignition dans les temps historiques.

ALTIQUE, ou ALTISE, en latin *Altica*, genre de coléoptères tétramères de la tribu des galérucites de Latreille.





(1 Altique de Langsdorf. — 2 Altique potagère. — 3, 4 Les mêmes de grandeur naturelle.)

Les altiques sont de petits insectes dont la plupart des espèces multiplient beaucoup et font d'assez grands dégâts dans les plantes potagères. On les reconnaît facilement à la faculté qu'elles ont de sauter comme les puces, ce qui les a fait nommer dans quelques parties de la France *puces de jardin*. Elles doivent cette faculté à la forme de leurs cuisses postérieures, qui sont très renflées et pourvues de muscles puissans. Les altiques sont de forme ovoïde ou ovale, quelquefois oblongues, avec la tête et le corcelet plus étroits que l'abdomen, et les antennes longues et de grosseur égale dans toute leur étendue. Presque toutes les espèces sont ornées de couleurs agréables, très vives, et qui quelquefois le disputent pour l'éclat aux pierres précieuses. L'Europe en possède plus de cent espèces, dont la plus grande, l'*altique potagère*, dont nous donnons une figure grossie, atteint à peine une ligne et demie de grandeur. Ces insectes abondent dans les pays chauds, surtout au Brésil; on en connaît, d'Amérique seulement, plus de trois cents espèces, qui toutes surpassent de beaucoup les nôtres pour la taille, et sont de formes un peu différentes, ainsi qu'on en jugera par l'*altique de Langsdorf*, dont nous donnons également la figure. Les altiques n'offrent aucune particularité remarquable dans leurs mœurs. Leurs larves vivent dans le parenchyme des feuilles, et leur font encore plus de tort que l'insecte parfait.

ALUMINE. L'alumine ou oxide d'aluminium, est une substance dont les propriétés physiques sont très différentes selon les divers états où elle se trouve. Elle n'existe, à l'état de pureté, que dans le corindon (saphir blanc), corps le plus dur après le diamant, ou mêlée à une petite quantité de matière colorante rouge, bleue, verte, etc.; dans le rubis oriental, le saphir bleu, l'émeraude orientale, etc., qui se

trouvent quelquefois dans la nature en prismes hexaèdres et en dodécaèdres réguliers, ou, plus rarement, en rhomboèdres. Lorsque le corindon est terne et en très petits grains, on l'appelle émeri. L'alumine que nous obtenons dans nos laboratoires, au contraire, est en poudre impalpable, blanche, douce au toucher et happant à la langue, insoluble dans l'eau, et infusible au feu de forge.

A l'état d'hydrate, et mêlée à la silice, c'est elle qui constitue les argiles si variées qui se trouvent à la surface du sol; en l'exposant à une forte chaleur, elle perd son eau et se contracte de plus en plus; elle acquiert alors beaucoup de dureté, et quelque ressemblance avec les schistes alumineux (dits pierre à rasoir), où elle existe à l'état anhydre. C'est en profitant de la propriété qu'elle a de durcir ainsi, qu'on fabrique la poterie et la faïence; c'est aussi sur la faculté de se contracter indéfiniment par le feu, qu'est fondé le pyromètre de Wedgwood.

Il y a quelques années, on est parvenu à obtenir en quantité notable le métal de l'alumine, qu'on appelle *aluminium*. Déjà le célèbre Davy l'avait mis à nu en faisant agir la pile sur l'aluminate de potasse, ou la vapeur de potassium sur l'alumine portée au rouge blanc; mais c'est à M. Wohler qu'on doit un procédé très simple, qui permet d'en obtenir une quantité indéfinie. Il a été amené, du reste, à cette découverte, par les expériences antérieures de M. OErsted : pour cela, il prépare, comme ce célèbre physicien, du chlorure d'aluminium, en faisant passer un courant de chlore sec sur un mélange d'alumine et de charbon intimement unis, qu'on obtient en calcinant l'hydrate d'alumine avec de la poudre de charbon, et des matières riches en hydrogène carboné, telles que du sucre, de l'huile, de la gomme, etc.

Le chlorure d'aluminium étant solide à la température ordinaire, il en met des morceaux, avec le même poids de potassium, dans un creuset de porcelaine, dont il fixe solidement le couvercle; puis, en chauffant un peu à la lampe, il se dégage une grande chaleur du mélange; la réaction s'opère, et l'aluminium se dépose en paillettes métalliques dans la masse du chlorure de potassium, produit qui paraît alors d'un gris noir. En lessivant, le chorure reste sous l'apparence d'une poudre grisâtre semblable à celle du platine.

L'aluminium ainsi obtenu acquiert un éclat métallique parfait sous le brunissoir; il est au moins aussi difficile à fondre que le fer, et résiste assez bien aux acides à froid; il ne décompose pas l'eau à la température ordinaire, et ce n'est qu'au degré de l'ébullition (et surtout quand elle tient en dissolution un alcali caustique) que l'hydrogène s'en dégage. Il ne s'oxide non plus à l'air qu'à la chaleur rouge; il brûle alors avec une vive lumière qui acquiert une telle intensité et un tel éclat dans le gaz oxigène, que l'alumine produite en sort pâteuse, si ce n'est fondue, et douée de la dureté propre au corindon.

ALUN. L'alun est un sel très utile aux arts, et il y est employé à des usages très variés : comme plusieurs autres substances salines, il sert à empêcher la putréfaction des substances animales, et surtout à préserver les pelleteries de la perte de leurs poils. Dans la fabrication des chandelles, il est employé pour donner de la dureté au suif; c'est ordinairement la substance dont on extrait l'alumine dans les arts chimiques. Mais ce sont les arts de la teinture et de la fabrication du papier qui en consomment la plus grande quantité. Incorporé au papier, l'alun forme une espèce de vernis, qui ne permet pas à l'encre liquide de pénétrer dans la pâte : cette préparation, suivant l'expression consacrée, empêche le papier de *boire*. Dans la teinture, le sel alumineux, qui a, à la fois, une grande affinité pour la matière des étoffes et pour les substances colorantes, est un intermédiaire indispensable pour fixer solidement les couleurs sur l'étoffe. L'alun, et plusieurs autres substances employées pour le même usage, sont désignés, en teinture, sous la dénomination générale de *mordans*.

On emploie dans le commerce deux espèces d'aluns qui, à l'état cristallisé, sont toujours essentiellement composés d'eau, de sulfate d'alumine, et d'un sulfate alcalin à base de potasse ou d'ammoniaque; c'est la nature de l'alcali qui différencie les deux aluns. Le sel le plus employé dans les arts est l'alun à base de potasse; c'est à lui qu'on donne particulièrement le nom d'alun; on distingue ordinairement l'autre sel par la désignation d'alun ammoniacal. Ces deux variétés ont d'ailleurs sensiblement les mêmes propriétés et sont employées aux mêmes usages. Voici la composition de ces deux sels.

ALUN DE POTASSE.

Sulfate de potasse.	2182,2	ou p. 1,000	0,183
Sulfate d'alumine.	4291,6	. . . .	0,362
Eau.	5396,9	. . . .	0,455
			1,000

ALUN AMMONIACAL.

Sulfate d'ammoniaque.	1431,3	ou p. 1,000	0,128
Sulfate d'alumine.	4291,6	. . . .	0,386
Eau.	5396,9	. . . .	0,486
			1,000

La véritable composition de l'alun a été pendant longtemps inconnue : on croyait anciennement qu'il était composé d'acide sulfurique et d'une matière terreuse que l'on ne savait pas distinguer des terres calcaires. Vers le milieu du dernier siècle, Geoffroy et Hellot annoncèrent les premiers que l'alun contenait une terre particulière, identique avec celle des argiles, et qu'en faisant digérer ces substances avec l'acide sulfurique, on obtenait des sels de même nature que l'alun. Margraf et plusieurs autres chimistes du temps étudièrent avec soin les propriétés de la terre argileuse ou alumineuse qui, plus tard, fut désignée sous le nom d'alumine; par suite de leurs travaux, il fut admis jusqu'au commencement de ce siècle, que l'alun était un composé de cette terre et d'acide sulfurique; l'analyse chimique n'avait pas encore fait d'assez grands progrès pour qu'il fût possible de trouver l'alcali par une recherche directe, et, d'un autre côté, on pensait que la potasse, employée dans certains procédés de la fabrication de l'alun, agissait seulement en saturant un excès d'acide. On pensait qu'elle ne faisait pas partie du composé cristallin qui se déposait, par l'addition de l'alcali, dans une dissolution de sulfate d'alumine. Descroizilles prouva qu'il y avait une combinaison véritable entre le sulfate d'alumine et le sulfate de potasse, en annonçant que l'on détermina aussi bien la cristallisation de l'alun par l'addition du sulfate de potasse que par celle de l'alcali. Vers la même époque, Vauquelin et Chaptal étaient conduits par leurs recherches à la même conclusion. Les chimistes, continuant à porter leur attention sur ce corps intéressant, sa composition chimique fut bientôt connue avec toute la précision désirable.

L'alun est un sel incolore, d'une saveur astringente, très soluble dans l'eau bouillante, et fort peu soluble dans l'eau froide; aussi est-ce l'un des corps qu'il est le plus facile de faire cristalliser par refroidissement. Ses cristaux appartiennent au système régulier : suivant les circonstances dans lesquelles on opère, on peut l'obtenir à volonté sous les formes de l'octaèdre, du cube ou du tétraèdre plus ou moins modifiés. L'alun subit, par l'application d'une chaleur graduellement croissante, des modifications remarquables. Il est tellement soluble dans l'eau chaude, qu'à une température inférieure à celle de l'eau bouillante, il éprouve une vraie fusion aqueuse en se dissolvant dans l'eau de cristallisation qu'il contient. A une température plus élevée, l'eau s'évapore, et il reste une masse blanche opaque que l'on nomme *alun calciné*. Ce sel anhydre est un corrosif très doux employé quelquefois dans la guérison des plaies; il est difficilement attaquable par l'eau; cependant, par un contact prolongé, il s'y redissout, et donne une dissolution d'où

l'on peut retirer de nouveau de l'alun hydraté par voie de cristallisation. L'alun calciné, porté à une chaleur rouge, éprouve une décomposition partielle : le sulfate d'alumine, qui ne peut résister à cette température, donne, en se décomposant, de l'oxigène, de l'acide sulfureux et de l'acide sulfurique anhydre qui se dégagent; l'alumine reste mélangée avec le sulfate de potasse qui est indécomposable par la chaleur. Cependant si l'on soutenait pendant long-temps la température au rouge blanc, ce dernier sel serait lui-même décomposé en partie par suite de l'affinité qui se développe à une haute température entre l'alumine et l'alcali. L'alun ammoniacal se comporte, dans ces circonstances, d'une manière tout-à-fait différente; le sulfate alcalin, et les produits de sa décomposition par la chaleur, étant entièrement volatils, on n'obtient pour résidu que de l'alumine pure : aussi la calcination de l'alun ammoniacal est-elle le procédé le plus commode à l'aide duquel on puisse se procurer cette terre.

Il paraît que l'alun fut d'abord fabriqué dans un district de la Syrie, et que la fabrication de ce produit ne fut introduite en Europe que vers le XVe siècle; elle se répandit peu à peu, avec le temps, dans diverses contrées; mais, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, cette industrie ne s'étendit pas au-delà d'un petit nombre de localités, favorisées par les circonstances naturelles que l'on regardait alors comme indispensables à la formation de l'alun. Cependant lorsque la chimie eut démontré que l'alun se formait toutes les fois que l'on mettait en contact le sulfate d'alumine avec le sulfate de potasse ou d'ammoniaque, l'art de fabriquer ce sel devint une manipulation chimique d'une grande simplicité; on le vit s'établir dans tous les lieux où il était possible de préparer séparément ces divers sels d'une manière économique.

Aujourd'hui cet art se compose d'un grand nombre de manipulations variées dont la description complète ne pourrait trouver place que dans un recueil essentiellement technique. Nous croirons avoir rempli nos obligations envers les lecteurs de l'*Encyclopédie* en nous contentant de présenter ici une théorie sommaire des procédés usités dans les arts. On peut les grouper dans trois classes bien distinctes :

1° L'alun existe tout formé et à l'état soluble dans un grand nombre de lieux où il se produit naturellement par la réaction de substances sulfureuses, alumineuses et alcalines. Suivant une expression consacrée il s'y forme par *efflorescence*, et se trouve, à la surface du sol, mélangé avec des substances terreuses insolubles dont on le sépare par lixiviation. L'alun s'effleurit fréquemment, à la surface des schistes alumineux, en Saxe, en Bohême, dans le pays de Salzburg, sur les bords du Rhin; on trouve, dit-on, abondamment cette substance dans les déserts de l'Egypte; elle se forme journellement par l'action de la chaleur dans les houillères embrasées d'Aubin dans l'Aveyron, et de Duttweiler dans le pays de Saarbrück. On la rencontre encore dans les lieux où s'exercent des actions volcaniques. Comme gisemens principaux de cette dernière variété d'alun, on doit citer la solfatare de Pouzzole dans le royaume de Naples, Vulcano, Stromboli, les volcans de l'Archipel, la Guadeloupe, etc.

2° Il y a des substances naturelles qui contiennent les mêmes élémens que l'alun, mais associés dans des proportions différentes de celles qui constituent ce produit salin. Ces composés sont connus en minéralogie sous le nom d'*alunites* : ils sont employés avec avantage pour la fabrication de l'alun, il paraît même que c'est de cette classe de minerais que ce sel a d'abord été extrait. Au milieu de diverses variations, les alunites sont essentiellement composées de sulfate de potasse et de sulfate d'alumine, combinés intimement avec de l'hydrate d'alumine. La solubilité des deux premiers sels étant complètement masquée par leur combinaison avec l'hydrate, le traitement de l'alunite se réduit à détruire cette dernière combinaison; on y parvient aisément, en grand par l'application d'une chaleur bien ménagée, assez forte pour décomposer l'hydrate d'alumine, mais insuffisante pour décomposer les sulfates. Après cette calcination, le minerai n'est plus qu'un mélange de ces derniers sels avec de l'alumine inerte. Les sulfates reprennent alors leur solubilité, et se séparent par lixiviation des résidus terreux. Ce procédé est usité dans la Hongrie, et surtout à la Tolfa, près de Civita-Vecchia dans les états romains; il produit les aluns les plus recherchés par le commerce.

3° Le troisième groupe de moyens usités pour la préparation de l'alun se compose de procédés dans lesquels les deux élémens de ce sel se préparent séparément : il suffira d'expliquer en peu de mots les principales méthodes par lesquelles on obtient en grand le sulfate d'alumine.

L'une de ces méthodes consiste à traiter par l'acide sulfurique une matière alumineuse; on choisit pour cet objet une argile grasse ou terre glaise, exempte, autant que possible, de substances qui, ainsi que l'oxide de fer et le carbonate de chaux, se dissolvent dans l'acide sulfurique. On calcine l'argile pour chasser l'eau et la rendre plus perméable aux liquides, puis on la met en digestion avec l'acide après l'avoir réduite, à l'aide de meules, en poudre très fine.

On prépare encore le sulfate d'alumine avec des schistes alumineux et des terres alumineuses contenant une certaine quantité de pyrite ou sulfure de fer qui généralement est disséminé dans ces substances en particules très fines. En mettant ce minerai alumineux dans des circonstances convenables, le soufre de la pyrite se convertit en acide sulfurique, une partie de l'acide se combine avec le fer qui s'oxide également, tandis que l'autre réagit sur l'alumine. Cette oxidation des élémens de la pyrite se fait ordinairement par l'action lente de l'air et de l'eau de l'atmosphère. L'eau agit en se décomposant et en fournissant de l'oxigène, mais surtout aussi en mettant en contact plus intime avec le minerai l'oxigène atmosphérique qui s'y trouve toujours dissous en notable quantité. Lorsque le minerai s'effleurit facilement, la température s'élève considérablement, au point qu'il y a souvent inflammation spontanée, et que les pyrites s'acidifient alors par une véritable combustion. L'élévation de la température a d'ailleurs l'avantage de produire un mouvement dans l'air, et de renouveler constamment celui qui baigne l'intérieur des tas. Quand l'action de l'air est trop faible pour déterminer l'efflorescence, ce qui tient en général à ce que le minerai est trop compacte, on soumet celui-ci au grillage en stratifiant le minerai avec des couches de combustible; à cette température élevée il ne se forme qu'une petite quantité de sulfate de fer, et la plus grande partie de l'acide se combine avec l'alumine. Lorsque le combustible employé est végétal, la potasse contenue dans les cendres donne lieu immédiatement à une petite quantité d'alun. Quelquefois, comme à Friesdorf sur les bords du Rhin, le minerai pyriteux et alumineux est associé à des lignites; dans ce cas l'exploitation donne à la fois le minerai et le combustible nécessaire aux diverses manipulations.

Le traitement des minerais pyriteux par les méthodes dont nous venons seulement d'indiquer le principe, donne toujours en définitive un mélange de sulfate de fer et d'alumine; on extrait, par lixiviation, ces deux sels des matières insolubles avec lesquelles ils sont mélangés : on les sépare d'ailleurs l'un de l'autre par plusieurs cristallisations successives; le sulfate de fer se dépose, tandis que le sulfate d'alumine, qui est incristallisable, se concentre dans les eaux mères. Celles-ci prennent enfin une consistance sirupeuse qui ne permet pas aux dernières traces de sulfate de fer de se déposer. Quand ce produit doit subir un transport avant d'être traité pour alun, on chasse par l'évaporation la plus grande partie de l'eau, on coule ensuite la matière dans des moules où elle se prend en masse par le refroidissement. Ces substances alumineuses sont connues dans le commerce sous le nom de *magmas*.

De quelque manière qu'ait été obtenu le sulfate d'alumine, on procède toujours de la même manière à la fabrication de l'alun en versant dans la liqueur alumineuse étendue d'eau en quantité convenable, et portée à la température de 20°, du sulfate de potasse ou du sulfate d'ammoniaque. Des essais préalables ont indiqué la quantité de sulfate d'alumine contenue dans la dissolution ; en sorte que l'on connaît avec une grande précision la proportion de sulfate alcalin qu'il est nécessaire d'ajouter. Dans cette opération qui se nomme *brevetage*, on agite constamment la liqueur : après le refroidissement, la presque totalité de l'alun se trouve déposée en petits cristaux. Ce dépôt est ensuite purifié et amené à l'état où il est livré au commerce par voie de lavage et de cristallisation. On s'attache principalement à séparer les dernières traces de sulfate de fer dont la présence est extrêmement nuisible dans les teintures en couleurs claires.

Le sulfate de potasse employé pour cette opération provient de la fabrication des acides sulfurique et nitrique : le sulfate d'ammoniaque s'obtient en traitant, par le sulfate de chaux, les produits liquides de la distillation des matières animales. A défaut de sulfate alcalin, on emploie le carbonate de potasse ou la potasse du commerce. Depuis quelques années le sulfate de potasse devient rare parce que l'on commence à remplacer, dans la fabrication de l'acide sulfurique, le nitrate de potasse par le nitrate de soude qui se trouve en abondance sur la côte occidentale de l'Amérique du sud.

Les deux sels que nous venons de décrire ne sont que des cas particuliers d'une classe de sulfates doubles, ayant la même composition atomique que l'alun, mais dans lesquels les principes élémentaires peuvent varier sans que le composé cesse de cristalliser dans le système régulier. Les propriétés de ces substances étant liées à une des lois les plus générales de la chimie et de la cristallographie, nous exposerons ici, en peu de mots, en quoi consiste cette substitution de principes différens dans des corps jouissant de propriétés communes.

La composition de l'alun de potasse indique que ce sel est formé d'un atome de sulfate de potasse, d'un atome double de sulfate d'alumine, et de vingt-quatre atomes d'eau : suivant la notation adoptée aujourd'hui, ce composé est donc représenté par la formule :

$$KS + AS^3 + 24\ H.$$

Parmi les bases qui, ainsi que la potasse (K), contiennent un atome d'oxigène, il y en a un certain nombre qui peuvent remplacer la potasse dans ce composé, sans que la forme cristalline du sel double soit changée ; tels sont la soude, la lithine, la magnésie, le protoxide de fer. Plusieurs bases qui contiennent comme l'alumine ($\dot{A}$) trois atomes d'oxigène, et, par exemple, les péroxides de fer et de manganèse, le protoxide de chrôme peuvent également remplacer l'alumine. On conçoit que les substances qui ont entre elles des rapports aussi intimes doivent être rapprochées dans une classification naturelle. D'après leur propriété caractéristique, on les désigne sous le nom d'*isomorphes* : on aura soin de signaler, à mesure que l'occasion s'en présentera, les nombreuses applications de la loi de l'*isomorphisme*.

ALUNITE. On peut voir dans l'article précédent l'utile emploi de ce minéral dans la préparation de l'alun. C'est une substance pierreuse très dure, puisqu'elle raie le verre ; sa pesanteur spécifique est 2,7 : elle cristallise dans le système rhomboédrique. L'analyse chimique a indiqué, dans une variété d'alunite cristallisée, la composition suivante :

Acide sulfurique	0,3549
Potasse	0,1002
Alumine	0,3965
Eau	0,1483
	0,9999

On a vu à l'article ALUN comment l'alunite se comporte par une calcination ménagée ; il est probable que cette opération a pour but de décomposer l'hydrate d'alumine dont la combinaison avec l'alun anhydre paraît constituer l'alunite. L'analyse qui vient d'être donnée s'accorde très bien avec cette manière de voir, puisque les proportions de potasse et d'acide sulfurique sont exactement dans les rapports que présente l'alun anhydre : l'alumine en excès et l'eau forment d'ailleurs un hydrate de la composition la plus simple. D'après ce point de vue hypothétique, les élémens de l'alunite seraient groupés de la manière suivante :

Alun anhydre	0,573	Ac. sulf.	0,355	Oxigène.	0,212	ou 12
		Potasse.	0,100		0,017	1
		Alumin.	0,118		0,053	3
Hydrate d'alumine.	0,427	Alumin.	0,148		0,131	8
		Eau.	0,279		0,130	8
	1,000		1,000			

Il résulte de ce tableau que l'alun et l'hydrate d'alumine contiennent sensiblement la même quantité d'oxigène : malgré une complication apparente, l'alunite a donc réellement une grande simplicité de composition ; il a pour formule minéralogique :

$$(KSu^2 + 3\ Al\ Su^3) + 8\ (A\dot{l} + Aq).$$

C'est-à-dire un atome d'alun, plus une quantité d'hydrate simple d'alumine, contenant la même proportion d'oxigène.

Les gisemens d'alunite sont toujours en connexion avec des roches ignées d'une origine assez moderne. On rencontre cette substance dans les conglomérats trachytiques au Mont-Dore (Auvergne), à la Tolfa (Etats-Romains), en Hongrie, etc. De même que l'alun natif, l'alunite se produit journellement dans les localités où il existe encore des restes d'actions volcaniques, comme dans les solfatares de Pouzzole et de la Guadeloupe.

AMALGAMATION. On nomme ainsi une partie des arts métallurgiques qui a pour objet d'extraire, à l'aide du mercure et de quelques autres agens accessoires, l'or et l'argent contenus dans certains minerais. Pour apprécier toute l'importance de cet art, il suffit de savoir qu'il sert à préparer les neuf dixièmes de la quantité totale d'argent livré annuellement au commerce. Sans l'amalgamation l'homme n'aurait pu tirer presque aucun parti des immenses quantités de métaux précieux disséminés dans le sol des deux Amériques. C'est à la découverte de ce procédé qu'est due la production de ces prodigieuses masses d'argent qui, jetées dans le commerce de l'Europe depuis trois siècles environ, y ont produit de si grandes variations dans la valeur relative de ce métal avec les autres marchandises. La simplicité des manipulations que nécessite l'amalgamation, rapprochée de la difficulté du problème qu'elle a résolu, donne à cet art une place distinguée parmi les inventions humaines : c'est sans contredit la branche la plus originale de la métallurgie. A mesure que l'occasion s'en présentera, nous essaierons de mettre en évidence l'intérêt que présente l'art de préparer les métaux, substances si utiles à la civilisation moderne. Aujourd'hui la science a éclairé de son flambeau des procédés qui ne sont plus comme autrefois dans la possession de praticiens ignorans ; la métallurgie du XIXe siècle n'a plus rien de commun avec l'œuvre occulte des alchimistes, ni avec ces arts mystérieux que l'antiquité avait placés sous le patronage du dieu des enfers.

La création de grands ateliers métallurgiques, pour la préparation des métaux, exige en général la réunion de trois circonstances principales : 1° la proximité de minerais contenant une proportion de substance métallique assez grande pour qu'elle puisse être séparée par voie de fusion des matières terreuses avec lesquelles elle est mélangée ; 2° la présence d'un cours d'eau propre à fournir la force motrice nécessaire pour mettre en mouvement les divers mécanismes de l'usine, et entre autres les machines soufflantes destinées à activer la combustion dans les fourneaux ; 3° enfin le voisi-

nage de forêts ou de mines de houille produisant le combustible nécessaire à l'alimentation de ces mêmes fourneaux. L'or et l'argent fournis par la plupart des mines de l'Europe existent à la vérité en très petite proportion dans les minerais; mais ils se trouvent associés à d'autres métaux, tels que le plomb avec lesquels ils se séparent par voie de fusion des matières terreuses; on isole ensuite très aisément les métaux précieux des autres substances métalliques.

Les circonstances sont tout-à-fait différentes dans les mines les plus célèbres du Mexique, de la Colombie, du haut et du bas Pérou, de la république de la Plata, du Chili, etc. Les minerais sont aussi pauvres que ceux d'Europe; leur teneur moyenne au Mexique, le pays le plus riche en métaux précieux, n'excède pas deux millièmes et demi du poids du minerai, c'est-à-dire trois à quatre onces d'argent par quintal. L'argent n'étant pas d'ailleurs, en général, associé à des matières métalliques fusibles, ne pourrait être séparé des substances terreuses par voie de fusion, comme dans les procédés européens. D'un autre côté les mines de métaux précieux dans les deux Amériques sont presque toutes situées dans les Cordilières, à une hauteur de 3,000 mètres audessus de la mer, c'est-à-dire au niveau des plus hautes montagnes de l'Europe. Les exploitations occupent des populations entières dans des régions qui, dans d'autres climats, sont inaccessibles pour l'activité humaine; cette industrie a dû se développer sur de vastes plateaux livrés à une éternelle stérilité, entièrement dénués de végétation et d'eaux courantes. Le mineur américain n'avait donc à sa disposition aucun des moyens par lesquels on exploite les métaux en Europe; il avait à traiter des masses immenses de minerais très pauvres, par une méthode qui n'exigeât l'emploi ni de combustible ni de force motrice.

Le procédé américain d'amalgamation a complètement résolu ce problème. Il est fondé sur la grande affinité qu'a le mercure pour l'or et l'argent : il consiste essentiellement à combiner avec ce métal les métaux précieux contenus dans les minerais. Vu sa grande pesanteur spécifique, le mercure chargé d'or ou d'argent se sépare ensuite aisément des matières terreuses. Les divers procédés d'amalgamation usités aujourd'hui se divisent naturellement en deux classes : à la première appartiennent ceux dans lesquels il suffit de mettre le mercure en contact avec le minerai pour que le métal précieux soit dissous; la seconde classe comprend, au contraire, le traitement des minerais qui doivent subir une préparation chimique avant que l'or et l'argent puissent être dissous par le contact du mercure.

Les Romains, qui exploitaient le mercure dans des mines qui le fournissent encore aujourd'hui au commerce, connaissaient l'affinité de ce métal pour l'or et l'argent, et savaient mettre à profit cette propriété. Dans le livre XXXIII de son Histoire naturelle, Pline indique le procédé d'amalgamation que l'on suivait de son temps pour extraire l'or et l'argent disséminés dans des substances étrangères, et, par exemple, dans les vieux vêtemens : on les incinérait dans des vases d'argile, puis on agitait du mercure avec les cendres; l'amalgame étant formé, on le séparait de l'excès du mercure en le filtrant au travers de peaux préparées pour cet usage. Dans ce passage de Pline, on croirait lire la description d'un procédé usité encore de nos jours pour le traitement de certaines substances aurifères.

Le procédé d'amalgamation, quand il peut s'opérer par le contact immédiat du mercure, est si simple qu'il n'est pas étonnant qu'il ait été employé par les mineurs, bien avant la découverte de l'Amérique, pour le traitement de minerais provenant du lavage des sables ou de l'exploitation des filons aurifères. Il est certain qu'au moyen âge, les mineurs allemands l'ont employé à Golderonach dans le Fichtelgebirge.

Le procédé pratiqué aujourd'hui dans les mines des deux Amériques, s'applique à des minerais sur lesquels le mercure n'agit pas directement : il fut découvert au Mexique, en 1557, soixante-cinq ans après la découverte du Nouveau-Monde, par un mineur nommé Bartholumé de Medina. On l'appliqua d'abord dans les mines de Pachuca, comprises dans l'intendance de Mexico. Il est certain que cette découverte a été attribuée à tort au chanoine Henrique Garcès et à Fernandez Velasco; ce dernier n'eut d'autre mérite que d'introduire au Pérou, en 1571, le procédé d'amalgamation, tel qu'il était pratiqué au Mexique depuis quatorze ans. La méthode mexicaine fut bientôt pratiquée dans toutes les mines des colonies espagnoles, et, chose remarquable, elle s'y est conservée depuis ce temps presque sans modifications dans la partie essentielle, c'est-à-dire dans le procédé chimique. En 1786, le procédé d'amalgamation, avec des modifications qui en faisaient un art presque nouveau, fut introduit dans le pays de Freyberg, en Saxe, pour le traitement de certains minerais d'argent; vers 1820, on appliqua la même méthode au traitement des minerais de cuivre argentifère du pays de Mansfeld, près de Halle en Prusse. Enfin, depuis quelques années, un procédé, qui a beaucoup d'analogie avec l'amalgamation américaine, est employé en France aux mines d'argent de Huelgoat, dans le département du Finistère. L'ancien procédé allemand, pour le traitement des minerais aurifères, s'est d'ailleurs perpétué dans plusieurs parties de l'Europe; il est pratiqué aujourd'hui, avec des modifications ingénieuses, dans le Tyrol et dans la Hongrie.

Le meilleur exemple que l'on puisse donner de l'amalgamation américaine est la description du procédé suivi aujourd'hui au Mexique, où se trouvent les plus abondantes mines d'argent de l'univers. Dans cette contrée, les minerais contiennent principalement, comme minéraux argentifères, l'argent sulfuré, et en moindre proportion l'argent natif, le chlorure d'argent, les diverses combinaisons du même métal avec l'antimoine, l'arsenic, le soufre, etc. Ces divers minéraux sont disséminés en très petites particules, la plupart du temps invisibles à l'œil nu, dans une grande quantité de matières terreuses, en sorte que la richesse moyenne n'excède point quatre onces d'argent par quintal de minerai. Il existe quelquefois en outre une petite quantité d'or qui se sépare en même temps que l'argent. A la sortie de la mine, les minerais sont grossièrement pulvérisés sous des pilons, puis réduits sous des meules en poudre excessivement ténue. Cette dernière opération se fait avec addition d'eau, en sorte que le minerai est retiré de dessous les meules à l'état de boue très liquide. On soumet ces matières à une dessiccation partielle en plein air; puis, quand elles sont amenées à une consistance pâteuse, on les transporte dans une enceinte dallée dont le sol est bien uni, et dans laquelle s'effectuent les transformations chimiques dont l'objet est d'amener l'argent à l'état où le mercure peut se combiner avec lui. On traite généralement dans une même enceinte une masse de 800 à 1,200 quintaux, c'est-à-dire, en admettant une richesse moyenne de quatre onces au quintal, une quantité de minerai contenant 600 marcs, ou trois quintaux d'argent. Les réactifs autres que le mercure employés dans l'amalgamation sont toutes matières de peu de valeur, savoir : le sel marin, la chaux et le *magistral*. Cette dernière substance n'est autre chose que de la pyrite cuivreuse, transformée partiellement par le grillage en sulfate de fer et de cuivre : elle agit principalement par le sulfate de cuivre, et un bon magistral en contient généralment 10 pour 100. On introduit d'abord dans la masse une quantité de sel marin qui varie de 1 à 5 parties pour 100 de minerai, suivant la nature de ce dernier et la pureté du sel; puis on agite la masse pour faire un mélange complet. Cette sorte de trituration est une des conditions les plus indispensables au succès de l'opération, et se renouvelle souvent dans le cours du traitement d'une même masse de minerai. On l'opérait autrefois en faisant marcher des hommes, pieds nus, dans la masse boueuse : aujourd'hui, cette opération mécanique se fait presque toujours à l'aide de chevaux

ou de mulets. Après plusieurs jours, on ajoute au mélange une proportion de magistral, qui varie de $\frac{3}{4}$ à 4 partie pour 100 de minerai. On ajoute ensuite une quantité de mercure sextuple de la quantité d'argent à extraire : l'addition de ce métal se fait à trois reprises différentes et par portions égales, dans un intervalle de temps qui comprend en général plus d'un mois. La marche de l'opération est singulièrement accélérée par une température élevée; mais, bien que le procédé d'amalgamation se pratique en général dans la zone torride, la température, vu la grande élévation des plateaux, ne s'élève guère moyennement au-delà de 20°. La durée d'une amalgamation est, en général, de deux à trois mois.

Les ouvriers sont attentifs à reconnaître si la réaction chimique s'effectue d'une manière convenable : à cet effet, ils font des essais fréquens en lavant dans une sebile une petite portion de la masse : les matières terreuses étant enlevées, il reste au fond de la sebile une petite quantité de mercure, dont l'aspect est pour un ouvrier exercé un indice certain de l'état de l'opération qu'il dirige. Si le mercure a perdu son éclat et se réunit cependant aisément en globule, l'amalgamation est en bon train; si le mercure forme une masse pulvérulente d'un gris foncé, c'est une preuve qu'il y a trop de magistral, et l'on diminue l'action de ce corps par une addition de chaux vive; si enfin le mercure, en se rassemblant aisément en globule, a conservé son brillant, c'est un signe que l'action chimique est trop lente, et on l'active par l'addition d'une nouvelle dose de magistral.

Tels sont les procédés simples par lesquels on détermine la combinaison de l'argent avec le mercure. L'ouvrier jugeant par les essais que l'opération est terminée, on ajoute deux nouvelles parties de mercure pour rassembler l'amalgame formé, ce qui fait en tout huit parties de mercure pour une d'argent contenu; on s'occupe enfin de séparer de l'amalgame des matières stériles. Cette opération se fait très simplement en agitant les boues métalliques avec de l'eau dans de grandes cuves; on diminue peu à peu la vitesse du mouvement des palettes qui remuent la masse. L'amalgame doué d'une grande pesanteur spécifique, se précipite au fond des cuves, tandis que les matières terreuses restent en suspension dans l'eau : on les fait écouler par des ouvertures pratiquées dans les cuves à diverses hauteurs. Le metal qui tient en suspension, par une forte adhérence, l'amalgame solide d'argent, est filtré au travers de sacs de coutil. Le mercure liquide s'écoule au travers des pores et l'amalgame solide reste dans les sacs; on le porte aux usines de distillation où l'on chasse le mercure à l'aide de la chaleur; l'argent reste à l'état de pureté sous forme de masses spongieuses nommées *pigna*.

Les réactions chimiques qui déterminent dans cette opération la formation de l'amalgame d'argent, ont été pendant long-temps inconnues : bien que toutes les circonstances de cet ingénieux procédé ne soient pas encore éclaircies, la science est parvenue aujourd'hui à expliquer les faits principaux. Les substances en contact qui agissent principalement dans l'œuvre de l'amalgamation, sont le sulfure d'argent, l'eau, le chlorure de sodium et le sulfate de cuivre. Par suite d'affinités dont on peut aisément constater l'existence par des expériences de laboratoire, le sulfate de cuivre et le chlorure de sodium, en réagissant l'un sur l'autre, donnent lieu à du sulfate de soude et à du bi-chlorure de cuivre. Celui-ci a la propriété de décomposer instantanément le sulfure d'argent en perdant la moitié de son chlore; il en résulte du sulfure de cuivre, du chlorure simple de cuivre et du chlorure d'argent. Le chlorure de cuivre en dissolution agit de la même manière sur le sulfure d'argent; mais comme il est insoluble dans l'eau, il serait sans action ultérieure sur le sulfure d'argent non décomposé, s'il n'était dissous par l'intermédiaire du sel marin. En définitive, tout le sulfure d'argent se transforme en chlorure et le chlorure de cuivre en sulfure. Le chlorure d'argent formé est lui-même insoluble dans l'eau, et, à cet état, le mercure est sans action sur lui; mais il se dissout très bien dans l'eau chargée de sel marin. Alors le mercure le décompose, il se forme du chlorure de mercure, et l'argent mis en liberté s'amalgame à l'état naissant avec une autre portion du métal. Le sulfate de fer, qui se trouve dans le magistral, agit sans doute comme le sulfate de cuivre; mais il a une action moins énergique. L'emploi de la chaux s'explique très bien dans cette théorie : quand la proportion de magistral est trop grande, le bi-chlorure de cuivre qui se forme agit non seulement sur le sulfure d'argent, mais encore sur le mercure qui se trouve alors consommé en pure perte; la chaux diminue l'action de ce réactif en absorbant une partie du chlore.

La perte du mercure dans l'amalgamation américaine est considérable, et varie de 1,3 à 1,7 pour 1 d'argent obtenu. Cette perte est due principalement à la portion de métal transformée en chlorure de mercure : ce corps reste à l'état pulvérulent, disséminé avec les matières terreuses, et ne peut se rassembler avec la partie métallique. On ne peut douter d'ailleurs qu'une portion notable de mercure ne soit perdue par d'autres causes dans le cours d'une aussi longue opération. Le chiffre de la perte du mercure prouve suffisamment que tout l'argent n'est pas transformé en chlorure pendant l'opération, et qu'une partie de ce metal s'amalgame directement. La théorie indique, en effet, que, dans le cas contraire, il faudrait 1,87 de mercure seulement pour enlever le chlore combiné à 1 partie d'argent.

Plusieurs modifications, aujourd'hui peu employées, ont été apportées, à diverses époques, au procédé qui vient d'être décrit. En 1580, Carlos Corso de Leca, mineur péruvien, imagina d'ajouter des petites plaques de fer aux boues métalliques. Le fer agit dans ce procédé, en décomposant le chlorure et le sulfure d'argent. Cette modification a été introduite dans les procédés d'Europe, et il en est résulté une grande économie sur le mercure : il est étonnant qu'elle ne soit pas d'un usage plus fréquent en Amérique. En 1590, Alonzo Barba, curé de la Plata, proposa de faire l'amalgamation à chaud dans des vases de cuivre; la réduction du chlorure d'argent se fait aux dépens du cuivre des chaudières, ce qui diminue la consommation du mercure : l'action de la chaleur diminue d'ailleurs singulièrement la durée de l'opération. Ce procédé, qui exige l'emploi de combustible, est usité en quelques points du Mexique; mais, par sa nature, il ne peut devenir d'un usage très général.

Les localités dans lesquelles l'amalgamation donne lieu à un grand développement d'industrie dans les deux Amériques sont, au Mexique, les districts de Guanaxuato, de Catorce et de Zacatecas; à Bolivia, les mines de Potosi; dans le Pérou, les environs de Pasco, où l'on traite des minerais nommés *pacos* ou *colorados*, riches surtout en chlorure d'argent et en argent natif.

Il existe en France, dans le département du Finistère, dans la partie supérieure du filon de galène argentifère de Huelgoat, un dépôt de minerais entièrement identique avec les pacos du Pérou. On a imaginé, depuis quelques années, de les traiter par un procédé qui a beaucoup d'analogie avec les méthodes américaines.

L'amalgamation bretonne se pratique à l'égard des masses sur une échelle infiniment moindre qu'en Amérique : on opère à la fois sur 32 quintaux seulement, contenant environ 20 marcs d'argent. Les matières employées sont, le sulfate de fer, l'alun et le sel marin. On ajoute à ce mélange, convenablement humecté, 1 de mercure pour 100 de minerai, et l'on facilite les réactions chimiques par un fréquent mélange des matières. Vu la petite quantité de la masse sur laquelle on opère, ce mélange peut se faire par des procédés plus perfectionnés que dans les ateliers d'Amérique; aussi l'opération est-elle ordinairement terminée en quinze jours. A cette époque, on soumet les boues métalliques à une ma-

nipulation particulière; la masse, divisée en quatre parties égales, est distribuée dans quatre tonnes, dans chacune desquelles on ajoute 80 livres de rondelles de fer et 302 livres de mercure, afin de rassembler l'amalgame dans ce grand excès de métal : chaque tonneau, en y comprenant ce qui avait été ajouté dans la tonne de l'amalgamation, contient donc exactement 4 quintaux de mercure. Enfin, on ajoute assez d'eau pour donner à la masse une consistance bien liquide, puis on soumet les tonnes à un mouvement de rotation autour de leur axe, avec une vitesse de vingt tours par minute. Dans cette opération, qui dure dix-huit heures, les divers élémens se trouvent constamment en contact : le fer décompose tout le chlorure d'argent qui se trouve dans la masse, l'argent s'amalgame, et se réunit bien complètement dans la grande masse de mercure. On isole ensuite, avec les précautions ordinaires, le métal des matières terreuses. L'excès de mercure est séparé de l'amalgame d'argent par un procédé très ingénieux. La filtration du mercure se fait par la force d'une presse hydraulique, au travers d'une rondelle de bois de hêtre, coupé perpendiculairement aux fibres sur une épaisseur de 8 centimètres. Le mercure traverse en gouttelettes les interstices des fibres, et l'amalgame reste sous forme de masse compacte.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur la théorie du procédé américain s'appliquent à la méthode qui vient d'être décrite. Les sulfates employés ont une action moins forte que celle du sulfate de cuivre contenu dans le magistral; mais les minerais de Huelgoat, composés en partie de chlorure d'argent, comme ceux de Pasco, n'exigent pas des réactifs aussi énergiques que les minerais du Mexique. Le fer employé dans le procédé breton, décomposant une partie du chlorure d'argent, on ne consomme moyennement que 0,66 de mercure pour 1 partie d'argent obtenu.

Vers 1786, on introduisit, dans le célèbre district de mines de Freyberg en Saxe, un procédé d'amalgamation dû aux recherches de Gellert, charpentier, et de Born. La méthode saxonne diffère essentiellement de celle qui est suivie en Amérique. La théorie en est très simple et très rationnelle. L'argent est transformé en chlorure par l'intermédiaire de sulfates et de sel marin, mais sans contact du mercure. La masse est mise ensuite en contact avec du fer qui réduit le chlorure d'argent, et avec une grande masse de mercure qui s'empare de l'argent à l'état naissant. L'ensemble du traitement peut être exécuté dans l'espace de vingt-quatre heures, mais il exige l'emploi de fourneaux, de combustible et d'une force motrice considérable.

Les minerais soumis à ce traitement ne contiennent guère d'argent natif; ce métal s'y trouve principalement combiné au soufre, à l'antimoine et à l'arsenic; il est d'ailleurs associé à des sulfures de fer et de cuivre. Les divers minerais sont associés de telle manière que le mélange ait une richesse moyenne de 3 à 4 onces d'argent par quintal de minerai, et de manière aussi que, par le mélange de matières sulfureuses, la masse contienne 20 pour 100 de soufre.

Pour transformer l'argent en chlorure, on grille dans un four à réverbère le minerai mélangé de 10 pour 100 de sel marin : par l'action énergique de la chaleur on obtient en deux heures un résultat qui demande plusieurs mois dans le procédé américain. La masse grillée et pulvérisée soigneusement est introduite par portions de dix quintaux dans des tonnes semblables à celles qui sont employées dans le procédé breton. On ajoute dans chaque tonne cinq quintaux de mercure, 70 livres de fer en rondelles, et assez d'eau pour donner au tout une consistance liquide. L'opération se termine comme à Huelgoat, où cette partie de la méthode de Freyberg a été importée. La consommation en mercure est extrêmement faible, puisqu'elle n'excède pas 0,2 pour 1 d'argent obtenu.

Dès qu'elle eut été mise en pratique, la méthode d'amalgamation de Freyberg acquit une grande célébrité dans le monde métallurgique. Les deux avantages qu'elle a sur la méthode ancienne, la rapidité de l'opération et la faible consommation en mercure sont si évidens, que le gouvernement espagnol s'empressa de faire les tentatives nécessaires pour l'introduire dans les mines du Mexique et du Pérou. Mais, après avoir pris connaissance des localités, les ingénieurs allemands chargés de naturaliser en Amérique le procédé saxon, loin de proposer aucun changement, devinrent de zélés partisans de la méthode américaine. Pour concevoir l'impossibilité d'introduire en Amérique le procédé d'Europe, il suffit de se rappeler qu'on y manque complètement de combustible pour le grillage, et de force motrice pour faire tourner les tonnes; qu'enfin, dans les seules mines du Mexique, on traite annuellement une masse de minerai deux cents fois plus considérable que celle qui est amalgamée à Freyberg.

Dans un grand nombre de localités d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, on exploite l'or par un procédé d'amalgamation très simple. Ce métal a été fréquemment déposé par la nature en parcelles disséminées dans des roches très dures où il serait impossible de l'exploiter directement. L'action des siècles, en désagrégeant ces roches, donne lieu à des sables que les eaux accumulent dans certains lieux où l'or se concentre par un lavage naturel. Ces sables aurifères, malgré leur faible teneur en or, donnent lieu à des exploitations d'autant plus fructueuses, qu'elles n'exigent en général que des manipulations très simples. En soumettant ces sables au lavage, l'or, beaucoup plus lourd que les autres matières que l'eau entraîne, se concentre dans les résidus : lorsque ceux-ci sont assez riches, on les met en contact avec le mercure qui dissout l'or. L'amalgame de ce métal est ensuite traité comme celui d'argent dans les procédés précédemment décrits.

Dans le Tyrol, au Zillerthall, près du village de Zell, on traite d'après le même principe, et à l'aide de procédés mécaniques très ingénieux, des minerais aurifères exploités dans des roches non désagrégées. Le minerai, très dur, est pulvérisé sous des pilons qui le réduisent en poussière ténue. Un courant d'eau entraîne la matière aurifère pulvérulente, et traverse une masse de mercure comprise entre deux meules, dont l'une a un mouvement de rotation. Ce mouvement maintient les matières en suspension dans l'eau dans un contact prolongé avec le mercure qui leur enlève une partie de l'or. Ces mêmes matières passent ensuite dans une autre masse de mercure, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'or ait été complètement enlevé. On retire le mercure quand on le juge assez riche en or. Le procédé tyrolien a été récemment introduit en Hongrie : on peut, par ce moyen, traiter avantageusement des minerais qui ne contiennent que $\frac{1}{10}$ d'once au quintal, ou 1 partie d'or pour 640,000 parties de minerai.

L'or et l'argent sont au nombre des substances dont l'emploi est le plus usuel; tout ce qui se rattache à l'histoire de ces métaux privilégiés attire ordinairement à un haut degré l'attention publique. Les idées répandues sur les sources de ces métaux étant d'ailleurs généralement fort erronées, il était utile de décrire avec détail un art qui sert à fabriquer la presque totalité des masses livrées annuellement au commerce. A l'article ARGENT nous ferons ressortir la part importante que les mines d'Amérique ont dans la production totale de ce métal, et nous essaierons d'apprécier les conséquences de la découverte de Bartholomé de Médina, sur la valeur de l'argent aux diverses époques. Nous ne terminerons pas cet article sans payer un tribut d'éloges à son génie d'invention. Les réactions chimiques sur lesquelles repose son procédé sont tellement délicates, qu'aujourd'hui même la science a encore à peine soulevé le voile qui en cache les ressorts. Celle-ci ne peut donc point revendiquer une découverte qui serait plutôt le fruit d'une divination instinctive analogue à celle qui produit chez les animaux de si étonnans résultats.

La même remarque peut se faire fréquemment dans les arts; et si l'on passait en revue les grandes inventions qui font époque dans l'histoire de l'humanité, il serait peut-être difficile de décider si le génie de l'homme a été inspiré plus souvent par la science que par l'instinct industriel.

AMANDIER. Le genre amandier, *amygdalus*, comprend environ une douzaine d'espèces d'arbres ou d'arbrisseaux, dont plusieurs sont cultivées pour leurs fruits ou comme plantes d'ornement. Ils appartiennent à l'icosandrie monogynie de Linné, au groupe des drupacées ou amygdalées dans la famille des rosacées. On les reconnait surtout à leur fruit qui est une drupe comprimée dont le brou est sec, coriace, fibreux, revêtu d'un duvet velouté, s'ouvrant irrégulièrement, et dont le noyau a une coque rugueuse ou lisse, quelquefois poreuse ou sillonnée. Dans l'usage habituel, on distingue les amandiers, suivant la saveur de leurs fruits, en espèces à amandes douces, et espèces à amandes amères; parmi les amandes douces, on sépare encore celles qui sont entourées d'une coque très épaisse et très dure de celles dont la coque est mince et fragile. Les botanistes modernes divisent le genre en deux sections, suivant que le calice est en cloche ou en entonnoir : dans la première il faut remarquer l'amandier commun; dans la seconde, l'amandier nain.



(Amandier commun.)

1 Fleur entière. — 2 Pistil. — 3 Amande mise à nu. — 4 Fruit dont on a enlevé la moitié du brou.

L'amandier commun, à feuilles oblongues, lancéolées, dentées en scie, à fleurs solitaires, à fruits ovoïdes, comprimés et cotonneux, croît spontanément dans les haies de la Mauritanie, d'où il a été probablement introduit de bonne heure dans la Grèce, pour se répandre de là dans l'Italie et dans le reste de l'Europe, notamment sur le littoral de la Méditerranée; car les Romains, qui paraissent avoir appris à le connaître un peu avant le temps de Caton, en designaient le fruit sous le nom de *noix grecque*. On en connaît plusieurs variétés dont quelques auteurs ont fait autant d'espèces distinctes : la première est l'amandier amer (*A. amara*), chez lequel les dentelures inférieures des feuilles sont glanduleuses, les fleurs grandes, les styles de la longueur des étamines et cotonneux à leur base, les coques tantôt dures, tantôt fragiles, les amandes amères. La seconde est l'amandier à petits fruits, ou l'amande douce (*A. dulcis*), à feuilles d'un vert cendré, à fleurs paraissant avant les feuilles, à styles dépassant beaucoup les étamines, à fruits acuminés dont la coque est dure, et l'amande douce. La troisième, qui est l'amandier à coque molle, ou des dames (*A. fragilis*), fait paraître ses feuilles, qui sont plus courtes et portées sur des pétioles épais, en même temps que ses fleurs, dont les pétales sont plus larges et fortement échancrés; ses fruits, également acuminés, renferment une amande douce dans une coque molle. Des feuilles plus larges, acuminées, d'un vert très légèrement cendré, des pédoncules courts et renflés, des fleurs paraissant avant les feuilles, à pétales ondulés, larges et en cœur renversé; enfin des fruits plus grands, ombiliqués, acuminés à leur sommet, et à coque dure : tels sont les caractères essentiels de la quatrième variété, celle des amandiers à gros fruit (*A. macrocarpa*), parmi lesquels M. de Candolle range cependant deux sous-variétés, dont l'une, l'amande *sultane*, a, dit-il, les fruits plus petits, et l'autre, l'amande *pistache*, a les fruits très petits. Ces deux dernières sortes sont placées par d'autres botanistes parmi les amandiers des dames, qui sont à coques molles. Enfin une cinquième variété est celle de l'amandier pêcher (*A. persico-amygdala* ou *persicoïdes*), que quelques auteurs regardent comme le produit d'un croisement entre le pêcher et l'amandier, et qui tient du premier par la couleur de ses fleurs, la grandeur de ses feuilles, et la chair de son fruit, qui dans les circonstances favorables peut atteindre la qualité des pêches de vignes; tandis qu'il se rapproche du second par son port, la couleur de son écorce, la teinte de ses feuilles et de ses fruits, la douceur de ses amandes.

L'amandier nain se reconnaît à sa taille, qui n'atteint guère que cinq à six pieds au plus; à ses feuilles oblongues, linéaires, rétrécies vers leur base, dentées en scie, sans aucun poil; à ses fleurs roses, beaucoup plus petites que celles de l'amandier commun. Deux de ses variétés, que quelques auteurs regardent comme des espèces particulières, sont fort intéressantes, en ce qu'elles embellissent de bonne heure, au printemps, nos jardins par la multitude de leurs fleurs rouges ou roses. L'une est l'amandier nain ordinaire, à lobes calicinaux ovales, plus courts que le tube, à style saillant et très cotonneux. L'autre est l'amandier de Géorgie, à lobes calicinaux presque aussi longs que le tube, à style plus court que les étamines, à feuilles dont les nervures sont moins nombreuses, moins saillantes en dessous, et dont les dents ne sont pas aiguës.

Les amandes douces ont, comme chacun le sait, un goût agréable, surtout quand elles sont fraîches; elles sont aussi très nutritives, mais d'autant plus difficiles à digérer qu'elles sont plus sèches, et qu'on n'a pas la précaution de les dépouiller de leur pellicule par l'immersion dans l'eau chaude. On connaît tout le parti que les pâtissiers, les confiseurs et les limonadiers en tirent pour la préparation des gâteaux, des dragées et de l'orgeat, qui n'est qu'une émulsion d'amandes pilées, délayées dans l'eau avec du sucre et converties en sirop. L'émulsion simple est employée contre les irritations des organes digestifs et urinaires; elle sert aussi à faciliter la combinaison de certaines substances, telles que le camphre et les résines, avec l'eau. On retire des mêmes amandes, par simple expression, une huile douce fort usitée dans l'art du parfumeur comme cosmétique, et dans la pharmacie comme liniment ou comme laxatif. Le marc qui reste après l'extraction de l'huile est appliqué à différens usages sous le nom de *pâte d'amandes*. Les amandes amères contiennent de l'acide hydrocyanique et une huile jaune volatile d'où l'on a retiré de l'acide benzoïque. C'est à ces deux substances qu'il faut attribuer les effets délétères des amandes amères sur l'économie animale de la plupart des oiseaux, des carnassiers en général, et même de l'homme quand il les prend en trop grande quantité. Le principe amer et volatil ne passe point dans l'huile grasse qu'on obtient des graines par l'expression à froid, et qui ne se distingue en rien

de l'huile d'amandes douces. Bergius et Hufeland prescrivent les amandes amères contre les fièvres intermittentes en émulsions très rapprochées; selon quelques uns elles dissipent l'ivresse. La gomme qui suinte du tronc des amandiers ressemble à celle du prunier et de l'abricotier. Le bois de ces arbres est fort dur, quelquefois agréablement coloré, et susceptible d'un beau poli; leurs feuilles passent pour avoir la faculté d'engraisser les bestiaux en très peu de temps.

Il faut à l'amandier une terre legère, sablonneuse et pierreuse, et, dans nos climats, l'exposition du midi. On l'élève de graines, mais sans être jamais sûr d'obtenir des individus semblables à ceux d'où ils sont provenus, à tel point que d'amandes douces il peut sortir des sujets à fruits amers, et réciproquement. On préfère pour les semis les amandes à coque tendre, qui lèvent plus facilement. On les stratifie en automne avec du terreau; au printemps, on plante dans la pépinière celles qui ont germé pendant l'hiver, à un pouce de profondeur. Quand on sème immédiatement dans la pépinière, les plantules restent plus long-temps avant de lever et sont sujettes à être mangées par les mulots; aussi certains jardiniers, pour se précautionner contre les dégâts de ces animaux, sèment-ils des amandes amères, qui de plus donnent naissance à des individus sur lesquels les greffes poussent plus vigoureusement; mais cette vigueur même nuit à la grosseur du fruit, qui d'ailleurs est presque toujours amer. On sème aussi à demeure, pour jouir plus vite des produits et dépenser moins. Si on met l'amandier en espalier, on le traite comme l'abricotier et le pêcher. Les meilleures variétés se propagent par la greffe en écusson. L'amandier est sujet à la maladie qu'on appelle *gomme*, surtout dans les terrains gras et humides. Sa récolte est incertaine, à cause de la précocité de sa floraison.

AMANITE. Haller, Jussieu et Lamark se sont servis de ce nom pour désigner les agarics à pédicule central (Voyez AGARIC). Persoon l'a réservé à un genre démembré des agarics, et ne s'en distinguant que par une bourse ou volva qui enveloppe plus ou moins complètement le champignon dans sa jeunesse, mais qui se rompt ensuite et laisse des traces à la base du pedicule, ou quelquefois sur le chapeau. Parmi



(1 Amanite oronge vraie. — 2 Amanite oronge fausse.)

les espèces que comprend ce genre, on doit distinguer l'amanite oronge, ou oronge vraie, dorade, etc., *A. aurantiaca*, qui est un mets délicieux, et la fausse oronge ou agaric aux mouches, *A. muscaria*, qui est un poison. L'amanite oronge paraît d'abord sous la forme d'un œuf; une volva blanche et épaisse la recouvre entièrement; puis elle se divise en lobes pour laisser sortir le chapeau. Celui-ci, dont le diamètre est de 8 à 12 centimètres, a une superficie sèche, susceptible d'être pelée, remarquable par autant de raies sur ses bords qu'il y a de feuillets, rarement tachée par les débris de la volva; sa chair est continue avec le pédoncule, lequel est bulbeux, plein, un peu spongieux, très épais à sa base, large de 8 à 12 centimètres; les feuillets sont un peu frangés, composés de deux lames, très adhérens avec la chair. Il y a plusieurs variétés d'oronges: l'oronge vraie, proprement dite, qui a le chapeau d'un rouge orangé, les feuillets et le pédicule jaunâtres; l'oronge jaune et l'oronge blanche. Les feuillets de toutes trois sont recouverts d'une membrane qui se rabat pour former le collier du pédicule. L'oronge croît dans les forêts de pins, à la fin de l'été. La fausse oronge, remarquable par sa beauté et sa grandeur, se distingue de la précédente par sa volva qui ne recouvre pas entièrement le chapeau, et par les plaques jaunâtres ou blanchâtres qui le tachent, et qui sont les débris de la volva. Il est d'autres sortes d'amanites qui sont vénéneuses, et qui occasionent de fréquens accidens par leur ressemblance avec le champignon de couche; telle est, par exemple, l'amanite vénéneuse de Persoon, et ses variétés, l'amanite bulbeuse blanche ou oronge ciguë blanche, l'amanite sulfurine, ou oronge ciguë jaunâtre, et l'amanite jaunâtre ou oronge ciguë verte de Paulet. Pour éviter ces accidens, il faut se rappeler que le champignon n'a ni bulbe ni volva à la base de son pédoncule, que son chapeau n'est jamais taché de verrues, etc.

AMARANTACÉES. Entre d'autres caractères assignés à cette famille de plantes dicotylédones par M. Martius, qui l'a le dernier étudiée, on doit distinguer les suivans: le périanthe est hypogyne, persistant, composé de deux verticilles semblables par leur structure; savoir, en dehors, un calice qui est à deux folioles, mais qui manque quelquefois; au dedans, une corolle à cinq ou très rarement à trois pétales le plus souvent distincts. Les étamines sont hypogynes; leur nombre, rarement inférieur à cinq, atteint le plus souvent ce chiffre, et quelquefois le dépasse, mais en reproduisant un de ses multiples, et en n'ajoutant que des organes stériles au-delà de la limite normale; elles sont situées sur un seul rang, tantôt distinctes, tantôt monadelphes, et formant une cuvette ou un tube: les filets fertiles sont opposés aux pétales. Le pistil est unique; l'ovaire est libre, à une seule loge, et ne renferme qu'un seul ovule, ou qu'un petit nombre d'ovules suspendus à un podosperme ou funicule central libre: il n'y a qu'un seul style, ou il n'y en a pas du tout. Le fruit est un utricule membraneux, dépourvu de valves, et s'ouvrant irrégulièrement ou comme par une section transversale; l'embryon est cylindrique, alongé, recourbé autour d'un endosperme farineux. Les amarantacées sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, restant basses ou s'étalant sur d'autres végétaux; elles portent des fleurs ou peu sèches et scarieuses sur des pédoncules très courts, qui se ramassent en épis ou en capitules; elles sont surtout répandues dans les pays chauds. M. Martius en a énuméré deux cent cinquante-trois espèces, et les a réparties en vingt-sept genres, dont les principaux sont l'*amarantus*, le *celosia*, l'*achyranthes*, l'*alternanthera*, le *gomphrena*, etc. Ces genres eux-mêmes sont réunis en différens groupes, qui se distinguent les uns des autres, à commencer depuis le plus étendu, suivant qu'il y a un seul stigmate simple ou divisé, ou qu'il y en a plusieurs, suivant que les anthères sont à une loge ou à deux loges, etc.

Le genre amarante, le seul dont nous ayons à dire quelques mots, a primitivement servi de type à la famille; mais, suivant M. Martius, il en représente mal le plan général, car au-dessous de l'enveloppe, que M. Martius regarde comme une corolle, il n'offre aucune des trois pièces, dont deux sont un calice, et dont l'autre est une bractée aux yeux du naturaliste bavarois; de plus, les fleurs de l'amarante sont unisexuées et monoïques, et elles ont souvent moins de cinq étamines dont les filamens sont libres: or, ces caractères sont les moins constans dans la famille en général. Quoi qu'il en soit, les amarantes se font reconnaître dans leur famille par leurs anthères, qui sont à une seule loge et qui s'ouvrent par un pore à leur sommet. Plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins d'agrément, auxquels elles donnent un caractère sombre et mélancolique. Ce sont: l'amarante à fleurs en queue, discipline de religieuse, queue de renard (*Am. cau-*

datus), dont les feuilles sont rougeâtres, dont les fleurs, qui paraissent en été, pendent en longues grappes cramoisies, et qui vient partout d'elle-même; l'amarante tricolore de l'Inde, cultivée pour ses feuilles grandes, tachées de jaune, de vert et de rouge, et qui produit en été des fleurs vertes; l'amarante gigantesque (*Am. speciosus*), et l'amarante



(Amarante paniculée.)

blette (*Am. blitum*), qui est aussi comestible. Les amarantes, dont le nom signifie *qui ne se flétrit pas*, étaient regardées par les anciens comme un symbole de l'immortalité, et plantées autour des tombeaux.

AMAROU. C'est le nom d'un poète indien dont les poésies érotiques, au nombre de cent, ont été rassemblées dans un recueil intitulé *Amaroû-Shatacam*, c'est-à-dire, la centurie d'Amarou. On n'a point de notions certaines sur l'auteur ni sur l'époque où parurent ses poésies. Il serait trop hasardeux d'établir une opinion quelconque sur l'âge des œuvres littéraires des Indous. Tout notre savoir se restreint à des données vagues sur l'antiquité, plus ou moins reculée des monumens les plus précieux de leur littérature, c'est-à-dire à des déterminations assez sûres de priorité relative entre les ouvrages. Dans cette disette de dates chronologiques, nous nous estimons heureux de pouvoir au moins reconnaître que l'art dramatique des Indous fut porté à son plus haut degré de perfection vers le commencement de notre ère. L'on ne pourrait s'expliquer ce phénomène unique dans l'histoire des peuples, l'absence de documens historiques et chronologiques, si l'on ne savait pas que cette nation, absorbée qu'elle était dans ses mythes et ses dogmes religieux qui étaient toute sa vie, laissait passer les évènemens de l'histoire sans les compter et sans les écrire.

A en juger par la pureté du langage, et par le goût qui règne dans les poésies érotiques d'Amaroû, on peut se croire autorisé à les placer vers une époque où la littérature des Indous brillait encore. Le génie poétique y rayonne avec éclat; ce qui ajoute à l'attrait piquant et à la grâce séduisante de ces poésies remplies d'images ingénieuses et riantes, c'est la peinture des mœurs, et de la manière de sentir des Indous. En général les poésies érotiques sanscrites se distinguent de celles du reste de l'Orient par leur simplicité naïve; il n'y a point de verbiage, il n'y a rien d'ampoulé, et les couleurs éclatantes que la passion leur imprime sont tempérées par cet esprit ingénieux et délicat qui les domine.

Il existe une tradition qui attribue ces poésies au grand philosophe ascétique *Sancara-Atcharya* qui a vécu entre le VIIIe et le IXe siècle. Cette tradition, toute vague et dénuée d'appui qu'elle soit, ne manque ni de charme ni de vraisemblance, et l'histoire nous présente plus d'un exemple d'un esprit vaste et profond, qui, avant de se plonger dans l'abîme des spéculations méditatives, s'est hâté d'effleurer capricieusement de ses lèvres joyeuses l'enivrante coupe de l'amour.

Toutefois les poésies d'Amarou, pour être d'origine inconnue, n'en ont pas moins de prix. Comme toutes les productions du génie indou, elles ont un caractère de vérité native et locale dont le charme est indéfinissable, tel que celui de la simple fleur des champs; et pour continuer la comparaison, nous dirons que ce serait flétrir leur naïve beauté que de la soumettre à l'analyse.

L'Amaroû-Shatacam embrasse dans son ensemble l'histoire merveilleuse de l'amour. Dans les tableaux, resserrés dans de petites proportions, le poète nous retrace les jouissances, les peines mêlées de délices dont *Kama* leur dieu d'amour abreuve les mortels; *Kama* armé d'un arc formé d'un roseau à la sève sucrée, dont la corde est une chaîne d'abeilles, et qui lance des fleurs au lieu de dards.

Nous sommes redevables de la connaissance de ces délicieuses poésies à M. A.-L. de Chézy, qui eut la gloire de fonder en France l'étude du sanscrit, homme trop tôt enlevé à cette littérature qu'il a transplantée parmi nous, et dans laquelle sa vaste érudition et la pureté de son goût lui avaient assigné depuis long-temps la première place. Il a publié, sous le pseudonyme d'Apudy, cinquante-une poésies de la collection d'Amarou dans une belle édition, comprenant le texte, la traduction, des notes et gloses. Une précédente édition, contenant seulement le texte et le commentaire sanscrit, avait été déjà publiée à Calcutta 1819. Elle est devenue fort rare, et ne peut être, comme on voit, qu'à l'usage des Indianistes.

Après les poésies d'Amaroû, on cite le *Tchaura-Pantchâshica*, ou les cinquante vers de Tchaura; mais l'œuvre de ce dernier n'approche pas, à beaucoup près, de celle d'Amarou. Tchaura est d'une monotonie fatigante; il n'y a presque rien de poétique, si ce n'est le motif de son poème. Suivant un commentateur indien, Tchaura était un brahmane célèbre qui aimait secrètement une belle princesse. Les amans furent trahis, et Tchaura condamné à mort. En allant au supplice, le poète se rappelle tous les délicieux instans de bonheur qu'il a goûté et qu'il va perdre sans retour; il célèbre les charmes de son amie. Les épithètes sans fin dont il surcharge cette description lui donnent une teinte uniforme. Les cinquante vers de ce poème commencent tous par les mêmes mots.

M. de Bohlen, savant orientaliste, a publié dernièrement en Allemagne une belle édition du *Tchaura-Pantchâshica* et des *Sentences* de Bhartrihari, dont la première centurie est consacrée à la poésie érotique.

Nous devons encore citer parmi les poésies érotiques les plus célèbres le (*Gitagorinda*), drame pastoral de Djayadeva dont il sera question plus tard.

AMARU (TUPAC). Il existe deux personnages de ce nom dans l'histoire du Pérou: l'un voisin des premiers temps de la conquête, l'autre presque notre contemporain; tous deux remarquables par leurs efforts pour secouer le joug espagnol, et leur fin malheureuse. Le premier était fils de Manco-Capac (voyez ce mot), héritier de l'empire des Incas après la mort d'Atahualpa, et succéda à son frère aîné Sayri-Tupac, qui n'avait point laissé d'enfans mâles. Ainsi que son père et son frère, il se montra l'ennemi constant des Espagnols; mais trop faible pour leur résister en leur faisant une guerre régulière, il s'était retiré dans les montagnes de Huilcabamba, où il se maintint assez long-temps contre les partis que les gouverneurs du Pérou envoyaient de temps à autre contre lui. En 1562, il finit par tomber entre les mains du

vice-roi don Francisco de Toledo, ou plutôt se rendit à lui, et fut conduit à Cuzco avec sa femme, ses enfans, et ses principaux serviteurs. Les Espagnols ne manquaient jamais de prétexte pour se défaire de ceux des aborigènes qui leur inspiraient quelque crainte; la résistance légitime de Tupac Amaru en fournissait un, facile à convertir en crime de haute trahison, et, malgré la parole donnée, le vice-roi le fit juger et condamner à mort: il fut décapité la même année sur la place publique de Cuzco. Les membres de sa famille furent bannis, et presque tous périrent misérablement plus tard. Ce prince peut être regardé comme le dernier des empereurs péruviens; avec lui finit cette chaîne non interrompue de souverains qui, sous le nom d'Incas ou de fils du Soleil, ont gouverné le Pérou pendant plusieurs siècles. Sa mort plongea dans le désespoir les Indiens, et encore aujourd'hui ils la chantent en même temps que celle d'Atahualpa dans les *Tristes* qu'ils composent pour leurs fêtes publiques. C'est du frère aîné de ce prince, Sayri-Tupac, que descend, par les femmes, la famille des marquis d'Oropesa, qui subsiste encore en Espagne. Une de ses filles, mariée à l'un des premiers conquérans, Martin Garcia de Loyola, mit au jour une fille qui fut envoyée en Espagne, où le roi lui fit épouser un gentilhomme de sa cour, et lui donna plus tard le titre de marquise d'Oropesa, du nom d'une ville du haut Pérou. Cette famille est du petit nombre de celles où le sang des Incas, mêlé à celui des *conquistadores*, s'est conservé dans toute sa pureté jusqu'à nos jours.

Le second Tupac Amaru, dont il est question ici, et qui se mit à la tête des Indiens du haut Pérou lors de leur insurrection, en 1780, mérite plus de détails que le précédent, en ce qu'il parut à une époque où le joug espagnol pesait sans résistance sur ses compatriotes depuis plus de deux siècles, et tint tête pendant assez long-temps à toutes les forces qu'ils envoyèrent contre lui; mais auparavant, pour mieux faire comprendre la cause de ce soulèvement, il est nécessaire de peindre en peu de mots l'horrible régime sous lequel gémissaient les Indiens depuis la conquête. Lors de celle-ci, une quantité innombrable de ces infortunés furent répartis comme esclaves en même temps que les terres entre les vainqueurs: ces répartitions se nommaient *encomiendas*, et quelquefois *repartimientos*, quoique ce dernier eût encore une autre acception dont nous parlerons plus bas. Les priviléges féodaux qui étaient attachés à ces concessions furent à diverses reprises abolis par quelques ordonnances des rois d'Espagne, mais n'ont pas moins continué d'exister d'une manière plus ou moins patente jusqu'à l'époque récente de l'indépendance de l'Amérique. Outre les nombreux abus qui naissaient naturellement de cette organisation, deux usages s'étaient introduits à peu près à la même époque, qui suffiront pour peindre tout ce qu'osaient l'insolente cruauté et l'avarice insatiable des Espagnols à l'égard des Indiens: l'un était la *mita*, et l'autre le *repartimiento*, qui pesaient également sur les Indiens compris dans les encomiendas, et sur ceux qui étaient censés libres.

La mita consistait en un travail forcé qu'on exigeait d'eux pour un temps déterminé, qui était ordinairement d'une année. La population de chaque district fournissait le nombre d'hommes nécessaires pour faire valoir les richesses naturelles de son sol, et chaque propriétaire de terres ou de mines avait le droit de réclamer la portion qui lui en revenait d'après la loi, et traitait les hommes qui lui tombaient en partage comme des bêtes de somme. Tout individu qui devenait possesseur d'une mine acquérait, par cela seul, le droit de prendre un nombre d'Indiens suffisant pour l'exploiter; or, comme il existait, dans le Pérou seulement, quatorze cents mines en exploitation, et que le propriétaire qui laissait passer un jour et un an sans travailler la sienne cessait d'en être le maître, on peut se faire une idée de l'effet d'un pareil système sur la population aborigène. Le travail des mines passait pour si pénible, que tout Indien sur qui le sort tombait le regardait comme une sentence virtuelle de mort; il emmenait avec lui, dans cette affreuse demeure, sa femme, ses enfans, et faisait ses dernières dispositions comme s'il ne devait jamais revenir: ce triste pressentiment se réalisait presque toujours, car sur cinq de ces malheureuses victimes de la cupidité, une seule survivait ordinairement à cet horrible service. Pendant sa durée, l'Indien devait recevoir quatre réaux par jour (2 fr. 50 c.), dont un tiers revenait à son maître pour sa nourriture; mais ce dernier trouvait toujours moyen de s'approprier le reste, en faisant à propos des avances de vêtemens, de liqueurs fortes, etc.; de sorte que le temps de la mita écoulé, l'Indien était obligé de continuer son service jusqu'à l'extinction de sa dette. Ce dernier cas néanmoins se présentait rarement; le passage subit d'un air pur à l'atmosphère pestilentielle des mines, l'excès de la fatigue, la mauvaise nourriture et le désespoir conduisaient presque toujours l'infortuné au tombeau avant que le temps ordinaire de son service fût expiré.

Le repartimiento était un privilège concédé originairement dans les meilleures intentions, et dans de saines vues politiques; car il se réduisait à charger les corrégidors, ou sous-intendans de districts, à fournir aux Indiens à des prix raisonnables les articles de première nécessité. A l'époque de la conquête, et long-temps après, un très petit nombre de marchands se hasardaient à pénétrer dans l'intérieur du pays, d'où il suivait nécessairement que les gouverneurs étaient les seuls qui trafiquassent avec les Indiens soumis et pourvussent à leurs besoins, en échange de quoi ils recevaient leur or et leur argent. Peu à peu les corregidors abusèrent de ce privilège, et le convertirent en un trafic aussi nouveau dans les annales du commerce qu'infâme aux yeux de la justice et de l'humanité: non seulement ils forçaient les Indiens à prendre des mules moribondes, des marchandises avariées, et d'autres articles du même genre an triple et au sextuple de la valeur qu'avaient ceux de la meilleure qualité; mais encore ils obligeaient ces hommes, qui n'ont point de barbe et qui vont pieds nus, à acheter des rasoirs, des bas de soie, des vêtemens de velours, et d'autres objets de luxe qui leur étaient complètement inutiles. On a vu même un de ces vampires qui avait acheté à vil prix une pacotille de lunettes, apportée à Lima par un ignorant spéculateur, obliger tous les Indiens sous ses ordres à ne paraître à l'église qu'avec des lunettes, et trouver ainsi le débit des siennes à un prix excessif.

Si à ces deux moyens d'oppression, on ajoute d'autres exactions sans nombre commises par les mêmes hommes dans la perception du tribut annuel ou capitation exigée des Indiens, celles des curés qui leur vendaient au poids de l'or les moindres offices de leur ministère, des corvées de toute espèce, l'impossibilité d'obtenir justice, malgré les lois paternelles rendues par les rois d'Espagne, etc., on concevra sans peine la haine profonde qui couvait sans cesse dans le cœur des Indiens contre les Espagnols, et le peu qu'il fallait pour en amener l'explosion. Après deux siècles d'oppression, passés dans l'abrutissement que produit nécessairement un pareil régime, arriva celle dont nous allons parler, et dans laquelle Tupac Amaru joua le principal rôle.

Il descendait du prince de ce nom mis à mort en 1562; mais il était connu sous celui de Jose Gabriel Condorcanqui jusqu'au moment où il sortit de son obscurité. Il avait reçu une éducation assez soignée dans le couvent de San-Francisco de Borja, à Cuzco, ainsi que le témoigne sa correspondance dans laquelle il fait volontiers allusion à l'histoire ancienne, et cite les auteurs classiques. Enfin il était cacique de Tungasuca, dans le haut Pérou, lorsque ses compatriotes, réduits au désespoir par les exactions des corrégidors de Chayanta et de Tinta, qui, dans une même année, leur avaient imposé trois repartimientos d'environ 150,000 piastres chacun, se soulevèrent contre leurs oppresseurs. Condorcanqui, chez qui l'éducation avait réveillé les sentimens d'amour de

la patrie, se mit à leur tête, et se rendit bientôt redoutable. Il possédait des vertus privées qui le rendaient digne d'estime et de respect; mais non les qualités nécessaires au restaurateur d'un empire. Sa taille était élevée, ses manières imposantes, son caractère hardi et entreprenant; mais ses passions étaient violentes, et ses connaissances trop limitées pour la grande entreprise dont il s'était chargé. Il commit une faute considérable dès ses premiers débuts : au lieu de faire cause commune avec les créoles américains qui détestaient les Espagnols, et qui, outragés aussi bien que les Indiens dans leurs droits les plus sacrés, avaient les mêmes intérêts qu'eux, il les traita en ennemis comme les Espagnols eux-mêmes, et les mit dans la nécessité de se déclarer contre lui. La popularité de sa cause parmi les hommes de sa race lui en attira bientôt un grand nombre; mais il ne sut ni discipliner cette multitude sauvage, ni trouver les moyens de lui procurer des armes. Ce fut alors qu'il prit le nom de Tupac Amaru, ainsi que le costume des Incas, et qu'il se fit rendre les mêmes honneurs dont ils étaient entourés dans le temps de leur splendeur.

Nous n'entrerons dans aucun détail de cette guerre qui dura plus d'une année, et qui mit en feu tout le haut Pérou. D'ailleurs les détails précis nous manquent, vu le soin avec lequel l'Espagne a cherché à ensevelir dans l'oubli tous ceux relatifs à cet événement. On ne connaît guère en Europe que ce qui en a été dit dans les voyages publiés depuis l'émancipation du Pérou, et ce que nous rapportons ici est, en grande partie, extrait des Mémoires du général Miller, publiés à Londres en 1828. Tupac Amaru, après avoir obtenu contre les Espagnols plusieurs avantages qu'il dut à la valeur désespérée des siens, qui contrebalançait les armes et la discipline de l'ennemi, finit par être fait prisonnier avec sa famille. La sentence qui le condamna à mort portait qu'il serait conduit sur la place publique de Cuzco, et qu'après avoir assisté au supplice de sa femme et de ses enfans, il aurait la langue coupée, et serait tiré à quatre chevaux; que sa maison serait rasée, toute sa famille mise à mort, et les siens traités de même ou bannis, suivant leur degré de culpabilité. Enfin le peu de priviléges qui restait aux Indiens furent annulés, la plupart de leurs fêtes et de leurs réunions supprimées, et il fut défendu à aucun d'eux de prendre désormais le titre d'Inca.

Cette horrible sentence, digne des temps de barbarie, fut exécutée de tous points; mais loin de produire l'effet qu'en attendaient ceux qui l'avaient rendue, les Indiens, féroces comme tout peuple degradé qui se lève contre ses oppresseurs, combattirent avec la fureur du désespoir, et exercèrent de terribles représailles. Ce n'est pas trop de dire que chacune des têtes qui étaient tombées à Cuzco coûtèrent plus de cinq cents vies aux Espagnols : au récit des atrocités commises par eux, beaucoup d'Indiens, qui jusque là étaient restés neutres, se joignirent aux insurgés; et ceux-ci, guidés par leurs chefs, continuèrent la guerre d'une manière désordonnée, mais destructive pour leurs ennemis. Un exemple suffira pour en donner une idee : André, cousin de Tupac Amaru, avait mis le siége devant la ville de Sorata, où s'étaient réfugiés avec leurs familles et leurs richesses les Espagnols des environs. Les fortifications de la ville étant en terre, mais défendues par de l'artillerie, opposaient un obstacle presque invincible aux Indiens qui étaient dépourvus d'armes à feu; leur chef surmonta cette difficulté par un moyen qui ferait honneur à un capitaine expérimenté. Il réunit dans un vaste bassin, barré par une digue, les eaux qui tombaient des montagnes du voisinage couvertes de neige; et les dirigeant, après les avoir accumulées contre la ville, elles balayèrent les fortifications de celle-ci, et ouvrirent un large passage à ses troupes. De vingt mille habitans que renfermait Sorata, un seul, qui était un prêtre, fut épargné par les Indiens, qui exercèrent sur le reste des cruautés plus grandes peut-être que celles commises sur Tupac Amaru. Malheureusement pour eux la vanité ridicule de leurs chefs leur fit perdre, en cérémonies et en vaines formalités, le temps qu'ils auraient dû employer en opérations militaires, et cet avantage n'eut point de suite. Les Espagnols obtinrent enfin par trahison ce qu'ils n'avaient pu atteindre de vive force; ils promirent des sommes considérables à ceux qui livreraient les principaux chefs, et ces derniers furent vendus par leurs propres domestiques. La sédition fut étouffée par leur mort, et la tyrannie s'exerça sans contrainte comme auparavant; tout ce que les Indiens gagnèrent fut l'abolition du repartimiento.

Un frère de Tupac Amaru, envoyé en Espagne à l'époque du soulèvement dont nous venons de parler, fut renfermé dans le bagne de Ceuta, et y passa trente années, au bout desquelles il obtint sa liberté lors de la proclamation de la constitution, en 1820. Il vint, en 1822, à Buénos-Ayres, où le gouvernement national lui donna une pension de trente piastres par mois et un logement. On conserve, dans les archives de cette ville, un récit de ses malheurs écrits de sa propre main. Ce dernier rejeton des Incas est mort en 1824.

AMARYLLIDÉES ou NARCISSÉES, famille de plantes formée aux dépens de celle des narcisses de Jussieu par Robert Brown, et présentant pour caractère qui la distingue de cette dernière un ovaire infère, c'est-à-dire adhérent avec la base du calice. Les amaryllidées sont des plantes à racine bulbifère ou fibreuse, à feuilles radicales, à fleurs solitaires ou en ombelle, souvent très grandes, enveloppées avant leur épanouissement dans des spathes scarieuses. Le calice est monosépale, tubuleux, à six divisions égales ou inégales. Les filets des six étamines sont libres ou réunis par une membrane; l'ovaire est à trois loges, renfermant plusieurs graines; le fruit est une capsule à trois loges et à trois valves loculicides; quelquefois c'est une baie qui, par avortement, ne contient qu'une graine ou trois.

La différence que présentent les racines a servi à former deux sections des genres de cette famille : dans la première sont compris les *crinum*, *calostemme*, *pancratie*, *amaryllis*, *narcisse*, *leucoium* et *galanthus*, qui tous se composent d'espèces à racine bulbifère; dans la seconde se rangent les deux genres *alstrœmerie* et *doryanthe*, dont les espèces réunissent des plantes à racine fibreuse.

Parmi ces genres, dont les espèces nous offrent des plantes remarquables, pour la plupart, par leurs fleurs grandes et brillant d'un vif éclat, le seul qui doive arrêter à présent notre attention est l'amaryllis, type de la famille. Il se reconnait surtout à l'irrégularité qu'affecte la fleur dans sa position ou sa structure. On en connait plus de soixante espèces qui sont, en général, originaires de l'Inde, de l'Amérique ou du cap de Bonne-Espérance, et dont une trentaine environ sont cultivées dans nos jardins. Telles sont en particulier l'amaryllis à fleurs en croix, lis ou croix de Saint-Jacques (*amaryllis formosissima*), dont les lobes calicinaux figurent les épées rouges brodées sur les habits des chevaliers de Saint-Jacques de Calatrava; l'amaryllis ou lis de Guernesey (*A. sarniensis*), originaire du Japon, mais naturalisées dans l'île de Guernesey à la suite du naufrage d'un vaisseau qui en portait des individus, et remarquable par ses ombelles de huit à dix fleurs rouge-cerise, dont les lobes, renversés au sommet, paraissent au soleil parsemés de points d'or; l'amaryllis à fleurs roses, ou belladonne d'automne (*A. belladonna*), dont les feuilles sont en courroie et canaliculées, et dont la hampe, haute de 18 à 24 pouces, se couronne, depuis le mois d'août jusqu'en octobre, de huit à douze grandes fleurs roses, penchées, odorantes, et qui tombent long-temps avant que les feuilles aient poussé; l'amaryllis de la reine ou du Mexique (*A. reginæ*), qui se distingue par la couleur verdâtre de sa bulbe, par ses feuilles lancéolées et carénées, par ses fleurs campanulées, grandes, divergentes, à tube court, à gorge velue et à divisions d'un beau rouge ponceau; l'amaryllis jaune (*A. lutea*), qui croît



(Amaryllis de la reine.)

1 Étamines et pétales coupés longitudinalement et étalés.
2 Ovaire, style et stigmate.

sur les rochers dans le midi de l'Europe, où on l'appelle aussi *la vendangeuse* parce qu'elle fleurit dans le temps des vendanges; l'amaryllis dorée ou lis jaune doré (*A. aurea*), dont les anthères tressaillent pendant une minute ou deux, et à plusieurs reprises pendant la journée, lorsque les fleurs sont bien ouvertes; l'amaryllis équestre ou écarlate (*A. equestris*), qui penche ses belles et grandes fleurs d'un rouge de brique, au lieu que la spathe se fend en deux parties qui restent droites et simulent un peu les oreilles d'un cheval; l'amaryllis Joséphine, dont la hampe, grosse et comprimée, s'élève du milieu de feuilles très grandes, linguiformes, et porte une large couronne d'environ soixante fleurs longues chacune de trois pouces, etc. La plupart des amaryllis se multiplient de caïeux.

AMAS. On donne le nom d'amas, en géologie, à des dépôts de substances minérales de forme irrégulière, enveloppés, en tout ou en partie, par des roches de nature différente. Parmi ces accidens du règne minéral, on distingue surtout ceux dont l'exploitation peut être utile à l'homme. Le gisement en amas est une des formes les plus communes qu'affectent les dépôts de minéraux utiles, et en particulier les minerais employés pour la préparation des divers métaux. Quelquefois ces amas sont situés dans des roches non stratifiées, ou affectent une disposition qui n'a aucun rapport avec la direction des strates de la roche environnante. Quelquefois, au contraire, ces masses prennent une forme aplatie, lenticulaire, et sont véritablement intercalées dans les couches de la roche: ces sortes de gîtes sont désignés sous le nom d'amas couchés. Rien de plus variable d'ailleurs que le volume des amas: quelques unes des mines les plus vastes et les plus célèbres du monde sont ouvertes dans des dépôts de cette nature. Le volume des amas n'a pas de limites dans le sens de la petitesse; lorsqu'ils sont réduits à de très petites proportions, on les désigne plus particulièrement sous les noms de *rognons*, *noyaux*, *nodules*, etc.

Il existe en Europe plusieurs amas célèbres par l'ancienneté des travaux d'exploitation, et par les richesses minérales qui en ont été extraites. Les mines de cuivre de Fahlun en Suède, sont ouvertes depuis un temps immémorial dans un vaste amas ayant la forme d'un ellipsoïde dont le grand axe est parallèle à l'inclinaison des strates de la roche environnante. Le petit axe de l'amas a environ 250 mètres, et le grand axe plus de 400; les travaux se sont étendus jusqu'à 350 mètres au-dessous de la surface du sol. La plus grande partie de l'amas, c'est-à-dire le noyau central du gîte, ne contient que de la pyrite de fer: cette masse stérile est environnée d'une zone cuivreuse dont l'épaisseur varie moyennement de 5 à 10 mètres; elle prend dans quelques parties une épaisseur de 50 mètres. Les mines de Fahlun fournissent annuellement dix mille quintaux de cuivre.

Dans le pays de Siegen, sur la rive droite du Rhin, non loin de Coblentz, on exploite depuis un temps très considérable un puissant amas de fer carbonaté qui est pour la contrée une source de richesses. Ce gîte, qui est connu sous le nom de Stahlberg (montagne d'acier), forme une masse aplatie presque verticale, coupant obliquement les couches de grauwacke et de schiste argileux qui composent le sol de la contrée; il a environ 30 mètres d'épaisseur, 200 mètres de longueur, et se termine vers l'une de ses extrémités en trois rameaux qui imitent assez bien la forme d'un trident. La limite de l'amas, dans le sens de la profondeur, n'est pas encore connue. Cette masse immense est entièrement composée d'un minerai très pur que l'on ne peut extraire qu'en partie; on est obligé d'en laisser une quantité considérable sous forme de voûtes et de piliers pour soutenir les roches environnantes, et prévenir des éboulemens qui ruineraient l'exploitation. Les minerais du Stahlberg, fondus dans des hauts fourneaux, donnent de la fonte blanche lamelleuse, avec laquelle on prépare les meilleurs aciers connus en Europe: ce sont les aciers du pays de Siegen qui alimentent les belles fabriques d'armes et de coutellerie de Solingen, qui rivalisent avantageusement avec les fabriques anglaises. Aujourd'hui les travaux souterrains du Stahlberg ont atteint une grande profondeur; les frais d'épuisement des eaux, qui augmentent chaque année, auraient absorbé un jour tous les bénéfices de l'exploitation, si l'on n'eût imaginé de construire une galerie d'écoulement percée au travers de la montagne, et qui donnera issue aux eaux vers le fond d'une vallée éloignée. On prendra une idée suffisante de l'importance du Stahlberg, quand on saura que le percement de cette galerie, commencé seulement depuis douze ans, doit durer cent années. L'exploitation des mines est peut-être, de tous les arts, celui dans lequel se développe au plus haut degré la prévision de l'avenir. On ne peut se défendre d'une profonde admiration à la vue de ces travaux gigantesques qui doivent être stériles pour les générations qui les exécutent. Dans ces sortes d'entreprises, qui établissent un si touchante solidarité entre les âges si éloignés, on sent, pour ainsi dire, une véritable émanation du sentiment religieux.

Le Rammelsberg, près de Goslar, dans le Hartz hanovrien, est un puissant amas couché, intercalé entre les bancs de la montagne qui domine la ville. La masse métallifère est inclinée d'environ 45°; elle se termine en coin par ses deux extrémités, et a 30 mètres environ dans sa plus grande épaisseur. Les travaux ont atteint aujourd'hui la profondeur de 600 mètres. Le minerai contient une grande variété de substances métalliques, telles que le cuivre, le plomb, le zinc, l'argent, l'or. Dans presque tous les points le minerai est si dur qu'il ne peut être entamé que par l'action du feu. On embrase dans l'intérieur de la mine de vastes bûchers dont la flamme, rasant la surface des masses métallifères, y produit un dégagement de substances volatiles qui la font éclater à grand bruit en mille fragmens. Le Rammelsberg est exploité sans interruption depuis le xe siècle.

Le fer oxidulé ou l'aimant, qui fournit, en général, les meilleurs minerais de fer connus, se présente très fréquemment en amas puissans. A Traverselle, en Piémont, il existe un amas de cette substance ayant 500 mètres de longueur, 400 de largeur et 300 de hauteur; il alimente une vingtaine de

hauts fourneaux. Les fers de qualité supérieure que la Suède exporte en si grande quantité pour les diverses parties du monde, proviennent également d'amas de fer oxidulé : l'amas aplati de Danemora, ayant 55 mètres de puissance, fournit annuellement 250 mille quintaux de fer; celui d'Uto, qui a 40 mètres de puissance, produit 200 mille quintaux; il existe également un grand nombre de ces amas en Norvège et en Laponie.

Les mines de plomb de la Sierra de Gador, dans la province de Grenade en Espagne, qui fournissent annuellement un million de quintaux de ce métal, sont pratiquées dans des amas de plomb sulfuré d'une grande pureté, qui n'ont pas de très grandes dimensions, mais qui sont disséminés avec une incroyable profusion dans l'intérieur de ces montagnes.

Le gypse ou pierre à plâtre, si abondant dans le bassin de Paris, où il compose une grande partie des collines qui entourent la ville, et entre autres de la butte Montmartre, forme de véritables amas dans les marnes du premier étage tertiaire. C'est à ces précieux dépôts, qui offrent de si grandes ressources pour les constructions, que la ville de Paris doit son existence matérielle.

Le sel marin se trouve également en amas puissans dans la croûte du globe : la contrée de Vieliczka et de Bochnia, près de Cracovie en Pologne, repose sur des dépôts de sel gemme d'une très grande étendue qui s'étendent, sur les deux versans des Karpathes, avec une longueur de près de deux cents lieues. A Vieliczka, il existe trois amas de sel placés les uns sur les autres, ayant une épaisseur totale de 210 mètres. Ces masses, exploitées depuis des temps très reculés, présentent aujourd'hui d'immenses excavations dont quelques unes ont 100 mètres de hauteur. Les Alpes du Tyrol, du Salzburg et de l'Autriche, contiennent aussi de grands amas de sel gemme; les plus célèbres sont les masses du Salzberg (montagne de sel), près de Berchtesgaden et celle de Hallein dans le pays de Salzburg : ce dernier amas a été reconnu par des travaux souterrains sur une longueur de 5,000 mètres, une largeur de 1,500, et une hauteur de plus de 500. Enfin la France elle-même possède de riches amas de sel gemme dans le département de la Meurthe; la découverte en a été faite près de Vic, le 15 mai 1819. En ce lieu les amas sont disposés par couches nombreuses, situées les unes au-dessus des autres : l'épaisseur totale des couches de sel traversées par les travaux actuels est de 65 mètres.

Ces divers amas sont tous situés dans le sein de la terre, et ce n'est que par l'art du mineur que l'on a pu juger de leur importance. Il n'en est pas de même de celui qui est le sujet de la figure suivante, où est représentée la célèbre montagne de sel de Cardonne, en Espagne.



(Vue de la montagne de sel gemme de Cardonne.)

Cet amas occupe le fond d'un petit vallon latéral à la vallée dans laquelle coule le ruisseau du Cardonner. La montagne tire son nom de la petite ville de Cardonne, située en Catalogne, à huit myriamètres N.-N.-O. de Barcelonne, et à pareille distance N.-E. de Lérida. La ville est bâtie sur le sommet d'un promontoire qui sépare le vallon des salines de la vallée du Cardonner; elle est à six myriamètres environ de la ligne de faîte des Pyrénées et de la frontière de France.

La masse de sel s'élève à près de 100 mètres de hauteur au-dessus du fond du vallon : elle n'est point stratifiée; mais elle est nuancée de zones de couleurs très variées, parmi lesquelles dominent le rouge et le vert. De toutes parts elle est limitée par des escarpemens verticaux : ces formes brusques et l'absence de toute végétation la distinguent de loin d'une manière très nette des montagnes environnantes. Toute sa surface est couverte de nombreuses saillies, et hérissée de ces pointes aiguës et de ces arêtes vives et tranchantes qui caractérisent ordinairement les glaciers de la Suisse : la montagne de Cardonne rappelle d'ailleurs ces curieux accidens de la nature par son éclat et par sa couleur verdâtre. Sa disposition en aiguilles est due sans doute à l'action dissolvante exercée sur la masse par les eaux pluviales; ces eaux chargées de sel déposent souvent, dans les fissures de l'amas, des stalactites qui contribuent à donner à l'ensemble de ce gîte singulier un aspect très pittoresque. Il semblerait, au premier aperçu, que les agens atmosphériques, à l'action desquels la montagne de Cardonne se trouve exposée sans défense, doivent dissoudre la masse de sel d'une manière très rapide : il n'en est rien cependant; on peut calculer aisément que cette cause ne peut lui enlever, par siècle, beaucoup plus d'un mètre d'épaisseur : aussi la diminution est-elle tout-à-fait insensible.

Bien que cette montagne soit formée d'un sel plus pur que celui qui est exploité dans la plupart des salines de l'Europe, on n'en tire aucun parti. Les travaux d'exploitation ont toujours été dirigés sur un autre amas situé à peu de distance, composé d'un sel moins pur : ce second gîte est composé de huit couches ayant ensemble une épaisseur de 15 mètres, et séparées les unes des autres par des bancs de marnes.

La montagne de sel de Cardonne est enclavée dans le terrain de craie du versant méridional des Pyrénées; mais elle n'est pas contemporaine de cette formation. L'amas paraît avoir été poussé de bas en haut au travers des couches de la craie qu'il a brisées, et dont il a interrompu la continuité : ces couches, disloquées par l'irruption de la masse de sel, s'inclinent sur toutes les pentes de l'amas de la même manière que les divers élémens d'un toit conique autour de l'axe central. L'apparition de cette masse est sans doute contemporaine des derniers bouleversemens qui ont eu lieu, dans la chaîne des Pyrénées, au commencement de la période quaternaire.

AMAZONE (*Maranon* ou *Orellana* des Espagnols et des Portugais, *Guiéna* des indigènes), le plus grand fleuve de l'Amérique Méridionale et du monde entier. Les géographes ne sont pas encore d'accord sur sa véritable source. Le plus grand nombre, suivant l'ancienne opinion, la placent dans le lac Lauri des Andes du Pérou, qui donne naissance au Tunguragua par les 10° 29' lat. S.; les autres regardent comme telle le Rio-Beni ou Paro, qui sort des Andes de Bolivia par les 17°30' lat. S., et qui, après sa réunion avec l'Apurimac, prend le nom d'Ucayale. La jonction du Tunguragua et de l'Ucayale a lieu dans la province de Mainas, et constitue le Maragnon proprement dit. Cependant les habitans du pays lui donnent encore le nom de *Solimoens* à partir de ce point jusqu'au Rio-Negro, son principal affluent sur la rive gauche. Si l'on considère le Tunguragua comme le haut Maragnon, le cours du fleuve est à peu près sud-est-nord-ouest jusqu'à Jaen de Bracamoros, où il commence à devenir navigable pour de fortes embarcations; là il se dirige au nord, puis à l'est ¼ nord, direction qu'il ne quitte plus qu'accidentellement jusqu'à son embouchure dans l'Océan Atlantique sous la ligne équinoxiale. La direction de l'Ucayale est à peu près la même que celle du Tunguragua, mais avec de plus grands détours.

Le cours de l'Amazone a environ 1,035 lieues d'étendue à partir de la source du Tunguragua, ou 1,250 à partir de celle du Rio Beni. La Condamine qui a mesuré l'inclinaison

de son lit l'estime à 1,020 pieds ou environ 19 pouces par lieues; mais cette inclinaison porte principalement sur la partie supérieure du fleuve. A 250 lieues de son embouchure, point où la marée se fait sentir pour la première fois, son élévation au-dessus du niveau de la mer n'est plus que de 90 pieds. La largeur de l'Amazone varie dans cette dernière partie d'une demi-lieue à deux lieues; à son embouchure, depuis le cap Nord jusqu'au cap Maguari, qui forme la partie la plus orientale de l'île Marajo, elle est de 50 lieues marines. Entre cette île et la pointe de Macupa, où les Brésiliens ont un fort du même nom, elle n'est que de 12 lieues; dans cet endroit son lit est divisé en deux canaux par l'île de Caviana, près de laquelle s'en trouve une autre plus petite nommée Maeliana. Toutes deux sont redoutées des navigateurs et témoins de fréquens naufrages. Dans toute l'étendue du fleuve il existe plusieurs centaines d'autres îles de toutes grandeurs et inhabitées. Celle de Marajo, qui sépare l'Amazone du Rio-Para, a 40 lieues de l'est à l'ouest et environ 150 lieues de tour : son sol est en grande partie marécageux, et inondé, principalement dans le sud, pendant la moitié de l'année; mais son intérieur présente de vastes savanes entrecoupées de forêts, où les Brésiliens élèvent de nombreux troupeaux de bœufs, de chevaux et de mules. C'est depuis cette île jusqu'au cap Nord que le flux de la mer offre un terrible phénomène, connu dans le pays sous le nom de *pororoca*. Pendant les trois jours les plus voisins des pleines et nouvelles lunes, temps des plus hautes marées, la mer, au lieu d'employer près de six heures à monter comme à l'ordinaire, parvient en une ou deux minutes à 45 pieds de hauteur. La pororoca s'annonce par un bruit effrayant qui s'entend d'une ou deux lieues de distance. A mesure que le flot approche, le bruit augmente, et bientôt on voit une lame d'eau de douze à quinze pieds de hauteur, puis une autre, puis une troisième, et quelquefois une quatrième, qui se suivent de très près, et qui occupent toute la largeur du canal. Cette lame avance avec une rapidité prodigieuse, en balayant tout ce qui se trouve sur son passage. De grands espaces de terrain, des arbres immenses, sont emportés. Partout où elle passe rien ne peut résister à son impétuosité. Les embarcations n'ont d'autres moyens de salut qu'en mouillant dans un endroit où il y a beaucoup de fond, et avec de longs câbles.

(Cours du fleuve Amazone.)

La profondeur de l'Amazone, qui est de 100 brasses à son embouchure, varie de 30 à 40 brasses dans une étendue de 600 lieues, de sorte que des bâtimens d'un fort tonnage peuvent le remonter pendant tout cet espace. Toutefois les canots qui le descendent depuis Jaen de Bracamoros, ne peuvent dépasser, en remontant, la limite occidentale de la province de Maïnas. Là ils sont arrêtés par le fameux Pongo de Manseriche, où le fleuve resserré pendant trois lieues, entre des roches immenses coupées à pic, se précipite avec une telle impétuosité, qu'un quart d'heure suffit pour franchir ce long passage. Les passagers débarquent dans cet endroit, et abandonnent les canots au courant : c'est aux Indiens qui les conduisent à les ratrapper comme ils peuvent. La masse d'eau prodigieuse de l'Amazone, lorsqu'elle entre dans l'Océan, fait sentir son influence à 80 lieues de distance, en produisant un courant qui repousse les navires au large. Elle diminue également la salure des eaux de la mer, et c'est un des signes auxquels les marins reconnaissent qu'ils approchent de l'embouchure du fleuve.

Le système hydraulique que constituent l'Amazone et ses affluens est un des plus vastes qui existent. De l'ouest à l'est il joint le Pérou à l'Océan Atlantique, et du nord au sud les provinces septentrionales de la Colombie à celles du Brésil central. Sa communication avec l'Orénoque par le Rio-Negro et le Cassiquiare, communication reconnue par l'expédition de Solano vers le milieu du dernier siècle, et prouvée depuis par M. de Humboldt, est un des traits caractéristiques de ce système. Rien ne s'oppose à ce qu'un jour une embarcation partie de Buenos-Ayres ne puisse arriver à la Trinité par le Parana, le Paraguay, les affluens du Guaporé, le Madeira, l'Amazone, le Rio-Negro, le Cassiquiare et l'Orénoque. Un canal de quelques lieues entre le Paraguay et les affluens du Guaporé suffirait pour établir cette communication gigantesque. Près de deux cents rivières, dont quelques unes surpassent en grandeur le Danube, portent leurs eaux en tribut à l'Amazone. Les plus importantes sont : au nord, le Santiago, la Pastaza, le Napo, célèbre pour avoir été descendu, en 1541, par Gonzale Pizarre, et le point où il fut abandonné par Orellana; l'Iça, le Caqueta ou Japura, le Rio-Negro, l'Uatuma, le Gurupaubta; au sud, le Huallaga, l'Ucayale, si on ne le regarde pas comme le véritable Maragnon; le Javary, qui sépare le Brésil de la république du Pérou; le Hyatahy, le Jurua, le Tepe, le Coari, le Purus, le Madeira, le Tapayos et le Xingu. Le Rio-Tocantin ou Para, que quelques géographes regardent comme un affluent de l'Amazone, est un fleuve à part, qui communique avec l'Amazone, dont il est éloigné de toute la largeur de l'île Marajo, par le canal de Tajipuru, lequel sépare, à l'ouest, l'île en question du continent.

Les contrées à travers lesquelles coulent l'Amazone et ses tributaires, sont encore aujourd'hui, en majeure partie, d'immenses solitudes couvertes de forêts impénétrables, entrecoupées de plaines, et inondées pendant une partie de l'année lors de la saison des pluies. Les missionnaires étaient parvenus à réunir dans un certain nombre de villages les Indiens qui erraient dans ces déserts. Mais ces villages, qu'on trouve encore indiqués sur beaucoup de cartes, ont disparu pour la plupart; il n'en reste plus qu'un assez grand nombre dans la province de Maïnas, qui en comptait autrefois trente-six, et la plupart ne comptent que quelques familles d'Indiens à demi sauvages et plongés dans la misère la plus profonde. Dans la partie supérieure de l'Amazone jusqu'au Rio-Negro, il n'existe d'autres points dignes d'être indiqués ici, que Jaen de Bracamoros, Tabitinga, premier village appartenant au Brésil, où il se fait un peu de commerce, et plus bas Barra do Rio-Negro et Santarem.

L'Amazone nourrit une foule de caïmans, de tortues et de poissons de toute espèce. Ses forêts abondent en bois précieux, et en animaux qui, pour la plupart, sont les mêmes

que ceux du Brésil et de la Guiane. Toutes les plantes propres aux régions équinoxiales prospèrent dans les pays qu'elle arrose. Le climat est très chaud, très humide, et dans certains endroits malsain.

Vincent Yanez Pinzon fut le premier qui, en 1499, découvrit l'embouchure de l'Amazone. En 1541, Orellana le descendit depuis le Rio-Napo, et ayant eu à combattre, à ce qu'il prétendit, des femmes armées, lui donna le nom qu'il porte encore. Malgré les argumens de La Condamine, on ne croit plus guère aujourd'hui à l'existence de ces femmes guerrières, qui, depuis Orellana, n'ont pas été revues. Les voyages sur ce fleuve immense sont en assez petit nombre pour que nous indiquions les principaux : 1560, celui de Pedro de Urscia, fait par ordre de Hurtado de Mendoza, vice-roi du Pérou; — 1602, celui du Père Rafael, de la Compagnie de Jésus; — 1616, celui fait par ordre de Francisco Borja, vice-roi du Pérou; — 1639, celui des jésuites Christoval de Acuna et André de Artieda, envoyés par le comte de Chinchon, vice-roi du Pérou; — 1689, celui du jésuite Samuel Fritz, qui leva la première carte de l'Amazone, publiée à Quito en 1707; — 1725, celui de Palacios, et des Franciscains Bréda et André de Tolède; — 1743 et 1744, celui de La Condamine, revenant de mesurer un degré du méridien terrestre au Pérou; — 1828, M. Lister Mawe, lieutenant de la marine anglaise. Cette dernière relation a paru à Londres en 1829, et contient des renseignemens précieux sur l'état actuel des anciennes missions fondées sur les bords du fleuve.

Pour l'histoire de la découverte et des progrès des Européens dans l'Amazone, il faut consulter principalement Gomara et Oviedo, qui ont reproduit la relation d'Orellana; l'ouvrage du Père Manuel Rodriguez : *El Moranon y Amazonas*, Madrid, 1684; et celui de La Condamine : *Relation d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale*, Paris, 1745.

AMAZONES. La fable des Amazones tient une large place dans les traditions helléniques; cependant rien ne prouve jusqu'ici qu'il y faille chercher quelque chose de plus que l'un de ces contes merveilleux dont tous les peuples amusent leur enfance. Nous sommes loin de dédaigner ces fantaisies; nous pensons au contraire que tout l'héritage de l'humanité, même ses imaginations les plus capricieuses, méritent qu'on les recueille; mais il est évident que, dans un travail qui doit résumer en de si étroites limites toute la connaissance et toute l'histoire humaine, la place qui leur revient légitimement est bien exiguë.

Suivant la tradition grecque, un demi-siècle environ avant le siége de Troie, les Scythes vinrent s'établir sur le Tanaïs, et firent même une descente dans l'Asie Mineure. Leurs femmes, comme toujours, les accompagnaient dans cette invasion. Sans doute la vie rude et périlleuse que menaient ces femmes, l'exercice de la chasse qu'elles partageaient avec leurs maris, ces migrations perpétuelles, où bien souvent, sous peine de mort, elles avaient dû payer de leur personne, leur séjour sous la tente avec des hommes armés, l'enivrement des festins et des chants, les initiations de l'amour, tout cela, chez beaucoup d'entre elles, dut exalter la vertu guerrière; beaucoup durent combattre pêle-mêle avec les héros. Friga, la Vénus du nord, était armée d'un arc et d'une épée. Si l'on en croit quelques voyageurs, l'Asie Septentrionale, la Colchide, la Mingrélie, présenteraient encore des analogues; du moins, au commencement du siècle dernier, suivant eux, il n'était pas rare d'y voir des femmes partager dans les combats les travaux et la gloire de leurs époux.

Tel est, sans doute, le fondement de la fable des Amazones. Or, ce fait, simple en lui-même, simple pour nous qui avons de la vie humaine une plus large vue, dut sembler fort étrange aux Hellènes. Puis chaque génération, en le transmettant à la suivante, le chargea de quelque circonstance merveilleuse. C'est ainsi que la légende vulgaire s'est formée de ces dépôts successifs.

Voici le fond de ces récits, qui étaient divers ou même contradictoires. Une horde scythe vint s'établir dans la Cappadoce, au bord du Pont-Euxin, sur les deux rives du Thermodon. De ce cantonnement elle opprimait et rançonnait les campagnes environnantes; mais cela dura peu : tous périrent dans une embuscade. Leurs femmes alors prirent la résolution de se défendre, et y réussirent si bien qu'elles maintinrent et même agrandirent leur domination. On conçoit aisément que ces héroïnes aient conçu de là quelque dédain pour les hommes, et qu'elles aient eu peu d'empressement à déposer leur indépendance aux pieds d'un mari. Elles continuèrent donc à vivre seules, bannissant les hommes de leur cité, se perpétuant par des unions momentanées, qu'elles allaient former, à certaines époques, sur leurs frontières. Les enfans mâles qui provenaient de ces unions étaient condamnés à périr, ou renvoyés à la nation chez qui elles avaient contracté leur mariage éphémère. Quant aux filles, elles étaient élevées aux exercices de la guerre et de la chasse. Pour leur faciliter l'usage de l'arc, on arrêtait par la cautérisation le développement de la mamelle droite; c'est de là que leur vient le nom d'Amazones.

Nous dirons peu de chose des exploits des Amazones : nous n'aurions à rapporter que des fables qui se trouvent partout. Elles figurent dans les traditions sur Hercule, Thésée et Cyrus. Dans l'*Iliade*, Priam se vante de ses exploits contre elles; néanmoins, lors du siége de Troie, première lutte entre l'Europe et l'Asie dont le retentissement soit venu jusqu'à nous, les Amazones, sous le commandement de Penthésilée, se signalent parmi les défenseurs de la grande cité de l'Asie occidentale. Au temps d'Alexandre-le-Grand la croyance aux Amazones subsistait encore, mais on ne savait plus quelle résidence leur assigner. Les flatteurs d'Alexandre contaient que Thalestris, leur reine, s'était rendue auprès du roi de Macédoine, en Hyrcanie, afin de concevoir de lui un enfant.

Les légendes grecques plaçaient aussi dans l'Éthiopie un peuple d'Amazones, qui vainquirent les Atlantes et les Gorgones; celles-ci, moins populaires, fondèrent une ville au bord du lac Tritonis.

AMBASSADEUR. On appelle ambassadeur, selon la définition de Wicquefort (dans son ouvrage intitulé l'*Ambassadeur et ses fonctions*, liv. I, sect. I), un ministre public qu'un souverain envoie à une puissance étrangère, pour y représenter sa personne, en vertu d'un pouvoir, de lettres de créance, ou de quelque commission qui fasse connaître son caractère.

Ce qui constituait donc essentiellement le caractère de l'ambassadeur, c'était que sa mission n'était pas bornée aux affaires et aux droits de son souverain, de son maître; qu'elle s'étendait à le représenter dans sa personne, dans sa dignité, dans sa grandeur, et qu'en conséquence le maître était censé non seulement traiter et négocier par l'organe de son ministre, mais encore recevoir lui-même tous les honneurs qu'on rendait à celui-ci. La représentation était presque parfaite de la part de l'ambassadeur.

Elle l'était à peu près également de la part du légat, du nonce, de l'internonce, tous considérés comme *ministres du premier* ordre.

Elle l'était beaucoup moins de la part des envoyés, ordinaires ou extraordinaires, des résidens, des simples ministres, agens, chargés d'affaires, consuls, etc., considérés comme *ministres du deuxième, troisième ou quatrième ordre.*

On distinguait également, quant à leurs droits et prérogatives, entre les ambassadeurs ordinaires et extraordinaires.

Mais toutes ces distinctions ont aujourd'hui, par le discrédit dans lequel sont tombés l'étiquette et le cérémonial,

des cours, infiniment perdu de leur importance et de leur valeur.

Nous traiterons des différentes sortes de représentans que peuvent avoir les souverains et les nations, au mot MINISTRES PUBLICS, sous lequel, dans l'usage et dans la langue du droit, on en embrasse toutes les espèces. Nous exposerons en même temps la nature du caractère de chacun de ces mandataires, les qualités qu'ils doivent réunir, les honneurs auxquels ils peuvent prétendre, leur état, leurs devoirs, leurs droits, leurs immunités, leurs priviléges, l'autorité dont ils jouissent, etc. Nous éviterons ainsi des renvois et des répétitions sans cela indispensables, et nous présenterons en même temps un tableau plus substantiel et plus complet. Nous consacrerons toutefois un article particulier aux CONSULS, qui forment une classe tout-à-fait spéciale d'agens.

AMBITION, désir excessif et perpétuel d'acquérir la plus grande quantité possible de dignités, de puissance, de réputation, sans que jamais ce but puisse être atteint.

L'ambition étant la passion sociale la plus élevée, attire en revanche les plus terribles peines sur ceux qui la pervertissent au point de la faire servir à leur intérêt personnel. Prenons pour exemple l'homme auquel a été appliquée le plus souvent, et, il faut le dire, avec le plus de justice, l'épithète d'ambitieux, Napoléon. Il y a deux parts dans sa vie, le commencement et la fin. On a voulu à tort insinuer qu'il n'avait été ambitieux que dans la dernière moitié de sa vie; cela n'est pas : Napoléon a été ambitieux du jour où il a commencé à se connaître. Tant que cette passion est restée fidèle à sa nature, qu'elle a accompli son libre développement, Napoléon n'a fait que des choses grandes, utiles, généreuses; mais lorsqu'il fut arrivé par ce moyen au terme de toute véritable ambition, c'est-à-dire qu'il lui fut possible de faire autant de bien sur la terre qu'un homme peut en faire à ses semblables, il appliqua cette même ambition qui lui avait fait accomplir des actes sociaux, à quoi? à sa famille, à sa dynastie, à son intérêt privé. Il est frappé au cœur; désormais il ne commet plus que des fautes, et lorsqu'il aurait pû être un bienfaiteur de l'humanité, ce n'est plus qu'un grand roi. Cette même ambition qui l'avait si puissamment aidé à sortir de son néant, l'y fera rentrer avec la même force.

Lorsque, dans une société, les ambitions sont mesquines, égoïstes, et excitent une réprobation générale, c'est que cette société est mal constituée : la question est donc de constituer une société telle que toutes les ambitions, loin de devoir être réprimées, soient excitées et provoquées; qu'on leur indique le but, qu'on leur montre le chemin, en sorte que si, mentant à cette instigation et à ce but, cette passion s'immobilise dans son égoïsme, elle soit à l'instant même arrêtée et frappée d'impuissance.

« L'ambition, dit Montaigne, n'est pas un vice de petits compaignons et de tels efforts que les nôtres. » En effet, dans un ambitieux il y a toujours l'étoffe d'un grand citoyen. L'ambition étant une, spontanée, et de tous les instans, ne pouvant s'exercer que dans le domaine de la société, est nécessairement l'objet des attaques envieuses de la médiocrité, qui s'enferme dans son incurie et son intérêt personnel. Le peuple, qui est essentiellement grand, parce que, dépouillé de priviléges et d'avantages particuliers, il n'a goût à la vie que par une patience, une foi et un dévouement sans bornes; le peuple, auquel son ignorance même ne fait que donner au plus haut degré le sens social, le peuple ne condamne jamais en disant : « C'est un ambitieux. » Il écoute volontiers la voix des hommes que l'on appelle ainsi, sûr que, si on le trompe, ce ne sera pas pour long-temps, et que l'ambitieux étant organisé pour aller en avant, ses ressorts se briseront bientôt, dès qu'il voudra les faire aller à reculons. Napoléon avait raison lorsqu'il disait à Benjamin Constant : « Je suis le peuple empereur. » Aussi, lorsqu'il eut déserté la cause du progrès, ce ne fut pas la défection de ses chambellans qui causa sa ruine, ce fut l'abandon du peuple, qui désormais s'était retiré de lui. Lorsque le territoire d'une nation se laisse entamer par l'invasion, c'est que, dans cette nation, le pouvoir a perdu la confiance.

L'ambition étant une passion sociale, un acte de dévouement, a besoin le plus souvent d'être sanctionnée par le sacrifice. Ce n'est pas tout que d'avoir combattu l'égoïsme durant votre vie, il faut le plus souvent que votre mort suscite de nouveaux défenseurs à la cause de la liberté. L'histoire de l'humanité est le martyrologe des véritables amis du peuple, qu'on a pensé flétrir du nom d'ambitieux. Mais le temps, en amenant une appréciation plus rigoureuse du rôle de chaque homme dans le mouvement progressif des âges, a montré que les plus ambitieux avaient été aussi les personnages les plus utiles, non point à leur propre intérêt, mais au bien général du monde.

AMBLE (dérivé de *ambulare*, que les Latins employaient dans le même sens). On désigne sous ce terme un certain mode de progression, suivant lequel un quadrupède meut d'abord les deux jambes d'un même côté, puis les deux autres, et ainsi de suite alternativement : c'est, pour ainsi dire, une allure exceptionnelle et anomale; car la marche naturelle de la majeure partie des quadrupèdes consiste à faire succéder au mouvement du pied de devant le mouvement du pied de derrière du côté opposé. La girafe, et l'ours sont, je pense, les seules espèces chez lesquelles l'amble soit la règle, et non l'exception. Les poulains vont l'amble tant qu'ils ne sont pas assez forts pour trotter; mais, en général, ils perdent bien vite cette façon d'aller, si on ne les oblige pas à la conserver par l'usage prolongé d'un système particulier d'entraves. Néanmoins quelques chevaux, en vertu d'une disposition naturelle qui paraît se perpétuer héréditairement dans certaines races, continuent d'aller l'amble, sans y être artificiellement dressés; ils sont dans leur espèce (permettez-moi la comparaison) ce que sont les gauchers parmi nous.

Voici quel est le mécanisme de l'amble. Après avoir poussé le poitrail en avant, comme dans le pas proprement dit, par l'extension des membres postérieurs, et surtout de celui qui va marcher, l'animal fléchit aussitôt ce membre et le membre antérieur du même côté, les porte tous deux en avant, puis les pose à terre, et tout cela simultanément, ou peu s'en faut; ensuite il meut de la même manière les deux membres du côté opposé. On conçoit donc qu'à chaque temps de cette allure, les deux pieds d'un même côté se trouvant en l'air, il doive, pour ne pas manquer d'appui, se pencher du côté opposé, c'est-à-dire, dans le langage rigoureux de la statique, faire en sorte que la verticale fictive qui passe par son centre de gravité tombe dans l'étroite base comprise entre les deux pieds en repos. De là résulte un balancement continuel, qui n'a pas lieu dans le pas ordinaire, ni dans le trot, puisque dans ces deux allures la ligne de gravité ne varie presque pas de position, mais aboutit toujours à l'entrecroisement commun des deux plans qui, menés de chaque pied de devant au pied de derrière du côté opposé, servent tour à tour de base de sustentation.

La vitesse de l'amble, toutes choses égales d'ailleurs, surpasse de beaucoup celle du pas, et cela par trois raisons faciles à comprendre : premièrement, pour que le balancement dont nous venons de parler tout à l'heure ne soit pas trop étendu, et ne dépasse pas les limites au-delà desquelles l'équilibre serait compromis et la chute imminente, les deux pieds en mouvement s'écartent beaucoup moins du sol dans l'amble que dans le pas : ce qui demande une moindre flexion des membres, et par conséquent quelque peu moins de temps. Secondement, les quatre pieds, qui, dans le pas, ne se meuvent et ne se posent qu'un à un, agissent deux à deux à la fois dans l'amble, ainsi que nous l'avons dit plus haut : c'est encore une économie de temps. Troisièmement, enfin, la distance franchie par chaque pied est plus grande dans

l'amble que dans le pas; car le pied de derrière vient toujours se poser au-delà du point où posait le pied de devant; ce qui n'a lieu que par anomalie dans le pas ou le trot, et en ce cas même l'allure, loin d'être plus rapide, s'en trouve gênée et contrariée.

Il s'ensuit donc que l'amble, sans secouer comme le trot, en égale à peu près la vitesse. Il convient par conséquent aux individus faibles ou inhabiles, que les saccades réitérées du trot peuvent fatiguer outre mesure, ou mettre hors des arçons. Voilà pourquoi, dans le moyen âge, on dressait à marcher l'amble tant de chevaux, qu'on appelait *haquenées*, pour le service des abbés, des prélats, des châtelaines, et en général pour toutes les personnes qui, en raison de leur âge, de leur sexe ou de leur profession, n'étaient point familiarisées avec les difficultés de l'équitation. Mais ce genre de monture a été remplacé avantageusement par l'usage des carrosses. Aujourd'hui l'amble est banni des manéges, où l'on ne veut que le pas, le trot, et le galop : il est considéré par tous les écuyers comme une allure extrêmement vicieuse, qui lasse bien vite les épaules du cheval par le transport alternatif du poids total du corps sur les membres d'un même côté, et principalement sur le membre antérieur, puisque l'animal pour marcher est sans cesse obligé de se pencher en avant.

Les chevaux ruinés, qui sont incapables de trotter ou de galoper franchement, et qu'on veut à toute force faire aller vite, entremêlent l'amble au trot ou au galop. Leur vicieuse allure se nomme *entrepas* ou *traquenard*, dans le premier cas; et *aubin*, dans le second. Les vieux chevaux de poste en fournissent de fréquens exemples.

AMBOISE (Georges, cardinal d'), était le dernier des neuf fils de Pierre d'Amboise et d'Anne de Beuil : il naquit l'an 1460 au château de Chaumont-sur-Loire. A quatorze ans, il fut élu évêque de Montauban. Louis XI, à la cour duquel ses frères étaient en grande faveur, le nomma un de ses aumôniers. D'Amboise s'attacha particulièrement au duc d'Orléans, jeune, aimable, et se déchargeant volontiers sur lui du soin de ses propres affaires. Louis XI étant mort le 30 août 1483, Anne de Beaujeu fut chargée de l'éducation de Charles VIII. Le duc d'Orléans, qui prétendait à la régence, se souleva : Georges d'Amboise, son agent le plus actif, était parvenu à persuader au jeune roi de se laisser enlever, pour le tirer, disait-il, du honteux esclavage où le tenait la dame de Beaujeu; le complot fut découvert, et d'Amboise jeté en prison, où il resta deux ans. L'historien Commines, qui était du nombre des conjurés, fut mis dans une cage de fer. Le duc d'Orléans, averti à temps, se réfugia en Bretagne auprès du duc François II. Anne de Beaujeu envoya contre les rebelles une armée commandée par La Trémouille, qui les vainquit le 28 juillet 1488 à la bataille de Saint-Aubin : le duc d'Orléans fut fait prisonnier. L'année d'après, d'Amboise obtint de revenir à la cour, où il s'employa activement pour son protecteur.

Le duc François mourut d'une chute de cheval, en laissant pour son unique héritière une fille qui n'avait pas encore douze ans; trois prétendans s'offrirent pour recueillir son héritage : le duc d'Orléans, l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric II, et le sire d'Albret. Les seigneurs bretons, s'inquiétant peu de donner à un étranger une des plus belles provinces de France, et ne songeant qu'à leurs propres intérêts, se hâtèrent de la marier par procuration à Maximilien. Le comte de Dunois, irrité de cette union impolitique et anti-nationale, songea à l'annuler, en faisant épouser Anne au roi lui-même, qui avait alors vingt ans, quoique, par une bizarre complication, Charles fût déjà fiancé avec Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien. Anne, belle, puissante et hautaine, se fit long-temps désirer; Charles, de son côté, en étant devenu éperdument amoureux, d'Amboise saisit cette occasion pour insinuer au jeune roi que le duc d'Orléans, ami du père de son amante, pouvait seul la décider : la duchesse de Beaujeu voulut en vain s'y opposer; le roi alla délivrer lui-même le duc prisonnier, et le mariage fut célébré en décembre 1491 par un frère de Georges d'Amboise.

Depuis ce moment, le duc d'Orléans fut en grande faveur auprès de Charles VIII, et d'Amboise devint l'unique confident et ministre de son maître. Le duc d'Orléans ayant obtenu le gouvernement de Normandie, d'Amboise sollicita l'archevêché de Rouen, et fut élu le 21 août 1493.

Charles VIII, cédant aux conseils de Ludovic Sforce et de ses courtisans, entreprit la conquête du royaume de Naples : cette aventureuse expédition réussit au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Le duc d'Orléans faillit cependant compromettre ce succès par une attaque imprudente sur le Milanais, qu'il revendiquait comme petit-fils de Valentine, sœur et unique héritière de Philippe-Marie, dernier prince de la maison des Visconti.

Les Français s'étant rendus odieux aux Napolitains, furent chassés une année après. Charles avait résolu de tenter une seconde invasion en commençant par s'emparer du Milanais, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie le 7 avril 1498.

Le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII, et d'Amboise gouverna la France. Il fit faire de magnifiques funérailles au dernier roi, retrancha un dixième de tous les impôts, créa un parlement à Rouen et à Aix, et rendit le grand conseil sédentaire. Le mariage du duc d'Orléans avec Jeanne, fille de Louis XI, fut cassé par le pape, et Louis épousa la veuve de Charles VIII. Alexandre VI nomma Georges d'Amboise cardinal le 12 septembre 1499.

En deux mois, Louis et d'Amboise conquirent le Milanais, et en laissèrent le gouvernement à Trivulce, homme dur et avare. Une conjuration replaça deux mois après Ludovic Sforce sur le trône. D'Amboise lève une nouvelle armée, en donne le commandement à La Trémouille, débauche les troupes de Sforce, qui le lui livrent elles-mêmes le 10 avril 1500, et entre une seconde fois dans Milan.

Alors Louis XII reprend l'idée de conquérir le royaume de Naples, sur lequel régnait alors Frédéric III, et convient de le partager avec Ferdinand V, roi d'Aragon, surnommé *le Catholique*. Louis XII n'aimait pas Alexandre VI, et il disait souvent qu'une guerre contre lui serait aussi sainte qu'une croisade; néanmoins, comme le pape se disait souverain du royaume de Naples, et en droit d'en donner l'investiture, il fallait le ménager; d'ailleurs le cardinal d'Amboise, qui avait des prétentions à la tiare, favorisait César Borgia, qu'il avait fait nommer duc de Valentinois, et qui « faisait le bon valet, suivant le roi à pied comme un laquais, et lui tenant l'étrier et la bride de sa mule. »

Les Français, commandés par d'Aubigny, et les Espagnols par Gonzalve, surnommé *le grand Capitaine*, entrent dans le royaume de Naples; Frédéric, dépouillé en quelques jours, se retira en France, où Louis XII lui donna trente mille livres de pension. Mais les vainqueurs se divisent; le perfide Gonzalve chasse les Français des terres qui leur appartenaient, et les défait complètement à Cérignoles, le 28 avril 1503. Le 18 août, Alexandre VI meurt, s'étant empoisonné, dit-on, lui-même avec un breuvage qu'il destinait à un de ses ennemis, et qu'un domestique lui servit par mégarde. Le cardinal d'Amboise entre dans Rome avec les troupes, et demande la papauté; mais il se laisse persuader par le cardinal Julien de la Rovère de les éloigner. D'Amboise se fie à cet homme, qu'il croit son plus chaud partisan. Le conclave nomma Pie III, qui mourut vingt-huit jours après. Julien employa ce temps à négocier avec les Vénitiens, avec Borgia lui-même, dégoûté du cardinal d'Amboise, qui se laissait tromper si grossièrement, et il fut élu le soir même du jour où les cardinaux entrèrent dans le conclave, le 31 octobre, anniversaire de la naissance de César,

d'où il prit le nom de Jules II. D'Amboise, honteux et mystifié, revint en France avec le titre de légat.

Le cardinal d'Amboise mourut à Lyon le 25 mai 1510, dans le couvent des Célestins. « Ah! frère Jean, disait-il dans sa maladie à un religieux qui le servait, frère Jean mon ami, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean! » D'Amboise fit de grandes réformes dans la législation judiciaire, mit de l'ordre dans les finances, favorisa les lettres, et se contenta toute la vie du revenu de son évêché. « Serviteur sans passion, dit Mézeral, favori sans insolence et sans cruauté, le cœur sans fiel et sans aucun ressentiment de vengeance, et l'esprit sans jalousie et sans fourbe. »

« Georges d'Amboise, dit Legendre, était un homme de bon esprit, qui pensait juste et qui s'exprimait noblement, esprit un peu lent, concevant avec peine, mais arrangeant bien un dessein quand une fois il l'avait conçu. Il n'y avait point d'homme de guerre qui réglât aussi bien que lui l'ordre et le détail d'une expédition; du reste plus fécond en expédiens pour se tirer d'un danger avec honneur, qu'attentif à n'y point tomber : on lui a encore reproché d'avoir été trop sur ses gardes après avoir été trompé, et trop peu avant de l'être. »

Georges d'Amboise est un exemple frappant de l'homme qui, cardinal et ministre tout à la fois, ayant à opter entre l'Eglise et l'état, sacrifie sa patrie à l'ambition d'obtenir la papauté. Cette idée a occupé toute sa vie le cardinal d'Amboise; elle lui a fait protéger les Borgia, pardonner à Jules II, prodiguer inutilement le sang de ses concitoyens. C'est en le leurrant de cette chimère que Maximilien et Ferdinand lui ont fait signer les traités les plus défavorables à la France. Cependant la France reprit des forces sous sa paternelle administration, pour enfanter le XVIe siècle. On possède une Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise, par Baudier; l'abbé Legendre a donné en 1721 une Vie du cardinal d'Amboise, in-4°. On a publié ses Lettres à Louis XII, Bruxelles, 1714, 4 vol. in-12.

AMBRE. On donne ce nom à deux substances qui diffèrent considérablement par leur origine et par leurs propriétés.

L'ambre gris est une substance aromatique, toujours plus légère que l'eau, d'une couleur grise souvent nuancée de noir et de jaune, solide, mais susceptible, comme la cire, de se ramollir à une température peu élevée. Il a une odeur très suave, aussi est-ce dans la parfumerie qu'il trouve son principal emploi; il sert à aromatiser un grand nombre de préparations diverses, telles que les savons, les huiles, les pommades, etc. Il est quelquefois employé en médecine, et agit surtout comme excitant sur l'économie animale. L'ambre gris se recueille à la surface de la mer, dans certains parages de l'océan Indien. On s'accorde généralement à le regarder comme un produit de nature animale; mais son origine et sa formation ont été le sujet d'un grand nombre d'opinions différentes. Quelques naturalistes regardent cette substance comme un produit excrémentitiel ordinaire du cachalot; d'autres pensent au contraire que c'est un calcul biliaire qui se développe dans certaines maladies de ces mêmes animaux; quelques uns enfin ont annoncé que l'ambre gris provient simplement de la décomposition sous l'eau des poulpes odorans, si communs dans les mers de l'Inde.

L'ambre jaune, connu aussi sous les noms de *succin* et de *karabé*, est un produit de nature minérale, bien que, selon toute apparence, il provienne de l'altération de corps végétaux enfouis dans le sein de la terre. C'est une substance résineuse d'un très bel éclat, d'un jaune pur, ou tirant quelquefois sur le rouge ou le brun. Les variétés les plus estimées sont transparentes; mais il y a des variétés tout-à-fait opaques. La cassure du succin est généralement semblable à celle des résines : il a une assez grande dureté, et peut recevoir un beau poli. Sa pesanteur spécifique est 1,10. Lorsqu'on soumet le succin à l'action de la chaleur, il développe une odeur aromatique; lorsque la température est assez élevée pour que la distillation puisse avoir lieu, il se dégage plusieurs produits liquides en même temps qu'une matière solide qui se dépose en longues aiguilles sur les parois du récipient. Ce corps, que l'on nomme acide succinique, a en effet toutes les propriétés d'un acide, et se combine avec les bases. Les succinates alcalins sont des réactifs très précieux pour séparer l'un de l'autre, dans les analyses chimiques, les oxides de fer et de manganèse.

L'ambre jaune se trouve, en général, associé aux dépôts de combustibles des terrains les plus récens. Il se trouve dans les matières arénacées qui accompagnent les lignites, et souvent aussi au contact des lignites eux-mêmes. On remarque que, lorsqu'il est associé à des bois fossiles, il est généralement adhérent aux parties corticales : il résulterait de cette observation que l'ambre jaune ne serait autre chose qu'une transformation d'une substance résineuse produite autrefois par des végétaux qui font aujourd'hui partie du règne minéral. On ne peut douter d'ailleurs que l'ambre jaune, comme les résines ou les gommes, n'ait été originairement à l'état fluide. On voit dans toutes les collections minéralogiques des échantillons de succin dans lesquels se trouvent empâtés des débris de végétaux, et des insectes très bien conservés, appartenant principalement aux hyménoptères, aux diptères et aux arachnides. Le succin s'est d'ailleurs formé à une période géologique différente de celle dans laquelle nous vivons, puisque ces insectes sont spécifiquement différens des espèces qui habitent aujourd'hui les localités où s'exploite ce minéral. La présence de ces animaux dans cette substance est d'ailleurs une nouvelle preuve qu'elle a été formée dans l'atmosphère, probablement pendant la vie des végétaux, et par suite antérieurement au dépôt des terrains de transport dans lesquels ceux-ci ont été enfouis.

On trouve le succin en France, à Anteuil près de Paris, et dans les dépôts de lignites des départemens de l'Aisne, des Basses-Alpes, du Gard. On en importe annuellement un ou deux milliers de kilogrammes des bords de la mer Baltique, où se trouvent les gîtes les plus renommés de cette substance. Depuis Dantzig jusqu'à Mémel, l'exploitation de l'ambre jaune est l'objet d'une industrie très importante, qui n'existe guère que dans cette contrée. Il s'y trouve dans des couches de sables, de cailloux roulés et de bois fossiles. Les eaux des ruisseaux et des lacs dont le lit est creusé dans cette formation, les vagues de la mer sur la côte, en jettent sur les rivages des quantités considérables que l'on recueille avec soin; mais on l'exploite aussi par des fouilles, et surtout en faisant ébouler le terrain dans les escarpemens de la côte de la Baltique. Ordinairement l'ambre jaune est en petits rognons; on en rencontre cependant quelquefois des masses considérables. Récemment on en a découvert, entre Mémel et Kœnigsberg, un échantillon du poids de vingt-une livres.

Les variétés transparentes d'ambre jaune servent principalement à fabriquer des objets d'ornement, tels que colliers, chapelets, croix, poignées de couteaux et de poignards, etc. Les variétés plus communes sont employées pour la préparation des vernis fins, pour faire l'acide succinique dans les laboratoires, etc. Le succin a quelques usages en médecine. La moitié environ de la quantité importée en France est réexportée pour le Levant, et surtout pour notre colonie du Sénégal; cette substance est un moyen d'échange très usité sur cette partie de la côte d'Afrique.

L'ambre jaune est connu depuis une haute antiquité. Il était très estimé des anciens, et surtout des Grecs, qui ont pris plaisir à accumuler sur ce corps une foule de légendes merveilleuses. Selon toute apparence, l'ambre jaune employé par les Grecs provenait des mêmes localités qui le fournissent encore aujourd'hui au commerce; mais les communications de la Grèce avec l'Allemagne du nord étant

alors fort indirectes, c'est surtout sur l'origine de cette substance précieuse que les poètes, qui étaient les naturalistes de l'antiquité, ont pu donner carrière à leur imagination : à cet égard, il n'y a pas d'opinion ridicule qu'ils n'aient émise. Les Romains faisaient aussi grand cas de l'ambre jaune, et, du temps de Pline, ils avaient des notions assez exactes sur la localité où on l'exploitait. Il est curieux de voir l'importance que met ce célèbre naturaliste à réfuter les opinions bizarres des anciens écrivains, et entre autres celle du poète Sophocle, qui annonce que l'ambre est produit, dans une contrée située au-delà des Indes, par les larmes des coqs et des poules pleurant la mort du prince Méléagre. Ce fut l'expédition de Germanicus sur les côtes de la mer d'Allemagne qui procura les premières notions sur l'origine de l'ambre. Du temps de Néron, afin de donner plus de pompe à des jeux qui furent célèbres à Rome, on envoya sur les côtes de la Baltique une expédition pour y acheter de l'ambre. Celle-ci en rapporta une quantité prodigieuse, et, entre autres raretés, un échantillon du poids de treize livres. Cet ambre fut employé à orner les filets et les cordages qui entouraient l'enceinte où combattaient les bêtes féroces. Tous les instrumens et appareils employés dans ces jeux furent également enrichis de la même substance.

C'est dans l'ambre jaune que paraît avoir été découverte une propriété extrêmement curieuse qui était déjà connue des anciens philosophes de la Grèce. Si l'on met en présence de petits corps légers, tels que des parcelles de paille ou de papier, et un morceau d'ambre qui n'ait pas été touché depuis long-temps, ceux-ci n'en éprouveront aucune impression; mais si l'on répète la même épreuve après avoir frotté vivement le morceau d'ambre sur une étoffe de laine, ce corps exercera alors une forte attraction sur les mêmes substances qui s'envoleront vers lui. Pendant long-temps ce phénomène singulier est resté sans conséquences; mais depuis quatre-vingts ans il a été étudié avec soin; la même propriété a été retrouvée dans beaucoup d'autres corps : on a découvert les moyens d'accumuler la force qui produit les légers phénomènes d'attraction que nous venons de décrire, et, bientôt, dans les mains des physiciens, cette force a pu produire tous les effets de la foudre. Les propriétés de cet agent singulier constituent aujourd'hui une branche entière de la physique. Le nom d'*électricité*, sous lequel cette science est désignée, est dérivé du nom *electron*, que les Grecs donnaient à l'ambre jaune, et rappelle que c'est dans cette substance que les propriétés électriques ont été d'abord observées.

AMBRETTE (*Succinea*), mollusque gastéropode de Cuvier.




(Ambrette amphibie.)

Le genre ambrette, établi par Draparnaud, est un mollusque presque noirâtre, très glutineux, peu vif, et pouvant à peine être contenu dans la coquille qu'il forme. Il est pourvu de quatre tentacules, dont deux seulement, les supérieurs, supportent les yeux, qui sont toujours à l'extrémité, et dont les inférieurs sont très peu visibles. La coquille est ovale, oblongue, pourvue de stries longitudinales qui sont très serrées et très fines; elle est de couleur jaune de succin pâle. La spire est composée de trois tours, dont l'inférieur est le plus grand et bombé. L'ouverture est grande, et égale presque les deux tiers de la coquille.

Les espèces qui composent ce genre sont toutes terrestres. Elles habitent toujours les bords des ruisseaux, les lieux humides et les mousses. L'espèce que nous représentons est l'ambrette amphibie (*succinea amphibia*, Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, tom. VI, page 134), très commune en Provence, dans le Languedoc, et dans plusieurs autres parties de l'Europe. Ce genre a reçu plusieurs noms : Geoffroy l'a nommé *cochlea*, Ocken en a fait son genre *lucène*, et Studer le genre *tapade*. M. de Lamarck l'avait aussi appelé *amphibuline*, mais ensuite il adopta ce qu'avait fait Draparnaud; M. de Férussac ne l'adopte pas comme genre, et n'en fait qu'une division de son grand genre hélice.

AMBROISE (SAINT). Né vers le milieu du IVe siècle dans les Gaules où son père commandait en qualité de préfet du prétoire, appelé par sa naissance, par sa brillante éducation de philosophe, de jurisconsulte et de rhéteur, aux plus hautes magistratures de l'empire, puis élevé soudain et comme par miracle à un siége épiscopal qu'il occupe vingt ans avec la conscience de remplir la plus importante des fonctions administratives et politiques de son temps, Ambroise, patricien, gouverneur de province devenu archevêque, l'un des plus illustres pères, et l'un des plus grands saints de l'Eglise latine, est un type curieux à étudier, et un excellent exemple du caractère que prit au IVe siècle la lutte soutenue par le christianisme contre la vieille société. A cette époque en effet l'organisation du monde romain apparaissait debout encore et pleine de vie, pour qui ne la voyait pas minée dans ses fondemens par des moyens d'une puissance jusqu'alors inconnue, par l'insensible propagation d'une idée nouvelle à travers des masses d'hommes avilis, opprimés, dont on s'était habitué dès long-temps à compter pour rien l'existence, l'intelligence et les sentimens. Les successeurs de Constantin, sollicités en sens contraire par le paganisme qui réclamait leur protection au nom des rites et des traditions auxquelles l'origine même de leur puissance était liée intimement, et par le clergé chrétien, censeur assez incommode de tous leurs actes, flottaient incertains entre le maintien de leur autorité ou la conservation de leur foi. On offrait au jeune Gratien, empereur chrétien, la charge et les ornemens de grand-prêtre de Jupiter, et il était loué par le nouveau clergé d'avoir osé les refuser. Il s'agissait pour l'Église de fixer ces vacillations du pouvoir; elle mit elle-même la main aux affaires; le monde était devenu chrétien, l'administration temporelle du monde le devint à son tour. Ambroise fut l'un des plus grands hommes du siècle qui accomplit cette œuvre. Destiné comme il l'était à rendre la justice, à administrer, à négocier au nom de l'empereur, il sentit, par une merveilleuse intelligence des besoins de son temps, qu'il remplirait bien mieux ce rôle au nom du Christ, et de préteur il devint, non point consul, mais évêque.

L'éducation d'Ambroise fut probablement commencée dans l'une des écoles célèbres que possédaient alors les Gaules. Après avoir perdu son père, il revint, avec sa mère et sa sœur Marcelline, habiter Rome, où il continua de se livrer à l'étude des lois et des jurisconsultes, et aux exercices oratoires, et puis s'attacha au barreau avec son frère Satyrus. Tous deux s'y firent une grande réputation, et bientôt Ambroise, choisi d'abord pour assesseur par Petronius Probus, préfet du prétoire en Italie et en Illyrie, fut nommé lui-même gouverneur de l'Etrurie et de la Ligurie. Cette nouvelle dignité l'avait appelé à résider à Milan, quand Auxence, évêque arien, qui siégeait depuis vingt ans, mourut. Aussitôt une lutte animée s'engagea entre les ariens et les orthodoxes pour le choix d'un successeur; la haine et la colère des deux partis menaçaient d'ensanglanter l'église où ils étaient réunis pour l'élection. Le gouverneur accourt, se fait écouter, commande, et obtient le rétablissement de l'ordre. On prétend qu'une voix d'enfant rompit la première le silence en criant : *Ambroise évêque*, et qu'une acclamation unanime répéta ce cri, qui devint la souveraine

et irrévocable décision de l'assemblée. Nous n'insistons pas sur le caractère de merveilleux que les légendaires donnèrent à ce fait en s'appuyant du texte sacré : *Linguas infantium fecit disertas*. De tels exemples d'entraînement populaires ne sont point rares. Ambroise, et comme magistrat et comme simple catécumène, ne pouvait avoir pris parti dans les controverses théologiques, et cela seul expliquerait la réunion de toutes les voix en sa faveur. On raconte de lui des efforts inouïs, peu chrétiens même, pour faire revenir le peuple sur sa résolution inattendue. Vaincu enfin par l'obstination populaire, il céda, et, dans l'espace de quelques jours, fut baptisé, ordonné prêtre, et sacré comme évêque de Milan, vers l'an 374.

Le philosophe, nourri à l'étude des disciplines antiques, se trouva dans l'obligation d'étudier l'Ecriture-Sainte pour l'expliquer chaque jour au peuple; il instruisait son troupeau, disait-il, à mesure qu'il s'instruisait lui-même; et bientôt son style fut tellement imprégné de réminiscences bibliques, qu'il semble ne plus penser qu'avec l'Ecriture, devenue son langage usuel, sans altérer la pureté de son éloquence profane. Quatre ans après son élection, il composa, sur la demande du jeune empereur Gratien, et pour son éducation chrétienne, un traité dogmatique sur la foi. Ambroise, évêque, commença par vendre ses biens et en distribuer le prix aux pauvres; puis, quand les Goths, vainqueurs de Valens, eurent ravagé la Thrace et l'Illyrie, il sacrifia les vases sacrés au rachat des captifs, et en même temps, par une politique pleine de douceur et d'habileté, il renonçait, au nom de l'Eglise, à une donation qu'il pouvait retenir au préjudice d'un héritier.

Gratien venait d'être massacré à Lyon. Sa mère Justine, et son frère Valentinien, menacés par Maxime et son armée, envoyèrent Ambroise pour négocier avec ce chef, que l'histoire qualifie de tyran parce qu'il aspirait à l'empire par la guerre civile et qu'il fut vaincu. L'adresse et la fermeté de l'ambassadeur sont attestés d'abord par le traité de paix qu'il conclut, et puis par une seconde mission toute semblable dont il fut chargé peu d'années après.

Justine était arienne, et, malgré les services qu'elle avait reçus d'Ambroise, elle lui suscita de violentes persécutions dans lesquelles il fit preuve de la plus courageuse indépendance. On voulait le contraindre à abandonner aux ariens une des basiliques de Milan; il opposa une résistance invincible aux ordres de l'empereur à ce sujet : « Ne croyez pas, lui écrivait-il, que tout vous soit permis, et que votre qualité d'empereur vous donne droit sur les choses divines, vous qui n'auriez pas celui de violer la maison d'un particulier; que César dispose de ses palais, c'est à l'évêque à disposer des basiliques; soyez donc soumis à Dieu si vous voulez régner long-temps. » On crut abattre son génie en l'exilant; il se retrancha dans l'église, où les fidèles, et surtout les pauvres et les infirmes, dont on l'accusait de vouloir se faire un parti par ses aumônes, le défendirent pendant plusieurs jours consécutifs contre les soldats, qui bientôt, faisant cause commune avec le peuple, renoncèrent à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus. Aussi Valentinien, effrayé d'une si efficace résistance, disait-il aux magistrats de Milan : « Je crois en vérité que si Ambroise vous le commandait, vous me livreriez enchaîné à sa discrétion. » Justine fut accusée d'avoir dirigé contre le saint évêque et le fer des assassins et les maléfices d'un prêtre païen.

Nous rapporterons ici en passant quelques uns des faits merveilleux dont la poétique imagination du peuple a orné la biographie d'Ambroise, et d'autres faits plus historiques, qu'ils montrent quelle relation existait alors entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, entre les évêques et l'empereur. Des démons envoyés pour tourmenter le saint sont arrêtés par des murailles de feu; la main qui levait un poignard sur lui est frappée de paralysie; un arien vit un ange lui parler à l'oreille pendant qu'il prêchait, et soudain se converti. Un autel et une statue de la Victoire, placés de toute antiquité dans l'enceinte du sénat, en avaient été enlevés; un sénateur païen, homme éloquent et habile, Symmaque, en demande le rétablissement à l'empereur, au nom des traditions, des rits, du droit ancien : Ambroise lui répond par un écrit passionné, et, de concert avec le pape Damase, insiste avec tant de force, que l'empereur, pour trancher la question, confisque les revenus de l'autel, et « tarit, dit le biographe, la source d'une infinité de crimes, car les prêtres païens jouissaient encore alors d'une foule de privileges qui avaient fait tomber plusieurs chrétiens dans l'apostasie. » Des juifs de Callinique insultent une procession de moines; ceux-ci détruisent la synagogue : Théodose, sur la demande de la partie lésée, décide que ce dommage sera réparé par l'évêque. Ambroise s'élève contre cette décision, écrit plusieurs lettres à l'empereur, prétend que la question ne doit pas être résolue par les principes du droit public. « Jésus-Christ vous a élevé à l'empire, lui dit-il, et vous a donné la victoire sur vos ennemis : feriez-vous triompher les aiens? » Enfin il poussa la hardiesse de son zèle jusqu'à interpeller publiquement l'empereur dans un sermon, dont le vrai sens n'était que faiblement voilé par l'allégorie; et celui-ci se vit contraint de faire fléchir l'équité de sa première décision devant l'exigeante importunité du prêtre, auquel il reprocha tout haut cependant d'avoir prêché contre lui. Théodose s'irritait souvent de ce que toutes les résolutions prises dans son conseil fussent communiquées sans son aveu à Ambroise, qui les critiquait et les paralysait quelquefois. On s'expliqua mieux maintenant le fait si connu de cette pénitence de huit mois imposée par l'évêque à l'empereur, qui se laissa publiquement interdire l'entrée de l'église, et revint publiquement après le temps fixé, demander l'absolution avec les marques extérieures de la soumission et du repentir; il est vrai que le crime à expier était énorme. Pour tirer vengeance d'une sédition qui avait éclaté à Thessalonique, Théodose, avec la plus perfide cruauté, avait convoqué les habitans dans un cirque, où 7,000 individus furent enfermés et massacrés par ses ordres.

Ambroise mourut le 5 avril 397. On peut citer parmi les actes de son administration la prohibition du mariage entre païens et chrétiens, l'abolition des privilèges dont jouissaient les vierges vestales, le maintien du droit d'asile dans les églises; malgré les efforts du célèbre Stilicon, il fit cesser la coutume de faire des festins sur les tombeaux des martyrs, coutume empruntée aux païens qui portaient à manger sur les pierres funéraires, et dont le bas clergé avait abusé jusqu'à souiller le sanctuaire de scandaleuses orgies. Saint Augustin témoigne, dans ses écrits, la plus grande vénération pour saint Ambroise, par qui il fut instruit et baptisé avec son fils Adéodat et son ami Alypius. Un autre disciple de saint Ambroise, saint Paulin, évêque de Nole, a écrit la vie de son maître avec de grands détails.

Ce même homme, que nous venons de voir si entreprenant et si inflexible dans les actes de sa vie administrative, est un écrivain dont la douceur, l'harmonie et l'élégance, font penser à notre Fénelon. On l'avait comparé d'abord à Platon, et ce qui le prouve, c'est la tradition qui raconte de lui, comme jadis du philosophe grec, que, pendant qu'il dormait un jour petit enfant dans son berceau, un essaim d'abeilles vint, sans l'éveiller, se poser sur son visage, et enduire sa bouche de miel, poétique présage de l'éloquence douce et persuasive qui devait couler un jour des lèvres de l'heureux nourrisson. — Des commentaires sur diverses parties de l'Ancien et du Nouveau Testament forment à peu près les deux tiers des œuvres de saint Ambroise, recueillies en deux volumes in-folio par les Bénédictins. Dans ces commentaires, sorte de paraphrase exégétique, composés peut-être pour servir d'instruction journalière aux fidèles, règne une méthode d'interprétation uniforme et originale : le sens

historique et naturel de chaque passage est expliqué d'abord presque sans aucun développement ; puis la recherche d'un sens allégorique ou mystique ouvre un vaste champ à l'essor poétique de l'imagination, aux rapprochemens ingénieux ou bizarres, aux combinaisons infinies de figures et de symboles ; puis enfin un troisième ordre de réflexions est tiré du même texte : ce sont des inductions morales et pratiques, des règles de conduite pour les conditions et les évènemens de la vie. Ce qui nous a frappé surtout dans cette partie des œuvres de saint Ambroise, c'est une large sympathie avec toute la création, c'est un certain sentiment de la nature, des rapports et des harmonies entre tous les êtres, entre tous les phénomènes, considérés comme autant de rayons convergens vers l'homme, centre de cette partie de la création qu'il lui est donné de comprendre par la pensée, et de modifier par son action. *L'Hexameron*, sorte d'*exégèse* sur le récit de l'œuvre des six jours dans la *Genèse*, est comme un abrégé de toute l'histoire naturelle, inexact et incomplet sans doute, mais remarquable pourtant en ce qu'il s'adresse au cœur humain pour lui servir d'enseignement moral. Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on reconnaît, dans un théologien du IVᵉ siècle, une tendance incontestablement analogue à celle manifestée, à des degrés divers, par Pluche, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Herder surtout, et quelques naturalistes allemands. Mais c'est là une disposition commune aux âmes tendres, passionnément entraînées à expliquer le spectacle de la nature, plutôt avec les inspirations du cœur qu'avec les froids calculs de la raison. Saint Ambroise a écrit un traité *des Devoirs* qui rappelle, non seulement par son titre, mais par ses divisions, l'ouvrage de Cicéron ; dans ce traité, destiné à servir de règle aux prêtres chrétiens, l'auteur semble s'être donné pour tâche de dépasser les monumens de la sagesse antique, de toute la supériorité du principe de la morale nouvelle, et d'opposer au sage, tel que le stoïcisme l'avait dépeint, retranché avec orgueil dans l'isolement de sa dignité individuelle, le saint de la loi nouvelle, dont l'œuvre ne consiste plus dans une victoire solitaire sur lui-même et dans le développement égoïste de ses facultés, mais dans la participation active et efficace au perfectionnement moral de tous les hommes déclarés égaux et frères, mais dans la pratique du dévouement à Dieu et à l'humanité. — Nous lisons dans la Vie de saint Ambroise que ses prédications sur la virginité effrayèrent un moment les mères de famille ; en effet, une portion importante de ses œuvres est consacrée à exciter les femmes chrétiennes à vivre dans le célibat ou le veuvage. Ceci nous rappelle dans quelles limites le christianisme opéra, sur la condition des femmes, dans la société antique, la révolution qu'il apportait dans toutes les institutions de cette société. Saint Paul, en déclarant le mariage un état inférieur et que la pureté chrétienne pouvait tolérer seulement comme un moindre mal que le vice, renouvelait implicitement contre la femme les sévères condamnations de la *Genèse*. Ambroise qui avait passé les premières années de sa vie avec une mère et des sœurs vouées jusqu'au martyre à cette vie de veuvage ou de virginité, contribua puissamment à propager une institution qui, en délivrant la femme de toute prééminence brutale, même au prix d'une portion des affections et des besoins de sa nature, était du moins pour elle un germe imparfait, et comme un espoir d'émancipation complète. — Saint Ambroise prit aussi sa part de la lutte importante que l'Eglise avait à soutenir contre plusieurs hérésies ; il disputa, dans le concile d'Aquilée, contre Pallade et Secondien, et l'on trouve dans ses œuvres plusieurs traités dogmatiques destinés à réfuter les ariens, les novatiens, les priscillianites, les pélagiens. — Mais il ne nous a point laissé de morceau plus touchant, ni d'une éloquence plus pure et plus élevée, que le discours où il déplore la perte de son frère Satyrus, et où il consigne ses espérances chrétiennes sur l'immortalité de l'âme et la résurrection, ne trouvant de consolation à sa douleur que la certitude de retrouver un jour avec les anges celui dont il est séparé si cruellement sur la terre.

AMBULANCE. On nomme ainsi (de *ambulare*, marcher, voyager), depuis environ un demi-siècle, un service médical qui suit tous les mouvemens d'une armée en campagne ; et l'on comprend indifféremment, sous cette dénomination, le local, le personnel, et le matériel de ce service : ainsi l'on dit *chariot d'ambulance*, *chirurgien d'ambulance*, *fourgon d'ambulance*, etc.

Aux époques les plus lointaines des temps historiques, les livres antiques nous montrent déjà dans les camps les médecins ou chirurgiens ; car alors il n'y avait point de scission officielle entre les parties constituantes de l'art. *L'Iliade* nous parle maintefois de Podalire et de Machaon, tous deux fils d'Esculape, tous deux habiles à guérir les blessures. Les rois eux-mêmes, dans ces âges primitifs, étaient initiés aux secrets, d'ailleurs peu nombreux, de la médecine naissante ; c'était un moyen de plus pour s'assurer la vénération et l'obéissance de leurs guerriers. Achille avait appris du Centaure Chiron à panser les plaies, et à connaître les plantes salutaires. La chirurgie militaire était donc née, sans doute, avec la première guerre ; en effet, les chefs des plus anciennes armées durent songer, autant par politique que par compassion, à soustraire le plus tôt possible aux périls du champ de bataille les braves grièvement blessés, et à les conserver à la patrie par les plus prompts secours. Puis on sait que dans les grands mouvemens de troupes, bon nombre d'hommes tombent malades par suite des fatigues, des privations, et de mainte autre cause ; il faut donc les recueillir et les soigner le plus près possible de l'armée pour les y faire rentrer aussitôt après leur guérison. Nous ne voulons point nous engager dans un labyrinthe de recherches historiques sur la question de savoir comment, chez les divers peuples de l'antiquité, et dans la succession des temps modernes, on satisfit à ces exigences médicales des expéditions militaires : dans cette pénible étude la philanthropie aurait souvent à gémir. Voyons seulement comment notre civilisation actuelle pallie, sous ce rapport, les horreurs des combats, et si elle fait tout ce qu'il est possible de faire pour concilier les droits de l'humanité avec les inhumaines nécessités de la guerre.

Outre les chirurgiens ordinaires et le fourgon d'ambulance de chaque régiment, il y a, dès l'ouverture de la campagne, auprès de chaque division ou corps d'armée, un certain nombre de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, avec quelques fourgons remplis du matériel nécessaire (instrumens, linge, charpie, médicamens, etc.) : un chirurgien-major, attaché à cette ambulance, est chef du service de santé de toute la division. Toutes les ambulances divisionnaires sont sous les ordres du chirurgien en chef de l'armée ; celui-ci conserve, en outre, auprès de lui, au grand quartier-général, un plus ou moins grand nombre d'officiers de santé. La création de ces corps de chirurgie militaire est chose indispensable en temps de guerre ; car les chirurgiens des régimens ne sont pas assez nombreux pour suffire au service des hôpitaux temporaires ou ambulans qu'une armée en campagne est obligée d'établir, et surtout au pansement de tous les blessés en un jour de bataille.

Plusieurs raisons nécessitent la formation de ces hôpitaux ambulans, qui, pour ainsi dire, s'improvisent, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, suivant les marches et contre-marches militaires. Si l'ennemi intercepte les derrières de la ligne, si l'on manque de moyens de transport (or ni l'un ni l'autre cas ne sont rares), il y a évidente impossibilité de conduire les malades dans les villes, souvent fort lointaines, où se trouvent établis les hôpitaux ordinaires. Puis, ce transport fût-il possible, il serait toujours préjudiciable, et au soldat qui courrait risque de demeurer trop long-temps dépourvu de soins, et à l'armée elle-même, où les hommes qu'on a envoyés se guérir trop loin manquent

généralement pour tout le reste de la campagne. C'est donc dans les hôpitaux ambulans que l'on traite cette foule de fiévreux, et de malades de tout genre, qu'une grande armée traîne infailliblement après elle : on y place aussi les blessés à qui l'on fait évacuer le plus tôt possible les *ambulances* proprement dites, où ils ont été d'abord recueillis.

On désigne, en effet, spécialement, sous le nom d'ambulance, le lieu où les blessés sont amenés, pendant et après le combat, pour y recevoir les secours de l'art. Il y a, en général, autant d'ambulances que de corps d'armée : on les établit, dès le commencement d'une action, en arrière de la ligne et hors de la portée du boulet; on choisit une ferme, une grange, un couvent, ou tout autre local convenable. Lorsqu'en juillet 1830, l'insensé parjure du roi et la courageuse insurrection des citoyens eurent métamorphosé Paris en un champ de bataille, ne vit-on pas le zèle et le talent des médecins créer, comme par enchantement, à la Bourse et dans maint autre édifice, un asile de salut pour les malheureux que le fer ou le plomb avaient mutilés!

Mais c'est peu faire pour les blessés que de leur préparer un refuge loin du théâtre du combat. Ces infortunés, gisant sur le terrain, peuvent périr faute d'être immédiatement pansés ou opérés, comme, par exemple, dans le cas d'une hémorrhagie qu'une ligature eût arrêtée sur l'heure; ils courent risque d'être écrasés sous les pieds des chevaux, ou sous les roues des canons; ils peuvent être abandonnés à l'ennemi par un mouvement rétrograde de leurs compagnons d'armes. Jusqu'aux guerres de la révolution, on n'avait cependant rien prévu ni rien établi pour prévenir de si funestes chances. C'est en 1792, dans l'armée du général Custine, que M. Larrey organisa la première *ambulance volante*, destinée à suivre tous les mouvemens des troupes sur le terrain, à pratiquer les pansemens et opérations, d'urgence sous le feu même des batteries, et à transporter promptement les blessés aux ambulances de première ligne. Dès lors cette institution est irrévocablement devenue un devoir constant de la chirurgie militaire : le mode d'exécution a varié suivant le génie du chirurgien en chef et les ressources de la circonstance; mais le but fondamental n'a plus été perdu de vue. Les officiers de santé et les infirmiers, qui ont été désignés pour ce périlleux emploi, parcourent, soit à cheval, soit même, à défaut de monture, sur les fourgons d'ambulance, toute l'étendue du champ de bataille; et, bravant les atteintes des balles et des boulets qui pleuvent dans les rangs, ils risquent leur propre vie pour sauver celle des blessés.

Pour le service des ambulances, les compagnies de soldats-infirmiers, telles qu'elles furent organisées, d'abord par le célèbre chirurgien Percy, à l'armée du Rhin, en l'an VII, puis par M. Larrey dans la garde impériale, sont bien préférables aux infirmiers à gages, qui ne peuvent jamais égaler ni en discipline ni en courage les hommes dès long-temps façonnés à l'obéissance et au danger. Il serait donc à désirer que l'autorité établît dans les cadres de l'armée un corps permanent de *soldats d'ambulance*; ce corps se recruterait aisément, en temps de guerre, parmi ces hommes, encore très valides, qui, par suite d'une légère blessure, comme, par exemple, la perte d'un doigt, cessent d'être aptes au maniement des armes, et qui, étant réformés, ne sont plus qu'une charge inutile pour le gouvernement. Comme on a besoin d'une certaine adresse, que l'habitude seule peut donner, pour remuer un blessé, pour le charger sur un brancard, et pour le transporter sans douloureuses secousses, Percy proposa, en 1813, de créer, par chaque compagnie de soldats d'ambulance, une escouade de *brancardiers*, qui fussent spécialement chargés de remplir ces fonctions : il fixa leur équipement de telle façon que deux brancardiers quelconques pouvaient, en se réunissant, former en quelques minutes un brancard solide et commode.

Un décret impérial des premiers jours de décembre 1813 adopta en principe le projet du baron Percy; mais les désastres de cette époque néfaste ne permirent pas de le mettre à exécution. Nous avons jugé à propos de vulgariser ces idées, aujourd'hui peut-être oubliées, qu'une expérience de vingt-cinq années de guerre avait suggérées à un chirurgien philantrope; elles peuvent, je pense, servir l'humanité dans les guerres à venir. Le règne de la paix perpétuelle, cette riante utopie de l'abbé de Saint-Pierre, n'est pas encore advenu; mais si le cours fatal des évènemens politiques peut encore amener de sanglantes luttes entre les nations, la philantropie moderne doit au moins faire que l'art de conserver la vie rivalise d'activité et de vitesse avec l'art de la detruire. Notre civilisation serait-elle donc, sous ce rapport, moins sympathique, moins humaine, et par conséquent moins véritablement avancée que celle des Grecs du Bas-Empire? Voici ce qu'on lit dans le chapitre XII du *Traité de tactique* de l'empereur Léon VI, surnommé le Philosophe, qui régnait de 886 à 911 :

« Il faut qu'il y ait à l'avant-garde quelques *despotes* chargés de prendre soin des blessés dans le fort du combat. » (Il y a dans le texte grec *despotai*, c'est-à-dire maîtres ou despotes : par quel trope ce mot avait-il pris une signification si détournée? C'est un problème philologique que nous sommes incapables de résoudre.) « On attachera pour cet office » à chaque cohorte huit ou dix hommes agiles, on choisis » parmi les soldats les moins valides; ils seront sans armes, » et marcheront à cent pas derrière leur cohorte; ils devront » enlever du champ de bataille les guerriers grièvement » blessés, afin que ces braves gens ne soient point foulés aux » pieds, et qu'ils ne succombent point à leurs blessures par » suite de quelque négligence. Ces despotes recevront du » questeur de notre empire un écu par soldat qu'ils auront » sauvé... Ils auront avec eux une provision d'eau; car il » arrive souvent que les blessés s'évanouissent, ou sont » tourmentés d'une soif brûlante. »

Gloire au gouvernement qui le premier créera une institution pareille, et portera par là au plus haut point de perfection possible le service médical des armées! Mais, en cherchant à hâter de nos vœux les améliorations à venir, ne soyons point ingrats envers le présent. Reconnaissons les progrès qui se sont opérés, depuis la fin du dernier siècle, dans l'organisation de la médecine militaire. Honorons surtout d'un juste tribut de louanges ces chirurgiens qui abandonnent les paisibles études de l'hôpital et de l'amphithéâtre pour partager avec le soldat toutes les chances funestes de la guerre : dans les ambulances volantes, nous les avons vus affronter la mort sur le champ de bataille; dans les ambulances de première ligne, que la nécessité impérieuse d'une prompte retraite oblige quelquefois d'abandonner à l'ennemi, la captivité, souvent pire que la mort même, attend ceux qui sont désignés à y rester, soit par le choix de leurs chefs, soit par la voie du sort, alors que les chefs n'osent faire eux-mêmes ce choix terrible.

AME. Voyez ESPRIT.

AMÉDÉE. Ce nom est commun à plusieurs souverains de la maison de Savoie. Nous ferons un récit sommaire et très bref de la vie de la plupart d'entre eux. Trois seulement méritent d'être remarqués, soit par leurs qualités personnelles, soit par le concours de circonstances qui ont signalé leur règne : Amédée VI, dit le comte Vert; Amédée VIII, dit le Pacifique; et Victor-Amédée II, dont le règne fut beaucoup plus moderne.

On sait peu de chose sur AMÉDÉE Ier, qui reçut le surnom assez singulier de *la Queue*, sans doute à cause de la nombreuse suite de gentilshommes avec laquelle il accompagna, comme vassal, l'empereur Henri III à son couronnement. Il fut forcé de prendre les armes pour repousser les villes libres du Piémont. Il est le premier prince de sa race dont les historiens étrangers fassent mention.

AMÉDÉE II, sur lequel on ne possède aussi que des renseignemens fort incertains, succéda à son père, vers

l'an 1076, après avoir été sous la tutelle d'Adelaïde de Saxe, sa mère, pendant plusieurs années. Il obtint de l'empereur Henri IV, son beau-frère, l'investiture du Bugey, qui, pendant 500 ans, a fait partie des domaines de Savoie.'

AMÉDÉE III, parvenu au gouvernement en 1103, et mort le premier avril 1149, à Nicosie, dans l'île de Chypre, au retour de la troisième Croisade, où il avait accompagné Louis-le-Jeune, son neveu, fonda plusieurs abbayes, et ajouta plusieurs provinces à son domaine, ce qui lui valut le double nom de Brave et de Pieux.

AMÉDÉE IV régna en 1230. La vallée d'Aoste et le Chotelais, conquis par Amédée III, furent érigés pour lui en duchés, par l'empereur Frédéric II, en 1238; mais il n'en porta pas moins, ainsi que ses successeurs, le seul titre de comte de Savoie. Il fit rentrer sous son obéissance Turin qui s'était révolté.

AMÉDÉE V, parvenu au gouvernement en 1285, obtint d'heureux succès dans la plupart de ses entreprises, et fut surnommé le Grand. Il acquit la Bresse à la Savoie, et sut faire respecter son autorité, bien qu'il s'absentât souvent de ses états. Il est à remarquer qu'il y avait déjà alliance, sous son règne, entre la France et la Savoie, puisqu'il mena, en 1304, l'élite de ses chevaliers au roi Philippe-le-Bel, alors en guerre avec les Flamands. Il contribua au gain de la victoire de Mons-en-Puelle, accompagné du jeune Edouard, son fils, qu'il maria, en 1307, avec la fille de saint Louis. Amédée V profita, à cette occasion, de le faire héritier de la couronne, et pour cela d'obtenir le consentement de tous les barons, bannerets et principaux feudataires de ses états; ce qui prouve que la succession de la couronne en Savoie n'était héréditaire qu'après avoir été élective. Amédée V porta le titre de vicaire-général de l'Empire, ce qui atteste déjà la dépendance où le comte de Savoie se trouvait forcément placé vis-à-vis des grands empires voisins. Il fit de Chambéry la capitale de ses états, en fonda le château, et appela auprès de lui Georges de Florence, élève de Giotto, afin de l'orner de tableaux à fresque. Il délivra l'île de Rhodes assiégée par les Turcs, et s'occupait d'une croisade contre eux, lorsqu'il fut surpris par la mort, à Avignon, en 1323. Il fut le premier prince de Savoie auquel on connoisse un enfant naturel.

AMÉDÉE VI, dit le comte Verd, parvenu au gouvernement en 1344, acquit le Faucigny par un traité avantageux avec la France et le pays de Vaud, après l'extinction de la branche des princes de Savoie et barons de Vaud. Il prit sous sa protection un grand nombre de villes libres qui se donnèrent volontairement à lui, et chassa les troupes d'aventuriers anglois qui ravageaient son pays après la pacification de la Lombardie. Il ne négligea rien pour remettre en vigueur les usages de l'antique chevalerie, et l'on croit que ce fut par ce motif qu'il adopta dans ses habits et dans ses armes la couleur vert-obscur, réservée autrefois aux chevaliers errans, ce qui lui fit donner le surnom de Verd. Il fonda, en 1362, l'ordre de l'Annonciade; et en 1366, il porta, accompagné d'une escorte de preux, du secours à l'empereur Jean Paléologue contre les Turcs. Il remporta une grande victoire sur eux, et replaça Paléologue sur le trône. A son retour, il fut nommé chef de la ligue des provinces de l'Italie, armées contre les Visconti. Enfin, ayant obtenu, en 1382, de Louis d'Anjou, roi de Naples, l'abandon de ses droits sur le Piémont, il s'engagea, en retour, à marcher au secours des Français de Naples, en 1383, expédition dans laquelle il termina sa carrière.

Le comte Verd, qui montra dans son règne plus que de la valeur et des talens militaires, fit revivre dans ses domaines les *assises générales*. Dans ces assises, il parcourait à cheval les provinces, tous les ans, au mois de mai, suivi de son conseil, et prenait lui-même connaissance des intérêts de ses sujets, dont il écoutait les plaintes.

AMÉDÉE VII, fils du précédent, surnommé le Noir, ou le Roux, commença à régner en 1383. Sans atteindre à la renommée de son père, il eut sous son règne quelques faits d'armes heureux. Il se signala en Flandre, à la suite du roi Charles VI, ce qui prouve la continuation de l'état de vasselage tacite de la Savoie vis-à-vis des autres puissances. Le comté de Nice fut réuni au domaine de Savoie sous son règne. Amédée VII mourut d'une chute de cheval, ce qui n'empêcha pas qu'on n'accusât son médecin de l'avoir fait empoisonner. Le malheureux eût la tête tranchée, malgré son innocence, qui fut démontrée trop tard. Cette même accusation occasionna, quelques années après, un combat en champ clos entre les seigneurs de Granson et de Stavage, où l'un des deux périt.

AMÉDÉE VIII fit régner avec lui dans la Savoie une paix dont tous les états voisins étaient loin de jouir. Il acquit le comte de Genève, la vallée d'Ossola, la ville de Verceil, et plusieurs autres possessions importantes. Son domaine, à quelques lacunes près, se trouva occuper tout l'espace renfermé entre la Seine et l'Aar, le Saint-Gothard et la Méditerranée; l'empereur Sigismond l'érigea en duché par lettres-patentes du 14 février 1416. Amédée comprit que l'intérêt de la Savoie, placée entre le royaume de France et l'empire d'Allemagne, comme un équif entre deux grands navires, et forcée presque toujours d'implorer l'un pour se garantir de l'autre, était de faire alliance avec les puissances secondaires limitrophes; et, pour cet effet, il conclut des traités avec la maison de Bourgogne, pour s'en faire un boulevard contre la France, et avec les républiques de Florence et de Venise, pour s'en faire des auxiliaires contre l'Empire. Il fit d'heureux changemens dans l'administration de la justice, de la police et des finances; l'une des premières prérogatives qu'il attacha à son nouveau titre de duc fut de créer des comtes. Il parvint à faire consacrer par Sigismond l'indépendance de sa juridiction, dont nul n'eut plus le droit d'interjeter appel devant l'empereur. Il donna de l'importance aux légistes en les ennoblissant du titre de chevaliers. Il sut faire respecter ses armes, bien qu'il les prît le moins souvent possible. Mais, au milieu de ses prospérités, il perdit la reine Mario de Bourgogne, sa femme. Cette perte fut pour lui un coup sensible, et lui fit prendre une résolution assez bizarre. Il se fit construire à Ripaille, sur le bord du lac Léman, un ermitage, où il se retira à l'âge de cinquante-un ans, et, bien qu'il n'eût pas abandonné les soins du gouvernement, il adopta le costume religieux; il avait six compagnons de solitude qui portaient sur leurs vêtemens une croix tréflée d'étoffe blanche, insigne de l'ordre religieux et militaire de Saint-Maurice, qu'Amédée créa dans cette retraite. Les uns disent que sa piété était réelle, et que ce ne furent point des motifs d'intérêt temporel qui le déterminèrent à prendre ce singulier parti; quelques uns ajoutent, non sans apparence de raison, qu'il songeait déjà au souverain pontificat auquel il parvint par la suite, et qu'il aspirait déjà à changer la couronne ducale de Savoie contre la tiare romaine; d'autres enfin sont demeurés persuadés qu'il alla cacher une vie toute sensuelle dans l'ermitage de Ripaille, et l'acception proverbiale qu'a pris ce mot semble leur donner raison. Quoi qu'il en soit, Amédée, après avoir établi Louis, l'aîné de ses fils, lieutenant-général dans tous ses états, prit encore pendant cinq ans part au gouvernement. Il fut choisi pour arbitre entre le roi de France, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, et devint médiateur de la paix d'Arras.

Le concile de Bâle l'élut à la papauté à la place d'Eugène IV, et sous le nom de Félix V. Une députation de cardinaux vint le chercher dans son ermitage pour le conduire à Bâle. Il y fit son entrée à cheval, en chappe, la tiare en tête, et distribuant la bénédiction papale, bien qu'il ne fût même pas encore prêtre. On lui conféra tous les ordres sacerdotaux en l'espace de trois jours pour donner une sorte d'autorité à cette mutation. Il abdiqua alors la couronne

en faveur de Louis, son fils aîné. Neuf ans après, il déposa de même la tiare au concile de Lausanne; et, pour rendre la paix à l'église, il reconnut Nicolas V pour son successeur; mais il sut rendre même cette concession utile à la Savoie, en faisant accorder à ses ducs, par le pontife son successeur, le droit de nommer aux archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de leurs domaines. Amédée VIII retourna enfin à Ripaille, et mourut à Genève au bout de dix-huit mois, en 1444. Il était parvenu à la couronne en 1391.

AMÉDÉE IX avait, à ce que nous raconte l'histoire, tout ce qu'il fallait pour être canonisé après sa mort, mais rien de ce qui était nécessaire pour être respecté de son vivant. Des états-généraux convoqués, profitant de sa faiblesse, lui donnèrent un conseil. Sa santé l'ayant forcé bientôt de ne plus prendre aucune part au gouvernement, Yolande, sa femme, fut nommée régente, avec l'aide du roi Louis XI; le comte de Bresse, frère du duc, disputa l'autorité à Yolande, et celle-ci ne fut sauvée que par l'invasion d'une armée française. Amédée mourut enfin en 1465, âgé de trente ans.

AMÉDÉE (Charles-Jean) régna et mourut enfant. Ce duc de Savoie, né en 1489, perdit son père en 1490, et périt en 1496 des suites d'une chute faite en jouant à la balle.

VICTOR-AMÉDÉE Ier, parvenu au trône en 1630, se trouva, à son avènement, pressé entre l'Espagne et la France, qui avaient envahi une partie de ses domaines. La paix de Ratisbonne, conclue le 30 octobre de la même année, n'ayant pas assuré ses droits, Victor-Amédée provoqua les négociations du traité de Cherasco, qui le remit en possession de ses états. Chaque puissance fit évacuer à ses troupes les places qu'elle occupait en Savoie: le seul cardinal de Richelieu exigea pour la France la conservation de Pignerol; et Victor-Amédée, cédant à la nécessité, employa pour le satisfaire un subterfuge assez peu honorable. Le traité de Millefleurs, conclu le 5 juillet 1632, attacha irrévocablement Victor-Amédée à la France, avec des conditions assez désavantageuses pour lui, et consacra les usurpations de Richelieu.

Ce dévouement forcé de Victor-Amédée aux intérêts de la France excita des troubles en Savoie, et ne rencontra point d'approbateurs parmi les parens du duc, partisans de l'Espagne. Son frère Thomas l'abandonna pour aller prendre le commandement des armées espagnoles en Flandre. Le prince Maurice, connu sous le nom de cardinal de Savoie, se retira à Rome, et la princesse douairière de Montferrat se rendit en Espagne. Forcé, par l'impérieux cardinal son allié, de réunir ses armes à celles de la France contre l'Espagne, malgré le besoin qu'il avait de la paix, il lui fallut, bon gré mal gré, combattre et vaincre à la solde de ses voisins. Après avoir gagné deux batailles, il fut atteint d'une maladie violente qui l'emporta en douze jours. Plusieurs circonstances donnent à penser que le poison ne fut pas étranger à cette mort. Victor-Amédée avait régné sept ans.

VICTOR-AMÉDÉE II avait passé son adolescence dans la dissipation, sous la tutelle de sa mère, qui voulut le marier avec l'infante de Portugal. Mais Victor, blessé qu'on eût voulu disposer de lui, presque sans le consulter, rompit le mariage, et prit occasion de cet acte d'autorité pour mettre un terme à la tutelle de sa mère. Envoyé par Louis XIV à la chasse des Vaudois réfugiés dans ses états, le duc de Savoie montra dès lors son caractère rusé et astucieux en fermant les yeux sur le retour de ces mêmes religionnaires qu'il venait de chasser.

On conçoit que ce demi-dévouement aux intérêts de la France n'en ait pas long-temps imposé à Louis XIV. Aussi, ce roi ayant appris que Victor-Amédée avait en quelques entrevues avec des députés de la ligue d'Augsbourg, l'envoya sommer par Catinat, à la tête d'une armée, de lui livrer les places fortes, et de joindre la totalité de ses troupes à l'armée française. Victor-Amédée se jeta entre les bras des confédérés d'Augsbourg, et déclara à la France une guerre qui fut accueillie dans ses états avec cet enthousiasme qui accompagne les révoltes. Mais ce prince, ayant à combattre un des plus grands généraux du grand siècle de Louis XIV, n'éprouva que des revers. Catinat gagna contre lui et ses alliés la bataille de Stafarde, s'empara de Saluces et ensuite de Suze. De plus, ce général, dans la campagne de 1691, s'empara bientôt de Nice, de Carmagnole, de Montmélian, et envahit toute la Savoie. Victor-Amédée, pour compensation de ces pertes réelles, reçut de l'empereur le titre chimérique de généralissime de ses armées, titre qui n'était qu'une dérogation dans la personne d'un prince souverain. Il ravagea quelques provinces françaises; mais Catinat, l'année suivante, lui gagna la fameuse bataille de la Marsaille, qui ruina les dernières espérances du duc, et le força enfin de faire sa paix avec la France. Cette paix rétablit le duc dans les possessions que la guerre lui avait enlevées, et fut l'occasion d'une alliance entre les deux puissances; mais Victor-Amédée, en retour, fut forcé de s'enrôler parmi les troupes françaises qui combattaient dans le Milanais. Il se trouva donc en moins d'un mois, comme le remarque Voltaire, généralissime de l'empereur et de Louis XIV. Cette conduite, quelque chose qu'on allègue pour la justifier, semble une conséquence assez peu honorable de sa maxime favorite, qui était qu'un habile homme doit avoir toujours son pied dans deux souliers. Victor-Amédée sembla demeurer encore l'allié de la France pendant deux campagnes; mais bientôt la cour de France se convainquit de son peu de sincérité. Le duc de Vendôme fit investir et désarmer par ses troupes celles que le duc de Savoie avait envoyées au service de France, au nombre de six mille hommes. Victor-Amédée eut recours alors de nouveau à l'alliance de l'Autriche, et la guerre recommença entre lui et Louis XIV. Les trois campagnes de 1703, 1704 et 1705 ne furent pas plus heureuses pour M. de Savoie, comme l'appelle le duc de Saint-Simon. Victor-Amédée n'avait rien gagné d'avoir à combattre Vendôme au lieu de Catinat. Il fut réduit enfin à ne posséder presque plus que sa capitale. Le siége en fut formé par une grande armée française; mais Victor-Amédée défendit avec courage et habileté cette ville, dont la conservation était sa dernière ressource. Il attira sur ses pas le duc de Lafeuillade, l'un des généraux français, et le promena dans le Piémontais en échappant toujours à ses poursuites par la célérité de ses mouvemens. Ce stratagème, et la valeur de la garnison de Turin, donnèrent le temps au fameux prince Eugène d'arriver au secours des assiégés avec l'armée impériale, et de livrer la bataille dite de Turin, dans laquelle les Français furent défaits; la levée du siége de Turin fut la suite de cette désastreuse affaire, et Victor-Amédée rentra en triomphe dans sa capitale, et regagna bientôt ce qu'il avait perdu. Les événemens de la guerre qui continua furent peu importans jusqu'à la paix d'Utrecht, où le duc de Savoie gagna l'île de Sicile que Philippe V lui abandonna; ce qui donna occasion à Victor-Amédée de prendre le titre de roi. Il voulut aussitôt qu'on lui donnât de l'altesse à lui et aux princes de sa famille, à ce que dit Saint-Simon. Ne semble-t-il pas voir un enfant qui joue au roi?... — Il ne garda pas long-temps la Sicile, qui regrettait la domination espagnole. L'impétueux Alberoni préluda, par la conquête de la Sicile, à l'exécution des projets ambitieux qu'il nourrissait pour relever la gloire de l'Espagne. L'empereur reprit la Sicile, mais il la garda, et le traité de Londres ne donna en échange à Victor-Amédée que l'île de Sardaigne. Ce dernier fut forcé d'y souscrire quoique lésé et mécontent.

Victor-Amédée perfectionna l'administration intérieure et accrut les revenus de l'état, publia un code de lois, et disgracia les jésuites. Mais ce prince, toujours vacillant entre deux grandes puissances voisines, ne fut pas plus ferme dans sa résolution entre deux partis que lui suggérèrent tour à tour les oscillations de son esprit. Il avait abdiqué en faveur de

son fils Charles-Emmanuel, en 1730, et s'était retiré dans un château de Savoie, avec une certaine comtesse de Saint-Sebastien, qu'il avait épousée en secondes noces, et qu'il fit marquise de Spino. Mais l'ambitieuse Maintenon de ce Louis XIV en miniature lui persuada de reprendre le pouvoir de bon gré ou de force. Il fit deux ou trois tentatives inutiles dans ce dessein. Le roi qu'il avait créé le fit arrêter; son ouvrage était plus fort que lui, et l'Europe fut témoin du spectacle hideux et immoral d'un père et d'un fils se disputant la couronne que l'un avait donnée à l'autre. Enfin la colère de Victor-Amédée s'apaisa; il mourut à Montcal en 1732, dans des sentimens de piété faux et véritables. C'était un homme qui ne manquait pas de talens, mais qui n'avait pas assez de loyauté pour pouvoir en conserver dans la position difficile où se trouvèrent presque toujours les princes de Savoie.

Les commencemens du règne de Victor-Amédée III furent heureux. Ce prince, qui ne parvint au trône qu'à l'âge de quarante-sept ans, s'occupa, dès son avènement, d'une nouvelle organisation de l'armée qu'il refit plusieurs fois; il éleva la forteresse de Saint-Victor de Tarsone, acheva la citadelle d'Alexandrie, bâtit l'observatoire, fonda l'académie royale des sciences, l'académie de peinture et de sculpture, établit des sépultures publiques sous le nom de Cénotaphes, creusa le port de Nice, et fonda plusieurs autres établissemens utiles et importans. Mais la révolution française, dont la secousse avait fait trembler jusque dans leurs fondemens les trônes les plus puissans, ne devait pas respecter le faible royaume de Sardaigne. Victor-Amédée, qui avait donné asile aux princes français, qui étaient ses parens par alliance, se vit bientôt l'une des premières victimes de ce peuple enthousiaste qui frappait tous les rois avec ses chaînes brisées. L'impéritie de son allié, le général allemand baron de Vins, compromit gravement ses affaires. La mort de Robespierre, en arrêtant l'élan révolutionnaire, le laissa respirer un instant. Mais bientôt l'ascendant de Bonaparte le fit courber encore plus bas, et l'influence de ce grand homme démembra par un traité le royaume de Victor-Amédée, cette Savoie, que tous les rois de France et Louis XIV lui-même n'avaient jamais su garder. Victor-Amédé ne survécut que six mois au honteux traité de Paris, et mourut à Montcalier le 15 octobre 1796, après vingt-un ans d'un règne aussi malheureux dans ses dernières années qu'il paraissait devoir être prospère à son commencement.

AMEIVA. Le genre de reptile qui porte ce nom appartient à l'ordre des sauriens. Il se compose d'espèces qui, bien que fort voisines des lézards, s'en distinguent néanmoins par des caractères importans et faciles à saisir : l'un des principaux, c'est celui que nous offre la conformation de la langue qui est parfaitement libre dans toute sa longueur, très extensible, terminée en avant par deux longs filets cylindriques, et aplatie dans le reste de son étendue, dont la surface supérieure est couverte de petites écailles rhomboïdales disposées en pavé.

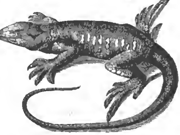
On n'aperçoit point sous le col des ameivas, comme sous celui des lézards et des algyroïdes, qui ressemblent beaucoup à ces derniers, une rangée transversale d'écailles à bord postérieur libre, et beaucoup plus dilatées que celles qui les avoisinent; chez eux le double repli formé par la peau de la portion du corps que nous venons de nommer est revêtu de squammelles égales et granuleuses, qui y adhèrent par toute leur face inférieure. La tête des ameivas offre une forme pyramidale; elle est en dessus recouverte de plaques polygones qui ne s'étendent pas, ainsi qu'on le voit chez les lézards, jusqu'à l'occiput, mais seulement jusque vers le milieu de l'espace compris entre l'œil et l'oreille; de plus, on remarque que celle de ces plaques craniennes que l'on nomme la supra-orbitaire, n'est nullement osseuse. Leurs mâchoires sont munies de dents simples, coniques, uniformes, et comprimées latéralement; mais leurs os palatins en sont complètement dépourvus.

Quant à l'ensemble de leurs formes, les ameivas ressemblent tout-à-fait aux lézards : ce sont en effet des sauriens à corps élancé, à queue très longue, arrondie, grosse à sa base, et extrêmement grêle à son extrémité; — ils ont les membres postérieurs plus développés que les antérieurs, mais qui se terminent tous quatre par cinq doigts profondément fendus, inégaux, et armés d'ongles recourbés. De larges lames écailleuses quadrilatères protègent la région abdominale; et la peau du dos, aussi bien que celle de la face supérieure des bras et des cuisses, est garnie de grains écailleux; mais sur les autres parties du corps il existe de véritables écailles, et celles que porte la queue en particulier sont rectangulaires et carénées.

Comme le plus grand nombre des autres reptiles de leur ordre, les ameivas ont une membrane du tympan visible, trois paupières, dont une interne, appelée clignotante, qui est fixée par un de ses bords à l'angle antérieur des deux autres, sous lesquelles elle glisse horizontalement. Toutes ces espèces ont des pores fémoraux, et l'on observe que chez quelques unes, il y a une ou deux écailles fortement épineuses de chaque côté de l'ouverture anale.

Les ameivas ont à peu près le même genre de vie que les lézards. Ils courent à terre avec vitesse, grimpent sur les arbustes, et se cachent dans les buissons. Leur nourriture se compose d'insectes, de vers, et de petits mollusques terrestres

Parmi les neuf ou dix espèces que l'on connaît aujourd'hui, et qui sont toutes originaires de l'Amérique, nous citerons seulement les principales.



(Ameiva ordinaire.)

L'ameiva ordinaire (*ameiva vulgaris*) est le plus commun et le plus anciennement connu. Il est long de près de deux pieds; sa couleur est en dessus d'un vert bleuâtre; ses flancs sont ornés de belles taches blanches arrondies, cerclées de noir; sa tête, son col et la moitié antérieur de son dos offrent des taches et des raies irrégulières brunes; en dessous, il est teint de blanchâtre, avec des piqueures noires sous la gorge.

L'ameiva bleuâtre (*ameiva cyanea*) ressemble pour la taille au précédent; son nom spécifique indique quelle est sa principale couleur, de laquelle se détachent sur les côtés du corps et les cuisses de larges ocelles blancs.

L'ameiva à quatre raies (*ameiva quadrilineata*) est le plus grand qu'on connaisse. Sa longueur totale est d'environ trois pieds, et sa grosseur égale celle du poignet. Uniformement verdâtre, ses côtés sont parcourus, chacun, par deux lignes fauves et parallèles.

On le trouve, ainsi que les espèces précédentes, au Brésil, où on leur applique indistinctement le nom vulgaire de téjou.

L'ameiva pavonin (*ameiva pavonina nob.*) est une nouvelle espèce que le Muséum d'histoire naturelle a reçue du Chili par les soins de M. Gay. Toute la partie supérieure de son corps est d'une belle couleur verte, semée de julies taches noires qui sont chacune entourées d'un cercle noir.

De petits points de cette dernière couleur sont répandus sous la partie inférieure de son corps, dont le fond est d'un blanc pur.

L'ameiva galonné (*ameiva lemmiscata*) est la plus petite espèce connue; sa taille n'excède pas celle de notre lézard des murailles. Sur le noir profond qui colore son dos, sont imprimées huit ou neuf lignes blanches fort étroites qui se prolongent jusque sur la queue; les cuisses sont également noires et supportent plusieurs raies en zigzags d'un blanc aussi pur que celui qu'on remarque sous le ventre. La patrie de cette charmante espèce d'ameiva est l'île de Saint-Domingue.

AMELANCHIER. Les quatre espèces de plantes qui portent ce nom ont tour à tour été placées parmi les poiriers, les alisiers, les neftiers, etc. M. Lindley en a définitivement formé un genre qu'il caractérise ainsi : calice quinquefide; pétales lancéolés; étamines un peu plus courtes que le calice; ovaires à dix loges, ou plutôt à cinq loges ayant chacune deux compartimens; un ovule dans chaque compartiment; cinq styles légèrement réunis à leur base; le fruit mûr a trois à cinq loges et autant de graines. Les amelanchiers sont des arbustes à feuilles simples, dentées en scie, à fleurs blanches, disposées en grappes et entourées à leur base de bractées linéaires, lancéolées et caduques. On cultive dans les jardins deux ou trois espèces d'amelanchiers.



(Amelanchier vulgaire.)

Nous ne nommerons que l'espèce commune (*A. vulgaris*), arbuste élégant quand il est en fleurs, et plus joli encore à l'époque où il porte ses fruits, d'abord verts, puis rouges, et enfin noirs. Ses feuilles sont ovales ou presque rondes, à peu près obtuses à leur sommet, et revêtues sur leur surface inférieure d'un duvet qui disparaît à mesure qu'elles vieillissent. Il croît spontanément sur les montagnes escarpées de l'Europe

AMÉNAGEMENT. L'aménagement d'une forêt est sa division en coupes combinées de manière à assurer autant que possible une succession égale et constante des produits les plus avantageux; en d'autres termes, c'est la détermination du nombre et de la valeur des arbres qu'on doit comprendre dans les exploitations successives, sur un sol dont on connaît l'étendue, afin d'obtenir les produits les plus égaux. Pour arriver à cette détermination, il faut non seulement savoir l'âge où chaque espèce ligneuse susceptible de la culture forestière, fournit la plus grande masse de matières utiles sur un sol et dans des circonstances données, mais encore il faut pouvoir comparer la somme en argent qu'on retire de ce maximum de masse avec l'accumulation des intérêts d'une somme, qui serait égale à celle des déboursés primitifs, mais qui, employée dans des spéculations à termes rapprochés, aurait été une source de revenus annuels susceptibles eux-mêmes de donner de nouveaux profits. Le problème des meilleurs aménagemens est le plus compliqué de l'économie forestière, ou plutôt il n'est que l'application de toutes les notions dont elle se compose à un cas donné. Par cette raison même, l'aménagement présente peu de règles et de principes qui lui soient propres, et ce que nous aurons à en dire trouvera plus spécialement sa place dans d'autres articles, tels que FORÊTS, FUTAIES, TAILLIS, etc. Nous nous bornerons à rappeler ici que, d'après les dispositions du code forestier, tous les bois qui appartiennent à l'état, à la couronne, aux communes ou aux établissemens publics, de même que les bois indivis ou d'apanage, sont assujétis à un aménagement réglé par des ordonnances royales.

AMENDE. L'amende est, en général, une somme ou une valeur que la justice condamne à payer pour infraction à la loi, pour quelque faute commise, ou pour quelque dommage causé.

La peine de l'amende paraît avoir été en usage dès les temps les plus reculés. Chez les Grecs, les amendes étaient nombreuses, fréquentes, souvent excessives. On sait qu'Athènes le héros de Marathon, condamné plus tard à une amende égale aux frais de la flotte qu'il n'avait pas ramenée victorieuse, mourut en prison faute de pouvoir payer cette somme énorme, que Cimon, son fils, acquitta, par le moyen de ses amis, pour rendre à son père les derniers devoirs. Il serait facile d'accumuler ici les citations historiques.

Dans les premiers temps de Rome, presque toutes les peines consistèrent dans l'abandon d'une certaine quantité de bestiaux. Les lois de Numa en offrent plus d'un exemple : ainsi, la femme qui se remariait dans l'année de deuil (de dix mois, chez les Romains), devait immoler une génisse pleine; l'homicide involontaire était puni d'une amende d'un bélier, etc. Les troupeaux sont, en effet, les richesses mobiles primitives, et c'est par eux que tout s'évalua d'abord.

Les amendes devaient être prononcées en têtes de bétail, rachetables toutefois à prix d'argent. La première loi qui vint ôter à l'arbitraire du juge la fixation des amendes, les borna à deux moutons et à trente bœufs, c'est-à-dire au maximum de deux moutons, si l'amende était prononcée en moutons, et au maximum de trente bœufs, si elle était prononcée en bœufs. Quand la monnaie, qui portait d'abord l'empreinte et le nom des têtes de moutons et de bœufs (de là vint le nom de *pecunia*, du mot primitif *pecu* ou *pecus*), cessa d'être ainsi frappée, il fut permis de racheter les amendes aux prix de dix as pour chaque mouton, et de cent as pour chaque bœuf. Cette loi dura long-temps à Rome; et, pour s'y conformer, on eut toujours soin de ménager l'accroissement des sommes qu'on exigeait du prévenu à chaque défaut de comparution, de manière que la somme totale ne fût jamais plus de 3,020 as, valeur légale de deux moutons et trente bœufs. Il était également interdit au magistrat de prononcer l'amende en bœufs avant de la prononcer en moutons (*Ne boves priusquam oves nominaret*, Pline), c'est-à-dire de l'augmenter progressivement par centaines d'as avant de l'avoir augmentée par dizaines. Ces noms et cette manière de compter, vestiges de l'ancienne vie pastorale, existaient encore sous Trajan. Si l'ambition des patriciens et la résistance des tribuns du peuple produisaient beaucoup de lois politiques, elles en produisaient peu de civiles. Quand les Plébéiens réclamaient des lois fixes et connues de tous, les patriciens répondaient par un sophisme

dont on a souvent abusé, qu'il fallait conserver les coutumes héréditaires et se défendre de rien innover.

Nos pères les Germains n'admettaient guère que des peines pécuniaires. Selon Montesquieu, ces hommes guerriers et libres estimaient que leur sang ne devait être versé que les armes à la main. Dans toute la Germanie, les crimes et délits se rachetaient par des compositions proportionnées au délit, et à la personne de l'offenseur et de l'offensé. Ces compositions étaient fixées en argent; mais la rareté de la monnaie avait fait admettre de donner des bestiaux, du blé, des meubles, des armes, des chiens, des oiseaux de chasse, des terres, etc. Souvent même la loi déterminait la valeur de ces divers objets, ce qui explique comment, avec si peu d'argent, il y eut cependant chez ces peuples tant de peines pécuniaires.

Dans notre ancien droit français les amendes étaient abondamment prodiguées. Dans tous les procès, la partie qui succombait était généralement punie par des condamnations d'amende envers le seigneur et ses pairs.

Une amende particulière était celle qui était prononcée contre les juges en cas d'appel et de réformation de leur jugement. Lorsqu'un seigneur ou un juge inférieur avait rendu une décision dont on formait appel, le seigneur ou juge devait venir devant le tribunal supérieur défendre la sentence qu'il avait portée, et, si elle n'était pas confirmée, il devait payer au roi, ou au seigneur suzerain devant lequel on avait appelé, une amende de 60 livres. Cette coutume, qui n'était pas sans antécédens dans l'antiquité, aurait conduit bientôt les seigneurs, quand les appels se multiplièrent, à passer leur vie dans des tribunaux autres que les leurs, et pour des affaires qu'ils n'auraient connues que pour les avoir jugées. Philippe de Valois, en 1332, limita l'abus, et ordonna qu'en appel les baillis seuls seraient ajournés. Mais l'usage ne s'en introduisit pas moins, quand les appels furent universellement reçus, de faire payer l'amende au seigneur lorsqu'on réformait la sentence de son juge. Cet usage subsista long-temps, fut confirmé par l'ordonnance de Roussillon, et ne se perdit que plus tard.

Dans le dernier état de la jurisprudence avant 1789, on distinguait les amendes en deux grandes classes, les unes fixées par les ordonnances, les autres arbitraires.

Les amendes fixées par les ordonnances étaient particulièrement celles qui concernaient les délits commis dans les forêts, à la chasse et à la pêche; les amendes établies pour punir les plaideurs téméraires, lorsqu'ils se pourvoyaient en appel, par requête civile ou autrement; les amendes encourues pour contraventions aux règlemens concernant l'administration et la régie des fermes, etc., etc.; ces amendes appartenaient, tantôt au roi, tantôt au fermier-général, tantôt elles recevaient une autre destination.

Les amendes arbitraires étaient celles que les juges prononçaient, tant en matière civile que criminelle, et dont la quotité n'étant pas déterminée par les ordonnances, restait à leur seule appréciation. Elles s'étendaient à toutes sortes de crimes et de contraventions. Ces amendes étaient des droits utiles de la justice, des profits casuels, accessoires du droit de la rendre; elles faisaient partie du Domaine, et appartenaient au roi dans toutes les cours et autres juridictions.

Il y avait aussi des amendes de police dont une portion était attribuée aux officiers de police; des amendes pour contravention aux règlemens des manufactures, accordées en partie, soit aux inspecteurs des manufactures, soit aux gardes et jurés des métiers, soit aux hôpitaux.

La législation qui nous régit aujourd'hui a remplacé toute l'ancienne législation que nous venons de faire connaître. Il n'y a plus d'amendes arbitraires; mais il y a, en matière civile, des amendes prononcées en divers cas, par exemple, contre ceux qui, avant d'entamer un procès, refusent de se présenter en conciliation devant le juge-de-paix; contre ceux qui, après avoir été condamnés par un premier jugement, en demandent la révision par appel, tierce opposition, ou requête civile, ou pourvoi devant la cour de cassation; enfin dans le cas de prise à partie d'un juge, dans le cas d'inscription de faux contre un acte, et dans une foule d'autres cas.

L'amende est aussi une peine commune aux matières criminelles et correctionnelles. Sous le code pénal de 1791, il ne pouvait être prononcé d'amende pour crime emportant peine afflictive ou infamante. Il n'en est plus ainsi: on trouve dans le Code pénal et dans nos lois pénales spéciales beaucoup de dispositions qui cumulent l'amende avec la peine afflictive. Presque toutes les amendes pénales ne sont fixées par la loi qu'au moyen d'un maximum que les tribunaux ne peuvent pas outrepasser, et d'un minimum au-dessous duquel ils ne peuvent descendre. Entre ces deux limites, il est laissé aux magistrats de proportionner l'amende aux circonstances du délit et aux moyens du prévenu.

Quand les amendes sont excessives, elles participent de la nature et de tous les abus des confiscations. Les lois sur la presse périodique rendues dans les dernières années de la restauration en fournissent des exemples: ainsi, on voit dans la loi du 18 juillet 1828 une amende de soixante mille francs pouvant être prononcée contre un journal pour inexactitude dans la déclaration de son titre, du nom des propriétaires, de leur demeure, de leur part dans l'entreprise, etc.

Considérées comme peines, les amendes pécuniaires ont, comme toutes les institutions humaines, leurs avantages et leurs inconvéniens.

Sous le point de vue de l'utilité, tout le mal que produit l'amende se réduit à une simple privation pour le condamné, à la perte de telle ou telle somme; et cette peine a ce caractère particulier, d'être toute convertible en profit pour la société, puisque la somme entre dans les coffres du Trésor.

Il n'est pas de peine que l'on puisse asseoir avec plus d'égalité, ni mieux proportionner, que l'amende à la fortune des délinquans; ainsi, la peine est à peu près égale, elle est à peu près la même pour deux coupables, s'ils perdent, non pas la même somme nominale, mais la même fraction de leur capital: par exemple, si celui qui possède cent francs est mis à l'amende de dix frans, et celui qui a mille francs à l'amende de cent francs.

Enfin, l'amende étant extrêmement variable, elle atteint jusqu'aux plus bas degrés de l'échelle pénale; elle est même à peu près la seule peine qu'on puisse y employer, très supérieure en cela aux châtimens corporels, qui ne sont point propres à punir les petits délits, parce qu'ils ont toujours quelque mélange d'infamie, tandis qu'il ne résulte de l'amende que le blâme attaché à la conviction de la faute. C'est ainsi que, d'après notre Code pénal, aujourd'hui les contraventions de simple police se rangent en trois classes, généralement punies seulement d'amendes d'un à cinq francs, de six à dix francs, de onze à quinze francs.

Tels sont les avantages principaux des peines pécuniaires.

Mais la peine de l'amende cesse d'être égale pour tous les citoyens, quand le législateur, ayant trop resserré les limites du maximum et du minimum entre lesquelles le juge a le pouvoir de la prononcer, elle reste nécessairement insuffisante à l'égard des prévenus jouissant d'une situation aisée. L'article 475, § 12, du Code pénal, prononce l'amende de six à dix francs contre ceux qui auront refusé de faire les travaux ou de prêter le secours qu'on leur demandait dans les circonstances d'accidens, tumulte, naufrage, inondation, incendie ou autres calamités: assurément, cette peine ne contraindra jamais un élégant à aller se salir ou se compromettre dans un semblable cas.

Considérées comme exemplaires, comme enseignement, les peines pécuniaires n'ont aucun effet. Un paiement fait par ordre de la justice ressemble à tout autre paiement: il ne fait point spectacle comme les plus petites peines corpo-

relles; les privations qui en résultent ne sont pas même aperçues; le prévenu lui-même n'en est pas plus édifié. N'avons-nous pas vu plusieurs fois un délinquant condamné à une légère amende, quitter sa place, une pièce de cinq francs à la main, et s'avançant vers le tribunal, demander au magistrat : « Monsieur le président, auriez-vous de quoi me rendre? je n'ai pas assez de monnaie. »

D'autres fois cependant, le recouvrement de l'amende entraîne de sérieuses difficultés et une forte aggravation de peine. Si le délinquant n'a pas la somme en sa possession, ou s'il refuse de la donner, il faut saisir ses effets, et les vendre jusqu'au montant requis, on employer la contrainte pour l'obliger à produire la somme demandée, soit par un emprisonnement actuel, qui ne cesse qu'après le paiement, soit par la menace d'un emprisonnement futur, dans le cas où l'amende ne serait pas acquittée. L'obstination et la mauvaise volonté peuvent justifier ces rigueurs; mais elles sont déplorables quand le condamné ne les encourt que par suite d'une impossibilité de sa part de satisfaire à la justice.

La peine de l'amende est encore augmentée, et le plus souvent environ doublée par les frais du jugement qui la prononce, et des poursuites nécessaires pour amener ce jugement. Que vous soyez condamné par un tribunal de police correctionnelle à une amende de seize francs, à vingt francs pour fait de chasse ou de pêche, ou pour injures, etc., vous aurez à payer en outre vingt-cinq à trente francs de frais. En vain le prévenu conviendrait-il de son tort; en vain offrirait-il, au premier avertissement, d'acquitter l'amende fixée par la loi, l'administration ne peut recevoir qu'en vertu d'une décision de la justice. Quelquefois les frais s'élèvent dans une proportion beaucoup plus considérable. Un notaire était prévenu d'avoir omis dans un acte d'énoncer la patente de l'un des contractans; omission punie, par les lois des 1er brumaire en VII et 16 juin 1824, d'une amende de cinquante francs. La question de savoir si, à raison de la nature de l'acte, la mention de la patente avait dû avoir lieu, et si la loi était applicable, était délicate et douteuse. Le notaire, toutefois, pour éviter un procès avec la régie, avait offert dès le premier moment de s'exécuter de bonne grâce, et de solder les cinquante francs; mais la régie ne pouvait les percevoir que d'après un jugement. La cause fut portée au tribunal civil, puis, sur l'appel du ministère public, à la cour royale de Paris. Les frais se seraient montés de deux à trois cents francs, si la condamnation avait été prononcée. Cependant, pour l'éviter, l'auteur de cet article, chargé de présenter devant la cour la défense du notaire inculpé, n'eut d'autre moyen que de soutenir et de faire juger, contrairement à l'acquiescement donné par son client à la première demande de l'enregistrement, qu'à raison d'une inexactitude de rédaction la loi n'était pas applicable à l'espèce, et que l'amende n'avait pas été encourue.

Enfin l'amende, surtout quand sa valeur relative est considérable, offre un grave inconvénient, que le législateur ne doit pas perdre de vue : c'est que d'autres personnes que le délinquant, et des personnes innocentes, sont exposées à en souffrir avec lui. Tous ceux qui composent le cercle domestique de la famille sont appauvris, et par conséquent punis tout autant que leur chef.

Les amendes sont établies dans presque toutes les législations; cependant il est quelques peuples qui ne les ont jamais admises.

Il nous semble résulter des observations qui précèdent que les peines pécuniaires doivent être employées comme moyens répressifs, mais qu'on ne doit les mettre en usage qu'avec discernement et circonspection; qu'il convient de laisser aux juges assez de latitude pour pouvoir en faire une application toujours proportionnée au délit et aux facultés du délinquant; qu'il serait à désirer qu'on introduisît quelque solennité dans cette application; qu'il faudrait surtout s'attacher à diminuer les frais de poursuite et de recouvrement.

AMENDE HONORABLE. L'amende honorable était une sorte de peine infamante à laquelle on condamnait ordinairement les coupables qui avaient causé un scandale public, comme les séditieux, les sacriléges, les faussaires, les banqueroutiers frauduleux, etc. Elle consistait dans un aveu public que le coupable était tenu de faire du crime pour lequel il avait été condamné.

On distinguait deux sortes d'amendes honorables : l'une, qu'on appelait *amende honorable simple*, ou *amende honorable sèche*; l'autre, qu'on nommait *amende honorable in figuris*.

L'amende honorable simple se faisait à l'audience ou à la chambre du conseil, nu-tête et à genoux seulement, mais sans que le condamné fût conduit par l'exécuteur de la haute-justice, ni qu'il y eût aucune autre marque d'ignominie.

L'amende honorable *in figuris* était celle qui se faisait en place publique par le coupable, à genoux, nu en chemise, ayant la corde au cou, une torche à la main, et conduit par l'exécuteur des hautes-œuvres.

L'amende honorable *in figuris* se prononçait le plus souvent comme accessoire de quelque autre peine afflictive; cependant on la prononçait quelquefois comme peine principale et unique.

On condamnait à l'amende honorable les femmes comme les hommes.

Le jugement qui enjoignait à un condamné de faire amende honorable devait indiquer les termes dans lesquels elle devait avoir lieu.

Si le coupable refusait de faire amende honorable dans les termes prescrits, il pouvait être condamné à des peines plus sévères. Ainsi, on commuait la peine des galères à temps en celle des galères à perpétuité, ou la peine elle-même de l'amende honorable en la peine du fouet : il y eut même des exemples de condamnations pour semblables refus à la peine de mort.

Cependant, par la suite, les tribunaux devinrent moins rigoureux. On doit dire, à l'honneur du premier président de Harlay, qu'il empêcha d'aggraver les peines de divers condamnés à l'amende honorable qui avaient refusé de s'y soumettre.

La peine de l'amende honorable fut abolie par le Code pénal, décrété par l'Assemblée constituante le 25 septembre 1791; et l'on n'aurait pas cru qu'elle dût jamais reparaître dans nos lois. Elle y fut pourtant rétablie par l'odieuse loi du sacrilége, du 20 avril 1825, dont l'article 6 portait : « La profanation des hosties consacrées commise publiquement sera punie de mort; l'exécution sera précédée de l'amende honorable faite par le condamné, devant la principale église du lieu où le crime aura été commis, ou du lieu où aura siégé la Cour d'assises. » Mais, malgré la loi, il ne s'est pas trouvé une seule cour qui ait voulu prononcer une telle condamnation. La loi du 20 avril 1825 n'a été abrogée que par la loi du 11 octobre 1830.

Il ne faut pas confondre l'amende honorable avec la *réparation d'honneur* que les juges ordonnaient quelquefois envers les particuliers offensés, soit dans leur maison, soit ailleurs, et en présence d'un certain nombre de personnes choisies : cette peine n'était pas infamante comme l'amende honorable. Encore aujourd'hui, d'après l'article 226 de notre Code pénal, ceux qui se sont rendus coupables d'outrage envers un magistrat, un officier ministériel ou un agent dépositaire de la force publique, peuvent être, indépendamment d'un emprisonnement de diverse durée, condamnés à faire réparation à l'offensé, soit à l'audience, soit par écrit; et le temps de l'emprisonnement n'est alors compté qu'à dater du jour où la réparation a eu lieu. Mais cette peine, tout-à-fait en opposition avec nos mœurs actuelles, n'est que rarement appliquée.

AMENDEMENT (Agriculture). Amender, c'est corriger, changer en bien; par conséquent, lorsqu'il s'agit de la culture des terres, le mot amendement devrait comprendre tout ce qui peut contribuer à leur amélioration, en changeant leurs propriétés physiques et chimiques; il devrait s'appliquer aux opérations de labour, de dessèchement et d'irrigation, aussi bien qu'à celles qui ont pour but le mélange des terres ou de leurs élémens. Cependant il n'est guère usité dans ce dernier sens, et peut être ainsi défini : une amélioration qui s'exerce sur le sol par le mélange ou l'addition de substances minérales propres à en modifier les qualités physiques ou minéralogiques, et à le rendre plus capable d'élaborer ou simplement de transmettre les fluides et les matières nécessaires à la nutrition végétale sans être nutritives par elles-mêmes. Ainsi entendus, les amendemens aident à l'action des engrais, mais ne sont pas des engrais; ils diffèrent aussi des stimulans, en ce qu'ils modifient les propriétés du sol, et n'exercent pas, comme paraissent le faire ces derniers, une influence directe sur la force vitale des plantes. Mais ces distinctions, qu'on a faites dans ces derniers temps, sont encore loin de l'exactitude et de la précision. Le fait est que la plupart des matières fertilisantes agissent à la fois comme engrais, comme amendemens et comme stimulans, car elles sont toutes composées d'un assez grand nombre de principes qui jouent chacun un rôle different. Ainsi, par exemple, sans sortir de la classe des substances minérales, plus spécialement regardées comme amendemens, il est à croire que, puisqu'on retrouve dans la cendre des végétaux les terres qui constituent le sol, soit sous la même forme, soit sous une autre; il est à croire, dis-je, qu'elles s'introduisent elles-mêmes en partie dans le tissu végétal comme matériaux nécessaires à sa nutrition, et que leur action ne se borne pas à modifier les qualités du sol.

Toutes les substances inorganiques qui exercent cette dernière influence sur le sol de manière à le rendre plus favorable à la végétation, peuvent être considérées comme des amendemens. Le nombre de ces substances est assez grand; mais quand il s'agit de les appliquer à un terrain de nature donnée, le choix entre elles se resserre entre d'étroites limites. En les employant, on a surtout en vue d'ajouter à une pièce de terre quelconque un élément qui n'y est pas dans la proportion la plus convenable pour la végétation; on ne peut donc pas y enfouir ceux qui y sont déjà en trop grande abondance : on n'ira pas couvrir de chaux les terres calcaires, d'argile les terres argileuses, de sable les terres siliceuses. Au contraire, si un sol pèche par l'excès d'une de ses parties constituantes, il faudra chercher à le corriger par l'adjonction d'une de celles qui paraissent lui manquer. Cela suppose qu'on connaît bien les proportions soit de ses propres élémens, soit de ceux de la substance qu'on veut employer, et par conséquent qu'on en a fait l'analyse chimique, ou bien que, par une expérience en petit, ou a déjà pu constater les effets de l'amendement sur un coin de la même pièce. Toutefois, à défaut de ces épreuves directes, on peut se guider d'après quelques indications générales. Ainsi, les terres où domine la chaux sont les plus ingrates et les plus difficiles à amender convenablement : l'argile paraît l'amendement qui leur est le plus favorable; elle produit surtout de très bons effets quand elle a été brûlée ou exposée pendant plusieurs années aux influences de l'atmosphère; mais il est souvent difficile de la transporter et de la mélanger. Pour l'amendement des terres sablеuses, on préférera la marne argileuse, le limon des fossés et les décombres des bâtimens construits en torchis. Le sable, les marnes sableuses, les démolitions de murailles sont particulièrement propres à corriger les terrains argileux ou glaiseux. Au reste, dans les opérations d'amendement, il faut bien se rappeler que si l'amélioration des qualités physiques d'un sol, par l'addition d'une terre dont la nature soit opposée à celle du terrain qu'il s'agit d'améliorer, est toujours possible, cette amélioration, eu égard aux circonstances locales, est loin d'être toujours profitable. Ainsi on ne peut guère essayer de corriger avec du sable un terrain glaiseux et tenace, ou, dans un sens contraire, le terrain sablonneux avec de la glaise argileuse, que lorsqu'on trouve dans la couche inférieure du sol l'espèce de terre même dont on a besoin pour opérer cet amendement.

Parmi les substances minéralogiques et les sels dont on se sert principalement pour amender les terres, on doit distinguer la marne, la chaux, le plâtre, les cendres et le sel ordinaire, dont nous parlerons sous ce rapport dans des articles spéciaux. On a aussi employé dans le même but, ou plutôt comme stimulans, d'autres sels, tels que l'hydrochlorate de chaux ou chlorure de calcium, le sulfate de soude, et le nitrate de potasse ou salpêtre. Mais quoique l'application de ces substances, répandues à certaines doses et en poussière, ait en général été suivie de bons effets, leur production, soit naturelle, soit artificielle, n'est pas assez étendue pour permettre de les employer avec bénéfice dans la culture.

AMENTACÉES. Tournefort avait donné ce nom aux arbres dont les fleurs sont sans pétales, ont chacune un sexe distinct, et sont disposées en chaton (*amentum*, *iulus*), c'est-à-dire en un épi plus ou moins serré, simulant une queue de chat, et, pour l'ordinaire, se désarticulant facilement. Ce même nom, employé dans un sens un peu plus restreint, désigne, dans la méthode naturelle de Jussieu, modifiée par M. Duby, une famille intermédiaire entre les urticées et les conifères, et dont les principaux caractères sont ainsi décrits : les deux sexes sont rarement réunis; chaque fleur est presque toujours uniquement mâle ou femelle, et le même arbre porte tantôt des fleurs femelles et des fleurs mâles à la fois, tantôt les unes ou les autres seulement. Ces dernières sont disposées en tête ou en chaton, et munies chacune d'une écaille ou d'un périgone (calice) qui porte l'écaille; les premières sont solitaires, en faisceau ou en chaton, et munies également d'un périgone ou d'une écaille seulement; l'ovaire est libre, presque toujours simple, et chargé de plusieurs stigmates. A ces fleurs succèdent des péricarpes osseux ou membraneux en nombre égal à celui des ovaires. La graine n'a point d'endosperme, ou n'en a qu'un très mince. On ne trouve dans cette famille que des arbres plus ou moins grands, à feuilles alternes, caduques, et flanquées à leur base de deux stipules pendant leur jeunesse; par exemple le chêne, l'orme, le peuplier, etc. L'écorce de ces arbres est remarquable par son épaisseur, sa rugosité, et la quantité de tannin qu'elle contient. Leur bois est le plus employé dans les constructions.

On a formé dans la famille des amentacées plusieurs groupes que quelques botanistes considèrent comme des familles, tels que les SALICINÉES, les BÉTULINÉES, les MYRICÉES, etc. Voyez ces mots.

AMÉRIC VESPUCE. Peu d'hommes fournissent un exemple plus frappant que celui-ci du hasard aveugle qui semble parfois présider aux apparences de la gloire. Navigateur d'un mérite distingué, mais sans avoir fait de plus grandes choses que les Pinzon, les Ojeda, les Bastide, les Cabot, et une foule d'autres qui s'illustrèrent par leurs découvertes à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle sans pouvoir transmettre un nom populaire jusqu'à nous, Americ Vespuce a eu la gloire de donner le sien au Nouveau-Monde, et de le rendre aussi immortel et plus familier, peut-être, à nos oreilles que celui de Colomb. Accusé par les uns d'avoir acquis cette immortalité par une infâme imposture, défendu avec chaleur par les autres, la question qui se rattache à sa personne, c'est-à-dire la priorité de la découverte du continent américain, a acquis une importance qui tient plutôt à la quantité de livres qu'elle a fait naître, et à la sorte de rivalité qu'elle a excitée entre Florence sa patrie et Gênes celle de Colomb, qu'à sa valeur réelle. Notre inten-

tion ne peut être de reproduire ici tous les argumens qui ont été mis en avant de part et d'autre, et de trancher la question, qui a été traitée avec autant de sagacité que de mesure par Washington Irving, dans sa *Vie de Christophe Colomb*; mais comme cette discussion tient une grande place dans tout ce qui a été écrit sur Améric Vespuce, sur la vie duquel on n'a guère d'autres renseignemens que ceux contenus dans sa correspondance, nous tâcherons d'en donner brièvement une idée aussi nette que possible, en nous aidant, outre l'ouvrage de Washington Irving, de ceux de Bandini, Bartolozzi, Canovai, Galeani Napione, et autres écrivains florentins qui ont défendu leur compatriote avec toute l'ardeur qu'excitent ordinairement parmi les antiquaires ces sortes de discussions.



(Améric Vespuce.)

Bandini, qui écrivait en 1745 la vie d'Améric Vespuce, dont nous avons francisé le vrai nom, qui est Amerigo Vespucci, nous apprend qu'il naquit à Florence le 9 mars 1451, d'une famille noble, mais pauvre, et qu'il reçut une excellente éducation d'un de ses oncles, moine de la communauté de Saint-Marc, et homme très savant pour son époque. Il paraît qu'il embrassa dans sa jeunesse la carrière du commerce, et qu'il passa en Espagne, où il s'établit à Séville pour diriger quelques affaires commerciales pour compte des Médicis de Florence. Le premier document positif sur sa présence à Séville, document encore existant dans les archives de cette ville, ne remonte qu'au commencement de l'année 1496. On voit par lui qu'Améric Vespuce était alors au service d'un riche marchand florentin, nommé Juanito Bevardi, dont il gouvernait les affaires en qualité d'agent principal. Toute l'Espagne, et Séville en particulier, étaient alors en proie à cette fièvre d'aventures et d'entreprises lointaines qu'avait fait naître la découverte du Nouveau-Monde par Colomb, en 1492. Améric Vespuce, qui avait eu souvent l'occasion de voir ce grand homme, dut nécessairement puiser dans sa conversation et dans l'esprit de cette époque le désir de s'illustrer à son tour par quelques découvertes. Une occasion se présenta en 1499. Au mépris du traité passé avec Colomb, qui, depuis l'année précédente, était parti pour son troisième voyage, Alonzo de Ojeda venait de recevoir la permission d'armer quatre navires pour explorer les parages du nouveau continent, et communication lui avait été donnée des lettres et des cartes envoyées par Colomb depuis son dernier départ. Améric Vespuce s'engagea dans cette expédition avec Ojeda, et celui-ci, à l'aide des pièces importantes dont il avait la copie, aborda dans le golfe de Paria, découvert l'année précédente par Colomb, qui n'avait visité la côte que jusque vis-à-vis l'île Marguerite, d'où il avait fait voile pour Haïty. Ojeda alla plus loin, et la reconnut jusqu'au cap de la Vela, au-delà du golfe de Maracaïbo, d'où il fit également voile pour Haïty, et de là pour l'Espagne, où il arriva le 18 juillet 1500. Nous reviendrons bientôt sur ce premier voyage, qui joue un rôle très important dans les discussions engagées au sujet de la priorité de la découverte de la terre-ferme.

En 1501, Améric Vespuce ayant quitté le service de l'Espagne pour celui du Portugal, fit, à ce qu'il nous apprend dans ses lettres, un voyage au Brésil, puis un second en 1503. C'est dans celui-ci qu'il prétend avoir longé toute la côte de l'Amérique du Sud, et découvert très loin dans le sud une île où l'on a cru reconnaître la Nouvelle-Géorgie, retrouvée en 1756 par le navire anglais *le Lion*, et visitée dans ces derniers temps par un grand nombre de baleiniers.

Au commencement de l'année 1505, nous retrouvons Améric Vespuce à Séville, et se rendant à la cour d'Espagne, muni d'une lettre de recommandation de Christophe Colomb pour y demander de l'emploi. Sa demande fut accueillie; il reçut des lettres de naturalisation, et fut nommé avec Pinzon commandant d'une expédition, qui, toutefois, n'eut pas lieu, sa destination ayant été changée en 1508, après trois ans de préparatifs et d'attente. La même année il fut nommé principal pilote à Séville, avec 75,000 maravédis d'appointemens annuels, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 22 février 1512. N'ayant point laissé d'enfans, son emploi fut donné à son neveu Juan Vespucci, qui l'occupa jusqu'en 1525, année dans laquelle il fut destitué après la mort de son protecteur, l'évêque Fonseca.

Ce récit succinct de la vie d'Améric Vespuce ne permet guère de concevoir comment on a pu le regarder comme ayant le premier découvert le continent américain, et partir de là pour lui faire l'insigne honneur de donner son nom à ce dernier. Pour comprendre ceci, il faut se reporter à l'époque où l'erreur a été commise. L'imprimerie encore dans son enfance, la difficulté des communications, et, par suite, la lenteur de la diffusion des nouvelles les plus importantes, la simultanéité des voyages de découverte en Amérique, et plus que tout cela, les lettres d'Améric Vespuce lui-même, lettres qui ont donné lieu à de si vives attaques contre sa véracité, expliquent suffisamment l'erreur dont nous parlons.

Il n'existe que quatre de ces lettres, et c'est par elles seules que nous avons des détails sur les voyages de leur auteur. Sans elles, on ne connaîtrait que son voyage avec Ojeda, où il joua un rôle secondaire, et son nom serait plongé dans l'obscurité la plus profonde, ou du moins confondu dans la foule de ceux que mentionnent en passant les historiens de la découverte. La plus ancienne de ces lettres, qui n'a été publiée qu'en 1745, par Bandini, est adressée, sous la date du 18 juillet 1500, c'est-à-dire six semaines environ après le retour de l'expédition d'Ojeda, à Laurent de Médicis, et contient une relation de ce voyage, qui s'accorde pour les principaux faits avec les récits d'Ojeda lui-même et des marins qui l'accompagnaient; mais déjà on y remarque une absence de franchise bien marquée. Améric Vespuce ne dit pas un mot d'Ojeda, et se donne comme le chef unique de l'expédition; système qu'il a toujours suivi dans ses lettres postérieures à celle-ci.

La seconde, mise en lumière par Bartolozzi en 1789, est de l'année 1502, et adressée au même Laurent de Médicis, à qui l'auteur rend compte de son premier voyage au Brésil, fait par ordre du roi Emmanuel de Portugal. Dans une troisième, qui est de l'année 1504, et toujours adressée à la même personne, Améric Vespuce revient encore sur ce même voyage, et (chose bien remarquable), il ne parle pas de son second voyage au Brésil, fait l'année précédente, et

dans lequel il s'avança jusqu'à l'extrémité de l'Amérique du Sud. Il existe contre l'authenticité de ces deux expéditions une présomption très grave : on a en vain, et à plusieurs reprises, fouillé les archives générales du Portugal pour en retrouver des traces, et aucun historien portugais ne mentionne le nom d'Americ Vespuce parmi ceux des navigateurs au service de leur pays à cette époque. On admet cependant généralement que la première a eu lieu, le neveu d'Améric Vespuce ayant, dans un procès dont nous parlerons plus bas, donné d'une manière exacte la latitude du cap Saint-Augustin, qu'il avait puisée dans les papiers de son oncle; quant à la seconde, des argumens redoutables ont été mis en avant contre sa réalité, surtout par le Père Ayres Cabral dans sa *Corografia Brasilica*, publiée à Rio-Janeiro en 1817, et à laquelle nous renvoyons le lecteur.

C'est cependant cette troisième lettre, publiée en latin à Strasbourg en 1505, reproduite en 1507 à Vienne, et en 1508 à Milan, en latin et en italien, qui a fait regarder à cette époque Améric Vespuce comme le premier découvreur de la terre-ferme, et donner son nom, d'abord au Brésil, puis au continent tout entier; mais ce n'est plus aujourd'hui sur elle que s'appuient ses défenseurs. La découverte du Brésil par Vincent Yanez Pinzon et Cabral en 1500, découverte inconnue, il est vrai, à Vespuce, établit trop clairement leur priorité pour mériter la plus légère discussion.

Nous arrivons maintenant à la quatrième et dernière lettre, la plus importante de toutes, et qui a fourni aux défenseurs d'Améric Vespuce leurs plus forts argumens. Celle-ci est datée de Lisbonne le 4 septembre 1504, et, par conséquent, a été écrite peu de temps après la troisième. Elle est adressée à René, duc de Lorraine, à qui l'auteur fait un récit abrégé de tous ses voyages, et la plus ancienne édition connue est celle publiée en latin à Saint-Diez en 1507. Un duplicata, adressé à Pierre Soderini, de Florence, n'a vu le jour qu'en 1510. Depuis, elle a été reproduite, en 1532, par Grinæus, dans son ouvrage intitulé *Novus orbis*, et, plus récemment, par les auteurs florentins qui ont écrit la vie d'Améric Vespuce. Dans cette lettre se trouvent mentionnés pour la première fois, non seulement le second voyage au Brésil, mais encore un premier voyage fait en 1497 à la côte ferme, et, par conséquent, antérieur d'un an à celui de Colomb, et de deux ans à celui d'Ojeda. Si ce voyage est réel, la priorité de la découverte de la terre-ferme appartient incontestablement à Améric Vespuce; mais là précisément gît toute la question, et malheureusement toutes les preuves sont contre le navigateur florentin : nous ne rapporterons que les principales. On a vainement cherché en Espagne dans les archives des Indes quelque document relatif à cette expédition; le gouvernement espagnol n'eût pas voulu confier une entreprise de ce genre à un étranger non naturalisé, et Vespuce ne l'a été qu'en 1505. En comparant le récit de ce voyage avec celui contenu dans la première lettre adressée à Laurent de Médicis, on y remarque une certaine répétition suspecte dans les faits. Enfin, dans un procès entre la cour d'Espagne et don Diego, fils et héritier de Christophe Colomb, procès dans lequel la première contestait, par une dernière ingratitude, la priorité de la découverte à ce grand homme, quatre-vingt-cinq témoins, parmi lesquels figurait Ojeda lui-même, déposèrent tous en sa faveur, et tranchèrent la question d'une manière définitive. De cette masse de preuves, et d'autres encore que nous omettons, on a conclu assez naturellement que ce premier voyage, rapporté par Améric Vespuce, était inventé à plaisir, ou plutôt qu'il avait divisé en deux parties le voyage qu'il avait fait avec Ojeda en 1499, prenant une portion des évènemens de celui-ci, les altérant d'une part, y ajoutant de nouveaux détails de l'autre, et antidatant l'une de ces parties pour s'attribuer l'honneur d'avoir découvert la côte de Paria.

Ce jugement sévère, dont il nous paraît difficile d'appeler, une fois admis, il ne reste plus qu'à assigner des motifs suffisans à une imposture aussi flagrante : on en a allégué un certain nombre qui ne supportent pas un examen approfondi; nous aimerions à croire, avec Washington Irving, qu'Améric Vespuce en est innocent, et qu'elle est l'ouvrage des compilateurs du temps, qui ont altéré, par des transpositions et des inventions de leur crû, la teneur primitive de ses lettres. Mais cette explication, donnée en désespoir de cause, nous paraît également insoutenable. Cette question, du reste, sur laquelle nous nous sommes peut-être trop étendus, est toute de curiosité, et nous n'y attachons pas plus d'importance qu'elle n'en mérite.

Quoi qu'il en soit, Améric Vespuce était incontestablement un homme du plus grand mérite; ses connaissances cosmographiques étaient au niveau de celles de son temps, et peut-être égales à celles de Colomb lui-même. Le récit de ses voyages n'offre pas cet enthousiasme religieux et ce sentiment profond des beautés de la nature intratropicale qui caractérisent les lettres de ce grand homme, mais ne forment pas moins une lecture très attachante. Colomb, qui mourut avant d'être témoin de l'injustice que lui faisait son siècle, en donnant au Nouveau-Monde le nom d'Améric Vespuce, paraît avoir entretenu beaucoup d'estime pour ce dernier jusqu'à la fin de sa carrière; et (chose assez singulière), son fils Fernando, qui a écrit sa vie, et qui vit cette injustice prendre racine et devenir irrémédiable, ne s'en plaint point dans son récit, ce que les partisans du navigateur florentin ont allégué comme une preuve en sa faveur; mais cette preuve, toute négative, ne peut prévaloir contre celles rapportées plus haut. Enfin, pour terminer tout ce qui reste à dire sur ce sujet, le nom d'Amérique paraît avoir été proposé pour la première fois dans la première édition de la quatrième lettre de Vespuce, imprimée à Saint-Diez, en Lorraine. Elle est jointe à un traité complet de Cosmographie, en latin, et l'auteur anonyme de ce traité, après avoir parlé de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, propose de donner le nom d'America ou d'Amérique à la quatrième partie du monde, qu'il croyait découverte par Vespuce. Cette proposition, faite par un inconnu dans un coin obscur de la Lorraine, a été accueillie par l'univers, afin que rien ne manquât à la triste destinée de Colomb.

AMÉRIQUE. L'usage consacrant l'injustice commise à l'égard de Colomb par ses contemporains a conservé ce nom à cette partie du monde qui forme une immense barrière entre l'Europe et l'Afrique d'un côté, et de l'autre les côtes orientales de l'Asie. Quoique révélé à l'Europe seulement depuis trois siècles, ce nouveau continent est aujourd'hui mieux connu que certaines parties de l'ancien. Sa configuration variée, ses profondes et nombreuses découpures, les fleuves qui se ramifient dans son intérieur, et qui viennent aboutir à ces dernières, la fertilité de son sol, riche en productions spontanées, enfin la faiblesse naturelle de ses habitans, tout a permis aux Européens, guidés tantôt par la soif de l'or, tantôt par l'amour de la science, d'y porter le ravage ou la civilisation, et, dans l'un et l'autre cas, d'acquérir une prompte connaissance de ses parties les plus reculées. Pour se faire une idée juste de la figure de l'Amérique, il faudrait peut-être en regarder comme distinctes toutes les terres situées à sa partie boréale, et que tout indique devoir êtres éparées du continent proprement dit, quoique leur reconnaissance ne soit pas entièrement achevée. Toutes ces terres polaires sont à l'égard de l'Amérique une sorte de monde maritime analogue à celui qui occupe les mers du sud-est de l'Asie. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'isolement du continent à l'égard du faible espace non encore exploré compris entre la pointe Barrow à l'ouest, et la pointe Beechey à l'est; quant à celui beaucoup plus vaste situé entre le cap Turnagain à l'ouest, la presqu'île Melville à l'est, et les terres plus au nord, les nombreux détroits qui coupent ces dernières dans tous les sens, permettent de croire qu'elles ne sont qu'une suite d'îles qui faisaient partie de ce que les géographes ap-

pellent l'archipel de Baffin-Parry. L'analogie autorise cette supposition jusqu'à ce que de nouvelles découvertes viennent la détruire ou la comprimer.

Ainsi réduit à ses dimensions propres, le continent américain s'étend sans interruption depuis la pointe Barrow, par les 71° 23' 21", sa plus haute latitude boréale atteinte par le capitaine Beechey en 1826, jusqu'au cap Froward, qui termine son extrémité méridionale sur le détroit de Magellan, par les 53° 40'; mais en se conformant à l'usage qui porte cette extrémité jusqu'au cap Horn, sa latitude la plus austra'e serait par les 55° 58' 30". Mesurant les deux extrêmes de la longitude d'après le même point de vue, on les trouve d'un côté à l'est dans la province Brésilienne de Pernambouc, au cap Saint-Augustin, situé sur l'océan Atlantique, par les 37° 26' O., et à l'ouest au cap Lisburn, qui s'avance dans l'océan arctique au nord du détroit de Behring, par les 167° 41' 30" O. La forme particulière au continent américain ne permet pas de tirer en ligne droite deux lignes allant du nord au sud et de l'est à l'ouest pour mesurer les maximum de sa longueur et de sa largeur. Réduit très étroit dans sa partie méridionale, il va sans cesse s'élargissant à mesure qu'il se dirige au nord jusqu'au cinquième degré lat. S., où, sa côte orientale se portant presque subitement au nord, puis à l'ouest, il se rétrécit avec tant de rapidité, qu'en moins de quinze degrés de latitude, c'est-à-dire avant d'avoir atteint le douzième parallèle nord, il se contracte en un Isthme dont la moindre largeur est d'environ dix lieues. A partir de ce point il s'élargit et diminue alternativement jusqu'au 30° lat. N., où il atteint brusquement une largeur de 800 lieues, qui continue de s'accroître tantôt graduellement, tantôt avec rapidité jusqu'à son extrémité la plus boréale. Il résulte de cette disposition que l'apparence générale de cette portion du globe est celle de deux énormes masses de terre, unies par un isthme d'une largeur variable et de formes entièrement différentes. La plus grande partie de la masse située au nord, ainsi que l'isthme, n'étant pas placés exactement sur le même méridien que l'autre, mais se portant au contraire à l'ouest, la direction générale du continent tout entier est du sud-est au nord-ouest.

L'Amérique est ainsi partagée en deux grandes péninsules, qui ont reçu, peu de temps après la découverte, les noms d'Amérique boréale ou du nord, et d'Amérique méridionale ou du sud. La plus grande longueur de la première, mesurée du cap Lisburn au Morro de Puercos dans l'état de Véragua, est de 1275 lieues; sa plus grande largeur, depuis le cap Charles dans le Labrador jusqu'à la côte de l'état mexicain de Sonora et Cinaloa près de Villafuerte, de 936 lieues. La plus grande longueur de la seconde, depuis la côte au nord-est du Rio de la Hacha jusqu'au cap Horn, à l'extrémité de la Terre de Feu, est de 1380 lieues; sa plus grande largeur du cap Saint-Roch au Brésil jusqu'au cap Malabrigo au Pérou, de 873 lieues. La superficie totale des deux péninsules, suivant M. de Humboldt, dont le calcul nous paraît le plus exact, est de 1,186,900 lieues carrées de vingt au degré, comme celles dont nous avons fait usage plus haut.

Si nous voulons maintenant étudier plus en détail la configuration des côtes du continent américain, et les découpures qu'il présente, il est indispensable de regarder, comme en faisant partie, les terres polaires que nous n'en avons séparées que momentanément. Nous verrons d'abord l'océan Atlantique faire au milieu de ces terres une immense irruption qui bientôt se partage en deux mers méditerranées, l'une appelée la mer de Baffin, se dirigeant au nord nord-ouest jusque par les 78° lat. N., bornée à l'est par le Groënland, et à l'ouest par le Devon septentrional et l'archipel Baffin-Parry, entre lesquels elle s'ouvre un passage par le détroit de Lancastre et Barrow, puis par la passe du Prince-Régent pour s'unir à l'océan arctique occidental; l'autre se dirigeant à l'ouest par le détroit de Davis, et se dilatant ensuite dans la direction du nord au sud, communiquant par la première avec l'océan arctique par le détroit de la Furie et de l'Hecla, et s'enfonçant dans la seconde au milieu des terres du Canada jusque par les 52° lat. N., sous le nom de baie d'Hudson. Sortis de cette double mer méditerranée que jonchent une multitude d'îles condamnées par la nature à une désolation éternelle, et nous transportant à l'extrémité orientale du Labrador, nous rencontrerons en allant au sud le vaste estuaire du fleuve Saint-Laurent, auquel ses dimensions ont valu le nom de golfe, et nous verrons la côte se diriger presque nord et sud, jusqu'à l'extrémité méridionale de la Floride, en présentant quelques enfoncements dont les plus remarquables sont la baie de Fundi qui sépare la Nouvelle-Ecosse du bas Canada, et la baie de la Chesapeak, placée comme un vaste port commercial au centre des Etats-Unis.

A partir de la pointe sud de la Floride commence cette remarquable solution de continuité entre l'Amérique du nord et celle du sud, qui donne à tout le continent la configuration dont nous avons parlé. L'Atlantique s'est creusé dans son intérieur une profonde échancrure, qui, sous le nom de golfe du Mexique, forme une mer méditerranée bornée au nord et à l'ouest par le Mexique et les Etats-Unis, à l'est par la Floride, les Antilles et le Yucatan. Les Antilles elles-mêmes, rangées en demi-cercle devant cette méditerranée, en renferme une autre comprise entre elles et la côte nord de l'Amérique du sud, et qui a reçu le nom de mer des Antilles; elle se subdivise en plusieurs parties, qui, suivant les pays qu'elles baignent, sont nommées golfes de Campeche, de Honduras et de Darien. La côte en question se creuse pour former le golfe de Maracaybo, et de là jusqu'à l'estuaire du fleuve Amazone sa forme générale est celle d'un demi-cercle, dont le principal enfoncement est celui du golfe de Paria. C'est à partir de l'embouchure de l'Amazone que commence ce vaste renflement qui a quelque ressemblance avec celui qu'éprouve l'Afrique, mais dans une direction opposée, et qui semble correspondre à la dépression qui constitue chez cette dernière le golfe de Bénin. La baie de Bahia en est la limite; de là jusqu'au cap Frio près le Tropique du Capricorne, la côte se dirige au sud et prend de ce point une direction sud-ouest qu'elle ne quitte plus jusqu'à son extrémité méridionale. Dans cet intervalle quelques enfoncements se font remarquer de loin en loin : les principaux sont la baie Rio-Janeiro, l'estuaire du Rio de la Plata, le golfe de Saint-Antoine, et celui de Saint-Georges sur la côte de Patagonie. La Terre de Feu séparée du continent par le détroit de Magellan, à travers lequel les eaux de l'Atlantique se portent habituellement dans le grand Océan, est elle-même divisée par plusieurs autres détroits, et ses côtes sans cesse battues par les flots orageux du pôle antarctique, présentent d'innombrables déchirures que l'on retrouve sur la côte occidentale du continent jusqu'à l'île de Chiloe, qui forme la limite sud du Chili. Vient ensuite une immense étendue de côtes sans ouvertures remarquables jusqu'à celle qui constitue le golfe de Guayaquil sous la ligne. En remontant, la côte se creuse pour former le golfe de Panama, qui n'est séparé de la mer des Antilles que par l'isthme du même nom; de là elle court au nord-ouest jusqu'au cap Corrientès, où la mer entrant profondément dans l'intérieur des terres, forme la mer de Californie, qui, par son peu de largeur et son alongement, rappelle la mer Rouge. En remontant le long de la péninsule du même nom jusqu'au 48° lat. N., on ne découvre aucun accident de terrain qui vaille la peine d'être nommé; mais, à partir de ce point, de nombreuses déchirures se présentent, qui se prolongent, à quelques exceptions près, jusqu'à la presqu'île d'Alaschka, et vont en augmentant en grandeur et en nombre lorsqu'on a doublé cette dernière pour entrer dans le détroit de Behring qui sépare l'Amérique de l'Asie. Ses trois

principales baies, la baie de Bristol, celle de Boston et celle de Kotzebue occupent une grande partie de l'espace compris entre la presqu'île et le cap Lisburn, le plus occidental de tout le continent. A quelque distance de ce cap, la côte se dirige à l'ouest et va former les bords du golfe du Couronnement, la limite la plus orientale que l'on ait atteinte jusqu'à ce jour; de là jusqu'à la presqu'île de Melville, qu'il faudrait atteindre pour rejoindre le point d'où nous sommes partis, un vide complet existe encore sur les cartes.

Un littoral aussi étendu et aussi accidenté doit nécessairement donner naissance à une multitude de caps, de baies, de détroits, de presqu'îles; nous avons déjà nommé quelques uns des principaux, et nous ne pourrions étendre davantage cette aride nomenclature sans sortir des limites que comporte cet article. Nous signalerons cependant encore parmi les presqu'îles que leur étendue rend en général dignes d'être étudiées à part, celle du Yucatan, à l'entrée du golfe du Mexique; des Guahiros et de Paraguana, qui flanquent l'ouverture du golfe de Maracaybo; de Saint-Joseph, sur la côte orientale de Patagonie; des Trois-Montagnes, sur la côte occidentale de la même région; enfin celles des Tchougatches, d'Alaschka et des Tchoutchis, qu'on peut regarder toutes trois comme des parties avancées de la grande presqu'île de Behring.

Les côtes de l'Amérique ont pour dépendances, à une plus ou moins grande distance, de nombreuses îles dont plusieurs forment, par leur réunion, des archipels assez étendus. En suivant la même marche que par le passé nous trouverons d'abord l'archipel de Baffin-Parry, dans la mer polaire, encore peu connu jusqu'à présent; en dehors du Groënland, et comme une sentinelle avancée entre l'Amérique et l'Europe, l'Islande, célèbre par son ancienne civilisation et ses phénomènes volcaniques; en face de l'estuaire du Saint-Laurent, l'île de Terre-Neuve, dont les parages voient chaque année des milliers de navires se livrer à la pêche lucrative de la morue; plus au sud, le petit archipel des Bermudes, perdu au milieu de l'Océan; l'archipel des Lucayes, dont l'une des plus grandes îles, celle de San-Salvador, fut la première partie du sol américain qui s'offrit aux regards de Colomb. Ce dernier, en se réunissant aux Antilles, le plus vaste groupe que présente l'Amérique, contribue à fermer cette immense ceinture qui, de l'entrée du golfe du Mexique, s'étend, en demi cercle, jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, et qui, outre une multitude d'îles de diverses grandeurs, siéges de colonies puissantes, se compose d'innombrables îlots, bas-fonds, cayes, etc., la plupart inhabités, et servant de refuge aux pirates et aux contrebandiers. Le long des côtes de l'Amérique du Sud, l'océan Atlantique ne présente qu'un très petit nombre d'îles dont les seules dignes de mention sont celles de Marajo, à l'embouchure de l'Amazone; de Fernando-Noronha, qui sert de prison aux malfaiteurs du Brésil; de Taporica, dans la baie de Bahia; de Sainte-Catherine, célèbre par ses sites enchanteurs sur les côtes du Brésil; l'archipel des Malouines, dont l'Angleterre tente en ce moment la colonisation; l'île des Etats séparée de la Terre de Feu, ou archipel Magellanique, par le détroit de Lemaire. Dans l'océan Austral se présentent plusieurs archipels inhabités, et qui servent de refuge aux phoques et aux oiseaux de mer : ce sont la Géorgie australe, les îles Sandwich, les Orcades australes, et les Thulé du même nom. Sur la côte occidentale, le long de la Patagonie, se pressent une multitude d'îles encore peu connues pour la plupart, et qui constituent l'archipel Patagonien, qui s'étend du cap Pilares au golfe de Penas; ceux de Chonos et de Chiloë; au large, en face du Chili, le petit groupe de Juan Fernandez, où commencent à s'établir des pêcheries productives d'une espèce de morue. De ce point jusqu'au cap Flattery, par les 48° lat. N., la même absence d'îles se fait remarquer dans le grand Océan que dans l'océan Atlantique. Nous n'avons à citer que l'archipel des Gallapagos, sous l'équateur, à une grande distance du continent; l'île de la Puna, à l'entrée du golfe de Guayaquil; les îles aux Perles du golfe de Panama, qui furent pour les Espagnols, dans les premiers temps de la découverte, une source de richesses depuis long-temps tarie, et quelques petits groupes insignifians, tant dans l'intérieur qu'au dehors du golfe de Californie. A partir du cap Flattery, les terres se divisent de nouveau; la grande île de Quadra et Vancouver, l'archipel de Saint-Lazare, se prolongent jusqu'aux 59° lat. N.; viennent ensuite le groupe de Kodiacks, l'archipel des îles Aléoutiennes, qui barre, en quelque sorte, le détroit de Behring, et dans l'intérieur de celui-ci, le groupe de Prybilow, et la grande île de Nounivok; enfin, dans la mer Polaire, la Géorgie septentrionale, et le Devon septentrional, constituent, par leur jonction avec l'archipel Baffin-Parry, situé plus à l'est, la barrière qui nous interdit probablement à jamais l'accès du pôle dans cette direction. Une partie ces îles et de ces archipels méritant, par leur importance, des détails plus étendus, seront l'objet d'articles séparés.

Avant de pénétrer dans l'intérieur du continent américain, le mouvement des mers, le long de ses rivages, doit attirer notre attention. Le grand courant équatorial qui, dans l'Atlantique, se dirige de l'est à l'ouest en quittant les côtes d'Afrique, se porte sur la côte opposée du Brésil, au sud du cap Saint-Roch, et s'y divise en deux branches, l'une méridionale, et l'autre septentrionale. La première, remontant au nord-ouest, longe les côtes du Brésil, de la Guyane, de la Colombie, du Honduras et du Jucatan, entre dans le golfe du Mexique, et en sort par le canal du Bahama, où elle forme le fameux *Gulf-Stream*, que les marins reconnaissent à la chaleur de ses eaux et à la vitesse de sa marche. Arrivé près l'île de Terre-Neuve, vers laquelle il se porte avec rapidité, en se maintenant à environ vingt lieues des côtes des Etats-Unis, ce courant change brusquement de direction, et se porte à l'est pour recommencer le même tour. La branche méridionale, après avoir longé les côtes du Brésil et de la Patagonie, entre dans le grand Océan, par le détroit de Magellan, et remonte au nord, où elle va rejoindre, sur les côtes du Mexique, un autre courant qui se porte sur les mers de l'Asie. Celui dont nous parlons joint aux vents qui, le long du Chili et du Pérou, soufflent du sud une partie de l'année, s'opposa long-temps à la navigation des Espagnols jusqu'à ce qu'ils eussent appris à l'éviter en se portant au large. D'autres courans existent, en outre, sur les côtes de l'Amérique, mais leur importance, tout-à-fait locale, ne permet pas d'en faire mention ici.

Si nous passons maintenant aux reliefs généraux des terrains, qui partout donnent aux régions où elles existent leur physionomie propre, l'Amérique nous offrira cinq systèmes bien distincts, dont un commun à ses deux grandes divisions, et les quatre autres répartis également entre ces dernières.

Le premier, qui forme le trait le plus caractéristique du nouveau continent, est cette immense chaîne de montagnes colossales et de plateaux qui le parcourt dans toute sa longueur, depuis le cap Horn, ou plutôt depuis les rochers granitiques de Diego Ramirez, qui s'élancent du sein de la mer à dix-huit lieues au sud de ce cap, jusqu'à l'océan Arctique, et dont la longueur est ainsi de près de 3000 lieues, dont un peu plus de la moitié appartiennent à l'Amérique du Sud. Dans cette dernière, à mesure qu'elle se rapproche de l'isthme de Panama, sa hauteur s'abaisse insensiblement, et quelques lieues avant de l'atteindre, elle finit même par disparaître complètement; mais cette interruption est de courte durée : à peu de distance du point où commence l'isthme, sa réapparition s'annonce par des montagnes coniques de 250 à 200 mètres d'élévation, séparées par de vastes plaines que traversent, de distance en distance, des chaînons isolés, d'une hauteur insignifiante à ceux-ci suc-

cèdent des masses gigantesques, entièrement abruptes sur toutes leurs faces, et qui bientôt reprennent une forme continue, qu'elles conservent dans tout le reste de leur cours.

Cette suite de montagnes, la plus longue et la plus constante dans sa direction qui existe sur le globe, n'a point de nom qui lui soit commun dans toute son étendue, mais en a reçu plusieurs suivant les régions qu'elles traversent. La portion qui appartient à l'Amérique du Sud s'appelle la Cordilière des Andes, et se subdivise en Andes patagoniques, Andes du Chili, Andes du Pérou, etc. Celle qui passe dans l'Amérique centrale reçoit dans le pays les noms de Cordilière de Veragua, Cordilière d'Oaxaca, de Guatimala, etc.; au Mexique, ceux de Cordilière de Mexico, Sierra Madre, etc.; ce n'est guère que vers le 30° lat. N. qu'elle finit par être appelée Montagnes Rocheuses (*Rocky Mountains*), nom qui lui reste jusqu'au bord de l'océan Arctique, sans préjudice d'une foule d'autres dénominations locales. Quelques géographes considèrent cette portion de la grande chaîne continentale, comme ne formant qu'un tout à partir de l'isthme, et l'appellent le système Missouri-Mexicain, d'après les principales régions qu'elle traverse. Ici il faut noter une différence essentielle qui existe entre les Andes proprement dites, et le système dont nous parlons. Les premières, situées à peu de distance des côtes du grand Océan, dont elles s'éloignent rarement de plus de trente lieues, et jamais de plus de soixante, constituent une chaîne maritime, tandis qu'il n'en est pas de même du second : ce dernier se maintenant dans la partie moyenne de l'isthme, et, gardant la même direction dans l'Amérique centrale, il arrive que, lorsque par 30° lat. N. le continent vient à s'élargir subitement, surtout dans sa partie orientale, ce système devient une chaîne intérieure, en restant toutefois beaucoup plus près du grand Océan que de l'Atlantique. En outre, la plus grande élévation de la chaîne a lieu dans l'Amérique méridionale, au sud de l'équateur, où le Chimborazo, élevé de 6529 mètres, forme son point culminant. Quelques observations, faites dans ces dernières années, transportaient cette primauté au Sorata, dans le voisinage de la Paz, en lui donnant 7695 mètres de hauteur. Mais des renseignemens plus récens, et non encore publiés, contredisent ces observations, et rendent au Chimborazo le premier rang qu'il avait toujours occupé. Les points les plus élevés du système Missouri-Mexicain sont : au Mexique, le sommet du Popocateptl, qui atteint 5401 mètres, et aux Etats-Unis, celui du Pic de Long, ou Bighorn, dont l'élévation est de 4242 mètres.



(Carte de l'Amérique méridionale.)

Passant aux quatre autres systèmes de montagnes indiqués plus haut, nous commencerons par les deux qui sont propres à l'Amérique du Sud. On a long-temps regardé les Andes comme liées à ces deux systèmes; mais il est maintenant prouvé qu'elles n'envoient qu'une seule branche qui serait digne de ce nom, et dont la séparation du relief principal a lieu vers les 5° 50' lat. N.; cette branche se dirigeant à l'est, longe la côte septentrionale de la Colombie jusqu'à l'extrémité du cap Paria, sous le nom commun de chaîne de Venezuela. La Silla de Caracas, qui constitue son point culminant, ne dépasse pas 2,700 mètres de hauteur.

Les deux véritables systèmes de l'Amérique du Sud sont celui de la Parime ou de la Guyane, et celui du Brésil. Le premier, situé par le 8e lat. N., entre l'Orénoque et l'Amazone dont il sépare les affluens, est moins une chaîne continue et régulière qu'une réunion de groupes irradiant dans des directions diverses, et renfermant dans leurs intervalles des plaines et des savanes plus ou moins étendues : sa direction générale paraît cependant parallèle à celle de la chaîne de Venezuela, dont son éloignement moyen est d'environ 60 lieues. C'est à peu près dans sa partie centrale que jusque dans ces derniers temps les géographes plaçaient le fabuleux lac Parime, et la ville de Manoa, capitale du non moins fabuleux El-Dorado. Son pic connu le plus élevé est le Duida, près de la mission d'Esmeralda sur les bords de l'Orénoque; il s'élève, suivant M. de Humboldt, à 2,534 mètres de hauteur. Le système brésilien, qui traverse le Brésil à peu près du nord-est au sud-ouest, est composé de trois chaînes principales, dont la plus orientale, nommée par les Brésiliens *Serra do mar* (chaîne de la mer), s'étend depuis les 16e jusqu'aux 30e lat. S.; sa plus haute cime atteint à peine 1,280 mètres d'élévation. La chaîne centrale, qui change de nom plusieurs fois, mais qui dans le pays est désignée en général sous celui de *Serra do Espinaçao* (chaîne de l'Épine), est la plus élevée et la plus continue; elle s'étend du 10e au 28e parallèles S. et le mont Itacolumi, près de Villa-Rica, qui forme son point culminant, ainsi que celui de tout le système, s'élève à 1,852 mètres. Enfin la chaîne la plus occidentale, nommée par M. Eschewège *Serra dos Vertientes* (chaîne des Versans), s'étend en un immense demi-cercle depuis la province de Ceara dans celle de Matto-Grosso; à ses deux extrémités elle est très basse, et se relève dans sa partie centrale, sans toutefois que sa plus grande hauteur connue dépasse 800 mètres : elle envoie à l'ouest une branche assez considérable qui va se perdre dans les pays inconnus situés entre Bolivia et l'Amazone, et s'unit aux deux autres chaînes par plusieurs chaînons secondaires et transversaux.

Chacun de ces systèmes donne naissance à un grand nombre de plateaux remarquables par leur prodigieuse élévation ou leur immense étendue, et dont la direction générale détermine celle des bassins et des fleuves qui sillonnent ces derniers. Les Andes, isolées des autres systèmes, ne sont qu'une suite de plateaux qui enclavent souvent des vallées dominées de toutes parts par des berges d'une élévation considérable; telle est celle de Quito, dont le fond est aussi élevé au-dessus du niveau de la mer que le sommet du Mont-Blanc, et qui est la plus haute que l'homme habite sur le globe. Le plateau dont elle fait partie, et celui de Bolivia, l'un des anciens foyers de la civilisation indigène, et dont le lac Titicaca occupe une partie, surpassent en hauteur tous ceux de la grande chaîne continentale; les autres, situés dans le Brésil et dans la Guyane, jouent un humble rôle à côté de ceux-ci, mais l'emportent peut-être sur eux en étendue. Quant aux plaines, l'Amérique du Sud en présente trois principales remarquables par leur étendue, les cours d'eau qui les parcourent, et les caractères bien tranchés de leur végétation : toutes trois sont situées à l'est des Andes. La première, connue sous le nom de *Llanos de Venezuela*, s'étend du revers méridional de la chaîne de Venezuela aux 3e 50' lat. S., où le Guaviare forme sa limite extrême, et des Andes au système de la Parime; elle est sillonnée de l'ouest à l'est par une foule de rivières qui portent leurs eaux à l'Orénoque, dont elle forme le bassin. Sa superficie, évaluée par M. de Humboldt à 29,000 lieues carrées, est couverte de graminées qui disparaissent pendant la saison sèche, de bouquets de palmiers murichy, et en partie cachée sous l'eau pendant la saison des pluies : son sol sablonneux devient alors aride, et n'offre plus que des ressources insuffisantes aux nombreux troupeaux de bœufs, de chevaux et de mules que les habitans y élèvent. La seconde, qui s'étend depuis la précédente jusqu'au sud du pays des Chiquitos et de la province bolivienne de Santa-Cruz de la Sierra, entre les Andes à l'ouest et le système brésilien à l'est, couvre une superficie de 260,000 lieues carrées; les nombreuses rivières qui l'arrosent, et dont quelques unes égalant par le volume de leurs eaux les plus grands fleuves de l'Europe, se rendent les unes du nord au sud, les autres du sud au nord dans l'Amazone dont le lit occupe à peu près sa partie moyenne. Sa partie centrale est couverte d'immenses et impénétrables forêts, où se déploie tout le luxe de la végétation équatoriale; mais à ses deux extrémités on retrouve des terrains déboisés analogues aux Llanos de la Colombie : comme ceux-ci elle est sujette à des inondations annuelles dans la saison de l'hivernage. Enfin au sud de cette dernière jusqu'à l'extrémité australe du continent, on trouve la troisième grande plaine désignée ordinairement sous les noms de Pampas du Tucuman, Pampas du Rio de la Plata, et de la Patagonie. Leur superficie est d'environ 130,000 lieues carrées; leur partie nord nourrit encore des palmiers qui viennent expirer vers les 27e lat. S.; le reste, soumis à une température plus modérée, et même très froide dans la partie australe, est couvert toute l'année d'une herbe grossière que paissent d'innombrables troupeaux qui font la richesse de la république Argentine. Toutes les rivières des Pampas se rendent à l'est, les unes dans le Rio Paraguay et le Parana, les autres directement dans l'océan Atlantique.

Le système de la Parime et celui du Brésil ne s'étendant pas à l'ouest jusqu'aux Andes, il en résulte que les trois bassins ci-dessus communiquent ensemble par ce qu'on pourrait appeler des détroits de terre; ces détroits cependant ne sont pas sur un niveau absolument égal avec celui des plaines qu'ils unissent; aux points de jonction, ils offrent de légères hauteurs qui séparent les divers cours d'eau. Le détroit qui sépare les Llanos de Venezuela du bassin de l'Amazone se trouve entre 2e 30' et 3e 30' lat. N.; celui qui sépare ce dernier des Pampas du Tucuman, ou plutôt du Gran-Chaco, entre 16e et 18e lat. S. Ces points de séparation ne doivent pas être confondus avec les contreforts ordinaires des montagnes; souvent ils sont à peine sensibles, et se réduisent à une double inclinaison de terrain en sens contraires; quelquefois même ils disparaissent, et donnent lieu à ces communications d'une rivière à l'autre, telle que celle qui existe entre l'Amazone et l'Orénoque au moyen du Cassiquiare, communications qui sont nombreuses en Amérique, et qui forment l'un des caractères les plus saillans de son système hydraulique.

Des deux systèmes de l'Amérique du Nord, l'un, et par cela même très remarquable, est situé à l'ouest de la grande chaîne continentale; c'est celui que M. de Humboldt nomme Cordilière de la Californie, et M. Balbi Cordilière maritime; ce dernier le regarde comme une dépendance des montagnes rocheuses avec lesquelles il se lie effectivement par des contreforts entre les 33e-34e et 45e-53e lat. N.; mais son étendue et la constance de sa direction nous engagent à le considérer comme un système à part. Il longe la côte du grand Océan depuis le cap Lucas à l'extrémité de la Californie, par 23e lat. N., jusqu'au 60e parallèle, où il se termine en quelque sorte par le gigantesque mont Saint-Elie le plus élevé de tous ceux de cette partie du continent américain, et qui atteint jusqu'à 5,444 mètres de hauteur. Cependant la chaîne continue de suivre la côte, mais en s'abaissant, et va se perdre dans la presqu'île d'Alaschka; quoique bien moins élevée que les Andes de l'Amérique du Sud, elle semble par sa situation les remplacer dans l'Amérique du Nord. Le second système est formé par la triple chaîne des monts Alleghanys, longitudinal comme le précédent, mais placé à la partie opposée du continent, à une médiocre distance de l'Atlantique. Sous les noms de montagnes Bleues, montagnes de Cumberland, montagnes Vertes, ce système s'étend sans interruption du 34e au 42e parallèle N. traverse

le fleuve Saint-Laurent où il forme les rapides de Québec, et va finir sur les bords de la baie d'Hudson : son point le plus élevé, qui est le sommet du mont Washington dans le New-Hampshire, atteint 2,046 mètres d'altitude.



(Carte de l'Amérique septentrionale.)

L'Amérique du Nord se trouve divisée par ces deux systèmes de montagnes, ainsi que par les montagnes Rocheuses, en trois grandes plaines, l'une comprise entre l'Atlantique et les Alleghanys, la seconde entre les Alleghanys et les montagnes Rocheuses, et la troisième entre ces dernières et la Cordilière maritime. La première, qui forme la portion la plus cultivée des Etats-Unis et du Canada, est le siége d'une civilisation qui grandit chaque jour, et qui promet d'être bientôt rivale de celle de l'Europe. Les nombreux cours d'eau qui la sillonnent se jettent dans l'océan Atlantique, en s'ouvrant pour la plupart un passage à travers la chaîne orientale des Alleghanys. La seconde, qui surpasse à elle seule toutes les autres, est la plus vaste qui existe sur le globe. Elle s'ouvre d'un côté sur l'océan Arctique, de l'autre sur le golfe du Mexique, et leur porte à tous deux, mais surtout au second, d'énormes volumes d'eau. M. de Humboldt, qui estime sa superficie à 270,000 lieues carrées, étendue presque égale à celle de l'Europe, fait observer qu'à l'une de ses extrémités elle nourrit des palmiers et des bambousacées, tandis que l'autre est couverte de neiges et de glaces une grande partie de l'année. Le bassin compris entre les montagnes Rocheuses et la Cordilière maritime est à peine connu : il paraît consister en plaines entrecoupées d'inégalités montueuses. Son inclinaison générale est à l'ouest, et les rivières qui le parcourent portent leurs eaux au grand Océan à travers les intervalles que présente la Cordilière maritime. L'étroite lisière resserrée entre cette dernière et l'océan Pacifique ne constitue aucun bassin proprement dit; elle est couverte de forêts et de montagnes souvent abruptes, qui sont des contreforts de la chaîne principale.

Outre les plaines dont nous venons de parler, et dont la végétation donne à chaque région américaine sa physionomie caractéristique, il existe d'autres espèces de terrains, bien différens sous ce rapport, et que nous devons mentionner ici. Les personnes qui ne connaissent l'Amérique que par quelques descriptions faites la plupart d'après les régions intratropicales, se la représentent comme essentiellement humide et boisée; mais elle a aussi ses déserts arides et inhabitables comme ceux de l'Afrique. La majeure partie de la côte ouest, depuis les 4° aux 30° latitude S., c'est-à-dire sur un espace de 500 lieues, offre un aspect désolé, que la présence de l'homme anime seulement dans quelques vallées que fertilisent de faibles ruisseaux, à sec la plupart pendant une partie de l'année. C'est dans cet espace que se trouvent les déserts d'Atacama et de Sechura, comparables pour

leur nudité au Ssahrah. De l'autre côté des Andes, sur une longueur d'environ 400 lieues, et une largeur qui varie de 60 à 120 lieues, il existe une autre espèce de désert, où l'eau est également très rare, mais où le sable est remplacé par des cailloux, et qui est couvert de plantes alcalines, de cactus, d'agavés, et de nopals. Ce vaste territoire est connu dans le pays sous le nom de *la Travesia*; malgré son immense étendue, bien peu de géographes en ont tenu compte. Dans les provinces de Pernambouc et de Ceara au Brésil, on trouve également des déserts sablonneux que Koster a le premier décrits avec soin. L'Amérique du Nord en possède de semblables, surtout dans le nord du Mexique.

Le système hydraulique de l'Amérique est le plus beau et le plus vaste qui existe. On ne peut se soustraire à un sentiment d'admiration en voyant cette multitude presque innombrable de fleuves et de rivières, dont un assez grand nombre sont navigables à de grandes distances de leurs embouchures, et qui, se ramifiant dans tous les sens, sont autant de canaux destinés à favoriser un jour les relations commerciales entre les parties les plus éloignées de ce continent Déjà ces relations existent dans l'Amérique du Nord, où l'industrie de l'homme, en creusant quelques canaux, est parvenue à joindre le golfe du Mexique aux mers qui baignent les rivages de Terre-Neuve. Les régions boréales de cette partie du continent offre un réseau de lacs et de rivières qui s'entrelacent dans tous les sens, et finissent par verser leurs eaux dans l'océan Arctique et dans l'Atlantique. La Mackensie, la Coppermine, la Churchill, la Hayes, la la rivière d'Albanie, etc., portent à la première de ces mers, ainsi qu'à la baie d'Hudson, les eaux des lacs des Esclaves, d'Athiapescow ou des Montagnes, des Rennes, Winnipeg, et d'une foule d'autres moins importans, tandis que le Saint-Laurent verse dans la seconde les eaux des lacs Ontario, Erié, Huron, Michigan, Supérieur, et de quelques rivières, dont la plus considérable est l'Ottawa. La même mer reçoit une foule d'autres cours d'eau, parmi lesquels l'Hudson, la Susquehanah, le Potomac, la Delaware, la Savannah, quoique bien inférieurs aux précédens, méritent une mention à part. Dans le golfe du Mexique, le Mississipi, grossi des eaux d'une foule de tributaires, parmi lesquels le Missouri, l'Ohio, le Tennessée, le Wabash, l'Arkansas, la rivière Rouge tiennent le premier rang, entre avec lenteur et majesté dans l'Océan, qui reçoit un peu plus loin au sud le Rio-Grande-del-Norte. Sur la côte occidentale, la Columbia ou Orégon, est le seul fleuve un peu considérable que nous puissions mentionner avec le Colorado, qui court dans une autre direction se jeter dans le golfe de Californie. L'Amérique centrale ne possède point de fleuve qu'on puisse comparer aux précédens; mais le grand lac de Nicaragua, qui se décharge dans la mer des Antilles par le Rio-San-Juan, et par lequel on a proposé plusieurs fois d'établir une communication entre le grand Océan et l'Atlantique, la dédommage en quelque sorte de ce qui lui manque sous ce rapport

Dans l'Amérique du Sud, deux rivières seules de quelque importance, coulant du sud au nord, l'Atrato et la Magdalena, se jettent dans la mer des Antilles. Toutes les autres qui sillonnent les trois grands bassins dont nous avons parlé, vont se rendre dans l'Atlantique, après avoir suivi des directions variables. Tels sont l'Orénoque, qui, décrivant une immense courbe, et grossi par les eaux du Guaviare, du Meta, de l'Apure, du Caura, du Caroni, etc., se décharge dans la mer par sept embouchures; l'Amazone qui, après avoir reçu près de deux cents rivières, dont quelques unes, le Napo, le Japura, le Rio-Negro, le Mamoré, la Madeira, le Topayos, le Xingu, égalent les plus grands fleuves de l'Europe, refoule au loin les eaux de l'Océan; le Tocantin ou Para, la Paranahyba, le San-Francisco, qui arrosent le Brésil; la Plata, formée par la jonction du Rio-Paraguay, du Parana et de l'Uruguay; enfin, dans la Patagonie, le Colorado, le Rio-Negro, le Rio-Camerones, dont le cours est encore peu connu, et qui parcourent les Pampas. Les Andes, trop rapprochées de l'océan Pacifique, ne permettent pas aux eaux de se rassembler en assez grande quantité pour former des fleuves imposans; deux seulement, le Biobio, au sud du Chili, et la rivière de Guayaquil, méritent d'être mentionnés ici.

L'Amérique du Sud a aussi ses lacs, mais peu nombreux et nullement comparables à ceux de l'Amérique du Nord, si ce n'est celui de Titicaca, le plus élevé de tous ceux du globe, et enclavé au milieu de montagnes colossales. Nous citerons encore le lac de Valencia, dans la Colombie, célèbre par la beauté et la fertilité de ses bords; le petit lac Lauri, qui donne naissance à la branche orientale de l'Amazone; et enfin les lacs dos Patos et Mirim, sur la côte méridionale du Brésil. Outre ces lacs permanens, il en existe un grand nombre d'autres qui, formés par les pluies diluviennes qui tombent chaque année à des périodes fixes, ne sont que temporaires, sans toutefois se dessécher jamais complètement. Le plus célèbre est la lagune Xarayes, où le Rio-Paraguay prend sa source. On peut encore citer celle d'Ybera dans la province de Corrientes et celle de Guanacache dans la province de Mendoza, qui toutes deux appartiennent à la république Argentine. Les Pampas, la Guyane, toute l'Amérique équatoriale dans ses parties basses, présentent une foule de lagunes de ce genre sur une plus ou moins grande échelle.

La plupart de ces lacs et de ces rivières que nous venons de nommer inondent chaque année leurs rivages, souvent à des distances considérables, et y déposent trop souvent, avec les principes d'une fertilité extraordinaire, des germes de maladies pestilentielles.

La vaste étendue de l'Amérique en latitude, son étroitesse dans sa partie intratropicale comparée à sa largeur qu'elle acquiert dans sa partie boréale; la disposition des montagnes de cette dernière, qui laisse un libre accès aux vents glacés du nord; la hauteur de ces massifs eux-mêmes; enfin son étroitesse dans sa partie australe, expliquent à la fois comment elle possède tous les climats, et comment, à latitude égale, elle est beaucoup plus froide que l'ancien continent. En effet, celles de ses parties qui, par leur position géographique, devraient jouir d'une température modérée, et produire les fruits du midi de l'Europe, sont exposées à de longs et rigoureux hivers, tandis que ses régions intratropicales sont beaucoup moins brûlantes que celles de l'Afrique. On a souvent répété que la différence moyenne de chaleur entre l'Amérique et l'ancien continent était représentée par celle de 10° en latitude; mais elle ne suit pas ainsi une progression régulière, et va en croissant avec une rapidité singulière à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. Ainsi, par exemple, par 30° lat. N., cette différence est de 3,5; par 40° de 8,0; par 50°, de 12,9; enfin par 60°, de 16. La côte occidentale n'offre pas ces variations, et jouit d'une température analogue à sa latitude, en prenant notre continent pour point de comparaison. On observe une foule d'autres variations semblables, dues à des circonstances locales. Les trois villes de l'Amérique où la température moyenne de l'année est la plus élevée, sont, suivant M. de Humboldt, la Vera-Cruz, la Havane et Cumana. Dans la première, elle est de 25°,4; dans la seconde, de 25°,6, et dans la troisième, de 25°,7 R.

La distribution géognostique des terrains de l'Amérique, considérée d'une manière générale, offre les mêmes caractères que dans l'ancien continent. Partout le granit le plus ancien forme la base des principaux systèmes de montagnes dont nous avons parlé; on le retrouve même dans les plaines où il se montre souvent à nu comme dans les llanos de Venézuela, ou bien souvent d'une couche argilo-calcaire ou argilo-siliceuse, comme dans les pampas du Rio de la Plata ou le grand bassin de l'Amérique septentrionale. Dans les

Andes et au Mexique, il offre une disposition particulière, l'inverse de celle qu'il a eu Europe; au lieu de dominer avec d'autres roches d'origine ignée toutes celles appartenant à d'autres formations, ainsi que cela se voit sur le sommet des Alpes, il est recouvert par le gneiss le plus récent qui, en Europe, ne se montre que dans les montagnes d'une médiocre élévation, ou au pied des plus hautes. Un voyageur pourrait parcourir le Pérou pendant des années entières sans soupçonner son existence. La plus grande hauteur à laquelle M. de Humboldt l'ait observé est celle de 10,500 pieds. D'immenses murailles de porphyre, de trachyte, des aiguilles de basalte couronnent le sommet du Chimborazo, de l'Antisana, du Pichincha, etc. Les formations secondaires telles que le calcaire, avec son accompagnement de coquilles et de houille, se trouve aussi à de plus grandes hauteurs dans le nouveau continent que dans l'ancien, quoique la disproportion soit moins frappante que pour la précédente. Nous renvoyons aux articles spéciaux pour de plus grands détails sur ce sujet qui ne pourrait trouver place ici que d'une manière trop incomplète.

Les monts ignivomes de l'Amérique constituent la plus vaste région volcanique connue. Tous, sans exception, appartiennent à la grande chaîne continentale et à ses dépendances dans l'Amérique du Sud. Ceux de la Terre de Feu et des Andes patagoniques sont les moins connus, et l'on ne sait pas au juste quel est leur nombre qui doit être très considérable. Mais, à partir du 47° lat. S. à l'équateur, il existe une ligne de volcans si continue qu'on ne peut parcourir un degré de latitude sans en rencontrer un au moins qui ne soit pas brûlant. A partir de ce point jusqu'à l'isthme, cette ligne est interrompue et ne présente plus que des cratères, la plupart éteints. Dans l'Amérique centrale, il n'y a pas moins de vingt-un volcans en activité, tous compris entre les 10° et 15° parallèles nord. Au Mexique, la chaîne volcanique se dirige directement au nord et forme un plateau traversé de l'est à l'ouest par cinq cratères en activité. Là, elle abandonne la grande chaîne continentale pour se porter sur la Cordilière maritime avec laquelle elle se prolonge en traversant la presqu'île d'Alaschka jusque dans les îles Aléoutiennes. Une autre chaîne volcanique traverse les Antilles et va se terminer dans l'île Saint-Vincent, où se trouve son volcan le plus terrible. Les terres arctiques et antarctiques ont également leurs monts ignivomes. L'Irlande en a plusieurs, et la petite île de Jean de Mayen, située par 70° lat. nord, en présente un qui est le plus boréal de tous ceux du globe. Enfin, à l'extrémité opposée, se trouve celui du Shetland austral, le plus bas et le plus voisin du pôle antarctique que l'on connaisse. Les tremblemens de terre suivent nécessairement la ligne que nous venons de décrire, et sont presque permanens au Mexique, au Pérou et au Chili. La chaîne de Vénézuela, quoique dépourvue de volcans, en éprouve quelquefois d'aussi violens que ceux de ces diverses régions, témoin celui qui renversa Caraccas en 1812; ils sont presque inconnus dans la Patagonie orientale, à Buénos-Ayres, au Brésil, dans la Guyane et la majeure partie de l'Amérique du Nord

Les richesses métalliques du continent américain embrassent presque tous les métaux connus, mais dans des proportions différentes de celles de l'ancien continent: nous ne nommerons ici que les principaux. L'or et l'argent, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, sont plus spécialement confinés dans ses parties centrales. Les mines du premier se trouvent principalement dans les terrains de transports du Pérou, du Choco en Colombie, du Brésil, et du Mexique; le gneiss et le schiste micacé en contiennent aussi quelquefois d'assez riches filons. Le second a été versé à pleines mains par la nature dans les parties les plus élevées de la grande chaîne continentale au Pérou et au Mexique, où il se trouve allié à l'or, au soufre, à l'antimoine, etc., et quelquefois natif; le cuivre forme une des principales richesses du Chili, et suffit pour payer une grande partie de ses importations. Le platine abonde dans le Choco, où il a été découvert pour la première fois et se retrouve dans un grand nombre d'autres localités mêlé à l'or, au fer oxidulé dans les terrains d'alluvion, etc. Le fer, plus abondant dans les parties boreales de l'Amérique du Nord, existe partout combiné avec d'autres métaux. Plusieurs masses de fer météorique ont été trouvées au sud du Chili, dans le Tucuman, au Mexique. Le plomb, très rare dans l'Amérique du Sud, existe dans quelques gisemens de cette dernière région. Le Pérou possède de riches mines de mercure qui, sous la domination espagnole, suffisaient en grande partie à l'exploitation de ses mines d'argent, mais dont les produits sont aujourd'hui bien déchus, etc. Les pierres précieuses ne sont pas moins variées, et, à l'exception des émeraudes, dont les gisemens les plus riches se trouvent dans les Andes de la Colombie, proviennent, pour la plupart, du Brésil, qui, depuis sa découverte, a versé dans le commerce une quantité immense de diamans, qu'un préjugé mal fondé a fait regarder long-temps comme inférieurs à ceux de l'Orient.

Revenons à l'or et à l'argent. Helms, parlant de l'abondance de ce dernier dans les Andes, dit que, si une partie seulement de celui qui y existe était extraite, le système commercial du monde serait bouleversé, et que ce métal remplacerait le fer dans la plupart des usages auxquels nous l'appliquons. Cette opinion n'a rien d'exagéré. Depuis la découverte en 1492 jusqu'à l'année 1803, c'est-à-dire en 311 années, les colonies espagnoles et portugaises seulement ont fourni, suivant M. Humboldt, 5,625,000 marcs d'or, et 512,700,000 marcs d'argent, ce qui fait, en évaluant le kilogramme du premier à fr. 3144,44, et celui du second à fr. 222,72, les sommes prodigieuses de fr. 124,850,500 pour l'or, et fr. 114,188,544,000 pour l'argent. Le tableau suivant donne la valeur moyenne *annuelle* de ces deux métaux tirés des mines de l'Amérique à différentes époques:

De 1492	à 1500	4,325,000 fr.
1500	1545	15,900,000
1545	1600	58,300,000
1600	1700	84,800,000
1700	1750	119,230,000
1750	1803	185,500,000

Au commencement de ce siècle, le produit annuel des mines s'éleva jusqu'à 230,550,000 fr.; mais depuis les guerres de l'indépendance, il a considérablement diminué. Des milliers de mines ont été abandonnées faute de bras et de capitaux pour les explorer; le mercure, pour l'amalgamation, a manqué dans d'autres; toutes, à très peu d'exceptions près, emploient un moins grand nombre de travailleurs qu'auparavant. Pendant les sept années écoulées de 1824 à 1830 inclusivement, toutes les mines de l'Amérique n'ont produit, selon M. de Montvéran, que fr. 112,261,280 en or, et 186,801,231 en argent. Lors de la fureur des spéculations americaines qui s'empara de l'Angleterre en 1825, plusieurs compagnies, dont quelques unes, avec un capital de 25 millions de francs, se formèrent pour l'exploitation des mines du Chili, du Pérou et du Mexique; elles parvinrent à épuiser quelques unes de l'eau qui les remplissait; mais le succès n'ayant pas répondu à leur attente, toutes celles qui étaient organisées sur une trop grande échelle tombèrent après avoir fait des pertes énormes.

La grande diversité des climats de l'Amérique en produit une correspondante dans sa végétation, qui offre tous les contrastes depuis les arbrisseaux rabougris des terres arctiques jusqu'aux arbres gigantesques des forêts équatoriales. Sur la somme totale des phanérogames connues, un tiers environ lui appartiennent, et il en serait probablement de même pour les cryptogames, si elles avaient été étudiées avec autant de soin que celles de l'Europe. On sait que les patientes recherches de M. Fée lui ont fait découvrir des fa-

milles entiers de ces végétaux sur les écorces desséchées de quinquina que nous envoie le commerce.

Des caractères bien tranchés indiquent, comme partout ailleurs, les diverses régions phytographiques qui se partagent le continent américain.

La flore des terres arctiques, composée presque en entier de cryptogames qui semblent en exclure tous les autres végétaux, est presque en tout semblable à celle de la Laponie, de la Sibérie, et des montagnes alpines des parties moyennes de l'Europe. Sur les bords de la mer polaire, de la baie d'Hudson, commencent à paraître de maigres forêts de pins, de saules rabougris, de peupliers et de bouleaux, qui seuls peuvent braver les longs hivers de ces régions désolées. Des érables, des magnolias, des rhododendrons, des chênes, annoncent au Canada le voisinage d'un climat plus tempéré. Ces arbres dominent encore dans le nord des Etats-Unis, mais plus beaux, plus vigoureux; et dans les parties moyennes de cette région les formes équatoriales commencent déjà à se mêler à celle des régions tempérées; des lauriers, des passiflores, des tulipiers, des bignonia, quelques palmiers, confondent leurs feuillages avec celui des nombreuses espèces de chênes, et un assez grand nombre de plantes européennes qui croissent naturellement dans cette région. Tous les fruits transportés de nos climats y prospèrent, et d'immenses plantations de cotonniers et de tabac font la richesse des habitans. La flore de la côte nord-ouest, placée sur la même latitude que le Canada et le nord des Etats-Unis, s'éloigne du type propre à ces deux pays pour se rapprocher de celui de la Sibérie.

Au Mexique, trois régions, qui se succèdent par étages des bords de la mer au sommet des plus hauts plateaux, sont caractérisées par autant de flores différentes; l'une, où la hauteur du sol varie de 0 à 600 mètres, est caractérisée par des palmiers, des borraginées, des légumineuses, des labiées, etc. La seconde, dont l'élévation est de 600 à 2,000 mètres, présente des chênes, des erythroxilum, des dahlias, etc. Enfin, la dernière, élevée de 2,200 à 4,700 mètres, et par où se termine la limite des neiges perpétuelles, voit croître d s caryophyllées, des rhodoracées, et autres familles de plantes propres aux climats septentrionaux. Des violettes, des valérianes, des sauges se rencontrent dans ses parties les plus basses, ainsi que quelques palmiers. La Colombie, à l'est des Andes, la Guyane et le Brésil forment une région particulière, dont il serait impossible de donner même une faible idée, tant la nature y déploie de magnilicence et de variétés dans les productions. C'est là principalement que se trouvent ces immenses forêts si souvent décrites, où le botaniste et le simple voyageur éprouvent une égale admiration. Les palmiers et les fougères arborescentes en forment par leur abondance un des traits les plus saillans. Ces forêts, connues sous le nom de *forêts vierges*, n'ont cependant pas l'étendue qu'on leur attribue communément. Leur siège principal est le long de l'Atlantique, où elles occupent une zone dont la largeur varie de 50 à 120 lieues. Derrière se trouvent, dans la Guyane, de vastes savannes; et au Brésil, une bande immense de bois composés de broussailles, d'arbrisseaux de moyenne grandeur, qui porte le nom de catingas, et que M. A. de Saint-Hilaire a le premier décrite avec soin. Le Pérou conserve encore dans sa Flore quelques uns des traits de la région précédente; mais son caractère principal consiste en ces forêts de quinquina, qui occupent en partie le revers oriental des Andes. Ces dernières, véritable patrie des cactus, en offrent d'innombrables espèces, qui se prolongent jusqu'au Chili central, et envahissent une partie des provinces du Rio de la Plata, sur l'espace dont nous avons parlé sous le nom de Travesia. Les pampas, dépourvues de forêts étendues, sont caractérisées par un arbre particulier, encore mal connu des naturalistes, et qui croît solitairement dans ces vastes plaines, où il sert de point de reconnaissance aux voyageurs. On l'appelle ombù dans le pays. Les autres plantes appartiennent, pour la plupart, aux genres de l'Europe, dont elles diffèrent néanmoins spécifiquement. Les mimosées y domin nt entre toutes les autres. A mesure qu'on se rapproche des terres Magellaniques, la végétation prend un aspect de plus en plus semblable à celle de nos pays; les cryptogames reparaissent en plus grande quantité, et dominent avec les graminées, les synanthérées, etc.

Dans cette rapide énumération, nous avons omis, pour les réunir, les plantes qui sont spécialement l'objet des soins de l'homme et qui servent à ses besoins. Dans toute l'Amérique intratropicale trois, le jatropha manhiot, le maïs et le bananier sont la base de la nourriture des habitans; le second s'étend jusqu'au nord des Etats-Unis, qui cultivent aussi toutes nos céréales, que l'on retrouve au Chili et à Buénos-Ayres. De vastes vignobles sont la richesse du premier de ces pays et de quelques provinces du second. Il en existe également dans l'intérieur des Etats-Unis et au Mexique. La canne à sucre, le cotonnier, le cacaoyer, le caféier, le tabac, l'olivier, le rocouyer, le géroflier, le muscadier, le poivre, etc., sont l'objet d'exploitations immenses, et alimentent la majeure partie du commerce de l'Amérique avec les autres parties du monde. Les trois derniers appartiennent plus spécialement à la Guyane, qui les a reçus de l'Inde. Enfin, il est peu de nos plantes utiles qui ne soient cultivées dans l'une ou l'autre des contrées du continent américain, ou leurs fruits acquièrent souvent une saveur supérieure à celle qu'ils ont dans leur pays natal. D'autres, transportées par le hasard, s'y sont acclimatées, et couvrent de vastes espaces de terrains sans l'intervention de l'homme. Telle est cette espèce de chardon (*cynara carduncul us*) qui a envahi une partie des plaines de Montévideo et de Buenos-Ayres. L'Europe, à son tour, a reçu de l'Amérique plusieurs végétaux, à la culture desquels elle a donné une vaste extension, tels que la pomme de terre originaire du Chili, et négligée par ses habitans; le maïs, qu'on a retrouvé récemment à l'état sauvage au Paraguay, sans compter une foule d'autres moins importans, et qui ne servent qu'à embellir nos jardins.

Sous le rapport zoologique, l'Amérique n'offre pas des caractères moins tranchés. Nous ne nous arrêterons pas à discuter la question, si souvent débattue, de l'infériorité de ses animaux comparés à ceux de l'ancien continent, question oiseuse, qui ne tend à rien moins qu'à faire du volume des êtres organisés une considération importante, ce qui ne peut pas être en bonne philosophie. Chaque animal, parfait pour le but dans lequel il a été créé, n'est inférieur à un autre que par la composition de ses organes essentiels, abstraction faite de sa grosseur. Tous les mammifères du continent américain lui sont propres, à un très petit nombre près, qui, tels que le glouton du nord, l'ours blanc, certains renards, ont pu passer depuis l'Asie dans ses parties les plus boréales. La seule exception remarquable, est celle d'une chauve-souris du genre nyctinome, qui se trouve au Brésil, et qui n'a pu y passer de l'ancien continent.

Sur environ cent vingt quadrumanes connus, la moitié appartiennent à l'Amérique. Elle seule possède des espèces à queue longue et prenante, et dépourvues de callosités aux fesses. Les atèles, les alouattes, qui remplissent les forêts de leurs cris effrayans, les élégans sapajous, les sakis, les ouistitis dont la taille ne dépasse pas celle d'un rat, les nocthores, qui ne chassent que la nuit, sont autant de types dont on ne trouve les analogues nulle part. Parmi ses chauve-souris, dont aucune n'approche de la grandeur de celles de l'Inde, plusieurs, confondues sous le nom de vampires, sucent le sang des animaux, et sont un des principaux obstacles qui s'opposent à la multiplication du bétail dans la Guyane, le Brésil et la Colombie. Les scalopes et les condylures remplacent nos taupes dans le Canada et les Etats-Unis. Quatre espèces d'ours, l'ours blanc des terres Arc-

tiques, l'ours terrible des montagnes rocheuses, l'ours brun des États-Unis, et l'ours orné des Andes du Chili, le disputent pour la taille et la férocité aux plantigrades des autres parties du globe. Nous citerons encore de la même tribu plusieurs ratons, le coati, le kinkajou et deux espèces de glontons. Les digitigrades offrent plusieurs martes, ces zorilles infectes que leur puanteur trahit au loin dans les pampas de Buénos-Ayres et les plaines de la Louisiane; cinq espèces de loutre, dont l'une, qui habite la côte nord-ouest, fournit une des plus précieuses fourrures connues; le chien turc, à poil ras, cru originaire d'Afrique, mais qui paraît originaire de l'Amérique, où il existe en abondance au Pérou et au Chili; le chien crabier, qui vit sur les bords de la mer, au Brésil et dans la Guyane. Cinq ou six espèces de loups sont répandues principalement dans l'Amérique du Nord, ainsi que des renards, qui rodent dans les terres Arctiques et sur les bords de la mer Polaire. Ce genre se retrouve jusqu'au Paraguay, qui possède l'une des plus belles espèces, le renard tricolore. Le genre *felis* est très nombreux dans le nouveau continent: plus de la moitié des espèces lui appartiennent. Nous citerons le jaguar, qui ne le cède qu'au lion et au tigre royal pour la taille, et qui est répandu depuis les pampas de la Patagonie jusqu'au Mexique; le couguar, dont l'habitation est presque aussi vaste; l'ocelot, le jaguaroudi, le margay, l'eyra, etc. Les terres Arctiques et les terres Magellaniques, surtout ces dernières, servent d'asile à des multitudes de phoques, auxquels les pêcheurs d'Europe et des États-Unis font une rude guerre. Le genre sarigue, tout entier, est propre à l'Amérique. Les rongeurs y sont dans une proportion assez forte. Les écureuils abondent aux États-Unis, et elle a reçu d'Europe notre rat vulgaire, qui s'y est prodigieusement multiplié, et qui infeste les villes du littoral. Nous ne pouvons oublier non plus plusieurs espèces de rats épineux du Brésil et de la Guyane. Les castors et les ondatras, si multipliés jadis au Canada, y diminuent chaque jour, et le commerce qu'alimentaient leurs fourrures menace de tomber dans peu d'années si la destruction continue sur le même pied. Le genre lièvre compte plusieurs espèces propres aux pays tempérés, et est remplacé dans les régions équatoriales par le paca, l'agouti et l'agonchi, qui tous trois sont d'excellens gibiers. Les édentés y sont représentés par l'unau et l'aï, dont on a exagéré la lenteur, la nombreuse tribu des tatous, et trois espèces de fourmillers, tous propres aux régions équatoriales. Les seconds cependant s'avancent dans la zone tempérée jusqu'au 55° lat. S.

Les pachydermes ne comptent qu'un petit nombre d'espèces en Amérique. Deux tapirs, dont l'un a été découvert depuis peu de temps dans les cordillères de la Colombie, sont les plus gros mammifères qu'elle ait à opposer aux éléphans et aux rhinocéros de l'ancien continent. Les pécaris et les tajassou remplacent nos sangliers dans les forêts du Brésil et de la Guyane, où ils errent par bandes. L'Amérique ne possédait aucun solipède avant la conquête, à moins qu'on admette, comme réel, le guemul des Andes du Chili, décrit par Molina; mais les Européens y ont porté ceux de l'ancien continent, et aujourd'hui d'immenses troupeaux de chevaux et de mules existent dans toutes ses parties. Les premiers même y sont retournés dans quelques androits à l'état sauvage. L'âne y est peu en usage, surtout dans les colonies espagnoles et portugaises. Les Européens y ont également transporté la plupart des ruminans, tels que le bœuf, le mouton, la chèvre. L'Amérique possède bien deux espèces indigènes des premiers: le bison, qui erre en troupeaux innombrables dans les savannes du Missouri, et le bœuf musqué, qui habite à l'ouest des montagnes Rocheuses; mais on n'a pas encore essayé, du moins avec succès, de les soumettre au joug. Dans les mêmes montagnes, du 40° au 60° parallèle, habite une espèce du second genre: le mouflon d'Amérique, qui y est assez rare. Le Pérou possède le lama, l'alpaca et la vigogne; et, dans tout le continent, se trouvent répandues de nombreuses espèces de cerfs et de chevreuils. Trois amphibies herbivores: le grand-lamantin, le lamantin latirostre et le stellère boréal, vivent, les deux premiers, à l'embouchure des rivières du Brésil et de la Guyane, et le troisième, dans celles de la côte N.-O. Nommer les cétacés qui fréquentent les mers de l'Amérique serait superflu; nous ne citerons que deux espèces de dauphins, découvertes, l'une, par M. de Humboldt, dans l'Orénoque et ses affluens; l'autre, par M. d'Orbigny, dans ceux de l'Amazone.

La classe des oiseaux est peut-être encore plus variée que la précédente en Amérique; on en connaît environ 1,200, ce qui forme un peu plus du cinquième de toutes les espèces du globe, décrites jusqu'à ce jour. Les oiseaux de proie l'emportent, en général, pour la taille sur ceux de l'ancien continent, qui n'a rien à opposer au condor des Andes, ni à la grande harpie de la Guyane. Le roi des vautours n'a point non plus de rivaux, pour la beauté des couleurs, parmi tous les oiseaux qui, comme lui, vivent de cadavres. Qui ne connaît ces brillans oiseaux des régions équatoriales, les cotingas, les tangaras, les manakins, les rupicoles, les troupiales, les rolliers, les oiseaux-mouches, les jacamars, les couroucous, les toucans, les aras, presque tous propres au continent américain, et dont les nuances éclatantes embellissent ses forêts? De nombreux gallinacés, les hoccos, les pauxi, les parraquas, les tinamous, les colins, les dindons, les lagopèdes sont dispersés d'un bout du continent à l'autre; suivant la latitude appropriée à leurs espèces. Parmi les échassiers, le nhandu remplace l'autruche dans les pampas de Buenos-Ayres, et le campos parexis du Brésil; le cariama, l'agami, le jabiru, le kamichi, le chaïa, le savacou n'ont point d'analogues ailleurs sans compter une multitude de grues, de hérons, de courlis, de vanneaux, de chevaliers, d'ibis, et les flamans qui peuplent dans certaines saisons les rivages de la Guyane. Les palmipèdes le disputent aux précédens pour le nombre et la variété de leurs espèces. Les mouettes, les canards pullulent sur les côtes des terres arctiques et antarctiques, réunis aux pingouins, aux manchots, aux oies. L'albatros, les pétrels, les rhyncops, les frégates et une foule d'autres méritent aussi notre attention; mais nous les passons sous silence en exceptant cependant l'anhinga de la Guyane et du Brésil, dont le long cou est souvent pris par le chasseur pour un serpent qui se dresse au milieu des hautes herbes.

Si nous passons aux reptiles, nous trouverons d'abord une grande variété de tortues, parmi lesquelles la plus remarquable est la tortue franche qui se pêche sur les côtes du Brésil, où elle n'atteint cependant jamais à la taille des individus de son espèce qui habitent les mers de l'Inde. Les eaux douces en nourrissent une foule d'autres qui sont une précieuse ressource pour les habitans, telles que celles de l'Orénoque, dont les œufs fournissent chaque année une abondante récolte d'huile bonne à manger et à brûler. Les bois de la Guyane, ses marais, ainsi que ceux du Brésil, de la Colombie et des États-Unis, possèdent une foule d'autres espèces non moins utiles. Parmi les sauriens, les régions équatoriales offrent trois espèces de crocodiles qui peuplent les rivières, et dont celles de la Guyane et des llanos de la Colombie s'enfouissent dans la vase pendant la saison sèche pour reparaître avec les pluies. Les monitors, les ameivas, les iguanes méritent également d'être cités pour la nourriture saine et estimée que quelques uns d'entre eux offrent à l'homme. L'Amérique fournit environ un tiers des sauriens connus; le Brésil, la Guyane et le Choco, sur ce tiers, en possèdent au moins la moitié. Il suffit de citer les boas, les crotales, répandus de Rio-Janéiro à New-York, et le redontable trigonocéphale qui infeste quelques unes des Antilles. Enfin, parmi les batraciens, nous citerons une multitude de rainettes, encore peu connues, qui sont parées des plus vives couleurs, la grenouille mugissante

des Etats-Unis, les sirènes qui habitent les marais de la Caroline, et le hideux pipa de la Guyane.

Les eaux ne sont pas moins richement peuplées que la terre en Amérique. Sans mentionner de nouveau les morues dont nous avons déjà parlé, ses côtes et ses rivières fourmillent d'espèces toutes spécifiquement et très souvent génériquement distinctes de celles de l'ancien continent. Celles que l'on connaît forment à peu près le septième de toute la classe. Les mollusques terrestres et aquatiques sont moins communs, au contraire, que dans l'Europe, et à plus forte raison que dans l'Inde, qui enrichit chaque jour nos collections de leurs brillantes dépouilles. Dans les premières années de la conquête, les côtes de l'île de Cubagua, près la Marguerite, celles du Rio de la Hacha, et le golfe de Panama, donnèrent une grande quantité de perles; mais, excepté dans le second de ces endroits qui en fournit encore un peu, le produit de cette pêche est devenu presque complètement nul. En 1825, deux compagnies anglaises se formèrent pour exploiter cette branche d'industrie sur le premier et le troisième des points ci-dessus; toutes deux, après d'infructueux essais, se sont dissoutes en 1826.

Nulle part peut-être les crustacés ne jouent un plus grand rôle dans l'alimentation de l'homme qu'en Amérique. Dans les régions équatoriales, surtout au Brésil et dans la Guyane, les marais salés des bords de la mer offrent des légions innombrables de crabes qui creusent leurs terriers dans la vase de leurs bords. Nous avons calculé sur les lieux, dans la Guyane française, qu'une espèce de grande taille, du genre cardiasome, entre pour un cinquième dans la nourriture de la basse classe. Vingt mille habitans que contient toute la colonie en consomment environ quatre mille par jour, sans que l'espèce paraisse diminuer. Beaucoup de mulâtres et de nègres libres n'ont pas d'autre nourriture, avec de la cassave et des bananes, pendant une partie de l'année. Les Etats-Unis, les Antilles sont ensuite les pays qui en possèdent le plus; mais nous ignorons si la consommation y est aussi considérable.

Nos collections contiennent environ vingt mille espèces d'insectes américains, dont près de la moitié appartiennent à l'ordre des coléoptères. Les hyménoptères sont ensuite les plus nombreux, puis les lépidoptères. Les espèces du Canada, des Etats-Unis, de la Patagonie, ont un faciès très voisin de celles de l'Europe; celles du Chili se rapprochent du type de la Nouvelle-Hollande. Toutes les autres ont une physionomie qui leur est propre, et ne le cèdent qu'aux espèces des Moluques et de l'Afrique pour la bizarrerie des formes et l'éclat de la parure. Peu ou point d'espèces sont utiles à l'homme. Les apiaires déposent, il est vrai, dans le tronc des arbres, un miel liquide, mais en petite quantité, et que personne ne recueille d'une manière suivie. La cire que les Etats-Unis jettent en assez grande quantité dans le commerce, provient d'abeilles importées d'Europe. En revanche, les espèces nuisibles abondent surtout dans les régions brûlantes. Les fourmis, les termites, les maringouins, les mosquites, la puce pénétrante, sont trop connus pour que nous nous étendions sur leurs ravages, ou les tourmens qu'ils font éprouver à l'homme et aux animaux. Après eux, viennent les scorpions, les mygales, les scolopendres, mais qui sont plutôt un objet d'effroi que vraiment nuisibles. La classe des animaux rayonnés est très pauvre en Amérique; on rencontre à peine sur ces côtes quelques rares espèces d'oursins, d'astéries, de polypes corralligènes et point d'éponges, etc. Les acalèphes hydrostatiques fourmillent dans certains parages, mais n'offrent rien qui mérite une mention plus spéciale.

Un sujet plus élevé : l'homme placé au sommet de l'échelle zoologique par son organisation, et dans une région tout-à-fait distincte par son intelligence, va maintenant attirer nos regards. Ici l'Amérique présente un phénomène unique sur le globe et dans l'histoire. La plus noble des races humaines, la race caucasique, traînant à sa suite des représentans de presque toutes les variétés de la race mélanienne, est venue s'y installer, en a chassé ou plutôt a exterminé les trois quarts de la race aborigène, a fondé de puissans empires; et, mêlant son sang à celui de ces deux races inférieures, en a enfanté une quatrième qu'elle renie en quelque sorte, et maintient sous le joug de l'esclavage ou du mépris comme les précédentes. Quelle valeur doit avoir un jour, dans le grand drame humanitaire, cette réunion sur un même théâtre de trois races si essentiellement différentes et si profondément divisées dans leurs élémens primitifs? c'est une question dont la solution appartient à l'avenir et qui ne peut nous occuper ici, où nous n'avons spécialement à examiner que les indigènes de l'Amérique.

Commençons d'abord par donner l'estimation du total de sa population : nous adopterons, comme les plus probables, le calcul fait par M. de Humboldt en 1825, et celui de M. Balbi, qui date de 1832, sur le nombre d'individus de chaque race, en faisant toutefois observer que celui du premier nous paraît trop faible pour les blancs, et celui du second trop fort pour les Indiens.

	Humboldt.	Balbi.
Blancs.	13,500,000.	14,600,000.
Indiens	8,500,000.	10,000,000.
Nègres	6,500,000.	7,400,000
Races mélangées	6,500,000. . , . .	7,000,000.
	35,000,000	39,000,000

En adoptant le second de ces chiffres, qui nous semble le plus près de la vérité, et le divisant par celui de 1,486,930, superficie en lieues carrées de l'Amérique, nous aurons pour la population relative 3 ½ habitans par lieue, chiffre inférieur à celui de toutes les autres parties du globe.

Des trois races qui occupent le continent américain, une seule, celle des Indiens, offre d'inextricables difficultés dans son étude. Les deux autres, installées d'hier, se suivent sans peine pas à pas dans leurs progrès, et d'ailleurs, appartenant à l'ancien continent, ne doivent point nous occuper sous le rapport de leur organisation physique. En nous servant de ce mot race, nous lui donnons ici le même sens que lui attribuent Cuvier, Blumenbach, et d'autres naturalistes qui n'admettent qu'une espèce unique dans l'homme, sans prétendre toutefois trancher cette question, où de part et d'autre on a émis des argumens assez forts pour permettre de la considérer comme encore complètement indécise; elle sera d'ailleurs traitée à sa place dans cet ouvrage. Que l'on admette plusieurs espèces, ou simplement plusieurs races ou variétés, dans les indigènes de l'Amérique, la difficulté reste la même. Où commencent et où finissent les divisions entre ces races? faut-il n'en admettre qu'une seule avec Cuvier, ou deux avec M. de Humboldt, ou cinq avec M. Bory de Saint-Vincent, le plus hardi de tous ceux qui ont établi des hypothèses sur l'origine de l'espèce humaine? enfin, peut-on asseoir quelques distinctions solides sur les innombrables idiomes et dialectes qui sont en usage depuis la Terre de Feu jusqu'aux bords de de la mer Polaire? Dans l'état actuel de nos connaissances ethnographiques et linguistiques sur l'Amérique, nous ne craignons pas d'affirmer que toute tentative de ce genre est impraticable. En conséquence, nous ne l'essaierons même pas, et nous nous bornerons à mentionner un certain nombre de types les plus saillans, qui embrasseront les nations indiennes les plus connues.

Toutes, sans exception, appartiennent à la division des espèces léiotriques (à cheveux lisses) de Bory de Saint-Vincent, et peuvent se partager en deux grandes classes, dont l'une comprend les Esquimaux, et la seconde toutes les autres variétés.

Les Esquimaux, qui habitent les terres arctiques jusqu'aux 80° lat. N., et les bords de la mer Polaire depuis le Labrador jusqu'à la presqu'île d'Alaschka, appartiennent à la même race répandue le long des côtes boréales de l'Asie.

Une taille qui ne dépasse guère cinq pieds, un teint blafard qui se rembrunit et devient presque noir dans les latitudes les plus boréales; une tête énorme supportée par un corps généralement maigre; un front bas, des yeux petits avec les paupières gonflées; des pommettes saillantes, une bouche très fendue à lèvres assez épaisses et garnies de dents superbes; une barbe rude peu fournie, un caractère assez gai, et une habitation constamment fixée sur les bords de la mer; tels sont les principaux caractères de cette race, dont le rameau le plus occidental, les Tchougatches, ne diffère en rien du rameau oriental, ou les Esquimaux proprement dits, malgré un espace de huit cents lieues qui les sépare. Dans la seconde classe, nous citerons : 1° le type colombique, à la taille en général élevée, au corps musculeux et agile, au teint d'un rouge cuivré plus ou moins sombre, à la tête alongée avec le front élevé, legèrement fuyant en arrière; les yeux plutôt petits que grands, le nez bien fait et saillant, légèrement arqué ou droit, la bouche médiocre et les lèvres minces : nous y rapportons toutes les nations répandues dans le Canada, les Etats-Unis, jusqu'au nord du Mexique et au golfe du même nom, et entre les montagnes Rocheuses et la Cordilière maritime; nations essentiellement chasseresses, quelque peu agricoles, ne connaissant que la navigation des rivières; 2° le type mexicain, de taille plus petite que le précédent et plus trapue, au teint d'un brun rougeâtre, à la tête grosse et large, déprimée en dessus, au front fuyant en arrière avec le nez gros et aquilin, la bouche grande et les lèvres épaisses, qui occupe le plateau du Mexique et l'Amérique centrale, mais probablement originaire de la côte nord-ouest, occupée aujourd'hui par des hommes différens et peu connus : cette race, purement agricole, est celle qui se trouvait au plus haut point de civilisation lors de la découverte; 3° le type caraïbe, voisin de la race colombique, à laquelle Bory de Saint-Vincent l'a réuni, mais à tort, selon nous; elle s'en distingue par une tête conique, avec le front fuyant en arrière depuis sa base, des yeux plus grands, et le nez plus mince et plus arqué, enfin par un teint plus clair. Cette race, autrefois puissante et maîtresse du delta compris entre l'Orénoque et l'Amazone, d'où elle s'était répandue jusqu'aux Antilles, est aujourd'hui confinée au centre de la Guyane, et plus d'à moitié éteinte : elle était éminemment guerrière, commerçante et adonnée à la navigation, tant sur mer que sur les rivières de l'intérieur du continent; 4° le type péruvien, semblable pour la taille et la couleur au mexicain, mais la tête moins grosse, les yeux plus petits avec les paupières légèrement bouffies, le nez gros, mais un peu écrasé, au lieu d'être arqué; la bouche grande avec les lèvres assez épaisses et une barbe rare : beaucoup d'individus ont une tendance à l'obésité, qui devient excessive chez quelques uns; race agricole, répandue de l'equateur au 40° lat. S., entre les Andes et le grand Océan : sa civilisation égalait presque celle du Mexique; 5° les innombrables nations répandues dans la Colombie, la Guyane, le Brésil, Bolivia, et les provinces nord de la république Argentine, que nous avouons ne savoir à quel type commun rapporter : ce sont celles dont Bory de Saint-Vincent compose sa race américaine proprement dite; mais les caractères qu'il leur attribue sont loin de convenir à toutes. On observe en effet parmi elles toutes les différences possibles, depuis l'Otomaque sale et abruti des bords de l'Orénoque jusqu'au Guaycuru du Paraguay et du Gran-Chaco, qui constitue une superbe race d'hommes. Entre ces deux extrêmes on trouve tous les intermédiaires. Ces nations sont en général d'une taille moyenne, et se font reconnaître à une certaine rondeur féminine dans les membres, principalement les cuisses, qui est très reconnaissable dans les divers dessins qui ont été publiés depuis la découverte; leur teint varie du rouge de cuivre au jaune blafard; la tête est grosse; mais on ne peut rien dire de général sur les traits du visage, qui quelquefois égalent en régularité ceux de la race caucasique, et souvent aussi ont quelques rapports avec ceux de la race mongole. Chez presque toutes, l'usage de se défigurer par des incisions et des ornemens passés dans les chairs règne au plus haut degré. La chasse, la pêche et un peu de culture forment les principales occupations des hommes de cette race. Les plus abrutis, tels que les Botocudos du Brésil, errent simplement dans les forêts, sans se construire d'habitations fixes. Quelques nations sont presque entièrement dépourvues de poils sur le corps, tandis que d'autres en ont autant que les Européens, et laissent croître leur barbe à une longueur considérable; 6° le type pampa : nous comprenons sous ce nom en usage dans le pays toutes les nations qui errent dans les pampas de Buenos-Ayres et de la Patagonie, tels que les Puelches, les Telhuets, les Aucas, etc., ainsi que celles des Andes et de l'Araucanie, c'est-à-dire les Pehuenches, les Araucanos proprement dits, les Moluches, etc. Ces nations se lient aux races précédentes par les Guaycurus du Paraguay et les Charruas de l'Uruguay; mais la conformité de leurs faciès autorise à les réunir dans un cadre à part. Toutes se distinguent par une taille un peu au-dessus de la moyenne, en général, un teint d'un brun jaunâtre, une grosse tête légèrement carrée, un visage plein, des yeux assez grands et bridés comme ceux de la race mongole, un nez un peu plat à sa base, et des lèvres d'épaisseur ordinaire : la barbe est assez bien fournie dans quelques tribus, et rare chez d'autres : les uns mènent une vie pastorale et agricole, tels que les Araucanos, tandis que les autres sont chasseurs : tous font usage du cheval et possèdent de nombreux troupeaux; 6° enfin le type patagon, confiné sur les bords du détroit de Magellan, et long-temps regardé comme douteux, mais dont l'existence est aujourd'hui irrévocablement prouvée : il paraît se réduire à quelques faibles hordes confondues avec celles du précédent, et menant comme elles une existence errante. Une taille souvent de plus de six pieds, et de cinq pieds huit à dix pouces au moins; la partie supérieure du corps très robuste et très développée, tandis que les extrémités inférieures sont grêles; une tête proportionnellement petite, distinguent au premier coup d'œil les individus de cette race, dont les mœurs sont d'ailleurs presque inconnues.

Cette ébauche ethnographique, malgré son imperfection, est encore supérieure à celle que nous pourrions donner des langues américaines et de leurs dialectes, qui s'élèvent à près de deux mille : beaucoup sont éteintes aujourd'hui; d'autres ne sont plus parlées que par quelques individus, faibles restes de tribus sur le point de disparaître; nous n'en indiquerons donc qu'un petit nombre, qui ont été jadis en usage sur d'immenses étendues de pays, et qui servent encore de lien commun à des nations différentes, qui n'en ont pas moins chacune leur langage propre. Ainsi, la langue puelche sert à toutes les tribus des Pampas et du Chili austral à s'entendre entre elles; le guarani à celles du Paraguay et du Chaco oriental. Dans la partie centrale et occidentale de ce dernier jusque sur les bords des affluens supérieurs de l'Amazone, le chiquito est en usage : l'aymara lui succède, et remonte jusqu'au nord de la province de Jaen de Bracamoros. De l'autre côté des Andes, de Quito au Chili, la quichua régnait jadis à l'époque où florissait l'empire des Incas; aujourd'hui elle est considérablement altérée. Le galibi dans la Guyane, le quiche, le proconchi et le chontal dans l'Amérique centrale; l'Aztique sur le plateau mexicain, le natchez dans le sud des Etats-Unis; et le mohican, le lenilenappe et le chippaway dans le nord, rentrent plus ou moins dans la catégorie des langues dont nous parlons. Enfin, toutes les tribus des esquimaux ont un idiome commun, divisé seulement en un petit nombre de dialectes peu éloignés de la souche principale. Les missionnaires ont plusieurs fois tenté, surtout dans l'Amérique du Sud, de faire adopter une langue unique aux diverses nations qu'ils avaient réunies, mais

sans beaucoup de succès. Les jésuites n'ont pas été plus heureux en choisissant le latin dans ce but.

En passant rapidement en revue les principales races américaines, nous avons indiqué en peu de mots leur manière prédominante de vivre; il nous reste maintenant à faire sommairement connaître leur degré de civilisation, ce qu'elles furent jadis et ce qu'elles sont aujourd'hui. Ce sujet constitue ce qu'on pourrait appeler l'histoire primitive de l'Amérique; et d'abord se présente une question qui se lie intimement à celle de l'unité ou de la pluralité de l'espèce humaine. D'où sont sorties ces nations? Sont-elles véritablement autocthones, ou des rameaux séparés à une époque inconnue des races de l'ancien continent? Ce problème, qui n'en est pas un pour les partisans de la pluralité des espèces, a prodigieusement embarrassé les premiers historiens catholiques de la conquête, ainsi que leurs successeurs; nous ne rappellerons pas les innombrables hypothèses émises par eux à cet égard, et nous renvoyons pour ce sujet à Grégoire Garcia, Torquemada, Robertson, de Paw, et autres, en gardant du reste la neutralité la plus absolue. Nous prendrons l'Amérique telle qu'elle était au moment de la découverte.

Lorsque les Espagnols y pénétrèrent, ils ne trouvèrent sur cet immense continent que deux nations parvenues à un degré de civilisation assez avancé; l'une établie sur le plateau d'Anahuac au Mexique, et l'autre au Pérou. Ces deux nations possédaient un gouvernement régulier et despotique, des lois, une police, un culte au service duquel elles avaient consacré des temples nombreux, quelquefois magnifiques; enfin la première avait une écriture hiéroglyphique, et la seconde des quippos destinés à conserver ses traditions historiques. Or, d'après des recherches récentes sur ces traditions, on peut les suivre pour la nation mexicaine jusqu'au milieu du VIIe siècle environ, époque de la première apparition, sur le plateau d'Anahuac, des Toltèques venant de la côte nord-ouest, auxquels succédèrent les Chichimèques, les Nahualtèques, les Acolhnes, et enfin les Aztèques, fondateurs de la ville de Mexico, vers le commencement du XIIIe siècle. Celles des Péruviens remontent beaucoup moins haut, s'arrêtant à la fin du XIe siècle, date de la fondation de la ville de Cuzco par Manco-Capac, leur législateur. Un troisième foyer de civilisation existait également sur le plateau de Cundinamarca, ou les Muyscas disaient avoir été réunis par Bochichica, personnage analogue à Manco-Capac, et au Quetzacoatl des Mexicains, mais sans avoir gardé aucune trace précise de ce grand événement. Nous décrirons ailleurs les mœurs et les usages religieux de ces trois peuples, notre intention étant seulement ici de montrer combien est récente l'histoire de l'Amérique fondée sur des dates à peu près certaines. Cette migration de la côte nord-ouest serait un fait décisif en faveur de la nouveauté de l'espèce humaine dans l'Amérique, en favorisant l'opinion de ceux qui veulent qu'elle se soit peuplée par le détroit de Behring, si des ruines, découvertes depuis la conquête, n'attestaient qu'à une époque qui se perd dans la nuit des temps, d'autres nations puissantes y ont existé, sur lesquelles les traditions sont complètement muettes.

Dans l'Amérique du Nord, le long du Missouri, du Missisipi, de l'Ohio, et de leurs affluens, il existe des *tumuli*, des restes de fortifications d'une étendue immense, sur lesquels plusieurs générations d'arbres centenaires ont accumulé leurs détritus, et dont la construction surpasse tous les moyens des nations indiennes qui depuis la découverte sont connues pour habiter les mêmes lieux; elles se taisent sur l'origine de ces ruines, et n'ont gardé aucun souvenir des peuples qui ont élevé les monumens dont elles sont les débris. Les Mexicains eux-mêmes ont des ruines semblables, qui remontent à une époque inconnue avant leur arrivée dans le pays. A quels peuples sont-elles dues? Quelles catastrophes les ont fait disparaître, ou s'ils se sont éteints lentement comme tant d'autres, où s'arrêter en remontant par la pensée dans la suite des siècles?

En dehors des trois foyers de civilisation indiqués plus haut, les Européens trouvèrent encore une sorte de gouvernement monarchique chez les Natchez de la Louisiane, et deux ou trois confédérations de tribus, parmi celles qui habitent le nord et le centre des États-Unis actuels; et enfin à l'autre extrémité du continent, chez les Araucans, célèbres par leurs efforts heureux pour résister au joug des Espagnols, un état social qu'on a comparé à celui des temps primitifs de la Grèce, en exagérant toutefois beaucoup la civilisation de ce peuple (voyez ARAUCANIE). Toutes les autres nations de l'Amérique vivaient sans organisation sociale proprement dite, soumises à des chefs ou caciques, ou même dans une indépendance complète, et sans autres arts que les plus indispensables à la vie. Cependant, même parmi les plus abruties de ces dernières, sur les bords de l'Orénoque et de ses affluens, on a retrouvé gravés sur les rochers, à une hauteur très supérieure au niveau des eaux actuelles, des figures emblématiques, et dans le sein de la terre des fragmens de vases et d'outils, qui ne sont pas l'ouvrage des hordes qui errent dans ces déserts sans aucun moyen d'exécuter de semblables travaux. Ce sont encore les seules traces qu'ait laissées un peuple inconnu, dont la mémoire est à jamais perdue.

Parmi ces dernières nations, les croyances religieuses se bornaient à d'absurdes superstitions, auxquelles s'entremêlait un pressentiment plus ou moins prononcé d'une vie future. Les guerres étaient fréquentes, parfois même continuelles: l'ennemi vaincu obtenait rarement grâce, et souvent son cadavre servait de pâture au vainqueur. Quelques peuplades ne se livraient qu'occasionnellement et par esprit de vengeance à l'anthropophagie; chez d'autres, elle n'avait pour excuse ni ce sentiment ni celui du besoin. Les Caraïbes, entre autres, s'y livraient par goût, et ne respectaient pas toujours leurs propres femmes, après les avoir préalablement engraissées. A très peu d'exceptions près, le sexe le plus faible était soumis aux plus rudes travaux, conséquence nécessaire de l'état sauvage, et moins odieuse qu'on ne l'a généralement prétendu. L'homme seul, en effet, était chargé de la chasse, de la pêche et de la défense commune, il faut qu'il soit toujours prêt à tout évènement, et que la femme soigne le ménage, cultive la terre, et porte les fardeaux en voyage. La polygamie était en usage, surtout parmi les caciques; les autres se contentaient souvent d'une femme. Quant aux qualités intellectuelles et morales des Indiens en général, il leur est arrivé, lors de la découverte, de donner lieu à la même divergence d'opinion que les nègres; leurs bourreaux les dépeignaient comme étant au niveau des brutes, tandis que de pieux évêques et de zélés missionnaires ont fait de gros livres pour prouver qu'ils égalaient les Européens en intelligence, et les surpassaient en vertus naturelles. La vérité est entre ces deux extrêmes: l'Indien, supérieur aux Européens par le développement de la plupart des organes des sens, parait condamné, par une invincible apathie et son imprévoyance du lendemain, à rester sur l'échelle de l'intelligence au degré intermédiaire entre le nègre et les autres races humaines. Complètement dépourvu du génie qui crée, l'éducation la mieux appropriée à son organisation n'a jamais pu l'élever au-dessus de l'imitation servile, mais très exacte, des objets inventés par les Européens.

La découverte fut pour ces nations l'heure de la plus effroyable catastrophe qui ait jamais éclaté sur la tête d'un peuple. Pendant un demi-siècle, l'Espagne sembla vomir sur la malheureuse Amérique tous les brigands qu'elle renfermait dans son sein, et quoi qu'en aient dit ses écrivains, elle ne se lavera jamais du sang des millions de malheureux égorgés dans ce court espace de temps. Si la destruction ne fut pas complète, il faut moins l'attribuer à la pitié ou à la lassitude des bourreaux qu'aux généreux efforts des reli-

gieux qui passèrent sur les lieux dès le second voyage de Colomb, en 1493. Il ne faut pas confondre les premiers missionnaires avec ceux de nos jours, qui croupissent trop souvent dans l'oisiveté, et n'enseignent que de ridicules momeries aux Indiens de leurs missions, ou ne songent qu'à s'enrichir à leurs depens. Pendant tout le XVI[e] siècle, et même une partie du XVII[e], l'esprit religieux enfanta de sublimes dévouemens en Amérique, et le sang de nombreux martyrs arrosa ses forêts et ses déserts. Aujourd'hui encore, malgré la dégénération des missionnaires actuels, les Indiens sont plus heureux sous leur administration que sous celle de l'autorité civile. Depuis la conquête, à l'époque où l'œuvre de destruction s'arrêta, le nombre des Indiens n'a pas diminué comme on le croit généralement : toutefois, il faut faire ici une distinction; il s'est affaibli dans les pays de mines, tel que le Pérou, où l'on s'est servi d'eux pour extraire les métaux, en les soumettant à des corvées régulières (voyez au mot AMARU) : la destruction s'est pour ainsi dire régularisée. Il s'est affaibli encore plus rapidement parmi les nations vivant de la chasse, et restées libres, mais dont les Européens ont envahi les terres, et chez qui ils ont introduit l'usage des liqueurs fortes; les Indiens des Etats-Unis sont dans ce dernier cas. Au Mexique, dans une partie de la Colombie et de Bolivia, où les Indiens se sont civilisés tant bien que mal, et sont devenus sédentaires et cultivateurs, leur population s'est au contraire sensiblement accrue. Pour prouver que cet accroissement est dû aux missionnaires, il suffit de citer ce qui est arrivé aux missions du Paraguay, où les jésuites avaient réuni près de 500,000 Indiens sous un régime qu'on a condamné sans apprécier sa valeur relative : dix ans après leur expulsion, il n'en restait pas 100,000; aujourd'hui les mêmes lieux ne sont qu'un vaste desert.

Les Indiens qui ont conservé leur indépendance ont en même temps gardé leurs mœurs primitives plus ou moins altérées; ils occupent encore d'immenses étendues de terrains, mais enclavées dans les possessions des hommes de la race caucasique, possessions reconnues par le droit politique de toutes les nations. Mais bien qu'ils soient maîtres par le fait des trois quarts de l'Amérique du Nord, et des parties centrales de la Colombie, de la Guyane et du Brésil, nous ne pouvons admettre cette division géographique, proposée dans ces derniers temps comme une heureuse innovation, sous le nom d'*Amérique indigène indépendante*. Cette division ne pourrait en tous cas embrasser que la partie australe de l'Amérique qui forme un tout compacte, et où les Européens n'ont jamais mis les pieds; et encore la république Argentine regarde-t-elle comme lui appartenant de droit, sinon de fait, toute la Patagonie jusqu'au détroit de Magellan, ainsi que ses annexes les Iles Malouines. Cependant nous l'admettons volontiers pour cette région.

Les Européens ou leurs descendans sont aujourd'hui les véritables maîtres de l'Amérique; ils y ont porte leurs mœurs, leurs usages, leurs religions, et ce sont les empires plus ou moins étendus qu'ils y ont fondés qui déterminent ses divisions politiques. Après avoir été long-temps dans la dépendance immédiate de l'Europe, elle a échappé de nos jours aux mains de cette dernière, qui n'a plus conservé, au même titre qu'auparavant, que quelques faibles portions de son territoire. Ce grand événement partage politiquement l'Amérique en deux grandes divisions très naturelles : l'une composée des états qui ont secoué le joug de leurs métropoles respectives; l'autre des possessions européennes. Nous allons les indiquer les uns et les autres en y joignant les parties de territoire qui ne rentrent bien dans aucune des deux. Les mots imprimés en capitales sont ceux que le lecteur devra consulter.

Dans l'Amérique du Nord nous trouvons : — La confédération anglo-américaine ou les ETATS-UNIS. — Le MEXIQUE. — La confédération de l'AMÉRIQUE CENTRALE. — HAÏTY. — Dans l'Amérique du Sud : — La COLOMBIE, divisée recemment en trois états distincts : l'état de la Nouvelle-Grenade, celui de Vénézuela, et celui de l'équateur. — Le PÉROU. — BOLIVIA. — Le PARAGUAY. — Le BRÉSIL. — La république orientale de l'URUGUAY. — Les Provinces-Unies du Rio de la PLATA, qui revendiquent, comme leur appartenant, les MALOUINES, dont l'Angleterre s'est récemment emparée. Pour achever de faire connaître cette partie du continent Américain, nous consacrerons deux articles à la PATAGONIE et à l'ARAUCANIE.

Les possessions des Européens se divisent en *possessions anglaises*, qui comprennent l'immense territoire situé au nord des Etats-Unis, depuis l'Atlantique aux possessions russes, sur le grand Océan, et désignée sous le nom de NOUVELLE-BRETAGNE. Nous lui consacrerons sous ce titre un article général, et nous traiterons dans un article spécial du CANADA, qui en forme la partie la plus importante. Il en sera de même pour TERRE-NEUVE et les BERMUDES. Quant aux îles que l'Angleterre possède dans les Antilles, nous renvoyons à ce dernier mot pour faire connaître celles dont nous traiterons à part. Ses possessions dans la Guyane seront passées en revue au mot GUYANE, et le petit établissement qu'elle a sur les côtes du Yucatan, au mot Mexique. — *Possessions françaises* : voyez ANTILLES, GUYANE et TERRE-NEUVE, dont le petit groupe de Saint-Pierre et de Miquelon est un annexe. — *Possessions espagnoles* : voyez ANTILLES. — *Possessions hollandaises* : voyez GUYANE et ANTILLES. — *Possessions danoises* : voyez GROENLAND, ISLANDE et ANTILLES. — *Possessions suédoises* : voyez ANTILLES. — *Possessions russes* : voyez CÔTE NORD-OUEST;

Au mot TERRES ARCTIQUES, nous décrirons toutes ces terres situées dans l'océan Boréal dont l'exploration n'est pas encore terminée. Bien que les Anglais semblent les considérer sur leurs cartes comme des dépendances de leurs possessions sur la partie voisine du continent, rien n'autorise encore une semblable prétention, quoique nous reconnaissions que leur découverte est due en grande partie au courage intrépide de leurs marins. Les terres situées à l'autre extrémité de l'Amérique seront comprises dans l'article sur les TERRES ANTARCTIQUES. — Enfin nous consacrerons des articles distincts aux principales chaînes de montagnes, aux villes les plus importantes par leur influence commerciale ou politique, aux principales nations indiennes, de manière à ne laisser dans l'oubli aucun des traits saillans de ce vaste sujet.

L'apparition des Européens en Amérique ouvre la seconde période de son histoire, période remplie d'actions extraordinaires, sans aucuns nuages historiques, et qu'ils remplissent à eux seuls presque tout entière. Les Aborigènes n'y figurent qu'un instant dans le premier moment d'une vaine résistance, et disparaissent devant le génie supérieur de la race caucasique qui les enveloppe et les étreint de toutes parts. La rapidité avec laquelle toute l'Amérique a été explorée n'est pas une des moindres singularités de son histoire. La connaissance de l'intérieur a marché presque simultanément et d'un pas égal avec celles des côtes. Les premiers conquérans et les missionnaires de leur époque ont même parcouru des contrées que les plus intrépides explorateurs oseraient à peine aborder aujourd'hui : mais ce n'est que récemment que la reconnaissance de ses diverses parties a pris ce degré de précision sans lequel il n'est point de science proprement dite. Aujourd'hui toutes les grandes découvertes sont faites, et les détails seuls offrent encore une vaste carrière à parcourir.

En prenant les choses à la rigueur, il est certain que l'honneur d'avoir découvert l'Amérique n'appartiendrait pas à Christophe Colomb. L'Islande, si rapprochée de l'Europe, et le Groenland qui l'avoisine, ne pouvaient long-temps rester inconnus aux pirates du Nord, si aventureux pendant le moyen âge. Nous voyons en effet, dès l'année 860, les

Norvégiens fonder une colonie dans la première, sur les indications de Nadod, qu'une tempête y avait jeté, et un siècle plus tard, en 970, Gun-Biurn découvrir le Groenland, qu'Erie Randa visita douze années plus tard. Les contrées de Helland, Markland et Vinland, que Leif, fils d'Eric et l'Islandais Biurn visitèrent, en 1001, passent pour être le Labrador, Terre-Neuve et l'Acadie; et les chroniques parlent des relations que leurs compatriotes y entretinrent jusqu'en 1121, époque où l'évêque Eric passa dans le Vinland pour prêcher la foi aux païens qui l'habitaient; après quoi elles se taisent sur ces découvertes. Si l'on ajoute à cela le voyage très douteux des frères Zéni, à la fin du XIV[e] siècle, dans les pays de Drogeo et d'Estotiland, où l'on a cru reconnaître la Nouvelle-Ecosse et le Canada, voyage entrepris sur le rapport de quelques marins qu'une tempête avait jetés dans les mêmes pays, quelques années auparavant, on aura tout ce que l'histoire rapporte des explorations de l'Amérique faites avant la fin du XV[e] siècle. Nous ne parlerons pas des prétendues découvertes de Madoc-Ap-Owen, Alonso Sanchez, Cousin, et autres, mis en avant par les Anglais, les Portugais, les Français, etc., comme étant fondées sur des documens ou des traditions trop incertaines pour mériter confiance.

Ces relations, fussent-elles aussi claires qu'elles sont obscures, surtout celles des frères Zeni, qui ne furent publiées que long-temps après eux (1556) par Marcolini, à une époque où il était facile d'y introduire de nombreuses interpolations, la gloire de Colomb n'en resterait pas moins entière. Aucun résultat n'avait suivi les découvertes des Scandinaves; elles étaient oubliées, et il est prouvé que ce grand homme n'en avait aucune connaissance lorsque son génie pressentit qu'au-delà des mers, à l'ouest, il devait y avoir des terres qu'il croyait, à la vérité, faire partie de l'Asie, mais sans que cette erreur ôte rien au merveilleux de son entreprise. En 1492, année à jamais mémorable dans l'histoire du monde, Colomb parti le 3 août du port de Palos, en Andalousie, découvre, le 11 octobre, l'île Guanahani, aujourd'hui San Salvador, dans l'archipel des Lucayes; puis, quelques jours après, Cuba et Haïty. Pendant son second voyage, en 1493, plusieurs des Antilles, la Dominique, Marie-Galante, la Guadeloupe, Montserrat, Antigua, Porto-Rico et la Jamaïque, s'offrent à lui, sur sa route, sans qu'il soupçonne encore l'existence du continent. Il n'a connaissance de ce dernier qu'en 1498, à sa troisième expédition, pendant laquelle s'étant dirigé au sud jusqu'à l'équateur, et de là ayant gouverné directement à l'ouest, il se trouve à l'embouchure de l'Orénoque, découvre l'île de la Trinité, ainsi que la Côte-Ferme, et longe cette dernière jusqu'à la pointe d'Araya, d'où il se dirige sur Haïty, alors nommée Hispaniola. Enfin, dans un quatrième et dernier voyage, en 1502, et années suivantes, il ajoute à ses nombreuses découvertes celles de la Martinique, du havre de Porto-Bello, de la côte de Costa Rica, de celle de Honduras, et termine ainsi glorieusement sa carrière maritime.

Nous avons exposé de suite les travaux de Colomb, afin de montrer tout ce que lui doit la géographie de l'Amérique. Son premier retour en Espagne avait excité un enthousiasme difficile à peindre, et la nation espagnole se précipita aussitôt avec ardeur dans la carrière des entreprises lointaines, où pendant long-temps elle n'eut point de rivale. Cependant ce ne fut pas elle qui, immédiatement après les deux premiers voyages de Colomb, envoya la troisième expédition en Amérique. En 1497, Jean et Sébastien Cabot, favorisés par Henri VII, roi d'Angleterre, découvrent Terre-Neuve, et longent la côte de l'Amérique du Nord, du 50[e] et 38[e] parallèle, sans descendre à terre nulle part. En 1499, Alonzo de Ojeda, accompagné d'Améric Vespuce, aborde à Maracapana, sur la Côte-Ferme, et reconnaît cette dernière jusqu'au cap de la Vela. Quelques mois avant lui, Alonzo Nino et Christoval Guerra avaient paru sur le même point, mais simplement dans un but mercantile. Dans les premières années du XVI[e] siècle, l'activité redouble, et de nombreux compétiteurs se pressent dans la carrière. En 1500, Vincent Yanez Pinzon atterit au cap Saint-Augustin, reconnaît l'embouchure du fleuve des Amazones, et visite six cents lieues des côtes avant d'arriver à Haïty. Diego de Lepe et Alonzo Velez de Mendoza suivent ses traces, et lèvent les premières cartes de ces nouveaux parages. Le Portugais Alvarez Cabral, jeté à l'ouest par les courans, en se rendant dans l'Inde, est conduit sur la côte du Brésil, qu'il reconnaît, jusqu'à Porto-Seguro. En 1501, Améric Vespuce aborde au cap Saint-Roch, et, faisant voile au sud, s'avance jusque dans l'océan Austral, où il découvre une terre que l'on croit être la nouvelle Georgie de Cook; mais quelques doutes restent sur la réalité de cette partie de son voyage. En même temps, Roderigo Bastidas et Juan de la Cosa, complétant les découvertes d'Alonzo de Ojéda, parcourent, à partir du cap de la Vela, cent lieues de côtes inconnues, célèbres, quelques années plus tard, par les malheurs de Nicuesa et d'Alonzo de Ojeda lui-même, et où s'élevèrent bientôt Sainte-Marthe, Carthagène, et Nombre de Dios. Le Portugal, de son côté, envoie au nord, Gaspard Costeréal, qui reconnaît une partie des côtes déjà vues par Cabot, mais qui, remontant plus haut, découvre l'embouchure de Saint-Laurent, le Labrador, et entre dans le détroit d'Hudson, auquel il donne le nom d'Anian. Il y trouve la mort dans une seconde expédition, et son frère, parti pour aller à sa recherche, partage son sort.

Les premières années qui suivent ces découvertes se passent plutôt à les perfectionner qu'à les étendre. En 1503, Ovando soumet l'île d'Haïty presque tout entière, et rend sa mémoire exécrable par le massacre de la plus grande partie de la population. En 1506, Juan Diaz de Solis et Yanez Pinzon relèvent les côtes de la Terre-Ferme, du Honduras, et la partie orientale du Yucatan. En 1507, Sebastian Oampo fait le tour de l'île de Cuba. Porto-Rico est soumis en 1512 par Juan-Ponce de Léon, qui, la même année, découvre la Floride, nom que les Espagnols donnèrent long-temps à toute la partie orientale de l'Amérique du Nord. L'année suivante, Vasco-Nunez de Balboa contemple le grand Océan du haut des montagnes de Pancas, dans l'isthme de Panama, et prélude ainsi aux exploits de Pizarre et de ses compagnons. En 1516, Solis, dans un second voyage sur la côte du Brésil, pénètre le premier dans le Rio-de-la-Plata, et y trouve la mort sur le rivage de Maldonado. Quatre ans après, en 1520, Magellan reconnaît le même fleuve, la Patagonie, et entre dans le grand Océan par le détroit qui porte son nom. Jusqu'ici, les côtes seules ont été le théâtre où les explorateurs ont concentré leurs efforts; mais une carrière plus vaste et plus aventureuse va s'ouvrir, et une nouvelle race, celle des *Conquistadores*, va surpasser les travaux de ses devanciers : Cortez, le plus grand d'entre eux, parti de Cuba, se dirige en 1519 sur le Mexique, découvert l'année précédente par Juan de Grijalva. En trois années il soumet ce puissant empire, et dans son activité infatigable, parvient en personne, d'un côté sur les bords de la mer de Californie à l'ouest, et de l'autre, en 1524, jusque dans le Honduras à l'est. Par ses ordres, et dans l'espoir de trouver un passage de l'Atlantique dans le grand Océan, toute la côte du golfe du Mexique, depuis le Darien jusqu'à la Floride, est explorée par Christophe de Olid et d'autres capitaines : celle opposée, sur le grand Océan, est reconnue depuis le port de San-Miguel jusqu'à Colima. En même temps, Pedro de Alvarado conquiert le royaume de Guatimala; Gonzalez Davila et Andres Nino parcourent celle de Nicaragua, et reconnaissent le grand lac de ce nom, ainsi que sa jonction avec la mer des Antilles; Francisco Montejo s'empare du Honduras, tandis qu'une foule d'autres capitaines poussent au nord leurs reconnais-

sances jusque dans les pays qui composent la Nouvelle Galice.

A cette époque mémorable se rattachent le voyage de Verrazzano, qui, commissionné par François Ier, explora en 1524 une grande partie des côtes de l'Amérique du nord; celui d'Estlevan Gomez, qui, la même année, toucha à Terre-Neuve, et reconnut la côte au sud jusqu'au 40°; enfin celui de Cartier, qui, envoyé encore par François Ier en 1535, découvrit le Saint-Laurent, le remonta, dans une autre expédition, à cent lieues de son embouchure, et donna aux contrées qu'il arrose le nom de Nouvelle France, après y avoir fondé la première colonie que la France ait possédée en Amérique.

Pendant que Cortez soumettait le Mexique à l'Espagne, l'Amérique du Sud était le théâtre d'exploits non moins étonnans : François Pizarre, après avoir reconnu la côte du Pérou en 1525, envahit ce pays, rival du Mexique pour la civilisation, en 1531, et en fait la conquête plus rapidement encore que Cortez celle de ce dernier. En 1533, toute la région comprise entre Quito et Cuzco avait été explorée, et en grande partie soumise. En 1535, Almagro, compagnon de Pizarre, découvre le Chili, et s'avance jusqu'à Coquimbo, tandis que Benalcazar, au nord, pénètre jusqu'aux bords de la mer des Antilles en traversant toute la Nouvelle Grenade, que Quesada attaquait en même temps du côté opposé. En 1538, après la mort d'Almagro, Pizarre, seul maître du Pérou, pour occuper les chefs sous ses ordres, les envoie dans diverses directions, et la connaissance de l'intérieur du continent s'étend avec rapidité à l'est des Andes; le Haut-Pérou est exploré jusqu'aux frontières du Gran-Chaco, et des villes nouvelles s'ajoutent à celles qui y existaient déjà. Au nord, Gonzale Pizarre, parti de Quito à la recherche de la province de Canela, arrive sur les bords du Napo, le descend dans la majeure partie de son cours, et est abandonné par Orallana, qui, continuant de suivre la même rivière, atteint l'Amazone, et descend ce fleuve immense jusqu'à son embouchure. Quelques années auparavant, en 1535, le rival de l'Amazone, l'Orénoque, avait été reconnu par Geronimo Ordaz, qui l'avait remonté jusqu'à l'embouchure du Meta. La Plata, de son côté, n'était pas restée dans l'oubli : en 1535, Mendoza fonde sur sa rive droite la ville de Buenos-Ayres; en même temps, Ayolas et Irala remontent le Parana, pénètrent dans le Rio-Paraguay jusqu'à la lagune Xarayes, et fondent sur ses bords la ville de l'Assomption. Le Tucuman, le Cuyo, le nord des Pampas sont parcourus, et des cités s'y élèvent de toutes parts. Pendant ce temps Valdivia, reprenant en 1541 l'œuvre commencée par Almagro, parcourait le Chili, et pénétrait, les armes à la main, jusque sur les bords du Biobio. Dans le mouvement général de cette époque merveilleuse que l'historien peut à peine suivre, aucune partie de l'Amérique n'est oubliée. Les Portugais posent les fondemens de leur puissance au Brésil; l'intérieur de la côte ferme commence à se couvrir de villes; les expéditions infructueuses de Hernan de Soto, de Moscoso de Alvarado, de Alvaro-Nunez Cabeza de Vaca, de Pamphilo Narvaez, jettent quelques lumières sur l'intérieur des terres situées entre la Floride et le Mexique; enfin, par les ordres de Cortez et de son successeur Mendoza, le missionnaire Marcos de Nizza pénètre en 1539 dans le Nouveau-Mexique, où il croit découvrir une cité magnifique nommée Cibola, reconnue plus tard pour n'être qu'un simple village; Francisco de Ulloa, en 1546, remonte la côte occidentale de la Californie jusqu'au 38e parallèle; l'année suivante, Coronado fait la conquête du pays de Cibola, tandis qu'Alarcon remonte le Rio-Colorado, qui se jette dans la mer de Californie à 85 lieues de son embouchure; enfin, en 1542, Juan-Rodriguez Cabrillo parvient au cap Mendocino par 37° 40' lat. N., où il périt, et son pilote Bartolome Ferrela, continuant son expédition jusqu'au 43°, découvre le cap Blanc. Dans l'Amérique du Sud, l'espoir de trouver un pays imaginaire où l'or abonde, pays qui semble fuir devant ceux qui le cherchent, excite les Espagnols, et leur fait endurer des fatigues incroyables. Les nombreuses expéditions entreprises à la poursuite de l'El-Dorado, les aventures romanesques qui les accompagnent, la prolongation de cette croyance jusqu'à nos jours, mériteraient de trouver place ici; mais ce sujet est assez important pour mériter d'être traité à part, et nous renvoyons le lecteur au mot EL-DORADO.

Ainsi, vers le milieu du XVIe siècle, plus de la moitié de l'Amérique était déjà connue : jusque là les Espagnols avaient joué le premier rôle sur ce vaste théâtre; mais dans la seconde moitié du même siècle, ils commencent à trouver des rivaux parmi les autres puissances de l'Europe : en 1558, les Français s'établissent dans la baie de Rio-Janeiro au Brésil, sous le commandement de Villegagnon, mais ne l'occupent qu'un instant. Le récit naïf et intéressant de Lery, qui faisait partie de l'expédition, donne les premières notions positives sur ce beau pays. En 1578, Drake, pénétrant dans l'océan Pacifique, porte la terreur sur les côtes du Pérou, du Mexique, et remonte au nord quelques degrés plus haut que ne l'avait fait Cabrillo. L'année précédente, Forbisher, cherchant au N.-O. le fameux passage dans le grand Océan, avait reconnu les parties méridionales du Groënland, et découvert le détroit qui porte son nom. En 1586, Davis, visitant dans un premier voyage les mêmes parages, donne son nom au détroit par lequel la mer de Baffin et la baie d'Hudson s'ouvrent sur l'Atlantique, et parvient jusqu'au 66° 33' lat. N.; une seconde expédition le conduit en 1587 jusque par les 72°; cinq ans plus tard, le même navigateur, après avoir ravagé, de concert avec Forbisher, les possessions espagnoles sur l'Atlantique, découvre les îles Malouines. Vers la même époque, les Français commencent à étendre leur pouvoir dans le Canada; les Anglais, moins heureux, échouent dans divers essais pour coloniser les États-Unis, sous la conduite de Gilbert, Ralph Laine, Richard Graville, et de l'illustre Walter Raleigh, qui visite aussi la Guyane en 1596, et vers la fin du siècle, leurs établissemens se trouvent réduits à rien dans l'Amérique du Nord. En 1584, les Espagnols échouent également dans une tentative de coloniser les bords du détroit de Magellan, près le cap Froward, et le nom de Port-Famine, donné par eux à l'emplacement de leur colonie, a transmis jusqu'à nos jours le souvenir des malheurs des colons. Les jésuites, plus heureux et plus habiles, jettent au Paraguay, en 1580, les fondemens du pouvoir colossal dont ils ont joui pendant deux siècles. Enfin, avant la fin de ce siècle célèbre, nous avons encore à signaler le voyage de Sebastian Vizcaino sur les côtes du grand Océan, depuis le cap San-Lucar jusqu'à l'embouchure de la Colombia.

Au commencement du XVIIe siècle, il restait à faire bien peu de ces grandes découvertes qui avaient signalé le siècle précédent; aussi, à part quelques exceptions, ses premières années sont-elles plus remarquables par la part que prennent toutes les nations européennes au grand mouvement colonial de cette époque, que par ces expéditions aventureuses qui avaient caractérisé les premiers conquérans : cependant, c'est à cette époque qu'appartiennent ces découvertes dans le nord qui ont immortalisé les noms d'Hudson et de Baffin. Le premier, en 1610, découvre la grande baie à laquelle son nom est resté, et y périt, lâchement assassiné par son équipage. Le second, en 1616, s'élève jusqu'au 82° lat. N, et découvre l'entrée du détroit de Lancastre, sans soupçonner qu'elle peut le conduire à la découverte du passage tant cherché. Smith, Bylot, Hall, et d'autres qui suivent ses traces, tombent dans la même erreur. Vers le même temps, les François s'avançaient dans l'intérieur du Canada, et colonisaient les bords de la baie de Fundi; Champlain découvrait les grands lacs dont sort le fleuve Saint-Laurent, celui qui porte son nom, et explorait la rivière Saguenay. Les Anglais, plus heureux que dans leurs

premières tentatives, s'établissaient en 1607 et 1610 dans la Virginie, le Maryland, et les années suivantes aux Bermudes, tandis que les Danois, les Suédois et les Hollandais en faisaient autant dans l'état de New-York et la Pensylvanie. En 1616, Lemaire découvre le detroit qui porte son nom entre la terre des Etat et la Terre de Feu; et, doublant le cap Horn, enseigne aux navigateurs une voie plus courte et plus aisée que le detroit de Magellan pour pénétrer dans l'ocean Pacifique. De nouvelles colonies se fondent en même temps au Bresil, où, malgré les defenses faites par la cour de Portugal de penétrer dans l'intérieur, les Paulistes executent des explorations gigantesques jusque sur les bords de l'Amazone et les frontières du Pérou. Les Français eux-mêmes abordent sur le rivage bresilien, et fondent à Marsuham une colonie éphémère par les soins de Razilli et La Ravardière, tandis que Rifaut, Devaux, Moquet et La Planque pénètrent dans l'interieur de l'Amazone. C'est de la même époque, en 1616, que date l'expedition du malheureux Raleigh contre la capitale de la Guyane espagnole dans l'Orénoque, qu'il reduit en cendres.

En 1624, les Hollandais preludent à la conquête du Brésil par l'attaque de Bahia dont ils s'emparent; chasses bientôt par les Espagnols, ils reviennent à la charge, et, après plusieurs années d'une lutte active, restent maîtres de la partie septentrionale de ce vaste empire, qu'ils ne gardent néanmoins que jusqu'en 1648. De 1635 à 1641, les Français s'établissent à la Ma tinique, la Guadeloupe, la Tortue et Saint-Domingue; ces deux dernières deviennent le berceau de ces terribles flibustiers, qui pendant près d'un siecle portèrent le ravage et la désolation dans les possessions espagnoles. En 1667 nos bâtimens pénètrent pour la première fois dans le grand Océan, et ne cessent d'y faire un commerce avantageux jusqu'à la paix d'Utrecht, dans le siècle suivant. C'est à cette heureuse circonstance que sont dus les voyages, dans ces mêmes parages, de Frézier, Feuillée, Legentil, qui les premiers nous firent connaître avec exactitude le Perou et le Chili. En 1670 une nouvelle reconnaissance de la baie d'Hudson, faite par Gillam, Desgrosiers et Radisson, engage l'Angleterre à y fonder un établissement pour la traite des fourrures. A partir de la même année jusqu'en 1682, Lasalle, Joliet, Marchand, Hennepin, et d'autres, font d'immenses excursions dans l'intérieur de l'Amerique du Nord; le premier parvient sur les bords du Mississipi, qu'il descend jusqu'à son embouchure, et sur les bords duquel il devait périr assassiné en 1718, tandis qu'Hennepin parvient jusqu'aux sources du même fleuve, et prend connaissance de la Columbia par le récit des Indiens. Dans cet intervalle, en 1681, William Penn débarquait dans la Pensylvanie, et le premier peut-être donnait l'exemple de la loyauté envers les Indiens, en traitant avec eux pour l'achat de leur territoire. L'archipel de Chiloe, celui de Chonos, la Patagonie, les îles Gallapagos etaient également explorées de nouveau avant la fin du XVIIe siècle par Antonio de Vea, Narborough, Degennes et Beauchesnes, et le jésuite Mascardi périssait en cherchant à pénétrer dans l'interieur du pays situé au sud du Chili.

Les premières années du XVIIIe siècle sont signalées par les progrès toujours croissans des colonies vers l'intérieur du continent américain; un mouvement remarquable s'opère surtout au Bresil, au Paraguay, le long de l'Amazone et de ses affluens; mais les noms des hommes qui y prirent part sont trop secondaires pour trouver place dans cette courte notice. Les côtes de l'Amérique étaient alors connues, sauf l'exactitude apportée depuis dans les relevés, comme celles de l'ancien continent. La partie boreale offrait seule de vastes lacunes à combler, et l'existence de la séparation de L'amérique du continent asiatique était encore un problème à résoudre. La Russie, dont le nom n'a pas encore figuré dans l'histoire de la découverte, se charge de ce dernier point. En 1728, Behring decouvre le detroit qui a reçu son nom, sans toutefois aborder sur le continent américain; douze ans plus tard, en 1741, il explore la côte nord-ouest, la péninsule d'Alaska et les îles Shumagin. De nombreux explorateurs, Navodstikoff, Seubrankoff, Tolstick, Drunniu, Glotoff, Synd, Krenitzen, Levarieff, Solovief, suivent ses traces; les îles Aléoutiennes, celles des Renards, celle de Mednoi Ostroff, sont explorées; en 1768, Cheleghoff prend possession de Kodiak, et fonde le premier comptoir de la compagnie russe d'Amérique, qui bientôt descendit vers le sud en allant au-devant des etablissemens des Espagnols.

Ces derniers sortent enfin de leur longue inaction, et de 1765 à 1776 de nombreuses expéditions, commandées par Juan Perez, Vicente Vila, Juan de Ayala, Quadra, Canizares, Arteaga et Mannelle, explorent les mêmes parages du 47e au 58e parallèle. En 1776 egalement, l'illustre Cook paraît sur la côte nord-ouest, et à lui seul fait plus que tous ses devanciers ensemble; il découvre William's Sund, la rivière de Cook, visite les îles Aléoutiennes, la presqu'île d'Alaska, et s'avance au nord jusqu'au cap des Glaces, où ces dernières l'obligent à retourner sur ses pas. A la suite de ces découvertes, le commerce des fourrures attire de nombreux et hardis spéculateurs, qui tous rendent des services plus ou moins éminens à la géographie. La science doit conserver le souvenir surtout de Hearne, Lewis, Guise, Meares, Douglas, Berkeley, Portlock, Dickson, Duncan, Colnett, Kendrsik, Gray, Marchand et Chanal. Enfin, dans les premières années qui précèdent la révolution française, Malaspina, Vancouver, Broughton, Galiano et Valdez achèvent la reconnaissance de ces parages, et apportent dans leurs observations la précision qui commençait, dans cette époque si remarquable, à caractériser toutes les sciences physiques. Les noms des deux premiers doivent surtout rester dans la mémoire des amis de la science.

Avant de clore le récit des expéditions qui illustrèrent la dernière moitié du XVIIIe siècle, il nous en reste deux très remarquables à mentionner. En 1770, Hearne ayant eu connaissance, par les récits des Indiens, d'une rivière qui coulait au nord à l'ouest de la baie d'Hudson, se rend dans cette direction, découvre la Coppermine, et la descendant jusqu'à son embouchure, contemple le premier la mer polaire américaine. En 1790, Mackenzie se portant à l'ouest de la route suivie par Hearne, decouvre la rivière qui porte son nom, et se rend également sur les bords de la mer Glaciale. Plus tard, en 1792, il voit aussi le grand Océan, en franchissant les montagnes rocheuses, et parvenant à l'embouchure de la rivière des Saumons.

C'est également à la fin du siècle dernier, en 1799, que MM. Humboldt et Bompland commençaient ce voyage si connu, qui a jeté une vive lumière sur la géographie de l'Orénoque, de la Colombie, du Pérou et du Mexique, et qui ne s'est terminé qu'en 1805. En 1804 et 1805, Lewis et Clark arrivent sur les bords du grand Océan en traversant les montagnes Rocheuses, et suivant les bords de la Lewis et de la Columbia. Le territoire situé entre cette dernière et le Mexique est exploré quelques années plus tard par Pursley, Pike, le major Long, Hunt, Crooks et Stewart, Harman, et plus récemment par Beltrami. La civilisation des Etats-Unis dans sa marche rapide à l'ouest permet d'espérer que dans un demi-siècle, peut-être, il ne restera plus rien à découvrir dans ces vastes régions. Si nous passons dans l'Amérique du Sud, nous verrons Mawe et Lindley donner, surtout le premier, de précieuses notices sur le Brésil, illustré plus tard par les beaux voyages du Prince de Neuwied, de Spix et Martius, Langsdorff, Auguste Saint-Hilaire, et d'autres moins célèbres. L'émancipation des colonies espagnoles et du Brésil, en ouvrant l'Amérique à l'activité de toutes les nations, a fait naître une multitude d'explorations dont il serait difficile de nommer tous les auteurs; Miers, Stevenson, Head, Schmidsmeyer, Caldclengh, Bulloch, Lister Mawe, Basil Hall, ont plus ou moins mérité de la science.

par les observations géographiques qu'ils ont jointes aux récits de leurs voyages. Dans l'océan Austral, Smith, Powell, Billinghaosen, Weddell, King, ont ajouté le nouveau Shet and; la terre de la Trinité, le groupe de Powell, les Iles Alexandre et Pierre, celles de Traversey, à la Thulé anstrale, et aux nouvelles Orcades, découvertes par Cook dans le dernier siècle, et ont perfectionné le relevé des côtes de la Terre de Feu et du détroit de Magellan. Enfin, dans les régions boréales, le seul point de l'Amérique où il restât un théâtre encore neuf à notre siècle, les voyages de Ross (1818-1829-1832), de Parry (1819-1821-1827), de Franklin et Richardson (1820-1824-1826), de Beechey (1825-1828), ont presque conduit à une solution satisfaisante le problème si long-temps indécis de la possibilité du passage nord-ouest.

Dans cette rapide et incomplète revue des progrès de la découverte de l'Amérique, bien des noms et des travaux dignes d'être mentionnés ont sans doute été omis; mais nous ne pouvions avoir l'intention de rendre justice à tous : des volumes n'y suffiraient pas. Si nous nous sommes plus appesantis sur les deux premiers siècles écoulés depuis la découverte que sur notre époque, c'est qu'à mesure que le temps jette dans l'oubli les travaux de ceux qui nous ont précédés, il est de notre devoir de les défendre contre ses outrages. Si cet article déjà trop long nous le permettait, nous donnerions aussi une idée du régime que chacune des nations européennes introduisit dans les parties de l'Amérique qui lui tombèrent en partage; mais nous renvoyons pour des détails à ce sujet au mot COLONIES.

L'affranchissement de ces colonies envers leurs métropoles constitue, dans l'histoire américaine, une troisième ère qui s'est ouverte de nos jours par la déclaration d'indépendance des Etats-Unis actuels, le 4 juillet 1776. Vingt-un ans plus tard, en 1797, les premiers symptômes d'émancipation éclatent à Carracas, et sont aussitôt étouffés; mais le mouvement imprimé au monde par la révolution française, l'exemple des Etats-Unis, et l'invasion de l'Espagne par les Français, amènent bientôt le moment de l'explosion qui devait avoir lien tôt ou tard, et de 1808 à 1810 l'insurrection éclate simultanément sur tous les points des possessions espagnoles depuis Buenos-Ayres jusqu'au Mexique. Les hostilités commencent, et le 9 décembre 1824, après quinze ans de guerres souvent atroces, la bataille d'Ayacucho met fin au pouvoir de l'Espagne sur le continent américain. Le Brésil, de son côté, rompt, en 1821, les liens qui l'attachaient au Portugal, et complète l'indépendance de l'Amérique. Si depuis cette époque les nouvelles républiques ont tourné leurs armes contre elles-mêmes, si des dissensions interminables, des guerres parricides, ont gâté leur cause aux yeux du monde civilisé, on ne peut néanmoins méconnaître les hautes destinées qui leur sont réservées dans l'avenir. En traitant de chacune d'elles en son lien, nous donnerons sur leurs révolutions récentes, ainsi que sur les temps qui les ont précédées, des détails plus circonstanciés qui seraient déplacés ici.

AMÉRIQUE CENTRALE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE L'). Cette république, la plus récente de toutes celles qui se sont formées des débris de l'Amérique espagnole, se compose de l'ancienne capitainerie générale de Guatimala, moins l'état de Chiapa, qui est resté annexé à la confédération mexicaine. Cet état, et celui d'Oaxaca, lui servent de limite à l'ouest; au nord, elle est bornée par le Yucatan, la colonie anglaise de Balize, et la mer des Antilles qui la baigne également à l'est; au sud-est, par le département Colombien de l'Isthme; enfin, au sud et au sud-ouest, par le grand Océan. Ce territoire, dont la direction générale est du sud-est au nord-ouest, et qui a 360 lieues de long sur 130 dans sa plus grande largeur, se trouve compris entre les 85°-97°, long. O. et 8°-17° lat. N., et offre un développement de côtes d'environ 300 lieues sur l'un et l'autre océans. Sa superficie totale, plus vaste que celle du Pérou et du Chili, mais inférieure à celle des autres républiques américaines, est de 16,700 lieues carrées.

Si l'on voulait donner une idee générale de la forme de l'Amérique centrale, on pourrait la comparer, comme on l'a déjà fait, à un triangle dont le sommet serait le cap Gracias à Dios, sur la mer des Antilles, et la base la portion de côte situées sur l'océan Pacifique; mais cette comparaison, médiocrement exacte et futile comme toutes celles de ce genre, a besoin d'être accompagnée de plus grands détails. La côte, située sur la mer des Antilles, a une configuration générale assez bizarre; à partir de la petite rivière de Sebun, qui forme sa limite la plus septentrionale, elle se dirige presque nord et sud; puis changeant brusquement de direction, court à l'est, en s'inclinant avant d'arriver au cap Gracios à Dios; et reprend, à partir de celui-ci, sa direction première qu'elle conserve jusqu'à la limite de l'état de Costa Rica, en se portant toutefois un peu au sud-est le long de celui-ci. Excepté la rentrée assez profonde qui, sous le nom de golfe de Guanayos, forme l'enfoncement extrême du golfe de Honduras, cette côte n'offre, dans toute son étendue, aucun accident remarquable. Quelques rentrées, à qui leur peu d'importance a fait donner dans le pays le nom de *Logunas*, et qui sont au nord celle de Carthago, à l'est celle des Perles et de Blewfield, au sud de laquelle est la baie de Matina, sont les seules qui méritent d'être citées ici. Le cap Manabique, à l'entrée du golfe de Guanagos, et à l'est de celui-ci, le cap Honduras, sont également les deux seules saillies que nous ayons à mentionner. En général, toute cette côte est marécageuse, élevée sur les bords de la mer et défendue par un épais rideau de palétuviers. Celle opposée sur le grand océan n'offre qu'une ligne légèrement onduleuse et faiblement dentelée, depuis l'extrémité occidentale de Soconusco jusqu'à la pointe de Sonsonato, qui mérite à peine le nom de cap. A partir de là, trois rentrées assez profondes, le golfe Conchagua ou Fonseca, celui de Papagayo, et celui de Nicoya, nommé aussi de *Solinas*, offrent aux navires d'assez bons mouillages, ouverts toutefois aux vents du sud qui soufflent souvent avec violence pendant l'hivernage. Les montagnes de l'intérieur qui abaissent leurs derniers gradins au bord de l'océan Pacifique, et qui viennent souvent s'y terminer à pic, les plaines étendues, un air sain, quoique brûlant, une végétation plus diversifiée, donnent à cette côte un aspect différent de celui de la côte opposée, et ont invité la population à s'y porter de préférence.

Un petit nombre d'îles flanquent les côtes de l'Amérique centrale : celle du sud n'en présente aucune qui soit digne de ce nom; seulement quelques îlots sont disséminés à l'entrée ou dans l'intérieur des golfes dont nous avons parlé. Dans la mer des Antilles, si l'on en excepte trois, l'île Téranof, celles de Roatan et de Guanaja, toutes trois situées dans le golfe de Honduras, et à peine habitées, on n'en trouve non plus aucune; mais une multitude de bancs, de bas-fonds, de cayes, la garnissent presque sans interruption dans toute son étendue, et en rendent l'approche dangereuse pour les navires.

Ainsi baignée par deux mers qui, sans aucun doute, communiqueront un jour ensemble par un canal depuis long-temps projeté, l'Amérique centrale offre une situation unique sur le globe, et plus avantageuse encore que celle de l'Egypte dans l'ancien continent; on ne peut douter qu'elle ne finisse par devenir un vaste entrepôt où s'échangeront les produits de l'Europe contre ceux du Pérou, du Chili et de l'Asie, et n'atteigne à un degré de prospérité qui rappellera, en l'effaçant, celle dont a joui long-temps Venise, lorsque le commerce de l'Orient était entre ses mains.

Si nous quittons les rivages pour étudier l'intérieur du pays, nous le trouverons excessivement diversifié sous le rapport de la hauteur du sol, du climat et de ses productions. La grande chaîne continentale qui le traverse tout

entier le couvre de ses ramifications, en se maintenant toutefois un peu plus près de la côte de l'océan Pacifique que de l'autre. Abaissé et interrompu en traversant l'isthme, le massif principal de cette chaîne se relève subitement en entrant dans l'état de Costa Rica, et forme un relief continu que dominent à de courtes distances des cimes gigantesques dont la hauteur précise est encore inconnue, et qui, pour la plupart, telles que celles de Varu, del Pilar, de Tenorio, sont ignivomes. Dans l'état de Nicaragua, dont elle prend le nom, la chaîne se divise en deux parties pour former le vaste bassin qu'occupe le grand lac de Nicaragua, que sa branche orientale contourne à l'est, tandis que l'opposée n'offre plus que des volcans presque isolés, dont les principaux sont ceux de Pagayo, Mombacho et Nimliri. Dans leurs intervalles, le sol s'abaisse jusqu'à 45 mètres au-dessus du niveau de l'océan. A partir de l'extrémité nord du lac, le massif se porte dans l'état de Honduras qu'il traverse en formant de nombreux redents, et entrant dans celui de Guatimala, le parcourt dans une direction régulière en prenant son nom qu'il ne quitte plus jusqu'à son arrivée sur le territoire mexicain. Dans toute cette étendue, la hauteur moyenne de la ligne de faîte paraît être de 4,064 mètres sur quelques points, et ne s'abaisser guère au-dessous de 3,400 mètres. Plus de vingt-cinq volcans, la plupart en activité, et dont quelques uns, tels que celui d'Agua et de Fuego, près de Guatimala la Vieja, atteignent 4,620 et 3,800 mètres d'élévation, sont échelonnés le long de cette ligne, et constituent le système volcanique le plus compacte qui existe sur le globe, si l'on en excepte peut-être celui de l'île de Jova.

Cette chaîne principale partage l'Amérique centrale en deux bassins, l'un austral, qui n'est qu'une lisière étroite dont la plus grande largeur n'excède pas 30 lieues, et souvent est réduite à 5; l'autre, au nord, plus vaste que le précédent, subdivisé en plusieurs bassins secondaires formés par les chaînons qu'elle projette dans diverses directions. Le plus important de tous se détache du tronc principal dans l'état de Guatimala, près de Potonicapan, le traverse de l'ouest à l'est, et, décrivant une courbe, se termine par un massif élevé sur les bords du golfe du Guanayos. De celui-ci en naît un autre qui, se dirigeant au nord, va rejoindre, dans le district de Peten, les montagnes du Yucatan, et sépare les eaux qui se versent dans le golfe du Mexique de celles qui se rendent dans la mer des Antilles. D'autres chaînons se répandent en irradiant dans l'état de Honduras; mais leur direction, encore peu connue, ne permet pas de les décrire sans tomber dans des hypothèses hasardées; il paraît seulement qu'ils s'abaissent et s'effacent même complètement pour la plupart avant d'arriver sur les bords de la mer. En général, toute l'Amérique centrale est extrêmement montueuse; dans tous les sens s'étendent des vallées plus ou moins étendues, où croissent, suivant leur élévation, les végétaux des Tropiques et ceux des régions tempérées. Quant aux richesses minérales et à la composition géologique du sol, de toutes les parties de la grande chaîne continentale, celle qui nous occupe est une des moins connues; mais il est probable qu'elle offre les mêmes caractères que les Andes de l'Amérique du Sud et le système mexicain. Nous renvoyons par conséquent aux mots ANDES et MEXIQUE pour des détails à ce sujet. Le vaste massif minéral qui occupe la partie centrale de ce dernier pays ne paraît pas s'étendre dans celui dont nous parlons sous une forme aussi compacte. Les métaux précieux y sont plus disséminés et moins abondants. Ainsi on n'exploite point de mines d'aucune espèce dans l'état de Guatimala. Il en existe, au contraire, de nombreuses dans celui de Honduras, principalement dans les districts de Chiquimula et de Comayagua, d'où l'on extrait de l'or, de l'argent, du cuivre et du fer en quantité assez considérable, mais dont nous ignorons le chiffre précis. Quelques unes des plus productives sont aujourd'hui inondées ou à moitié obstruées par des éboulements qui ont eu lieu dans ces dernières années. Dans l'état de San Salvador, celles d'or de San Vicente, d'argent près de San Miguel, de fer à Matapa, sont, après les précédentes, les plus riches que possède la confédération. Costa Rica en possède plusieurs d'or et d'argent et quelques unes de cuivre. Nous n'en connaissons aucune dans l'état de Nicaragua; on jugera mieux du produit de ces mines par les produits de l'Hôtel des Monnaies établi à Guatimala. En 1817, il se monta à 428,661 piastres; en 1818, à 554,564; et en 1820, à 331,127. De 1820 à 1825 il en sortit un million et demi de piastres, environ 300,000 par an. Il existe aussi un Hôtel de Monnaies à Tegucigalpa, dans le Honduras, où l'on frappe environ 14,000 piastres par semaine. Il faut cependant faire observer que cette quantité de métaux ne sort pas tout entière des mines de la confédération. Le Pérou et le Chili en envoient pour une valeur assez considérable, qui sont convertis en piastre à Guatimala.

Étroite et coupée en deux comme elle l'est par une chaîne non interrompue de montagnes, l'Amérique centrale ne peut posséder des cours d'eaux étendus. Tous ceux qui y existent se rendent, suivant le versant qui leur donne naissance, à la mer des Antilles ou dans le grand Océan; un petit nombre de ceux de l'état de Guatimala, qui sortent du versant occidental du chaînon de Peten dont nous avons parlé, portent leurs eaux au golfe du Mexique. Les premières ont seules une longueur assez considérable, et nous ne citerons ici que les plus importantes; ce sont le Rio Dulce et le Polochic, lesquels prenant leur source dans l'état de Guatimala se jettent tous deux dans le lac d'Izabal dont ils sortent, ainsi que les eaux de ce dernier, pour se jeter dans le golfe de Guanayos, sous le nom de Rio Golfete; la Motagua, qui sort des montagnes du même état, et se jette dans le golfe de Honduras quelques lieues à l'ouest d'Omoa. Cette rivière, la plus précieuse de toutes pour la confédération, n'exigerait que d'être creusée dans quelques parties de son cours pour ouvrir une communication directe entre la mer des Antilles et le centre de la République; le gouvernement espagnol en a formé plusieurs fois le projet; mais la chute de son autorité ne lui a pas permis de l'exécuter. De nombreuses rivières coulant du nord au sud, le Chamalucon, l'Ulua, le Cangrejal, le Guangues ou Aguan, le Roman, le Tinto, la Borja, etc., arrosent l'état de Honduras; mais toutes le cèdent au Yare ou Rio Herbas, qui, après avoir arrosé une partie du territoire des Indiens indépendans du district de Teguzalpa, se jette, à l'est, dans la mer des Antilles, ainsi qu'à la Nueva Ségovia ou Blewfield, qui s'y jette également près de l'ancien établissement anglais, aujourd'hui abandonné de Blewfield. Dans l'état de Nicaragua nous citerons le Rio San Juan qui sort du lac de ce nom et se jette dans la mer un peu au sud du précédent, après avoir franchi plusieurs cascades qui obstruent son lit.

Les rivières du versant austral de la Cordillière sont nombreuses; mais d'insignifiants ruisseaux, dont les plus longs ont à peine dix à douze lieues de cours. Deux seuls méritent d'être mentionnés ici : le Guacalat, qui à son embouchure forme le petit port d'Istapa, par lequel la capitale de la confédération, Guatimala, établit ses relations avec l'océan Pacifique; et la Tosta, qui sort, près de Léon, du lac Managua, lequel communique avec le lac Nicaragua. On a proposé plusieurs fois d'établir une communication entre les deux océans au moyen de cette petite rivière, qui n'a que quelques lieues de cours; mais d'après les projets actuels le futur canal serait creusé dans un autre endroit plus favorable à l'entrée des navires.

Ce endroit, qui est le point compris entre la petite baie de San-Juan-del-Sur et la ville de Nicaragua, située sur les bords du lac du même nom, n'offrirait que peu de peine aux travaux des ingénieurs : la surface du lac n'est élevée que de 39 mètres au-dessus du niveau de l'océan, et la plus grande élévation du terrain qui le sépare de celui-ci n'est que

de 43 mètres; la longueur du canal à creuser ne serait que de cinq lieues et demie. Ces obstacles seraient depuis longtemps surmontés s'il n'en existait de plus considérables du côté opposé, c'est-à-dire entre le lac et la mer des Antilles. Le Rio San-Juan, qui les unit l'un à l'autre, a environ 45 l. de cours, et les bâtimens d'un assez fort tonnage peuvent le remonter sans peine jusqu'au fort San-Carlos, éloigné de 35 lieues de son embouchure; mais à partir de là, les roches éparses et les rapides qui barrent son lit exigeraient de longs travaux et de grandes dépenses, soit qu'on nettoyât le lit même de la rivière, soit qu'on creusât des canaux latéraux. Des propositions plus ou moins avantageuses ont été faites à diverses reprises au gouvernement de la confédération, par des compagnies formées aux États-Unis, en Angleterre et en Hollande; mais jusqu'à présent les circonstances politiques n'ont pas encore permis d'exécuter l'entreprise.

Quoi qu'il en soit, le lac Nicaragua est le plus considérable de ceux que possède l'Amérique centrale; sa longueur, du sud-est au nord-ouest, est d'environ 40 lieues marines sur 15 de largeur; il est à peu près oblong, et ses bords, dans sa partie orientale, sont presque partout coupés à pic: sa profondeur moyenne est de 25 mètres; mais dans beaucoup d'endroits la sonde ne trouve pas de fond, même près du rivage. Il est parsemé d'îles assez nombreuses, dont les trois plus grandes, Zapatera, Madera et Solentimane, jouent un rôle dans les anciennes traditions des Indiens. Au nord-ouest de ce lac, à trois lieues de distance, se trouve celui de Managua que nous avons déjà nommé; il est beaucoup plus petit que le précédent, et communique d'un côté avec lui par la rivière de Lipitapa, et de l'autre avec le grand Océan par la Tosta.

A la suite de ces deux lacs, il faut nommer celui d'Izabal, situé dans l'état de Guatimala, près du fond du golfe de Honduras; sa longueur est d'environ dix lieues sur six de large, et sa forme ovale. De toutes parts il est entouré de hautes montagnes, dont les forêts descendent jusques sur ses bords; aussi l'air y est-il brûlant et malsain. La petite ville ou plutôt le village d'Izabal, situé sur son rivage, est le centre d'un commerce assez actif. Toujours dans l'état de Guatimala, se trouvent d'autres petits lacs qui contribuent beaucoup à l'ornement du pays: tels sont celui de Peten, habité et défendu autrefois contre les Espagnols par les Itzaes et les Lacandones, dont les restes y vivent encore; ceux d'Atitlan, Petapa, Guatimala l'antigua, etc.

Située entièrement entre les tropiques, l'Amérique centrale est nécessairement exposée à des chaleurs très fortes; mais l'élévation d'une grande partie de son sol lui donne à cet égard un climat extrêmement varié; on peut, dans quelques heures, passer de la température la plus brûlante à celle des régions tempérées, en s'élevant des vallées aux montagnes de la Cordilière: toutefois, aucune de leurs cimes n'atteignant la limite des neiges perpétuelles, la plupart sont couvertes d'une riche végétation de leur base à leur sommet. Le long des côtes, surtout celles du Honduras et de Nicaragua, les chaleurs sont excessives pendant une grande partie de l'année, et des fièvres fatales aux Européens y règnent presque sans interruption: la fièvre jaune y exerce ses ravages tous les ans pendant la saison de l'hivernage; sur la côte opposée elle est un peu moins fréquente, et nous ne croyons pas qu'on l'ait observée au-delà du port de San-Miguel, à l'ouest de l'état de Nicaragua. Enumérer les plantes propres au pays serait une tâche fort difficile en ce moment, sa flore étant une des moins connues: il est probable, pour ne pas dire certain, qu'elle a les plus grands rapports avec celles du Mexique, des Antilles et de la Colombie. Dans les parties basses, elle est caractérisée par les palmiers, les fougères arborescentes, et cette foule d'arbres au grain serré et dur, aux nuances vives, désignés sous le nom de bois de couleurs. L'acajou, le bois de Campêche abondent sur les côtes du Honduras; la vanille croît partout dans les endroits marécageux et ombragés où l'air est humide et étouffant; une foule de gommes, de résines, de baumes, qui seront un jour une source assez importante de richesses, se perdent aujourd'hui dans les forêts par l'incurie des habitans. Sur les plateaux les plus élevés, aux arbres ci-dessus succèdent des pins et des chênes verts analogues à ceux du Mexique, et d'autres végétaux dont les formes rappellent ceux de nos climats: ceux cultivés par l'homme embrassent à la fois les espèces des régions tempérées et celles des tropiques. Partout où le sol a 2,500 mètres d'élévation, le froment et le seigle prospèrent; au-dessous de cette limite, ils sont remplacés par le maïs, et plus bas encore par le manioc: la culture de la vigne n'a pas encore été entreprise en grand, et ne promet que des résultats incertains; l'olivier réussit; mais ses fruits ne sont pas employés à faire de l'huile, et se consomment en nature après avoir été préparés d'après la méthode espagnole; l'agave, connu au Mexique sous le nom de *maguey*, y est cultivé comme dans ce dernier pays, et s'emploie à faire le *pulque*, boisson ordinaire des basses classes. Il existe des plantations de cannes à sucre, de cafeyers et de cotonniers, mais en général sur une petite échelle, et leurs produits se consomment sur les lieux. Les habitans cultivent de préférence le cacaoyer, l'indigo et le tabac, dont les produits sont d'excellente qualité. Le cacao est supérieur à celui de Caraccas, et la cour d'Espagne se réservait autrefois tout ce qui s'en récoltait dans la province de Soconusco; celui de San-Antonio est regardé aujourd'hui comme le meilleur; puis vient en troisième ligne celui de Nicaragua. L'indigo est moins estimé que celui du Bengale, quoiqu'on l'emploie de préférence à ce dernier pour certaines nuances. Le tabac présente de nombreuses variétés, dont les plus estimées rivalisent avec les meilleures de la Havanne. Quant aux fruits, pour en donner une idée, il faudrait mentionner presque tous ceux des tropiques et de nos climats.

La faune de l'Amérique centrale doit avoir également avec celle du Mexique la plus forte analogie; mais nous ne la connaissons pas avec assez de précision pour affirmer que telle ou telle espèce lui est particulière, et ne se trouve que là. Il serait temps que les établissemens publics d'histoire naturelle, le nôtre en particulier, cessassent de diriger sans cesse leurs voyageurs sur les mêmes points, au Brésil, par exemple, pour les envoyer dans un pays dont les productions sont excessivement rares dans les collections. C'est dans les récits des missionnaires espagnols, assez mauvais observateurs, comme chacun sait, et dans le grand travail d'Hernandez, qu'il faut encore chercher à deviner quelles espèces possède l'Amérique centrale. Combinant ces renseignemens avec ceux épars dans les relations des voyageurs modernes, nous trouvons que les forêts du pays qui nous occupe sont peuplées de singes, parmi lesquels les alouates jouent le rôle le plus bruyant, comme dans toute l'Amérique intratropicale; des chauve-souris des genres vampires et glossophages y sucent le sang des animaux pendant leur sommeil; parmi les carnassiers, le jaguar, le couguar, l'ocelot, le chat mexicain, y sont les plus communs; un sanglier, qui ne peut être qu'une espèce de pécari, erre en troupes nombreuses dans les bois; plusieurs espèces de chevreuils s'y rencontrent également en grande quantité; mais leur chair est loin de valoir celle des nôtres; le lamantin n'est pas rare à l'entrée des rivières, et pénètre jusque dans le lac d'Izabal, où l'on en tue assez fréquemment. Il faut ajouter à ces animaux de nombreuses espèces de tatous et de sarigues, une loutre qui paraît être identique avec celle de Cayenne, le cabial, le paresseux, un fourmilier, qui est la plus petite espèce de ce genre, c'est-à-dire le tamandua, etc. Le plus gros des mammifères américains, le tapir, ne dépasse pas, comme on sait, l'isthme de Panama, et, par conséquent, est étranger à l'Amérique centrale. Les Espagnols y ont introduit, comme ils l'ont fait partout, le cheval, le bœuf,

l'âne, le mouton, le cochon, etc. : les deux premiers, sans s'être multipliés autant que dans la Colombie et ou les pampas de Buenos-Ayres, sont une des principales richesses des habitans.

Parmi les oiseaux, nous trouvons en première ligne, en commençant par ceux de proie, le vautour aura, designé dans le pays sous le nom de *zopilote*, et qui abonde autour des habitations de la campagne, qu'il nettoie de tous les débris animaux qui l'infecteraient; des aigles, des faucons, une multitude de perroquets, de perruches, d'aras, de tangaras, ornés des plus vives couleurs. Parmi ces derniers, une espèce, qui paraît voisine du cardinal des Etats-Unis, fournissait jadis aux Indiens les plumes rouges avec lesquelles ils confectionnaient des ornemens du plus beau travail : il était defendu, sous les peines les plus sévères, de le tuer, et les chasseurs qui le prenaient vivant dans des piéges, se contentaient de lui enlever ses plumes, et lui rendaient la liberté. Il est inutile d'étendre davantage cette énumération, qui ne comprendrait, en définitive, que des genres répandus dans toute l'Amérique intratropicale; mais nous ne pouvons passer sous silence une magnifique espèce de dindon (*meleagris ocellota*), découverte il y a quelques années dans les forêts du Honduras, près d'Omoa, et dont le Muséum d'histoire naturelle possède un individu, acheté à Londres lors de la vente de la riche collection de M. Bulloch.

Les reptiles doivent être très nombreux dans un pays qui réunit toutes les conditions favorables à leur multiplication. Dans les rivières se trouve une espèce de crocodile, qui est le même que celui des grandes Antilles, le crocodile à museau effilé; et un caïman, le caïman à lunettes, le plus commun de tous au Brésil et dans la Guyane. Diverses espèces de tortues se pêchent fréquemment sur les rivages de la mer des Antilles; d'autres habitent les eaux douces et l'intérieur des forêts. Quant aux serpens venimeux, le Honduras a sous ce rapport une aussi mauvaise réputation que le Choco et Guayaquil, les deux points du globe peut-être où ces animaux redoutables pullulent le plus. Nous n'avons rien de particulier à dire sur les poissons ni sur les crustacés, dont il se fait une grande consommation dans le pays. Parmi les mollusques, nous mentionnerons l'huître perlière, qui se trouve, mais en petite quantité, sur la côte sud de Nicaragua et de Costa-Rica. La cochenille tient le premier rang parmi les insectes; on la cultive sur une assez grande échelle, principalement dans l'état de Guatimala. Il est presque inutile de dire que partout, dans les lieux bas et marécageux les mosquites et les maringouins abondent, ainsi que les fourmis et les termites dans les forêts. En général, les insectes de l'Amérique centrale que nous avons vus ont le plus grand rapport avec ceux du Mexique, ce qui suffirait pour prouver par analogie la ressemblance qui existe pour toutes les classes du règne animal entre ces deux pays.

La population de l'Amérique centrale, qu'un recensement fait au commencement de ce siècle, sous le gouvernement espagnol, portait à un million d'âmes, se monte, suivant M. Thompson, à deux millions, chiffre qui, divisé par celui de la superficie de la confédération, qui est de 46,700 lieues, donne 449 habitans par lieue carrée, quotient supérieur à celui de toutes les autres nouvelles républiques. Cette population tend à s'accroître rapidement, s'il en faut croire le relevé des naissances, qui, chaque année, sont deux fois aussi nombreuses que les decès, du moins pour certains états; mais ce fait extraordinaire nous paraît au moins douteux. Sur cette population, un cinquième se compose de blancs créoles ou européens; deux cinquièmes de gens de couleur, en y comprenant les nègres, et deux cinquièmes d'Indiens. A l'exemple du Pérou, du Chili, de Buenos Ayres, etc., la législature a aboli l'esclavage; mais, respectant le droit de propriété, la loi rendue à ce sujet n'est applicable qu'aux esclaves nés depuis sa promulgation toutefois après qu'ils auront atteint l'âge de quatorze ans. Ainsi, la génération qui succédera à celle qui existe maintenant, sera entièrement composée d'hommes libres.

Les créoles de l'Amérique centrale ont nécessairement la plus grande ressemblance de qualités et de mœurs avec ceux des autres républiques; mais, affranchis depuis moins de temps que la plupart d'entre eux du joug de la métropole, ayant des communications moins fréquentes avec les habitans de l'Europe, ils ont conservé davantage l'empreinte de l'ancien caractère espagnol, qui va néanmoins s'altérant tous les jours dans le sein des villes. Les couvens, depuis qu'ils ont perdu une grande partie de leur pouvoir, ne comptent plus, comme autrefois, dans leurs communautés, un membre au moins de chaque famille. L'émancipation du pays, en ouvrant aux creoles toutes les carrières qui, auparavant, étaient l'apanage des Espagnols d'Europe, a dirigé leur ambition dans des voies nouvelles. Ceux des premières familles se destinent aux armes, à la magistrature, ou à l'administration de leur pays. Le commerce, qui, dans toute l'Amérique, jouit d'une grande considération, même celui de détail, en absorbe un grand nombre d'autres, qui ne rougissent pas de tenir un magasin, quelque soit d'ailleurs l'illustration de leurs parens. La difficulté de faire valoir leurs capitaux engage souvent les propriétaires les plus riches à employer ce dernier moyen. Beaucoup font valoir leurs biens à la campagne, où ils résident toute l'année, et entretiennent en même temps de nombreuses troupes de mules, qui portent dans toutes les parties de la république les marchandises venant de l'étranger, ainsi que ses propres produits. Ce genre d'industrie donne de grands bénéfices à ceux qui s'y livrent, et l'on compte plus d'une famille opulente aujourd'hui, dont l'aïeul a été simple muletier. L'instruction est en général peu répandue et imparfaite : les vieilles routines prévalent encore dans les colléges, qui ne sont pas très multipliés, et l'étude du droit canonique y absorbe la place que devraient tenir vingt autres études plus nécessaires à des jeunes gens qui n'ont plus envie de prendre le froc. Quelques uns, envoyés en Europe pour y faire leur éducation, y montrent cette facilité qui est propre à tous les créoles américains en général, mais qui ne porte pas toujours les fruits qu'elle promet. Ce défaut d'instruction, l'introduction des idées de l'Europe mal comprises, et, plus que tout cela, cet esprit espagnol étroit et jaloux, qui arme chaque localité contre la localité voisine, sont les principales causes des troubles qu'a éprouvés le pays comme toutes les autres républiques, troubles qui ne cesseront que lorsque des idées plus larges se seront éveillées dans les populations qu'ils bouleversent.

Tous les métiers proprement dits sont abandonnés à la classe des gens de couleur, qui habitent plutôt les villes que la campagne. La plupart des crimes qui se commettent assez fréquemment dans le pays, surtout le vol et l'assassinat, sont l'ouvrage des hommes de cette classe, qui y joignent en général la paresse, la débauche, l'ivrognerie, et l'ignorance la plus complète.

Le costume des hommes riches ne diffère en rien dans les villes de celui de l'Europe; en voyage, ils y ajoutent seulement le poncho, qui tient lieu du manteau dont nous nous servons dans le même cas. Mais dans les campagnes, parmi les *hacenderos* aisés, on retrouve encore le riche costume mexicain dans les occasions d'apparat. L'hacendero, en visite de cérémonie, endosse une veste ou gilet à manches, de drap fin, de velours, ou d'étoffe de soie surchargée sur toutes les coutures et par devant, de broderies en soie ou de galons d'argent, et quelquefois d'or; un pantalon de même étoffe et aussi richement brodé, qui n'atteint qu'au-dessous du genou, où il reste ouvert; des bottes en cuir de couleur, galonnées, garnies de massifs éperons en argent, pesant jusqu'à deux livres chacun; sa tête est coiffée d'un chapeau en feutre à larges bords, entouré d'un large galon en ar-

gent, ou quelquefois simplement d'un chapeau en paille fine de Guayaquil, aussi coûteux que le précédent. Un poncho, qui doit être déposé au moment de l'arrivée, recouvre momentanément ce brillant costume, avec lequel il rivalise souvent de richesse. Le cheval deploie dans son enharnachement le même luxe que son maître, surtout dans la selle qu'il porte : cette dernière, lourde et massive, a les bords relevés de plusieurs pouces; son cuir est gaufré avec soin, et l'argent la décore avec profusion; au côté droit elle reçoit un sabre ou coutelas, qui se trouve ainsi sous la cuisse du cavalier lorsqu'il est à cheval; de lourds étriers d'argent, ciselés dans le pays avec un goût souvent remarquable, pendent de chaque côté. Cet attirail splendide peut donner une idée exacte, sauf la richesse, du costume des classes inférieures les jours de gala. Les femmes des villes ont conservé celui de l'Espagne, et, pour cette raison, il est inutile de le décrire ici; seulement, aux étoffes espagnoles elles ont substitué celles principalement de la France pour les soieries, et de l'Angleterre pour les cotonnades. Les femmes de condition moyenne, qui ne peuvent souvent atteindre aux prix assez élevés de ces dernières, y substituent les étoffes en soie de la Chine, qui sont toujours abondantes et à vil prix dans le pays. Il est presque inutile d'ajouter qu'elles sont renommées comme les autres créoles espagnoles pour leurs grâces et leur beauté, et que l'esprit naturel supplée en elles à ce qui peut leur manquer sous le rapport de l'éducation.

Les Indiens se divisent naturellement en deux classes : ceux qui sont civilisés, et ceux qui, ayant résisté à tous les efforts qu'ont fait les Espagnols pour les soumettre, ou qui ayant été négligés par eux, ont conservé leur indépendance.

Les premiers sont de beaucoup les plus nombreux, et occupent des villages entiers, où ils sont gouvernés le plus souvent par des alcades de leur propre race, et leurs curés qui ont sur eux un pouvoir presque sans limite. Depuis le milieu du XVI[e] siècle, ils sont censés libres et sur le même pied que les créoles; mais on peut voir dans Thomas Gage en quoi consistait cette prétendue liberté un siecle après qu'elle leur avait été donnée. Le régime dont il fait la peinture s'était insensiblement adouci, lorsque la révolution est venue détruire encore une partie des énormes abus dont il était entaché. Sous ce rapport elle a été favorable aux Indiens. La plupart sont agriculteurs ou muletiers; les autres habitent les villes, où ils exercent diverses professions. Tous sont adonnés à l'ivrognerie la plus effrénée, encore plus apathiques que les créoles des basses classes, et toute leur religion se réduit à une obéissance servile envers leurs curés, et une ardeur incroyable pour toutes les cérémonies extérieures du culte. Leur costume est le même que celui des créoles des classes inférieures.

De combien de nations d'origine diverses se composent ces Indiens de l'Amérique centrale? Les Espagnols et le temps ont trop profondément altéré leur nationalite pour qu'il soit aujourd'hui possible de résoudre cette question. Torquemada, dans sa *Monarquia indiana*, en a à peine touché quelques mots qu'il faut chercher laborieusement dans une immensité de détails oiseux. Il nous apprend que les Indiens des environs du lac de Nicaragua et du golfe de Nicoya se disaient descendus des Cholotèques, qui habitaient les bords de la mer, entre Soconusco et Tehuantepec, jusqu'à ce qu'ils en eussent été chassés par une invasion des Olmèques, nation faisant probablement partie des Aztèques, et venant du plateau d'Anahuac. D'après le même auteur, les Chontales de l'état de Honduras prétendaient avoir été civilisés, deux siècles environ avant la conquête, par une femme nommee Comiçahuatl, qui avait ensuite été foudroyée, et s'était envolée au ciel sous la forme d'un oiseau blanc. Dans le même état, près de Copan, on a découvert une espèce de cirque, entouré de pyramides, et d'autres édifices ornés de statues dont le costume, par sa ressemblance, grossière sans doute, avec celui des Espagnols du temps de la conquête, a fourni à quelques écrivains des argumens pour prouver une communication ancienne entre le nouveau et l'ancien continent. Ce qu'il y a de plus certain, c'est l'existence, à l'époque de la découverte, de deux états assez florissans; l'un des Kachiqueles, et l'autre des Quichues. La capitale des premiers, Tecpangnatemala, était située sur le lieu même où Alvarado bâtit Guatimala-la-Vieja, et avait été détruite par un tremblement de terre. On voit encore, près de Mixco, les ruines d'une forteresse bâtie par cette nation. La capitale des seconds était Utatland, près du village actuel de Quichue. Le palais du souverain, d'après la description de Torquemada, aurait égalé en grandeur et en richesse, celui de Montezuma à Mexico. Aujourd'hui il en reste à peine quelques débris, et l'histoire ne dit pas si sa destruction fut l'ouvrage des Espagnols. A Peten, sur les bords du lac du même nom, d'autres débris de temples, de fortifications et d'idoles, attestent la civilisation à laquelle étaient parvenus les Itzaes et les Lacandones, deux peuples dont la réduction a coûté beaucoup de temps et d'efforts aux Espagnols. Villagutiere, qui écrivait au commencement du dernier siècle l'histoire de cette réduction, est encore plus diffus que Torquemada, et se borne à des descriptions vagues des monumens que renfermait le pays. Ceux que des voyageurs plus récens ont examinés, prés utent dans leur ensemble et dans leurs détails ce triple caractère indien, égyptien et grec, qu'on observe dans ceux du Mexique. Comme ces derniers ils appartiennent évidemment à plusieurs époques différentes, sans qu'on puisse déterminer avec précision ceux qui sont l'ouvrage des Aztèques, de ceux qui appartiennent aux Toltèques, aux Acolhues, etc., ou à ce peuple inconnu qui les a tous précédés, et dont les ruines de Palenque attestent encore la puissance et la civilisation. Aux nations indiquées ci-dessus il faut encore ajouter les Pocomans, ou Mames, les Kachis, les Choles de l'état de Guatimala, les Pepiles de San-Salvador, et les Zapangas de Nicaragua, dont les ancêtres ont joué un rôle plus ou moins important, et qui font partie des Indiens réduits.

Ceux qui sont encore plus ou moins sauvages, sont confinés pour la plupart dans les parties désertes de l'état de Honduras et de Costa-Rica. Sur la côte nord du premier, vivent les Poyais, à qui la tentative de Mac-Grégor donna quelque célébrité, il y a peu d'années. On se rappelle que cet aventurier, après s'être emparé, en 1819, de l'île Roatan, et avoir acheté du cacique de cette nation un territoire assez étendu, projeta de fonder un royaume des Poyais, ou de la Nouvelle-Neustrie, projet qui finit par conduire son auteur sur les bancs de la police correctionnelle de Paris, à la suite d'un emprunt dont les funestes effets se feront encore longtemps sentir parmi les spéculateurs trop faciles qui y prirent part. Au sud des Poyais se trouvent les Moscos, plus connus sous le nom de Mosquitos, que porte également la côte orientale qu'ils habitent, puis les Taukars sur les confins de l'état de Nicaragua. Les Changuenes de Costa-Rica habitent principalement la partie orientale de cet état, et sont la terreur du pays par leur férocité. Les missionnaires en avaient réuni quelques uns dans la mission de San-Lorenzo de Boruca, aujourd'hui détruite. Toutes ces nations sont médiocrement nombreuses, et vivent de la chasse et de la pêche, auxquelles elles joignent un peu de culture.

Depuis la promulgation de la constitution, le 22 novembre 1824, l'Amerique centrale est partagée, à l'imitation des Etats-Unis, en un district federal, et cinq états indépendans, qui sont : Guatimala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua et Costa-Rica, que nous avons déjà nommés plusieurs fois; chacun d'eux se divise en *partidos*, ou districts, qui, réunis, sont au nombre de quarante-cinq, et contiennent, outre leurs capitales, deux cent cinquante-trois petites villes ou villages, dont la plupart ne sont que des hameaux composés de quelques cabanes.

Le district fédéral, siége du congrès, se trouve enclavé dans l'état de Guatimala qui, en le comprenant, renferme treize districts et une population de 850,000 âmes. Il ne comprend que la ville de Santiago de Guatimala, qui est la capitale de toute la République, et un territoire peu étendu à l'entour. Il existe trois villes de ce nom, très voisines l'une de l'autre, et dont l'histoire demande ici quelques détails. Alvarado, qui conquit cette partie de l'Amérique centrale en 1524, y bâtit une ville dans une vallée délicieuse, élevée d'environ 600 mètres au-dessus du niveau de la mer, et au pied de deux volcans, nommés, l'un *volcan de Agua* (volcan d'eau), et l'autre *volcan de Fuego* (volcan de feu). En 1541, elle fut détruite de fond en comble par des torrens d'eau que vomit le premier, et les habitans, échappés à cette catastrophe, élevèrent une ville nouvelle à une demi-lieue de là. La première a pris dès lors le nom de Guatimala la Vieja (la vieille), et ne renferme plus aujourd'hui que 2,000 habitans, la plupart Indiens. La nouvelle ville éprouva le même sort à la suite de plusieurs tremblemens de terre, de 1773 à 1775; ses édifices publics, au nombre de plus de cinquante, parmi lesquels tenait le premier rang sa cathédrale qui était la plus vaste et la plus somptueuse de l'Amérique, furent renversés, et n'ont pas été relevés depuis; on l'appelle aujourd'hui Guatimala l'Antigua (l'ancienne), et elle compte encore 18,000 habitans, que sa situation admirable y retient malgré le dang r dont ils sont sans cesse menacés. La chambre des représentans de l'état y tient ses sessions, et elle est également le séjour du gouverneur. Après sa destruction, elle perdit le titre de capitale qu'elle portait, ainsi que son archevêché, son université, ses tribunaux, et le tout fut transféré à la capitale actuelle, Guatimala la Nueva (la neuve), qui, en 1775, fut bâtie à neuf lieues de là au nord-ouest, au milieu d'une belle et vaste plaine entourée de toutes parts de montagnes médiocrement élevées, qui sont éloignées de trois à sept lieues de la ville. Elle est à trente-une lieues d'Istapa, son port, sur le grand Océan; à soixante-seize d'Izabal, sur le lac de même nom, et entretient un commerce assez actif avec ces deux points qui lui apportent les marchandises, d'une part, du Perou, du Chili, etc., et de l'autre, celles de l'Europe. Cette ville est bâtie comme toutes celles de l'Amérique espagnole; les maisons n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée et sont à toit plat; les rues sont larges, tirées au cordeau, garnies de trottoirs et arrosées par des courans d'eau ou *azequias*. La grande place, sur laquelle sont situés le palais du président, la cathédrale, le palais de justice, est, dit-on, fort belle et ornée au centre d'une fontaine en bronze, représentant un crocodile d'une exécution médiocre. Guatimala possède un grand nombre de convens, un bel amphithéâtre destiné aux courses de taureaux, une université, où l'on enseigne toutes les branches des connaissances humaines, nominativement du moins; un hôtel des monnaies, etc. Vue de loin avec ses maisons blanches, perdues, en quelque sorte, au milieu de la verdure, elle offre un coup d'œil enchanteur. Mais le peu de mouvement qui anime ses rues, et la vie monotone des habitans en rendent le séjour médiocrement agréable aux étrangers. Sa population se monte, suivant M. Thompson, à 50,000 âmes.

Les autres villes les plus importantes de cet état, sont Quesaltenango, Totonicapan, Chiquimula, qui compte 37,000 habitans; Soconusco, célèbre par l'excellence de son cacao, Coban, Péten, Izabal, etc., etc. Ses productions sont très variées et consistent principalement en cacao, coton, cochenille, maïs, froment, bétail de toute espèce, et quelques étoffes manufacturées sur les lieux. La seule petite ville de Salama produit un peu de sucre; les habitans n'exploitent point de mines d'aucune espèce.

L'état de Honduras renferme douze districts et une population de 280,000 âmes. Sa capitale, Comayagua, fondée en 1529 par Alonzo de Caceres, est le siége d'un évêché, et compte 18,000 habitans. Ses principales villes sont Choluteca, Tegucigalpa, qui possède un Hôtel de Monnaies, Jutecalpa, Orlancho, Gracias à Dios, etc. Omoa et Truxillo, deux des principaux ports de la confédération, sont situés sur la côte nord de cet état, sous un climat très malsain. Outre les productions qui lui sont communes avec le précédent, il possède de nombreuses mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer dont nous avons parlé plus haut.

L'état de San Salvador, qui ne renferme que quatre districts et 350,000 habitans, est l'un des plus importans de la République par son commerce et son industrie. Sa capitale, San Salvador, est située près du volcan du même nom, à peu de distance de deux lacs assez vastes, et au milieu de belles plantations d'indigo et de tabac. Elle possède quelques édifices assez remarquables, et 30,000 habitans. La seconde ville en importance est Sonsonate, à quatre lieues d'Acajutla, seul port que possède cet état, avec San Miguel. Il se fait un commerce assez considérable entre ces deux ports et le Mexique, le Perou, le Chili; San Miguel est le principal entrepôt de la confédération pour l'indigo, et possède, dans son voisinage, des mines d'argent. Sonsonate a une industrie qui lui est particulière: ce sont des fleurs artificielles faites avec des coquilles collées ensemble au moyen d'une espèce de mastic; il s'en exporte pour environ 300,000 fr. par an. A l'exception de San Vicente, près de laquelle existent des mines d'or, cet état ne renferme aucune ville assez considérable pour être mentionnée ici après les précédentes.

Celui de Nicaragua est divisé en huit districts, et compte 340,000 habitans. Sa capitale, Léon, située à quelques lieues du lac Managua, est une belle ville de 38,000 âmes, siége d'un évêché et d'un collége érigé en université en 1822; on vante sa cathédrale. Le volcan de Momolombo, qui l'avoisine, lui a été plusieurs fois funeste. Nicaragua, située sur les bords du lac de ce nom, et qui renferme une population de 20,000 âmes, Granada, Realejo, célèbre par ses chantiers et son port, le plus vaste de tous ceux de la confédération; Nicoya, également avec un port et des chantiers, Maraya, sont les autres points les plus remarquables de cet état dont le commerce consiste principalement en cacao, indigo, bétail, bois précieux, etc. Maraya fabrique aussi des chapeaux et quelques étoffes de coton grossières.

L'état de Costa Rica, le plus petit de tous, est néanmoins partagé, comme le précédent, en huit districts; mais sa population ne s'élève qu'à 180,000 âmes. Sa capitale, San Jose de Costa Rica, en possède 20,000; Carthago qui en compte 26,000, Ujarras, Iscan, Ludia, Alayuela, sont ensuite les villes les plus considérables. Le bétail et les bois de construction constituent la principale richesse de cet état, dont les ports, du reste, sont si peu fréquentés que son commerce extérieur est presque nul. Une compagnie anglaise avait voulu, il y a quelques années, exploiter ses mines; mais ce projet, à ce que nous croyons, n'a pas eu de suite.

En 1825, la somme totale des importations et des exportations de la confédération s'élevait à 82,600,000 fr., y compris l'estimation approximative des marchandises entrées et sorties en contrebandes. Dans ces dernières années, elle s'est accrue jusqu'à environ cent quinze millions. Sur cette somme l'Angleterre figure environ pour la moitié, les Etats-Unis pour trois vingtièmes, et la France pour un vingtième seulement

A la même époque, le revenu de la république était de 4,034,640 francs, et laissait sur les dépenses un déficit de 358,445 francs. La dette publique ne s'élevait qu'à environ 2,500,000 francs, ce qui est peu de chose si l'on considère les ressources qui existent pour y faire face.

Enfin, toujours en 1825, les forces de la confédération consistaient en 22,500 hommes, dont 1,800 seulement de troupes permanentes; le reste se composait de la milice régulière et de la milice civique, montant chacune à environ

40,000 hommes. La marine, sauf quelques bâtimens du dernier rang, était complètement nulle.

La constitution, comme celle de toutes les nouvelles républiques, est modelée, sauf quelques modifications, sur celle des Etats-Unis. Le pouvoir législatif réside dans le congrès fédéral, siégeant à Guatimala-la-Nueva, et composé de membres élus directement par le peuple. Ses attributions embrassent les lois d'un intérêt général pour la nation, celles relatives à l'organisation de l'armée, les dépenses de l'administration, la paix et la guerre, les règlemens commerciaux, etc. Un sénat, auquel chaque état envoie deux membres, est chargé de sanctionner les lois, et d'assister le congrès de ses conseils dans les matières d'une importance majeure; il possède également le droit de nommer aux principaux emplois de la république, et de veiller sur la conduite de ceux qui les remplissent. Le président, choisi par le peuple, est investi du pouvoir exécutif, et a sous lui un vice-président chargé de le remplacer dans certains cas déterminés par la constitution. Enfin, une cour suprême de juges également élus par le peuple, prend aussi connaissance de certains cas de gouvernement, et exerce un contrôle sur le président, les sénateurs, les ambassadeurs près des puissances étrangères, les secrétaires d'état, et les autres employés supérieurs.

Le président reçoit annuellement 10,000 piastres, le vice-président 4,000, les sénateurs, chacun 2,000, et les députés du congrès 1,200.

Chaque état en particulier possède une organisation politique semblable à celle qui précède, et qui consiste en 1° une assemblée de députés analogue au congrès fédéral; 2° un conseil qui joue le rôle du sénat; 3° un chef, ou gouverneur, qui joue celui du président; 4° un chef politique, ou vice-chef, analogue au vice-président; 5° une cour de juges chargee des mêmes attributions que celles mentionnées plus haut. Tous sont également nommés directement par le peuple.

L'histoire de l'Amérique centrale est peu riche en événemens, et n'offre quelque intérêt que dans sa première et sa dernière période. Christophe Colomb, en 1502, à son quatrième voyage, dans ce voyage où les ports de Saint-Domingue lui furent fermés par ses ennemis, au moment où la tempête le menaçait, découvrit l'île de Guanaja dans le golfe de Honduras, et reconnut toute la côte jusqu'à Nombre de Dios. Cette découverte n'eut point de suite pour le moment; mais lorsqu'en 1513, Balboa eut franchi l'isthme de Panama, le point où s'éleva quelques années plus tard la ville de ce nom devint un centre, d'où les Espagnols dirigèrent leurs entreprises sur les côtes du grand Océan. En 1516, Hernan Ponce de Leon longea celle qui s'étend depuis Panama jusqu'au golfe de Nicoya. En 1522, Gil-Gonzalez Davila et Andres Nino, partis du même lieu, s'avancent jusqu'à la baie de Fonseca; tandis que le premier occupe la province de Nicaragua, le second se rend dans le Honduras, et y fonde la ville de Truxillo. En 1524, Pedro Alvarado et Christophe de Olid, envoyés par Cortez, qui venait de conquérir le Mexique, soumettent la province de Guatimala et une partie de celles environnantes, tandis que Hernandez de Cordova en faisait autant à Nicaragua, par ordre de Pedrarias Davila, gouverneur de la Castille d'or. Les dissensions qui éclatent entre ces divers chefs, et la révolte des deux premiers, obligent Cortez à venir en personne sur les lieux. Parti de Mexico en 1525, il s'avance par terre jusqu'à Truxillo, que ses habitans venaient d'abandonner, et qu'il fonde une seconde fois. A la même époque Juan Perez, Dardon et Francisco de Montejo, complètaient la conquête du Honduras. La fondation de Guatimala, Guevatlan, Léon, Grenade, Nueva-Segovia, Bruselas, Chiquimula, etc., datent de cette époque. En 1527, l'illustre Barthélemy de las Casas tentait avec succès de civiliser par la douceur les Indiens, que les chefs précédens avaient traité avec la plus horrible cruauté, et en témoignage de sa réussite, la province, théâtre de son généreux zèle, recevait le nom de Verapax (vraie paix). Les progrès des Espagnols furent rapides dans le pays, et il est inutile de les décrire en détail. Il avait été érigé en capitainerie générale dès l'époque d'Alvarado, qui en fut le premier gouverneur, et dépendait de la vice-royauté du Mexique, non seulement sous le rapport politique, mais encore pour la justice et les finances. Afin d'obvier aux inconvéniens qu'entraînait l'adjonction d'un si vaste territoire à celui, déjà si considérable, du Mexique, une *audience royale* fut établie, en 1544, d'abord à Gracias à Dios dans le Honduras, puis transportée quelques années après à Guatimala, où elle a subsisté jusqu'à la chute du pouvoir espagnol. Nous franchissons sans nous y arrêter ce long intervalle, qui n'offre aucun évènement remarquable pour arriver à cette dernière.

Les premiers symptômes d'indépendance se montrèrent, comme dans toutes les parties de l'Amérique espagnole, lors de l'occupation de l'Espagne par les Français; de 1811 à 1813, ils prirent plus de consistance, surtout dans la province de San-Salvador. Rien d'intéressant cependant n'arriva jusqu'en 1820, époque où la constitution des Cortès fut proclamée à Guatimala; cette proclamation amena l'explosion qui couvait depuis si long-temps. Une junte, convoquée le 15 septembre 1821, se déclara en faveur de la séparation complète d'avec la métropole, et publia un acte général d'indépendance qui fit naître aussitôt deux partis opposés: l'un voulant non seulement l'indépendance absolue, soit à l'égard de l'Espagne, soit à l'égard du Mexique, mais encore rejetant l'idée d'une fédération entre les provinces; l'autre désirant la réunion avec le Mexique sur les bases du plan d'Igala, qui proposait l'établissement d'un gouvernement monarchique ayant à sa tête un prince de la maison de Bourbon.

Les provinces se partagèrent entre ces deux partis, et commençaient à s'armer les unes contre les autres, lorsqu'au mois d'octobre de la même année, Iturbide, alors empereur du Mexique, sous prétexte de favoriser l'indépendance du nouvel état, envoya des forces considérables qui firent triompher le parti qui voulait la réunion avec le Mexique. Celle-ci fut prononcée le 5 janvier 1822, mais ne dura pas plus que le règne d'Iturbide; non sans donner lieu à une guerre civile, principalement entre Guatimala et San-Salvador. Aussitôt après la chute de ce fantôme d'empereur, une assemblée constituante fut installée à Guatimala le 24 juin 1823, et proclama la constitution actuelle le 7 novembre de la même année. Depuis cette époque la nouvelle république a agi en état indépendant. En 1824, elle fut reconnue par les Etats-Unis, le Mexique, la Colombie, et les autres républiques de l'Amérique du Sud, exemple que l'Angleterre suivit en 1825, et la France deux ans plus tard. Des dissensions ont éclaté depuis entre les divers états, et ont fait naître une guerre civile qui s'est prolongée pendant plusieurs années; mais nous épargnerons au lecteur leur histoire, qui serait presque inintelligible à moins d'être fort étendue, et sans aucun profit d'instruction.

AMÉRYTES. Quand le khalyfat d'Occident s'écroulait au milieu des discordes et des usurpations, les Amérytes furent au nombre des petites dynasties qui s'élevèrent en Andalousie sur les ruines de la monarchie des Ommiades,

C'était une noble et antique famille, appartenant à l'une de ces tribus, anciennement émigrées du Yémen, qui s'étaient naturalisées parmi les Berbers: les généalogies arabes rattachent *Ma'faer* à Hhomayr; et le Périple de la mer Erythrée nous montre, dès le premier siècle de notre ère, un Ma'aféryte régnant à Rhapta sur la côte orientale d'Afrique. Au commencement du VIIIe siècle, un autre Ma'aféryte célèbre se rencontre à l'extrémité occidentale du même continent: c'est Tharyf ebn Mâlek, lequel commandait la première troupe de Berbers qui, au mois de juillet 710,

alla débarquer en Andalousie, et laissa son nom à la ville de Tarifa. Avec lui se trouvait dès lors son parent A'bd-el-Malek el Ma'aféry, qui depuis s'établit dans le canton d'Algéciras, où deux siècles plus tard, et à travers huit générations, lui naquit un illustre rejeton, Abou-A'mer Mohhammed, si puissant et si célèbre depuis sous le titre d'*El-Manssour*, ou le Victorieux, pour lequel nous renvoyons à l'article spécial qui lui est consacré (voir ci-dessus l'article Almanzor). De son surnom Abou-A'mer, ou plutôt des patronymes Ebn-A'mer et Ebn-Aby-A'mer, qui lui appartenaient du chef de son trisaïeul et de son quadrisaïeul, se forma la désignation adjective d'*el-A'méry*, qui lui fut appliquée ainsi qu'à sa famille et à tous ses partisans, et qui a passé dans les écrits européens sous les formes de Amérides ou Amérites, plus exactement *A'mérytes*.

Lorsqu'après vingt-cinq années de gloire et d'un pouvoir sans limites, El-Manssour vint à manquer au faible Hescham (10 août 1002), son fils aîné A'bd-el-Malek lui succéda en la charge de hhâgeb ou grand chambellan, et prit le titre d'*El-Modhaffer*, ou le Vainqueur : car ces maires du palais, véritables monarques à côté d'une ombre de khalyfe, usurpaient tous les attributs de la suprême puissance : ils adoptaient à leur avènement des surnoms honorifiques, et se faisaient proclamer dans les prières publiques à l'égal de leur souverain. A'bd-el-Malek se montra le digne fils d'El-Manssour, dont il suivit fidèlement les exemples; et la victoire couronna de même ses expéditions périodiques contre les chrétiens. En 1003 il porta la guerre en Catalogne, et l'année suivante dans le royaume de Léon, dont il prit et démantela la capitale; il accorda ensuite aux chrétiens une trêve de quelques années, à l'expiration de laquelle (1007) il marcha contre la Galice et le Portugal, prit Avila et en rasa les fortifications, détruisit les forts de Gormas et d'Uxama; à la campagne suivante, ses succès furent moins décisifs et plus chèrement achetés : A'bd-el-Malek, rentré à Cordoue, y mourut en octobre 1008, d'une grave maladie, à laquelle on soupçonna que le poison avait contribué.

Il fut remplacé dans la charge de hhâgeb par son frère A'bd-el-Rahhman, qui prit le titre d'*El-Nâsser*; c'était un brillant cavalier, immensément riche et libéral, fort aimé du peuple à cause de sa parfaite ressemblance physique avec son père El-Manssour. Il obtint la plus haute faveur auprès de Hescham, à tel point que le khalyfe, qui n'avait pas de fils, résolut de le nommer son successeur à l'empire. Un pareil dessein ne pouvait manquer d'exciter, dans la famille Ommiade, le ressentiment des ambitions rivales : Mohhammed, cousin de Hescham, profite de la jalousie de la noblesse andalouse contre les A'mérytes, pour se former un parti puissant; A'bd-el-Rahhman tombe au pouvoir des insurgés, et Mohhammed le fait empaler, le 17 février 1009; son commandement n'avait pas duré quatre mois. Son fils A'bd-el-A'zyz se réfugia à Saragoce auprès du gouverneur El-Mondhar.

Les A'mérytes semblaient écrasés sous un tel coup; cependant, malgré l'usurpation de Mohhammed el-Mahdy et la disparation politique de Hescham, leur cause n'était pas entièrement perdue : la milice esclavonne leur demeurait dévouée, et la milice africaine leur était d'autre part un puissant auxiliaire; d'ailleurs el-Mondhar à Saragoce, Zohayr à Dénia, Khayran à Almérie, et toute l'Espagne orientale avec eux, refusaient de reconnaître Mohhammed; à Cordoue, l'esclavon Ouâdhehh el-A'méry veillait à la sûreté personnelle de Hescham. Lorsque Solyman ebn el-Hhakem, cousin de Hescham et de Mohhammed, vint se mettre à la tête de la garde africaine pour combattre l'usurpateur, les A'mérytes espérèrent en lui; mais quand après le succès ils le virent garder pour lui-même le sceptre qui appartenait à Hescham, ils séparèrent leur cause de la sienne, et favorisèrent le retour de Mohhammed (1010), qui, plein reconnaissance, leur rendit dans l'état une prépondérance dont ils profitèrent pour rétablir Hescham sur le trône (1012); et le khalyfe, qui avait conservé pour eux un attachement bien justifié par leur fidélité à sa cause, leur distribua ou leur confirma à perpétuité les gouvernemens de l'Espagne orientale : c'est probablement alors que l'investiture de Valence fut donnée à A'bd-el-A'zyz, fils du hhâgeb A'bd-el-Rahhman, et petit-fils d'El-Manssour.

Quand Solyman, maître une seconde fois de Cordoue, se fut de nouveau substitué à Hescham, une ligue se forma entre les A'mérytes et les Hhamoudytes pour abattre l'usurpateur; mais A'ly ben Hhamoud, vainqueur de Solyman, ayant, après de vaines perquisitions pour retrouver Hescham, retenu la couronne pour lui-même, les A'mérytes refusèrent de le reconnaître, et lui opposèrent l'Ommiade A'bd-el-Rahhman el-Mortadhây, après la mort duquel ils continuèrent de soutenir la cause de cette illustre dynastie contre l'usurpation des Hhamoudytes. A l'extinction des Ommiades (1031), ils se déclarèrent indépendans.

L'esclavon Zohayr el-A'méry tenait alors le royaume d'Almérie; Murcie était gouvernée par le Thâhéryte Abhmed, lieutenant de Zohayr; Dénia par A'ly ben Mogêhid el-A'méry; les Baléares par Ahhmed ben Raschyq, lieutenant de Mogêhid qui les avait conquises en 1010, Castillon par Mogêhid lui-même; et tous ces petits souverains reconnaissaient la suprématie de Abou-el-Hhasan A'bd-el-A'zyz, qui prit, au lieu du simple titre de *ouály* ou gouverneur, celui d'*émyr* ou prince, avec le surnom d'*el-Manssour*. Murviedro, Xativa, Cuenca, étaient sous sa dépendance directe, et il les gouvernait par des lieutenans. Lors de la réapparition, réelle ou supposée, du vieil Hescham el-Mouayyed à Calatrava et à Séville, vers la fin de l'année 1035, A'bd-el-A'zyz et tous les A'mérytes, dont le dévouement aux Ommiades ne s'était jamais démenti, se déclarèrent pour l'émyr de Séville Mohhammed Ebn A'bêd, qui s'annonçait comme l'hôte et le défenseur du khalyfe détrôné; et pleins de vénération pour la mémoire de cette noble famille, ils demeurèrent les soutiens du roi de Séville quand ce monarque, publiant la mort de Hescham, se prévalait d'un testament de ce prince en sa faveur (1041). L'ambitieux Solyman el-Mosta'yn b-Ellah, émyr de Saragoce, ayant dépouillé de ses états Abou-Yahhyây Mohhammed, sssâhheb de Huesca, ce prince se retira à Valence auprès de A'bd-el-A'zyz, dont il avait épousé la sœur, et auquel il avait lui-même marié sa fille; A'bd-el-A'zyz à son tour donna ses deux filles pour épouses aux deux fils de Mohhammed; et la mort de Zohayr, ssâhheb d'Almérie, ayant sur ces entrefaites laissé l'émyr de Valence maître de disposer de cet état, il en donna l'investiture à l'aîné de ses gendres Abou-el-Ahhouass Ma'an, en qui se continua la dynastie des Ssamâdehhytes (ou Tagébytes de Huesca et d'Almérie). D'un autre côté A'bd-el-A'zyz s'était allié avec l'émyr de Tolède Yahhyây el-Mâmoun, et cette alliance avait été cimentée par le mariage de A'bd-el Malek, fils de A'bd-el-A'zyz, avec une fille d'el-Mâmoun : celui-ci réclama les secours de Valence dans ses guerres contre l'émyr de Cordoue Mohhammed ebn Gêouhar, et obtint par leur aide des avantages marqués; mais l'émyr de Séville Abou-A'mrou A'bêd el-Motadhed intervint alors, battit les armées de Tolède et de Valence, et s'empara de Cordoue pour lui-même (1060).

El-Mâmoun brûlait de venger sa défaite, et il comptait sur l'assistance de son gendre : A'bd-el-Malek, qui prit le surnom d'*el-Modhaffer*, venait de succéder au trône de son père : son wizyr lui représenta l'alliance des A'mérytes avec l'émyr de Séville, qui était le gendre de Mogêhid émyr des Baléares et ssâhheb de Castillon, le beau-frère de A'ly ssâhheb de Dénia, et avait d'autres liaisons avec les ssâhhebs de Murviedro, Xativa, Almérie : A'bêd était d'ailleurs un prince puissant, contre lequel il était impolitique d'entreprendre une guerre; et A'bd-el-Malek s'excusa de marcher

avec son beau-père. El-Mâmoun irrité se rend en armes à Valence, qu'il surprend (11 novembre 1065); il dépose son gendre, qu'il exile à Xelbe, et fait gouverner Valence, en son propre nom, par l'sây-ben-Leboun. Douze ans après, à la mort d'El-Mâmoun (juin 1077), A'bd-el-Malek remonta sur son trône, rétablit dans leurs gouvernemens respectifs les ouâlys de Cuenca et d'Albarracin, qui l'avaient accompagné dans son exil, Murviedro, Liria, Xelbe, Gandie, à des serviteurs dévoués, et mourut quelques mois après (1078).

Son fils Abou-Bekr, qu'il avait fait reconnaître pour son successeur, saisit le sceptre sans opposition; son règne est peu connu : on sait seulement qu'il désapprouva hautement l'intime alliance du roi de Séville avec les chrétiens, et procura le rétablissement des Thâhérytes sur le trône de Murcie, que leur avait enlevé en 1079 le fameux Mohhammed ebn O'mar, wizyr d'el-Mota'med. Abou-Bekr eut à se plaindre aussi personnellement des intrigues de cet astucieux ministre, sur lequel son maître rejetait tout l'odieux de ses propres perfidies; lorsque enfin celui-ci, pour assurer le secret de ses menées politiques, eut résolu de briser l'instrument dont il s'était servi, Ebn-O'mar eut long-temps l'adresse de lui échapper : ce fut Abou-Bekr qui assura son arrestation à Segura, le 21 juillet 1085, et insulta ensuite à sa disgrâce par des vers mordans qu'il lui fit porter par un coureur à Jumilla, château pour la possession duquel le traître Ebn-O'mar l'avait indignement trompé. On ignore la date du décès d'Abou-Bekr, ainsi que les circonstances qui firent passer après lui la couronne de Valence sur la tête de son beau-frère Yahhyây ben Yahhyây, qu'Alphonse de Castille avait dépouillé du royaume de Tolède. En la personne d'Abou-Bekr s'était éteinte la dynastie des A'mérytes.

Plus tard, quand les Almoravides se furent rendus maîtres de Valence, on vit un *ma'aféryte* en obtenir le gouvernement, et son fils être pourvu de celui d'Almérie; ce n'étaient plus que de simples lieutenans, et rien n'indique, au surplus, qu'ils appartinssent à la famille d'El-Manssour.

Voici, en une simple liste chronologique, la récapitulation de toute la dynastie a'méryte, tant de hhâgebs de Cordoue (considérés par quelques historiens comme de véritables khalyfes), que des émyrs de Valence vulgairement appelés rois :

976. Mohhammed ebn-Aby-A'mer *el-Manssour* (Abou-A'mar), hhâgeb.
1002. A'bd-el-Malek Ier *el-Modhaffer*, hhâgeb.
1008. A'bd-el-Rahhman *el-Nâsser*, hhâgeb.
1031. A'bd-el-A'zyz *el-Manssour* (Abou-el-Hhasan), émyr.
1060. A'bd-el-Malek II *el-Modhaffer*, émyr.
1078. Abou-Bekr, émyr.

AMHERSTIA. M. Wallich, directeur du jardin botanique de Calcutta, a formé sous ce nom un nouveau genre de plantes, qui appartient à la famille des légumineuses, et qu'il caractérise de la manière suivante :

Le calice est formé de quatre sépales (*aaaa*) soudés à leur base, et formant un tube (*b*) persistant, couronné à son sommet par les étamines, et flanqué de deux bractées (*cc*) opposées, très grandes, se touchant simplement par leurs bords dans le bouton, ou, en termes scientifiques, ayant une estivation valvaire. La corolle se compose de cinq pétales inégaux; les deux inférieurs (*d*) sont très petits et en alène; les deux latéraux (*ee*) sont en forme de coins et étalés; le supérieur, ou l'étendard (*f*), est très grand, représente la figure d'un cœur renversé, et se termine inférieurement par un onglet. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, c'est-à-dire que neuf d'entre elles (*gg*), alternativement longues et courtes, se soudent en un tube par leurs filets et dans une partie de leur longueur; tandis que la dixième (*h*), s'élevant du pédicelle (*i*, fig. 2) de l'ovaire, est libre. Les anthères (*kk*, fig. 1) sont oscillantes et toutes fertiles. L'ovaire est porté sur un pédicelle (*i*, fig. 2) adné au tube du calice, est en forme de faux, et contient quatre à six ovules; il est surmonté d'un style filiforme (*l*, fig. 1 et 2), qui se termine par un petit stigmate convexe. Le fruit est un légume pédicellé, plane, oblong, contenant un petit nombre de graines. Ce genre ne se compose



(Caractères de l'amherstia.)
1 Fleur entière. — 2 Pistil.



(*Amherstia nobilis.* — Feuille et grappe de fleurs.)

que d'une espèce; et M. Wallich n'a vu que deux individus de cette espèce, mais la beauté vaut bien le nombre, et, à ce titre, l'*amherstia nobilis* peut être regardée comme une des merveilles de la nature végétale.

C'est un arbre de quarante pieds de haut, dont la cime est large et le feuillage touffu. Ses rameaux, mollement

inclinés dans leur premier âge, se redressent plus tard pour s'arrondir en arcs. Ils se revêtent de feuilles longues d'un pied à un pied et demi, et composées de douze à seize folioles, longues elles-mêmes de six à douze pouces, penchées vers la terre, agréablement sinuées par les anastomoses de leurs nervures. A des points isolés de leur surface se suspendent, par un pédoncule commun, vingt à vingt-six superbes fleurs, chacune de la grandeur de la main, et dont la réunion forme une grappe de deux à trois pieds de longueur, sur un pied et demi de largeur. Les pédoncules, les bractées, les calices et les pétales, sont colorés de l'écarlate le plus éclatant, et, sur ce fond, le pétale supérieur (fig. 4) offre, vers la partie inférieure de son limbe, un disque blanc, vers son sommet une grande tache jaune bordée d'un cercle purpurin. Les pétales latéraux sont également tachés de jaune au sommet. M. Wallich a découvert les deux seuls arbres de cette espèce qu'il a pu observer, dans l'empire Birman, non loin de la rivière Salner, qui arrose la province de Mantaban. Ils étaient plantés près d'un *kioum*, espèce de monastère, et le sol des caveaux où étaient placées des statues de Boudha était jonché de leurs fleurs, que les adorateurs de ce dieu lui apportaient en offrande. Les habitans nomment *thoca* cette espèce d'arbres; le nom d'amherstia, que lui a donné le botaniste anglais, est un hommage à la comtesse Amherst et à sa fille, qui, pendant leur séjour dans l'Inde, n'ont pas dédaigné de cultiver la botanique. M. Wallich avait essayé de transporter en Europe deux boutures des individus qu'il avait trouvés; mais elles ont péri pendant la traversée.

AMIANTE. On donne le nom d'amiante à des variétés de substances minérales, assez différentes par leur nature minéralogique et par leur composition chimique : elles se distinguent toutes par une consistance libreuse qui leur donne une grande ressemblance avec plusieurs produits filamenteux du règne végétal. Cette structure et cette flexibilité, si rares dans les minéraux, font de l'amiante un des corps les plus curieux de la nature inorganique. L'amiante est classée ordinairement comme appendice, dans les méthodes minéralogiques, à la suite de diverses espèces minérales, telles que le pyroxène, l'amphibole, l'asbeste, etc. Il est en effet composé des mêmes principes que ces minéraux, auxquels il se lie d'ailleurs par des passages insensibles : à vrai dire, l'amiante n'est qu'une manière d'être particulière de ces diverses substances. Ce minéral a généralement, pour principes dominans, les silicates de magnésie et de chaux : l'une des variétés les plus estimées, qui provient de la Tarentaise en Savoie, est composée de la manière suivante :

Silice	0,582
Magnésie	0,220
Chaux	0,156
Protoxide de fer	0,031
Protoxide de manganèse, etc.	0,011
	1,000

L'amiante étant composé de silicates difficilement fusibles, présente le phénomène singulier d'une substance, analogue pour l'aspect au lin et à la soie, jouissant de la propriété d'être incombustible et de résister parfaitement à l'action du feu. C'est sous ce rapport que l'amiante a toujours excité la curiosité depuis une haute antiquité, aussi n'est-il pas étonnant qu'on ait cherché à en tirer parti à diverses époques pour en fabriquer des étoffes et du papier incombustibles.

Il est certain que les anciens ont connu la manière de travailler l'amiante. Pline rapporte avoir vu des nappes que l'on nettoyait beaucoup mieux en les jetant dans le feu qu'en les lavant avec l'eau : il ajoute à ce sujet que l'on enveloppait avec des toiles de même nature les cadavres des rois, dans les funérailles, afin de séparer les cendres de leurs corps de celles des parfums et des bois odorans dans lesquels on les brûlait. L'art de tisser l'amiante s'est perpétué de nos jours dans quelques localités; il a même été poussé dernièrement à un degré de perfection probablement supérieur à celui auquel étaient arrivés les anciens; mais le défaut d'un emploi utile pour les produits est nécessairement un obstacle au perfectionnement de cette singulière industrie. On avait d'abord imaginé, pour donner au fil d'amiante la force nécessaire au tissage, de le mêler avec un peu de lin ou de coton : la toile étant fabriquée, on la jetait au feu qui consumait l'alliage végétal, et il restait un tissu entièrement de nature minérale. Plus récemment, la découverte en Italie d'une variété particulière d'amiante a permis de fabriquer directement ces tissus : lorsqu'on tire en même temps, dans des sens opposés, les extrémités des fibres d'un échantillon de ce minéral, il se développe des fils très déliés, d'une grande blancheur, et incomparablement plus longs que la masse d'amiante dont ils proviennent. Il semblerait, d'après ce résultat singulier, que les fils se trouvent contournés dans la masse naturelle, à la manière des fils de soie dans les cocons. Au moyen de ces fils très flexibles et d'une grande longueur, on est parvenu, il y a vingt ans environ, à fabriquer en Italie des tissus d'une assez grande finesse, et même de la dentelle. Les déchets de la préparation du fil d'amiante peuvent être employés pour la fabrication d'un papier qui se fait par les procédés employés pour le papier de chiffon. Cette espèce de papier est propre à tous les usages ordinaires : lorsqu'il est enduit d'une encre minérale, telle, par exemple, que celle que l'on obtient avec un mélange d'oxide de manganèse et de sulfure de fer, l'écriture peut subir sans danger l'épreuve d'une flamme très ardente. Ce papier peut donc être employé fort avantageusement pour mettre à l'abri du feu des écrits précieux.

A Nerwinski, en Sibérie, où il existe de beaux gisemens d'amiante, on en fabrique divers objets, tels que des bourses, des gants, etc.

L'amiante, n'étant pas susceptible de se charbonner comme les substances végétales, pourrait être employé avantageusement dans l'éclairage à l'huile pour faire des mèches qu'on n'aurait jamais besoin de renouveler : on les purifierait seulement de temps en temps en les jetant au feu. Les anciens connaissaient cet emploi de l'amiante, et c'est sans doute par ce motif que les Grecs lui ont donné le d'*asbestos* (inextinguible) : le nom d'asbeste est encore quelquefois employé comme synonyme de celui d'amiante. L'amiante, n'étant pas attaquable par l'acide sulfurique concentré, est employé comme éponge pour retenir cet acide dans ces briquets inflammables si répandus aujourd'hui.

L'amiante se trouve assez abondamment, dans la nature, dans des roches de nature magnésienne, et surtout dans le talc stéatite, dans la serpentine, dans la pierre ollaire, etc. Les plus beaux échantillons proviennent de la Tarentaise, où il existe des filamens d'un pied de longueur; il est abondant dans l'île de Corse, dans les Pyrénées, en Écosse. Il est aussi très commun aux États-Unis; on en trouve à l'île de Staten, dans l'état de New-York, des échantillons dont les fibres, d'un bel éclat soyeux, ont trois pieds de longueur.

La nature et l'origine de l'amiante n'étaient pas généralement connues chez les Romains, ce qui est extraordinaire vu l'abondance de ce minéral dans les Alpes. On est étonné de lire dans Pline, que l'amiante est un lin particulier qui croît au milieu des déserts de l'Inde, dans une contrée entièrement brûlée par le soleil, et où il ne pleut jamais. Suivant lui, le lin acquiert son incombustibilité en s'accoutumant à vivre au milieu des ardeurs de ce climat brûlant, habité seulement par des dragons. Cette opinion de l'un des plus célèbres compilateurs des derniers siècles de l'antiquité, prouve assez que depuis Aristote la rigueur des sciences d'observation avait considérablement changé.

AMIDON. On donne ce nom à une substance blanche, douce au toucher, en grains fins et d'une apparence cristal-

talline, que l'on extrait des graines céréales de la pomme de terre et de plusieurs fruits farineux; de sorte que le mot amidon s'applique à plusieurs espèces du genre fécule qui se ressemblent par leurs propriétés physiques et surtout par leur blancheur.

On a cru pendant long-temps que l'amidon était une substance cristalline; mais un examen plus attentif, et surtout les recherches microscopiques de M. Raspail, nous ont appris que c'était une matière organisée, consistant principalement en poches ovoïdes, avec des cellules remplies d'une matière analogue à la gomme.

En mêlant l'amidon à l'eau bouillante, il s'enfle considérablement, et donne lieu à une matière demi-transparente appelée *empois*, qui est composée de cette substance gommeuse qui se dissout, et au milieu de laquelle nagent les débris tégumentaires; en se desséchant, elle adhère fortement aux objets qui en sont imprégnés; de là son emploi pour coller et affermir le papier et les tissus.

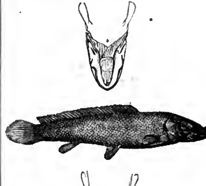
Lorsque, par tout autre moyen, on détruit les tégumens, le produit est parfaitement transparent, et n'est formé que de la substance gommeuse déjà signalée, et du composé qui résulte de l'union du principe dissolvant avec les enveloppes : l'action des alcalis et des acides donne des résultats de ce genre; mais les derniers transforment rapidement la substance gommeuse en sucre de raisin; c'est ce qu'ont montré principalement les recherches de M. Couverchel sur la maturation des fruits : l'auteur a fait voir que la partie sucrée des fruits était le produit de la réaction entre la fécule et les acides végétaux qui se trouvent réunis dans les fruits verts.

Depuis, MM. Biot et Persoz ont jeté un grand jour sur la composition du principe gommeux de l'amidon, en lui assignant un caractère d'un nouveau genre et d'une extrême précision. Ils ont en effet constaté que sa dissolution a le pouvoir de faire tourner à droite le plan de polarisation d'un rayon de lumière qui la traverse; et par cette raison, ils l'ont nommée dextrine. Dès lors, à l'aide de ce puissant moyen d'investigation, ils se sont vus en état de signaler les moindres changemens qu'éprouve la dextrine de la part d'un agent quelconque.

Enfin, MM. Payen et Persoz, en généralisant les découvertes de MM. Raspai et Couverchel, ont trouvé dans la partie pulpeuse de la pomme de terre et de plusieurs autres légumineuses, la matière la plus propre à mettre la dextrine à nu; et sans doute, qu'en continuant leurs recherches, ils ne manqueront pas d'en faire avant peu d'heureuses applications à l'industrie.

AMIE. Le genre de poisson que l'on appelle ainsi appartient à la famille des clupes, l'une des cinq qui composent l'ordre des malacoptérygiens abdominaux. L'espèce qui a servi à l'établir, l'amie chauve, est encore, dans l'état présent de la science, la seule qui s'y rapporte. C'est un poisson que produisent fort communément les rivières de la Caroline, où il porte le nom vulgaire de *mudfish*, c'est-à-dire poisson de vase. Il se nourrit, dit-on, d'écrevisses, et devient aussi grand que notre brochet d'Europe; mais, contre l'ordinaire de la plupart des poissons fluviatiles, il n'est presque point recherché pour la table, attendu que sa chair est, sinon mauvaise, au moins fort peu délicate.

L'amie chauve doit le nom spécifique qu'elle porte à son manque absolu d'écailles sur la tête, dont toutes les pièces osseuses, que recouvre simplement une peau très mince et qui y adhère intimement, sont rugueuses, striées et parfaitement distinctes les unes des autres. Quant à son nom générique, il a été emprunté par Linné aux auteurs anciens qui l'appliquaient à un poisson qu'on ne sait à quelle espèce rapporter aujourd'hui : poisson qui, suivant Athénée et Pline en particulier, grossissait à vue d'œil, et se tenait en troupes nombreuses comme les scombres et les thons. L'amie chauve ne fait point partie de ce groupe de la famille des clupes, dont les espèces ont le corps fortement comprimé et le ventre presque tranchant, comme les harengs et les aloses, par exemple. Elle est, au contraire, très voisine des érythrins et des bichirs, ou polyptères, qui ont une forme proportionnellement plus alongée, les côtés du corps légèrement aplatis et la région abdominale arrondie et aussi large que la partie du dos qui lui est opposée. Le poisson qui fait le sujet de cet article, présente encore un caractère qui lui est commun avec ceux que nous venons de nommer en dernier lieu : c'est la dépression de sa tête et notamment celle de son museau, qui est fort élargi et percé, aussi bien que les os du crâne, d'une infinité de petits pores.





(Amie chauve.)

a Tête vue en dessus. — *b* Tête vue en dessous.

On distingue l'amie chauve d'avec les autres membres de sa famille, principalement à la largeur et à l'aplatissement de ses rayons branchiaux qui sont au nombre de douze de chaque côté, aux dents fines et aiguës qui hérissent les bords des maxillaires, et à celles beaucoup plus grandes, derrière lesquelles il y en a d'autres coniques et disposées en pavé, qu'on voit sur l'intermaxillaire et les branches de la mâchoire inférieure. Entre celles-ci, il existe une sorte de bouclier osseux de forme oblongue dont la surface est couverte de stries linéaires qui partent d'un centre commun. L'un des deux orifices de chaque narine s'ouvre un peu en avant des yeux; celui-là est simple, mais l'autre, qui se trouve sur le bord du museau, se prolonge en un petit tube charnu qu'on pourrait prendre, si l'on n'y faisait attention, pour un barbillon. Ce poisson n'a qu'une seule nageoire du dos, mais elle en occupe presque toute l'étendue; car l'endroit où elle commence à paraître correspond au milieu de l'intervalle que laissent entre elles les nageoires de la poitrine et celles du ventre, et celui où elle se termine est tout près de la queue. Les écailles qui revêtent le corps de l'amie chauve, dont le dos offre une couleur brune, et le ventre une teinte grisâtre, ont beaucoup d'analogie, pour la grandeur et la forme, avec celles du brochet. La ligne latérale est parfaitement droite.

L'anatomie de ce poisson montre que son estomac est ample et charnu, son intestin large et fort, qu'il n'a point de cœcums et que sa vessie natatoire, ce dont on n'a pas

d'autre exemple, est celluleuse comme un poumon de reptile.

AMIOT (Le père) est un des hommes qui ont le plus contribué à nouer les liaisons qui existent entre l'Europe et la Chine, en publiant une multitude d'informations toutes nouvelles sur ce dernier pays. C'est lui qui a eu la gloire d'ouvrir le premier pour l'Europe une langue qui nous était demeurée entièrement fermée jusqu'à lui, la langue mandcheoue; langue importante cependant, puisqu'elle caractérise la race conquérante qui possède aujourd'hui le grand empire. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Pékin, où il était un des membres les plus savans et les plus considérés de la mission des jésuites. L'histoire de sa vie se réduit à peu près à celle de ses ouvrages, qui sont fort nombreux, et que pendant toute sa vie il eut soin de faire passer régulièrement en France; montrant bien ainsi que si les intérêts de sa religion l'avaient entraîné dans ces régions lointaines, il n'était cependant pas tellement abîmé dans les soins de la propagande, qu'il ne lui restât un vif désir de continuer à servir une patrie dont il s'était exilé, sans toutefois s'en séparer, et aussi de faire connaître à tout le reste du monde la grandeur d'une patrie nouvelle qu'il s'était, pour ainsi dire, créée.

Il naquit, en 1718, à Toulon, et, après avoir terminé ses premières études, il entra dans la Compagnie de Jésus. Ses connaissances en physique, en astronomie et en mathématiques, le firent choisir par ses supérieurs pour occuper une place dans la mission de la Chine. Il arriva à Macau en 1750, âgé d'une trentaine d'années; l'année suivante, l'empereur le manda près de lui à la cour de Pékin, et il sut si bien s'y établir qu'il y demeura fixé jusqu'à la fin de ses jours. Il entretenait de là une correspondance fort suivie avec les orientalistes de l'occident, et répondait aux nombreuses demandes qui lui étaient adressées; il avait aussi toutes les facilités désirables pour ses recherches d'antiquités, et compulser tous les ouvrages originaux: la langue chinoise et la langue mandcheoue lui étaient devenues promptement familières. Ses principaux ouvrages sont les suivans: *Éloge de la ville de Moukden, poème chinois composé par l'empereur Kien-long, traduit en français*, 1770. Moukden est la patrie des Tatars-Mandcheoux. Le poème renferme une multitude de choses fort précieuses sur cette contrée peu connue, et le traducteur l'a en outre enrichi de notes historiques et géographiques. *Dictionnaire tatar-mandcheou-français*, 3 vol. in-4°, 1789. Cet ouvrage important, envoyé en manuscrit de la Chine par le P. Amiot, a été publié par les soins de M. Langlès; la dépense fut faite par feu M. Bertin, ancien ministre, amateur fort zélé des choses de la Chine. *Grammaire abrégée de la langue tatar-mandcheoue*, imprimée dans le tome XIII des *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois*. Nous avons cité à dessein tout d'un coup ce qui regarde l'histoire des Mandcheoux, et l'on voit que le P. Amiot nous a donné du moins tout le principe de cet enseignement nouveau, s'il n'a pas eu le moyen de nous en achever tout le détail. Il ne s'est point borné à l'exploitation de cette seule partie des trésors de la Chine; il a publié des mémoires et des ouvrages sur une foule d'autres points. *Art militaire des Chinois*, in-4°, 1772; c'est une traduction de trois ouvrages classiques sur la guerre, que possèdent les Chinois: les guerriers qui aspirent à servir dans les commandemens de l'armée doivent d'abord justifier de leurs connaissances sur leur art, et c'est d'après ces livres que se font les examens qu'ils sont obligés de subir; il y en a trois autres dont le P. Amiot n'a traduit que quelques fragmens, mais se sont ces trois premiers qui contiennent toute la partie de doctrine. *Lettres sur les caractères chinois*; analyse savante de la langue et de l'alphabet chinois. *De la musique des Chinois anciens et modernes*; ouvrage plein d'intérêt, et que le P. Amiot, parmi les orientalistes, était peut-être seul en état de composer, grâce à ses grandes connaissances en musique. *Vie de Confucius*; histoire d'autant plus précieuse qu'elle est puisée tout entière et directement dans les livres originaux; on y sent un respect si profond, et pour ainsi dire si involontaire, pour ce grand philosophe, précurseur de Jésus, et apôtre comme lui de la charité humaine, que l'on éprouve une sorte d'admiration en voyant un religieux, et plus encore un jésuite, conduit à un si bon point de tolérance et de sincérité: il y a souvent un double mérite à bien faire, et la reconnaissance doit savoir en tenir compte. Enfin le P. Amiot a encore écrit une multitude de *Lettres* et de *Mémoires* répandus dans la collection des *Mémoires sur les Chinois*: leur nomenclature seule embrasse quatorze colonnes de la table des dix premiers volumes. On trouve dans les *Lettres édifiantes*, une lettre qui donne quelques détails sur la vie que ce missionnaire menait à la Chine, et de l'accueil que lui avaient mérité son savoir et sa vertu dans une cour, où le mérite est un titre aussi assuré que peut l'être la naissance dans les cours d'Europe. Il mourut à Pékin, en 1794, âgé de soixante-dix-sept ans.

AMIRAL. Ce nom, qui est dérivé de l'arabe (*Emir al Bahr*, commandant de la mer), est aujourd'hui usité chez la plupart des nations européennes pour désigner le commandant supérieur de leurs flottes. Les Grecs en avaient fait *ameralios*; et, de chez eux, ce mot a passé aux Génois et aux Siciliens, et de là aux autres états maritimes.

En France, l'amiral était le chef général de toutes les flottes, des armées navales, et de la police navale dans tout l'état; c'était une des premières charges de la couronne. Il dirigeait, sous les ordres immédiats du roi, les forces de mer, les commandait en personne, ou les faisait commander par des lieutenans, choisis et nommés par lui, ainsi que tous les autres officiers. Le cardinal de Richelieu, trouvant que cette charge conférait un pouvoir trop considérable à celui qui en était revêtu, la fit supprimer par un édit de 1627. Louis XIV n'ayant plus la même crainte, la rétablit, en se réservant toutefois la nomination directe des officiers, et ne laissant le commandement à l'amiral que sous son agrément spécial. Le revenu de cette charge était fort grand. Une partie des amendes et du droit d'ancrage lui appartenait, ainsi que quelques autres avantages: l'amiral prélevait en outre un dixième sur toutes les prises. Ce dernier revenu fut supprimé en 1758, et remplacé par une pension de 150,000 livres sur les fermes.

Les anciennes provinces maritimes du royaume de France, telles que la Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc, la Provence, ont eu des amiraux particuliers; et quelques unes les ont même conservés quelque temps après leur réunion.

Il y a eu en France cinquante-cinq amiraux depuis Florent de Varennes, qui était amiral de la flotte de saint Louis en 1270, jusqu'au duc de Penthièvre, qui a été le dernier grand-amiral de l'ancienne monarchie. Cette charge a été abolie par la révolution. Napoléon la remit en honneur pour son beau-frère Murat. Louis XVIII, à sa rentrée, ne la laissa point, comme avant 1789, en dehors de la première ligne des princes du sang, et la confia au duc d'Angoulême, qui en a joui nominalement jusqu'en 1830. Depuis cette époque, le grade d'amiral, assimilé à celui de maréchal de France, a été légalement institué pour le commandement des forces de mer. Le grade de vice-amiral correspond à celui de lieutenant-général, et le grade de contre-amiral à celui de maréchal-de-camp.

L'Angleterre a souvent eu des amiraux sous le titre de lord grand-amiral ou de lord haut-amiral. La dernière personne qui a possédé ce titre a été le duc de Clarence, qui en a joui momentanément sous le ministère de M. Canning. La charge d'amiral est ordinairement partagée, et se trouve gérée par un conseil dont les membres, désignés sous le nom de lords de l'Amirauté, sont à la nomination et sous les ordres du roi.

En Hollande, le stathouder était amiral général; mais,

comme il montait rarement en personne sur les flottes, il désignait pour le remplacer un lieutenant-général, ou, plus souvent encore, un certain nombre de lieutenans particuliers.

AMIRAUTÉ (Jurisprudence). On désignait autrefois, en France, sous le nom d'amirauté, des tribunaux particuliers investis d'une juridiction spéciale en matière de marine et de commerce de mer.

Ces tribunaux, dont l'origine paraît aussi ancienne que le titre d'amiral, peu nombreux d'abord, se multiplièrent successivement.

En 1789, on en distinguait deux espèces, les siéges particuliers et les siéges généraux d'amirauté. Les premiers étaient établis dans les ports et havres, comme la Rochelle, etc ; les seconds, au nombre de trois, étaient attachés aux parlemens de Paris, de Rouen et de Rennes : les juges de l'amirauté, à Paris, siégeaient à la table de marbre du Palais. Ces trois siéges généraux, supprimés en 1771, lors de la disgrâce des parlemens, furent, en 1775, rétablis en même temps qu'eux par Louis XVI.

En général, les différens tribunaux de l'amirauté ne jugeaient qu'en premier ressort et à la charge de l'appel. Les appels des siéges particuliers se portaient devant les siéges généraux; les appels des siéges generaux devant les parlemens près desquels ils étaient établis.

Indépendamment de l'amiral de France, chef suprême de cette juridiction, chaque siége général se composait d'un lieutenant-général, d'un lieutenant particulier, d'un lieutenant criminel, de cinq conseillers, d'un procureur du roi, de trois substituts, d'un greffier et de plusieurs huissiers.

Les attributions des juges d'amirauté, telles que nous les trouvons dans les anciens auteurs, et notamment dans l'ordonnance de 1681, qui les avait réglées en dernier lieu, peuvent se ranger en trois classes : attributions judiciaires civiles, attributions judiciaires criminelles, attributions administratives. Cet amalgame, cette confusion d'attributions de natures diverses, se rencontrait à chaque instant dans l'organisation de l'ancien régime : c'est à l'Assemblée Constituante que nous devons d'avoir corrigé cet abus et établi la distinction des pouvoirs.

Au civil, les juges d'amirauté connaissaient de tous les contrats ayant pour objet le commerce de mer; des chartes-parties, affrètemens, connaissemens ou polices de chargemens; des contrats relatifs à la construction, à l'armement, l'équipement et la vente des vaisseaux, ainsi qu'aux loyers des gens de mer; des avaries, bris, naufrages, échonemens; des assurances, des contrats à la grosse; des prises maritimes, des droits imposés sur les pêcheries : ils étaient encore chargés des inventaires, et de la délivrance des effets laissés dans les vaisseaux par les personnes mortes sur mer.

Au criminel, ils connaissaient des accusations de piraterie, de pillage; de la désertion des équipages; et généralement de tous les crimes et délits commis sur la mer ou sur ses rivages, dans les ports et les havres. Ils étaient chargés de faire la levée des corps noyés et de dresser procès-verbal de leur état.

Leurs fonctions administratives consistaient principalement dans la surveillance de la pêche en mer, dans les étangs salés, et à l'embouchure des rivières; dans l'inspection de la nature et de la qualité des filets employés et des poissons exposés en vente; dans l'entretien des ports et des rades, des quais, digues, jetées, palissades, et autres ouvrages construits contre la violence de la mer. Enfin, c'était encore à eux qu'était confié le soin de faire la visite de tous les bâtimens ou navires entrant dans les ports de France ou qui voulaient en sortir, et qu'appartenait le droit de recevoir les maîtres des métiers de charpentier de navire, calfateur, cordier, voilier, et autres ouvriers travaillant à la construction des bâtimens de mer, de leurs agrès et apparaux.

Les tribunaux de l'amirauté disparurent en 1790 et 1791, en même temps que tous ces tribunaux si multipliés, et cette organisation judiciaire si embarrassée de l'ancien régime, pour faire place à un nouvel ordre de juridictions plus simple, plus rationnel et mieux entendu. La loi du 7-11 septembre 1790 avait enlevé à l'amirauté la connaissance de tout le contentieux du commerce maritime, et ne lui avait laissé que la police de la navigation et des ports; la loi du 9-13 août 1791 prononça la suppression définitive de l'institution. Ses diverses attributions furent réparties entre les tribunaux de commerce, les juges de paix, les tribunaux ordinaires, et les corps administratifs.

En Hollande, il existait aussi une amirauté, investie de pouvoirs plus étendus que celle de France; en outre de la connaissance des contestations en matière de marine et de commerce de mer, elle était chargée de percevoir les droits à l'embarquement et au débarquement des marchandises, et de faire construire et équiper les vaisseaux nécessaires au service de l'état. Elle était divisée en cinq colléges, et connaissait en dernier ressort des causes de sa compétence.

Enfin, en Angleterre, l'amirauté existe toujours, ainsi que nous allons l'exposer en peu de mots.

Comme autrefois en France, elle constitue une juridiction spéciale chargée de connaître de toutes les causes maritimes, non seulement en matière civile, mais encore en matière criminelle.

Cette juridiction, instituée dans l'origine par Édouard III, a depuis toujours subsisté.

La compétence de l'amirauté s'étend, en général, en matière civile, à toutes les contestations dans lesquelles l'acte ou le fait qui donne lieu au procès s'est passé au-delà des mers, ou sur mer, ou dans les grandes rivières jusqu'à certains points déterminés; par exemple, dans la Tamise au-dessous des ponts de Londres. Cette compétence a été un peu limitée par les empiètemens successifs de la Cour du Banc du Roi; mais elle est restée intacte quant aux salaires des gens de mer, aux contrats pour la construction des vaisseaux, et aux dommages causés sur mer ou dans les grandes rivières. L'amirauté applique, en ces matières, les dispositions de la loi civile, non pas considérée comme loi, mais autant seulement qu'elle en juge les décisions équitables; ainsi que celles des anciennes lois dites de Rhodes et d'Oleron, les actes du parlement et le commun usage. De la fusion de tous ces actes résulte un corps de jurisprudence qui ne doit son autorité qu'à son admission.

La juridiction criminelle de l'amirauté s'étend à tous les crimes et délits commis dans les mêmes limites déjà indiquées, c'est-à-dire au-delà des mers, sur mer, et sur la partie des grandes rivières assimilée à la mer. Il ne faut en excepter que les infractions aux lois sur la discipline militaire, dont la connaissance appartient; comme dans l'armée de terre, aux cours martiales.

Autrefois, les cours d'amirauté, tant au criminel qu'au civil, prononçaient sur le fait et le droit, sans intervention de jurés. Un homme pouvait être condamné à mort, sans être jugé par ses pairs, et d'après la sentence d'un seul magistrat. Mais cette contradiction avec le texte et l'esprit des lois criminelles de l'Angleterre souleva bientôt les plus vives reclamations. Maintenant, d'après deux statuts, l'un de Henri VIII, l'autre de Georges II, dans toutes les affaires au grand criminel, le juge d'amirauté ne fait que présider la cour, qui est en outre composée de plusieurs juges de Westminster, et le point de fait est toujours décidé par un jury, tant pour l'accusation que pour le jugement.

Ce n'est plus que pour les affaires civiles, ou pour de légers délits, que la cour d'amirauté, jugeant comme Cour d'équité, statue sans jurés, et consiste uniquement dans le magistrat nommé par la commission de convocation; encore cet usage est-il vu d'un œil peu favorable, et comme une exception fâcheuse au mode général du jugement par jurés,

regardé par les Anglais de toutes les classes et de toutes les opinions comme le palladium de leurs libertés.

Il est à remarquer que, dans les cours d'amirauté, toute la procédure a lieu au nom de l'amiral, et non pas au nom du roi; toutefois, il ne faut pas s'en rapporter à cette formule, pas plus qu'à la formule de convocation, qui est toujours adressée au lord *Admiral*, ou à la dénomination de cour de lord *Admiral*, qu'on trouve dans les auteurs et dans les papiers publics. C'est une de ces habitudes que l'on rencontre souvent en Angleterre, de retenir les noms de choses qui n'existent plus. Il n'y a plus, en effet, de lord *Admiral* dans la marine anglaise, et ce département est confié à plusieurs commissaires.

Il existe des cours d'amirauté en Angleterre, et des cours de vice-amirauté dans les colonies et établissemens anglais au-delà des mers. Les cours de vice-amirauté ne jugent qu'à la charge de l'appel qui est porté, en Angleterre, devant la cour d'amirauté ou devant le conseil privé. Les appels des décisions des cours d'amirauté sont portés, les uns devant le conseil privé, les autres devant la chancellerie, d'autres enfin devant une commission particulière appelée commission des délégués, et nommée par la chancellerie. En matière de prises maritimes, la connaissance des appels des jugemens des cours d'amirauté et de vice-amirauté n'appartient qu'à des commissions formées de membres du conseil privé, qui doivent prononcer, non d'après les lois anglaises, mais d'après les principes du droit des gens.

AMIRAUTÉ (ILES DE L'). Groupe d'îles situé au nord de la Nouvelle-Bretagne, dans l'Océanie, par 145° de long. E., et 2° de latit. S. Il a environ cinquante lieues de longueur dans son plus grand diamètre, et se compose d'une île centrale assez considérable, entourée d'une multitude d'îlots et de récifs. Il est situé dans le prolongement de la Nouvelle-Irlande, et se rattache au groupe des îles Anachorètes et des îles de l'Échiquier. Ces îles présentent l'aspect le plus agréable; elles sont couvertes de bois élevés, entremêlés de clairières défrichées pour des plantations, et d'un grand nombre de bosquets de cocotiers. Elles ont reçu leur nom du capitaine Carteret, qui les visita en 1767, après sa reconnaissance du canal de la Nouvelle-Irlande. Il se plaint de l'accueil que les habitans lui ont fait, et les nomme peuple féroce et hostile. Les habitans ont peut-être eu le droit de porter de lui le même jugement, car sept à huit naturels ayant jeté leurs flèches contre son vaisseau, il fit tirer sur leur flottille à coups de pierriers et de boulets, qui tuèrent et blessèrent grand nombre des gens qui la montaient.



(Carta des îles de l'Amirauté.)

L'expédition de Dentrecasteaux, envoyée à la recherche de La Pérouse, visita ces îles en 1792, et y trouva meilleur accueil. Nos marins causèrent cependant involontairement aux habitans une grande frayeur, en faisant partir de leur bord une fusée volante, spectacle qui mit tout le monde en fuite. L'expédition s'était dirigée sur ces îles d'après des renseignemens qu'elle avait recueillis au cap de Bonne-Espérance: un capitaine anglais assurait avoir vu les insulaires de ces parages revêtus d'étoffes et d'uniformes français, que l'on supposait provenir des vaisseaux de La Pérouse. On ne trouva aucune confirmation de ce fait, et l'on sait effectivement aujourd'hui que les navires de cet infortuné navigateur ont péri dans un autre archipel. Les îles de l'Amirauté sont rangées par M. Durville dans sa division de la Mélanésie. Les habitans ont la peau noire, la chevelure crépue, et vivent habituellement nus; ils sont de la race des Papous. Nous n'entrerons pas dans plus de détails à leur égard, et nous renverrons aux mots PAPOU et NOUVELLE-BRETAGNE.

Il y a dans la mer des Indes, au nord-ouest des îles Séchelles, un petit groupe d'îles portant le nom d'*Amirantes*; il en sera question à l'article SÉCHELLES.

AMITIÉ. Du sein de sa mère, l'homme passe aux ébats de la prairie avec ses frères et ses sœurs; puis il a une femme qu'il aime d'amour et des enfans. C'est par ces attaches que l'individu s'enracine dans l'humanité, et y puise sa substance. C'est par ces canaux que la vie de l'humanité coule en lui et qu'elle ressort de lui, accrue et modifiée, pour s'épancher de nouveau sur l'humanité.

Ainsi, l'homme naissant, encore passif comme dans le sein de sa mère, est déjà noué fortement à l'humanité, et vit de sa substance. Mais à mesure que, sa tête et son cœur s'élargissant, il peut recevoir et transmettre une vie plus abondante, il faut que ses connexions se multiplient. Or, les relations naturelles ne s'étendent ni ne se restreignent suivant l'ampleur de notre âme. Quelques unes peuvent manquer, toutes se briser: puis il arrive souvent que cette artère, qui doit charrier le sang du cœur aux membres, et des membres au cœur, s'obstrue ou se bouche à l'orifice. D'ailleurs, lors même qu'elle est saine et bien ouverte, la vie n'y circule que sous certaines formes. Alors il y a dans notre âme des places vides, des élans qui retombent sur eux-mêmes, des ressorts qui languissent improductifs. Il faut donc que l'homme puisse jeter ses racines et ses rameaux hors de la famille dans un sol et une atmosphère de son choix. Il faut que, dans l'immense fraternité du genre humain, il s'élise une fraternité plus intime; qu'il noue çà et là de fortes connexions qui, par la souplesse et l'infinie variété dont elles sont susceptibles, complètent sa vie et ses rapports avec l'humanité.

Mais les fruits de l'amitié ne mûrissent et ne tombent dans notre poitrine qu'autant que nous ne cherchons pas ces fruits. Aimer, c'est abdiquer sa personnalité, c'est sortir de soi pour alimenter un autre que soi de sa propre substance; et c'est seulement à cette condition que l'un vivra de la vie de ceux que l'on aime et par eux, de la vie de l'humanité. S'il n'est ainsi, quoi de plus absurde que de chercher une spéculation dans ces affections de l'âme, qui ne subsistent que par l'oubli de soi. Le cœur chasse le sang dans les artères, sans demander s'il lui doit revenir; puis Dieu l'y ramène, voilà tout.

A tous les âges de crise, lorsque les nœuds qui unissent l'individu à la société se brisent ou tombent de pourriture, lorsque la sève des nations s'est appauvrie, la doctrine qui réduit l'amitié à une simple coalition, fondée sur l'intérêt, s'est constamment produite. Alors, en effet, beaucoup de vigoureuses natures s'isolent de la foi et des sympathies humaines; des hommes s'asseient solitaires au bord du fleuve, ils se sondent, ils cherchent en eux-mêmes la vérité, le secret de la vie; mais leur âme est creuse; la vie n'y circule plus.

C'est ainsi que l'amitié s'est desséchée, flétrie, sous le scalpel d'Aristippe, d'Épicure, d'Helvétius. Ainsi vue, Florian l'a parfaitement symbolisée dans sa fable de l'*Aveugle et du Paralytique*. Tous les deux conviennent de mettre en communauté l'un ses jambes, l'autre ses yeux; chacun d'eux ne songe qu'à s'aider de son compagnon d'infortune: mais il n'y a point là d'amour; s'il y en avait, et que le paralytique vît son ami épuisé de lassitude, et qu'il lui fût permis

de séparer ses yeux de sa personne, ne dirait-il pas à l'aveugle : dépose-moi au bord de la route, prends mes yeux et vas.

Ainsi nous n'appellerons amitié que les unions plus ou moins intimes, que forment entre deux âmes les sympathies scellées par l'habitude; unions volontaires, contractées non en vue de soi, mais en vue de celui qu'on aime. L'amitié naît à la fois des conformités et des contrastes. Que deux âmes identiques viennent à se rencontrer, elles ne s'aimeront pas; là chaque saillie heurtera une saillie, chaque vide un vide. Comment s'aimeraient-elles se sentant inutiles l'une à l'autre? La condition la plus favorable au développement de l'amitié, est celle où deux hommes se rencontrant égaux, sympathiques, animés des mêmes tendances, marchant la même route dans la vie, mais divers dans la forme, et tellement organisés que, de l'un à l'autre, les saillies s'ajustent aux lacunes. C'est alors qu'ils forment vraiment un tout complet et indissoluble; ils peuvent marcher dans la vie, entrelacés l'un dans l'autre, chacun avec une double force.

Un jour viendra où nos vues sur l'histoire prise dans son ensemble, devenant plus arrêtées, nous aurons le loisir et la possibilité d'appliquer nos recherches aux faits de détail. Alors il sera curieux de suivre, à travers les différentes phases de la vie humanitaire, le développement de l'amitié. Selon toute apparence, on trouvera que dans l'histoire l'amitié se développe suivant les mêmes lois que dans l'individu : Oreste et Pylade, Achille et Patrocle, Euryale et Nisus; union chaste, mais oragense, passionnée, exclusive, jalouse, comme l'amour; telle est l'amitié de l'enfance dans l'humanité ainsi que dans les individus. Toutes les affections que l'enfant porte en germe dans son sein, il les verse indistinctement dans ses amitiés. Plus tard, quand l'enfant se développe, cette amitié se décompose, et l'amour proprement dit absorbe une grande part de ses élémens. A mesure que nous grandissons nos sentimens se compliquent; puis vient le temps où ils se dissolvent en affections distinctes, dont chacune se développe séparément pour se dissoudre encore en nuances de plus en plus délicates.

Au reste, l'amitié n'est qu'une particularité de l'amour, mais dans son acception générale; c'est à cet article que le lecteur trouvera le complément de nos idées sur l'amitié.

AMMIEN MARCELLIN fut un brave soldat, à une époque où Rome dégénérée allait recruter ses défenseurs parmi les barbares, et un bon historien, à la manière antique, quand la patrie de Tacite et de Salluste ne produisait plus un seul nom digne d'elle. Ammien Marcellin est un historien du IVe siècle. La date précise de sa naissance et de sa mort sont également incertaines. Il paraît avoir vécu jusqu'en 370. Il était Grec d'origine, comme il nous l'apprend lui-même en terminant le livre XXXI de son histoire : « Tels sont les évènemens que j'ai décrits aussi bien qu'il m'a été possible, en ma qualité d'ancien soldat et de Grec, depuis le règne de César Nerva jusqu'à la fin tragique de Valens. » Une lettre de Libanius prouve qu'il était né à Antioche. On ne possède aucun renseignement sur sa famille; et quoiqu'il ait été témoin et acteur dans presque tous les évènemens qu'il retrace, il ne parle jamais de lui-même. Néanmoins son éducation qui paraît avoir été très soignée, et son admission dans les rangs des gardes de Constance, où l'on ne recevait que des jeunes gens des premières familles, semblent indiquer qu'il était noble. Il fit la guerre contre les barbares de la Germanie, dans les Gaules, et accompagna l'empereur Julien dans son expédition contre les Perses. Il résidait à Antioche, sous le règne de Valens; peu de temps après il quitta le métier des armes, et vint s'établir à Rome, où il ne s'occupa plus que d'écrire son histoire. Elle est divisée en trente-un livres. Les treize premiers sont perdus, le quatorzième commence au règne de César Gallus, et s'arrête à la mort de Valens. Ammien a de l'énergie, de l'impartialité, et l'entente des opérations militaires. Il est en général favorable au christianisme, et rend justice à la piété des évêques, mais ses sympathies sont pour l'ancienne Rome; il admire et regrette les beaux temps de la république. Ammien Marcellin est le dernier historien payen; il est le dernier représentant de cette manière simple et grande d'exposer les faits sans chercher à découvrir leur engendrement, leur liaison, leur conséquence; il dit les choses pour elles-mêmes. Il a de l'élévation dans les mots, jamais de profondeur dans la pensée. Le caractère des historiens payens est une vaste, limpide, et magnifique impartialité de narrateur; élevés dans une doctrine qui admettait l'esclavage et le droit de la race, dominés par l'idée de la fatalité, ils écrivaient l'histoire pour conserver l'image du passé, jamais dans un but de perfectionnement et de civilisation. Tacite flétrit la tyrannie impériale avec une énergie qui ne sera jamais surpassée; mais il n'en est ni ému, ni étonné, ni indigné; ce n'est point un pamphlet brûlant qu'il écrit pour plaider la cause de l'humanité outragée; il dit les choses parce qu'il les a vues, et comme il les a vues, sans arrière pensée, tout naïvement. Pour pouvoir raconter avec ce style si serré, si impassible, une oppression si barbare, il fallait être payen, c'est-à-dire sans aucune foi religieuse dans un avenir meilleur, et sans aucune pensée d'application sociale. Sous ce rapport Ammien Marcellin est bien un historien de l'école antique. Gibbon, Sainte-Croix, Lamothe, l'ont tenu en grande estime. Le portrait de Julien, si faussement nommé l'Apostat, est dessiné dans son histoire avec amour, et il y a une peinture des mœurs romaines au IVe siècle, qui peut soutenir la comparaison avec les plus beaux morceaux de Tacite.

La première édition d'Ammien Marcellin est de Rome 1474; Castellat en a publié une à Bologne en 1517; et Accurse en a donné une à Augsbourg, en 1533, beaucoup plus correcte et complète que les précédentes. Treize autres suivirent, jusqu'à celle de Valois, Paris, 1681, avec une Vie d'Ammien Marcellin, par Chifflet. Gronovius la réimprima à Lyon, en 1693. Il en existe une de 1809, imprimée à Leipzig, par les soins de M. Wagner. L'abbé de Marolles a publié une traduction d'Ammien Marcellin, en 7 vol. in-12, fort prolixe et fort mauvaise. Il en existe une autre en trois volumes, Lyon, 1778, de M. Moulines, qui est assez exacte, mais qui ne reproduit pas l'énergie de l'original.

AMMON-AMOUN, ou AMON-RA, la plus grande des divinités égyptiennes, et le Jupiter Ammon des Grecs. La théogonie des anciens Egyptiens consiste en un système perpétuel d'émanations produites par un principe commun, l'être universel, primordial, l'esprit qui embrasse et anime l'univers. — Telle était, selon Jamblichus, l'idée qu'ils se faisaient de Dieu; ils le considéraient comme la cause première de toute génération, le principe de la nature entière, et qui comprend toutes choses en lui même. La conséquence de cette théorie est que chacune des divinités qui constituent le panthéisme égyptien, procédant d'un être supérieur auquel elle s'identifie, renferme à son tour l'essence d'autres divinités produites par elle et qui lui sont subordonnées. On conçoit tout d'abord l'immensité d'un pareil système où chacun des élémens de l'univers matériel trouvait sa place, et l'on peut pressentir à quelle valeur doit se réduire l'idée d'idolâtrie dont on a qualifié la religion égyptienne, en considérant que les formes mythiques qu'elle empruntait à la nature n'étalent que des symboles, c'est-à-dire l'objet relatif et non pas direct du culte.

Cette religion fut, sinon le résultat d'idées et de sentimens toujours vrais et profonds, du moins la conséquence du système le plus logique auquel l'esprit humain ait pu rattacher le besoin d'une croyance et d'institutions durables; il se fondait en effet sur les théories cosmogoniques et les phénomènes naturels de cette contrée, et comprenait à la fois les dogmes de philosophie et les préceptes de morale et de législation, qui sont la base nécessaire de toute société. — Or,

il s'agit ici de l'état social le plus ancien peut-être dans les annales humaines, et cette considération qui ne doit être en aucun cas perdue de vue, ne peut qu'influer sur la haute opinion qu'il faut concevoir d'un peuple qui se forma sans doute de lui-même, et qui a été le foyer de notre civilisation antique.

Amon-Ra, considéré comme l'âme du monde intellectuel, se manifestait par quatre esprits émanés de lui-même, et qui présidaient sous son influence aux grands agens de la nature, aux quatre élemens dont s'était formé le monde matériel, suivant la vieille doctrine des Egyptiens. Ces agens étaient les dieux Phré, Osiris, Sôou et Atmou; considérés dans leurs rapports cosmogoniques, le dieu Ra ou Phré, l'Hélios des Grecs, représentait le soleil et par conséquent le principe du feu ou de la chaleur; Osiris, le principe humide ou l'eau personnifiée; le d en Sôon présidait à la zône de l'air; enfin, Atmon protégait immédiatement la terre. — Pour rendre sensibles les propriétés de chacun de ces êtres, les Egyptiens les personnifièrent; ils les revêtirent d'attributs pris dans la nature et ayant un rapport plus ou moins direct avec les fonctions de chacun, et firent en sorte que l'image de ces divers attributs ou d'un seul d'entre eux fût suffisante pour caractériser le dieu auquel il appartenait, ou pour déterminer l'idée qui pouvait s'y rattacher : de là cette combinaison de figures, de membres et d'objets divers dans laquelle on retrouvait chaque dieu, ses propriétés particulières et la nature de ses rapports avec la divinité dont il émanait sous une autre forme. — On voit d'après ces indications, que le dieu Amoun comprenant tout ce qui existe, tous les êtres ou attributs imaginables pouvaient lui convenir; cependant les Egyptiens limitèrent le nombre de ces attributs en le restreignant aux objets qui leur parurent le mieux caractériser l'essence de ce dieu, tels étaient le disque, image du soleil, les cornes, le fléau ou flagrum, et les autres emblèmes dont il sera question plus bas.

En même temps qu'ils figuraient ce dieu sous la forme et les traits de l'homme, ils lui assignèrent aussi comme symbole vivant le bélier, dont ils substituèrent la tête à la sienne, de la même manière qu'on voit sur les monumens tous les dieux égyptiens figurés sous une forme humaine et avec la tête de divers animaux qui leur furent spécialement consacrés. — Ces animaux devinrent eux-mêmes l'objet de la vénération du peuple, et sans doute aussi de son culte; mais en cela l'ignorance des masses et leur superstition entretenues par les prêtres, dénaturèrent l'esprit originel de ces dogmes, et en dépassèrent les limites; c'est là l'histoire de toutes les religions. Saint Clément, évêque d'Alexandrie, après avoir décrit la magnificence intérieure d'un temple égyptien, s'attache à ridiculiser l'objet du culte qui y était renfermé : « Si vous avancez, dit-il, dans le fond du temple, et que » vous cherchiez la statue du dieu auquel il est consacré, » un pastophore, ou quelque autre employé du temple, » s'avance d'un air grave en chantant un pæan (hymne) en » langue égyptienne, et soulève un peu le voile comme pour » vous montrer le dieu. Que voyez-vous alors? un chat, » un crocodile, un serpent indigène, ou quelque animal de » ce genre.— Le dieu des Egyptiens paraît... c'est une bête » sauvage se vautrant sur un tapis de pourpre. » (Clém. Alexandr. — *Admonitio ad gentes*, p. 216, B.).

Tous les sanctuaires des temples égyptiens renfermaient effectivement un animal vivant, mais cette pratique paraissait aux yeux des Egyptiens une chose toute simple et toute naturelle. Ils pensaient qu'il était contraire au bon sens et à la religion d'adresser des prières et des offrandes à une image purement matérielle de la divinité, et de la représenter dans le sanctuaire par un être totalement privé de son souffle créateur (Plut., *de Isid.*). C'est pour cela qu'ils choisirent des êtres vivans dont les qualités distinctives rappelaient indirectement celles qu'on adorait dans la divinité même. — Chaque dieu eut son animal sacré qui devint ainsi son image visible dans les temples de l'Egypte. D'ailleurs les anciens Egyptiens ne traitaient pas les animaux avec autant de mépris que le font les peuples modernes; ils croyaient, au contraire, que les animaux étaient d'une même famille et en lien de parenté avec les dieux et les hommes (Porphyr., *de Abstin.*, l. II); la loi leur ordonnait de les respecter et même de les nourrir, et nous aurons lieu par la suite d'examiner, sous d'autres rapports, les motifs de la vénération religieuse qu'on portait surtout aux cadavres des animaux, ainsi que l'origine et le but de l'embaumement. Au surplus, soit par tradition, soit par l'effet d'un sentiment naturel, et peut-être par ces deux raisons, les Egyptiens modernes traitent également les animaux avec une grande douceur. Les particuliers se font un devoir de nourrir les chiens qu'on voit rôder sans maître dans les rues et qui vivent aux dépens de la charité publique, et l'on place sur les minarets des mosquées des jattes dans lesquelles les oiseaux trouvent aussi leur nourriture.

Les Egyptiens consacrèrent au dieu Amoun le bélier, parce que la principale force de cet animal réside dans sa tête, qu'il est le chef et conducteur du troupeau, et à cause de sa force génératrice; il devint le symbole de la suprématie, de la principauté, dont ses cornes furent aussi l'emblème chez plusieurs nations orientales. Entre autres idées, le bélier exprimait celle d'esprit ou âme, et les inscriptions hiéroglyphiques qui accompagnent son image sur les monumens, le désignent par ces mots : *l'esprit vivant*, *le premier des dieux*. — C'est le *Jupiter* égyptien considéré, selon Manéthon, comme l'esprit qui parcourt, pénètre et comprend toutes choses, la grande âme du monde intellectuel et physique. — Les Grecs l'ont traduit par *Zeus*, le Jupiter des Romains



(Ammon.)

Quelle que fût la forme ou le symbole vivant par lequel les Egyptiens figuraient leurs dieux, c'est à la tête et à la coiffure symbolique dont elle était surmontée, qu'on les reconnaissait. La coiffure ordinaire d'Ammon, sous figure humaine, était surmontée d'un disque et de deux grandes plumes de couleurs. Ses carnations étaient peintes en bleu

ou en vert, couleurs propres à ce personnage, et une bandelette de même couleur partait de sa coiffure et tombait derrière lui. Il était figuré tenant d'une main un sceptre ou long bâton terminé par la tête d'un animal qu'Horapollon appelle coucoupha, sceptre commun à toutes les divinités mâles, et symbole de la bienfaisance; de l'autre main il tenait la croix ansée, symbole de la vie divine. Avec ces attributs, Amon-Ra caractérisait le demiurge égyptien, le dieu créateur du monde.

Ammon fut la principale divinité des Ethiopiens, des Egyptiens et des peuples de ces races qui habitèrent la Lybie aux plus anciennes époques.—Ce dieu était particulièrement révéré à Méroé, la capitale de l'Ethiopie, et dans l'Oasis de Syouah, dite l'*Oasis d'Ammon* dans la Lybie; mais le siége principal de son culte fut à Thèbes, la capitale de l'empire égyptien. C'est pour cette raison que Thèbes était appelée par les Egyptiens, No-Amoun-Amon-No, expression conservée par les prophètes juifs, et qui signifiait, suivant l'étymologie de ce nom, *partie* ou *possession* d'Amoun. Les septantes l'appellent Na-Houmi, et les martyrologes Coptes *Piamoun*, qui désigne également la *ville d'Amoun*, nom que les Grecs ont traduit dans leur langue par *diospolis*, la ville de Zeus.—C'est effectivement à Ammon que sont dédiés les principaux édifices religieux de Thèbes.—L'image de ce dieu occupe les sommets des grands obélisques erigés en cette ville, tels que ceux de Louxor, de Karnac, et les magnifiques monolithes que les Romains transportèrent dans leur capitale; les bas-reliefs intérieurs et extérieurs des monumens de Thèbes représentent ce dieu recevant les offrandes et les prières des rois, qualifiés, par les inscriptions, du titre de *fils chéris d'Amoun*.

Le dieu de Thèbes, au rapport d'Artapan, écrivain fort ancien cité par Eusèbe (liv. IX, chap. XXVII, *prœp. evang.*), avait dans cette ville un temple magnifique qu'un roi nommé Cenephren, contemporain de Moïse, avait fait construire en pierres tirées de la montagne voisine, pour remplacer les briques dont il avait été bâti primitivement. — Hérodote, Diodore de Sicile, Pline, et une foule d'auteurs anciens parlent avec admiration de la magnificence des monumens de Thèbes, dont les seules ruines sont encore de nos jours l'objet d'une juste admiration. Quant au temple rappelé par Eusèbe, son antiquité, quoique fort reculée, ne serait pas telle qu'on n'en retrouvât les vestiges, si l'auteur qui parle de ce monument eût laissé quelques détails sur son emplacement; car la date de ce temple serait comprise entre le XVIe et le XIXe siècle avant l'ère chrétienne, époque de la dix-huitième dynastie, et les ruines de Thèbes les plus magnifiques appartenant à cette période de l'histoire égyptienne, sont d'une conservation surprenante. On a d'ailleurs quelques raisons pour suspecter le témoignage de cet Artapan.

Le bélier étant le symbole d'Amon, et l'animal sacré des Thébains, d'immenses avenues de sphinx sculptés à son image, de vingt pieds de longueur et d'un seul bloc, unissaient entre eux les principaux monumens de cette capitale. —On nourrissait aussi dans les temples de Thèbes un bélier, symbole vivant d'Amon-Ra, le premier des dieux, et le culte qu'on lui vouait n'était pas moins religieux, dit-on, que si c'eût été Amon lui-même. Strabon dit que les Thébains et les Saïtes adorent un bélier; mais cette dernière ville était consacrée à la déesse Neith, l'Ammon femelle, la première émanation d'Ammon (voyez Neith), représentée aussi avec une tête de bélier.— Les médailles de plusieurs nômes de l'Egypte, tels que ceux de Diospolis-Parva, Hypselis, Xoïs et Maréotis, prouvent aussi que le bélier fut l'animal sacré de ces préfectures.

Parmi les récits mythiques des Egyptiens, transmis par les Grecs, il en est un qui pouvait motiver plus clairement aux yeux du peuple la consécration de la tête du bélier.— « Hercule, dit Hérodote, désira un jour voir face à face le » dieu Jupiter (Amoun); celui-ci, qui voulait rester caché » et inconnu, se couvrit de la peau d'un bélier et en tint la » tête placée devant la sienne. C'est pour cette raison qu'en » Egypte les statues de Jupiter représentent ce dieu avec » une tête de bélier. Cette coutume a passé des Egyptiens » aux Ammoniens. Ceux-ci sont en effet une colonie d'E- » gyptiens et d'Ethiopiens; je crois même qu'ils s'appellent » Ammoniens, parce que les Egyptiens donnent le nom » d'Amoun à Jupiter. Les Thébains regardent par cette » raison les béliers comme sacrés, et ils ne les immolent » point, excepté le jour de la fête de Jupiter. C'est le jour de » l'année où ils en sacrifient un; après quoi on le dépouille, » et l'on revêt de sa peau la statue de ce dieu, dont on ap- » proche celle d'Hercule. Cela fait, tous ceux qui sont au- » tour du temple se frappent en déplorant la mort du bélier; » et puis, après l'avoir embaumé, on le met dans une caisse » sacrée. »

Servius rapporte une autre fable d'après laquelle Bacchus ou plutôt Hercule, traversant avec son armée les déserts de la Lybie pour aller dans les Indes, et accablé de soif, implora le secours de Jupiter, qui, sous la forme d'un bélier, frappa du pied et fit jaillir une source abondante; en mémoire de cet évènement, un temple, avec une statue ayant une tête de bélier, fut érigé en ce lieu sous l'invocation de Jupiter-Ammon. — On reconnaît évidemment la même fable appliquée à l'origine du célèbre oracle de Jupiter-Ammon en Lybie, et altérée par suite de la condescendance des prêtres de ce temple, et de leurs rapports continuels avec l'immense concours de pèlerins qui s'y rendaient de toutes les parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe. Ces etrangers, et particulièrement les Grecs, voulant ployer à leurs idées religieuses celles des Egyptiens, assez différentes des leurs, et rapporter à leurs personnages mythologiques les récits attribués à ceux du Nil, trouvèrent les prêtres naturellement disposés à leur faire cette concession.

Les images d'Amon à tête humaine se présentent plus souvent à Thèbes, et celles à tête de bélier dans les temples de Nubie et des divers Oasis; ce fait établi par les monumens eux-mêmes, prouve que les Ammoniens, comme l'indique Hérodote, s'étaient approprié la fable rapportée plus haut, et dont l'origine venait d'un autre point, suivant les traditions du pays. En effet, au rapport d'Eustathe et de Diodore, on célébrait en Egypte, à certaines époques de l'année, une fête à l'honneur du dieu Amon, dans laquelle les *Ethiopiens* enlevaient du temple d'Ammon-Thébain la statue de ce dieu, et la transportaient avec son tabernacle d'une ville à l'autre jusqu'en Lybie, d'où ils la rapportaient à Thèbes. On célébrait alors dans cette ville le retour du dieu comme s'il fût arrivé d'*Ethiopie*. On doit induire de ce récit que le culte d'Amon-Thébain a pris naissance en Ethiopie, d'où il aurait passé dans les diverses contrées de l'Egypte par l'intermédiaire de Thèbes, la métropole de l'empire. — Ce fait s'accorde avec toutes les traditions qui placent en Ethiopie le berceau du peuple égyptien, et qui sembleraient avoir amené, du moins après coup, d'autres rapprochemens indiqués par les anciens; tel serait, par exemple, le nom d'Ammon, expliqué par sa consonnance avec le mot grec et Lybien qui exprimait l'idée sable, *Ammos*. « C'est pour ce motif, dit Servius (*in Virg. Æneid.*, l. IV, p. 196), qu'on bâtit un temple à Jupiter, dit le *Sablonneux*, *Abarenis* (*Apo toû Ammon*), ou bien, ajoute-t-il, parce que les Lybiens appellent le bélier *Isammone*. »

(Ammon à tête de bélier.)

Les Egyptiens comptaient parmi les modifications d'Ammon la déesse Neith, qui n'était autre chose qu'Ammon femelle, considérée comme moitié du grand être Amon, ou le principe femelle de l'univers uni dans Amon au principe mâle, ce premier des êtres les renfermant tous deux

primordialement. La même divinité, dont le culte principal s'observait à Saïs, et que Strabon a confondue avec Amoun, était aussi révérée en Nubie, où l'on trouve sa représentation dans un petit temple ou *Spéos* à Kalapsché; elle avait aussi le belier pour symbole, mais avec les attributs particuliers aux divinités du sexe féminin; son image, sous la forme humaine, était d'ailleurs caractérisée par le développement des seins. Son nom hiéroglyphique s'écrivait Tamon, c'est-à-dire Amon, affecté du T, article féminin.

AMMON-GÉNÉRATEUR, autre forme de ce dieu, était connu des Grecs sous le nom de Mendès, Pan ou Priape avec lequel ils le confondirent, d'abord à cause de ses attributs parmi lesquels figurait l'organe de la génération, et parce que le bouc lui était consacré comme au dieu Pan. Il était adoré dans toute l'Egypte, et son image, très multipliée dans tous les édifices religieux, l'était particulièrement à Thèbes; mais le siege principal de son culte était la ville que les Grecs nommèrent Panopolis. Les monumens le représentent sous la forme humaine, debout, les deux pieds rapprochés, et le bras levé dans l'action de stimuler la lune avec le fouet ou fleau dont il est armé. La lune était censée repandre et disséminer dans les airs les germes de la génération des êtres. Le phallus est un attribut caractéristique de ce personnage.


(Ammon-Générateur, Pan.)

AMON-CHNOUBIS était une autre forme ou modification sous laquelle on révérait Amon. Eusèbe, dans ses *Préparations évangéliques*, décrit exactement la statue de ce dieu, telle qu'on la voyait à Eléphantine, où il était spécialement adoré, et telle qu'on la voit figurée sur les monumens égyptiens. Ce simulacre représentait une figure humaine, assise, peinte de couleur verte, et ayant une tête de bélier comme celle d'Amon; mais ce qui la distinguait de ce dieu, c'était sa coiffure où le disque était soutenu par deux cornes de bouc, symbole de la force génératrice, et décoré de l'uræus, emblème ordinaire de la puissance royale. Cet insigne est commun aux dieux et aux souverains de l'Egypte, le serpent Uræus étant regardé comme l'emblème de la puissance de vie et de mort que cette divinité exerce sur tous les êtres. Ce dieu tenait à la main, comme toutes les divinités, la croix ansée ☥, symbole de la vie divine; ce personnage, particulièrement adoré à Eléphantine et à Esné, parties de la Thébaïde les plus anciennement habitées, doit avoir été l'un des premiers connus du peuple égyptien. Chnouphis, une des modifications d'Amnon, était considéré comme la source de tous les biens moraux et physiques, et qualifié bon génie, *agathos Daimon*, le bon principe de toutes choses, l'esprit qui animait et perpétuait le monde en le pénétrant dans toutes ses parties : on le représentait symboliquement sous la forme d'un serpent. Il présidait aussi aux inondations du Nil, aete de la toute puissance fécondante du bon génie; c'est alors le Jupiter-Nilus des Latins, figuré sur les monumens égyptiens, tenant un vase d'où sort de l'eau. Le nom d'Amon exprimait l'incompréhensibilité de son essence; et le mot égyptien *neo* ou *nef*, dont les Grecs ont fait *cneph*, l'esprit, *puein*, *pneuma*, le souffle qui anime et conserve le monde (voyez CHNOUPHIS).

(Ammon-Chnoubis.)



Maintenant s'il nous fallait examiner le dieu *Amoun* dans ses nombreux rapports avec les phénomènes astronomiques, nous aurions à développer une immense série de traditions sinon toutes authentiques, du moins assez contradictoires, ou assez flexibles pour se prêter à toutes les inductions imaginables. Kircher, Jablonski, Court de Gibelin, Dupuis, et d'autres savans ont fait voir jusqu'où peut aller l'usage ou plutôt l'abus de ces données dans leur application à des systèmes peu fondés, quelque ingénieux qu'ils soient d'ailleurs. L'impossibilité de renfermer dans leurs limites les plus rigoureuses les seuls élémens d'une discussion à ce sujet, nous fait un devoir de n'indiquer que les rapprochemens les plus probables relativement au dieu Amoun. On voit déjà que la fable du bélier, faisant jaillir une fontaine, peut se rapporter au bélier astronomique que les Egyptiens, selon Plutarque (*de Iside*), placèrent à la tête des animaux du zodiaque. Le soleil, entrant au printemps dans le signe du bélier, pouvait être aux yeux de ce peuple l'image sensible du dieu Amoun, qui, selon leur croyance, créa le monde et donna la vie et le mouvement à l'univers dans cette saison de l'année. La combinaison des mots *Amon* et *Ra*, Amon-Soleil, expliquerait elle-même ce rapprochement. D'un autre côté le printemps, déterminé par l'entrée du soleil dans le signe du bélier, abondait en humidité suivant les idées des Egyptiens, et ceux-ci qui attribuaient la crue du Nil à l'action du soleil et de la lune, ou en d'autres termes à l'influence de la chaleur sur l'humidité, voyaient dans cette saison le présage du débordement; le soleil ouvrant alors en Ethiopie les *cataractes du ciel* et les sources du fleuve. Les Egyptiens, comme le fait observer Jablonski, voulurent que le bélier qui recevait à Thèbes les honneurs divins, fût le premier signe du zodiaque en même temps que l'image sainte et symbolique d'Ammon, parce qu'ils pensaient que ces deux idées avaient entre elles une relation intime. C'est dans le signe du bélier que le soleil fait l'équinoxe du printemps; il produit alors la lumière, c'est-à-dire les longs jours et la chaleur fécondante.

AMON-RA, comme directeur de l'univers et l'âme des quatre élémens ou esprits qui régissent le monde, était également figuré avec quatre têtes de belier; il offrait ainsi la réunion des quatre esprits qui n'étaient isolément que des émanations du même principe, et prenait, sur les monumens le titre de *Seigneur du Ciel*, la plus grande des divinités de l'Egypte.


(Amon-Ra, l'esprit des quatre élémens.)

Le caractère astronomique de ce personnage se révèle dans plusieurs monumens, entre autres sur le zodiaque circulaire de Dendérah, où il est figuré, dans la bande inférieure des trente-six décans, par quatre têtes de bélier, groupées et surmontées du disque soutenu par des cornes; la légende, qui accompagne ce groupe, signifie l'étoile ou constellation des esprits. Un des tableaux astronomiques du temple d'Edfou présente la même légende auprès d'un homme à quatre têtes de bélier, et un bas-relief du temple d'Esné fait connaître les quatre dieux censés réunis dans Amon-Ra. Certaines figures *panthées* du *roi des dieux* offrent réunis, dans un seul être, les symboles particuliers à un grand nombre de divinités différentes; mais ce n'est au fond que l'assemblage de tous les symboles propres à Amoun, et répartis sur toute la hiérarchie mystique dont il est le centre et le point de départ. Telles sont ces images bizarres où la tête humaine, surmontée des deux grandes plumes d'Amoun, de son disque, et des cornes de Chnouphis, se groupe avec quatre ou huit têtes de bélier, et dont le torse est figuré par un scarabée, symbole de la génération du monde et de la paternité, auquel se rattachent le flagrum ou fléau, le phallus d'Amon-Générateur, la croix ansée, et le nilomètre emblème de Phthah-Stabiliteur, le

premier être créé, la première émanation d'Amon-Chnouphis.

Le nom d'Amoun se lit sur les monumens hiéroglyphiques *Aaen* ou *Amon-Ro* le même nom que les Grecs ont écrit *Amôn* ou *Amoun*, en considérant cette divinité égyptienne comme identique avec leur Zeus, devenu Jupiter-Ammon.

Suivant Manethon, cité par Plutarque, le nom d'Amon signifiait, dans la théologie égyptienne, *occulte*, l'action de cacher, ou bien, selon Yamblichus, la mise en lumière de ce qui était caché dans les ténèbres. Plutarque rapporte, d'après Hécatée, écrivain fort ancien, « que les Égyptiens » supplient leur grand dieu, qu'ils croient confondu avec » l'univers, de se manifester à eux, et l'invoquent en l'ap» pelant Amoun. » Hécatée dit encore (Plut., *de Isid.*), que les Égyptiens se servent du mot Amoun pour s'appeler entre eux, ou pour appeler quelqu'un à soi : on reconnaît ici les traces de la fable rapportée plus haut; c'est le vœu d'Hercule désirant voir Jupiter jusque la cache, et qui, pour l'engager à se manifester, l'invoque du nom d'*Amun*; et en effet, dans la langue copte, qui est en grande partie celle des anciens Égyptiens, les mots *amou* et *amoini*, qui se rencontrent fréquemment dans les livres liturgiques, signifient : *montre-toi*, *approche-toi*, *viens* (voyez Yablonski, *Pantheon ægypt.*). Ainsi l'on retrouverait, dans la langue même des anciens Égyptiens, la signification d'un mot qui figurait comme nom propre : *omou* répondant à l'idée, manifester ce qui est caché, et *ouein*, exprimant la lumière, le grand jour; d'où l'on aurait fait *amou-ouein*, *amouein*, *amoun* : parais à la lumière, ou bien encore, lumière parais, *lux ndesta*, par une inversion qui s'offre naturellement dans la composition du mot *omouini* et de ses variantes, qui expriment l'idée *lucide* ou *qui apporte la lumière*. La diversité des dialectes égyptiens, et l'ignorance dans laquelle les Coptes tombèrent eux-mêmes par suite du mélange de la langue et des idées grecques avec les leurs, durent amener des différences dans la manière de prononcer ce mot; ces circonstances jettent une grande obscurité sur tout ce qui tient aux étymologies égyptiennes, et peuvent à la rigueur motiver toutes les variantes, et toutes les étymologies qu'on pourrait imaginer à ce sujet. Les Grecs en écrivant *Amoun*, comme ils l'ont fait en général, ont dû nous donner la prononciation la plus usitée dans le pays, c'est celle que les prophètes employaient aussi. Quant aux rapprochemens indiqués sur ce nom, en les donnant pour ce qu'ils peuvent valoir, nous croyons superflu d'en ajouter une foule d'autres qu'une saine critique pourrait être fondée à suspecter; telle serait, par exemple, l'opinion de ceux qui ont cru trouver l'origine du nom d'Amoun dans *Cham*, la souche du peuple égyptien suivant la Bible. Mais le nom d'Amoun est écrit *Amoun* dans les livres coptes, et *Amoun* ou *Hamon* dans les livres des prophètes, tandis que le fils de Noé y est toujours appelé *Choat*. et l'Égypte, Chami, Ham ou Kamé; ce qui fait voir qu'il n'y aurait de rapprochement admissible qu'entre Cham et Kamé (*Chemi*), tandis qu'il n'y a ni dans la langue, ni dans les vieilles traditions de l'Égypte, aucun rapport qui laisse soupçonner que *Cham* puisse être confondu dans Amoun.

Peut-être cependant existe-t-il entre toutes ces données, et une foule d'autres que nous n'avons pas indiquées, un lien commun dont le nœud échappe encore aux recherches de l'érudition; la critique moderne en s'efforçant de reconstruire le système entier des langues et des croyances antiques avec des matériaux qui ne nous sont parvenus qu'épars, tronqués ou dénaturés par les anciens, ne peut se flatter d'arriver tout-à-coup à des solutions satisfaisantes; mais les immenses progrès qu'ont fait de nos jours les études des langues et des antiquités asiatiques, et quant à l'Égypte la découverte aussi précieuse qu'inespérée du système hiéroglyphique, donnent au moins à cet égard la mesure des espérances qu'il est permis de concevoir pour l'avenir. Ici vient naturellement se placer le nom de Champollion le jeune dont la science déplore à jamais la perte, et dont les merveilleuses recherches, s'il lui eût été donné de les poursuivre, n'eussent plus rien laissé à regretter des mystères de la vieille Égypte. Ce savant a du moins légué à la postérité le flambeau qui l'empêchera de s'égarer davantage dans ce ténébreux dédale, et nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que d'emprunter à ses travaux les principaux documens renfermés dans cet article.

AMMONÉES. M. de Lamarck a employé ce nom pour désigner une famille composée d'animaux qu'on ne retrouve plus à l'état vivant; elle contient les genres ammonite, orbulite, ammonocératite, turrilite et baculite. (Voyez ces mots.)

AMMONIAQUE. L'ammoniaque, autrefois *alcali volatil*, *alcali fluor*, *esprit de sel ammoniac*, est une substance naturellement gazeuse dont la composition a été dévoilée par Schiele, Priestley et Berthollet, puis confirmée par le docteur Austin et Vauquelin.

L'ammoniaque, lorsqu'il est dégagé de toute combinaison, est un gaz non permanent, incolore, d'une odeur particulière extrêmement vive, qui se liquéfie à un froid d'environ 30° sous la pression ordinaire; c'est ce qu'on appelle le gaz ammoniac.

Le nombre des composés dont elle fait partie est très grand, et sa combinaison la plus simple est celle qui résulte de son union avec l'eau, qui se nomme ammoniaque liquide.

La pesanteur spécifique du gaz ammoniac est de 0,591 par rapport à l'air, et de 0,556, si on le compare au gaz oxigène, un volume de ce gaz étant composé d'un demi-volume d'azote et d'un volume et demi d'hydrogène. Il n'est pas décomposé par la chaleur rouge cerise. mais sa décomposition s'opère, quoique lentement, lorsqu'on l'expose à une série d'étincelles électriques, combinée au gaz hydrochlorique; il forme l'hydrochlorate d'ammoniaque ou sel ammoniac, dont les usages sont si nombreux. C'est aussi de ce sel qu'on l'extrait en le mêlant à la chaux vive et chauffant le mélange.

L'ammoniac est un alcali puissant qui a une très grande affinité pour les acides; aussi sa dissolution aqueuse rougit-elle fortement le papier de curcuma, et ramène-t-elle promptement au bleu le papier de tournesol rougi par un acide; elle est très utile partout où l'air est vicié par la présence des acides volatils, tels que l'acide carbonique, l'acide hydrosulfurique, l'acide sulfureux, l'acide nitreux, l'acide hydrochlorique, etc., en les précipitant tous à l'état de sels ammoniacaux.

Sa nature alcaline lui donne la propriété de dissoudre une foule d'oxides acidifères; indépendamment de cela, elle possède aussi une grande affinité pour ceux de zinc, de cuivre, de cadmium et d'argent. Lorsque les composés qui en résultent sont à base d'oxides facilement réductibles, tels que ceux de mercure, d'or, de platine et d'argent, ils sont fulminans.

L'ammoniaque, considéré comme base salifiable, se combine aux acides en proportions telles, qu'une quantité d'oxide métallique contenant 1 d'oxigène, est remplacée par 2,145 de gaz ammoniac.

Un des sels d'ammoniaque les plus utiles et les plus répandus est l'hydrochlorate d'ammoniaque : c'est un sel blanc, d'une saveur piquante, très soluble dans l'eau, cristallisant en longues aiguilles, qui sont des pyramides hexaèdres. Il est volatil, et se sublime sous forme de vapeurs blanches quand on l'expose à la chaleur. Ce sel se rencontre en petite quantité dans la nature minérale, au voisinage des volcans et des houillières embrasées; on le trouve aussi dans les usines et dans la fiente de quelques animaux. Pendant long-temps le commerce l'a tiré exclusivement d'Égypte, où on l'obtient

par la distillation de la fiente des chameaux, qui en contient une grande proportion. On lui avait donné le nom de *sel ammoniac*, parce qu'il en venait beaucoup des environs du temple de *Jupiter-Ammon*. Depuis une quarantaine d'années environ, notre industrie se procure directement ce sel par la manipulation de matières premières de notre pays. C'est à Baume que nous sommes redevables de cette fabrication. En distillant des substances animales dans de grandes cornues, il se dégage un carbonate d'ammoniaque que l'on décompose par le plâtre ou sulfate de chaux; il en résulte du carbonate de chaux et du sulfate d'ammoniaque que l'on mélange avec du sel marin ou chlorure de sodium; de cette nouvelle réaction résultent, d'une part, de l'hydrochlorate d'ammoniaque, qui se dégage par sa volatilité, et de l'autre du sulfate de soude qui sert pour une multitude d'autres objets. C'est du sel ammoniac que l'on extrait l'ammoniaque et le sous-carbonate d'ammoniaque purifié: on s'en sert aussi dans quelques industries, et notamment pour décaper les métaux.

AMMONITE (*Ammonites*), mollusque.

Les ammonites sont des coquilles qu'on ne retrouve plus à l'état vivant; elles étaient, sans con redit, les plus grandes que nous connussions, puisque certaines atteignent la dimension d'une roue de carrosse. Les anciens connaissaient ces coquilles et leur attribuaient des vertus merveilleuses; de nos jours encore, les Indiens ont une grande vénération pour ces restes d'animaux, qu'ils désignent sous le nom de *salagraman*.

Bruguière est le premier auteur qui ait employé le nom d'ammonite; avant lui, ces animaux étaient connus sous le nom de *cornes de bélier*, *cornes d'Ammon*, serpens pétrifiés. M. de Lamarck se servit du nom qu'avait employé Bruguière pour désigner une famille, celle des ammonées, et y intercala plusieurs genres que celui-ci confondait.

Ces coquilles étant toutes fossiles, il a été impossible de connaître l'animal qui les formait, et ce n'est que sur des restes calcaires, souvent fort incomplets, qu'il a été possible de trouver des caractères pour la distinction des espèces.

M. de Lamarck, dans son Traité des animaux sans vertèbres, tom. VII, p. 635, décrit ainsi le genre *ammonite*: coquille discoïde, en spirale, à tours contigus et tous apparens, et à parois internes articulées par des sutures sinueuses; cloisons transverses, lobées et découpées dans leur contour, sans siphon dans leur disque, mais percées par une sorte de tube marginal.

Le nombre des espèces d'ammonites est très considérable; il en est parmi elles qui sont si communes qu'elles sont employées à entretenir les routes.

Ces animaux sont les premiers qu'on trouve au-dessus des terrains primitifs. Dans les terrains intermédiaires ou de transition, on rencontre beaucoup d'ammonites et divers autres genres, mais toujours en très mauvais état et peu déterminable; dans le calcaire intermédiaire ou de transition, qui est rempli d'une grande quantité de madrépores et de coquilles de différens genres, on trouve ordinairement l'*ammonites annulatus*, l'*ammonites bifrons*, et plusieurs autres espèces.

Dans les terrains secondaires proprement dits, les ammonites se trouvent aussi en très grande quantité; elles caractérisent, avec les nummulites, le calcaire alpin: les espèces sont nombreuses; les plus communes sont l'*ammonites colubratus*, l'*ammonites bisulcatus*, l'*ammonites bifidus*, et beaucoup d'autres; on trouve aussi avec ces coquilles des belemnites, des nautiles et des térébratules.

Le calcaire du Jura contient aussi des ammonites; on y trouve l'*ammonites granulatus*, l'*ammonites macrocephalus*, l'*ammonites coronatus*, etc.

Le muschelkalk, ou calcaire coquillier de Werner, peut être caractérisé par l'*ammonites nodosus*, l'*ammonites francolinus*, l'*ammonites cortaius*, etc.

La connaissance des ammonites date seulement de ces derniers temps; le premier travail un peu complet pour la distinction des espèces, a d'abord été inséré dans l'Encyclopédie méthodique, volume des Vers, tom. I, pag. 28; ensuite dans Buffon, édition de Sonnini, Mollusques, tom. V, p. 16; ensuite les travaux géologiques sur ces genres sont dus à M. Schlotheim, ensuite à M. de Hann, et enfin à M. de Buck, en 1832.


(Ammonite bateau.)

L'espèce que nous reproduisons ici est l'*ammonite bateau*, *ammonites scapha*, tirée de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

AMMONIUS SACCAS, philosophe platonicien, que l'on regarde avec raison comme le lien qui unit le platonisme au néoplatonisme.

C'est par Ammonius que le nouveau platonisme paraît avoir pris naissance au sein de l'école d'Alexandrie. Ce n'est pas le lieu d'exposer ici les causes qui engendrèrent cette doctrine: nous en avons déjà indiqué quelques unes à l'article des ALEXANDRINS, et nous compléterons ce que nous avons à dire à ce sujet au mot ÉCLECTISME et au mot NÉOPLATONISME. Tout ce que nous devons rappeler ici, c'est que dès le premier siècle de l'ère chrétienne, Philon, Aristobule, Josèphe, l'auteur anonyme du livre de la *Sagesse*, et sans doute d'autres juifs encore dont la mémoire a péri, avaient commencé à donner l'exemple du mélange des idées orientales avec les idées grecques, s'étaient laissés aller aux doctrines étrangères, et avaient associé à Moïse Platon et Aristote. Presque en même-temps les opinions des gnostiques vinrent déborder sur la philosophie grecque, au nom de la Perse et de l'Inde. Ammonius, se rattachant directement à Platon, mais ne repoussant ni Aristote, ni les doctrines pythagoriciennes, ni les dogmes orientaux, ni les traditions juives, fit l'inverse de ce qu'avait tenté l'école juive (si l'on peut appeler école l'ensemble des juifs *hellénisans* du premier siècle, qui d'ailleurs différaient entre eux autant que les différentes philosophies grecques auxquelles ils donnaient chacun la préférence), et aussi l'inverse de ce que tentaient presque simultanément les gnostiques.

Philon et les autres juifs, c'était le judaïsme qui voulait conquérir à son profit la philosophie grecque, et l'absorber sous son autorité et sous l'antiquité de sa tradition;

Les gnostiques, c'était la Perse ou l'Inde qui aspiraient à la même conquête;

Ammonius et Plotin, ce fut au contraire la philosophie grecque, qui, recueillant toutes ses traditions, s'entourant de l'auréole encore lumineuse et vivante de Pythagore, de Platon, d'Aristote, essaya de reprendre l'initiative du monde, et de repousser ce que Porphyre appelle si énergiquement les *Barbares*.

Il y eut un moment où le combat entre les juifs, les gnostiques, et les Grecs, fut incertain. L'école d'Ammonius combattit vaillamment; Porphyre, son deuxième successeur, lutta à la fois contre les gnostiques et contre les juifs. Ce furent les juifs qui triomphèrent.

Ammonius, l'initiateur de ce mouvement, paraît, au dire de tous les contemporains, avoir été doué à la fois d'un grand enthousiasme religieux, et d'une science profonde; il lui fallait évidemment ces deux qualités. Longin l'appelle *le Savant*, et il fallait en effet une grande connaissance des diverses traditions et des diverses philosophies pour s'élever au milieu d'elles, et être soi tout en cherchant en elles ses preuves et sa tradition.

On ne connaît ni l'année de la naissance d'Ammonius, ni celle de sa mort. On sait seulement qu'il professait la

philosophie à Alexandrie à la fin du second siècle de l'ère chrétienne, vers l'an 195 de J.-C. On croit qu'il était un des philosophes qui professaient au Musee; mais il n'y a pas sur ce point de témoignage positif.

Il naquit et vécut pauvre. Dans sa jeunesse il fut réduit à gagner sa vie en portant des fardeaux. De là ce surnom de *Saccas*, qui veut dire porte-faix, et qui vint honorer son nom comme un glorieux stigmate. Ce porte-faix fut l'origine d'une école qui disputa le monde aux disciples de Jésus crucifié, plus que ne le firent les persécutions, les bûchers, la puissance du peuple et celle des empereurs.

Ammonius est bien plus célèbre toutefois par ses disciples que par lui-même. C'est le mouvement que ses leçons imprimèrent à quelques jeunes gens, qui devinrent plus tard des hommes de génie et qui reconnurent procéder de lui, qui l'a fait connaître. Voici ce que Porphyre rapporte dans sa Vie de Plotin : « Plotin, étant âgé de vingt-huit ans, se » donna tout entier à la philosophie. On le recommanda aux » maîtres qui avaient alors le plus de réputation dans » Alexandrie. Il revenait toujours de leurs leçons triste et » chagrin. Il fit part de ce qu'il éprouvait à un de ses amis, » qui le mena entendre Ammonius, que Plotin ne connais- » sait pas. Dès qu'il l'eut entendu, il dit à son ami : Voici » celui que je cherchais; et depuis ce jour il resta constam- » ment près d'Ammonius. Il prit un si grand goût pour la » philosophie, qu'il se proposa d'étudier celle des Perses et » des Indiens. Lorsque l'empereur Gordien se prépara à faire » son expédition contre les Perses, Plotin se mit à la suite » de l'armée, ayant pour lors trente-neuf ans. Il avait été *dix* » *à onze ans entiers* auprès d'Ammonius. Gordien ayant été » tué en Mésopotamie, Plotin eut assez de peine à se sauver » à Antioche. Il revint à Rome âgé de quarante ans... Hé- » rennius, Origène et Plotin étaient convenus de tenir se- » crète la doctrine qu'ils avaient apprise d'Ammonius. Plo- » tin observa cette convention; Herennius fut le premier qui » la viola, ce qui fut imité par Origène. Ce dernier écrivit » un livre sur les démons... Plotin fut long-temps sans rien » écrire; il se contentait d'enseigner de vive voix ce qu'il » avait appris d'Ammonius. Il passa de la sorte *dix années* » *entières* à instruire quelques disciples... »

Ce passage, si curieux à bien des égards, et particulièrement en ce qu'il nous montre la tendance vers l'Orient des néoplatoniciens, ne laisse guère de doute sur la transmission de doctrine d'Ammonius à Plotin; car nous voyons Plotin, après être resté constamment auprès d'Ammonius dix à onze ans entiers, enseigner à ses disciples pendant dix autres années entières, même après son retour à Rome, ce qu'il avait appris d'Ammonius. Du reste, la philosophie d'Ammonius ne nous a été transmise par aucune autre voie. Origène le païen, dont il s'agit dans la citation précédente, avait fort peu écrit, et n'avait rien laissé d'important, comme nous le savons par le témoignage de Longin; les ouvrages d'Herennius, qui étaient peut-être considérables, ont également péri. Quant à Ammonius lui-même, outre le témoignage de Porphyre, nous avons celui du même Longin, qui l'avait beaucoup connu et qui dit positivement qu'il n'écrivit jamais rien.

C'est cette transmission directe et bien prouvée d'Ammonius à Plotin, qui a fait regarder, avec quelque motif, Ammonius Saccas comme le père et le chef de l'école néoplatonicienne, et qui a fait désigner sous le nom d'alexandrins les néoplatoniciens. Nous nous sommes déjà expliqués à l'article ALEXANDRINS, sur le sens restreint qu'il convient de donner à cette appellation. Il est important de bien se pénétrer de cette vérité, que les origines du christianisme ne se trouvent pas seulement à Alexandrie, mais à Rome, mais dans le monde romain tout entier, au moment où cette religion se forma.

Porphyre, disciple de Plotin, paraît avoir tenu très fortement à cette tradition de son école, qui d'Ammonius faisait passer la philosophie à Plotin, et de Plotin à lui Porphyre, comme une couronne et un sceptre. Dans un ouvrage qu'il avait composé contre les chrétiens, et dont Eusèbe nous a conservé quelques passages, il défend la mémoire d'Ammonius d'avoir jamais été chrétien. C'est contre Origène le chrétien, autre disciple d'Ammonius, et qui, par son christianisme avoué, pouvait obscurcir la pureté de l'école plotinienne, en faisant suspecter les sentimens d'Ammonius, qu'il s'exprime en ces termes : « Quelques uns ayant dessein, » non de renoncer à l'impiété des livres juifs, mais d'en » éclaircir l'obscurité, ont eu recours à des explications for- » cées et peu naturelles, par lesquelles ils prétendent moins » défendre cette doctrine étrangère, que soutenir la leur » propre : car, expliquant dans un sens figuré les paroles les » plus simples de Moïse, et y découvrant des mystères fort ca- » chés, ils éblouissent l'esprit par le faux de ces illusions. Un » homme que j'ai bien connu dans ma jeunesse nous fournit un » exemple remarquable de cette manière extravagante d'é- » crire. C'est Origène, qui a acquis une grande réputation » par ses ouvrages, et dont le nom est fort célèbre parmi » ceux de sa secte. Ayant été disciple d'Ammonius, un des » plus grands et des plus savans philosophes de notre temps, » il fit de notables progrès sous sa conduite, et il a aban- » donné néanmoins les principes et la règle de son maî- » tre. Car, au lieu qu'Ammonius ayant été élevé dans la » religion chrétienne par des parens qui en faisaient profes- » sion, la quitta comme une superstition, et reprit celle qui » est autorisée par les lois, aussitôt qu'il eut acquis quelque » connaissance de la philosophie, et qu'il fut capable de se » conduire lui-même. Origène, né païen, et ayant été in- » struit dans sa jeunesse des sciences des Grecs, eut la témérité » orgueilleuse d'y renoncer pour suivre une superstition de » Barbares. Dans ses mœurs, il se déclara chrétien, et vécut » en chrétien, contre la disposition des lois; et quant à ses » opinions, il ne fit que mêler des fables juives à la doctrine » que les Grecs enseignent touchant la nature divine. Du » reste, il lisait perpétuellement Platon, Numénius, Chro- » nos, Apollophane, Longin, Moderat, Nicomaque, et les » autres pythagoriciens. Il avait aussi très souvent entre les » mains les livres de Chérémon le Stoïcien, et de Cornutus, » où ayant appris la méthode d'expliquer allégoriquement la » doctrine la plus secrète des anciens philosophes, il l'appli- » qua aux livres des Juifs.... »

Ainsi, suivant Porphyre, Ammonius aurait déserté le christianisme, dans lequel il était né, aussitôt qu'il eut l'âge de raison; il serait revenu à la philosophie et aux traditions antiques, comme à la vérité; et ce serait au contraire Origène, son disciple, qui, délaissant par une ambition vaniteuse la philosophie Ammonienne pour une superstition de Barbares, aurait été le véritable apostat.

Mais Eusèbe de Césarée prétend positivement le contraire : « Origène, dit-il (*Hist. Ecclés.*, liv. VI), avait été » élevé par ses parens dans la religion chrétienne, et y est » toujours demeuré. Quant à Ammonius il a aussi conservé » jusqu'au dernier soupir les sentimens de la véritable phi- » losophie (*le christianisme*), comme les ouvrages qu'il a » laissés en font foi, et entre autres le livre qu'il avait com- » posé pour montrer la parfaite conformité qu'il y a entre » la doctrine de Moïse et celle du Sauveur.... »

On voit que les payens et les chrétiens se disputent Ammonius. A qui appartient-il? J'avoue que le témoignage de Porphyre me semble préférable à celui d'Eusèbe. Porphyre devait être bien mieux instruit, par Plotin, de la naissance d'Ammonius et de ses vrais sentimens qu'Eusèbe. Porphyre, qui avait connu Origène dans sa jeunesse, et qui affirme qu'il était né payen, ne pouvait guère se tromper sur un tel fait. Porphyre, d'ailleurs, est contemporain; Eusèbe ne l'est pas. Eusèbe a pu écrire sur des ouï-dire. Mais voici un témoignage qui est bien concluant contre Eusèbe, et que l'on n'a jamais, que je sache, cité pour résoudre ce

point assez intéressant de l'histoire de la philosophie. Eusèbe parle d'ouvrages composés par Ammonius; il cite, entre autres, un traité qu'il *avait*, dit-il, composé sur la parfaite conformité de la doctrine de Moïse avec celle de Jésus-Christ. Il ne donne pas cet ouvrage comme existant encore de son temps, de même que, parlant de la mort d'Ammonius, il n'ose pas dire nettement qu'il mourut chrétien, mais il dit seulement qu'il mourut fidèle à la véritable philosophie. Tous ces euphémismes sont assez remarquables. Or, Longin, que l'on n'a aucune raison de suspecter, puisqu'il s'exprime en historien de la littérature de son temps, tout-à-fait étranger à cette discussion qui s'éleva bien après lui, Longin dit très-positivement qu'Ammonius n'écrivit jamais rien. Voici ses paroles : « Il y a eu de mon » temps, et principalement pendant ma jeunesse, des hom» mes doués d'un grand et beau génie philosophique. J'ai » eu le bonheur de les connaître, parce que j'ai voyagé » chez un grand nombre de peuples différens. Parmi ces » philosophes, les uns ont laissé leur doctrine par écrit » dans le dessein d'être utiles à la postérité, les autres ont » cru qu'il leur suffisait d'expliquer leurs sentimens à leurs » disciples.... Parmi ceux qui n'ont pas jugé à propos » d'écrire, il faut placer Ammonius et Origène, platoni» ciens, avec lesquels j'ai beaucoup vécu, et qui excellaient » entre tous les philosophes de leur temps, et Théodote et » Eubule, successeurs de Platon à Athènes. Si quelques uns » d'entre eux ont écrit, comme Origène, sur les démons; et » Eubule sur le Philèbe et le Gorgias, ces écrits ne sont » pas assez considérables pour que leurs auteurs puissent » être mis au rang de ceux qui ont pris la peine d'écrire et » de faire connaître ainsi leurs sentimens; car ce n'est que » par occasion qu'ils ont fait ces petits ouvrages.... »

Il est bon de remarquer que revenant, pour plus d'exactitude, sur ce qu'il avait d'abord affirmé, que les philosophes dont il parle n'avaient jamais rien écrit, Longin ne cite pas Ammonius parmi ceux qui avaient même écrit par occasion quelques opuscules. Que deviennent donc ces écrits dont Eusèbe s'arme pour combattre Porphyre, et Longin aurait-il laissé échapper un traité sur la conformité de la religion chrétienne avec la doctrine de Moïse, sorti de la plume d'Ammonius, de ce grand philosophe qu'il avait fort connu, et qu'il cite toujours avant tout autre, lui si occupé de ce que Plotin et Porphyre, et toute l'école Ammonienne de Rome pouvait écrire, et qui faisait venir, à grands frais, des copistes pour lui transcrire les moindres écrits de Plotin ou d'Amelius!

Concluons que, suivant toute probabilité, la doctrine d'Ammonius, déposée par lui dans le cœur de quelques disciples, se développa surtout dans Plotin, et, née à Alexandrie, prit à Rome cette croissance et cette vigueur qui lui permit ensuite de vivre jusqu'au milieu du VIe siècle en école régulière, et de renaître, bien des siècles après, en Italie, des ruines de l'antiquité, aussitôt que brillèrent quelques débris de cette antiquité, échappés vainqueurs au moyen âge. C'est donc à l'article de PLOTIN, et aux divers articles consacrés au néoplatonisme, que nous renverrons pour faire connaître ce que l'on peut croire être la philosophie d'Ammonius.

Quant à Ammonius lui-même, nous ne savons donc de lui que son influence. Nous connaissons ses disciples Plotin, Origène le païen, Origène le chrétien, Longin, Herennius; mais pour ce qui touche sa philosophie, les seuls indices qui nous en restent se trouvent dans les ouvrages de Plotin, puisque Ammonius fut la source de la philosophie de ce dernier, que pendant long-temps Plotin fit profession, au témoignage de Porphyre, de suivre la doctrine d'Ammonius, et que jamais il ne brisa le fil de cette tradition. Mais d'un autre côté, si nous nous en rapportons au témoignage d'Eusèbe, Ammonius, né chrétien, serait resté chrétien toute sa vie, et Origène le chrétien, qui avait été son disciple, deviendrait ainsi son continuateur véritable et son légitime successeur. La conclusion, en admettant comme d'un égal poids ces deux témoignages, c'est que la philosophie d'Ammonius, dérivée plus immédiatement de Platon, mais curieuse des rapports bien connus que le platonisme avait avec la doctrine de Pythagore dans la secte duquel Platon s'était long-temps instruit, et curieuse aussi des doctrines orientales plus antiques où Pythagore et Platon s'étaient successivement trempés, instruite des traditions juives (car la Bible était traduite à Alexandrie depuis près de quatre cents ans), et vivement remuée d'ailleurs par les agitations presque populaires que le judaïsme chrétien excitait déjà à Alexandrie, se prêtait également, par quelque chose de vague et d'indécis, comme il arrive toujours à des principes qui n'ont pas encore poursuivi leurs conséquences ni revêtu leurs formules les plus précises, à des conclusions bien différentes et à des routes très opposées. En suivant cette tradition, on pouvait se rattacher au passé, s'enfermer dans le paganisme, se plaire aux secrets des mystères, entendre religieusement les hymnes des oracles d'Apollon et les leçons des hiérophantes, couvrir toutes les superstitions populaires du voile de Pythagore et de Platon. C'est ce que fit l'école où Plotin préside, entouré de ses amis Gentilianus Amélius et Porphyre, préparant Jamblique et Proclus, et terminant ainsi le paganisme. On pouvait aussi rapporter toutes les antiques lumières à la lumière nouvelle qui commençait à agiter les peuples, à soulever les esclaves à Alexandrie, à remuer le fond de la société, en prêchant l'égalité devant Dieu, la fraternité spirituelle sur la terre, et la venue d'un ciel réparateur. En restant dans la première voie, on risquait de tomber dans les anciennes superstitions; en embrassant la seconde, on avait à redouter des superstitions nouvelles : mais, comme une aurore indécise, la philosophie d'Ammonius se prêtait également à ces deux voies. Au surplus, comme nous le démontrerons en parlant du NÉO-PLATONISME, l'une et l'autre route était presque également féconde pour l'avenir, elles se rencontraient et se coupaient en mille endroits; et ces deux sectes en apparence si opposées paraissent, quand on les contemple aujourd'hui, comme plongées dans la même atmosphère; elles se prêtèrent l'une à l'autre, même en se combattant, un mutuel appui, et elles ont, dans l'histoire de la philosophie, la même connexité, la même adhérence, que leurs germes, encore mal démêlés, avaient évidemment dans les leçons d'Ammonius.

Il y a eu deux autres Ammonius, dont l'un a vécu à peu près dans le même temps; c'était un philosophe péripatéticien, né à Alexandrie, et qui enseigna à Athènes : nous savons par le témoignage positif de Longin qu'il n'écrivit aucun ouvrage important. L'autre se rapporte à la dernière époque de l'école néo-platonicienne, c'est-à-dire au Ve siècle; il était fils d'Hermias d'Alexandrie, qui professa le néoplatonisme à Athènes, et il donna lui-même des leçons dans Alexandrie.

AMOME, AMOMÉES. On désigne par le mot amome un genre de plantes monocotylédones qui se font remarquer par leurs propriétés aromatiques, et qui sont probablement, à quelques espèces près, les mêmes que les Grecs comprenaient sous ce nom. Sous celui d'amomées, on entend la famille dont l'amome fait partie, et qui n'est autre que le groupe des *scitaminées* de Linné, des *cannées* ou *balisiers* de Jussieu, des *drimyrrhizées* de Ventenat.

La famille des amomées est une des plus distinctes et des plus nettes du règne végétal, et les plantes qui la composent se trouvent réunies ensemble non seulement dans la méthode naturelle, mais encore dans la classification artificielle de Linné, à la tête de laquelle elles sont placées, parce qu'elles n'ont qu'une seule étamine et un seul style. M. Roscoe, auteur anglais, qui les a le plus récemment et le mieux étudiées, les caractérise de la manière suivante : les racines sont généralement annuelles ou bisannuelles, et pénètrent profon-

dément dans le sol; elles sont, ou fibreuses, ou tubéreuses, ou l'un et l'autre à la fois, et c'est dans leurs renflemens tuberculeux que résident leurs propriétés utiles. La tige est droite, et supporte, en général, le pédoncule; mais dans plusieurs cas l'inflorescence est radicale. Les feuilles sont simples, entières, engaînantes et lancéolées. Le calice (*a*, fig. 3) de la fleur est supérieur à l'ovaire, tubuleux et généralement



(Caractères des amomées.)

trifide à son sommet. La corolle monopétale présente un double limbe, l'un extérieur et à trois divisions (*bbb*), l'autre intérieur formé deux lèvres dont la supérieure est divisée en deux ou trois lobes (*cc*), tandis que l'inférieure (*d*), qui est ordinairement la partie la plus remarquable de la fleur, est entière ou seulement échancrée. L'anthère (*e*, fig. 1, 2, 3) est simple ou double, souvent munie d'un appendice (*f*, fig. 1 et 2). Le style (fig. 4) est unique et filiforme. Il porte à son sommet un stigmate (*g*) cilié et creusé en forme de coupe; on trouve à sa base un petit corps (*h*) qui se prolonge en deux pointes. Le fruit (fig. 5) est une capsule à trois loges et s'ouvrant en trois valves; il contient plusieurs graines recouvertes d'un arille. Les fleurs sont ordinairement grandes, d'une couleur éclatante, en épis ou en panicules, et accompagnées de bractées.

Suivant M. A. Richard, on doit considérer les deux appendices de la base du style et les trois divisions intérieures de la corolle comme des avortemens ou des transformations des étamines. D'après cette manière de voir, les amomées auraient six étamines et un périanthe à six divisions; par conséquent elles se lieraient naturellement, d'une part, aux musacées, qui en sont en quelque sorte le type régulier, et de l'autre part aux orchidées, dans lesquelles on retrouve des dégénérations et des métamorphoses analogues.

On connaît environ deux cents espèces d'amomées réparties en quinze ou seize genres, et toutes originaires des contrées chaudes de l'Asie, de l'Amérique ou de l'Afrique. On les a divisées en deux tribus; la première est celle des CANNÉES, qui ont une seule anthère, un style libre, et dont les graines sont dépourvues d'endosperme. Parmi les quatre ou cinq genres qui y sont compris, on distingue le *canna* ou balisier, dont plusieurs espèces originaires du Brésil, notamment le *canna Lamberti* et le *canna iridiflora*, sont de superbes fleurs; le *marauta* et le *phrynium*, dont plusieurs espèces contiennent dans leurs racines une fécule alimentaire, et nous fournissent l'arrow-root. Les SCITAMINÉES proprement dites, ou ZINGIBERACÉES, qui forment la seconde tribu, ont pour traits communs une anthère double et un style long, flexible, supporté entre les lobes de l'anthère. Dans cette tribu se rangent onze ou douze genres, parmi lesquels il nous suffit de nommer : l'*hedychium*, ou gandasuli, dont une espèce, l'*hedychium coronarium*, à fleurs grandes et embaumées, mais éphémères, est pour les femmes malaies un emblème d'inconstance qu'elles envoient à leurs amans infidèles; l'*alpinia*, et surtout l'*alpinia nutans*, de même que l'*alpinia magnifica*, qui, par l'élégance et la beauté de leurs fleurs, peuvent rivaliser avec les plus belles espèces des autres genres d'amomées; le *globba*, dont une espèce (*gl. saltatoria*) présente dans sa fleur l'image d'une danseuse d'opéra; et surtout le *kæmpferia*, l'*amome*, le *gingembre* et le *curcuma*, dont les espèces sont remarquables par les formes et les propriétés utiles de la plupart de leurs espèces.

Autrefois le gingembre, dont nous devons dire ici quelques mots, était regardé comme une espèce d'amome; aujourd'hui il est considéré comme formant un genre particulier, distinct de l'amome par le filet de l'étamine, lequel, dans les deux genres, se prolonge au-delà de l'anthère; mais qui, dans le premier (*f*, fig. 1), se termine en une alène creusée d'un sillon (fig. 2), tandis que dans l'autre son sommet est trilobé. Toutes les espèces de gingembres sont originaires de l'Asie orientale, d'où elles ont été transportées dans les colonies européennes de l'Amérique et de l'Afrique. Roxburgh en décrit onze espèces. La plus connue est le gingembre officinal (*zingiber officinale*), l'ada ou adrac des Hindous et des Bengalais. Ses caractères sont représentés par la figure suivante :

Il faut ajouter que les racines ont la grosseur du doigt; qu'elles sont blanches intérieurement; que la tige est haute de deux à trois pieds; que chaque écaille florale ou bractée renferme deux fleurs jaunâtres, qui paraissent successivement, et dont la lèvre inférieure est d'un pourpre varié de brun et de jaune. La racine de gingembre a une odeur piquante,



(Gingembre.)

une saveur âcre, et en quelque sorte brûlante, due à une huile volatile qu'elle contient; elle renferme de plus beaucoup d'amidon. Comme médicament, elle agit avec énergie sur la membrane pituitaire, et détermine de violens éternuemens; mise quelque temps dans la bouche en petite quantité, elle donne lieu à un écoulement abondant de sa-

live; ingérée dans l'estomac, elle y développe une sensation pénible de chaleur, et excite puissamment les forces digestives. Le gingembre a d'ailleurs toutes les autres vertus des médicamens stimulans. Malgré ces propriétés, et peut-être en raison même de leur énergie, il est peu employé dans la médecine actuelle; il peut cependant, par des macérations, des digestions et des décoctions répétées, être dépouillé de son acrimonie, au point de devenir susceptible de servir à la préparation des confitures. Les Anglais le font bouillir dans la bière, qu'il rend plus tonique. On cultive en grand le gingembre dans les Antilles; on l'arrache quand il n'a encore que 5 à 6 pouces de hauteur, et l'on conserve soigneusement la racine, après l'avoir lavée long-temps à plusieurs eaux et ratissée.

Des propriétés analogues se retrouvent soit dans les racines, soit dans les graines des kæmpferia et des amomes. Autrefois les semences de l'amome melegueta, probablement les mêmes que celles qu'on désigne vulgairement sous les noms de *cardamome*, de *grains de paradis* et de *maniguette*, formaient un article important d'importation pour Londres, Bristol et Liverpool, où elles étaient mêlées avec le porter et l'ale, et où elles entraient dans la composition des drogues ou de certaines liqueurs; mais, depuis 1825, leur consommation a considérablement diminué, parce que, les croyant, à tort, malfaisantes, on les a frappées d'un droit de douane qui équivaut presque à une prohibition.

AMONTONS (Guillaume) fut un des membres de l'Académie des Sciences lors de son établissement définitif en 1699. On lui doit des travaux fort ingénieux sur les baromètres, les thermomètres et les hygromètres, qui, à cette époque, étaient encore dans l'enfance: une théorie des frottemens qu'il publia lors de son entrée à l'Academie, et qui jeta beaucoup de jour sur cette question si importante de mécanique, qui jusque-là était demeurée fort obscure; et enfin des recherches fort curieuses sur les horloges à eau des anciens. Il en construisit une lui-même avec grand soin, espérant que cette invention, car il y avait mis bien plus du sien qu'il n'en avait tiré des anciens, pourrait servir à garder le temps sur les vaisseaux, dont le mouvement dérange si fort les autres sortes d'horloges. Il était affligé d'une surdité considérable, qui l'avait pris lorsqu'il était encore fort jeune; et cette maladie qui, d'habitude, concentre si fort en eux-mêmes ceux qu'elle atteint, avait contribué à son développement, en le livrant de bonne heure, et sans distraction, aux méditations vers lesquelles d'ailleurs la nature de son esprit l'entraînait directement. En travaillant, au sortir de ses études de collége, sur le mouvement perpétuel, il ne tarda pas à reconnaître qu'il y avait certains principes qui devaient régir cette matière; et il fut conduit de la sorte à l'étude de la géométrie et des mathématiques. Mais il n'oublia jamais sa première passion, qui avait été l'étude des machines, et il lui consacra tout le fruit des sciences nouvelles dont il se rendit maître. « Il avait un don singulier pour les expériences, dit Fontenelle dans l'éloge qu'il en a fait, des idées fines et heureuses, beaucoup de ressources pour lever les inconvéniens, une grande dextérité pour l'exécution, et on croyait voir revivre en lui M. Mariote, si célèbre par les mêmes talens. Le génie de l'invention, naturellement subtil, hardi, et quelquefois présomptueux, avait en lui toute la solidité, toute la retenue, et même toute la défiance nécessaires. » Une des ressources les plus brillantes des sociétés modernes, et dont l'extension est peut-être plus encore à perfectionner que le principe, appartient tout entière à Amontons; et il est d'autant plus juste peut-être, d'en faire à sa mémoire une part glorieuse, qu'il en a retiré fort peu de chose pendant sa vie. Il proposa au gouvernement les télégraphes, et commença même les premières expériences; mais les besoins de la civilisation ne rendaient point encore nécessaire cette communication rapide des idées, et le système de M. Amontons fut laissé au nombre des systèmes ingénieux, mais inapplicables, que soulèvent de temps à autre les esprits rêveurs, surtout en mécanique. Il est curieux de voir, en songeant surtout qu'il n'y a guère qu'un intervalle de cent ans entre la proposition de M. Amontons, et l'époque où elle est devenue la base d'un service important et régulier des gouvernemens modernes, il est curieux, dis-je, de voir de quelle manière le système télégraphique fut considéré alors dans le sein même de l'Académie. Voici comment Fontenelle s'exprime à cet égard: « Peut-être ne prendra-t-on que pour un jeu d'esprit, mais du moins très ingenieux, un moyen qu'il inventa



(Amontons.)

de faire savoir tout ce qu'on voudrait, à une très grande distance, par exemple de Paris à Rome, en très peu de temps, comme en trois ou quatre heures, et même sans que la nouvelle fût sue dans tout l'espace d'entre-deux. Cette proposition, si paradoxe et si chimérique en apparence, fut exécutée dans une petite étendue de pays, une fois en présence de Monseigneur, et une autre en présence de Madame; car quoique M. Amontons n'entendît nullement l'art de se produire dans le monde, il était déjà connu des plus grands princes, à force de mérite. Le secret consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs, des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmissent au suivant, et toujours ainsi de suite; et ces différens signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. La plus grande portée des lunettes faisait la distance des postes, dont le nombre devait être le moindre qu'il fût possible; et comme le second poste faisait les signaux au troisième à mesure qu'il les voyait faire au premier, la nouvelle se trouvait portée, de Paris à Rome, presque en aussi peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. » Cette invention était assurément fort simple; mais il en est presque toujours ainsi de celles dont la portée est la plus haute. Nous entrerons dans plus de détails sur son histoire à l'article TÉLÉGRAPHE; mais nous rappellerons seulement, que s'il y a de la gloire à être inventeur, il y en a aussi une autre, qui est presque aussi rare, et qui consiste à accueillir les inventions. Cette dernière appartient à la révolution française, qui a mis en pratique l'idée d'Amontons, ainsi que tant d'autres, qui lui avaient été léguées par le génie des grands hommes venus avant elle.

Amontons s'occupait de divers perfectionnemens à introduire dans la construction des charrues et des vaisseaux,

ainsi que dans la pratique de l'imprimerie, lorsque la mort vint le frapper, au mois d'octobre 1705. Il avait alors quarante-deux ans.

AMORTISSEMENT. On a beaucoup raisonné sur le système de crédit public dont l'amortissement est la base; ce n'est que depuis dix ans en Angleterre, et depuis deux ans en France, que le public commence à comprendre cette question financière. L'amortissement est un fonds destiné à opérer le rachat des emprunts. Au moyen de l'accumulation des intérêts, il suffit d'affecter un pour cent par an (le centième du capital nominal) au rachat d'une rente pour l'amortir, c'est-à-dire pour la racheter complètement dans un laps plus ou moins long, selon que le prix de la rente est plus ou moins élevé, selon que l'intérêt est plus ou moins fort. Une rente émise à 5 p. 100 d'intérêt se rachète au pair en trente-six ans et demi, en quarante-un ans à l'intérêt de 4 p. 100, en quarante-sept ans à l'intérêt de 3 p. 100. On comprend aisément que si le taux moyen des rachats est inférieur au pair nominal de la rente, l'extinction de la dette s'effectue plus rapidement, puisque avec le même capital on peut acquérir une plus grande quantité de rentes.

Les fondateurs du système de l'amortissement, voulant assurer les effets de ces combinaisons, ont cru utile d'établir des caisses spéciales, indépendantes de l'action du pouvoir; c'est ce qu'on appelle encore chez nous la *Caisse d'amortissement*. La surveillance et l'administration de cet établissement sont confiées à six commissaires nommés comme il suit: le président doit être pris dans la chambre des pairs sur une liste de trois candidats; deux membres doivent être députés, et être nommés sur une liste de six candidats présentés par la chambre élective; un quatrième membre est choisi parmi les trois présidens de la cour des comptes; le cinquième est le gouverneur de la banque de France; le sixième, le président du tribunal de commerce de Paris. La caisse reçoit les fonds du trésor public; elle fait acheter jour par jour des rentes à la bourse, d'après les formes et dans les proportions déterminées par la loi. Les sommes consacrées à l'amortissement et les rentes amorties sont inviolables; dans aucun cas, et sous aucun prétexte, le gouvernement ni les commissaires ne peuvent détourner de leur emploi les fonds de la caisse, ni remettre en circulation les rentes rachetées. Une loi spéciale est nécessaire, soit pour annuler ces rentes, soit pour modifier les conditions du rachat. On a prétendu que la fixation de la dotation fondamentale de la caisse d'amortissement constituait un contrat synallagmatique entre l'état et les rentiers, et qu'on ne pouvait la réduire sans le consentement unanime des porteurs des rentes, ni la supprimer avant l'extinction complète de la dette publique. Une semblable interprétation du texte de la loi est inadmissible. En principe toute loi peut être révoquée ou modifiée par une loi nouvelle, à moins cependant de stipulations contraires. Or, lorsque la loi du 28 avril 1816 a déclaré qu'il ne pouvait « être porté atteinte à la dotation de la caisse d'amortisse» ment, » elle a eu pour but d'interdire aux agens du pouvoir exécutif la faculté d'en disposer, sans le concours de l'autorité législative, pour les besoins pressans des autres branches du service public, comme on l'avait fait pendant les guerres de l'empire et dans les cent jours. Cette prescription est analogue à celle qui, dans la même loi (article 109), déclare que « les rentes rachetées par la caisse » d'amortissement seront immobilisées, et ne pourront, dans » aucun cas ni sous aucun prétexte, être vendues ni mises » en circulation, à peine de faux, et autres peines de droit, » contre tous vendeurs et acheteurs. » Le pouvoir législatif ayant d'une part la faculté d'émettre de nouvelles rentes, et d'autre part celle d'annuler les rentes rachetées par la caisse d'amortissement, la prohibition exprimée par l'article 109 serait un non sens, si elle ne s'appliquait pas spécialement au pouvoir exécutif. Il en est de même de l'inviolabilité de la dotation, et cette interprétation, la seule raisonnable, la seule admissible, résulte de la discussion qui a précédé le vote de la loi du 28 avril 1816. Voici comment s'exprimait M. Benoist relativement à la dotation fondamentale: « Vos » successeurs, sans doute, ne seront pas invariablement » tenus par vos résolutions; ils pourront en prendre d'autres » qui, à leur tour, pourront être révoquées ou confirmées, » mais parce qu'on pourra modifier ou confirmer notre ou» vrage, ce n'est pas une raison pour ne rien faire. » C'est M. Laffitte, l'un des fondateurs de l'amortissement en 1816, qui a rappelé ces paroles, en 1833, à la chambre des députés.

Le prestige qui s'est attaché à l'institution de l'amortissement a séduit de très bons esprits; lorsqu'on a compris qu'avec 5 p. 100 d'intérêt et 1 p. 100 d'amortissement, en tout 6 p. 100 par an, payés pendant trente-six ans et demi, on pouvait assurer l'extinction des emprunts passés et futurs, on a cessé d'être effrayé de l'accroissement des dettes publiques. S'il est vrai de dire que cette illusion a puissamment contribué à fonder et à raffermir le crédit public, on doit reconnaître également qu'elle a fourni les moyens d'en abuser, et qu'elle a considérablement contribué à augmenter les charges que le crédit avait pour but d'alléger.

Lorsque l'amortissement fut fondé en Angleterre en 1786, par Pitt, d'après les plans du docteur Price, il fut accueilli avec un enthousiasme difficile à décrire; il s'en faut qu'il ait produit les résultats qu'on en attendait, à savoir l'extinction de la dette anglaise; car, au moment où éclata la guerre contre la révolution française, cette dette, qui était de 8,176,556 l. st. (20,440,840 fr.) de rente, s'était élevée en 1827, lorsque l'amortissement a été aboli, à 28,239,847 l. st. (705,996,175 fr.) de rente; ce qui représente un accroissement de 685,551,335 fr. de rente. En France, lorsque la loi constitutive de la caisse d'amortissement fut votée (en 1816), la dette s'élevait à 113,400,000 fr. de rente; elle était en 1833 de 187 millions de rente; les emprunts à émettre pour couvrir des dépenses déjà faites, la porteront bientôt à 200 millions. Suivant les calculs de ceux qui contribuèrent à fonder la caisse d'amortissement, toutes nos rentes devaient être remboursées en 1850; on voit, au contraire, que, de 1817 à 1834, notre dette aura été à peu près doublée. Cet accroissement énorme des emprunts publics, en France comme en Angleterre, ne saurait toutefois être attribué aux combinaisons de l'amortissement; l'Angleterre, de 1792 à 1827, et la France, de 1816 à 1834, ont eu à traverser de grands évènemens politiques qui ont nécessité un grand développement financier; c'est là un fait incontestable. Néanmoins on ne saurait nier que, lorsque par l'effet de l'accumulation des intérêts, l'amortissement s'est élevé, en France et en Angleterre, à un chiffre colossal, il n'ait occasioné d'énormes pertes à ces deux états; au moment de sa plus grande puissance, l'amortissement représentait en Angleterre (en 1822) une dépense annuelle de 18,889,319 l. st. (472,232,975 fr.); la caisse d'amortissement de France a employé 94 millions en 1833; or, comme à ces deux époques l'impôt était insuffisant pour couvrir les dépenses ordinaires, force était de recourir aux emprunts; on empruntait donc pour amortir; on vendait en bloc des rentes à bas prix, et on les rachetait simultanément fort cher en détail. Dans l'espace de dix années, la France a perdu 200 millions à ce singulier commerce; qu'on juge d'après cela ce qu'a dû perdre l'Angleterre qui opérait sur une échelle cinq fois plus forte. Ces grands viremens de capitaux ont fait la fortune des banquiers de Londres et de Paris; aussi les a-t-on toujours trouvés intraitables lorsqu'il s'est agi de toucher à cette machine à emprunts. Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'amortissement a été aboli, en 1827, en Angleterre; c'est-à-dire qu'on a cessé de consacrer un fonds spécial au rachat des rentes; on s'est borné à déclarer qu'on y affecterait l'excédant des recettes sur les dépenses; les ministres anglais réduisent chaque année les impôts; il y a peu ou point d'ex-

cédens de recettes; de sorte que l'amortissement est de fait aboli. En France, une loi rendue le 10 juin 1833 a rayé du grand-livre 32 millions de rentes de la caisse d'amortissement, et a distribué ce qui lui en reste, ainsi que la dotation, de manière à ce que les achats, qui se sont élevés à 94 millions en 1833, ne dépasseront pas 18 millions en 1834; c'est un acheminement vers la suppression totale de cette institution, aujourd'hui ruineuse et nuisible au développement normal du crédit public.

L'amortissement a eu certes une valeur organisatrice au moment où il a été établi; c'était un leurre, si l'on veut, mais il a eu pour effet important de faciliter la transition des emprunts temporaires aux emprunts perpétuels, qui sont l'expression de la *confiance* la plus grande, c'est-à-dire du *crédit* le plus étendu. Maintenir la caisse d'amortissement lorsqu'elle a porté tous ses fruits, lorsqu'il est constant qu'il n'y a, non seulement aucun avantage à la conserver, mais encore que ses opérations occasionent de fortes pertes à l'état, par conséquent aux contribuables, aux rentiers, c'est de la déraison, c'est de l'aveuglement. Ceux qui conservent encore l'espoir d'arriver un jour à rembourser intégralement les dettes publiques de France et d'Angleterre se font illusion, d'abord sur la possibilité d'une semblable opération, puis sur les avantages que le public en retirerait. On a dit il y a long-temps : rien ne sort de rien. Pour rembourser les rentes, il faut prendre l'argent quelque part; or, qui le fournirait? les contribuables? mais empruntent-ils, eux, en masse, à des conditions aussi favorables que l'état? Certainement non. L'état représente la solvabilité de tous les contribuables; il emprunte donc à des conditions plus favorables que les particuliers : l'intérêt payé par l'Angleterre sur ses emprunts est à environ 3 p. 100, il est en France à peu près à 4 p. 100. Les emprunts sur hypothèques contractés par les particuliers s'effectuent à 5 et 6 p. 100; les commerçans retirent 8, 10, et souvent 15 p. 100 d'intérêt des capitaux employés dans leur industrie. Déplacer ces capitaux pour rembourser les rentes, ce serait d'abord ruiner les propriétaires et les commerçans, puis occasioner de grands embarras aux rentiers; en un mot, ce serait faire perdre 5, 10, et même 15 p. 100, à la masse des contribuables pour leur procurer une économie de 3 à 4 p. 100 sur le capital de la dette que l'état a contractée en leur nom, une dette qu'ils ne demandent pas à payer, et que les créanciers de l'état ne demandent pas à recevoir. C'est avec raison que La Fontaine a dit :

Mieux vaut un sage ennemi qu'un imprudent ami.

Quand on examine attentivement les élémens de la circulation et du crédit, on se rend facilement compte de l'inutilité des tentatives qui sont faites pour débarrasser le budget des charges qui résultent de l'existence d'une dette publique. Les seuls efforts efficaces dans ce but doivent avoir pour effet de provoquer par des institutions de crédit la baisse de l'intérêt des capitaux, afin d'arriver à réduire les intérêts des emprunts par des conversions volontaires. Hors de là, tout est chimère, tout est déception.

AMOS, prophète juif du VIII[e] siècle avant J.-C., a laissé des poésies religieuses qui sont rangées parmi les livres de l'Ancien-Testament. C'était un pasteur des montagnes qui gardait les troupeaux de bœufs dans les vallées de Thécué, et ne songeait nullement à chercher un état plus élevé, lorsqu'il se sentit saisi tout-à-coup par l'esprit de prophétie. Entraîné par sa ferveur, il se rendit à Béthel, qui était le centre principal de l'idolâtrie, et commença à tonner contre la corruption des nations étrangères et contre celle du peuple d'Israël, menaçant les impies, au nom de l'Eternel, de châtimens corporels comme ceux dont il est toujours question chez les juifs, famine, renversement des villes, massacres, etc. Le langage de ce prophète se distingue par une grande rudesse, et une sorte de rusticité qui contraste singulièrement avec la noblesse et l'élégance de plusieurs autres prophètes, plus familiers que lui avec le spectacle des cours. Spinosa y a trouvé un puissant argument pour établir que, dans l'acte de la prophétie, les prophètes juifs n'étaient pas simplement des instrumens au travers desquels Dieu faisait entendre sa parole, mais bien de véritables poètes entraînés par l'effervescence poétique, et produisant des discours en rapport avec l'état habituel de leur âme. Tandis qu'Isaïe, accoutumé à vivre dans le palais des rois, parle toujours de la demeure et des façons de Dieu comme on parlerait de la demeure et des façons d'un grand roi, Amos, plus campagnard, tire toujours ses images symboliques des scènes avec lesquelles sa vie précédente l'avait rendu familier.

Nous en citerons seulement quelques exemples. « Je vais crier sur vous, dit l'Eternel, comme crie un chariot chargé de foin quand il passe. » (Ch. II, v. 13.) « De tous les enfans d'Israël qui vivent sur leurs beaux lits à Samarie et à Damas, s'il s'échappe quelque chose, ce sera comme ce qui échappe quand le berger sauve de la gueule du lion deux bouts de jarrets ou un morceau d'oreille. » (Ch. III, v. 12.) « Ecoutez cette parole, vaches pleines de graisse des montagnes de Samarie, dit-il aux Samaritains, en commençant sa diatribe contre eux, au quatrième chapitre. » Quelquefois cependant, s'affranchissant de ces formes un peu triviales, son style répond à la grandeur de celui dont il se fait l'organe, et il jette au milieu de ses imprécations rustiques ces paroles pompeuses, et même légèrement emphatiques, qui souvent caractérisent si bien la poésie orientale, et la poésie hébraïque en particulier. « C'est moi qui dresse les montagnes, qui enfante le vent, qui marche sur les sommets de la terre, etc. » L'on se tromperait cependant si l'on pensait que l'idée de Dieu soulève toujours dans son imagination des tableaux de terreur ou de magnificence : la plupart du temps ses visions lui présentent au contraire Dieu sous un aspect simple, tranquille, et, pour ainsi dire, comme une connaissance familière; il n'y a autour de lui ni tonnerres, ni flammes, ni légions d'anges et de séraphins, comme dans les grands prophètes. Un jour il voit Dieu debout sur un mur crépi avec une truelle de maçon à la main, et le Seigneur lui dit : « Que vois-tu, Amos? — Une truelle de maçon, lui dit-il. » Et le Seigneur ajoute : « Eh bien! je mettrai la truelle au milieu de mon peuple d'Israël. » Une autre fois Dieu lui apparaît portant en main un crochet pour abattre des fruits dans les vergers.

L'œuvre d'Amos est fort peu étendue; elle se compose de neuf chapitres seulement; elle est rangée, dans la version des Septante, au second rang parmi les petits prophètes. Il est possible qu'Amos ait éprouvé de la part de Jéroboam quelque persécution qui ait arrêté l'essor de son inspiration : en effet, à cette époque où le peuple juif était momentanément divisé en deux royaumes, Amos fut un des plus ardens prédicateurs de l'unité nationale : la fidélité à Jehovah était surtout la fidélité à Jérusalem, centre général du culte et du pays. Le pasteur inspiré, descendu des montagnes de Thécué, commençait à exciter du trouble dans le peuple à l'occasion des nouveaux lieux de sacrifice que les rois d'Israël, séparés de ceux de Juda, avaient entrepris d'instituer par des raisons plus politiques peut-être que religieuses, lorsqu'Amasias, le prêtre du nouveau royaume, porta plainte au roi contre lui. Ce récit, qui se trouve dans le huitième chapitre, est intéressant, car il montre bien la situation du prophète à l'égard de ceux qui l'entouraient. Amasias dit à Amos : « Pars d'ici, homme aux visions, va-t-en dans le pays de Juda, tu y mangeras ton pain et tu y feras tes prophéties. N'ajoute pas une parole de plus dans Béthel, car c'est le lieu de la sanctification du roi et la maison du royaume. » Et Amos lui répondit : « Je ne suis ni prophète ni fils de prophète; je suis un bouvier qui tond les sycomores. Dieu m'a pris comme je conduisais mon troupeau, et il m'a dit : Va-t-en, prophète, vers

mon peuple d'Israël. » (Ch. VII, v. 12, 15.) Ailleurs Amos disait : « Le lion rugit, quel homme n'est point saisi de terreur? le Seigneur parle, quel homme ne prophétiserait point? » (Ch. III, v. 8.)

Le dernier chapitre des prophéties d'Amos renferme des promesses formelles de rétablissement final pour Jérusalem et le royaume d'Israël. Quelques juifs s'y appuient encore avec confiance comme sur un gage certain de la restauration de leur antique indépendance; les chrétiens regardent la promesse comme suffisamment justifiée par le retour des juifs après la captivité de Babylone; mais il faut avouer qu'en prenant les paroles d'Amos à la lettre, les enfans de Jacob sont bien fondés à ne pas se contenter de si peu. « Je ferai revenir les captifs de mon peuple d'Israël; ils rebâtiront leurs villes désertes et les habiteront; ils planteront leurs vignes et boiront leur vin; ils feront des jardins et mangeront leurs fruits. Je les planterai sur leur sol, et je ne les arracherai plus jamais de la terre que je leur ai donnée, dit le seigneur Dieu. »

AMOUR. Excepté Dieu, l'amour est la plus grande chose qui ait un nom dans la langue humaine, et la plus sainte et la plus intelligible en son mystère infini. L'amour, c'est Dieu sous l'un de ses aspects; c'est une personne dans sa trinité; celle en qui les deux autres se confondent. Oui l'amour est Dieu, car il est la puissance féconde, il est la vie; sans lui point de créateur, point de création, tout rentre au néant. C'est lui qui, embrassant l'univers dans une éternelle étreinte, le fait vivre, beau et palpitant, et l'emplit de germes qu'il fait éclore. C'est lui qui pare la terre comme l'une des épouses de Dieu, qui la berce la nuit sous un dais semé d'étoiles, qui, pour l'éveiller chaque matin, envoie un rayon doré se jouer sur sa paupière, et, s'élançant du soleil en flots ardens et lumineux, se couche sur son sein où il reste jusqu'au soir.

Toute beauté vient de lui et le reflète. C'est lui, c'est Dieu, c'est l'amour qui donne aux saules comme aux jeunes filles, comme aux comètes, leur longue chevelure traînante. Il reluit dans l'insecte nuancé d'or, d'azur et de vert, aussi bien que dans les yeux de l'homme et dans les étoiles.

L'amour c'est la relation, l'harmonie de tous les êtres. Il les a pris, il les a triés, et, les mariant les uns aux autres suivant leurs convenances et leurs contrastes, dans un entrelacement sans fin, sans lacune, il en forme un bouquet, et il le plante ce bouquet, au sein de Dieu, où il croît et fleurit, toujours un et toujours divers dans l'infinie variété de ses teintes et de ses parfums.

Et en même temps que dans l'infini, il relie les mondes par un mutuel attrait, c'est lui qui sur la terre où nous vivons ouvre le calice des fleurs à la poussière fécondante que le vent apporte, lui qui prête à l'oiseau un chant magnétique. Sous son influence qu'ils ignorent, la colombe et le ramier se rapprochent, ils s'unissent éperdus et frémissans. Ensuite quelle force mystérieuse retient la colombe dans son nid où, inquiète sans savoir pourquoi, elle enveloppe soigneusement de son aile un trésor dont elle n'a pas le secret? Pourquoi, un certain jour, lorsque les petits sont éclos, le ramier se retrouve-t-il là, juste à l'heure, amené du bout de l'horizon par une puissance volontaire qui est en lui, et qu'il ne connaît pas, apportant de la pâture à ces petits dont il n'avait pas même l'idée? C'est Dieu, c'est l'amour qui fait tout cela. Il est la loi, la raison de la république des fourmis, comme des sociétés humaines, de la vie humanitaire.

L'amour! voilà donc le grand mot de l'Evangile, la grande révélation que le catholicisme nous a transmise cachée dans ses symboles. Là est toute l'histoire de l'homme et l'univers; là est la tâche de l'avenir, l'idéal que tend à réaliser l'humanité. Dieu est charité, et par la charité il vit en nous et nous en lui. C'est la charité ou Dieu lui-même qui unit les hommes par une sainte communion. Les nourrissant de sa propre substance, qui, indivisible, devient à la fois celle de tous et celle de chacun, elle crée ces grandes unités mystiques, le *peuple*, l'*humanité*. C'est elle qui fait la relation réciproque de l'homme avec Dieu et l'univers. C'est de Dieu que sort l'amour, à lui qu'il remonte. Sous ce point de vue, l'amour est l'essence même de la religion, de la société.

Cet amour que Dieu distille dans nos âmes, et qui fait la substance des affections humaines, doit en définitive s'épancher sur le monde entier, et, de là, se volatilisant de plus, s'envoler vers Dieu; mais il s'en faut bien qu'il s'échappe de nous en ligne directe et coule uniformément, comme sur une terre unie. Il se complaît dans nos alentours; il y forme de nombreux replis, laissant derrière lui des places qu'il mouille à peine, se creusant çà et là dans les vallées un lit profond, où il se repose comme un lac; mais il ne s'y perd pas. Sans que l'urne, où il dort ou bouillonne, tarisse jamais, lui s'en échappe comme le Rhône du lac Léman, plus large, plus limpide et plus profond. Ainsi avant de connaître Dieu, l'humanité, la patrie, nous nous pendons au cou de nos mères, nous nous enlaçons à nos frères, à nos sœurs, à nos amis d'une étreinte jalouse et inflexible, où circulent toutes nos sympathies, toute notre âme; alors, dans nos rêves, nous disons à une femme : prends mon existence, cache dans ton cœur, fais-en une couronne pour ton front, ou brise-la sous tes pieds, à ta fantaisie, car c'est là seulement, dans ces étroites relations, que nous sentons Dieu, la patrie, l'humanité. Mais quand nos rapports se sont multipliés, quand la vie s'est révélée à nous sous ses plus grandes faces, des sympathies plus larges et plus complètes se développent en nous. Toutefois, ces nouvelles amours ne brisent point les anciennes, non; mais comme la terre elles nous emportent dans leur orbite, nous et celui que nous aimons, enlacés l'un dans l'autre; elles s'approprient cette existence qui nous est commune à tous les deux.

Mais il n'en est pas de nous comme du reste de la création où des natures inertes subissant l'amour à leur insu, se ploient à toutes ses fantaisies. L'homme, en certaines limites, est un dieu, un libre créateur. L'amour rencontre en lui une intelligence, une personnalité égoïste et volontaire. L'homme s'approprie l'amour, réagit sur lui et le modifie : tantôt il le refoule hors de lui, il l'étouffe, complottant de se nourrir de la substance de Dieu sans lui rien rendre; ou bien, fier de concourir librement à l'œuvre de Dieu, il lui ouvre dans son cœur de larges entrées, de larges issues, il en exalte la fougue et l'énergie de toute la puissance de sa spontanéité, et contraint sa propre vie à déborder sur tout ce qui l'entoure. De là cette inépuisable diversité de phénomènes que présentent les affections humaines dans leur développement.

Il y a dans le cœur de l'homme une étonnante richesse d'amour; une foule d'affections diverses se mêlent et se croisent dans son cœur sans perdre leurs nuances. A chacun de ses sentimens, il peut livrer toute son âme; elle rentre toujours en lui chargée d'une vie plus abondante. Dans combien de relations durables ou éphémères n'a-t-il pas épanché de l'amour! Combien de personnes vivantes emportent avec elles sur tous les points de l'horizon une part de sa substance! Combien la tombe en renferme avec la dépouille de ceux qu'il a aimés! Et ces mille enfans de sa rêverie qui n'ont pas d'autre vie que la sienne! Ainsi, tandis que le baiser de sa mère est encore chaud sur son front, il se crée des enfans, il les évoque autour de lui pour leur rendre ce baiser. Puis, Dieu, l'humanité, la patrie l'étreignent et le bercent dans un flot d'amour avec toutes ces existences auxquelles il s'est entrelacé, toutes emportées comme lui dans un courant irrésistible. L'homme s'identifie à tout pour jouir et aussi pour souffrir. La vie et l'amour sont à cette condition là; mais cette souffrance qu'il aspire dans le sein des autres, perd son âcreté dans sa poitrine. Seul dans la création l'homme a des rapports d'intelligence et d'amour avec toute

la création : l'orage et le calme du ciel, la montagne et la vallée, l'océan et le désert, la feuille qui dort et la feuille qui tremble, la fleur qui rit et la fleur qui se fane, toute chose dans l'univers pénètre en lui ; sa sympathie plonge en tout. Il est des instans où son existence vaporisée se dissémine dans la nature ; il est des instans aussi où la vie se concentre en son cœur, où tout ce qui l'entoure s'absorbe en lui pour jouir ou souffrir. Enfant, il a semé ses rêveries, ses sensations, son amour, sa vie en un mot, dans les sentiers de son pays natal ; il en a caché une part dans ce nid d'hirondelle qui pendait à sa fenêtre. C'est sa vie qui frissonne aux feuilles du grand chêne sous lequel il a tant joué avec ses frères et ses sœurs ; elle monte en spirale autour du clocher de son hameau ; elle plane sur le lac ; le ruisseau la roule en murmurant dans ses petites ondes. Il a aimé tout cela. Maintenant, n'importe où il aille, il s'établit de ces objets à lui un courant électrique par où la vie s'échange. Que dans ses plus puissantes émotions de douleur ou de joie, le pâle souvenir de ces objets aimés lui revienne, et de son âme si occupée, il jaillira vers eux un éclair dont peut-être sentiront-ils l'influence magnétique.

Mais parmi les affections humaines, il en est une que nous n'avons pas abordée ; et celle-là nous ne l'abordons qu'avec tremblement. Puissions-nous avoir la main assez religieuse et discrète pour toucher, sans le trop flétrir, à ce sentiment qui dans le langage vulgaire s'approprie exclusivement le nom d'amour.

Enfans, n'avons-nous pas vu se pencher sur notre berceau un fantôme enveloppé d'une tunique blanche, légère et ondoyante comme le brouillard? Etait-ce un ange, était-ce une femme? C'était l'un et l'autre à la fois, un être flottant à mi-chemin de la terre et du ciel. Le lendemain, nous allions rêveurs et solitaires ; l'idée de ce fantôme nous poursuivait tout le jour ; de temps en temps il nous semblait le revoir dans le cristal de la fontaine ou les brouillards de la vallée, aussi fugitif que l'éclair. Et le soir quand nous étions au lit, et que notre mère nous avait donné le baiser d'adieu, nous, au lieu de dormir, nous songions au fantôme, le suppliant de venir, et fermant les yeux pour le mieux voir. Et s'il apparaissait, si nous venions à nous endormir sous l'influence magnétique de ce regard déployé sur nous, alors notre sommeil était souriant et voluptueux jusqu'au lendemain. Mais de jour en jour la figure de l'ange devenait plus distincte ; il prenait une longue chevelure blonde et des yeux bleus, comme les chérubins de nos églises, et de son regard s'exhalait un amour saisissant, mais calme et pur, qui nous faisait pleurer de volupté. Plus tard une ceinture, serrant autour de la taille la tunique à larges plis flottans, a trahi des contours jusque là indécis ; l'ange est devenu une femme descendue pour nous d'un meilleur monde, et plus tard... Pourtant il y avait des voiles que notre pensée ne franchissait pas.

Et cette apparition n'était point jalouse ; elle ne ravissait point notre âme pour s'en nourrir à elle seule ; afin de planter notre âme en elle-même, elle ne la déracinait point de son sol natal. Au contraire, dans nos visions nocturnes, elle distillait en nous de l'amour, et le lendemain, comme une urne trop pleine, nous nous épanchions sur nos alentours et dans l'infini ; car il n'y a rien pour l'enfant entre ses alentours et l'infini. Nous disions nos prières avec plus de ferveur ; le baiser du matin était plus tendre, plus chaud sur nos lèvres ; nos étreintes plus amicales, nos élans vers tous les êtres plus énergiques et plus impétueux. Oh ! c'est que nous sentions bien que l'ange était là, dans notre cœur, aimant avec nous, doublant notre puissance d'amour.

Ainsi, bien avant la puberté, une voix murmure à l'oreille de l'enfant qui rêve dans son berceau, ce mot qu'il ne doit plus oublier, l'*amour* ; et cet amour croît dans son âme et l'enivre avant que les sens aient parlé. Cette femme céleste qui apparaît ainsi à l'enfant est un grand symbole, et l'amour qu'elle épanche en lui une grande révélation. La destinée de l'homme est là en germe tout entière ; là est l'union du ciel et de la terre, de la terre telle que nos pères l'ont rêvée à l'âge d'or ; telle que nous la rêvons aujourd'hui dans son avenir. Autour de l'ange de nos apparitions se groupait un monde analogue, où nous voulions vivre unis avec elle. Et ce monde s'élargissait à mesure que nous avancions en âge ; mais, hélas ! plus il s'agrandissait, plus il devenait lointain, et l'ange auquel il servait de satellite s'éloignait aussi. Combien de fois en regardant les collines boisées qui formaient notre petit horizon, nous sommes-nous dit, tressaillant de joie : elle et ce monde meilleur où elle habite sont là derrière ! Et plus tard, nous avons monté sur la colline, et nous n'avons rien vu que d'autres horizons plus lointains derrière lesquels l'apparition s'était enfuie.

Mais que signifie-t-elle cette apparition? Est-ce un idéal que doive réaliser l'humanité dans son passage terrestre? Doit-elle par l'effort successif de ses générations créer sur la terre le paradis et ses amours? Ou bien le songe de notre enfance n'est-il que la révélation d'une autre vie que nous vivrons là-haut dans les étoiles? C'est apparemment l'un et l'autre : il faut que l'homme s'exhausse, lui et ce monde où il est, pour atteindre à un monde plus parfait.

Hélas ! c'est une grande douleur dans cette vie, que d'y marcher le cœur plein d'un amour qui ne trouve pas son objet, que de ne savoir pas où s'est égarée cette moitié de soi-même, sans laquelle on ne peut vivre. On va toujours espérant, toujours déçu ; et, de déception en déception, les plus faibles d'abord, perdant la foi, abjurent toute poésie, tout amour ; ils se résignent à n'être plus que les enfans de la terre, et ils forment de tièdes accointances avec une femme qui sera leur servante ou leur jouet. D'autres, lassés plus tard, déchirés aux buissons de la route, tombent à leur tour dans l'impiété ; ceux-là deviennent de hardis blasphémateurs ; ils acceptent la fange, ils s'y roulent avec un amour frénétique, ils s'y endorment flétris. Mais combien ils sont rares ceux qui, malgré les chûtes, les déchiremens et les éclaboussures, gardent un amour pur et fidèle à la vierge qu'ils ont vue dans leur berceau d'enfant.

Ceux-là, ils marchent tristement dans la vie, appelant à leur aide l'amitié, la patrie, Dieu et l'humanité ; s'efforçant de noyer leur individualité dans ces grandes existences. Ils prennent des enfans étrangers et les serrent contre leur poitrine avec amour ; puis ils pleurent. Ils consentent bien à vivre pour Dieu et l'humanité ; mais s'il fallait les servir en mourant, ils l'aimeraient mieux. Leur volonté est vertueuse, mais il y a indigence dans eux ; Dieu ne les maudira pas si, n'ayant rien, ils ne donnent rien. Leur âme est veuve ; elle a entrevu son épouse, et elle se lamente amèrement, ne la voyant pas revenir.

Et pourtant, combien de femmes reconnaîtraient dans l'un de ces hommes celui qu'elles ont vu aussi dans leurs rêveries ! combien de vierges pleurent dans la solitude, appelant une âme à qui marier leur âme ! Mais dans cette société, où toute chose est presque livrée au hasard, cet homme et cette femme se trouveront-ils? Peut-être... Oui, l'homme peut rencontrer ici-bas l'ange de ses rêveries, mais souffrant comme lui dans un corps infirme et peut-être un peu taché çà et là par la boue de ce monde où il vit. Puis ces taches disparaissent au souffle de l'amour. L'ange, quand nous l'aimerons, redeviendra ce qu'il était dans nos rêves, blanc et serein et rayonnant d'amour.

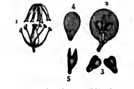
Qu'ils s'étreignent fortement, ces deux êtres qui pour subsister ont besoin de n'en faire qu'un seul ; qu'ils se sauvent mutuellement l'ennui de songer à soi, qu'ils s'élancent, ardens et infatigables, à l'œuvre de Dieu, afin qu'ils se puissent dire, en voyant les rides sillonner leurs joues et leurs cheveux blanchir : « Mon amie, nous avons usé au service de Dieu cette vie qui nous était commune à tous les deux ; encore un jour de labeur, et nous irons là-haut, toujours

unis, revêtir une robe neuve qui n'aura pas ces taches de boue. »

Si l'homme ne trouve pas sur la terre celle dont l'empreinte est dans son âme, qu'il souffre, à la bonne heure; la souffrance nous anoblit. Mais ira-t-il deposer au pied d'une femme qui rira dans la boue son amour sacré? éteindra-t-il dans la boue cette torche qui lui brûle au cœur, qui le dessèche et le tue? non : qu'il souffre et patiente ; car l'ange de ses apparitions et le monde idéal où elle vit ne sont point chimériques. Qu'importent qu'ils aient disparu des horizons terrestres, si de temps en temps nous les apercevons encore flottans dans l'infini. Entretenons la foi dans notre âme, et un jour, jour où l'on sanglottera et priera au chevet de notre lit, l'ange sera là pour nous donner la main au départ; et, enlacés dans ses bras, nous nous envolerons radieux pour la posséder dans un monde plus beau.

Ce rapide aperçu des divers aspects de l'amour dans Dieu, la création, l'humanité et l'intimité du cœur de l'homme, ne laissait guère de place à l'analyse de sentimens dont les nuances sont multipliées à l'infini. Des articles spéciaux, consacrés aux grandes relations humaines, rempliront ces lacunes autant que possible. Ainsi nous renvoyons, pour le développement des idées indiquées ici, aux mots PIÉTÉ, RELIGION, PHILANTHROPIE, CHARITÉ, AMITIÉ, PATERNITÉ, MATERNITÉ, FRATERNITÉ, PASSIONS, SYMPATHIES.

AMPELIDÉES. On a créé sous ce nom une petite famille des trois genres *cissus*, *ampelopsis* et *vigne*, qui se rapprochent les uns des autres par des caractères faciles



(Caractères des ampelidées.)

1 Fleur représentant la corolle soulevée, les étamines et l'ovaire.
2 Fruit coupé du sommet à la base.
3 Graines.
4 Section longitudinale de la graine.
5 Embryon isolé et grossi.

à apercevoir. Le calice est très court, entier ou légèrement denté; la corolle est formée de quatre ou cinq pétales alternes avec les dents du calice, plus larges à leur base qu'à leur sommet, et insérés en dehors d'un disque qui forme anneau autour de l'ovaire; les étamines, en nombre égal aux pétales, et insérées de même sur le disque, leur sont opposées; quelquefois elles sont stériles par avortement; leurs filets sont libres ou légèrement soudés à la base; l'ovaire est libre; il est surmonté d'un style extrêmement court, qui porte un stigmate simple; le fruit est une baie globuleuse; dans son premier développement, il est divisé en deux loges; mais, à l'époque de sa maturité, il n'en offre plus qu'une; pareillement, des quatre graines, qui d'abord remplissent deux à deux les loges, une, deux ou trois, avortent fréquemment à mesure que la baie grossit. Ces graines sont dressées, osseuses, attachées par un court funicule à un placenta central. Elles se composent intérieurement d'un albumen ou endosperme dur, et d'un petit embryon logé à la base de l'albumen. Les ampelidées sont des arbustes ou arbrisseaux volubiles, sarmenteux, pourvus, d'espace en espace, de renflemens d'où sort une feuille opposée à une autre feuille dans le bas de la tige, à une grappe de fleurs dans son milieu, à une vrille ou grappe avortée vers sa partie supérieure. Les feuilles sont découpées et à nervures palmées; à la base du pétiole se voient deux petites stipules; les fleurs sont verdâtres et peu apparentes. Les ampelidées ont été aussi appelées *vinifères* et *sarmentacées* par quelques botanistes.

AMPHIBIE. Cette dénomination, dérivée du grec (de *amphi*, préposition qui indique alternative, dualité, etc., et de *bios*, substantif qui veut dire vie), a été employée par les naturalistes pour qualifier les animaux qui habitent tantôt sur la terre, tantôt dans l'eau, et qui, ainsi, semblent avoir tour-à-tour deux manières distinctes de vivre.

Avant que l'anatomie comparative eût éclairé la zoologie, et eût appris à rapprocher les animaux d'après la seule considération de leur organisation, quelques auteurs, préoccupés par le facile et superficiel point de vue de l'*habitat*, distribuaient le règne animal en trois grandes divisions, savoir : les animaux terrestres, les animaux aquatiques, et les animaux amphibies. Certes, une telle classification, et en particulier l'établissement du dernier groupe, violaient tous les rapports naturels. S'il y avait des animaux qui fussent amphibies dans toute la force du terme, c'est-à dire toutà-fait capables de vivre indifféremment dans l'air ou dans l'eau, ils auraient, sans contredit, formé une classe à part : car, pour jouir de cette double capacité, pour cumuler ainsi la respiration aquatique des poissons et la respiration aérienne des vertébrés supérieurs, il aurait fallu qu'ils présentassent un type d'organisation propre à eux seuls. Mais il n'en est point ainsi : la nature n'a pas créé un pareil type; tout animal organisé pour respirer l'air mêlé à l'eau, est par cela même incapable de respirer l'air en nature, et réciproquement. Ces prétendus amphibies des anciens auteurs sont des animaux à respiration aérienne, très disparates d'ailleurs sous une foule de rapports, et semblables en cela seul qu'ils ont l'habitude de plonger dans l'eau, et de s'y maintenir plus ou moins long-temps en cessant de respirer : mais s'il leur arrive d'être forcés par un obstacle quelconque à y prolonger indéfiniment leur séjour, ils meurent par asphyxie, ils se noient véritablement, comme tous les autres animaux à poumons. Devaient-ils donc être éloignés de leurs congénères parce qu'ils peuvent rester plus long-temps sans respirer, parce qu'ils se noient moins vite? A ce compte, il faudrait donc séparer de l'espèce humaine ces plongeurs qui, exercés dès leur jeune âge à la pêche des perles, passent, dit-on, un quart d'heure au fond des eaux, et qui, par conséquent, pourraient à très bon droit être regardés comme amphibies. La respiration est intermittente de sa nature : la faculté d'en prolonger au-delà du terme ordinaire les intervalles compatibles avec le maintien de la vie ne constitue donc pas, chez les animaux qui en sont doués, un phénomène nouveau et spécial; ce n'est autre chose qu'une exagération de la condition générale; il n'y a pas là opposition tranchée et absolue, mais simple différence du plus au moins : et la cause du fait ne doit point être cherchée dans une diversité fondamentale d'organisation, mais dans l'influence fortuite des circonstances extérieures qui ont contraint certains animaux à respiration aérienne de s'accoutumer à chercher un refuge, ou à poursuivre leur proie dans les eaux, et qui ont ainsi modifié accidentellement l'espèce pour ce genre de vie, par l'effet d'une longue habitude, transmise et accrue à travers une suite de générations. Aussi, de deux espèces immédiatement voisines dans l'ordre naturel, et même semblables sous le rapport des organes respiratoires, l'une sera amphibie, l'autre non : citons, par exemple, la loutre (*Mustela lutra*, Linn.), et la martre (*M. marta*, L.). Par contre, les espèces les plus distantes dans l'échelle régulière du règne animal étaient, pour ainsi dire, étonnées de se trouver ensemble dans ce groupe vraiment polymorphe des amphibies. On y réunissait quelques uns de nos mammifères, savoir : la loutre, le castor, le rat d'eau, l'hippopotame, le phoque, le morse, le lamantin, etc.; plus, un grand nombre d'espèces de divers ordres de notre classe actuelle des reptiles, savoir : les tortues de mer et de rivière (chélonées et émydes), les crocodiles, les grenouilles et les crapauds, les salamandres, etc.; et quelquefois même,

enfin, l'ordre entier des oiseaux palmipèdes (canards, cygnes, plongeons, etc.).

Ce bizarre et monstrueux assemblage d'espèces si disparates dut se dissoudre à tout jamais devant la critique sévère d'une zoologie appuyée sur l'étude approfondie des véritables rapports des animaux. La loutre fut bien et dûment placée à côté de la martre et de la fouine; le castor et le rat d'eau à côté du rat commun, du loir, de la marmotte, et autres rongeurs; l'hippopotame à côté de l'éléphant, du rhinocéros, du tapir, et autres pachydermes; bref, chaque amphibie fut enfin rapproché de ses légitimes congénères. C'est surtout à Linné que l'on dut cette heureuse et importante réforme. Néanmoins, ce grand naturaliste continua de désigner sous la dénomination d'*amphibia* toute une classe d'animaux; c'est sa troisième classe, c'est-à-dire celle qu'il forma par le rapprochement si naturel des serpens et des quadrupèdes ovipares, amphibies ou non. La dénomination n'était pas exacte quant à la totalité des espèces de la classe; mais en revanche, ce qui est d'une bien plus haute valeur, le groupe ainsi dénommé était établi sur la considération des rapports les plus positifs et les plus essentiels. Les animaux de cette classe (crocodiles, tortues, lézards, serpens, grenouilles, etc.), ayant, en raison de leur organisation (voir Reptile), une respiration moins active et moins impérieuse que les mammifères et les oiseaux, peuvent, en général, plonger plus long-temps que ceux-ci. Si les crocodiles, qui sont les plus parfaits d'entre eux, ne peuvent, pas plus que le castor ou l'hippopotame, ni avaler dans l'eau, ni demeurer entre deux eaux au-delà de quelques minutes, beaucoup de ces espèces, plus inférieurement placées, chez lesquelles le poumon ne reçoit et ne revivifie, à chaque tour circulatoire, qu'une fraction plus ou moins minime du sang ramené au cœur et distribué de nouveau aux organes, sont par conséquent capables de suspendre fort long-temps leur respiration sans arrêter la circulation, et, partant, sans crainte d'asphyxie. De plus, dans l'ordre des batraciens (grenouilles, crapauds, salamandres), la respiration se montre réellement amphibie, c'est-à-dire aquatique et aérienne, sinon simultanément, du moins dans la succession des âges : tant que le jeune animal est à l'état de têtard, il respire, comme un poisson, l'air mêlé à l'eau, à l'aide de branchies; à l'état parfait, il respire l'air en nature, à l'aide d'un poumon. C'est donc par catachrèse que le naturaliste suédois embrassa la classe toute entière sous la dénomination d'amphibies, qui n'est exactement applicable qu'à une partie, il est vrai, fort considérable des espèces. La dénomination de reptiles n'est pas moins abusive, puisque, dans sa véritable acception elle ne convient non plus qu'à une partie de la classe (l'ordre des ophidiens ou serpens); mais elle a prévalu sur la première, et y a été universellement substituée dans les nomenclatures actuelles pour la désignation de la susdite classe, qui, si légitimement instituée par Linné, sera désormais, quelque nom qu'on lui impose et quelques subdivisions qu'on y trace, aussi stable et invariable, quant à l'ensemble, que celle des oiseaux et des poissons.

Le Linné de notre patrie et de notre siècle, G. Cuvier, a aussi employé le terme d'*amphibies* dans sa nomenclature zoologique, en y donnant une acception particulière et restreinte : il désigne par là, dans la classe des mammifères, la troisième et dernière tribu de sa famille des carnivores. Cette petite tribu comprend les phoques (veaux, ours, loups et lions marins), et les morses (chevaux marins). Ces animaux sont en effet amphibies, suivant la signification primitive du mot : leurs pattes étant extrêmement courtes et enveloppées dans une large peau, ils rampent plutôt qu'ils ne marchent; aussi ne viennent-ils à terre que pour se reposer et pour allaiter leurs petits. Ils passent le reste de leur vie dans la mer : car, vu les membranes qui unissent leurs doigts comme chez les oiseaux palmipèdes, vu leur corps alongé, leur épine merveilleusement souple et garnie de muscles puissans, leur bassin étroit, leur poil ras, ils sont éminemment propres à la natation. Quand ils plongent, ils ferment les valvules dont ils sont pourvus à l'ouverture des narines, et peuvent se passer de respirer pendant fort long-temps; mais il n'est pas vrai que le trou ovale du cœur reste ouvert chez eux comme chez le fœtus, et qu'ils doivent ainsi à la persistance de la communication de la circulation artérielle et de la circulation veineuse la faculté de vivre indéfiniment sous les eaux. Ils ont seulement dans le foie un grand sinus qui sert de réceptacle à l'accumulation du sang veineux; ce qui rend chez eux la respiration moins nécessaire à l'entretien de la circulation, et doit par conséquent les aider singulièrement à plonger.

AMPHIBOLE. Les diverses substances que la science minéralogique a classées sous ce nom jouent un rôle très important dans la composition du globe terrestre; aussi leur étude n'intéresse-t-elle pas moins la géologie que la minéralogie. L'espèce amphibole a été établie par le célèbre Haüy, qui, guidé par son point de vue géométrique, reconnut le premier l'extrême dissemblance que présentaient, dans leurs caractères, une foule de substances que l'on réunissait anciennement sous le nom commun de *schorl*. Au sujet de cette partie de la nomenclature, Haüy observe qu'il semblerait que les minéralogistes se fussent proposé le problème de resserrer sous ce nom, dans le minimum d'espace, le plus grand nombre d'erreurs possible. Il paraît qu'on donnait communément le nom de schorl à des minéraux affectant principalement la forme de prismes alongés, et ayant la propriété de fondre assez facilement au dard du chalumeau. Sur la foi de caractères aussi peu décisifs, l'espèce schorl prit naturellement un grand développement : la tourmaline fut le schorl électrique; l'angite, le schorl volcanique; l'épidote, le schorl vert; le disthène, le schorl bleu; l'axinite, le schorl violet; le titane oxidé, le schorl rouge; la staurotide, le schorl cruciforme, etc. Vingt espèces minérales avaient été réunies sur ce faux air de famille. On alla même plus loin : il suffisait qu'un minéral ne ressemblât à rien de ce que l'on connaissait déjà, pour qu'on lui donnât le nom de schorl. Un célèbre géomètre comparait la confusion qui existait dans cette partie de la science à la grande variété de formes des organes que Linné, et après lui les autres botanistes, désignaient sous le nom de *nectaires*. Il disait plaisamment à ce sujet que le schorl était le nectaire des minéralogistes.

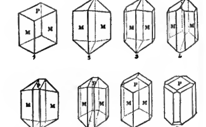
En portant la lumière dans la classification de ces divers minéraux, Haüy aurait pu conserver le nom de schorl au groupe de minéraux qui étaient regardés comme les schorls par excellence : il préféra cependant proscrire entièrement du langage minéralogique un nom qui avait occasioné tant d'erreurs, et adopta celui d'*amphibole*. Ce mot, qui signifie *douteux, équivoque*, devait être pour les minéralogistes un avertissement de se garantir de l'illusion qui avait fait confondre ce minéral avec un si grand nombre de substances tout-à-fait distinctes par leurs caractères essentiels.

L'amphibole, tel qu'il a été défini par Haüy, est un minéral d'une structure lamelleuse accompagné d'un éclat assez vif; il est plus dur que le verre; sa pesanteur spécifique varie de 3,0 à 3,5. Les variétés de couleurs claires sont sans influence sur l'aiguille aimantée; mais les variétés noires ou d'un vert foncé ont une action magnétique très sensible.

Le chalumeau indique, entre ces diverses variétés, des différences de même ordre : les amphiboles de couleurs claires fondent en émail bulleux, blanc ou grisâtre; tandis que les autres donnent, dans les mêmes circonstances, des verres plus fusibles, de couleur obscure, et souvent tout-à-fait noire.

C'est surtout la considération des formes cristallines qui a guidé Haüy dans la circonscription de l'espèce amphibole. Tous les cristaux de ce minéral dérivent d'un prisme

rhomboïdal à base oblique, reposant sur l'arête obtuse du prisme (fig. 1) : l'angle dièdre obtus de ce prisme, c'est-à-dire celui qui est compris entre les deux faces M, est de 124° 34'; l'angle que forme le plan de la base P avec l'arête d'intersection de ces deux faces, est de 104° 57'. L'amphibole ne se présente jamais dans la nature sous cette forme primitive; mais les différentes formes qu'il affecte communément en dérivent toutes par des modifications très simples, ainsi qu'on peut s'en assurer aisément par les figures 2, 3, 4, 5 et 6, qui représentent les cristaux les plus ordinaires de cette substance. Ces cristaux sont souvent mêlés intimement avec d'autres minéraux cristallisés, ou empâtés dans des roches compactes; mais souvent aussi ils se présentent bien isolés et avec les formes les plus nettes.



(Formes cristallines de l'Amphibole.)

Malgré l'identité des formes cristallines, Haüy avait été conduit à distinguer dans l'espèce amphibole des variétés qui avaient été remarquées de tout temps, savoir : l'amphibole noir, l'amphibole d'un vert foncé ou d'un blanc verdâtre, et enfin l'amphibole blanc, jaunâtre ou gris. Ces trois sous-divisions de l'espèce étaient désignées par les minéralogistes allemands sous les noms respectifs de hornblend, strahlstein et tremolit. Ces variétés de couleur correspondent d'ailleurs, comme on l'a vu ci-dessus, à des différences dans les propriétés physiques et chimiques.

Depuis les travaux de Haüy, des différences bien constatées dans les formes cristallines, et surtout l'étude plus approfondie de la composition chimique, ont prouvé que l'identité entre les diverses variétés d'amphibole n'était pas aussi complète que l'avait pensé ce célèbre minéralogiste. On sait aujourd'hui que l'angle du prisme oblique d'où dérivent les diverses formes cristallines de l'amphibole, au lieu d'être constamment égal à 124° 34', varie entre 124° 30' et 127°. On a remarqué en outre que cette variation dans les formes cristallines était généralement en rapport avec celle de la composition chimique. En faisant abstraction de la présence de l'alumine, dont le rôle dans la composition de l'amphibole est encore peu connu, les proportions des principes élémentaires de l'amphibole satisfont assez bien à la formule minéralogique :

$$3\,(Mg,\,fe)\,Si^2 + Ca\,Si^3.$$

Or, l'angle du prisme primitif étant d'autant moins obtus que la proportion de silicate de fer est plus considérable, on a été conduit récemment à considérer toutes les variétés du groupe amphibole comme résultant de combinaisons isomorphiques de deux espèces distinctes (trémolite et actinote), différant notablement par l'angle du prisme primitif, et correspondantes aux deux formules

Trémolite. . . $3\,Mg\,Si^2 + Ca\,Si^3$, ou bien { Silice. . . . 0,613 / Chaux . . . 0,121 / Magnésie . . 0,266 }

Actinote . . . $3\ fe\ Si^2 + Ca\,Si^3$, ou bien { Silice. . . . 0,516 / Chaux . . . 0,103 / Protox. de fer 0,381 }

La trémolite comprend les variétés d'amphibole de couleurs claires, et fusibles en émail peu coloré : on trouve dans la nature des minéraux identiques pour la composition avec l'espèce théorique déduite ci-dessus de la formule. Voici, par exemple, le résultat de l'analyse de la trémolite de Csiklova, en Hongrie :

Silice.	0,593
Chaux	0,125
Magnésie. . . .	0,268
Alumine. . . .	0,014
	1,000

La seconde subdivision de l'amphibole n'est pas, à beaucoup près, une espèce aussi bien établie que la trémolite; elle comprend les variétés noires et vertes, qui diffèrent notablement l'une de l'autre par leur composition, mais entre lesquelles cependant il est difficile d'établir une ligne de démarcation fondée sur ce caractère. L'actinote est toujours mélangé de trémolite; il contient aussi une quantité variable d'alumine, qui devient considérable dans les variétés noires. L'une des variétés d'actinote qui se rapproche le plus par sa composition de l'espèce théorique établie ci-dessus est celle qui se trouve au Zillerthal, dans le Tyrol : l'analyse chimique y a indiqué :

Silice.	0,531
Chaux	0,114
Protoxide de fer	0,256
Magnesie	0,078
Alumine, perte.	0,021
	1,000

L'amphibole se présente dans la nature sous tous les états que peuvent affecter les substances minérales. Il a été déposé dans les roches de diverses natures en petites masses accidentelles, contenant des cristaux très nets, ou en amas cristallins, lamellaires, granulaires, fibreux, et, en général, avec une grande diversité de structure. Quelquefois, à l'état cristallisé et lamellaire, il se trouve disséminé dans certaines roches comme partie constituante. Très souvent enfin les élémens divers de ces roches se fondent tellement l'un dans l'autre, que l'amphibole devient alors la matière dominante de roches tout-à-fait compactes.

La tremolite, comme toutes les variétés d'amphibole, appartient principalement aux terrains de cristallisation : on la rencontre surtout dans les roches calcaires dolomitiques du Saint-Gothard, et en particulier dans la vallée de *Tremola*, qui lui a donné son nom. Ce sont les environs du Saint-Gothard qui fournissent abondamment cette substance aux collections minéralogiques. Elle se trouve aussi dans les calcaires purs, en Suède, en Norwège et en Hongrie. La trémolite, toujours disséminée dans les calcaires et dans les dolomies, se rencontre en un grand nombre de lieux des Etats-Unis d'Amérique : il en existe de très beaux gisemens à London-Grave, en Pensylvanie.

L'actinote vert se rencontre fréquemment dans les micaschistes, au Saint-Gothard; dans une roche talqueuse et chloriteuse dans le pays des Grisons; dans un calcaire compacte à Tirey, en Ecosse; dans un talc schisteux au Zillerthal, en Tyrol; dans un talc stéatite, à Windham, état de Vermont, aux Etats-Unis, l'actinote vert se présente en cristaux qui ont quelquefois cinq pouces de longueur : ce sont les localités les plus connues de cette variété d'amphibole.

L'actinote noir se trouve ordinairement disséminé comme partie constituante de diverses roches des terrains de cristallisation : associé aux élémens du granite, souvent à l'exclusion presque totale du mica, il constitue les syénites. Le même minéral, associé seulement au feldspath, forme les diorites : quelquefois les deux élémens de cette roche deviennent compactes, et sont si intimement mélangés, que la roche prend un aspect homogène; on la désigne alors sous le nom de trapp, de cornéenne, d'aphanite, etc.

Il existe de beaux cristaux d'actinote noir dans une foule de localités, et surtout dans le granite à feldspath rouge d'Arandal, en Norwège.

Une autre variété d'amphibole noir, désignée fréquemment sous le nom de hornblende basaltique, se trouve exclusivement dans les terrains d'origine volcanique. Parmi les localités qui fournissent ordinairement aux collections cette variété d'amphibole, on peut citer les laves des volcans modernes de l'Etna et du Vésuve, celles des volcans éteints de l'Auvergne et de l'Eifel, sur les bords du Rhin; dans cette dernière contrée, elle existe en très grande quantité avec le péridot, dans les poussières volcaniques du lac de Dreia. Souvent les laves dans lesquelles les cristaux de hornblende se trouvent empâtés se désagrègent, et l'on trouve aux environs de ces roches de grandes quantités de cristaux libres qui ont conservé une grande netteté de formes. L'amphibole noir se rencontre aussi dans la plupart des dépôts basaltiques de tous les pays, et enfin dans les trachytes de l'Auvergne, des Sept-Montagnes, de la Hongrie et du Mexique.

Par suite de leurs nombreuses variétés et de leurs gisemens si variés, les amphiboles forment une partie importante de toutes les collections minéralogiques; mais ils n'ont point d'usage direct dans les arts. On a quelquefois employé en Allemagne certaines roches de feldspath et d'amphibole, pour obtenir par fusion des verres de diverses nuances, avec lesquels on a fabriqué à bon marché des boutons et autres objets d'ornement.

AMPHICTYONS. En dépit de cette extrême tendance à l'individualisme qui domine particulièrement l'histoire des Hellènes, dans cette contrée où une barrière de sang séparait chaque village du village voisin, il y avait pourtant une vie commune qui circulait dans tous les membres épars de la grande famille hellénique. Issus du même tronc, ils parlaient tous la même langue, et honoraient du même culte les mêmes divinités. Ensuite un danger commun à toute la race hellénique suspendait parfois les guerres intestines, et ralliait momentanément toutes ces peuplades sous un même chef. C'étaient là autant de liens sympathiques; et de leur lutte impuissante contre un besoin démesuré d'indépendance personnelle, résulta une nationalité confuse et flottante, une alliance tacite, involontaire, sans pacte formel; un droit des gens d'Hellène à Hellène, vague et élastique, généralement senti pendant la paix, toujours oublié dans l'emportement du combat.

Ainsi, quoique le sentiment de la nationalité hellénique variât à l'infini, suivant les lieux et les temps, il était généralement admis, dès l'antiquité la plus haute, que dans les combats d'Hellènes à Hellènes les vaincus seraient libres d'ensevelir les morts; que le vainqueur n'élèverait sur le champ de bataille aucun trophée durable; que, lors de la prise d'une ville, les temples seraient un asile inviolable pour quiconque s'y réfugierait.

Par la suite, sous l'aile de la religion, ces rapports de mœurs et de consanguinité se fortifièrent et se régularisèrent dans les amphictyonies, bien que jamais ils ne soient parvenus à s'y formuler d'une manière bien nette. Des peuplades limitrophes possédaient souvent en commun un temple révéré, et toutes avaient le droit d'y offrir des sacrifices. Auprès du temple siégeait un conseil élu par les peuples amphictyoniques, c'est-à-dire circonvoisins, ayant part aux sacrifices. La mission de cette assemblée était de pourvoir à l'entretien du monument et aux frais du culte, d'administrer les richesses du temple, et de faire observer ses priviléges. A certaines époques solennelles, les divers peuples amphictyoniques s'y rassemblaient, y offraient des sacrifices communs, et, abjurant toute haine, y célébraient en l'honneur du dieu des jeux dont les amphictyons ou membres du conseil avaient la présidence. Ces fêtes étaient pour les Grecs ce qu'étaient pour nous au moyen âge les trêves de Dieu: par toute l'amphictyonie l'épée rentrait dans le fourreau pour en ressortir le lendemain; mais au temple et au champ de la fête, il y avait paix inviolable et perpétuelle; les homicides en étaient exclus; l'accès en devait être libre et sûr en tout temps et le dieu prenait sous sa protection quiconque y venait sacrifier. Ainsi il se forma peu à peu un droit amphictyonique, un code religieux dont tous les rapports étaient de l'homme à la divinité; c'étaient là ces priviléges du temple que les amphictyons avaient la charge de maintenir et de venger en cas d'infractions. Si l'auteur du sacrilége était un individu, ils le réclamaient, ou le faisaient châtier par sa nation; si c'était un peuple, ils lui dénonçaient la guerre au nom de l'amphictyonie. Outre cela ces temples servaient aux anciens de banques et d'entrepôts; c'est là qu'ils venaient échanger leurs marchandises, là que les richesses accumulées dans le sanctuaire étaient prêtées à usure aux villes ou aux particuliers.

Ainsi, le culte des dieux est toujours l'objet apparent de ces réunions momentanées, dont la cause profonde est ce vague sentiment de nationalité que les Hellènes ne pouvaient pas étouffer complètement. Quo dans ces rapprochemens pacifiques entre divers peuples habituellement divisés, des questions d'intérêt général aient été parfois résolues, des querelles sanglantes apaisées, des mesures prises pour le salut commun, cela devait être; mais ce n'était point là un but que l'on proposât avec précision.

Ces amphictyonies ou associations de peuples circonvoisins existaient en assez grand nombre dans la Grèce d'Europe et dans l'Asie-Mineure. Il dut s'en former partout où le crédit d'un temple révéré et la solennité des fêtes attiraient un grand concours de peuples. L'Attique avait ses amphictyons; les Béotiens avaient aussi les leurs, dont les assemblées se tenaient au temple de Neptune, à Oncheste, et à Coronée où se célébraient les jeux *pan-beotians*. Le temple de Neptune, dans l'isthme de Corinthe, était le siége d'une assemblée amphictyonique qui avait la présidence des jeux isthmiques consacrés à Neptune. Sept villes se réunissaient pour sacrifier à Calaurie, petite île placée à l'ouverture du port de Trezène. L'Argolide avait pour centre religieux l'*Heræum*, temple de Junon, entre Mycènes et Argos, où, sous le nom de jeux Néméens, se célébraient les fêtes religieuses inséparables de toute réunion amphictyonique. En Asie, les Doriens desservaient en commun le temple d'Apollon-Triopius; les Ioniens tenaient à Éphèse leurs assemblées *panioniennes*; les Éoliens se réunissaient aux environs du temple d'Apollon-Grinaüs.

De toutes ces assemblées amphictyoniques, la plus illustre et la seule dont le rôle dans l'histoire soit apparent, est celle qui siégait à Delphes, au temple d'Apollon-Pythien. Mais si les amphictyons de Delphes ont éclipsé tous les autres, ce n'est pas qu'au fond ils eussent une organisation supérieure, plus de sens et de portée. Cette prééminence venait de la supériorité de l'oracle Pythien sur ses rivaux, et de la situation avantageuse de Delphes, que les anciens supposaient être le point central de la Grèce.

Les traditions grecques attribuaient l'établissement du conseil amphictyonique, tantôt à Acrisius, tantôt à Amphictyon, fils ou neveu d'Hellen, roi d'Athènes, suivant les uns, chef thessalien suivant d'autres. Ainsi cette institution remontorait au XVI[e] siècle avant J.-C. Toutefois, M. Schlosser croit que ces alliances du temple ne sont point antérieures aux olympiades.

L'association religieuse dont le temple de Delphes était le centre comprenait dans l'origine douze peuples, dont voici les noms: 1° les Thessaliens, 2° les Béotiens, 3° les Doriens, 4° les Ioniens, 5° les Perrhæbes, 6° les Magnètes, 7° les Delphiens, 8° les Locriens du mont Cnémès, 9° les Ætéens ou Ænianes du mont OEta, 10° les Achéens-Phthiotes, 11° les Maléiens, 12° les Phocéens. Chacun de ces peuples avait deux voix dans le conseil; mais, dans la suite, des dé-

membremens s'étant opérés chez quelques uns d'entre eux, ces voix se partagèrent. Ainsi les colonies ioniennes d'Asie eurent une voix, laissant l'autre aux Athéniens leurs ancêtres; ainsi les deux voix auxquelles les Doriens avaient droit, se divisèrent après l'invasion du Péloponnèse, entre les Doriens de Lacédémone et ceux du mont Parnasse. Plus tard de nouveaux peuples obtinrent l'entrée du conseil amphictyonique.

Du reste, les attributions de cette assemblée ne différaient point de celles que nous avons indiquées plus haut comme appartenant aux amphictyons en général. Elle était la gardienne du temple; c'était elle qui en administrait les richesses; elle présidait aux jeux pithyques, celébrés en l'honneur d'Apollon; mais sa mission la plus importante était de faire respecter les priviléges du dieu. C'était donc, comme le dit Fréret, une institution religieuse, et non point une diète politique, constituant la Grèce en une confédération régulière. Lorsqu'un péril imminent menaçait les Hellènes, ce n'est point dans le conseil amphictyonique, mais dans des assemblées temporaires convoquées soit à l'isthme de Corinthe, soit ailleurs, par les Spartiates ou les Athéniens, que se prenaient les mesures pour la défense commune. Ce n'est point sur ce conseil, mais sur des coalitions formées en dehors, que s'appuyèrent Sparte et Athènes dans leur longue lutte pour la suprématie. Thucydide a pu écrire l'histoire de la guerre du Péloponèse, sans nommer une seule fois les amphictyons. Ce n'est pas dans leur sein non plus, mais dans des assemblées spéciales, que Philippe et Alexandre se sont fait élire généralissimes des Grecs pour la guerre d'Asie.

Sans doute l'établissement des amphictyons est l'un des plus remarquables élans vers l'unité que présente l'histoire des Hellènes; mais c'est un élan irréfléchi et sans suite. Bientôt le travail de l'association hellénique se poursuit sur d'autres points et sous d'autres formes; il se poursuit dans ces alliances momentanées pour le salut commun qu'amène l'invasion persane; il se poursuit par les conquêtes et la domination des Athéniens, des Spartiates, des Thébains; il s'accomplit enfin, imparfaitement il est vrai, par la domination de Philippe, et ensuite par la ligue achéenne. Pourtant l'établissement des amphictyons ne fut point stérile; sans lui peut-être tout sentiment de la nationalité hellénique se serait perdu. Les priviléges du dieu, dont la défense appartenait aux amphictyons, étant mal définis, et de leur nature fort élastiques, les amphictyons pouvaient, dans plusieurs cas, intervenir comme ministres de paix ou vengeurs des crimes. Tout ce qui avait rapport aux temples, aux fêtes, aux asiles; la franchise et la sûreté des voyageurs qui, de toutes parts, allaient consulter les oracles; les relations mercantiles qui s'établissaient à l'ombre du temple; les infractions à la paix durant les solennités amphictyoniques, tout cela ressortait naturellement du tribunal des amphictyons. Ainsi, ils furent amenés à intervenir dans les relations de peuple à peuple, et, sous leur influence, il s'établit, d'Hellène à Hellène, un droit des gens plus fraternel.

Ainsi les *hiéromnémons* ou gardiens des coutumes sacrées, les députés des villes amphictyoniques ou pylagores, les synedres ou conseillers, en un mot tous les membres de l'ecclésie s'engageaient par serment à ne renverser aucune ville amphictyonique, à ne détourner ses eaux ni en paix ni en guerre. Si quelqu'un venait à commettre l'un de ces crimes, ils juraient de marcher contre lui et de détruire ses villes. Mais ces lois furent bien souvent violées : c'était simplement une maxime religieuse dont la sanction pénale sur la terre dépendait de la puissance et des dispositions des peuples amphictyoniques. Du reste, les amphictyons mêmes n'en tinrent pas compte dans les guerres sacrées qu'ils suscitèrent pour la défense des priviléges de leur temple.

L'assemblée amphictyonique subit quelque changement sous la domination de Philippe, qui s'y fit admettre avec un double suffrage. A partir de là ce ne fut plus guère qu'une nullité honorifique.

AMPHIDESME (*amphidesma*), mollusque acéphale. Le genre amphidesme, établi par M. de Lamarck, a été ainsi décrit par cet auteur : coquille transverse, inéquilatérale, suborale ou arrondie, quelquefois un peu baillante sur les côtés; charnière ayant une ou deux dents, et une fossette étroite pour le ligament intérieur. Ligament double : un externe court; un autre interne, fixé dans les fossettes cardinales. Seize espèces de ce genre ont été décrites par cet auteur.

Il avait été nommé *ligule* par Montagne; M. de Férussac conserve ce nom parce qu'il avait été donné avant celui d'amphidesme.




(Amphidesme glabrelle.)

L'espèce que nous reproduisons est l'amphidesme glabrelle (*Amphidesma glabrella*, Lamarck. Animaux sans vertèbres; tome V, page 493).

AMPHIGÈNE. L'amphigène est un minéral qui se rencontre fréquemment dans les roches ignées, et surtout dans les laves des volcans modernes; il se présente toujours avec des caractères constans qui le font aisément reconnaître au premier aspect. Sa couleur est presque toujours le blanc grisâtre; de là le nom de *leucite*, dérivé de *leucos* (blanc), sous lequel il était connu avant que Haüy lui donnât le nom qui a été généralement adopté : rarement cette couleur caractéristique passe au jaune ou au rouge. L'amphigène se rencontre presque toujours en cristaux trapézoèdres, c'est-à-dire dont la surface est formée par la réunion de vingt-quatre trapèzes égaux : la figure ci-jointe représente cette forme cristalline, l'une des plus remarquables que présente le règne minéral.



(Forme trapézoïdale de l'amphigène.)

Plus rarement l'amphigène offre la forme du dodécaèdre ou du trapézoèdre modifié par des troncatures sur les arêtes. La structure des trapézoèdres de l'amphigène est telle que les joints naturels des cristaux conduisent à deux formes primitives différentes, le cube et le dodécaèdre rhomboïdal; de là le nom que Haüy a donné à cette substance : les clivages parallèles aux faces du cube sont plus distincts que les autres.

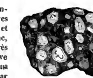
L'amphigène n'a pas une grande dureté, il raye le verre avec difficulté : sa pesanteur spécifique varie de 2,37 à 2,49. Les cristaux sont demi-diaphanes, ou translucides, ou tout-à-fait opaques; ils se brisent facilement par le choc en fragmens dont la cassure est lamelleuse ou conchoïde : la surface extérieure des cristaux n'a jamais d'éclat brillant, souvent elle est mate et rude au toucher. Ce minéral est infusible au chalumeau, et donne des verres transparens et incolores par l'addition des flux; il est attaquable par les acides, ce qui rend son analyse assez facile. C'est dans cette analyse que Klaproth a le premier découvert la potasse dans le règne minéral; ce chimiste a trouvé dans l'amphigène du Vésuve :

Silice.	0,538
Alumine	0,247
Potasse.	0,215
	1,000

Toutes les analyses présentent à peu près les mêmes résultats, qui conduisent à la formule minéralogique :

$$3ASi^{2} + KSi^{2}.$$

Les localités qui fournissent spécialement l'amphigène aux collections minéralogiques, sont les environs de Naples et de Rome. Il existe dans les laves modernes, et dans les matières volcaniques rejetées par le Vésuve. La figure ci-jointe représente un fragment de lave amphigénique du Vésuve. La matière compacte et bulleuse empâte les cristaux trapézoèdres, qui se distinguent nettement de la masse par leur couleur claire.


(Lave du Vésuve avec cristaux d'amphigène.)

On trouve aussi l'amphigène dans les laves anciennes de Frascati et de Tivoli, près de Rome, et du lac de Laach, près d'Andernach, sur la rive gauche du Rhin; dans des roches modifiées par des actions volcaniques, comme les dolomies de la Somma, près du Vésuve; et enfin dans beaucoup de roches basaltiques, particulièrement dans celles du pays de Bade. Quelquefois les cristaux solitaires d'amphigène sont dispersés au milieu de debris de matières volcaniques désagregées; cette circonstance est due à ce que ce minéral résiste à la décomposition beaucoup mieux que les laves qui le contiennent. Il est important de remarquer que le même minéral a été trouvé, hors du domaine des volcans, dans une roche granitique des environs de Gavarni, dans les Pyrénées.

Un grand nombre d'opinions differentes ont été émises sur l'origine de l'amphigène. On a cru pendant long-temps, par suite de l'identité des formes cristallines avec celles de plusieurs variétés de grenat, que cette substance n'était autre chose qu'un grenat rouge, altéré et blanchi par les agens volcaniques; la couleur rougeâtre de quelques variétés venait à l'appui de cette opinion, soutenue par Romé de l'Isle, mais qui n'a pu se soutenir après la découverte de la composition chimique des deux substances. Dolomieu pensait que l'amphigène avait été rejeté par les volcans avec ses formes cristallines dans l'état où il se trouve aujourd'hui. Suivant ce naturaliste, les cristaux d'amphigène auraient d'abord fait partie de masses minérales renfermées dans l'intérieur du globe : les agens volcaniques, en liquéfiant ces roches, auraient respecté les cristaux moins fusibles, qui auraient été de nouveau empâtés dans les mêmes roches, après leur solidification sous forme de laves. Enfin M. de Buch et plusieurs autres naturalistes ont donné une autre hypothèse qui est généralement admise aujourd'hui : suivant eux, les principes constituans de l'amphigène, qui faisaient d'abord partie des laves en fusion, sollicités par les forces de l'affinité, se sont réunis pour cristalliser au milieu de la masse pendant que celle ci passait de l'état liquide à l'état solide. Par suite de la qualité réfractaire de l'amphigène, les élémens de ce minéral tendent à se solidifier dans la lave liquide, par une cause analogue à celle qui détermine, dans le mélange de deux sels solubles, la production d'un sel insoluble. Cette sorte de départ, au milieu d'une masse en fusion, explique une foule de phénomènes dans les roches d'origine ignée; on l'observe d'ailleurs journellement dans certaines matières fondues produites dans les ateliers métallurgiques.

AMPHINOMES, famille de la classe des annelides.

Le nom d'amphinome a d'abord été employé par Bruguière, pour désigner un genre d'annelide. Depuis, M. Savigny a donné ce nom à la quatrième famille de son premier ordre, celle des amphinomes.

Cette famille est composée du genre chloé, pleione et euphrosine. Les animaux qui la composent ont des branchies en forme de feuilles très compliquées; une bouche qui est formée par une courte trompe ouverte longitudinalement à l'extrémité, sans plis, ni tentacules, ni mâchoires; des yeux au nombre de deux ou quatre; des antennes au nombre de cinq, qui n'existent pas toujours; des pieds à rames, grandes et séparées, n'ayant point d'acicules, et munies chacune d'un seul faisceau de soies.

Tous les animaux de cette famille ont un canal presque toujours droit, mais qui, quelquefois aussi, a des circonvolutions très marquées et un intestin dépourvu de cœcums. Tous sont marins et carnassiers.

AMPHIPODES. M. Latreille, dans ses familles naturelles du règne animal de Cuvier, désigne sous ce nom le troisième ordre de la classe des crustacés. Dans ses considerations générales, ces animaux étaient rapportés, pour la plupart, à la famille des crevettines, ordre des malacostracés.

Les crustacés amphipodes portent, de même que les décapodes et les stomapodes, autres ordres de crustacés, un palpe aux mandibules; mais ils se distinguent des premiers par leur tête, qui est séparée du tronc, et des seconds parce qu'elle est formée d'une seule pièce; ils diffèrent des uns et des autres par l'immobilité de leurs yeux, par la structure de leurs branchies, qui sont vésiculeuses et situées à la base inférieure de tous les pieds, celle de la paire antérieure exceptée. Le corps de ces animaux est ordinairement arqué, et courbé en dessous postérieurement; il se compose à l'extérieur d'un système solide plutôt membraneux que crustacé; le thorax est formé par sept anneaux, supportant chacun une paire de pattes, dont les quatre premières, dirigées en avant, sont terminées en général par une serre armée d'une griffe. On remarque inférieurement, dans les femelles, de petites lames qui ont pour usage de retenir les œufs. L'abdomen est formé de six à sept articles munis de cinq paires de stylets mobiles, divisés chacun en deux branches articulées. Ces appendices, en même temps qu'ils servent à la natation, sont sans doute de quelque usage pour la respiration. L'extrémité de l'abdomen, ou la queue, est courbée en dessous; elle est munie presque toujours de petits stylets articulés; quelquefois aussi elle est terminée par des lames en forme de feuillets. La tête, bien distincte du thorax, supporte des yeux sessiles, et deux ou quatre antennes ordinairement en forme de scie. La bouche est composée d'un labre, de deux mandibules, avec un palpe filiforme, à découvert et saillans; d'une languette, de deux paires de mâchoires et deux pieds-mâchoires, avec deux palpes, constituant par leur réunion une sorte de lèvre inférieure qui recouvre les autres parties. Le système circulatoire se compose d'un cœur étendu dans la longueur du tronc, et ramifié. Les organes sexuels sont situés inférieurement vers la naissance de la queue. L'acte de la copulation se fait à la manière de celui des insectes, le mâle étant placé sur le dos de la femelle. L'accouplement dure assez long-temps, et la femelle emporte très souvent le mâle, qui se recourbe alors sous son abdomen. Lorsque les œufs sont pondus, elle les porte rassemblés sous la poitrine, et, dans cette place, ils sont recouverts par des écailles formant une sorte de poche; ils s'y développent, et les petits restent attachés aux pieds ou à d'autres parties du corps de leur mère, jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour nager et se suffire à eux-mêmes. La plupart de ces crustacés nagent et sautent avec facilité, et toujours de côté. Quelques uns se trouvent dans les ruisseaux et les fontaines, et souvent réunis par couples composés de deux sexes; mais le plus grand nombre habite les eaux salées. Ces crustacés sont d'une couleur uniforme, tirant sur le rougeâtre ou le verdâtre.

Suivant la méthode de M. Latreille (nouvelle édition du *Règne animal* de Cuvier) cet ordre de crustacés est partagé en trois familles, qui sont : les crevettines, podocérides et hypérines.

AMPHISBÈNE. Les anciens appliquaient ce nom à un serpent qui, au rapport de plusieurs auteurs et de Pline en particulier, aurait eu l'extrémité postérieure, comme l'extrémité antérieure du corps, terminée par une tête, et, par cela même, la faculté de marcher aussi bien en arrière qu'en avant. Ce serpent était d'ailleurs fort redouté; et, entre autres fables auxquelles il a donné lieu, celle-ci n'est pas la moins curieuse : on prétendait, lorsqu'une femme enceinte avait le malheur de poser le pied sur une amphisbène, que non seulement elle avortait à l'instant même, mais qu'elle demeurait aussi frappée de stérilité pour le reste de sa vie.



(Amphisbène blanche.)

C'est vraisemblablement à une espèce du genre typhlops qu'il faut rapporter cette amphisbène des anciens; car, parmi les ophidiens qu'ils ont été à même d'observer, nous ne connaissons que les typhlops, dont le corps, d'une égale grosseur dans toute son étendue et avec une queue de même forme et de même volume que l'extrémité opposée, ait pu faire croire qu'ils possédaient deux têtes.

Mais ce qui est bien particulier, c'est qu'en Amérique il existe des serpens, que les anciens n'ont par conséquent pas pu connaître, dont le corps, tout-à-fait cylindrique comme celui des typhlops, se termine de même par une queue obtuse, et si semblable au premier aspect à la tête, qu'ils ont reçu des habitans du Brésil le nom de serpens à deux têtes (*cobra de duos cabeças*). Ce sont ces serpens qui, aujourd'hui, se trouvent inscrits dans nos catalogues sous le nom d'amphisbènes erpétologiques, que leur a donné Linné d'après les anciens. Ils ont le corps garni d'écailles quadrangulaires, à peu près égales, lisses, disposées par cercles, et le long de chaque flanc règne un sillon produit par un repli de la peau. Chez aucune amphisbène le tympan n'est visible à l'extérieur; toutes ont de fort petits yeux, quelquefois cachés sous la peau. Leur tête est très légèrement déprimée en arrière, arrondie en avant, et couverte de plaques qui diffèrent de forme et de grandeur. Les narines sont latérales; la bouche est petite, très peu dilatable, ce qui tient à ce que les deux branches de la mâchoire inférieure, qui sont elles-mêmes articulées avec un os tympanique immédiatement attaché au crâne, sont soudées en avant, et celles de la mâchoire supérieure fixées à la boîte cérébrale et à l'os intermaxillaire. On ne remarque aucune dent au palais; mais, sur les mâchoires, il en existe qui sont assez fortes, simples, uniformes, coniques, et qui laissent entre elles un certain espace. La langue de ces serpens n'est pas susceptible de rentrer dans un fourreau, comme celle du plus grand nombre des reptiles de leur ordre : elle est courte, large, mince sur ses bords, terminée en pointe bifurquée en avant, et à peine extensible. L'ouverture du cloaque est transversale, située presque à l'extrémité du corps, et chacune des écailles qui en garnissent le bord antérieur est percée d'un pore. On retrouve encore chez les amphisbènes le rudiment d'un pied postérieur; c'est un petit os grêle qui n'est nullement apparent au dehors, mais simplement suspendu dans les chairs. Ces animaux, que les habitans du Brésil croient venimeux, mais à tort, n'ont qu'un seul poumon. Les endroits qu'ils fréquentent de préférence sont les bois sablonneux; et comme ils font leur principale nourriture de fourmis, c'est toujours près des habitations de celles-ci qu'on les rencontre. Ils sont ovipares.

Les deux espèces d'amphisbènes les plus communes et les plus anciennement connues, sont :

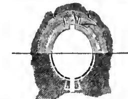
L'amphisbène blanche (*amphisbæna alba*), ou blanchet, ainsi nommée à cause de sa couleur, et l'amphisbène enfumée (*amphisbæna fuliginosa*), laquelle est nuancée de blanc et de brun, plus ou moins foncé, sur le dessus et le dessous du corps. L'une et l'autre atteignent de dix-huit à vingt pouces de longueur, et ont les yeux visibles à l'extérieur.

L'amphisbène vermiculaire (*amphisbæna vermicularis*) est une de celles dont les yeux se trouvent couverts par la peau; elle est plus petite que les précédentes, et d'une couleur brune uniforme. Elle appartient bien évidemment à l'espèce que Cuvier a nommée amphisbène aveugle, et est peut-être bien aussi la même que l'amphisbène ponctuée de Bell. Ces amphisbènes sont toutes trois originaires d'Amérique.

AMPHITHÉATRE. Les amphithéâtres étaient des édifices où se rassemblait le peuple pour assister aux fêtes publiques dans certaines villes de l'antiquité, et particulièrement de l'antiquité romaine. Le sang des animaux, et bien souvent aussi le sang des hommes, jouait la plupart du temps un grand rôle dans ces fêtes : la civilisation, qui n'était point encore tempérée par la charité, avait appris à la mêler presque partout aux cérémonies expiatoires et religieuses. Dans les premiers temps de la Grèce, on immolait quelquefois des captifs aux mânes des héros; chez les Etrusques, ces sacrifices humains étaient beaucoup plus fréquens; et enfin chez les Romains ils devinrent si communs, qu'on les considéra bientôt comme une affaire de divertissement public bien plutôt que de piété envers les dieux. Les amphithéâtres servirent donc de lieux de réunion pour ces scènes sanguinaires; mais s'ils ont droit à nous intéresser, c'est peut-être moins par le souvenir du genre de spectacle dont ils ont été les témoins, que par le caractère spécial de leur architecture. Ce n'est pas une des moindres curiosités des temps anciens, que de pareils monumens destinés à recevoir, aux jours solennels, un peuple pour ainsi dire tout entier, à l'étaler avec ordre et sans malaise, et à l'asseoir en quelque sorte en présence de lui-même. Nos théâtres modernes, mesquins, et ouverts seulement à une partie du public, ne sauraient guère nous donner une idée de ces constructions gigantesques.

Les amphithéâtres présentaient à peu près partout la même disposition. Ils consistaient en un espace uni, de forme ovale, nommé *arène*, entouré de gradins élevés en retraite les uns au-dessus des autres. Au-dessous des gradins étaient placés des galeries de communication et des escaliers qui conduisaient à différentes hauteurs. On a cru pendant long-temps que le génie romain, en général si peu inventif, avait cependant créé ce nouveau genre de monument si original et si bien approprié à sa destination; mais une étude plus approfondie de l'antiquité et de récentes découvertes ont montré que les Romains n'ont été, sur ce point comme sur tant d'autres, que les imitateurs des Etrusques. Dans un tombeau qui appartient à cette dernière nation, et qui a été découvert à Corneto, il y a quelques années, on voit une peinture représentant un combat de gladiateurs dans un amphithéâtre dont les gradins sont soutenus par des échafaudages en charpente. Un autre monument plus remarquable

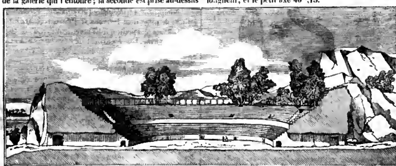
encore, et d'une autorité plus décisive, est un amphithéâtre de construction etrusque, qui se trouve sur l'emplacement de l'ancienne ville etrusque de Sutrium. Cet amphitéâtre est creusé en entier dans un rocher qui domine le sol.



(Plan de l'amphithéâtre étrusque de Sutrium.)

Le plan que nous donnons ici, est pris à deux hauteurs différentes : la première partie est prise au niveau du sol, et représente le rez-de-chaussée, qui se compose de l'arène et de la galerie qui l'entoure ; la seconde est prise au-dessus des gradins supérieurs, et montre leur ensemble ainsi que les escaliers qui les occupent.

Il y a deux entrées principales; elles sont placées aux extrémités du grand axe de l'arène; à droite et à gauche de chacune d'elles, on trouve d'abord des escaliers qui conduisaient sur les gradins, et plus loin, du côté de l'intérieur, des portes donnant entrée dans une galerie d'enceinte, pratiquée au-dessous des premiers gradins, et qui communique directement avec l'arène au moyen de plusieurs autres portes. Les gradins sont interrompus, de distance en distance, par des escaliers de forme et de disposition irrégulières, et par des espèces de niches, qui étaient probablement les loges d'honneur ou les postes de surveillance. Au-dessus du dernier rang de gradins, le rocher est taillé à pic, et il est décoré en partie par des espèces de colonnes à moitié engagées dans la masse, et couronnées par une moulure fort simple; aux deux extrémités de l'amphithéâtre, quelques gradins supplementaires rachètent l'excédent de hauteur du rocher au-dessus de ces colonnes. Le grand axe de l'arène a 49ᵐ,20 de longueur, et le petit axe 40ᵐ,15.

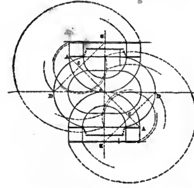


(Coupe perspective de l'amphithéâtre étrusque de Sutrium.)

Pendant long-temps, à Rome, les combats de gladiateurs et de bêtes feroces eurent lieu dans les cirques (voyez ce mot); mais la forme alongée de ces édifices convenait peu à ces combats, qui, n'exigeant qu'un espace fort limité, se passaient à une trop grande distance de la majeure partie des spectateurs : on construisit donc des amphithéâtres, d'abord en charpente, puis en pierre. Les premiers n'avaient qu'une durée fort limitée. Souvent même ils étaient enlevés immédiatement après les représentations qui les avaient nécessités. L'un d'eux, élevé du temps de César par un citoyen nommé Curion, qui donna de grandes fêtes au peuple pour célébrer les obsèques de son père, a été regardé, quoique bien à tort, par quelques auteurs, comme ayant été l'origine des amphithéâtres, c'est-à-dire des doubles théâtres. Nous ne pouvons nous dispenser de citer la description que Pline nous en a laissée : « Curion, dit cet écrivain, fit construire en bois deux théâtres très vastes, placés l'un contre l'autre, et portés chacun sur un pivot. Pendant la matinée, on jouait des pièces sur ces deux théâtres, qui étaient alors adossés afin que les acteurs ne s'interrompissent pas. Ensuite, on les faisait tourner tout-à-coup, de manière qu'ils se trouvaient en présence; leurs quatre extrémités venaient se joindre, et ils formaient ainsi un amphithéâtre, dans lequel des gladiateurs venaient se livrer des combats moins dangereux sans doute que la promenade aérienne que faisait le peuple romain pour y assister. » Pline ajoute qu'au bout de quelques jours les gonds se trouvant fatigués et forcés, la forme de l'amphithéâtre fut seule conservée.

Pour bien comprendre ce passage, il faut se rappeler que les théâtres des anciens étaient composés d'une partie demi-circulaire, occupée par les gradins destinés aux spectateurs, et d'une partie rectangulaire, de même largeur que le demi-cercle, et peu profonde, qui formait la scène. On concevra fort bien alors que deux théâtres réunis, comme il vient d'être dit, aient pu donner naissance à un edifice dont la forme se rapprochât beaucoup de celle d'un amphithéâtre. Il était facile d'enlever en peu d'instans les constructions légères de la scène; des banquettes latérales, placées, à droite et à gauche, dans les parties rectilignes, pouvaient être découvertes en même temps, et former le prolongement des gradins demi-circulaires de l'un et l'autre théâtre. Mais comment réunir par leurs extrémités deux théâtres d'abord en contact par les sommets de leurs parties circulaires, en se bornant à imprimer à ces deux masses un mouvement de rotation? Ce problème a été pendant long-temps un sujet de recherches et de discussions, et, faute de pouvoir le résoudre, on avait pris le parti de taxer d'inexact le récit de Pline, lorsque, vers la fin du siècle dernier, M. Weinbrenner, architecte de Carlsruhe, en a donné une solution géométrique, qui est indiquée dans la figure ci-jointe. Il a montré qu'il suffisait de placer, pour chaque théâtre, le centre de rotation à la rencontre de deux lignes OA, BD, inclinées en sens inverse, à 45°, et passant, l'une par le milieu B de la ligne de fond de la scène, l'autre par le point de contact O des deux théâtres. Il est facile de reconnaître que les points de rotation C, C, ainsi déterminés, satisfont et peuvent seuls satisfaire aux conditions du problème. Il y aurait encore à résoudre d'autres questions, telles que celles du système de construction, du mécanisme employé pour la rotation, de la quantité de force nécessaire pour l'opérer, etc.; mais la première était la plus curieuse, et nous n'essaierons pas de répondre aux autres dans l'ignorance où nous sommes de la grandeur des théâtres, du nombre des spectateurs, du temps employé au changement de forme, etc. La figure ci

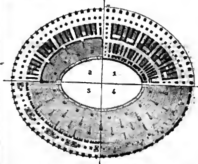
jointe représente les deux théâtres dans leur deux positions différentes; les lignes ponctuées montrent la route suivie par les divers points durant la rotation.



(Théâtre double de Curion.)

Tacite parle d'un autre amphithéâtre en bois qui, sous le règne de Tibère, fut construit à Fidènes par un affranchi nommé Attilius. Cet édifice, dont les fondemens étaient mal assurés, et dont les différentes pièces n'étaient pas suffisamment assujéties, s'écroula tout-à-coup, partie en dedans, partie en dehors, et une foule immense qui était occupée à regarder le spectacle, ou qui se promenait à l'entour, fut ensevelie sous les ruines. Cinquante mille hommes furent tués ou blessés par cet accident. Attilius fut exilé, et on défendit, par un sénatus-consulte, de donner des spectacles de gladiateurs, à moins qu'on n'eût quatre cent mille sesterces (environ 78,000 francs) de revenu, et d'élever un amphithéâtre sans que la solidité du terrain eût été préalablement constatée.

Le premier amphithéâtre en pierre qu'il y ait eu à Rome fut construit dans le Champ-de-Mars par Statius Taurus, vers l'an 725 de la fondation de la ville. Il n'en reste plus aucune trace; le palais de Monte-Citorio a été bâti sur ses ruines. Auguste avait manifesté l'intention d'en élever un autre dans une partie plus centrale de la ville, mais ce projet ne fut mis à exécution que long-temps après lui par Vespasien. Cet empereur commença, près du Forum, dans l'emplacement occupé par le fameux étang du palais doré de Néron, un amphithéâtre qui devait surpasser par sa grandeur tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors. La mort le surprit au milieu de ses travaux. Mais son successeur Titus les continua avec activité; il y employa une grande partie des prisonniers faits en Judée, et, l'an 80 de notre ère, il en célébra la dédicace. Le monument fut nommé amphithéâtre Flavien, du nom de la famille qui l'avait fait construire. Mais, par la suite des temps, le peuple, plutôt frappé des dimensions colossales de l'édifice que du souvenir de ses fondateurs, lui donna le nom de *colosseum*, en italien *colosseo* (colosse), mot si maladroitement traduit en français par celui de colysée. Des fêtes publiques furent célébrées dans cet amphithéâtre jusque vers la fin du ve siècle, époque à laquelle les jeux disparurent devant la civilisation chrétienne. Le Colysée vit cependant encore bien des scènes sanglantes; il servit de forteresse pendant une partie du moyen âge, et soutint de nombreux assauts. On en fit après cela un hôpital. Plus tard, enfin, dans le cours des xve et xvie siècle, alors qu'on commençait cependant à apprécier la valeur des monumens de l'antiquité, on le prit pour carrière, et une partie des palais dont s'enorgueillit Rome moderne, fut construite à ses dépens. Par suite de tous ces changemens de destination, et surtout de ces déprédations, il n'en reste plus que des ruines; ruines imposantes, il est vrai, qui suffisent pour donner une idée de la grandeur de l'édifice, de la disposition de son ensemble, et même de la merveilleuse habileté de sa construction, mais à la simple inspection desquelles on chercherait en vain à le reconstituer dans son état primitif. L'imagination, même la plus exercée en de semblables matières, n'y saurait retrouver cette décoration et ces distributions de détail qui jouent un si grand rôle dans toutes les œuvres d'architecture. Des fouilles faites avec soin, il y a quelques années, ont cependant permis à M. Duc, alors pensionnaire de l'Académie de France à Rome, d'exécuter les dessins d'une restauration de ce monument. C'est d'après ce travail, auquel les savantes et consciencieuses recherches de cet architecte donnent un grand cachet d'authenticité, qu'ont été gravées les planches que nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs, et qui serviront de guide à la description que nous allons essayer.



(Plan du Colysée pris à différentes hauteurs.)

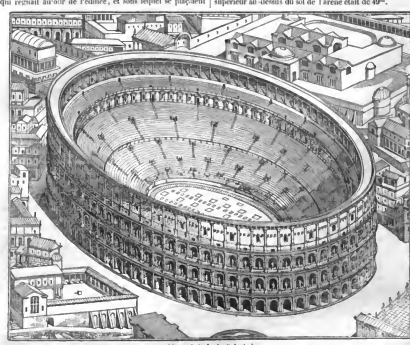
1 Section du plan au niveau du rez-de-chaussée. — 2 Au niveau du premier étage. — 3 Au niveau du deuxième étage. — 4 Au niveau de la galerie supérieure

L'arène se reconnaît encore bien distinctement; elle a la forme d'un ovale décrit probablement au moyen de plusieurs arcs de cercle, et qui se rapproche beaucoup de l'ellipse qui aurait les mêmes axes. Les deux entrées principales étaient placées aux extrémités du grand axe; d'autres portes plus petites, habituellement fermées par des grilles en fer, étaient pratiquées dans le mur d'enceinte, où on avait ménagé en outre des renfoncemens qui pouvaient offrir des refuges aux gladiateurs. Au-dessous de l'arène et d'une partie des gradins, d'immenses substructions s'étendaient sur deux étages: c'est là qu'étaient les loges des animaux; c'est de là qu'ils étaient conduits directement dans l'arène, dont le sol était percé de trappes, qui s'élevaient ou s'abaissaient à volonté, et auxquelles venaient aboutir des plans inclinés, descendant jusqu'au niveau du plan inférieur. Ces trappes servaient en outre à faire sortir des décorations, ainsi que cela se pratique encore journellement sur nos théâtres; et, afin qu'elles ne devinssent pas des occasions de chûte pour les combattans, on les recouvrait de sable (*arena*); de là vient le nom donné à cette partie de l'édifice. Ce sable était d'ailleurs nécessaire pour absorber le sang qui souvent coulait en abondance; on eut, dans quelques fêtes, l'attention de le colorer en rouge pour éviter le spectacle des souillures, et de le parsemer de paillettes d'or pour dissimuler cette terrible couleur. Immédiatement au-dessus du mur d'enceinte, appelé *podium*, et dont la hauteur était suffisante pour que les animaux ne pussent la surmonter, commençaient les gradins de l'amphithéâtre. Au niveau du premier rang, et aux extrémités du petit axe de l'arène, étaient placées, d'un côté la loge de l'empereur et de sa famille, de l'autre celle des consuls; le reste de ce gradin était réservé aux ambas-

sadeurs, aux premiers magistrats, aux sénateurs et aux vestales. Les gradins qui venaient à la suite étaient divisés en trois ordres ou *précinctions* : les dieux premiers appartenaient aux familles patriciennes, aux chevaliers et aux citoyens romains; ils se composaient de quarante gradins revêtus en marbre blanc, et couverts d'inscriptions qui constataient le nombre de places auquel pouvait prétendre telle ou telle famille, tel ou tel collége de prêtres. Une division bien tranchée séparait cette première partie du reste de l'amphithéâtre; elle était formée par le baudrier (*balteus*), mur percé de portes et de fenêtres, et richement décoré de niches, de colonnes et d'incrustations en marbre de couleur. Les portes donnaient entrée dans les galeries extérieures de l'amphithéâtre; les fenêtres servaient de ventilateurs, et par elles pénétraient dans l'intérieur des parfums qu'on faisait brûler sur des trépieds de marbre; enfin, des fontaines jaillissantes, placées dans les niches, entretenaient une douce fraîcheur dans l'amphithéâtre. Au-dessus du baudrier commençait la précinction abandonnée au peuple (*popularia*); les gradins qui la composaient étaient revêtus en bois; ils s'élevaient jusqu'au pied d'un portique élégamment décoré qui régnait autour de l'édifice, et sous lequel se plaçaient les femmes qui n'avaient pu obtenir l'honneur de s'asseoir sur les gradins inférieurs. On arrivait aux différentes précinctions par des ouvertures, nommées *vomitoirea*, ménagées entre les gradins. Ces vomitoires étaient garnis sur trois de leurs côtés de sculptures artistement composées.

Au-dessous de chacun d'eux, de petits escaliers, coupant les gradins, divisaient les précinctions en espaces, nommés *cunei*, dont la surveillance était confiée à des officiers spéciaux (*cunearii*), chargés de maintenir l'ordre et de distribuer les places.

On évalue à quatre-vingt-sept mille le nombre des spectateurs que pouvait contenir le Colysée : si l'on se rappelle que pour nos plus grandes salles de spectacle ce nombre ne s'élève pas à deux mille, et en y comprenant le parterre, la rapprochement qui en résultera donnera une idée assez exacte de la grandeur de cet édifice. Voici quelles étaient les principales dimensions : le grand diamètre de l'arène avait 86m,40 de longueur, et le plus petit 53m,50; ces mêmes diamètres prolongés jusqu'à l'extérieur, de manière à donner l'étendue totale de l'édifice, avaient, l'un 188m,50, l'autre 155m,60. La hauteur du couronnement du portique supérieur au-dessus du sol de l'arène était de 49m.



(Vue générale du Colysée.)

A l'extérieur, ce vaste monument présentait quatre étages superposés; les trois premiers étaient percés d'arcades portées sur des piedroits, décorés de colonnes engagées, appartenant à différens ordres d'architecture. Les colonnes du rez-de-chaussée étaient doriques, celles du premier étage ioniques, celle du second corinthiennes. Ces ordres étaient traités avec la fermeté et la simplicité de lignes qui convenaient à la destination de l'édifice, à ses dimensions et à la qualité des matériaux employés dans la construction. Aussi, l'ordre dorique est sans triglyphes; les chapiteaux ioniques n'ont pas ces rinceaux et ces filets qu'on y trouve habituellement; les feuilles des chapiteaux corinthiens ne sont pas détaillées, etc. Ceci est un témoignage assez remarquable de la latitude que savaient prendre les artistes de l'antiquité quand les convenances l'exigeaient, et de l'intelligence avec laquelle ils employaient, en les modifiant, les ordres que l'usage avait consacrés; sous ce rapport nos architectes modernes feraient peut-être bien de prendre quelquefois d'une autre manière leurs devanciers pour modèles, en s'affranchissant à leur exemple d'une obéissance trop servile. L'étage supérieur n'avait pas d'arcades : il n'était percé que de petites fenêtres rectangulaires; sa décoration consistait en pilastres corinthiens, surmontés d'un entablement enrichi de consoles, qui servait de couronnement pour la totalité de l'édifice. Enfin,

au-dessus de cet entablement, un ornement en bronze représentant des trophées principalement composés de boucliers et des armes en usages dans les jeux de l'arène, formait une riche dentelure qui se découpait avec élégance sur le ciel.

Il y avait à chaque étage quatre-vingts entrecolonnemens. Les arcades du rez-de-chaussée étaient fermées par des barrières mobiles qui s'enlevaient aux époques des représentations; celles des deux autres étages étaient bouchées jusqu'à hauteur d'appui et ornées de statues. A chacun des trois premiers étages, correspondaient de vastes portiques qui établissaient de faciles communications entre toutes les parties de l'édifice, et où venaient déboucher la plupart des escaliers, dont le nombre et la disposition (on peut en juger par le plan) étaient tels, qu'il fallait certainement moins de temps pour évacuer ce vaste amphithéâtre, que nous n'en mettons pour sortir de nos plus petites salles de spectacle, lorsque la foule y abonde. Ces portiques avaient un autre avantage, ils servaient de refuge aux spectateurs lorsqu'une pluie subite venait interrompre les jeux; car les amphithéâtres étaient découverts. Une pluie légère était cependant suffisamment arrêtée par une toile qui couvrait les gradins et l'arène, et qui était principalement destinée à intercepter les rayons du soleil, beaucoup plus redoutables que la pluie sous le ciel brûlant de Rome. Cette toile immense (*velorium*) était composée d'une grande quantité de parties mobiles qui se juxtaposaient; elle était décorée de riches broderies, et elle était tendue et supportée au moyen de cordages fixés à des mâts en bois qu'on glissait dans des ouvertures ménagées dans la corniche extérieure du monument.

On a essayé, dans le dessin ci-contre, de donner une vue complète, non seulement de ce grand monument, mais encore du quartier antique qui l'entourait. Sur le premier plan on voit un commencement de l'enceinte du temple de Vénus et Rome, et la partie supérieure de l'arc de triomphe de Constantin;dans le fond,les bains de Titus et quelques autres édifices du temps des empereurs. Le reste du terrain est occupé, comme il l'était, par quelques maisons particulières. Il est sans doute inutile de prévenir qu'on a seulement visé à donner à ces dernières le caractère romain, et qu'elles n'ont rien d'authentique quant au détail.

La principale destination du Colysée a été de servir aux combats de gladiateurs et d'animaux. On connaît le goût et mieux encore la passion du peuple romain pour ces sortes de spectacles, et aussi le luxe de carnage déployé dans les occasions solennelles par les grands et par les empereurs. L'ancien sénat, lors des guerres puniques, avait fait massacrer à coups de flèches, dans le cirque, les éléphans pris en Sicile sur les Carthaginois. Il y avait là un but politique; mais bientôt le seul but politique de ces combats fut de plaire au peuple. Pompée fit descendre dans l'arène vingt éléphans, quatre cent dix panthères, et six cents lions; César fit combattre quatre cents lions, et quarante éléphans; à la dédicace du temple de Marcellus, on mit à mort deux cent soixante-huit lions, et trois cent dix panthères, Auguste pendant son règne fit tuer devant le peuple romain, trois mille cinq cents bêtes sauvages de toute espèce, comme le constate l'inscription d'Ancyre; Titus en fit tuer cinq mille dans les fêtes qui eurent lieu pour l'inauguration de son amphithéâtre; dans les jeux célébrés sous Trajan à l'occasion de la défaite des Parthes, onze mille bêtes féroces furent mises à mort; Probus ayant fait planter une forêt au milieu de l'arène, avec des rochers et des figures de montagnes, y jeta une multitude innombrable de toutes sortes d'animaux, parmi lesquels se trouvaient plus de mille autruches. Ces spectacles si cruels, sans que ceux qui les donnaient y prissent garde, contribuaient cependant à la civilisation générale du globe, en y détruisant rapidement les races malfaisantes. Elles ont tellement diminué par tant de massacres que tous les rois du monde se réuniraient en vain aujourd'hui pour en rassembler une quantité pareille à ce que l'on tuait à Rome dans un seul jour.

Le Colysée a servi aussi quelquefois de naumachie; on y a représenté des scènes nautiques, des combats de galères armées de gladiateurs; on y a fait paraître des naïades, des tritons, etc. Pour ces jeux, on fermait hermétiquement toutes les ouvertures de l'arène, et on débouchait un grand nombre de tuyaux qui étaient en communication avec les aqueducs de la ville, et qui remplissaient l'arène en peu d'instans.

Les Romains ont construit beaucoup d'autres amphithéâtres, il y en avait dans chaque ville un peu importante. De même que les Grecs élevaient des théâtres dans leurs colonies, de même les Romains élevaient des amphithéâtres dans les leurs. Ces deux genres d'édifices peuvent être regardés, en effet, comme un cachet symbolique bien expressif de l'une et l'autre nation.

Parmi les amphithéâtres qui subsistent encore, du moins en partie, les mieux conservés sont, en Italie, celui de Capoue, où l'on voit bien distinctement la disposition des loges d'animaux placées au-dessous de l'arène; celui de Pompéi, dont l'arène a été creusée dans le sol, et dont les gradins s'appuient sur les terres provenues de la fouille; et celui de Vérone, qui sert encore dans quelques fêtes. En Istrie, celui de Pola; en Sicile, celui de Catane; en France enfin, les amphithéâtres d'Arles et de Nîmes.

Nous ne construisons plus de monumens de ce genre, mais nous avons conservé le mot d'amphithéâtre pour l'appliquer à quelques édifices ou parties d'édifices modernes. Il désigne dans nos théâtres un certain nombre de banquettes, placées à l'extrémité de la salle, en face de la scène; dans les hôpitaux, la salle des opérations chirurgicales et des dissections; dans les écoles, les salles où se font les cours oraux. Quelques gradins revêtus de gazon forment ce qu'on appelle un amphithéâtre de verdure dans les jardins.

AMPHITRITE, une des divinités de la mer dans le panthéon grec. Ce sujet sera traité dans son ensemble à l'article Neptune dont Amphitrite était regardée comme l'épouse.

AMPHITRITE (*amphitrita*), famille de la classe des annélides. Muller a désigné sous ce nom un groupe d'animaux qui contenait le genre térébelle et sabelle de Linné. Bruguière, Lamarck, Cuvier, ont adopté ce genre; mais M. Savigny, après eux, a cru devoir se servir de ce nom pour établir une famille, la première de l'ordre des serpulées, dans laquelle il fait entrer les genres serpule, sabelle, hermelle, térébelle, amphictène.

Cette famille a pour caractères : des branchies peu nombreuses, plus ou moins compliquées, situées sur les premiers segmens du corps; des pieds dissemblables; une bouche sans trompe, mais souvent garnie de longs tentacules. Point de tête. Le corps divisé en plusieurs anneaux, ayant des branchies et des pieds.

Les animaux de cette famille se forment des tubes par l'assemblage soit de grains de sable, soit de fragmens de coquilles, et de plusieurs autres corps qu'ils agglutinent en transsudant une sorte de mucus.

Ils habitent tous la mer, et sont vulgairement connus sous le nom de tuyaux de mer, pinceaux de mer, etc., etc.

AMPHIUME. Les amphiumes appartiennent au groupe de la famille des batraciens modèles, qui renferme les salamandres et les tritons, c'est-à-dire les espèces à branchies caduques (voyez Batraciens). Ce sont des reptiles à corps très alongé, à peu près cylindrique comme celui des anguilles, et qui diminue à peine de grosseur en s'avançant vers la queue. Celle-ci, qui est aplatie latéralement, forme le quart de la longueur totale de l'animal. Les flancs offrent, dans toute leur étendue, de larges plis verticaux, comme on le remarque d'ailleurs chez les salamandres et les ménopomes. La peau qui enveloppe les amphiumes est molle, néanmoins assez forte et, à sa surface, elle est couverte d'une infi

nité de très petits grains; leurs membres sont extrêmement courts, et la distance qui sépare les antérieurs des postérieurs est considérable, ceux-ci prenant naissance à une très petite distance en avant de l'anus, ceux-là s'attachant presque sur les côtés du col; la tête est déprimée, large, confondue avec le tronc; le museau arrondi, et la bouche profondément fendue en travers. Des lèvres minces et élargies garnissent les mâchoires; sur celles-ci, se trouvent implantées des dents courtes, fortes, légèrement courbées en arrière, et très serrées. Au palais, il en existe d'absolument semblables, disposées sur deux rangs. La langue, qui est petite, molle et mince, adhère par toute sa face inférieure à la partie de la cavité buccale qui lui correspond. Les narines ont leurs ouvertures externes fort petites et ovales; c'est tout-à-fait à l'extrémité et sur le bord du museau qu'on les aperçoit: leurs orifices internes sont situés assez en arrière, entre les deux rangées des dents maxillaires et palatines. Petits et ronds, et sans paupières, puisqu'ils sont recouverts par la peau qui est moins épaisse en cet endroit, les yeux se trouvent placés sur la ligne moyenne et transversale de la tête, et assez près du bord de la mâchoire. Il existe en avant des bras un trou que l'on suppose être le vestige de l'ouverture branchiale du jeune âge. Il est elliptique et garni d'une double valvule à deux lèvres verticales.

Si les amphiumes ne vivent point constamment dans l'eau, ils s'en éloignent du moins fort peu. Les deux seules espèces que l'on connaisse encore à présent sont originaires de l'Amérique septentrionale, ce sont:

L'amphiume à trois doigts (*amphiuma tridactylum*), qui parvient jusqu'à plus de trois pieds de longueur, et qui a alors la grosseur du poignet. Ses pieds sont, ainsi que son nom l'indique, terminés chacun par trois doigts



(Amphiume à deux doigts. — Tête vue en dessous.)

L'amphiume à deux doigts (*amphiuma didactylum*), qui a par conséquent un doigt de moins à chaque pied que l'autre espèce, n'atteint pas de si grandes dimensions; nous n'en avons jamais vu de plus de vingt-six pouces de longueur.

Ces deux espèces sont de la même couleur, d'un brun noirâtre sur le dos, et grisâtre sur les parties inférieures du corps.

AMPULLAIRE (*ampullaria*), mollusque de la classe des gastéropodes de Cuvier.



(Ampullaire de la Guyane.)



(La même, vue du côté opposé.)

Le nom d'ampullaire a été donné, par M. de Lamarck, à des animaux sans vertèbres, qui sont pourvus de coquilles globuleuses, très ventrues, dont le dernier tour de spire est au moins quatre fois plus grand que celui qui précède, dont le bord droit est tranchant; l'animal est pourvu d'un opercule fermant hermétiquement l'ouverture.

Ce genre, quoique fort peu étudié, contient déjà plus de quinze espèces, qui sont toutes fluviatiles. L'une d'elles a la singulière propriété de vivre dans les fontaines d'eau chaude des oasis de Bahrych, en Egypte.

Beaucoup d'espèces de ce genre sont fossiles; mais plusieurs conchyliologistes prétendent que ces fossiles ne doivent point appartenir à ce genre.

L'espèce que nous figurons est l'ampullaire de la Guyane. (*Ampullaria Guyanensis*, Lamarck. Animaux sans vertèbres; tome VI, page 176.)

AMRIALKEIS BEN HODJR, un des sept poètes arabes dont les œuvres, connues sous le nom de *Moallaka*, étaient conservées dans l'enceinte sacrée de la Kaaba. Il appartenait à la tribu de Kenda, originaire du Yémen. Son grand-père, Hareth ben Amrou, avait été placé par Kobad, roi de Perse, sur le trône de Hira, vers l'an 525 de notre ère. Hareth avait donné à Hodjr, père de notre poète, le gouvernement de la tribu de *Benou-Assad*. La dureté de celui-ci à l'égard de ses sujets, qui leur avait mérité le surnom d'*esclaves du bâton*, ne se démentit point à l'égard de son fils. Le goût de celui-ci pour la poésie et les plaisirs ne lui convenant point, il le chassa brutalement de sa maison, et le réduisit à mener une vie vagabonde de tribu en tribu. La société, pleine de charme pour lui, des Arabes sans demeure fixe et vivant de butin, et surtout le libre exercice de ses goûts poétiques, le dédommageaient amplement dans son exil, lorsqu'il apprit tout-à-coup la mort de son père. Les Benou-Assad l'avaient assassiné, et il lui restait le devoir de la vengeance. Obéissant à l'honneur, et oubliant tous ses sujets de plainte contre son père, il rassemble ses compagnons, entraîne dans son alliance la tribu de *Bekr ben Vaïel*, et se met en marche. Mais les *Benou-Assad*, avertis par leurs devins, avaient quitté leurs campemens, et Amrialkeis, trompé par cette ruse, attaque une autre tribu, et en fait un grand carnage. Cette funeste méprise ayant indisposé ses alliés contre lui, il s'en vit bientôt abandonné. Ayant en vain cherché à réunir quelques secours dans le Yémen, il résolut de s'adresser à l'empereur grec; mettant aussitôt son projet à exécution, il se rend à Constantinople, et réclame hardiment l'assistance de l'empereur, en se fondant sur l'obligation où sont les princes de s'entr'aider mutuellement dans les causes justes. Les commentateurs des poètes arabes nous ont conservé quelques fragmens de ses poésies, dans lesquels il se vante de la réception qui lui fut faite. Les secours qu'il sollicitait lui avaient été accordés; mais bientôt l'empereur, cédant aux insinuations d'un Arabe de la tribu de Benou-Assad présent à sa cour, revint sur sa promesse, et se contenta

d envoyer à Amrialkeis un vêtement d'honneur. Amrialkeis en s'en retournant fut pris de maladie, et s'affaiblissant tous les jours, il finit par mourir sur le territoire de l'empire, près d'Ancyre, où il fut enterré. On répandit le bruit que la robe dont l'empereur lui avait fait présent était empoisonnée, et que sa mort n'avait point eu d'autre cause. Aboulfeda en rapportant cette prétendue trahison, la qualifie de fabuleuse; et le surnom de *Zoul'qorouhh* (l'homme aux ulcères) que lui donnent souvent les Arabes contemporains, montrent que cette maladie pouvait fort bien provenir d'une source toute naturelle. Amrialkeis vivait encore dans les premières années de l'apostolat de Mahomet; mais la nouvelle foi n'était pas de son goût, et il composa des satyres mordantes contre le prophète, qui, de son côté, chargea Lebid, un de ses prosélytes, poète également estimé parmi les Arabes, de répondre aux attaques d'Amrialkeis. C'est là sans doute ce qui a fait dire aux philologues arabes, qu'au jour de la résurrection Amrialkeis portera l'etendart des poètes arabes du paganisme, et les conduira à sa suite dans l'enfer. Amrialkeis est regardé en effet comme le plus grand poète arabe, éloge d'autant plus significatif que, dans le siècle où il vivait, plusieurs poètes d'un grand mérite se disputaient la palme. Lebid, celui-là même dont nous venons de parler, interrogé un jour quel était, selon lui, le meilleur poète, répondit que c'était l'homme aux ulcères, Zoul'qorouhh; interrogé à qui il assignait le second rang, il répondit que Tarapha le suivait, et que, quant à lui-même, sa place n'était qu'à la troisième ligne. Un jugement pareil fut encore porté sur Amrialkeis au temps du calife Omar.

En mettant de côté un petit nombre de fragmens disséminés dans les anthologies et les commentateurs arabes, il ne nous reste d'Amrialkeis qu'un seul poème complet, qui est sa *Kassida al Moallaka*, composée de 79 distiques. C'est une suite de tableaux où le poète retrace les souvenirs du séjour de sa maîtresse dans des lieux où il ne la retrouve plus, de ses aventures d'amours, de ses souffrances, la description de son coursier, d'un orage, etc. Ces divers tableaux ne sont liés par aucune chaîne historique; mais peut-être même prennent-ils, à cause de cela, un caractère plus poétique. L'auteur, comme les poètes lyriques, puise dans ce désordre l'occasion d'une foule de transitions rapides et heureuses. Au surplus, bien des délicatesses nous échappent, et là où nous croyons voir des incohérences, il y a peut-être de fines allusions à des circonstances que nous ignorons, et qui, pour ses contemporains, étaient sans doute d'un grand prix. Nous terminerons cet article par une traduction aussi littérale que possible, de quelques passages de sa Moallaka. Une telle manière de traduire a bien des inconvéniens, puisqu'elle enlève presque toujours toute élégance; mais elle a aussi l'avantage de donner en bien moins de termes une idée nette et précise du sujet dont il s'agit. Voici le début :

« Arrêtez, mes amis! pleurons au souvenir de ma maîtresse et de sa demeure, au pied des collines de sable, entre Deboul et Hanmel, entre Toudihh et Mikra; les traces de son habitation ne sont point encore effacées quoique les vents du midi et du nord s'y soient croisés. Mes amis, montés sur leurs chameaux, s'approchèrent de moi et me dirent : Ne te laisse point consumer par la douleur, mais sache la porter en homme.— Les larmes que je répands me soulageront, car que peut-on espérer en présence de ces débris de demeure? — Tu as éprouvé les mêmes regrets à cause d'Ommol Hoveirith, et de sa voisine Rebab à Ma'sel. — Oui; toutes les fois qu'elles se levaient, le musc se répandait autour d'elles comme la brise du matin quand elle apporte les parfums de la giroflée. Alors les larmes coulaient en abondance de mes yeux, retombaient sur ma poitrine et arrosaient ma ceinture. »

Après cet exorde, le poète raconte ses histoires d'amour, ses périls, ses récompenses. Il peint ainsi une jeune fille avec laquelle il avait eu une entrevue, en trompant la sévère vigilance de sa tribu :

« Fille au corps blanc, svelte et léger, au sein poli comme une glace, perle précieuse dont le blanc tempère la couleur jaune, nourrie par une eau limpide et saine, inaccessible; elle se détourne et laisse voir ses joues délicates; elle jette un regard semblable à celui d'une gazelle du Vedjra, mère d'une jeune famille. Son col est semblable à celui d'une biche; et gracieux quand elle le dresse, il n'est pas sans parures. Ses cheveux ornent son dos, ses cheveux noirs, noirs comme le charbon. Touffue comme les rameaux du palmier, sa chevelure élevée en haut, en partie nouée, en partie flottante, se balance sur sa tête. Le milieu de son corps est mince comme le fil, et sa jambe est semblable à un rejeton de palmier arrosé par l'eau et penché. »

Pour terminer d'une manière encore mieux en rapport avec la patrie do notre poète, nous citerons en finissant le portrait qu'il fait de son cheval :

« A l'aube du jour, les oiseaux étaient encore dans leurs nids, je partis sur un cheval au poil court, vainqueur des bêtes sauvages; grand, il est également habile à l'attaque et à la fuite; il se retourne rapidement à gauche ou à droite, et ressemble à une pierre roulée par le torrent. C'est un cheval alezan : il fait retomber la housse de son dos, comme un caillou dur et rapide fait tomber ce qu'on pose sur lui. Je suis monté sur un cheval mince et fougueux; son hennissement frémit dans sa poitrine comme dans un vase où l'eau bout; il vole quand les autres chevaux déjà affaissés, de leurs sabots remuent la poussière; rapide comme le disque qu'un enfant tourne dans ses mains avec une ficelle tordue, il a les flancs d'une gazelle et les jambes d'une autruche; il court comme le loup, et pose les pieds comme le renard. »

AMSTERDAM, ville de Hollande, et centre principal du commerce de ce pays, est bâtie au fond du golfe du Zuiderzée, sur la côte méridionale de l'embranchement connu sous le nom de l'Y, à cause de sa forme. La petite rivière de *Amstel*, qui traverse la ville, lui a valu son nom, qui se prononçait autrefois *Amsteldam* ou *Amstelredamme*. Cette position sur un canal abrité au fond d'un golfe, et formant ainsi un port naturel commode, n'est pas aussi avantageuse pour la facilité des édifices que pour celle de la navigation. Le terrain était anciennement occupé en entier par des marécages. Pour y construire des maisons, on est obligé d'avoir recours aux pilotis, comme à Venise; et en quelques endroits, où l'on se trouve sur un banc de tourbe de trente à quarante pieds d'épaisseur, on a grand mal. Le sol est entièrement d'alluvion sur une épaisseur de plus de deux cents pieds, et se compose uniquement de bancs de sable et d'argile alternant ensemble et peu consistans : à cinquante pieds de profondeur on trouve une couche de sable qui forme le premier banc un peu solide.

Les commencemens d'Amsterdam ne sont pas bien connus; il paraît que dans le XIIe siècle il se trouvait déjà en cet endroit un petit village de pêcheurs. Son nom se trouve pour la première fois dans un acte du comte Floris de Hollande, en date de 1275, qui exempte la ville d'Amstelredammo de quelques taxes. En 1296, elle fut attaquée et prise par suite des querelles soulevées par le meurtre do comte Floris; elle passa alors sous la domination des comtes de Hollande, et son commerce commença à s'établir. En 1578, lorsque les états de Zélande, de Hollande, de Flandre et de Brabant, établirent leur fédération, sa prospérité se décida tout-à-fait, et elle devint maîtresse du commerce qu'Anvers avait attiré jusque là. Son enceinte prit un agrandissement considérable, et l'on construisit une nouvelle ville sur la rive gauche de l'Amstel, à l'occident de l'ancienne. Le port et les digues qui le protègent reçurent aussi successivement de notables perfectionnemens. Au commencement du XVIIe siècle, on y comptait déjà 100,000 ha-

bitans : il se trouvait tant de richesses dans cette place, qu'elle était généralement regardée comme une des premières villes d'Europe sous ce rapport. Sa banque, qui fut fondée en 1609, et qui est une des premières institutions de ce genre que l'on ait vues en Europe, contribua beaucoup à son développement. Le crédit de ses bourguemestres aux états-généraux était si grand qu'il tint plusieurs fois en équilibre celui du stathouder lui-même. Vers 1653 cependant la guerre avec l'Angleterre causa un tel ralentissement dans son commerce, qu'elle endura une crise passagère, pendant laquelle plus de 4,000 maisons se trouvèrent abandonnées. Depuis elle se releva brillamment, et tint un haut rang durant tout le cours du XVIIIe siècle. Pendant la révolution, associée aux destinées de la France, ainsi que tout le reste de la Hollande, elle a participé à nos privations et aux difficultés amenées par la guerre. Louis Bonaparte y avait transporté le siége de son gouvernement éphémère, en 1808, pour essayer de la ranimer et d'activer son commerce; mais le système continental et l'adjonction d'Amsterdam à la France en 1810, remirent bientôt ses affaires en souffrance plus que jamais. En 1813, elle a repris son ancienne position; les capitaux y ont afflué de nouveau, et elle forme encore le centre le plus actif et le plus opulent de la Hollande. La ville a si peu changé depuis le XVIIIe siècle, que les descriptions publiées il y a cent ans sont encore un excellent guide pour le voyageur. Nous donnons ici une vue des digues et de la tour connue sous le nom de la *Tour des Harengs*.



(Tour des Harengs, à Amsterdam.)

La ville manque d'eau douce aussi bien que si on l'eût bâtie au milieu de la mer; on apporte celle qui est nécessaire à sa consommation par bateaux, d'une distance de près de cinq lieues; et l'on vend dans les rues la bonne eau d'Utrecht pour le thé et le café. La tourbe, qui abonde dans les environs, est le combustible le plus ordinaire; on brûle cependant des houilles de Newcastle, mais non pas généralement. Les maisons sont bâties en briques, et souvent peintes. Il y a un grand nombre d'églises pour les diverses religions, dont le tableau montre bien la variété de la population : seize pour les catholiques, treize pour le culte réformé, trois pour les luthériens, deux pour les anabaptistes, une pour les presbytériens, une pour les anglicans, une pour les remontrans, une pour les arméniens, une pour les grecs, une synagogue pour les juifs portugais, et une pour les juifs allemands. Il y a douze places publiques, plusieurs promenades plantées d'arbres, et trois théâtres. La ville a la forme d'un grand croissant, dont les deux cornes embrassent le port : elle est partagée par les canaux en quatre-vingt-dix îles, liées entre elles par deux cent quatre-vingt-dix ponts. Le grand pont, bâti sur l'Amstel, est construit moitié en briques et moitié en pierres; il a trente-quatre arches; les navires peuvent passer à travers celles du milieu. Près du pont est l'écluse avec laquelle on retient à volonté les eaux de l'Amstel pour inonder le pays : bien que la ville ait quelques fortifications, c'est là sa meilleure défense.

Amsterdam est un grand entrepôt des denrées de l'Amérique et de l'Inde; elle communique très facilement avec le milieu du continent par la navigation intérieure, et dans une multitude de directions différentes. Les canaux qui viennent s'y joindre sont comme de grandes ramifications de celui qui lui sert de port : ils se rendent à Utrecht, qui est la place la plus voisine sur le Rhin, à Rotterdam, à Leyde, à Harlem, à la Haye, etc. Les approches de ce port ne sont point commodes pour la navigation, sur la côte de l'Océan, surtout devant le Zuiderzée, qui est encombré d'un grand nombre de bancs de sable, et à l'entrée du détroit du Texel : il n'y a pas assez de fond partout; et pour faire passer les navires qui ont un fort tirant d'eau, on est obligé de les décharger en partie, ou d'employer des allèges que l'on nomme les *chameaux*. Néanmoins, aujourd'hui que le grand canal du Helder est terminé, la facilité des arrivages a considérablement augmenté. Ce canal part du port d'Amsterdam, et va aboutir directement à la pointe nord de Hollande, à l'entrée du passage du Texel : il a quatorze lieues de longueur et vingt-six pieds de profondeur; sa largeur est pareille à celle d'un bassin. Les navires y arrivent directement en venant du large, et sont remorqués par des bateaux à vapeur; ils évitent ainsi les difficultés qu'oppose le vent à la liberté de leurs mouvemens dans le Zuiderzée, et aussi l'obligation de décharger parfois leur cargaison pour pouvoir avancer. Ce canal est une grande amélioration maritime d'Amsterdam.

Les principaux articles d'importation sont les tabacs, les cuirs, le riz, le lin, et les grains. Leur valeur, en 1830, s'est élevée à 40 millions; en 1831, elle a encore augmenté. Le nombre total des arrivages a été cependant, en 1830, de 1996; et en 1831, de 1624. Amsterdam renferme des manufactures considérables, des blanchisseries, des filatures, des fabriques de calicos et d'indiennes, des raffineries de sucre, une fonderie de canon, et des chantiers.

La population qui, en 1814, était de 180,000 âmes, était, en 1830, de 202,364; sur ce nombre 90,332 hommes, et 112,032 femmes.

AMYGDALE. De chaque côté de l'isthme du gosier, dans un enfoncement particulier que bornent en avant et en arrière les piliers du voile du palais, se trouve un petit corps glanduleux dont la forme rappelle assez bien celle d'une amande, et qui pour cette raison a reçu le nom d'amygdale (*amygdolè*, en grec, signifie *amande*). On aperçoit aisément les amygdales sur les individus à qui l'on fait ouvrir largement la bouche, et qui savent d'eux-mêmes abaisser la langue de manière à offrir à la vue toute l'arrière-bouche, ou qui du moins la laissent abaisser dans le même but avec le plat d'une cuiller : en regardant à droite et à gauche au-dessus de la base de la langue, on voit la saillie que font ces glandes dans l'isthme du gosier, saillie qui, dans certains gonflemens morbides, s'avance même jusqu'à la luette. Si l'on examine de près cette face saillante, on découvre que la membrane muqueuse qui la revêt est criblée d'une douzaine de petits orifices qui conduisent dans des lacunes, ou cellules, toutes tapissées par un prolongement de la membrane. Ces cellules sont complètement analogues à celles qui se trouvent disséminées sur la langue et sur mainte autre surface muqueuse, et que les anatomistes désignent sous le nom de *follicules muqueux*, ou, pour mieux dire, *mucipares*. Ce qu'il y a ici de particulier, c'est que ces follicules, au lieu d'être isolés, communiquent la plupart entre eux, et se trouvent d'ailleurs agrégés les uns aux autres, le plus

souvent en une seule masse, rarement en plusieurs lobes distincts, par l'intermède du tissu cellulaire, base et lien de tous les tissus organiques. A proprement parler, l'amygdale n'est donc point une glande; c'est, pour employer le terme technique, un follicule composé.

Les amygdales sécrètent et contiennent une sorte de mucus, ou fluide demi-visqueux et demi-transparent qu'on en fait sortir par la pression, et qui doit principalement servir à faciliter le glissement du bol alimentaire à travers l'isthme du gosier. Car c'est dans cette période de la déglutition que l'excrétion doit être la plus abondante, vu la constriction alors exercée sur les amygdales par le muscle *constricteur supérieur* du pharynx, ou arrière-bouche, muscle à la face interne duquel elles se trouvent adhérentes.

L'inflammation des amygdales, ou *omygdalite*, constitue une des espèces les plus fréquentes d'*angine* ou *mal de gorge*; elle se nomme aussi *angine tonsillaire*, d'après le nom latin des amygdales (*tonsillæ*). Elle laisse souvent après elle un gonflement permanent de l'organe, ce qui est une cause infaillible du fréquent retour des angines : on ne prévient ces incommodes et souvent fâcheuses récidives, qu'en ayant recours à une opération fort simple et fort peu douloureuse, l'excision de l'amygdale engorgée.

AMYGDALOIDE. Les diverses masses minérales ou roches qui constituent la couche corticale du globe terrestre, ne présentent pas une très grande variété dans la composition chimique de leurs élémens; mais on y observe, sous le rapport de la structure et du mode d'agrégation, des types extrêmement nombreux, qui eux-mêmes sont susceptibles d'un nombre illimité de nuances. Parmi les types les plus prononcés, les amygdaloïdes forment un groupe de roches douées d'une structure extrêmement remarquable, et qu'il est très facile de caractériser. Les géologues désignent communément sous ce nom, dérivé de *amygdalé* (amande), toute roche présentant une masse de composition variable, mais compacte; empâtant, non pas des cristaux comme les porphyres, mais bien des *noyaux* ou *amandes* de natures très diverses, et différant beaucoup en général de la masse principale de la roche. Les amandes sont presque toujours mal soudées avec la masse, et s'en séparent aisément; souvent la roche renferme des cavités arrondies qui paraissent être l'empreinte d'amandes détruites, ou le moule dans lequel elles doivent se former. On peut prendre une idée de la structure des roches amygdaloïdes par la figure suivante, dans laquelle on a représenté un fragment d'une roche de cette espèce, de Feroë en Islande.



(Amygdaloïdes de Feroë en Islande.)

La composition de la pâte des roches amygdaloïdes ne correspond pas en général à celle de minéraux simples; ordinairement elle est formée de plusieurs substances minérales que l'on peut quelquefois distinguer en partie, mais qui, le plus souvent, sont entièrement fondues les unes avec les autres. Dans les minéraux, qui entrent comme élémens dans la pâte des amygdaloïdes, dominent les silicates alumineux; parmi les roches, formées de leur association, on peut citer les trapps, composés essentiellement d'un mélange homogène de feldspath et d'actinote noire; les basaltes, composés de feldspath, d'angite, de divers autres silicates ferrugineux, et souvent de fer titané; enfin un grand nombre de roches diverses, composées en général des mêmes élémens, mais qui présentent un nombre infini de nuances, qu'il est impossible de caractériser dans une simple description.

Les amandes disséminées dans la masse de l'amygdaloïde sont beaucoup plus faciles à préciser : ce sont, en général, des minéraux simples, dont quelques uns affectent presque exclusivement ce genre de gisement. Parmi ces substances, on peut signaler spécialement plusieurs variétés de minéraux quartzifères, les calcédoines, les jaspes et les agates; le calcaire spathique, l'épidote, la stéatite, la chlorite, les divers minéraux réunis autrefois à tort sous le nom de zéolite, mais qui, par une propriété commune, se rencontrent particulièrement dans les amygdaloïdes; tels sont la mésotype, l'apophyllite, la stilbite, la chabasie, l'analcime, etc. Enfin on trouve fréquemment, dans les cavités des amygdaloïdes, les minéraux qui entrent dans la composition de la pâte de la roche, et surtout le feldspath, l'actinote et l'angite. A l'égard de la disposition des noyaux qui entrent dans les amygdaloïdes, il convient de remarquer que la cavité amygdaline n'est pas toujours remplie en entier; souvent elle ne contient qu'une masse dont la partie extérieure est moulée sur cette cavité, mais dont la partie centrale est vide, et tapissée de très beaux cristaux (voyez l'art. AGATHE). Les plus beaux échantillons des divers minéraux qui viennent d'être énumérés se trouvent, en général, sous cette forme. Quelquefois enfin, comme on l'a déjà dit, la cavité est entièrement vide, ou bien, ce qui est très remarquable, elle est remplie d'une eau limpide.

Les causes qui ont produit la structure amygdaline ne sont pas encore très bien connues; tout paraît indiquer que la formation des noyaux est postérieure à la consolidation de la roche, et que le dépôt de ces substances s'est effectué dans des cavités bulleuses, formées à l'époque de cette consolidation, comme celles qui se produisent encore journellement dans les déjections ignées des volcans. Mais comment la matière des noyaux a-t-elle pu s'introduire dans l'intérieur de la masse solidifiée? Beaucoup de faits tendent à prouver que les roches les plus compactes sont perméables, dans certaines circonstances, aux liquides ou aux matières solides en dissolution ou gazéifiées. C'est ainsi qu'on trouve de l'eau dans les cavités des basaltes et des laves de la chaussée des Géans en Irlande et de Capo di Bove près de Rome. Dans les usines où l'on fond certains minerais, on trouve quelquefois des dépôts métalliques qui ont pénétré à l'état de vapeur dans l'intérieur des pierres très compactes, et sans fissures visibles, qui forment les parois des fourneaux. Les masses minérales qui existent à la surface du globe nous présentent souvent sur une grande échelle des exemples d'infiltrations qui ont eu lieu dans certaines roches postérieurement à leur dépôt; tels sont les puissans mélanges de carbonate de magnésie que l'on trouve aujourd'hui dans des roches qui certainement étaient dans l'origine exclusivement formées de carbonate de chaux. Dans l'état actuel de nos connaissances sur ces sortes de phénomènes, la science doit se contenter d'enregistrer des faits qui jusqu'ici n'ont point trouvé d'explication satisfaisante. Il est certain d'ailleurs que dans les types les plus prononcés de la structure amygdaline, les noyaux ne peuvent s'être formés lors de la solidification de la roche; ce départ d'un minéral dans une roche en fusion ne peut se faire que d'une manière très lente, et doit nécessairement produire des cristaux empâtés dans la masse, comme le feldspath, l'actinote et l'angite dans les porphyres, l'amphigène dans les laves, etc. Une pareille formation exigerait enfin que les noyaux fussent formés des mêmes élémens que la masse, ce qui est loin d'avoir toujours lieu dans les amygdaloïdes.

Les amygdaloïdes se trouvent associés à des formations très diverses, et souvent à des terrains de sédiment. On sait cependant aujourd'hui qu'elles n'en font pas partie; elles appartiennent à ce groupe remarquable de roches, qui, sorties à l'état de fusion du sein de la masse liquide qui se trouve dans la profondeur du globe, sont venues s'épanouir à la surface au travers des masses minérales déjà solidifiées. Si

quelques variétés de roches amygdaloïdes paraissent plus spécialement en connexion avec certains dépôts sédimentaires, c'est que l'époque de l'épanouissement de ces roches coïncide avec les révolutions qui ont placé ces dépôts à la surface.

Les amygdaloïdes basaltiques ne sont que des accidens particuliers de ces formations puissantes de basaltes, répandues en si grande abondance à la surface du globe. Parmi les formations les plus célèbres de ce genre, on peut citer celles de l'Irlande, des Hébrides, des Orcades, celles de l'Etna, des îles Cyclopes, etc.

Les amygdaloïdes trappéens, qui en général sont arrivés à la surface du globe à une époque plus ancienne que les précédens, sont aussi très abondans. Les amygdaloïdes d'Oberstein et de la vallée de la Nahe, dans le Palatinat sur la rive gauche du Rhin, ceux de Feroë, en Islande, sont connus par les beaux échantillons de minéraux quartzifères qu'ils fournissent aux collections. La plupart des agates répandues dans le commerce viennent des amygdaloïdes d'Oberstein. Il existe dans les montagnes calcaires du Derbyshire, en Angleterre, un gisement curieux d'amygdaloïde, désigné dans la contrée sous le nom de *toadstone* (pierre de crapaud), vu que les noyaux ont en général quelque ressemblance avec l'extérieur de cet animal. Cette roche, dont la couleur est communément d'un blanc grisâtre ou rougeâtre, est le plus souvent remplie de noyaux calcaires; elle est intercalée dans des masses d'un calcaire rempli de filons de minerai de plomb. Cette roche paraît former des couches stratifiées avec le calcaire, en sorte qu'elle paraîtrait, au premier aperçu, en être contemporaine : on a reconnu cependant que la roche amygdaloïde avait été injectée à l'état liquide au milieu des calcaires, dont les couches ont été disjointes par la force d'injection.

Le gisement des roches amygdaloïdes à la surface du globe présente une foule d'accidens d'un haut intérêt sous le rapport géologique : la description de ces faits trouvera naturellement sa place dans une histoire générale des roches de nature ignée.

AMYOT (Jacques), évêque d'Auxerre, grand-aumônier de France, et traducteur de Plutarque, de Daphnis et Chloé, de Longus, et auteur de plusieurs ouvrages. Il n'y a pas de personnage à une époque aussi moderne de l'histoire que celle où Amyot a vécu, sur qui il se soit fait plus de fables que sur lui, et tout ce qu'en dit Saint-Réal, des écrits duquel sont tirées ces fausses données, n'a rien d'assez curieux ni d'assez pittoresque pour lui faire honneur, même comme invention. Saint-Réal dit qu'il s'enfuit de la maison paternelle de peur d'être châtié; qu'il tomba malade dans la Beauce, demeura étendu au milieu des champs, et fut porté jusqu'à Orléans par un cavalier qui le mit en croupe. Ayant fait fortune par une suite d'évènemens assez extraordinaires, il fut obligé, continue Saint-Réal, de s'exiler de Paris, étant soupçonné de participer aux erreurs de la religion réformée. Retiré chez un gentilhomme du Berry, il y composa une épigramme en l'honneur de Henri II, qui y vint loger par hasard; cette épigramme, dédaignée par le roi, frappa le chancelier Michel de l'Hôpital, qui le recommanda à l'attention de son maître. Bayle, dans son Dictionnaire critique, paraît prouver l'impossibilité des faits de cette relation. Il n'est pas beaucoup plus avéré qu'il se soit attiré la colère de Catherine de Médicis, qui, ayant appris qu'il avait été nommé à la charge de grand-aumônier dont elle voulait disposer, lui dit ces foudroyantes paroles : « J'ai fait bouquer les Guises et les Châtillons, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet ! » — Il est constant que Jacques Amyot naquit à Melun, le 30 octobre 1513, de parens pauvres : son père, disent les uns, était mercier, et vendait des bourses et des aiguillettes; selon d'autres, il était boucher ou corroyeur. Étant allé à Paris continuer ses études qu'il avait commencées à Melun, il y recevait toutes les semaines un pain que lui envoyait sa mère, nommée du nom singulier de Marguerite des Amours. Il étudiait la nuit, à la lueur de quelques charbons embrasés, n'ayant pas les moyens de s'éclairer autrement. Il apprit la langue grecque au collège du cardinal Lemoine, sous Jean Evagre Rémois, qui tenait une classe exprès pour cette langue; il étudia la poésie sous Jacques Tusan, l'éloquence sous Pierre Danès, et les mathématiques sous Oronce Finée. Après s'être fait passer maître ès-arts à dix-neuf ans, il rencontra à Bourges, où il était allé étudier le droit civil, Jacques Collin, lecteur ordinaire du roi et abbé de Saint-Ambroise. Ce dernier fit obtenir Amyot, par l'entremise de Marguerite, sœur du roi de Navarre, duchesse de Berry, une chaire de professeur de langue latine et grecque à Bourges : il l'occupa pendant dix ans; ce temps fut, à ce qu'il assure, le plus doux de sa vie. Il traduisit alors le roman de Théagène et Chariclée, et quelques vies de Plutarque. Ces premiers travaux le firent connaître de François Ier, qui lui ordonna de continuer l'ouvrage, et le nomma à l'évêché de Bellozane, vacant par la mort de Vatable.

Amyot partit ensuite pour l'Italie, afin de perfectionner sa traduction de Plutarque en étudiant les manuscrits et en consultant les savans de ce pays. M. de Morvilliers, ambassadeur de France à Venise, l'emmena avec lui. Il fut chargé peu après par Odet de Selve, qui avait succédé dans l'ambassade à M. de Morvilliers, et par le cardinal de Tournon, alors résidant à Rome, de défendre les intérêts de l'Eglise catholique devant le concile de Trente : il se tira avec honneur de ce pas difficile. Il alla de là à Rome, où Romule Amasée, gardien de la bibliothèque du Vatican, lui révéla le véritable nom de l'auteur de Théagène et Chariclée, Héliodore, évêque de Trica en Thessalie. Ce même cardinal de Tournon, ayant appris que le roi avait besoin d'un précepteur pour les ducs d'Orléans et d'Anjou, fit obtenir cette charge à Amyot, qui en jouit tout le temps du règne de Henri II et de celui de François II. Il acheva, sous le premier de ces deux princes, sa traduction de Plutarque, et la lui dédia. Son élève le duc d'Orléans, étant devenu Charles IX, ne l'oublia pas; dès le lendemain de son avènement, il le nomma grand-aumônier, conseiller d'état, et conservateur de l'université de Paris. Il lui donna encore depuis l'abbaye de Roches, au diocèse d'Auxerre, et celle de Saint-Corneille de Compiègne. Trois ou quatre ans après, Amyot devint doyen de la cathédrale d'Orléans, et enfin évêque d'Auxerre.

Cette dernière promotion d'Amyot ne se fit pas sans difficulté; elle donna lieu à une contestation entre le roi et le pape, qui destinait à un autre la place vacante du dernier évêque d'Auxerre, le cardinal la Bourdaisière. Le mérite d'Amyot lui acquit enfin le suffrage de Pie V. Il était alors âgé de cinquante-huit ans.

N'ayant presque étudié que des auteurs profanes, il lui fallut faire un noviciat de théologie pour se mettre en état de prêcher à ses nouvelles ouailles; il fut pendant ce temps obligé de se faire remplacer par Pierre Viel, docteur en théologie. Il ne tarda pas cependant à se hasarder en public, et, malgré la faiblesse de son organe, ce fut avec succès. Il eut l'idée bizarre de faire tourner l'ouverture de la chaire vers l'auditoire, et de s'y tenir assis dans un fauteuil. Une de ses habitudes encore plus singulière était de composer ses discours en latin, quoiqu'il les débitât en français. Il fit plusieurs dons à la cathédrale d'Auxerre, et on lui doit, entre autres choses, l'élévation des sept colonnes de cuivre qui accompagnent le grand-autel.

La mort de Charles et l'avènement de Henri III n'apportèrent à la position d'Amyot que des changemens favorables. Il jouit d'une faveur égale sous le nouveau roi, qui, établissant l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit, en fit Amyot commandeur-né, et voulut que ses successeurs dans ses fonctions pussent jouir du même honneur sans être tenus de

faire preuve de noblesse. Il lui mit lui-même au cou le grand collier, le 30 décembre 1578, dans l'église des Augustins de Paris, malgré les murmures de quelques courtisans qui ne se souvenaient que de la basse naissance d'Amyot. L'évêque d'Auxerre donna en revanche des leçons de latin à son souverain, ce qui donna occasion de composer ce distique :

Grammaticam, discit media rex noster in aula,
Bis rex qui fuerat, fit modo grammaticus.

Il lui suggéra, en outre, de destiner des sommes à la composition d'une bibliothèque.

Mais des revers cruels devaient frapper J. Amyot dans la dernière partie de sa vie. S'étant trouvé aux Etats de Blois au moment où les princes de Guise y furent tués, il fut accusé dans la ville d'Auxerre d'être complice du roi pour ce meurtre, quoiqu'il eût déclaré formellement que c'était un crime énorme, et duquel le pape seul pouvait donner l'absolution : il est vrai qu'Amyot alors ignorait quel était le coupable. Cette déclaration, faite en présence du directeur du roi, empêcha Henri III, dit-on, d'être confessé avant qu'il n'eût fait venir de Rome, tout exprès, une absolution proportionnée à son attentat. Amyot seulement alors l'assista en la cérémonie de la communion, en sa qualité de grand-aumônier.

Mais les semences de haine qu'avait semées contre lui un prédicateur cordelier, nommé Claude Trahq, dans la ville d'Auxerre, dévouée au parti des ligueurs, furent si fortes, qu'il faillit deux fois être tué en y rentrant. Sa justification fut longue et difficile, quoique, à l'exemple de Henri III, il eût fait venir une absolution en forme de Henri Cajetan, cardinal du titre de Sainte-Prudentienne, légat en France. Pour comble de malheur, il avait été volé en revenant des Etats de Blois, et ses pertes s'élevaient à cinquante mille livres, somme énorme dans ce temps-là. Voici dans quels termes il parle de sa situation dans une de ses lettres : « Me » trouvant, dit-il, pour le présent, le plus affligé, détruit et » ruiné pauvre prêtre qui soit, comme je crois, en France... » Outre le danger de ma personne, ajoute-t-il, m'ayant été » la pistole plusieurs fois présentée sur l'estomac, et les ordinaires indignités et oppressions que je reçois journellement de ceux d'Auxerre, le tout pour avoir été officier et » serviteur du roi; étant demeuré nu et dépouillé de tous » moyens, de manière que je ne sais plus (comme on dit) » de quel bois faire flèche, ayant vendu jusqu'à mes chevaux » pour vivre; et pour accomplissement de tout malheur, » cette prodigieuse et monstreuse mort étant survenue, me » fait avoir regret à ma vie. » La mort dont il parle ici est celle du roi Henri III, son bienfaiteur, après laquelle la misère l'obligea de condescendre aux idées de son peuple, ce qui donna lieu de l'accuser d'avoir embrassé le parti de la ligue. Enfin, il fut attaqué d'une fièvre lente qui lui dessécha les poumons, et dont il mourut le 6 février 1593, dans sa quatre-vingtième année.

J. Amyot s'occupa toute sa vie de littérature et d'art; on pourrait être même assez étonné de lui voir traduire des productions aussi libres que la pastorale de Longus, si l'on ne songeait que sans doute pour lui ce n'était pas de la littérature érotique : ce n'était probablement à ses yeux que de la littérature grecque. Le secrétaire d'Amyot, qui a écrit sa vie, ajoute qu'il aimait la musique, et qu'étant dans son palais épiscopal, il ne rougissait point de chanter sa partie avec des musiciens. Son amour pour le chant, ajoute-t-il, lui faisait témoigner plus d'amitié à ceux d'entre les chanoines qui avaient une belle voix. Il se plaisait même à jouer des instrumens, et souvent, avant le dîner, il touchait d'un clavecin pour se mettre à table l'esprit plus dégagé, après ses études sérieuses. On ne peut lui refuser d'avoir été studieux et pacifique; mais on lui reproche d'être avare, et le passage de Brantôme que nous allons citer semble le prouver : « N'ayant point encore de barbe au menton, il (Charles IX) tint ces propos devant ces vieux et sages person» nages, qui tous s'émerveillèrent d'un si brave et grave » langage, qui sentoit plus son généreux courage que les » leçons de M. Amyot, son précepteur, qui l'avoit pourtant » bien instruit et qu'il aimoit fort, lui avoit donné de beaux » et bons bénéfices, et l'avoit fait évêque de Lizieux, et l'ap» peloit toujours son maître, et se jouant quelquefois avec » lui, lui reprochoit son avarice, et qu'il ne se nourrissoit » que de langues de bœuf; aussi étoit-il fils d'un boucher de » Melun, et falloit bien qu'il mangeât de la viande qu'il avait » vu apprêter à son père : esté cette avarice, c'étoit un » grand et savant personnage en grec et latin, témoins les » belles et éloquentes traductions qu'il a faites de Plutarque, » qu'aucuns pourtant ses ennemis ont voulu dire qu'il ne les » avoit pas faites, mais un certain grand personnage et fort » savant en grec, qui se trouva, par bon cas pour lui, prison» nier dans la Conciergerie du palais de Paris en nécessité; » il le sceut là, le retira et le prit à son service, et eux deux » en cachette firent les livres, et puis lui les mit en lumière » en son nom; mais c'est une pure menterie, disoit-on, que » les envieux lui ont prêtée; car c'est lui seul qui les a faits, » et qui l'a connu, sondé son savoir et discours avec lui, » dira bien qu'il n'a emprunté rien d'ailleurs que du sien. » La croyance générale qui attribue à Amyot le proverbe fameux l'*appétit vient en mangeant*, confirme la vérité de la première partie de ce passage de Brantôme, qui cependant s'est trompé en faisant évêque de Lisieux Amyot, qui l'était d'Auxerre.

ANABAPTISTES. Les annales du christianisme ne renferment guère d'histoire plus curieuse que celle des anabaptistes. Il y a peu d'hérésies qui se soient montrées aussi puissamment révolutionnaires que celle-ci, et qui, après une fortune aussi soudaine, et pour ainsi dire aussi merveilleuse, se soient aussi promptement effacées ou ramineies. Bien que la plupart des opinions dogmatiques sur lesquelles cette secte s'est fondée puissent aisément se retrouver dans diverses doctrines antérieures, ce n'est cependant pas dans une pareille tradition qu'il faut chercher son origine. Les circonstances contemporaines l'ont fait éclore; et elles l'ont secondé jusque là que son mauvais et hâtif établissement, ainsi que sa précocité, se faisant sentir, elle s'est résignée elle-même à rentrer dans un rôle modeste et simple. Elle a donc été toute spontanée; et, semblable en cela à une multitude d'autres sectes qui, sous divers noms, et sans avoir connaissance l'une de l'autre, sont venues souvent se buter aux mêmes points, elle a pris une grande partie de sa force et de son ardeur dans ce qu'elle jugeait être sa nouveauté. Le spectacle qu'elle nous donne est une riche leçon pour les hommes qui ne craignent pas de s'aventurer dans la voie des réformes sans compter ce que l'on doit à la mémoire du passé, et sans chercher d'autre appui pour refaire le monde que le conseil de leurs calculs personnels ou de leurs inspirations plus trompeuses encore. Leurs intentions peuvent être glorieuses, leurs passions louables, leur âme grande ainsi que leur courage, mais leurs plans sont creux et leur triomphe éphémère, parce que leur communion avec l'humanité n'est point complète : impuissans à résumer en eux toute la vie et toute l'intelligence de cette société immense, ils damnent forcément ce qu'ils ne peuvent comprendre; et, à leur insu, ils se détachent ainsi de l'avenir, parce qu'ils ont eux-mêmes commencé à se détacher du passé. Nous allons donc exposer en peu de mots, comme il convient ici, les causes qui ont donné naissance à cette réforme, et nous montrerons ensuite les principaux détails de son explosion.

Lorsque le livre de la *Liberté chrétienne*, de Luther, favorisé par les princes et les nobles eux-mêmes, se fut bien répandu dans tout le centre de l'Allemagne, il en résulta d'abord une grande effervescence dans le peuple. Ce mot de liberté réveillait tous les esprits; et les paysans qui avaient bien plus à se plaindre de leurs seigneurs que de

l'Eglise, se trouvaient naturellement disposés à tourner leurs vœux d'émancipation du côté où il leur pesait davantage. La dignité du nom chrétien avait été si bien exaltée en eux, qu'ils jugeaient désormais indigne de leur qualité d'hommes de rester les esclaves de qui que ce fût. Le tumulte était donc considérable. On s'attendait partout à voir paraître bientôt des choses inconnues et toutes nouvelles; les prédicateurs de l'Evangile surgissaient et fourmillaient en tous lieux, et les gens des campagnes s'assemblaient au moindre signe par grandes volées, pleins d'émotion, et toujours en sursaut. Luther, qui n'avait point entendu que les affaires allassent si loin, s'efforçait de tout son crédit à empêcher ou à calmer ces emportemens et ces déviations. Mais il y a de ces torrens qu'un homme a quelquefois la force de déboucher, mais qui, une fois en branle, ne se laissent plus retenir. Ainsi fut le protestantisme, qui a été le premier auteur, et, pour ainsi dire, le père involontaire de tant de doctrines subséquentes, qui, sans compter celle-ci, lui sont devenues des adversaires non moins redoutables que celle qu'il avait voulu premièrement combattre. Du vivant même de ce grand homme, quelques uns de ses disciples prétendirent qu'il fallait marcher plus loin que lui; qu'en protestant contre la papauté, il n'avait fait qu'ouvrir la route à la réforme, mais ne l'avait point accomplie; que les saints devaient aviser à ce que les principes de l'Evangile fussent enfin mis en pratique sur la terre, et que pour cela on devait anathème à tout pouvoir fondé sur le droit de l'épée; ils allaient même jusqu'à affirmer que l'impiété devait être proscrite sans ménagement, et qu'il n'y avait aucun pacte à conclure avec elle. La doctrine du maître n'était point pure, à leurs yeux, en ce que, suivant son principe, l'Esprit se trouvait relégué dans la lettre morte, et qu'il était par là méconnu, puisqu'au lieu de se résumer dans certains textes, il était, au contraire, toujours vivant; que ce n'était pas dans les livres seulement qu'il fallait le chercher, mais dans nos cœurs; et que, du sein de cet asile précieux, il ne refusait jamais de répondre à ceux qui l'interrogeaient avec une persévérance soutenue et une ferveur assez grande. C'est en ce dernier point de croyance que l'on peut placer la source de toutes les erreurs et de toutes les extravagances des anabaptistes, aussi bien que celle de leur audace et de leur intrépide assurance. Chez eux tous les hommes doués d'une imagination vive et exaltée devinrent prophètes; toutes les inspirations fébriles de leurs extases devinrent des missives célestes; et le principe de toute certitude cessant, à leur sens, de se rencontrer, soit dans la tradition constante de l'Eglise, soit dans l'autorité des écritures anciennes, se logea principalement dans les révélations incohérentes de chaque religionnaire en proie à ce qu'il croyait l'esprit saint. Poussés par les généreuses sympathies de la charité, et par le tableau des misères du monde, à l'œuvre immense de la réforme des abus, et de la fondation du règne de Dieu sur la terre, soutenus dans leur dessein par un concours considérable qui appréciait la justice de leurs efforts et desirait leur succès, les anabaptistes se perdirent, parce qu'il n'y avait point en eux une force d'esprit suffisante pour mener à bout la révolution qu'ils avaient entreprise. D'ailleurs la vanité même de leur prétendu principe de certitude ne pouvait que causer parmi eux une infinité de divisions et de schismes, et leur enlever ainsi tout moyen d'agir d'une manière unitaire et durable.

Nicolas Stork, de Stalberg, en Saxe, disciple direct de Luther, fut un des premiers à mettre en avant ces propositions audacieuses; il se trouva du monde qui commença à s'animer à ses paroles et à faire école autour de lui. De ce berceau sortirent Thomas Muncer, Melchior Rink, Ludovic Hetzer, Jean Hut, Denck, etc.; mais de tous ceux-ci, le plus actif et le plus énergique fut Thomas Muncer, qui, à rigoureusement parler, entama le premier le mouvement politique de l'anabaptisme. Il s'imaginait dans ses songes, ou plutôt dans ses extases, de converser avec l'esprit saint; il affirmait que Dieu, par ce commandement intérieur, lui avait mis en mains le glaive, comme jadis à Gédéon, mais pour établir cette fois le règne du Christ sur la terre, et en exterminer tous les impies et tous les oppresseurs; il enseignait que l'égalité chrétienne commandait que tous les biens fussent mis en commun, et que chacun en usât selon sa liberté; il enseignait surtout à ceux qui le suivaient à chercher en eux, avec insistance et piété, la voix de l'Esprit, jusqu'à ce qu'enfin, touché par tant d'ardeur et d'inclination, il consentît à se laisser entendre. Il gagna ainsi beaucoup de gens qui se venaient journellement ranger sous sa bannière, jurant de mourir pour la défendre. Son parti s'étant de la sorte bien renforcé, il se mit enfin à prêcher ouvertement sa croisade; faisant de grandes plaintes sur la honteuse servitude où la féodalité retenait toute l'Allemagne, sur les impôts dont le pauvre peuple était misérablement écrasé, trouvant à peine de quoi soutenir sa vie, tandis que les princes et les nobles se vautraient à leur aise dans la corruption des richesses. Luther, qui l'avait d'abord soutenu par son crédit à la cour de Saxe, ne tarda pas à l'abandonner entièrement. Il fut donc chassé de la ville d'Alstet où il était. De là il s'en vint à Nuremberg; et, chassé encore de cette ville, il gagna Mulhausen en Thuringe, où il savait trouver un bon parti, et où il eut en effet grand accueil : sur ses instigations, la commune cassa le sénat qui était contraire aux anabaptistes, et en nomma un nouveau qui leur était tout dévoué. Il prêcha dans cet endroit, durant quelques mois, avec beaucoup d'éclat, et si bien, dit un ancien, que toute la ville en fut bientôt enchaperonnée.

Enfin, vers 1525, les principes de révolte, colportés de tous côtés par les prédicateurs, ayant commencé à faire lever les paysans, en Souabe et en Franconie, jusqu'au nombre de quarante mille hommes, Thomas Muncer délibéra de s'aller mettre à leur tête, en y joignant ceux qu'il avait déjà avec lui. Ce fut alors que Luther fit un premier livre, qui ensuite de tous les massacres qui se firent, lui fut reproché comme une grande dureté, et dans lequel il exhortait les princes à prendre les armes contre ces hérétiques, qui foulaient ainsi aux pieds l'obéissance qu'il enseignait à l'égard des magistrats temporels. Le comte de Mansfeld avec le prince de Hesse ramassèrent en effet toute la troupe qu'ils purent, et sans laisser à Muncer le temps de réunir tous les siens, qui étaient encore dispersés çà et là, ils s'en vinrent donner contre lui, comme il sortait de Mulhausen; il soutint une première attaque où il perdit environ deux cents hommes; puis, ayant gagné du côté de Francuse où on l'attendait, il se vit à la tête d'un parti de huit mille paysans, avec lesquels il se hâta de prendre position sur une hauteur, en se retranchant le mieux qu'il put avec des charriots et des branchages. Ces pauvres gens s'étaient rassemblés en toute confusion; ils étaient sans armes, sans discipline, et bien peu en état de faire mine de guerre contre les princes, qui arrivaient en tête de leur artillerie et de leurs hommes d'armes. Cependant Muncer prêcha hardiment les siens, et, profitant d'un arc-en-ciel, il leur commanda d'avoir bon courage, et de se tenir confians en Dieu qui ne les laisserait point ainsi défaire. Ils commencèrent donc à entonner en chœur des cantiques; mais le prince de Hesse ordonnant en même temps à ses canons et à ses arquebusiers de se porter rudement sur le camp, il fut en un instant défoncé, et on tua de ces gens à tas jusqu'à cinq mille. Quant à Muncer, il s'échappa sur Francuse, mais il y fut bientôt repris. On le conduisit devant le duc de Saxe, qui lui fit rudement appliquer la torture; ensuite de quoi on lui trancha la tête, ainsi qu'à quelques uns de ceux qui l'avaient aidé dans son entreprise. Il mourut en engageant les princes à user de pitié envers les pauvres, et leur promettant qu'en faisant cela ils se mettraient désormais à l'abri de toute révolte.

Cette première défaite, loin d'étouffer le feu, ne fit au contraire que l'étendre, en dispersant de côté et d'autre ceux qui le portaient. C'était surtout dans le bas peuple, et parmi les ouvriers, que se faisait la plus grande masse de prosélytes, comme cela se voit par la qualité de presque tous ceux qui ont joué dans ces révolutions quelque rôle, et comme il est d'ailleurs bien aisé de le comprendre. Les porteurs de la nouvelle parole quittèrent donc, pour le moment, les provinces du centre où ils avaient été si malmenés, et s'en vinrent travailler à leur propagande le long du Rhin et dans les Pays-Bas. Melchior Rosman, pelletier de son métier, partit, comme apôtre, pour Strasbourg et les états circonvoisins; mais il fut bientôt arrêté, et le mouvement fut étouffé par le bannissement de ses partisans. Un boulanger de Harlem, nommé Jean Mathias, et quelques autres, s'établirent à Amsterdam. D'autres enfin dans les divers endroits de la Westphalie, de la Frise et de la Hollande. Les inspirés naissaient de toutes parts, et les bruits que l'on en faisait commençaient à jeter de l'inquiétude dans les esprits, surtout à Amsterdam, qui est une ville de commerce et de richesse. Le procureur-général de Hollande ayant fait une enquête sévère dans la ville, par ordre exprès de la cour, décréta l'arrestation de huit personnes, qui furent convaincues d'avoir pris part aux assemblées. Charles-Quint, qui se trouvait alors à Bruxelles, commanda qu'elles fussent décapitées; et après cela leurs huit têtes furent renvoyées à Amsterdam, dans une caque, et fichées sur des pieux pour intimider par l'exemple. C'était sur la fin de 1533.

Cette exécution causa en effet quelque terreur, et beaucoup de gens commencèrent à s'enfuir et à vendre leurs biens. La ville de Munster en Westphalie était surtout le point vers lequel les anabaptistes tournaient alors leurs espérances. Là, en effet, les attendaient de grandes et étonnantes choses, dont tout ce que nous venons de raconter n'était que le prélude. Au commencement de 1533, un tailleur de Leyde, nommé Jean Bokold ou Becold, homme habile, entreprenant, peu instruit, mais par cela même plus à l'aise dans ses projets et sa ferveur religieuse, était venu s'établir à Munster sans faire d'abord aucun éclat. Les ministres luthériens prêchaient depuis un an dans ce pays, et y avaient triomphé des papistes; Jean Bokold s'attacha à eux, et fit si bien, qu'il parvint à convertir à ses idées les deux principaux d'entre eux, et les plus accrédités dans le peuple, Bernard Rotman et Herman Staprède; d'ailleurs, secondé par quelques autres, il se remuait si bien dans des réunions secretes qui se tenaient de nuit, qu'il y avait déjà dans Munster plusieurs milliers de personnes engagées dans la secte avant que les magistrats n'en eussent pris inquiétude. Jean Mathias de Harlem, homme ardent et enthousiaste, lui était d'un grand secours. Ils avaient en outre de ceux de Munster, convoqué de tous côtés une multitude de leurs amis, et ces derniers étaient venus en cachette prendre asile chez les bourgeois convertis. Le sénat, instruit seulement alors de ces menées et craignant du trouble, ordonna que les assemblées nocturnes seraient suspendues, et que les étrangers ainsi que tous ceux de la secte videraient le pays; mais il ne fut point obéi. Et bien au contraire, toutes choses étant prêtes, il s'éleva une forte émeute dans la ville le premier vendredi de carême 1534; les anabaptistes coururent aux armes, et se trouvant plus forts que leurs adversaires les papistes et les luthériens, ils les forcèrent à capituler, et l'on convint de part et d'autre de vivre librement et en bonne intelligence.

Les anabaptistes étaient dès lors maîtres de la place; elle était bien approvisionnée de vivres pour long-temps, et ne doutant pas que l'on ne vînt bientôt les y attaquer, ils songèrent à s'y fortifier. Les principaux d'entre eux étaient Jean Mathias, Jean Bokold, Bernard Knipperdolling, Gérard Kippenbroch, Rotman et Bernard Krechting. On reconstitua un nouveau sénat composé de vingt-deux membres; Knipperdolling et Kippenbroch furent nommés bourgmestres; Jean Mathias prit le commandement supérieur de la troupe; enfin on fit invitation à tous les religionnaires de Hollande et des villes voisines de se réunir promptement à leurs frères de Munster. La ville fut en un instant pleine de monde; et les apôtres, par leurs discours, entretenaient dans cette foule la résolution et l'enthousiasme. On se mit aux fortifications, et le travail fut si ferme, qu'en peu de jours on se vit en état de faire une résistance suffisante aux assauts qui viendraient.

Cependant l'évêque de Munster ayant rassemblé ses troupes, et fait alliance avec l'évêque de Cologne, le duc de Gueldre et le landgrave de Hesse, s'en vint avec trois corps d'armée pour assiéger la ville. Son approche mit un grand courage, une grande effervescence dans le peuple. Jean Mathias, pour donner le premier exemple, prenant avec lui quelques gens de cœur, sortit intrépidement contre ceux du duc de Gueldre dont il fit un rude carnage, et dont il rapporta force dépouilles. Mais le lendemain ayant couru toutes les rues, une pique à la main, pour annoncer que, durant la nuit, Dieu lui avait commandé d'attaquer le quartier des Allemands avec trente hommes d'élite, la chose lui réussit mal; car comme il approchait du camp un soldat le perça d'outre en outre par le ventre, et il demeura sur le coup. Jean Bokold prononça son oraison funèbre en le comparant aux Machabées, et en montrant que cette mort, loin de devoir être un sujet de découragement, était une récompense que Dieu avait donnée à son prophète. On se rassura donc; et les troupes de l'evêque ayant tenté l'assaut, furent vigoureusement rejetées: on en tua plus de quatre mille hommes, parmi lesquels plusieurs seigneurs de la haute noblesse. L'évêque, désespérant d'enlever la ville de vive force, et ne pouvant pas garder long-temps tant de monde à sa solde, se borna à réduire les assiégés par famine. Il congédia donc à l'entrée de l'hiver une partie de son armée, et ayant fait construire sept forteresses autour de la place, il enferma dans ce retranchement assez de troupe pour faire bonne garde et arrêter toute communication de Munster et des autres pays.

Jean Bokold, se voyant ainsi tranquille dans sa ville et investi de toute autorite par la confiance de ceux qui le considéraient comme pourvu d'une mission divine, commença à tourner son esprit vers le gouvernement des choses intérieures. Ce n'était pas le tout d'avoir annoncé le règne de Dieu, il fallait se montrer en état de l'instituer, et de l'instituer de telle sorte qu'il pût peu à peu s'étendre à tout le reste du monde. On avait dès le commencement fait un édit par lequel il était commandé à tous les citoyens de mettre en commun l'or, l'argent et tous les biens meubles; on avait ensuite partagé les logemens qui ne manquaient pas, attendu que beaucoup de gens riches s'étaient dès le commencement enfuis de leurs maisons; quant aux vivres, dont il y avait une réserve considérable, on en faisait quotidiennement la distribution, de manière à ce que chacun eût une ration suffisante de toutes choses. Mais toute cette économie ne pouvait être considérée que comme une chose de circonstance et seulement provisoire. La nouvelle foi renfermait une multitude de commandemens fort malaisés à observer dès que l'on quittait la vie contemplative pour entrer dans la pratique des relations domestiques ou civiles: point de propriété particulière, point de négoce, point d'intérêt de capitaux, point d'obligations écrites; et d'autre part, point de textes de lois, point d'obéissance aux anciens magistrats ni aux princes, point de reconnaissance du droit des nations. La grande difficulté était de constituer une société temporelle sans rien blesser de tout cela; et ce qui en tout temps eût été si épineux, le devenait ici bien davantage à cause des embarras qui naissent toujours dans le début du moindre changement, et encore par-dessus ceux-là, des embarras qui ne manquent pas de

se produire à chaque instant dans une ville assiégée. Il fallait premièrement empêcher l'anarchie, et c'est à quoi Jean Bokold s'employa savamment dès l'origine. Le principe de l'autorité religieuse se trouvant concentré dans sa personne, celui de l'autorité politique, simple accessoire du premier, s'y trouvait naturellement aussi. Le prophète chercha donc quelle forme de gouvernement présenterait le plus de garantie à ses idées de rénovation et à la police de la ville. Préoccupé exclusivement, ainsi que les siens, de l'histoire de la nation juive dans l'Ancien-Testament, il s'arrêta d'abord à ordonner le peuple suivant l'admirable modèle de l'antique république d'Israël. Peu après la mort de Jean Mathias, étant entré en retraite pour converser avec l'esprit de Dieu, il devint tout-à-coup muet comme Zacharie lorsqu'il vit l'ange, et ayant pris un papier, il y inscrivit publiquement les noms de douze personnes qu'il institua Juges du Peuple à l'exemple des juges des douze tribus, afin qu'elles pussent décider tous les débats et régler toutes les affaires. Cela dura ainsi un peu plus de deux mois. Mais cette magistrature ne suffisant pas pour maintenir l'ordre comme il fallait, et donner à la multitude l'unité d'impulsion nécessaire, Jean Bokold se vit bientôt forcé de recourir à un gouvernement plus nerveux et plus sûr. Divers articles de foi, qu'il avait proposés à l'assemblée des prédicateurs touchant la polygamie, avaient été l'occasion de troubles qu'il avait eu grande peine à comprimer; il y avait même eu un complot pour livrer la place à l'évêque, et une sédition pendant laquelle Knipperdolling et quelques autres, tombés un instant entre les mains des conjurés, avaient couru beaucoup de dangers. Malgré que le concours enthousiaste et spontané de presque tout le peuple eût aidé à triompher de ces schismes et de ces trahisons, la création d'un pouvoir central était devenue indispensable et ne pouvait se différer davantage. Jean Bokold cassa donc les douze juges sur le prétexte d'une révélation nouvelle, et proclamant la loi vivante en sa seule personne, il institua, non plus la république, mais bien la monarchie d'Israël. Un orfèvre de Warendorp, nommé Jean Tuscoscheirer, qui depuis quelque temps avait gagné grand crédit dans le public par l'éclat de ses prédications prophétiques, l'aida puissamment dans cette affaire : il affirma que d'après une parole expresse venue de Dieu, Jean de Leyde devait monter sur le trône de David, tirer le glaive sacré contre les rois, et étendre peu à peu son royaume sur la terre, en offrant la paix à tous ceux qui voudraient se soumettre, et en exterminant tous les autres: par cet établissement universel de la loi évangélique, la durée des temps se trouvant consommée, Jésus-Christ devait enfin rappeler à lui l'humanité pour la rendre à son père.

Jean de Leyde se posa donc Roi de la Jérusalem Nouvelle, au nom de Dieu. Afin d'imprimer plus vivement dans l'esprit du peuple le sentiment de sa grandeur en y joignant le spectacle de sa magnificence, et afin aussi de se montrer capable de porter dignement en tous points l'héritage de David et de Salomon, il commença à entourer sa personne d'une pompe aussi éblouissante que celle dont les rois ont coutume d'user. Il était alors âgé de vingt-cinq ans et dans tout l'éclat d'une belle jeunesse; ses manières étaient pleines de noblesse, et il portait un costume fait avec ces étoffes de broderies d'argent qui servent aux églises; son surtout était élégamment taillade, et parsemé de pourpre et d'aiguillettes d'or. Il avait en tête soit une toque de velours garnie de pierreries et de diamans, soit une couronne d'or. Sur sa poitrine descendait un magnifique collier supportant un globe symbolique traversé de deux épées en sautoir, et marqué de cette inscription : *Roi de la justice sur le monde.* Sur sa ceinture était écrit : *La puissance de Dieu est ma force.* Il ne paraissait devant le peuple qu'à des jours marqués, et avec tout l'entourage de sa pompe impériale. Trente chevaux richement caparaçonnés et couverts de housses de drap d'or venaient à la suite du sien, dont la parure était étincelante. Deux pages marchaient à ses côtés : celui de droite portait la Bible et la couronne par-dessus; celui de gauche une épée nue. Ils étaient habillés d'une livrée de bleu et de vert, et portaient au doigt un anneau d'or, comme tout le reste de la maison royale, pour signifier que l'empire du Maître était du ciel et de la terre, et que la charité, comme l'anneau, doit être sans commencement et sans fin. Après tout ce cortége, venaient les gens de la garde armés de hallebardes. Le trône, porté sur une vaste estrade, couvert d'un dais et somptueusement décoré, s'élevait à l'extrémité de la place; c'est là que Jean Bokold siégeait, tenant en main son sceptre d'or et dominant du haut de ses gradins la foule entassée comme dans un jour de fête pour le voir et le bénir.

Il dictait ainsi ses lois, et vidait les procès, qui étaient fort nombreux depuis que la polygamie était instituée : les questions de divorce et de mariage étaient celles qui venaient presque constamment assiéger son tribunal; mais tout ce bruit et tout ce changement entretenaient grand mouvement et grande animation dans tous les rangs. Quant à lui, il avait le premier donné témoignage par son exemple aussi bien que par sa parole contre la vieille morale d'Europe. Il avait épousé du même coup la veuve de Jean Mathias, qui se trouvait être fort jeune et fort jolie, et trois autres femmes tout aussi bien choisies. Néanmoins la première, qui avait nom Élise, était la seule qui eût qualité de reine et qui portât la couronne: les autres étaient simplement honorées du nom d'épouse; leur nombre, que rien ne limitait, s'éleva progressivement jusqu'à quinze. Elles étaient toutes magnifiquement parées; et c'était là une dépense à laquelle on trouvait suffisamment à répondre, ainsi qu'à toutes les autres, dans les trésors des sacristies et des monastères. Jean de Leyde sortait quelquefois entouré de cette aimable compagnie, qui achevait de lui donner plus de ressemblance encore avec le roi Salomon. Quant à la justification de cette doctrine que la proportion des hommes et des femmes dans nos climats accuse si victorieusement de déraison, le prophète s'imaginait d'en trouver une suffisante dans l'exemple des patriarches, dans certaines facilités de la loi de Moïse, ainsi que dans l'absence de tout texte authentique contre lui : il disait que saint Paul, en recommandant spécialement aux évêques de n'avoir qu'une seule femme, laissait entendre par là que les autres fidèles pouvaient fort bien en avoir davantage; que le premier commandement de Dieu, après la création, avait été, *Crescite et multiplicamini*, et qu'un homme qui n'avait qu'une seule femme était empêché d'obéir à cet ordre capital lorsqu'elle était enceinte; il se fondait enfin sur ce verset d'Isaïe, un peu violenté peut-être : *Apprehendent septem mulieres virum unum.* Mais le motif principal était que voulant renouveler la société sondainement et de fond en comble, il ne pouvait pas laisser subsister dans son ancienne forme le mariage qui est un des fondemens principaux de tout le reste des relations humaines. L'administration des choses publiques avait été remise en mains sûres, et les hautes charges étaient ainsi distribuées: Bernard Rotman occupait la fonction suprême d'orateur royal; Knipperdolling celle de préfet, porteur du glaive des jugemens de Dieu; le collége privé était formé de Bernard Krechting, de Gérard, l'imprimeur, de Henri Becker et de Gérard Renning : ces deux derniers étaient des plus riches de Munster; le bourgmestre Tilbeck faisait le service de grand-maître d'hôtel, et Kippuebrock celui de gardien de la vaisselle d'or et d'argent. On battait monnaie: les pièces portaient sur la face une belle tête de Jean de Leyde, roi de Munster, et sur le revers, le globe de souveraineté traversé des deux épées et surmonté de la couronne avec l'exergue, *Gottes macht ist myn cracht* (la puissance de Dieu est ma force), anno MCXXXIV. Il y avait encore quelques autres

modèles de médailles destinées aux divers officiers de la cour, qui les tenaient à une chaîne passée autour du cou.

Cependant il devenait important de nouer des relations avec les anabaptistes répandus dans les autres pays, et d'appeler du secours et du renfort. Il y avait plus de six mois que le siége durait, et ce n'était pas en demeurant cloîtré de la sorte que le roi pouvait espérer de voir sa domination prendre l'extension qu'il rêvait. Vers le mois d'août, sur une prophétie de Tuscoschierer, tout le peuple s'assembla sur la grande place du cimetière pour y celebrer la cène; il y avait des tables pour cinq mille personnes, des viandes en abondance et de la bière; tout ce monde but et mangea avec grand enthousiasme. Le roi avec ses épouses, aidé de tous les officiers et de toutes les dames de la cour, servait lui-même le peuple; au dessert, s'étant assis au bout des tables, le peuple commença à défiler devant lui, et il offrait à chacun un morceau de pain rompu, en disant : « Prenez et annoncez la mort du Seigneur. » La reine, aidée de deux officiers, présentait une coupe de vin, en disant de même : « Buvez et annoncez la mort du Seigneur. » Cette grande solennité, marquée d'un caractère de fête et d'un caractère de devotion tout ensemble, avait soulevé dans tout le peuple un redoublement de ferveur excessif; et quand Jean de Leyde, montant en chaire, demanda si tous les fidèles étaient bien disposés à obéir à la parole de Dieu, on lui répondit par une acclamation unanime. Alors, reprenant la parole, il dit que la volonté de Dieu était que l'on envoyât des prophètes aux quatre coins du monde pour répandre la doctrine nouvelle, et inviter les hommes à se rassembler dans la bergerie du Père. Aussitôt il désigna vingt-huit personnes en les appelant par leur nom et en fixant en même temps l'itinéraire que chacune d'elles devait suivre. Six furent envoyées à Osnabruck, six à Warendorp, huit à Soest, et huit à Corsfeld. Les missionnaires partirent la nuit même, et, trompant la vigilance des gardes, ils parvinrent sans encombre aux endroits qui leur avaient été proposés.

Le courage avec lequel ces hommes s'acquittèrent de cette mission, qui n'était autre chose qu'un appel qu'ils savaient bien devoir payer de leur vie, est un de ces exemples que la vigueur des convictions peut seule produire, et que l'on aime à voir alors même que l'on gémit sur le sort des martyrs. Arrivés aux portes des villes, ils entraient nu-tête, et comme les prophètes dans les villes de Samarie, en criant à haute voix : « Peuple, convertissez-vous, car le temps que le Père a destiné pour la miséricorde est bien court. Convertissez-vous, car déjà la coignée est aux racines de l'arbre ! » Les bourgeois s'épouvantaient, le peuple s'assemblait, on arrêtait ces prédicateurs étranges, et on les condnisait devant les magistrats. Alors dépouillant leurs habits et les jetant par terre, ils versaient par-dessus quelque peu de monnaie à l'effigie du roi de Munster qu'on leur avait donnée à leur départ. « Nous sommes envoyés, disaient-ils, par le Père pour vous annoncer l'évangile. Voulez-vous le recevoir? alors apportez vos biens pour les mettre en commun. Le refusez-vous? alors nous prenons Dieu à témoin, sur ces pièces d'or, que vous rejetez sa paix. Le temps auquel la justice doit régner est venu, et les impies périront tous... Heureux les débonnaires, ajoutaient-ils comme dans le sermon de la montagne, car ils posséderont la terre. » A toutes questions ils répondaient qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour la vérité de la parole dont ils étaient porteurs. On les mit à la torture pour en savoir davantage sur la situation de Munster, et à la fin ils eurent tous la tête tranchée, à l'exception d'un seul, nommé Hilversum, qui consentit à trahir. A Warendorp, où ils avaient déjà beaucoup de partisans, le peuple s'était soulevé pour eux et leur avait livré la ville; mais il n'étaient pas en mesure de s'y défendre comme à Munster, de sorte que l'évêque de cette dernière ville, ligué avec celui d'Osnabruck, étant accouru avec des troupes, reprit la place et y répandit beaucoup de sang, tant par vengeance que pour imprimer la terreur. Quant aux apôtres, ils furent brûlés.

Hilversum, dans le dessein de ménager à l'évêque des intelligences dans Munster, retourna près de Jean de Leyde. Il raconta comment, tous ses compagnons ayant été mis à mort, il s'était seul échappé miraculeusement par le secours des anges. On crut à ses paroles, et on le reçut avec enthousiasme. Il apportait d'ailleurs de bonnes nouvelles des dispositions du peuple dans les provinces de Frise et de Hollande; et ces nouvelles, qu'il amplifiait encore, n'etaient faites que pour renforcer la présomption du roi, et redoubler encore davantage les folles chimères dont il ne cessait de se nourrir. Jean de Leyde se décida donc à faire sortir de nouveau de la ville quelques personues sûres et entendues aux affaires, non plus pour jeter de l'éclat, comme les premières, mais pour exciter secrètement ceux du parti, et guider par dessous main leurs seditions, de manière à lui ramasser assez de monde pour venir le délivrer et repousser l'évêque. Il envoya d'abord Jacob de Kampen à Amsterdam, avec le titre d'évêque, pour présider à la propagation de la vraie doctrine dans toute la Hollande; Jean Matthieu, de Middelbourg, fut désigné comme d'adjoint. Peu après il fit également partir pour les Pays-Bas Jean de Geelen, avec le titre de Capitaine-général des anabaptistes de Frise et de Hollande. Ce Jean de Geelen était un officier qui, ayant long-temps servi dans les guerres d'Allemagne, où il avait bien appris son métier, s'était venu donner à Jean de Leyde, moitié par dévouement et moitié aussi par ambition : homme rusé, patient, de bonne résolution et de bon courage, il avait toutes les qualités nécessaires pour bien aider Jacob dans son entreprise. Il ne s'agissait pas moins pour eux, que d'enlever Amsterdam par un coup de main, comme on avait fait de Munster : une fois dans cette place, ils devaient appeler hautement le peuple à l'insurrection dans les villes d'alentour, et proclamer le règne de Dieu et l'établissement de la Nouvelle Jérusalem tout le long des provinces du Rhin. Ce fut sur la fin de décembre 1534, que Jean de Geelen sortit de Munster. Il ne trouva point à la vérité de troupes prêtes à se mettre en campagne, comme Hilversum l'avait faussement annoncé; mais partout, et dans tous les villages, nombre de gens étaient merveilleusement portés vers le roi de Sion, dont la renommée grossissait chaque jour les pompes et les miracles. A Amsterdam il y avait déjà eu quelques émeutes, à cause des recherches que le procureur-général ne cessait de faire contre les rebaptisés et des supplices que l'on avait fait endurer à quelques uns d'entre eux. Les assemblées étaient réduites à se tenir de nuit et secrètement, mais elles n'étaient pour cela ni moins fanatiques ni moins nombreuses : il s'y faisait toutefois bien des choses ridicules et des divagations, car les envoyés de Munster, étant obligés de se tenir cachés, ne pouvaient y instituer l'ordre et l'ensemble dont il était besoin. Ainsi, à Amsterdam, une vingtaine d'hommes et de femmes s'étant réunis dans une maison sur l'instigation d'un certain tailleur de la ville, nommé Théodore, qui, dans ses extases, s'imaginait de parler avec Dieu, commencèrent par jeter tous leurs habits dans le feu, et se mirent ensuite à courir dans leur nudité par les rues de la ville en poussant de grands cris : « Malheur ! malheur ! vengeance ! vengeance ! » Ils furent aussitôt saisis, et, sans qu'on pût les faire revenir de leur exaltation, on décapita les hommes et on noya les femmes. Dans les réunions de village, il se passait des scènes plus bizarres et plus folles encore. Les conspirations politiques échouent presque toujours parce qu'on ne peut les conduire à leur fin sans se trahir; mais cette discrétion, qui est tout le fondement de leur succès, est bien plus malaisée encore quand les conspirateurs sont des religionnaires emportés et sans frein. Les imprudences des anabaptistes d'Amsterdam causèrent encore un grand nombre d'exécutions à la suite de celle ci; il ne se

passait guère de semaine sans que les noyades et les pendaisons n'eussent leur train. A Leyde il se fit cependant un complot qui manqua de réussir, et de placer la ville aux mains des anabaptistes; on devait allumer l'incendie dans divers quartiers, et s'emparer de la maison de ville : mais le bourgmestre ayant été prévenu à l'entrée de la nuit, fit de suite bonne contenance, et les bourgeois s'étant mis sous les armes déjouèrent la conjuration. On fouilla aussitôt dans toutes les maisons, et il y eut une vingtaine de personnes qui furent mises à mort. Dans la Frise, près de Bolswaert, il se rassembla vers le même temps une grosse troupe de convertis, qui allèrent s'emparer d'un riche couvent. Le gouverneur de la province fut obligé de venir contre eux avec huit pièces de canon, et de faire un siége en bonne forme; au quatrième assaut, et après avoir perdu beaucoup de monde, il réussit à entrer, et massacra tous ceux qui se trouvèrent; il ne s'en échappa qu'une soixantaine, mais ils furent ressaisis pour la plupart et mis à mort. A Gruningue, on tenta un coup semblable sur un autre convent, mais le gouverneur, prévenu à temps, ayant rejeté les assaillans dans le cimetière, les y défit complètement : Jacob Kremer, un des envoyés de Munster, y fut pris les armes à la main, et décapité avec trente autres, après avoir subi la torture.

Malgré ce défaut de concert et les nombreux revers qui en étaient la suite, Jean de Geelen gardait toujours courage; il comprenait que sur lui reposait tout l'avenir de la royauté de Munster; un vieux soldat de sa sorte n'osait guère songer à se mettre en campagne avec une multitude incohérente, sans armes et sans habitudes militaires contre les armées que les princes étaient prêts à lâcher contre lui. Il s'en tenait donc à son projet de prendre Amsterdam avec le secours des anabaptistes et de la populace, et de dégager secondairement Munster par cette diversion et ce formidable accroissement de crédit et de puissance. Craignant que l'espionnage dont Amsterdam était plein ne parvînt à mettre sur ses traces, et ne fît échouer ainsi tout le complot, il s'en alla hardiment à Bruxelles faire amende honorable, et demander sa grâce à la gouvernante des Pays-Bas, sœur de Charles-Quint; cela fait, il revint à Amsterdam, et, sans crainte d'être inquiété, il se remit à ses manœuvres; il était aidé en tout cela par un autre capitaine nommé Goetbeleit, comme lui homme de dévouement et d'audace. Enfin, vers le milieu de mai, le parti lui paraissant suffisamment grossi et en bon état de se montrer, et tous ceux du dehors bien décidés à se mettre en route et à se jeter dans la ville dès qu'on leur ferait appel, Jean de Geelen se résolut à ouvrir l'attaque. On devait se porter de nuit sur l'Hôtel-de-Ville, occuper avec soin les issues de la grande place située vis-à-vis, forcer les portes en égorgeant la garde, puis éveiller le peuple et rassembler tout le monde en sonnant le tocsin, et en même temps se porter sur les remparts et sur le port pour s'y loger et en chasser tous les postes. Le jour fixé pour ce coup fut le 10 de mai; ce jour était d'autant mieux choisi, que dans la soirée tous les maîtres de métier se rassemblaient à l'Hôtel-de-Ville pour donner un grand banquet aux bourgmestres et à tout le conseil, et que pendant le désordre de la fête il était très facile de démonter et de surprendre tous ces chefs de bourgeoisie. En effet, ce soir-là même, tous les anabaptistes ayant le mot d'ordre, une troupe de cinq à six cents d'entre eux commence à se répandre dans les rues, dès l'entrée de la nuit, avec de grands cris; on vient aussitôt prévenir les bourgmestres, qui étaient à dîner, et, confondus par cette nouvelle, ils prennent cependant, en tout empressement, les premières mesures. Mais voici que Jean de Geelen et Goetbeleit, forcés, par cette échappée, de se hâter, sortent, sans plus de retard, tambours battans et enseignes déployées, de la maison où les gens du parti se trouvaient rassemblés; ils se jettent avec vigueur contre la Maison-de-Ville, massacrent la garde, déjà à moitié défaite par l'ivresse et par l'épouvante, et s'établissent victorieusement sur ce point capital. L'obscurité de la nuit augmentait encore l'effroi et la surprise; la foule courait par les rues sans savoir ni où était l'ennemi, ni ce qu'on allait faire; on disait sur les remparts que la ville était prise, et dans la ville que les remparts l'étaient. Si les coalisés avaient bien su profiter de ce premier instant, nul doute qu'Amsterdam n'eût été le lendemain, sans coup férir, sous leur domination; mais il n'y avait guère moins de trouble de leur côté que du côté des bourgeois. Un accident fut cause que l'on ne put sonner le tocsin, qui devait prévenir les campagnes et faire connaître le succès; ensuite les bourgeois, ayant eu le temps de courir aux armes, s'étaient emparés des rues qui descendent sur la place, et tuaient tous ceux qui se présentaient pour rejoindre le noyau de la conjuration : ils restèrent à ce poste jusqu'au point du jour, sans faire rien de plus; mais cela seul était déjà bien assez. Cependant Goetbeleit, comprenant tout le danger de la situation, car il n'y avait en réalité dans l'Hôtel que fort peu de monde, ouvrit l'avis de ne faire aucune tentative pour s'enfuir, et de résister avec courage en se faisant massacrer jusqu'au dernier dans les appartemens disputés pied à pied. Mais Jean de Geelen dit qu'il n'y avait rien à craindre, et que, s'il fallait avoir quelque foi dans les Prophètes, le lendemain, avant dix heures, la ville tout entière serait à eux, et sans qu'il y eût grand mal à prendre. Il comptait sans doute sur la poltronnerie des bourgeois, et sur les secours du dehors auxquels il avait donné rendez-vous pour le matin. Mais durant la nuit le bourgmestre Gozewyn Recuef ayant fait battre la caisse, et promettre une forte récompense à tous ceux qui voudraient venir s'enrôler, il accourut aussitôt à la Poissonnerie, qui était le lieu de réunion, une grande quantité de gens qui, ayant déjà servi, lui firent en un instant une troupe plus aguerrie et plus sûre que celle de ses bourgeois. Quant à ceux-ci, accroupis derrière des sacs de houblon, ils ne s'étaient cependant pas désemparés de la position importante qu'ils avaient prise dès l'origine, et continuaient à tenir les anabaptistes bloqués de tous côtés dans leur fort. Dès le matin le bourgmestre vint contre eux avec sa troupe bien armée et trois pièces de canon, et commença par s'emparer de la place, qui n'était pas défendue; les bourgeois crièrent alors de battre hardiment sur la Maison-de-Ville, sans souci de la démolir, qu'ils sauraient bien payer pour en rebâtir une autre, pourvu que tous ceux qui s'y trouvaient pour le moment pussent rester sous le décombre; mais on se contenta toutefois de forcer la porte à coups de canon, puis on entra en tuant avec la mousqueterie et les hallebardes tous ceux qui s'offraient. Goetbeleit fut frappé sur le seuil. Jean de Geelen, au contraire, se soutint encore long-temps avec sa petite troupe; puis, voyant enfin tout son monde tué, et toute fuite impossible, il monta sur la tour du beffroi, au front de la façade, et là, prononçant son dernier défi, il s'offrit à la troupe qui encombrait la place; on lui tira un coup de mousquet, et il tomba du haut en bas sur les piques. Les auxiliaires se présentèrent aux portes de la ville que tout était fini, et, se débandant aussitôt, ils cherchèrent leur salut dans la fuite : quelques uns arrivèrent sur des vaisseaux devant le port, mais, connaissant aussi la déroute des leurs, ils virèrent de bord, et se sauvèrent en Angleterre.

Ainsi finit le grand complot des anabaptistes d'Amsterdam; dans cette même journée se décida aussi le sort des anabaptistes de Munster. Il n'y avait plus désormais pour eux de chance de salut ni au dedans ni au dehors; les vengeances qui, dans la ville d'Amsterdam, commencèrent à éclater contre leurs frères, n'étaient que le prélude de celles que l'évêque de Munster devait bientôt leur faire sentir après les avoir vaincus à leur tour. On inventa d'atroces supplices

contre tous ceux qui, à la suite de cette grande sédition, furent convaincus ou taxés d'anabaptisme : on les couchait sur un banc, puis le bourreau, leur ouvrant la poitrine, en arrachait le cœur pour leur en fouetter la figure; les femmes étaient pour la plupart noyées, les corps decoupés en quartiers ou décollés, et plantés sur le gibet et sur la roue; on amenait les cadavres par bateaux au champ des suppliciés, qui était devenu un horrible et fétide cimetière. Jacob Kampen, ayant été découvert dans une tourbière où il s'était réfugié, eut la langue et le poing coupés; puis on l'orna d'une mitre, et on le donna en jouet sur l'échafaud pendant une heure; après quoi on le décapita et on le brûla. Les bourgmestres d'Amsterdam ordonnèrent que l'Hôtel-de-Ville serait décoré d'une galerie de tableaux représentant toute l'histoire des anabaptistes, afin de conserver à la postérité le souvenir de leur folie et de leur châtiment. Un incendie survenu dans le XVIIe siècle a enlevé à la ville les épouvantables trophées de cette galerie d'honneur. Mais d'anciennes gravures de cette collection sont demeurées, et c'est d'après leur modèle qu'a été fait le dessin que nous mettons dans cet article sous les yeux de nos lecteurs.



(Supplice des anabaptistes à Amsterdam.)

Ces échecs successifs, et enfin cette furieuse déconfiture du parti dans tous les lieux de son établissement, n'étaient point encore connus dans Munster, que déjà la ville avait commencé à changer terriblement de figure. Les subsistances y étaient devenues de plus en plus rares. Dans le principe on rassemblait le peuple deux fois par jour pour lui faire la distribution de sa nourriture; maintenant on ne le rassemblait plus qu'une seule fois, et encore les vivres étaient-ils fort mauvais et bien strictement mesurés. Il y avait dans beaucoup de gens un sourd abattement; on s'inquiétait que, malgré les promesses tant de fois réitérées des prophètes, il n'arrivât du dehors ni ravitaillement, ni délivrance; quelques-uns parlaient déjà de fuite et de trahison; l'enthousiasme se montrait plus rare. Jean Bocold, bien que profondément troublé de se trouver ainsi sans secours et sans nouvelles, sentit la nécessité, dans cette situation critique, de redoubler d'énergie et d'audace; il était venu à ce point qu'il lui fallait à son tour employer la terreur pour contenir son monde. Deux de ses pages ayant été arrêtés au moment même où ils cherchaient à s'esquiver de la place, furent mis à mort par son ordre. Une de ses femmes, intimidée par l'aspect lugubre et désolé de la population, ayant jeté inconsidérément quelques paroles de découragement, et montré quelque incertitude dans sa confiance aux propos habituels des prophètes, le roi, pour effacer le grand effet que cela avait causé dans la ville, l'ayant conduite lui-même, entouré de toutes ses autres femmes et de toutes les splendeurs de sa cour, sur la place du marché, la fit mettre à genoux, et de sa propre main lui abattit la tête avec le glaive sacré. Il déclara qu'aucun autre bras que le sien n'avait le droit de s'apesantir sur une victime si haut placée. Pendant ce sacrifice, le peuple, exalté par un enthousiasme frénétique, chantait le *gloria in excelsis*, et Jean de Leyde lui-même, envahi par une sorte de transport, se mit à conduire la cérémonie, avec toute sa suite, au bruit de ces chœurs, en dansant comme jadis David devant l'arche de Dieu.



(Jean de Leyde à Munster.)

Mais tout cela n'empêchait pas la famine de croître de jour en jour, et le désespoir de s'étendre de plus en plus dans les esprits. On essaya de ranimer le zèle par les disputes théologiques; on répondit aux observations qui avaient été adressées par un concile d'anabaptistes tenu à Worms, touchant la personne du roi; on entreprit encore une controverse sur divers points fondamentaux avec le landgrave de Hesse, de la conversion duquel on espérait de tirer quelque chose. Le premier livre publié de la sorte fut celui du *Rétablissement*, dans lequel les docteurs de Jean de Leyde cherchaient à prouver par des textes et des raisonnemens qu'on n'est pas sauvé par la foi, mais qu'il faut y joindre les œuvres, et par conséquent le temporel; le landgrave y fit une longue réponse dans laquelle il réfutait successivement tous les articles que l'on avait posés. Un autre livre, dans lequel on continuait l'exposition des principes de l'anabaptisme, fut celui des *Mystères de l'Ecriture*; il y était établi que l'Ecriture-Sainte est placée en dehors du sens commun, et ne peut être entendue que par un petit nombre d'esprits privilégiés et éclairés d'en-haut. Ce livre n'eut pas plus de succès que le premier. Enfin la nouvelle des évènemens

d'Amsterdam vint achever de mettre la désolation dans la ville. La disette était si grande, que l'on voyait dans les rues nombre de malheureux se traînant sur le ventre faute de pouvoir se porter davantage. On avait semé durant l'été un peu de raves et de légumes sur les remparts et dans les cimetières ; mais ce n'avait été qu'une bien faible ressource pour un si grand amas de monde ; et maintenant que l'hiver était venu, chaque jour il y avait quelques gens d'emportés par la faim. On avait mangé les chats, les chevaux, les souris ; on avait été jusqu'à se nourrir avec la chair des morts. Les prophètes affirmaient toujours que Dieu ne laisserait pas ses saints périr sans secours, et rappelaient les exemples de Samarie, de Béthulie, de Jérusalem ; mais le mal était si horrible qu'il n'y avait plus moyen de contraindre personne à le soutenir. Jean de Leyde ordonna donc que les portes seraient ouvertes à tous ceux qui voudraient sortir ; et plusieurs milliers de personnes, se courbant sur la terre, s'en allèrent en effet implorer miséricorde vers le camp de l'évêque. Mais ils y furent cruellement traités, car on mit tous les hommes à mort, et on laissa seulement échapper les femmes et les enfans, après les avoir fort mal menés pendant plus d'une semaine, et avec des privations plus rudes encore que celles qu'on souffrait dans la ville. Cependant le roi faisait toujours bonne contenance, et beaucoup de ceux qui auraient voulu sortir demeuraient encore à cause de ses discours et de sa fière mine. Il avait fait mettre à sa droite l'épée que jusque là on portait à sa gauche, pour signifier qu'après tant de maux, il n'offrait plus la paix aux ennemis de Dieu, et qu'il ne gardait plus pour eux que le tranchant du glaive. Il maudissait ceux qui par lâcheté désertaient la cause du Seigneur, et disait qu'il n'était permis à aucun de ses sujets de prendre inquiétude, puisque lui seul était responsable devant Dieu, et tenait de lui la charge de leur salut temporel. Mais ses ressources de défense étaient dès lors considérablement affaiblies ; il ne lui restait que bien peu de serviteurs capables de faire un peu de résistance. Un de ses soldats, nommé Hanske van der Langestraat, le trahit ; il se sauva de la ville et s'en fut vers l'évêque, offrant, pour payer la grâce de sa vie, de conduire les assiégeans vers un endroit des remparts où le fossé était guéable et la poste mal gardé. Dans la nuit de la Saint-Jean, le 25 juin, les troupes de l'évêque arrivèrent donc lentement et en silence vers l'endroit qu'on leur avait indiqué, et, ayant rompu la porte et forcé la garde, elles se jetèrent vigoureusement dans la ville ; elles chargèrent hardiment par les rues, et s'en vinrent jusque dans la grande place, où la bataille fut terrible ; il y eut carnage des deux parts. Rotman fut tué un des premiers ; n'espérant plus de salut, il donna tête baissée dans les piques. Quant à Jean de Leyde, il se mettait au lit quand il entendit le premier bruit de l'alerte ; il se porta bravement et en toute hâte vers la grande place avec tous ceux qui étaient autour de lui : mais il se trouva une compagnie de l'évêque pour lui couper le passage ; et malgré ses vaillans coups d'épée, il fut bientôt pris par la foule des assaillans, avec Knipperdolling et quelques autres. Cette nouvelle ne fut pas plutôt connue dans la ville qu'elle ôta tout courage à ceux qui se défendaient encore. On ne songea plus qu'à se cacher ou à se sauver. La soldatesque demeura maîtresse. Tous les hommes qui ne furent pas passés au fil de l'épée furent livrés au bourreau. L'évêque étant entré le lendemain à la tête de quinze cents chevaux, présida lui-même à ces affreux massacres. On avait d'abord épargné les femmes pour les livrer à la troupe ; mais comme elles tuèrent ou empoisonnèrent grand nombre de soldats, plutôt que de souffrir les turpitudes auxquelles elles se voyaient condamnées, on se décida à les envoyer elles-mêmes au supplice. Quant à Jean de Leyde, il montra dans son adversité plus d'âme et de grandeur qu'il n'en avait jamais eues. Comme l'évêque lui reprochait le tort considérable d'argent qu'il lui avait causé : « Je sais, lui dit-il, comment vous en faire gagner bien davantage. » Et le prélat s'empressant de lui demander de quelle façon : « Faites faire, ajouta-t-il, un bon panier de fer, doublé de cuir et de courroies, et fermez-moi dedans : qu'on me charroye ensuite par tous pays, et bientôt chacun vous aura payé un sol pour me voir, vous tiendrez plus d'argent que vous n'en avez dépensé. » L'évêque lui demandant ensuite de quel droit il avait osé s'établir souverain dans sa ville et s'imposer à ses sujets : « Du droit, repondit-il, que possède tout homme qui sait s'élever au-dessus des autres et s'en faire le maître. » On le promena durant quelque temps, en compagnie de Krechting et de Knipperdolling, pour le montrer aux princes qui étaient curieux de voir avant sa mort un si fameux personnage. Puis, vers la fin de janvier 1536, on le ramena à Munster pour son supplice. On publia qu'il s'était repenti de ses erreurs avant de mourir : il y a des tortures en effet qui sont toutes-puissantes. Celles qu'on lui fit souffrir furent horribles. On avait dressé un immense échafaud sur la grande place, et là, une heure durant, les bourreaux le tenaillèrent avec des pinces ardentes, lesquelles, aux yeux de tout le peuple, faisaient lever grandement la fumée de sa chair : il ne cessait cependant d'implorer la miséricorde de Dieu ; on le dépêcha après cela en lui ouvrant les entrailles. Son corps, piqué dans une cage de fer, fut hissé au sommet de la tour pour y demeurer à toujours comme un avertissement salutaire. En même temps, l'empereur Charles-Quint, et à son exemple presque tous les princes de la chrétienté, promulguèrent des édits de mort, approuvés hautement, non seulement par le pape, mais encore par Calvin et par Luther, contre tous les rebaptisés qui feraient refus d'abjurer leurs erreurs.

Ainsi s'éteignit le grand royaume que les anabaptistes avaient tenté d'instituer. Les supplices accompagnèrent sa fin, mais n'en furent pas cause. Cet essai de religion nouvelle s'affaissa, parce qu'il était vain et fondé sur l'imitation et le faux, et non parce qu'il fut trahi par les armes et laissé à la persécution : l'histoire est pleine d'exemples que le fer des bourreaux s'émousse contre la vérité, et que le bûcher des martyrs est comme celui du phénix. Les germes semés en tout pays par cette propagande audacieuse ne furent cependant pas si promptement balayés. Une multitude de sectes diverses en prit naissance ; mais aucune d'elles ne songea plus à régénérer le séjour de la terre, ni à faire descendre ici-bas les béatitudes promises dans l'Evangile ; elles s'en tinrent à interpréter, chacune à leur manière, les dogmes du baptême et de l'incarnation ; elles mirent toutes leurs espérances dans le ciel ; et loin de vouloir soumettre le monde, elles n'eurent plus, quant à lui, d'autre idée que de l'abandonner à son sort, et de s'en mettre à part. L'héritage de Jean de Leyde demeura donc vacant comme celui d'Alexandre, dont quelques lieutenans se découpèrent les restes. Le maître mort, Simon Menno, un de ses disciples de la Frise, entreprit de rallier les anabaptistes de Hollande autour d'une doctrine issue de la première, mais pleine de ménagemens nouveaux : il abandonnait entièrement les deux grands principes du royaume temporel et de l'esprit prophétique. Il réussit par sa persévérance, et entraîna dans son dessein une foule de gens qui formèrent les diverses sectes connues sous le nom de Mennonites (voyez ce mot), et subsistant encore aujourd'hui. En Moravie, où les poursuites avaient chassé beaucoup d'anabaptistes, tant de Westphalie que de Suisse et des autres pays, et où ces malheureux eurent encore à endurer bien des peines, Gabriel et Jacob Hutter, bien que séparés d'opinions, formulèrent aussi des constitutions nouvelles : ils conservèrent l'égal partage des biens et l'éducation des enfans en commun ; mais, ne visant plus à fonder tout d'abord leur société sur la ruine de l'ancienne, ils se contentèrent d'instituer des monastères isolés dans les lieux où l'on voudrait les recevoir. Ces communautés religieuses de travailleurs, connues sous le nom de maisons des frères Moraves (voyez ce mot), existent dans plusieurs loca-

lités, mais aussi détachées de leurs alentours que les couvens catholiques. Enfin les anabaptistes réfugiés en Angleterre ont été l'origine d'un grand nombre de sectes différentes, qui se sont montrées durant les guerres religieuses de cette contrée. Les Quakers (voyez ce mot), qui ne parurent cependant qu'un siècle après, en sont les descendans les plus notables. Quant à la France, il y a toujours eu dans le peuple qui la compose un instinct d'unité si ferme et si profond, qu'aucune de ces prédications étroites, dissolvantes, séparées des grandes voies de l'histoire, et restreintes à quelques espérances individuelles et lointaines, n'y a jamais produit grand effet. Jean Bocold, moins insensé et moins despote, aurait eu plus de chance peut-être à y trouver faveur qu'aucun de ses mystiques et timides enfans; mais il avait entassé dans sa loi chimérique trop d'hérésies contre la tradition constante du genre humain, pour que son héritage pût jamais devenir une grande ressource entre les mains d'aucun autre prophète si habile qu'il pût être. La communauté des biens, la pluralité des femmes, la liberté du divorce, l'abolition des codes écrits, l'unité absolue de la société terrestre sous l'autorité toute-puissante d'un inspiré, sont des idées dont toute l'originalité s'est usée entre ses mains, et dont il n'a su tirer que les désordres dont nous venons de retracer l'histoire. Quant au nom d'anabaptistes que la postérité a conservé à ces sectaires audacieux, ce n'est point tant leur nom dogmatique que leur nom révolutionnaire : comme ils jugeaient que le baptême conféré dans l'enfance, suivant la pratique ancienne, ne pouvait pas être un sacrement effectif, ils rebaptisaient ceux qui se présentaient pour entrer dans leur sein. C'était la figure symbolique de leur rupture avec le monde chrétien qui les avait précédés.

Les auteurs contemporains des anabaptistes nous ont laissé un assez grand nombre d'écrits sur les évènemens auxquels cette secte a donné naissance; les anabaptistes nous ont d'ailleurs laissé eux-mêmes, comme nous l'avons dit, l'exposition de leurs doctrines. Nous citerons, comme renseignemens utiles, la lettre de Conrad Heresbach à Erasme, à la date de 1536; le récit de Henri Dorpius, bourgeois de Munster, de la même époque; ceux de Sleidan et de Bastien Frane; le livre du *Tumulte des anabaptistes*, dédié au sénat d'Amsterdam, par Lambert Hortensins; enfin le livre de Guy de Bres intitulé *la Racine, source et fondement des anabaptistes ou rebaptisés de notre temps*, dans lequel on trouve une ample réfutation de tous les points de cette hérésie au profit de celle des protestans. Nous terminerons en indiquant encore la compilation imprimée en 1700 à Amsterdam sous le titre de *Histoire des anabaptistes*, ainsi que les *Annales anabaptistici*, rédigées année par année de 1521 à 1670 par Henri Ottins, et imprimées à Bâle en 1672.

ANABAS. Il est des poissons qui jouissent de la faculté, en apparence fort extraordinaire, de passer un temps plus ou moins long hors de l'eau sans périr. Cette faculté, ils la doivent à la conformation particulière que présentent leurs os pharyngiens supérieurs, qui sont excessivement dilatés et divisés en feuillets minces, repliés de telle sorte, qu'ils forment des cellules, ou mieux de véritables réservoirs labyrinthiformes, dans lesquels pénètre et se trouve retenue de l'eau, qui découle ensuite sur leurs branchies et les humecte, lorsqu'ils sont à secs.

Ces poissons, M. Cuvier les a réunis en une famille, qu'à cause de cette singulière disposition d'une partie de leur appareil branchial, il a nommé celle des acanthoptérygiens à pharyngiens labyrinthiformes. L'anabas sennal, espèce type, et jusqu'à présent l'unique d'un genre qui appartient à ce groupe, est celui chez lequel les appendices labyrinthiques montrent le plus de développement, en même temps qu'ils sont aussi les plus compliqués : en effet, une ligne tirée, en quelque sens que ce soit, couperait dix ou douze des lames saillantes et des sillons dont ils se composent. Quant à leur ensemble, on ne peut mieux les comparer (pour la forme et non pour le volume, bien entendu) qu'à un chou frisé, ou qu'à certaines espèces d'escares ou de millépores lamelleux.

L'anabas sennal est un petit poisson d'environ cinq pouces de long, originaire du continent de l'Inde et des îles de son archipel. Comme tous ses congénères, non seulement il s'éloigne souvent des eaux dans lesquelles il vit habituellement en rampant à la manière des serpens, mais il a de plus l'habitude de grimper sur les arbres, et de demeurer quelque temps dans l'eau qui s'amasse entre leurs feuilles; c'est, du moins, ce qu'ont affirmé deux personnes dignes de foi, M. John et M. Daldorf, qui ont long-temps résidé à Tranquebar. Le dernier particulièrement, dans un mémoire imprimé en 1797, parmi ceux de la Société linnéenne de Londres (tom. III, pag. 62), assure avoir pris de ses propres mains, en novembre 1791, un anabas dans une fente de l'écorce d'un palmier de l'espèce du *borassus flabelliformis*, qui croissait près d'un étang. Ce poisson était à cinq pieds au-dessus de l'eau, et s'efforçait de monter encore; à cet effet, il se retenait à l'écorce par les épines de ses opercules, fléchissait sa queue, s'accrochait par les épines de sa nageoire de l'anus, et, détachant alors sa tête, s'élevait ainsi, et se fixait de nouveau pour recommencer le même mouvement.

C'est cette coutume aussi singulière que bizarre pour un poisson, qu'on a voulu rappeler en imposant à celui-ci le nom d'anabas, qui vient d'un mot grec qui signifie *je grimpe*. Il en porte d'ailleurs un en tamoul ou malabar qui est plus explicite, puisqu'on le traduit par grimpeur aux arbres; c'est *pané-éré*.

Dans l'Inde, où nous avons déjà dit que se trouvent les anabas, les jongleurs s'en servent pour attirer les regards de la populace, qui s'amuse beaucoup des mouvemens qu'on leur voit exécuter dans les vases où ceux-ci les conservent.

Comme l'on en rencontre souvent se traînant sur la terre ou sur l'herbe, et quelquefois à des distances assez considérables des petites rivières ou des étangs dans lesquels ils vivent ordinairement, le peuple les croit tombés du ciel. En certaines contrées, on fait grand cas de leur chair, qui est cependant de très mauvais goût et abondante en arêtes; mais on est persuadé que son usage augmente le lait des femmes, et donne aux hommes plus de force et de vigueur.



(Anabas sennal.)

Ce poisson est d'une forme oblongne; son corps, qui est presque arrondi, ou très légèrement aplati sur les côtés en avant, se comprime au contraire beaucoup au fur et à mesure qu'il s'avance vers la queue; presque toutes les parties en sont revêtues d'écailles larges, épaisses, et finement ciliées sur leur bord. La tête est élargie, arrondie en arrière, un peu déprimée antérieurement, et, sur le crâne et la mâchoire inférieure, se montrent des pores qui paraissent disposés d'une manière assez régulière. La bouche est une fente transversale, qui se trouve située à l'extrémité d'un museau court et obtus. Les mâchoires portent chacune une bande de dents en velours; on en voit une autre en avant du vomer, et il en existe un petit groupe tout-à-fait en arrière, entre les troisièmes pharyngiens supérieurs, qui, eux-mêmes, en ont de coniques, serrées et assez grosses. L'opercule, l'interopercule et le subopercule de ce poisson possèdent de fortes

dentelures, tandis que rien de semblable ne s'observe au préopercule, lequel n'a pas même de limbe distinct : disposition fort remarquable en ce qu'elle est un exemple rare parmi les poissons de l'ordre des acanthoptérygiens. De petites épines garnissent le bord du premier sous-orbitaire, qui, lorsque la bouche se ferme, couvre le maxillaire; celui-ci et l'intermaxillaire sont l'un et l'autre petits et fort étroits. Six rayons osseux soutiennent les membranes des branchies. La nageoire dorsale est peu elevée, mais très longue, et ses rayons épineux sont en bien plus grand nombre que les fourchus, puisqu'il occupent les trois quarts de son étendue. On remarque à peu près la même chose à la nageoire de l'anus. Les autres nageoires sont assez developpées et arrondies à leur extrémité.

La ligne latérale suit une ligne droite depuis sa naissance jusqu'au dernier tiers de la dorsale; arrivée là, elle s'interrompt pour se continuer un peu plus bas, c'est-à-dire plus rapprochée du ventre, mais toujours parallèlement au dos.

La couleur de l'anabas semail est d'un vert très foncé sur le corps; les nageoires verticales sont teintes de violet, et celles de la poitrine et du ventre, de roussâtre; c'est un gris sale qui règne aussi bien sur le museau que sous le ventre, et l'iris de l'œil paraît être d'un beau rouge.

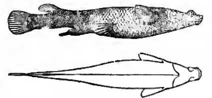
L'examen des viscères de l'anabas a appris que le foie est médiocre, l'estomac petit, le péritoine mince et argenté, et la vessie aérienne peu épaisse, ressemblant assez à un sac arrondi, lequel se prolonge postérieurement en deux longues cornes qui se longent de chaque côté de la queue, dans un sinus creusé au milieu des muscles.

ANABLEPS (du grec *anablepo*, lever les yeux, regarder en haut) est, d'après Artedi, le nom par lequel les ichthyologistes désignent un poisson dont les yeux, en effet, bien que placés sur les parties latérales de la tête, sont néanmoins dirigés obliquement vers le haut. Mais ce n'est pas ce qui le caractérise le mieux; l'anableps offre quelque chose de beaucoup plus remarquable : c'est d'être le seul, entre tous les animaux vertébrés aujourd'hui connus, chez lequel plusieurs des parties qui composent l'œil soient doubles. Cet œil, qui est situé dans une orbite dont la voute, très élevée, est formée par une partie de l'os frontal, a, ainsi que l'a parfaitement démontré Lacépède, sa cornée divisée en deux portions très distinctes, à peu près égales en surface, faisant partie chacune d'une sphère particulière, placées l'une en haut l'autre en bas, et réunies par une petite bande étroite, membraneuse, peu transparente, et qui est à peu près horizontale lorsque le poisson est dans sa position naturelle. Au travers de chacune de ces deux portions de la cornée on aperçoit distinctement un iris et une prunelle assez grande, au-delà de laquelle on voit très facilement le cristallin, qui est simple et sphérique comme chez tous les animaux de la même classe. Les deux iris se touchent, dans plusieurs points, derrière la ligne qui divise la cornée; ils sont les deux plans qui soutiennent les deux petites calottes formées par les deux cornees, et sont inclinés de manière à produire un angle très ouvert. Lacépède avait également remarqué, et nous l'avons nous-même vérifié, que la prunelle de l'iris supérieur est plus grande que celle de l'inférieur.

Ce poisson appartient à l'ordre des malacoptérygiens abdominaux, sa famille est celle des cyprinoïdes, et son nom spécifique tétrophthalme ou à quatre yeux. L'anableps tétrophthalme décrit a de sept à huit pouces de long; la partie antérieure de son corps, ainsi que sa tête, sont fortement déprimées. C'est sous le museau, et tout près de son extrémité, qui est large et tronquée, que se trouve située la bouche : elle est transversale, et lorsqu'elle s'ouvre les mâchoires s'abaissent, la supérieure en se protractant, l'inférieure par une simple flexion. Des dents en velours garnissent les mâchoires, et il y en a un grand nombre de globuleuses aux os pharyngiens. Quelques auteurs ont cru, mais à tort, que les narines n'avaient chacune qu'un seul orifice externe; cette erreur provenait de ce que l'on considérait comme un simple barbillon un petit appendice tuberculeux placé à l'angle de la mâchoire supérieure, appendice qui n'est autre que la seconde ouverture nasale, la première étant située un peu au-dessus. Les os intermaxillaires n'ont point de pédicules; ils sont simplement suspendus sous les os nasaux qui forment le bord antérieur du museau. Nous avons dit plus haut que le corps de l'anableps était déprimé en avant : c'est le contraire en arrière, car les côtés offrent une dépression assez marquée. Toutes les parties en sont d'ailleurs revêtues d'écailles semblables à celles des carpes; par conséquent larges, arrondies postérieurement, et ciliées sur leurs bords. On compte six rayons à la membrane des branchies.

L'anableps est du petit nombre des poissons qu'on sait être ovovivipares, c'est-à-dire dont les œufs éclosent dans le ventre de la femelle. Il y a, on n'en peut douter, entre les deux sexes un véritable accouplement; car on remarque chez le mâle, en arrière de l'anus, un appendice conique assez long qui est revêtu d'écailles, et percé d'un canal qui communique avec la laite et la vessie urinaire. Cet appendice sert bien évidemment de conduit à la liqueur séminale et à l'urine, et est appelé à jouer le même rôle que l'organe qui lui est analogue chez les animaux des classes supérieures. L'ovaire consiste dans deux sacs inégaux, assez grands et membraneux. Les nageoires offrent peu de développement; celle du dos en particulier n'a que sept rayons, et la distance qui la sépare de la caudale est très peu considérable. Les pectorales sont écailleuses à leur base. Un vert olivâtre est répandu sur la partie supérieure du corps du tétrophthalme, dont le ventre brille d'une couleur argenté. Le long de ses flancs règnent trois ou quatre raies brunes.

Dans ce poisson, qui possède une vessie natatoire, la membrane de l'estomac est mince, et le foie divisé en deux lobes; il n'existe point de cæcum, mais le canal est assez long, et présente quelques sinuosités.



(Anableps tétrophthalme.)

L'anableps tétrophthalme (*anableps tetrophthalmus*, Bloch) vit dans les rivières de la Guyane. A Cayenne, où l'on estime fort sa chair, il est connu sous le nom de *gros-œil*.

ANACHARSIS. Ce serait une haute et curieuse connaissance que celle des opinions philosophiques de ces peuplades hyperboréennes qui descendirent l'Orient par le nord, comme les peuplades de la Grèce par le midi. Malheureusement la tradition grecque, qui est à peu près la seule dont il serait possible d'attendre quelque secours, nous a laissé en réalité fort peu de lumière sur ce point. Nous savons seulement d'une manière générale que le dogme de l'existence d'un dieu suprême, ainsi que celui de l'immortalité de l'âme, étaient muns aux nations de la Scythie et de la Thrace, aussi bien qu'aux nations celtiques; les anciens, frappés de ce premier rapport, se sont même quelquefois avancés jusqu'à considérer tous ces septentrionaux comme dérivant d'un même centre. Malgré la sublimite de cette double croyance, il est cependant permis de penser que la philosophie n'a jamais été menée bien haut chez ces peuples que le sentiment commun de l'antiquité désignait sous le nom de Barbares. Leurs dogmes religieux étaient pour eux comme la langue

qu'ils parlaient, plutôt un héritage et un souvenir du berceau qu'une conquête directe et personnelle. Ce qu'Hérodote nous enseigne de la simplicité de leurs mœurs suffit pour nous révéler en même temps la simplicité de leurs idées. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que bien que les Grecs n'aient jamais poussé leurs enquêtes autour d'eux d'une manière bien profonde, ils ont cependant eu sur l'état intérieur de la Scythie des connaissances beaucoup plus détaillées que les nôtres, et n'ont jamais jugé qu'il y eût grande philosophie de ce côté. Les philosophes scythes dont leur tradition nous a conservé la mémoire y figurent donc bien moins comme des sages résumant en eux une civilisation étrangère, que comme des enfans venus des pays lointains pour s'instruire au contact des heureux habitans de l'Attique et de l'Ionie. C'est néanmoins pour nous une grande et irréparable perte que celle des ouvrages que plusieurs de ces Scythes avaient composés sur leur propre pays, et dont il ne nous reste rien; il n'est guère moins regrettable que les historiens postérieurs, tels que Diogène Laerce, par exemple, Plutarque et quelques autres, au lieu de nous montrer, dans la réalité de leur physionomie scythique ou hunnique, ces nobles voyageurs venus de leurs steppes sauvages pour s'informer d'un monde meilleur, comme les sages de la Grèce quand ils visitaient eux-mêmes les grandes sociétés de l'Inde et de l'Egypte, ne nous aient guère transmis sur leur compte que des fables et des bons mots apocryphes, à travers lesquels il n'est guère facile de rien demêler de sérieux.

Anacharsis était fils d'un chef des nomades septentrionaux de la mer Noire; sa mère était une femme grecque qui lui enseigna le langage de son pays, et lui inspira le désir de le connaître. Jeune encore, il se mit en route, et parvint à Athènes vers le commencement de la XVII[e] olympiade. Il fut accueilli par Solon, et puisa ses premières leçons dans la conversation de ce grand citoyen. Il réunissait, au dire des Grecs, la sagacité de Solon à la droiture et à la tempérance des Scythes. On le regardait non seulement comme un esprit capable et distingué, mais comme un esprit plein de finesse et d'aisance. Il parcourut toute la Grèce et une bonne partie de l'Asie-Mineure pour achever de s'instruire; puis, se croyant suffisamment maître de la civilisation grecque pour pouvoir la propager chez ses compatriotes, il retourna dans ses déserts. Il y périt peu après son arrivée, vaincu par cette résistance si souvent funeste aux novateurs. La renommée apporta vaguement le bruit de sa mort jusqu'en Grèce. On raconta qu'il avait été tué dans un soulèvement, tandis qu'il cherchait à instituer une fête en l'honneur de Cybèle; d'autres prétendirent qu'il avait été percé d'une flèche dans une chasse, et, suivant quelques uns, par la main de son frère. Quelle que soit la vérité du détail, il est constant qu'il succomba, et que les idées qu'il avait rapportées de la Grèce n'eurent chez les siens qu'une influence médiocre et de peu de durée. Il avait écrit en grec plusieurs ouvrages sur les *Lois des Scythes*, sur la *Frugalité*, et sur l'*Art de la guerre* : aucun n'est parvenu jusqu'à nous; il y a quelques lettres sous son nom, mais elles sont évidemment l'œuvre des sophistes. Il serait presque aussi difficile de les croire originales, que de croire le *Voyage du jeune Anacharsis* de l'abbé Barthélemy écrit par un philosophe qui aurait vu de ses yeux la Grèce antique. On lui a attribué tout aussi faussement l'invention de diverses machines, telles que le tour à potier, etc. : il ne serait pas impossible que ce fût simplement une méprise, et qu'il eût quelque droit à la gloire de les avoir importées dans sa patrie.

Anacharsis n'est pas le seul émissaire antique qui ait cherché à établir quelques liens intellectuels entre la Scythie et la Grèce. Il trouva, à son arrivée à Athènes, un de ses compatriotes nommé Toxaris, qui avait quitté la Scythie avant lui, et qui lui servit d'introducteur près de Solon, dont il était fort estimé. N'ayant aucun désir de retourner dans sa sauvage patrie, celui-ci s'étoit entièrement établi à Athènes; il y exerçait fort savamment la médecine, et la reconnaissance des Athéniens lui éleva une statue après sa mort. Un autre Scythe également célèbre chez les Grecs, nommé Abaris, était venu les visiter bien plus anciennement. Bien que les commentateurs aient débité diverses histoires sur ses prétendus entretiens avec Pythagore dans les prisons de Phalaris, il paraît certain qu'il vint en Grèce à une époque fort antérieure. Il fut député par les Scythes à l'occasion d'une grande peste qui ravagea toute cette partie du monde vers la III[e] olympiade. Il voyagea, disent les Grecs, à l'aide d'une flèche détachée du carquois de l'Apollon hyperboréen, qui le transportoit par enchantement à travers les fleuves, les déserts, les marécages : il retourna dans son pays, après avoir séjourné quelque temps à Athènes, sur cette voiture merveilleuse. Il avait laissé, dit-on, quelques chants sur la théogonie et sur les oracles des Scythes : ces précieux monumens sont totalement anéantis. Les Grecs nous ont encore conservé le nom de Zamolxis : séduits par la ressemblance de sa doctrine avec celle de Pythagore, quelques uns de leurs auteurs ont imaginé d'en faire un esclave de ce dernier philosophe, qui, après l'avoir suivi dans ses voyages, aurait été affranchi par lui et renvoyé en Scythie. Mais cette version paraît totalement fabuleuse : d'après le témoignage d'Hérodote, Zamolxis était bien antérieur à Pythagore. Ce personnage est, suivant toute apparence, l'antique législateur et l'antique théologien des peuples de la Thrace, et, en quelque sorte, l'Orphée de la Scythie. Enfin, Zerbas et Dyceneus, dont on ne possède guère autre chose que les noms, enseignèrent aux Scythes les arts et les connaissances de la Grèce d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait avant eux. Ils vivaient vers l'époque de César : c'étoit le temps où le mélange des peuplades du nord et des notions du midi était prêt à se faire d'une manière bien plus intime que par les communications rares et solitaires dont nous venons de parler, mais aussi d'une manière bien plus bruyante et bien plus douloureuse.

ANACHORÈTE. Voyez Solitaire.

ANACLET ou Clet, pape, élevé au trône pontifical en 78. Ces deux noms sous lesquels il est désigné ont donné à penser que deux personnages distincts les avaient portés. Cette opinion erronée est aujourd'hui repoussée, et on lui oppose une fin de non-recevoir très plausible. En effet, le nom de Clet ne figure pas dans les catalogues des papes qui ont admis celui d'Anaclet, et réciproquement le nom d'Anaclet n'entre pas dans les séries où celui de Clet est compris. Le poème contre Marcion attribué à Tertullien contredit seul cette observation; mais cette exception unique n'infirme point la valeur d'un fait si généralement remarqué et appuyé d'autorités si unanimes. Anaclet était originaire d'Athènes; les Latins par abréviation l'appelèrent Clet : de là est venue la confusion.

Peu de documens nous ont été transmis sur sa vie; on sait seulement qu'à Rome il fut converti par les apôtres eux-mêmes et associé par eux à l'œuvre nouvelle. Saint Pierre, pendant son absence, lui confia, dit-on, le gouvernement de l'église conjointement avec saint Lin, à qui il succéda dans la suite, et saint Clément dont il fut le prédécesseur. Cet ordre de succession est interverti par quelques uns, qui font venir saint Clet après saint Clément. Il est mis dans la légende au nombre des martyrs et honoré comme tel par l'église, qui, du reste, accorde les mêmes honneurs aux autres anciens évêques de Rome. Télesphore est cependant le seul à qui saint Irénée accorde ce titre, et Bucherius, dans l'ancien calendrier des papes, met Anaclet au nombre de ceux qui n'ont pas été martyrs. Le moyen terme entre la version des martyrologes et celle du calendrier des papes appuyée de l'autorité de saint Irénée, c'est qu'Anaclet put

essuyer quelques persécutions pendant sa vie; mais, dans les faits recueillis sur son temps, rien n'autorise à penser qu'il soit mort dans les supplices. On lui attribue quelques fausses décrétales.

ANACLET, antipape. A la mort d'Honorius II (14 février 1130) deux compétiteurs se trouvèrent en un même jour établis sur son trône à peine vacant. Pierre de Léon, cardinal de Sainte-Marie Transtévère, opposé à Grégoire, cardinal de Saint-Ange, élu et reconnu pape, sous le nom d'Innocent II, par une fraction des évêques et des cardinaux, fut élu par une autre fraction, et salué sous le d'Anaclet II.

Anaclet était petit-fils de Pierre de Léon, juif riche et puissant dans Rome, converti à la foi chrétienne, et baptisé par le pape Calixte II, qui se l'attacha, et s'en vit soutenu contre l'empereur Henri V dans la querelle des investitures; il avait été, dans son enfance, livré comme otage par son aïeul, avec son oncle Gratien, entre les mains de l'archevêque de Cologne, après le traité du 5 février 1111, conclu entre le pape et l'empereur. On ne le rendit qu'en 1119, au concile de Reims.

Il montra de bonne heure de grandes dispositions pour les lettres et les sciences, et vint à Paris pour y faire ses études. Lorsqu'il quitta la France, il s'arrêta à Cluny, où il prit l'habit de l'ordre, pour couvrir, dit Arnoul de Séez, l'infamie de sa vie passée par la réputation de ce monastère. Nous aurons lieu de revenir sur cette imputation d'infamie, et d'en apprécier la valeur. Il fut rappelé de Cluny par le pape Pascal II, qui le fit cardinal.

Grégoire, moine, puis abbé, puis cardinal sous Urbain II, avait été envoyé légat en France avec Pierre de Léon, en 1124, par Calixte II. Son élévation au siége pontifical essuya dans Rome, où Anaclet était le plus fort, une telle opposition, que lui et ses partisans furent obligés de se réfugier dans des maisons fortifiées, où ils ne purent tenir long-temps. Pierre, victorieux, marcha sur Saint-Pierre, dont il enleva l'argenterie et les trésors, ainsi que ceux de Sainte-Marie-Majeure et des autres églises, et l'on dit que, ne trouvant pas de chrétiens qui voulussent briser les calices et autres objets sacrés, il les fit briser par des juifs. Maître de Rome, il ne laissa à son adversaire de salut que dans la fuite. Pendant que celui-ci gagnait secrètement les côtes de France, son rival écrivait et faisait écrire de tous côtés pour provoquer sa reconnaissance de la part des souverains d'Orient et d'Occident. L'Orient ne répondit point à son appel, et en Europe deux princes seulement, Roger, duc de Calabre, et Guillaume, duc d'Aquitaine, le reconnurent et embrassèrent son parti. C'est avec ces ressources et celles qu'il trouvait en lui-même que, pendant huit ans, il lutta et se soutint contre les armes spirituelles des conciles, contre l'éloquence de saint Bernard et l'autorité de son nom, et fit deux fois échouer contre les murs du château Saint-Ange les forces de l'Empire, commandées par Lothaire.

Les préoccupations et les prédilections catholiques de l'abbé Fleury et de ceux qui, comme lui, ont écrit cette histoire ou lui en ont fourni les matériaux, leur ont trop fait tenir compte des moyens employés contre l'antipape, et trop peu de ceux que l'antipape opposa à l'autorité légitime. Le devant de la scène, toujours occupé par saint Bernard, par Innocent II, par l'empereur, par les rois de France, d'Angleterre, d'Espagne, et une multitude d'autres souverains, d'évêques, d'abbés, de villes, qui remuent, intriguent, excommunient, guerroient; le devant de la scène, ainsi rempli constamment, semble disposé de manière à cacher celui qui soulève tant de résistances, et il est curieux de voir un si prodigieux appareil de forces attaquant toujours, et toujours sans résultat, un ennemi pour ainsi dire invisible. En regard surtout de cette figure si fougueuse, si puissante, de saint Bernard, animé à une lutte dans laquelle il s'efforce d'entraîner, et finit par entraîner à lui toutes les puissances spirituelles et temporelles de l'Europe, il serait à désirer que l'histoire, moins partiale ou moins méticuleuse en face de la vérité, fît poser autre chose qu'une espèce de fantôme insaisissable, autre chose qu'un homme perdu de mœurs, diffamé, et qui ne s'appuie que sur la lie de la population de Rome et de l'Église achetée et corrompue. Les historiens orthodoxes ont reproduit trop consciencieusement peut-être les injures et les calomnies que l'esprit de parti et les haines de religion, si vivaces et si emportées au moyen âge, amassèrent sur la tête d'Anaclet, et négligé avec trop de légèreté les qualités qui pouvaient justifier aux yeux de la postérité le non-succès de ses puissans et nombreux adversaires. Il n'est pas impossible que cet antipape ait eu un ou plusieurs enfans de sa sœur; il n'est pas impossible qu'il se soit fait suivre par une femme déguisée en homme; qu'il ait été fils d'un usurier, et que sa figure trahît son origine; que, noir, pâle, et de mauvaise mine, il ressemblât plus à un Juif ou à un Sarrasin qu'à un chrétien; qu'il ait vécu avec un luxe scandaleux, faisant *deux grands repas par jour*, pillé les églises, etc., etc.; mais à coup sûr ce n'est pas là ce qui lui a fait maintenir pendant huit ans un schisme qui essaya en vain de se soutenir après lui. « Si ce qu'on rapporte d'Anaclet est vrai, dit saint Bernard dans sa lettre » au duc d'Aquitaine, il n'est pas digne de gouverner un » village. » Tout en ayant l'air de suspecter ces bruits, saint Bernard y croyait peut-être un peu, et voulait surtout en faire croire quelque chose au duc pour le détacher du parti d'Anaclet; mais les historiens, qui citent ces paroles de l'abbé de Clairvaux, ont-ils oublié que l'antipape gouverna huit ans, et en dépit de saint Bernard; la capitale du monde chrétien?

Pendant qu'Innocent promenait en France et sur les bords de l'Allemagne sa sainteté légitime et errante, pendant que les conciles du Puy, d'Étampes, de Clermont, de Virsbourg, de Reims, présidés et convoqués par Hugues, évêque de Grenoble, par saint Bernard, Louis-le-Gros, ou le pape en personne, s'empressaient de le reconnaître et lançaient les foudres de l'église contre l'antipape Anaclet, celui-ci, maître de Rome, nommait des cardinaux ou des évêques, fondait le royaume de Sicile et de Naples, et le concédait avec la principauté de Capoue à Roger qui l'avait reconnu; il lui donnait aussi sa sœur en mariage, avec la permission de se faire sacrer par les archevêques du pays. Il accordait à l'archevêque de Palerme le droit de sacrer trois évêques de Sicile. Une bulle du 27 septembre 1130, qui formule cette concession, est le premier titre de ce royaume. Ceux qui ne veulent pas que le droit de légation, appelé la monarchie de Sicile, remonte à Urbain II, en rapportent l'origine à cette concession de l'antipape Anaclet.

Après dix-huit mois de séjour en France, où il avait reçu des lettres d'obédience du roi Lothaire, des deux rois d'Espagne, Alphonse-le-Vieux, roi d'Aragon, et Alphonse VIII, roi de Castille, l'hommage des évêques et abbayes, Innocent retourne en Italie. Lothaire entre en Lombardie à la tête de deux mille chevaliers, pénètre jusqu'à Rome, et campe sur le mont Aventin. Il est couronné empereur par le pape; puis bientôt, après sept semaines de séjour à Rome, n'ayant pas assez de forces pour expulser Anaclet du château Saint-Ange et des forteresses qu'il occupait, il revient sur ses pas sans avoir de quoi fournir à la subsistance de sa petite armée.

Un concile est convoqué à Pise. Saint Bernard s'y rend. « Le saint abbé, dit Fleury, assistait à toutes les délibé» rations et à tous les jugemens: il était respecté de tout le » monde, et on voyait les évêques attendre à sa porte; mais » ce n'était pas le faste qui le rendait de difficile accès, » c'était la multitude de ceux qui voulaient lui parler: en » sorte que, malgré son humilité, il semblait avoir l'autorité » du pape. » Une nouvelle excommunication est lancée contre Anaclet. Après le concile, saint Bernard revient en

France, et s'arrête dans l'Aquitaine. Il y parvient enfin à convertir le duc Guillaume IX, seul appui que le schisme eût trouvé en-deçà des Alpes, et lui fait reconnaître le pape Innocent. Gérard, évêque d'Angoulême, qui avait soutenu long-temps Guillaume et les autres schismatiques dans leurs dispositions, résiste seul aux enseignemens et aux miracles du saint. Mais bientôt, en punition de son endurcissement, on le trouve dans son lit, sans vie, le corps enflé, et mort sans confession ni viatique.

En 1136, Lothaire entre pour la seconde fois en Italie, où le pape l'avait appelé dès l'année précédente. L'état de la Lombardie, l'importance qu'il met à s'assurer de l'abbaye de Mont-Cassin, dont l'autorité et les possessions sont très étendues dans la Campanie et dans la Pouille, les embarras que fait naître Guérin, chancelier de Roger, le nouveau roi de Sicile, pour établir le successeur de l'abbé qui vient de mourir, le retiennent pendant le reste de l'année dans la haute Italie. Au mois de mars 1137, le pape vient à Viterbe pour conférer avec l'empereur. Il avait écrit à saint Bernard de venir au secours de l'Eglise. Le saint y arrive, et parvient à détacher d'Anaclet une partie de ceux qui lui étaient restés fidèles. Pendant ce temps, le pape et Henri, duc de Bavière, gendre de Lothaire, s'emparaient de Bénévent, puis revenaient trouver l'empereur au siége de Bari, qui se soumet à lui, ainsi que toute la Pouille. Il entre dans Salerne, qui se rend à composition; mais là est le terme de ses faits guerriers. Après quelques contestations avec le pape, il reprend le chemin de l'Allemagne, tombe malade à Trente, et va mourir plus loin dans un village, au pied des Alpes, le 4 décembre 1137.

A la nouvelle de la retraite de l'empereur, Roger avait quitté la Sicile, était rentré dans la Pouille, qu'il avait mise à feu et à sang, avait repris Capone, et l'avait livré au fer et aux flammes, sans en excepter les églises. Mais le pape, pour l'arrêter, lui envoie saint Bernard, qui parvient à lui faire écouter des propositions de paix. Il ne peut néanmoins l'arracher au schisme, ni le toucher même par un miracle. Au commencement de l'année suivante, le 7 janvier 1138, Pierre de Léon meurt, et avec lui le schisme s'éteint; car Grégoire, prêtre-cardinal, qui lui est donné pour successeur, sous le nom de Victor, par les cardinaux encore attachés à son parti, ne porte que deux mois le vain titre de pape, qu'il vient résigner, une nuit, dans les mains de saint Bernard, le 29 mai 1138, jour de l'octave de la Pentecôte.

Ainsi finit cette lutte qui donna à la partie du XIIe siècle qu'elle remplit presque exclusivement une physionomie si animée et si remarquable. Deux schismes, des croisades, des querelles de l'Eglise avec les empereurs, saint Bernard, Henri, Suger, Louis-le-Gros, Abeilard, Louis-le-Jeune, Conrad, voilà les noms et les évènemens au milieu desquels se trouvent encadrés le nom et la vie d'Anaclet: et, loin de perdre à ce voisinage, il en reçoit du relief; loin de se laisser porter par son époque, au contraire il l'arrête, la détourne de sa pente, et l'oblige, tout intérêt, toute affaire cessant, à se grouper autour de lui et des nouveaux intérêts qu'il a soulevés. Certes un tel homme ne méritait pas que l'histoire, après l'avoir suivi jusque dans le fort Saint-Ange, l'y laissât comme enseveli dans l'inertie, et parût avoir abandonné aux murailles le soin de se défendre elles-mêmes et de recueillir l'honneur de la victoire.

Voltaire, devant qui Anaclet aurait dû trouver grâce, ne fût-ce qu'au titre d'antipape et de schismatique, Voltaire lui jette en passant avec sa causticité brève et dédaigneuse un de ces mots stigmates avec lesquels il faisait de l'histoire, et l'appelle le pape juif. Voltaire, déversant son mépris aveugle et impitoyable sur tout ce qui tenait de près ou de loin à l'Eglise, ne se piquait ni de justice ni de justesse. Sa malignité aura été séduite par l'accouplement bizarre de ces deux mots, pape et juif, et par l'idée d'en faire une double injure pour celui en qui l'Eglise voit un excommunié, et qui, dans la réalité, fut un chrétien, sans avoir été pape réellement.

Saint Bernard, dans son épître CXXVI^e, examine et fait valoir les nullités de l'élection d'Anaclet. « Quelques uns, » dit-il (nous empruntons la traduction de Philippe Lebel, » curé de Luzarches), quelques uns pourront la nommer » élection, mais impudemment et mensongèrement; car la » sentence ecclésiastique et authentique dit : Qu'après la » première élection, la seconde est nulle quand la première » a'est faicte avec toutes les solennites requises et accoustu» mées. Que si, en la première, quelque solennité a esté » omb?se, ou si l'ordre n'y a esté si exactement garde que » l'on pouvait désirer, ... aurait-on deu pour cela pré» sumer d'en faire une autre que celle-là n'eût ete auparavant bien espluchée et declarée nulle par raison et juge» ment. »

Mais peut-on nommer élection la nomination faite par un petit nombre de cardinaux qui ne se rendent pas au lieu indiqué d'avance, afin de se soustraire à la majorité et de faire manquer une élection à laquelle ils s'opposent, et qui d'ailleurs est soutenue par les premiers et les plus sages de l'Eglise romaine (voir Fleury, Maurin)? N'est-ce pas là plutôt que se trouvent la faction, comme dit saint Bernard, et ceux qui impudemment et mensongèrement la nommeront élection? Que conclure de cela? que si la nomination de Pierre de Léon fut illégitime; celle de Grégoire ne le fut pas moins. Nous gagnerons au antipape à cette solution, et nous nous convaincrons que le vice le plus radical de l'antipapauté d'Anaclet fut de n'avoir pas pour soi saint Bernard.

ANACRÉON est un grand poète lyrique qui fit l'orgueil de la Grèce, sa patrie. Il vivait au commencement du VIe siècle avant J.-C. Quatre endroits de la Grèce l'ont possédé tour à tour : Téos, ville d'Ionie, qui le vit naître; Samos, où il vécut dans l'intimité de Polycrate; Athènes, où il fut honoré par Hipparque, fils de Pisistrate; et Abdère, ville de Thrace, qui le vit mourir. La vie d'Anacréon est loin d'être connue : l'antiquité ne nous a pas laissé de monumens complets ou authentiques sur sa biographie; il faut la rechercher dans des passages décousus, échappés en passant à différens auteurs. Les commentateurs ont bien recueilli une foule d'anecdotes sur son compte, mais elles sont ou douteuses, ou même contradictoires. Les uns le représentent comme un gracieux insouciant, les autres voient en lui un courtisan et presque un homme d'état; ceux-ci disent qu'il s'endormit au sein d'une philosophique et paisible gaieté; ceux-là le font mourir étranglé par un pépin de raisin dans une orgie. Ce qui semble véritable, c'est qu'Anacréon, contemporain de Simonide, ami de Pythagore, fut recherché, de son vivant, par Polycrate, tyran de Samos, et par Hipparque, fils et successeur de Pisistrate. Hérodote, racontant le meurtre de Polycrate, dit qu'au moment où l'assassin s'introduisit dans sa chambre, Anacréon de Téos était présent. Strabon dit en parlant aussi de Polycrate, que dans sa société vécut Anacréon le poète. Ce fait se trouve également confirmé par les deux anecdotes suivantes, quelle que soit d'ailleurs la véracité de leurs détails; la première dépose en outre des mœurs impures de l'antiquité : « Polycrate le Samiote, dit Ælien, aimait les Muses, et avait une grande estime pour Anacréon et ses poésies. Polycrate avait un jeune favori nommé Smerdias; Anacréon en faisait quelquefois des éloges trop chaleureux, et de son côté l'adolescent avait une affection respectueuse pour le poète, qui le chérissait pour son âme et non pas pour son corps. Polycrate, étant devenu jaloux de leur attachement mutuel, fit raser la chevelure de Smerdias, ce qui devait déshonorer le jeune homme, et causer du chagrin au poète. Mais Anacréon ajoute-t-il, feignit de ne pas s'apercevoir que c'était par l'ordre de Polycrate que les cheveux de Smerdias avaient été coupés, et il gourmanda son jeune ami comme s'il se fût

armé lui-même contre sa propre chevelure. Le poète, dit-on encore, avait reçu cinq talens de Polycrate, à la condition de ne plus le quitter. Une nuit put à peine s'écouler sans qu'Anacréon se repentît d'un pareil engagement. Il s'empressa de reporter son argent à Polycrate, et de reprendre son indépendance et sa gaîté. Ce trait rappelle involontairement la fable de La Fontaine ayant pour titre : *le Savetier et le Financier.* A la mort de Polycrate, Anacréon vint à Athènes. Platon dit qu'Hipparque envoya une galère de cinquante rames à sa rencontre. Hipparque aimait beaucoup les poètes; c'est lui qui contribua surtout à répandre les poésies d'Homère dans l'Attique. Il eut toujours Simonide avec lui, et ce fait, appuyé de l'autorité de Platon, n'a rien que de très naturel. Après qu Harmodius et Aristogiton eurent délivré Athènes de la tyrannie d'Hippias et d'Hipparque, Anacréon retourna à Téos, d'où il s'enfuit encore, lorsque Istiée souleva l'Ionie contre Darius. C'est alors qu'il se retira en Thrace, à Abdère, où il mourut âgé de 85 ans. Téos ne fut pas ingrate envers son poète; elle honora sa mémoire. La Grèce lui éleva des statues, et le marbre d'Anacréon prit place à côté de celui de Périclès et de Xantippe, sous la figure d'un vieillard ivre qui chante.



(Médaille d'Anacréon.)

Ainsi donc, pour résumer sa vie en peu de mots, de Téos, lieu de sa naissance, Anacréon se rend à Samos, chez Polycrate; à la mort de ce dernier, il s'embarque pour Athènes; après la chute d'Hipparque, il retourne à Téos, d'où le chasse la révolte de l'Ionie contre la Perse; enfin, il se réfugie à Abdère, où il meurt. Quant à son origine, il semblerait qu'elle fût illustre. On parle de Codrus au rang de ses ancêtres; mais tout cela est fort douteux. Ce qui ne l'est point, c'est le mérite de ses poésies; elles sont enchanteresses : grâce, mollesse, enjouement, variété, coloris, tout est inimitable : c'est le chantre du plaisir par excellence. Vénus et la volupté, le vin et Bacchus, Sylène et les Dryades, voilà son univers. Il n'a d'autres passions que la gaîeté, l'insouciance et la paresse, d'autre ambition que le sourire. Il a vécu couché sur un lit de feuilles odorantes, buvant et chantant; c'est buvant et chantant encore qu'il descend aux enfers pour y danser chez les morts. Ses poésies ne sont point des rêves d'imagination, des fictions inventées à plaisir; non, leur supériorité, c'est qu'elles sont l'histoire de sa vie. Bien différent de ces faux poètes qui parlent toujours de leur culte sans idole, Epicuriens sans soif et sans amours, qui disent à jeun l'ivresse, à jeun aussi la volupté; lui, s'il chante le vin, c'est qu'il chancèle; s'il chante Vénus, c'est qu'il a dénoué la ceinture de sa maîtresse. Vrai poète, il n'a chanté que le vin et l'amour, parce qu'il n'a vécu que pour le vin et l'amour. Ecoutez-le :

ODE I. — *Sur la lyre.*

Je veux dire les Atrides,
Je veux aussi chanter Cadmus;
Mais les cordes de mon luth,
Pour l'amour seul ont de l'écho.
Dernièrement j'ai changé les cordes,
Et même la lyre tout entière;
Alors, moi, je chantais les travaux
D'Hercule : mais la lyre
Répondait les amours.
Adieu donc à vous,
Héros, puisque ma lyre
Ne chante que les amours.

ODE XIX°. — *Il faut boire.*

La terre noire boit,
Les arbres boivent la terre;
La mer boit les vapeurs,
Le soleil boit la mer,
Et la lune boit le soleil.
Pourquoi me combattre, moi,
Amis, si je veux boire?

C'est le roi des riaus convives; son style réunit deux qualités qui vont rarement ensemble : la concision et la légèreté; son talent est irréprochable. Malheureusement on ne peut pas dire la même chose de ses mœurs, et les trois noms de Cléobule, de Smerdias et de Batylle, imprimeront toujours une tache à celui d'Anacréon. Mais quant à la réputation du poète, elle est grande comme celle de Pindare et d'Homère; comme celle de Pindare et d'Homère, elle est indestructible. Avec ces deux grands génies, Anacréon partage la gloire d'avoir donné son nom à son genre de poésie; c'est de tous les triomphes le plus sublime. Les œuvres d'Anacréon ne parurent qu'au XVI° siècle, en 1554. Ce fut à Paris pour la première fois, par les soins de Henri Etienne, qui les colligea sur deux manuscrits malheureusement perdus à sa mort. Jusque là on ne connaissait presque rien d'Anacréon. Il en a été fait en français une foule de traductions en vers ou en prose; on cite celles de Gacon et de M. de Saint-Victor; un assez grand nombre d'odes ont même été mises en musique par Méhul, Chérubini, et quelques autres compositeurs. Les œuvres complètes font à peine un petit volume. L'édition de Parme, et celle de l'abbé Spaleti, sont d'un grand luxe.

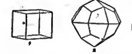
ANALCIME. Ce minéral a pendant long-temps été confondu, sous le nom de *zéolite*, avec un grand nombre de minéraux qui ont en effet une assez grande analogie entre eux par leurs caractères extérieurs, et qui d'ailleurs se rencontrent ensemble dans les mêmes gisemens; on le désignait assez communément sous le nom de zéolite dure, de cubicite, etc. C'est encore à Haüy que la science est redevable des réformes qui ont été introduites dans cette partie de la classification minéralogique.

L'analcime est un minéral de faible dureté et qui peut à peine rayer le verre. Sa couleur la plus habituelle est le blanc; lorsqu'il est coloré, il affecte le plus communément des nuances rougeâtres, et quelquefois le rouge brique très foncé. On voit dans les collections des échantillons bien diaphanes; mais, plus ordinairement, il n'est que translucide, et quelquefois il est tout-à-fait opaque. Sa pesanteur spécifique est de 2,5. Les cristaux d'analcime, même ceux qui sont diaphanes, n'acquièrent, au moyen du frottement, qu'une très faible vertu électrique : à défaut de caractère plus tranché, Haüy a tiré de celui-ci le nom du minéral dérivé du mot grec *analkis*, corps faible, sans vigueur.

L'analcime se présente souvent dans la nature en masses lamellaires, radiées ou mamelonnées; il se rencontre aussi à l'état amorphe et en fragmens réniformes empâtés dans des amygdaloïdes. Mais la forme qu'il affecte le plus communément est celle de cristaux appartenant au système régulier. Les formes dominantes sont peu nombreuses; ce sont diverses modifications du cube, et surtout cette forme singulière composée de vingt-quatre faces trapézoïdales toutes égales entre elles. Les variétés d'analcime qui se présentent sous cette forme peuvent se confondre, au premier aperçu, avec l'amphigène et le grenat, les seules substances pierreuses, autres que l'analcime, dans lesquelles on ait observé la forme du trapézoèdre. Mais elles se distinguent de l'amphigène par leur fusibilité, et du grenat par une dureté et une pesanteur spécifique beaucoup moindres.

On a représenté ci-contre les formes cristallines sous lesquelles l'analcime se rencontre le plus communément. La figure 1 est le cube que l'on peut regarder comme la forme

primitive; la figure 2 est le trapezoèdre; la figure 3 enfin est le cube modifié très symétriquement sur chaque angle solide, par trois facettes formant un angle de 144° 44', avec les faces correspondantes du cube.



(Formes cristallines de l'analcime.)

L'analcime jouit de propriétés chimiques assez tranchées. Au feu du chalumeau il fond aisément, sans boursouflement, en un verre incolore et plus ou moins transparent. Il est soluble dans les acides; la dissolution, traitée par l'ammoniaque, donne un dépôt d'alumine, et la liqueur ne contient plus ensuite d'autre substance fixe qu'un sel de soude. L'analcime contient de l'eau combinée, aussi perd-il par calcination à peu près un dixième de son poids. L'analyse chimique a indiqué, dans une variété d'analcime de la vallee de Fassa, en Tyrol :

Silice	0,551
Alumine. . . .	0,230
Soude	0,136
Eau.	0,083
	1,000

Cette composition conduit à la formule minéralogique suivante :

$$3\ ASi^2 + NaSi^2 + 2\ Aq.$$

On a distingué autrefois, sous le nom de *sarcolite*, un minéral provenant de la Somma, au Vésuve, et de Montecchio-Maggiore, dans le Vicentin; on a reconnu depuis que cette substance était identique avec l'analcime par sa composition chimique et par son système cristallin, bien que les cristaux paraissent, au premier aperçu, rentrer dans le système prismatique rectangulaire.

L'analcime se rencontre quelquefois avec le grenat, l'amphibole et autres minéraux, dans les terrains de cristallisation, et plus rarement dans les filons métallifères; mais son gisement le plus habituel est dans les amygdaloïdes trappéens et basaltiques, où il est fréquemment associé aux autres zéolites, à la prehnite, au calcaire spathique, etc. Ordinairement les cristaux tapissent les parois des géodes; quelquefois aussi ces dernières sont entièrement remplies d'analcime fibreux lamellaire ou amorphe. Dans ces divers états l'analcime présente tous les caractères d'une substance dont le dépôt est postérieur à la solidification de la roche : elle ne forme jamais de cristaux empâtés, comme le feldspath dans les porphyres, ou comme l'amphigène dans les laves. Dans la vallée de Fasa, en Tyrol, où le minéral est déposé dans des amygdaloïdes, il se présente à la fois en masses compactes ou lamellaires, et en cristaux ayant quelquefois trois à quatre pouces de diamètre. Il est très abondant dans les roches basaltiques de l'Ecosse et des îles Hébrides; mais surtout dans celles des îles Cyclopes, près de la Sicile : dans cette dernière localité, l'analcime est tellement commun dans les basaltes prismatiques, qu'il forme souvent la moitié de la masse. Enfin l'analcime se trouve aux Etats-Unis, dans les amygdaloïdes trappéens à Patterson (New-Jersey); à East-Haven (Connecticut), et à Deerfield (Massachussetts).

ANALOGIE. Voyez INDUCTION.

ANALYSE et SYNTHÈSE. Au mot ABSTRACTION, nous avons distingué l'analyse de l'abstraction proprement dite, et nous avons montré en quoi consistent réellement l'analyse et la synthèse. L'analyse n'est pas une abstraction, c'est une distinction de parties, c'est une séparation que l'esprit fait, soit entre des êtres qu'il considère à la fois comme différens entre eux et comme liés cependant dans l'harmonie générale du monde, soit entre des portions concrètes d'un même être. La synthèse est la contemplation simultanée de ces êtres, ou de ces portions d'un même être, pour saisir leurs rapports et leur harmonie.

Voilà le vrai sens de ces mots. *Analyse*, en effet, signifie proprement dissolution, décomposition, ou plutôt resolution et développement du tout en ses parties : *synthèse*, au contraire, veut dire assemblage, composition.

Toutes nos sciences sont de continuelles analyses et de continuelles synthèses : car tout est lié, tout est enchaîné dans l'univers. Vous prenez une fleur, et vous la décomposez dans ses parties, vous la disséquez pour la connaître; c'est-à-dire que vous l'analysez. Mais vous aurez beau l'analyser, vous ne parviendrez pas ainsi à la connaître : car son mystère, ce qui la constitue, ce qui est cause qu'elle vit, ou plutôt qu'elle vivait avant que votre scalpel ne la tuât, c'était l'harmonie de ces mêmes parties, le rapport dans lequel elles étaient, leurs mutuelles relations, ce *consensus* dont Hippocrate a dit que la vie consiste en ce que *tout consent et tout concourt*. Il en est de même, à plus forte raison, de l'anatomie des animaux. Y a-t-il, je le demande, vie du corps sans respiration, sans nutrition? La vie du corps ne résulte-t-elle pas essentiellement d'une relation constante et d'une communion perpétuelle, quoique perpétuellement variable, avec l'univers extérieur? en sorte que l'être que les physiologistes appellent un corps n'est qu'un cadavre aussitôt que cette communion cesse, et que ce qu'on devrait véritablement appeler un corps, ce serait ce corps, plus tous les milieux qui lui donnent la vie, qui répondent à sa vie, qui vivent avec lui, et avec qui il vit. Et de même pour la science de l'esprit, ou psychologie : où nos psychologues modernes ont-ils pu trouver des raisons de s'imaginer qu'ils pouvaient étudier l'esprit indépendamment du corps, avec lequel il vit aussi intimement uni que le corps l'est au monde extérieur? A un physiologiste qui rejetterait la communion du corps avec le monde extérieur, que resterait-il? Un cadavre. A des métaphysiciens qui rejettent de leur science la communion de l'esprit avec le corps, que devait-il rester? Un cadavre aussi, la logique. Le physiologiste verrait des canaux, des nerfs, des muscles, du sang, tous les instrumens et tous les produits de la vie, c'est-à-dire de la communion du corps avec le monde extérieur; mais la vie aurait disparu. Et de même le psychologue rencontre les canaux de l'esprit, la sensation, l'attention, le jugement. La physiologie n'est plus que l'anatomie; la psychologie n'est plus que la logique.

Voilà, je le répète, la véritable idée que nous devons nous faire de l'analyse et de la synthèse.

Mais en dehors du monde réel, il y a le monde invisible que notre esprit, comme nous l'avons dit à l'article ABSTRACTION, construit d'après le monde réel, en percevant les rapports des êtres entre eux, et les rangeant dans un ordre différent de celui qu'ils occupent dans le monde réel. C'est le monde des genres et des espèces, des causes et des effets, des rapports, des analogies et des différences.

De là une seconde espèce d'analyse et de synthèse, l'analyse et la synthèse logiques. Celles-ci reposent uniquement sur notre esprit; elles n'ont pas d'autre consistance que la trame de nos idées faites; elles se bornent à mettre en exercice un résultat déjà acquis; elles se servent des idées que nous avons pour ainsi dire en magasin dans notre esprit. C'est par elles, par conséquent, que nous raisonnons; nous ne pouvons pas raisonner sans elles : mais tant que nous nous y enfermons, nous ne sortons pas de nous-mêmes, et nous restons sur un terrain déjà parcouru.

Ainsi, pour prendre un exemple, *homme* étant une idée générale ou générique, si nous possédons réellement toutes les idées de détail, toutes les notions particulières, plus ou moins simples, que cette idée générale embrasse, il est évi-

dent qu'au moyen de l'acte d'attention le plus facile, nous pourrons énumérer, distinguer, comparer entre elles et avec le tout, ces conceptions particulières; et réciproquement il est évident que nous pouvons nous élever de ces idées particulières à l'idée générale *homme*, qui les renferme toutes. Le premier de ces deux procédés logiques est le procédé analytique ou de décomposition; le second est le procédé synthétique ou de composition. On voit qu'ils sont aussi nécessaires et aussi naturels à l'esprit humain l'un que l'autre, qu'ils se répondent l'un à l'autre, et servent continuellement à se vérifier l'un par l'autre. Aussi Bacon les comparait-il à une échelle double dont le sommet représenterait l'idée compréhensive ou générale, et les échelons inférieurs, de plus en plus étendus, les idées particulières : dans une telle échelle, on peut indifféremment monter des faits ou des idées particulières à l'idée générale ou culminante qui les domine et les résume, ou redescendre de cette idée aux détails qui en sont, pour ainsi dire, les parties grossies. Saint-Simon, à son tour, frappé de l'appui que ces deux méthodes se prêtent mutuellement dans l'exercice de la logique appliquée aux découvertes scientifiques, se servit d'une autre comparaison ingénieuse pour exprimer cette affinité et pour ainsi dire cette consanguinité des deux modes de la connaissance et de l'investigation. Il les comparait aux deux corps d'une pompe aspirante et foulante : le liquide, c'était la science, toujours également exhaussée sous la pression alternative des deux pistons.

Mais tout en voyant clairement par quelle analogie on a donné à ces deux procédés essentiels et constans de la logique les noms d'analyse et de synthèse (à savoir, je le répète, parce que dans l'un nous décomposons en idées particulières une idée générale comme nous décomposerions une fleur ou tout autre corps en ses élémens, et que dans l'autre, au contraire, nous nous élevons de la considération d'idées particulières à une idée générale), nous n'en devons pas moins distinguer soigneusement ces deux procédés logiques de la vraie synthèse et de la vraie analyse, qui ne sont en aucune façon des méthodes de raisonnement, mais bien plutôt des méthodes scientifiques, par lesquelles nous rapprochons ou isolons les unes des autres les masses de phénomènes de tous genres que nous présente l'univers.

C'est l'esprit d'analyse et de synthèse ainsi entendues qui constitue à proprement parler l'esprit métaphysique, le génie des rapports et des harmonies, le vrai génie scientifique, et mène aux découvertes de tout genre. On aurait beau être doué à un haut degré de l'analyse logique, comme Condillac, par exemple, l'homme le moins métaphysicien du monde, et qui a voulu en conséquence faire consister toute la virtualité de l'esprit humain dans cet instrument secondaire de l'analyse logique, qu'on ne serait jamais inventeur, si l'on n'avait pas en même temps le génie de la synthèse philosophique. L'analyse et la synthèse logiques ont dans les découvertes scientifiques le même usage et remplissent le même rôle que les muscles de notre corps pour nous faire marcher : cela est incontestable; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que les muscles resteraient immobiles, si le fluide nerveux ne les mettait pas en mouvement.

Ce serait ici le lieu de dire dans quelles erreurs peut entraîner la fausse analyse philosophique, et dans quelle vague ignorance nous laisse une synthèse confuse, d'où ressortirait l'utilité que notre esprit retire de ces deux points de vue où il est continuellement obligé de se mettre, et par lesquels il parvient à saisir incomplètement quelques traits de la vie générale du monde, en même temps qu'il reconnaît la personnalité de certains êtres et les qualités distinctes des parties de l'univers, condamné qu'il est par sa petitesse à ne pouvoir jamais embrasser les relations et les harmonies universelles sans risquer de tomber dans le panthéisme, et à ne jamais contempler séparément les détails de l'œuvre divine sans rester dans une obscurité impénétrable. S'il nous était permis de nous citer, nous rappellerions ce que nous avons dit à ce sujet dans un autre recueil, à propos de la vraie et de la fausse analyse (*Revue Encyclopédique*, juin 1834) :

« Il y a des esprits qui voient plus ou moins confusément, mais qui voient tout ensemble; il y en a qui ne peuvent voir que des parties : ceux-ci sont plus facilement clairs, mais ils deviennent parfaitement faux lorsqu'ils prennent pour *vivant* le fragment de cadavre qu'ils ont détaché avec leur scalpel; car *la vie est dans le tout ensemble*, et elle n'est que là.

» Si donc, faisant une abstraction, vous n'avez pas en même temps le soin de ne prendre cette abstraction que pour une opération de votre esprit, qui n'a d'autre but que de faciliter votre étude; si vous prenez au contraire pour une entité, pour un être réel, ce que vous avez abstrait de l'être, et que vous attribuiez à cette partie les propriétés qu'elle ne possédait que par son union avec le tout, vous commettez la plus grande erreur qu'un philosophe puisse commettre; et si ensuite vous vous armez de ces propriétés que vous avez à tort attribuées à la partie par vous abstraite, pour discourir à perte de vue sur les conséquences, vous pouvez être un dialecticien fort habile, un admirable écrivain, mais à coup sûr vous êtes dans l'erreur.

» Qu'y a-t-il dans la connaissance humaine? Il y a Dieu, il y a l'univers visible, il y a l'humanité, il y a l'homme individu, et dans l'homme il y a le corps et l'esprit, les sensations, les sentimens, les passions, la volonté. En présence de ce grand tout, que fera le philosophe qui ne croit qu'à l'analyse? Liera-t-il d'un lien harmonique Dieu, l'univers, l'humanité, l'homme, et dans l'homme le corps et l'esprit, les passions et l'intelligence? Non. Armé de son analyse et de son abstraction, il divisera, il coupera, il séparera, il désunira, croyant que la philosophie consiste essentiellement à diviser, à séparer, à désunir.

» Quand on sépare ainsi toutes choses, et qu'on donne à ses abstractions une valeur absolue, on se met en dehors de *la science de la vie*; car la vie, je le répète, est dans le tout ensemble, et elle n'est que là. Elle est dans l'action continuelle de Dieu sur ses créatures, elle est dans l'action continuelle de l'humanité collective sur chaque homme, elle est dans l'union de l'esprit et du corps, elle est dans l'union du corps et du monde extérieur : mais elle n'est dans aucune des abstractions que notre esprit peut faire; elle n'est pas dans le monde sans Dieu, elle n'est pas dans un homme isolé de l'humanité, elle n'est pas dans l'esprit sans le corps, elle n'est pas dans le corps sans le monde extérieur. « Les » parties du monde, dit Pascal, ont toutes un tel rapport et » un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois im» possible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout. »

» Qu'il ne soit pourtant possible à notre faiblesse de nous élever à la connaissance du tout que par des abstractions successives, rien n'est plus évident; mais c'est à la condition de ne prendre ces abstractions que pour ce qu'elles valent. »

ANALYSE MATHÉMATIQUE. Les mathématiciens comme les philosophes opposent l'un à l'autre *analyse* et *synthèse*. Mais l'emploi qu'ils font de ces deux mots n'entraîne-t-il pas quelquefois inconséquence et confusion? Nous invitons le lecteur à se former une opinion sur ce point d'après l'exposition qui va suivre.

Dans une première acception les mots analyse et synthèse ont rapport à la méthodologie des sciences mathématiques, et se trouvent définis avec simplicité et netteté, sinon avec toute l'étendue philosophique qu'on pourrait désirer. La synthèse consiste alors à partir d'une vérité mathématique (déjà établie comme axiome ou par des démonstrations antérieures), et à en déduire, par voie de conséquence logique, quelque nouvelle vérité théorique ou technique; c'est-à-dire qu'elle en déduit la démonstration d'un théorème ou la solution d'un problème. L'analyse, au contraire, établit

tout d'abord en principe la vérité cherchée ; elle la *suppose à priori*, puis elle développe également les conséquences logiques de cette hypothèse de manière à parvenir à quelque fait mathématique conforme ou contraire à des faits mathématiques précédemment démontrés s'il s'agit d'un théorème, ou de manière à parvenir à quelque relation dont la réalisation technique soit d'une possibilité ou d'une impossibilité manifeste, s'il s'agit d'un problème. — D'après cela on dit avec raison que la synthèse passe du connu à l'inconnu, et que l'analyse revient de l'inconnu au connu. C'est un double mouvement dont les deux modes sont également possibles à l'esprit humain, et qui, par cela même, sont également légitimes. L'un est plus propre à manifester l'enchaînement des vérités acquises; l'autre paraît un instrument plus convenable pour ouvrir la voie à de nouvelles recherches. L'un et l'autre sont d'ailleurs applicables à la formation de toutes les connaissances humaines; mais c'est plus particulièrement dans leur application aux sciences mathématiques que leur nature est facile à saisir et à bien distinguer.

L'analyse et la synthèse ainsi entendues durent être pratiquées dès l'origine de la science. Pappus, dans ses *Collections*, les définit comme nous venons de le faire, et on en retrouvera l'emploi dans les traités mathématiques de toutes les époques. Mais les dénominations d'analyse et de synthèse sont-elles ici convenablement appliquées? et, par exemple, ont-elles absolument la même valeur que dans le langage de la philosophie générale? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Suivant la philosophie, l'analyse consiste à étudier séparément les faits particuliers, à les tourner et retourner sur toutes leurs faces, à s'en emparer par l'observation, et à les interroger par l'expérience; et, après ce travail préalable, s'élever, par voie d'induction, de tous les faits particuliers à quelque fait supérieur qui les embrasse; ainsi, remonter des effets à leurs causes, des causes particulières à de plus générales, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle qui est la plus grande de toutes. — Au contraire la méthode synthétique a pour point de départ la conception du fait supérieur qui embrasse tous les faits subordonnés, que cette conception soit le résultat de quelques travaux antérieurs, ou purement produite par la spontanéité de l'intelligence humaine. La synthèse descend donc de la cause générale aux causes secondaires, et par suite aux effets les plus particuliers, prévoyant, expliquant les phénomènes à l'aide de sa conception, ou plutôt justifiant sa conception par les résultats constatés de l'expérience et de l'observation.

Il ne nous appartient pas de comparer ces deux méthodes; mais, tout en nous renfermant *dans le simple examen des mots*, nous ne pouvons revenir aux mathématiciens avant d'avoir présenté quelques réflexions sur l'emploi que font les philosophes eux-mêmes de ces deux mots, analyse et synthèse.

Lorsque, dans la voie dite analytique, on isole, pour les mieux étudier, tous les faits qui se rapportent à un même ordre de phénomènes, il y a certainement décomposition, *analyse*. Mais chacun convient bien que la méthode arrêtée à ce point serait complètement stérile, et qu'il n'y a de véritable science que celle qui *lie* les faits. Cependant, aussitôt que vous appliquez la faculté d'induction (qui est un premier degré de la spontanéité intellectuelle), il y a réunion des faits, composition, *synthèse*.

Et pareillement, lorsque, selon la voie dite synthétique, on commence par réunir tous les faits particuliers dans une seule conception, il y a évidemment composition ou *synthèse*. Mais tout le monde aussi est bien d'accord sur ce que la méthode arrêtée à ce point serait stérile, et qu'il n'y a de véritable science que celle qui *explique* les faits. Cependant, aussitôt que vous supposez les conséquences de la conception générale développées et appliquées au détail des phénomènes, il y a séparation des faits, c'est-à-dire décomposition ou *analyse*.

Ainsi, en écartant d'abord toute discussion sur la valeur relative de ces deux méthodes, on pourrait voir au moins qu'elles sont extrêmement mal dénommées, puisque chacune d'elles emploie, quoique dans un ordre différent, les deux procédés intellectuels qui leur sont affectés séparément par le langage. Et peut-être que cette simple observation jetterait ensuite du jour sur la grande question de savoir si l'une des deux méthodes doit être adoptée à l'exclusion de l'autre, comme l'affirme la philosophie moderne dite *positive*, ou s'il n'est pas bien plus vrai de les considérer comme deux procédés intellectuels également essentiels au progrès des connaissances humaines, ainsi que l'ont pensé quelques esprits supérieurs (notamment Henri de Saint-Simon, Hoëné de Wronsky, et Charles Fourier). — Pour reformer le vice de langage que nous venons de reconnaître, sans d'ailleurs se séparer trop tranchément de l'usage, on pourrait adopter, avec M. Wronsky, les dénominations de méthode *synthétique ou progressive*, et méthode *analytique ou régressive*: d'après cette considération que la première, passant des causes aux effets, enchaîne les phénomènes dans l'ordre de leur génération successive; au lieu que la seconde établit leur dérivation dans un ordre inverse. La synthèse suit le courant des faits (*progressus*); l'analyse le remonte (*regressus*).

Il est facile maintenant de reconnaître que le sens mathématique des mots analyse et synthèse, tels que nous l'avons rapporté en commençant, n'a pas absolument la même portée que le sens philosophique des mêmes mots, quoique la formation d'une véritable et complète philosophie des mathématiques dût certainement requérir l'emploi des deux méthodes synthétique et analytique dans leur plus haute généralité. Il faut convenir en même temps que, dans son étendue restreinte, la définition d'analyse et de synthèse des anciens géomètres n'est pas précisément contradictoire aux propriétés essentielles des deux méthodes philosophiques; mais il ne nous paraît pas qu'il en soit ainsi de la signification donnée aux mêmes mots par les géomètres modernes; et c'est ici que nous allons trouver, ce semble, inconséquence et confusion.

Dans le langage actuel des mathématiques, analyse s'entend de l'emploi du calcul. Analyse *pure*, c'est l'algèbre proprement dite, en embrassant toutes les parties de cette science. Analyse *appliquée*, c'est la géométrie ou la mécanique soumise aux calculs algébriques; par opposition, on dit que la mécanique ou la géométrie sont traitées synthétiquement lorsqu'on expose leurs vérités sans s'aider de l'algèbre.

Ainsi les mots analyse et synthèse ne représentent plus des idées de méthode, ou plutôt il y a de la part des mathématiciens affirmation que l'algèbre est un simple instrument, l'instrument propre et essentiel de la méthode analytique, de sorte qu'il n'y aurait pas de synthèse possible dans l'algèbre, ni d'analyse possible hors de l'algèbre.

Oserons-nous dire que ces notions nous paraissent complètement fausses, que l'algèbre a son objet propre indépendamment de son emploi comme instrument dans l'examen des questions de géométrie ou de mécanique; car l'algèbre se rapporte au nombre comme la géométrie à l'étendue, tandis que la mécanique embrasse à la fois les deux notions abstraites de nombre et d'étendue, puisque les phénomènes qu'elle considère ont lieu à la fois dans le temps et dans l'espace.

Et si l'algèbre, la géométrie, la mécanique, sont, chacune en sa sphère, des sciences distinctes et complètes, chacune d'elles aussi peut donc, sans sortir de ses limites, recevoir l'application des deux méthodes qu'on retrouve dans la formation de toutes les sciences.

Faut-il observer que tout ce que nous avons dit de l'analyse et de la synthèse dans un sens mathématique restreint, ou dans un sens philosophique plus général, est également

vrai de l'algèbre pure, comme de la géometrie pure ou de la mecanique pure? de sorte qu'on peut très bien, dans l'algèbre, passer du connu à l'inconnu, et d'une idée générale à ses conséquences particulières; et que, dans la géométrie ou dans la mécanique, on peut très bien, sans avoir revêtu ses idées de symboles numériques, revenir de l'inconnu au connu, ou s'élever des faits particuliers aux principes supérieurs. Tout cela est si évident de soi-même que j'ai presque regret d'y insister. Cependant qu'on me permette de rapporter un exemple qui sera decisif pour les mathématiciens eux-mêmes.

Lagrange se felicite d'avoir soumis aux formes du calcul toute la science de l'équilibre et du mouvement, et à cause de cela il appelle son livre une *Mécanique analytique*. Mais si vous vous rendez compte de sa methode d'exposition, vous verrez qu'ayant établi d'abord un principe général, unique, il en deduit ensuite tous les principes secondaires, et jusqu'aux faits les plus partienliers de la mécanique. Et c'est veritablement cette vaste et complète déduction qui fait la beauté de son livre. Mais enfin reconnaissez-vous à ces signes la marche de l'analyse? N'est-ce pas au contraire, en toute rigueur et par excellence, la vraie voie progressive ou synthétique? Oui certes, et vous en retrouverez là tous les caractères, à ce point que, dans la première édition, Lagrange ne sent pas le besoin de démontrer à part son principe générateur; il en fait un véritable *a priori*, et il paraît croire que ce principe, étant d'accord par toutes ses conséquences avec les résultats déjà connus de l'expérience, et suffisant par lui-même à parfaire, dans tous ses détails, l'edifice de la science, tire de cela même sa complète justification. Que si plus tard l'auteur juge à propos de présenter son principe comme un fait donné par l'observation, il placera cette sorte de demonstration à la suite d'une préface, la retenant en quelque sorte en dehors du traité.

Voici donc une œuvre véritablement capitale dans laquelle l'algèbre est *un instrument de synthese!* Avions-nous tort d'annoncer qu'en donnant à l'algèbre le nom d'analyse, les mathématiciens étaient tombés dans l'inconséquence et la confusion? Et cependant comme une telle assertion de notre part pourrait paraître encore quelque peu téméraire, hâtons-nous de nous effacer devant un imposant témoignage.

Au mot *Algèbre*, nous avions déjà cherché à faire sentir le vice de la dénomination d'analyse appliquée à la science des nombres, et à cette occasion nous avons proposé, d'après M. Wronsky, d'y substituer la dénomination d'*algorithmie*. Or, voici l'opinion qui a été émise à ce sujet au sein de l'Académie des sciences :

« Parmi les diverses dénominations que l'auteur propose, » il y en a une qui nous paraît appropriée au sujet qu'elle » énonce : c'est l'expression de *méthodes algorithmiques*, » substituées à celle de *méthodes analytiques*, qui présente » souvent un CONTRE-SENS, lorqu'on l'emploie à désigner » des procédés de calcul ou de démonstrations obtenues à » l'aide de signes algébriques, au lieu de l'être par la considé» ration immédiate des lignes et des figures. Tous ceux qui » connaissent l'acception du mot *analyse*, telle qu'elle a été » fixée par les géomètres anciens (*Coll. mathém.* de Pap» pus, préface du VIIe livre), savent qu'on fait de l'analyse » sur des figures de géometrie, et de la synthèse avec les » figures algébriques, et que des méthodes dites *analytiques* ont parfois une marche évidemment *synthétique*. » (Extrait du rapport de l'Institut, sur la *technie de l'algorithmie* de M. Wronsky, lu à la classe des sciences, le 15 octobre 1810, et fait par MM. Lagrange et Lacroix.)

Tout ce qui precède montre assez que la discussion qui se ranime de temps en temps entre les géomètres sur la valeur relative des méthodes synthétique et analytique, n'a aucun rapport avec la question posée dans les mêmes termes par la philosophie générale. Cette discussion n'en est pas moins d'une grande importance par elle-même et pour le progrès des sciences mathématiques en particulier. Nous y reviendrons au mot APPLICATION. Mais dès ce moment nous croyons pouvoir affirmer que le debat dont il s'agit se terminerait beaucoup plus rapidement et plus utilement s'il etait debarrassé d'un langage vicieux qui déguise et dénature pour beaucoup de personnes le véritable état de la question.

ANALYSE CHIMIQUE. Pour donner une idée suffisante de l'importance de l'analyse chimique, il suffit de dire qu'elle fournit les moyens de déterminer d'une manière rigoureuse la nature et la proportion des principes élémentaires de tous les corps. Son intervention dans les procédés des arts et dans leurs applications aux besoins ordinaires de la vie a journellement de si utiles résultats, que c'est ordinairement sous cette face que l'utilité de la chimie est le mieux appréciée par les personnes étrangères à cette science.

L'analyse chimique n'est qu'une application particulière des propriétés physiques et chimiques des corps; il faudrait donc naturellement donner à la description complète de cette science toute l'étendue d'un traité de chimie. Toutefois, il existe un certain nombre de principes et de manipulations qui rentrent plus spécialement dans le domaine de la chimie analytique : ceux-ci étant propres, par cela même, à caractériser cette science, nous essaierons d'en donner ici un aperçu.

Le problème de déterminer la proportion de chacun des élémens d'un corps composé ne peut être résolu, en général, qu'en isolant chaque élément pour le peser : il faut toujours, du moins, répartir les élémens de la substance à analyser dans de nouveaux groupes de corps simples ou composés, dont la composition chimique soit bien connue. Le chimiste doit donc, avant tout, détruire l'action des forces qui produisent la combinaison et l'agrégation moléculaire : il y parvient, en général, par des moyens mécaniques, par l'emploi des agens physiques, et surtout par l'intervention de réactions chimiques. Dans cette première partie de l'analyse on amène, le plus souvent, les molécules du corps composé à l'état liquide ou gazeux. A la faveur de cet état d'indépendance mutuelle, et à l'aide d'agens chimiques nommés *réactifs*, et de procédés convenables, on isole successivement dans la masse fluide les élémens du corps à analyser, ou, du moins, des groupes d'élémens, de composition plus simple, sur lesquels on opère de la même manière. Ces agens et ces procédés sont assez variés, mais ils se réduisent toujours, en dernier résultat, à amener les corps que l'on veut séparer les uns des autres à des états differens. Si, par exemple, deux corps sont à l'état solide, le réactif à employer pour les séparer l'un de l'autre doit conserver à l'un d'eux l'état solide, et faire passer l'autre dans une combinaison liquide ou gazeuse; si les deux corps sont en dissolution dans un liquide, le réactif doit précipiter l'un d'eux à l'état solide ou le dégager sous forme de gaz; enfin, si les deux corps sont gazeux, l'un des corps doit être isole à l'état solide ou liquide par l'action du réactif.

En résumé, la formule la plus générale de l'analyse chimique est de liquéfier ou de gazéifier, par l'emploi de dissolvans, les élémens du composé, et par là de les rendre pour ainsi dire mobiles afin de les séparer ensuite aisement les uns des autres.

Après la dissolution il reste à enlever successivement chaque élement au mélange fluide par des changemens d'état opérés à l'aide de réactifs. C'est dans le choix et le bon emploi des dissolvans et des autres réactifs que consiste essentiellement la science de l'analyse chimique.

On conçoit aisément que les procédés d'analyse doivent varier avec le nombre et la nature des élémens de la substance à analyser. A cet égard, les corps se divisent en deux

grandes classes. Ceux qui proviennent du règne organique sont toujours, dans leur partie essentielle, composés d'un petit nombre de principes : en général, ces composés ne diffèrent chimiquement les uns des autres que par la proportion et quelquefois même seulement par le mode d'association de trois ou quatre élémens qui paraissent caractériser la nature organique. Il en résulte naturellement que les procédés d'analyse applicables à ces substances sont compris dans une formule très simple. Il n'en est pas de même pour les corps qui font partie du règne minéral : *à priori*, on peut s'attendre à rencontrer dans chacun d'eux l'un quelconque des cinquante-trois corps simples que la chimie a distingués jusqu'à ce jour. Bien qu'ordinairement chaque composé ne contienne qu'un petit nombre de ces élémens, il est souvent difficile d'en constater la nature; et d'ailleurs, les nombreuses combinaisons que présente l'association d'un si grand nombre de corps simples, amènent nécessairement une grande variété dans les méthodes d'analyse applicables à chaque cas particulier.

La théorie de la méthode analytique employée pour les substances organiques est très simple : ces substances sont essentiellement composées d'oxigène, d'hydrogène, de carbone et d'azote; souvent même, et les corps végétaux sont surtout dans ce cas, elles ne renferment que deux ou trois de ces principes. L'analyse de ces composés est fondée sur la propriété qu'ils possèdent de se transformer, par la combustion, avec l'oxigène, en produits gazeux, dans lesquels il est aisé d'isoler les divers élémens. Pour effectuer cette combustion d'une manière commode, on mélange intimement un poids connu de la substance avec un poids également connu d'oxide de cuivre, contenant plus d'oxigène qu'il n'en faut pour brûler la substance. En chauffant ce mélange dans un tube à une température suffisamment élevée, la combinaison organique se trouve détruite, comme quand on l'expose à la combustion dans un foyer embrasé; seulement, par cette manière d'opérer, la combustion se fait lentement, et dans un appareil qui permet de recueillir tous les produits gazeux qui se dégagent. L'oxigène du composé contribue en partie à la combustion des autres élémens, et passe, comme eux, dans les corps brûlés produits par l'analyse; l'hydrogène donne naissance à de l'eau; le carbone à de l'acide carbonique, et l'azote, au moyen de quelques précautions, bien qu'à l'état naissant, échappe complètement à l'action de l'oxide de cuivre. A mesure qu'ils se produisent, les gaz de la combustion traversent un tube rempli d'un poids déterminé de chlorure de calcium solide, qui s'empare de la vapeur de l'eau sans agir sur les deux autres gaz. On mesure le volume de ces derniers, puis on les met en contact avec de la potasse caustique, qui absorbe l'acide sans agir sur l'azote; on mesure le volume de l'azote restant; on en déduit, par différence, celui de l'acide carbonique, et par suite le poids de ces deux corps. Le poids de l'eau est d'ailleurs connu immédiatement par l'augmentation de poids du chlorure de calcium.

Il est aisé de déduire de ces données la composition élémentaire de la substance : l'azote est connu directement; le carbone se calcule par le poids de l'acide carbonique, et l'hydrogène par celui de l'eau. Pour trouver la proportion d'oxigène que contenait la substance analysée, il suffit de remarquer que la quantité d'oxigène qui existe dans l'eau et dans l'acide carbonique se compose de celle que renfermait la substance, augmentée de celle qui a été enlevée à l'oxide de cuivre; il est aisé d'en défalquer cette dernière portion, en observant qu'elle doit être égale à l'excès de poids que présentent les produits de la combustion sur celui de la substance analysée; on a d'ailleurs une vérification, puisque cet excès de poids doit être égal à la perte éprouvée par l'oxide de cuivre. La méthode d'analyse qui vient d'être décrite est applicable, au reste, à plusieurs corps qui font partie du règne minéral, et qui ont cependant la même composition élémentaire que les corps organiques; tels sont les combustibles minéraux, les bitumes, etc.

Si l'on rapproche ce procédé d'analyse des principes généraux qui ont été posés ci-dessus, on reconnaîtra que, dans ce cas particulier, le principe dissolvant est l'oxigène, qui, à l'aide d'une température élevée, distribue les quatre principes du composé dans trois nouveaux corps gazeux. Les réactifs employés sont le chlorure de calcium et la potasse, qui séparent successivement du mélange l'eau et l'acide carbonique en les précipitant à l'état solide.

L'analyse d'une substance provenant du règne minéral doit presque toujours être précédée d'un examen qui fasse connaître la nature de ses principes constituans : cet examen constitue l'analyse qualitative. Lorsque la substance est un composé naturel, cette recherche est ordinairement très facile. La minéralogie donne d'abord les moyens de circonscrire dans une nomenclature très restreinte le nombre des substances qu'il est possible de rencontrer dans le composé, et cela, par la simple observation de caractèress extérieurs, tels que la forme cristalline, la dureté, la pesanteur spécifique, la couleur, l'éclat, le mode d'agrégation, etc. Un petit nombre d'essais chimiques, opérés le plus souvent d'une manière rapide à l'aide du chalumeau, suffisent ensuite pour faire connaître, avec toute la précision désirable, la nature de chacun des élémens. L'analyse qualitative exige, au contraire, des essais multipliés et des expériences très délicates, s'il s'agit d'un produit artificiel, ou d'un composé naturel qui n'ait point encore été décrit dans les méthodes minéralogiques.

Les principes constituans du corps à analyser et leur proportion relative étant connus approximativement, il faut se procurer une quantité de ce corps suffisante pour le soumettre à l'analyse quantitative : il est souvent nécessaire de le séparer par voie de triage ou de lavage des substances avec lesquelles il est mélangé. Quand on a à sa disposition une quantité suffisante de matière, on opère ordinairement sur deux à cinq grammes. Presque toujours le réactif dissolvant ne peut agir sur la substance si celle-ci n'est amenée à un grand état de division : il faut donc la pulvériser soigneusement au moyen de mortiers de porphyres, etc. La poudre bien pesée est soumise ensuite à l'action des dissolvans : parmi ceux qui sont employés le plus fréquemment, on doit citer la chaleur, qui généralement fait passer une partie des principes du composé à l'état gazeux; l'eau, l'alcool, l'ether, qui ordinairement dissolvent les composés sans les détruire; enfin, les réactifs plus énergiques, tels que les acides et les alcalis : ces derniers agissent le plus souvent en produisant de nouvelles combinaisons. Il est, au reste, avantageux d'employer des dissolvans qui n'agissent que sur une partie du composé, ou qui, du moins, exercent une action différente sur ses diverses parties : par ce moyen, les élémens se trouvent déjà partagés en plusieurs groupes, dont l'analyse est naturellement plus facile que celle du corps lui-même.

Lorsque l'analyse est arrivée à ce point, on fait intervenir les réactifs nécessaires pour séparer l'un de l'autre les corps en dissolution, ou pour dissoudre les élémens qui auraient résisté à l'action du premier dissolvant. Il ne s'agit plus ensuite que de séparer les unes des autres les diverses combinaisons produites par les réactifs : c'est ce que l'on fait à l'aide de certaines opérations dont la nécessité se représente à chaque instant dans le cours de l'analyse la plus simple. Il suffira de signaler ici la filtration, à l'aide de laquelle on sépare d'un liquide des particules solides qui s'y trouvent en suspension; l'évaporation, par laquelle on obtient à l'état solide des substances en dissolution dans un liquide aisément vaporisable; la calcination, qui sert à séparer les substances fixes des corps volatils à une température plus ou moins élevée, etc.

Il serait presque toujours impraticable d'isoler à l'état de corps simple chacun des élémens d'un composé; et c'est

surtout la nécessité où l'on était autrefois de remplir cette exigence qui a retardé pendant si long-temps l'essor de l'analyse chimique. Aujourd'hui, l'analyse et les théories chimiques se sont prêté un mutuel appui, et la science nous donne les moyens de calculer avec une précision presque mathématique la composition élémentaire de toutes les combinaisons définies. Il en résulte que le poids d'une de ces combinaisons étant donné, on peut en déduire rigoureusement, par une simple règle de trois, le poids de chacun des corps simples qu'elle renferme. On peut donc doser chacun des élémens du composé soumis à l'analyse, soit à l'état élémentaire, soit à l'état de combinaison bien définie, sans que cette circonstance influe en rien sur l'exactitude de l'analyse. Parmi les diverses combinaisons de chaque corps élémentaire, il est essentiel de connaître celles qui se prêtent le mieux à un dosage exact. C'est ainsi, par exemple, que le fer, le zinc, le cuivre, et beaucoup de métaux, se dosent ordinairement à l'état d'oxide; l'argent, par voie humide, à l'état de chlorure; le plomb à l'état de sulfate; le soufre à l'état de sulfate de baryte; le potassium à l'état de chlorure de potassium, de carbonate et de sulfate de potasse, etc.

On distinguait autrefois les procédés d'analyse en deux classes bien tranchées, savoir : l'analyse par voie humide, dans laquelle on employait principalement l'eau pour véhicule, et, pour réactifs, les dissolutions alcalines, acides et salines; l'analyse par voie sèche, dans laquelle, au contraire, on employait exclusivement des réactifs à l'état sec dont l'action exigeait, comme intermédiaire, la chaleur des lampes et des fourneaux. La distinction entre ces deux méthodes est loin d'être aussi nette qu'autrefois, et il y a bien peu d'analyses dans lesquelles il ne soit avantageux d'employer à la fois des procédés particuliers à chacune d'elles. L'analyse par voie sèche a des avantages qui la rendent très précieuse dans certains cas : elle est encore employée exclusivement dans plusieurs arts, et particulièrement dans les ateliers métallurgiques. C'est par cette méthode que se font journellement les analyses de minerais d'argent, d'or, de fer, d'étain, de cuivre, de plomb, etc. Ces sortes d'analyses, dans lesquelles on a pour but de déterminer la proportion d'un métal utile, se désignent communément sous le nom d'essai. Les essais par voie sèche donnent, dans plusieurs cas, des résultats beaucoup plus précis que ceux de la voie humide, surtout pour ce qui a rapport aux métaux précieux; mais leur avantage principal est d'être très expéditifs. Souvent l'essai par voie sèche donne en quelque minutes des résultats qui ne pourraient être constatés qu'en plusieurs jours par les procédés de la voie humide.

Le principe de l'essai des minerais métalliques est très simple : en général, le minerai se compose de la combinaison d'un métal utile avec un ou plusieurs autres élémens, c'est-à-dire d'un oxide, d'un sulfate ou d'un carbonate, etc., mélangé avec une plus ou moins grande quantité de matières pierreuses stériles, que l'on désigne sous le nom de gangues. On mélange un poids connu de ce minerai avec deux genres de réactifs, les uns ayant pour effet de détruire la combinaison dans laquelle le métal est engagé, en l'amenant à l'état métallique, et les autres ayant pour but de former un composé fusible avec tous les élémens du minerai : d'après leur manière d'agir, les premiers se nomment *réductifs*, et les seconds *fondans*. Le métal, qui est plus lourd que cette matière fondue nommée scorie, se rassemble au-dessous d'elle, et y forme un culot, dont le poids, comparé à la quantité de matière soumise à l'essai, indique la richesse du minerai.

Certains procédés d'analyse chimique sont pratiqués depuis une haute antiquité. Il est certain en effet qu'à l'époque où l'on a commencé à adopter l'or et l'argent comme moyen d'échange, on devait déjà connaître des procédés exacts pour constater le titre de ces métaux, qu'il est si aisé de falsifier par des alliages. Diverses méthodes d'essai par voie sèche se sont ensuite peu à peu introduites dans les ateliers pour l'élaboration des minerais métalliques, et, par ce motif, ceux-ci doivent être regardés comme le berceau de l'analyse chimique. On peut voir, au reste, par les écrits des anciens docimasistes, que ces méthodes ne furent pendant long-temps que de véritables recettes comparables aux formules pharmaceutiques. Pendant les vingt années qui précédèrent la révolution chimique à laquelle Lavoisier a attaché son nom, les travaux des chimistes prirent graduellement une plus grande précision. L'art de peser et de mesurer commençait à produire de grands résultats dans toutes les sciences d'observation, et c'est à cette exactitude inconnue jusque là que sont dues la plupart des découvertes de Hales, Black, Priestley, Bayen, etc. C'est Lavoisier au reste qui contribua le plus puissamment à engager la chimie dans les voies de la précision, et qui ouvrit pour l'analyse chimique une ère nouvelle. Aujourd'hui cette science encore imparfaite à quelques égards, a atteint, pour un grand nombre de cas, une perfection qu'il paraîtrait inutile de dépasser s'il n'était pas de l'essence même des sciences de tendre sans cesse vers une perfectibilité indéfinie.

ANANAS. Ce nom, dans le langage ordinaire, sert également à désigner et le *bromelia ananas* de la nomenclature botanique, et le fruit charnu que cette plante fournit au dessert des tables somptueuses. Le *bromelia ananas*, qui appartient à l'hexandrie-monogynie du système linnéen, a servi de type, dans la méthode naturelle, à la famille des broméliacées, qui n'est d'ailleurs qu'un simple démembrement des narcissées. Originaire des Indes-Orientales, suivant les uns, de l'Amérique équatoriale, suivant les autres, cette espèce a été naturalisée dans les Antilles, sur la côte d'Afrique, et en diverses régions intertropicales : elle se cultive chez nous en serre chaude depuis environ un siècle (c'est en 1733 que Louis XV et sa cour se régalèrent des deux premiers ananas qui fussent parvenus à maturité sous notre climat). Voici quel est l'aspect général de la plante : du centre d'une rosace de feuilles radicales, longues d'un à deux pieds, larges de deux à trois pouces, pliées en gouttière, terminées en pointe, dentelées et comme épineuses sur leurs bords, s'élève une tige arrondie, haute d'environ deux pieds, et à peu près grosse comme le pouce, laquelle produit d'abord un épi de petites fleurs bleuâtres, surmonté par la couronne ou bouquet de feuilles raides et épineuses; puis à cet épi succède un fruit unique, formé par l'accroissement et l'intime agrégation de tous les ovaires de ces nombreuses fleurs. Ce fruit, tout-à-fait semblable par sa forme à une pomme de pin, devient à peu près gros comme les deux poings : la chair intérieure en est blanchâtre et parsemée de fibres menues qui divergent du centre à la circonférence en guise de rayons; l'écorce est le plus généralement d'un jaune doré. Tel est l'ananas ordinaire (*B. ananas aurea*). Mais les horticulteurs distinguent encore maintes variétés, jusqu'à présent beaucoup plus répandues en Angleterre qu'en France; par exemple, les ananas à fruits blancs, noirs, rouges, verts ou violets, les ananas non épineux, les ananas à fruits pyramidaux, etc.

Les ananas sont doués d'une odeur suave et d'une saveur tout à la fois acidule, sucrée, et un peu vineuse. Mais doivent-ils être proclamés les meilleurs de tous les fruits, sur la foi des voyageurs, qui disent tous en avoir fait leurs délices sous le ciel des tropiques? On doit du moins avouer que les ananas de nos serres sont loin de soutenir cette brillante réputation. Quoi qu'en disent les faux gastronomes qui règlent les plaisirs de leur goût sur la cherté et la rareté des mets, je déclare, pour mon compte, que ces fruits exotiques m'ont toujours paru fort médiocres, et fort inférieurs à nos fruits indigènes de bonne qualité, à la pêche de Montreuil, par exemple, ou au melon cantalou. Mais peut-être en est-il autrement des ananas mûris en pleine terre par le brûlant soleil de la zone torride. Quoi qu'il en soit,

les ananas appartiennent évidemment à la classe des *alimens rafraîchissans* (voyez ALIMENT). Ils sont d'ailleurs un peu *lourds*, comme on dit vulgairement, surtout pour les estomacs faibles; aussi fait-on bien, pour en rendre la digestion plus facile, de les couper par tranches, qu'on laisse tremper dans l'eau-de-vie ou le rhum, avec force sucre.

Le suc d'ananas, soumis à la fermentation, donne un vin assez agréable, qui produit aisement l'ivresse; on en retire, en effet, une grande proportion d'alcool.



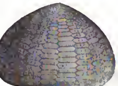
(Ananas sauvage.)

Parmi les cultures forcées, il y en a peu qui exigent autant de soins et d'habileté que celle de l'ananas. Mais aussi il y en a peu dans lesquelles l'art du jardinier ait si bien su triompher des obstacles de la nature. Comme cette plante ne donne pas ordinairement de graines dans nos climats, on la multiplie au moyen des œilletons qu'elle produit à son pied, le long de sa tige et sur sa couronne. Dans le cours de sa croissance artificielle, il lui faut une grande chaleur, beaucoup d'eau, et une terre assez substantielle. Elle peut supporter jusqu'à 40° de chaleur, et l'on fait en sorte qu'elle n'en ait jamais moins de 20; pour cela on la place, après l'avoir mise en pot, dans une épaisse couche de fumier neuf et de feuilles qui sont recouverts de tannée, et qui s'échauffent par la fermentation; la couche elle-même est disposée dans une bache ou une serre-chaude, ou, plus économiquement, dans un châssis à panneaux de verre, qu'on recouvre de paillassons pour empêcher l'effet du froid pendant les nuits fraîches, ou pour briser les rayons du soleil quand ils deviennent trop ardens. On soutient aussi la chaleur au moyen de réchauds ou d'autres sources de calorique. Trois semaines après que le plant a été mis en terre, on commence les arrosemens, qu'on multiplie en raison du développement que prennent les racines, et de l'augmentation de la chaleur. On répand l'eau, déjà un peu échauffée, sous la forme d'une pluie fine, afin d'entourer la plante d'une atmosphère à la fois humide et chaude. Ce n'est que depuis le moment où le fruit a acquis toute sa grosseur que, dans la crainte de le rendre trop aqueux et de nuire à son parfum, on modère ou on cesse presque tout-à-fait les arrosemens. Pour empêcher les racines de la plante d'être noyées dans l'eau dont on l'asperge si souvent, on met du sable fin au fond du trou où l'on dépose les œilletons, et du gravier à la partie inférieure du pot, qui lui-même est percé. Pendant les trois ans qui s'écoulent avant que l'ananas ne pousse sa tige et ne porte son fruit, on le transporte successivement dans de nouvelles couches, dans des châssis plus hauts, et dans de plus grands pots. On a essayé aussi de le mettre simplement en pleine terre, sous un châssis, à l'époque où il va fleurir, et l'on a obtenu de cette manière des fruits beaucoup plus beaux que ceux qu'on produit en suivant le procédé ordinaire.

ANANCHITE (*Ananchites*), échinoderme. Les ananchites, ainsi appelées par M. de Lamarck, sont des zoophytes qui ont le corps irrégulier, ovale, pourvu de tubercules très petits, destinés à supporter des épines; le sommet élevé, le dessous plat, percé de deux trous assez rapprochés, celui qui est le plus au centre étant la bouche, et le second l'anus. Ces animaux sont pourvus d'ambulacres au nombre de cinq, qui ont à leurs côtés des pores qui s'étendent presque toujours du sommet à la partie inférieure. On compte douze espèces dans ce genre, qui n'a encore été trouvé qu'à l'état fossile.

L'ananchite ovale (*ananchites ovatus*), que nous reproduisons ici, a été figurée dans l'*Encyclopédie méthodique*, pl. CLIV, fig. 15. On la trouve en très grande abondance dans la craie, et principalement à Meudon et à Bougival.





(Ananchite ovale.)

M. Cuvier a placé ces animaux, dans son Règne animal, parmi les échinodermes pédicellés.

ANARRHIQUE. C'est le nom d'un genre de poissons de la famille des gobioïdes, de Cuvier. Voisins des Blennies, les anarrhiques s'en distinguent essentiellement par l'absence complète de nageoires ventrales. Ce sont des poissons qui parviennent à une assez grande taille, dont le corps est très comprimé, la peau épaisse, lisse et muqueuse. Leurs nageoires de la poitrine sont, comme celle de la queue, fort élargies et presque circulaires. La dorsale, qui est assez élevée, règne depuis l'occiput jusqu'à la naissance de la caudale, sans cependant se confondre avec elle. La nageoire anale a presque la même étendue que celle du dos, et n'est de même soutenue que par des rayons simples et flexibles.

Plusieurs points de la bouche des anarrhiques sont garnis de gros tubercules osseux, dont le sommet supporte de petites dents emaillées : c'est ainsi que l'on en voit sux os palatins, au vomer et aux mâchoires, lesquelles possèdent en outre d'autres dents longues et coniques sur leurs bords. Les rayons osseux de la membrane branchiostège sont au nombre de six.

L'intestin de ces poissons est court, épais et sans cœcum; leur estomac peu volumineux, mais charnu. Ils manquent de vessie natatoire.



(Anarrhique loup.)

Il n'y a encore que deux espèces qui se rapportent au genre anarrhique. Nous donnons ici la figure de la plus commune, l'anarrhique loup (*anarrhicos lupus*), vulgairement loup-marin, chat marin, dont on pêche quelquefois des individus de huit pieds de longueur. Le fond de sa couleur, qui est d'un brun foncé sur le dos et les côtés du corps, passe au brun clair sous le ventre, et chacun de ses flancs montre douze ou treize bandes verticales d'un noir profond.

Comme ce poisson est très commun dans les mers du Nord, les Islandais en conservent la chair, soit en la faisant sécher, soit en la salant. Lorsqu'elle est fraîche, elle a, dit-on, le même goût que celle de l'anguille. On emploie la peau à différens usages, et le fiel, dans certains cas, peut tenir lieu de savon. Le nom d'*anarrhicos*, qui veut dire grimpeur, que Gessner a le premier donné à ce poisson, vient de l'habitude qu'il a, à ce que l'on assure, de grimper sur les écueils en s'aidant de ses nageoires et de sa queue. C'est d'ailleurs un poisson féroce et dangereux, à cause des armes puissantes dont sa bouche est munie. L'autre espèce d'anarrhique fréquente les mêmes mers que la précédente, mais demeure toujours d'une plus petite taille. C'est ce qui lui a fait donner par Cuvier le nom de petit anarrhique (*anarrhicos minor*).

ANASTASE Ier, dit le Silentiaire, empereur d'Orient.

Né vers l'an 430, à Dyrrachium, dans l'obscurité, Anastase vécut long-temps à Constantinople, perdu dans la foule des officiers subalternes du palais impérial, où il exerçait les fonctions de silentiaire, dont le surnom lui est resté. A la mort de l'empereur Zénon, en 491, Anastase avait plus de soixante ans; il était presque chauve, et avait un œil noir et l'autre bleu, ce qui l'avait fait surnommer *Dicore*, et ce qui n'empêcha pas l'impératrice Ariadne, veuve de Zénon par un crime, si l'on en croit quelques historiens, de l'aimer et l'élever au trône de Constantinople. Le sénat, le peuple et l'armée, que Longin, frère de Zénon et seul prétendant, s'était aliénés par l'abrutissement de ses mœurs, secondèrent les vues d'Ariadne, et proclamèrent son favori Auguste d'une commune voix. Mais Euphémius, patriarche de Constantinople, qui connaissait son attachement aux opinions d'Eutychès, ne voulut point le couronner qu'il n'eût fait profession publique de foi catholique selon les décisions du concile de Chalcédoine. Anastase, impatient de régner, s'y prêta sans trop de scrupule. Les Manichéens et les Ariens, connaissant sa mauvaise foi, et comptant avec raison sur sa versatilité, n'en prirent aucun ombrage; mais le pape Félix III, charmé d'une conversion qu'il croyait sincère, se hâta d'écrire à Anastase pour lui exprimer toute la joie qu'il ressentait de son élévation. Il le félicitait particulièrement sur ce qu'il avait appris que le nouvel empereur étant venu assister aux jeux du cirque, quelques jours après son couronnement, le peuple s'était écrié avec transport à sa vue : *Régnez, seigneur, régnez comme vous avez vécu.*

C'était sur la foi de quelques vertus privées d'Anastase, que le peuple s'était hâté d'espérer en lui. Bientôt après son avènement, l'exil d'Euphémius lui fit perdre un peu de la faveur populaire; mais quelques années après, il sut la reconquérir tout entière en abolissant le chrysargyre, taxe onéreuse qui se levait tous les quatre ans, et qui pesait principalement sur les classes pauvres. Cette odieuse imposition n'épargnait pas la mendicité, et retirait de tout état, de tout commerce, et même de celui de la débauche, une honteuse contribution. Anastase, touché par les religieuses sollicitations des moines de la Palestine, n'hésita pas à abolir cet impôt, quoiqu'il produisît des sommes immenses. Mais craignant avec juste raison que l'avarice de ses successeurs ne le rétablît dans la suite, il en détruisit jusqu'aux derniers vestiges avec le soin le plus louable et le plus minutieux.

Dans le commencement de son règne, les factions du cirque, qu'il n'eut pas le courage de réprimer, lui causèrent quelques embarras. Zénon avait fait partie de la faction verte; il se rangea du côté de la rouge; mais ces querelles occasionèrent tant de troubles et d'émeutes dans la ville, qu'il se vit bientôt obligé de céder, et même de conférer la charge de préfet à un homme du parti opposé à celui qu'il avait d'abord embrassé. Dans un de ces tumultes, il y eut, dit-on, jusqu'à trois mille hommes de tués : un fils de l'empereur resta sur la place.

Cependant Longin n'abandonnait pas les espérances que ses droits à la couronne lui faisaient concevoir : il conspirait avec les Isaures, dont un grand nombre s'était établi sur les terres de l'empire, et dont plusieurs y occupaient des charges considérables. Mais le complot ayant été découvert, Longin fut exilé à Alexandrie, et obligé d'y embrasser la prêtrise. Les Isaures, exilés également, se réfugièrent chez leurs compatriotes, et rentrèrent à main armée dans la Phrygie, où ils commirent des dégâts épouvantables : défaits en bataille rangée par les troupes envoyées contre eux en 492, ils ne furent cependant pas tout-à-fait renversés; et ce n'est guère qu'après cinq ans de luttes et de combats que, définitivement vaincus, ils virent leurs places fortes rasées, et la majeure partie de leur population transportée hors de ses foyers, et conduite en colonie dans les campagnes de la Thrace. A peine cette guerre était-elle apaisée, qu'il s'en présenta une nouvelle, bien plus grave et bien plus menaçante.

Les Perses, qui depuis plus de quatre-vingts ans n'avaient plus fait aucune manifestation sérieuse contre l'empire romain, reprirent les armes au commencement du VIe siècle, sous le roi Cabadès. Ce prince avait fait alliance avec les Huns, les constans ennemis de son pays; et, tranquille de ce côté, il était venu à la tête d'une puissante armée pour envahir la Mésopotamie. Il avait mis le siége contre Amide, un des centres principaux de cette province, et s'en était emparé; 80,000 hommes avaient péri dans le sac de la place. De là il s'était porté devant Edesse, et avait également entrepris de l'enlever; mais la vigoureuse attitude des habitans l'avait promptement forcé à ajourner ses projets sur ce point. Anastase avait, à deux reprises, dépêché des armées contre lui; mais perdant l'espoir de le repousser par la force, il résolut de tenter la voie des négociations et des tributs; et il parvint à acheter la paix pour sept ans, moyennant une somme considérable.

Pendant ce temps, les Goths entamaient l'empire par la frontière opposée; ils s'emparèrent, sans que les troupes romaines pussent leur résister, de la province de Pannonie, et s'y établirent au nom de leur roi Théodoric. Anastase, pour se venger, essaya de porter la guerre en Italie : il envoya quelques troupes avec sa flotte pour ravager les côtes, et se ligua avec Clovis, prince des Francs établis

dans la Gaule, duquel il espérait quelque diversion du côté du roi des Goths; il lui envoya, comme titre d'honneur, le titre de consul ou de patricien. Mais ses projets contre Théodorie n'aboutirent toutefois à aucun résultat décisif.

Il était tellement pressé dans sa capitale par les Barbares, leurs excursions étaient si insolentes et si soudaines, il y avait, en un mot, dans le pays, tant de désordre et tant de brigandage, que pour protéger les alentours de Constantinople, il prit le parti de les fortifier par une grande muraille. Cette muraille partait du Pont-Euxin, et allait rejoindre la Propontide; elle était d'une dimension formidable, flanquée de tours de distance en distance : son éloignement de la ville était d'une douzaine de lieues. Il faut qu'un grand empire soit bien proche de sa décadence pour que sa tête soit réduite à se défendre ainsi contre ses ennemis : les vrais remparts d'une capitale sont à ses frontières, et la meilleure garnison qu'elle puisse avoir est celle qui consiste dans l'accord général du pays.

L'empire était intérieurement désolé par les discussions religieuses des catholiques et des eutychiens. L'empereur, inquiet sans doute de la puissance ascendante de l'église romaine, favorisait puissamment cette dernière hérésie. Euphémius, patriarche de Constantinople, avait été impliqué dans l'affaire des Isaures : déposé dans une assemblée d'évêques, sur l'invitation de l'empereur, il avait été banni, et Macédonius avait été nommé à sa place. Anastase, ne trouvant point près de ce nouveau patriarche plus de condescendance pour son opinion qu'il n'en avait trouvé près du premier, avait cherché à le faire assassiner; mais le coup ayant manqué, il en était résulté une grande effervescence chez les partisans de l'orthodoxie. Il y avait dans la ville une quantité effroyable de troubles et de rixes. L'empereur, pour tenter d'en finir par un coup hardi, avait fait enlever de nuit Macédonius, et l'avait fait conduire en exil; il avait ensuite convoqué une nouvelle assemblée d'évêques, qui avait déposé ce patriarche, et nommé à sa place un partisan déclaré des doctrines d'Eutychès, nommé Timothée. Celui-ci, prenant en main les intérêts de son parti, s'était mis à agir vigoureusement contre les catholiques, et tout cela avait encore augmenté le feu et le mouvement; chaque jour le cirque, les églises, les monastères devenaient le théâtre de combats acharnés et sanglans. L'empereur n'avait pas caché le projet qu'il avait de faire retoucher les évangiles, où il prétendait que l'on avait glissé après coup bien des choses. Cela avait fait monter l'exaspération des catholiques au plus haut; attroupés par grandes masses, pleins de frénésie et de haine, ils se levèrent tout d'un coup si violemment que l'empereur manqua d'être emporté par la force de leur sédition. Ils avaient massacré un moine de ses favoris, l'un des premiers chefs de l'hérésie, et ayant fiché sa tête sur une pique, ils la portaient devant eux en criant : « Voilà l'ennemi de la Trinité! » Ils avaient également tué quelques autres personnages dont ils traînaient les corps à leur suite; ils avaient incendié les palais de Platon, le ministre de l'empereur, et de Marin, le préfet de la ville; et pendant cet effroyable tumulte, couverts de sang, ivres de fanatisme et de carnage, portant devant eux les évangiles et la croix, ils s'étaient amassés devant le palais, demandant à grands cris qu'on leur donnât les têtes de Platon et de Marin. Anastase se sauva dans un faubourg, et s'y tint caché durant trois jours. Enfin la sédition s'étant un peu calmée, il se hasarda de paraître devant le peuple réuni dans le cirque; là, dépouillé des ornemens impériaux, et versant des larmes, le vieil empereur protesta de la pureté de ses intentions, et annonça qu'il était prêt à abdiquer; mais le peuple, touché de ce spectacle, lui ayant crié de toutes parts de garder la couronne, il retourna dans son palais, en faisant toutes les promesses auxquelles la circonstance le forçait.

Les mêmes troubles qui ébranlaient si fort Constantinople, se faisaient sentir avec non moins d'énergie dans les provinces d'Asie. A Antioche, il y avait eu beaucoup de sang versé : les Eutychiens y étaient demeurés maîtres; l'évêque et quelques autres partisans de l'Eglise, avaient été exilés en Arabie par ordre de l'empereur. A Jérusalem, au contraire, les troupes d'Anastase avaient été obligées de céder : les moines, réunis dans cette ville sainte en grand nombre, les avaient battues et chassées de la ville. Vitalien, petit-fils d'Aspar, avait été proclamé empereur par les révoltés pendant les troubles de Constantinople : acceptant le choix que l'on faisait de lui comme vengeur de la foi, il avait appelé autour de lui les Huns, les Bulgares, les Thraces, quelques autres peuplades de Scythie, et, à la tête de 60,000 hommes, il marchait contre Constantinople. Une armée avait été envoyée contre lui; mais il l'avait battue, et ayant franchi la grande muraille, il avait assis son camp aux portes de la ville. C'était sur la fin de l'année 514; Anastase effrayé, le décida cependant à s'éloigner en l'accablant de protestations et de sermens; mais à peine cet ennemi avait-il tourné les talons, qu'une nouvelle armée courut sur ses pas, et l'atteignit lorsqu'il gagnait déjà la Thrace; il la renversa comme la première, et revenant sur sa route, il mit aussitôt le siége devant Constantinople. Sa flotte fut incendiée par surprise; mais sans perdre pour cela courage, il redoubla d'activité, et pressa si bien le travail du siége, qu'Anastase se vit réduit à demander la paix. Vitalien l'accorda en imposant toutefois des conditions formelles : il exigeait le rappel de Macédonius, la convocation immédiate d'un concile, l'abolition de toutes les mesures prises contre les catholiques, et pour lui-même la charge de généralissime des troupes de la Thrace. Anastase accorda toutes ces conditions, mais sans aucun désir sincère de s'y soumettre. Il chercha bientôt, au contraire, à l'aide de ces vieilles ruses auxquelles la politique de tout son règne l'avait si bien habitué, à les éluder sans s'exposer ouvertement. Il activait en secret la persécution contre les catholiques d'Asie : les troubles avaient repris à Antioche et à Alexandrie; et pendant ce désordre, les Barbares, profitant des chances de succès qui s'offraient à leurs armes, avaient passé le Danube, battu les forces impériales, et envahi la Macédoine et la Thessalie. Enfin, en 518, au milieu de ce chaos, l'empereur s'éteignit de vieillesse, âgé de 88 ans : on le trouva sans vie dans un caveau, au fond duquel il avait été chercher refuge durant l'éclat d'un orage. Justin, capitaine de sa garde, se fit proclamer empereur à sa place, et ouvrit un nouveau règne.

ANASTASE II, empereur d'Orient, reçut cette dignité des mains du peuple de Constantinople, après la chute de l'empereur Bardanes, le 4 juin 713. Il était ministre d'état, et portait le nom d'Artémius, qu'il changea pour celui d'Anastase en prenant la couronne. Dès son avènement, il se hâta d'afficher une politique directement contraire à celle de son prédécesseur relativement aux affaires religieuses : Bardanes avait fait brûler publiquement les actes du sixième concile; Anastase, au contraire, se soumit à les reconnaître. Il gagnait ainsi la faveur d'une partie considérable du peuple; les questions théologiques étaient tellement liées alors aux sentimens intimes de toutes les classes, que, pendant toute la cérémonie du couronnement, le cri de la multitude était uniquement cette parole : « Nous voulons le sixième concile : il est saint, il est œcuménique! » Anastase avait commencé à remettre de l'ordre dans l'administration de l'empire, et à réparer les désastres des règnes précédens, lorsqu'après deux ans de repos une sédition vint le jeter à son tour à bas du trône. Il rassemblait une flotte dans le port de Rhodes pour s'opposer aux progrès de l'invasion arabe : ce fut là que la révolte commença; les troupes se soulevèrent, et s'étant dirigées sur leurs vaisseaux vers Constantinople, elles abordèrent chemin faisant dans un port de Mysie, où elles proclamèrent empereur un receveur des impôts nommé Théodose. Anastase s'était retiré à Nicée, où il cherchait à appeler autour de lui les

forces d'Asie; mais après avoir réussi à tenir pendant six mois les rebelles en échec, sans leur permettre d'approcher de Constantinople, il vit malheureusement ses efforts trahis. Les rebelles atteignirent la côte de Thrace, s'emparèrent de Constantinople par surprise, et obligèrent enfin Anastase à capituler et à embrasser la prêtrise. Cet empereur n'avait régné que deux ans. Théodose, qu'on avait élu de force pour lui servir de successeur, entra par une catastrophe pareille dans les rangs du clergé, après un an de règne: Léon, général des troupes d'Orient sous Anastase, avait réduit à cette extrémité ce triste usurpateur, et, plus habile que lui dans le métier des armes, il s'efforçait de soutenir l'empire contre l'hérésie de Mahomet. C'est dans ce temps, en 719, qu'Anastase ambitieux de remonter à son ancienne position, commença à ménager quelques intrigues avec les Bulgares réunis à Héraclée; mais, livré par eux à l'empereur Léon, ce malheureux prince fut conduit à Constantinople, où il eut la tête tranchée, ainsi que tous les chefs de sa téméraire entreprise.

Il y a eu dans l'Eglise romaine quatre papes qui ont porté le nom d'Anastase; mais aucun d'eux n'a marqué d'une manière particulière. Deux saints, qui ont tous deux laissé quelques ouvrages, ont aussi porté ce nom; l'un fut évêque d'Antioche dans le milieu du VIe siècle; l'autre, qui pratiqua la vie érémitique sur le mont Sinaï, a vécu durant le VIIe siècle, et descendit à plusieurs reprises de sa retraite pour combattre les hérétiques de son temps; l'un de ses principaux ouvrages est l'*odegos*, manuel de foi catholique dirigé contre les Eutychiens.

ANATHÈME. Ce mot, tiré du grec *unathema*, signifie, à proprement parler, *placé en haut*. Il s'appliquait premièrement aux présens consacrés aux dieux, et suspendus dans leurs temples; il s'est ensuite appliqué presque exclusivement aux objets dévoués à leur vengeance, et suspendus quelquefois de la même manière que les précédens, comme lorsqu'il s'agissait de la tête d'un ennemi ou d'un traître. Dans son acception la plus générale, il faut donc le considérer comme désignant un homme ou un objet séparé du commerce des hommes, que ce soit en bonne, ou en mauvaise intention. Ainsi lorsque saint Paul, dans son épître aux Romains, dit: « Je désirais moi-même d'être anathème de la part de Jésus-Christ pour mes frères, » il n'entend sans doute pas dire, comme quelques interprètes l'ont prétendu, qu'il consentait à être maudit de Dieu pour le salut des autres; mais simplement qu'il ambitionnait d'être mis à part, choisi par la Providence pour la conversion des hommes. Voici, au surplus, ce que dit saint Jean Chrysostôme dans sa XVIe homélie sur la signification de ce mot qui se représente si souvent dans les monumens de l'église chrétienne: « Qu'est-ce donc que l'anathème? Ecoutez saint Paul vous répondre: Si quelqu'un n'aime pas Notre Seigneur Jésus-Christ, dit-il, qu'il soit anathème, c'est-à-dire qu'il soit éloigné de tous, étranger à tous; car ce qui a lieu à l'égard d'un anathème, c'est-à-dire d'un présent consacré au Seigneur, que personne n'ose toucher de la main ni même approcher, a lieu aussi à l'égard d'un homme retranché de l'église, séparé de tous, se dénonçant lui-même à tout le monde avec une terreur profonde, pour qu'on ait à se départir de lui et à s'enfuir. L'anathème sacré éloigne chacun par le respect qu'il inspire; mais quant à celui qui est retranché de l'église, on s'en écarte par un sentiment tout contraire. »

On a traduit par ce mot anathème, dont l'origine est toute hellénique, le mot hébreu *cherem*, qui est d'un usage assez fréquent dans l'histoire juive. Il paraît, en effet, avoir un sens analogue, quoique plus strict peut-être et plus sévère: c'était un arrêt de renvoi à la malédiction du Jéhovah; tout être vivant enveloppé dans sa formule devait être mis à mort. C'est ainsi que Moïse, en rapportant au peuple la parole sacrée, dévoue à l'anathème tout le pays de Chanaan, et annonce que l'ange du Seigneur en exterminera toutes les nations; il dévoue aussi à l'anathème toutes les idoles, et il comprend dans la même réprobation tous ceux qui en garderaient les débris. « Il n'entrera rien dans votre maison qui vienne de l'idole, de peur que vous ne deveniez vous-même anathème comme l'idole. Vous la détesterez comme l'ordure, vous l'aurez en abomination comme les choses les plus sales et qui font le plus d'horreur, parce que c'est un anathème. » (*Deut.*, ch. VII, v. 26.) Le peuple juif, dans l'assemblée de Maspha, dévoua à l'anathème tous ceux qui ne prendraient pas les armes contre la tribu de Benjamin, à la suite du crime commis par elle contre la femme du lévite d'Ephraïm. Saül, en poursuivant les Philistins, prononça l'anathème contre quiconque prendrait de la nourriture avant le coucher du soleil; et son fils Jonathas ayant par ignorance goûté d'un peu de miel, l'histoire juive rapporte que le roi voulut le faire mourir, parce que l'oracle du Seigneur, irrité du crime, était rentré dans le silence.

Durant le cours du moyen âge, l'anathème a été une des peines employées par l'Eglise contre les criminels et contre les hérétiques. Cette peine était considérée comme supérieure à la simple excommunication, qui n'interdisait au condamné que l'entrée de l'église; elle répondait à ce qu'on nommait aussi l'aggrave et la réaggrave, qui étaient les mesures prises, l'une à la suite de l'autre, contre ceux qui persistaient dans l'obstination de leur péché. L'aggrave, outre la privation des choses spirituelles, entraînait la privation des choses publiques; et la réaggrave, dans toute sa rigueur, ajoutait encore à cela la privation des choses de société, c'est-à-dire du boire et du manger. C'était là ce que l'on nommait *anathème judiciaire*; on trouvera d'autres détails à l'article EXCOMMUNICATION. Les actes des conciles portent souvent l'anathème contre ceux qui nieront les articles établis, ou qui soutiendront les erreurs condamnées: *Si quis dixerit... anathema sit. Si quis negaverit... anathema sit.* Dans les premiers temps cependant on avait soin que l'anathème ne fût jamais prononcé que contre des individus connus de leurs alentours et formellement designés, afin que les fidèles ne fussent pas, à leur insu, exposés au danger de la fréquentation d'un de ces réprouvés. Plus tard, on a fini par s'en servir dans des monitoires généraux, et contre des inconnus: la généralité de la peine était une preuve du discrédit où elle était tombée.

On nommait aussi, dans le langage de l'église, *anathème abjuratoire* l'anathème qu'un hérétique, qui rentrait dans le sein de la foi catholique, devait prononcer publiquement contre son ancienne croyance.

ANATIFE (*Anatifa*). Le nom d'anatife a été créé par Bruguière; avant lui, les animaux qui portent ce nom étaient connus sous celui de *conque anatifere*. M. de Lamarck a adopté cette nouvelle dénomination, et a placé, dans son ouvrage des animaux sans vertèbres, t. V, p. 382, ces animaux dans un ordre particulier, celui des *cirrhipèdes*.

Les êtres qui sont compris dans ce genre sont composés de cinq pièces, ou valves, deux de chaque côté, et la cinquième placée sur le bord dorsal; elles sont réunies entre elles par une membrane qui permet à l'animal de les faire mouvoir à volonté, et sont placées sur un pédicule tendineux, flexible, musculeux, susceptible de s'alonger et de se contracter pendant la vie de l'animal; ce pédicule contient, selon M. de Lamarck, les œufs, qui s'y développent, et que l'animal fait ensuite remonter pour l'évacuation.

Les anatifes ont à l'intérieur douze paires de cirres, six de chaque côté, avec lesquels ils saisissent les animaux qui doivent servir à leur nourriture. Leur tête n'est point distincte, et ils n'ont point d'yeux; les organes de la respiration sont branchiaux, et la bouche est armée de deux paires de mâchoires dentelées et transverses.

Ces animaux se fixent par leur pied à tous les corps marins, sans distinction. On en trouve plusieurs espèces attachées aux navires qui arrivent dans nos ports.

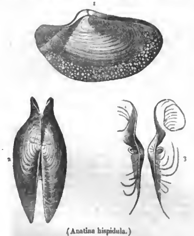
La plupart des auteurs ont différé d'opinion sur la place qu'il convient d'assigner à ces êtres-là dans le règne animal. Il paraît que M. Martin Saint-Ange, dans un mémoire présenté par lui à l'Institut, vient de prouver que ces animaux sont articulés, très rapprochés des annelides, et plus encore des crustacés; ils formeraient ainsi le passage de l'une à l'autre de ces classes.



(Anatife lisse.)

Les espèces de ce genre sont peu nombreuses; on en compte à peine dix. La plus commune d'entre elles est l'anatife lisse (*anatifa lævis*), qu'on trouve en grande abondance dans nos ports, fixée, soit aux vieux bois, soit à la carène des vaisseaux. On mange cette espèce, et l'on emploie souvent ses valves pour faire des fleurs artificielles.

ANATINE (*Anatina*), mollusque acéphale testacé de Cuvier. Les anatines sont des coquilles bivalves, vitrées, fort



(Anatina hispidula.)
1 Coquille vue à plat. — 2 Vue par derrière. — 3 Charnière vue intérieurement.

minces, très fragiles, toujours entr'ouvertes; les deux valves sont tenues entre elles par un ligament intérieur qui est fixé par une lame saillante existant de chaque côté. L'animal qui forme ces coquilles nous est encore inconnu, quoique plusieurs se trouvent dans nos mers. Dix espèces de ce genre ont été décrites dans l'ouvrage des animaux sans vertèbres de Lamarck, t. V, p. 462; elles sont toutes très rares, et d'un prix très élevé.

L'espèce reproduite ici est l'*anatina hispidula*, nommée ainsi par M. Cuvier, figurée dans le bel ouvrage sur l'Egypte, et dans l'*Iconographie du Règne animal*, de M. Cuvier: Mollusques, pl. XXXII, fig. 3.

ANATOLIE. Voyez Asie Mineure.

ANATOMIE. Ce mot, dans son acception étymologique, signifie *dissection*, c'est-à-dire séparation méthodique des diverses parties d'un tout à l'aide d'un instrument tranchant. Or, comme l'art de disséquer est le moyen, sinon unique, du moins principal, de s'initier à la structure des corps organisés, l'usage, ce souverain arbitre des langues, fait généralement désigner sous le nom d'*anatomie*, par préférence à d'autres dénominations plus exactes (organologie, organographie, etc.), l'ensemble des connaissances relatives à cette composition matérielle spéciale, dite *organisation* (voyez ce mot), qui est le propre des végétaux et des animaux; en un mot, des êtres vivans. C'est abusivement qu'à l'exemple de certains auteurs, on confondrait sous ce seul et même nom toutes les sciences qui ont pour objet la décomposition mécanique ou même chimique d'un corps quelconque : à ce compte, la géognosie serait l'anatomie de la croûte du globe terrestre; la cristallographie celle des minéraux cristallisés : l'analyse chimique elle-même serait une sorte d'anatomie (*anatomie spagyrique* de quelques anciens ouvrages de chimie). Dans le système général des connaissances humaines, il importe de distinguer, par la diversité des termes, les sciences qui ne se ressemblent entre elles que sous un point de vue tout-à-fait général, mais qui diffèrent réellement par la spécialité de leur sujet et de leurs procédés. Or, nulle distinction n'est plus vraie, plus profonde, que celle des êtres naturels en deux grandes classes : d'une part, les êtres vivans, d'autre part, les minéraux ou corps bruts. La structure de ceux-là est si différente de la structure de ceux-ci, elle est si caractéristique, qu'elle a été, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, désignée à juste titre sous le terme particulier d'organisation. La science qui en traite n'a donc pas moins de droit à revendiquer un nom propre à elle seule : c'est donc elle seule qui doit exclusivement s'appeler anatomie, dans le sens le plus large du mot. Car d'ailleurs, comme toute organisation se compose de parties solides ou *organes*, et de parties fluides ou *humeurs*, et que la connaissance de ces dernières ressortit particulièrement à la chimie organique, l'anatomie proprement dite a pour sujet les parties solides. Ainsi circonscrite, elle a néanmoins encore un vaste et immense domaine nécessairement divisé en un grand nombre de spécialités qui, pour être possédées à fond, réclament chacune de longues et laborieuses études.

Chaque espèce animale ou végétale peut devenir le sujet d'une anatomie spéciale, dite *descriptive*, qui en examine et en décrit complètement tous les organes. Mais, après l'anatomie humaine (nommée aussi *anthropotomie* ou *anthropographie*), dont la connaissance approfondie est indispensable au médecin et au chirurgien, il n'y a guère que l'anatomie des animaux domestiques, ou *anatomie vétérinaire*, qui ait été traitée jusque dans les plus minutieux détails : l'hippotomie en particulier, ou anatomie du cheval, a été étudiée avec tout le soin que méritent les services de cet utile quadrupède.

L'anatomie descriptive examine, dans les espèces soumises à son examen, quelle est la forme de chaque organe, quelle en est la situation, la direction, l'étendue, la couleur, la densité, etc.; quelle en est la texture, quelles variétés, compatibles avec la santé, ce même organe présente suivant l'âge, le sexe, la race, etc.; enfin quels en sont les états morbides : cette dernière considération est même si impor-

tante pour la médecine humaine et vétérinaire, qu'elle constitue à elle seule une branche particulière de la science, sous le nom d'*anatomie pathologique*. Mais il y a deux méthodes principales de procéder à l'examen successif des organes : l'une consiste à classer ces organes d'après le double point de vue de leur analogie et de leurs fonctions : ainsi, par exemple, l'on étudie tous les os, puis tous les muscles, puis tous les nerfs, puis tous les organes qui concourent à la digestion, à la génération, etc. (appareils nerveux, digestif, etc.) : par là, l'anatomie prépare les voies à la physiologie, dont elle est la plus ferme base. L'autre méthode, au contraire, consiste à examiner dans chaque région du corps la situation respective de toutes les parties qui s'y rencontrent, os, muscles, nerfs, vaisseaux, etc. : c'est l'*anatomie topographique*, dont nous avons déjà donné à nos lecteurs, dans les articles AINE et AISSELLE, une sorte d'échantillon, tel que le comportait la nature de cette Encyclopédie ; cette anatomie doit surtout être approfondie par le chirurgien, à qui elle permet de guider avec sûreté l'instrument à travers les parties vivantes.

Tous ces organes si divers, si nombreux, que l'anatomie descriptive étudie par appareils ou par régions, soit dans le corps humain, soit dans les autres espèces animales, se réduisent, par une analyse purement mécanique, à un certain nombre de tissus simples, qui sont partout identiques, et montrent la même nature et les mêmes propriétés en quelque endroit qu'on les trouve placés. Ces tissus sont combinés quatre à quatre, cinq à cinq, six à six, etc., pour constituer les organes proprement dits, instrumens complexes destinés à remplir telle ou telle fonction. C'est ainsi que nous avons montré l'amygdale (voyez ce mot) formée par le tissu de la membrane muqueuse qui s'étend en un plus ou moins grand nombre d'étroits culs-de-sac, et par le tissu cellulaire qui agglomère toutes ces petites cavités, sans compter les artérioles, les veinules et les nerfs, qui entrent dans la structure de cette glande, comme dans celle de presque tous les autres organes. Les exemples se multiplieront dans la suite de cet ouvrage, au fur et à mesure que l'ordre alphabétique amènera les articles consacrés aux principaux organes de l'économie vivante. C'est donc une chose avantageuse que d'étudier à part chacun des tissus élémentaires de l'organisation ; tel est l'objet de l'*anatomie générale* ou *histologie*, dont Bichat comparait l'étude à celle de l'architecte qui, avant de construire une maison, cherche à connaître en détail tous les matériaux isolés qu'il doit employer. (Voir l'article TISSU.)

Il n'y a point d'animal ou de corps organisé, avons-nous dit plus haut, qui n'entre dans le domaine de l'anatomie. Mais ce serait un travail immense, et d'ailleurs peu utile, que de décrire séparément toutes les espèces avec la minutieuse précision de l'anatomie humaine ou vétérinaire. Il suffit de choisir celles dont les différences fournissent les caractères les plus remarquables, et d'en former une série de types ou genres auxquels les espèces intermédiaires puissent se rapporter. C'est ainsi que procède l'*anatomie comparative*, qui, selon qu'elle s'applique aux végétaux ou aux animaux, se nomme plus particulièrement *phytotomie* ou *zootomie*. Par exemple, pour avoir une idée des différences essentielles que le cœur offre dans la série des animaux vertébrés, point n'est besoin d'aller disséquer ce viscère chez tous les mammifères, chez tous les oiseaux, chez tous les reptiles, chez tous les poissons : deux à trois espèces au plus, convenablement choisies dans chacune de ces classes d'animaux, suffisent pour nous faire conduire pleinement au but. (Voyez CŒUR.)

Une fois que l'anatomie comparative a constaté les diversités organiques dans la série des êtres vivans, vient l'*anatomie philosophique* ou *transcendante*, qui se propose de ramener les diversités à l'unité, non d'après ce vague instinct de généralisation qui souvent inspira les philosophes les plus anciens et les moins versés dans la connaissance de l'organisation, mais d'après la détermination toute scientifique des similitudes les plus positives. Ainsi, par exemple, nos lecteurs doivent se rappeler que l'on démontre aisément l'analogie de l'aile des oiseaux et du membre thoracique des mammifères par le rapprochement comparatif des élémens anatomiques qui constituent essentiellement la structure de l'une et l'autre de ces parties (voyez l'article AILE). C'est par les principes de l'anatomie philosophique que l'on poursuit et que l'on reconnaît ainsi, dans l'immense variété des espèces animales, un même organe ou un même système d'organes, quelle qu'en soit la fonction, quelle qu'en soit la simplicité ou la complication. M. Geoffroy Saint-Hilaire est parvenu à montrer que les quatre osselets qui se rencontrent dans l'oreille des mammifères, des oiseaux et des reptiles, ne sont, au fond, que les analogues des quatre os operculaires qui, chez les poissons, recouvrent les *ouïes* ou branchies ; et cependant, grande sans doute est la métamorphose qui a fait tomber à un état rudimentaire ces pièces osseuses, destinées, dans leur maximum de développement, à un appareil de respiration aquatique, et qui les a ainsi réduites au rôle subalterne de parties accessoires dans l'appareil auditif ! Outre les *analogies* qui se révèlent ainsi entre les divers animaux, les ressemblances qu'un examen approfondi découvre entre les diverses parties d'un même animal rentrent aussi dans le domaine de l'anatomie philosophique ; elles sont même aujourd'hui particulièrement désignées sous le nom technique d'*homologies*. Dès l'enfance de la science, on signala la parité du côté droit et du côté gauche, ainsi que la symétrie des principaux organes. A la fin du siècle dernier, Vicq-d'Azyr montra que le membre supérieur de l'homme, ou membre antérieur des quadrupèdes, correspond, dans tous ses points, au membre inférieur ou postérieur : proposition qui parut alors éminemment paradoxale, et qui est aujourd'hui un axiome anatomique dont nous avons donné ailleurs une fraction à nos lecteurs, en constatant l'homologie de l'aine et de l'aisselle (voyez ces mots). Cet illustre médecin ouvrit ainsi la voie aux recherches homologiques, par lesquelles plusieurs physiologistes de nos jours tentent de démontrer la symétrie complète des moitiés supérieure et inférieure du corps. L'anatomie philosophique est donc la science des analogies et homologies organiques : c'est elle qui nous révèle dans un individu considéré isolément, de même que dans l'ensemble des êtres, l'homogénéité radicale des parties les plus hétérogènes en apparence ; c'est elle qui, dans la formation de l'embryon des animaux supérieurs, voit les organes passer successivement par toutes les phases, par tous les degrés de complication que nous observons à l'état permanent dans la série des animaux inférieurs ; vérité profonde qui semble faite pour mettre sur la voie du mystère de la création des êtres vivans, et que M. Serres a si parfaitement formulée en ces termes : « L'organogénie (formation des organes) est une anatomie » comparative transitoire, et l'anatomie comparative une » organogénie permanente. »

Après ce simple aperçu des diverses branches de l'anatomie, qui ne sentirait l'étendue et l'importance de cette science ? qui pourrait en méconnaître l'utilité et l'intérêt ? Combien de lumières, en effet, l'anatomie ne fournit-elle pas à la médecine, à l'art vétérinaire, à l'histoire naturelle, aux beaux-arts, et à la philosophie générale ! Le médecin ne saurait se dispenser de connaître l'anatomie de l'homme ; le vétérinaire, celle des espèces domestiques auxquelles il donnera ses soins. Quiconque se destine à la pratique des opérations chirurgicales, doit être si familier avec l'anatomie topographique, qu'il voie, pour ainsi dire, avec les yeux de l'esprit, les parties les plus profondément situées et les mieux cachées de la région où il plonge son fer. Le peintre et le sculpteur sont tenus d'étudier, avec plus de soin peut-être que les anatomistes de profession ne le

font, les moindres détails des formes extérieures, les enfoncemens sous-cutanés, les saillies musculaires dans les diverses attitudes, etc. En botanique, la phytotomie est la base de la méthode naturelle, comme la zootomie en zoologie. Point de physiologie sans anatomie; car peut-on mieux expliquer le jeu de la vie sans en connaître les conditions matérielles, que le jeu de la montre sans en savoir les rouages? Et celui même qui ne prétend éclairer que la physiologie d'une seule espèce non seulement a besoin de connaître à fond l'anatomie de cette espèce, mais doit aussi recourir à l'anatomie comparative, qui montre dans la série des êtres vivans telle ou telle fonction perfectionnée, modifiée ou anéantie, selon que tel ou tel organe se perfectionne, se modifie ou s'anéantit, et qui, par cette sorte d'analyse dont la nature a fait tous les frais, est seule capable de résoudre péremptoirement maint problème physiologique. On a dit avec grande raison que, si les animaux n'existaient pas, l'homme serait une énigme totalement indéchiffrable. Enfin, en reconstruisant par la pensée les espèces antédiluviennes dont la terre a conservé les ossemens, en ramenant ces espèces perdues, ainsi que les espèces actuelles, à l'unité de composition, en constatant dans l'embryon humain la répétition, et comme le résumé de toutes les formes inférieures de l'animalité, l'anatomie comparative et l'anatomie transcendante prêtent un puissant secours à la philosophie pour poser les fondemens d'une cosmogonie rationnelle, et surtout pour tenter les premières explications de la zoogenie ou création des animaux.

Cette vaste science de l'organisation est due, en grande partie, à la dissection méthodique des corps organisés, ainsi que nous l'avons tout d'abord remarqué à propos de l'étymologie même de son nom; mais elle s'aide encore de plusieurs autres moyens. Ainsi, les vaisseaux et les petits canaux sont rendus plus apparens à l'aide des injections qui consistent à les pousser jusqu'au plus haut degré possible de distension, soit par le vif-argent, soit par un liquide préparé *ad hoc*. Par l'insufflation, on gonfle d'air les organes creux, comme le poumon, le tube digestif, etc. La dessiccation, la macération, la putréfaction même, et divers autres moyens mécaniques ou chimiques, servent à éclairer la structure des organes et la composition des tissus.

Après que les parties ont été convenablement préparées, c'est-à-dire disposées de manière à être exactement observées et décrites, on peut en conserver la plupart, soit en les desséchant, soit en les vernissant, soit en les plongeant dans une liqueur antiputride, comme l'alcool, la solution concentrée de sublimé corrosif, etc. Une collection de pièces ainsi préparées et conservées, constitue un muséum anatomique: nous citerons, en exemple, le cabinet de l'Ecole de Médecine de Paris, et celui du Jardin des Plantes.

Dans le but de remplacer l'étude immédiate des objets, on peut représenter les préparations anatomiques à l'aide de planches gravées ou lithographiées, ou bien même en faire des imitations en relief avec la cire colorée, le plâtre, la pâte de carton, etc. Ces représentations artificielles des organes ne peuvent, disons-le sur-le-champ, remplacer la nature pour quiconque veut étudier sérieusement l'anatomie; mais elles sont utiles à ceux qui, sans être obligés par état à de pénibles et repoussans travaux de dissection, ont le louable et philosophique désir d'acquérir quelques idées générales sur l'organisation; elles sont même nécessaires aux anatomistes de profession, à qui elles font connaître, beaucoup mieux que les livres, certains cas d'organisation morbide, ou même normale, dont les modèles sont rares et difficiles à se procurer. De toutes ces images anatomiques, sans contredit, les imitations en relief, et surtout les figures de cire colorée, suppléent le mieux possible à la réalité. Elles peuvent retracer jusqu'à parfaite illusion la forme et la dimension des organes, leurs rapports de situation, leurs couleurs, enfin toutes leurs qualités visibles; elles peuvent mentir aux regards du plus scrupuleux observateur, tant que le toucher ne vient pas constater le mensonge. L'art de représenter ainsi les objets d'anatomie avec la cire est né en Italie: Cigoli en fut l'inventeur, sur la fin du XVI[e] siècle. C'est à Florence que se trouve le plus beau musée en ce genre: tous les os, toutes les articulations, tous les muscles, tous les vaisseaux, tous les nerfs, tous les viscères, en un mot, tous les organes du corps humain y sont représentés, et en entier, et selon les principales coupes que les anatomistes ont imaginées pour en faire la description; outre cette collection complète d'anthropotomie descriptive, on y voit aussi plusieurs pièces remarquables d'anatomie pathologique et d'anatomie comparative, comme les cadavres des pestiférés dans trois périodes successives de putréfaction, chef-d'œuvre de Zumbo, contemporain du célèbre médecin toscan Redi; les développemens du germe dans l'œuf, reproduit avec la plus minutieuse fidélité par l'artiste Susini, qui travailla sous la direction du savant abbé Fontana, etc., etc. Paris n'a rien qui puisse rivaliser avec cette collection magnifique. Mais que l'on songe aussi combien il a fallu de soins et de dépenses pour former un tel établissement qui n'a pas son pareil dans l'univers entier! De nos jours, le docteur Auzoux est parvenu à faire, avec une pâte particulière, un homme artificiel qui se compose de cent vingt-neuf pièces susceptibles d'être démontées, et qui, à défaut de cadavres, est éminemment propre, suivant le rapport même de l'Académie de médecine, à l'étude et à l'enseignement de l'anatomie. Mais le modèle du docteur Auzoux coûte trois mille francs; et l'on conviendra que c'est, en vérité, bien cher pour n'avoir qu'une copie de la nature.

Les planches anatomiques, quels qu'en soient les inconvéniens, ont au moins l'avantage d'être peu dispendieuses, et, partant, peuvent être généralement répandues. Quoiqu'elles n'offrent les objets que sous une seule face, et qu'elles n'en donnent par conséquent qu'une connaissance incomplète, à moins d'être multipliées outre mesure, bien que, en ce cas même, elles aient le défaut de ne faire naître que des idées isolées, et de ne montrer l'organe que par parties; elles sont cependant mille fois supérieures aux descriptions des livres pour donner une idée des objets à qui ne les a pas encore vus, et pour en retracer le souvenir à qui les a déjà observés. « Je compare les livres en anatomie, » disait Bichat, à ces verres qui, placés entre notre œil et » les objets, les diminuent ou les grossissent, les embellissent ou les défigurent, et rarement nous les présentent » tels qu'ils sont dans la nature. Les livres peuvent diriger » nos recherches sur le cadavre, mais jamais suppléer à » celui-ci. » C'est grâce à l'heureuse alliance de l'imprimerie et de la gravure que nous pouvons vulgariser, dans cette Encyclopédie, tant de notions anatomiques. Voyez combien eussent été obscurs, sans l'aide du dessein, les articles ABDOMEN, AILE, etc.

En insistant si longuement sur la nécessité des recherches cadavériques, et sur les moyens d'en conserver ou imiter les résultats, en reconnaissant par là l'importance des faits que l'observation accumule, et qui sont, pour ainsi dire, la matière première de la science, ne prétendons pas toutefois, comme tant de disséqueurs à intelligence myope, circonscrire l'anatomie dans cette étroite tâche de patience et de mémoire. Aurions-nous donc déjà perdu de vue, je ne dis pas l'anatomie comparative et l'anatomie philosophique mais même cette anatomie dite générale, fondée par l'immortelle conception de Bichat, sur l'analogie des tissus élémentaires? Oui: l'abstraction, l'induction, le raisonnement sont nécessaires pour féconder les données de l'observation; c'est à ces nobles facultés de l'esprit humain qu'il appartient de rechercher les lois de l'organisation, c'est-à-dire les principes généraux qui doivent comprendre l'immensité des faits particuliers. On s'est souvent égaré dans cette recherche: d'accord; mais, parce qu'on aura accidentellement rai-

sonné de travers, interdirons-nous à de plus heureux génies de raisonner juste? Parce que les Ptolémée, et les Tycho-Brahé avaient mal systématisé les connaissances astronomiques, eût-on bien fait d'empêcher les Copernic et les Newton d'en fonder une meilleure théorie? Hé bien! le monde organisé renferme également ses lois tout aussi positives que celles du monde céleste, bien que plus difficiles à découvrir : encourageons donc de nos applaudissemens et de nos sympathies les anatomistes profonds qui donnent pour but à leurs travaux cette découverte sublime.

Finissons maintenant notre article par un rapide historique des phases progressives par lesquelles l'anatomie, long-temps bornée à défricher le champ de l'observation, est parvenue à cette hauteur de vues, à cet essor d'ambition philosophique. Et d'abord, cette science, pour naître, eut à triompher des obstacles que lui opposaient tout à la fois la nature et les hommes; elle dut braver le repoussant spectacle de la mort; elle dut secouer le joug des préjugés religieux. Abusés par le dogme de la métempsycose, ou par les obligations de leurs symboles religieux, les peuples les plus anciens (ceux de l'Inde et de l'Égypte, par exemple) sont peints dans l'histoire comme révérant dans le corps des plus vils animaux la figure matérielle d'une âme humaine ou d'une divinité, et ne pouvant, sans sacrilège, y porter le couteau. Les prêtres, qui chez ces nations s'étaient assuré le monopole du savoir, étaient-ils moins scrupuleux? avaient-ils caché dans l'ombre des temples la dissection des cadavres? on ne saurait guère répondre à cette question que par des conjectures. Toujours est-il qu'en Grèce même; où, suivant l'opinion générale, l'anatomie prit naissance, et où elle fut en effet, d'après le témoignage de Galien (*Administrations anatomiques*, l. I, chap. II), cultivée avec ardeur et par les médecins et par les philosophes, un respect outré pour la dépouille mortelle de l'homme fit proscrire l'anthropotomie. Les Athéniens condamnèrent à mort, malgré l'opposition de Socrate, six généraux qui, après la victoire des Arginuses, avaient laissé sans sépulture les soldats tués dans l'action. Quel supplice aurait donc frappé ceux qui eussent osé, comme font aujourd'hui les *resurrection-men* d'Angleterre, violer la paix des tombeaux pour en livrer les cadavres au scalpel? On dut se borner à disséquer des animaux, et ce genre d'études fut même poussé assez loin; car un des titres de gloire d'Aristote est d'avoir créé la zootomie comparative. Quant à l'homme, les médecins en devinèrent tant bien que mal l'organisation par analogie avec l'organisation des espèces mammifères qui se rapprochent le plus de lui, et par ce qui était fortuitement mis à nu dans les cas de plaies et dans les opérations chirurgicales. Sous la protection des Ptolomées, il y eut sans doute dans la savante école d'Alexandrie quelques travaux d'anthropotomie : on prétend même que bon nombre de criminels condamnés à mort furent abandonnés à Erasistrate et à Hérophile pour être disséqués tout vivans. Mais cette atroce accusation, si toutefois elle est vraie, prouve clairement combien de difficulté la curiosité anatomique devait trouver à se satisfaire d'une façon constante et régulière pour être ainsi poussée et irritée jusqu'à cet horrible degré de fanatisme scientifique. Et ce qui le prouve encore mieux, et pour ainsi dire matériellement, c'est cet unique squelette humain que, selon le rapport de Galien, on conservait si religieusement à Alexandrie, et vers lequel les médecins accouraient de toutes parts comme en pèlerinage. Aussi Galien, qui sans contredit peut être regardé comme le plus grand anatomiste de l'antiquité, mais qui pourtant ne connaissait guère, en fait d'anatomie humaine, que le squelette d'Alexandrie, paraît avoir écrit la plupart de ses descriptions d'après la dissection des singes. Cependant ses idées régnèrent dans les écoles pendant plus de mille ans : on ne connut l'organisation humaine que sur la foi du maître, qui lui-même l'avait imaginée plutôt que connue d'après l'examen des organisations analogues, qui avait deployé, il est vrai, dans cette conception une admirable sagacité, mais enfin était tombé dans une foule d'erreurs inévitables.

Depuis Galien jusqu'au XIVe siècle de notre ère, l'histoire ne peut citer un seul anatomiste qui n'ait pas, comme Oribau dans son *Traité des muscles*, exactement copié le médecin de Pergame, et qui ait directement interrogé la nature. Pendant que le monde chrétien était plongé dans les préoccupations du moyen âge, il est bien vrai que les sciences physiques, et en particulier la médecine, refleurirent chez les Arabes; mais l'anatomie seule n'eut aucune part dans ce mouvement scientifique, car le Prophète avait taxé d'impureté quiconque approche des cadavres. Quoique le christianisme dût enseigner à ne plus protéger d'un inutile respect, contre les utiles investigations de la science, ces restes humains qu'il comparait à une vile poussière, néanmoins l'antique préjugé mit long-temps obstacle à la réalisation pratique de cette conséquence des nouvelles croyances de l'Occident. La raison triompha cependant. En ce point, comme en beaucoup d'autres, c'est à l'Italie qu'appartient la gloire de la priorité. Mondini, dit-on, au commencement du XIVe siècle, fut le premier qui démontra en plein amphithéâtre l'anatomie humaine sur des cadavres humains. Cet exemple ne fut suivi que long-temps après dans les autres contrées de l'Europe. Nous voyons, en effet, au XVIe siècle, l'empereur Charles-Quint demander aux théologiens de Salamanque une consultation solennelle sur la question de savoir si l'on pouvait, sans péché, et en toute sûreté de conscience, disséquer le corps humain pour en connaître la structure. D'ailleurs, Dubois d'Amiens, qui, plus connu sous le nom latin de Sylvius, professa en ce temps à Paris avec le plus brillant succès, est, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Vésale, le seul anatomiste dont les descriptions, quoique souvent trop abrégées, puissent être citées avec éloge : il eut l'heureuse idée d'attacher un nom propre à chaque muscle; mais, chose incroyable! plutôt que de révoquer en doute l'infaillibilité de Galien, à qui cependant l'inspection directe de l'organisation humaine donnait de si nombreux démentis, il aima mieux prétendre que la nature s'était livrée à de capricieux écarts. C'est Vésale qui doit être véritablement regardé comme le père de l'anthropotomie : c'est lui qui, par une constante étude de l'homme physique, décrédita complètement cette prétendue anatomie humaine que les anciens avaient presque entièrement déduite de la zootomie; c'est lui qui, par l'infatigable habileté de son scalpel, et par l'incontestable supériorité de son style descriptif, débrouilla enfin la science jusqu'alors entravée par une fausse érudition. Il fut le chef de cette école italienne, qui compta dans son sein les Fallope, les Fabrice d'Aquapendente, les Varole, et tant d'autres anthropotomistes célèbres, et à laquelle les nombreuses découvertes de ces laborieux observateurs assurent une impérissable renommée.

Depuis cette brillante époque du XVIe siècle, l'anatomie continua toujours de se perfectionner, et chaque pays eut sa part de gloire dans ces conquêtes scientifiques. Pour ne mentionner que les auteurs des découvertes les plus capitales du XVIIe siècle, Harvey, en Angleterre, appuya sur de profondes recherches d'anatomie la démonstration de la circulation du sang, et publia aussi un grand nombre d'idées neuves sur les organes génitaux et sur le produit de la génération. Aselli, en Italie, aperçut les conduits chylifères, qui lui parurent, mais à tort, aboutir au foie. Pecquet, en France, confirma et rectifia tout à la fois la découverte d'Aselli, en trouvant le véritable réservoir du chyle, et le canal thoracique, par où cette liqueur va se mêler au sang veineux. Puis, Olaüs Rudbeck, en Suède, et Thomas Bartholin, en Danemark, démontrèrent presque en même temps l'existence des vaisseaux lymphatiques dans toutes les parties du corps, ce qui rattacha les conduits chylifères à un système vasculaire général. Pendant qu'on explorait

avec un tel succès le domaine anatomique qui tombe sous l'empire de la simple vue, le microscope, inventé vers le milieu de ce même siècle, vint ouvrir un nouveau champ de découvertes, et, partant, créer un nouveau genre d'observations, dans lequel les Leuwenhoek et les Needham devront toujours servir de modèle.

Dans le cours du XVIIIe siècle, l'anthropotomie descriptive fut portée, par Haller et son école, à un degré de perfection presque absolue. Daubenton, et son digne disciple Vicq-d'Azyr, agrandirent la portée de la zootomie, qui, malgré l'antique exemple d'Aristote, se bornait à la seule description d'un plus ou moins grand nombre d'espèces prises isolément, et qu'ils firent surtout consister dans la comparaison des animaux entre eux et avec l'homme. La phytotomie, mieux étudiée, devint, entre les mains des Jussieu, la base d'une méthode naturelle de botanique. Enfin l'histologie humaine, dont on trouvait déjà quelques germes dans les plus anciens auteurs, fut complètement développée, et pour ainsi dire officiellement érigée en science par le génie de Bichat.

Le siècle actuel, dont un tiers est à peine écoulé, n'a pas cessé d'exploiter toutes les voies que les siècles précédens lui avaient ouvertes; et dût-il (chose impossible) se lasser et demeurer stérile après un si beau commencement, il a déjà assez enrichi la science de l'organisation pour être à jamais consacré dans la mémoire des anatomistes. Cuvier, héritier d'Aristote, a véritablement édifié cette zootomie moderne, dont Daubenton et Vicq-d'Azyr n'avaient fait que poser les bases et indiquer le plan : d'après l'étude comparative des diverses organisations du règne animal, il a méthodiquement ordonné la zoologie des espèces actuelles, et, ce qui est son plus beau titre de gloire, il a créé la zoologie des espèces fossiles : que n'eût-il pas fait encore si une large part de son génie n'avait été absorbée et distraite par les affaires politiques et les travaux administratifs? Mais la science n'en a pas moins continué ses progrès : l'anatomie philosophique a surgi, et c'est surtout à Meckel et à Tiedemann, en Allemagne, à MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Serres, en France, que l'honneur en appartient. Enfin, pour parler des travaux purement anthropotomiques, qui n'ont pas, il est vrai, une si haute portée, mais qui intéressent plus directement l'humanité par leurs nombreuses applications à la guérison des maladies, l'anatomie pathologique, qui, dans les âges précédens n'avait compté que de loin en loin quelques heureux adeptes, comme Bonet, Morgagni, Lieutaud, etc., a été de nos jours cultivée par un concours nombreux d'observateurs : l'anatomie topographique de l'homme a été constituée en corps de doctrine par quelques chirurgiens contemporains, et quoique, à vrai dire, ce soit moins une science distincte et nouvelle qu'une manière particulière d'exposer l'anthropotomie descriptive, c'est néanmoins une œuvre bonne et utile pour former et éclairer les opérateurs. Nous pouvons le dire hautement sans craindre le reproche d'outrecuidance nationale, c'est l'école française qui a le plus contribué à ces récens progrès : depuis un demi-siècle environ, elle possède ce rôle brillant qui avait appartenu à l'école italienne du XVIe siècle; et l'avenir reste ouvert devant elle.

ANAXAGORE, de Clazomène en Ionie, naquit 500 ans environ avant J.-C.

On le regarde, en général, comme un des derniers philosophes ioniens, et comme le fondateur du théisme philosophique, quoique d'autres attribuent cet honneur à son compatriote et prétendu maître Hermotime (Arist., *Met.*, I, 3; Sext., *Emp. adv. math.*, IX, 7); mais il est incertain, comme nous venons de le faire entendre, qu'il l'ait jamais eu pour maître. On n'est pas plus sûr, malgré l'opinion d'autres auteurs, qu'il ait été disciple d'Anaximène. Quoique issu d'une famille opulente et considérée, il s'adonna si exclusivement à la philosophie, que non seulement il ne s'occupa point des affaires publiques, mais qu'il abandonna même une grande partie de son patrimoine à ses parens. Après avoir fait quelques voyages, il alla à Athènes à l'âge de quarante ans. Là, il fut recherché d'un grand nombre de jeunes gens et d'hommes faits, à titre de maître et d'ami, entre autres de Périclès, d'Euripide, d'Archélaüs et de Diogène d'Apollonie : on ne sait pas si Socrate fut de ce nombre; dans tout les cas le fait est chronologiquement possible, puisqu'il avait seulement trente ans de moins que Anaxagore. Athènes, à cette époque, qu'on appelle le siècle de Périclès, était déjà le centre des arts et des sciences, et s'élevait par là au-dessus de toutes les cités grecques. D'autres philosophes, tels que Zénon d'Elée et Démocrite, y furent attirés à la même époque, ce qui fut l'occasion d'un grand commerce d'idées. Cependant, dès ce temps-là même, des antipathies s'élevèrent entre les philosophes, et surtout entre Anaxagore et Démocrite, dont les systèmes sont en opposition manifeste sur plusieurs points. Déjà aussi commence à paraître l'intolérance contre les philosophes et leurs doctrines; car Anaxagore fut accusé lui-même d'impiété. C'est la première accusation de ce genre qu'on rencontre dans l'histoire de la philosophie. On ne sait pas du reste sur quels chefs elle portait : les uns présument que c'était sur ce que la doctrine d'Anaxagore, relative à une intelligence formatrice du monde, avait porté un trop rude coup à la croyance polythéistique populaire; d'autres que c'est parce qu'il avait offensé les prêtres en affirmant que la terre, par son ombre, obscurcit la lune; il en est enfin qui regardent cette accusation comme ayant porté indirectement contre Périclès dans la personne de son ami, parce qu'on n'osait attaquer en face ce puissant démagogue. Quoi qu'il en soit, Anaxagore n'attendit pas la fin de cette affaire; il quitta Athènes environ l'an 431 avant J.-C., et se retira à Lampsaque dans l'Asie Mineure, où il mourut trois ans après. Il fut si vénéré des habitans, qu'ils lui élevèrent des autels. Ses écrits sont perdus; on n'a conservé que quelques fragmens de son ouvrage le plus important *sur la nature*.

Autant qu'on peut en juger par ces fragmens, et par des renseignemens que d'autres écrivains nous donnent sur la doctrine de ce philosophe célèbre, il aurait enseigné que *rien* ne peut naître *de rien*, ni être *réduit à rien*, principe qui prend ici pour la première fois un caractère scientifique déterminé; car des philosophes antérieurs l'avaient déjà supposé, quoique implicitement. Toute naissance et toute mort n'est donc qu'un simple changement de ce qui existe; mais ce qui existait primitivement était divisible à l'infini, et toutes ses parties contenaient quelque chose de si mélangé, que les parties se ressemblaient dans leur mélange, mais pouvaient cependant se décomposer en élémens homogènes et en parties hétérogènes. Anaxagore appelait cette matière première du nom de sa création, *homœoméries*, qui veut dire *parties semblables* ou *similaires*. Anaxagore ayant admis cette matière première, arbitrairement sans doute, ayant supposé de plus, et non moins arbitrairement, que cette masse, le chaos des anciens poètes, était dans un repos absolu de toute éternité, par la raison qu'elle était incapable de se mouvoir, il plaça le principe du premier mouvement dans un autre être également éternel, mais parfaitement distinct de cette masse inerte, par conséquent absolument actif, vivant, connaissant, en un mot, dans une *intelligence* (*nous*), qu'il n'appela pas *Dieu*, on ne sait pourquoi; mais on peut conjecturer que c'est parce que la croyance populaire attachait à ce mot vulgaire des idées peu convenables. Mais cette expression fut remarquée, puisqu'on appelait l'*intelligence* Anaxagore lui-même, soit qu'on voulût par là désigner la puissance de sa pensée, soit qu'on voulût se moquer de son invention; les comiques en firent du moins un sujet de raillerie. Quoi qu'il en soit cette intelligence à laquelle Anaxagore attribuait les facultés fondamentales de la *connaissance* et du *mouvement*, et presque tous les attri-

buts que nous reconnaissons en Dieu, sans que du reste Anaxagore la regardât comme pur esprit ou immatérielle, mais simplement comme un être très délié et pur (*leptomaton kai àodorótoton*), comme un être éthéré par conséquent; cette intelligence, dis-je, sépara par le mouvement les parties dissemblables des parties similaires au aut qu'elles pouvaient l'être; il les réunit en corps de formes et de grandeurs déterminées, et composa ainsi un monde dans lequel tout agit suivant sa nature et le degré de force motrice dont il est doué, non pas d'une manière toujours parfaite, mais cependant d'une manière généralement régulière. Cette intelligence pénètre et domine constamment l'univers dont elle est l'*âme*; en sorte que les *âmes* des autres êtres vivans et sentans n'en sont que des parties, et sont par conséquent de même nature qu'elle, et impérissables comme elle, quoiqu'elles soient bornées dans l'exercice de leurs facultés. Cette limitation a aussi sa cause dans les sens auxquels le principe qui connaît en nous est comme enchaîné. Les perceptions des sens sont donc trompeuses; mais la raison peut bien distinguer le vrai et le faux, et peut ainsi déterminer dans plusieurs cas le contraire de ce qui nous apparaît. Il est singulier de voir Anaxagore donner comme exemple de ce fait que la neige n'est pas blanche, mais noire, parce qu'elle provient de l'eau, qui est noire.

Quoiqu'il y ait beaucoup d'arbitraire dans ce système, il est cependant très remarquable et très honorable pour son auteur, eu égard au temps où il parut. Le reproche que Platon et Aristote adressent à Anaxagore, d'avoir admis, à la vérité, une intelligence comme principe formateur du monde, mais de n'avoir pas fait voir comment ce principe forma et disposa toutes choses suivant certaines idées ou fins, d'en avoir fait par conséquent une sorte de dieu machine, qu'il appela à son aide pour se tirer d'embarras, ne sachant à quel principe recourir; ce reproche, dis-je, peut être fait avec le même droit à tout système théoplastique, même à celui de ces deux philosophes. Tout ce que l'on peut justement exiger de l'esprit humain, c'est qu'il explique tout ce qu'il connaît dans la nature par des causes naturelles. Mais au temps d'Anaxagore la physique était encore si bornée, qu'il regardait la terre comme une grande plaine, le soleil, qu'il croyait nn pen plus grand que le Péloponèse, ainsi que les autres astres, comme des pierres incandescentes qui s'étaient détachées de la terre, et la voie lactée comme une réflexion brillante de la lumière du soleil. Il disait que la lune avait des habitations, des montagnes, des vallées; qu'il y a des corps pesans, d'autres légers; que ceux-ci tendent à monter comme les autres à descendre; que le soleil convertit l'eau en vapeurs; que le feu, comme corps léger, tient le milieu entre l'air et l'eau vaporisée; que les comètes résultent du concours des étoiles errantes qui jettent des flammes, et sont lancées comme des étincelles à travers l'espace; que les animaux sont nés d'abord de l'humidité, de la chaleur et de la terre, et qu'ensuite ils se sont perpétués. Ayant su qu'une pierre était tombée du ciel, il en tira la conclusion que le ciel est formé de pierres, et comparable à une voûte qu'un mouvement rapide soutient, mais qui doit s'écrouler un jour avec un fracas épouvantable. Bien que nous n'ayons, comme nous l'avons dit, que fort peu de chose d'Anaxagore lui-même, on trouve de nombreux renseignemens sur lui dans Platon, Xénophon, Aristote, Plutarque, Sextus, Diog. Laert., Simplicius, Cicéron, ainsi que dans les travaux de plusieurs auteurs modernes.

ANAXARQUE, d'Abdère, disciple de son compatriote Démocrite, suivant les uns, ou de Metrodore de Chios, suivant d'autres, ou de Dioméne de Smyrne, suivant une troisième opinion, fut le maître de Pyrrhon, le contemporain et l'ami d'Alexandre-le-Grand, qu'il accompagna dans ses expéditions. Il fut zélé partisan de la philosophie atomistique de Démocrite; mais il chercha moins à la perfectionner théoriquement qu'à l'appliquer; ce qui lui valut le surnom d'*eudémonique*, ou d'*heureux* (Diog. Laert., IX, 60).

ANAXIMANDRE, de Milet, né vers l'an 611 avant J.-C., et mort en 648, est considéré comme un des prétendus disciples de Thalès, et appartient par conséquent à l'école ionienne. Il philosopha sur la nature dans le même sens que son maître; mais il s'en écarta en ce qu'il n'admettait pas comme lui un élément déterminé. Il ne donnait pas d'autre nom à son élément générateur que celui d'*infini*, ou plutôt d'*indéfini* ou d'indéterminé. Il le caractérisait de *divin*, parce qu'il embrasse et domine tout, qu'il est impérissable et immortel (*aniolethros kai adonathon*). De lui naissent toutes choses, comme toutes choses retournent en lui. Anaximandre avait aussi fait quelques hypothèses sur la formation des corps célestes et sur l'origine de l'homme; mais elles sont dignes de l'ignorance où l'on était alors des choses naturelles, et ne peuvent avoir aucun intérêt maintenant. Elles attestent cependant les louables efforts de leur auteur pour acquérir la connaissance de la nature. Il ne reste rien de son ouvrage *sur la nature*, non plus que de plusieurs autres qu'il paraît avoir composés. On peut voir, pour plus de renseignemens sur sa doctrine et sur sa personne, la dissertation de l'abbé Canaye, dans les mémoires de l'Académie des inscriptions, t. X, et un mémoire de Schleiermacher, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, 1815.

ANAXIMÈNE, de Milet, né à peu près 548 avant J.-C., et mort une cinquantaine d'années plus tard, passe pour le disciple d'Anaximandre, et fait par conséquent partie de la même école, dont il fut même le dernier membre, suivant quelques uns. Il n'est pas démontré qu'il ait été le contemporain de Parménide, quoique le fait soit possible. Des observations imparfaites, d'après lesquelles il semblerait que beaucoup de choses naissent de l'air et y rentrent après leur décomposition, lui firent admettre l'*air* pour l'*infini* et le *divin* de son maître. Il regardait même l'*âme* comme une substance aérienne. Si l'on pouvait regarder l'indéfini d'Anaximandre comme un intermédiaire entre l'eau et l'air, on verrait dans cette école une sorte de progression; le principe fondamental irait en se subtilisant de plus en plus, mais pourtant d'une manière toujours arbitraire. Comp. *Grothii diss.* (pros. *Schmidt*) *de Anaximenis vita et physiologia*, Iena, 1689.

ANCILLAIRE (*Ancillaria*), mollusque gastéropode pectinibranche de M. Cuvier.

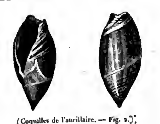
Les ancillaires sont de très belles coquilles marines, qui ont pour caractères d'être toujours lisses, oblongues, subcylindriques; d'être pourvues d'une spire courte et non canaliculée aux sutures, d'une ouverture longitudinale un peu échancrée à la base, et d'un bourrelet existant toujours à la columelle.

Nous n'avions aucune idée du singulier mollusque qui habite ces coquilles, avant l'intéressant voyage de MM. Quoy et Gaimard, auxquels la science doit de si belles découvertes. Ils nous ont fait connaître cet animal, et en ont donné l'anatomie dans l'atlas de leur voyage (*Voyage de l'Astrolabe*, 1829, pl. XLIX). Il résulte de leurs observations, que ce mollusque est très semblable à celui des Olives qui, comme lui, a un manteau très étendu.



(Ancillaire à sillons blancs. — Fig. 1.)

La première figure que nous représentons ici montre d'un côté l'animal dans tout son développement tel qu'il est dans l'état de vie, et la seconde, la coquille seulement, ainsi qu'on la trouve ordinairement dans nos collections.



(Coquilles de l'ancillaire. — Fig. 2.)

Dix espèces vivantes composent ce genre, qui est encore assez rare. Les dépôts géologiques en contiennent un plus grand nombre à l'état fossile.

L'espèce que nous figurons ici est l'ancillaire à sillons blancs.

ANCOLIE, *aquilegia*. Un calice à cinq sépales colorés comme des pétales; une corolle à cinq pétales formant deux lèvres, l'une grande, l'autre très petite, et prolongés par leur extrémité inférieure en autant d'éperons interposés aux sépales; un grand nombre d'étamines, dont les intérieures sont stériles, et ont les filets planes; enfin cinq pistils qui se changent en autant de capsules dressées, acuminées, à une seule loge et à graines nombreuses; tels sont les caractères qui font reconnaître les ancolies dans la famille des renonculacées, à laquelle elles appartiennent. L'apparence de leur fleur est surtout remarquable; elle offre l'image du bec et des serres d'un aigle, et c'est de cette ressemblance que cette plante a pris son nom latin.



(Ancolie du Canada.)

Toutes les espèces d'ancolies sont herbacées vivaces; leurs feuilles sont pétiolées, composées ou trois fois ternées; leurs fleurs terminent les rameaux. On en connaît treize espèces, dont sept vivent en Sibérie, quatre en Europe, et une dans l'Amérique septentrionale.

Dans ce nombre, on doit distinguer l'ancolie vulgaire (*aquilegia vulgaris*), qu'on appelle aussi *gant de Notre-Dame*, parce que les cinq prolongemens creux et crochus de la corolle simulent, en quelque façon, les doigts d'un gant. Plante de trois pieds environ, elle produit un joli effet dans les plate-bandes, soit par ses feuilles une ou plusieurs fois ternées, d'un vert assez gai, et glauques en dessous, soit par ses fleurs bleues, qui doublent et changent facilement de couleur par la culture. On en a obtenu ainsi plusieurs variétés à fleurs rouges, blanches, violettes, etc. Ces variétés sont intéressantes, sous le rapport de l'anatomie végétale, en ce que dans les deux premières c'est le filet qui a changé de forme, et est devenu un pétale plane coloré (*Aq. vulg. stellata*) ou verdâtre (*Aq. vulg. degener*); tandis que dans les deux autres, c'est l'anthère qui s'est métamorphosée et a donné naissance à un pétale en cornet, soit droit (*Aq. vulg. corniculata*), soit renversé (*Aq. vulg. inversa*). L'ancolie vulgaire aime l'ombrage, mais craint la grande humidité. On a vanté tour à tour les propriétés apéritives, diurétiques, diaphorétiques et antiscorbutiques de toutes ses parties, sans doute parce qu'elle exhale une odeur vireuse; la médecine moderne ne paraît pas en faire grand cas sous aucun rapport. Les vétérinaires en prescrivent la racine pour faciliter la sortie du claveau, et l'on dit que ses semences favorisent l'éruption des pustules varioliques.

On cultive encore dans les jardins l'ancolie des Alpes (*Aq. Alpina*), qui s'élève moins haut que la précédente, mais qui s'étale davantage, et dont les fleurs d'un bleu d'azur constant ne sont pas moins grandes; l'ancolie de Sibérie (*Aq. sibirica*), qui, sur des tiges d'un pied, presque nues, porte des fleurs solitaires, à fond du plus beau bleu, que borde un anneau blanc; enfin l'ancolie du Canada (*Aq. Canadensis*), d'un port élégant, et dont les fleurs, d'un beau rouge mêlé de jaune safrané, se balancent avec grâce sur leurs pédoncules légèrement inclinés; cette dernière espèce fleurit dans le mois d'avril, environ six semaines avant ses congénères. Toutes sont robustes, et ne demandent presque aucun soin de culture. On les multiplie par leurs graines ou par les éclats de leurs racines.

Les ancolies se rangent dans la polyandrie pentagynie de Linné.

ANCRE. Quelque énormes que puissent être les dimensions d'une ancre, quand on en compare la grandeur et le poids au vaisseau qu'elle est appelée à maintenir stationnaire contre les efforts de la mer et du vent déchaînés, il est difficile de se défendre d'un sentiment d'admiration.

Lorsque depuis plusieurs jours une tempête dure, la brise battant en côte, il arrive souvent qu'un navire, surpris trop près de terre, ne peut s'élever au vent, ni refouler la lame qui vient du large et le courant qui le jette à la pointe d'un cap hérissé de rochers. Que va-t-il faire? A chaque bordée, il s'est approché de la côte; le temps ne calmit point; la nuit approche; il ne lui reste qu'une ressource, c'est de se diriger vers le point où le mouillage est le moins mauvais; et là de laisser tomber, suivant le temps, une ancre ou plusieurs : ancres de salut, en vérité, car, à quelques centaines de toises, la mer, déferlant sur le rivage, démolirait en peu d'instans la charpente la plus solidement établie.

Dès que l'ancre a touché le fond, on voit le navire éviter debout au vent, l'arrière tourné à la côte vers laquelle il cule assez rapidement pendant quelques minutes; bientôt sa vitesse moindrit, l'ancre a commencé de mordre le sol; le câble, ce câble énorme aussi gros que le corps d'un homme, est raide comme une pince. Enfin, après quelque incertitude, l'ancre ayant avec ses pattes labouré le fond sur une longueur de plusieurs toises, se tient au repos, et le navire étale, faisant tête à la mer qui tombe sur lui comme une montagne, au vent, qui a prise sur toutes ses parties supérieures élevées hors de l'eau, et au courant qui le saisit par dessous. L'ancre mord le fond d'une de ses deux pattes, et tient bon, voici pourquoi : dès qu'elle est arrivée sur le sol, on a eu soin de filer du câble; le vent et la mer réunis poussent alors sans obstacles le navire à la côte; mais dès qu'on cesse de filer du cable, ce qui a lieu après s'être éloigné du mouillage de plusieurs dizaines de toises, la verge de l'ancre, tirée dans le sens de sa longueur, est forcée de se coucher; or on sait, car tout le monde a vu des ancres, qu'une barre en fer, ou un madrier (le *jas* ou

jouail), est fixé à l'extrémité de la verge, du côté opposé aux pattes, et dans une direction perpendiculaire au plan de celles-ci. Ce jas est forcé, par le câble qui est tourné et amarré autour de lui et dont par conséquent il reçoit le premier effort, de se coucher horizontalement; il force à son tour les pattes à se mettre debout, celle qui est *apiquée* sur le fond, drague quelques instans en suivant le navire qui l'entraîne, et ne tarde pas à s'accrocher dans une anfractuosité de roche, à s'enfoncer dans la vase, la terre ou le sable. — A la première résistance que l'on éprouve à bord, dès qu'on sent le câble étaler, on en file de nouveau plusieurs brasses. Le but de cette manœuvre est de s'éloigner encore du point où l'ancre a mordu, afin que le câble approche le plus possible d'être horizontal, et qu'il tire par conséquent la verge de l'ancre dans une direction parallèle au fond. — La sûreté d'un navire dépend souvent de la quantité de *touée* qu'on se donne en filant du câble: on a vu une frégate, au cap de Bonne-Espérance, dans un ouragan, tenir bon sur une ancre de moyenne grandeur avec deux cordages faibles, mais immédiatement ajustés l'un au bout de l'autre et présentant par cet ajut une touée de plus de 200 brasses (1,000 pieds).

On conçoit fort bien, en effet, que si le navire est trop près du point de mouillage, il tend à soulever l'extrémité de la verge; celle-ci fait levier; l'ancre tourne sur sa patte qui est engagée, et *dérape*; dans l'autre cas, au contraire, l'effort du navire ne tend qu'à faire labourer le sol par la patte de l'ancre, et à moins d'un fond de vase très molle, la résistance dans ce sens est presque indéfinie. En outre lorsque la touée est trop faible, les secousses du navire, ses tangages violens, et les coups de mer qui l'assaillent, se transmettent trop brusquement à l'ancre, et la font déraper ou cassent le câble. On se regarde assez généralement comme plus en sûreté sur une bonne ancre avec une très longue touée que sur plusieurs ancres avec des touées ordinaires: il est difficile que des câbles divers travaillent également et ensemble; il y en a qu'un qui supporte à la fois tout l'effort; souvent on les casse tous l'un après l'autre.

Ce qui précède met sur la voie des manœuvres au moyen desquelles on lève ses ancres. En tournant au cabestan, les hommes de l'équipage halent le navire sur le câble, s'approchant peu à peu du point de mouillage, et arrivant ainsi à se placer directement au-dessus de l'ancre. Une fois à pic, il suffit généralement de donner un coup de force au cabestan pour faire pirouetter la verge autour de la patte; l'ancre est enlevée; quelques hourahs! *dérape! dérape! garçon!* font l'affaire; le navire oriente au vent et fait route.

Mais quelquefois le fond est d'une si forte tenue qu'il faut des efforts inouïs pour déraper; sur des rochers, on risque de perdre son ancre si le bec de la patte est engagé dans une fente. Le marin s'aide, dans les cas difficiles, de ses chaloupes, du vent, du poids de l'équipage, de la houle.

Quand on est en rade, mouillé sur une seule ancre, on tourne autour d'elle à mesure que le vent ou la marée changent de direction. C'est un inconvénient grave: d'abord il faut un grand emplacement pour cet évitage continuel, et l'étendue d'un bon mouillage est généralement resserrée; ensuite on diminue la résistance du sol où l'ancre a mordu, en forçant la patte à tourner sans cesse sur elle-même dans son trou; enfin on risque d'user son cable et de l'entortiller autour de quelque partie de l'ancre, ce qui change le mode de traction et diminue la solidité de la tenue. Qu'un coup de vent survienne, et l'on se trouve en danger; on évite les accidens qui peuvent provenir du mouillage sur une seule ancre en s'*affourchant* sur deux; on les place à peu près dans la direction du courant de flot et de jusant, à une distance convenable l'une de l'autre, et en filant les câbles, ou en se halant sur eux, on parvient à se placer entre les deux, de manière à ce qu'ils contretiennent le navire chacun de leur côté; ils travaillent tour à tour suivant que le courant vient de droite ou de gauche, et le navire ne peut plus que tourner sur lui-même, attaché qu'il est par l'avant à deux câbles opposés.

On désigne les ancres sous divers noms, suivant leurs usages: ancre de flot, ancre de jusant, ancre d'affourche, ancre à jet, maîtresse ancre, ancre de miséricorde. On grave sur l'ancre elle-même son poids total; il y en a de 500 livres et de 8 000 livres.

Le pauvre pêcheur n'a pour ancre qu'une pierre ou une *gueuse de fonte* amarrée à un bout de cordage; c'est simplement par le poids de la pierre que son bateau est retenu. On trouve des ancres en bois chez les Chinois et les Japonais. — L'invention de l'ancre à deux becs est attribuée, par quelques uns, à l'antique marine de la Grèce.

Les détails complémentaires des notions précédentes sur les ancres se trouvent aux articles CONSTRUCTIONS NAVALES, GRAPINS, MOUILLAGES.

ANCUS MARCIUS. Suivant l'histoire convenue, telle que nous l'ont transmise Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, Ancus Marcius fut le quatrième roi des Romains. Religieux comme son aïeul Numa, et guerrier comme Tullus, Ancus résume en lui ses deux prédécesseurs. A peine élu roi par le suffrage du sénat et l'assentiment du peuple, l'an de Rome 114 ou 116, il se met en devoir de rétablir les institutions religieuses de Numa tombées en désuétude pendant les guerres atroces du règne précédent. Les institutions religieuses de Numa (*sacra publica*) furent donc restaurées, complétées, inscrites sur des tables de bois, et publiées par ordre d'Ancus. Maintenant l'on peut se demander, avec M. Michelet, comment il est possible que le descendant de Numa livre à tout venant le secret des mystères de la religion, secret qui est le patrimoine du patriciat; secret que Numa a voulu empêcher de tomber en des mains profanes, c'est-à-dire plébéiennes, en emportant ses livres avec lui dans la tombe! Du reste, cette publication des mystères fut sans conséquence, car pendant plusieurs siècles encore la plèbe continua de les ignorer.

Cependant les peuples latins voyant le roi de Rome absorbé dans ce pacifique travail, conçurent pour lui un profond mépris, et ils s'enhardirent au point de secouer le joug de la paix onéreuse que Tullus leur avait imposée. Sans rompre encore ouvertement, chaque jour ils allaient en bandes ravager et piller la portion du territoire romain qui les avoisinait, et, après une rapide incursion, ils rentraient dans leurs villes. A cette brutale agression, le pontife devient un guerrier: Ancus marche sur Politorium, ville des Latins, et l'ayant prise, il en transporte les habitans à Rome. L'année suivante, la ville ayant été repeuplée par une colonie latine, Ancus se repentit d'avoir laissé les murailles debout: il revint donc à Politorium, et, culbutant l'ennemi en rase campagne, il s'empara une seconde fois de la ville, qui fut incendiée et renversée de fond en comble.

Dans le cours de cette guerre, qui se prolongea plusieurs années, et se termina par la défaite des Latins, les combats furent multipliés, sanglans, et tout juste assez indécis pour que le succès des Romains ne fût pas sans gloire. A mesure qu'il prenait une ville, Ancus, poursuivant l'œuvre de son prédécesseur, en transférait à Rome les habitans, leur assignant pour demeure la profonde vallée qui s'ouvrait entre le Palatium et l'Aventin, proche le temple de la déesse Murcia ou *Venus Myrtœa*. Ce fut une quatrième ville juxtaposée à la cité déjà triple du Palatium, du Capitole et du mont Cœlius: Ancus, pour la protéger, fortifia l'Aventin. Et à l'instar de leur ville au pied de l'Aventin, enfermée avec Rome dans une commune enceinte, ces populations transplantées là en masse formaient dans l'unité romaine un peuple distinct: elles y entraient avec leurs propriétés, leurs rapports d'individu à individu, leur constitution familiale. Les hommes libres restaient libres, ou, s'ils devenaient

cliens d'un patricien, c'est qu'ils trouvaient leur avantage à se livrer à lui. Seulement ils étaient sujets et non point membres de la cité; possesseurs plutôt que propriétaires dans les territoires conquis, mais incapables de rien posséder dans l'enceinte sacrée de l'*Ager romanus*. Leurs relations, vues du haut du patriciat, n'étaient que des relations naturelles, et pour ainsi dire animales : en un mot, exclus de la cité mystique, ils étaient, dans la rigueur du droit, sans patrie, sans religion. Là est le berceau de la cité plébéienne.

Par la suite, lorsque les souvenirs de la conquête et de la brutale translation d'hommes qui en était la suite se furent effacés, la plèbe, n'ayant plus rien au monde que ses demeures pauvres et aimées au pied de l'Aventin, bénit dans ses chants cet Ancus, qui, suivant de vagues traditions, l'avait établie là. C'est sans doute sur cette illusion de la plèbe que Virgile se fonde pour reprocher à Ancus un trop vif amour de la popularité.

Jactantior Ancus
Nunc quoque jam nimium gaudens popularibus auris.

Il oubliait, Virgile, et sans doute la plèbe l'oubliait aussi, que, suivant la tradition, c'est ce même Ancus, fondateur de la plèbe, qui fit creuser sous le mont Capitolin l'horrible cachot où fut étranglé Catilina, mais qui, jusqu'à l'époque des lois d'égalité, ne s'ouvrit que pour les plébéiens.

Les traditions nous représentent le règne d'Ancus Martius comme une époque de luttes incessantes entre Rome et les villes voisines. Les Latins vaincus, la guerre s'engage avec les Sabins, les habitans de Veies et les Volsques. Nous renvoyons à Denys d'Halicarnasse (*Antiq. rom.*, liv. III.), pour le récit monotone de ces combats fabuleux, où des victoires constantes, decisives, ne décident rien, où les morts de la veille se retrouvent debout le lendemain pour combattre.

Et au milieu de ces luttes et de ces exploits, Ancus ne laissa pas de se distinguer par de pacifiques travaux : ainsi, outre la restauration du culte et l'agrandissement de Rome, dont nous avons déjà parlé, la légende lui attribue encore la création du port d'Ostie et l'établissement d'un pont sur le Tibre.

Les traditions sur Ancus, en l'état où elles nous sont parvenues, n'ont point le caractère poétique des récits qui précèdent et de ceux qui suivent : ici, chaque fait, considéré en lui-même, est vraisemblable; or, cette vraisemblance, qui serait ailleurs un indice de vérité, est ici, pour nous du moins, une marque infaillible de mensonge. L'histoire d'Ancus est à nos yeux une page vulgaire, prosaïque, moderne, jetée comme un trait d'union entre deux grandes épopées; un point de suture fait après coup et maladroitement pour joindre le poème sur la chute d'Albe et Tullus Hostilius, au poème sur la domination étrusque et les Tarquins.

De là vient, dans la personne d'Ancus, ce mélange confus de caractères contradictoires. Des faits appartenant à des époques différentes ont été réunis en un faisceau sous le nom d'un individu. A l'époque de Tullus doivent retourner les exploits guerriers; à la domination religieuse et savante des Etrusques reviennent de plein droit la construction du port d'Ostie, l'établissement des salines sur la côte, la prison creusée sous le Capitole, le pont de bois jeté sur le Tibre de la rive romaine à la rive étrusque.

C'est sous le règne d'Ancus que, suivant la tradition, le Lucumon de Tarquinies, ou Tarquin-l'Ancien, alla s'établir à Rome, où il deviot l'ami d'Ancus et son lieutenant dans ses diverses expéditions. Mais l'entrée de l'Etrusque à Rome fut-elle aussi pacifique que Denys et Tite-Live le rapportent? non sans doute; et de ce jour-là il faut dater l'assujétissement de Rome à l'Etrurie.

Nous en avons assez dit pour renverser toute cette histoire d'Ancus. Il y a là un vide qu'il est impossible de remplir parfaitement; ce n'est pas ici le lieu de l'essayer. Plus tard, quand nous aurons étudié l'époque de Tullus et celle des Tarquins, peut-être réussirons-nous à déterminer d'une manière générale comment, à travers un abîme inconnu, Rome a pu passer de la première époque à la seconde. Voyez ROME, TULLUS HOSTILIUS, TARQUIN.

Le règne d'Ancus se prolonge, suivant Caton, de l'an 640 avant J.-C. à l'an 616, ou, selon la chronologie de Varron, de l'an 638 à 614; mais ces chiffres ne répondent à rien de réel : sous ces noms de Romulus, de Numa, d'Ancus, de Tarquin, sont symbolisées des periodes dont la longueur ne saurait se déterminer. Ainsi il n'y a point de chronologie possible pour ces temps-là.

ANDALOUSIE. Considérée comme l'une des grandes divisions administratives de l'Espagne moderne, l'Andalousie, que l'on désigne aussi par la forme plurielle *los Andalucias*, répond presque exactement à la Bétique des anciens, et se compose de ce qu'on a long-temps appelé les quatre royaumes de Jaën, Cordoue, Grenade et Séville, distribués aujourd'hui en huit provinces, qu'un décret récent, du 20 mai 1834, invite à envoyer aux *cortes generales* ou états-généraux du royaume, leurs *procurodores* ou députés, dans la proportion suivante : Jaën 4, Cordoue 5, Grenade 6, Almerie 3, Malaga 6, Séville 6, Cadiz 5, et Huelva 2.

Dans cette étendue l'Andalousie est à peu près délimitée au nord par la cordilière montagneuse de la *Sierra-Morena*, le *mons Marianus* des anciens, qui la sépare de l'Estremadoure et de la Castille-vieille; elle confine à l'est avec Murcie, dont elle est séparée par les montagnes de Segura, l'ancien *mons Orospeda*. Elle renferme en entier la chaîne la plus élevée de toute la péninsule, la *Sierra Nevada*, ou montagnes neigeuses, l'ancien *mons Ilipula*, qui culmine jusqu'à 3555 mètres, sous le nom de Mulahacen, et se continue à l'est par les Alpuxarras et la Sierra de Filabres, à l'ouest par la Serrania de Ronda et la Sierra de Gazales jusqu'à Gibraltar et Tarifa. Sauf de légères anomalies, l'Andalousie comprend ainsi le bassin tout entier du Guadalquivir, et le littoral que sillonnent les fleuves côtiers depuis Ayamonte jusqu'au cap de Cope, versant d'une part ses eaux à l'Océan et d'outre part à la Méditerranée.

Malgré les glaces de la Sierra-Nevada, le climat de l'Andalousie est en général très chaud; aussi le Castillan dit-il proverbialement qu'il y faut marcher la nuit et dormir le jour :

Quien fuere à la Andalucia
Ande la noche y duerma el dia.

La chaleur est même si intense vers Ecija, qu'on la dit égale à celle de la Sénegambie. Aussi la végétation se ressent-elle de cette élévation de température, dont l'œil le moins exercé ne peut méconnaître les effets, lorsque, traversant la Sierra Morena au passage de *Despena-Perros*, sur la grande route de Madrid à Séville, il contemple la magnifique vallée du Guadalquivir, où le bras principal, né près de Huescar et venant du sud-est après sa réunion au Guadiana-Menor, double de volume en recevant du nord-est le Guadalimar, grossi lui-même des eaux que le Guadarmena lui apporte de la plus lointaine des sources du grand fleuve : au lieu des végétaux de la France méridionale dont est encore peuplé le versant boréal de la chaîne Marianique, les flancs opposés présentent l'aspect phytographique des coteaux africains, le chêne coccifère, le lentisque, le térébinthe, les myrthes, divers palmiers; l'agave, sauvage parure des environs d'Alger, se montre nombreuse dès *la Carolina*; puis lorsque, descendu d'Andujar à Cordoue, et ayant reçu le Xénil, tribut de Grenade, le Guadalquivir atteint la *merveilleuse* Seville, le bananier orne les jardins qui bordent ses rives, l'érythrine y étale sa pourpre, tandis que toute la campagne est embaumée par les cistes, les orangers, et des plantes aromatiques sans

nombre; enfin quand de Séville on s'avance vers le littoral, on voit se multiplier les végétaux de la flore barbaresque, et le palmier Chamærops pulluler sur de vastes espaces. La genette, le porc-épic, le singe, le caméléon, et jusqu'aux nuées de sauterelles voyageuses viennent témoigner encore d'une intime ressemblance de cette région avec les plages africaines.

L'article Espagne dira quelles affinités et quelles différences présentent la constitution géognostique et la géographie naturelle de l'Andalousie avec les autres parties de la péninsule; quelle place tient cette contrée, quel rang prennent ses villes dans l'organisation politique, administrative, économique de l'état; quels traits saillans apporte l'Andalous dans la physionomie morale de la nation; quelle part eut l'ancienne Bétique dans les révolutions qui constituent l'histoire de la vieille Hispanie. Nous ne voulons ici considérer l'Andalousie que sous cet aspect spécial et variable où nous la montre la domination mauresque, alors qu'on n'appelait Espagne que les terres restées libres ou successivement affranchies du joug musulman, et que El-Andalos était le nom commun de toutes les possessions des Maures dans la péninsule.

Que l'étymologie du mot Andalousie doive être cherchée dans la dénomination de Wandalicie, qu'aurait laissée au pays l'occupation passagère des Wandales, ainsi que l'admet l'opinion commune, ou qu'il faille, avec le syro-maronite Casiri, la tirer de l'arabe *Hhondolos*, qu'il traduit par *regio vespertina*, toujours est-il que ce nom ne se rencontre dans aucun document antérieur à la conquête des Maures, qui l'introduisirent sous la forme *El-Andolos*, applicable tour à tour au pays, à sa capitale, à ses habitans.

La première population de cette contrée lui dut venir de l'Afrique, peut-être dans les temps où le détroit de Gibraltar n'avait point encore ouvert une nouvelle voie de communication entre l'Océan et la Méditerranée; puis, lorsque, séparée de l'Atlas, la péninsule ibérique se fut annexée à l'Europe, elle reçut des pays celtiques de nouveaux habitans, seconde tête de ce triple Géryon, que vint affronter et vaincre le génie de Tyr, désigné par les Grecs sous le nom mystique d'Hercule. Quelle était la troisième tête du Géryon? C'est un problème difficile à résoudre: peut-être la faut-il reconnaître dans cette race *persane* indiquée par Varron entre les plus anciens habitans de l'Ibérie, comme les livres de Hiemsal la comptaient, au dire de Salluste, parmi les souches des nations africaines, et qui, passée d'Ibérie en Sicile, y reprit le nom patronymique de E'ylam.

Quoi qu'il en soit, les colons de Tyr vinrent mêler au sang ibérien le sang de Kana'n et de Kousch, qui se naturalisa pareillement sur les côtes d'Afrique; et plus tard, la fille africaine de Tyr, l'opulente Carthage, vint à son tour resserrer par des immigrations considérables ces liens de fraternité. Les Romains, vainqueurs de Carthage et dominateurs de la péninsule, ne purent rompre ce lien de commune origine qui unissait si étroitement l'Ibérie et l'Afrique; les provinces citérieures, plus celtiques qu'ibériennes, et qui dans l'est avaient reçu des colonies grecques, sympathisèrent peut-être avec ces nouveaux maîtres; mais le midi avait ailleurs ses affections.

Pendant l'occupation romaine, la population de l'Ibérie s'accrut d'un nouvel élément: les Juifs de Palestine, dont la nationalité avait péri sous les coups de Vespasien, se dispersèrent par le monde, et cherchèrent asile, les uns en Orient, les autres en Occident; en Afrique ils trouvèrent des frères de sang et de croyance dans les tribus Qahhthânytes, la plupart Juives, qui étaient répandues sur toute la côte; en s'établissant en Hispanie, soit qu'ils y arrivassent seuls, soit qu'ils y entraînassent avec eux des renforts arabes, soit enfin qu'ils y rencontrassent déjà quelques uns des émigrés du Yémen, les Juifs israélites y eurent bientôt pris racine, et leurs ramifications multiples opérèrent une assimilation encore plus intime de la population hispanique à la population africaine.

Les Suèves, les Alains, les Vandales, ne firent que passer. Les Goths s'établirent: deux siècles et demi de domination ne leur suffirent point à façonner complètement le peuple ibérien à une nationalité gothique: les faits historiques témoignent hautement de la persistance des affections de ce peuple pour ses frères d'origine. Un concile fut expressément assemblé à Tolède, le 9 novembre 694, par le roi Egica, pour déjouer les trames des Juifs de la péninsule, accusés par les Goths de vouloir livrer l'Espagne aux Juifs d'Afrique. Les conquêtes des Sarrasins ou Arabes d'Orient ne s'avançaient guère alors au-delà de Qayrouân: leurs corsaires, il est vrai, infestaient la Méditerranée, et s'approchèrent même par deux fois des côtes d'Espagne, mais pour être battus: l'invasion mauresque devait s'opérer par d'autres voies, et c'est une erreur vulgaire de croire qu'elle fut accomplie par des Sarrasins, par des Musulmans: c'est une histoire de convention mise à la place de la réalité; nous indiquerons donc ici la véritable histoire.

Mousây, fils de Nosayr el-Békry, l'un des généraux arabes employés sous les ordres du gouverneur de Qayrouân, ne tarda point à se faire distinguer par la face nouvelle qu'il imprima au système d'occupation jusqu'alors suivi par les Musulmans en Afrique: au lieu de tenter l'asservissement forcé des Berbers, il s'allia avec eux et les convia à ses expéditions guerrières; devenu, en 702, gouverneur lui-même de Qayrouân, il s'avança à l'Occident, entraînant successivement les Qobâyls dans une coalition de guerre et de conquête: Zenêtah, Mesâmedah, Ssenhâgah, Ketâmah, Haouârah, que leur longue et intime promiscuité avec les Ta-Madzyghit avait classés parmi les races berbères, bien que leurs généalogies remontassent à Kana'n et A'maleq, ou à Qahhthân fils de E'ber, entrèrent dans l'alliance des Sarrasins, et 19,000 de leurs cavaliers formèrent la garnison de Thangeh conquise sur les Goths: le berber Thâréq fils de Zeyâd el-Nafzy en eut le commandement, et quelques Arabes furent placés parmi eux pour leur enseigner l'islam; car, chez les Berbers, les uns professaient le sabéisme, d'autres passaient pour chrétiens, la plupart étaient juifs, et il y avait fort peu de musulmans longtemps encore après la conquête de l'Espagne.

Ainsi se trouvaient établis aux portes de l'Andalousie ces mêmes Juifs d'Afrique avec lesquels ceux d'Espagne avaient été accusés, quinze ans auparavant, de conspirer le renversement de la domination gothique. Peut-être le passage des Maures sur l'autre rive n'eut-il d'autre cause réelle que cet appel de leurs frères de la péninsule, et la facilité d'y satisfaire; mais il ne répugne point à croire que les factions qui déchiraient l'empire des Goths aient osé faire mouvoir ce levier terrible sous l'effort duquel elles s'abîmèrent.

Le roi Witiza avait montré pour les Juifs de son royaume une bienveillante tolérance, que les historiens du temps ne lui ont point pardonnée; lorsque le débordement de ses mœurs et quelques actes de cruauté eurent porté le sénat des Goths à lui substituer le vieux Roderic, duc de Cordoue, dont il avait séduit la fille, les enfans de Witiza et leur oncle maternel Julien, comte dépossédé de la Tingitane, entraînèrent aisément dans leur opposition ces Juifs favorisés, qui leur procurèrent ou leur firent rechercher l'appui des Maures.

Sur cet appel, le berber Tharyf fils de Mâlek el-Ma'afery fut envoyé pour faire une première reconnaissance du pays; il débarqua à l'endroit où gît encore la petite ville de Tarifa, et après quelques courses de pillage, il revint, chargé de dépouilles, au mois de juillet 710. Une expédition plus considérable fut disposée: Thâreq ben Zeyâd, gouverneur de Thangeh, aborda, en 711, avec 7,000 Berbers, au promontoire de Calpé, qui prit dès lors la déno-

mination de Gebel-Thâreq; il se rendit aisément maître de la côte, et ayant reçu un renfort de 5,000 hommes, il affronta, le 11 novembre, l'armée entière des Goths, commandée par Roderic lui-même qui s'y fit porter en litière : la victoire resta aux Maures, et la tête de Roderic fut envoyée à Mousày comme un trophée, et l'Arabe Mousày la transmit au khalyfe de Damas, en s'attribuant à lui-même et à ses Arabes tout l'honneur de la victoire des Berbers.

Profitant d'un succès aussi décisif, Thâreq envoya ses lieutenans prendre Ecija et Cordoue, pendant que lui-même marcha sur Tolède, dont les Juifs lui facilitèrent l'entrée; puis il fit une excursion à Guadalaxara et Buytrago, et revint se reposer à Tolède, où il fut rejoint par Mousày, qui, débarqué en Andalousie une année après Thâreq, et pressé d'assurer à ses Arabes une part dans la conquête, venait de s'emparer des villes occidentales depuis Séville jusqu'à Mérida; après des querelles où le khalyfe de Damas eut à intervenir, les deux rivaux marchèrent de concert sur Saragoce, l'un par Salamanque et Astorga, l'autre par Molina et Sigüenza, et après l'avoir conquise, Mousày poussa au nord-est jusqu'à Narbonne, pendant que Thâreq soumettait au sud-est le pays de Valence jusqu'à Dénia. D'un autre côté A'bd-el-A'zyz, fils de Mousày, appelé par son père, avait amené en Andalousie une nouvelle armée berbère, avec laquelle il avait marché contre Murcie, et avait occupé le pays par capitulation, laissant le gouvernement de la province au Goth Theudimer; puis il était revenu par Grenade, qui lui fut livrée par les Juifs, jusqu'à Séville. Hors les provinces du nord-ouest, où les Maures ne pénétrèrent jamais, l'Espagne leur était dès lors complètement soumise après deux ans de combats : et dès ce moment se manifestèrent ouvertement, entre les Berbers et les Sarrasins, ces rivalités nationales qui traversèrent toutes les phases de la domination mauresque en Andalousie, jusqu'à sa dernière heure, en se compliquant fréquemment de l'anarchie des ambitions individuelles. Le pays se trouvait dès lors partagé entre les deux factions principales, conformément à sa division géographique en *Andalos el-Gharb* et *Andalos el-Scharq*, Andalousie du Couchant et Andalousie d'Orient, la première étant occupée par les Arabes, la seconde par les Berbers.

Si nous voulions ne mentionner ici que les êmyrs d'Andalousie qui, nommés directement par les khalyfes de Damas, ou en leur nom par les êmyrs du Maghreb, figurent exclusivement sur les listes vulgaires, nous n'aurions à transcrire que vingt noms successifs, y compris ceux de Thareq et de Mousay; mais il en résulterait une bien fausse idée de l'état réel du gouvernement de la péninsule en cette turbulente période, où le morcellement du pouvoir fut continuel entre plusieurs ambitieux. Et dès le principe même, pourrions-nous admettre que Mousày fut le successeur de Thâreq, tandis que, rivaux, tous deux exerçaient à la fois un commandement qu'ils remirent, à leur rappel (septembre 715), chacun en des mains distinctes : Thâreq à *Hhabyb el Fehry*, dont la famille sembla vouloir se faire de l'Andalousie un patrimoine (voir l'article Fehrytes); et Mousày à son fils A'bd-el-A'zyz, le fauteur des chrétiens, l'allié de Theudimer et de Pelage, l'époux d'Egila veuve de Roderic, et le rival d'autorité de Hhabyh, qu'il vainquit et fit embarquer pour l'Afrique.

Puis, lorsque l'apostasie vraie ou supposée de A'bd-el-A'zyz, ou plutôt le dérèglement de ses mœurs, mentionné par Isidore de Béja, eut provoqué sur sa personne un meurtre qu'on voulut excuser sur de prétendus ordres du khalyfe (août 716), près de deux années s'écoulèrent dans l'anarchie, où le Juif *Mâlek ebn-Ouatseq el-Khaouldny* dans les Pyrénées-Orientales, *Méroudn* frère de A'bd-el-A'zyz à Cordone, *Ayoub ebn-Hhabyb el-Lakhmy* à Séville, se disputèrent l'autorité; l'avantage resta à Ayoub qui après la défaite et la mort de Mérouân, transporta le siége du gouvernement à Cordoue, désormais revêtue à ce titre du nom d'El-Andalos; ensuite il accula Mâlek dans ses montagnes, et éleva contre lui, sur d'anciennes ruines, la forteresse de Qala't-Ayoub, dont le nom s'est conservé presque intact jusqu'à nos jours.

Un autre ambitieux, Alahhor *ebn A'bd-el-Rahhman el Tsaqefy*, vint enlever Cordone à Ayoub (716), et obtint (717) d'être confirmé par le khalyfe; mais il ne put vaincre Mâlek dans ses montagnes, et il eut la douleur de voir son lieutenant A'lqamah défait et tué par Pelage, au fameux combat de Covadonga (718); bien plus, il vit s'élever contre lui un concurrent redoutable en la personne d'El-Samahh el *Khaouldny*, fils de ce même Mâlek qui avait été jusqu'alors inexpugnable dans ses montagnes; d'un autre côté *Yahhyay ebn-Salemah el-Gezamy*, s'étant avancé contre Mâlek, le surprit, le fit empaler, et se mit lui-même à la tête d'un nouveau parti, opposé à la fois à Alahhor et à El-Samahh. Ce dernier l'emporta, et fut confirmé par le khalyfe (719); c'est lui qui, marchant à la conquête de la Septimanie et de l'Aquitaine, s'avança victorieux jusqu'à Toulouse, où il fut défait et perdit 12,000 hommes (Anastase le Bibliothécaire dit 375,000!...). L'opinion commune est que lui-même y périt; mais il paraît plus certain qu'il fut seulement blessé en cette occasion, et qu'il ne fut tué que le 9 juin 722, à la bataille de Belat, entre Léon et Sahagun.

A'bd-el-Rahhman ebn A'bd-Allah el-Ghâfeqy prit immédiatement le commandement des troupes dans la Septimanie; mais il ne conserva un mois à peine : A'nbésah *ben Sehhym el-Kelby*, qui s'était emparé du pouvoir en Andalousie, ayant été confirmé au nom du khalyfe, A'bd-el-Rahhman fut des premiers à reconnaître son autorité; Alahhor au contraire, qui était parvenu à relever son parti à l'aide des Berbers, s'empara de Séville, et s'y maintint jusqu'en août 724, qu'il fut tué. Libre des rivalités intérieures, A'nbésah fit alors en Septimanie et en Aquitaine une brillante expédition, qu'il poussa jusqu'au cœur de la Bourgogne et de la Champagne; mais il y perdit la vie (29 octobre 725), laissant à *Hhodzeyrah ebn A'bd-Allah el-Fehry* le soin de ramener son armée en Andalousie. Celui-ci y trouva le pouvoir aux mains de ce même Yahhyay *el-Gézamy* qui déjà l'avait disputé à El-Samahh, et qui obtint cette fois d'être confirmé; mais les Berbers se soulevèrent en réclamant hautement contre la part de lion que les Arabes s'étaient faite dans la répartition du territoire : « C'est » nous, s'écriaient-ils, qui avons conquis l'Andalousie, et » ses villes et ses provinces; cette conquête n'est pas à vous, » ni à vous les richesses, ni à vous les victoires : c'est nous » qui avons combattu avec l'épée contre les Romains (c'est-» à-dire les Espagnols) et contre les Francs. » Yahhyay irrité marcha contre eux, les tailla en pièces et les repoussa jusqu'aux montagnes; mais ils prirent leur revanche l'année suivante, et enlevèrent Cordoue à Yahhyay, qui ne put se relever.

La confusion que ces déchiremens intérieurs mettaient dans l'état politique de l'Andalousie ne se reproduit que trop dans les écrits du temps : à côté de Hhadzyfah *ebn el-Ahhouass el-Qaysy*, qui fut envoyé par l'êmyr du Maghreb pour continuer la guerre contre les Berbers, on voit figurer deux O'tsman, l'un fils d'Abou-O'baydah et frère de Hhabyb el-Fehry, l'autre fils d'Abou-Nesa'h el-Geheny et dans lequel on a cru reconnaître le Munuza des chroniques latines, gouverneur de Cerdagne et gendre d'Endes d'Aquitaine; puis, à côté d'El-Haytsam *ebn-O'bayd el-Kendny*, envoyé de Syrie en 730, déposé ensuite et déporté, en vertu des pleins pouvoirs du khalyfe, par Mohhammed *ebn A'bd-Allah el-Asge'y*, on voit apparaître deux A'bd-el-Rahhman, l'un fils de Hhabyb el-Fehry, l'autre fils de A'bd Allah el-Ghâfeqy. Au milieu de ces homonymies, il est difficile de démêler quels faits appartiennent à chaque

personnage; on admet teutefois généralement que ce fut A'bd-el-Rahhman el Ghâfeqy (le même qui avait pris le commandement après la défaite de Touleuse) qui exécuta contre l'Aquitaine cette fameuse expédition où les Musulmans furent taillés en pièces dans les plaines de Teurs, le 7 octobre 732; et c'est à ce titre que lui a été consacré un article spécial dans cette Encyclopedie. (Voyez le premier article ABDÉRAME.)

ABD-EL-MALEK *ebn-Qothon el-Fehry*, envoyé d'Afrique avec de puissans renforts pour venger cette défaite, ne put même point empêcher les troupes d'Eudes et de Charles-Martel de venir en 734 enlever Pampelune et Gironne. L'émyr du Maghreb envoya, pour le remplacer, son propre frère O'QBAH *ebn El-Hhedjudj el-Kelby*, qui s'empara de Cordone avec l'aide de A'bd-el-Rahhman el-Fehry, et fit A'bd-el-Malek prisonnier (737); mais O'qbah ayant été appelé au secours du Maghreb contre les Berbers révoltés, A'bd-el-Malek, échappé de sa prison et réfugié à Barcelonne, releva son parti à l'aide des Berbers d'Andalousie, et reprit Saragoce, Tolède et d'autres places, pendant qu'Alphense-le-Catholique emportait de nouveau Astorga. O'qbah, revenant d'Afrique avec son armée, marcha aussitôt contre les chrétiens, fut battu, et mourut peu de temps après à Cordone (741), d'une maladie causée, dit-on, par le poison. A'bd-el-Malek demeura ainsi en possession du pouvoir; mais il y eut bientôt une terrible réaction des Sarrasins contre les Maures : A'bd-el-Rahhman el-Fehry ramena du Maghreb 12,000 soldats arabes; puis *Baledj ebn Bascher el-Kelby, Tsa'labah ebn-Sulemah el-Gézamy, Zumayl ebn-Hhatem el-Kelby*, se réfugièrent en Andalousie (743) avec les débris des armées syriennes et égyptiennes qu'ils avaient conduites contre les Berbers d'Afrique; chacun voulut avoir le commandement : Baledj arracha Cordoue à A'bd-el-Malek, qui fut mis à mort; A'bd-el-Rahhman s'éleva à Tolède, Zamayl à Saragoce, Tsa'labah à Mérida, et malgré leurs dissensions intestines, ils s'acordèrent à accabler les Berbers et les juifs Qahhthanytes : A'bd-el-Rahhman et Baledj en tuèrent plus de trente mille en diverses rencontres; Zamayl en une seule fois en fit périr quarante mille; Tsa'labah, héritier des querelles de son frère Yahhyày el-Gézamy, s'acharna contre eux. *Bahhayr ebn A'bd-el-Rahhman el-Homayry*, débarqué d'Afrique en Andalousie, ne fit qu'une diversion passagère en surprenant Cordoue : elle lui fut reprise avec la vie par Baledj, qui bientôt fut tué lui-même à Calatrava, laissant Cordoue et les prisonniers berbers qu'il y avait faits à la merci de la fureur sanguinaire de Tsa'labah.

L'anarchie était à son comble, lorsque *Abou-el-Khathâr* HHOSAM *ebn-Dhérâr el-Kelby* fut envoyé par l'émyr du Maghreb avec 15,000 volontaires berbers; il fit prisonniers Tsa'labah et A'bd-el-Rahhman, et les fit embarquer; puis, dans l'espoir d'arrêter l'acharnement des Sarrasins contre les Maures, il distribua aux premiers tout le midi de l'Andalousie, depuis Lisbonne jusqu'à Murcie. Mais les factions n'étaient point abattues : Zamayl demeurait avec son parti; A'bd-el-Rahhman avait été remplacé par son fils YOUSEF *el-Fehry*, Tsa'labah par son frère *Tsoudbah el-Gézamy*; celui-ci, ligué avec Zamayl, prit Cordoue et battit Abou-el-Khathâr, qui fut tué; mais Tsouâbah fut à son tour vaincu et tué par Yousef (746). Celui-ci s'arrangea avec Zamayl en lui cédant Saragoce et Tolède, et obtint en 749 d'être confirmé par le khalyfe. Sous son gouvernement l'Andalousie fut partagée en cinq provinces, savoir : Cordeue, Mérida, Tolède, Saragoce et Narbonne, dont les frontières extérieures flottaient sur une ligne passant par Braga, Zamora, Logrone, Jaca, Carcassonne, Lodève et Nîmes. La guerre civile, assoupie pendant quelques années, se ralluma tout-à-coup par le soulèvement de *A'mer ebn-A'mrou el-Abdary*, qui s'empara de Saragoce et de toute l'Andalousie berbère (754); Yousef, aidé de Zamayl, le vainquit et le fit mettre à mort; mais dans l'intervalle, les principaux scheykhs andalous, gagnés par un émissaire secret venu d'Afrique, se concertaient pour remettre l'autorité suprême entre les mains de A'BD-EL-RAHHMAN *ebn Mo'aouyah*, le dernier rejeton des khalyfes ommyades d'Orient, réfugié dans le Maghreb au milieu des Berbers, dont il descendait par sa mère; et A'bd-el-Rahhman, débarqué à Almunecar le 9 avril 756, entra victorieux à Cordoue le 16 mai suivant.

Alors commença le règne des khalyfes OMMYADES de Cordoue, long-temps tourmenté par de perpétuelles révoltes, dent la plus redoutable fut celle des HHAFSSOUN; il acquit un grand éclat sous le despotique ministère des A'MÉRYTÉS, et s'abîma avec eux sous l'effort des ambitions usurpatrices, qui par trois fois mirent la couronne sur des têtes étrangères à la famille d'Ommyah. (Voyez les articles OMMYADES, HHAFSSOUN, AMÉRYTES et HHAMOUDYTES.)

En vain les GÉOUHARYTES voulurent tenter de continuer la monarchie des Ommyades : ils ne possédèrent en réalité que Cordoue; et cette superbe capitale du khalyfat d'Occident, descendant même au rang des cités secondaires, devint bientôt une simple dépendance de Séville, siége de la puissance des BÉNY-A'BÉD. Les HHAMOUDYTES se continuèrent à Malaga; les ZÉYRYTES régnèrent à Grenade, les BÉNY-DZINNOUN à Tolède; à Badajoz les BÉNY-EL-AFTHAS; à Saragoce et Huesca les SSAMADEHHYTES, auxquels se substituèrent bientôt les HOUDYTES; les A'MÉRYTES, possesseurs de Valence, d'Almérie, de Murcie et des Baléares, dédommagèrent les Ssamâdehhytes en leur donnant le trône d'Almérie, pendant qu'ils abandonnaient celui de Murcie aux THAHÉRYTES; enfin les BÉNY-RAZYN avaient fondé un petit royaume dont la capitale prit leur nom, défiguré par les chrétiens en celui d'Albarracin, qui lui est resté. (Voir, pour chaque dynastie, l'article spécial qui lui est consacré.)

Au milieu des discordes entretenues par les rivalités de ces petits états, dont Séville et Tolède se disputaient la suprématie, les chrétiens agrandissaient leurs domaines, et Tolède tomba en 1085 au pouvoir d'Alphonse de Castille, dont les armes menaçaient toute l'Andalousie : les Musulmans alors, oubliant leurs querelles, concertent une expédition de *gihéd* ou guerre sainte contre l'ennemi commun, et ils y convient les ALMORAVIDES. Ce fut pour eux-mêmes un arrêt de mort : Séville, Malaga, Grenade, Almérie, Valence, Murcie, Badajoz, Albarracin et les Baléares ne tardèrent point à être englouties par le flot africain auquel elles s'étaient confiées; Saragoce seule surnagea, demandant aide aux chrétiens, et bientôt forcée de s'abandonner à eux. Mais si la domination des Almoravides fut prompte à envahir l'Andalousie, prompte aussi fut sa décadence; et de petits souverains se partagèrent de rechef les lambeaux de la Péninsule : *Ahhmed ebn-Qossa'y* se rendit maître de toute la région occidentale (1144); *Hhomdayn* fut proclamé à Cordoue (1er mars 1145), avec le titre d'El-Manssour b-Ellah, puis déchu, et relevé de nouveau, le tout en quelques jours; Ronda, Xerez, Grenade, Malaga, se declarèrent pour lui. Battu deux fois devant Murcie, la corruption lui en ouvrit les portes; mais il fut tué bientôt après au combat d'Albacete (5 fevrier 1146); là périt aussi le Houdyte *Seyf-el-Daoulah*, après avoir été successivement proclamé à Murcie, à Cordoue, à Jaen, à Grenade, puis encore à Murcie, qui lui avait été enlevée par *Abou-Dja'fer el-Khoschny*, et à Valence, possédée auparavant par *Meroudn ebn A'bd-el-A'zyz*. Après eux, Murcie fut reprise (mai 1146) par *A'bd-Allah el-Tséghry*, l'un des anciens alliés de Hhamdayn; et Valence demeura définitivement à *Abou-Mohhammed ebn-A'yâdh*, qui la tenait jusqu'alors comme lieutenant de Séyf-el-Daoulah, et qui bientôt y joignit Murcie, enlevée au Tséghry (13 décembre). Ebn-A'yâdh ayant été tué (21 août 1147), son lieutenant *Mohhammed ebn-Sa'ad el-Gézamy* recueillit à son tour cet hé-

ritage pour lui-même et pour sa postérité, qui le conserva jusqu'en 1175. Mais dès 1145, Ebn-Qossa'y avait appelé les **Almohades**, et leur invasion, étendue de proche en proche, couvrit enfin toute la Péninsule. (Voyez les articles **Almoravides**, **Houdytes**, **Gézamytes** et **Almohades**.)

Quand l'heure de leur déclin fut venue, les dissensions intestines favorisèrent l'agrandissement des chrétiens et le morcellement du pays : la dynastie des **Houdytes** eut encore un prince pour Séville, Murcie, Grenade, Cordoue et Mérida; celle des **Gézamytes** en fournit aussi un à Valence, pendant qu'à Jaen se fondait une dynastie nouvelle, celle des **Nassérytes**, bientôt restée seule à posséder les derniers débris de l'Andalousie, où Cordoue ne se trouvait plus, et qui n'eurent pour chef-lieu que Grenade.

Enfin Grenade elle-même tomba; et quelques convulsions agitèrent encore, après le coup mortel, les restes épars de ce corps mutilé, jusqu'à ce qu'ils eussent été balayés du sol de l'Espagne. Ces gens, dès lors sans patrie, sans nationalité, que le fanatisme religieux poursuivit de ses torches, sont baptisés du nom de **Morisques** (voir cet article) dans nos histoires européennes : ils ne quittèrent jamais, eux, le nom d'*El-Andolos*, si doux à leur mémoire; ils l'avaient imposé à Fês; ils l'avaient porté dans les Baléares et jusqu'en Crète; ils le répandirent sur toute la côte africaine, où leurs descendans, oubliant de leurs anciennes distinctions de tribus, résument encore toutes leurs généalogies, toutes leurs traditions de gloire, en ce seul mot : El-Andalus.

ANDALOUSITE. Bien que ce minéral ait été premièrement découvert en France dans les granites du Forez, on a cependant tiré son nom d'un de ses gisemens en Espagne. Il fut d'abord connu sous le nom de *feldspath apyre*, à cause de son analogie avec certaines variétés de feldspath, dont il se distinguait toutefois par son infusibilité au chalumeau. D'après le nom d'une localité où il se trouve en Bavière, on l'a aussi décrit sous le nom de *stanzaïte*.

L'andalousite se présente communément en prismes droits à base carrée, dont les faces sont peu éclatantes; sa couleur la plus ordinaire est le brun passant au rouge et au violet. Sa grande dureté l'avait d'abord fait comparer au corindon : elle raie le quartz, et même quelquefois le spinelle. Sa pesanteur spécifique est 3,1; elle est inattaquable par les acides, et absolument infusible, sans addition, au chalumeau ordinaire. L'andalousite est composée principalement de silicate d'alumine combiné avec un silicate multiple de potasse de chaux, de magnésie, et des autres bases isomorphes. L'analyse chimique a indiqué dans une variété qui se trouve à Lisens en Tyrol :

Silice	0,340	Oxigène	8
Alumine	0,557	—	12
Potasse	0,020		
Chaux	0,021		
Magnésie	0,004	—	1
Oxide de fer	0,034		
Oxide de manganèse	0,036		

Cette composition condoit à la formule minéralogique :

$$6\,A^{3}\,Si + (K, Ca, Mg, Fe, Mn)\,Si^{3}.$$

L'andalousite appartient exclusivement aux terrains de cristallisation, dans lesquels elle ne se présente qu'accidentellement. Jusqu'ici elle n'a été trouvée que dans une douzaine de localités, en France, en Tyrol, en Bavière, en Espagne, etc.

On a quelquefois réuni à l'andalousite le minéral plus communément connu sous le nom de mâcle, et qui se trouve si abondamment dans certains terrains de schiste argileux; nous lui conserverons cette dernière dénomination. Voyez **Macle**.

ANDES, ou **Cordillère des Andes**, en espagnol, *Cordillera de los Andes*, c'est-à-dire *chaîne des Andes*, montagnes qui s'étendent dans toute la longueur de l'Amérique méridionale.

Le nom d'*Andes* vient du mot péruvien *Antis*; il dérive d'*anto*, qui signifie cuivre. Cette immense chaîne commence au cap Frovard, sur le détroit de Magellan, et se continue sans interruption jusqu'au golfe du Mexique. Elle comprend donc un espace de 66 degrés, ou de 1650 lieues géographiques. On peut la considérer comme formant un vaste système, que nous avons, en 1828, proposé de nommer *Ando-Péruvien*.

Andes de la Patagonie.—La partie méridionale des Andes s'étend sur toute la Patagonie, et porte le nom de *Sierra nevado de los Andes*. Elle est couverte de neiges, et l'une de ses plus hautes cimes, appelée le *Corcovado*, s'élève à 3,800 mètres; sa constitution est généralement granitique. On y remarque cinq volcans en activité, qui portent les noms de *los Gigantes*, *San Clemente*, *Minchimadiva* ou *Huaiteca*, *Medielono*, et *Quechuenbi* ou *Purrurugue*. Les flancs de ces Andes sont couverts de forêts riches en bois de construction; mais à leurs pieds s'étendent de vastes plaines salines, couvertes d'herbages et de bruyères. On y trouve aussi quelques lacs, dont les plus importans sont ceux de *Coluguape*, de *Tehuel*, et la *Grande Lagune* (*Laguna Grande*). Le premier a 15 lieues de longueur sur 7 de largeur; le second, à peu près aussi large, est long de 25 lieues; le troisième a 15 lieues sur 7. Un grand nombre de ruisseaux descendent des montagnes et se précipitent en cascades. Les rivières auxquelles elles donnent naissance sont peu considérables; la plus importante est le *Gallegos*, qui se jette dans l'océan Atlantique, après un cours d'environ 40 lieues. Le climat qui règne dans les Andes de la Patagonie est généralement âpre et pluvieux. La plupart des voyageurs qui ont visité cette partie de l'Amérique l'ont représentée sous des couleurs très exagérées : ils ont vu dans les Patagons une race de géants; mais M. Dessaline-Dorbigny, qui y a séjourné long-temps, ne donne à ce peuple que la taille moyenne de 5 pieds 4 pouces.

Andes du Chili.— Cette partie de la chaîne porte le même nom que dans la Patagonie; elle commence vers le 42e parallèle, et se termine par le 21e. Beaucoup plus élevée que la précédente, ses cimes dépassent partout la limite des neiges perpétuelles : le *Descabezado*, l'un de ses points culminans, paraît atteindre la hauteur de 6,400 mètres; sa largeur moyenne est d'environ 43 lieues. Ses pentes sont beaucoup moins rapides vers l'est que vers l'ouest, où elle est éloignée de 30 ou 40 lieues du grand Océan. De ce côté descendent environ 123 rivières ou torrens peu considérables. Sur le versant opposé coulent le *Rio-Negro* ou *Cusu-Leuvu*, dont le cours est de 150 lieues, et le *Colorado*, qui en a plus du double.

On compte dans cette partie des Andes 23 volcans en activité; savoir, en remontant du sud au nord : le *Quechuacau*, le *Huaunouco* ou *Guanohuca*, l'*Osorno*, le *Ranco*, le *Chinol*, le *Notuco*, le *Villarica*, le *Chiznale*, le *Callaqui*, l'*Antojo*, le *Tucapa* ou *Tucapel*, le *Chillon*, le *Decapeçodo* ou *Decapitoto*, le *Pomahuida*, le *Peteroa*, le *Moypo*, celui qui est à l'embouchure du Rapel, le *Santiogo*, le *Ligua*, l'*Aconcagua*, le *Chuapo*, le *Limori*, le *Coquimbo*, et le *Copiopo*. Le Maypo est le plus élevé; il a 3,872 mètres de hauteur. Il est fort actif depuis le tremblement de terre qui ravagea Valparaiso en 1822. Les éruptions du Copiapo ont souvent été funestes aux pays d'alentour. Le Villarica est presque continuellement embrasé.

Au milieu des vallées que forment les ramifications des Andes du Chili, on remarque un grand nombre de lacs, dont les plus considérables sont, le *Lavquen* ou *Villarica*, qui a 30 lieues de circonférence, et donne naissance au Tolten, rivière de 45 lieues de cours, qui va se jeter dans l'Océan; le *Nahuelhuapi*, dont la longueur est d'environ 42 lieues; le *Desaguodero* de *Osorno*, qui a 18 lieues de long sur environ 2 de large, et le *Guanacoche* ou *Laguna Grande*, qui en a 25 de longueur sur 5 de largeur.

De nombreuses sources minérales jaillissent de ces Andes ; celles de *Peldehue*, au nord de Santiago, sont à la température de 55 à 60 degrés; celles de *Couquen* sont moins chaudes, et celles de *Valdivia* sont froides.

Les Andes du Chili sont composées en grande partie de roches granitiques. Sur le revers oriental, on observe de vastes dépôts de terrains diluvien et alluvien. Sur les granites et les gneiss reposent des calcaires, parmi lesquels on remarque des marbres de différentes couleurs; des dépôts salifères, des porphyres et des basaltes, se font remarquer dans plusieurs localités. Ces montagnes étaient autrefois extrêmement riches en métaux précieux; au commencement de ce siècle, M. de Humboldt évaluait leurs produits à 2,800 kilogrammes d'or, et à 6,800 d'argent. On y trouve des dépôts diluviens aurifères, dont l'or s'obtient par le lavage. L'argent est fréquemment en veines dans le schiste; le cuivre est le métal le plus abondant; on en a trouvé des masses métalliques de 50 à 100 quintaux. Mais on peut dire qu'en général tous ces métaux sont mal exploités.

Le docteur Berthero, botaniste, a trouvé une grande analogie entre la végétation qui couvre les flancs des Andes du Chili, et celle du cap de Bonne-Espérance et de la Nouvelle-Hollande. On y remarque le nouveau genre *ontheroceras*, qui a de l'affinité avec le *sorerbea* de l'Australie; le *caclus curvispinus*, espèce nouvelle très commune dans les rochers; le beau palmier appelé *cocos Chilensis* par Molina, et que l'on peut regarder comme l'arbre le plus majestueux du Chili; le *drymis Chilensis*, et le *duvaua dependens*, arbres intéressans par leurs propriétés médicinales; enfin le *mimosa balsamica*. Des forêts de cèdres rouges, de pins, de cyprès, de lauriers, de myrtes et de pellins, ombragent les pentes des Andes. Le cèdre est un des plus beaux arbres de ces montagnes; le pin (*pinus Araucano*) atteint, dans quelques localités, la hauteur de 260 pieds; il occupe les plus hautes régions des Andes. Le laurier devient assez gros pour être employé dans les constructions; le myrte fournit un bon bois pour la carrosserie, et le pellin s'élève souvent à plus de 100 pieds.

Andes du Pérou. — C'est sous le 21[e] parallèle que commencent les Andes du Pérou, connues aussi sous le nom de *Cordillère royale des Andes*. A leur entrée dans le Pérou, elles se divisent en deux parties qui vont se rejoindre sous le 16[e] parallèle, d'où elles se dirigent au nord-ouest; mais vers le 11[e] elles se partagent en trois chaînes, dont la plus orientale va s'abaisser vers la rive gauche de l'*Ucayole*, bras de l'Amazone, tandis que celle du milieu borde la rive droite de la *Tunguragua*, autre branche du même fleuve, et que la branche occidentale continue de suivre les côtes de l'Océan jusqu'aux frontières de la Colombie.

Depuis le voyage de M. de Humboldt, on considérait le *Chimborazo*, que comprend aujourd'hui le territoire de la Colombie, comme le sommet le plus élevé de toute l'Amérique : sa hauteur est de 6,530 mètres. Mais dans ces dernières années un voyageur anglais, M. Pentland, a reconnu que le point culminant de cette chaîne est le *Nevado de Sorata*, situé dans la Cordillère orientale, vers le 15[e] degré 50 min. de latit. méridionale : il a 7,696 mètres de hauteur.

La chaîne orientale que nous avons vue plus haut former, sous le 20[e] parallèle, un embranchement de la grande Cordillère, à laquelle elle va se rejoindre sous le 16[e] degré de latitude, détermine avec celle-ci un immense bassin de 138 lieues de longueur sur 40 dans sa plus grande largeur. C'est dans son plus grand diamètre que se trouve le célèbre lac de *Titicoco* ou de *Chucuyto*, long de 62 lieues, et large de 24, dont le niveau des eaux est à 3,888 mètres au-dessus de celui de l'Océan. On y remarque plusieurs îles, parmi lesquelles celles de *Conta* et de *Titicaca* renferment encore des ruines d'anciens édifices péruviens. Dans la dernière, qui passe pour avoir été la résidence de Manco-Capac, on voit les restes d'un temple antique.

Parmi les sommets des Andes du Pérou, on compte sept volcans actifs, dont les principaux sont : l'*Arequipa* ou le *Pic de Milti*; l'*Uvinas*, plus redoutable, puisqu'au XVI[e] siècle il détruisit presque totalement la ville d'Arequipa; l'*Omoti*; la montagne de *Tajora* ou *Chipiconi*, dont le cratère est éteint, mais qui offre une solfatare sur son côté occidental; enfin trois autres volcans situés entre le 20[e] et le 22[e] parallèle.

Les Andes du Pérou ont acquis une juste célébrité par la quantité des métaux précieux qu'elles recèlent. On connaît les filons quartzeux aurifères de l'ancienne province de Tarma, et les lavages d'or du Tunguragua, l'un des bras de l'Amazone. Les mines et les lavages d'or sont au nombre de 70; mais les mines d'argent sont beaucoup plus nombreuses et d'une exploitation plus facile : on en compte plus de 680, ainsi que 12 de plomb, 4 de cuivre et 4 de mercure. Les principales mines d'argent sont celles de Micuipampa, qui sont à 13,385 pieds de hauteur, et qui produisaient annuellement, avant la guerre de l'indépendance, 53,000 livres de métal pur; celles de Huantagaya, qui en fournissaient près de 50,000; celles de Lima, qui en donnent encore plus de 25,000; celles de Trujillo, 20,000; celles de Puno, 24,000; enfin celles de Pasco, les plus importantes de toutes : elles ont donné, en 1820, plus de 150,000 livres; elles sont à environ 13,000 pieds de hauteur.

Ces dernières sont peut-être les plus riches de tout le nouveau continent; mais aujourd'hui les filons métalliques du Pérou sont très mal exploités, ce qui tient au manque de bras et de machines, et au mode de rétribution des ouvriers, que l'on est dans l'usage de payer en minerai.

Avant de quitter les Andes du Pérou, nous dirons un mot de leur constitution géognostique. Le schiste paraît former la base de ces montagnes; mais c'est un schiste qui pourrait être d'une époque contemporaine de celle des gneiss et des micaschistes, puisque, suivant M. de Rivero, directeur-général des mines du Pérou, il est à grain fin, fort dur, contient du mica, et est traversé par des veines de quartz blanc. Il renferme des filons de sulfure de fer contenant de l'argent en assez grande abondance pour que, par de bons procédés, l'exploitation de ce métal soit avantageuse.

Au-dessus de ce schiste, se présente le grès en formation très étendue, et renfermant de la houille en couches considérables. Ce grès est rouge, taché de blanc et de jaune, son grain est fin et rude au toucher. Il alterne avec un calcaire blanc ou bleu compact, et avec des porphyres rouges et verts, quelquefois avec un schiste noir.

Sur le grès repose un calcaire alpin d'autant plus intéressant qu'il sert de gisement à la plus grande partie des minerais argentifères. Il est souvent bleuâtre, presque toujours compact, peu abondant en coquilles fossiles, et quelquefois en couches horizontales. Lorsqu'il est blanc, il alterne avec une argile verdâtre, et renferme des couches minces de houille.

Dans certaines localités, la roche la plus inférieure est un granite bien caractérisé, qui passe quelquefois au gneiss, et qui paraît supporter un schiste micacé et argileux; sur ce schiste repose le grès. Ce grès alterne avec le calcaire, et quelquefois avec le porphyre vert. Dans le calcaire, on trouve des lignites et du gypse blanc d'où sortent des sources salées. Dans toutes les vallées qui entourent les montagnes de Pasco, le calcaire alterne avec le grès.

Les environs de Pasco prouvent l'existence, dans cette partie des Andes, d'un granite de l'époque secondaire, comme au Grimsel et au Saint-Gothard. Ainsi, à la montagne de Pargas, ce granite se présente en strates reposant sur le schiste noir, et dans d'autres localités sur le grès. Il se décompose facilement, et forme, comme dans les environs de Clermont-Ferrand en France, une roche grenue. C'est ce dépôt arenacé qui constitue dans les Andes du Pé-

rou un grand nombre de sommets, et qui sert quelquefois de base au trachyte.

Andes de la Colombie.—Vers le 6e degré 30' de latitude méridionale commencent les Andes de la Colombie. C'est de leurs flancs que descendent les grands cours d'eau, tels que le *Yapura* et le *Rio-Negro*, qui ne sont que des rivières, parce qu'ils alimentent l'immense Amazone, et qui prendraient rang parmi les fleuves s'ils se jetaient dans l'Océan : le premier a 360 lieues de cours; le second en a plus de 400. Ils forment deux chaînes parallèles depuis leur entrée dans la Colombie jusque sous le 2e degré de latitude septentrionale. C'est dans cet espace, et principalement depuis le 3e degré de latitude méridionale, que se font remarquer ses plus hautes cimes : le Chimborazo, le Pichincha, le Cotopaxi, l'Antisana et le Cayambé. Tous les cours d'eau qui prennent naissance sur le versant oriental de cette partie sont des affluens de l'Amazone. Vers le 2e parallèle cette chaîne se divise en trois branches, dont la plus orientale va border la mer des Antilles jusqu'au cap Paria, près de l'île de la Trinité. Cette branche forme, avec le groupe de la Parime, le bassin de l'*Orénoque*; parmi les principaux affluens qu'elle envoie à ce fleuve, nous citerons le *Guaviare* et le *Rio-Meta*, tous deux longs d'environ 190 lieues. Les deux autres branches forment deux bassins dirigés vers le nord, et dans lesquels serpentent le *Rio-Magdalena*, et à l'ouest le *Rio-Cauca*, qui va se réunir à ce fleuve, long de plus de 300 lieues. Une partie de la branche la plus orientale forme, avec deux de ses rameaux, le bassin du lac *Maracaybo*, large d'environ 35 lieues de l'est à l'ouest, et long de 40 du sud au nord : ses bords circulaires sont arrosés par un grand nombre d'affluens.

Les Andes de la Colombie renferment 18 volcans en activité, et plus de 4 solfatares, qui ne sont, pour ainsi dire, que des bouches volcaniques qui s'éteignent. Ces volcans sont : le *Puracé*, le *Sotara*, le *Pasto*, celui du *Rio-Fragua*, l'*Azufral*, le *Cumbal*, le *Ruiz*, le *Chiles*, l'*Imbaburu*, le *Sangay*, le *Tunguragua*, le *Cotopaxi*, le *Sinchulagu*, le *Guachamayo*, l'*Antisana*, le *Pichincha* ou *Rucu-Pichincha*, le *Carguairazo* ou *Cargavirazo*, et peut-être le *Capa-Urca* ou *Altar de Collanes*, qui paraît avoir brûlé depuis l'époque historique.

Les Andes de la Colombie ne possèdent point de gisemens métallifères à comparer pour la richesse à ceux des montagnes du Pérou; cependant aucune partie de l'Amérique ne renferme autant de platine que la branche des Andes qui borde la rivière d'Atrato et celle de San-Juan. Dans d'autres parties, on exploite des dépôts d'alluvions aurifères et quelques mines de cuivre; le mercure n'y est pas rare; enfin la chaîne de Santa-Fé-de-Bogota fournit deux substances minérales utiles, le sel gemme et la houille.



(Coupe idéale des trois chaînes des Andes de la Colombie, prise de l'est à l'ouest, depuis le cours du Meta jusqu'à celui du San-Juan.)

1 Micaschiste. — 2 Grunstein ou diorite avec micaschiste. — 3 Schiste argileux. — 4 Syénite porphyrique. — 5 Grunstein porphyrique. — 6 Syénite aurifère. — 7 Grauwacke ou schiste de transition. — 8 Grès stratifié.

Une coupe idéale que nous donnons ici d'après les hauteurs barométriques constatées et calculées par M. Boussingault, qui a bien voulu nous les communiquer, et d'après les échantillons de roches qu'il a rapportés de ses diverses stations, nous permet de présenter un aperçu de la constitution géognostique de la triple chaîne des Andes qui traverse la Colombie. On y verra que les micaschistes qui alternent avec les diorites; que les schistes, les syénites et les grès bigarrés, indiquent des formations appartenant au terrain de transition, et peut-être au terrain secondaire; ce qui s'accorde avec ce que nous avons dit des montagnes du Pérou, et semble prouver que toute la chaîne des Andes est de la même époque.

L'espace nous manque pour pouvoir entrer dans les détails intéressans que présentent les phénomènes qui se développent dans les Andes. Cependant nous ne pouvons nous dispenser de citer, d'après M. de Humboldt, quelques faits relatifs à la température. Ainsi, par exemple, la limite moyenne des neiges perpétuelles est à environ 4,800 mètres. Il tombe de la grêle, une fois tous les cinq à six ans, à 970 et même à 1,170 mètres de hauteur, mais jamais dans les plaines au niveau de l'Océan. Dans les vallées des grandes rivières, les orages se développent constamment vers le minuit; c'est entre 1.700 et 1,900 mètres de hauteur que les explosions de la foudre sont les plus fortes et les plus bruyantes; au-dessus de 1,900 mètres, elles sont moins fréquentes et moins périodiques.

Nous reproduisons ici, sur une petite échelle, les principaux caractères de la végétation des Andes, qui ont été si bien exposés dans un tableau spécial par M. de Humboldt.

Depuis le niveau de l'Océan jusqu'à environ 1,000 mètres, les indigènes cultivent le bananier, le maïs, le manioc, le froment, l'ananas et les orangers. Les Européens y ont introduit la culture du café, de l'indigo, du coton et de la canne à sucre. Le blé croît jusqu'à la hauteur de 2,900 mètres : cette culture est favorisée par les grands plateaux que présentent les Andes à cette élévation. Au-delà de 2,300 mètres cesse le maïs, que l'on sait être originaire du Nouveau-Monde. Vers 3,800 à 3,900 mètres, l'objet principal de la culture est la pomme de terre; à 4,000 mètres cesse toute culture.

La région des palmiers et des scitaminées s'étend depuis le niveau de l'Océan jusqu'à 900 mètres. Celle des chincona et des passiflores commence à 500 mètres, et se termine à 2,900. Les mimoses à feuilles irritables par le contact cessent

à 2,350 mètres. Depuis 700 à 800 mètres jusqu'à 2,000 croissent les chênes. La région des fougères arborescentes et des quinquina commence à 400 mètres; mais les premières ne dépassent pas 1,500 mètres, tandis que les secondes s'élèvent jusqu'au-delà de 2,900.

Parmi les palmiers, un seul commence à 1,800 mètres, et végète jusqu'à 2,800 : c'est le palmier à cire (*ceroxilon andicola*); il atteint la taille de 180 pieds. Le *barnadesia* et le *duranta Ellisii* cessent entre 3,000 et 3,500 mètres. A 3,500 ou 3,600 cesse presque toute végétation en arbres.

La région des gentianes s'étend de 2,000 à 4,100 mètres; celles des graminées, de 4,100 mètres à 4,600; enfin celle des lichens s'élève au-dessus jusqu'à la limite des neiges.

Semblables aux plantes, les animaux ne vivent pas indistinctement à toutes les hauteurs dans les Andes. Ainsi, dans les régions basses, jusqu'à la hauteur de 1,000 mètres, on trouve parmi les reptiles, les boas et les crocodiles; parmi les mammifères, le jaguar, le couguar, le cabiai, le fourmillier et les sapajous; parmi les cetacées, le lamantin, et parmi les oiseaux, le hocco, le perroquet et le tangara. De 1,000 à 2,000 mètres, les jaguars, les singes et les conguars, deviennent rares; les boas, les lamantins et les crocodiles cessent; mais le tapir et l'ocelot (*filis pardalis*) se rencontrent en grand nombre. De 2,000 à 3,000 mètres, on trouve l'ours, le margay (*filis tigrina*) et le grand cerf des Andes. De 3,000 à 4,000, on trouve le petit ours des Cordillières (*ursus ornatus*); de 4,000 à 5,000 mètres, la vigogne, l'alpaca et le guanaco; au-delà, on ne rencontre plus d'êtres organisés, si ce n'est le condor, que M. de Humboldt a vu planer à 6,500 mètres de hauteur. Les nuées flocouneuses supérieures sejournent à 8,000 mètres environ; les nuages orageux et pluvieux sont habituellement entre 3 et 4,000.



(Tableau de la végétation dans les Andes. — Cimes du Chimborazo et du Cotopaxi.)

Hauteur en mètres des points culminans des Andes.

Andes de la Patagonie	Corcovado	3,800
	Cuptona	2,923
Andes du Chili	Descabezado	6,400
	Volcan de Maypo	5,872
Andes du Pérou	Nevado de Sorata	7,696
	Nevado de Illimani	7,315
	Cerro de Potosi	4,888
	Pichu-Pichu	5,670
	Volcan d'Arequipa	5,600
	— de Chipicani	5,760
Andes de la Colombie	Chimborazo	6,530
	Cayambé	5,954
	Volcan de Cotopaxi	5,753
	— d'Antisana	5,833
	— de Pichincha	4,855

ANDORRE (République d'). Ce petit état, situé entre la France et l'Espagne, occupe le fond d'une profonde vallée du versant méridional des Pyrénées. Son étendue est d'une donzaine de lieues de longueur sur sept à huit de largeur. Il est borné au nord par le département de l'Ariège, à l'est et au sud par le territoire de Puicerda. Il est arrosé par plusieurs cours d'eau; le Balira est le principal; cette rivière se jette, après avoir suivi tout le fond de la vallée, dans le Segre, qui est un des affluens de l'Ebre. Ce pays, entièrement montagneux, est riche en pâturages, et nourrit de nombreux troupeaux. Les forêts donnent des bois de construction, que l'on conduit par le flottage jusque dans l'Ebre : ce sont là, avec le produit d'une mine de fer, les seules richesses de ce petit peuple. Andorre, riche de 2,000 habitans sur le Balira, est la capitale, et la vallée renferme en outre cinq autres villages principaux, Encampo, Masano, Ordino, San-Juliano et Camillo. Les habitans parlent le castillan.

Cette république, qui est fort ancienne, puisqu'elle a des titres qui remontent au IXe siècle, sous le règne de Louis-le-Débonnaire, est gouvernée par un syndic : ce magistrat préside le conseil de la vallée, qui se compose de vingt-quatre personnes; deux viguiers, dont l'un est entretenu par le roi de France, et l'autre par l'évêque d'Urgel, sont chargés d'administrer la justice.

ANDRÉ (Saint), frère de saint Pierre, un des premiers apôtres de Jésus. Il en est dit fort peu de chose dans les évangiles. Il avait d'abord suivi saint Jean-Baptiste, et il exerçait le métier de pêcheur sur le lac de Bethsaïde lorsque Jésus l'invita, ainsi que son frère, à venir avec lui; il lui obéit et ne quitta plus sa personne. L'année suivante, Jésus ayant institué le collége des apôtres, les deux frères en firent partie. Il n'est directement question d'André que dans deux passages peu importans de l'Evangile, lors du miracle de la multiplication des pains, et lors de la parole de Jésus sur la ruine du temple. Les Actes des apôtres n'en parlent

pas davantage. La tradition commune l'envoie prêcher, après la mort de Jésus, dans la Scythie et dans la Sogdiane; mais rien n'est moins certain. D'autres témoignages placent ses prédications dans les états de la Grèce, et le font crucifier à Patras; on donne même à la croix sur laquelle il fut cloué une forme particulière et qui porte son nom, celle d'un X. Les actes de son martyre existent sous le nom des *Prêtres d'Achaïe*: mais ce livre est généralement regardé comme apocryphe. Dans les premiers siècles de l'Eglise, il existait un évangile sous son nom; mais ce livre, rejeté comme le précédent, n'est point parvenu jusqu'à nous. L'Ecosse considère particulièrement saint André comme son patron; la Russie, qui le regarde comme ayant apporté le premier dans son sein les lumières du christianisme, l'honore aussi d'une manière spéciale. L'ordre de Saint-André, fondé par Pierre-le-Grand en l'honneur de cet apôtre, est regardé comme une des plus éminentes distinctions de ce pays.

ANDRÉ de Hongrie. Trois princes appartenant à la dynastie des ARPADES (voyez ce mot) ont régné sur les Hongrois. Le premier et le dernier n'ayant rien fait qui les distingue spécialement, nous n'en dirons que quelques mots.

ANDRÉ Ier, fils de Ladislas-le-Chauve, était cousin de saint Etienne, qui introduisit le premier le christianisme dans la Hongrie. Les magnats, après avoir détrôné Pierre-l'Allemand, firent revenir André de la Russie, où il était allé se réfugier; on lui donna la couronne en l'obligeant à promettre solennellement de ne faire aucune tentative en faveur du christianisme contre la religion nationale. Il promit; mais à peine assuré du trône, il reprit activement l'œuvre de civilisation commencée par son cousin. Il régna de 1047 à 1061, et mourut dans une guerre excitée contre lui par son frère Bela allié avec le roi de Pologne Boleslas.

ANDRÉ II, fils de Bela III, surnommé *le Hiérosolymitain*, est un des rois les plus marquans dans l'histoire de la Hongrie. Privé d'apanage par son père, il commença par se révolter contre Emrich, son frère aîné, qui avait hérité du trône; mais ce dernier vint bientôt à bout de sa rébellion et le força à se soumettre. Après la mort d'Emrich il devint tuteur de son neveu Ladislas, et il songeait activement à profiter de cette position avantageuse pour s'emparer de la couronne, lorsque tout-à-coup, en 1204, il en devint naturellement maître par la mort de son pupille. Il monta alors sur le trône de Hongrie, du consentement général des états. Pendant les douze premières années de son règne, il sut maintenir le pays dans une paix profonde; mais, en 1217, il se vit forcé, par la crainte des censures dont le menaçait le pape Honorius III, de prendre part à la croisade contre les Arabes de Palestine. Il partit avec son armée sur des galères fournies par la république de Venise, moyennant la cession qu'il fit à cet état maritime de tous ses droits sur la province de Dalmatie. Il ne demeura pas long-temps en Terre-Sainte; au dire de certains historiens, son séjour ne s'y serait pas prolongé au-delà de trois mois. Malgré toutes les instances qu'on lui fit, il se résolut à partir au moment où les autres princes décidaient de mettre le siége devant la place de Damiette. Le patriarche de Jérusalem lança alors l'excommunication contre lui; il ne s'en releva qu'en promettant, devant l'assemblée générale des seigneurs et des évêques, de ne faire la guerre à aucun des princes d'Allemagne pendant tout le temps que durerait la croisade, et en outre de laisser en Palestine la moitié de son armée. Il repartit alors sur les galères de Venise, et s'en vint à la cour du marquis d'Est, dont il épousa la fille; sa femme Gertrude avait été assassinée, durant son absence, dans une conspiration de palais. Il maria aussi, dans ce temps, son fils Bela à la fille de Théodore Lascaris, empereur de Constantinople, dont il fit son allié.

Le désordre qui s'était mis dans l'état par suite de son éloignement, et les dépenses considérables que son expédition avait causées l'obligèrent à convoquer, en 1222, une diète générale, où fut signée la *bulla aurea*, qui forme encore aujourd'hui le fondement de tout le droit public des Hongrois. Dans le but de prendre appui contre la puissance turbulente des magnats, André donna une nouvelle force aux priviléges de la noblesse du second rang et du clergé: dans cette charte, dont nous parlerons plus amplement à l'article de la Hongrie, le roi, se fondant sur l'autorité de la tradition, fixe les droits des divers ordres, le libre consentement des taxes, et termine par cette déclaration célèbre: « Si moi ou mes successeurs voulions enfreindre, en quelque temps que ce soit, vos priviléges, et porter atteinte à la présente constitution, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendans, de résister et de vous défendre à force ouverte, sans pouvoir être traités de rebelles. » André mourut le 7 mars 1235, après avoir régné trente ans. Sur la fin de son règne, les Tatars avaient commencé à faire quelques incursions dans ses états. Il eut pour successeur son fils Bela.

ANDRÉ III, petit-fils du précédent, surnommé *le Vénitien* parce qu'il était né à Venise, fut le dernier roi de la dynastie des Arpades. Il régna de 1290 à 1300, et monta sur le trône après la mort de Ladislas III. A son avènement, il eut à disputer la Hongrie à Albert, duc d'Autriche, et à Charles Martel, fils de Charles II, roi de Naples; le pape lui-même réclamait ce pays comme fief du Saint-Siége. Cependant, ayant été couronné par l'archevêque de Gran, il prit vaillamment les armes et battit successivement les troupes de Naples et d'Autriche. Toutefois, le parti des princes de Naples descendans des Arpades par les femmes conservant toujours un certain foyer parmi les magnats, le royaume demeura divisé malgré tous ses efforts. André était en guerre avec Charles Robert, fils de Charles Martel, lorsque, perdant courage au milieu de tant de fatigues, il tomba malade et mourut. Après sa mort, la couronne, disputée par plusieurs compétiteurs, devint enfin le partage de la maison d'Anjou.

ANDRÉ, roi de Naples, surnommé *Andreasso* par les Napolitains, second fils de Caribert, roi de Hongrie, fut appelé à la succession du royaume de Naples par son grand-oncle Robert. Ce prince, n'ayant point d'enfans mâles, fit épouser, en 1333, sa petite-fille Jeanne à André, qui n'avait encore que sept ans. En 1343, après la mort de Robert, Jeanne fut seule couronnée, et André, qui s'était aliéné l'esprit de la nation napolitaine par son caractère fier et un peu farouche, continua à porter seulement le nom de duc de Calabre. Il était en instance auprès du pape pour se faire couronner, lorsque les courtisans, qui le redoutaient, d'accord avec la reine son épouse, l'étranglèrent durant la nuit. Il n'avait encore que dix-neuf ans.

ANDRÉ DEL SARTO. Andrea Vannocchj était fils d'un tailleur de Florence, et c'est de là qu'il prit le nom d'Andrea del Sarto. Son père le mit d'abord en apprentissage chez un orfèvre, où il demeura peu de temps: son aptitude rare à comprendre et à reproduire toute chose, son goût exquis et son extrême facilité, engagèrent ses parens à le placer chez Giovanni Basile, peintre assez médiocre, mais décorateur habile, que Raphaël employa plus tard au Vatican à exécuter quelques ajustemens d'après ses dessins. Peu après il entra chez Piero di Cosimo, peintre d'une grande célébrité. A cette époque, André travaillait toute la semaine chez son maître, et les jours de fête il passait le temps qu'il avait de libre à dessiner les fameux cartons de Michel-Ange, de Fra Bartholomeo et de Léonard de Vinci.

Fatigué des mauvais traitemens de Piero, qui était un homme tracassier et d'un caractère inégal, André s'unit à Franica Bigio, jeune peintre de ses amis, pour louer un atelier où il pût travailler tranquillement. Ils firent ensemble plusieurs ouvrages assez considérables, et peu après Andrea eut à peindre des fresques pour un lieu public: ce sont les douze tableaux de la vie de saint Jean Baptiste, qu'il pei-

gnit en grisaille à la porte du couvent de Saint-Marc des dominicains de Florence. Dès qu'ils furent terminés, il fit, pour les frères de l'observance de l'ordre de saint Augustin, des peintures qui étonuèrent tout le monde, pour la delicatesse des chairs, la souplesse du modele, et une suavite de contours bien supérieure à tout ce qu'on avait fait à Forence jusque là.

Il entreprit alors, pour le couvent des frères Servites, le portique de l'Annonciation, qui devint une galerie sans prix par les peintures dont il l'orna. La pureté et l'exactitude sevère de ces peintures lui valurent le surnom d'*André sans reproches*, que tout ce qu'il exécuta depuis justilia de plus en plus. C'etait, pour le réfectoire du monastère de San-Salvi, hors Florence, cette admirable Cène, qui a été gravée en bois, et tant de fois copiée; c'étaient, pour divers citadins, ces nombreux tableaux à l'huile, qui ont passé de mains en maina, et dont plusieurs, achetés fort cher par des marchands, ont été transportés outre mer. On raconte, à propos de la Cène dont nous venons de parler, que les soldats qui assiégèrent Flo rence en 1526, et détruisirent ses faubourgs, ayant abattu l'eglise et une partie du couvent, s'arrêtèrent devant ce tableau, et qu'aucun d'eux n'eut la barbarie d'y porter la main.

André enrichissait le monde d'ouvrages d'un prix inestimable, et, malgré cela, sa timidité et son incroyable modestie le maintenaient dans la pauvreté; sa peinture lui était payée fort peu de chose, souvent même on ne la lui payait pas du tout : il était en proie à l'avarice des moines et à l'avidité des marchands.

Un de ceux-ci lui avait commandé, pour la France, un tableau de Vierge qu'on trouva si beau que le marchand aima mieux le garder, en priant le peintre de lui en faire un autre. Dans celui-ci, André représenta un Christ mort, environné d'anges qui le soutiennent dans une action pleine de douleur. Ses amis l'engagèrent à le faire graver, et il l'envoya pour cela à Agostino Veneziano, qui était alors à Rome; mais il fut si mécontent de ces estampes, qu'à partir de là il ne voulut jamais consentir à laisser graver aucun autre de ses ouvrages.

Ce Christ et quelques autres peintures qui parvinrent en France dans ce temps-là lui firent une grande réputation à la cour, et François Ier mit tout en œuvre pour le décider à venir s'y lixer. André, qui ne pouvait guère perdre à changer de position, se decida sans peine à partir pour un pays où on lui offrait de grands travaux, largement payés; il emmena avec lui son élève Andrea Sguazilla.

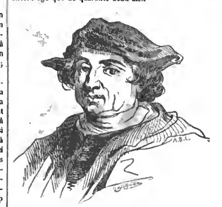
Aussitôt qu'il fut arrivé, on lui meubla un riche appartement, et on le mit sur le pied des grandso-fliciers de la couronne. Le roi fut si enchanté de lui, après avoir vu sa peinture, qu'il s'informait lui-même s'il ne lui manqnait rien, et ordonnait qu'il fût fait selon ses ordres; il disait à qui voulait l'entendre, qu'il avait trouvé un homme aussi admirable que le Vinci. André n'avait que des souhaits à former pour les voir accomplis sur-le-champ. Ce qui lui avait surtout gagné le cœur de François Ier, qui d'ailleurs n'était guère capable d'apprécier son mérite, c'etait sa facilité et son aptitude à traiter toute sorte de sujets, sa complaisance à changer une tête ou une figure, sur l'observation la plus insignifiante, pour la remplacer sur-le-champ par une tête ou par une figure plus admirable encore.

Un des premiers tableaux qu'il peignit en France fut un portrait du Dauphin, né à peine depuis quelques mois. Le roi en fut charmé et il lui fit un riche présent pour lui en temoigner son contentement. André fit ensuite cette admirable Charité, qui est actuellement dans la galerie du Louvre, une Sainte Famille, et plusieurs autres tableaux, où il se surpassa lui-même, et qui eurent le plus grand succès. Le roi ne voyait que lui, ne parlait que de lui; toute la cour était continuellement chez lui, enchantée d'avoir trouvé un grand homme qui n'avait ni la sévérité imposante de Michel-Ange, ni la dignité également imposante de Léonard de Vinci.

Les artistes florentins, qui étaient en grand nombre à la cour de France, jaloux de cette faveur sans exemple, résolurent de tout mettre en œuvre pour se tirer du rang secondaire où elle les rejetait. Ils eurent l'habileté de prendre André del Sarto par le côté faible. Il aimait passionnément sa femme, Lucrezia del Fede, qu'il avait laissée en Italie. Des lettres de Florence lui donnèrent des inquiétudes sur sa conduite: ne pouvant plus tenir en place, il supplia le roi de lui permettre de faire un voyage en Italie pour terminer ses affaires, lui promettant de revenir à un terme fixe, et de ramener sa femme avec lui, pour se fixer définitivement en France.

Une fois à Florence, il laissa passer le temps de son retour, et sa femme fit tant, qu'elle obtint de lui la promesse de ne plus quitter l'Italie. Alors il reprit quelques ouvrages qui lui avaient été demandés avant son depart, et travailla quelque temps dans divers lieux aux environs de Florence. Puis il vint à Rome, où il fut chargé d'ouvrages assez importans. Mais épouvanté des intrigues dont il était l'objet, fatigué des tracasseries continuelles auxquelles il fallait se résigner pour obtenir de grands travaux et s'y maintenir, d'ailleurs peu confiant en lui-même malgré son immense talent, il renonça à la partie, et retourna à Florence.

La peste l'en chassa bientôt, et il passa plusieurs années à peindre, sans grand profit pour lui, cette prodigieuse quantité de tableaux qu'on trouve dans tous les endroits un peu importans de la Toscane. Les dernières années de sa vie se passèrent au milieu de déplacemens continuels, auxquels il etait forcé pour exécuter les travaux qu'il pouvait obtenir çà et là; et pourtant il avançait continuellement dans son art, et il était arrivé à un tel degré de perfection, que ses ouvrages sont au niveau de ce que les grands maîtres ont pu faire de plus admirable. Il mourut malheureusement dans la peste qui frappa Florence en 1530, n'étant encore âgé que de quarante-deux ans.



(Andrea del Sarto.)

Andrea del Sarto doit être mis au nombre des plus sublimes artistes qui aient paru dans le monde. Son talent admirable, son exquise sensibilité, son goût parfait, son adresse et sa facilité surprenante, en font un peintre tellement complet, que, dans ses nombreux ouvrages, on ne peut rencontrer un défaut. Il fut enterré dans l'église de l'Annonciation, où sont les belles peintures dont nous avons parlé. Domenico Conti, son élève, lui fit élever un

monument par Raphaël da Monte Lupo; mais le supérieur du couvent le fit detruire plus tard, sous pretexte qu'il avait été élevé sans sa permission.

Dans le siècle suivant André obtint meilleure justice : un prieur de la même maison répara la barbarie de son prédécesseur. Il fit élever au milieu de la partie du couvent où se trouvent le plus grand nombre des ouvrages de ce grand artiste un riche tombeau surmonté d'une statue d'André en marbre blanc.

ANDROGYNE. L'histoire des androgynes est un des mythes les plus profonds et les plus singuliers de cette grande genèse dont on retrouve la trace dans toute l'antiquité occidentale. Ce mythe avait pour but de rendre raison de cet amour qui, maître des âmes, conduit d'une manière si instinctive, et par là si invincible, chaque homme et chaque femme vers l'être dont l'idéal est en eux, et qu'ils préfèrent à tous les autres. Ce désir, si naturel à deux âmes qui s'aiment, de se réunir, de vivre en une seule, de contracter ce qui semblerait la réalisation du mariage parfait, ce desir qui parfois s'échappe du cœur comme un essor vers la vie supérieure, comme un rêve dans l'infini, ce desir si mystérieux et si pur n'a point été négligé par la sagesse antique, qui, le considérant comme une réminiscence d'une existence précédente et obscurcie pour nous dans les nuages de la naissance, en a fait la base d'une partie de ses révélations sur notre vie passée. Elle a imaginé que l'homme et la femme, incomplets aujourd'hui, et se cherchant l'un l'autre, ne formaient, dans le principe, qu'un même être, double dans sa forme, mais unique dans son consentement et son activité, et que cet être séparé en deux postérieurement à sa création première, a par là donné lieu à l'espèce humain etelle qu'elle est aujourd'hui.

Ce mythe, comme nous l'avons déjà dit à l'article ADAM, se trouve très expressément détaillé dans le premier livre du *Sepher* de Moïse. Il constitue dans la religion juive, et même dans la religion chrétienne qui l'a suivie, tout le fondement du mariage. Dieu, dit Moïse, créa l'homme mâle et femelle; mais se repentant bientôt de l'avoir fait solitaire, tandis que chez tous les autres êtres (du moins suivant l'opinion de son temps) les sexes étaient au contraire séparés, et causaient des individus différens, il le frappa d'un sommeil profond, durant lequel il le partagea; il détacha une de ses côtes qu'il polit et façonna pour en faire un corps à part, détaché du premier et marqué du sexe feminin : ce fut la femme, l'épouse de l'homme. Au réveil de celui-ci, Dieu la lui présenta, et il la reçut en disant : « Celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair; celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme. »

Voilà la forme sévère sous laquelle le génie hébreu nous a conservé le mythe de l'androgyne. L'auteur du Sepher, plus préoccupé d'asseoir ses institutions sur un bon socle, que d'expliquer les mystères du cœur, a déduit de ce commencement l'obéissance et l'infériorité de la femme dans l'état conjugal : tirée de la chair de l'homme, elle lui appartient, et quand l'homme l'appelle à ses côtés, il ne fait en quelque sorte que rentrer dans ses anciennes dépendances. Ce même mythe, tel qu'il nous est parvenu par le canal de la tradition grecque, laisse à la femme une part de laquelle dérive un droit moins dur, et, s'il est permis d'employer avec respect une telle expression, moins sauvage. La figure qui sert de symbole à cette partie du genre humain n'est point celle d'un membre inerte et sans valeur, d'un élément secondaire et obscur de la poitrine mâle : son symbole est une moitié parfaite de l'être primitif; elle n'a pas été empruntée à l'homme, plus que l'homme à elle-même; et si l'épouse aime l'époux en mémoire de cette union mystique de la vie antérieure, de l'époux à l'épouse doit retourner un amour tout pareil. La conséquence du mythe génésiaque ainsi présenté a une valeur sociale prodigieuse; mais entravée par le vice des mœurs et gênée par l'infériorité reelle du sexe féminin, cette conséquence n'a été ni assez vivement, ni assez universellement sentie pour porter dans la nation grecque tous ses fruits. Il résulte en effet de cet établissement primitif, que, dans l'état de mariage, le droit des deux conjoints doit être égal, et que leur coexistence doit se fonder sur l'accord mutuel, et non sur la domination de l'un et l'esclavage de l'autre. Au surplus, pour achever de donner une idée plus précise des opinions élevées, bien que souvent étrangement troublées dans leur limpidité naturelle, que l'antiquité païenne a professées en ce qui touche l'amour, nous citerons ici quelques passages de la tradition hellénique de l'androgyne, telle qu'elle nous a été transmise dans les ouvrages de Platon. La conversation étant mise sur l'amour dans le Banquet, Aristophane prend ainsi la parole pour expliquer l'origine de sa puissance :

« La nature humaine, dit-il, était primitivement bien » differente de ce qu'elle est aujourd'hui. D'abord, il y avait » trois sortes d'hommes : les deux sexes qui subsistent en» core, et un troisième composé des deux premiers et qui » les renfermait tous deux : il s'appelait Androgyne; il a été » détruit, et la seule chose qui en reste est le nom, qui est » en opprobre. Tous ces hommes étaient d'une figure ronde, » avaient des épaules et des côtes attachées ensemble, quatre » bras, quatre jambes, deux visages opposés l'un à l'autre » et parfaitement semblables, sortant d'un seul cou et te» nant à une seule tête, quatre oreilles, un double appareil » de génération, et tout le reste dans la même proportion. » Leur demarche était droite comme la nôtre, et ils n'avaient » pas besoin de se tourner pour suivre tous les chemins qu'ils » voulaient prendre; quand ils voulaient aller plus vite, ils » s'appuyaient de leur huit membres par un mouvement » circulaire, comme ceux qui, les pieds en l'air, imitent la » roue. »

Le narrateur explique après cela comment ces Androgynes, s'étant enorgueillis, résolurent d'escalader l'Olympe pour en chasser les dieux. Jupiter, voulant les punir, mais non point toutefois les exterminer, comme il avait fait à l'égard des géans, prit le parti de les couper en deux, afin de les affaiblir par cette division, et de les intimider en même temps par ce témoignage de sa force. La version grecque, plus explicite sous ce rapport que la version hébraïque, donne ainsi la raison qui porta le souverain être à changer ce qui était précédemment établi, et à soumettre l'espèce humaine à ce qui, aux yeux des Grecs, semblait une déchéance. Apollon fut chargé de guérir les plaies; et par son art, il fit avec ces larges cicatrices le ventre et la poitrine : il tourna en même temps les visages de ce côté pour rendre les hommes plus modestes par la vue continuelle des traces de leur punition. Mais cela étant fait, il arriva que ces moitiés commencèrent à s'agiter et à chercher avec une ardeur sans relâche les moitiés qui leur avaient précédemment appartenu; et les deux moitiés s'étant trouvées, se joignaient avec une telle violence, dans le dessein de rentrer dans leur ancienne unité, qu'elles persisaient dans cet embrassement de faim et d'inaction; enfin, Jupiter compatissant, mit fin à leurs emportemens en disposant les sexes d'une façon différente, et en rendant les ardeurs amoureuses des débris de l'androgyne plus tendres et en même temps plus fécondes.

« Voilà, ajoute le Grec, comment l'amour est si naturel à l'homme. L'amour nous ramène à notre nature primitive, et, de deux êtres n'en faisant qu'un, rétablit en quelque sorte la nature humaine dans son ancienne perfection. Chacun de nous n'est donc qu'une moitié d'homme, moitié qui a été séparée de son tout, de la même manière que l'on sépare un poisson; ces moitiés cherchent toujours leurs moitiés. Exhortons-nous donc réciproquement à honorer les dieux, afin d'éviter un nouveau châtiment et de revenir à l'unité sous les auspices et la conduite de l'amour; que personne ne se mette en guerre avec l'amour, et c'est

se mettre en guerre avec lui que de se révolter contre les dieux : rendons-nous l'amour favorable, et il nous fera trouver cette partie de nous-mêmes, nécessaire à notre bonheur, et qui n'est accordée aujourd'hui qu'à un petit nombre de privilégiés. Cette unité étant l'état meilleur, on ne peut nier que l'état qui en approche le plus ne soit aussi le meilleur en ce monde, et cet état, c'est la rencontre et la possession d'un être selon son cœur. Si donc le dieu qui nous procure ce bonheur a droit à nos louanges, louons l'amour, qui non seulement nous sert en cette vie en nous faisant rencontrer ce qui nous convient, mais qui nous offre aussi les plus grands motifs d'espérer qu'après cette vie, si nous sommes fidèles aux dieux, il nous rétablira dans notre première nature, et, venant au secours de notre faiblesse, nous donnera un bonheur sans mélange. »

On peut aisément apprécier, par ce peu de paroles, tout ce qui reste de sublime dans les idées de Platon touchant l'amour, pour peu que l'on prenne le soin de les débarrasser de leurs impuretés accidentelles. Cette essence des doctrines du philosophe grec ne s'est nullement infiltrée dans l'esprit des fondateurs de la religion chrétienne. Cette religion, en effet, n'a jamais traité l'amour de l'homme et de la femme que comme une passion uniquement terrestre, et n'a jamais jugé devoir rapporter à aucun idéal divin cet attrait naturel des âmes. Elle n'a pas cherché davantage à rapprocher de l'égalité la condition des deux sexes dans leur état mondain; elle est demeurée strictement attachée au symbole androgynique, tel qu'il est consigné dans l'Écriture juive; elle a conservé ce mythe dans toute son énergie, et en a fait le fondement de sa loi du mariage. Il est dit dans l'Évangile que Jésus, interrogé par les pharisiens sur le divorce, leur répondit : « N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme, dès le commencement, le créa mâle et femelle; et qu'il dit : Pour cette raison l'homme quittera son père et sa mère, et il adhérera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair : que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. » (Matth., ch. XIX.) Le mariage, aussi difforme qu'on le puisse concevoir au sortir de la main du hasard qui le décide, représente donc pour les chrétiens l'état androgynique; ils n'en rêvent, dans les mystères du paradis, aucun autre plus parfait; ils le considèrent comme restreint aux nécessités de la terre, et, faisant du célibat le modèle de la sainteté temporelle, c'est aussi le célibat qu'ils portent dans le ciel. Quant aux mahométans, leur doctrine sur la pluralité des femmes semble la contradiction la plus formelle du dogme de la création, dans lequel Dieu établit un couple pour servir d'auteur au genre humain. Cette religion range, à la vérité, l'amour parmi les béatitudes futures; mais en consacrant principalement ses voluptés secondaires, elle a mis dans le ciel ce qu'il y avait en lui de plus terrestre, et banni de la terre par là même ce qu'il y apportait de plus céleste. Ce qu'il faut donc aujourd'hui pour perfectionner ce séjour où nous sommes et que nos héritiers habiteront un jour, ce n'est ni d'étouffer en les damnant les émotions spontanées que nous y ressentons, ni moins encore de les amortir en les noyant dans les étangs fangeux du plaisir corrompu, ni même peut-être de nous épuiser à en chercher la cause originelle et mystérieuse pour l'ensevelir dans des mythes nouveaux; c'est de calmer le tumulte de nos âmes en ouvrant les routes de l'infini à ceux de nos sentiments qui ont en eux l'essor de l'infini, et d'augmenter notre puissance et notre sérénité en accordant chaque jour à nos ambitions de nouveaux droits, et en même temps de nouvelles grandeurs.

ANDROMÈDE, genre de plantes de la famille des éricinées, de la décandrie monogynie de Linné. Elles ont beaucoup de caractères communs avec les bruyères, et ne s'en distinguent que parce qu'elles ont une cinquième partie de plus dans tous les organes de la fructification, et parce que la radicule de l'embryon est inférieure et non supérieure. On en connaît trente-quatre espèces, dont on a trouvé une quinzaine environ dans l'Amérique septentrionale, huit dans l'Amérique méridionale et la Jamaïque, une dans la Nouvelle-Zélande, deux ou trois dans les îles de France et de Mascareigne, et les autres dans le nord l'Europe et de l'Asie. Ce sont en général des plantes ligneuses dont le port est agréable, et dont la taille, humble comme celle des mousses dans quelques espèces (*andromeda hypnoides*, *and. lycopodioides*), s'élève dans d'autres jusqu'à celle de l'arbre. Leur aspect n'est pas le même sur les montagnes et dans les plaines; ici, elles se rapprochent davantage des arbousiers, mais ne changent pas leurs capsules pour les baies de ces derniers. Elles sont l'ornement des plages désertes, des lieux humides, des rochers stériles. C'est à cette circonstance que Linné fait allusion quand, pour justifier le nom qu'il leur a donné, il représente dans une charmante allégorie l'espèce dite *andromeda polifolia* sous la forme d'Andromède attachée au pied d'un rocher baigné par les eaux et exposée aux attaques du dragon. L'espèce dont parle Linné est la seule qui croisse naturellement en France dans quelques localités, telles que les environs de Rouen, les Vosges et le Jura; elle est cultivée comme plante d'ornement. Douze à quinze autres espèces d'andromèdes contribuent aussi à l'embellissement de nos jardins, entre autres, l'andromède en arbre (*A. arborea*), la plus



(Andromède.)

grande de toutes; l'andromède du Maryland (*A. mariana*), dont les fleurs blanches, et plus grandes que celles des autres espèces, naissent quatre à huit ensemble, par petits bouquets, tantôt dans les aisselles des feuilles, tantôt sur un rameau nu, et forment alors une sorte de grappe terminale et unilatérale; l'andromède à feuilles de cassine (*A. cassinefolia*); l'*andromeda speciosa*, etc. Toutes se cultivent en plate-bande comme les bruyères, quoiqu'elles soient moins délicates; elles se multiplient de semence, de marcottes ou d'éclat.

ANDRONIC. Voyez COMNÈNE et PALÉOLOGUE.

ANDRONICUS (LIVIUS), poète, introducteur de la poésie dramatique chez les Romains. Son premier ouvrage en ce genre parut sous le consulat de Clodius Cethegus et de Sempronius Tuditanus, l'an de Rome 514, avant Jésus-Christ 240, un an avant la naissance d'Ennius, cent soixante environ après la mort de Sophocle et d'Euripide, et cinquante-deux après celle de Ménandre.

Grec de naissance, comme son nom l'indique (*Andronikos*), il fut aussi esclave, et reçut de son maître, Livius Salinator, dont il avait élevé les enfans, son nom latin, Livius, et sa liberté.

Il jouait lui-même dans ses pièces, et avec un tel succès, qu'ayant une extinction de voix, pour satisfaire le public qui le redemandait, il imagina de placer devant lui un acteur qui, accompagné d'une flûte, chantait les paroles, tandis que Livius faisait les gestes. Ce fut là l'origine de la pantomime chez les Romains. Poète dramatique, acteur et mime, Livius est en outre poète épique et poète lyrique, et c'est à un esclave qu'il faut remonter pour trouver la source de ce fleuve aux cent bras, par où s'épanchera le génie pacifique de la future reine du monde, et qui roulera jusqu'à nous les noms de Plaute, de Térence, de Roscius, de Cicéron, de Sénèque, de Lucain, d'Horace et de Virgile.

Il composa une Odyssée latine et des hymnes en l'honneur des dieux. On cite un de ces morceaux, en l'honneur de Junon, qui fut chanté publiquement dans Rome par vingt-sept jeunes filles, lors des jeux que donna Salinator en exécution du vœu qu'il avait fait, pendant la bataille de Sienne, à la déesse de la Jeunesse. C'est à cette date, sous le consulat de C. Cornelius et de Q. Minutius, que plusieurs auteurs, et entre autres Eusèbe et saint Jérôme rapportent la représentation de la première pièce dramatique de Livius. Mais l'erreur est flagrante; car à cette époque Ennius avait quarante ans, et Livius, n'eût-il eu que cet âge, Livius, auteur de la première pièce du théâtre latin, se serait trouvé plus jeune que Plaute et Nævius, qui avaient déjà donné plusieurs pièces avant les consuls que nous venons de nommer.

Après la seconde guerre punique, on construisit à Rome le temple de Minerve, qui fut ouvert aux représentations des poètes et des histrions, et on leur permit d'offrir des dons en l'honneur de Livius, parce que lui aussi avait été auteur et acteur en même temps.

Il est à peine resté de lui deux cents vers, ou fragmens de vers et de phrases, qui ont été recueillis dans les citations des critiques et des grammairiens, et qu'on peut trouver réunis dans les *Comici latini*, le *Corpus poetarum*, la *Collectio pisaurensis*, et le *Théâtre complet des Latins*, de M. J.-B. Levée. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer deux de ces vers, tirés de la pièce intitulée *Ino* selon les uns, *Io* selon les autres, et qui, pour l'harmonie et le pittoresque, semblent échappés à Virgile :

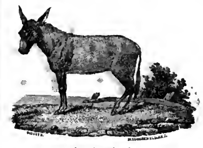
Pressaque jam gravidâ crepitent tibi terga pharetrâ.
Dirige odorisequos ad certa cubilia canes.

Il y eut aussi du nom d'Andronicus un autre poète qui vécut au temps de l'empereur Julien, et un grammairien né en Syrie qui vint enseigner à Rome, puis se retira à Cumes, où il vécut dans le repos. Suétone nous a laissé son histoire.

ANE, mammifère, espèce bien connue du genre cheval, de la division des ongulés solipèdes, dans l'ordre des pachydermes.

Caractères zoologiques de l'espèce : pelage gris, plus ou moins roussâtre, avec une ligne dorsale et une bande transversale sur les épaules, noires; oreilles très grandes; queue une à son insertion, terminée par un balai de longs crins.

Les dents sont, comme au cheval, au nombre de quarante, dont six mâchelières à chaque côté des mandibules, six incisives en haut et en bas, et le plus souvent quatre crochets ou canines. Même nombre et même disposition des autres parties du squelette que dans le cheval. Ainsi le membre antérieur se compose du scapulum à l'épaule, d'un humérus au bras, d'un radius et d'un cubitus rudimentaire et soudé à l'avant-bras; d'un carpe qui compte six os sur deux rangées; d'un métacarpe formé par un seul os canon et par deux stylets; et enfin des trois os du doigt. Le membre postérieur est composé de l'os de la hanche, de celui de la cuisse, du tibia et un court perone, qui, avec une rotule un peu carrée, constituent la jambe; d'un tarse qui n'a que six os; d'un metatarse ou canon, et d'un doigt unique semblable à celui du membre de devant. Il n'est pas rare de rencontrer des ânes qui naissent avec le pied fendu, ou formé de deux doigts ayant chacun un sabot complet : on peut en voir un exemple récemment recueilli par nous dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle; cette anomalie vient d'établir un nouveau rapport, un passage moins brusque entre les solipèdes parmi les pachydermes, et les premiers genres de l'ordre des bisulques ruminans, ou les chameaux. La taille moyenne d'un âne (elle varie beaucoup selon les climats et les races) a de quatre pieds à quatre pieds six pouces de long, de l'entre-deux des oreilles à la naissance de la queue. La hauteur est de trois pieds cinq pouces à la croupe, et de trois pieds quatre pouces entre les deux épaules; d'où l'on voit que l'âne est un peu plus élevé sur le train de derrière que sur celui de devant. Ses oreilles atteignent une longueur de huit pouces; elles sont chargées de poils assez longs, surtout en dedans. La tête de l'âne est grosse, large, et plus épaisse que celle du cheval; le front, aplati entre les deux orbites très écartés, est ombragé comme par une couronne épaisse de longs poils. Le fond général du pelage de l'âne est d'un gris noir acier assez agréable, ou passe au rouge vineux; ou rencontre des ânes tout noirs, hors le pourtour du museau, qui reste d'un gris argenté.



(Ane domestique)

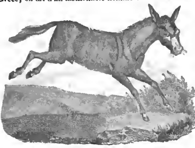
Le poitrail est serré; ce qui rapproche les jambes de devant l'une de l'autre, et imprime à la marche trottée de l'âne quelque chose d'incertain. Ses épaules comprimées s'élèvent presque au garot; aussi leur mouvement se fait-il sentir d'une façon désagréable. La série des apophyses épineuses des vertèbres dorsales est fort élevée; d'où vient que le dos de l'âne est comme tranchant. On ne peut l'enfourcher à nu sans en être blessé : de là s'est répandu l'usage chez tous les peuples qui font de l'âne ou du mulet une monture habituelle, de garnir le dos de selles ou bats bien rembourrés, ou de s'asseoir sur la plate-forme solide et large que présente la croupe : là on trouve une assiette plus ferme sans ressentir les mouvemens saccadés des épaules; l'âne lui-même, ainsi chargé, marche plus librement; mais toute l'harmonie d'ensemble se trouve rompue entre le cavalier, ainsi rejeté à l'arrière de sa monture, et celle-ci qui semble se dérober sous lui. L'âne forme bien certainement une espèce distincte de celle du cheval, malgré des rapports nombreux d'organisation, et malgré la faculté qu'ont ces deux espèces de mélanger leur sang. Buffon s'élève avec force contre l'idée que Gray et d'autres auteurs voulaient faire prévaloir du contraire; et, bien que l'argument que Buffon tirait, pour établir la différence des espèces, de l'infécondité du mulet, soit tombé à rien par le fait bien avéré plus tard, aux yeux de Buffon lui-même, de la faculté procréatrice de

ce produit hybride, l'âne ne sera pas moins regardé comme un être bien à part du cheval, auquel il se trouve lié étroitement par des rapports génériques.

L'âne domestique descend de l'âne sauvage, que les anciens Grecs, et après eux les Latins, ont connu sous le nom d'onagre.

L'étymologie du mot âne ou *osne* est donnée par les auteurs comme venant de la contraction de ces mots latins : ***Animal-sine-sensu*** (***A-sin-us***), animal sans raison. Les Grecs l'appelaient onos : et un grand nombre de plantes, parmi lesquelles nous citerons l'*ononis orvensis*, ou arrête-bœuf, petite plante légumineuse qui porte des épines si cruelles aux mains des moissonneurs; les onagres; l'onopordon, l'onocardiène, deux espèces de chardons dont l'âne se montre friand, ont emprunté leur nom de celui de l'âne, et le conservent encore.

En Sicile, une petite rivière, ou fiumara, garde aujourd'hui, dans la langue du pays, le nom grec de l'*Onobolo*, c'est-à-dire le gué ou le saut aux ânes; les Grecs barbares donnaient encore à l'âne le nom de *brikon*, bricon, qui se trouve aussi être resté comme terme d'injure dans la langue du peuple, dans la partie de l'Italie autrefois la Grande-Grèce; on dit d'un malhonnête homme : « *È un bricone.* »



(Ane sauvage.)

L'âne sauvage habitait en troupes immenses les grandes steppes de la Tartarie; on l'y rencontre de nos jours à l'état sauvage. C'est de là que l'âne a été tiré pour entrer en domesticité en Perse, dans la Syrie, la Palestine, l'Arabie, en Egypte, où les Arabes l'ont introduit plus tard.

Depuis un temps immémorial l'âne se trouve répandu dans toutes les parties du monde connu des anciens; mais il a toujours habité de préférence les contrées les plus tempérées. L'âne craint un froid rigoureux; il se plaît surtout dans les limites géographiques comprises au nord et au sud de l'équateur, de 0 à 30 ou 35 degrés; au-delà de ces limites, il se propage seulement par les soins de l'homme; mais on ne l'a plus retrouvé libre.

L'âne ne doit pas être considéré dans nos climats pour être pris à sa juste valeur, sous le rapport des formes et de son mérite intrinsèque. Il faut se reporter par la pensée aux contrées asiatiques, où l'âne conserve encore, dans les individus restés sauvages, le type de sa beauté originelle.

Aussi en Perse, où l'on a des étalons de cette race primitive, l'âne est une monture de luxe : les grands seigneurs ne dédaignent pas de se faire porter par des montures de ce genre richement harnachées, et dressées aux plus douces allures.

Certains peuples de la Caramanie, au dire de Strabon, conduisaient des ânes à la guerre. Les Grecs et les Perses les employaient dans les armées, à leurs convois militaires. Leur voix bruyante a plus d'une fois servi pour ruse de guerre : abandonnés au camp, les ânes des convois faisaient retentir l'air de leurs clameurs, et l'ennemi ne s'apercevait pas du départ de l'armée.

Un âne qui venait de la campagne à la ville se mit fortement à braire : cette ville, Delphes, était alors assiégée par les Thessaliens; ceux-ci effrayés, et se croyant pris en queue, lèvent précipitamment le siége de la place.

L'âne, chez les orientaux, a toujours été en estime comme bête de somme, et les patriarches arabes de la descendance d'Abraham, issus de la Mésopotamie, l'ont toujours eu en grand honneur. La richesse de ces princes pasteurs se mesurait d'après le nombre des chameaux, des brebis, bœufs et ânes qu'ils possédaient. Job, cet opulent habitant de la terre de Hus, comptait dans ses troupeaux cinq cents ânesses et de nombreux ânons.

Jacob offre à son frère Esaü, pour apaiser sa colère, vingt ânesses et dix ânons.

Anna, fille d'Esaü, laisse se mêler dans le désert les cavales et les ânes de son père; du mélange de ces deux espèces naissent les premiers mulets (voyez ce mot). Le triomphe plein de douceur du Christ, entrant à Jérusalem monté sur un jeune ânon, au milieu des acclamations du peuple qui crie : « Hosannah au fils de David! » nous montre que cette monture était en honneur chez les habitans de la Palestine.

Au contraire, les Egyptiens avaient l'âne en exécration : ils s'en servaient pour figurer Typhon, le dieu du mal. Ces mêmes Egyptiens payèrent bien cher quelques plaisanteries qu'ils se permirent en confondant dans une raillerie amère l'âne et les rois persans Artaxercès, Ochus et Cambyse. Ils avaient, dans une sorte de caricature, représenté un âne jouant de la flûte au milieu d'une troupe de singes, et avec dérision ils encensaient un âne, par allusion à l'adulation des courtisans de la Perse vis-à-vis de leurs satrapes. Les Persans, irrités de cet affront fait à leur personne sous l'emblème de celle de l'âne, fort révéré parmi eux, jurèrent de se venger, et de détruire Apis et son culte; ils tentèrent même de substituer l'âne au bœuf sacré dans la religion du pays, et lui firent rendre les honneurs divins. Mais les Perses ayant été chassés de l'Egypte, l'âne paya cher cette réaction religieuse, et il fut encore ignominieusement banni; il ne rentra depuis sur la terre des Pharaons que sous la protection des Arabes, ses premiers maîtres, et il n'a plus cessé d'y demeurer avec eux, mais non plus avec des autels et des temples; ces temps sont passés pour lui comme pour Apis, son compétiteur.

L'âne, en Egypte, sert à tous les usages de la vie rustique; au Caire, à Alexandrie, des Arabes tiennent tout sellés des ânes de louage pour l'utilité des promeneurs. Lorsque l'expédition française se précipita sur cette autre Chersonèse à la conquête des sciences et des monumens de la vieille Egypte, les savans que l'armée renfermait dans son sein suivaient nos bataillons dans toutes les excursions les plus lointaines et les plus périlleuses. Ces Argonautes scientifiques avaient adopté, dans ces marches au milieu des sables brûlans, la monture des prophètes et des patriarches; sur leurs ânes ils affrontaient les fatigues du désert. Nos soldats, fiers de veiller sur des savans dont ils comprenaient le mérite, voyaient-ils pour eux le danger d'être harcelés par les Arabes, ils criaient de loin : « Les *ânes* au centre, au centre les ânes! » et les savans académiciens attendaient, au milieu des carrés, la fin d'une charge et d'un combat souvent terrible.

Ainsi, pour la première fois, par une figure piquante, le nom d'âne avait changé d'acception.

L'histoire de l'âne se lie d'une manière étroite à celle de tous les peuples de l'Orient. Chez les Juifs il est souvent question des ânes : la mâchoire d'âne de Samson, qui lui servit à combattre les Philistins, et plus tard à étancher sa soif par l'eau qui en découla, paraît n'avoir été qu'un quartier de roche dont il se serait fait une arme terrible, et à la place duquel il avait découvert une source d'eau vive. L'âne de Balaam, de ce prophète récalcitrant, se refuse de pren-

dre la route qu'il indique, et lui reproche en parlant son obstination contre les ordres du Seigneur.

Chez les Grecs, les ânes de l'Arcadie étaient renommés; ils se vendaient fort cher.

Les Romains, au dire de Varron, donnèrent beaucoup de soin à l'éducation des bonnes races d'âne. Un sénateur romain paya une ânesse d'une beauté rare plus de deux mille francs de notre monnaie; et, dans les marchés, on vit des ânes payés quatre-vingts fois le prix ordinaire d'un esclave.

Ce ne fut que tard que cet animal s'introduisit en France, où il est même peu commun, en Bretagne et dans tout le nord, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, où il est encore à peine connu.

Respecté et bien traité chez ses premiers maîtres, l'âne est devenu, chez ceux qui l'ont été depuis, un serviteur malheureux, et bien souvent un instrument d'opprobre.

A Cumes, on promenait sur un âne la femme convaincue d'infidélité conjugale; dans le moyen âge, Andronic Comnène, frère de l'empereur Manuel, usurpateur de la couronne de son neveu Alexis, et plongé dans tous les crimes, fut vaincu et pris par le roi Guillaume de Sicile : d'abord promené par la ville sur un âne, avec un œil crevé et le poing coupé, il resta abandonné à toute la fureur du peuple, qui le mit à mort.

L'impératrice Augusta, fille d'Ænobarbus, ayant pénétré à Milan pour connaître cette ville, fut prise par les Milanais, qui la promenèrent avec ignominie sur un âne : elle fut vengée de cette insulte par le sac de la ville.

Le moyen âge vit une fête ridicule et superstitieuse nommée la Fête de l'âne : on habillait un âne en prêtre, on le promenait par la ville, et on le plaçait ainsi vêtu jusque sur les degrés de l'autel.

De nos jours l'âne n'est plus qu'un travailleur condamné aux plus durs travaux : il se trouve solidairement uni à la misère d'un paysan pauvre et exigeant; il n'a plus même, pour allégement à ses peines, les douceurs de la société de ses pareils, à laquelle il est sensible. Telle est sa condition chez nous.

Dans le midi de l'Europe, les ânes servent en grandes troupes au transport des denrées et aux travaux de l'agriculture; la charge qu'on leur impose est modérée, aussi la portent-ils gaiement, marchant en compagnie au son de mille clochettes : ces bêtes de somme sont surtout très utiles pour les communications entre ces petites villes placées comme des nids d'aigle sur la cime des monts.



(Ane domestique de Naples.)

Aujourd'hui encore dans l'Italie méridionale, en Sicile, en Sardaigne, en Corse, l'âne jouit, même à la ville, des faveurs de l'opulence; bien ferré, bien harnaché, il conduit au corso et à sa villa le riche négociant messinois, le seigneur palermitain, l'élégant bénédictin catanais; il est partout bien reçu et fêté. A Naples, il porte par les rues aux bourgeois paresseux les riches produits de la campagne de Labour, les fruits dorés de Sorrente, les melons de Capone, les figues du Vomero, les fraises parfumées d'Averse. Si un sort ami vous amène sur ces heureux rivages, vous trouverez le patient *sommaro* pour vous conduire sur les flancs décharnés de l'Etna, vers les ravins plus rians du Vésuve, au milieu des vignobles de Cumes, de Pouzzoles, de Baoli, de Baja, tout jonchés des débris de la grandeur romaine; avec lui vous gravirez doucement les collines enchantées de l'Infrescata, et les pourtours délicieux du lac d'Agnano et de la Solfatare.

L'âne est encore un être mythologique; il se lie au culte de Bacchus, auquel il fut consacré à cause de son goût pour certaines ombellifères (férules) qui calment les effets du vin; en broutant les jets trop vigoureux de la vigne, il apprit à l'homme un émondage nécessaire, et mérita ainsi des statues.

De nos jours, l'âne s'est vu identifié à la personne comique du bon écuyer Sancho. Tous les fabulistes se sont servis de l'âne comme d'un type riche en applications, souvent à son désavantage, quelquefois à son honneur.

L'âne, sobre par nécessité, car il est gourmand quand l'occasion s'en présente, a été de tout temps l'emblème de la paresse; s'il travaille, c'est forcément, et il fait ralentir le pas que le fouet vient de lui faire accélérer. Aussi ses longues oreilles ont-elles toujours été au nombre des attributs honteux imposés à la nonchalance. Il est rebours, et son obstination ne peut être vaincue que par les bonnes manières; il craint l'eau, et ne se hasarde qu'avec peine sur un pont mal assuré.

Outre les avantages que l'on retire de l'âne comme bête de somme, et quelquefois de trait, les anciens s'en servaient aussi pour manéger ces moulins de pierre dont les ruines de Pompéïa nous ont conservé le modèle. On a retiré des produits encore plus immédiats de cet animal.

Ainsi à Rome, le voluptueux Mécène mit en bonneur sur les tables opulentes la chair du jeune ânon; Galien regarde celle de l'âne adulte comme indigeste et malfaisante. De nos jours il y a des gens qui prétendent encore que la charcuterie lyonnaise emploie avec avantage la chair de l'ânon dans ses préparations culinaires.

On ne pourrait croire à quel point la polypharmacie des anciens avait su mettre à contribution les divers produits de l'âne.

Ses ongles brûlés et râpés, incorporés dans des onguens, ou mêlés à des breuvages, auraient eu, à les en croire, mille propriétés, surtout celle de chasser les rats, de guérir les gerçures causées par le froid, et les taies des yeux.

Trois gouttes du sang d'un âne, tirées derrière l'oreille et mêlées à une boisson, coupaient irrévocablement certaines fièvres; la rate brûlée, donnée à certaine dose pendant trois jours, calmait sûrement les douleurs de rate; le poil, les urines, la cervelle, la fiente, etc., de l'âne, administrés dans maintes préparations ridicules ou superstitieuses, auraient guéri tous les maux : l'eau dans laquelle un âne avait bu enlevait le mal de tête.

Enfin les anciens se servaient du lait de l'ânesse comme médicament et comme excipient à d'autres drogues.

Au rapport de Pline, le lait d'ânesse, dans lequel on avait fait bouillir des oignons et du cresson, était administré avec avantage aux personnes affectées de toux; Galien recommande ce lait aux calculeux atteints de douleurs néphrétiques : ces deux prescriptions du moins paraissent rationnelles.

Aujourd'hui encore cette nourriture légère est recommandée aux malades atteints de phtisie ou de gastrite chroni-

que. Tous les estomacs ne digèrent pas ce lait épais et spumeux; il faut alors le couper avec des boissons aqueuses, et surtout avec des eaux minérales, telles que celles de Vichy, Spa, Barèges, Eaux-Bonnes, etc.

Le lait d'ânesse passait chez les dames romaines pour entretenir la souplesse et la blancheur de la peau.

Poppée, femme de Néron, si célèbre par sa beauté, se faisait suivre par cinq cents ânesses, destinées à fournir le lait de ses bains cosmétiques. Juvénal, dans un accès de satirique humeur, souhaite à l'épouse de Domitius et aux ânesses ses compagnes un rigoureux exil sous les glaces du pôle.

Les maladies de l'âne sont celles du cheval; mais il est plus robuste que lui : la morve est aussi l'affection la plus terrible pour cet animal; il est sujet à l'enflure. L'âne, adulte à trois ans dans les deux sexes, est dès lors capable de se reproduire.

La nourriture de l'âne est facile, son palais est endurci contre les herbages les plus grossiers. L'herbe courte qui croît sur le bord des champs, les divers fourrages verds ou secs, un peu de son, rarement de l'avoine, suffisent pour sa nourriture. Il est bon de tenir l'âne dans une vacherie, où l'air est chaud, plutôt que de l'isoler, ou de le mettre avec des chevaux : son fumier, regardé comme très actif, peut servir comme celui du cheval pour établir des couches, ou échauffer des terrains froids.

L'âne est encore utile après sa mort : sa peau solide donne ce parchemin très ferme destiné aux tambours, aux notes de portefeuilles, à la confection des cribles, etc.

Les Arabes nomades se servent de peaux d'ânes pour faire des tentes; et les anciens employaient les os des ânons à composer les corps de flûtes qui rendaient le meilleur son.

ANÉMOMÈTRE (de *anemos*, vent, et *metron*, mesure). On donne ce nom à des instrumens qui servent à mesurer l'intensité du vent. Cette intensité peut se connaître de deux manières, soit en déterminant la vitesse du vent, c'est-à-dire l'espace qu'il parcourt dans un instant donné, soit en déterminant sa force, c'est-à-dire sa pression sur un obstacle qui lui est présenté. L'anémomètre le plus simple consiste dans un corps léger, tel qu'une plume, que l'on abandonne au vent, et dont on note le mouvement; c'est ainsi que Mariotte a fait ses premières expériences. Dans les mines on se sert fréquemment de fumées blanches et un peu pesantes pour mesurer la rapidité de l'aérage qui alimente les galeries souterraines.

Un des instrumens les moins compliqués consiste en une planche carrée, d'une grandeur déterminée, au milieu de laquelle est fixée perpendiculairement une tige de fer. Cette tige se meut dans une espèce de boîte carrée, au fond de laquelle est un ressort à boudin, qui cède successivement en proportion de l'effet exercé sur lui par la planche. Un des côtés de la tige est taillé en crémaillère, et chaque dent, en entrant dans la boîte, soulève un petit cliquet qui l'empêche de revenir sur ses pas. On connaît, soit par le nombre de dents, soit par d'autres marques mises sur la tige, de combien la planche a avancé sous la force impulsive du vent; et il est aisé de comparer cette marche sous l'action du vent, à la manière dont l'instrument se comporte sous la pression de poids déterminés.

L'anémomètre de Wolf, décrit dans ses *Elémens de mathématiques*, consiste en un petit moulin armé de quatre ailes, qui font mouvoir un axe muni d'une vis sans fin; cette vis engrène par le moyen d'une roue avec un second axe qui prend alors une allure moins rapide, et à l'extrémité duquel est une aiguille chargée d'un poids, et marchant sur un cadran. Lorsque les roues du moulin se mettent en mouvement, le premier axe et par suite le second prennent aussi leur mouvement : l'aiguille, qui, abandonnée à son propre poids, se tenait d'abord dans la verticale, est obligée de s'en écarter; mais à mesure qu'elle s'en écarte, la résistance que son poids occasione augmente, parce que le bras de levier s'agrandit : à un certain point, cette résistance fait équilibre à l'effort du vent; le mouvement du moulin s'arrête; on mesure le degré indiqué par l'aiguille sur le cadran, et au moyen d'une table calculée à l'avance, on détermine, soit la vitesse du vent, soit sa pression en kilogrammes sur une surface déterminée. Cet instrument, dont nous parlons, parce qu'il a été employé, a l'inconvénient de n'être pas fondé sur un principe mécanique exact.

Un des anémomètres les plus élégans, s'il n'est pas le plus commode, est l'anémomètre musical, proposé par Delamanon. Il est composé de vingt et un tuyaux calibrés dans certaines proportions, de manière que le vent, en y entrant successivement à mesure qu'il peut soulever les plaques qui bouchent leurs ouvertures, produit toute la série des notes de trois octaves successives. Dans celui qui avait été construit par Delamanon, l'ut de la première octave avertissait que la force du vent était de cinq onces par pied carré; le *ré*, que cette force était de dix onces, etc. Pour faire sonner le si de la seconde octave, il fallait que le vent commençât à devenir impétueux; et, en prêtant l'oreille, on entendait alors l'harmonie s'élever et se tenir toujours à une hauteur correspondante à celle de la tempête dont elle révélait exactement et à chaque instant la véritable violence en livres et en onces.

L'anémomètre de Lind consiste simplement en un tube de verre recourbé à la manière d'un niveau d'eau, car c'en est un véritable : les deux branches sont verticales et unies inférieurement par un étranglement qui rend les oscillations du liquide que l'on y met moins brusques et moins fortes. La bouche de l'une des branches se recourbe horizontalement, et on l'ouvre du côté par où souffle le vent. La pression de l'air force alors le liquide à s'abaisser dans cette branche, et à s'élever dans l'autre : on mesure la différence des deux niveaux à l'aide d'une échelle placée entre les deux branches, et de cette hauteur on conclut immédiatement le poids de la colonne d'eau qui fait équilibre à la pression du vent.

Il y a encore quelques anémomètres, mais ils reposent, en général, sur les mêmes principes que ceux dont nous venons de parler. Quant aux *anémoscopes*, ce sont les instrumens que l'on appelle plus vulgairement les girouettes, et nous n'avons rien ici de particulier à en dire. On comprend qu'en prolongeant leur axe on peut leur faire donner leurs indications sur un cadran placé au plafond d'un appartement, ce qui peut être commode dans nos observations.

A l'article VENT, nous donnerons les tableaux comparatifs de la pression et de la vitesse des courans d'air.

ANÉMONE. On a établi le genre anémone dans la famille des renonculacées et dans la polyandrie polygynie de Linné, en réunissant toutes les espèces de plantes dont la fleur est accompagnée d'un involucre composé de trois feuilles en général profondément incisées, et n'a elle-même pour toute enveloppe qu'un calice formé de cinq à quinze sépales réguliers, colorés et pétaloïdes. Leur nom, tiré d'un mot grec qui signifie *vent*, leur vient de ce que la plupart d'entre elles croissent dans les plaines élevées et exposées aux vents, ou, suivant Pline, de ce que la plus commune, l'anémone pulsatille, n'ouvre son calice que lorsque le vent souffle. Plusieurs sont admises dans nos parterres, et même elles y occupent un rang distingué, soit à cause de la grandeur et de l'éclat de leurs fleurs, qui reflètent le blanc, le bleu, le rouge, le jaune, le violet, purs ou mélangés, soit en considération de l'extrême facilité avec laquelle elles doublent, en changeant une partie ou la totalité de leurs nombreuses étamines en sépales.

Toutes les anémones sont des plantes herbacées. Leurs racines sont souvent horizontales et rampantes; elles acquièrent alors un volume considérable, quand elles ont suffisamment de place pour s'étendre. Toutes les feuilles sont

radicales, pétiolées, et pour l'ordinaire profondément découpées. La tige ne dépasse pas la hauteur d'un pied.

On connaît environ cinquante espèces d'anémones répandues sur la plus grande partie de la surface continentale du globe; elles se plaisent dans les bois, sur les terrains sablonneux qu'elles embellissent de leurs fleurs au commencement du printemps. On peut les diviser en trois sous-genres:

1° Les anémones proprement dites, dont les fruits sont dépourvus de queues barbues, et dont les involucres, composés de feuilles découpées, sont éloignés des fleurs. Cette section comprend environ trente-six espèces.

2° Les hépatiques à fruits sans queues barbues, et à involucres composés de trois feuilles entières, rapprochées des fleurs, et semblant former un calice trisépale : trois espèces se rangent dans ce groupe.

3° Les pulsatilles dont les fruits sont terminés par de longues queues barbues, et qui comptent environ huit espèces.



(Anémone des fleuristes.)

Parmi les espèces les plus intéressantes, on doit citer l'anémone des fleuristes, *An. coronaria*, qui paraît avoir été apportée de l'Orient en Europe, et dont la culture a prodigieusement multiplié les variétés. Les jardiniers donnent des noms bizarres aux différentes parties dont se composent ces plantes : ainsi, ils appellent *fane*, l'involucre; *manteau*, la réunion des sépales extérieurs; *culotte*, l'onglet de chaque sépale; *béquillons*, le premier rang d'ovaires changés en sépales; *panne* ou *peluche*, les ovaires du centre qui ont subi la même transformation, etc. : ils mettent d'ailleurs une grande importance aux formes, aux proportions, aux couleurs de ces différentes parties. Après cette espèce viennent se ranger l'anémone hépatique, ou herbe de la Trinité, *An. hepatica*, dont les feuilles trilobées, d'un vert luisant et tachetées de blanc, deviennent rougeâtres en vieillissant, et qui produit, en février et en mars, une multitude de fleurs blanches, roses ou bleues; l'anémone pulsatille, nommée aussi coquelourde, herbe du vent, *An. pulsatilla*, à fleurs d'un beau violet et velues en dehors, à feuilles ailées et finement découpées; la silvie, ou anémone des bois, *An. nemorosa*, à fleurs blanches, quelquefois purpurines en dehors, formant une rosace sur un pédoncule grêle; l'anémone œil de paon, *An. pavonina*, du midi, à sépales nombreux, longs, étroits, et d'un cramoisi vif, qui contraste avec les parties du centre d'un vert plus ou moins pur; l'anémone de l'Apennin, l'anémone arborescente, etc.

La culture des anémones est la même que celle des renoncules. On les met dans une terre légère, mais substantielle; on les multiplie par la séparation de leurs racines que les jardiniers appellent *pates* ou *griffes*, ou par leurs graines quand on veut en obtenir de nouvelles variétés. On peut les faire fleurir à différens mois de l'année en les plantant à diverses époques.

La plupart des anémones renferment dans toutes leurs parties un suc âcre qui agit comme corrosif et stupéfiant sur l'économie animale. Des médecins assurent avoir obtenu d'heureux résultats en employant l'extrait de la pulsatille dans le traitement de l'amaurose, de dartres rebelles, de la coqueluche, et des affections consécutives des maladies syphilitiques; cependant les médecins ne croient pas en général aux vertus médicinales des anémones. L'*An. nemurosa* est un poison pour les bestiaux, d'après Bulliard.

ANETH ODORANT (*Anethum graveolens*), plante odorante de la famille des ombellifères et de la pentandrie digynie de Linné; elle est le type d'un genre ainsi caractérisé : fleurs jaunes, sans involucres ni involucelles; pétales entiers et roulés; fruits ovoïdes, comprimés, entourés d'une membrane circulaire à trois côtes sur chaque face. Cette plante, qui croît naturellement dans nos départemens du Midi, en Espagne et en Italie, et qui n'atteint qu'une hauteur d'un pied ou deux, a une odeur forte assez agréable et une saveur piquante. Ses graines sont employées dans nos cuisines à mariner les viandes, et forment un des ingrédiens de la choucroute ainsi que d'autres compotes de végétaux culinaires; on en exprime une huile essentielle qui autrefois jouissait d'un grand renom dans la pharmacie et surtout parmi les gladiateurs, qui s'imaginaient que non seulement elle assouplissait leurs membres, mais aussi qu'elle



(Aneth odorant.)

les fortifiait. Elles ont encore un rang dans la matière médicale comme semences chaudes, toniques et carminatives, et elles sont quelquefois substituées à l'anis par les confiseurs.

ANGE. La croyance aux anges; c'est-à-dire à des êtres supérieurs à la nature humaine, est une des croyances sur lesquelles la tradition générale de l'humanité montre le plus d'accord. Les trois centres principaux du monde antique, savoir l'Inde, la Chine et l'Egypte, ont admis dans leurs

théories religieuses l'existence de cet ordre de créatures. Dans l'Inde, les Védas, les lois de Manou et les grands poëmes héroïques font à chaque instant mention de la population céleste. Les Chinois, depuis un temps immémorial, rendent un culte particulier aux génies qui sont censés protéger chacun d'eux, et pour lesquels ils ont une dévotion constante. Le dogme égyptien consacrait aussi la création de puissances mitoyennes de cette sorte : Plutarque le constate dans son traité d'Isis et d'Osiris, et Firmicus Maternus rapporte qu'il existait un ouvrage étendu d'Hermès Trismégiste sur cette matière. Enfin, s'il est vrai qu'une partie de la tradition de l'Égypte ait étendu son influence jusqu'à nous par le canal de la réformation du peuple juif, on retrouverait encore quelque trace de cette croyance parmi ce que contiennent à ce sujet les livres de Moïse. Il faut remarquer cependant qu'un des soins principaux de ce grand instituteur a été d'écarter tout ce qui pouvait jeter quelque trouble dans l'adoration directe du Dieu unique et suprême, et arrêter ainsi le peuple dans l'idolâtrie des choses secondaires; c'est peut-être là ce qui fait que les anges jouent un si faible rôle dans tout le Sepher. Il n'en est jamais question que fort accidentellement, comme de messagers de Jehovah. Ce qui est écrit dans le récit de la tentation du premier homme est très symbolique et très obscur, et il y est littéralement bien plutôt parlé d'un serpent que d'un prince des démons. Malgré que ce soit à cet endroit que le mal prend pour la première fois figure dans la création, on n'en voit cependant pas le principe, car rien ne donne raison de la méchanceté par laquelle le serpent conduit Eve au péché. L'origine du mal, ce point fondamental de toute religion, a été rapportée par le christianisme à l'époque de la chute des anges. Cette histoire ne se trouve point consignée dans la Genèse hébraïque et forme un des grands traits qui distinguent la cosmogonie chrétienne de l'ancienne cosmogonie exposée par Moïse. Nous nous proposons simplement dans cet article d'examiner les sources et l'établissement de ce dogme éminent. Quant à l'essence de la nature angélique, nous ne nous en occuperons point, et nous renverrons à l'article GÉNIE pour la connaissance de ce qu'ont enseigné à cet égard les anciennes écoles de la philosophie grecque, ainsi que les Alexandrins et les Pères de l'Église.

Les livres de Moïse, tout en faisant intervenir les anges en diverses occasions, ne renferment cependant aucun passage duquel on puisse déduire leur définition ou leur histoire. Ils sont les ministres des vengeances ou des ordres de Jehovah; mais, à part le serpent du Paradis, aucun de ces êtres ne se présente avec le caractère du mal : ainsi un ange, armé d'une épée de feu, est placé aux abords de l'arbre de vie, des anges visitent Abraham, un ange lutte avec Jacob, un ange arrête Balaam, etc. Les livres postérieurs à Moïse, les annales des juges, les poésies de David, celles de Salomon, tout en continuant à témoigner de la croyance aux anges, ne sont cependant pas beaucoup plus explicites que le Sepher à cet égard.

C'est à l'époque de la division du royaume de Judée, à l'époque où les divers cultes de l'Asie, malgré les empêchements sévères de la législation, commençaient à s'infiltrer dans le peuple hébreu, c'est à ce moment de décadence que la connaissance des anges prend dans les livres juifs un développement tout nouveau. Ce développement du sentiment public se produisait sans doute d'une manière insensible comme tout mouvement dont rien ne fixe les périodes, et il ne serait guère possible d'en donner aujourd'hui le détail précis. Mais au moment où l'Assyrie s'épanche vers la Palestine, au moment où les Chaldéens s'arment contre les Lévites, et que les prophètes se lèvent dans Jérusalem pour éveiller le peuple, ouvrir ses oreilles au bruit des chariots qui, des bords de l'Euphrate, s'avancent contre lui, le rappeler à la nationalité antique et à la confiance dans le bras de Jéhovah, les voix sacrées qui recommencent à éclater de toutes parts dans Israël sous l'inspiration de l'esprit religieux, sont pleines des merveilles et de la pompe des anges. Isaïe montre Dieu dans sa magnificence, porté sur des nuées de Chérubins; les Séraphins, voilés de leurs ailes de flamme, chantent à ses pieds les cantiques de sa toute-puissance; les legions angéliques se pressent dans le ciel, et s'étendent, comme une armée infinie, à la droite et à la gauche du trône de l'Éternel. Dans les visions d'Ezéchiel, on voit aussi flamboyer les grandes ailes des Chérubins. Mais jusqu'ici, pas un seul de ces êtres célestes ne possède encore un nom qui lui soit propre; les intentions de Moïse ne sont point encore contrariées; pas un être, hormis Dieu, et les êtres qu'Adam a lui-même nommés, ne possède encore de qualité personnelle. Mais le temps est venu que le temple de Salomon sera détruit par la conquête, que la population de la Judée sera transportée en masse sur le territoire de Babylone, et que les Chaldéens deviendront ses maîtres : les enfans de Jacob demeurent soixante-dix ans sous le sceptre des princes d'Assyrie, comme jadis sous celui de Pharaon, durant leur séjour d'Égypte; ils s'allient avec cette race d'une religion étrangère, ils en prennent le sang par le mariage, ils en prennent les habitudes, le langage; ils vont jusqu'à abandonner leur écriture nationale pour adopter celle de leurs vainqueurs. Enfin Cyrus paraît; l'empire d'Assyrie est détruit à son tour; et, pour mieux assurer sa ruine, l'adroite politique des monarques persans rétablit dans ses foyers la nation juive, l'ennemie naturelle de Babylone. Esdras ramène à la vallée du Jourdain ses anciens habitans; le temple de Salomon se redresse du milieu de ses ruines; les poètes chantent les souvenirs de l'exil et les gloires du Seigneur d'Abraham. C'est alors, à la suite de ce long et intime contact avec les Chaldéens et les Mages, que l'on voit l'idée des anges acquérir chez les Hébreux des développemens et des traits d'une précision inconnue jusque là. Dans Tobie, de mauvais démons tourmentent les hommes, et viennent étouffer les fiancés dans le lit nuptial; un bon ange indique le secret d'un foie de poisson que l'on fait griller sur des charbons pour les chasser; ce bon ange, qui s'appelle Raphaël, s'empare du démon qui se nomme Asmodée, et l'emporte pour l'enchaîner dans les déserts de la haute Égypte. Tout cela commence à se ressentir de la superstition orientale. Daniel, qui avait été éduqué par les Chaldéens, et qui avait vécu en courtisan au palais du roi de Babylone, parle dans une de ses visions de l'ange Michel comme du protecteur spécial de la nation juive; il parle en même temps de deux autres anges, dont l'un préside à la nation perse, et l'autre à la nation grecque. Dans une autre contemplation, l'ange Gabriel se présente à lui, et lui fait connaître le message de Dieu. Enfin, dans le livre d'Esdras, il est encore fait mention d'Uriel et de Jérémiel. Tous ces noms, ignorés des anciens Juifs, sont d'une origine chaldéenne; et le Thalmud déclare d'une manière formelle que ces anges ne furent connus en effet du peuple hébreu que pendant son séjour dans la Chaldée. Quant au livre de Job, composition empreinte d'une philosophie toute spéciale, on sait que Satan, qui a entrée avec les autres anges à la cour céleste, y joue un rôle d'une physionomie toute singulière, et qui ne se retrouve point ailleurs.

Voilà l'ensemble de ce que renferme la tradition régulière des Juifs sur le sujet des anges. Il est bien difficile, comme on le voit, de trouver dans ces idées, malgré les amplifications successives qu'elles ont reçues, tout ce que les chrétiens ont professé depuis sur cette même question. La classification hiérarchique des puissances célestes, l'histoire du combat des anges rebelles, la désignation de l'ange Gardien, les préceptes de dévotion envers les anges, aucun de ces points, pour ainsi dire fondamentaux de la religion angélique, n'y est expressément établi. Un grand nombre d'opinions, touchant les anges, circulèrent à la vérité parmi les diverses sectes qui se produisirent peu à peu dans l'unité

judaïque; mais ces opinions, qui ont jeté leur reflet dans quelques passages des premiers livres chrétiens, ne sont qu'incidentels, et ne font nullement partie de la tradition catholique. Aussi, pour trouver une autorité antique formulant les premiers articles du dogme chrétien sur l'origine du mal, ce n'est point sur les doctrines théologiques des Hébreux qu'il convient d'isoler sa recherche; il faut, au contraire, lui laisser prendre un instant sa route vers ce pays des Chaldéens, du sein duquel nous avons vu les nuées des séraphins et des archanges, prenant leur vol, venir tour à tour s'abattre dans l'imagination des prophètes hébreux. Les contrées de l'Iran sont celles que l'on pourrait nommer avec justice la patrie véritable des anges, et c'est de leur côté qu'il est nécessaire de reporter ses regards pour avoir connaissance des premiers fondemens de cette grande histoire.

Il n'y a point d'autorité qui puisse permettre de déterminer avec précision quels étaient les dogmes religieux des Chaldéens antérieurement à la réforme de Zoroastre; mais les livres de ce grand législateur sont d'une ancienneté bien suffisante pour l'objet que nous avons en vue dans cet article, puisqu'ils précèdent d'un bon nombre de siècles la première prédication de l'Evangile. L'on sait d'ailleurs que leur fond principal est emprunté aux doctrines professées de temps immémorial par les prêtres de Babylone, et qu'ils nous conservent un retentissement assuré de cette antique cosmogonie. Nous nous en servirons donc pour donner une idée, par quelques citations rapides, de l'état où se trouvait la théorie des anges chez les Parses et même chez les Chaldéens, alors que chez les Juifs elle était encore aussi obscure et aussi confuse que nous l'avons montré.

Suivant la doctrine du Zend-Avesta, Ormuzd et Ahriman, issus tous deux du principe suprême, le Temps éternel, ont tous deux donné naissance à une création qui leur est propre: celle qui appartient à Ormuzd est composée d'êtres purs et bons; celle qui appartient à Ahriman, d'êtres pervers et impurs: les premiers sont les izeds, ou les anges; les seconds les dews, ou les démons.

Ce sont ces démons qui multiplient le mal sur la terre; ils habitent l'enfer, mais ils en sortent, et rôdent sans cesse autour des hommes pour les obséder, leur conseiller les mauvaises actions, les frapper de toutes sortes de malices, et leur causer les maladies et la douleur quand ils les trouvent en défaut. Quant aux anges, outre leurs fonctions célestes, ils ont pour mission de veiller sur les hommes, de répondre à leurs prières, de les accompagner, et de les préserver de la souffrance et de la tentation; il en existe de divers degrés d'élévation, et ils forment à l'entour d'Ormuzd une vaste et sublime hiérarchie. Il existe une profonde différence entre cette théologie et la théologie chrétienne; c'est que l'auteur du mal n'y est point considéré comme procédant du créateur doué de l'infinie bonté; le droit de répandre le trouble dans l'œuvre parfaite de la création n'est concédé par le souverain Etre à aucun de ses enfans. Ahriman possède, à la vérité, ce droit infernal; mais c'est qu'Ahriman possède aussi une existence indépendante et fatale. Mais en mettant de côté la question de l'origine que le christianisme ne pouvait nullement accepter, à moins de s'identifier en entier avec la religion des Parses, tout le reste présente une analogie évidente. Ahriman à l'instant même de sa naissance, par l'impulsion toute spontanée de sa nature, devient jaloux d'Ormuzd, et désireux de ternir l'éclat de sa création: il est d'abord confondu par le spectacle de la magnificence de l'empyrée; mais la vue de l'homme, sortant de la main d'Ormuzd dans toute sa pureté, lui rend sa première fureur; et, suivi de toutes les légions de l'enfer, il essaie de précipiter Ormuzd de son trône, et de porter la désolation dans le ciel. Les anges s'arment contre cet ennemi redoutable, et, après un long et ardent combat dans les champs du firmament, ils parviennent enfin à vaincre les armées du prince des démons, et à les rejeter dans la ténébreuse demeure. Afin de rendre ce précis plus frappant et plus complet, nous y joindrons quelques citations du texte de Zoroastre, en nous servant, à défaut d'autre traduction, de la traduction de seconde main qu'Anquetil Duperron en a faite. Voici ce que dit le Boun-Dehesch:

« Ahriman, qui existe aussi par le Temps, était dans les » ténèbres avec sa loi. Il a toujours frappé, toujours été mauvais, il l'est encore; mais il cessera de l'être et de frapper. » Et le lieu ténébreux qu'il habitait est ce que l'on appelle » les ténèbres premières: il était seul au milieu d'elles, lui » qui est appelé le méchant.

» Ormuzd, par sa science universelle, connaissait ce » qu'Ahriman machinait dans ses desirs opposés au bien; » comment il devait jusqu'à la fin mêler ses œuvres à celles » du bon principe, et quels seraient à la fin ses derniers efforts. Alors Ormuzd dit: Il faut former par ma puissance » le peuple céleste. Il fut trois mille ans à former le ciel et » son peuple; et Ahriman, toujours méditant le mal et opposé » au bien, ne s'embarrassait pas de ce qui se passait: Ahriman ignorait ce que savait Ormuzd.

» Ensuite ce méchant se leva, et s'approcha de la lumière. » Lorsqu'il vit la lumière d'Ormuzd, lui, qui ne s'embarrasse pas de faire le bien, qui ne desire que de frapper en » daroudj, qui court pour déchirer, il courut dedans pour la » gâter; mais voyant sa beauté, son éclat, sa grandeur, de » lui-même il retourna en fuyant dans les ténèbres épaisses, » et fit un grand nombre de dews et de daroudjs, qui devaient tourmenter le monde.

» Cependant Ormuzd, qui sait tout, se leva. Il vit ce » peuple d'Ahriman, peuple effrayant, pourriture, mauvais, » et qui ne méritait pas d'être produit. Ensuite Ahriman » vit le peuple d'Ormuzd, peuple nombreux, peuple excellent, qu'il convenait de produire, et qu'Ormuzd avait » jugé à propos de donner. »

Ormuzd, désirant éviter ce qui cause du trouble, propose la paix à Ahriman; il sait que le pouvoir de ce dernier ne prévaudra pas contre le ciel, et aura seulement prise sur la race qui habite la terre jusqu'au jour final de la resurrection. Ahriman se voyant condamné à devenir sans force, et à perdre tous ses dews, en est accablé, et retombe dans les ténèbres. Pendant ce temps Ormuzd continue la création, et produit tour à tour chacune de ses parties jusqu'à l'homme.

« Ahriman, qui était sans force, et tous les dews, virent » l'homme pur, et en furent accablés. Ahriman devait être » lié pendant trois mille ans. Tandis qu'il était ainsi lié, cha- » cun des dews lui dit: Levez-vous avec moi, je vais faire » la guerre dans ce monde à cet Ormuzd et aux amschas- » pands; je veux les serrer. Celui qui fait le mal les compta » deux fois séparément, et ne fut pas content. Le darvand » Ahriman craignait l'homme pur. Enfin le darvand Djé » vint au bout de trois mille ans, et lui dit: O Ahriman! » levez-vous avec moi; je vais dans le monde faire la guerre » à cet Ormuzd, aux amschaspands, et les serrer. Alors » celui qui fait le mal compta lui-même deux fois les dews » séparément, et ne fut pas content. Cependant Ahriman » avait grand désir de sortir de cet abattement où la vue de » l'homme l'avait réduit. »

Mais le darvand Djé, désirant allumer son courage, continue, et lui fait un affreux tableau des maux qu'il se prépare à faire peser sur le monde. Ahriman à ce discours est transporté de joie; sortant de son abattement, il bondit, et baise avec frénésie la tête de Djé: son parti est pris, il rassemble les siens, et se prépare au combat.

« Alors Ahriman se présenta à la lumière avec tous les » dews: il vit le ciel; les dews, qui ne cherchent qu'à dé- » truire, portèrent dessus l'oppression. Ahriman seul péné- » tra dans le ciel. Sous la forme d'une couleuvre, il sauta » du ciel sur la terre. Dans le mois Farvardin, le jour Or-

» muzd, il courut du côté du midi. Il vit le ciel; mais il fut » brisé et saisi de frayeur, comme l'est la brebis devant le » loup. » Suivi de ses légions, il couvre le monde de désolation, brûle les cabanes, empoisonne les fontaines, met à mort les animaux utiles : la terre bouleversée est presque détruite; le ciel est obscurci. « Secondé d'un grand nombre » de dews, Ahriman se mêla aux planètes, se mesura avec » le ciel, se mêla aux étoiles fixes, et à tout ce qui avait été » créé; et aussitôt la fumée s'éleva de tous les endroits où » il y avait du feu. Les izeds célestes, pendant quatre-vingt- » dix jours et quatre-vingt-dix nuits, combattirent dans le » monde contre Ahriman et contre tous les dews; ils les dé- » firent, et les précipitèrent dans l'enfer. Le ciel secourut » les izeds, de manière que Péetiâré ne put plus se mêler » avec eux. Mais du milieu de l'enfer Ahriman alla sur la » terre; il la perça, y parut, courut dedans : il bouleversa » tout ce qui était dans le monde. Cet ennemi du bien se » mêla partout, parut partout, cherchant à faire du mal » dessus-dessous. »

Voilà donc la terre livrée à l'esprit du mal; mais cela ne sera point toujours ainsi, et au jour mystérieux de la résurrection des corps, tous les druits de ce méchant principe se trouveront vaincus et réduits à néant. En attendant, Ormuzd donne aux hommes ses anges bienfaisans pour les soutenir et pour les consoler, et, par l'organe de son Prophète, il leur enseigne les prières et les cérémonies qui attirent du ciel ces puissances amies, et repoussent dans leurs ténèbres les génies malfaisans.

Si les Juifs ont éprouvé quelque chose de l'influence que ces croyances, si grandement répandues dans l'Asie, devaient nécessairement exercer autour d'elles, les premiers chrétiens s'en sont ressentis encore bien davantage. Dans l'exposition générale et synthétique de la doctrine catholique, l'origine du mal, rapportée à la chute des anges, se trouve former un mythe presque entièrement conforme au récit de Zoroastre; et cependant, nulle part, dans aucun livre ni de l'Ancien ni du Nouveau-Testament, ce récit ne se peut lire tout d'une pièce; l'ensemble manque, et pour arriver à en consolider les diverses parties par la sanction de la parole révélée, on est réduit à chercher, çà et là, dans les auteurs sacrés, des textes qui se puissent souder pour s'adapter ensuite au but qu'on se propose, et couvrir, en quelque sorte, tous les détails d'un édifice duquel ils s'accommodent, mais duquel ils ne sauraient faire naître l'idée si on les abandonnait à eux-mêmes et dans la place où ils se trouvent. Ainsi l'on conclut que le nombre des anges était supérieur à celui des démons, de ce qu'il est écrit, dans l'Apocalypse de saint Jean, que le dragon entraîna avec lui un tiers des étoiles du ciel; les classifications méthodiques établies dans la troupe des anges reposent sur les différens noms génériques que l'on a recueillis, tant dans les écrits des prophètes que dans les épîtres de saint Paul, qui en fournissent plusieurs totalement inconnus dans les écrits précédens. La doctrine de l'ange gardien repose presque en entier sur le livre d'Hermas, qui n'est cependant point canonique. Enfin les dernières autorités, pour achever de former la base de ce dogme important, ne peuvent se trouver qu'en choisissant parmi les divers sentimens émis à ce sujet par les Pères de l'Eglise; et il s'en faut de beaucoup que ces divers sentimens soient toujours d'accord : ainsi, par exemple, certains Pères, Tertullien, Origène, saint Clément, etc., ont prétendu que les anges étaient des êtres corporels, bien que le corps dont ils étaient revêtus fût d'une substance très subtile, Justin croyait même qu'ils se nourrissaient d'un pain céleste; tandis que d'autres Pères, saint Basile, saint Chrysostôme, les ont considérés comme des êtres purement spirituels. Saint Jérôme pensait que, bien que le monde terrestre n'eût que six mille ans, le monde angélique, dont il n'est pas question dans le récit de Moïse, avait une ancienneté bien plus grande, et durait depuis un nombre de siècles illimité; saint Augustin pensait, au contraire, que Moïse, en disant : « Dans le commencement Dieu créa le ciel et la terre, » entendait parler non du firmament, mais de l'empyrée. Les déclarations des conciles forment donc le principal fondement de tout ce que l'Eglise catholique enseigne sur l'histoire et la nature des anges. Il est remarquable que sur un point aussi capital que celui de la rébellion de ces premiers êtres, il n'y ait pas d'autre appui, dans toute la tradition sacrée, que cette phrase de l'épître de saint Jude, où il est dit : « Je veux vous faire souvenir de ce que vous avez appris autrefois, que le Seigneur retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et réserve pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure. » (Ep. cath. de l'ap. S. Jude, v. 5 et 6) Nous avons montré que si les Juifs connaissaient l'histoire dont leur parle l'apôtre en cet endroit, ce ne pouvait être que par des informations d'une source incertaine, et non point par l'autorité de leurs textes sacrés; c'est aussi dans cette même épître que saint Jude fait allusion à une autre histoire, qui ressemble bien plus à celles qui abondent dans la tradition rabbinique et musulmane qu'à celles qui figurent dans la tradition catholique : il parle de la contestation qui s'éleva entre l'archange Michel et le Diable au sujet du corps de Moïse, dont ils voulaient tous deux s'emparer, et qui a disparu sans qu'aucune révélation ait jamais fait connaître sa destinée. Dans la seconde épître de saint Pierre, on retrouve aussi, relativement à la chute des anges, un verset qui contient exactement les mêmes paroles que celles que nous venons de citer tout à l'heure. Au surplus, dans les divers évangiles, il est fréquemment question de l'intervention individuelle des démons; outre ceux que Jésus chasse habituellement sous toutes sortes de formes du corps des possédés, on se rappelle que Satan, dans le récit de saint Matthieu, porte le fils de Dieu sur le sommet d'une montagne, où il s'efforce de le séduire; ailleurs, Jésus déclare que s'il voulait implorer le secours de son père, celui-ci enverrait des légions d'anges autour de lui pour le défendre. Mais il est remarquable qu'il n'y ait pas un seul passage des doctrines exposées dans ces admirables légendes où il soit dit quelle est la différence essentielle des bons et des mauvais anges, et quelle est la cause de leur séparation originaire au sortir de la création.

Je crois avoir donné une idée, car la matière est trop grave pour se laisser épuiser tout entière en si peu de paroles, du mode suivant lequel les racines du dogme des anges sont implantées dans le terrain de la tradition antérieure, et des grêles filamens par lesquels il adhère au Testament de la nation juive. Je vais maintenant, en m'aidant de la Somme de saint Thomas et de celle des conciles, donner un résumé rapide des principaux points professés par l'Eglise catholique sur le sujet de la création angélique.

Il existe trois sortes de créatures : les créatures spirituelles, les créatures matérielles, et les créatures qui tiennent à la fois du matériel et du spirituel; les premières forment les anges; les secondes, la nature physique et animale; les troisièmes, le genre humain.

La substance des anges est entièrement incorporelle, et c'est ainsi que ces êtres se rapprochent plus que tous les autres de Dieu, qui est incorporel comme eux. Ils constituent un peuple céleste considérablement plus vaste que tous les peuples de la terre; leur espèce n'est point unique, mais il y a dans les espèces la même richesse que dans le nombre; enfin leur substance étant incorporelle, ils sont incorruptibles. La connaissance ne leur vient point par les choses sensibles, et, par suite, ils n'ont point de corps qui leur soit naturellement attaché; cependant ayant plusieurs fois apparu aux hommes avec des corps, cela montre qu'ils peuvent quelquefois s'entourer de cette apparence, mais sans que cette enveloppe puisse être considérée comme une chair vivante. L'espace qu'ils occupent ne tient à eux que d'une

manière purement virtuelle; ils ne jouissent ni de l'ubiquité, ni de la propriété de se réunir plusieurs ensemble en un même lieu; ils peuvent se mouvoir sans être obligés de passer à travers les milieux au-delà desquels ils veulent se transporter; mais cependant ils se meuvent quelquefois d'une manière continue, comme il leur arrive quand ils se montrent à nous. Malgré ce privilège si supérieur à ceux dont nos corps jouissent, leur mouvement n'est cependant pas instantané, et demande toujours un certain temps pour se produire.

L'intelligence des anges ne leur est point consubstantielle; ils ne connaissent donc point, ainsi que Dieu, toutes choses par leur propre essence, mais par l'intermédiaire d'espèces congénères; et plus ils sont d'un ordre élevé, plus aussi les espèces par où ils connaissent se généralisent et deviennent universelles, et les rapprochent ainsi du mode de connaissance que Dieu seul possède. Ils se connaissent entre eux, et connaissent Dieu, mais d'une manière aliquote, et non point comme Dieu se connaît lui-même. Quant aux choses matérielles, ils les connaissent aussi, mais non corporellement; et quant aux choses à venir, ils ne savent que celles dont la production est enchaînée par une nécessité qui se puisse calculer, mais ils ne savent point les autres. Il en est de même quant aux pensées intimes du cœur, qu'ils ne peuvent savoir que dans leurs effets, et non en elles-mêmes, comme Dieu. Les mystères de la grâce ne peuvent leur être connus que par une révélation surnaturelle. Les procédés de leur intelligence sont beaucoup plus parfaits et plus rapides que ceux de l'intelligence humaine; c'est ainsi qu'ils entendent plusieurs choses à la fois, qu'ils n'admettent jamais d'erreurs dans leur entendement, qu'ils n'ont pas besoin de langage, etc. Leur volonté est tout-à-fait distincte de leur intelligence, et ils jouissent du libre arbitre; mais il n'y a jamais en eux ni concupiscence ni colère. La faculté d'aimer est chez eux à la fois élective et naturelle; et fidèles de tout temps au principe que le Verbe de Dieu a révélé aux hommes, ils aiment les autres autant qu'eux-mêmes, et Dieu bien davantage.

Les anges ainsi définis n'existent point de toute éternité. Malgré tous les témoignages contraires que l'on pourrait réunir, ils font partie de l'univers, et ne constituent point un monde à part; ils ont été créés en même temps que tout le reste de la création, non point sur la terre, mais dans l'empyrée, qui est la partie de l'espace la plus élevée et la plus noble.

Ils n'ont point reçu en naissant une béatitude surnaturelle, mais simplement reçu la grâce nécessaire pour se porter vers Dieu; et la béatitude éternelle a été pour eux la récompense de leur première œuvre de charité. Dans cet état bienheureux, ils demeurent stablement dans l'intelligence et l'amour qu'ils ont reçu en naissant, et ne sont plus capables ni de tomber dans le péché, ni d'acquérir des mérites et des récompenses nouvelles.

Voici maintenant ce qui, dans cette théologie, se rapporte au dogme de leur chute, c'est-à-dire à l'origine du mal dans la création, puisque c'est de ce premier ordre de créatures que le mal procède. Toute créature raisonnable est susceptible de pécher, et si elle ne pèche pas, ce n'est point à sa nature, mais à la grâce particulière de Dieu qu'elle le doit. Parmi les anges quelques uns donc ont péché, et tout leur péché se résume dans l'envie et l'orgueil, source de toutes les erreurs et de tous les maux. Il n'est pas douteux par les textes qui en font foi, que le Diable n'ait désiré, aussitôt après sa création, d'usurper la place de Dieu; mais l'on ne doit point entendre qu'il ait voulu ni le détrôner ni lui ressembler, mais simplement acquérir par lui-même des qualités qui ne peuvent résulter que de la grâce de Dieu. Le démon n'était pas méchant dans le principe: ce point est capital, et c'est de ce point, entendu autrement, que dérive le travers des manichéens et de toutes les hérésies qui ont serré de trop près la doctrine du bien et du mal enseignée par les Parses. Cependant, si l'on entend bien le sens des Écritures, il faut croire qu'il pécha à l'instant même de sa création. « Il a été dans la vérité, dit saint Augustin, mais il n'y est nullement demeuré. » Satan, qui fut le plus éminent parmi les rebelles, était aussi le plus éminent de tous les anges; il occupe ainsi un rang à part, et la sublimité de son essence se connaît à l'audace de son crime. Ce premier exemple, en excitant chez les autres anges le désir de l'imitation, a été la cause déterminante de leur chute, car aucun d'eux n'avait été créé mauvais; toutefois ceux qui ont succombé sont bien peu, si on les compare à ceux qui sont restés fidèles.

Ce te chute n'a nullement enlevé à ces anges maudits leur intelligence naturelle; ils ont seulement perdu tous les dons qui viennent de la grâce de Dieu, et leur révolte les a précipités d'une manière absolue dans la réprobation, comme les anges fidèles se sont élevés dans la béatitude éternelle par leur acte d'amour. La douleur que les démons éprouvent n'est nullement une souffrance corporelle, puisqu'ils sont aussi incorporels que les anges du ciel; mais cette douleur est tout entière dans les peines morales, comme l'envie, le dépit, le désespoir, etc. Ce châtiment les suit partout, et ils l'éprouvent particulièrement en deux endroits qui leur sont spécialement affectés: d'abord sur la terre, où ils circulent pour éprouver et séduire les hommes, tandis que les anges bienfaisants y descendent, au contraire, de leur côté, pour les soutenir et les garder: cette charge d'instigateurs du mal est leur rôle providentiel, et c'est par là qu'ils se trouvent rattachés, malgré leur chute, au plan général de la création; ensuite, ils habitent dans l'enfer, qui est, à proprement parler, le lieu déterminé de leur punition. On les voit souvent, dans l'Évangile, implorer Jésus pour ne point être envoyés par lui dans cette affreuse demeure. Leur séjour actuel est donc double; mais au jour de la résurrection des morts, le monde terrestre disparaissant, ils seront relégués à jamais dans l'enfer avec tous ceux qu'ils ont séduits, tandis que les anges célestes, enlevant avec eux les âmes vertueuses, retourneront dans le séjour de la béatitude éternelle.

C'est ainsi que le christianisme, entraîné par les exigences de sa métaphysique, et s'écartant peu à peu, sur le sujet de la matière, du sentiment commun à toutes les autres religions, et même à un grand nombre de ses plus illustres fondateurs, est arrivé à assigner à tous les êtres supérieurs à l'homme une nature essentiellement incorporelle. Ne s'inquiétant pas d'imaginer si, dans les espèces plus élevées en grade que la nôtre, un développement tout nouveau des perceptions et des facultés matérielles ne pourrait pas se trouver en harmonie parfaite avec le développement correspondant de l'intelligence et de la vertu morale, il a placé l'homme au sommet des créatures visibles, non seulement sur la terre, mais dans l'immensité tout entière. Plutôt que de faire rouler dans les profondeurs infinies du firmament, sous la lumière des astres que la Providence y a semés, des mondes plus purs et mieux partagés que le nôtre, il n'a peuplé l'espace qu'avec les abstractions insaisissables de sa théologie, et a condamné les champs étoilés du ciel à n'être à nos regards qu'une triste et accablante solitude. Ses philosophes, enveloppant sans réserve tout l'univers physique dans la sentence portée par eux contre les dures conditions dont nous sommes chargés dans ce grossier atmosphère, n'ont point jugé que nous fussions dignes d'être comptés, de notre vivant sous le soleil, dans cette variété innombrable des anges, par cela seul que la matière nous souille de ses embrassements; et ce n'a point été chose suffisante, à leur idée, pour élever l'homme à ce haut rang, que ce droit qu'il possède comme les anges de toucher au trône de Dieu par l'amour, et de participer aussi à l'exécution de ses desseins suprêmes, suivant le lot de sagesse ou de puissance dont il a reçu la grâce. Ils ont logé notre espèce dans une classe à part faite

de spirituel et de matériel, entre l'ange et la brute; et ils ont rejeté dans un mystérieux avenir le temps où l'humanité, suffisamment éprouvée et affranchie de ses liens, prendra sa place légitime au milieu des légions sublimes qui ont dominé son enfance. En attendant ces jours de rénovation et de beatitude, l'humanité ne demeure point cependant sequestrée dans une destinée solitaire; et de même que c'est dans le monde angélique qu'il nous faut essayer de plonger pour apprécier le principe du bien et du mal et de tout ce que nous sommes aujourd'hui, c'est aussi dans les secrets que ce monde nous dérobe qu'il faut élever nos pensées pour pressentir les fins de ce que nous faisons et do ce que nous éprouvons aujourd'hui. Voilà quelle est en peu de paroles la substance de ce que le christianisme a emprunté aux traditions antécédantes, et de ce qu'il a formulé lui-même sur l'immense chapitre de la création transcendante. Conservons donc cet héritage avec respect et piété, s'il est vrai que les religions, en se succédant, se servent de prophétie l'une à l'autre. Et puisque nos pères, dans cette croyance à des existences individuelles et supérieures, se sont trouvés d'accord avec toutes les autres nations de la terre, restons fidèles, nous aussi, à cette sainte et universelle croyance. Assurons-y notre foi, et nous pourrons alors laisser flotter en liberte dans l'infini nos rêves et nos desirs, sans crainte de nous perdre hors de ce courant de vérités mouvantes que la sagesse humaine enrichit de son perpétuel tribut, et conduit d'âge en âge dans les voies qu'elle ouvre devant elle.

ANGELICO (Fra Giovanni), de Fiesole, que l'on nomme aussi Fra Giovanni de San Marco, s'appelait Santi Tosini de son nom de famille, et fut surnommé le guide des peintres, ou simplement Guido.



(Angelico.)

Ce grand artiste vint au monde à Fiesole, vers l'an 1387. Il commença fort jeune à étudier la peinture sous la direction d'un de ses frères plus âgé que lui de quelques années. Ils faisaient ensemble les miniatures des missels et livres de cour avec une rare perfection, et ils peignirent quelques fresques dans l'église de Fiesole. Giovanni, pour n'être pas distrait par l'inquiétude des affaires et le tracas de la vie du monde des pieuses méditations de l'art religieux au culte duquel il s'était dévoué, et peut-être aussi pour être moins séparé de son frère, prit comme lui l'habit de Saint-Dominique.

Le couvent que les religieux de cet ordre avaient à Fiesole, fut le premier lieu où Fra Giovanni eut occasion de déployer la suave délicatesse et l'angélique candeur qui caractérisent toutes ses peintures; en effet, il y a dans tous les ouvrages de ce bon père quelque chose de si céleste, de si divin dans l'expression de ses têtes de saints, quelque chose de si aérien et de si candide dans les poses et les mouvemens qu'il leur donne, qu'on le nomme encore aujourd'hui par le surnom d'Angelico, que ses contemporains lui avaient donné, comme pour faire entendre que sa peinture était l'ouvrage d'un ange plutôt que d'un simple mortel.

La réputation de ses premiers ouvrages le fit demander à Florence par les religieux de son ordre, et il habita dans cette ville le couvent de San-Marco qu'ils y possédaient. Il travailla d'abord à la décoration de cette maison, et puis il fit pour la chapelle du cardinal degl'Acciavoli une Vierge tenant son fils dans ses bras, avec de très beaux anges, en haut et en bas, qui chantent et jouent des instrumens; sur les côtés on voit saint Laurent, sainte Marie-Madeleine, saint Jacques et saint Benoît, et tout autour de petits sujets tirés de la vie de ces saints, et rendus avec le plus grand soin.

Alors il eut à faire un grand nombre de peintures pour les Florentins et les étrangers, et quoiqu'il cût pu gagner beaucoup d'argent, et se faire une grande fortune individuelle, il ne s'en occupa jamais. Ordinairement, quand on voulait faire prix avec lui pour un tableau, il répondait avec bonté que ce n'était pas son affaire, qu'on devait s'entendre là-dessus avec son prieur, et que pourvu qu'il fût content, il se trouverait assez récompensé de son travail. Si quelquefois il lui tombait de l'argent entre les mains, c'était aux pauvres qu'il appartenait, et il tâchait de le leur distribuer suivant leurs besoins, avec le plus grand discernement.

En 1433, le conseil de la corporation des ouvriers tisserands vint lui demander de peindre, pour la chapelle de ce métier, un grand tabernacle, qu'il exécuta parfaitement, et qu'il orna de peintures d'un goût exquis. Nous rapporterons ici les termes mêmes du marché qui fut conclu entre lui et les ouvriers, pour montrer la modération de ses prix et la confiance qu'on avait en sa bonne foi. « Il sera alloué » à frère Guido, nommé frère Giovanni, de l'ordre de » Saint-Dominique de Fiesole, pour sa peine et sa main-» d'œuvre, cent nonante florins d'or, plus ou moins, sui-» vant qu'il conviendra à sa conscience, pour peindre dans » la chapelle de Notre-Dame dudit métier un tabernacle » peint en dedans et en dehors avec des couleurs d'or et » d'argent, variées, des meilleures et des plus fines qui se » trouvent, avec tout son art et son industrie, suivant les » figures qui sont au dessin. »

Avant ou après l'exécution de ce marché, il peignit la façade du chapitre du couvent de Saint-Marc, et le grand calvaire où il a représenté Jésus crucifié entre deux larrons, la Vierge et sainte Madeleine au pied de la croix, avec un grand nombre de saints et de saintes qui vécurent plus tard : il les rassembla ainsi pour marquer l'efficacité universelle et continue du mystère de la rédemption, et non qu'un homme aussi versé que lui dans l'étude des choses de la religion pût ignorer, comme on l'a dit, l'époque où chacun d'eux avait vécu, ou qu'il eût voulu faire croire qu'ils avaient tous vécu dans ce temps-là, et qu'ils avaient assisté à cette scène. Au-dessous de cette peinture règne une longue frise sur laquelle Fra Angelico a peint les bustes des principaux saints de son ordre. On distingue parmi eux saint Dominique, le fondateur, le cardinal Hugo, commentateur de la Bible, les papes Innocent V et Benoît XI, Albert-le-Grand d'Allemagne, et saint Antoine, archevêque de Florence : cette dernière figure a beaucoup inquiété les commentateurs, qui, ne sachant expliquer comment cette tête se trouve là, sont allés s'imaginer que, malgré sa piété profonde, Fra Angelico avait pu peindre au milieu de ces saints personnages un homme qui, loin d'être canonisé, était encore vivant, puisqu'il ne mourut que le 2 mars 1457, quatre ans après la mort d'Angelico. Il faut n'avoir pas la moindre idée de ce qu'était l'art chrétien du moyen âge pour hasarder une semblable supposition

En effet, si la religion avait déjà perdu quelque chose de son influence toute-puissante, par l'abandon que les prêtres, corrompus par leurs richesses, commençaient à faire des arts et des sciences au profit des laïques, le Borgia n'était pas encore venu, le pape sacrilége qui, par une profanation digne de toute sa vie, fit faire le portrait de son impure Lucrèce, dans une Vierge peinte au Vatican, aux pieds de laquelle il se fit représenter agenouillé en habits pontificaux, impiété d'autant plus révoltante, que personne avant lui ne s'était encore permis d'altérer le caractère typique de la tête consacrée pour la représentation de chaque saint : si l'on avait commencé à consulter la nature, c'était seulement pour chercher moins de raideur dans le mouvement des figures, plus de vérité dans la manière de rendre la tête et les mains; mais personne dans ce temps-là, et à plus forte raison un artiste aussi éminemment religieux que Fra Angelico, ne se serait permis de mettre la tête d'un homme vivant, quel qu'il fût, à la place de celle d'un saint qu'on lui avait appris à peindre avec telle ou telle physionomie invariable. Mais tout cela se concilie parfaitement avec le fait même; car, en examinant de plus près la peinture dont nous parlons, on s'aperçu que la tête du saint archevêque de Florence a été repeinte, après coup, sur celle d'un autre saint, moins important, sans doute, dans l'histoire de l'ordre des Dominicains; la nouvelle peinture, détachée par place de la muraille, laisse même apercevoir des traces de la figure qu'elle a remplacée.

La réputation de Fra Angelico s'étant répandue dans toute l'Italie, par les nombreux travaux qu'il avait exécutés à Florence et dans d'autres villes, pour les églises et les maisons de son ordre, le pape Nicolas V le fit venir à Rome, comme le plus grand artiste de son temps, pour peindre la chapelle où il entendait la messe au Vatican. Il y peignit une suite de sujets tirés de la vie de saint Étienne et de saint Laurent, qui ont été gravés sous l'empire d'une manière détestable : cependant on retrouve encore dans ces pitoyables estampes quelque chose du style élevé et de la sublime simplicité de l'artiste.

Il fit encore, pour le même pays, les miniatures de plusieurs livres, dans lesquelles il fut aidé par son frère, et les peintures de la chapelle du Saint-Sacrement, qui fut ruinée par Paul III, pour la remplacer par un escalier. Dans cet ouvrage, qui passait pour son chef-d'œuvre, Angelico avait peint plusieurs traits de la vie du Christ avec une perfection incroyable.

Un jour, Nicolas, qui, par la fréquentation journalière de ce grand artiste, comprenait tous les jours davantage ce qu'il valait, lui proposa l'archevêché de Florence, alors vacant; mais lui se jeta aux genoux de Sa Sainteté, la suppliant de le dispenser d'obéir, parce qu'il ne se sentait pas propre à gouverner les peuples, ajoutant qu'il y avait dans son couvent un frère dévoué aux pauvres, très savant, très versé dans les affaires du monde, et très capable de gouverner, craignant Dieu sur toute chose, et qui conviendrait mieux que lui pour cette dignité. Le pape, cédant à ses instances, lui accorda la grâce qu'il demandait, et frère Antoine, de l'ordre des prédicateurs de Saint-Dominique, fut nommé archevêque de Florence; c'est le même qui fut canonisé par Adrien VI, et dont le portrait fut placé dans la frise peinte par Angelico.

Fra Giovanni fut un homme très simple dans ses mœurs, et très scrupuleux observateur de ses devoirs de religion. Comme l'assiduité de ses travaux nuisait à sa santé, le pape l'engageant un jour à diminuer quelque chose de l'observation rigoureuse de la règle de Saint-Dominique, et surtout à manger de la viande, Angelico, sans songer à l'autorité suprême du pape qui lui donnait ce conseil, répondit qu'il ne saurait se le permettre sans y avoir été autorisé par son supérieur. Il a toujours vécu dans le recueillement, et n'a jamais peint que des saints et des sujets de dévotion. Il aurait pu devenir fort riche, mais il ne s'en inquiétait pas, disant que la richesse consiste à savoir se contenter de ce qu'on a. Il fit peu de cas du pouvoir qu'on lui offrit à plusieurs reprises, disant qu'il était moins difficile d'obéir, et ne désirant pas d'autre dignité que la gloire du Paradis. Il fut humain et sobre, et s'arracha des liens de la société, répétant souvent que ceux qui se livraient aux arts avaient besoin de calme et de tranquillité d'esprit, et qu'un homme qui peignait les histoires du Christ devait vivre dans la contemplation du Christ. Quant à lui, jamais il ne se mettait à peindre sans avoir passé une heure au moins dans la prière et la méditation, et souvent il travaillait avec une émotion si profonde, que sa joue était baignée de ses larmes. Aussi les saints qu'il a peints sont vraiment des saints; il y a en eux une expression de béatitude céleste qu'on ne trouve au même degré dans les ouvrages d'aucun autre peintre. Son humilité chrétienne était si grande, qu'il ne retouchait jamais aucune de ses peintures pour les rendre plus correctes; il les laissait telles qu'il les avait peintes d'abord, disant que telle avait été la volonté de Dieu. Sa vie se passa ainsi dans le recueillement et l'application au travail, et il mourut comblé d'ans, au mois de septembre 1455.

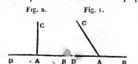
Il fut enterré à Rome dans un riche tombeau de marbre, sur lequel sa statue est couchée, la tête appuyée sur un coussin de pierre. Ses frères firent graver ces vers sur son monument :

Non mihi sit laudi quod eram velut alter Apelles;
Sed quod lucra tuis omnia, Christe, dabam :
Altera nam terris opera extant; altera cœlo.
Urbs me Johannem flos tulit Æthruriæ.

ANGLE. L'angle, dit Euclide, est l'inclinaison mutuelle de deux droites qui se coupent. Selon d'autres géomètres, c'est l'ouverture de deux lignes, ou encore la quantité dont deux lignes sont écartées entre elles. Ces diverses périphrases qu'on fait ainsi équivaloir au mot angle satisfont-elles aux conditions que doit remplir une vraie définition, et surtout aux rigoureuses conditions d'une définition mathématique? Nous ne le croyons pas, vu que ces expressions *inclinaison*, *ouverture*, *écart*, n'offrent point à l'esprit une idée précise, et qu'avant d'être substituées au mot *angle*, elles devraient recevoir elles-mêmes des définitions spéciales; leur sens géométrique devrait être préalablement fixé. M. Bertrand (de Genève), dans ses *Élémens de géométrie*, a fait disparaître avec bonheur, ce nous semble, cette notable imperfection philosophique de la science, en disant que l'angle est *la portion de plan que contiennent entre elles deux droites qui se coupent, et qui sont terminées à leur point de commune section*. Comme on doit supposer le plan sur lequel l'angle est tracé étendu à l'infini dans tous les sens, l'angle est donc lui-même une étendue superficielle infinie, bornée seulement dans le sens de ses *côtés*, c'est-à-dire par les deux lignes droites qui le comprennent, et dont le point d'intersection forme ce qu'on appelle le *sommet* de l'angle. Cette définition n'a pas seulement l'avantage d'offrir une image nette de l'objet défini; ce qui la rend très précieuse, c'est surtout de procurer une deduction facile de la propriété fondamentale des lignes parallèles, propriété érigée par Euclide en **postulatum**, bien qu'elle ne soit pas évidente par elle même, et dont les géomètres avaient depuis lui tenté vainement la démonstration. D'après cela, il regrettable que les idées de M. Bertrand ne soient pas généralement admises dans l'enseignement. Elles dissiperaient les doutes que l'élève peut fort légitimement concevoir sur la rigueur d'une science dont la méthode paraît se trouver en défaut dès les premiers pas. Allèguerait-on, d'ailleurs, pour repousser la notion qui fait de l'angle une étendue superficielle, le motif que cette notion implique l'idée de l'infini? Mais l'idée de l'infini n'a rien ici

d'obscur, ni d'équivoque. Et, de plus, qui est-ce qui peut faire de la géométrie sans l'idée de l'infini? Cette idée n'est-elle pas comprise, au moins implicitement, dans la conception des lignes et surfaces courbes?... D'autre part, comme la géométrie, ou plutôt comme l'intelligence humaine, ne connaît dans l'espace que des lignes, des surfaces et des volumes, si on n'accepte pas que l'angle soit une étendue superficielle, il faudra dire alors quelle sorte d'étendue c'est qu'un angle? quelle espèce de grandeur? Si ce n'est pas surface, ce sera donc ligne ou bien volume? Toujours est-il que les mots inclinaison, ouverture, écart, n'éclairent pas du tout la question.

Il peut arriver que deux droites soient situées dans des plans différens, et que, par conséquent, elles ne se rencontrent pas : comme si, par exemple, vous traciez une certaine ligne sur un tableau horizontal, et si vous conceviez en même temps une seconde droite inclinée d'une manière quelconque à l'horizon, et perçant le tableau dans un point extérieur à la première. A deux pareilles lignes on ne saurait appliquer immédiatement la notion d'angle. Pour caractériser leur direction relative, il faut supposer qu'on mène, par un point quelconque de l'espace, deux nouvelles lignes qui leur soient respectivement parallèles. L'angle ainsi formé sera réputé celui des deux droites proposées.



Voici maintenant l'explication de quelques termes usuels qu'on ne peut pas se dispenser de connaître. On appelle *adjacens* les deux angles (CAB et CAD) qu'une droite CA fait avec une deuxième droite BD (fig. 1 et fig. 2). Lorsque les angles adjacens sont inégaux, comme dans la fig. 1, le plus grand des deux est un *angle obtus*, et le plus petit un *angle aigu*: on dit alors que la ligne CA est *oblique* à BD. Mais si les deux angles adjacens sont égaux, comme dans la fig. 2, chacun d'eux est ce qu'on appelle un *angle droit*, et la ligne CA est une *perpendiculaire*. D'ailleurs, le caractère de l'égalité entre deux angles consiste dans la possibilité de les superposer exactement l'un à l'autre. Supposez qu'on ait découpé l'angle CAB suivant toute la longueur de son côté AB, et qu'ensuite on le fasse tourner sur le côté CA, comme le feuillet d'un livre, jusqu'à ce qu'il vienne s'appliquer sur la région située à gauche de cette ligne CA; si alors le côté AB couvre la ligne AD, c'est la preuve que les deux angles CAB et CAD sont égaux.

On voit que les deux angles inégaux de la fig. 1, aussi bien que les deux angles égaux de la fig. 2, comprennent ensemble toute la région située d'un même côté de la ligne BD : c'est pourquoi on dit que *la somme de deux angles adjacens est toujours équivalente à deux angles droits*. De plus, comme les deux régions situées de part et d'autre de la ligne BD sont parfaitement identiques, l'angle droit, qui est la moitié d'une de ces régions, est donc le quart de toute l'étendue angulaire qui environne le point A, c'est-à-dire le quart de l'étendue que couvrirait successivement le côté CA, si, partant de la position initiale AB, il tournait tout autour du point A, de manière à dépasser la position AD, et revenir enfin se coucher sur AB.

Ceci vous fait connaître la *mesure* de l'angle droit, c'est-à-dire son rapport numérique avec une grandeur fixe de même nature et que vous pouvez toujours vous représenter. Également nous saurons la mesure d'un angle quelconque toutes fois que nous connaîtrons son rapport numérique avec l'étendue angulaire qui embrasse le plan tout entier. L'expression de la mesure de l'angle est d'ailleurs susceptible de varier, parce qu'on ne prend pas toujours cette même étendue angulaire pour terme immédiat de comparaison. Le plus ordinairement on suppose les quatre angles droits autour du sommet, partagés en 360 parties égales, qu'on nomme *des degrés*. La mesure d'un angle quelconque est alors exprimée par le nombre de degrés et fractions de degrés qu'il contient : par exemple, l'angle droit est mesuré par 90 de ces degrés. Quelquefois on a adopté la division en 400 parties égales, et alors l'angle droit est de 400 degrés. Un angle égal au tiers de l'angle droit est de 30 degrés dans la première division, et de 33 ⅓ dans la seconde, etc.

Jusqu'ici nous n'avons encore que la notion théorique de la mesure des angles; il faut maintenant découvrir le fait géométrique qui est proprement le principe technique de cette mesure. Il ne suffit pas, en effet, de savoir qu'un angle étant construit, sa mesure, c'est-à-dire son rapport avec l'angle droit ou avec les quatre angles droits qui remplissent l'espace autour de son sommet, est quelque chose d'absolument déterminé; ou réciproquement, si ce rapport est donné, que la grandeur de l'angle, et conséquemment sa construction, est virtuellement, implicitement donnée. Il faut encore pouvoir passer de l'une à l'autre de ces choses : par exemple, il faut savoir partager l'espace angulaire total en 360 ou 400 parties égales; et après cela trouver combien de ces parties sont contenues dans un angle donné; ou bien encore, si on nous dit qu'un angle est de 15 ou 20 degrés, il faut savoir construire cet angle, etc.

Ce furent là, n'en doutons point, de grandes et épineuses difficultés pour les premiers hommes qui s'adonnèrent à la géométrie; et la solution de ces difficultés est un des plus grands bienfaits que la science ait pu recevoir du génie dans ces temps reculés.

La mesure des angles a été ramenée à celles des arcs de cercle à l'aide de cette considération, que, le cercle étant parfaitement identique à lui-même tout autour de son centre, les angles égaux qui ont leur sommet au centre du cercle interceptent sur la circonférence des arcs égaux; ou, plus généralement, des angles quelconques sont entre eux précisément dans le même rapport numérique que les arcs interceptés. Ainsi, l'angle CAB est à l'angle CAD, comme l'arc *cb* est à l'arc *cd*; et chacun de ces angles est à l'étendue angulaire totale comme son arc est à la circonférence entière. (Notez que la grandeur du rayon du cercle est arbitraire; il suffit qu'elle soit la même pour tous les angles que l'on veut comparer.) La nature du cercle permettant d'ailleurs qu'on puisse connaître le rapport d'un arc donné, quel qu'il soit, avec la circonférence entière, sinon toujours exactement, au moins avec tel degré d'approximation qu'on le jugera convenable, la question de la mesure des angles se trouve donc complètement résolue. Si, par exemple, on veut avoir la mesure d'un angle en degrés et fractions de degré, on partagera la circonférence du cercle en 360 ou 400 parties égales; et il suffira de compter combien de ces parties sont contenues dans l'arc qu'interceptent les côtés de l'angle proposé. Tel est, en particulier, le principe de construction essentiel à tous les instrumens qu'on applique à l'observation directe des grandeurs angulaires. (Voyez les mots GRAPHOMÈTRE, CERCLE DE RÉFLEXION, CERCLE RÉPÉTITEUR, THÉODOLITE.)

Le problème de diviser un angle en plusieurs parties dépendra, d'après ce qui précède, de la division de l'arc correspondant : et comme on ne peut diviser un arc par la règle et le compas qu'en 2, 4, 8, 16, etc., parties égales, les seules divisions de l'angle qu'on puisse accomplir exactement suivront la même progression. Le problème de *la trisection de l'angle* qui a tant occupé les anciens géomètres, et à plus forte raison la division de l'angle en *cinq, sept*, etc., parties égales, ces problèmes sont au-dessus des ressources

de la géométrie élémentaire, et doivent, sous ce rapport, être rangés dans la même catégorie que *la quadrature du cercle*. Remarquons toutefois que la circonférence entière, et conséquemment l'espace angulaire total qui environne un point, est susceptible d'un certain nombre de divisions exactes autres que celles de la progression 2, 4, 8, 16, etc. (Voyez POLYGONES).

La mesure des angles par les arcs de cercle qui leur correspondent ne doit pas vous intéresser seulement à cause de son importance pratique. Voyez-y surtout un bel exemple de cet esprit général des mathématiques, lequel consiste, dans toutes les questions de mesure, à substituer aux grandeurs proposées d'autres grandeurs qui soient liées avec les premières par des lois déterminées, mais dont la mutuelle comparaison soit plus facile. Ainsi, dans l'espèce qui nous occupe, si on adopte la définition de l'angle que nous avons proposée, d'après M. Bertrand, on doit dire que *le rapport des étendues superficielles infinies représentées par les angles est remplacé par le rapport des étendues linéaires finies des arcs correspondans*. Quoi qu'il en soit, ayant compris comment des arcs de cercle peuvent être substitués à des angles dans les calculs ou dans les constructions graphiques, vous apprendrez sans étonnement qu'on a été conduit à remplacer les arcs eux-mêmes par certaines lignes droites qui en dépendent, de sorte que finalement le calcul ou bien la construction des angles sont presque toujours ramenés à la construction ou au calcul de ces lignes droites. Ceci recevra de plus amples développemens au mot TRIGONOMÉTRIE.

Dans tout ce que nous venons de dire, la notion d'angle se rapporte à la situation relative de deux lignes droites. Mais deux plans qui se rencontrent peuvent aussi être plus ou moins inclinés l'un à l'autre. Cette mutuelle inclinaison de deux plans est ce qu'on appelle un *angle dièdre*, afin de le distinguer de l'angle de deux droites, qui est un *angle plan*. Pour nous, sans reproduire les motifs allégués au commencement de cet article, nous dirons que l'angle dièdre est l'*espace compris entre deux plans qui se coupent si qu'on suppose terminés à leur commune intersection*. En examinant d'ailleurs les diverses circonstances suivant lesquelles un plan peut en rencontrer un autre, vous aurez aussi les notions d'angles dièdres *obtus*, *aigus* ou *droits*; et généralement vous serez conduits à prendre pour mesure d'un angle dièdre son rapport numérique avec tout l'espace qu'on peut concevoir autour de la commune intersection, c'est-à-dire avec l'espace que décrirait un des deux plans tournant autour de cette intersection comme charnière et accomplissant une révolution totale. La mesure d'un angle dièdre ne peut être qu'un tel rapport, parce que la mesure de toute grandeur ne peut résulter que de sa comparaison *avec une grandeur de même nature*. Mais ici encore, nous allons découvrir un fait géométrique qui deviendra le principe technique de la mesure des angles dièdres. C'est qu'en traçant, par un point quelconque de la commune intersection, deux droites perpendiculaires à cette intersection, et respectivement situées dans chacun des plans, l'*angle plan*, ainsi formé, croît ou diminue précisément dans le même rapport que l'angle *dièdre* proposé. La mesure des angles dièdres se trouve donc ramenée à celle des angles plans, comme celle-ci a été ramenée à la mesure des arcs de cercle. C'est une nouvelle application de cet esprit général des mathématiques que nous signalions tout à l'heure.

Lorsque trois plans ou un plus grand nombre de plans se rencontrent en un même point, leur assemblage forme ce qu'on appelle un *angle solide*, ou *polyèdre*, dans lequel il y a lieu de considérer, 1° les angles dièdres que forment ces plans pris deux à deux; 2° les angles plans que forment entre elles leurs communes intersections. Pour fixer les idées par un exemple, le dé à jouer (cube) présente à ses huit sommets autant d'angles solides (*trièdres*), dans chacun desquels les trois angles dièdres sont droits, aussi bien que les trois angles plans. Le calcul des relations qui existent entre les angles dièdres et les angles plans d'un même angle solide est du ressort de la TRIGONOMÉTRIE SPHÉRIQUE.

Les notions élémentaires que nous avons réunies dans cet article sont indispensables à ceux qui veulent acquérir quelques idées précises en mécanique, en astronomie, en géodésie, etc., et généralement dans toutes sciences qui supposent l'application de la géométrie; la considération des angles y étant presque toujours de première nécessité.

ANGLETERRE. L'Angleterre forme la partie méridionale de l'île appelée Grande-Bretagne, qui, comme chacun le sait, comprend encore l'Écosse. Il ne faut pas confondre la dénomination de Grande-Bretagne avec celle des Iles Britanniques, lesquelles renferment de plus l'Irlande, les Sorlingues, etc. Nous ne parlerons ici, sous le rapport géographique, que de l'Angleterre proprement dite, et nous renverrons au mot BRITANNIQUES (Iles) les considérations qui s'appliquent à l'ensemble de ces îles. Comme on trouvera également à l'article que nous indiquons une carte géographique générale, nous croyons inutile de reproduire ici la carte particulière de l'Angleterre.

L'Angleterre s'étend à peu près en forme de triangle, entre 49° 55' et 55° 50' de latitude nord, et entre 0° 35' et 7° 58' de longitude. Sa superficie est de 6,500 lieues carrées, dont les portions productives et stériles sont entre elles comme vingt-cinq est à six. Le sol présente en général du côté de l'ouest une élévation peu sensible, qui se change en très hautes montagnes dans le Cumberland, le pays de Galles, et l'étroit promontoire de Cornouailles. Ce côté de l'Angleterre est profondément découpé par les golfes qui forment l'embouchure du Mersey et de la Severn, entre lesquels s'étendent les montagnes pittoresques et stériles du pays de Galles, dont une, le Snowdon, s'élève à plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Toute cette chaîne se compose de terrains primitifs: on trouve le granite dans le Cornouailles et le Cumberland; mais dans ce dernier comté et dans le pays de Galles, il est généralement recouvert par une couche d'ardoise schisteuse. La côte orientale, au contraire, est presque entièrement de formation secondaire; elle s'étend en plages basses et sablonneuses, ou s'élève en roches crayeuses, analogues à celles de la côte opposée de France ou de Belgique. Les principaux golfes qui découpent la côte orientale sont formés par l'embouchure du Trent et de la Tamise; et comme ces deux rivières ne sont séparées à leurs sources que par une faible distance de celles du Mersey et de la Severn, qui se jettent dans la mer du côté de l'ouest, et sont navigables de bonne heure, on a pu assurer facilement, au moyen de plusieurs canaux, des communications nombreuses d'une mer à l'autre. La côte méridionale n'a d'autre golfe que l'embouchure de l'Exeter; les roches crayeuses en occupent plus de la moitié, s'arrêtent à l'île de *Wight*, et sont remplacées là par les terrains inférieurs jusqu'à la pointe ouest (*Land's End*, ou Finistère), où commence le granite. Les montagnes qui occupent le centre de l'Angleterre, et d'où s'échappent en divers sens les quatre rivières dont nous venons de parler, sont considérées comme un embranchement des monts Cheviots; elles n'atteignent pas une grande hauteur; leurs sommets s'élèvent en général d'autant plus, qu'ils sont situés plus à l'ouest.

Les couches minérales du sol de l'Angleterre ont beaucoup d'étendue et une grande importance. Les meilleures qualités de houille se trouvent sur la côte nord-ouest, et surtout dans le comté de Durham. A l'autre extrémité de l'Angleterre, c'est-à-dire au sud-ouest, l'étain, le plomb et le cuivre, se trouvent mêlés au granite de Cornouailles. Mais le plus riche produit de ce genre est donné par cette immense veine de houille et de fer mélangés qui, du nord

du pays de Galles, s'étend à travers les comtés du centre jusqu'à Nottingham et Leeds.

Cette présence simultanée du minerai et du combustible sur un même point, a singulièrement favorisé les progrès rapides et les immenses développemens de la manufacture anglaise, comme nous le ferons remarquer dans l'esquisse que nous voulons tracer de la richesse commerciale du pays.

Les plus anciens habitans de l'Angleterre, comme aussi ceux de la France, appartenaient, suivant les meilleures données historiques, à cette race galate ou celtique, qui, dans l'origine, couvrit à elle seule toute l'Europe occidentale. Quant aux deux races que nous confondons aujourd'hui sous le nom de Celtes, la Gaëlique et la Kymrienne, il est naturel de supposer qu'en France comme en Angleterre elles se superposèrent l'une à l'autre, et qu'une population gaëlique pure, troublée dans sa paisible possession du sol par une invasion de Kymris, fit place à une race celtique mélangée, et qui se distingue de la première, tant par l'adoption du régime des castes, que par celle du culte druidique, si bien connu par les descriptions que nous en a données César. Il ne reste en Angleterre aucun débris de la race celtique primitive ou anté-druidique, c'est-à-dire des Gaëls purs; mais les points les plus reculés des pays de Galles et de Cornouailles sont encore habités aujourd'hui par les restes de la seconde race, celle des Kymris. Et pourtant ceux-ci, au lieu de se donner comme ayant vaincu et chassé les Gaëls, soutiennent au contraire, dans leurs vieilles traditions, qu'ils ont émigré paisiblement, les uns des côtes de Bretagne (Llydaw), les autres de celles de Gascogne (Gwasgwyn); assertion qui nous semble contredite par un fait remarquable: c'est que, même dans l'Angleterre proprement dite, les noms de lacs, de montagnes et de rivières, sont empruntés au dialecte gaëlique, et non pas à celui des Kymris. Le nom du pays tout entier fut pris néanmoins de celui (Brython) que portait la tribu kymrienne, originaire de Bretagne, et ce nom remplaça bientôt dans l'usage universel celui des Cassitérides (les Iles d'Etain) forgé par les Grecs, et employé par Strabon.

L'un des traits les plus remarquables de la destinée des Kymri-Celtes est d'avoir su, alors même qu'ils étaient en décadence comme nation, conserver ou ressaisir la prépondérance sur des races plus puissantes et victorieuses; et cela au moyen d'une organisation religieuse, à l'aide du culte et de la hiérarchie des druides. C'est ainsi que, refoulés à l'ouest de la Gaule, entre la Seine et la Loire, chassés de là en Angleterre, puis relégués dans les îles et les montagnes, à l'ouest de ce dernier pays, par les conquérans Teutons ou les Scandinaves venus du nord-est de l'Europe, ils n'en réussirent pas moins, dans cet état d'abaissement, à fonder un souverain pontificat, une sorte de papauté druidique, qui répandait ses missionnaires non seulement sur la Grande-Bretagne, mais encore sur les Gaules, prêchant le dogme asiatique d'un respect absolu pour une aristocratie sacerdotale, et la nécessité pour chaque fidèle de lui sacrifier sa vie ou celle de ses frères, chaque fois que cette preuve de dévouement serait exigée.

La conquête du nord de l'Europe par les Romains, et surtout celle de l'Angleterre, fut comme une inondation qui, gagnant de proche en proche, couvrit le pays entier, submergea tout ce qu'il renfermait d'indépendance native et d'institutions nationales; puis se retira lentement, laissant après elle des marécages déserts et stériles. Les conquêtes des Barbares, au contraire, ressemblaient davantage aux débordemens soudains d'un torrent qui renverse tout sur son passage, efface et confond toutes les limites, écrase les hommes avec leurs habitations; mais aussi, quand cette fureur passagère s'apaise, il se retire en un instant, et s'il laisse après lui des ruines et des déserts, il n'a pas manqué non plus de déposer, pour ainsi dire, et des matériaux pour rebâtir les ruines, et des bras pour cultiver les déserts. La domination romaine fut pour l'Angleterre comme une suspension léthargique de la vie. La conquête saxonne fut pour elle, au contraire, le signal d'une véritable résurrection.

C'est de l'invasion anglo-saxonne que datent, pour l'Angleterre actuelle, et ses institutions, et sa nationalité, et la race, et le caractère de ses habitans. Nous parlerons ailleurs de la confédération saxonne (voyez SAXONS). Le pays d'où émigrèrent les *Angles* était, suivant l'opinion commune, situé où est aujourd'hui le duché de Sleswick; mais ils durent habiter originairement un pays plus méridional. La loi des Angles et celle des Warnes ayant été réunies en un seul corps, on peut en induire qu'une tribu du premier de ces peuples, et peut-être même la principale tribu, était établie dans la Westphalie. Les Saxons envahirent l'Angleterre vers le milieu du ve siècle, à la fin duquel seulement les Angles se joignirent à eux. La race kymrienne, refoulée vers l'ouest, opposa aux conquérans la plus vigoureuse résistance sous les ordres d'un chef nommé Arthur, et devenu célèbre depuis dans les traditions poétiques. Au bout d'un siècle, les Saxons avaient institué leur heptarchie et consommé la conquête. Alors il arriva, en Angleterre comme en France, que la tribu de conquérans établie dans le voisinage de l'ennemi vaincu, et tenue sans cesse en haleine par ces peuplades belliqueuses, finit par soumettre à sa domination tous ses compatriotes amollis par la paix et l'oisiveté: ainsi les Austrasiens subjuguèrent tous les peuples de race teutonique établis en même temps qu'eux dans la Gaule; ainsi les Saxons de l'ouest, qui eurent à défendre contre les insurrections kymriennes la frontière de Cornouailles et du pays de Galles, finirent par étendre leur empire sur tous leurs compagnons de conquête. Egbert, roi des Wessex ou des Saxons de l'ouest, réunit dans sa main l'heptarchie tout entière. Alfred-le-Grand fut son petit-fils. Les guerres civiles chez les Saxons eurent plutôt le caractère de contestations entre des chefs pour le pouvoir suprême, que celui de luttes acharnées entre des races ennemies. Pendant le cours du IXe siècle, les Anglo-Saxons firent d'immenses progrès en civilisation; ils fondèrent ces institutions et ces lois qui sont encore aujourd'hui la base de la prospérité de l'Angleterre.

Les Anglo-Saxons apportèrent de la Germanie les principes teutoniques d'organisation sociale et politique, et réussirent à les implanter en Angleterre, où leurs développemens ont été préservés presque entièrement du contact de l'esprit féodal. Ainsi les grandes assemblées législatives, ou *Wittenagemot*, qui, en France on en Allemagne, furent alternativement à la merci des guerriers ou des prêtres, restèrent constamment en Angleterre la réunion des anciens et des sages. C'est aussi en Angleterre que, pour la première fois, les *compurgatores* devinrent des jurés, et que naquit cette institution de juges populaires, l'une des bases principales de la liberté moderne. Quoique Alfred ait essayé d'imiter Charlemagne dans ses règlemens administratifs, en établissant une hiérarchie de fonctionnaires civils et militaires, il ne parvint néanmoins qu'à organiser séparément chaque localité, de telle façon que le moindre district pût lui-même pourvoir à sa police intérieure, et se défendre contre les invasions, tandis que Charlemagne avait essayé, et non sans quelque succès, d'opérer dans son empire une véritable centralisation. Le caractère distinctif des formes sociales anglo-saxonnes, c'est d'avoir été instituées par la nation et pour elle, tandis que la haute classe, les rois et leur noblesse, se montraient incapables de rien fonder. Aussi les monarques saxons ne tardèrent-ils pas à se mettre en opposition avec l'esprit de liberté qui animait leurs peuples. Ils firent des voyages en France, des pèlerinages à Rome, et, de retour dans leur pays, voulurent le pousser vers l'ordre de choses qu'ils avaient observé à l'étranger. Alfred lui-même a laissé un testament par lequel il déclare

approuver le nouveau système des successions féodales, et donne l'exemple alors inouï de la disposition de tous les biens en faveur d'un seul fils. Les successeurs d'Alfred furent de plus en plus anti-saxons, et le dernier d'entre eux, Edouard-le-Confesseur, était plutôt un Normand qu'un Saxon. De là l'indifférence des populations anglo-saxonnes pour leurs monarques. En résistant aux Danois, elle redoutaient bien moins la domination étrangère que les habitudes de pillage de leurs ennemis. Pourvu que les chefs danois manifestassent le désir de se fixer dans une résidence et de gouverner le pays, les paysans anglo-saxons se soumettaient à eux volontiers, comme ils firent plus tard à Guillaume-le-Conquérant. Tout ce que demandaient les Anglo-Saxons, c'était le maintien de leurs usages et de leurs lois, la jouissance paisible de leur administration locale et de leur grossière indépendance; ils s'inquiétaient peu de savoir quels hommes étaient placés au-dessus d'eux à titre de rois ou de nobles; et en persistant, même sous les rois normands, dans cet esprit de liberté patiente et opiniâtre, ils parvinrent à sauver les institutions qui leur étaient le plus chères. Les Normands élevèrent sur le sol anglais l'édifice politique de la féodalité; mais ils ne firent que le superposer à l'ancienne base sociale de l'organisation anglo-saxonne, qui a survécu et subsiste encore aujourd'hui dans l'esprit du peuple anglais, et dans son attachement à ses vieilles lois toujours en vigueur (*the common Law*).

Jamais il n'a existé de domination plus tyrannique que celle exercée par Guillaume sur les Anglais, comme peuple conquis, et sur les Normands, au moyen de ses concessions de terre. C'était la féodalité avec tous ses genres d'oppression, et moins son indépendance. Le résultat de cette tyrannie fut de forcer l'aristocratie normande et les princes de la maison royale à faire cause commune avec les Anglais opprimés, et à chercher comme eux quelque garantie contre les coups d'un pouvoir arbitraire. C'est pourquoi, tandis qu'en France la faiblesse du roi et du peuple les amenait à se liguer contre l'aristocratie, en Angleterre l'oppression qui pesait à la fois sur l'aristocratie et le peuple les contraignit de s'unir pour tenir tête à la royauté. Aussi, en France, les efforts combinés du roi et du peuple tournèrent principalement à l'avantage de la couronne, ou donnèrent çà et là naissance à quelques chartes de franchises municipales, tandis qu'en Angleterre l'alliance bien plus imposante de l'aristocratie et du peuple produisit la grande charte, où les droits des classes inférieures ne furent pas oubliés. Il est un fait remarquable, c'est que les rois normands, toutes les fois qu'ils ont voulu retremper leur puissance au baptême de la popularité, ont promis le rétablissement des lois saxonnes. Les Normands ne mettaient pas moins d'insistance que les Anglais eux-mêmes à réclamer le bienfait de ces lois; et quand on essaya pour la première fois d'enchaîner le roi Jean par la légalité, Langton lui fit jurer de gouverner d'après les lois saxonnes. Elles furent invoquées parfois par les rois eux-mêmes pour le maintien de l'indépendance nationale, et ce fut le rétablissement d'une loi saxonne que Henri II opposa à la prétention qu'élevait Thomas Beckett de soustraire le clergé à la juridiction des cours séculières. Ce fut l'ancien esprit saxon qui présida à la rédaction de la grande charte, où furent consacrés ces deux principes: nécessité d'une assemblée nationale, son droit exclusif et absolu de consentir l'impôt, origine du parlement; en second lieu, garantie du jugement par les pairs, et de l'observation de certaines formes légales dans toute procédure criminelle. Ce dernier bienfait, qui s'étendait à la fois à toutes les classes de la nation, n'était qu'une transformation du système des *compurgatores* saxons. La grande charte fut arrachée, en 1215, à la tyrannie du roi Jean; mais son complément le plus précieux fut imaginé par un adversaire de son fils Henri III. Ce fut Simon de Montfort, fils du chef de la croisade contre les Albigeois, qui, occupé à guerroyer contre Henri III, eut l'idée de joindre aux lettres par lesquelles il convoquait au parlement les tenanciers de la couronne, un ordre pour chaque comté d'y envoyer en même temps deux chevaliers, et pour chaque ville de députer aussi deux bourgeois. C'est donc à un étranger que les Anglais sont redevables de l'institution dont ils sont le plus fiers, le gouvernement représentatif: ceci eut lieu en 1265.

Ce progrès dans les institutions politiques en amena un dans l'esprit public, et dans ce que l'on peut appeler alors la littérature de l'Angleterre. Il suffit de comparer l'histoire de Matthieu Paris avec la chronique de Hoveden, pour remarquer à quel nouveau degré d'énergie le sentiment de la nationalité s'est élevé chez le plus moderne de ces deux écrivains. Un autre symptôme heureux caractérise l'Angleterre à cette époque, la distingue profondément de la France, et forme le point de séparation entre les modes du développement politique des deux pays. C'est la fusion complète de la petite noblesse avec les communes, tandis que sur le continent, au contraire, une ligne de démarcation de plus en plus infranchissable pour les classes inférieures était tracée entre les nobles de naissance et tout le reste de la nation. Cette fusion eut pour cause, en Angleterre, tant l'alliance que nous venons de signaler entre la noblesse et le peuple, que leur respect commun pour l'égalité qu'établissait la loi saxonne. Un article de cette loi, qui en révèle bien l'esprit, dispose que: «Tout négociant, après avoir fait trois voyages sur mer, sera de plein droit élevé à la dignité de *thane* ou noble.» Pour apprécier la différence de la condition des hommes en France et en Angleterre, dit Hallam, il suffit de comparer l'énumération que donnent, chacun de leur côté, deux écrivains presque contemporains, Bracton et Beaumanoir. Le Français range ses compatriotes en trois classes: les nobles, les hommes libres, et les serfs; l'Anglais ne conçoit que deux classes réellement distinctes, et n'admet de division qu'entre la liberté d'une part, et la servitude ou *villenie* de l'autre.

Il fallut environ deux siècles pour amalgamer en un seul corps de nation les descendans des deux races normande et anglo-saxonne. Ce ne fut guère qu'au commencement du XIVe siècle que furent assis définitivement sur leurs fondemens actuels la constitution, la loi et la langue anglaises; et quant aux deux premières surtout, l'Angleterre en est redevable autant à l'aristocratie normande qu'à sa vieille population saxonne. Le XIVe siècle se distingue surtout par l'abolition du servage et par les premiers développemens de la véritable langue anglaise. Ce fut alors, sous le règne d'Edouard III, que Chaucer fit résonner pour la première fois aux oreilles des courtisans d'autres accens poétiques que ceux des vieux romans en vers. Il s'était formé à l'école italienne, et mêlait la tendresse de Pétrarque à la joyeuseté de Boccace. Wicleffe, le premier des réformateurs, écrivait aussi vers le même temps; et l'on peut dire que le peuple anglais fit servir à protester contre les usurpations spirituelles de Rome les premiers efforts de sa langue à peine formée.

Pendant les XIIIe et XIVe siècles, le peuple et l'aristocratie, en Angleterre, assurèrent à jamais leurs libertés et leur prospérité, en dépit des attaques et de la résistance opposée par les rois les plus habiles qui aient gouverné le pays. Ces libertés, nous venons de nous en occuper; quant à cette prospérité toujours croissante, nous en trouvons des preuves, d'abord dans les progrès de l'architecture appliquée aux demeures seigneuriales, signe de richesse et de bon goût chez les classes élevées, et puis dans les immenses développemens du commerce, source d'une aisance générale qui s'étendit jusqu'aux classes inférieures. Les vieux châteaux d'une autre époque, où la lumière du ciel ne pénétrait qu'à peine, et qui ressemblaient plus à des prisons qu'à des habitations de luxe, firent place à des salles spacieuses

éclairées par de vastes croisées, à des constructions d'un style tout à la fois riche et grandiose. Les châteaux d'Alnwick, da Kenilworth, do Warwick, ont été bâtis dans le XIVe siècle. La conquête fut suivie d'une longue période pendant laquelle l'unique objet d'exportation pour l'Anglaterre consista dans ses laines brutes. Peu à peu cependant l'on fit venir de Flandre des ouvriers filateurs et tisserands; l'on établit par des lois la prohibition d'exporter la laine et d'importer les draps : l'industrie nationala prit naissance; l'Angleterre put, au bout de quelque temps, rivaliser avec la Flandre, et amener à un très haut degré d'importance ses manufactures de laines, dont la création était aussi le germe des developpemens futurs de sa marine commerçante.

Pendant le cours du XVe siècle, les deux classes qui partagent la population anglaise, les nobles et les communes, cessèrent de marcher ensemble, s'engagèrent chacune dans des voies opposées. La première moitié du siècle fut remplie par les guerres contre la France, auxquelles succéda la guerre civile des deux Roses, terminée par le règne de Henri VII. Ces évènemens, glorieux ou non paur le pays, entraînèrent la ruine de l'aristocratie; en effet, épuisée deja par les guerres de France, elle eut à souffrir pendant les guerres civiles une suite de désastres qui, frappant sans distinction les têtes et les fortunes, semblaient lui présager une extirpation complète. Cette hautaine noblesse fut abattue à ce point, que la même classe d'hommes qui bravait à la fin du XIVe siècla les menaces et la puissance d'Edouard III, fut réduite, à la fin du XVe, à tendra au joug de Henri VII une tèta obéissante, ou même à la porter sans murmure sur les échafauds. Le trait caractéristiqua du gouvernement des Tudors, qui commence avec ce prince, fut l'humiliation de l'aristocratie, d'une aristocratia bien restreinte, il est vrai, puisqua le nombre des grands seigneurs, en Angleterre, se bornait alors à cinquante ou soixante chefs de famille; mais à la moindre tentative de révolte, chacun de ces nobles était envoyé à la mort, ou jeté dans une prison, ses biens étaient confisqués et donnés à une autre famille. Il est à remarquer que ces actes da tyrannio brutale, législatifs ou judiciaires, furent toujours sanctionnés par un acta du parlement. Les Tudors n'ont presque jamais rien tenté de semblabla de leur propre autorité; ils n'avaient pas besoin de mettra à nu les ressorts du despotisme, pendant qu'ils tenaient dans leurs mains un instrument de tyrannie plus commode et plus sûr dans leurs parlemens obséquienx et tremblans. Il résultait de là cependant que ces mêmes princes, qui pouvaient faire main basse sur l'aristocratie, n'en étaient pas moins obligés de respectar les droits des communes, at surtout le droit si cher aux classes moyennes, celui qui leur assure la libre disposition de laurs propriétés et de leur bourse. Henri VII put à son gré lever des sommes considérables sous forma d'amendes dont il frappait les nobles mécontens; mais le jour où il essaya do traiter de mêma les classes inférieures, une insurrection, à laquelle il fallut céder, le fit bientôt repentir de son projet. Wolsey fit une tentative semblable pour se procurer de l'argent an moyen d'un emprunt forcé; mais lui aussi fut obliga d'y renoncer. Le parlement, qui se montrait de facile composition sur les principes de la liberté et do la sûraté individuelle, tenait serrés les cordons de la bourse. L'esprit d'économie d'Elisabeth, ayant constamment eloigné toute collision entre elle et les communes sur ce point chéri, lui permit de suivre ses caprices en tout le reste; et ce ne fut que le jour où Charles Ier voulut enfreindre ce privilége sacré du parlament, qua l'esprit national, en se révaillant, songea à revendiquer aussi de plua nobles droits long-temps oubliés.

Malgré l'oppression, la destruction même de la noblesse par les Tudors, et sortout par les deux Henri, cette classe commença dès lors à donner des signes de culture intellectuelle; les nobles anglais se mirent à voyager. Lord Surray avait visité l'Italie, et en avait rapporté da nouveau un peu de ce goût pour la poésio que les guerres civiles avaient étouffé en Angleterre; il ranima chez ses compatriotes l'amour et l'imitation de la littérature italianne, qui occupe une si grande place dans les premiers essais de la littérature anglaise. Il en fut ancore de celle-ci comme de la constitution : ce fut un édifice élevé par les hautes classes, mais assis sur des fondations populaires. Ainsi, sous le règne de Henri VIII, pendant que les lords Surray et Sackville, celui-ci auteur du premier drame écrit en anglais, donnaient une forme nouvelle à la versification, chez les classes inférieure et moyenne de la nation s'eveillèrent avec force les idées religieuses et ce besoin de controverse assoupi depuis le temps de Wicleffa, mouvement sourd et profond qui, éclatant de toutes parta, remua au même instant toutes les intelligences. Le règne si court d'Edouard VI developpa cette tendance à un tel point, qu'il devint impossible de l'arrêter. Les progrès de l'instruction favorisés par ce prince, la traduction de la Bibla, la dispersion de communautes monacales, et par suite la diffusion et l'application dans des directions nouvelles da la science, renfermée jusque là dans les couvens; enfin les disputes religieuses, qui na retentissaient pas seulament dans les colléges et les palais, mais qui, penetrant dans chaque cabane du royaume, appelaient tous les hommes, et jusqu'aux plus humbles, à décider, d'après les lumières da leur raison, quelques unes des questions fondamentales de notre natura; toutes ces causes réunies agirent sur les intelligences comme un vaste et puissant enseignement dont le peuple anglais sut profiter, on doit le dire, et dont il ressent encore aujourd'hui le bienfait. Ce fut aussi au milieu de cette effervescence que parurent les premiers essais remarquables de prose anglaise dans les ouvrages de More et d'Ascham. De cette haute excitation de l'esprit populaire, combinée avec la goût des classes supérieures pour la poésie italienna et chevaleresque, se forma la littératura du règne d'Elisabeth, littérature qui, bien que destinée en partie à l'amusement de la cour, comme dans les écrits de Spencer et de Sydney, adressa néanmoins ses plus belles œuvres au véritable public, à toutes les classes da la societé confondues au théâtre. Il suffit do rappeler le nom da Shakspeara; et il faut remarquer, à la gloire da son siècle, et comme preuva peu équivoque des progrès intellectuels qu'avaient dejà faits le peuple et la bourgeoisie, quo Shakspeare parvint à la réputation, et probablement aussi à l'aisance, indépendamment du patronage des grands, et grâce au seul produit de ses œuvres; on peut en diro autant de Ben Jonson et des principaua poètes contemporains.

Les Tudors avaient poussé si loin les idees de prérogatives royales (les courtisans français eux-mêmes ne pouvaient voir sans étonnament les actes despotiques des rois d'Angleterre), ils avaient tellement exagéré leur puissance, qu'on davait s'attendre de leur part, quand s'introduisit l'usage des armées permanentes, à quelqua grand coup d'autorité contre les intérêts et les droits nationaux. Le sentiment religieux ou la fanatisme, comme on voudra l'appeler, réunit alors et doubla les forces du peuple anglais. Il rapprocha le paysan de l'habitant des villes, et rendit les uns et les autres plus sensibles à l'oppression. Avant que l'esprit religieux fût éveillé, personne, en affet, ne s'inquiétait de l'emprisonnement ou da l'exécution de son voisin; c'étaient là des évènemens qui n'avaient pas la puissance d'émouvoir ou d'indigner : aussi les Tudors se faisaient-ils un jeu de la liberté individuelle. Mais alors surgirent, pour leur résister, les puritains, critiques amers, professant contre l'épiscopat at la royauté ces haines vigoureuses nourries des maximes et des faits de l'Ancien-Testament; hommes primitifs dont le symbole politique remonta à des temps et à un peupla gouvernés par des prophètes. Au lieu de lutter contre un tel ennemi avec les armes égales de la raison et de l'honneur, les premiers Stuarts s'efforcèrent da les écraser d'un seul coup par la violence; et l'extinction de la race

des Tudors fut alors un évènement heureux pour l'avenir de la liberté anglaise.

Si Jacques Ier eût été le fils d'Elisabeth, il eût trouvé bien moins d'obstacles à ses tentatives de despotisme; mais la nation et le parlement anglais haïssaient la race écossaise dont il était issu, et l'opposition, chose à laquelle personne n'avait jamais songé sous Elisabeth, devint populaire sous le règne de son successeur. Ce dernier fut d'ailleurs assez insensé pour rechercher l'alliance de l'Espagne, signalée par l'esprit national comme l'irréconciliable ennemi de l'Angleterre; et ce traité ne fut pas conclu sans une résistance opiniâtre de la part du parlement, soutenu par quelques uns des principaux seigneurs, et entre autres Buckingham lui-même. On peut dire cependant qu'en toute autre occasion Jacques Ier et Buckingham ont travaillé de concert à miner la monarchie. Charles Ier sur le trône était l'homme le mieux fait pour réaliser partout les prestiges de la majesté royale, l'idéal du système monarchique : il était brave, il avait une belle figure, un caractère noble et généreux; il était passionné pour les beaux-arts, et savait les juger avec goût; il était doué de beaucoup de force et d'activité dans l'esprit; il ressemblait plus à Louis XIV qu'à Louis XVI. Mais sa conduite fut en tout point maladroite : il éloignait la noblesse par le favoritisme, les classes moyennes par ses essais d'impositions illégales, et les classes inférieures en choquant leurs préjugés religieux. Les idées de la réforme, qui, en France, pendant les guerres de religion, ne jetèrent de racines profondes que dans la bourgeoisie, et ne pénétrèrent que fort peu dans les campagnes, s'introduisirent en Angleterre, sous le chaume du paysan et dans la boutique de l'habitant des villes, qui tous ensemble se liguèrent contre les folles tentatives de Laud et de Charles Ier. Ce fut alors aussi que l'influence de la presse agit pour la première fois sur le public anglais, et que le pays tout entier put descendre dans ce nouveau forum ouvert aux discussions morales et politiques. Par malheur, le zèle religieux, qui prit l'initiative de ce mouvement, n'aboutit qu'au despotisme militaire. Aussi toutes les classes se rallièrent-elles bientôt à la cause et au principe de la royauté avec un empressement si irréfléchi, que la liberté fut encore une fois remise tacitement, pour toute garantie, à l'honneur du monarque et à l'esprit indépendant de la nation.

La rebellion de 1640 ne produisit donc pas de révolution sociale ni politique; ou du moins les progrès accomplis dans le sens de l'égalité démocratique furent tous neutralisés par la réaction qui suivit bientôt, non seulement dans les actes du pouvoir, mais encore dans les idées de la nation. Aussi Charles II, à son retour, trouva-t-il à sa disposition tous les moyens d'affermir son trône, de l'entourer d'une aristocratie dévouée, de le faire briller d'un éclat emprunté aux lettres et aux sciences, tout comme aurait pu faire Charles Ier, s'il eût été aussi bien avisé que son fils. Cependant les démocrates anglais eurent l'avantage de rencontrer un grand écrivain de cette époque dans un digne représentant de leurs idées, dans un homme qui a éternisé leurs sentimens, l'étrange et souvent absurde audace de leurs pensées, dans Milton, dont il faut juger le caractère d'après ses ouvrages en prose, quoique son génie se révèle mieux dans son poème. Clarendon nous offre un excellent exemple des vues du parti modéré de l'aristocratie, celui des libéraux constitutionnels. Si Charles II ne s'aventura pas trop tôt dans le sentier de l'absolutisme, ce fut grâces aux sages conseils de Clarendon, qui lui avait aussi appris à sentir qu'il pourrait un jour agir à sa guise, pourvu qu'il se gardât bien de menacer d'aucune atteinte la liberté religieuse. Charles adopta cette maxime, et, les républicains aidant par quelques complots insensés qui couvraient leur cause de ridicule, il parvint à régner en se passant de parlemens. Mais aussi, quand son frère Jacques le pressait de couronner l'œuvre, et de rentrer franchement dans l'absolutisme en retournant à la messe, Charles, triomphant de tous ses adversaires, lui répondait « qu'il se sentait trop vieux pour avoir envie de recommencer ses voyages : » il voulait parler de son exil. L'adversité, si elle ne l'avait rendu plus moral, lui avait enseigné du moins la prudence.

La littérature anglaise fut, sous le règne de Charles II, soumise à un goût entièrement nouveau, et pour la prose et pour les vers. L'ancienne littérature était presque absolument éteinte : les puritains avaient condamné le drame; ils ne pouvaient souffrir les vers, et ne s'inquiétaient que de polémique : heureusement, dans le sein de Milton, élevé à cette école, était déposé un germe de poésie que d'aussi lourds obstacles ne pouvaient réussir à étouffer. La poésie se fit jour chez lui à travers la couche épaisse du savoir théologique, et osa s'emparer du dogme lui-même pour le revêtir des couleurs et des formes de l'imagination. Mais il continua seul de suivre la route tracée par les vieux écrivains anglais, et mourut, non seulement aveugle et pauvre, mais ignoré ou méconnu. Dryden cependant était devenu à la fois le poète de la cour et l'auteur des drames en vogue, en copiant l'école française, dont il enflait encore le ton solennel et pompeux à l'aide de tout ce qu'il y put ajouter d'exagération nationale. Cette invasion du goût français dans la littérature anglaise fut à la fois le coup de mort pour la poésie, et le signal d'une vie nouvelle pour la prose, qui, acquérant du poli et de la clarté, échangea la rudesse de l'expression de Milton contre le style élégant et châtié d'Addison.

En énumérant les écrivains du temps de Charles II, il ne faut pas oublier Butler, dont le poème d'*Hudibras* contribua plus que toute autre cause à accélérer la réaction royaliste contre le puritanisme, qu'il attaquait avec les armes du ridicule. Butler fut le Cervantès du puritanisme. A Charles succéda son frère Jacques. Sa cagoterie, sa cruauté, sa petitesse d'esprit, en faisaient un moine : les communes et les religionnaires n'avaient cessé de lui témoigner leur défiance, et l'avaient humilié si souvent, que ce fut pour lui un point d'honneur et un besoin de vengeance personnelle, aussi bien qu'un devoir de religion, de les opprimer. Vainqueur de l'insurrection de Monmouth, il repoussa toute idée de modération, insulta l'Eglise anglicane et l'aristocratie, et fut détrôné, non par la force, mais par la défection universelle : pas une épée ne fut tirée du fourreau pour provoquer son exil et son abdication; le mépris général y suffit.

Alors fut établi pour la première fois dans toute sa force le grand principe de la constitution anglaise, la souveraineté du parlement, principe dont l'accord avec celui de la monarchie est bien difficile, ou plutôt impossible à obtenir. Cependant les Anglais réussirent à opérer cette conciliation, en plaçant sur le trône une suite de monarques dont le seul titre fût d'y avoir été appelé par un vote du parlement. Sans doute ce parlement n'était au fond qu'un corps aristocratique divisé en deux fractions, qui tour à tour se partageaient, se disputaient, ou accaparaient le pouvoir. Mais, d'un autre côté, comme la liberté individuelle était garantie, comme la presse était libre, comme la classe commerçante avançait à grands pas vers une prospérité inouie, on n'entendait nulle part s'élever ni réclamations, ni murmures, excepté parmi les dissidens, ou membres des diverses communions anti-anglicanes, les seuls dont la révolution nouvelle eût sacrifié les intérêts ou autorisé l'oppression; car cette révolution avait été l'ouvrage de quelques hommes d'état qui n'avaient pour le puritanisme que d'aristocratiques dédains, et de prélats qui revendiquaient une protection exclusive pour leur église et leur religion, devenue celle de l'état.

A compter de ce moment, les progrès du commerce et l'accroissement de la richesse nationale furent les seuls évènemens importans de l'époque : ce fut là le grand mouvement social qui absorba tous les autres, le courant dont la violence irrésistible empêcha que la masse de la nation an-

glaise fût bien profondément remuée par le flux et le reflux ordinaire de la politique. Il est curieux d'observer les effets produits sur le commerce par les opinions religieuses et les persécutions suscitées contre elles. Ce fut l'intolérance espagnole qui poussa pour la première fois les Hollandais dans les voies de l'indépendance, du trafic et de la colonisation. La persécution eut la plus grande influence sur l'établissement en Amérique des Anglais, qu'elle chassa de leur pays, et Cromwel était déjà embarqué sur un vaisseau, prêt à traverser l'Atlantique, quand un ordre de Charles Ier le retint arbitrairement dans le port. Ce fut encore la haine des Stuarts contre les Hollandais, leur républicanisme et leur religion, qui donna à Charles Ier, ligué avec la France, la pensée et les moyens d'humilier la Hollande. Cette politique et l'alliance avec la France contre la Hollande ont été le sujet de reproches unanimes adressés à Charles Ier par tous les historiens; mais, après tout, il agissait en diplomate habile : en effet, l'Angleterre s'est élevée depuis sur les ruines de la Hollande au rang de première puissance maritime et commerciale, et de plus la richesse que cette position lui a créée en a bientôt fait également la première puissance manufacturière du monde. C'est à quoi Charles II aussi a grandement contribué, et, ce qui est plus bizarre encore, il aida au mouvement scientifique dont la premiere impulsion se fit alors sentir en Angleterre; mouvement qui, dirigé d'abord vers l'étude des lois de la nature, et ensuite vers l'application de ces découvertes aux progrès des arts industriels, a été l'une des causes qui ont amené l'Angleterre à son état actuel de prospérité. Ce fut même sous le règne de Charles que la Société Royale fut fondée, et reçut la forme d'une académie des sciences.

Ce ne fut pas seulement à l'étude des sciences naturelles et positives que s'éveilla la nation anglaise vers la fin du XVIIe siècle; si l'enthousiasme religieux, par les exagérations auxquelles il conduisit quelques esprits, fut souvent la cause ou le prétexte de dérèglemens dans les principes et dans la pratique, il excita aussi à l'étude de la philosophie morale et politique plus d'un esprit nourri par la science et porté à la réflexion. Harrington, Sydney, et une foule d'autres, proposèrent leurs vues sur la meilleure forme de gouvernement. Les champions du droit divin leur répondirent; ce furent même leurs provocations qui appelèrent dans la lice le philosophe Locke, sous les argumens duquel ils finirent plus tard par succomber. Une semblable tentative faite par les théologiens pour appuyer sur la base de la révélation les principes de la morale, engagea le même philosophe à examiner les principes fondamentaux de la science morale et métaphysique; et telle est l'origine de l'*Essai sur l'entendement humain*.

Pendant tout le siècle suivant prévalut le même esprit de raisonnement et d'examen; une école de déistes tint les théologiens dans une alerte continuelle, et les discussions philosophiques se glissèrent jusque dans les ouvrages les plus frivoles. Pope, le poète favori de l'époque, était un moraliste en vers; il s'adressait à la raison bien plus qu'aux sentimens ou à l'imagination, et il réussit par là néanmoins à se rendre populaire. Même les journaux quotidiens qui s'élevèrent à cette époque étaient consacrés en partie à des sujets étrangers à la politique, et se permettaient de fréquentes discussions sur les sujets les plus ardus. Addison, par sa publication du *Spectateur*, par ses *Essais sur le goût*, qui furent la première application de la critique philosophique, devint l'auteur favori de l'époque; Shaftsbury et Bolingbroke, moralistes aux vues paradoxales et hardies, partagèrent avec lui cet honneur.

En politique, la marche des affaires était engagée dans les voies paisibles d'une prospérité croissante. En élevant la maison de Hanovre sur le trône, les whigs, ou parti de la révolution, s'étaient assuré pour long-temps la possession du pouvoir, dont ils ne pouvaient pas d'ailleurs faire un usage inconstitutionnel. L'amitié ou la faiblesse de la France, depuis le règne de Louis XIV, simplifiait beaucoup la direction à donner à la politique extérieure, pendant que les progrès rapides de la prospérité commerciale occupaient si avantageusement pour elles les classes moyennes et inférieures, que pas un cri de désordre, pas un murmure de mécontentement ne se fit entendre; les seules voix qui s'élevassent alors contre le gouvernement étaient celles de quelques membres des classes privilégiées, impatiens de partager à leur tour le pouvoir. Walpole inventa, pour les calmer et les satisfaire, le célèbre système de corruption qui, partant de ce principe, qu'on peut assigner un prix à tout homme politique, offrit ce prix à tous ceux de son temps, d'après le tarif qu'il avait dressé de l'importance de chacun.

Depuis 1715 jusqu'en 1760, l'historien de l'Angleterre n'a point à parler du peuple anglais; tout cet intervalle n'est rempli que par les intrigues de la cour et la petite guerre que se font les meneurs dans le parlement; sorte de chronique scandaleuse qui vient se substituer à l'histoire.

L'avènement de Georges III, en faisant prévaloir l'influence des tories, interrompit le cours de cette prospérité, et mit fin brusquement à ce temps de calme. Les whigs se jetèrent dans l'opposition; les tories entreprirent la guerre contre l'indépendance de l'Amérique, et leurs actes comme leurs discours poussèrent de nouveau toutes les classes de la nation à s'inquiéter des affaires politiques. Jusqu'à ce moment, en effet, bien peu de personnes s'intéressaient aux débats du parlement sans y être mêlées personnellement; mais alors on commença d'en livrer des procès-verbaux exacts au public. Le passage de l'indifférence à la préoccupation politique est bien marqué par l'apparition d'un tribun populaire comme Wilkes, et d'un écrivain polémique tel que Junius. Des grands orateurs se formèrent, tels que Burke, Fox et quelques uns de leurs partisans; enfin, le parlement comme la presse, à la suite d'un calme plat de cinquante années, donnèrent, pendant le dernier quart du siècle, le spectacle d'une tempête continuelle.

Et ce passage soudain d'un état paisible à une vive agitation ne fut pas, comme il arrive d'ordinaire, fatal aux progrès et à la fécondité de la littérature. Ces temps de calme avaient donné naissance à un genre qui leur était particulièrement convenable, je veux dire le roman moderne. Fielding, Smollet, Richardson, étaient venus charmer les loisirs des lecteurs inoccupés, et intéresser leurs esprits. Après eux s'éleva l'école historique, l'école de Hume, de Robertson, et de Gibbon. Les travaux de ces hommes sont dus principalement aux progrès intellectuels de l'Écosse, et au développement que prirent ses universités : c'est à la même cause que l'Angleterre est redevable de l'ouvrage d'Adam Smith, qui fonda le système d'économie politique, qui, attaqué aujourd'hui dans sa base, a encore tant de partisans, et des travaux psycologiques de Reid et de Stewart, si importans par leur influence et leurs résultats.

Cependant les fausses mesures des torys et le succès de la résistance des Américains devaient exercer une heureuse influence sur les progrès politiques de l'Angleterre. Les wighs revinrent au pouvoir, et ne purent y rapporter les idées étroites de Walpole, quittant, comme ils venaient de faire, ces bancs de l'opposition où ils avaient professé long-temps les plus nobles et les plus purs principes de la liberté. Même parmi les hommes les plus modérés se manifestaient des tendances vraiment libérales, et le jeune Pitt débuta dans la carrière législative par une motion de réforme parlementaire; mesure qui eût été certainement suivie de succès, si la révolution française n'eût éclaté vers cette époque, et si les excès de la démocratie, grossis par la distance et la malveillance, n'eussent opéré une réaction sur l'esprit public des Anglais, en les blessant

surtout dans leurs sentimens religieux. Les tories prirent avantage de ce reflux de l'opinion, qui les remit à flot et les reporta au pouvoir, où la guerre et ses conséquences leur permirent de jeter l'ancre pour long-temps. Ainsi, la réforme proposée par Pitt, adoptée avant l'explosion de la révolution française, eût probablement rendu la guerre inutile et impossible, et tous les malheurs qu'elle entraîna pour les deux nations eussent pu être épargnés; mais les choses tournèrent de façon à rejeter l'Angleterre de tout un demi-siècle en arrière, et elle n'a obtenu qu'en 1831 les améliorations qu'elle eût pu, sans la terreur inspirée par la France, conquérir en 1790.

Il faut convenir cependant que la manière dont les tories conduisirent la guerre devait favoriser singulièrement l'intérêt commercial du pays et l'accroissement de sa richesse en général. En bannissant de la mer tous ses rivaux, l'Angleterre constitua à son profit le monopole du commerce, et devint un intermédiaire indispensable, même aux nations à qui elle faisait la guerre pour l'importation chez elles de tous les produits d'outre-mer. En empruntant millions sur millions chaque année pour subvenir aux dépenses extraordinaires, et répandant largement ces trésors sous forme de salaires de toute espèce sur les Anglais de toutes les classes, l'administration sut porter au plus haut point qu'elle eût jamais atteint la prospérité privée, et en apparence aussi la prospérité nationale. Mais en réalité ce n'était là qu'épuiser d'avance les ressources de l'avenir pour satisfaire les passions et les besoins du moment; et pourtant les résultats du système furent admirables, tant que le mécanisme secret n'en fut pas découvert. Tout cela était nécessaire à dire pour expliquer comment la guerre et les tories furent soutenus si long-temps par toute la nation anglaise, et pour expliquer aussi comment les tories furent abandonnés tout d'un coup par l'opinion publique, lorsque la mine des revenus extraordinaires fondés sur l'emprunt et le crédit fut définitivement épuisée. A la chute de Napoléon, les tories se crurent installés pour toujours au pouvoir, et pourtant ils n'avaient fait autre chose que briser le piédestal de leur grandeur, que miner les fondemens sur lesquels elle était assise. L'invasion des réformes fut la conséquence inévitable de cet évènement; la première, introduite d'abord dans les relations extérieures par Canning, et la seconde, dans le sein même de la constitution par lord Grey. Jusqu'à l'arrivée de ce dernier au pouvoir, avait prévalu constamment le système de Walpole, consistant à se ménager, sous la forme extérieure d'une représentation nationale, l'appui secret de deux chambres vendues. Le patronage et l'influence de l'aristocratie, tous les moyens de déception propres à persuader au peuple que ses intérêts et ses vœux étaient comptés pour quelque chose par l'administration et par sa législature, étaient les véritables ressorts du gouvernement. Depuis ce temps, un essai de représentation équitable et sincère a été tenté : il ne nous appartient pas d'anticiper par des conjectures sur le résultat de cette grande expérience.

Aujourd'hui la constitution de l'Angleterre ne diffère que très peu de celle de la France, excepté en ce qui concerne les droits électoraux, étendus en Angleterre à tout individu domicilié, et payant un loyer estimé à 250 fr. Les villes et les comtés ont aussi une représentation distincte. La chambre des communes se compose de 650 membres, dont 105 représentant l'Irlande, et 45 l'Ecosse. La chambre des lords est formée de 418 pairs, dont 30 évêques, et 48 représentant la pairie d'Ecosse et celle d'Irlande. Malgré le bill de réforme, la noblesse possède encore une influence considérable sur l'élection des membres de la chambre des communes; le bill, en émancipant un grand nombre de villes, et supprimant tous les bourgs-pourris, n'en a pas moins laissé les populations agricoles à la merci des grands propriétaires fonciers; on suppose que le vote en scrutin secret, demandé aujourd'hui avec insistance, suffirait pour faire disparaître les restes de cette influence.

Le pouvoir judiciaire est remis aux mains de 12 juges, qui font chacun quatre tournées par an pour tenir les assises dans leurs circonscriptions respectives; toutes les questions de fait, même en matière civile, sont décidées par le jury, sous la présidence de l'un de ces juges. Le grand jury est une réunion de 12 notables citoyens, convoquée pour chaque tenue d'assises, et qui remplit les fonctions de la chambre d'accusation en France; il peut donc arrêter les procédures criminelles, ou déclarer qu'il y a lieu à suivre. Les petits jurés sont ceux qui siègent dans les cours de justices et rendent dans chaque affaire un verdict définitif. Outre les jurys, il y a pour certains cas des cours d'équité présidées par le chancelier, le vice-chancelier et le *master of the Rolls*. On peut appeler de chacune des cours à la chambre des lords, présidée aussi par le chancelier, qui est alors, par le fait, seul et souverain juge. Mais les frais de cet appel sont si énormes, qu'il faut posséder une fortune colossale pour vouloir en tenter la chance. La punition des délits et contraventions appartient tout entière à la juridiction d'une magistrature locale, celle des juges de paix, dont les fonctions gratuites, excepté dans la capitale, sont remplies par les membres de la noblesse inférieure (*gentry*), composée des propriétaires vivant en province sur leurs terres. Cette même classe, composant les grands jurys, est revêtue du pouvoir d'arrêter l'effet des accusations, ou de le confirmer, comme aussi de répartir entre les habitans de chaque district la portion de l'impôt qu'il doit acquitter, et enfin d'ordonner et d'entreprendre les travaux publics d'intérêt local, tels que routes, ponts, etc. Ainsi la centralisation de pouvoirs, que nous appelons en France police générale, n'existe nulle part en Angleterre, et les attributions de nos ministères de l'intérieur, du commerce et des travaux publics, en de la justice, n'y sont pas non plus réunies entre les mains d'un seul fonctionnaire, ni d'une même administration. Il n'y a ni préfets, ni commissaires de police, ni ministère public, ni, en un mot, aucune hiérarchie administrative dans les provinces. Aussi est-ce un grand objet d'étonnement pour l'étranger voyageant en Angleterre, où de plus on ne voit presque pas de troupes, que de n'apercevoir aucune trace de gouvernement, et de n'être averti que par les résultats de la marche d'une machine dont il ne voit pas fonctionner un seul rouage. Ce système a ses avantages et ses inconvéniens; d'une part, il rassure le peuple contre les chances d'arbitraire de la part du gouvernement, mais en revanche il le laisse exposé à l'arbitraire d'une classe investie d'un aussi grand pouvoir que l'est la *gentry* anglaise. Cependant on emploie chaque jour différens moyens pour prévenir l'abus de ce pouvoir.

Nous avons tracé la marche intellectuelle et littéraire de l'Angleterre jusqu'à la révolution française, diversion puissante, qui suspendit pour un moment tous les progrès en ce genre. L'école de philosophes et de poètes qui venait de s'élever était remarquable par l'adoption des grands principes de philantropie dont la France donnait alors l'exemple. Godwin fut le philosophe de cette école, dont Coleridge, Southey, Lamb et les *Lakistes*, promettaient de devenir les poètes; mais la guerre et les clameurs des tories vinrent étouffer la voix des hommes tels que Godwin, ceux qu'on ne put réduire au silence furent exilés. Parmi les poètes, les plus timides ou les moins désintéressés désertèrent la cause du libéralisme, les jeunes intelligences se jetèrent dans la politique, et l'avènement du torysme au pouvoir fut comme le coup de mort de la littérature : Southey et Campbell, le Horner de l'Angleterre, avaient seuls conservé le privilège de réveiller le goût national de la torpeur produite par l'influence du torysme, quand une machine puissante fut mise en œuvre pour opérer une réaction sur l'esprit public : ce fut la *Revue d'Edimbourg*, fondée par

une réunion de jeunes avocats et professeurs écossais bien supérieurs, et pour le style, et pour les idées, aux rédacteurs des feuilles quotidiennes du jour, qui vinrent jeter à une génération usée et vieillie les pensées ardentes d'une jeunesse murie par l'étude et la réflexion. L'impulsion donnée par l'Ecosse fut immense; elle eut bientôt son représentant littéraire en Walter Scott, comme l'Irlande en Thomas Moore, et l'Angleterre en Byron; et l'éclat jeté par ce triumvirat illustre, au-dessous duquel viennent se grouper une foule de noms distingués, place la période qui vient de finir au rang des plus brillantes dans les annales de la littérature anglaise.

Il nous reste à présenter quelques notions sur la puissance matérielle et la richesse commerciale de l'Angleterre. La population (y compris celle du pays de Galles), qui n'était en 1801 que de huit millions et demi, s'élevait en 1831 à 13 millions d'âmes. D'après les mêmes documens officiels auxquels nous empruntons ces chiffres, parmi les familles qui peuplent aujourd'hui la Grande-Bretagne (l'Ecosse comprise) il y en a 961,000 occupées aux travaux de l'agriculture, un million et demi à ceux des manufactures et au commerce, et un million et demi qui ne se rangent ni dans l'une ni dans l'autre classe.

La somme totale pour laquelle est affermé le sol de l'Angleterre est évaluée à 52 millions de livres sterling. Le revenu public, pour les trois royaumes, s'élève à peu près à la même somme; l'Angleterre seule y contribue pour 40 millions.

Les principaux produits des manufactures anglaises consistent en étoffes de laine, fabrication qui fut long-temps l'objet de la sollicitude législative, comme l'atteste cette ancienne loi encore en vigueur, qui défendait d'ensevelir les morts autrement que dans un linceul de flanelle. Leeds est la ville la plus renommée pour ses fabriques de draps. En 1833, l'Angleterre a exporté, en tissus de laine, pour une somme de 6 millions et demi de livres sterling, ou 260 millions de francs. Manchester est la ville la plus renommée pour les tissus de coton. L'Angleterre a exporté, en 1833, une valeur de 20 millions de livres sterling en cotons. Birmingham est célèbre pour les ouvrages en fer ou en fonte, et Sheffield pour la coutellerie. L'exportation du fer, en 1833, s'est élevée à un million et demi de livres sterling.

Presque toutes ces villes manufacturières sont situées au centre du pays, là où le sol regorge de fer et de houille, masses énormes de matériaux offerts par la nature à l'industrie de l'homme, qui en a déjà tiré un si grand parti pour l'accroissement de son bien-être. C'est ainsi que Liverpool, le second port de mer de l'Angleterre, peuplé de 240,000 habitans, et Manchester, qui en contient 260,000, ne font plus aujourd'hui qu'une cité, réunies qu'elles sont par un chemin de fer; et grâce à la révolution merveilleuse opérée par la vapeur, toute cette immense population se nourrit d'animaux engraissés et généralement aussi tués en Irlande, qui apporte ainsi ses produits bruts pour alimenter ses voisins plus industrieux.

ANGUILLE. C'est le genre le plus nombreux de la famille des anguilliformes; il comprend huit groupes subgénériques dont nous allons successivement exposer les caractères, après avoir toutefois fait connaître ceux qui distinguent, en général, les anguilles des autres genres d'anguilliformes.

Elles n'ont point d'opercules visibles extérieurement; ces pièces osseuses sont complètement enveloppées dans la peau, aussi bien que les rayons branchiostèges qui les entourent concentriquement. Les ouvertures branchiales étant fort étroites et situées assez loin en arrière du col, tantôt sur les côtés, tantôt inférieurement, les branchies sont par conséquent placées comme au fond d'un sac : disposition qui fait que les anguilles, de même que les poissons à pharyngiens labyrinthiformes, peuvent demeurer quelque temps hors de l'eau sans périr; car, de la manière que nous venons de dire, leurs organes respiratoires se trouvent, non seulement mis à l'abri du contact de l'air, mais humectés par l'eau qui, selon toute apparence, est retenue dans les espèces de bourses que forme la peau qui recouvre ces mêmes organes.

C'est au genre des anguilles qu'appartiennent les espèces d'anguilliformes dont le corps est le plus alongé; ce corps est généralement grêle, cylindrique ou à peu près, la peau qui l'enveloppe, grasse, épaisse, et revêtue d'écailles tellement petites que ce n'est qu'après son dessèchement qu'on peut les apercevoir. Dans ces poissons, l'extrémité postérieure du tube intestinal aboutit à peu de distance de celle du corps, et le squelette n'offre que des côtes fort courtes; mais, chez la plupart, il existe des os intermusculaires.

On nomme ce premier sous-genre, celui des *anguilles* proprement dites (*muræna*, Lacépède). Les espèces qui le composent possèdent des pectorales, sous lesquelles se voit de chaque côté la fente des ouïes. Leurs nageoires dorsale et anale s'étendent jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, où elles se réunissent en pointe, de façon qu'elles tiennent lieu, en quelque sorte, à ces poissons de nageoire caudale dont ils sont privés. La tête des anguilles est étroite, légèrement déprimée, et un peu pointue en avant; les yeux sont recouverts par la peau, qui est transparente à cet endroit; leurs narines tubuleuses, leurs lèvres et la surface externe de la mâchoire inférieure percées de pores, qui semblent disposées d'une manière assez régulière. La bouche de ces poissons est garnie de dents, soit en crochets, soit en velours, ou bien coniques : il en existe la plus souvent sur les mâchoires, au palais, et sur les os pharyngiens eux-mêmes. Intérieurement, on leur a trouvé un estomac en long-cul-de-sac, un intestin à peu près droit, et une vessie natatoire fort alongée.

On distingue parmi ces anguilles proprement dites, les vraies anguilles et les congres. Cette distinction est établie sur ce que chez les unes la mâchoire inférieure est plus longue que le museau, et la nageoire du dos ne commence à paraître que fort en arrière des pectorales; tandis que chez les autres, au contraire, le museau dépasse la mandibule, et la dorsale naît positivement au-dessus des nageoires de la poitrine.

C'est à la première catégorie qu'appartient l'anguille commune, si abondamment répandue dans toutes les eaux douces de l'Europe, car elle vit aussi bien dans les rivières que dans les lacs et les étangs. Ce poisson dont l'agilité, la souplesse ont, pour ainsi dire, passé en proverbe, nage en effet avec une rapidité extrême, et cependant ses nageoires sont bien peu développées; mais c'est à l'aide des mouvemens sinueux qu'elle imprime à son corps dans toute sa longueur, que l'anguille traverse aussi rapidement les eaux: elle nage absolument de la même manière que les serpens rampent sur la terre. Sa longueur ordinaire est de deux à trois pieds, mais elle arrive quelquefois à quatre ou cinq. Sa peau est toujours enduite d'une mucosité sécrétée par les pores qu'on aperçoit tout le long de sa ligne latérale; c'est à cela, du reste, qu'elle doit la facilité avec laquelle elle s'échappe des mains de ceux qui veulent la saisir. Rarement les anguilles parcourent les eaux pendant le jour, elles demeurent, au contraire, plus volontiers, cachées sous la vase; c'est durant la nuit qu'elles vont à la recherche de leur nourriture. Comme elles sont très voraces, elles se jettent indifféremment sur tout ce qu'elles rencontrent : les vers aquatiques, les petits poissons, le frai des gros, deviennent leur proie. On prétend même qu'elles ne dédaignent pas les substances végétales, et qu'elles se rendent quelquefois à terre pour y manger des pois nouvellement semés. D'un autre côté, on assure en avoir vu venir saisir, par les pattes, à la surface de l'eau, de très jeunes canards qu'elles entraînent au fond pour les dévorer.

La couleur des anguilles varia suivant que les eaux qui les contiennent sont claires ou limoneuses : dans le premier cas, c'est un beau vert olive à reflets dorés qui règne sur leur dos, tandis que la partie inférieure de leur corps brille de l'eclat de l'argent ; dans le second cas, un brun plus ou moins foncé remplace la couleur verte, et le blanc argenté du ventre devient jaunâtre. La chair de ces poissons, que la loi de Moïse interdisait au peuple juif, est généralement estimée.

On pêcha les anguilles, soit avec des hameçons suspendus à des lignes de fond, soit avec la seine. Dans les étangs dont on peut faire écouler les eaux, on les prend en piétinant dans la vase où elles se sont enfoncées, et lorsqu'elles sont dans des trous trop profonds pour qu'on ne puisse pas les atteindre avec la main, on les en fait sortir en les enfumant, de la même manière qu'on emploie pour chasser les renards de leurs terriers.

On a débité sur le mode de reproduction des anguilles une foula de contes plus absurdes les uns que les autres, tels que ceux-ci, par exemple : qu'elles naissaient de la fange, ou qu'en se frottant aur les pierres, il se détachait de leurs corps des particules qui devenaient plus tard des animaux semblables à ceux dont elles provenaient. D'autres croyaient qu'elles prenaient naissance sur les branchies de certains poissons, et, en effet, ce qui a pu donner crédit à cette opinion, c'est qu'on trouve effectivement très souvent fixés, à l'appareil branchial de quelques espèces de poissons, d'autres petits animaux de la même classe, qui pour la forme extérieure ont la plus grande analogie avec les anguilles, dont ils diffèrent essentiellement par toute leur organisation interne. Ces fausses anguilles sont de petites lamproies, de l'espèce du sucet, qui vivent en parasites sur ces poissons, dont ils sucent le sang. Enfin aujourd'hui même, il est encore des pêcheurs des bords de la Seine, qui assurent que les anguilles n'ont pas d'autres parens que les écrevisses.

La vérité est qu'on ne sait positivement pas de quelle manière se reproduisent ces poissons; cependant l'opinion la plus généralement admise, c'est qu'elles s'accouplent à la manière des serpens, en s'enlaçant l'une autour de l'autre, ainsi que l'assure avoir vu un ichthyologiste distingué, Pierre Rondelet, et qu'elles sont ovovivipares, c'est-à-dire que les œufs éclosent dans le ventre de la mère, d'où les petits sortent vivans. Les anguilles doivent être d'une très grande fécondité, car à l'époque où elles fraient on en prend un nombre considérable de très petites.

Les congres sont des espèces essentiellement marines; nous en possédons, sur nos côtes, deux dont une arrive quelquefois à plus de six pieds de longueur. C'est celle que l'on connaît à Paris, sous le nom d'anguille de mer, et que les ichthyologistes appellent le congre commun (*murœna conger* de Linné). Sa couleur est d'un gris blanchâtre avec une suite de taches blanches arrondies sur les côtés du corps: les bords libres de ses nageoires verticales portent une belle bande noire.

La chair du congre commun est loin d'avoir la délicatesse de celle de l'anguille ordinaire. L'autre espèce de congre est exclusivement propre à la Méditerranée, où elle est fort abondante ; on la nomme le myre (*murœna myrus* de Linné). De la même couleur que son congénère, mais toujours beaucoup plus petit, on le reconnaît surtout aux taches fauves imprimées sur son museau, et à la bande transversale de la même couleur que supporte son occiput. Il n'est point estimé pour la table.

Le second groupe, établi aux dépens du grand genre anguille, est celui qui renferme les *ophisures* (*ophisurus*, Lacépède). Outre que leur corps est beaucoup plus long et plus grêle que celui des anguilles proprement dites, il s'amincit tellement vers la queue que celle-ci, qui est dépourvue de nageoire, ressemble tout-à-fait à un poinçon. Les ophisures ont le museau fort alongé et pointu, l'orifice postérieur des narines situé sur le bord de la lèvre supérieure, et les nageoires aussi peu étendues que celles des congres. La Méditerranée en nourrit une espèce, vulgairement nommée *serpent de mer*, qui atteint jusqu'à six et même sept pieds de longueur. Il est brun sur le dos, argenté sous le ventre, et ses rayons branchiaux sont au nombre de vingt.



(Anguille murène.)

Les *murènes* (*murœnophia*, Lacépède) forment la troisième subdivision du genre anguille. Elles sont complètement dépourvues de nageoires pectorales. De même que chez les espèces des deux groupes précédens, leurs trous branchiaux, qui sont néanmoins plus étroits, s'ouvrent sur les parties latérales du col ; leurs opercules et leurs rayons branchiostèges sont aussi beaucoup moins développés. L'estomac de ces poissons, au lieu d'être alongé comme celui des anguilles, est au contraire très court ; la même chose a lieu pour la vessie aérienne, dont la forme ovale n'offre qu'une petite dimension. Il y a des murènes qui ont les dents arrondies, et d'autres chez lesquelles elles sont très aiguës : au nombre de ces dernières, est la fameuse murène des anciens, la murène hélène des naturalistes, si renommée jadis pour la délicatesse de sa chair, que les grands de Rome la faisaient élever dans des viviers construits exprès et à grands frais sur le bord de la mer, et en nombre si considérable que du temps de César, ce grand homme, lors d'un de ses triomphes, en fit distribuer six mille à ses amis. On les nourrissait de poissons ou de la chair d'autres animaux. Vedius Pollio, qui possédait un très grand nombre de ces murènes, faisait impitoyablement précipiter dans la piscine qui les renfermait ceux de ses esclaves dont il avait à se plaindre. Aujourd'hui même, sur les côtes d'Italie, on fait encore grand cas de la murène. Cette anguille atteint jusqu'à quatre et cinq pieds de longueur. Le fond de sa couleur est jaunâtre marbré de brun.

Les *sphagebranches* (*sphagebranchus*, Bloch.) sont des anguilles dont les ouvertures branchiales sont situées sous la gorge, et dont les nageoires du dos et de l'anus n'occupent que la partie la plus postérieure du corps. La Méditerranée en nourrit deux espèces, le sphagebranche à bec et le sphagebranche imberbe.

Les *optérichthes*, qui constituent le cinquième sous-genre des anguilles, ne diffèrent des sphagebranches que parce qu'ils ne possèdent aucune espèce de nageoires.

Après ceux-ci viennent les *monoptères* (*monopterus*, Lacépède), qui, comme les sphagebranches, ont les orifices branchiaux situés sous la gorge, avec cette différence qu'ils ne sont séparés l'un de l'autre que par une simple cloison membraneuse. Ils portent des dents en cônes aur leurs mâchoires et leurs os palatins, n'ont que trois lames branchiales de chaque côté ; mais leur membrane branchiostège est soutenue par six rayons osseux. Le monoptère javanais, qui a servi de type à ce sous-genre, est originaire de la mer des Indes.

On a placé dans le septième sous-genre des anguilles, celui des *synbranches* (*synbranchus*, Bloch.), les espèces qui n'ont plus sous la gorge qu'un seul orifice, soit rond, soit longitudinal, lequel est commun aux deux côtés des branchies. Ces synbranches manquent de nageoires pectorales, et leur dorsale et leur anale sont adipeuses. Ils se

font en outre remarquer, et par la grosseur de leur tête dont l'extrémité antérieure est arrondie, et par le peu de consistance que présentent leurs opercules; tandis que leurs rayons branchiaux, au nombre de six de chaque côté, sont au contraire très solides. Ces poissons deviennent fort grands, et n'habitent que les mers des pays chauds.

Enfin le dernier sous-genre est celui des olabès, lesquels se distinguent des précédens par la presence de nageoires pectorales, le plus de solidité de leurs opercules, et un moindre nombre de rayons branchiaux, puisqu'ils n'en ont que trois de chaque côté.

ANGUILLIFORMES. La famille des anguilliformes, dont le type est le genre anguille, constitue à elle seule l'ordre entier des malacoptérygiens apodes, le quatorzième de la classe des poissons. Ceux de ces animaux qui la composent ont, de même que les anguilles, le corps très alongé, enveloppé d'une peau épaisse, molle, gluante, et le plus souvent garnie d'écailles excessivement petites. Tous manquent de nageoires ventrales, d'où le nom ordinal d'apodes qui leur a été imposé par Cuvier. On a aussi constaté qu'aucun anguilliforme ne possède de cæcum, et que la plupart d'entre eux sont munis d'une vessie aérienne, dont la forme est quelquefois des plus singulières.

Les genres qui appartiennent à cette famille, sont ceux dont les noms suivent : *anguille*, *saccopharynx*, *gymnote*, *aptéronote*, *gymnarchus*, *leptocépare*, *donselle*, *équille*.

ANHINGA. Quoique l'anhinga n'appelle l'intérêt que par la bizarrerie de ses formes extérieures, il est peu d'auteurs qui n'en aient fait une mention speciale, et Buffon, dans l'article qu'il lui a consacré, en a pris occasion de rapprocher avec sa manière brillante quelques unes de ces exceptions que nous nous étonnons de rencontrer de temps à autre dans les œuvres de la nature, et que, disposés que nous sommes à tout juger d'après nos mesures étroites, nous taxons étourdiment d'oublis, de laideurs et d'anomalies, comme s'il ne pouvait échapper à notre intelligence des points par où se touchent les divers anneaux de la chaine des êtres créés.



(Anhinga.)

Vue dans une collection, la dépouille desséchée de l'anhinga, conservant l'air d'étrangeté qui faisait le principal caractère de l'oiseau vivant, peut offrir l'idée de quelque caprice de préparateur, ou d'une espièglerie d'enfant qui se serait amusé à faire un oiseau en réunissant des pièces dérobées au hasard. Figurez-vous un corps petit, moins gros que celui d'un canard, d'apparence maigre, et comme perdu dans ses plumes; et pour faire équilibre à une queue de douze pennes longues et bien fournies, soudez à l'extrémité opposée le corps grêle et sinueux d'un serpent, plus long à lui seul que tout le reste, revêtu du duvet le plus fin et le plus soyeux au toucher, et paroissant donner immédiatement naissance au bec, de sorte qu'entre les deux l'on se demande presque où est la tête, et ce bec long de trois pouces, mince et effilé comme un fuseau, fendu jusqu'à un demi-pouce en arrière des yeux, qui sont petits. Posez ce singulier ensemble sur deux jambes courtes, avec quatre doigts réunis par une large palmure, et portant des ongles longs et crochus comme ceux des oiseaux de proie; vous aurez alors une idée assez juste de l'oiseau dont nous avons à vous faire la description.

Plus d'une peuplade lui a donné le nom d'*oiseau serpent*, et plus d'un voyageur a reculé d'effroi comme à l'aspect d'une couleuvre, en voyant les sinuosités de son cou s'élever au-dessus d'une touffe d'herbe. La métamorphose inouie du serpent en oiseau qui fuyait à tire-d'ailes, n'était guère de nature à les rassurer; car il est des momens où tout ce qui est étrange paraît terrible.

Par un privilège qui ne leur est commun, parmi les oiseaux d'eau, qu'avec le petit nombre de ceux dont les quatre doigts sont réunis dans une même membrane, les anhingas se perchent, et comme la petitesse de leurs jambes rend leur démarche chancelante et pénible, on les rencontre rarement à terre, et c'est sur les arbres les plus élevés qu'ils établissent leurs nids, grossièrement construits avec quelques buchettes. Souvent on les voit, de l'extrémité d'une branche avancée, se laisser tomber, plonger, et ressortir un poisson dans le bec, qu'ils retournent dépecer sur leur arbre; mais cette patience, dont on fait une de leurs vertus, aurait souvent pour résultat une tempérance forcée, et nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'un oiseau aussi bon plongeur, nageur excellent, armé comme le sont peu d'oiseaux pêcheurs, et à besoins sans cesse renouvelés par une digestion active, doit savoir utiliser ses armes et son adresse, et ne pas s'en remettre entièrement du soin de sa nourriture à la main souvent parcimonieuse du hasard.

Selon quelques uns, toute cette résignation avec laquelle ils attendent le menu fretin que le ciel leur envoie, les anhingas ont l'habitude de ne s'en emparer qu'en le perçant de leur bec comme d'un dard; ce qui est beaucoup plus merveilleux, sinon plus sûr, que de le saisir comme tout le monde saisit sa proie, en ouvrant les mandibules et les refermant à propos; et si Dieu leur a donné un bec effilé et aigu comme une alêne, ce n'était que pour voir se répéter chaque jour sous ses yeux ce tour d'adresse renouvelé des Grecs, et de cet homme auquel Alexandre fit donner un tonneau de petits pois. Malgré tout le respect que nous professons pour les causes finales, il nous semble que c'est donner à ces pauvres oiseaux une besogne de plus bien inutile, et dont nous leur faisons volontiers grâce. Après cette explication d'ailleurs, que ferions-nous de leurs dentelures rebroussées comme les dents du brochet?

L'anhinga est un animal timide et rusé. Tous les chasseurs parlent de la difficulté de les atteindre, de la prestesse avec laquelle ils s'enfuient de leur arbre, ou disparaissent sous l'eau comme les plongeons, dès qu'ils sont menacés, et des longs circuits qu'ils y parcourent; toutefois ils ne les citent que comme un triste gibier, qui le dispute en méchanceté avec le cormoran, le goëland, et la mouette.

Comme ces oiseaux ont le vol très soutenu, et pourraient au besoin se reposer sur les eaux, on trouve l'espèce tout autour du globe, au Brésil, au Paraguay, à la Guyane, aux Florides, à Java, à Ceylan, à Madagascar, chez les Hottentots et au Sénégal. Chaque naturaliste ayant décrit comme une espèce à part l'individu qu'il avait entre les mains, chaque localité s'est bientôt trouvée avoir la sienne, avec un nom grec ou latin fabriqué tout exprès. M. Tanninck, qui les a réduites à deux, l'une de l'ancien, l'autre du nouveau continent, n'a pas mieux réussi, si l'on en juge par les sept sujets authentiques que possède le Muséum, et que nous avons eus entre les mains. Le plumage des anhingas,

comme celui de presque tous les oiseaux d'eau, doit varier avec le sexe, l'âge, le climat, le régime, et même avec les différentes saisons de l'année; et ce ne sera qu'après des observations bien précises que l'on en pourra tirer quelques inductions. Quelquefois la poitrine et la gorge sont d'un beau blanc argenté; chez d'autres, d'un noir de corbeau ou d'un brun très foncé. Le dessus du corps et la tête paraissent offrir constamment des couleurs sombres, le brun ou le noir, quelquefois le roux par pinceaux, le plus souvent avec des taches ou mouchetures blanches sur les scapulaires. Quant aux formes et aux proportions, elles sont partout identiquement les mêmes, aux accidens près. La longueur totale est d'environ trente pouces. L'ongle du milieu est pectiné, c'est-à-dire que de son arête supérieure se détache une sorte d'écaille dentelée qui se recourbe en dedans, en recouvrant l'ongle. Ce caractère leur est d'ailleurs commun avec plusieurs oiseaux d'eau de la même famille, et avec d'autres encore.

ANI. Les oiseaux, en général, ne forment que des associations passagères; les anis sont du très petit nombre de ceux dont les sociétés offrent quelque durée, et c'est à ce titre seulement qu'ils ont droit à être distingués parmi tant d'autres obscurs, dont les noms encombrent les nomenclatures. Ce n'est pas que leur industrie soit grande, ou que de leurs forces concentrées sur un même point jaillissent quelques résultats brillans, comme chez les abeilles, les fourmis, et d'autres encore : mais ces couples réunis dans un partage égal de plaisirs et de besoins, volant, chassant, faisant l'amour en commun; ces mères qui pondent et couvent dans un même nid, la propriété de toutes et de chacune en particulier; qui se tiennent compagnie sans querelles, et se suppléent mutuellement, sans égoïsme ni jalousie dans leurs affections de mères; ces enfans adoptés par la république entière, nourris à frais communs, et admis de bonne foi, sans morgue et sans rancune, à voler avec la société dès qu'ils savent faire besogne de leurs ailes; ce bonheur de tous, qui résulte du silence absolu de toutes les passions individuelles; certes tout cela était assez merveilleux pour qu'un auteur en parlât avec admiration, et fût écouté avec quelque incrédulité; à nous du moins, cela nous paraissait bien beau chez des animaux à deux pieds, encore que nous en eussions vu les plumes, et il n'a fallu pour nous convaincre rien de moins que l'assurance que nous en a donnée de sa propre bouche M. d'Orbigny : il faudra du reste que nous nous accoutumions à entendre citer son nom toutes les fois que l'on parlera désormais de l'Amérique du Sud; et jusqu'au jour où il aura mis en lumière l'œuvre de ses huit années de travaux, de veilles, de privations et de fatigues, la misère qu'il est appelé à secourir demeurera grande; car ceux-là sont rares qui ont beaucoup vu, et observé avec une expérience de long-temps préparée, et rares aussi ceux qui racontent avec conscience et naïveté.

D'après Azzara, auquel nous devons la substance de cet article, les anis sont très nombreux dans les contrées chaudes de l'Amérique méridionale : on les trouve également aux Antilles; volant par troupes quelquefois de dix à douze, quelquefois de vingt-cinq à trente, toujours serrées et compactes. On voit parfois quelques couples se détacher des autres; mais il est extrêmement rare de rencontrer des individus isolés. La brièveté de leurs ailes et la faiblesse de vol qui en est le résultat, s'opposent à ce qu'ils fassent de longues migrations, et les laissent sans défense contre les ouragans de ces contrées, qui en font périr un grand nombre. Aussi, bien qu'on les voie souvent à terre, et dans des terrains découverts, où ils cherchent leur nourriture, ou posés sur quelques branches d'un arbre, où ils se serrent les uns contre les autres, comme s'ils ne pouvaient supporter même un instant le poids de la solitude, c'est dans les buissons et les halliers qu'ils se retirent de préférence, et qu'ils établissent leurs nids, grossièrement mais solidement construits, avec des bûchettes, des herbes et des plantes filamenteuses, des feuilles sèches ou promptement desséchées, et plus ou moins grands, suivant le nombre des femelles. On en a vu qui avaient jusqu'à un pied et demi de diamètre, et contenaient plus de trente œufs. Ce sont au reste des oiseaux timides et qui se laissent difficilement approcher : pris jeunes, ils s'apprivoisent bien et apprennent, dit-on, à parler avec la même facilité que les perroquets, bien qu'ils aient la langue aplatie et terminée en pointe. Leur cri naturel est une sorte de gazouillement désagréable qui s'entend de fort loin, surtout lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

Si l'on cherchait à s'en faire une idée d'après ce qui précède, on se laisserait facilement tromper : leur aspect n'a rien qui plaise ou qui intéresse. L'espèce de crête cornée, mince, aplatie et tranchante, qui surmonte le bec, leur donne une physionomie lourde et stupide, et, à leurs ailes pendantes, à leurs plumes ébouriffées, ils ont constamment l'air tremblant et transi.



(L'Ani.)

La queue, dans tous les individus du Muséum, n'a que huit pennes; elle est à elle seule aussi longue que le reste du corps; les ailes sont courtes et très obtuses; l'extrémité de la mandibule supérieure, assez fortement crochue, laisse deviner des habitudes de rapine, et leur régime en effet se compose de lézards, de petits serpens, de gros insectes, dont ils détruisent une énorme quantité. A défaut d'autre nourriture, ils se jettent quelquefois sur les champs cultivés. Leur chair est détestable, et, même durant leur vie, ils exhalent une odeur repoussante.

C'est aux Topinambous, gens de bon sens, mais du reste fort ignorans sur le grec, qu'ils doivent le nom d'ANI, qui rappelle leur cri; mais un naturaliste anglais en ayant vu quelques-uns se poser sur le dos des bestiaux, comme le font chez nous les pies et les corbeaux et nombre d'autres, fabriqua tout exprès pour fêter sa puérile découverte, celui de CROTOPHAGES (*kroton*, tique, *phagein*, manger), et les faiseurs de nomenclatures se sont empressés de le consacrer, bien qu'un peu sauvage dans son harmonie, et complètement faux dans l'idée qu'il donne du régime de l'oiseau; mais ce sont choses de si peu d'importance!

On connaît deux espèces d'anis :

1° L'ANI DES PALETUVIERS, grand comme un geai, habite les palétuviers et les terrains secs : son plumage est d'un noir foncé avec des reflets irisés violets, ou d'un vert brillant; chaque plume se termine par un liseré plus brillant que le reste.

2° L'ANI DES SAVANES habite au contraire les savanes et les lieux voisins des eaux, et s'y tient constamment : son plumage est moins brillant, et le violet y domine plus que le vert : à une certaine distance il paraît tout noir.

Ces deux espèces ne se mêlent jamais; leurs habitudes sont exactement les mêmes.

ANIMAL. — I. CARACTÈRES DE L'ANIMALITÉ. Dès la plus haute antiquité, les êtres organisés et vivans furent divisés en deux vastes groupes ou règnes, savoir, les végétaux et les animaux : division bien nette, bien tranchée, tant que l'on ne considère pas ces animaux-plantes, dits zoophytes, qui lient les extrémités de l'un et l'autre règne. Mais, en vérité, où tracer la ligne de démarcation? Est-ce chose facile et indisputable pour les zoologistes et les botanistes, que d'arrêter la délimitation des frontières de leurs empires respectifs? Il n'y a point là de barrières naturelles, *point de Pyrénées* : il faut fixer une séparation arbitraire, conventionnelle; nous indiquerons plus bas où il nous paraîtrait convenable de la fixer. Mais auparavant comparons les végétaux et les animaux sous le double rapport de la structure organique et du mécanisme vital : nous verrons, en effet, les degrés inférieurs de l'échelle zoologique et de l'échelle botanique se confondre, pour ainsi dire, dans une origine commune, et la distinction des deux règnes se prononcer dans les degrés intermédiaires et supérieurs. C'est seulement de ce dernier point de vue que la comparaison nous fournira les caractères différentiels propres à légitimer la séparation classique de ces deux grandes lignes d'êtres vivans, qui, suivant l'opinion des plus savans naturalistes, forment deux séries graduées, partant d'abord d'un point commun, et devenant ensuite de plus en plus divergentes à mesure qu'elles s'élèvent.

Et d'abord, sous le rapport de la structure organique, nous avons à établir successivement notre parallèle sur le volume, sur la forme, sur la nature chimique des principes immédiats, sur la proportion des fluides et des solides, sur la texture et sur le nombre des organes; car ce sont là tous les points de vue qu'offre à l'étude cette structure spéciale qui a mérité le nom d'ORGANISATION (voir ce mot).

1° *Volume.* — Ce point de vue n'est pas fécond en résultats : l'un et l'autre règne nous offrent les extrêmes les plus opposés, depuis le ciron jusqu'à la baleine, depuis la moisissure qui ne révèle qu'au microscope les admirables détails de sa structure, jusqu'aux énormes baobabs du Sénégal. Mais il y a néanmoins une distinction à faire, c'est que dans le règne animal, comme nous l'avons d'ailleurs fait observer à l'article ACCROISSEMENT, le volume propre de chaque espèce n'est pas susceptible d'osciller entre des limites aussi larges, de varier entre un *maximum* et un *minimum* aussi éloignés que dans le règne végétal.

2° *Forme.* — Dans toutes les classes supérieures du règne animal nous rencontrons la forme paire ou symétrique; c'est-à-dire que le corps est composé de deux moitiés latérales, dont toutes les parties sont, à quelques exceptions près, égales en nombre et parfaitement semblables, et qui paraissent s'être accolées sur la ligne médiane où se dessinent souvent les traces de leur union. Prenons l'homme pour exemple : supposez un plan médian qui passerait par le vertex et par le périnée; vous obtiendrez ces deux moitiés, l'une à droite, l'autre à gauche, entre lesquelles la ligne médiane est d'ailleurs si évidemment marquée, en avant, par l'espace intersurcilaire, le dos du nez, la fossette du menton, la saillie de la *pomme d'Adam*, le nombril; en arrière, par la saillie de la septième vertèbre cervicale au bas du cou, par la gouttière du dos, etc. Eh bien! cette symétrie, nous ne la retrouvons, du moins d'une manière aussi parfaite, dans aucun végétal. Mais la forme rayonnée est commune à plusieurs espèces de l'un et l'autre règne; par exemple, aux orties de mer (voir ACALÈPHE, ACTINIE) et aux champignons. Nous trouvons aussi, dans les rangs inférieurs de l'un et l'autre règne, grand nombre d'espèces amorphes, c'est-à-dire sans forme régulière.

3° *Nature chimique des principes immédiats.* — Les principes immédiats des végétaux sont le plus souvent une combinaison d'oxigène, d'hydrogène et de carbone : l'azote s'y joint pourtant quelquefois; c'est le cas de toutes les substances nommées *végéto-animales* par les chimistes (gluten, asparagine, etc.). Généralement, au contraire, les principes immédiats des animaux se composent de quatre élémens : oxigène, hydrogène, carbone, azote, et quelquefois même phosphore et soufre, voilà ce que l'analyse chimique en retire : le phosphore surtout est exclusivement propre à la nature animale. Remarquons d'ailleurs que le carbone caractérise les végétaux et l'azote les animaux : ce double fait est important à noter, vu les conséquences que nous aurons à en tirer dans la suite de cet article.

4° *Proportion des solides et des fluides.* — Les premiers prédominent chez les végétaux, les seconds chez les animaux. Cependant si l'on considère la masse ligneuse centrale non comme une substance vivante, mais comme le produit de la partie essentiellement vivante, c'est-à-dire de ce fluide nommé cambium, qui coule entre le liber et l'aubier, et forme chaque année une nouvelle couche de l'un et de l'autre, si, dis-je, on ne voit l'être vivant que dans les parties qui sont animées de cette sève organisatrice (ce qui est une opinion fort naturelle), alors il n'y aura aucune différence entre les deux règnes du monde organique sous le rapport de la proportion des solides et des fluides.

5° *Texture.* — Les fibres végétales se réduisent toutes, en dernière analyse, à un tissu identique, nommé *vésiculaire* ou *cellulaire*. Ce tissu est, en effet, constitué par un assemblage de vésicules, qui, suivant leurs divers modes d'union, composent les divers organes des végétaux. Trachées, fausses trachées, vaisseaux propres, etc.; ce ne sont là que des formes secondaires de ce tissu cellulaire auquel les phytotomistes ramènent toute l'organisation végétale. Chez l'animal, il y a un tissu cellulaire analogue, dont les modifications physiques, et pour ainsi dire mécaniques, forment aussi plusieurs tissus secondaires, comme les membranes séreuses, la trame de la peau, etc., etc. : mais nous voyons de plus apparaître des élémens propres, *sui generis*, le globule musculaire et le globule nerveux, qui, en se déposant dans le tissu cellulaire, gangue commune de l'organisation, constituent les organes de la locomotion et du sentiment. Remarquons toutefois que déjà chez les actinozoaires (animaux à forme rayonnée) on n'aperçoit que des traces bien faibles, bien rudimentaires, des systèmes musculaire et nerveux, et que ces systèmes n'existent pas du tout au-delà de cette classe.

6° *Nombre des organes.* — Si nous comparons un animal quelconque des classes supérieures au végétal le plus richement organisé, nous trouverons sans doute que le nombre des organes est beaucoup plus considérable chez le premier que chez le second. Puis, chez le premier, les organes principaux sont renfermés dans des cavités intérieures, dites *viscérales* ou *splanchniques*. Chez le second, au contraire, il n'y a point de cavité splanchnique, mais les organes qui exécutent les fonctions les plus importantes sont situés à l'extérieur, et ils sont d'ailleurs tellement simples, qu'ils se transforment aisément les uns dans les autres : citons, par exemple, la fréquente métamorphose des étamines en pétales, ce qui donne lieu aux fleurs doubles. Mais plus l'on descend l'échelle animale, plus l'on voit diminuer le nombre des organes : le canal digestif lui-même, que G. Cuvier, dans les généralités de son *Règne animal*, considère comme le caractère essentiel de l'animalité, manque chez plusieurs espèces que cet auteur place néanmoins dans sa classe des zoophytes.

En définitive, il n'y a donc pas de différence absolue, sous le rapport de l'organisation ou composition matérielle, entre les règnes animal et végétal, tels qu'on les établit généralement. Le caractère le plus constant semblerait être seulement la prédominance de l'azote.

Voyons maintenant quels seront les résultats de notre

parallèle sous le rapport du mécanisme de la vie présente; et, dans ce but, posons ici par anticipation ce dont l'ordre alphabétique n'amènera les développemens *ex professo* que beaucoup plus tard; c'est que les principaux phénomènes de la VIE sont de naître par une GÉNÉRATION, de se conserver par une NUTRITION, puis de finir par une MORT, après laquelle le corps organisé devient cadavre (voir ces mots). Saisissons donc ces trois points de comparaison.

1° *Génération.* — Certains zoophytes se reproduisent par la division de leur propre corps, dont chaque partie devient un individu vivant : c'est la génération *fissipare*, que nous retrouvons aussi chez tant de végétaux; c'est même par ce mode de reproduction que la culture perpétue une foule de plantes, comme, par exemple, les artichauts, qu'on multiplie, non par le semis, mais par l'éclat des racines. Quant à la génération *gemmipare*, ou par bourgeons, nous la trouvons pareillement dans l'un et l'autre règne. Il n'y a donc pas encore de différence à signaler. Mais arrivons au mode de génération le plus élevé, à la génération sexuelle, qui réclame le concours de deux appareils, savoir, un appareil dit féminin, par lequel l'ovule, ou germe primitif, est fourni; et un appareil dit masculin, d'où sort le fluide excitateur destiné à féconder l'ovule. Hé bien, dans les végétaux phanérogames, c'est-à-dire dans ceux où la génération sexuelle est évidente, on trouve presque toujours l'hermaphroditisme; les organes mâles et femelles (étamines et pistils) sont réunis dans une enveloppe commune, dans une même fleur; le nombre des espèces hermaphrodites est infiniment supérieur à celui des espèces monoïques ou dioïques, chez lesquels les étamines et les pistils sont isolés en fleurs distinctes, soit sur un même individu (chêne, noyer, etc.), soit sur des individus différens (pistachier, lampette, etc.). Au contraire, chez la majorité des espèces animales, les sexes sont séparés. De plus, les organes sexuels des végétaux ne servent qu'une fois; la fleur se flétrit, et tombe après la fécondation; chaque année il y a nouvelle floraison, c'est-à-dire apparition de nouveaux organes sexuels. Chez les animaux, les mêmes organes servent pendant tout le cours de la vie. Troisième différence : le fluide fécondateur des végétaux est contenu dans une infinité de petites capsules, dont la réunion constitue le pollen, d'apparence pulvérulente; ces petites capsules crèvent ensuite sur le stigmate du pistil, et y versent la liqueur séminale, qui pénètre par des vaisseaux particuliers jusqu'à l'ovaire : chez les animaux, la liqueur séminale du mâle est versée immédiatement dans l'appareil féminin, ou sur les ovules mêmes que la femelle a excrétés. La première et la troisième de ces différences, d'ailleurs si peu profondes en elles-mêmes, ont leur raison d'être dans un fait bien plus important et bien plus distinctif : c'est que les animaux possèdent la faculté de sentir et celle de se mouvoir volontairement, et que par conséquent ils peuvent à leur gré se transporter d'un lieu dans un autre pour le rapprochement des sexes; l'acte même par lequel l'œuf fécondé ou non, développé ou non, sort du sein de la mère, est un acte senti, et, jusqu'à un certain point, volontaire. Nous voyons donc ici, comme nous allons le voir encore dans le paragraphe suivant, qu'un certain nombre d'actions sont, chez les animaux, dans le domaine de la sensibilité et de la volonté, tandis que, chez les végétaux, tous les phénomènes ont lieu involontairement, et sans être sentis. Du reste, c'est là la distinction fondamentale que nous nous réservons d'établir péremptoirement à la fin de notre parallèle.

2° *Nutrition.* (Nous conseillons aux lecteurs de se rappeler, pour l'intelligence de ce paragraphe, les articles ABSORPTION et ACCROISSEMENT.) — Le végétal, à l'aide de ses organes extérieurs, c'est-à-dire de ses extrémités radicellaires et de ses expansions foliacées, puise, soit dans l'étroit espace de terre ou d'eau où il se trouve presque invariablement fixé, soit dans l'atmosphère environnante, les matériaux qui doivent servir à le composer : il ne peut les saisir que sous la forme liquide ou gazeuse; aussi se nourrit-il principalement d'eau et de gaz acide carbonique, ce sont là les alimens essentiels de la végétation; d'autres substances, telles que les sels, les engrais, etc., fort utiles, sans contredit, au développement des plantes et des arbres, ne jouent néanmoins qu'un rôle accessoire et secondaire dans la nutrition végétale. Observons, en outre, que cette absorption des matières nutritives est continue, ou du moins ne peut être suspendue que par des circonstances extérieures, comme, par exemple, le froid des hivers. Sans doute, chez certains animaux (si toutefois on veut considérer tous les zoophytes comme tels) les phénomènes de la nutrition ne se passent guère autrement : la gelée tremblante, muqueuse, informe, qui recouvre l'éponge, et en est la partie vivante, ne peut qu'absorber irrésistiblement les liquides et les gaz environnans, et cela continuellement. Mais, au-delà de telles espèces, il n'y a plus que l'air qui soit tout prêt pour l'absorption : l'animal introduit ses alimens dans une cavité digestive; là, ces alimens sont élaborés, et les parties nutritives en sont absorbées. Aussi, trouve-t-on dans un antique traité *des Humeurs*, qui fait partie de la vaste collection des ouvrages attribués à Hippocrate, cette comparaison si belle et si juste : « L'estomac est » aux animaux ce que la terre est aux arbres. » Boerhaave répéta la même pensée sous une autre forme : « Les animaux, dit-il, ont leurs racines nourricières dans l'intestin. » Quant au mouvement de désassimilation qui amène de la part de tout être vivant l'excrétion d'un certain nombre de produits organiques, il est essentiellement le même dans l'un et l'autre règne. Répétons encore ici que toutes ces excrétions se font sans conscience et sans volonté de la part du végétal, tandis que plusieurs sont exécutées volontairement par l'animal, et que toutes, quand elles sont considérables, sont au moins aperçues par lui. On a en outre remarqué que le végétal excrète les matières les plus hydrogénées, telles que les baumes, les gommes, les résines, les essences, etc. : l'animal, au contraire, les matières les plus azotées, telles que l'urée, l'acide urique, etc.

3° *Mort et état cadavérique.* — La mort, résultat nécessaire et, pour ainsi dire, dernier phénomène de toute vie, présente, dans l'un et l'autre règne du monde organique, la même diversité par rapport à l'époque où elle arrive naturellement pour chaque espèce : la moisissure ne vit que quelques heures, maint arbre vit plusieurs siècles; tel insecte ne vit qu'un jour à l'état parfait, le cygne vit cent cinquante ans, la baleine peut-être encore davantage. Cependant le règne animal n'offre pas d'exemple d'une longévité aussi merveilleuse que celle de ces baobabs, dont nous avons déjà signalé plus haut l'énorme volume, et qui datent d'au moins six mille ans. Quant à l'état cadavérique, disons que le cadavre végétal est le plus lent des deux à se putréfier. En effet, le premier a une composition chimique plus simple, et plus disposée à la stabilité; il abonde en carbone, qui s'y trouve combiné d'une manière fixe et solide : aussi les cadavres sont-ils souvent employés à la construction de nos maisons, de nos navires, etc., et y subsistent sans altération durant des siècles. Le cadavre animal, au contraire, imprégné qu'il est d'azote, principe essentiellement gazeux et diffusible, se décompose avec la plus grande rapidité, en donnant naissance aux produits les plus infects. Enseveli dans la terre, le végétal se convertit à la longue en tourbe, en bitume, en houille, anthracite ou lignite; en un mot, il approche de plus en plus de l'état de carbone pur : dans les mêmes circonstances, l'animal se change beaucoup plus promptement en une substance grasse, *sui generis*, connue sous le nom d'adipocire, ou gras de cadavre.

Dans cette longue comparaison des animaux et des végé-

taux sous le double rapport de l'organisation et de la vie, qu'avons-nous donc pu signaler qui différenciât essentiellement et profondément les premiers d'avec les seconds? Rien, ce me semble, sinon la sensibilité et le mouvement volontaire (locomotilité), si toutefois il est vrai que ces deux facultés soient, comme nous l'avons annoncé, exclusivement dévolues au règne animal : question fondamentale que nous avions réservée pour couronner notre parallèle, et à laquelle nous sommes enfin parvenus.

On a objecté, d'une part, que maints zoophytes ne se montrent ni sensibles, ni locomotiles; qu'ils adhèrent à jamais à la masse cornée ou pierreuse sur laquelle ils ont pris naissance; qu'ils absorbent irrésistiblement l'eau environnante, et les gaz ou autres matériaux dissous dans cette eau; que, sans nerfs, ni muscles, leur organisation, pas plus que leur vie, ne fait présumer chez eux la sensibilité et la locomotilité. On a objecté, d'autre part, que certains mouvemens des végétaux semblent déterminés par le sentiment et l'intelligence. On a cité, à ce propos, la sensitive, dont les feuilles se rapprochent et se flétrissent sous le doigt qui les touche; la *dionæa muscipula*, qui enferme les insectes dans les deux compartimens de sa feuille, et ne se rouvre qu'après la mort de l'ennemi. Qui n'a pas aussi entendu citer tous ces phénomènes que l'illustre naturaliste d'Upsal désignait, dans un langage plus poétique que philosophique, sous le nom de mariage et de sommeil des plantes? Les étamines de la rue (*ruta graveolens*), lors de la fécondation, se courbent d'elles-mêmes, et tour à tour, pour venir verser le pollen sur le stigmate du pistil; la belle de jour (*convolvulus tricolor*) plisse sa corolle campanulée aussitôt après le coucher du soleil, et s'épanouit de nouveau au retour de l'aurore; la belle de nuit (*nyctago hortensis*) présente un spectacle contraire. C'est d'après ces faits et beaucoup d'autres semblables, qu'on a poussé le paradoxe jusqu'à dire que la plante n'est qu'un animal enraciné, et l'animal une plante ambulante.

Ce problème de l'existence ou de la non-existence de la sensibilité dans certains départemens du monde organisé et vivant est fort difficile à résoudre. En effet, nous ne connaissons directement la sensibilité que dans notre propre moi : nous ne l'admettons dans un autre individu que par analogie. Or, qu'est-ce que l'instinct d'analogie? Quelle est cette loi de notre nature intellectuelle? Voici comment on peut la formuler : *Toutes les fois qu'un fait est apparu consécutivement ou simultanément à certaines circonstances, nous croyons nécessairement que ce fait existera partout où ces circonstances existeront.* Les jugemens que cette croyance motive sont certains quand nous les fondons sur des circonstances absolument identiques. Mais, au fur et à mesure que quelques circonstances viennent à manquer, l'analogie ne saurait donner qu'une probabilité de plus en plus décroissante. Ainsi donc, je ne puis douter que les hommes, organisés comme moi, agissant comme moi, parlant comme moi, ne soient aussi comme moi sensibles et intelligens. Pour les animaux dépourvus de la parole la certitude est moindre. Rappellerai-je le système de l'automatisme des brutes, système imaginé par le médecin espagnol Pereira, et renouvelé par Descartes, qui, par sa puissante autorité, le popularisa quelque temps dans les écoles de la philosophie française? Si cette opinion a eu quelque faveur, si l'on a pu regarder un chien, un cheval, etc., comme de pures machines, comme des automates inanimés, il faut donc que la sensibilité des brutes ne soit pas d'une évidence immédiate : jamais aucun philosophe n'a soutenu que deux et deux ne font pas quatre. Toutefois, il y a pour les savans, comme pour le commun des hommes, une probabilité à peu près équivalente à la certitude, que la sensibilité, qui, chez l'homme, dépend du système nerveux cérébro-spinal, existe plus ou moins développée chez tous les animaux qui, pourvus aussi d'encéphale (cerveau), de moelle épinière, et de nerfs encéphaliques ou spinaux, produisent d'ailleurs une foule d'actes manifestement réglés par une volonté intelligente. Mais quand nous descendons aux animaux invertébrés, quand nous voyons décroître de plus en plus le système nerveux, réduit, dans ce type inférieur d'organisation, au cordon ganglionnaire, qui, chez l'homme, ne préside qu'à des phénomènes involontaires et inaperçus; quand, en outre, les mouvemens paraissent devenir de plus en plus automatiques, alors naît un doute légitime. Si donc nous regardons, avec Aristote (*De l'Ame*, liv. III, ch. 9-12; *des Mouvemens des Animaux*, ch. 6, et *passim*), la sensibilité comme le caractère principal de l'animalité, où marquerons-nous la fin du règne animal dans l'échelle des êtres vivans? Ce problème est un véritable nœud gordien; nous ne pouvons le résoudre : imitons donc le disciple d'Aristote; tranchons le nœud. A notre avis, le règne animal ne doit pas être étendu au-delà des espèces qui, parmi les zoophytes, ce quatrième et dernier embranchement de la classification de Cuvier, présentent les dernières traces du système nerveux : telles sont, d'après les recherches anatomiques des Allemands Spix et Tiedemann, les actinies, dont l'*Encyclopédie* a déjà entretenu ses lecteurs, les astéries, les holothuries, etc., dont elle leur parlera plus tard. Ces espèces sont rangées, à bon droit, au nombre des animaux, puisqu'elles possèdent les organes du sentiment : nous en faisons la classe la plus inférieure du règne, sous le nom d'*actinozoaires* (des deux mots grecs *actin*, rayon; *zoarion*, petit animal), nom introduit, il y a déjà quelques années, dans la langue zoologique par M. de Blainville.

Il n'appartient ni à la nature de cet article, qui doit, sous peine de traîner en longueur, conserver un caractère de généralité, ni à nous-mêmes, qui avouons n'être pas entièrement versés dans la connaissance particulière des espèces, ni à l'état actuel de la science, si pauvre encore en données anatomiques sur ce groupe hétérogène et polymorphe des zoophytes, de déterminer précisément, d'une part, toutes les espèces qui doivent être comprises dans la classe des actinozoaires, et, d'autre part, toutes celles qui doivent être exclues du règne animal. Il nous suffit de poser ce haut principe de philosophie zoologique et de physiologie : point de nerfs, point de sentiment, et partant point de véritable animalité. C'est aux zoophytologistes de profession à se guider, d'après cette loi, dans leurs classifications, et à faire, pour ainsi dire, le triage des vrais et des faux animaux, dont le vicieux et confus assemblage est aujourd'hui l'objet spécial de leurs études.

Contestera-t-on notre principe? Dira-t-on, par exemple, qu'un polype purement gélatineux et dépourvu des moindres rudimens de nerfs et de muscles, possède néanmoins la faculté de sentir et celle de se mouvoir volontairement; qu'il en fait preuve en se dirigeant vers la lumière, en se servant de ses tentacules pour saisir sa proie et l'introduire dans sa cavité digestive; et qu'il n'y a pas chez lui d'organes spéciaux pour la sensibilité et la locomotilité, parce que ces deux propriétés sont répandues dans la masse du corps et en animent tous les points? Mais, cette invraisemblable hypothèse une fois admise, il n'y a pas de raison pour ne point attribuer au sentiment et à la volonté ces mouvemens en apparence si intelligens que nous avons signalés chez les végétaux; et, dès lors, il n'y a pas de raison non plus pour refuser d'étendre la même manière de voir à bon nombre d'actions qui s'accomplissent entre corps bruts, comme les attractions électriques et magnétiques, les affinités chimiques, etc. Car, où s'arrêtera le sophisme dès que vous lui aurez lâché la bride? Laissez supposer, en un seul cas douteux, qu'une propriété peut exister sans les conditions matérielles auxquelles elle est évidemment liée dans toute une classe d'êtres, vous perdez le droit d'empêcher que cette supposition ne soit multipliée à l'infini. Les mouvemens des polypes ne sont-ils donc explicables que par la

sensibilité? N'est-il pas plus naturel de les considérer comme le résultat nécessaire des excitations extérieures qui mettent inévitablement en jeu le tissu irritable de ces êtres, que comme le produit volontaire d'une force intérieure et spontanée? Les hydres, ou polypes à bras, par exemple, se dirigent vers la lumière, mais s'y dirigent constamment de la même manière, comme le font (avec moins de vitesse, il est vrai) les rameaux, les feuilles ou les fleurs des plantes. Aucun polype ne court après sa proie, ni n'en fait la recherche avec ses tentacules; mais lorsqu'un corps étranger heurte ces mêmes tentacules, aussitôt, quelle qu'en soit la nature, il est saisi, amené à la bouche et avalé, puis digéré, s'il y a lieu, ou rejeté en entier tel qu'auparavant, ce qui n'indique pas un grand discernement de goût, ni même de tact : toujours même nécessité d'action, jamais possibilité de choix, ni preuve de volonté. Ainsi donc, tous ces phénomènes, de même que les mouvemens les plus singuliers observés en certains végétaux, peuvent et doivent être conçus comme des effets hygrométriques ou pyrométriques, comme les résultats mécaniques du gonflement ou de l'affaissement des parties par suite de l'afflux ou du retrait plus ou moins rapide de fluides, soit gazeux, soit même impondérables, ou bien enfin, si l'on veut absolument avoir recours à une force occulte et spéciale, comme la manifestation de l'*irritabilité*, en vertu de laquelle les tissus vivans, à part tout sentiment et toute volonté, réagissent d'une façon toute particulière contre les excitations extérieures.

Mais, tout en admettant cette manière de voir, tout en ne reconnaissant l'existence de la sensibilité que là où les nerfs existent, veut-on néanmoins, comme Lamarck, continuer à compter dans le règne animal les polypes et les soi-disant animalcules microscopiques? Alors on ne peut, sans pécher contre la logique, conserver l'ancienne et ordinaire définition des animaux. C'est ce qu'avait parfaitement compris le judicieux auteur de la *Philosophie zoologique* : aussi propose-t-il une nouvelle définition : « Les animaux, dit Lamarck (*Phil. zoolog.*, t. I, p. 96), sont des corps organisés » vivans, doués de parties en tout temps *irritables*, *presque* » *tous* digérant les alimens dont ils se nourrissent, et se » mouvant, les uns, par les suites d'une volonté, soit libre, » soit dépendante, et les autres, par celles de leur *irritabi-* » *lité* excitée. » La longueur et l'obscurité sont les moindres défauts de cette définition. Mais n'est-ce pas une faute capitale que de définir par des caractères qui ne s'étendent qu'à *presque tout* le défini, ou qui peuvent s'étendre beaucoup au-delà? En effet, quoi qu'en ait dit Lamarck, il n'y a pas moins de raison d'admettre chez les végétaux que chez les animaux une propriété spéciale, qu'on nommera *irritabilité*, *tonicité*, etc., c'est-à-dire, n'importe sous quel nom, une propriété en vertu de laquelle ceux-là non moins que ceux-ci se distinguent des corps bruts par un mode particulier de réagir à la suite des impressions extérieures.

Ainsi, pour échapper à l'inconséquence ou à la confusion, il faut, conformément au principe que nous avons posé et formulé plus haut, exclure d'entre les véritables animaux tous les êtres de simple apparence animale, chez lesquels l'absence complète du système nerveux ne permet plus d'admettre ni sentiment, ni volonté. Où les placer alors? Doit-on les confondre avec les végétaux? Non, certes; car ils s'en distinguent trop bien, quelques uns par les rudimens d'un tube digestif, et tous au moins par leur structure gélatineuse, et par la prédominance de l'azote dans leur composition. A l'instar de M. Bory de Saint-Vincent, nous pensons donc qu'il y aurait lieu d'établir un règne intermédiaire au règne végétal et au règne animal, le règne *psychodiaire* ou *plantanimal*.

Des zoophytes de Cuvier (*Règne animal*, t. III, édit. de 1830), il n'y a donc tout au plus que sa première classe, celle des échinodermes (astéries, holothuries, etc.), et le premier ordre de sa quatrième classe, c'est-à-dire les actinies, ou *polypes charnus*, qui aient à revendiquer une place légitime parmi les actinozoaires. La troisième classe, c'est-à-dire les Acalèphes (voyez ce mot), les deux ordres restans de la quatrième (polypes gélatineux et polypes à polypiers); enfin, la cinquième tout entière (animalcules infusoires ou microscopiques) : voilà tout ce qui appartiendrait au règne psychodiaire. Quant à la seconde classe, celle des vers intestinaux, ou *helminthes*, nous devons remarquer que ces êtres, dont l'étude constitue une branche spéciale de l'histoire naturelle, l'helminthologie, n'ont pourtant pas d'autre caractère commun, pas d'autre trait de rapprochement, que leur existence dans l'intérieur d'un autre organisme; ils présentent d'ailleurs les degrés les plus divers d'organisation, depuis l'acéphalocyste, sorte d'hydatide, qui n'est qu'une vésicule remplie d'un fluide aqueux, jusqu'au tœnia, ou ver solitaire, à corps articulé, à tête garnie de suçoirs, et depuis celui-ci jusqu'au strongle géant, et à l'ascaride lombricoïde, qui ont réellement l'apparence vermiculaire, qui paraissent avoir des nerfs, mais qui sont, il est vrai, dépourvus des organes respiratoires et circulatoires, dont l'existence est constante chez les véritables vers ou *annélides*. Rien donc de plus polymorphe que ce groupe formé, comme autrefois celui des AMPHIBIES, d'après la superficielle considération de l'*habitat* : savamment étudié par Rudolphi, Bremser, J. Cloquet, etc., sous le point de vue monographique de l'helminthologie, il faut maintenant qu'on en approfondisse l'étude par rapport au système général des êtres organisés; la méthode naturelle réclame une main habile qui distribue les helminthes dans les divers cadres du règne animal, et même du règne psychodiaire, suivant la plus ou moins grande complexité de l'organisation.

Ainsi donc, en définitive, exclusion faite des zoophytes dépourvus de nerfs, nous définissons l'animal *un être vivant qui digère, qui sent, et qui se meut volontairement* : phénomènes qui trouvent leur raison dans une structure spéciale, savoir, dans la présence du tube intestinal, et des deux nouvelles espèces de molécules organiques, je veux dire les globules musculaires et nerveux, que nous avons vus venir se surajouter au tissu cellulaire, fondement primitif et commun de toute organisation.

Remarquons en outre que la sensibilité et la locomotilité sont deux qualités corrélatives, que l'existence de l'une sans l'autre est chose absurde. En effet, un être locomotile, mais insensible, n'aurait aucun motif pour se mouvoir, puisque le mouvement volontaire ne se produit qu'en vertu d'un appétit ou d'une aversion, phénomènes moraux qui sont la conséquence des sensations agréables ou pénibles. Un être sensible, mais immobile, serait condamné aux plus atroces supplices; comme Tantale, il ne pourrait atteindre l'objet de ses désirs; comme les nymphes du Tasse, il ne pourrait se dérober aux coups de la douleur.

Remarquons encore que les actes volontaires de l'animal sont ceux qui servent à le mettre en relation avec le monde extérieur pour la satisfaction de ses besoins; ce sont ceux qui, comme nous l'avons vu plus haut, commencent et finissent les deux grandes fonctions de nutrition et de reproduction : tout le reste a lieu dans l'intérieur de l'économie vivante, la plupart du temps sans conscience, et toujours sans volonté de la part de l'animal.

Ainsi, les phénomènes vitaux, chez l'animal, peuvent et doivent se partager en deux grandes classes, ou, comme disait Bichat, en deux sortes de vie, savoir : la vie animale et la vie végétative. La vie animale comprend tous les phénomènes dont l'animal a conscience; la vie végétative, tous ceux dont il n'a aucun sentiment, et qui ont lieu irrésistiblement. Un fait très important à noter pour la distinction de ces deux sortes de vies, c'est que la vie végétative est continue, et que la vie animale est intermittente : de là le sommeil et la veille. Pendant la veille, les fonctions animales et végétatives sont en action; pendant le sommeil, il n'y

a que les dernières qui agissent; l'animal est alors à peu près réduit au rôle du végétal, il est dépourvu de sentiment et de mouvement volontaire.

Une autre conséquence de la sensibilité, c'est le langage, en prenant le terme dans sa signification la plus large, en entendant par là la faculté de manifester d'une manière quelconque ses sentimens et ses volontés : ainsi, non seulement la parole, mais les cris, les gestes, les attitudes, etc., sont des phénomènes de langage.

Ainsi donc, outre les fonctions nutritives et génitales, communes à tout être vivant, l'animal nous offre un ensemble de fonctions qui lui sont propres; ce sont les fonctions *animales* proprement dites, ou fonctions de relation, savoir : la sensibilité, la locomotilité et le langage, qui jouent un rôle d'autant plus important et plus vaste, que l'on s'élève dans l'échelle zoologique.

II. Classification des animaux. — A la surface des îles et des continens, dans la profondeur des mers, des lacs et des rivières, et, pour ainsi dire, jusque dans le sein de l'air même, vit et s'agite une immense population d'animaux divers, dont l'étude n'est possible qu'à l'aide d'une coordination méthodique qui répartisse ces millions d'individus en espèces, ces myriades d'espèces en genres, ces milliers de genres en familles, ces familles en ordres, ces ordres en classes. Une telle distribution est la première condition et le principal fondement de la zoologie; mais ne sera-ce qu'un catalogue commode à consulter, qu'une liste arbitraire de classes, de genres et d'espèces? non, ce n'est pas encore assez. La classification doit en même temps atteindre un but plus haut et plus utile; elle doit représenter, autant que possible, l'ordre même de la nature, grouper les animaux d'après leurs légitimes rapports, c'est-à-dire d'après la plus ou moins grande ressemblance de leurs plus importantes parties, et présenter successivement la complication graduelle de l'organisation et de l'organisme dans l'échelle zoologique : aussi s'est-elle constamment améliorée, et continuera-t-elle toujours à se perfectionner, tant dans son ensemble que dans ses détails, en proportion des progrès de l'anatomie comparative et de l'anatomie philosophique.

Aristote avait divisé les animaux en deux coupes principales, savoir : les animaux ayant du sang et les animaux exsangues (privés de sang). La première coupe, dont la subdivision n'est point exprimée en termes exprès dans l'*Histoire des animaux* du philosophe grec, comprend les quadrupèdes vivipares, les quadrupèdes ovipares, les cétacés, les oiseaux, les poissons et les serpens, dans un ordre confus et mal déterminé; mais la seconde coupe est nettement partagée en quatre subdivisions, les mollusques (nos *mollusques nus*), les crustacés, les testacés (nos *mollusques testacés* et nos *échinodermes*), et les insectes.

Linné conserva la division primaire d'Aristote, mais sous d'autres dénominations (animaux à sang rouge, animaux à sang blanc). Il subdivisa la première coupe en quatre classes, qu'on peut regarder comme définitivement fixées, et désormais invariables, quant à leur placement dans la série générale; ce sont, 1° les mammifères (quadrupèdes vivipares, et cétacés), 2° les oiseaux, 3° les amphibies (quadrupèdes ovipares et serpens), 4° les poissons. Mais il n'apporta aucune amélioration dans la classification de la seconde coupe, où il n'établit même que deux classes : les insectes (tous nos *articulés* pourvus de membres), et les vers. Et pourtant rien de plus vicieux, de plus polymorphe que cette classe des vers, dans laquelle tant d'espèces disparates se trouvaient agglomérées.

C'est à Lamarck que la division primaire du règne animal doit d'avoir été caractérisée, d'après la présence ou l'absence d'une colonne vertébrale, beaucoup mieux qu'elle ne l'était d'après la couleur du sang (car les annélides, qui font partie de la seconde coupe, ont le sang rouge). C'est à lui aussi, mais plus encore à Cuvier, que la zoologie est redevable d'une immense amélioration dans le classement des animaux invertébrés. La nature de cette Encyclopédie ne me permet pas de m'engager dans un long historique des perfectionnemens successifs que ces illustres naturalistes, et tant d'autres, leurs dignes émules (MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Duméril, de Blainville, Latreille, etc.), ont apportés dans la coordination des animaux. J'en viens donc sur-le-champ à la distribution établie par Cuvier dans la dernière édition de son *Règne animal* (1828-30), le plus classique et le plus accrédité des traités généraux de zoologie. Les animaux y sont divisés en quatre embranchemens, ou types principaux : 1° les animaux vertébrés, subdivisés en quatre classes (mammifères, oiseaux, reptiles, poissons); 2° les mollusques, en six classes (voir Mollusque); 3° les animaux articulés, en quatre classes (annélides, crustacés, arachnides, insectes); 4° les zoophytes, ou animaux rayonnés, en cinq classes (échinodermes, intestinaux, acalèphes, polypes, infusoires). Nous avons dit plus haut quelles modifications ce dernier embranchement nous paraît devoir subir. Nous pensons en outre avec Lamarck (*Phil. zool.*, Ire part., chap. VIII), qu'il faut enfin renoncer à cette habitude de procéder du plus composé vers le plus simple dans l'étude du règne animal; mais qu'il faut adopter une disposition inverse, afin de nous conformer à l'ordre même que la nature a suivi dans ses créations : c'est ce que j'ai déjà fait dans mon cours à l'Athénée royal (1829-30), et dans ma thèse *Sur les généralités de la physiologie* (1834). Voici donc le tableau synoptique et analytique d'après lequel nous exposerons à grands traits les divers degrés de l'organisation animale : c'est, à peu de chose près, la classification de Cuvier prise à rebours.

Synopsis du règne animal.



Quoique ces classes doivent, pour la plupart, être examinées en détail dans des articles spéciaux, il nous semble nécessaire d'esquisser ici les principaux caractères de chacune d'elles, et de remarquer les transitions brusques ou ménagées de l'une à l'autre, afin de donner à nos lecteurs une idée générale de l'ensemble du règne animal; c'est un lemme indispensable à la solution du problème de l'origine des races animales, mystère dont nous essaierons de montrer les premiers et confus élémens, tels qu'on les possède aujourd'hui dans la dernière partie de cet article.

Les actinozoaires, comme nous l'avons vu plus haut, ressemblent, par la disposition radiaire de leur corps, à ces polypes que nous avons relégués dans le règne psychodiaire; mais ils se distinguent de ces êtres insensibles, et purement irritables, par les vestiges rudimentaires des organes de locomotion et de sensation. Le docteur Spix, médecin bavarois, démontra le premier, dans l'astérie rouge et dans les actinies, un système nerveux composé de ganglions blanchâtres et mous, et de filets déliés qui mettent ces ganglions en communication, ou qui se distribuent aux tentacules, à la peau, et à la surface interne du tube digestif. On trouve aussi un rudiment d'appareil musculaire, c'est-à-dire quelques filamens rougeâtres ou blanchâtres, extrêmement irritables et contractiles, dans le sens où doivent avoir lieu les mouvemens, et surtout dans les tentacules, qui cumulent les fonctions locomotrices et sensitives. Ce sont ces tentacules qui s'emparent du corps étranger qu'elles rencon-

trent, l'introduisent dans le sac intestinal, où il est digéré, d'où il est rejeté, soit en totalité, soit en partie, suivant sa nature : ce qui ne semble pas indiquer une forte dose de discernement gustatif de la part de ces mêmes tentacules. Il ne paraît donc pas que les actinozoaires aient aucun sens spécial, bien qu'ils se montrent sensibles à la lumière, au bruit, etc.; mais sans doute ces excitans n'agissent sur de tels animaux que par de simples impressions tactiles. Chez les espèces les plus inférieures de cette classe, comme, par exemple, les actinies et les astéries, la cavité digestive n'a qu'une seule ouverture, qui sert à la fois de bouche et d'anus. Mais chez les espèces plus élevées (oursins, holothuries, etc.), cette cavité a deux orifices, et commence d'ailleurs à se compliquer et à se replier en spirale; l'orifice buccal s'arme d'un cercle de pièces osseuses, et même de dents, pour l'office de la mastication. Remarquons en outre que déjà, chez les astéries, apparaît un rudiment d'appareil respiratoire; l'absorption aérienne, condition nécessaire de toute vie, n'a plus lieu indistinctement par tous les points de la surface du corps; il y a des canaux béans au dehors des *trachées*, par où l'eau aérée s'introduit, et va exercer son action vivifiante dans l'intérieur de l'économie. Il en est de même chez les oursins. Bien plus, chez les holothuries, il y a un organe spécial de respiration, en forme d'arbre creux, très ramifié, qui aboutit en dedans du canal intestinal tout près de l'anus, et qui se remplit ou se vide d'eau à la volonté de l'animal. Chez les actinozoaires, nous retrouvons des exemples de génération fissipare; car leur organisme est, pour ainsi dire, peu centralisé, peu individualisé, et jouit d'une grande force de régénération : ainsi, par exemple, les astéries, non seulement reproduisent les rayons qui leur sont enlevés isolément, mais un seul rayon conservé avec le centre peut repousser tous les autres; les actinies reproduisent également toutes les parties qu'on leur coupe, et peuvent être multipliées par la division. Mais la génération ordinaire est gemmipare interne : les ovaires produisent un amas de bourgeons, ou corpuscules reproductifs, qui se développent sans fécondation proprement dite, et qui sont excrétés par la bouche ou par l'anus, quelquefois même après être parvenus au dernier terme de leur évolution, et à l'état d'animal parfait (comme chez l'actinie, qu'on peut véritablement dire vivipare). Chaque individu est *femelle* (s'il est permis d'employer cette dénomination sexuelle dans le cas de l'absence des sexes), et se suffit à lui-même pour la reproduction de son espèce. Chez les seules holothuries, on soupçonne, au dire de Tiedemann, l'existence d'un appareil mâle, c'est-à-dire destiné à fournir une liqueur pour la fécondation des germes. Ces animaux seraient donc hermaphrodites, et établiraient à ce titre la transition aux classes immédiatement supérieures, comme ils le font déjà sous tant d'autres rapports, et en particulier par leur forme, qui, tout en demeurant rayonnée, devient oblongue et cylindroïde; configuration que nous retrouvons chez les annélides, et par laquelle la nature semble avoir ménagé le passage gradué de la forme radiaire à la forme paire.

Au-delà des actinozoaires, nous ne voyons plus en effet que cette dernière forme, plus ou moins exactement prononcée. Mais les animaux à forme paire, ou *animaux artiomorphes* (Blainville, du grec *artios*, pair, et *morphè*, forme), offrent deux grandes sections, savoir : les invertébrés et les vertébrés. Ceux-là ont été nommés et groupés par opposition à ceux-ci, en raison d'une considération toute négative : ils n'ont point, comme eux, de colonne vertébrale, de squelette osseux et intérieur, et partant, ce qui en est une conséquence anatomique, point de cerveau et de moelle épinière, à proprement parler : quelques uns d'entre eux possèdent bien des parties dures qui servent de points d'appui à leurs muscles; mais ces parties sont à l'extérieur et de nature cornée.

Les artiomorphes invertébrés se divisent en deux types, savoir : les articulés, dont le corps est partagé en plusieurs anneaux ou articulations, et les mollusques, qui n'offrent pas cette disposition. A vrai dire, il n'y a pas de supériorité incontestable de l'un de ces types sur l'autre. Les mollusques ont toujours un appareil circulatoire et un organe de respiration, ce qui manque chez un grand nombre d'animaux articulés; mais ceux-ci ont en général l'avantage, sous le rapport de l'animalité proprement dite, par les nombreux ganglions de leur cordon nerveux, par les merveilles de leur instinct, et par l'activité de leurs mouvemens. Aucun mollusque n'est comparable, sous ce triple point de vue, à l'abeille, à la fourmi, à l'araignée, etc. Le type des articulés doit donc être le plus haut placé dans l'échelle zoologique, bien entendu qu'il faut le considérer en masse; car il n'est pas douteux que tel mollusque ne soit réellement supérieur à tel articulé : citons, par exemple, le colimaçon en regard du lombric, ou ver de terre. Aussi, tout en mettant les mollusques au second échelon, nous reconnaissons que la nature n'a point établi une série unique, mais deux embranchemens qui divergent à partir des actinozoaires pour converger vers les vertébrés.

Les mollusques, pour leur part, offrent des degrés très différens d'organisation depuis certains acéphales (voyez ce mot), fort peu distans des actinozoaires, jusqu'aux céphalopodes (seiches, argonautes, etc.), qui par la structure de leur tête se rattachent à la classe des poissons. Leur système nerveux se compose : 1° d'un petit ganglion, improprement nommé cerveau, situé vers la bouche, au-dessus de l'œsophage; 2° de filets plus ou moins nombreux, qui partent de ce ganglion et se distribuent aux divers organes, mais qui n'offrent dans le trajet aucun renflement, aucune nodosité : aussi l'industrie fort médiocre de ces animaux répond à la simplicité de cet appareil. La peau, dépourvue qu'elle est d'épiderme, est extrêmement sensible. La bouche possède très probablement le sens du goût. L'odorat, sens encore plus relevé, se manifeste d'une manière évidente, quoique l'organe n'en ait pas été reconnu; il se pourrait que toute la peau en fût le siége, car elle ressemble beaucoup à une membrane pituitaire. Tous les acéphales, et même une grande partie des espèces pourvues de tête, n'ont pas d'yeux : le reste de la classe en est pourvu, et les céphalopodes surtout en ont d'aussi compliqués que les animaux vertébrés; ce sont les seuls aussi chez qui l'on ait découvert un rudiment d'oreille. La locomotion des mollusques s'accomplit à l'aide de muscles adhérens à la peau; elle est, en général, fort bornée et fort lente : quelques espèces même sont immobiles, et passent leur vie sur le rocher où elles sont nées, comme les huîtres, qui ne font qu'entrouvrir ou fermer leur coquille. Chez les mollusques, l'appareil digestif ne se compose pas seulement d'un tube intestinal complet, avec bouche conformée en trompe ou armée de mandibules, et avec anus; mais, de plus, on trouve toujours un foie considérable, et le plus souvent des glandes salivaires. Et le fluide nutritif, qui résulte de l'élaboration des alimens, ne pénètre plus l'économie par une sorte d'imbibition capillaire; mais il circule en quantité appréciable, sous forme de sang blanc ou bleuâtre, dans un système vasculaire, qui le porte dans un appareil respiratoire, et qui le distribue ensuite dans toute l'économie; cette circulation est favorisée par l'action d'un ventricule charnu, ou *cœur*, qui pousse le fluide dans ce dernier sens; et même, chez les céphalopodes, il y a encore deux autres ventricules, isolés l'un de l'autre, lesquels poussent le sang vers les branchies, ou organes respiratoires. La génération est toujours sexuelle, mais avec beaucoup de variété. Plusieurs mollusques offrent un hermaphroditisme absolu; ils se fécondent eux-mêmes; les germes, sortis de l'ovaire, sont rencontrés par le fluide de l'organe mâle avant d'être excrétés par l'anus : chez d'autres, l'hermaphroditisme est incomplet; les escargots, par exemple, quoique pourvus de l'un et de l'autre sexe, ont besoin de s'accou-

pler; chaque individu remplit à la fois, dans cette double fécondation, le rôle de mâle et le rôle de femelle : beaucoup ont les sexes séparés; par exemple, les céphalopodes. Les uns sont vivipares, les autres ovipares. L'organisme chez les mollusques est encore peu centralisé, et jouit d'une grande force de régénération; les escargots, par exemple, vivent plusieurs mois après qu'on leur a enlevé la tête, et beaucoup de leurs parties repoussent après avoir été coupées.

Venons maintenant aux animaux articulés, qui se distinguent essentiellement des mollusques, non seulement par la forme extérieure d'où ils ont reçu leur dénomination classique, mais encore, chose bien plus importante, par la structure plus compliquée de leur système nerveux. Ce système, en effet, se compose : 1° d'un *cerveau*, ou ganglion sus-œsophagien, qui envoie des nerfs aux diverses parties de la tête; 2° de deux cordons formant un collier autour de l'œsophage, puis se continuant au-dessous du tube digestif, en se réunissant d'espace en espace par des nœuds ou ganglions, qui fournissent les nerfs du tronc et des membres, et qui, après la division de l'animal, suffisent isolement quelque temps à la sensibilité et à la vie de leurs articulations respectives. Cependant il ne faut pas croire que la nature n'ait établi aucune transition entre les mollusques et les articulés : le premier type semble se lier avec le second par les cirrhopodes (voir ANATIFE), qui se rapprochent beaucoup des crustacés.

Les annélides (vers de terre, sangsues, etc.) nous paraissent devoir être considérés comme les plus inférieurs des animaux articulés : leur forme extérieure les lie aux actinozoaires par les holothuries. Leur tête (c'est ainsi qu'on nomme l'anneau terminal où se trouve la bouche) n'est point séparée des autres anneaux du corps par un étranglement, et elle en diffère à peine, si ce n'est quelquefois par la présence de barbillons destinés à palper, et peut-être aussi à goûter, et de deux points noirs latéraux qu'on prend pour des yeux. Pas d'autres organes sensitifs n'ont été découverts, quoique ces animaux soient bien manifestement sensibles au bruit et aux odeurs. Vu le défaut de membres, la locomotion consiste dans une lente reptation. Peu importe, après cela, que les annélides aient tous un système vasculaire complet, où circule un sang rougeâtre (cas unique chez les invertébrés, dont toutes les autres classes ont le sang blanchâtre); qu'ils aient pour la plupart un appareil respiratoire, et qu'ils soient ainsi supérieurs aux insectes sous le rapport de la vie végétative : ils leur cèdent de beaucoup sous le rapport plus important de la vie animale. Ils sont généralement hermaphrodites, mais quelques uns ont besoin d'un accouplement réciproque. Leur vie est extrêmement peu centralisée; les anneaux enlevés repoussent presque constamment.

Viennent maintenant les insectes qui présentent un progrès manifeste sous le point de vue de l'animalité proprement dite. Leur tête, parfaitement distincte, contient un ganglion nerveux (*cerveau*) assez considérable; les cornes ou antennes qu'elle porte, et les palpes ou antennules qu'elle offre près de la bouche, sont des instrumens délicats de toucher, peut-être aussi de goût, et d'autres sensations : il y a toujours des yeux. Mais où est le siège précis de l'ouïe et de l'odorat? L'anatomie ne peut le démontrer, quoique l'observation des actes de l'animal doive faire admettre ces sens. La plupart des insectes ont attiré l'attention des naturalistes et des philosophes par une industrie merveilleuse, qui supposerait une intelligence étendue, si les actes n'étaient pas constamment les mêmes, et ne paraissaient pas être plutôt le résultat invariable d'une impulsion instinctive, que le produit de combinaisons intellectuelles, toujours sujettes à une extrême variété : c'est d'ailleurs un grand problème que nous ne voulons qu'indiquer ici sans le discuter (voir INSTINCT). Les insectes ont une locomotion fort étendue; leurs muscles trouvent d'excellens points d'appui à la partie interne de la peau, qui forme une espèce d'étui corné, excepté aux articulations, où elle devient tenue et souple : on trouve ici, comme parmi les vertébrés, la marche, la course, le saut, la natation, le vol. Mais, sous le rapport de la vie organique, les insectes ressemblent aux animaux les plus inférieurs par le défaut de circulation, et par la dissémination de l'absorption aérienne. C'est par une sorte d'imbibition de proche en proche que le fluide nutritif s'étend du tube digestif à toutes les parties du corps. Il ne peut donc pas y avoir un appareil isolé où ce fluide vienne s'oxygéner; mais l'air, ou l'eau aérée, pénètrent dans l'économie par des trous extérieurs, ou *stigmates*, et se répandent partout par des canaux élastiques, ou *trachées*. A partir des insectes, les sexes sont toujours distincts, et isolés sur des individus différens. Mais ce qu'il y a de particulier chez ces animaux, et ce qui constitue en eux autant de marques d'infériorité, c'est qu'ils n'engendrent qu'une seule fois dans le cours de leur vie, et meurent peu de temps après l'accouplement et la ponte; c'est que chez certaines espèces (les pucerons, par exemple), un seul accouplement suffit pour féconder cinq à six générations de femelles; c'est qu'enfin la plupart naissent sous forme de vers (larves ou chenilles), et n'arrivent à l'état d'insecte parfait que par une suite de notables métamorphoses après l'éclosion de l'œuf. Les insectes se rattachent donc très naturellement aux annélides par cet état primitif d'organisation vermiculaire.

Les arachnides (araignées, scorpions, faucheurs, etc. Voir, d'ailleurs, les articles déjà parus ACARUS, AGÉLÈNE.) ressemblent, sous une foule de rapports, aux insectes, d'avec lesquels nous les distinguons, dans notre synopsis, par l'absence, ou plutôt l'avortement des antennes. Mais ce qui est plus important, c'est dans cette classe que se fait le passage de la respiration *trachéenne*, ou disséminée, à la respiration locale; et chez les espèces qui ont reçu ce mode plus élevé de respiration, il y a par conséquent aussi un appareil circulatoire. De plus, les arachnides s'accouplent et pondent plusieurs fois dans le cours de leur vie : elles ont, dès leur naissance, leur forme définitive et complète; on ne les voit plus dès lors que croître, mais non se métamorphoser.

Les crustacés (crabes, écrevisses, langoustes, crevettes, etc.), très semblables aux deux classes précédentes, et groupés, non sans raison, avec elles par Linné sous le nom commun d'*insecta*, ont tous une circulation complète, et une respiration locale à l'aide de branchies. Ils ont un foie annexé au canal digestif. Rien à dire de leur génération, que nous n'ayons dit de celle des arachnides. C'est dans quelques unes de leurs espèces seulement que l'on trouve les premiers rudimens d'une oreille, c'est-à-dire un sac rempli d'une lymphe gélatineuse, où vient baigner un nerf acoustique.

Dans ces trois classes supérieures d'animaux articulés, la vie commence à être plus centralisée que chez les annélides : il n'y a que les pattes et autres appendices, et non pas les anneaux mêmes du corps, qui puissent se régénérer après leur ablation.

Nous voici enfin parvenus aux vertébrés, au type desquels la nature semble avoir établi une double transition par les espèces les plus élevées du type mollusque et du type articulé. Tous sont évidemment formés sur un plan commun. Tous ont une colonne vertébrale, qui renferme un cordon nerveux, appelé *moelle épinière*, et qui se continue en avant avec le crâne, où loge le cerveau, continu lui-même avec la moelle épinière : ce système nerveux cérébro-spinal leur est particulier; c'est lui qui, chez eux, préside aux cinq sens et à la locomotion; car le système nerveux ganglionnaire, qui existe chez eux comme chez les invertébrés, ne sert plus qu'à exercer une influence nécessaire et positive, mais généralement involontaire et inaperçue, sur les organes de la vie végétative. L'axe osseux que nous avons signalé, et ses appendices, constituent le squelette, on ensemble de parties dures intérieures, où le système musculaire prend désor-

mais ses points d'appui. Tous les vertébrés ont le sang rouge, une respiration locale, un système d'artères et de veines avec un cœur plus ou moins compliqué, et, en surplus, un système de vaisseaux chylifères et lymphatiques, qui portent, les uns le chyle, les autres la lymphe, dans le système veineux. Tous ont des glandes salivaires et un foie; tous, en outre, ont un appareil urinaire, nouvel instrument de sécrétion, qui sert d'émonctoire aux matériaux trop animalisés; tous, enfin, ont les sexes séparés. Voilà les caractères communs : voyons comment ce type général se perfectionne de classe en classe.

Les poissons occupent, sans contredit, le rang le plus inférieur. Leur crâne, tout petit qu'il est, n'est pas encore entièrement rempli par le cerveau; aussi leur intelligence est-elle fort bornée. On peut douter qu'ils soient pourvus d'odorat. Leur squelette n'est pas toujours osseux; comme si la nature s'essayait, pour ainsi dire, à ce mode d'organisation, le squelette est resté cartilagineux en un grand nombre de genres, ainsi qu'il se montre d'abord chez tous les vertébrés dans les premiers temps de la vie. Chez les poissons, l'anus est encore l'orifice d'une cavité commune, nommée *cloaque*, où viennent aboutir, non seulement le tube digestif et la terminaison des organes génitaux, mais encore les conduits urinaires. La respiration s'opère sur l'eau aérée, à l'aide de branchies, vulgairement nommées *ouïes* : comme ce mode de respiration n'est pas fort énergique, la chaleur du sang ne s'élève guère au-dessus de la température du milieu ambiant; aussi le dit-on froid. La circulation est simple : un cœur annexé au seul système veineux pousse aux branchies le sang qui revient de toutes les parties du corps; puis ce sang, revivifié par la respiration, se distribue par les artères dans tout le corps sans l'impulsion d'aucun cœur. La génération a lieu, en général, sans accouplement; la femelle pond une masse d'œufs que le mâle féconde ensuite en y versant la liqueur de sa laitance. Cependant quelques espèces s'accouplent, et sont vivipares; ce sont les raies, les requins, etc.

Les reptiles ont encore un fort petit cerveau qui ne remplit pas la totalité du crâne, et, partant, leur intelligence est très bornée. Dès cette classe, on voit s'adjoindre à la colonne vertébrale quatre appendices, ou membres, qui manquent néanmoins encore dans un ordre entier (celui des ophidiens, ou serpens). Nous rencontrons donc divers modes de progression, la marche, le saut, la nage, la reptation : quelques espèces même voltigent; tel est le dragon (voir Aile), tel était le ptérodactyle, lézard des époques antéhistoriques. Il y a encore un cloaque, terminaison commune des appareils digestif, génital et urinaire. Mais voici en quoi les reptiles se distinguent nettement des poissons, et méritent un rang plus élevé : c'est qu'ils respirent, non plus l'eau aérée, mais l'air en nature, à l'aide d'un poumon. Il y a néanmoins transition douce et ménagée; car, dans l'ordre le plus inférieur, qui est celui des batraciens (grenouilles, salamandres, etc.), le jeune animal, sous la forme de têtard, est d'abord un véritable poisson, et respire par des branchies; et il y a même deux ou trois espèces qui, comme frappées d'un arrêt de développement, conservent toujours ce mode inférieur de respiration; tel est le protée, qui, jusqu'à sa mort, reste semblable à une larve de salamandre. Quant à l'appareil circulatoire des reptiles, il est construit de telle façon, que la totalité du sang n'est point envoyée au poumon à chaque tour, et que la portion de sang revivifiée par l'air revient se mêler à celle qui ne l'a pas été. Aussi, en raison de cette faible quantité de respiration, et de ce mélange des sangs artériel et veineux, les reptiles méritent encore le nom d'animaux à sang froid. Cependant chez les crocodiles, qui constituent les genres les plus élevés de la classe, le docteur Martin Saint-Ange a récemment découvert que du sang artériel pur se distribue à la tête et aux membres antérieurs, et qu'il n'en arrive de mélangé qu'au tronc, aux membres abdominaux et à la queue. [illegible] combinaison, qui sert ainsi de prélude à la séparation complète de la circulation des deux sortes de sang chez les vertébrés supérieurs. Sous le rapport de la génération, les batraciens ont encore un caractère intermédiaire; ils établissent la transition de la fécondation sans accouplement à celle par accouplement : le mâle se cramponne et s'attache à la femelle, et féconde les œufs au fur et à mesure qu'ils sortent de l'anus : l'œuf fécondé produit d'abord un têtard, qui devient ensuite batracien parfait; c'est là, dans notre échelle ascendante, le dernier exemple de métamorphose au-dehors de l'œuf. Dans les autres ordres de reptiles il y a un véritable accouplement : l'œuf éclot tantôt hors de la mère, tantôt dans son sein même. La vie des reptiles est encore peu centralisée, et la force de régénération est encore assez remarquable. Une tortue vit plusieurs mois après la décapitation; les membres et la queue des tetards se régénèrent; la queue des lézards repousse.

Les oiseaux forment une classe bien tranchée, à ne considérer seulement que la forme extérieure de leur corps et les plumes qui les revêtent : aussi, est-ce de temps immémorial qu'ils ont été groupés tous ensemble sous un même nom et isolés des autres animaux. Nous venons de voir néanmoins que la nature semble avoir preludé à leur organisation par les reptiles volans quant au mode de progression, et surtout par les crocodiles quant à la circulation; et nous verrons, dans le prochain alinéa, qu'aujourd'hui les monotrèmes comblent à peu près la lacune qui existait avant leur découverte entre la classe des oiseaux et celle des mammifères. Quoi qu'il en soit, les oiseaux sont un des groupes les plus naturels, et montrent à peu près tous le même progrès de l'organisation animale. Leur cerveau, d'un volume assez notable, remplit entièrement la capacité du crâne. Le membre thoracique est devenu chez eux une Aile (voyez ce mot) pour servir au vol, qui est leur mode le plus ordinaire de progression. C'est chez eux que se rencontrent pour la première fois les organes de la voix. Leurs poumons, très volumineux, sont adhérens aux parties latérales de la poitrine, et percés de trous par où l'air se répand dans presque tout le corps, dans l'intérieur des grands os et dans le tuyau des grandes plumes; ce qui produit une grande légèreté. Tout le sang passe par les poumons : aussi a-t-il une température d'environ 40° centigr. Il y a deux cœurs, l'un poussant le sang veineux au poumon, l'autre envoyant à tout le corps le sang qui vient de s'artérialiser dans le poumon; mais ces deux cœurs, sans se communiquer, sont accolés l'un à l'autre, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul organe. Les organes génitaux se terminent encore dans un cloaque, et la génération est encore ovipare. Mais cet œuf a besoin d'éprouver une chaleur d'environ 40° pour que l'embryon qu'il contient puisse se développer; et les parens pourvoient en général à cette condition par l'incubation, car l'instinct de la *philogéniture*, ou amour des petits, est très énergique dans cette classe. La vie chez les oiseaux s'est enfin centralisée; et la force régénératrice se borne, comme dans la classe suivante, à la reproduction des parties épidermiques et cornées (plumes, poils, cornes, etc.), et à la guérison des plaies par la formation des cicatrices.

Vient enfin la classe la plus élevée du règne animal, celle des mammifères, où l'on observe encore une gradation progressive, depuis les familles les plus inférieures jusqu'à l'homme, qui se montre même hors de rang à cause de l'extrême supériorité de son intelligence et de cette merveilleuse faculté de la parole départie à lui seul. Mais les mammifères ont comme les oiseaux une respiration complète, une circulation double, et par conséquent le sang chaud; avec cette différence néanmoins que les poumons ne sont point adhérens, et que la poitrine, domicile propre de ces organes ainsi que du cœur, est séparée de l'Abdomen (voyez ce mot) par un diaphragme complet. Tous, à l'exception de deux genres (l'échidné et l'ornithorhynque), qui forment cet ordre inter-

médiaire des monotrèmes, ont pour les organes génitaux et urinaires une issue distincte de l'anus. Tous sont vivipares, sauf peut-être ces deux mêmes genres, car sur ce point la controverse n'est pas encore vidée. Tous, sans exception (et c'est ce qui constitue leur caractère classique), ont des mamelles rudimentaires chez les mâles, complètement développées chez les femelles : décidément, les nouveau-nés sont allaités, quoique d'une manière tout-à-fait particulière, chez les cétacés et les monotrèmes ; la question est aujourd'hui résolue, quant à l'essence de la fonction, par des renseignemens positifs et par des pièces anatomiques.

De ce tableau comparatif des animaux distribués conformément à leurs rapports naturels, il résulte bien évidemment qu'il y a, de classe à classe, et dans chaque classe même, une gradation progressive de l'organisation, et une augmentation proportionnée des fonctions et des facultés. Plus on observe la nature, plus on est obligé de reconnaître cette même gradation de famille à famille, de genre à genre, et même d'espèce à espèce. De l'aveu des naturalistes les plus instruits, les espèces, dans diverses portions de la série générale, se fondent à tel point les unes avec les autres, qu'il est presque impossible d'en déterminer par le langage les minutieuses différences ; et là, où les espèces nous paraissent très distinctes et tout-à-fait isolées, l'analogie conduit à supposer l'existence actuelle ou passée d'espèces intermédiaires qui n'ont pas encore été recueillies, ou dont les dépouilles ont peut-être disparu. Les animaux constituent donc, non pas une série simple et partout également nuancée, mais une série rameuse qui n'a point de discontinuité, ou plutôt n'en a pas toujours eu, et dont chaque rameau tient, au moins d'un côté, à la chaîne générale. Ce fait une fois constaté, que tous les animaux sont formés sur un plan commun, qui, sauf quelques anomalies, semble s'être graduellement perfectionné, ne sommes-nous pas portés à en induire la loi générale que la nature a suivie dans leur création, et dont l'action régulière se sera quelquefois exceptionnellement déviée sous l'influence de circonstances particulières ? C'est la question que nous allons examiner dans le chapitre suivant : question trop intéressante tant en zoologie qu'en philosophie générale, pour qu'on nous reproche d'en alonger notre article.

III. De la création des animaux, ou zoogénie. — Il y a d'abord sur cette question deux points incontestables que les études géologiques établissent (voir l'article Age).

Premièrement, la création des animaux fut de beaucoup postérieure à la formation de notre globe, dont la haute température, pendant la durée de l'âge dit astronomique, était incompatible avec toute organisation, soit végétale, soit animale. Ce n'est que dans les terrains de l'âge secondaire que nous rencontrons les empreintes ou les dépouilles des premiers êtres organisés. Donc, contrairement à cet aphorisme de Linné : « *Omne vivum ex ovo* » (tout être vivant naît d'un œuf, c'est-à-dire d'un germe provenu d'un être vivant antérieur), il faut bien admettre que la cause suprême a formé de toutes pièces les premiers animaux par la réunion immédiate de leurs élémens constitutifs : phénomène qui, mieux désigné sous le nom de *génération directe* que sous celui de *génération spontanée*, a très probablement lieu encore aujourd'hui aux derniers degrés de l'échelle zoologique (voir Génération). Puis ces animaux, une fois créés, se sont reproduits par des germes détachés de leur propre sein ; car, retournez la phrase linnéenne, et elle exprime alors une vérité absolue : *Ovum ex omni vivo* (De tout être vivant naît un germe).

En second lieu, ce qui n'est pas moins certain que la génération directe des premiers animaux, c'est que les diverses espèces du règne n'ont peuplé le globe que par suite d'une création successive qui a duré pendant des milliers de siècles, et qui s'est accomplie dans l'ordre même de la gradation progressive de l'organisation. Dans les sédimens déposés à l'origine de l'âge secondaire, nous ne trouvons que les monumens fossiles d'animaux invertébrés, et, de loin à loin, quelques poissons ; sur la fin de cet âge naquirent les reptiles. L'âge tertiaire vit les premiers oiseaux et les premiers mammifères ; enfin, dans l'âge quaternaire, qui est le nôtre, et que les atterrissemens séculaires, au deltas des grands fleuves, font évidemment dater de vingt-cinq à trente mille ans, ont paru les espèces les plus rapprochées de l'homme, et l'espèce humaine elle-même. Quelle lumière nous semble jaillir de ce rapport de l'échelle zoologique avec les données de la géologie !

Voici néanmoins le point en litige. Il s'agit de savoir si ces diverses espèces, en lesquelles le règne animal se trouve distribué, doivent chacune leur première origine à une génération directe, et se sont depuis perpétuées avec une constance invariable par les naissances successives d'individus toujours semblables à leurs parens ; ou bien si, par la suite des temps, après la génération directe des individus les plus simples, les seuls que la nature forme encore de toutes pièces, ces premières ébauches de l'organisation animale ont donné lieu à l'existence de toutes les espèces, en vertu de divers perfectionnemens, originairement acquis sous la double influence de la force intérieure d'accroissement, et de l'action extérieure des circonstances locales, puis définitivement perpétuées par cette sorte de transmission héréditaire, qui est aussi le propre de la vie. Bref, devons-nous admettre la primitivité absolue des espèces, ou leur dérivation successive ? Laquelle de ces hypothèses est la plus vraisemblable, dans l'état actuel de la science ? Je dis hypothèses ; car ces deux opinions méritent d'être ainsi qualifiées, n'en déplaise à ceux qui placent leur foi dans la première comme dans un axiome, et pour qui l'ancienneté et l'universalité d'un préjugé tiennent lieu de démonstration et d'évidence.

Sur quoi se fonde en effet la première opinion ? On a remarqué depuis long-temps qu'il existe des collections d'animaux pareils qui engendrent d'autres individus semblables à eux, et que ces collections, ou espèces, se sont ainsi perpétuées, de mémoire d'homme, par une succession non interrompue de générations semblables. Cette remarque est parfaitement exacte ; car tout individu vivant ressemble toujours, à très peu près, à celui ou à ceux dont il est né ; et nul doute qu'une espèce ne se perpétue sans variation essentielle, tant que les individus dont le renouvellement successif la constitue demeurent placés sous l'empire des mêmes circonstances. Mais à ces principes incontestables on ajoute une supposition : c'est que le type spécifique n'a pas même pu être changé à la longue par l'action variable des circonstances environnantes, et par l'accumulation héréditaire des différences acquises à chaque génération. Si la supposition d'une telle impossibilité est vraie, elle entraîne comme conséquence la création directe de toutes les espèces. Il y eut donc une époque où la nature fut plus féconde, où Dieu fut plus actif : les animaux les plus parfaits naquirent de toutes pièces, comme les plus inférieurs naissent souvent encore. Aujourd'hui, la nature est épuisée, Dieu se repose. Cette conclusion vaut la peine qu'on discute avec soin les prémisses. Voyons donc si la prétendue invariabilité des espèces n'est pas démentie par les faits.

L'observation attentive de la nature nous montre, au contraire, que les êtres vivans se modifient suivant les circonstances auxquelles ils se trouvent soumis. Qui pourrait méconnaître l'immense influence du climat, du sol, de la culture et de la taille, sur les végétaux ? Combien de variétés en résultent ! Le ricin est un arbre dans la zone torride, et n'est plus qu'une herbe sous notre ciel tempéré ; les roses simples de l'églantier deviennent doubles dans un terrain gras et riche ; différens sont les fruits du pêcher en espalier et du pêcher en plein vent ; le *ranunculus aquatilis*, quand il croît sur un sol humide, mais non inondé, devient le ra-

nunculus hederaceus, que les botanistes décrivent comme une espèce à part. Il n'est pas douteux non plus que les animaux ne varient sous l'influence des circonstances extérieures qui agissent sur eux, tantôt directement, comme sur les végétaux, tantôt indirectement, en vertu des besoins qu'elles leur imposent, et des habitudes qu'elles les obligent de contracter pour satisfaire ces besoins. Comme exemples du premier mode d'action, nous citerons l'albinisme imparfait des singes long-temps tenus en cage (voir ALBINISME), le rapetissement des races d'animaux domestiques qui ont été transportées d'Europe en Amérique, etc. Quant au second mode d'action, bornons-nous à poser en principe que les organes se fortifient et s'agrandissent par suite d'un exercice fréquent, et qu'au contraire ils s'affaiblissent, et même disparaissent par défaut d'emploi. Nous renvoyons à l'article HABITUDE le complet développement de cette grande loi physiologique. Or, il y a une autre loi, dont la vérité sera pareillement établie ailleurs (voir GÉNÉRATION), c'est que les variétés accidentellement acquises par les individus d'une espèce se transmettent héréditairement, si ces individus s'accouplent entre eux : de là cette multitude de races que nous avons produites parmi nos espèces domestiques par la diversité du climat, de la nourriture, de l'éducation, etc.; de là les sveltes chevaux anglais et nos lourds chevaux de trait; de là ces dogues, ces lévriers, ces bassets, ces épagneuls, ces barbets, etc., qui se ressemblent moins entre eux que l'âne ne ressemble au cheval, de l'aveu même de Buffon, cet éloquent défenseur de l'invariable perpétuité des espèces (*Hist. natur.*, Ane). Et d'ailleurs, nos céréales, nos arbres fruitiers, nos herbes potagères, qui ne croissent naturellement nulle part, et qui constituent des espèces distinctes dans toute la rigueur du terme, ne sont-ce pas, de toute nécessité, des végétaux amenés par l'art de l'homme à l'état où nous les voyons, déviés de leur type originaire à la suite d'un grand nombre de générations, et transformés d'une espèce en une autre? N'en est-il pas certainement de même à l'égard de beaucoup d'animaux domestiques? Le chien, par exemple, ne descend-il pas du loup, ou de quelque espèce fort voisine; lui qui, rendu à la vie sauvage depuis tout au plus trois siècles dans les déserts de l'Amérique, a presque complètement repris dans ce nouvel état les formes et les mœurs du loup? Or, si l'homme a pu créer des races, et même des espèces, par transformation, depuis trois cents siècles au plus qu'il a paru sur la terre, refuserons-nous de croire à la possibilité de telles transformations par l'effet des profonds changemens que la géologie atteste avoir eu lieu dans l'atmosphère, dans les eaux, et à la surface des terres, et pendant des milliers de siècles qu'a duré la création successive des animaux? Buffon, tout en défendant l'opinion contraire, avoue judicieusement que « la production d'une espèce par dégénération n'est pas une chose impossible à la nature. » Après un pareil aveu, je ne comprends pas que la réalisation de cette possibilité lui semble moins probable que la génération spontanée des espèces les plus élevées. Je ne comprends pas non plus qu'un si haut génie ait sérieusement objecté que, « depuis le temps d'Aristote jusqu'au nôtre, l'on n'a pas vu paraître d'espèce nouvelle. » Cette assertion n'est-elle pas téméraire? A-t-on donc eu depuis Aristote l'exact dénombrement du règne animal, pour affirmer qu'aucune espèce ne s'est formée dans ce laps de temps? Mais l'assertion fût-elle absolument vraie à l'égard des myriades de petits animaux comme elle l'est relativement aux grandes espèces, qu'est-ce que deux mille ans?

L'idée de la distinction originelle et absolue des espèces entraînait comme conséquence nécessaire, soit l'impossibilité de l'accouplement entre individus d'espèces différentes, soit du moins la stérilité de cet accouplement, ou des êtres qui en proviennent. Et, à ce propos, Buffon ne manque pas de citer l'incapacité génitale du mulet. Mais il n'est pas vrai que tous les êtres hybrides soient frappés du même défaut. Sans doute, entre espèces aussi disparates que l'âne et le cheval, ces accouplemens hétéroclites ne produisent que des individus stériles; entre espèces encore plus éloignées l'une de l'autre, ils sont même tout-à-fait impossibles, ou du moins ne produisent absolument rien. Mais il n'en est pas ainsi quand la disconvenance est moins grande. L'observation a prouvé que, parmi les végétaux, les individus hybrides sont fort communs, et se perpétuent aisément par voie de génération; et il en est souvent de même parmi les animaux, et spécialement parmi les insectes et les oiseaux (voir GÉNÉRATION). Or, ce croisement des espèces crée des variétés individuelles qui, en se perpétuant dans une suite non interrompue de générations, finissent par caractériser toute une collection d'individus semblables entre eux et à leurs parens, c'est-à-dire constituent ce que nous nommons une espèce.

Donc, sans compter les monstruosités ou anomalies de naissance, qui, comme l'albinisme (voir ce mot), ne sont pas incompatibles avec le maintien de la vie, et se propagent même héréditairement de race en race, nous sommes obligés de reconnaître au moins deux causes évidentes, par l'effet desquelles maintes espèces nouvelles sont sans doute dérivées d'espèces plus anciennes; c'est à savoir : 1° le changement de circonstances et d'habitudes, 2° le croisement. Or, « s'il était une fois prouvé (dit encore Buffon, » notre adversaire, *loco citato*), qu'il y eût, je ne dis pas » plusieurs espèces, mais une seule qui eût été produite par » la dégénération d'une autre espèce.... il n'y aurait plus » de bornes à la puissance de la nature, et l'on n'aurait pas » tort de supposer que d'un seul être elle a su tirer avec le » temps tous les autres êtres organisés... que tous les animaux sont venus d'un seul animal, qui, dans la succes» sion des temps, a produit, en se perfectionnant et en » dégénérant, toutes les races des autres animaux. » L'antécédent demandé par Buffon nous paraît constaté, dans l'état actuel de la science, à l'égard de beaucoup d'animaux domestiques, et de nombre d'espèces hybrides : l'illustre écrivain lui-même donnerait aujourd'hui son assentiment à la conclusion.

Voici donc les idées que nous regardons comme les plus probables relativement à la zoogénie : 1° La nature a commencé, comme elle recommence encore tous les jours dans les lieux et les temps favorables, par créer directement les animaux les plus simples; 2° En vertu de ces facultés d'accroissement et de reproduction, qui sont essentiellement propres aux premières périodes de toute vie, elle a pu, par la complication graduelle de l'organisation dans les circonstances convenables, et par la transmission héréditaire des progrès acquis, créer, non pas directement, mais progressivement, des animaux de plus en plus parfaits; et dans le long cours des siècles et avec l'infinie diversité des conditions extérieures, elle a produit cette multitude énorme d'espèces, dont la série, habilement échelonnée, révèle encore aujourd'hui, malgré quelques irrégularités et quelques lacunes, une manifeste communauté d'origine.

En effet, les irrégularités de la série animale s'expliquent d'une manière satisfaisante par l'action des circonstances extérieures. Certes, si les animaux aquatiques, ces premiers-nés de la nature, eussent vécu tous et toujours dans la même sorte d'eau, nul doute que leurs espèces ne dussent offrir entre elles une gradation régulièrement nuancée; mais n'ont-elles pas dû, au contraire, se diversifier extrêmement par les influences opposées des eaux douces ou marines, stagnantes ou agitées, chaudes ou froides, profondes ou basses? Ensuite, les races qui passèrent peu à peu de la vie aquatique à la vie aérienne, d'abord le long des eaux, puis insensiblement dans les régions les plus sèches du globe, ont dû par conséquent, à égal degré de composition organique, se modifier singulièrement suivant les circonstances où elles

ont été placées, et en raison des habitudes qu'elles ont été forcées d'y contracter. C'est ainsi, par exemple, que consécutivement à une inaction prolongée pendant plusieurs générations, les ailes ont dû avorter chez plusieurs espèces d'insectes, les yeux se réduire à un état rudimentaire chez la taupe, les membres s'atrophier et disparaître complètement chez les serpens. Et, réciproquement, par suite de la répétition continue des mêmes efforts, la natation a developpé à la longue de larges membranes entre les doigts des oies, des canards, etc., comme aux pattes des chiens de Terre-Neuve; la queue a pris une épaisseur et une force considérables chez le kanguroo, qui, dans son attitude habituellement redressée, se sert de cet organe, presque à l'égal de ses jambes de derrière, pour s'appuyer et pour exécuter ses sauts, etc., etc. (Malheureusement, je suis obligé d'être ici sobre de ces nombreux faits de detail, qui pourtant s'éclairent si merveilleusement les uns par les autres.)

Quant aux lacunes de la serie, elles s'expliquent non moins victorieusement par les espèces perdues. La disparition de nombreuses races d'animaux est un fait attesté par les debris fossiles que recèlent les diverses couches des terrains secondaires et tertiaires; peu importe, d'ailleurs, qu'on attribue cette disparition, soit à l'anéantissement reel de la race entière qui aura péri sans laisser de postérité, soit à la transformation graduelle de l'espèce ancienne en une de nos espèces actuelles: en thèse générale, nous admettons l'un et l'autre cas. Toujours est-il que beaucoup d'animaux de la création progressive n'existent plus aujourd'hui, et que nous ne pouvons guère espérer de les retrouver tous parmi les débris des anciens âges; mais nous en possédons déjà un assez grand nombre pour renouer la chaîne par les lumières de l'analogie. Les grandes espèces sont, en général, séparées par des intervalles plus vastes que les petites espèces; celles-ci multiplient avec bien plus d'abondance que celles-là, et courent beaucoup moins de chances d'anéantissement: les hommes ne se delivreront jamais peut-être de tant d'insectes immondes dont ils poursuivent en vain la destruction. Plusieurs races de grands animaux, dont les générations se renouvellent avec plus de lenteur et avec moins de fecondité, ont été sans doute anéanties par les races plus fortes et plus puissantes. Voyez comment l'homme, par son immense suprématie, a restreint de plus en plus la propagation des animaux nuisibles, et même des espèces innocentes qu'il n'a pas réduites en domesticité. Où trouver aujourd'hui cette profusion de lions, de tigres, de panthères, de léopards et d'ours, que l'on massacrait par milliers dans les jeux du cirque de l'ancienne Rome? Les hippopotames deviennent de plus en plus rares sur les bords du Nil; les orangs-outangs languissent réfugiés et comme traqués dans les forêts de Bornéo. Quelques espèces même ont péri depuis les temps historiques: tel est peut-être le *cervus euryceros* d'Aldrovande, ou cerf à bois gigantesque, qu'Oppien a décrit, et dont on ne trouve plus que les ossemens dans les limons du val d'Arno; tel est, à n'en pas douter, le dronte, qui vivait il y a deux siècles dans les îles de France et de Bourbon, et qu'on n'y trouve plus. Comme les animaux eux-mêmes, les races inferieures de l'espèce humaine semblent disparaître devant les envahissemens de la race blanche: décimés autrefois par une conquête meurtrière, et aujourd'hui chassés par la civilisation qui diminue de jour en jour le champ et les ressources de la vie sauvage, les Américains, à peau rouge et à menton imberbe, ne seront-ils pas tôt ou tard réduits à néant par suite de cette extermination directe ou indirecte de la part des blancs. Supposez qu'un jour l'expansion dominatrice de la civilisation européenne ait éteint les races humaines les plus inférieures; que les orangs (*simia troglodytes* et *S. satyrus*), déjà si rares, viennent à disparaître complètement; supposez aussi que les révolutions des siècles aient effacé jusqu'au souvenir des races perdues; alors, certes la distance serait bien plus grande qu'aujourd'hui entre l'homme et le reste des animaux; et notre espèce serait une énigme bien plus difficile à déchiffrer.

Les irregularites et les lacunes de l'échelle zoologique une fois expliquées par les lois ordinaires de la nature, la création progressive, quelque paradoxale qu'elle puisse paraître aux esprits prévenus, est en soi moins mystérieuse, et, partant, plus probable, que la création directe des deux premiers animaux de chaque espèce et de toutes les espèces. Elle ne suppose pas dans les âges passés la manifestation unique, extraordinaire, instantanée, d'une force qui ne se manifeste plus aujourd'hui. Elle a pu toujours être considérée comme le résultat graduel et multiséculaire des forces qui régissent actuellement le monde. Ainsi en jugèrent des penseurs libres et profonds, tels que Pascal, Demaillet, Goëthe, et Lamarck; mais, depuis eux, la probabilité est devenue presque équivalente à la certitude, grâce aux progrès de l'anatomie philosophique. Nous avons eu déjà occasion d'indiquer, aux articles ACÉPHALE et ANATOMIE, et nous montrerons complètement, à l'article EMBRYON, que l'embryon des animaux superieurs acquiert successivement ses organes d'après les lois qui président à la complication graduelle de l'organisation dans l'échelle zoologique; qu'en vérité, l'embryogénie est une anatomie comparative transitoire, et l'anatomie comparative une embryogénie permanente. Eh bien! donc, la création progressive du règne animal, dans la longue succession des âges de la terre, fait en grand ce qui, chaque jour, se reproduit en petit sous nos yeux dans la formation de l'embryon.

L'opinion que nous défendons ne doit pas même être regardée comme brisant absolument la tradition hebraïque. Le premier chapitre de la Genèse, de l'aveu de tous les théologiens, est obscur et manque de développemens. Les *six jours* peuvent être entendus, non comme six fois vingt-quatre heures, mais comme de longues périodes de temps, dont rien ne fixe d'une manière précise la durée. On a même remarqué avec raison que Moïse, dans le récit de la création, suit precisément l'ordre indiqué par la science moderne: d'abord les végétaux, puis les animaux aquatiques, puis les animaux terrestres, puis enfin l'homme; «Que les eaux produisent, etc.; que la terre produise, etc.;» c'est ainsi que la Genèse fait parler le Créateur. Mais comment cette production eut-elle lieu? C'est ce que n'indique point, et ne devait point indiquer une histoire faite en termes généraux. C'est donc un point abandonné à nos conjectures même au sens de la foi: *Tradidit mundum disputationibus.* Aussi Pascal lui-même, ce grand homme qui n'eut pas moins de foi que de génie, ne crut pas manquer à l'orthodoxie en se demandant si les êtres animés n'étaient point originairement des individus informes, dont la constitution aurait été changée par les circonstances au milieu desquelles ils se seraient trouvés. Les progrès des connaissances anatomiques et physiologiques ont appuyé ce sublime soupçon de l'auteur des *Pensées*.

ANIMALCULE. Voir INFUSOIRE.

ANIMISME (du mot latin *anima*, âme). On désigne ainsi un système physiologique et médical, dans lequel l'âme, substantialisation hypothétique des facultés de sentir, de penser et de vouloir, est de plus réputée, par extension de cette première hypothèse scientifique, comme la suprême directrice de tous les phenomènes même inaperçus et involontaires de l'économie animale, comme l'unique souveraine de la santé et de la maladie.

George Ernest Stahl, professeur à l'université de Hall, de 1694 à 1716, et depuis médecin du roi de Prusse, fut le créateur de ce système. Il se posa ainsi, en adversaire absolu et irréconciliable, contre les iatromécaniciens qui s'efforçaient de rapporter toutes les actions vitales, hormis cependant le sentiment et la pensee, aux lois mathématiques de la mécanique et de l'hydraulique; contre les iatrochimistes qui pretendaient tout expliquer par la grossière chi-

mie de leur siècle, jusqu'à voir dans l'imprégnation la combinaison d'un acide et d'un alcali.

Certes, avant Stahl, maints philosophes et maints médecins avaient avoué l'impossibilité d'expliquer péremptoirement l'existence des êtres organisés par les lois de la nature inorganique, et reconnu la nécessité logique d'avoir recours à l'hypothèse d'une ou plusieurs forces spéciales. Dans l'antiquité, Hippocrate et Galien attribuèrent à une force intérieure, à une sorte de principe divin, cette merveilleuse harmonie des phénomènes organiques, qui révèlent une tendance conservatrice jusque dans le trouble et le désordre de la maladie : Aristote composa un traité spécial sur l'âme (*psyché*), qui ne paraît avoir été pour lui que la formule abstraite et résumée des propriétés de la vie; car il la définit une *entéléchie*, ou perfection, inhérente au corps vivant, comme la forme à la matière, et il lui assigne trois modes de manifestation, savoir, nutrition, sensation, intellection. Dans le moyen âge, la scolastique admit généralement trois sortes d'âmes pour se rendre compte de la vie : l'âme végétative, qui existait chez les végétaux, comme chez les animaux et l'homme, réglait toutes les actions organiques dont l'accomplissement a lieu sans conscience et sans volonté; l'âme sensitive, qui se joignait à la première chez les animaux et chez l'homme, présidait aux grossières impressions des sens, aux appétits charnels, aux passions brutales; enfin, l'âme raisonnable était exclusivement dévolue à l'homme, qui lui devait et sa supériorité d'intelligence et sa liberté morale. Depuis la renaissance des lettres, Paracelse attribua la génération, l'accroissement et la conservation de tout être vivant à un *archée*, ou démon invisible, qui gouvernait au gré de ses idées et de ses passions la machine organisée, et qui était tout-à-fait comparable aux gnomes, aux ondins, aux sylphes, imaginaires puissances de la physique cabalistique : Van-Helmont raffina et quintessencia la rêverie de Paracelse, en faisant de l'archée un être, non seulement invisible, mais immatériel, qui, chez l'homme, siégeait dans l'estomac, et présidait de là aux fonctions de tous les autres organes.

Souvent aussi, avant Stahl, on avait signalé, comme fait réel et positif, en dehors de toute opinion spéculative, l'influence du principe sentant et voulant, ou de l'âme proprement dite, sur bon nombre d'actions qui sont généralement reputées dans le domaine de la vie végétale et involontaire. Galien (*Du Mouvement des Muscles*, liv. II), avait fort bien prouvé la complète analogie des mouvemens respiratoires avec les mouvemens le plus évidemment volontaires : « Si la respiration, dit-il, » se continue irrésistiblement et s'accomplit même à notre » insu pendant le sommeil, si elle ne peut à notre gré se sus- » pendre et se renouveler à de longs intervalles, comme la » marche, la parole, la préhension d'un objet quelconque, » etc., c'est que nous sommes incessamment provoqués à » exécuter le jeu alternatif de l'inspiration et de l'expira- » tion par la perception d'un besoin impérieux, qui, la plu- » part du temps, en raison de l'habitude, est presque aussitôt » obéi que perçu, et oublié aussitôt qu'obéi. Il en est de » même pour une foule de mouvemens irréfléchis et instinc- » tifs que les muscles les plus dépendans de la volonté exé- » cutent, soit durant le sommeil, soit même dans l'état de » veille. Ne nous arrive-t-il pas en dormant de changer de » place, de parler, etc., sans nous en souvenir le moins du » monde? Et d'ailleurs, tout éveillés que nous sommes, pre- » nons-nous toujours bien garde au clignotement de nos » paupières, à nos pas pendant la marche, à nos gestes pen- » dant un discours, etc., etc., etc.? » Et comme preuve décisive de l'empire de l'âme sur la respiration, Galien cite même le cas d'un esclave barbare qui, déterminé au suicide par un violent accès de colère, se jeta par terre, retint son haleine et mourut. Pour passer incontinent aux devanciers immédiats de Stahl, rappelons encore que, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, Swammerdam rejeta la distinction des muscles en volontaires et involontaires; et Claude Perrault, qu'on doit tenir pour un des plus savans hommes malgré les injustes épigrammes du versificateur Despréaux, reconnut l'empire de l'âme bien au-delà du cercle des observations ordinaires, et sur un grand nombre de mouvemens dont l'accomplissement semble avoir lieu sans volonté et sans conscience, parce qu'en raison d'une habitude née le plus souvent avec la vie, toujours la même action succède instantanément à la même impression, sans réveiller l'attention de l'esprit et sans laisser la moindre trace dans la mémoire.

En quoi donc Stahl fut-il un novateur? S'il s'était borné, d'une part, à constater l'irréductibilité d'un grand nombre de phénomènes vitaux aux lois mécaniques et chimiques jusqu'alors découvertes; si, d'autre part, il avait reconnu que plusieurs mouvemens, qu'un coup d'œil superficiel distinguera tout d'abord d'avec les mouvemens volontaires, sont cependant ramenés au même principe que ceux-ci par une observation plus profonde : oh! dans ce cas, il n'aurait fait que répéter d'antiques vérités sous leur plus modeste forme, et combattre avec les simples armes du bon sens les prétentions exagérées des théories iatromécaniques et iatrochimiques. Mais, entraîné lui-même par le décevant besoin d'une explication générale, et peut-être séduit par la fausse gloire d'imaginer quelque chose de nouveau, il rangea, sans exception, tous les phénomènes de l'économie animale parmi les attributions de l'âme, cet être incorporel et pensant selon la révélation et le spiritualisme. Au fond, l'innovation n'était pas immense; elle ne consista qu'à transporter à l'âme, dont l'existence au moins était généralement admise, le rôle de cet archée fantastique, à qui Paracelse et Van-Helmont n'avaient pas attiré beaucoup de croyans.

Stahl a complètement exposé son système dans un livre, intitulé, *Theoria medica vera*, dont voici la substance, réduite, comme il le faut pour cet article, à sa plus simple expression. Comme dans le texte original, la différence du caractère typographique appellera l'attention sur les mots, ou plutôt sur les idées qui constituent les dogmes fondamentaux du stahlianisme.

La *matière* du corps animal est par elle-même éminemment corruptible; cependant la *vie*, tant qu'elle dure, en prévient la corruption, ou putréfaction. Or, ce qui fait vivre le corps, c'est l'*âme*, non, comme on l'entend vulgairement, par sa simple union avec lui, mais par une action vraiment toute *mécanique* et *physique*, c'est-à-dire par l'expulsion perpétuelle des matériaux qui s'usent, et par l'assimilation de nouveaux matériaux en remplacement de ceux-là. L'âme, dans l'exercice de ces fonctions *vitales* et *nutritives*, agit comme dans les passions vives, sans l'influence desquelles elle ne songe ni à ce qu'elle fait, ni à ce qu'elle veut, mais se hâte seulement, sans réflexion aucune, d'exécuter sa volonté. On peut démontrer *à priori* la réalité de son action; car le corps ne se conserve que par le *mouvement*: or le *mouvement* est quelque chose d'*incorporel*, qui modifie *occidentellement* les corps, mais qui a une *essence* identique à celle de l'âme. (Stahl emprunte ce principe plus que douteux à cette philosophie cartésienne alors dominante, qui n'accordait à la matière pas d'autres qualités que les trois dimensions de l'étendue, et en proclamait la passivité absolue.) La conservation du corps exige : 1° la *vie* proprement dite, ou maintien de la matière dans sa crase propre et intime; 2° la *nutrition*, ou réparation perpétuelle de la structure; 3° la *sensation*, comme moyen de préservation contre les choses nuisibles du dehors. L'âme, par le mouvement *tonique*, accomplit, à notre insu, les deux premiers offices, comme par le *mouvement local* (locomotion) elle obéit, de notre plein gré et en pleine connaissance de cause, aux avertissemens de la sensation. Les organes sont ses instrumens, et il est bon de les connaître; mais c'est assez d'avoir une idée générale de leur situation, de leur forme, de leurs rap-

ports et de leurs usages. Les minutieux détails d'anatomie, pas plus que les rêveries chimiques sur la convenance ou disconvenance des humeurs peccantes et des matières pharmaceutiques, ne peuvent éclairer le physiologiste et le médecin dans l'étude des mouvemens vitaux, soit normaux, soit morbides. La connaissance purement *empirique* de ces mouvemens, et la considération de leurs *causes finales*, voilà les véritables flambeaux de la *théorie médicale*. On apprend ainsi à connaître que la maladie est une lutte active de l'âme contre les causes morbifiques. Si cette lutte est régulière, et tend d'elle-même à la guérison, le médecin se gardera d'y intervenir, et se bornera à une sage expectation; sinon, il emploiera les moyens dont l'expérience a démontré l'efficacité, soit pour modérer, soit pour provoquer toutes ces réactions médiatrices de l'âme (fièvres, congestions, évacuations, etc.).

Le plus illustre des philosophes contemporains, Leibnitz, objecta contre ce système medico-psychologique que l'âme, substance immatérielle, ne peut agir arbitrairement, et indépendamment des lois mécaniques, sur une substance matérielle comme le corps; que l'hypothèse d'une pareille action est incompréhensible et absurde. Pressé par la redoutable dialectique d'un si rude adversaire, le professeur de Hall, plutôt que de rétracter la suprématie générale de l'âme sur la santé et sur la maladie, aima mieux faire de cette âme un être étendu et matériel, et tout croyant qu'il était, ou plutôt en sincère et parfait croyant, il déclara fonder ses espérances d'immortalité, non sur l'essence même du principe pensant, mais sur la volonté expresse de Dieu. Et cet aveu n'est pas, dans la bouche de Stahl, une contre-vérité, une antiphrase ironique à la mode de Voltaire. On ne saurait taxer d'incrédulité celui qui, dans une argumentation sérieuse et toute physiologique, considère les connaissances de l'âme pour le gouvernement de la santé et pour la guérison des maladies comme l'héritage imparfait, et l'ombre de la science infuse du premier homme avant la chute (*Théor. méd.*, pag. 559). Mais, au fond, sous le point de vue purement métaphysique, la concession matérialiste de Stahl établit une différence profonde entre l'animisme et le spiritualisme.

L'animisme fut d'abord accueilli dans toute sa pureté, ou, pour mieux dire, dans toute son exagération originelle, par une bonne partie des élèves qui se pressaient en foule sur les bancs de la célèbre université de Hall; puis, de là, il se propagea dans toute l'Allemagne et dans les autres contrées de l'Europe, et compta un grand nombre de partisans parmi les médecins du XVIIIe siècle. Ce succès doit s'expliquer par plusieurs causes. En premier lieu (et ceci est une raison fondamentale), les médecins, ainsi que le commun des hommes, croyaient alors, pour la plupart, avec une foi religieuse, à l'existence de l'âme, et peu d'entre eux eussent songé, même en pleine liberté de conscience, à essayer de ruiner le système par la négation de la base. En second lieu, il y avait du vrai, et beaucoup de vrai, comme nous l'avons montré plus haut, dans cette réaction contre l'abus des explications mécaniques et chimiques; c'en était assez pour entraîner trop loin les opposans à imagination ardente et à raison peu sévère, et pour les livrer tout entiers à la décevante considération des causes finales, dont les faciles interprétations sourient d'ailleurs à la paresse naturelle de l'esprit humain beaucoup plus que la pénible et laborieuse investigation des lois physiques. Troisièmement enfin, les préceptes généraux de Stahl concernant la cure des maladies étaient raisonnables et vrais, indépendamment des chimériques prémisses sur lesquelles cet auteur les fondait : médecine expectante, quand la marche naturelle de la maladie tend à la guérison; médecine active, dans le cas contraire, mais guidée par la connaissance empirique des agens thérapeutiques plutôt que par des idées théoriques sur les rapports mécaniques ou chimiques de tels ou tels remèdes avec l'épaississement ou l'excessive fluidité, l'acidité ou l'alkalescence des humeurs, etc., etc. : voilà ce qui dut rallier sous la bannière de l'animisme tant d'hommes de l'art, meilleurs praticiens que philosophes, et plus faits pour sentir la vérité de la partie purement médicale du système, que pour juger de la fausseté de la partie physiologique.

Tout en reconnaissant l'âme comme premier moteur du corps organisé, tant dans la santé que dans la maladie, quelques médecins, moins exclusifs et plus savans que les stahliens purs, tinrent grand compte des lois mécaniques et physiques dans l'explication des phénomènes consécutifs à la première impulsion de l'âme. Ce furent, pour ainsi dire, les éclectiques de l'animisme : le plus célèbre d'entre eux fut Sauvages, qui professa la médecine à Montpellier vers le milieu du XVIIIe siècle.

Enfin, dans la dernière moitié de ce même siècle, la croyance à l'âme, tombant de jour en jour en discrédit sous les attaques audacieuses de l'incrédulité et du matérialisme, céda la place, en physiologie, au *principe vital*, aux *forces vitales*, aux *propriétés vitales* : bref, l'animisme se transforma en vitalisme (voir ce mot) entre les mains des Bordeu, des Barthez, des Bichat, qui, à l'exemple de Stahl, proclamèrent, chose impossible, l'explication de la vie par les lois physico-chimiques.

Il serait donc ici fort inutile et fort oiseux de réfuter en règle l'animisme. Qui est animiste aujourd'hui? personne, que je sache. Nous ne développerons donc pas contre un système mort toutes les difficultés sous lesquelles il a fini par succomber, et que nous avons d'ailleurs laissé entrevoir à nos lecteurs dans le courant de cet article. Nous nous contenterons d'indiquer une seule objection; mais cette objection nous paraît à elle seule ruiner invinciblement l'animisme. De l'impossibilité de réduire tous les phénomènes de l'économie animale aux lois physico-chimiques jusqu'à présent connues, certes, il ne s'ensuit pas qu'on doive les rapporter tous au principe du sentiment et de la pensée. Autrement, vous serez obligé d'accorder l'existence de ce même principe chez les végétaux, dont tous les actes organiques, réduits à tort par Stahl au pur mécanisme, ne sont réellement pas plus explicables par ces lois que ne l'est la vie des animaux. Or, nous venons de démontrer à l'article ANIMAL qu'une telle concession est tout-à-fait dépourvue de probabilité.

Quant à la question de savoir à quelles forces nous rapporterons les phénomènes que les stahliens rapportaient à l'âme, et quelle est la nature de ces forces, elle ne doit être traitée *ex professo* qu'à l'article VIE.

ANJOU, province de l'ancienne monarchie française, située entre le Maine, la Bretagne, le Poitou et la Touraine. Son étendue était de 36 lieues en longueur sur 24 en largeur. Elle forme aujourd'hui le département de Maine-et-Loire, et, dans les départemens de la Mayenne, de la Sarthe et d'Indre-et-Loire, les arrondissemens de Château-Gontier, La Flèche, et en partie l'arrondissement de Chinon. La capitale de cette province était Angers, dont la population, d'environ 50 mille habitans avant la révocation de l'édit de Nantes, est aujourd'hui de 33 mille. Traversé dans sa longueur par la Loire, l'Anjou offre une des parties les plus riantes et les plus riches de la vallée de ce fleuve. La culture y est variée, productive et divisée. La Loire y coule entre deux coteaux chargés de vignes, et plus de trente cours d'eau, descendant des montagnes qui enserrent le bassin, arrosent ses fertiles vallons. Le plus important de ces cours d'eau est la Mayenne; après avoir reçu le tribut de la Sarthe et du Loir, cette rivière prend le nom de Maine, passe Angers, qu'elle sépare en deux, et va se jeter dans la Loire.

L'Anjou est surtout intéressant par les souvenirs qui se rattachent à son nom, et qui sont gravés sur son sol. Les indestructibles dolmen des druides épars dans ses campa-

gnes, les restes des constructions romaines et des châteaux féodaux, attestent encore aujourd'hui le passage des diverses civilisations qui s'y sont succédé.

L'existence historique des peuples de l'Anjou ne commence qu'au temps de la conquête des Gaules. On les voit alors, sous le nom d'Andes ou d'Andegaviens, d'abord envahis par Crassus, lieutenant de César, puis profitant du soulèvement de l'Armorique pour secouer le joug, qui presque aussitôt retombe sur eux plus pesant et plus dur. C'est alors que la ville d'Angers nous apparaît avec certitude sous le nom de Julio Magus, que les Romains lui donnèrent, soit pour l'avoir fondée, soit plutôt pour l'avoir rebâtie et fortifiée. Elle faisait partie de la troisième Lyonnaise, et parvint sous leur domination à un haut degré de prospérité et de splendeur, si l'on en juge par des debris de monumens romains qu'on y rencontre, comme ceux de l'Amphithéâtre, des Thermes et du Capitole.

Quoi qu'il en soit, la nationalité des Andegaviens ne périt pas sous l'organisation romaine; le culte druidique qui en faisait l'essence ne put, par aucune persécution, être arraché du cœur des peuples, qui continuèrent à le célébrer dans le mystère de leurs forêts. La religion des vainqueurs fut impuissante contre lui; mais le christianisme, qui vint dans ce pays au IV[e] siècle, remplaça définitivement le druidisme.

Enfin lorsque l'empire romain vint à se dissoudre, les habitans de l'Anjou se retrouvèrent Andegaviens, en reprirent le nom avec l'indépendance, et entrèrent dans la confédération des villes affranchies de l'Armorique. Le flux et le reflux de la conquête passa encore sur eux. Les Visigoths envahissent une partie de l'Anjou, les Francs menacent l'autre. Ægidius, chef de la milice romaine, appelle à son secours une bande de Saxons, commandés par Odoacre, qui remontent la Loire jusqu'à Angers, préludant ainsi aux incursions maritimes des Normands du IX[e] siècle. Mais Childéric, roi des Francs, conquit Angers, en 464, sur les Romains et les Saxons réunis, et incorpora l'Anjou à ses autres conquêtes.

Vers 520, nous voyons l'Anjou, érigé en comté par Charles Martel, en faveur de Rainfroy, à qui l'on attribue la construction du palais des comtes d'Anjou sur les ruines du Capitole romain, et avec les débris de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire qu'il avait fait démolir. Dès lors, les gouverneurs ou souverains de l'Anjou portent indifféremment dans l'histoire le titre de comte ou celui de consul, et l'usage de ce dernier montre peut-être que le régime municipal des Romains avait laissé quelques traces dans cette contrée.

Mais bientôt l'Anjou subit en entier le joug de la féodalité sous la domination de diverses maisons. Les familles princières qui l'ont successivement occupé depuis les temps historiques sont célèbres, tant pour le rôle important qu'elles ont joué dans leur province, que pour avoir donné des races royales à la France, à l'Angleterre, à la Provence, à la Lorraine, aux Deux-Siciles et à la Palestine.

Nulle part, en effet, la vie politique du moyen âge ne se déploie d'une manière plus complète et plus caractéristique que dans l'histoire de l'Anjou. C'est là que se trouvent les deux grands épisodes les plus marquans de cette époque, l'avènement des Capétiens, et la rivalité de la France et de l'Angleterre, par suite de l'élévation de Henri d'Anjou au trône de ce dernier royaume. Là est le nœud de ces luttes et de ces révolutions qui aboutirent à constituer la monarchie française et celle d'Angleterre. Là encore, naquit la pensée conquérante qui entraîna à diverses reprises nos ancêtres en Italie. La littérature, non moins que la politique du moyen âge, a eu des représentans en Anjou. Plusieurs de ses comtes figurent même dans ce chapitre, et l'un d'eux tient sa place parmi les chroniqueurs. Sous ce dernier rapport, on pourrait dire que l'Anjou semble le lien et la transition entre la France du Nord et la poétique Provence, qui fut pendant un temps réunie avec lui sous le même sceptre.

Comtes d'Outre-Maine. — La destinée historique de l'Anjou commence dans nos annales vers l'année 850. Les Normands, remontant la Loire sous le commandement du fameux Hastings, mettaient tout à feu et à sang, et avaient saccagé Angers. Le roi Charles-le-Chauve détacha du comté d'Anjou la partie située sur la rive droite du Maine, et la donna, sous le nom de comté d'Outre-Maine, à un jeune capitaine saxon appelé Rostulfe ou Robert, et que l'histoire désigne sous le nom de Robert-le-Fort ou l'Angevin. Ce dernier périt, en 866, dans un combat malheureux à Brisserte, après avoir jeté par sa défense de la patrie les premiers fondemens des droits de sa race au trône de France. Cette race y monta, en effet, dans la personne de son fils Eudes, et y reparut plus tard, pour ne plus le quitter, dans celle de Hugues Capet.

Comtes de Deçà-Maine. — La partie de l'Anjou située en deçà du Maine, et ayant pour capitale Angers, passa sous la domination d'une autre maison, qui fut la tige des Plantagenets d'Angleterre. Son fondateur fut Ingelher, sorti d'une famille de serfs. Il est vraisemblable qu'il acquit cette province par alliance avec Adèle, qui en était héritière. En 879, il fut créé comte héréditaire. Il eut à combattre sans repos les Normands qui, logés dans quelques îles du cours de la Loire, en sortaient souvent pour aller au pillage. A ce fléau venait s'en joindre un autre dont le peuple n'avait guère moins à souffrir, c'était l'établissement de l'aristocratie féodale. A cette époque les anciens indigènes, peu à peu dépouillés de tous leurs droits de citoyens, se virent complètement réduits à l'état de serfs sous le nom presque ironique de *Colliberts*.

Le comté d'Outre-Maine ayant été donné par Eudes, devenu roi de France, à Foulques I[er], dit le Roux, fils et successeur d'Ingelher, l'Anjou se trouva réuni tout entier sous les mêmes princes. Foulques II, dit le Bon, fils du précédent, mérita ce surnom par la douceur, la sagesse et la bienfaisance de son gouvernement. Chose merveilleuse, sous l'empire du régime féodal, l'Anjou eut pendant son règne vingt ans de paix, et recouvra sa première prospérité altérée par tant de désastres. Instruit et livré à la culture des lettres, Foulques II nous est un exemple du caractère littéraire et éclairé qu'ont possédé quelques comtes d'Anjou.

Après lui, vient un prince guerrier, Geoffroy, dit Grise-Gonelle, de la couleur de sa casaque, appelé *Gonella* dans la basse latinité. Geoffroy, à la tête de l'armée française, poursuivit Otton, roi de Germanie, en guerre contre Lothaire, en 978, et lui proposa même de vider la querelle par un combat singulier, et que celui-ci refusa. Ses services, dans cette conjoncture, lui valurent, pour lui et ses successeurs, la charge de sénéchal de France.

En 980, on voit commencer une série de guerres entre les comtes d'Anjou et leurs puissans voisins, qui remplit l'intervalle de deux siècles environ. Ces princes y eurent presque toujours l'avantage. Mais tant de combats sanglans, tant de villes et de châteaux pris et repris tour à tour, ajoutèrent en définitive peu de chose à leurs domaines, bien qu'ils fussent plusieurs fois entrés vainqueurs à Tours, à Blois, à Poitiers.

Foulques III, successeur de son père, Geoffroy Grise-Gonelle, a laissé une renommée de perfidie et de mauvaise foi bien justifiée, si l'on en croit ce qu'ont rapporté les chroniques de son temps. Pour assouvir la haine de sa nièce Constance, épouse de Robert, contre Hugues de Beauvais, favori du roi, Foulques le fit assassiner sous les yeux de celui-ci. Le monarque, incapable de se venger lui-même, eut recours à l'Église, et le comte, courbant la tête sous le poids de l'excommunication, fit un pèlerinage à la Terre-Sainte, et parvint ensuite à se raccommoder avec le pape Jean XVIII. Depuis, ayant attiré dans un piége Herbert, comte du Maine, auquel il devait une de ses victoires, il eut l'infâme ingratitude de le retenir prisonnier. Il fit, dit-on, brûler sa pre-

mière femme sur un soupçon d'adultère, et forçа la seconde, par ses mauvais traitemens, à se retirer à la Terre-Sainte. Il y retourna lui-même une troisième fois pour y faire amande honorable des crimes dont il était accusé. Cependant ce prince, si maltraite par l'histoire pour sa conduite individuelle, a des droits à la reconnaissance pour les bienfaits de sa politique. Il ranima par une sage administration les sources de la prospérite dans ses etats épuisés. Il bâtit un grand nombre de villes, ou plutôt de bourgs, et pour les peupler, il assura la liberté et les droits de propriété à ceux qui viendraient s'y établir. Il concéda plusieurs franchises aux colliberts ou serfs de son domaine, et leur donna des terres à cens en leur permettant d'en vendre les fruits. C'est donc de lui que date dans l'Anjou le mouvement de l'affranchissement.

Geoffroy II, dit Martel, ayant, en 1044, vaincu et fait prisonnier le comte de Blois, Thibaut III, se fit céder par lui, pour sa rançon, les villes et châteaux de Tours, Chinon et Langeais. Deux victoires sur Guillaume, le duc d'Aquitaine, lui donnèrent la Saintonge, et par son mariage avec Agnès de Bourgogne, veuve de ce duc, qui était mort dans les fers, il acquit le Poitou.

Foulques IV, dit *le Réchin* ou *le Querelleur*, neveu de Geoffroy Martel, régna après lui 49 ans. Il avait hérite de l'Anjou et de la Saintonge. Son frère, Geoffroy-le-Barbu, avait le Gâtinais et la Touraine. La discorde se mit entre eux. Geoffroy fut pris et enfermé par son frère, et sa captivité lui coûta la vie. Le roi de France et le comte de Blois s'etaient unis pour punir cette usurpation; mais Foulques les désarma en cedant à l'un le comté de Tours, et à l'autre le Gâtinais. La fin de son règne fut troublée par des chagrins domestiques, qui lui vinrent du côté de sa femme et de son fils. Ce fut sous ce prince que Beranger, archidiacre d'Angers, osa attaquer publiquement, dans ses écrits et dans sa chaire de theologie, le mystère de l'Eucharistie. Beaucoup d'Angevins adoptèrent la doctrine de cet audacieux hérésiarque. Condamné déjà par les deux conciles de Rome et de Verceil, il le fut encore par celui tenu à Angers dans la Chapelle Saint-Sauveur, et Foulques se chargea de faire executer la sentence. Lui-même fut cependant deux fois excommunié. Il était lettré, et écrivit en latin une histoire des comtes d'Anjou, dont un fragment est venu jusqu'à nous.

Foulques V réunit à l'Anjou le comte du Maine, qu'il hérita de son beau-père Hélie, l'an 1110. Le roi d'Angleterre le força de lui en faire hommage. Allie, en 1118, à Louis-le-Gros, contre le comte de Blois, le comte d'Alençon et les Anglais, il les défit dans une grande bataille, sous les murs d'Alençon. Bientôt excommunié pour une affaire de mariage illicite dont il s'était mêlé, il se rendit à Jérusalem, et y fut couronné roi en 1131. En partant, il céda ses comtés d'Anjou et du Maine à Geoffroy, son fils, surnommé le Bel, et aussi Plantagenet, parce qu'il portait une branche de genêt en guise de panache. Parvenu fort jeune au pouvoir, ce dernier eut à combattre une ligue de seigneurs poitevins, qu'il vainquit et dissipa. La Normandie lui avait été promise comme dot de sa femme Mathilde, princesse d'Angleterre. Mais son beau-père étant mort sans la lui avoir remise, il se vit frustré de toute la succession par Etienne, neveu du roi décédé. Mais la guerre toutefois l'en rendit maître; et après cette importante conquête, il mourut en 1151. Sous son règne, en 1146, une affreuse famine, causee en partie par tant de guerres, désola l'Anjou.

Henri, fils aîné de Geoffroy-le-Bel, eut, par son testament, la Normandie, les droits provenant du chef de sa mère sur l'Angleterre, et la jouissance, pendant la vie de Mathilde seulement, du Maine, de la Touraine et de l'Anjou. Ces trois comtés devaient, à la mort de Mathilde, revenir à son second frère Geoffroy. Celui-ci s'en mit sur-le-champ en possession, et fut soutenu dans sa résistance aux armes de Henri par Louis-le-Jeune, roi de France, duquel cela était la politique. Forcé de se soumettre et de laisser à Henri les trois comtés, il ne put plus les ressaisir, surtout quand ce dernier fut sur le trône d'Angleterre. Cette immense et rapide fortune de Henri était encore augmentée par la Guienne et d'autres domaines du midi de la France, que la reine Eléonore, répudiée par Louis-le-Jeune, lui donna avec sa main. La race d'Anjou, dite désormais des *Plantagenet*, fut alors dans la période de sa plus grande puissance. Mais son histoire cesse d'appartenir à l'Anjou, et bientôt même cette province lui échappa tout-à-fait. Jean-sans-Terre, assassin du jeune Arthur, duc de Bretagne, et légitime héritier de Richard-Cœur-de-Lion, fut condamné comme felon par la cour des pairs. Philippe-Auguste, en exécution de l'arrêt, s'empara des provinces qui relevaient de la couronne de France. En 1214, tandis que l'empereur Othon et le comte de Flandre, attaquaient la France sur la frontière du nord, Jean-sans-Terre pénétra dans l'Anjou avec une forte armée, s'empara d'Angers, et mit le siége devant le château de la Roche-au-Moine. Mais Louis, fils de Philippe-Auguste, le lui fit lever le jour même où son père remportait la grande victoire de Bouvines. L'Anjou se trouva ainsi réuni à la monarchie française, et la famille de ses comtes, commencée par Ingelber, finit à cette epoque. Le vainqueur confia la garde de cette province à Pierre de Dreux, duc de Bretagne. Mais quelques années après, celui-ci s'étant allié aux Anglais contre Louis IX, le monarque français se ressaisit de l'Anjou, et, en 1246, il en investit, à titre héréditaire, son frère Charles Ier. Ce prince fit partie de la croisade de 1248, et, en 1266, conduisit l'élite des Angevins, Manceaux et Provençaux, à la conquête du royaume des Deux-Siciles. L'Anjou devint alors partie d'une monarchie qui comprit encore la Provence, Naples, et jusqu'à la journée des Vêpres Siciliennes, la Sicile. Charles II, dit le Boiteux, fils et successeur de Charles Ier, signala son règne par l'expulsion des juifs, qui eut pour effet d'appauvrir la contrée. En 1290, il céda en dot à son gendre, Charles de Valois, fils du roi Philippe-le-Hardi, les comtés d'Anjou et du Maine. L'Anjou, ainsi passé dans la maison de Valois, fut donné en apanage, l'an 1356, à Louis Ier, second fils du roi Jean, qui devint souche d'une famille de ducs d'Anjou; car cette province fut, en 1360, érigée en duche-pairie héréditaire.

Ce XIVe siècle est celui où la France, déchirée par la guerre civile et envahie par les Anglais, eut tant de peine à lutter contre eux et fut si près de sa perte. L'Anjou, qui avait été dans l'origine une des causes de cette rivalité, fut souvent le théâtre de la guerre. En 1377, Louis Ier défit une armée anglaise commandée par Thomas Felton, qui demeura prisonnier. Sous son successeur ils traversèrent la province en vainqueurs et ne se retirèrent que chargés de butin. La ville du Mans, prise par eux en 1425, leur fut enlevée l'année suivante par Loré, d'Orval et La Hire, qui s'introduisirent de nuit dans la place; mais Talbot la surprit à son tour le lendemain et la rendit aux Anglais. Ces grandes compagnies infestèrent l'Anjou, et se repandirent de là dans le Maine, la Touraine et le Blaisois. A ces fléaux il faut ajouter la mauvaise conduite des princes, leurs exactions, leurs folles et dispendieuses entreprises. Le duc Louis Ier, régent du royaume pendant la minorité de Charles VI, n'employa son autorité que pour amasser par toutes sortes de voies des trésors qu'il destinait à l'acquisition du royaume de Naples, que la reine Jeanne lui avait transmis en l'adoptant par ses lettres du 29 juin 1380. Mais toute son entreprise n'aboutit pour lui qu'à perdre dans la Pouille une florissante armée, ses trésors, ses amis, et il mourut lui-même à Bari du chagrin d'une tentative avortée et d'une ruine complète.

Le duc Louis II fut un de ceux qui opprimèrent la France sous la règne de Charles VI, et qui méritèrent les malédic-

tions des peuples. Son fils Louis III fit une expédition dans le royaume de Naples, dont il allait se rendre maître lorsqu'il mourut à Cosenza.

Après lui vient le bon duc René. Ce prince, en qui s'éteignit la puissance souveraine de sa race, semblait d'abord appelé par le destin à l'accroître. Héritier par son oncle et par sa femme des duchés de Bar et de Lorraine, il se les vit enlever par Antoine, comte de Vaudemont, qui le battit et le fit prisonnier à la bataille de Bulgnéville en 1431. Ayant succédé à Louis III, il alla se mettre en possession du royaume de Naples; mais, l'année suivante, chassé de sa capitale par Alphonse d'Arragon, il abandonna toute prétention à des royaumes lointains, et consacra le reste de sa carrière à rendre ses sujets heureux, et à faire fleurir les lettres et les arts. Son goût pour la *gaie science*, les fêtes et la galanterie chevaleresque, n'ont pas moins contribué que ses vertus bienfaisantes à graver sa mémoire dans le cœur et l'imagination des peuples.

Sous ce prince les Anglais pénétrèrent encore une fois dans l'Anjou, sous la conduite du duc de Sommerset, et un hasard heureux sauva seul la ville d'Angers. Après les Anglais, ce fut Louis XI. Ardent à son œuvre de centralisation, il lui tardait d'aborder la province d'Anjou. Il déféra d'abord René à son parlement comme suspect d'intelligence avec ses ennemis. N'ayant pu réussir dans cette accusation, il s'empara du duché par le droit du plus fort. Ensuite, il tira de René une cession de ses droits au profit de Charles, comte du Maine, qu'il savait bien pouvoir dépouiller quand il le voudrait. En effet, à la mort de René, arrivée en 1480, Louis XI réunit le duché à la couronne, prétendant que, comme apanage, il devait lui revenir à défaut d'héritiers mâles en ligne directe. René II, duc de Lorraine, et petit-fils du précédent par sa mère, prétendit à sa succession; mais un arrêt du parlement le condamna en 1484. Depuis lors l'Anjou, irrévocablement réuni à la couronne, ne fut plus qu'un titre d'apanage réservé aux fils puînés des rois de France. Son histoire se confond dès lors avec celle de la monarchie française.

Cette circonstance, particulière à la province d'Anjou, d'avoir toujours été sous le sceptre de princes puissans, ne permit pas aux pouvoirs des localités de s'y développer autant que dans d'autres parties de la France. L'Anjou était resté étranger au grand mouvement qui avait amené l'établissement des communes. Aucune autre charte n'existe dans ses archives, jusqu'à l'époque dont nous parlons, que des franchises octroyées bénévolement à quelques serfs. Le premier acte de Louis XI fut de gratifier la ville d'Angers d'une charte qui lui créa une municipalité chargée de son administration et élective. Mais plus tard, sous Louis XIV, la royauté reprit le droit de choisir les maires, conseillers et échevins; sous Louis XV, elle fit commerce de ces charges. Ce qu'il y a de bien remarquable dans l'institution de Louis XI, c'est que les membres de la municipalité devenaient nobles par leur élection.

L'Anjou ne souffrit pas moins de nos grandes discordes civiles qu'il n'avait fait de nos guerres avec les Normands et les Anglais. Les guerres religieuses du XVIe siècle et, de nos jours, celle de la Vendée, y ont sévi avec fureur. Les premières éclatèrent d'abord dans son voisinage, envahirent Angers dès 1560, et n'y furent apaisées qu'en 1598, quatre ans après la reddition de Paris. Beaucoup de nobles étaient calvinistes, tandis que les masses demeuraient catholiques.

Les Angevins se montrèrent chauds partisans de la ligue, et ce parti prit grand ascendant dans le pays par la défaite que, en 1592, le duc de Mercœur fit éprouver à une armée royaliste commandée par le prince de Conti, près de Craon. Il fallut que Henri IV, reconnu roi depuis quatre ans, vînt lui-même à Angers en 1598 pour opérer la pacification.

Deux siècles après, l'Anjou fut témoin d'une lutte du même genre. Plusieurs de ses districts prirent part à l'insurrection des Vendéens. Angers fut assiégé par eux. Ses vieilles murailles construites par Saint-Louis, et le courage des habitans excité par le courageux représentant du peuple Levasseur de la Sarthe, repoussèrent les assaillans.

L'Anjou a produit plusieurs écrivains célèbres ou distingués : Jérôme Bignon, Jean Bodin, Ménage, et Chasseboeuf, qui, traduisant son nom en arabe, en a fait Volney. L'université de cette ville a été aussi florissante et distinguée. On remarque qu'elle est la première où l'on ait enseigné le droit français. L'Anjou a surtout possédé une source féconde de richesses intellectuelles dans les nombreuses abbayes de Bénédictins qui s'établirent sur son territoire. La plus célèbre et la plus ancienne est celle de Saint-Maur. La beauté du territoire n'avait pas été sans influence pour y attirer tant de pieux et savans cénobites. Cet article sera complété par les articles relatifs aux départemens établis sur le sol de cette ancienne province.

ANNATE. On appelait annate une espèce d'impôt ou de redevance qu'étaient autrefois obligés de payer à l'autorité supérieure ecclésiastique, à l'occasion de leur nomination, tous ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice (voyez le mot BÉNÉFICE). Fixée probablement d'abord au revenu d'une année, perçue toujours depuis proportionnellement aux produits annuels des bénéfices, cette taxe reçut de là le nom d'annate.

Selon la plupart des auteurs de droit ecclésiastique, l'origine des annates est aussi ancienne que celle de l'Eglise romaine. Ainsi le cardinal Cajetan (de l'autorité des papes) la fait remonter aux apôtres; et l'on prétend que saint Damase, qui écrivait en l'an 367 après Jésus-Christ, en parle dans un passage de ses *Chroniques des souverains pontifes*. Les théologiens eux-mêmes, qui ont condamné les annates (en dernier lieu, en 1718, l'abbé Béraud et l'abbé Longuerue), en attribuent l'introduction à Antonin, évêque d'Ephèse : chargé de l'ordination des évêques d'Asie, il aurait exigé d'eux une somme proportionnelle aux revenus des évêchés qui leur étaient confiés : mais ce fait, dénoncé aussitôt que connu, aurait été condamné dans le concile tenu l'an 400, à Ephèse, après la mort d'Antonin. Tout cela est au moins fort douteux, et l'époque de l'établissement des annates reste encore incertaine. Toutefois, il est démontré qu'elles existaient du temps d'Alexandre IV, puisqu'il s'éleva, sous son pontificat (de 1254 à 1261) de vives disputes à ce sujet. C'est ce que nous atteste Henri de Suze, plus connu sous le nom d'*Ostiensis*, ou de cardinal d'Ostia, qui vivait en 1260 : il est important de remarquer à cette occasion que c'est l'auteur le plus ancien chez lequel on trouve le mot *annate*. On pourrait assez raisonnablement admettre, avec quelques historiens, que, jusqu'au XIIe siècle, les annates n'étaient payées que par les évêques qui venaient se faire sacrer à Rome; ainsi, selon Roger de Houeden, historien anglais, un évêque du Mans, sacré à Rome vers l'an 1190, donna, à l'occasion de cette solennité, sept cents marcs d'argent : mais ces redevances n'auraient pris la consistance d'un droit rigoureux, et d'un impôt général, que sous Alexandre IV.

On distinguait quatre espèces principales d'annates : l'annate proprement dite, ou annate bonifacienne; l'annate commune (*commune servitium*); la petite annate (*minuta servitia*); l'annate de quinze ans (*quindennium*).

L'annate proprement dite était celle qui se percevait sur tous les bénéfices, à l'exception des évêchés et des bénéfices consistoriaux. Elle se payait généralement au pape; cependant des évêques, des abbés, des chapitres, par un privilège ou par une coutume particulière, recevaient les annates des bénéfices vacans dépendans de leur diocèse, de leur chapitre ou de leur abbaye. Dès le XIIe siècle, on en trouve de nombreux exemples. Etienne d'Orléans, d'abord abbé de Sainte-Geneviève, et depuis évêque de Tournay,

se plaignait, en 1497, dans une lettre adressée à l'archevêque de Rheims, que l'évêque de Soissons s'était réservé l'annate d'un bénéfice dont le titulaire n'avait pas de quoi vivre. Boniface IX ayant changé le mode de percevoir cette annate, et mis un terme aux exactions révoltantes que se permettaient les commissaires envoyés jusqu'alors pour la prélever, elle reçut et conserva depuis le nom d'*annata bonifacienne*.

L'annate commune (*commune servitium*) était la redevance payée, conformément à un ancien règlement, par les évêchés et les bénéfices consistoriaux. La moitié de ce produit était attribuée exclusivement au pape; l'autre moitié était attribuée au Sacré Collége, et partagée entre les cardinaux présens.

La petite annate (*minuta servitia*) consistait dans une légère fraction additionnelle à l'annata des évêchés et des bénéfices consistoriaux; elle était destinée à quelques officiers du pape, et répartie entre eux.

Enfin le pape Paul II ayant ordonné, par une bulle de 1469, que, pour les bénéfices unis à quelque communauté, les annates seraient payées de quinze en quinze ans, cette annate fut nommée annate de quinze ans (*quindennium*).

La légalité des annates fut souvent contestée; souvent elles furent qualifiées d'abusives et de simoniaques; elles n'en furent pas moins toujours perçues, sauf quelques modifications de peu d'importance.

Clément V les établit en Angleterre en 1505; il se fit payer les annates de tous les bénéfices vacans dans ce royaume, pendant deux ans, selon Mathieu de Westminster, ou pendant trois ans, selon Walsingham. Bientôt l'usage des annates envoyées au pape fut étendu aux parties de l'Angleterre qui ne les payaient pas encore, ou qui les payaient à des prélats régnicoles, comme l'archevêque de Cantorbéry. Cet usage fut observé jusqu'à Henri VIII, qui l'abolit, et se sépara peu après de l'Eglise.

Aux termes du concordat passé, en 1448, entre la nation germanique et le pape Nicolas V, l'annate dut être payée par tous les évêchés et toutes les abbayes d'hommes; les autres bénéfices n'y furent assujétis qu'autant que leurs revenus s'élèveraient à vingt-quatre florins d'or. Charles-Quint fit de vains efforts pour abolir les annates en Allemagne.

En France, les rois, les Etats-Généraux, les parlemens et le clergé, ne cessèrent de tendre à la suppression de cet impôt. Charles VI, en 1406, et ensuite en 1417, Charles VII en 1422, Louis XI en 1463 et 1464, Henri II en 1551, défendirent par édits de payer les annates. François Ier fut obligé de se plaindre à Rome de la rigueur avec laquelle on exigeait ces contributions, et de leur fréquente injustice. Henri II fit porter par ses ambassadeurs les mêmes griefs au concile de Trente, en 1547. En 1406, le parlement avait condamné les annates par arrêt; plus tard, la Sorbonne les déclara simoniaques. En 1409, au concile de Pise, Alexandre V y avait expressément renoncé. En 1414, au concile de Constance, le clergé français en avait vivement réclamé l'abolition; l'opposition de la chambre apostolique et des cardinaux fit échouer cette tentative. En 1433, le concile de Bâle, dans ses sessions XII et XXI, avait semblé tantôt abolir, tantôt maintenir les annates en les réduisant : il avait approuvé qu'on donnât au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, mais sans fixer sur quels fonds on prendrait ce secours. L'assemblée tenue à Bourges, en 1438, et à laquelle Charles VII assistait, avait déclaré recevoir le décret du concile de Bâle contre les annates, et accorder seulement au pape, pendant sa vie, en raison des besoins pressans de la cour de Rome, et sans tirer à conséquence, une taxe modérée sur les bénéfices vacans. Les Etats-Généraux assemblés à Tours, en 1493, avaient présenté à Charles VIII une requête pour l'abolition des annates; les Etats-Généraux assemblés à Orléans, en 1561, adressèrent sur le même sujet des remontrances à Charles IX.

Cependant ces impositions, si odieuses à la nation, et si souvent proscrites, furent presque aussi souvent rétablies. Vers 1422, le duc de Bedfort, régent du royaume au nom de Henri V, et des Anglais qui l'avaient à peu près entièrement conquis, les rétablit formellement. Elles furent renouvelées pour les évêchés et les abbayes, non par le concordat passé entre François Ier et Léon X, mais par une bulle qui le suivit de près, et sur laquelle François Ier donna des lettres patentes. Ces lettres patentes ne furent, il est vrai, enregistrées dans aucun parlement; mais elles n'en obtinrent pas moins force de loi. Par une disposition analogue à celle insérée dans le concordat germanique, les bénéfices autres que les évêchés et abbayes étaient tous censés au-dessous du revenu de vingt-quatre ducats, et par suite exempts de l'annate. Enfin, Charles IX rétablit encore les annates par édit du 10 janvier 1562, et Henri IV les confirma par édit du 22 janvier 1596.

Nous avons dit que les annates furent violemment critiquées; elles furent condamnées par une foule de théologiens, et notamment par la Sorbonne, par Thierry de Niem, par Jean de Launoy, et par le célèbre jurisconsulte Dumoulin. Ils se fondaient principalement sur ce motif, que de la part du pape ou du supérieur ecclésiastique qui, pour conférer un bénéfice, exigeait deux ou plusieurs années de revenus, indépendamment de tous les inconvéniens et de tous les abus qui en étaient la suite, c'était une véritable vente de bénéfice, vente réprouvée par toutes les lois canoniques; que la charge et la conduite des âmes devaient être confiées aux plus capables; que les honneurs ecclésiastiques devaient être la récompense des plus dignes, et non être vendus à prix d'argent. Mais on répondait que l'annate était un tribut perçu sur toute l'Eglise, et indispensable pour l'entretien de son gouvernement général, dont on ne pouvait contester la nécessité; qu'elle n'était pas la condition de la nomination ou *des provisions*; que la vacance du bénéfice déterminait seulement le moment le plus convenable de réclamer cette subvention. A cette raison, on en ajoutait beaucoup d'autres : comme l'ancienneté de l'existence des annates; leur perception par tant de saints pontifes, qu'on ne pouvait accuser d'injustice et d'impiété; la doctrine de saint Thomas, que l'usage général de l'Eglise devait l'emporter sur l'opinion d'un docteur quel qu'il fût; le passage de l'Ancien-Testament où Dieu dit à Moïse de prescrire aux lévites d'offrir devant l'autel, et de remettre ensuite au grand prêtre Aaron, les prémices (*primitias*), c'est-à-dire la dixième partie des dîmes qu'ils recevront eux-mêmes. Enfin on s'appuyait sur deux autres argumens plus directs, et qui peignent l'esprit du temps : l'Eglise, disait-on, ne forme qu'un seul corps; le pape en est la tête; or, il est dans la nature que tous les membres soutiennent la tête : l'Eglise romaine est la mère de toutes les autres Eglises, puisque c'est à elle qu'elles doivent naissance; le pape est l'époux de l'Eglise; or, il est de droit naturel que les enfans fournissent des alimens au mari de leur mère (Fagnan, *Commentaires* sur les *décrétales*, livre V, *ne Prælati*, etc., chap. Ier, édit. de Venise, 1697, tome 3, page 67 et suiv.).

Le produit que les papes tiraient des annates devait être extrêmement considérable; il serait à peu près impossible de l'évaluer avec quelque exactitude. Zabarella, evêque de Florence, et depuis nommé cardinal par le pape Jean XXIII, assure (*Commentaires sur les Décrétales*) qu'en 1312, dans le concile de Vienne, on proposa de renoncer aux annates moyennant le vingtième des revenus ecclésiastiques, qui aurait été accordé au pape en compensation de cette suppression. Or, on sait à quelle énorme valeur s'élevaient ces revenus.

En 1789, les deux ordres de la noblesse et du tiers-état demandaient dans leurs cahiers aux Etats-Généraux, la suppression des annates pour les bulles des bénéfices consistoriaux, ou l'application de leur produit aux réparations et reconstructions des églises paroissiales et des presbytères, et au soulagement des pauvres. L'Assemblée constituante, par le fameux décret du 4 août, abolit sans distinction toutes les annates et toutes les perceptions analogues, en même temps que les priviléges et le régime féodal. Les articles 12 et 13 de ce décret sont ainsi conçus : « Art. 12. A l'avenir il ne sera envoyé en cour de Rome, en la vice-legation d'Avignon, en la nonciature de Lucerne, aucuns deniers pour annates ou pour quelque autre cause que ce soit; mais les diocésains s'adresseront à leurs evêques pour toutes les provisions de benefices et dispenses, lesquelles seront accordées gratuitement, nonobstant toutes réserves, expectatives et partages de mois, toutes les églises de France devant jouir de la même liberté. — Art. 13. Les déports, droits de côte-morte, dépouilles, *vacat*, droits censaux, deniers de saint Pierre, et autres de même genre, établis en faveur des evêques, archidiacres, archiprêtres, chapitres, curés primitifs, et tous autres, sous quelque nom que ce soit, sont abolis, sauf à pourvoir, ainsi qu'il appartiendra, à la dotation des archidiacones et des archiprêtres qui ne seraient pas suffisamment dotés. »

Depuis le concordat du 18 germinal, an X, on paie une modique somme à la cour de Rome, pour l'expédition des bulles des ecclésiastiques nommés aux archevêchés et évêchés.

ANNE D'ANGLETERRE, née le 6 février 1664, était la seconde fille issue du premier mariage de Jacques II, alors duc d'York, avec Anne Hyde, fille de l'illustre Clarendon. On montre encore aujourd'hui à Twickenham, près de Londres, le château et la chambre où *la bonne reine Anne* reçut le jour. Son père n'ayant point encore abjuré le protestantisme lorsqu'elle naquit, Anne fut élevée dans la religion anglicane. A l'âge de cinq ans, on l'envoya en France rétablir sa santé, et, durant le séjour qu'elle y fit, Louis XIV essaya de porter son père à la marier à un prince catholique qui fût dans les intérêts de la France. On proposa les ducs de Savoie et de Modène; Jacques s'engagea même, dit-on, par un traité secret, à contracter une alliance conforme aux vœux de Louis XIV. Mais le frère de Jacques, Charles II, qui était remonté sur le trône encore ébranlé de la chute de Charles Ier, continua d'élever la princesse, sa nièce, dans la religion protestante qu'il professait encore, et, en 1683, Anne fut mariée par l'évêque de Londres au prince Georges, frère du roi de Danemarck, Christian V.

Lorsque le prince d'Orange eut détrôné Jacques II, Anne quitta la cour d'Angleterre, et voulut d'abord rester attachée à la fortune d'un père qui l'aimait tendrement et qui était malheureux. Mais elle était si faible, que lord Churchill (Marlboroug), qui la dominait par sa femme, parvint à l'entraîner dans le parti du vainqueur. Il la fit à peu près enlever et conduire à Northampton par l'évêque de Londres; là, sous pretexte de lui donner une garde, il l'environna d'une armée, et, après le couronnement du prince d'Orange, qui prit le nom de Guillaume III, et de la reine Marie, sœur de Anne, il ramena cette princesse à la cour d'Angleterre. Le nouveau roi témoigna d'abord beaucoup d'égards à sa belle-sœur; mais, en songeant à l'influence qu'exerçait sur elle lord Churchill, dont il connaissait l'ambition, et qu'il avait lui-même élevé à la dignité de comte de Marlboroug, il ne tarda pas à s'en défier. Néanmoins, après la mort de la reine Marie, arrivée en 1694, Guillaume, qu'elle laissa sans enfans, était trop habile pour s'éloigner de sa sœur et se priver ainsi volontairement d'un pareil soutien auprès de ses sujets. Il se rapprocha donc de la princesse de Danemarck, que le parlement avait désignée pour lui succéder, et qui, dans son fils, le duc de Glocester, présentait alors au peuple anglais un héritier présomptif du sang de leurs anciens monarques. Au lieu d'être disgrâcié, Marlboroug fut comblé d'honneurs et nommé gouverneur du duc de Glocester. Mais ce jeune prince, à peine dans la fleur de l'adolescence, mourut bientôt après. Au rapport de quelques historiens, Anne, se voyant alors sans héritier et déjà presque sur les marches du trône, fit demander secrètement à son père la permission d'y monter, lui promettant d'y établir après elle son frère, le chevalier de Saint-Georges, connu depuis sous le nom de Jacques III. Jacques se contenta de repondre à sa fille, « qu'il savait subir l'injustice, mais non l'autoriser; que c'était à lui qu'appartenait la couronne, et, après lui, au prince de Galles, son fils. »

En 1701, Jacques mourut, et l'année suivante, Guillaume III étant mort aussi, Anne fut proclamée reine; mais le prince de Danemarck ne fut point associé à la couronne comme Guillaume l'avait été. L'avènement de Anne au trône fut célébré par tous les partis avec une exaltation de joie aussi sincère qu'elle était unanime. Les wighs, partisans de la république et de la guerre étrangère, aimaient en elle la reine que Guillaume avait choisie pour lui succéder, et qui jurait d'imiter son prédécesseur, et de rester fidèle à la ligue qui s'était formée en Europe contre l'ambition envahissante de Louis XIV. Les tories, partisans de la paix et de l'autorité royale, saluaient avec transport la royale fille de Jacques II, leur souverain légitime, et ils se flattaient de ramener bientôt sur le trône un descendant mâle de la famille des Stuarts.

Sarra Jennings, alors comtesse de Marlboroug et favorite de la reine, n'avait pas cessé de la gouverner, et le comte, par sa femme, n'eut pas de peine à gouverner l'état. Il dirigeait le cabinet par Sunderland, son gendre, qu'il avait fait secrétaire d'état, et il disposait des finances par lord Godolphin qu'il avait nommé grand trésorier, et qui était le beau-père d'une de ses filles. De plus, il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois à ses créatures.

Il n'y eut rien de changé dans les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la France. On sait que la nation anglaise avait pris pour elle l'insulte que Louis XIV avait faite au feu roi, en reconnaissant le chevalier de Saint-Georges pour légitime et unique roi d'Angleterre. La reine Anne, d'après les conseils de Marlboroug, ne s'en montra pas moins blessée que ne l'avait été Guillaume. Elle était montée sur le trône le 8 mars 1702 : dès le mois de mai suivant, elle déclara la guerre à la France, en vertu de l'alliance que Guillaume avait faite avec l'empereur et avec les états-généraux de Hollande, pour s'opposer à la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne dans la même maison. Le comte de Marlboroug, créé généralissime des troupes qui servaient hors de l'Angleterre, poussa avec une ardeur incroyable cette guerre, qui ne dura pas moins de onze ans, et qu'on a appelée guerre de la succession. Pendant les premières campagnes les succès furent balancés; mais ensuite le comte, devenu duc de Marlboroug, partagea seul, avec Eugène, la gloire de vaincre. Cet irréconciliable ennemi de Louis XIV était d'ailleurs moins un sujet victorieux qu'une véritable puissance, formidable et presque indépendante : il influait beaucoup en Allemagne, et il avait autant de crédit à La Haye que le grand pensionnaire. Aussi heureux dans les négociations qu'il entreprenait que sur le champ de bataille, aucun particulier ne réunit jamais plus de puissance à autant de gloire. Carpi, Chiari, Vigo, Hoehstet, Ramillies, Turin, Malplaquet, rappellent assez les triomphes de Marlboroug et d'Eugène, et les malheurs de Louis XIV. Ce prince, si long-temps victorieux, voyant la France épuisée d'hommes et d'argent, fut réduit à demander la fin de la guerre sans pouvoir l'obtenir; et on vit le grand roi, qui, au temps de sa prospérité, n'avait pas daigné recevoir les soumissions des bourgmestres de Hollande, contraint d'implorer leur indulgence, dévorer en silence tant d'hu-

miliations. Enfin, après avoir long-temps sollicité la paix, Louis XIV, voyant que la Hollande se jouait de lui, se tourna du côté de l'Angleterre (1711).

Tout venait de changer de face dans ce pays. La reine Anne s'était lassée de la personne de Sarra Jennings, et elle avait pris une autre favorite, lady Masham, sa dame d'atour, qui ne tarda pas à la gouverner avec la même facilité. La duchesse, jalouse de sa rivale, avait éclaté en reproches. Une paire de gants d'une forme singulière qu'elle refusa à la reine qui les voulait avoir, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence et comme par mégarde sur la robe de lady Masham, achevèrent de la perdre, et la face de l'Europe fut changée. Le ministère wigh tomba et fut remplacé par un ministère tory. On attaqua par degré la puissance du duc de Marlboroug lui-même. On commença par borner son autorité militaire; on rechercha son administration. Fatigué de la guerre qui durait depuis si long-temps et dont l'Angleterre supportait presque tout le poids, le peuple qui avait idolâtré Marlboroug finit par le maudire. La chambre le dénonça, la reine le destitua de toutes ses places, et on osa lui faire son procès, dit le marquis de Torci, dans le même lieu où depuis tant d'années, au retour de chaque campagne, il recevait au nom de la nation les félicitations les plus solennelles.

La chute du duc entraîna celle de ses partisans les plus exaltés, qu'on appela dès lors ses complices les plus coupables. A Godolphin et à Sunderland, à Sommers et à Walpole succédèrent bientôt Harley, Saint-Jean, depuis si fameux sous le nom de Bolingbroke, Rochester, Buckingam, Harcourt. Les nouveaux courtisans firent entendre à la reine, et tout le monde se hâta de convenir alors, que Marlboroug seul avait eu intérêt à la continuation de la guerre, qui augmentait de jour en jour sa puissance en ajoutant à sa gloire.

A quelque temps de là, un évènement imprévu et peu important en apparence, vint achever de dissiper les motifs de guerre de l'Angleterre contre la France, en assurant la couronne d'Espagne à Philippe V : l'empereur Joseph mourut le 17 avril 1711, et il ne resta plus d'autre mâle de la maison d'Autriche que l'archiduc Charles, qui fut empereur sous le nom de Charles VI. En joignant la monarchie espagnole à l'empire et aux états héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne, ce prince allait réunir toute la puissance de Charles-Quint. Ce n'était plus un cadet d'Autriche qui réclamait la succession d'Espagne; c'était son unique héritier, c'était l'empereur. On faisait depuis si long-temps la guerre pour s'opposer à l'agrandissement de la maison de France, et c'était la maison d'Autriche qui allait être redoutable. Tel fut le motif qui engagea les alliés à se séparer de l'Autriche et à reconnaître Philippe V.

Mais le parti de Marlboroug voulait à tout prix prolonger la guerre. Pour entraver les négociations de paix, il s'efforça de faire prévaloir des préliminaires que les alliés avaient déjà présentés à Louis XIV, et que leur dureté révoltante l'avait forcé de rejeter. En même temps l'ambassadeur de l'empereur à Londres s'unissait avec Marlboroug et les wighs pour renverser le ministère tory. Ils s'attachèrent surtout à corrompre le parlement pour qu'il s'opposât à la paix. Dans la chambre haute ils parvinrent à l'emporter d'une voix; mais le parti tory l'emporta de cent vingt-six voix dans la chambre basse.

Le seul obstacle un peu fort à la paix, ce fut alors la succession d'Angleterre : c'était là un article aussi litigieux et aussi difficile à régler que la succession d'Espagne. On sait que des deux filles de Jacques II, Marie, l'aînée, était morte sans postérité, et que Anne, d'un très grand nombre d'enfans qu'elle avait eus, n'avait pu élever qu'un fils, le duc de Gloester. Ce prince étant mort en 1700, la nation, l'année suivante, et encore du vivant de Guillaume, avait fait un règlement pour fixer la couronne dans la ligne protestante. Afin de renverser sans retour les espérances politiques que les jacobites fondaient sur le défaut d'enfans nés de Marie et de Anne, on avait décidé que, si Guillaume III et sa belle-sœur mouraient sans héritier direct, le trône passerait à la maison d'Hanovre par la princesse Sophie, fille d'Elisabeth d'Angleterre, fille de Jacques I[er]. On avait voulu montrer par là, d'une manière éclatante, que la postérité de Charles I[er] était regardée comme à jamais éteinte. Dans l'intervalle de ce règlement de succession à l'année de 1711 et aux négociations pour la paix, Jacques II était mort, et Louis XIV avait reconnu Jacques III, son fils. C'était là, il est vrai, une vaine affaire de forme : puisqu'on traitait avec la reine, on la reconnaissait de fait, et on abandonnait par-là même Jacques III. Mais l'Angleterre exigeait de plus que la France reconnût la succession dans la ligne protestante, c'est-à-dire le droit héréditaire de la princesse Sophie. Louis XIV hésita encore quelque temps, parce qu'il savait qu'il y avait en Angleterre un parti en faveur de la ligne catholique, et que la reine elle-même, se voyant trop âgée pour espérer d'avoir jamais des enfans, faisait en secret des vœux pour son frère plutôt que pour des parens aussi éloignés que l'étaient les princes de Hanovre. Mais Anne n'ayant pas plus que les tories osé se déclarer en faveur de Jacques III, il fallut bien se résigner à reconnaître les droits de la ligne protestante; et ce fut, en effet, un des articles signés entre les deux puissances rivales.

Le prince Eugène, espérant être plus heureux que Marlboroug, voulut tenter un effort désespéré contre la paix. Il vint à Londres, où la reine le reçut avec politesse, mais avec froideur; il tint conseil avec le duc et les principaux wighs; ils méditèrent ensemble les projets les plus violens. On se souvenait de 1688; on s'exaltait par les souvenirs guerriers de cette révolution glorieuse; on disait hautement qu'il en fallait une pareille, comme aussi il fallait courir aux armes, et appeler en Angleterre le duc de Hanovre, fils de la princesse Sophie. Contre ces projets violens le ministère prit les précautions les plus prudentes; il fit doubler la garde de la reine, et sous prétexte de garantir le prince Eugène des insultes du peuple, il lui en donna une à lui-même, qui n'était pas moins dévouée au parti tory. Eugène se découragea bientôt après, et abandonna un projet où il n'espérait plus réussir.

Tous les obstacles étant alors dissipés, la paix fut enfin signée à Utrecht, et cette guerre de la succession, aussi inutile qu'elle avait été sanglante, finit par un partage entre tous les concurrens. L'Angleterre eut Gibraltar dans le continent de l'Espagne, et Minorque dans la Méditerranée; de plus, elle se réserva les plus grands avantages pour le commerce. Dunkerque fut démoli, et son port comblé; mais la France conserva dans le nord de l'Amérique le cap Breton, et aussi le droit de pêcher la morue à Terre Neuve..

Un des évènemens les plus remarquables du règne de la reine Anne, fut la réunion de l'Ecosse et de l'Angleterre, qui eut lieu en 1706 : l'Ecosse fut depuis lors représentée dans le parlement.

Le règne de cette princesse, déjà si brillant par la gloire des armes, a été de plus regardé long-temps comme l'âge d'or de la littérature anglaise. Dans le grand nombre des écrivains célèbres qui l'ont décoré, on distingue Pope, Prior, Swift, Addisson, Congrève, Rowe, Young, Thomson, lady Montagne, etc. A cette époque, la littérature anglaise venait de subir une révolution profonde sous l'influence des grands écrivains français du XVII[e] siècle; révolution heureuse en quelques points, mais qu'on a trop exclusivement louée. La vieille poésie anglaise, originale et chrétienne, était morte avec Milton, son représentant le plus illustre, après Shakspeare. Dryden, dominé par le goût un peu timide de l'école classique française, en avait imité les ouvrages presque tous imités des anciens. Après lui, Pope suivit la même voie, et la poésie anglaise perdit pour long-temps la liberté de son allure, et la spontanéité naïve qui la

caractérisait, pour refléter, de loin et faiblement, l'éclat étranger du siècle de Louis XIV. Mais il est juste de reconnaître que la prose se perfectionna; de rude et dure qu'elle était, elle devint douce et polie, et elle acquit, surtout sous la plume d'Addisson, beaucoup de clarté et d'élégance.



(Anne d'Angleterre.)

Anne mourut, le 20 juillet 1714, peu de temps après la conclusion de la paix générale. Sa mémoire est encore bénie par le peuple anglais, qui l'appelle toujours la *bonne reine Anne*: et ce titre est à peu près le seul qu'elle ait mérité. Comme Elisabeth, elle aima beaucoup ses sujets; mais elle n'eut ni les talens ni les vices de cette femme extraordinaire. La bonté excessive de la reine Anne dégénérait tellement en faiblesse que ce fut plutôt en elle un défaut qu'une qualité. Elle aimait la paix, et la guerre remplit presque tout son règne; elle chérissait sa famille, et elle consentit à mettre à prix la tête de son frère qu'elle aurait voulu appeler au trône. Il est donc permis de penser que si le duc de Marlborough, son favori, eût été un homme vulgaire, le nom d'Anne d'Angleterre, au lieu d'être cher aux Anglais, eût été maudit à jamais.

ANNE D'AUTRICHE, reine de France. Née à Valladolid, le 22 septembre 1601, de Marguerite d'Autriche et de Philippe III, roi d'Espagne, Anne fut mariée au roi Louis XIII, par procureur, le 18 octobre 1615, à Burgos en Castille, puis, le 25 novembre suivant, dans l'église de Bordeaux. Elle était alors à peine âgée de quatorze ans; elle n'en avait pas plus de quinze lorsqu'on l'amena au jeune roi son mari, qui avait cinq jours moins qu'elle. Tous les historiens contemporains parlent avec admiration de sa beauté, et s'accordent à louer les grâces et les perfections de sa personne. Voici le portrait qu'en a tracé plus tard, en 1658, madame de Motteville, l'une de ses favorites : « La reine est grande et bien faite; elle a une mine douce et majestueuse, qui ne manque jamais d'inspirer dans l'âme de ceux qui la voient l'amour et le respect... Ses yeux sont parfaitement beaux; le doux et le grave s'y mêlent agréablement, et leur couleur, mêlée de vert, rend ses regards plus vifs. Sa bouche est petite et vermeille; les souris en sont admirables, et ses lèvres n'ont de la maison d'Autriche que ce qu'il en faut pour la rendre plus belle... Ses mains, qui ont reçu des louanges de toute l'Europe, joignent à beaucoup d'adresse une extrême blancheur, et une délicatesse qui ne saurait jamais assez se louer... »

Malgré le respect qu'inspirait la majesté de la reine, à la cour de France sa beauté ne pouvait manquer de la faire aimer. Jeune et Espagnole, elle était d'ailleurs persuadée que les hommes pouvaient sans péché avoir des sentimens tendres pour les femmes, et elle disait quelquefois dans l'intimité, que les amans, loin d'ôter la réputation à une dame, lui en donnaient beaucoup. Elle introduisit dans les mœurs de la cour une certaine galanterie noble et fière qui tenait du génie de sa nation, et elle sut la tempérer par plus de douceur et par des grâces plus décentes.

Le duc de Bellegarde, vieux alors, mais poli et galant à la mode de la cour de Henri III, fut un de ceux qui firent paraître le plus de passion pour elle : bien qu'il ne déplût pas à la reine, ses hommages furent toujours si respectueux, que Louis XIII, quoique d'humeur jalouse, ne s'en offensa jamais. Le duc de Montmorenci, recommandable par sa valeur et sa magnificence, chercha aussi à plaire à cette princesse : sans aimer beaucoup sa personne, elle agréa ses galanteries, regardant son amour comme un tribut qu'elle croyait dû par tout le monde à sa beauté. Le duc de Buckingam eut seul l'audace d'attaquer son cœur, et, s'il faut en croire de nombreux témoignages historiques, il n'eut pas à se repentir de sa témérité. On a beaucoup parlé d'une promenade qu'ils firent seuls dans un jardin, et où la reine, importunée apparemment par quelque sentiment trop passionné du duc, fut forcée de rappeler son écuyer de Pange, qui, par respect, avait cru devoir s'éloigner d'elle avec tout le reste de sa suite. De Pange accourut, et la reine émue adressa devant lui à Buckingam quelques paroles de reproche sévères, plus sévères que le ton dont elles furent prononcées; puis il implora et obtint son pardon. Mais Louis XIII fut plus difficile à apaiser que la reine; il trouva excessive et inopportune la marque de respect que l'écuyer avait donnée à sa souveraine, et il le chassa de la cour, aussi bien que toutes les personnes qui l'avaient accompagnée dans cette promenade.

On sait qu'à quelque temps de là le célèbre Anglais, étant parti pour retourner en Angleterre, où il accompagnait madame Henriette de France, future épouse de Charles Ier, retourna brusquement sur ses pas pour revoir encore une fois Anne d'Autriche, soit qu'il ne pût réellement pas supporter la douleur de l'absence, soit que sa vanité le portât à laisser éclater de plus en plus un amour heureux. Sur le point d'arriver à Calais, il feignit d'avoir reçu des dépêches du roi son maître, qui l'obligeaient de retourner sur-le-champ à la cour de France; laissant donc sa future souveraine à Boulogne, il revint en toute hâte auprès de la reine Anne, qu'il trouva au lit, et assez seule. Il se jeta à genoux devant son lit, baisant avec transport ses draps, et disant tout haut les choses du monde les plus tendres. Vainement une vieille et grave dame d'honneur, indignée de tant d'audace, voulut le faire lever, en lui disant avec beaucoup de sévérité que ce n'était pas la coutume en France, l'amoureux Anglais lui répliqua arrogamment que, n'étant pas Français, il n'était pas obligé d'observer toutes les lois de l'état; et il ne se résigna à s'éloigner que lorsque la reine elle-même, d'une voix émue, le lui eut ordonné à plusieurs reprises.

Plusieurs historiens ont affirmé qu'Anne était secrètement devenue mère en 1726, et quelques uns d'entre eux, parmi lesquels on remarque Hume, ont prétendu que l'enfant, né de son union avec Buckingam, avait été depuis l'étrange prisonnier dont on a tant parlé sous le nom de l'homme *au masque de fer*. Ce qui a le plus contribué à faire adopter cette hypothèse comme la véritable solution de cet obscur problème historique, c'est que, lorsque le prisonnier mystérieux fut envoyé dans son île, il ne disparut en Europe aucun personnage considérable : or, ce malheureux était tel, sans doute, au moins par sa naissance; car le gouverneur de

Sainte-Marguerite ne lui parlait jamais que debout et le servait lui-même à table. C'est là, sans doute, une considération qui donne quelque vraisemblance à l'hypothèse de Hume; mais il y a loin d'une hypothèse vraisemblable à un fait historique démontré.

La légèreté d'Anne d'Autriche était peu propre à conserver à cette princesse les bonnes grâces de Louis XIII, qui était très jaloux, et qui affectait dans ses mœurs la scrupuleuse chasteté d'un cénobite. Ce prince, faible et sans caractère, était par là même bien plus disposé à s'abandonner à l'ascendant d'un esprit supérieur, qu'à se laisser séduire par les grâces d'une femme, jeune et belle, mais qui n'eut jamais pour lui la moindre inclination. Richelieu, jaloux qu'il était de toute influence rivale sur l'esprit du roi, ne négligea rien pour diviser et séparer les deux époux, et il y parvint. Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, que Louis fût insensible aux charmes de la reine; il la trouvait belle, et plus d'une fois il avoua à ses favoris qu'il était touché de sa grâce; mais il avouait en même temps qu'il n'osait lui montrer de la tendresse de peur de déplaire à Richelieu, dont les conseils et les services, disait-il d'après le cardinal lui-même, lui étaient bien plus nécessaires que la société de sa femme.

On a prétendu que le cardinal-duc avait eu pour la reine plus d'amour que de haine, et que c'était pour se venger de ses dédains qu'il lui rendit depuis tant de mauvais offices auprès du roi. Sans nier un fait consigné dans presque tous les mémoires du temps, on peut dire que Richelieu avait assez d'autres sujets de haine contre Anne d'Autriche: et d'abord, c'était Marie de Médicis, son ennemie, qui avait formé cette union; en second lieu, le mariage d'Anne d'Autriche et du roi de France allait directement contre la politique de Henri IV, que continuait Richelieu, et qui était l'abaissement de la maison royale d'Autriche. Bientôt, par les intrigues du cardinal, l'indifférence des deux époux se changea en aversion réciproque. Anne aimait beaucoup son frère, le roi d'Espagne, et elle lui faisait quelquefois parvenir furtivement de ses nouvelles par l'entremise de gens souvent ennemis de l'état. Richelieu feignit de voir là autant de trahisons, et sûr que la reine était trop fière pour descendre à se justifier, il eut l'art perfide de persuader au roi qu'elle était coupable; il alla même jusqu'à l'accuser d'être entrée dans la conjuration de Chalais, grand-maître de la garde-robe, qui avait été accusé d'avoir conspiré contre l'état, bien qu'il n'eût réellement attaqué que le ministre. Le roi fit venir la reine au conseil, et lui reprocha durement d'avoir voulu attenter à sa vie pour donner ensuite et sa main et le trône de France à son frère, Gaston d'Orléans. Outrée de douleur et révoltée de tant d'injustice, Anne lui répondit avec une généreuse hardiesse et en véritable Espagnole, « qu'elle aurait trop peu gagné au change pour vouloir se noircir d'un si grand crime. » Toute cette affaire aigrit tellement le roi, qu'il fut sur le point de répudier Anne.

Sans cesse en proie aux persécutions de l'implacable ministre et aux calomnies de ses courtisans, la reine était traitée comme une criminelle au milieu de sa cour. Elle avait été forcée de signer, en plein conseil, qu'elle était coupable envers le roi son mari; elle avait vu tous ses papiers saisis au Val-de-Grâce. Depuis vingt-deux ans elle vivait négligée des courtisans et délaissée par le roi, lorsque mademoiselle de Lafayette, que Louis XIII avait aimée un instant presque autant que la chasse, mais d'un amour bien innocent, eut l'idée de faire servir l'influence qu'elle avait conservée sur l'esprit du roi à rapprocher les deux époux. On prétend que ce projet était concerté entre elle et Richelieu; il est probable du moins que le tout-puissant ministre, n'ayant aucun intérêt contraire, daigna y consentir. Louise de Lafayette était alors retirée aux Visitandines de Chaillot, et Louis XIII venait souvent l'y visiter: un jour, sous divers prétextes, elle le retint fort long-temps, et comme il était trop tard lorsqu'il la quitta pour aller coucher à Vincennes, elle le détermina à passer la nuit au Louvre. C'est à cet incident, et au rapprochement qui en fut la suite entre les deux époux, que de graves autorités ont attribué la naissance de Louis XIV (1638). Mais cette réconciliation fut bien imparfaite, car lorsque la reine eut accouché, Louis XIII ne voulut jamais l'embrasser, selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie.

A quelque temps de là Richelieu mourut, et à cette mort, dont elle ne fut pas fort affligée, la reine, si long-temps persécutée par lui, commença à respirer. Elle put même pressentir son pouvoir prochain en voyant autour d'elle la foule des courtisans croître de jour en jour, jusqu'à la mort de Louis XIII, arrivée en 1643, trois ans après celle de Richelieu.

Richelieu et Louis XIII avaient en mourant laissé aux Français l'aversion pour le nom seul du ministère et le mépris pour le trône. Vainement Louis par son testament avait établi un conseil de régence, qui devait borner l'autorité de la reine; à peine avait-il cessé de vivre, qu'Anne demanda au parlement de Paris de casser, par un arrêt, les dernières volontés du roi; et ce même parlement, qui sous Richelieu avait à peine osé hasarder de loin en loin quelques respectueuses remontrances, n'hésita pas un instant à casser le testament du monarque, et à accorder à la reine la tutelle de ses enfans, et la régence avec une autorité illimitée.

Anne, long-temps humiliée dans son orgueil royal sous le bras de fer de l'impérieux ministre, avait d'abord relevé fièrement la tête en se sentant libre de ce joug; mais elle était femme, et n'avait rien de cette mâle vigueur et de ce génie viril qui ont fait placer quelques reines au nombre des plus grands rois. Elle ne tarda pas à se sentir faible et impuissante à diriger les rênes de cet empire qu'un bras si fort avait abandonnées. Elle n'ignorait pas ce que Richelieu avait fait contre l'aristocratie nobiliaire pour agrandir la puissance royale; mais en voyant de près la tâche qu'il avait accomplie, elle comprit mieux le génie de cet homme, et elle s'effraya d'avoir son œuvre à continuer, ou du moins à défendre. Il paraît même qu'elle se prit parfois à regretter les services de celui par qui elle avait si long-temps souffert. On rapporte qu'elle s'écria un jour, après avoir contemplé long-temps un portrait du cardinal: « Si cet homme vivait encore, il serait plus puissant que jamais. »

La reine chercha donc un appui autour d'elle; mais se défiant avec raison des grands de France, qui déjà méditaient la ruine de l'autorité royale, telle que Richelieu l'avait faite, et qui se flattaient de ramener bientôt le régime féodal, elle se garda bien de choisir parmi eux son ministre; elle préféra un étranger, et elle nomma l'italien Mazarin que le feu roi avait fait entrer au conseil, ce qui ne l'avait pas empêché d'être un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de Louis XIII. C'était un homme habile, souple, dissimulé, et qui joignait à une rare finesse et à beaucoup de pénétration une grande expérience des choses et des hommes.

A l'avènement de Mazarin au ministère, les grands, se voyant déçus dans leurs ambitieuses espérances, commencèrent à entrer ouvertement en guerre avec la couronne, et pour être sûrs de la victoire, ils en appelèrent au peuple. Déjà à cette époque le peuple de France commençait à avoir largement conscience de la vie et de la dignité nationales, dont il devait avoir plus tard un sentiment si exalté. Il s'indigna qu'un étranger osât presque s'asseoir sur le trône de France. A la voix des grands, qui, en l'excitant contre la cour, lui révélèrent imprudemment le secret de sa puissance, il commença à s'agiter dans les chaînes qu'il a depuis si glorieusement brisées.

C'est une justice à rendre à Mazarin qu'il usa d'abord du pouvoir avec beaucoup de modération. Il comprit que, dans des circonstances aussi difficiles, il serait imprudent, à lui étranger, qui voulait continuer le système de Richelieu

d'employer les mêmes moyens que lui; il chercha donc à arriver au même but par une autre voie. A la rigueur inflexible qu'avait déployée Richelieu, il substitua une adroite souplesse; au lieu d'éblouir, comme le cardinal-duc, par un éclat fastueux, et d'imposer à tous par l'appareil pompeux d'un pouvoir sans cesse menaçant, il chercha à se populariser par des dehors simples et un abord facile, et pour se concilier les esprits les plus indépendans, il mit tous ses soins à dissimuler son autorité. Mais toute son habileté vint se briser contre un écueil où bien des pouvoirs ont échoué, le désordre des finances. Ce désordre allait croissant par les folles prodigalités de la reine, qui, dans les premiers jours de la régence, n'avait su refuser aucune grâce, et avait accueilli les demandes les plus extravagantes et accordé les plus injustes faveurs. L'argent manquait, et pour continuer la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur, il fallait à Mazarin beaucoup d'argent. Les grands s'armèrent tout-à-coup contre lui d'un zèle hypocrite pour les intérêts du peuple; ils feignirent de prendre sa defense contre la rapacité du pouvoir, et ils crièrent bien haut que le peuple était accablé d'impôts, et qu'il ne pouvait pas y satisfaire plus long-temps. Le parlement de Paris, encore fier d'avoir donné la régence à la reine, malgré la volonté du roi, voulait diriger le conseil, et s'irritait de n'y point parvenir: il s'en vengea contre Mazarin en s'opposant vivement aux nouveaux édits des taxes, qu'il était en possession de vérifier, et par les contradictions continuelles dont il fatigua le ministère, il acquit à peu de frais la confiance du peuple (1647).

Mazarin avait espéré un moment prévenir tous les désordres en divisant adroitement la magistrature; mais on opposa l'inflexibilité à l'intrigue et à la souplesse. Alors la reine et le cardinal voulurent essayer de la vigueur, et ils firent enlever par la force armée trois des plus opiniâtres magistrats du parlement. Ce fut le signal de la guerre de la fronde (1748). Vainement, pour soutenir la maison du roi, Anne fit venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris: les frondeurs de leur côté s'étaient assemblés pendant la nuit dans la maison du coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, et dès le lendemain tout fut prêt pour l'attaque. En un instant deux cents barricades se forment comme par enchantement; on les pousse jusqu'à cent pas du palais royal; les soldats hésitent, étonnés de tant d'audace: l'insurrection triomphe sur tous les points. Alors, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, le parlement triomphant marche en corps vers la reine, et redemande ceux de ses membres qu'elle a fait emprisonner. Anne, indignée de ce qu'elle appelait une horrible insolence, s'emporta au point de dire au coadjuteur: « Vous voudriez que je leur donnasse la liberté; je les étranglerais plutôt de mes propres mains, et tous ceux qui... » Elle n'acheva pas, mais elle lui porta les deux mains presque au visage; et ce ne fut qu'à grand'peine que Mazarin parvint à la calmer et à lui persuader de céder à la nécessité, et de relâcher les prisonniers.

A quelque temps de là, la reine, voyant son nom livré tous les jours aux plus indignes insultes, ne se crut plus en sûreté à Paris, et, de peur d'en être chassée, elle en sortit furtivement avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le grand Condé lui-même, qu'elle conjurait les larmes aux yeux de servir de protecteur au jeune roi. Cette retraite, qui ressemblait beaucoup à une fuite, se fit si précipitamment, qu'à Saint-Germain presque toute la cour fut obligée de coucher sur la paille, et que le roi lui-même manqua plus d'une fois du nécessaire.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre beaucoup sur les affaires générales de la régence, qui seront traitées plus au long à l'article Mazarin. D'ailleurs, on connaît assez les principaux évènemens de cette guerre peu sanglante, dont l'histoire, selon Condé, ne mérite d'être traitée qu'en vers burlesques. Il suffira de dire que le royaume resta long-temps dans cette conflagration; et on vit alors cette reine superbe, qui s'enorgueillissait avec tant de hauteur d'être fille, femme, sœur et mère de roi, fuir devant le peuple, et, poursuivie sans relâche au cœur de son royaume par quelques milliers d'hommes, errer sans armée et presque sans escorte de province en province avec le cardinal, et l'enfant qui fut depuis Louis XIV. La guerre, plus d'une fois calmée, se rallumait toujours: le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains. Anne fut même obligée de sacrifier Mazarin, qu'elle aimait, dit-on, autrement que comme ministre; il fut exilé, et partit pour Bouillon; mais les frondeurs s'étant divisés alors, leur désunion, prolongée par les intrigues de Mazarin, qui l'avait peut-être préparée de loin, sauva la cour: le rusé Italien parvint à ressaisir le pouvoir, et à terminer enfin la guerre civile, sans faire de concessions.

Quoi qu'en ait dit madame de Motteville, favorite d'Anne d'Autriche, cette princesse, tant que durèrent les troubles, ne déploya, comme reine, aucune qualité supérieure; elle n'eut ni la sagesse qui prévoit le danger, ni l'habileté qui le fait éviter, ni l'énergie qui lutte et le domine. Ainsi on lit dans la vie de la duchesse de Longueville, que Mazarin ayant donné l'ordre d'arrêter le prince de Condé, la reine-mère courut dans son oratoire avec le roi son fils, âgé de onze ans; elle le fit mettre à genoux près d'elle, et ils prièrent long-temps ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Pendant la bataille de Saint-Antoine, où Condé et Turenne firent de si grandes choses avec de si petits moyens, la reine était aux Carmélites, prosternée dans une chapelle. Certes, ces pratiques minutieuses de dévotion peuvent faire honneur à la piété de la femme; mais elles ne sont pas d'une grande reine, au moins dans de pareils momens.

Son fils ayant atteint sa majorité, Anne lui remit entre les mains l'autorité, qu'elle lui avait conservée grâce à Mazarin; et depuis, malgré la calomnie qui accusait la reine d'avoir souvent préféré les intérêts de l'Espagne à ceux de la France, Louis XIV se montra toujours hautement reconnaissant envers sa mère. Après tant d'orages, Anne espérait quelques années de calme et de repos; mais les grands se souvenaient de la fronde, et toute la haine qu'ils avaient portée à Mazarin pesa sur la vieillesse de la reine, après la mort du cardinal, et troubla les derniers jours de sa vie. En 1663, au commencement de l'été, il lui survint au sein une petite glande que la négligence des medecins fit dégénérer en cancer, et que leur ignorance acheva d'envenimer. Deux ans après un érésypèle se déclara, accompagné d'une fièvre violente qui fit désespérer de sa vie. Bientôt la gangrène parut, et au milieu d'une opération douloureuse, tentée presque sans espoir pour arrêter les progrès du mal, on entendit la reine répéter souvent: « Les autres ne pourrissent qu'après leur mort; pour moi je suis condamnée à pourrir pendant ma vie. » Enfin, après d'horribles souffrances, supportées avec la plus religieuse résignation, Anne d'Autriche mourut au Louvre, âgée de plus de soixante-quatre ans, le 20 janvier 1666. Son corps fut enterré en grande pompe à Saint-Denis, et son cœur fut transporté à l'abbaye du Val-de-Grâce, qu'elle avait richement dotée.

Cette princesse a été adorée de tous ceux qui ont vécu dans son intimité, beaucoup plus pour ses disgrâces que pour son mérite. On ne l'avait vue que persécutée, et on lui tenait compte de ses malheurs comme d'autant de vertus. Elle avait au fond plus de hauteur que de grandeur réelle, plus d'entêtement que de fermeté. « Anne d'Autriche, dit Voltaire, avait assez de faiblesse pour se laisser dominer par son ministre, et assez de fermeté pour persister dans son choix. » Paresseuse à l'excès, elle avait peu lu, mais elle avait assez d'esprit naturel pour ne point paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Charitable et libérale jusqu'à la profusion, elle encouragea les arts et les lettres; elle avait donné au poëte Mayret une gratification de 10,000 écus

rieur suivait sans désemparer sa marche dans la route ouverte par Pierre-le-Grand. L'état, se consolidant par la centralisation du pouvoir administratif et l'affaiblissement de la noblesse, ainsi que par la propagation des lumières et de la civilisation, entra de plus en plus dans le rang des puissances européennes et dans le partage du crédit général.

Anne mourut le 28 octobre 1740, âgée de quarante-sept ans; elle avait choisi pour son successeur, par un testament fait sous l'influence de Biren et d'Ostermann, le jeune prince Ivan, petit-fils de sa sœur aînée Catherine, et fils de sa nièce, mariée au duc de Brunswick-Lunebourg. Biren, qui avait été nommé duc de Courlande en 1733, par le crédit de sa souveraine, fut désigné pour occuper la régence; mais il en fut bientôt dépossédé par la duchesse mère du jeune empereur, et un règne nouveau commença pour la Russie.

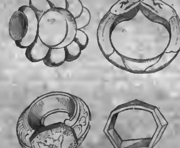
ANNEAU. Les anneaux sont un ornement que les hommes paraissent avoir imaginé dès la plus haute antiquité. On les voit en usage, ainsi que les colliers, chez les peuplades les plus voisines encore de l'état primitif et sauvage. On peut donc en quelque sorte les considérer comme un appendice aussi essentiel du corps humain que certains vêtemens. Leur apparition marqua le moment où les hommes parviennent à se rendre maîtres des métaux, et il semble que ce soit une satisfaction bien permise à leur vanité que de s'attacher ainsi d'une manière permanente les fruits de leur précieuse conquête.

Il est fait mention des anneaux dans des traditions qui appartiennent à la plus haute antiquité. Ils étaient en usage dans le royaume d'Égypte quand la famille de Jacob s'y vint établir. Nous voyons dans la *Genèse* que le roi de ce pays, voulant conférer plein pouvoir à Joseph, lui passa au doigt son anneau royal; ailleurs il est aussi question des bagues et des boucles d'oreilles que les Hébreux donnèrent à Aaron pour la fonte du veau d'or. On conserve au Musée du Louvre plusieurs anneaux qui remontent au temps des vieilles dynasties égyptiennes. Les Grecs empruntèrent probablement cet ornement des Égyptiens; il figure pareillement dans leurs plus anciennes traditions; leur mythologie dit que Jupiter, après avoir délivré Prométhée, lui imposa l'obligation de porter au doigt un anneau comme souvenir de son premier châtiment. Les Grecs appelaient indistinctement les anneaux *dactylioi*, du mot qui dans leur langue signifie doigt. Le nom de *sphragis* était donné à la matière sur laquelle on gravait soit des caractères soit des portraits.

Les Romains, chez qui les anneaux furent en usage presque dès l'origine, y attachèrent durant leur époque de civilisation une grande importance. Ils avaient plusieurs termes pour les désigner suivant leur place ou leur emploi. *Ungulus* était celui qu'ils portèrent en premier lieu près de l'ongle à la hauteur de la première phalange. *Symbolus* désignait plus particulièrement le sceau ou cachet dont on scellait les papiers et les contrats. Le *symbolus* se donnait aussi comme garantie d'engagement; *condalium*, *annulus*, *anellus*, étaient les anneaux ordinaires.

Le fer fut dès le commencement la matière spécialement employée à la confection des anneaux. Avec le temps on jugea nécessaire d'accorder des anneaux d'or à ceux qui s'étaient distingués dans les combats, et aux ambassadeurs, dont le caractère et les distinctions devaient être respectables aux yeux des nations étrangères. Cette innovation finit par s'étendre peu à peu, au point que presque tout le monde portait des anneaux d'or. Placés au quatrième doigt, ils désignaient les personnes appartenant à la classe des chevaliers; on les surchargeait de pierreries, et l'on alla même jusqu'à modifier leur poids suivant la vigueur du corps propre à chaque saison. Ceux qui étaient taillés dans une seule pierre, comme la sardoine, la cornaline et le cristal de roche, devaient être regardés comme plus frais, tandis qu'il en est venu jusqu'à nous qui pèsent près d'une once, et paraissent être par conséquent de vrais anneaux d'hiver.

Les statues antiques nous offrent souvent la représentation d'anneaux au bras et aux jambes. Cet ornement ainsi placé était particulièrement affecté aux esclaves, aux gladiateurs, et aux femmes. Chez les premiers, il se plaçait au bas de la jambe et était accompagné d'une lourde chaîne, signe indélébile de l'esclavage. Les gladiateurs le mettaient au bras, et l'on présume que c'était pour donner à leurs muscles plus de force et plus de raideur. Chez les femmes, les bracelets étaient un pur objet d'ornement; elles en mettaient deux d'ordinaire, l'un au milieu de l'avant-bras, l'autre au poignet. L'*armilla* était encore regardé comme récompense militaire. Au moment de se marier, on donnait à sa femme un anneau de fer, usage qui s'est perpétué parmi les chrétiens des premiers siècles, qui l'avaient sans doute pris des Romains. Ces bagues, ces bracelets, sujets de la mode et de la fantaisie de chacun, avaient les formes les plus bizarres et les plus originales. Les uns étaient polygones, ou taillés en forme de petites boules jointes ensemble; les autres simulaient des serpens qui s'enlacent dans leurs replis. Les anneaux que nous figurons ici sont des anneaux romains rapportés par Caylus et Kircher.



(Anneaux romains.)

Nous n'avons pas le dessein de donner une idée complète de toutes les sortes d'anneaux, bagues, bracelets, dont se parent les peuples sauvages de l'Afrique et des îles de la mer du Sud. L'on retrouve à peu près partout le même goût et le même caractère : des anneaux aux oreilles, aux lèvres, au nez, aux mains, aux doigts de pieds, aux orteils, aux chevilles. Plus le nombre en est grand, plus il indique la richesse des personnes qui les portent. Chez les plus grossiers de ces peuples les anneaux sont si lourds, qu'ils servent moins, pour ainsi dire, à orner qu'à défigurer le corps. Les oreilles auxquelles ils sont attachés pendent sur les épaules, et la lèvre inférieure, sans cesse attirée par leur poids, descend souvent de quelques pouces sur le menton. On se rappelle l'histoire du fameux anneau de la reine de Cathay, dans l'Arioste; cette histoire est à peu près celle de tous les anneaux magiques et constellés du moyen âge. Les grimoires et les livres cabalistiques en mentionnent un grand nombre que les esprits crédules s'acharnaient en vain à trouver. On distinguait en ce genre l'*anneau du voyageur*, avec lequel on pouvait parcourir de grandes distances sans en éprouver aucune fatigue, mais surtout le talisman considéré par les astrologues comme le talisman par excellence, le *Bédouh*, ou sceau de Salomon. Les recherches pour se le procurer ayant toujours été infructueuses, il n'est pas étonnant que les descriptions en aient été fort diverses. Les uns disent qu'il portait l'empreinte du nom sacré de Dieu, d'autres veulent que ce sceau représentât deux triangles croisés l'un sur l'autre. Quoi qu'il en soit, ses vertus

étaient admirables ; il avait entre autres celle de rendre invisible la personne qui le portait, et de lui conférer tout pouvoir sur la nature.

M. Reinaud l'orientaliste a donné des renseignemens fort curieux sur l'anneau de Salomon dans un ouvrage intitulé : *Des Monumens arabes*. Mais nous n'entrerons pas dans un plus long détail à cet égard.

ANNEE. Le ciel accomplit en vingt-quatre heures une révolution complète autour de la terre ; mais, outre ce mouvement apparent qui entraîne tous les corps célestes d'orient en occident, plusieurs astres paraissent doués de mouvemens propres, lesquels s'effectuent précisément en sens contraire, c'est-à-dire d'occident en orient. Cela, par exemple, est très facile à constater pour la lune. Si vous comparez la position de la lune avec les étoiles voisines dans plusieurs nuits consécutives, et même dans le cours d'une seule nuit, vous verrez qu'elle se rapproche constamment des étoiles placées à son égard vers l'orient, qu'elle les atteint et bientôt les dépasse, marchant assez rapidement pour avoir achevé le tour du ciel dans l'intervalle d'environ 27 jours et un tiers. Quant au soleil, sa lumière éblouissante ne vous permettrait pas d'apercevoir les étoiles qui sont en même temps que lui sur l'horizon ; mais, après son coucher, observez celles qui brillent à l'occident ; vous les verrez, dans les soirées suivantes, se perdre de plus en plus dans les clartés du crépuscule. Bientôt il sera impossible de les distinguer ; elles se seront couchées trop près du soleil, sinon précisément avec lui. Cependant, quelques jours plus tard, elles reparaîtront le matin à l'orient avant le lever du soleil ; d'abord se dégageant à peine des rayons de l'aurore, puis s'en écartant de plus en plus. Le soleil paraît donc s'avancer d'occident en orient aussi bien que la lune, quoique plus lentement qu'elle.

Le temps que le soleil emploie pour parcourir ainsi le tour entier du ciel, ou plutôt le temps que la terre emploie pour tourner autour du soleil (car il est évident que ce mouvement réel peut expliquer l'apparence que nous venons de décrire) ; ce temps, dis-je, forme l'ANNÉE ; mais ce mot a quelquefois une signification plus étendue. — Le sens primitif du mot latin *annus* était cercle, comme l'atteste son dérivé *annulus*, petit cercle ou anneau. (Voyez les étymologies par Court de Gébelin, *Monde primitif*.) C'est pourquoi généralement toute période astronomique, après laquelle se reproduit une même suite de phénomènes, a pu être appelée *année* ; comme aussi on l'appelle *cycle*, du mot grec *kuklos*, qui signifie également *cercle*. Le langage humain exprime par là une sorte de similitude, que l'intelligence perçoit entre des faits relatifs au temps et des faits relatifs à l'espace : année ou cycle, c'est-à-dire succession de mouvemens qui, une fois épuisée, se reproduit identique à elle même, tout comme un cercle dont on aurait parcouru la circonférence.

Année se peut donc appliquer aux révolutions de toutes les planètes comme à celle de la terre, et aussi à d'autres phénomènes. Nous verrons, par exemple, que les conjonctions de Saturne et de Jupiter se renouvellent tous les 20 ans, mais ne se reproduisent dans les mêmes points du ciel qu'après 800 ans ; de là une *grande année* fameuse parmi les astrologues. Les équinoxes, c'est-à-dire les points dans lesquels le soleil rencontre l'équateur, ne sont pas fixes dans le ciel ; ils ont un mouvement très lent, et ne reviennent aux mêmes étoiles qu'après 25,868 ans ; et plusieurs auteurs appellent cette période *la grande année*. Mais la période qui mériterait ce nom par excellence est celle qui ferait revenir tous les corps du système planétaire à une même situation ; c'est ce que Cicéron exprime très bien dans ce passage du Songe de Scipion : « Quand tous les astres seront revenus aux points d'où ils sont partis d'abord, et auront rendu au ciel entier son aspect primitif, alors ce sera véritablement le renouvellement de l'année (*tum ille verè vertens annus appellari potest*) ; mais, ajoute le philosophe romain, je ne saurais dire combien cette année là renferme de milliers de siècles. » — Et en effet il serait impossible aujourd'hui même de le calculer rigoureusement. Lalande, ayant voulu avoir un aperçu du retour des planètes principales à une même position relative, n'a pas trouvé moins que dix-sept mille millions de millions d'années pour le temps d'un pareil retour ; et encore il supposait les durées des révolutions autour du soleil composées d'un nombre entier de jours : « Que serait-ce, s'écrie-t-il, si j'avais tenu compte des heures et des minutes ! » — Que serait-ce, ajouterons-nous à notre tour, si on cherchait à supputer la période encore plus générale indiquée ci-dessus ! Quoi qu'il en soit, nous ferons connaître au mot CYCLE les périodes qui sont de quelque usage dans l'astronomie ; nous bornant, dans le présent article, à considérer l'année proprement dite, c'est-à-dire le temps de la révolution de la terre autour du soleil.

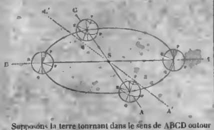
Le mouvement annuel de la terre produit la vicissitude des saisons, comme son mouvement diurne produit l'alternative du jour et de la nuit. Ces deux mouvemens règlent donc l'un et l'autre tous les travaux des hommes ; de sorte que le jour et l'année sont deux unités que la nature nous impose, avec une nécessité égale, pour servir à la mesure du temps. Or on ne saurait, sous peine de confusion, employer deux unités distinctes à mesurer une même grandeur, si ces deux unités n'ont pas ensemble un rapport simple ; et comme la terre, pour achever son tour, n'emploie pas un nombre exact de jours, l'année dont on se sert pour le comput du temps ne peut pas coïncider d'une manière absolue avec la véritable année, c'est-à-dire avec le temps de la révolution de la terre. Ainsi il y a lieu de distinguer ici le fait physique de l'institution sociale, l'année *astronomique* de l'année *civile*. Occupons-nous premièrement de l'année astronomique.

§1. ANNÉE ASTRONOMIQUE. — Les moyens dont la science dispose permettent de déterminer avec beaucoup de précision l'instant où le soleil se trouve dans l'équateur. Si donc on observe exactement le nombre de jours et fractions de jour que cet astre aura employés pour revenir au même équinoxe, on aura la durée de l'année ; mais, pour plus de précision, il faut employer des observations très distantes, et diviser le temps qui les sépare par le nombre d'années qui s'est écoulé entre elles. Ainsi on atténuera presque indéfiniment l'effet des petites erreurs dont toute observation est susceptible ; par exemple, si l'observation de l'équinoxe comporte une erreur d'une seconde, le temps compté entre deux équinoxes pourra être en erreur de deux secondes, ce qui deviendra insensible étant réparti entre cent ou deux cents années. Même on conçoit qu'il soit possible d'employer ici avec utilité les anciennes observations des Grecs, bien qu'elles comportent de beaucoup plus grandes erreurs que celles des modernes : leur éloignement peut racheter leur inexactitude, et plusieurs astronomes s'en sont servis, en effet, pour mesurer la longueur de l'année. Delambre pense cependant qu'il y a moins à gagner qu'à perdre à employer pour cet objet les observations d'Hipparque et de Ptolémée. — Quoi qu'il en soit, les calculs ont donné pour la durée de l'année $365^j\,5^h\,48'\,51''$, 6. (Delambre, *Traité d'astronomie*, ch. XXIV.) Les déterminations des autres astronomes sont un peu inférieures ; mais la différence est de 3″ au plus. (*Ibid.*) — Hipparque faisait cette même durée de $365^j\,5^h\,55'\,12''$.

Les anciens déterminaient aussi la longueur de l'année par le retour du soleil aux solstices ; car les solstices marquent l'été et l'hiver, comme les équinoxes marquent le printemps et l'automne. Mais la détermination des solstices étant beaucoup plus incertaine, on s'en tient maintenant à celle des équinoxes (voyez les mots ÉQUINOXE et SOLSTICE) ; seulement, parce que le lieu des solstices s'appelle aussi tropique, la longueur de l'année que nous venons de rapporter

avait reçu des anciens le nom d'*année tropique*; et elle a conservé ce nom chez les modernes, quoiqu'on dût l'appeler plutôt *année équinoxiale*.

Pour jeter plus de clarté sur ce qui nous reste à dire, représentons nous figurativement les circonstances du mouvement annuel.



Supposons la terre tournant dans le sens de ABCD autour du centre du soleil S. Pendant cette révolution, l'axe de la rotation diurne PQ demeure sensiblement parallèle à lui-même. Conséquemment l'équateur EF, c'est-à-dire le grand cercle de la terre perpendiculaire à l'axe PQ, conserve aussi une même direction. Concevons encore que AC soit l'intersection de l'écliptique, ou orbite annuelle ABCD, avec un plan parallèle à la direction constante de l'équateur, et qu'on aurait mené par le centre du soleil S. Lorsque la terre est en A, son centre étant sur la ligne AC, il est évident que l'équateur EF coïncide en cet instant avec le plan fictif dont AC est la trace. Le soleil est donc en même temps dans le plan de l'équateur terrestre. Mais la terre avançant de A vers B, ce même équateur EF s'éloigne de plus en plus du plan fictif; de sorte que, relativement au pôle P, le soleil se trouve être *au-dessus de l'équateur*. Cette élévation du soleil va croissant jusqu'à une position extrême B, à partir de laquelle elle diminue, parce que l'équateur se rapproche alors du plan parallèle mené par le soleil, et coïncide avec lui de nouveau quand la terre est parvenue en C. En ce moment le soleil *se retrouve* dans l'équateur; puis la terre continuant sa route vers D, son équateur passe de l'autre côté du plan parallèle, et alors le soleil, par rapport au pôle P, se trouve être *au-dessous de l'équateur*. Son abaissement va ainsi croissant jusqu'à une position extrême D, à partir de laquelle il se relève pour se retrouver encore dans l'équateur quand la terre revient en A.

Si l'axe de la rotation diurne était perpendiculaire au plan de l'orbite annuelle, l'équateur EF coïnciderait avec cette orbite: le soleil serait donc constamment dans l'équateur; le jour, dans tous les climats, serait toujours égal à la nuit; la température, dans tout le cours de l'année et à chaque latitude, serait sensiblement invariable. Mais parce que PQ est incliné à l'écliptique, vous voyez que le soleil, relativement à l'équateur, doit continuellement changer de situation; qu'il doit paraître le traverser aux deux époques appelées *équinoxes*, et qu'aux deux autres époques appelées *solstices* il s'en éloigne le plus possible. De là résulte la vicissitude des saisons (voyez ce mot). Si on suppose que P soit le pôle nord ou boréal, A est l'équinoxe du printemps, B le solstice d'été, C l'équinoxe d'automne, et D le solstice d'hiver.

La terre étant donc en A au temps de l'équinoxe, l'astronome remarque que le soleil répond à un certain point du ciel marqué par le prolongement de la ligne AC. Ce point est le lieu actuel de l'équinoxe du printemps. Or, si l'axe de la terre PQ conservait, comme nous l'avons d'abord supposé, une direction rigoureusement constante, l'équateur EF demeurerait aussi constamment parallèle à lui-même; le plan que nous avons supposé mené par le soleil parallèlement à l'équateur terrestre serait tout-à-fait immobile dans l'espace; et enfin la trace (AC) de ce plan fictif sur l'écliptique ne changerait pas de situation. Donc, lorsque la terre reviendrait, après son tour, à revoir le soleil dans l'équateur, le soleil répondrait exactement au même point du ciel; le lieu de l'équinoxe n'aurait pas changé. Cependant il n'en est pas ainsi; le lieu de l'équinoxe se transporte dans le ciel d'un mouvement excessivement lent, mais qui devient sensible par la suite des siècles. Ce mouvement a lieu dans le sens CBAD, c'est-à-dire contrairement au *sens direct* du mouvement réel de la terre, ou du mouvement apparent du soleil; c'est pourquoi on dit que ce mouvement est *rétrograde*. La ligne AC se trouvera donc avoir pris à la longue une autre position A'C' sur l'écliptique; et d'une année à l'autre, quand le soleil revient à l'équateur, il ne répond pas encore précisément au même point du ciel C que l'année d'auparavant. Ainsi il y a lieu de faire une distinction entre le retour du soleil à l'équateur, et son retour aux mêmes étoiles. Ce dernier exige un temps un peu plus considérable, ce qui fait l'excès de l'*année sidérale* sur l'*année tropique*.

Le soleil étant de retour à l'équinoxe, il s'en faut encore moyennement de la petite quantité angulaire de $50'' \frac{1}{10}$ qu'il réponde au même point du ciel, cette quantité étant comptée sur le cercle qu'il nous paraît décrire. Ainsi, dans le cours de l'année tropique, c'est-à-dire en 365j 5^h 48′ 50″ 6, le soleil n'a pas parcouru 360°, mais seulement 359° 59′ 9″ $\frac{1}{10}$. D'après cela, et à l'aide d'une simple proportion, il est facile de calculer le temps qui lui est nécessaire pour achever son tour, c'est-à-dire pour parcourir encore $50'' \frac{1}{10}$. On trouve qu'il lui faut 20′ $\frac{1}{3}$, et c'est là précisément l'excès de l'année sidérale sur l'année tropique.

Le calcul de l'année sidérale se trouve, comme on voit, fondé en fait sur la détermination de l'année tropique. D'ailleurs, c'est uniquement la longueur de celle-ci qui doit servir de base à l'*année civile*, parce que la vicissitude des saisons dépend des positions du soleil à l'égard de l'équateur, et non pas directement de ses positions à l'égard des étoiles. Il est donc important d'approfondir la nature de la révolution qui produit l'année tropique.

Si on comparait la durée que nous avons assignée à cette révolution avec le temps que donnerait l'observation brute de deux équinoxes consécutifs, on trouverait une différence sensible, et dépassant les limites d'erreur que comportent les méthodes d'observer. Bien plus, en déterminant ainsi à des époques diverses la longueur de l'année tropique, on aurait des résultats notablement différens. C'est que la durée que nous avons donnée est celle de l'année tropique *moyenne*, et que l'année *vraie* s'en écarte tantôt en plus, tantôt en moins. En d'autres termes, c'est que *le retour du soleil à un même équinoxe ne s'accomplit pas dans un temps invariable*.

Ceci mérite toute l'attention du lecteur. D'abord, sous le point de vue théorique, l'examen des causes qui font varier l'année tropique est très propre à préciser plusieurs notions astronomiques, qui sont par elles-mêmes fort intéressantes. Ensuite, sous le rapport pratique, il faut bien voir comment, au milieu de ses variations, cette année oscille autour d'une durée moyenne non arbitraire, et nullement variable; car c'est à cette seule condition que l'année tropique pourra servir de fondement à une unité de temps, c'est-à-dire à l'année civile, vu que l'invariabilité est la première et plus indispensable condition à laquelle doive être assujettie toute quantité prise pour étalon de mesures.

Si la terre était seule à tourner autour du soleil, elle parcourrait une orbite elliptique de grandeur et de situation invariables; et dans cette ellipse, son mouvement étant soumis à la loi des aires (voyez le mot AIRE), elle reviendrait toujours dans le même temps à un même point; et ainsi la durée de sa révolution sidérale serait invariable. — Quant à la révolution tropique, comme sa différence avec la révolution sidérale dépend de la figure de la terre et de sa rotation diurne (voyez PRÉCESSION), et que cette figure, comme

estimation, sont dans un état stable, le temps de la révolution tropique serait donc aussi constamment le même.

Dans cette supposition la longueur de l'année tropique, et par suite celle de l'année sidérale, seraient données exactement par l'observation brute des équinoxes, sauf toujours les petites erreurs d'observation.

Mais il y a la lune qui tourne autour de la terre, et avec la terre il y a d'autres planètes circulant comme elle autour du soleil. La lune et les planètes, par leur attraction, altèrent incessamment la régularité des mouvemens de la terre; elles peuvent faire varier à la fois la durée de l'année sidérale, et la différence de celle-ci avec l'année tropique. Quelle est la nature de ces variations? ont-elles des limites? et quelles sont ces limites? Voilà les questions qu'il faut embrasser pour avoir une idée précise et complète du mouvement annuel de la terre.

Premièrement la lune est assez voisine de nous pour intervenir dans ce déplacement de l'equateur qui produit, comme nous l'avons montré, le phénomène de la précession. Aussi la lune augmente-t-elle d'une quantité fixe la différence qui aurait lieu, par la seule action du soleil, entre l'année sidérale et l'année tropique; c'est-à-dire, en nous reportant à la figure ci-dessus, la lune augmente d'une quantité fixe le déplacement annuel de la ligne AC. A la vérité ce premier effet, en influant sur la longueur de l'année tropique, n'y introduit aucun élément de variation; mais c'est que la lune produit en outre un petit mouvement alternatif d'avance et de recul dans la position de cette même ligne AC. Nous connaîtrons ce phénomène en détail au mot NUTATION. Nous verrons que, par cette cause, le point équinoxial peut s'écarter, en avant et en arrière de sa position moyenne, d'une quantité angulaire variable, qui ne dépasse jamais 16",40. Conséquemment l'année tropique en peut recevoir un accroissement ou diminution allant au plus à 6' 41".

Les planètes influent aussi sur la différence de l'année tropique à l'année sidérale, mais non pas de la façon que nous venons d'expliquer pour le soleil et la lune; non pas en déplaçant l'équateur, mais en déplaçant l'écliptique (observez ici qu'en effet la ligne AC peut également changer de position par le mouvement de l'un ou de l'autre des deux plans dont elle représente l'intersection). Or, le mouvement imprimé à l'écliptique par l'action des planètes n'est pas uniforme, et s'exécutant toujours dans le même sens, de façon, par exemple, à produire une modification constante dans la quantité de la précession. C'est au contraire un balancement extrêmement lent, qui s'exécute dans les limites d'un très petit nombre de degrés (voyez ECLIPTIQUE). Il en résulte donc une cause de variation dans l'année tropique. Cette cause tend présentement à diminuer la durée de l'année; elle nous la fait plus courte d'environ 4",21 qu'au temps d'Hipparque (*Mécanique céleste*, liv. VI, ch. XVI).

Voilà pour ce qui est de la différence des années sidérale et tropique. Mais l'action des planètes introduit aussi des variations très notables dans la grandeur absolue de ces deux révolutions; ce que nous allons dire doit s'entendre indifféremment de l'une ou l'autre.

On verra (au mot PERTURBATION) que les perturbations mutuelles des planètes peuvent être conçues comme partagées en deux classes : les unes affectant les élémens mêmes des orbites, tels que la situation de leurs plans; dans ces plans la situation des ellipses parcourues; et aussi la forme, la grandeur de ces ellipses..... Ces variations, connues sous le nom d'*inégalités séculaires*, ne se développent qu'avec une excessive lenteur. L'autre classe de variations affecte *dans son orbite actuelle* le mouvement de chaque planète; celles-ci dépendent des configurations des autres planètes entre elles, et avec la planète troublée; elles sont renfermées dans des périodes incomparablement plus courtes que les précédentes; on les appelle *inégalités périodiques*.

En examinant en particulier l'influence de ces diverses sortes de perturbations sur le mouvement annuel de la terre, on trouve d'abord que la partie de variation de l'année qui est due aux inégalités périodiques peut aller jusqu'à la quantité considérable de *vingt minutes* (voyez sur cet objet un article de Delambre, dans la *Connaissance des temps pour l'an VII*, 1799). D'ailleurs comme cette valeur dépend pour chaque époque, ainsi que nous venons de le dire, de la configuration particulière des planètes, elle n'est pas susceptible d'être ici analysée.

Parmi les inégalités séculaires, nous avons déjà dit quel est l'effet des déplacemens de l'écliptique. Il sera également facile de concevoir comment la variation de l'excentricité, et le mouvement des apsides, peuvent modifier pour leur part la durée de l'année. On sait, par les lois du mouvement planétaire, que les retours d'un astre aux extrémités du grand axe de son orbite, ne dépendent que de la dimension de ce grand axe, et nullement de la valeur de l'excentricité. Mais celle-ci a pour effet de régler dans les situations intermédiaires la distribution des inégalités du mouvement, inégalités qui disparaissent quand l'excentricité est nulle, c'est-à-dire quand l'orbite parcourue est circulaire. Or, l'excentricité de l'ellipse que la terre parcourt diminue sans cesse; c'est pourquoi, dans deux révolutions consécutives, la terre emploira un temps différent pour s'écarter à une même distance angulaire de son aphélie, soit, par exemple, pour s'écarter jusqu'à la distance qui la ramène à l'équinoxe. — D'autre part, l'aphélie lui-même se déplaçant, c'est-à-dire l'orbite de la terre ayant dans son propre plan un petit mouvement direct de rotation, le point du ciel qui répond à l'équinoxe se trouve par là situé, dans chaque nouvelle révolution, à une différente distance angulaire de l'aphélie; et comme l'inégalité du mouvement due à la forme elliptique dépend de la grandeur des angles parcourus depuis l'aphélie (voyez ANOMALIE), il en résulte une nouvelle cause de variation pour l'époque de l'équinoxe. Delambre, soumettant ces effets au calcul, trouve, dans l'article déjà cité, qu'ils rendront pendant long-temps l'année vraie plus courte que la moyenne. La différence est aujourd'hui de 12" environ; par un milieu entre les quatre cents ans qui commencent à 1800, la différence est de 13",2. Ainsi, en négligeant les perturbations planétaires (dites périodiques), l'année, pendant quatre siècles, ne serait que de 365 j 5 h 48' 37".

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer nous permettent d'ajouter un complément indispensable à ce que nous avons dit touchant la détermination de la longueur d'année tropique par l'observation de deux équinoxes. On doit comprendre sans peine que la division du temps intermédiaire par le nombre d'années qui sépare les deux observations ne donnerait pas l'année moyenne, si on n'avait le soin de corriger ces observations de tout l'effet qui résulte des perturbations planétaires. Mais alors les petites incertitudes de la science sur les nombreux élémens d'un pareil calcul, et notamment sur les masses des planètes troublantes, affecteront nécessairement le résultat, c'est-à-dire la détermination de l'année. De là l'obligation d'autant plus grande de choisir deux observations d'équinoxe très éloignées l'une de l'autre, pour que l'erreur possible se trouve convenablement atténuée, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut.

Mais au milieu de toutes ces causes de variations, comment la révolution annuelle de la terre a-t-elle une durée moyenne invariable? c'est ce qui nous reste à expliquer.

La durée de la révolution sidérale d'une planète dépend uniquement, comme nous l'avons déjà fait entendre, de sa distance moyenne au soleil, c'est-à-dire de la dimension du grand axe de l'ellipse parcourue. Or notre système plané-

taire est tellement disposé que, sous l'influence de l'attraction réciproque de tous les corps qui le composent, les grands axes des ellipses parcourues conservent des dimensions moyennes autour desquelles ils ne font que des oscillations peu étendues. Les moyens mouvemens sont donc également invariables, c'est-à-dire que les révolutions sidérales de toutes les planètes autour du soleil (et en particulier la révolution sidérale de la terre), ont chacune une moyenne durée invariable. Nous avons vu d'ailleurs que la quantité dont l'année tropique diffère de l'année sidérale est elle-même enfermée entre des variations peu étendues. Finalement l'année tropique a donc une durée moyenne fixe et non arbitraire.

Avec l'année sidérale et l'année tropique, les astronomes distinguent encore l'*année anomalistique*; nous dirons ce qu'il en faut savoir au mot ANOMALIE.

§ 2. ANNÉE CIVILE. — Puisque la marche du soleil à l'égard de l'équateur détermine pour chaque contrée de la terre la marche des saisons, il importe beaucoup de compter le temps de telle sorte qu'une même date (un même *quantième* de l'année civile) réponde toujours, sinon exactement, au moins à très peu près, à une même position du soleil. Alors on sera sûr qu'à une date déterminée, et en faisant d'ailleurs abstraction des petites irrégularités accidentelles, correspondront toujours un même degré de température, un même état atmosphérique, un même développement des phénomènes de la végétation. L'agriculteur, le fabricant, l'homme de négoce et de voyage, pourront donc, sur la foi de l'almanach, et sans avoir recours à aucune observation directe, combiner à l'avance toutes leurs entreprises.

Si l'année tropique moyenne avait un nombre exact de jours, il n'y aurait aucune difficulté à surmonter pour atteindre le but que nous venons d'indiquer. Mais à cause de la fraction de jour que renferme l'année tropique, il faut employer un artifice particulier pour faire que l'année civile ne s'en écarte pas indéfiniment.

Supposons en effet qu'on voulût donner constamment 365 jours à l'année civile : au commencement de la seconde année, l'équinoxe serait en retard d'environ un quart de jour, puisque l'année solaire est à peu près de 365 jours $\frac{1}{4}$. Au bout de quatre ans, le renouvellement de l'année civile précéderait d'un jour presque plein le renouvellement de l'année solaire; et en continuant ainsi, on voit que le temps de l'équinoxe parcourrait successivement tous les jours de l'année civile, ou, ce qui revient au même, une même date répondrait, en rétrogradant, à toutes les époques de l'année solaire. Le 21 mars, par exemple, au lieu de marquer toujours le retour du printemps, rétrograderait dans l'hiver, tomberait ensuite dans l'automne, puis dans l'été, et enfin ne reviendrait à l'équinoxe du printemps qu'après 365 fois quatre ans, ou 1460 ans, à supposer l'année tropique de 365 jours $\frac{1}{4}$; mais cette période, d'après la vraie valeur de l'année, est de 1507 à 1508 ans. — C'est précisément ainsi que les anciens Égyptiens comptaient le temps : leur année était de 365 jours, et c'était ce qu'on appelle une *année vague*, parce que l'une commençait toujours plus tôt que la précédente (relativement à la marche du soleil), et que, comme nous venons de l'expliquer, le premier jour de l'an se transportait dans toutes les saisons. A la vérité, cela n'était pas d'un grand inconvénient pour une nation dont les travaux étaient réglés par le débordement de son fleuve. Même comme ce phénomène, tout particulier au pays des Égyptiens, ramenait avec l'ordre de leurs travaux l'époque des principales solennités religieuses, il leur paraissait avantageux que ces solennités tombassent successivement à tous les jours de l'année, comme pour les sanctifier. Ils appelaient grande année ou année *sothiaque* la période qui ramenait les saisons aux mêmes époques de l'année.

La coïncidence avec l'année solaire ne peut donc se maintenir que si on fait varier, suivant certaines règles convenables, le nombre de jours que comprend l'année civile. La diversité des règles qu'on a imaginées pour cet usage fait la différence des années civiles des différens peuples.

Chez les Grecs, on trouve, vers l'an 552 avant J.-C., une année commune de douze mois, formant ensemble 354 jours; mais, pour rétablir les 11 jours excédans, on ajoutait un treizième mois de 30 jours aux troisième, cinquième et huitième années d'une période de 8 ans, nommée *octaétéride*. Cette période comprenait donc cinq années *communes* de 354 jours, et trois années, dites *embolismiques*, de 384 jours; en tout 2,922 jours, ce qui est seulement une heure et demie de trop. On trouve que dans ce système le renouvellement de l'année solaire arrivait à précéder d'un jour entier celui de l'année civile, après 16 octaétérides, c'est-à-dire après 128 ans. Le déplacement des saisons s'y serait donc fait sentir beaucoup plus lentement que dans le système égyptien. Remarquez aussi qu'il aurait eu lieu dans un ordre inverse. Cette octaétéride, imaginée par Cléostrate (Bailly, *Astron. anc.*), ne fut pas généralement adoptée, parce que les Grecs dirigeaient en ce temps là tous leurs efforts vers la composition d'un cycle qui fît concourir les mouvemens du soleil et de la lune, et que cette condition n'était pas ici exactement remplie (voyez CYCLE).

Chez les Romains, Numa fit l'année de douze mois et de 355 jours; mais il ajoutait après deux ans un mois intercalaire de 22 jours, et après quatre ans un mois de 23 jours. Comme il s'aperçut que l'année se trouvait trop longue, il régla ensuite que dans la huitième année on n'intercalerait que 15 jours au lieu de 23 (d'Alembert, *Encycl.* — Lalande, *Astron.*). Tout cela donne encore en 8 ans 2,922 jours. Mais on dut charger spécialement le collége des pontifes de veiller au maintien d'une règle si compliquée, et cela fut, dans tout le temps de la république, la source des plus graves abus. Les pontifes intercalèrent plus ou moins souvent, tantôt par superstition, et tantôt par politique, lorsqu'ils voulaient alonger ou diminuer la durée des magistratures, ou encore par spéculation, suivant qu'ils étaient favorables ou contraires aux fermiers des revenus de l'état; car ils pouvaient ainsi modifier le temps de leurs baux. C'était donc dans le calendrier romain une extrême confusion. Jules César, étant grand-pontife, en ordonna la réforme : aidé de Sosigène, mathématicien de l'école d'Alexandrie, il institua cette règle très simple, que trois années communes de 365 jours seraient suivies d'une quatrième année de 366 jours, laquelle fut appelée *bissextile*, parce que le jour intercalaire étant placé dans le mois de février, le lendemain du sixième jour avant les calendes de mars (*sexto calendas martii*), fut nommé lui-même pour cette raison, jour *bissextile* (*bis-sexto calendas*). L'an 45 avant notre ère fut la première année comptée selon l'institution de Jules César. Pour ramener le 1er janvier de cette année à la nouvelle lune qui suivait le solstice d'hiver, il fallut porter à 455 le nombre de jours de l'année précédente (46 ans avant J.-C.), qu'on a nommée, pour cette raison, ou parce qu'elle a servi de transition d'un calendrier à l'autre, l'année de *confusion*. Cette circonstance nous montre en quel état était tombé le calendrier romain.

Le mode d'intercalation, institué par Jules César, a l'avantage de donner bien plus de facilité que les précédens pour réduire en jours un nombre quelconque de siècles et d'années, ce qui est important pour les calculs chronologiques. Il suppose d'ailleurs que l'année solaire est de 365 jours et un quart. Cependant Hipparque avait déjà reconnu qu'elle est sensiblement moins longue, et il la faisait de $365^j + \frac{1}{4} - \frac{1}{300}$. Il est difficile de croire que Sosigène ait ignoré cette détermination. Il aura douté de son exactitude, ou bien il aura jugé la différence de trop peu d'importance. Quoi qu'il en soit, l'année moyenne de $365^j\frac{1}{4}$, supposée dans

le calendrier julien, est trop longue de 11', et 8 ou 10", qui font un jour en 129 ans. Ainsi c'était la même approximation et dans le même sens que par l'octaétéride de Cléostrate, ou par la règle de Numa; mais cette approximation était obtenue ici par un moyen infiniment plus simple.

Quelque légère que fût la différence de l'année julienne à l'année solaire, elle était pourtant assez grande pour se faire sentir après un petit nombre de siècles. Aussi une nouvelle réforme fut-elle réclamée avec instance dès le commencement du XVe siècle. Elle n'eut lieu cependant qu'à la fin du XVIe, en 1582, sous le pontificat de Grégoire XIII (voyez CALENDRIER). L'institution de Jules César fut alors modifiée en ce sens que, sur quatre années centenaires consécutives, la dernière seulement est bissextile, au lieu que, suivant le calendrier julien, elles devraient l'être toutes les quatre. Depuis lors voici la règle qu'on doit suivre pour reconnaître si une année de notre ère est ou non bissextile : — Toute année, exprimée par un nombre qui n'est pas exactement divisible par 4, se compose de 365 jours. Parmi les années séculaires, celles dont le nombre n'est pas divisible par 400, sont également de 365 jours. Toutes les autres en ont 366. — Ainsi, 1834 et 1835 n'ont que 365 jours; mais 1836 en aura 366, parce que son nombre est divisible par 4. — 1700, 1800 et 1900 sont des années communes; mais l'an 2000 sera bissextile.

Voyons maintenant jusqu'à quel point la règle grégorienne maintient la coïncidence entre l'année civile et l'année solaire. Selon le calendrier julien, 400 ans comprenaient 300 années communes avec 100 bissextiles, c'est-à-dire 146,100 jours. Mais Grégoire en retranche trois jours; ainsi il ne reste dans cette période que 146,097 jours. En même temps, si on multiplie par 400 la durée de l'année moyenne, on trouvera 146,096 j 21^{h} 41'. En 4000 ans, le calendrier grégorien aura donc 1,460,970 jours, tandis que 4000 années tropiques donneront seulement 1,460,969 j 1^{h} 20'. Ce n'est donc pas une erreur d'un jour entier en quatre mille ans. Cela est très suffisant pour les besoins ordinaires. Delambre proposait de rendre communes l'an 4000 et ses multiples qui devraient être bissextiles selon la règle grégorienne, et alors l'erreur ne serait plus que d'un jour en cent mille ans. Mais il est probable que dans l'an 4000 on aura trouvé, pour la valeur moyenne de l'année tropique, une valeur plus exacte et un peu différente de celle dont nous faisons maintenant usage, de sorte qu'on imaginera alors quelque autre correction.

Nous ne devons pas omettre de mentionner ici le mode d'intercalation très exact et très simple adopté par les Perses l'an 467 de l'hégire (1075 de J.-C.), et par conséquent 500 ans avant la dernière réforme adoptée par les peuples occidentaux. L'intercalation persanne consiste à faire la quatrième année bissextile sept fois de suite, et à ne faire de changement la huitième fois qu'à la cinquième année; de sorte qu'en 33 ans il y a huit intercalations, et par conséquent 12,053 jours. En 4000 années persiennes, il y aura donc 1,460,969 j 16^{h} 44'. C'est plus d'exactitude que dans le système grégorien; mais il y a un peu moins de facilité pour réduire en jours les années et les siècles.

Chez tous les peuples, l'année a été divisée en mois, période qui est donnée par la révolution synodique de la lune. Même plusieurs nations, et particulièrement les Mahométans et les Chinois, règlent leur année civile sur le cours de cet astre, la composant de douze lunaisons qui comprennent 354 jours. C'est ce qu'on appelle une année *lunaire*. Nous en reparlerons avec plus de détail au mot CALENDRIER. — Comme l'année solaire contient environ 12 lunaisons et $\frac{3}{8}$, c'est pour cela qu'elle a été universellement partagée en douze mois. Quelques auteurs rapportent, à la vérité, que Romulus avait fait l'année de dix mois seulement (304 jours); mais il est bien douteux qu'une pareille institution, qui déplacerait si rapidement les saisons, ait été jamais en vigueur. Je trouve dans Plutarque (*Questions romaines*) que c'était une opinion également accréditée que Numa avait trouvé l'année formée déjà de douze mois, et qu'il en avait seulement déplacé l'origine; la reportant, du 1er mars, où Romulus l'avait placée, à l'époque du 1er janvier. Cela semble infiniment plus probable.

Le commencement de l'année a été fixé parmi nous au 1er janvier, par une ordonnance de Charles IX, de 1564. Précédemment, il avait lieu à Pâques, et dans quelques provinces à l'Annonciation (le 25 mars), ce qui était mieux vu, puisque c'était une époque fixe; et encore auparavant c'était aux fêtes de Noël. Sous la république française, l'origine de l'année était à l'équinoxe d'automne, et fixée chaque fois par une loi d'après l'époque de *l'équinoxe vrai* (voyez CALENDRIER). — Les Grecs commençaient l'année au mois de septembre; les Romains, sous Romulus au 1er mars, et depuis Numa au 1er janvier.

ANNÉLIDES (*Annelidea*, ou vers à sang rouge). Première classe des animaux articulés de M. Cuvier.

Les animaux qui composent cette classe étaient confondus, avant le travail de M. Cuvier, soit avec les vers, soit avec les mollusques. Ce n'est qu'en 1802 que cet illustre savant proposa d'intercaler dans la science cette nouvelle classe, qu'il nomma *vers à sang rouge*, pour la distinguer des vers intestinaux, qui, selon lui, sont très éloignés de ceux-ci, et qu'il place après les zoophytes.

Ces animaux sont vermiformes, mollasses, souvent nus, tantôt se formant des trous dans le sable, d'autres fois faisant des loges en agglutinant des matières de différente nature, ou enfin transsudant un tube calcaire dans lequel ils peuvent se mouvoir à volonté, mais dont ils ne peuvent plus sortir. Leur sang circule dans des artères et des veines; leur respiration se fait par des branchies qui sont ou internes ou externes; l'extrémité antérieure de leur corps est pourvue d'une bouche, tantôt armée de mâchoires très fortes, et souvent aussi seulement d'une trompe. Ceux qui sont pourvus de mâchoires sont carnassiers, et se nourrissent de poissons et de divers autres animaux. Les autres, au contraire, prennent seulement les molécules nutritives contenues dans le sable qu'ils percent pour se former des loges ou chercher leur nourriture.

Le corps de ces animaux est pourvu d'un grand nombre d'anneaux, qui ont de chaque côté des renflemens, de nombre plus ou moins considérable, de soies raides, contractiles, de couleur métallique, qui leur servent de pieds. Plusieurs espèces sont pourvues d'yeux et d'antennes, mais beaucoup aussi sont aveugles. Ces animaux, connus vulgairement sous le nom de pinceaux de mer, tuyaux de mer, sont plus utiles à l'homme qu'ils ne lui sont nuisibles. Les sangsues, par exemple, si utiles en médecine, forment à elles seules une branche de commerce très étendue. Les lombrics, ou vers de terre, ne nuisent point aux plantes, et facilitent même, en divisant la terre, le développement des racines. Enfin, il est d'autres annélides qui sont employées avec avantage pour la pêche des poissons, tels sont : les néréides, les arenicoles, les siponcles, et même les lombrics.

Tous les animaux marins de cette classe ont une propriété de phosphorescence très grande, ce qui a fait croire à plusieurs auteurs qu'ils participaient, comme beaucoup d'autres, à produire la phosphorescence qu'on remarque dans la mer à différentes époques.

Les annélides sont placées par M. Cuvier à la tête des animaux articulés, c'est-à-dire avant les crustacés, les arachnides, et les insectes. Cet auteur les divise en trois ordres : le premier, appelé l'ordre des *tubicoles*, contient celles qui ont des branchies en forme de panaches ou d'arbuscules attachées à la tête, ou sur la partie antérieure du corps, et qui vivent pour la plupart dans des tuyaux.

Le second ordre, celui des *dorsibranches*, comprend celles qui ont, à la partie moyenne du corps ou tout le long de ses côtés, des branchies en forme d'arbres, de houppes, de lames ou de tubercules, dont les vaisseaux se ramifient,

qui vivent dans la vase, nagent librement dans la mer, ou quelquefois même sont pourvues de tuyaux.

Le troisième, enfin, celui des *abranches*, comprend celles qui sont sans branchies apparentes, qui respirent, comme on le croit, par la surface de la peau, ou par des cavités intérieures, et qui vivant librement dans la vase, dans l'eau, ou dans la terre humide.

L'impulsion une fois donnée par M. Cuvier, plusieurs auteurs s'occupèrent presque en même temps de l'organisation et de la classification de ces êtres.

M. de Lamarck publia, dans son *Traité des animaux sans vertèbres*, tome V, pag. 274, une nouvelle classification. Il se servit du nom d'annélide pour désigner cette classe d'animaux, et fit, comme M. Cuvier, trois ordres: il donna le nom d'annélides apodes au premier, d'annélides antennées au second, et d'annelides sédentaires au troisième.

M. Savigny, chargé de traiter cette partie de la science dans le bel ouvrage sur l'Égypte, après avoir fait connaître, par de très belles planches, un grand nombre de détails anatomiques, proposa aussi une nouvelle classification, et employa les noms d'annélides néréidées, de serpulées, de lombricinées, et d'hirudinées, pour désigner ces ordres. Enfin, M. de Blainville, dans un article très étendu du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, après avoir récapitulé tout ce que les auteurs anciens et modernes ont dit, et donné ses propres idées, établit aussi trois ordres, auxquels il donna les noms d'hétérocriciens, de paromocriciens, et d'homocriciens.

Après ces différens travaux, MM. Audouin et Milne-Edwards ayant eu l'occasion d'étudier beaucoup d'annélides sur le bord de la mer, ont rectifié bon nombre d'erreurs commises par leurs célèbres devanciers. Ces auteurs ont aussi donné de nouvelles idées sur la classification de ces animaux, et ont publié leur intéressant travail dans les *Annales des Sciences naturelles*.

ANNIBAL, AMILCAR, ANNON, etc. Voyez HANNIBAL, HAMILCAR, HANNON, etc.

ANNIUS DE VITERBE. Voyez NANNI.

ANNUITÉS. La théorie des annuités est très propre à jeter du jour sur plusieurs questions de finances et d'économie politique, notamment sur les importantes questions d'emprunt et d'amortissement.

On appelle *annuités* des rentes qui ne doivent être payées qu'un certain nombre de fois, et qui sont telles, que le débiteur se trouve à la fin avoir remboursé tout le capital, et avoir payé aussi les intérêts des portions de capital qui lui restaient à chaque époque entre les mains; au lieu que les rentes ordinaires, que par opposition on appelle quelquefois *rentes perpétuelles*, ne dispensent pas de rembourser à la fin le capital.

En effet, lorsqu'on emprunte dans la forme ordinaire, on doit payer tous les ans l'intérêt du capital emprunté, soit, par exemple, le *vingtième*, si le taux de l'emprunt est à 5 p. cent. Cette rente annuelle est, à proprement parler, le prix du loyer de l'argent emprunté, de sorte qu'en l'acquittant on n'en garde pas moins sa dette entière; mais si on paie au-delà du loyer de l'argent emprunté, l'excédant est une véritable portion du capital qu'on se trouve avoir rendue, et qui diminue la dette d'autant; tout comme, au contraire, la dette augmenterait si on ne pouvait acquitter qu'une rente inférieure au loyer ou intérêt convenu. En servant annuellement une rente qui surpasse cet intérêt, on parviendra donc à se libérer d'un emprunt quelconque au bout d'un temps plus ou moins long. C'est cette sorte de rentes qu'on appelle rentes à terme, ou annuités.

Il y a ici quatre choses bien distinctes à considérer, savoir: l'*annuité* elle-même, ou la rente que doit recevoir le prêteur à la fin de chaque année; la somme prêtée, ou le *prix* de l'annuité, c'est-à-dire le prix qu'il faut donner pour acquérir cette rente annuelle; le *taux de l'intérêt*, et enfin le *nombre d'années* pendant lequel la rente doit être payée. Une très simple formule, que retrouvera facilement tout lecteur initié aux considérations algébriques, exprime la relation de ces quatre quantités entre elles, de façon que si on en connaît trois, la quatrième peut être déduite, sinon exactement, du moins avec l'approximation qu'on juge nécessaire. D'ailleurs, pour épargner toute difficulté aux personnes qui ne sont pas familiarisées avec le calcul, on a formé des tables à l'aide desquelles on peut résoudre les principales questions relatives aux annuités, et qui, par exemple, font connaître directement la somme qu'on doit prêter pour recevoir une rente déterminée pendant un temps donné, et en supposant connu le taux de l'intérêt. Nous en donnons ici un court spécimen, qui achèvera de préciser la notion d'annuités.

Tableau des prix d'une annuité de 1000 francs.

NOMBRE d'années.	À 4 POUR 100.		À 5 POUR 100.		À 6 POUR 100.	
1	961 fr.	54 c.	952 fr.	38 c.	943 fr.	40 c
5	4451	83	4329	48	4212	37
10	8110	90	7721	74	7360	09
15	11118	39	10379	67	9712	25
20	13590	33	12462	22	11469	91
25	15622	09	14093	95	12783	34
30	17292	05	15372	46	13764	82
35	18664	61	16374	19	14498	22
40	19792	81	17159	10	15046	27

Si on veut, par exemple, recevoir une rente de 1,000 fr. par an pendant dix ans, l'argent étant à 5 p. cent, on voit par ce tableau qu'il faut payer 7721 fr. 74 c.; dans ce cas particulier, on aura reçu, après les dix années, 10,000 fr. Ce qui excède le capital 7721,74 de 2278,26. Cette dernière somme est donc le bénéfice du prêteur. Or, la même somme 7721,74, prêtée à 5 p. cent en rentes perpétuelles, aurait rapporté chaque année 386,09, et en dix ans 3860,87; et, après cela, la somme entière serait encore due au prêteur. Si le bénéfice paraît plus grand dans ce dernier cas, c'est précisément parce que le capital prêté est resté intégralement aux mains de l'emprunteur, tandis que dans le cas des annuités il en revient chaque année au prêteur une portion toujours croissante. Dès la première année, par exemple, il reçoit 1,000 fr., ce qui est 613,91 en sus de l'intérêt du capital; et si on supposait que le prêteur voulût replacer au même taux de 5 p. cent les portions de capital qui lui rentrent chaque année, on trouverait qu'après les dix ans son argent lui aurait rapporté en tout 3860,87 d'intérêt, comme dans le cas des rentes perpétuelles.

Le prêt sous forme d'annuités est donc aussi avantageux au prêteur que le prêt ordinaire, les diverses portions de capital qui sont hors de ses mains lui rapportant toujours l'intérêt convenu. Mais, par les mêmes raisons, on ne doit pas considérer les annuités comme moins onéreuses pour l'emprunteur que ne le sont les rentes dites perpétuelles; car si, dans le cas particulier que nous avons supposé, l'emprunteur ne se trouve avoir payé après les dix ans révolus que 2278 fr. d'intérêt, et non pas 3861, comme dans le cas des rentes perpétuelles, c'est qu'il n'a pas eu à sa disposition pendant les dix années la totalité du capital emprunté.

Cette seconde observation, relative au sort de l'emprunteur, peut paraître superflue, n'étant que la répétition sous une autre forme de ce qui est relatif au sort du prêteur. Cependant, je trouve que Deparcieux, dans son *Traité des annuités* (1781), ayant fait voir d'abord que le désavantage du prêteur n'est qu'apparent, affirme ensuite que le loyer de l'argent par annuités est moins onéreux à l'emprunteur. «Il est sensible, dit-il (pag. 26), que les annuités doivent être *moins onéreuses* que les rentes foncières, le temps et le taux de l'intérêt étant supposés les mêmes de part et d'autre.» — Et il croit le prouver en montrant que par une annuité de 850 fr. payée pendant trois ans, on aura remboursé un ca-

pital de 2,315 fr. au taux de 5 p. cent, et en acquittant pour les intérêts 115 fr. de moins que si on avait effectué le remboursement à la fin des trois ans en une seule fois. Il retombe une seconde fois dans cette inconcevable erreur (page 86), en appliquant la théorie des annuités à la question des emprunts publics.

Le véritable et le seul avantage des annuités est de faciliter au débiteur le remboursement de sa dette. Un industriel qui emprunte une somme de 10,000 fr., et qui l'engage dans une entreprise, ne peut rétablir un tel capital que successivement, et non pas tout d'un coup; de sorte que souvent il lui sera plus utile de le rembourser aussi successivement, et non en une seule fois. Cet industriel, veux-je dire, ne récupérera pas les 10,000 fr. sur le fruit de son travail dans la dixième ou dans la quinzième année à partir de l'emprunt; mais il pourra les récupérer *en dix* ou *quinze ans*. Pour rembourser en une seule fois, il devrait donc prélever chaque année une certaine somme sur ses bénéfices jusqu'à ce qu'il ait parfait la totalité de sa dette. Mais n'est-ce pas un avantage évident pour lui que de pouvoir, à chaque fois qu'il fait un tel prélèvement, le faire accepter de son créancier en déduction de ce qu'il lui doit.

On peut d'ailleurs régler, selon des convenances particulières, que l'annuité ne commencera d'être servie qu'après un certain temps. Cela sera commode à l'emprunteur qui ne devrait pas réaliser de bénéfices dans le commencement de son entreprise; c'est ce qu'on appelle une *annuité différée*. — Ou bien encore on peut convenir que l'annuité, très faible d'abord, égale par exemple ou même inférieure à l'intérêt de la somme empruntée, ira ensuite en augmentant tous les ans; c'est ce qu'on appelle une *annuité croissante*. — Pour ces nouvelles conditions, comme pour toutes celles qu'on voudrait imaginer, il suffira de faire subir à la formule des annuités certaines modifications très faciles à trouver. Souvent même on pourra résoudre de pareilles questions à l'aide de la table ordinaire des annuités. Par exemple, si de 14,093 fr. 93 c., qui est le prix d'une annuité de 1,000 fr. pendant vingt-cinq ans (le taux de l'intérêt étant 5 pour 100), on retranche 7,721 fr. 74 c., qui est le prix de la même annuité pendant dix ans, la différence 6,372 fr. 21 c. sera évidemment le prix d'une annuité *différée de dix ans*, et payable ensuite pendant quinze ans.

Le remboursement par annuités a été généralement appliqué aux emprunts ouverts par les gouvernemens modernes, mais avec diverses modifications. L'emprunt étant partagé entre un certain nombre de billets ou actions, le mode le plus simple fut de répartir tous les ans l'annuité totale entre toutes ces actions. On imagina ensuite de rembourser tous les ans un certain nombre de billets, et alors on ne donnait annuellement à chaque billet non racheté que le simple intérêt de l'argent représenté par lui. Mais en même temps, pour que les prêteurs connussent d'avance l'époque de la rentrée de leurs capitaux, on distinguait les actions par un numéro d'ordre, et, aussitôt l'emprunt rempli, on désignait par le sort quelles actions seraient remboursées à la fin de la première, de la deuxième, etc., année. D'autres fois, on ne servait aux billets non rachetés qu'un intérêt inférieur au taux de l'emprunt (soit 4 pour 100 au lieu de 5 pour 100), et on employait l'excédant à former des lots ou primes à gagner chaque année, soit entre les billets rachetés cette année là, soit indistinctement entre tous les billets existant encore dans les mains des prêteurs. C'est ainsi que la ville de Paris paie tous les ans des rentes ou *obligations* pour emprunts contractés antérieurement; et elle affecte des primes particulières à un certain nombre de ces obligations que le sort désigne. En un mot, la ville ou la nation qui veut rembourser par des rentes à terme un emprunt quelconque, doit acquitter chaque année une annuité totale dont la valeur dépend du temps après lequel le remboursement doit être effectué; mais cette annuité peut d'ailleurs être répartie entre les prêteurs d'une infinité de manières, parmi lesquelles on choisit celle qui paraît le plus propre à satisfaire les capitalistes.

Le mode de remboursement auquel on paraît s'être actuellement fixé pour les emprunts publics, et qui est connu sous le nom d'**amortissement**, est un véritable remboursement par annuités; mais il y a là un grand embrouillement de mots, d'où résulte un embrouillement d'idées non moins grand. L'éclaircissement de ces matières complétera convenablement cet article.

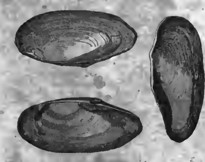
Pour se libérer en un certain temps de sa dette, l'état prend sur l'impôt une somme *constante et supérieure à l'intérêt de la somme empruntée*, c'est-à-dire une *annuité*. D'ailleurs, comme chaque titre de rente ne reçoit annuellement que l'intérêt de la portion de capital qu'il représente, l'excédant de l'annuité totale est employé à racheter chaque année un certain nombre de ces rentes. Cet excédant va donc toujours en augmentant, tandis qu'au contraire la partie de l'annuité totale qui acquitte aux créanciers non encore remboursés le paiement de leurs rentes va sans cesse en diminuant. Cela est évident par soi-même, et par tout ce que nous avons expliqué précédemment des annuités; mais, grâce à un vicieux langage, on pourrait croire tout le contraire.

Ainsi on dit que la *dotation* de l'administration spéciale qui est chargée d'opérer le remboursement, et qu'on appelle *caisse d'amortissement*, on dit que cette dotation est *fixe*, et cela parce qu'on appelle dotation de la caisse d'amortissement la portion de l'annuité totale qui excède l'intérêt annuel de l'emprunt primitif, valeur qui, à la vérité, est nécessairement invariable. Mais comme la caisse d'amortissement reçoit, au lieu et place des créanciers de l'état, le paiement annuel de toutes les rentes précédemment rachetées, il est au contraire rigoureusement vrai de dire que la dotation de la caisse d'amortissement est *progressive*. Aussi bien, c'est précisément en agissant sur la place, non seulement avec l'excédant de l'annuité totale sur l'intérêt du capital emprunté, mais aussi avec les rentes qu'elle a rachetées, et dont elle reçoit le prix annuel; en un mot, c'est en agissant *avec sa dotation progressive* que la caisse d'amortissement acquiert la puissance qui lui est attribuée à l'article AMORTISSEMENT, et qu'elle peut, par exemple, racheter au pair, en trente-six ans et demi, une rente émise au taux de 5 p. 100. Autrement, et si la caisse n'agissait qu'avec ce qu'on appelle sa dotation fixe, c'est-à-dire avec 1 p. 100 du capital emprunté, elle ne rachèterait la rente qu'en cent ans, quel que fût d'ailleurs le taux de l'emprunt. — Cette première confusion de langage en entraîne une autre non moins funeste. L'accroissement de la dotation de la caisse d'amortissement étant représenté, comme nous venons de l'expliquer, par les titres de rente qu'elle a rachetés et dont elle reçoit le paiement annuel, il est arrivé qu'on a souvent méconnu la nature de ces rentes rachetées, au point d'en demander l'*annulation* comme un grand coup de finance, ou même comme un retour au simple bon sens. « Car, disait-on, n'est-ce pas absurde que l'état se paie à lui même des rentes, et soit à la fois son propre créancier en même temps que son débiteur? » Mais l'absurdité est ici dans le langage, et non pas dans les choses. Des rentes qui ont été rachetées cessent véritablement d'être dues, et il serait mieux assurément de n'en plus parler. Mais lorsque l'état continue de payer une somme équivalente à ces rentes rachetées, c'est qu'il l'emploie, cette somme, à rendre à ses prêteurs de nouvelles portions du capital emprunté. On peut, sans doute, discuter la convenance de rembourser ou de ne pas rembourser l'emprunt, et arriver par là à proposer ce qu'on appelle si faussement l'annulation des rentes rachetées; mais il faut prendre garde de tomber dans la faute de plusieurs écrivains qui ont attaqué l'amortissement par des argumens aussi vains que les argumens employés dans l'origine pour le préconiser.

Ce qui distingue l'amortissement actuel des autres modes de remboursement par annuités, c'est que le gouvernement ne rachète pas chaque année telles actions déterminées par voie du sort, mais simplement les actions qui se présentent. Cela est avantageux aux porteurs d'actions, par la raison que l'époque de remboursement ne se trouve fixée d'une manière absolue pour aucun d'eux, et qu'au contraire elle est en quelque sorte abandonnée à leur convenance. À la vérité, si le gouvernement était dans la position et avait la volonté sérieuse d'amortir complétement sa dette, ce mode serait vicieux, comme on l'a très justement observé; car les porteurs d'actions pourraient, d'après la loi actuelle, conserver indéfiniment leurs titres, c'est-à-dire leurs créances, ou du moins ne s'en dessaisir qu'à un prix excessif; mais, dans une pareille supposition, il serait toujours possible de rendre obligatoire l'acceptation du remboursement, et on ne ferait par là que rentrer dans le droit commun. C'est donc bien à tort que quelques économistes de l'école Saint-Simonienne ont prétendu tirer de cette circonstance un nouvel argument contre l'amortissement considéré en lui-même.

Une autre particularité de l'amortissement est de rembourser chaque année au prix courant de la rente, et non pas d'après sa valeur primitive à l'époque de l'emprunt; mais ces diverses modifications n'empêchent pas que ce soit un véritable *remboursement par annuités*. Et si cette idée si simple avait été présente à tous les économistes, il semble que, d'une part, on n'aurait pas exalté si fort, et que, d'autre part, on n'aurait pas tant décrié l'invention du docteur Price. Les partisans de l'amortissement n'y auraient vu qu'une nouvelle application d'un principe déjà connu, déjà mis en pratique; et ses adversaires n'auraient jamais prétendu démontrer autre chose que l'*inefficacité relative* de l'amortissement, c'est-à-dire son inefficacité chez des nations qui, ayant consommé *improductivement* une partie de leurs capitaux, sont forcées de contracter de nouveaux emprunts pour rembourser les anciens.

ANODONTES. Les mollusques qui portent le nom d'anodontes étaient confondus par Linné avec les moules; c'est à Bruguière que la science est redevable de l'établissement de ce genre, que M. de Lamarck (*Animaux sans vertèbres*, tom. VI, pag. 85) a décrit ainsi : coquille équivalve, inéquilatérale, transverse, charnière linéaire, sans dent. Une lame cardinale, glabre, adnée, tronquée, on formant un sinus à son extrémité antérieure, termine la base de la coquille. Deux impressions musculaires, écartées, latérales, subgeminées. Ligament linéaire extérieur, s'enfonçant, à son extrémité antérieure, dans le sinus de la lame cardinale.



(Anodonte des cygnes.)

Toutes les coquilles qui composent ce genre habitent les eaux douces, où elles sont quelquefois en très grande abondance; leurs valves sont très minces, et acquièrent une assez grande dimension. Elles ont une couleur verdâtre ou brune. Elles ont de très grands rapports avec les mulettes; mais elles en sont pourtant distinctes par le manque total de dents à la charnière.

Les animaux de ces coquilles sont pourvus d'un long pied qu'ils sortent, et qui leur sert à glisser sur le sable, et quelquefois à s'y enfoncer. Ils sont hermaphrodites, et les œufs passant par les branchies s'y développent, et montrent des petits avec leur coquille toute formée. Cette singulière disposition a fait croire à plusieurs naturalistes qu'ils étaient vivipares.

L'espèce la plus commune dans nos eaux douces est l'*anodonte des cygnes* (*anodonta cygnæa*), vulgairement moules d'étang, dont les valves sont souvent employées à écrémer le lait et à prendre le fromage.

Plusieurs autres espèces composent ce genre. L'Amérique en possède plusieurs qui atteignent une très grande taille.

ANOLIS. *Anoli*, ou *anoali*, est le nom vulgaire par lequel on désigne aux Antilles un petit saurien originaire de ces contrées.

Les naturalistes l'ont changé en celui d'anolis, et génériquement appliqué à toutes les espèces de sauriens dont les principaux points d'organisation se trouvent être les mêmes que ceux du petit lézard dont nous venons de parler.

Les anolis offrent bien quelque analogie avec les iguanes à cause du fanon qui leur pend sous la gorge, comme chez ceux-ci; d'un autre côté, leurs côtes, qui se réunissent de manière à former un cercle entier, les rapprochent jusqu'à un point des caméléons; mais c'est surtout aux *marbrés* qu'ils ressemblent le plus; car les deux seuls caractères véritablement capables de les en faire distinguer consistent dans l'élargissement de l'antépénultième phalange de leurs doigts, dont nous parlerons tout à l'heure, et dans le prolongement considérable que présentent les branches de leur os hyoïde, lesquelles s'étendent jusque sous la poitrine, et servent, dans certaines circonstances, où leurs extrémités se rapprochent l'une de l'autre, à étendre inférieurement plus ou moins la peau de la gorge, de manière à produire une sorte de fanon quand cette peau n'est pas gonflée d'air, et une espèce de goître quand elle en est remplie.

De là, les noms vulgaires de *goîtreux*, de *papa-venté*, qu'on a donnés à plusieurs espèces d'anolis.

On peut comparer pour la taille les anolis aux lézards proprement dits, puisqu'il est vrai que le plus petit, l'anolis de la Caroline, est environ de la longueur de notre lézard des murailles, et le plus grand, l'anolis de Cuvier (*anolis velifer*), de celle du grand lézard vert ocellé.

Les anolis ont le corps épais et un peu comprimé latéralement; leur queue l'est proportionnellement davantage, et forme ordinairement plus de la moitié de la longueur totale de l'animal. Dans quelques cas sa moitié antérieure est surmontée d'une crête assez élevée, formée par un repli de la peau, lequel est soutenu par les apophyses supérieures des vertèbres caudales; la tête est de forme pyramidale, un peu concave en dessus, et partout garnie de petites écailles, excepté sur le bord des lèvres, où il existe de petites plaques rectangulaires; les yeux sont saillans, beaucoup plus rapprochés de l'occiput que de l'extrémité antérieure de la tête; les paupières larges, à peu près égales, offrent une ouverture transversale, il est vrai, mais assez étroite pour que leur ensemble rappelle quelque chose de la conformation externe des yeux des caméléons; le tympan forme une ouverture ovalaire; les orifices externes des narines sont dirigés en arrière, et situés de chaque côté et à l'extrémité du museau; la bouche des anolis est fendue jusque sous les yeux; tantôt les os palatins sont garnis de dents, tantôt ils en sont complétement dépourvus; celles qui garnissent les mâchoires sont nombreuses, serrées, presque égales, coniques et pointues antérieurement, comprimées de dehors en dedans et tricuspides sur les côtés. La langue de ces sauriens offre beaucoup d'épaisseur; elle est spongieuse, avec

son extrémité faiblement échancrée et couverte de petites papilles convexes; les membres sont bien développés, surtout les postérieurs, et les uns et les autres se terminent par cinq doigts grêles, tous ornés d'ongles, et dont l'avant-dernière phalange, pour les quatre externes, se trouve élargie de manière à représenter une plaque discoïdale dont la surface est plissée transversalement, ce qui aide admirablement bien ces reptiles dans l'action de grimper.

Les anolis ont la faculté de changer de couleur aussi promptement que les caméléons. Ils passent la plus grande partie de leur vie sur les arbustes ou les buissons, chassant les insectes de toute espèce; on prétend qu'ils recherchent également les baies et les fruits. Ils sont tous exclusivement propres au Nouveau-Monde.



(Anolis à écharpe.)

L'espèce d'anolis dont nous donnons ici la figure, l'anolis à écharpe (*anolis equestris*), est une des plus remarquables. Elle doit son nom à la belle bande blanche qu'elle porte au-dessus de chaque épaule; le reste de sa couleur est d'un vert plus ou moins mélangé de bleu sur la partie supérieure du corps, et d'un blanc argenté sous la gorge et le ventre.

ANOMALIE. Le sens étymologique de ce mot formé du grec est *inégalité*; et comme on s'est aperçu de bonne heure que le mouvement des planètes dans leurs orbites est irrégulier (inégal), on a employé le mot *anomalie* pour désigner cette irrégularité, ou la loi de cette irrégularité.

Dans l'astronomie moderne, c'est-à-dire depuis qu'on sait que les planètes se meuvent dans des ellipses dont le soleil occupe un des foyers, l'anomalie est l'angle sous lequel on verrait depuis le soleil la distance d'une planète à son aphélie.

L'anomalie *vraie* est ce même angle compté depuis l'aphélie jusqu'au lieu actuel, jusqu'au lieu *vrai* de la planète.

L'anomalie *moyenne* se rapporte à une planète fictive qui, coïncidant avec la planète réelle à l'instant de son passage à l'aphélie, tournerait autour du soleil d'un mouvement circulaire uniforme et de manière à achever sa révolution dans le même temps que la planète réelle. Comme celle-ci se meut plus lentement alors qu'elle est plus éloignée du soleil, et plus vite lorsqu'elle en est plus rapprochée, il est facile de voir qu'à partir de l'aphélie l'anomalie moyenne surpassera l'anomalie vraie jusqu'au périhélie. En ce point les deux planètes (réelle et fictive) coïncideront. Mais depuis là jusqu'à revenir à l'aphélie, la planète réelle précédera la planète fictive, c'est-à-dire que l'anomalie vraie surpassera l'anomalie moyenne.

En vertu de la loi des aires, l'aire du secteur elliptique compris depuis l'aphélie jusqu'au lieu réel de la planète, c'est-à-dire l'aire du secteur elliptique qui détermine l'anomalie vraie, est proportionnelle au temps écoulé depuis le passage à l'aphélie, et par conséquent est proportionnelle à l'angle de l'anomalie moyenne. On peut donc prendre l'aire de ce même secteur comme mesure de l'anomalie moyenne.

Dans un mouvement circulaire uniforme, l'angle parcouru est à la circonférence entière dans le même rapport que le temps employé est au temps de la révolution totale. On peut donc facilement connaître l'anomalie moyenne par l'observation du temps qui s'est écoulé depuis le passage à l'aphélie. Connaissant l'anomalie moyenne, le calcul conduit à la valeur de l'anomalie vraie; c'est-à-dire que, connaissant le lieu de la planète fictive, on peut en déduire celui de la planète réelle. — Et réciproquement, si on connaît par observation l'anomalie vraie, on peut en déduire l'anomalie moyenne, et par suite le temps écoulé depuis le passage à l'aphélie.

Si l'aphélie d'une planète avait un lieu fixe dans le ciel, cette planète y reviendrait exactement en achevant sa révolution sidérale; ou, plus généralement, quel que soit le point de l'orbite qu'on voulût choisir pour origine de la révolution sidérale, la planète, après avoir achevé cette révolution, se retrouverait avoir la même anomalie, soit vraie, soit moyenne. Mais, comme nous le verrons au mot APSIDE, les aphélies ont un mouvement direct, c'est-à-dire d'occident en orient, de sorte qu'en même temps qu'une planète accomplit sa révolution sidérale, son aphélie se déplace, et la planète, ayant repris la même longitude héliocentrique, doit s'avancer encore dans le sens de son mouvement pour recouvrer la même valeur d'anomalie. C'est pourquoi il y a lieu de distinguer la révolution *anomalistique* de la révolution *sidérale*, la première surpassant toujours la seconde.

Par exemple, comme l'apogée, ou le grand axe de l'ellipse terrestre, a un mouvement propre de 11",8 selon l'ordre des signes, la terre, pour rejoindre le lieu de son apogée, doit décrire 360° 0' 11"8. D'après cela, et en raison de la valeur que nous avons rapportée (d'après Delambre) pour l'année sidérale, on trouvera que l'*année anomalistique* de la terre est de 365j, 259709, ou 365j 6h 13', 58"8.

ANOMALIE (anatomie). Nous avons eu occasion de signaler, à l'article ANIMAL, que chaque espèce et chaque race se perpétuent par la reproduction d'individus semblables à leurs parens, et que cette ressemblance héréditaire d'organisation est une loi fondamentale de la génération. Cette loi néanmoins souffre quelques exceptions. On voit des individus naître avec des conditions ou particularités d'organisation qui n'appartiennent point au type commun de leur espèce. Tels sont, par exemple, les acéphales et les albinos, qui nous ont déjà fourni le sujet d'articles spéciaux, et auxquels nous renverrons souvent nos lecteurs dans le courant de cet article-ci; car il est bon d'éclairer, par des exemples particuliers bien expliqués et bien connus, la question générale qui doit ici nous occuper. Ainsi le seul rapprochement de l'acéphalie et de l'albinisme suffit pour nous montrer combien les altérations exceptionnelles du type spécifique peuvent varier, et de forme, et de gravité. Qu'il y a loin d'un monstre sans tête, incapable de vivre hors du sein de sa mère, à l'albinos qui, malgré sa décoloration universelle, n'en accomplit pas moins toutes les fonctions essentielles de la vie! puis, qu'il y a loin de celui-ci à l'enfant marqué d'une simple envie! Cependant la science moderne, qui n'attribue plus la production des monstres à la colère de Dieu ou à la méchanceté du démon, ne voit dans les monstruosités les plus compliquées, comme dans les plus légères variétés, qu'une modification plus ou moins grave de la formation embryonnaire; elle doit donc comprendre les unes et les autres sous une même dénomination. Mais quelle dénomination adopter? La langue anatomique n'est pas encore définitivement et invariablement fixée sur ce point. Quelques auteurs ont étendu par catachrèse le sens du mot *monstruosité* à la désignation générale de toute sorte d'altérations graves ou légères du type spécifique. D'autres ont eu recours au néologisme; M. Breschet, par exemple, a proposé le mot *cacogénèse* (du grec *cacos*, mauvais, et *genesis*, naissance). D'après M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qui

a déjà publié le premier volume d'un traité *ex professo* sur cette matière, et qui nous paraît devoir faire autorité en cette branche d'anatomie, objet spécial de ses travaux, nous adoptons le mot *anomalie*, que l'étymologie et l'usage ont depuis long-temps consacré dans la langue commune pour signifier toute espèce d'irrégularité et d'exception, et que plusieurs sciences ont déjà particularisé en terme technique, comme l'article précédent en fait foi, par exemple, à l'égard de l'astronomie.

Ainsi donc, pour en venir à une définition régulière et précise, nous désignons, en anatomie, sous le nom d'*anomalie*, toute particularité exceptionnelle d'organisation qu'un individu présente dès sa naissance, et par laquelle il diffère de la grande majorité des individus de son espèce ou de sa race.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'étude des diverses anomalies de l'organisation animale est une des branches les plus intéressantes et les plus fécondes de l'histoire naturelle, un des plus précieux élémens de l'anatomie transcendante (voir ANATOMIE). Aussi approuvons-nous fort M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire d'avoir enfin sanctionné, pour ainsi dire, officiellement l'importante et distincte existence de ce rameau scientifique sous le nom spécial de *tératologie* (de *teras*, mot grec correspondant au *monstrum* des Latins, et déjà employé dans le sens anatomique par Aristote, *De la Génération des Animaux*, liv. IV, chap. 3 et 4). Classer et décrire toutes les monstruosités, variétés et difformités de naissance; expliquer leurs influences physiologiques, leurs résultats morbides et souvent même mortels; rechercher les lois et les causes de leur formation, tels sont les devoirs de la tératologie, ou science des anomalies.

Je dois, sans doute, omettre ici la longue et fastidieuse revue de toutes les classifications tératologiques qui ont été proposées jusqu'à ce jour par les auteurs. Mais je ne saurais me dispenser de mentionner et de critiquer la distribution indiquée par Buffon, dont l'*Histoire naturelle* compte tant de lecteurs, et jouit d'une si imposante autorité. Le Pline français affirme qu'on peut réduire tous les monstres à trois catégories; savoir : 1° Les *monstres par excès*, tels que ceux qui ont des membres ou des doigts surnuméraires, ou même deux corps plus ou moins complets soudés et confondus l'un avec l'autre; 2° les *monstres par défaut*, comme les enfans qui naissent avec un œil unique au-dessus du nez (cyclopes), etc.; 3° les *monstres par renversement ou fausse position des parties*, comme les individus qui présentent une transposition générale des viscères, de manière que le foie est placé à gauche et le cœur incliné à droite. Une telle classification est loin de pouvoir embrasser, sans rapprochemens forcés, toutes les déviations organiques. Où ranger, par exemple, les anomalies qui consistent dans une simple altération de la structure des organes ou des tissus, comme les *nævi materni*, ou envies, la métamorphose de l'épiderme de la peau humaine en écailles de poisson, etc.? Puis les dénominations de *monstres par excès* et de *monstres par défaut* peuvent, à fort bon droit, être taxées d'inexactitude et de fausseté. Les monstres doubles étant, sans aucun doute, dus à la fusion de deux germes, il faut plutôt les considérer comme deux individus monstrueux par défaut que comme un seul individu monstrueux par excès. Et les monstruosités par défaut, combien de fois les rencontre-t-on pures et simples? Dans la plupart des cas, elles se compliquent avec des monstruosités par excès ou par transposition, qui souvent même en sont la conséquence nécessaire, en vertu d'une sorte de compensation depuis long-temps signalée par Geoffroy Saint-Hilaire père, sous le nom de *loi du balancement des organes*.

Maintenant venons, sans plus tarder, à la classification que nous préférons, c'est-à-dire à celle de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Ce jeune et savant tératologue distribue les anomalies en quatre groupes primaires ou embranchemens. I. HÉMITÉRIES ou demi-monstruosités (du grec *hémi*, demi, et *teras*, monstre), anomalies simples, peu graves sous le rapport anatomique, appelées *variétés*, si elles ne nuisent à aucune fonction ou ne produisent aucune difformité, *vices de conformation* dans le cas contraire : ce sont, par exemple, les insertions insolites des rameaux vasculaires ou nerveux, l'augmentation et la diminution du nombre des vertèbres, des côtes ou des doigts, l'existence de trois mamelles ou même plus, les *nævi materni*, l'albinisme, le pied-bot, l'imperforation de l'anus, etc., etc., etc. II. HÉTÉROTAXIES (*heteros*, autre, *taxis*, ordre), anomalies complexes, c'est-à-dire constituées par la coexistence de plusieurs anomalies simples; mais, malgré cette complexité et cette gravité apparente sous le rapport anatomique, incapables de mettre obstacle à l'accomplissement d'aucune fonction, et ne produisant aucune difformité extérieure : tel est le *situs inversus*, ou transposition complète des viscères, que nous avons déjà cité dans le précédent paragraphe. III. HERMAPHRODISMES, anomalies complexes, presque toujours extérieures, et consistant dans la présence simultanée des deux sexes, ou de quelques-uns de leurs caractères. IV. MONSTRUOSITÉS, anomalies très complexes, très graves, apportant un obstacle, sinon absolu, du moins fort notable, à l'accomplissement d'une ou plusieurs fonctions essentielles, ou bien produisant une conformation extrêmement différente de la conformation normale : c'est le cas des acéphales et des anencéphales (voir ACÉPHALE), des cyclopes, des êtres à deux têtes, etc., etc.

Cette classification, qui, comme tout classement, offre quelques inconvéniens de détail que l'auteur lui-même reconnaît, nous paraît toutefois dans son ensemble plus naturelle que tous les cadres tératologiques jusqu'à ce jour indiqués plutôt que remplis par divers anatomistes. Elle introduit dans le dictionnaire de la science deux mots nouveaux, *hémitérie* et *hétérotaxie*. Mais ce sont deux mots très bien faits, et devenus nécessaires, les quatre embranchemens une fois admis.

Ces embranchemens auront donc chacun, dans cette Encyclopédie, leur article général à part, indépendamment des articles spéciaux où nous étudierons en détail, au fur et à mesure de l'ordre alphabétique, les anomalies les plus remarquables de chaque embranchement, comme nous l'avons déjà fait, par exemple, pour l'encéphalie, qui appartient à l'embranchement des monstruosités, et pour l'albinisme, qui appartient à celui des hémitéries. Il sera facile aux lecteurs de lier méthodiquement par la pensée tous nos articles tératologiques, y compris celui-ci, et de s'en composer un corps de doctrine véritablement entier et complet sur les questions que j'ai dites plus haut devoir ressortir à la science des anomalies, et que je ne puis traiter toutes ici, même d'une manière générale, crainte d'être entraîné à de trop longs développemens dans l'intérêt de la clarté, ou d'être vague et obscur en voulant être bref.

Ainsi donc, après ces rapides considérations sur la définition et sur la division primaire des anomalies, je ne m'engagerai point ici dans l'examen des influences que ces déviations organiques exercent sur la santé et sur la vie. Car que peut-on dire de général là-dessus, sinon que l'individu anomal est tantôt viable comme l'albinos, tantôt non viable comme l'acéphale? Pour dépasser cette généralité fort peu instructive, il faudrait se lancer dans l'immense détail des descriptions spéciales. Je ne m'arrêterai pas non plus à démontrer ici péremptoirement par quelles causes, et suivant quelles lois les anomalies se produisent, et je renverrai encore sur ce point nos lecteurs aux articles particuliers, quoique cette thèse puisse mieux que la précédente se réduire à un aperçu sommaire, grâce aux progrès, ou, pour mieux dire, à la création toute moderne de l'anatomie transcendante, à qui les lois ordinaires de la génération et de l'embryogénie suffisent pour expliquer la formation des monstres

les plus bizarres et les plus hideux (voir ACÉPHALE, ALBINISME, etc., etc.).

Mais ce qui me paraît convenable et même nécessaire pour couronner cet article, c'est un coup d'œil historique sur le perfectionnement successif des doctrines relatives aux êtres anomaux. D'où la science est-elle partie? par où a-t-elle passé pour s'élever à la splendeur actuelle? Nous devons la solution d'une telle question à cette curiosité philosophique qui aime à suivre la marche de l'humanité dans la conquête de tous les genres de vérités. Et en ce point, comme en tant d'autres, M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire nous servira de guide. Il divise avec juste raison, ce me semble, l'histoire des connaissances tératologiques en trois périodes, dont chacune est désignée par lui à l'aide d'une épithète qui en retrace le caractère général.

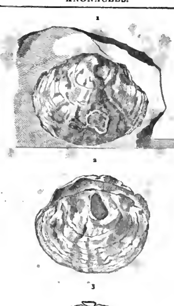
La première période, ou *période fabuleuse*, ne fut qu'une longue carrière d'erreurs et de superstitions, dont l'origine se perd dans la nuit des siècles antiques, et qui n'ont été détrônées que vers la fin du XVII[e] siècle; ce fut le règne d'une ignorance barbare qui redoutait les monstres comme signe de la colère divine, ou comme œuvres du démon, et qui les livrait viables ou non au glaive du bourreau. Les Douze Tables, à l'instar de la législation athénienne, ordonnaient la mort des enfans monstrueux; et sous le gouvernement des empereurs comme sous la république, cette cruelle sentence fut surtout appliquée avec la plus grande rigueur aux hermaphrodites. Le moyen âge ne put manquer d'être fidèle à une telle maxime; et long-temps encore après la renaissance, tous les auteurs furent presque unanimes pour approuver l'absurde atrocité des lois grecques et romaines, et même pour la justifier par de prétendues raisons philosophiques. En 1605, Riolan, l'un des plus savans médecins du temps, établit comme une nouveauté hardie (Dissertat. *De monstro nato Lutetiæ*), qu'on peut laisser vivre certains monstres, même faits à l'image du diable, à condition de les tenir à jamais enfermés et cachés; mais il a grand soin d'ajouter qu'il faut tuer au plus tôt tout enfant qui, moitié homme et moitié animal, fait outrage à la nature et au genre humain. Les nombreuses histoires de monstres, publiées pendant tout le XVII[e] siècle, et même jusque dans les premières années du XVIII[e], attestent un amour du merveilleux, une crédulité, un défaut de saine critique, qui vont de pair avec cette horreur superstitieuse des déviations organiques. *Les Éphémérides des curieux de la nature*, le *Journal des Savans*, etc., sont remplis de contes ridicules, ou de descriptions inexactes: tantôt c'est une fille née avec une tête de porc, tantôt c'est une femme accouchée d'un animal tout-à-fait pareil au brochet. Même au commencement du XVIII[e] siècle, les *Mémoires de l'Académie des sciences* nous donnent la description et le dessin de prétendus hommes marins, semblables aux tritons de la mythologie.

La seconde période, ou *période positive*, comprend la première moitié du XVIII[e] siècle. Alors les anatomistes, libres d'entraves et de préjugés, observèrent avec exactitude, et décrivirent avec fidélité bon nombre d'anomalies plus ou moins singulières; mais ils ne surent, ou, pour mieux dire, ne purent, faute de données suffisantes, s'élever à une systématisation rationnelle des faits particuliers. Mais enfin les Méry, les Duverney, les Winslow, les Lémery, les Littre, etc., ruinent les explications théologiques ou plutôt mythologiques, qui avaient dominé dans la période précédente, et cherchent à y substituer des idées que la raison puisse au moins avouer. La monstruosité n'est plus considérée comme un miracle, de bon ou de mauvais aloi, d'origine divine ou diabolique. Elle est ramenée dans la sphère des phénomènes naturels; et, pour en concilier la production avec le système embryologique alors régnant, qui envisageait les germes et les fœtus comme les miniatures exactes et complètes de l'animal parfait, on en voit la cause, soit dans la difformité primitive du germe, soit dans une maladie du fœtus. La question fondamentale et vraiment philosophique est donc déjà posée, sinon résolue: c'est à savoir si l'anomalie est originaire ou accidentelle.

La troisième période, ou *période scientifique*, s'étend depuis le milieu du XVIII[e] siècle jusqu'à l'époque actuelle. L'illustre Haller, dans son traité *De monstris*, recueillit et classa méthodiquement presque tous les faits tératologiques qui avaient été publiés par ses devanciers et ses contemporains, et qui se trouvaient disséminés et comme égarés dans une foule innombrable d'écrits divers; avec sa vaste érudition et sa judicieuse critique, il distingua les histoires authentiques d'avec les histoires douteuses, mais rigoureusement possibles, et celles-ci d'avec les histoires évidemment fausses et controuvées; il soumit à une analyse impartiale et éclairée toutes les hypothèses imaginées pour expliquer la formation des monstres: bref, il résuma et réduisit en corps de doctrine toutes les connaissances réelles et positives jusqu'alors acquises. Néanmoins, il faut le dire, Haller, dans ce travail, se montra plutôt commentateur habile que génie créateur; il inventoria les richesses éparses de la science, mais n'y ajouta que fort peu; il déblaya d'erreurs et de préjugés la route battue, mais n'ouvrit point de nouvelle voie. Ce n'est que de nos jours qu'un grand pas a été fait. L'anatomie transcendante, substituant au système de la préexistence des germes la théorie beaucoup plus rationnelle de la formation successive et graduelle des organes de l'embryon, a ramené aux lois générales de l'embryogénie les formes les plus anomales de l'organisation. Telle monstruosité a été expliquée par l'arrêt de développement; telle autre par la coalescence de deux embryons, etc. L'ordre constant de la nature a été découvert sous un désordre apparent.

La distinction de ces trois périodes n'est rigoureusement vraie qu'autant qu'on se borne à considérer la tendance générale des esprits; car, toujours, quelques hommes exceptionnels ont été en avant ou en arrière de leur siècle. Quand on voit Aristote (*ouvrage cité*, loc. cit.) refuser de croire aux enfans à tête de bélier ou de bœuf, ou aux brebis à tête humaine, attribuer de pareilles fables à d'inexactes et grossières comparaisons, et dire en propres termes qu'un monstre est un animal dont la forme propre s'est trouvée altérée ou lésée, certes ce grand homme fait preuve de l'esprit positif qui caractérise la seconde période; il se montre bien plus éclairé que, deux mille ans après lui, les anatomistes des XVI[e] et XVII[e] siècles: comparez, par exemple, à la définition aristotélique du monstre la définition donnée par l'illustre Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne: « Les monstres, dit celui-ci, sont choses qui apparaissent » contre le cours de nature, et sont le plus souvent signes » de quelque malheur à advenir. » Combien le génie du philosophe grec avait devancé le terme de la période fabuleuse! En revanche, n'y a-t-il pas beaucoup de gens qui conservent et défendent encore aujourd'hui les anciennes erreurs? Mais malgré ces deux genres opposés d'exceptions, les périodes que nous avons signalées ne nous en paraissent pas moins distinctes entre elles par le caractère dominant des opinions qui y ont régné, et des travaux qui s'y sont accomplis.

ANOMIE. Le genre anomie, qui appartient à la famille des ostracés de Lamarck, comprend des coquilles qui sont, comme les huîtres, constamment fixées, non pas, comme ces premières, par leur valve inférieure, mais bien par un muscle qui sort d'un trou qui existe à la coquille, et qui laisse à celle-ci un peu de mouvement. Ce muscle est pourvu à son extrémité d'un opercule elliptique osseux constamment fixé sur des corps étrangers. Les valves de ces coquilles sont inégales, réunies entre elles par un ligament intérieur; elles sont minces, vitrées, et toujours d'un jaune plus ou moins foncé.



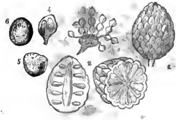


(Anomie pelure d'oignon.)

1 Coquille vue en dessus, et fixée au rocher, comme on l'y trouve naturellement.
2 Coquille retournée et laissant voir l'opercule.
3 Détail de la charnière et de l'opercule.

L'espèce la plus commune de ce genre a été reproduite ici; c'est l'*anomie pelure d'oignon* (*anomia ephippium*, Lamarck. *Animaux sans verteb.*, tom. VI, pag. 226). Elle est très commune dans la Méditerranée, la Manche, et l'Océan : on la mange sur leurs côtes, et elle est souvent préférable à l'huître. Huit autres espèces de ce genre ont été décrites par les auteurs ; on les trouve dans toutes les mers.

ANONACÉES, famille de plantes dicotylédones, qui se rangent parmi les thalamiflores de M. de Candolle, ou polypetales hypogynes de Jussieu, et qui ont en commun les caractères suivans. Le calice (voyez la fig. de l'*Anona cherimolia*) est court, persistant après la floraison, à trois ou rarement à quatre folioles, plus ou moins profondément divisées, ou même complètement séparées les unes des autres dans un petit nombre de cas. La corolle est composée de six pétales, alternant entre eux sur deux rangs, et pendant la floraison se touchant entre eux par leurs bords dans chacun des deux rangs, qui, au contraire, s'imbriquent l'un sur l'autre : ceux du rang intérieur sont toujours plus petits ou plus grands que ceux du rang extérieur, et quelquefois manquent complètement. Les étamines sont en grand nombre; elles portent sur de très courts filets des anthères dont les loges s'ouvrent en dehors, et qui sont adnées à un connectif glanduleux à son sommet. Les ovaires, en général, sont aussi fort nombreux; tantôt ils restent libres, tantôt ils se soudent entre eux, et forment des capsules ou des baies (fig. 1 et 2); quelquefois ils sont sessiles, d'autres fois ils sont élevés sur des supports (fig. 5) : chacun porte un style court, est à une seule loge, et contient, soit une graine, soit plusieurs (fig. 4) attachées à sa suture interne. La tunique intérieure de la graine pénètre dans l'intérieur de l'albumen ou endosperme, sous la forme de lames transversales ou de prolongemens linéaires (fig. 5 et 6). L'embryon est petit, et logé près du point d'attache de la graine. On ne trouve dans cette famille que des végétaux ligneux, à fleurs solitaires, peu apparentes, et à feuilles alternes entières sur leurs bords, dépourvues de stipules. Elle a de grands rapports avec celle des magnoliacées par la disposition ternaire des tégumens floraux, ainsi que par le grand nombre, la position, et la structure des étamines et des ovaires; mais elle s'en distingue par les sillons de l'albumen, par le manque de stipules, et par le nombre des pétales, qui ne vont jamais au-delà de six.



(Fruits et graines des anonacées.)

Presque toutes les espèces d'anonacées, dont le nombre connu est d'environ deux cents, sont renfermées entre les tropiques, au-delà duquel quatre ou cinq seulement s'avancent d'une dizaine de degrés. On en compte quatre-vingt-sept en Asie, quatre-vingt-quinze en Amérique, et vingt-deux en Afrique. Les individus de chaque espèce ne couvrent, en général, qu'un territoire peu étendu, comparativement à l'espace moyen sur lequel peuvent vivre les sujets appartenant aux espèces des autres familles. Tous recèlent un principe aromatique assez développé dans quelques uns de leurs organes, pour y devenir piquant, âcre, nauséabond, et les rendre susceptibles d'applications utiles dans l'art culinaire, ou la médecine.

C'est sur les caractères fournis par les fruits qu'on a principalement fondé les genres qu'on a formés dans la famille des anonacées. Le plus important de ces genres, soit sous le rapport du nombre des espèces qui le composent, et qui s'élèvent à quarante ou cinquante, soit surtout pour l'utilité dont elles sont à l'homme, c'est celui des annones que caractérisent leurs baies pulpeuses (fig. 1 et 2), formées de l'agrégation et de la soudure de plusieurs carpelles en un cône écailleux, qui renferme une seule graine dans chacune de ses nombreuses loges. Ces fruits sont mangés par les habitans de la zone torride, où croissent les anones; mais, au dire de la plupart des voyageurs, leur principe aromatique leur communique une saveur un peu répugnante pour les personnes qui n'y sont pas accoutumées. Quelques uns cependant sont fort estimés dans les lieux où on les cultive. Ceux de l'*anona muricata*, qui est assez répandue dans les Antilles et les régions tropicales de l'Amérique, et dont le nom vulgaire est *corossol* ou *cachiment*, nous sont représentés comme ayant une chair blanchâtre, juteuse, odorante, d'une consistance de beurre, d'une saveur douce, légèrement acide, analogue à celle du cassis; on en mange la pulpe intérieure avec une cuillère, et l'on rejette le péricarpe, qui a une odeur et une saveur de térébenthine : on en connaît une variété dont la

chair fondante et sucrée a une légère odeur d'ambre et de cannelle. On attribue une saveur analogue aux fruits de l'*anona squamosa*, espèce connue sous le nom vulgaire de *pommier canellier* ou *ate*, et cultivée à la fois dans l'Asie orientale et l'Amérique, sans qu'on sache laquelle de ces deux contrées est sa patrie primitive. La pomme cannelle est servie au Pérou sur les tables les plus somptueuses, et Blume, auteur de la *Flore de Java*, assure que dans cette île elle fait les délices des Européens, qui, même lorsqu'ils en prennent une grande quantité, n'en sont pas incommodés, comme ils le sont par l'usage des autres fruits de l'Inde: on les trouve même plutôt salutaires dans certaines maladies du tube digestif, non accompagnées de symptômes d'inflammation. Enfin, s'il faut en croire certains voyageurs, les fruits du cherimolia, dont nous donnons ici la figure, sont encore supérieurs aux précédens, et doivent occuper une des premières places parmi les riches et séduisans trésors de la Pomone des Indes.



(Anona cherimolia.)

A côté des anones, à fruits comestibles, viennent se ranger quelques autres espèces moins précieuses, mais qui reçoivent aussi d'utiles applications. Ainsi les sauvages du Brésil se font des boucliers avec les grandes et légères racines de l'an. *araticu-pana*; suivant Burmann, on extrait un principe colorant rouge de celles de l'an. *asiatica*; le bois souple de l'*an. palustris* est employé comme notre liége à faire des bouchons; celui de l'*an. punctata*, très facile à fendre, est transformé en lattes et en chevrons par les Galibis, et ce même peuple applique les feuilles et l'écorce de l'*an. ambotay* sur les ulcères de mauvaise nature. Aux Antilles, suivant Jacquin, on combat avec succès les diarrhées tenaces au moyen des fruits de l'*an. reticulata*, cueillis avant leur maturité, et séchés.

On comprenait autrefois parmi les anones des espèces à carpelles qui, quoique charnus, ne sont pas soudés entre eux, dont le nombre est limité, et qui renferment plusieurs graines. Depuis lors on en a formé le genre assiminier, *asimina*, où l'on trouve l'*asimina triloba*, remarquable par son bois souple et dur, par l'odeur nauséabonde qu'exhalent son écorce et ses racines, surtout en été, et par ses fruits mangeables, dont on tire une liqueur spiritueuse. Cette espèce, originaire de l'Amérique septentrionale, est, avec une autre du même genre, l'*as. grandiflora*, la seule qui fructifie dans nos climats.

Deux autres genres se rapprochent du précédent par leurs ovaires libres, et renfermant plusieurs graines; mais s'en distinguent par le nombre plus considérable de ces ovaires. ce sont l'*uvaria* et l'*unona*. Les monographes ne sont pas d'accord entre eux sur les limites respectives de ces genres: les uns restreignant l'unona aux espèces qui présentent le singulier caractère de carpelles alongés et en chapelet (fig. 3); les autres y admettant toutes celles où l'on remarque des carpelles à péricarpes secs et à graines sur un rang, tandis qu'ils n'appliquent la dénomination d'uvaria qu'aux espèces à péricarpes charnus et à graines sur deux rangs. Dans ce groupe, on distingue l'*unona æthiopica*, D. C., dont les fruits sont connus dans le commerce sous le nom de *poivre d'Ethiopie*, à cause de l'usage auquel les nègres les font servir. Au reste, cette même expression marchande paraît s'appliquer aux fruits d'autres espèces des mêmes genres, et, par une autre confusion, on désigne quelquefois aussi ces produits sous le terme de *maniguette* ou *malaguette* (voyez Amome). Les naturels d'Oware donnent une destination semblable aux fruits de l'*unona undulata*. Les racines de l'*unona narum* sont fréquemment employées dans la médecine du Malabar et des Moluques. Suivant Rheede, à Pondichéry, l'*unona longifolia* contribue à l'embellissement des promenades par son port élégant, et son ombrage épais qui y entretient une agréable fraîcheur. A Java et en Chine, on plante également, sur les promenades et autour des habitations, le kananga (*uvaria* ou *unona odorata*), dont les fleurs embaument l'air d'une odeur de narcisse, et, soit sous leur forme naturelle, soit sous celle de cosmétiques, ajoutent aux charmes des belles Javanaises.

Dans une autre tribu, formée des anonacées dont les ovaires sont nombreux, libres, et ne contiennent qu'un petit nombre d'ovules, M. Blume place le genre *artabotrys*, dont les deux ovules sont dressés l'un à côté de l'autre au fond d'une baie presque sessile; et il parle de l'*artabotrys suaveolens* comme d'un arbrisseau dont les habitans des îles de la Sonde et des Moluques entrelacent les branches sarmenteuses pour enclore leurs champs, et dont les feuilles donnent une infusion aromatique très bonne, à ce qu'il assure d'après son expérience, pour combattre le choléra. Dans cette même section, il fait entrer deux autres genres, réunis par le caractère commun d'ovules placés l'un sur l'autre vers l'angle interne de l'ovaire le long de la ligne pariétale, mais qui se distinguent l'un de l'autre en ce que le premier, le *xylopia*, contient quatre ovules dans ses ovaires, tandis que dans le *polyalthia* les ovaires sont constamment à deux ovules. Une espèce de ce dernier genre, nommée *macrophylla* à cause de ses longues feuilles, est pour les montagnards du Bantam un remède contre les fièvres typhoïdes et les varioles malignes. Quant aux xylopia, ils ont tous des propriétés qui font employer leur écorce et leurs fruits comme condimens par les nègres; tel est surtout le cas du *xyl. frutescens* d'Aublet, dont l'écorce, très flexible, sert aussi dans le Brésil à la confection des cordes.

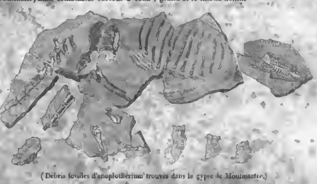
Nous n'avons pas l'intention de passer en revue les quatorze ou dix-sept genres établis dans la famille des anonacées par M. Blume, puis par M. de Candolle fils, qui l'ont le plus récemment étudiée. Aussi nous nous bornons à citer les noms des *rollinia*, des *anaxagorea*, des *bocagea*, etc.; et nous terminons cette notice en rappelant que le genre *guatteria*, dont les ovaires libres et dressés sont monospermes, contient trois ou quatre espèces utiles, savoir: le *G. laurifolia*, dont le bois est recherché pour sa ténacité et son élas-

ticité; le *G. virgata*, qui jouit des mêmes propriétés; le *G. suberosa*, dont l'écorce a la consistance du liége, et le remplace dans ses usages technologiques; enfin le *G. sempervirens*, dont les feuilles sont employées en décoction contre les douleurs rhumatismales dans le Malabar.

ANOPLOTHÉRIUM. Genre de mammifères fossiles trouvés dans le carrières à plâtre des collines qui environnent le nord-est de Paris, Montmartre, Pantin, et dans celles de Villejuif et d'Antony.

Ses caractères zoologiques sont : six incisives à chaque mâchoire, quatre canines presque semblables aux incisives, et ne les dépassant pas, et sept molaires formant partout une série continue sans laisser de vide entre elles, à peu près comme chez l'homme.

Ces anoplothériums portaient deux grands doigts semblables à ceux des ruminans, mais semblables surtout à ceux du type le plus voisin, celui des chameaux; avec cela de remarquable cependant, que les os métatarsiens et métacarpiens ne se soudaient pas en un seul os ou canon solide, ce qui devait imprimer à la marche de ces animaux une grande incertitude: aussi ne sommes-nous pas encore à cette époque de la succession des âges où pour les espèces animales la course était facile sur un terrain partout solide et résistant. L'élargissement possible des deux grands doigts des anoplothériums augmentait pour eux la base de sustentation sur un terrain mouvant et mal affermi. M. Cuvier décrit cinq espèces dans le genre anoplothérium; ce sont : le *commune*, le *secundarium*, le *gracile*, le *minimum*, et le *leporinum*, ainsi nommé à cause de sa petite taille, égalant celle du lièvre, et de ses formes plus légères. Nous parlerons seulement ici de l'*anoplothérium commun*, qui est le plus grand et le mieux défini.



(Débris fossiles d'anoplothérium trouvés dans le gypse de Montmartre.)



(Squelette d'anoplothérium commun, restauré par M. Cuvier.)

Cet animal fossile fut découvert en 1806 dans la grande carrière de Montmartre. La taille du squelette, dont la restitution est ici donnée, égale celle d'un petit cheval; les morceaux de la gangue qui le renfermaient étaient au nombre de cinq; rapprochés, ils comprennent une partie de la queue, le bassin, les côtes, les deux tiers d'un fémur, et quelques os du pied de derrière. Le squelette ne conserve ses os que d'un seul côté, l'autre aura été sans doute arraché par les courans, tandis que le flanc sur lequel l'animal mort sera tombé se sera incrusté dans la pâte du fond vaseux avec lequel il aura depuis fait corps; on peut présumer que la même cause violente a séparé les membres antérieurs, si l'on n'aime mieux croire que des animaux voraces les ont déchirés.

Cet animal portait quarante-quatre dents à chaque côté : ses canines rases créent un rapport entre lui et le chameau, qui montre aussi des canines saillantes ou crochets en haut et en bas. Un rapport analogue existe, comme on l'a dit, entre les pieds de l'un et de l'autre; dans les deux genres ils sont bisulques. Ainsi, l'anoplothérium tenait dans le monde ancien une place intermédiaire entre les pachydermes actuels et les ruminans du type chameau. On peut déduire de ces faits que cet animal, maintenant totalement effacé du monde terrestre, recherchait les racines succulentes des terrains récemment submergés, et avait l'estomac divisé des ruminans; sa taille, alourdie par le poids d'une énorme queue, qui n'avait pas moins de vingt-deux vertèbres, et prenait racine sur un sacrum de cinq vertèbres de la plus forte dimension, indique encore des habitudes pesantes au milieu des marécages, mais déjà dans une période où le sol commençait à se raffermir.

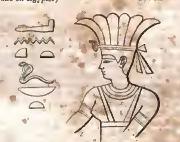
ANOUKÉ ou ANOUKI, déesse de la mythologie égyptienne, répondant à Anneis, Estia, Vesta.

On avait cru, d'après un passage d'Hérodote, que les Égyptiens ne connaissaient pas de divinité dont les fonctions eussent quelque analogie avec celles de l'Estia des Grecs, la Vesta des Romains. Cet historien dit, en effet (livre II, § 50), que les noms d'Hera et d'Estia

furent inconnus aux Egyptiens, mais il n'entendait parler que des noms, sans prétendre qu'il n'y eût point de déesse égyptienne offrant des attributions plus ou moins analogues à celle d'Héra et d'Istia. Diodore de Sicile nomme effectivement Estia parmi les divinités de l'Egypte, et un monument plus important encore a levé depuis quelques années toute incertitude à cet égard. C'est une inscription grecque découverte en 1817 par M. Ruppel, dans une des îles de la cataracte du Nil, et dont la dédicace porte entre autres ces mots : ΑΝΟΥΚΕΙ ΤΗΙ ΚΑΙ ΕΣΤΙΑΙ, c'est-à-dire à *Anoukis*, appelée aussi Estio. Ce monument, curieux sous plusieurs rapports, et qui a été expliqué par M. Letronne dans ses *Recherches sur l'Egypte*, est très remarquable à cause des noms de plusieurs divinités du pays qui y sont mentionnées avec la synonimie grecque et égyptienne; il nous révèle non seulement l'existence de la déesse Istia et de son culte dans le temple égyptien de l'île de Setis (appelée aujourd'hui Essebel ou Seïélé), mais encore son nom égyptien, et cette précieuse indication a suffi pour conduire Champollion le jeune, à reconnaître sur les monumens d'ancien style égyptien les images de la déesse Anouké ou Anouki, personnage mythique dans lequel les Grecs, du temps d'Evergète II, croyaient retrouver Estia, l'une de leurs divinités nationales.

Cette déesse paraît avoir occupé un rang élevé dans l'Olympe égyptien; car son nom, dans l'inscription des cataractes, suit immédiatement ceux d'Ammon-Cimouphis et Saté, le Jupiter et la Junon des Egyptiens, tandis qu'Osiris, Cronos et Hermès, n'y sont mentionnés qu'après elle. Les monumens originaux assignent aussi le même rang à la déesse Anouké, et ceux qui offrent la représentation des divinités de la famille d'Ammon-Ra, nomment, dans le même ordre que l'inscription des cataractes, le dieu Chnouphis, la déesse Saté et la déesse Anouké.

L'image de cette divinité s'est retrouvée sur quelques uns des grands édifices de l'Egypte; elle figurait entre autres dans le temple d'Ammon-Chnouphis à Eléphantine, construction du règne d'Aménophis, huitième roi de la dix-huitième dynastie, et dont l'époque remonte à l'an 1687 avant Jésus-Christ. (Ce qui prouve l'ancienneté du culte d'Anouké en Egypte.)



(Anouké.)

Cette déesse était représentée sous la figure d'une femme assise sur un trône, et tenant d'une main le sceptre des déesses et de l'autre la croix ansée, symbole de la vie divine. Sa coiffure, ceinte d'un diadème, est surmontée de plumes ou feuilles de couleurs variées, rappelant le calice de la fleur épanouie du lotus, ou plutôt la forme du chapiteau égyptien, composé de la feuille du palmier.

Le nom hiéroglyphique de cette déesse, composé de trois caractères, le bras étendu A, la ligne brisée N et le segment de cercle K, se lit ANK, c'est-à-dire *Anouké*, *Anouki*, en ajoutant les voyelles fréquemment omises dans les textes phonétiques. Ce nom est suivi de la marque du genre féminin T, et de l'Uræus, signe déterminatif des noms propres de déesses. On doit citer entre autres monumens de petites dimensions offrant les noms et titres de la déesse Anouké, une chapelle en bois, sculptée et peinte, faisant partie du musée égyptien de Turin, et qui paraît avoir été spécialement consacrée à cette divinité, quoiqu'on y voie aussi figurer Chnouphis et Saté. La déesse Anouké paraît sur une des faces latérales de cette chapelle, adorée séparément, avec tous les caractères distinctifs de la divinité principale; elle y porte les titres de *dame du ciel*, *dame de la contrée orientale*, *rectrice de tous les dieux*, *œil du soleil*, etc.

L'absence de documens plus précis et de monumens assez nombreux pour établir des rapprochemens, nous laisse dans l'ignorance sur une partie des attributions mythiques et sur les rapports astronomiques de cette divinité; la lecture des textes hiéroglyphiques eux-mêmes, quoique fort avancée au point où l'a laissée Champollion, n'a pas encore fourni tous les éclaircissements desirables à cet égard. Ainsi, indépendamment des titres reconnus et que nous venons de rapporter, il en est que ce savant n'a pu déchiffrer, et d'autres, sans doute, que sa mort dérobe à la science. Toutefois, la connaissance du rang hiérarchique de la déesse Anouké, déterminée par l'inscription des cataractes et par les monumens égyptiens connus jusqu'à présent, établit que la Vesta égyptienne était associée aux deux grandes divinités CHNOUPHIS et SATÉ (voir ces mots); qu'elle en est, pour ainsi dire, inséparable, et que probablement elle leur devait sa naissance.

Ces notions, peu étendues quant à présent, ont du moins leur place marquée dans le système théogonique des Egyptiens auquel elles se lient, et ne devaient pas être omises dans la tâche que nous nous sommes imposée, d'examiner successivement les principaux personnages de cette nombreuse famille.

ANQUETIL-DUPERRON (ABRAHAM-HYACINTHE), orientaliste, naquit à Paris, le 7 décembre 1731. Ce fut un de ces hommes laborieux et rares dont le caractère et la volonté austères engagent, dès le jeune âge, une lutte incessante contre le destin, et ne lui cèdent que lorsque leur corps, abattu dans l'arène fatale, ne peut plus la soutenir. Le jeune Anquetil, après avoir fait ses études dans l'université de Paris, et avoir acquis une connaissance assez étendue de l'hébreu, comme c'était alors la mode, fut appelé à Auxerre par M. de Caylus, qui en était évêque alors, et qui voulut lui faire faire ses études théologiques; mais le jeune homme, qui se sentait destiné à une mission plus vaste et plus périlleuse, étudiait par prédilection les dialectes hébreux, ainsi que l'arabe et le persan. Aucune sollicitation, aucune promesse d'un rapide avancement dans la carrière ecclésiastique, ne purent le retenir. Lorsqu'il crût n'avoir plus rien à apprendre dans les écoles théologiques, il revint à Paris; et là, son assiduité persévérante à la Bibliothèque royale, où il allait chercher à compléter ses études, le firent remarquer de l'abbé Sallier, conservateur des manuscrits orientaux, sur lesquels l'ardeur infatigable du jeune Anquetil se portait principalement. Cet abbé fit connaître le jeune homme à ses confrères et amis, qui s'unirent pour lui faire donner un modique traitement en qualité d'élève pour les langues orientales. Plein de ce zèle, de ce dévouement chaleureux de jeunesse qui est indispensable pour se distinguer dans une carrière, mais qui est trop souvent insuffisant pour parvenir à la fortune, le jeune Anquetil cherchait déjà les inconnues du grand problème de l'antique et mystérieux Orient. *Quatre feuillets en langue zende*, calqués sur un manuscrit que les Anglais tiennent attaché par une chaîne d'or dans la bibliothèque publique d'Oxford, et faisant partie de l'un des ouvrages de Zoroastre, lui tombèrent entre les mains, et alors sa vocation de Révélateur de l'Orient fut décidée. Un jeune homme qui mesure d'un coup d'œil toute l'étendue d'une grande résolution, toutes les difficultés à vaincre, tous les dangers à courir pour ar-

river à son accomplissement, il conçut aussitôt le projet d'aller étudier la langue *zende* dans la patrie adoptive des fidèles sectateurs de Zoroastre et de la bouche même des Parses, les seuls dépositaires de ses livres et du sens traditionnel de sa doctrine. A l'époque d'Anquetil, c'était là le seul moyen de résoudre le problème donné : *Parvenir à l'intelligence plus ou moins complète des anciens livres de Zoroastre encore existans, et faire connaître à l'Europe leur contenu.* Nous disons qu'Anquetil a cherché et donné la seule solution possible de son temps, parce que le procédé qu'a suivi de nos jours un habile orientaliste français pour publier et commenter un des ouvrages de Zoroastre traduit par Anquetil, n'était pas alors praticable.

Peu de personnes comprendront la situation du jeune Anquetil après sa découverte des *quatre feuillets zends*, et sa résolution prise d'aller retrouver dans l'Inde, sur la côte nord du Malabar, où les derniers débris des adorateurs du feu se sont réfugiés, les livres de Zoroastre. Nous n'essaierons pas même de la faire comprendre, parce que ceux qui ont éprouvé tout ce qu'avait d'irrésistible, d'ineffable, le sentiment d'une grande mission à accomplir, et de quelque chose de nouveau à révéler au monde, se passeront facilement des efforts que nous pourrions faire pour arriver à ce résultat; et ceux qui n'ont jamais éprouvé de pareils transports s'en soucieraient fort peu.

Anquetil avait donc perdu tout repos depuis que quelques feuillets du *Vendidad Sadé* lui étaient tombés entre les mains : il appelait l'Inde de tous ses vœux. Une expédition pour cette contrée est préparée par la Compagnie des Indes françaises; ses protecteurs font des démarches pour lui obtenir le passage et quelques secours; mais les indifférentes et froides lenteurs avec lesquelles on s'empresse de répondre à son attente ne font qu'irriter son impatience. Il va trouver le capitaine chargé de recruter des soldats pour la Compagnie, s'engage malgré ses représentations, et part de Paris, en qualité de soldat, le sac sur le dos, le 7 novembre 1754, à l'âge de vingt-trois ans. Voilà le jeune *missionnaire de la littérature indienne*, comme il s'appelle lui-même, qui se fait soldat pour aller conquérir, non pas quelques vains et stériles lauriers, comme on dit communément, mais les anciens livres de Zoroastre. Quand on sut qu'il était parti, et que rien n'avait pu arrêter ou refroidir son ardeur, on lui obtint du ministre une pension de 500 livres. Son engagement lui fut rendu par ordre de la Compagnie des Indes, qui lui accorda son passage gratis sur un de ses vaisseaux, et la table du capitaine. Après neuf mois de traversée, il débarqua, le 10 août 1755, à Pondichéry; il ne resta dans ce chef-lieu des possessions françaises dans l'Inde, que le temps nécessaire pour apprendre à parler le persan moderne. De là, il se rendit à Chandernagor, où il croyait pouvoir étudier le sanskrit, qui était encore alors complètement inconnu en Europe. Il reconnut bientôt qu'il s'était livré à des espérances trompeuses, parce que dans cette ville de marchands on se souciait peu de la langue et de la littérature sanskrite, réservées pour les loisirs des brahmanes de Benarès ou de Dehli. Ce fut un malheur pour Anquetil et pour la France, malgré que la France n'y fût guère sensible alors, que Anquetil n'ait pu apprendre le sanskrit dans cette partie méridionale de l'Inde; car s'il avait pu obtenir la connaissance de cette ancienne et riche langue, les Anglais n'auraient pas eu la gloire d'être les premiers Européens qui l'eussent révélée à l'Europe, et ses grandes traductions du *Zend-Avesta* et des *Oupaekhats* eussent été bien préférables, parce qu'avec le secours du sanskrit, il les eût rendues plus parfaites, en évitant les erreurs que l'ignorance forcée de cette langue lui a fait commettre. Une maladie grave qu'il subit, et la guerre qui se déclara entre la France et l'Angleterre, apportèrent de graves obstacles à l'exécution de ses projets. Chandernagor fut pris; Anquetil, voulant retourner à Pondichéry, entreprit de s'y rendre par terre. Il partit seul, presque sans argent, traversant des contrées désertes et infestées de bêtes sauvages; il brava leur fureur et l'ignorance ou la perfidie de ses guides, visita les temples indiens et les lieux célèbres, et arriva à Pondichéry, après cent jours de marche, pendant lesquels il avait parcouru un espace de près de quatre cents lieues, sous un climat brûlant et inhabité. Il faut lire, pour avoir une juste idée des fatigues qu'il endura, la relation détaillée de son voyage en Orient qu'il a donnée lui-même avec sa traduction du *Zend-Avesta*. Jamais zèle plus ardent ne fut uni à une constance plus courageuse.

De retour à Pondichéry, il y trouva un de ses frères, Anquetil de Briancourt, qui arrivait de France, et qui était employé dans le commerce de l'Inde. Il s'embarqua avec lui pour Surate. Ce fut là qu'il parvint, à force de persévérance et d'égards, à vaincre l'austérité et les scrupules de quelques *Destours* (prêtres parses du Guzarate). Ce fut près d'eux qu'il acquit l'intelligence des *livres zends* de Zoroastre, et les manuscrits en cette langue qu'il rapporta en France. Il se proposait d'aller de là à Benarès étudier la langue, les antiquités et les lois des Hindous; mais la prise de Pondichéry le força de renoncer à son projet chéri, et de laisser ainsi incomplètes et brisées ses grandes révélations orientales. Il quitta l'Inde, le 28 avril 1761, sur un vaisseau anglais, rapportant avec lui quatre-vingts manuscrits inconnus en Europe, presque tous en langue zende, et quelques nos enrichis d'une traduction sanskrite de Nériosengh. « J'avais passé, dit-il, près de huit ans hors de ma patrie, et près de six ans dans l'Inde; je revenais plus pauvre que lorsque j'étais parti, ma légitime ayant suppléé dans l'Inde à la modicité de mes appointemens; mais j'étais riche en monumens rares et anciens, en connaissance que ma jeunesse (j'avais à peine trente ans) me donnait le temps de rédiger à loisir, et c'était toute la fortune que j'avais été chercher dans l'Inde. »

Les Anglais, qui transportèrent ces richesses sur un de leurs vaisseaux, lui offrirent 30,000 fr. d'une partie de ses manuscrits; il les refusa noblement pour ne pas en priver la France. Alors un Anglais, M. Guise, acheta de la veuve du Destour parse, qui avait été le maître d'Anquetil, tous les livres zends qui lui restaient : ils ont été transportés et vendus en Angleterre. De retour en France, Anquetil déposa à la Bibliothèque royale dix-huit volumes zends, comprenant ce qui reste des œuvres de Zoroastre : il fut gratifié du titre et des appointemens d'interprète pour les langues orientales à la Bibliothèque du roi. En 1763, l'Académie des belles-lettres le reçut au nombre de ses associés. Il se livra dès lors tout entier à la rédaction et à la publication de ses matériaux. Ce fut en 1771 qu'il publia, en trois volumes in-4°, sa traduction du *Zend-Avesto*, ou Recueil des livres sacrés des Parses. Cette publication lui attira de la part du célèbre anglais W. Jones une diatribe en français, qu'il composa dans un moment d'oubli ou de patriotisme étroitement jaloux, indigne de son caractère et de ses talens. Anquetil y répondit vivement, et ne lui pardonna jamais ses critiques injustes et ses sarcasmes passionnés. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier ici cette grande et laborieuse traduction, qui est devenue jusqu'à nos jours la base de tous les travaux européens sur les antiques institutions religieuses de la Perse. Cette traduction fut ensuite traduite en allemand par Kleuker, qui y ajouta plusieurs autres travaux d'Anquetil. Nous reverrons pour le contenu de ce livre à l'article Zoroastre. Voici comment M. E. Burnouf apprécie le travail d'Anquetil dans la préface de son Commentaire sur le *Yaçna*, un des livres liturgiques des Parses, qui fait partie du *Vendidad-Sadé* : « En donnant au public une version, que tout » l'autorisait à croire fidèle, Anquetil a pu se tromper, mais » il n'a certainement voulu tromper personne; il croyait à » l'exactitude de sa traduction, parce qu'il avait foi dans la » science des Parses qui la lui avaient dictée. Au moment » où il la publiait, les moyens de vérifier les assertions des

a Mobeds, ses maîtres, étaient aussi rares que difficiles à rassembler. L'étude du sanskrit commençait à peine, celle de la philologie comparative n'existait pas encore; de sorte » que, quand même Anquetil, à la vue des obscurités et des » incohérences qui restaient dans l'interprétation des Parses, » eût éprouvé un sentiment de défiance que, nous osons le » dire, rien ne devait éveiller en lui, il n'eût pu aisément » discuter leur témoignage avec quelque espoir d'en découvrir la fausseté. Il n'est donc pas responsable des imperfections de son ouvrage; la faute en est à ses maîtres, qui » lui enseignaient ce qu'ils ne savaient pas assez, circonstance d'autant plus fâcheuse, qu'il lui était impossible de » s'adresser à d'autres qu'à eux. Ses erreurs sont du genre a de celles qui sont inévitables dans un premier travail sur » une matière aussi difficile; et, lors même qu'elles seraient » plus nombreuses, il resterait encore à Anquetil-Duperron » le mérite d'avoir osé commencer une aussi grande entreprise, et d'avoir donné à ses successeurs le moyen de relever quelques unes de ses fautes. C'est l'ordinaire la seule » gloire que conserve celui qui explore le premier une science » nouvelle; mais cette gloire est immense, et elle doit » être d'autant moins contestée par celui qui vient le second, que lui-même n'aura vraisemblablement, aux yeux » de ceux qui plus tard s'occuperont du même sujet, que le » seul mérite de les avoir précédés. »

La seconde grande publication d'Anquetil-Duperron (elle fut aussi la dernière) est sa traduction en latin (deux gros volumes in-4°, Strasbourg, 1801 et 1802) des *Oupanichodas*, sections théologiques spéculatives des *Védas*, les plus anciens livres religieux de l'Inde, qui ont avec les ouvrages de Zoroastre de grands rapports de consanguinité et de doctrine. La traduction d'Anquetil fut faite sur une traduction persane qui lui fut envoyée de l'Inde par Le Gentil. Cette traduction persane, faite par *Dora Schékouh*, fils aîné de l'empereur Chah-Djehan, frère d'Aureng-Zeb, l'an 1067 de l'hégire, 1657 de l'ère chrétienne, aidé par un grand nombre de brahmanes et de sannyasis, savans dans la langue sanskrite, qu'il fit assembler à ce sujet, n'est le plus souvent qu'une paraphrase du texte sanskrit, que ne connut point Anquetil, et qu'il n'aurait pas été en état alors de comprendre: aussi sa traduction latine de la paraphrase persane, quoique ce soit la traduction la plus littérale que l'on ait jamais faite d'une langue quelconque, puisque chaque mot persan est rendu par un mot latin correspondant, ne représente-t-elle pas fidèlement l'original sanskrit (ainsi que l'auteur de cette notice s'en est convaincu en publiant deux *Oupanichadas* en *sanskrit* et en *persan*, copiés sur les deux manuscrits dont s'est servi Anquetil, avec une traduction française faite sur le texte sanskrit); mais elle est très utile comme commentaire pour aider à l'intelligence du texte. C'est à la tête du second volume de cette traduction qu'Anquetil a placé une dédicace très curieuse aux brahmanes de l'Inde, dans laquelle il leur dit: « ... Vous ne dédaignerez pas les écrits » d'un homme qui vous est si redevable, ô hommes sages! » Écoutez, je vous en prie, quelle est ma manière de vivre: » ma nourriture quotidienne consiste en pain sec, un peu » de lait ou de fromage, et de l'eau de puits; le tout valant » seulement 4 sols de France, ou le douzième d'une roupie » indienne. Je vis sans feu en hiver, je couche sur ou lit sans » matelas... Je subsiste uniquement de mes travaux littéraires, sans revenus, sans traitemens, sans place; assez » sain et vigoureux pour mon âge, et eu égard à mes anciennes fatigues. Je n'ai ni femme, ni enfans, ni domestique: privé de ces biens, je suis en récompense exempt » de leurs liens; seul, absolument libre, je n'ai cependant » point d'indifférence pour les hommes; mais je me sens » surtout une sincère affection pour les gens de probité. » Dans cet état, faisant une rude guerre à mes sens, je » triomphe des attraits du monde, ou je les méprise, aspirant avec ardeur et des efforts continuels vers l'Être suprême et parfait: peu éloigné du but, j'attends avec calme » la dissolution de mon corps... »

Voici les propres paroles d'Anquetil, car elles sont bien curieuses: « ANQUETIL DUPERRON INDIÆ SAPIENTIBUS S. D.— » ... Hæc autem ab homine, quasi contribuli vestro, scripta » haud dedignemini, *Viri sapientes!* Quis sit meus vivendi » modus, audite, quæso. Cibi quotidiani, è pane, paululo » lacte aut caseo, et puteali aquâ solum constantis, impensa, » quatuor *Gallicorum assium* est, seu *Indicæ roupiæ* duodecimæ partis: ignis hieme, super lecto culcitæ, linteì, » usus incognitus: nulla corporis lintei lotio, mu atin. Sine » ullo reditu, ulla attributione, ullo munere, pro æ ate et » ante acto labore satis valens, litterariis operibus victum » quæro; uxoris, nati, famuli, omnium hujus mundi bonorum, vinculorum expers et immunis; solus, absolute liber, » etsi omnium hominum, imprimis proborum amantissimus: in hoc statu, durum cum sensibus bellum gerens, » mundi spretis, si non omnino, victis illecebris, inhiamentis, alacri animo ad Ens supremum, perfectum, assiduo » nisu anhelans, corporis solutionem, a meta non longe distans, tranquilla mente opperio... »

Toute la dédicace, écrite en latin, et datée de Paris, janvier 1801, respire cette âme honnête et naïve d'Anquetil, qui se montrait dans ses nombreux écrits. Peu d'hommes ont mené une vie aussi laborieuse, aussi sobre et aussi austère: il se refusait tout, excepté la quantité d'alimens nécessaire au soutien de sa vie laborieuse. Quelques traits suffiront pour peindre son caractère. On raconte que Louis XVI ayant destiné des fonds pour en gratifier ceux des hommes de lettres et des savans auxquels la France avait le plus d'obligation, il avait fait comprendre Anquetil-Duperron pour 3,000 francs. Un ami les lui porta, et plaça le sac qui les contenait sur sa cheminée; mais il ne fut pas plus tôt sorti qu'Anquetil s'en saisit, et courut le lancer aux trousses de son ami, qui retrouva le sac arrivé avant lui au bas de l'escalier. On lui fit cependant accepter une partie de cette somme par détour, en lui achetant une vieille pendule de très peu de valeur qu'il possédait pour 1,500 francs, et en lui faisant croire qu'elle était d'un prix inestimable par son antiquité. Quelque temps après le Comité d'instruction publique lui attribua une pension de 6,000 francs, et lui en fit parvenir le brevet; il le renvoya en disant qu'il n'avait besoin de rien. Avec le peu qu'il possédait, il trouvait encore le moyen de faire des aumônes. Cependant son habit et son extérieur étaient tellement négligés que plus d'une fois, sans le connaître, on lui proposa à lui-même des aumônes qu'il refusait modestement. Son éducation théologique et ses études personnelles lui avaient fait concevoir une telle animosité contre la révolution française, qu'il ne laissait échapper aucune occasion de déclamer contre elle et contre l'esprit matérialiste du siècle. Il mourut à Paris, le 18 janvier 1805. Quelques momens avant d'expirer, il dit encore à un ami, son médecin, M. Petit-Radel: » Je vais partir pour un voyage bien plus grand que tous ceux que j'ai déjà faits; mais je ne sais pas où j'arriverai. »

Outre les ouvrages d'Anquetil-Duperron que nous avons déjà cités, on a encore de lui: la *Législation orientale*, 1 vol. in-4°; *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*: *De la dignité du commerce et de l'état du commerçant*; *L'Inde en rapport avec l'Europe*, 2 vol. in-8°; et une quantité de mémoires dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était membre, mais dont il se sépara lors de la réorganisation.

ANSELME DE CANTORBÉRY (SAINT). Saint Anselme de Cantorbéry est un des grands métaphysiciens du moyen âge; on l'a comparé à Platon et à saint Augustin. Il naquit à Aost, dans le Piémont, en 1033. Attiré en France par la réputation qu'y avait acquise son compatriote Lanfranc, alors abbé du Bec, en Normandie, il prit l'habit de Saint-Benoît dans ce monastère, où il fut successivement profes-

seur, prieur et abbé. Dans plusieurs voyages qu'il fit en Angleterre pour des affaires d'intérêt concernant l'abbaye du Bec, il alla voir son ami Lanfranc, devenu archevêque de Cantorbéry. Il s'acquit une telle réputation de savoir et de sainteté en Angleterre, que le roi Guillaume I[er] le nomma à l'archevêché de Cantorbéry, après la mort de Lanfranc. Plus tard, il eut des démêlés célèbres avec ce prince et ses deux successeurs, relativement à l'indépendance de son église et de son clergé. Il mourut à Cantorbéry, en 1109.

Nous ne nous occuperons pas dans cet article du rôle, pour ainsi dire politique, que saint Anselme joua en Angleterre; ce rôle, rapproché de celui de plusieurs autres prélats de ce temps, se fera mieux comprendre à l'article de l'Eglise catholique. Mais comme les écrits d'Anselme et ses travaux philosophiques sont aujourd'hui trop inconnus, nous croyons utile d'en donner une courte notice, nous réservant d'apprécier leur influence générale à l'article de la Scolastique.

Anselme avait enseigné au Bec avec un succès prodigieux : cette école était la plus florissante que l'on eût vue en Europe depuis cinq siècles. Il commença avec Lanfranc à faire revivre la littérature; et, quoique son style ne soit pas très pur, il est cependant bien supérieur à celui des écrivains des siècles précédens. On a dû surtout le juger très favorablement sous ce rapport, en lui attribuant les commentaires sur les épîtres de saint Paul, qui se trouvent ordinairement dans le recueil de ses œuvres, et qui sont très bien écrits; mais nous pencherions pour l'opinion de Simon Fontanus, qui les attribue à Hervay, dans la préface de l'édition qu'il a donnée, en 1549, des œuvres de saint Anselme.

La dialectique ne lui fut pas moins redevable que les lettres; il lui imprima un essor plus élevé, et lui donna une profondeur toute platonicienne. Il fut un des premiers parmi les théologiens du moyen âge qui fit servir la raison à l'appui des dogmes catholiques, en cherchant à les démontrer et à les expliquer. Il fut jeté dans cette voie, ainsi que Lanfranc, par la nécessité de suivre Bérenger et Erigène Scot, qui les avaient précédés dans l'application de la raison aux matières de foi. Ses deux principaux ouvrages dialectiques sont : le *Monologium*, *seu exemplum meditandi de ratione fidei*; le *Proslogium*, *seu fides quærens intellectum*. Dans le premier de ces traités, il cherche à expliquer les principaux dogmes du christianisme sur Dieu, sur ses attributs, sur la Trinité, la création, l'immortalité de l'âme, etc. Le *Proslogium* n'est que la démonstration de l'existence de Dieu du *Monologium*, mais en raccourci. L'auteur sentait bien qu'un argument de plus de soixante chapitres était peu expéditif, et partant peu utile; il eut l'idée de le réduire à un syllogisme ordinaire. Long-temps il chercha ce syllogisme en vain; il desespérait même de le trouver, et, regardant comme une séduction du démon le penchant qu'il avait à s'en occuper et le temps qu'il y perdait, il prit enfin la résolution de n'y plus penser, quand tout-à-coup le syllogisme si désiré apparut à son esprit. Il consiste à conclure l'*existence d'un être souverainement parfait de l'idée même de cet être*. C'est, comme on voit, le fameux argument de Descartes. Un moine de Marmontier, contemporain de saint Anselme, Gaunilon, ne trouva pas l'argument sans réplique, non plus que saint Thomas, qui l'a réfuté, au rapport de Huet. Quoi qu'il en soit de la force de l'argument, saint Anselme ne se tint pas pour battu. Sa controverse avec Gaunilon est reproduite par lui dans deux opuscules : l'une, intitulée *Pro insipiente*, contenant les argumens de Gaunilon, que ce moine mettait dans la bouche d'un insensé, *insipiens*, par allusion sans doute à l'*insipiens* du Psalmiste; l'autre, *Contra insipientem*, contient la réponse aux objections de Gaunilon.

Du temps de saint Anselme on ne faisait point encore de traités de théologie dogmatique et morale. On n'écrivait que suivant le besoin des circonstances. La morale surtout était restée telle qu'elle avait été enseignée dans l'Evangile, et commentée par les Pères de l'Eglise; la casuistique était encore à naître. Si, à la différence des théologiens qui l'avaient précédé, il traita quelques questions sans nécessité, il ne fut point imité dans sa retenue par ceux qui vinrent après lui; car on ne tarda pas à voir tous les théologiens se faire chacun leur *somme*, et l'enfler à qui mieux mieux. — Saint Anselme s'appliqua aussi à la correction des livres. Dans les leçons qu'il faisait sur l'Ecriture-Sainte, il distinguait, ainsi qu'on l'a fait depuis, cinq sortes de sens : le littéral, l'historique, l'allégorique, le tropologique, ou moral, et l'anagogique. Ces distinctions introduisirent l'ordre, la méthode et même une certaine critique dans l'étude de l'Ecriture.

Saint Anselme composa un *Traité de grammaire*, qui serait plutôt appelé maintenant un traité de logique, ou mieux encore de métaphysique, ou d'ontologie, dans lequel il s'attache à faire connaître la *substance* et la *qualité*; le tout dans l'intention, disent les Bénédictins de Saint-Maur, de donner à la dialectique un meilleur but. Ce traité ne se trouve point dans l'édition de Paris, 1549, non plus que dans celle de Cologne, 1573, qui paraît avoir été calquée sur la précédente, quoiqu'on ait fait quelques additions. Dans cette dernière, on n'attribue plus à Hervay les commentaires dont nous avons parlé plus haut, et que Fontanus croyait lui appartenir.

Le traité de l'Incarnation, qu'il dédia au pape, fut entrepris dans l'intention de réfuter un moine de son ordre qui soutenait que si les trois personnes de la Trinité ne font qu'un Dieu, le Père et le Saint-Esprit doivent aussi s'être incarnés.

Sa dissertation sur la question : *Pourquoi Dieu s'est fait homme?* se compose de deux parties, dont l'une, dirigée contre les infidèles qui se scandalisent de l'incarnation de Dieu, a pour but de démontrer que, sans l'incarnation, le salut de l'humanité serait absolument impossible, et dont l'autre fait voir, par les mêmes moyens, que l'homme ne pouvait être éternellement heureux que par l'intervention de l'Homme-Dieu. Cette dissertation est en forme de dialogue.

Il composa trois autres dialogues pour servir d'introduction à l'étude de l'Ecriture-Sainte : l'un sur la *vérité* et la *justice*, l'autre sur le *libre arbitre*, le troisième sur la *chute du Diable* et l'*origine du mal*. Cette dernière question est spécialement traitée aussi dans la dissertation sur la *Conception de la Vierge*, et sur le *péché originel*.

Sa lettre sur le *pain avec ou sans levain*, est purement liturgique, ainsi que celle qui traite *des différentes cérémonies usitées dans le sacrifice de la messe* chez les chrétiens grecs et latins.

Les autres opuscules de saint Anselme sont : 1° une Epître sur la *procession du Saint-Esprit*, contre les chrétiens grecs, ainsi que les précédentes; 2° un *livre des ressemblances*, fort curieux; 3° douze ouvrages ascétiques; 4° treize lettres pieuses; 5° un livre intitulé de l'*Image du monde*, qu'il composa pour suppléer aux ouvrages qui manquaient à plusieurs personnes qui désiraient s'instruire en physique, et où il traite des élémens, des météores, de l'enfer, de la sphère, du cours de la lune, de la manière de diviser le temps; 6° enfin des commentaires sur quelques passages de l'Evangile, sur le Cantique des Cantiques, sur l'Apocalypse, sur les Epîtres de saint Paul (s'ils sont de lui), et quelques poésies sacrées.

La vie de saint Anselme a été écrite par son secrétaire Ediner et par Gerberon, bénédictin, en tête de l'édition de Lyon, 1675 : cette dernière est la meilleure. Elle a été réimprimée, en 1721, à Paris, et à Venise, 1744, 2 v. in-fol. Baillet, qui a mis à contribution les deux biographes précédens, fait un très beau portrait du caractère moral de saint Anselme.

Voyez aussi la *France littéraire*, par les Bénédictins de Saint-Maur, Bayle, Moréri; les *Acta sanctorum Apr.*, t. II, p. 685, ss. *Joh. Sarisb. de vita Anselmi*, in *Wharton Angliæ Anselmo*. Modène, 1605-1706; 4 vol. in-4°.

ANSON (George) est une des hautes illustrations de la marine britannique durant le XVIII[e] siècle. Ce célèbre navigateur appartient bien plus spécialement à la marine militaire qu'à la marine scientifique ou commerciale, et même, dans cette spécialité, il ne mérite peut-être pas toute la popularité qui entoure son nom. Il naquit en 1697 : sa famille tenait quelque rang dans le Staffordshire, où elle était établie depuis long-temps. Le goût qui le portait vers la mer se manifesta dès son enfance; aussi ne tarda-t-il pas à entrer dans la marine, où il fit son apprentissage en passant, suivant l'usage, par tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il commença à paraître dans les grades supérieurs, et commanda diverses expéditions envoyées dans les colonies d'Amérique et sur les côtes d'Afrique. Il acquit de cette façon près de ses chefs la réputation d'un brave et solide officier; mais son nom n'avait encore marqué dans le public par aucune action d'éclat; lorsqu'en 1740 il fut choisi par le ministère pour conduire le coup de main que l'on préparait contre les établissemens des Amériques espagnoles, dans la mer du Sud. L'entreprise était hardie et bien conçue, mais la lenteur des préparatifs et les accidens de la mauvaise saison la rendirent vaine et à peu près infructueuse. Il quitta les côtes d'Angleterre, le 18 septembre 1740, avec huit bâtimens, dont trois petits, et 1400 hommes d'équipage; mais arrivé dans les mers australes, vers la pointe d'Amérique, il y trouva des temps si difficiles, qu'il ne put doubler le cap de Horn qu'au mois de mars de l'année suivante. Toute l'escadre se trouvait dispersée; et sans avoir de nouvelles de ses compagnons, il arriva avec *le Centurion*, qu'il montait, à l'île de Juan Fernandès, au milieu de juin. Son équipage était dans un état déplorable; la fatigue et le scorbut lui avaient enlevé plus de deux cents hommes. Trois autres vaisseaux, *le Tryol*, *le Glocester* et *l'Anna*, le rejoignirent bientôt dans cette île, qui était le lieu du rendez-vous; mais il fallut y perdre encore bien du temps, et donner trois mois de repos à la flotte pour la refaire un peu avant de reprendre la mer.

Anson se porta alors sur les côtes du Chili et du Pérou, qu'il tint en alarmes pendant huit mois. Il fit quelques prises, et pilla la ville de Payta, à laquelle il mit le feu. Mais la diminution de ses forces militaires l'empêcha de rien tenter sur terre de plus considérable. Il croisa quelque temps dans le but d'attaquer le riche galion de Manille et de s'en emparer, mais il échoua dans son attente. La mortalité avait été si considérable dans son équipage, durant ces deux années de navigation, qu'il se vit obligé de détruire trois vaisseaux de son escadre, faute de bras pour les manœuvrer, et de reporter tout son monde sur *le Centurion*. Il partit alors des côtes d'Amérique pour se rendre directement à Macao, en traversant tout l'océan Pacifique; il relâcha dans l'île de Tinian, l'une des îles des Larrons, et après avoir manqué y perdre son vaisseau, il atteignit enfin les côtes de la Chine à la fin de 1742. Il avait dessein d'essayer une nouvelle croisière contre le galion de Manille. Il se mit donc sur sa route, vers le détroit de Manille, et au mois de juin il eut la satisfaction de l'enlever après un vif engagement : ce vaisseau était chargé d'une valeur de près de huit millions, dont les Anglais firent leur profit. Anson en avait déjà enlevé pour le moins autant aux Espagnols dans ses courses précédentes. *Le Centurion* reprit alors le chemin d'Europe par le cap de Bonne-Espérance, et vint mouiller, le 15 juin 1744, sur la rade de Spithead.

Les richesses que le capitaine Anson avait conquises dans cette expédition couvrirent ce qui pouvait lui manquer du côté de la gloire navale et militaire. Il fut nommé contre-amiral *de la Bleue*, et lord de l'amirauté; en 1746 il obtint le grade de vice-amiral. C'est en cette qualité qu'il commandait une escadre de quatorze vaisseaux avec laquelle il attaqua l'escadre française commandée par La Jonquière, qui escortait un grand convoi de commerce venant des mers de l'Inde. Les Français, qui n'avaient que six vaisseaux de guerre, furent obligés de céder devant des forces supérieures, et se rendirent après avoir soutenu le combat : un écrivain anglais disait en parlant de cette affaire « que la grande supériorité des forces d'Anson devait plutôt faire regarder cette action comme une fortune que comme un triomphe. » Cette victoire valut à Anson la pairie et le grade de vice-amiral d'Angleterre; et en 1751 il fut nommé premier lord de l'amirauté. En 1758 il fut chargé de commander l'escadre qui bloqua Brest, et il protégea la triste descente que les Anglais essayèrent de faire sur nos côtes, à Cherbourg et à Saint-Malo. A l'avènement de George III, il fut nommé amiral et commandant en chef des flottes de sa majesté britannique. Enfin, au mois de juin 1762, âgé de soixante-cinq ans, il mourut presque subitement dans sa terre de Moor-Park, après une légère indisposition de quelques jours.

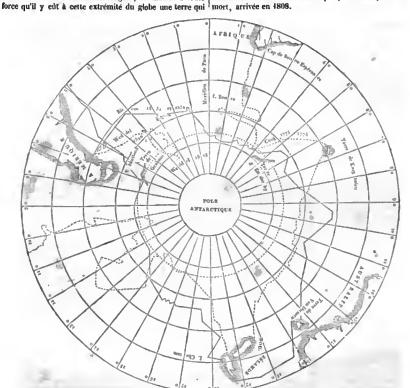
(George Anson.)

L'amiral Anson était un officier ferme et sévère sur l'article de la discipline. Mais malgré la dureté inséparable de son métier, il se montra toujours plein d'humanité et de courtoisie. Son plus grand mérite, comme marin, vient de la connaissance profonde qu'il avait de la tactique navale. Durant ses voyages, il a fait dresser plusieurs cartes très exactes des côtes qu'il a visitées, mais les recherches purement géographiques ne l'ont cependant jamais beaucoup occupé. Dans la dernière partie de sa vie, grâce aux emplois éminens dont il était chargé, il se vit placé fort près de ce monde dont les marins sont d'ordinaire éloignés; néanmoins il ne sut jamais en prendre beaucoup l'habitude, et ses contemporains ont dit de lui en plaisantant, qu'il avait fait le tour du monde, mais n'y était jamais entré.

ANTARCTIQUES (Régions). A le prendre à la rigueur, ce mot ne devrait s'appliquer qu'à l'espace compris dans l'intérieur du cercle polaire antarctique, ainsi que cela a lieu pour le cercle polaire opposé; mais l'usage lui a donné une signification beaucoup plus étendue. Dans la nécessité où nous sommes de lui assigner des limites précises, nous regarderons ces limites comme formées par les plus boréales des

îles placées au sud-est de l'Amérique du Sud, que la plupart des géographes désignent sous le nom commun d'*Archipel antarctique*. La Géorgie australe, placée par le 54e parallèle sud, formera par conséquent cette limite. Traçant autour du globe une ligne circulaire qui passera par cette île, nous aurons un espace bien défini comprenant environ six millions de lieues carrées, et n'offrant que de rares terres, dont l'étendue n'est pas encore bien déterminée.

La mer semble en effet occuper cette immense région presque tout entière. Long-temps néanmoins les géographes et les spéculateurs de cabinet se refusèrent à admettre ce fait, qui paraît très probable, malgré quelques découvertes récentes dont nous parlerons plus bas. S'appuyant sur des récits inexacts ou même mensongers, et voulant à toute force qu'il y eût à cette extrémité du globe une terre qui servît de contrepoids à celles qui existent au nord de l'Asie et de l'Amérique, ils croyaient à l'existence d'un continent austral, dont les îles jusque là découvertes n'auraient été que des annexes. Malgré les progrès de la navigation, cette croyance comptait encore de nombreux partisans dans le dernier siècle : le président Des Brosses et Buffon la partageaient et l'ont défendue. La recherche de ce prétendu continent faisait partie des instructions données à Cook pour ses trois voyages; et quoique ce grand navigateur se fût avancé jusque par les 71° sans le découvrir, Dalrymple, son compatriote, homme très instruit en géographie, n'était pas moins convaincu de l'existence de cette terre à la fin du siècle; il avait même l'intention d'y fonder une colonie, pour laquelle il avait rédigé à l'avance un code de lois, dont l'inutilité ne lui fut démontrée que peu de temps avant sa mort, arrivée en 1808.



(Carte des régions antarctiques, avec les routes de Cook en 1777, et de Biscoe en 1831.)

On ne croyait plus guère dans ces derniers temps à la réalité de ce continent austral, lorsqu'en 1833 les journaux anglais annoncèrent la découverte que venait d'en faire le capitaine baleinier John Biscoe, commandant le brick *le Tula*, et accompagné du cutter *le Lively*. Ce marin se trouvant le 28 février 1831 par les 66° 30' lat. S., et 47° 30' long. E. du méridien de Londres, aperçut une terre hérissée de montagnes, dont les pics noirâtres s'élevaient au-dessus des neiges, et qu'il suivit pendant une étendue d'environ 400 lieues marines sans pouvoir en approcher à moins de 10 lieues. Il lui donna le nom de *Terre d'Enderby*. L'année suivante, au mois de février, étant par 67° 15' lat. S., et 69° 29' long. O. (méridien de Londres), il découvrit une île voisine d'une terre plus grande, sur laquelle il débarqua. Celle-ci reçut le nom de *Terre de Graham*. Suivant le capitaine Biscoe, ces terres, ainsi découvertes à deux époques différentes, et à une grande distance l'une de l'autre, feraient partie d'un vaste continent qui s'étendrait depuis les 47° 30' de long. E. du méridien de Londres, jusqu'aux 69° 29' de long. O., c'est-à-dire depuis la longitude de Madagascar jusqu'à celle du cap Horn; espace qui embrasse le tour entier de l'océan Pacifique et de la mer du Sud. Mais il est difficile de se prononcer sur la réalité de cette découverte telle qu'elle est exposée; on sait combien de fois les

navigateurs ont été induits en erreur en prenant de petits îlots isolés qu'ils rencontraient successivement, pour des points appartenant à une seule et même côte. Tout ce que l'on peut faire est de rester jusqu'à nouvel ordre dans le doute sur l'existence du continent austral.

Les autres terres comprises dans les régions antarctiques sont rassemblées, pour la plupart, en un archipel assez vaste situé au sud-est des Terres Magellaniques. Leur importance serait tout-à-fait nulle, si, depuis quelques années, elles n'étaient fréquentées par un grand nombre de baleiniers et de chasseurs de phoques, qui, bravant le danger des glaces et l'horreur du climat, trouvent dans cette pêche des bénéfices parfois très considérables.

La plus grande et la plus septentrionale de ces terres est la *Géorgie australe*, découverte en 1675 par La Roche, Français au service de l'Angleterre, qui l'appela l'île Saint-Pierre, et visitée un siècle plus tard par Cook, qui lui a donné son nom actuel. Elle a environ trente-huit lieues de long sur vingt de largeur, et forme une terre escarpée, dont les côtes, déchirées dans tous les sens, offrent un grand nombre de baies et de ports que les glaces encombrent pendant la plus grande partie de l'année. Quelques îlots très peu nombreux la flanquent au nord-ouest et au sud-est.

Dans cette dernière direction se trouve ensuite le petit archipel de Sandwich, découvert par Cook, et qui s'étend du nord au sud sur une longueur d'environ quarante-huit lieues. Il se compose de sept à huit îles, dont les plus grandes, telles que celles de Bristol et la Thulé australe, ont à peine douze lieues de circonférence. On peut en considérer comme un prolongement le petit groupe du Marquis de Traversay, remarquable par le volcan que possède son île principale.

L'archipel des Orcades australes, ou groupe de Powell, découvert en 1819 par Weddell, et reconnu en détail par Powell en 1821, se trouve à l'ouest-sud-ouest de ce dernier, et se compose de deux îles principales, Pomona (ou Mainland, Coronation), et Laurie, qu'entourent un grand nombre d'îlots, la plupart inaccessibles.

Vient ensuite le Shetland austral, situé à l'ouest-sud-ouest du précédent, et formant une rangée d'îles, qui se prolonge du nord-ouest au sud-ouest, sur une longueur de près de cent lieues. Il est partagé en deux groupes principaux, dont le plus petit, formé de l'île de l'Éléphant et de l'île Clarence, est le plus boréal. Le second comprend une multitude d'îles, dont les plus grandes, nommées Barrow, îles du Roi Georges et Livingston, présentent de nombreuses baies, dont l'approche est rendue très dangereuse par les bancs et les rochers qui les ceignent de toutes parts. Powell décrit le port que possède l'île Déception, comme un des plus beaux qui existent. Un autre petit îlot, nommé Bridgeman, renferme un volcan dont l'élévation, suivant le même navigateur, n'est que de quatre-vingts pieds au-dessus du niveau de l'Océan, et qui constitue ainsi le mont Ignivôme, le plus bas que l'on connaisse sur le globe.

Le détroit de Bransfield sépare le Shetland austral de la Terre de la Trinité ou de Palmer, découverte dans ces dernières années par Billinghausen, et dont les limites, dans toutes les directions, sont encore inconnues. Sa côte nord, explorée sur une étendue d'environ cent cinquante lieues, présente de nombreux enfoncemens, qui sont sans doute autant de canaux qui la divisent en plusieurs parties, et en font un archipel du genre de ceux qui précèdent.

Enfin au sud-ouest, et à une assez grande distance, se trouvent les deux petites îles d'Alexandre Ier et de Pierre Ier, découvertes également par Billinghausen, et qui, situées sous le 70e parallèle S. sont les terres les plus australes connues.

Dans tout le reste de leur étendue, les régions antarctiques, telles que nous les avons limitées, ne renferment plus que deux terres perdues dans l'immensité de l'Océan austral; l'une est l'île Marion, découverte en 1767 par le navigateur de ce nom, et située quelques degrés à l'est du méridien du cap de Bonne-Espérance; l'autre, le petit groupe Macquarie, formé de quelques îlots déserts et placés sous le méridien de la terre de Van-Diémen.

Toutes ces terres offrent l'image de la plus affreuse désolation. L'espèce humaine qui s'est avancée dans la partie opposée du globe, jusqu'au 78° lat. N., et qui ailleurs a peuplé des îles plus petites que celles-ci, n'a pu s'y établir, et les a abandonnées aux phoques et à des oiseaux tels que les pingouins, les manchots, les pétrels, qui, pendant les courts mois de l'été, viennent occuper leurs plages désertes, et s'y livrer aux soins qu'exige la conservation de leurs races. Les espèces des phoques sont assez nombreuses; nous mentionnerons surtout le sténorhynque aux petits ongles (*stenorhynchus leptonix*), le sténorhynque de Weddell, découvert sur les Orcades australes par le navigateur de ce nom; le macrorhin d'Anson, encore douteux, et qui n'est peut-être que l'éléphant de mer, ou macrorhin à trompe, qui se trouve sur les côtes de l'Australie; le lion marin (*platyrhynchus leoninus*), le platyrhynque molosse, ou phoque à crinière des baleiniers anglais; deux ou trois espèces d'otaries encore mal déterminées, et le morse (*trichechus marinus*), qui n'y paraît qu'accidentellement. Les pêcheurs, après avoir vu diminuer ces animaux sur les côtes de la Patagonie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, où ils les poursuivaient dans l'origine, viennent maintenant, comme nous l'avons dit, leur faire la chasse dans ces parages reculés. L'Angleterre et les États-Unis, qui prennent la plus grande part à ces expéditions, envoient environ soixante navires chaque année, et leurs bénéfices s'élèvent à plusieurs millions de francs. La France, qui pendant long-temps avait paru négliger cette source de richesses, commence de son côté à expédier quelques navires, mais en bien petit nombre, cinq ou six par an, au plus, et la plupart encore s'occupent plutôt de la pêche de la baleine que de celle des phoques.

La végétation des terres antarctiques est la plus chétive de toutes celles qui existent sur le globe; elle est même complètement nulle sur la plupart des îles. La Géorgie australe fait seule exception à cet égard; on y trouve encore quelques maigres arbrisseaux, et un petit nombre de cryptogames analogues à ceux de la Terre de Feu. Quant à la composition géologique du sol, les montagnes de glaces qui recouvrent ce dernier, et qui fondent à peine par place pendant l'été, opposent des obstacles invincibles à son étude. Des produits volcaniques ont seulement été recueillis dans les îles où les feux souterrains sont encore en activité.

L'un des caractères les plus saillans des régions antarctiques est la différence de température qui existe entre elles et les régions boréales du globe. On y trouve souvent pendant l'été, en décembre et janvier, des glaces flottantes à des latitudes où elles ne s'avancent jamais dans ces dernières à pareilles époques. Le 48e parallèle paraît être cependant des deux côtés la limite extrême qu'atteignent les glaces entraînées par les courans, mais dans l'hémisphère austral elles restent quelques semaines de plus sans se fondre entièrement. Il existe à cet égard des différences assez grandes suivant les années. Ainsi Weddell a trouvé, en 1828, la mer libre jusque par les 74° 15' de lat. S., tandis que Cook avait été arrêté à 71°. L'été des régions antarctiques commence vers le milieu de novembre; mais la chaleur, faible encore, produit à peine un effet sensible sur les glaces accumulées pendant neuf mois d'un froid intense. En décembre, elle acquiert plus de puissance; la neige se fond partiellement dans les endroits où le sol réfléchit les rayons du soleil, et des masses de glaces se détachant des rivages, tombent avec un fracas épouvantable dans la mer. En janvier, la chaleur

solaire est à son maximum, en restant toutefois inférieure à celle des régions arctiques, qui, dans la saison correspondante, égale celle des régions intratropicales lorsqu'elle se renforce dans les baies et autres enfoncements des rivages, au point de liquéfier le goudron des navires. Pendant toute cette saison la mer *fume*, suivant l'expression des marins, et l'air est rempli d'une brume épaisse qui forme un obstacle à la navigation plus fâcheux peut-être que les glaces elles-mêmes. A la fin de janvier, la neige commence à tomber en tourbillons quelquefois furieux; des champs solides de glace se forment de toutes parts; les oiseaux et les phoques disparaissent pour aller chercher un climat plus doux, et jusqu'à l'été suivant règne un silence de mort, interrompu seulement de temps à autre par le mugissement des tempêtes. Cette scène de désolation n'est pas sans grandeur; mais comme elle offre les mêmes traits qui caractérisent les régions arctiques pendant la même saison, nous renvoyons le lecteur à ce que nous disons de ces dernières.

ANTÉCHRIST. L'Antéchrist est un personnage important de la symbolique juive et chrétienne, mais dont l'existence est uniquement prophétique. Il n'y a donc rien à dire de son histoire, sinon ce qui s'en trouve dans les divers textes qui le concernent dans l'écriture sacrée. Cet être, qui est la perfection de la méchanceté, puisqu'il est l'opposé du Christ, qui est la perfection de la bonté, doit paraître sur la terre, à la fin des siècles, pour tenter un dernier effort de séduction sur les hommes. Il en entraînera effectivement un grand nombre. Mais le jugement dernier venant au même instant clore l'humanité et faire rentrer dans le néant la création matérielle du ciel et de la terre, l'Antéchrist et tous les siens disparaîtront pour aller se perdre dans l'éternel abîme du châtiment. La croyance à l'Antéchrist n'a pris une figure bien nette que dans les premiers temps du christianisme. Cependant on trouve dans les prophètes de Jérusalem plusieurs passages où il est figurativement question, à l'occasion de la ruine du monde, ou peut-être simplement de celle de l'état d'Israël, de cet emblème de désolation dont on a fait l'Antéchrist. La bête aux dix cornes dont il est parlé dans la vision de Daniel de la première année de Balthazar, aussi bien que le roi d'iniquité dont il est parlé dans la vision suivante, ont été considérés comme désignant l'Antéchrist; mais le texte le plus précieux de ce prophète, parce qu'il est celui qui se rapporte le mieux à ce qui a été consacré par la tradition postérieure du christianisme, est celui qui termine la vision de la première année de Darius: « Après soixante-» deux semaines le Christ sera mis à mort; et le peuple qui » doit le renier ne sera point son peuple. Un peuple avec le » chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire: elle » finira par une ruine entière, et la désolation qui lui a été » prédite arrivera après la fin de la guerre. Il confirmera » son alliance avec plusieurs dans une semaine, et la moitié » de la semaine les hosties et les sacrifices seront abolis; » l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la » désolation durera jusqu'à la consommation et la fin. » (Dan., ch. IX, v. 26, 27.) Divers endroits d'Isaïe, d'Ezéchiel et de Zacharie sont également appliqués à l'Antechrist et à la fin du monde. Dans les livres du Nouveau-Testament, la principale autorité sur laquelle repose la connaissance de l'Antéchrist est l'évangile de saint Matthieu; voici quelles sont les paroles mises dans la bouche de Jésus au sujet de cette grave et ancienne question: « Quand vous » verrez que l'abomination de la désolation qui a été pré-» dite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, alors que » celui qui lit entende bien ce qu'il lit: alors que ceux qui » seront dans la Judée s'enfuient dans les montagnes; que » celui qui sera au haut du toit n'en descende point pour » emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui » sera dans le champ ne retourne point prendre sa robe. » Malheur aux femmes qui seront grosses et nourrices en ce » temps-là! L'affliction en ce temps-là sera si grande, qu'il » n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du » monde, et qu'il n'y en aura jamais. Alors si quelqu'un » vous dit: Le Christ est ici ou il est là, ne le croyez » point, parce qu'il s'élèvera de faux Christ et de faux prophè-» tes qui feront de grands prodiges et des choses miraculeuses, » jusqu'à séduire même les élus. J'ai voulu vous en avertir au-» paravant. Si donc on vous dit: Le voici dans le désert, ne » sortez point pour y aller; si on vous dit: Le voici dans » le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point. » Car, comme un éclair qui, sortant de l'orient, paraît tout » d'un coup jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avènement du » fils de l'homme. Aussitôt après ces jours d'affliction, le » soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière, » les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux » seront ébranlées. Je vous dis en vérité que cette généra-» tion ne finira point que toutes ces choses ne soient accom-» plies. Et il arrivera à l'avènement du fils de l'homme ce » qui arriva au temps de Noé: car, comme les derniers » jours avant le déluge les hommes mangeaient et buvaient, » se mariaient et mariaient leurs enfans jusqu'au jour que » Noé entra dans l'arche, et qu'ils ne connurent le moment » du déluge que lorsqu'il survint et emporta tout le monde; » ainsi arrivera-t-il à l'avènement du fils de l'homme. Veil-» lez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure le » Seigneur doit venir. » (Ev. de saint Matthieu, ch. XXIV.)

Cette fin du monde dont la venue, dans les premiers siècles du christianisme, était généralement annoncée et regardée comme très voisine, est exprimée d'une manière non moins formelle dans la plupart des écrits qui remontent à cette époque. Saint Paul dit à deux reprises, dans ses lettres à Timothée (1re et IIe ép. à Tim.), que dans un temps fort proche des gens pleins de malice se répandront de tous côtés pour corrompre les fidèles. Dans son discours aux Ephésiens (Act., ch. XX), il répète la même chose. Mais ce qui ne se rapporte pas aussi évidemment à la catastrophe finale que ce qui se trouve dans la seconde épître aux Thessaloniciens, où il est parlé de l'Antechrist comme étant l'homme du péché, s'asseyant dans le temple de Dieu pour se faire adorer à sa place, et comme devant être le précurseur du jugement dernier. De tous les auteurs canoniques, saint Jean, dans son Apocalypse, est celui qui a rassemblé le plus de traits spécialement applicables à la personne de l'Antéchrist: cet emblème de malice est tantôt la bête qui monte de l'abîme, comme dans Daniel, tantôt le dragon aux sept têtes. Saint Jude et saint Pierre ont aussi des discours dans ce sens; mais il est douteux que ces anciens auteurs aient toujours eu dans l'idée de parler de l'Antéchrist comme d'un personnage unique et déterminé. Au surplus, nous ne nous arrêterons pas davantage à ce sujet, qui a eu dans le cours du moyen âge beaucoup plus d'importance qu'il n'en conserve aujourd'hui. A diverses reprises, durant cette période, l'Europe a vu une terreur universelle s'emparer de toutes ses populations, comme si l'ange avait déjà commencé à emboucher la trompette fatale; tous les regards se portaient alors avec anxiété sur celui que la superstition désignait comme pouvant bien être le terrible Antéchrist en personne, et plus d'un illustre hérétique a passé pour tel aux yeux des fidèles épouvantés de sentir la prophétie si proche de son terme. Les protestans ont rétorqué contre les catholiques le parallèle injurieux que ceux-ci voulaient leur appliquer, et le pape a été particulièrement marqué par eux de tous les signes attribués par l'Ecriture à l'Antéchrist. Aujourd'hui, l'histoire de l'Antéchrist, même pour les chrétiens, n'est plus guère autre chose qu'un détail secondaire de croyance: le dedain des destinées purement terrestres de l'humanité joint à l'idée profonde que le sort futur de chacun se décide à l'instant même où, par la mort, s'ouvrent pour nous les portes d'une autre vie, a rendu les esprits beaucoup moins attentifs à la résurrection des corps et au jugement dernier, qui ne se présentent plus dès lors que

comme une répétition générale des mystères quotidiennement accomplis.

ANTÉDILUVIENS. Les livres antiques sont le plus précieux trésor dont le genre humain ait reçu l'héritage, mais ils n'ont de valeur toutefois qu'autant que la postérité sait les conserver pour les lire avec intelligence, et non pour en faire des idoles. Le passé est la leçon du present, mais il faut que le present soit en etat d'entendre la leçon et d'en interpréter les endroits obscurs et difficiles. D'ailleurs la connaissance des évènemens les plus anciens, forcément soutenue par les seuls efforts de la mémoire humaine pendant un temps considérable avant que de trouver dans l'écriture un lien solide qui la fixât, ne nous est point parvenue avec le degré de certitude que possèdent en général les temoignages de droite ligne. C'est donc surtout pour les traditions qui se lient à l'origine des sociétés, qu'il est necessaire d'avoir l'attention la plus degagée et la plus vigilante. Plus capitales que toutes les autres, parce qu'elles touchent de plus près à la source, elles sont en même temps les plus indécises et les plus nuageuses, parce qu'elles ne se montrent point dans la stricte realité de leur point de départ, mais seulement dans la forme sous laquelle une posterite plus voisine de l'origine, et moins capable que nous, a imaginé de les rassembler et de les formuler. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les traditions primitives, tantôt emblématiques et fabuleuses, appeler nos interprétations et nos tâtonnemens, tantôt erronées et contradictoires, appeler nos explications et nos commentaires.

Tel est le récit de la fameuse inondation considérée chez les Hebreux comme un déluge universel, et dont la tradition recueillie, à l'exclusion de toute autre, par l'Eglise catholique, nous a été conservée dans les écrits de Moïse. Suivant cette tradition, il aurait existé avant nous sur la terre une autre humanité, laquelle ayant démérité de Dieu, aurait été par lui soudainement effacée du monde. Une seule famille, la seule qui fût demeurée pure, aurait été miraculeusement sauvée et choisie pour repeupler la terre. De sorte que l'histoire générale du genre humain se diviserait naturellement en deux périodes bien tranchées : l'humanité antédiluvienne, qui est celle dont il s'agit ici, et l'humanité postdiluvienne, qui est celle où nous sommes. Cette coupure constitue le point fondamental. Voici maintenant, d'après les livres juifs, qui sont la seule autorité à cet égard, les traits historiques principaux de cette époque primitive.

Le laps de temps compris entre la création du monde et le deluge est de 1656 ans : c'est à peu près la même durée que depuis le deluge jusqu'au christianisme, et depuis le christianisme jusqu'à nous. La longueur de la vie humaine était alors d'une étendue beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui : la plupart des hommes dont on a gardé le nom, et qui sont des têtes de familles, ont vécu au-delà de neuf cents ans. Si bien que Mathusalem, grand-père de Noé, et dont la mort arriva l'année même du déluge, avait demeuré pendant cinquante-six ans avec Adam, l'illustre habitant de l'Eden, et le père suprême du genre humain. Un seul homme pouvait donc, à travers ce long espace de temps, donner d'un côté la main aux merveilles de la création, et de l'autre aux désolations du déluge et à la renaissance de l'humanité nouvelle. Sur la fin de cette période antédiluvienne, la race humaine s'étant mêlée à une autre race, sur laquelle la tradition joive ne s'explique pas complètement, et qu'elle qualifie d'enfans de Dieu, il sortit de ce melange monstrueux des géans remplis d'audace et d'impiété, qui dénaturèrent complètement la population primitivement destinée à se perpétuer sur la terre. Dieu se repentant d'avoir fait l'homme, dit la Genèse, commença par réduire la durée de la vie à cent vingt ans, ce qui n'était guère que la mesure de la jeunesse pour les anciens patriarches ; mais, malgré cela, ne pouvant parvenir à maintenir dans la règle cette engeance dégénérée, il se décida à la faire perir en entier. Prévenant donc à l'avance de son dessein le patriarche Noé, resté seul avec sa famille dans le droit chemin au milieu du desordre général, il lui enseigna le parti à prendre pour echapper au desastre ainsi que les siens, et sauver en même temps la race des animaux qui vivent sur le sec. Cela fait, il ordonna aux eaux de s'élever jusqu'au sommet des plus hautes montagnes et de tout balayer sur leur passage. Ce fut là la fin de l'humanité antediluvienne. On voit par le texte hébreu que cette population couvrait déjà l'etendue de la terre, et la longévité des individus, si on la prenait à la lettre, pourrait rendre raison de cette multiplication rapide. Les hommes étaient regardés par les Juifs comme ayant possedé dès lors les premiers élémens de la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui. Il est dit que Caïn avait inventé l'agriculture ; et il est dit aussi que, lors de la naissance de son fils Hénoch, il jeta les fondemens d'une ville. Ce furent les fils d'Hénoch qui dotèrent l'humanité des inventions capitales qui font une partie de sa puissance ; Jabel fut père des hordes nomades et pastorales, et leur donna la tente ; Jubal trouva la flûte et la lyre ; et Tubalcaïn enseigna l'art d'extraire le fer et l'airain, et de travailler ces métaux au marteau. Il est remarquable de voir ces bienfaits prendre leur source dans la race du premier meurtrier, et il y a sans doute là dans la tradition une intention qu'il est difficile d'apercevoir. Quant à l'écriture, Moïse ou les narrateurs hebreux plus anciens ne la considéraient sans doute pas comme ayant été en usage dès une si haute antiquité ; il n'y a même aucun texte d'où l'on puisse augurer qu'elle a été connue chez les tribus juives du Chanaan avant leur venue chez les Pharaons : les traités, les alliances, les missives, se font toujours verbalement, et ce n'est qu'au moment de la sortie d'Egypte qu'il commence à être question des caractères alphabétiques. Les versions rabbiniques, et quelques autres, ont à la vérité affirmé que l'écriture était connue dans la période antédiluvienne ; l'historien Josèphe rapporte même qu'il existait une colonne de briques sur laquelle les enfans de Seth avaient écrit le résumé de leurs hautes connaissances pour les transmettre à la postérité malgré les barrières du déluge. Mais on sent que tous ces récits et tous ces contes, entièrement privés de la valeur que donne toujours à toute parole un cachet avéré d'antiquité, ne méritent ni la discussion, ni même l'examen. Il est certain qu'en prenant le sens rigoureux de la *Genèse*, on n'y voit rien qui justifie ces tableaux merveilleux et hyperboliques de la grandeur et du génie tout puissant de l'humanité antédiluvienne ; il n'y a d'étrange que la durée assignée à la vie des divers patriarches ; mais si ces personnages symboliques, comme c'est assez l'habitude dans toutes les traditions asiatiques, représentent des périodes historiques, et pour ainsi dire des individus multiples, l'étrangeté disparaît, et il ne reste plus que le vague des choses éloignées et rendues indécises par la distance.

Nous avons dit à peu près tout ce que les antiques annales du peuple juif nous racontent au sujet de la population antédiluvienne. Nous n'entrerons pas ici dans plus de détails au sujet de la catastrophe qui, dans la mémoire de la tribu amenée par Abraham (voir ce mot) des pays de l'Euphrate, était considérée comme ayant servi de clôture à cette époque primitive. Nous nous réservons d'en parler dans l'article spécial consacré à la question scientifique du Déluge. Nous montrerons alors que les traces conservées par le globe terrestre de ces diverses inondations auxquelles le mouvement des eaux a donné lieu dans les temps passés, n'ont rien qui puisse légitimer la croyance à une submersion universelle du genre humain. Nous verrons même que la géologie est en état de certifier qu'une inondation, conforme, pour la date et l'étendue, à celle qui est décrite par Moïse, n'a point eu lieu, car autrement elle aurait nécessairement produit sur la surface des continens certaines

marques qui n'y existent pas. Des déluges locaux, tels que divers accidens naturels ont faculté d'en produire dans les grandes vallées, ont pu désoler des pays considérables, et même détruire presque en entier des populations assises le long des fleuves, suivant l'usage des plus anciens empires; mais aucune force naturelle ne saurait faire concevoir un exhaussement des eaux, qui irait jusqu'à dépasser le niveau des hauts plateaux et des hautes chaînes du globe. D'ailleurs, sans nier d'une manière absolue la sincérité de tradition que la tribu d'Abraham avait fort bien pu rapporter des lieux dont elle tirait son origine, il est peut-être suffisant de se rappeler que les idées géographiques de l'antiquité étaient bien différentes de nos idées modernes, et que, dans ces temps d'ignorance et de commerce difficile, le rayon du monde était à peu près pour chaque pays le rayon même du pays. Une crue subite du Tigre et de l'Euphrate, inondant subitement tout le pays plat compris entre les deux rivières et tous leurs alentours, ne pouvait manquer de figurer, dans la tradition des indigènes, comme un désastre universel; car ce désastre s'étendait, en effet, sur tout leur univers; et, victimes isolées d'un fléau prodigieux, bien que local et tout-à-fait naturel, les habitans de la Mésopotamie n'étaient guère à même de connaître ce qui se passait, à l'heure de leur souffrance, soit dans le Thibet, soit dans la Chine, soit dans les steppes reculées du centre de l'Asie; de sorte qu'alors même que l'inondation se serait étendue jusque là, ils n'auraient eu aucun moyen d'en avoir connaissance, et de rien raconter, par conséquent, avec autorité, au-delà des évènemens de leur propre voisinage.

On sent aisément combien il est d'une haute importance de réduire à leur juste valeur les élémens de certitude sur lesquels l'historien hébreu a pu se fonder pour écrire un récit dans lequel l'humanité tout entière est comprise. En effet, si le fait du déluge est véritable, si une révolution universelle s'est produite sur le globe depuis que la race humaine a commencé à y prendre son logis, et est venue réellement frapper à l'improviste d'une suspension fatale le développement que nos devanciers avaient commencé à prendre en poursuivant leur civilisation, s'il y a déjà eu incontestablement ici-bas une fin du monde pour une autre humanité, il en ressort des conséquences considérables relatives à l'idée que nous devons prendre de notre propre situation sur la terre.

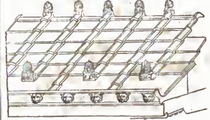
Pour ceux qui adoptent cette croyance à un cataclysme universel du vivant même de l'humanité, sans rattacher du reste cette croyance à aucune autre plus particulièrement religieuse, il existe alors un précédent légitime et sans réplique, qui leur enseigne formellement qu'il n'y a aucune garantie dans ce monde pour les établissemens auxquels nous mettons tant de peine et de travail; qui leur enseigne que rien n'assure le chemin d'un perfectionnement sans limites, ni à ces sociétés, ni à ces connaissances scientifiques, que nous cherchons avec tant de persévérance et d'ardeur à pousser en avant; que toute durée est fragile, et tout calcul d'avenir soumis à de cruels mécomptes; que les testamens de l'esprit sont périssables comme ceux de la richesse; que tout ce que nous faisons, en un mot, n'est que bâtisse et écriture sur le sable, et qu'il suffit qu'un vent du ciel se lève pour balayer tous ces vains monumens de notre main, et en effacer toute la trace dans le néant de la poussière. L'homme serait-il immortel, que rien ne certifierait que l'humanité le fût aussi. L'humanité n'est qu'une agglomération de molécules mouvantes, attachées à la surface d'une planète qui erre dans l'espace, au milieu du tourbillon de toutes les autres. Quelle providence lui répondra que ces astres, qui se meuvent et se balancent sur sa tête, lui seront toujours bienfaisans, et que quelque orbite étrangère et menaçante ne viendra pas croiser ou effleurer un jour l'orbite où elle se meut? Et à ce point, si les mers s'élèvent, si l'Océan remonte vers les sources en battant le sommet des montagnes, qu'importe à la nature physique que les villes soient englouties, les peuples balayés? Le phénomène ne sera-t-il pas toujours le même que celui que les marées produisent chaque jour? La vague, portant plus haut, sera allée mouiller les empires, au lieu de se contenter, comme à son ordinaire, de mouiller les graviers et les gazons du rivage. Et si ce feu central, qui bouillonne dans les souterrains situés sous nos pieds, vient à éclater en jetant sur le globe des montagnes nouvelles, en soulevant les fonds de l'Océan, et en déprimant les continens pour y mettre les eaux, que verra l'humanité que les poissons et tous les autres êtres des temps géologiques n'aient déjà vu bien avant elle? C'est ainsi que, s'il est constant par l'expérience aussi bien que par la tradition, qu'un grand accident physique est déjà venu rompre en deux parts les annales du genre humain, le point de vue sous lequel nous considérons la succession de nos générations se doit changer en entier. L'humanité n'est plus qu'un accident parmi les milliers populations que la terre a déjà reçues, et un accident qui, suivant les chances diverses du mouvement astronomique, peut se fractionner lui-même en mille accidens secondaires, échelonnés sans autre ordre que la temps, et absolument dépourvus de corrélations mutuelles et intimes. Nous ne sommes point autres, dans ce monde, que ces sociétés d'insectes, qui, sur la foi d'un beau jour, se réunissent pour vivre en commun, engendrer, pulluler, puis qu'une sécheresse, un ouragan, une crue d'orage, consume, disperse, anéantit, sans qu'on ait pu le prévoir, et sans qu'au lendemain il demeure autre chose de la société de la veille, que la chétive place qu'elle occupait. Pour les hommes, comme pour les animaux, le monde physique domine le monde moral, et c'est dans ce monde supérieur que, par une obéissance fatale, tout le reste prend sa fin et son point de départ.

La réalité d'une humanité antérieure à nous n'est pas une chose de moindre conséquence dans l'ordre plus spécialement théologique. Cette question répond, en effet, à celle de savoir si la destinée générale de l'humanité est tellement dépendante des libertés individuelles, que cette grande et majestueuse compagnie soit exposée à pécher dans sa voie, comme les individus dans la leur. S'il est vrai que sa marche soit de la sorte abandonnée et flottante, l'histoire cesse à l'instant même de se présenter à nos yeux comme un phénomène genésiaque et fondamentalement religieux; son mouvement se remplit de dérèglemens et de hasards, tout comme celui de notre vie; les améliorations progressives qu'elle semble nous montrer dans la condition générale des peuples n'ont rien qui ne soit purement humain, et ne méritent en aucune manière d'être placés au rang des prévisions providentielles. L'humanité n'est plus qu'une certaine troupe de créatures sorties toutes ensemble de la main du créateur, au même jour que le premier homme, leur principe terrestre. Livrée à son penchant sur la terre, ainsi que jadis son auteur infortuné dans les solitudes de l'Eden, c'est à elle de veiller à son propre salut, et d'empêcher le mal qui la menace de fondre sur elle son empire: Dieu ni ne la préserve ni ne la guide; il la surveille, mais pour la punir à l'heure où, par suite de ses vices ou de son imprudence, elle sera proche de compromettre la création et de faire tache à l'univers. En regardant au passé elle peut y lire l'exemple solennel d'une autre humanité, d'une humanité sa sœur aînée, pour ainsi dire, sortie comme elle, au commencement, de la semence d'un homme juste, et qui, s'étant égarée et séparée de la loi de Dieu, est entrée toute vivante dans l'abîme, sans donner d'autre conclusion à seize cents ans d'existence, que sa disparition soudaine et sa froide immobilité dans la tombe où elle dort. Ainsi donc, ici-bas, il n'y a que l'homme qui soit vraiment digne que la religion le considère, et lui donne accueil dans les

hautes pensées, puisque lui seul est immortel. L'humanité n'est rien, car ce qui est périssable n'est qu'un néant; et il importe peu que le temps donne quelque place à ce qui dans l'éternité ne doit pas en avoir. La sainteté n'est point de s'occuper des destinées de ce monde : la nature de ce monde est la chair, et l'esprit est ailleurs; c'est chimère que de vouer son âme à le perfectionner, et à faire que les conditions qu'y rencontreront ceux que la Providence y destine deviennent un jour moins pénibles et moins pleines de dangers et de caprices funestes; ce n'est point pour le salut de notre postérité sur la terre qu'il faut avoir des prières et des élancemens vers le ciel, mais pour le salut de nos âmes et de celles de nos frères dans un paradis bien éloigné de nos choses d'ici. Cette population qui se renouvelle incessamment dans cette demeure, qui s'y modifie, qui s'y harmonise, n'accomplit avec tout son travail qu'une œuvre temporelle, et qui n'est point de Dieu. A quel fond, en effet, iront aboutir ces institutions politiques et ces remaniemens de peuples, où l'on dépense tant d'enthousiasmes, tant de passions, tant de vertus, mieux et plus efficacement placées en des actes d'une piété plus obscure, mais plus féconde? Que demeurera-t-il, au jour de la consommation finale, de tant d'efforts d'intelligences, de tant de sueurs sans récompense, de tant de sang généreusement offert, de tant d'imprudens oublis de soi-même, de tant de dévouemens, si tout cela n'a servi qu'à embellir la terre, qu'à la rendre plus fertile, qu'à y fonder entre les diverses nations des rapports plus constans et plus sûrs? Que l'âme humaine sache donc se détacher avec orgueil et supériorité des contemplations qui tiennent uniquement à la terre, des qu'il est dans sa croyance que la terre est périssable, aussi bien que tout ce qui prend appui dans la vanité du temps. L'histoire du genre humain n'est plus que l'histoire des déviations mondaines de quelques âmes qui se sont laissé emporter dans les affaires d'un jour, oubliant follement que tout som, dans cette épreuve mortelle où notre sort éternel se décide, doit être pour le ciel, seule patrie véritable, et non pour cette patrie mensongère, qui n'est que la patrie de nos cadavres.

La religion romaine nous montre, comme la leçon suprême que révèle le monde, d'un côté l'abîme du déluge, et de l'autre l'abîme du jugement dernier : ce sont là deux termes de mort entre lesquels il est permis à chacun de mesurer la taille de l'humanité et de compter ce qu'elle vaut. Mais n'est-il pas plus grand, tout en gardant pour nous-mêmes l'éternité que cette religion nous enseigne, de faire meilleure part dans l'infini à la continuation de cette société humaine dont nous sommes partie? Une religion universelle ne pourrait-elle pas prescrire un prolongement sans bornes au progrès vers le bien dont les annales de la terre nous montrent l'irrécusable et consolant témoignage? Ne pourrait-elle pas, sans attacher à toujours les hommes à ce séjour sublunaire, et sans les priver d'ouvertures plus sublimes et plus mystérieuses, les intéresser du moins à l'humanité au nom de ceux qui viendront y figurer un jour, et qui pourront y jouir avec reconnaissance des fruits que leurs ancêtres auront plantés, et des ombrages dont on aura eu l'attention de cultiver pour eux la semence. Cet amour de notre œuvre terrestre, faible peut-être et obscure, mais qui, semblable à une source pure et modeste, coulera éternellement sous le gazon des âges futurs et ne tarira point, cette conscience de l'héritage laissé par nous à la génération sans fin de nos petits-enfans, et qui, si pauvre qu'il soit à l'heure présente, dépassera un jour tous nos rêves par l'accumulation indéfinie de ses bienfaits, cette mémoire de nous-mêmes enfin, attachée, pour la suite illimitée des siècles, comme une auréole impérissable, sur la tombe de ceux qui auront suffisamment mérité du genre humain, toutes ces palmes étincelantes d'immortalité ne sont-elles point comme autant de fleurs, dont la tige infinie de notre être se décore glorieusement en s'élevant au travers de l'univers? Ne croyons donc point imprudemment, et sur des preuves hasardées et légères, que l'humanité soit un fonds incertain, et auquel le sage ne doive point confiance. Regardons longuement et avec piété, avant de laisser entrer en notre cœur le mépris de son passé et de son avenir, et craignons que le blasphème contre elle ne soit un blasphème retentissant qui aille jusqu'à Dieu. Cultivons saintement son histoire, pénétrons-y avec respect, reculons ses bornes dans le passé, préparons-la meilleure pour l'avenir, et laissons notre vie terrestre et mondaine reposer en paix dans cette unité divine et sans tache, dont le commencement comme la fin se lie sans interruption à Dieu dont elle procède et vers lequel elle remonte.

ANTÉFIXE. Les couvertures des édifices, dans les architectures grecque et romaine, étaient composées de rangées alternatives de tuiles plates et de tuiles bombées, placées à recouvrement, et dirigées suivant la pente du toit. Afin de s'opposer à l'introduction des eaux pluviales, celles de ces dernières tuiles, qui aboutissaient sur le bord ou sur le faîte du toit, étaient fermées à leur extrémité; on les a nommées antéfixes à cause de cette position. Elles étaient décorées sur leurs faces antérieures d'ornemens peints ou sculptés. Dans les premiers temps de la Grèce, de Rome, elles étaient faites de terre cuite. Plus tard, lorsque le luxe s'introduisit dans les constructions, on les fit, pour les principaux édifices, en marbre, et quelquefois même en bronze. La vignette ci-jointe représente à la fois une coupe et une vue perspective de la couverture en marbre du temple de Diane à Éleusis, restaurée d'après les fragmens trouvés dans les ruines.

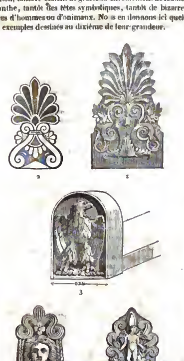


(Couverture du temple de Diane, à Éleusis.)

Ces antéfixes formaient, comme on voit, au-dessus de la corniche et du faîte de l'édifice, une riche garniture qui se découpait élégamment sur le ciel; et, de cette manière, l'esprit de décoration qui avait présidé à la composition des façes principales, se retrouvait encore sur les toitures, et là comme ailleurs il était employé à mettre en évidence, en les embellissant et sans rien d'arbitraire, les nécessités de la construction. On obtenait ainsi une harmonie générale et une vérité qui se doivent rencontrer dans toutes les œuvres d'art, et surtout dans celles qui sont du domaine de l'architecture. Dans le moyen âge cette obligation était bien sentie, et les gouttières saillantes, les chéneaux dentelés qui concourent si puissamment à l'effet des édifices de cette époque, témoignent assez de l'habileté avec laquelle on a su y obéir. Nos architectes modernes semblent malheureusement se peu soucier de pareille perfection sur les monumens qui présentent le plus de richesse architectonique, ou bien ils placent, en les parsemant de grossières cheminées, des couvertures semblables à celles de nos plus mesquines habitations, et alors disparate complète entre la partie située de l'un et de l'autre côté de la corniche; ou bien ils masquent ces couvertures par des balustrades ou des attiques, et renoncent à toute vérité; ils introduisent, en

quelque sorte, le mensonge dans leurs constructions en leur faisant indiquer une terrasse ou un promenoir alors qu'il n'en existe pas.

On a trouvé à différentes époques, et on trouve encore journellement une grande quantité d'antefixes: ces ornemens forment une classe particulière d'antiquités dont le principal intérêt résulte de la variété de composition qu'on y observe. Les anciens y donnaient en effet un libre cours à leur imagination, tantôt c'étaient de gracieux enroulemens de feuilles d'acanthe, tantôt des têtes symboliques, tantôt de bizarres figures d'hommes ou d'animaux. Nous en donnons ici quelques exemples dessinés au dixième de leur grandeur.



L'antéfixe n° 4 est en terre cuite, il est découpé sur ses bords, mais sa face antérieure est plane et elle est peinte en jaune et en noir; il a été trouvé dans les ruines du temple d'Apollon à Egine. Le n° 2 est en marbre; il provient du temple de Diane à Eleusis. Les antefixes 3, 4 et 5 sont d'origine romaine; le premier est tiré du portique d'Octavie à Rome, il est en marbre; les deux derniers sont en terre cuite modelée: l'un a été découvert à Pompéi, dans la maison dite de Diomède, l'autre est tiré de la collection de d'Agincourt. Nous n'en connaissons pas l'origine.

ANTENNES. On appelle ainsi en zoologie certains appendices mobiles, articulés, rarement rétractiles et de forme excessivement variable, que portent sur la tête un grand nombre d'animaux articulés. Leur situation, plutôt que leur ressemblance avec les véritables *cornes* des vertébrés, leur a fait donner ce nom par le vulgaire, qui désigne ainsi en général toutes les protubérances saillantes que présente le corps des animaux, et spécialement la tête. Les seuls articulés qui soient constamment dépourvus d'antennes, sont les arachnides; les annélides, qui ont long-temps passé pour n'en point avoir, en possèdent dans l'ordre des neréides, depuis que Savigny a reconnu pour telles des appendices plus ou moins rétractiles et articulés, que ces animaux portent sur la tête au nombre de cinq. Les crustacés en ont presque tous quatre, et les myriapodes, ainsi que les insectes, jamais au-delà de deux.

Dans les deux premières classes (crustacés et myriapodes) qui ne subissent point de métamorphose proprement dite, les antennes sont, au sortir de l'œuf, à la longueur près et au nombre des articles, telles qu'elles resteront pendant toute la vie de l'animal; mais chez les insectes elles subissent des changemens considérables. Beaucoup d'entre eux n'en présentent aucun vestige à l'état de larves. Chez d'autres, elles sont à peine visibles, composées d'un petit nombre d'articles et rétractiles, c'est-à-dire qu'elles peuvent se retirer dans l'intérieur de la tête; on en voit même dont les articles rentrent les uns dans les autres comme les tubes d'une lunette; enfin chez quelques-uns, tels que les punaises, les sauterelles, les grillons, elles ne diffèrent en rien d'essentiel de celles de l'insecte parfait. C'est dans ce dernier qu'elles méritent d'être spécialement étudiées, leurs innombrables variations fournissant d'excellens caractères pour distinguer les divers groupes entre eux, et souvent les deux sexes, le mâle les ayant dans beaucoup d'espèces plus longues que la femelle, ou branchues, rameuses, pectinées, etc., tandis qu'elles sont simples chez cette dernière.

Le nombre des articles dont sont composées les antennes varie de deux ou trois jusqu'à deux cents, et au-delà; elles atteignent sous ce rapport leur maximum chez les crustacés, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en examinant celles d'une écrevisse et surtout d'une langouste. Parmi les insectes, il n'y a guère que les lépidoptères, les orthoptères et les hemiptères, chez qui les articles soient également très multipliés; dans les autres ordres, ils paraissent soumis, à cet égard, à des lois dont ils s'écartent peu. Chez un coléoptère, par exemple, on en compte rarement au-delà de onze; mais au-dessous de ce nombre, il existe toutes les différences imaginables. Ce n'est pas la quantité d'articles qui détermine la longueur absolue de l'antenne, mais l'alongement de chacun d'eux en particulier, beaucoup d'insectes ayant des antennes composées d'un grand nombre d'articles, et très courtes, *et vice versâ*. Ces articles, qui ont une forme plus ou moins tubulaire, et qui s'articulent les uns avec les autres par un ligament membraneux, jouissent d'un mouvement propre, et permettent à l'antenne de se fléchir dans tous les sens.

Ces organes n'offrent pas moins de différence dans leur situation; ils sont tantôt placés au-dessus de la bouche, entre les yeux, et à découvert; tantôt sous un rebord de la tête, et ainsi cachés en partie; très rapprochés ou écartés à leur base, libres ou reçus au repos dans une rainure du thorax; entourés par les yeux à leur naissance, ou placés en dehors, etc. Quant aux formes qu'ils affectent, il serait à peu près impossible d'en donner une idée par une simple description, et il est nécessaire pour cela de recourir aux figures.



(Antennes brisées.)

Les entomologistes distinguent d'abord les antennes en *droites* et *brisées*, selon qu'elles sont tout d'une venue, ou qu'une partie de leurs articles fait un coude avec l'autre. Dans ce dernier cas, c'est toujours le premier article qui

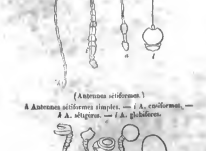
à lui seul constitue la partie restée droite, comme on le voit dans la figure ci-jointe.

Les antennes peuvent ensuite se partager en trois grandes classes : celles qui sont *filiformes*, ou d'une grosseur égale dans toute leur étendue ; celles qui sont *sétiformes*, ou diminuant graduellement de la base au sommet, et celles en *massue*, c'est-à-dire qui se terminent par un bouton plus ou moins gros, formé par un épaississement des derniers articles. Chacune de ces classes se subdivise ensuite en une infinité d'autres dont nous allons donner quelques exemples. Nous remarquerons seulement ici que les antennes *brisées* se terminent toujours en massue.



(Antennes filiformes.)

a Antennes capillaires. — *b* A. fusiformes. — *c* A. dentées. — *d* A. moniliformes. — *e* A. subitement grossies (*subito incrassatæ*). — *f* A. bi-pectinées. — *g* A. bi-pectinées, autre espèce.



(Antennes sétiformes.)

h Antennes sétiformes simples. — *i* A. ensiformes. — *k* A. sétigères. — *l* A. globifères.

(Antennes en massue.)

m Antennes à massue tuniquée. — *n* A. à massue tuniquée, autre espèce. — *o* A. à massue solide. — *p* A. à palette. — *q* A. à massue lamellée.

Ce petit nombre d'exemples suffira pour donner une idée de l'infinie variété que la nature s'est plu à mettre dans ces organes, sur l'usage desquels les naturalistes sont encore dans l'indécision la plus complète. A l'exception de la vue et du goût, on y a placé tour à tour le siége des sens. Les uns, et ce sont ceux dont l'opinion est la plus probable, les regardent comme des organes spécialement affectés au tact : d'autres, considérant que les insectes jouissent incontestablement des sens de l'odorat et de l'ouïe et ne présentent pas d'appareils spéciaux pour ces deux espèces de sensations, ont avancé qu'elles résidaient dans les antennes. On a beaucoup disputé à ce sujet sans être plus avancé qu'auparavant. Peut-être toutes ces opinions sont-elles fausses, et les antennes sont-elles le siége d'un sens particulier dont, par conséquent, nous ne pouvons nous faire aucune idée. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans une foule d'occasions ces animaux les perdent sans paraître souffrir beaucoup de cette mutilation. Il faut ajouter cependant qu'Huber les ayant coupées à des fourmis, a vu ces dernières tomber dans une agitation subite et se livrer à des mouvemens extraordinaires analogues à ceux qui suivent les lésions de certaines parties du cerveau.

L'anatomie philosophique peut encore envisager les antennes sous un point de vue plus élevé, et se demander si ces organes sont une création nouvelle propre aux seuls articulés, ou s'ils ont leurs analogues dans les autres séries du règne animal. Néanmoins on n'a pas encore tenté, que nous sachions, de rechercher quelles pièces des vertébrés ou des inarticulés elles représentent ; mais en comparant les articulés entre eux sous ce point de vue, on arrive à des résultats assez importans. On voit, par exemple, que dans les arachnides, qui n'ont point d'antennes, ces organes n'ont pas disparu complètement, mais se sont modifiés pour faire partie de la bouche, où ils jouent le rôle de mandibules. Suivant cette comparaison chez les crustacés et les insectes, quelques entomologistes ont cru reconnaître dans les antennes des premiers les ailes dont ils sont constamment dépourvus, et chez les seconds des appendices de la partie inférieure du corps, ou, en d'autres termes, des pattes qui, transportées à la partie supérieure, se sont modifiées pour remplir de nouvelles fonctions. Mais on sent que la preuve de pareilles spéculations ne peut tomber sous le sens, et que la question finit par se réduire à une pure dispute de mots.

Nous aurons encore occasion de revenir sur les antennes au mot INSECTES, et nous y renvoyons le lecteur pour le complément de ce qui précède.

ANTHARA ou ANTARA, fils de Cheddad, de la tribu d'Abs, est un des sept poètes arabes, auteurs des Moallakas. Il est difficile de déterminer précisément l'époque de sa naissance. Quelques passages de son poème nous montrent qu'il avait pris part à la fameuse guerre que les deux tribus d'Abs et de Dhobian se firent durant quarante ans, par suite d'une gageure faite à propos d'une course entre les deux chevaux Dahes et Gobra. Les recherches de M. de Sacy ont prouvé que cette guerre eut lieu au commencement du règne de Nouchirvan, roi de Perse, et par conséquent peu de temps après l'année 531 de notre ère. Un autre poète arabe, Caab ben Zoheir, également impliqué dans cette sanglante querelle, composa, outre un poème dans lequel il chante quelques évènemens de cette guerre, un autre poème qui est l'éloge de Mahomet ; et comme il est postérieur de quelques années à Antara, il est probable que celui-ci mourut aux environs de l'époque de Mahomet. Antara, issu par son père d'une famille illustre, ne l'était point par sa mère, qui était Abyssine et esclave. Cette origine, conformément aux usages des anciens Arabes, le mettait au rang des esclaves, et lui ouvrait pour toute carrière celle des travaux avilissans relatifs à la conduite des chameaux. Un jour, Cheddad, engagé dans un combat inégal, et ne songeant plus qu'à son propre salut, se tourne vers lui, et lui dit : « Esclave, charge l'ennemi. — Comment ? lui répond Antara, ce n'est pas là le métier d'un esclave. — Qu'importe, charge-le, et je te fais libre. » Antara s'élance aussitôt sur les cavaliers, les repousse avec vigueur, en fait un grand carnage, et recouvre les troupeaux enlevés à sa famille. A la suite de cette action d'éclat, Cheddad affranchit son fils, qui se montra digne de soutenir son honneur et celui de sa tribu. Étant un jour raillé

sur son origine d'esclave, il répondit à ses détracteurs par ce distique : » Une moitié de moi descend du plus illustre d'Abs : — le reste, je sais le défendre par mon épée terrible. » Une longue carrière, remplie de traits nombreux de bravoure et de générosité, le rendit célèbre dans toute l'Arabie, et lui valut le surnom d'*Aboulfeouaris* et d'*Antara-el-Feouaria* (Père des cavaliers, Antara des cavaliers). Indépendamment de ses titres à la gloire militaire, il en eut encore d'autres non moins prisés par les Arabes, les titres à la gloire poétique. Antara, dans sa *Moallakh*, poème de soixante-quinze distiques, aussi bien que dans divers fragmens dispersés dans les écrits des commentateurs, chante ses exploits, ses combats avec les héros arabes, ses amours pour Abla, fille d'une tribu ennemie, vante sa générosité, et le brillant usage qu'il sait faire de sa fortune. Bien qu'à notre avis Antara soit inférieur à Amrialkais pour la délicatesse des peintures et l'abondance du style, les philologues arabes racontent cependant que toutes les fois que Mahomet entendait réciter les vers de ce poète, il s'écriait qu'il n'y avait parmi les Arabes aucun homme qu'il eût autant désiré de connaître qu'Antara; ce qui semble bien prouver, comme nous l'avons dit, qu'à cette époque Antara ne vivait déjà plus. Les aventures d'Antara ont formé longtemps le sujet des récits, des conversations choisies et spirituelles, dirigées par les plus habiles et les plus éloquens, pendant les haltes des caravanes et le repos des voyageurs. Sa vie a dû, en effet, reproduire fortement les traits distinctifs des mœurs arabes, puisqu'on l'a jugée digne de devenir la base d'un ouvrage intitulé *Aventures d'Antara*, formant 40 volumes in-folio. On peut consulter sur cette espèce d'épopée arabe la notice qu'en a donnée M. Caussin de Perceval, dans le *Journal Asiatique*, cahier d'août 1833.

ANTHÉMIUS. L'empereur Constance, qui fit venir d'Egypte à Rome le grand obélisque qui décore aujourd'hui la place Saint-Pierre (Constancius Flavius Julius), fils et successeur en Orient de Constantin-le-Grand, eut un règne en proie à toutes les dissensions religieuses de l'orthodoxie et de l'arianisme. Paul, alors évêque de Constantinople (340, 350), chrétien plein de zèle, opposé aux ariens, fut tour à tour exilé, rappelé, déposé par l'empereur Constance, favorable aux hérésiarques par inclination, mais ramené par politique à l'opinion générale. Les conciles succédaient aux conciles; ceux-ci confirmant la foi de Nicée soutenue par Athanase, ceux-là l'infirmant. Enfin Constance se déclara ouvertement pour les ariens, et envoya à Philippe, préfet du prétoire, l'ordre de chasser Paul de son siége; Philippe remplit avec modération cette volonté souveraine, et, pour éviter une sédition, il fit partir secrètement l'évêque de Constantinople : Paul fut entraîné en Arménie, dans les deserts du mont Taurus, là où Jean Chrysostôme fut, quelques années plus tard, exilé luimême.

Anthémius, dont nous allons parler, était petit-fils de Philippe, ce préfet du prétoire qui le premier nous offre un exemple de la sagesse qui semble être un don de cette famille. D'abord ambassadeur auprès des Perses, qui livraient à l'empire d'Orient de si rudes et renouvelés assauts, Anthémius fut ensuite maître des offices du palais sous le règne d'Arcadius, successeur du grand Théodose; consul en 405, il fut la même année nommé préfet du prétoire, et l'année suivante patrice. Ce fut à cette occasion que Jean Chrysostôme lui écrivit : « Je félicite le consulat et le patriciat d'être si bien placés, au lieu de vous louer d'avoir réuni ces deux dignités : la vertu, à l'abri de votre tribunal, trouvera un asile assuré, et le temps de votre magistrature sera pour tout l'Orient une longue fête. » L'empereur Arcadius n'était cependant que l'esclave des ambitieux qui déchiraient l'empire, et livraient aux Barbares ses provinces et ses trésors, Rufin le grammatiste, l'eunuque Eutrope et Gaïnas, général des Goths; car déjà les Barbares étaient admis à servir l'empire, par suite de l'extinction de l'esprit militaire chez les Romains, ou de la dépopulation causée par tant de troubles. Ainsi, tandis qu'Alarie ravageait ses états que Stilicon, général de son frère Honorius, s'efforçait à défendre, l'arianisme désolait la religion que soutenait Jean Chrysostôme au milieu de ses persécutions. Enfin Théodose II, fils d'Arcadius, succéda à son père en 408; il n'avait alors que sept ans. L'empire d'Orient, agité, épuisé, avili, menaçait de devenir la proie des Barbares; la sagesse d'Anthémius pendant la minorité de Théodose retarda ces malheurs; il conserva au jeune empereur son heritage. Habile homme d'état, il traita avec les Perses, il contint les Barbares par la fermeté et la douceur, et les maintint au-delà du Danube; enfin, il arrêta les violences des sectes qui partageaient Constantinople, et fit, en 413, enfermer la ville d'une nouvelle enceinte de murs. Il réprima les intrigues des officiers de la cour, et envoya des secours à Honorius, oncle de Théodose, enfermé dans Ravenne par les Goths. Voulant enfin se retirer des affaires publiques, il donna pour appui, pour guide et pour conseil à Théodose-le-Jeune, qui possédait de douces vertus, sans aucune des qualités d'un empereur, sa sœur Pulchérie (Ælia Pulcheria Augusta), qu'il fit declarer Auguste en 414; jeune princesse de deux ans seulement plus âgée que lui, mais qui déjà montrait de hautes vertus, l'unique entre les descendans du grand Théodose qui semble avoir hérité de son courage et de son génie. Alors Anthémius se démit du pouvoir, et depuis vécut dans l'obscurité.

Peut-être la sagesse d'Anthémius triompha-t-elle de guerre lasse, dans une sorte d'assoupissement entre les querelles des ariens, qui avaient atteint toute leur violence, et celles des nestoriens qui allaient surgir, entre les ravages d'Alarie en Orient (voir ALARIC) et la prochaine venue d'Attila, entre les exploits sanglans des Goths en Occident et l'arrivée de Genséric. Son influence cependant releva une partie des voies déjà oubliées du grand Théodose. Mais que peuvent de sincères efforts dans les convulsions de l'humanité! Rien désormais ne pouvait plus arrêter les Barbares. De ce qui restait des légions romaines, Constance avait vu périr la division d'Orient sur la Drave, dans une bataille sanglante contre le rebelle Magnence. Julien, son successeur, amena la division d'Occident des Gaules et de l'Italie jusqu'aux bords du Tigre, et elle s'ensevelit dans sa gloire aux plaines de Maranga, où Julien lui-même fut tué (363). Dernier rejeton de la famille de Constantin, échappé à la sanglante tragédie de ses funérailles, Valens, qui lui succéda, tenta de coloniser les Barbares pour mieux les soumettre; il les souleva contre lui, et périt dans une défaite générale (378). Cependant Théodose s'efforça de rallier les restes épars des forces de l'empire; il y parvint en Orient, et ce fut son triomphe; mais il mourut lorsqu'il achevait sa tâche en Occident (395). Il eut pour successeur Arcadius, et toute cette sagesse d'Anthémius, impuissante sans doute sous le règne de ce prince, aboutit à faire passer doucement la minorité de Théodose II, que continua l'influence de Pulchérie.

ANTHÉMIUS, empereur d'Occident, était par sa mère petit-fils du précédent. Il n'offre à l'historien qu'un de ces caractères doux, mais sans relief, aussi incapables de prévenir le mal que de le concevoir, et toujours près du sacrifice, ne se sentant point l'énergie de la lutte. En faisant la part des temps et des mœurs, au goût des arts près, il ressemble assez au bon roi René, et pour compléter l'ensemble, notre Louis XI a bien quelques traits de Ricimer, ce ruse ambitieux, dédaignant la pourpre, et ne voulant de maître que de son choix. Ricimer, d'origine suève, et par sa mère petit-fils de Vallia, roi des Visigoths, qui remporta une victoire complète sur les Alains, au pied des Alpes Juliennes (voir ALAINS), avait rendu de grands services à l'Italie en balayant les Barbares; mais, consul et

patrice, il faisait et défaisait à son gré les empereurs, et fatiguait l'Italie et le peuple romain de sa tyrannie. Sur la demande des peuples d'Occident, Léon Ier, empereur d'Orient, éleva Anthémius à l'empire; Ricimer, tout-puissant, voulut bien confirmer ou soutenir cette nomination, sous la condition secrète que le nouvel empereur le prendrait pour gendre; cette condition fut remplie à l'avènement d'Anthemius, et l'Italie crut respirer un moment sous un prince bienfaisant et un général redouté; mais bientôt le chef ambitieux voulut faire sentir son influence, et se retira à Milan; telle fut l'origine de la division de l'Italie en deux royaumes indépendans et jaloux. Cependant Epiphanes, évêque de Pavie, parvint à les réconcilier; mais Ricimer ne pouvait long-temps contraindre son ambition et ses fureurs. Il apprend que Léon, empereur d'Orient, vient de faire assassiner Aspar et Ardaburius, deux généraux auxquels il devait son élévation à l'empire; feignant de redouter pour lui le même sort, Ricimer marche sur Rome à la tête de son armée, composée de Bourguignons et de Suèves. Léon, en apprenant cette infraction, envoie en Italie Olybrius, consul, de l'ancienne et illustre famille Anicia, pour secourir Anthemius; mais Ricimer lui fait offrir le sceptre s'il veut se joindre à lui. Soit crainte ou trahison, Olybrius accepte la proposition de Ricimer; Anthémius, frappé par cette désertion, se réfugia dans une église, tandis qu'un Gaulois fidèle, nommé Bilimer, livrait un dernier combat sur le pont d'Adrien, où il fut défait et tué. Anthémius fut massacré, Rome saccagée (472). Anthémius laissa trois fils et sa fille, mariée à Ricimer; l'un de ses fils, nommé Marcien, fut sur le point d'arracher l'empire d'Orient, en 479, à Zénon l'Isaurien, celui qui, sous le nom de Trascalcée, avait de ses mains tranché les têtes d'Aspar et d'Ardaburius, sur l'ordre de Léon, et qui, pour récompense, avait épousé Ariane, fille de l'empereur.

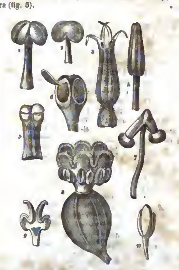
ANTHÈRE (Botanique). Partie de l'étamine où est renfermée la poussière destinée à féconder les jeunes graines (voyez Etamine et Pollen). Elle est habituellement formée de deux petites poches ou petits sacs qu'on appelle *loges* (*loculi*), et qui sont elles-mêmes divisées en deux parties par une cloison longitudinale; quelquefois, comme dans les conifères, les épacridées, les malvacées (fig. 2), elle ne se compose que d'une loge. Dans le jonc fleuri et le tetratheca de la Nouvelle-Hollande, elle présente quatre poches, dues peut-être à un plus grand développement de la cloison moyenne; dans l'if, elle en a huit ou dix, vraisemblablement parce qu'elle-même est formée de la réunion de plusieurs anthères.

On distingue dans chaque anthère la *face* et le *dos*. La face est indiquée par le sillon que laisse à l'extérieur de chaque loge la cloison qui la divise intérieurement: c'est de ce côté que le pollen s'échappe à l'époque de la fécondation; le dos est le côté opposé. Quand la face est tournée vers le centre, ce qui est le cas le plus fréquent, les anthères sont dites *introrses*: on les dit *extrorses* lorsque c'est leur dos qui est dans cette position.

L'anthère est attachée au filet de l'étamine, tantôt par sa base, et l'on dit alors qu'elle est *dressée*; tantôt par sa face dorsale tout entière; ce qu'exprime l'épithète *adnée* ou *adhérente*: tantôt par un point seulement de cette face, et alors elle devient *oscillante*; quelquefois enfin par son sommet. Ses loges affectent aussi des positions diverses l'une par rapport à l'autre: ainsi elles sont ou immédiatement juxtaposées, soit côte à côte, ce qui est le cas le plus fréquent, soit dos à dos; ou médiatement réunies, soit par le prolongement du filet, soit par un corps particulier qu'on nomme le *connectif*. Ce dernier acquiert quelquefois un développement remarquable, et écarte les loges l'une de l'autre, comme on peut le voir dans les commélinées, les mélastomes, et surtout la sauge (fig. 7, 9, 10).

Sous le rapport des formes, les anthères sont encore plus variées, et elles se compliquent quelquefois par la division ou le prolongement de leurs parties terminales (fig. 3), comme, par exemple, dans un grand nombre de graminées, les andromèdes, l'airelle myrtille, le laurier rose, etc. Dans la plupart des fleurs, les anthères sont libres et isolées les unes des autres; mais quelquefois elles se soudent entre elles, tandis que les filets restent libres; et c'est par ce caractère que se distinguent la *syngénésie* de Linné, ou la vaste famille des composées, que pour cette raison Richard a appelées *synanthérées*; quelquefois, tout en restant isolées les unes des autres, elles semblent naître avec le stigmate d'un support commun, que M. Ach. Richard appelle *gynostème* (fig. 8): cela arrive lorsque les étamines se soudent par les filets avec le style, comme dans les aristoloches et les orchidées.

C'est à l'époque de l'épanouissement de la fleur que l'anthère s'ouvre. La déhiscence a lieu le plus souvent par la suture longitudinale de chaque loge; mais quelquefois le pollen se fait jour par des pores ou des fentes situées de diverses manières (fig. 5); dans les érica et les solanum, il sort par un trou situé au sommet de chaque loge; quelquefois il s'échappe à mesure que de petites valves se soulèvent et s'enroulent de bas en haut, par exemple, dans le laurier et l'épine-vinette (fig. 6), ou que la loge se sépare en deux valves, dont la supérieure forme opercule, comme dans le pyxidanthera (fig. 5).



(Anthères diverses.)

Un auteur allemand, M. Purkinje, qui a fait récemment des recherches sur la structure anatomique des anthères, a trouvé dans chaque loge, sous la membrane extérieure qui est le prolongement de l'épiderme général, une membrane interne, composée d'une couche de cellules, dont les formes, très variées, restent cependant semblables dans un assez grand nombre de familles, et qui sont séparées les unes des autres par des fibres déliées qui paraissent élastiques. Si cette élasticité est réelle, elle expliquerait en partie la déhiscence des anthères, et le mouvement qu'on imprime à celles de plusieurs carduacées et de centauriées quand on les pique.

ANTHOLOGIE. On désigne en général par ce mot, qui, d'après son étymologie grecque, signifie littéralement

bouquet de fleurs, un recueil varié de morceaux de poésie brillans et fleuris; mais on l'emploie plus particulièrement pour désigner divers recueils d'anciennes épigrammes grecques.

Méléagre, natif de Gadare, en Syrie, est le premier qui, ayant réuni les meilleures épigrammes de quarante-six poètes grecs, s'avisa de donner à son recueil le nom d'Anthologie. Son ouvrage, composé environ soixante ans avant J.-C., était un véritable bouquet poétique arrangé avec beaucoup d'art, et où chaque auteur représentait réellement une fleur, Anytès le lis, Sapho la rose, etc. Après Méléagre, et probablement sous le règne d'Auguste, Philippe de Thessalonique composa un autre recueil tiré seulement de quatorze poètes. Diogénianus d'Héraclée, Strate de Sardes, tous deux contemporains d'Adrien, et Agathias, qui vivait sous Justinien, firent aussi des anthologies. De toutes ces collections aucune n'est arrivée jusqu'à nous; mais on doit peu les regretter, parce qu'il est très probable qu'elles sont en grande partie reproduites dans les deux recueils plus modernes qui nous restent.

De ces deux dernières anthologies, l'une est due à Constantin Céphalas qui la composa au x[e] siècle; l'autre à Maxime Planude, moine grec de Constantinople, qui vivait quatre siècles plus tard. Bien que celle-ci soit mal ordonnée, sans art et sans goût, elle est la plus connue, parce qu'elle est imprimée depuis plus long-temps. Le manuscrit de l'autre, celle de Céphalas, qui est plus complète et bien supérieure, ne fut trouvé qu'en 1606, par Saumaise, dans la bibliothèque de Heidelberg. François Guiet en eut une copie qui, à sa mort, passa à Ménage, et qui depuis a fait long-temps partie des manuscrits de la bibliothèque du roi. C'était un in-folio en papier de soixante feuillets fort bien écrit, de la main de Guiet, avec un grand nombre de notes pour l'intelligence du texte. Ce recueil, qui doit être aujourd'hui à Heidelberg, est de plus de sept cents épigrammes: le tout fait environ trois mille vers. Il est divisé en cinq parties ou livres. La première et la seconde ne contiennent que des épigrammes excessivement licencieuses, dont quelques unes sont curieuses comme détails de mœurs; la troisième a pour titre *epigrammata anathematika*. C'est ainsi qu'on nommait les épigrammes qui servaient d'inscriptions aux offrandes que l'on faisait aux dieux. La quatrième ne contient que des épitaphes; la cinquième, qui est la plus variée, renferme des épigrammes sur divers sujets, dont quelques uns sont inventés à plaisir. L'auteur du recueil les nomme *epigrammata epidectika*, épigrammes d'ostentation, de luxe, où le poète ne cherche qu'à faire briller son esprit. Il ne faut pas croire pourtant que ces dernières soient précisément ce que nous nommons aujourd'hui des épigrammes. En effet, pour nous l'épigramme est un trait de satire d'un tour ingénieux et piquant, renfermé en un petit nombre de mots: ce que nous y désirons surtout, c'est un trait vif, une chute imprévue qui étonne, ou mieux encore, une pointe spirituelle et acérée. Mais chez les Grecs l'épigramme n'était, dans l'origine, qu'une simple inscription, comme l'indique la signification propre du mot; c'était tout simplement un ou plusieurs vers que l'on gravait sur le frontispice d'un temple, sous un trophée, sous une statue, ou sur un tombeau; et plus tard, lorsque la simplicité naïve de l'épigramme grecque s'altéra pour faire place à l'élégant badinage d'un esprit plus raffiné, ce ne fut pas seulement les traits de satire qu'on désigna sous ce nom, ce fut aussi les éloges délicats, les pensées originales, et, en général, les maximes finement exprimées de la morale, de la politesse et du goût. En un mot, l'épigramme grecque tenait à la fois du proverbe, de l'épigramme moderne et du madrigal. En vieillissant, l'humeur de l'épigramme, si enjouée, si capricieuse chez les Grecs, s'altéra de plus en plus: chez les Latins elle était déjà plus méchante, et elle préférait la médisance à l'éloge; chez nous, elle est constamment mordante et ne pense qu'à nuire; mais à force d'esprit elle se fait souvent pardonner sa causticité.

La liste des poètes qui ont contribué à l'anthologie de Céphalas s'élève à plus de cent, parmi lesquels on remarque des noms illustres: Pausanias, Philoxène, Proclus, Thalès de Milet, Simonide, Pythagore, etc. Il y en a trente, pour le moins, dont on n'avait rien dans l'anthologie imprimée avant la découverte de Saumaise; et ces trente ne sont pas tous des hommes vulgaires, puisqu'on compte parmi eux Archiloque, Pythagore, Thalès, Eschine, Proclus.

La meilleure et la plus moderne édition de l'anthologie grecque est celle de Jacobs, imprimée à Leipzig en 1813. Nous allons en traduire deux épigrammes qui sont peu connues, et qui nous paraissent mériter de l'être. La première était gravée sur un tombeau:

« Née en Lybie, ensevelie à la fleur de mes ans sous la » poussière Ausonienne, je repose près de Rome, le long de » ce rivage sablonneux. L'illustre Pompéia, qui m'avait » élevée avec une tendresse de mère, a pleuré ma mort et » a déposé mes cendres dans un tombeau qui m'égale, » pauvre esclave, aux Romaines libres. Les feux de mon » bûcher ont prévenu ceux de l'hymen qu'elle me préparait. » Le flambeau de Proserpine a trompé nos vœux. »

On voit que cette épigramme est une véritable épitaphe. La seconde, que nous allons citer, en diffère autant par le ton qui y règne, que par le fond même du sujet. Elle est d'Antipater de Thessalonique, qui vivait du temps d'Auguste, et elle célèbre l'invention alors nouvelle des moulins à eau:

« Femmes, qui fatiguez vos bras à moudre le blé, reposez-» vous; laissez les coqs vigilans chanter au lever de l'aurore, » et dormez à votre aise. Ce que faisaient vos mains labo» rieuses les Naïades le feront; Cérès le leur a ordonné. Déjà » elles obéissent; elles s'élancent jusqu'au bout d'une roue, » et font tourner un essieu; l'essieu, par les rayons qui » l'entourent, fait tourner avec violence la masse pesante » des meules qu'il entraîne. Nous voilà revenus à la vie heu» reuse, calme et facile de nos premiers pères: nous n'avons » plus à nous inquiéter de nos repas, et nous allons jouir » enfin sans peine des doux présens de Cérès. »

Il existe une anthologie latine recueillie par Joseph Scaliger, Hindenbruch, et autres latinistes, et dont la meilleure édition est due à Pierre Burmann jeune (Amsterdam, 1759 et 1773, 2 volumes in-4°).

Les littératures orientales sont fort riches en anthologies, parmi lesquelles nous citerons le *Hamasah*. Outre les vies des poètes arabes, qui sont de véritables anthologies, on peut encore citer l'*anthologie arabe* de Grangeret de Lagrange.

On doit à M. Silvestre de Sacy une *chrestomathie arabe*: ce sont des extraits de divers écrivains arabes, tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes. Outre ce recueil, qui est une véritable anthologie, le même orientaliste a publié une *anthologie grammaticale arabe*; c'est une collection de morceaux choisis de divers grammairiens et scholiastes arabes, accompagnée d'une traduction française, et enrichie de notes qui rendent cet ouvrage extrêmement utile à tous ceux qui voudront se familiariser avec la littérature orientale.

ANTHRACITE. Ce nom, dérivé du mot grec *anthrax* (charbon), désigne certaines variétés de combustibles minéraux. On sait que ces substances si éminemment utiles à l'homme sont le produit d'une transformation qui s'est opérée sur de grandes masses de végétaux enfouis dans le sein de la terre, par les révolutions de la surface du globe. Les empreintes de végétaux que l'on rencontre en si grande abondance dans les mines de charbon de terre, sont de suffisans témoignages de cette origine. Il est aisé de concevoir que les végétaux renfermés dans les divers dépôts de sédiment qui recouvrent la surface du globe, ont dû croître sur

les terrains qui dominaient les mers au fond desquelles ces dépôts se sont formés. C'est donc dans la flore souterraine qu'il a fallu étudier la végétation des premiers âges du globe : aujourd'hui la pensée peut rendre leurs caractères distinctifs aux forêts qui recouvraient, à diverses époques, les îles et les continens qui ont surgi successivement au-dessus des eaux.

Il est difficile d'établir une classification naturelle dans les combustibles du règne minéral. Une classification purement géologique les rangerait dans un ordre différent qu'une analyse fondée sur les caractères chimiques ou minéralogiques, ou enfin sur leurs usages industriels. Cependant, dans un aperçu général, et en écartant de nombreuses exceptions de détail, on peut dire que les caractères des combustibles sont liés par des relations assez constantes avec l'âge des terrains qui les renferment. En général, l'organisation végétale a été d'autant mieux conservée dans les charbons de terre, que les dépôts de sédiment qui les renferment ont été formés à des époques plus récentes. Le nom d'anthracite est donné particulièrement aux variétés de charbon de terre qui ont le moins conservé les caractères de leur origine : il s'applique par conséquent aux combustibles des dépôts de sédiment les plus anciens, c'est-à-dire des terrains dits intermédiaires, dont la formation a précédé la période houillère, pendant laquelle se sont formées les plus grandes masses de combustible minéral.

L'anthracite est composé essentiellement de carbone pur associé à une petite quantité de principes végétaux volatils, et mélangé accidentellement de quelques substances étrangères, telles que la pyrite de fer, des matières terreuses, etc. Sa couleur est le noir opaque, et sa texture est assez variable; celle-ci est souvent compacte, et plus rarement vitreuse ou lamellaire; comme beaucoup de variétés de charbon provenant de la carbonisation de substances végétales et animales, l'anthracite a souvent un éclat métallique très prononcé; sa pesanteur spécifique, variable avec la texture, est 1,6 pour les variétés pures et bien compactes.

L'anthracite, contenant seulement une petite quantité de substances volatiles, est toujours d'une combustion difficile : c'est surtout sous ce point de vue qu'il se distingue nettement des houilles proprement dites, lesquelles perdent souvent, par la calcination en vase clos, plus de la moitié de leur poids de substances volatiles. Les matières que la calcination peut dégager de l'anthracite s'élèvent rarement à plus de 8 pour 100 : elles se composent toujours en partie d'eau hygrométrique absorbée par le minéral, quel que soit son degré de compacité. Cette eau, en se dégageant violemment par l'application de la chaleur, produit souvent dans l'anthracite l'effet de décrépitation qui est si marqué dans le sel marin. Cette décrépitation divise instantanément l'anthracite en très petits fragmens qui obstruent le passage de l'air dans les foyers où on voudrait le brûler, et forme ainsi le plus grand obstacle à l'emploi de ce combustible dans les arts.

Vu sa compacité et sa composition chimique, l'anthracite est encore plus difficile à embrâser que le coke, ou charbon obtenu par l'expulsion des matières volatiles contenues dans les houilles. Il ne peut être brûlé, en général, que dans un milieu porté à une haute température; il faut par conséquent l'employer toujours en assez grandes masses. Son principal usage est la cuisson de la chaux et des poteries, le chauffage des fours de verreries, le chauffage domestique, etc.

Comme on l'a dit ci-dessus, l'anthracite se trouve communément dans les terrains intermédiaires; mais on a indiqué aussi des combustibles entièrement identiques avec l'anthracite, par leurs caractères minéralogiques et chimiques, dans les formations plus récentes, et jusque dans les terrains de craie. A mesure que les sciences géologiques prennent plus de précision, on s'accoutume à l'idée de ne plus attacher tels et tels caractères particuliers aux roches et aux minéraux de chaque terrain. La cause qui a donné aux combustibles des terrains intermédiaires les caractères de l'anthracite a pu agir aussi dans des terrains plus récens, et y produire le même effet. C'est ainsi, par exemple, que l'épanchement de matières ignées dans les roches qui composent la chaîne des Pyrénées et des Alpes, a donné aux dépôts secondaires les plus modernes (la craie) des caractères tout différens de ceux que l'on observe dans les lieux où ces terrains sont éloignés de causes perturbatrices. Si ces causes ont pu donner à des roches modernes les caractères ordinaires des roches anciennes, il n'est pas étonnant qu'elles aient produit le même effet sur les combustibles qui y sont contenus, et qu'elles aient transformé en anthracite des houilles et des lignites, en expulsant leurs parties volatiles. Il existe en effet des combustibles jouissant des propriétés qui viennent d'être assignées à l'anthracite, dans les terrains secondaires des Pyrénées et des Alpes.

La France possède des dépôts importans d'anthracite dans les départemens des Hautes-Alpes, du Gard, de l'Isère, de la Mayenne et de la Sarthe. Dans ces derniers, les terrains intermédiaires forment la base d'une contrée dont le sol maigre et froid est naturellement rebelle à la culture; mais ce sol ingrat renferme dans son sein les substances qui doivent le fertiliser, l'anthracite et la pierre calcaire. La chaux employée pour l'amendement de ces terrains produit de si utiles résultats, que dans le département de la Mayenne, où les entreprises d'exploitation de l'anthracite ne datent que d'un petit nombre d'années, la valeur des terres a déjà augmenté de moitié dans un rayon assez étendu autour de ces gîtes précieux. L'anthracite est également exploité avec activité dans le terrain intermédiaire du sud de l'Irlande; mais ce sont les Etats-Unis de l'Amérique du Nord qui nous offrent la contrée classique de ce combustible. Il est répandu avec une incroyable profusion dans l'état de Pensylvanie, où il existe à la fois, suivant les descriptions des géologues américains, dans les terrains houillers proprement dits, et dans les terrains intermédiaires. Le sol carbonifère couvre une grande partie de la contrée qui s'étend à l'est des Alleghanys : les exploitations d'anthracite se sont principalement développées dans les bassins de la branche orientale du Susquehannah, du Lehigh et du Schuylkill. Les couches atteignent quelquefois jusqu'à 30 mètres de puissance, et souvent elles se prolongent sur une grande étendue avec 10 mètres d'épaisseur. Pendant long-temps cette source presque inépuisable de richesse a été négligée par les Américains du Nord. Il semblait qu'une substance aussi vile par son abondance ne pouvait avoir aucun usage utile : à cet égard, les préjugés étaient tellement enracinés, qu'un propriétaire de ces terrains charbonneux, consultant, il y a vingt ans environ, un de ses correspondans de Philadelphie, sur la possibilité d'employer son anthracite pour le chauffage domestique de cette ville, celui-ci lui répondit que ce charbon était absolument incombustible, et que si le monde devait périr un jour par un incendie, ce serait sur ses terres que l'humanité trouverait son dernier refuge. Aujourd'hui ces préventions contre l'emploi de l'anthracite n'existent plus. Depuis 1820, il s'est élevé de nombreuses exploitations qui, à la faveur des nouvelles voies de communication, trouvent dans tous les états de l'est de l'Union des débouchés assurés. Dans ce pays, où la propriété des mines n'est pas distincte de celle de la surface, on a vu la valeur des terres riches en charbon augmenter au centuple dans le cours de quelques années. Les anthracites et les autres combustibles minéraux de la Pensylvanie, du Connecticut et de la Virginie, assurent à ces contrées, dans un avenir prochain, un essor industriel comparable à celui qui existe aujourd'hui sur les bassins houillers de l'Angleterre.

Le tableau suivant fait connaître la quantité d'anthracite extraite, en 1835, des mines les plus célèbres où s'exploite ce combustible. Il faut remarquer, en outre, que beaucoup

de mines de houille grasse, comme celles d'Anzin et de Fresnes, dans le nord de la France, fournissent accidentellement des variétés de houilles sèches qui offrent de nombreux passages à l'anthracite.

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.		QUANTITÉ D'ANTHRACITE extraite en 1833, en kilogrammes.	
Pensylvanie	Bassin du Lackawanna	113,454,000	491,646,000
	Bassin du Lehigh. . .	123,845,000	
	Bassin du Schuylkill. .	254,347,000	
France. . .	Hautes-Alpes.	1,840,000	42,271,000
	Gard	1,018,000	
	Isère	15,755,000	
	Mayenne	11,328,000	
	Sarthe	12,330,000	
Irlande (sud), mines de Dronagh. .			25,375,000
Total.			559,2.2 000

ANTHRÈNE. Ce genre d'insectes, créé depuis longtemps par Fabricius, appartient à l'ordre des coléoptères de la famille des clavicornes, c'est-à-dire à antennes terminées en massue.

Ce sont des insectes très petits, et qui ne mériteraient aucune attention, si malheureusement les ravages que font leurs larves dans les collections d'histoire naturelle ne les rendaient un véritable fléau pour ces dernières. Parvenues à toute leur grosseur, ces larves ont à peine deux lignes de long, et présentent une tête écailleuse, une bouche pourvue de mâchoires assez fortes, un corps composé de treize anneaux peu distincts, et des pattes écailleuses assez longues, et terminées par un petit crochet recourbé. Les poils dont leur corps est couvert sont disposés en faisceaux principalement sur les côtés, et forment, à la partie postérieure, deux aigrettes que l'animal abaisse et redresse à volonté. Ces larves vivent dans les cadavres dépouillés de chair, les pelleteries, et toutes les matières animales desséchées qu'elles rongent, et réduisent dans peu de temps en poussière.

L'insecte parfait a des habitudes moins nuisibles, et se trouve sur les fleurs en sociétés souvent nombreuses, ou dans l'intérieur des maisons. Ses caractères sont : corps ovoïde, épais, orné de petites écailles colorées qui se détachent au plus léger attouchement; antennes en massue solide se logeant dans une cavité de la partie antérieure du corselet; mandibules petites, robustes, rarement saillantes; avant-sternum dilaté à son extrémité, et recouvrant la bouche au repos; pattes contractiles, c'est-à-dire capables d'appliquer la jambe contre la cuisse, et de se coller contre le corps. Les anthrènes prennent cette position, en simulant la mort, toutes les fois qu'on les saisit. On en connaît environ vingt-cinq espèces repandues dans l'ancien et le nouveau continent, et ayant toutes des mœurs semblables. Nous en possédons six en France, dont la plus commune est l'*anthrène des musées* (*anthrenus museorum*), qui est d'un brun obscur avec quelques écailles blanches éparses çà et là. C'est surtout sa larve qui fait aux collections le tort dont nous avons parlé. Une des plus jolies espèces, commune également dans les environs de Paris, est l'*anthrène de la scrophulaire* (*A. scrophulariæ*), qui se trouve en abondance sur cette plante, ainsi que sur le bouillon blanc, et qui est d'un noir foncé avec la suture des élytres rougeâtre, et trois bandes grises ondées et transversales. C'est elle que représente la figure ci-jointe.

On a imaginé plusieurs moyens pour délivrer les collections des larves de ces insectes. Les fumigations de tabac, la vapeur du soufre, le camphre, et les préparations arsenicales ont été tour à tour employées, mais rarement avec succès, surtout quand la larve est cachée dans l'intérieur d'un insecte ou d'un oiseau empaillé qu'elle dévore. Le meilleur moyen d'en délivrer l'animal attaqué, est de l'exposer à une chaleur assez considérable pour que la larve ne puisse y résister : une température de cinquante degrés du thermomètre de Réaumur suffit pour cela; mais il faut éviter de soumettre l'objet à l'action directe de la chaleur. Un de nos entomologistes les plus distingués, le docteur Boisduval, a inventé à cet effet, il y a quelques années, un appareil très ingénieux qu'il appelle *nécrentome*, au moyen duquel on obtient à volonté une température égale à celle de l'eau bouillante sans aucun inconvénient pour les objets qui y sont exposés. On en trouve une description détaillée, accompagnée d'une bonne figure, dans le *Manuel du destructeur des animaux nuisibles*, de Verardi. Nous reproduirons l'une et l'autre à l'article COLLECTIONS.

ANTHRIBE. Genre d'insectes coléoptères tétramères de la famille des curculionites, établi par Geoffroy dans son *Histoire naturelle des insectes des environs de Paris*, et adopté depuis par tous les entomologistes.

Les anthribes se distinguent facilement des autres curculionites par leur corps plus ou moins oblong ou ovoïde, un peu aplati en dessus; leurs élytres qui sont plus courts que l'abdomen, et laissent ses derniers anneaux à découvert en dessus, et leur tête, non rétrécie en arrière, prolongée en un bec assez court, large et plane. Les palpes sont assez grands et filiformes; les antennes non coudées, et terminées par une massue de trois articles; celles des mâles sont ordinairement plus longues que celles des femelles, et, dans quelques espèces, dont nous figurons une plus bas, surpassent notablement le corps en longueur.

Les larves de ces insectes sont, comme celles de tous les autres curculionites, privées de pattes, et semblables à des vers; mais elles présentent quelques particularités curieuses dans leurs mœurs. Celle de l'anthribe raboteux (*A. scabrosus*, Fabricius), petite espèce de nos pays, abondante parfois sur les ormes, est parasite, et vit dans le corps des cochenilles femelles, qui se dilate à mesure qu'elle grossit, et lui sert d'enveloppe lorsqu'elle a atteint tout son développement et va se métamorphoser en insecte parfait. Les petites branches de l'orme sont quelquefois si chargées de ces larves, qu'elles plient sous le faix, et ressemblent à des grappes de raisin, suivant l'expression de Geoffroy.

Les anthribes sont, en général, des insectes assez rares et recherchés des amateurs, tant pour cette raison que pour leurs formes quelquefois bizarres. Ils ne font, du reste, aucun tort à l'homme, qui n'en tire non plus aucun parti. Nos collections en renferment une centaine d'espèces, dont huit ou dix seulement appartiennent à l'Europe : les autres sont propres surtout à l'Amérique intratropicale et aux îles de la Sonde. Quelques unes se font remarquer par leur grande taille, la singularité des appendices dont leurs corps est pourvu, et leurs couleurs agréables. M. Schœnherr, qui en décrit 80 espèces dans son *Genera et species curculionidum*, les classe dans 20 genres, pour les noms et les caractères desquels nous renvoyons le lecteur à son ouvrage.

Nous avons choisi les deux espèces suivantes pour les faire figurer.



(Anthribe latirostre.)

Anthribe latirostre (*A. latirostris*, Fabricius). Il est long

d'environ 6 à 7 lignes; le bec est très large, médiocrement long et de couleur cendrée; le corps et les élytres sont d'un noir profond, velouté avec des bandes ondées grises; leur extrémité est blanchâtre. Cette espèce est la plus grande de toutes celles que possède l'Europe. Elle est assez rare aux environs de Paris, comme partout. Il faut la chercher pendant l'été dans les bois, sur le tronc des arbres morts, où elle se tient immobile; sa démarche est très lente, et elle ne vole jamais.



(Acanthorax longicorne.)

Acanthorax longicorne (*A. longicornis*, Gaede). Bec une fois plus long que la tête, portant les antennes à son extrémité; corse et muni sur les côtés de deux épines dirigées en avant, entre lesquelles se trouve une cavité assez profonde; corps et élytres noirs, avec un duvet d'un blanc bleuâtre distribué par taches; il est long d'environ 40 lignes. De Java.

ANTHROPOLOGIE. V. Phrénologie et Homme.

ANTHROPOPHAGIE, coutume de se nourrir de chair humaine. Nous ne donnerons point ce nom à quelques actes de férocité accidentelle dont l'histoire dans des temps de guerre ou de famine nous a conservé les exemples. Nous le réservons pour les cas où cet horrible usage est dans les mœurs et le droit commun. Les relations unanimes des voyageurs et des missionnaires qui ont connu les races indigènes des deux Amériques constatent que cette coutume était en pleine vigueur dans ces contrées. Parmi ces peuples on cite les Brésiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons: c'était une exception de trouver sur ce continent un peuple non anthropophage, comme le témoigne Charlevoix, qui observe que cette coutume ne régnait point chez les Acadiens. La relation des Indes et de la Chine faite par deux Arabes au VIIIe siècle constate l'existence de l'anthropophagie dans quelques îles de l'océan Indien, qu'ils appellent Ramni. Les navigateurs modernes l'ont trouvée dans la Nouvelle-Zélande et dans presque toute la Polynésie; on l'a découverte chez les Javanais, chez les habitans du Pegu et de la Cafrerie. Et si nous nous reportons vers les monumens de l'antiquité, nous trouvons l'existence ou les traces de cette coutume chez presque tous les peuples qui renversèrent l'empire romain. Pline la constate chez les peuplades scythes et sarmates; Strabon chez les Massagètes. On sait que les Scandinaves buvaient l'hydromel dans les crânes de leurs ennemis. Ammien Marcellin nous apprend qu'un Barbare d'Orient, auxiliaire dans l'armée romaine, se précipita, l'épée au poing, parmi les Goths arrivés devant Constantinople après la mort de Valens, et qu'en ayant tué un, il se mit à sucer le sang qui se répandait par la blessure. Et croit-on que les Alains, les Budins, les Gélons, qui, suivant le même historien, caparaçonnaient leurs chevaux avec la peau de leurs ennemis et s'en faisaient des vêtemens; croit-on, dis-je, que ces peuples sauvages, dont le corps était tatoué et couvert de cicatrices artificielles, comme chez les sauvages de nos jours, fussent bien éloignés du reste de leurs mœurs? Enfin, saint Jérôme nous dit qu'il a vu une horde bretonne, qui s'était jetée sur la Gaule, manger les cuisses des bergers et les mamelles des femmes quand ces prisonniers leur tombaient dans les mains. Il faut peut-être se tenir en garde contre le témoignage de Tite-Live, qui signale comme anthropophages les soldats d'Hannibal; quoique cela soit possible, même vraisemblable, il faut toujours se défier de l'exagération de la haine. En un mot, l'anthropophagie a régné ou règne encore chez tous les peuples, chez toutes les races d'hommes noires ou blanches, basanées ou cuivrées. Certains peuples de la Chine ont même usé de cette pratique, si l'on s'en rapporte à diverses autorités.

Quant aux Juifs et aux Grecs, si l'anthropophagie ne se trouve pas dans l'histoire, elle a retenti dans la tradition. Le livre d'Enoch, cité par saint Jude, dit que les Géans, issus du commerce des anges et des filles des hommes, furent les premiers anthropophages. On connaît les Lestrigons et les Cyclopes de l'Odyssée; on se rappelle l'histoire de Lycaon, rapportée par Ovide; Tantale, qui servit aux dieux les membres de son fils Pelops. Les vers attribués à Orphée disent qu'avant lui « les hommes se dévoraient les uns les autres et se gorgeaient de leur propre chair. » C'est là cette nourriture mauvaise dont Horace dit qu'Orphée détourna ses compatriotes. Enfin, toutes ces traditions de l'Ogre et du petit Poucet, etc., ne sont-elles pas quelque ancienne réminiscence nationale?

Quoi qu'il en soit, il paraît incontestable que l'anthropophagie a été un temps, une époque, dans le mouvement de la perfectibilité humaine. Et, d'après ce que nous pouvons remarquer chez les peuples *historiques*, il semblerait que cette époque est celle qui précéda à peu près immédiatement l'invention de l'écriture. Il paraît que cette coutume, qui aurait été une des phases de la civilisation, aurait eu elle-même ses périodes et ses diversités. Il ne faut pas, en effet, la regarder comme le produit constant et uniforme du besoin ou de la fureur. L'antiquité nous parle d'un peuple de l'Inde qui mangeait les vieillards, et même les morts de tout sexe et de tout âge, au lieu de se débarrasser de leurs cadavres par une autre sorte de sépulture. Marc Paul, au XIe siècle, dit que chez les Tartares les criminels condamnés à mort sont mangés par les prêtres; et tel a peut-être été l'usage d'un grand nombre de peuples où régnait l'usage des sacrifices humains.

Pour nous expliquer un peu l'anthropophagie, qui nous semble si bizarre, il est essentiel de nous rappeler que rien n'est plus variable que les rapports des hommes entre eux; car la variation de ces rapports constitue à peu près le développement humanitaire, que nous appelons perfectibilité. Si, remontant en esprit vers le passé, nous suivons la décroissance successive de cette idée de fraternité, d'identité humaine, fondée par le christianisme et la philosophie moderne, et si nous considérons en passant la période de l'esclavage, nous verrons qu'il a bien pu exister un système d'idées dans lequel l'homme n'aurait conçu aucun rapport, aucune *langue* commune avec l'homme, et dans lequel il l'aurait exactement regardé comme une des bêtes qu'il poursuivait à la chasse. Cette opinion pourra paraître moins singulière si l'on se rappelle les sentimens des Canadiens pour les bêtes qu'ils chassent, tuent et mangent. Ils ne semblent pas douter qu'elles n'aient de l'intelligence et qu'elles ne les comprennent comme des hommes, et ils ne se gênent pas plus pour manger les uns que les autres.

Une fois établie, on sent que l'anthropophagie peut et doit changer de forme; on sent qu'elle peut aller diminuant et se soutenir par le respect attaché au passé, long-temps après que la civilisation l'a dépassée. Nul doute qu'Orphée ne parût un audacieux novateur, un corrupteur des bonnes vieilles mœurs, pour les anciens Thraces habitués à vivre parmi les générations anthropophages. Il serait difficile et toujours incertain de suivre les variations successives de cette coutume, de la voir exister à la guerre après que le langage a réuni les hommes; de voir comment elle se mêle

à la justice et à la religion dans les sacrifices humains, et chez ces peuples où nous la voyons remplacer l'enterrement. Il serait curieux d'étudier son existence chez un peuple agriculteur et guerrier, comme les Nouveaux-Zélandais, et de la voir s'y mêler aux idées d'avenir et de vie ultérieure. En effet, M. d'Urville nous assure que ces peuples supposent qu'en mangeant un guerrier vaincu on acquiert ses qualités, sa force, son courage, sa ruse; et un des officiers de *l'Astrolabe* nous dit que les idées religieuses des Nouveaux-Zélandais leur font désirer cet honneur pour les chefs qui ont succombé dans le combat. Cette identification non seulement du corps, mais encore de la vie et des qualités de celui qui est mangé, serait donc avantageuse à lui et à celui qui le mange; ce serait une espèce de métempsycose profitable à l'un et à l'autre. Mais pour bien comprendre l'anthropophagie, comme chacun des usages des différentes époques, des différens peuples, il faudrait connaître tout le système d'idées, toute la civilisation de ces époques et de ces peuples. Or, les peuples anthropophages n'ont point laissé de monument; pour eux les souvenirs ne remontent pas au-delà de la vie et de quelques traditions devenues plus tard inintelligibles; et les vestiges des races chez lesquelles règne encore cet usage disparaissent rapidement chaque jour, sans pouvoir être étudiés par les historiens ou les philosophes dans le court intervalle d'un voyage rapide. Heureusement que cette étude curieuse pour les spéculations de la philosophie et pour le rétablissement conjectural des premiers anneaux de la chaîne historique, ne saurait présenter de grands enseignemens pour l'avenir, et que son inutilité rend son impossibilité moins regrettable.

ANTIGONE, l'un des lieutenans d'Alexandre, gouverneur de Phrygie, ensuite roi.

Alexandre, à ses derniers momens, eut, dit-on, une vue prophétique de l'avenir, et il annonça aux Macédoniens qu'il laissait après lui un inépuisable héritage de guerre et de sang. Il se peut, que son regard, aiguisé par la mort, ait vu, à travers le deuil officiel qu'affichaient ses lieutenans, percer les joies d'une ambition long-temps couvée qui déjà se repaît en espérance des lambeaux de l'empire démembré. D'ailleurs, pour prévoir ce résultat, il n'était pas besoin d'une divination supérieure : l'examen des faits suffisait.

Quels sont-ils en effet ces lieutenans, ces vice-rois qui doivent disposer du monde macédonien? En est-il un parmi eux qui ait puissance pour maintenir l'unité en subjuguant ses rivaux? Non; il y a là, et en assez grand nombre, de fortes individualités, des hommes éminens, mais tous en leur taille uniforme s'arrêtant, ce nous semble, au-dessous des limites du génie. Il aurait donc fallu que spontanément chacun fît le sacrifice de ses plus chères prétentions; que, se réduisant au simple rôle d'oligarchie militaire, quand tout les conviait à l'indépendance, ils fissent de gaîté de cœur un traité de soumission, soit à l'un d'entre eux, soit à un fantôme de roi choisi dans la famille d'Alexandre. L'histoire n'a point ces allures stoïciennes. Comment et pourquoi s'accorderaient-ils ces hommes qui, dépourvus de principe supérieur qui associe, ont tous pour se heurter les mêmes saillies aux régions inférieures de l'âme; d'autant plus âpres à la haine et aux rivalités, que nul parmi eux n'a le droit de mépriser ses compétiteurs? Serait-ce donc par amour de la grandiose unité réalisée un moment par Alexandre, qu'ils feraient abnégation de leur personnalité, de leurs longues et secrètes convoitises, de leur soif d'indépendance et de royauté? Non; il s'agit ici de satrapes égoïstes et vaniteux, de cette mesquine aristocratie qui avait cru ne conquérir l'Orient que pour le dévorer par lambeaux. L'unité pour eux, c'est tout simplement de l'étendue. Or, que leur importe l'étendue qu'ils ne possèdent pas?

Maintenant voyons l'armée qui, sous la main d'Alexandre, formait le nœud de l'empire, et en qui réside au fond le suprême pouvoir. Elle-même se compose de parties fort diverses : il y a là des Grecs et des Macédoniens, des vainqueurs et des vaincus, une cavalerie et une infanterie, des barbares de vingt nations; beaucoup de rivalités et d'antipathies. La solidarité du danger et de l'espoir en face de l'ennemi, un commun amour pour Alexandre ont fait l'harmonie; mais le danger disparu, la conquête assurée, et Alexandre mort, l'union devait se relâcher promptement. Dans le sein même de la troupe macédonienne, qui forme le noyau de cette armée, les sentimens sont douteux, peu arrêtés et complexes. Sans doute les soldats macédoniens ont pour leur général une vénération affectueuse et un peu craintive; mais les uns, chargés de gloire et de richesses, fatigués, n'aspirant plus qu'au repos, sont secrètement résolus à laisser le monde suivre son courant. D'autres, vieux soldats aussi, ont besoin jusqu'au bout d'une vie de hasards et de l'air chaud de la bataille; or, ceux-ci trouveront leur compte à un démembrement tumultueux. D'autres, enfin, récemment venus, ont à se faire une fortune et une réputation. A quoi il faut joindre l'ascendant du chef accoutumé sur les différens corps, les séductions offertes à l'ambition ou la cupidité, l'erreur ou l'entraînement de la masse, toujours bien inspirée au fond, mais, en face d'évènemens qui se précipitent, incertaine et ondoyante. Ainsi l'armée, intérieurement dévouée à la famille d'Alexandre, trempera dans toutes les usurpations de ses lieutenans.

Outre ces causes de dissolution, il y en avait aussi de plus générales et plus intimes. Toute brusque agrégation de peuples nombreux, divers, antipathiques, géographiquement distincts, est de sa nature éphémère. Sans doute avec le temps la cohésion s'établirait; mais bientôt la force qui les retient ensemble se lasse ou tombe, et alors tout se dissout. Ainsi, dans le démembrement de l'empire macédonien, les indigènes, nous le croyons, ont joué un rôle, rôle furtif, et, à cause de cela, inaperçu des historiens antiques. La Perse, dans son unité superficielle, se rattachant comme des membres factices les peuples vaincus, n'avait point absorbé leur personnalité. L'Égypte, la Syrie, l'Inde, déjà tributaires de la Perse, aussi bien que la Thrace, les villes grecques et la Perse même, entrèrent avec des nationalités encore vivantes dans la monarchie macédonienne : elles en sortirent avec des nationalités modifiées, non pas effacées. Toutefois partout, hormis en Grèce, la conquête est définitive; nulle part les indigènes n'essaient de secouer le joug, et c'est leur docilité même qui précipite la dissolution. En effet, si une sérieuse insurrection eût éclaté chez les vaincus, il est vraisemblable que l'unité se fût maintenue quelques jours plus tard. Les peuples indigènes n'agirent donc point à la surface, car la surface ne leur appartenait pas : elle était grecque et macédonienne; mais bien qu'obscure, leur action sur le démembrement ne fut pas moins énergique et efficace. Ainsi l'Égypte s'affectionnant, disent les historiens, à Ptolémée, maintient son individualité en s'associant à lui pour repousser l'invasion de Perdiccas. Ainsi les riverains de l'Euphrate, menacés d'être engloutis dans la vaste monarchie d'Antigone, se dévouent à Seleucus, le relèvent de sa ruine et lui forment un royaume qu'il transmet à ses descendans. Ainsi l'indigène de Phrygie, soumis à des maîtres lointains, regrette le temps où il a souffert sous Antigone. Ce mouvement de séparation, cette renaissance de nationalités long-temps enfouies, modifiées, mais non perdues, se poursuit jusqu'à l'arrivée des Parthes et des Romains.

Hors d'Alexandre, où est, dans l'empire, le centre de l'unité, le point solide qui, par sa force attractive, puisse retenir à soi, jusqu'à entière cohésion, tant d'élémens épars, divers, antipathiques? Où est le corps organisé et vivant, d'une assez forte vie pour absorber et s'assimiler cette masse de nations? Sera-ce la Grèce vaincue par la Macédoine, et dont les sanglantes mêlées n'ont jamais amené une agrégation durable? La Grèce! oui, à sa manière : elle jetera sur ce monde l'élastique réseau de ses idées. Quant à la Ma-

cédoine, dépouillée de la Thrace et de la plupart des villes grecques, elle est déjà agonisante. Au fond, la Macédoine, avec sa vie d'emprunt, n'a joué qu'un rôle auxiliaire dans l'asservissement de l'Asie. Ce n'est point elle en effet qui donne un sens à la conquête. Elle a grandi à la hâte pour servir d'avant-garde à la civilisation grecque, et, sa tâche finie, elle est brusquement retombée en enfance. D'ailleurs, ce qui lui était propre, sa nationalité s'est répandue sur l'Orient, d'abord compacte, enveloppant cent peuples divers dans sa forte étreinte, ensuite, le jour de la débâcle, déchirée, emportée en pièces. Elle reste là éparse et mêlée à tous les courans indigènes. Les conquérans restent macédoniens, sans se soucier de revoir jamais la Macédoine. Il faut donc que la Macédoine se résigne. Elle s'est laissé réduire par Alexandre au rang de province de l'empire; c'est à cette place qu'elle doit rester. Il est passé le temps où elle pouvait conquérir l'Asie. Ce n'est plus en effet l'Asie de Darius, mais une Asie où les Européens affluent, où l'argent abonde pour les solder, une Asie armée et disciplinée à la macédonienne.

Une circonstance toute accidentelle qui aida sans doute au démembrement, c'est qu'Alexandre ne laissa pas d'héritier capable de régner. Les suffrages de l'armée se partagèrent entre l'imbécile Arrhidée, son frère, et le douteux espoir de l'enfant que Roxane portait dans son sein. Toutefois c'était là un ferment de dissolution presque superflu. Lors même qu'un nouvel Alexandre se fût trouvé, mais sans les antécédens, sans l'appui de l'habitude, nous croyons que les allures du fait eussent été changées, non le fait lui-même. L'héritier d'Alexandre eût obtenu dans le démembrement un lambeau plus ou moins considérable; voilà tout.

Ainsi tout se développe et se coordonne dans le sens du démembrement. Il ne faut donc plus s'étonner si, en présence du cadavre encore chaud d'Alexandre, le démembrement s'est effectué sans secousse et sans bruit, par un accord tacite, soudain, unanime. Néanmoins, à cause de l'armée et pour se donner à soi-même le temps de se reconnaître, on se cacha sous l'hypocrite apparence d'une distribution de satrapies. On élut un fantôme de roi; la régence et la tutelle furent déférées à Perdiccas; puis chaque lieutenant se retira dans sa satrapie, avec ce qu'il put entraîner de partisans, la plupart dans la secrète résolution de se créer une souveraineté indépendante. Cette première division, si fragmentaire et factice dans sa délimitation, ne pouvait subsister. Au moyen de l'absorption des faibles par les forts, elle se coagula en un petit nombre de grandes principautés, où s'opérèrent dans la suite de nouveaux démembremens; ceux-là plus conformes aux conditions géographiques et aux limites des nationalités indigènes.

Toutefois, parmi les successeurs d'Alexandre, il apparut de temps en temps des hommes qui rêvèrent de reconstruire à leur profit la monarchie universelle. De ce nombre furent Perdiccas et Antigone, qui, maîtres un instant l'un et l'autre de l'Asie macédonienne, finirent par succomber sous la coalition de leurs rivaux. Était-ce chez eux tout simplement avidité mesquine, sentiment d'avare qui entasse des trésors? s'y mêlait-il un souvenir enthousiaste du passé? nous n'oserions le dire.

Telles furent les raisons du démembrement, raisons secondaires, contingentes, prises dans le tissu des faits; mais si au-delà nous cherchons le principe supérieur, la raison divine, l'esprit du démembrement, alors un abîme sans fond se creuse devant nous. L'époque engendrée par le démembrement est singulièrement lugubre, obscure et compliquée. C'est au premier aspect une mêlée sans nom, confuse, monotone, immobile dans l'avortement de ses tendances contradictoires. Le sens de tout cela n'est-il pas négatif? n'est-ce pas la mort? L'œuvre du monde macédonien serait donc finie! Dieu s'en est donc retiré! Désormais cette histoire, livrée aux forces discordantes des volontés individuelles, n'a donc plus qu'à tourbillonner sur elle-même, sans lui, sans idéal! Déjà en effet nous entendons à l'Orient et à l'Occident les Parthes et les Romains qui s'approchent, pour ensevelir la puissance macédonienne et s'entrechoquer à leur tour sur ses débris. Néanmoins, entre ces deux invasions, l'on se rue, on verse le sang à flots, et l'on ne sait pas que l'on est mort, que l'on est enfermé dans un labyrinthe sans jour, sans issue, comme un tombeau! C'est une agonie de cent cinquante ans qui se débat saignante et convulsive, en attendant le fossoyeur. A l'idée de cet incompréhensible vertige, l'esprit s'effare. Que signifie cette soudaine rupture d'une unité dont le sens était si clair? Pourquoi cette renaissance de nationalités qui n'ont plus d'avenir? Ou si le démembrement a un sens positif, si Dieu est encore là, que signifient ces luttes perpétuelles, ces élans stériles vers l'unité? Au contraire, si tout est fini, pourquoi cette longue et atroce agonie? pourquoi ce retard du fossoyeur?

Nous avons long-temps interrogé ce chaos avec angoisse, sinon avec succès. Il nous a paru qu'en effet le rôle politique du monde grec et macédonien était fini; aussi, dans la politique, le désordre est-il réel et évident. Toutefois le monde macédonien n'est pas mort; avant de périr, il inscrira sur le bronze un magnifique testament. Sous le pêle-mêle, en effet, une œuvre divine, le flux et reflux des idées entre l'Europe et l'Asie se continue. Les deux civilisations se pénètrent et se fondent de plus en plus. De là doit sortir une civilisation, une philosophie, une religion nouvelle, qui, parvenue à sa maturité, sera cueillie par l'Europe qu'elle alimentera jusqu'aux temps modernes.

Maintenant qui nous dira si le démembrement ne fut pas utile à ce mélange fécond? L'unité, à supposer qu'elle se fût maintenue, immobile dans sa profonde paix, n'eût-elle pas été aussitôt pétrifiée? La pensée de la conquête ne se serait-elle pas coagulée au centre, défendue par un aristocratique dédain contre toute fusion avec les indigènes? L'empire aurait-il eu toujours une tête généreuse et intelligente qui prît soin de refouler la vie aux extrémités? Or, pour la dispersion des idées, le démembrement, avec la multiplicité de ses centres, ne valait-il pas mieux qu'une centralisation sans intelligence ni vertu, telle que les successeurs d'Alexandre la pouvaient concevoir?

S'il en est ainsi, le désordre n'est qu'à la superficie; le démembrement est conforme au plan providentiel; le sens de l'unité passe dans le démembrement; mais alors pourquoi ces guerres stériles et ces tentatives sans cesse renouvelées d'agrégation? Ces tentatives, ces guerres, sont le fait de la liberté, l'œuvre des volontés individuelles, qui toujours se mêle ou se croise avec l'œuvre de Dieu. L'humanité qui connaît l'idéal et qui l'aime, le réalise à la manière de Dieu, librement et infailliblement; mais toujours à gauche et à droite s'échappent des volontés divergentes. Il est des époques où l'œuvre de l'humanité est plus obscure, où, déchirant sa trame de la veille, elle commence avec les mêmes fils un tissu nouveau. Alors plusieurs continuent l'œuvre du passé, qui, développée jusqu'au bout, se comprend mieux que l'œuvre encore imparfaite et mystérieuse de l'avenir. Alors le désordre, c'est-à-dire les déviations individuelles se multiplient.

Le désordre, nous le croyons, est réel; il est pourtant vraisemblable que notre ignorance l'exagère. Peut-être, dans ces luttes qui nous attristent, parce qu'il y a du sang, s'accomplit-il, à côté de l'œuvre haute et générale, une œuvre secondaire qui nous échappe. Une vertu qui se développe obscurément dans un recoin de l'histoire, est aussi un fait général et divin. Qui sait où peuvent aller les ondulations qu'elle communique au tout? Ce qui est sûr en fait, c'est que les luttes des successeurs d'Alexandre, visant en apparence à l'unité, favoriseront le démembrement.

Avant d'aborder l'histoire du monde macédonien sous Antigone, nous avons cru devoir exposer nos vues d'en-

semble, et aussi nos doutes, sur la période si peu connue qui s'ouvre à la mort d'Alexandre, et se termine à la conquête de l'Asie par les Romains. Nos idées, obscures peut-être à défaut de développement, seront éclaircies et vérifiées dans les articles assez nombreux dont elles forment la préface. Maintenant, sans nous arrêter davantage aux faits qui suivent immédiatement la mort d'Alexandre, nous abordons Antigone au début de sa puissance.

L'an 320 avant J.-C., Perdiccas ayant succombé sous les efforts d'une coalition dont Ptolémée, gouverneur d'Egypte, et Antipater, gouverneur de Macédoine, étaient les chefs principaux, Antigone rentra dans son gouvernement de Phrygie dont l'usurpation de Perdiccas l'avait naguère obligé de s'enfuir. A cette époque, par les accidens du combat et la proscription des amis de Perdiccas, le nombre de ceux qui pouvaient aspirer à une principauté indépendante se trouvait beaucoup reduit. Il s'en suivit un nouveau partage, où les vainqueurs s'agrandirent. La régence et la tutelle furent déferées à Antipater, qui, à sa mort, les transmit, ainsi que le gouvernement de la Macedoine, au vieux Polysperchon, son ami.

Bientôt, l'an 319 avant Jésus-Christ, Polysperchon, en sa qualité de regent, et au nom de la famille d'Alexandre, releva le drapeau de Perdiccas, le drapeau de la monarchie universelle. Certes ce vieillard, qui se débattait à grand'peine entre l'insurrection des villes grecques et le fils d'Antipater, Cassandre, uni lui disputait la Macédoine, était peu dangereux; toutefois il disposait de la famille d'Alexandre, dont la popularite, vivace dans les armées, inquiétait les gouverneurs, et retardait leur déclaration formelle d'indépendance.

Ce fut là une circonstance heureuse pour Antigone: rentré en Phrygie, il s'était fait l'armée la plus puissante qui fût dans l'empire. Déjà il avait soumis la moitie de l'Asie Mineure; déjà on commençait à s'olarmer des projets plus vastes qu'il laissait apercevoir, lorsque la démarche de Polysperchon détourna l'orage qui s'accumulait sur sa tête. Ptolemée et le gouverneur de Thrace, Lysimaque, se coalisèrent avec lui pour ruiner avant tout Polysperchon et les prétentions de la famille d'Alexandre.

Nous n'entrerons point dans le détail fastidieux de ces combats; il suffit de savoir qu'à la fin de la guerre, l'an 316 avant J.-C., Polysperchon est expulsé de la Macédoine par Cassandre, et que la famille d'Alexandre a péri, ou languit en prison. Alors s'achève la ruine de l'oligarchie militaire, qui, à la mort d'Alexandre, a voulu transformer en royaumes distincts les trente satrapies; et sur ses débris s'élèvent cinq grandes souverainetés, celles de Cassandre, de Ptolemee, de Lysimaque, d'Antigone, et de Seleucus dans la Babylonie.

Antigone, confondu jusqu'ici dans l'histoire générale, en sera désormais le centre, et la dominera pendant quatorze ans. Tandis que la Macédoine occupait la coalition, il a pu achever la conquête de l'Asie Mineure; il s'est élancé dans la haute Asie, qui, par la trahison de l'armée d'Eumène, allié de Polysperchon, tombe aisément en son pouvoir. Son empire se prolonge de l'Euphrate à l'Hellespont.

Jusqu'ici, on ne peut que soupçonner ses projets ambitieux: l'Asie est ouverte devant lui, il s'y étend; mais, hormis la Babylonie, il n'a menacé directement aucune des grandes principautés. Néanmoins, dans toutes, l'alarme est répandue, et une ligue générale se forme contre lui.

Assurément, dans la pensée d'Antigone, la question qui allait se débattre les armes à la main, était celle-ci: Antigone possèdera-t-il ou non la monarchie universelle. Il se trompait. La véritable question à résoudre par la guerre était celle de perte ou de la conservation de sa conquête; pour lui tout simplement une question de vie ou de mort. En effet, tandis que ses rivaux, circonscrivant leur ambition, visaient à s'établir fortement, recherchaient l'amour des peuples, mariaient leur destinée à celle de nationalites encore puissantes, lui, Antigone, sans jeter nulle part de profondes racines, s'éparpillait sur l'Asie entière. La Phrygie est son point de départ, non sa patrie adoptive; il exploite sans miséricorde ces malheureuses populations, car elles ne sont à ses yeux que des machines de guerre. Il n'a jamais songé qu'au lieu de porter la guerre au dehors, il pût avoir à se défendre chez lui: s'il échoue une fois (et il est sûr qu'il échouera), sa ruine sera donc définitive.

Dans l'indigence où nous sommes de détails, il y a peut-être de la témérité à prétendre definir le génie d'Antigone. Toutefois il nous semble se distinguer par le faste plutôt que par la grandeur. Dans ses rêves de monarchie universelle, il n'est frappé que du côté brillant et sonore. C'est une activité prodigieuse, mais aveugle, remarquable assurément en un vieillard septuagénaire, grand et chargé d'embonpoint. C'est une âme superbe, aventureuse, confiante en soi; un génie subtil, rusé, étendu en superficie plutôt qu'en profondeur. Son gouvernement est dur pour les indigènes, prodigue pour la race conquérante; sa parole, ordinairement fastueuse et hautaine, savait pourtant se familiariser, et aiguiser au besoin une vive et plaisante répartie. Dans un temps où le parricide était si commun dans les maisons royales, on l'admirait de souffrir que son fils Démétrius l'abordât familièrement, avec un javelot dans la main.

L'an 315 avant J.-C., la lutte est donc sur le point de s'engager. Antigone, suivant son système de guerre offensive, prévient l'attaque. En Europe, il s'allie aux Etoliens, ennemis de la Macédoine. Afin de se concilier les Grecs, il relève dans leur patrie le drapeau de l'indépendance, et y envoie une armée qui chasse les garnisons macédoniennes. Du Peloponèse, où triomphent ses lieutenans, il tire huit mille soldats. Un jour, il convoqua l'armée en forme d'assemblée générale, y adjoignant les Macédoniens qui voyageaient ou résidaient sur le territoire de son gouvernement; et dans cette assemblée, il accusa Cassandre, l'un des coalisés, d'avoir assassiné Olympias, de retenir en prison Roxane et son jeune fils Alexandre Aigus, d'avoir usurpé le royaume de Macédoine, et rétabli Thèbes, ruinée par les Macédoniens. Au récit de ces forfaits, récit que nous abrégeons, l'armée, dit Diodore, frémit de colère. Alors Antigone rédigea une déclaration, dont voici la substance: que Cassandre detruise Thèbes, rende la liberté à Roxane et à son fils; enfin qu'il se soumette à Antigone, régent de l'empire, et chef suprême de l'armée; sinon il sera tenu pour ennemi. De plus toutes les villes grecques devaient être indépendantes, et délivrées de garnisons. Cette déclaration fut approuvée des soldats, et partout répandue. Ainsi Antigone, suivant la trace de Perdiccas, feint de se dévouer à Alexandre Aigus, qu'il proclame roi; il fortifie sa cause de tout l'intérêt qui s'attache encore dans la haute Asie et la Macédoine, dans le camp même de la coalition, à la famille d'Alexandre. Mais il compte avant tout sur les forces matérielles qu'il a su organiser. A force d'exactions, il s'est procuré abondamment des hommes, de l'argent, des munitions, et à ceux qui représentent que, sous Alexandre, leur sort était plus doux, il répond que loi il est obligé de glaner péniblement, là où Alexandre moissonnait. Huit mille hommes ont travaillé pour lui sur le mont Liban à abattre et équarrir les cèdres et les cyprès, que mille bêtes de somme charriaient aux chantiers de Tripoli, de Biblos et de Sidon. En même temps, il avait un chantier à Rhodes, un autre en Cilicie, où le mont Taurus fournissait les matériaux. Dès l'an 314, il s'est créé, comme par enchantement, une puissance maritime égale ou supérieure à celle de l'Egypte.

Cependant la guerre, engagée en 314, se poursuit. Attaqué à la fois sur tous les points de son empire, Antigone est partout vainqueur, hormis dans les provinces de l'Euphrate, où son lieutenant est battu par Seleucus. En Grèce ses lieutenans ont ruiné la domination macédonienne, et menacent

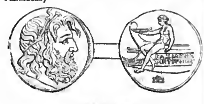
la Thessalie et la Macédoine. Dans l'Asie Mineure, Lysimaque et Asandre de Carie sont repoussés. En Syrie, Antigone prend Tyr après un siége de quinze mois, et enlève à Ptolémée la Palestine, la Syrie, la Phénicie.

Il y eut alors, l'an 311 avant J.-C., un traité de paix à l'avantage d'Antigone. Dans ce traité, soit condescendance pour les armées, soit chez Antigone persistance dans sa voie d'artifice, il fut stipulé que le jeune Alexandre Aigus, rendu à la liberté, prendrait le diadème, et que les garnisons de Cassandre évacueraient, en Grèce, Athènes et Mégare qu'elles tenaient encore.

La guerre avait décidé que le vaste empire fondé par Antigone subsisterait; mais pour Antigone, au point de vue de ses gigantesques et impraticables desseins, ce *statu quo* est un échec. Après une trêve de trois ans, assisté de son fils Démétrius, *le preneur de villes*, Antigone recommença la guerre. Cette fois, le prétexte fut la délivrance des villes grecques, notamment d'Athènes, que Cassandre refusait d'évacuer. L'an 308 avant J.-C., Démétrius conduit en Grèce une expédition triomphante; l'année suivante, Ptolémée, allié de Cassandre, est battu en Chypre. Bientôt, l'an 306 avant J.-C., Antigone, âgé de quatre-vingts ans, envahit l'Égypte avec une armée formidable, et là, ainsi que Perdiccas, il échoue.

C'est dans le cours de cette guerre, à la suite de la délivrance d'Athènes et de la victoire de Démétrius en Chypre (l'an 307), qu'Antigone et son fils ceignirent pour la première fois le diadème. Ptolémée, Lysimaque, Séleucus suivirent cet exemple. Jusqu'ici, bien que dans leurs relations avec les Barbares ils s'intitulassent rois, du moins à l'égard des Grecs et des Macédoniens, ils avaient souffert que leur souveraineté absolue s'appelât d'un nom moins pompeux. Déjà, depuis plusieurs années, les restes de la famille d'Alexandre avaient péri.

Nous voici arrivés au terme de la carrière d'Antigone. L'an 3 2 avant J.-C., une coalition générale, fortifiée de la récente grandeur de Séleucus, se reforme contre lui. Démétrius, qui, retourné en Grèce, organise une croisade contre la Macédoine, est rappelé. Antigone, fastueux jusqu'au bout, comparait ses ennemis à une volée d'oiseaux qu'une pierre lancée met en fuite. Cependant son empire est envahi sur tous les points, et à la bataille d'Ipsus, où Antigone est vaincu et tué, s'écroule de fond en comble cette domination de vingt ans (voyez DÉMÉTRIUS POLIORCÈTE, EUMÈNES, PERDICCAS)



(Médaille d'Antigone.)

Les faits relatifs à Antigone sont principalement contenus dans Diodore, livre XVIII et XIX; Justinien, livre XIII, XIV, XV; Plutarque, *Vies d'Eumènes et de Démétrius.*

ANTILLES. Chaîne immense d'îles de toute grandeur situées entre les 67-82° long. O., 10-23° lat. N., et qui s'étendent depuis l'extrémité méridionale de la Floride, à l'entrée du golfe du Mexique, jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, en décrivant une ligne courbe d'environ 570 lieues marines de longueur; quelques unes, rejetées en dedans de la ligne principale, sont dispersées le long des côtes septentrionales de la Colombie. Au nord-ouest, les Antilles sont séparées par une distance de quelques lieues d'un autre archipel, celui des Lucayes, que quelques géographes leur réunissent, mais que nous regardons comme distinct, et qui sera l'objet d'un article à part. Elles donnent leur nom à une mer méditerranée ouverte, comprise entre elles et la Terre ferme, communiquant d'une part avec le golfe du Mexique par le canal du Yucatan, et de l'autre avec l'Atlantique par une multitude de canaux qui séparent les îles entre elles. Cette mer, qu'on peut considérer comme une immense vallée sous-marine, a du nord au sud, entre Panama et Cuba, près de 250 lieues de largeur, et de l'ouest à l'est, depuis les côtes du Yucatan, environ 530 lieues de longueur : on appelle aussi *mer des Caraïbes* sa partie orientale, qui est la plus considérable, et *mer de Honduras* celle qui baigne la côte de l'état de ce nom dans l'Amérique centrale.

L'origine de ce mot *Antilles* exige ici quelques détails. Long-temps avant la découverte de l'Amérique, les géographes, guidés par les idées d'Aristote, de Ptolémée et d'autres anciens, pensaient qu'entre l'Europe et l'Asie, à l'occident de la première, il devait se trouver quelques terres destinées à servir de contrepoids à l'ancien continent, le seul connu alors, et, pour établir cet équilibre, ils plaçaient sur leurs cartes des îles imaginaires auxquelles ils donnaient le nom d'*Ante insula*, ou *Antilia*. Tantôt ce dernier nom s'appliquait au groupe tout entier, comme on le voit sur une carte d'Andreas Bianco, dressée en 1436, et publiée en 1791 par Formaleoni; tantôt à une seule île, ce qui était plus fréquent. Quelques uns croyaient ces terres à peine distantes de 250 lieues à l'ouest des Canaries, d'autres les faisaient presque toucher au Japon, ou Cipango, et regardaient l'Océan comme entièrement libre jusqu'aux rivages de ce dernier pays. Colomb, en découvrant l'Amérique, en 1492, détruisit en partie ces idées erronées; mais, convaincu lui-même qu'il venait de découvrir l'extrémité orientale de l'Inde, ou les prétendues *Antilia*, il donna aux terres qu'il avait sous les yeux le nom d'*Indes occidentales*, que conservent encore les Espagnols, les Portugais, les Anglais, etc. Le nom d'Antilles, traduction littérale de celui d'*Antilia*, a prévalu parmi les Français.

La formation de cet archipel, si singulièrement placé en face de l'Amérique, a donné lieu à d'assez nombreuses hypothèses, dont la plus généralement admise jusque dans ces derniers temps était que l'espace aujourd'hui occupé par la mer des Antilles formait autrefois une terre faisant partie du continent américain, et qui a été engloutie à la suite de quelque grand cataclysme contemporain de celui qui a donné à notre globe sa physionomie actuelle; terre dont les Antilles actuelles formaient les parties les plus élevées, aujourd'hui restées seules visibles. On a expliqué ensuite de deux manières comment aurait eu lieu la disparition de cette terre : suivant les uns, tels que Buffon, Raynal, Dupujet, Fleurieu, dans ses savantes notes sur le voyage de Marchand, ce serait l'océan Atlantique qui aurait fait une irruption dans le continent américain; tandis que, suivant Dauxion-Lavaysse, ce serait au contraire une mer intérieure d'eau douce qui aurait brisé les reliefs qui entouraient ses rivages pour se réunir à l'Atlantique. L'inspection attentive des terrains dont sont composées les Antilles s'accorde peu avec cette hypothèse, et en a fait naître une seconde plus en harmonie avec la théorie actuelle du soulèvement de l'écorce du globe. D'après cette hypothèse, elles ne seraient point identiques entre elles, ni même entre leurs différentes parties, soit à l'égard de la nature de leurs massifs, soit à l'égard de l'époque de leur formation. Suivant M. Moreau de Jonnès, les unes sont dues à des soulèvemens volcaniques, les autres sont d'origine calcaire, et plusieurs de formation primitive.

Les îles volcaniques sont les plus nombreuses, et constituent une chaîne qui s'étend dans un espace de 200 lieues, depuis la Trinité jusqu'à l'archipel des Vierges, qui les rattache aux grandes Antilles. Leur formation n'a pas été simultanée, mais successive et plus ou moins récente. Tous

les foyers auxquels elles doivent leur soulèvement ont dû être sous-marins dans l'origine, et l'incendie qui les alluma s'est propagé du sud au nord depuis le 10e jusqu'au 18e degré lat. N. Ces îles sont : Saba, Saint-Eustache, Saint-Christophe, Montserrat, Névis, la Guadeloupe, les Saintes, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les Grenadins, la Grenade et la Trinité.

Les îles calcaires sont situées à l'orient des précédentes, et doivent primordialement, comme celles-ci, leur origine à des feux sous-marins; mais sur les éjections des volcans s'est superposée une vaste couche calcaire dont l'épaisseur varie de 25 à 100 pieds. Plusieurs ne sont que partiellement calcaires, et dans presque toutes les reliefs volcaniques percent à travers le banc de chaux carbonatée qui les recouvre et apparaît à la surface du sol : tels sont Saint-Barthélemy, la Barboude, Antigoa, la grande terre de la Guadeloupe, la Désirade, Marie-Galante, la Barbade et Tabago.

Les îles qui n'ont point été formées originairement par des foyers volcaniques sont celles désignées sous le nom de grandes Antilles, savoir : Cuba, Haïti, la Jamaïque et Porto-Rico. Leur noyau paraît être granitique et recouvert de terrains de transition calcaires et pyrogènes. La surface des deux premières est cent fois plus étendue que celle des plus grandes îles volcaniques, et leurs montagnes sont presque la moitié plus hautes.

L'origine différente de ces îles donne à chacun des groupes ci-dessus une apparence particulière. Les îles volcaniques, selon qu'elles ont été formées par un ou plusieurs foyers, et que les cratères de ceux-ci ont conservé leurs formes primitives ou les ont perdues, offrent un aspect plus ou moins bouleversé; mais, en général, leurs côtes orientales sont moins déchirées que la côte opposée, et leurs ports se trouvent presque tous sur ce dernier point. Les produits volcaniques y existent sous toutes les formes; on n'y trouve ni or, ni houille, ni marbre, quoiqu'on ait pris souvent pour le premier des parcelles de mica chatoyant, et pour les deux autres des bois charbonnés par l'action des feux volcaniques et des laves porphyritiques blanches décomposées. Les métaux précieux n'ont jamais été trouvés que dans les grandes îles dont le noyau est granitique. Haïti et Cuba sont les deux qui en fournissaient le plus lors de la découverte; mais la pauvreté de leurs mines les a fait abandonner depuis long-temps. Les Antilles calcaires, outre leur gisement à l'est des précédentes, s'en distinguent facilement par les traits généraux de leur configuration : au lieu de former comme elles de hautes montagnes conoïdes ou pyramidales, elles se composent de terrains ondulés divisés en larges terrasses et atteignant à peine dans leurs plus grandes élévations la moindre hauteur des reliefs volcaniques. Faiblement arrosées et dépourvues de vastes forêts, le sol y est en général aride, ainsi qu'on le voit principalement à la Barbade. On trouve dans ces îles de vastes dépôts de débris organiques, mais qui diffèrent de ceux de l'ancien continent surtout par la rareté des ammonites.

Les polypes ont aussi fortement contribué à donner aux Antilles leur forme actuelle, en élevant autour d'elles des ceintures de récifs, des écueils, dont les uns, antérieurs aux derniers soulèvemens, ont été exhaussés et se trouvent dans l'intérieur des îles, tandis que les autres, de formation plus récente, gisent sur leurs bords ou à quelque distance dans la mer. C'est dans des terrains de cette espèce qu'ont été trouvés, à la Guadeloupe, ces squelettes qu'on a voulu faire passer pour des fossiles humains. Les plus vastes ouvrages des polypes se trouvent près des rivages de Cuba, de Porto-Rico, de Haïti, où ils forment des écueils immenses redoutés des navigateurs, et qui servent de refuge aux pirates.

D'après ce qui précède, on ne peut considérer comme une chaîne continue les montagnes des Antilles : elles n'ont cette apparence que dans les plus grandes de ces îles qu'elles traversent de l'ouest à l'est, tantôt en formant un relief simple, comme à Cuba, où leur cime la plus élevée, l'Anton-Sepo, atteint 2,728 mètres d'altitude, et à la Jamaïque, dont le Pic des montagnes Bleues, élevé de 2,215 mètres, et le Cold-Spring (source froide) de 1252, forment les deux points culminans; tantôt un triple relief, comme à Haïti, dont les cimes les plus élevées sont : la Montagne de la Selle, haute de 2,251 mètres; celle de la Hotte, qui atteint 2,228 mètres, et le Piton du grand Pierrot, qui en a 1209 d'élévation. Dans les petites Antilles les cimes paraissent isolées, et les plus élevées sont : le Piton du Carbet et la Montagne-Pelée, à la Martinique, dont la première a 1755, et l'autre 1500 mètres de hauteur; le Morne-Garou de Saint-Vincent, qui en a 1504; la Soufrière de la Guadeloupe, qui s'élève à 1437; et enfin le Morne-Misery de Saint-Christophe, qui ne dépasse pas 1150.

Toutes ces dernières montagnes et une multitude d'autres sont des volcans aujourd'hui éteints pour la plupart; les deux seuls qui soient encore en activité sont : le Morne-Garou, dont la dernière éruption date de 1812, et bouleversa toute la partie nord de l'île Saint-Vincent, et la Soufrière de la Guadeloupe, qui vomit une grande quantité de laves et de flammes en 1797. D'autres ne sont pas encore complètement éteints, mais ne jettent que quelques fumeroles, et n'ont point eu d'éruptions depuis la découverte du pays; tels sont : la Montagne-Pelée de la Martinique, le Morne-Misery à Saint-Christophe, les soufrières de Sainte-Lucie, de la Dominique et de Montserrat. Les grandes Antilles n'offrent aucun volcan, mais n'en sont pas moins sujettes aux tremblemens de terre aussi bien que les petites, quoiqu'elles ne doivent pas leur origine à des feux souterrains; c'est même parmi elles que leurs secousses ont occasioné, depuis la découverte, les effets les plus désastreux : c'est ainsi qu'ils ont renversé en 1691, à Haïti, la ville d'Azua; en 1751 et 1752, celles du Port-au-Prince et de Léogane; en 1792, le Port-Royal à la Jamaïque, et qu'en 1794 ils ont exercé de grands ravages à Cuba. Les petites Antilles, qui éprouvent fréquemment de légères secousses, n'en ont jamais ressenti d'aussi violentes que celles dont nous venons de parler. Ces tremblemens de terre arrivent indistinctement à toutes les époques de l'année, et ne se propagent pas d'une île à l'autre dans toute la chaîne, ni des extrémités de celles-ci au continent; ils sont tantôt bornés à une seule île, tantôt étendus à une grande partie de l'archipel, sans montrer aucune simultanéité avec ceux de l'Amérique méridionale et des Etats-Unis.

Les ouragans, autre fléau peut-être plus redoutable que les tremblemens de terre, sont fréquens aux Antilles, et y égalent en violence ceux des mers de l'Inde et les tornados de la côte occidentale d'Afrique. Ils soufflent ordinairement du nord-ouest au nord, et parcourent quelquefois subitement tous les points du compas. La furie de ces vents déchaînés est telle, que des corps pesans et d'un volume considérable sont souvent enlevés et transportés à de grandes distances. Outre une pluie diluvienne et le fracas de la foudre, ils sont presque toujours accompagnés d'un mouvement tumultueux des eaux de la mer, connu sous le nom de *raz de marée*, et qui jette à la côte tous les navires qui s'y trouvent exposés. Les ouragans n'ont lieu que pendant une période fixe de l'année comprise entre le 10 juillet et le 24 octobre; il est sans exemple qu'ils aient jamais dépassé ces deux termes extrêmes. Leur limitation topographique est également resserrée dans le bassin de la mer des Antilles; le continent ne les connaît pas, non plus que les îles qui en sont très voisines, telles que la Trinité, Tabago, la Marguerite, etc.

Quant au climat, les Antilles jouissent d'une température plus modérée que les parties du continent qui se trouvent situées sous les mêmes parallèles. L'ordre des saisons y est le même : l'une, appelée *saison sèche*, et pendant laquelle

le ciel est constamment serein, règne de novembre en mars. Le thermomètre R. varie, pendant sa durée, de 16 à 22°; les plantes gardent leurs feuilles, et revêtent seulement des couleurs plus sombres. Pendant la *saison des pluies* ou l'*hivernage*, d'avril en octobre, des torrens d'eau tombent souvent pendant plusieurs jours de suite; la végétation se réveille de sa langueur et se développe avec une rapidité surprenante; les insectes pullulent surtout dans les lieux marécageux, et le thermomètre s'élève de 22 à 28° R. La quantité annuelle de pluie qui tombe aux Antilles, en majeure partie pendant cet intervalle, est de 80 pouces, quantité bien inférieure à celle qui tombe dans la Guyane, et qui est, terme moyen, de 124 pouces par an. C'est à cette époque de l'année que se développent les maladies les plus funestes aux Européens, surtout la fièvre jaune, quoiqu'on l'ait vue aussi se montrer spontanément pendant la saison sèche. L'abaissement de la température, lors de celle-ci, est au contraire fatal aux créoles, qui sont sujets alors à des pleurésies, des esquinancies et des fièvres hectiques. La grêle, quoique très rare aux Antilles, n'y est pas absolument inconnue; on en connaît trois ou quatre exemples depuis la découverte, et, suivant Charlevoix, Moreau de Saint-Méry et les hauts plateaux d'Haïti se couvrent quelquefois, en janvier et février, d'une légère couche de gelée blanche.

La flore des Antilles a les plus grands rapports avec celle des parties du continent qui les avoisinent. Des végétaux identiques à ceux de la Guyane se trouvent dans la partie méridionale de l'archipel, tandis qu'à l'extrémité opposée, les pins, les myricas, les chênes, etc., de la Floride et de la Géorgie se retrouvent à Cuba, Haïty et Porto-Rico. Les forêts de ces grandes îles égalent en magnificence celles des régions équatoriales, et sont caractérisées par les mêmes espèces d'arbres. Sur les bords de la mer, dans presque toutes les îles, en croît un qui paraît leur être propre, ou du moins ne se trouver nulle part en aussi grande abondance, le mancenilier, dont les fruits, d'un aspect séduisant, causent une mort prompte et cruelle à l'imprudent qui en fait usage. La canne à sucre et le cafeyer, transportés aux Antilles par les Européens, sont aujourd'hui leurs cultures principales et la base de leur richesse. Le cotonnier y est moins répandu, quoiqu'il y prospère également, et le cacaoyer y est presque abandonné, comme dans la Guyane. Le tabac n'est plus guère cultivé sur une grande échelle qu'à Cuba, où sa qualité n'a point de rivale. Quelques essais faits à Haïti lorsque la France en était maîtresse pour y transplanter le giroflier, le muscadier, le poivrier et le canelier, n'ont point eu de résultats satisfaisans : on dit cependant que le dernier, cultivé avec succès à Tabago, puis abandonné, y est devenu sauvage. Quant aux fruits, il faudrait nommer presque tous ceux des tropiques; ceux d'Europe, ainsi que nos plantes potagères, n'y réussissent pas.

Lorsque les Européens abordèrent aux Antilles, ils n'y trouvèrent qu'un petit nombre de mammifères, un lamentin, un pécari, l'agouti, des sarigues, et quelques tatous : Oviédo mentionne en outre un chien de petite taille et muet, que les Indiens avaient réduit en domesticité. Suivant M. Roulin, ce serait une espèce de chackal encore non décrit par les naturalistes. Les Espagnols introduisirent promptement dans la partie orientale d'Haïti le bétail d'Europe, les chevaux, l'âne, etc., qui depuis se sont répandus dans les autres îles au fur et à mesure de leur colonisation; les navires y ont même importé nos rats, qui se sont multipliés à l'infini, et font de grands ravages dans les plantations. Les oiseaux, surtout les espèces entomophages et granivores, sont nombreux, et appartiennent pour la plupart aux mêmes espèces que ceux du continent voisin. Chaque année, des légions de ces animaux, partis des bords de l'Orénoque et des forêts de la Guyane, viennent s'abattre sur les rivages de l'archipel, qu'ils abandonnent à l'arrivée de la saison sèche. Les reptiles y sont peu multipliés, et quelques îles passent pour ne point posséder de serpens venimeux. A la Martinique, à la Dominique, à Sainte-Lucie, une espèce, la plus redoutable peut-être de l'ordre entier, le trigonocéphale-fer-de-lance, infeste les champs de cannes à sucre, les fourrés des bois, les lieux marécageux, et fait périr chaque année une grande quantité de nègres et d'animaux domestiques. Les côtes fourmillent de poissons d'espèces variées, parmi lesquelles quelques unes, prises sur certains fonds, présentent le singulier phénomène d'être accidentellement vénéneuses. Les crustacés ne sont pas moins abondans, surtout les crabes de terre, qui, pendant la saison des pluies, descendent des mornes en troupes innombrables pour venir se baigner et changer de peau dans la mer. Comme tous les pays intertropicaux, les Antilles sont infestées d'insectes nuisibles, de mosquites, de millepieds, de fourmis, etc.; ces dernières notamment s'y sont quelquefois multipliées au point que les habitans ont failli abandonner leurs cultures, ainsi que cela est arrivé un instant à la Barbade dans le dernier siècle.

Lors de la découverte, les Antilles étaient peuplées par deux races indiennes, différentes par les caractères physiques, les mœurs et les usages : l'une occupait toute la partie méridionale de l'archipel jusqu'aux îles Vierges, et était originaire, suivant ses traditions, de la Guyane, qu'elle avait abandonnée pour se soustraire au joug des Arrowacks, autre nation plus puissante qu'elle, et qui l'avait asservie. Elle aurait d'abord commencé par peupler Tabago, d'où elle se serait répandue successivement dans les autres îles. Les hommes de cette race se nommaient eux-mêmes *Caraïbes* ou *Caribes* : ils étaient de haute taille, de couleur rouge cuivrée, robustes et agiles, et sans cesse occupés à faire des incursions dans les autres Antilles et sur le continent pour se procurer des prisonniers, qu'ils dévoraient ensuite. Ils ont défendu pied à pied contre les Européens toutes les îles qu'ils occupaient, et, à la fin du dernier siècle, il n'en restait plus que quelques centaines d'individus confinés dans l'île Saint-Vincent, qui n'étaient pas même de la race primitive pure, mais nés du mélange de celle-ci avec des nègres échappés d'un négrier qui avait fait naufrage sur cette île au XVII[e] siècle : ceux-ci étaient désignés sous le nom de *Caraïbes noirs*. En 1797, après une guerre contre eux, qui durait depuis deux ans, les Anglais les transportèrent en masse dans l'île de Roatan du golfe de Honduras, où la plupart sont morts. Il existe encore à la Trinité quelques Indiens originaires, comme les précédens, de la Guyane, mais qui appartiennent à ces autres races abâtardies désignées sous le nom commun de *parias*. Les Indiens qui peuplaient les grandes Antilles étaient d'origine différente des Caraïbes, moins robustes, de mœurs plus douces, et non anthropophages; mais il est impossible de préciser leurs caractères particuliers, aujourd'hui que tous sans exception ont disparu massacrés par les Espagnols, ou morts lentement par la misère, la fatigue et les travaux des mines. De deux millions d'habitans que renfermait Haïti lors de la conquête, il n'en restait plus, suivant Las-Cases, que 150,000 vingt-cinq ans plus tard, et maintenant on en chercherait vainement la trace d'un seul. Il en a été de même à Cuba, à la Jamaïque et à Porto-Rico.

Les Antilles se subdivisent en grandes et en petites; les premières ne sont qu'au nombre de quatre, que nous avons déjà nommées plusieurs fois : Cuba, Haïti, Porto-Rico, et la Jamaïque; les autres comprennent tout le reste de l'archipel. Les vents alisés, qui soufflent constamment dans ces parages de l'est à l'ouest, ont donné lieu à une autre division, en *îles du vent* et *îles sous le vent*, employée d'abord par les Espagnols, et adoptée depuis par les autres nations, qui toutefois ne sont pas d'accord sur le nombre des îles qui font partie de chacune d'elles. Parmi nous, on donne généralement le premier de ces noms aux îles situées à l'est, depuis la Trinité jusqu'à l'archipel des Vierges inclusivement,

et le second à celles répandues le long des côtes de la Colombie. Les premières étaient aussi nommées anciennement *Iles Caraïbes*, d'après la nation qui les habitait.

Les Antilles n'ayant jamais été réunies par un lien commun entre elles, mais ayant passé tour à tour entre les mains des diverses puissances de l'Europe, suivant la chance des combats et des traités, ne présentent aucune unité dans leur histoire. Tout ce qu'on en peut dire de général se rapporte à leur découverte, qui est due presque en totalité à Christophe Colomb dans ses trois premiers voyages, ainsi qu'il l'a été dit au mot AMÉRIQUE. Malgré la bulle d'Alexandre VI, qui les donnait toutes en propriété aux Espagnols, celles qu'ils n'avaient pas occupées furent colonisées par les autres nations de l'Europe, dans la première moitié du XVII[e] siècle, à des époques différentes que nous indiquerons chacune en son lieu. Afin de nous reconnaître dans cette espèce de dédale historique, nous croyons préférable, à toute autre méthode, de diviser les Antilles, non suivant leur position géographique, mais d'après les puissances à qui elles appartiennent aujourd'hui. Quelques unes méritant par leur importance plus de détails que nous n'en pourrions donner ici, nous en ferons l'objet d'articles séparés : ce sont celles dont les noms sont imprimés en lettres capitales.

ANTILLES INDÉPENDANTES. — Elles se composent jusqu'à présent de la seule île d'HAÏTI, dont l'indépendance de fait, depuis la fin du dernier siècle, a été reconnue par la France en 1824. Elle n'a d'autre annexe qui vaille la peine d'être mentionnée, que la petite île de la Tortue sur la côte nord. Sa population peut être évaluée à environ 700,000 âmes.

ANTILLES FRANÇAISES. — Long-temps rivale de l'Espagne dans l'archipel, la France, dépouillée par le traité de 1763 de Sainte-Lucie, Tabago, etc., et d'Haïti par les troubles sanglans de la révolution, ne possède plus aujourd'hui que la MARTINIQUE, la GUADELOUPE, dont Marie-Galante, les Saintes et la Désirade, peuvent être considérées comme des annexes, et, en communauté avec les Hollandais, Saint-Martin dont nous parlerons plus bas. La population de ces diverses îles peut être estimée à 210,000 âmes.

ANTILLES ANGLAISES. — N'ayant presque rien colonisé par elle-même, et venue la dernière dans les Antilles, l'envahissante Angleterre y joue aujourd'hui le premier rôle, comme partout ailleurs hors de l'Europe. Maîtresse d'une des entrées du golfe du Mexique, au moyen de la JAMAÏQUE, et des embouchures de l'Orénoque par la TRINITÉ, elle s'est successivement emparée de la majeure partie des petites Antilles, où elle presse de toutes parts les autres puissances de l'Europe. Ces possessions dans cette dernière sont les suivantes :

Tabago, à 25 lieues au sud-est de la Grenade, et à 6 lieues au nord-est de la Trinité. Cette île, dont la direction générale est du sud-ouest au nord-ouest, a 10 lieues de long sur 2 dans sa plus grande largeur, et une superficie de 46 lieues carrées. Son sol, en général onduleux avec quelques montagnes dans la partie nord-ouest, est très fertile, et propre à toute espèce de culture. Ses produits consistent principalement en sucre, coton et café. Le climat en est sain, et elle présente l'inappréciable avantage de ne jamais éprouver d'ouragans. Population, environ 21,000 âmes. Villes principales, Georgetown, chef-lieu; Scarborough.

Tabago a été découverte et nommée ainsi par Christophe Colomb, en 1498. Une petite colonie de Hollandais s'y établit en 1632, et l'appela la Nouvelle-Walcheren, mais fut bientôt exterminée par les Espagnols et les Caraïbes. En 1644, le duc de Courlande y envoya de nouveaux habitans, qui s'établirent sur la côte ouest dans la baie de la grande Courlande. Les Anglais s'en emparèrent en 1737. Onze ans après, en 1748, par suite d'un traité entre la France et l'Angleterre, elle fut déclarée neutre, en même temps que Saint-Vincent, la Dominique et Sainte-Lucie, ce qui n'empêcha pas les Anglais de s'en emparer en 1762. Elle leur fut cédée par le traité de 1763. Les Français la reprirent en 1781, et elle leur resta à la paix de 1783. Reprise par les Anglais en 1793, rendue à la France par le traité d'Amiens en 1802, reprise encore par l'Angleterre en 1809, elle est restée définitivement à cet e dernière par le traité de 1814.

La Grenade, située à 25 lieues au nord-ouest de Tabago et 20 ou sud-sud-ouest de Saint-Vincent; elle a 6 lieues de long sur 2 et demie de largeur, et offre une superficie de 33 lieues carrées, dont les deux tiers seulement sont en culture, quoique le sol paraisse partout très fertile. La partie centrale en est montagneuse, sans être nulle part inaccessible. Ses produits sont les mêmes que ceux de Tabago. Saint-Georges, son chef-lieu, autrefois connu sous le nom de Fort-Royal, est situé sur les bords d'une baie spacieuse dans la partie sud-ouest de l'île, et défendue par un fort. La rade est une des meilleures de l'archipel. Population, environ 34,000 âmes. On peut en considérer comme une dépendance les *Grenadilles*, groupe d'îles presque toutes très petites, qui s'étend au nord entre la Grenade et Saint-Vincent sur une étendue de 15 lieues. Cariacou, la plus grande, est très fertile, et produit principalement du coton; les autres, excepté Bequia, sont en majeure partie sans habitans.

Colomb, qui découvrit la Grenade en 1498, la trouva occupée par une population nombreuse et guerrière de Caraïbes. Elle fut négligée jusqu'en 1650, année dans laquelle Du Parquet, gouverneur de la Martinique, y débarqua avec 200 hommes, et, après en avoir en partie chassé, en partie exterminé les habitans, y jeta les fondemens d'une colonie. Peu d'années après, il n'y restait plus aucun des aborigènes. En 1656, Du Parquet céda l'île au comte de Cérillac, qui à son tour la vendit à la compagnie des Indes occidentales, entre les mains de laquelle elle resta jusqu'à l'abolition de sa charte, en 1674, époque à laquelle elle passa dans celles de la couronne. En 1762, elle fut prise par les Anglais, et leur fut cédée par le traité de paix de l'année suivante. Le comte d'Estaing la reprit en 1779, mais à la paix de 1783 elle fut rendue à l'Angleterre, qui l'a toujours gardée depuis.

Saint-Vincent, à 7 lieues au sud-sud-ouest de Sainte-Lucie : sa longueur du nord au sud est d'environ 8 lieues sur une largeur de 2 lieues et demie, et sa superficie de 40 lieues carrées. Sa partie nord-ouest, bouleversée par la dernière éruption de son volcan, est presque inhabitée, et la population, ainsi que la culture, sont concentrées dans la partie du sud-ouest : la première s'élève à environ 14,000 âmes. Kingstown, la capitale, est une assez jolie ville, bâtie sur les bords d'une baie à laquelle elle donne son nom.

Cette île n'a été découverte qu'en 1672, et les Anglais, qui voulurent s'y établir dans les années suivantes, furent à plusieurs reprises repoussés par les Caraïbes qui l'occupaient. En 1685, un négrier venant de la côte d'Afrique, ayant fait naufrage sur l'île Bequia, deux lieues au sud de Saint-Vincent, les nègres, qui s'échappèrent presque tous, passèrent dans cette dernière île, où ils exterminèrent une partie des Caraïbes, et forcèrent l'autre à se réfugier dans un coin de l'île. Du mélange des deux races résultaient ces Caraïbes noirs dont nous avons parlé plus haut. Les noirs s'accrurent bientôt de tous les esclaves fugitifs de la Barbade et des îles voisines. Les Français de la Martinique les attaquèrent en 1719, mais furent repoussés avec une perte considérable. Les Anglais ne furent pas plus heureux en 1723. La France céda, par le traité de 1763, tous ses droits sur l'île à l'Angleterre; celle-ci commença alors à s'y établir, après de longues guerres contre les habitans qu'elle finit par soumettre. Les Français s'en emparèrent en 1779, et la rendirent à la paix de 1783, année depuis laquelle les Anglais en sont restés les maîtres, mais non les paisibles possesseurs, ayant encore eu à combattre les Caraïbes noirs, qu'ils ont déportés, en 1797, dans l'île de Roatan, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

La Barbade. Cette île, la plus orientale de toutes les Antilles, est située 32 lieues à l'est de Saint-Vincent, presque sur le même parallèle; sa longueur du nord-est au sud-est de 6 lieues, et sa superficie d'environ 35 lieues carrées, dont la majeure partie sont en culture. Le sol en est plat, mal arrosé, sablonneux, et passe pour épuisé; aussi y fait-on un plus grand usage des engrais que dans le reste de l'archipel. Le climat en est sain, et les habitans des îles voisines viennent souvent y chercher à rétablir leur santé delabrée par l'influence du climat. En revanche elle est exposée à de terribles ouragans: l'un des plus désastreux qu'elle ait éprouvé, celui de 1780, coûta la vie à près de 4,300 personnes, et détruisit pour près de 25 millions de francs en propriétés. Sa capitale, Bridgetown, est une des plus jolies villes des Antilles, étant presque entièrement bâtie en briques, et dans une belle situation sur les bords de la baie de Carlisle dans la partie sud-ouest de l'île; elle a été plusieurs fois détruite par les incendies et les ouragans. Sa population s'élève à 18,000 âmes; celle de toute l'île est supérieure, relativement à l'étendue de cette dernière, à celle de toutes les autres Antilles, et se monte à environ 85,000 habitans.

Les Portugais découvrirent la Barbade dans un de leurs voyages au Brésil, à une époque dont nous ignorons l'année précise, mais qui ne doit pas être moins ancienne que la première moitié du XVI[e] siècle, et lui donnèrent le nom qu'elle porte encore. Les Anglais, qui y abordèrent les premiers en 1605, la trouvèrent complétement déserte; mais ne s'y établirent qu'en 1624. La nouvelle colonie s'accrut rapidement, et pendant les guerres civiles d'Angleterre reçut une telle quantité d'émigrés, que vingt-cinq ans après sa fondation le nombre des blancs était de 20,000. En 1676, il se montait, d'après les recensemens de l'époque, à 50,000, et celui des nègres au double. Presque tous ces émigrés étaient des partisans des Stuarts déchus, et obligèrent les habitans de l'opinion opposée à quitter l'île. Le parlement fut obligé, en 1651, pour les réduire à l'obéissance, d'y envoyer une flotte, qui n'en vint à bout qu'après avoir éprouvé la plus vigoureuse résistance. Afin de punir les Barbadiens, le parlement les soumit à certains règlemens commerciaux, qui sont depuis devenus la base du fameux *acte de navigation*, promulgué sous Cromwell, d'après lequel il était défendu à tout bâtiment étranger de commercer avec les colonies anglaises, et aucune marchandise ne pouvait être importée en Angleterre et dans ses possessions que sur des bâtimens anglais, ou appartenant à la nation d'où provenait la marchandise importée. Cette mesure produisit l'effet le plus désastreux sur la Barbade, et depuis elle n'est jamais remontée à son ancien degré de splendeur. Cette île n'est jamais sortie des mains de l'Angleterre.

Sainte-Lucie, à 9 lieues au sud de la Martinique; sa longueur du nord au sud est d'environ 13 lieues, sa largeur de 4, et sa superficie de 75. Son sol est montagneux, mais fertile, et propre à toutes les espèces de cultures coloniales. L'air en est malsain, et la fièvre jaune y exerce de fréquens ravages. Le Carénage, son chef-lieu, situé sur la côte ouest dans le fond d'une petite baie du même nom, est le meilleur port de toutes les petites Antilles; le mouillage y est excellent, et il est exempt des ouragans et des tarets qui rongent le bois des navires. La population de l'île entière se monte à environ 20,000 âmes.

Sainte-Lucie a éprouvé de fréquens changemens politiques. Découverte, en 1498, par Colomb, les Anglais paraissent être les premiers qui aient tenté de s'y établir vers l'année 1635; mais les Caraïbes, aidés par les Français, les en chassèrent quelques années plus tard. Ces derniers la colonisèrent en 1650, et en furent à leur tour chassés, en 1664, par les Anglais, qui l'évacuèrent en 1666. Les Français y revinrent aussitôt, et furent de nouveau expulsés par les Caraïbes. Il y eut alors un long intervalle pendant lequel l'île fut abandonnée à elle même: les habitans de la Martinique venaient seulement de temps à autre y couper du bois. En 1718, les Français y fondèrent un nouvel établissement, à côté duquel les Anglais quatre ans plus tard en créèrent un autre. En 1731, les deux nations convinrent d'évacuer l'île jusqu'à ce que leurs prétentions fussent réglées; et cet état de choses dura jusqu'en 1763, que l'Angleterre la céda à la France. Elle resta au pouvoir de cette dernière jusqu'en 1779 qu'une expédition anglaise s'en empara, mais elle fut rendue à la France en 1783. Les Anglais la reprirent de nouveau en 1793: mais les habitans, que leurs vexations irritaient, prirent les armes contre eux, et s'emparèrent dans peu de temps de l'île entière, après avoir forcé la garnison à capituler. Néanmoins, en mai 1796, une force considérable, sous les ordres du général Abercrombie e la reprit. Lors du traité d'Amiens, en 1802, elle fut rendue à la France; puis reprise de nouveau, en 1804, par l'Angleterre, à qui elle est restée définitivement par le traité de 1814.

La Dominique, située entre la Martinique au sud, et la Guadeloupe au nord, à 8 lieues de la première et 12 de la seconde. Sa longueur, du nord nord-ouest au sud sud-est, est de 10 lieues, sa largeur de 7, et sa superficie de 52 lieues carr. Elle est couverte de hautes montagnes escarpées, dont quelques unes sont des volcans non encore complètement éteints, et entrecoupées de profondes et fertiles vallées, qu'arrosent une multitude de petites rivières. Les habitans s'adonnent spécialement à la culture du café, et font également un peu de sucre. Charlottetown, autrefois le Roseau, sa capitale, est une petite ville située sur la côte sud-ouest de l'île, à 6 lieues de Portsmouth, qui est après elle le point le plus important. La population de toute l'île est d'environ 30,000 âmes. On dit que dans les montagnes de l'intérieur il existe encore quelques débris des anciens Caraïbes.

Cette île a reçu son nom de Christophe Colomb, qui la découvrit un dimanche, le 3 novembre 1493. Vers le commencement du XVII[e] siècle, les Français y fondèrent un établissement qui prospéra rapidement, grâces au soin qu'ils eurent de cultiver l'amitié des Caraïbes. Par le traité d'Aix-la-Chapelle il fut convenu qu'elle resterait neutre, ce qui n'empêcha pas les Anglais de s'en emparer en 1759. Ils furent confirmés dans leur possession en 1763. Une expédition, partie de la Martinique, s'en empara en 1778; mais en 1783, elle fut rendue aux Anglais, qui n'y ont plus été troublés depuis cette époque.

Montserrat, petite île de 4 lieues de long sur une de largeur, et de 26 lieues carrées de superficie. Elle est située à 16 lieues au nord-ouest de la Guadeloupe, 30 au sud-ouest d'Antigoa, et 11 de Nevis. Son sol est montueux, mais fertile; le sucre et le coton sont les principales cultures. La population est d'environ 12,000 âmes; capitale, Plymouth, sur la côte sud-ouest.

Colomb découvrit cette île en 1493, et lui donna le nom d'une montagne près de Barcelonne. Les Anglais la colonisèrent au XVII[e] siècle, en même temps que Nevis et Antigoa. Elle fut prise par les Français en 1712, et rendue aux Anglais à la paix d'Utrecht; les premiers la prirent une seconde fois en 1782, et la rendirent de nouveau l'année suivante. Depuis lors les Anglais en sont restés les paisibles possesseurs.

Antigoa, 15 lieues à l'est de Nevis, 8 au sud de la Barboude. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est de 7 lieues sur 6 de large, du nord au sud, et sa superficie de 31 lieues carrées. Cette île est dépourvue de montagnes; une partie de son sol, qui se compose d'une riche terre végétale, est très fertile quand les sécheresses excessives, auxquelles l'île est fort sujette, ne s'y opposent pas; l'autre, argileuse, produit une espèce de graminée qu'il est impossible d'extirper, et qui étouffe tous les autres végétaux. La moitié environ des bonnes terres est consacrée à la culture de la canne à sucre, et le reste à

celle du cotonnier. Saint-Jean, la capitale, bâtie sur la côte ouest, passe pour la ville la plus saine des Antilles, et possède un port excellent, dont l'entrée est défendue par un fort. Parham au nord, et Falmouth dans le sud, sont également fortifiées, et possèdent de bons ports. Antigoa est le centre de la puissance anglaise dans les petites Antilles; elle possède des chantiers, des arsenaux, et est le rendez-vous habituel des vaisseaux destinés pour ces parages en temps de guerre.

Cette île fut découverte, en 1493, par Christophe Colomb, qui lui donna le nom d'une église de Séville, appelée Santa-Maria de la Antigua. Quelques familles anglaises s'y établirent en 1632. En 1663, Charles II la donna à lord Willoughby. En 1666, une expédition française, réunie aux Caraïbes de l'île, s'en empara, et y commit de grands ravages. Les Anglais y revinrent quelques années après, sous la conduite du colonel Codrington, de la Barbade, qui en fut nommé gouverneur. De 1706 à 1709, Antigoa fut le théâtre de sanglantes tragédies, sous l'administration d'un gouverneur nommé Park, que les récits du temps comparent à Caligula et à Néron. Le peuple, réduit au désespoir par ses cruautés, se leva en masse, et le mit en pièces. Ce châtiment parut si bien mérité, que la métropole accorda un pardon général à tous les coupables, et peu après conféra des emplois publics à deux d'entre eux. Depuis cette époque, aucun événement important ne s'est passé dans l'île.

La Barboude. Huit lieues au nord d'Antigoa. Elle a environ cinq lieues de long sur quatre dans sa plus grande largeur. Le sol en est plat, et produit, outre du coton, du poivre, de l'indigo et du tabac, des noix de cocos, dont il se fait un assez grand commerce. Elle n'a point de port, mais seulement une rade bien abritée des vents sur sa côte ouest. La Barboude appartient à la famille Codrington, dont l'un des membres en a abandonné le revenu, ainsi que celui de plusieurs autres plantations, à la Société pour la propagation de l'Évangile. La population est estimée de 1500 à 1800 âmes. Son histoire n'offre aucune particularité intéressante. Elle a toujours été sous la domination de l'Angleterre, qui l'a colonisée vers l'année 1628.

Saint-Christophe, située 3 lieues au sud-est de Saint-Eustache, et 10 lieues à l'ouest sud-ouest de la Barboude; sa longueur, du nord-ouest au sud-est, est d'environ huit lieues, sa largeur d'une lieue et demie, et sa superficie de 30 lieues carrées. Son intérieur, bouleversé par les feux souterrains, n'offre que des précipices et des montagnes pelées, que domine le morne Misery, dont nous avons déjà donné la hauteur. Entre ces montagnes et la mer, le sol est uni, et éminemment favorable à la culture de la canne à sucre, qui nulle part ailleurs ne donne des produits plus abondans. Les habitans cultivent aussi le coton, l'indigo, le tabac, etc. Basseterre, la capitale, est située sur la côte ouest, à l'embouchure d'une petite rivière qui se décharge dans la baie du même nom; elle est bien fortifiée, et contient environ 5,000 habitans. La population de l'île entière s'élève à environ 32,000 âmes.

Saint-Christophe fut découverte, en novembre 1493, par Christophe Colomb, qui, charmé de son aspect pittoresque, lui donna son propre nom. Les Espagnols, néanmoins, ne cherchèrent pas à s'y établir. Elle est la plus ancienne colonie des petites Antilles, ayant été occupée, en 1623, par les Anglais. Deux ans plus tard les Français y fondèrent un établissement dans une autre partie de l'île, et les deux nations réunies attaquèrent les Caraïbes, qui furent presque tous exterminés. En 1627, elles se partagèrent l'île par un traité formel, et formèrent une alliance offensive et défensive. Deux ans après, les Espagnols les attaquèrent, et, les ayant obligés de se rendre, ravagèrent la plus grande partie de l'île. Après leur départ, la discorde se mit entre les deux nations, qui pendant près d'un demi-siècle se livrèrent à mille excès l'une contre l'autre. En 1664, les Français parvinrent à l'emporter sur leurs rivaux, et les expulsèrent de l'île. Les derniers revinrent à la paix de 1667, et furent de nouveau chassés en 1689, lorsque éclata la révolution en Angleterre. Cet acte de violence fut une des causes de la guerre qui éclata l'année suivante entre les deux pays. L'Angleterre reprit Saint-Christophe, et déporta la majeure partie des Français à la Martinique et à Saint-Domingue. Par le traité d'Utrecht ceux-ci renoncèrent à leurs droits sur l'île, et les propriétés françaises y furent vendues publiquement pour le compte du gouvernement britannique. En 1782, elle fut prise par une expédition française, mais rendue l'année suivante à l'Angleterre, qui la possède depuis cette époque.

Nevis ou *Nieves*. Cette petite île, l'une des plus belles de toutes les Antilles, n'est qu'une montagne conique, qui s'élève du sein de la mer à une lieue au sud-est de Saint-Christophe, et dont le sommet offre un cratère éteint, qui indique son origine volcanique. Ses flancs s'abaissent par une pente douce jusqu'aux bords de la mer, et elle n'a que trois lieues de circonférence à sa base. Nevis est bien arrosée, et son sol est très fertile; ses habitans, qui sont au nombre d'environ 16,000, se livrent principalement à la culture de la canne à sucre. Charlestown, sa capitale, est sur la côte ouest de l'île, et défendue par un fort.

Nevis fut colonisée, en 1628, par les Anglais de Saint-Christophe, et devint bientôt florissante. Après quatre-vingts ans d'un repos et d'une prospérité non interrompus, elle fut prise par les Français en 1706, rendue en 1713, reprise de nouveau en 1782, et l'année suivante remise à l'Angleterre.

L'Anguille, ainsi nommée à cause de sa forme longue, étroite et tortueuse. Elle est située à une lieue au nord de Saint-Martin, et produit du sucre, du coton, du tabac, etc. Sa population s'élève à peine à un millier d'habitans, et son histoire n'offre aucun intérêt.

Iles Vierges. L'Angleterre possède la majeure partie de ce petit archipel, situé à l'est de Porto-Rico, et qui se compose de quelques îles de moyenne grandeur, entourées d'une multitude d'îlots inhabités. Les deux principales en son pouvoir sont : Tortola, à une lieue au nord de Saint-Jean, et Virgin-Gorda, à deux lieues et demie à l'est de Tortola. La première a environ 5 lieues de long sur 2 de large, et est l'une des Antilles les mieux cultivées et les plus saines; sa population se monte à environ 10,000 habitans. La seconde est de la même grandeur, et sa population s'élève à 8,000 habitans. De ces deux îles dépendent treize îles ou îlots, dont Anegada, la plus grande de toutes, est une terre basse, à moitié inondée dans les grandes marées.

Suivant les uns ces îles auraient reçu leur nom de Drake, qui, en 1580, les aurait appelées ainsi en l'honneur de la reine Élisabeth. Suivant d'autres, ce fut Colomb qui le leur donna en l'honneur des onze mille vierges de la légende. Leurs premiers habitans furent des boucaniers hollandais, qui s'établirent, en 1648, à Tortola, et en furent chassés, en 1666, par un autre parti d'aventuriers. Ceux-ci, se disant Anglais, en prirent possession au nom de la couronne d'Angleterre, qui ratifia cette sorte d'usurpation, et depuis elles lui ont toujours appartenu.

Telles sont aujourd'hui les possessions de l'Angleterre dans les Antilles : elles sont divisées en plusieurs gouvernemens de la manière suivante : la Jamaïque, la Trinité, Tabago, la Barbade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et la Dominique ont chacun le leur; les Grenadilles dépendent de celui de la Grenade, et Nevis, Monserrat, la Barboude, Anguille, Antigoa, les Vierges, de celui de Saint-Christophe. Chacun de ces gouvernemens offre une image de celui de la métropole, et se compose d'un gouverneur, d'une assemblée remplissant le rôle du parlement, et d'un conseil, qui joue celui de la chambre des communes. Les deux premiers pou-

voirs sont choisis par la couronne, et le dernier par les colons. La première nomme également tous les membres des ordres judiciaire et militaire.

Antilles espagnoles. De ses immenses possessions en Amérique, l'Espagne ne possède plus aujourd'hui que Cuba et Porto-Rico. Nous leur consacrerons des articles séparés.

Antilles hollandaises. La Hollande n'a jamais joué qu'un rôle secondaire dans les Antilles, et ses possessions sont aujourd'hui les mêmes qu'autrefois. Ce sont les îles suivantes :

Saint-Eustache, à 3 lieues nord-ouest de Saint-Christophe. Ce n'est qu'une immense rocher pyramidal qui s'élève du sein de la mer, et dont la circonférence est d'environ 10 lieues. Ses bords inaccessibles n'offrent qu'un seul point où l'on puisse débarquer, et les Hollandais l'ont couvert de fortifications. Sa population, qui s'élève à 22,000 âmes, s'adonne principalement à la culture du tabac. Saint-Eustache, son chef lieu, est un port franc, et fait un commerce assez considérable.

Les Hollandais se sont établis dans cette île dès l'année 1600 : en 1665 elle fut prise par les Anglais; mais deux ans après les Français les en chassèrent et la rendirent à ses premiers possesseurs. Les Anglais la reprirent en 1689, et la rendirent à la paix de 1697. En 1781 une expédition formidable, sous les ordres de l'admiral Rodney, obligea les habitans, qui étaient sans moyens de défense, à se rendre à discrétion; et, par un indigne abus de la victoire, les vainqueurs confisquèrent leurs propriétés et les réduisirent à la misère, sous prétexte qu'ils avaient fourni des munitions de guerre aux Etats-Unis. La même année le marquis de Bouillé la reprit sur les Anglais, qui s'en emparèrent de nouveau en 1809. Elle a été restituée aux Hollandais par le traité de 1814.

Saba, dépendance de la présente, en est à 3 lieues, au nord-ouest, et n'a qu'environ 4 lieues de circonférence. Elle est occupée presque entièrement par une vallée délicieuse qui produit tout ce qui est nécessaire à la vie; mais n'ayant point de port, son commerce est presque nul. Ses côtes sont flonquées, à une assez grande distance, de bancs et d'écueils, qui ne permettent qu'aux petits bâtimens d'en approcher. Elle ne renferme que 1,800 habitans.

L'histoire de cette petite île est très courte : colonisée par les Hollandais au commencement du XVII[e] siècle, elle a suivi le sort de Saint-Christophe, et après avoir été prise en même temps que cette dernière, en 1781 et en 1809, a été rendue aux Hollandais en 1814.

Saint-Martin, à 4 lieues au sud d'Anguilla; petite île d'environ 20 lieues carrées en superficie, dont les Hollandais occupent la partie sud, et les Français celle du nord. Sa population s'élève à environ 7,000 âmes. Son sol est, en général, aride. Ses cultures sont peu importantes. Mais elle possède des puits salés d'un produit assez considérable. Les Espagnols s'y établirent peu de temps après la découverte; mais la trouvant infertile, l'abandonnèrent en 1650. Les Français et les Hollandais prirent alors simultanément possession des parties qu'ils occupent aujourd'hui. En 1689 et 1744, les Anglais attaquèrent les établissemens français et les pillèrent. En 1801, ils s'emparèrent de toute l'île et la gardèrent jusqu'en 1814, qu'elle fut rendue à ses anciens possesseurs.

Curaçao, sur les côtes de la Colombie, dont elle est éloignée d'environ 8 lieues; sa longueur est également de 8 lieues sur 3 de largeur. C'est une île aride et qui serait presque inhabitable faute d'eau, si les habitans ne recueillaient dans des citernes celle qui tombe dans la saison des pluies. L'industrie infatigable des Hollandais l'a néanmoins rendue assez fertile. Elle possède des salines d'un grand produit. On y a également découvert dans ces dernières années des mines d'argent, de cuivre et de fer, qui sont exploitées, mais nous ignorons les quantités de métaux qu'on en a extraits. Lorsque les Espagnols étaient maîtres du continent américain, Curaçao était le centre d'un commerce interlope, qui a fait place à un autre plus regulier, et qui est encore très important. Williamstadt, sa capitale, est une jolie ville bâtie dans le genre de Surinam, et située sur la côte sud de l'île. La population de celle-ci est d'environ 40,000 âmes. L'histoire de Curaçao offre peu d'intérêt : les Hollandais l'ayant trouvée inhabitée au milieu du XVII[e] siècle, s'y établirent, et l'ont conservée depuis, malgré deux efforts faits par les Espagnols dans le siècle dernier, pour les en chasser.

Buen-Ayre, dix lieues à l'est de Curaçao, à qui elle ressemble sous le rapport du sol, qui est cependant un peu plus arrosé. Elle presente des savanes assez etendues, où les habitans élèvent une grande quantité de bétail. Sa principale richesse consiste en ses salines. Sa longueur, du sud au nord, est d'environ 8 lieues; capitale, Castillo; population, 3,000 âmes. Le nom de cette île lui a été imposé à cause de la grande salubrité de son climat. Les Hollandais des îles voisines viennent souvent y rétablir leur santé. Son histoire nous est inconnue, mais doit être peu interessante.

Oruba, huit lieues à l'ouest de Curaçao. Cet île, analogue aux précédentes par la nature de son sol, était inhabitée jusque dans ces derniers temps qu'on y a découvert une mine d'or assez riche, qui y a attiré une faible population de quelques centaines d'individus, résidant pour la plupart dans la petite ville ou plutôt le village de Ceballos.

Antilles danoises. *Sainte-Croix*, à 12 lieues au sud-est de Porto-Rico, et 8 lieues au sud de Saint-Thomas. Sa superficie est d'environ 38 lieues carrées. C'est une des mieux cultivées des Antilles, et elle produit principalement du sucre et du coton. Christians adt, sa capitale, située sur la côte nord, est la résidence du gouverneur de toutes les possessions danoises dans l'Archipel, et rivalise pour la regularité de ses rues, la beaute des édifices et le luxe des habitans, avec toutes celles des Antilles. Sa population est d'environ 8,000 habitans; celle de l'île entière s'élève à 34,000.

Sainte-Croix est l'une des plus importantes des îles Vierges, et fut découverte par Colomb en 1493. Les Espagnols, les Anglais et les Hollandais, s'en emparèrent tour à tour. Ces derniers la vendirent, en 1651, aux chevaliers de Malte, qui la cédèrent, en 1664, à la compagnie des Indes-Occidentales, laquelle, à son tour, la vendit aux Danois en 1696. Elle resta entre les mains de ces derniers jusqu'en 1808, qu'elle fut prise, en même temps que Saint-Thomas et Saint-Jean, par les Anglais, qui l'ont restituée en 1814.

Saint-Thomas, 4 lieues à l'est de Porto-Rico; sa longueur est d'environ 5 lieues, et sa superficie de 33. Le sol en est bien arrosé et fertile; mais elle doit sa richesse à son port franc, qui a trop souvent servi de refuge aux pirates et aux contrebandiers. Sa population s'élève à environ 3,500 âmes. Saint-Thomas et la petite île de Saint-Jean qui l'avoisine, et qui ne compte guère que 2,000 habitans, ont suivi le sort de Sainte-Croix, et après avoir passé en differentes mains, ont été rendues, en 1814, au Danemarck.

Antilles suédoises. Les possessions de la Suède, dans les Antilles, se réduisent à la seule île de *Saint-Barthelemy*, située à environ 4 lieues au sud-est de Saint-Martin. Le sol en est aride et complètement dépourvu de sources; les habitans ne font usage que d'eau de pluie, et quand elle manque, sont obligés d'en aller chercher à Saint-Christophe. Outre les denrées coloniales ordinaires, elle produit des bois précieux et une espèce particulière de chaux qu'elle exporte dans les îles voisines. Ses côtes sont dangereuses pour les navires, et elle n'a point d'autre port que le Carenage, sur la côte ouest, près de laquelle est Gustavia, sa capitale. La population se compose d'environ 8,000 habitans, sur lesquels la moitié des blancs sont les descendans de catholiques irlandais qui y émigrèrent en 1666. Les autres sont pour la plupart d'origine française.

Découverte en 1493 par Christophe Colomb; Saint-Barthélemy fut colonisée par les Français, en 1648, sous la direction de Poincy, gouverneur de Saint-Christophe. Les Anglais s'en emparèrent en 1689, et la gardèrent jusqu'en 1697, qu'ils la rendirent à la France. Sous l'administration de celle-ci elle fit peu de progrès, et n'était guère fréquentée que par les pirates. Elle n'a pris quelque importance que depuis 1785, année dans laquelle la France la céda à la Suède.

Le petit nombre d'îles dont il nous resterait à parler pour compléter cette revue trop longue peut-être, appartenant à la Colombie, doivent nécessairement être comprises dans l'article concernant cette république, et nous y renvoyons le lecteur. Ce sont : la Marguerite, Cubagua, Coche, la Tortue, Blanquilla, Orchilla et Roque, qui, à l'exception de la première, sont de peu d'importance.

Nous voudrions pouvoir, afin de compléter ces détails, donner les chiffres précis de chaque partie de la population des Antilles, c'est-à-dire des blancs, des gens de couleur et des nègres, et du nombre de ces derniers qui sont esclaves; mais, à l'exception des possessions françaises, sur lesquelles nous reviendrons plus tard, et de quelques îles anglaises, les renseignemens nous manquent. On peut estimer, en général, que les deux dernières classes sont à la première dans une proportion qui varie de 5 à 11 contre 1, et que celle des esclaves aux hommes libres est de 4 à 8 contre 1. Il va sans dire qu'Haïti, où les noirs sont en majorité immense sur les blancs et tous libres, n'entre pas dans ce calcul.

Dans aucune partie de l'Amérique, si ce n'est dans certaines parties des États-Unis, les préjugés de couleur ne sont aussi enracinés et aussi violens qu'aux Antilles; mais on ne peut nier que depuis le commencement de ce siècle le sort des esclaves n'ait subi des améliorations notables. On peut même prévoir l'époque où l'esclavage aura disparu dans les colonies anglaises, grâce à la loi rendue dans la session du parlement en 1833, loi d'après laquelle le gouvernement doit rembourser aux propriétaires la valeur de leurs esclaves, et donner la liberté à ceux-ci, après un certain nombre d'années de travail destinées à le couvrir de ses débours. La France n'a encore pris aucune mesure générale de ce genre; mais depuis 1830 elle a détruit une grande partie des entraves qui gênaient les maîtres lorsqu'ils voulaient donner la liberté à leurs esclaves; et en appelant les hommes de couleur libres à l'exercice des droits politiques, elle a porté un coup mortel à l'ancien édifice colonial. Nous ne pouvons non plus passer sous silence les généreux efforts des missionnaires protestans et dissidens pour répandre les lumières de l'instruction parmi les esclaves, et les préparer à leur émancipation future. Entre tous se distinguent les méthodistes Wesleyiens, qui, depuis 1786, poursuivent cette tâche généreuse avec un zèle qui ne s'est jamais démenti; en ce moment, leurs écoles contiennent plus de 16,000 enfans, et leurs missionnaires sont au nombre de plus de 60. Viennent ensuite les Moraves, qui sont presque aussi nombreux; puis les Anabaptistes et les envoyés de la société des missionnaires de l'Eglise anglicane (*church missionary society*), qui tous rivalisent de zèle dans la carrière.

En considérant l'énorme prépondérance des nègres sur les blancs dans tout l'Archipel, l'éloignement des métropoles entre lesquelles il se trouve partagé; Haïti, qui est là comme un volcan toujours prêt à faire explosion, on se demande naturellement quel sort est réservé dans l'avenir à ces colonies jadis si puissantes, et aujourd'hui menacées dans leurs fondemens; donneront-elles une seconde représentation de la sanglante catastrophe d'Haïti, ou auront-elles la patience d'attendre une lente émancipation? Ce sont là autant de questions dont la solution appartient à l'avenir; mais s'il nous était permis d'émettre une opinion à ce sujet, elle serait qu'un jour les Antilles appartiendront aux nouveaux états qui les avoisinent, et se sépareront complètement de l'Europe pour se rallier à la grande famille américaine.

ANTILOPE. Nom commun générique donné à une grande division de l'ordre des ruminans; ses caractères sont d'avoir des incisives à peu près égales entre elles et contiguës par leurs bords; quelquefois les deux intermédiaires, très larges, sont un peu séparées entre elles, et s'appuyant sur les latérales par leur face postérieure, ces dernières un peu obliques, étant ainsi placées comme à recouvrement les unes sur les autres.

Les antilopes commencent la série des ruminans à cornes : elles possèdent cet ornement, cette défense, dans les deux sexes, ou dans le sexe mâle seulement. Ces cornes ne sont pas creuses, comme dans la chèvre, le bœuf, chez lesquels le noyau osseux est plus petit que le tube corné qu'il soutient; dans les antilopes, la cheville osseuse, d'une substance très compacte, en remplit la cavité. Ces armures de la tête prennent, dans le genre antilope, toutes les formes, toutes les directions, coniques et rondes, coniques et aplaties, quelquefois quadrangulaires avec des arêtes saillantes; elles se contournent en élégantes spirales, ou se dressent droites pour se recourber par la pointe, en dedans, en avant, en arrière, avec grâce et légèreté. Acuminées à leur extrémité, ces cornes portent le plus souvent des anneaux rugueux en relief sur une partie de leur longueur. Ce n'est pas une vaine parure accordée à ces animaux; le mâle sait souvent faire une arme offensive et défensive de ces dagues solides et acérées dans des combats d'amour, ou pour la protection du troupeau.

La forme de la tête, modifiée par un chanfrein droit, ou par une bosse nasale avec ou sans mufle ou demi-mufle, rapproche ces animaux, d'une part des cerfs, dont ils sont les larmiers, et d'autre part des chèvres, entre lesquelles ils semblent remplir une lacune par leur taille et par les autres détails de leur organisation.

Le corps des antilopes est généralement svelte et gracieux; les jambes sont fines, déliées, dans la plus grande partie des espèces, plus épaisses dans quelques unes. La queue est courte, et ne forme le plus souvent qu'une houppe maigre; parfois elle est longue et en balai. Quelques espèces portent des brosses ou bouquets de poils vers l'union du carpe et du metacarpe.

Le pelage des antilopes est généralement fauve, mêlé de blanc par grandes plaques : ces couleurs sont gaies. Les espèces qui avoisinent les déserts de sables du Sahara, du Barka, empruntent la couleur de leur robe à cet horizon d'un gris jaunâtre; et cette remarque, qui a été déjà faite pour tous les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles de ces contrées, tend à se généraliser : l'animal emprunte sa couleur au milieu qui l'entoure, il s'harmonise avec lui.

Les antilopes vivent en troupes; légères et vives à la course, elles se précipitent souvent dans l'immensité du désert, pour ne regagner les oasis de verdure alimentées par de rares fontaines que lorsque la faim ou la soif les y pressent. C'est là qu'elles deviennent la proie des lions, du chacal, de la panthère; le lion surtout leur y livre une guerre de ruse : désespérant de les atteindre à la course, il se cache dans le plus épais du fourré, et lorsque les timides et délicates antilopes, se croyant en sûreté, s'abandonnent au repos, le lion s'élance, et saisit, à l'aide d'un bond prodigieux, la victime désignée à sa dent meurtrière. Les petites espèces craignent encore les aigles, qui les poursuivent sur la cime des rochers.

L'homme lui-même s'est déclaré l'ennemi de ces aimables antilopes : les habitans de l'Afrique et de l'Inde, les Européens qui ont colonisé les divers points de ces pays, leur font une chasse active à l'aide du chien, et même de la petite panthère, dressée à cet effet. La chair de ces ruminans est regardée comme une venaison délicieuse.

Les antilopes dont nous allons parcourir les divisions appartiennent principalement au grand continent de l'Afrique. Des quatre-vingts espèces de ce genre, près de soixante lui sont propres : elles sont jetées sur cette vaste terre dans ses parties boisées et montagneuses, sur la lisière de ses sables, au bord de ses fleuves, depuis les rivages de Sierra-Leone jusqu'aux montagnes Nubiennes, et depuis l'Atlas jusqu'au Cap. L'Europe orientale, l'Asie méridionale, en comptent un certain nombre. L'Amérique australe aurait aussi ses antilopes; mais elles y sont marquées par des traits particuliers et jusqu'ici peu connus : nos galeries n'en possèdent encore aucun individu.



(Antilope proprement dite.)

Pour diviser ce grand genre, on a pris en considération le nombre, la forme et la direction des cornes.

La première division est celle des antilopes à quatre cornes; elle comprend seulement deux espèces : la première a été étudiée imparfaitement sur un crâne apporte de l'Inde. Les cornes sont au nombre de quatre; la paire antérieure est plus courte, la postérieure est plus longue; elles sont lisses, noires, et à peu près droites : c'est l'hoormadabab des Indiens. La deuxième espèce est le chickara, commun dans l'Inde et dans les forêts du Bengale et d'Oussa.

La deuxième division des antilopes n'a que deux cornes, qui sont susceptibles de fournir d'autres divisions : elles sont ACUTICORNES, c'est-à-dire droites et pointues.

Les espèces qui les portent ainsi sont : le *klippspringer*, ou *antilope sauteuse*, au front large et à la tête triangulaire, une des plus agiles; le *grimm*, bas sur pattes, d'une couleur de feu; le *guérei*, joli petit animal d'un pied à dix-huit pouces au garot; l'*antilope de Salt*, nom donné à cette antilope nubienne par hommage pour M. de de Salt, ancien consul à Alexandrie, qui l'a fait connaître : c'est, avec le chevrotin de l'Inde, le plus petit des ruminans; mais le salt est plus gracieux. Ses tarses élevés, ses formes si bien découpées, en font un type de legèreté et de souplesse; sa taille, si petite, le place au milieu des rochers escarpés des montagnes Nubiennes. Vient ensuite le *grisbok*, d'un rouge de feu, de la taille de la chèvre, qui habite les environs de la colonie du Cap. L'*ouréïbi*, des mêmes contrées, a ses cornes droites marquées de bourrelets dans leur première moitié, lisses et un peu tordues dans le reste. Le *steenbok*, aussi de la taille d'une chèvre, a déjà ses cornes un peu recourbées en avant; le poil est roux, blanc dessus, oreilles brunes. Cette antilope habite les montagnes et les halliers; poursuivie, elle fait des bonds de dix ou douze pieds. Sa chair est estimée par les colons hollandais du Cap, qui lui font une chasse ardente.

Les RÉCURVICORNES, les cornes étant plus longues que la tête, et a une seule courbure, comprennent :

Le *ritbok* a le pelage un peu laineux, de la taille d'un daim, le museau alongé et recourbe; il habite en troupes nombreuses dans la Cafrerie; loin, dans l'intérieur des terres, il recherche les lieux abondans en eaux courantes.

Les *antilochevres* ont plus qu'aucune autre espèce la physionomie de la chèvre par un chanfrein relevé d'une bosse; elles portent une sorte de crinière sur la nuque, et une longue barbe formant fanon. L'*antilope chevaline* de la Sénégambie, comme son nom l'indique, de la taille d'un petit cheval; ses cornes sont très arquées en arrière, ses oreilles élevées et pointues. L'*antilope* bleu, animal fort grand, d'une taille élancée, et pourtant assez doublée, porte ses cornes fort couchées; son pelage, composé de poils noirs, blancs et gris, doit à ce mélange une teinte ardoisée qui lui a mérité son nom; c'est la chèvre des colons hollandais.

Les antilopes RECTICORNES, c'est-à-dire à cornes très longues, grêles et annelées dans une partie de leur étendue.

Nous citerons l'*orix* ou *paian* de Buffon, l'une des plus remarquables parmi les antilopes par les deux cornes de deux pieds et demi de long, droites, effilées, s'écartant l'une de l'autre sous un angle peu marqué. Il est présumable que c'est sur une figure de l'orix, présentée de profil sur les monumens de l'Egypte, ou d'après un individu mutilé, qu'aura été inventée la fable de la licorne. L'*orix*, haut de trois ou quatre pieds au garot, d'un pelage gris cendré, avec le pourtour du nez et des orbites blancs, est devenu, à cause de ce débat sur son compte, un animal célèbre dans les anciens annotateurs. Il vit solitaire, par couple, dans les montagnes du sud de l'Afrique, en Abyssinie, dans le Darfour, etc., d'où les Egyptiens l'auront connu et l'auront ensuite représenté sur leurs monumens selon leur manière dure de dessiner de côté, d'où est venue l'erreur signalée.

Le *leucorix* a presque les mêmes traits, mais il est plus épais dans ses formes.

L'*algazelle* montre déjà une légère courbure des cornes en arrière; ses formes n'ont pas la finesse des autres antilopes; sa taille est de quatre pieds, son poil est blanc légèrement nuancé de fauve; la queue blanche est terminée par un flocon noir.

On croit que l'*algazelle* est une des espèces qui hante le désert : on en retire du Sénégal par la voie des possessions européennes. Un mâle de ce nom a vécu jadis à la Ménagerie, où il se faisait remarquer par sa docilité et sa douceur.

Les STREPSICÈRES ou à cornes en spirales :

Sont le *condoma* ou *condou*; il a le corps robuste et les jambes fortes, de la taille d'un cheval; il est rayé de zebrures verticales et irrégulières; son chanfrein est relevé en bosse. Ses cornes sont contournées et quadrangulaires; elles font deux tours de spire; le cou porte supérieurement et inferieurement de longs poils formant crinière.

Le *guib*, de la taille du daim, zébré comme le condorna, mais largement plaqué de blanc, a des cornes décrivant deux tours de sphère.

Le *bosbok* a les cornes noires et tordues, et placées très en avant du front; il vit dans les bois par couples; veut-il fuir, il couche ses cornes en arrière sur son dos pour n'être pas embarrassé par elles au milieu des branchages. On le trouve dans les contrées voisines du Cap, à environ 60 lieues du siège de la colonie.

L'*addax* était connu des anciens, et resta long-temps inconnu des modernes jusqu'à ces derniers temps; il porte des cornes grêles couchées en arrière; les poils du fanon lui

composent une sorte de barbe qui s'étend jusqu'aux genoux. Amené en France avec la giraffe, ce qui rend probable son extraction du Darfour, cet animal et it farouche et cherchait à blesser avec ses cornes, qu'il s'amuse à aiguiser contre tous les corps durs qu'il rencontre.

L'ANTILOPE proprement dite (Buffon, tome XII, pl. 33), ou à tête de chèvre.

Ses cornes font trois tours de spire fort lâche; elles sont annelées; ces annelures sont en relief très marqué. Le dessous du corps est blanc; les ongles des pieds sont redressés; le corps est svelte, la taille moyenne, le museau un peu renflé, les narines linéaires et obliques. L'antilope proprement dite habite l'Inde, et aussi l'Afrique, aux royaumes de Tunis et d'Alger, au dire de quelques voyageurs.

Le *saïga*, de la taille du daim; ses formes un peu lourdes lui donnent presque l'apparence d'une petite vache. Cette espèce appartient à l'Europe dans la partie limitée entre les monts Krapaks, le Danube et la mer Noir; on retrouve le saïga dans les contrés montagneuses de l'Asie qui avoisinent l'Europe.

La *gazelle*; ce nom rappelle des souvenirs de légèreté, de grâce; il se trouve souvent mêlé aux poésies orientales pour peindre une tendre beauté; le regard de la gazelle est, pour les Orientaux, l'image de la douceur.

Le nom de gazelle comprend des espèces voisines par les caractères généraux, et qui ne diffèrent qua par de minimes particularités dans les cornes. Ainsi la *corinne* ou *korinn* a des cornes grêles; chez le kevel elles sont plus grosses. La véritable gazelle habite le versant nord de l'Atlas, et toute la côte de Barbarie, jusqu'à la Cirenaïque. *L'antilope à bourse* ou l'*euchore*, ainsi appelée parce qu'elle porte un repli de la peau sur le dos jusqu'à la racine de la queue, qui s'élargit lorsque l'animal est à la course.

L'*antilope daim* a la taille elancée; l'*antilope de Sœmmering* se fait *reconnaître* par son chamfrein tout noir; l'*antilope pourpre* a ses cornes en lyre, comme les espèces précédentes, avec onze ou douze anneaux très saillans. La couleur est d'un brun bai, glacé de blanchâtre en-dessus; tête et cou d'un brun rouge, le ventre et les fesses d'un beau blanc, ni brosses ni larmiers. Sa taille est celle du cerf d'Europe.

On a trouvé cette espèce dans les contrées méridionales de l'Afrique; peut-être aussi habite-t-elle l'Asie sur les bords de l'Euphrate.

Le *bubale*, ou la petite vache de Barbarie, a ses cornes dirigées en arrière, puis en haut, puis encore en arrière. Vivant aujourd'hui à la Ménagerie, il mérite une description à part (voyez BUBALE).

Le *kaama* des Hottentots a une tête très longue, de grosses cornes assez grandes, fortement marquées d'annelures obliques dans les deux tiers de leur étendue. Se rencontre dans l'intérieur des terres qui avoisinent le cap de Bonne-Espérance; il y vit en grandes troupes: son cri est semblable à un fort éternuement.

Le *chamois* a ses cornes courbées en forme da crochet en arrière; habitant des Alpes et de toutes les hautes chaînes de l'Europe, il est devenu célèbre par la chasse que lui font d'intrépides montagnards. Il mérite une description particulière. (Voyez CHAMOIS.)

Le *gnou* ou gnu, a la forme trapue du bœuf; son cou est court et ramassé; son garot s'élève en bosse arrondie; des cornes dans les deux sexes, fortes, larges et aplaties à leur base, sans anneaux, placées en arrière, à forte courbure en avant, puis rebroussée une autre fois, distinguent le gnou. D'un naturel sauvage, il vit en troupes dans les pays bocagés qui se trouvent au nord du cap de Bonne-Espérance. On a possédé à la Ménagerie une femelle de cette espèce.

Les *bos-élaphes* se distinguent parmi les strepsicères par des cornes simples, sans rugosités et diversement contournées, qui n'ont pas d'arête sur le tranchant des spires. Les femelles n'en ont quelquefois pas; une queue longue, et terminée par un flocon de poils; quatre mamelles: caractères qui, comme le nom composé l'indique, les rapprochent des individus de la race bovine.

Une seule espèce, le *nyl-gaut*, appartient à ce sous-genre. Cet animal porte une tête assez longue; un cou aplati comme celui du cerf; la queue descend jusqu'aux pieds, où elle se termine par un bouquet de poils; une crinière longue et noire sur le dessus du cou, et dessous une touffe de très grands crins forment un fanon ondulé: le pelage est d'un gris cendré dans le mâle, gris fauve dans la femelle; toutes les parties qui regardent le sol sont blanches. L'on voit que le nyl-gaut se rapproche du bœuf par sa forme générale, celle de la queue, son demi-fanon, et sa queue en balai. Il se bat avec ses cornes, et s'élance sur son ennemi; il est lourd à la course.

Le nyl-gaut appartient au grand bassin de l'Indus; il habite les vallées qui séparent la Tartarie de l'Indoustanie dans la chaîne de l'Hymalaya. On a vu à diverses époques des nyl-gaut en Angleterre, où ils avaient été amenés par la voie de Bombay; ils y ont même propagé. Un tubercule que cet animal porte à la naissance de la corne indique un passage aux ramifères à cornes.

Troisième division: les ramifères à cornes légèrement rameuses, et portant des andouilliers, ou empaumures.

Trois espèces mal définies, et dont aucun individu n'existe au Muséum, composent cette sous-division des antilopées.

1° L'antilope américaine, qui a des cornes courtes, coniques, légèrement courbées en arrière, noires et annelées; pelage blanc, soyeux, sans crinière: de l'Amérique Septentrionale.

2° L'antilope à fourche, a des cornes rugueuses, triangulaires à la base, et pourvues d'un très petit andouiller, comprimé et déjeté en dehors avec la pointe recourbée en crochet; pelage d'un fauve roussâtre en-dessus, blanc en-dessous: des bords do Missouri.

3° L'antilope à empaumure, qui, outre la pointe renversée de la corne, offre une empaumure aplatie d'avant en arrière, appartient au nord du Mexique.

Ici se termine une liste abrégée des antilopes. Ce genre nombreux renferme encore d'autres espèces moins connues, et dont l'étude doit être faite dans les cabinets d'histoire naturelle, avec des monographies plus complètes que le cadre que nous avons tracé ici.

ANTIMOINE. L'antimoine est un corps simple, métallique, dont le minerai et certaines préparations métallurgiques et pharmaceutiques sont connues depuis des temps très reculés. Dans la nomenclature actuelle le nom latin de l'antimoine est *stibium*: mais le produit auquel les Romains donnaient le même nom, et dont ils se servaient comme médicament dans les maladies d'yeux, n'était, selon toute apparence, qu'un sulfure ou un oxisulfure de ce métal. Il est possible, au reste, que les anciens aient connu l'antimoine métallique; toutefois, comme il ne possède pas les propriétés utiles que l'on recherche dans les métaux, il resta pendant long-temps à peu près inconnu. Ce furent les alchimistes qui, frappés de la grande affinité que ce métal a pour l'or, et fondant sur cette propriété de brillantes espérances pour la découverte du grand œuvre, firent sortir ce métal de l'obscurité dans laquelle il était resté jusque là. Ses propriétés furent décrites pour la première fois avec détail, vers la fin du XV[e] siècle, dans un ouvrage dû à Basile Valentin, et intitulé, suivant le goût du temps: *Currus triomphalis antimonii*. Par suite de la croyance que ce métal devait entrer comme élément dans la préparation de l'or ou du *roi des métaux*, il fut généralement désigné, dans l'école des alchimistes du moyen âge, sous le nom de *regulus*. Aujourd'hui le nom de *régule* a été banni de la nomenclature chimique; mais il est encore d'un usage commun dans le commerce, où le nom d'antimoine est réservé pour le minerai

purifié (sulfure d'antimoine) qui sert à la préparation du regule.

L'antimoine est un métal d'un blanc bleuâtre avec l'éclat argentin : il a une texture lamelleuse, et cristallise aisément, avec les formes du système régulier, comme tous les métaux simples dont la forme est connue. Sa pesanteur spécifique est 6,8. Bien qu'il n'ait qu'une faible dureté, l'antimoine se distingue cependant des métaux mous proprement dits, tels que le plomb et l'étain, et cette propriété est la base d'un de ses principaux emplois dans les arts. Il est entièrement privé de ductilité et de malléabilité ; aussi, dans les anciennes idées sur la nature des corps métalliques, avait-il été rangé dans la classe des demi-métaux. Il est très fragile et se pulvérise aisément par le choc en poudre très ténue. L'antimoine développe par le frottement une odeur et une saveur très prononcées : lorsqu'il est réduit en vapeur, et quand on le grille à l'air, il répand une odeur alliacée extrêmement forte, mais distincte de celle de l'arsenic : elle s'en rapproche cependant quelquefois ; c'est qu'alors l'antimoine est mélangé d'arsenic, ce qui, au reste, est assez fréquent dans les qualités d'antimoine offertes par le commerce.

L'antimoine entre en fusion bien au-dessous de la chaleur rouge : c'est, au reste, le moins fusible des métaux qui sont dans le même cas, tels que le bismuth, l'étain, le plomb et le zinc. Son point de fusion est environ 432° centigrades. Par un refroidissement tranquille la surface de l'antimoine se recouvre de ramifications cristallines, dont l'apparence est assez bien indiquée par le nom de feuilles de fougère qu'on leur donne dans le commerce. Bien que l'antimoine dégage d'abondantes vapeurs à la température où le verre se ramollit, on ne peut cependant le distiller comme le mercure et le zinc. A une haute température l'antimoine est avide d'oxigène : chauffé au rouge, à l'aide du chalumeau, il s'oxide rapidement, et la chaleur produite par la combustion suffit pour maintenir pendant quelque temps le globule à la température rouge. Si dans cet état de fusion on le projette sur un plan, il présente un phénomène singulier : il se divise en un grand nombre de petits globules qui se meuvent avec rapidité, en conservant leur incandescence, et en laissant sur leur trajet une trace de l'oxide qui se produit pendant la combustion.

L'histoire chimique de l'antimoine est assez compliquée : il se combine, en effet, avec la plupart des autres corps simples, et forme souvent avec chacun d'eux un grand nombre de composés binaires. Ces composés ont presque tous des affinités chimiques très prononcées, et manifestent une grande tendance à former des composés ternaires et quaternaires. Au reste, les méthodes analytiques que l'on peut appliquer aujourd'hui à l'étude des combinaisons de l'antimoine laissent encore beaucoup à désirer, en sorte que la nature chimique de ces composés n'est pas toujours connue d'une manière satisfaisante. C'est particulièrement aux composés de l'antimoine qu'il faut appliquer les considérations qui ont été développées au mot ALCALI, sur l'impossibilité qu'il y a d'établir une limite tranchée entre l'acidité et l'alcalinité ; il n'est pas rare en effet de voir, dans des composés divers, les combinaisons de l'antimoine engagées, sous ce rapport, à des conditions tout-à-fait opposées.

Les combinaisons les plus importantes de l'antimoine sont celles que forme ce métal avec l'oxigène, le soufre, le chlore, et divers métaux.

Avec l'oxigène, il existe au moins trois composés bien définis, connus sous le nom de protoxide d'antimoine, d'acide antimonieux, et d'acide antimonique dans ces combinaisons : pour la même quantité de métal, les proportions d'oxigène sont respectivement dans les mêmes rapports que les nombres 3, 4 et 5.

Il existe également, pour le moins, trois sulfures d'antimoine dont la composition correspond atomiquement à celle des oxides. Le moins sulfuré de ces trois corps, pur ou combiné avec d'autres sulfures métalliques, est le composé d'antimoine le plus commun dans la nature.

Le chlore forme deux composés bien définis avec l'antimoine : leur composition atomique correspond à celle du protoxide et de l'acide antimonique.

L'antimoine s'unit à un grand nombre de métaux ; mais on ne connait qu'un petit nombre d'alliages qui soient d'un emploi usuel, vu que l'antimoine communique, en général sa fragilité aux autres métaux. C'est ainsi, par exemple, que l'or, le métal le plus ductile, devient cassant pour peu qu'il contienne une trace d'antimoine : on a constaté que l'or perdait sa ductilité par l'alliage de $\frac{1}{[illegible]}$ de ce métal. L'alliage formé de 20 parties d'antimoine et de 80 parties de plomb est employé pour la fabrication des caractères d'imprimerie ; il est, en effet, très propre à cet usage : il est très fusible, beaucoup plus dur que le plomb, conserve un peu de malléabilité, et se moule très aisément. C'est probablement à cet état de combinaison qu'existe la plus grande quantité l'antimoine de répandu dans le commerce.

Ce sont surtout les alliages avec le fer et le plomb, et la combinaison avec l'arsenic, qui altèrent la pureté de l'antimoine du commerce. La présence de ces corps a souvent de grands inconvéniens, notamment pour l'emploi de certains produits antimoniaux dans la peinture sur porcelaine et dans la pharmacie : c'est particulièrement pour les usages médicaux que la présence de l'arsenic est extrêmement nuisible ; mais il existe un moyen sûr de découvrir dans l'antimoine la plus petite trace de ce corps. Il suffit pour cela de chauffer l'antimoine à essayer avec du tartrate de potasse : l'alcali, réduit par le charbon de l'acide végétal, forme avec l'antimoine un alliage qui a, comme le potassium, la propriété de décomposer l'eau en dégageant de l'hydrogène : ce gaz est mélangé d'hydrogène arseniqué s'il y a de l'arsenic dans l'alliage, et l'on y reconnait la présence d'une trace d'arsenic en le brûlant dans un vase à col étroit : l'arsenic se manifeste en reprenant l'état solide et en ternissant les parois du vase.

Après cette énumération succincte des combinaisons les plus simples de l'antimoine, il reste à faire connaître la préparation, ou du moins la nature de celles qui sont employées dans les arts, et à cette occasion nous donnerons la définition de plusieurs dénominations anciennes, qui sont encore d'un usage commun.

L'antimoine métallique, ou régule, s'extrait toujours de l'antimoine sulfuré, seul minerai que son abondance dans la nature rende propre à cet usage. Ce minerai est ordinairement mélangé de substances stériles, dont on pourrait le séparer par des préparations mécaniques analogues à celles que l'on emploie pour les minerais de plomb et de cuivre. Cette méthode, qu'on appliquerait avec avantage à des minerais pauvres, n'est point usitée pour les minerais riches que l'on a presque toujours à traiter, et l'on sépare communément l'antimoine sulfuré de sa gangue par une véritable liquation : cette opération s'exécute par des procédés plus ou moins perfectionnés, dont nous n'indiquerons ici que le principe. Le minerai est placé dans des vases en terre que l'on chauffe extérieurement : le sulfure d'antimoine, qui est très fusible, se sépare des gangues, sur lesquelles le feu est sans action, et se rassemble, à l'état de pureté, dans d'autres vases placés au-dessous des premiers. Ce moyen de purification est, au reste, beaucoup plus efficace que les procédés mécaniques pour écarter certaines substances métalliques, telles que la blende et la pyrite de fer, qui se trouvent souvent associées au minerai d'antimoine.

On extrait l'antimoine du minerai purifié par des procédés dont les manipulations sont assez variées, mais qui consistent essentiellement à transformer le sulfure en oxide pour le réduire par le charbon, ou bien à le décomposer

directement par le fer, qui absorbe le soufre en mettant l'antimoine en liberté. En France, où le premier procédé est seul employé, on grille d'abord le sulfure pulvérisé sur la sole d'un four à réverbère : cette opération se pratique à une douce chaleur, afin que le minerai n'entre point en fusion et conserve la forme pulvérulente, sans laquelle on ne peut renouveler exactement les surfaces et produire un grillage complet. La matière ainsi obtenue est de l'oxide d'antimoine retenant une petite quantité de sulfure et de substances terreuses entraînées dans la liquation : on la mélange avec du tartrate de potasse, et on la chauffe dans des creusets placés dans un fourneau de fusion. On obtient, au fond du creuset, un culot d'antimoine métallique provenant de la réduction de l'oxide par le charbon, et au-dessus, une scorie alcaline qui retient le sulfure d'antimoine, les substances terreuses et l'excès de charbon. Le métal ainsi obtenu est purifié par une seconde fusion.

Le procédé métallurgique fondé sur la décomposition de l'antimoine sulfuré par le fer métallique, a été pratiqué avec avantage dans une usine située sur la rive droite du Rhin, à Lintz, un peu au-dessous de Coblentz. On réduisait en une seule opération le minerai obtenu par triage, et retenant encore une partie de sa gangue : après l'avoir mélangé de petits fragments de fer métallique, on chauffait toute la masse jusqu'à un état de fusion pâteuse, dans un four à réverbère. L'antimoine se séparait de cette masse, par liquation, sans entraîner une quantité notable de fer. Le métal était ensuite raffiné par une seconde fusion avec des matières alcalines.

Dans les laboratoires, on prépare l'antimoine par le procédé du grillage et de la réduction, mais d'une manière beaucoup plus expéditive que dans les usines. On fait un mélange intime de sulfure d'antimoine de nitrate et de tartrate de potasse, puis on le projette, par parties, dans un creuset de terre chauffé au rouge. Cela fait, on couvre le creuset, on l'expose à une haute température, et l'on obtient un culot d'antimoine recouvert d'une scorie. Il est aisé de concevoir que, par la première impression de la chaleur sur le mélange, le nitre réagit sur le sulfure et le grille presque instantanément ; par l'action prolongée de la chaleur, le tartre réduit ensuite l'oxide d'antimoine comme dans le procédé métallurgique.

On emploie dans les arts plusieurs combinaisons d'oxide et de sulfure d'antimoine ; on les obtient en grillant le sulfure jusqu'à un certain degré, et d'autant plus long-temps que la combinaison doit contenir plus d'oxide : on chauffe ensuite jusqu'à fusion le produit du grillage. Ces produits peuvent être également obtenus par la combinaison directe de l'oxide et du sulfure.

Le *foie d'antimoine* est le composé le plus sulfuré ; il contient une partie de sulfure pour deux parties d'oxide ; il est opaque, vitreux, et doit son nom à sa couleur rouge foncée.

Le *crocus metallorum* contient une partie de sulfure et quatre parties d'oxide ; il est également opaque et vitreux ; sa couleur est le jaune rougeâtre.

Le *verre d'antimoine* est formé d'une partie de sulfure et de huit parties d'oxide ; ce composé est éminemment vitreux ; il est transparent et d'un beau rouge hyacinthe. On s'en servait anciennement pour fabriquer des gobelets qui avaient la propriété de communiquer au vin des propriétés purgatives et émétiques. En effet, l'oxide d'antimoine, en se combinant avec le tartrate acide de potasse contenu dans le vin, produisait une véritable solution d'émétique. Aujourd'hui ces trois composés sont encore employés fréquemment dans la médecine vétérinaire.

Le *kermès* est un composé très employé en médecine : sa véritable composition a été pendant long-temps inconnue ; mais on sait aujourd'hui qu'il est essentiellement formé de sulfure d'antimoine. On l'obtient en traitant, par voie sèche ou par voie humide, le sulfure d'antimoine naturel, par un carbonate alcalin. Il se forme un sulfo-sel alcalin qui, mis dans l'eau chaude, dissout un excès de sulfure d'antimoine. Par le refroidissement, cet excès de sulfure se dépose avec une couleur rouge orangée : on précipite par un acide le kermès, qui reste en combinaison avec le sulfure alcalin.

Le *soufre doré* est un persulfure d'antimoine d'un jaune doré assez pâle : il se produit lorsque, dans la préparation du kermès, on laisse la liqueur alcaline refroidie, exposée pendant quelque temps au contact de l'air ; les acides en précipitent alors du soufre doré.

Le *beurre d'antimoine* n'est autre chose que le protochlorure : c'est un corps d'un blanc grisâtre et cristallin quand il est conservé à l'abri de l'humidité. Au contact de l'air, il absorbe rapidement l'eau hygrométrique, et se résout promptement en un liquide huileux. Il se prépare par un grand nombre de procédés, et notamment par l'union directe du chlore et du métal.

La *poudre d'algoroth* est un oxi-chlorure d'un très beau blanc, qui se prépare en traitant par l'eau le chlorure d'antimoine.

L'*antimoine diaphorétique*, employé depuis long-temps en médecine comme sudorifique, est un composé de potasse et d'acide antimonique, que l'on obtient en traitant par voie sèche l'antimoine par un excès de nitre. Il entre dans la composition des jaunes paille, dans la peinture sur porcelaine ; pour ce dernier usage, il doit être absolument exempt de fer.

L'*émétique* est un médicament qui provoque le vomissement d'une manière si active, que son nom est employé adjectivement pour exprimer cette propriété dans d'autres substances. C'est un tartrate double de potasse et de protox de d'antimoine qui se prépare en traitant le protoxide d'antimoine par le tartrate acide de potasse. On purifie le sel ainsi obtenu, par plusieurs cristallisations successives. Il a pour propriété singulière de se transformer, par une forte calcination, en un alliage de potassium et d'antimoine.

L'antimoine est offert par la nature dans un assez grand nombre d'espèces minérales, qui sont décrites chacune en son lieu. Outre le minerai dont on a déjà parlé, on se contentera de rappeler ici plusieurs combinaisons sulfurées plus ou moins compliquées, telles que le jamesonite, la zinkenite, la myargirite, et plusieurs autres minéraux argentifères, la haidingerite, la bournonite, les cuivres gris, etc. L'antimoine existe encore dans la nature à l'état natif et combiné avec l'arsenic. On le trouve aussi à l'état de protoxide, d'acide antimonieux hydraté, et enfin à l'état d'oxisulfure : ces deux derniers composés proviennent presque toujours de la décomposition de l'antimoine sulfuré.

L'antimoine et ses divers produits sont fournis au commerce par la France centrale, par l'usine d'Altona en Westphalie, par la Hongrie, etc. Pendant quelque temps, l'antimoine a été exploité très activement en Angleterre, dans les comtés de Cornouailles et de Devon où la mine de Huel-Boys produisait annuellement, vers 1775, 400 quintaux métriques de métal. Pendant quelque temps aussi, de riches mines d'antimoine ont été exploitées en Espagne, dans la province de la Manche; aujourd'hui elles ne donnent plus de produits.

La production des mines étrangères est peu connue. Celles de France paraissent être aujourd'hui les plus prospères de l'Europe, et donner au commerce les produits les plus estimés. Au reste, ces exploitations sont loin d'avoir tout le développement qu'elles pourraient prendre, si la demande de produits antimoniaux devenait plus active. Le tableau qui suit fait connaître la valeur des produits antimoniaux préparés par les usines françaises en 1835.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DE MINES exploitées.	NOMBRE DE MINES non exploit.	VALEUR DES PRODUITS. Régule, antimoine sulfuré, verre d'antimoine, crocus.
Ardèche	1	0	25,438 fr.
Cantal	0	1	«
Gard	1	2	21,120
Haute-Loire	1	0	21,823
Lozère	2	2	6,030
Puy-de-Dôme	3	1	152,350

Antimoine sulfuré. Ce minéral a l'éclat métallique avec une couleur gris de plomb : il cristallise sous forme de prismes droits rhomboïdaux ; mais ordinairement il se présente en masses lamellaires. Il contient :

Antimoine	0,722
Soufre	0,278
	1,000

L'antimoine sulfuré se présente accidentellement dans beaucoup de filons métallifères ; mais il ne forme de gîtes exploitables, comme mines d'antimoine, que dans un petit nombre de lieux. Ainsi qu'on l'a annoncé au sujet de la préparation de l'antimoine, c'est la seule substance dont on extraie ce métal. Les principales mines d'antimoine sulfuré existent en France, en Westphalie, en Hongrie, en Angleterre et en Espagne. En France, et, à ce qu'il paraît, dans les autres contrées de l'Europe, les filons d'antimoine se rencontrent dans les terrains granitiques, dans les gneiss et les micaschistes. Dans les mines des départemens de l'Ardèche, du Cantal, du Gard, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Puy-de-Dôme, où l'antimoine sulfuré donne lieu à des exportations assez importantes, ce minéral est principalement associé au quartz, et en moindre quantité à la chaux carbonatée, à la baryte sulfatée, à la galène, à la pyrite de fer, et au m'spickel.

Le procédé par lequel on extrait le métal du minerai a été décrit au mot Antimoine.

ANTIOCHE, capitale du royaume de Syrie.

Antigone avait bâti en Syrie, au bord d'un petit lac, une ville appelée de son nom Antigonie. Séleucus Nicator, après la défaite d'Antigone, la rasa et en employa les matériaux pour construire, à deux lieues et demie de distance, une nouvelle ville, que du nom de son père Antiochus, il appela *Antiocheia*. Cependant, au quatrième siècle de l'ère chrétienne, le sophiste Libanius, qui en cela n'était apparemment que l'écho d'une tradition populaire, attribuait à Alexandre le projet de la fondation d'Antioche. Alexandre, disait le sophiste, traversant un jour la Syrie, campa au bord des sources de la célèbre fontaine de Daphné. Il en trouva l'eau si bonne à boire, qu'elle lui rappela toute la douceur du lait des mamelles d'Olympias. Alors il conçut le projet de bâtir une ville en cet endroit. La construction en fut même commencée ; mais la guerre l'interrompit. Le temple de Jupiter Bottien et la citadelle, appelée *Emathia*, sont tout ce qui reste de ces premiers travaux.

Antioche, sous les successeurs de Séleucus, prit de considérables accroissemens. Au temps de Strabon, elle enfermait dans une commune enceinte quatre villes juxtaposées, ayant chacune leur enceinte particulière. Il est vraisemblable qu'elle continua de s'agrandir sous la domination des Romains. Enrichie par un commerce étendu, résidence choisie des Séleucides et plus tard des gouverneurs romains de la Syrie, c'était une cité florissante et magnifique, de peu inférieure à Alexandrie. Elle s'alongeait au bord de l'Oronte (le Narh-el-Asi), dans un fertile vallon, fermé à l'ouest par un rameau de la chaîne du Taurus, tandis qu'à l'est, dans l'enceinte même d'Antioche, venaient mourir les dernières éminences du mont Casius ou Jabel-Akra. Aux environs était le village ou faubourg de Daphné, qui fit donner à Antioche le surnom d'*Epi-Daphné*. Il y avait là un bois sacré, vaste, sombre et rafraîchi par de limpides et abondantes fontaines, au centre duquel s'élevait un temple de Diane et d'Apollon. C'était comme une amphictyonie où les habitans d'Antioche et des contrées avoisinantes célébraient des fêtes en commun. La situation d'Antioche et ses agrémens intérieurs en faisaient donc un séjour charmant. Un de ses enfans, le sophiste Libanius, contemporain de Théodose, s'est répandu en longs éloges sur sa patrie. Dans son enthousiasme sincère, quoique l'expression en soit sophistique et maniérée, il s'extasie sur la magnificence des rues, des portiques, des monumens d'Antioche ; le luxe des bains, les eaux claires et abondantes, la séduction irrésistible des marchés, toujours épanouis à l'œil du passant. Au gré de Libanius, rien n'est beau comme Antioche avec son fleuve et son horizon de montagnes ; rien n'est fertile comme sa vallée : les arbres y sont gigantesques, les blés hauts et touffus comme les forêts en d'autres lieux ; le sol est gras, soluble, commode à labourer ; les fleurs et les fruits, le vin, l'olive, le froment, y croissent à l'envi, et de qualité supérieure. Quant à la montagne, elle fournit, à la consommation de la ville, la chair des troupeaux qui errent sur sa pelouse, et les arbres de ses forêts pour les boulangeries et les bains. Enfin, le climat, avec son tiède hiver et ses brises rafraîchissantes pendant l'été, est aussi doux que salubre. Dans cette longue et fastueuse énumération du sophiste, les habitans ne sont point omis : ils sont d'un naturel heureux : il y a là des hommes capables d'enseigner, et des hommes pour entendre.

En effet, Antioche fut une ville lettrée ; mais sans génie original et sans puissance. Elle se distinguait par une grâce frivole, de voluptueuses fantaisies, une vie légère, efféminée, toute superficielle. C'était le caractère athénien dégénéré. Dans le fait, les premiers habitans furent douze mille Athéniens, destinés à peupler Antigonie. Le langage attique prévalut à Antioche, mais, s'amollissant, il prit une suavité particulière aux Syro-Phéniciens. Au quatrième siècle, l'école de rhétorique, dirigée par Libanius, y acquit de la célébrité. Antioche est d'ailleurs la patrie du poëte Archias, connu par un plaidoyer de Cicéron, la patrie de saint Jean-Chrisostôme et peut-être de saint Luc.

Pourtant, c'est dans cette ville de nonchalance et de faciles voluptés, que la religion du Christ s'établit d'abord au sortir de Jérusalem. L'auteur des actes des apôtres rapporte le fait en ces termes : « Ceux qui avaient été dispersés par la tribulation qui eut lieu sous Étienne, allèrent jusqu'en Phénicie, à Chypre et à Antioche ; mais il ne prêchaient la parole à personne, si ce n'est aux Juifs. Cependant il y avait parmi eux des Chypriotes et des Cyrénéens qui, arrivés à Antioche, se mirent à parler, annonçant le seigneur Jésus. La main de Dieu fut avec eux ; un grand nombre de croyans se convertit au seigneur. L'église qui était à Jérusalem l'ayant appris, envoya Barnabas jusqu'à Antioche. Celui-ci, à son arrivée, lorsqu'il eut vu les grâces de Dieu, se réjouit, et il exhorta chacun à persister en Dieu, et dans la résolution de son cœur ; car c'était un homme bon, rempli de foi et d'esprit saint. Une grande multitude fut donc réunie au seigneur. Alors Barnabas partit pour Tarse, afin d'y chercher Saul (saint Paul), et l'ayant trouvé, il le conduisit à Antioche. Ils passèrent un an dans cette église, où ils instruisirent une grande multitude, en sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent appelés chrétiens pour la première fois. »

Suivant la tradition catholique, appuyée de témoignages nombreux, saint Pierre a fondé le siége épiscopal d'Antioche avant d'aller à Rome. Au VIe siècle le patriarchat d'Antioche, appelé aussi diocèse d'Orient, s'étendait sur la Syrie, la Mésopotamie et la Cilicie. Antioche, vers cette épo

que, avait encore deux cent mille âmes. Elle conserva son importance jusqu'à l'an 540, où elle fut prise et saccagée par Chosroès. Rebâtie par Justinien, elle fleurit de nouveau, et tomba successivement sous la domination des Arabes, des princes latins de la croisade, et finalement des Turcs. Aujourd'hui c'est une petite ville turque, nommée *Antakieh*, se faisant de petits jardins et plantant des figuiers et des oliviers dans les décombres de la cité grecque et romaine. La population d'Antioche est réduite à dix mille âmes; son importance commerciale a disparu. Mais la vallée de l'Oronte est toujours belle, plus belle que jamais, aujourd'hui que les débris d'un aqueduc romain, une forteresse de la croisade à demi ruinée, de grosses tours carrées, de larges pans du mur des Séleucides ou de Justinien, s'y dressent çà et là, comme des îlots dans une mer de verdure.

Pour l'histoire des princes latins d'Antioche, voyez BOÉMOND.

ANTIOCHUS. C'est le nom de onze rois de Syrie descendans de Séleucus. Telle est l'insignifiance de tous ces rois, considérés individuellement, qu'il nous a paru inutile de leur consacrer des articles spéciaux. L'histoire de la Syrie, en tant qu'elle se rattache à leur domination, est aussi trop stagnante pour demander autre chose qu'un résumé de l'ensemble : c'est ce qui nous sera commode à faire dans un article général sur les Séleucides. Nous embrasserons tout le développement de cette histoire dans une vue large et rapide; et, à mesure que devant nous passeront les hommes, nous aurons occasion de crayonner le peu de relief qu'il nous sera possible de découvrir dans ces natures vulgaires et uniformes. Il nous semble qu'ainsi groupés et enchaînés, les hommes et les faits de cette histoire, si mesquins dans leur isolement, prendront de l'intérêt et de la clarté. Cependant, par condescendance à l'habitude plutôt que par nécessité, nous avons cru devoir distinguer Antiochus-le-Grand, en lui accordant une mention séparée, qui sera du reste fort succincte.



(Médaille d'Antiochus.)

Au commencement du règne d'Antiochus (de l'an 223 à l'an 205 av. J.-C.), la monarchie syrienne est dans une critique position. Les forces qui doivent l'étouffer un jour se développent avec une activité menaçante. Les Barbares nomades, suspendus à la frontière du nord, commencent à s'ébranler, et déjà ils s'essaient, par de passagères incursions, au renversement définitif de la monarchie. A l'ouest, les Romains s'avancent à pas lents, mais sûrs et continus. A l'intérieur, la tendance au démembrement, favorisée par la jeunesse du roi, se manifeste avec une effrayante énergie, et menace de réduire en fractions minimes la monarchie des Séleucides. Dans l'Asie Mineure, le royaume de Pergame, formé aux dépens de l'empire, le ronge incessamment : Achæus, dans la région située en-deçà du Taurus, est salué roi par son armée et se crée une puissante principauté. Alexandre et Molon, satrapes de Perse et de Médie, se révoltent et taillent en pièces les armées d'Antiochus; Euthydème s'est fait roi dans la Bactriane; les Parthes enfin ont envahi l'Hyrcanie, et se mêlent à l'intérieur dans toutes les insurrections.

Antiochus, dans ces périlleuses conjonctures, déploya une activité qui, à cette époque d'appauvrissement, a dû passer pour du génie. S'il ne réussit pas à recouvrer les frontières de Séleucus, du moins il empêcha la complète dissolution de la monarchie. Il vainquit en personne Molon, et le mit en croix au sommet d'une haute montagne; Alexandre fut réduit à se donner la mort; Achæus, tombé en puissance d'Antiochus, expia dans les tourmens d'une mort recherchée sa royauté de quelques jours; une expédition contre les populations nomades, qui se pressaient aux environs de la mer Caspienne, les fit reculer de quelques pas; mais les Parthes restèrent en possession de l'Hyrcanie, et Antiochus lui-même reconnut l'indépendance de la Bactriane. Il est difficile de dire si les succès militaires d'Antiochus doivent beaucoup à son génie personnel. Nous savons qu'en Bactriane il se battit bravement; nous savons que, dans les âmes actives, il y a une ardeur contagieuse qui anime le soldat. Toutefois, cela n'eût pas suffi sans l'incapacité de ses adversaires; il faut observer aussi que souvent l'armée des insurgés était suspendue entre des tendances contradictoires. Elle veut la séparation; mais les habitudes et les préjugés d'obéissance font qu'elle répugne à se heurter directement contre Antiochus. Ainsi l'armée d'Achæus, dévouée à sa cause tant qu'il reste en Lydie, murmure et se révolte quand il veut la mener contre le roi de Syrie, son ancien chef.

Antiochus, après une campagne de trois ans dans la haute Asie, revint en Syrie, l'an 305 av. J.-C., décoré par ses soldats du surnom de Grand. Déjà encouragé par la mort prochaine de Philopator, ou l'enfance de Ptolémée Epiphanes, son successeur, il portait les mains sur la Syrie et l'Egypte, et enlevait au roi de Macédoine la Thrace, où il rétablissait Lysimachie; déjà il opprimait les villes grecques de l'Asie-Mineure, affranchies par les Romains de la domination de la Macédoine, lorsqu'à la prière de Smyrne, de Lampsaque et de l'Egypte, les Romains lui demandèrent compte de ses usurpations. Antiochus répondit fièrement qu'il ne se mêlait point de leurs affaires d'Italie.

Sur ces entrefaites, l'an 195 av. J.-C., Hannibal vint à Ephèse demander l'hospitalité au roi de Syrie : le projet d'Hannibal était d'organiser contre Rome une confédération universelle, et il semblait qu'il dût exercer une puissante influence sur la marche de la lutte qui s'allait engager. Il n'en fut rien : la défiance d'Antiochus ou la jalousie lui fit rejeter les plans d'Hannibal. Il négligea l'alliance de Carthage, et insultant le roi de Macédoine qu'il aurait dû gagner, il le jeta dans le parti de Rome. Au lieu de porter la guerre en Italie, comme Hannibal le voulait, il écouta les Etoliens, qui lui représentaient faussement toutes les cités prêtes à se révolter pour lui. La lenteur et l'indécision de ces démarches donnèrent aux Romains le temps d'arriver. Surpris aux Thermopyles, après avoir eu deux ans pour se préparer au combat, Antiochus est battu, l'an 192 av. J.-C.

Antiochus, dans le trouble de sa défaite, agit en homme insensé : au lieu de défendre la mer, de fermer l'Asie aux Romains, il se retire au cœur de l'empire, emmenant avec lui les garnisons de Lysimachie et des places fortes de l'Hellespont. Les Romains ayant obtenu le passage de Philippe, traversent en Asie sur des vaisseaux de Rhodes et de Pergame. Alors Antiochus demande la paix.

La paix lui fut accordée; mais à des conditions si dures qu'Antiochus, jugeant impossible qu'elles s'aggravassent désormais, résolut de courir les chances d'un nouveau combat. Il marcha contre L. Cornélius Scipio, frère de l'Africain, avec une immense armée, réunie à la hâte, et qui fut écrasée à la bataille de Magnésie, l'an 190 avant Jésus-Christ.

Il fallut donc se résigner à la paix, telle qu'il plairait au vainqueur de l'imposer. Elle fut conclue aux conditions suivantes : Antiochus évacuera l'Europe et la portion de l'Asie Mineure qui est en deçà du Taurus. Il paiera aux Romains, en douze années, dix-huit mille talens euboïques pour les frais de la guerre. Il remettra aux Romains ses vaisseaux.

Enfin il leur livrera Hannibal et divers autres ennemis de Rome réfugiés dans ses états. » Ces conditions étaient les mêmes que celles offertes avant la bataille. Les Romains, sans rien se réserver directement, donnèrent aux Rhodiens, leurs alliés, la Carie et la Lycie, et au roi de Pergame, la Phrygie, la Lydie et la Chersonnèse.

Antiochus survécut peu à ce traité humiliant. Pour se procurer la somme exigée par les Romains, il s'avisa de piller un temple où de grandes richesses étaient accumulées. Le peuple, irrité de ce sacrilège, le massacra. Ainsi périt, à l'âge de 52 ans, Antiochus, surnommé le Grand, et grand, en effet, à une époque où le monde alexandrin ne produisait plus que des hommes monstrueux et rabougris. Si le génie d'Antiochus était petit, son cœur au moins était capable d'élan et de magnanimité (voyez SÉLEUCIDES).

ANTIPATER, par sa naissance, appartenait à l'aristocratie macédonienne; toutefois, il se lia étroitement à la destinée toute révolutionnaire de Philippe. Dans le dessein que Philippe avait conçu d'élever la Macédoine à la civilisation hellénique, en même temps qu'il asservirait les Hellènes, Antipater, rude et guerrier ainsi que les hommes de son pays, mais instruit par Aristote et ouvert aux idées grecques, utile au conseil comme au combat, se trouva parfaitement propre à le seconder : il devint son ministre et son ami. A la mort de Philippe, Alexandre, héritier de sa mission, hérita aussi du dévouement d'Antipater. L'an 334 av. J.-C., lorsque, s'acheminant à la conquête de l'Asie, Alexandre eut besoin, pour gouverner la Macédoine en son absence, d'un homme sûr, bien éprouvé, qui fût en même temps général et homme d'état, son choix tomba naturellement sur Antipater.

Ce n'était point là une tâche aisée : Antipater avait à contenir les belliqueuses populations de la Thrace et de l'Illyrie, qui exigeaient, pour réprimer leurs sauvages élans, un déploiement de forces continuel. Au sud, à mesure qu'Alexandre s'éloignait, le génie de la liberté hellénique manifestait son réveil par une sourde, mais croissante fermentation. Enfin, l'an 331 av. J.-C., vers l'époque de la bataille d'Arbèle, un appel aux armes, parti de Sparte, insurge l'Achaïe, l'Elide et l'Arcadie; tout le Péloponèse est ébranlé. A cette nouvelle, Antipater accourt; il rencontre devant Mégalopolis l'armée des insurgés, grossie de huit mille mercenaires échappés d'Issus, que les Spartiates avaient achetés avec l'argent fourni par Darius. La bataille, disputée avec acharnement et meurtrière, se termina à l'avantage des Macédoniens. Agis, roi de Sparte, le héros de l'insurrection, se fit tuer, ne voulant pas survivre à sa défaite.

A partir de cette malheureuse tentative, la domination macédonienne s'appuie plus lourdement sur le Péloponèse, qu'Alexandre avait ménagé. Antipater convoqua une assemblée à l'isthme de Corinthe, où il condamna les peuples d'Elide et d'Achaïe à payer cent vingt talens. Quant aux Lacédémoniens, renvoyés par Antipater au jugement d'Alexandre, ils furent contraints à s'humilier devant le conquérant, et à solliciter sa clémence.

Antipater, rentré en Macédoine, y retrouva ses luttes journalières avec Olympias, mère d'Alexandre, qui usurpait une grande part dans l'administration. Certes, ce n'était pas le moindre des embarras d'Antipater, que d'avoir à maintenir son autorité contre les envahissemens de cette femme altière et intrigante, haineuse, vindicative. Irritée par ses défaites, elle se déclara ouvertement l'ennemie du vice-roi, et s'acharna à le ruiner dans l'esprit d'Alexandre par la calomnie. Soit condescendance pour sa mère, dont les plaintes le fatiguaient, soit qu'elle eût réussi à éveiller des soupçons que favorisait la position presque indépendante d'Antipater, soit, comme le dit Elien, jalousie de son habileté politique, Alexandre le rappela. Le vieux général s'acheminait à Babylone, lorsque la nouvelle de la mort d'Alexandre lui fit rebrousser chemin. Une coïncidence si heureuse pour Antipater, l'a fait accuser d'être l'auteur de l'empoisonnement d'Alexandre; mais, outre qu'il est douteux qu'Alexandre soit mort empoisonné, rien ne prouve que, si le crime existe, on le doive rejeter sur Antipater. Quoi qu'il en soit, dans le partage des provinces de l'empire, la possession de la Macédoine lui fut confirmée.

C'est alors que les Athéniens firent pour l'indépendance cette héroïque et dernière tentative, connue dans l'histoire sous le nom de guerre de Lamia. Dès l'année précédente, de sourds frémissemens avaient annoncé une prochaine insurrection : à la première lueur, encore douteuse, de la mort du conquérant, il fut décrété à la hâte qu'Athènes prendrait soin de la liberté hellénique. De puissantes forces de terre et de mer furent improvisées; l'orateur Hypérides, auquel se joignit Démosthènes, alors exilé, parcourut le Péloponèse, prêchant l'insurrection de ville en ville. Les Argiens, les Eléens, ceux de Sycione et de la Messénie, prirent les armes sur-le-champ. Au nord de l'isthme, dans l'Etolie, la Thessalie, partout, excepté chez les Béotiens, un long cri de guerre et de liberté éclata spontanément; mais Athènes eut le commandement ainsi que l'initiative de cette puissante coalition. Tandis que Démosthènes, tout-à-l'heure proscrit, rentrait dans Athènes triomphant, l'ami d'Antipater, Aristote, accusé de profanation, alla mourir en exil.

La marche de l'armée hellénique, habilement commandée par l'Athénien Léosthènes, fut d'abord triomphante. Antipater, qui, à peine rentré en Macédoine, n'avait pu que ramasser à la hâte treize mille hommes, fut battu et contraint de s'enfermer à Lamia, en Thessalie, où les Hellènes l'assiégèrent. Léonnatus, satrape de Mysie, accouru au secours d'Antipater, fut pareillement vaincu et tué dans l'action. Cependant, par la jonction de Cratère, qui survint, amenant d'Asie douze mille vétérans, avec les débris des armées d'Antipater et de Léonnatus, la face de la guerre changea soudainement. Les Hellènes, dont l'armée s'affaiblissait de jour en jour par de continuelles désertions, furent défaits à leur tour à la bataille de Cranon, l'an 322 avant J.-C.

Alors les Hellènes au désespoir voulurent traiter collectivement; mais Antipater s'y refusa : chaque cité, dans la faiblesse de son isolement, fut obligée de subir la loi du vainqueur.

Athènes obtint la paix, le salut des personnes et des propriétés, à la condition de recevoir une garnison macédonienne dans le port de Munychia, d'abolir la démocratie en restreignant le pouvoir politique à neuf mille citoyens payant un certain cens, et enfin de livrer les orateurs Hypérides et Démosthènes. Moins cruel que la plupart des lieutenans d'Alexandre, curieux des lettres et des arts, dont il favorisait le développement en Macédoine, Antipater conservait pourtant, sous l'écorce hellénique, l'austérité et la rudesse de son pays. Par son ordre, Hypérides, après avoir eu la langue coupée, fut égorgé; Démosthènes, poursuivi dans le temple où il s'était réfugié, fut réduit à s'empoisonner. Ainsi fut terminée la guerre de Lamia, en l'automne de l'an 322 av. J.-C. Cependant, seuls parmi les confédérés, les Etoliens tenaient encore. Ils se retirèrent dans les montagnes avec leurs femmes et leurs enfans, et là, mal vêtus, mal nourris, durant un long hiver, ils soutinrent le siége et les assauts des Macédoniens

Sur ces entrefaites, l'an 321 av. J.-C., l'usurpation de Perdiccas rappela en Orient Cratère et Antipater. Ils firent à la hâte un accommodement avec les Etoliens, et, entrant dans la coalition formée contre Perdiccas, ils passèrent en Asie. Là, Cratère, vaincu par Eumènes, satrape de Cappadoce et de Paphlagonie, mourut sur le champ de bataille.

Antipater cependant marchait en Cilicie à la rencontre de Perdiccas; mais Perdiccas n'était plus. Bientôt les troupes macédoniennes l'élurent lui-même régent et tuteur de la famille d'Alexandre, à la place de Perdiccas. Après un

nouveau partage de provinces, l'an 320 av. J.-C., il retourna en Macedoine, emmenant avec lui Arrhidée, Eurydice, et apparemment Roxane. (Voyez ANTIGONE et PERDICCAS.)

Antipater mourut, paisible possesseur de la Macédoine et de la régence, en 319 av. J.-C., âge de quatre-vingt-un ans.

ANTIQUAIRE. Voyez ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉ. Ce mot, bien qu'il soit d'un usage fréquent, ne porte cependant pas un sens précis. Dans les premiers temps de la renaissance des lettres, alors que le champ de l'histoire ne s'étant point encore découvert dans toute son étendue, se bornait à peu près aux choses du moyen âge europeen, des états anciens de l'Italie et de la Grèce, et, pour l'horizon le plus lointain, aux vicissitudes un peu confuses du petit peuple de la Judée, il était permis de designer, et l'on designait en effet, sous le nom d'Antiquité, une periode historique parfaitement marquée, commençant avec l'origine du monde et se terminant à la revolution introduite en Europe par la prédication de l'Evangile. Cette division, déjà fort naturelle dans les endroits purement politiques, l'était encore bien davantage à l'endroit de la religion, puisque le Christ, considéré comme une incarnation divine, semblait en effet ouvrir pour le monde entier une ère toute nouvelle, et fixer en quelque sorte, dans la chronologie de l'univers, avec le jour de sa naissance, une date non moins solennelle que la date de la creation. L'Antiquite, dans le vaste pêle-mêle de ses races diverses et la mysterieuse profondeur de ses théologies primitives, formait donc, sauf l'unique exception de la droite tige d'Abraham, le domaine fatal de l'erreur et de l'idolâtrie, le paganisme; tandis que la série moderne, comprenant les nations européennes et le groupe immense des gentils réfractaires, constituait, au contraire, l'époque lumineuse et sainte, l'epoque de la Chrétienté.

Cette distinction, lorsque l'on s'obstrait à ne considérer dans l'histoire que nos relations avec l'héritage qui nous vient des Grecs et des Romains, est donc logique et de bon aloi; il n'est pas même necessaire d'entrer dans la théologie pour la légitimer d'une manière suffisante. Mais si, au lieu d'attacher uniquement sa vue sur une branche particulière du genre humain, on la laisse, au contraire, descendre d'assez haut pour pouvoir en embrasser tout l'ensemble, le champ du passé prend à l'instant même un aspect tout nouveau. Ce n'est plus un long sillon qu'une traverse partage dans le milieu; c'est plutôt un océan diapré çà et là de calmes et de tempêtes, et sillonné à toutes profondeurs par des courans caches qui glissent et s'entrecroisent en silence d'un pôle à l'autre, un océan insondable et dont les vagues ne souffrent aucune barrière qui se tienne debout et le divise en entier. L'esprit, en s'appliquant à l'histoire avec plus de puissance, y decouvre alors des enchevêtremens infinis et des intimités nationales, desquelles on n'avait on nul soupçon jusque là. Il s'aperçoit que l'on peut faire des coupures dans le passé de l'Europe, comme on en peut faire dans le passé de l'Inde ou de la Chine; mais il comprend aussi qu'aucune de ces coupures ne saurait entamer le tronc de l'humanité jusqu'au cœur. Ainsi, qu'à l'instant où Bouddha déclare au nom de Dieu l'égalité des hommes et leur rédemption, une clameur eclatant dans les Indes marque, pour quelques unes de ces régions, la première heure d'une autre vie, cette clameur ne franchira pas l'enceinte de l'Orient; Jupiter demeurera, sans s'émouvoir, dans ses sanctuaires de l'Égypte et de la Grèce, et nos sauvages aïeux continueront leurs adorations ténébreuses dans les forêts de la Gaule et de la Germanie. Plus tard, qu'une parole de paix venue de la Judée fasse éclore, comme par enchantement, des nations nouvelles du sein des Goths et des Vandales, et dissipe de son souffle les impuissantes idoles de l'Olympe, cette transformation n'atteindra ni les hordes barbares qui pullulent au centre de l'Afrique et de l'Asie, ni les races inaccessibles de l'Oceanie et du Nouveau-Monde. Il est donc évident que, si l'on range sous le nom d'*antiquité*, comme nous avons déjà essayé de le faire (voyez l'article AGE), tout ce qui est de la vie humaine en tant que privée de la conscience de l'égalité, on verra cette période commencer, à partir de nous, à des éloignemens fort inégaux, suivant les diverses tiges que le regard voudra choisir. Les unes, plus élancées et plus vives, seront dans la région de lumière, que les autres, plus retardées, seront encore dans l'ombre, et il sera impossible, en s'appuyant sur le principe religieux, tout comme en s'appuyant sur le principe politique, d'établir une chronologie qui leur convienne à toutes en même temps. Le mouvement imprimé par Bouddha commence un millier d'années avant celui qui remonte à Jésus. L'Asie occidentale et l'Afrique intérieure demeurent six cents ans dans la région des ténèbres avant de s'animer à leur tour sous l'inspiration de Mahomet, et six cents ans s'ecoulent encore avant que les hordes féroces du continent central, s'avançant au midi, viennent courber la tête et se civiliser sous la règle de Bouddha, comme, mille ans auparavant, leurs pareilles sur la route de l'Occident, sous la règle de l'Evangile. Et combien de peuples, si l'on veut examiner la presqu'île du Gange, les profondeurs de l'Afrique, les terres éparses dans la mer et dans le Nouveau-Monde, les deserts des savannes et des hautes forêts, combien de peuples appartiennent encore aujourd'hui à la demi-obscurité de l'existence antique! Et combien même n'en trouve-t-on pas encore qui, sauvages comme les animaux des bois, et à peine sortis de l'état embryonnaire, doivent, si nous nous plaçons au-dessus de l'antiquité, se ranger par compensation bien au-dessous de ce que l'antiquité nous atteste d'elle-même! Combien qui, ignorans encore de la loi du juste et de l'injuste, et n'ayant que quelques sons confus pour tout langage, vivent sans soucis ni du lendemain, ni du reste des hommes, dans la dure matrice de la nature! Où donc fixer avec certitude des jalons dominateurs dans l'histoire du monde? Tout se tient et s'enchaîne dans le temps par des réseaux serrés et des traditions continues, comme tout se tient et s'enchaîne dans l'espace par des parentés naturelles et des dégradations insensibles. Les divisions que notre esprit peut établir dans les phénomènes de l'humanité, sont aussi artificielles et aussi imparfaites que celles que nous avons l'habitude de faire des grands continens où elle demeure: ce que nous nommons l'Europe tient à l'Asie aussi etroitement que ce que nous nommons l'Inde: et ce que nous nommons l'Afrique, ne s'en detache que par une mer bien plus guéable que les sables que nous donnons à ce pays.

N'essayons donc pas de tracer dans le passé des symétries impossibles. Un jour peut-être l'humanité, parvenue à une sorte d'unité moins complexe, et étalant avec orgueil, aux yeux du monde, la riche alliance de tous ses peuples ostensiblement attachés l'un à l'autre dans leur splendide variété, et se concertant en chacun de leurs instans, en vue du développement commun, peut-être un jour l'humanité élevée à une essence de vie plus subtile, montrera-t-elle des phénomènes généraux, s'accomplissant du même coup dans toutes ses parties à la fois. Mais jusqu'ici rien de pareil ne s'est marqué dans l'histoire. Nous croyons l'humanité bien vieille, parce que nous voyons que parmi ses notions il y en a plus d'une de décrépite, et un grand nombre déjà qui comptent comme mortes; mais ses annales sont tout autres que celles des nations; ces nations ne sont que des nuances locales et passagères dont les accidens se jouent et se renouvellent sur sa vivante figure. Il n'y a en elle ni décrépitude, ni mort. Au lieu d'être ancienne comme les peuples qui ne sont plus, elle est jeune, et les crises qui nous épouvantent ne sont que les crises de l'enfance. Loin de nous étonner d'être nés dans des époques si avancées, nous aurions bien meilleur

droit de nous donner d'être nés dans des époques encore embryonnaires, pour ainsi dire, et encore toutes voisines du jour de l'origine. En considérant les choses avec sagesse et en vue de l'horizon, nous pouvons nous apercevoir que nous sommes encore dans le pays des sources, là où les nombreux filets, qui seront un jour le grand fleuve, épars et désunis, chacun dans leurs ravins, bien que marchant tous au même but et sur la même pente, s'étendent et se ramifient sur le sol comme les racines de la tige; ni cascade, ni ralentissemens, ni tourbillons, qui se laissent ranger par tant de ruisseaux divers dans un même niveau; ils suivent chacun leur fortune isolée, jusqu'à tant qu'à force de descendre ils finiront par se rapprocher, et par se mettre l'un dans l'autre. L'Europe, d'un millier de bouches différentes, n'est déjà plus qu'un seul courant; mais dans le reste du monde bien des courans, petits et grands, suivent leur chemin, sans se détourner pour venir se confondre avec elle. Même pour les événemens de notre temps, l'histoire universelle est donc une histoire multiple, et de laquelle aucune chronologie ne serait en état de découper equitablement des segmens. Nous sommes donc bien suffisamment justifiés de ne vouloir point tenter, pour les temps reculés, ce qui n'est point encore praticable pour les temps où nous sommes, et les considérations que nous venons d'ébaucher nous permettent de clore cet article, qui n'avait d'autre but que de montrer qu'il n'y a point dans l'histoire de révolutions universelles, sans obéir à ce que son titre semblait un droit de nous commander, et de nous résumer en renvoyant l'histoire du développement progressif des populations de la terre au mot HUMANITÉ.

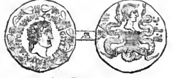
ANTISTHÈNES naquit d'un père athénien et d'une mère barbare, dans le cours de la 89e olympiade (de l'an 424 à 421 avant J.-C.). Il assista d'abord aux leçons du sophiste Gorgias; mais une fois qu'il fut entré en relation avec Socrate, son âme forte et sérieuse se sentit appelée vers la philosophie. Il s'attacha donc à Socrate, faisant chaque jour quarante stades pour se rendre auprès de lui. Il se distingua de bonne heure par l'étrangeté de son costume et de sa manière de vivre, qui faisait dire à Platon : « Antisthènes, je vois l'orgueil percer à travers les trous de ton manteau. »

Antisthènes est le fondateur de l'école cynique. Diogènes, qui le surpassa en génie, lui fut inférieur en vertu et en gravité. Au lit de la mort, comme il souffrait beaucoup : Qui me délivrera de mes maux? s'écria-t-il. — Ce fer, lui dit Diogènes en lui présentant un poignard. — C'est de mes maux et non de la vie que je voudrais me délivrer, répondit Antisthènes.

Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont Diogènes de Laerte nous a conservé les titres. Tous ces livres ont péri; seulement il reste sous son nom des lettres évidemment apocryphes, et deux *déclamations*, imprimées dans les *Orateurs grecs* de Henri Etienne, mais dont l'authenticité est fort douteuse.

Quant aux principes de ce philosophe et de son école, nous renvoyons à l'article CYNISME.

ANTOINE (MARCUS ANTONIUS), célèbre capitaine romain, né l'an 86 avant J.-C.



(Médaille d'Antoine.)

La vie de Marc Antoine n'offre ni apparente mission, ni plan sous lequel on puisse grouper les faits. C'est une vie qui se conte plus aisément qu'elle ne se résume; une vie de soldat, toute de hasard et fantaisie, qui s'entremêle à une grande histoire sans imposer ni perdre son originalité.

A l'époque où il entra dans l'âge viril, deux révolutions, appuyées l'une sur l'autre, marchaient au travers de convulsions perpétuelles et d'atroces douleurs à leur accomplissement. D'une part c'étaient l'Italie et le monde qui, de sujets de Rome, voulaient devenir romains. La nationalité romaine, défendue par le patriciat, allait enfin se répandre sur le monde, dont la ville éternelle, reine jadis, ne devait plus être que la capitale. D'autre part, dans le sein même de Rome, les indigens, la *plèbe*, comme on les appelait, en étaient venus au point de haïr une liberté qui, essentiellement conservatrice, maintenait indifféremment la misère des uns et l'opulence des autres. Mourant de faim et désespérant d'obtenir jamais par les voies légales les moyens de subsistance qu'elle avait si long-temps et si vainement sollicités, la plèbe avait consenti à s'enrégimenter sous César, à condition qu'il vaincrait pour elle et qu'il la nourrirait des dépouilles du patriciat. De son côté, l'aristocratie, de jour en jour plus impuissante, s'était mise à l'abri sous l'aile de Pompée. Tout se disposait pour la bataille, imminente et inévitable, où devaient succomber l'aristocratie et la liberté.

De si graves dissentimens embarrassèrent peu Antoine. Ne voyant là qu'un exercice à son activité, il se laissa aller avec insouciance à l'impulsion de la fortune ou du compagnon favori de ses débauches; en sorte qu'il servait tour-à-tour le parti du sénat ou celui de la plèbe, suivant qu'il s'enivrait dans la compagnie de Curion ou celle de Clodius. Vers l'an 56 avant J.-C., il fit ses premières armes en Orient, sous un lieutenant de Pompée, Gabinius, qui, l'ayant rencontré par hasard, lui donna le commandement de sa cavalerie. Là, pour complaire à leur puissant patron, Gabinius et Antoine chassant Archelaüs du trône d'Égypte, y rétablirent Ptolémée Aulétès, malgré le sénat et les oracles sybillins. Antoine, après cette expédition, s'enrôla de nouveau dans le parti de César, et l'influence de ses alliés politiques l'ayant fait élire tribun du peuple, il prit part aux débats intérieurs qui précédèrent le passage du Rubicon.

Enfin, l'an 49 avant J.-C., la guerre éclata. La bataille de Pharsale avait à décider si Pompée règnerait par l'aristocratie, ou César par la plèbe. César triompha : ainsi désormais, c'est le sort de la société romaine d'être soumise à un despote qui alimente les uns de l'oppression des autres : solution peu satisfaisante pour nous, car de grandes choses y périssent; mais féconde en grands résultats, et la seule possible en l'état des faits et des idées à cette époque!

Après la bataille, l'an 48 avant J.-C., Antoine obtint le commandement suprême de l'Italie, tandis que son chef allait en Afrique poursuivre les débris du parti vaincu. Certes si, pour remplir ce poste important, César cherchait un soldat sans intelligence ni sympathies politiques, son choix ne put mieux tomber. L'ambition d'Antoine était satisfaite, pourvu qu'il se soûlât de plaisirs. Cette période de son existence se résume en un mot, l'orgie; l'orgie avec ses prostituées, ses bouffons impurs, sa somnolence fétide; l'orgie du vainqueur dans les palais du vaincu; somptueuse, prodigue, confondant et broyant tout. Quant à la mission de son parti, Antoine s'en souciait peu. Loin de là, il avait pour la plèbe un profond mépris qu'il cachait mal, et que celle-ci lui payait en aversion.

Au reste, sa conduite était variable comme ses passions; passions effrénées, mais petites et personnelles. Un jour que le tribun Dolabella avait réuni la plèbe dans le Forum pour l'adoption d'une loi essentiellement populaire, Antoine, qui avait à se venger de Dolabella, se joignit à l'aristocratie, et, tombant sur la place publique avec des hommes armés, il en chassa le peuple et le tribun.

César, à son retour, mécontent d'un égoïsme si brutal et si fantasque, en témoigna quelque froideur à Antoine; mais celui-ci avait, au besoin, une bontade de servilité qui effa-

çait tout. C'est lui qui, le jour de la fête des Lupercales, essaya le diadème sur le front du dictateur. César le méprisait; mais, par cela même, c'était pour lui un commode lieutenant. A l'ombre de ce mépris, Antoine put s'élever aussi haut que son génie le comportait; tellement qu'à la mort de César, toutes les grandes individualités ayant été brisées, contenues, étouffées par l'inaction, la médiocrité d'Antoine se trouva suffisante, et le pouvoir tomba forcément dans ses mains.

Puis s'il comprenait peu de chose aux faits sociaux et politiques, c'était du moins un vaillant soldat et un capitaine distingué. En Syrie et en Egypte, sous Gabinius; dans les Gaules, sous César, il avait illustré ses armes par d'heureuses témérités. C'est lui qui, à la bataille de Pharsale, commandait l'aile gauche de l'armée. Jamais général ne fut plus aimé de ses soldats. D'eux à lui, en effet, la conformité de nature établissait un puissant lien sympathique. Aussi était-ce pour eux qu'il tenait en réserve ses profusions, sa familiarité, sa bonne humeur. Eux, de leur côté, ils applaudissaient à sa licence, qui encourageait la leur; à sa bonne mine, à sa force herculéenne, à ses vanteries extravagantes, et ils le comparaient à Hercule, dont il se disait le descendant.

Mais quelle que soit la valeur de cette mise de fonds, c'est surtout dans les circonstances qu'il faut chercher l'explication d'une fortune si disproportionnée à la capacité d'Antoine, et peut-être même à son ambition réfléchie.

A la nouvelle que César venait de périr sous le poignard de Brutus et de ses amis, l'an 44 avant J.-C., ce fut dans Rome une stupeur générale. On ne savait trop quelle serait cette puissance nouvelle qui signalait d'une manière si terrible son apparition. Ensuite les partis délivrés de la compression où César les avait tenus, se retrouvant face à face, et ne sachant plus leur force ni celle de l'ennemi, se craignaient mutuellement. Le sénat se dispersa à la hâte; Antoine s'enfuit et se tint caché sous un habit d'esclave; le peuple épouvanté resta immobile dans les maisons; les conjurés, sans plan pour l'avenir, eux qui avaient cru que, César mort, la république se retrouverait vivante pour cheminer dans la voie de son passé, douloureusement surpris alors, et effrayés de cette absence de sympathies, se retirèrent dans le capitole.

Antoine eut le temps de revenir au sentiment de sa force. En sa qualité de consul, il ouvrit des négociations avec les conjurés : le sénat convoqué se rassembla, et sous l'influence d'Antoine, il y eut un compromis. La vie et la mort de César furent amnistiés; les conjurés obtinrent des commandemens de provinces; le sénat rentra dans ses attributions, Antoine resta consul, et il y eut un fantôme de république.

Peu de jours après, c'en était fait de ce bel équilibre : Antoine exerçait à Rome un pouvoir absolu. Or, indépendamment de l'habileté, la force des choses devait produire ce résultat. Autour d'Antoine, en effet, se groupaient les forces qui avaient accompli la révolution et la voulaient maintenir; les vétérans de César, qui le sollicitaient de venger la mort de leur général; la plèbe, dont les sentimens avaient éclaté avec énergie aux funérailles du dictateur, et qui, à défaut d'un autre chef, se ralliait à celui-là. Dépositaire du testament de César, ratifié par le sénat, Antoine put trafiquer de ses dispositions réelles ou supposées; enfin un concours inouï de circonstances, qu'il serait trop long d'énumérer, le souleva comme à plaisir. Là est le secret de la domination d'Antoine, sans qu'il soit besoin d'en faire honneur à son éloquence emphatique et aux petites fourberies dont il usait au besoin, mais qui allaient mal à son caractère violent et impétueux.

Antoine régnait donc à Rome; le sénat lui était asservi; si asservi, qu'il n'osait avouer sa sympathie pour les conjurés qui défendaient sa cause. Toutefois, Antoine le ménageait un peu, craignant, s'il le poussait au désespoir, d'attirer sur lui Decimus Brutus, l'un des conjurés, qui tenait avec son armée la Gaule Cisalpine. Mais au fond, sa puissance y perdait peu. Il pouvait se déployer sans contrainte dans la fougue et l'insolence de ses passions; que lui fallait-il davantage? Croyant donc n'avoir plus besoin de la plèbe, il s'en sépara brutalement.

Tout-à-coup survient à Rome un jeune homme de vingt ans, personnellement inconnu, qui ose réclamer la succession du dictateur, son père adoptif; ce jeune homme, c'est César Octavianus. Antoine fut prodigieusement surpris et indigné de l'audace de ce compétiteur inattendu. Il l'accueillit avec froideur et dédain; mais il ne tarda pas à sentir cruellement qu'il s'agissait d'un combat sérieux. Octave n'eut qu'à se présenter pour recueillir la mission politique de César qu'Antoine ignorait; l'amour de la plèbe qu'Antoine avait dédaigné; la faveur du sénat, qui, rassuré par sa jeunesse et content de susciter à Antoine un rival, se livre à lui. Certes, la position d'Antoine était peu avantageuse. La violence n'était pas de mise à l'égard du fils de César. Il fallait se ployer à une guerre sourde, une guerre d'intrigues et d'habileté. Or, Antoine, avec son caractère un peu homérique, était peu propre à lutter contre les artifices, la puissante intelligence et la ténacité de son rival. Ne pouvant contenir sa haine, il se chargea de tous les torts apparens; si bien que ses soldats, ses gardes même, lui signifièrent que s'il ne faisait trève à ses persécutions contre le fils de leur ancien général, ils l'abandonneraient.

Il y eut donc un accommodement forcé. Puis survint la guerre de Modène, où Octave crut le moment venu d'accabler son rival; et peu s'en faut qu'il n'y ait réussi. Antoine, déclaré ennemi public, battu en plusieurs combats, pourchassé jusque dans la Gaule transalpine, était perdu, si par un coup d'une audace inouïe, il n'eût enlevé à Lépidus son armée.

Il rentra donc en Italie à la tête de dix-sept légions, au moment que le sénat nommait des commissaires pour lui faire son procès. Octave alors, comprenant l'impossibilité d'écraser à la fois tous ses ennemis, se réconcilia avec Antoine; et celui-ci, malgré sa supériorité momentanée, toujours dominé par les sympathies du soldat pour le nom de César, fut obligé d'y consentir. Lépidus, qu'Antoine traînait à sa suite, lui laissant toutefois le titre et les insignes du commandement, leur ménagea une conférence dans une petite île, proche Modène, à égale distance des deux armées. Là, au mois de novembre de l'an 43 avant J.-C., ils se partagèrent les soldats, les trésors, le monde romain, et convinrent de garder à eux trois le commandement suprême, sous le titre de triumvirs. Cette union fut un rude échec pour l'aristocratie. Tout ce qui restait de ses débris fut étouffé dans le sang. Chacun des triumvirs eut sa liste de proscription, et comme ils se vendirent mutuellement leurs amis, la mort et la confiscation se déchaînèrent sur tous les partis indistinctement. C'est alors que, par l'ordre d'Antoine, la tête et les mains de Cicéron furent clouées à la tribune aux harangues en souvenir des philippiques. Antoine cependant n'était pas sanguinaire ni logique dans le meurtre comme son collègue. En cela comme en tout, il allait par secousse, par emportement. Il faut tout dire : dans cette âme orageuse, si féroce que fût sa vengeance, il y avait pourtant des sources vives et généreuses, de magnanimes élans; des heures de calme, de transparence et d'azur. Avec ses passions héroïques, dans ses mouvemens larges et abandonnés, Antoine, presque toujours emporté au mal, touchait pourtant quelquefois la vertu.

Décimus Brutus avait péri dans la guerre de Modène; mais les deux chefs de la conjuration républicaine, Cassius et Marcus Brutus, occupaient la Macédoine avec une puissante armée. Attaqués par Antoine et Octave, ils succombèrent, l'an 42, à la bataille de Philippes.

L'orgueil et la renommée d'Antoine s'accrurent de cette victoire, dont la lâcheté d'Octave lui laissa tout l'honneur.

Il passa alors en Asie, à travers le continent grec, traînant une armée à sa suite; se livrant sans retenue aux tempêtes et aux bonaces de son humeur, écrasant les villes de contributions pour satisfaire ses bouffons, ses emisdiers et ses soldats. C'est en vain que, suivant leur coutume, les malheureuses populations de l'Asie, étouffant leurs cris de désespoir, se prostituèrent au vainqueur. Il jouit de la prostitution; mais l'ivresse exagérant ses besoins, il se fit payer une somme prodigieuse, équivalant à 933 millions de francs. Quand cette somme fut dissipée, il frappa impitoyablement l'Asie d'un nouveau tribut; et tout cela ne suffisant pas à ses prodigalités, il prenait, pour le jeter aux soldats ou aux bouffons, tout ce qui se trouvait à sa convenance. Un jour, à Magnésie, dans l'ivresse d'un repas, il donna la maison de son hôte au cuisinier. Cependant il lui venait de temps en temps des remords au sujet de ses extorsions; alors il avouait bonnement sa faute et son repentir, et satisfaisait à la justice en châtiant celui de ses ministres qui lui tombait sous la main.

Marchant ainsi à travers les fêtes, et chanté de ville en ville sous le nom de Bacchus, ivrogne et conquérant, Antoine arriva en Cilicie. Là, au moment qu'il préparait une expédition contre les Parthes, il vit Cléopâtre, reine d'Égypte, qui depuis influa tant sur sa destinée. C'était une grecque ardente, mais aride; sinon belle, du moins pleine de séductions, savante, artificieuse, souple et variée à l'infini. De l'ambition, elle en avait sans contredit; mais, dans cette âme calcinée par l'ardeur des jouissances physiques, l'ambition même était rabougrie. Antoine s'éprit d'elle, et suspendant ses projets belliqueux, il la suivit à Alexandrie, où ils se plongèrent dans un océan de délices. Il faut lire dans Plutarque le récit de leurs fêtes et de leur amour. Ce n'est plus Rome ni ses triumvirs; c'est un chant fantastique et voluptueux de la croisade, un chevalier un peu discourtois, enlacé dans les enchantemens d'Armide. Ce dévouement chevaleresque à une femme, si rare dans les mœurs antiques; ce débordement d'amour qui submerge tout, est peut-être le trait distinctif et original de Marc Antoine.

Cependant les évènemens de Rome retirèrent soudain Antoine de sa molle vie. César Octavianus avait chassé d'Italie son frère, sa femme, ses partisans. A cette nouvelle, il se mit en mer, et menaça Brindes avec une puissante flotte. Mais Octave n'était pas en mesure de rompre, les soldats, qui ne souhaitaient pas le combat, les réconcilièrent sans peine. Il se fit entre eux un nouveau partage de l'empire, où Octave, laissant l'Orient à son collègue, garda pour lui l'Occident; et la femme d'Antoine étant morte sur ces entrefaites, les soldats le marièrent à Octavie, sœur du jeune César, noble et vertueuse autant que belle. Après avoir passé quelque temps à Rome dans la familiarité de César, Antoine qui, sous la pression de ce génie supérieur, éprouvait un malaise indéfinissable, retourna en Orient. Il passa l'hiver à Athènes avec sa femme. C'est alors que les Athéniens, s'épuisant en flatteries, lui offrirent la main de Minerve. Antoine accepta; mais il exigea, qu'à titre de dot, on lui payât 4000 talens.

Pendant les courses triomphales ou l'inaction d'Antoine, de l'an 42 à l'an 38 avant J.-C., la guerre se poursuivait en Asie, où ses lieutenans remportaient des victoires en son nom. Les Parthes, vaincus par Ventidius dans trois combats, sont repoussés de la Cilicie et de la Carie, qu'ils commençaient à envahir. Sosius leur enlève la Judée l'an 36 avant J.-C., et met en possession de ce royaume Hérodes, ami d'Antoine. Canidius pénètre en Arménie, s'empare des gorges du Caucase, et ferme ainsi le grand chemin des invasions barbares dans l'Asie occidentale. Antoine, lorsqu'il rejoignit ses lieutenans sur la fin de la guerre, se montra aussi jaloux que satisfait de leurs succès.

Mais Cléopâtre n'avait point renoncé à son captif. Elle le revit au moment propice, et, en témoignage de bienvenue, Antoine lui fit cadeau de la Phénicie, de l'île de Chypre et d'une portion de la Cilicie, réunissant à l'Égypte toute la plage orientale de la Méditerranée. Du reste, sous le rapport commercial, la réunion était profitable à ces contrées.

Alors recommencent les fêtes d'Alexandrie; spirituelles débauches brodées par le génie grec sur la pompe de l'Orient; orgies royales magnifiques, ardentes; çà et là tachées de sang et traînées dans la boue. Tout cela, sauf quelques intervalles, dura environ treize années, depuis la bataille de Philippes jusqu'à la mort d'Antoine. Plusieurs fois, avant la bataille d'Actium, la paix faillit se rompre; mais toujours Octavie retournée à Rome, ou plutôt la temporisation d'Octave, surent ménager des accommodemens. Un jour aussi, Antoine eut la velléité de rafraîchir un peu ses lauriers. Il forma le dessein d'une grande expédition contre les Parthes. Son plan était de les surprendre par la rapidité de son attaque, et de terminer la campagne en un coup de main; car il voulait, dit Plutarque, passer l'hiver dans les bras de sa maîtresse. Il faut convenir pourtant qu'à l'égard d'un ennemi tel que les Parthes, ce plan pouvait reposer sur de plus solides raisons. Malheureusement il échoua au siége de Phraata, et dans sa retraite à travers un pays difficultueux, dépourvu d'eau, où le harcelait un ennemi infatigable et invisible, il perdit la meilleure partie de ses troupes. Cependant nous rendrons cette justice à Antoine, qu'il n'était jamais si grand que dans l'adversité. Infatigable, souriant aux privations, attentif et résolu, il conduisit avec gloire cette laborieuse retraite. Malgré la défavorable issue de la campagne, il se donna le plaisir de faire son entrée dans Alexandrie avec les insignes du triomphe. Alexandrie sous Antoine était devenue la Rome de l'Orient.

Et les fêtes reprirent comme de coutume; mais un tel état de choses ne pouvait durer. La vertu guerrière de l'Espagne, de la Gaule, de l'Italie, n'était pas encore si épuisée, que l'Orient pût s'affranchir de l'Occident. Il fallait donc qu'Antoine et Octave se mesurassent, et que l'un ou l'autre possédât l'empire dans son intégrité. Or, entre Octave continuateur de César, et à ce titre son héritier légitime, et Antoine régnant en satrape qui n'a pas à compter sur un lendemain; Antoine, qui ne voulait de l'empire que pour en faire le colifichet d'une prostituée, et, ce qui était pire, d'une reine; Antoine, qui, du haut d'un trône d'or, distribuait des royaumes, formés du démembrement de l'empire, aux enfans qu'il avait eus de Cléopâtre, et qu'il appelait les rois des rois; Antoine qui outrageait étourdiment tout ce qui restait de vivant et de sacré chez les Romains; entre des concurrens si inégaux de génie et de position, la victoire ne pouvait hésiter.

Et elle n'hésita pas; Antoine fut brisé dans le choc. Il avait une armée de terre magnifique; toutefois Cléopâtre, qui s'était obstinée à le suivre, exigea qu'il remît sa fortune aux chances d'un combat naval. Antoine, étouffant ses propres inspirations, y consentit. Il fit ses dispositions tristement, en homme qui a le pressentiment de sa défaite. La bataille s'engagea, l'an 31 avant Jésus-Christ, sous le promontoire d'Actium, et rien n'était perdu, lorsque soudain la galère de Cléopâtre, déployant ses voiles de pourpre, cingla vers le Péloponèse. A cette vue, Antoine, éperdu, la suivit. Lorsqu'il fut monté sur la galère de Cléopâtre, satisfait de la sentir là, il ne chercha point à la voir. Sans proférer un mot, il alla s'asseoir à la proue du vaisseau, où il resta long-temps la figure cachée dans ses mains. Cependant sa flotte se défendit courageusement jusqu'au soir.

L'armée de terre, rangée sur le promontoire, lui montra aussi un dévouement bien merveilleux en ces temps-là. Ces soldats mercenaires, Espagnols ou Gaulois transplantés en Asie, sans patrie, sans foi politique, refusèrent de croire au lâche abandon de leur général, et ils restèrent là plus de sept jours sans se rompre, attendant le retour d'Antoine,

et résistant aux sollicitations du vainqueur. Enfin ils se rendirent.

Antoine, réfugié en Egypte, vivait seul dans une profonde melancolie. Il ne tarda pas à apprendre la defection des provinces d'Orient, des rois et dynastes tributaires qui rampaient dans son cortege la veille du combat. Ils avaient accouru sous ses drapeaux, comme à la conquête de l'Occident; vaincus, ils tâchaient d'effacer leur faute par une prompte soumission. A cette nouvelle, le desespoir ramenant l'insouciance, Antoine retourna près de Cleopâtre au palais d'Alexandrie. Là, sous l'aile de la mort, il y eut encore de l'enivrement. Sur ces entrefaites Octave parut devant Alexandrie; Antoine lui proposa un combat singulier, et, sur son refus, il résolut de se précipiter au milieu de l'armée ennemie, et d'y périr avec honneur. Mais au moment d'exécuter ce projet, le peu de soldats qui lui restaient l'abandonnèrent. Il songea alors à se tuer, et une fausse nouvelle de la mort de Cléopâtre lui étant parvenue au même instant, toutes ses irrésolutions finirent, et il se perça de son épée. On le transporta mourant dans les bras de Cléopâtre, où il expira, à l'âge de cinquante-six ans, l'an 30 avant Jésus-Christ.

A Rome, ses statues furent brisées, et sa memoire déclarée infâme.

ANTOINE (SAINT) naquit en 251, pendant la persécution de l'empereur Dèce, à Come, près d'Heraclee, dans la haute Egypte, de parens nobles, riches, et chretiens. Son enfance n'eut aucune des faiblesses ou des inclinations ordinaires à cette phase de la vie, et sa nature forte et sévère s'annonçait dès l'âge le plus tendre par son éloignement pour la société, pour les jeux de ses pareils, et pour tout ce qui pouvait le rapprocher d'eux. Il poussa cette aversion jusqu'à négliger complètement l'école et l'étude des sciences et des lettres humaines, afin d'éviter un contact que redoutait sa précoce austérité. « Tout son desir, dit saint Athanase, était de vivre avec simplicité dans la maison de son père, comme le patriarche Job. »

A dix-huit ou vingt ans, la mort de ses parens le laissa à la tête de la fortune de sa maison, et chargé du soin d'une sœur fort jeune encore. Un jour, à l'eglise, il entend lire ce passage de l'Evangile où Jésus dit à un jeune homme riche: « Allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et venez, et me suivez, et vous aurez un trésor au ciel. » Frappé de cette parole qu'il suit à la lettre, il vend réellement tout ce qu'il possède, terres et meubles, en distribue le produit aux pauvres, moins une petite partie qu'il réserve pour la subsistance de sa sœur. A quelque temps de là, il entend cette autre parole: « Ne soyez point inquiets du lendemain. » Honteux de son peu de confiance, il se défait de ce qu'il avait reservé pour sa sœur, remet celle-ci à des filles pieuses, se retire à quelque distance de Come, et se voue à la vie solitaire.

Ici commence cette légende merveilleuse des visions, des tentations, des miracles, des combats de saint Antoine avec l'enfer: espèce de récit fabuleux, tableau fantastique et d'un autre monde, où l'esprit hésite entre l'admiration et le rire, entre saint Athanase et Callot; épopée moitié sublime, moitié grotesque, dont le personnage, mi-partie de héros et de fou, n'a plus assez de force ou de spontanéité pour réprimer les écarts de son imagination, et en possède assez pour opposer aux monstres qu'elle suscite contre lui une liberté, une sérénité de courage, rares même contre des ennemis moins effrayans, quoique plus réels; drame complexe ou plutôt hybride qui se dédouble après son auteur, et se continue jusqu'à nous pendant quinze siècles dans les austérités parfois équivoques des monastères, et dans les farces et parades des saltimbanques de nos foires. C'est là surtout que le peuple s'en est emparé, et qu'il a poétisé à sa manière la tentation de saint Antoine, y ajoutant toutefois (disons-le sans crainte de déflorer la tradition, et de lui ôter son charme naïf, sa virginité un peu rustique), y ajoutant la figure assez triviale du cochon. Nous n'avons pu retrouver que dans Callot, qui certes n'est pas ici une autorité, ce personnage qui est donné pour inséparable compagnon à notre saint.

Néanmoins ce n'est pas dans la farce seulement que la tentation a réussi; elle est si bien venue en son temps, elle avait si bien choisi son martyr, elle en avait fait un type si grandiose et si vrai à cette époque, que Satan, délogé de ses demeures infernales, dut, bon gré mal gré, venir habiter les cavernes et les cellules des déserts concurremment avec les successeurs de saint Antoine, et que la tentation entra, pour ainsi dire, nécessairement comme pièce de costume dans le bagage historique d'un solitaire.

Le premier piege que le Diable tendit à notre saint, dans sa nouvelle vie, fut de lui offrir l'image des délices de la vie à laquelle il renonçait: ses richesses, sa noblesse, sa sœur, la gloire du monde; et, par opposition, les peines, les travaux, les privations, l'isolement auquel il allait se vouer, et la délicatesse de son corps. Il lui suggérait aussi des pensées d'impureté: « Il chatouillait ses sens; Antoine, immobile » comme un rocher battu par la tempête, ne laissait pas de » rougir comme s'il y avait eu de sa faute en cela. » Le tentateur alla jusqu'à se transformer lui-même en femme; mais « Antoine, élevant sa pensée vers Jesus-Christ, éteignit » ces charbons ardens dont il voulait, par cette tromperie, » embraser son cœur. » Le Diable vaincu avoua sa faiblesse, et s'enfuit.

Nous ne citerons pas un à un tous les assauts que saint Antoine eut à repousser, ce serait transcrire les éphémérides d'une vie de cent cinq ans; nous choisirons entre les plus curieux, soit par les moyens que le Diable emploie, soit par la manière dont le saint s'en defend, et le caractère qu'il y montre.

Sa première retraite n'étant pas assez écartée, il alla bien loin de Come s'enfermer dans un sépulcre qu'il ouvrait seulement à un ami qui lui apportait du pain; mais il ne put le fermer au demon, et cette fois mal lui en prit, car il fut tourmenté, battu, et laissé comme mort sur la place. Son ami lui apportant du pain le trouva dans cet état, et le transporta dans une eglise. Là Antoine revint à lui pendant la nuit; mais voyant endormis tous ceux que cette scène avait attirés, et ne pouvant ni se lever ni remuer, il fit signe à son ami de le reporter dans son sépulcre, où le Diable rentra avec lui, et l'attaqua de nouveau, mais seulement par des apparitions de bêtes hideuses, des bruits et des hurlemens épouvantables. « Si vous aviez quelque force, leur disait saint » Antoine, un de vous suffirait pour me combattre; mais » parce que Dieu anéantit toute votre puissance, vous tâchez » par votre grand nombre à me donner de la crainte, et il » ne faut pas de plus grande marque de votre faiblesse que » ce que vous êtes réduits à prendre la forme de ces animaux » irraisonnables. » Un miracle vint mettre fin à cette obsession, et, peu après, saint Antoine, plus fervent que jamais, s'enfonça plus avant dans le désert.

Il passa le Nil au-dessus d'Heraclée, et se cacha dans les ruines d'un vieux château, où il resta vingt ans dans une clôture complète. De six mois en six mois il recevait une provision de pain qu'on lui jetait par-dessus le toit. Il n'avait jamais laissé pénétrer personne dans son intérieur; mais enfin le zèle des gens que son exemple avait attirés allant jusqu'à vouloir briser sa porte pour le voir, il fut obligé de sortir. C'est à cette époque (an 305 environ) que se rapporte l'origine de la vie cénobitique. Antoine, hors de son château, eut des disciples, fonda des monastères, entre autres celui de Phaïum. Ces institutions se multiplièrent avec une telle rapidité aux environs de Memphis, Arsinoé, Babylone, Aphrodite, que, selon Rufin, peu après saint Antoine, Sérapion d'Arsinoé était supérieur de dix mille moines: on ne pouvait compter ceux des environs de Memphis et de Babylone. Des villes se formèrent au milieu des déserts, peuplées

seulement de cénobites, et la fameuse Oxyrinque, selon le même Rufin, renferma, intrà muros, vingt mille vierges et dix mille solitaires. Une foule immense se pressait aux alentours.

Saint Athanase nous a transmis un grand discours d'Antoine à ses disciples. Le solitaire s'y montre sous les deux aspects bien différens que nous avons déjà indiqués. Ici, l'homme sensé, l'homme qui, se mouvant dans sa force et sa raison, s'est fait une conviction, l'homme logique et droit, l'homme d'abnégation qui en a accepté toutes les conséquences pratiques; là, l'homme enthousiaste et aveugle qui a laissé s'implanter dans les convictions qu'il s'est faites un dévergondage parasite d'idées, dont il n'a pas su discerner et étouffer les germes. Ici, l'homme qui gouverne souverainement sa volonté; là, l'homme qui est dominé par son imagination hallucinante. Ici, un homme dont l'éloquence simple, mâle, serrée et tranquille, réfléchit toute la simplicité, toute la vigueur, toute l'austérité de son âme, toute la sérénité de sa conscience; là, l'esprit inquiet et maladif qui a recours à des visions pour s'effrayer, à des subtilités pour se rassurer et se remettre, qui, prenant pour des coups d'un ennemi du dehors la lutte intérieure et fiévreuse à laquelle il est en proie, épuise un courage réel en défis et bravades jetés à un adversaire imaginaire, et fait passer, sous l'autorité du nom qu'il s'est justement acquis à un autre titre, un merveilleux absurde, des visions puériles qui feraient rire, si, dans un tel homme, elles ne faisaient peine et pitié; si elles n'étaient là mêlées dans un paradoxe vivant, si cela peut se dire, aux qualités les plus solides de l'esprit, aux vertus les plus héroïques, comme pour montrer synoptiquement toute la grandeur et toute la faiblesse humaine.

Un rapprochement singulier au premier aspect s'offre à l'esprit en lisant ce discours de saint Antoine, en lisant toute sa vie. La mémoire ne peut s'empêcher de mettre à côté de lui ce bon don Quichotte, intrépide aussi comme lui, mais dissipant sa valeur contre des moulins à vent ou à foulons qu'il prend pour des géans, contre des troupeaux de moutons que son imagination équipe en farouches hommes d'armes; ce don Quichotte si bon, si généreux, si plein de sens et de simplicité de cœur, d'un jugement si posé, sain, et même profond en toutes matières, hormis celle de chevalerie; si intraitable et si extravagant à l'instant où une image qui lui traverse l'esprit fait vibrer la corde démontée. Presque tous les traits qui appartiennent au solitaire de la Thébaïde, on les retrouve dans le gentilhomme de la Manche, avec ces modifications superficielles qui ne tiennent qu'à des accidens. Don Quichotte n'est réellement autre chose que saint Antoine chevalier; et, chacun restant dans son rôle, ce qui les différencie surtout, c'est que la manie de l'un est d'attaquer, celle de l'autre de se croire attaqué; mais cela ne modifie leurs physionomies respectives que sous une seule face, et ne les empêche pas de se ressembler sous toutes les autres.

Saint Antoine, au reste, passif avec le Diable seulement, ne se bornait pas à ce rôle quand la lutte se transportait sur le terrain plus consistant des choses de ce monde. La persécution de Maximien ayant éclaté à Alexandrie, la perspective du supplice produisit sur lui l'effet des armes d'Ulysse sur l'esprit d'Achille : la vieille pensée, la pensée mère, la pensée profonde et intime, qui jusqu'ici avait vivifié et dirigé, mais faisant fausse route, l'activité du saint; cette pensée, détournée à grands frais de son objet, reprit soudain et violemment son cours, et déchira pour se faire jour cet habit de solitaire, qui avait servi à l'abuser et à lui faire prendre le change. L'anachorète redevint ce qu'il était essentiellement, un martyr. Pour mieux marquer sa rupture avec le passé, il lave pour la première fois sa robe, qui depuis quarante ans boit goutte à goutte, ramasse grain à grain, les sueurs et la poussière du désert; il fait, pour ainsi dire, peau neuve, et puis se pose devant le juge. « Mais Dieu, dit saint Athanase, le conserva pour notre » avantage et celui de plusieurs autres, afin qu'il fût le maître » d'un grand nombre de disciples dans la vie solitaire. »

Le martyre lui ayant fait faute, et la persécution terminée, force lui fut de retourner au désert. Il rentra dans sa cellule, dont il fit murer la porte; mais la foule des malades, qui venaient auprès de lui pour obtenir guérison, troublant sa solitude, il s'échappa vers la haute Thébaïde. Une voix d'en-haut lui indiqua une autre direction; il se joint à une troupe d'Arabes qui passaient par là, et, après trois jours et trois nuits de marche, il s'arrête au pied du mont Colzim, qui depuis porta son nom. Les marchands dont il se séparait lui laissent une provision de pain, qui lui fût bientôt devenue insuffisante, si ses disciples, ayant découvert son nouvel asile, ne se fussent chargés de la renouveler. Pour leur épargner la fatigue de ces soins et de ce voyage souvent répété, Antoine les pria un jour de lui apporter une bêche, une cognée et un peu de blé : avec cela il défricha et ensemença un petit champ, qui fournit abondamment à sa nourriture.

Il se levait à minuit, priait à genoux, les mains levées au ciel jusqu'au matin, et souvent jusque dans l'après-midi, au rapport de Cassien. Il se plaignait parfois de ce que l'aurore venait le rappeler à ses occupations journalières. « Pourquoi viens-tu me distraire, ô soleil? Pourquoi ne te lèves-tu que pour m'arracher à la clarté de la véritable lumière? » La prière d'un religieux, selon lui, n'était parfaite que lorsqu'en la faisant il ne s'apercevait pas qu'il priait.

Cette haute perfection à laquelle il était parvenu attira sur lui les regards de l'empereur Constantin et de ses fils, Constance et Constant, qui lui écrivirent et désirèrent avoir une réponse; mais sa répugnance à écrire, que ne pouvait vaincre le prestige du trône, ne céda qu'aux importunités de ses disciples. Cette répugnance, si profonde qu'elle fût, s'effaçait cependant devant son zèle pour le bien de l'Eglise, et nous avons encore de lui sept lettres adressées à divers monastères. Il écrivit aussi contre les ariens qu'il était allé combattre en personne dans un second voyage à Alexandrie, et en faveur de saint Athanase que ces hérétiques avaient déposé et fait exiler. Ce fut à son départ de cette ville que, pressé par le gouverneur de s'y reposer encore quelque temps, il s'y refusa en ces termes : « Comme les poissons meurent lorsqu'ils sont long-temps sur la terre, de même les solitaires, en s'arrêtant avec vous et y demeurant long-temps, sentent affaiblir et éteindre leur piété; et ainsi nous ne devons pas avoir moins d'impatience de retourner dans la montagne que les poissons de retourner dans l'eau. » Et il retourna, en effet, dans sa montagne, opérant des miracles chemin faisant, prédisant l'avenir, convertissant les païens, et luttant toujours avec une persévérance infatigable contre son vieil et rancuneux ennemi le démon.

Saint Antoine mourut en 356, après avoir fait une dernière visite à ses disciples pour leur annoncer sa mort, et les exhorter une dernière fois à persévérer dans la vie solitaire. Il recommanda à deux d'entre eux, qui reçurent son dernier soupir, de ne point laisser porter son corps en Egypte, de peur qu'il n'y fût embaumé; coutume égytienne qu'il trouvait idolâtre, et par conséquent peu chrétienne. Il légua à l'évêque Athanase une tunique et un manteau que celui-ci lui avait donné tout neuf, et qu'il lui rendait tout usé; à l'évêque Sérapion son autre tunique, et son cilice aux deux disciples qui recueillaient ses dernières paroles.

Voici le portrait que saint Athanase en a fait : « Il paraissoit dans son visage une grace merveilleuse, et telle que si, parmi une grande troupe de solitaires, quelqu'un desirant de le voir le rencontroit avant de le connoistre, il quittoit tous les autres pour courir à luy, tant son regard avoit de force pour attirer ceux qui le voyoient. Il ne surpassoit pas les autres de taille ni de grosseur; mais il les surpassoit par la douceur de ses mœurs et par la pureté de son ame, qui,

estant exempte du trouble des passions, respandoit au dehors cette tranquillité dont elle jouissoit dans elle-même... et ainsi l'on reconnaissoit Antoine; car la tranquillité de son ame faisoit qu'il n'estoit jamais en trouble, et la joye de son esprit l'empêchoit d'avoir jamais le visage triste. »

Teniers et Callot ont traité la tentation, l'un dans un tableau qui est au Louvre, l'autre dans une gravure qu'on peut voir à la Bibliothèque royale. Au bas de la gravure se trouvent ces vers latins, qui reproduisent admirablement la figure de saint Antoine :

Informes larvæ, cæcis stabulata latebris
Monstra, suum rupere chaos, atque agmine facto
Letiferis urbem vio aut lucemque venenis.
Tot scelerum facies erebo mutavit eremum.
Interea vasti quid agis sub fornice saxi,
Sancte senex. Tantos sentis et despicis hostes?
Nil spirat mortale tibi : nec gaudia pectus
Blanda movent, nec frangit amor, nec funera terrent.
Mens infixa polo reparansque ab origine vires
Sustinet in terris quas ridet in æthera pugnas.

« Des larves informes, des monstres parqués dans les profondeurs ténébreuses, ont brisé les portes de leur chaos, » et leur troupe sacrilège souille le monde et le jour de poisons mortels. La présence de tant d'horreurs a fait du désert un enfer. Et cependant que fais-tu sous la voûte » de ton rocher, ô saint vieillard! Tu sens les coups de tous » ces ennemis, et tu les méprises. Rien de mortel en toi. » Ton cœur inaccessible aux attraits du plaisir, aux faiblesses » de l'amour, aux terreurs de la mort; ton âme, invariablement tournée vers son pole, et retrempant ses forces à » leur source, soutient sur la terre des attaques dont elle se » rit dans le ciel. »

ANTONELLO, DE MESSINE, fut un des plus grands peintres du XVe siècle : personne, avant lui, ne s'était autant avancé dans la pratique comme dans la théorie de son art; et parmi ses successeurs immédiats, les Bellini sont les seuls qui l'aient surpassé dans la vérité de la représentation d'une figure humaine.

D'un autre côté, il a joué un rôle si important dans l'histoire de la peinture en Italie, que sa vie mérite l'attention sérieuse des gens qui, en étudiant les faits, cherchent à en pénétrer les causes, et tiennent à suivre à travers les âges la marche et la filiation des idées. Ils trouveront dans Antonello un de ces missionnaires d'art qui vont porter au loin les idées de leur pays, et lui rapportent en échange tout ce qu'ils ont trouvé sur leur chemin qui puisse servir à l'avancement des études auxquelles ils se sont voués.

On a vivement controversé sur les faits de la vie d'Antonello, sur l'époque et la durée de son séjour à Venise. On lui a refusé le mérite de l'introduction de la peinture à l'huile en Italie, en citant des peintures à l'huile qui lui seraient antérieures de plus d'un siècle; on est allé jusqu'à nier son voyage en Flandre. Sans vouloir embarrasser notre récit d'une discussion en règle sur chacun de ces points, discussion qu'oilleurs trouvera naturellement sa place à l'article PEINTURE, nous nous contenterons d'observer qu'il est impossible que les auteurs contemporains de Flandre et d'Italie se soient entendus pour raconter un fait controuvé; et, le voyage admis, nous conclurons qu'Antonello ne l'a pas entrepris pour aller chercher une manière de faire qui aurait été en usage dans son pays. D'ailleurs on a conservé le texte d'un décret du gouvernement de Venise, qui ordonne que cet artiste sera logé dans un palais, et richement entretenu, sa vie durant, aux frais de la république, pour le récompenser d'avoir rendu public le secret de la peinture à l'huile qu'il avait rapporté de Flandre.

Antonello, de Messine, dont le vrai nom est Antonio Degli Antonij, était de la famille des Antonij, qui avait fourni à la Sicile plusieurs artistes recommandables. Né vers l'an 1412, Antonello étudia la peinture sous plusieurs maîtres, et peignit avec succès dans plusieurs villes de son pays. Mais ce jeune homme était doué d'une trop grande avidité de science pour se contenter d'avoir surpassé tous ses maîtres. La renommée des peintures de Masaccio l'attira bientôt à Rome, où il étudia les ouvrages de cet artiste, et dessina toutes les statues antiques découvertes à cette époque.

De retour en Sicile, il fut chargé d'exécuter à Palerme des travaux très importans qui l'occupèrent plusieurs années, et lui firent une grande réputation. Enfin, il s'était définitivement fixé à Messine, et il y avait terminé de grands ouvrages, lorsque, dans un voyage qu'il fit à Naples pour ses affaires, il eut occasion de voir un tableau de Jean de Bruges (van Eick), que des marchands florentins avaient rapporté au roi Alphonse. Frappé de l'éclat et de la vigueur de cette peinture, Antonello fit plusieurs essais pour arriver au même résultat. Mais songeant qu'il pourrait bien passer de longues années en tentatives infructueuses, il revint chez lui, vendit tout ce qu'il avait, et s'embarqua pour la Flandre, en ayant soin de se munir des objets d'art qu'il pensait devoir être recherchés dans ce pays.

Il vint trouver Jean de Bruges, se présenta chez lui comme un riche marchand italien, grand amateur de peinture, admirateur de ses ouvrages; il lui parla des choses d'art en homme qui s'y entendait, et lui montra des dessins et des peintures d'artistes italiens qu'il lui fit accepter en voyant combien il les admirait. Enfin, il sut si bien l'intéresser et gagner son amitié, que van Eick ne pouvait se passer de sa conversation, et le gardait auprès de lui tout le temps qu'il voulait y rester.

Le Messinois, qui ne demandait pas mieux, observait tout pendant ce temps-là, et, rentré chez lui, il essayait de mettre en pratique ce qu'il avait vu faire, tant qu'à la fin il put montrer à Jean de Bruges un tableau dans le goût italien, exécuté comme ceux qu'il peignait lui-même. Jean comprit de suite ce que cela voulait dire, et loin de se fâcher de cette supercherie, il lui abrégea les tâtonnemens de l'inexpérience en lui enseignant tout ce qu'il avait appris d'une pratique de toute sa vie. Antonello était pénétré d'un tel dévouement et d'une si vive reconnaissance pour ce vieillard, qu'il résolut de ne plus le quitter, et de l'entourer de ses soins jusqu'à sa dernière heure. Aussi ne retourna-t-il en Italie qu'après la mort de Jean de Bruges, qui arriva en 1441.

Antonello revint d'abord à Messine, où il passa près d'une année; puis il alla à Venise, où il se fixa pour un temps beaucoup plus long, bien qu'on n'en sache pas précisément la durée. Ses peintures, dès cette époque, ont un caractère flamand très prononcé, et il n'y a guère que cette élévation de style, qui fut le partage exclusif des Italiens, et une précision plus savante dans l'indication des formes, qui puissent le faire distinguer de Jean de Bruges. Les ouvrages qu'Antonello fit alors sont des tableaux de moyenne dimension pour les églises et les couvens, et surtout un nombre considérable de portraits et de tableaux de famille que l'on conserve encore dans la plupart des palais de Venise; ils sont presque tous signés de son nom avec cette formule : *Antonellus Messaneus me fecit*, ou bien : *Ego sum Antonii Messiniensis opus.*

Dès ce temps-là, Antonello enseigna son secret à plusieurs artistes. Un des premiers auxquels il en fit part fut ce malheureux Domenico Veneziano, à qui cette connaissance devint si funeste. En effet, le Domenico étant venu exercer son art à Florence, sa manière de peindre, nouvelle dans ce pays, excita tant d'admiration, qu'un rival résolut de le tuer pour se défaire d'un étranger qui venait dans son pays lui enlever le premier rang dans l'opinion publique; et il exécuta son projet avec tant d'adresse, que personne ne s'avisa de le soupçonner, et qu'on aurait toujours ignoré l'auteur de ce crime sans les aveux que fit le coupable sur son lit de mort. Le nom d'Antonello est plusieurs fois pro-

noncé dans les pièces du procès inutile commencé pour l'instruction de cette affaire; il y est positivement reconnu comme le seul artiste qui fût en possession du secret de la *peinture flamande;* et la présence des principaux peintres florentins, qui devaient, autant qu'hommes du monde, savoir à quoi s'en tenir là-dessus, ne permet pas de douter de la vérité de cette assertion.

On ne sait trop la cause qui décida Antonello à quitter Venise pour Milan; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y passa assez de temps pour y devenir très célèbre, dit Maurolico: *Mediolani quoque fuit perceleberrimus.* Mais il est probable que son séjour n'y fut pas de longue durée; en effet on le retrouve à Venise en 1470, et il est certain qu'à cette époque il avait rendu publique sa manière de faire; car il jouissait de tous les avantages que le gouvernement lui avait faits pour l'en récompenser.



(Antonello.)

Les dernières années de sa vie furent comblées d'honneurs et de richesses. On venait de Sicile et de toutes les villes d'Italie pour s'instruire à son école, et à sa mort l'état lui fit faire à ses frais des funérailles publiques. Les peintres vénitiens se cotisèrent pour lui élever un riche monument, et voici l'inscription qu'ils y firent graver :

Antonius pictor, præcipuum
Messanæ suæ et totius Siciliæ ornamentum,
Hoc humo contegitur :
Non solum quod picturis suis, in quibus
Singulare artificium et venustas fuit;
Sed et quod coloribus oleo miscendis
Splendorem et perpetuitatem
Primus Italicæ picturæ contulit,
Summo semper artificum studio
Celebratus.

ANTONIN. Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus Pius, qui devint par la suite empereur de Rome, naquit à Lanuvium en 86. Sa famille, originaire de Nîmes, s'était élevée, depuis quelques générations, aux premières magistratures de l'empire. Son aïeul paternel T. Aurelius, et ensuite Arrius Antoninus, son grand-père maternel, homme intègre, deux fois honoré du consulat, et ami de Pline le jeune, prirent soin de son enfance : ils le sauvèrent ainsi des influences qu'aurait eues sur lui l'humeur de son père, qui était morose et maladif. Le jeune homme leur témoigna sa gratitude en les entourant, eux et leur famille, des égards d'une piété affectueuse et délicate, qui jamais ne se démentit. Le souvenir de Lorium, où il avait passé près d'eux son enfance, lui fut toujours cher, et dans la suite, étant empereur, il y fit élever un palais qu'il visita souvent. Sa bonté d'âme lui avait tellement gagné l'amour de ses proches, qu'à leur mort la plupart le choisirent pour héritier, en sorte qu'il se trouva riche. Cette richesse, il la ménageait soigneusement et l'entretenait par une usure modérée, afin de conserver libre et abondante la source de ses bienfaits. Sa position sociale et la renommée de ses vertus le firent distinguer d'Adrien, qui l'éleva à la questure : Antonin fut ensuite préteur, et, à l'âge de 34 ans, il parvint au consulat. Dans les intervalles de ces magistratures, ou les momens de loisir qu'elles lui laissaient, il retournait aux champs qu'il aimait par dessus tout. Au sortir de ces emplois honorifiques, Adrien l'appela à des fonctions plus laborieuses. Quatre consulaires se partageaient l'administration de la justice en Italie; Antonin fut promu à cette magistrature d'institution nouvelle; mais, soigneux de ménager son repos en même temps que sa dignité, l'empereur eut l'attention délicate de lui assigner un département presque limité à ses domaines. Antonin fut ensuite envoyé en Asie comme proconsul, et dans tous ces emplois divers, il se conduisit avec intégrité, prudence et modération. Revenu à Rome, et admis dans les conseils d'Adrien, il s'y montra constamment favorable aux mesures de douceur. Un jour, après la mort d'Ælius Verus, il conduisait au sénat son beau-père, aidant la marche pénible du vieillard : Adrien le rencontra, et de ce moment il forma, dit-on, le projet de l'adopter. Cette adoption souriait peu à Antonin; l'Empire l'effrayait; il résista autant qu'il put.

Tels sont les simples événemens de la jeunesse d'Antonin. C'est pourtant là, dans ces mêmes circonstances, dont chacune, vue isolément, est si insignifiante, que nous sommes réduits à rechercher le caractère d'Antonin, la mesure et la tendance de son génie, le secret de son élévation et un pronostic sur son règne futur. Là, en effet, l'âme d'Antonin se révèle tout entière; mais n'est-il pas jugé par cela seul, que, pour avoir de lui un simple aperçu, il faille grouper tant de faits minimes? Ainsi, rien de saillant et compréhensif dans les commencemens de son histoire, mais de charmans détails à profusion : rien de puissant non plus dans sa tête ni dans son cœur; toutes les facultés, toutes les vertus, sont là, mais parfaitement mesurées et parfaitement équilibrées. C'est l'idéal du père de famille; il n'a, sans contredit, qu'un génie médiocre; mais sa raison est droite comme ses penchans. Il avait l'honnête ambition de s'ennoblir comme ses ancêtres en passant par les magistratures; mais il ne songeait point à l'empire; qu'avait-il à faire de l'empire? Du reste il a des lumières; il sait et il aime le passé; il mouille ses lèvres à la coupe de l'art et de la philosophie sans s'y enivrer. C'est une âme doucement échauffée, unie et limpide; une nature aimante, pieuse, modeste, recueillie, suivant sa pente généreuse sans halte ni secousse. Le seul trait qui fit saillie dans cette âme si régulière, c'était peut-être la bonté native, coulant à pleins bords, moins orageuse que la passion, mais presque aussi abandonnée. Marc-Aurèle a bien tort de faire honneur au stoïcisme des vertus d'Antonin. C'est, de la part de Marc-Aurèle, pure illusion de philosophe ou d'amour filial. Chez Antonin, cet équilibre, que nous avons décrit, est naïf et spontané; c'est sa nature à lui, et toute sa vie s'y déploie commodément. Certes, s'il eût pris sa vertu à la rude école des stoïciens, elle n'eût pas eu cette allure douce et facile, cette molle quiétude qui touchent à l'épicuréisme. La modération en toute chose est donc le trait caractéristique d'Antonin. De là une extrême régularité, une prudence ingénieuse, timide, exclusivement appliquée à de minces détails. Julien, dans la satire des Césars, l'a parfaitement caractérisé : « Après Adrien, dit-il, vient son successeur, homme plein de modération dans la conduite des affaires. — Fi! s'écria Silène, quelle exactitude sur des riens! le bonhomme vétillerait sur la pointe d'une aiguille. »

Un caractère si sage, si tempéré, était parfaitement propre à continuer l'œuvre essentiellement conservatrice

d'Adrien. Soigneuse défense de la frontière, administration réparatrice à l'intérieur, voilà ce qu'Adrien voulait : or, Antonin promettait cela, et ne pouvait rien de plus. Cette politique d'ailleurs était bien appropriée aux vœux et à la situation de l'empire. Ailleurs nous tracerons avec étendue le vaste et curieux tableau de l'époque des Antonins, de cette période de loisir, d'ébats littéraires et philosophiques, stagnante à la superficie, mais cachant dans ses profondeurs une vie nouvelle qui se développe avec énergie. Il nous suffit ici d'une simple esquisse pour expliquer l'élévation d'Antonin, sa politique réservée et stationnaire, l'amour enthousiaste dont il fut l'objet. La société romaine faisait alors une halte au penchant de sa décadence. Elle se reposait dans la jouissance du présent de ses longues agitations, aimant sa paix, sa tranquillité, avec toute l'énergie dont elle restait capable. Au fond, une hideuse corruption la rongeait; mais au sortir de l'ivresse de l'époque précédente, se voyant nue, elle avait rougi, et maintenant elle voilait un peu sa turpitude. Par amour du repos, elle luttait contre le prosélytisme chrétien; il y eut même dans les âmes fortes un mouvement sensible de réaction vers l'antiquité; mais tout cela ridait à peine la surface, qui, en général, était calme et dormante.



(Médaille d'Antonin.)

Antonin fut donc adopté, l'an 138, à condition qu'il adopterait à son tour L. Verus et M. Antoninus, connu depuis sous le nom de Marc-Aurèle. L'année même de son adoption, Adrien mourut et Antonin lui succéda. Sur son règne comme sur sa jeunesse nous savons peu de chose, et il ne faut point en accuser le silence de l'histoire : ce silence est véridique, il s'accorde parfaitement avec les maigres détails que nous a transmis Julius Capitolinus. C'est un amas de petits faits isolés, qui, vus dans l'ensemble, prouvent le bonheur et la profonde paix de son âme et de l'immense empire qu'il administrait; c'est une suite journalière d'œuvres pies. Tantôt c'est le sénat qui, pour lui faire honneur, décerne à Faustina, sa femme, le titre d'*Augusta*, ou lui confère à lui-même le surnom de Pieux; une autre fois c'est le titre de Père de la patrie qu'on lui accorde; c'est une petite conspiration qui lui fournit l'occasion de pardonner; c'est un salaire superflu qu'il retranche; une famine, un désastre causé par un tremblement de terre ou l'incendie, qu'il soulage et répare de ses deniers. Ou bien c'est le roi Pharasmane qui le vient visiter avec de riches présens; ce sont les Parthes qu'une lettre de lui détourne de porter la guerre en Arménie; ce sont les mois de septembre et d'octobre qu'il fait appeler désormais Antoninus et Faustinus; c'est de sa part mille complaisances pour le sénat, mille complaisances du sénat pour lui. Une autre fois, il visite sa villa de Lorium, passe la journée à la chasse, à la pêche, ou dans l'intimité d'un aimable entretien; il dîne familièrement chez l'un de ses amis, ou bien il invite ses amis à le suivre dans ses domaines, où il va faire ses vendanges en famille. A moins qu'il ne soit malade, il ne délègue jamais à personne le soin de sacrifier aux dieux. En même temps il est attentif à maintenir l'ordre dans l'empire, à accroître la prospérité, à diminuer les impôts, donnant volontiers sa fortune particulière pour soulager le pauvre peuple.

C'est ainsi que s'écoula ce règne heureux et pur, troublé seulement par les mœurs désordonnées de Faustina, femme de l'empereur. Ce fut pour lui un chagrin assez sensible, car il l'aimait, et la peine qu'il prit pour la contenir et la ramener fut sans doute sa tâche la plus laborieuse; mais la mort ne tarda pas à l'en débarrasser. La troisième année après l'avènement d'Antonin, Faustina mourut, et le sénat lui accorda les honneurs de l'apothéose. Cependant, quelques soulèvemens, qui éclatèrent sur la frontière de Germanie, en Grèce, en Egypte, et parmi les Maures d'Afrique, furent comprimés par ses lieutenans. En Bretagne, les Brigantes furent repoussés, et un nouveau mur fut construit, de l'embouchure de l'Esk à celle de la Tweed, au nord du mur d'Adrien. Antonin, âgé de 74 ans et demi, mourut à Lorium, l'an 161 de l'ère chrétienne. Les honneurs divins lui furent décernes; l'empire le pleura, et Marc Aurèle lui consacra une colonne surmontée de sa statue. Cette colonne, qui subsiste encore, a conservé son nom.

ANTRACOTHERIUM, genre fossile de mammifères.

Nous avons déjà vu (voyez ADAPIS, ANOPLOTHERIUM) que la géologie et la zoologie fossile avaient, de nos jours, découvert et déterminé un grand nombre d'animaux dont les espèces sont aujourd'hui perdues, et dont les débris sont là comme des témoins irréfragables des révolutions qu'a subies l'écorce du globe. La géologie a tiré de ces rencontres des données intéressantes sur la nature des terrains de dépôts où se trouvent confusément jetés, roulés, cimentés ces ossemens. La zoologie, de son côté, s'est appuyée sur la science géologique pour préjuger l'époque de la comparution et de la disparition des races détruites. La physique générale et la géographie physique ont pu puiser à leur tour dans ces faits des inductions pour servir à l'histoire passée de la couche aqueuse et atmosphérique du globe à ces époques anciennes. Ainsi, de la trouvaille (comme on eût pu dire jadis avec dédain) de quelques os fossiles souvent frustes et incomplets, que de hautes conséquences le génie de quelques hommes (Cuvier, Delue, Brongniart, etc.) n'a-t-il pas tirées! C'est donc un grand enseignement que nous puisons dans ces recherches auxquelles tant d'infatigables naturalistes, que nous ne pouvons tous citer, se livrent avec ardeur. Ainsi, tandis qu'à Caen le savant M. E. Deslongchamps exploite, presque en communauté de vues avec M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire, la rencontre qu'ils ont faite de débris fossiles de grands sauriens; dans nos provinces centrales, le très habile palæonthologue M. l'abbé Croizet, curé de Neschers, près Issoire; à Clermont, MM. Lecoq et Bouillet, géologues et naturalistes de cette ville, explorent sous le double rapport de la géologie et de la palæonthologie, cette Auvergne, qui, après avoir été tourmentée tour à tour par le feu et par l'eau, paraît destinée à préparer aux historiographes de la nature de difficiles commentaires, dans ses volcans, dans ses roches primitives, dans ses terrains de tout âge et de toute formation, amoncelés, groupés dans un indéfinissable chaos.

Les terrains qui renferment ces nombreux débris de quadrupèdes sont, en général, de formation d'eau douce, ainsi que l'atteste la présence des lymnées et des planorbes que l'on rencontre souvent avec eux. Fréquemment aussi on les trouve pêle-mêle avec des ossemens de crocodiles et de tortues, des débris de palmiers silicifiés, dans les gypses et les marnes comme aux environs de Paris, dans les bancs houillers ou de lignite. C'est dans un gisement de la première nature, près du village de la Haute-Vigne, département de Lot-et-Garonne, qu'a été trouvé le fragment osseux appartenant à la deuxième espèce du genre antracotherium. C'est un morceau de la branche gauche de la mâchoire d'en-bas,



(Fig. 1.)

portant encore implantées les trois dernières molaires.

Dans un dépôt de lignite, près de Savone, sur la rivière de Gênes, au gisement dit de *Castbene*, fut découvert le fragment ci-représenté, contenant deux grosses dents molaires, dont l'une, l'ultième, porte cinq gros tubercules arrondis; l'avant-dernière n'en a que cinq.



(Fig. 2.)

Depuis, d'autres fragmens recueillis en Alsace, près de Wissembourg, près du Puy-en-Velay, ont porté M. Cuvier à admettre cinq espèces dans ce genre nouveau, qui s'éloigne des chevaux, tapirs, lophiodens, anoplethériums, etc., pour, en passant par des affinités avec les chéropotames et les dichobunes, autres genres de pachydermes fossiles, se rapprocher de nos sangliers et cochons actuellement vivans sur la terre.

Ces antracothériums étaient de puissans animaux, au moins pour la grande espèce; leurs habitudes ont dû être celles des hippopotames, de nos cochons; c'est-à-dire que, recherchant les endroits marécageux, ils broyaient sous leurs épaisses molaires les racines succulentes aquatiques, les fruits de toute nature, charnus ou à noyaux osseux, etc.

ANUBIS. Dieu d'origine égyptienne que les Grecs se sont approprié, en le revêtant d'attributs que son essence primitive ne comportait pas, et en altérant les idées que les Egyptiens avaient consacrées sur le mythe qui lui était particulier.

Les traditions que les Grecs nous ont transmises sur les dieux de l'Egypte offrent, en général, un mélange de données tellement confuses ou contradictoires, qu'il n'est pas moins difficile de les concilier entre elles que de les appliquer à l'interprétation des monumens égyptiens qui pourraient s'y rapporter. En songeant que, malgré les nombreux écrits des Grecs sur leur propre religion, les bases et l'essence de leur système théogonique nous sont encore inconnues, on doit moins s'étonner de leur ignorance et de leur obscurité concernant les doctrines religieuses des Egyptiens, doctrines qui leur étaient tout-à-fait étrangères, et dont ils décomposaient et dénaturaient les élémens en s'efforçant de les adapter à leur mythologie particulière. Aussi ne reconnaîtrait-on pas l'Isis, l'Osiris, le Jupiter-Ammon ou l'Anubis des Grecs dans les images de ces divinités figurées sur les monumens égyptiens, si ceux-ci, rapprochés de quelques descriptions plus précises, et accompagnés de légendes hieroglyphiques, ne jetaient sur cette matière un jour moins douteux. On conçoit, d'après cela, que ce n'est ni par les seuls écrits des Grecs, ni par des monumens égyptiens isolés, qu'on peut espérer d'acquérir des notions claires et satisfaisantes sur les divinités de l'Egypte, d'autant moins que la lecture des textes hieroglyphiques, au point où Champollion l'a laissée, présente encore de nombreuses lacunes, et que les monumens ou les textes manquent, en général, sur des faits élémentaires qu'il importerait le plus de connaître. Il n'appartient donc qu'à una critique habile et profonde de faire en quelque sorte le triage de tant de matériaux tronqués ou dénaturés, et de les contrôler l'un par l'autre pour en extraire, par des rapprochemens judicieux, quelques-unes de ces rares vérités qui apportent leurs preuves avec elles.

Le principe posé, que les traditions grecques ne peuvent nous éclairer sur la religion égyptienne qu'autant qu'on pourrait les confirmer par les monumens, la véritable pierre de touche, l'élément premier de toute recherche positive à ce sujet, si les monumens viennent à manquer sur un point, les données grecques restent inconciliables, et l'obscurité qui en résulte presque impossible à dissiper. Telles sont les difficultés qui se présentent en particulier pour Anubis, que les Grecs ont introduit dans leur religion sans s'accorder ni avec les Egyptiens, ni avec eux-mêmes, sur la definition essentielle de ce dieu. Les uns l'ont confondu avec Mercure, ou le lui ont associé, en l'appelant *Anubis-Hermès*, *Herm-Anubis*; d'autres l'ont identifié au dieu Thoth, au lieu de ne le considérer que comme l'une des formes de cet Hermès égyptien, et de tenir compte des alterations qu'il dut subir en passant d'un système à l'autre.

L'exposition des faits les plus importans nous paraît l'unique moyen de diminuer la confusion dans cette matière, et c'est le seul but auquel il nous soit permis d'aspirer dans l'état actuel de la science.

Plutarque nous apprend qu'Anubis était fils d'*Osiris* et de Nephthé, sa sœur; Isis, ayant découvert qu'Osiris s'était approché de Nephthe, la prenant pour sa femme, chercha l'enfant né de cet adultère, que Nephthé avait abandonné dans la crainte de Thyphon, son époux; elle le découvrit à l'aide de ses chiens, et prit soin de son enfance. Lorsque plus tard Isis courut à la recherche du corps d'Osiris que Thyphon avait assassiné, elle eut pour compagnon fidèle Anubis, qui s'était revêtu de la peau d'un chien; selon d'autres, elle fut aidée dans ses recherches par des chiens dont les hurlemens écartaient en même temps les bêtes féroces.

Anubis passait pour être le compagnon, le gardien vigilant et inséparable d'Osiris, aussi bien que d'Isis. Considéré comme tel, il recevait des honneurs religieux partout où ces deux divinités étaient adorées; il avait auprès d'elles sa place marquée, ou bien une chapelle à laquelle les anciens donnaient le nom d'*Anubideum* : c'est apparemment d'une chapelle de ce genre qu'il est question dans le passage où Lucien rapporte qu'un esclave syrien s'étant associé en Egypte avec un sacrilége (*violateur des choses saintes*), ces deux malfaiteurs pénétrèrent dans l'*Anubideum*, où ils s'emparèrent du dieu, de deux vases d'or, d'un caducée de même matière, des cynocéphales en argent, et d'autres richesses du même genre qu'ils allèrent vendre en Syrie.

Bien que, dans la hiérarchie des divinités égyptiennes, Anubis ne fût qu'un personnage de second ordre, on peut dire cependant que son culte était général en Egypte, tant par le motif que nous venons d'indiquer, qu'à cause de la diversité des formes et des fonctions qu'on lui attribuait. L'Egypte lui avait consacré des temples, des solennités somptueuses, et un nôme dont la capitale fut appelée par les Grecs Cynopolis (*Kynônpolis*, la ville des chiens): Anubis recevait des honneurs particuliers dans cette ville, et l'animal qui lui était consacré comme symbole vivant, le chien, y était l'objet d'une vénération particulière; il y était nourri aux frais du trésor. Les médailles grecques de Cynopolis ont elles-mêmes pour type Anubis à tête de chien; mais le respect qu'on avait pour cet animal, aussi bien que le culte du dieu dont il était l'emblème, ne furent pas restreints dans les limites de cette ville ou du nôme dont elle était la capitale, il s'étendait sur toutes les parties de l'Egypte :

Oppida tota canem venerantur,

dit Juvénal; et ce qui témoigne de cette vénération, c'est que dès les temps les plus reculés, lorsqu'un chien mourait dans une maison, tous les domestiques se rasaient, en signe de deuil, les sourcils, la tête et le reste du corps (*Hérodote*, liv. II, ch. 66, 67, et *Diod.*, liv. I). C'est à Cynopolis qu'étaient inhumés les chiens morts, sinon dans toute l'Egypte, du moins dans la circonscription du nôme consacré à Anubis.

La connaissance et le culte d'Anubis étaient parvenus en

Grèce long-temps avant la domination des Ptolémées : à cette époque, d'ailleurs, l'Egypte avait pris en grande partie une physionomie grecque; Rhadamante, roi de Crète, honorait d'un respect religieux l'Anubis égyptien, et afin d'empêcher que le nom des dieux suprêmes ne fût profané par de vains sermens, il défendit (suivant Eustathe) de jurer autrement que par l'oie, le chien, le bélier, qui n'en étaient que les symboles; ce qui serait une des preuves que le législateur crétois était d'origine égyptienne, comme son nom paraît l'indiquer, et qu'il s'était instruit dans cette contrée. Socrate et Platon usèrent des mêmes sermens.

En représentant Anubis avec une tête de chien, les Grecs et les Romains paraissent avoir emprunté la forme donnée par les Egyptiens au dieu Thoth Cynocéphale, représenté par un singe, dont la tête ressemblait à celle du chien, et qu'on adorait à Cynopolis; mais, sous d'autres rapports, il l'ont confondu avec le chacal, espèce de renard d'Egypte, également consacré à l'une des formes de Thoth, et qu'ils prenaient pour un loup; de là vient le nom de Lycopolis donné à la ville appelée aujourd'hui Siouth, où l'on révérait non pas le loup, mais le dieu à tête de chacal, qui était le véritable Anubis des Egyptiens. Cette erreur a été la source de toutes celles dont les historiens et poètes de l'antiquité fourmillent à l'égard du dieu Anubis; tout le monde connaît cette épithète de Latrator, *aboyeur*, dont Virgile, Ovide, Properce, Lucien et autres ont qualifié ce dieu :

Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis.

C'est plus particulièrement à Isis qu'Anubis paraît avoir été attaché ; on plaçait dans les temples de cette déesse, et auprès de son autel, l'image et l'emblème de ce dieu, et l'on avait coutume de porter sa statue dans les solennités Isiaques.

Le culte de cette divinité passa à Rome en même temps que celui d'Isis, et l'on y célébrait en son honneur des fêtes auxquelles plus tard les empereurs eux-mêmes assistèrent. Commode se déclara publiquement prêtre d'Anubis, il se rasa la tête et aida à porter la statue dans les processions; mais une fois, par une de ces fantaisies de dérision et de méchanceté qui lui étaient habituelles, il se baissa subitement, et fit choir la lourde statue, qui blessa les autres prêtres sur la tête desquels elle tomba.

Les doctrines du culte d'Anubis, altérées de plus en plus, passèrent aux mains des Gnostiques et Basilidiens du Bas-Empire; les pierres gravées de ce temps, dites *abraxas*, si communes dans les collections, témoignent et de l'ignorance où ils étaient des idées primitives concernant ce dieu, et des ridicules propriétés qu'ils attachèrent à ces talismans, aussi mystérieux sans doute pour ceux qui les fabriquaient, que pour les femmes enceintes et autres dupes dont ils exploitaient la crédulité.

Les Grecs et les Romains, en assimilant, comme ils l'ont fait en général, Anubis à Hermès ou Mercure, établissaient ou avaient reconnu une certaine affinité entre ces deux personnages; et c'est apparemment d'après cette analogie qu'ils armèrent le dieu égyptien du caducée, symbole astronomique des deux hémisphères, figurés par les deux serpens enroulés. Cette addition, comme l'observe Jablonski, s'accommodait assez au goût, sinon aux dogmes primitifs des Egyptiens, pour que ceux-ci, à l'époque de leur décadence, ne fissent pas difficulté de l'admettre; d'ailleurs, ce Mercure, avec les ailes dont on l'avait doué, se rapprochait d'autant plus des idées des Egyptiens, qu'il accaparait par cet attribut les fonctions d'un autre dieu de l'Egypte dont parle Dion Cassius. Il s'agit d'un Mercure aérien à qui fut attribuée la pluie miraculeuse qui rendit toute sa vigueur à l'armée de Marc Aurèle dans sa guerre de Bohême, pluie que les chrétiens attribuaient à l'efficacité de leurs prières, les païens au secours de leur dieux, et, parmi ceux-ci, au Mercure aérien qu'avait invoqué un certain Arnuphis, mage égyptien. C'est probablement ce dieu de l'air, tel que l'entendaient les philosophes de la secte d'Arnuphis, qui avait son siége dans les hautes régions de l'univers, d'où son influence dirigeait le mouvement des saisons ou les changemens de l'atmosphère.

Mais ici l'erreur est manifeste, puisque le dieu qui présidait à la zone de l'air s'appelait Sôou chez les Egyptiens, et avait des attributions distinctes, qu'il ne faut pas confondre avec celles de Thoth ni d'Anubis (voyez AMMON).

Anubis passait aussi dans l'opinion des Grecs pour avoir son séjour dans la lune, avec laquelle il était transporté dans l'espace. On ne peut méconnaître à ce trait le Thoth Cynocéphale que les monumens égyptiens représentent en adoration, soit devant le disque de la lune, soit renfermé dans le disque même et voguant avec lui sur une barque symbolique.

Plusieurs auteurs anciens, entre autres Plutarque et Lucain, font d'Anubis le symbole de l'horizon, c'est-à-dire le cercle de démarcation (*circulum finitorem*), qui sépare l'hémisphère supérieur du ciel de l'hémisphère inférieur ; cette définition s'accorde avec l'idée d'Apulée, représentant ce dieu mi-partie or et noir (*nunc atrâ nunc aureâ facie sublimis*), allusion d'ailleurs applicable aussi bien au jour et à la nuit, dont ce dieu aurait été le régulateur, qu'à la planète *Mercure*, paraissant ou disparaissant dans les rayons solaires, et qui peut convenir avec autant de raison à l'Anubis égyptien, les images de ce dieu à tête de chacal étant tantôt peintes en noir, tantôt dorées, comme on peut le voir par les monumens.

Anubis, considéré comme emblème de l'horizon, était censé découvrir le soleil à son lever en l'introduisant dans notre hémisphère, le dérober aux regards en le renvoyant par la porte occidentale dans l'hémisphère inférieur, puis reprendre la lune qu'il suivait de même dans son cours, étant le compagnon inséparable de tous deux, et les escortant tour à tour dans leurs révolutions.

On lui donnait le chien pour emblème, parce que cet animal passait pour y voir la nuit comme le jour, qu'il est le compagnon fidèle de l'homme, comme Anubis l'était des dieux, qu'enfin de tous temps il fut en usage de commettre les chiens à la garde des maisons et à la défense des portes, ce qui explique l'épithète de gardien et de portier, *janitor*, que les anciens ont donnée à ce dieu. Ces récits, comme on peut le voir, se rattachent aux idées cosmogoniques des philosophes du temps, et plus encore à l'ancien mythe dont les traces se trouvent dans les fragmens de Pisandre, Mimnerme, Eschyle, Antimaque et Phérécide, *d'après lequel Hélios, sortant du ciel par la porte du levant, parcourait l'atmosphère, jusqu'à la porte du couchant ; là il rentrait dans le ciel, où il voguait pendant la nuit pour revenir à la porte opposée.* (Voyez à ce sujet un travail fort curieux de M. Letronne, publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1834.)

Jablonski s'est par entièrement arrêté à l'opinion qui fait d'Anubis l'emblème de l'horizon, et il y joint une considération qui, sans être concluante, n'est pas non plus sans valeur, si l'on admet l'hypothèse que nous venons de rapporter : c'est que ce dut être un sentiment naturel à tous les peuples, et particulièrement aux Egyptiens, de rattacher des idées de divinité à l'horizon, cette partie limitrophe du ciel et de la terre, qui se montre en Orient si belle et si resplendissante. Ce peuple éminemment contemplatif devait se sentir porté à la méditation et pénétré d'une sorte d'extase religieuse au spectacle merveilleux de ce phénomène, et l'on peut croire avec Jablonski que ce fut ce sentiment qui porta les Egyptiens à adorer dans le dieu Anubis un des ministres de la Divinité, montrant et dérobant tour à tour à la vue des hommes l'éclat de sa majesté; ce fut d'ailleurs presque toujours d'après des observations de ce genre que les Egyptiens personnifièrent en les divinisant la plupart des phéno-

mênes et agens de la nature qu'ils étaient à même d'observer, comme aussi tout ce qui dans la vie pouvait leur être de quelque utilité.

Les statues d'Anubis étaient, au rapport des anciens, en or massif ou en métal doré. En affectant ainsi l'or à ce dieu, ils ont pu, suivant Jablonski, avoir égard aux fonctions céleste de ce personnage qui, sans être le soleil, se trouvait plongé dans ses rayons et participait de l'eclat de cet astre, ce qui revient encore à l'expression d'Apulée : *aureâ facie sublimis*. Mais une autre idée vient se rapporter à celle-ci, et c'est toujours l'un des Hermès ou Thoth égyptiens qui la fournit ; il s'agit de l'inventeur de l'or et des metaux, qui n'était qu'une des formes du grand Thoth, et que pour cette raison l'on aura pu figurer en or ou en métal doré ; et ce qui démontre le peu de réflexion que les Grecs auraient mis à composer leur Anubis, c'est que, tout en l'isolant de l'Hermès égyptien, ils lui ont donné quelques unes des attributions qui caractérisent ce dernier. — S'agit-il des chaînes d'or sortant de la bouche du Mercure grec, c'est Hermès inventeur des métaux, aussi bien que l'Hermès l'inventeur des lettres et de l'eloquence; est-il question de Mercure conduisant les âmes aux enfers, une des formes d'Hermès revient encore, c'est l'Anubis Chacal qui avait les mêmes fonctions chez les Egyptiens.

Enfin, on voit figurer dans les traditions romaines un personnage nommé Faunus, qui passait pour avoir le premier découvert en Occident l'or et les moyens de le travailler ; il serait allé en Egypte avec une grande quantité de ce métal, et là, prédisant l'avenir, prodiguant son or et ses leçons de philosophie, il aurait reçu des Egyptiens l'épithète de dieu d'or ou de dieu de l'or. Ce récit, rapporté dans la chronique d'Alexandrie, dite Chronique Pascale, n'est, comme on le voit, qu'une ridicule altération des mythes du dieu Thoth, à moins que l'on n'y voie, ce qui peut revenir au même, les vestiges d'idées fort antérieures, dérivées des notions primitives que les divers peuples de l'antiquité auraient puisées à une source commune et accommodées à leurs croyances particulières. Quoi qu'il en soit, il résulte des divers rapprochemens que nous venons d'indiquer, que les Grecs en assimilant en général. Anubis à Mercure, et celui-ci toujours à l'un ou l'autre des Hermès, ont confondu les diverses attributions du Thoth égyptien, personnage multiple et qu'il n'est possible de caractériser qu'en le décomposant ; donnant à l'un ce qui appartenait à l'autre, ils ont confondu dans un seul personnage, qui sera si l'on veut *Hermanubis*, les attributions des différens membres d'une seule *triade*.

Jablonski, dans son Panthéon Egyptien, s'est appuyé de l'assimilation d'Anubis avec Hermès inventeur de l'or, pour en deduire l'étymologie du nom de ce dieu, étymologie qui en serait la conséquence la plus logique. En effet, les Grecs écrivaient *Anoubis*; si l'on supprime la terminaison *is* qu'ils attachaient à tous les mots étrangers introduits dans leur langue, on aura *Anoub* ou *Annoub*, fort usité dans l'ancien égyptien; *Noub* signifie or, et *Annoub* d'or, *aureus*, ce qui se rapporterait à l'un des attributs de ce personnage et à l'usage où l'on était de faire ses statues soit en or massif (*auro solido*), soit dorées, quand elles étaient d'un autre métal, afin que l'on pût toujours y rattacher l'idee de l'or et l'épithète *aureus*. Mais en expliquant ainsi le nom d'Anubis, Jablonski paraît avoir donné une interprétation plus ingénieuse qu'exacte de ce nom, si l'on s'en rapporte à l'orthographe hiéroglyphique du nom d'Anubis, retrouvé sur les monumens égyptiens, et que Champollion lit ANP ou *Anebo*.

Toutefois, la signification de ce nom est encore inconnue, et l'erreur de Jablonski pourrait n'être pas aussi grande qu'on serait porté à l'inférer de l'orthographe hiéroglyphique, s'il était bien reconnu que les mots ANP, ANEBO, ANEPO et ANNOUB, ne sont que les diverses manières d'écrire ou les composés de la même racine NOUB, or.

Au surplus, l'image de ce dieu, telle que la donnent les monumens égyptiens, diffère essentiellement de celle que les Grecs et les Romains nous ont transmise, en ce qu'au lieu d'avoir la tête d'un chien, il offre celle du chacal appelé loup par les Grecs, et adoré à Lycopolis.



Quant aux fonctions du dieu à tête de chacal, elles étaient toutes funéraires; ce personnage, une des formes de Thoth remplissait un rôle assez important dans l'amenti ou enfer egyptien, où il avait pour mission de conduire les âmes devant le juge suprême Osiris, dont il était le ministre, et d'assister à la pesée de leurs bonnes et mauvaises actions. On reconnaît encore là une des fonctions du Mercure des Grecs et des Romains citée plus haut.

Le chacal noir représenté ici était l'emblème ordinaire du dieu Anubis, et la tête de ce même animal formait le couvercle d'un des quatre vases emblématiques (Canopes) qu'on plaçait auprès des momies. Pour ce qui est du motif qui aurait déterminé les Egyptiens à lui donner le chacal pour symbole, il pourrait être avec quelque raison attribué à ce que cet animal étant carnassier rode pendant la nuit dans les cimetières, où il déterre les cadavres pour s'en repaître. Il n'en fallait pas davantage pour tenter l'imagination des Egyptiens avides, comme on sait, de toutes les analogies propres à donner une forme sensible à leurs idées religieuses.



Le dieu Anébo n'étant, comme on l'a vu, qu'une des formes de Thoth, nous aurons à y revenir au sujet d'Hermès THOTH, qui les comprend toutes.

ANVERI (EVHED ED-DIN), poète persan du XII[e] siècle de notre ère. Nous emprunterons tout ce qua nous allons dire de ce poète à Dowlet-Chab Samarcandi, biographe des poètes persans : nous ne croyons pas qu'on trouve dans d'autres auteurs des détails plus complets sur Anveri. Peu de poètes, dit-il, ont égalé Anveri pour la profondeur et l'étendue des connaissances. Il était originaire de Bisord, du village de Bedneh, non loin de Mehneh, plaine étendue appelee aussi *Decht-i-Khaverna*, d'où il prit pour son *tekhallus*, ou surnom poétique, le nom de *Khavery*, qu'il changea dans la suite contre celui d'Anveri. Anveri, dès son jeune âge, s'appliqua, dans l'académie *Mansourieh*, à Tons, aux sciences exactes, et, comme cela arrive à ceux qui s'y adonnent sérieusement, il eut à supporter toutes les privations d'un homme sans fortune. Un jour, les équipages du sultan Sendjar (prince seldjoukide de Perse) se rendaient à Pavegan; Anveri, qui se trouvait à la porte de l'académie, fut frappé de la magnificence d'un homme de la suite du sultan; il demanda quel était ce personnage : on lui répondit que c'était un poète attaché à la cour. « Que le Très-Haut soit loué! s'écria Anveri. Quoi! le rang de la science est si élevé, et moi je suis réduit à l'indigence! le métier de poète est si bas, et cet homme est entouré d'éclat et de richesses! J'en jure par la gloire de Dieu! dès aujourd'hui je me fais poète. » Il tint parole. Le soir même il composa une *kossideh* qu'il fit parvenir au sultan Sendjar. Le sultan, qui

aimait la poésie et s'y connaissait, fit venir Anveri, et lui demanda si c'était dans le but d'obtenir quelque chose qu'il avait composé ces vers, un bien dans le desir d'être attaché à sa personne. Aussitôt Anveri improvisa une autre kassidéh qui commençait par ce distique :

Pour moi il n'y a au monde d'autre asile que celui de ton seuil;
Le seul refuge que j'ambitionne pour ma tête, c'est celui du vestibule de ta puissance.

Le sultan fut charmé des vers d'Anveri, lui fit de riches présens, et l'attacha à sa cour.

Anveri qui, comme nous venons de le dire, avant de se faire poète, s'occupait beaucoup des sciences, avait la prétention d'être très versé dans l'astronomie; il avait même composé quelques ouvrages sur cette matière. Mais on raconte à ce sujet l'anecdote suivante, qui prouverait qu'il ne réussissait pas toujours dans ses prédictions astronomiques. Sous le règne de ce même sultan Sendjar, une conjonction des sept planètes dut avoir lieu dans la constellation de la Balance (c'est toujours Dowlet-Chah qui nous sert d'autorite). Anveri prédit que, le jour où cela aurait lieu, les vents seraient assez violens pour déraciner les arbres, faire écrouler les maisons, et renverser des villes entières. Cette prédiction jeta l'effroi parmi tous les habitans du pays, qui se retirèrent dans leurs caves, en proie à la plus affreuse inquiétude. Le jour indiqué, le temps fut très calme; le soir, un homme étant monté sur le sommet d'une tour, le vent n'eut pas assez de force pour éteindre la bougie qu'il tenait à la main; et l'année entière se passa sans que les laboureurs eussent trouvé un vent assez fort pour netoyer leurs recoltes. Anveri, reprimandé par le sultan, raillé par tout le monde, composa pour toute justification une kassidéh qui commencait par ce distique : « Helas! ô Musulmans! que le » ciel est trompeur! Perissent l'hypocrisie de Mercure, la » tyrannie de la Lune, la perfidie de Jupiter! »

Par suite de cette prophétie malencontreuse, Anveri s'éloigna du Khorassan, et se rendit à Balkh, où, sans avoir éprouvé aucun désagrément, il composa des satires contre les habitans de cette ville; l'influence du kadi, qui estimait son talent, fut seule capable de le soustraire aux suites fâcheuses de son imprudence. Ce penchant pour la satire lui attira encore plus d'une fois des désagrémens, et pensa même lui coûter la vie, quand il osa poursuivre de ses traits le roi de Gour. Quelque temps avant sa mort, Anveri commença à se repentir du mauvais usage qu'il avait fait de son talent, écrivant à tout propos des satires ou des panégyriques; dans une sorte de palinodie de quelques distiques, il se juge plus sévèrement que ne l'aurait fait aucun de ses adversaires. Il mourut à Balkh, en 547 de l'hégire (1152 de Jésus-Christ). Ses poésies ont été recueillies dans un *Divan*, qui est cependant très rare. Le style de ses compositions est assez difficile, et plusieurs de ses kassidéhs, selon Dowlet-Chah, ont besoin d'un commentaire pour être comprises. La kassidéh d'ailleurs est le genre où Anveri est regardé comme supérieur à tous les autres poètes persans; témoin ce distique : « Parmi les poètes, trois sont pro» phètes (hommes inspirés), en dépit de cette parole de » Mahomet : « *Plus de prophète après moi;* » dans l'épopée » *Firdoursi*, dans le ghazel *Sadi*, *Anveri* dans la kassi» déh. »

ANVERS (*Antwerpen*). Une tradition, qui se rattache à l'origine de cette grande cité, raconte que Salvius Brabon (d'où l'on fait venir le nom de Brabant) ayant coupé la main droite du géant Antigone, qui, retranché dans une forteresse au bord de l'Escaut, imposait tribut aux voyageurs, jeta cette main dans le fleuve : le nom d'Anvers serait ainsi dérivé de *handt* (main), et *werpen* (jeter); quelques fêtes locales semblent rappeler cette tradition, et l'on remarque dans les armoiries de la ville deux mains et un château. Quoi qu'il en soit, sa fondation remonte au-delà du IVe siècle.

Anvers a été l'une des plus riches villes du monde : sa situation à l'embouchure d'un large fleuve, qui apporte les plus gros navires jusqu'au seuil de ses négocians, lui assure une importance qu'elle a toujours regagnée dès que les caprices de la politique ont cessé de peser sur elle; mais il n'en est aucune peut-être que ces caprices aient aussi souvent maltraitée.

Les bâtimens de commerce y accouraient autrefois en telle affluence, qu'ils étaient souvent, disent les historiens du temps, obligés d'attendre plusieurs semaines pour arriver à leur tour au lieu du débarquement; et il en entrait chaque jour plus de cinq cents, comme aussi plus de cinq cents voitures de marchandises passaient chaque jour sous les portes de la ville. La franchise des foires d'Anvers attirait des négocians de tous les pays, et les produits des manufactures flamandes et brabançonnes se débitaient, par son entremise, en Perse, en Arabie et dans les Indes : la valeur des épiceries et des drogues médicales expediées par les Portugais à Anvers se montait, suivant Guichardin, à un million d'écus par an; les négocians des villes anséatiques y apportaient les denrées du Nord, et ils vinrent y tenir, en 1491, leur assemblée solennelle, jusqu'alors convoquée à Lubeck; la compagnie anglaise y établit ses magasins; de célèbres maisons de commerce quittèrent Florence, Gênes, Augsbourg, pour s'y transporter; un comptoir ture y fut érigé. On assure, dit Fischer (*Histoire du commerce allemand*), que cette ville faisait alors en un seul mois plus d'affaires que Venise n'en avait fait en deux années, au temps le plus brillant de sa gloire. Le commerce d'Anvers mettait chaque année cinq cents millions de florins en circulation; on y prélevait annuellement deux millions d'impôts. D'immenses fortunes s'y trouvaient accumulées : on connaît le trait de ce marchand qui, donnant à dîner à Charles-Quint, brûla au dessert une créance de deux millions de florins qu'il avait prêtés à l'empereur; ce qui fit dire à celui-ci ces paroles souvent citées : « *Les gentilshommes me dépouillent, les savans m'instruisent, et les marchands m'enrichissent.* » Anvers comptait alors 200,000 habitans; le nombre en est maintenant réduit à 70,000.

Telle était la situation de cette grande ville au XVIe siècle, époque des guerres entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Le traité de Munster, en assurant l'indépendance de celles-ci, leur conféra le monopole de la navigation dans les embouchures de l'Escaut, monopole qui détruisit la fortune d'Anvers au profit de sa rivale Amsterdam. Il fut interdit aux navires venant de la mer de pénétrer dans son port; leurs cargaisons, débarquées en Hollande, durent lui être expédiées par des embarcations; et, pour prévenir autant que possible toute infraction secrète à cette prohibition, les Hollandais s'efforcèrent d'accréditer le bruit que le port d'Anvers n'était pas sûr; enfin, non satisfaits encore, ils obstruèrent l'entrée de l'Escaut. Je ne connais point de spectacle plus triste et plus avilissant que de voir l'homme employer ainsi, à détruire les faveurs de la nature, les forces et l'habileté qu'elle lui a données pour l'utiliser et l'embellir.

Dans ce même temps, Amsterdam s'accrut considérablement par l'émigration des commerçans chassés de la Belgique pour cause de religion. Tout contribua donc à lui donner sur Anvers des avantages factices, car sa position naturelle est incomparablement inférieure.

Joseph II s'efforça en vain d'obtenir la cessation de ces injustices politiques; elles se prolongèrent jusqu'à l'entrée des Français dans la citadelle d'Anvers, le 29 novembre 1792, à la suite de la bataille de Jemmapes. Une escadre de cinq bâtimens pénétra dans le port au cri de *vive la liberté!* et le rouvrit au commerce, après cent quarante-quatre années de clôture. La défaite de Nerwinde remit, il est vrai, Anvers au pouvoir des coalisés, qui y tinrent, le 8 août 1793,

un congrès où l'on résolut de poursuivre la guerre offensive contre la France; mais la journée de Fleurus y ramena bientôt les Français pour vingt ans.

Napoléon voulut rendre à Anvers son antique splendeur; il en voulut faire la première ville maritime de son vaste empire, et son règne, en effet, y a laissé de profondes traces. Les deux bassins à flot qu'il y fit construire pour servir de rade aux vaisseaux, sont des ouvrages gigantesques qui suffiraient pour éterniser les souvenirs de l'union de la Belgique avec la France.

Le règne de la maison d'Orange, malgré ses étroites prédilections nationales, ne fut pas non plus sans fruit pour la ville d'Anvers; il ne faut donc point s'étonner des regrets que laisse une prospérité récente, quand on la compare à un présent difficile, à un avenir incertain.

Anvers ne jouit pas seulement autrefois d'une importance commerciale et manufacturière; elle fut un centre pour les sciences, et surtout pour les beaux-arts. Tous les ordres religieux des deux sexes y avaient des cloîtres; les jésuites y possédaient trois colléges; elle fut un des berceaux de l'art typographique; les noms des Moretus et des Plantin sont une de ses gloires; elle fut la patrie de Rubens, de Van Dyk, de Téniers, de Jordaens. La fondation de son *académie de peinture, de sculpture et d'architecture*, remonte à 1454, et cette académie continue à y entretenir le goût des beaux-arts.

Pourrait-il d'ailleurs en être autrement dans une ville aussi riche en chefs-d'œuvre? Toutes ses églises sont ornées par les productions des grands maîtres. Rien n'est magnifique comme le coup d'œil de son Musée: que l'on se figure, en effet, la réunion de cent vingt-sept tableaux des meilleurs de l'école flamande, dix-huit de Rubens, cinq de Van Dyk, les autres de Jordaens, d'Otto Venius, etc. Mais la perle de cette galerie, c'est peut-être le grand tableau du fameux forgeron d'Anvers, Quentin Matsys, qui représente une descente du Christ au tombeau. Tout le monde connaît l'histoire de cet élève de l'amour, dont le nom vit dans la bouche du peuple anversois comme il vit dans les arts. Son épitaphe se lit au bas de la tour de *Notre-Dame :*

Connubialis amor de mulcibre fecit Apellem.

Quand on a admiré le feuillage en ferrure du puits placé vis-à-vis de cette église, on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou qu'un peintre assez obscur ait cru se mésallier en donnant sa fille à l'artiste capable de travailler ainsi un métal rebelle, ou qu'après avoir manœuvré avec tant de vigueur et d'habileté le pesant marteau de forge, la même main ait ensuite manié le pinceau avec tant de grâce et de légèreté.

L'église cathédrale de Notre-Dame, où brillent à l'intérieur les deux chefs-d'œuvre de Rubens, l'Élévation et la Descente de croix, où s'élevaient naguère trente-deux autels décorés par les tableaux de Van Dyk et de son illustre maître, est l'un des plus beaux monumens que nous ait laissés l'architecture du moyen âge, et le plus élevé après le Munster de Strasbourg, qui le dépasse, dit-on, de quelques pieds. Le dessin, la gravure et la peinture l'ont cent fois reproduite; mais il est impossible, sans l'avoir vue, de se faire idée de son imposant aspect. Malgré les mille ornemens gothiques découpés dans la pierre et prodigués sur son dôme, sur sa flèche svelte et transparente, l'œil ne peut saisir rien de petit dans ce colosse; il n'est frappé que par la magnifique harmonie de toutes ses parties. Charles-Quint, en entrant à Anvers, la trouva si belle, qu'il s'écria qu'on devrait lui faire un étui pour ne la montrer au public qu'une fois l'an. Elle a 500 pieds de long sur 230 de large, et 360 de hauteur; la tour, terminée en 1518, s'élève à 466 pieds, y compris la croix, qui en a 15.

La citadelle d'Anvers, l'une des plus fortes et des plus régulières de l'Europe, fut construite, en 1568, par les ordres du duc d'Albe, pour maintenir les habitans dans l'obéissance, beaucoup plus sans doute que pour leur sécurité. Le colonel Cerbelloni et Paciotti, ingénieur d'Urbin, en dirigèrent les travaux, auxquels ils employèrent les soldats espagnols. Le duc d'Albe y fit élever, en 1571, sa propre statue en bronze, foulant aux pieds un monstre à deux têtes, qui figurait le peuple et la noblesse belges. On lisait au bas cette inscription : *Ex ære captivo*. Le peuple, quelques années plus tard, traîna cette statue la corde au cou par les rues de la ville.

Les destinées d'Anvers furent rarement paisibles : ravagée deux fois par les Normands, en 850 et 870, elle ne fut arrachée complètement à leur domination qu'un siècle après. Elle s'agrandit, fonda son administration municipale, et prospéra sous les ducs de Brabant et de Bourgogne, qui en furent successivement les souverains. Elle jouit alors de grands priviléges; et, par exemple, tout individu né dans la ville était bourgeois de droit, quoique son père et sa mère ne l'eussent pas été. Les familles patriciennes exerçaient une grande autorité; c'est parmi elles que se choisissait le *magistrat*, composé de deux bourguemestres, quinze échevins, etc.

Le XVI[e] siècle, ainsi que nous l'avons dit, fut l'époque de la plus haute gloire d'Anvers; mais, à cette même époque, elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. Les protestans pillèrent ses églises en 1566; dix ans après, les soldats espagnols, mutinés pour défaut de paiement, incendièrent l'Hôtel-de-ville, édifice entièrement construit en marbre, et plus de six cents maisons : on évalua la perte occasionée par le pillage à deux millions d'écus d'or; dix mille habitans périrent massacrés.

Le duc de Parme s'empara de la ville en 1585, après un siége d'une année, l'un des plus mémorables de l'histoire militaire moderne. Deux ans auparavant, elle avait résisté par le courage de ses habitans aux troupes du duc d'Alençon, frère du roi de France Henri III, que le traité de Plessis-les-Tours avait vainement investi du titre de duc de Brabant : il avait été précédemment proclamé en cette qualité à Anvers même, mais sous condition de maintenir les priviléges du peuple; son manque de parole fut puni.

Anvers fut de nouveau assiégée et prise en 1706 par le duc de Marlborough; en 1746, par les Français. Occupée plusieurs fois, durant les guerres de la révolution, tantôt par nos armées, tantôt par celles des puissances coalisées, elle fut enfin réunie à l'empire français, et devint le chef-lieu du département des Deux-Nèthes. De nouvelles fortifications furent élevées, un vaste chantier établi, ainsi que les deux bassins dont nous avons parlé, et qui coûtèrent treize millions de francs. L'activité renaissante de son port donna de l'ombrage au commerce anglais, qui tenta en 1809 une expédition à grands frais pour incendier ses arsenaux et ses chantiers; il ne parvint à détruire que ceux de Flessingue. Une nouvelle ère de prospérité eût commencé pour Anvers sans les guerres continuelles de l'empire, qui lui fermaient tout débouché maritime.

Dans l'invasion de 1814, la ville d'Anvers, destinée par sa position et son importance à être l'un des boulevards de l'empire, fut assiégée par une armée combinée de Prussiens, d'Anglais et de Suédois, sous les ordres du prince royal Bernadotte. Napoléon en avait confié la défense au général Carnot, et celui-ci, sûr de son habileté et du courage de sa garnison, prit sur sa responsabilité, malgré l'avis du conseil de défense, de conserver le riche faubourg de Borgerhout, qui devait être rasé. La reconnaissance des habitans a perpétué le souvenir de cet acte d'humanité par un monument élevé à l'entrée du faubourg, auquel ils ont donné le nom de leur défenseur.

Anvers fut livrée au nouveau roi des Pays-Bas en vertu de la convention conclue entre les Bourbons et leurs alliés. Elle est devenue, sous Guillaume de Nassau, le chef-lieu d'une province plus riche par l'industrie de ses habitans que

par sa fertilité naturelle, mais on existent trois établissemens dignes de fixer l'attention des administrateurs philanthropes; ce sont : la prison correctionnelle de Saint-Bernard, le dépôt de mendicité d'Hoogstraeten, et la colonie agricole de Wortel.

Lorsque la révolution de septembre 1830 se communiqua de Bruxelles à Anvers, la garnison hollandaise, sous les ordres du général Chassé, se retira dans la citadelle : des coups de fusil ayant été tirés sur ses sentinelles, son artillerie et celle de la flotte stationnée sur l'Escaut firent pleuvoir dans la ville une grêle de boulets rouges; l'arsenal et l'entrepôt du commerce devinrent la proie des flammes. Cette terrible exécution envenima les haines, et jeta l'épouvante parmi les habitans; qui émigrèrent en grand nombre.

Une cruelle incertitude régna pendant les longues négociations de la diplomatie; enfin, le nouveau souverain des Belges invita les Français à employer des moyens coërcitifs pour obliger le roi Guillaume à évacuer la citadelle d'Anvers, contre laquelle devait être échangée, selon les traités, une portion du Limbourg et du Luxembourg.

Malgré la protestation solennelle signée par l'opposition libérale de la chambre des représentans, qui déclarait antinationale toute intervention étrangère, l'armée française entra sur le territoire belge, et investit la citadelle d'Anvers.

L'attaque fut conduite avec une savante régularité; la défense fut courageuse, enthousiaste même; d'un côté c'était la gloire militaire, de l'autre l'esprit national : aussi une vive sympathie se manifesta en Hollande pour la garnison de Chassé, et des offrandes patriotiques lui furent adressées, tandis que le roi des Belges et le ministre de la guerre de France promettaient aux blessés de l'armée assiégeante des *gratifications* ou les *Invalides*.

Cependant le résultat n'était point douteux. Après vingt-quatre jours de tranchée ouverte, la citadelle capitula : elle ne présentait plus qu'un amas de ruines; les assiégés n'auraient pu tenir un jour de plus; au nombre de cinq mille, ils avaient résisté pendant près d'un mois à une armée de soixante mille hommes. Le commandant de l'escadre hollandaise détruisit lui-même ses bâtimens.

La citadelle fut aussitôt occupée par les Belges, et les Français repassèrent la frontière.

AORTE. Par le nom grec (*aorté*) d'où le nom actuel est dérivé, Aristote, dans son traité *Des parties des animaux*, liv. III, chap. 5, désigna le gros et unique vaisseau qui, chez l'homme et les animaux supérieurs, sort du ventricule gauche du cœur; mais, dans son ignorance du mécanisme de la circulation, il regardait ce vaisseau comme le pendant de la *grande veine*, c'est-à-dire des deux veines caves, supérieure et inférieure, si long-temps prises sous une telle dénomination pour un seul tronc continu; car il confondait tous les vaisseaux sanguins sous le terme générique de *veines*. La science moderne a distingué les *veines*, qui amènent le sang au cœur, et les *artères*, par où le sang va du cœur aux diverses parties du corps. L'aorte appartient à cette seconde catégorie. Chez l'homme et les animaux les plus semblables à lui, elle est le tronc commun des artères qui distribuent dans toute l'économie le sang destiné à entretenir la vie. Chez les classes moins élevées, où l'appareil circulatoire existe encore, mais sous des formes différentes, on n'en continue pas moins de nommer *aortes* les vaisseaux qu'on a droit de considérer comme les analogues de l'aorte des animaux supérieurs. C'est ce que nous allons voir dans une rapide revue de nos dix classes zoologiques sous le rapport de ce détail anatomique. (Voir la *Classification des animaux* à l'article ANIMAL.)

Chez les actinozoaires, la circulation est nulle ou extrêmement rudimentaire, et, partant, il n'y a rien qui puisse mériter le nom d'aorte.

Chez les mollusques, il y a un appareil circulatoire, où se trouve toujours un cœur, très justement nommé *aortique*, qui reçoit le sang vivifié par la respiration, et le pousse dans tout le corps; mais, dans presque toutes ces espèces, le sang s'échappe de ce cœur par deux ou trois branches artérielles, et non par un tronc unique. Chacune de ces branches est-elle une aorte? ou bien doit-on, à l'instar de G. Cuvier, n'appeler ainsi que la plus considérable d'entre elles?

Les annélides ont une circulation, mais sans le secours d'un cœur. Devrait-on néanmoins nommer aorte l'artère principale, où le sang, une fois vivifié par l'appareil respiratoire, aboutit par une infinité de ramuscules vasculaires, et d'où il se distribue ensuite à toutes les parties du corps par les ramifications de cette même artère?

Les insectes n'ont point de vaisseaux.

Parmi les arachnides, les unes, à l'égal des insectes, sont dépourvues de vaisseaux; les autres (arachnides pulmonaires), douées d'une respiration locale, ont un rudiment d'appareil circulatoire. Chez ces dernières comme chez les annélides, le sang se rend de l'organe respiratoire à un vaisseau principal, d'où il va ensuite se distribuer dans tout le corps. Mais ce vaisseau offre des battemens manifestes, dus au jeu alternatif de sa contraction et de son relâchement. Doit-on le considérer comme un cœur, ou comme une aorte? ou bien est-ce tout à la fois l'analogue de l'un et l'autre organe?

Les crustacés ont tous une circulation complète. Chez les espèces les plus inférieures, la détermination analogique du vaisseau principal du système aortique soulève la même question que chez les arachnides pulmonaires. Chez les espèces les plus élevées, ce vaisseau est moins alongé, plus circonscrit, et mérite véritablement le nom de cœur : mais, en ce cas, même question que chez les mollusques; car il y a plusieurs artères qui sortent immédiatement du cœur.

Chez les poissons, les vaisseaux qui ramènent, des *ouïes* ou branchies, le sang revivifié par l'influence de l'eau aérée, vont se réunir un peu plus loin en un gros tronc, qui se ramifie ensuite dans toutes les parties du corps, hormis la tête et le cou; car ces mêmes vaisseaux, avant leur commune réunion, détachent quelques rameaux pour le service de ces deux dernières régions. Quoique le tronc ci-dessus signalé ne soit donc point, à parler rigoureusement, l'unique dispensateur du sang qui revient de l'appareil respiratoire, quoiqu'il ne fasse pas suite à un cœur, il doit être néanmoins considéré comme l'analogue véritable de l'aorte des animaux supérieurs.

Chez les reptiles, le système artériel offre divers modes de disposition. Dans l'ordre des batraciens, qui est à tout égard l'ordre le plus inférieur de la classe, une artère unique sort du cœur, simple et uniloculaire, où se mélangent le sang artériel, qui vient du poumon, et le sang veineux, qui vient de toutes les parties du corps; cette artère se divise presque aussitôt après son origine en deux branches, dont chacune fournit un rameau pulmonaire pour reporter au poumon et y faire artérialiser de nouveau une portion du sang mélangé, et quantité d'autres rameaux pour distribuer une autre portion de ce sang dans la moitié antérieure du corps; puis ces deux branches se réunissent, et forment le plus ordinairement un tronc, dit *ventral* ou *abdominal*, qui envoie ses ramifications dans la moitié postérieure du corps. On voit donc que ce système artériel représente, non seulement l'aorte des animaux supérieurs, mais encore l'artère pulmonaire, spécialement destinée, chez ceux-ci, à conduire au poumon le sang qui doit se réartérialiser. Dans les autres ordres de reptiles, il naît du cœur deux ou *trois* artères, dont l'une (artère pulmonaire) est toujours exclusivement affectée au poumon : il y a toujours véritablement deux aortes, qu'on distingue, d'après leur position, en droite et en gauche; car cette dualité existe dès le cœur, ou du moins le tronc aortique commun se bifurque tout près de son origine; les deux aortes finissent d'ailleurs par se réunir en une seule aorte abdominale. Chez le plus grand nombre

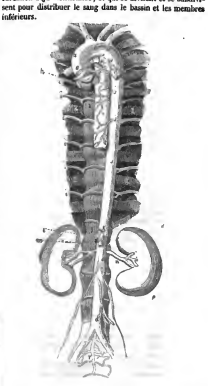
des espèces de ces ordres, le cœur étant encore uniloculaire comme chez les batraciens, les deux aortes et l'artère pulmonaire charrient nécessairement un sang de même nature, c'est-à-dire un mélange de sang artériel et de sang veineux. Les crocodiles seuls font exception, d'après la nouvelle découverte faite presque simultanément, en France, par le docteur Martin-Saint-Ange, et en Italie, par le professeur Panizza, de Pavie. Ils ont, comme les oiseaux et les mammifères, un cœur à deux ventricules, dont l'un est le réceptacle du sang artériel ou rouge, et l'autre du sang veineux ou noir. Du premier ventricule sort la grande aorte, ou aorte droite, qui envoie un sang artériel pur à la tête et aux membres antérieurs; mais de l'autre ventricule, outre l'artère pulmonaire, naît aussi l'aorte gauche, qui vient s'aboucher, ou, comme on dit, *s'anastomoser* avec l'aorte droite au devant de la colonne vertébrale; d'où il résulte que le tronc, les membres postérieurs, et la queue, reçoivent un sang mélangé. Dans ce singulier mode de circulation, intermédiaire à la circulation simple des autres reptiles et à la circulation double des vertébrés supérieurs, l'aorte droite est seule l'analogue de l'aorte de ceux-ci; l'aorte gauche est le véritable analogue du *canal artériel*, dont nous parlerons plus bas.

Chez les oiseaux comme chez les mammifères, l'aorte est le tronc unique et commun par où le sang rouge se distribue du ventricule gauche du cœur à toutes les parties du corps. Chez les premiers, elle se divise, peu après son origine, en trois grosses branches, dont deux, situées antérieurement, fournissent, chacune de son côté, les artères du cou, de la tête et de l'aile, et dont l'autre, née à droite et se portant en arrière, constitue l'*aorte postérieure*, qui se ramifie dans tout le reste du corps.

Chez les mammifères, la distribution de l'aorte varie suivant les espèces. Nous passerons sous silence toutes ces différences purement anatomiques, qui ne paraissent apporter aucune modification notable dans l'exercice de la vie, et nous nous bornerons à décrire l'aorte dans l'espèce humaine avec le secours du dessin suivant.

Voici donc comment l'aorte (*aabbccdd*) est conformée dans la grande majorité des individus de notre espèce. Elle part du ventricule gauche du cœur, et présente là, dans son intérieur, trois valvules, dites *sigmoïdes* ou *semi-lunaires*, disposées de manière à permettre l'afflux du sang, mais à en empêcher le reflux. Depuis son point de départ jusqu'à sa bifurcation terminale, elle peut être idéalement distinguée en trois portions, savoir : 1° la *crosse de l'aorte* (*aabb*), qui se dirige d'abord en haut, à droite, et un peu en avant, dans l'étendue d'un pouce ou environ, puis se recourbe à gauche et en arrière, en offrant dans la convexité de sa courbure un renflement marqué, et, après avoir passé au-devant de la trachée-artère et des bronches (*4*, canaux de la respiration), va s'appliquer et se terminer sur le côté gauche de la colonne vertébrale (1, 1, 1), au niveau de la quatrième vertèbre dorsale; 2° l'*aorte descendante thoracique* (*cc*), qui, faisant suite à la crosse de l'aorte, se dirige immédiatement de haut en bas, le long de la colonne vertébrale, dans toute l'étendue de la poitrine ou thorax, et qui offre dès l'abord un calibre moindre que celui de la portion précédente, mais à peu près constant et uniforme dans toute la durée de son trajet; 3° l'*aorte abdominale* (dd), qui, entrée dans l'abdomen (voyez ce mot) par une ouverture du diaphragme, est la continuation directe de l'aorte thoracique, et qui, diminuant peu à peu de calibre, et se rapprochant de plus en plus de la ligne médiane, se termine au-devant de la quatrième ou cinquième vertèbre lombaire.

Enumérons maintenant les principales branches qui partent de ces trois portions du tronc aortique. La crosse de l'aorte fournit : 1° les *artères cardiaques antérieure et postérieure* (*h*, *h*), qui vont se ramifier dans le cœur; 2° l'*A. innominée* (*e*), tronc commun des artères *carotide primitive* et *sous-clavière* droites, qui doivent elles-mêmes se subdiviser plusieurs fois pour le service de la partie supérieure et droite du corps; 3° l'*A. carotide primitive gauche* (*f*), et l'*A. sous-clavière gauche* (*g*), pour la partie supérieure et gauche du corps. L'aorte descendante thoracique fournit : 1° les *A. bronchiques* et *œsophagiennes* (*j*, *j*), petits rameaux destinés aux bronches (4), et à l'œsophage (3, canal qui va de l'arrière-bouche à l'estomac); 2° les *A. intercostales inférieures* (*i*, *i*, *i*, etc.), au nombre de huit ou dix de chaque côté pour les régions des côtes inférieures (2, 2, etc.), les espaces intercostaux supérieurs étant desservis par une branche de la sous-clavière. L'aorte abdominale fournit : 1° les *A. diaphragmatiques* ou *phréniques droite* et *gauche* (*k*), qui naissent souvent par un tronc commun, et qui se ramifient principalement dans le diaphragme; 2° l'*A. cœliaque* (*l*), qui se divise en trois branches pour le foie, l'estomac et la rate; 3° l'*A. mésentérique supérieure* (*m*), pour l'intestin grêle et une portion du gros intestin; 4° les *A. rénales* ou *émulgentes* (*n*, *n*), pour les reins, glandes qui sécrètent l'urine; 5° les *A. spermatiques* (*o*), qui se rendent, suivant le sexe, aux testicules ou aux ovaires; 6° l'*A. mésentérique inférieure* (*p*), pour le gros intestin; 7° l'*A. sacrée moyenne* (*r*), qui naît en arrière, un peu au-dessus de la bifurcation, et qui est pour ainsi dire à l'état rudimentaire dans l'espèce humaine, mais se trouve au contraire fort grosse chez les animaux à queue volumineuse; 8° enfin, les *A. iliaques primitives* (*q*, *q*), qui résultent de la bifurcation déjà mentionnée, et qui se divisent et se subdivisent pour distribuer le sang dans le bassin et les membres inférieurs.



(*Aorte.*)

Quant à la texture des parois de l'aorte, aux propriétés

dont ce vaisseau jouit, aux phénomènes dont il est le siége, et à l'office physiologique qu'il remplit, il n'y a rien à en dire qui ne soit commun à l'histoire de toutes les artères où le sang rouge circule : nous renvoyons donc l'examen de ces questions à l'article ARTÈRE.

Si nous étudions la formation de l'aorte dans l'embryon des vertébrés supérieurs (oiseaux et mammifères), nous verrons déjà se confirmer, en ce cas particulier, le principe général que nous avons dit ailleurs avoir été posé par l'anatomie transcendante, c'est à savoir : « L'organogénie est une anatomie comparative transitoire, et l'anatomie comparative une organogénie permanente. » (Voir l'art. ANATOMIE.) Suivant M. Serres, il n'y a d'abord point d'aorte sur le milieu du tronc de l'embryon : au lieu d'un vaisseau unique, on voit apparaître dans le poulet, vers la quarantième heure de l'incubation, deux artères ou aortes dorsales, puis, vers la cinquantième heure, deux aortes abdominales : ces quatre aortes naissent ainsi, par paires successives, des artères ombilicales, qui se sont formées les premières (voir EMBRYON); chaque aorte abdominale est continue avec l'aorte dorsale du même côté, et il n'y a donc réellement que deux aortes, une pour chaque moitié du poulet, mais toutes deux continues avec une même extrémité du canal qui est le premier rudiment du cœur; enfin, ces deux aortes latérales se portent l'une vers l'autre par un mouvement centripète, s'unissent, se confondent, et ne font plus qu'un tronc unique : cette fusion s'opère peu à peu, de la soixantième à la quatre-vingt-dixième heure de l'incubation. Eh bien! cette duplicité de l'aorte, état primitif et transitoire chez l'embryon des vertébrés supérieurs, n'est-elle pas, comme nous venons de le voir dans un alinéa précédent, permanent, au moins en partie, chez la plupart des reptiles?

Autre rapprochement de même genre. L'aorte, une fois formée, communique, pendant tout le reste de la vie fœtale, avec l'artère pulmonaire par le *canal artériel*, qui va de celle-ci à la terminaison de la crosse aortique, se resserre de plus en plus à mesure qu'approche le moment de la naissance, s'oblitère tout-à-fait chez le nouveau-né, et se transforme à la longue en un simple ligament. Cette communication, d'où résulte, chez le fœtus, le mélange ou plutôt l'identité du sang des veines et des artères, n'est-elle pas encore représentée par l'organisation permanente des reptiles, dont aucun n'offre la séparation complète du système vasculaire à sang rouge et du système vasculaire à sang noir?

Il en est de même des anomalies aortiques qu'on rencontre chez un assez grand nombre d'individus de l'espèce humaine : les unes, et ce sont les plus fréquentes, simples *variétés*, privées entièrement ou presque entièrement d'influence physiologique (bifurcation de l'aorte au-dessus du point normal, ou même dès le ventricule gauche du cœur; insertion isolée et distincte de deux ou plusieurs branches, qui sortent ordinairement de l'aorte par un tronc commun, et *vice versâ*, etc.); les autres, *vices de conformation*, assez rares, consistent dans les communications insolites de l'aorte avec le système vasculaire à sang noir, et produisent un mélange plus ou moins complet des deux sortes de sang; d'où la mort aussitôt après la naissance, ou du moins la *maladie bleue* ou *cyanose*, principalement caractérisée par la couleur bleuâtre de toute la peau. Ces dispositions tératologiques rentrent les unes et les autres dans les dispositions permanentes des animaux inférieurs, ou dans les dispositions passagères de l'embryon.

AOUDE, province de l'Hindoustan, qui prend son nom d'une ville célèbre qui, dans les temps anciens, sous le nom d'Ayodhya, était la capitale du héros et demi-dieu Rama. Au commencement du XIe siècle, à l'époque des invasions du sultan Ghaznévide Mahmoud dans l'Inde, le pays d'Aoude appartenait, à ce qu'il paraît, au radja de Canoudje, et c'est pour cela sans doute que ce pays n'est point mentionné parmi ceux qui furent envahis par le conquérant musulman, bien qu'il y ait pénétré. Plus tard, le territoire qui forme la province actuelle, fut soumis en grande partie par les souverains de Dehli, et l'empereur mogol Akber en forma un soubah, confié à un gouverneur ou soubah-dar. Cependant, vers 1666, lorsque Jean de Thévenot parcourait l'Inde, il y avait encore dans la province d'Aoude plusieurs radjas qui ne reconnaissaient point les ordres du grand-mogol. Saadet-Kan, premier prince de la famille qui occupe encore aujourd'hui le trône d'Aoude, appartenait à une famille distinguée, originaire du Khoraçan, et fut nommé soubah-dar d'Aoude sous l'empereur mogol Mohammed Férakh-Syr. Il eut pour successeur, en 1739, son neveu Sefder-Djeng, auquel il avait donné sa fille en mariage, et qui mourut en 1754. Choudja-Eddaulah, son fils, hérita du gouvernement d'Aoude, et fut nommé visir de l'empire de Dehli. La haine de ce prince contre les Anglais, et les efforts qu'il fit pour s'opposer à l'accroissement de leur puissance, ont rendu son nom célèbre dans l'Inde. En 1763, à l'instigation de Cacem-Ali-Khan, nabab du Bengale, que les Anglais avaient chassé de sa province, il leur déclara la guerre, de concert avec l'empereur de Dehli, Chah-Alem, et envahit le Behar. Les Anglais furent d'abord contraints de reculer devant l'armée des princes musulmans; mais le général Munro ayant reçu quelques renforts, vint attaquer, auprès de Bakchar, dans la province de Behar, l'armée de Choudja-Eddaulah, qui se montait à 40 mille hommes. Après un combat opiniâtre, les Anglais étaient obligés de battre en retraite, lorsque l'indiscipline de la cavalerie mogole, qui se mit à piller le camp ennemi, fut mise à profit par le général anglais, et causa la défaite de l'armée indienne. Cette bataille fut livrée le 23 octobre 1764. Après avoir, pendant quelque temps, opposé à ses ennemis une résistance inutile, le vice-roi d'Aoude, abandonné par son allié l'empereur de Dehli, sans armée, ayant perdu une partie de ses domaines, eut recours aux négociations; et par ses ordres le général Gentil, officier français qui lui avait servi d'aide-de-camp pendant la bataille de Bakchar, se rendit auprès du général Carnac, et conclut un traité par lequel le nabab fut rétabli dans ses domaines, dont on lui assura la propriété héréditaire, à la condition d'abandonner au grand-mogol Chah-Alem, c'est-à-dire aux Anglais, plusieurs places importantes et un territoire considérable; il paya en outre 12,000,000 de francs (50 laks de roupies) pour les frais de la guerre. Dans l'espérance de réparer un jour ses revers, Choudja-Eddaulah se livra tout entier aux soins de l'administration, et s'occupa d'organiser ses troupes à l'européenne, et de monter son artillerie. Des Français qu'il avait pris à son service furent chargés de diriger l'établissement d'un arsenal à Fyzabad. En 1768, Choudja-Eddaulah possédait une belle armée, un trésor considérable, et un territoire fertile et bien cultivé. Ces améliorations causèrent des inquiétudes aux Anglais, qui lui adressèrent des représentations sur ses préparatifs militaires; et le nabab, ne se sentant pas assez fort pour résister, et ne jugeant pas les circonstances favorables, se soumit, au moins en apparence, tout en conservant l'espoir de se venger de ceux qui l'humiliaient, et de détruire leur puissance. Les projets de Choudja-Eddaulah auraient pu changer la face de l'Inde; mais il mourut avant d'avoir pu tenter de les mettre à exécution. Une expédition heureuse contre les Rohillahs signala la dernière année de son existence. Une division anglaise qu'il prit à sa solde lui fut accordée, en 1773, pour cette expédition; le 23 avril 1774, il livra bataille à ses ennemis auprès de Kotterah, et remporta une victoire complète dont il fut redevable à la bravoure des Anglais qu'il avait dans son armée. Les Rohillahs furent exterminés, et Hafiz Rahmet, leur chef, périt après avoir combattu avec un grand courage. Vers la fin de la même année, le nabab ressentit les atteintes d'une maladie qui le conduisit au tombeau le 24 janvier 1775. — Choudja-Eddaulah figure d'une manière

remarquable parmi les princes musulmans de l'Inde. L'Anglais Forster et le colonel Gentil, qui ont donné des notices étendues sur Choudja-Eddaulah, s'accordent à louer sa pénétration, son activité, et son talent pour l'administration. Il était grand, bien fait, doué d'une physionomie avantageuse, de manières insinuantes et polies, et d'une grande facilité à s'exprimer; sa force et son adresse étaient remarquables, et il ne craignait pas de monter le cheval le plus indomptable, ni d'attaquer l'animal le plus féroce. Le colonel Gentil, témoin oculaire, cite plusieurs exemples remarquables de son adresse; et dans une chasse, un Anglais, assailli par un tigre, dut la vie au nabab, qui tua l'animal d'un coup de carabine.

Assaf-Eddaulah, l'aîné des fils de Choudja-Eddaulah, lui succéda sans trouble et sans opposition dans la vice-royauté d'Aoude, et dans la charge héréditaire de visir de l'empire mogol. Un des premiers actes de ce prince fut de renvoyer le colonel Gentil à l'instigation des Anglais; en outre, il céda à ces derniers ses droits au tribut payé par le radja de Benarès, et augmenta le subside pour le service d'une brigade angloise qu'il avait auprès de lui. Peu de temps après son avènement il quitta Fyzabad, l'ancienne capitale, pour établir sa résidence à Lacknau, qui, en peu d'années, devint une des plus grandes et des plus belles villes de l'Hindoustan. Assaf-Eddaulah mourut en 1797, après 22 ans de règne. C'était un prince indolent, efféminé et livré à la débauche. L'amour du luxe était porté chez lui au plus haut degré, et il dépensait des sommes énormes pour faire venir des divers pays de l'Asie, et même de l'Europe, des curiosités de toute espèce et des meubles magnifiques.

Ali, son fils adoptif, lui succéda en 1797; mais son caractère actif et turbulent déplut aux Anglais, qui l'avaient placé sur le trône; il fut déposé presqu'aussitôt par lord Teignmouth, et Saadet-Ali, frère d'Assaf-Eddaulah, fut nommé vice-roi, le 21 janvier 1798. Ce prince avait beaucoup de goût pour les usages européens. Il avait fait construire de beaux hôtels qu'il avait fait meubler avec recherche, et il avait des voitures, des chevaux, des équipages, et une table servie à la mode anglaise. Il mourut le 11 juillet 1814.

Ghazy-Eddin Haider, son fils, monta sur le trône sans opposition, le résident anglais ayant pris toutes les mesures nécessaires. Le 9 octobre 1819, Ghazy-Eddin cessa de se reconnaître vassal titulaire de l'empereur de Dehli; il prit le titre d'empereur (padichah) au lieu de celui de visir, assuma plusieurs titres pompeux, tels que ceux de *roi du siècle*, et *vainqueur des infidèles*, et fit faire une monnaie à son nom et à sa légende. Tout cela eut lieu à la grande satisfaction des Anglais, qui virent avec plaisir le souverain de la riche province d'Aoude rompre complètement avec l'empereur de Dehli. Ghazy-Eddin mourut en 1827. Ce prince avait beaucoup de goût pour les lettres persanes qu'il cultivait avec succès. Un grand dictionnaire persan en 7 volumes in-folio, et intitulé : *Heft Kolzum* (les sept Océans), a été imprimé par ses ordres, et a paru à Lacknau, en 1822, sous le nom de Sa Majesté Aboulzhafer Moez-Eddin Chah-Zéman, Ghazy-Eddin Haider Padichah Ghazy. La littérature orientale lui est encore redevable de l'édition du grand poëme épique persan, intitulé *Chah-nameh* (livre des Rois), publié en 1829, par M. Turner Macan, et dont il a fait tous les frais. Chah-Zéman, son fils, est monté sur le trône le 9 octobre 1827, et a pris les titres de Sa Majesté Abou-Nasr Cothb-Eddin Soleïman Djah Zéman Padichah. C'est, au dire des Anglais, un homme sans capacité, d'un esprit borné, et dont les goûts et les habitudes n'ont rien de noble.

APANAGES. L'histoire des apanages se lie d'une manière si intime avec l'ensemble de l'histoire de France, la connaissance de l'une est tellement indispensable à l'intelligence de l'autre, qu'on nous pardonnera, nous l'espérons, d'entrer sur ce sujet dans des détails de quelque étendue. Ces détails seuls sont de nature à donner l'explication et la clef de faits historiques importans; à montrer comment la politique des rois de France, relativement à leur héritage et à l'établissement de leurs enfans ou de leurs frères, qui peut sembler au premier aspect, avoir été sans suite et sans règle, n'offre que le développement d'un système arrêté et continu.

S'il est vrai d'ailleurs que l'objet de l'histoire soit d'observer les phénomènes pour les classer dans leur ordre de succession et de dépendance, de manière à découvrir la loi qui préside à leur enchaînement; que la recherche de cette loi ait pour but de dévoiler la tendance et l'avenir de l'espèce humaine dans chaque direction; d'enseigner aux sociétés quels sont, parmi les faits qui coexistent dans leur sein, ceux qui sont en progrès, ceux qui sont en décadence, ceux qui tendent à dominer ou à disparaître; de donner ainsi aux peuples la possibilité de se diriger, au lieu d'être entraînés en aveugles par l'irrésistible ascendant d'une fatalité imprévue, de prévoir les perfectionnemens sociaux, d'écarter les obstacles qui s'opposeraient à leur réalisation, et d'éviter les froissemens fâcheux qui en seraient les conséquences, il ne sera peut-être pas sans quelque intérêt de présenter une application de ces principes, de suivre depuis sa naissance jusqu'à nos jours une institution spéciale, de justifier comment à chaque époque de son existence on a pu de son passé conclure son avenir, augurer le sort qui lui était réservé, prédire sa chute, et jusqu'à un certain point en préciser le moment; enfin de montrer comment les efforts des monarques les plus absolus, des législateurs les plus puissans, sont inutiles et vains, lorsqu'ils tentent d'en faire emploi dans un sens rétrograde et opposé à la marche de la civilisation.

L'étymologie du mot *apanage* vient d'un mot de la basse latinité, *apanare*, donner du pain; du moins, des diverses étymologies indiquées par les auteurs, est-ce la plus naturelle et la plus probable. *Apaner*, c'était donner des alimens; *apaner* une fille, c'était la doter, lui donner une dot suffisante, suivant sa condition. C'est en ce sens que la coutume de Nivernais (titre XXIII, article 24) porte que la fille mariée et *apanée*, ou dotée, ne participe plus à la succession de ses père et mère. *Apanage* était donc synonyme de dot, dotation, établissement. Plus tard, l'expression *apanage* cessa d'être usitée pour les simples particuliers; elle ne fut employée qu'à l'égard des princes.

L'apanage d'un prince fut alors défini ce qui lui était attribué pour vivre convenablement, suivant son état.

Sous la première race des rois de France, sous les Mérovingiens, que la nation eût ou non le droit de choisir son chef, de ratifier ou de ne pas ratifier le choix fait par le monarque précédent de son successeur, il est incontestable qu'à la mort de chaque roi nous voyons ses fils partager entre eux les états de leur père : on ne trouve même aucune distinction établie entre les fils légitimes et les bâtards. Ainsi, en 511, le royaume, réuni sous le sceptre de Clovis, est divisé en quatre parts, qui sont tirées au sort entre ses quatre fils, Childebert, Clodomir, Clotaire et Thierry, et forment les quatre royaumes de Paris, d'Orléans, de Soissons et de Metz : Thierry cependant était bâtard. En 562, Clotaire Ier meurt, et ses quatre fils lui succèdent également : il serait facile de multiplier les citations. Les filles du roi ne lui succédaient point; d'après l'article célèbre de la loi salique, appliquée à la famille royale de même qu'aux familles particulières, la couronne étant assimilée aux terres saliques, les mâles seuls, à l'exclusion perpétuelle des filles et de leurs descendans, étaient capables d'y succéder. Presque tous les rois des deux premières races avaient eu des filles; Clovis en avait laissé une, Charlemagne six, Louis-le-Débonnaire quatre, Louis-le-Bègue deux, etc.; de toutes ces princesses, mariées aux seigneurs les plus puissans de ces siècles de guerre et d'ambition, aucune ne fit entendre de réclamation au trône. Les filles des rois recevaient-elles en partage, ou

en dot, des domaines en toute propriété, avec la faculté d'en disposer; de même, des domaines de la couronne étaient-ils donnés en dot aux reines par les rois leurs époux; ces dons, à défaut d'enfans, passaient-ils aux héritiers collatéraux de la reine? ce sont-là des questions historiques controversées, douteuses, qu'il serait téméraire de trancher legèrement, et qu'il est inutile d'examiner ici.

Les principes suivis sous la première race le furent encore sous la seconde; le même mode de partage continua à avoir lieu à la mort de tous les rois. En 806, Charlemagne, qui avait encore ses trois fils, avait cru devoir, par un testament solennel, distribuer entre eux ses états; à Louis-le-Débonnaire succédèrent, en 840, ses trois fils, Lothaire, Louis et Charles-le-Chauve; à Louis-le-Bègue, en 879, succédèrent ses deux enfans, Louis III et Carloman; etc. Ce déplorable usage de diviser le royaume à la fin de chaque règne, qui à chaque instant le faisait retomber dans l'anarchie et la faiblesse, qui allumait sans cesse de nouvelles guerres civiles qui coûtaient tant de sang, et qui rend aujourd'hui si fatigante et si difficile à suivre la lecture de l'histoire de ces temps malheureux, entraîna, au bout de deux siècles, la ruine de la postérité de Charlemagne, comme elle avait amené celle des descendans de Mérovée et de Clovis.

Mais, à l'avènement de la troisième race, lorsque Hugues Capet, à qui la couronne n'appartenait point par droit de naissance, fut appelé à la ceindre par l'élection des états, commença un nouvel ordre de choses. Alors paraît adopté un système tout différent : affaiblir la féodalité, fortifier le trône, et pour cela ne plus le partager.

Les six premiers rois capétiens ont la précaution de désigner eux-mêmes leurs successeurs; de leur vivant, ils font sacrer et associent à leur empire l'aîné de leurs fils, héritier présomptif de leur couronne. Au bout de ce temps, la coutume semble avoir passé en loi; l'ordre de succession au trône est établi; depuis, il est invariablement observé; le royaume est constamment dévolu au plus proche héritier mâle par les mâles du roi décédé. Si le roi a laissé plusieurs enfans, l'aîné est préféré à tous les autres : lui seul est appelé.

Ainsi, dans la maison souveraine de France, une première atteinte est portée au droit de succession. L'aîné seul est admis, à l'exclusion de tous les autres, à recueillir le sceptre dans l'héritage paternel.

Mais si la raison d'état voulait qu'à l'exception de l'aîné tous les fils des rois fussent exclus de toute participation au pouvoir politique, il parut juste, en même temps, de leur accorder, comme enfans, une part de la succession de leur père; comme princes, un établissement conforme à leur rang.

De là l'origine des apanages. Et c'est en s'arrêtant à ce dernier état, qu'on a pu dire, avec Ragueau, *Glossaire du droit français*, au mot *Apanage* : « En la maison de France, » n'y a partage, mais apanage, à la volonté et arbitrage du » roi père, ou du roi frère regnant, et ce depuis le com» mencement de la troisième lignée des rois de France; » car auparavant l'empire s'est partagé... »

L'attribution des apanages ne fut d'abord subordonnée à aucune règle fixe et uniforme. Leur établissement et les conditions de leur possession dépendaient uniquement de la volonté du roi donateur et des clauses de l'acte de concession. Ce ne fut que par la suite du temps, par une sorte de coutume, qu'en réunissant un certain nombre de précédens, on arriva à déterminer d'une manière précise la loi des apanages.

Toutefois, à différentes époques, la position des princes apanagistes, la nature des droits de souveraineté ou de propriété qui leur étaient transférés sur leurs apanages, ayant éprouvé de grandes modifications, pour se reconnaître au milieu de ces diverses jurisprudences des divers temps, et pour écarter l'obscurité qui souvent résulte de la confusion qu'on en fait, les jurisconsultes se sont accordés à distinguer trois âges dans la législation apanagère.

Nous établirons avec eux trois périodes :

1° Depuis Hugues Capet, en 987, jusqu'à la fin du règne de Philippe-Auguste;

2° Depuis Louis VIII, en 1223, jusqu'à Philippe-le-Bel, en 1285;

3° Depuis Philippe-le-Bel jusqu'en 1790.

Nous ajouterons trois autres périodes :

4° Depuis 1790 jusqu'à l'empire, en 1804;

5° Depuis l'empire jusqu'à la restauration, en 1814.

6° Enfin depuis la restauration jusqu'en 1832.

I. Depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe-Auguste, si les rois ont concentré la souveraineté sur leur tête, s'ils sont parvenus à en établir l'unité, du moins les princes apanagistes reçoivent sur leurs apanages les droits les plus étendus; ils les transmettent par voie de succession à tous leurs héritiers, à leurs fils, à leurs filles, à leurs collatéraux.

Ainsi, Hugues, fils de Henri I[er], devient comte de Vermandois par sa femme.

En 1137, le comté de Dreux est donné à Robert, quatrième fils de Louis-le-Gros, pour passer à ses descendans et autres héritiers, mâles et femelles; ce comté ne revient à la couronne que par l'acquisition qu'en fait Charles V des filles à qui il était échu.

De même, le duché de Bourgogne est donné par le roi Robert à son fils de même nom que lui, « pour le tenir en » pleine propriété, et pour passer à ses héritiers, successeurs » et ayant cause. » Il ne rentre au domaine, après plus de trois siècles, que par la mort sans enfans de Philippe, dit de Rouvre, dernier prince de la première maison de Bourgogne; et encore, à titre de *succession*, non de *réversion*.

Nous n'avons point les chartes de concession de ces apanages, perdues sans doute sous Philippe-Auguste, en même temps que les titres du trésor royal; mais d'autres actes permettent d'y suppléer.

II. Jusqu'à Louis VIII, tous les héritiers de l'apanagiste succèdent donc à l'apanage; depuis Louis VIII, nous allons voir les collatéraux exclus de cette succession. Montrons les exemples et la formation de cette règle.

Louis VIII avait, par des lettres de donation qui ne se retrouvent pas, mais qui sont mentionnées dans les auteurs, donné en apanage à Philippe, son frère, déjà comte de Boulogne, le comté de Clermont. En 1225, ce roi fait son testament; il déclare son fils aîné roi; il assigne en apanage à son second fils Robert, le comté d'Artois; à son troisième fils Alphonse, les comtés de Poitou et d'Auvergne; à son quatrième fils Charles, les comtés d'Anjou et du Maine. Mais à ces donations, il attache la clause que si l'un de ces princes ou de leurs successeurs vient à décéder sans *hoirs*, son apanage fera retour au domaine. Il ordonne que son cinquième fils, et ceux qui naîtraient après lui, entreront en cléricature; puis, se ressouvenant de Philippe, son frère, et du comté de Clermont dont il l'a apanagé, il ajoute qu'il veut qu'à défaut d'hoirs de Philippe, ce comté revienne pareillement franc et quitte à la couronne.

Des cas ainsi prévus, plusieurs se présentèrent; Philippe mourut en 1235, ne laissant qu'une fille appelée Jeanne, qui lui succéda dans l'apanage, et qui mourut elle-même en 1251, sans postérité. Saint Louis était alors roi; il réclama le comté à ce titre, et en vertu de la clause de retour; ses frères demandèrent le partage, comme étant héritiers au même degré que lui. Un arrêt du parlement, de 1258, adjugea le comté à saint Louis, comme roi.

Alphonse mourut également sans enfans : son frère germain, Charles d'Anjou, roi de Sicile, réclama, comme son plus proche héritier, les duchés de Poitou et d'Auvergne; mais ces duchés furent adjugés à Philippe-le-Hardi, comme roi de France, en 1285, par le parlement de la Toussaint.

Le second fils de Louis VIII, à qui avait été donné le comté d'Artois, Robert Ier, avait eu pour fils et pour successeur Robert II; Robert II eut deux enfans: Mathilde ou Mahault, qui lui survécut; et Philippe, mort avant lui, mais laissant un fils, Robert III. Robert III voulut disputer l'apanage à sa tante Mathilde. Ni dans l'Artois, comme l'atteste l'article 18 de la coutume, ni dans la coutume de Boulogne et de Ponthieu (article 8), dont l'Artois avait été arrière-fief, la représentation (voyez SUCCESSION, REPRÉSENTATION), même en ligne directe, n'avait lieu. Robert ne pouvait se dire héritier par représentation de son père; il soutenait seulement que les filles, ne pouvant succéder à la couronne, ne pouvaient succéder à l'apanage, partie du domaine de la couronne. Il succomba, et ses prétentions furent rejetées, d'abord par sentence arbitrale de Philippe-le-Bel, du 13 octobre 1309, et ensuite par arrêt de 1315. Robert, désespéré, voulut se créer un titre; il fit fabriquer de prétendues lettres-patentes qui excluaient les filles de l'apanage; mais, sur les poursuites de Mathilde, et, après elle, de Jeanne, sa fille unique et son héritière, ces prétendues lettres-patentes furent déclarées fausses par arrêt de 1330. Un second arrêt, du 19 mars 1331, condamna Robert au bannissement avec confiscation de tous ses biens.

Tandis que la jurisprudence s'établissait ainsi, et consacrait le droit de retour à l'exclusion des collatéraux, saint Louis le stipulait avec encore plus de précision. En 1208, il donnait à Jean, son quatrième fils, le comté de Valois avec Crépy, etc.; à Pierre, son cinquième fils, les seigneuries de Mortagne, Bellême, etc.; à Robert, son sixième fils (c'est de ce prince que descendent Charles X et Louis-Philippe, aujourd'hui roi), le comté de Clermont, revenu à la couronne par l'arrêt de 1258: mais il avait soin d'exprimer, dans les lettres de concession, que tous ces apanages étaient à charge de retour, à défaut d'hoirs en ligne directe, de descendans des apanagistes, selon l'énergique expression: *Sine herede de corpore suo*. Depuis lors les rois ont toujours apposé aux apanages la clause de retour à défaut d'hoirs.

Enfin, si le prince apanagé était appelé à la couronne, l'apanage y était immédiatement réuni, malgré l'existence d'héritiers, même d'enfans. Philippe-le-Hardi, apanagé par lettres-patentes de saint Louis, de 1268, étant monté sur le trône à son décès, aucun de ses enfans ne prétendit à l'apanage.

Ainsi, dans cette seconde période, trois principes établis: 1° les apanages passent aux enfans et descendans, fils ou filles; 2° mais ils ne passent plus aux collatéraux; 3° l'apanage se réunit à la couronne par l'avènement du prince apanagé. Une seconde restriction a donc été apportée à la transmission des apanages et au droit de succession.

III. Dans la troisième période, une restriction nouvelle et importante vient encore se joindre aux précédentes: les filles sont exclues de la succession apanagère. Et, après diverses variations, toujours restrictives, les apanages arrivent à leur constitution régulière et définitive.

Philippe-le-Bel, en jugeant comme arbitre entre Mathilde et Robert le procès relatif au comté d'Artois, avait conformé sa décision au droit alors existant, et sentit le besoin de le changer pour l'avenir. Saint Louis avait écarté les collatéraux; Philippe-le-Bel prononce l'exclusion des filles.

Il avait donné le comté de Poitiers à son fils Philippe dit le Long. Par des lettres-patentes postérieures, il ordonna que si ledit Philippe, ou aucun de ses hoirs ou successeurs, comtes de Poitiers, venait à mourir sans laisser hoirs *mâles* de son corps, le comté de Poitiers retournât à son successeur, roi de France, et fût rejoint au domaine du royaume, à la charge par ce successeur, c'est-à-dire le roi régnant au moment de la réunion, de donner deniers suffisans pour marier les filles, si aucunes il y en avait. Dans son codicille, daté du jeudi, veille de la Saint-André 1314 (auquel Dutillet, p. 296, le président Hénault, année 1314, et plusieurs autres auteurs donnent à tort le titre d'ordonnance, et qu'ils confondaient avec les lettres-patentes dont nous venons de parler, lettres-patentes peu connues, et retrouvées depuis l'époque où ces auteurs écrivaient), Philippe-le-Bel renouvela la même disposition, à peu près dans les mêmes termes.

Sa volonté fut suivie, et ses lettres-patentes, désignées par les auteurs sous la dénomination d'ordonnance de Philippe-le-Bel sur les apanages, quoique relatives au seul comté de Poitiers, servirent de règle générale. A la mort de Philippe-le-Long, Jeanne, sa fille, duchesse de Bourgogne, réclama inutilement l'apanage de son père; sa demande fut repoussée par arrêt du 22 janvier 1322. Il est vrai qu'un autre principe s'opposait également à ce qu'elle fût accueillie; c'était le principe déjà exposé, que, par l'avènement du prince apanagé à la couronne, l'apanage y était irrévocablement réuni; ce fut même le seul motif développé par le procureur-général dans son réquisitoire avant l'arrêt; mais on reprocha vivement à ce magistrat de s'y être renfermé (voyez Dupuy, *Traité des Apanages des fils de France*, chap. 1 et 3; et l'*Essai sur les Apanages*, attribué à Du Vaucel, grand-maître des eaux et forêts du département de Paris, nos 21, 22, 23. Ce dernier livre, sans date, ni nom de ville ni d'imprimeur, est peu commun; il ne fut, dit-on, tiré qu'à douze exemplaires).

Ici, nous avons à signaler une fâcheuse exception aux règles précédentes. En 1363, le roi Jean eut le double tort de donner en apanage, à Philippe, son quatrième fils, l'importante province de Bourgogne, et de ne pas stipuler le retour. Les enfans de Jean, et les peuples avec eux, payèrent cher cette coupable imprudence; mais ce fut le dernier apanage dans lequel la clause de retour, à défaut d'hoirs mâles, ne fut pas exprimée: elle le fut toujours depuis dans tous les apanages subséquens.

Charles V, dit le Sage, alla encore plus loin que ses prédécesseurs. Par un édit remarquable du mois d'octobre 1374, il n'assigna plus aux princes des provinces ou des seigneuries pour apanage, mais seulement un revenu fixe en fonds de terre. Son second fils, le prince Louis, devait avoir « pour » tout droit de partage ou apanage, à lui appartenont ès nos » terres et seigneuries, pour raison de notre succession ou » autrement... douze mille livres de terres au tournois, avec » le titre de comte, et quarante mille livres en deniers pour » lui mettre en etat. » Quant aux filles, l'aînée devait avoir cent mille livres en mariage, « avec tels estoremens et gar- » nisons, comme il appartient à la fille de roi de France. » (*Estoremens*: meubles, joyaux, ustensiles. *Glossaire* de Roquefort.) Les cadettes devaient avoir soixante mille livres, et le même mobilier. Selon les mémoires de Commines, cette ordonnance fut rappelée dans les Etats-généraux tenus à Tours en 1467, et les Etats-généraux furent d'avis d'en faire application au duc Charles, frère du roi, qui demandait pour apanage la province de Normandie.

Les letres d'apanage accordées en 1386, 1392, 1394, 1400, 1407, n'offrent rien de remarquable, et dès lors il est inutile d'en parler. Mais nous voyons par un passage des lettres-patentes de novembre 1461, par lesquelles Louis XI donna le duché de Berry en apanage à son frère Charles, que la transmission en ligne directe seulement, et le retour à défaut d'enfans mâles, était devenu le droit commun des apanages. En effet, nous y lisons: « Voulons toutefois que s'il advenait que notre- » dit frère Charles n'eût aucuns enfans, et qu'au temps à » venir sa lignée cheût en ligne femelle; en ce cas ledit du- » ché et seigneurie de Berry reviendraient à nous et nos suc- » cesseurs rois, et au domaine de la couronne de France, » tout par la forme et manière que font et doivent faire en » semblable cas les autres terres et seigneuries baillées en » apanage de France. » (Mémoires de Commines, tome II, page. 358, aux preuves.)

Enfin (nous passons sur divers actes intermédiaires sans intérêt) ce droit commun est définitivement consacré par une

loi fondamentale du royaume, l'ordonnance de Charles IX, de février 1566, sur le domaine, connue sous le nom d'ordonnance de Moulins. L'article 1er porte : « Le domaine de » notre couronne ne peut être aliéné qu'en deux cas seule» ment : — l'un pour apanage des puînés mâles de la maison » de France; auquel cas il y a retour à notre couronne par » leur décès sans mâles, en pareil estat et condition qu'estait » ledit domaine lors de la concession de l'apanage, nonob» stant toutes disposition, possession, acte exprès ou tai» sible, fait ou intervenu pendant l'apanage; — l'autre pour » nécessité de la guerre, etc. » La même année 1566, l'application en est faite par Charles IX, dans son édit constituant un apanage jusqu'à concurrence de cent mille livres de rente à Henri de France, duc d'Anjou, depuis Henri III, alors âgé de quinze ans. En 1579, l'ordonnance de Blois (art. 332) confirme les dispositions de l'ordonnance de Moulins; et c'est dans les mêmes termes, c'est-à-dire avec la même restriction de transmission aux seuls descendans mâles et par les mâles, que sont rendus les édits constitutifs des cinq derniers apanages :

1° Edit de juillet 1626, portant don à Gaston-Jean-Baptiste de France, frère de Louis XIII, des duchés d'Orléans et de Chartres et des comtés de Blois, pour en jouir en apanage et les tenir en pairie;

2° Edit de mars 1661, pour l'apanage de *Monsieur*, Philippe de France, frère unique du roi, composé des duchés d'Orléans, Valois et Chartres, avec la seigneurie de Montargis;

3° Edit de juin 1710, pour l'apanage de Charles de France, duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, composé notamment des duchés d'Alençon et d'Angoulême, du comté de Ponthieu, etc.;

4° Edit d'avril 1771, donné par Louis XV pour l'apanage de son petit-fils Louis-Stanislas Xavier, fils de France, comprenant le duché d'Anjou, le comté du Maine, le comté du Perche, etc.;

5° Edit d'octobre 1773, constituant en apanage à M. le comte d'Artois les duché et comté d'Auvergne, le duché d'Angoulême et autres seigneuries, auxquels le duché de Berry fut encore ajouté par lettres-patentes de juin 1776.

IV. Telle était la législation des apanages lorsque commença la grande révolution de 1789. Les princes apanagistes jouissaient à ce titre d'une foule de droits féodaux; ces droits tombèrent en même temps que la féodalité devant les décrets de 1789. Mais l'institution des apanages n'était pas féodale dans son essence; elle continua de subsister; les apanages restaient de vastes domaines territoriaux, assurant aux princes un revenu immuable en fonds de terre, à la décharge perpétuelle du trésor public, comme l'avaient souvent demandé les états-généraux.

En 1790, l'Assemblée constituante pensa que la Nation, unissant irrévocablement à son domaine le patrimoine de ses rois, contractait par cela même l'obligation de fournir à leurs enfans puînés une subsistance proportionnée à l'état de leur rang et à la splendeur de leur origine; mais elle pensa aussi que l'état avait le droit de s'acquitter de cette dette de la manière la plus convenable à son intérêt, en leur abandonnant des jouissances foncières, ou bien en leur assignant des rentes annuelles sur le trésor public. Les lois des 13 août — 21 septembre 1790, 22 novembre — 1er décembre 1790 (§ III, art. 16), 21 décembre 1790 — 6 avril 1791, et l'éphémère constitution du 3-14 septembre 1791 (titre III, chap. 2, sect. 3, art. 8), décidèrent que toutes les concessions d'apanages étaient révoquées; qu'il ne serait plus concédé à l'avenir d'apanage réel; que les fils puînés de France, et leurs enfans et descendans ne pourraient, en aucun cas, rien prétendre ni réclamer à titre héréditaire dans les biens-meubles ou immeubles laissés par le roi, la reine et l'héritier présomptif de la couronne, mais qu'ils seraient élevés et entretenus aux dépens de la liste civile jusqu'au moment de leur mariage, ou jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis; qu'alors il leur serait assigné sur le trésor national des rentes apanagères, dont la quotité serait déterminée à chaque époque par la législature en activité. Les rentes attribuées aux divers princes furent réglées par la loi du 21 décembre 1790 — 6 avril 1791; le palais du Luxembourg et le Palais-Royal furent seuls exceptés de la révocation des apanages.

Mais bientôt la royauté tomba elle-même : le 21 septembre 1792, la Convention nationale décréta que, ne reconnaissant plus de princes français, elle supprimait, à compter de ce jour, les rentes apanagères.

Ce fut là la véritable extinction des apanages : il nous reste à voir les tentatives essayées pour en ressusciter l'apparence.

V. Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis l'abolition de la royauté, et sur ce sol mobilisé par les factions le trône s'était relevé et la gloire s'y était assise. Napoléon, cet enfant du progrès, ce puissant instrument de civilisation, avait renié son père et abjuré sa mission. Il avait repris la liste civile de Louis XVI, marqué à Saint-Denis les tombeaux de sa dynastie, reformé une cour semblable à celle de ces rois que, dans ses décrets, il appelait complaisamment ses prédécesseurs; il devait bientôt ériger des grands-fiefs de son empire (décret du 30 mars 1806), rétablir les lettres de cachet et les prisons d'état (décret du 3 mars 1810), etc. Il ne pouvait manquer d'emprunter à l'ancienne monarchie l'institution des apanages.

Le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, en conférant à Napoléon le titre d'empereur des Français, et en déclarant la dignité impériale héréditaire dans sa descendance, statua (article 15) que la liste civile resterait réglée comme elle l'avait été par le décret du 26 mai — 1er juin 1791. Il statua en même temps que les princes français Joseph et Louis Bonaparte, et, à l'avenir les fils puînés naturels et légitimes de l'empereur seraient traités conformément aux articles 1, 10, 11, 12 et 13 du décret du 21 décembre 1790 — 6 avril 1791. On s'enveloppait dans cette formule obscure, pour éviter de reproduire ouvertement la qualification d'*apanages*.

Mais un peu plus tard, quand l'empire eut grandi, quand l'aigle crut avoir mieux assuré son vol, on ne fit plus difficulté d'appeler les choses par leur nom. Le sénatus-consulte du 30 janvier 1810 parut; son titre IV est intitulé : *Du Douaire des impératrices et des Apanages des princes français*. Nous n'en citerons que deux articles : « Art. 55. Les apanages sont dus, 1° aux princes fils puînés de l'empereur régnant, ou de l'empereur et du prince impérial décédé; 2° aux descendans mâles de ces princes, lorsqu'il n'a pas été accordé d'apanage à leur père ou aïeul. — Art. 70. La fixation des apanages n'est pas uniforme. — Elle est déterminée par l'empereur, sans que néanmoins elle puisse être élevée à un revenu de plus de trois millions. — Le palais du petit Luxembourg et le Palais-Royal sont destinés à être concédés à des princes apanagés pour leur habitation, au même titre que leur apanage et sans aucune diminution. » Par application de ce sénatus-consulte, un décret du 13 décembre suivant régla l'apanage du roi Louis, frère de l'empereur, en sa qualité de prince français.

Mais le système impérial, malgré toute sa force, était trop rétrograde, trop contraire aux progrès de la civilisation, pour qu'il pût tenir contre elle. Napoléon avait voulu arrêter la marche de l'humanité; au choc se fit, le conquérant fut jeté sur un rocher désert, et l'humanité passa.

VI. Les Bourbons, ramenés en France par la restauration, ne songèrent point à rétablir les apanages. La loi du 8 novembre 1814, sur la liste civile et la dotation de la couronne, statua, au contraire (article 13), qu'il serait payé annuellement par le trésor royal une somme de huit millions pour

les princes et princesses de la famille royale afin de leur tenir lieu d'apanage; que le roi en ferait la répartition, et que cette fixation ne pourrait éprouver de changement qu'autant qu'il en surviendrait dans le nombre des membres de la famille royale et en vertu d'une loi. Mais la loi du 5 décembre 1814, ordonna la restitution aux émigrés de tous ceux de leurs biens qui se trouvaient entre les mains de l'état; d'après le même principe, Louis XVIII avait, par diverses ordonnances, tant antérieures que postérieures à la Charte (ordonnances des 18 mai, 20 mai, 7 septembre, 17 septembre, 7 octobre 1814), fait rentrer la famille d'Orléans en possession de tous les biens lui appartenant. Quoique le mot d'apanage n'eût pas été prononcé dans ces actes, qu'il ne reparût, pour la première fois, que dans les ordonnances des 10 décembre 1823, 23 juin et 18 juillet 1824, relatives à la cession du canal de l'Ourcq à la ville de Paris, l'apanage d'Orléans se trouva reconstitué de fait. La légalité de son existence pouvait cependant être contestée; il n'en fut plus de même après la loi du 15 janvier 1825, qui, en fixant la liste civile de Charles X, prononça formellement que les biens restitués à la branche d'Orléans, et provenant de l'apanage, continueraient à être possédés aux mêmes titre et condition par le chef de la branche d'Orléans jusqu'à extinction de sa descendance mâle, auquel cas ils feraient retour au domaine de l'état. Du reste, c'était le seul apanage qui subsistât.

Lorsqu'en 1830 Louis-Philippe fut appelé au trône, en vertu de l'antique maxime de droit public que nous avons déjà eu l'occasion de citer, que du moment où le prince apanagé parvenait à la couronne, l'apanage y était immédiatement réuni, l'apanage d'Orléans devait être aussitôt dévolu à l'état. Il paraît qu'on voulut se soustraire à cette obligation, et que pour cela, on imagina de faire souscrire au roi, avant son avènement, une donation à ses enfans de la nue-propriété de ses biens en s'en réservant l'usufruit. C'est ce qui résulta de trois ordonnances des 2 et 4 septembre 1830, et 17 mars 1831. Ces dispositions étaient mal conseillées; il faut le dire, la donation était un acte irrégulier, et la réserve d'usufruit contraire à l'art. 20 de la loi du 8 novembre 1814, portant, d'une manière absolue, que tous les biens particuliers du prince qui arrivait au trône étaient de plein droit et à l'instant même réunis au domaine de l'état, et que cette réunion était irrévocable et perpétuelle.

Mais la loi du 2 mars 1832, sur la liste civile, est venue réparer tout ce qu'il y avait de défectueux, et sans doute de provisoire, dans ces arrangements. Cette loi a introduit des principes si nouveaux et si importans, qu'il est nécessaire de les faire connaître.

La loi (article 4) déclare d'abord réunis à la dotation immobilière de la couronne les biens de toute nature composant l'apanage d'Orléans, et qui, est-il dit, par l'avènement du roi, ont fait retour au domaine de l'état. Elle déclare ensuite (article 8) que les biens meubles et immeubles de la couronne sont inaliénables et imprescriptibles; qu'ils ne peuvent être, par conséquent, ni donnés, ni vendus, ni engagés, ni grevés d'hypothèque. Les deux exceptions admises par l'ordonnance de Moulins, en 1566, ne sont pas rappelées ici; elles sont donc rejetées. La dotation immobilière de la couronne ne lui est plus attribuée à titre perpétuel pour suivre la dynastie dans ses rejetons les plus reculés; elle n'est allouée, comme la liste civile, que pour la durée du règne; le roi n'en a plus la propriété; il n'en a que la jouissance. L'ancien principe de la dévolution à l'état des biens appartenant au roi au moment de son avènement est abrogé. Ce principe, fondé sur ce qu'autrefois le domaine entier de l'état était censé le domaine du roi, est changé comme la nature de la monarchie. Le roi (article 22) conserve la propriété des biens qui lui appartenaient avant son avènement au trône: ces biens et ceux qu'il acquerra à titre gratuit ou onéreux pendant son règne, composent son domaine privé, dont il peut disposer comme il l'entend. Ce n'est qu'en cas d'insuffisance de ce domaine privé, que les dotations des fils puînés du roi et des princesses ses filles sont réglées ultérieurement par des lois spéciales. L'héritier de la couronne, prince royal, reçoit seul, sur les fonds du trésor, une somme annuelle d'un million. Cette somme sera augmentée, s'il y a lieu, et par une loi spéciale, lorsqu'il se mariera (article 20 et 21).

C'est ainsi qu'en 1832, l'institution des apanages a tout-à-fait pris fin; cette extinction, exempte de la violence qui avait marqué celle opérée en 1792, doit sans doute être regardée comme définitive.

Après avoir tracé cette histoire rapide des apanages, il nous reste à exposer quelles étaient les prérogatives attachées aux anciens apanages, telles qu'elles résultent des monumens historiques, et qu'elles sont rapportées par les auteurs.

Sous la troisième race, les premiers princes apanagés, sans avoir la souveraineté, jouissaient cependant, dans leurs apanages, de la majeure partie des droits régaliens, comme les hauts barons et les grands vassaux de la couronne. Ils entretenaient des troupes; faisaient la guerre et la paix, donnaient des lettres de grâce, concédaient des privilèges et les révoquaient, exécutaient des fondations, et ont même disposé à perpétuité de quelques domaines.

Même depuis le règne de saint Louis, et malgré les restrictions que ce monarque apporta aux apanages et à leurs prérogatives, on voit par les chartes du temps, les lettres-patentes des rois, et celles des princes apanagés eux-mêmes, que ces princes conservèrent encore pendant long-temps de nombreux droits régaliens.

Ainsi, ils pouvaient lever, dans leurs apanages, notamment sur les juifs, des tailles et des taxes; anciennement le roi ne pouvait y lever aucun subside sans leur consentement. Ils jouissaient des droits de franc-fief, échange, amortissement et nouveaux acquêts, etc. Ils avaient le droit de battre monnaie, même d'or: ce droit se retrouve jusque dans les lettres-patentes de 1626, constitutives de l'apanage de Gaston, frère de Louis XIII. Ils accordaient des lettres de grâce, de sauvegarde et de privilége. Ils nommaient et présentaient aux abbayes, prieurés, et à tous les autres bénéfices consistoriaux, excepté aux évêchés; cette prérogative fut confirmée, lors de la création de son apanage, en 1771, à Louis-Stanislas-Xavier, depuis Louis XVIII. C'était d'eux que la justice émanait, et en leur nom qu'elle était rendue. Ainsi les ducs d'Alençon y érigeaient, sous le nom d'*échiquier*, un tribunal qui fut long-temps égal en pouvoir et en autorité à l'échiquier du roi, qui siégeait à Rouen, sauf pour les cas royaux; ce droit exorbitant de juridiction fut accordé, même pour les cas royaux, à Gaston, par son frère Louis XIII, par déclaration de 1627. Les autres princes apanagés pouvaient établir, dans celles des villes de leur apanage qu'ils voulaient choisir, des tribunaux appelés *grands-jours*; la compétence de ces tribunaux s'étendait sur tous les habitans, sans exception, et leurs jugemens étaient presque toujours en dernier ressort. Les apanagistes instituaient aussi des chambres des comptes. Au commencement du XVII[e] siècle, on convint, par une sorte de transaction, que le prince apanagé nommerait, et que l'institution et les provisions seraient données par le roi; c'est ainsi que le célèbre et savant Pothier fut nommé par le duc d'Orléans membre de sa chambre des comptes à Orléans. Les princes apanagés plaidaient par procureur dans toutes les cours du roi, même au parlement de Paris; leurs procureurs y étaient réputés présens comme le procureur-général. Enfin ils tenaient leurs apanages à titre de pairie, avec prééminence et préséance sur les autres pairs, selon leur rang de princes du sang; ils étaient en même temps vrais seigneurs et propriétaires

utiles, ne connaissant de bornes à leur puissance que celles qu'aurait eues le roi lui-même.

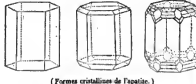
Depuis 1790, au contraire, les apanages avaient été entièrement assimilés aux propriétés ordinaires, sauf leur transmission; sauf qu'ils étaient, par leur nature, inaliénables et imprescriptibles; et sauf encore que l'apanagiste ne devait rien faire de relatif à son apanage qu'après avoir consulté un conseil spécial institué à cet effet. Les bois des apanages étaient assimilés aux bois de l'état, et soumis aux mêmes règles. On évaluait à trois millions le revenu de l'apanage d'Orléans.

L'institution des apanages existait également dans la plupart des autres états de l'Europe, et jusqu'en Russie; mais la législation variait dans ces différens états, et l'examen nous en entraînerait trop loin.

Apanage coutumier. — On donnait ce nom à la portion de biens que quelques coutumes accordaient aux puînés des familles, pour leur tenir lieu de patrimoine. Les coutumes de Berry, de Bourbonnais, de Nivernais, etc., admettaient l'apanage des filles, c'est-à-dire qu'une fille mariée par son père ou sa mère, son aïeul ou son aïeule, et qui avait été par eux apanagée ou dotée d'une portion quelconque de leurs biens, était exclue des successions de ceux qui l'avaient ainsi mariée. Cette espèce d'apanage, introduit pour favoriser les fils, n'avait guère lieu que dans les familles nobles qui croyaient avoir intérêt à soutenir l'honneur et l'éclat de leur nom, et qui, dans ce but, s'efforçaient de conserver à l'aîné la majeure partie de leurs biens. Il n'était pas nécessaire que l'apanage fût proportionné à la richesse de la famille : il suffisait d'un don quelconque, n'eût-ce été, comme portent quelques coutumes, qu'un *chapel de roses*. (Voyez Aînesse.)

APAR. Voyez Tatou.

APATITE. Werner donna le premier ce nom, dérivé du grec *apatao* (je trompe), à un minéral que l'on avait long-temps confondu avec d'autres substances; mais, en signalant ainsi l'erreur de ses devanciers, Werner se trompait lui-même sur la nature de ce corps, qu'il regardait comme composé uniquement de chaux et d'acide phosphorique. L'histoire de l'apatite offre de l'intérêt; car, bien qu'elle ne se trouve jamais en très grandes masses dans la nature, elle s'y présente cependant fréquemment, et dans des gisemens très variés. Il faut un œil exercé pour reconnaître l'apatite dans toutes ses variétés compactes, dans lesquelles on observe tous les passages, depuis l'état transparent et vitreux jusqu'à l'état opaque et complètement terreux. On la distingue cependant dans ce cas à ses caractères suivans: sa pesanteur spécifique est environ 3.2; elle a une faible dureté; elle raye la chaux fluatée, mais elle est rayée facilement par le feldspath. Au feu du chalumeau elle ne fond que très difficilement. Les couleurs qu'elle affecte sont en général peu foncées; les nuances les plus communes sont le jaune ou le vert.



(Formes cristallines de l'apatite.)

L'apatite se présente très souvent à l'état cristallisé : il est alors très facile de la reconnaître à ses formes, qui dérivent toujours d'un prisme droit à base d'hexagone régulier. Ordinairement les cristaux sont très nets et modifiés d'une manière symétrique, sur les angles ou sur les arêtes, par des facettes additionnelles. Ces facettes, dans leurs diverses associations, peuvent donner lieu à des formes très variées, dans lesquelles on distingue toujours cependant la forme dominante du prisme hexaèdre. On prendra une idée assez exacte du système cristallin de l'apatite par les trois figures dessinées ici, qui représentent, la première, le prisme hexaèdre non modifié; la deuxième, l'une des modifications les plus simples; la troisième enfin, l'une des modifications les plus compliquées.

Il est, au reste, facile de distinguer l'apatite compacte des autres minéraux avec lesquels on pourrait la confondre, au moyen d'un essai très simple : la poussière de cette substance projetée dans l'obscurité sur des charbons ardens donne une lumière phosphorescente d'un bel éclat. Cette singulière propriété tient à des causes qui sont encore peu connues : elle est sensible à un haut degré dans les variétés terreuses; mais certaines variétés cristallisées en sont complètement privées.

L'apatite n'est point du phosphate de chaux pur, ainsi qu'on l'a cru pendant long-temps; ce phosphate y est toujours associé à du fluorure et à du chlorure de calcium : ces deux corps se remplacent mutuellement par substitution isomorphique; souvent le chlorure est entièrement remplacé par son équivalent de fluorure. La variété d'apatite qui se trouve à Snarum en Scanie présente, comme cas assez particulier, une égale proportion atomique de ces deux élémens isomorphes, ainsi que l'indique l'analyse suivante :

Phosphate de chaux, Ca^3P^2 . . .	0,9143
Fluorure de calcium, CaF_2	0,0459
Chlorure de calcium, $CaCl^2$	0,0428
	1,0000

La formule minéralogique, dont le minéral de Snarum n'est qu'un cas particulier, est :

$$3Ca^3P + Ca(Fl.Cl)^2$$

L'apatite cristallisée se trouve en un grand nombre de lieux, dans les fissures de roches cristallines, dans plusieurs gîtes métallifères, et enfin dans les roches ignées modernes, dans les trachytes, dans les basaltes, et même dans les laves des volcans.

Les apatites compactes, testacées, fibreuses, mamelonnées, etc., se trouvent en rognons et en petits dépôts accidentels disséminés dans les roches, et même en filons puissans, dans tous les terrains, depuis les plus anciens jusqu'aux argiles tertiaires du bassin de Paris. Mais jamais ces substances ne se trouvent réunies en masses considérables dans un même lieu. On a indiqué à tort, dans des ouvrages justement estimés, des collines entières d'apatite compacte exploitée comme pierre à bâtir dans un district de l'Estramadure espagnole. Dans cette contrée l'apatite testacée de couleur jaunâtre forme de simples filons dans le terrain de transition au voisinage des roches granitiques. Elle est associée au quartz, qui est souvent la matière dominante du filon. L'apatite affecte particulièrement ce genre de gisement aux portes de Logrosan, à 3 myriamètres S.-S.-E. de Truxillo. Ce minéral ne doit donc pas être classé parmi les roches proprement dites.

Le phosphate de chaux joue un rôle extrêmement important dans la nature organique. Il se trouve souvent en proportion considérable dans cette petite quantité de substances minérales fixes qui sont toujours logées dans les tissus végétaux, et qui restent sous forme de cendres après la combustion complète de ces substances. Le phosphate de chaux a encore une plus grande importance dans le règne animal : c'est ce corps, en effet, qui forme la base de la charpente osseuse des animaux. Les moyens par lesquels les corps organisés s'assimilent cette substance forment un des mystères les plus curieux parmi ceux que la physiologie doit nous dévoiler un jour.

APELLE, célèbre peintre de l'antiquité, né à Cos, était

en honneur vers la 112e olympiade, l'an 332 avant Jésus-Christ. Nous ne pouvons que répéter, sans les soumettre à aucune critique, ce qui serait fort inutile, quelques uns des récits que les auteurs ont faits sur lui. Il reçut le droit de cité à Ephèse, et parcourut la Grèce pour mettre à profit les travaux de diverses écoles de peinture dont il voulait étudier les productions. Il alla rendre visite au célèbre peintre Protogène à Rhodes, et, ne le trouvant pas dans son atelier, il dessina, sur une toile commencée par ce dernier, un trait d'une délicatesse si exquise, que Protogène, en rentrant, devina le nom de son illustre visiteur, à voir seulement cette signature d'artiste. Protogène continua ce qu'Apelle avait commencé, d'une manière encore supérieure ; mais Apelle, à une seconde visite où Protogène était également absent, traça sur le même tableau quelques coups de pinceau avec une telle puissance de talent, que force fut au peintre rhodien de s'avouer vaincu. Ce fameux tableau, transporté à Rome, périt plus tard dans un incendie. Ce fut de cette aventure que datèrent les relations d'amitié d'Apelle et de Protogène, dans lesquelles le premier fit constamment preuve de désintéressement et de générosité. Jouissant d'une réputation plus consacrée que son ami, il faisait passer ses tableaux pour les siens, afin de leur donner une plus grande valeur commerciale; souvent même il achetait à Protogène ses productions. Il disait, avec une modestie et une franchise également nobles, que Protogène lui était égal ou supérieur en tout; que seulement il ne savait pas, comme lui, quitter ses tableaux à temps, et que l'excès du soin qu'il leur donnait finissait par leur nuire. La principale qualité qui avait fait la réputation d'Apelle était sa grâce (en grec *charis*). Il confessait, du reste, la supériorité à certains égards de deux autres peintres, Mélante et Asclépiodore.

Plusieurs anecdotes célèbres se rattachent au souvenir d'Apelle. Ce fut lui qui devina, sous des vêtemens grossiers, la beauté de la célèbre courtisane Laïs, qu'il rencontra dans les champs, paysanne encore, et tirant de l'eau d'un puits. On dit que ce fut d'après la courtisane Phryné qu'il peignit sa Vénus Anadyomène, placée depuis à Rome, dans le temple de Cesar. Pline cependant assure que ce fut Campaspe, maîtresse d'Alexandre, qui servit de modèle à ce tableau. On connaît l'histoire de cette Campaspe. Alexandre ordonna à Apelle, qui s'était attaché à sa suite, de peindre cette concubine, et de la peindre nue. Le peintre, distrait de son tableau par le modèle, ne put dérober ses impressions à la vue d'Alexandre, dont la générosité royale ne voulut pas laisser son peintre malheureux; il lui donna sa maîtresse. L'intimité où vivait Apelle avec Alexandre est prouvée par la familiarité de la réponse qu'il lui fit, un jour que le roi dissertait sur la peinture en guerrier beaucoup plus qu'en artiste : « Changez de conversation, dit-il, ou bien les enfans qui broient mes couleurs riraient de vous. » Il fit un portrait d'*Alexandre foudroyant*, que celui-ci lui paya d'autant de pièces d'or qu'il en fallait pour couvrir la superficie du tableau. Après la mort d'Alexandre, il fut poussé par une tempête dans Alexandrie en Egypte, où régnait Ptolémée, avec lequel il avait eu auparavant des différens. Le bouffon de Ptolémée, pour jouer un tour au peintre sans defiance, lui donna un faux avis de se rendre au palais. Apelle se présente devant Ptolémée, dont la colère éclate à la présence inattendue d'un homme qu'il n'aime pas. Apelle veut se justifier, mais il ignore le nom de celui qui l'a attiré dans ce piege; comment le dénoncer au roi? Heureusement il a toujours avec lui un auxiliaire, son talent; il saisit un charbon éteint, et dessine sur la muraille un portrait du bouffon si ressemblant, que Ptolémée le reconnaît avant même qu'il soit fini. La haine le poursuivit encore à la cour de ce roi, qui avait consenti à lui donner asile. Il fut accusé faussement d'avoir trempé dans une conspiration, et, après s'être lavé à grande peine de ce soupçon, il retourna dans sa patrie.

Ayant perdu le prix dans un concours pour lequel on avait donné un cheval pour sujet de tableau, il se vengea d'une manière aussi singulière que victorieuse de cette injustice; il exposa son tableau sur une place publique, et les cavales hennirent à sa vue, comme auprès d'un cheval vivant. Ce fut sans doute en faisant ce tableau que, désespérant de peindre l'écume de la bouche du cheval, il jeta de colère contre la toile son éponge mouillée, qui produisit exactement par hasard l'effet qu'il cherchait en vain. Il exposait ses tableaux dans un lieu public, et se cachait derrière pour entendre ce qu'on en disait. Un cordonnier qui passa critiqua la chaussure d'un de ses personnages: Apelle reconnut qu'il avait raison, et corrigea cette chaussure d'après l'observation de ce juge compétent. Le cordonnier, passant encore par là, et trouvant qu'on avait fait droit à sa critique, en prit avantage pour s'attaquer à la jambe de ce même personnage. Alors Apelle sortit de derrière le tableau, et lui dit ce mot devenu proverbe : *Ne, sutor, ultra crepidam* ; Cordonnier, ne t'élève pas au-dessus de la chaussure.»

Il dit un jour avec mepris à un peintre qui avait fait une Vénus surchargée d'ornemens : « Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche. » Au nombre de ses œuvres principales fut un portrait d'Antigone, qu'il peignit de profil pour cacher l'œil crevé de ce prince. On nous a laissé une description de son fameux tableau de la Calomnie. On y voyait un roi placé entre le Soupçon et l'Ignorance ; la Calomnie traînait à ses pieds l'Innocence; elle était suivie de la Fraude et de la Perfidie; dans le lointain le Repentir amenait la Vérité. Nous croyons avoir vu, dans les *Annales du Musée* de Landon, l'esquisse du tableau d'un peintre qui avait eu la singulière prétention de ressusciter, d'après ces indications, le tableau d'Apelle, sans s'apercevoir que sa composition aurait pour nous toute la froideur de l'allégorie, et n'aurait pas le merite d'exécution qu'y avait pu mettre Apelle. Il est singulier que la calomnie, après avoir inspiré le morceau de peinture le plus célèbre de l'antiquité, ait inspiré de notre temps un des morceaux de musique les plus consacrés (l'air de Basile dans *le Barbier*, de Rossini). Cependant les connaisseurs préféraient encore, à ce qu'assure Pline, un Antigone à cheval, et une Diane au milieu d'un chœur de vierges. Apelle avait même réussi, dit-on, à peindre les éclairs. Il ne se servait que de quatre couleurs habilement mélangées, et possédait seul le secret d'un vernis pour conserver et faire valoir ses tableaux, vernis qui dut être à peu près celui dont nous nous servons. Il avait écrit plusieurs traités sur son art, qui ont été perdus. Il laissa à sa mort une Vénus commencée sur la toile, auquel nul n'osa toucher après lui, et qui demeura inachevée, comme un monument du respect religieux que les anciens vouaient au génie.

APENNINS, chaîne de montagnes du système alpique, qui, se détachant des Alpes maritimes, au col de Tende, s'étend jusqu'aux extrémités de la péninsule italique, où elle se divise en deux branches : l'une qui va se terminer au canal d'Otrante, et l'autre au détroit de Messine. Sa longueur est d'environ 350 lieues géographiques; elle partage la péninsule en deux grands versans, l'un oriental et l'autre occidental.

Le premier de ces versans est sillonné par plus de quarante rivières d'une faible étendue, parmi lesquelles nous ne citerons que les cinq plus considérables : le *Reno*, jadis le *Rhenus*, se jette dans le Pô après un cours de 30 lieues; le *Tronto*, l'ancien *Truentinum*, a 20 lieues de cours, et n'est navigable que pendant une lieue; l'*Aterno*, l'*Aternus* des anciens, prend le nom de *Pescara* après avoir reçu le *Gizio*, et a environ 30 lieues de longueur; le *Sangro*, jadis le *Sagrus*, est à peu près de la même étendue; enfin l'*Ofanto*, l'antique *Aufidus*, égal aux deux précédens, reçoit sur sa rive droite le *Loccone* et l'*Olivento*. Les autres cours

d'eau du même versant n'ont que 12 à 18 lieues de longueur. Tous se jettent dans la mer ou le golfe Adriatique.

Le versant occidental donne naissance à des rivières plus considérables, parce que la ligne de faîte des Apennins y est moins rapprochée des côtes de la mer. Leur nombre est d'environ quarante-cinq; les plus importantes sont au nombre de quatre : l'*Arno*, l'*Arnus* des anciens, a 55 lieues de cours, sur lesquelles 50 sont flottables et 25 navigables; l'*Ombrone*, l'antique *Umbro*, se jette dans la mer Tyrrhénienne, après avoir arrosé 25 lieues de pays; le *Tibre*, qui doit sa célébrité et son titre de fleuve à l'antique splendeur de Rome, n'a qu'environ 80 lieues de cours, et n'est navigable que pendant un peu plus de 50 lieues : il se jette dans la mer Tyrrhénienne, en se divisant en deux bras qui forment l'île *sacrée*, longue d'un peu plus d'une lieue. Le *Volturno*, l'ancien *Vulturnus*, tombe dans la même mer que le Tibre, après un cours de 30 lieues.

Les deux branches les plus méridionales des Apennins forment un troisième versant, dont les pentes entourent le golfe de Tarente. Parmi les nombreuses rivières qui l'arrosent, nous citerons le *Crati*, le *Crathis* de l'antiquité, dont le cours est d'environ 20 lieues; le *Sinno*, l'ancien *Siris*, qui est de 2 lieues plus long; l'*Agri*, jadis l'*Aciris*, qui a 25 lieues d'étendue; le *Basento*, l'antique *Casuentum*, qui en a 28; enfin le *Brodono*, le *Bradonus* des anciens, qui en a près de 50.

On divise la chaîne des Apennins en trois parties distinctes : l'Apennin septentrional, l'Apennin central, et l'Apennin méridional. Chacune de ces parties se subdivise encore.

D'après ce que nous avons dit ci-dessus, l'*Apennin septentrional* commence au col de Tende : les eaux du Tanaro au nord, et de la Roya au sud, établissent aussi sa séparation des Alpes. On y distingue trois parties : la première s'étend jusqu'au col de la *Bocchetta*, sur une longueur d'environ 50 lieues; plusieurs vallées servent de communication entre le versant méridional et le septentrional : telles sont celles du Tanaro, de la Bormida, et du Lemme. Le versant méridional présente des monts escarpés; le versant opposé étend parallèlement ses rameaux jusqu'aux rives du Pô.

La seconde partie de l'Apennin septentrional, ou la partie centrale, se prolonge sur une étendue de 45 lieues, depuis la Bocchetta jusqu'au-delà du Mont Cimone, près des sources du *Reno* : elle donne naissance au *Toro*, qui, sous l'empire français, donna son nom à un département; à la *Secchia*, affluent du Pô, et à la *Trebia*, qui borde le champ de bataille sur lequel Annibal défit pour la seconde fois les Romains, et sur lequel aussi les Français, en 1799, résistèrent pendant trois jours, sous les ordres du maréchal Macdonald, à l'armée austro-russe, commandée par Souvarof. Les cols et les passages les plus remarquables de cette partie des Apennins sont ceux de *Boffalora*, *Pontremoli*, et *Pietra-mala* : ses rameaux, prolongés au sud jusqu'à la mer, vont former dans le golfe de Gênes plusieurs baies, dont l'une des plus importantes est celle qui porte le nom de *Golfe de la Spezio*.

La troisième partie de l'Apennin septentrional, occupe, depuis les sources du Reno jusqu'au mont Coronaro, une étendue de 28 à 30 lieues. Elle donne naissance à l'*Arno* et au *Sieve*, son affluent. Ses pentes sont plus rapides sur son versant méridional que sur le versant opposé.

L'*Apennin central* se prolonge depuis le mont Coronaro jusqu'au mont Velino, c'est-à-dire sur une longueur de 50 à 60 lieues. D'abord moins haut que l'Apennin septentrional, il commence à s'élever près des sources de la *Nera* : l'une de ses principales cimes est le *Monte della Sibilla* : puis il atteint la hauteur de l'Apennin septentrional; et enfin il comprend le *Monte-Corvo*, le point culminant de toute la chaîne. Cette partie des Apennins étant celle qui s'éloigne le plus de la Méditerranée, projette vers cette mer plusieurs groupes de montagnes qui se divisent en deux : le Sub-Apennin toscan, et le Sub-Apennin romain. Le *Sub-Apennin toscan* couvre de ses ramifications toute la Toscane, et s'étend même au-delà, puisqu'il occupe l'espace compris entre le cours de l'Arno et celui du Tibre. Il entoure toute cette contrée insalubre que l'on appelle la *Maremme de Sienne*, et qui s'étend en demi-cercle, du nord-ouest au sud-est, depuis la pointe de Piombino jusqu'au lac d'Orbitello. Entre le *Monte dello Sibilla* et le lac Fucino, le *Sub-Apennin romain* se détache de la chaîne centrale. Il occupe l'espace compris entre le cours du Tibre et celui du Volturno.

L'*Apennin méridional* est la partie qui, depuis le Mont Velino, se prolonge et se bifurque jusqu'à l'extrémité de l'Italie en deux longues branches : l'une *orientale*, et l'autre *occidentale*. Cette partie étend, comme la précédente, des rameaux vers la Méditerranée; ils forment un groupe auquel on donne le nom de *Sub-Apennin vésuvien*, et qui couvre l'espace compris entre le golfe de Naples et celui de Policastro. Il doit son nom au Vésuve, qui présente un cône isolé près de l'extrémité d'une de ses branches.

Il est facile de remarquer, en examinant une carte exacte, que la plupart des vallées de l'Apennin forment, avec la ligne de faîte de la chaîne, un angle peu aigu; c'est ce qui fait que les vallées y sont peu étendues, et qu'elles ne donnent naissance à aucune rivière réellement importante.

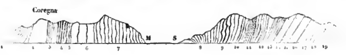
La hauteur de ces montagnes n'est pas non plus très considérable. Dans l'Apennin septentrional les plus hautes cimes n'atteignent pas 1600 mètres, dans le central 3,000, et dans le méridional 2,800. On en jugera plus facilement par le tableau suivant des principaux sommets.

POINTS CULMINANS.	Hauteur en mètres.	AUTORITÉS.
APENNIN SEPTENTRIONAL.		
Monte di San Pelegrino. .	1575	Bulletin universel.
Sommet delle Bocchette. .	1061	Idem.
Monte Amiata.	1766	Schouw.
Monte Soriano	1071	Nuova carta, 1820.
Idem	1275	Suivant M. de Prony.
Monte Cimone.	2126	Schouw.
Monte Barigazzo.	1206	Alman. genovese.
Monte Cavigliano	1099	Schouw.
Col de Pietra-Mala	1004	Idem.
APENNIN CENTRAL.		
Monte Pennino	1575	M. de Prony.
Sommet de la Sibilla. . . .	2198	Schouw.
Monte Vetora.	2479	Idem.
Sommet du mont Velino. .	2494	Idem.
Monte Corno	2902	Idem.
Monte Fionchi.	1351	M. de Prony.
Monte Gennaro.	1275	De Zach.
Bocca di Mezzo.	1298	Schouw.
Monte Cacume.	1069	M. de Prony.
Monte di Carpegna	1400	Idem.
Monte Catria	1692	Idem.
Pietra-Camela.	1074	Schouw.
Passage d'Avezzano	1047	Idem.
APENNIN MÉRIDIONAL.		
Monte Cuenzzo	1392	Schouw.
La Sila	1504	Alman. genovese.
Monte Alto.	1333	Melograni.
Monte Amaro.	2783	Schouw.

Constitution géognostique des Apennins. — La chaîne des Apennins se compose de terrains de différentes époques, depuis les plus anciens jusqu'au plus récent. Dans l'Apennin septentrional, les couches les plus inférieures appartiennent au terrain jurassique, recouvert par le terrain crétacé. De Nice à Menton, on voit le grès vert reposant sur le calcaire magnésien; à Menton même on remarque le

calcaire à nemmulites qui s'incline au sud-ouest. Au-delà de Menton, le calcaire crétacé présente des fentes et de larges crevasses remplies de ce calcaire argileux rougeâtre que M. Risso a proposé d'appeler calcaire mediterraneen, et que neus rangeons dans le terrain qee nous désignons sous le nom de *terrain super-crétacé supérieur*. Plus loin commence l'étage inferieur du *terrain crétacé*, qui se compose d'alternances de calcaire gris à nummulites, de marne grise, et de grès marneux micacé. Ses couches sont fortement ondulees et inclinees vers le sud-ouest. A Port-Maurice on voit des calcaires noirâtres, qui pourraient bien appartenir au *terroin corbonifere*, puis des calcaires plus anciens, noirs et à filons spathiqees, qui font partie du *terrain intermédiaire*. Au-delà de Barzi, des calcaires alternent avec des schistes talqueux. A Savone et à Vataggie se présente du schiste quarzo-talqueux, avec des masses de serpentine et d'euphotide inclinees vers le sud-ouest. Au nord de Savone on remarque des marnes bleues du terrain super-cretacé superieur, qui constituent, sur d'autres parties de la chaine, les collines subapennines. Ces marnes paraissent reposer sur du schiste talqueux. Suivant M. A. Boné, près du mont Bugazzo, les calcaires schisteux s'étendent du nord nord-est au sud sud-ouest, et la montagne elle-même est formee d'un calcaire magnesien, feuillé et grisâtre, qui, par sa direction differente, parait être un rognon dans les schistes, ou une masse deplacee par le soulevement. La montagne sur laquelle Gènes s'elève en amphithéâtre est en grande partie formee de calcaire compacte neir, à filons spathiques, qui alterne avec des marnes schisteides, et incline de 30 à 40 degres au sud-est. Ce calcaire est couvert par des bancs alternatifs de calcaire et de grès micacés gris.

Ces alternances de calcaire, de schiste, de serpentine, appelee *gabbro* par les Italiens, et d'euphotide, que les Toscans nomment *granitone*, se font remarquer jusque dans la Toscane. Les plus hauts sommets du pays de Gènes sont principalement formes de cette derniere roche. On n'y trouve ni granite, ni gneiss, ni autres roches de la même epoque; le noyau de l'Apennin septentrional appartient evidemment au terrain de transition.



(Coupes du golfe de la Spezia, fermé par deux rameaux des Apennins.)

S Golfe. — M Méditerranée. — 1 Couches calcaires. — 2 Dolomie. — 3 Nombreuses couches calcaires d'un gris clair. — 4 Calcaire et schiste. — 5 Schiste brun. — 6 Couches argilo-calcaires. — 7 Grès brun. — 8 Calcaire et schiste. — 9 Calcaire gris compacte. — 10 Schiste avec mica. — 11 Poudingue quarzeux. — 12 Poudingue avec schiste chloritique. — 13 Couches schisteuses micacées calcariferes. — 14 Roche chloritique compacte. — 15 Couches schisteuses micacées. — 16 Calcaire blanc saccharoïde. — 17 Couches schisteuses micacées. — 18 Calcaire blanc saccharoïde. — 19 Calcaire sublamellaire. — 20 Schiste micacé contourné.

Les deux rameaux qui partent de la chaine pour aller former le golfe de la Spezia comprennent des calcaires qui paraissent appartenir au groupe oolithique. M. de La Bèche a donné deux coupes de ce golfe, que nous reproduisons ici : on voit dans la première, qui est prise au-dessus de Coregna, une série de roches calcaires, dont les couches supérieures et contournées sont compactes et de couleur grise : elles sont traversées par des veines de calcaire lamelleux; des couches de schiste argileux y sont intercalées. C'est dans le calcaire de cette partie du golfe que se trouve celui qui est depuis long-temps connu sous le nom de *marbre de Porto-Venere*. A ces couches de calcaire et de schiste succède une masse de dolomie, calcaire magnésien à texture cristalline, dont la stratification n'est pas partout très reconnaissable. Puis viennent des couches calcaires très minces. Le calcaire qui leur succède alterne avec un schiste d'un brun clair : on y trouve des *bélemnites*, des *orthoceratites*, des *ammonites*, et des rognons de fer sulfuré. Le schiste brun se presente ensuite seul. Plus loin ce sont des couches argilo-calcaires d'un bleu verdâtre. Enfin s'offre un grès brun un peu calcarifère, quelquefois micacé : c'est la roche que les Italiens nomment *macigne*.

M. de La Bèche fait observer que la présence des ammonites et des orthocératites peut faire rapporter les calcaires de la Spezia, soit au *lias* des Anglais, soit au terrain houiller; mais ces fossiles paraissent avoir de l'analogie avec ceux de groupe oolithique des Alpes. La dolomie de la Spezia s'élève si verticalement, qu'on pourrait, dit le même geologiste, la considérer comme une *dyke* qui a soulevé les autres couches, tandis qu'elle se presente comme une série de couches: elle se montre à travers les montagnes de la Castellana, de Coregna, de Santa-Croce, de Parodi, et de Bergamo.

Sur le côté oriental du golfe de la Spezia les couches calcaires se présentent; mais leur superposition à des roches plus anciennes est remarquable, surtout à Capo-Corve. On y voit d'abord des calcaires gris compactes, accompagnés de schiste; puis des couches puissantes du même calcaire seul; ensuite de schiste micacé. Des couches epaisses de poudingues siliceux, associées à des couches de sable, s'élèvent après; plus loin les mêmes poudingues sont mêlés de schiste chloritique, et renferment des filons de fer oligiste. A ces roches succèdent des schistes bruns micacés calcarifères, suivis de calcaires cristallins bruns et blancs mélangés. Une roche chloritique compacte se présente; elle est suivie de calcaire blanc saccharoïde. Les schistes bruns micacés se montrent de nouveau, auxquels succèdent encore des calcaires blancs saccharoïdes, mais un peu micacés. Sous ces calcaires s'en montrent d'autres à texture sublamellaire, mélangés de brun et de blanc; enfin au-dessous, des schistes micacés s'étendent vers l'est en feuillets contournés circulairement.

Le calcaire cristallin et le schiste micacé de cette coupe paraissent faire partie du système de roches qui, dans les montagnes de Massa-Carrara, fournissent le beau marbre blanc de Carrare, depuis si long-temps célèbre. Ces montagnes forment un groupe isole long de cinq lieues et large de deux et demie, que l'on a proposé d'appeler *Alpes apuennes*: les plus hautes cimes sont le *Pizzo d'Uccello* et le *Pizzo-della-Croce*, qui, suivant M. F. Hoffmann, n'atteignent pas 5,800 pieds de hauteur. Elles sont composées de talcschistes et de micaschistes passant au gneiss; des calcaires saccharoïdes y forment des couches subordonnees, ou des amas, comme au Monte-Altissimo, qui a 4,800 pieds de hauteur. Elles sont entourées et enveloppées de grès apennin à fucoïdes, ou de grès vert crétacé.

Le marbre de Carrare a été regardé pendant long-temps comme *primitif*; mais on y a reconnu dans ces dernières années des corps organisés; le grès apennin de M. F. Hoffmann, ou le grès à fucoïdes, est l'*arenaria macigno* des Italiens. Sur le versant meridional de l'Apennin septentrional, on exploite pour les arts d'ornemens plusieurs marbres colorés : nous avons cité celui du cap Porto-Venere, qui est connu aussi sous le nom de *portor*; nous pouvons citer encore le marbre *vert de mer* de la Bocchetta, le *jaune* de

Sienne, et ceux de Prato et de Florence, qui imitent le *vert antique*.

M. Savi a reconnu dans l'Apennin septentrional plusieurs centres de soulèvement, et un grand nombre de roches qui ne doivent leur texture et leur structure actuelles qu'à l'action d'anciens feux souterrains : ces centres de soulèvement sont les montagnes de Seravezzino et les hauteurs de Mossetano.

C'est dans l'Apennin méridional que les gneiss, les micaschistes, et même quelques granites, se montrent au centre de la chaine; la couleur des derniers est jaunâtre, et leur texture greune et demi-cristalline. Ces roches ne paraissent point appartenir à l'époque la plus ancienne, mais plutôt faire partie des terrains intermediaires.

Sur les deux versans des Apennins, et principalement sur le versant oriental, s'etendent des collines appelées *subapennines*, et qui méritent d'être citées comme appartenant au terrain que l'on a proposé d'appeler *quaternaire*, et que nous proposons de nommer *terrain super-crétacé supérieur*, comme etant plus recent que les meulières des environs de Paris. Ces collines occupent l'espace compris entre Asti en Piémont et Monte-Leone en Calabre, c'est-à-dire une étendue de 225 lieues. On distingue dans les collines subapennines deux systèmes differens : le supérieur se compose de cailloux roulés et de couches de sable rougeâtre, mélangé d'argile et renfermant des lits de grès calcarifère, c'est-à-dire d'un sable agrégé par un ciment calcaire. Les cailloux roulés les plus gros se trouvent à la partie la plus supérieure au-dessous du sol végétal; ils appartiennent à toutes sortes de roches, à des calcaires, à des ophiolites, mais principalement à des roches siliceuses. Au milieu de ces cailloux gisent des ossemens de grands mammifères, tels qu'éléphans, rhinocéros, mastodontes, cerfs, bœufs, etc. M. Al. Brongniart et M. d'Omalius d'Halloy paraissent disposés à assimiler cette partie supérieure aux dépôts de transport des environs de Paris, c'est-à-dire au terrain diluvien. Mais ce qui doit faire abandonner cette opinion, c'est que ce dépôt a évidemment été formé dans la mer, puisque les ossemens qu'on y trouve présentent quelquefois à leur surface des huîtres, des serpules, des balanes, et d'autres corps marins qui y sont encore attachés. C'est donc probablement un amas de galets comme ceux qui se forment sur les côtes de la mer.

Le système inferieur est en général marneux, et souvent meuble et sablonneux, divisé par couches et composé de marnes calcaires plus ou moins dures, quelquefois micacées, de couleur grisâtre ou bleuâtre, qui renferment une immense quantité de coquilles marines fossiles de la plus belle conservation, mais d'espèces très differentes de celles de Grignon et de toutes les localités du calcaire grossier inférieur. C'est au milieu de ces marnes que fut découvert le grand squelette de baleine que l'on voit au musée de Milan.

Le *Sub-Apennin vésuvien* forme un ordre à part par ses dépôts volcaniques anciens et modernes, qui se prolongent jusque dans les îles voisines du golfe de Naples. On y remarque les groupes de *Santa-Fiora* et de *Viterbe*, de *Sant'-Agatha* et de *Rocca-Monfino*, de *Cesso* et de *Naples*, les îles d'*Ischia* et de *Capri*. Le tufa volcanique appelé *pépérine* compose en grande partie le sol de Rome; la plupart des lacs qui entourent cette ville célèbre, tels que ceux d'Albano et de Nemi, passent pour être d'anciens cratères. Cependant il ne faut pas croire que le versant oriental soit dépourvu de roches d'origine ignée : depuis l'embouchure du Pô jusque dans les Abruzzes, on en remarque une longue traînée; le *Monte-Voltore*, près de Melfi, présente des traces de volcanisation; et même à quelques lieues de la côte, près de ce que l'on appelle l'éperon de la botte d'Italie, les îles Tremiti virent naître au milieu d'elles, le 15 mai 1816, un petit cratère qui vomit alors, et même encore depuis, de véritables laves.

Dans la partie appelée *Sub-Apennin romain*, tout le bassin du Tibre est composé de vastes dépôts de calcaire récent appelé *travestia*, qui paraît avoir été formé par des sources minérales contenant de l'acide carbonique. Plusieurs eaux en déposent encore, ainsi qu'on peut le voir aux cascades de Terni et de Tivoli. Des chaînes de collines entièrement composées de ce travestin n'ont pu être formées que dans de vastes lacs d'eau douce, dont ceux de *Perugia*, de *Bolzena*, et de *Bracciano*, ne sont peut-être que les restes.

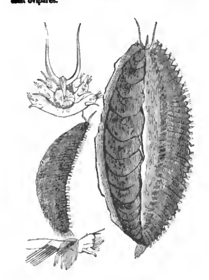
Les Apennins sont peu riches en métaux : les seules mines importantes sont celles de fer dans la Toscane. Dans l'Apennin méridional, la province de la Calabre citérieure présente au bas des pentes de l'Aspromonte de grands dépôts salifères : l'exploitation de Lungro, à deux ou trois lieues de Castro-Villari, est la plus considérable. Les mines de houille sont très peu importantes.

Végétation. — Les Apennins sont trop peu élevés pour être couronnés de glaciers; cependant leurs crêtes et leurs flancs sont dépourvus de ces riches prairies qui donnent un si bel aspect aux petites montagnes qui s'étendent aux pieds des hautes cimes des Alpes. Les arbres que l'on rencontre à la plus grande élevation, c'est-à-dire depuis 1000 jusqu'à 1600 mètres, sont des sapins et des mélèses; les hêtres s'élèvent moins haut; les châtaigniers cultivés prospèrent jusqu'à 600 mètres; l'olivier croît jusqu'à 250 mètres; le mûrier n'atteint pas cette élévation, qui est aussi celle de la limite des chênes. Les vallons, toujours étroits, ne sont que de grands ravins d'un aspect âpre et sauvage. C'est sur les collines qui dominent les plaines que l'on voit les oliviers, les noyers, les lauriers, les cyprès et les arbousiers. A mesure que l'on se dirige vers le sud, la verdure des orangers, des caroubiers et des palmiers repose l'œil du voyageur, et contraste avec la teinte grisâtre et monotone des hautes montagnes.

APHRODITE (*Aphrodita* de Linné; Halithée, *Halithæa* de Savigny). Linné est le premier auteur qui ait employé le nom d'aphrodite pour désigner un genre qui fait partie de la classe des annelides, ou vers à sang rouge, de Cuvier.

Tous les auteurs qui suivirent ce célèbre naturaliste adoptèrent ce nom générique; Bruguière seulement distingua de ce genre et forma à ses dépens le genre amphinome, qui a été généralement adopté. M. Savigny, qui vint ensuite, après une etude très approfondie de ces animaux, établit, dans le bel ouvrage sur l'Egypte, une nouvelle classification des annelides, et fit du genre de Linné une famille, qu'il nomma la famille des aphrodites, *ophroditæ*. Elle est composée seulement de trois genres qui sont : le genre *palmyre*, *halithæ*, et *polynæ*. Peu nombreux en espèces et fort peu communs, ces animaux n'offrent encore que peu d'intérêt; mais nous ne passerons pas sous silence le genre le plus remarquable de cette petite famille, le genre halithée de Savigny (aphrodite de Linné). Il est composé d'annelides qui sont toujours de forme aplatie, constamment plus larges que tous les autres animaux de cette classe, pourvues à leur extrémité antérieure d'une tête peu visible, d'yeux, d'antennes, d'écailles membraneuses placées sur le dos, lesquelles sont souvent recouvertes de poils. Les branchies, qui ont la forme de petites crêtes charnues, sont placées sous ces mêmes écailles, qui laissent aussi passage sur les deux côtés à des groupes de fortes épines très visibles, et aussi à des soies flexueuses qui brillent des plus belles couleurs, et qui ne le cèdent en beauté ni aux colibris, ni à ce que les pierres précieuses ont de plus vif. Ces animaux sont pourvus à leur intérieur d'un canal intestinal droit qui a de nombreux cœcums, lesquels sont divisés en un plus ou moins grand nombre de ramifications; de vaisseaux sanguins remplis d'un fluide rougeâtre, qu'on voit difficilement; et d'un système nerveux consistant en un cordon médullaire, qui est renflé en autant de ganglions qu'il y a d'anneaux au corps. On prétend avoir découvert dans ces animaux une sorte de laite qui existerait dans

les mâles, et des œufs dans les femelles; mais on n'a encore pu trouver aucune ouverture pour la sortie de ces matières, quoiqu'on pense que ces animaux ont des sexes séparés et sont ovipares.



(Halithée hérissée.)

L'espèce la plus remarquable de ce genre est l'halithée hérissée (*halithœa aculeata*, Savigny; *aphrodita*, Linné). Cette belle espèce, la plus grande du genre, a quelquefois de six à huit pouces de long, selon Cuvier. Elle est en très grande abondance dans l'Océan et la Méditerranée, et fait sa nourriture habituelle de petits mollusques et autres animaux marins.

APHÉLIE. C'est le point de l'orbite d'une planète où sa distance au soleil est la plus grande. (Voyez APSIDES).

APIS. Aucun des animaux révérés en Égypte n'a eu plus de célébrité, non seulement dans cette contrée, mais encore dans tout l'Orient et dans la Grèce, où personne n'ignorait que ce taureau, connu aujourd'hui sous le nom vulgaire de *bœuf Apis*, était depuis les temps les plus reculés consacré dans la religion égyptienne et honoré surtout à Memphis, le siége principal de son culte. Aucun étranger n'était allé en Égypte sans y avoir vu le temple d'Apis et le dieu qui l'habitait. Alexandre, ayant conduit son armée jusqu'à Memphis, n'oublia pas Apis dans le sacrifice qu'il fit à tous les dieux. Les empereurs Auguste et Germanicus, voyageant dans cette contrée, se détournèrent pour visiter Apis; Tite-Vespasien, Adrien et Septime-Sévère eurent la même curiosité, et examinèrent le taureau divin avec une attention particulière.

Apis ne figurait pas au rang des dieux égyptiens de premier ordre, tels que l'esprit du monde, le soleil, la lune, etc.; mais, consacré symboliquement à l'une ou à l'autre de ces divinités, il recevait un culte relatif, que l'ignorance populaire ne manqua pas de prendre à la lettre et de lui adresser directement; de là les nombreuses superstitions dont il fut l'objet, et qui semblent s'être éloignées de plus en plus de la simplicité des dogmes primitifs, à mesure que ce culte prenait de l'extension. On doit conclure des rapports circonstanciés des auteurs classiques que le culte de ce taureau était presque général en Égypte dès l'époque de la domination des Grecs et surtout des empereurs, qui crurent de leur politique de payer un tribut d'hommages publics au génie tutélaire d'un pays si nécessaire à la prospérité de l'empire. Car il est douteux, comme l'observe Champollion, que dans les temps antérieurs, sous les rois de race pharaonique, lorsque la loi purement égyptienne était en vigueur, on montrât pour Apis une vénération si marquée partout ailleurs que dans le nome où les livres sacrés avaient irrévocablement fixé la demeure et la sépulture de cet animal symbolique.

Apis était, selon Diodore de Sicile et Plutarque, consacré au soleil et à la lune. Diodore ajoute que, suivant la doctrine des prêtres égyptiens, Osiris et Apis étaient compris dans une seule idée, Apis n'étant qu'une image sensible d'Osiris. Mais ce trait se rapporte plus directement à certaines fonctions funéraires que les Égyptiens attribuaient au taureau Apis, et dont nous aurons occasion de parler ailleurs. Suidas et Ammien-Marcellin disent au contraire que Muévis était consacré au soleil, et Apis à la lune seulement; mais il est plus probable, comme l'assure Porphyre, que ce taureau était consacré au soleil aussi bien qu'à la lune : nous essaierons plus bas d'en déduire les motifs.

Malgré l'espèce de culte dont Apis était l'objet, les Égyptiens n'ignoraient pas que ce bœuf, sacré pour eux, naissait d'une vache, comme tous les autres animaux de son espèce, et mourait après quelques années de vie. Quelques uns même prétendaient qu'Apis était engendré du taureau Mnévis adoré à On Héliopolis. Mais selon la croyance commune avouée des prêtres, Apis était conçu, non pas d'après les lois ordinaires de la génération, mais d'une manière toute miraculeuse; la génisse qui le portait l'ayant, disait-on, conçu du feu céleste. Plutarque nous apprend que cette force génératrice, ce germe procréateur, avait été transmis par la lune. Aussi ce taureau, étant né en dehors de la loi commune des êtres, se distinguait-il des autres, non seulement par la beauté de ses formes et de son pelage, mais aussi par des marques particulières, et certains signes révélateurs de son origine toute céleste. Il devait être noir et porter deux taches blanches, l'une triangulaire sur le front, l'autre sur le côté droit et en forme de croissant; de plus il devait avoir sous la langue un nœud en forme de scarabée. Hérodote ajoute que les poils de sa queue devaient être *diplot*, c'est-à-dire doubles ou de deux sortes. Du reste, les auteurs indiquent d'autres signes encore; et, si l'on en croit Ælien, les Égyptiens en comptaient jusqu'à 29. Mais quels que soient le nombre et la nature de ces marques, il n'est pas croyable qu'elles existassent naturellement, et l'on ne peut douter qu'elles ne fussent imprimées par les prêtres à quelque jeune veau, qu'ils nourrissaient en secret pour le produire au besoin. En cela les nombreux témoignages de l'antiquité, d'accord avec l'étude philosophique de toutes les religions, prouvent assez que les prêtres d'Égypte, malgré la haute portée et l'unité merveilleuse de leur système religieux et politique, ne craignaient pas de se jouer de la naïve crédulité d'un peuple qu'ils avaient dès l'enfance assujéti aux superstitions et à l'obéissance.

Lorsque le bruit populaire annonçait qu'une vache, touchée du feu céleste, venait d'enfanter l'Apis tant désiré, quelques membres de l'ordre sacerdotal, initiés au secret des livres mystiques, examinaient le nouveau-né avec un soin affecté; et s'ils reconnaissaient ensuite tous les indices voulus, ils le proclamaient Apis, c'est-à-dire divin, et cet événement présageait aux habitans de la contrée l'abondance des récoltes et de tous les biens. Aussitôt on lui élevait, au lieu même de sa naissance, un habitacle tourné au levant, et dans lequel il était nourri de lait pendant quatre mois. Ce temps expiré, et à la nouvelle lune, les scribes sacrés et prophètes saluaient Apis selon les formules prescrites, et le plaçaient sur une barque dans une niche dorée (*tholamus*),

pour être conduit à Memphis. Cent prêtres du premier ordre formaient son cortége; mais avant d'arriver dans cette ville, on le conduisait à Nilopolis, où les prêtres le nourrissaient avec le plus grand soin pendant quarante jours. En ce lieu les femmes seules pouvaient l'approcher, et elles se livraient en sa présence, pour devenir fécondes, aux plus impudiques excès; mais passé ce temps, l'approche d'Apis leur était à jamais interdite. Enfin, les mêmes prêtres l'accompagnaient jusqu'à Memphis, où il trouvait une demeure commode et disposée à son usage. Le caractère sacré lui était acquis dès son entrée dans l'édifice qu'on lui avait assigné près du temple de Phthah : des galeries, des cours spacieuses et des prés lui étaient réservés, et il pouvait s'y livrer à toutes les douceurs de l'existence; le luxe de son étable seule était devenu proverbial. On prenait soin de sa mère dans un édifice attenant au temple, et Ælien prétend que les bâtimens voisins renfermaient les plus belles vaches qu'on avait choisies pour les plaisirs d'Apis; mais d'autres disent qu'on ne le faisait approcher qu'une fois l'an, d'une vache qui devait elle-même porter certains signes, et qui, née en même temps qu'Apis, devait être le même jour livrée à la mort. Dans l'enceinte du temple d'Apis il y avait un puits dont l'eau était la seule qu'il dût boire, celle du Nil lui étant interdite parce qu'on lui attribuait la qualité d'engraisser, et que l'embonpoint passait pour une difformité. C'est dans ce vaste édifice que le saint animal devait passer le temps assigné à la durée de son existence, et que chaque jour il était l'objet de la dévotion ou de la curiosité des Egyptiens et autres, qui pouvaient, soit en pénétrant jusqu'à lui, soit à travers une fenêtre ménagée à cet effet, le voir manger, boire et s'ébattre.

Ce qui augmentait surtout l'affluence des curieux, c'est le don qu'on lui attribuait d'augurer l'avenir : deux chambres ou chapelles placées en regard étaient l'objet de remarques particulières; on prenait pour un heureux présage qu'il entrât dans l'une, c'était au contraire d'un mauvais augure s'il pénétrait dans l'autre. Les présages fournis par Apis ne pouvaient d'ailleurs se tirer que de ses mouvemens et de certains indices particuliers dont les prêtres donnaient le sens. Tel était en général le caractère des oracles les plus anciens, soit de l'Egypte, soit de la Grèce, qui se rendaient par des signes particuliers et des mouvemens affirmatifs ou répulsifs. Il en était de même de l'acceptation ou du refus de la nourriture qu'on présentait à Apis. C'est ainsi, dit-on, qu'en refusant la nourriture que lui offrait César Germanicus, il annonça la mort prochaine de ce prince qui, effectivement, périt bientôt après victime de la jalousie de Tibère. — L'astronome Eudore, étant à Memphis avec le prêtre Ichonouph, alla visiter le taureau sacré, qui s'approcha de lui et parut lécher son manteau; les prêtres en conclurent que cet homme acquerrait de la célébrité, mais que sa vie serait de courte durée (Diog. Laërt.). Apis était également censé communiquer le don de prophétie aux enfans qui jouaient dans le vestibule du temple ou aux environs, et à ceux qui le suivaient en chantant lorsqu'il sortait; on recueillait soigneusement les paroles qui leur échappaient alors. — Cette curieuse façon de tirer des augures était aussi pratiquée chez les Phariens. « Celui qui consulte le dieu, » dit Pausanias, après avoir interrogé la statue, s'en va, en » se tenant les oreilles fermées avec les mains, jusqu'au marché, où il les retire; la première parole qu'il entend lui sert » de présage. »

On offrait au bœuf Apis en certaines circonstances des sacrifices pompeux, et ce qu'il y a d'étrange, c'est que des bœufs même lui étaient immolés, ceux du moins qu'on avait, après examen, jugés purs et dignes de ce privilége. Plusieurs fêtes étaient consacrées en son honneur; la plus solennelle était l'anniversaire de sa naissance : ces fêtes s'appelaient *Theophania* (apparition du dieu), et duraient sept jours. On les commençait, au rapport de Pline, en jetant dans un lieu du Nil, appelé *Phialu* (coupe), un vase d'or et d'argent; et pendant les sept jours que duraient les fêtes, les crocodiles ne nuisaient à personne, mais le huitième, à midi, ces animaux reprenaient toute leur férocité.

Cependant cette existence d'Apis, à laquelle le peuple attachait tant de prix et de si grandes solennités, était limitée à un nombre d'années qu'il ne lui était pas permis de franchir. Ce temps paraît avoir été fixé à vingt-cinq ans, et quelles que fussent alors les forces vitales d'Apis, les prêtres le noyaient dans un lieu secret du Nil, ou dans un puits affecté à cet usage et dont l'emplacement n'était connu que d'eux seuls; c'est ce dont témoignent entre autres les vers de Stace, qui prie à Isis d'enseigner Metius Celer

> Quos dignetur agros aut quo se gurgite Nili
> Mergat adoratus trepidis pastoribus Apis.

Les prêtres persuadaient alors au vulgaire qu'Apis avait de lui-même mis fin à son existence en se noyant dans la *fontaine sacrée*, bien que les mieux informés n'ignorassent pas que la chose se passait autrement; mais révéler un pareil mystère eût été, suivant Arnobe, s'exposer aux plus graves punitions. Saumaise place aux confins de l'Egypte, entre Syène et Eléphantine, ce puits que Pline appelle *fontaine sacerdotale*; mais cette opinion, dépourvue de toute vraisemblance, a été complétement refutée par Jablonski : comment d'ailleurs rendre secrets les embarras et l'objet d'un pareil déplacement? Ce n'est donc que dans le voisinage (ou dans l'enceinte même) du temple d'Apis que ce puits devait se trouver, et Jablonski pense qu'il ne faut pas chercher ailleurs que dans les ruines de Memphis, parmi les puits dont la plaine de Saccarah est remplie, les vestiges de cet usage. Paul Lucas dit en effet avoir trouvé parmi ces ruines, dans de magnifiques catacombes où l'on descendait par des puits, des caisses peintes et dorées avec soin, et renfermant la momie d'un bœuf embaumé dans des aromates précieux. S'il est permis dans cette circonstance d'ajouter foi au récit du voyageur, on peut croire que cette momie était celle d'un Apis, et que le lieu dont il parle dut être la tombe assignée à tous les animaux de cette espèce. En admettant d'un autre côté comme vraie la circonstance de la mort violente et de l'inhumation secrète de ceux qui avaient vécu jusqu'à leur vingt-cinquième année, on peut supposer avec toute vraisemblance que des passages secrets conduisaient du temple dans l'hypogée commune, et que c'est par là qu'on y transportait les Apis noyés et embaumés clandestinement. Ces considérations s'accordent d'ailleurs avec les récits des anciens, qui rapportent qu'il y avait à Memphis, ou du moins dans la nécropole de cette ville, un temple très ancien et dont l'entrée n'était permise ni aux étrangers, ni aux prêtres eux-mêmes, si ce n'est lorsqu'Apis devait être enseveli. Ce temple était connu sous le nom de Sérapis, et nous ferons observer en passant que l'étymologie, tout égyptienne de ce mot, vient offrir à ce sujet un précieux éclaircissement : Pausanias explique le nom de Sérapis, par le grec *Soro-Apis* (tombeau d'Apis), et cette vague traduction peut donner la mesure du degré de confiance que méritent les explications des Grecs, lorsqu'il s'agit surtout de la langue et des dogmes de l'Egypte, étrangers aux leurs, et dont ils comprenaient si peu l'esprit.

En effet, l'analyse de ce mot, d'après la langue égyptienne, présente la combinaison de Ousir et Api, c'est-à-dire l'*Osirien Apis*; le surnom d'Osirien, étant considéré comme synonyme de défunt, s'appliquait ainsi au dieu Apis, de même qu'on en qualifiait généralement tous ceux qui étaient morts, soit rois, soit simples particuliers, parce que alors ils appartenaient à Osiris, roi de l'*Amenti* (enfer). (Nous donnerons à l'article SÉRAPIS quelques détails à ce sujet.)

Diodore de Sicile et Plutarque font mention des cérémonies qui, dès la plus haute antiquité, se pratiquaient publi-

quement aux funérailles d'Apis (quand ce taureau était mort avant d'avoir accompli sa vingt-cinquième année). On ouvrait alors les portes du monument dont nous avons parlé; ces portes s'appelaient, l'une *Cocyte* (des lamentations), l'autre *Léthé* (de l'oubli); elles étaient de bronze, et produisaient, disait-on, en roulant sur leurs gonds, un son grave et lugubre. Arrivé à un certain point des sombres avenues, le cadavre d'Apis était livré par Mercure (Thoth), le conducteur des âmes, à un homme déguisé en Cerbère, etc. Le Cocyte, le Léthé, Mercure, Cerbère, et jusqu'à la barque sur laquelle la momie d'Apis était transportée au lieu de sa sépulture, tout cela se retrouve dans la mythologie grecque; il n'est donc pas permis de se méprendre sur la source première de toutes ces fables. Ici les Grecs font évidemment à l'Egypte la restitution d'idées qu'ils leur avaient primitivement empruntées pour composer leur Tenare. Du reste, l'apparente contradiction que présentent d'une part la mort et l'enlèvement secrets d'Apis, et de l'autre les solennités de son inhumation publique, s'expliquent aisément, en distinguant les Apis qui avaient atteint leur vingt-cinquième année, de ceux qu'une mort prématurée enlevait avant ce terme, et qu'on ensevelissait avec toute la pompe et toutes les marques possibles de douleur. Le deuil était alors général, au moins dans le nôme memphite. Martial demande plaisamment à cette occasion « quel » Egyptien tiendrait assez à sa chevelure pour ne pas la sa- » crifier en témoignage du deuil où il est plongé. » Ce deuil durait jusqu'à ce qu'on eût trouvé un autre Apis, et le nouveau se faisait quelquefois attendre fort long-temps. Ainsi Darius, fils d'Hystaspe, étant arrivé à Memphis et voyant toute la ville dans la consternation, promit cent talens d'or à celui qui en découvrirait un autre, voulant ainsi mettre un terme à la douleur générale; mais le temps n'était pas venu sans doute, et Apis ne dut reparaître que lorsque les prêtres l'eurent jugé à propos.

Le temps qui s'écoulait entre la mort d'un Apis et l'apparition de son successeur tenait au système religieux des Egyptiens. Leurs anciens mythes avaient fixé à vingt-cinq ans la durée d'existence d'Apis, et, à chaque période révolue de vingt-cinq ans, un nouvel Apis devait paraître, comme pour indiquer le point de départ d'une nouvelle et semblable période; s'il atteignait ce terme, on le faisait disparaître; s'il mourait avant, il fallait attendre plus ou moins long-temps l'expiration des vingt-cinq années. On a déjà vu les rapports d'Apis avec le soleil et la lune; il s'agit de rechercher de quelle nature ces rapports pouvaient être.

Nous voyons dans la Chronique du Syncelle que sous le règne d'un roi nommé Aseth, l'année égyptienne, qui ne comptait précédemment que 360 jours, fut étendue à 365, et qu'à la même époque le veau fut mis au rang des dieux, et appelé Apis. On verra plus bas que le culte du taureau devait exister long-temps avant; mais il résulte de ce passage que les prêtres avaient accommodé ce culte à une nouvelle division du temps, et ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est une coutume fort ancienne concernant l'intronisation des rois d'Egypte: en cette circonstance le bœuf était solennellement promené par la ville, le prince lui-même marchait en tête du cortège, et c'est dans le sanctuaire du temple, et pour ainsi dire sous les auspices du taureau sacré, que son intronisation avait lieu. Le but de cette cérémonie était de faire prêter au nouveau roi le serment de fidélité à l'ordre de choses établi de toute antiquité, et entre autres à la loi; de maintenir, sans aucun changement ni intercalation, la forme ancienne de l'année à laquelle se rattachaient si intimement toutes les institutions du pays.

L'opinion des prêtres égyptiens, basée sur leurs observations astronomiques, était, comme le démontre Jablonski, qu'une *apocatastase*, ou conjonction du soleil et de la lune à un point quelconque du zodiaque, avait lieu après une période de vingt-cinq années. (Voyez Dodwell, *Append. ad Dissert.*: Cyprian, Marsham, Desvignoles, Jablonski, etc.) Il s'agit donc d'un cycle particulier d'années vagues, luni-solaires, auquel l'existence d'Apis était liée d'une manière intime; ce taureau symbolique devenait, pour ainsi dire, le représentant, le génie protecteur, le talisman de ce cycle, et perpétuer cette pratique, c'était consacrer par la religion sinon l'usage, du moins le souvenir d'une période ou d'un cycle quelconque, et dont nous n'examinerons ici ni la durée, ni les rapports numériques. Il suffit de savoir que les Egyptiens connurent plusieurs périodes; les unes d'années fixes de 365 jours un quart, les autres d'années vagues de 365 jours; que ces périodes avaient diverses durées, et que c'est à l'établissement de l'une d'elles que le culte d'Apis aurait été rattaché. On peut donc, sans sortir des probabilités, sans même donner au Syncelle plus d'autorité qu'il n'en mérite d'ailleurs, conclure de ces rapprochemens que l'établissement de l'année vague égyptienne et les honneurs religieux décernés à Apis appartiennent à une même époque. Quant à la détermination de cette époque fixée par Desvignoles à l'an 320 de la fuite des Hébreux, elle ne peut, si on l'admet, détruire l'antériorité du culte d'Apis, non plus qu'en général celui des taureaux en Egypte; mais on en conclurait que l'association d'Apis à une nouvelle division des temps ne fit que donner un caractère plus sacré à un animal dont la vénération était déjà établie depuis long-temps, quoique peut-être sous d'autres noms (Voy. Mnevis, Onuphis).

Il n'est effectivement pas douteux que le culte du taureau ne fût extrêmement ancien en Egypte, où il était connu en différens lieux et sous divers rapports: le bœuf Onuphis était révéré à Hermonthis, dans la Thébaïde; le taureau Mnévis avait à Héliopolis son culte et ses palais, et l'opinion de ceux qui le faisaient père d'Apis ne doit s'entendre que de l'antériorité qu'il pouvait avoir sur ce dernier. Mnévis était spécialement consacré au soleil *Hélios*, adoré dans la ville qui portait son nom. Cette ville est la première dont l'Ecriture fasse mention comme s'étant livrée au culte idolâtre, et c'est à l'imitation de ce culte, sans aucun doute, que les Israélites fabriquèrent leur veau d'or, ce qui peut assez prouver son ancienneté.

Indépendamment des rapports astronomiques que nous avons signalés, et qui peuvent, comme nous l'avons dit, n'avoir été établis que beaucoup plus tard, Apis en offrait d'autres puisés dans la nature terrestre, et qui caractérisent en général le culte des animaux, ou plutôt des divinités dont ils offraient le symbole. La religion égyptienne, sous ce point de vue, serait à proprement parler le culte de la nature dérivé d'un principe qu'il ne faut pas méconnaître, car il tient à des racines profondes.

Ce principe est le sentiment pieux qui remplissait les âmes neuves encore des habitans primitifs de ces contrées; ils remarquaient dans les actions, dans toute la manière d'être des animaux, surtout de ceux que la nature semble avoir voués à la domesticité, quelque chose d'infiniment régulier, une sorte d'harmonie avec l'ensemble de l'univers, un état d'innocence, qui les portait à reconnaître et à adorer en eux les lois immuables de la nature. Les Egyptiens fondèrent aussi plus d'une fois leurs hommages sur la considération des services ou des dangers qu'ils avaient à espérer ou à craindre de telle ou telle espèce utile ou nuisible; de là les prières, sortes de conjurations tendant à écarter de funestes influences, ou les offrandes, expression d'une pieuse reconnaissance pour les bienfaits dont ils étaient redevables à certains animaux. Quant à la vache ou au bœuf, ils étaient indispensables pour l'agriculture, et durent être, par ce motif seul, regardés comme des êtres divins. A toutes ces causes vient se joindre le sens astronomique et le calendaire que prennent les animaux dans le zodiaque. C'est ainsi que le bœuf Apis était le symbole et comme le vivant hiéroglyphe de la constellation du taureau, l'un des 12 si-

gnes du zodiaque, et l'un des 42 mois égyptiens (voyez Epiphi). Ainsi l'astronomie vint donner à cette vénération primordiale un caractère indiqué par diverses analogies, et la religion à son tour sanctionna ces élémens en les assujétissant à un système unique. C'est dans cette unité qui caractérise à la fois les dogmes religieux et civils, les usages, les arts, et jusqu'à la langue et l'écriture des Égyptiens, que se révèlent les plus admirables résultats de l'esprit humain dans la constitution des premières sociétés.

Chacun des trente-six nômes ou préfectures de l'Égypte reconnaissait pour emblème de sa divinité protectrice un animal particulier, volatile, quadrupède, reptile ou poisson, et cette sorte de religion locale était désignée par les Grecs sous le nom de *thrêskeia*. — Il ne nous est pas encore donné de juger en définitive l'intérêt dans lequel cette institution avait été calculée; mais elle avait jeté de si profondes racines, que les médailles des nômes de l'Égypte frappées sous les empereurs Trajan, Adrien, Antonin, portent presque toutes le type de l'animal sacré particulier au nôme (voyez *Recherches sur les médailles des nômes*, par Tochon et Champollion jeune, *Panth. Egypt.*).

Le culte symbolique d'Apis paraît avoir eu pour objet, dans son institution primitive, le Nil et la fertilité que ce fleuve procurait aux terres de l'Égypte; l'espèce de l'animal qu'on avait choisi pour cela l'indiquait assez, car personne n'ignore que toute l'antiquité semble s'être accordée à représenter les fleuves sous la forme de bœufs et de taureaux. — Les peuples de l'Inde rendent un culte à la vache, à cause de cette allusion convenue; on connaît le taureau de la mythologie des Perses, Aboudad, et celui de Mithras, où les anciens ont vu soit la lune, soit la terre. Plutarque dit aussi que le bœuf était en Égypte le symbole de la terre; et l'opinion qu'Apis était conçu lorsque la lune envoyait une émanation fécondante reçue par une vache désirant les approches du taureau, cette opinion signifiait, dans le langage sacré, la terre de l'Égypte avide des bienfaits de l'inondation.

Le bœuf, regardé comme symbole de la fécondité, désignait donc le Nil, cause immédiate de la fertilité qui seule rend l'Égypte heureuse; et l'influence qu'on attribuait à la lune en cette circonstance était de déterminer la crue du fleuve à l'équinoxe du printemps et son débordement au solstice d'été, alors que le soleil traversait le signe du lion. De là vient que le soleil passait pour être en quelque sorte le père du Nil, et la lune sa mère. Il était donc naturel de voir dans Apis un vivant symbole d'Osiris sous tous les rapports, comme soleil, comme Nil, comme principe de fécondation; et en même temps, par la liaison nécessaire de toutes ces choses, il représentait Isis comme la lune, comme la terre fécondée, comme la nature terrestre. Aussi la tache blanche en croissant appartenait-elle à la lune, et le nœud en forme de scarabée au soleil, le scarabée étant l'un des symboles de cet astre.

Ce qui indique surtout qu'Apis était considéré comme un symbole du Nil, c'est que la principale de ses fêtes, celle de sa naissance, était célébrée, au rapport d'Ælien, précisément à l'époque de l'année où la crue du Nil commençait. Ainsi, en célébrant à la fois les prémisses du débordement de ce fleuve et le souvenir de la naissance d'Apis, les Égyptiens comprenaient en une même fête la mémoire des deux bienfaits; cette fête était appelée par les Grecs *Neiloa* (fêtes du Nil), et avait lieu au solstice d'été.

Jablonski établit par de savantes recherches et d'ingénieux rapprochemens la relation qui dut exister entre Apis ou le Nil, et l'instrument appelé *nilomètre*, qui servait à mesurer les degrés d'accroissement de ses eaux; il déduit de ces rapprochemens l'étymologie du nom d'Apis; et les recherches de Champollion, à la vérité peu étendues à ce sujet, faute de monumens assez nombreux, sont loin de contredire l'opinion du savant Allemand. En effet, l'image du bœuf sacré accompagnée d'une inscription présente le mot Api, et ce mot signifie dans la langue égyptienne, *nombre*, *numerus*, par allusion au nombre de coudées qui marquait l'accroissement du Nil le plus avantageux pour la fertilité de l'Égypte; d'autres rapprochemens du même genre, puisés dans la langue copte, confirment cette opinion et étendent le sens du mot *Api* à d'autres mots qui en sont les composés ou dérivés. Enfin, rien ne paraît s'opposer à ce qu'on appelât en Égypte le nilomètre Api, c'est-à-dire nombre ou mesure, et ce mot pouvait tropiquement s'appliquer au bœuf Apis lui-même, considéré comme symbole de la mesure des temps, comme aussi représentant le nilomètre ou la mesure des eaux (voyez Nilomètre).

Le dessin qui accompagne cet article représente le taureau Apis, tel qu'on le voit en général sur les monumens; il est accompagné de sa légende hiéroglyphique, qui se compose des trois caractères A-P-I, et du signe figuratif exprimant l'idée *Dieu*.



(Apis.)

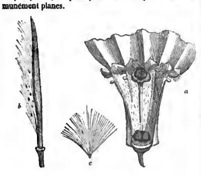
Entre les cornes du taureau s'élève le disque de la lune, dont il était l'image, et ce disque est souvent surmonté de deux hautes plumes. Les monumens le représentent aussi avec une housse sur le dos et un collier. Le fouet placé quelquefois au-dessus de sa croupe est l'emblème du pouvoir incitateur de la divinité que l'animal rappelle symboliquement.

APOCALYPSE. Voyez Jean (Saint).

APOCYNÉES. Les plantes que de Jussieu réunissait sous ce nom ont été séparées par Robert Brown, célèbre botaniste anglais, en deux groupes bien distincts, à l'un desquels il a donné le nom d'asclépiadées, réservant pour l'autre celui d'apocynées. Nous reproduisons ici les caractères qu'il a assignés à cette dernière famille, en prenant pour guide M. Bartling, botaniste allemand, qui les a un peu modifiés dans ses *Ordines naturales*, sans doute pour les accommoder aux nouvelles espèces dont la famille s'est enrichie depuis qu'elle a été distinguée des asclépiadées.

Elle renferme des arbres, des arbrisseaux et des herbes vivaces, dont la plupart sont remplis d'un suc laiteux. Les feuilles (fig. 2) de ces végétaux sont opposées ou verticillées, si ce n'est dans les genres *cerbera*, *amsonia*, et *plumieria*, où elles sont alternes: elles sont simples, parfaitement entières, dépourvues de stipules, mais souvent munies de glandes ou de cils qui semblent remplacer les stipules entre les pétioles. Les fleurs sont disposées en cime ou en corymbe, terminales ou interpétiolaires; quelquefois elles naissent solitaires à l'aisselle des feuilles. Les divisions du calice, celles de la corolle et les étamines sont au nombre de cinq, très rarement de quatre. Le calice n'adhère pas à l'ovaire, et persiste après la floraison; les sépales sont égaux et légèrement réunis par leurs bases. La corolle est monopétale, hypogyne, caduque

et régulière, quoique ses lobes soient irréguliers en ce sens que l'un de ses côtés, par rapport à l'axe, est plus developpé que l'autre : dans le bouton, ces lobes se recouvrent alternativement par leurs bords en se contournant; quelquefois cependant, au lieu d'être imbriqués les uns sur les autres, ils se touchent simplement par leurs bords, ce qui fait que les apocynées ne rentrent pas toutes parmi les *plantæ contortæ* de Linné. A la base de la corolle, sur le disque ou réceptacle, on trouve souvent de petites écailles ou un anneau, et autour de sa gorge d'autres appendices. Les étamines naissent de la corolle, aur les points de jonction de ses lobes; leurs filets sont presque toujours distinets les uns des autres; leurs anthères, libres ou adhérentes au stigmate, sont à deux loges, et s'ouvrent par une fente longitudinale. Le pollen est pulvérulent, et s'applique immédiatement sur le stigmate. Le pistil est ordinairement géminé; plus rarement il est unique, et, dans ce cas, il est formé par la soudure des deux ovaires. Chacun de ces ovaires renferme dans son unique loge un grand nombre d'ovules, ou rarement un seul; il est surmonté d'un style généralement court, quelquefois adhère à celui de l'ovaire voisin, les ovaires eux mêmes restant séparés l'un de l'autre. Le fruit, à sa maturité, est tantôt un follicule simple ou une baie à un seul carpelle, tantôt une capsule, une drupe ou une baie à deux loges, qui quelquefois se confondent en une seule par la destruction de la cloison qui les séparait. Les graines, attachées à un trophosperme central, le long de la suture longitudinale du péricarpe, sont nues ou couronnées par une houpe de poils. Elles contiennent dans un endosperme, tantôt charnu et mince, tantôt corné et abondant, un embryon foliacé, le plus souvent droit, dont la plumule est presque imperceptible, et dont les cotylédons sont communément planes.



(Fig. 1.)
a Pistil, étamines, et portion d'une corolle fendue longitudinalement. — b Fruit. — c Graine.

Ainsi définies, les apocynées lient étroitement les rubiacées et les familles voisines aux asclépiadées et aux gentianées; elles ne se distinguent guère des rubiacées que par l'absence des stipules et l'inadhérence du calice avec l'ovaire. Elles sont réparties sur presque tout le globe; mais la plupart habitent la zone torride et les portions chaudes des zones tempérées. Il règne une assez grande confusion dans la délimitation et la nomenclature de leurs espèces et de leurs genres; car, par exemple, le nombre de ces derniers est porté à vingt-six dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, et à quarante-neuf par Bartling, qui n'y comprend pas huit autres genres rapprochés de cette famille, mais trop mal connus pour pouvoir y être définitivement incorporés. Les plus remarquables de ces genres, le laurier rose ou nérium, la pervenche, le strychnos, seront décrits dans des articles spéciaux. Parmi les autres, il en est qui, sans être dignes du même honneur, méritent cependant d'être mentionnés : ainsi le genre *echites*, qui renferme cinquante-trois espèces, et dont le nom, emprunté au grec, rappelle les mouvemens tortueux de la vipère, nous présente des arbustes d'on joli aspect qui grimpent en se tordant sur les troncs des arbres : tels sont entre autres l'*echites biflora*, qui croît dans les marais salés, et l'*echites subrecta*, qui végète dans les savanes : il en est de même du *melodinus*. Differentes espèces de *plumieria* ou *franchipanier*, de *camerorio*, de *strophanthus*, d'*arduina*, d'*allamanda*, sont de très belles plantes de serre-chaude. On cultive principalement parmi ces espèces le *plumieria rubra*, à grandes fleurs d'un rouge foncé et odorantes; le *plumieria alba*, l'*allamanda cathartica*, à grandes fleurs campanulées, d'un jaune clair; le *cryptolepis reticulata*, arbrisseau fort élégant de deux à quatre pieds de haut, se couvrant au mois d'août de fleurs blanches de la grandeur de celles du jasmin; le *cerbera manghas*, de l'Inde, à fleurs grandes, d'un blanc pur, marquées de rouge cramoisi, et d'une odeur agréable; le *cerbera thevetia*, dont les fleurs rouges contrastent avec ses feuilles d'un vert foncé, et luisantes sur leur face supérieure; l'*arduina bispinosa*: le gelsemier luisant, ou jasmin odorant de la Caroline, dont les fleurs, d'un beau jaune, sont assez grandes, en entonnoir, et exhalent une odeur agréable de giroflée jaune; l'*omsonia latifolia*, dont les fleurs sont bleues. Quelques espèces de *taberaæmontana* à fleurs odorantes, entre autres celles à feuilles de citronnier et de laurier, se rencontrent aussi dans les jardins.

En raison du suc laiteux et âcre qu'elles contiennent, la plupart des apocynées jouissent de propriétés énergiques, ou purgatives et émétiques, ou vénéneuses, suivant la quantité du principe âcre que recèle le suc. Les racines de l'ophioxylon ou serpentine sont employées dans l'Inde comme un remède contre la morsure des serpens; celles de l'*echites antidysenterica* et du *wrightia antidysenterica* sont regardées comme fébrifuges et astringentes; au contraire les graines du *cerbera ahouai* renferment un poison violent. En général, les propriétés des apocynées doivent les faire tenir pour suspectes; toutefois quelques espèces servent d'alimens; mais ce sont seulement les plantes herbacées ou jeunes, c'est-à-dire où les sucs propres sont moins abondans et comme noyés dans la sève: telles sont l'*apocynum indicum*, et le *carissa carandas*, avec les baies duquel on fait des confitures estimées dans les Indes orientales. Le suc laiteux renferme les élémens du caoutchou, et le vahea de Madagascar fournit, en effet, une partie du caoutchou qu'on trouve dans le commerce. Les indigènes de l'Amérique méridionale lient par un réseau les noix vides du *cerbera ahouai* de manière à les laisser pendre en grand nombre dans un petit espace, et se forment ainsi des ceintures qui, quand ils remuent, font un bruit de grelots très aigu, grâce aux chocs multipliés des noix, dont la consistance est ferme.

Le genre apocyn, qui a été pris pour le type de la famille, et qui pour cette raison mérite une mention spéciale, a pour caractères principaux: une corolle campanulée, dont le tube porte une petite dent sur le milieu de l'onglet de chaque pétale; des anthères sagittées, adhérentes au stigmate; un style à peu près nul, et cinq écailles hypogynes. On en compte quatre espèces. La plus remarquable est l'apocyn gobe-mouche, *apocynum androsemifolium*. On pourra juger par la figure ci-jointe de l'aspect que présente cette plante. On verra en même temps comment les mouches, attirées par le suc mielleux de ses fleurs roses, y sont retenues par le pavillon de leur trompe, qu'elles insèrent d'abord facilement entre les filets des étamines, mais qu'elles ne savent plus retirer une fois qu'en s'éloignant à reculons elles l'ont engagé entre les anthères sagittées. Si, comme le dit l'auteur d'un traité sur les jardins, elles avaient l'*esprit*

de baisser la tête, elles seraient bien vite sauvées, au lieu qu'elles périssent ordinairement sur le mets délicieux dont elles viennent de se gorger : peut-être doit-on dire à leur honneur que contre elles se conjurent le gonflement de leur trompe, la contraction des anthères, et la viscosité du suc.



(Fig. 2. — Apocyn gobe-mouche.)

Avec cette espèce on cultive aussi dans les jardins l'apocyn à fleurs herbacées, *apocynum cannabinum*, dont les tiges, hautes d'un mètre ou un peu plus, fournissent une filasse employée par les Indiens de l'Amérique septentrionale à la fabrication de tissus grossiers, et qui croît facilement dans les terrains secs peu profonds où elle s'étend d'elle-même. *L'apocynum venetum*, ou apocyn maritime, est une jolie espèce, qui, suivant Thouin, se recommande comme plante traçante propre à fixer les sables des dunes.

APOGÉE. C'est proprement le point où la distance d'une planète à la terre est la plus grande. Une planète est dite *apogée* lorsqu'elle occupe ce point. Depuis qu'on sait que les planètes tournent autour du soleil et non pas autour de la terre, la considération de l'apogée ne s'applique guère qu'à la lune. Pareillement on appelle *apajoves* les apsides supérieures des satellites de Jupiter. La préposition grecque *apo*, qui entre dans la formation de ces mots, y exprime l'idée d'éloignement.

APOGON. Les apogons constituent un des genres de la famille des percoïdes de Cuvier. Ce sont en général de petits poissons à corps court, dont la partie moyenne est ventrue et la région postérieure legèrement comprimée. Tous ont le dos garni de deux nageoires courtes et fort rapprochées l'une de l'autre, un double rebord dentelé ou préopercule, et six rayons à la membrane des branchies. Les écailles qui les revêtent sont larges, et se détachent aisément de la peau.

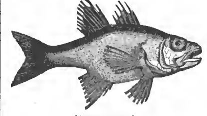
On connaît aujourd'hui plus de quinze espèces d'apogon, qui, une seule exceptée, sont toutes étrangères à nos mers.

Celle qui les fréquente est l'apogon commun (*apogon rex mullorum*). Sa longueur est d'environ 3 pouces; sa tête, qui est proportionnellement assez courte, a son extrémité antérieure obtuse; la bouche n'est pas fendue au-delà des yeux, et a peu de protractilité; le crâne et les mâchoires sont les seules parties de la tête qui ne soient point garnies d'écailles; mais, sur toutes les autres, il en existe qui sont tout-à-fait semblables à celles du corps, c'est-à-dire très développées, minces, et un peu rudes à leur bord libre; l'opercule se prolonge postérieurement en un angle obtus et épineux; on remarque sur le preopercule une arête saillante qui forme un double rebord au-devant du bord ordinaire, lequel est finement dentelé; la langue est libre, molle, obtuse à son extrémité; les mâchoires sont munies chacune, ainsi que les os palatins, d'une bande de dents en velours, et il en existe un groupe en chevron, également en velours au sommet; mais celles qui garnissent les os pharyngiens sont un peu plus fortes.

La première dorsale se compose de six rayons épineux; la seconde en a un seulement, le premier, et neuf rameux, dont l'antérieur est le plus long. On compte dix rayons mous aux pectorales; un seul épineux à l'anale, qui en a dix rameux, et la caudale dix-neuf.

Le fond de la couleur de l'apogon commun est d'un rouge magnifique, à reflets dorés. A la base de la queue, il porte deux taches noires, et quelquefois aussi une troisième se laisse voir sur la pointe de la seconde nageoire du dos.

La colonne vertébrale de ce poisson se compose de vingt-cinq pièces osseuses. Il a un estomac court, charnu et arrondi. Quatre appendices cœcaux entourent le pylore; l'intestin ne se replie que deux fois, et la vessie aérienne est grande et transparente.



(Apogon commun.).

Le nom vulgaire de l'apogon commun, sur les côtes de la Méditerranée, est celui de *roi des rougets*. Dans cette mer, ce n'est que vers les mois de juin, de juillet et d'août, époque à laquelle il se rapproche des côtes pour frayer, que l'on en prend en très grand nombre. Il paraît que pendant le reste de l'année il se tient à des profondeurs inaccessibles. La chair en est délicate et par conséquent fort estimée.

APOLLODORE, DE DAMAS. Ce célèbre architecte naquit à Damas, étudia l'architecture dans les écoles de la Grèce, et vint se fixer à Rome sous le règne de Trajan. Ses talens et son caractère furent bientôt appréciés par ce prince, qui lui donna la direction des principaux édifices de l'empire, et le traita constamment avec la plus grande distinction. Trajan sentait bien, en effet, tout ce que les monumens de l'architecture ajoutent à la gloire des nations, combien ils importent au bonheur des peuples, et combien Apollodore était propre à le seconder dans l'exécution des vastes projets qu'il avait conçus. Sous son règne, Rome était arrivée à un degré de puissance qui ne pouvait que décroître; dans les mains d'Apollodore, l'architecture romaine prit un caractère de grandeur, de force, d'originalité même, qu'elle n'avait pas encore eu jusque-là, et qu'elle devait perdre bientôt après lui.

Jamais architecte, il faut le dire, n'avait été dans une aussi belle position qu'Apollodore; mais aussi jamais homme ne s'était mieux que lui trouvé à hauteur de sa position. Les trésors de l'empire, ses armées, ses artistes, qui alors étaient nombreux et intelligens, son industrie si avancée, tels étaient

les élémens qui lui étaient remis pour réaliser ses créations, et ses créations se sont toujours trouvées dignes de pareil concours. Elles présentaient une richesse de composition qui avait quelque chose d'oriental, une grâce, une élégance et une finesse de détails qui rappellent les meilleures sculptures architectoniques de la Grèce; une majesté enfin digne du peuple qui se donnait le titre de peuple-roi. C'est qu'Apollodore réunissait toutes les qualités qui font le grand architecte; homme à imagination vive et brillante, artiste rempli de goût, savant et hardi constructeur, il ne reculait jamais devant aucune difficulté, soit qu'elle tînt à la composition, soit qu'elle se rencontrât dans l'exécution des travaux. Quand il fut chargé d'élever le Forum de Trajan, le terrain mis à sa disposition présentait de fortes pentes en tous sens; il le fit niveler: d'après ses ordres, une partie du mont Aventin se changea en une large vallée; et, afin de conserver à la fois le souvenir du prince qui avait ordonné les travaux, et celui des difficultés de l'entreprise, il éleva une colonne, lui donna pour hauteur la profondeur de la tranchée qu'il avait faite, l'entoura de bas-reliefs représentant les combats des Romains sous le règne de Trajan, et la surmonta de la statue de cet empereur: il créa, en un mot, la colonne trajane; admirable monument si souvent imité, mais sans que jamais aucune des copies ait été appropriée à une double signification. Cette colonne, au reste, n'était qu'un détail dans cet immense Forum (voyez ce mot) qui contenait de vastes portiques, un arc de triomphe, une basilique, deux bibliothèques, et une incalculable multitude de statues, et qui était considéré comme une merveille dans une ville et à une époque si remarquables par le luxe et la grandeur des monumens.

Le génie d'Apollodore eut à vaincre des difficultés d'un autre ordre: le Danube établissait entre l'empire et les Barbares, qui commençaient à se montrer dangereux, une barrière difficile à franchir pour une armée. Trajan voulut un pont. Sur un pareil fleuve, les modes de fondation connus jusqu'alors ne se pouvaient employer; il était trop considérable, dans l'emplacement désigné, pour qu'il fût possible de le détourner, trop rapide et exposé à de trop fortes crues pour qu'on y établît des batardeaux qui permissent d'épuiser. Apollodore fit échouer d'une rive à l'autre une double rangée de bateaux chargés d'énormes blocs de pierres solidement maçonnés; on remplit l'intervalle en beton; c'est sur le sol factice ainsi obtenu que furent établies les fondations des piles, et bientôt on put traverser le Danube sur un pont de 26 mètres de largeur, composé de 20 arches en plein cintre d'environ 35 mètres d'ouverture, dont les naissances étaient élevées de 14 mètres au-dessus des eaux moyennes.

Il reste encore quelques piles de ce gigantesque monument, qui ne subsista malheureusement que bien peu de temps. Trajan mourut quelques années après la fin des travaux; son successeur Adrien, qui hérita de son pouvoir, mais non de sa politique conquérante, plus préoccupé de la crainte de voir arriver les Barbares jusqu'à Rome que du désir de les poursuivre, ordonna la destruction du pont qui pouvait leur fournir un passage commode. Le Danube avait changé de rôle: ce n'était plus les Barbares, c'était l'empire romain qu'il protégeait. Apollodore, en sa double qualité d'artiste et de citoyen, dut être douloureusement affecté de pareille mesure; elle anéantissait sous ses yeux son œuvre principale, et elle était d'un triste augure pour l'avenir; car le repos n'est pas plus permis aux nations qu'aux individus; quand elles cessent de croître, elles sont bien près de leur décadence. Mais là ne se bornèrent pas les malheurs qui, après la mort de son protecteur, vinrent assaillir sa vieillesse. Trop grand pour être bon courtisan, trop artiste pour jamais dissimuler sa manière de voir, il avait, dans plusieurs circonstances, blessé l'amour-propre d'Adrien, dont les prétentions au titre d'architecte étaient grandes. Ce prince ne le lui pardonna pas; monté sur le trône, il ne lui confia la direction d'aucun monument, et le dépouilla de toutes ses dignités. Dion Cassius assure même qu'il le fit périr de mort violente; mais devons-nous ajouter foi entière aux paroles d'un auteur dont la veracité a si souvent été mise en doute? En parlant d'Adrien (voyez ce mot), nous avons repoussé l'accusation de Dion au nom du caractère bien connu de cet empereur; nous avons maintenant à la repousser par égard pour celui d'Apollodore, auquel elle prête de ridicules paroles. Voici le récit de Dion:

« Adrien lui envoya (en parlant d'Apollodore) la description et le plan du temple de Vénus et Rome, qu'il faisait construire, pour lui prouver qu'on pouvait fort bien sans son secours faire de beaux et grands monumens; il lui demandait en même temps s'il trouvait l'édifice commode et bien conçu. Apollodore répondit qu'il eût fallu élever ce temple au-dessus d'un soubassement voûté, afin qu'il s'aperçût de plus loin, et que la vue de la plateforme, sur la voie sacrée, fût plus imposante; que les voûtes auraient pu servir à recevoir les machines des jeux qu'on aurait préparées dans leur enceinte, et d'où on les aurait conduites en cachette jusque dans l'amphithéâtre; que quant aux statues, elles étaient beaucoup plus grandes que ne le comportaient les dimensions des temples, parce que si elles voulaient se lever et sortir, elles ne le pourraient pas. Cette réponse ayant été rendue publique, César en fut fort irrité, et en souffrit vivement; car il vit que sa faute était irréparable. Emporté par sa colère et son chagrin, il fit périr Apollodore. »

Mais d'abord le temple de Vénus et Rome était élevé sur un vaste soubassement dont la hauteur ne pouvait être augmentée d'une quantité notable sans en rendre l'accès fort difficile, et sans enterrer complètement la voie sacrée et l'arc de Titus (voyez le plan de ce temple à l'article ADRIEN). Le colysée d'ailleurs présentait d'assez vastes espaces pour la préparation des machines employées dans les jeux; enfin on sait que des statues colossales se trouvaient dans les principaux temples du paganisme. Qui ne se rappelle la plus remarquable de toutes ces statues, le Jupiter Olympien de Phidias? et qui ne comprend qu'à cette époque la grandeur matérielle de la statue était le vrai cachet de la grandeur et de la puissance de la divinité qu'elle représentait, et qu'un objet paraît d'autant plus grand, que l'enceinte dans laquelle il est contenu est plus petite? Une critique, aussi pitoyable et aussi fausse, qu'il était si facile de réfuter, n'eût pas irrité Adrien; il l'eût considérée comme un témoignage de la jalousie d'un rival; il en eût été fier; et Apollodore était trop clairvoyant pour ne pas trouver, s'il l'eût voulu, de plus réels défauts dans l'œuvre impériale.

APOLLON, dans l'opinion des Grecs et des Romains, réunissait au degré le plus sublime toutes les beautés et toutes les perfections: c'était le dieu du jour, des arts, des lettres et de la médecine; le meilleur archer, le plus habile conducteur de char; le plus beau et le plus aimable des dieux. Il était, selon l'opinion la plus générale, fils de Jupiter et de Latone: cette déesse, fille de Cœlus et de Phœbé, et, comme Jupiter, petite-fille d'Uranus et de Ghé, c'est-à-dire du Ciel et de la Terre, ne put résister au maître des dieux, et elle ne fut bientôt plus en état de cacher les suites de sa faiblesse. Junon s'en aperçut, la chassa du ciel, et fit sortir de la terre putréfiée le serpent Python qu'elle chargea du soin de sa vengeance. La Terre avait promis à Junon de ne point lui donner d'asile. Latone, partout errante et poursuivie, arrive dans un lieu où elle croit trouver le repos de ses fatigues; elle demande à des paysans de l'eau pour étancher sa soif; ceux-ci, loin de la satisfaire, ajoutent l'injure au refus. Latone s'en plaignit, et le ciel métamorphosa en grenouilles ces barbares que la beauté souffrante n'avait pu attendrir. Neptune, ému de pitié, fit sortir du fond de la mer l'île de Délos, qui n'avait point pris part au serment de la Terre; mais cette île était flottante, et ce ne fut que plus

tard qu'Apollon la fixa parmi les Cyclades. Latone eut de la peine à cacher à Junon le moment de ses couches, et ne réussit à lui dérober ses cris qu'à la faveur du bruit des armes. Ce fut sous un palmier qu'Apollon et Diane virent la lumière. Aussitôt après sa naissance, les nymphes lavèrent Apollon dans leurs ondes; Thétis lui donna du nectar et de l'ambroisie, et dès ce moment Apollon compta au nombre des dieux de l'Olympe.

C'est toujours sous les traits d'Apollon que les Grecs représentaient la beauté mâle et la grâce; il était le dieu des vers, de la musique et de l'éloquence. Les poètes l'invoquaient dans leur délire, ils recherchaient ses inspirations, et c'est principalement sur la lyre, instrument qu'il avait reçu de Mercure, qu'il aimait à s'exercer : on le représentait tenant une lyre d'or. Les peintres, les sculpteurs, tous les artistes enfin le regardaient comme le dieu des beaux-arts, et passaient pour être ses enfans, comme Esculape, Orphée, Linus l'avaient été. Considéré sous ce rapport allégorique, aucune divinité sans doute n'a vécu plus long-temps dans l'esprit des hommes : le siècle dernier avait ses enfans d'Apollon, et le nôtre a vu encore des pretendans à ce titre suranné.

Malgré ses talens reconnus, Apollon eut des concurrens. Pan, qui croyait exceller dans l'art de jouer de la flûte, défia ce dieu : Tmolus, roi de Lydie, pris pour arbitre, adjugea la victoire à Apollon; mais Midas, témoin de ce combat, récusa le jugement de Tmolus, et Apollon, pour laisser un monument de sa stupidité, lui donna des oreilles d'âne. Tout le monde connaît l'histoire du barbier de Midas. Marsyas eut la même hardiesse que Pan : fier des succès qu'il avait obtenus partout sur la flûte, dont il passait pour être l'inventeur, il défia Apollon; le dieu accepta le combat à condition que le vaincu serait à la discrétion du vainqueur. Apollon remporta l'avantage, et fit écorcher Marsyas. La Bibliothèque royale possède une des plus belles pierres gravées antiques représentant ce sujet, et l'on voit au Musée du Louvre une statue en marbre de Marsyas pendu par les mains.

Les muses étaient sous la protection d'Apollon; il présidait à leurs concerts. Ce dieu connaissait aussi tous les secrets de la médecine; son fils et son élève Esculape eut des autels. Son habileté à tirer de l'arc délivra la terre du serpent Python, qui, sorti du limon après le déluge, exerçait partout ses ravages; Apollon couvrit de sa peau le trépied sur lequel la pythonisse s'asseyait pour rendre ses oracles. On sait qu'aucun des dieux n'avait comme lui le talent de connaître l'avenir : aussi fut-il celui de tous qui eut le plus grand nombre d'oracles; on cite, parmi les plus célèbres, ceux de Delphes, de Claros, de Ténédos, etc.

Apollon, adoré à Delphes, était l'*Apollon Pythien*, vainqueur du serpent Python, et n'est en son honneur qu'avaient été institués les jeux pythiens, qui se célébraient tous les quatre ans dans la Grèce.

On attribuait aux flèches d'Apollon toutes les morts subites et prématurées, et toutes celles qui étaient la suite de maladies contagieuses; celles des hommes étaient dues à Apollon, celles des femmes à Diane sa sœur. Les Grecs, dans l'Iliade, périssent sous les traits d'Apollon, c'est-à-dire qu'ils sont en proie à une peste qui les désole, et qui s'étend jusqu'sur les animaux. L'exemple le plus frappant est celui des enfans de Niobé : les artistes grecs se sont exercés à reproduire cet événement, et le groupe si connu de Niobé passe avec raison pour l'un des plus admirables monumens de l'art antique.

Les flèches d'Apollon, qui lui avaient été si utiles, lui valurent aussi une disgrâce : Jupiter, indigné qu'Esculape eût rendu la vie à Hippolyte, le frappa d'un coup de foudre. Apollon, pour venger la mort de son fils, tua à coups de flèches les Cyclopes qui avaient forgé les foudres du roi des dieux, ce qui le fit bannir du ciel. D'autres ont attribué ce bannissement à une conspiration de tous les dieux contre Jupiter, et dans laquelle Apollon était entré. Quoi qu'il en soit, Apollon, chassé du ciel, se retira chez Admète, roi de Thessalie, dont il fut réduit à garder les troupeaux, afin de pourvoir à sa subsistance. Mercure les lui ayant dérobés avec son arc et ses flèches, il alla avec Neptune (disgracié pour la même conspiration), aider Laomédon à bâtir les murs de Troie. L'ouvrage fini, on leur refusa leur salaire; Apollon affligea le pays d'une peste, et Neptune y envoya un monstre après l'avoir inondé. L'oracle, consulté, répondit que pour apaiser le dieu il fallait exposer à ce monstre Hésione, fille du roi Laomédon. Hercule délivra cette princesse, et demanda à l'épouser; indigné du refus de Laomédon, il le tua, et donna Hésione à Télamon, qui l'emmena dans la Thrace.

Après quelques années d'exil, Apollon fut rétabli dans les droits de la divinité, et chargé du soin de répandre la lumière dans l'univers. Les poètes à qui nous devons cette fable se sont, comme on le voit, peu inquiétés de nous dire qui éclairait le monde et remplissait les fonctions du soleil avant qu'Apollon eût cette charge; mais il en est d'Apollon comme de la plupart des grandes divinités de l'Olympe grec, dont la multiplicité des fonctions paraît devoir être représentée par autant de personnalités diverses, tenant chacune par différens points à un centre commun. Aussi, les plus anciens mythographes ont-ils fait une distinction entre Apollon et le soleil, qu'ils ont appelé *Hélios* ou Phœbus.

Celui-ci était représenté avec un fouet à la main et la tête radiée; son char est traîné par quatre chevaux placés tantôt de front, tantôt regardant les quatre parties du monde. Chaque soir le char du soleil descend dans la mer et va se reposer dans le sein de Thétis. L'Aurore, sa fille, ouvre tous les matins les portes de l'Orient; les Heures attellent les chevaux de son char, et il recommence sa carrière. (On peut rapprocher de ce trait ce que nous avons dit à l'article ANUBIS, relativement aux portes du ciel, dont la garde était confiée à ce dieu.) Chaque mois, Apollon *Hélios* visite un des douze palais rangés à distance égale autour de la terre, et formant un cercle appelé *Zodiaque* (voyez ce mot).

Apollon eut un jour l'imprudence de confier le char du soleil à Phaëton son fils, qui lui avait demandé cette grâce pour prouver son origine à Epaphus; mais les chevaux indociles s'égarèrent, et Jupiter fut forcé de foudroyer le jeune insensé.

La beauté d'Apollon lui fit faire de nombreuses conquêtes : on compte plus de quarante femmes, la plupart filles de rois ou de princes, dont il eut autant d'enfans; les plus célèbres de ses amantes sont Leucothoé, Clytie, etc. Apollon avait promis à Cassandre, fille de Priam, de lui apprendre l'art de la divination pour prix de ses faveurs; mais quand elle l'eut appris, elle ne voulut point lui tenir sa promesse. Apollon ne pouvant plus reprendre le don qu'il lui avait fait, fit que personne n'ajouterait foi à ce qu'elle dirait. De là les vaines prédictions de Cassandre rappelées dans Homère et Virgile. Malgré tous les charmes attachés à sa personne, Apollon n'eut pas toujours en amour les succès dont il se flattait : Issé, Daphné et Cassandre en donnent la preuve. Hyacinthe et Cyparisse furent les favoris de ce dieu, et périrent victimes de son étourderie. Ils furent tous deux changés en fleurs qui portent leurs noms.

Parmi les animaux, le cygne, le coq, l'épervier, le vautour, le loup, le griffon et la cigale furent consacrés à Apollon; parmi les végétaux, c'étaient le laurier, l'olivier et le tamarin. On lui sacrifiait des agneaux, des taureaux noirs, des brebis, des ânes et des chevaux.

L'île de Délos, la ville de Delphes, le mont Soracte en Italie, le mont Hélicon où il présidait aux Muses, étaient les principaux lieux consacrés à Apollon; du reste, il eut dans toute la Grèce et dans toute l'Italie un nombre prodigieux de temples. La foule de noms sous lesquels il était connu lui venait des différens lieux où il était adoré, comme

aussi de la diversité de ses attributions. Ce qui peut donner une idée de cette quantité de noms et surnoms, c'est une épigramme qui se trouve dans l'Anthologie grecque (liv. I, c. 18) : elle a vingt-cinq vers, dont vingt-quatre ne sont composés que d'épithètes d'Apollon rangées dans l'ordre alphabétique des vingt-quatre lettres grecques. On peut voir aussi les listes des noms d'Apollon publiées par Béger.

Nous n'entreprendrons pas l'énumération des épithètes même les plus importantes de ce dieu, ce serait franchir le but de notre recueil, et nous n'avons reproduit les traditions si connues dont Apollon fut l'objet, que parce qu'elles appartiennent à un mythe que nous aurons plus d'une fois occasion de rappeler en le rapprochant des doctrines religieuses de l'Egypte.

La fable d'Apollon, comme celles de la plupart des dieux de la Grèce, offre un mélange confus de traditions historiques, d'allusions puisées dans des idées astronomiques et de cosmogonie plus ou moins vieilles, et dans les mythes empruntés à d'autres régions, à d'autres peuples beaucoup plus anciens que les Grecs. Les recherches critiques des modernes ont su déjà rendre à l'histoire une foule de traits abandonnés jusqu'ici au domaine de la fable; mais il serait également curieux de dépouiller la mythologie grecque de ce qu'elle avait puisé dans celle des autres nations. S'il était possible de réussir complétement dans cette recherche, on verrait, sans aucun doute, le bagage des Grecs se réduire à bien peu de chose sous le rapport des idées fondamentales; le nord de l'Europe et surtout l'Asie occidentale en pourraient revendiquer une part, mais la meilleure reviendrait incontestablement à l'Egypte; c'est sous ce point de vue qu'il nous a paru le plus convenable d'examiner les deux religions de l'antiquité classique, dont la marche progressive et le caractère philosophique sont encore si peu connus.

Voyez les mots ARUÉRIS, HORUS, PHRÉ.

APOLLONIUS, DE PERGE, ville de Pamphylie, est l'un des quatre auteurs que l'on s'accorde à regarder comme les pères de la science des mathématiques, parce que c'est dans leurs écrits que les modernes en ont puisé la connaissance. Ces auteurs sont, dans l'ordre chronologique, Euclide, Archimède, Apollonius, et Diophante.

Apollonius vivait environ deux siècles avant J.-C., sous les règnes de Ptolémée Evergètes et de Ptolémée Philopator. Il étudia long-temps à Alexandrie sous les disciples d'Euclide. On conjecture qu'il vint environ quarante ans après Archimède; mais il fut bien certainement antérieur à Hipparque. Du reste, on n'a que fort peu de renseignemens sur sa vie.

Tout ce qu'il avait écrit a été perdu, à l'exception de son principal ouvrage, le célèbre traité des *Sections coniques*, qui lui avait mérité de ses contemporains le surnom de *grand géomètre*. Les titres seuls de ses autres écrits nous ont été conservés par Pappus.

Quant à ce livre renommé, il fit probablement disparaître les ouvrages sur le même sujet qui l'avaient précédé, comme les Elémens d'Euclide survécurent à tous les autres traités du même genre.

Apollonius ne se vante pas dans cet ouvrage d'être l'inventeur de la science dont il parle; il se contente de dire qu'il a traité cette matière plus amplement qu'on n'avait encore fait; à quoi il ajoute quelquefois, dans le sommaire général de ses VIII livres, qu'il va avancer des choses tout-à-fait nouvelles.

C'est en effet Aristée le géomètre, qui vivait environ cent ans avant Apollonius, que l'on cite pour s'être appliqué le premier aux sections coniques. Pappus dit qu'Euclide, plein de douceur, d'honnêteté et de modestie, s'attacha aux découvertes d'Aristée sur les sections du cône, sans vouloir ni les critiquer, ni les dépasser; mais qu'il se garda bien de prononcer qu'Aristée fût arrivé à la perfection. En défendant ainsi Euclide contre un mot de censure qu'avait lancé contre lui Apollonius, Pappus admet implicitement la supériorité du traité de ce dernier sur l'ouvrage en quatre livres qu'Euclide avait composé, à ce qu'il rapporte, sur le même sujet.

Il paraît assez probable qu'Archimède, avant Apollonius, avait aussi écrit sur les sections coniques; il renvoie en effet quelquefois à un ouvrage sur cette matière, et cela de la manière qui lui est ordinaire quand il renvoie à ses propres écrits. Du reste, en plusieurs endroits, Archimède parle de cette partie de la science comme d'une chose connue depuis long-temps.

On a même dit qu'Apollonius s'appropria les écrits et les découvertes d'Archimède sur ce sujet. Selon Héraclius, auteur d'une Vie d'Archimède, Apollonius n'aurait fait que publier comme son ouvrage des compositions d'Archimède restées inédites. Mais cette accusation de plagiat, qui n'est fondée sur rien de solide, a été réfutée par Eutocius d'Ascalon dans un commentaire qui nous est resté de lui sur les quatre premiers livres d'Apollonius.

Plusieurs autres géomètres parmi les anciens travaillèrent à commenter le traité des sections coniques, et y ajoutèrent des lemmes et des corollaires de leur façon. Parmi ces auteurs, on cite la célèbre Hypatia, dont on connaît la mort malheureuse.

Le traité d'Apollonius était composé de huit livres. Il ne nous en est parvenu, en original, que quatre. Vers le milieu du XVIe siècle, on publia, d'après les manuscrits grecs qui s'étaient conservés, des traductions latines de ces quatre livres. Plusieurs savans, tels que Jean-Baptiste Memus, noble Vénitien et professeur de mathématiques à Venise, Frédéric Commandin, Marin Ghetaldus, Claude Richard, etc., travaillèrent, les uns après les autres, à restituer le sens de ces quatre livres, ou à refaire ce qu'ils supposaient devoir être contenu dans les livres perdus. Cependant les Arabes possédaient des traductions du livre des sections coniques. Un patriarche d'Antioche, Ignace Neama, avait légué au grand-duc de Florence, Ferdinand Ier, une bibliothèque de livres orientaux. Parmi ces livres, se trouvait une traduction arabe d'Apollonius, faite vers l'an 372 de l'hégyre. Ce manuscrit fut envoyé à Rome à Abraham Ecchellensis, professeur des langues orientales, qui traduisit en latin le cinquième, le sixième et le septième livres, avec le secours d'Alphonse Borelli, professeur de mathématiques de l'académie de Pise. Cette traduction fut imprimée à Florence en 1661, in-folio, avec un commentaire de Borelli. Vers la même époque, un autre manuscrit arabe fut apporté du Levant par Golius; il ne contenait encore que sept livres; il paraît que les Arabes n'ont point possédé l'ouvrage d'Apollonius entièrement complet; du moins il est dit à la fin du manuscrit de Golius que le huitième livre d'Apollonius n'a point été traduit, parce qu'il manquait dans les livres grecs sur lesquels la version des autres avait été faite. La collation de ces manuscrits présenta des variantes précieuses, et servit à remplir des lacunes dans les livres précédens. C'est avec tous ces secours qu'Halley a donné une excellente édition du traité des sections coniques, imprimée à Oxford en 1710. Le huitième livre s'y trouve, mais seulement restitué par Halley, d'après les indications tirées des *Lemmes* de Pappus.

APOLLONIUS LE RHODIEN, suivant Strabon, naquit à Alexandrie; cependant on pourrait inférer de deux passages, l'un d'Athénée, l'autre d'Ælien, qu'il était natif de Naucratès, ville de la Basse-Egypte. Son père, qui était de la tribu Ptolémaïde, s'appelait, dit-on, Illeus ou Silleus, et sa mère, Rhodé. L'époque de sa naissance n'est pas connue. Postérieur à Callimaque, peut-être d'une génération, son âge, à quelques années près, était celui d'Eratosthènes, né l'an 276 avant J.-C. Comme il se livra jeune à la composition, il dut commencer à fleurir vers le déclin de Ptolémée Philadelphe, ou les premières années d'Evergètes.

Une assez profonde obscurité enveloppe la personne et la

vie d'Apollonius; toutefois, nous savons qu'il fut le disciple de Callimaque, poète favori des Ptolémées. Dans la suite, lorsque le disciple affranchi vola de ses propres ailes, une querelle, née sans doute de rivalité littéraire, les brouilla sans retour. Les exigences du maître à l'égard de son élève couvraient-elles une secrète amertume de poète jaloux? Apollonius, dans l'orgueil d'un premier succès, avait-il heurté sans ménagement la susceptibilité de Callimaque? ou bien eurent-ils à se reprocher des torts plus graves? nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, la colère de Callimaque, s'exaspérant de jour en jour, brisa enfin toutes les bornes, et se déchaîna sans retenue. Il composa un poème satirique où, transfigurant son jeune rival en ibis, il le couvrait d'injures et d'imprécations furibondes, mal déguisées sous un style énigmatique et entortillé. Ce poème est perdu; mais un vers d'une épigramme où Callimaque se glorifie d'avoir mieux chanté que son rival, un trait amer de raillerie triomphante, jeté à la fin d'un hymne, s'ils s'adressent à Apollonius, comme on l'a cru généralement, sont encore là pour nous révéler toute la jalousie et tout le ressentiment de Callimaque : « L'Envie, dit le poète, s'est approchée de l'oreille d'Apol» lon, et lui a dit : Que vaut un poète, si ses vers n'abon» dent comme les flots de la mer? Alors Apollon, d'un pied » dédaigneux a repoussé l'Envie, et lui a répondu : Vois le » fleuve d'Assyrie, son cours est immense; mais son lit est » fangeux. Non, toutes les eaux indifféremment ne plaisent » point à Cérès, et le faible ruisseau qui, sortant d'une source » sacrée, roule une eau transparente et toujours pure, sera » choisi par la déesse pour s'y baigner. Ainsi, gloire à Phœ» bus, et que l'Envie reste au fond du Tartare! »

Nous n'affirmerons pas que l'Envie, qui reproche au poète son peu de fécondité, soit positivement Apollonius; nous n'affirmerons point que cet Apollon, qui repousse l'Envie d'un pied dédaigneux, représente le roi d'Égypte; mais il est constant qu'Apollonius fut exilé, et l'on peut croire que cet exil fut une satisfaction que Ptolémée accorda aux offenses vraies ou prétendues de son poète favori.

C'est à Rhodes, ville littéraire distinguée, qu'Apollonius passa les années de son bannissement, et, à l'exemple d'Eschine, il y ouvrit une école de rhétorique estimée et fréquentée. En même temps il revit avec soin le poème des Argonautes, œuvre de sa jeunesse, qu'il avait déjà publié avant son départ d'Alexandrie; et profitant des critiques que la malveillance de Callimaque ne lui avaient point épargnées, il lui donna toute la perfection dont il était susceptible. Ainsi corrigé, l'ouvrage eut un succès brillant, non seulement à Rhodes, mais encore à Alexandrie. Les Rhodiens s'efforcèrent par leurs égards de dédommager de sa disgrâce le poète banni; ils lui conférèrent le droit de cité, et Apollonius, en témoignage de gratitude, prit alors ce surnom de Rhodien qui lui est resté. Il semble toutefois que l'exil ne fut pas sans amertume pour Apollonius, et il jeta sans doute un regard de regret vers Alexandrie en écrivant au second chant de son poème les lignes suivantes : « Lorsqu'un homme, errant loin de sa patrie, par un malheur trop commun, songe à la maison chérie qu'il habitait, la distance s'efface tout-à-coup devant lui : franchissant en imagination les terres et les mers, il embrasse à la fois de ses regards avides tous les objets de sa tendresse. »

Apollonius, déjà vieux, fut enfin rappelé : il est vraisemblable qu'à cette époque son rival avait cessé de vivre. A Alexandrie, où, dans son absence, sa renommée avait grandi, il fut accueilli avec honneur. Vers l'an 196 avant J.-C. Erastosthènes, directeur de la bibliothèque d'Alexandrie, étant venu à mourir, Apollonius fut choisi pour lui succéder. Sa vie ne présente plus désormais aucun évènement. Il mourut, à ce que l'on croit, dans une extrême vieillesse, vers la quatorzième année du règne de Ptolémée Epiphanes, l'an 186 avant J.-C. Les Alexandrins eurent la pieuse et délicate inspiration de l'ensevelir dans le tombeau où reposaient déjà les cendres de Callimaque. (Voyez *Strab.*, *lib.* XVI; — *Suidas* : — deux courtes notices qui nous sont parvenues avec les *Argonautica*: — *Athénée*, *Deipnosoph.*, *lib.* VII; — *Ælian.*, *Hist. anim.*, *lib.* XV, *c.* 23; — *Callim. Epigram.* XXIII; — *Id. Hymn. Apollin.*).

Si l'histoire ne nous a conservé sur Apollonius que des traits vagues et douteux, du moins le poème des Argonautes, son principal monument, celui où sa vie se résume, nous est resté. Or, il faut bien le dire, nous n'y trouvons rien qui justifie la jalousie vraie ou prétendue de Callimaque. Ce qui nous semble caractériser l'œuvre d'Apollonius, c'est une constante médiocrité, *une allure égale*, *soutenue et tempérée*, comme l'a dit Quintilien. Longin pense de même : « Apollonius, dit-il, celui qui a composé le poème des Argonautes, ne tombe jamais; et dans Théocrite, ôtez quelques endroits où il sort un peu du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. Cependant aimeriez-vous mieux être Apollonius ou Théocrite qu'Homère? » (*Quintil.*, *lib.* X, *c.* 1; — *Traité du subl.*, *c.* 33.)

La nature du génie d'Apollonius, les qualités, les défauts de son poème, et le choix même du sujet, s'expliquent suffisamment par le milieu où le poète vécut et se développa. Disciple de Callimaque, né dans un temps où, pour la poésie grecque, l'âge de l'inspiration naïve était passé, nourri à la cour des Ptolémées, au milieu d'une foule d'esprits ingénieux et savans, de poètes bibliothécaires ou membres d'académies, Apollonius, à leur exemple, s'instruisit à la composition poétique par des travaux de philologue et d'érudit. A cette époque, en effet, la poésie ne chantait plus, elle écrivait en un style pur et châtié, fleuri de toutes les fleurs cueillies dans les antiques poèmes. Au palais des Ptolémées, la vie est élégante et commode; on s'égaie et l'on dort mollement sous cette tente dorée, échauffée intérieurement et illuminée; et si la plage d'alentour est dévastée et nue, si l'horizon est sanglant, si le ciel est sombre et lourd, si on sent comme une odeur de cadavre qui s'exhale de la société hellénique tombée en dissolution, que faire alors? Quand on n'a pas assez de puissance dans l'âme pour accepter la souffrance de cette rude agonie, pour boire le calice amer jusqu'à l'hymne d'espérance caché au fond; quand on n'a pas même, dans la voix, cette note gémissante qu'a eue Virgile, il faut bien se renfermer dans sa tente, et se nourrir des réminiscences du passé. De là, une poésie artificielle, idolâtre d'elle-même, pâle et fardée, spectre sans réalité étincelant dans la nuit; un art de terre-chaude, épanoui, découpé en festons, tressé en guirlandes habilement nuancées et disposées. Heureuse encore toute société décrépite d'avoir ces festons, ces guirlandes, pour en couvrir ses plaies et ses rides!

Ces observations générales sont particulièrement vraies d'Apollonius. Dans les pléiades de poètes qui resplendissaient à cette époque, il était l'un des astres les plus lumineux. Natif d'Alexandrie, ou du moins élevé au bord de la mer, en présence d'un immense mouvement commercial, ce spectacle dut agir sur lui. Plus d'une fois il avait dû suivre de l'œil le vaisseau agile, *volant sur les flots*, *à la merci du vent*, *comme l'épervier qui plane au haut des airs sans agiter ses ailes déployées*; il avait entendu, dans la course rapide du vaisseau, *gémir les cordages et les agrès*. Il est vraisemblable que cette circonstance de sa vie lui suggéra l'idée de son poème maritime. Le récit d'un voyage aventureux, entrepris dans le but lucratif d'enlever une toison d'or, avait de quoi plaire aux Alexandrins; cependant il ne paraît pas, à la lecture du poème, qu'Apollonius ait été frappé de l'importance de l'expédition des Argonautes sous le point de vue commercial.

Au reste, si le désir de réaliser dans un poème quelques uns des rêves qu'il avait jetés sur les flots, lorsque dans son enfance il jouait au bord de la Méditerranée, l'inclina à son insu vers les traditions relatives aux Argonautes, il faut

convenir aussi que sa prédilection se fondait sur d'autres motifs, plus sérieux en ce temps-là. Alors, comme nous l'avons dit, les poètes cherchaient leurs inspirations dans les images de l'antiquité, non dans la vie réelle; ils reconstruisaient l'antiquité à grands efforts d'érudition : or, pour ce travail de marqueterie, un sujet favori des poètes anciens, tel que l'expédition des Argonautes, convenait à merveille. Le prétendu Orphée, Homère, Hésiode, Epiménide-le-Gnossien, Cléon de Curium, Pindare, avaient chanté le navire Argo; c'était là une circonstance bien séduisante pour Apollonius. Il est vrai qu'un poème composé sur ce fond n'avait rien à offrir de nouveau et d'inattendu; mais cela importait peu. Apollonius, non plus que ses contemporains, n'aspirait nullement à l'invention : inventer, pour lui c'était faire un triage d'érudit dans le pêle-mêle souvent contradictoire des antiques récits; en sorte que la tâche du poète ne consistait plus qu'à revêtir d'un langage neuf et exquis ce fond emprunté.

Le poème d'Apollonius est donc un savant résumé de tous les précédens poèmes sur les Argonautes. Aucune circonstance grave de la tradition n'est omise, et, dans les leçons contradictoires, il a choisi, non les plus belles, mais les plus conformes à la vérité historique, telle qu'il la concevait. Partout, chez lui, l'œuvre du poète est subordonnée à celle de l'érudit : nulle disposition poétique des évènemens; mais tout simplement l'éphéméride d'un voyage au Pont-Euxin, où toutes les notions que l'auteur a pu recueillir sur les mythes, les généalogies héroïques, l'histoire, la géographie, se déroulent suivant la marche du vaisseau, à la manière des phénomènes, et sans autre lien que leur juxta-position.

Nous arrivons maintenant aux caractères. On sent bien que ce n'est pas dans ce monde alexandrin, lâche et mou, qu'Apollonius a pu rencontrer des types héroïques; il ne les retrouva pas non plus dans la puissance de son imagination; et comme il avait trop de science et de goût pour accepter l'anachronisme et idéaliser la vie de son époque, il ne fit rien. Le poème s'ouvre par un long catalogue des Argonautes, œuvre d'érudition patiente et minutieuse; mais le rôle de ces grands personnages se borne à ramer, toujours ramer. On voit seulement s'agiter deux ou trois ombres vaines et indistinctes, telles que les fantômes qui apparurent à Ulysse à l'entrée du Tartare, et ces ombres sont appelées Télamon, Pollux, etc. Le chef de l'entreprise, Jason, assez ressemblant à Enée, est moins limpide et moins profond. L'Ajax des Argonautes, le *bouillant* Idas, *contempteur des Dieux*, est un sophiste ivre qui se croit les poings d'Hercule; mais tout cela est singulièrement terne et effacé. Un seul caractère nous a paru beau, malgré ses prodigieuses défectuosités; c'est celui de Médée. Ici la vie a été plus forte que l'érudition; et de cette inspiration double, il est résulté un être bizarre, incohérent, impossible. Et pourtant elle vit cette Médée, cette charmante fille d'Alexandrie, si grotesquement affublée de magie et d'héroïsme! Elle vit, lorsque, dans sa chambre, elle s'amuse à regarder sa robe argentée par un blanc rayon de lune! Elle vit lorsque, soulevant un coin de son voile, elle contemple Jason, qu'elle le poursuit de l'œil, et que son âme vole après lui comme un songe léger!

Le poème des Argonautes se divise en quatre chants, dont les deux premiers comprennent la navigation et ses épisodes. L'épreuve merveilleuse à laquelle Æetès, roi de Colchide, soumet Jason, dans l'espoir qu'il y périra, et les amours de Médée, fille d'Æetès, occupent le troisième chant. Le sujet du quatrième est l'enlèvement de la Toison d'or et le retour des Argonautes. L'histoire des amours de Médée est de tout l'ouvrage le morceau le plus applaudi, applaudi avec une exagération ridicule par certains commentateurs. Comme nous l'avons déjà indiqué, il y a là un mélange vicieux en lui-même, d'ailleurs mal fondu, de traits appartenant aux époques les plus diverses. Cependant nous persistons à dire que précisément à cause des fréquens anachronismes qui s'y rencontrent, il y a là de la vie pour l'observateur attentif. La femme apparaît si rarement dans les poèmes antiques, que peut-être nous pardonnera-t-on de nous arrêter un instant sur la Médée d'Apollonius.

Médée aime Jason : d'abord insouciante comme toute jeune fille au début d'un premier amour, elle se nourrit voluptueusement de la nouveauté de ses impressions. Puis, à l'idée brusque des périls qui l'enveloppent, ce beau Jason, elle est saisie d'effroi, dit le poète, « et, le voyant déjà mort, elle jette des cris lamentables; ses joues sont ruisselantes de pleurs. » Ensuite revenant à elle-même, « Folle que je suis, dit-elle, pourquoi me désoler ainsi? que Jason meure, qu'il soit un vaillant héros ou le plus lâche des hommes, que m'importe? Fassent pourtant les dieux qu'il vive!... »

Ce n'est que par les enchantemens de Médée que Jason peut surmonter les épreuves surhumaines que lui impose Æetès, fils du Soleil et magicien. Or, si Médée est amoureuse de Jason, c'est en même temps une fille bien née et remplie de bons sentimens. La puissante magicienne Médée, à l'aspect de laquelle toute porte s'ouvre spontanément, qui a des charmes pour rendre les héros invulnérables et endormir les dragons, Médée la nièce de Circé, en passant dans une rue, relève sa robe de peur de la salir. Ici revient la jeune fille d'Alexandrie, modestement élevée sous l'aile maternelle. Certes elle aura de longs combats intérieurs à soutenir, elle pleurera beaucoup avant de se résoudre à trahir son père en faveur d'un étranger qu'elle aime. « Comment,
» se disait-elle, cacher aux yeux de mes parens les se-
» cours que mon art lui fournirait?... Oserai-je bien même
» lui parler? me trouver seule avec lui?... Mais quoi! mal-
» heureuse, sa mort serait-elle donc un remède à mes souf-
» frances?... Quand je l'aurai sauvé, qu'il aille où il voudra.
» Pour moi, aussitôt qu'il sera sain et sauf, avec du poison ou
» un cordon je cesserai de vivre... Mais quelle indigne souil-
» lure à ma mémoire! Toute la ville retentira du bruit de
» ma mort : ma triste aventure deviendra l'entretien des
» femmes de Colchos, qui diront : « Elle s'est tuée pour sau-
» ver un inconnu qu'elle aimait! elle a déshonoré son père,
» sa mère, sa famille, pour satisfaire un fol amour! »

Un jour, enfermée dans sa chambre et accoudée sur son lit, après s'être long-temps épuisée en mouvemens contradictoires, elle s'endormit de lassitude. Alors elle rêva que si Jason était venu en Colchide, ce n'était point dans le misérable but de conquérir une toison; qu'il était venu pour elle-même, pour l'enlever, et faire d'elle son épouse. « Alors il lui semble qu'elle dompte elle-même les taureaux et triomphe aisément des autres périls (suscités par Æetès), et que néanmoins son père ne veut pas qu'elle parte, alléguant que c'était à Jason de soutenir le combat. Une dispute s'élève sur ce point, et, prise elle-même pour arbitre, elle se jette dans les bras de l'étranger, abandonnant son père et sa mère. Ceux-ci alors, dans leur indignation, poussent un cri terrible. A ce cri, elle s'éveille tremblante et cherche long-temps autour d'elle... »

Ainsi l'amour de Médée va croissant de jour en jour; à l'idée de Jason et de ses périls, elle pleure de tendresse et de compassion. « Le feu qui la brûle, dit le poète savant, s'attache à tous ses nerfs, et se fait sentir jusque derrière la tête, à cet endroit où la douleur est la plus vive lorsqu'un amour extrême s'empare de nous. » Et cependant elle ne peut encore se déterminer à secourir Jason. Si au moins Chalciope sa sœur, dont les enfans sont compromis dans le destin de Jason, songeait à la solliciter! Si elle pouvait se dire à elle-même qu'elle a cédé aux prières de sa sœur! « Impatiente de l'aller joindre, elle se lève, continue le poète, et les pieds nus, sans autre vêtement qu'un simple manteau, elle ouvre la porte de sa chambre; à peine a-t-elle franchi le seuil que la honte la saisit; elle reste un instant dans le vestibule sans mouvement, puis elle rentre dans sa chambre. Bientôt

elle sort une seconde fois et rentre encore, allant et venant d'un pas incertain, enhardie par l'amour, retenue par la pudeur... Eperdue enfin, elle se jeta sur son lit. Ainsi une jeune épouse à qui la mort vient d'enlever l'époux que ses parens lui avaient choisi, avant qu'ils aient goûté ensemble les fruits de l'hymen, fuit les regards et les propos indiscrets de ses servantes, et, renfermée au fond de son appartement, là les yeux attachés sur le lit nuptial qui est désert, deplore tout bas son malheur. »

Heureusement la sœur de Médée, inquiète pour ses enfans, vint alors d'elle-même la trouver. Aux questions de sa sœur touchant le trouble où elle la voit, d'abord Medée rougit et demeure silencieuse : « Elle ouvre, dit le poète, sa bouche aimable pour s'expliquer, mais la voix se refuse à ses efforts. » Enfin elle s'enhardit : « J'ai eu, dit-elle, des songes affreux qui me font craindre que tes enfans ne périssent avec ces étrangers. » Alors la pauvre mère demande grâce pour ses enfans; cachant sa tête dans la poitrine de Médée et embrassant ses genoux, elle pleure, et un instant les deux sœurs confondent leurs larmes et leurs gémissemens. Enfin Chalciope propose, non sans quelque timidité, de sauver Jason, puisque le salut de ses deux fils depend de celui de Jason. Rouge de plaisir autant que de pudeur, Medee repond : « Ma sœur, je ferai ce que tu souhaites. Que l'aurore ne luise » plus pour moi, et que je cesse de vivre, s'il est rien au monde » qui me soit aussi cher que toi et tes enfans! Ils ont été les » compagnons de mes premières années; leur âge est égal au » mien, et ne sont-ils pas en quelque sorte mes frères? n'es» tu pas toi-même et ma sœur et ma mère, puisque tu m'as » portée comme eux dans tes bras et nourrie de ton lait, » ainsi que notre mère me l'a souvent conté?... Demain, au » point du jour, je serai au temple d'Hécate avec un charme » propre à adoucir la férocité des taureaux. »

A peine Medée a-t-elle promis, qu'une soudaine réaction s'accomplit en elle. A l'idee de son père, elle est glacée de honte et d'effroi. Cependant la nuit (vraie nuit de Rhodes ou d'Alexandrie) enveloppe la terre de son ombre. « Les pilotes sont attentifs à regarder les constellations de l'Ourse et d'Orion; le voyageur fatigue cherche un asile; les gardes qui veillent aux portes des villes sentent leur paupière s'appesantir; la mère dont l'enfant est mort suspend elle-même ses lamentations, et se laisse vaincre au sommeil; les aboiemens des chiens et les clameurs du peuple se taisent par la ville. » Toutefois Médée ne peut dormir; de plus en plus irrésolue, à mesure que le jour vient, elle songe à mourir. « Elle va chercher une boîte où étaient renfermées diverses drogues, les unes bienfaisantes, d'autres mortelles; elle la pose sur ses genoux... D'abondantes larmes tombent sur sa poitrine. Elle a déjà dénoué les cordons de la fatale boîte; mais soudain l'effroi de la mort la saisit. Elle demeure là immobile, rêvant au charme de la vie, aux plaisirs qu'on y peut goûter, à ses douces compagnes, à leur folâtre gaieté, aux jeux et aux amusemens de la jeunesse. « Elle ne veut plus mourir : aux premiers rayons du soleil, l'espérance et l'amour exaltés surnagent dans son âme; elle relève de ses mains ses blonds cheveux qui pendaient en désordre, jette sur ses épaules un magnifique manteau, cache sous la ceinture parfumée qui serre sa tunique autour de sa taille un charme qui rend invulnérable, et, sans plus songer aux maux présens ou à venir, elle monte sur son char attelé de mules, et saisit elle-même les rênes. De douze jeunes filles esclaves qu'elle avait, elle en fait asseoir deux à ses côtés; les autres, d'une main retroussant leur robe jusqu'aux genoux (peut-être afin de mieux courir), se tiennent de l'autre main à son char, et la suivent en courant.

A la rencontre de Jason, Médée se trouble comme il convient à une si timide jeune fille : « Ses yeux, dit le poète, se couvrent d'un brouillard; une rougeur brûlante se répand sur son front; ses genoux chancelans fuient sous elle; elle ne peut ni s'avancer, ni reculer. » Puis, souriant aux plats éloges de Jason, et ne sachant que repondre, elle tire de dessous sa ceinture le charme fatal, et le donne au héros : « Volontiers (c'est ici encore le poete qui parle), elle lui eût donné sa vie s'il en eût eu besoin. » Alors Jason lui propose de fuir avec lui dans l'Hémonie, jurant de la prendre pour épouse. Elle refuse obstinément : « Seulement, dit-elle, si » tu retournes un jour dans ta patrie, souviens-toi de Mé» dée, comme je garderai moi-même ton souvenir... Si ja» mais tu m'effaces de ta memoire, puisse la renommee ou » quelque présage me l'apprendre! puissé-je alors, portée » sur l'aile de la tempête, m'élancer au-delà des mers, et, » tombant à Iolchos, te rappeler mes bienfaits et te reprocher » ton ingratitude! »

Cependant Jason est vainqueur, et Médée tremble qu'Æétès ne soupçonne l'assistance qu'elle lui a prêtée. Le poète la compare à une jeune biche qui, du fond de sa retraite, entend les aboiemens des chiens et les cris des chasseurs. Le possible, dans son imagination souffrante, se transforme en effrayantes réalités. « Elle se figure que ses servantes l'ont trahie, et à l'instant même ses yeux s'allument, des bruits étranges résonnent à son oreille; elle se frappe le sein, et s'arrache en pleurant les cheveux. » Elle n'a plus de ressource que dans la fuite, et sur-le-champ elle s'y résout. « Elle applique un baiser sur son lit, sur la porte et sur les murailles de sa chambre. Parmi ses cheveux, elle choisit les plus longs, et les arrache, afin de laisser à sa mère ces monumens de sa virginité. « O ma mère, s'écrie» t-elle en pleurant, que ces cheveux te rappellent ta fille... » Adieu, Chalciope, ma sœur, adieu tous ceux qui demeu» rent dans ce palais! » Elle part; à son approche, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes par la force de ses enchantemens. « Le visage caché sous un voile qu'elle retient de la main gauche, et de la droite relevant sa robe, elle s'enfuit pieds nus, à travers les rues les plus étroites. »

Telle est Médée : il nous semble y voir, non seulement de l'animation, mais des contours suaves, de la delicatesse, de la virginité, assurément plus que n'en comporte le caractère mythologique de la magicienne Médée.

Dans le tableau qui précède, il n'est pas un trait qui ne soit la traduction litterale ou abrégée des vers d'Apollonius, fraîches fleurs chez lui perdues ou disparates, que nous avons triées et assorties en un bouquet. Peut-être plaisent-elles ainsi davantage, bien que leurs nuances delicates se soient effacées dans la traduction.

Nous distinguerons encore, dans le poëme des Argonautes, le personnage d'Æétès. Fils du soleil, frère de Circé, favori de Vulcain, riche, industrieux, initié aux arts magiques, fourbe et cruel, Æétès est type des anciens Pelasges. Ici encore Alexandrie, avec ses marchands grecs et carthaginois, a dû fournir quelques traits vivans.

Maintenant pour résumer brièvement notre opinion sur le poëme des Argonautes, quant à la forme et à la couleur, nous dirons que c'est un récit froid, monotone, chronologique, écrit dans un style savamment imité d'Homère, style épuré à la cour des Ptolémées, soumis durant l'exil de Rhodes à un nouveau lavage, sobrement orné, poli et reluisant.

Il paraît que les anciens tenaient l'œuvre d'Apollonius en grande estime : Virgile, Ovide, Valerius Flaccus lui ont emprunté des vers. Terentius Varro l'avait même traduit en vers latins. Les modernes l'ont beaucoup négligé, à tort, suivant nous; car il y a là de fréquens aperçus de la vie hellénique et de curieuses traditions. La meilleure édition est celle de Brunck, Strasbourg, 1780 et Leipzig 1810-1815. Il existe aussi une traduction française par M. Caussin.

APOLLONIUS de **Tyane**, philosophe pythagoricien, du premier siècle de l'ère chrétienne, dont la réputation, très grande après sa mort, s'est trouvée encore rehaussée par l'opinion d'un grand nombre d'écrivains, tant anciens que modernes, qui en ont voulu faire le pendant de Jésus-Christ.

Les plus savans historiens du christianisme, Tillemont, Fleury, Godeau, etc., ont été frappés de ce parallélisme entre Apollonius et Jésus-Christ. Ce que dit Tillemont à ce sujet est remarquable. « Apollone, dit-il (*Histoire des » Empereurs*, tome II), a été l'un des plus dangereux en-» nemis que l'Eglise ait eus dans sa naissance, par l'inno-» cence apparente de sa vie, et par ses miracles prétendus. » Le Démon semble l'avoir mis au monde, selon ses pro-» pres panégyristes, vers le même temps que Jésus-Christ » y voulut paraître, ou pour balancer son autorité dans l'es-» prit de ceux qui prendraient les illusions de ce magicien » pour de vrais miracles, ou afin que ceux qui le reconnaî-» traient pour un vrai fourbe et pour un magicien fussent » portés à douter aussi des merveilles de Jésus-Christ et de » ses disciples. »

Avant de raconter la vie d'Apollonius, nous commencerons par citer quelques uns des témoignages qui montrent l'étendue et la durée de la réputation de ce saint du paganisme. »

Il est incontestable qu'il reçut des honneurs de tout genre. Parlons d'abord de ceux qui lui rendirent des honneurs divins. Les habitans de Tyane lui bâtirent un temple après sa mort (Philostrate, liv. I. ch. 4, et liv. VIII, chap. dernier). Son image était d'ailleurs dans beaucoup de temples (Vopiscus, *Vie d'Aurélien*. ch. 24). L'empereur Adrien recueillit avec soin toutes les lettres d'Apollonius qu'il put trouver, et les déposa dans son beau palais d'Antium, avec un petit livre écrit par ce philosophe sur les réponses qu'il avait reçues de l'oracle de Trophonius. Ce livre se voyait encore à Antium lorsque Philostrate vivait, et il n'y avait point de singularité qui rendît cette ville célèbre autant que la conservation de ce manuscrit (Philostrate, liv. VIII, ch. 8). Antonin Caracalla eut pour Apollonius une extrême vénération; il lui bâtit même un temple, comme à un héros (Dion, liv. LXXVII). L'empereur Alexandre Sévère avait, comme nous l'avons déjà dit à son article, l'image de ce philosophe dans une espèce d'oratoire, mêlée avec celles de Jésus-Christ, d'Abraham, d'Orphée. Voici à ce sujet les paroles mêmes de Lampride (*Vie d'Alexandre Sévère*, ch. 29) : « ..... L'empereur passait dès le matin dans son » oratoire (*in larario suo*) pour y pratiquer des céré-» nies religieuses en l'honneur des patrons qu'il s'était » choisis. Là se trouvaient, avec les bons princes qui » avaient reçu l'apothéose, des âmes saintes, parmi les-» quelles Apollonius, et, à ce que rapporte un écrivain de ce » temps, Jésus-Christ, Abraham et Orphée, et d'autres » dieux de cette sorte, ainsi que les images de ses ancêtres : » *in quo et divos principes, sed optimos electos, et ani-» mas sanctiores, in queis et Apollonium*, et, *quantum » scriptor suorum temporum dicit*, *Christum*, *Abraham*, » *et Orpheum, et hujusmodi Deos habebat, ac majorum » effigies*. » Aurélien, résolu de saccager Tyane, ne le fit pas, parce qu'Apollonius lui apparut, et lui défendit de le faire. Non content d'obéir à cet ordre d'Apollonius, il lui voua une image, un temple, et des statues. Vopiscus, en racontant ce fait, se déclare l'admirateur et le dévot d'Apollonius, et promet d'écrire sa vie : « Car, dit-il, qu'y a-» t-il eu parmi les hommes de plus saint, de plus vénéra-» ble, de plus véritablement divin, que ce grand homme? » Il a ressuscité des morts; il a fait et dit une multitude de » choses qui surpassent l'humanité. Ceux qui voudront con-» naître sa vie peuvent lire les livres grecs qui ont été écrits » à son sujet. Quant à moi, si je prolonge assez mes jours » pour cela, et que lui-même ne me fasse pas sentir que » mon dessein lui déplaît, j'ai le projet de raconter d'une » manière abrégée ses actions, non que sa belle vie ait en » aucune façon besoin de ma plume, mais afin que ce qui » est si admirable soit plus généralement connu. » La réputation d'Apollonius dura autant que le paganisme. Eunape écrivait au commencement du Vᵉ siècle dans ses *Vies des Sophistes*, « qu'Apollonius n'était pas tant un philosophe que » quelque chose qui tenait le milieu entre Dieu et » l'homme, et que Philostrate aurait dû intituler l'histoire » qu'il a faite de sa vie : *La descente d'un Dieu sur la » terre*. »

D'autres furent également ses admirateurs, mais sans se laisser aller à cette dévotion mystique. Au lieu d'exalter Apollonius au-dessus de l'humanité pour l'opposer à l'homme-dieu de la secte nouvelle, ils s'attachaient, au contraire, à ramener à l'humanité tout ce que l'on racontait de plus extraordinaire de lui, et c'était encore une manière de se servir de son exemple pour combattre le christianisme. De ce nombre, on peut citer spécialement un certain Hiéroclès, égyptien, gouverneur d'Alexandrie et président de Bithynie. Cet auteur, qui écrivait sous Dioclétien, publia sur Apollonius un ouvrage qu'il intitula *Philaléthès* (l'ami de la vérité), et dans lequel, comparant le philosophe à Jésus, et les miracles de l'un avec les miracles de l'autre, il élevait le premier bien au-dessus du second. Le *Philaléthès* ne nous est point parvenu; nous n'en connaissons que quelques phrases citées par Eusèbe, qui composa un ouvrage tout exprès pour le réfuter. Dans cette citation, Hiéroclès dit en propres termes : « Cet Apollonius, ce mortel qui fit tant de choses » étonnantes, nous ne le regardons pas comme un dieu, » mais comme un homme qui fut chéri des dieux; tandis que » les chrétiens croient leur Jésus dieu, lui qui fit si peu de » miracles (*paucula prodigia*, ou, comme traduit Oléarius, » *exiguas quasdam præstigias*). »

La défense des chrétiens contre leurs adversaires sur ce sujet avait également ce double caractère. Les uns admettaient sans difficulté toutes les choses miraculeuses qu'on racontait d'Apollonius, et les attribuaient au démon; d'autres, au contraire, soutenaient qu'Apollonius n'avait pu être qu'un homme ordinaire, et mettaient au rang des fables tous les prodiges qu'on lui attribuait. Nous voyons dans saint Augustin que de son temps on importunait de telle sorte les chrétiens par le parallèle des miracles d'Apollonius avec ceux de Jésus-Christ, et par la prétention que les premiers égalaient ou surpassaient les derniers, qu'on recourut à lui pour avoir la réfutation de cette difficulté. Il répond (épît. CXXXII) que les faits miraculeux attribués au Tyanéen ne sont appuyés sur le témoignage d'aucun auteur digne de foi, « quoiqu'après tout, ajoute-t-il, les démons » puissent opérer quelques prodiges qui, sans avoir la réa-» lité de ceux des anges, leur ressemblent néanmoins en ap-» parence. » Ailleurs (épît. CXXXVIII), il revient encore sur cette objection à laquelle on l'avait de nouveau prié de répondre, et il trouve risible la prétention de ceux qui osent comparer et même préférer au Christ Apollonius, Apulée, « et autres habiles magiciens de cette sorte. » Cependant il aime encore mieux voir Jésus-Christ comparé à eux qu'aux dieux du paganisme; « car, il faut l'avouer, ajoute-t-il, » Apollonius me paraît bien autrement estimable que cet » adultère souillé de tant de débauches, qu'ils nomment » Jupiter. » Enfin, dans une autre de ses épîtres, reportant sur les païens le reproche de crédulité puérile qu'ils adressaient aux chrétiens, il remarque que les gentils, qui se moquaient de l'histoire de Jonas, « eussent reçu pour très » véritable une pareille aventure, s'il se fût agi d'Apulée de » Madaure ou d'Apollonius de Tyane. » Saint Jérôme pense à peu près à ce sujet comme saint Augustin. Sans nier absolument les miracles attribués à Apollonius, il les regarde comme « des prestiges qu'on ne doit pas comparer au pou-» voir du Sauveur. » Cependant il rend justice au philosophe à qui on les attribue : « Ce fut, dit-il, un sage qui sut pro-» fiter partout où il alla, et qui revint de ses longs voyages » plus savant et meilleur. » On sent dans ces illustres Pères du Vᵉ siècle que la cause du christianisme est déjà tellement gagnée, qu'ils peuvent parler d'Apollonius sans partialité Mais il n'en était pas de même au IIᵉ, au IIIᵉ siècle,

alors que le christianisme et le paganisme luttaient, pour ainsi dire, à coups de miracles. Aussi les Pères de cette époque mettaient-ils infiniment plus de chaleur dans leur defense et dans leur attaque. Aucun ne niait les prodiges dont on gratifiait Apollonius; et ce n'était pas pour eux, comme pour saint Augustin et saint Jérôme, de faux miracles n'ayant qu'une ressemblance décevante avec les miracles du Christ et de ses apôtres : ils les admettaient comme de vrais prodiges contraires aux lois de la nature; mais la plupart les attribuaient sans difficulté au démon. C'est ainsi qu'en parlent Arnobe, Origène, Lactance : pour eux, Apollonius est un magicien, un enchanteur, que le démon a inspiré et soutenu dans tous les prodiges qu'il a accomplis. Il y avait, il est vrai, dans cette explication même de grandes objections à faire aux chrétiens. C'est ce que quelques Pères ont bien senti. Saint Justin, entre autres, dans ses Questions et Réponses aux orthodoxes, n'a pas craint de se poser ces objections dans toute leur force : « Si Dieu, dit-il, est le créateur » et le maître de tout ce qui existe, comment laisse-t-il le » pouvoir miraculeux d'Apollonius s'exercer si puissamment » sur la création? » et de là il déduit une série d'objections auxquelles il s'efforce ensuite de répondre. Mais, comme nous venons de le dire, à mesure que le christianisme devint prédominant, on s'habitua de plus en plus à répondre par le fait : qu'avaient produit les miracles d'Apollonius? rien, tandis que ceux de Jésus-Christ avaient changé la face du monde. « Rappelez-vous, dit saint Jean Chrysostome, » dans son Traité contre les Juifs, combien de novateurs » parmi les Grecs, tels que Zénon, Platon, Socrate, Diagoras, Pythagore, et tant d'autres, ont entrepris d'instituer avec des doctrines nouvelles des mœurs nouvelles. » Cependant ils ont si peu réussi que la plupart des hommes » ignorent jusqu'à leur nom. Le Christ, au contraire, a » non seulement prescrit une nouvelle forme de vie, mais » il l'a établie par toute la terre. Combien de prodiges ne » dit-on pas qu'a faits Apollonius? Mais la preuve que ce » sont des fictions, des mensonges, qui n'ont rien de réel, » c'est que tout cela est fini et n'a rien produit. » Enfin, quand toute cette controverse est passée, et que le christianisme vainqueur n'a plus rien à craindre de ses adversaires, nous voyons au ve siècle un évêque des Gaules, saint Sidoine, plus connu sous le nom de Sidonius Apollinaris, écrire lui-même la vie de cet Apollonius qui passait, trois siècles auparavant, aux yeux des chrétiens, pour un horrible magicien, et louer abondamment en lui ses qualités et ses vertus. «Vous m'avez demandé, écrit-il à un de ses amis, » une vie du pythagoricien Apollonius; je vous l'envoie.... » En suivant dans votre lecture notre Tyanéen sur le Caucase et dans l'Inde, chez les gymnosophistes d'Ethiopie, » et les bramanes indiens, voyagez en quelque sorte avec » lui. Lisez la vie d'un homme qui, la religion mise à part, » vous ressemble en beaucoup de choses; d'un homme recherché des riches, et qui n'a point recherché les richesses, » qui aima la science et méprisa l'argent; d'un homme frugal » au milieu des festins, habillé de lin parmi des gens vêtus » de pourpre, austère au centre de toutes les voluptés; .... » enfin, pour tout dire en un mot, d'un homme tel que peut-être l'historien chercherait vainement dans tout le passé » une vie de philosophe comparable à la sienne. »

Ce jugement de Sidonius doit être de plus en plus celui de l'époque moderne. Au point de vue où nous sommes aujourd'hui placés, le sage Apollonius n'est pas l'ennemi de Jésus-Christ. Celui qui fut toute sa vie partisan de la simplicité, de la douceur, celui qui rejeta les richesses et la volupté, celui qui brava courageusement la haine des tyrans et l'injustice des oppresseurs, ne peut être l'ennemi du type de toutes les vertus qu'il a lui-même pratiquées. Saint Augustin et saint Jérôme, en reconnaissant la vertu d'Apollonius, ont bien montré aux chrétiens ce qu'ils devaient en penser. Il fut véritablement pour les païens un des préparateurs pratiques de la grande réforme morale que le christianisme allait introduire. De même que les penseurs du néoplatonisme arrivèrent, au nom de Platon et de la philosophie, pour participer à la transformation générale des idées, et préparer le dogme chrétien, de même Apollonius vint, au nom de Pythagore et de la philosophie, prendre sa part à cette grande œuvre; et lui, il eut pour rôle moins d'écrire que de pratiquer. Il montra au polythéisme, encore dans toute sa splendeur et dans toute sa force, un réformateur intrépide, une espèce de Diogène de douceur, qui méprisait toutes les pompes et toutes les joies du monde, et qui cependant se rattachait à tout le culte des ancêtres. C'est encore un prêtre du polythéisme qu'Apollonius; car il vit avec les prêtres, il demeure dans les temples, il fait à tous les dieux de fréquents sacrifices, il se présente partout avec le sentiment et le caractère d'un prêtre païen, et cependant c'est un prêtre nouveau : son austérité ne s'est jamais vue dans les temples grecs; sa science des choses religieuses n'est pas limitée à un étroit horizon; c'est dans l'Inde, c'est dans le monde tout entier qu'elle prend ses racines et sa tradition. De même que les néoplatoniciens et les éclectiques divers d'Alexandrie se retrempaient à toute source, et cherchaient le nœud de la philosophie grecque avec les traditions orientales, de même lui il rapproche de la vie religieuse de l'Inde le pythagorisme qu'il a embrassé, et qui semble n'en être, à bien des égards, qu'une émanation. Et il arrive ainsi, tout en restant dans le respect de la religion du passé, à montrer au polythéisme un spectacle tout nouveau pour lui, à savoir une espèce de moine chrétien que le monde romain lui-même consacre, et devant lequel le paganisme s'incline au point de l'adorer. Aussi trouvons-nous bien vaines les tentatives de quelques modernes qui ont prétendu obscurcir la gloire de la mission du Christ en lui opposant Apollonius. Loin de les opposer l'un à l'autre pour les nier l'un par l'autre, c'est à les comprendre et à les concilier qu'il faudrait s'attacher.

Apollonius naquit à Tyane, ville de l'Asie-Mineure, et métropole de la Cappadoce. Tillemont, Oléarius, et d'autres chronologistes, placent la date de sa naissance à la même année que celle de Jésus. La vénération du peuple embellit dans la suite cette naissance de récits poétiques et merveilleux, qui tendaient à le montrer comme l'incarnation d'une divinité. « Sa mère, dit Philostrate, étant enceinte de lui, » eut une vision, dans laquelle elle vit Protée, dieu d'Egypte, qui, selon Homère, prend différentes figures. Sans » s'épouvanter, elle lui demanda ce qu'elle mettrait au monde. » — Moi, réplique le dieu. — Et qui êtes-vous? — Protée, » dieu d'Egypte.... Cette femme, étant près de son terme, » rêva qu'elle cueillait des fleurs en se promenant dans un » certain pré. Elle s'y rendit; ses suivantes se dispersèrent » pour cueillir des fleurs, et elle s'endormit sur le gazon. » Les cygnes qui paissaient dans la prairie se mirent en cercle » autour de la dame endormie, et, battant des ailes, comme » ils font d'ordinaire, firent entendre leur voix tous ensemble; pendant ce temps un doux zéphyr rafraîchissait la » prairie de son haleine. La dame, s'étant éveillée au chant » des cygnes, en éprouva une surprise qui hâta sa délivrance, » et elle accoucha en ce lieu. Les habitans du pays disent » qu'au moment où Apollonius naquit, un éclair, qui semblait tomber du ciel en terre, remonta aux régions les plus » sublimes de l'air et s'évanouit.... Il y a aussi près de Tyane » une fontaine consacrée à Jupiter, et qui sert par ses propriétés à découvrir les parjures. Les habitans de ce lieu » disent qu'Apollonius était fils de Jupiter. Mais Apollonius » lui-même n'a jamais dit qu'il fût fils d'un dieu; il s'est » toujours dit fils d'un autre Apollonius. »

La famille d'Apollonius était la plus considérée et la plus riche de Tyane. Dès l'âge de quatorze ans, son père l'envoya à Tarse pour y étudier sous le phénicien Euthydème la grammaire et la rhétorique. Apollonius s'attacha à son

maître, mais il fut peu satisfait des mœurs de Tarse, qu'il trouva très contraires aux études philosophiques. Il se transporta donc avec son maître à Egès, ville peu éloignée de Tarse. Là il étudia les diverses doctrines des philosophes, mais se prit tout d'abord d'une ardeur étonnante pour la philosophie de Pythagore. Il y avait dans cette ville un certain Euxène qui enseignait cette philosophie, mais sans la suivre. Apollonius, après avoir appris de lui tout ce qu'il pouvait en apprendre, résolut au contraire de la pratiquer avec austérité. « Cependant, dit Philostrate, il ne cessa » pas d'aimer Euxène; et ayant obtenu de son père une » maison située dans un faubourg, et ornée de beaux jardins » et de fontaines agréables, il dit à son maître en lui en faisant » le don : Vivez là suivant votre humeur; pour moi, je veux » vivre à la pythagoricienne. » Il alla demeurer dans un temple consacré à Esculape, et fameux par les miracles que le dieu de la santé y opérait en faveur des malades. Il s'abstint dès lors, d'après les institutions de Pythagore, de toute nourriture animale, ne vécut que de fruits et d'herbes, ne but point de vin, et ne s'habilla que de toile, évitant de se servir de tout vêtement formé de substances animales. Philostrate rapporte, d'après le livre qu'avait composé Maxime d'Egès sur Apollonius, plusieurs traits de sagesse qui marquèrent le temps de cette retraite et de ce noviciat. Ayant appris la mort de son père, Apollonius retourna à Tyane pour lui rendre les derniers devoirs; et de retour à Egès, il y ouvrit une école de philosophie. C'est alors qu'il parvint, à force de raison, de prudence et de générosité, à corriger les vices de son frère, à qui il avait abandonné la plus grande partie de la succession paternelle. Tout ce qu'on raconte de sa conduite à ce sujet est vraiment digne d'admiration. Bientôt, continuant son projet d'embrasser complètement la vie pythagoricienne, il s'assujetit aux cinq années de silence absolu. Pendant ce noviciat, il visita plusieurs villes de Pamphylie et de Cilicie, sans prononcer un seul mot. Les historiens racontent de cette époque de silence plusieurs faits qui, pour être bizarres, ne sont cependant pas invraisemblables : c'est ainsi que dans la ville d'Aspende, quelques mots écrits sur des tablettes, et accompagnés de gestes pathétiques, lui suffirent pour calmer une sédition causée par la cherté des grains. Lorsque le temps du silence fut expiré, Apollonius visita Anthioche, Ephèse, et d'autres villes, se liant partout avec les prêtres. Déjà, malgré le soin que jusque là il semblait avoir pris pour se cacher, sa réputation s'était étendue dans l'Asie-Mineure. On le regardait comme l'homme le plus instruit dans ce qui concernait le culte des dieux, les cérémonies de la religion, le mode des sacrifices; et de toutes parts les villes envoyaient le consulter sur ces objets. Lorsqu'il recevait quelqu'une de ces députations, il assemblait les prêtres du temple où il se tenait, les interrogeait modestement sur la décision qu'on lui demandait, et rendait ensuite sa réponse. Toujours cette réponse tendait à rappeler les anciens usages, à proscrire les nouveautés, ou plutôt à réformer le culte, et à le ramener à une sorte de pureté et de simplicité primitive. Ce fut principalement à Antioche qu'il passa ainsi huit années. Il voulut exécuter enfin son grand projet de voyages, et aller, comme Pythagore, visiter les mages de Babylone et de Suse, et les brachmanes de l'Inde. Il communiqua ce dessein à ses disciples, qui étaient au nombre de sept : aucun ne refusa de le suivre; mais ils montrèrent qu'ils étaient effrayés des fatigues et des dangers qu'ils entrevoyaient. Apollonius les devina sans peine, et leur dit : « J'avais cru que je trouverais dans votre cœur le même courage que dans le mien; mon espoir a été déçu. Restez ici en paix, et étudiez paisiblement la philosophie; moi j'irai où la sagesse m'inspire d'aller : les dieux me conduiront. » Il quitta Antioche, accompagné seulement de deux domestiques, et se rendit à Ninive, où le hasard lui procura un disciple nouveau, plus fidèle et plus dévoué que les premiers. C'était un jeune homme nommé Damis, qui lui resta ensuite attaché toute sa vie. Damis parlait les langues des Arméniens, des Perses, des Cadusiens, et des Mèdes : il pouvait donc être très utile à Apollonius dans son voyage. D'ailleurs ce jeune homme se prit pour son maître d'une admiration et d'un respect religieux qui allaient jusqu'à la superstition. Il paraît que dès cette époque il se mit à recueillir, dans une espèce de journal, non seulement les faits intéressans et les paroles remarquables d'Apollonius, mais jusqu'aux choses les plus indifférentes et aux moindres minuties : nous dirons tout à l'heure ce que devinrent ces Mémoires. Un jour qu'on lui reprochait cette superstition et qu'on le comparait à ces petits chiens qui, pendant que leur maître est à table, ont sans cesse les yeux fixés sur lui, et ramassent avec avidité la moindre miette qu'il laisse tomber : « Mais si ce maître » était un Dieu, repartit Damis, si de ce banquet il ne tom» bait que des parcelles d'ambroisie, le chien serait-il donc » punissable de les ramasser toutes? » Les écrivains dont nous avons parlé, et qui ont prétendu voir dans toute l'histoire d'Apollonius une sorte de similitude avec celle de Jésus-Christ, ont rapproché cette réponse de Damis des paroles de la Cananéenne. Ils ont aussi comparé le fidèle Damis à saint Jean, le disciple chéri du Christ. Mais tous ces rapprochemens extérieurs nous paraissent dénués d'intérêt.

Apollonius se dirigea vers Babylone. On raconte qu'en passant par une ville nommée Zeugma, le péager qui se trouvait aux portes de la ville lui demanda une déclaration de ce qu'il avait avec lui, afin d'en acquitter les droits. « J'ai, répondit le voyageur, Justice, Constance, Sagesse, » Tempérance, Modestie, Patience, Magnanimité, Conti» nence et Courage. » Comme souvent on avait coutume, en Grèce, de donner à des femmes esclaves des noms de ce genre, le douanier crut que l'étranger était un marchand d'esclaves, et le pria de recommencer sa liste. « Ce ne sont » pas des esclaves, reprit Apollonius; ce sont mes compagnes, » mes souveraines, celles aux lois desquelles je me suis sou» mis, et dont le conseil m'est toujours nécessaire. » Alors le péager s'aperçut de sa méprise, et laissa passer le disciple de Pythagore. Arrivé aux frontières de la Babylonie, le satrape qui commandait de ce côté le fit amener en sa présence, et, affectant pour lui un grand mépris, lui demanda d'où il venait, et qui l'avait envoyé : « Je ne reçois d'ordres » de personne, répondit Apollonius; c'est moi qui m'en» voie moi-même. La terre est à tous les hommes; c'est » notre patrie commune. Elle m'appartient ainsi qu'à vous, » et j'ai à mon gré le droit de la parcourir tout entière, » sans que personne, à moins d'être un tyran exécrable, » puisse s'y opposer. » Conduit ensuite devant le roi lui-même, il montra, aux yeux des courtisans, son dédain des richesses et de la grandeur, en conversant tranquillement avec Damis, comme s'ils eussent été seuls et en voyage, sans jeter les yeux sur tout l'appareil de magnificence dont ils étaient entourés. Le prince cependant lui fit bon accueil, voulut lui accorder des présens que le philosophe refusa, et reçut de lui en revanche un grand nombre d'excellens conseils. Apollonius séjourna pendant quatre mois à Babylone, et pendant tout ce temps il eut de fréquentes conférences avec les mages. On désirerait savoir ce qu'était, à l'époque du voyage d'Apollonius, la doctrine et la science des mages. Mais le disciple Damis, qui n'était pas admis à ces conférences, n'en avait rien dit dans ses Mémoires, et les autres historiens d'Apollonius sont également muets sur ce point.

De Babylone, Apollonius se rendit dans le Caucase. Voici une belle réponse qu'il fit à son disciple Damis, qui, l'esprit préoccupé des fables grecques, de l'histoire de Prométhée que la tradition rapportait à ces montagnes, et de tout ce que les poètes disaient de l'Olympe et du séjour des dieux, s'imaginait que s'élever ainsi vers le ciel c'était déjà devenir plus religieux et plus savant. « Pour connaître les

» choses divines, lui dit son maître, il faut les étudier avec » une âme pure et droite, un cœur dégagé de tout vice, » un esprit sans préjugés et amoureux de la vérité. Quiconque y apportera cette disposition salutaire, demeurât-il au » fond d'une vallée, s'élèvera plus haut dans leur contemplation que si, accumulant ensemble toutes les montagnes » de la terre, il se plaçait sur leur cime. »

Arrivés vers l'Indus, les voyageurs furent conduits devant un roi nommé Phraote, qui avait son palais à Taxila, ancienne capitale du royaume de Porus. Ce prince les reçut avec faveur, et leur donna une lettre de recommandation pour un chef de gymnosophistes indiens. Après un séjour de quatre mois parmi les Indiens, Apollonius revint à Babylone, et de là en Ionie. Telle était la renommée qu'il avait alors acquise que, lorsqu'il entra dans Ephèse, les artisans mêmes quittèrent leurs travaux pour le voir. Dès qu'on sut qu'il approchait, on sortit des murs pour aller au-devant de lui; les boutiques furent fermées; chacun voulait l'approcher, et la foule était telle qu'on l'empêchait d'avancer. La plupart des villes d'Ionie témoignèrent le désir de le voir à leur tour, et lui envoyèrent même des députés pour l'inviter à les visiter. Il promit de leur rendre visite à toutes dès qu'il aurait fini sa mission dans Ephèse.

Il commença alors à prêcher ouvertement sa doctrine. Il est remarquable combien cette doctrine s'accorde avec le christianisme. C'est la doctrine de la fraternité, de la charité, et de la communauté des biens. Ordinairement il choisissait pour ses prédications le Cirque, l'Hippodrome, la porte des temples, les promenades, tous les lieux enfin où le peuple pouvait se trouver rassemblé. Un jour qu'il était dans l'Hippodrome, et qu'il parlait sur les sentimens de fraternité qui doivent unir tous les hommes, sur l'obligation où ils sont de s'obliger mutuellement, et le plaisir qu'ils doivent y trouver, il eut recours à une touchante parabole pour inculquer sa morale à ses auditeurs. Sur un des arbres du voisinage étaient perchés des moineaux, qui reposaient là sans mouvement et sans bruit. Tout-à-coup il en vint un qui se mit à crier, comme s'il eût eu à leur annoncer une nouvelle intéressante. Ils lui répondirent par un gazouillement universel; après quoi il s'envola, et tous aussitôt le suivirent. Apollonius interrompit son discours, et garda quelque temps le silence. Les spectateurs restèrent surpris à la fois et de la fuite des oiseaux, et de l'interruption inopinée de l'orateur : « Vous demandez, reprit Apollonius, la cause de » ce que vous venez de voir; la voici. Un homme qui portait » sur ses épaules un sac de blé passait près d'ici, dans telle » rue. Il a laissé tomber son sac qui s'est crevé, et il est resté » des grains de blé sur la terre. Un moineau s'en est aperçu, » et il est venu inviter les autres à jouir de cette fortune » inattendue, et à être ses convives. » A ces mots, plusieurs coururent pour voir si le fait était vrai. Apollonius continua à parler à ceux qui étaient restés, et à les entretenir de la communauté des biens. Cependant les autres revinrent avec des exclamations confirmer ce qu'il avait annoncé. Alors Apollonius dit : « Vous voyez que les moineaux ont soin » les uns des autres, et aiment la communauté des biens, et » nous la dédaignons. Nous ne savons pas ressembler aux » oiseaux de l'air, qui dans leur liberté s'aiment et se secourent; mais chez nous les riches ressemblent plutôt à » de la volaille qu'on engraisse; retirés chacun dans leur » cage, ils se gorgent de leurs richesses jusqu'à en mourir, » tandis que leurs frères meurent de faim. » Au surplus cette doctrine de charité et de communauté des biens qu'Apollonius enseignait était toute Pythagoricienne.

Jusque là Apollonius n'était pas sorti de l'Asie : il se mit alors en route pour la Grèce et l'Italie. Il allait reporter à la Grèce et à l'Italie ce qu'il avait appris de l'Orient. A Pergame, et sur l'ancien emplacement de Troie, il passa seul une nuit sur le tombeau d'Achille; et ses disciples rapportèrent dans la suite qu'Achille lui avait apparu. A Lesbos, il conversa avec les prêtres d'Orphée. De là il fit voile pour Athènes; il prêcha publiquement les Athéniens, et, selon sa coutume, conversa avec les prêtres des différens temples, s'appliquant à réformer les abus qui s'étaient introduits dans toutes les parties du culte. L'hiérophante ne voulut pas le recevoir aux saints mystères, sous prétexte qu'il avait recours à des arts magiques : cependant, peu d'années après, il fut admis. Il visita encore Lacédémone, Olympie, et d'autres villes de la Grèce; partout il fut reçu avec une vénération singulière. La Grèce jouissait alors, sous Néron, d'une grande liberté; tous ses petits états se gouvernaient par le moyen de conseils presque souverains, et les cérémonies religieuses y étaient en grand honneur. Apollonius, dans tout ce voyage, paraît un réformateur du culte, que l'on consulte et à qui l'on obéit souvent avec respect. Il passa ensuite en Crète, et de là à Rome. Néron venait de rendre un édit pour bannir de la ville tous ceux qui pratiquaient la magie. Apollonius sentit qu'il pouvait être compris dans cette mesure; mais il n'en alla pas moins à Rome avec huit de ses compagnons : il était venu en Italie avec trente-quatre; l'édit de Néron effraya tous les autres. Il fut conduit, le lendemain de son arrivée, devant le consul Telesinus, qui lui accorda la permission de visiter les temples, et de converser avec les prêtres. Cependant son séjour à Rome ne fut pas long : dénoncé au préfet du prétoire, pour des paroles trop libres qu'il avait prononcées contre Néron, il fut renvoyé absous; mais bientôt un nouvel édit contre les philosophes ayant paru, Apollonius résolut de visiter l'Occident. Il voyagea en Gaule et en Espagne, où il excita par ses conseils un gouverneur de la Bétique à se révolter contre Néron. On le voit ensuite toute sa vie mêlé, par son influence, aux agitations de l'empire. Après la mort de Néron, il retourna en Italie pour aller en Grèce, d'où il passa en Egypte, où Vespasien cherchait à établir son pouvoir. Ce prince se l'attacha en le consultant comme une espèce d'oracle. En revanche, le philosophe employa son influence sur le peuple en faveur de Vespasien. Pendant son séjour en Egypte, Apollonius fit un voyage en Ethiopie. A son retour, il fut reçu favorablement par Titus, successeur de Vespasien. Titus ayant refusé la couronne de la victoire, après la prise de Jérusalem, Apollonius lui écrivit cette épître laconique : « Puisque vous refusez d'être applaudi pour une victoire san» glante, je vous envoie la couronne de la modération; vous » savez à quelle sorte de mérite les couronnes sont dues. » Après l'avénement de Domitien, il fut accusé d'avoir excité une sédition dans l'Egypte en faveur de Nerva, se présenta volontairement devant le préteur, et fut acquitté. Apollonius passa ensuite en Grèce, visita le temple de Jupiter Olympien, l'antre de Trophonius en Arcadie, et d'autres lieux célèbres dans les fastes religieux. Il s'établit enfin à Ephèse, où il ouvrit une école pythagoricienne, et forma plusieurs disciples. On dit (Dion Cassius, livre LVII; Philostrate, liv. VIII, ch. 26) qu'au moment où Domitien périt, Apollonius, au milieu d'une discussion publique, s'arrêta, et, changeant de voix, s'écria : « Bien, bien, Stépha» nus! courage! tue le tyran. » Ensuite, après un léger intervalle, il reprit : « Le tyran est mort; il est tué à ce » moment même.... » On a supposé, pour expliquer ce fait, qu'Apollonius était dans le secret de la conspiration. Après cela, on ne sait plus rien d'Apollonius, sinon que Nerva lui écrivit, lors de son avénement, pour lui demander des conseils, et qu'il reçut de lui une réponse énigmatique, d'où on conclut que bientôt ils se retrouveraient dans un autre monde. On n'a point d'informations certaines sur le temps, le lieu et le genre de sa mort; il est probable cependant qu'il mourut à Ephèse de pure vieillesse, pendant le court règne de Nerva, ou vers l'an 97, approchant alors de cent ans.

Tels sont en abrégé les faits vraisemblables que l'on peut extraire de la légende qui nous est restée sur cet homme singulier. Damis, comme nous l'avons dit, avait écrit des

mémoires très détaillés sur sa vie. Le manuscrit, légué par lui à un de ses parens, finit par passer dans la bibliothèque de l'impératrice Julie, femme de Septime-Sévère. Julie chargea Philostrate, écrivain alors en réputation, d'extraire de ces matériaux un ouvrage plus soigné. Philostrate assure qu'il ne se contenta pas des manuscrits laissés par Damis, mais qu'il se servit encore de deux autres histoires écrites par des contemporains d'Apollonius qu'il cite, ainsi que des traditions qu'il put recueillir, soit en visitant lui-même plusieurs des lieux qu'Apollonius avait parcourus et des temples où il avait vécu, soit en s'inquirant des lettres et des écrits qui restaient de lui. Le livre de Philostrate, écrit ainsi environ 120 ans après la mort d'Apollonius, est un mélange bizarre de récits qui ont toute l'apparence de la vérité et d'absurdes mensonges. Il ressemble à tant de légendes de saints, où la vérité du fond se laisse apercevoir sous les contes les plus extravagans. C'est, au reste, un des monumens les plus curieux de l'antiquité, un des livres qui peuvent le mieux nous faire comprendre l'état de la société au moment de la venue du christianisme. Mais quelles que soient les fables que Philostrate a recueillies parmi les dévots superstitieux d'Apollonius, le caractère de ce philosophe-prêtre n'en est pas moins évident à toutes les pages de son livre. Tout montre en lui ce réformateur du polythéisme qui prétend, par la doctrine antique de Pythagore, émanation d'une source plus ancienne et toujours subsistante, l'Inde, redonner un sens à la mythologie des Grecs égarée de sa source, et perdue dans un dédale de superstitions; tellement éloigné lui-même de ces superstitions idolâtres, qu'on le voyait préférer hautement les fables d'Esope aux fables des poètes mythologues, et attaquer de front, comme des impiétés et des folies, presque tout ce qu'on racontait de la vie des dieux; attaché cependant de toute manière, et par le fond des choses, au paganisme; plus dévot et plus religieux que tous les prêtres; jouant pour ainsi dire le rôle de leur chef; et parcourant en tous sens le monde pour les éclairer et les retremper aux sources religieuses; et en même temps, par l'austérité de sa vie, par son abstinence, par son mépris de la richesse et des plaisirs, par son amour de la liberté, par sa doctrine de fraternité et de communauté des biens, réalisant à l'avance une sorte d'homme nouveau dont le christianisme allait bientôt montrer des exemples nombreux, et qu'il allait faire pour ainsi dire pulluler dans le monde. Quand on étudie ainsi ce caractère un et complexe à la fois, on s'étonne que les défenseurs du polythéisme n'aient pas vu que cet Apollonius dont ils s'armaient pour repousser le christianisme les conduisait lui-même vers le christianisme, et que les chrétiens n'aient pas davantage tiré parti du changement qui s'opérait spontanément dans le sein du polythéisme s'inclinant devant la vertu d'Apollonius, qui, suivant la pensée de saint Augustin, se trouvait être la condamnation éclatante des infamies attribuées par les païens à leurs divinités.

APOLOGUE signifie, suivant l'étymologie grecque de ce mot: Discours qui dit autre chose que ce qu'il semble dire d'abord. Mais cette vague définition étant commune à toutes les formes allégoriques de la pensée humaine, pour donner de l'apologue une idée plus précise et plus distincte, nous le définirons un petit drame allégorique qui arrive à un sens moral.

On a cherché à distinguer l'apologue de la parabole, qui est aussi une fable ingénieuse destinée à corriger les mœurs, en disant que celle-ci peut être vraie; tandis que l'apologue, mettant toujours en scène des animaux, des plantes, etc., auxquels il prête nos idées, nos passions, et jusqu'à notre langage, est par là même dénué, non seulement de toute vérité réelle, mais encore de toute vraisemblance. Sans contester la vérité de cette distinction, qui est toutefois bien superficielle, nous devons signaler une erreur, où les termes trop absolus dont on s'est servi pour l'exprimer ont fait tomber bien des gens, touchant le caractère de l'apologue.

Bien que le monde où ce genre de fiction transporte notre esprit soit purement imaginaire, bien que les événemens qui s'y déroulent sous la baguette magique du poète soient purement fabuleux, il ne faut pas se hâter de conclure de là que toute vérité est étrangère à l'apologue, et que toute vraisemblance en est bannie. Loin de là; il y a une espèce de vérité et une sorte de vraisemblance qui sont propres à ce poème, qui en font le plus grand charme, et dont il ne saurait plus se passer depuis que La Fontaine a écrit.

Il n'est pas vrai, dit-on, que les animaux parlent, et il n'est pas vraisemblable qu'ils aient jamais parlé: nul ne le contestera dans notre siècle sans foi, où les petits enfans eux-mêmes commencent à ne plus croire en La Fontaine; mais l'art doit-il et peut il être fidèle à la vérité réelle dans toutes ses peintures? Certes, il n'est pas vrai que les héros de l'antiquité aient parlé en alexandrins français: en a-t-on moins de plaisir à entendre s'exprimer ainsi, dans Racine et dans Corneille, Achille ou Pompée, Agamemnon ou César? Il n'est pas rigoureusement vraisemblable qu'un homme passionné, au milieu des plus violens transports de l'amour, de l'ambition ou de la jalousie, ne s'exprime jamais qu'en chantant: à l'opéra pourtant, loin d'être choqué d'entendre Otello chanter en rugissant de fureur jalouse, sans détonner jamais, et Desdémona, échevelée et tremblante, demander la vie en chantant jusque sous le poignard, on ne se lasse pas de les applaudir. C'est qu'après tout, le monde de l'art n'est pas la nature, pas plus que le poëte n'est Dieu. C'est que chacun sent bien que tout art, pour nous plaire, nous émouvoir ou nous exalter, a besoin d'un ensemble de moyens, plus ou moins factices, qu'il faut toujours lui accorder avec quelque complaisance sous peine de n'être ni charmé, ni ému, ni exalté. Il faut donc se garder de demander à l'artiste une œuvre tellement conforme à la réalité qu'elle puisse se confondre presque avec elle; car, pût-il atteindre à l'imitation exacte de la nature réelle, et pour ainsi dire à l'identité de son œuvre et de la nature, il ne devrait pas le tenter: et à quoi bon le tenter, en effet? Le principe de l'art n'est pas, ne peut pas être l'imitation inutile d'une nature banale et vulgaire qui est sous les yeux de tous; c'est, au contraire, la transfiguration de la vie réelle en l'idéal de vie rêvé par tous et par chacun; c'est, pour ainsi dire, l'incarnation humaine de la nature et de Dieu: par l'art, l'homme s'élève à Dieu, en élevant la nature à lui. Ne demandez donc pas à l'artiste un calque fidèle de la réalité; demandez-lui plutôt d'idéaliser sans cesse cette réalité pour réaliser ensuite son idéal, et le rendre sensible à tous.

De même que chaque art a un ensemble de moyens qui lui sont propres, qui constituent sa puissance, et dont il faut bien lui accorder la légitimité, si on veut jouir des effets qu'il en peut tirer; de même, dans le domaine de la poésie proprement dite, chaque genre a pour base une donnée fondamentale, une fiction qui en fait le charme, et sur laquelle ce genre repose. Il faut accepter cette fiction avant tout, comme on se place au point de perspective pour jouir d'un tableau, comme on consent à fermer un œil pour regarder dans une longue-vue. La donnée fondamentale de l'apologue, c'est que les bêtes, les plantes, les arbres, etc., vivent d'une vie semblable à la nôtre, c'est-à-dire qu'ils ont nos idées, qu'ils sont animés de nos passions, et qu'ils agissent pour des intérêts en tout semblables aux nôtres. Acceptons cette donnée, et prêtons-nous de bonne grâce à l'illusion; nous aurons le droit de rejeter ensuite l'apologue, s'il ne sait pas nous plaire et nous instruire; car pour avoir obtenu de nous cette concession première, le poëte est loin d'être affranchi de toute loi, de tout devoir envers nous; au contraire, plus ses moyens sont factices, plus sa donnée est mensongère, et plus il doit s'attacher à la vérité morale, profonde et intime.

La vérité propre à l'apologue consiste à ne faire dire aux animaux, ou aux êtres matériels qu'il met en scène, que ce

que diraient ceux dont ils ne sont que l'image; de telle sorte que l'allégorie, par la justesse et l'unité de ses rapports, conduise directement au sens moral qu'il se propose d'atteindre. Ainsi lorsque le loup tient à l'agneau le langage que le puissant tient tous les jours au faible pour colorer de prétextes hypocrites son injuste rapacité, bien que les loups ne parlent pas, la vérité poétique du genre n'en est pas moins admirablement observée.

La vraisemblance propre à ce genre de fiction n'est donc pas la vraisemblance rigoureuse et superficielle de tout ce qui paraît conforme à la réalité sensible; c'est une vraisemblance moins servile et bien supérieure, bien plus intime, bien plus précieuse pour l'âme humaine, qui, dans ses élans poétiques d'amour, s'efforce par momens d'embrasser l'infini dans ses étreintes, et, inquiète de n'y point parvenir, laisse déborder à grands flots sur la nature entière, et sur chaque être en particulier, le sentiment qui l'oppresse.

Le principal artifice du poète, pour atteindre à la vraisemblance de l'apologue, consiste à bien choisir ses acteurs, c'est-à-dire à saisir d'instinct l'harmonie du rôle qu'il fait jouer à tel ou tel animal, du langage qu'il fait tenir à telle ou telle plante, avec le caractère que semblent trahir en eux les habitudes, les formes, et, pour ainsi dire, la physionomie de l'un et de l'autre. Ainsi, dans *les Animaux malades de la peste*, l'un des chefs-d'œuvre de notre La Fontaine, il est impossible de ne pas admirer, avec la vérité de l'allégorie et la perfection du dialogue, l'étonnante vraisemblance des mœurs. Comme chaque personnage parle bien quand il doit parler, et dit bien ce qu'il doit dire! Que ce lion est vrai dans son royal égoïsme, compatissant et cruel, parlant toujours en père, et n'en agissant pas moins en roi! Que le renard est bien renard, hypocrite rusé et bassement flatteur, flatteur comme un renard, heureux comme un flatteur! Et l'âne! que dire de lui? qui ne le connaît? qui ne l'a plaint et aimé, ce vénérable aïeul de l'âne de Sterne? que lui manque-t-il pour échapper à la mort comme les autres? Ce qui manque à bien des malheureux, d'être un peu plus égoïste, et de savoir mentir.

On a souvent cherché à déterminer la véritable origine de l'apologue, et on a écrit bien des pages sans arriver à aucun résultat certain. Les uns en ont attribué l'invention à la sagesse ingénieuse et timide d'un esclave, qui prit cette voie détournée pour faire parvenir sans péril, jusqu'à l'oreille du maître, la vérité si importune à l'oppresseur; d'autres en ont fait honneur à l'adresse d'un sage, qui, craignant de révolter l'amour-propre des hommes, en leur donnant d'austères leçons, sut les envelopper d'un voile aimable qui les embellissait en ne les cachant qu'à demi. Ces deux faits sont incontestablement vrais comme accidens dans l'histoire de l'apologue : Bidpai fut ce sage, et on sait qu'Ésope et Phèdre furent esclaves; mais donner ces faits comme l'origine de la fable, c'est là une pure hypothèse. On n'invente pas ainsi un beau jour tout d'un coup et comme par hasard des formes toute nouvelles pour la pensée humaine. Bidpai n'a pas plus inventé l'apologue qu'Homère l'épopée; pas plus que l'épopée, l'apologue n'a été le fruit improvisé de l'imagination capricieuse d'un homme, le produit factice et fortuit d'une fantaisie individuelle. La Fontaine l'a dit,

L'apologue est un don qui vient des immortels.

Rien n'est en effet plus naturel à notre imagination que de voir le monde entier comme une figure continuelle de nous-mêmes : on trouve un charme indéfinissable à étendre ainsi son âme et son cœur sur tout ce qui nous environne, et on se complaît à voir tous les accidens de la vie humaine merveilleusement réfléchis dans le miroir de la vie universelle. L'apologue est une branche naturelle de ce vaste symbolisme oriental, arbre antique et immense qui, après avoir semé ses fleurs allégoriques sur tous les peuples du monde ancien, étend encore aujourd'hui ses rameaux jusqu'à nous, à travers tant de pays et de siècles. On conçoit qu'en présence d'une nature aussi brillante et aussi riche que celle de l'Asie méridionale, l'ardente imagination de ces peuples ne pût pas s'empêcher d'en refléter l'éclat dans sa pensée et dans son langage : pour eux, penser c'est voir, écrire c'est peindre. Là où l'écriture est hiéroglyphique, la poésie pouvait-elle être autre chose qu'un apologue continuel! là où l'imagination du peuple ne s'exprime jamais que par d'audacieuses métaphores, l'allégorie ne devait-elle pas naître et régner en souveraine? On l'a dit avec raison, l'allégorie n'est qu'une métaphore continuée, et on pourrait dire avec autant de vérité que les mythologies ne sont que des allégories continuées. La littérature arabe fourmille de ces ingénieuses fictions : il en est de même de la littérature turque, dont nous connaissons trop peu les ouvrages, et sur ou les poèmes. On vient de traduire en allemand un délicieux poème de Fasli, intitulé *La Rose et le Rossignol*, où l'allégorie est si belle, si facile, qu'on est convaincu en le lisant que c'est là la langue naturelle de l'Orient. Au lieu donc de voir dans l'invention de l'apologue un calcul adroit ou une précaution timide, il est plus vrai d'y voir une des mille voix de l'art symbolique oriental qui s'exprime en paroles par l'apologue, comme il s'est exprimé en pierre par les hiéroglyphes de ses monumens.

C'est surtout dans l'Inde que le dogme de la métempsychose dut de bonne heure faire naître et donner cours à l'apologue. Cette croyance que les âmes des morts passaient dans le corps des animaux, en inspirant à tous la plus grande vénération pour les bêtes, dut faire donner une grande attention à leur vie, et interpréter toutes leurs actions, et jusqu'à leurs moindres mouvemens. C'était là comme une voix qui venait d'au-delà de la tombe, et on dut y prêter une oreille avide et religieusement attentive.

C'est en effet dans l'Inde qu'a été composé le plus ancien recueil de fables connu dans l'Orient; il est intitulé *Kalila et Dimna*, ou *Kelileh et Demneh*, selon la prononciation plus douce des Turcs; on l'attribue à un brame nommé Bidpai ou Pilpai. M. Silvestre de Sacy en a publié une édition en France, en 1816. Il n'est pas sans intérêt de pouvoir lire, dans la plus ancienne rédaction qui soit parvenue jusqu'à nous, cet antique monument de la sagesse de l'Orient, que les plus illustres souverains de l'Asie ont honoré de leurs suffrages, et que les nations les plus cultivées de l'Europe se sont empressées à l'envi, depuis plusieurs siècles, de faire passer dans leur langue.

Le corps de ce livre paraît être d'origine indienne, bien qu'on puisse élever des doutes sur divers livres ou chapitres, qui semblent n'avoir point appartenu primitivement au recueil, mais y avoir été ajoutés dans les traductions qu'on en fit plus tard de l'indien en pehlvi, du pehlvi en arabe, et de l'arabe en persan. C'est une sorte d'apologue épique, divisé en deux parties, et qui a été évidemment composé pour enseigner aux rois les moyens de bien gouverner. Dans la première partie figure un renard fourbe et malin, dévoré d'ambition et d'envie, qui abuse de la crédulité d'un lion, roi des animaux dans une grande étendue de pays. A force de calomnies, il parvient à perdre dans l'esprit du monarque un bœuf innocent, qui est son premier ministre : le lion irrité tue le malheureux bœuf. Dans la seconde partie, le lion qui, loin d'avoir jamais eu à se plaindre de son premier ministre, avait reconnu en lui de la droiture et du zèle pour ses intérêts, commence à se défier du renard : il acquiert bientôt la certitude que le fourbe lui a fait commettre une injustice criante; il le fait condamner à mort, et le renard, malgré toutes les ruses dont il se sert pour éluder la procédure, ne parvient pas à éviter le châtiment que mérite sa duplicité.

Cette fable si simple est entremêlée d'une foule d'autres qui s'entrelacent toutes les unes dans les autres, ce qui

forme un merveilleux tissu d'apologues, dans le genre des *Mille et une Nuits:* l'ouvrage tire son nom de *Kalila* et *Dimna*, de deux renards qui figurent dans la première partie du poème, et qui s'appellant ainsi. On lit les mêmes fables en hébreu, sous le titre de *Paraboles* ou *Fables de Sandabar*.

On est loin d'être d'accord sur la vie et même sur le nom véritable de Bidpai. Selon quelques auteurs, ce nom est composé de deux mots indiens, qui signifient *philosophe* ou *médecin charitable*; mais dans une introduction mise en tête de la version arabe, le nom de Bidpai est écrit dans l'original *Baidava*, ce qui représente la prononciation indienne *Veidava*. Ce mot, d'origine sanscrite, peut signifier ou *lecteur du Véda*, ou bien (si l'on veut lire *Vidva*) *homme docte, savant*. Ce sage vivait, dit-on, sous la domination d'un roi des Indes très puissant, qui avait toute la côte de Coromandel jusqu'au Gange pour limite de ses états. On raconte qu'il composa son livre pour instruire ce prince, sans blesser sa vanité, et pour le rendre le monarque le plus accompli que l'on pût souhaiter. Mais il est probable qu'il ne fit que recueillir une foule de ces proverbes allégoriques en usage aujourd'hui encore dans l'Orient, et, en les développant à sa manière, il en fit ces fables qui nous sont parvenues augmentées encore et embellies par les nombreux traducteurs qui se sont succédé depuis Locman jusqu'à La Fontaine. On ne sait rien de certain sur Locman; le Grec Esope, qui vint après lui, évita tout ornement étranger au fait même de la fable; le laconisme de son allégorie est tel, qu'on croirait volontiers qu'il a écrit ses fables pour qu'on les citât en proverbes. Phèdre y joignit l'agrément de sa poésie pure, élégante et précise, mais il craignit trop d'être long, et sa concision n'est pas toujours exempte de sécheresse. Enfin La Fontaine vint, et, par l'admirable originalité de son génie, il sut s'approprier tout ce qu'il imita : « Nommer la fable, dit La Harpe, c'est nommer La Fontaine ; le genre et l'auteur ne font plus qu'un. Esope, Phèdre, Pilpai, Aviénus, avaient fait des fables; il vient et les prend toutes, et ces fables ne sont plus celles d'Esope, de Phèdre, de Pilpai, d'Aviénus; ce sont les fables de La Fontaine. »

Nous ne dirons rien des règles nombreuses que les auteurs de poétique ont cru devoir donner sur l'apologue, alors que la littérature avait un code absolu et invariable, où tous les cas de génie étaient prévus; alors qu'il y avait des recettes prétendues infaillibles pour faire toutes sortes de poèmes parfaits, depuis ce qu'on appelait une épopée jusqu'à l'épigramme et au madrigal. Nous pensons, au contraire, que l'action de la critique doit être plutôt répressive que préventive; nous croyons que ceux qui sont nés poètes savent bien marcher sans lisières. Après tout, la seule règle en poésie c'est d'être vrai, moral et pathétique : or, pour être toujours vrai, pathétique et moral, il n'y a qu'un moyen infaillible, un seul ; c'est d'avoir du génie.

APOPHYLLITE. L'apophyllite est un minéral entièrement diaphane et incolore dans son état le plus parfait; souvent il est opaque et de couleur blanche, avec un bel éclat nacré; enfin, il est quelquefois coloré, et affecte alors assez communément la couleur rouge de chair. L'apophyllite se présente fréquemment à l'état cristallisé, sous des formes qui dérivent d'un prisme droit à base carrée : on y observe presque toujours, comme faces dominantes, les pans du prisme primitif, et les faces d'une pyramide quadrangulaire aiguë reposant sur les arêtes de ce prisme.

L'une des propriétés les plus caractéristiques de l'apophyllite est la tendance qu'elle a à se diviser en petites lames. Quand on frotte avec force un fragment de cette pierre sur un corps dur, on la voit aussitôt se déliter en feuillets. On observe le même phénomène quand on expose la pierre à la flamme d'une bougie, ou à l'action de l'acide nitrique. C'est cette tendance à l'exfoliation qui a suggéré à Haüy le nom d'apophyllite, dérivé du verbe grec *apophullizô* (exfolier).

On reconnaît encore l'apophyllite aux caractères suivans : sa pesanteur spécifique est 2.4 : elle raye le verre et la chaux fluatée, mais très légèrement. Au chalumeau, après s'être délitée, elle fond avec boursoufflement en verre incolore ou en émail blanc, suivant la température du dard. Elle laisse dégager de l'eau par la calcination : elle est soluble dans l'acide nitrique, avec formation de gelée blanche, après un contact suffisamment prolongé.

L'apophyllite présente une grande uniformité de composition dans toutes les localités où on l'a rencontrée : l'analyse suivante se rapporte à la variété qui se trouve dans les mines de fer oxidulé d'Utö, en Suède :

Silice	0,529
Chaux.	0,252
Potasse	0,053
Eau	0,160
	0,994

Cette composition, qui est, à très peu de chose près, celle de toutes les variétés d'apophyllite, conduit à la formule minéralogique suivante :

$$KSi^{3} + 8\,CaSi^{3} + 16\,Aq.$$

L'apophyllite a des gisemens assez divers : elle se trouve associée à plusieurs sortes de dépôts métallifères, particulièrement aux gîtes puissans de fer oxidulé de la Suède et de la Norwège, et aussi au grand amas de cuivre de Fahlun en Suède : on la rencontre également avec les minéraux de l'ancienne famille des zéolites dans les roches amygdaloïdes et basaltiques. Parmi les localités qui fournissent aux collections les variétés d'apophyllite les plus estimées, on doit citer Uto et Fahlun en Suède, Arendal en Norwège, l'île de Sky, l'une des Hebrides, la vallée de Fassa en Tyrol, Mariaberg en Bohême, et le lac Champlain dans l'Amérique du Nord.

Avant que l'autorité scientifique de Haüy eût fait adopter à tous les minéralogistes le nom d'apophyllite, ce minéral était connu sous les noms divers de zéolite d'Hellesta, Albine, Ichthyophthalme et Fischaugenstein : ces deux derniers, qui signifient l'un et l'autre *œil de poisson*, ont été assez long temps en usage, et rappelaient l'éclat nacré, qui en effet est assez caractéristique dans ce minéral.

On a décrit sous le nom d'*oxavérite* une substance trouvée dans des bois pétrifiés à Oxaver en Islande, sur les bords d'une de ces sources d'eau chaude si communes dans ce pays : elle doit, selon toute apparence, être classée avec l'apophyllite.

APOSTASIE. Convié vers une croyance nouvelle, cet homme abandonne la religion de ses pères. — C'est un vil *apostat*, disent ceux-ci; maudite soit sa mémoire, et qu'à jamais la paix soit chassée de son cœur. — La lumière a terrassé l'infidèle, répètent les autres dans leurs actions de grâces; chantons les louanges du noble et digne *converti*.

Ainsi jeté entre deux mondes dont l'un condamne et l'autre admire, on ne peut souvent accepter une gloire qu'en subissant un opprobre!

Les siècles ont passé sur la cendre de quelques uns qui en leurs temps furent flétris du nom d'apostat, et que la postérité a néanmoins acceptés comme convertis. Saint Paul s'acharnait contre les chrétiens aux grands applaudissemens de ses coreligionnaires, et le voilà qui tout-à-coup arrête sa vie, la renie, et en recommence une nouvelle; Paul, qui le lendemain adore ce qu'il avait brûlé la veille, Paul, apostat chez les juifs, marque sa place parmi les plus grands saints et les plus grands apôtres de l'Eglise catholique. L'empereur Julien, au contraire, quoi qu'ait prêché Voltaire en sa faveur, est encore appelé couramment Julien l'Apostat, parce que, après avoir passé au travers de la religion chré-

tienne, il chercha à relever de ses ruines le paganisme croulant.

Pourquoi ces différences? — C'est que les autels des dieux sont depuis long-temps renversés, tandis que la croix surmonte les clochers de nos villes.

Dans une même religion; dans la mahométane comme dans la chrétienne, les sectes différentes se sont lancé de l'une à l'autre l'épithète d'apostat. — Dans la politique les apostats paraissent nombreux; à chaque changement de dynastie, à chaque révolution on s'est plaint d'une épidémie.

L'histoire doit-elle à tout jamais consacrer les qualifications d'apostat, telles qu'elle les a, pendant une époque, acceptées et transmises; ou ne doit-elle pas de temps à autre réviser ses jugemens premiers, et assigner d'autres rangs? Quel est d'ailleurs le cachet auquel on peut reconnaître une apostasie?

Sans doute ceux qui se reposent dans un système d'association religieuse ou politique bien unitaire, dont les bases sont bien déterminées et les principes bien rigoureusement arrêtés, n'éprouvent pas d'embarras pour juger : « Toi qui nous quittes, tu es un apostat. » Sans doute tant que les chefs des peuples les supposent à tout jamais emprisonnés dans un cercle définitif, ils ont raison de dire, comme le magicien à ceux qu'il entoure dans le rond tracé par sa baguette : « Ne sortez pas de là, je ne réponds plus de vous; mon pouvoir ne saurait vous défendre des maux qui sur votre tête vont pleuvoir. »

Mais s'il est vrai que, sans cesse sollicité par sa nature divine, l'homme s'avance vers une perfection plus grande, sera-t-il coupable de trahison, l'audacieux qui, désertant les tentes de sa caravane, s'éloigne de la route hantée qu'elle achève, pour chercher par-delà les sables et les chaînes de montagnes une terre promise, au travers de mille périls? — Savez-vous, ô prudens compagnons de voyage! les biens que ce hardi chasseur vous découvrira?

A mesure donc que l'on aperçoit mieux la chaîne du progrès s'enlacer parmi les générations successives, chaque conception importante, produite sur les destinées humaines, exige que le passé soit de nouveau coloré à l'éclat de cette lumière nouvelle. — Ce qui a rapproché l'association humaine de sa véritable destinée est bon, ce qui l'en a écarté est mauvais. — En possession de ce critérium, vous pouvez descendre plus profondément dans les consciences, apprécier plus réellement les actes décisifs des principaux personnages, planer au-dessus des systèmes opposés, sans être influencé par d'autres considérations que par celles qui se rattachent au grand mouvement social. Alors vous assignez les rangs, et, d'après la démarcation entre les actions bonnes et mauvaises, vous louez ou vous condamnez. Il est vrai que la conception systématique qui vous guide sera révisée un jour par vos arrière-neveux; mais la foi s'établit aujourd'hui que le progrès est continu, et le poids que vous avez jeté dans les balances de votre justice ne sera pas annulé, lorsque le procès s'ouvrira de nouveau. — Les appréciations deviennent à chaque jugement adopté plus équitables.

En pénétrant ainsi jusqu'à l'infini, et nous élevant vers Dieu, on pourrait croire que nous arrivons à espérer la justification absolue de toute action, et la réhabilitation de tout homme; mais entre l'humanité dont la *forme* et le *nombre* sont des quantités *finies*, qui rampe sur une boule *finie* grosse de quelques lieues, qui voit toujours le *même* ciel dans sa course annuelle, entre ce peu de chose que nous sommes et Dieu, c'est folie que de vouloir franchir l'enjambée. Ainsi devant la postérité, il y aura des mémoires à jamais condamnées, des faits à jamais flétris. Telle action pendant le temps qu'elle dura fut une action mauvaise, indigne, impie; si celui qui la commit parvint à l'expier, à la changer en bien, il la racheta certainement, et peut-être en retira une gloire; mais cela empêche-t-il que l'action en elle-même ne fût mal? De même pour les hommes : tel, pendant toute la vie où il porta son nom, tel put être coupable d'un méfait; or, en supposant que la pensée dont il fut le représentant, perpétuée dans les générations postérieures, obtint plus tard elle-même d'être rachetée par l'expiation, cela empêche-t-il que l'homme, expression de cette pensée, ne fût coupable pendant sa vie, et, comme coupable, ne demeure devant la postérité, pour cette vie-là, condamné?

Passons à d'autres considérations.

Il ne faut pas seulement examiner l'homme comme faisant partie d'un corps social dont le but est bien déterminé, mais il faut l'étudier encore relativement à lui-même dans sa tradition intime et dans son avenir personnel.

Ici un autre champ se présente à l'apostasie, dans lequel le jugement des contemporains et de la postérité rencontre du trouble et des brouillards. Là où commence l'intimité de la monade individuelle, l'investigation sociale est empêchée, et ne connaît que de ce qui lui est livré volontairement. Celui-ci dont la vie apparaît enchaînée régulièrement est un apostat de sa destinée, aux prises avec sa conscience dans laquelle il est maudit. Celui-là dont la route est saccadée, présente des déviations, s'enroule sur elle-même en replis serrés, ou s'échappe comme un trait pour se replier encore à quelque distance; celui-là, au contraire, accomplit peut-être directement la loi de sa destination. Que d'embarras! que de doutes!

Cela est tout simple : la science de l'individu n'est pas faite, à peine est-elle entamée, à peine ose-t-on soupçonner qu'il en puisse exister une. On ne saurait la retrouver dans les sociétés antiques, compactes, cimentées, comprimées en une masse homogène sous la volonté du chef. Toutes ces têtes d'homme, abaissées jusqu'à la poussière de son pied, tous ces esclaves courbés sur leur travail, tous ces plébéiens poudreux de la place publique, n'apparaissaient au despote, au maître, au consul, que sous un caractère uniforme; eux-mêmes ne se concevaient pas une individualité nettement distincte; mais depuis qu'un a osé se regarder face à face, depuis que les rangs se mêlent, chacun a pu discerner autour de soi des nuances infinies, des variétés innombrables de traits, de dessins, de ciselures. — Des individualités saillantes se sont offertes, qui, s'écartant de la ligne générale, lui ont prêté les charmes de la décoration.

Je me représente une colonne dont le fût bien uniforme se dresse d'un jet, sans que chacun des grains qui la composent diffère du grain voisin en forme ou en couleur; puis, lorsqu'elle commence à atteindre la hauteur où ses proportions totales sont belles, quelques élémens du pourtour se gonflent, et forment des astragales, des moulures; d'autres se détachent du fût, et, s'élançant comme lui vers le ciel, s'arrondissent ou se festonnent, selon les coupures de la feuille d'acanthe. — Ainsi a fait le corps social, où la masse progressait dans son unité et sa ligne directe, tandis qu'autour d'elle des individualités, plus prononcées, obéissaient à leur loi particulière, et lui brodaient des décorations.

A l'heure qu'il est, on n'oserait pas énoncer qu'au milieu de l'association humaine, il doive toujours exister une masse uniforme semblable à elle-même en tous ses atomes; il faut admettre, au contraire, que tout homme est en possession d'une pensée, d'une mission qu'il doit accomplir. Mais sa mission particulière n'est pas encore à chacun révélée. Il est permis de dire que cette pensée intime, qui, ignorée ou connue, réside au cœur de chaque individu, est pour lui la véritable expression de sa vie.

L'importance de l'étude de l'homme, au point de vue des destinées individuelles, commence à se populariser dans les esprits. Les essais phrénologiques et physiognomoniques, l'examen des races dans leur transmission héréditaire, les recherches du magnétisme animal relativement à l'action que l'homme exerce sur l'homme par la puissance individuelle, les élucubrations philosophiques qui se dirigent vers la classification des caractères humains et des passions; tous ces

travaux témoignent de la tendance générale de la science ; et quant à la politique, si nous lui jetons un simple coup-d'œil, nous la trouvons lancée au galop dans la carrière : la diffusion des connaissances, le mode électif, les tentatives d'organisation communale et de consécration du droit des citoyens, s'expriment assez haut.

Pour revenir à notre sujet : celui qui, avec pleine connaissance de soi, se dérobe à sa mission pour courir le chemin des honneurs ou de la fortune, celui-là est un apostat ; il est aussi apostat, celui qui, désertant les rangs des hommes d'avenir, se replonge dans les rangs des apôtres de la rétrogradation, parce qu'il a calculé avec son dévouement ; il est encore apostat celui qui, croyant au passé et le pratiquant dans sa vie réelle et intime, se dévie vers les hommes d'avenir, parce que, parmi eux, il croit trouver les chances d'honneur et de gloire qui lui sont interdites ailleurs.

Dévouement et calcul ; tels sont, à vrai dire, les deux termes de l'apostasie ou de l'apostolat.

Et si étant accusé d'apostasie vous regardez en arrière, et lisez dans votre propre tradition ; si vous descendez dans ces replis de l'âme que nul autre que vous ne peut entrevoir ; si vous voyez votre vie s'appuyer sans cesse sur elle-même, le lendemain fils de la veille ; si votre bouche est pure, et n'a jamais promis que ce qu'elle a tenu ; si dans chacune des crises de votre développement vous n'avez menti à personne ni à votre conscience ; si jamais les calculs de l'égoïsme n'ont étouffé chez vous les désirs généreux : comprenez bien alors que, dans quelques rangs que vous ayez passé, vous n'avez fait que les traverser, en suivant la mission individuelle que vous avez reçue de Dieu : vous n'êtes point un apostat.

APOTHÉOSE. Pour fouiller dans toute son étendue et sa profondeur le champ que nous ouvre la question de l'apothéose, il faudrait remonter jusqu'à la notion indienne de l'incarnation ; ensuite, partant de la croyance aux hommes divins, à Dieu incarné dans l'homme, on irait, de peuple en peuple et d'âge en âge, retrouver cette idée substantielle et fondamentale sous l'infinie variété des symboles. Ainsi, du panthéisme de l'Indostan et de l'Egypte on descendrait aux mythologies grecque et romaine ; de là à l'Hercule et au Romulus de l'âge héroïque ; de ceux ci enfin aux apothéoses plus modernes des grands hommes, des rois et empereurs aimés ou redoutés. On aurait aussi à expliquer d'où est venu au christianisme le dogme de l'incarnation, étranger au théisme juif ; on aurait à montrer dans la canonisation chrétienne la fille et l'analogue de l'apothéose des Romains. En avançant encore un peu, nous trouverions sur cette route, comme partout, au déclin du catholicisme, une renaissance de la forme antique, un panthéon français, renaissance que déjà nous avons vue expirer dans la discussion d'une loi récente. Et cependant, quand nous aurions fait tout cela, nous n'aurions exploré qu'une veine, la plus riche, il est vrai, et la plus longue dans l'histoire du développement religieux de l'humanité. Or, dans la foule des nations dont la théologie nous est plus ou moins connue, il en est peu chez qui ne se retrouve l'apothéose et l'idée qui en fait la substance, l'idée de l'incarnation, nettement formulée ou obscurément sentie.

Nous nous garderons bien de nous lancer ici à l'aventure au travers de ces horizons incommensurables, et d'y prendre, suivant le hasard des rencontres, un ou deux aperçus rapides et suspects. C'est un travail qui, dans notre plan, se trouve réparti sur un grand nombre d'articles, où chacun de nous apportera l'épi qu'il aura glané : le ciel est trop vaste aujourd'hui pour qu'un seul homme, fût-il Atlas, le puisse porter sur ses épaules. Nous éprouvons donc le besoin, au début de cet article, de nous circonscrire soigneusement. Ailleurs, et non point ici, nous ouvrirons les symboles pour examiner à fond le sens mystique de l'apothéose, et suivre le développement chronologique de l'idée dont l'apothéose est la forme (V. INCARNATION). Quelque étroite que soit, en apparence du moins, la relation de l'apothéose avec la mythologie grecque et romaine, il y a là des questions profondes et obscures, qu'il ne convient pas davantage d'effleurer ici ; ces questions, d'ailleurs, ont leur place naturelle à l'article général du polythéisme, et dans les articles spéciaux où seront étudiés les divers symboles et les divinités principales du panthéon humain.

L'enceinte où nous nous renfermons se dessine déjà : au-dessus de nous est l'âge mythologique, tirant à sa fin, alors que sa fécondité, presque épuisée, ne produit plus que des dieux inférieurs, des demi-dieux, comme on les appelle avec tant de justesse, des types divinisés de l'héroïsme alors triomphant. La limite inférieure, celle où finiront nos recherches, est l'ère chrétienne, dont l'apothéose transfigurée a son chapitre spécial au mot CANONISATION. Ainsi, pour la durée, nous embrassons la période historique antérieure à Jésus-Christ, et, pour l'espace, nous nous attacherons particulièrement au monde grec et romain. Là, en effet, et là seulement, nous possédons sur l'apothéose des notions suivies et positives.

Les déifications de l'âge historique se lient sans contredit au polythéisme primitif, par d'étroits rapports de filiation et d'analogie ; toutefois elles s'en distinguent profondément. C'est à elles seules peut-être que convient, à strictement parler, le nom d'apothéose, déification officielle de l'*homme fait* à bon escient. En effet à une époque où le mythe et l'histoire commencent déjà à nous apparaître distincts, dans l'âge héroïque, la déification est l'œuvre d'un peuple entier, œuvre instinctive, lente, graduelle, insaisissable en un point quelconque de sa durée. C'est un nom sorti, suivant nous, de la vie réelle, qui, charrié de siècle en siècle par le flot des générations, s'empare des idées, des sentimens, des faits qui ont avec lui de l'affinité. Ainsi façonné à l'image d'une époque, sans perdre complètement sa réalité primitive, il devient un type national, une force ou une vertu personnifiée, un être à la fois humain et divin, où s'est incarné l'un des mille rayons du Dieu vaste et infini qui n'a pas de nom. Et à mesure que le héros se transfigure, le sentiment toujours naïf et sincère, toujours en harmonie avec une transfiguration qui est son ouvrage, s'élève insensiblement jusqu'à l'adoration et au culte divin. Telles furent les apothéoses d'Hercule, des fils de Tyndare, *astres brillans*, de Minos et de Romulus, dieux législateurs et fondateurs de villes. Homère, à ce qu'il nous semble, est le dernier dont l'apothéose se soit accomplie spontanément, suivant l'antique forme. Aussi a-t-il souffert de la stérilité de son temps ; et si on le compare aux divinités de l'âge précédent, la lueur de son auréole mystique paraîtra bien exiguë et vacillante.

Il en est des dieux comme de la poésie, comme de l'architecture ; à l'âge héroïque, tout monument en pierre ou en vers est une œuvre nationale, dont les mille auteurs se personnifient dans un type, un nom qui surnage seul ; d'autres fois le poème ou le monument, comme les cathédrales du moyen âge, gardent l'anonyme. Mais à mesure qu'on descend dans l'âge de l'histoire, à mesure que le sentiment de l'individualité se développe, qu'une abondante lumière, pénétrant dans la forêt, détache l'arbre de l'arbre, et la feuille de la feuille, il n'est point d'édifice ni de poème si petit qui n'ait sa date précise, son auteur solitaire et jaloux. Ainsi de l'apothéose : d'instinctive, générale et séculaire qu'elle était, elle devient individuelle, instantanée, volontaire et attentive à se considérer. Tantôt c'est la fantaisie d'un homme, qui a un sentiment personnel à satisfaire ; tantôt c'est l'élan d'une journée d'enthousiasme populaire, qui le lendemain se discute à froid, et se résout dans un acte législatif ; le plus souvent, à mesure que la religion s'épuise, c'est une cérémonie pompeuse qui se pratique par habitude, sans que nul se soucie d'y attacher un sens. Chez les Assyriens, dit Cédrenus, à la mort de l'homme qui avait mérité l'apothéose, on inscrivait son nom dans les livres rituels, et

au retour de l'année, on rendait des hommages à sa mémoire. Sur ce passage, supposé qu'il soit exact, nous affirmerions hardiment que, au IXe siècle avant J.-C., la civilisation en Assyrie était parvenue à une période de développement fort avancée, peut-être même à sa décrépitude.

Nous ne croyons pas cependant que l'apothéose des temps historiques, chez les Hellènes ou les Romains, fût toujours une cérémonie morte et glacée, ne puisant rien dans l'actualité de la vie religieuse et ne lui communiquant rien. Pour apprécier exactement la relation de l'apothéose avec les idées et les sentimens contemporains, il serait nécessaire de distinguer à l'infini les temps, les lieux et les cas; mais il fallait bien que des rapports existassent, pour que l'apothéose eût lieu et se renouvelât d'âge en âge. Sans doute, en général, peu d'hommes avaient une foi explicite à la déification; sans doute il y avait dans le symbole des profondeurs où personne ne descendait; toutefois il sortait de là une vertu divine qui vaguement agissait sur tous. C'était comme une réminiscence pâle et confuse du passé, comme un obscur pressentiment d'avenir. Il y avait là pour plusieurs des émotions neuves, soudaines, étranges qui soulevaient leur poitrine, comme s'ils eussent respiré Dieu; et n'était-ce pas lui en effet qu'ils respiraient? Parmi les sages, les uns se disaient, avec Cicéron, qu'à la vérité les âmes de tous les hommes sont immortelles; mais que celles des hommes bons et généreux sont *divines*: reflet sensible quoique affaibli du dogme de l'incarnation. D'autres, et la doctrine de ceux-là est devenue chrétienne, croyaient à de mystérieux rapports entre les morts et les vivans; croyaient à une secrète vertu dans les cérémonies de l'apothéose, dans le symbole héréditaire pour sanctifier les morts et en faire des dieux. « Il y a, dit Labeo, des rits sacrés (*quædam sacra*) au moyen desquels on transforme en dieux les âmes humaines. Ces dieux nouveaux sont appelés dii *animales*, à cause de leur condition première. » C'étaient là des idées flottantes pour ainsi dire dans l'atmosphère, qui allaient de temps en temps heurter la corde religieuse de l'âme, et, l'instant d'après, s'évanouissaient dans le doute. Quelques uns les recueillaient en eux, comme une rosée du ciel, et s'en abreuvaient, les enveloppant d'une foi timide et mélancolique. Le peuple enfin, sans s'y confier pleinement ni les rejeter, les prenait ainsi qu'on prend la vie un jour de bataille. D'ailleurs ce nom de dieu, vague et élastique, se prêtait sans peine à toutes les exigences de la raison, à toutes les fantaisies de l'imagination ou du cœur. La nouvelle divinité se pouvait concevoir sous autant de formes qu'on apercevait de manifestations partielles, durables ou éphémères, de l'esprit mystérieux et infini qui anime tout; au gré de chacun, âme de l'étoile ou de la comète, patron de la cité, génie du toit domestique, ou bien héros puissant et heureux, « habitant, comme le dit Empédocle, avec les autres immortels, mangeant à la même table que les demi-dieux et partageant leur sort. »

L'âge historique des Hellènes offre peu d'exemples d'apothéoses, et ce fait s'explique aisément. Dans le royaume des Hellènes, le monde futur, suivant la remarque de F. Schlegel, ne forme que le fond obscur et éloigné d'un présent sensitif qui s'écoule au milieu des plus douces jouissances de la vie. A quoi il faut joindre l'aptitude singulière des Grecs à l'analyse, le développement excessif de l'individualité, la pulvérisation des peuples et des idées. Ils distinguaient assez nettement le culte rendu aux hommes récemment consacrés, de l'adoration qu'ils devaient aux dieux, ou même aux antiques héros. Les temples qu'ils élevaient en l'honneur des hommes déifiés plus récemment, s'appelaient du nom particulier d'*heroum*. Dans l'histoire d'Hérodote (liv. v), il est fait mention d'un *heroum* que les habitans d'Egeste consacrèrent à un de leurs ennemis, tué en combattant, afin d'honorer sa beauté. Il est sûr que des monumens pareils furent érigés à la mémoire de Philippe et d'Alexandre; il nous semble même que ceux-ci devinrent les patrons divins de certaines familles, et reçurent à ce titre un culte particulier. Il arriva sans doute aussi que l'armée ou le peuple, au moins accidentellement, leur sacrifia et leur adressa des prières comme aux dieux. Il en fut de même d'Aratus, à qui, suivant Polybe, Sicyone sa patrie, et l'Achaïe entière, décernèrent non seulement les honneurs *héroïques*, mais encore des sacrifices, qui étaient l'apanage des dieux, et auxquels ne donnait point droit la consécration d'un *heroum*. De toutes les apothéoses que présente l'histoire des Hellènes, la plus célèbre et la plus étrange par la bizarrerie des circonstances qui s'y rattachent, et la mystérieuse obscurité qui l'enveloppe, est sans contredit celle d'Alexandre. Nous en avons déjà parlé, et, à l'article CALLISTHÈNE, nous y reviendrons. L'apothéose d'Héphestion, religieuse et vraie au foyer d'Alexandre, n'a été au dehors qu'une ridicule parodie. C'est un sentiment intime et personnel qu'un roi tire de sa poitrine pour le formuler en loi et l'imposer, en le soutenant d'une sanction pénale.

Depuis Romulus jusqu'à César, l'histoire de Rome n'offre aucun exemple d'apothéose. Ce n'est pas que l'idée fondamentale de l'apothéose y eût péri: non; mais le génie et l'organisation de la cité ne souffraient pas qu'elle se développât ailleurs qu'au foyer domestique. C'était donc là, dans une atmosphère de foi et d'amour, que la religion des morts, si puissante chez les Romains, se déployait dans toute la richesse et la spontanéité de ses inspirations. Il est certain que la déification, et les sacrifices qu'elle entraîne, faisaient souvent partie des honneurs funèbres que les *gentes* rendaient aux augustes aïeux de leur chef, les enfans à leur père, les épouses à leurs maris.

A la mort de César s'ouvre une période nouvelle, où se déploie ce qu'on peut appeler une orgie d'apothéoses. « Celui à qui tout prospère, dit un ancien poète grec, et à qui Dieu donne les richesses et l'empire sur les autres hommes, oublie que ses pieds touchent la terre, et qu'il est né de parens mortels. Dans sa coupable arrogance, il imite Jupiter tonnant, et, petit qu'il est, il dresse et élève sa tête, et supplie Minerve de lui montrer une route pour arriver à l'Olympe, afin que, révéré parmi les dieux immortels, il ait part à leurs festins. » (Riani *fragm. apud Gnom. poet. gr*) Et cependant cette considération est bien insuffisante pour expliquer toutes ces étranges apothéoses que les empereurs décernent à leur devancier, pour se la voir décerner à leur tour par leur successeur. A cette époque, un élément nouveau, les idées d'Orient, envahit la société romaine, et se mêle à ses antiques traditions. Ensuite il ne faut pas s'y méprendre comme trop souvent on l'a fait; cette période d'enivrement, de féroce volupté et d'impiété apparente, est, selon nous, l'une des plus religieuses de l'humanité; car nulle peut-être n'a tant souffert de l'angoisse du sentiment religieux. N'est-il pas évident que Caligula et plusieurs autres, au sommet de la vie humaine, souffrant des maux horribles, étaient fous de religion? Sous les ruines du dogme antique, la religion effarée se tordait et se roulait en d'affreuses convulsions, ou, dans ses instans de relâche, allait boire à tous les ruisseaux. Il est vrai que la plupart de ces empereurs déifiés étaient des monstres; qu'importe? Le génie du mal n'a-t-il pas eu aussi des autels et des sacrifices? N'y avait-il pas chez quelques uns de ces empereurs ce caractère profond, étrange et surnaturel qui nous fait frémir à l'aspect du serpent? Une fois que la terreur, avec son fer chaud, avait gravé dans une âme que cet être mystérieux et malfaisant, qui avait tant fait souffrir, n'était point mort; que c'était un génie vivant encore dans le ciel pour continuer sa tâche horrible, alors il se passait bien des jours avant que cette empreinte fût effacée.

Nous n'entrerons point dans l'examen particulier de toutes ces apothéoses. Il faudrait faire ici la biographie entière de quelques uns des empereurs. Or, chacun d'eux aura son

article à part, où ce détail trouvera naturellement sa place.

Pour la description des cérémonies de l'apothéose, nous renvoyons à PERTINAX.

APOTRES. Chacun des disciples de Jésus-Christ désignés sous le nom d'apôtres étant le sujet d'un article particulier dans ce Dictionnaire, nous renvoyons à ces divers articles.

APPARENCE. La faculté d'abstraction (voyez ce mot), source et fondement de la connaissance humaine, ouvre à notre intelligence bornée la possession de toute la création. Ce n'est qu'en séparant les êtres les uns des autres, et de même leurs qualités, que nous pouvons arriver à nous faire une idée du monde extérieur. L'esprit humain n'a de clarté, relativement aux objets, qu'après s'être concentré sur un point précis de l'un d'entre eux. Ce point une fois apprécié, il passe à l'appréciation d'un autre point. Le lien qui unit ces deux points dans la réalité échappe à la simple perception positive, et n'est connu que par l'exercice de facultés supérieures à la faculté d'abstraction. Ces facultés, que nous ne définirons pas ici (voyez SYNTHÈSE, CAUSE, SUBSTANCE), donnent aux notions acquises par l'abstraction une valeur réelle, vivante et objective; elles nous font souvenir que ces notions ne sont qu'une partie de la connaissance que nous devons avoir du monde; elles nous enseignent que sous toutes ces qualités séparées, sous tous ces modes, sous tous ces accidens, se cache une vie qui les soutient et les rassemble, une vie plus ou moins semblable à celle que nous sentons *à priori* en nous.

Les facultés intellectuelles se divisent donc capitalement en deux classes; d'un côté sont les facultés abstractives, perceptives, analytiques, qui décomposent et limitent les choses pour nous en donner les élémens dissemblables à nous; de l'autre côté sont les facultés générales, synthétiques, spéculatives, qui voient la vie et le lien des êtres à travers les qualités simples et extérieures que l'abstraction en a détachées. Comme nous ne voyons guère le monde que dans notre esprit, nous avons attribué aux choses extérieures une division qui n'existe réellement qu'en nous. C'est ainsi qu'on est arrivé à dire qu'il y avait dans les choses l'apparence et la substance, parce qu'il y a en nous des facultés distinctes pour saisir ces deux attributs de la vie. Ni l'apparence, ni la substance n'ont une existence réelle et objective. Après avoir abstrait et classé ses idées, l'homme a cru qu'il y avait hors de lui des propriétés distinctes des corps, des corps détachés de l'ensemble de la nature, etc. Ainsi, l'homme a divisé la nature comme ses idées étaient divisées. Il est juste de dire de lui, comme de Dieu, qu'il a fait le monde à son image.

L'apparence est donc l'ensemble de propriétés que l'esprit humain détache aux extrêmes surfaces des choses; c'est cette partie de la réalité qui affecte d'abord les sens, et, par leur organe, l'entendement humain. Elle embrasse la portion physique de tout être.

L'esprit moderne semble avoir voulu rendre de lui un superbe témoignage en attachant un sens presque dédaigneux au mot d'apparence, qui désigne les enveloppes matérielles sous lesquelles la vie générale se révèle diversement. Il faudrait amoindrir convenablement ce dédain. L'apparence est la face de la réalité.

Mais enfin elle n'en est pas l'âme; il faut sortir de l'apparence et l'outrepasser pour atteindre le sens de toute œuvre, et pour tirer de l'existence une lumière et une satisfaction suffisantes; il faut sentir beaucoup en dehors des apparences, deviner et spéculer; il faut s'élancer dans les abîmes que l'apparence couvre : il vaut mieux s'y perdre, peut-être, que de ne les avoir pas visités. Les chrétiens ont une pratique excellente, et qu'on doit recommander à notre siècle égaré sur la croûte des choses. Cette pratique, qui consiste à se recueillir en soi-même pour trouver, dans la concentration de sa pensée, la force de s'élever jusqu'à l'infini, s'appelle la méditation : nous la conseillons à tous les hommes de ce temps, aux hommes de science, d'art et d'action. L'usage de cette pratique donnera infailliblement l'énergie et la profondeur à ceux qui en ont besoin; elle habituera l'esprit à considérer les apparences comme des signes avec lesquels on doit accroître la puissance et l'intelligence de l'humanité, et non point comme des chaînes lourdes dont on voudrait sottement garrotter son génie.

APPARITION. Voyez VISION.

APPAT (*ad pastus*). Les chasseurs et les pêcheurs désignent sous ce nom toute substance qui, étant ou semblant alimentaire, tente l'appétit des animaux et les attire dans un lieu où ils en font leur proie. L'emploi des appâts ne présente quelques particularités intéressantes que dans la pêche à la ligne, et nous ne les considérerons que sous ce rapport. Ils peuvent se composer de toutes les matières que les poissons recherchent pour leur nourriture. Ceux qu'on emploie le plus fréquemment pour la pêche dans les eaux douces sont les lombrics, achées ou vers de terre, et les asticots ou larves d'insectes nés dans les substances animales en putréfaction, et qu'on appelle aussi vers de viande ou de fumier. Comme on n'a pas toujours ces deux sortes de vers à sa disposition, on a imaginé divers moyens de les conserver pendant des semaines ou même des mois entiers. Le meilleur consiste à les mettre dans un pot de terre garni de mousse, qu'on enlève tous les trois ou quatre jours en été et toutes les semaines en hiver, pour la bien laver, et qu'on replace sur les vers après l'avoir soigneusement égouttée. Si l'on s'aperçoit qu'ils dépérissent, on versera chaque jour environ une cuillerée de lait ou de crême goutte à goutte sur la mousse dans laquelle ils se trouvent; et si l'on ajoute à la crême un œuf battu, on réussit non seulement à les faire vivre long-temps, mais encore à les engraisser. On peut aussi les conserver et les nourrir en les plaçant dans un sac de toile oint de beurre frais ou de graisse, ou trempé tous les jours une fois dans le bouillon de bœuf frais.

Les moules de rivière tirées de leurs écailles, les limaces, les sauterelles, les différentes espèces de scarabées, les fourmis ailées, plusieurs mouches et papillons, les grenouilles, les rats, les petits poissons de toute espèce qu'on nomme *blanchaille*, sont encore de très bons appâts. Les poissons les plus estimés pour cet usage sont la loche, les goujons, et les ablettes pour les rivières, les petits gardons pour les étangs : une espèce de petite lamproie, qui vit dans la vase, et qu'on nomme assez souvent *chatouille*, s'emploie avec avantage dans la pêche de l'anguille, du brochet, et de la lotte. Pour conserver les abeilles, les guêpes, les frelons, et d'autres insectes ailés, un auteur anglais recommande de les faire sécher dans un four d'où l'on a retiré le pain, et de leur tremper ensuite la tête dans du sang de bœuf, qu'on laissera sécher dessus.

On sera dispensé des soins qu'exige leur conservation en recourant aux imitations artificielles qu'on en a imaginées, et qu'on trouve chez les marchands, ou qu'on peut fabriquer soi-même. Pour former le corps, on emploiera de la laine filée, de la soie torse ou plate, des fils d'or et d'argent, du camelot, de la moire, ou autres étoffes fines de couleurs variées : on imitera les ailes en façonnant de diverses manières les plumes de certaines espèces d'oiseaux. On peut ainsi préparer des appâts qui représenteront, dans leurs différens états de métamorphoses, les espèces d'insectes ou d'arachnides les plus communes autour des eaux, et qu'on emploiera à tour de rôle, suivant l'époque de la journée ou de la saison, de même qu'on changerait les espèces d'insectes réels dont ils sont les effigies. Les poissons, naturellement gloutons, se laissent facilement prendre à ces grossières images.

Si certains animaux peuvent être employés comme appât pendant leur vie et dans leur intégrité, d'autres, après

leur mort, fournissent leur chair pour le même objet. Celle du héron, du chat, et du lapin, est regardée comme un excellent leurre par les pêcheurs. On la pile avec une farine quelconque, on y ajoute du sucre ou du miel, on la pétrit bien dans tous les sens; et pour que les boules qu'on en forme acquièrent une solidité capable de les faire tenir à l'hameçon, on y mêle un peu de laine blanche hachée. On conseille aussi l'emploi du sang de mouton desséché, qui, suivant Walton, ne noircit pas dans l'eau lorsqu'on y mêle un peu de sel; et les œufs de toutes sortes de poissons, particulièrement ceux des saumons et des grosses truites. Pendant les chaleurs de l'été, on amorce avec du fromage, en préférant le plus fait; le fromage de Gruyère est celui que les pêcheurs emploient la plus volontiers, surtout pour prendre des barbillons.

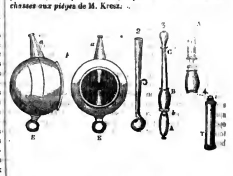
Quant aux substances végétales, elles sont principalement utiles comme *appât de fond*, c'est-à-dire pour être jetées au fond de l'eau un certain temps avant le moment de la pêche et attirer le poisson à l'endroit où elle doit avoir lieu. Telles sont les fèves de marais, le blé, l'orge, l'avoine, le chenevis qu'on a fait cuire à demi ou germer, et qu'on répand isolément, ou qu'on mélange de différentes manières, soit les uns aux autres, soit avec du sang, de la vase, du son, du fumier, etc. Les appâts de fond se préparent encore avec du foie haché et mêlé de sang. Dans les eaux courantes on descend un tonneau défoncé ou une boîte percée de trous, après y avoir mis de la terre ou de la vase avec des vers, que les poissons s'empressent de venir déterrer ou happer. De simples boules de mie de pain peuvent à la fois être répandues comme appât de fond, et être attachées comme amorce aux hameçons.

Nous ne parlerons pas des appâts qui tuent ou enivrent le poisson, tels que la coque du Levant, la noix vomique, etc.; l'emploi en est sévèrement interdit par la loi sur la pêche fluviale.

On trouve chez quelques animaux certaines dispositions organiques qu'ils semblent faire servir d'appât dans leurs chasses. On cite, comme possédant cette faculté, le pic et le torcol, qui introduisent dans les fourmilières et dans les troncs des arbres leur langue enduite d'une humeur visqueuse, et qui l'en retirent chargée des insectes dont ils se repaissent; mais il est possible qu'ils fassent usage de leur langue comme d'un moyen de préhension et non comme d'un leurre. On remarque quelque chose de plus étonnant chez l'espèce de baudroie qu'on a appelée le pêcheur (*lophius piscatorius*), et que Belon nous décrit ainsi: « Il porte deux ailes sur le dos, l'une quasi entre les deux yeux, composée de plusieurs petites lignes, desquelles il y en a deux de la longueur d'un pied et demi, et au bout d'icelles il y a comme une manière de chair blanche semblable à un appât ou amorce qu'on a coutume de mettre aux hameçons, duquel appât ce diable déçoit les poissons après qu'il a troublé l'eau fangeuse; puis s'étant attapy contre terre, il ne montre sans plus que ces deux lignes au-dessus de l'eau. » Suivant M. Geoffroy-Saint-Hilaire, la baudroie va même jusqu'à enduire son corps et l'extérieur de sa gueule d'un limon fétide qui fait accourir les petits poissons accoutumés à fouiller dans la vase.

APPEAU. De même que le pêcheur séduit les poissons par l'appât qu'il leur jette au bout de sa ligne, de même le chasseur trompe les oiseaux en contrefaisant la voix de leurs semblables; l'un dupe ses victimes en faisant tourner contre elles le désir de leur bien-être individuel, l'autre les entraîne dans le piége en se forgeant une arme de leur instinct et de leurs moyens de sociabilité. Mais dans cette voie de déceptions, l'un doit chercher ses ressources tout-à-fait hors de son organisation, tandis que l'autre peut trouver en lui-même tout ce qu'il faut pour imiter les cris de beaucoup d'oiseaux; bien plus, un chasseur exercé, sans autre secours que sa bouche et ses doigts, sait mieux appeler qu'avec les instrumens les plus artistement construits, et si l'on a inventé des appeaux, c'est que les moyens naturels ne suffisent pas à tout chasseur en toute occasion. Au reste l'usage des appeaux, quoique plus facile que celui des moyens naturels, exige aussi un certain apprentissage.

Quelques appeaux peuvent servir pour attirer différentes espèces d'oiseaux, d'autres ne conviennent qu'à une seule espèce: le son qu'on en tire doit ressembler à la voix de la femelle quand on fait la guerre aux oiseaux monogames, et à celle du mâle quand on a affaire aux polygames. Les descriptions que nous allons donner des principales sortes d'appeaux sont, ainsi que les figures, empruntées au *Traité des chasses aux piéges* de M. Kresz.



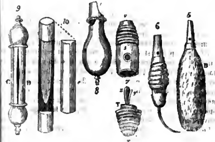


Fig. 1. *Appeau à perdrix rouges.* — Il se compose d'un morceau de buis creux dont la grosseur est celle d'une pomme moyenne; un tuyau *a* de même bois pénètre dans son intérieur; là il reçoit un tuyau plus petit, celui d'une plume à écrire, coupé à ses deux extrémités, dont l'une donne en face d'un troisième tuyau creusé jusqu'à moitié de sa longueur et saillant à l'extérieur de la boîte sous la forme du bouton plein E. C'est par le tuyau *a* qu'on souffle pour imiter le cri de la perdrix rouge.

Fig. 2. *Appeau à alouettes.* — Cet appeau est en cuivre ou en argent. On souffle par le bout 2, et l'air, répercuté dans la boule creuse où il pénètre par un petit trou, rend le son qu'on désire.

Fig. 3. *Autre appeau à alouettes.* — Celui-ci se fait en ivoire ou en os. Les trois pièces creuses ABC dont il se compose sont unies par des vis. La première, A, porte un petit bouton plein à son extrémité libre; son autre extrémité est incomplètement fermée par un cylindre de liége rond, auquel on a enlevé un segment pour le passage de l'air. Ce liége se prolonge jusqu'au trou *b*, qui est celui du sifflet, en présentant de ces côtés son côté plat. Pour se servir de cet appeau, on souffle par le trou 5 de la pièce C.

Fig. 4. *Appeau à petits oiseaux ou à ramage.* — Il ressemble beaucoup au précédent, mais ses deux extrémités

sont entièrement creuses. Le bout a de la pièce T est bouché par un morceau de liége coupé carrément en dessus et qui déborde la vis a d'environ une ligne et demie; au-dessous est le trou du sifflet b, jusqu'au bord duquel vient le morceau de liége. Un oiseleur exercé sait faire rendre à cet instrument, qu'il embouche par l'extrémité A, les cris particuliers de la plupart des petits oiseaux, et leur donner l'expression de différentes passions.

Fig. 5. *Appeau à cailles, dit courcaillet.*—On fait le sifflet du courcaillet avec l'os de la cuisse d'un mouton qu'on a poli intérieurement et extérieurement, ou mieux encore avec un tube d'argent. Chaque extrémité reçoit un morceau de liége dont on a enlevé un segment pour le passage de l'air; la bourse en peau B, remplie de crin frisé, est comme le réservoir de l'air; elle l'expulse quand on la frappe, elle le laisse rentrer en reprenant sa forme quand la pression a cessé. L'appeau à grives n'est qu'un courcaillet dont la bourse est en forme de cœur, et dont le sifflet, plus petit, est vide à son extrémité libre.

Fig. 6.—C'est un appeau à cailles qui ne diffère du courcaillet que par la bourse qu'on a plissée transversalement en l'enserrant toute mouillée de plusieurs tours de ficelle, sur un mandrin qui y entre juste, et en la laissant sécher après l'avoir forcée de se serrer sur elle-même. L'extrémité opposée au sifflet est embrassée par un morceau de bois tourné comme une moitié d'olive, et muni lui-même d'un bout de cuir. Lorsqu'on veut faire usage de cet appeau, on le prend d'un côté par le sifflet, de l'autre par le bout de cuir, puis on tire et repousse brusquement la bourse.

Fig. 7. *Appeau à canards*, petite barrique formée de deux pièces, l'une creuse, excepté à son extrémité v, l'autre percée d'outre en outre, de manière à former un tube qui va toujours en se rétrécissant depuis l'extrémité x jusqu'à la vis T, où il n'a plus que la moitié de son diamètre primitif. Il est fermé par un morceau de bois blanc z, rond d'un côté et plat de l'autre. La face plate est creusée en gouttière et recouverte d'une anche de cuivre ou de fer-blanc y. Les deux pièces étant vissées l'une sur l'autre, l'anche y se trouve placée sous l'embouchure s, et vibre quand on souffle par cette embouchure. Il faut souffler fortement, et moduler le *can*, *can*, *can* des canards. Le même système d'anche existe dans les espèces de trompettes qui servent à appeler les coqs de bruyère et les vanneaux.

Fig. 8. *Appeau à chouette, coucou, tourterelles et pigeons ramiers.*—Pour s'en servir, on souffle par le bec de l'appeau, et l'on bouche ou débouche le trou i, en suivant la cadence que ces oiseaux mettent dans leurs cris.

Fig. 9. *Appeau à piper* (Voyez PIPÉE).—Les pièces C et D sont deux moitiés d'un morceau de bois rond, évidées de manière à laisser entre elles un intervalle de l'épaisseur d'une lame de couteau. Elles sont réunies à leurs extrémités par deux têtes creusées et taraudées pour les recevoir. Avant d'assembler les quatre pièces, on place entre elles ou un bout de faveur, ou une pellicule enlevée sur l'écorce du cérisier, ou une feuille de chiendent, qui vibrera quand on soufflera à travers la fente, et qui imitera le cri de la chouette. L'ouverture qui se trouve entre CD doit avoir un côté plus fermé que l'autre, et c'est le côté le plus serré qu'il faut appliquer contre les lèvres pour y souffler.

La figure 10 représente un mécanisme à peu près semblable; seulement la partie vibrante est une languette détachée de l'épaisseur du bois entaillé, et jouant entre cette pièce et la pièce évidée e, qu'on applique sur l'entaille.

Nous ne finirions pas si nous voulions énumérer toutes les espèces d'appeaux fabriqués par l'art; nous préférons dire quelques mots de ceux que la nature nous fournit pour ainsi dire tout prêts. Un simple noyau de pêche usé par ses deux faces sur une meule, puis percé de l'une à l'autre, et vidé de son amande, peut servir pour les alouettes; et les petits cylindres ou les petits boutons à deux tables percées, dont on se sert pour appeler ces oiseaux, ainsi que les perdrix grises et les becfigues, ne sont qu'une imitation du noyau de pêche. Avec une feuille de chiendent placée entre les lèvres, on pipeur habile contrefait mieux qu'avec tout autre instrument les cris de la chouette; et ce qu'il estime le plus pour imiter ceux des oiseaux qui accourent dans l'intention de harceler leur ennemi nocturne, c'est une feuille de lierre percée d'un petit trou sur la nervure du milieu, et roulée en une espèce de cornet dont le pétiole forme le sommet servant d'embouchure.

Les oiseaux qu'on élève en cage, et qu'on porte à la chasse pour appeler ceux de leur espèce ou d'autres qu'ils voient dans les airs, sont aussi des appeaux : ceux qui conviennent le mieux pour cette destination sont les bruans, les pinsons, les chardonnerets, les linottes, les verdiers, les cabarets, les tarins, les friquets, et les moineaux. Ces appeaux ou appelans ne chanteraient pas à l'époque des chasses d'automne, parce qu'ils sont alors en mue; pour prévenir cet inconvénient, on accélère le moment de leur mue en les tenant, depuis le commencement de juin jusqu'à la mi-septembre, dans une obscurité qu'on augmente graduellement jusqu'à la rendre complète au bout de huit jours, et en ne leur donnant dès lors à manger qu'à la clarté de la chandelle.

APPEL. L'appel est le recours à un tribunal supérieur pour faire réformer par lui un jugement qu'on prétend avoir été mal ou injustement rendu par un tribunal inférieur. On nomme également *appel* ou *acte d'appel* l'acte par lequel on déclare l'intention de recourir ainsi au tribunal supérieur.

Nous ne nous sommes point proposé dans cet article d'exposer les principes de notre législation en matière d'appel. En traitant des divers tribunaux, nous aurons occasion de faire connaître ceux qui jugent en premier ou en dernier ressort, les décisions dont on peut appeler, les formes et les délais dans lesquels les appels doivent en être interjetés, les effets de ces appels, et enfin les juridictions supérieures à qui l'on doit demander la réformation des jugemens qu'on veut attaquer. Nous renvoyons donc principalement, en matière civile, aux mots JUGE-DE-PAIX, TRIBUNAUX CIVILS DE PREMIÈRE INSTANCE, COURS ROYALES; en matière criminelle en général, aux mots COURS D'ASSISES, TRIBUNAUX CORRECTIONNELS, TRIBUNAUX DE POLICE, etc.; en matière de droit administratif, aux mots CONSEILS DE PRÉFECTURE, CONSEIL D'ÉTAT. Enfin, en présentant le tableau de notre ORGANISATION JUDICIAIRE, nous montrerons dans quel ordre la hiérarchie peut en être parcourue par les affaires contentieuses, et l'ensemble des garanties qu'elle présente aux justiciables.

Nous avons déjà parlé, au mot ABUS, des appels comme d'abus, des appels au pape mieux informé et au futur concile; nous pourrons encore parler des appels en matière ecclésiastique et en matière canonique aux mots ARCHEVÊQUE, ÉVÊQUE, OFFICIAL, PAPE, PARLEMENT, PRIMAT.

Dans l'article qui va suivre nous avons cru devoir nous borner, après avoir dit quelques mots sur l'origine et l'histoire du droit d'appel chez les Romains, à examiner spécialement sous quelles formes ce droit existait en France au temps de la féodalité, comment il se transforma, et quelle en est aujourd'hui l'utilité et la valeur.

L'origine des appels paraît fort ancienne; il est probable que l'usage en fut introduit à Rome par les premières lois royales. Selon le récit de Tite-Live, le dernier des trois Horaces, meurtrier de sa sœur, et condamné à mort par les Duumvirs, sur le conseil du roi Tullus Hostilius, en appela au peuple : cet appel sauva l'accusé. Dès cette époque, le droit d'appel au peuple était donc établi ou fut fondé sur cette concession de Tullus. Moins libéraux que lui, les rois qui lui succédèrent évoquèrent tous les appels à eux seuls; les consuls voulurent en faire de même après l'expulsion des rois. Mais le consul Valerius Publi-

cola fit consacrer par une loi formelle (*lex Valeria de provocatione*) le droit d'appeler au peuple de toute sentence des consuls portant condamnation à la peine de mort ou des verges. Il devait même être sursis à l'exécution capitale dans la seule attente de l'appel au peuple. Cette loi, confirmée à de longs intervalles par plusieurs lois postérieures, subsista aussi long-temps que la puissance du peuple elle-même. Les premiers dictateurs, investis d'un pouvoir sans bornes et sans contrôle, avaient d'abord jugé sans aucun recours contre leur décision; mais dans la suite il fut permis d'appeler de leurs sentences, comme de celles des consuls.

Ce que nous venons de dire ne se rapporte, comme on a pu le voir, qu'au droit criminel. Sous la république, il n'y avait point d'appel en matière civile, excepté le recours aux tribuns du peuple. Au temps de l'empire, il y eut un droit d'appel général par-devant le préfet du prétoire. Plus tard, les appels devinrent extrêmement communs; on peut en juger, ainsi que de l'importance qu'ils avaient acquise, par la quantité de titres qui y sont affectés nominativement dans le Corps de droit de Justinien, c'est-à-dire dans le Digeste, le Code et les Novelles; on y en compte jusqu'à vingt-huit, indépendamment d'une foule de décisions éparses dans cette immense collection. Nous nous abstiendrous d'en parler, d'autant plus qu'il nous faudrait entrer dans de longs développemens, et qu'on peut trouver tous les renseignemens nécessaires dans les divers commentateurs et dans les auteurs qui ont écrit sur le droit romain.

Si du Bas-Empire nous passons immédiatement aux premiers siècles de la monarchie française, nous voyons par les capitulaires, notamment par ceux de Charlemagne, que les rois des deux premières races faisaient surveiller les tribunaux de leurs états par des envoyés, *missi dominici*, qui parcouraient successivement les provinces, et recevaient les plaintes de tous ceux qui se croyaient en droit d'en former.

Tantôt on se plaignait que le seigneur ou le comte avait refusé d'assembler son tribunal et de rendre la justice: dans ce cas, l'envoyé du roi pouvait s'établir avec toute sa suite chez le coupable de ce déni de justice et y vivre à ses dépens jusqu'à ce qu'il eût statué sur tous les différends soumis à sa décision. Tantôt on se plaignait, au contraire, que le seigneur ou le comte avait jugé d'une manière contraire à la raison, à la justice ou à la loi: dans ce cas, la partie qui voulait se pourvoir s'adressait au roi lui-même. Le roi recevait son appel, le faisait examiner par quelqu'un de ses officiers, le plus souvent par le comte du palais ou par l'archi-chapelain; quelquefois, et dans les affaires les plus importantes, il l'examinait lui-même: si les motifs d'appel paraissaient fondés, le jugement était réformé. Ce point nous parait avoir été vainement contesté; il nous semble établi par ce passage du capitulaire de l'an 809: « Si aliquis » episcopus....... vel comes, aut vassus noster, suo homini » contra rectam justitiam facit, et si indè ad nos reclama- » verit, sciat quia, sicut ratio et lex atque justicia est, hoc » emendare faciemus. » L'article 8 du second capitulaire de l'an 855 est dans le même sens.

Les changemens politiques survenus dans les fiefs et dans les comtés, ceux introduits plus tard par Charles Martel, n'en apportèrent point dans cet ordre de choses. Quoique les fiefs et les comtés fussent devenus héréditaires et patrimoniaux, les rois continuèrent à surveiller les seigneurs et les comtes, et à connaître des appels de leurs jugemens.

Mais lorsque la couronne passa sur la tête de Hugues Capet, il cessa d'en être de même. Les seigneurs refusèrent alors de recevoir ces *missi dominici*, qui, sous les deux premières races, avaient surveillé les juges inférieurs; ils refusèrent de reconnaître les envoyés d'un roi qu'ils ne regardaient que comme leur égal. Le droit d'appel fut en même temps aboli; les grands feudataires, après eux les seigneurs hauts-justiciers, s'érigèrent en juges souverains, et par suite en législateurs dans leurs seigneuries. D'ailleurs, l'usage du combat judiciaire était devenu si général, que presque toutes les questions se décidaient par le duel. Dieu, croyait-on, présidait lui-même à ces combats, et par leur issue manifestait la vérité: c'eût été se révolter contre Dieu, que de soumettre une affaire ainsi jugée à la décision d'un tribunal supérieur.

Cependant la politique des rois, qui chercha constamment avec une habileté et une persévérance remarquables à se ressaisir du dernier ressort de la justice, établit ou maintint deux espèces d'appel que nous allons chercher à expliquer: nous voulons parler de l'appel de *défaute de droit* et de l'appel pour *faux jugement*.

Nous avons dit que sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, si le seigneur ou le comte refusait de juger, on appelait au roi de ce déni de justice. Philippe-Auguste eut l'adresse de ramener un usage analogue. Avant ce prince, lorsque le seigneur *véeoit* le jugement de sa cour, c'est-à-dire refusait ou différait de rendre justice, il ne restait au plaignant ou au demandeur d'autre ressource que de recourir à la voie des armes. Philippe-Auguste établit qu'en ce cas on serait libre de se pourvoir à la cour du seigneur dominant. Ce recours, que, par ménagement pour ses barons et pour éviter leur résistance, Philippe-Auguste établissait non pour lui seul, mais en faveur de tout seigneur sur ses vassaux, prit le nom d'*appel de défaute de droit*.

C'était un premier pas de fait pour amener les seigneurs devant la juridiction royale, et en même temps aussi pour la substituer à la leur.

En effet, quelquefois la défaute (le déni de justice) n'était nullement du fait du seigneur, mais elle venait uniquement de la part de ses hommes ou pairs; par exemple, lorsqu'ils avaient différé de rendre la justice ou evité de faire le jugement dans les délais. Dans ce cas, c'étaient les pairs du seigneur qu'on appelait de défaute de droit devant le suzerain: s'ils succombaient, ils payaient une amende à leur seigneur.

Mais quelquefois aussi la défaute venait de la part du seigneur; c'était ce qui arrivait lorsque le seigneur n'avait pas eu assez d'hommes à sa cour pour faire le jugement, ou lorsqu'il n'avait pas assemblé ses hommes, ou mis quelqu'un à sa place pour les assembler. Quoique alors, à raison du respect qu'on lui devait, on ne l'ajournât pas lui-même devant le suzerain, et qu'on n'y ajournât que la partie, le seigneur n'en était pas moins réellement en cause.

Devant le tribunal du suzerain le seigneur demandait le renvoi de l'affaire à sa cour; s'il gagnait la défaute, le renvoi était prononcé, et l'appelant condamné à une amende envers lui. Si, au contraire, la défaute (ou déni de justice) était prouvée, le seigneur perdait la connaissance du litige, et le fonds de l'affaire etait jugé par la cour du suzerain.

Enfin, l'appel de defaute de droit avait aussi lieu lorsque l'on plaidait, pour les affaires concernant le fief, à la cour du seigneur contre lui-même. Quand tous les délais étaient passés, on sommait le seigneur, et l'on obtenait du suzerain de le faire sommer en son nom. Dans ce cas encore le souverain prononçait souvent en même temps sur le fonds de la cause. C'est ainsi, par exemple, qu'au commencement du XIII[e] siècle le sire Jean de Nesle, vassal de la comtesse Jeanne de Flandre, étant en différend avec elle, adressa à Philippe-Auguste, contre la comtesse, une plainte portant qu'elle avait refusé d'assembler sa cour pour juger la contestation pendante entre elle et lui. Le roi fit ajourner la comtesse devant la cour des pairs. Elle y comparut, et soutint que l'affaire devait être renvoyée devant la cour des pairs de Flandre, qu'elle offrit d'assembler immédiatement. Malgré cette offre, considérée sans doute comme tardive, la cour des pairs retint la connaissance du procès: il fut terminé en 1224, sous Louis VIII.

Dans les deux derniers cas que nous venons d'indiquer, la juridiction royale était donc substituée à la juridiction seigneuriale.

Il n'y avait jamais de combat sur les appels de défaute de droit. Si la défaute était du fait du seigneur, le respect pour sa personne empêchait qu'on ne l'appelât au combat lui-même; si la défaute était du fait de ses hommes ou pairs, la chose était trop claire pour la faire décider par les armes, puisqu'il n'y avait qu'à compter les jours des ajournemens et des autres délais.

Venons maintenant à l'appel pour *faux jugement*. Nous avons dit que le duel terminait la plupart des affaires; cependant il n'était pas employé dans toutes; il *n'échéait pas toujours gage de bataille*. Dans certains cas, par exemple, quand la coutume était bien notoire, les pairs du fief, c'est-à-dire les vassaux du seigneur, jugeaient la cause et statuaient sur les moyens des parties. La partie qui succombait avait alors une ressource contre le jugement qui l'avait condamnée; c'était de *fausser la cour* qui l'avait prononcé. Fausser une cour de justice, c'était en accuser les membres d'avoir jugé *déloyaument*.

Cette accusation pouvait être dirigée contre le seigneur; le plus généralement elle l'était contre les pairs du fief. Dans les deux cas il y avait duel. Dans le premier, le seigneur, pris lui même à partie, était obligé de suivre son justiciable devant la cour de son seigneur dominant, et c'était là que s'engageait le duel judiciaire. Dans le second cas, les choses pouvaient se passer de deux manières. Les juges donnaient leur avis publiquement et à haute voix. La partie condamnée avait le droit d'appeler soit de la sentence, et seulement lorsqu'elle était rendue, soit de l'opinion de chaque juge à l'instant où il la prononçait, ou du moins dès que trois des juges avaient donné un avis défavorable : cet usage variait selon les provinces.

La formule de l'appel consistait à dire : « Votre jugement est *faux, déloyal, et menteur*, » ou bien : « Je soutiens que tel juge a parlé comme *faux, déloyal et menteur*. » Le tribunal ou le juge ainsi insulté était frappé d'interdiction, et ne pouvait plus procéder à aucun acte valable avant d'avoir lavé cette injure dans le sang. Chaque juge offrait donc de *faire le jugement bon par gage de bataille*. On se battait, et l'évènement du combat décidait la question. Il en était de même lorsque la partie condamnée attendait pour émettre son appel que le jugement fût rendu, avec cette seule différence qu'elle était obligée de se battre successivement avec tous les juges.

Si celui qui avait *faussé* sortait vainqueur du combat, le jugement était reconnu mauvais. S'il succombait, selon les Assises de Jérusalem, il devait être pendu; selon Beaumanoir, il perdait son cheval, ses armes, et payait, à titre d'amende, soixante livres au seigneur, et soixante sous à chacun des pairs qui avaient concouru au jugement.

Quelquefois aussi l'appelant, après avoir dit aux juges que leur jugement était faux et mauvais, n'offrait cependant pas de le *faire tel par gage de bataille*. Comme il n'en avait pas moins offensé le tribunal, pour réparation de la *villenie* qu'il avait dite, il était condamné, selon les Assises de Jérusalem, à être décapité, et, selon Beaumanoir, à l'amende ou à la prison.

Les condamnés à mort ne pouvaient pas fausser le jugement, parce que tous l'auraient fait pour sauver ou prolonger leur vie. Ainsi, remarquons-le en passant, l'appel était interdit dans les affaires les plus graves.

Accuser le seigneur d'avoir jugé faussement et méchamment, c'était se rendre coupable d'un grave outrage; par ce motif l'appel était dit contenir *félonie et iniquité*. Le vassal qui voulait appeler son seigneur de faux jugement, ou se plaindre de quelque attentat commis contre lui par son seigneur, devait lui dénoncer qu'il abandonnait son fief; ensuite il l'appelait devant le suzerain, et offrait les gages de bataille. Mais pour éviter la félonie, au lieu d'appeler pour faux jugement le seigneur qui établissait et réglait le tribunal, on appelait les pairs qui formaient le tribunal même; on n'insultait ainsi que ses égaux, à qui on pouvait toujours faire raison de l'insulte.

Un vilain ne pouvait point fausser la Cour de son seigneur; de là le principe, qu'*entre le seigneur et le vilain il n'y avait autre juge fors Dieu*. C'était l'usage du combat judiciaire qui avait exclu les vilains et les serfs de pouvoir fausser la cour de leur seigneur; ils n'avaient pas le droit d'appeler parce qu'ils n'avaient pas le droit de combattre. Cela était si vrai, que les vilains qui, par charte ou par usage, avaient acquis le droit de combattre, étaient admis à fausser, même quand les juges qui avaient prononcé étaient chevaliers. Les anciens jurisconsultes donnent des expédiens pour éviter ce scandale d'un vilain combattant un chevalier.

Le mode d'appeler, tel que nous venons de le décrire, et de fausser par combat, subsista depuis Hugues Capet jusque vers la fin du XIII[e] siècle; on en trouve même des exemples pendant le cours du XIV[e]. Nous allons voir comment il prit fin.

Louis IX, ce monarque depuis Charlemagne le premier de nos législateurs, à qui l'on est forcé de reconnaître des connaissances et des vues bien supérieures à son siècle, avait entrepris d'abolir l'absurde coutume des duels judiciaires, et d'étendre, autant qu'il était en lui, l'intervention de l'autorité royale dans l'administration de la justice. Par un règlement de l'année 1260, il défendit le combat judiciaire dans tous les tribunaux de ses domaines, et ordonna que les appels de faux jugemens, portés devant ses Cours, seraient décidés sans bataille, et uniquement d'après les moyens des parties. Dix ans plus tard, en 1270, parut le fameux règlement connu sous le nom d'Etablissemens de saint Louis. Comme dans le règlement précédent, le duel judiciaire y est proscrit de nouveau dans toutes les justices des domaines du roi; il y est également établi qu'on pourra fausser les jugemens sans combattre; mais, en outre, des formes et des règles, fort remarquables pour le temps, sont substituées à la pratique du duel.

Bientôt après, et probablement par suite des modifications opérées par saint Louis, s'introduisit une nouvelle manière de fausser les jugemens. On fut libre de fausser en donnant gage de bataille, ou de fausser *sans vilain cas*. Toutes les fois que l'on faussait sans vilain cas, c'est-à-dire sans accuser le seigneur ou les juges d'être faux et menteurs, la question sur l'appel devait être décidée *par erremens seurquoi li jugemens fus fes*, d'après les moyens employés devant le premier tribunal; c'est l'appel tel que nous le pratiquons aujourd'hui.

Quant aux jugemens rendus dans les seigneuries de ses domaines, saint Louis déclara que, par respect pour le nom du roi, on ne pourrait les fausser, mais qu'on pourrait en demander l'amendement, non pas comme faussement ou méchamment rendus, mais comme portant préjudice. L'amendement devait être demandé par requête ou supplication. Si la partie condamnée se plaignait d'une erreur de droit, la supplication était présentée au roi : si l'on se plaignait d'un simple mal-jugé, ou d'une erreur de fait, elle était portée devant le tribunal qui avait rendu le jugement. C'est en partie dans ces mêmes cas, et d'une manière analogue, que nous employons aujourd'hui les deux voies extraordinaires du recours en cassation et du pourvoi en requête civile. Nous ne savons pas quels étaient les délais pour présenter la supplication au roi; celle au juge devait être présentée dans le jour même de la prononciation du jugement. Si le bailli l'accueillait, il rassemblait les mêmes juges, leur en adjoignait quelques autres, et l'affaire était soumise à un nouvel examen. Si le bailli refusait de procéder à l'amendement du jugement, on pouvait en appeler devant le roi

Le résultat des habiles innovations de saint Louis fut immense; elles opérèrent une révolution complète. Quand il fut établi qu'on pouvait fausser sans combattre, qu'on pouvait appeler sans vilain cas, les appels devinrent infiniment plus fréquens, et furent plus fréquemment aussi dirigés contre les seigneurs. La partie condamnée trouvait le double avantage, non seulement d'éviter les hasards d'un duel, mais de sortir d'un tribunal dont elle avait à se plaindre, pour venir à la Cour du roi. Les vilains, comme nous l'avons dit, avaient été exclus du droit d'appeler, parce qu'ils étaient exclus du droit de combattre; le combat aboli, il n'y eut plus de motifs de maintenir cette injuste exclusion; on le sentit, et à peine le parlement fut-il devenu sedentaire, qu'il reçut indistinctement tous les appels, sans acception de la qualité des appelans. Les vassaux immédiats de la couronne, et par conséquent tous les hauts barons, se trouvèrent ainsi forcés de comparaître très souvent devant la Cour du roi, de s'y défendre, et, par suite, de reconnaître sa supériorité.

Saint Louis avait statué en législateur sur le mode de décider les appels portés devant lui, et sur la manière de juger toutes les affaires dans les tribunaux des terres de son obéissance. Mais il n'avait pu en faire de même à l'égard des tribunaux des seigneurs, qui se prétendaient aussi législateurs dans leurs terres, et qui jouissaient paisiblement de cette prérogative. Sa puissance sur eux n'allait pas aussi loin; il ne pouvait leur donner que des conseils et des exemples.

Mais ce que l'autorité du roi aurait vainement essayé de faire, l'autorité de la raison ne tarda pas à l'opérer. L'usage pratique dans les justices royales dessilla les yeux sur l'absurdité du duel judiciaire, et la procédure établie par le règlement de saint Louis fut adoptée dans un grand nombre de lieux. Les seigneurs de fiefs, qui ne tenaient au droit de rendre la justice, comme à une de leurs prérogatives, que parce que juger c'était combattre, s'éloignèrent des tribunaux à mesure que les combats y devinrent moins fréquens; ces seigneurs furent remplacés par des baillis et des prud'hommes, et l'ordre judiciaire commença à régulièrement se constituer.

En même temps que dans une justice seigneuriale on adoptait la jurisprudence des *Etablissemens*, l'appel par droit était substitué à l'appel par gage de bataille; et comme la dévolution de ces appels avait lieu suivant la loi des fiefs, c'est-à-dire du seigneur inférieur au seigneur supérieur, ils étaient tous définitivement portés devant le roi, non comme roi, mais comme chef de la hiérarchie féodale, et, selon les expressions du temps, comme *le grand fieffeux* du royaume.

Du reste, saint Louis, en changeant la nature des choses, avait eu la prudence, pour rendre ses innovations moins sensibles, de conserver les anciennes dénominations. La forme de dénoncer l'appel ne fut point changée; il fallait dire que l'on faussait le jugement. Plusieurs autres usages se continuèrent de même, quoique les motifs qui les avaient fait établir ne subsistassent plus.

Ainsi, quoique le tribunal du jugement duquel on appelait ne fût plus, comme auparavant, frappé d'interdiction, il fallut toujours que l'appel fût interjeté au moment de la prononciation de la sentence, ou au plus tard dans l'audience, avant que le juge ne fût sorti de son auditoire : il y avait sans cela fin de non-recevoir. Cette règle resta longtemps en vigueur; on n'y échappait que par des lettres de relief, délivrées en chancellerie, il est vrai sans aucune difficulté : ces lettres s'accordaient pendant trente ans; ce qui était un autre abus, car ce temps était évidemment beaucoup trop long.

Quand l'appel avait lieu d'une façon injurieuse pour les premiers juges, comme c'était un outrage gratuit, un délit, il était rationnel de condamner à une amende l'appelant qui abandonnait son appel, le reconnaissant lui-même mal fondé, ou qui ne le justifiait pas assez pour le faire admettre. Mais lorsqu'il cessa d'en être ainsi, lorsque le recours au tribunal supérieur n'eut plus rien d'offensant pour le juge inférieur, comme il n'y avait plus de délit, il aurait dû ne plus y avoir d'amende. Cette conséquence échappa, et l'effet survécut à la cause. On continua à regarder l'appel d'une sentence comme injurieux aux juges qui l'avaient rendue, et à condamner à une amende l'appelant qui succombait. On sait que cet usage existe encore aujourd'hui.

On trouve de même, dans la procédure de ces vieux temps, l'origine et l'explication d'une foule d'usages judiciaires qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Il serait assez curieux de les indiquer, mais nous craindrions d'alonger encore un article peut-être déjà trop long.

La révolution opérée dans la nature des appels, et qui en multiplia le nombre dans une si forte proportion, avait eu lieu sans que l'on eût songé à instituer une Cour supérieure chargée de les instruire, et d'y statuer. Les appels étaient portés, ou au Conseil d'Etat, ou devant le Roi lui-même, ou à un tribunal que l'on nommait les *plaids de la porte*. Ce tribunal, établi dans le palais du roi, se composait de trois ou quatre personnes de sa cour désignées par lui. Pour nous servir des termes de Joinville, l'historien de saint Louis, s'il y avait quelque chose qu'il ne pussent bonnement vider, ils en faisaient leur rapport au roi, qui lors envoyait quérir les parties, et jugeait leur cause. Si le roi trouvait lui-même la solution difficile, il s'abstenait de prononcer, et renvoyait à son Conseil. Cependant les appels devenant chaque jour plus nombreux, il fallut aviser à leur expédition, et les soumettre à des formes déterminées. On fixa alors quatre époques dans l'année, pendant lesquelles le Conseil du roi, ou du moins une partie de ce conseil, s'occuperait exclusivement de recevoir et de juger les appels. Ces époques étaient les fêtes de la Toussaint, de la Chandeleur, de Pâques, de l'Ascension, et quelquefois de l'Assomption. Alors le conseil prenait la dénomination de *parlement*, et chaque parlement celle de l'époque à laquelle il était réuni; ainsi l'on disait : le parlement de la Toussaint, le parlement de la Chandeleur, etc. (Voyez le mot PARLEMENT.)

L'appel ayant conservé son caractère primitif d'une lutte entre l'appelant et le juge de la sentence duquel il se plaignait, si la sentence était reformée, le juge était condamné à une amende envers l'appelant : les juges royaux payaient personnellement l'amende; c'étaient les seigneurs qui la payaient pour leurs juges. Comme ceux-ci avaient été jusqu'alors obligés de soutenir leurs décisions, on ne vit dans cette amende rien d'extraordinaire; les seigneurs percevaient d'ailleurs celles que payaient les appelans qui succombaient. Mais le parlement, investi de la connaissance de tous les appels, appliqua également au fisc et l'amende du seigneur au profit de l'appelant, et celle de l'appelant au profit du seigneur.

Les juges, devenus responsables de leurs jugemens, et doublement intéressés à les soutenir, devaient être, et ils étaient en effet, mandés pour répondre à l'appel de la partie. Les juges royaux étaient ajournés eux-mêmes; au lieu des juges seigneuriaux, on ajournait le seigneur qui les avait institués. Philippe de Valois, le premier, ordonna d'ajourner les baillis seuls et non les seigneurs. Pour ne pas les retenir trop long-temps à sa suite, le parlement de Paris prit alors l'usage de former autant de rôles qu'il y avait de provinces dans son ressort, et de faire appeler alternativement chacun de ces rôles à une époque déterminée de l'année. Plus tard enfin, le fait du juge devint le fait de la partie, et elle seule fut chargée de répondre à l'appel de son adversaire. Au commencement du XVI[e] siècle, les juges royaux obtinrent l'exemption de l'amende; mais on voit par l'ordonnance de Roussillon, de 1564, qu'à cette époque les seigneurs y étaient encore assujetis. Cependant, peu après, cet usage

tomba en oubli, ainsi que celui d'. journer les juges: en 1616, ce n'était plus qu'une inutile forma ité. En 1790, il ne restait d'autre vestige de cette ancienne coutume que l'obligation imposée au lieutenant civil du Châtelet d'assister à l'audience de la grand' chambre du parlement, pendant la plaidoirie de la première cause du rôle de Paris.

Dans tout ce qui précède, nous nous sommes surtout efforcés d'être clairs, et de presenter avec quelque netteté des détails par eux-mêmes fort obscurs et fort confus. Montesquieu en disait, que les tirer du chaos où ils étaient, c'était les découvrir. Nous avons élagué beaucoup de choses : nous avons principalement suivi les opinions du célèbre publiciste que nous venons de nommer, et celle du savant et vénérable Henrion de Pansey. Nous devons cependant prévenir qu'il est plusieurs de ces opinions, principalement celles relatives à l'existence des appels sous les rois des deux premières races, qui sont loin d'être admises par tous les auteurs. Robertson (*Hist. of Charles V*, introd.), Eichhorn, Berck, et la majorité des auteurs allemands, les adoptent, sauf quelques légères modifications; mais Bernardi ne les partage pas, et attribue l'introduction des appels aux ecclésiastiques, qui suivaient les lois romaines et le droit canon; et Meyer, dont l'autorité est grave, les repousse et les combat avec force. Toutefois ses raisons n'ont pu nous convaincre, et nous n'avons pas vu, parmi ses diverses citations, qu'il ait examiné les deux capitulaires sur lesquels nous nous sommes appuyés, et qui nous paraissent determinans.

Nous avons dit que lorsque celui qui avait faussé un jugement par gage de bataille sortait vainqueur du combat, suite de son appel, le jugement était reconnu mauvais et annulé. M. Henrion de Pansey ajoute que le fausseur avait gagné son procès. Il faut observer, avec Montesquieu, qu'il n'en était pas tout-à-fait ainsi. Le fausseur pouvait par le combat perdre son procès, mais il ne pouvait point le gagner définitivement. L'autre partie, en effet, qui avait un jugement pour elle, n'en devait pas être privée par le fait d'autrui. Il fallait que le fausseur qui avait déjà vaincu combattît de nouveau contre la partie, non pas pour savoir si le jugement était bon ou mauvais (il ne s'agissait plus de ce jugement, puisque le combat l'avait anéanti), mais pour décider si la demande originaire était légitime ou non; et c'est sur ce nouveau point que l'on combattait. On doit même penser que c'est de là qu'est venue la manière dont se prononcent les arrêts : *La Cour a mis et met l'appellation au néant; la Cour met l'appel et ce dont est appel au néant.* La distinction entre les deux cas est consacrée, peut-être sans qu'on s'en soit rendu raison, non seulement par l'usage constant, mais encore par tous les auteurs de procédure. Quand celui qui avait appelé de faux jugement était vaincu, l'appel était seul anéanti; quand il était vainqueur, l'appel et le jugement étaient anéantis l'un et l'autre: il fallait procéder à un nouveau jugement.

Avant 1789, l'institution des appels, donnée aux justiciables comme un secours et une garantie, était devenue la source des plus déplorables abus. On pouvait être condamné à subir jusqu'à six degrés de juridiction pour obtenir réparation de la vexation la plus criante. Justice basse et moyenne, haute-justice, prevôtés royales, vigueries, bailliages, cours souveraines : tel était le cercle que plus d'une fois un misérable plaideur fut obligé de parcourir à la poursuite de la fraude et de la chicane

L'autorité royale avait souvent songé à restreindre cette multiplicité onéreuse de degrés de juridiction; on avait cherché à atteindre ce but par les grandes ordonnances d'Orléans et de Blois, l'établissement des présidiaux, et l'édit d'avril 1749. Mais le principe de la patrimonialité des justices seigneuriales avait toujours été un insurmontable obstacle; le roi ne pouvait opérer que par voie de réunion ou de suppression de siéges royaux. Il fallut l'écroulement complet du régime féodal, en 1789, et la suppression des justices seigneuriales qui en fut la conséquence, pour donner au législateur la faculté de déblayer le sol des anciens matériaux que le temps y avait accumulés, et d'y elever à la place un nouvel édifice, plus simple et mieux entendu.

Le décret du 1er mai 1790, la loi du 16-24 août de la même année, la loi du 27 ventose an VIII, sur laquelle repose notre organisation judiciaire actuelle, enfin notre Code de procédure civile (nous ne parlons en ce moment ni des cas exceptionnels, ni des matières criminelles), réduisirent à deux le nombre des degrés de juridiction, qui depuis n'a plus varié.

Cependant les abus de la multiplicité des ressorts avaient laissé une impression si profonde, que la proposition d'en conserver deux fut combattue par de fort bons esprits. Une discussion étendue eut lieu à cet égard au sein de l'Assemblée Constituante. Les appels, disait-on, doivent leur origine au régime féodal, dont il importe de ne laisser subsister aucune trace; les admettre, c'est autoriser un prétexte pour créer des corps de judicature, qui, sous d'autres noms, chercheront à ressusciter les parlemens, et établiront une aristocratie parmi les tribunaux. Le recours de l'appel est d'ailleurs moins utile aux plaideurs par la révision de leur procès, qu'il ne leur est préjudiciable par les nouveaux frais dans lesquels il les entraîne. Le plus souvent, c'est une faculté dont on abuse, non pour arriver à une meilleure justice, mais pour fatiguer l'adversaire, et retarder le jugement définitif.

De ces argumens, les deux premiers n'avaient pas une bien grande valeur. Qu'une institution ait existé du temps de nos pères, ce n'est pas plus un motif de la détruire sans examen, que de la conserver si notre raison ou notre civilisation nouvelle la condamne; selon nous, il n'est pas d'institution bonne ou mauvaise en soi et d'une manière absolue. S'épouvanter du régime féodal, aujourd'hui, c'est bien avoir peur d'un fantôme. Il est d'ailleurs impossible de comparer ensemble, d'un côté de simples tribunaux, jugeant, il est vrai, en second ressort, mais sans action sur les tribunaux du premier degré, et dont les membres n'ont sur les juges de première instance que la supériorité de l'âge, de l'expérience et des lumières, et d'un autre côté les anciennes Cours souveraines, joignant aux qualités et à la position privilegiées des magistrats qui les composaient, la participation aux affaires politiques, l'influence dans la législation, et l'autorité sur les tribunaux subalternes, tenus de déférer à leurs injonctions et à leur règlemens. Par le seul motif que l'appel d'une décision inique ou erronée entraîne necessairement quelques frais, la loi devait-elle déclarer l'injustice ou l'erreur irréparable? Et malgré l'utilité d'abréger les procès, devait-elle, dans les affaires les plus importantes, refuser aux justiciables la satisfaction d'une contre-épreuve de leur droit? Ne suffit-il pas d'autoriser les tribunaux inférieurs, dans les cas où il y a lieu, à prononcer l'exécution provisoire, et nonobstant appel?

L'appel, en subordonnant les premiers jugemens à la sanction d'une autorité supérieure, donne une garantie qu'ils seront rendus avec une plus scrupuleuse attention. Les premiers juges, craignant la censure de l'appel, apportent plus de soin dans l'instruction et dans la décision du procès; les juges du second degré, voyant dans l'appel une espèce de dénonciation, examinent avec plus de maturité une affaire déjà jugée, qui ne présente plus que des faits déjà éclaircis, et susceptibles, par conséquent, de recevoir une solution plus sure et plus parfaite. Les premiers juges, plus rapprochés des justiciables, semblent plus accessibles à des motifs d'intérêt, de préférence, de haine peut-être. Les juges d'appel, plus éloignés, échappent plus aisément aux préventions, et même aux soupçons. Sous le rapport moral, l'appel amène encore à la conviction; il donne moins aux jugemens l'air de la contrainte. Enfin, l'appel a existé de tous les temps. il existe chez tous les peuples : ce consen-

tement général n'est pas non plus sans quelque poids.

Il ne faut pas croire que la voie de la révision ou de la cassation puisse suppléer à celle de l'appel. La révision ou cassation ne doit avoir lieu que pour fausse application de la loi à un fait reconnu, ou pour inobservation des formes. Toutes les fois que le juge observe les formes ou apprécie des faits, il échappe à la cassation. L'objet direct d'un tribunal de révision ou de cassation est d'assurer l'uniformité de jurisprudence, et d'empêcher ces différences d'interprétation de la loi, qui variaient autrefois avec les magistrats et avec les pays. Il tient donc à l'essence des attributions de ce tribunal d'être nécessairement unique : dès lors, il devient physiquement impossible d'y porter toutes les causes susceptibles d'appel.

L'admission du principe général, et sauf les exceptions convenables, des deux degrés de juridiction, nous paraît donc complètement justifiée.

Mais ce principe admis, il reste une difficulté non moins grave à résoudre. Quelles sont les affaires qui doivent être susceptibles ou non susceptibles d'appel?

Si le motif qui fait introduire l'appel est le besoin de redresser l'erreur possible du jugement, ce motif existe pour toutes les causes; car il n'est aucun jugement qui ne puisse être entaché d'injustice ou d'erreur. Sans doute, plus la cause est importante ou difficile, plus la chance d'une décision erronée est probable, et plus le danger en est grand. Mais d'après quel caractère extérieur reconnaître d'avance le degré d'importance ou de difficulté d'une cause?

Il est facile de classer, comme soumise à un seul degré de juridiction, toute demande au-dessous de mille francs, par exemple, et comme sujette à l'appel toute demande excédant cette somme. Mais cette distinction d'après la valeur pécuniaire est-elle une base bien rationnelle et bien assurée? Il devrait être question, non d'une importance absolue et purement ideale, mais de cette importance relative, la seule réelle, qui se règle sur les facultes des parties et sur leur intérêt. Un modique capital de deux cents francs est l'objet, pour celui dont il constitue toute la fortune, d'une cause beaucoup plus importante que celle où de riches plaideurs se disputent une somme considérable, mais qui n'est qu'une partie de leur revenu annuel. Quant à la difficulté de la cause, la distinction établie d'après le chiffre de la demande est, s'il est possible, encore plus trompeuse. Obscurité ou ambiguïté de la loi, faits compliqués, assertions contradictoires, preuves opposées, documens vicieux, toutes ces sources de difficultes peuvent se trouver dans la cause de deux cents francs comme dans celle de cent mille francs.

Ces observations, il faut en convenir, sont loin d'être dénuées de justesse et de force. Cependant le système de la division des causes d'après la valeur pécuniaire de l'action, considérée comme indication de leur importance et de leur difficulté, est généralement adopté dans l'organisation judiciaire des peuples modernes.

On le defend principalement en faisant remarquer que la compétence en premier et en dernier ressort est fondée sur l'intérêt du plaideur. Or, le plaideur n'a rien gagné réellement, même en gagnant sa cause, lorsqu'il a plaidé par appel pour un faible intérêt, s'il calcule ce qu'il lui en a coûté en perte de temps, en dépenses de déplacement, et en faux frais de procédure.

Pour décider sainement si l'appel doit être permis ou non en toute affaire, il ne faut donc pas considérer ce que l'objet du procès peut valoir relativement à celui qui plaide, mais ce qu'il vaut en lui-même, et si cet objet pourrait, sans se trouver absorbé, supporter la réduction inévitable qu'il éprouverait par l'effet corrosif d'un appel.

Ces considérations s'appliquent d'abord aux contestations de la compétence des justices de paix, qui connaissent parmi nous des affaires du moindre intérêt, et dont tous les appels se porteraient devant les tribunaux de première instance, uniquement accessibles sous la direction des officiers ministériels qui en occupent les avenues. Elles s'appliquent également à une grande partie des affaires de la compétence de ces derniers tribunaux, qui sont souvent saisis de causes d'un fort mince intérêt, entre les parties les moins en etat de supporter des frais de procédure, et dont les appels sont dévolus à des Cours superieures plus éloignées, toujours moins expéditives, et autour desquelles les dépenses inévitables d'abord, et trop ordinairement ensuite les occasions de dépenses superflues, se multiplient sensiblement.

C'est donc protéger l'intérêt bien entendu du justiciable, que de lui refuser l'appel dans tous les cas où, par la modicité de l'objet en litige, l'avantage n'en serait qu'illusoire, quand il ne serait pas ruineux. Et plus on asseoit sur cette base l'organisation judiciaire, plus il devient facile d'en simplifier le système général, et d'accelerer la distribution de la justice.

Nous pensons même que les limites de cinquante francs et de mille francs, au-dessus desquelles les juges de paix et les tribunaux de première instance ne jugent qu'à la charge de l'appel, ont été fixées trop bas; et que si l'on procédait enfin à la revision si necessaire de notre Code de procédure civile, il y aurait à y introduire, en matière d'appels, d'utiles et importantes modifications.

APPIEN (Appianos Alexandreus), historien grec, était natif d'Alexandrie, comme l'indique son surnom topologique. De divers passages de ses écrits, on peut induire qu'il fut le contemporain de Trajan et d'Antonin-le-Pieux. Il appartient donc à ce mouvement de renaissance littéraire et philosophique qui, à partir de Trajan, occupe le second siècle de l'ère chrétienne. Après avoir exercé à Rome la profession d'avocat, Appien fut élevé à l'importante fonction de procurateur ou trésorier impérial de la province d'Egypte, sa terre natale. A cela se borne à peu près tout ce que nous savons de sa vie.

Appien avait composé une grande histoire de Rome, dont la majeure partie est malheureusement perdue. Le plan de cet ouvrage, dont toutes les époques de décadence offrent des modèles, est extrêmement vicieux. Au lieu de saisir à la fois tous les fils de l'histoire, et d'en faire une trame où ils s'enchevêtrent comme dans la réalité, Appien a mieux aimé prendre les fils un à un, et les développer successivement. Il divise l'histoire générale en sections ou histoires particulières, dont chacune embrasse, soit une guerre civile, soit la série des guerres extérieures avec chacune des nations qui sont devenues partie intégrante de l'empire. Tout cela formait un faisceau de vingt-deux livres, dont il nous reste les suivans : lib. VI, intitulé *Hispanica;* lib. VII, *punica;* lib. VIII, *Libyca;* lib. IX, *Macedonica* et *Illyrica* (nous n'avons que la seconde partie); lib. XI, *Syriaca;* lib. XII, *mitridatica*: et cinq livres des guerres civiles. Il paraît que posterieurement il augmenta son ouvrage de quelques livres relatifs aux guerres des empereurs, et particulièrement de Trajan; mais c'étaient là des sujets delicats qu'il traita aussi succinctement que possible, aimant mieux, dit M. Sainte-Croix (*Exam. crit. des Hist. d'Alexandre*, pag. 25), se taire et supprimer quelques circonstances, que de flatter et de mentir. Le livre *de rebus Parthicis*, qui lui fut longtemps attribué, et le fit accuser de plagiat, n'est pas de lui.

Appien est sans contredit un historien médiocre; son regard ne va point au-delà des mouvemens les plus superficiels. Il est en géographie d'une grossière ignorance; toutefois son ouvrage est l'un des précieux monumens de l'antiquité qui nous soient parvenus. Sans lui, combien de grandes pages seraient vides pour nous dans l'histoire intérieure des Romains! Un long séjour à Rome, et l'usage de la langue latine, lui rendirent aisées les recherches que son œuvre nécessitait. Il eut même soin de parcourir l'Italie pour examiner par lui-même le théâtre des principaux evénemens. Aussi, pour les guerres civiles, celui de ses ouvrages qu'il

travailla le plus soigneusement, pensons-nous qu'il ne faut pas trop se défier de son exactitude.

La meilleure édition d'Appien est celle de Schweighœuser; Leipsig, 1785, 3 vol. in 8°. Il en existe deux traductions françaises : l'une de Claude Seyssel, Lyon, 1544; l'autre d'Odet-Desmares, Paris, 1659. M. Combes-Dounous a traduit à part les cinq livres des Guerres civiles, Paris, 1808, 3 vol. in-8°.

On voit aussi, par un passage de la préface d'Appien, qu'il avait composé sur sa propre vie des Mémoires qui sont perdus.

APPIUS CLAUDIUS. Appius est le prénom que recevaient d'ordinaire les fils aînés dans l'illustre famille patricienne des *Claudii* (Voyez CLAUDIUS).

APPLICATION. La science répond d'abord au besoin de l'entendement humain voulant savoir de toutes choses *ce qui est*. Sous ce premier point de vue, elle est purement théorique; mais elle doit répondre aussi aux questions de la volonté humaine demandant *ce qu'il faut faire pour atteindre tel ou tel but déterminé*. Alors la science devient technique. — Cette deuxième partie de la science exige évidemment l'emploi des vérités fournies par la première, ou, comme on dit, leur *application*; et, comme une telle application constitue le passage du vrai à l'utile, on doit concevoir qu'il n'y a guère d'objet plus digne de méditation que la recherche des moyens les plus propres à favoriser ce passage, que l'examen des conditions sous lesquelles toute vérité de pure théorie pourra recevoir l'application la plus prompte et la plus complète.

Ces moyens et ces conditions se rapportent à la fois à l'état philosophique des sciences, et à l'organisation du travail dans la société humaine. Quelques brièves réflexions suffiront pour expliquer à cet égard notre pensée.

Premièrement, l'instauration d'une philosophie générale qui établirait entre toutes les sciences particulières une hiérarchie naturelle et un véritable lien encyclopédique, et qui remplirait à leur égard, en quelque sorte, l'office d'une législation suprême; l'instauration d'une telle philosophie est la première et indispensable condition à laquelle il faudra satisfaire, lorsqu'on voudra régolariser et assurer l'application des vérités théoriques. Cette nécessité résulte de ce que, par la connexion intime qui existe entre les diverses branches du savoir humain, telle science particulière, qui fournit à une autre des principes théoriques, requiert pour elle-même la mise en pratique des vérités qui composent une ou plusieurs autres sciences. De sorte que, dans cette chaîne multiple qui forme l'ensemble de la science humaine, chaque anneau intermédiaire, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est de théorie pour ceux qui le suivent, et d'application pour ceux qui le précèdent. Ainsi l'astronomie, qui concourt essentiellement à former *la théorie* de la navigation et de plusieurs autres sciences pratiques, suppose pour sa propre formation l'emploi (l'application) de la mécanique, de l'optique, etc.; et ensuite l'optique ou la mécanique requièrent pour elles-mêmes l'emploi des mathématiques pures, c'est-à-dire l'application à leur objet propre des vérités géométriques ou algorithmiques. Ainsi est-il d'une infinité de sciences d'ordre très différent, de la minéralogie, par exemple, ou bien de la physiologie, ou bien encore de la science du mouvement social (à supposer que celle-ci soit constituée), etc. En chacune d'elles on retrouverait ce double caractère d'être de théorie relativement à certaines sciences, et d'application relativement à d'autres. Bien plus cette dualité subsiste au sein même de chaque science particulière prise séparément; car telle qui touche de plus près à la pratique (soit l'agriculture) renferme un ensemble de vérités qui lui appartiennent en propre, et qui pourtant sont de pure théorie spéculative; qui sont, en un mot, du domaine de l'entendement, et répondant à la simple question de savoir *ce qui est*. Et telle autre science, au contraire, qui, par sa nature abstraite, est le plus éloignée de la pratique (soit la géométrie ou l'algorithmie), a un ensemble de connaissances véritablement techniques, c'est-à-dire résultant de l'application des vérités de théorie; des connaissances, en un mot, qui répondent à la question de savoir *ce qu'il faut faire* pour atteindre un certain but relatif à la science dont il s'agit. (Par exemple, la résolution des questions de *mesure*, et celle des questions d'*évaluation*, forment respectivement les parties techniques de la géométrie et de l'algorithmie.) Mais quoique cette dernière considération, relative à la constitution intime de chaque science, soit utile pour compléter l'idée générale correspondante au mot *application*, nous n'avons besoin d'insister ici que sur le double caractère théorique et technique qui résulte, pour chaque science considérée intégralement, de sa connexion avec les autres. Il s'ensuit, en effet, qu'on ne peut apprécier l'importance pratique d'une vérité quelconque, et préjuger l'étendue de ses emplois; ou, en d'autres termes, qu'on ne peut procéder méthodiquement à réaliser toutes les applications possibles d'une vérité théorique, qu'à l'aide d'une science générale (d'une philosophie), mettant en relief les rapports de parenté et d'affinité de toutes les sciences entre elles. C'est donc, comme nous l'avons dit, à la formation d'une telle philosophie qu'il faudrait aviser d'abord, pour être assuré que toutes les branches du savoir humain prendront un développement simultané et harmonique, pour être assuré surtout que le pouvoir de l'humanité sera toujours proportionné à son savoir.

Et cependant à quoi servirait-il que la constitution philosophique de la science ait atteint toute la perfection imaginable, et quelle solide garantie aurait-on d'une rapide et entière application de toute découverte théorique, si les travaux mêmes de la science ne recevaient pas en même temps une organisation propre à les tirer de l'état fragmentaire, de l'état d'isolement et d'incohérence dans lequel ils se trouvent. A cet égard il ne faut pas se faire illusion sur la valeur de quelques moyens de progrès, de quelques germes d'unité qui sont particuliers aux temps modernes, tels que l'établissement des corps académiques et la découverte de l'imprimerie : moyens puissans, germes féconds, mais qui malheureusement sont à peu près neutralisés, et étouffés par les vices inhérens à la présente période de la civilisation. — Ainsi les académies exercent certainement à l'égard des sciences un patronage très utile; mais, à cause de l'ignorance où les nations demeurent plongées sur leurs véritables destins, la science n'a pas encore obtenu, à proprement parler, un véritable rang social, ni aucune autre puissance qu'une puissance d'opinion. Aussi lorsqu'il arrive qu'un corps savant perfectionne la théorie et ses applications, c'est uniquement par les travaux individuels de ses membres, et non pas du tout par des mesures concertées et des travaux entrepris d'ensemble, comme on pourrait s'y attendre de la part d'un corps constitué. En cette dernière qualité les académies peuvent bien donner des conseils utiles et de précieux encouragemens; mais elles sont tout-à-fait dépourvues des moyens de diriger activement, et d'employer dans un but déterminé la foule des capacités scientifiques d'ordre secondaire. L'unique rôle qu'elles puissent aujourd'hui remplir intégralement, est donc celui de tribunaux qui apprécient la valeur des travaux accomplis; et encore, sous ce simple rapport, il est permis peut-être de penser, d'après quelques faits très notoires, que l'organisation des académies est relativement fort imparfaite. Ainsi la France avait en son sein l'académie la plus florissante et la plus justement illustre, alors qu'elle a méconnu et laissé partir l'ingénieur Fulton, se privant par là d'une *application* scientifique, qui pouvait à cette époque assurer définitivement sa suprématie sur le monde civilisé; ainsi, dans notre temps, c'est à grand'peine si les merveilles du magnétisme ont pu se faire jour pour un instant seulement, et seulement dans une académie secon-

daire. Il y a une autre académie qui semble dormir sur la foi d'un vieux rapport, sans que, depuis tantôt cinquante ans, une imposante accumulation de faits incontestables ait pu la réveiller de son indifférence. Et pourtant quel ordre de découvertes a jamais ouvert des indications si inattendues sur les plus profonds mystères de notre nature! quel autre surtout a jamais promis de si nombreuses et de si utiles applications! — Quant à l'utilité de l'imprimerie pour le progrès des sciences, il ne faut pas craindre de le dire : la manie de faire des livres a pris un tel essor que, pour produire quelque vérité nouvelle à travers l'immense fatras de publications qui tiraillent en tous sens l'attention publique, il faut peut-être se donner plus de peine et d'efforts aujourd'hui, qu'à l'époque où la presse n'offrait pas encore aux productions de l'intelligence ses moyens de publicité! Aussi combien d'idées justes, d'observations utiles, de découvertes réelles, sont ensevelies au milieu des innombrables redites qui encombrent nos bibliothèques, et demeurent perdues pour la société jusqu'au jour où le génie s'évertuera à les produire de nouveau, pour de nouveau peut-être les voir retomber dans l'oubli. Sans doute ces inconvéniens sont peu sensibles à l'égard de certaines sciences dont les principes généraux et les méthodes sont définitivement fixées, et qui, par cela même, offrent à toute découverte nouvelle une place en quelque sorte marquée d'avance. Mais il n'en est pas de même pour les sciences qui n'ont point encore dépassé cette première phase, dans laquelle il s'agit principalement de réunir et comparer tous les faits particuliers pour en induire des lois générales : tel est, par exemple, au moins en partie, l'état actuel des sciences physiologique et sociale; pour celles-ci, la facilité d'écrire et l'encombrement de livres qui en est la suite sont de très grands et très sérieux obstacles. (Cette fâcheuse vérité a été établie avec de grands développemens dans l'ouvrage publié par M. le docteur Amar, en 1820, et qui a pour titre : *Association intellectuelle;* nous y renvoyons le lecteur.)

Croyez-vous, après cela, que l'instauration d'une philosophie générale avec l'organisation régulière de l'atelier scientifique soient les seules conditions à remplir pour atteindre le but d'utiliser le plus rapidement toute vérité de théorie. Non, certes; il y faudrait aussi la réforme entière de l'industrie car c'est dans l'industrie et par elle que l'humanité peut faire véritablement la grande et continuelle application de ses richesses intellectuelles. Or, comment la science connaîtra-t-elle les besoins de l'industrie, et comment l'industrie connaîtra-t-elle les ressources de la science, aussi long-temps que ces deux ordres de travaux, science et industrie, seront particulièrement affectés à des classes de la société si distinctes l'une de l'autre? car la science n'est pas accessible à tous, et d'un autre côté si long-temps que les conditions du travail industriel seront aussi répugnantes par elles-mêmes qu'elles le sont généralement aujourd'hui, les hommes assez fortunés pour avoir reçu quelque instruction s'éloigneront instinctivement de la pratique de l'industrie : celle-ci demeurera donc toujours le partage exclusif des dernières classes de la société, réduites et contraintes par excès de misère à subir les travaux les plus rudes et les plus abrutissans. Et les grandes découvertes techniques ou d'application ne se feront comme toujours qu'avec lenteur et par hasard, et lorsque la nature, plus forte que vos institutions, fera surgir spontanément quelque vrai génie du milieu de ces hommes que l'industrie actuelle a condamnés dès leur naissance et pour la vie aux mines, aux filatures, aux polisseries d'acier, verreries, et tous autres bagnes meurtriers sur lesquels repose la prospérité de la civilisation moderne.

Ainsi s'est agrandie à ce point cette simple idée d'*application* qu'elle nous conduit aux plus hautes questions philosophiques et sociales. Et pourriez-vous en être surpris, puisque l'application des vérités de théorie à la pratique constitue réellement, comme nous l'avons dit tout d'abord, le passage, et en quelque sorte l'identification du vrai à l'utile, ce qui est pour l'humanité l'un des principaux élémens du souverain bien. N'espérons donc recueillir tous les fruits de la science, n'espérons voir la science elle-même atteindre à toute sa hauteur, que quand nous aurons trouvé une issue au désordre social. Et pour hâter s'il se peut cet heureux terme, répétons quelquefois aux savans, dans l'intérêt même de leurs sciences, ces paroles décisives de M. Geoffroy-Saint-Hilaire : *La question sociale est la première dont il soit nécessaire de s'occuper aujourd'hui.* (Académie des sciences, séance du 7 octobre 1833.)

APPLICATION DE L'ALGÈBRE A LA GÉOMÉTRIE. C'est ce qu'on appelle aussi *géométrie analytique*, dénomination vicieuse qu'on remplacerait avec avantage par celle de *géométrie algorithmique* (voyez, sur cela, ce qui a été dit aux articles ALGÈBRE et ANALYSE MATHÉMATIQUE).

Pour que la science des nombres (arithmétique et algèbre) pût être appliquée aux faits et aux lois de l'étendue, le premier pas à faire était de savoir représenter les lignes droites par des nombres, puisque c'est à de telles lignes que la géométrie s'efforce de ramener toutes ses considérations. Ce premier pas dut être, à la vérité, franchi dès l'origine de la science; car, entre toutes les grandeurs de nature si diverse qui sont susceptibles de mesure, l'homme dut particulièrement sentir de très bonne heure le besoin de mesurer les grandeurs linéaires, comme distances, dimensions, etc., et dès lors on dut s'apercevoir que toute ligne est exactement représentée par le nombre de fois qu'elle contient la ligne prise pour terme de comparaison, ou plus généralement *par son rapport avec l'unité.* Dès lors aussi l'emploi du calcul fut possible dans l'étude des questions géométriques. Et, en effet, la théorie des proportions, dont les anciens ont fait dans leur géométrie un si fréquent usage, qu'est-elle autre chose qu'un premier emploi du calcul? Cependant, comme l'algèbre ne doit son existence en réalité qu'aux travaux des modernes, c'est à ceux-ci qu'il faut rapporter également les principales conceptions qui ont donné lieu d'appliquer l'algèbre à la géométrie. Mais suivons le développement naturel des idées.

§ 1. *Résolution par l'algèbre des questions de géométrie, et représentation algébrique des courbes planes.* Descartes ouvre sa *géométrie* par l'observation suivante : « Tous les problèmes de géométrie se peuvent facilement réduire à tels termes, qu'il n'est besoin par après que de connaître la longueur de quelques lignes droites pour les construire. » Ainsi on reconnaîtra d'abord sans aucune peine que toute solution purement géométrique (ou *graphique*) d'un problème revient à considérer les lignes données comme formant les élémens essentiels d'une certaine figure dont les lignes cherchées se trouvent être le complément. Mais cette même observation de Descartes prouve aussi la possibilité d'une autre sorte de solution; car chacune des lignes connues ou inconnues, qui ont trait à une même question, pouvant être représentée par un nombre, les diverses relations qui existent entre ces lignes peuvent à leur tour être représentées par certaines relations entre les nombres correspondans; et cela en vertu du fait général déjà indiqué au mot ALGÈBRE, c'est-à-dire par le passage du concret à l'abstrait. Or, toutes les fois qu'on sera parvenu à traduire ainsi une question de géométrie par un ensemble de relations numériques, il ne restera plus, pour achever la solution, qu'à dégager de ces relations la valeur des nombres qui sont relatifs aux lignes inconnues. L'esprit, se reposant de toute considération géométrique, pourra donc de ce moment se laisser aller aux procédés en quelque sorte mécaniques du calcul. Cela constitue, comme on voit, un nouveau mode de solution, à savoir une solution *numérique*, très différente des solutions graphiques, dans lesquelles on traverse une suite non interrompue de considérations purement géométriques.... (Nous avons parlé de *problèmes*, de questions *à résoudre;* mais

tont cela peut s'entendre également de *théorèmes*, de vérités *à démontrer*, pourvu toutefois qu'il s'agisse de theorèmes secondaires et de verités implicitement renfermées dans des vérités déjà connues; restriction indispensable, puisque l'établissement des relations numériques, qui donnent lieu d'appliquer l'algèbre, suppose, de toute nécessité, des relations géométriques antérieurement établies.)

Ce que nous venons d'expliquer fut mis en pratique, quoique dans des limites très restreintes, par plusieurs mathématiciens contemporains ou même predecesseurs de Viète. Mais on va voir combien cette invention demeurait stérile avant les travaux du géomètre français.

Premièrement, avant que Viète eût definitivement constitué l'algèbre en imaginant de représenter dans toute équation les nombres donnés par des symboles generaux d'une valeur indéterminée, on ne pouvait appliquer le calcul aux questions de géométrie qu'après avoir affecté à chacune des lignes connues un nombre particulier. Les questions n'étaient donc jamais, par cette voie, susceptibles d'une solution générale, ce qui est pourtant indispensable à l'établissement des théories. Sous ce rapport, les moyens purement géométriques conservaient une incontestable supériorité; car au moins conduisent-ils, dans chaque sorte de problème, à des règles générales de constructions, c'est-à-dire à des règles qui sont indépendantes des diverses grandeurs que peuvent avoir les lignes données.— Mais encore ce n'était point assez que les solutions numériques revêtissent, par l'admission des symboles algebriques, le caractère de généralité et d'uniformité qui leur avait manqué jusque là. Pour appliquer utilement l'algèbre à la géométrie, il fallait établir une corrélation constante entre les formules algébriques et les constructions géométriques; il fallait, dis-je, savoir représenter toute expression et toute opération d'algèbre par une figure ou une opération équivalente de géométrie. Il le fallait pour que l'emploi de l'algèbre ne fût pas, de la part du géomètre, une véritable abdication de son nom et de sa science! car la géométrie, ne cherchant rien autre que les faits et les lois de l'etendue, devait-elle consentir à s'aider des faits et des lois des nombres, si elle n'eût acquis la faculté de revenir toujours à l'objet direct de ses investigations? devait-elle s'abandonner à la foi d'une science étrangère, si elle n'avait conservé le droit de se rendre compte toujours du chemin parcouru; le droit de rentrer en quelque sorte à chaque instant dans le travail de la solution, surtout la possibilite d'en interpreter à sa manière, c'est-à-dire par des figures et constructions, le résultat final! — Aussi voyez comme les géomètres accueillaient les solutions algébriques, alors qu'on ne savait pas encore l'art de les traduire graphiquement. Képler ne trouve aucune utilité aux équations qu'un mathématicien de son temps (Just Byrg) venait de donner pour déterminer les côtés de plusieurs polygones réguliers; et il n'arguë pas contre ces équations uniquement de l'impossibilité où on serait de les résoudre dans certains cas, comme pour l'heptagone et les figures supérieures; l'équation même du pentagone, quoique du deuxième degré seulement, ne peut trouver grâce devant lui. En présence de cette equation, il se déclare dénué des ressources de la géométrie, embarrassé par les difficultés qui sont propres au calcul, et enfin sans aucun jour sur les moyens de construire le côté inconnu: « *Quomodo affectionem repræsentabo? quo actu geometrico?.... Miser calculator, destitutus omnibus geometriæ præsidiis, hærens inter spineta numerorum, frustrà cossom suam respectat.* » (*Harmonices mundi*, lib. 1.)

Ce détail m'a paru très propre à faire apprécier la grandeur du service que Viète rendit à la science en donnant des règles pour traduire, par des constructions de géométrie, les formules algébriques rationnelles et les formules irrationnelles du second degré. Si Képler eût connu ces travaux, il aurait vu dans l'équation relative au côté du pentagone, ou plutôt dans l'expression algébrique de la racine de cette équation, une représentation fidèle de la construction qui était pratiquée depuis long-temps. — Viète a donné aussi une interprétation élégante de l'équation du troisième degré, en faisant voir que, toutes les fois qu'une telle équation n'a qu'une racine réelle, cette racine se trouve par la duplication d'un certain cube; et lorsqu'elle a ses trois racines réelles, on les obtient par la trisection d'un certain angle. De sorte qu'on peut dire que tout problème de géometrie qui, traité par l'algèbre, conduit à une équation du troisième degré, dépend finalement de la duplication du cube ou de la trisection de l'angle. Mais il ne fut pas donné à Viète d'aller plus loin; et les équations de degré supérieur continuaient de manquer d'interprétation géométrique, ce qui limitait singulièrement l'emploi de l'algèbre dans les questions dépendantes de l'étendue. Alors Descartes vint, qui soumit par un coup de génie la construction des racines des équations de tous les degrés à une methode générale et uniforme.

Les anciens avaient distingué une sorte de problème appelé *indéterminé*, dont la solution consiste à construire, non pas la position d'un point unique, mais une infinité de points dont la réunion forme une certaine ligne droite ou courbe. Cette ligne est ce qu'on appelle le *lieu géométrique* du problème, par la raison qu'elle se trouve être en réalité le lieu de tous les points qui satisfont aux conditions requises. Comme si, par exemple, supposant les points A et B marqués sur un plan,

on demande de trouver sur le même plan un troisième point C, qui soit tel que les lignes CA et CB, qui l'uniront aux points donnés, comprennent entre elles un angle ACB égal à l'angle donné D. Or on sait, par la plus simple géométrie, qu'un tel point C n'a pas une position déterminée et unique, la condition demandée étant également satisfaite par tous les points d'un certain segment de cercle ACCB, construit sur la ligne AB d'une manière convenable. — A ce sujet, Descartes observe, premièrement, que l'application de l'algèbre à la géométrie fournit un moyen très simple de distinguer les problèmes déterminés de ceux qui ne le sont pas; car lorsqu'on aura, dans une question proposée, examiné la dependance mutuelle de toutes les lignes connues et inconnues, et qu'on aura exprimé par des équations toutes les relations qui sont entre ces lignes, on devra trouver, si le problème est déterminé, autant de telles équations qu'on aura supposé de lignes qui étaient inconnues: « ou bien, s'il ne s'en trouve pas tant, et que nonobstant on n'omette rien de ce qui est désiré en la question, cela temoigne qu'elle n'est pas entièrement determinée. » (*Géom.*, liv. I.) — En effet, dans le premier cas, on n'aura qu'à séparer, par les moyens que fournit l'algèbre, les valeurs des différentes lignes inconnues; mais, dans le second cas, on pourra se donner à discrétion la valeur des inconnues auxquelles ne correspond aucune équation; et à chaque système de valeurs ainsi arbitrairement choisies répondra, pour les autres inconnues, un système de valeurs déterminées. — Ayant établi ces principes, Descartes s'attaque à un problème très beau et très général, dont les anciens géomètres n'avaient pu donner la solution complète, et dans lequel il s'agit précisément de connaître et de tracer sur un plan la ligne formée par la réunion de tous les points qui satisfont à certaines conditions proposées. Descartes prend pour inconnues: 1° la perpendi-

culaire (*ordonnée*) abaissée de l'un des points cherchés sur une ligne fixe; et 2° la distance (*abscisse*) du pied de cette perpendiculaire à un point (*origine des abscisses*) marqué sur la ligne fixe. Alors en exprimant algébriquement les conditions du problème, il arrive à une équation unique entre ces deux inconnues : conséquemment l'une d'elles demeure arbitraire, et si on se la donne à volonté, soit l'abscisse, la valeur de l'autre inconnue pourra être calculée à l'aide de l'équation. En élevant donc à l'extrémité de l'abscisse une ligne égale à l'ordonnée ainsi calculée, on aura un point qui satisfera aux conditions requises. Et on en pourra construire de ces points autant qu'on voudra; car l'équation appartient à chacun d'eux et à eux seuls; de sorte qu'elle est en réalité l'équivalent algébrique du *lieu géométrique* demandé.

Généralisant aussitôt ce résultat, Descartes se trouve en possession d'une grande et féconde idée: c'est que toute équation entre deux variables est propre à représenter une certaine courbe tracée sur un plan, pourvu qu'on convienne que ces deux variables marqueront respectivement l'ordonnée et l'abscisse d'un point quelconque de la courbe; — et que réciproquement une courbe quelconque tracée sur un plan pourra toujours être représentée par une certaine équation entre deux variables, pourvu qu'on puisse traduire la définition géométrique de cette courbe par une relation équivalente entre l'ordonnée et l'abscisse de chacun de ses points.

Avant d'indiquer les voies nouvelles que cette idée ouvrait à la science, montrons le parti que Descartes en a tiré pour représenter, par une construction convenable, la résolution de toute équation d'un degré quelconque.

Si deux courbes tracées sur un même plan se rencontrent, elles auront évidemment, en chacun de leurs points d'intersection, même ordonnée et même abscisse. Donc, en ces points, les équations de ces deux courbes seront satisfaites par un même système de valeurs attribuées aux deux variables. Or c'est, comme on sait, par le procédé de l'*élimination* qu'on parvient en algèbre à découvrir le système des valeurs qui satisfont simultanément à deux ou plusieurs équations; c'est donc à ce procédé algébrique que se trouve ramené le problème géométrique de déterminer les points d'intersection de deux courbes dont on a les équations. Si on élimine, par exemple, entre ces équations, la variable qui représente les ordonnées, on parviendra à une équation finale dont les racines seront les abscisses des divers points de rencontre. — Mais, réciproquement, une équation à une seule variable pouvant toujours être considérée comme un résultat d'élimination entre deux équations à deux variables; toujours aussi on pourra donc considérer les racines d'une telle équation comme étant déterminées par l'intersection de deux certaines courbes. En d'autres termes, on pourra toujours déterminer à quelle construction graphique, c'est-à-dire à quel fait de géométrie, correspond la résolution d'une équation de degré quelconque à une seule variable; et c'est là, comme nous l'avons expliqué, le but qu'il fallait atteindre pour pouvoir appliquer utilement l'algèbre à toute question déterminée de géométrie.

Pour aller au fond de cette méthode, observons qu'elle ramène la solution de toute question *déterminée* de géométrie à fixer la position d'un ou plusieurs points sur un plan; et ces points eux-mêmes, elle les construit par l'intersection de deux courbes, c'est-à-dire en les assujetissant à se trouver à la *fois sur deux lieux géométriques différens*. A la vérité, la méthode présentée en ces termes, et en faisant abstraction de l'emploi du calcul, n'était pas nouvelle; car très souvent les anciens avaient employé la combinaison des lieux géométriques pour résoudre des problèmes déterminés; mais à l'aide de l'algèbre, Descartes généralise ce moyen de solution, et le soumet à des règles uniformes. Voyez d'ailleurs quelle est entre ses mains la fécondité de l'instrument qu'il emploie! Comme une même équation à une seule variable peut résulter, par élimination, d'une infinité de couples différens d'équations à deux variables, il y a donc aussi une infinité de courbes diverses, une infinité de lieux géométriques différens, qui peuvent passer par les points cherchés, et qui peuvent servir par conséquent à les déterminer. Aussi Descartes donne-t-il en réalité, non pas un seul, mais une infinité de moyens géométriques pour construire les racines d'une équation, c'est-à-dire pour résoudre toute question proposée. Ensuite il enseigne à trouver le genre de courbes le plus simple entre toutes celles dont on peut faire usage pour un même problème; et par là il décide tout d'abord si une question peut être résolue par une combinaison du cercle et de la ligne droite, c'est-à-dire à l'aide de la règle et du compas seulement; ou bien si elle exige l'emploi des sections coniques; ou s'il faudra y employer quelque autre courbe encore. Résultats d'une très grande importance, si on considère les efforts infructueux auxquels les anciens géomètres se livrèrent si souvent pour ramener la solution de certains problèmes à n'employer que la ligne droite et le cercle. Avec la méthode algébrique on n'est point exposé à ces recherches stériles; car dès que l'équation finale du problème surpasse le second degré, on est assuré que la règle et le compas ne suffiront point à sa construction, par la raison à la fois simple et décisive que l'élimination d'une des variables entre les équations qui représentent la ligne droite et le cercle ne saurait donner pour résultat qu'une équation finale du deuxième degré. Prévenu ainsi dès l'abord de la nature du problème, le géomètre ne s'épuisera plus désormais à poursuivre une perfection chimérique.

§ 2. *Classification des courbes planes; étude de leurs propriétés.* — Nous avons montré comment Descartes fut conduit à représenter les courbes tracées sur un plan par des équations entre deux variables. Cette conception a donné aux géomètres une facilité merveilleuse pour étudier les propriétés de toutes les courbes imaginables: c'est ce que nous allons essayer de faire comprendre. Mais il faut remarquer auparavant qu'un point peut être déterminé sur un plan par d'autres grandeurs que par ses distances à deux lignes perpendiculaires entre elles; de sorte qu'une même courbe peut être représentée par des équations très différentes, et réciproquement une même équation peut répondre à des courbes très diverses, selon le *système de coordonnées* qu'on aura choisi. Nous en reparlerons avec détail au mot COORDONNÉES. Mais pour les généralités que nous devons présenter ici, nous pourrons nous borner au système le plus simple et le plus fréquemment usité, c'est-à-dire au système de *coordonnées rectilignes*. C'est celui qui a lieu lorsqu'on détermine un point quelconque O par les grandeurs des lignes OP et OQ, menées de ce point parallèlement aux axes AX et AY. — Lorsque les axes sont perpendiculaires entre eux, le système est *rectangulaire*: et alors les coordonnées (ordonnée et abscisse) de chaque point sont précisément ses distances aux deux axes.

Le premier avantage qui est résulté de la conception de Descartes fut d'introduire dans la considération des courbes planes un procédé méthodique de classification. En effet, puisque dans un même système de coordonnées chaque courbe a son équation unique, et que réciproquement chaque équation répond à une courbe particulière, il s'ensuit

que les courbes pourront se distinguer entre elles par la nature de leurs équations.

Considérant donc la classification donnée par l'algèbre pour les équations, on en déduira une classification correspondante pour les courbes.

Or, les équations se distinguent d'abord en *algébriques* et en *transcendantes*, selon que le nombre de leurs termes est fini ou infini, en observant que les fonctions exponentielles, circulaires ou logarithmiques des variables, représentant toujours un développement de termes infinis, font nécessairement rentrer l'équation où elle se trouve dans la classe des transcendantes. Ensuite le principe essentiel de la classification des équations algébriques est tiré du *degré* de la plus haute puissance des inconnues dans l'équation, en ayant soin, pour former le degré d'un terme quelconque, d'ajouter, s'il y a lieu, les exposans des diverses variables dans ce terme.

On distinguera donc pareillement les courbes en *courbes algébriques* et *courbes transcendantes*; et ensuite les courbes algébriques seront classées en ordres ou degrés; de sorte qu'il y aura des courbes *du premier*, *du second*, *du troisième degré*, etc.

Ce qui donne une importance réelle à cette classification des courbes, c'est qu'elle répond, au moins dans le système des coordonnées rectilignes, à un fait géométrique très saillant. En effet, on prouve facilement que dans un tel système l'équation du premier degré appartient exclusivement à la ligne droite. D'après cela, si on voulait trouver les points de rencontre d'une ligne droite avec une courbe d'un degré déterminé, on aurait à éliminer l'une des deux variables entre une équation de ce même degré et une équation du premier. L'équation finale donnant les abscisses, ou bien les ordonnées des points de rencontre, serait donc au plus du même degré que l'équation de la courbe proposée; d'où il résulte que le plus grand nombre de points dans lesquels une ligne droite puisse rencontrer une courbe est précisément égal au degré de l'équation de cette courbe (et, par exemple, il est infini quand l'équation est transcendante). Il y a donc ici une très heureuse corrélation de l'algèbre avec la géométrie; car, naturellement on aurait pu prendre *à priori* pour principe *géométrique* de la classification des courbes le nombre maximum des points dans lesquels elles sont coupées par une ligne droite.

Comme nous l'avons déjà dit, toute équation du premier ordre entre deux variables représente une ligne droite. Le second ordre réunit les diverses courbes qu'on peut obtenir en coupant un cône à base circulaire par un plan, courbes fameuses que les anciens avaient déjà tant étudiées sous le nom de *sections coniques*; ce sont l'ellipse (dont le cercle se trouve être un cas particulier), l'hyperbole et la parabole. Le nombre des courbes compris dans les degrés supérieurs croît avec une grande rapidité. Ainsi Newton, qui a donné un traité sur les courbes du troisième degré, n'y reconnaît pas moins de soixante-douze espèces distinctes; et, après lui, quelques géomètres ont cru qu'il fallait en compter encore davantage. Aucun des ordres supérieurs au troisième n'a été traité méthodiquement; et il est vrai de dire qu'une pareille étude aurait été aussi fastidieuse que peu utile.

Voici maintenant pourquoi la représentation algébrique des courbes en facilite si singulièrement l'étude. C'est qu'on a pu déterminer d'une manière générale quels caractères une équation doit avoir pour que la courbe qui lui correspond jouisse de certaines propriétés; et parce qu'il y a des procédés uniformes de calcul pour déduire de l'équation d'une courbe ses relations diverses avec toute autre ligne droite ou courbe dont l'équation est donnée, ou inversement pour trouver l'équation de toute ligne qui aurait avec la proposée quelque rapport déterminé de situation ou de génération. Déjà nous avons montré que le problème géométrique de trouver les points d'intersection de deux courbes se réduit à effectuer entre leurs équations l'opération algébrique de l'élimination. C'est également par des opérations algébriques invariables, exécutées sur l'équation d'une courbe, qu'on détermine ses *diamètres*, ses *axes*, et son *centre*, lorsqu'elle en a; qu'on trouve ses *tangente*, *normale*, et *cercle osculateur* en un point quelconque; qu'on forme les équations de sa *développante* et de ses *développées*; de ses *caustiques*, *épycicloïdes*, etc.; qu'on assigne la longueur de son *arc*, la grandeur de l'*aire* qu'elle comprend, la mesure des *surfaces* et *solides* qu'elle engendre par sa révolution autour d'une ligne quelconque, etc., etc. En un mot, comme toute considération géométrique se trouve remplacée, traduite par une considération algorithmique équivalente, tous les problèmes qu'on peut proposer sur une courbe particulière sont résolus d'avance, et par des méthodes générales, pour toute espèce de courbe. Tel est l'immense progrès que nous devons à Descartes! Telle est l'éminente supériorité de la géométrie des modernes! car les anciens n'avaient rien qui pût remplacer ces moyens universels de solution que la conception de Descartes nous a ouverts. Aussi leur fallait-il étudier séparément chaque courbe nouvelle, et, lorsqu'ils en avaient à grand effort de génie découvert les propriétés, ce travail ne leur donnait aucune lumière sur la nature des autres courbes, et n'avait pour leurs progrès ultérieurs aucune autre utilité que d'avoir habitué leur intelligence aux considérations géométriques.

§ 3. *Surfaces*; *courbes à double courbure*. — Comme on fixe sur un plan la position d'un point par ses distances à deux lignes, on la détermine dans l'espace par ses distances à trois plans. Supposons en effet que d'un point quelconque situé dans l'espace on abaisse une perpendiculaire sur un plan horizontal. Si la grandeur de cette perpendiculaire est connue, et qu'en même temps la position de son pied sur le plan horizontal soit déterminée, on pourra toujours retrouver le point en question. Mais le pied de la perpendiculaire est lui-même un point dont la position sera déterminée si on donne ses distances à deux droites perpendiculaires entre elles et situées d'ailleurs comme on voudra sur le plan horizontal. Or, si on élève suivant ces deux lignes ou axes deux plans verticaux, les distances du pied de la perpendiculaire aux deux axes seront précisément égales aux perpendiculaires qu'on abaisserait du point proposé sur ces deux plans verticaux. Un point est donc déterminé toutes les fois qu'on donne ses distances respectives à un plan horizontal et à deux plans verticaux faisant entre eux un angle droit. Et comme nous n'avons supposé l'un des trois plans horizontal que pour fixer les idées, nous pouvons dire d'une manière générale que la position d'un point dans l'espace est déterminée par ses distances à trois plans rectangulaires. Au mot COORDONNÉES nous compléterons ces notions, en montrant qu'il n'est pas nécessaire que les trois plans soient perpendiculaires l'un à l'autre; et en faisant voir comment on lève l'indétermination qui resterait encore dans la position d'un point si on donnait ses distances à trois plans fixes, sans marquer de quel côté de chacun d'eux ces distances doivent être respectivement comptées; indétermination qui d'ailleurs se présenterait également dans la position d'un point rapporté sur un plan à deux axes fixes. Et enfin, on verra qu'on peut fixer la position d'un point dans l'espace autrement qu'en le rapportant à des plans; de sorte qu'il y a dans l'espace, comme sur un plan, différens systèmes de coordonnées; mais celui que nous avons expliqué suffit pour les généralités qui vont suivre.

La première remarque à faire, c'est que la position d'un point dans l'espace dépend de *trois* coordonnées, tandis qu'il n'en fallait que *deux* sur un plan. On en conclura que « toute équation à trois variables est susceptible de représenter une surface, pourvu qu'on convienne que ces trois » variables représenteront respectivement les distances d'un » point quelconque de la surface à trois plans fixes; et réci-

» proquement toute surface peut être représentée par une » équation à trois variables, pourvu qu'on traduise et remplace sa définition géométrique par une relation équivalente entre les trois coordonnées de chacun de ses points. » Supposons en effet qu'ayant une équation à trois variables, on s'en donne deux arbitrairement. Ces deux variables, prises ainsi à volonté, seront, je suppose, celles qui servent à fixer le pied de la perpendiculaire que nous abaissions tout à l'heure sur un plan horizontal. Mais, en substituant ces deux valeurs dans l'équation, la troisième variable, c'est-à-dire la longueur même de la perpendiculaire, se trouvera complètement déterminée. On pourra donc construire la position dans l'espace d'un certain point dont les trois coordonnées satisferont à l'équation proposée. Et comme on en pourra construire ainsi une infinité, leur réunion formera une surface correspondante à cette même équation.

Si on a deux équations à trois variables, les points dont les coordonnées satisferont simultanément à ces deux équations seront à la fois sur les deux surfaces correspondantes, et par conséquent à leur intersection. D'où il suit « que deux » équations à trois variables, prises ensemble, sont toujours » propres à représenter une certaine courbe située dans » l'espace, et réciproquement, etc. » Une telle courbe ne sera contenue dans un plan que dans des cas très particuliers; nous verrons au mot COURBE pourquoi on la distingue de toute courbe plane par le nom de *courbe à double courbure*. Observez que deux équations simultanées à trois variables peuvent toujours être remplacées par deux équations dont chacune ne renferme que deux de ces trois variables. Par exemple, si on a le système de coordonnées que nous avons expliqué plus haut, on pourra éliminer entre les deux équations celle des trois variables qui représente les distances au plan horizontal. Il restera alors une équation entre les deux variables qui marquent les distances respectives aux deux plans verticaux; mais ces distances sont aussi, comme nous l'avons vu, les coordonnées (sur le plan horizontal) du pied de la perpendiculaire. Cette équation à deux variables représentera donc la courbe plane formée par tous les pieds des perpendiculaires abaissées des divers points de la courbe à double courbure. Cette courbe plane s'appelle *la projection* de la courbe qui est dans l'espace. C'est pourquoi on dit qu'une courbe est déterminée par les équations de ses projections sur deux plans.

Nous voyons donc que l'algèbre peut représenter non seulement des courbes situées sur un plan, mais même des courbes quelconques dans l'espace, et aussi des surfaces. N'oublions pas d'ailleurs que, dans sa Géométrie, Descartes indique très explicitement cette extension possible de sa conception première. Mais il ne développe pas ces vues, et ce n'est qu'en 1731 (environ un siècle après la Géométrie de Descartes, donnée pour la première fois en 1638) que Clairaut fit paraître son beau traité *Sur les courbes à double courbure*.

La représentation algébrique des surfaces donne lieu à des considérations analogues à celles que nous avons déjà produites pour les courbes planes; et, par exemple, elle procure un moyen de classer méthodiquement les surfaces. On les distinguera donc, selon la nature de leurs équations, en *surfaces de premier, second, troisième ordre*, etc., et enfin en *surfaces transcendantes*.

A cette classification tirée de l'algèbre répondent des propriétés géométriques remarquables. C'est que le degré de l'équation d'une surface marque le plus grand nombre de points dans lesquels cette surface peut être rencontrée par une même ligne droite; ou bien marque le plus haut degré des diverses courbes planes qu'on obtiendrait en coupant cette surface par des plans situés dans l'espace de toutes les manières imaginables. Or, ces faits géométriques auraient pu naturellement être choisis *à priori* comme principes de classification. Ici encore il y a donc lieu de signaler une heureuse corrélation de l'algèbre à la géométrie.

L'équation générale du premier ordre à trois variables appartient exclusivement au plan; de sorte qu'une telle équation représente toujours un certain plan dont la position dans l'espace dépend de la valeur particulière des coëfficiens de chaque terme. L'équation générale du second ordre à trois variables comprend un petit nombre de surfaces ayant toutes, d'après les remarques précédentes, la propriété de ne pouvoir être coupées par une ligne droite en plus de deux points; et aussi cette autre propriété que leurs sections planes sont des courbes du second degré au plus (pouvant être quelquefois des lignes droites). La connaissance approfondie des surfaces du second ordre est très importante, vu qu'elles servent de terme de comparaison dans l'étude de toutes les autres surfaces, et aussi parce qu'on les retrouve, pour ainsi dire, à chaque pas dans les applications de la géométrie.

Les courbes à double courbure n'étant pas représentées par une équation unique, on ne peut pas leur appliquer le même mode de classification qu'aux courbes planes, ou aux surfaces courbes. Mais l'emploi de l'algèbre a permis d'établir pour les courbes à double courbure et pour les surfaces, aussi bien que pour les courbes planes, des solutions générales et uniformes de tous les problèmes particuliers qu'on pourrait proposer; et cela en déterminant également quelles opérations algébriques doivent être exécutées sur les équations correspondantes, pour satisfaire à telles ou telles questions de géométrie.

§ 4. *Réflexions sur l'application de l'algèbre.* — On voit par tout ce qui précède que l'application de l'algèbre à la géométrie a grandement facilité la formation de la géométrie générale ou des modernes; mais il faut bien remarquer cependant que la généralité des solutions qui caractérise cette géométrie ne dépend pas directement de l'emploi du calcul. Elle résulte essentiellement et avant tout de *vues géométriques générales*; c'est-à-dire que les méthodes de calcul à l'aide desquelles on étudie les propriétés des courbes et des surfaces n'ont un caractère d'uniformité et de généralité absolue que parce qu'elles sont la traduction de certaines théories géométriques générales et uniformes. Assurément l'algèbre est par sa nature très propre à procurer cette traduction; mais, comme les lois générales de l'étendue ont une existence propre, ce serait une erreur de croire que la formation de la géométrie générale repose essentiellement sur l'application de l'algèbre. C'est d'ailleurs ce que prouvent bien les solutions *graphiques* de la *géométrie descriptive*; car on y retrouve précisément la même généralité et la même uniformité que dans les solutions *numériques* de la *géométrie algorithmique*. D'après cela, ce n'est point à cette dernière, mais à la géométrie générale elle-même, qu'il faut ramener toutes les théories qui se rapportent aux courbes planes, ou bien à la courbure des surfaces et à leur génération. Et il semble aussi que dans l'enseignement ordinaire on devrait avoir le soin d'établir toujours ces théories par des vues purement géométriques, comme Monge l'a fait pour quelques unes dans son *Traité de géométrie descriptive*. Lorsqu'on donnerait ensuite leur traduction (soit algorithmique, soit graphique), les élèves ne risqueraient jamais de confondre des moyens techniques ou d'application avec les vues théoriques pures qui sont particulières à la science de l'étendue.

Cette méthode d'exposition devrait être également employée toutes les fois qu'il y a lieu d'appliquer l'algèbre. Il y en a un bel exemple dans les *Élémens de statique* de M. Poinsot. Cet auteur expose dans un premier chapitre toutes les lois de l'équilibre considérées en elles-mêmes; et lorsque la science se trouve ainsi édifiée, il passe à un second chapitre ayant pour titre : *Des conditions de l'équilibre exprimées par des équations*. Par ce moyen, l'élève apprend à exprimer *algébriquement* les vérités qu'il a déjà

reconnues, et à trouver les solutions *numériques* des questions qu'on peut proposer. Mais il ne peut tomber dans l'erreur de croire que les lois de l'équilibre soient subordonnées aux formules de l'algorithmie. Nous croyons au reste compléter convenablement cet article en citant quelques passages du même géomètre (M. Poinsot), relatifs à l'application du calcul en général :

« Ce n'est point dans le calcul que réside cet art qui nous » fait découvrir, mais dans cette considération attentive des » choses, où l'esprit cherche avant tout à s'en faire une » idée, en essayant, par l'analyse proprement dite, de les » décomposer en d'autres plus simples, afin de les revoir » ensuite comme si elles étaient formées par la réunion de » ces choses simples dont il a une pleine connaissance. Ce » n'est pas que les choses soient composées de cette ma» nière, mais c'est notre seule manière de les voir, de nous » en faire une idée, et, partant, de les connaître. Ainsi, notre » vraie méthode n'est que cet heureux mélange de l'ana» lyse et de la synthèse, où le calcul n'est employé que » comme un instrument. » (*Théorie nouvelle de la rotation des corps*, pag. 50-51.) « Gardons-nous de croire qu'une » science soit faite quand on l'a réduite à des formules ana» lytiques. Rien ne nous dispense d'étudier les choses en » elles-mêmes, et de nous bien rendre compte des idées qui » font l'objet de nos spéculations. N'oublions point que les » résultats de nos calculs ont presque toujours besoin d'ê re » vérifiés d'un autre côté, par quelque raisonnement simple » ou par l'expérience. Que si le calcul seul peut quelquefois » nous offrir une vérité nouvelle, il ne faut pas croire que » sur ce point même l'esprit n'ait plus rien à faire : mais, » au contraire, il faut songer que cette vérité *étant indé» pendante des méthodes ou artifices qui ont pu nous y » conduire*, il existe certainement quelque démonstration » simple qui pourrait la porter à l'évidence : ce qui doit » être le grand objet et le dernier résultat de la science ma» thématique. » (*Ibid.*, pag. 54.)

APPROXIMATION. La connaissance des lois numériques qui régissent les différens ordres de phénomènes, constitue la précision, sinon la certitude des sciences physiques. C'est ce que nous avons déjà indiqué au mot ALGÈBRE. De là l'importance ou plutôt la nécessité, pour établir ces sciences, de déterminer par l'observation les nombres (comme grandeurs linéaires ou angulaires, poids, masses, vitesses, etc.) qui caractérisent chaque phénomène en particulier. Mais cette détermination souvent est sujette à de grandes difficultés, ou même est impossible dans une rigoureuse exactitude. L'observateur alors ne peut qu'*approcher* des valeurs qu'il a voulu mesurer, et dans ce cas, il doit s'efforcer de connaître au moins le *degré* d'*approximation* de ses mesures.

La science des nombres, prise en elle-même, donne lieu à des considérations en quelque sorte analogues ; car la grandeur d'un nombre peut être déterminée théoriquement par sa relation avec d'autres nombres connus, sans que cette même grandeur soit explicitement donnée. Et s'il arrive qu'un tel nombre n'ait pas avec l'unité un rapport fini, et conséquemment ne soit pas susceptible d'être exactement exprimé par l'algorithme de la numération, en ce cas là il faut au moins connaître sa valeur *approchée*. Ce qui donne lieu, pour le calculateur, aux *méthodes d'approximation*.

Ainsi, approximation des grandeurs numériques dans l'observation des phénomènes, et approximation dans le calcul, voilà sur quoi nous avons à présenter quelques réflexions générales.

1° *Sciences physiques*. Muni d'un organisme approprié à tous les besoins ordinaires de la vie, l'homme a reçu en outre le pouvoir de suppléer, dans les circonstances exceptionnelles, à la faiblesse et à l'imperfection relative de ses organes. Ainsi, il arme ses yeux du télescope, et il découvre dans les espaces célestes des mondes merveilleux ; du microscope, et il trouve dans la moindre goutte d'eau un nouvel univers. Ainsi le navigateur mesure avec son sextant quelques angles, et il sait aussitôt la distance qui le sépare du pôle ; qu'il interroge son garde-temps, et il connaîtra le chemin qu'il a parcouru dans le sens de l'équateur. Dans le tube de Torricelli, la hauteur du mercure marque l'élévation des lieux au-dessus du niveau des mers ; dans le thermomètre, elle accuse les variations de température de tous les corps ; le pendule à secondes révèle à l'astronome l'aplatissement de la terre ; la balance, entre les mains du chimiste, met à jour les proportions constantes qui président à la mystérieuse combinaison des substances élémentaires....

En un mot, l'homme a étendu par ses *instrumens* le domaine de ses sensations, comme il a, par ses *machines*, reculé les limites de sa propre réaction sur la nature.

Mais si l'homme doit soumettre incessamment au contrôle de sa raison, et interpreter par la lumière de son intelligence le témoignage de ses organes primitifs, de ses sens naturels, combien cette même obligation n'acquiert-elle pas d'importance à l'égard des *instrumens*, de ces nouveaux sens, de ces organes artificiels qu'il a su se construire ?.... Or, il y a dans l'emploi des instrumens deux sources d'erreur qu'il faut savoir apprécier dans l'impossibilité où on est de s'en garantir entièrement.

La première tient à l'imperfection même des instrumens : « Quant aux erreurs de fabrication et d'ajustement, dit un » observateur célèbre, on en doit regarder l'existence, non » pas comme *probable*, mais comme *certaine*, quelles que » soient la forme et l'espèce de l'instrument ; car il n'y a » ni mains d'hommes, ni machines qui puissent former un » cercle, tirer une ligne droite, élever une perpendiculaire, » ni, en un mot, fabriquer ou dresser un instrument dans » la perfection. » (Sir J. Herschel, *Traité d'astronomie*, chap. 2.) D'ailleurs cette imperfection des instrumens étant dans chacun d'eux un fait *permanent*, les erreurs d'observation qui en resultent sont soumises à des *lois* qu'on peut étudier. L'observateur commencera donc par se familiariser avec la *théorie* de son instrument, c'est-à-dire qu'il s'attachera à prévoir d'une manière générale tous les défauts que sa construction comporte ; et ensuite il mesurera en particulier sur l'instrument dont il dispose l'influence de ces défauts. Alors il pourra *corriger* les résultats de ses observations, et « atteindre avec des ressources médiocres en instrumens à un degré de précision qui semblerait exiger des moyens recherchés et dispendieux. » (*Id. ibid.*) Ainsi, on se garantira des erreurs de la construction ; mais l'instrument le mieux construit n'a toujours qu'un degré borné de précision. Le meilleur théodolite ne mesure les angles que jusqu'à une certaine fraction de degré ; la meilleure balance ne donne le poids des corps que jusqu'à une certaine fraction de gramme, etc. Il faut donc examiner quel est le point de précision, le *degré d'approximation* que l'artiste a voulu atteindre ; car ensuite, la rectification des observations, par les moyens ci-dessus indiqués, ne saurait donner une plus grande approximation.

Il y a une seconde sorte d'erreurs. Celles-ci résultent de causes accidentelles externes, comme sont, par exemple, les variations de température qui déforment les appareils ; ou bien elles dépendent de l'observateur lui-même qui n'aura pas manœuvré ses instrumens ni lu leurs indications avec une parfaite exactitude. Ces erreurs étant fortuites par leur nature, c'est-à-dire n'étant pas produites par des causes permanentes, on ne peut pas les apprécier, c'est-à-dire on ne peut pas déterminer à priori jusqu'à quel point elles vicient chaque observation en particulier. Mais aussi, et par cela même qu'elles n'ont pas de causes constantes, elles agissent tantôt dans un sens et tantôt dans un autre. De sorte qu'en répétant un nombre de fois suffisant la même observation, on peut arriver à un résultat moyen qui soit, jusqu'à un certain point, indépendant de ces erreurs accidentelles. Nous dirons au mot ERREUR comment on apprécie les

limites de l'erreur du résultat moyen, et son *erreur probable*, d'après le nombre des observations employées; car c'est par là qu'on détermine exactement à quel *degré d'approximation* on est parvenu.

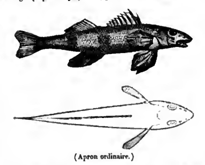
§ 2. *Science du calcul*. Déjà la simple division arithmétique donne lieu à des nombres dits *fractionnaires*, qui n'ont pas de place dans la suite de ceux que comprend l'algorithme de la numération. Qu'on propose, par exemple, de diviser 23 par 4, le quotient est compris entre 5 et 6, et par conséquent n'a pas de place dans la série naturelle des nombres. Toutefois, les nombres fractionnaires ont toujours avec l'unité une *commune mesure*. Dans l'exemple précédent, si on conçoit l'unité partagée en quatre parties égales, chacune de ces parties sera une commune mesure entre l'unité et le nombre fractionnaire, résultant de la division de 23 par 4; car étant contenue 4 fois dans l'unité, elle le sera en même temps 23 fois dans ce nombre.

Généralement, le rapport avec l'unité de tout nombre fractionnaire engendré par une division est donné par les termes mêmes de cette division. Mais il peut arriver que ces termes n'offrent point à l'esprit une idée nette de la grandeur du nombre proposé. Alors on cherche à exprimer cette grandeur par quelque rapport plus simple, mais seulement *approché*. Par exemple, le quotient de 1127 par 4456 est un nombre comprenant 1127 fois la partie qui est elle même comprise 4456 fois dans l'unité. Mais ce rapport *exact* n'a pas la même simplicité que dans l'exemple précédent, et il pourra être beaucoup plus utile de savoir que ce même quotient est à peu près égal au *quart* de l'unité, ne lui étant inférieur que d'une quantité moindre qu'un *douzième*. Nous donnerons au mot FRACTIONS le moyen d'évaluer toute fraction ou nombre fractionnaire par quelque autre plus simple, et de déterminer en même temps le *degré d'approximation* de la valeur ainsi obtenue.

L'extraction des racines donne lieu à de nouveaux nombres, qui non seulement n'ont aucune place dans ceux que comprend l'algorithme de la numération, mais même qui n'ont avec l'unité aucune commune mesure. Si on demande par exemple la *racine carrée* de 23, c'est-à-dire un nombre qui, multiplié par lui-même, reproduise le nombre 23, on sait que cette racine est comprise entre 4 dont le carré est 16, et 5 dont le carré est 25; mais il est impossible d'assigner exactement quelles parties de l'unité et quel nombre de ces parties il faudrait ajouter à 4 pour former la racine carree de 23. Cette racine, n'ayant avec l'unité aucun rapport qui soit assignable en termes finis, diffère aussi bien des nombres fractionnaires que des nombres entiers; c'est ce qu'on nomme un nombre *irrationnel*. Ici il y a nécessité absolue d'évaluer approximativement de tels nombres; et l'arithmétique fournit les moyens d'en pousser l'approximation aussi loin qu'on désire. (Voyez RACINE.)

Les diverses branches de l'algèbre conduisent à une infinité d'autres nombres qu'on ne peut évaluer qu'approximativement. La résolution des *équations numériques* en présente un exemple remarquable, sur lequel nous reviendrons au mot EQUATIONS. Le calcul des *intégrales définies* nécessite également des méthodes d'approximation, etc. Bornons-nous ici à remarquer, 1° que de pareilles methodes ont toujours pour condition essentielle de faire connaître le *degré d'approximation* du calcul, c'est-à-dire la limite de la différence qui peut se trouver entre la valeur calculée et la valeur exacte; 2° qu'il y a lieu de distinguer, d'une part, les simples méthodes d'approximation dans lesquelles on approche indéfiniment de la valeur d'un nombre sans connaître la loi des approximations nécessaires, et d'autre part les moyens d'évaluation tirés de la *génération indéfinie* des nombres par quelque algorithme technique général, comme sont les *fractions continues*, ou les *séries* (Voyez ces mots). Par exemple, si on veut transformer une fraction ordinaire en fraction *décimale*, c'est-à-dire en une série décroissante subordonnée à la loi ordinaire de la numération, il arrivera de deux choses l'une : la fraction transformée aura un nombre limité de chiffres, ou bien un nombre de chiffres illimité, mais qui se reproduiront périodiquement dans le même ordre. Dans le second cas, on n'aura jamais la valeur exacte de la fraction primitive, mais on pourra en pousser l'approximation à tel degré qu'on voudra, et en même temps on aura la loi de sa génération par la série adoptée. Supposez maintenant qu'on veuille évaluer une racine carrée par une fraction décimale : non seulement le nombre des chiffres de cette fraction sera illimité, mais la loi de succession des chiffres restera inconnue; de sorte qu'ici le procédé arithmétique, tout en permettant d'approcher indéfiniment du nombre cherché, n'en fera pas connaître la génération. Que si on emploie dans le même cas l'algorithme des *fractions continues* (voyez ce mot), on aura encore un nombre de chiffres illimité, mais se reproduisant dans un ordre périodique; de sorte que non seulement on pourra approcher indéfiniment de la racine cherchée, mais qu'on connaîtra en outre la loi de sa génération. Ces exemples suffisent pour éclaircir le sens de notre observation, laquelle recevra ailleurs plus de développement.

APRON. C'est le nom d'un genre d'acanthoptérygiens, voisin de celui des perches, desquelles les aprons ne se distinguent en particulier que parce que leur museau est plus bombé, et que leurs deux nageoires du dos sont plus éloignées l'une de l'autre. Ces poissons ont d'ailleurs les mâchoires, ainsi que les os palatins, garnis de dents en velours, et leurs ventrales fort éloignées. Deux espèces seulement se rapportent à ce genre : c'est, d'une part, l'apron ordinaire (*aspro vulgaris*, Cuv.; *perca aspro*, Linn.), et, de l'autre, le cingle (*aspro zingel*, Cuv.; *perca zingel*, Linn.).



(Apron ordinaire.)

Le premier, qui n'atteint jamais au-delà de six ou sept pouces de longueur, a le corps alongé et à peu près arrondi, la tête deprimée et fort large en arrière, tandis qu'elle est au contraire fort étroite antérieurement : c'est absolument sous le museau que se trouve située la bouche, dont la fente est peu considérable. Les deux ouvertures nasales sont presque contiguës, et situées entre l'œil et le museau. De fines dentelures, que l'on aperçoit difficilement lorsque l'animal est frais, hérissent le preopercule; mais on voit toujours fort bien la forte épine que porte l'opercule en arrière. A l'except on des joues et des mâchoires, toutes les parties de la tête sont recouvertes d'écailles semblables à celles du corps, lequel en est dépourvu vers la region pectorale. Les rayons de la première dorsale, au nombre de huit, sont tous épineux. Les nageoires ventrales présentent une épaisseur notable, et la caudale est en croissant. Sur le dessus du corps règne un brun rougeâtre, avec quatre ou cinq bandes obliques noirâtres; la partie inferieure paraît d'un blanc sale, et toutes les nageoires sont d'un gris jaunâtre.

La colonne vertébrale de ce poisson, dont les intestins ressemblent beaucoup à ceux de la perche, se compose de qua-

rante-deux vertèbres, parmi lesquelles vingt-cinq appartiennent à la queue.

En France, l'apron ordinaire ne se trouve pas ailleurs que dans le Rhône et ses affluens; mais il vit dans le Danube, et aussi, à ce qu'il paraît, dans le Rhin. Suivant Georgi, on en pêche également dans le Volga, le Jaïk et l'Irtisch.

Ce poisson, du temps de Rondelet, à ce que rapporte cet auteur, portait à Lyon le nom d'apron, que Cuvier a pris pour celui du genre dans lequel il l'a placé avec le cingle; mais aujourd'hui les pêcheurs du Rhône ne le désignent guère que par le nom de *sorcier*. En Autriche et en Bavière, on le nomme *streber*; à Bâle, on l'appelle *kutz*, et dans certains pays de l'Allemagne, *pfifferl*.

Les œufs de l'apron ordinaire sont petits et blanchâtres; l'époque à laquelle la femelle commence à les répandre est le mois de mars. Ce poisson aime les eaux pures et vives, et se laisse aisément transporter vivant. La chair en est blanche, legère, et d'un goût agréable.

La seconde espèce d'apron, ou le cingle, que on appelle en Allemagne zindel, arrive à une taille un peu plus considérable que la précédente, puisqu'on en pêche des individus de dix-huit pouces de longueur. La forme de son corps, au lieu d'être arrondie, est triangulaire, et le nombre de ses rayons dorsaux est plus grand. Sa chair, dont la couleur est la même que celle de l'apron du Rhône, est plus ferme et aussi plus délicate. Jusqu'ici on n'a encore trouvé le cingle que dans le Danube et les rivières qui en sont tributaires. Pendant la plus grande partie de l'année, il demeure au fond des eaux, ou dans les endroits où le courant est peu rapide; mais vers les mois de mai et d'avril, il s'approche du rivage pour satisfaire au besoin de la reproduction.

APSIDES. Ce sont les extrémités du grand axe d'une orbite planetaire, et par conséquent les points de cette orbite dans lesquels la planète se trouve être à la plus grande ou à la plus petite distance du soleil. L'apside la plus éloignée s'appelle *apside superieure ou aphélie*; la plus rapprochée est l'*apside inférieure ou périhélie*.

Si on s'occupe de la lune, ou même du soleil considéré comme tournant autour de la terre, les apsides prennent les noms d'*apogée* et de *périgée*. Dans les orbites des satellites de Jupiter, elles s'appellent *apojove* et *périjove*.

Au mot ORBITE, nous indiquerons, autant que cet ouvrage le comporte, la nature des méthodes générales à l'aide desquelles on détermine tous les élémens qui particularisent le cours d'une planète. Nous nous bornerons ici à expliquer quelques procédés qui sont spécialement relatifs à la détermination des apsides.

Il y a d'abord, pour les apsides des orbites solaire et lunaire, un moyen particulier fondé sur ce que les diamètres apparens du soleil et de la lune acquièrent une grandeur *maximum* ou *minimum* lorsque ces astres passent respectivement à leur périgée ou à leur apogée. Qu'on mesure donc tous les jours le diamètre apparent du soleil, et quand ce diamètre atteindra la limite de son décroissement, on saura que l'astre est à son apogée; il sera, au contraire, dans son périgée quand le diamètre obtiendra sa plus grande valeur. Et ainsi pour la lune. A la vérité, une telle détermination comporterait fort peu d'exactitude, vu que les distances à la terre, et conséquemment les diamètres apparens du soleil et de la lune, varient très peu dans le voisinage des apsides. Vers cette partie de leurs orbites, les deux astres conservent pendant quelque temps la même grandeur apparente, à très peu près. Il serait donc très difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer l'instant précis où cette grandeur atteint la limite de son accroissement ou de son décroissement. On échappe à cette difficulté en considérant qu'à égales distances d'une même apside, les distances à la terre sont égales; les diamètres apparens y sont donc égaux. Donc si on a deux observations, l'une avant et l'autre après l'apogée ou le périgée, dans lesquelles les diamètres apparens soient égaux, on sera sûr que l'astre a dû se trouver apogée ou périgée précisément dans le milieu de l'intervalle. Ou bien encore : à égales distances de part et d'autre d'une même apside, les mouvemens diurnes apparens sont égaux; car les mouvemens réels le sont, aussi bien que les distances. Il suffira donc d'avoir observé, à deux époques différentes, des mouvemens diurnes égaux : on en pourra conclure le temps et le lieu de l'apside intermédiaire. En multipliant les observations de mouvemens diurnes et de diamètres égaux de part et d'autre d'une même apside, on obtiendrait avec d'autant plus de précision la détermination de cette apside.

Voici une autre méthode, fondée sur les lois du mouvement elliptique, et qui peut servir pour les planètes aussi bien que pour le soleil. Les deux apsides A et P, vues du foyer de l'orbite, sont à 180° l'une de l'autre. D'ailleurs le temps qu'une planète emploie pour aller de l'une à l'autre des apsides est nécessairement égal à la moitié du temps de sa révolution. Que si on observait la planète dans deux autres positions éloignées entre elles de 180°, mais différentes des apsides (comme seraient les positions C et D), alors les temps nécessaires pour aller de D en C par P, et pour revenir de C en D par A, seraient inégaux. Cela résulte de la loi des aires. Car comme la ligne CD partage l'ellipse en deux segmens dont l'aire est inégale, les temps que le rayon vecteur emploie pour les parcourir sont nécessairement inégaux. Il suffira donc, parmi les observations d'une planète, d'en trouver deux qui soient diamétralement opposées, et dont les temps diffèrent exactement d'une demi-révolution. On sera sûr que ces deux observations sont, l'une dans l'aphélie, et l'autre dans le périhélie, puisque ces deux points de l'orbite sont les seuls qui satisfassent à cette double condition.

Pour que cette méthode réussisse, il faut pouvoir comparer entre elles un grand nombre de positions *rapportées au foyer de l'orbite*. Les observations que nous pouvons faire ne remplissent cette condition qu'à l'égard de la lune, et aussi à l'égard du soleil lorsqu'on transporte à cet astre le mouvement de la terre, supposition qui ne change rien aux apparences. Les *oppositions* et *conjonctions* des planètes nous donnent à la vérité des positions qui sont vues de la terre de la même façon qu'elles le seraient au centre du soleil; ce qui rend leur observation très précieuse pour déterminer les orbites planetaires. Voyez d'ailleurs au mot LONGITUDE comment on peut déduire d'une position quelconque *géocentrique* (vue de la terre), la position *héliocentrique* (vue du centre du soleil) qui lui correspond.

L'observation des plus grandes *digressions* des planètes inférieures (Vénus et Mercure) offre des moyens particuliers de déterminer la position de leurs apsides. Mais c'est dans les traités spéciaux qu'il faut en chercher le détail.

Mouvement des apsides. — Si on applique à des observations anciennes les méthodes qui sont propres à déterminer le lieu des apsides d'une planète, on trouve que ce lieu change de position dans le ciel. Le célèbre astronome arabe Albatenius est le premier qui ait constaté le déplacement de l'apogée du soleil. Il supposa, par analogie, que de pareils déplacemens devaient s'opérer dans les orbites de toutes les planètes, et cette prévision a été ensuite pleinement confirmée. Ces déplacemens sont si lents qu'on peut supposer sans erreur qu'ils s'effectuent pendant une longue suite de siècles d'une manière proportionnelle au temps. Mais on ignore encore si dans chaque orbite ils doivent à toujours s'effectuer dans le même sens.

La ligne des apsides de l'orbite terrestre a présentement un mouvement séculaire d'environ 19′ 38″, s'effectuant dans

le sens *direct*, c'est-à-dire de l'ouest à l'est. Comme le point équinoxial a un mouvement *rétrograde* de 1° 23' 3" par siècle, il s'ensuit que dans l'espace de cent années la longitude du périhélie augmente de 1° 42' 3". D'ailleurs la longitude du périhélie était, en 1800, de 99° 30' 5". D'après cela on trouve que le périhélie de la terre coïncidait avec l'équinoxe du printemps à une époque qui est antérieure à notre ère d'environ 4,000 ans, et Laplace observe que cette époque est celle où la plupart des chronologistes placent la création du monde.

Au mot ORBITE nous donnerons la longitude des périhélies de chaque planète pour une époque déterminée, avec la variation séculaire de cette longitude. Mais, dès ce moment, on comprendra qu'il y a lieu de distinguer pour chaque planète la *révolution sidérale* de la *révolution anomalistique*, distinction qui a déjà été faite à l'égard de la terre, au mot ANNÉE. Lorsqu'une planète, vue du soleil, a rejoint les mêmes étoiles, elle n'a pas le même degré d'anomalie, puisque l'aphélie, qui est le point d'où se compte l'anomalie, s'est déplacé dans le ciel.

Le périgée lunaire a un mouvement rapide dans le sens direct : la durée de sa révolution était, au commencement du siècle, de 3232,575343 (environ 8 années communes, et 311 jours). Il faut dire *au commencement du siècle*, parce que son mouvement n'est pas uniforme.

Le déplacement des apsides, dans chacune des orbites planétaires, reçoit de la théorie de l'attraction une explication satisfaisante. Si une seule planète tournait autour du soleil, elle décrirait, en vertu de la gravitation décroissante en raison inverse du carré des distances, une ellipse invariable. Mais en même temps que toutes les planètes sont attirées par le soleil, elles réagissent les unes sur les autres, et cette réaction altère incessamment la route qu'elles auraient parcourue en vertu de la seule influence du soleil. Un des effets de cette altération est précisément de déplacer les apsides. Voyez le mot PERTURBATIONS.

APTÉRONOTE. Aptéronote signifie dos sans nageoire. C'est en effet un des caractères du genre de poisson établi sous ce nom par Lacepède, d'après une seule espèce, l'aptéronote à front blanc, genre que Cuvier a placé dans sa famille des anguilliformes. Au reste, c'est moins la privation complète de nageoire dorsale qui rend l'aptéronote remarquable, attendu que plusieurs autres poissons sont dans le même cas, que la présence, sur le dernier tiers supérieur de son corps, d'un filament charnu placé dans un sillon calibré pour le recevoir, et dans lequel il se trouve retenu de distance en distance par de petits filets qui ne lui permettent que très peu de mouvement. Ce filament, dont on ignore complètement l'usage, est grêle, mou, convexe en dessus, cannelé inférieurement, s'amincissant davantage à mesure qu'il s'approche de la queue, et enveloppé d'une peau mince et nue, semblable à celle qui tapisse l'espèce de gouttière dans laquelle il est reçu : circonstance qui prouve que cet appendice filamenteux est une particularité naturelle et non accidentelle, ainsi que l'ont avancé quelques naturalistes, qui le considèrent comme un muscle détaché du dos.

L'aptéronote à front blanc n'a point, comme le plus grand nombre des autres membres de sa famille, auxquels il ressemble d'ailleurs par les points de son organisation les plus importans, le corps cylindrique et en apparence privé d'écailles. Il est au contraire très aplati latéralement, et revêtu partout, excepté sur la tête dont la peau est nue, de tégumens squammeux assez dilatés. A partir de la ligne des pectorales, qui est l'endroit où il offre le plus de hauteur, le corps va toujours en diminuant jusqu'à la queue, laquelle par conséquent est pointue. La tête n'est pas moins comprimée que le reste de l'animal; elle est obtuse en devant et moitié moins élevée qu'en arrière. On n'aperçoit les yeux qu'au travers de la peau, mince il est vrai, qui les recouvre, ainsi que les opercules et les rayons branchiaux. Les bronchies elles-mêmes ne communiquent avec le dehors que par une très petite fente en croissant, située à la base de chaque pectorale. Sur toute la région antérieure de la tête il existe une multitude de très petits pores destinés sans doute à secréter une humeur visqueuse pour en enduire le corps de l'animal, ainsi qu'on l'observe chez presque tous les autres poissons de la famille des anguilliformes. La bouche de l'aptéronote est grande; d a la mâchoire supérieure garnie tout autour d'une lèvre épaisse et pendante, sous laquelle, lorsque ces mâchoires se rapprochent, l'inférieure, qui se relève latéralement en une sorte de crête cartilagineuse, se trouve en grande partie cachée. Il y a des dents en velours, d'une finesse extrême, sur le maxillaire inférieur, comme sur le maxillaire supérieur. L'un des deux orifices nasaux est petit, tubuleux, et situé presque à l'extrémité du museau; l'autre est grand et ovalaire : on le voit plus en arrière que le premier, mais toujours sur la même ligne que lui. Si l'aptéronote n'a point de nageoire dorsale, il est muni d'une anale qui est bien étendue, puisqu'elle occupe toute la partie inférieure du corps, depuis la gorge où vient aboutir le tube digestif jusqu'à l'origine de la nageoire caudale. C'est du milieu de l'espace compris entre les nageoires de la poitrine et le dos que naît la ligne latérale, laquelle marche parallèlement à celui-ci jusqu'à la queue.



(Aptéronote à front blanc.)

La plus grande partie de ce poisson est d'un brun noirâtre; mais son museau et le dessus du crâne, ce qui lui a valu son nom spécifique, offrent une belle couleur blanche, qui se continue tout le long de l'épine du dos et se montre aussi sur la queue. L'aptéronote à front blanc peut arriver à 15 ou 16 pouces de longueur. Il est originaire des eaux douces de Surinam.

APULÉE (LUCIUS APULEIUS) fut un des écrivains les plus originaux de la fin de l'empire romain. Il était né à Madaure, petite ville d'Afrique, et descendait, ainsi qu'il s'en vante lui-même, de Plutarque, par sa mère Salvia.

Apulée vivait dans le IIe siècle de l'ère chrétienne, sous le règne du premier Antonin et de Marc-Aurèle. Sa vie fut, comme celle de la plupart des philosophes et des poètes de ce temps, traversée par les aventures, soumise aux vicissitudes les plus contraires, tantôt persécutée et misérable, tantôt fêtée et heureuse. Après avoir fait ses études à Carthage, il vint à Athènes, qui était encore le centre des lumières. L'étendue de son esprit lui permit d'embrasser à la fois toutes les branches des connaissances humaines; il se rendit familières les parties les plus diverses de la science et des beaux-arts; mais il s'appliqua surtout à l'étude de la philosophie, qu'il affectionnait particulièrement. Dès sa jeunesse il s'était attaché de préférence à la doctrine de Platon, et il l'embrassa avec ardeur.

D'Athènes il se rendit à Rome : son premier soin fut d'y apprendre la langue latine; ce qu'il fit sans le secours d'aucun maître. Il le déclare lui-même, ce ne fut qu'après beaucoup de peine et de travail qu'il parvint à s'approprier cette langue, et, dans l'un de ses meilleurs ouvrages, il prie d'avance le lecteur de lui pardonner les fautes de langage qui

ont pu lui échapper en faveur des difficultés qu'il eut à vaincre. Tout d'abord il étudia la jurisprudence, et ses premiers pas dans la carrière furent marqués par des succès éclatans. Il plaida plusieurs causes qui fixèrent l'attention sur lui. Mais, comme toutes les hautes intelligences de son époque, le besoin de tout savoir s'empara de lui, et le détermina à entreprendre de longs voyages dans lesquels il consoma sa fortune. Ces voyages, selon toute apparence, portèrent ses idées vers les choses religieuses. Il avait approfondi toutes les doctrines philosophiques, et s'était fait initier à plusieurs mystères : il voulut encore être admis parmi les prêtres d'Osiris; mais sa pauvreté était telle alors, qu'il fut obligé de vendre jusqu'à ses habits pour payer les frais de sa consécration. Le barreau lui offrait de nouvelles ressources : il s'y donna de nouveau, encouragé par ses premiers succès, et ne tarda pas à acquérir, comme avocat, une immense réputation.

Enfin il retourna en Afrique, où il tomba malade à Oëa, aujourd'hui Tripoli. Ce fut dans cette ville qu'il epousa une riche veuve, nommée Pudentilla, dont il avait connu le fils pendant son sejour à Carthage. Ce jeune homme étant mort, les héritiers de Pudentilla, pour se venger d'Apulee, qui se trouvait en possession des biens qu'ils espéraient, jetèrent dans le public des bruits d'empoisonnement, et ils accusèrent ouvertement le philosophe d'avoir employé les secrets de la magie, afin de se faire aimer de cette femme plus vieille que lui. Pour preuve, ils lui reprochaient de chercher des poissons rares et extraordinaires, et de les disséquer, de posséder un miroir, chose indigne d'un philosophe, et ils voulorent même lui faire un crime de la beauté de son corps, de ses cheveux et de ses dents, et des agrémens de sa personne. Cette accusation de magie était grave dans ce temps; Apulée dut en répondre devant Claudius Maximus, proconsul d'Afrique. Après une defense brillante et pleine d'ironie, où il jetait le ridicule sur ses accusateurs, il fut renvoyé absous. Ce plaidoyer nous a été conservé : saint Augustin l'appelle un morceau éloquent et fleuri. A partir de ce procès, aucune circonstance importante ne marque plus la vie d'Apulee. On croit qu'il vécut paisiblement de sa fortune en continuant de se livrer à ses travaux de prédilection, et l'on ignore l'époque de sa mort.

Apulée a composé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques uns en vers. Nous regrettons de ne pouvoir en indiquer ici l'ordre chronologique. Il a traduit *le Phédon*, de Platon, et *l'Arithmétique*, de Nicomachus. Il a écrit sur *la République*, *les Nombres* et *la Musique*; il a donné des *Lettres à Cerellia*, et *des Questions de Table*, sujet déja traité par Plutarque. Tous ces ouvrages sont perdus : les seuls qui soient venus jusqu'à nous sont : *les Métamorphoses* ou *l'Ane d'or*, *l'Apologie*, les traités de la *Philosophie*, *du Syllogisme*, du *Monde*, le livre du *Démon de Socrate*, à la refutation duquel saint Augustin a consacré huit chapitres de *la Cité de Dieu*, et *les Florides*, qui sont un recueil de plaidoyers et discours.

Parmi ces derniers ouvrages dont il a été donné de nombreuses éditions, il en est plusieurs qui ont perdu de leur importance. Un seul, *l'Ane d'or*, a survécu à toutes les révolutions littéraires, et peut être présenté encore aujourd'hui pour modèle à nos romanciers modernes. Le sujet de *l'Ane d'or*, c'est-à-dire l'idée de la metamorphose qui fait le fond du livre, est emprunté à Lucien, qui l'avait pris lui-même, à ce qu'on assure, de Lucius de Patras; mais on peut dire qu'Apulée s'est approprié cette fable par la beauté des details dont il l'a revêtue. « *L'Ane d'or*, dit un écrivain dont l'opinion mérite d'être citée ici, quoique nous ne la partagions pas complètement, est une œuvre toute philosophique. Sous le voile de l'allégorie, *l'Ane d'or* contient une satire sanglante de la corruption et du désordre qui s'étaient introduits dans les mœurs et dans les idées vers la fin de l'empire. Le paganisme se mourait; l'empereur Adrien venait de rapporter de son voyage d'Egypte le goût de la magie qu'il y avait étudiée, et l'exemple de l'empereur, joint à la disposition naturelle des esprits, avaient mis cette prétendue science à la mode. Les superstitions les plus absurdes, les erreurs les plus grossières s'étaient ainsi accréditées parmi le peuple, au détriment de l'ancienne religion, et livraient passage aux plus extravagantes nouveautés. A ce moment suprême où le paganisme s'affaisse, l'esprit philosophique reprend une nouvelle vigueur : il épure le dogme, et, en detrônant les dieux au profit d'un seul, en proclamant l'âme immortelle, il prepare les voies au christianisme qui va naître. Apulée continue le rôle de ses prédécesseurs, derniers représentans de la philosophie païenne : il maintient les idées de Socrate et de Platon dans toute leur pureté; les desordres de toute nature sont le point de mire de ses sarcasmes et de ses censures : pour n'en citer qu'un exemple, nul doute que dans l'épisode des fêtes de la deesse syrienne, il n'ait voulu livrer au mépris public les excès honteux qui avaient envahi le sacerdoce. Mais il ne se borne pas à la satire; il recommande encore la pratique de la religion. Pour avoir voulu s'instruire dans la magie, Lucius est changé en âne, en punition de son impiété; et ce n'est qu'en mangeant une guirlande de roses, portée par le grand-prêtre dans la fêta de la déesse Isis, qu'il peut recouvrer sa première forme. Par cette double métamorphose, Apulée a voulu démontrer le danger de la magie, et l'utilité de la fréquente initiation. « Cette guirlande, dit un commentateur, représente celle dont les initiés étaient couronnes, et la vertu des roses figure celle des mystères. » Du temps d'Apulée, les esprits étaient tellement préoccupés de la puissance de la magie qu'on prit son livre au sérieux, et qu'on lui attribua un grand nombre de miracles comme à Pythagore et à Apollonius de Tyane. Cette erreur lui valut, comme à ces philosophes, un grand nombre de statues que la superstition lui eleva; on en voyait pourtant plusieurs à Carthage, et dans quelques autres villes, par lesquelles on avait voulu rendre honneur à sa haute reputation de sagesse et de savoir. »

L'Ane d'or peut du moins être compte au nombre des productions les plus remarquables de la littérature. Il fut composé à l'imitation des fables milésiennes; mais il se rapproche davantage par la forme de ce genre d'ouvrages que depuis l'on a designés sous le nom de romans. On peut y voir que la littérature pitturesque et riche d'images n'est pas une invention moderne. Nous en citerons pour exemple les lignes suivantes que nous avons traduites avec exactitude :

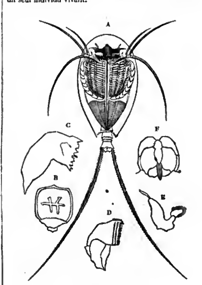
« Que dirai-je de cette couleur charmante, de ce brillant eclat qui se joue dans les cheveux, qui semblent tantôt » lancer des éclairs sous les rayons du soleil, tantôt s'envelopper de reflets rians et calmes, et changent ainsi d'aspect » sans changer d'agrément? tantôt, éclatans comme l'or, ils » se rembrunissent peu à peu et prennent les teintes obscures » du miel; tantôt, noirs comme le plumage du corbeau, ils » revêtent ces reflets bleuâtres et fugitifs du cou des colombes; soit lorsque, parfumes des essences d'Arabie, séparés par les dents aiguës d'un peigne leger, noués par » derrière, ils se présentent aux yeux de l'amant comme un » miroir qui lui rend son image plus agreable encore; soit » que, groupes au sommet de la tête, ils l'exhaussent, ou » que, tombant en boucles ondoyantes, ils flottent sur les » epaules? — Telle est la beauté de la chevelure que, bien » que l'or, les pierreries, les riches étoffes, tout enfin soit » accumulé dans la parure d'une femme, si la coiffure » manque d'art, il n'est plus de parure pour elle. »

Le roman d'Apulée contient une foule de tableaux remplis, comme celui que je viens de citer, d'une elégance non affectée et des agremens d'une voluptée décente. On y remarque une grand nombre d'episodes qui ont été mis à contribution par toutes les littératures, et imités dans toutes les langues : on sait quel parti La Fontaine a su tirer du joli

épisode de Psyché et de Cupidon. Mais on peut reprocher à Apulée, comme à la plupart des écrivains en prose de son temps, d'avoir altéré la pureté de la langue latine en y introduisant quantité de néologismes qui l'obscurcissent. Ce défaut, qui caractérise l'époque d'Apulée, devient quelquefois un mérite, suivant la circonstance : il est également commun et aux écrivains des langues en décadence, et à ceux des langues qui s'enrichissent encore par des conquêtes.

APUS, genre de crustacé de l'ordre des branchiopodes, section des phyllopes, adopté par M. Latreille dans ses familles naturelles du règne animal de Cuvier, et auquel il assigne les caractères suivans : pieds très nombreux (cinquante à soixante paires environ), en nageoires; les deux antérieurs beaucoup plus grands, en forme de rame, terminés par trois soies articulées représentant les antennes; tête confondue avec le tronc; un test d'une seule pièce, très mince, ovale, échancré et libre postérieurement, portant en devant trois yeux sessiles, lisses, très rapprochés; bouche composée d'un labre, d'une languette profondément bifide et de deux paires de mâchoires; abdomen terminé par deux longs filets. Le nom d'Apus avait d'abord été employé spécifiquement par Frisch, et a été érigé depuis par plusieurs auteurs en un genre compris dans les monocles de Linné, dans les binocles de Geoffroy, et dans les limules de Muller et de Lamarck. Le corps de ces animaux est alongé, formé d'une quarantaine de segmens étroits, dont les sept et huit derniers (formant la queue) ne portent point de pattes. La tête est toujours confondue avec le corps, et est recouverte comme lui par un vaste bouclier membraneux, qui est formé de deux lames adhérentes entre elles dans toute leur étendue, ainsi qu'à la tête et au corps en dessus, mais seulement en avant : ce bouclier, qui est bombé, caréné dans son milieu et échancré postérieurement, porte en avant trois yeux simples, dont les deux antérieurs plus grands sont très rapprochés, et le troisième, très petit, est ovale et placé en arrière de ceux-ci. Le chaperon forme en dessous et en avant du test une large surface à peu près triangulaire, sur le milieu du bord postérieur de laquelle est attachée une lèvre supérieure, grande, carrée dans son contour, et légèrement bombée dans son milieu. La bouche est composée d'un labre carré et avancé; de deux fortes mandibules, ventrues inférieurement, comprimées et dentelées à leur extrémité, sans palpes; d'une grande languette profondément échancrée; de deux paires de mâchoires appliquées l'une sur l'autre, dont les supérieures épineuses et ciliées au bord interne, et dont les inférieures presque membraneuses semblables à de petites fausses pattes; elles se terminent par un article alongé, et se prolongent extérieurement à leur base en une espèce d'oreillette portant un appendice d'un seul article, que l'on peut considérer comme une sorte de palpe. La languette offre, suivant M. Savigny, un canal cilié qui conduit droit à l'œsophage. Les antennes sont très courtes, insérées près des mandibules, formées de deux articles, dont le second plus long que le premier est terminé par trois soies très petites. Les pattes de la première paire (antennes, selon quelques auteurs) sont grandes, pourvues de quatre soies articulées, dont les deux premières sont très longues; les suivantes, au nombre de soixante paires environ, diminuent graduellement de grandeur, sont assez compliquées dans leur forme, ont leur base ciliée, et une grande lame brachiale sur un de leurs côtés, avec un sac ovalaire, vésiculeux en dessous; celles de la onzième paire sont pourvues d'une capsule à deux valves renfermant les œufs, qui ressemblent à de petits grains d'un rouge très vif. La queue est terminée par deux longs filets sétacés et multi-articulés. Tels sont jusqu'à présent les connaissances acquises sur l'organisation externe de ce genre singulier; l'anatomie des parties internes et l'étude des fonctions n'ont pas conduit à des résultats aussi satisfaisans, et sous ce rapport il n'y a pour ainsi dire rien de fait. Schoeffer est encore celui qui jette le plus de jour sur ces deux points; il a reconnu et figuré le canal intestinal, le cœur, les principaux vaisseaux, les œufs dans l'abdomen, et les deux oviductus qui les transmettent au-dehors; il n'a pu reconnaître les différences sexuelles, et ses travaux nous laissent dans l'ignorance sur le phénomène extrêmement curieux de fécondation. Cependant il a suivi ces crustacés dans leur premier âge, et nous a appris qu'ils se distinguaient alors des individus à l'état adulte par un abdomen nul, par des bras poilus au nombre de quatre, et par la présence d'un seul œil. Ce n'est qu'après la huitième mue qu'ils ont atteint leur entier accroissement. Les apus sont des crustacés aquatiques qui habitent les fossés, les mares, les eaux dormantes, et presque toujours en sociétés innombrables. Ils paraissent se nourrir de têtards et d'animalcules. Leur développement est très rapide : tous paraissent pourvus d'œufs, et la distinction de leurs sexes n'a pas encore été faite; aussi quelques naturalistes pensent-ils que ces animaux sont hermaphrodites. Leurs œufs paraissent se conserver pendant de longues années à sec sans périr, car l'on ne saurait expliquer autrement l'apparition de ces crustacés dans les lieux où on les voit tout-à coup en très grand nombre, qu'en supposant que leurs germes existaient dans le sol, et qu'ils ne se sont développés qu'à la suite du séjour de l'eau pluviale.

MM. Audouin et Valenciennes ont été à même, il y a quelques années, de faire l'observation suivante : la Seine ayant débordé dans les champs de la plaine d'Yvry, ils se transportèrent sur les lieux quelques jours après qu'elle se fut retirée, et ils les trouvèrent jonchés d'une quantité prodigieuse d'apus. Huit jours après, l'un d'eux visita les mêmes lieux, et, bien qu'il y eût encore de l'eau, il ne put découvrir un seul individu vivant.



(Apus cancriforme.)

A Animal vu dans son entier.
B Lèvre supérieure.
C Mandibule.
D Première mâchoire à lame ciliée et dentée.
E Seconde mâchoire.
F Langue bifide à laquelle on remarque un canal cilié qui conduit droit à l'œsophage.

Les espèces de ce genre, décrites jusqu'à présent, sont peu nombreuses; les plus remarquables sont : l'apus cancriforme (*apus cancriformis*), ou le binocle en queue, en filets, de Geoffroy; l'apus prolongé (*apus productus*), ou le monoculus apus de Linne : ces deux espèces se trouvent aux environs de Paris.

AQUEDUC. L'eau est un objet dont l'emploi est si fréquent et si indispensable dans la vie de l'homme, que le moyen de s'en procurer avec facilité a toujours été une des conditions premières de l'établissement de tout groupe de population un peu considérable. Les lacs, les rivières, les fontaines, et même, dans certaines contrées arides, les puits, figurent constamment au nombre des causes déterminantes de la fondation des villes ou des bourgades. Dès la plus haute antiquité on voit l'industrie humaine s'attaquant aux courans d'eau naturels, soit pour changer leur direction, soit pour maîtriser leur impétuosité et les rendre plus réguliers et plus tranquilles. La civilisation de la Chine commence avec les travaux faits sur le fleuve Jaune; les ouvrages des anciens peuples sur le Nil et sur l'Euphrate sont célèbres; enfin l'on pourrait dire que, dès l'origine, la puissance de l'homme sur la nature se marque par la puissance qu'il s'arroge sur l'eau, et que cet agent, une fois soumis à sa volonté, lui devient un des auxiliaires les plus utiles et les plus capables d'augmenter son aisance et sa force. C'est l'eau, en effet, qui lui sert, soit à faciliter ses communications et ses transports, soit à rafraîchir et à fertiliser ses campagnes, soit enfin à rassembler et à multiplier ses habitations partout où il lui plaît, sans qu'il lui reste jamais à craindre ni d'être gêné par la soif, ni de rencontrer dans le produit des fontaines de sa localité une limite que l'affluence de la population ne saurait franchir.

Bien que le mot d'aqueduc, d'après son étymologie, paraisse s'appliquer à tout ouvrage destiné à la conduite des eaux, cependant il ne s'applique généralement qu'à ceux de ces ouvrages qui sont exécutés en maçonnerie. Les plus anciennes et les plus remarquables constructions de ce genre que nous connaissions sont celles des Romains. Il semble, en effet, que la rapide et prodigieuse extension de la ville de Rome, ainsi que les richesses énormes qui s'y concentrèrent, ont dû former par leur réunion les conditions les plus favorables qui se fussent encore vues dans aucun lieu pour l'établissement des aqueducs. Aussi les Romains en ont-ils élevé un grand nombre, et ils leur ont donné une solidité telle, que ni les injures du temps, ni celles des hommes, n'ont pu les faire disparaître entièrement. Encore aujourd'hui ces grandes constructions nous frappent d'admiration par l'imposante majesté de leurs ruines, et elles embellissent maintenant encore les contrées qu'elles fertilisaient jadis. Mais c'est surtout dans les environs de l'ancienne métropole qu'on les retrouve nombreuses et pittoresques; et c'est un bien beau spectacle que celui de cette vaste et inculte campagne de Rome, sillonnée par d'innombrables lignes d'arcades, qui se croisent dans tous les sens, enjambent par-dessus les voies, les tombeaux et les temples ruinés, et vont se perdre sous les vertes montagnes de Tivoli et d'Albano.

Ces aqueducs étaient des canaux en maçonnerie, réglés en général suivant une pente uniforme, et par conséquent souterrains ou élevés au-dessus du sol, suivant que des collines ou des vallées se rencontraient sur leur chemin. Dans les parties souterraines, ils étaient voûtés, et chacun d'eux y était muni d'une banquette intérieure, placée sur un de ses côtés, qui permettait de le parcourir dans toute sa longueur; au passage des vallées, ils étaient soutenus par un ou plusieurs rangs d'arcades, construites en pierres ou en briques; et ils étaient recouverts de longues dalles, dans lesquelles on pratiquait des ouvertures pour donner passage à l'air. Les eaux déposaient les corps étrangers qu'elles pouvaient tenir en suspension, dans des enfoncemens ménagés dans les plafonds de ces canaux, et dans de grands réservoirs, où elles étaient recueillies à l'entrée de la ville qu'elles devaient desservir. C'était dans ces réservoirs ou châteaux-d'eau (*castelli*) qu'étaient établies les différentes prises d'eau appartenant, soit aux édifices publics, soit aux particuliers qui en avaient obtenu la concession.

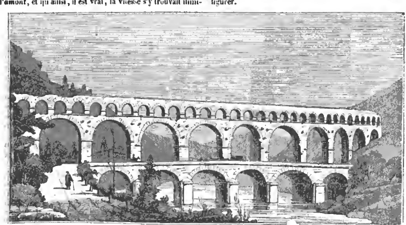
Le premier aqueduc qui ait été construit à Rome, le fut vers l'an 442 de la fondation de cette ville, par les soins du censeur Appius Claudius, qui lui donna son nom. Ses eaux, quoique abondantes, étaient loin de suffire aux besoins d'une nombreuse population; elles n'étaient d'ailleurs pas assez élevées pour alimenter tous les quartiers de la ville. D'autres aqueducs furent successivement établis; et au temps de l'empereur Nerva on en comptait jusqu'à neuf, conduisant l'eau à différentes hauteurs, et présentant un développement total de plus de cent lieues, dont un dixième environ était élevé sur arcades. Le volume d'eau qu'ils fournissaient était de 14,018 *quinaires* (mesure romaine), ce qui équivaut, d'après l'estimation de M. de Prony, à 787,000 mètres cubes par vingt-quatre heures; et encore Frontin, qui nous a laissé un ouvrage précieux sur les aqueducs de Rome, évalue-t-il à 23,582 *quinaires*, ou 1,320,352 mètres cubes, la quantité d'eau qu'on aurait pu obtenir dans le même temps, en s'opposant aux déperditions qui avaient lieu, soit par fraude, soit par négligence, soit peut-être aussi par suite de vices de construction, ou de trace.

Trois de ces anciens aqueducs seulement ayant été successivement restaurés et entretenus par les papes, amènent encore de l'eau dans la ville de Rome. Leur produit journalier est de 180,500 mètres cubes; ce n'est pas, comme on voit, le quart de ce que fournissaient ceux qui existaient autrefois, et cependant de toutes nos capitales modernes Rome est la plus riche en fontaines et en eaux courantes. La consommation de Londres n'est que de 80,000 mètres cubes par jour; et les aqueducs, les pompes, et le canal de l'Ourcq, ne donnent aujourd'hui à la ville de Paris qu'environ 25,000 mètres cubes dans le même temps. Ces rapprochemens peuvent donner une idée assez exacte de l'effet que devait produire l'énorme quantité d'eau qui était versée à Rome à l'époque que nous venons de citer. Ils tendraient même à faire croire qu'elle était surabondante; mais loin de là; le luxe toujours croissant des Romains, leurs naumachies, et surtout leur fréquent usage des bains, la rendirent bientôt insuffisante, et cinq autres aqueducs furent construits par la suite pour l'augmenter encore.

Toutes les eaux amenées par ces aqueducs n'étaient pas également bonnes; et un edit, en les classant suivant leurs qualités, détermina les usages auxquels elles pouvaient être employées. D'autres édits des empereurs réglèrent le mode d'action des entrepreneurs chargés de la construction et de la réparation des aqueducs sur les propriétés avoisinantes; leur accordèrent des privilèges pour qu'ils pussent se procurer tous les matériaux nécessaires à l'exécution de leurs travaux; fixèrent à quelle distance de ces édifices il était permis aux propriétaires du sol de faire des plantations ou d'élever des bâtimens, et prononcèrent les peines les plus sévères contre ceux qui tenteraient de détourner une partie des eaux. La charge de directeur des eaux était considérée comme une des premières de l'Etat, et il paraît que des personnages consulaires en étaient seuls revêtus. La formule employée vers la fin de l'empire, pour conférer cette charge, montre encore quelle importance les Romains attachaient à leurs aqueducs, et combien à cette époque le sentiment de l'utilité matérielle l'emportait sur tout sentiment poétique ou religieux. Après avoir parlé des monumens de Rome, du Forum de Trajan, du Capitole, on ajoutait : « Mais est-» ce là ce qui fait exister? est-ce là ce qui contribue au bien-» être et à la santé du corps? Les aqueducs de Rome au » contraire se font également remarquer par leur solide » construction et par la salubrité de leurs eaux. En effet,

» ces montagnes artificielles qui y amènent les eaux feraient » croire leurs lits composés des rochers les plus durs, puis- » qu'ils ont soutenu pendant si long-temps l'impétuosité du » courant. Les flancs des montagnes s'éboulent, le lit des » torrens se perd et s'efface, mais ces ouvrages de nos pères » ne périront pas tant que l'industrie veillera à leur con- » servation. »

Les aqueducs des environs de Rome n'étaient pas dirigés en ligne droite; on a remarqué qu'ils formaient des espèces de zigzags; et comme maintenant cette disposition ne paraît pas toujours commandée par la nature du terrain, on a cherché à l'expliquer en disant que ces brusques changemens de direction avaient pour but de diminuer la vitesse de l'eau, et d'augmenter la solidité de la construction. Cette explication ne nous paraît pas satisfaisante. En admettant que les Romains, en raison de l'imperfection de leurs instrumens de nivellement, n'aient pas osé diminuer la pente de leurs aqueducs, ce qui était le moyen le plus simple de diminuer la rapidité du cours de l'eau, qui en effet devait être considérable d'après la forte pente adoptée (Vitruve indique $\frac{1}{200}$, ce qui donnerait une vitesse d'environ 1 mètre 60 centimètres par seconde); en admettant en outre qu'ils aient eu l'idée qu'on leur attribue, il est difficile de croire qu'ils n'aient pas bientôt reconnu combien elle était erronée, et qu'ils n'aient pas vu qu'à chaque coude l'eau se relevait à l'*amont*, et qu'ainsi, il est vrai, la vitesse s'y trouvait diminuée sur une certaine longueur, mais que par suite il y avait augmentation de vitesse à l'*aval*, et que l'effet produit ne se faisait pas sentir sur la majeure partie de l'aqueduc, l'eau y ayant la même section et par conséquent la même vitesse que celles qui seraient résultées d'une direction constante. Quant au motif d'obtenir une plus grande solidité, il serait admissible sans doute s'il s'agissait d'un mur plein. On sait, en effet, que quand un mur de clôture dirigé en ligne droite doit avoir une grande longueur, on est obligé de le soutenir par des *éperons*, qui seraient inutiles si cette longueur était peu considérable, ou si elle était comptée sur une ligne brisée; mais il n'en est certainement pas de même de piliers portant arcades; bien au contraire, à chaque angle les poussées des voûtes n'étant pas complétement détruites, la solidité de la construction est sinon compromise, au moins diminuée. Enfin, ni Vitruve, ni Frontin, ne font mention de ces changemens de direction, et ils entrent d'ailleurs dans trop de détails sur tout ce qui a rapport aux aqueducs pour qu'on puisse penser qu'une disposition dont ils ne parlent pas ait été le résultat de quelque règle de conduite des eaux ou de construction. Il paraîtra sans doute plus juste de l'attribuer, tantôt au désir d'éviter des bas fonds qui auraient nécessité des arcades trop élevées, tantôt à celui de satisfaire à des exigences de localité que nous ne pouvons préciser maintenant, mais qu'il est facile de se figurer.

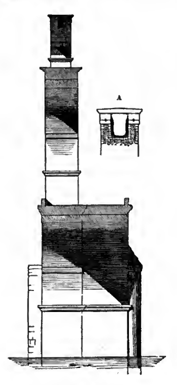


(Vue du pont du Gard.)

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les principaux aqueducs construits par les Romains dans les diverses parties de leur vaste empire; nous dirons seulement quelques mots de ceux dont on trouve encore des restes en France, et qui dès lors nous intéressent plus particulièrement. L'un des premiers par son importance, et probablement aussi par son antiquité, est celui de Nîmes, dont on attribue la construction à Agrippa, gendre d'Auguste; il conduisait dans cette ville les eaux des fontaines d'Eure et d'Airan, situées près d'Uzès, et il avait environ dix lieues de longueur. Sa partie la plus remarquable est parfaitement conservée; elle traverse la vallée profonde dans laquelle coule le Gard ou Gardon, et elle est connue sous le nom de pont du Gard. Elle est composée de trois rangs d'arcades superposées; le rang inférieur est formé par six arches, le second en a onze, et le troisième, trente-cinq; la hauteur des eaux de l'aqueduc au-dessus de celles de la rivière est de quarante-huit mètres. Les pieds-droits et les voûtes sont construits en pierres de taille, sans aucune espèce de ciment; la cuvette seule est en moellons, maçonnés à bain de mortier, et recouverts à l'intérieur d'un enduit de cinq centimètres d'épaisseur. Aujourd'hui, au-dessus de cette couche il en existe une autre extrêmement dure, provenant de dépôts formés par les eaux. Cet aqueduc fut rompu à ses deux extrémités lors de l'invasion des Barbares, qui assiégèrent la ville de Nîmes vers le commencement du ve siècle; depuis ce temps, il n'a pas été réparé. Seulement, en 1743, on y fit quelques travaux de soutenement, on prolongea les piles inférieures, et on y établit un pont, qui fait partie de la route de Nîmes à Avignon.

Nos lecteurs peuvent juger, par la vue qu'ils ont sous les yeux, de l'effet que doit produire cet édifice, qui est si heureusement encadré entre deux collines abruptes et resserrées. La coupe qui suit est prise sur le milieu de l'aqueduc; elle montre la disposition du nouveau pont, et donne avec une grande exactitude les rapports qui existent entre les différentes parties du monument. L'échelle qui a dû être adoptée, afin que ce dessin fût renfermé dans des limites conve-

nables, rendait la cuvette trop petite pour qu'il fût possible d'en juger la forme et la construction. La figure A offre une coupe spéciale de cette cuvette, dessinée sur une échelle de cinq millimètres pour mètre.



(Coupe du pont du Gard.)

Trois aqueducs fournissaient de l'eau dans la ville de Lyon. Le premier, construit par les troupes de Marc-Antoine, tirait ses eaux du Mont-d'Or; le second les prenait dans la Loire, près de Feurs; et le troisième conduisait, sur les hauteurs de Fourvières, les eaux du Janon et du Giers : ce dernier est remarquable en ce que, pour traverser les vallées de Garon, de Bonau, et de Saint-Irénée, les eaux descendaient et remontaient ensuite, en vertu de leur propre pression, dans des tuyaux en plomb disposés en forme de syphon renversé, et soutenus, dans leur partie inférieure, qui était horizontale, par des arcades en maçonnerie. Ces trois aqueducs sont revêtus, à l'extérieur, de l'ouvrage désigné sous le nom d'*opus reticulatum*, formé de petites pierres rectangulaires dont la disposition imite celle des mailles d'un filet, ou mieux celle des cases d'un échiquier vu par l'angle.

Un aqueduc dont il reste encore dix-sept arches, auprès de Jouy, amenait à Metz les eaux du ruisseau de Gorze; il avait environ six lieues de développement; il traversait la vallée de la Moselle en un point ou elle a plus d'un quart de lieue de largeur; et la hauteur à laquelle les eaux étaient tenues, au-dessus du fond de cette vallée, doit faire présumer que sa disposition dans cet endroit était analogue à celle que nous présente le pont du Gard.

Enfin, l'aqueduc d'Arcueil, construit par l'empereur Julien, conduisait au palais de ce prince et aux Thermes dont on voit encore des restes dans la rue de La Harpe, à Paris, des eaux de source rassemblées près des villages de Lonan, Montjean, et Chilly. Il a été détruit pendant les guerres du moyen âge, et rétabli suivant un nouveau plan dans le cours du XVIIe siècle. Il fournit maintenant environ 1,200 mètres cubes d'eau par jour.

Les Arabes sont, après les Romains, le peuple qui a construit le plus d'aqueducs. La haute température des différentes contrées dans lesquelles ils se sont successivement établis, leur faisait éprouver le besoin d'une grande quantité d'eau, et ils y ont amplement satisfait. La plupart de leurs aqueducs subsistent et fonctionnent encore; on en trouve sur presque tous les points du littoral septentrional de l'Afrique, et surtout en Espagne, où quelques uns d'entre eux sont d'une beauté remarquable.

En France, nos principaux aqueducs modernes sont : celui de Montpellier, qui a un quart de lieue de longueur; celui de Bucy, près de Versailles; et celui de Maintenon, l'une des plus vastes entreprises du règne de Louis XIV, qui fut abandonnée après avoir coûté près de neuf millions.

On a à peu près renoncé à élever de semblables monumens.

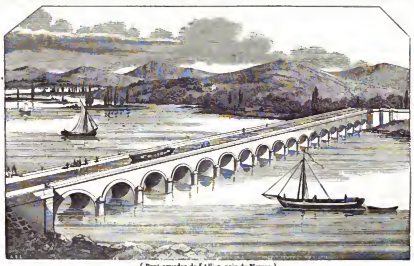
On s'attache maintenant, quand on exécute des travaux pour amener de l'eau dans les villes, à utiliser le cours ou la chute de cette eau, pour les besoins du commerce ou de l'industrie. C'est ainsi que le canal de l'Ourcq, qui doit fournir 80,000 mètres cubes d'eau par jour à la ville de Paris, sert à la navigation; et c'est ainsi qu'à Grenoble, comme en Angleterre, la chute des eaux qu'on y a conduites est employée à mettre en jeu de nombreuses usines. Mais dans la plupart des cas, lorsque la quantité d'eau dont on a besoin n'est pas très considérable, on trouve plus avantageux de l'élever au moyen de machines. On évite ainsi des dépenses considérables, et on peut donner à l'industrie une direction plus profitable; si nos campagnes ne sont plus sillonnées par de pittoresques arcades, elles sont en revanche parées de tous côtés de routes et de canaux de navigation, qui, outre les besoins auxquels ils satisfont, sont la source de nouvelles prospérités et de nouvelles richesses, et exercent une puissante action civilisatrice.

Faire atteindre à plusieurs buts avec une même quantité d'efforts, ou au même but avec moins d'efforts, tel est le résultat du progrès des sciences et de l'industrie.

On appelle aussi aqueducs les conduits destinés à donner passage aux petits ruisseaux dont le cours naturel est interrompu par des ouvrages, tels que routes, canaux, levées, etc. Leur ouverture doit être proportionnée à la quantité d'eau qu'ils ont à débiter. Ils sont le plus souvent construits en maçonnerie et voûtés; on a employé également avec succès des tuyaux en fonte de forts diamètres.

Enfin, quand un canal doit passer au-dessus d'une rivière, on est obligé d'établir un pont pour le recevoir; ces ponts ont reçu le nom de *ponts-aqueducs* ou *ponts-canaux*. On en a élevé plusieurs en France dans ces dernières années. Le plus remarquable de tous, celui qui par sa grandeur et les difficultés de sa construction peut être le plus avantageusement comparé à ce que les Romains ont produit de plus grand en ce genre, vient d'être élevé par l'un de nos premiers ingénieurs, M. Jullien, pour le passage du canal latéral à la Loire par dessus l'Allier, près de Nevers. Il est composé de dix-huit arches en anses de panier de 16 mètres d'ouverture chacune, et il est suivi de trois écluses accolées, destinées à opérer le raccordement du bief de la rive droite de l'Allier, placé sur un coteau, avec le bief de la rive gauche, situé dans une plaine. Pour donner toute la solidité désirable à sa fondation, qui repose sur un banc de sable fin de 15 mètres d'épaisseur, et pour se mettre à l'abri des affouillemens, on a construit dans le lit de l'Allier un sol artificiel en béton coulé sous l'eau, s'étendant d'une rive à l'autre de la rivière, et ayant 450 mètres de longueur sur

21 mètres 50 centimètres de largeur. Ce sol artificiel est défendu à l'*amont* et à l'aval par des files de pieux et palplanches jointifs et par deux murs de garde de 2 mètres d'épaisseur chacun, descendant à 5 mètres au-dessous du fond de l'Allier. Il est entré dans ces fondations 25,000 mètres cubes de maçonnerie. Grâce au zèle et à l'habileté qui ont présidé à l'exécution des travaux, ce grand monument a été exécuté en cinq années, et n'a coûté que trois millions.



(Pont-aqueduc de l'Allier, près de Nevers.)

En Angleterre, on a fait plusieurs ponts-aqueducs en fonte; le plus beau est celui du canal d'Ellesmere, qui a 307 mètres de longueur, et qui est composé de dix-neuf arches de 14 mètres d'ouverture chacune.

AQUIFOLIACÉES. Sous ce nom M. de Candolle avait réuni plusieurs genres de l'ancienne famille des rhamnées de M. de Jussieu, et en avait formé une famille distincte, qu'il n'a plus considérée ensuite que comme une tribu des célastrinées constituées elles-mêmes en famille aux dépens des anciennes rhamnées. Dans cette nouvelle disposition, il désigne sous le nom d'aquifoliacées les célastrinées dont les pétales sont élargis et quelquefois soudés entre eux à leurs bases, dont les fruits sont indéhiscents, dont la graine renferme un embryon droit dans l'axe d'un albumen charnu; enfin, dont les feuilles sont simples. M. Ad. Brongniart, venu plus tard, a maintenu la première distinction établie par le botaniste genevois. Des rhamnées de M. de Jussieu il a formé trois familles: les rhamnées proprement dites, les célastrinées et les aquifoliacées ou ilicinées. On verra ailleurs les caractères qui distinguent entre eux le premier et le second de ces groupes; quant au troisième, il se sépare de celui qui le précède par des différences d'organisation assez importantes. Dans la plupart des aquifoliacées les pétales sont soudés entre eux, et forment une corolle monopétale profondément divisée, qui s'insère sous l'ovaire sans aucun intermédiaire. Les filets des étamines sont le plus souvent soudés avec la base de la corolle et s'insèrent avec elle sous l'ovaire. Les deux loges de l'anthère sont adnées, et le connectif qui les réunit n'est que la continuation du filet. Le disque manque complètement. L'ovaire est partagé en loges dont le nombre varie de deux à six : vers le sommet de l'angle interne de chacune un seul ovule est suspendu par un cordon ombilical court, qui l'embrasse comme une sorte de cupule, mais qui ne prend jamais d'accroissement après la fécondation. Dans ces ovules le raphé est toujours situé du côté externe ou opposé à l'axe. Le fruit a toujours l'apparence d'une baie; chaque loge forme une nucule indéhiscente. L'embryon, dont la radicule est supérieure, est très petit, et l'endosperme très blanc, presque farineux, occupe la plus grande partie de la graine. D'après ces caractères, M. Ad. Brongniart serait porté à placer les ilicinées loin des célastrinées, parmi les monopétales, auprès des sapotées ou plutôt des ébénacées, comme l'avait d'abord fait M. de Candolle. En effet, la forme du calice et de la corolle, la disposition des étamines, leur mode d'insertion, et surtout la structure de l'ovaire et du fruit, s'accordent avec ce qu'on observe dans les ébénacées.

Cette famille renferme des arbres et des arbrisseaux à feuilles penninervées, glabres, dépourvues de stipules, alternes ou quelquefois opposées, et à fleurs petites, axillaires, solitaires ou fasciculées. On en connaît à peu près une centaine d'espèces réparties dans les régions équatoriales et les zones tempérées de presque tout le globe. On en a formé neuf à douze genres, dont les principaux sont le houx, le prinos, le cassine et le myginda.

Le houx (*ilex*), qu'on regarde comme le type de la famille, se laisse aisément reconnaître à ses fleurs, dont les parties sont toutes divisées suivant le nombre quatre, ou toutes suivant le nombre cinq, ainsi qu'à ses feuilles d'un beau vert et persistantes. On en connaît environ quarante espèces, dont plusieurs font l'ornement de nos jardins. La plus intéressante est le houx commun (*ilex aquifolium*), petit arbre ou buisson dont tout le monde connaît la forme pyramidale et les feuilles sinuées, mucronées, bordées de dents épineuses, très coriaces, luisantes, d'un vert foncé en dessus, pâles et veineuses en dessous. Cette espèce offre plusieurs variétés dans la forme des feuilles; par exemple, le houx de Mahon, le houx à feuilles épaisses, le houx hérisson, etc. Par la culture on a fait aussi varier la couleur des feuilles et des fruits, en sorte qu'on a des houx à feuilles panachées de blanc ou de jaune, et que dans d'autres variétés l'écarlate des baies a fait place au jaune et au blanc. Le houx commun croît sur les lieux élevés, dans les forêts des contrées tempérées ou chaudes de l'Europe. Il fleurit en mai et en juin. Ses fruits, mûrs en automne, persistent sur les branches jusqu'au printemps, et contrastent avec le vert

foncé de son feuillage; aussi est-il recherché pour la décoration des bosquets d'hiver. Comme il se prête aisément à toutes les formes, on en fait souvent des haies, qui sont d'une longue durée, d'un joli aspect, et impénétrables quand on a soin de les tailler un peu basses et de les garnir par le bas de groseillers épineux, d'aubépines, de buis, etc. Tous les terrains lui conviennent, pourvu qu'ils ne soient pas marécageux. On le multiplie au moyen de ses graines, qu'on sème aussitôt qu'elles sont mûres dans une terre franche, légère; on repique les plants au printemps suivant, et à trois ans on peut les greffer avec les différentes variétés dont nous avons parlé. Le bois du houx est souple, surtout celui des jeunes rameaux; il est d'une grande dureté, et d'une densité telle, que sa pesanteur spécifique est plus grande que celle de l'eau; il pourrait être employé à quantité d'ouvrages s'il acquérait de plus fortes dimensions; il sert à la confection de divers ustensiles ou instrumens; les *houssines* lui doivent leur nom. L'écorce intérieure du houx est préférée à celle de tous les autres arbres pour la préparation de la glu; il suffit pour en tirer cette substance de la faire macérer, puis de la laver et d'y ajouter un peu d'huile de noix. La glu est regardée en médecine comme une substance émolliente et résolutive. Il en est de même de l'écorce du houx. La décoction des feuilles a été vantée comme sudorifique, pectorale et diurétique; on l'a employée contre la goutte, le rhumatisme et les fièvres intermittentes; aucune de ces propriétés n'a été mise hors de doute. Les baies sont purgatives et émétiques; cependant elles ne sont point reçues dans la pharmacopée. Les jeunes pousses sont mangées par les bestiaux. Suivant Pline, on suspendait autrefois des branches de houx devant les maisons pour écarter les maléfices.



(Détails des aquifoliacées.)

1 Fleur entière. — 2 Calice. — 3 Etamine. — 4 Fruit entier. — 5 et 6 Sections du fruit. — 7 Graine revêtue de sa capsule. — 8 Capsule isolée. — 9 Section de la graine suivant l'axe. — 10 Embryon.

Une autre espèce de houx fort renommée, c'est le houx maté, qui fournit l'herbe des jésuites ou thé du Paraguay. C'est un arbre qui a le port d'un citronnier. On croyait naguère qu'il ne croissait que dans le Paraguay, où les jésuites la cultivaient avec soin pour approvisionner de ses feuilles presque toute l'Amérique méridionale; ce fut même pour en faire la conquête que le naturaliste Bonpland, compagnon du célèbre Alexandre de Humboldt, fut envoyé au Paraguay par le gouvernement de la république de Buenos-Ayres, et ce fut vraisemblablement pour ce motif qu'il fut retenu prisonnier par le dictateur Francia. Depuis lors, M. Auguste Saint-Hilaire a retrouvé l'ilex maté dans le Brésil, en sorte que le Paraguay n'aura plus désormais le privilége de fournir seul chaque année les cinq millions de livres de maté, qui, pour les habitans de l'Amérique méridionale, remplace en partie le thé de la Chine. Les créoles attribuent à l'*yerbo male* des vertus innombrables; ce qu'on en sait de plus certain, c'est qu'elle est diurétique et apéritive. Cette propriété diurétique se retrouve associée à une faculté tonique dans les feuilles du houx apalachine des Etats-Unis (*ilex vomitoria*), et elle est pour les sauvages une source d'ardeur belliqueuse; mais la décoction devient émétique et purgative quand elle est prise trop concentrée ou à trop forte dose. Le *myginda uragogo* des Antilles jouit aussi de propriétés diurétiques.

Il n'y a rien à dire de particulier des prinos et des cassines, sinon que quelques unes de leurs espèces sont cultivées comme arbustes d'agrément.

AQUITAINE. Ce nom, qui fut celui d'une partie notable de notre territoire, n'apparaît point avant la conquête romaine, et se perd au XIII[e] siècle, remplacé alors par celui de GUIENNE, qui n'en est qu'une dérivation vulgaire.

Ce nom était-il indigène, ou fut-il imposé par les Romains? Pline dit qu'il était emprunté à la peuplade des *Aquitains*, et cette indication est généralement considérée comme se rapportant aux habitans d'*Aquæ* (Dax des modernes), qui reçut cette dénomination des Latins, à cause de ses eaux thermales. L'abondance des thermes répandus dans toute cette région semblait justifier une telle étymologie, qui probablement devint populaire parmi les Latins, et se trouve rappelée même par notre chroniqueur Aymoin.

Mais Jules César, en arrivant dans la Gaule Chevelue encore indomptée, la trouva partagée entre trois populations distinctes : les Belges, les Celtes, et les Aquitains; le nom de ces derniers était donc antérieur à la venue des Romains. C'était un nom indigène, il n'en faut point douter; et pour en trouver l'étymologie véritable, il suffit peut-être de lire les inscriptions de ces autels élevés dans les Pyrénées, à Ageius, Ageion, ou Aceiou, Dieu des montagnes :

AGEIO DEO	AGEIONI	AGEIONI
PAGANI	DEO	DEO
FERRARIENSES	LABVSIVS	ANTONI
EX VOTO	V.S.L.M.	VS VINDE
—	—	—

MONTI	DEO
BVS.AC	: : GEIONI
EIONI	: : AVLIN
NETIIII	: : AVRIN
: : IA : V	V.S.L.M.
: : L S V.	

La langue des Basques a conservé la même racine, prononcée aujourd'hui *Atch* ou *Atz*, et signifiant encore rochers : et c'est bien à cet idiome qu'il faut demander l'étymologie des dénominations aquitaniques de cette époque, car le pays était alors aux Ibériens, ainsi que Strabon nous le révèle en signalant la ressemblance physique et morale de ses habitans avec ceux de l'Hispanie; Appien le déclare d'une manière plus explicite encore, en montrant les Pyrénées occupées dans l'est par les Gaulois, dans l'ouest par des Ibères et des Celtibères. Et en effet, à ne considérer même que la peuplade principale et dominante, le nom des Auskes, qui est resté à la ville d'Auch, leur chef-lieu, ne présente-t-il point intacte la dénomination nationale *Eusk*, que les Basques conservent encore sous ces formes : *Eusk-Aldunac* pour eux-mêmes, *Eusk-Ara* pour leur langage, *Eusk-Herria* pour leur pays? Et leur capitale, écrite *Eliberre*, sur la table Peutingérienne, est-elle autre chose que *Ili-Berria*, la ville Neuve? Ce dernier nom lui-même est un indice historique d'une grande portée, car il constate à la fois la présence des Ibériens et la nouveauté relative de leur établissement. Pline achève de nous éclairer : « De la » Garonne aux Pyrénées, dit-il, est l'Aquitaine, auparavant » appelée Armorique. » C'est nous apprendre que le pays appartenait précédemment aux Gaulois, et se trouvait compris, au moins en partie, dans cette grande région littorale qu'ils intitulaient en leur langue *Armoraig*, et qui formait, le long du rivage atlantique, une zone large de plus de quarante lieues : le sol est en outre encore empreint de dénominations gauloises, telles que les appellatifs *Pen* et *Dour*, si fréquens dans les Hautes-Pyrénées, et qui appartiennent

au dialecte de la famille kymrique; mais les Kymris eux-mêmes étaient, dans la Gaule, des nouveau-venus à l'égard des Gaeltach ou Galls : il y a donc juste motif de supposer une occupation primitive des contrées pyrénéennes par la race gallique, dont on retrouve les restes dans les Bituriges-Viviskes du Bordelais, et à laquelle vint se superposer la race kymrique, alors que, d'une part, le long des rivages occidentaux, les Boïes se répandirent dans les Landes, et que d'autre part les Volkes envahirent la région du sud-est, vers la fin du IVe siècle avant notre ère. Ceux-ci avaient marché du nord au sud, puis de l'est à l'ouest; et leur pression, déplaçant une partie de la population phocéenne du littoral massaliote, poussa devant elle une colonie grecque dans le Béarn, où la nomenclature locale abonde en formes ioniennes. Si déjà les peuplades ibériennes s'étaient répandues en-deçà des Pyrénées, elles dûrent éprouver alors un resserrement vers l'ouest, et les migrations ultérieures trouvèrent ainsi désormais à leur droite une sorte de promontoire à doubler pour arriver dans le bassin de la Garonne.

Telle était la distribution ethnographique générale du pays, quand arrivèrent les Romains : quelques élémens puniques s'y étaient aussi infiltrés, mais rares et épars; leur trace est restée sur les bords du Salat, l'un des affluens supérieurs de la haute Garonne, dans cet autel :

MINERVAE
BELISAMAE
SACRVM
Q. VALERIV :
MONTAN : :

où le nom de Belisama, corrélatif féminin du punique *Ba'lsamen* (Seigneur du ciel), signalé par saint Augustin, rappelle cette *Reine du ciel* pour laquelle Jérémie reprochait aux femmes juives de pétrir des gâteaux sur les places de Jérusalem.

La querelle de Sertorius contre le patriciat de Rome fut cause de la première apparition des soldats romains en Aquitaine; car les Ibériens de deçà les monts avaient embrassé le même parti que leurs frères de l'Hispanie, et s'étaient rangés sous les drapeaux de Herculeius, questeur de Sertorius. Le général Lucius Valerius Preconinus, envoyé contre eux, fut défait et tué, et le proconsul lui-même, Lucius Manilius Nepos, fut mis en déroute et perdit ses bagages (av. J.-C. 78). Après l'assassinat de Sertorius (av. J.-C. 72), Pompée, triomphant de l'armée Ibérienne, força les bandes de partisans qui infestaient les Pyrénées à y prendre un établissement fixe, et à constituer une nouvelle peuplade, ramas hétérogène de Vettons, d'Arevakes et de Celtibères, auxquels on donna le nom latin de *Convenæ*, altéré à la longue en celui de Comminges.

César ayant entrepris la conquête des Gaules, envoya Publius Crassus (av. J.-C. 56) pour soumettre l'Aquitaine : ce général eut d'abord affaire aux Sotiates, dont le roi Adietuan fit, avec ses *saldunae* ou cavaliers, une vigoureuse mais inutile résistance; quelques médailles, frappées sur le modèle de celles de la Narbonnaise, ont transmis jusqu'à nous une tête fruste accompagnée du nom de ce chef.







Crassus, maître de Sos, s'avança vers les Vocates et les Tarusates. Il s'agissait de l'indépendance de l'Aquitaine entière : toutes les peuplades envoyèrent leurs soldats, et les Ibériens de delà les monts fournirent aussi leur contingent; les vieilles bandes que Sertorius avait disciplinées, les capitaines qu'il avait formés, tentèrent de nobles mais vains efforts contre la fortune du lieutenant de César : l'armée Aquitanique fut anéantie, et le général romain reçut les otages des Tarbelliens, des Bigorrais, des Préciens, des Vocates, des Tarusates, des Elusates, des Garites, des Auskes, des Garonnais, des Sibutzates et des Cocosates. Quelques peuples plus éloignés, profitant de la rigueur de l'hiver, s'en dispensèrent; mais cinq ans après (av. J.-C. 51) Jules César lui-même vint avec deux légions passer en Aquitaine la fin de sa huitième campagne, et reçut les soumissions et les otages de toutes les peuplades.

La guerre civile l'ayant forcé à réunir toutes ses légions, les soldats romains cantonnés sur les bords de l'Adour furent rappelés (av. J.-C. 49), et avec eux des troupes qu'il avait eu le soin de lever dans l'Aquitaine, « les meilleures des troupes (*optimi generis hominum*), » dit lui-même le grand capitaine.

Mais avant que Rome eût eu le temps d'assurer sa conquête, les Aquitains s'étaient ressaisis de leur antique liberté : Marcus Vipsanius Agrippa les remit sous l'autorité d'Octave (av. J.-C. 35), au temps où Antoine lui disputait encore l'empire. Quelques années après l'Aquitaine avait de nouveau secoué le joug, et Marcus Valerius Messala Corvinus, qu'accompagnait alors Tibulle, conduisit encore les armées romaines au pied des Pyrénées, et sur les rives de l'Adour, jusqu'aux bords de l'Océan (av. J.-C. 27); cette expédition lui valut à Rome les honneurs du triomphe. L'année suivante Auguste vint à Narbonne, où il régla l'administration des Gaules, et agrandit l'Aquitaine de quatorze peuplades détachées à cet effet de la Celtique; la Loire devint ainsi la limite commune des deux provinces que séparait naguère la Garonne. Des peuples ajoutés, la plupart appartenaient à la famille gallique : c'étaient les Bituriges-Viviskes ou Burdigaliens, les Nitiobriges ou Agenuenses, les Cadurkes, les Albiens, les Ruthènes, les Gabales, les Vellaviens, les Arvernes et les Biturires-Cubes; les autres sont comptés parmi les Kymris : c'étaient les Pétrocoriens, les Lémovikes, les Ecolismènes, les Santons et les Pictaves. Auguste donna le gouvernement de chacune des provinces qu'il s'était réservées à des généraux qui portaient le titre de présidens, et il régla le taux des impôts tant réels que personnels mis à la charge des nouveaux sujets, sur lesquels vint dès lors se ruer l'avarice proverbiale des publicains.

Dès le temps de Tibère, les Viviskes, les Santons, les Bituriges-Cubes, les Arvernes, étaient libres de tributs, les Auskes et les Convènes admis au droit latin. Claude donna, dit-on, à tous les habitans de la Gaule, le titre de citoyens romains (ère vulg. 48); mais les exactions et les rapines des officiers du fisc violaient tous les droits, toutes les libertés (*ubi publicanus est*, dit Tite-Live, *ibi aut jus publicum vanum, aut libertas sociis nulla*) : les provinces se soulevèrent, et Caïus Julius Vindex (ou Bindix) descendant des anciens chefs des tribus aquitaniques, commença à leur tête la révolution qui porta sur le trône Servius Sulpicius Galba (68), revêtu trente-quatre ans auparavant, et tout jeune encore, du titre de président d'Aquitaine; en vain le président actuel, Vibius Avitus, voulut s'opposer à Vindex : les cohortes gasconnes embrassèrent et firent triompher la cause de Galba. Quand Othon l'eut détrôné (72), Julius Cordus, alors président d'Aquitaine, entraîna cette province dans le parti du nouvel Auguste; mais elle passa presque aussitôt à Vitellius, et de celui-ci à Vespasien, qui confia à Cnæus Julius Agricola ce *magnifique* gouvernement (*splendidæ dignitatis administratio*, dit Tacite); Agricola le garda près de trois ans, jusqu'à son consulat, en 77. Il fut possédé, sous Adrien, par le fameux Marcus Salvius Julianus, rédacteur de l'*Édit perpétuel* : une inscription l'attribue plus tard à Lucius Julius Julianus, qui fut consul sous Marc-Aurèle.

Lorsque les Gaules furent devenues elles-mêmes un empire sous le sceptre des deux Postumes, de Lollien, des deux Victorins et de l'éphémère Marius, Publius Pesuvius Tetricus, président d'Aquitaine, fut à son tour (267) proclamé Auguste, et prit la pourpre à Bordeaux. (On a découvert tout récemment à Nérac de nombreuses inscriptions relatives à ce prince, et un très beau médaillon où il est représenté avec son fils Caius Pesuvius Tetricus, qu'il s'était associé à l'empire.) Après un règne de six années, il appela lui-même Aurelien dans les Gaules, et se remit en ses mains (273).

On peut rapporter à Dioclétien la division de l'Aquitaine en deux provinces, séparées par la Garonne : l'une, composée des quatorze peuplades gauloises jadis retranchées de la Celtique par Auguste, conserva exclusivement le nom d'Aquitaine, tandis que l'ancienne et véritable Aquitaine prit celui de Novempopulanie, à raison des neuf peuplades renfermées dans ses limites. Cet état de choses se prolongea jusqu'à Valentinien, sous lequel les inscriptions nomment encore Saturninus Secundus, alors préfet du prétoire, comme ayant été président *de l'Aquitaine*; Ammien Marcellin et Saint-Hilaire de Poitiers, qui écrivaient à la même époque, nomment aussi une seule Aquitaine distincte de la Novempopulanie; mais Sextus Rufus Festus en compte deux outre la Novempopulanie, d'où il faut conclure que c'est Valentinien qui, vers 370, opéra la division de l'Aquitaine en *première* et *deuxième*; il est remarquable que cette séparation, sans être absolument calquée sur la distinction ethnologique des peuplades, y fût généralement conforme, en telle sorte que la première Aquitaine fut presque exclusivement gallique, la seconde principalement kymrique, tandis que la Novempopulanie était dévolue presque en entier à la race ibérienne. Voici, d'après la *Notice* que l'on croit rédigée du temps d'Honorius, la composition de chacune de ces trois provinces :

PROVINCIA AQUITANICA PRIMA.

Metropolis civitas Biturigum. — Civitas Arvernorum. — C. Rutenorum. — C. Albiensium. — C. Cadurcorum. — C. Lemovicum. — C. Gabalum. — C. Vellavorum.

PROVINCIA AQUITANICA SECUNDA.

Metropolis civitas Burdigalensium. — Civitas Agennensium. — C. Ecolismensium. — C. Santonum. — C. Pictavorum. — C Petrocoriorum.

PROVINCIA NOVEMPOPULANA.

Metropolis civitas Elusatium. — Civitas Aquensium. — C. Lactoratium. — C. Convenarum. — C. Conseranensium. — C. Boatium. — C. Benarnensium. — C. Aturrensium. — C. Vasatica. — C. Turba ubi castrum Bigorra. — C. Elloronensium. — C. Ausciorum.

Chacune de ces trois provinces continua d'être gouvernée par un président, réunissant, sous les ordres du préfet du prétoire, *alter ego* de l'empereur, tous les pouvoirs civils et militaires. La nouvelle organisation de l'empire, sous Constantin, ne leur laissa plus que l'autorité civile; le préfet du prétoire des Gaules, résidant à Trèves, avait sous lui quatre vicaires qui administraient respectivement la Bretagne, les Gaules, l'Aquitaine et l'Espagne, ayant sous leurs ordres les présidens et proconsuls des provinces; l'Aquitaine était ainsi distinguée du reste des Gaules, et comprenait cinq provinces, savoir : l'Aquitaine d'entre Loire et Garonne, la Novempopulanie, la Narbonnaise, la Viennaise, et les Alpes maritimes, réunies sous l'autorité d'un vicaire résidant à Vienne en Dauphiné : une loi d'Arcadius et Honorius, de l'année 399, est adressée à Proclianus, *vicaire des cinq provinces*, et la notice de l'empire montre un receveur du domaine privé (*rationalis rei privatæ*) *dans les cinq provinces*. Quand il y eut deux Aquitaines, et une seconde Narbonnaise démembrée de la Viennaise, le nombre des provinces du vicariat de Vienne se trouva porté à sept, ce qui conduisit plus tard Honorius à en changer la dénomination en celle de *sept provinces*, lorsque, réorganisant l'empire après la première invasion des barbares, il confirma à Arles le siége du préfet du prétoire des Gaules, et ordonna la tenue annuelle, sous sa présidence, du concile ou congrès des magistrats des sept provinces, ceux de la Novempopulanie et de la seconde Aquitaine ayant, à cause de l'éloignement, la faculté de s'y faire représenter, suivant l'usage, par des délégués. Voilà pour le gouvernement civil. L'organisation militaire normale mettait les troupes sous le commandement immédiat des maîtres de la milice : la cavalerie, divisée par *vexillationes* ou escadrons, avait dans les Gaules un chef particulier avec le titre de maître de la cavalerie des Gaules, commandant 12 vexillations et 49 escadrons auxiliaires, parmi lesquels on en remarque un de *Garonnenses* ou Garonnais. Il n'y avait point de quartiers spécialement affectés aux corps de cavalerie; il paraît qu'ils étaient distribués entre les légions ou brigades, auxquelles des cantonnemens étaient assignés, et qui étaient commandées par les *préfets* militaires ou lieutenans du Maître de la milice d'Occident, ayant à leur tour sous leurs ordres les *tribuns* ou colonels des cohortes : il y avait, dans la Novempopulanie, une seule cohorte, dont le tribun résidait à Lapurdum (aujourd'hui Bayonne); et pour les deux Aquitaines, deux légions, l'une des *læti gentiles* Suèves, dont le préfet résidait à *Arverni* (aujourd'hui Clermont-Ferrand), et l'autre des Sarmates et Taifales *gentiles*, dont le préfet résidait à *Pictavi* ou Poitiers. Une organisation exceptionnelle établissait certaines divisions territoriales appelées *tractus*, où commandaient des ducs soumis au Maître de la milice d'Occident, et ayant des troupes spécialement affectées à la garde spéciale du pays; la Novempopulanie n'était comprise dans aucun de ces *tractus* ou divisions militaires; mais les deux Aquitaines faisaient partie du *tractus Armoricanus et Nervicanus*, et contenaient une des légions dépendant de ce gouvernement, celle des soldats *Carnutenses* (chartrains) dont le préfet résidait à *Blabia* ou Blaye.

Le polythéisme romain et grec était venu s'enter sur les polythéismes aquitain, gaulois et punique : ainsi, à côté des autels dédiés aux dieux indigètes *Abeliani*, *Aceiani*, *Aherbelste*, *Aplopo*, *Arordo*, *Armostoni*, *Averono*, *Astoilunno*, *Baeserte*, *Baicorrixo*, *Basceiandosso*, *Beleno*, *Baccoharousoni*, *Dunsiani*, *Edelat*, *Eponorioull*, *Eteioi*, *Expercennia*, *Garrisen*, *Garumnia*, *Heliougmauni*, *Iluroni*, *Iscitto*, *Leherenno*, *Teotani*, aux déesses *Andli*, *Barcæ*, *Lahe*, on en voit d'autres consacrés à Jupiter, à Apollon, à Mercure, à Sylvain, à Hercule, à la Mère des Dieux, à la Bonne Déesse, à Diane, à Minerve, aux Nymphes, aux Junons; quelquefois le nom romain est joint au nom autochtone, comme dans les autels votifs aux dieux *Marti Leherenni*, *Herculi Ilunno*, *Montibus Aceioni*, *Minervæ Belisamæ*; on trouve encore, dans les Pyrénées, des autels au Soleil, à la Lune, au dieu Lunus, à Isis, aux Tutèles locales, au *Numen Augusti*!

Le christianisme, qui s'était introduit dans les Gaules au IIe siècle de notre ère, gagna l'Aquitaine dans le siècle suivant; saint Martial est regardé comme l'apôtre de cette contrée : il faut nommer avec lui saint Ursin de Bourges, saint Austremoine de Clermont, saint Front de Périgueux, saint Saturnin de Toulouse. Les persécutions ne manquèrent pas aux nouveaux convertis; mais enfin Constance-Chlore permit le libre exercice de leur culte aux chrétiens des Gaules et de l'Aquitaine; et lorsque, sous Constantin, le christianisme fut devenu la religion officielle de l'empire, des siéges épiscopaux se fondèrent naturellement dans toutes les cités, et des archevêques s'établirent dans les métropoles, la hiérarchie ecclésiastique se calquant sur celle de l'administration civile : ainsi naquirent l'archevêché de

Bourges avec les évêchés de Clermont, de Rodez, d'Alby, de Cahors, de Limoges, de Javoux et du Puy; l'archevêché de Bordeaux avec les évêchés d'Agen, d'Angoulême, de Saintes, de Poitiers et de Périgueux; l'archevêché d'Eause avec les évêchés de Dax, de Lectoure, de Comminges, de Conserans, de Baïonne, de Lescar, d'Aire, de Bazas, de Tarbes, d'Oloron et d'Auch; plus tard, la ruine d'Eause fit transporter à Auch le siége métropolitain.

Avec le culte et les dogmes chrétiens s'introduisit aussi le germe des hérésies; le priscillianisme eut en Aquitaine de nombreux partisans, que deux conciles (de Sarragoce en 381 et de Bordeaux en 385) anathématisèrent, avant que le bras séculier en fit une sanglante justice. Quelques années après, l'hérésie de Vigilance, née chez les Convènes (406), et répandue en Aquitaine, alluma la pieuse colère de saint Jérôme.

Quand les barbares du Nord débordèrent sur la Gaule (407), les richesses qui avaient reflué devant leur approche pour s'accumuler en Aquitaine, devinrent pour eux un attrait et une proie; ils se ruèrent sur elles, et l'énergie restée aux masses populaires ne chercha point à défendre contre eux ce luxe romain qui les avait appauvries et ruinées; tout fut dévasté, sauf peu de villes que la famine pressait elles-mêmes au-dedans comme le glaive au-dehors; Poitiers fut alors complètement détruit. Le soldat Constantin, élu empereur dans les Bretagnes, ayant rallié à son parti tous les soldats de la Gaule et des Aquitaines, repoussa au-delà du Rhin une partie des barbares, et traita avec les autres. Après de nouveaux ravages, ces derniers passèrent en Espagne (409). Le patrice Constance vint restaurer dans les Gaules le pouvoir d'Honorius (411); mais le besoin d'éloigner les Goths de l'Italie fit céder à Athaulf, par un traité, les provinces comprises entre le bas Rhône et l'Océan; quelques mécontentemens ayant rompu la paix, Constance marcha contre Athaulf et le rejeta en Espagne (415); puis un nouveau traité rappela Wallia dans l'Aquitaine, qui lui fut cédée depuis Toulouse jusqu'à l'Océan: cette cession paraît avoir compris les sept cités ou diocèses de Toulouse dans la Narbonnaise, Agen, Périgueux, Saintes et Bordeaux dans la seconde Aquitaine, Bazas et Lectoure dans la Novempopulanie. Les successeurs de Wallia cherchèrent en diverses occasions à étendre ces domaines; après plusieurs alternatives de guerre et de paix, un traité conclu en 439 paraît avoir assuré à Théodoric le surplus de la Novempopulanie et le territoire de Carcassonne. Théodoric II, en poussant l'auvergnat Eparchius Avitus à prendre la pourpre (455), avait sans doute des projets d'agrandissement pour l'exécution desquels il comptait sur la condescendance de ce prince; mais l'élévation de Majorien et une victoire du nouvel auguste y mirent obstacle: à sa mort, les tentatives d'envahissement recommencèrent, Narbonne fut acquise par trahison, et l'empereur Sévère céda le reste de la province jusqu'à Nismes. Evaric ayant résolu de se rendre maître de toute l'Aquitaine romaine, l'empereur Anthémius appela à son aide le roi des Bretons, Riothame, qui se cantonna dans le Berry; mais Evaric, après avoir soumis le Poitou et l'Angoumois, battit Riothame, qui s'était avancé à sa rencontre (470), et s'empara successivement du Velai, du Gévaudan, de l'Albigeois, du Quercy, du Rouergue, et du Limousin (471), puis de Nismes avec le reste de la Narbonnaise (472); enfin, de toute l'Aquitaine, l'Auvergne, vaillamment défendue par Ecdicius fils d'Avitus, restait seule aux Romains. L'empereur Népos se crut hors d'état de la conserver, et il la céda par un traité à Evaric (475), en lui confirmant la possession de tout le territoire qu'il occupait: le commandement en fut alors confié au duc Victorius, qui eut sous son autorité sept cités ou districts.

Pendant la domination gothique, les vainqueurs ne se mêlèrent point aux vaincus; la masse de la population, qui était romaine de nom et de langage, continua de vivre sous la loi romaine; et Alaric fit publier pour elle à Aire, le 2 février 506, une nouvelle édition du Code théodosien, arrangée et commentée par son chancelier Goïaric; les Goths conservaient leurs propres coutumes, qu'Evaric fit rédiger par écrit. D'un autre côté les Aquitains étaient catholiques, les Goths étaient ariens; et cette différence de communion, qui valut au clergé des persécutions, valut aux monarques goths la haine du clergé, qui, aidée de l'ambition de Clovis, les chassa de l'Aquitaine.

Le concile d'Agde, tenu en 506, et où l'on vit se réunir, sous la présidence de saint Césaire d'Arles, les métropolitains de Bordeaux, Eause, Bourges, Narbonne et Tours avec leurs suffragans, fut peut-être un congrès politique en même temps qu'une assemblée religieuse. Quoi qu'il en soit, au Champ de Mars de l'année suivante Clovis s'écria: « Je suis grandement contrarié que ces ariens aient une » part des Gaules; allons avec l'aide de Dieu, et, eux vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. » Ce discours ayant été goûté de tous, l'armée s'ébranla et se dirigea sur Poitiers, où demeurait alors Alaric: la bataille de Vouille enleva aux Goths le sceptre et la vie, et Clovis envoya aussitôt son fils Thierry occuper l'Auvergne, le Rouergue et l'Albigeois, dont les évêques s'étaient le plus hautement compromis pour sa cause; lui-même alla s'emparer de Bordeaux, de Toulouse, et de tout le pays intermédiaire; mais à sa mort les Visigoths reprirent le Rouergue et l'Albigeois.

Dans les partages successifs que firent entre eux les enfans de Clovis, l'Aquitaine fut morcelée entre divers possesseurs: D'abord, il est vrai, elle était échue en entier à Clodomir, roi d'Orléans (511); mais à la mort de ce prince (524), ses frères, Childebert de Paris et Thierry de Metz, se la divisèrent: Childebert garda la portion correspondante à la seconde Aquitaine et à la Novempopulanie avec le Berry et le Toulousain; Thierry eut les cités de la première Aquitaine sauf le Berry. Pendant qu'il était engagé dans les guerres de Thuringe, le sénateur Arcadius livra l'Aquitaine à Childebert (530); mais au retour de Thierry Childebert évacua Clermont, et Arcadius alla chercher un refuge dans le Berry. Théodebert, fils de Thierry (534), qui enleva aux Visigoths (543) l'Albigeois, le Rouergue, le Gévaudan et le Velai, puis son fils Théodebald (548), possédèrent successivement l'Aquitaine austrasienne, qui passa ensuite (555) à Clotaire, roi de Soissons, entre les mains duquel la mort de Childebert (558) fit retomber bientôt le reste de l'Aquitaine et tout le royaume de Clovis.

Le partage qui suivit la mort de Clotaire (562) et les morcellemens successifs de l'Aquitaine qui en furent les conséquences sont un des points les plus obscurs, les plus embrouillés de notre histoire: nous allons essayer de l'exposer, en ce qui concerne l'Aquitaine, avec autant de netteté qu'il est possible d'en apporter dans un tel chaos. D'abord Charibert, roi de Neustrie, eut la seconde Aquitaine, la Novempopulanie et le Toulousain (qu'avait possédés Childebert Ier), avec l'Albigeois, le Querey et le Limousin; Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans, garda le Berry; Sigebert, roi d'Austrasie, eut dans son lot l'Auvergne, le Velai, le Gévaudan et le Rouergue.

Au décès de Charibert (566), ses frères divisèrent entre eux sa dépouille par lambeaux inconnexes: Chilpéric, roi de Soissons, qui n'avait encore aucune part dans la distribution de l'Aquitaine, prit, avec le Toulousain, d'une part le Bordelais dans la seconde Aquitaine, puis le Limousin et le Quercy dans la première Aquitaine, puis enfin le Bearn et le Bigorre dans la Novempopulanie, s'adjugeant ainsi quatre petits territoires séparément enclavés dans ceux de ses co-partageans. Gontran se lotit de la Saintonge, du Périgord et de l'Agénois, domaine pareillement enclavé dans ceux de ses frères. Sigebert eut tout le reste, c'est-à-dire la Touraine et le Poitou dans la seconde Aquitaine, l'Albigeois dans la première, et toute la Novempopulanie, sauf

Béarn et Bigorre. Chilpéric, en épousant Galzuinthe (568), lui donna, en présent de noces ou don du matin (*morgongeba*), les cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre. Puis, lorsque Frédégonde eut étranglé sa rivale, et que Sigebert, époux de Brunehaut (la sœur de Galzuinthe), eut pris les armes pour tirer vengeance de cet attentat, Chilpéric donna en composition, à Brunehaut et Sigebert, ces mêmes cités qu'avait possédées Galzuinthe. Quand Frédégonde eut aussi fait assassiner Sigebert (575), ce fut un enfant, Childebert, qui prit le sceptre; Chilpéric, profitant de sa faiblesse, envahit d'une part la Touraine et le Poitou, de l'autre la Novempopulanie, l'Albigeois, le Quercy, le Limousin; mais Gontran vint en aide à son jeune neveu, et envoya, pour défendre ses domaines, Mummol, le plus grand homme de guerre de son temps, qui battit les troupes de Chilpéric, ravagea les provinces, mais ne les récupéra point. Bien plus, Chilpéric, qui avait déjà enlevé à Gontran la Saintonge (576), s'empara encore du Périgord, de l'Agénois (581), et tenta de se rendre maître du Berry, qui fut ravagé (583). A la mort de Chilpéric (584), Childebert s'apprêtait à reprendre, sur Frédégonde et son fils au berceau, les domaines qu'on lui avait usurpés; mais Gontran y mit obstacle, et se les adjugea à lui-même, reprenant d'ailleurs ce qui lui appartenait, et y ajoutant en outre le Toulousain.

Sur ces entrefaites, apparut Gondebaud, dont l'histoire est si dramatique : fils naturel de Clotaire, adopté par son oncle Childebert, enlevé, rasé, exilé à Cologne, fugitif à Constantinople, rappelé en France par un traître, soutenu par Didier et Mummol, il fut couronné à Brives, réunit sous son sceptre le Limousin, le Quercy, le Périgord, l'Angoumois, le Toulousain, l'Albigeois, le Bordelais, la Novempopulanie; puis, assiégé dans Cominges, et bassement trahi par les siens, il fut livré aux généraux de Gontran, qui l'assassinèrent (585); et les provinces qu'il avait envahies retournèrent, les unes au roi de Bourgogne, les autres à Childebert, qui avait d'ailleurs repris la Touraine, le Poitou, et quelques autres portions de son ancien domaine. Enfin, par un traité conclu à Andelot en Champagne, le 28 novembre 587, Gontran et Childebert réglèrent le litige relatif aux biens provenant de la succession de Charibert, que Gontran s'était adjugés au préjudice de son neveu; et il fut convenu, quant aux terres d'Aquitaine, que Childebert demeurerait en possession exclusive de la Touraine, du Poitou, de l'Albigeois, du Couserans, du Labourd, et du diocèse d'Aire; que sa mère Brunehaut reprendrait dès à présent le Quercy, mais laisserait à Gontran la jouissance viagère du Bordelais, du Limousin, du Béarn, et du Bigorre. Ce traité assurait en outre la succession de Gontran à Childebert, qui la recueillit en effet en 593, et la transmit à sa mort (596), dans toute son étendue, à son second fils Thierry, pendant qu'il laissait son propre patrimoine à son fils aîné Théodebert. Thierry tua et dépouilla son frère en 612; il mourut lui-même en 613; et Clotaire II, roi de Soissons, réunit alors de nouveau toute la monarchie.

Boggis demeura, par le décès de son frère et la renonciation de son neveu Saint-Hubert, seul maître de l'Aquitaine, qu'il transmit en mourant (688) à l'aîné de ses fils, le fameux Eudes, auquel un article spécial sera consacré : bornons-nous à dire ici que ce prince réunit sous sa puissance, tant par succession que par conquête, tous les pays situés entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées, la Septimanie et le Rhône, et même au-delà de ce fleuve. Après avoir consumé sa vie en guerres perpétuelles contre Charles-Martel, il laissa à ses enfans (735) le soin de continuer la lutte. Hunaud la poursuivit avec ardeur, mais il fut réduit à faire hommage à Charles-Martel (736) : à la mort de celui-ci, il voulut tenter de recouvrer son indépendance, mais il fut obligé de demander la paix à Pépin et Carloman (744); il attribua sa défaite à la trahison de son frère Hatton, qui avait eu le Poitou et l'Auvergne en partage; dans sa fureur, il lui fait crever les yeux, et de remords va s'ensevelir dans un monastère, laissant à son fils Vaïfre une épée plutôt qu'un sceptre.

Vaïfre, digne rejeton d'Eudes et de Hunaud, fit à la maison austrasienne une guerre acharnée; il donna asile à Grippon (750), et refusa obstinément de reconnaître la royauté de Pépin le Bref (752); il porta ses armes jusqu'à Châlons-sur-Saône (761); mais battu près d'Issoudun (764), battu une seconde fois près de Narbonne (765), accablé par la perte d'Amannge, comte de Poitiers, qui combattait pour lui dans la Touraine, il est obligé de fuir devant son vainqueur, qui le fait assassiner dans le Périgord par de traîtres serviteurs (767). Le vieux Hunaud sort bouillant de son cloître pour venger son fils; mais ses efforts se brisent contre la fortune de Charlemagne (768); il est fait prisonnier, obtient la faculté de se rendre à Rome, est ramené à Pavie par sa haine des Carlovingiens, et périt en combattant contre eux pour le roi des Lombards (774).

Le premier royaume d'Aquitaine avait fini avec Vaïfre, et sa famille ne conserva plus que la Gascogne, sous la dépendance d'un nouveau royaume d'Aquitaine, créé par Charlemagne en 778 pour Louis *le Débonnaire*, qui venait de lui naître à Casseneuil, en Agénois, et qui fut emporté à Rome en 780 pour y être sacré par le pape Adrien; à son retour, ce monarque de trois ans fit son entrée à Toulouse monté sur un cheval et revêtu d'une armure, et c'est en cet équipage qu'il reçut en personne l'hommage des seigneurs aquitains. Appelé en 814 au trône de Charlemagne, il transmit celui d'Aquitaine à son fils Pépin Ier, qui mourut jeune (839), laissant la couronne à son fils Pépin II; mais Louis le Debonnaire voulait la donner à Charles le *Chauve*, et il alla le faire reconnaître à Clermont; les deux compétiteurs se balancèrent l'un l'autre pendant six années consécutives, jusqu'en 845, que par un traité Charles céda à son neveu l'Aquitaine, sauf le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, qui formèrent dès lors un duché séparé. En 848, les Aquitains, révoltés des déportemens de Pépin, rappellent Charles le Chauve, puis retournent à Pépin en 850, et l'abandonnent de nouveau en 852 pour revenir à Charles le Chauve, qui fait Pépin prisonnier et le relègue dans un cloître. Les inconstans Aquitains s'adressent alors à Louis le Germanique pour obtenir son fils Louis (853); mais à peine celui-ci a-t-il passé la Loire, que Pépin, échappé du cloître, reparaît et est rétabli avec joie; on le quitte encore pour demander à Charles le Chauve son jeune fils, Charles II (855), qu'on quitte bientôt pour revenir à Pépin, ensuite à Louis, puis à Charles, puis encore à Pépin (858); et pendant sept nouvelles années la guerre tint indécise la cause pendante entre Pépin et Charles. Enfin Charles l'emporta définitivement en 865, mais il mourut dès l'année suivante, et ce fut Louis *le Bègue*, son frère, qui lui succéda au commencement de 867, et qui, devenu roi de France en 877, réunit les deux royaumes en une seule monarchie.

Le territoire de l'anciennne Aquitaine se trouvait alors partagé en trois duchés répondant en gros aux trois divisions romaines : la première Aquitaine était possédée par les comtes de Toulouse, la seconde par les comtes de Poitiers, et la Novempopulanie par les ducs de Gascogne, qui avaient réuni Bordeaux à leur domaine. La Gascogne aura son article spécial; nous n'avons ici à dire que quelques mots des deux autres duchés, portant tous deux également le nom d'Aquitaine.

Celui qui avait Toulouse pour capitale ne conserva le titre de duché d'Aquitaine que jusqu'au milieu du xe siècle : le célèbre saint Guillaume de Gellone y avait été nommé par Charlemagne en 790, et Raymond Rafinel lui avait succédé vers 840; *Guillaume* en fut pourvu par le roi d'Aquitaine, Pépin II, après son traité avec Charles-le-Chauve (845);

Frédélon y fut nommé, en 850, par Charles-le-Chauve, et son frère *Raymond Ier* lui succéda en 852. *Bernard*, fils et successeur de Raymond (864), s'intitulait duc d'Aquitaine, marquis de Narbonne et comte de Toulouse, et son exemple fut suivi par son fils Eudes (875), son petit-fils *Raymond II* (919), et son arrière-petit-fils *Raymond-Pons* (923 à 950), le dernier des comtes de Toulouse qui ait porté le titre de duc d'Aquitaine (voir l'article Toulouse).

Le grand fief qui avait Poitiers pour capitale, et qu'on peut considérer comme formant le duché d'Aquitaine proprement dit, fut conféré, en 845, par Charles-le-Chauve, à Rainulfe Ier, qui appartenait à une branche collatérale de la famille de saint Guillaume de Gellone; ce domaine fut après lui successivement possédé par divers princes de la même famille, mais de différentes branches, dont voici la liste:

867. Bernard, marquis de Septimanie, comte de Bourges et d'Autun.

880. Rainulfe II, fils de Bernard, se déclara indépendant, et prit même le titre de roi d'Aquitaine; il fut empoisonné par Eudes, roi de France.

893. Guillaume-le-Pieux, comte d'Auvergne, fut alors pourvu, par Eudes, du duché d'Aquitaine, tandis que le comté de Poitiers passait à Adémar, cousin germain de Rainulfe Ier.

918. Guillaume II, comte d'Auvergne, neveu de Guillaume-le-Pieux.

926. Acfred, comte d'Auvergne, frère du précédent.

928. Ebles-le-Batard, comte de Poitiers, fils de Rainulfe II.

932. Guillaume III, *Tête d'Etoupe*, comte de Poitiers et d'Auvergne, fils d'Ebles.

963. Guillaume IV, *Fiérabras*, comte de Poitiers, fils du précédent.

990. Guillaume V, *le Grand*, comte de Poitiers, fils de Fiérabras, épousa Brisque, héritière du duché de Gascogne et du comté de Bordeaux.

1029. Guillaume VI, *le Gras*, comte de Poitiers, fils du précédent.

1038. Eudes, son frère, comte de Poitiers, et duc de Gascogne.

1039. Guillaume VII, *le Hardi*, son frère (nommé auparavant Pierre), lui succéda au duché d'Aquitaine et au comté de Poitiers; mais le duché de Gascogne lui fut enlevé par le comte d'Armagnac, qui le rendit par transaction à Gui-Geoffroi.

1058. Guillaume VIII (nommé auparavant *Gui-Geoffroi*), comte de Poitiers et duc de Gascogne, frère du précédent, assista, en 1059, au premier rang des pairs laïcs, en sa qualité de duc d'Aquitaine, au sacre de Philippe Ier, roi de France.

1087. Guillaume IX, *le Jeune*, son fils, comte de Poitiers et duc de Gascogne.

1127. Guillaume X, son fils, comte de Poitiers et duc de Gascogne.

1137. Eléonore, sa fille et son héritière, porta en dot à Louis-le-Jeune ses immenses domaines qui comprenaient, outre les duchés d'Aquitaine et de Gascogne, et la suzeraineté de l'Auvergne, la possession immédiate des comtés de Poitiers, de Limoges, de Bordeaux, d'Agen; voilà tout ce que Louis, irrité des dérèglemens adultères de sa femme, ne craignit point de livrer, par une répudiation, à l'ambition du premier occupant : ce fut Henri d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, qui s'empara de cette riche dot, sujet ultérieur de tant de guerres entre l'Angleterre et la France. Eléonore en céda la possession, en 1169, à son second fils *Richard-Cœur-de-Lion*, qui en donna l'usufruit, en 1196, à son neveu *Othon*, de Brunswick, lequel le revendit à son oncle, pour en employer le prix à se faire élire, en Allemagne, roi des Romains. A la mort de celui-ci, Eléonore en reprit la jouissance en commun avec son fils *Jean-sans-Terre*, et la conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1205. Philippe-Auguste confisqua sur Jean-sans-Terre, son vassal félon, tous ses fiefs de deçà la mer, et les déclara réunis au domaine de la couronne (1204). Saint Louis, en faisant la paix avec Henri III, en 1259, consentit en sa faveur la restitution, sauf l'hommage lige, des pays d'outre Garonne, avec les diocèses et cités de Limousin, Querey et Perigord; mais les provinces cédées ne reprirent pas le nom d'Aquitaine, qui demeura dès lors éteint; le territoire qu'elles constituaient fut appelé duché de Guienne, et c'est le nom qu'il conserva désormais jusqu'à la nouvelle division de la France en départemens (1790) : c'est aussi sous ce nom que nous reparlerons de ce fief, et de la grande province qu'il revint fermer dans la monarchie française.

ARA. Voyez Perroquet.

ARABESQUES. Genre d'ornemens peints, sculptés, ou sculptés et peints à la fois, représentant un bizarre et fantastique assemblage de fleurs, d'arbustes et de rinceaux, combinés quelquefois avec de frêles édifices et des animaux réels ou imaginaires.

Il serait difficile d'assigner l'origine des arabesques ou du moins il faudrait la faire remonter aux premières sociétés; car ces compositions proviennent immédiatement du goût de l'homme pour l'ornement, de son besoin d'imitation et de son amour pour tout ce qui est merveilleux en surnaturel; et on peut en trouver des traces chez tous les peuples, quelle que soit leur place dans l'échelle de la civilisation. Ce sont en effet de véritables arabesques que ces singuliers dessins qui sont employés au tatouage chez la plupart des peuplades sauvages, qui sont sculptés sur leurs armes, ou peints sur leurs pirogues. On en a trouvé au Mexique. Dans l'Inde et en Chine, on en voit partout, sur les édifices, sur les étoffes, sur les mosaïques. Enfin la Grèce elle-même, dont le goût était si pur, et qui admettait si peu les bizarres produits de l'imagination, a eu des arabesques peintes et sculptées sur les monumens; et en peut certainement ranger dans ce nombre le couronnement de l'édicule si connu sous le nom de Lanterne de Démosthène.

On conçoit cependant que quelques peuples aient pu avoir un goût plus prononcé que d'autres pour ces décorations, et que ceux-ci aient pris pour guides ou pour modèles, non pas les formes que leur imagination leur aurait représentées, ou les objets naturels qu'ils avaient sous les yeux, mais bien plutôt les produits de leurs devanciers, qui alors auraient joué, par rapport à eux, le rôle d'inventeurs, et chez lesquels il faudrait placer l'origine, non des arabesques en général, mais d'un mode particulier de composition. C'est ainsi que depuis plusieurs années nos décorations intérieures sont imitées de celles qui ont été découvertes dans les ruines de Pompéi et d'Herculanum, et dans quelques edifices antiques de Rome et de ses environs. Et bien qu'on puisse dire que nous aurions dessiné des arabesques, quand bien même ces monumens de l'art romain ne se seraient pas conservés jusqu'à nos jours, il est certain cependant que nous ne leur aurions pas donné exactement les mêmes formes, et il ne sera sans doute pas hors de propos de rechercher par quelles nations cette nature particulière d'arabesques a été successivement élaborée.

Les anciens auteurs ne nous fournissent malheureusement que bien peu de renseignemens pour arriver à la solution de cette question. Aristote et Vitruve sont les seules autorités écrites qui nous restent. Le premier cite les tapisseries persanes comme étant fort estimées en Grèce de son temps, et dit qu'elles étaient aussi remarquables par l'éclat de leurs couleurs que par la richesse et la singularité des dessins qui représentaient un bizarre mélange de plantes, d'animaux et même de griffons et de centaures. Le second appelle les arabesques d'audacieuses compositions égyptiennes. A ces paroles viennent se joindre les observations qu'on a faites sur quelques unes des peintures de Pompéi, où l'on trouve

des fabriques dont les formes sont complètement étrangères à la simplicité de lignes des architectures grecque et romaine, et se rapprochent de celles qui appartiennent à l'antique architecture de l'Orient. Tous ces témoignages concordent bien entre eux, et semblent démontrer suffisamment qu'on doit reconnaître une origine orientale aux arabesques des Grecs et des Romains. Nous sommes d'autant plus portés à admettre cette origine qu'aucun peuple de l'Occident ne nous paraît avoir eu la richesse, nous dirions presque le dérèglement d'imagination nécessaire pour donner naissance à d'aussi bizarres compositions; tandis que tous les monumens des Orientaux portent l'empreinte d'une faculté remarquable de création et d'un grand amour pour les formes bizarres et recherchées. Il semble d'ailleurs assez naturel que des artistes, qui vivaient au milieu des riches décorations que formaient les hiéroglyphes sur la plupart des monumens de leur patrie, aient été conduits à employer dans un simple but d'ornement les formes que ces derniers présentaient; formes qu'ils devaient toutefois modifier suivant les caprices de leur goût ou les effets qu'ils voulaient produire, renonçant ainsi au sens précis et au langage conventionnel pour plaire davantage, pour s'adresser plus spécialement à l'organe de la vue, et pour ouvrir un champ plus large aux erremens de la fantaisie et de l'imagination. Les Grecs, qui avaient de fréquentes relations avec l'Asie-Mineure, y auraient donc puisé le goût de ces arabesques, et ils l'auraient plus tard transmis en Italie, où il devint général sous le règne des empereurs.



(Panneau trouvé dans les ruines de Pompeï.)

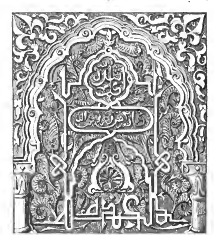
Il paraît que l'esprit sévère et positif des Romains de la république s'en était fort peu accommodé : Vitruve en parle comme d'une nouveauté qu'il désapprouve. « La peinture, dit » cet écrivain, doit représenter les choses qui existent ou qui » peuvent exister, comme les hommes, les édifices, les na» vires, et autres objets qu'elle imite en exprimant exacte» ment les contours qui en forment les figures. Ainsi les an» ciens copièrent d'abord les diverses variétés de marbre, et » tracèrent des corniches et des compartimens en jaune et en » rouge. Plus tard ils essayèrent de représenter des édifices » en imitant toutes les saillies des colonnes et des toits; dans » les endroits ouverts, tels que les exèdres, en raison de l'é» tendue des murs, ils peignaient des scènes tragiques, comi» ques ou satiriques; sous leurs portiques, dont la longueur » était grande, ils plaçaient des paysages dessinés d'après na» ture, qui représentaient des ports, des promontoires, des » rivages, des fleuves, des ruisseaux, des temples, des bois, » des montagnes, des troupeaux, des bergers, et dans quelques » endroits des scènes historiques, tels que les principaux traits » de l'histoire des dieux, la guerre de Troie, les voyages » d'Ulysse, et autres sujets imités de la nature. Mais main» tenant de mauvaises coutumes portent à abandonner la » vérité qui servait de guide aux anciens. On peint sur les » murs des êtres difformes plutôt que des êtres qui existent » réellement. On remplace les colonnes par des roseaux, et les » frontons par des ornemens découpés, entremêlés de feuilles » et de rinceaux. On fait supporter par des candélabres de » petits édifices d'où sortent plusieurs tiges délicates qui » semblent y avoir pris racine, et qui forment des volutes, » où, contrairement à la raison, sont assises de petites figures; » ailleurs ces branches aboutissent à des fleurs dont on fait » sortir des demi-figures, les unes avec des têtes d'hommes, » les autres avec des têtes d'animaux. Mais ces choses n'exis» tent pas, ne peuvent pas exister, et n'ont jamais existé...

» Comment, en effet, est-il possible que des roseaux soutiennent un toit, que des candelabres supportent un édifice, que de faibles rameaux portent des figures assises, ou que des racines et des fleurs donnent naissance à de demi-figures! on reconnaît la fausseté de toutes ces choses, mais on ne les blâme pas; on s'en amuse sans se demander si elles peuvent exister.... Quant à moi, je n'approuve que les peintures conformes à la vérité. »

Tout cela est certainement rempli de bon sens; mais le bon sens n'est pas ce qui préside aux créations de l'art, et celui qui n'aurait pour lui que le bon sens ne serait assurément capable que de bien tristes décorations. Aussi, malgré l'autorité et les sages raisonnemens de Vitruve, les Romains continuèrent-ils à dessiner des arabesques, et à en couvrir l'intérieur de leurs habitations particulières, d'une grande partie de leurs édifices publics et même de leurs tombeaux. La plupart de ces arabesques étaient symboliques, et indiquaient, par les sujets qui entraient dans leur composition, à quels usages étaient consacrées les pièces qu'elles décoraient. On en a trouvé de nombreux exemples dans les ruines de Pompéi, où tous les intérieurs, sans exception, sont ornés de peintures. Les motifs de dessins y sont extrêmement variés; cependant il y a, en général, beaucoup d'uniformité dans leur disposition et dans la couleur des fonds sur lesquels ils se détachent. Les tons des soubassemens les plus habituels sont le noir, le brun foncé et le brun rouge; ceux des panneaux intermédiaires sont le jaune foncé, le brun rouge et quelquefois le bleu clair; enfin les parties supérieures sont toujours de couleurs claires. Nos lecteurs peuvent s'en faire une idée d'après le dessin qu'ils ont sous les yeux, et qui représente un panneau tiré d'une des petites habitations particulières de Pompeï. On y reconnaît dès l'abord trois divisions principales bien tranchées : un soubassement dont le ton brun rouge est vigoureux; une division intermédiaire d'un ton jaune beaucoup moins foncé; ici elle est coupée par des filets ou de petites colonnes, de manière à former de grands compartimens; enfin au-dessus une large frise composée d'ornemens plus légers et plus capricieux se détachant sur un fond blanc. Il y a ainsi une heureuse graduation de tons et de lignes qui montrent d'autant plus de légèreté qu'ils sont placés à une plus grande hauteur au-dessus du sol.

Après la chute de l'empire romain, alors que les beaux-arts, immobilisés un instant, parurent ne point pouvoir se plier aux austères exigences des néophytes chrétiens, les arabesques disparurent presque complètement de l'occident, et à peine en aperçoit on quelques traces dans les constructions qu'élevèrent les chrétiens entre le IIIe et IXe siècle de notre ère. Mais dès que les Arabes vinrent à leur tour prendre leur part aux progrès de la civilisation, on vit refleurir de nouveau avec vigueur ces créations capricieuses de l'imagination. Ces brillans enfans de l'Orient réunissaient en effet toutes les conditions que cette peinture réclame. Les prescriptions religieuses de Mahomet, qui défendaient la représentation de tout être animé, apportaient, il est vrai, de grandes entraves à l'introduction du symbole dans la décoration; mais les Arabes y suppléèrent habilement en mêlant de brèves et élégantes devises aux fleurs et aux plantes, que seules, entre tous les objets naturels, ils pouvaient employer. Les formes élégantes et contournées des caractères de leur alphabet se prêtaient merveilleusement à l'ornement; et les arabesques arabes sont surtout remarquables par leur richesse, leur légèreté et la gracieuse fantaisie de leurs contours.

Le dessin que nous donnons ici est tiré de la mosquée de Cordoue; les ornemens qui les composent sont à la fois en relief et en couleur.



(Arabesque arabe tirée de la mosquée de Cordoue.)

Ces décorations furent imitées par les chrétiens d'Espagne, qui étaient en contact immédiat avec les Arabes et les Maures, et furent en outre répandues par les croisades dans le reste de la chrétienté. De là vient le nom d'arabesques ou de mauresques qu'on leur donna, et qui ne présenterait une idée juste que si on l'appliquait exclusivement aux décorations fantastiques qui se voient dans les produits de l'architecture gothique et qui ont eu cours chez nous jusqu'à l'époque de la renaissance des arts. A partir de cette dernière époque, en effet, ce ne furent plus les Arabes, mais les Romains qui nous donnèrent des modèles. L'étude des monumens antiques de l'Italie conduisit à l'imitation des arabesques qui les ornaient, et Raphaël a consacré ce genre par les admirables peintures dont il a décoré les loges du Vatican.

Ce grand artiste introduisit des figures allégoriques dans ses arabesques; ni les Arabes, ni les chrétiens ne l'avaient fait, et l'on ne connaissait pas encore les dessins antiques qui en offrent des exemples. Fût-ce une création de sa part, ou bien avait-il connaissance des peintures des thermes de Titus, dont la découverte ne fut connue du public que quelques années après l'achèvement des loges du Vatican? Cette question, agitée pendant long-temps, est restée indécise. Mais,

de quelque manière qu'elle doive être résolue, il restera toujours à Raphaël la gloire d'avoir compris et montré mieux qu'aucun autre artiste moderne tout le parti qu'on pouvait tirer des arabesques, et la manière dont elles devaient être traitées. Après lui, et sur ses traces, beaucoup de peintres distingués n'ont pas dédaigné de s'essayer dans un genre négligé jusque là, et qui, s'il n'exige pas autant de talent et de science que d'autres, demande en revanche plus d'imagination, et peut-être même une plus grande délicatesse de goût.



(Arabesque de Raphaël au Vatican.)

Les arabesques ont été appliquées quelquefois à la satire, et on conçoit qu'elles s'y prêtent fort bien. On en voit de fort jolies en ce genre dans un des petits salons du château de Chantilly; elles ont été peintes par Vatteau, et représentent les amours de Louis XV et de madame Dubarry.

ARABIE. L'Arabie est une des contrées du globe dont la population remonte à la plus haute antiquité; mais, malgré que l'on sache par des témoignages certains quelles ont été les origines de cette population, on ignore presque entièrement les évènemens auxquels elle a donné lieu depuis l'époque d'Abraham jusque dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ces évènemens, du reste, quel qu'ait été leur détail, ont certainement été par eux-mêmes de fort peu d'importance, et se sont bornés à ce qui pouvait ressortir des querelles intestines des diverses tribus. L'Arabie, par sa position excentrique, se trouvant en dehors des grands mouvemens de peuples qui ont marqué dans les temps anciens, n'occupe, jusqu'à Mahomet, qu'une place fort étroite dans l'histoire guerrière du genre humain; et les nations ses contemporaines l'ayant fort peu connue, n'ont pu nous léguer sur son sujet que de fort vagues et fort imparfaites connaissances. Les Hébreux, qui avaient de si nombreux rapports de parenté et d'habitudes avec ces tribus leurs voisines, se sont trouvés, par leur position géographique entre l'Egypte et les empires d'Asie, dans une situation politique toute différente, et leur histoire, par suite de la variété d'évènemens auxquels ils se sont vus, mêlés, est devenue aussi riche que celle des Arabes est demeurée stérile et pauvre. Une autre raison, et plus importante encore que celle-ci, bien qu'elle dérive probablement de la même cause, a séparé dès la plus haute antiquité les destinées de ces deux nations; je veux parler de l'écriture, puissance que les Juifs ne payèrent sans doute pas trop cher par leur longue captivité en Egypte, puisqu'elle a assuré la gloire immortelle de leur race, et que les Arabes ne

paraissent avoir nullement possédée de toute la longue époque de l'antiquité. Il n'y a donc à tenter pour les temps antérieurs au christianisme aucune chronologie tant soit peu certaine, puisque les seuls monumens sur lesquels on pourrait la fonder consistent uniquement dans quelques généalogies peu considérables, et dans quelques sentences poétiques, transmises par la mémoire des générations.

La principale autorité pour la connaissance de l'antique population de l'Arabie, est le chapitre de la Genèse de Moïse, dans lequel cet illustre historien établit les divisions et les parentés des diverses branches de la famille humaine. Le midi, suivant lui, est occupé par *Hom* ou *Cham*, c'est-à-dire par le noir ou le brûlé. Ses dépendances sont : *Kanaan*, ou les Phéniciens; *Masrim*, ou les Egyptiens; *Phut*, les peuples de la Mauritanie; et *Kush*, ou les Ethiopiens à cheveux plats. Cette dernière race n'habitait pas seulement l'Abyssinie et les côtes occidentales de la mer Rouge; elle s'était aussi répandue le long du littoral oriental de cette mer, sur la lisière de l'Arabie, depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'au pays de Madian, près du Sinaï, dans lequel Moïse p it sa femme, qui était de race noire comme on le sait par son propre témoignage. Homère distingue, en effet, les Ethiopiens en orientaux et en occidentaux, séparés les uns des autres par une mer, et ces derniers sont les Abyssins proprement dits. Le texte de la Genèse confirme, et d'une manière très précise, l'existence de cette ancienne population noire de l'Arabie, dont le souvenir est d'ailleurs gardé par la tradition directe des Arabes. « Les enfans de Kush, est-il dit (Gen., ch. x), sont *Saba*, *Hoouiloh*, *Sabta*, *Sabtuku* et *Ramah*. » Saba est le pays de Mareb dans le Yemen, d'où vint la reine qui visita Salomon, ou plutôt, suivant Volney, la ville de *Sabbéa* dans le midi du versant de la mer Rouge. Sabta se rapporte à ces mêmes environs. La localité de Sabtaka n'est pas bien connue. Quant à *Haouilah*, qui répond aux *Chavelui* de Pline, c'est une contrée au pied de la chaîne rocheuse dans la partie septentrionale du versant de la mer Rouge. On voit donc que la côte arabique de la mer Rouge, c'est-à-dire les pays actuels de *Hedj*ua et de *Téhamah* étaient primitivement occupés par les Ethiopiens, et n formaient qu'une même population avec l'Abyssinie; la véritable ligne de séparation avec les peuplades asiatiques n'était pas la mer Rouge si facile à franchir d'île en île, mais la chaîne de montagnes qui en Arabie court à peu près parallèlement à la mer Rouge depuis le mont Shefar jusque dans le Yémen, et forme une barrière solide entre les versans du golfe et le grand désert intérieur. Quant à *Ramah*, ce nom représente, suivant toute apparence, une petite colonie de Kushites, détachée des précédentes, et isolée sur la côte du golfe Persique.

Une autre race, qui dès ces temps primitifs partage avec celle de Ham le sol de l'Arabie, est la race de Sem. De Sem sort Arphaxad, père de Salé, duquel est issu Heber. Heber forme le premier anneau entre les Juifs et les Arabes : il est père de Phaleg, auquel par une suite de générations se rattache Abraham, principe des Juifs; et Jeqtan, second fils de Heber, est le principe direct des Arabes-Syriens. Tous ces peuples viennent de la Chaldée, et s'avancent vers l'occident en le peuplant de leurs tribus à mesure de leur passage. Les tribus Jeqtanides, suivant la Genèse, car les noms d'hommes ne doivent être pris que comme les noms des têtes des tribus, sont au nombre de treize, et elles occupent le pays depuis Mesha jusqu'à la montagne de Shefar. Voici leurs noms : *Al-Modad*, *Shelaph*, *Hatsar-Môt*, *Jerah*, *Adouram*, *Auzal*, *Deqlah*, *Aoubal*, *Abimal*, *Shebah*, *Haouilah*, *Ophir* et *Iobab*. La montagne de Shefar, située dans le désert à une cinquantaine de lieues de la mer Rouge, formait donc la limite entre les Kushites et les Jeqtanides habitant à l'est des premiers dans le pays intérieur jusqu'à Mesha, qui est une des branches du Delta de l'Euphrate. Depuis cette frontière septentrionale, les Jeqtanides s'étendaient au midi jusque sur les bords de l'Océan dans le Hadramaut et le Yemen, et possédaient les riches pays d'Ophir et de Mareb.

Ces anciennes tribus sont pour les Arabes d'aujourd'hui les vrais Arabes, *al-Arab al-Ariba*. D'autres Arabes, moins purs de sang, quoique devenus dans la suite les plus puissans dans le pays, sont les Ismaëlites, ou *al-Arab al-Mostareba*, Arabes naturalisés. Issus de la ligne abrahamique par Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar, et mélangés plus ou moins avec les six autres peuplades formées postérieurement par l'union d'Abraham et de Keturah, ils commencèrent par habiter dans les contrées désertes au nord des Jeqtanides. Ismaël, suivant la Genèse, épousa une femme Kushite; les historiens arabes lui font contracter alliance avec la fille de Môdad, roi du Hedjaz; mais, suivant eux, le Hedjaz appartenait dès lors à la population jeqtanide : peut-être l'alliance d'Ismaël a-t-elle été double en effet. Quoi qu'il en soit, il sortit de la tige d'Ismaël douze tribus, qui furent *Nébaioth*, *Kédar*, *Adéel*, *Mibsam*, *Mishmu*, *Dumah*, *Masso*, *Hadar*, *Téma*, *Jétur*, *Nophish* et *Kédemah* : ces tribus habitèrent depuis Haouilah jusque sur le chemin d'Egypte en Assyrie. Bien que l'écriture juive parle de leurs forteresses, il paraît qu'ils étaient principalement nomades, et vivaient sous la tente.

C'étaient là les grandes divisions de cette population primitive de l'Arabie, subdivisée encore partiellement en petites tribus distinctes, groupées autour de la propriété des puits et des pâturages, et vivant de leurs troupeaux avec des coutumes pareilles à celles des anciens chefs hébreux, telles qu'elles sont décrites dans l'écriture juive, et pareilles aussi à ce que nous rapportent les voyageurs qui ont visité sous leur tente hospitalière les scheiks actuels des tribus de l'Arabie. Voici, au surplus, le texte même de ce que l'historien Abou'lfaradj a consigné dans son livre, relativement aux mœurs de ces anciens habitans : « Les Arabes, durant le temps de leur » ignorance, étaient célèbres entre les nations par leur puis» sance et leurs hauts faits; l'empire appartenait à la tribu » de Kahtan (ou Jeqtan, fils d'Heber), et la principale fa» mille des rois était d'entre les Hamyares ou Homairites, » dont il y a eu des *rois*, des *seigneurs* et des *tobas*. Les » autres Arabes, ou ceux d'Adnan, dans ces temps d'igno» rance, étaient de deux classes : les uns habitans des villes, » les autres pasteurs agrestes. Ceux des villes vivaient de » leurs labours, de leurs semences et de leurs plantations, » du fruit de leurs troupeaux, de leur industrie, et du trafic » qu'ils faisaient au loin, hors de leurs demeures. Les pas» teurs agrestes passaient leur vie dans les plaines, et par» couraient les déserts, se nourrissant du lait et de la chair » de leurs chameaux, errant à la recherche des lieux riches » en pâturages pour leurs troupeaux, et en eaux courantes » ou en puits : ils dressaient leurs tentes dans les vallées et » dans les lieux abondans en herbages et en sources, sans » cesser d'être errans et nomades. Telles étaient leurs habi» tudes dans le printemps et l'été; et à l'approche de l'hiver, » lorsque l'herbe et les fruits viennent à manquer dans les » plaines, ils gagnaient les campagnes d'Irak ou de Chaldée, » et les frontières de Syrie, et ils tâchaient de passer leurs » quartiers d'hiver avec le plus de commodité possible, sup» portant avec patience les inclémences de la saison.

» Quant à leurs sectes, elles étaient différentes, puisque » *Hamyar* adorait le soleil, *Canenah* la lune, *Misam* l'é» toile Aldebaran, *Laham* et *Jodam* l'étoile de Jupiter, *Tay* » la constellation de Canope, *Kaïs* Sirius, *Asad* Mercure, » *Tsaquif* un petit édifice sur les hauteurs de Nahla, nom» mé *Alat*. Parmi eux quelques uns croyaient à la résurrec» tion des morts, et disaient qu'il était à propos de sacrifier » son chameau ou son cheval sur sa sépulture. Leur science, » et ce dont ils se piquaient le plus, c'était de bien connaître » leur langue et la propriété de ses locutions, de faire des » vers et d'élégans discours. Ils savaient le cours des as-

» tres, leur lever et leur coucher, et lesquels étaient opposés » entre eux, de manière que quand l'un paraît l'autre se » cache, et lequel amène la pluie et lequel le beau temps. » Leurs connaissances en ce genre venaient de leur attention » continuelle à consulter le ciel jour et nuit pour leurs be» soins et leurs occupations, et non pour une étude métho» dique. Quant à la philosophie, ils en savaient peu : Dieu » ne le voulait pas, et ne les avait pas créés pour cela. »

L'adoration des étoiles n'était pas chez les Arabes un culte tellement idolâtre que l'idée d'un Dieu suprême ne dominât encore dans leur sentiment l'idée de ces êtres secondaires. Ils ne reconnaissaient qu'un seul Dieu, créateur et maître de l'univers, qu'ils nommaient *Allah Tadkla*, tandis qu'ils nommaient simplement les divinites subalternes *al-Ilahât*. Au lieu de l'invoquer directement, ils invoquaient l'intercession de ces dernières divinités, qui étaient, soit les astres eux-mêmes, soit les êtres qui étaient censés les gouverner et y faire leur résidence. Le Coran rapporte les noms de trois de ces anges : *Allot*, *al-Uzza*, et *Manah*. Ces divinités, adorées dans le principe sous les formes brillantes que présente le ciel, furent plus tard symbolisées ou remplacées par des idoles, que l'on groupa autour des petits édifices qui formaient les temples de quelques tribus. Quelques unes de ces idoles consistaient simplement en pierres isolées et d'une grande taille auxquelles on rendait des honneurs particuliers. Cette coutume provenait sans doute de la tradition de quelque idée analogue à celle qui conduisait Jacob, lorsqu'après sa vision près de Bethel, il prit la pierre sur laquelle il avait dormi, la redressa en y faisant des libations d'huile, et en fit un monument sacré. Quand ce même Jacob se sépare de Laban, la Genèse nous le montre encore construisant un monument avec des pierres entassées l'une sur l'autre. Et enfin quant aux idoles, elles étaient déjà connues dans ces tribus de pasteurs dès ces temps reculés, puisque les textes rapportent que Rachel, en quittant son père, emporta avec elle les idoles de la maison. Le plus célèbre de tous les édicules de l'Arabie était la Kaaba, située à peu près au point de partage du Hedjaz et du Tehamah, sur le versant du golfe. On rapportait sa construction à Ismaël, et quelques traditions témoignaient même qu'Abraham avait pris part à ce travail. Ce temple, vénéré de tous les Arabes, remplissait dans leur nationalité le même rôle, mais avec une bien moindre vigueur de centralisation, que le temple de Jérusalem chez les Juifs. Nous n'insisterons pas ici plus longuement sur le sabéisme, la partie philosophique de cette religion devant être considérée à l'article spécial qui la concernera.

Long-temps avant Mahomet, d'autres religions que le sabéisme s'étaient introduites en Arabie. Les Perses, qui étaient en grande relation de commerce avec ce pays, y avaient fait filtrer quelques uns de leurs dogmes; il y avait même quelques tribus, entre autres celle de Tamim, qui étaient entièrement converties à leur religion. Mahomet, dans beaucoup d'endroits du Coran, paraît visiblement influencé par les idées et les principes de Zoroastre, dont il avait connaissance : il est vrai qu'il avait pu en être informé dans ses voyages hors de l'Arabie.

Quant au judaïsme, il fut dès la plus haute antiquité fort répandu chez les Arabes. L'Arabie était un lieu de refuge où il était naturel que les Juifs courussent chercher asile lors des diverses calamités qui vinrent bouleverser leur territoire. Un ancien auteur cité par Aboulfeda fait remonter le premier établissement des Juifs au temps même de Moïse. Voici ce que dit cet historien : « L'auteur du livre » intitulé *Alagoni* dit que ce qui donna lieu à l'établisse» ment des Juifs à Khaïbar, et en d'autres endroits du Hed» jaz, ce fut que Moïse envoya une armée contre les Ama» lecites, qui demeuraient à Khaïbar, Yathreb, et autres » lieux du Hedjaz, et leur ordonna de les exterminer et de » n'en pas laisser vivre un seul. Cette armée marcha donc » contre les Amalécites; elle les vainquit, et les tua, à l'ex» ception du fils de leur roi, que les Juifs vainqueurs em» menèrent avec eux en Syrie. Moïse était mort alors; les » enfans d'Israël dirent donc à leurs frères : « Vous avez » désobéi aux ordres que vous aviez reçus; ainsi nous ne » vous donnerons point une demeure parmi nous. » Alors » ceux-ci dirent : « Retournons dans le pays que nous avons » conquis, et dont nous avons tué les habitans. » Ils retour» nèrent donc à Khaïbar et à Yathreb dans le Hedjaz; et ils » y demeurèrent jusqu'à l'arrivée des tribus d'Aus et de » Khazradj, qui vinrent s'établir parmi eux quand l'inon» dation des digues les obligea à quitter le Yémen. D'autres » disent que les Juifs vinrent habiter le Hedjaz quand Na» buchodonosor, leur ayant fait la guerre, eut ruiné Jérusa» lem. » Enfin, de nouvelles émigrations de Juifs dans l'Arabie eurent lieu après la destruction de Jérusalem par Titus, lors des persécutions exercées par Adrien, et immanquablement aussi après le renversement de la puissance de Zenobie par Aurelien. Procope parle d'une île du golfe Arabique entièrement habitée par des Juifs, et qui sous Justinien se soumit à la puissance romaine. Les Juifs formèrent donc une portion considérable de la population de l'Arabie. Cependant ils ne réussirent à s'introduire, ou du moins à propager leur religion dans le Yemen, que beaucoup plus tard : la conversion de cette riche et puissante province est un des points les plus importans de l'histoire arabe avant Mahomet. L'époque précise de cet événement est difficile à assigner; M. de Sacy la rapporte au règne d'Asad Abou-Carb, au commencement du IIIe siècle après J.-C. Au surplus, voici la version des historiens arabes. Un des *Tobas* du Yémen étant allé à la tête de son armée porter la guerre du côté de la Syrie, passa par Yathreb (depuis Médine), qui était alors occupé par les Juifs. Il y laissa son jeune fils; mais celui-ci ayant été tué par surprise durant son absence, le Toba revint sur cette ville plein de colère pour en tirer vengeance, détruire ses plantations de palmiers, et en exterminer tous les habitans. Deux docteurs juifs qui appartenaient à la famille de Khoraïda vinrent alors le trouver, et lui annoncèrent que s'il essayait de détruire Yathreb, il périrait infailliblement, parce que cette ville était destinée à servir un jour d'asile à un prophète qui en ferait sa résidence. Le Toba se rendit à leur conseil, s'instruisit de leur religion, et, abandonnant le culte des idoles, il embrassa le judaïsme, ainsi que toute son armée. Après avoir rendu hommage à la sainte Kaaba, bâtie par Abraham, et l'avoir fait recouvrir d'étoffes précieuses, il rentra dans ses états, et voulut obliger ses sujets à embrasser comme lui le judaïsme. Un miracle fait aux yeux de tout le peuple par les docteurs juifs, qui entrèrent dans le feu avec leurs livres sans en éprouver aucun mal, décida tous les habitans à se convertir; et de cette manière le Yémen devint un royaume juif. Il est fort important de remarquer que divers auteurs ont établi une différence entre le judaïsme proprement dit et le judaïsme que le Toba reçut des Juifs de Yathreb; ils nomment ce dernier le culte d'Abraham, et disent que c'était là la religion professée par les habitans de la Mecque, avant que la Kaaba n'eût été souillée par le culte des idoles sous Amrou-ben-Lohai. L'auteur du *Kital Aldjomon* raconte qu'après la mort du Toba, ses sujets quittèrent cette religion d'Abraham pour se faire véritablement juifs, et persécutèrent violemment tous ceux qui ne voulurent pas faire comme eux. Nonobstant ces témoignages positifs, M. de Sacy est d'avis qu'il ne faut pas attribuer beaucoup de valeur à cette distinction des deux judaïsmes. Quoi qu'il en soit de ce point, les persécutions dirigées par les princes juifs du Yémen contre ceux qui ne voulaient point embrasser leur religion, et notamment contre les chrétiens, dont il commençait à y avoir bon nombre en Arabie, furent cause d'une guerre célèbre que les chrétiens d'Abyssinie entreprirent sous la conduite de leur Né-

guz, pour venger leurs frères. Elesbaas, à la tête de l'armée éthiopienne, renversa définitivement Dhou-Djéden, le dernier des princes homérites de cette branche, fonda une dynastie chrétienne dans le Yémen, et y introduisit le libre exercice de sa religion. Abraha, le second prince de cette dynastie, ayant résolu de détruire la Kaaba, marcha contre elle avec ses troupes; mais l'éléphant qu'il montait s'étant agenouillé aux approches de la Mecque, en refusant de marcher davantage contre la ville sainte, et une bonne partie de l'armée ayant été miraculeusement détruite, le triomphe de la nationalité arabe, rangée sous le patronage de la Kaaba, se vit ainsi assuré, sans toutefois que la dynastie chrétienne du Yémen fût encore détruite. C'est de cette époque fameuse que date une des ères de l'histoire arabe, l'ère de l'*Eléphant*.

Le christianisme était d'ailleurs répandu en Arabie, quoique d'une manière plus diffuse et moins solennelle, depuis les premiers temps après la mort de Jésus-Christ. Lors des persécutions auxquelles fut soumise l'Eglise d'Orient, un grand nombre de chrétiens allèrent chercher refuge en Arabie: il y en avait de presque toutes les hérésies de cette époque, des ebionites, des ariens, des nestoriens; le plus grand nombre appartenait à l'opinion des jacobites, de sorte que les chrétiens de cette secte devinrent fort nombreux dans ces contrées. Il y avait même, avant la prédication de Mohomet, deux évêchés dépendans de l'Eglise jacobite d'Orient : l'un de ces évêchés avait pour centre Akula, qui est peut-être Cufa, et l'autre Hira. On comprend aisément combien l'assemblage et l'action réciproque de toutes ces religions a dû influer sur la formation du mahométisme, qui paraît s'être inspiré également à chacune d'elles, et qui a en quelque sorte créé l'unité de l'Arabie, en créant une unité religieuse capable d'embrasser toutes les opinions diverses qui se trouvaient capricieusement repandues dans cette population mouvante et variée. Après avoir donné, comme nous venons de le faire, quelques développemens à ce chapitre qui était ici d'une haute importance, nous reviendrons à ce qui regarde plus spécialement l'histoire des peuplades attachées au sol de l'Arabie, ne voulant point usurper en cet endroit ce qui doit se rattacher aux articles MAHOMÉTISME et MAHOMET.

La population noire des bords de la Mer Rouge, et qui était probablement la plus ancienne maîtresse de ces contrées, fut, dès la haute antiquité, chassée ou étouffée par les deux branches sémitiques sorties de Jeqtan et d'Ismaël, bien que cette dernière eût commencé à nouer avec les Noirs quelques relations amicales. L'Arabie se trouva donc possédée par deux familles seulement, celle des Jeqtanides ou Kahtanites, et celle des Ismaélites ou Scénites. L'histoire de ces premiers temps, et de la fondation des premières principautés, est enveloppée d'incertitudes et de ténèbres. Le royaume du Yémen fut, suivant certaines traditions, fondé par Jeqtan, fils d'Heber, qui y mit le premier le siége de son empire; suivant d'autres traditions, ce royaume n'aurait été regulièrement constitué que par Himyar, fils de Saba, arrière-petit-fils de Jeqtan. Quoi qu'il en soit, la souveraineté du Yémen demeura, sans discontinuité, dans cette maison jusqu'à la conquête du Yémen par les Abyssins, peu avant la venue de Mahomet. Le nom générique de la famille avait même passé avec le temps à la nation elle-même, qui était connue sous le nom de *Himyarites* ou *Homérites*. *Toba*, *successeur*, était le titre qualificatif d'un grand nombre de ces princes, comme plus tard le titre de *khalife*, ou *vicaire*, pour les héritiers de Mahomet. Nous ne donnerons point les listes dynastiques consignées dans les historiens arabes, par la raison qu'elles ne présentent nullement les garanties de réalité qui pourraient leur communiquer quelque intérêt. Nous citerons plutôt les paroles dont se sert Aboulfeda après les avoir citées afin de mettre en méfiance contre elles. « On rapporte, dit-il, que l'empire des Himyarites dura deux mille vingt ans; nous n'avons pas » indiqué la durée de chaque règne, parce qu'il n'y a à cet » égard rien sur quoi l'on puisse compter. C'est pour cela que » l'auteur du *Tarikh-alomam*, dit qu'il n'y a point d'an- » nales plus imparfaites que celles des rois de Himyar, vu la » durée considérable que l'on assigne à leur empire, et le » petit nombre de rois que l'on compte durant ce temps; car, » pour un espace de deux mille vingt ans, on ne compte que » vingt-six rois. » On conçoit que ces listes, examinées de près, donnent, en effet, naissance à une foule d'anachronismes et de confusions. Au milieu de cette longue période si confuse, un seul évènement demeure bien apparent, et domine tous les autres, c'est la rupture des digues de Mareb, désignée par les écrivains orientaux sous le nom de *Seil-alarim*. L'époque précise de cette catastrophe n'est cependant nullement fixée par la tradition d'une manière précise, et pendant long-temps on l'avait fait remonter fort loin, jusque vers le temps des conquêtes d'Alexandre; on doit à M. de Sacy une détermination plus exacte de ce point fondamental, qu'il a placé vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne. Sans entrer dans la discussion des élémens qui ont servi à résoudre ce problème difficile, nous raconterons l'evènement avec quelque détail d'après les auteurs arabes, et le savant Mémoire de M. de Sacy.

Une des plus fertiles et des plus populeuses contrées du Yémen était le pays de Saba ou de Mareb. Ce pays avait été long-temps inhabitable, à cause que, situé au débouché des montagnes, il était sujet à de brusques et violentes inondations, qui le ravageaient et entraînaient sur leur passage toute la culture et toutes les richesses de la campagne. Enfin un roi de ce pays, nommé Lokman, fils d'Ad, remédia à ce fléau; il détourna une partie des eaux qui se versaient par le pays de Mareb, et pour retenir l'impétuosité des autres, il fit construire un grand barrage à l'endroit où la vallée s'ouvre dans la plaine. De cette manière, lors des crues, les eaux s'amoncelaient derrière le barrage en formant un réservoir considérable, qui, sagement ménagé, fournissait ensuite, au moyen d'écluses, le courant nécessaire à l'irrigation continuelle de la campagne. Dès ce moment, cette contrée devint une des plus florissantes de tout le Yemen, la population y accourut de toutes parts, et les habitans y jouirent pendant plusieurs siècles d'une prospérité ininterrompue, qui leur permit de soumettre peu à peu tous leurs voisins. Mais toute cette prospérité reposait sur le fondement de la digue, qui seule en était cause, et cette digue, construite depuis plusieurs siècles, se minait insensiblement. Le premier qui s'avisa du danger dont le pays était menacé fut Amrou ben-Amer, prince de la branche cadette de Saba, et qui, ayant vendu ses biens, quitta le pays et donna l'éveil à tout le monde. Voici l'évènement tel qu'il est raconté par les historiens arabes, dont la manière est quelquefois un peu celle des poètes, parce qu'ils n'ont guère eu en effet à leur disposition d'autres matériaux que les compositions poétiques.

Amrou ben-Amer avait un frère devin qui se nommait Amram : ce roi avait aussi près de lui une prophétesse habile dans l'art de deviner et d'interpréter les visions et les songes. Cette femme ayant été instruite par des songes, de l'évènement funeste qui allait dévaster la contrée de Mareb, en fit part à Amrou, qui ne fit pas d'abord grande attention à sa prédiction; mais de nouveaux présages ayant alarmé cette femme, elle alla trouver Amrou de nouveau pour lui renouveler ses prédictions. « Comme elle met- » tait le pied hors de la porte de sa maison, dit Masoudi, » elle rencontra devant elle trois taupes qui se tenaient » droites sur leurs pieds de derrière, et avaient leurs pattes » antérieures posées sur leurs yeux. Dharifa, à cette vue, » se couvrit les yeux avec la main, et commanda à son es- » clave de l'avertir quand les taupes se seraient retirées. » Lorsque le jeune homme l'eut averti, elle reprit sa mar- » che en grande hâte; mais quand elle se trouva auprès du » canal qui entourait le jardin où était Amrou, une tortue

» sortit tout-à-coup de l'eau, et tomba au milieu du chemin, renversée sur le dos : elle faisait, mais en vain, de grands efforts pour se retourner ; elle tâchait de s'aider de sa queue, faisait voler la poussière sur son ventre et sur ses flancs, et lançait son urine en l'air, Dharifa, la voyant, se jeta par terre, et y demeura assise jusqu'à ce que la tortue fût rentrée dans l'eau. Alors la prophétesse reprit sa route, et entra dans le jardin où était Amrou : c'était le milieu du jour, et l'instant de la plus grande chaleur ; les arbres s'agitaient et balançaient leurs cimes, quoiqu'il ne fit pas la moindre haleine de vent. Dharifa, traversant le jardin, arriva à l'endroit où Amrou était étendu sur un lit avec ses deux jeunes filles. Amrou apercevant la prophétesse, rougit de honte, fit descendre du lit ses deux jeunes filles, et invita Dharifa à venir prendre auprès de lui la place qui lui appartenait ; mais cette femme, prenant un ton prophétique, se mit à dire :

» Par la lumière et par les ténèbres, par la terre et par les cieux, certes les arbres vont périr, et les eaux vont redevenir ce qu'elles étaient dans les siècles passés. »

» Qui t'a appris cela? lui dit Amrou.

» Des taupes, reprit Dharifa, m'ont annoncé des années d'affliction dans lesquelles le fils périra avec le père.

» Que veux-tu dire? lui demanda Amrou.

» Je dis, répondit Dharifa, ce que dit l'homme qu'agite le repentir. Je dis, *hélas!* car j'ai vu une tortue qui râclait et balayait la poussière, et qui lançait au loin son urine. Entrée dans les jardins, j'ai vu les arbres se plier et balancer leurs cimes.

» Amrou ajouta : Pour quel temps est ce que tu vois?

» Ce sont, dit Dharifa, des malheurs entassés, des fléaux épouvantables, des choses terribles.

» Quoi donc? reprit Amrou.

» Je crains, lui dit Dharifa, que le malheur ne soit pour nous ; et qu'il n'en résulte pour toi aucun avantage. Funestes effets du torrent! ils feront ton malheur et le mien.

» A ces mots, Amrou se jetant à bas de son lit, s'écria : O Dharifa, quels sont donc les malheurs dont tu me-naces?

» C'est, dit Dharifa, un malheur épouvantable, une affliction terrible, à laquelle très peu échapperont : mais, si peu que ce soit, il vaut mieux ne pas le négliger.

» Quels signes, demanda Amrou, me donnes-tu de ce que tu m'annonces?

» Va, reprit Dharifa, va visiter la digue : si tu vois un rat y creuser des trous avec ses pieds de devant, et arracher avec ceux de derrière de grosses pierres de la montagne, sache que l'infortune dont nous sommes menacés est une infortune inévitable, et que ce malheur ne peut manquer de tomber sur nous.

» Et quel est ce malheur? demanda encore Amrou.

» Une menace, lui dit Dharifa, a été envoyée de la part de Dieu ; le mensonge a été réduit au néant : une vengeance éclatante est tombée sur nous. Puisse, ô Amrou, le malheur qui nous menace ne pas tomber sur toi!

» Amrou s'en alla donc vers la digue ; il l'examina soigneusement, et vit un rat qui retournait avec ses pieds une pierre que cinquante hommes n'auraient pas pu remuer.

» Il revint trouver Dharifa, et lui rendit compte de ce dont il avait été témoin en ces termes :

» A l'aspect de ce que j'ai vu, la douleur s'est emparée de moi : un accès violent d'une maladie terrible m'a saisi à la vue de cet objet affreux. J'ai vu un rat semblable à un sanglier aux crins roux que tourmentent les aiguillons de l'amour, ou à un bouc que l'on a séparé du parc où sont renfermés les troupeaux ; je l'ai vu détacher et rouler un des quartiers de roche dont la digue est construite : il est armé de griffes et de dents semblables à celles d'une hyène. Les pierres qu'il n'a pu ronger, il les a brisées ; on eût dit qu'il rongeait une natte faite de brins de salam. »

Nous avons jugé curieux de rapporter le passage même de l'auteur arabe, tant pour montrer, tout en traitant de l'histoire des Arabes, de quelle manière l'histoire s'accommode au génie de ces peuples, que pour montrer aussi l'intervention des prophètes dans les évènements solennels, de même que dans la Judée, et la tournure particulière de leur sens extatique. Cet évènement est d'ailleurs, comme on va le voir, le germe de toute l'histoire subséquente de l'Arabie, et il n'était pas inutile de le marquer avec quelque détail. Amrou, convaincu par les prodiges dont nous venons de parler, et par quelques autres encore, vendit adroitement ses biens, et ayant ainsi rassemblé toutes ses richesses, il annonça à ses compatriotes le péril dont ils étaient menacés, et quitta le Yémen. Plusieurs familles en sortirent avec lui, et ils vinrent d'abord dans le pays d'Acc, où ils demeurèrent jusqu'à la mort d'Amrou. Après sa mort, les familles émigrées se divisèrent et s'établirent en diverses contrées. La famille de son fils Djofna s'établit dans la Syrie. Celles d'Aus et de Khazradj, enfans de Thaléba, autre fils d'Amrou, vinrent à Yathreb, nommée plus tard Médine. Les descendans d'Azd se fixèrent, les uns dans l'Oman, les autres dans la contrée nommée *Seherat*, en Syrie. Malek, fils de Fahm, qui descendait aussi d'Azd, établit son séjour dans l'Irak. La tribu de Tal, sortie du Yémen, peu de temps après Amrou ben-Amer, se transporta dans la province de Hedjâ, entre les montagnes d'Adja et de Solma, nommées depuis les montagnes de Taï. La famille de Rébia, petit-fils d'Amrou, se fixa à la Mecque, et prit le nom de *Khozaa*. Ce fut à la suite de toute ces émigrations accélérées par la vue du danger qui devenait de plus en plus imminent, que les digues se rompirent enfin en entier, et que la grande masse des eaux prenant subitement sa course à travers le pays de Mareb, le dévasta en entier. On voit encore aujourd'hui, des deux côtés de la vallée, les débris de cette digue immense, qui fut la perte du pays après avoir été si long-temps son salut.

Mahomet, dans le Coran, a consacré cet évènement comme une marque de la toute-puissance de Dieu et des punitions qu'il inflige. Maïmoun ben-Kaïs, qui vivait un peu avant le prophète, a aussi écrit sur cette catastrophe de beaux vers.

« Mareb, détruite et effacée par le torrent, est un exemple pour quiconque sait le mettre à profit. Himyar avait employé le marbre à construire ses digues ; et lorsque les eaux gonflées venaient les battre, elles ne pouvaient les surmonter. Leurs terres étaient abreuvées par les eaux qui, divisées à propos, leur fournissaient des irrigations abondantes : ensuite ils ont été dispersés ; et ces mêmes eaux aujourd'hui ne pourraient suffire à désaltérer un tendre enfant que sa mère vient de sevrer. »

Ce déluge local fut donc le principe de la dispersion des Himyarites dans toute l'Arabie, à la suite d'Amrou, qui n'était cependant que de la branche cadette, bien qu'il se fût peut-être rendu indépendant, ainsi que la contrée de Mareb, de la suprématie de la branche aînée, souveraine du Yémen. Des tribus ainsi chassées de leur ancienne demeure, les unes demeurèrent indépendantes sous la conduite de leurs scheiks ; les autres, ayant pris plus de consistance, fondèrent des états plus puissans. Ce fut à ces emigrés que les deux nouveaux royaumes de Hira dans l'Irak et de Gassan en Syrie, dûrent leur origine. Nous allons donner, d'après M. de Sacy, le tableau chronologique de ces deux dynasties qui se perdirent dans la conquête musulmane, et nous y joindrons, comme base principale, la liste des rois du Yémen, à partir d'Akran, c'est-à-dire à partir à peu près de l'époque de la rupture des digues.

Tableau chronologique des rois de Yémen.

140 (av. J.-C.). Akran monte sur le trône.

160. Dhou Habschan succède à son père. — Contemporain de Nadhr, né en 142.

175. Tobba, autre fils d'Akran.

220. Tobba Asad Abou-Carb, contemporain d'Ardeschir Babec.
258. Hasan, fils d'Asad, tué par son frère.
280. Amrou, fils d'Asad, surnommé *Dhou'lawad*, contemporain de Sapor I.
271. Quatre rois anonymes, contemporains d'Hormuz I, fils de Sapor I, et de Fehr, fils de Malec, né en 200.
272. Leur sœur Aldhaa.
275. Abd-Kélal, fils d'Amrou Dhoo'lawad, suivant Aboulféda.
297. Tobba, fils de Hasan.
321. Morthid.
345. Wakla, fils de Morthid.
370. Abraha, fils de Sabbah, monte sur le trône. — Contemporain de Sapor II.
390. Sahban, fils de Mohrith, règne tout le temps de Yezdedjerd I et de son fils Bahramgour.
440. Sabbah, fils d'Abraha, règne 45 ans avec Yezdédjerd II.
455. Hasan ben-Amrou.
478. Dhou-Schénatir.
480. Dhou-Nowas, sous le règne de Firouz, et du temps de Kosai, fils de Kélab, né en 400.
529. Les Ethiopiens maîtres paisibles du Yémen. Commencement du règne du prince éthiopien Arnat ou Aryat.
549. Abraha succède à Arnat.
571. Défaite d'Abraha. Ère de l'Eléphant. Yaksoum succède à Abraha. — 41e année de Nouschirwan. NAISSANCE DE MAHOMET.
589. Mesrouk succède à Yaksoum.
601. Entrée des Perses dans le Yémen. Fin de la domination des Ethiopiens. Commencement de Seif Dhou-Yezen. — 30e année de Mahomet.

Tableau chronologique des rois de Hira.

210 (ap. J.-C.). Malec, fils de Fahm, fonde le royaume de Hira. — Sous les Molouk-Attawaif.
230. Djodhaïma lui succède.
240. Adi, fils de Rébia, fort jeune, est envoyé à Hira. — Sous Sapor I.
255. Il épouse la sœur de Djodhaïma.
268. Amrou, fils d'Adi, succède à Djodhaïma.
301. Amrialkaïs, son fils.
334. Amrou II, son fils, contemporain de Sapor II.
357. Amrialkaïs II, son fils.
400. Noman-le-Borgne, contemporain de Yezdédjerd I.
430. Abdication de Noman. Commencement de Mondhar I, son fils. — Sous Bahramgour.
460. Aswad, fils de Mondhar. — Meurt sous Firouz.
480. Mondhar II, frère d'Aswad.
496. Amrialkaïs III, fils de Mondhar I.
520. Mondhar III, son fils.
525. Déposé par Kobad, est remplacé par Hareth.
531. Mondhar III rétabli.
564. Amrou III, fils de Mondhar III.
571. 8e année d'Amrou; NAISSANCE DE MAHOMET.
576. Kabous, fils de Mondhar III.
581. Mondhar IV, fils de Mondhar III.
588. Noman Abou-Kabous, fils de Mondhar IV.
611. Il est tué par Parwiz, et a pour successeur Ayyas, fils de Kobaïsa. — 40e année de Mahomet.

Tableau chronologique des rois de Gassan.

195 (ap. J.-C.). Naissance de Djofna I.
210. Etablissement de Djofna en Syrie.
226. Naissance d'Amrou I, fils de Djofna.
259. Thaléba, fils d'Amrou I.
298. Hareth I, son fils.
325. Djabala I, son fils.
358. Hareth II, son fils.
391. Mondhar-le-Grand, Noman I, Djabala II, Aïham I, Amrou II, fils de Hareth II.
424. Naissance de Djofna II, ou le Petit, fils de Mondhar-le-Grand.
454. Djofna II fait la guerre à Aswad, fils de Mondhar I, roi de Hira.
Noman II, ou le Petit, son frère,
457. Naissance de Noman III, fils d'Amrou, fils de Mondhar-le-Grand.
490. Naissance de Djabala III, fils de Noman III
520. Commencement du règne de Djabala III, contemporain de Mondhar III, roi de Hira.

L'inondation de Mareb, après avoir été ainsi l'origine des deux principautés de Hira et de Gassan, le fut encore d'une troisième non moins importante, celle des Khozaïtes à la Mecque. Thaléba, fils d'Amrou ben-Amer, après la mort de son père, vint avec les siens dans les environs de la Mecque, et demanda aux Djorhamites, qui en étaient les maîtres, la permission de demeurer avec eux dans le pays. Il paraît que les Djorhamites refusèrent, et la conséquence de ce refus fut une guerre dans laquelle les étrangers, restés vainqueurs, s'établirent à la place des anciens habitans, qu'ils expulsèrent entièrement. Cependant, la contrée étant trop aride pour convenir à ces émigrés du Yémen, une partie d'entre eux la quitta pour aller chercher d'autres demeures, et il ne resta à la Mecque que la famille chargée de la garde et de l'administration de la Kaaba; on lui donna le nom de *Khozaa*, parce qu'elle s'était ainsi séparée des autres. Le premier des Khozaïtes qui exerça le gouvernement se nommait Amrou ben-Lohaï; on le nomme aussi *Amrou Gabschoni* ou *Amrou Khozaï*. Ce fut lui qui introduisit le premier le culte des idoles dans la Kaaba, et c'est là un point d'une haute importance, puisque ce serait alors seulement que la Kaaba, détournée de la tradition d'Ismaël, ou du moins de Djorham, l'allié d'Ismaël, aurait commencé à servir à un culte véritablement idolâtre. Voici ce que raconte Aboulféda au sujet de cette introduction de l'idolâtrie en Arabie par les Khozaïtes: « Amrou étant allé en Syrie y vit des gens qui « adoraient des idoles, et leur ayant demandé ce que cela « signifiait, ils lui dirent: Ce sont des dieux que nous nous « sommes faits à l'imitation des corps célestes et des figures « humaines. Quand nous avons besoin d'assistance, nous « recourons à ces divinités, et nous en obtenons des secours; « si nous avons besoin d'eau, elles en accordent aussi à nos « prières. Amrou, plein d'étonnement, leur demanda une « de ces idoles, et ils lui donnèrent Hobal. Amrou emporta « Hobal à la Mecque, et la plaça sur la Kaaba. Il prit aussi « avec lui deux autres idoles, Asaf et Haïla, et invita les « hommes à rendre à ces idoles un culte idolâtre, et à leur « offrir des sacrifices; ce qu'ils firent. » Les Khozaïtes chefs du culte idolâtre, devenus maîtres de la Mecque, se transmirent le pouvoir de père en fils jusqu'à Holaïl, fils de Hobaschiyya. Alors un Arabe de la famille de Koreisch, nommé Kosaï, fils de Kelab, conçut le projet d'enlever l'administration de la Kaaba aux Khozaïtes, et de la transporter à sa famille. Ayant épousé la fille de Holaïl, il commença par se faire un parti, et par réunir les Khoraïschites autour de lui; puis enfin, jugeant le moment favorable, il tomba avec les siens sur les Khozaïtes, et en fit un grand carnage. La Kaaba demeura entre ses mains, et Yamer, fils d'Auf, qui fut choisi pour arbitre entre les deux partis, confirma le droit de cette conquête. La famille de Koreisch succéda donc de la sorte à tous les droits de la famille des Khozaïtes. Voici la suite des souverains de la Mecque, de la famille de Khozaa.

174 (ap. J.-C.). Naissance d'Amrou ben-Lohaï.
207. Caab, fils d'Amrou.
210. Etablissement d'Amrou à la Mecque.
200. Coleïcarb, fils de Tobba.
240. Naissance de Solma, fille de Caab, épouse de Galeb.

. . . . . Naissance d'un autre fils de Caab.
273. Naissance d'un petit-fils de Caab.
306. Naissance de Séloul, fils de . . . . , fils de . . . . . fils de Caab.
339. Naissance de Hobaschiyya, fils de Séloul.
372. Naissance de Holail, fils de Hobaschiyya.
405. Naissance de Hobba, fille de Holail, épouse de Kozaï, né en 406.
439. Naissance des fils de Kozaï.
464. Entreprise de Kozaï contre les Khozaïtes.

L'intendance de la Kaaba et la principauté demeurèrent sans contestation dans la maison de Koreisch pendant près d'un siècle et demi jusqu'à la venue de Mahomet. Ce grand homme appartenait à cette famille, mais par une branche cadette : entraîné par son horreur de l'idolâtrie, il commença à prêcher publiquement contre le culte impie dont les siens souillaient la Kaaba. Ce fut là le commencement de sa carrière religieuse et politique. Les Koréischites, soutenus par le fanatisme et sans doute aussi par l'intérêt de leur puissance, se liguèrent avec fureur contre lui, et contre ceux que ses éloquens discours avaient amenés à partager ses principes. Une partie des nouveaux convertis furent obligés de s'enfuir en Abyssinie, où ils furent fort bien accueillis par le Négoz; Mahomet lui-même, peu de temps après, fut obligé par la force de la persécution de s'enfuir à Yathreb, qui prit de lui le nom de Médine. Ce fut là qu'accueilli avec enthousiasme par les habitans, il bâtit une mosquée, et fixa le siége de son nouvel empire. Ses partisans se groupant en grand nombre autour de lui, il se vit bientôt en état de tenir la campagne. La bataille de Bedr fut sa première victoire sur les Koréischites; bientôt la ville sacrée de la Mecque tomba sous la loi de ses armes; la Kaaba fut purifiée, les idoles détruites, et le centre religieux de l'Arabie se vit ainsi rattaché à un culte nouveau et plus pur. Les Koréischites vaincus se convertirent, et les autres tribus imitant successivement l'exemple de cette famille la plus illustre de leur race, l'Arabie tout entière entra dans une ère nouvelle. Mahomet adressait des ambassades à tous les princes, et même à l'empereur grec, pour les engager à se soumettre à la vraie foi, et beaucoup d'entre eux, touchés de la hauteur de ses doctrines, et sans doute aussi de la sublimité du langage, se rendaient de plein gré.

L'unité de l'Arabie, si long-temps morcelée et entravée par les guerres intestines, se trouvait constituée, grâce au génie du prophète; et cette puissance politique nouvelle, renforcée encore par le zèle des croyances religieuses, s'élevait au moment même où, d'un côté l'empire grec, affaibli par des désordres de toutes sortes, semblait perdre toute vigueur, et de l'autre la monarchie persane, si long-temps redoutée des Arabes, tombait elle-même en décadence. C'est assez dire que les destinées de l'Orient gravitaient dès lors vers l'Arabie, tirée enfin de ses anciennes idolâtries et de ses anciennes querelles. Nous n'avons pas dessein d'entamer ici l'histoire de Mahomet, ni celle de la conquête arabe, et des dynasties fondées par les princes de cette nation sur presque tous les points du globe. Avec l'effervescence causée par le mahométisme, l'Arabie semble, en effet, se vider en quelque sorte tout entière hors de chez elle, et ce n'est plus dans l'histoire de leur antique patrie, mais dans l'histoire du monde qu'il faut désormais chercher la trace des Arabes. Il n'y a pas même à suivre particulièrement les événemens de l'Arabie, à partir de l'érection du Khalifat. Elle cesse, en effet, de demeurer un centre politique, et n'a plus d'autre importance que l'éclat de la Kaaba et du tombeau de Mahomet. Son histoire n'est plus que l'histoire monotone des pèlerinages de la ville sainte, des petites dissensions des diverses tribus, et l'histoire des Wahabites, qui seule est susceptible de présenter quelque intérêt, sera traitée à part. Ainsi donc, après avoir cherché dans cet étroit résumé à donner une idée des origines d'un peuple dont la part dans les guerres et la civilisation du moyen âge a été si grande et si glorieuse, nous n'entrerons pas plus avant dans ce qui se rattache à son sujet, et nous compléterons ce qui lui est dû dans des articles spéciaux consacrés aux principales dynasties mahométanes. Nous terminerons seulement cet article par une indication sommaire de ces diverses dynasties : et cette indication sera comme une vue d'ensemble sur le vaste domaine où s'est étendue l'influence de l'élément arabe.

Le Khalifat, après avoir passé des Ommiades aux Abassides, alla se perdre dans la maison d'Othman, et ne fut, pour ainsi dire, jamais que le centre nominal de l'Islamisme. Du temps même des Khalifes, un grand nombre d'états indépendans s'étaient peu à peu detachés et constitués en dehors de la domination centrale. L'Asie vit paraître les dynasties suivantes : les *Tahérides*, issus de Taher, qui, en 819, sous Mamoun, se déclara indépendant dans le Khorasan : en 873, ils sont obligés de céder devant les *Soffarides*; les *Samanides*, se prétendant issus des anciens rois de Perse, et établissant un puissant empire autour du Khorasan, de 898 à 999; les *Gaznewides* prennent le dessus sur cette dynastie, et durent depuis 976 jusqu'en 1182, où ils se soumettent aux *Gourides*; les *Dilémites*, partisans d'Ali, établis dans les parties montueuses du Ghilan et du Mazenderan, et qui y persistent jusqu'en 1029; les *Bowaïdes*, établis à Schiraz, et reconnus, en 932, par les Khalifes, demeurent avec le titre d'*Emir al Omara* jusqu'à la venue des Seldjoukides; les *Ismaéliens*, en Perse, de 1086 à 1256; les *Hamadanides*, à Mosoul en Syrie, de 929 à 978, et leurs successeurs les *Merdasides*, à Alep, jusqu'en 1086; les *Assassins* ou *Ismaéliens* du Liban; et enfin, les *Seldjoukides*, qui, sous Togrul Beg, s'emparent de Bagdad en 1055. Les dynasties de l'Afrique furent : les *Toulounides*, qui occupèrent l'Egypte de 868 à 905; les *Ikshides*, qui tinrent le même pays de 933 à 969; les *Fatémides*, qui succédèrent à ceux-ci, et gardèrent l'empire pendant une durée de deux siècles; les *Ayoubites*, qui, arrivés au pouvoir en 1171, le perdirent en 1250, sous les *Baharides*; à Kairouan, la dynastie des *Aglabites*; à Fez, celle des *Edrisites*; à Tunis, celle des *Zeirites*; à Maroc, celle des *Moravides*, rivale des Ommiades d'Espagne. Enfin, en Europe, nous rappellerons les *Ommiades* d'Espagne, les *Almohades*, les *Almoravides*, et enfin, les *Osmanlis* de Constantinople. L'influence arabe ne s'est pas bornée aux divers pays compris dans les centres de domination dont nous venons de rassembler les noms. Outre les princes indiens, et surtout les princes de la dynastie mogole qui étendirent cette influence plus avant dans l'Orient que les Khalifes ne l'avaient fait, le mahométisme se répandit peu à peu par sa propre virtualité et par les déplacemens individuels causés par le commerce dans les îles de l'Archipel indien, à Ceylan, à Java, à Sumatra, à Célèbes et jusqu'en Chine. D'autre part, les caravanes le portèrent par l'intérieur dans la Tartarie et jusque dans la Sibérie septentrionale. En Afrique, il se propagea sur le littoral méridional, à partir du détroit de Bab el-Mandeb, par Mélinde, Mozambique, Madagascar; et par l'intérieur, il pénétra par le Dar-Four jusqu'au bassin du lac Tchâd et du Niger. C'est ainsi que, tandis qu'une moitié du monde moderne se rattachait à la tradition de la race juive par Jésus, une autre partie se rattachait par Mahomet à la tradition de la race arabe, sœur antique de la précédente; et c'est ainsi que, divisés et ennemis, lorsqu'ils s'en tiennent à leurs révélateurs, ces peuples deviennent unis et de la même famille lorsqu'ils remontent plus haut, et se rapportent non plus à la naissance des diverses réformations religieuses, mais à la naissance du genre humain lui-même.

GÉOGRAPHIE. Située à l'extrémité austro-occidentale de l'immense continent d'Asie, bornée à l'ouest par la mer Rouge ou Bahhr Qolzoum, au sud par les deux portions de l'océan Indien qu'on appelle golfe de A'den et mer de O'mân, à l'est par le golfe Persique ou Bahhr Fârs, la Pé-

ninsule, le pays, les provinces, ou le désert des Arabes (*Gezyret el-A'rab*, *Beled el-A'rab*, *Dyâr el-A'rab*, *Ber el-A'rab*, nommée *Arabistân* par les Persans et les Turks, n'a de limites indécises que vers le nord, où les vastes déserts qui lui appartiennent vont se fondre avec ceux de la Syrie (*Schâm*) et de la Kaldée (*E'raq*), confinant ainsi avec les territoires de Damas et de Baghdâd, depuis Souéys jusqu'aux bouches de l'Euphrate ou *Forat*. Ses bornes extrêmes atteignent au nord 34° de longitude septentrionale; au sud 12° 41' à l'endroit où elles pressent le fameux détroit appelé *Bâb el-Mandeb*, la porte des Pleurs, à cause des fréquens naufrages dont il est le déplorable théâtre; à l'ouest 30° 15' de longitude orientale comptée du méridien de Paris; et enfin à l'est 57° 30', longitude que marque *el-Râs el-Hhad*, ou le cap Pointu. Elle offre ainsi 430 lieues géographiques de plus grande longueur, coupées à angle droit par une ligne de 360 lieues qui mesure sa largeur entre el-Râs el-Hhad et Qonfodah, tandis que son plus petit diamètre n'est que de 190 lieues entre Yanbo' et le *Gjoun el-Kazhemah*, ou golfe de Misère. Sa superficie totale dépasse 98,000 lieues carrées. Sa forme est à peu près celle d'un fer de hache dont le tranchant serait dirigé vers l'océan Indien et découpé en dentelures nombreuses, mais peu saillantes, tandis que le bord inférieur serait armé d'une seconde pointe, figurée par le Râs Masendom, qui sépare le golfe Persique de la mer de O'mân, au détroit de Hormoz (vulgairement Ormuz).

Autant que les dénominations locales, les récits des géographes orientaux, les excursions généralement restreintes des voyageurs européens, et l'aspect des côtes, ont pu nous faire connaître la configuration physique du pays et le système de ses reliefs, tout le centre de cette presqu'île est une terre haute, *Negjd*, immense plateau qu'entourent sur toute sa périphérie des plaines basses, *Tehâmah*, plus ou moins étendues, soit qu'elles forment au nord les vastes déserts qui reçoivent le nom d'el-Dahnah, et se terminent vers le golfe Persique en large zone sous la dénomination d'el-Heger ou d'el-Ahhsâ; soit qu'elles ne forment plus qu'une lisière étroite au pied des montagnes comme sur tout le reste du littoral, notamment le long de la mer Rouge, où le nom de Tehâmah lui est plus particulièrement affecté. En un seul point le grand plateau arabique interrompt cette ceinture déprimée qui le borne partout ailleurs; ce point est l'isthme montagneux qui se prolonge au nord-ouest vers Soueya, et constitue l'Arabie un appendice de l'Afrique plutôt que de l'Asie, bien qu'elle se rattache aussi par cet isthme aux ramifications du Liban. Il semble que la plus grande élévation du plateau soit au Gebel-Schamar, que les pèlerins musulmans comparent au Liban, et dont les ramifications serpentent capricieusement dans la péninsule, jalonnées vers le nord, et de là vers l'ouest, par le mont Safar et le mont Sinaï, tous deux célèbres dans l'Ecriture; vers le sud et de là au sud-ouest, par le mont A'rafât, non moins célèbre dans les traditions musulmanes, et par les Gebêl el-Qamar, ou montagnes de la Lune, qui se montrent aux derniers confins du Hhadhramout: entre elles et le mont A'rafât, la chaîne montueuse s'abaisse par étages jusqu'aux rivages du Yémen, pendant que, sur le versant oriental, le plateau se déprime legèrement au sud-est, sous le nom d'el-Ahhqâf, pour se relever au nord-est vers les montagnes de O'mân, dont on présume plutôt qu'on ne connaît la liaison avec celles du Yemâmah, rattachées elles-mêmes par des terrasses successives au nœud principal.

Il serait difficile de définir la constitution géognostique des montagnes du système arabique, lorsqu'on ne possède sur elles qu'un petit nombre d'indices épars, exclusivement fournis quelquefois par les pèlerins musulmans; celles qui avoisinent la Mekke paraissent appartenir aux formations primitives; les uns y signalent le granit, d'autres le micaschiste et les roches siliceuses; celles-ci se montrent encore le long de la route que suivent les caravanes de Damas. Synây et Hhoreb sont granitiques au milieu d'un amas de roches stratifiées.

L'Arabie était célèbre chez les anciens par sa richesse en gemmes et en métaux précieux; Niebuhr dit qu'on y trouve en effet quantité d'onyx et de cornalines, mais point d'or ni d'argent, bien qu'on montrât encore de son temps les gisemens des mines autrefois exploitées; il cite une mine de fer dans le district de Sa'deh, et rapporte que celles de plomb du pays de O'mân sont extrêmement abondantes.

Nul grand fleuve ne sillonne cette vaste terre; des torrens, quelquefois considérables, y coulent dans la saison humide; mais au temps de la sécheresse toutes ces eaux sauvages sont absorbées dans leurs ouâdys.

Le climat est brûlant dans le Tehâmah, où le thermomètre s'élève communément en été de 27 à 30° de l'échelle octogésimale; la chaleur est plus supportable dans le Negjd, dont les cimes se couvrent de neige dans l'hiver, et qui renferment d'ailleurs quelques lacs. Dans les plaines basses règnent quelquefois des vents pestilentiels qui étouffent et asphyxient l'homme s'il n'en évite l'atteinte en se couchant à plat-ventre contre terre; heureusement que ce fléau, appelé *somoum* ou poison, est peu fréquent, et que son influence s'étend principalement sur les déserts du nord; mais soit qu'elle s'exerce aussi dans le sud, soit qu'il y existe une autre cause délétère, le nom de Hhadhramout ou champ de la mort est, dit-on, motivé et justifié par l'insalubrité de l'air qu'on y respire. Les pluies tropicales tombent à des périodes distinctes suivant les diverses régions; elles durent de la mi-novembre à la mi-février sur la côte orientale, du commencement de fevrier à la fin d'avril sur la plage méridionale, de la mi-juin à la mi-septembre, sur le littoral de la mer Rouge.

Tant que dure la saison des pluies, la végétation est magnifique; elle est ensuite desséchée par la chaleur et les vents. Ainsi placée dans les mêmes conditions climatériques que l'Afrique, l'Arabie n'a point une flore différente de celle de la zone egyptio-sénégambienne dont elle est un prolongement; le café lui-même, qui croît spontanément dans le Yémen, et fait la renommée de Mokhâ, ne serait, de l'aveu des Arabes, qu'une importation de l'Abyssinie; hors l'encens Oliban, les parfums tant vantés de l'Arabie sont en réalité tirés de l'Inde. Le règne animal nous montre pareillement en Arabie les mêmes genres, les mêmes espèces que l'Afrique. En un mot, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'Arabie appartient par tous ses caractères physiques au continent d'Afrique bien plutôt qu'à celui d'Asie.

L'homme lui-même rend plus étroite encore cette connexité: n'est-ce point en effet l'Arabe kouschyte qui se retrouve dans l'Abyssin et peut-être dans le Mozâby? N'est-ce point à l'Arabe a'malèqyte, à l'Arabe qahhthanyte que se rattachent par leurs généalogies ces tribus berberisées qui ont dominé l'Afrique septentrionale? N'est-ce point l'Arabe isma'ylyte qui peuple et domine l'Egypte, et qui a converti à l'Islam la moitié du continent africain?

On estime à 12 millions d'individus la population de la Péninsule.

L'Ecriture nous représente l'Arabie séparée en deux régions par le mont Safar, qui d'un côté avait l pays de *Qadem* ou d'orient, de l'autre celui de *A'rab* ou couchant. Ce dernier mot nous offre l'etymologie probable du nom général de toute la nation; nous le retrouvons même chez les Grecs dans le mythe d'*Erèbe*, et dans les peuplades *Erembes* d'Homère, avec cette double application; peut-être la dénomination de notre Europe n'est-elle aussi qu'une variante dans la prononciation de ce même mot (*Eu'rob*)? Du mont Safar à Mesâ sur le golfe Persique se trouvait la ligne de séparation qui partageait le pays de Qedem entre les Isma'ylytes au nord, et les Yeqthanytes ou Qahhthanytes au sud, le pays de A'rab demeurant aux Kouschytes, parmi lesquels il faut compter, ainsi que l'a fait Volney, non seulement les tribus dont la Genèse rattache la généa

logie à Kousch, mais encore celles de A'malêq, Madyan, Tsamoud, et plusieurs autres sans doute.

Voilà le germe de la division faite ensuite par les géographes occidentaux, en Arabie Pétrée, Arabie Déserte et Arabie Heureuse, division qui ne paraît pas antérieure à Ptolémée; car on ne trouve dans Strabon, Méla, Pline, et même dans Solin, qu'une distribution bipartite en Arabie Déserte et en Arabie Heureuse. La division de Ptolémée a été généralement suivie en Europe jusqu'à ces derniers temps, bien que déjà d'Anville, ne lui accordant plus qu'un intérêt accessoire, lui eût préféré celle d'Abou'fedâ et des géographes arabes, c'est-à-dire celle des indigènes eux-mêmes; suivie pareillement dans la description de l'Arabie que nous devons au voyageur Niebuhr; son livre est un ouvrage fondamental, qui doit être pris pour guide, sauf à y introduire les améliorations de détail procurées par des travaux ultérieurs.

Nous compterons, dans l'Arabie, six divisions principales, que nous parcourrons dans cet ordre : 1° Berryah ou le désert; 2° Hhegjaz; 3° Yémen avec Hhadhramout; 4° O'mân; 5° Bahhreyn ou Hegjr ou el-Hhasâ; 6° Negjd.

Le Berryah ou Berr Abad, c'est-à-dire désert intérieur, ainsi appelé parce qu'il est de toutes parts entouré de terres habitées, comprend quatre subdivisions, dont la première, nommée *Berr el-Thaour Synây* (le désert du mont Synây), correspond, dans la géographie vulgaire, à l'Arabie Pétrée, qui elle-même tirait son nom, soit directement de la nature pierreuse du sol, soit de sa capitale Petra, à laquelle il faut attribuer la même étymologie, avec d'autant plus de raison que son nom antérieur de Selâ avait une acception semblable; c'était le chef-lieu des Nabathéens, branche des Isma'ylytes; Burckhardt en a retrouvé les ruines près du village d'El-Gy, dans le Ouâdy Mousây. A quelques milles de là existe le village de Kerek, que l'on croyait, au temps des croisades, marquer l'emplacement de Petra, ce qui fit ajouter à son nom de *Coruce* celui de *Petra Deserti*; d'où le pays fut appelé lui-même *Arabia Petracensis*; plus loin est le village de Schoubek, qui avait reçu à la même époque le nom de *Mons Regalis*, Montréal. Bornée à l'ouest par le golfe de Soueys, à l'est par celui d'El-A'qabah, cette contrée forme une petite presqu'île hérissée de rochers auxquels se rattachent de grands souvenirs bibliques, soit que la tradition les ait appliqués avec justesse aux lieux auxquels ils appartiennent légitimement, soit qu'elle ait transporté ici arbitrairement, comme le prétend un critique moderne (Beke, *origines biblicæ*), la mémoire des événemens qui se seraient passés sur un autre théâtre; toujours est-il qu'ici se trouve aujourd'hui répandu à pleines mains le prestige des vieux souvenirs : tantôt c'est le gebel Mousây ou montagne de Moïse qui nous montre les cimes de Hhoreb et de Synây; tantôt ce sont les a'youn Mousây (les sources de Moïse) qui nous rappellent les premières aiguades après le passage du Yam Souf ou mer des Jones; tantôt c'est le *Tyah Beny-Israël*, la trace des enfans d'Israël, empreinte pour les croyances populaires au milieu de ces solitudes où se retrouvent « le désert de Sour qui est vis-à-vis de l'Egypte, » et le désert de Syn, et le désert de Fâran, et le désert de Sin, et les montagnes de Se'yr, et le port phénicien de A'syon Geber, et celui d'Eylat.

Les trois autres subdivisions du Berryah n'ont guères entre elles de limites déterminées; elles affectent seulement un nom emprunté à la contrée la plus voisine : ainsi, en tirant vers Damas, c'est le *Berr el-Schâm*, le désert de Syrie, jusque dans l'est de Tadmor ou Palmyre; de là jusque vers Anbar, c'est le *Berr el-Gezyrah*, le désert de Mésopotamie; et de là à Bassrah, c'est le *Berr el-E'râq*, le désert de Kaldée : telle est du moins la distribution qu'en fait Abou'lfeda d'après Ebn-Hhaouqâl.

Le Hhegjaz s'étend depuis Tabouk au nord jusqu'à Hhaly au sud, entre la côte et les montagnes; il se subdivise politiquement en un état principal et plusieurs districts indépendans : l'état principal est celui qui est appelé par les Musulmans *el-Beléd el-Hharem*, le pays sacré, dénomination qui pourtant est souvent restreinte au territoire particulier de la Mekke, la ville sacrée par excellence, capitale de la contrée, ville pontificale de tout le monde musulman; là se trouve la fameuse Ka'abah ou maison carrée, confiée à la garde de la lignée de Mahomet, et visitée chaque année par de nombreux pèlerins qui y arrivaient des contrées les plus éloignées pour en rapporter le titre honorable de Hhâgy. Cette ville, ainsi que tout le pays, appartient à un monarque qui s'intitule Scheryf el-scherfâ ou Scheryf des schéryfs; mais qui ne jouit que d'une illusoire indépendance sous le protectorat de l'Egypte, qui a succédé à cet égard à Constantinople, et tient des garnisons dans les principales villes du Hhegjâz. Médine, c'est-à-dire Médynet el-Naby (la ville du prophète) partage avec la Mekke la vénération des croyans; car c'est en ce lieu, auparavant nommé Yatsreb, la Iathrippa de la géographie ancienne, que Mahomet vint chercher un refuge lors de son hégire ou fuite de la Mekke, et c'est là qu'est son tombeau : au voisinage on voit le mont Ahhad (vulgairement Ohod), célèbre par une défaite de l'envoyé d'Allah, et le puits de Bedr, plus célèbre encore par sa victoire. Les autres villes remarquables sont, à l'intérieur, Thâyf et Ssa'dyah, et sur la côte, Yanbo' qui est le port de Médine, Geddah qui est le port de la Mekke, et Qonfodah.

Quant aux districts indépendans, on cite, dans le nord, celui que les Turks appellent Hhageristân ou lieu pierreux, entre Médine et un autre Hhager (nommé aussi Qorâa Ssalehh) digne de remarque comme ancienne demeure des Tsamoudites, et où il existe, dit-on, beaucoup de pierres sculptées. Le plus puissant des scheykhs indépendans était, au temps de Niebuhr, celui de la tribu de Hharb, qui possédait un territoire étendu entre Médine et la Mekke, avec plusieurs villes, entre autres Kheyf, Râbagh, Ssafrâ, Bedr, Honeyn; nous ignorons ce qu'il en est aujourd'hui.

Les Juifs forment aussi de nombreuses tribus indépendantes dans le Hhegjâz : Niebuhr cite, dans le district de Khaybar près de Médine, celles des Beny Mezyâd, Beny Schehhân, Beny A'nezah; et le missionnaire Wolf a retrouvé dans les environs de la Mekke, puissans de 60,000 âmes, les Beny Rekab que Benjamin de Tudèle avait mentionnés au XIIe siècle.

Le Yémen répond à l'Arabie Heureuse des anciens, et occupe la région méridionale de la péninsule, confinant à la fois avec les provinces de Hhegjâz, Negjd, et Hhadhramout; il se compose du *Yémen* proprement dit, et de plusieurs autres districts plus ou moins considérables. Le Yemen proprement dit est subdivisé (comme le Hhegjâz), d'une part en *Tehâmah* ou plat pays, où se trouvent Mokhâ, si célèbre par la qualité de son café ainsi que par son commerce, Mouza', qui paraît être la Mousa de Ptolémée, Zebyd, Beyt el-Faqyhh, Hhodeydah, Lohheyah; d'autre part, en *Gebél* ou montagnes, où l'on trouve Ssana'â, capitale de tout le pays et résidence du souverain, qui porte le titre d'imâm; Damâr, qui possède une école renommée; Qa'thabah, qui rappelle Gataba de Pline et Katabania de Strabon; el-Genâd, célèbre du temps de Mahomet; el Hhadyah, fréquentée par les Européens, et grand nombre d'autres villes.

En dehors des états de l'imâm de Ssana'â sont de nombreux districts appartenant à des scheykhs distincts, dont les plus considérables sont ceux de A'den, Koukebân et Abou-A'rysch; ceux de Negjrân, de Khaoulân, de Qahhthân, de Nehm, n'ont plus qu'une mince importance; le reste est à peine digne de mention. Toutefois, dans cette innombrable quantité de petits scheykhs, une confédération réunit, sous les noms de Hhâsched oue Bekyl, une multitude d'élémens presque sans force individuelle, mais dont l'agglomération couvre un territoire assez étendu, auquel il

fant encore annexer des portions enclavées dans le domaine de l'imâm de Ssana'â. Dans la région appelée Gjouf, laquelle est partagée, non entre trois chefs, mais entre treis catégories de chefs, sous les noms de Beléd el-Bedâouy, Beléd el-Selâthyn, Beléd el-Scherfâ (pays des Bedouins, des Sultans, des Schéryfs), on trouve, en cette dernière fraction, Mâreb, la Mariaba des anciens, capitale du royaume de Sabâ, dont elle porte aussi le nom, et que possédaient les Bény-Hhomayr, appelés Homérites par les Grecs et les Latins; auprès de cette ville existe, dans les montagnes, une vallée profonde sillonnée de quelques eaux courantes, et resserrée à son issue par des rochers, de manière à en permettre la fermeture par une digue épaisse, haute de 15 à 46 mètres, et large d'environ 500 mètres. Dans ce réservoir immense se trouvaient jadis retenues les eaux des grandes pluies annuelles, employées ensuite à fertiliser les cultures; telle était la digue dont la rupture amena, vers le IIe siècle de notre ère, ce déluge sabéen si fameux dans les histoires arabes sous le nom de *seyl el-a'rem*.

Le Hhadhramout, que les géographes arabes comprennent dans le Yémen, renferme lui-même, outre le Hhadhramout propre, le pays de Seger sur la côte, et celui de Mahhrah dans l'intérieur; c'était la demeure des Chatramotitæ de la geographie ancienne : le pays est aujourd'hui partagé entre plusieurs chefs independans: Schebâm, Keschyn, qui a dans ses dependances avec Quiloa et Zengjber, sur la côte africaine, l'île de Socotora, si renommee pour son aloès, et Zhafâr, où Ebn Bathouthah met l'extrémité orientale du Yémen, sont les villes principales de cette division.

Au-delà est le pays montagneux de O'MAN, offrant, comme plusieurs des régians que nous venons d'esquisser, un état principal et plusieurs petits territeires distincts; on donne vulgairement le nom d'Imâm de *Maskat* au souverain de l'état prepondérant, parce que c'est en ce port ou viennent commercer les Europeens; mais la capitale où il réside est Rostâq; Qolhât, Qeryât, Borkâ, Ssohhâr, Nazouâ, sont ses autres villes principales. Des scheykhs indépendans commandent à Gjaou, Ghabryn, Ghafâr, et quelques autres endroits.

La division appelée BAHHREYN porte aussi le nom de Hegyr, et celui d'el-Ahhsâ ou el-Hhasâ (gravier) : ce n'est en effet qu'une plage graveleuse, le long de laquelle les villes paraissent clairsemées; on y voit le port d'el-Qathyf, qu'enrichissent les pêcheries de perles établies sur cette côte : ceux de A'geyr, Qathar et Koceyt sont moins importans; la ville d'el-Ahhsâ (ou Hofhouf?), est dans les terres en un ouâdy qui débouche vis-à-vis les îles appelées Bahhreyn comme tout ce littoral.

Le NEGJD occupe le centre des divisions territoriales que nous avons jusqu'ici passées en revue; simple région physique caractérisée par l'élévation générale qui lui a valu sa dénomination, il devint, au milieu du dernier siècle, un état politique, constitué, par le génie guerrier et prophétique d'Ebn A'bd-el-Ouahhab, en un noyau, compacte de nationalité, qui menaçait le reste de l'Arabie, disons mieux, qui lui promettait de l'etreindre en ce même lien d'unité politique et religieuse qui faisait sa propre force. Un article spécial racontera la naissance, les progrès et les revers de cette noble confédération OUAHHABYTE, que Mohhammed-A'ly a refoulée derrière les limites du protectorat égyptien. La capitale du Negjd ainsi considéré comme une grande province, est Dera'yeh dans le district d'el-A'âredh. Les autres districts sont el-Khargj, el-Hharyq, el-Oueschem, Sedeyr, el-Gebel, el-Qassym, el-Gjouf, el-Aflâgj, et nombre de ouâdys répandus à des distances plus ou moins considérables sur toute l'étendue du plateau.

Voilà l'aperçu sommaire des notions, bien vagues encore et bien imparfaites, que nous possédons sur la géographie de l'Arabie; les auteurs nationaux n'en donnent point de descriptions assez detaillées pour qu'il soit possible d'y puiser des lumières précises. Parmi les voyageurs, le juif espagnol Benjamin de Todèle au XIIe siècle, le maure Ebn Bathouthah au XIVe, le Bolonais Louis de Barthema au XVIe, l'anglais Pitts au XVIIe, ne peuvent être d'un grand secours. Le livre de l'ingénieur geographe Niebuhr, envoyé en 1761 par le roi de Danemarck, est encore ce que nous possédons de meilleur et de plus complet; A'ly Bey; Hhâggy Mohhammed, scheykh Mousây, scheykh Ibrahym, scheykh Manssour (masques orientaux jetés sur les figures européennes de Badia, de Finati; de Seetzen, de Burckhard, de Vincenzo), ont, de nos jours, visité certaines parties de l'Arabie; surtout le Hhegjâz; dont ils ont amélioré la géographie; venu après eux (1819), le capitaine anglais Sadlier a traversé en entier la péninsule entre el-Qathyf et Yanbo'; et l'on doit enfin aux renseignemens fournis par le scheykh ouahhabyte A'bd-el-Rahhman, les dernières lumières que nous ayons acquises sur l'intérieur de l'Arabie.

LANGUE, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE. Parmi les langues qui intéressent au plus hant degré l'historien, le littérateur, le philosophe, qui ont rendu les plus grands services au developpement de l'esprit humain; il faut assigner un des premiers rangs à celle des Arabes. Appartenant à une famille de langues répandues jadis dans le sud-ouest de l'Asie, elle a survécu à toutes ses sœurs; non contente de s'être enrichie de leur héritage, elle a, comme par enchantement, reculé ses limites jusqu'à l'extrémité du monde connu, et, arrivée jusqu'aux colonnes d'Hercule, le grand Océan a seul pu l'arrêter dans sa marche triomphale. Pendant près de huit siècles elle fut dominante dans le midi de l'Europe, et encore aujourd'hui son domaine s'étend sur tout le nord de l'Afrique. Elle n'a pas, à la vérité, cette richesse de formes et cette flexibilité que nous admirons tant dans le grec, et encore plus dans le sanscrit; elle partage, en général, tous les defauts des autres idiomes de la même famille; mais ses differens dialectes réunis offrent le plus riche trésor de mots; et le grand dictionnaire, intitulé *Al-Kamous* (l'Océan), en renferme près de 60,000.

La tradition des Arabes fait remonter leur langue jusqu'à Yareb, fils de Kahtân, le Jeqtân de la Bible. Plusieurs passages de l'écriture juive nous autorisent à supposer aux anciens Arabes un certain degré de culture; et quoique nous ne pensions pas que le livre de Job soit d'origine arabe, il paraît pourtant que ce genre de composition se rattache en quelque sorte à cette sagesse des fils de l'Orient, tant vantée par l'ecriture juive, puisque l'auteur hébreu choisit pour théâtre de son drame philosophique une contrée de l'Arabie deserte. Cette sagesse orientale paraît d'ailleurs avoir été renfermée dans des bornes assez étroites; elle se réduit à des sentences proverbiales, à des paraboles. La reine de Saba vient à Jérusalem éprouver par quelques énigmes le roi Salomon, qui, dit l'Ecriture, surpassait en sagesse tous les fils de l'Orient et de l'Egypte. Les Arabes eux-mêmes n'ont point une haute idée de la sagesse de leurs ancêtres; ils ne savent rien nous dire de positif sur l'histoire et la littérature des temps anciens; ils appellent la longue série de siècles qui précède l'arrivée du prophète, le *temps de l'ignorance*, et cette épithète ne se trouve que trop justifiée par l'entière absence de monumens écrits remontant au-delà du VIe siècle de l'ère chrétienne. Les Muses elles-mêmes, amies de l'enfance des peuples, manquèrent à ces enfans du désert; les dieux descendus sur l'Himalaya et sur l'Olympe ne pénétrèrent point de leur souffle ce pays opulent, où abondaient l'encens, l'or et les pierres précieuses, et la voix sublime du Sinaï n'y trouva point de retentissement. La nature était morte pour l'Arabe; son culte des astres et des idoles était stérile pour la poésie : point de David, point d'Homère. Ce n'est que peu de temps avant l'epoque mémorable de la naissance de l'islamisme, que nous voyons paraître quelques poètes parmi les Arabes, et nous pouvons les regarder comme les avant-coureurs de cet homme extraordinaire qui opéra une révolution dont les suites devaient bientôt

changer la face de l'ancien monde. A cette époque, nous voyons des hommes d'un génie supérieur faire des efforts pour sortir du cercle rétréci de la vie intellectuelle des Arabes, et ne sachant encore où s'adresser pour puiser des inspirations d'un ordre plus élevé, ils s'inspirent à quelques sentimens nobles, et aux passions mêmes de leurs contemporains; ils ennoblissent ces passions, et ils en font des vertus. Orgueil sans bornes, valeur implacable, esprit de vengeance, dévouement généreux, hospitalité, quelquefois l'amour et ses douleurs, voilà les sources auxquelles s'animent ces premiers poètes arabes. A la foire d'Ocadh ils se réunissaient tous les ans pour réciter publiquement leurs compositions poétiques. Les poésies qui obtenaient la palme étaient copiées en lettres d'or, et suspendues à la porte du temple de la Mecque; de là elles portent le nom de *Moallakât* (suspendues). Il nous reste sept de ces poèmes couronnés; leurs auteurs sont : Amrialkaïs, fils du roi Hadjar, de la tribu de Kenda, appelé, à cause de ses voyages et de ses infortunes, *le Roi errant*; Tarafa (Amrou ben-Alabd) qui pays de sa vie ses vers satiriques contre un roi de Hira; Zohéir; Lebid ben-Rébia; Antara ou Antar, qui est aussi le héros du célèbre roman de ce nom; Amrou ben-Kelthoum; Hareth ben-Hilliza. Quelques écrivains comptent encore parmi les Moallakât les poèmes d'Ascha et de Nabega; et Schanfara, autant que tout autre, aurait mérité cet honneur. Beaucoup d'autres poèmes de cette époque, mais d'une moindre étendue, sont renfermés dans l'anthologie d'Abou-Temâm, intitulée *Hamâsa*. Dans presque tous ces poèmes, les querelles des tribus, le talion, la valeur dans des expéditions de brigandage, l'amour-propre et les jalousies de races, forment les sujets principaux. De la noble tribu de Koréisch sortit Mohammed, fils d'Abdallah, que nous avons nommé Mahomet. Sa vive imagination saisit avec ardeur les doctrines religieuses des juifs et des chrétiens qui habitaient alors l'Arabie; il y mêla les légendes et les traditions nationales de ses compatriotes, et avec une éloquence populaire, qu'il sut revêtir d'une ardente couleur d'inspiration, il se déclara prophète et envoyé du Dieu unique. C'est au nom de ce Dieu qu'il prêcha la foi, la prière, et l'aumône; qu'il annonça le jour du Jugement, promit aux croyans les délices du paradis, et menaça les incrédules de châtimens éternels dans le feu de l'enfer. Toutes ces doctrines furent déposées dans une série de discours poétiques, qu'il regardait comme lui ayant été apportés du ciel. Aboubekr, son successeur, fit recueillir les chapitres épars, et la collection prit le nom de *Korân*, qui veut dire *lecture*, *leçon*. Mahomet avait résolu de propager sa religion par les armes, et d'établir l'unité universelle; il ordonna de faire une guerre à mort aux infidèles : « Combattez les infidèles, dit-il, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus lieu aux disputes; combattez jusqu'à ce que la religion de Dieu domine seule sur la terre. » Le fanatisme proclama le Korân un chef-d'œuvre incomparable sous tous les rapports, en fit l'écriture par excellence; et l'on aurait dit un instant que ce livre, qui paraissait destiné d'abord à civiliser les hordes nomades du désert, devait maintenant éteindre jusqu'à la dernière étincelle des lumières. Les poètes qui auraient pu y trouver des inspirations sublimes, brisèrent leurs lyres; la civilisation parut se ralentir un instant, et le glaive devint le seul arbitre du monde; c'est lui seul qui se chargea de répandre la parole de Mahomet parmi les peuples de l'Orient et de l'Occident. Un siècle s'était à peine écoulé depuis l'arrivée du prophète, et déjà ses drapeaux flottaient dans les trois parties du monde, et depuis les bords de l'Indus jusqu'aux côtes de la mer Atlantique retentissaient ces paroles : *Lâ ilâh illâ Allâh, ou Mohammed resoul Allâh* (il n'y a d'autre Dieu que Allah, et Mahomet est son prophète).

Pendant tout le règne des khalifes Oumiades, la plus profonde ignorance continuait à régner parmi les Arabes. Mais quand les Abbassides montèrent sur le trône, une nouvelle aurore commença à poindre. Le second khalife de cette dynastie, Abou-Djaafar Almansour, fonda Bagdad, en fit la capitale de son vaste empire, et y établit sa résidence. Ce fut là qu'à l'ombre de la paix, les sciences et les lettres commencèrent à adoucir les mœurs de ces farouches conquérans. Bientôt nous les verrons arriver au faîte de la civilisation, et être les seuls à accorder un asile aux lumières, si peu favorisées, au moyen âge, par le monde occidental.

Des savans juifs et chrétiens, établis dans l'Arabie et dans la Syrie, furent les premiers à introduire les lettres dans le palais des Abbassides. Ceux-ci, en établissant un gouvernement régulier, ne tardèrent pas à être portés par les besoins matériels vers les sciences de la Grèce, et ils fixèrent surtout leurs regards sur la médecine, la physique et l'astronomie. Les médecins qu'ils entretenaient à leur cour étaient des Nestoriens et des Juifs, qui avaient puisé leur art dans les œuvres d'Hippocrate et de Galien, et qui, par leurs études, avaient été amenés également à lire Platon et Aristote; car, dès le temps de l'empereur Justinien, on avait commencé à traduire en syriaque des livres grecs, et à répandre ainsi dans l'Orient la littérature des Hellènes. Les princes arabes entendaient souvent prononcer les noms de ces grands hommes, qui jadis avaient illustré la Grèce, et ils désiraient ardemment se familiariser avec leurs ouvrages. Le Korân, quoi qu'on en ait pu dire, ne s'y opposait pas directement; on y trouve de remarquables passages dont on pouvait se prévaloir pour favoriser les lettres. Les auteurs arabes citent même une tradition selon laquelle Mahomet se serait prononcé avec la plus grande énergie en faveur des sciences; et cette tradition, fût-elle supposée, prouverait toujours que l'on tâcha de bonne heure de trouver des accommodemens pour mettre d'accord l'islamisme et les sciences profanes.

« Enseignez la science, dit le Prophète, car l'enseigner, » c'est craindre Dieu; la désirer, c'est adorer le Seigneur; » en parler c'est glorifier la divinité. La dispute sur la science » est une dispute sacrée; quiconque l'enseigne fait l'aumône » à l'ignorant; et quiconque la possède, acquiert l'amitié et » la bienveillance. Par la science, on distingue ce qui est » juste de ce qui est injuste; elle est la lumière sur le chemin du paradis, une confidente dans le désert, une compagne dans la solitude, un guide fidèle dans le bonheur et » dans le malheur... Les anges désirent son amitié, et la couvrent de leurs ailes; tout ce qui existe sur la terre et dans la » mer brigue sa faveur, car elle est le remède des cœurs » contre la mort de l'ignorance, le luminaire des yeux dans » la nuit de l'injustice. C'est par la science que des esclaves » sont parvenus aux plus hauts degrés de la félicité terrestre » et céleste. L'étude de la science remplace le jeûne, sa » propagation remplace la prière; elle inspire au noble des » sentimens plus élevés, elle introduit la douceur dans le » cœur du méchant. » On conserve des discours semblables des plus illustres représentans de l'islâm; les Abbassides surent en profiter. Peut-être cette famille, long-temps exilée chez les peuples de l'Irak, y avait-elle pris ce goût pour les sciences, auquel les Persans n'étaient jamais restés étrangers. Ce qu'Almansour avait si dignement commencé, Haroun Al-Raschid et Al-Mamoun le continuèrent avec une égale ardeur. Les versions arabes de livres grecs se multiplièrent, soit qu'elles découlassent immédiatement du texte grec, soit qu'elles fussent faites sur le syriaque. Le goût des sciences se répandit dans tous les pays musulmans; Bagdad, et plus tard Cordoue sous Al-Hakem, devinrent de nouvelles Athènes. Pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, l'astre des Arabes brillait seul dans les ténèbres; et tandis que les conciles condamnaient les œuvres d'Aristote, les Musulmans lui décernaient presque les honneurs de l'apothéose. Le goût des lettres, puisé dans l'étude des philosophes grecs, ne pouvait manquer d'exercer son influence sur la littérature nationale, et à côté des sciences, qui seules avaient été véritablement importées de l'étranger, florissaient l'élo-

quence et la poésie nationales. Nous allons rapidement esquisser l'histoire littéraire des Arabes de l'orient et de l'occident. Sous le rapport littéraire, tous les pays où l'on parlait la langue arabe n'ont jamais cessé de former un seul empire; les divisions politiques furent même très utiles aux sciences et aux lettres; les rivalités des différentes dynasties stimulèrent l'esprit d'émulation: à Cordoue, à Fez et au Kaire, on voulait imiter Bagdad, et partout l'on établissait des colléges et des bibliothèques; l'Andalousie seule comptait soixante-dix bibliothèques publiques: de la Lusitanie jusqu'à l'Inde dominait le même esprit, le même goût. Nous saisirons donc sous un seul point de vue le mouvement littéraire que nous remarquons dans cette vaste étendue de la domination arabe.

On peut diviser la littérature arabe en deux parties distinctes. La première embrasse les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, en un mot, tout ce que les Arabes puisèrent dans des sources étrangères; la seconde embrasse tout ce qui leur appartient en propre, comme leurs ouvrages d'histoire, de géographie, de poésie, de philologie, car la belle littérature des Grecs leur restait toujours inconnue.

J'ai déjà dit que les besoins matériels furent le premier mobile qui porta les Arabes vers la littérature grecque; on peut considérer que la medecine et les sciences physiques en général furent pour eux de la première nécessité. Yaya ben-Meswé (857), chrétien de religion, et médecin d'Almamoun, fut chargé par ce dernier de la traduction d'ouvrages grecs. Son disciple, Honéin ben-Ishak (873), suivit ses traces, et, grâce à cet autre chrétien, les Musulmans purent bientôt lire les œuvres d'Euclide, de Ptolémée, d'Hippocrate, de Gallien et d'Aristote. Ce savant composa lui-même des traités de médecine très estimés, et devint ainsi le fondateur de la science médicale chez les Arabes. Ceux-ci la cultivèrent avec le plus grand zèle, et y firent de très grands progrès. Un préjugé religieux les empêcha de se livrer à l'anatomie, qui n'a absolument rien gagné par eux; mais leurs efforts furent couronnés des plus grands succès dans la botanique, la pharmacologie et la chimie. On peut même, en quelque sorte, les regarder comme les inventeurs de cette dernière science. Les rêveries de l'alchimie, si répandues parmi les Arabes, découlaient sans doute d'une fausse théorie sur la formation des métaux; mais il faut remarquer aussi que plusieurs de leurs grands auteurs, et entre autres Avicenne, se sont vivement prononcés contre cette science, et en ont démontré la nullité. « Nous accordons, dit Avicenne, que, moyennant une certaine teinture, différentes espèces de bronze peuvent être induites d'une lueur d'argent, que l'argent peut recevoir sur sa surface une lueur d'or, et qu'une petite partie des substances primitives peut passer dans cette surface; mais l'intérieur restera toujours ce qu'il était. » La physique, traitée métaphysiquement, et comme une science *a priori*, ne pouvait point être portée par les Arabes à un haut degré de perfection. Dans l'histoire naturelle ils ont souvent mêlé des descriptions puériles et fabuleuses à des observations pleines de justesse, et dignes de nos naturalistes modernes. Parmi les auteurs qui ont écrit sur la médecine, sur l'histoire naturelle et sur les sciences qui s'y rattachent, nous devons signaler les suivans: Abou-Becr al-Razi (932), surnommé le Gallien arabe, fut le premier, à ce qu'on dit, qui écrivit sur la petite-vérole: son ouvrage a été publié en arabe et en latin par Channing (Londres 1766); Ishak ben-Soléiman, israélite de Kairouan (941), célèbre par son ouvrage sur la fièvre; Abou-Ali Hosaïn Ibn-Sina, dit Avicenne (1036), dont le *Canon*, publié à Rome (1593), fut long-temps regardé, même en Europe, comme la base de toute science médicale; Abou'lkasi al-Zahravi (1106), auteur d'une *Méthode universelle*, dans laquelle on distingue surtout d'excellens traités de chirurgie; Abou-Merwân Ibn-Zohar, israélite (1198); Abou'lwalid Ibn-Roschd, dit Averroès (1198), et son disciple, le rabbin Mousa ben-Maïmoun (1208); Abdallah Ibn-Béitar (1248), célèbre surtout dans la botanique, pour laquelle il fit de grands voyages; enfin il faut nommer Abou-Yahya Zacariyya al-Kazwini (1283?), le Pline des Orientaux, célèbre par son grand ouvrage sur les *Merveilles de la nature*, et Kemaleddin Mohammed ben-Mousa Damiri (1405), auteur d'une *Histoire des animaux*.

Si dans les sciences naturelles les Arabes n'ont pas fait tous les progrès qu'on aurait pu désirer, il en fut autrement dans les mathématiques. Ici ils ne se contentèrent point de traduire et de commenter les auteurs grecs, mais ils y ajoutèrent beaucoup d'éclaircissemens fondés sur leurs propres recherches; ils simplifièrent les méthodes, et préparèrent la voie aux découvertes importantes de nos mathématiciens modernes. Que l'on réfléchisse où en serait l'arithmétique sans l'usage des chiffres, et sans le système décimal que les Arabes avaient reçu de l'Inde, et dont ils ont doté l'Occident; que l'on réfléchisse combien les opérations trigonométriques ont été simplifiées par l'introduction des *sinus* au lieu des *cordes*; combien toute la géométrie a gagné par l'application de l'algebre, et l'on conviendra que nous devons la plus grande reconnaissance aux Arabes, et que sans leurs secours on n'aurait assurément pas vu surgir aux XVIe et XVIIe siècles tous ces génies supérieurs dont les découvertes ont changé la face de l'univers.

Les Arabes traduisirent de bonne heure tous les ouvrages célèbres que les Grecs avaient écrits sur les mathématiques. Les œuvres d'Euclide, d'Archimède, d'Apollonius, de Ptolémée servirent de base à leurs études. Euclide fut traduit plusieurs fois, et expliqué dans un grand nombre de commentaires. La plus célèbre des versions d'Euclide est celle de Nassir-Eddin de Tous, qui a été imprimée à Rome à la fin du XVIe siècle. Le grand ouvrage astronomique de Ptolémée, dont on fit aussi plusieurs traductions, acquit une si grande autorité parmi les Arabes, que l'astronomie est souvent appelée par eux *la science de l'Almedjisti* (du mot grec *megistè*, très grand). C'est par les Arabes que cet ouvrage se répandit en Europe, et encore aujourd'hui son titre arabe, *Almajest*, nous est plus familier que celui de *Syntaxis megastè*, que porte l'original grec.

L'astronomie fut la science que les Arabes affectionnèrent le plus; dès le commencement du IIIe siècle de l'hégire ils fondèrent des observatoires. Le khalife Almamoun ordonna de fabriquer des instrumens d'après les dessins de Ptolémée, et les premières observations furent faites sous son règne à Schamassiyya, ville du territoire de Damas, l'an 214 de l'hegire. Elles furent consignées dans un ouvrage qui reçut le titre d'*Observations astronomiques de Mamoun* (al-rasd al-Mamouni). Un des plus célèbres écrivains de cette époque fut Mohammed ben-Mousa de Khowaresm, dont les *Tables astronomiques* furent très estimées, jusqu'à ce que Nassir-Eddin publiât les siennes en 1269. Le même Mohammed est nommé comme le premier qui ait écrit sur l'algèbre. Un grand nombre d'autres écrivains composèrent des ouvrages sur les mathématiques et sur l'astronomie. Mohammed Alfargani écrivit, vers 845, ses *Elémens d'astronomie*, que Golius a traduits en latin. Thabet ben-Korra, Sabeen de Harran dans la Mésopotamie (900), composa, selon Abou'lfaradj, plus de cent cinquante ouvrages, dont un grand nombre traitent des mathématiques; on cite même de lui un *Traité de musique*. Mohammed Ibn-Djaber Albatani (*Albategnius* ou *Albaten*), le Ptolémée des Arabes (929), fit faire un grand pas à l'astronomie en découvrant avec beaucoup de sagacité que le mouvement de l'apogée du soleil était un peu plus rapide que celui des étoiles fixes, et s'avançait ainsi le long de l'écliptique. Ce fut là le seul progrès réel que fit l'astronomie au moyen âge. Le mouvement de l'écliptique fut réduit par lui à un degré pour 70 ans au lieu de 100 ans, et il indiqua avec une très grande exactitude l'excentricité de l'orbite

solaire. Abou'lhassan Ali Ibn-Younas (1008) est l'auteur des *grandes Tables astronomiques* dédiées au fameux tyran d'Égypte al-Hakem. Abou-Rihan Mohammed al-Birouni (1030) s'est rendu célèbre par plusieurs traités d'astronomie et d'astrologie, et Abou-Ali Hassan ben al-Haitem, connu sous le nom d'Alhazen, mérite une mention particulière pour son ouvrage sur l'*optique*, dont une traduction latine a été publiée à Bâle en 1572. En considérant tout le zèle que déployèrent les Arabes dans les recherches astronomiques, nous devons d'autant plus regretter de les voir si souvent se perdre dans les rêveries de l'astrologie. Mais s'il n'est malheureusement que trop vrai que la littérature arabe offre un grand nombre d'écrits sur cette science chimérique, il n'a cependant pas manqué d'hommes éclairés qui la condamnèrent comme impie. Selon la tradition, le prophète aurait dit : « Sachez que les astres ne sont là que pour vous guider par » terre et par mer. — Celui qui croit aux devins et aux astro- » logues ne croit pas à ce que Dieu a envoyé par Mohammed. » En effet les principes de l'Islâm paraissent s'opposer à la prétendue influence des constellations et aux doctrines de l'astrologie; mais ce n'est pas la seule contradiction où nous voyons tomber les disciples de Mahomet; le singulier amalgame des doctrines du Koran avec la philosophie grecque en a produit beaucoup d'autres. On sait que, selon la doctrine d'Aristote, tous les corps sublunaires se trouvent sous l'influence des astres; ce sont des êtres animés, qui se meuvent dans des sphères où ils sont fixés. Ces sphères sont d'un cinquième élément qui n'a ni gravité ni légèreté; de là le mouvement circulaire. En général cette partie du système d'Aristote est très-obscure, et elle pouvait se prêter aux extravagances de la superstition. Je ne veux pas dire par là que le système d'Aristote ait donné naissance à l'astrologie chez les Arabes; mais il pouvait servir d'appui à cette science, répandue dans l'Orient depuis les temps les plus anciens. Le nombre des sphères n'a pas été fixé par Aristote. Les Arabes en admettent neuf : ils en assignent sept aux planètes selon l'ordre de Ptolémée, la huitième est aux étoiles, la neuvième, qu'ils appellent le *ciel des cieux*, est le *ciel supérieur* d'Aristote qui environne toutes les sphères. Celles-ci sont des êtres intermédiaires entre la divinité, cause première de tout mouvement, et le monde sublunaire. Le centre de tout ce système est la terre. Al-Kazwini, après avoir rapporté l'opinion de quelques disciples de Pythagore, qui pensaient que c'était la terre qui tournait, ajoute ce qui suit : « D'autres imaginaient qu'elle était suspendue au » centre de l'univers, également distante de tous les points, » et que le firmament l'attirait de toutes parts, ce qui lui » faisait tenir un équilibre parfait. On pourrait reconnaître dans ce passage quelque pressentiment de la grande idée de Newton. L'abbé Andrès avait conjecturé que les Arabes connaissaient l'attraction et ses effets sur les corps célestes; mais cette opinion, comme l'a montré M. de Sacy, n'avait d'autre fondement qu'une erreur de Casiri qui a mal indiqué, sous le nom de *De virtute attrahendi*, le contenu d'un traité de mécanique.

Après les sciences physiques et astronomiques, nous passons à la *science divine* ou à la philosophie. Un voile couvre encore cette partie de la vie intellectuelle des Arabes. Les sources où l'on pourrait puiser la connaissance de leur philosophie sont encore trop peu accessibles. Leurs ouvrages philosophiques sont perdus en grande partie; il en reste quelques uns dans la poussière des bibliothèques où ils servent de pâture aux vers; quelques autres, comme les écrits d'Averroès, ne nous sont connus que par des traductions latines barbares, qui n'ont pas même été faites immédiatement sur le texte arabe, mais sur des versions hébraïques. Dans cet état des choses il est bien difficile d'acquérir une connaissance parfaite de l'état de la philosophie chez les Musulmans. Cependant le petit nombre d'ouvrages accessibles les notices que nous trouvons çà et là dans les historiens, et surtout les documens précieux que nous fournit le célèbre Maimonides dans son *Guide des égarés*, suffisent pour nous convaincre que les Arabes s'appliquèrent avec un grand zèle à la philosophie; et en considérant l'origine et la marche de tout leur développement en général, nous pourrons, à l'aide des données que nous possédons, nous former une idée assez exacte de ce que furent leurs études philosophiques, et des résultats qu'elles devaient produire.

Comme toutes les autres sciences, la philosophie fut introduite de la Grèce sous le règne des Abbassides. On raconte qu'un jour le khalife Almamoun vit dans un songe une belle figure d'homme. « Qui es-tu? lui demanda le khalife. — Je suis Aristote, répondit l'autre. — Quelle est la cause de ta beauté? — C'est la beauté de la raison. » Ce récit prouve quel cas les Arabes firent, dès le commencement, du Stagyrite. En effet, Aristote a toujours été considéré par eux comme *le philosophe par excellence*, et si l'on a eu tort de soutenir que les philosophes musulmans n'ont fait que se traîner servilement à sa suite, du moins est-il vrai qu'il a toujours exercé sur eux une véritable dictature pour tout ce qui concerne les formes du raisonnement et la méthode. L'autorité d'Aristote dut encore augmenter lorsque Avicenne parut; ce philosophe composa ses ouvrages sur le même plan qu'Aristote, et lui prodigua ses louanges. Ce qu'Avicenne fut pour les Arabes de l'Orient, Averroès le fut pour ceux de l'Occident, et par lui le Stagyrite devient dominateur dans les académies de l'Andalousie. Platon ne paraît avoir été connu aux Arabes que par les commentateurs d'Aristote; sa République seule fut mise en arabe par Averroès. Mais selon Aristote la matière est éternelle, selon le Koran le monde est créé : ainsi voilà la philosophie et la religion qui se choquent dans leurs doctrines fondamentales : d'une part le dualisme, de l'autre l'unité absolue. La même contradiction se rencontre dans une foule d'autres points. Il fut donc impossible de suivre strictement Aristote, il fallait chercher des accommodemens, et modifier la philosophie ou la religion. Ajoutons à cela que les Arabes reçurent avec Aristote ses commentateurs néoplatoniciens, dans lesquels ils puisèrent des doctrines orientales ou platoniques. Cette variété de doctrines devait nécessairement faire naître différentes sectes, et, quoique nous ne connaissions pas encore à fond toutes ces distinctions, nous pouvons dire pourtant, sans craindre d'être démentis par la suite, que la philosophie chez les Musulmans a traversé à peu près toutes les phases dans lesquelles elle se montre chez les chrétiens. Nous y retrouvons la gnose, la scolastique, le dogmatisme, le scepticisme, et même quelquefois des doctrines analogues au panthéisme moderne.

Les orthodoxes devaient voir de mauvais œil les progrès de la philosophie; aussi la secte des *philosophes* proprement dits fut-elle regardée comme hérétique; les plus grands philosophes des Arabes, tels qu'Alfarabi, Alkendi, Avicenne, Averroès, sont appelés *suspects* par ceux qui les jugent avec moins de sévérité. Quelques théologiens essayèrent de mettre d'accord la philosophie grecque avec le Koran; il se forma alors une science qu'on appela *la science de la parole* (ilm alcalâm), peut-être parce qu'elle s'occupait de la parole divine. Ceux qui la professaient furent appelés *motecallemin*, et par divers historiens qui ont écrit d'après l'hébreu, *medabberin* (loquentes); ils tâchaient de combattre les philosophes qui soutenaient que la matière était éternelle, et d'établir le dogme de la création par des raisonnemens philosophiques : c'étaient les scolastiques des musulmans. Maimonides, qui s'étend beaucoup sur ces *raisonneurs* et sur l'absurdité de leurs doctrines, dit qu'ils marchèrent dans les traces de quelques théologiens chrétiens, tels que Jean (Philopone) le grammairien, et Yahya Ibn-Adi. Ces *scolastiques* s'approchèrent plus ou moins des *philosophes* ou des *théologiens*. On remarque parmi eux la célèbre secte des *motazalites*, qui attribuèrent à l'homme le libre arbitre, et

expliquèrent ainsi l'origine du mal, qu'ils trouvaient incompatible avec la sagesse et la justice divine. La secte des *ascharites*, au contraire, qui est celle des orthodoxes, et qui tire son origine d'Abou'lhassan al-Aschâri, admet un fatalisme absolu, et ramène tout à la *volonté éternelle et immuable* de la divinité. Cette opinion prévalut parmi la plupart des théologiens musulmans, qui se fondirent sur ce que Dieu dit dans le Koran : *A tout homme nous suspendons son oiseau à son cou*, c'est-à-dire l'homme est toujours sous l'influence de sa destinée, bonne ou mauvaise.

Il se forma aussi à Bassora *la Société des amis sincères* (Ikhwân-al-safa), qui avait pour but de rendre plus populaires les doctrines amalgamées de la religion et de la philosophie. Elle composa une espèce d'encyclopédie, où les sujets n'étaient point solidement discutés mais seulement effleurés, ou du moins envisagés d'une manière familière et facile. Que l'on nous permette, afin de donner une idée de la méthode des auteurs, de citer un exemple tiré du traité d'Histoire naturelle, qui a été imprimé à Calcutta en 1812. C'est un plaidoyer entre les hommes et les animaux ; ces derniers portent plainte devant un roi des génies contre l'homme, qui s'est arrogé sur eux la supériorité. Les différentes espèces d'animaux envoient des avocats chargés d'énumérer leurs qualités et de plaider leur cause contre les hommes. Chaque peuple envoie aussi son avocat. Mais les avocats des hommes sont toujours battus, et déjà ils se voient presque menacés de devoir céder aux animaux, lorsque la religion vient les sauver ; c'est par la religion seule qu'ils sont maintenus dans leur rang. Ceci montre quelque chose de la tendance générale de ces encyclopédistes. Repoussée par les dévots comme impie, cette secte n'eut pas grand accueil près des véritables philosophes.

Ces derniers se divisèrent également en différentes sectes. Il paraît que le platonisme, ou plutôt le néoplatonisme avait aussi trouvé de nombreux partisans parmi les Arabes; car de écrivains arabes distinguent, parmi les philosophes, des *péripatéticiens* (maschayîn) et des *idéalistes* ou des *philosophes contemplatifs* (ischrakiyyîn), et ils nomment Platon comme le chef de ces derniers. Parmi les philosophes célèbres des Arabes, Aboubecr Ibn-Sayeg, autrement dit Ibn-Bâdja (dont les scolastiques ont fait *Avempace*), et Abou-Becr Ibn-Tofaïl, auteur du roman philosophique de *Hai Ibn-Yoktân*, ou le *Philosophe autodidacte*, paraissent avoir professé la doctrine de l'*Ischrâk*. Cette philosophie contemplative, selon Avicenne, cité par Ibn-Tufaïl, forme le sens occulte des paroles d'Aristote; et il est bien remarquable que nous retrouvions ainsi chez les Arabes cette distinction entre l'Aristote *exotérique* et *ésotérique*, établie plus tard dans l'école platonique d'Italie. Ainsi les mêmes causes produisent partout les mêmes effets; et de même que nous voyons tomber les mirandolistes dans le mysticisme de la cabale, de même nous voyons naître parmi les musulmans la secte des *théosophes mystiques* ou des *soufis*. Nous retrouvons le gnosticisme, la trinité spéculative, l'émanation, en un mot toutes les doctrines panthéistes qui se succédèrent dans les premiers siècles du christianisme, que la philosophie scolastique avait étouffées pendant un temps, mais qui ont été reproduites et perfectionnées dans le spinozisme et dans le nouveau panthéisme de l'Allemagne.

Le scepticisme fut employé avec sagacité par Abou-Hamed Algazali, de la secte des aschârites, pour combattre la philosophie au profit de la religion, ce qu'il fit dans un ouvrage intitulé *la Destruction des philosophes* (Tehâfot al-filâsafa), et contre lequel Averroès écrivit *la Destruction de la destruction* (Tehâfot al-tehâfot).

Nous trouverons pour des informations plus détaillées sur la philosophie musulmane aux articles *Alfarabi*, *Algazali*, *Alkendi*, *Averroès*, *Avicenne*, *Bâdja*, *Maimonides*, *Tofaïl*, etc.

Dans les écrits scientifiques des Arabes l'influence des Grecs fut trop grande pour que le caractère national pût s'y montrer à découvert. Cette influence étrangère dut même se faire ressentir jusque dans la littérature nationale et lui être funeste. Les subtilités des scolastiques, les arguties des philosophes, la sécheresse des grammairiens qui prêtèrent à la langue arabe un caractère de perfection qu'elle n'a pas en elle-même, qui inventèrent une infinité de règles étroites, et noyèrent les anciennes poésies dans une foule de commentaires arides; tout cela donna aux écrivains arabes un certain pédantisme qui devint funeste à la littérature. Aucun des historiens ou des géographes arabes que nous connaissons jusqu'à présent n'est remarquable pour nous sous le rapport artistique, car le style artificiel de plusieurs historiens, qui ont su parsemer leurs ouvrages de proverbes, de jeux de mots, et d'expressions figurées et ampoulées, est sans goût et trop fatigant pour qu'on puisse en lire avec intérêt beaucoup de pages de suite. En général les historiens et les géographes arabes sont des compilateurs ; leur principal soin est d'enregistrer des faits, parmi lesquels ils placent souvent les contes les plus puérils. En les lisant on demeure froid ; rien n'attache, si les faits ne sont pas attachans par eux-mêmes ; on y cherche en vain la digne simplicité d'un Tite-Live, ou de ces coups de pinceau d'un Tacite, qui dans une ligne vous trace le tableau d'une époque ; et si l'on veut lire avec fruit, il faut lire avec résignation.

Le bibliographe Hadji-Khalfa énumère treize cents ouvrages d'histoire, dont une certaine partie appartient à la littérature persane ; mais il n'en a été publié en Europe qu'un très petit nombre. Schultens a publié en arabe et en latin la vie de Saladin, écrite par son ministre Bohaddin Ibn-Schaddâd (1234). Erpenius avait déjà donné avant lui l'*Histoire des Sarrazins*, par George Almakin (Elmacin, 1275), et Pococke, l'*Histoire des dynasties* de Grégoire Abou'lfaradj (1286), qui n'est qu'un abrégé de la *Chronique syriaque* du même auteur, publiée plus tard (1789) par Bruns et Kirch. Reiske a doté l'Europe de l'*Abrégé d'Histoire universelle* du célèbre Abou'lféda, auquel il a donné le titre d'*Annales muslimanes* (Annales moslemicæ). Abou'lféda dit lui-même dans sa préface que ses Annales ne sont qu'un abrégé du grand ouvrage d'Ibn-Athir Aldjazari (1232), qui se compose de 23 volumes. Enfin la vie de Timour ou Tamerlan, par Ibn-Arabschah (1450), écrite en prose poétique et rimée, nous a été donnée par Manger; déjà en 1658 elle avait été traduite en français par Vattier. Mais ces ouvrages ne sont pas les plus estimés parmi les Arabes. Leurs historiens classiques ne sont point encore connus aux Européens, ou ne le sont que par des analyses ou des extraits. Les œuvres des Tabari, des Masoudi, des Djouzi, des Nowairi, des Makrizi, des Ibn-Khaldoun, des Soyouti; les dictionnaires biographiques d'Ibn-Khalecan d'Abou'lmahâsfen, etc., ne nous sont presque connus que de nom. Les *Notices des manuscrits*, et l'excellente *Chrestomatie arabe* de M. Sylvestre de Sacy offrent seulement des extraits de quelques uns de ces ouvrages. Pour l'histoire des Arabes en Espagne, un bon commencement a été fait par Conde, qui n'a fait que mettre ensemble des matériaux, tirés d'ouvrages originaux. La plus riche moisson est encore réservée aux orientalistes présens et futurs; mais que l'on ne s'attende pas à trouver chez les Arabes des notions exactes et détaillées sur les peuples non Musulmans; ils savent rarement d'une manière correcte ce qui se passe chez les infidèles.

Pour ce qui concerne la géographie, les Arabes ont suivi en général la méthode de Ptolémée. Ils ont même adopté pour cette science le nom grec qu'ils prononcent *Djagrafia*. L'équateur, disent-ils, divise la terre en deux hémisphères; tout l'hémisphère méridional est couvert d'eau, ainsi que la moitié du septentrional. Le reste qui est découvert est appelé par eux *roba mescoun* (le quart habité). Ce quart se divise en sept parties, qu'ils appellent *akâlim* (climats); chaque climat est renfermé entre deux lignes qu

s'étendent de l'orient à l'occident. La longueur et la largeur des climats va toujours diminuant. Le premier, qui commence un peu au-dessous de l'équateur, est le plus vaste. La plupart des géographes se contentent de cette division, et dans chaque climat ils énumèrent pêle-mêle, et quelquefois par ordre alphabétique, les pays, les villes et les îles qu'il renferme, sans les partager en royaumes ou en provinces. On comprendra facilement qu'avec un tel système la plus grande confusion doit régner dans les géographies arabes. Dans la fixation des limites ils trahissent souvent la plus grande ignorance relativement à la position des différens pays. Ils compilent leurs ouvrages sans la moindre critique, et se copient très souvent les uns les autres. Malgré tous ces défauts leur lecture n'est pas sans fruit; ils nous fournissent des détails précieux sur tous les pays musulmans, et quelques notions curieuses sur l'intérieur de l'Afrique. L'ouvrage qui paraît être le plus complet n'est encore connu que par quelques extraits; c'est le *Dictionnaire géographique* de Yakout al-Hamavi (1229). Abou'lféda a beaucoup puisé dans Yakout et dans d'autres ouvrages, notamment dans ceux d'Ibn-Haukal et d'Edrisi, dont le premier écrivit vers l'an 920, l'autre vers 1150. S'il est vrai que l'ouvrage d'Abou'lféda ne soit qu'une maigre compilation, il faut dire pourtant que cet écrivain a fait faire un grand pas à la géographie en introduisant un ordre plus systématique, et en fixant le premier les longitudes et les latitudes des lieux dont il parle. Nous sommes obligés de passer sous silence un grand nombre d'autres géographes; mais nous devons une mention particulière à l'excellente *Relation de l'Egypte* du médecin Abdallatif (1334), que M. Sylvestre de Sacy a traduite en français et enrichie de ses savantes annotations.

Le nombre des grammairiens, des lexicographes, des commentateurs du Koran, des scoliastes, est vraiment prodigieux. Cette partie est peu intéressante pour ceux qui ne croyons pas spécialement de la langue arabe, et nous ne pensons pas nécessaire de nous y arrêter autrement.

L'ouvrage le plus important de jurisprudence ou de théologie positive (Ilm al-Fikah) est le *Guide* (Hedâya) qui a été traduit en anglais par Hamilton.

Le grand zèle que déployèrent les Arabes pour la philosophie, la science, la théologie, etc., ne les empêcha pas de se livrer à la poésie. Nous avons déjà parlé du caractère qu'avait la poésie avant Mahomet. Le Koran, qui aurait pu donner un nouvel élan au génie poétique des Arabes, exerça, au contraire, une influence funeste. On eût dit que Mahomet voulait fermer la carrière aux poètes comme il la fermait aux prophètes: il ne fallait pas qu'aucun génie vînt à sa suite jeter son ombre sur les versets descendus du ciel. Parmi les miracles de Mahomet, le Koran fut compté comme un des plus grands: « Si les hommes et les génies se réunissaient et s'aidaient mutuellement pour produire quelque chose de semblable, ils ne le pourraient pas. » Ainsi parlait Dieu dans le Koran, et ce défi qui se changea bientôt en article de foi étouffa dans sa naissance même le génie poétique des peuples arabes. Les arts furent encore moins favorisés par le Koran. La sculpture et la peinture furent même impossibles, car l'islamisme défendait de représenter aucune image d'êtres animés. La musique paraît avoir eu quelque succès; plusieurs écrivains arabes ont écrit sur la théorie de la musique, et on cite entre autres le célèbre philosophe Alfarabi, qui charma un jour la cour de Seïf-Eddaula par le jeu de son luth (voyez ALFARABI). Les restes d'architecture montrent que cet art a été poussé fort loin pour les palais et les mosquées. Mais la versification est le seul art que les Arabes aient cultivé avec un véritable zèle. L'art métrique a été traité par un grand nombre d'auteurs dont le premier fut Khalil ben-Ahmed, mort vers la fin du IIe siècle de l'hégire. Mais s'il est vrai que les Arabes mettaient un grand soin à la structure de leurs vers, il leur manquait cependant le souffle divin, l'inspiration; et l'on n'a vu surgir parmi eux aucun grand poète, malgré qu'il y ait eu un nombre prodigieux de versificateurs.

Au IVe siècle de l'hégire, Abou'ltayyib Ahmed al-Djofi eut l'audace de soutenir qu'il parlait mieux que le Prophète, ce qui lui fit donner le surnom de *Moténabbi* (le prophétiseur). Le goût était déjà assez corrompu alors pour qu'on pût admirer les vers ampoulés de cet homme orgueilleux, qui, dit un écrivain arabe, n'a jamais fait que flagorner les grands ou s'encenser lui-même. Il a adressé un grand nombre de poèmes à son Mécène, le prince Seïf-Eddaula; il lui dit entre autres: « Je dirai en ton honneur ce qu'aucun » autre n'a dit avant moi, ce qui se répandra jusqu'aux ré- » gions où ne parvient point l'éclat de la lune. J'ai pour toi » dans le trésor de mes pensées des traits qui, sortis de ma » bouche, parcourent l'univers sans se fixer nulle part. Une » fois échappés de ma langue ils gravissent le sommet des » montagnes et se plongent au fond des mers. » (De Sacy, *Chrestomatie arabe*, tome III.) Ce passage rappelle les beaux vers par lesquels Horace conclut ses *carmina non prius audita*, ou son troisième livre:

Exegi monumentum ære perennius
Regalique situ pyramidum altius, etc.

Mais, à coup sûr, Moténabbi ne gagne pas à ce rapprochement. Il faut dire aussi que si ce poète a trouvé des admirateurs chez ses contemporains, il a été aussi l'objet des censures les plus amères. Son commentateur Aboulala, l'aveugle (1057), qui fit des vers dans le même goût, était attaché aux doctrines des philosophes indiens. Il ne voulut jamais manger de viande ni se marier, afin de n'exposer aucun être aux peines de cette vie. Son épitaphe, qu'il composa lui-même, est assez originale: « Voilà la faute dont mon père s'est rendu coupable contre moi; quant à moi, je n'ai offensé personne. » Abou-Témâm, Bokhtori, Thaalebi, poètes eux-mêmes, se sont fait connaître par des anthologies auxquelles on doit la conservation d'un grand nombre de poésies anciennes. S'il fallait classer tous ces poètes dans une des catégories qui nous sont familières, nous les appellerions *lyriques*. La *poésie dramatique* n'a jamais été essayée parmi les Arabes, ni le *poème épique* proprement dit; car l'histoire d'Antar Ibn-Schaddâd, par le grammairien Asmaï (830), ressemble plutôt à un roman de chevalerie qu'à une épopée. Ce roman remarquable, qui n'est pas encore assez connu, et qui selon Hadji Khalfa se compose de soixante volumes, offre un tableau des mœurs, des croyances et de la vie des Arabes avant l'arrivée du Prophète. Le style est un mélange de prose poétique et de vers. Cette manière d'écrire fut usitée parmi les Arabes dès les premiers siècles de l'hégire. La prose rimée, née de la corruption du goût, fut portée peu à peu à un haut degré de perfection. On y introduisit un parallélisme assez semblable à celui que nous trouvons dans les poésies hébraïques. Mais les Arabes allèrent sous ce rapport beaucoup plus loin que les Hébreux; ils ne se contentèrent pas de mettre dans les membres parallèles de leur prose poétique des mots synonymes, ils y firent abonder la rime, l'allitération, l'assonance, ce qui donne à cette prose une symétrie parfaite. Ainsi, par exemple, dans la première des makâmât de Hariri, un prédicateur dit à son auditoire:

As-tu marché dans le chemin de la raison?
As-tu cherché le moyen de ta guérison?
As-tu émoussé l'aiguillon de la rébellion?
As-tu repoussé le tourbillon de ta passion?

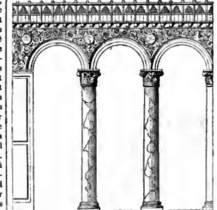
C'est là le seul genre de poésie où les Arabes aient excellé, mais souvent dans ces compositions on voit malheureusement le fond sacrifié tout entier à la forme. Abou-Mohammed al-Kasem al-Hariri (1121) a employé ces formes avec le plus de bonheur, et il a su les ennoblir par sa vive imagination et par son esprit original. Ses *Makâmât* (séances littéraires), ou les aventures d'Abou-Zéid de Saroudj,

racontées par Hareth ben Hammâm, sont regardées par les Arabes comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et jamais ouvrage n'a eu un succès aussi éclatant (V. au mot Hariri). Il avait pris pour modèle Bédi-Alzéman Ahmed Hamadani (1007), mais il l'a surpassé. Hariri appartient à l'âge d'or de la civilisation arabe. Mais plus cette civilisation disparaît, plus aussi nous voyons les Arabes briser les chaînes du pédantisme que les écoles leur avaient imposées, et nulle part leur imagination ne s'est montrée aussi vive, aussi originale que dans ces contes merveilleux que nous connaissons tous, et qui ont fait le charme de notre enfance. Notre premier orientaliste leur a assigné pour patrie la terre des merveilles, l'Egypte; c'est un brillant mausolée que le génie arabe semble s'être élevé lui-même avant de quitter le théâtre du monde, et de rentrer dans le fond des deserts d'où la Providence l'avait fait sortir pour être le gardien des lumières pendant les siècles de barbarie. Quand les trésors de la littérature grecque affluent en Europe, quand le Nouveau Monde est découvert, son rôle est fini. A la vérité l'étendard du Prophète flotte encore sur les tours de Sainte-Sophie; mais c'est en vain, et ce n'est plus le glorieux drapeau des fils d'Abbâs : une main barbare l'y a planté; le génie arabe a succombé. Son soleil, en se couchant, rougit encore d'un dernier et faible rayon les minarets de Grenade; mais voici qu'il fait nuit à l'Orient, et qu'une brillante aurore s'élève à l'Occident.

Architecture. Avant Mahomet, les Arabes, divisés par tribus peu considérables, mal associées, fort arriérées dans la connaissance des ressources de la civilisation, ne pouvaient guère songer à élever des monumens. Le culte religieux, ce grand principe de tout système d'architecture, n'était point encore assis sur une base solide; il se ressentait de la sauvage organisation des tribus, variait de l'une à l'autre, et, obligé de se prêter à toutes les exigences d'une existence nomade, il était forcément obligé de se passer de ces somptueux et solides édifices qui, chez la plupart des nations, sont un de ses premiers élemens. Aussi le temple principal des anciens Arabes, celui autour duquel pivotait la nationalité flottante de toutes ces familles juxtaposées, et sur lequel se concentrait toute l'autorite de l'ancienne religion d'Ismaël, la Kaaba, merite d'être considéré plutôt comme une pieuse relique, et comme la consécration d'un important souvenir, que comme le symbole et le resumé visible d'une organisation religieuse : c'était plutôt une pierre monumentale qu'une œuvre d'architecture à proprement parler. Le monument élevé par les tribus juives, après leur passage du Jourdain, avec les pierres du torrent, devait être quelque chose de pareil à celui que l'on disait construit par Ismaël en memoire sans doute de sa prise de possession du territoire. Cet édifice, simple et rustique, n'offrait en effet aucune espèce d'ornement, et ne pouvait en imposer ni par sa grandeur, ni par sa forme, ni par la difficulté de sa construction. Il subsiste encore, car la nouvelle religion l'a embrassé dans sa tradition, et lui a fait le même accueil que le christianisme aurait pu faire au temple de Salomon. C'est un petit monument, en forme de prisme droit, à base trapézoïdale, construit en pierres de granite grossièrement taillées, et recouvert par une terrasse; son plus grand côté a 12 mètres 78 centimètres de longueur, et sa hauteur est de 11 mètres 55 centimètres. Les anciens Arabes, dans les endroits où le climat les invitait à abandonner la vie nomade, s'étaient livrés à d'autres sortes de constructions. La fameuse digue de Mareb, qui servait à faciliter l'irrigation du Yémen, joue un grand rôle dans leur histoire; et si l'on veut la regarder comme une œuvre d'architecture, il serait vrai de dire qu'il y a peu de nations qui aient ressenti davantage l'influence d'une production de cet art. On sait aussi, par la tradition et par le témoignage des Juifs, que les anciens Arabes, malgré leur vie vagabonde, avaient construit en plusieurs endroits des forteresses pour tenir les passages importans. Mais tout cela se rapporte bien plutôt à des questions d'industrie et de science militaire qu'à l'architecture proprement dite.

A la venue de Mahomet, pour l'architecture comme pour tout le reste, une ère nouvelle commence; les tribus éparses sont réunies en un seul corps de nation; toutes ont un même but, un même sentiment religieux; l'islamisme s'établit, et à peine ses conquêtes sont-elles développées, qu'un système complet d'architecture se montre sous le nom d'architecture arabe, et s'honore par de nombreuses et gigantesques productions. Comment ce système a-t-il pris naissance? comment ses formes si bizarres et si variées se rattachent-elles à celles des architectures anterieures? C'est ce que nous allons examiner rapidement.

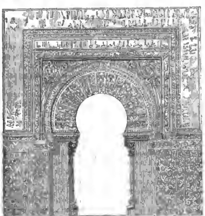
Lorsque vers le milieu du VIIe siècle les Arabes, conduits par les successeurs du Prophète, pénétrèrent en Syrie et en Egypte, et s'étendirent en Afrique le long du littoral de la Mediterranée, ils trouvèrent de nombreux édifices dans toutes ces contrées. Quelques uns appartenaient à l'ancienne architecture romaine, les autres à l'architecture du Bas-Empire. Les premiers, construits simplement, mais avec de gros materiaux, n'offraient que peu d'ornemens, ne se distinguaient que par leur sévérité de composition et l'élégance de leurs proportions, et n'étaient plus que des souvenirs historiques. Les seconds, d'une construction plus savante, plus hardie, plus facile même, puisqu'elle admettait des matériaux de toutes dimensions, étaient richement décorés, présentaient des formes variées, pouvaient facilement se prêter à de nouvelles exigences, et résultaient enfin du système d'architecture en vigueur à l'époque de la conquête. Ces derniers dûrent donc naturellement servir de modèle aux Arabes. Ce qu'ils présentaient de plus saillant sous le rapport de la construction était le fréquent emploi de voûtes de différens systèmes, et surtout des arcades sur colonnes. Tantôt ces arcades étaient reçues sur un entablement, habituellement reduit à une corniche precédée d'une architrave; tantôt elles portaient immediatement sur le chapiteau de la colonne.



(Arcades tirées de l'église de Sainte-Sophie.)

Afin de fixer bien nettement un point de départ aussi important, nous marquons ici un exemple de ce système de construction : il est tiré de Sainte-Sophie de Constantinople; et si l'on fait abstraction de quelques ornemens qui y ont été ajoutés lorsque ce monument a été converti en mosquée, on aura une idée assez exacte de ce qu'on pourrait appeler l'élément de construction de l'architecture du Bas-Empire, et de ce qu'on doit considérer comme l'origine de l'architecture arabe.

Mais les Arabes ne pouvaient s'astreindre à imiter servilement une architecture existante; l'indépendance, qu'ils devaient à leur origine et à leurs croyances, leurs nouveaux usages, et la vivacité de leur imagination, étaient autant de motifs qui les engageaient aux changemens. Ils altérèrent à la fois la forme de l'arcade et les ornemens des supports. Ainsi, quelquefois, ils prolongèrent les extrémités inférieures de la demi-circonférence génératrice de l'arcade jusqu'à ce qu'elles vinssent rencontrer les extrémités saillantes de la corniche ou du chapiteau.



(Arcade de la mosquée de Cordoue.)

La figure ci-jointe en offre un exemple; elle représente la porte du sanctuaire de la mosquée de Cordoue, l'un des premiers monumens que les Arabes aient construit en Espagne.

D'autres fois ils élevèrent les naissances de l'arc beaucoup au-dessus du chapiteau ou de la corniche, et ils eurent ainsi une voûte très surhaussée. Ils obtinrent cette surélévation d'une autre manière, en formant l'arcade par la rencontre de deux arcs de cercle; ce qui donna naissance à l'ogive, qui a joué un si grand rôle dans l'architecture d'une grande partie du moyen âge. En infléchissant en sens inverse les extrémités supérieures des deux arcs de l'ogive, ils eurent une autre forme, qu'ils ont fréquemment employée, surtout dans les plus modernes de leurs constructions. Mais ils ne se bornèrent pas là; ils combinèrent ces arcades de différentes façons, ils en firent sans cesse varier la proportion, et ajoutèrent souvent à leurs contours d'autres arcs plus petits et plus légers qui formaient autour de l'arc principal une garniture pleine, ou découpée à jour, suivant divers dessins. Pour leurs supports, ils n'admirent ni plus de simplicité, ni plus de proportions précises: tantôt c'étaient des colonnes de différens ordres enlevées à d'antiques monumens d'architecture romaine, tantôt des colonnes isolées, accouplées ou engagées, ne présentant aucun rapport habituel entre leurs hauteurs et leurs diamètres. Les chapiteaux étaient extrêmement variés; il y en avait de peints et de sculptés; quelques uns étaient couverts de mosaïques. Les bases seules étaient assez uniformes et se composaient le plus souvent d'un simple cavet. Tels sont les élémens de l'architecture des Arabes; nous n'avons pu qu'insister sur la variété qu'on y observe, sans les définir complètement, car on n'y trouve l'empreinte d'aucune règle, et tout y semble abandonné au libre arbitre de l'architecte.

Il en est de même des ornemens. Tandis que dans les architectures grecque et romaine, la décoration suivait, pour ainsi dire, la construction, était assujetie aux mêmes principes, et semblait n'avoir pour but que d'en mettre la simplicité en évidence, chez les Arabes elle est indépendante; elle n'indique plus la construction, elle semble vouloir la cacher, et s'attacher à dissimuler par sa légèreté apparente la pesanteur réelle des murs qu'elle recouvre; elle ne rassure plus, elle étonne et éblouit.

Les édifices que formaient ces élémens réunis présentaient à peu près tous le même caractère à l'extérieur. Les Arabes, habitant en conquérans les diverses contrées dans lesquelles ils s'étaient successivement établis, devaient exiger que chacun de leurs édifices publics pût, en cas de besoin, servir de citadelle. De là, d'épaisses murailles extérieures, qui n'étaient percées que de rares ouvertures, et qui ne révélaient les richesses de l'intérieur qu'en montrant par leur construction forte et solide le prix attaché à la conservation de ces richesses. Une disposition analogue dans les habitations particulières, et par suite une triste monotonie à l'extérieur, ont été les résultats du mystère dont les Orientaux se plaisent à entourer leur existence de famille. Mais en revanche que de luxe et de légèreté dans l'intérieur des mosquées et des principaux palais! quelle richesse de décoration! La peinture, la sculpture, les métaux précieux, les verres colorés y étaient employés à profusion et se retrouvaient partout. Le sol était couvert de brillantes mosaïques. La lumière était habilement ménagée; elle variait de couleur et d'intensité, elle se jouait au milieu de toutes ces formes bizarres et de ces nombreux ornemens, de manière à y produire d'heureux effets, et à en faire ressortir davantage l'étonnante variété. Chacun de ces édifices semble avoir été la réalisation d'un de ces contes si richement fantastiques des Arabes, et cette architecture fait prévoir que les compositions de l'imagination devaient s'élever bien haut chez un peuple qui inventait de telles choses et qui pouvait s'appuyer sur de pareilles réalités.

Le système d'architecture dont nous venons d'esquisser à grands traits les principaux caractères n'a pas été adopté et développé par les Arabes seuls. On peut le considérer comme le résultat et le symbole de l'islamisme. Il a suivi cette religion chez tous les peuples qui l'ont adoptée: en Asie, dans l'Inde, la Perse, l'Arabie et la Turquie; en Afrique, dans l'Égypte et sur tout le littoral de la Méditerranée; en Europe, dans l'Espagne, la Sicile et la Turquie. Il a su dans ces différens pays admettre des variétés que nous aurons occasion d'examiner et de signaler par la suite; nous pourrons alors suppléer à ce que la généralité de cet article a pu laisser de trop incomplet ou de trop vague, en donnant quelques exemples des principaux monumens de l'architecture qu'on a nommée arabe, mais qu'il serait plus juste peut-être d'appeler architecture mahométane.

ARACHNIDES, classe d'animaux sans vertèbres, division des articulés pédigères ou des condylopes, et ainsi nommée du mot *arachné*, sous lequel les Grecs désignaient les araignées, animaux les plus nombreux de cette classe.

Les arachnides sont, ainsi que les crustacés, dépourvues

d'ailes, et ne sont point pareillement sujettes à changer de forme, ou n'éprouvent pas de métamorphoses, mais de simples mues. Elles ont aussi leurs organes sexuels éloignés de l'extrémité postérieure du corps, et situés, à l'exception de ceux de plusieurs mâles, à la base du ventre; mais elles diffèrent de ces animaux, ainsi que des insectes, en plusieurs points. De même que dans ceux-ci, leur corps offre à sa surface des ouvertures ou fentes transverses, nommées stigmates, destinées à l'entrée de l'air, mais en très petit nombre (huit au plus, plus communément deux), et uniquement situées à la partie inférieure de l'abdomen. La respiration s'opère, soit au moyen de branchies aériennes, ou faisant l'office de poumons, renfermées dans des poches dont ces ouvertures forment l'entrée, soit au moyen des trachées rayonnées. Les organes de la vision ne consistent qu'en de simples petits yeux lisses, groupés de diverses manières lorsqu'ils sont nombreux. La tête, ordinairement confondue avec le thorax, ne présente à la place des antennes que deux pièces articulées, en forme de petites serres didactyles, comparées mal à propos aux mandibules des insectes et désignées de même, se mouvant en sens contraire de celles-ci, ou du haut en bas, coopérant néanmoins à la manducation, et remplacées dans les arachnides, dont la bouche est en forme de siphon ou de suçoir, par deux lames pointues, servant de lancettes. Une sorte de lèvre ou plutôt de languette, produite par un prolongement pectoral, deux mâchoires formées par l'article radical du premier article de deux petits pieds ou palpes, ou par un appendice ou lobe de ce même article, une pièce cachée sous les mandibules, appelée langue sternale, et qui se compose d'une saillie en forme de bec, produit de la réunion d'un très petit épistome, terminé par un labre très petit, triangulaire, et d'une carène longitudinale; inférieure, ordinairement très velue: voilà ce qui, avec les pièces appelées mandibules, constitue généralement la bouche de la plupart des arachnides. Le pharynx est placé au devant d'une saillie sternale, qu'on a considérée comme une lèvre, mais qui, d'après sa situation immédiate en arrière du pharynx et l'absence de palpes, est plutôt une languette. Les pieds, ainsi que ceux des insectes, sont communément terminés par deux crochets, et même quelquefois par un de plus, et tous annexés au céphalothorax, qui, un petit nombre excepté, n'est formé que d'un seul article, et très souvent intimement lié à l'abdomen. Cette dernière partie du corps est nulle ou peu défendue dans la plupart.

Les arachnides, envisagées sous le rapport du système nerveux, s'éloignent notablement des crustacés et des insectes; car si l'on excepte les scorpions, qui, à raison des nœuds ou articles formant leur queue, ont quelques ganglions de plus, le nombre de ces renflemens des deux cordons nerveux est de trois au plus, et même dans ces derniers animaux n'est-il, tout compris, que de sept.

La plupart des arachnides se nourrissent d'insectes qu'elles saisissent vivans, ou sur lesquels elles se fixent, et dont elles sucent les humeurs; d'autres vivent en parasites sur des animaux vertébrés. Il en est cependant que l'on ne trouve que dans la farine, sur le fromage, ou même sur divers végétaux. Celles qui se tiennent sur d'autres animaux s'y multiplient souvent en grand nombre. Dans quelques espèces deux de leurs pattes ne se développent qu'avec un changement de peau, et, en général, ce n'est qu'à la quatrième et cinquième mue au plus que ces animaux deviennent propres à la génération.

Nous partageons la classe des arachnides en deux ordres: les pulmonaires et les trachéennes.

Les arachnides pulmonaires composent le premier ordre de notre classe des arachnides, et se distinguent par les caractères suivans: les pneumo-branchies, ou branchies aériennes, renfermées dans des poches latérales de la cavité abdominale; un cœur et des vaisseaux bien distincts; six à huit yeux lisses; organes sexuels doubles.

Ces arachnides nous présentent ainsi un système de circulation bien prononcé, et des sacs pulmonaires, toujours placés sous le ventre, s'annonçant à l'extérieur par des ouvertures ou fentes transverses, tantôt au nombre de huit, quatre de chaque côté, tantôt au nombre de quatre ou de deux. Le nombre des yeux lisses est de six à huit, tandis que dans l'ordre suivant il n'y en a tout au plus que quatre, le plus souvent que deux, quelquefois très peu apparens. L'organe respiratoire est formé de petites lames. Le cœur consiste en un gros vaisseau alongé, qui s'étend le long du dos, donne des branches qui se rendent aux cavités branchiales, et s'y ramifient; d'autres vaisseaux, comparables à des artères, y reprennent le sang qui a respiré, et le répandent dans les autres parties du corps. Les pieds sont constamment au nombre de huit. Leur tête est toujours confondue avec le thorax, et offre à son extrémité antérieure et supérieure deux pinces terminées par deux doigts, dont l'un mobile, ou par un seul en forme de crochet ou de griffe, et toujours mobile. La bouche se compose d'un labre, de deux palpes, simulant quelquefois des bras ou des serres de deux ou quatre mâchoires, formées, lorsqu'il y en a que deux, par l'article radical de ces palpes, et de plus, lorsqu'il n'y en a quatre, par le même article de la première paire de pieds, et d'une languette d'une ou de deux pièces. (Voyez pour les autres détails le mot ARANÉIDE.)

Les arachnides trachéennes forment notre deuxième et dernier ordre; il se distingue du premier, parce que ces animaux respirent par des trachées, et qu'ils ne présentent point d'organes de circulation, ou, s'ils en ont, cette circulation n'est point complète. Les trachées se partagent, près de leur naissance, en divers rameaux, et ne forment pas, comme dans les insectes, deux troncs, s'étendant parallèlement dans toute la longueur du corps, et recevant l'air de ces diverses parties par des ouvertures nombreuses nommées stigmates: ici on n'en voit bien distinctement que deux au plus, et situées près de la base de l'abdomen. Le nombre des yeux lisses est de quatre au plus; leurs organes sexuels sont uniques.

Les arachnides de cet ordre sont les plus petites de la classe, et beaucoup d'elles sont même microscopiques. Plusieurs se rapprochent des arachnides pulmonaires sous la considération des organes de la mastication; mais ceux des autres forment une petite trompe ou un suçoir, que M. Latreille appelle siphon. Les phalangiums ou arachnides à longues pattes, que le peuple nomme faucheurs, peuvent servir, à quelques modifications près, de type de comparaison pour les animaux de cet ordre. Nous préviendrons encore que les acarus, les tiques, etc., en font aussi partie. Il comprend les familles suivantes: faux-scorpions, pycnogonides et holètres. L'organisation intérieure des pycnogonides étant encore absolument inconnue, ces animaux n'offrant à l'extérieur ni branchies ni stigmates, pas même d'organes copulateurs, la place qu'on leur assigne n'est point définitivement arrêtée; peut-être faudra-t-il, suivant M. Latreille, les mettre à la fin des branchiopodes, et comme faisant le passage de ces crustacés aux arachnides.

ARAGON. Dans les hautes régions du versant austral des Pyrénées, à un mille seulement des sources de nos gaves d'Aspe et d'Ossau, naît aussi un torrent qui se précipite à travers les anfractuosités de ces rudes montagnes, et, tournant vers la Navarre, traverse en serpentant de moins âpres vallées, reçoit l'Arga qui lui porte le tribut des eaux de Pampelune, puis rejoint l'Ebre, et descend avec lui pour déboucher à la mer vis-à-vis des Baléares. Ce torrent c'est l'Aragon, et son cours est l'image des destinées de l'état auquel il a donné son nom, et qui, restreint d'abord au val que ce torrent sillonne de ses eaux rapides, s'agrandit de proche en proche jusqu'à occuper dans toute sa largeur le vaste bassin de l'Ebre, et, au-delà, Valence, les Baléares, la Sardaigne et la Sicile.

Préoccupés de cette étendue du royaume d'Aragon à l'apogée de sa puissance, et la comparant à celle de la grande

province que les Romains appelaient *Torroconnaise*, quelques uns ont pensé que ce dernier nom offrait l'étymologie de celui d'*Aragon*; mais elle est plus naturellement déduite du nom de la vallée où se trouvait d'abord concentré l'état naissant auquel ce nom était alors exclusivement dévolu. Il apparaît pour la première fois au commencement du VIIe siècle dans la chronique d'Isidore de Séville, qui dit que Leuvigild subjugua, en 570, les *Aragones*. Jean Biclarensis rapporte à son tour que le roi des Suèves, Miron, fit en 567 la guerre aux *Arogones*, et qu'en 570 Leuvigild entra dans les montagnes *Aragonenses*, fit prisonnier Aspidius, seigneur du lieu, avec sa femme et ses enfans, et s'empara de ses biens et de son territoire. Si l'on considère que c'est devant les armes de Leuvigild que transmigrèrent dans la Novempopulanie les peuples qui ont valu à cette province la dénomination de Gascogne, et que le pays dont il s'empara sur Aspidius faisait partie de la Vescitania de l'ancienne géographie (*Eusk-eto*, pays des Vascons), on ne sera nullement surpris de voir se manifester bientôt entre les populations des deux versans pyrénéens des rapports intimes, auxquels l'Aragon dut sa première existence politique.

Lors, en effet, que les Berbers et les Arabes eurent enlevé aux Visigoths la domination de l'Espagne, ils étendirent leur conquête jusqu'au pied des Pyrénées, et la ville de Jaca, distante seulement de vingt milles des sources du Rio-Aragon, était notamment en leur pouvoir; mais les princes de la Gascogne citérieure ne tardèrent point à se montrer de l'autre côté des Pyrénées, et les montagnards se rallièrent aussitôt à eux: les traditions et le témoignage des historiens arabes ont conservé la mémoire d'une expédition d'Eudes d'Aquitaine jusqu'à Pampelune, en 734, pendant que Charles-Martel prenait Gironе. L'Aragon fut sans doute alors enlevé aux Arabes, car leurs chroniques avouent que cette expédition causa aux Musulmans un effroi dont ils ne se relevèrent pas de deux années. Charlemagne vint à son tour, en 778, soumettre à son empire toute la Marche ou frontière espagnola jusqu'à l'Èbre; mais les Arabes réussirent à reprendre une grande partie de ce qu'ils avaient perdu, et Louis-le-Débonnaire, roi d'Aquitaine, vint faire, en l'année 800, une nouvelle campagne; il établit alors à Loharre, avec une bonne garnison pour garder la frontière contre les musulmans de Saragoce et de Huesca, le comte Auriol, à la mort duquel A'mrou, ouâly de Saragoce, s'empara des forts qui n'étaient plus defendus.

Il ne paraît point que la vallée d'Aragon eût été comprise dans le commandement du comte Auriol; car d'anciennes chartes font régner en Aragon *Alaric*, dans lequel on ne peut méconnaître le prince *Adolric*, petit-fils du duc d'Aquitaine Vaïfre, de la lignée du grand Eudes, et lui-même duc de Gascogne.

Louis-le-Débonnaire fit encore en Espagne plusieurs campagnes, et chargea les comtes qu'il avait établis dans les Marches de maintenir l'intégrité de ses domaines; il leur envoya en outre, à plusieurs reprises, des renforts de troupes, mais qui agirent mollement: les dissensions qui s'élevaient entre ses enfans le forcèrent de négliger les possessions françaises transpyrénéennes, et les Sarrasins demeurèrent maîtres de la partie méridionale des Marches de Gascogne jusqu'à Saragoce et Huesca: les Français ne conservèrent que la lisière septentrionale de la Catalogne, de l'Aragon, et de la Navarre. La Catalogne, plus étendue, renfermait les comtés de Roussillon, de Cerdagne, de Barcelonne, d'Ampurias, d'Urgel, de Palhas, d'Ossuna et de Ribagorza. L'Aragon était réduit au comté de Jaca, et la Navarre ne s'étendait guère que depuis les Pyrénées jusqu'à Pampelone. Nous n'avons à nous occuper ici que de l'Aragon.

ADALRIC avait eu un frère, Sanche, beaucoup moins hostile que lui à la maison carlovingienne, et qui avait laissé deux fils, AZNAR et Sanche; le premier avait été envoyé en 825 contre les Gascons d'Espagne révoltés; ayant été fait prisonnier, ses liens de famille lui avaient valu la liberté: il avait été, l'année suivante, établi comte de Jaca; il s'appropria en 831 la Navarre et s'y maintint jusqu'en 836 qu'il fut pris et tué par les Normands. SANCHE, son frère, lui succéda, s'empara en 848 du duché de Gascogne que les carlovingiens avaient enlevé à sa famille, et fit ensuite sa paix avec Charles-le-Chauve. En 853 il abandonna la Navarre à son fils Garcie (suivant les doctes auteurs de l'Art de vérifier les dates); il remit aussi probablement alors le comté d'Aragon à son neveu GALINDO, fils d'Aznar, qui le possédait dès 858 et encore en 867. A Galindo succéda son frère XIMIN, et à celui-ci son fils FORTUNIO, contemporain de Garcie-Inniguez, qui s'intitulait roi de Pampelune et d'Aragon (885), sans doute comme suzerain. On trouve ensuite le comte AZNAR II, fils de Fortunio, et enfin le comte ENDREGOT, fils de Galindo, et frère de Toda, épouse de Sanche Garcie, roi de Navarre (974). Endregot maria aussi sa fille unique, Thérèse, au roi de Navarre Garcie-Sanche, son neveu. C'est ainsi que le comté d'Aragon se trouva fondu dans la Navarre, à laquelle il demeura reuni jusqu'au partage que l'empereur Sanche-le-Grand fit à ses enfans de la monarchie espagnole. (Voir les articles NAVARRE et ESPAGNE.)

Sanche-le-Grand avait, par succession ou par mariage, réuni dans sa main tous les sceptres de l'Espagne chrétienne; à sa mort (1035), ses enfans prirent possession des lots qu'il leur avait departis: Garcie eut la Navarre, Ferdinand la Castille avec Léon, Gonzalo Sobrarve et Ribagorza; et RAMIRE, fils naturel, eut l'Aragon; Gonzalo ayant été assassiné en 1038, Ramire joignit à son patrimoine le petit royaume de son frère: il périt en 1063 en combattant contre les Musulmans, qui l'écorchèrent vif, si l'on en croit une chronique suspecte écrite au XIIe siècle.

SANCHE, son fils, lui succéda; aidé des ducs d'Aquitaine et de Bourgogne, et du comte d'Urgel, il battit les Musulmans, leur enleva plusieurs châteaux et la cité de Balbastro, où il transporta le siége épiscopal de Roda, après avoir transformé la principale mosquée en cathédrale. A la mort (1076) de son cousin-germain Sanche IV, roi de Navarre, il s'empara de ses états, au préjudice des enfans mineurs de ce prince. Ayant repris ses expéditions contre les Arabes, il mit le siége devant Huesca (1094), et y reçut un coup de flèche dont il mourut, après avoir fait promettre à son fils de ne point abandonner ce siege.

Ce fils était PIERRE, dont on trouve, au bas de la charte des franchises de la cité de Jaca, octroyée en 1064 par son père, une signature singulière; car ce sont quelques mots en caractères arabes qu'il déclare tracés de sa propre main. Aidé de Centulle, comte de Bigorre, et de quelques autres seigneurs gascons, il enleva aux Musulmans, en 1095, la ville d'Ejéa, et l'année suivante il emporta Huesca, où le pape rétablit l'évêché, qui avait été transféré à Jaca après être demeuré plusieurs années sans siége fixe, les titulaires prenant alors simplement la qualité d'évêques d'Aragon.

Pierre fut remplacé à son décès, en 1104, par son fils ALFONSE *le Batailleur*, à qui il a été consacré un article spécial qui nous dispense d'entrer ici dans aucun détail à son égard. La Navarre, que son aïeul avait usurpée, retourna, à sa mort (1134), aux héritiers légitimes.

La couronne d'Aragon passa à RAMIRE II, frère d'Alfonse: ce prince était moine dans un couvent du diocèse de Narbonne, quand l'élection des barons la lui déféra; une dispense papale lui permit d'épouser Agnès d'Aquitaine, fille du duc Guillaume IX, et veuve du vicomte de Thouars, de laquelle il eut lui-même une fille appelée PÉTRONILLE; et comme s'il n'eût été appelé à la vie politique que dans le seul but de donner un héritier à son royaume, il se hâta de rentrer dans le cloître dès que cette condition fut accomplie, abdiquant en faveur de sa fille (1137), après l'avoir fiancée au comte de Barcelonne Raymond-Beranger IV; c'est

ainsi que l'Aragon passa de la maison de Gascogne à celle de Barcelonne, et s'accrut de la réunion de ce grand fief.

Alfonse II succéda en 1162 à son père dans le comté de Barcelonne, et reçut en même temps de sa mère le sceptre d'Aragon : ce n'était point assez pour son ambition ardente; il agrandit encore le domaine de la Provence, qu'il enleva au comte de Toulouse (1167); do Roossillen, qu'il acquit par héritage (1172); et de diverses places, entre autres Teruel et Murviedro, qu'il enleva aux Almohades. Après avoir passé la majeure partie de son règne à guerroyer contre ses voisins, il mourut à Perpignan en 1196, fort regretté, dit-on, surtout des troubadours dont il était le protecteur, et au nombre desquels ses poésies provençales lui ont valu d'être compté.

Pierre II, son fils, beau, généreux, vaillant, cultivant la poésie et protégeant les poètes, épousa, en 1204, l'héritière de Montpellier, et alla avec elle se faire couronner à Rome, cérémonie que nul de ses prédécesseurs n'avait encore pratiquée. Il se trouva à la fameuse bataille des Navas Tolosa (17 juin 1212), si désastreuse pour les Musulmans. Ayant embrassé, contre Simon de Monfort, le parti des comtes impliqués dans la cause des Albigeois, il fut tué à la bataille de Muret le 17 septembre 1213.

Jacques le *Conquérant*, fils et successeur de Pierre II, enleva aux Musulmans Mayorque (1229), puis tout le royaume de Valence (1239) avec l'aide des barons, prélats et chevaliers français, qui, sur la publication d'une bulle de Grégoire IX, avaient pris la croix pour cette expédition. Par un traité avec le roi de France, en 1258, il acquit la souveraineté du Roussillon et des comtés qu'il possédait au-delà des Pyrénées sous l'hommage de la France; il abandonna, en échange de cette concession, toutes les prétentions de la maison d'Aragon sur l'héritage de celle de Toulouse. Il voulut aussi aller faire des conquêtes en Terre-Sainte; mais une tempête disloqua son armement, et le rejeta à Aigues-Mortes, d'où il regagna ses états (1269). Un revers éprouvé par ses généraux, de la part des Maures révoltés, empoisonna les derniers momens de ce prince, qui avait vaincu ces ennemis dans trente-trois batailles, leur avait enlevé trois royaumes, et avait rendu au culte des chrétiens plus de mille églises : il mourut le 25 juillet 1276, laissant nombre d'enfans de ses femmes et de ses maîtresses. Le second de ses fils eut, à titre de royaume, Mayorque, le Roussillon et Montpellier.

Pierre III, qui lui succéda en Aragon, avait épousé Constance, héritière de Mainfroy de Sicile; il s'empara par surprise de cette île en 1282, après les trop fameuses *Vêpres siciliennes*, et fut couronné à Palerme. En vain le pape, partisan de la maison d'Anjou, fulmina une excommunication, fit publier une croisade, donna l'investiture de l'Aragon à l'un des fils du roi de France; Pierre III n'en tint compte. Les Français lui prirent plusieurs places, mais il les battit sur mer, les affama en s'emparant de tous leurs magasins, et fit prisonnier Charles d'Anjou (1283). Philippe le Hardi mourut lui-même à Perpignan, et Pierre, confès et absous, décéda un mois après (10 novembre) en laissant expressément la Sicile à son second fils.

Alfonse III, son successeur en Aragon, dépouilla son oncle du royaume de Mayorque, et enleva Minorque aux Musulmans (1286); il rendit à Charles d'Anjou sa liberté moyennant renonciation à ses droits sur la Sicile (1288); trois ans après il conclut avec Philippe-le-Bel, Charles de Valois, et Charles d'Anjou, une transaction sur leurs prétentions respectives, et mourut presque aussitôt.

Jacques II son frère, roi de Sicile, qui n'avait point été appelé à ce traité, laissa la Sicile à sa mère Constance et à son frère Frédéric pour venir prendre possession de l'Aragon; il fit lui-même un arrangement par lequel il s'engageait à restituer la Sicile à la maison d'Anjou; mais il essaya en vain de dépouiller Frédéric (1298). Appelé par les Sardes révoltés contre la domination des Pisans, il se rendit complètement maître de la Sardaigne en 1326. Il mourut l'année suivante, laissant plusieurs enfans, dont le second lui succéda, sur la renonciation du premier.

Alfonse IV passa huit années de règne à guerroyer contre les Génois, et fut remplacé, à sa mort (1336), par son fils.

Pierre IV, *le Cérémonieux*, après avoir reçu l'hommage du roi de Mayorque (1339), s'offensa gravement d'une inconvenance commise à son égard par l'écuyer de ce monarque, et pour s'en venger il le dépouilla successivement, les armes à la main, de tous ses domaines (1344) : le roi de Mayorque tenta (1349) de les recouvrer, mais il fut tué et son fils fait prisonnier. Pierre guerroya ensuite long-temps contre les Génois et contre le roi de Castille. Il mourut au commencement de 1387, après 51 ans de règne : brave, actif, instruit, mais ambitieux, faux et cruel, il fut, disent les historiens, le Tibère de l'Espagne.

Jean, son fils, lui succéda : en paix chez lui, il alla (1389) réduire la Sardaigne que les Génois avaient soulevée, et recouvrer la Sicile : il périt en 1395 d'une chute de cheval.

Martin, son frère, laissant en Sicile son fils Martin, vint tardivement (1397) prendre possession de l'Aragon, que Mathieu de Foix, son beau-frère, voulait lui disputer. Il remporta une grande victoire en Sardaigne (1409) sur l'amiral génois Brancaléon Deria; et ayant perdu la même année son fils le roi de Sicile, qui ne laissait point de postérité légitime, il mourut lui-même le 31 mai 1410, sans laisser d'héritier.

Les grands d'Aragon lui choisirent pour successeur son neveu **Ferdinand** *le Juste*, fils de sa sœur Eleonore et du roi Jean de Castille; le comte d'Urgel refusant de le reconnaître, il le fit prisonnier et confisqua tous ses biens (1413); ses vertus promettaient un règne heureux : la mort l'enleva dès 1416.

Son fils **Alphonse V**, qui fut appelé le *Sage* et *le Magnanime*, commença son règne par un jugement analogue à celui de Salomon : une jeune esclave avait eu de son maître un enfant que celui-ci ne voulait pas reconnaître afin de se soustraire à l'obligation de rendre la liberté à la mère : Alfonse ordonna que l'enfant fût vendu aux enchères, et les entrailles paternelles s'émurent comme l'avait prévu le jeune monarque. Par un traité fait avec Alfonse (1420), Jeanne, reine de Naples, l'adopta pour son fils et son successeur : il se rendit auprès d'elle et fit dans le pays de grands progrès (1422) qui alarmèrent la reine et lui firent révoquer son adoption; dans une seconde expédition (1432) il s'empara de l'île de Gerbeh, dépendante de Tunis, et, revenu à Naples, il traita de nouveau avec Jeanne, qui néanmoins, en mourant (1435), institua René d'Anjou son héritier; il revint encore à Naples pour s'emparer de cette succession, mais le duc de Milan et les Génois détruisirent la flotte d'Aragon devant Gaëte, et firent prisonniers le roi Alfonse avec ses deux frères et nombre de seigneurs; cependant Visconti se montra d'une rare générosité et les renvoya tous sans rançon; il se ligua même avec Alfonse, qui, après deux nouvelles tentatives sur Naples (1436, 1438), réussit enfin à emporter la place en 1442, et tout le royaume s'étant soumis à lui, il en obtint l'investiture des deux papes rivaux, tant il était habile en affaires. Il était brave, libéral, enjoué, et jouissait d'une extrême popularité; ses bons mots étaient en renom comme chez nous ceux d'Henri IV. « Pour faire un bon ménage, » disait-il entre autres choses, « il faut que le mari soit sourd et la femme aveugle. » Il laissa Naples à son fils naturel Ferdinand, qu'il fit légitimer, et institua son frère Jean, roi de Navarre, son héritier en Aragon. Il mourut le 28 juin 1458 après quarante-trois années de règne.

A **Jean II**, roi de Navarre et d'Aragon, succéda, en 1479, son fils, **Ferdinand** *le Catholique*, déjà roi de Castille et

de Léon, du chef de sa femme Isabelle : son règne est une époque célèbre à laquelle un article spécial sera consacré. L'Aragon ne fut plus depuis qu'une province dans la monarchie espagnole reconstituée, et c'est dans l'article ESPAGNE qu'il en sera traité sous ce rapport.

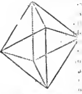
On a beaucoup parlé des libertés et franchises du royaume d'Aragon, et surtout de cette fameuse allocution adressée par le justicier ou grand-juge au milieu des Cortès ou états assemblés, à chaque roi nouvellement reconnu, et sommé de prêter serment à la constitution du pays : « *Nosotros que » cada uno por si somos tanto como vos, y que juntos po- » demos mas que vos, os hacemos nuestro rey, con tanto » que guardeis nuestros fueros : sino, no!* » — « Nous qui, » chacun à part, sommes autant que vous, et qui réunis » pouvons plus que vous, vous faisons notre roi, pourvu que » vous gardiez nos fors : sinon, non. » Dans le principe, le roi s'agenouillait devant le grand-juge, et, tête nue, prononçait le serment de garder les fors, pendant que le magistrat suprême tenait une épée nue appliquée contre la poitrine du *récipiendaire*. Pierre I[er] abolit cette cérémonie humiliante; mais Jacques-le-Conquérant ayant eu besoin de subsides, la noblesse aragonaise y mit pour condition que le grand juge reprendrait toute l'autorité que lui accordaient les anciennes coutumes. Il n'est que trop vrai que la noblesse seule avait intérêt à cet enchaînement de la puissance royale, et que l'on s'est étrangement abusé en voyant dans les paroles sacramentelles que nous avons rapportées, un témoignage de la souveraineté du peuple. Le grand-juge était le chef de la noblesse, et même de l'ordre le plus élevé de la noblesse, celui des *Ricos hombres*, ou riches hommes, titre tel que des comtes souverains de deçà les Pyrénées tinrent à honneur et *profit* d'en être revêtus; car une possession territoriale y était attachée : le second ordre était celui des chevaliers, et il est à remarquer que ces deux ordres seuls composaient dans le principe les états d'Aragon; ce n'est qu'aux cortès de Monzon, en 1131, sous Alfonse I[er], que les députés des communes (*universidades*) formèrent un troisième ordre, ou *brazo* (bras); enfin, c'est seulement en 1301 que l'ordre ecclésiastique y prit place. Chaque *brazo* votait séparément à la majorité relative des suffrages; mais il fallait que les quatre votes ainsi obtenus fussent complètement d'accord pour former le vote général des Cortès. L'organisation de cette représentation nationale est frappante de ressemblance avec celle des assemblées qui se tenaient en France dans les pays d'Etats des contrées méridionales, surtout de la Gascogne. Et comment en eût-il été autrement? la population n'était-elle pas isogène? les mêmes dominateurs Goths n'avaient-ils pas, des deux parts, succédé à la domination romaine? Bien plus, n'étaient-ce pas les comtes de la Gascogne, ou leurs fils, ou leurs frères, qui étaient venus fonder en dernier lieu le comté d'Aragon et le royaume de Navarre, et transporter là leurs fors de deçà les monts, et jusqu'à leur propre langage? Or, que voyons-nous dans nos anciens pays d'états, sinon un *juge-mage* ou grand-juge, des barons, des gentilshommes, des communes et un clergé qui s'arroge le premier rang, et un évêque qui devient le président des états, en reléguant sur un plan secondaire le sénéchal (dont la grande judicature était une attribution), comme l'archevêque de Saragosse devint le président des cortès en effaçant la prééminence du *justicio mayor*? Dans nos états, il est vrai, les barons et les gentilshommes ne formaient ensemble qu'un seul ordre; mais il semble que les cortès d'Aragon en étaient aussi venues au même point. Instruits par ces similitudes, nous nous garderons de voir dans ces fameuses cortès d'Aragon tout ce que des esprits enthousiastes ont cru y trouver de démocratique; nous y voyons bien plutôt la consécration de la prépondérance aristocratique, alors surtout que l'élément populaire n'avait qu'un bras sur quatre. Qu'on se souvienne qu'en 1789, chez nous, le tiers-état, qui était pour un tiers dans les assemblées, crut indispensable d'obtenir une double représentation, afin de balancer les deux autres ordres réunis.

ARAGONITE, minéral ayant la même composition chimique que la chaux carbonatée, mais différant de cette dernière par l'ensemble de ses autres propriétés. Peu de substances ont attiré d'une manière aussi soutenue l'attention des minéralogistes. Lorsque Haüy eut créé la cristallographie et donna à cette science toute l'importance qu'elle doit avoir pour la classification des minéraux, il s'éleva bientôt une lutte qui divisa les minéralogistes en deux camps opposés par leurs doctrines. Haüy et ses partisans, forts de l'impulsion que la nouvelle science avait donnée à la minéralogie, soutenaient que la détermination de l'espèce minérale devait principalement être fondée sur l'observation des formes cristallines. D'un autre côté, les progrès récens de la chimie avaient jeté une si grande lumière sur la nature inorganique, la loi des combinaisons en proportions définies semblait avoir si bien établi que l'ensemble des propriétés d'un minéral dépendait exclusivement de la composition chimique, qu'il n'était pas étonnant que beaucoup de savans persistassent dans l'opinion que l'analyse chimique devait fournir à la minéralogie le véritable caractère spécifique. Toutefois aucune des parties ne nisit l'importance de la doctrine opposée, et en résumé cette vive contestation se réduisait à une question de préséance.

L'examen attentif des propriétés de l'aragonite fut pendant quelque temps un sujet de triomphe pour les chimistes. En effet il était établi que ce minéral, long-temps confondu avec la chaux carbonatée, était identique avec cette dernière sous le rapport de la composition chimique, tandis que les formes cristallines des deux substances étaient incompatibles. De là semblait résulter cette conséquence, que deux substances identiques pouvaient appartenir à deux systèmes cristallins différens, et par suite que l'aragonite mettait en défaut les théories cristallographiques. Cependant, Haüy rétorquant avec beaucoup de raison l'argument des chimistes, prouva que, dans les termes de la discussion, c'était au contraire l'analyse chimique qui avait tort; que la chaux carbonatée et l'aragonite différaient non seulement par leur système cristallin, mais encore par tous les autres caractères physiques, notamment par la pesanteur spécifique, par la dureté et surtout par certains phénomènes d'optique liés aux propriétés les plus intimes des minéraux; que par conséquent, si, en présence de ces différences dans toutes les propriétés des deux substances, l'analyse chimique indiquait seule une identité, c'était sur elle que retombait en entier le reproche qui avait été fait à la cristallographie. Haüy terminait sa réponse victorieuse aux chimistes par ce dilemme qui effectivement était sans réplique : ou bien les deux substances sont composées de la même manière, et alors la chimie indique seule une identité où les autres propriétés signalent des différences; ou bien ces substances offrent des différences dans leur composition, et alors la chimie n'est pas assez avancée pour les constater. Dans l'un et l'autre cas, la chimie n'avait point le droit, ou n'était point encore en mesure de fournir à la minéralogie le caractère spécifique.

On développera ailleurs les considérations sur lesquelles repose aujourd'hui la spécification des minéraux. Il suffit de rappeler ici que les progrès de la science ont donné gain de cause à chaque doctrine, puisque l'on ne réunit maintenant en une seule espèce que les substances pour lesquelles il y a identité sous le double rapport de la forme et de la composition chimique. De là résulte, en ce qui concerne l'aragonite, que la distinction établie entre cette substance et la chaux carbonatée a dû être conservée. On peut voir d'ailleurs au mot DIMORPHISME que l'anomalie constatée pour la première fois dans l'aragonite a été retrouvée dans beaucoup d'autres substances : l'on sait aujourd'hui que la faculté de prendre deux formes différentes est une propriété essentielle de la matière non organisée.

L'aragonite a pour forme primitive l'octaèdre que représente la figure ci-jointe; l'angle compris entre les faces MM est environ de 116°, et celui des faces PP, de 109°. Les formes les plus simples du minéral sont, outre la forme primitive, divers prismes avec ou sans pointement qui dérivent de cette forme par les modifications ordinaires. L'aragonite se présente surtout sous forme de prismes à six faces plus ou moins irréguliers, souvent cannelés, provenant de l'agrégation d'un certain nombre des solides élémentaires dont on a parlé ci-dessus. Ce sont ces dernières formes, analogues à celles de la chaux carbonatée prismatique, qui, jointes à l'identité des propriétés chimiques, ont dissimulé pendant long-temps les différences qui existent entre les deux minéraux.



(Forme primitive de l'Aragonite.)

La pesanteur spécifique de l'aragonite est de 2,94, tandis que celle de la chaux carbonatée n'a jamais été trouvée supérieure à 2,74. L'aragonite offre à peu près la dureté du verre; elle raye la chaux fluatée, et par suite très aisément la chaux carbonatée; elle est rayée par l'apatite. Le phénomène de la double réfraction qui se produit à travers l'un et l'autre minéral s'y manifeste avec une énergie différente: ce caractère suffirait seul pour prouver qu'il existe une différence radicale dans le mode d'agrégation des molécules intégrantes de ces deux substances. De nombreuses analyses ont prouvé que la composition chimique était la même que celle de la chaux carbonatée, savoir:

Chaux	0,564.
Acide carbonique	0,436.
	1,000.

Il y a cependant lieu de remarquer que plusieurs variétés d'aragonite ont donné à l'analyse une quantité variable et toujours fort petite de carbonate de strontiane; mais cette substance ne paraît nullement essentielle à la composition du minéral.

L'aragonite tire son nom du royaume d'Aragon en Espagne, où l'on a dit par erreur qu'elle avait été découverte. Bowles, qui a publié en 1775 ses observations sur l'histoire naturelle de l'Espagne, paraît être le premier qui en ait fait mention. Il découvrit ce minéral près de Melina d'Aragon et de Mingrandilla, situés l'un et l'autre dans la Province de Cuença dans la Nouvelle-Castille. Selon toute apparence, les variétés d'aragonite qui existent dans les cabinets de minéralogie, sous la désignation d'aragonite d'Espagne, ont été tirées des localités signalées ci-dessus. Elles présentent la forme de primes à six pans terminés, comme la chaux carbonatée prismatique, par des faces perpendiculaires à l'axe; aussi, après un essai chimique, Bowles n'hésita pas à les rapporter à la chaux carbonatée. Romé de l'Isle et de Born émirent la même opinion qui, fut encore confirmée par une analyse de Klaproth. Werner constata le premier la différence essentielle qui existe entre les deux substances; il fit du minéral d'Espagne une espèce particulière à laquelle, dans sa nomenclature allemande, il donna le nom d'*arragonit*, qui fut adopté par Haüy, et qui passa ainsi dans notre langue.

L'aragonite ne se présente jamais en grandes masses comme la chaux carbonatée: elle est toujours associée accidentellement à d'autres substances minérales sous forme de cristaux ou en petits dépôts aciculaires et fibreux, passant assez souvent à la structure compacte. Elle affecte aussi quelquefois une forme coralloïde très remarquable. Elle se trouve d'ailleurs, à ces divers états, dans des gisements très variés, dans lesquels elle paraît être d'une formation récente. Souvent l'aragonite est associée aux minerais de fer carbonaté et d'hématite: c'est ainsi qu'on la trouve dans les mines de Vizille (Isère), de Vie-Dessus (Ariège), de Framont (Vosges), de Leogang (Salzburg), de Eisenerz (Styrie), etc. La variété coralloïde se trouve communément dans ces sortes de mines, et c'est sans doute pour cette raison que, pendant long-temps, elle a été connue sous le nom de *flos ferri*. On rencontre encore le même minéral dans les roches serpentineuses des Alpes; dans les terrains basaltiques, notamment près de Vertaison (Allier), et de Glasgow (Écosse); enfin, dans les laves modernes du Vésuve, de l'Etna, et de l'Ile Bourbon.

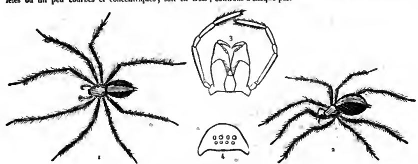
Les aragonites d'Espagne et celles de Bastènes, près de Dax, dans le département des Landes, se trouvent dans un gisement très remarquable. On sait aujourd'hui que la plus grande partie de l'Espagne centrale est formée de terrains tertiaires: la surface du plateau de la Nouvelle-Castille appartient même souvent, comme le sol du département des Landes, à la formation tertiaire la plus récente. Dans ces vastes plaines, dont le sol est formé de sable, d'argiles, et de puissans dépôts de cailloux roulés, on rencontre souvent des masses de roches anomales; qui ne font point partie du terrain tertiaire, mais qui y ont été introduites de bas en haut par une sorte d'irruption. Ces roches, dont l'apparition se rattache à la révolution du globe qui a précédé immédiatement la période actuelle, sont formées ordinairement d'ophites, de sel gemme, et surtout de gypse ou pierre à plâtre; c'est avec ces roches que l'aragonite est venue au jour: on rencontre en effet ce minéral en cristaux empâtés dans ces masses d'irruption et surtout dans les ophites et dans les gypses. Il est vrai qu'il existe aussi des cristaux isolés d'aragonite disséminés avec abondance dans le terrain tertiaire; mais cette circonstance ne s'observe jamais que dans les lieux où le terrain tertiaire a été disloqué par les roches d'irruption, et il est aisé de reconnaître que les cristaux isolés proviennent de la désagrégation de ces dernières. C'est par un phénomène semblable que, dans certaines contrées, où dominent les trachytes, les basaltes et les laves volcaniques, on rencontre souvent en abondance à la surface du sol des cristaux isolés de feldspath vitreux, de pyroxène, de péridot et de mica, semblables à ceux qui, à peu de distance, se trouvent empâtés dans les roches qui ont résisté à la désagrégation.

ARAIGNÉE, genre appartenant à l'ordre des pulmonaires, famille des fileuses; section des tubitèles du règne animal de M. Cuvier.

L'emploi que l'on fait vulgairement du mot araignée répond au sens très étendu que lui accordaient Linné, Geoffroy, de Geer, etc. Depuis eux, ce genre a été érigé, sous le nom d'aranéide, en une famille naturelle partagée en plusieurs groupes, parmi lesquels on remarque le petit genre des araignées proprement dites de M. Latreille. Ces aranéides, suivant la méthode de ce naturaliste, appartiennent à la deuxième tribu des dipneumones, aranéides n'ayant que deux sacs pulmonaires, avec une ouverture extérieure pour chaque, et situés, un de chaque côté, à la base du ventre: le crochet des chelicères est toujours replié sur la face interne de la pièce avec laquelle il s'articule. Les appendices articulés de l'anus, dont quatre composent les filières propres, sont au nombre de six. La languette est toujours saillante entre les coxo-maxilles, qui portent, sur leur côté extérieur, les palpes; ces derniers organes sont divisés en cinq articles. Si l'on excepte les ség.stries, l'organe copulateur des mâles est très compliqué, et logé, du moins en partie, dans une cavité interne du dernier article. La disposition des yeux et les habitudes sont très diversifiées; ce qui donne le moyen de partager cette tribu en plusieurs coupes très naturelles.

Nous en formerons d'abord une avec les espèces qui ourdissent des toiles, tantôt tubulaires ou étendues, à tissu serré,

tantôt à mailles ou à jour, réticolées, et offrant des cercles concentriques coupés par des rayons; ces toiles servent de piege, au centre ou près des bords desquelles elles se tiennent immobiles pour courir sur leur proie, lorsqu'elle est prise, et à la garrotter ensuite avec des fils de soie, si elle n'a pas assez de force pour se dégager : c'est là aussi qu'elles construisent leurs cocons. Dans les unes, la première et la dernière paire de pieds sont les plus longues de toutes; dans les autres, c'est la première et la seconde ensuite. La marche est toujours rectigrade ou en avant. Quelques unes n'ont que six yeux; dans celles qui en ont huit, ils n'occupent que le devant du corselet ou du céphalothorax, où ils sont disposés soit quatre par quatre sur deux lignes presque parallèles ou un peu courbes et concentriques, soit en trois groupes, trois à chacun des latéraux, et deux au milieu. La plupart ont trois crochets au bout des tarses. Nous commencerons par celles qui font des toiles serrées, soit tubulaires, soit en forme d'entonnoir ou de tapis. Parmi celles qui font des toiles en forme de tapis, et auxquelles M. Walckaéner, dans un Mémoire sur une nouvelle classification des aranéides, a donné le nom de tapitèles, nous citerons l'araignée domestique de Linné, ou la tégenaire domestique de M. Walckaéner, qui est la plus connue du vulgaire, la plus commune dans la demeure de l'homme, une des plus grandes de toute la classe des araignées dans nos climats, et cependant une de celles qui est la moins bien connue des naturalistes: oubli qui est commun à bien d'autres espèces que nous rencontrons à chaque pas.



(Tégenaire domestique.)

1 Tégenaire mâle. — 2 Tegenaire femelle. — 3 Détail des mâchoires. — 4 Détail des yeux.

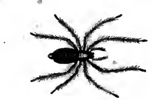
Cette araignée construit, dans les angles ou dans les intervalles des murailles, de grandes toiles horizontales, à tissu fin, mais serré, relevées vers les bords, enfoncées dans leur milieu, soutenues en dessus, et garnies aussi en dessous de longs fils isolés, qui ressemblent à un hamac qui serait suspendu et garanti du balancement par un grand nombre de cordes en haut et en bas. Cette toile se termine à son extrémité et dans l'angle du mur par un trou rond, à double ouverture, l'une tournée vers le dessus de la toile, l'autre se retournant par en bas : l'aranéide se tient ordinairement dans son trou, immobile, la tête tournée vers le dessus de sa toile, épiant les mouches et les insectes qui s'y prennent, se précipitant sur eux avec une grande rapidité, et les emportant dans son trou, souvent malgré leur vive résistance. Lorsqu'on l'effraie, ou que quelque danger la menace, elle se retourne aussitôt, s'enfuit par l'ouverture du trou qui est dirigé en bas, et disparaît. Dans les temps d'orage ou dans le moment de l'accouplement, elle se promène souvent sur la superficie de sa toile avec rapidité, ou aussi pour en raccommoder quelque partie qui aurait été rompue. Cette toile est souvent très grande; M. Walckaéner en a vu une, ou plutôt deux contiguës, construites par la même araignée, qui avaient trois pieds de large. Elles traversaient toute l'embrasure d'une fenêtre, et étaient disposées comme les bonnes grâces d'un rideau. L'araignée avait pratiqué sa retraite arrondie dans le trou de l'espagnolette de la fenêtre, placée ainsi entre ces deux domaines, et prête à se porter sur l'un ou sur l'autre. Lyonnet décrit l'accouplement de deux araignées, qui, montées sur des tapis de toile, s'approchent avec crainte, se retirent, se laissent tomber de frayeur; puis, lorsqu'elles sont familiarisées et excitées par ce tâtonnement réciproque, on voit un des deux boutons du palpe du mâle qui s'ouvre tout d'un coup par un ressort, et fait paraître à découvert un corps blanc; le palpe se replie par un mouvement tortueux; ce corps se joint au ventre de la femelle, un peu plus bas que son corselet, et fait la fonction à laquelle la nature l'a destiné. Plusieurs naturalistes pensent que ce corps blanc n'est que l'organe excitateur mâle, et que les organes de la génération sont situés à la base du ventre. Cette aranéide, pour garantir sa postérité de tout danger, est vraiment remarquable. En effet, lorsqu'une araignée domestique est prête à pondre, elle se retire vers le soir, à peu de distance de sa toile, et file d'abord une espèce de bourre de fil brun et à tissu large, auquel elle donne la grosseur d'un noyau de cerise, qu'elle suspend en l'air par quelques fils lâches, perpendiculaires, attachés au plafond. Ce flocon n'est point son cocon, car, après l'avoir construit, elle n'a point diminué : c'est seulement le tube du sac qui doit contenir le cocon; ce sac, formé d'une soie claire, est arrondi par en bas en forme de besace; il entoure le flocon, qui alors est dilaté et éparpillé au fond du sac par l'araignée, et chargé de plâtras, de terre, de détritus de petites coquilles, etc. Le poids empêche le sac d'être ballotté; il est d'ailleurs fixé par des fils placés en haut, en bas, et de côté, aux parois du mur, et se rattache, par d'autres fils plus isolés, plus alongés, avec la demeure principale, ou la toile de l'araignée, placée à une distance plus ou moins grande. C'est au milieu de ce sac, qui a environ un pouce et demi, et quelquefois deux pouces de long, et autant à son orifice, que l'araignée place son cocon. Il ne touche point au fond, mais il y est attaché par des fils, ainsi que sur les côtés, et suspendu par d'autres fils à une petite toile construite sur l'orifice du sac : c'est sur cette dernière toile que l'araignée se tient constamment après qu'elle a pondu, abandonnant alors et la grande toile et son ancienne demeure, ou n'y retournant qu'occasionellement. M. Walckaéner, en 1830, à Laon, en observa quatre dans cette position depuis le 25 mai jusqu'au 29 juin. Alors on trouva les cocons ouverts et sans araignées; mais il y en avait un dont le cocon était entier, renfermant les jeunes nouvellement éclos, et des œufs qui ne l'étaient pas encore : le mois avait été froid et pluvieux. En 1829, M. de Theis en trouva un autre à l'entrée du soupirail d'une cave, le 14 juillet, qui renfermait encore tous les petits, éclos depuis plus de dix jours; enfin, dès le 26 mai

1826, M. Walckaëner, dans un nid semblable, trouva un cocon avec des jeunes déjà éclos. Le cocon de cette aranéide est globuleux, très grand, entouré d'une soie mince e transparente; il est gros, et d'environ six lignes de diamètre. Les œufs qui restaient dans les cocons que M. Walckaëner a examinés étaient libres, et non agglutinés entre eux. L'araignée ne construit pas en un seul jour la demeure de sa posterité; elle commence d'abord par filer, puis tourner et retourner pendant deux heures le flocon, qui est le principe et le commencement de l'édifice; puis, après l'avoir suspendu, elle se retire dans sa demeure habituelle. Elle travaille le lendemain à éparpiller le flocon, à fabriquer la bourse pendant la nuit, et cesse vers les neuf heures du matin, se retirant de nouveau dans sa toile. Elle se remet ensuite à l'ouvrage vers les sept heures du soir; le lendemain matin tout est terminé, et on la trouve placée sur son petit hamac, couvrant de son corps son cocon suspendu au-dessous d'elle au milieu de la bourse ou du sac. Ce sac, les fils qui l'entourent, et la hamac, d'un tissu beaucoup plus lâche et moins serré que les grandes toiles de l'araignée, sont formés de fils beaucoup plus gluans. M. Walckaëner a compté, dans les cocons qu'il a ouverts, depuis cent cinquante-cinq jusqu'à cent soixante œufs ou jeunes araignées. Le mâle de cette araignée n'approche la femelle qu'avec crainte, parce que, quand elle ne cède pas à ses désirs, elle cherche à le saisir pour le dévorer. C'est lui cependant qui la cherche, et il se rend sur sa toile pour l'accouplement. On le voit souvent en automne parcourir, comme egaré, l'intérieur des habitations; et alors on est presque toujours certain d'avoir une grande pluie vingt-quatre heures après. Cette aranéide peut faire plusieurs pontes sans cohabiter avec le mâle, et peut-être en cela en est-il de même de toutes les autres. Ces observations curieuses sont dues à Andebert, qui renferma, au mois de février, dans une boîte de cinq pouces de long, une grosse araignée domestique; elle forma une toile blanche, horizontale, et demeura ensuite deux mois comme immobile, sans prendre aucune nourriture. Elle se sauva, fut reprise, et pondit, un mois après, une quarantaine d'œufs, qui etaient semblables à des gouttes de lait, mais qui, exposés à l'air, prirent de la consistance. L'araignée les enveloppa de soie et d'une toile, et se tint presque constamment sur cette espèce de nid. Quinze jours après, elle fit une seconde ponte, qu'elle plaça à quelque distance de la première. Ces œufs sont éclos quatre mois après, en juillet. Cinq des jeunes qui en provinrent furent mis à part et nourris avec soin; ils ont vécu trois ans, et n'ont point pondu : ceci prouve que l'accouplement du mâle est nécessaire pour la fécondation, et qu'il n'en est pas des araignées comme des pucerons. L'araignée-mère fut mise dans une autre boîte; elle y commença une nouvelle toile, et, le 15 août, c'est-à-dire trois mois après la seconde ponte, elle en fit une troisième et un nouveau nid. Le second nid fut ouvert à la même époque; on y trouva des œufs libres, non agglutinés et non éclos, d'un jaune clair, et une douzaine de petits, qui venaient d'éclore. Le même jour, Audebert défit en entier le premier nid, et il y trouva des jeunes araignées avec leurs dépouilles; preuve qu'elles passent au moins vingt-quatre jours dans leur nid, et qu'elles y subissent une première mue. L'araignée mère fut bien nourrie, grossit, et, le 28 août, elle fit une troisième ponte, qui produisit encore des petits. Enfin, elle s'affaiblit, et huit jours avant de mourir elle déposa sur sa toile une espèce de petit gâteau rond, formé par une douzaine d'œufs desséchés, qui n'ont point éclos. Elle mourut le 12 juin suivant. Ainsi, pendant l'espace de huit mois, cette araignée captive a fait trois pontes qui ont produit des petits; elle a cessé de vivre dix mois après sa dernière ponte et après dix-sept mois de captivité. Les jeunes, qu'on a nourris pendant trois ans, et qui n'ont point fait de ponte, fabriquaient des toiles avec un trou rond ou un fourreau, comme les araignées en liberté. Dix jours après leur apparition hors du nid, elles filent des toiles presque imperceptibles et horizontales; elles sont très vives, et mangent des mouches lorsqu'elles sont très petites. Quelques unes se mettaient ensemble, et demeuraient immobiles. Andebert a remarqué que la grande lumière agite et trouble l'araignée domestique.



(Tégenaire civile.)

Cette aranéide, longue de quatre à six lignes, a beaucoup de ressemblance avec l'araignée domestique; mais elle en diffère par sa taille, qui est beaucoup plus petite. Cette espèce construit, dans les caves, sous les pierres, dans les endroits obscurs et retirés des édifices, une toile semblable à celle de la domestique, mais proportionnellement plus petite. M. Walckaëner a vu, à l'époque de l'accouplement, deux trous ronds, ou retraites en soie, sur la même toile; l'une de ces retraites contenait le mâle, et l'autre, la femelle. Il les vit s'accoupler vers la fin de juin; un mois après, la femelle pondit des œufs, qu'elle enveloppa d'une soie blanche, lâche, et transparente : ces œufs étaient blancs et au nombre de soixante-cinq; cette observation déjà ancienne n'a été faite par cet auteur qu'une fois. En décembre 1829 et janvier 1830, M. de Theis prit à Laon, au fond d'une cave, des araignées civiles sur leurs toiles, et demeurant très agiles, lorsque l'air extérieur marquait au thermomètre de Réaumur 10 à 14 degrés au-dessus de zéro.



(Tégenaire agreste.)

Quoique cette espèce diffère plus par ses habitudes de l'araignée domestique que la civile, elle lui ressemble davantage, et il est difficile au premier aspect de l'en distinguer. Cependant, en général, elle a sur le dos un dessin plus fin et plus arrêté, et le fond de la couleur de son abdomen est jaune-verdâtre, tandis que celui de la domestique est rouge pâle.

Cette espèce construit à terre dans les champs, au pied des vignes, des arbres, et des chaumes élevés, et dans les roches disséminées, ou les tas de pierres, une toile de grandeur médiocre, avec le trou ou retraite ronde qui caractérise les toiles de ce genre d'aranéide.

Mais c'est sous les pierres et dans les endroits cachés qu'elle dépose son cocon, qu'elle abandonne, parce qu'il est formé avec une industrie admirable, et suffit pour garantir sa postérité. Ce cocon est gros, sphérique, de cinq à six lignes de diamètre, d'une blancheur éclatante, et se trouve en assez

grand nombre sous les pierres où il y a de la terre humide, et dans les lieux où il y a une grande abondance de cloportes noirs. Il est formé d'une triple enveloppe : la première est mince, très blanche, fortement tissue ; sous cette enveloppe on trouve du sable, de la terre, des débris d'élytres, de charançons, ou autres petits coléoptères que l'araignée a dévorés : le tout réuni et agglutiné par des fils presque imperceptibles. Sous cette couche de terre est un second cocon d'un beau jaune orange, d'un tissu serré; il faut, pour le bien voir, le séparer de la terre qui s'y trouve agglutinée. Ce cocon, qui est encore à l'intérieur d'un rouge orangé plus foncé, renferme une bourse lâche et peu serrée qui contient les œufs : ceux-ci sont jaunâtres ou blanchâtres, et au nombre d'environ quarante, de la même grosseur que ceux de la tégenaire domestique, mais avec une surface un peu gluante. Souvent ces cocons sont isolés, au nombre de cinq ou six, peu éloignés les uns des autres ; souvent il s'en trouve deux réunis sous une toile commune, fixe, et transparente. Ainsi quatre toiles renfermées les unes dans les autres, et une couche de terre et de sable, défendent contre les dangers extérieurs la postérité de cette araignée. C'est en juillet et au commencement d'août que M. Walckaener trouva sous les pierres les cocons en grand nombre dans le bois de Boulogne : mais alors les petits n'y étaient pas, ils étaient sortis par une ouverture blanchâtre que l'on voyait au cocon qui conservait sa forme. C'est le 14 octobre qu'il trouva plusieurs femelles pleines, et qu'il en saisit une qui venait d'attacher son cocon, d'une blancheur éclatante, à une pierre assez lourde. Il s'y trouvait fixe par des fils et par une petite toile blanche d'un tissu serré. L'araignée avait commencé à couvrir son cocon de terre, qu'elle enlevait du sol humide, car les parois de la pierre étaient propres et sans terre. Il transporta cette pierre chez lui, et avec elle l'araignée, qui ne chercha pas à s'enfuir, ni à quitter son cocon ; il l'enferma sur cette pierre, sans la déranger, en y plaçant un verre à boire renversé, qu'il souda sur la pierre avec de la craie. Il vit aussitôt l'araignée travailler à agrandir la toile qui attachait le cocon à la pierre. Elle continua ensuite à le couvrir avec de la terre humide qu'il avait eu soin de placer sous le bocal. Elle promenait ses filières sur cette terre, et la liait par des fils très fins, mais apparens. Elle continua toute la journée avec une grande ardeur à filer sur la surface de son cocon, puis elle l'étalait, l'arrondissait, l'égalisait en une masse globuleuse, et filait ensuite au-dessus quelques fils réguliers pour fortifier son adhérence. Vers le soir, l'araignée commença à filer une nouvelle toile sur cette couche de terre ; le lendemain matin le cocon se trouvait entouré de sa dernière enveloppe, et la terre globuleuse était couverte d'un tissu fin et blanc. Par-dessus ce cocon, elle fabriqua encore une petite toile blanche qui attachait le cocon à la motte de terre, et qui était pareille à celle qui l'attachait à la pierre. Il est probable que cet excès de précaution lui était suggéré par la position dangereuse où elle se trouvait ; car tous les cocons trouvés sous les pierres étaient simplement attachés à leurs parois, mais ne tenaient au sol par aucune toile ou aucun lien. Le 1er novembre, quoique étant depuis treize jours sans avoir mangé, l'araignée s'est remise au travail, et elle a construit une toile blanche, mais à tissu fin et serré comme celle de l'araignée domestique. Cette toile ressemblait à une coupe très évasée; elle remplissait presque tout l'orifice du verre, et était attachée aux bords de cet orifice par des fils, de manière cependant à ce que les bords de la toile étaient à égale distance des parois du verre. Cette toile était double près des bords, et formait comme deux hamacs arrondis, superposés l'un sur l'autre. Ces deux toiles étaient encore superposées à celle du cocon, qui se trouvait ainsi couvert et défendu par quatre couches de toiles. A côté du cocon, elle construisit non pas un trou ou retraite ronde, mais un arc surbaissé dont la superficie se prolongeait presque sur la toile qui recouvrait le cocon. C'est sous cette arcade, enfermée sous sa double toile, qu'elle se retirait lorsqu'on cherchait à l'effrayer. Cette arcade, ainsi que son prolongement sous le cocon même, était formée d'une soie plus épaisse et d'un blanc plus mat. L'araignée se mouvait avec une grande facilité au milieu de tous ces compartimens, et courait quelquefois sur sa toile avec une grande rapidité. Le 17 novembre, elle se trouva faible et ne montait plus qu'avec peine contre les parois du verre; le 20 novembre, elle était morte, et n'avait rien mangé durant trente-trois jours.

Kummer dit qu'il a conservé long-temps le mâle et la femelle de cette espèce, sans cependant pouvoir observer leur accouplement. Enfin, après les avoir laissés plusieurs jours sans nourriture, il trouva le mâle dévoré par la femelle : le mâle avait changé de peau le 16 juillet; la femelle, le 5 septembre : celle-ci mourut quelques jours après. Hentz a fait connaître, dans le Journal de l'Académie des Sciences de Philadelphie, sous le nom d'araignée médicinale, une quatrième espèce qu'il dit avoir rencontrée communément dans les caves de Philadelphie. Sa toile peut être comparée sous plusieurs rapports à celle de l'araignée domestique, et est employée fréquemment en médecine.

ARAL, grand lac de l'Asie, auquel on donne improprement le nom de mer. Sa longueur est d'environ 55 lieues, sa largeur de 12, et sa superficie de 1820 lieues carrées. Il est situé à 40 lieues à l'est de la mer Caspienne, entre 42° 5' et 46° 10' de latitude septentrionale, et entre 54° 4' et 58° 54' de longitude orientale. Nous entrerons dans quelques détails sur ce lac à l'article de la *Mer Caspienne*, dont tout prouve qu'il fit jadis partie.

ARALIACÉES. Les plantes de cette famille sont très voisines des ombellifères; ce qui les en distingue c'est que leurs ombelles sont souvent imparfaites, que les pétales de leurs fleurs se touchent par leurs bords durant la préfloraison, et ne se recouvrent pas les uns les autres comme le font les tuiles d'un toit; que leurs ovaires et les styles qui les surmontent sont presque toujours au nombre de plus de deux ; que leurs fruits sont des baies divisées en loges dont le nombre correspond à celui des ovaires et des styles, et qui ne se séparent pas en deux parties; enfin, que les graines renferment un embryon à peu près de la même longueur que l'albumen charnu qui les entoure. Parmi les araliacées, viennent se ranger des arbres, des arbrisseaux et quelques herbes qui peuplent les régions chaudes ou tempérées de notre globe. Aussi bien que leurs formes et leur organisation, leurs propriétés les rapprochent des ombellifères ; en effet, elles recèlent généralement dans leur écorce un suc gommo résineux, analogue à celui que nous présentent les plantes de cette dernière famille, et leurs racines possèdent de même une saveur douce et aromatique. Le fameux *ginseng* ou *jin-chen* des Chinois, cet *esprit pur de la terre*, cette *recette d'immortalité*, ce remède souverain qui restaure miraculeusement les forces épuisées par la débauche, cette panacée qui se cache dans des montagnes inaccessibles, et que, suivant le père Jartoux, des armées de Tartares vont récolter avec un grand appareil ; cette racine enfin qui pendant quelque temps s'est vendue en Europe comme en Chine au poids de l'or, est celle d'une plante qui appartient aux araliacées. Le *panax quinquefolium* qui la fournit est caractérisé par trois grandes feuilles qui couronnent une tige grêle et qui sont composées elles-mêmes de cinq folioles ; par un sertule de fleurs polygames dioïques, lequel s'élève, comme une continuation de la tige, au milieu des trois feuilles; enfin, par ses baies un peu comprimées, à deux loges et à deux graines. La racine de ginseng, assez semblable à celle du panais sauvage, et composée en grande partie de gomme et de fécule aromatisée par un principe résineux amer, jouit en effet de propriétés toniques et stimulantes; mais sous ce rapport elle n'a rien qui la mette au-dessus de plusieurs de nos plantes indigènes, et qui justifie le haut prix que les Chinois y atta-

chent. Au reste, depuis que les Hollandais en ont transporté en Chine des cargaisons entières prises dans l'Amérique septentrionale, où l'on a retrouvé le *panax quinquefolium*, sa réputation paraît avoir pâli dans le céleste empire, et le charlatanisme, aidé de la crédulité populaire, applique peut-être maintenant le nom mystérieux de *ginseng* à d'autres plantes plus difficiles à trouver.

Une douzaine de genres mal définis, et comprenant à peu près quatre-vingts espèces, forment la famille des araliacées. Les deux principaux sont l'aralie et le panax. L'aralie, qui est le type de la famille, a pour caractères génériques une baie à cinq loges et à cinq graines, et un nombre égal de styles, d'étamines, de pétales, de dents calicinales. L'espèce la plus connue est l'*Ar. spinosa*, ou Angélique épineuse, qui doit sa dénomination spécifique aux épines acérées dont ses nombreuses et grandes feuilles sont munies, et dont les fleurs petites, mais disposées en grandes panicules, exhalent une odeur semblable à celle du lilas. On la cultive dans les jardins. Le panax se reconnaît facilement par le fruit qui n'a que deux loges. Parmi les vingt-huit espèces qu'on en connaît, il faut distinguer, outre l'espèce à cinq folioles, le *spanax speciosum*, dont les feuilles digitées et composées de sept à dix folioles, sont recouvertes en dessous d'un duvet soyeux, et dont les fleurs, revêtues extérieurement du même duvet, sont disposées en panicules terminales d'une grande beauté: dans la Guyane, on l'appelle *bois canon bâtard*, *arbre de mai*, etc. Les *cussonia*, *thyrsoides* et *spicata* Thunb. et le giliibertia sont aussi de beaux arbres. Les gassonia se font remarquer par l'obésité de leurs formes, la mollesse de leur tissu, la largeur de leur canal médullaire, la mobilité de leurs bouquets de feuilles.

Le lierre, que l'on considérait comme appartenant aux caprifoliacées, et dont M. Richard a fait le type de la petite famille des hédéracées, doit, suivant M. de Candolle, être réuni aux araliacées dont le rapprochent la structure de son fruit et ses pétales non soudés entre eux.

ARANÉIDES, deuxième famille de la classe des arachnides que nous caractérisons ainsi : quatre ou six appendices cylindriques ou coniques, articulés, situés sous l'anus, désignés sous le nom de filières, parce que ces parties, à l'exception de deux, ont leur extrémité soit percée d'un très grand nombre de trous, livrant passage à des fils soyeux, soit hérissée de petits mamelons d'où sortent aussi ces fils; ces appendices distinguent ces animaux de tous les autres de la même classe : aussi pourrait-on substituer, comme il a été fait dans l'ouvrage sur le règne animal de M. Cuvier, la dénomination de fileuses à celle d'aranéides. Un autre caractère et non moins important, nous est fourni par les palpes. Le dernier article de ceux des mâles présente des organes particuliers, qui, suivant le sentiment le plus général, sont ceux de la génération, et qui, dans tous les cas, y concourent par des excitations préliminaires. Les chélicères se terminent par un crochet courbé inférieurement, et percé près de son extrémité pour la sortie d'une liqueur venimeuse; autre trait particulier dont nous ne trouvons plus d'exemple dans cette classe. L'abdomen est toujours pédiculé, sans anneaux distincts, et ordinairement mou. Le céphalothorax semble être divisé en deux, par une impression en forme d'angle, et paraissant indiquer la démarcation de la tête et du thorax. Le céphalothorax est en outre élevé, et quoique les yeux, situés en tout ou en partie sur la face antérieure, soient plus ou moins espacés et divisés en petits groupes, les écarts qui les séparent ne sont jamais aussi étendus que dans la famille précédente. Un caractère souffrant très peu d'exceptions, et dont on peut dès lors se servir à raison de sa grande généralité, est que tous les tarses sont terminés supérieurement par deux crochets dentelés ou pectinés en dessous, accompagnés même, dans plusieurs, d'un troisième, mais inférieur, plus petit, et ordinairement simple. Quant au nombre des branchies, quoique plusieurs en aient quatre, ainsi que les arachnides de la tribu précédente, on n'en voit que deux dans le plus grand nombre. Les œufs sont renfermés dans une coque soyeuse, ce qui ne peut avoir lieu dans la famille précédente, puisque les animaux qui y sont rangés sont privés d'organes propres à secréter la soie et de filières. Le céphalothorax est généralement ovoïde ou en cœur renversé, déprimé, ou légèrement élevé en carène vers le milieu du dos, avec l'extrémité antérieure, ou la pointe, tronquée ou très obtuse. C'est à cette extrémité que sont placés les yeux lisses : ils sont ronds ou ovales, brillans, et quelques uns des latéraux sont dirigés obliquement, et souvent portés sur des petites élévations. Les chélicères prennent immédiatement naissance au-dessus de l'écaille tégumentaire du céphalothorax, sont contiguës, parallèles, avancées ou inclinées; elles se composent de deux articles ou d'un seul, si l'on considère le second ou le crochet comme une pièce particulière. Le premier est grand, presque cylindrique ou en cône tronqué, aplati ou plan à sa surface interne, et offre le plus souvent, au-dessous de son articulation avec le crochet, une gouttière bordée de chaque côté de dents plus ou moins nombreuses. Ce crochet, ou le second et dernier article, est de consistance écailleuse, comprimé latéralement, mobile, replié inférieurement, arqué, allant en pointe, avec une petite ouverture oblongue en dessus, près de la pointe; cette ouverture donne passage à la liqueur venimeuse que la nature a accordée à ces animaux, comme à plusieurs ophidiens, pour vaincre plus promptement la résistance des animaux destinés à leur nourriture. Si l'on compare ces chélicères avec celles des scorpions, on trouvera qu'elles n'en diffèrent essentiellement que par l'absence du doigt fixe, accompagnant le doigt mobile de celles de ces derniers, et qu'elles ressemblent de part et d'autre aux pinces des pattes antérieures d'un grand nombre de crustacés. Elles constituent avec le camérostome, et particulièrement la carène velue de son dessous et offrant un canal prœsophagien, ainsi qu'avec les deux mâchoires portant chacune un palpe de cinq articles, et la lèvre inférieure, tout l'appareil buccal. Les palpes, presque filiformes dans les femelles, grossissant vers le bout, ou presque terminées en massue dans les mâles, s'avancent de chaque côté des chélicères, et de même que les pattes font un coude immédiatement à la jonction d'un grand article (le troisième et représentant la cuisse) avec le suivant ou le premier de la jambe, de manière que ces palpes sont réellement des sortes de pieds, mais plus petits que les autres, et dont le tarse n'est composé que d'un seul article, au lieu de deux. Cet article ou le cinquième de tous, est terminé dans les femelles, par un petit crochet, et porte dans l'autre sexe, les organes que l'on prend généralement pour ceux de la génération et dont nous parlerons plus bas. Dans les mygales femelles au moins, où ces palpes sont relativement plus grands, le même article est garni en dessous d'un duvet serré, ou d'une brosse, de même que les tarses des pieds; et nul doute que ces aranéides ne l'appuient sur le corps où elles sont posées. Les rapports des palpes avec les pieds sont ici d'autant plus frappans, que les mâchoires sont dans la même direction que les palpes, et en forment le premier article. Dans les autres aranéides, ce même article se dilate au côté interne, pour former la mâchoire.

Cet article est inerme ou sans onglet dans les mâles. Les organes présumés copulateurs naissent de sa face interne, et sont tantôt entièrement saillans, comme dans les théraphoses et les ségestries, tantôt plus ou moins reçus dans une concavité ou échancrure, et alors ordinairement très compliqués. Mais ils ne se développent entièrement que lorsque l'animal est adulte ou susceptible de procréer. Divers auteurs, comme de Géer, Treviranus, Lyonnet, ont figuré ceux de quelques espèces. Mais M. Savigny, dans la partie zoologique de l'ouvrage sur l'Égypte, dont il a été chargé, les a surpassés sous le rapport des détails et du soin à les re-

présenter. Adoptant le sentiment de Treviranus, relativement à la situation des organes de la génération, il les distingue dans leur ensemble par la dénomination de bouton excitateur : une à trois saillies de ces boutons plus ou moins prolongés, quelquefois en forme de filets et roulés en spirale, allant en pointe, sont ce qu'il appelle les conjonctions; et une ou deux valves de la concavité interne, embrassant plus ou moins la face interne du bouton, reçoivent le nom de valves digitales. Le conjoncteur propre à l'araignée domestique et à une autre espèce voisine, est appelé dard, par Lyonnet, et la partie d'où il sort en est le conducteur.

L'organe excitateur ou copulateur est généralement composé de pièces écailleuses, très irrégulières, et dont plusieurs offrent des crochets et des dents. Dans diverses espèces néanmoins, l'on observe un corps mou et charnu, sur lequel serpentent des vaisseaux en apparence sanguins, et que l'on prend pour l'organe générateur. Le côté interne de l'avant-dernier article des mêmes palpes présente aussi quelquefois des appendices, ou quelques caractères particuliers et correlatifs.

Les mâchoires et la lèvre se portent en avant et dans un sens horizontal, ou celui de la longueur du corps. Les premiers de ces organes sont velus à leur extrémité, qui est plus ou moins arrondie et souvent tronquée obliquement au côté interne ou rétrécie en pointe; ici, ils sont droits; là, ils se courbent ou s'inclinent sur la lèvre. Cette pièce est carrée dans les uns, triangulaire, ou demi-ovale, ou presque ovoïde dans les autres; les pieds, au nombre de huit, sont disposés presque circulairement sur le contour de la poitrine. Ils se composent d'une hanche d'un seul article, d'une cuisse et d'une jambe formée chacune de deux articles et d'un tarse divisé de même, à l'exception d'un seul genre, celui d'hersilie, qui en a trois. Le dernier est terminé par deux crochets supérieurs pectinés ou dentelés en dessous, et dans beaucoup par un autre inférieur, plus petit et simple. Plusieurs ont aussi sous les crochets des poils ou soie formant des espèces de pinceaux ou brosses. La longueur respective de ces organes varie, et souvent dans le même genre, et quelquefois dans les deux sexes.

L'abdomen, suspendu au céphalothorax, au moyen d'un court pédicule cartilagineux, est mou, et revêtu d'une peau continue, sans articulations, formant un sac tantôt ovalaire, tantô cylindrique. A l'extrémité postérieure est situé l'anus, qui s'avance sous la forme d'un petit chaperon arrondi, et ayant une fente au milieu. L'on voit immédiatement au-dessous, de petits appendices articulés, cylindriques et rétrécis en pointe au bout, au nombre de six dans le plus grand nombre, et de quatre dans les autres; on les a désignés sous le nom de filières. Mais, comme l'ont remarqué plusieurs auteurs, deux de ces appendices ne présentent à leur extrémité ni petits trous, ni petites papilles percées, et ne méritent point une telle qualification. Les filières proprement dites sont courtes, composées de deux articles, dont le dernier très court, en forme de mamelon arrondi, tout criblé de petits trous sur un espace presque circulaire, avec une échancrure donnant passage aux fils de soie, ou hérissé de petites papilles, composant de petites filières propres. Deux ou quatre taches blanchâtres, situées par paires, de chaque côté de la base du ventre, décèlent extérieurement les organes respiratoires. Sur un repli transversal, qui semble représenter le bout postérieur de la portion inférieure du premier anneau, est de chaque côté une fente transverse, conduisant dans une cavité renfermant une véritable branchie, mais aérienne ou respirant l'air en nature, recouverte d'une peau tendre, composée de petits feuillets plus nombreux et plus mous que ceux des branchies des scorpions, et sous un aspect glaireux. Le bord supérieur des ouvertures est fixé par un arc cartilagineux, et une plaque de même consistance bouche l'entrée des cavités branchiales. Dans les aranéides tétropneumones, immédiatement au-dessous de ces cavités, on en voit deux autres qui renferment des organes respiratoires semblables. Dans l'entre-deux des premières, et sur une espèce de plateau, sont situées les parties génitales.

Deux paires de muscles, les uns droits, les autres courbés, et servant avec les deux arcs cartilagineux à fermer et à ouvrir le couvercle des branchies, soutiennent les parties cartilagineuses, et contribuent, avec deux ligamens partant de ces branchies et se rendant aux filières, à l'affermissement de la peau, laquelle se compose de deux membranes, dont l'extérieure est plus tenace, et l'autre presque mucilagineuse. Dans les espèces dont l'abdomen est plus mou, sa transparence permet de distinguer sur le dos le cœur ainsi que le foie, au milieu duquel il dessine une bande longitudinale; dans plusieurs, les taches colorées que l'on observe forment une suite de petites bandes triangulaires disposées sérialement, et de grandeurs décroissantes. M. L. Dufour a remarqué que, dans certaines espèces d'épeires et de lycoses, la surface du cœur est recouverte d'un enduit d'un blanc de chaux fendillé en aréoles, et que l'on aperçoit aisément lorsque la peau est glabre et molle. Il a aussi observé que les individus des deux sexes lancent souvent par l'anus une liqueur excrementielle, en partie d'un blanc laiteux, et d'un noir d'encre de l'autre.

Nous avons dit que les parties génitales de la femelle étaient placées au milieu de l'espace compris entre les deux cavités branchiales, et toujours au même lieu, puisque c'est toujours entre les premières lorsque ces cavités sont au nombre de quatre. N'ayant été étudiées jusqu'ici que dans un très petit nombre d'espèces, et où elles ont présenté des structures diverses, il nous serait impossible d'en donner une description générale : elles consistent en une quantité, plus ou moins considérable, de petites lames recouvrant une ouverture ronde destinée à la sortie des œufs. Dans une araignée l'*epeira diadema*, du milieu de ces pièces operculaires nait un appendice mobile en forme de crochet, caché longitudinalement sur le ventre, avec une large gouttière en dessus dans sa moitié antérieure : ce crochet est placé sur une éminence écailleuse, formée de deux cloisons garnies de poils, et réunies au moyen d'une pièce intermédiaire. A la base des cloisons sont deux autres pièces ovales. L'ouverture propre à la sortie des œufs est cachée par le crochet M. Treviranus a observé, dans la *clubione atroce* femelle, au-dessus de l'ouverture précédente, et qui est entourée d'un cercle cartilagineux, deux petits tubes tendineux, ayant une ouverture à leur extrémité : la surface interne de l'espère de plateau où ils sont situés, lui a offert deux cartilages tortus. Il suppose que les appendices crochus des organes excitateurs des palpes se cramponnent aux cartilages situés des deux côtés des parties génitales de la femelle; que la gland y pénètre ensuite, et que celle-ci, se prêtant aux désirs du mâle, introduit dans deux petites fentes, qu'il a observées dans cet individu, ainsi que dans les mâles de quelques autres espèces, entre les branchies, les deux mamelons tendineux mentionnés ci-dessus. Deux vaisseaux spermatiques, provenant de deux testicules alongés, se rendent à ces fentes. Dans l'explication des planches des arachnides de l'ouvrage sur l'Egypte, M. Savigny s'est borné à nous dire que l'epigyne est un organe prévalvulaire, dont la fonction la plus essentielle est de recevoir l'un après l'autre, dans les préludes de l'accouplement, les organes excitateurs mâles; qu'elle est tubuleuse et percée de deux orifices, un de chaque côté, et que les conjoncteurs de ces deux cavités intérieures sont cernés comme ceux du sexe mâle, mais moins développés. M. Latreille a vainement cherché à découvrir dans les mâles de diverses grandes *mygales* ces ouvertures, et M. Strans n'a pas été plus heureux que lui; cependant il est certain que dans les mêmes individus, de quelques autres espèces du même genre, l'entre-deux des branchies offre un renflement notable. M. Latreille a vu très distinc-

tement dans le mâle de l'*utype* de *Sulzer*, à l'extrémité inférieure de cette portion tégumentaire, et plus solide qui occupe cet espace, et qui semble, comme nous l'avons dit, indiquer les traces d'un segment propre, une ouverture circulaire dont le contour est blanchâtre; elle forme l'entrée du petit tube au fond duquel il croit avoir aperçu un corps particulier. Les deux ou quatre pieds antérieurs diffèrent dans les deux sexes, et cependant la position des organes générateurs est la même. M. Savigny affirme que dans toutes les arachnides leur issue est pratiquée sous le premier segment de l'abdomen. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins positif qu'aucun naturaliste n'a été témoin à l'égard des aranéides d'un mode d'accouplement semblable à celui qu'imagine M. Treviranus. M. Walckaëner, qui a observé, avec l'attention la plus soutenue, celui d'une espèce de *théridion*, n'a fait que confirmer ce que plusieurs auteurs avaient rapporté sur le même sujet; savoir, que le mâle, à la suite de tentatives infructueuses et multipliées, étant enfin parvenu à vaincre l'obstination de sa femelle, appliquait alternativement, avec une grande promptitude, l'extrémité de ses palpes sur le dessous du ventre de celle-ci, qu'il faisait sortir à chaque attouchement, et comme par un ressort, l'organe fécondateur renfermé dans le bouton du dernier article de ces palpes; qu'il l'introduisait dans la fente située entre les branchies, et qu'après quelques instans de repos il renouvelait les mêmes actes, et souvent à plusieurs reprises.

Ces animaux étant très voraces, les mâles ne s'approchent des femelles qu'avec une grande circonspection, de peur d'être dévorés par elles. Le canal intestinal, qui occupe une grande partie de la cavité abdominale, et se trouve immédiatement enveloppé de la peau, est droit, et d'une consistance pulpeuse, formé de petits grains, dont les conduits excréteurs particuliers se réunissent en plusieurs canaux hépatiques versant dans le tube alimentaire le produit de la sécrétion. Il offre d'abord un premier estomac composé de plusieurs sacs, au nombre de quatre, dont deux plus petits; puis vers le milieu de l'abdomen une seconde dilatation stomacale, entourée de soie. Il est recouvert immédiatement par une pièce cartilagineuse, ressemblant à un demi-tube, échancrée par-devant, et ayant sur les bords latéraux des ligamens triangulaires qui la fixent avec le couvercle du céphalothorax. Les muscles qui partent en rayonnant, et pour se rendre aux pattes de la cavité centrale de celui-ci, forment sur cette pièce des rigoles. Le rectum est fixé à l'anus par un long cœcum, dans lequel se rendent immédiatement quatre vaisseaux biliaires, s'unissant par paires près de leur extrémité, en deux tiges ayant leur orifice près de l'anus. Le système nerveux se compose d'un cerveau formé de deux lobes pyriformes, jetant des nerfs aux diverses parties de la bouche et aux yeux; d'un grand ganglion inférieur et central, d'où partent d'autres nerfs gagnant les pattes; enfin, d'un autre ganglion, joint au précédent par un fort cordon nerveux longitudinal, placé près de l'origine de l'abdomen, et jetant aussi des nerfs, quatre de chaque côté, dont la longueur augmente graduellement, et dont les deux derniers, les plus longs de tous, se bifurquent au bout, et se terminent dans le prolongement du rectum: les autres se dirigent vers les branchies, les organes sexuels et les intestins. Les réservoirs du venin consistent en deux glandes salivaires, une pour chaque chélicère, se présentant sous la forme de vessies alongées, composées de fibres cartilagineuses, parallèles et annexées à une peau molle; elles se prolongent supérieurement en un cordon étroit qui se rend à l'extrémité du crochet. Ces lignes obliques de la tunique des glandes sont formées d'une fibre musculaire, autour de laquelle s'entortille en spirale un filet contourné de même.

Les ovaires, au nombre de deux, sont logés dans une espèce de capsule formée par le foie, et se présentent sous l'aspect de deux sacs ovalaires rétrécis vers le haut en manière de pédicules, lesquels aboutissent par deux ouvertures à celle des parties génitales, qui doit livrer passage aux œufs. N'étant pas fécondés, ces ovaires paraissent composés d'un tissu spongieux, comme floconneux, et qui est une agglomération des germes des œufs. A mesure que l'influence de la fécondation s'accroît, la grappe formée par ces œufs devient moins serrée, et les canaux où ils sont contenus deviennent plus distincts. Chaque sac est divisé en deux par une cloison longitudinale; une autre cloison, mais dans un sens contraire, les partage de nouveau, ce qui forme quatre chambres principales. Les cloisons transverses sont perforées, d'où résulte qu'il y a communication de chaque côté entre les deux chambres; mais la cloison longitudinale n'offrant point ce caractère, cette communication n'a point lieu de chaque moitié du sac à l'autre. Rœsel a observé que l'expulsion des œufs s'opérait par un moyen particulier, et dont le mécanisme est très curieux. Une palette ovale, aussi longue que l'abdomen, formée de petits tendons singulièrement entrelacés, s'engrenant respectivement les uns dans les autres et recouverts d'une peau forte qui les fixe entre eux, est mise à cet effet en mouvement.

Suivant Réaumur, le réservoir de la soie des aranéides consiste en six vaisseaux recoudés six à sept fois; il communique supérieurement par des branches très repliées elles-mêmes, et formant divers lacis, à d'autres vaisseaux comparables à des larmes de verre, où cette matière subit une première élaboration, et d'où elle passe ensuite dans les précédens; ceux-ci se rendent aux filières par des extrémités très déliées, et en allant en pointe. Tréviranus a observé que dans la *clubione atroce* de quatre vaisseaux, deux plus grands et deux plus petits, se terminant chacun par deux branches, celles des derniers sont simples, mais celles des plus grands se subdivisent ou sont dichotomes. On voit en outre, à leur extrémité inférieure, un grand nombre de petits vaisseaux tubulaires, dont il n'a pu découvrir la connexion avec les filières. L'araignée domestique ne lui a aussi offert que quatre vaisseaux et sans ramifications; les petits n'existent point. Réaumur estime à mille au moins le nombre des fils qui sortent de chaque mamelon; mais l'animal en réunit plusieurs à leur sortie: collés à quelque objet, ils se dévident et sont tirés des mamelons, à mesure qu'ils s'éloignent du point d'attache; l'animal les tire aussi avec ses pattes, c'est ce qu'il est aisé de voir, lorsqu'il cherche à garrotter l'insecte qu'il a saisi. Il se sert encore de ses fils, après les avoir fixés, pour descendre: ils se dévident naturellement par le poids de son corps; quand il veut ensuite remonter, il les réunit en une pelotte au moyen de ses pattes. Il leur faut à ces fils, ainsi qu'à la soie, un certain degré d'évaporation pour qu'ils se dessèchent et acquièrent une consistance convenable. Lister pensait que les aranéides pouvaient darder les fils à une grande distance, et comme par éjaculation, qu'elles pouvaient même les retirer de nouveau dans leur corps. De Géer a combattu avec raison cette opinion; mais les fils peuvent, en sortant de leurs mamelons, conserver jusqu'à une petite distance la force que l'animal leur a imprimée, leur rigidité et leur première direction; nous avons vu ceux de quelques thomises tourner circulairement et sous l'aspect de rayons, par suite d'un mouvement de girouette de leur corps. Les flocons blancs connus sous le nom des fils de la Vierge, que l'on voit souvent voltiger en l'air, en automne et à la suite des brouillards, sont produits par de longs fils que jettent alors au hasard de jeunes aranéides; ces fils devenus plus pesans par l'effet de l'humidité, s'affaissent, se rapprochent les uns des autres et se réunissent: c'est ce que divers observateurs ont vérifié. Ces flocons peuvent, dans quelques circonstances, être si abondans, que leur chute semble produire une sorte de pluie de coton. M. Mendo Trigozo a publié dans les Mémoires de l'académie de Lisbonne, un fait semblable arrivé dans le voisinage de cette ville: le Tage fut couvert pendant plus d'une demi-heure de ces flocons et d'une quantité

innombrable d'araignées qui les accompagnaient et qui nageaient à la surface de l'eau. Analysés chimiquement, ces fils ont présenté les mêmes élémens de composition que la soie de ces animaux. M. le docteur Virey a émis l'opinion que les petites araignées pouvaient, par l'action seule de leurs pattes, s'élever en l'air; les petits fils au moyen desquels elles exécutent cette ascension auront probablement échappé à ses regards.

Cette soie peut être employée de trois manières : à la construction de la toile servant de piége, à celle de la demeure propre de l'animal, et à celle de la coque destinée à renfermer ses œufs. Les toiles de diverses épeires sont souvent fixées soit à des troncs ou à des branches d'arbres, soit à d'autres objets fort espacés, sans aucun corps intermédiaire, et quelquefois même séparés par des courans d'eau. On ne peut d'abord concevoir comment ces aranéides sont parvenues à franchir de tels obstacles, et cela leur serait, en effet, impossible, si de heureux hasards ne favorisaient leur entreprise. Un point d'appui trouvé, elles laissent échapper de longs fils, qui, libres et poussés par le vent, peuvent s'attacher, du moins en partie, par l'autre bout, à d'autres corps, et former ainsi une sorte de pont suspendu ou de corde de danseur, assez solide pour qu'elles puissent aller d'un lieu à l'autre ajouter de nouveaux fils à ceux-ci, et fortifier le second point d'appui. Elles peuvent aussi se laisser aller elles-mêmes au gré du vent attachées à leur fil. Ayant ainsi tendu, dit de Géer en parlant de l'araignée qui file une toile circulaire, ou d'une épeire, un premier fil triple et quadruple pour lui donner toute la force nécessaire pour soutenir tout le reste de l'ouvrage, l'araignée ne trouve plus d'obstacle pour passer sur cette espèce de pont, et pour se rendre d'une branche à une autre et y filer de nouveaux fils dans toutes les directions possibles, soit en montant, soit en descendant. Voici comment elle achève sa toile : elle en trace pour ainsi dire le plan en tendant entre les branches des fils horizontaux, verticaux et obliques, selon que le demande la position de ces mêmes branches et l'espace qui se trouve entre elles; ensuite elle file, entre les fils extérieurs ou de traverse, des rayons qui tous aboutissent à un centre commun, au milieu de la toile; après quoi elle commence à tendre, en partant du haut du filet ébauché, et jamais du centre, un fil en ligne spirale très régulière, formant des mailles alongées à mesure que l'araignée avance dans son travail et s'approche de plus en plus du centre; mais, à quelque distance de ce même centre, elle met un plus grand espace entre les tours du fil spiral, qui s'y trouvent ainsi moins près les uns des autres, que dans le reste de l'étendue des rets. En passant successivement sur les rayons, elle ne manque pas d'y attacher toujours le fil qu'elle dévide, en l'ajustant dans l'endroit convenable, à l'aide de ses pattes : c'est ainsi que les mailles sont formées pour diriger vers le point convenable du rayon le fil qui se dévide continuellement des mamelons du derrière; l'aranéide se sert de l'une de ses pattes de derrière avec une adresse merveilleuse en saisissant la maille avec les ongles du pied, et l'attachant parallèlement au fil du tour précédent. Pour construire les rayons du filet, elle commence d'abord par tendre un fil en ligne diagonale au travers de l'étendue de la toile ébauchée, et se plaçant ensuite au centre de cette ligne, elle y attache un nouveau fil, qu'elle dévide en montant vers l'un des fils de traverse, auquel elle le fixe à une certaine distance du fil diagonal; c'est le premier rayon près duquel elle ne tarde pas à en ajouter un autre, et puis encore un autre, en passant toujours alternativement du centre à la circonférence sur le rayon achevé en dernier lieu. Après avoir tendu plusieurs rayons dans tout le contour du cercle, et ne les trouvant pas d'abord assez près les uns des autres, elle y en ajoute encore d'autres entre les précédens avant que de commencer à travailler au fil spiral, qui doit traverser tous les rayons, et que l'araignée par conséquent parcourt successivement; et comme les rayons sont trop éloignés l'un de l'autre vers la circonférence de la toile pour que l'animal puisse atteindre avec ses pattes d'un rayon à un autre, il descend par celui où il se trouve jusque dans l'endroit où il peut passer sur le rayon suivant, qu'il remonte dans l'instant pour y attacher son fil parallèlement au tour précédent. Tous les fils de la toile se trouvent très bien tendus et bandés, à l'exception de celui qui traverse les rayons en spirale, et qui est un peu plus lâche, pour que les mouches y soient arrêtées et engagées plus facilement.

L'espèce dont de Géer a décrit les procédés industrieux, est du nombre des épeires qui ne se tiennent pas au centre de leur toile, mais qui, comme les espèces de la deuxième et de la troisième race de la sixième famille de M. Walckaéner, se construisent à l'une des extrémités de cette toile, sous quelque feuille ou quelque autre corps, une loge de soie, qu'elles placent ordinairement sous la toile, vers le haut de l'un de ses côtés; dans cette loge elles se tiennent tranquilles et à l'abri des oiseaux qui les cherchent pour en faire leur pâture; mais elles ont toujours soin de tendre un fil redoublé plusieurs fois, qui va de la loge au centre de la toile, et qui leur sert de pont ou de corde pour se rendre dans cette toile, lorsqu'elles sentent que quelque mouche y est prise. Les aranéides qui, comme celles de la division des vagabondes, ne construisent point de piéges, se font néanmoins une habitation, où elles se retirent après leurs courses, dans le mauvais temps, et près de laquelle elles déposent leurs œufs, ou veillent à la conservation de leurs petits. C'est aussi avec de la soie que toutes les aranéides fabriquent les coques renfermant les germes de leur postérité. Leur contexture et leurs formes varient selon les habitudes des races; mais elles sont généralement sphériques ou orbiculaires : quelques-unes sont portées sur un pédicule. Un tissu plus fin, une sorte de bourre, souvent d'une autre couleur que l'enveloppe extérieure, recouvre fréquemment et immédiatement les œufs, qui y sont libres ou agglutinés les uns aux autres, et en quantité variable. Des matières étrangères, comme de la terre, du sable, des feuilles, dérobent à la vue ces cocons; la femelle les garde assidûment, non seulement par affection, mais parce qu'elle est obligée, à ce qu'il paraît, de les ouvrir pour que les petits puissent en sortir. On a fait divers essais pour utiliser cette soie; on est même parvenu à en faire des gants; mais, outre que l'éducation de ces animaux éprouverait des difficultés insurmontables, ces tentatives deviennent tout-à-fait inutiles par la possession du ver à soie.

Il est constant, d'après les diverses expériences, que les espèces vivent plusieurs années ont la faculté de regénérer les membres qu'elles ont perdus. L'activité de leur venin sur les petits insectes n'est pas moins démontrée; de grosses mouches qui ont été piquées par ces animaux périssent presque instantanément; et il n'est pas douteux que la morsure de certaines grosses araignées, telles que les mygales, ne puisse produire, chez l'homme même, du moins dans quelques circonstances, quelques symptômes alarmans, tels que des accès de fièvre, etc. : mais cette piqûre peut-elle occasioner la mort? c'est ce qu'on ne peut encore affirmer, faute d'expériences sagement faites.

ARATUS de Sicyone, né l'an 272 avant J.-C.

Au temps de Philippe I, roi de Macédoine, l'aristocratie *pure et vraiment dorienne* qui dominait à Sicyone, patrie d'Aratus, fut détruite : alors, dit Plutarque, ce fut comme une harmonie tombée dans la confusion. La ville, au milieu de convulsions et de luttes incessantes, passait continuellement d'un tyran à un autre. Dans l'un de ces mouvemens où une nouvelle tyrannie s'élevait sur le cadavre de l'ancienne, le père d'Aratus, Clinias, magistrat élu par les citoyens, fut tué et tout ce qui lui appartenait, famille et amis, proscrits ou égorgés. Aratus seul, âgé de sept ans, à

la faveur du désordre dont la maison était remplie, s'échappa et fut conduit à Argos.

Cette scène fit sur l'âme de l'enfant une impression profonde et ineffaçable, qui détermina les tendances de sa nature, et influa sur ses fautes et ses erreurs, comme sur les grandes choses qu'il a faites. De là cette haine violente contre les tyrans, qu'il garda toute sa vie, et qui éclata chez lui dès l'âge le plus tendre. « Il reçut, dit Plutarque, une excellente éducation à Argos, chez les amis et les hôtes de son père. Devenu grand et robuste, il s'appliqua aux exercices du corps avec tant de succès, qu'il fut couronné aux cinq combats du pentathle. (Suivant l'opinion la plus commune, ces cinq combats étaient : la lutte, la course, le saut, le disque et le javelot.) On reconnaît dans ses statues une figure d'athlète, à travers l'air de prudence et de majesté qui brille dans ses traits. Aratus entré dans l'adolescence s'attirait déjà par sa noblesse et par son courage une grande considération. On ne voyait en lui rien de commun, rien de lâche; il montrait en tout une gravité au-dessus de son âge, et une prudence qui donnait du poids à ses conseils et fixait sur lui les espérances des bannis de Sicyone. (Plutarque, *Vie d'Aratus*, ch. III et IV.)

En effet le rêve dont s'était silencieusement nourrie l'adolescence d'Aratus était bien la délivrance de sa ville natale. Il avait d'abord sondé Antigonus, roi de Macedoine, et Ptolémée, roi d'Egypte; mais il n'avait pas tardé à sentir que les promesses de l'un étaient menteuses et l'appui de l'autre illusoire à cause de son éloignement. Il se décida alors à ne compter que sur lui-même pour l'exécution de son projet. Quelques uns de ses compagnons d'exil auxquels il communiqua son idée accueillirent cette ouverture avec empressement. La plupart, effrayés d'une entreprise si téméraire, voulurent l'en détourner; mais tout fut inutile. Encouragé par Aristomachus, banni de Sicyone, et Ecdemus de Mégalopolis, élève d'Arcesilas l'academicien, il persista.

A cette époque, dans l'état de guerre perpétuelle où vivait le Péloponese, il se faisait, même en pleine paix, des courses continuelles de peuplade à peuplade. Le brigandage était presque devenu une profession licite, acceptée par le droit des gens. Des troupes de bandits s'étaient formées sous des chefs indépendans. Aratus en prit une à sa solde, sous prétexte de la conduire à Sicyone enlever les haras du roi. Les amis qu'il avait à Argos lui fournirent chacun dix hommes sur le peu de domestiques qui leur restaient, et lui-même en arma trente des siens.

Tous ces préparatifs s'achevèrent dans un profond secret. Quant aux armes, les conjurés purent en faire des provisions sans que nul s'en inquiétât; car, dans un temps où l'existence des villes était si perilleuse et si troublée, rien de plus ordinaire et de plus naturel que cette précaution. Euphranor, l'un des bannis, fit publiquement des échelles, sa profession de charpentier éloignant de lui tout soupçon. Au jour fixé pour l'entreprise, Aratus, pour dévoyer les espions dont l'entourait le tyran de Sicyone Nicoclès, se montra sur la place publique, et y resta long-temps à s'entretenir avec ses amis; il entra ensuite dans le gymnase, s'y fit frotter d'huile, et emmenant de là quelques jeunes gens avec lesquels il avait coutume de boire et de s'amuser, il s'en retourna dans sa maison. Bientôt après, on vit sur la place quelques uns de ses domestiques, dont l'un portait des couronnes, l'autre achetait des flambeaux, un troisième s'entretenait avec ces musiciennes qui vont chanter et jouer des instrumens dans les repas.

Cependant, la nuit venue, Aratus part d'Argos et rejoint ses compagnons au rendez-vous qu'il leur avait assigné, à la tour du Polignote, sur le chemin de Sicyone. Ils se mirent en marche sur-le-champ, et arrivèrent à leur destination un peu avant l'aurore, au moment où la lune qui avait éclairé leur route se couchait. A la faveur de cette obscurité momentanée, bravant les aboiemens des chiens, ils abordèrent la muraille, par un point commode et mal surveillé qu'ils connaissaient, et l'escaladèrent sans être aperçus. Alors Aratus avec sa troupe marche à la hâte au palais du tyran, et tombant à l'improviste sur sa garde, il l'oblige à se rendre. Cependant ses émissaires allant de maison en maison, invitent les amis de sa famille à le venir joindre, et comme le jour commence à paraître, ils accourent de tous côtés. Un héraut proclame la liberté dans Sicyone au nom d'Aratus fils de Clinias; et la foule attirée par un bruit vague, d'abord inquiète et hésitante, se précipite enfin au palais, où elle met le feu. Cependant Nicoclès s'était enfui de la ville par un passage souterrain.

Déjà, dans les faits qui précèdent, la voie d'Aratus est nettement dessinée. Il appartient sans contredit, lui et les autres bannis de Sicyone, à cette *bourgeoisie* instruite et aisée qui, dans les cités helléniques, tend à établir sa démocratie modérée sur les ruines de l'aristocratie, et qui, pour aimer la liberté et l'ordre, n'a besoin que de s'aimer elle-même. A une période de civilisation où la conquête appauvrissait les vaincus et les rejetait à une condition inferieure, le pur égoïsme suffisait à cette bourgeoisie pour lui faire aimer aussi l'indépendance nationale. Ainsi Aratus, par le seul effet de sa position sociale, devait haïr les tyrans; et les sanglans souvenirs de son enfance n'ont fait qu'exalter en lui un sentiment inné transmis par la naissance et l'education.

Ici une difficulté se presente : ces *tyrannies* ou royautés absolues qui avaient envahi et opprimaient, non seulement Sicyone, mais la plupart des cités du Péloponèse, comment s'établissaient-elles et se maintenaient-elles au sein de *bourgeoisies* puissantes et démocratiques? Les écrivains modernes se contentent de dire, d'après Plutarque et Polybe, que ces tyrannies étaient provoquées et entretenues par la politique insidieuse de la Macedoine, comme une plaie au cœur de chaque cité et un principe d'isolement de ville à ville. Rien de plus vrai; mais cet appui lointain, et, sauf peut-être quelque secours d'argent, nominal plutôt qu'effectif, n'eût pas suffi. Il est bien évident que ces tyrannies s'appuyaient surtout sur l'un des partis qui divisaient les villes. Quel était ce parti? Sauf de rares et accidentelles circonstances, où la classe riche a pu faire alliance avec la tyrannie, le parti qui dans les cites helléniques soutenait les tyrans, c'était le même qui, deux cents ans plus tard, s'associa à Rome à la dictature de César. En effet, dans tout le Péloponèse, à cette époque, au-dessous de ce peuple supérieur et démocratique qui occupe le devant de la scène dans l'histoire, souffre et s'agite un autre peuple, pauvre, et ne comptant point dans l'histoire, ignorant à loisir, pour qui la liberté se réduit au droit de mourir au coin de rue qu'il aura choisi. En quelques endroits, c'est une race inferieure et sujette, rigoureusement exclue de la cité, comme à Sparte les Laconiens; ailleurs, c'est une masse d'indigens, qui, n'étant point marqués de ce sceau d'inégalité native, sont admis ostensiblement dans la cité, mais avec de fortes entraves; car, si pour le riche la liberté est le pouvoir de garder ce qu'il a, qu'est-elle pour le pauvre, si ce n'est le pouvoir de conquerir ce qu'il n'a pas? De cette plèbe sortirent ces troupes de bandits qui faisaient la guerre pour leur compte; là se recrutaient les armées des tyrans. Il est clair que ces hommes, ne fût-ce que par l'attrait du changement, si vif pour ceux qui souffrent, faisaient bon marché de leur liberté dérisoire. Le tyran était leur chef naturel; ils trouvaient dans la dictature l'organisation qui leur manquait, la seule qu'ils pussent avoir. Bien plus, ils y trouvaient sous une apparente servitude une liberté effective; ainsi enrégimentés, ils avaient puissance de se faire solder par les riches qu'ils opprimaient à leur tour. Ainsi, dans l'esprit de la classe riche ou aisée, ces mots : haine de la tyrannie et de l'influence macédonienne, étaient la traduction de ceux-ci : résistance aux envahissemens de la portion infé-

rieure de la démocratie. Aratus lui-même était dans cette voie, comme nous le verrons tout à l'heure; mais tandis que chez la plupart l'effroi de la *plèbe* étoit la source d'où découlait tout le reste, chez Aratus la haine de la tyrannie et de la domination étrangère était primordiale, désintéressée, généreuse, et l'opposition à la *plèbe* survint dans son âme comme une conséquence fâcheuse et nécessaire.

C'est l'an 251 avant J.-C. qu'eut lieu la délivrance de Sicyone: « Maître de la ville, Aratus, dit Plutarque, rappela tous ceux qui avaient été bannis par Nicoclès, au nombre de quatre-vingts, ainsi que ceux qui l'avaient été par les autres tyrans, et qui n'étaient pas moins de cinq cents. Ces derniers avaient erré loin de leur patrie près de cinquante ans; ils revinrent la plupart dans une extrême misère, et se remirent en possession de leurs maisons, de leurs terres et de tous les biens qu'ils avaient avant leur exil... Les bannis, rentrés dans Sicyone, ne se prêtaient à aucune conciliation, et pressaient vivement la restitution de leurs biens; cette division menaçait la ville d'une ruine prochaine. » (Plutarque, *Vie d'Aratus*, chap. x et xiii.) Ainsi tous ces proscrits appartenaient à la classe riche; leurs biens confisqués avaient été distribués ou vendus, en sorte qu'entre les anciens et les nouveaux propriétaires un débat violent s'engagea. Pour terminer ce différend sans sacrifier personne, Aratus eut recours à Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte, dont la politique naturelle était de soutenir, contre les envahissemens de la Macédoine, l'indépendance hellénique. Ptolémée, ami des arts, avait d'ailleurs une considération particulière pour Aratus, qui lui envoyait de précieux tableaux des meilleurs maîtres de la florissante école de Sicyone. Déjà Aratus avait reçu de Ptolémée vingt-cinq talens qu'il avoit distribués aux citoyens pauvres pour racheter leurs prisonniers et subvenir à leurs autres besoins. Il fit le voyage d'Egypte pour obtenir de nouvelles sommes, et en rapporta cent cinquante talens (825,000 francs), moyennant lesquels il indemnisa les bannis de la perte de leurs propriétés. « Il employa cet argent, dit Plutarque, pour apaiser les différends des *pauvres* et des *riches*, pour rétablir la concorde et rendre à tout le peuple le repos et la sûreté. On ne peut trop admirer sa modération dans une si grande puissance. Nommé seul arbitre absolu pour apaiser les querelles des bannis, il ne voulut pas accepter un pouvoir si étendu; mais s'étant associé quinze citoyens, il vint à bout avec eux, après beaucoup de peine et de travail, de terminer toutes les dissensions et de rétablir la paix et l'union dans la ville. » (Plutarque, *Vie d'Aratus*, chap. xv.)

Cependant Sicyone fut à peine libre, que le roi de Macédoine, Antigonus, songea à s'en emparer à la faveur des troubles et des séditions que les réclamations des bannis y avaient excités. Aratus déjoua ses intentions en agrégeant Sicyone à la ligue achéenne. Quant à la constitution intérieure de la cité, il remplaça l'antique forme dorienne par la démocratie modérée des Achéens.

Toutefois la menaçante convoitise du Macédonien ne pesa, suivant nous, dans la détermination d'Aratus, que d'un poids auxiliaire, presque superflu. Ce fut pour un acte longuement prémédité un prétexte bien venu. La jonction de Sicyone à la ligue achéenne, dans la pensée d'Aratus, est l'indispensable préliminaire du vaste dessein qui absorba toute sa vie. Génie éminemment organisateur, durant l'exil d'Argos, il avait passé les années rêveuses de l'adolescence à méditer un plan de fédération, qui, embrassant tous les états helléniques, asseoirait fortement, sur les ruines des tyrannies locales et de la domination étrangère, l'indépendance nationale, et, dans chaque ville confédérée, la liberté démocratique. Or, il trouva dans la ligue achéenne un noyau, un système d'association déjà éprouvé et susceptible de s'étendre à tous les états helléniques. Dès l'enfance, au rapport de Polybe, il avait aimé les mœurs et la constitution des Achéens (*Polyb. hist. lib. II*, c. 43).

L'établissement de la ligue achéenne remonte à la première année de la 125ᵉ olympiade (an 280 av. J.-C.). Elle se composait de douze petites villes ou bourgades, centres de douze étroits cantons. Ces villes, inconnues la plupart, étaient Patras, Dyma, Phara, Tritæa, Leontium, Ægira, Pellène, Ægium, Bura, Ceraunia, Olenus, Helice (*Polyb. lib. II*, c. 41). Le territoire des Achéens était peu étendu, peu fertile: la côte qu'ils habitaient n'avait point de ports et était bordée de rochers entre lesquels la mer pénétrait dans le continent (Plut. *Vie d'Arat.* c. x). Les hommes de cette indigente contrée ne se distinguaient du reste des Hellènes par aucun avantage physique ou moral, si ce n'est peut-être par un antique renom de bonne foi et de probité. De tous les états helléniques, c'était le plus pauvre, le plus obscur, le moins puissant (*Polyb. lib. II*, c. 38, 39. Plut. *Vie d'Arat.* c. x). L'esprit des gouvernemens fédératifs est essentiellement pacifique; aussi les Achéens, contens de leur bien-être, resignés à leur faiblesse, ne songeaient guère à conquérir. Que si pourtant ils s'oubliaient jusqu'à manifester une velléité guerrière, aussitôt le doigt gigantesque de la Macédoine ou celui de Sparte se levait, qui à l'instant même refoulait cette ébullition superficielle (*Polyb. lib. II*, c. 59). Voyez ACHÉENS.

Vingt-cinq années se passèrent ainsi, durant lesquelles la pensée de la ligue resta obscurément enfouie sous un fait local, sans aspirer à prendre son vol, à frapper au seuil des villes voisines, et sans que, parmi ces villes, aucune songeât à se l'approprier. Il y avait là une virtualité, qui attendait la venue d'Aratus pour se révéler. Il ajouta peu de chose à la constitution primitive des Achéens; son œuvre à lui, c'est d'avoir compris la valeur de cette constitution, c'est de l'avoir proclamée hors de l'Achaïe, de l'avoir faite conquérante. « Le premier, dit Plutarque, qui, d'un état de faiblesse et d'abaissement, avait élevé la république des Achéens à un haut degré de puissance et de dignité, c'était Aratus, qui, ayant trouvé (hors de l'Achaïe) chaque ville séparée d'intérêts, les réunit toutes ensemble, et établit parmi elles un gouvernement fondé sur des principes d'honnêteté, et digne d'une nation grecque. » (*Vie de Philopœmen*, c. x.) Polybe de même reconnaît hautement l'initiative d'Aratus (*lib. II*, c. 40). Cette œuvre fut grande. L'histoire entière des Hellènes, jusqu'à leur asservissement aux Romains, restera modifiée de la puissante impulsion communiquée par Aratus; ou plutôt désormais il n'y a plus, en Grèce, d'autre histoire que celle de la ligue dans ses luttes internes et son développement laborieux à l'extérieur.

Après un court service dans la cavalerie achéenne, où il se distingua par son exacte et prompte obéissance, l'an 250 avant J.-C., Aratus, malgré sa jeunesse (il n'avait alors que vingt ans), fut élu stratège ou chef suprême de la ligue. Dès ce jour, il entra sans hésitation dans la voie qu'il s'était tracée. Destruction des tyrannies qui opprimaient les villes du Péloponèse; ruine de la domination étrangère; extension du système fédératif des Achéens à toutes les cités helléniques, voilà ce qu'à vingt ans il entreprit hardiment d'accomplir, entraînant après lui les Achéens par la seule puissance de ses vues et de son génie, poursuivant son but avec une imperturbable constance et une infinie variété de ressources, au travers d'obstacles de tout genre, de rivalités jalouses, soulevées contre lui en Achaïe, et d'assassins que la Macédoine lui détachait; souvent battu et se relevant calme et résolu de ses défaites, et n'y perdant rien de son influence, d'ailleurs sachant les réparer avec une merveilleuse habileté. Il faut lire dans Plutarque et Polybe les curieux détails de cette histoire dont nous ne pouvons qu'énoncer les résultats. De 250 à 229 avant J.-C., dans un intervalle de 21 ans, la garnison macédonienne qui tenait le château de Corinthe, clef du Péloponèse, fut surprise et expulsée par Aratus, qui donna le château en garde aux Achéens. Il rendit aux habitans de Corinthe leur liberté et

les clefs de la ville, qui depuis le temps de Philippe I n'étaientplus en leur pouvoir, et les incorpora à la ligue. Bientôt Mégare, Trézène, Epidaure, sourdement travaillées par Aratus, et enhardies par ses succès, se détachent de la Macédoine et entrent de leur plein gré dans la confédération. Les Achéens se fortifient de l'alliance de Ptolémée Evergètes, roi d'Egypte, qu'ils nomment généralissime de la ligue sur terre et sur mer; c'était pour les Achéens un ami utile que son éloignement rendait peu dangereux. Dans le Péloponèse, Aratus poursuit sans relâche la destruction des tyrannies, tantôt par la guerre, tantôt par la ruse, les flatteuses promesses, l'habileté des négociations. Ainsi Lysiadas, tyran de Mégalopolis, abdiquant la souveraineté, fait entrer Mégalopolis dans la ligue achéenne. Plus tard Aristomaque II à Argos, Xénon à Hermione, Cléonyme à Phliunte, partie de force, partie de bon gré, suivent cet exemple. Cependant les villes de la Grèce centrale, encouragées par la ligue, s'étaient soulevées contre la Macédoine. Les garnisons macédoniennes avaient été contraintes d'évacuer Athènes, Sunium, Salamine, et ces villes avaient accédé à la république des Achéens. Ainsi l'an 229 avant J.-C. la ligue embrassait dans la Grèce centrale l'Attique, Mégare, Salamine; les villes principales de l'Arcadie, la Messenie, dans le Péloponèse, et l'île d'Egine, s'y étaient volontairement incorporées; ainsi, pour s'étendre à tout le Péloponèse, elle n'avait plus à conquérir que Sparte et la Laconie. Au-dehors, les Achéens avaient pour alliés l'Etolie et l'Egypte. La marche ascendante de la ligue se termine ici. Dans quelques années, elle se heurtera pour la première fois aux Spartiates, et aux Spartiates régénérés par Cléomène. Alors commencera pour les Achéens une période d'abaissement d'où ils ne se relèveront que sous Philopémen. Il est nécessaire pour l'intelligence de cette seconde période que nous jetions un rapide regard sur la constitution des villes achéennes.

En Achaïe, comme en Suisse et aux États-Unis, chaque ville confédérée essentiellement souveraine, dépose en vertu d'un pacte une part de sa souveraineté entre les mains d'un gouvernement central, consistant dans une assemblée et un chef élus. A l'assemblée générale des Achéens, où toutes les villes avaient leurs délégués, appartenait exclusivement le soin des intérêts généraux de la communauté, la confection des lois d'utilité commune, le droit de paix et de guerre. Toutes les villes confédérées étaient tenues d'obéir aux décrets de l'assemblée, sauf que chaque délégué était comptable de son vote à la cité qui l'avait élu. Le stratège, magistrat suprême choisi annuellement par l'assemblée, était investi du pouvoir exécutif, qu'il partageait avec dix ministres ou conseillers appeles *demiourgoi* et un *grommateus* ou secrétaire, aussi élus par l'assemblée. Dans ce qui n'intéressait pas la nation entière, dans leur régime interieur, les villes confédérées restaient souveraines et independantes, sauf pourtant que leur constitution devait être démocratique. Ainsi Mégalopolis, devenue ville achéenne, continua de suivre les lois que lui avait données Prytanis, philosophe péripateticien.

« La ligue achéenne, dit Polybe, a fait dans ce siècle de merveilleux progrès, grâce à la concorde qui unit tous les membres. Plusieurs avant cette époque s'étaient efforcés de persuader aux villes du Péloponèse, de chercher dans l'union leur commun salut; mais tous échouèrent dans leur tentative, car tous, au lieu de la liberté générale, avaient en vue l'etablissement de leur propre domination. De notre temps, la concorde s'est si bien développée, qu'entre tous il y a non seulement alliance et amitié, mais aussi communauté de poids, de mesures, de monnaies; communauté de magistrats, de sénateurs et de juges. En un mot la Péninsule ressemble à une seule ville, si ce n'est que les habitans n'en sont point enfermés dans une commune enceinte de murailles..... A présent toutes les nations du Péloponèse se font honneur d'avoir adopté les lois et le nom des Achéens. La cause, à mon avis, c'est qu'on ne trouverait nulle part plus d'égalité, de liberté, de pure démocratie, que dans la république des Achéens. Entre les peuples du Péloponèse qui la composent, il y en eut qui l'adoptèrent de leur propre mouvement; d'autres, en plus grand nombre, y furent attirés par la persuasion, quelques uns y furent incorporés de force. Mais ces derniers même n'ont pas tardé à s'applaudir d'avoir été contraints; car les anciens citoyens n'avaient aucun privilége sur les derniers venus. Il y avait parfaite égalité pour les uns et les autres. Rien n'était plus puissant pour parvenir au but où la république tendait, que les moyens dont elle usait, je veux dire l'égalité et la douceur.» (Polyb. *Hist., lib. II*, c. 37-38.)

Telle était la surface de la confédération; dans chaque cité un peuple d'élite, peu nombreux, constituant une démocratie paisible et élégante; mais au-dessous, comme nous l'avons déjà dit, il y avait un autre peuple infiniment plus nombreux, sur qui cette prétendue démocratie pesait comme un cauchemar. La condition de ce peuple souffrant variait à l'infini entre deux limites, l'esclavage des hilotes et la liberté inféconde du plébéien. Il y avait des époques où la misère de ces populations devenait plus poignante, des époques où un faible espoir de délivrance les éveillait en sursaut; alors elles se soulevaient et grondaient comme une mer en furie; mais aveugles, elles tourmentaient, sans l'engloutir ni le briser, l'esquif habilement conduit où voguait la petite démocratie privilégiée. A chacune de ces tempêtes, les riches s'appuyaient les uns aux autres, et se pénétraient davantage de la nécessité de resserrer le nœud de leur union. Voilà, le lendemain de l'insurrection, tout ce qui restait.

Que des mouvemens pareils aient agité le Péloponèse au temps où la ligue achéenne se développa sous la main d'Aratus, rien de plus certain. Que ces mouvemens aient beaucoup contribué à l'extension de la ligue, c'est-à-dire à l'association de la *bourgeoisie* des villes diverses; ce fait nous semble évident. « A Sparte, dit Plutarque, toutes les richesses étaient devenues le partage d'un petit nombre de puissans; la pauvreté gagna toute la ville : à la place des arts honnêtes qu'elle en chassa, elle y introduisit les arts mécaniques et mercenaires; à la suite de la pauvreté vinrent la haine et l'envie contre ceux qui détenaient injustement les propriétés. Il ne se trouvait pas dans la ville plus de sept cents Spartiates naturels, dont cent à peine étaient propriétaires. Tout le reste n'était qu'une multitude indigente qui, languissant à Sparte dans l'opprobre, et se défendant au-dehors avec mollesse contre les ennemis qu'elle avait à combattre, épiait sans cesse l'occasion d'un changement qui la tirât d'un état si misérable. » (Plut. *Vie d'Agis*, c. VI.)

Agis, l'an 239 avant J.-C., essaya de rétablir à Sparte l'égalité antique. Cette généreuse entreprise communiqua un puissant ébranlement à toutes les populations du Péloponèse. Dans le cours de cette révolution, Agis conduisit une petite armée au secours des Achéens, qui, sous les ordres d'Aratus, fermaient l'entrée du Péloponèse aux Etoliens. Partout, sur leur passage, le jeune roi et sa troupe, formée de pauvres jeunes gens, reçurent de vifs témoignages de sympathie; « Mais, dit Plutarque, le changement qu'il venait de faire dans la constitution de Sparte avait déplu à tous les riches, qui craignaient que l'exemple de cette innovation n'entraînât toutes les villes de la Grèce.» (*Vie d'Agis*, ch. XV.) Dans la suite, l'an 225 avant J.-C., Cléomène reprit les desseins d'Agis, et réalisa à Sparte la loi agraire; nouvel ebranlement communiqué aux villes confédérées. Un peu avant que la révolution de Sparte fût accomplie, l'an 225, Aratus, jugeant l'heure venue d'obliger Sparte à entrer dans la ligue, engagea la guerre avec une assez forte armée. Aratus, toujours malheureux et inhabile en grand jour et dans un champ de bataille découvert, fut battu, et d'échec en échec, reduit aux abois. Cependant Cléomène avait accompli sa révolution l'an 224 : dans presque toutes les villes,

même à Sicyone, il y eut de sourdes agitations ou des mouvemens déclarés en sa faveur. « Le peuple, dit Plutarque, espérait de lui le partage des terres et l'abolition des dettes.» (*Vie de Cléomène.*) Le roi de Sparte entretenait lui-même soigneusement cet espoir. Les Achéens perdent Mantinée, Tegée, Orchomène, et plusieurs villes encore. Ils implorent la paix, et Cléomène y consent; il offre même de leur restituer les villes qu'il a prises, à condition qu'ils le nommeront généralissime de la ligue, et céderont le commandement du Péloponèse aux Spartiates.

« Aratus, dit Plutarque, soit par crainte et défiance de Cléomène, soit par jalousie des succès inespérés de ce prince, ne put souffrir, après avoir eu pendant trente-trois ans le commandement de la Grèce, qu'un jeune homme vînt tout-à-coup s'élever sur les débris de sa gloire et de sa puissance. Pour l'empêcher, il eut recours à un moyen qui, déplacé de la part de tout autre Grec, était pour lui honteux et indigne. Il appela Antigonus en Grèce, et remplit le Péloponèse de Macédoniens, lui qui, suspect à tous leurs rois, s'était déclaré leur ennemi. » (Plut., *Vie de Cléomène*, c. XL.) Les historiens modernes ont tous répété successivement la réprobation de Plutarque.

Mais Plutarque, postérieur de trois siècles à la ligue achéenne, ne comprend pas grand'chose aux faits politiques de ce temps-là, qui ont quelque profondeur. Cléomène a fait à Sparte une révolution populaire, et Aratus est le chef adoré d'une démocratie d'élite. Le point d'appui de Cléomène est dans la plèbe souffrante; l'une des pensées de la ligue formée par Aratus, c'est la résistance de la bourgeoisie riche ou aisée aux soulèvemens de la plèbe. Aratus, avant toute chose, hait la tyrannie; or, le triomphe de la classe inférieure, c'est le rétablissement de la tyrannie. Pour la classe inférieure, il n'y avait point alors d'autre organisation possible. A Sparte, le tribun Cléomène ne s'est-il pas fait en même temps roi despotique? Ainsi l'admission de Cléomène au commandement de la ligue, c'est, aux yeux d'Aratus, ou le despotisme rude et personnel de Cléomène, ou les dictatures locales, filles de l'émeute, toujours la tyrannie; c'est une nouvelle révolution, une révolution sociale, s'élevant sur les ruines de la révolution que lui-même, Aratus, a mise en branle; c'est l'anéantissement de tout ce qu'il a aimé, rêvé, médité, accompli. Evidemment, entre Cléomène et Aratus, Cléomène et la ligue, il y a antipathie. A tout prendre, l'influence lointaine des Macédoniens valait mieux pour la ligue que la domination de Sparte, si proche, si lourde, si égoïste, si abhorrée en tous les temps. A ce calcul, il est vrai, l'indépendance hellénique est sacrifiée; qu'importe? Jamais ville de Grèce a-t-elle immolé sa liberté intérieure, son bien-être à l'indépendance hellénique? Certes, ce ne fut pas sans douleur qu'Aratus invoqua le secours de la Macédoine; il espérait sans doute que ce joug, apporté de loin, serait plus aisé à secouer que le joug d'une puissance voisine. Le reste de sa vie se passa à miner sourdement l'influence macédonienne; mais il n'avança que peu dans cette entreprise.

Nous croyons, et pour appuyer une opinion qui nous est suggérée par le bon sens, les textes ne manqueraient pas; nous croyons qu'Aratus, en appelant les Macédoniens, céda moins aux misérables motifs qu'on lui attribue généralement, qu'aux nécessités de sa position. Nous croyons qu'en cette circonstance, son choix, s'il ne fut pas commandé par celui de la ligue, bien moins soucieuse que lui d'indépendance nationale, lui fut du moins conforme. En effet, sa puissance dans la ligue est restée intacte jusqu'à la fin de sa vie; or cette puissance se fondait uniquement sur l'estime et l'amour. Un jour, à Sicyone, comme il était sur le point de s'exposer à un péril manifeste, ses concitoyens se pressèrent autour de lui essayant de le retenir; « Les femmes même et les enfans l'environnaient, dit Plutarque, ainsi qu'un père et un sauveur, et le tenaient étroitement embrassé en fondant en larmes. » (*Vie d'Arat.*, *c.* 48.) Dix-sept fois, durant trente-huit ans, il fut réélu stratège, c'est-à-dire, aussi souvent que la loi le permettait, car il fallait un an d'intervalle entre deux élections; mais au fond, magistrat ou simple particulier, c'était toujours lui qui, par la simple autorité de son génie, gouvernait la ligue. A sa mort, les Achéens lui bâtirent des temples et lui rendirent un culte religieux, dont il restait encore des vestiges au temps de Plutarque; et sous ce chef si aimé les Achéens avaient parsemé le Péloponèse des monumens de leurs défaites!

« Aratus, dit Plutarque, au jugement duquel nous souscrivons, possédait les qualités d'un homme d'état; généreux et magnanime, plus occupé du bien public que du sien propre, ennemi implacable des tyrans, il n'avait d'autre mesure de ses amitiés et de ses haines particulières que l'utilité générale..... Les nations, les villes, les assemblées, les théâtres s'accordaient tous à dire qu'Aratus n'aimait que ce qui était honnête; qu'à la vérité timide et défiant dans les guerres qu'il fallait faire à découvert, et dans les batailles rangées, il était, pour exécuter des desseins secrets, pour surprendre des villes et des tyrans, le plus habile de tous les hommes. De là vint qu'après avoir terminé avec gloire des entreprises dont on n'osait espérer le succès, et où il déploya la plus grande audace, il en manqua d'autres qui n'étaient pas moins importantes sans être plus difficiles, et qu'un excès de précaution fit seul échouer. Il est des animaux qui, clairvoyans dans les ténèbres, sont comme aveugles durant le jour, parce que la sécheresse et la ténuité de l'humeur aqueuse de leurs yeux ne peut supporter une grande lumière. On voit de même des hommes pleins de prudence et de courage qui, faciles à troubler dans les périls qu'il faut braver ouvertement et en plein jour, montrent la plus grande assurance dans ces entreprises secrètes qu'ils font pour ainsi dire à la dérobée. » (Plut. *Vie d'Arat.*, *c.* 44.)

Aratus mourut à Ægium, à l'âge de cinquante-huit ans, empoisonné par Philippe III, successeur d'Antigonus. Il avait laissé des mémoires fort regrettables, qu'il composait à la hâte, au milieu des plus grandes occupations et dans les termes qui lui tombaient les premiers sous la plume.

Nous nous sommes borné à esquisser rapidement dans cet article la situation intérieure du Péloponèse; nous aurons l'occasion de compléter ailleurs ce tableau (voyez CLÉOMÈNE). L'histoire de la ligue dans ses relations extérieures, que nous avons négligée ici, sera reprise aux articles LYCORTAS et PHILOPŒMEN. (*V.* Polyb. — Plut. *Vie d'Arat.* — *Vie de Philopœm.* — *Vie d'Agis, et de Cléomène.* — *Pausanias*, *lib. VIII.* — Sainte-Croix, *Hist. des anciens gouvernemens fédératifs.*

ARATUS DE SOLI, poète grec. — « Lorsque la poésie, dit F. Schlegel, est en décadence, il arrive qu'elle s'individualise toujours de plus en plus, et choisit des sujets qui lui sont complètement étrangers. Il n'est pas nécessaire de prouver ici que l'astronomie scientifique est un de ces sujets; ainsi la forme didactique que nous avons reçue des poètes d'Alexandrie est fausse, et ne peut tout au plus passer que pour un tour de force. A une époque fort ancienne, on avait composé chez les Hellènes des poèmes didactiques sur une foule de sujets scientifiques; non que les poètes voulussent par là faire briller leur habileté à revêtir de formes et de couleurs poétiques des matières ingrates et difficiles, mais uniquement pour répandre davantage des connaissances utiles. A cette époque, en effet, la prose n'était pas encore assez développée pour le but qu'ils se proposaient, le sujet qu'ils traitaient, ou bien ils étaient moins habitués à s'en servir que de l'hexamètre. Chez les Grecs, le poème didactique est donc né naturellement d'un besoin véritable de leur esprit et de leur civilisation. Cette circonstance a dû être favorable même aux poèmes didactiques d'une époque plus moderne. » (F. Schlegel, *Hist. de la littér. anc. et mod.* tom. I, ch. II.)

Ces observations du critique de Berlin sont justes sans contredit, mais ne touchant qu'à la superficie des choses, elles n'expliquent rien. La poésie didactique des Hellènes, dans son premier âge, a été vraie et florissante, parce que la religion et la poésie embrassaient tout; et si, après une longue et juste éclipse, elle a reparu, chez les alexandrins, sous une nouvelle forme, c'est que la poésie, alors presque éteinte, était revenue par cela même à s'appliquer à tout indifféremment. La poésie de l'école alexandrine fut entraînée dans un courant alors bien plus puissant qu'elle, le courant de l'érudition, de la science, de la philosophie: elle s'y absorba nécessairement. A côté d'Apollonius, poète philologue, marche de droit Aratus, poète astronome et mathématicien. Au fond, n'est-ce pas une chose providentiellement ordonnée, et dont il se faille réjouir que cette convergence involontaire de toutes les facultés humaines vers une œuvre culminante, dont l'avenir seul aura le sens?

Nous savons peu de chose de la vie d'Aratus; les brèves notices qui nous sont parvenues, y compris celle de Suidas, n'offrent que des faits douteux, contradictoires, insignifians. Il naquit en Cilicie, à Tarsos, disent les uns; à Soli, appelée dans la suite Pompéiopolis, suivant la plupart; mais l'époque de sa naissance reste inconnue. Antigone de Goni l'attira en Macédoine, où il passa le reste de sa vie; or Antigone mourut l'an 243 avant J.-C., ce qui fixe l'époque où fleurit Aratos. (Voyez sur la vie d'Aratus l'*Uranologion* de Petau.)

« Il est constant, dit Cicéron, parmi les érudits, qu'Aratus, sans savoir l'astronomie (*ignarum ostrologiæ*), a décrit le ciel et les astres en vers très élégans et très beaux. » Il paraît effectivement qu'Aratus n'a fait que mettre en vers le livre d'Eudoxe le Gnidien sur les *Phénomènes*, sauf quelques changemens qu'il a pu emprunter à d'autres auteurs. Son poème se divise en deux parties distinctes; la première, intitulée les *Phénomènes*, reproduit tout ce que l'on savait de son temps sur la sphère, sur la figure et les mouvemens des constellations et des planètes; le second livre du poème est consacré aux pronostics (*diosêmeia*). C'est un recueil de préjugés, d'observations probables ou douteuses sur les signes précurseurs des changemens de temps, et de l'influence de l'état sidéral ou atmosphérique sur les animaux. Le poème d'Aratus a joui long-temps parmi les Grecs et les Romains d'une haute considération. Il eut une foule de scoliastes et de commentateurs, dont trente-six nous sont connus. De ce nombre furent Aristarque, Géminus, Eratosthène et Hipparque. Cicéron, dans sa jeunesse, Germanicus César et Avienus l'avaient traduit ou imité en vers latins; il nous reste même de ces diverses versions de longs fragmens, que Grotius a réunis dans son édition d'Aratus (Leyde, 1600). Dans l'indigence où nous sommes de monumens plus solides, le poème d'Aratus est pour l'histoire de l'astronomie d'une assez haute importance. On peut consulter sur le poème et les commentaires, Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*.

Comme œuvre littéraire, le poème d'Aratus ne mérite aucune attention : Callimaque et Ptolémée, dans des épigrammes qui nous sont parvenues, le complimentent sur le tour élégant et subtil de ses vers. Il mérita d'être admis dans cette poétique pléiade qui se forma à la cour de Ptolémée-Philadelphe, et dont Théocrite et Callimaque furent les astres principaux. Ses qualités, ses défauts, ses tendances ne dérogent point aux traits généraux dont nous avons caractérisé l'école poétique d'Alexandrie. (Voyez ALEXANDRINS, APOLLONIUS LE RHODIEN.)

ARAUCANIE. Territoire habité par des Indiens indépendans, dans la partie méridionale du Chili, entre le Biobio au nord, l'Archipel de Chiloé au sud, les Andes à l'est, et le grand Océan à l'ouest. Il s'étend du 36° 52' au 41° 48' lat. S. sur une longueur d'environ 120 lieues, et une largeur de 50 dans sa partie moyenne. C'est un pays montueux, entrecoupé de belles vallées, très boisé et très fertile. Le climat en est tempéré et sain comme celui des plus heureuses régions de l'Europe méridionale. Les saisons y sont réglées comme au Chili proprement dit, le printemps commençant en septembre, l'été en décembre, l'automne en mars, et l'hiver occupant le reste de l'année. Mais l'Araucanie n'est pas sujette, comme ce dernier pays, à de longues sécheresses qui se renouvellent fréquemment. Des pluies bienfaisantes y tombent dans chaque saison, et sa partie méridionale est même très humide, au dire de tous les écrivains qui en ont parlé.

Plusieurs rivières navigables à une assez grande distance de leurs embouchures, quoique leur cours resserré entre les Andes et l'océan Pacifique soit peu étendu, arrosent cette contrée. Les plus considérables, après le Biobio, sont la Valdivia, le Tolten et le Cauten, qui tous reçoivent de nombreux tributaires, et forment à leurs embouchures des baies vastes et commodes. On y rencontre aussi plusieurs lacs, dont les plus importans sont le Larquen ou Villarica, qui a 54 lieues de circonférence, et donne naissance au Rio Tolten; le Nahuelhuapi, qui en compte à peu près autant, et au centre duquel s'élève une île assez grande et boisée; l'Osorno ou Huanauco, de forme très alongée, ayant 18 lieues de long sur 2 de large. Il en existe encore un grand nombre d'autres plus petits, et qui sont plutôt de simples lagunes que de véritables lacs.

Une dizaine de volcans sont échelonnés à de courtes distances les uns des autres, le long des Andes de l'Araucanie, qui, comme le Chili, est sujette à de fréquens tremblemens de terre : les plus violens qu'elle ait éprouvés jusqu'à ce jour sont ceux qui, en 1730 (8 juillet) et 1751 (24 mai), renversèrent de fond en comble la ville de Conception, bâtie sur les bords du Biobio. Parmi les volcans en question, les principaux sont le Guanahuca, l'Osorno, le Ranco, le Chinal, le Notuco, le Villarica, le Chiruale, l'Antojo et le Tucapel. Le Villarica, qui paraît le plus élevé de tous, ayant, suivant M. Gay, 5,040 mètres de hauteur, est en pleine activité, et vomit presque continuellement des tourbillons de flammes sans mélange de cendres ni de laves. La constitution géologique du sol, les animaux et la flore de ce pays, étant les mêmes que pour le Chili, du moins autant qu'on en peut juger par le peu qu'on en sait, nous renvoyons à en parler à l'article CHILI. Nous ajouterons seulement ici que pendant la possession précaire que les Espagnols ont eue à diverses reprises d'une portion de l'Araucanie, ils en tiraient des sommes énormes en or par le lavage dans les ruisseaux, qui tous charient des quantités plus ou moins considérables de ce métal; les historiens de la conquête citent entre autres les mines des environs de Valdivia, qui rapportaient au gouverneur de Valdivia près de 25,000 écus par jour, somme qui serait à peine croyable, si l'on ne connaissait d'autres exemples du même genre dans les premiers temps de la découverte.

Ce ne sont pas, du reste, ses mines et la fertilité de son sol qui ont rendu l'Araucanie célèbre, mais bien la résistance invincible que ses habitans ont opposée depuis trois siècles aux Espagnols, auxquels ils ont coûté, de l'aveu même de ces derniers, plus de sang que tout le reste de l'Amérique pris ensemble, résistance dont Ercilla a chanté un épisode dans un long poème (l'*Araucana*) qui mériterait par sa mâle vigueur d'être plus connu en France. Les Indiens qui ont su ainsi défendre leur liberté, forment trois nations principales : les Araucaniens proprement dits, les Cunchos et les Huilliches. Les premiers habitent la fertile contrée située entre le Biobio, la Valdivia, les Andes et l'Océan, qui est la plus unie et la mieux arrosée de tout le pays. Les seconds occupent les bords de la mer, entre la Valdivia et l'Archipel de Chiloé; et enfin les Huilliches résident dans les plaines à l'est du territoire des Cunchos, dont ils sont séparés en par-

tie par un chaînon des Andes qui court du nord au sud parallèlement à ces derniers.

Ce sont ces trois nations que les Espagnols désignent sous le nom commun d'Araucaniens, en y ajoutant les Pehuenches, qui habitent les hautes vallées des Andes, et qui sont alliés avec elles depuis assez long-temps. Mais la race primitive de ces nations s'est altérée, depuis la découverte, par trois causes principales; lorsque les Espagnols envahirent le Chili, et en exterminèrent en partie les habitans, tels que les Peucones, les Cauquis, les Curis, les Promauques, etc., une partie de ceux qui survécurent à cette catastrophe se réfugièrent parmi les Araucaniens, qu'ils aidèrent à défendre leur indépendance. Ces derniers, dans le cours de leurs longues guerres avec les Espagnols, épargnaient toujours les femmes, qu'ils emmenaient en captivité pour en faire leurs épouses; enfin ils accordaient et accordent encore aujourd'hui refuge, parmi eux, à tous les Espagnols du Chili, poursuivis pour crime ou pour tout autre motif. De ce mélange avec le sang européen, et celui d'autres races indiennes, il est résulté, parmi les Araucaniens, une race intermédiaire très nombreuse qui ne diffère en rien de la classe chilienne de la campagne, classe qui elle-même a moins de sang européen qu'indien dans les veines, quoiqu'elle tienne beaucoup à ce qu'on croie le contraire.

Les Araucaniens du pays plat diffèrent de ceux des Andes par quelques traits de leur conformation physique; mais tous ont sous ce rapport la plus grande ressemblance avec les races des Pampas, ce qui nous a engagé, à l'article AMÉRIQUE, à les regarder comme appartenant au même type. Les premiers sont de la taille ordinaire des Européens; mais leur visage est plus large et plus arrondi. Ils ont les traits grossiers, les yeux médiocrement fendus, enfoncés et légèrement bridés; le front bas, le nez court et épaté, les pommettes saillantes, les lèvres un peu épaisses et la bouche grande. Leur teint varie du brun-jaunâtre au rouge sale. Les femmes sont petites, mal faites et laides pour la plupart; mais on en rencontre assez fréquemment qui ont toute la douceur des traits et toute la grâce particulière à leur sexe. La taille des Pehuenches est le plus souvent de cinq pieds sept à huit pouces; on en voit même qui dépassent six pieds: la grosseur de leurs membres les fait encore paraître plus grands qu'ils ne le sont en réalité. Ils ont la figure ronde, le nez un peu gros, les yeux vifs, les dents très blanches, et ils laissent presque tous croître leurs moustaches, tandis que les Araucaniens de la plaine s'épilent la plupart avec soin. Leur teint est plus brun que celui de ces derniers, ce qui est dû sans doute aux intempéries de l'air des montagnes, et à la vie nomade qu'ils mènent, étendant leurs excursions jusque sur les points les plus reculés des Pampas, à plusieurs centaines de lieues de distance.

L'état social de ces peuples a été l'objet de grandes exagérations de la part de quelques écrivains espagnols, tels que Herrera et Ercilla, dont les fictions poétiques ont été prises à la lettre. Tous, du reste, ont été surpassés par Molina dans son *Essai sur l'histoire naturelle et civile du Chili*, publiée à la fin du dernier siècle, et par le jésuite Harestalt, auteur d'un ouvrage en latin, fort rare en France (*Chili-dugu*, etc.), qui a paru en Allemagne à peu près à la même époque. Tout ce qu'ils disent des connaissances des Araucaniens en astronomie, en médecine, en géométrie, de leurs progrès dans la rhétorique et la poésie, de leur organisation politique, de leur administration, etc., a été traité de fables ridicules et de rhapsodies par M. Miers, auteur récent d'un excellent voyage au Chili et dans les provinces du Rio de la Plata (*Travels in Chile and la Plata*, 2 vol. in-8°, Londres 1826), le meilleur qui ait encore été publié sur ces pays. Nous sommes d'autant plus tentés de nous ranger de son avis, que ce qu'il avance est d'accord avec les renseignemens que nous avons pris nous-mêmes sur les lieux, et avec une histoire manuscrite du Chili que nous avons sous les yeux, et qui a été écrite en 1780 par un missionnaire franciscain, le père Antonio Jors, pour être mise sous les yeux du roi d'Espagne. Il serait possible du reste que les anciennes coutumes de ces nations se fussent considérablement altérées; mais cela est peu probable pour qui connaît les Indiens qui ont conservé leur indépendance. Toujours est-il qu'il serait temps de ne pas répéter éternellement ce qu'a dit Molina, et de parler un peu plus de ce qui existe aujourd'hui. Que dire surtout d'un grave statisticien allemand, Hassel, qui a fait l'honneur aux Araucaniens de les traiter comme un peuple complètement civilisé, et de donner en chiffres l'évaluation de leurs forces militaires, de leurs revenus en argent, etc., comme pour rendre à dessein la statistique un objet de risée?

La vérité est que les Araucaniens sont dans un état de civilisation intermédiaire entre celui des peuplades demi vagabondes et demi attachées au sol, du Brésil ou de la Guyane, et celui des anciens Péruviens. Ils ont sur les premiers l'avantage de se livrer, d'une manière plus suivie, à l'agriculture et à la vie pastorale, d'une organisation politique mieux définie, quoique très barbare encore, et sont inférieurs aux seconds sous une foule de rapports, surtout en ce qu'ils n'ont jamais élevé de villes, ni de monumens, ni rien qui en approche.

Ils vivent dispersés par familles sur la surface du pays, dans de petites huttes parfaitement semblables à celles des paysans chiliens et des Gauchos de Buénos-Ayres. Les Péruviens vivaient dispersés de même; mais ils avaient bâti une assez grande ville, Cuzo, ouvert des routes d'une immense étendue, et élevé des temples.



(Habitans de l'Araucanie.)

L'agriculture des Araucaniens est aussi avancée que celle des Chiliens; ils cultivent le froment, l'orge, le maïs, la pomme de terre, et quelques arbres fruitiers. Mais l'art de faire le pain leur est inconnu; ils se contentent d'écraser le grain entre deux pierres, et d'en fabriquer des gâteaux qu'ils font cuire sous la cendre, et qu'ils nomment *couque*; ils en ont d'autres, faits uniquement de maïs; mais leur nourriture la plus habituelle est une espèce d'omelette composée de citrouille, de pommes de terre, d'œufs et de sel, qu'ils font cuire comme le couque, et qu'ils nomment *milleon*. Avec leurs grains et quelques espèces de fruits, ils préparent différentes espèces de liqueurs fermentées, dont ils font un usage immodéré, surtout dans leurs assemblées publiques.

Sous le rapport agricole, ils ne nous paraissent en rien supérieurs aux nations de la Guyane, et ils sont inférieurs aux Péruviens, qui avaient poussé très loin l'agriculture, et surtout l'art des irrigations.

Ils possèdent également une grande quantité de bétail et de chevaux dont ils mangent la chair, particulièrement celle des derniers; le sang d'un jeune poulain, coagulé et pétri avec de la farine et du sel, est une de leurs plus grandes friandises. Ils sont intrépides cavaliers, et ne vont jamais qu'à cheval comme les Indiens des Pampas, et les Gauchos de Buénos-Ayres.

Avant l'arrivée des Espagnols, ils connaissaient l'art de travailler l'or et l'argent, et en fabriquaient des ornemens assez bien arrangés. Ils obtenaient le premier par le lavage, et le second en faisant fondre le minerai dans de petits fours disposés de manière à ce qu'un courant d'air naturel entretînt la combustion. Ils avaient sans doute emprunté ce procédé aux Péruviens, chez qui l'on a trouvé des fours absolument semblables. L'usage du fer leur était également connu, et l'on suppose qu'ils le trouvaient à l'état natif en masses plus ou moins considérables, analogues à celles qui existent dans plusieurs endroits de l'Amérique du Sud, près de Santiago del Estero entre autres. Les femmes savaient fabriquer une poterie grossière du genre de celles des Indiens de l'Amérique, et divers vêtemens avec la laine de vigogne. Leurs ponchos surtout sont magnifiques, et se vendent au Chili jusqu'à 1000 et 1200 fr. la pièce. Ils ne le cèdent en rien pour la beauté du tissu, le goût du dessin ainsi que l'éclat et la solidité des couleurs, à ce que font de mieux nos fabriques. Les hommes, de leur côté, font des brides, des étriers, etc., d'un travail très remarquable. Ces divers objets leur servent à acheter aux Chiliens divers objets qui leur manquent, surtout du vin, de l'eau-de-vie, du sel, etc.

Suivant Molina, les Araucaniens ont fait d'assez grands progrès en astronomie; ils ont distingué les planètes des étoiles fixes, et donné des noms aux principales constellations, ainsi qu'à la voie lactée. Leur année commence au 22 décembre, ou immédiatement après le solstice méridional, et se divise en douze mois de trente jours chacun, dans lesquels ils intercalent cinq jours pour compléter l'année tropicale. Chaque mois a reçu un nom qui indique quelques uns des phénomènes qui le caractérisent. En réduisant tout cela à sa juste valeur, on voit qu'ils ont emprunté cette division de l'année aux Péruviens, en la perfectionnant un peu, et que pour les noms des constellations, ils ne sont pas les seuls qui leur aient été imposés. Les Indiens de l'Amérique du Nord en connaissent aussi quelques unes: quant à la distinction des planètes et des étoiles fixes, nous ne pouvons guère croire ce que dit Molina à cet égard.

Il en est de même pour ce que cet auteur raconte de leurs connaissances en géométrie. Comment croire que des sauvages, qui n'ont aucun mot dans leur langue pour exprimer un point, une ligne, un triangle, un carré, qui n'ont aucune notion précise de mesures, de relations de nombres et de formes, aient pu cultiver une science aussi abstraite? Ce que le même auteur dit de leur culture de la rhétorique et de la poésie n'est pas moins exagéré. Leurs chefs, il est vrai, affectent dans leurs assemblées un débit pompeux et un style amphigourique; mais ils atteignent rarement à la hauteur réelle de pensée qui caractérise souvent les discours des Indiens de l'Amérique du Nord. Leur langue d'ailleurs est extrêmement rude et pauvre, quoi qu'en dise Harestadt, et dépourvue d'expression. Les Araucaniens n'ont d'ailleurs aucune espèce d'auteurs, ni d'hiéroglyphes pour conserver le souvenir des choses passées, et les faits de leur histoire se transmettent seulement de génération en génération par la tradition orale.

Quant à leur état politique si vanté, et dont on a voulu faire une sorte de gouvernement fédéral et représentatif, il nous paraît être au fond le même que celui d'une foule de peuplades indiennes. Nous croyons Molina lorsqu'il dit qu'ils avaient divisé longitudinalement leur pays en quatre *Uthan-Mapu*, ou principautés parallèles d'égale étendue, à savoir: le *Lavquen-Mapu*, ou contrée maritime; le *Lelvun-Mapu*, ou pays plat; l'*Inapire-Mapu*, ou partie voisine des Andes; et le *Pire-Mapu*, ou région de neige, c'est-à-dire des Andes. Nous ne voyons là que de simples désignations locales comme on en voit partout; mais lorsque Molina ajoute que chacune de ces principautés se divisait en cinq provinces, et chaque province en neuf comtés, ce qui supposerait un gouvernement régulier, nous le soupçonnons d'exagérer beaucoup les faits: on sait au surplus qu'il a composé son ouvrage de mémoire. Les Araucaniens sont simplement divisés en tribus soumises à leurs caciques respectifs, et sans cesse en guerre les unes avec les autres: leurs lois ne sont autre chose que les usages transmis par leurs pères, et appropriés à leurs mœurs barbares. Les caciques possèdent un pouvoir absolu sur leurs tribus, pouvoir qui repose sur le consentement tacite commun, et qui est naturellement limité par la crainte d'une vengeance certaine de la part de l'opprimé. Quand l'un d'eux meurt la tribu se réunit, et en élit un autre, en choisissant ordinairement le fils du défunt, ce qui a fait croire à quelques auteurs que cette dignité était héréditaire. Pendant leurs longues guerres avec les Espagnols, il arrivait souvent que les tribus se liguaient entre elles, et que, pour donner plus d'unité à la résistance, les caciques se soumettaient à plusieurs d'entre eux qu'ils élisaient en commun, et qui prenaient le nom d'*ulmeu*; ces ulmeu à leur tour choisissaient parmi eux un chef principal ou *toqui*, dont les pouvoirs expiraient avec la guerre; mais cette union était purement militaire et momentanée, et n'a rien qui ressemble à un gouvernement régulier, encore moins à un gouvernement représentatif. Les Espagnols, en traitant de la paix avec les Araucaniens, ont été souvent témoins de la manière dont ils tiennent leurs assemblées. Après un grand nombre d'évolutions militaires, de combats simulés, de harangues prononcées par les caciques, un de ces derniers, s'adressant à tous les assistans, leur explique article par article la question dont il s'agit pour le moment: chacun a le droit de faire des objections, mais un use rarement de ce droit, et le consentement des caciques entraîne presque toujours celui de leurs subordonnés. Ces assemblées se terminent constamment par les excès de l'ivrognerie la plus brutale. Les hommes, accroupis sur leurs talons, et formant un vaste cercle, reçoivent des mains des femmes des vases pleins d'eau-de-vie mêlée avec du sang de cheval, et ne cessent de boire que lorsqu'ils tombent ivres morts à terre. Vient ensuite le tour des femmes qui sont servies par les hommes, et qui se livrent encore avec plus d'emportement s'il est possible à la débauche. L'assemblée ne se sépare jamais avant que tous les pots soient à sec, ce qui demande quelquefois cinq à six jours. Rarement elle se termine sans rixes et sans meurtres, quoique les femmes aient soin de cacher toutes les armes avant que l'orgie ne commence.

Le principal témoignage de la civilisation d'un peuple, une croyance religieuse déterminée et rendue vivante par un culte, manque aux Araucaniens, et cela seul suffirait pour les placer dans un rang bien inférieur à celui qui leur a été assigné. On n'a trouvé parmi eux ni temples, ni vestiges d'idoles, en un mot aucune marque extérieure d'adoration religieuse; ils croient cependant à une Être supérieur, dont les noms, tels que *Guénu-Pillan* esprit du ciel, *Buta-Gen* grand être, *Vilvemvoé* créateur de toutes choses, *Mollgelu* l'éternel, etc., sont par eux-mêmes fort caractéristiques: il serait possible toutefois que les missionnaires aient créé eux-mêmes ces expressions. Le dualisme des deux principes du bien et du mal, si commun dans toutes les religions américaines, se retrouve également chez les Araucaniens; ils admettent en outre un grand nombre de bons et mauvais esprits subalternes, qui règlent toutes

leurs affaires en ce monde, et qui se laissent fléchir quand on s'adresse à eux avec les cérémonies convenables : de là leur croyance à la sorcellerie et aux plus absurdes superstitions, qui les rendent un objet de crainte les uns pour les autres, et les conduisent aux plus atroces vengeances. Ils croient, par exemple, que toute maladie a pour cause un sort jeté sur la personne qui en est atteinte : le *machi* ou sorcier appelé en consultation, après une foule de cérémonies bizarres et ridicules, très bien décrites par Molina, désigne l'auteur du sort jeté, et le prétendu coupable est aussitôt poursuivi et impitoyablement mis à mort par les parens du malade. Ces victimes du fanatisme sont nombreuses, et comme elles sont vengées à leur tour par leurs familles, il en résulte des meurtres sans fin, qui ne contribuent pas peu à éclaircir les rangs de la population. Après la mort, les individus sont placés dans une espèce d'auge ou de canot en bois, que durant leur vie ils ont eux-mêmes creusé dans ce but; on ferme hermétiquement ce cercueil, et on l'enveloppe avec soin d'étoffes qui le recouvrent en entier. Dans cet état, il est conservé dans la cabane de la famille pendant des mois entiers, et quand le moment de le confier à la terre est venu, on choisit ordinairement la pente d'une colline sur les bords d'une rivière, et on le dépose dans une fosse d'environ trois pieds de profondeur, avec de grandes jarres remplies de chicha et de farine de maïs : si le défunt est un homme, on y ajoute ses armes, sa bride, sa selle, etc., et si c'est une femme, un métier à faire des ponchos, et quelques ustensiles de ménage. Ces divers objets sont regardés comme nécessaires au mort dont l'âme, selon les Araucaniens, doit descendre en canot la rivière près de laquelle le corps a été enterré, pour se rendre au-delà de l'Océan dans un lieu de délices nommé *Galcheman*, où elle se gorgera dans d'éternels festins de viandes et de liqueurs fermentées, et trouvera des femmes qui ne feront pas d'enfans, et seront sans cesse occupées à lui préparer de la bonne chicha, etc. C'est un mélange du paradis d'Odin et de Mahomet, avec un sensualisme plus brutal.

La polygamie est en usage parmi les Araucaniens; leurs caciques prennent jusqu'à quatre femmes, mais rarement davantage. Comme parmi les autres nations indiennes, les femmes sont plutôt les esclaves du mari que ses compagnes, et supportent les plus rudes travaux, tandis que ce dernier passe son temps dans l'oisiveté ou à courir la campagne. Nous en avons vu quelques unes qui étaient assez jolies, et d'une tenue fort propre. Elles accouchent sans douleur, vont aussitôt se laver à la rivière avec leur enfant, et reviennent chez elles comme si rien ne leur était arrivé; elles craignent néanmoins les embarras de la grossesse, et se font souvent avorter au moyen de certaines plantes, qu'elles ont toujours refusé d'indiquer aux étrangers qui désiraient les connaître.

En continuant d'examiner les Araucaniens sous d'autres points de vue, ce qui nous paraîtrait superflu dans cet article, nous trouverions, comme pour ce qui précède, qu'ils sont bien loin du degré de civilisation qui leur a été assigné, qu'ils ne possèdent aucun caractère spécial qu'on ne retrouve parmi les unes et les autres des diverses nations américaines, et qu'il leur en manque même plusieurs qui existent chez quelques unes des plus abruties de ces dernières. On n'eût probablement jamais songé à les peindre si fort au-dessus de ce qu'ils sont réellement, sans l'intrépidité heureuse avec laquelle ils ont défendu leur indépendance, succès qu'il ne faut pas attribuer à une organisation politique particulière, mais à la position moins favorable dans laquelle se sont trouvés les Espagnols du Chili. D'ailleurs, ceux qui ont lu avec réflexion les historiens de l'Amérique, surtout ceux du genre de Molina, savent combien il faut rabattre de leurs récits.

Le costume des Araucaniens est, à très peu de chose près, le même que celui des Chiliens de la dernière classe : leurs caciques portent, comme ces derniers, un pantalon de cotonnade garni de franges à son extrémité, une chemise de laine serrée au milieu du corps par une ceinture, une jaquette ou gilet à veste, le poncho, des bottes faites avec les jambes de derrière d'un poulain, et des éperons dont la molette a plus de deux pouces de diamètre; mais, au lieu du chapeau de paille chilien à larges bords, ils font usage d'un bonnet de laine conique, semblable au bonnet phrygien; quelquefois ils se contentent d'attacher autour de leur tête un bandeau en laine, large de deux doigts. Ceux des classes inférieures n'ont habituellement pour tout costume qu'une pièce d'étoffe roulée autour du corps, et qui le couvre de la ceinture au bas des genoux, avec un léger poncho jeté sur les épaules. Les Huilliches et les Cunchos vont même à peu près nus, quoiqu'ils habitent un climat plus âpre que les autres Araucaniens. Les Pehuenches des Andes substituent souvent aux étoffes des peaux de guanacu et de vigugne, qu'ils ont l'art de rendre aussi souples que celles qui sortent des mains de nos mégissiers. Le costume des femmes ne diffère en rien de celui des hommes, si ce n'est qu'elles ne font jamais usage du poncho.

La population de l'Araucanie, que quelques auteurs ont portée jusqu'à 450,000 âmes, d'autres à 100,000, ne dépasse pas en réalité 40 à 50,000, et c'est encore beaucoup, après les guerres qui ont désolé ce pays, et celles que se font sans cesse les diverses tribus.

Les journaux anglais ont annoncé, il y a quelque temps, qu'un voyageur venait de découvrir dans une vallée, au pied des Andes du sud de l'Araucanie, les vestiges d'une ville considérable, qui, comme celle de Palenque au Mexique et les *tumuli* de l'Amérique du Nord, serait l'ouvrage d'une nation inconnue, et bien antérieure aux Araucaniens actuels. Ce fait, sur lequel nous n'avons pas d'autres détails, serait d'autant plus important, que jusqu'ici le Chili et les contrées qui l'avoisinent au sud et à l'est, n'ont offert aucune trace d'une civilisation perdue analogue à celle des Péruviens et des Mexicains.

L'histoire de l'Araucanie est une des plus sanglantes qui ait jamais été écrite. Les historiens espagnols ont eux-mêmes rendu justice à ce peuple indomptable, et le seul poète épique de l'Espagne, Ercilla, leur a dû son inspiration. En 1550, Valdivia, après avoir soumis le Chili proprement dit, fonda sur les bords du Biobio la ville de la Conception, et peu de temps après fut attaqué par les Araucaniens : ceux-ci, vaincus dans une bataille sanglante, furent obligés de se retirer, et un nouvel effort fait par eux l'année suivante n'eut pas un meilleur succès. Valdivia ayant affermi sa position, et reçu des renforts du Pérou, s'avança dans l'intérieur de l'Araucanie, où il fonda l'Impérial; puis, traversant le territoire de Cunchos, il y jeta les fondemens d'une autre ville que de son nom il appela Santiago. Pendant qu'il s'occupait à établir son autorité sur le pays environnant, le cacique Capaulican s'avança contre lui, après avoir détruit deux autres établissemens espagnols. La bataille eut lieu le 3 décembre 1553. Elle semblait se décider en faveur des Espagnols lorsqu'un jeune chef, fait prisonnier l'année précédente, et dont Valdivia avait fait son page, l'abandonna tout-à-coup, et le chargea vigoureusement à la tête de ses compatriotes, que les Espagnols et les Indiens leurs alliés, furent mis en déroute, et taillés en pièces : à peine s'en échappa-t-il quelques uns. Valdivia lui-même fut fait prisonnier, et pendant qu'un conseil des caciques délibérait sur son sort, un de ces derniers s'avança subitement vers lui, et lui fendit le crâne d'un coup de massue.

Il eut pour successeur Villagran, qui ne fut pas plus heureux que lui, et se vit forcé de battre en retraite devant l'ennemi. Pendant les années suivantes une multitude de combats eurent lieu; bien que favorables en général aux Espagnols, ils diminuaient peu à peu leurs forces, et retardaient le progrès de la colonisation. Cet état d'hostilité, interrompu à peine par quelques instans de trêve, dura jusqu'en

1598, que les Araucaniens firent un effort déterminé pour se délivrer de leurs ennemis. Aidés de leurs alliés, ils attaquèrent le même jour tous les établissemens des Espagnols, et mirent à mort tous ceux de ces derniers qu'ils trouvèrent en dehors de leurs retranchemens : Villanca, Valdivia, Impérial, Conception, Chillan même qui était hors de leur territoire, furent prises et réduites en cendre. Pour ajouter aux infortunes des Castillans, une expédition hollandaise débarqua dans l'île de Chiloë, et s'emparant de la ville de San-Carlos, en passa la garnison au fil de l'épée. La guerre continua avec fureur de part et d'autre; chaque parti semblait puiser dans ses défaites et ses succès alternatifs une obstination toujours croissante, et chercher à qui l'emporterait sur l'autre parti en cruauté. Les Espagnols faisaient périr leurs prisonniers dans des supplices quelquefois atroces, et les Araucaniens massacraient les leurs, en épargnant seulement les femmes qui tombaient entre leurs mains.

Enfin, en 1641, des préliminaires de paix eurent lieu entre le marquis de Baydes, alors gouverneur du Chili, et les Araucaniens.

Il fut convenu par le traité que les deux nations mettraient fin aux hostilités, et que les Araucaniens repousseraient toutes les nations de l'Europe qui chercheraient à débarquer sur leur territoire pour attaquer les Espagnols. Cette convention fut fidèlement exécutée, et deux ans après les Araucaniens aidaient leurs nouveaux alliés à empêcher une descente dont les menaçait une nouvelle expédition hollandaise qui venait de paraître sur les côtes du Chili. La paix dura jusqu'en 1655 qu'elle fut rompue subitement, et la guerre recommença avec le même acharnement que par le passé. Elle eut lieu sans interruption pendant dix années, au bout desquelles un nouveau traité fut conclu. Celui-ci fut de plus longue durée que les premiers, et rien d'intéressant n'arriva jusque dans les premières années du XVIIIe siècle.

Malgré cette longue période de repos, les Araucaniens n'avaient rien perdu de leur esprit indomptable ni de leur haine invétérée contre les Espagnols. En 1722 toutes les nations indiennes, depuis les frontières du Perou jusqu'au Biobio, s'entendirent secrètement pour faire un massacre général des étrangers. Des feux allumés pendant la nuit sur le sommet des montagnes devaient servir de signal au soulèvement. Ce projet mal conçu échoua en grande partie; les Araucaniens prirent seuls les armes, et les déposèrent après quelques mois d'une guerre qui ne fut signalée par aucun fait d'armes remarquable. Les Espagnols avaient à cette époque un grand nombre d'établissemens sur le territoire araucanien. En 1740, le gouverneur du Chili, don Josef Manto, le divisa en provinces, augmenta le nombre des colons, et fonda quelques villes nouvelles. En 1770 un autre gouverneur ayant voulu obliger les Araucaniens à prendre des habitudes plus civilisées et à se réunir dans des villes, fut la cause d'une nouvelle guerre aussi acharnée que toutes celles qui l'avaient précédée. Les Pehuenches, alliés des Espagnols, furent taillés en pièces, et ces derniers eux-mêmes faillirent être défaits dans une bataille sanglante qui eut lieu en 1773, et qui leur coûta quelques milliers d'hommes. Enfin la paix fut rétablie de nouveau, et une des conditions du traité fut que les Araucaniens auraient un commissaire résidant à Santiago près du gouvernement chilien. L'histoire de l'Amérique ne fournit pas à notre connaissance un second trait pareil.

Depuis cette époque les Espagnols n'ont plus conservé dans l'Araucanie que la ville de Valdivia, autour de laquelle ils possèdent à peine un rayon de terre d'une lieue d'étendue. Au commencement de ce siècle ils occupaient encore, dans le pays de Cunchos, vis-à-vis de l'île de Chiloë, le fort de Maullin; mais ils se sont décidés à l'abandonner depuis cette époque. Lorsque le Chili se souleva contre sa métropole, les Araucaniens, excités par le fameux Benavidès, prirent parti pour les troupes royales, et commirent d'horribles dévastations. Ils détruisirent en grande partie Conception en 1817, et massacrèrent un grand nombre d'habitans. Aujourd'hui leurs rapports avec le gouvernement chilien sont à peu près les mêmes que ceux des Indiens des Pampas avec celui de Buenos-Ayres. Ils pillent de temps en temps les métairies et les fermes à bétail dispersées dans les campagnes; puis quand on a marché contre eux et qu'on les a battus, ils demandent la paix pour la rompre de nouveau à la première occasion. Tous les malfaiteurs du Chili qui se rendent parmi eux les excitent à ces incursions. De leur côté les Pehuenches et les Huilliches se joignent souvent aux Puelches, aux Ranqueles, aux Tehuels, etc., des Pampas, et vont avec eux faire des excursions dans la république Argentine, jusqu'à quatre et cinq cents lieues de leur pays. Ces guerres se font avec la même férocité qu'autrefois; des deux côtés on massacre tous les hommes, et on ne fait grâce qu'aux femmes et quelquefois aux enfans. Nous aurons occasion de revenir encore sur ce sujet à l'article PATAGONIE.

ARBACES, général des Mèdes au service des rois d'Assyrie, qui, s'étant révolté contre Sardanapale, jeta les fondemens d'une nouvelle dynastie et d'un nouveau gouvernement. Ce qu'on sait de l'antique empire d'Assyrie se résume en si peu de chose, que nous éviterons de morceler ce qui s'y rapporte afin d'en concentrer tout l'ensemble à l'article ASSYRIE.

ARBALÉTRIER. Quoique les soldats de cette arme n'aient jamais été bien nombreux, ni bien considérés dans les armées de France, ils avaient cependant pour chef un grand-maître dont la charge était la plus éminente de l'armée, après celle de maréchal de France. Moréri, dans son grand Dictionnaire, nous a laissé les noms de tous ceux qui ont successivement occupé cette dignité depuis Thiébault de Montléart, sous saint Louis, jusqu'à Aymar de Prie, qui fut le dernier grand-maître, au temps de François Ier.

Il paraît que leur office se bornait à une sorte d'inspection sur les différentes troupes de l'armée.

Voici un détail qui paraîtra peut-être curieux, relativement aux anciens droits qui étaient attribués aux grands-maîtres des arbalétriers de France :

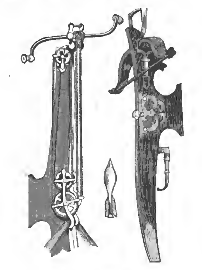
« Le maistre des arbaletriers de son droit a toute la cour, garde et administration, avec la connoissance des gens de pied estant en l'ost ou chevauche le roy, et de tous les arbaletriers, des archers, des maistres d'engin, des canonniers, des charpentiers, des fossiers et de toute l'artillerie de l'ost à toutes les monstres (ou revues); a l'ordonnance sur ce à la bataille, premier assied les escoutes, envoye querre le cry la nuict, et se (si) ville, forteresse ou chasteau est pris, à lui appartient toute l'artillerie qui trouvée y est; et se (si) l'artillerie de l'ost est commandée à traire sur ennemys, le revenant de l'artillerie est à luy. Item a son droit sur oyes et chièvres qui sont prinses en fait de pillage sur les ennemys du roy. »

Le 11 août 1410, le roi Charles VI établit dans la ville de Paris une compagnie de soixante arbalétriers pour la défense et la sûreté de la ville, et leur donna, disent les lettres-patentes, les mêmes priviléges qu'à la compagnie des cinquante arbalétriers établie à Rouen : c'étaient l'exemption de fournir, dans les impôts, tailles, gabelles et secours de guerre, sauf deux choses cependant auxquelles demeurent soumis lesdits arbaletriers, c'est à savoir, l'impôt pour les réparations de la ville et pour la rançon du roi.

Les arbalétriers étaient tantôt à pied et tantôt à cheval; ce n'est que sous le règne de François Ier que les arbaletriers royaux furent définitivement abolis. On cita à la bataille de Marignan une compagnie de deux cents arbalétriers qui s'était comportée avec une grande valeur.

L'arbalète en elle-même était une arme de jet que l'on peut considérer comme l'arc amené à son dernier perfec-

tionnement. Cette arme se composait d'une barre flexible d'acier, de corne ou de bois, traversée transversalement par un *fût* ou *arbrier*, creusé dans toute la partie destinée à recevoir le trait. Une corde attachée aux deux extrémités de l'arc vient s'arrêter dans une *noix* placée vers le milieu du fût; un ressort de détente, placé sur le côté droit de l'arbalète, sert à faire tourner cette noix qui, ne pressant plus la corde, la laisse partir avec la force relative à sa tension. On distinguait deux sortes d'arbalètes : celle de trait et celle de siége; la première se tendait avec la main ou un rouet, que nous reproduisons dans notre gravure; pour la seconde, il fallait employer une petite poulie. Les flèches lancées par ces armes avaient beaucoup plus de portée et de force que celles de l'arc. C'étaient des traits, des balles et des dards appelés *carreaux* ou *matras*, qui avaient la propriété de briser l'armure la plus solide.



(Arbalète française du XVe siècle.)

Les seuls auteurs anciens qui fassent mention de l'arbalète (*arcubaliata*, *manubalista*) sont Végèce et Comnènes; encore en parlent-ils d'une manière si peu positive, qu'il serait fort difficile de rétablir l'arbalète antique d'après leurs descriptions. Les Barbares, qui envahirent l'empire romain au Ve siècle, ne connaissaient point cette arme, que, du reste, la complication de son mecanisme rend totalement étrangère aux peuples sauvages. Aussi la voit-on disparaître pendant plusieurs siècles, et ce n'est que sous Louis-le-Gros qu'il en est reparlé dans les comptes de l'armée et dans quelques chroniques. Mais sous son fils, et son successeur Louis-le-Jeune, le deuxième concile de Latran (1139) anathématisa cette arme comme odieuse et horrible à Dieu. « *Artem illam mortiferam et Deo odibilem balistariorum et sagittariorum adversus Christianos et catholicos exerceri de cætero sub anathemate prohibemus.* » (Can. 29.) C'était ainsi que l'Eglise établissait un droit des gens parmi tous peuples de la communion européenne. Les croisés profitant de la latitude que leur laissait cette défense, crurent qu'ils ne pouvaient mieux faire que de s'en servir contre les Sarrasins. Mais peu à peu l'arme prohibée finit par repasser de la Terre-Sainte en Europe, et, malgré l'anathème, elle se remontra bientôt dans les armées. Le dernier auteur qui parle de l'arbalète est Guillaume du Bellay, qui rapporte qu'à la journée de La Bicoque, en 1595, il n'y avait dans l'armée qu'un seul arbalétrier, mais si adroit, que Jean de Cardonne, capitaine du parti ennemi, ayant levé la visière de son casque pour prendre l'air, l'arbalétrier lui décocha un matras qui lui brisa la tête dans son armure de fer. — Au XVIe et XVIIe siècles l'arbalète fut en grand honneur dans la bourgeoisie. Les rois donnaient des priviléges à ceux qui s'habituaient dans l'exercice de cette arme, et il existe encore, en France, plusieurs villes qui ont conservé les bâtimens destinés à cet usage.

ARBITRAGE. L'origine de l'institution de l'arbitrage, considéré comme juridiction volontaire, exercée par de simples particuliers, en vertu des pouvoirs de ceux qui les ont choisis pour juges, doit remonter jusqu'au berceau des sociétés politiques, ou a dû même en précéder la formation. Aussitôt que parmi les hommes il y a eu des intérêts opposés, et par suite des differens, les contestations, à défaut par les parties de s'accorder elles-mêmes, ont sans doute été soumises à la décision de voisins, de parens, d'amis communs. Ce n'est que plus tard, dans des sociétés mieux organisées, et à une époque de civilisation plus avancée, qu'on peut admettre, comme un fait devenu nécessaire et possible, l'etablissement des juges et des tribunaux. Il est donc naturel que nous retrouvions l'arbitrage chez tous les peuples, et dans la partie la plus ancienne de leur histoire.

Mais cette voie de jugement et de conciliation si simple et si raisonnable ne tarda probablement point à paraître insuffisante. Il fallut bientôt, pour maintenir les droits des particuliers, comme pour assurer le repos et la tranquillité publique, déployer l'appareil des lois, créer des magistrats pour l'administration de la justice, et surtout les revêtir de l'autorite et de la puissance indispensables pour faire exécuter leurs arrêts. L'arbitrage toutefois n'en continua pas moins de subsister comme facultatif; c'est-à-dire qu'il fut loisible aux parties de soumettre leurs différens, soit aux juges institués par le prince, soit à des juges de leur choix.

Chez presque toutes les nations, on voit l'arbitrage en usage dès les temps les plus reculés. Dans la Genèse (ch. XXXI, v. 36 et 37), Jacob dit à Laban : « Mets la chose entre mes » frères et tes frères, et qu'ils jugent entre moi et toi. » — « Que les premiers juges, enseigne Platon (*des Lois*, liv. VI et XII), soient ceux que le demandeur et le defendeur auront choisis, et à qui le nom d'arbitres convient mieux que celui de juges; que le plus sacré de tous les tribunaux soit celui que les parties se seront créé elles-mêmes, et qu'elles auront élu d'un commun consentement. » Selon Diodore de Sicile (liv. IV, ch. 67), Adraste et Amphiaraüs se disputant l'un à l'autre le royaume d'Argos, s'en remirent au jugement d'Eriphyle, sœur du premier et femme du second. Les Athéniens et les Mégariens prirent cinq arbitres pour décider de leurs prétentions réciproques sur l'île de Salamine. Les habitans de Corfou proposèrent aux Corinthiens de soumettre leurs démêlés aux villes du Péloponèse dont ils feraient choix. Aristide, dans ses Harangues, loue Périclès d'avoir conseillé aux Athéniens, pour éviter la guerre, de s'en rapporter à un arbitrage, etc. Nous choisissons à dessein ces exemples en matière de droit public. En matière de droit privé, l'arbitrage n'était pas moins respecté. Une loi de Solon imposait aux juges l'obligation de ratifier l'accommodement conclu entre les parties. Une autre loi portait : « Si des citoyens veulent designer un arbitre pour terminer les differens qui se seront élevés entre eux sur leurs intérêts particuliers, qu'ils prennent celui qu'ils choisiront d'un commun accord; qu'après l'avoir fait, ils s'en tiennent à ce qu'il aura decidé; qu'ils n'aillent point à un autre tribunal; que la sentence de l'arbitre soit un arrêt irrévocable. » Au reste, on doit remarquer qu'on distinguait à Athènes trois sortes d'arbitres : les arbitres choisis par les parties qu'ils cherchaient à concilier, sans être assujétis ni aux règles,

ni aux formalités du droit; d'autres arbitres, également nommés par les parties, mais qui jugeaient selon certaines formes, et suivant les principes du droit; enfin des arbitres désignés par le sort. Ces derniers avaient un caractère public, formaient une espèce de tribunal de première instance, dont les jugemens étaient sujets à l'appel. A Sparte, c'était dans les temples que les arbitres prononçaient leur sentence, après avoir fait jurer aux parties de s'y soumettre et de l'exécuter.

L'arbitrage fut en usage et en honneur à Rome dès sa fondation. Quand deux citoyens ne pouvaient s'accorder, leurs familles respectives s'efforçaient toujours d'arranger le différend. Une loi formelle à cet égard fut consignée dans les Douze Tables; elle défendit de porter aucune contestation devant le juge avant d'avoir tenté d'abord de la terminer à l'amiable devant des amis et des arbitres (*litem componere vel dijudicare intra parietes*). Notre citation en conciliation, prescrite par l'article 48 du Code de procédure, et qui doit précéder toute demande, n'est que la reproduction de cette antique loi; malheureusement, elle a dégénéré en simple formalité chez nous, et ne produit que bien peu de résultats. Chez les Romains, la coutume consacrée par les Douze Tables se conserva toujours, et l'esprit de paix et de conciliation qui l'avait fait introduire influa dans tous les temps sur la jurisprudence relative aux arbitres.

Mais avec les arbitres dont nous venons de parler, choisis librement par les parties, investis par elles d'une juridiction tout-à-fait libre et volontaire, il faut se garder de confondre les citoyens à l'appréciation desquels, dans presque tous les procès, la décision du point de fait était renvoyée par le magistrat, et qui étaient désignés, selon les circonstances, tantôt par la dénomination de *judex*, tantôt par celle de *arbiter*. C'est une erreur grave, sans doute, et dans laquelle, trompés par la ressemblance des noms, sont cependant tombés plusieurs auteurs. Les *juges*, ou *arbitres*, que le préteur chargeait de prononcer sur les faits contestés, étaient des jurés en matière civile, et remplissaient de véritables fonctions publiques. Nous ferons connaître sur ce point les curieux détails de la procédure des Romains, aux mots Préteur et Procédure; nous en établirons en même temps le parallèle avec la législation anglaise.

Justinien innova beaucoup en matière d'arbitrage, comme sur toutes les autres matières du droit. Les règles qu'il établit, ou qu'il sanctionna en les empruntant aux anciens jurisconsultes, sont réunies au livre IV, titre VIII, du Digeste, et au livre II, titre LV, du Code.

Enfin, l'idée des arbitrages est si naturelle, qu'on les a trouvés usités et prescrits par les lois chez les habitans de l'Abyssinie, du royaume de Siam et des îles Philippines.

Dans les temps d'ignorance et de vexation du moyen âge, on devait recourir aux jugemens par arbitres avec d'autant plus de confiance et d'empressement que les tribunaux étaient livrés à la barbarie. Les jugemens arbitraux devaient par suite être fréquens. La loi des Visigoths laissait à cet égard toute latitude aux parties, et elle donnait aux sentences des arbitres la même force qu'à celles de tous les autres juges. Les statuts de Montpellier, confirmés, en 1204, par Pierre II, roi d'Aragon, attribuaient pareillement aux actes passés devant arbitres la même validité que s'ils eussent été faits en la cour.

Du temps de saint Louis, la jurisprudence française s'était, relativement aux arbitrages volontaires, presque entièrement conformée aux lois romaines. Le chapitre XVIII des Conseils de Pierre Desfontaines contient soixante-quatorze articles, qui sont la traduction d'autant de lois du Digeste et du Code. La coutume de Beauvoisis, la coutume de Bretagne, les statuts de Provence, avaient également des dispositions particulières sur les arbitrages volontaires et les arbitrages forcés.

La plus ancienne des ordonnances de nos rois qui parle des arbitres est celle du malheureux Jean-le-Bon, de 1363. Louis XII, François Ier, François II, Charles IX, Louis XIII et Louis XIV publièrent sur le même sujet diverses ordonnances; mais leurs sages dispositions étaient loin d'être exactement suivies, et la jurisprudence variait selon les provinces et les tribunaux.

Nous venons de parler des arbitrages forcés: ces mots demandent une explication. Il semble d'abord que personne ne peut être astreint à se soumettre, contrairement à sa volonté, à un jugement arbitral; toute contrainte à cet égard paraît opposée à l'essence de l'arbitrage, au droit commun et à la liberté naturelle. Cependant, il n'est point de principes auxquels il ne convienne quelquefois de déroger, quand l'intérêt général de la société et par suite l'intérêt même des particuliers l'exige. Dans certains cas, le législateur a donc pensé qu'il ne suffisait pas d'exhorter, qu'il fallait obliger les parties à s'en remettre à la décision d'arbitres, lorsqu'elles n'avaient pas assez de sagesse pour prendre spontanément cette voie.

L'article 566 de la coutume de Bretagne portait qu'en cas de contestations entre frères et sœurs, et autres cohéritiers, les juges les renverraient par-devant leurs parens, « pour amiablement accorder de leur partage, si faire se » peut, sans forme de procès. » Deux statuts de Provence, de 1469 et 1491, voulaient que tous les différends entre nobles ou gentilshommes, entre seigneurs et vassaux, entre communautés et particuliers, entre parens, alliés et conjoints, fussent terminés par arbitrage. Les Mémoires de Sully nous attestent que Henri IV avait préparé un projet de loi pour faire soumettre à des arbitres toutes les contestations de famille. La mort l'empêcha de le mettre à exécution. Mais ses intentions étaient en partie déjà réalisées par l'édit de François II, de 1560. Cet édit, ouvrage de Lospital (c'est ainsi qu'il signait comme chancelier de France), décidait qu'en matière de divisions et partages, comptes de tutelle et autres administrations, restitution de dot et douaire, les différends entre proches parens seraient terminés par arbitres, et que si les parties se refusaient à prendre cette voie, elles y seraient contraintes par le juge. L'ordonnance de Moulins, rendue par Charles IX en 1566, se référant à cet édit, prescrivit de garder et observer l'ordonnance des arbitres « sans empeschement quelconque. » Enfin l'ordonnance du commerce de 1673, rappelant une autre disposition de l'édit de 1560, obligea également les marchands et associés à soumettre à des arbitres tous leurs différends relatifs au fait de leur négoce ou de leur société. Malheureusement, comme nous l'avons déjà dit, ces sages dispositions étaient loin d'être exactement observées.

Tel était l'état de la législation et de la jurisprudence en 1789.

Lorsqu'en 1790 l'ordre judiciaire reçut, par la loi du 16-24 août, une organisation absolument nouvelle, l'Assemblée constituante rendit un solennel hommage à l'institution de l'arbitrage; elle voulut rétablir ces tribunaux de famille institués par l'édit de 1560, mais depuis tombés en désuétude. Elle décréta dans le titre X de cette loi les articles suivans: — « Art. 12. S'il s'élève quelque contestation entre mari et femme, père et fils, grand-père et petit-fils, frères et sœurs, neveux et oncles, ou entre alliés aux degrés ci-dessus, comme aussi entre pupilles et leurs tuteurs pour choses relatives à la tutelle, les parties seront tenues de nommer des parens, ou, à leur défaut, des amis ou voisins pour arbitres, devant lesquels ils éclairciront leur différend, et qui, après les avoir entendues et avoir pris les connaissances nécessaires, rendront une décision motivée. — Art. 13. Chacune des parties nommera deux arbitres, et si l'une s'y refuse, l'autre pourra s'adresser au juge, qui, après avoir constaté le refus, nommera des arbitres d'office pour la partie refusante. Lorsque les quatre arbitres se trouveront divisés d'opinions, ils choisiront un sur-arbitre pour lever le partage.

—Art. 14. La partie qui se croira lésée par la décision arbitrale, pourra se pourvoir par appel devant le tribunal du district, qui prononcera en dernier ressort. » La constitution de 1791 (titre III, chap. 5, art. 5) proclama que le droit des citoyens de terminer définitivement leurs contestations par la voie de l'arbitrage ne pourrait recevoir aucune atteinte par les actes du pouvoir législatif.

Jusque là il n'y avait qu'à louer; mais on alla beaucoup plus loin. Nous ne parlerons pas du système de la constitution du 24 juin 1793, parce que cette constitution ne fut jamais en vigueur; nous nous bornerons à dire qu'elle établissait des arbitres publics qui auraient été de véritables juges. Par suite de cette tendance un peu trop absolue vers l'arbitrage, la Convention y avait successivement soumis une foule de contestations résultant des lois violentes que, d'après les circonstances de sa position, elle avait jugé nécessaire de rendre. Ainsi, on avait soumis à l'arbitrage forcé les procès entre communes, et entre communes et particuliers (loi du 10 juin 1793, sect. V, art. 3, et suiv.); les contestations relatives aux droits accordés aux enfans naturels (loi du 12 brumaire an II); à la domanialité des biens nationaux, à la prise de possession, à l'estimation et ventilation (loi du 10 frimaire an II); aux donations et successions (loi du 17 nivose an II); etc. Mais bientôt les abus devinrent si frappans, qu'on se vit obligé d'ouvrir la voie de l'appel contre toutes ces décisions, et de supprimer enfin l'arbitrage forcé pour tous les cas, excepté entre associés, et pour cause de société commerciale (lois des 4 brumaire et 9 ventose an IV, 28 brumaire an VII, et 11 frimaire an IX).

On sait que sous le Directoire il se manifesta une violente réaction contre-révolutionnaire; elle se fit sentir dans la législation. Un membre du Conseil des cinq-cents proposa, en l'an VI, d'interdire les arbitrages comme étant la satire de l'administration judiciaire; le Conseil adopta la proposition, qui ne fut rejetée que l'année suivante par le Conseil des anciens. Dans la discussion du Code de commerce, la même proposition fut renouvelée, mais avec beaucoup moins de succès. La constitution du 22 frimaire an VIII prescrivit aux juges de paix qui ne parviendraient pas à concilier les parties, de les engager à soumettre leurs différends à des arbitres; et la loi d'organisation judiciaire qui nous régit, du 27 ventose an VIII, proclama de nouveau le principe que tous les citoyens conservaient toujours le droit de faire juger leurs contestations par des arbitres de leur choix.

Les lois qui règlent aujourd'hui l'arbitrage parmi nous sont donc la loi du 16-24 août 1790, dans ses parties non abrogées; la loi du 27 ventose an VIII, les articles 1003 et suivans du Code de procédure civile; enfin les articles 51 à 63 du Code de commerce. Nous allons en retracer un tableau extrêmement rapide, tel qu'il peut seul convenir ici, en renvoyant pour tous les détails aux ouvrages de droit et aux traités spéciaux.

L'arbitrage est ou volontaire ou forcé.

Comme par suite de la décision des arbitres on est exposé à être dépouillé de l'objet qui forme le sujet du litige, que dès-lors c'est un mode indirect d'aliénation, on ne peut se soumettre à un jugement arbitral qu'autant qu'on a la libre disposition des droits ou des choses contestées. Ainsi les mineurs, les tuteurs, les administrateurs de biens appartenant à autrui, ne sauraient valablement *compromettre* relativement aux biens dont ils n'ont que l'administration. Il est, en outre, des causes qui ne sont pas susceptibles d'être mises en arbitrage: ce sont celles relatives aux dons et legs d'alimens, logement et vêtemens, les séparations de biens ou de corps, les divorces, les questions d'état, et toutes les causes sujettes à communication au ministère public. Ces dernières affaires intéressant l'ordre public, leur décision ne doit appartenir qu'aux juges reconnus par l'État pour veiller à la conservation de cet ordre, et elle ne doit point être confiée à des particuliers. Quant aux dons et legs d'alimens, faits la plupart du temps à des gens faciles ou dissipateurs, qui ne sont pas autorisés à les aliéner directement, on craint qu'ils n'y parviennent indirectement en prenant pour arbitres des hommes incapables, ou qui se prêteraient à rendre une décision conforme à leurs vues de prodigalité.

L'acte par lequel les parties conviennent de faire juger leurs contestations par des arbitres s'appelle *compromis*. Le compromis est passé par acte devant notaire, par acte sous signature privée, ou par procès-verbal devant les arbitres choisis.

Quant au choix des arbitres par les parties, il n'est restreint par aucune condition, et peut porter sur toute personne, à l'exception de celles que leur âge, leurs infirmités, leur intérêt personnel ou une immoralité notoire, rendent incapables ou indignes de prononcer un jugement; tels sont, en général, les mineurs, les fous, les sourds-muets, les condamnés à une peine infamante, etc. Les arbitres sont encore récusables par les mêmes motifs que la loi admet comme causes de récusation à opposer aux juges ordinaires; mais il faut que la cause de récusation ait commencé d'exister depuis le compromis.

Le compromis prend fin de plusieurs manières: 1° par le décès, le refus ou l'empêchement d'un des arbitres, à moins de conventions contraires; 2° par l'expiration du délai; 3° par le partage des arbitres, s'ils n'ont pas été autorisés à s'adjoindre un tiers-arbitre; 4° par leur révocation opérée du consentement unanime des parties; 5° enfin par le décès de l'une d'elles, si tous ses héritiers ne sont pas majeurs

Dès que les arbitres ont commencé leurs opérations, ils ne sont plus libres de se séparer; ils doivent se rapprocher, autant que possible, pour les délais et les formes de l'instruction, des formes suivies devant les tribunaux: dans leur sentence, ils doivent également se conformer aux lois comme les tribunaux ordinaires. Mais si dans le cours des débats il est formé une inscription de faux, ou s'il s'élève quelque incident criminel, ils sont obligés de renvoyer les parties à se pourvoir devant les magistrats: les délais de l'arbitrage sont suspendus jusqu'au jugement de l'incident.

Les arbitres rédigent, motivent, et signent leur jugement. S'ils sont divisés d'opinion, chacun rédige son avis distinct et motivé, soit dans le même procès-verbal, soit dans des procès-verbaux séparés. Ils nomment ensuite un tiers-arbitre, s'ils en ont reçu le pouvoir; s'ils ne s'accordent pas sur le choix, le tiers-arbitre est nommé par le président du tribunal. Le tiers-arbitre réunit les arbitres, confère avec eux, et s'il ne les ramène pas tous au même sentiment, il prononce seul; mais il est tenu d'adopter l'avis émis par l'un d'eux.

L'exécution des jugemens ne pouvant être exigée qu'au nom de la puissance publique, et les arbitres ne tenant leur mission que de personnes privées et non du pouvoir souverain, il faut, pour que leurs décisions deviennent exécutoires, qu'elles aient été revêtues de la sanction de l'autorité judiciaire. A cet effet, chaque sentence arbitrale est, dans les trois jours de sa date, déposée par l'un des arbitres au greffe du tribunal de première instance dans le ressort duquel elle a été rendue, ou au greffe de la cour royale, s'il s'agit d'un compromis sur appel; et le président en ordonne l'exécution par une ordonnance nommée ordonnance *d'exequatur*.

Les jugemens arbitraux peuvent être attaqués par trois voies: par appel, par requête civile, et par demande en nullité. — Ils ne sont point susceptibles d'opposition, parce que par leur nature ils n'ont jamais le caractère de jugemens par défaut; ils ne sont pas susceptibles non plus de recours en cassation, parce qu'on ne se pourvoit en cassation que pour violation de la loi, et qu'en semblable cas on peut obtenir l'annulation de la sentence par une simple demande en nullité.

Au reste, les parties sont libres de modifier, comme elles l'entendent par leurs conventions, ces règles générales tracées par la loi. Ainsi elles autorisent souvent les arbitres à

se dispenser de l'observation des formes; à prononcer, non comme juges, mais comme amiables compositeurs, moins d'après les principes du droit, que d'après le sentiment de l'équité naturelle; souvent aussi elles renoncent, soit dans le compromis, soit postérieurement, à la faculté de l'appel. Les arbitres autorisés à prononcer comme amiables compositeurs étaient autrefois distingués sous le nom assez barbare d'arbitrateurs.

L'arbitrage forcé n'existe plus en France que dans un seul cas, pour les contestations relatives aux sociétés commerciales entre les associés, leurs veuves, héritiers ou ayans-cause. On a voulu éviter pour ces contestations l'irritation des débats publics; et d'ailleurs elles supposent, la plupart du temps, des liquidations, des vérifications de livres, et l'examen d'une foule de détails, au milieu desquels il serait très difficile aux tribunaux de découvrir la vérité, et de régler avec justice les droits des parties. L'arbitrage est donc sagement ordonné par la loi, et l'incompétence des tribunaux est absolue et d'ordre public.

Les règles de l'arbitrage forcé sont les mêmes que celles de l'arbitrage volontaire, sauf à peu près les modifications suivantes. L'arbitrage ayant lieu par la prescription de la loi, il n'y a pas de compromis, mais simple nomination d'un arbitre de la part de chaque partie; si une partie ne nomme point, le tribunal de commerce nomme pour elle. L'arbitrage ne finit ni par l'empêchement d'un des arbitres, car on en choisit alors un nouveau, ni par leur partage; s'il n'a pas été nommé d'avance de tiers-arbitre, les arbitres, ou le tribunal, à défaut, en désignent un. Les arbitres forcés ne sont assujettis à aucune forme de la procédure ordinaire.

La sentence arbitrale est déposée au greffe du tribunal de commerce, et rendue exécutoire, sauf examen par le président de ce tribunal. On ne peut point l'attaquer par l'action en nullité; mais on peut se pourvoir en appel et en cassation, à moins que les parties étant majeures, elles n'y aient renoncé. L'appel se porte toujours devant la cour royale.

Il est encore une troisième espèce d'arbitrage improprement nommée ainsi. Quand un tribunal a besoin, pour s'éclairer, de l'examen de comptes, de pièces, de registres, etc., il nomme un ou plusieurs arbitres qui examinent, entendent les parties, cherchent à les concilier; et, s'ils n'y réussissent pas, font leur rapport au tribunal. Il est inutile de dire que cet avis ne lie point les juges. On nomme de semblables *arbitres rapporteurs*, soit en matière civile, soit en matière commerciale. Autrefois les tribunaux et les parlemens nommaient souvent des arbitres, non pour donner seulement leur avis, mais pour juger à leur place.

L'institution des arbitrages commerciaux a produit jusqu'à présent les plus heureux résultats. En matière civile, il est à regretter qu'on n'ait pas plus souvent recours aux jugemens par arbitres; le législateur devrait peut-être chercher à les rendre plus communs, et à y renvoyer plus souvent les plaideurs. Il conviendrait aussi de simplifier encore la législation relative à ces arbitrages, et de resoudre, par voie d'autorité, un certain nombre de difficultés et de questions qui se reproduisent chaque jour, et sont la cause de procès sans cesse renaissans. Enfin, nous voudrions voir rétablir ces tribunaux de famille, d'une utilité déjà éprouvée par une longue expérience, et inconsidérément supprimés en l'an IV par une mesure générale qui n'était pas prise pour eux.

Nous nous sommes interdit de traiter aucune des questions de droit controversées en matière d'arbitrage. Il en est une pourtant que nous croyons devoir excepter à cause de l'importance du principe auquel elle se rattache; c'est la question de savoir si une femme peut être nommée arbitre. Si l'on veut, à cet égard, consulter les anciennes traditions, on les trouve favorables au droit des femmes. Selon Pausanias, dans chacune des villes de l'Elide, on choisissait la femme la plus distinguée par sa naissance, son âge et ses vertus, pour être l'arbitre de tous les différends. Cujas pense que pendant long-temps les femmes furent admises comme arbitres chez les Romains, et que cette faculté ne leur fut enlevée que par Justinien. L'histoire fournit aux diverses époques, et jusqu'au XVIIe siècle, un grand nombre d'exemples de jugemens arbitraux rendus par des femmes, et non attaqués. Aussi lit-on dans les Institutes de Loisel: « Femmes ont voix et répond en cours, et si reçoivent mises et *arbitrages*. » Le même usage était attesté antérieurement par Pierre Desfontaines. Cependant de Laurière, sur ce passage de Loisel, écrit dans son Commentaire, que depuis que les seigneurs n'ont plus été admis à exercer leurs justices, les femmes ont cessé d'être juges, et ne peuvent plus recevoir mises et arbitrages. Enfin les jurisconsultes se divisent; les uns n'accordent le droit d'arbitrage qu'aux reines, aux princesses, aux femmes de haut rang; d'autres le leur refusent à toutes indistinctement, et veulent appliquer, sans exception, la constitution de Justinien. Depuis nos lois nouvelles, cette dernière opinion est adoptée par tous les auteurs. Toutefois, la question n'est encore jugée définitivement par aucun arrêt, et l'opinion des auteurs, bien que générale, est très susceptible de critique. Sur quel motif est-elle fondée? Justinien n'en allègue pas d'autres, si ce n'est que les fonctions d'arbitres répugnent à la pudeur des femmes, et au genre d'occupations que la nature leur a assigné. Mais ces raisons sont elles concluantes, et qu'y a-t-il dans les fonctions arbitrales qui choque la pudeur? Dirait-on que ce sont des fonctions publiques? mais ce serait une erreur; et sans débattre ici la grande question de savoir s'il convient ou non d'exclure les femmes de ces dernières fonctions, il suffira de répondre que la mission des arbitres n'est ni une fonction, ni une charge publique. Par quelles considérations interdirait-on donc aux femmes d'être arbitres, et aux particuliers en contestation de s'en rapporter à leur avis, lorsque l'intérêt privé de ces particuliers peut seul en souffrir, et lorsque l'on peut librement choisir une femme pour mandataire ou pour exécuteur testamentaire? ne serait-ce pas une suite inaperçue des dogmes hébreux sur l'infériorité de la femme? et une jurisprudence plus éclairée et plus impartiale ne devra-elle pas revenir au moins sur cette injuste exclusion?

L'arbitrage n'est pas seulement usité en matière de droit privé, il l'est aussi en matière de droit public ou de droit des gens. Aux exemples que nous avons cités au commencement de cet article, nous pouvons en ajouter de moins anciens et de fort remarquables. Ainsi, en 1244, l'empereur Frédéric II prit le parlement de Paris pour arbitre entre lui et le pape Innocent IV, alors en France. En 1264, saint Louis fut choisi pour arbitre entre le faible Henri III d'Angleterre et les barons anglais révoltés. En 1298, Philippe-le-Bel, roi de France, et Edouard Ier, roi d'Angleterre, soumirent leurs différends au pape Boniface VIII. En 1319, Philippe-le-Long et les Flamands s'en remirent à l'arbitrage du pape Jean XXII. Louis XII fut nommé pour prononcer comme arbitre sur leurs contestations par les ducs de Gueldres et de Juliers. On trouve dans les actes de Rymer un compromis du 1er juin 1546, par lequel les rois de France et d'Angleterre s'en rapportèrent à la décision de quatre avocats au sujet d'une contestation de 512,000 écus, somme immense dans ce temps. En 1570, le roi d'Espagne et les Suisses prirent des arbitres pour terminer leurs différends au sujet des limites de la Franche-Comté. En 1613, les archiducs d'Autriche et le duc de Wurtemberg soumirent à l'arbitrage du parlement de Grenoble leurs prétentions sur le comté de Montbelliard.

Malheureusement, il n'existe pas pour les nations comme pour les individus membres d'un même corps social, une juridiction certaine et établie, et une puissance capable d'en mettre immédiatement les sentences à exécution. Elles ne peuvent donc recourir qu'à des arbitrages acciden-

tellement institués, et n'ont le plus souvent d'autre moyen de vider leurs querelles que la violence et la voie des armes. Nous verrons à l'article PAPES comment les papes conçurent au moyen âge le vaste dessein de devenir cette autorité, suprême arbitre des gouvernemens, et jusqu'à quel point ils en approchèrent. On fait, sur le même sujet, honneur à Henri IV de grandes et nobles idées, auxquelles, dit-on, la mort l'empêcha seule de donner suite. On connaît le système de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, commenté par J.-J. Rousseau. Hugo Grotius avait écrit auparavant dans son célèbre ouvrage du *Droit de la guerre et de la paix* (livre II, chap. XXIII, § 8, n° 3) : « Il serait utile, et en quelque façon nécessaire, que les puissances chrétiennes fissent entre elles quelque espèce de corps, dans les assemblées duquel les démêlés de chacune se terminassent par le jugement des autres non intéressées, et que l'on cherchât même les moyens de contraindre les parties à s'accommoder sous des conditions raisonnables. » La Sainte-Alliance fut dans ces derniers temps une tentative de réalisation du projet de Grotius, dans l'intérêt des souverains, sinon des peuples. Quelque rétrograde que fût son esprit et sa direction, on ne saurait disconvenir que ce ne fût en elle-même une puissante et hardie conception, et qu'elle n'ait considérablement assuré la paix et la solidité des monarchies.

ARBOUSIER (*Arbutus*), genre de la famille des bruyères, et rentrant dans la décandrie monogynie de Linné. On le reconnaît aux caractères suivans : calice persistant, libre, très petit, quinquéparti; corolle en grelot, dont le limbe offre cinq divisions courtes et rabattues; dix étamines plus courtes que la corolle; anthères portant deux appendices filiformes et recourbés; ovaire divisé en cinq loges, comme implanté sur un disque, et se convertissant en une baie indéhiscente, dont la surface est hérissée de petits tubercules. On connaît une vingtaine d'espèces d'arbousiers répandues dans l'Europe, l'Asie et l'Amérique, et occupant différentes altitudes depuis le bord de la mer jusqu'à l'extrême limite de la végétation ligneuse sur les Alpes.



(Arbousier commun.)

Dans ce nombre remarquons surtout l'arbousier commun ou des Pyrénées, le comaros de Théophraste, *arbutus unedo*, buisson qui décore de son feuillage toujours vert, de ses grappes de fleurs blanches, de ses rameaux rouges et de ses fruits de la même couleur, les clairières, les coteaux arides, les dunes de l'Espagne, de l'Italie, de la Provence, de la France occidentale, et même de l'Irlande. Il fleurit en automne et en hiver : ses fruits, qui arrivent à leur maturité complète dans la saison des frimas, sont de la grosseur des cerises; leur ressemblance avec les fraises a fait donner le nom d'*arbre aux fraises*, ou de *fraisier en arbre*, au végétal qui les produit. Quand elles sont bien mûres, leur saveur est fade, mais autrement elle est aigre et astringente; quoi qu'il en soit, elle n'est pas fort agréable, et c'est sans doute ce qui a fait que Pline interprétait l'épithète *unedo* par *unum edo*, comme s'il eût dit, j'en ai assez d'un. Virgile relègue de même le fruit de l'arbousier parmi ceux qui formaient la nourriture de nos sauvages ancêtres :

Quum jam glandes atque arbuta sacra
Deficerent silvæ, et victum Dodona negaret.

Au reste, la localité et la race paraissent avoir une influence marquée sur les fruits de l'arbousier : ainsi la variété qui croît en Irlande en produit de plus gros que ceux que donne la variété propre à la Bretagne; et dans l'Italie on préfère les arbouses ovales ou coniques aux globuleuses, celles qui ont crû dans l'intérieur des terres à celles qui sont venues sur les bords de la mer. On extrait de ces fruits, particulièrement dans les îles de la Dalmatie, une eau-de-vie de 16 à 20 degrés. L'arbousier commun se cultive dans les jardins, où on le multiplie de marcottes ou de graines; il craint les fortes gelées. Il n'en est pas de même de l'arbousier des Alpes, *A. Alpina*, et du raisin d'ours, *A. uva ursi* : l'un est un petit arbrisseau qui rampe sur les rochers des Alpes, des Pyrénées, de la Laponie, et dont les baies d'un bleu noirâtre sont le dernier aliment que la nature près d'expirer dans les glaces accorde à l'homme; l'autre est étalé comme le précédent sur les monts les plus élevés; ses baies rouges ne plaisent pas au palais de l'homme, quoiqu'elles soient fort du goût des ours, et ses feuilles, qu'on emploie comme diurétiques, ressemblent à celles du buis, ce qui a fait quelquefois appeler *busserole* l'arbrisseau qui les porte : cette espèce est cultivée dans les jardins. Il faut y ajouter l'andrachné, *arbutus andrachne*, originaire du Levant, et dont la culture est difficile.

ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, SOUS-ARBRISSEAU. Tous les végétaux compris sous ces différentes dénominations ont une tige ligneuse, et cette tige, sauf un très petit nombre de cas, ne périt pas après une seule floraison. Tels sont les caractères qu'ils présentent en commun et qui les séparent des herbes; voici maintenant ceux qui servent à les distinguer entre eux. Les sous-arbrisseaux (*suffrutices*) ont une tige *demi-ligneuse*, c'est-à-dire dont la base seule est dure et persiste hors de terre un grand nombre d'années, tandis que les rameaux et les extrémités des branches périssent et se renouvellent tous les ans : tels sont le thym, la rue, la sauge. Les autres végétaux ligneux, au contraire, le sont dans toute la longueur de leur tige, si ce n'est à son sommet extrême. Les arbustes (*frutices*) se ramifient dès leur base et ne portent pas de bourgeons. Les arbrisseaux (*arbusculæ*) sont ramifiés à leur base et portent des bourgeons. Enfin, les arbres ne se divisent en branches qu'à la partie supérieure de leur tronc, et par conséquent s'élèvent généralement plus que tous les autres végétaux. Ainsi, la distinction des plantes arborescentes et des herbes repose sur leur degré relatif de dureté et de durée, et les divisions établies entre les premières dépendent principalement de leur grandeur. Pour les usages habituels ces classemens populaires sont commodes et suffisans; mais, quoiqu'ils semblent très naturels au premier coup d'œil, ils

n'ont aucune précision parce qu'ils ne tiennent pas compte de la structure anatomique. Aussi, après avoir servi de base aux classifications des anciens botanistes, jusqu'à Tournefort, qui admettait encore, pour catégories fondamentales de sa méthode, les arbres et les herbes, ils ne sont maintenant plus d'usage dans la classification. Il existe des familles très naturelles, par exemple, les légumineuses et les rosacées, dans lesquelles de grands arbres sont réunis avec de chétives herbes, et dans un grand nombre d'autres les espèces frutescentes coexistent avec les espèces herbacées.

Cette diversité se remarque même parmi les genres et les espèces; certaines fougères herbacées et vivaces sous notre ciel deviennent arborescentes dans les régions tropicales, et s'élèvent alors à la manière des palmiers; le ricin ordinaire forme dans l'Inde et l'Afrique un arbre dont le tronc ligneux s'élève quelquefois à 30 et à 40 pieds; en Europe, au contraire, il n'est plus qu'annuel et herbacé; dans les plaines, on voit les saules et les bouleaux élancer dans les airs une haute cime, tandis que sur les pointes des Alpes le saule herbacé (*salix herbacea*) et le bouleau nain (*betula nano*) élèvent à peine de quelques pouces au-dessus du sol leurs tiges débiles. Voici, au reste, une petite statistique des familles des plantes, sous le rapport de la végétation herbacée et de la végétation ligneuse. Si l'on admet, avec M. A. Richard, cent soixante de ces familles, et qu'on en exclue une dizaine dans lesquelles la distinction entre les deux degrés de consistance n'est pas nette, on en trouve environ trente-cinq uniquement composées d'herbes, quarante formées d'herbes et de sous-arbrisseaux ou d'arbustes, dix-huit où tous les degrés de consistance, de durée et de hauteur se rencontrent, dix-sept entièrement constituées par des arbustes ou des arbrisseaux, trente-deux par des arbrisseaux et des arbres, huit par des arbres seulement. En général, plus on s'élève dans l'échelle de composition végétale, plus les familles à espèces ligneuses, qui n'existaient pas dans les premiers degrés, augmentent en nombre, de sorte que la croyance populaire, qui regarde les arbres comme les plus parfaits des végétaux, n'est pas au moins dans un complet désaccord avec les résultats des recherches scientifiques.

Dans l'étude et la classification des végétaux ligneux, ce qu'il y a de plus important, c'est la structure anatomique et l'accroissement de leurs tiges, et c'est au mot TIGE qu'on trouvera exposés ces points essentiels pour la connaissance des arbres. Dans ce moment, nous nous bornerons à quelques généralités sur leurs dimensions, leur durée, leur distribution géographique, leur utilité, et sur quelques circonstances historiques qui s'y rattachent.

Dimensions des arbres. — Les limites supérieures de la grandeur des plantes sont placées plus haut que ne le sont celles qui bornent la taille des animaux. Sous le rapport de la longueur, les plus grandes baleines n'approchent de la taille ni de ces *araucario* qui, dans les forêts du Chili, s'élèvent, dit-on, jusqu'à la hauteur de 250 pieds, ni de *l'eutassa heterophylla*, qui, suivant Salisbury, acquiert 220 pieds de hauteur dans l'île de Norfolk, ni des palmiers appelés *oreodoxa sancona* et *ceroxylon andicola*, dont la tige, d'après le récit de Humboldt, a une longueur de 160 à 180 pieds. Ces colosses du règne végétal sont, en général, répandus dans la zone torride; mais dans nos climats même on peut citer des exemples d'énormes dimensions acquises par des arbres isolés. On voyait naguère, sur la montagne d'Endzon, dans le Valais, un mélèze qui, selon M. Baudrillart, élevait à 150 pieds son tronc dégarni de branches; et Pline rapporte que Tibère fit exposer sur le pont des Naumachies, à Rome, une poutre de mélèze de 120 pieds de long sur deux d'équarrissage d'un bout à l'autre, ce qui, suivant le calcul de Duhamel, suppose à l'arbre d'où elle avait été extraite, une longueur absolue de 220 pieds. Les exemples d'un aussi grand alongement sont rares, il est vrai, chez nous; mais c'est chose assez commune que de voir des chênes ou des conifères de 120 à 150 pieds de haut. Dans les arbres dicotylédons une énorme largeur répond ordinairement à une hauteur demesurée: ainsi, par exemple, la tige du mélèze d'Endzon pouvait à peine être embrassée par sept hommes; mais tel n'est pas le cas des monocotylédons, dont la tige n'a souvent pas plus d'un pied ou deux de diamètre, avec une hauteur de plus de cent pieds, et, parmi les dicotylédons mêmes, la plupart de ceux qui sont devenus fameux par leur grosseur ne l'ont pas été par leur hauteur. Les plus célèbres de tous, les baobabs du Cap-Vert avaient, lorsque Adanson les mesura, jusqu'à 90 pieds de circonférence à la base de leur tronc, qui lui-même ne s'élevait qu'à 12 pieds environ avant de se ramifier. On aime à citer aussi, pour sa grosseur seulement, le châtaignier du mont Etna; mais il est difficile d'ajouter une entière confiance aux récits extraordinaires et souvent contradictoires des voyageurs qui nous le dépeignent. Quelques uns assurent qu'il avait une circonférence de 160 pieds; un d'eux la porte même à 204 pieds, tandis que d'autres la réduisent à 75 ou même à 40; suivant une version, son tronc avait été creusé, et l'on y avait construit une habitation, même un four, qu'on chauffait avec le bois de l'arbre; d'après une autre relation, c'était un berger qui s'y mettait à couvert avec tout son troupeau; ce qu'il y a de constant, c'est qu'on l'appelait *l'arbre aux cent chevaux*, parce que, disait-on, cent cavaliers pouvaient s'abriter sous ses branches. Les botanistes qui ont admis le récit le plus approchant du merveilleux, l'ont expliqué en disant que cet énorme végétal était composé de plusieurs troncs soudés en un seul; mais, suivant d'autres physiologistes, la circonstance des cavités pratiquées dans son intérieur éloigne cette supposition. Quoi qu'il en soit, à ces exemples de grosseurs monstrueuses, on peut ajouter les cèdres de Chiloe, qu'on nous représente comme ayant 24 pieds de diamètre; les platanes de l'Ohio, qui en ont 16, ainsi que ces chênes, ces ormes, ces tilleuls, ces ifs, ces saules, ou même ces poiriers et ces pommiers, qui, dans nos contrées, acquièrent quelquefois 30 à 40 pieds de tour.

On ne doit voir dans ces exemples de dimensions colossales des arbres que l'influence de circonstances particulières aux individus. Sous le point de vue général, on peut dire avec M. A. Richard que les arbres sont d'autant plus forts et plus élevés, que le sol, le climat et la situation dans lesquels ils se trouvent, sont plus convenables à leur nature, et plus favorables à leur végétation. Une certaine humidité, jointe à un degré de chaleur assez considérable, paraît être la circonstance la plus propre à leur développement; aussi est-ce dans les régions qui présentent ces conditions atmosphériques, qu'ils acquièrent la hauteur la plus grande. Les forêts de l'Amérique méridionale sont peuplées, en général, d'arbres qui, par leur port, leur taille élevée, la beauté de leur feuillage et de leurs fleurs, l'emportent de beaucoup sur ceux de nos climats tempérés.

Durée des arbres. — Il faut plus ou moins de temps aux arbres pour arriver aux limites de développement que leur a posées la nature, et pour clore le cercle de leur existence. La plupart des arbustes et des arbrisseaux cessent de croître et meurent au bout de quelques lustres. Les arbres, au contraire, comptent les siècles par périodes de leur vie. L'olivier peut exister pendant trois cents ans; le chêne parvient jusqu'à l'âge de six cents ans environ; les cèdres du Liban paraissent en quelque sorte indestructibles. Deux ou trois siècles avant qu'Adanson arrivât au îles du Cap-Vert, deux voyageurs avaient gravé leurs noms sur les troncs des deux baobabs qui y végètent; Adanson, connaissant cette circonstance, rechercha les noms inscrits, les trouva ensevelis sous une certaine épaisseur de nouveau bois; et, de la différence des diamètres aux deux époques, il put conclure que la naissance de ces arbres remontait à cinq mille ans. Quelque surprenante que paraisse une telle longévité, elle s'explique, lorsque l'on réfléchit qu'il n'y a pour ainsi dire

pas d'unité de vie dans l'arbre; que les plus vieilles de ses couches ligneuses se rapprochent de la manière d'être des substances inorganiques par leur passage à l'état de bois parfait; que par conséquent, d'un côté, elles se dérobent aux causes d'altération qui affectent particulièrement la vie organique, et que de l'autre elles se trouvent toujours préservées de l'action destructive des circonstances extérieures; enfin que, pendant la metamorphose de ces couches ainsi séparées de l'action végétative, la vie s'alimente sans cesse par la formation des couches nouvelles et des bourgeons.

Distribution géographique des arbres. — C'est dans les chaudes régions du globe que les espèces ligneuses sont les plus nombreuses, forment les groupes les plus serrés, et atteignent à la plus grande hauteur; au contraire, ces espèces se rabougrissent et s'isolent d'autant plus qu'elles se rapprochent des cercles polaires. Suivant Sprengel, les chênes, les hêtres, les frênes, les tilleuls, les erables, les coudriers disparaissent à 64° de latitude en Suède; au-delà les pins et les sapins restent rassemblés en forêts jusqu'à 69°; à cette latitude on trouve encore des aunes et des saules; les bouleaux persistent en groupes jusqu'à 71°. Dans l'hémisphère austral le continent ne s'étend que jusqu'à 55°; mais comme à cette limite la température correspond à celle de notre cercle polaire; les groupes d'arbres deviennent aussi plus rares, et les arbres restent nains. Des *wintera aromatica*, des épines-vinettes, des andromèdes et des arbousiers de la longueur du doigt ou d'un empan sont les seuls végétaux arborescens de l'île de Fer. On remarque un décroissement correspondant, lorsqu'au lieu de se diriger vers les pôles, on s'élève à la limite des neiges sur les montagnes; mais les zones dans lesquelles les espèces sont confinées sont ici infiniment plus étroites. Les Andes, sous l'équateur, offrent souvent des arbres à 300 pieds au-dessous de la ligne des glaces: à 14700 pieds on y voit encore le palmier porte-cire, plusieurs cinchona, des wintera, des espelaria et des escallonia. A 30° de latitude nord, où les neiges éternelles commencent sur l'Himalaya, entre 12900 et 15000 pieds d'élévation, il y a encore, à 12000 pieds de hauteur, des groupes de chênes et de pins. A Mexico, entre 25 et 28° de latitude nord, on trouve le pin occidental à 12000 pieds, les chênes et l'aune de Jorullo à 9000. Dans les Alpes de l'Europe moyenne, la croissance des arbres cesse à une hauteur de 5000 pieds; sur le Riesengebirge elle cesse à 5800. Dans les montagnes d'Allemagne ce sont les pins et les bouleaux nains qui atteignent la région la plus haute parmi les espèces arborescentes; dans les Alpes et les Pyrénées c'est le *daphne cneorum*, qui, sur le Mont-Blanc, se montre encore à 10680 pieds, et sur le Mont-Perdu, à 9058 pieds d'élévation; les chênes et les sapins disparaissent sur les Pyrénées à 6000 pieds; le pin, sur le Sulitelma en Laponie, par 68° de latitude, s'arrête à 600 pieds, tandis que le bouleau apparaît encore 600 pieds plus haut. (Voyez GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.)

Utilité des arbres. — Il n'y a pas une seule espèce d'arbre qui ne soit utile ou agréable à l'homme par le bois qu'elle lui fournit, par l'ombrage dont elle l'abrite, par la verdure dont elle récrée sa vue, et la plupart d'entre elles lui paient le tribut des fruits et des produits les plus précieux et les plus variés. Nous ne saurions énumérer ici tout le détail des biens que l'on en retire; ce sujet trouvera sa place dans les articles spéciaux. Nous ne pouvons pas davantage nous étendre sur leur admirable rôle dans les effets de paysage et dans l'ornement de nos jardins; ce serait quitter le domaine de la science pour celui de l'art. Sous un autre rapport les arbres sont encore un bienfait pour l'humanité par l'influence qu'ils exercent sur l'électricité et sur les vapeurs atmosphériques quand ils sont rassemblés en forêts. (Voyez FORÊTS.)

Arbres considérés sous le point de vue historique. — Les anciens peuples obéissant à l'impulsion de leur imagination enfantine, durent vénérer plus que nous ne le faisons, les arbres qui, lorsque la surface de la terre était presque toute en friche, jouaient un plus grand rôle et devaient produire un effet plus imposant dans la nature; aussi se plurent-ils de bonne heure à regarder les bois comme les lieux que préféraient leurs divinités, à y célébrer leur culte, à y placer leurs temples et leurs oracles, et même à considérer les arbres isolés, comme des représentans, des emblèmes, des manifestations de l'essence divine: le frémissement du feuillage, les voix des oiseaux qui s'y jouaient, furent des signes qui annoncèrent la présence des dieux, et l'émotion religieuse les interpréta comme des réponses à ses transports; les accepta comme des ordres. De là, les autels que l'on dressa à leur pied, les encens que l'on y fit fumer, les victimes qu'on immola sous leur ombrage, les danses qu'on célébra à l'entour de leurs troncs. Bientôt l'imagination des poètes et la superstition attachant des fables à ces vagues sentimens de vénération, chaque espèce d'arbre fut mise en relation avec une divinité particulière: le chêne fut consacré à Jupiter et à Cybèle ou Rhéa; le pin à la même déesse, à Bacchus et à Pan; l'olivier à Minerve; le laurier à Apollon; le myrte à ce même dieu, à Vénus et aux divinités telluriques, surtout à Demeter; le cyprès à Pluton, le frêne à Mars, le peuplier à Hercule, l'aune à Sylvain et aux Euménides, le cèdre également aux Euménides, le palmier aux Muses, l'érable aux Génies. Par une association d'idées qu'il n'est pas toujours facile de saisir, mais qui semble avoir pour fondement la coïncidence de certaines phases de la végétation avec les différentes époques de la marche apparente du soleil, plusieurs arbres furent attribués aux constellations: l'olivier fut affecté au Bélier, le myrte au Taureau, le laurier aux Gémeaux, le coudrier au Cancer, le chêne vert au Lion, le buis à la Balance, le cornouiller au Scorpion, le palmier au Sagittaire, le pin, les olives, les glands au Capricorne, la ronce au Verseau: d'autres plantes herbacées étaient aussi consacrées à la plupart de ces signes astronomiques. La doctrine religieuse des anciens Scandinaves rapporte l'origine de l'homme au frêne et à l'aune, et elle fait sentir l'éternelle dépendance où est l'humanité par rapport aux dieux dans la tradition du chêne sacré. Beaucoup d'autres peuples du nord de l'Europe ont eu le culte des arbres. On connaît le grand Chêne au Tonnerre (*Donnereiche*) que les anciens habitans de la Hesse honoraient par des sacrifices, et que saint Boniface fit abattre sous Charles-Martel. Le pin, le tilleul et le chêne paraissent avoir surtout attiré les hommages des anciens Germains et des Gaulois; le chêne et le gui qui s'y cramponne sont particulièrement célèbres dans la religion des Druides. Mais, depuis l'établissement du christianisme, les arbres ont perdu tout sens religieux; et s'ils ont été quelquefois des points de convergence pour les sentimens communs à toute une masse d'hommes, c'est simplement comme monumens durables d'un évènement historique dont ils étaient destinés à perpétuer la mémoire. Les Suisses avaient élevé un tilleul sur la place où l'on dit que Guillaume Tell, par l'ordre de Gessler, abattit la pomme placée sur la tête de son fils; ils en plantèrent également un sur la place de Morat, en mémoire de leur victoire sur Charles-le-Téméraire. Dans la guerre de l'indépendance américaine comme dans la révolution française, on a érigé des arbres, principalement des peupliers, comme de glorieux témoignages des grands évènemens de cette époque.

Il est inutile de parler ici, soit de la culture des arbres, qui varie pour chaque espèce, et dont les principales opérations seront exposées chacune en son lieu, soit de leur division en arbres forestiers et en arbres fruitiers, en arbres à feuilles caduques et en arbres verts ou à feuilles persistantes, distinctions qui s'expliquent d'elles-mêmes. Nous en dirons autant de la nomenclature sans fin de tous ces végétaux d'espèces différentes, auxquels le langage vulgaire impose le nom d'arbres qu'il accompagne d'épithètes caractéristiques.

teristiques ou pittoresques; par exemple, l'arbre d'or, l'arbre d'argent, l'arbre de corail, l'arbre de paradis, l'arbre de soie, l'arbre de coton, de suif, de sang, etc. Ces diverses dénominations seront rappelées dans la description que nous ferons de ces espèces, sous leur nom scientifique.

ARBRISSEL (Robert d'), fondateur de l'ordre de Fontevrault. (Voyez ce mot.)

ARC. C'est une portion de courbe. La *rectification* d'un arc consiste à construire une ligne droite qui lui soit exactement égale. Mais la solution rigoureuse de ce problème n'est possible que pour un petit nombre de courbes; et, par exemple, elle ne l'est pas à l'égard du cercle, la plus usuelle de toutes les lignes courbes; car on ne peut pas construire une ligne droite qui soit égale à la circonférence entière, ou à une portion de la circonférence. Toutefois la géométrie algorithmique a des procédés généraux pour, étant donnée l'*équation* d'une courbe, calculer, au moins approximativement, la longueur d'un arc compris entre deux points déterminés de cette courbe. (Voyez Courbe).

Les arcs de cercle, à cause de l'uniformité de leur courbure, sont d'un très grand usage dans les considérations géométriques. Nous avons déjà vu au mot Angle qu'ils fournissent un moyen très simple de mesurer les grandeurs angulaires.

Sur une circonférence dont le rayon est connu, la grandeur d'un arc résulte du nombre de degrés, minutes, secondes, etc., qu'il contient; car ce nombre exprime le rapport de l'arc à la circonférence entière.

Lorsque deux arcs, pris sur des circonférences de rayon inégal, ont la même mesure, c'est-à-dire le même nombre de degrés, etc., on les appelle *semblables*. De tels arcs sont entre eux dans le même rapport que les rayons de leurs circonférences respectives; les secteurs circulaires qui leur correspondent sont comme les carrés de ces rayons; et les angles au centre de ces secteurs sont égaux entre eux.

La *corde* d'un arc est la ligne qui joint ses extrémités. Il résulte de la symétrie du cercle que, dans un même cercle, tous les arcs égaux ont des cordes égales, et réciproquement. La perpendiculaire abaissée du centre sur la corde partage à la fois la corde et l'arc par la moitié. On déduit de cette propriété un moyen géométrique extrêmement simple de diviser tout arc de cercle en *deux* parties égales; et, par suite, en *quatre*, *huit*, etc., parties égales. Mais la division d'un arc en tout autre proportion est impossible par les moyens de la géométrie élémentaire.

ARC en architecture est une voûte dont la largeur, faible par rapport à l'ouverture, est à peu près égale à l'épaisseur. On appelle arc *plein-cintre*, celui qui est formé par une surface cylindrique ayant pour directrice une demi-circonférence, et arc *surbaissé* ou *surhaussé*, celui dont la hauteur est plus petite ou plus grande que celle du plein-cintre : arc *boutant*, celui qui, appuyé contre un édifice, sert à en contenir la poussée : arc en *décharge*, un arc pratiqué dans un mur pour reporter sur des parties solides le poids qu'il supporte. On en construit, en général, au-dessus des ouvertures recouvertes par des plates-bandes, ou dans les fondations lorsqu'il s'y rencontre des intervalles sur lesquels il serait impossible ou trop dispendieux de fonder solidement. L'arc *renversé* est un arc qui s'emploie quelquefois dans les fondations pour maintenir la distance de points d'appui isolés, et pour reporter la pression qu'ils exercent sur une plus grande surface. Enfin on donne le nom d'arc *doubleau* à celui qui fait saillie sur une voûte; cette saillie, ordinairement assez faible, est le plus souvent déterminée par celle des pilastres ou contreforts qui reçoivent les *retombées* de l'arc.

Les arcs exercent une *poussée* contre les pieds-droits qui les supportent; ils tendent à les renverser, et il est intéressant de connaître les formes qui sont les plus favorables à la stabilité; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question; elle se représentera lorsque nous parlerons des voûtes, et alors nous entrerons dans des développemens qui embrasseront nécessairement tout ce que nous pourrions dire sur les arcs.

Enfin nous avons pensé qu'il convenait de renvoyer au mot Triomphe ce que nous avons l'intention de dire sur les arcs de triomphe. Nous réunirons ainsi dans un même article la description des cérémonies triomphales, et celle des monumens destinés à en perpétuer le souvenir. D'ailleurs les arcs de triomphe doivent à la rigueur être détachés de l'article Arc, car les arcs ne font pas nécessairement partie de leur composition; celui de Septime-Sévère, au Velabre, à Rome, dont l'ouverture est rectangulaire en est un exemple.

ARC-EN-CIEL. L'explication du phénomène connu sous ce nom forme maintenant un des chapitres les plus complets de la théorie physique de la lumière; cette théorie rend compte de toutes les circonstances qui l'accompagnent, des modifications qu'il subit, et donne la valeur exacte de toutes ses dimensions. C'est un cadre où toutes les propriétés de la lumière sont successivement analysées; aussi le phénomène de l'arc-en-ciel se présente-t-il au physicien comme l'expérience la plus féconde qu'il puisse interroger, lorsque, parlant de l'optique, il veut appuyer ses démonstrations sur des faits incontestables.

Pour concevoir cette explication, il faut connaître suivant quelles lois les corps diaphanes réfléchissent, réfractent et dispersent la lumière. Ces lois seront développées et expliquées dans d'autres articles de cette Encyclopédie, où l'on trouvera en outre la description des appareils propres à les constater; mais il convient d'en rapporter dans celui-ci le texte ou l'énoncé.

Il nous suffit de considérer ici la marche de la lumière à travers un corps transparent de forme sphérique; nous supposerons, pour fixer les idées, que ce soit une boule de verre ayant son centre en O (fig. 1), et nous appellerons *normale* une ligne droite telle que OIN, ou OEP, passant par ce centre, et qui, comme on sait, s'incline également de tous côtés sur la surface sphérique.

(Fig. 1.)

Lorsqu'un rayon solaire SI, tombera sur cette sphère, une partie de sa lumière y sera réfléchie, et rentrera dans l'air suivant la direction IR; une autre, IE, pénètrera dans le corps en éprouvant une déviation ou réfraction; le rayon réfracté IE se divisera également, à la surface de sortie, en lumière réfléchie intérieurement suivant EF, et en lumière émergente EM réfractée dans l'air; le rayon lumineux EF se partagera encore en F, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les pertes par réfraction aient affaibli la lumière au point de la rendre insensible. Voici maintenant les lois de ce phénomène particulier.

Tous les rayons réfléchis et réfractés successifs seront dans le plan mené par le rayon incident et le centre de la sphère, en sorte que la lumière, quel que soit le nombre des partages et des changemens de direction qu'elle éprouvera, ne quittera pas ce plan diamétral; ainsi tout se passera dans le plan d'un cercle que nous pourrons considérer seul.

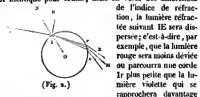
Dans toute réflexion, le rayon réfléchi et le rayon incident s'écarteront également de part et d'autre de la normale au point de la surface où cette réflexion s'opère. Ainsi les écartemens ou les angles RIN, NIS, seront égaux; il en sera de même des angles FEO et IEO, GFO et EFO : d'où il est aisé de conclure, d'après la symétrie de la surface sphérique, que les rayons lumineux réfléchis intérieurs traceront sur le cercle des cordes IE, EF, FG, égales entre elles, ou sous-tendant des arcs égaux.

Pour toute déviation ou réfraction du dehors au-dedans, ou en sens inverse, tels que SIE ou IEM, le rayon lumineux situé dans l'air s'éloignera davantage de la normale que celui compris dans la sphère, c'est-à-dire, par exemple, que l'angle SIN sera plus grand que EIO. Si l'un de ces angles vient à changer par une variation dans la direction de la lumière incidente, l'autre changera aussi, et voici la loi qui régira ce changement commun : si à partir du point I on prend, sur IS et IE, deux longueurs égales IK et IH, et que des points K et H on mène deux droites, KU et HV, perpendiculaires sur la normale ON, il arrivera que la longueur de KU surpassera toujours celle de HV de la même fraction. Par exemple, si la sphère diaphane est de verre, KU sera à peu près les $\frac{3}{2}$ de HV; si elle était formée d'eau ce rapport serait environ $\frac{4}{3}$.

C'est ce rapport, constant quel que soit l'angle d'incidence, qu'on nomme indice de réfraction; il varie d'une substance à l'autre; mais, pour une même substance et lorsqu'il s'agit de lumière blanche, il a aussi différentes valeurs, comme le prouve le phénomène de la dispersion dont nous devons maintenant dire un mot.

La lumière blanche est réellement composée d'une infinité de lumières différentes, pouvant produire sur l'œil les sensations diverses appelées *couleurs*; mais on distingue particulièrement sept d'entre elles auxquelles on donne le nom de couleurs principales, et que l'on considère seules, savoir : le rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. Pour un même corps diaphane l'indice de réfraction, moindre pour la lumière rouge, va en augmentant lorsqu'on considère successivement toutes les couleurs précédentes; sa plus grande valeur correspond à la lumière violette, toutefois cette variation n'est pas considérable. Par exemple, lorsque la lumière solaire passe de l'air dans l'eau, l'indice de réfraction est $\frac{108}{81}$ pour le rouge, et $\frac{109}{81}$ pour le violet.

Ainsi, dans l'exemple que nous avons choisi plus haut, le rayon solaire SI comprendra toutes les couleurs, il en sera de même du rayon réfléchi IR, car la loi de la réflexion est identique pour toutes; mais en vertu des différences de l'indice de réfraction, la lumière réfractée suivant IE sera dispersée; c'est-à-dire, par exemple, que la lumière rouge sera moins déviée ou parcourra une corde Ir plus petite que la lumière violette qui se rapprochera davantage



(Fig. 2.)

de la normale, en se dirigant suivant Iv, et toutes les autres couleurs divergeront aussi du point I entre les cordes Ir et Iv. La divergence augmentera encore par la réfraction éprouvée à la sortie en E, en sorte que le faisceau cylindrique SI, de lumière blanche, donnera lieu, par son passage à travers la sphère, à un faisceau dispersé EM, où les couleurs seront séparées, car un œil placé en M, les recevant dans des directions différentes, devra éprouver leurs sensations distinctes. Une dispersion semblable pourrait être observée en F ou en G.

C'est de cette manière qu'on peut expliquer les phénomènes de coloration que présentent des vases transparens remplis de liquide, et les cristaux dont sont formés les lustres, lorsque la lumière du soleil, ou celle des bougies et des quinquets les traverse avant d'arriver à nos yeux. Mais revenons maintenant au phénomène de l'arc-en-ciel, qui n'est qu'une conséquence assez simple des lois et des faits que nous venons d'énoncer.

L'arc-en-ciel se projette toujours sur une nuée se résolvant en pluie dans un lieu du ciel opposé à celui qu'occupe le soleil; cet astre, alors peu élevé au-dessus de l'horizon, est derrière l'observateur, et sa lumière n'est interceptée par aucun nuage. On aperçoit ordinairement deux arcs concentriques différens dans lesquels on distingue les sept couleurs principales; dans l'arc intérieur, beaucoup plus vif que l'autre, le rouge est en haut et le violet en bas; c'est le contraire dans l'arc supérieur, qui est souvent trop pâle pour être bien distingué.

Cette décomposition de la lumière blanche indique que le phénomène est dû au passage des rayons solaires dans des corps différens de l'air, et terminés par des surfaces courbes non parallèles; on est conduit facilement à penser que ces corps ne sont autres que des gouttes de pluie; l'opposition du soleil relativement au nuage qui projette l'ondée, porte à conclure que la lumière, traversant chaque goutte, doit éprouver au moins une réflexion intérieure avant de sortir pour se diriger vers l'œil de l'observateur. Voilà l'explication dont il s'agit de suivre les conséquences.

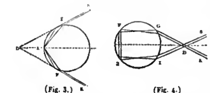
Une goutte de pluie peut être regardée, dans ces circonstances, comme étant parfaitement sphérique, car toutes ses parties obéissant en même temps à l'action de la pesanteur, leur attraction mutuelle doit seule déterminer sa forme, et cette forme ne saurait être autre que celle d'une sphère. La chute ou le mouvement vertical des gouttes de pluie n'objecte rien contre les considérations suivantes, où l'on semblera admettre leur immobilité, car l'épaisseur du nuage et le nombre des gouttes qui s'y forment permettent de supposer que, sur tout rayon visuel, mené de l'œil de l'observateur vers l'ondée, il se trouve à tout instant plusieurs gouttes de pluie.

De ce que les couleurs de l'arc-en-ciel ne sont observées que dans certaines directions, on doit conclure que la lumière refractée dans une goutte, et réfléchie intérieurement avant d'en sortir, ne donne à l'œil la sensation nette d'une certaine couleur que quand la goutte est dans une position particulière; ou, ce qui est la même chose, que tous les rayons lumineux qui en emergent, lors même qu'ils se dirigeraient vers l'œil, ne sont pas *efficaces*, c'est-à-dire capables de produire l'impression du phénomène. Il est facile de découvrir la condition qu'exige cette efficacité.

Concevons un plan mené par un point du soleil, l'œil de l'observateur et le centre de la goutte; les rayons solaires venus parallèles sur ce plan éprouveront des déviations très différentes dans leur marche à travers la goutte, car les angles d'incidence, et par suite ceux de réfraction changent beaucoup sur toute la surface d'entrée. Lors donc que la lumière sortira, après avoir subi une ou deux réflexions intérieures, elle se trouvera composée de rayons divergens dans un grand nombre de directions différentes.

Or, l'œil, placé au loin, ne peut percevoir une sensation lumineuse que lorsqu'il reçoit plusieurs rayons parallèles, ou faisant entre eux de très petits angles; il faudra donc qu'il existe dans le faisceau général et très divergent, qui émerge de la goutte, un petit faisceau partiel dont les rayons soient parallèles, et que l'œil se trouve sur sa direction pour que cet organe puisse en être affecté. C'est ce faisceau partiel qui prend le nom de *rayon efficace*.

Le calcul démontre que la lumière divergente, qui est directement réfractée dans l'air, à la face postérieure de la goutte, sans avoir été réfléchie intérieurement, ne comprend pas de rayon efficace; mais qu'il y en a toujours un dans la lumière qui sort après avoir subi une ou deux réflexions intérieures. Il est facile de concevoir d'ailleurs que deux rayons incidens très voisins (fig. 3), qui tombent sur la surface antérieure de la goutte, en un lieu tel que les deux rayons réfractés concourent en un même point de la surface postérieure, se réfléchiront en ce lieu de manière à sortir parallèles, et conséquemment *efficaces*. On concevra pareillement que deux rayons aussi très voisins (fig. 4) qui tombent et se réfractent de manière à devenir parallèles après la première reflexion, émergeront parallèles après la seconde; c'est ce que la symétrie du cercle fera comprendre.



(Fig. 3.) (Fig. 4.)

Dans ces deux cas le calcul donne la valeur générale de l'angle SDK formé par le rayon efficace avec le rayon solaire incident. Cet angle, qu'on peut appeler *déviation*, change avec l'indice de refraction, c'est-à-dire qu'il est différent pour les sept couleurs principales. La déviation du rayon efficace doit être de 42° 1' 40" pour le rouge, et de 40° 17' pour le violet dans la lumière qui a subi une seule réflexion intérieure; dans celle qui sort après deux réflexions, le rayon efficace rouge est dévié de 50° 59', et le violet de 54° 9'.

D'après ces nombres, imaginons par l'œil O de l'observateur (fig. 5) une droite venant d'un point S du soleil, et prolongée au-delà suivant OA, puis une droite OR écartée de OA d'un angle de 42° 1' 40"; l'œil devra recevoir dans la direction OR les rayons rouges, efficaces après une seule réflexion, provenant des rayons venus du soleil S aux gouttes actuellement situées sur cette direction, lesquels rayons incidens peuvent être regardés comme parallèles à SO à cause du grand éloignement de l'astre, comparé à la distance du nuage à l'observateur. L'ensemble de toutes les droites telles que OR, faisant avec OA le même angle de 42° 1' 40", tracerait dans l'espace une surface conique ayant son sommet dans l'œil, et sur laquelle cet organe apercevra un arc rouge. Il y aura autant d'arcs semblables que l'on peut imaginer de droites differentes menées de l'œil aux différens points du disque du soleil; leur réunion formera ainsi une bande circulaire rouge dont la largeur sous-tendra un angle d'environ 30', grandeur moyenne apparente du disque solaire. Une bande violette de même largeur devra être observée dans la direction du rayon visuel OV, faisant avec OA un angle de 40° 17', et l'intervalle compris entre le rouge et le violet devra paraître occupé par les bandes des cinq couleurs principales intermédiaires. Toutes ces bandes, se superposant en parties, devront former une bande irisée dont la largeur totale sera égale à la différence des deux angles 42° 1' 40" et 40° 17', augmentée de 30'.

(Fig. 5.)

Telles sont les conséquences déduites du calcul, et qui doivent se vérifier dans l'arc le plus vif en couleur que présente le phénomène de l'arc-en-ciel si les causes présumées sont les véritables. Or Newton a mesuré directement par l'observation tous les angles et les dimensions qui correspondent à cet arc, et leur a trouvé précisément des valeurs égales à celles que la théorie lui avait indiquée. Ainsi cet arc intérieur est réellement dû à la décomposition de la lumière refractée dans les gouttes de pluie, et qui s'en échappe après avoir subi une réflexion intérieure. Des vérifications de la même nature ont prouvé que l'arc extérieur, ou le plus faible est dû à la lumière qui subit deux réflexions dans les gouttes de pluie; sa pâleur, comparée à la vivacité du premier, s'explique facilement par le plus grand nombre de pertes par réfraction. La théorie indique que la lumière qui sort d'une goutte de pluie après avoir subi plus de deux réflexions intérieures comprend toujours un rayon efficace, ce qui peut donner lieu à un troisième arc-en-ciel; mais la faible intensité de sa lumière empêche presque toujours de le distinguer.

L'arc-en-ciel est d'autant plus étendu, ou comprend une portion d'autant plus grande de la circonférence, que le soleil est plus bas ou plus voisin de l'horizon; ce fait résulte nécessairement de ce que la droite, menée du soleil à l'œil de l'observateur, doit aller passer par le centre du cercle lumineux. Voici encore d'autres conséquences de la théorie vérifiée par l'observation. Lorsque l'astre est à plus de 42° au-dessus de l'horizon, l'arc intérieur ne peut être aperçu. Si l'observateur est sur un lieu élevé, si, de plus, le nuage est très près de lui, et que le soleil l'éclaire encore, quoique un peu au-dessous de l'horizon, l'arc-en-ciel peut embrasser plus d'une demi-circonference.

La lumière de la lune peut aussi former un arc-en-ciel, mais ses couleurs sont alors fauves et peu distinctes. Dans le nord on observe souvent en hiver un cercle coloré complet, dont le soleil ou la lune occupe le centre, mais dont les couleurs irisées sont très pâles; ce phénomène, connu sous le nom de *halos*, est attribué à la lumière réfractée dans des cristaux de glace, ayant la forme d'aiguilles très fines, qui restent suspendus dans l'atmosphère, et que l'on aperçoit même souvent près de la surface de la terre. Le phenomène curieux des *parhélies*, qui se présente fréquemment dans les régions septentrionales, lorsque le froid atteint 10 à 15° au-dessous de 0, et que le ciel est sans nuages apparens, paraît dependre de causes différentes; il se compose d'un grand cercle blanc et brillant, réunissant des disques qui figurent de faux soleils. On ne saurait l'attribuer qu'à de la lumière réfléchie peut-être par les mêmes cristaux en aiguilles qui produisent les halos, car l'absence de couleurs irisees doit faire rejeter toute explication fondée sur la réfraction.

On observe quelquefois un phénomène analogue à celui de l'arc-en-ciel, et qui s'explique de la même manière, dans le voisinage d'un fort jet d'eau lorsque le vent disperse en pluie fine la masse d'eau qui en forme la crête, et que le soleil est placé de manière à éclairer cette espèce d'ondée.

ARCADIE. Comme la Suisse, ou plutôt les *high-lands* d'Écosse, l'Arcadie, au centre du Péloponèse, est enfermée de toutes parts dans les montagnes. Au nord, vers l'Elide et l'Achaïe, le mont Cyllène, le plus élevé de la Peninsule, et les monts Erymanthe et Pholoë lui servent de rempart, et au sud elle est protégée du côté des Spartiates par les ramifications du Lycée. Du nord au sud courent deux autres chaînes latérales, presque parallèles, qui séparent l'Arcadie, à l'ouest, de la Triphylie, à l'ouest, de l'Argolide. Ces quatre chaînes forment un plateau élevé que de nombreux rameaux entrecoupent.

L'Arcadie se divise en deux régions assez distinctes : à l'orient, du nord au sud, s'étend la longue et large vallée de Tripolitza, où jadis florissaient Caphiæ, Tégée, Mantinée, Orchomène. Ici le versant des montagnes, du côte de l'Argolide, est rude et escarpé; leur chaîne est si compacte que sur le plateau même de l'Arcadie, malgré son élévation, elles forment encore une chaussée continue. Les eaux, conduites là par la pente des vallons, y cherchent une issue, et, ne trouvant qu'un mur impénétrable, elles s'ensevelissent en des gouffres souterrains, ou forment des lacs et des marécages. A l'ouest, au contraire, les montagnes couvertes de chênes, de platanes, de châtaigniers, entrecoupées de jolis vallons, descendent par une pente douce vers la Triphylie.

Ce simple aperçu de la nature physique de l'Arcadie donne le secret de son histoire, ou plutôt il sert à expliquer pourquoi l'Arcadie n'a pas eu de vie extérieure, pas d'histoire.

Les Arcadiens sont un peuple évidemment pélasgique : si ce fait avait besoin de démonstration, les restes encore debout des murs de Lycosura et de Mantinée, construits de pierres gigantesques taillees en polygones, la fourniraient. Suivant d'obscures traditions, que nous ne discuterons point ici, ces Pélasges arcadiens venaient d'Argos : à une époque

perdue dans la nuit des temps, l'invasion de la côte les refoula dans les montagnes. En furent-ils les premiers habitans? Trouvèrent-ils là une race primitive qu'ils expulsèrent de ses forêts? Nous l'ignorons; et comment le saurions-nous? Bien des générations avant Hérodote, les Arcadiens eux-mêmes en avaient perdu tout souvenir; ils se disaient fils de Pélasgus et autochtones. « La terre, dit un ancien poète, mit » au monde le divin Pélasgus sur les montagnes touffues de » l'Arcadie, afin que l'espèce humaine commençât d'exis» ter. » (*Asii fragm. ap. Pausan., lib. VIII.*)

Mais d'où vient ce mot d'*Arcades?* est-il originairement national chez les Pélasges d'Arcadie, ou leur fut-il imposé par la conquête? nous penchons vers la dernière hypothèse, qui, en soi, offre plus de vraisemblance. D'après les indices que fournit la tradition même des Arcadiens, fortifiés du témoignage formel d'Aristote, de Duris et de Pausanias, nous croyons qu'à une époque lointaine et ignorée, un peuple d'*Arcades* s'établit victorieusement dans le territoire des Pélasges et lui donna son nom. Les Arcadiens eux-mêmes disaient que leur pays s'appelait primitivement Pélasgie, mais que Nictymus, le dernier descendant mâle de Pélasgus, étant mort, le fils de sa fille, Arcas, lui succéda. Dans leurs légendes, cet évènement coïncide avec le souvenir confus d'un changement dans la civilisation. Or, cet Arcas en qui la tradition, suivant la coutume, a individualisé les *Arcades*, est étranger à la famille de Pélasgus. Son nom ne figure point dans la liste arcadienne des enfans du Pélasge Lycaon; c'est postérieurement à leur émigration symbolique que survient cet Arcas. Les Arcadiens le disaient fils de Jupiter, fils d'inconnu, et pour le rattacher à la descendance de Pélasgus, ils lui donnaient pour mère Calisto, fille de Nictymus. L'indigène Calisto, symbole de fusion, joue ici le même rôle que Lavinia chez les Latins. Toutefois il ne serait pas impossible que ces *Arcades* fussent aussi des Pélasges inconnus de ceux de l'Arcadie, et appartenant à une branche diverse du grand arbre pélasgique. Peut-être une invasion les avait-elle aussi refoulés des rivages dans les montagnes; mais d'où venaient-ils? on n'en sait rien.

Au reste, que les *Arcades* fussent ou non des Pélasges, il est sûr du moins que la population primitive ne fut point exterminée comme on l'a dit; il est même sûr que les nouveaux venus ne tardèrent pas à s'y fondre sans beaucoup l'altérer. Le caractère tout pélasgique et indigène des traditions de l'Arcadie, le triomphe de la tradition des vaincus sur celle des vainqueurs, s'il y a là vainqueurs et vaincus, le prouvent suffisamment. De toutes les nations pélasgiques, c'est sans contredit celle d'Arcadie qui a subi le moins d'invasions, qui s'est le moins mélangée. Retirée dans ses montagnes commodes à défendre, elle a vu passer à ses pieds les grands courans des peuples septentrionaux qui ont deux fois débordé sur la Péninsule. La conquête éolienne n'a fait que l'effleurer, et plus tard, au XIIe siècle avant J.-C., disent les chronographes, le flot dorien a tourné pacifiquement ses montagnes. Ainsi nous croyons, non point que la race indigène se soit maintenue pure en Arcadie, mais que l'élément pélasgique y a toujours dominé. Placée au centre du Péloponèse devenu tout hellénique, sans doute à force de temps elle devait s'helléniser par l'action lente, mais infaillible, de ses communications journalières avec les Hellènes. Toutefois la nature de son territoire, et la vie solitaire et dispersée qu'elle y menait, ont dû affaiblir cette action; l'histoire nous prouvera qu'il en fut ainsi.

A la faveur de cet isolement les Arcadiens ont gardé, plus que tout autre peuple, de curieux et abondans souvenirs de l'époque pélasgique. Pausanias, qui visita l'Arcadie au second siècle de l'ère chrétienne, s'enquit soigneusement de ces traditions et en recueillit plusieurs. Les limites rigoureuses où nous désirons de renfermer cet article nous interdisent d'en parler; leur examen soulèverait toute la question de ce peuple mystérieux, les Pélasges, dont l'existence même a été contestée. A l'article PÉLASGES, toutes ces traditions éparses, soit en Arcadie, soit ailleurs, seront attentivement rassemblées et étudiées dans leur ensemble. De là, comme d'un foyer central, le peu de rayons lumineux que l'on aura pu recueillir éclaireront à la fois et plus fortement les points que volontairement nous aurons laissés obscurs dans nos articles de détails. Toutefois, parmi les légendes arcadiennes, il en est une que nous ne croyons pas devoir omettre, tant elle nous a paru étrange, caractéristique, et indigène.

« Lycaon (fils de Pélasgus), dit Pausanias, fonda sur le » mont Lycée la ville de Lycosura, et donna à Jupiter le » nom de Lycéen. Il porta sur l'autel un enfant nouveau-né, » le sacrifia et arrosa l'autel de son sang. On dit qu'après le » sacrifice, il fut changé en loup. C'est là une tradition fort » ancienne chez les Arcadiens.... Ils prétendent aussi que » depuis Lycaon d'autres hommes ont été changés en loups, » lors du sacrifice qu'on fait à Jupiter Lycéen, mais qu'ils » ne le deviennent pas pour toute leur vie. Si, tandis qu'ils » sont loups, ils s'abstiennent de chair humaine, disent les » Arcadiens, ils reviennent à leur forme première au bout » de dix ans; et s'ils en mangent, ils restent toujours loups. » (*Pausanias, lib. VIII, c.* 2). *Lycaon*, de *lycos* ou *lucos*, loup, *lycosura*, *Lycæens*, métamorphoses d'hommes en loups! Assurément, le loup a joué un grand rôle en Arcadie; que signifie cela? Est-ce un emblème religieux qui se lierait par de sinistres rapports à des libations de sang humain? Est-ce un symbole guerrier, comme chez les *Lucaniens* de l'Italie? Faut-il rapprocher cette tradition des contes de nos nourrices et des étranges récits qu'ont rapportés du Caucase certains voyageurs, touchant la *lycanthropie?* Ou bien est-ce tout simplement préoccupation de bergers et de chasseurs de la montagne? La question est posée; nous ne pouvons rien de plus.

L'âge historique pour les Arcadiens remonte peu au-delà des guerres de Messénie. Dès lors tout le Péloponèse voyait sa liberté menacée par les Doriens de Sparte. Aussi trouvons-nous les Arcadiens alliés aux Messéniens. Dans le cours de la seconde guerre de Messénie, de l'an 685 à 668 av. J.-C., Aristocratès, roi des Arcadiens et chef de la troupe auxiliaire qu'ils avaient envoyée au secours d'Aristomènes, fut convaincu d'avoir reçu des présens de Sparte et de lui avoir procuré la victoire sur les Messéniens par une trahison. Les Arcadiens le lapidèrent, et après lui la royauté fut abolie.

Le territoire de Sparte excepté, l'Arcadie formait l'état le plus vaste du Péloponèse. Clinton (*Fasti hellenici*, t. I, p. 385) évalue son aire à 1701 milles anglais carrés. Elle nourrissait, au rapport des anciens, une population robuste, qui, de son plateau élevé, comme d'une citadelle, dominant la Péninsule, pouvait chaque nuit tomber inattendue sur l'Achaïe, l'Argolide, la Triphylie ou la Laconie indifféremment. Mais, enfermés dans leur forteresse de montagnes, sûrs de leur indépendance et contens de la fertilité de leurs vallons, qu'ils aimaient d'un amour de montagnards, les Arcadiens ne furent jamais un peuple guerrier. Peut-être aussi, chez eux le vieux sang pélasgique ne s'était-il pas assez retrempé à l'invasion des Hellènes.

Cependant il vint une époque où, par l'accroissement de la population, ils se trouvèrent gênés dans leurs montagnes; alors il en sortit, comme il sort maintenant de la Suisse, un perpétuel essaim d'hommes, qui, chassés par la misère, allaient se battre indifféremment au service de quiconque les payait, en sorte qu'en plus d'une occasion il s'en trouvait à la fois dans les deux camps. Au rapport de Théophraste, la force et la bravoure des Arcadiens les firent rechercher dans toutes les armées, et il n'y eut presque point de guerre sans eux. (*Théoph. op. athen. l. IV*). C'étaient donc de robustes soldats gagnant leur salaire loyalement. Il y avait sans doute en Arcadie des hommes en qui remuait l'instinct guerrier, et ces hommes, en l'absence de guerre nationale,

par l'effet même de leur isolement, allaient au-dehors s'enrôler comme mercenaires. Que peut-on conclure de ces faits individuels? que la nation fût guerrière? Non.

L'Arcadie n'a jamais songé à conquérir. La nature lui a donné des frontières incontestées, et elle s'est tenue pour satisfaite. Son rôle dans les affaires du Péloponèse a été mesquin; jamais elle n'a eu d'initiative; toujours elle s'est montrée insouciante de la cause commune des Grecs. Au temps de l'invasion persane, les Arcadiens n'eurent que deux mille hommes à envoyer contre Xerxès. Cent quarante-quatre ans plus tard, ils laissèrent la question de l'indépendance hellénique se décider à Chéronée sans y prendre part. A la mort d'Alexandre, lors de l'insurrection des villes grecques contre Antipater, les Arcadiens sont encore absens du champ de bataille. Dans le cours du IIIe siècle avant J.-C., lorsque les Gaulois vont franchir les Thermopyles, les Arcadiens refusent de marcher, craignant, disent-ils, que les Lacédémoniens ne profitent de leur absence pour faire une irruption dans l'Arcadie. Thucydide (*lib. VII*) ne compte que trois expéditions faites du consentement général de la nation, le siége de Troie, la guerre de Messénie, et la guerre médique au temps de Xerxès.

Mais du moins leur indépendance, l'ont-ils bien gardée? Non, en vérité. Quand les Spartiates les ont attaqués dans leurs montagnes, ils se sont apparemment défendus, défendus avec énergie, si l'on veut; toutefois, malgré les avantages de leur situation dans une guerre défensive, ils ont été vaincus. Sans doute ils avaient, dans les gorges des montagnes, plus d'un bourg dont les armées lacédémoniennes n'ont jamais su le chemin; ils avaient des sommets âpres et impraticables, où se réfugiait leur indépendance quand la domination étrangère s'appuyait sur la plaine; mais il est sûr qu'ils ont subi, comme le reste du Péloponèse, l'ascendant de Sparte, et qu'une partie de leur territoire, la vallée où florissaient leurs villes principales, Tégée, Mantinée, Orchomène, a été réellement subjuguée. Ainsi, durant la guerre du Péloponèse, ils marchent sous les drapeaux de Sparte contre les Athéniens, par nécessité plutôt que par affection, dit Pausanias. Agésilas les entraîne à sa suite en Asie; jusqu'à la bataille de Leuctres, ils suivent les Spartiates contre Thèbes; alors, enhardis par les désastres de Sparte, ils passent du côté d'Épaminondas qui les domine à son tour. Mais il est superflu d'accumuler en plus grand nombre ces faits minimes; ils relèvent de l'histoire de Sparte; c'est là qu'est leur place naturelle. Sparte à cette époque est la seule nation du Péloponèse qui ait une histoire.

Cependant, pour être juste, il faut dire que la dissémination des Arcadiens en une foule de petits cantons et de bourgades isolées, a dû entraver ou paralyser leur action. Quelques unes des grandes cités de l'Arcadie, Tégée, Mantinée, et dans la suite Mégalopolis, où des forces considérables se trouvaient concentrées sur un point, ont soutenu individuellement pour leur indépendance de fréquens et glorieux combats. Mais ces villes où l'esprit guerrier éclatait davantage étaient aussi les plus mélangées d'Hellènes.

Est-ce de l'une de ces villes que sortit cette armée d'Arcadiens, qui, durant la guerre thébaine, quelque temps avant la bataille de Mantinée, tombe à l'improviste sur l'Élide, où elle se distingue par de brusques exploits? qui préside violemment à la célébration des jeux olympiques, et couronne l'expédition par le pillage du temple de Jupiter Olympien? Ce mouvement partiel et fortuit d'aventuriers, que la nation arcadienne, effrayée des suites, désavoua, est la seule entreprise hardie et spontanée que présente l'histoire des Arcadiens, sauf la ridicule expédition de l'an 367 avant J.-C., qui se termina par la bataille dite *sans larmes*.

Les mœurs, les institutions, le développement intérieur de l'Arcadie, offriraient sans doute un vif intérêt, si malheureusement nous n'étions réduits sur ce point à des données insuffisantes, de minces détails égarés dans les monumens antiques, des faits pris au hasard et à de longs intervalles, sans que la plupart du temps il soit tenu compte de la diversité des époques. Ensuite, parmi ces faits, les uns sont relatifs au peuple des cités, les autres aux bergers de la montagne; or, ces populations devaient différer sensiblement. En groupant ces données sans distinction de temps et de lieux, on n'a fait que des tableaux monstrueux et faux.

La civilisation pélasgique, dont les constructions de Lycosura et de Mantinée attestent la présence, dépérit peu à peu en Arcadie, et, hors de certaines villes, la civilisation hellénique n'y fut jamais très florissante. Il suit de là qu'au temps où le reste du Péloponèse, soumis aux Doriens, était redevenu barbare, l'Arcadie, ménagée par la conquête, resta civilisée; mais dans la suite, lorsque la civilisation des Hellènes se fut développée largement à l'entour, l'Arcadie épuisée se trouva dans une barbarie relative. Les Hellènes civilisés qui l'ont vue dans cet état; qui, au IVe siècle avant J.-C., l'ont vue se nourrir de glands, et sacrifier des victimes humaines, l'ont crue échappée d'hier à la vie sauvage. Erreur fondamentale! si, en Arcadie, l'usage des sacrifices humains s'est plus long-temps maintenu, c'est qu'en Arcadie les profonds mystères de la religion antique ont cédé plus tard aux mystères nouveaux des Hellènes. Leurs bergers arcadiens se nourrissent de glands comme les pourceaux, dit Philostrate; oui, ils mangent, il est vrai, le gland du hêtre, du *phagus*: ils mangent aussi les fruits des châtaigniers qui croissent sur leurs montagnes, et les pommes de leurs pommiers. Et les historiens modernes ont pris ces faits, qui s'observaient encore au IVe siècle avant J.-C., pour les rudimens d'une société qui naît!

Après la mort d'Aristocrates et l'abolition de la royauté (l'an 668 avant J.-C.), il ne se trouva en Arcadie aucune force prépondérante, en sorte que le pays resta naturellement divisé en autant de petits états qu'il y avait de cantons. Deux ou trois hameaux formaient une cité distincte et indépendante, que l'aristocratie locale gouvernait. Ces cités vivaient, à ce qu'il paraît, en bonne intelligence, et l'histoire ne dit pas que l'une d'elle ait cherché à établir sa suprématie par les armes. Dans le fait, les montagnes qui hérissaient le pays favorisaient l'isolement des bourgades, et opposaient en certains lieux d'impénétrables barrières à l'invasion. Les Arcadiens vivaient donc épars, sans autre lien que le sentiment de la nationalité, sans gouvernement central. Ils ne se réunissaient qu'aux fêtes lycéennes, instituées, dit-on, en l'honneur de Jupiter. Cette réunion constituait une amphictyonie où, selon toute apparence, les questions d'intérêt national et des différends de bourgade à bourgade se traitaient. On sait déjà, par le passage de Pausanias que nous avons cité plus haut, qu'aux fêtes lycéennes l'usage primordial était d'arroser l'autel de sang humain; mais lorsque les mœurs se furent adoucies, que la foi se ralentit, que la civilisation hellénique eut pénétré en Arcadie, ces sacrifices, maintenus sans doute par le peuple indigène et stationnaire des montagnes de l'ouest et du nord, furent réduits à s'envelopper d'ombre. Ceux qui en violaient le secret en s'introduisant dans le temple étaient sur-le-champ punis de mort: *Jovis Lycæi templum quo si quis accessisset, mors pœna erat Arcadum lege* (*Hygin, poet. astron.*, lib. II, c. IV). Les fêtes lycéennes furent dans la suite accompagnées de jeux publics, usage que les Arcadiens empruntèrent sans doute aux Hellènes. Dans ces jeux, une armure de bronze était le prix du vainqueur.

Toutefois il ne faut pas adopter à la rigueur ce que nous avons dit de la dissémination extrême de la population en Arcadie. Dans la grande vallée de l'est (la plaine de Tripolitza), les hameaux, plus exposés à l'invasion des Spartiates, s'étaient enfermés d'assez bonne heure dans une commune enceinte. Ainsi, les grandes villes de Tégée et de Mantinée, suivant Strabon, s'étaient formées, l'une de neuf bourgades et l'autre de cinq. Une fois entourées de murs, Man-

tinée devint assez puissante pour inquiéter les Lacédémoniens, qui d'ailleurs, dit M. Sainte-Croix, ne lui pardonnaient pas ses anciennes relations d'amitié avec Athènes. Après la paix d'Antalcidas, l'an 388 avant J.-C., s'étant rendus maîtres de Mantinée par un stratagème, ils abattirent les murailles et obligèrent les habitans à se répartir dans leurs bourgades primitives. La ville ne fut rétablie qu'après la bataille de Leuctres.

A cette époque, l'an 371 avant J.-C., les Arcadiens songèrent, pour la première fois, à former une confédération, ou, pour mieux dire, Épaminondas leur en suggéra l'idée. C'est d'après son conseil qu'ils fondèrent Mégalopolis, où ils reunirent la population de quarante villes ou bourgades, disséminées dans l'intérieur du pays. Lycomède de Mantinée travailla efficacement à resserrer les liens fort lâches encore de la confédération. Une oligarchie de dix mille citoyens principaux fut investie du gouvernement central, qu'apparemment elle exerçait par délégation, et du droit de paix et de guerre. Ils tenaient leurs assemblées à Mégalopolis, dans une vaste salle appelée *Tercilion*. Les anciens disent que l'assemblée des dix mille exerçait le pouvoir exécutif et judiciaire, et ce fait, jusqu'ici, a paru impossible : oui, impossible de l'assemblée, mais non des dix mille citoyens privilégiés ou *prostates* dont elle se composait, et qui formaient l'aristocratie des villes où ils étaient répartis. Non seulement cela n'est pas impossible, mais cela devait être. On s'est de même étonné de ce que les anciens ajoutent que le pouvoir législatif appartenait au peuple entier et non point à l'assemblée seule. Cela signifie tout simplement qu'en certaines occasions, les plus rares que l'on pouvait, la démocratie des villes était consultée. Ainsi interprété, il nous semble que le bref témoignage des anciens, sur la constitution de l'Arcadie au IVe siècle avant J.-C., devient parfaitement intelligible et peut être admis sans scrupule.

Combien cette constitution dura-t-elle? on n'en sait rien; elle était sans doute abolie lors de l'entrée des Arcadiens dans la confédération achéenne. Nous avons vu récemment à l'article ARATUS avec quel empressement ils accédèrent à la ligue. Désormais leur histoire s'y confond jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. Observons, toutefois, qu'au temps d'Aratus, on retrouve une part de l'Arcadie courbée sous la domination des Spartiates. Il est fait mention, dans Plutarque et dans Polybe, d'une Arcadie lacédémonienne, qu'envahit Aratus lors de sa rupture avec Cléomènes, l'an 223 avant J. C.

Durant ces diverses révolutions de l'Arcadie, à partir du renversement de la royauté jusqu'au jour où elle se fondit dans l'empire romain, chaque ville eut son histoire particulière et ses révolutions internes. Là, comme partout, les grandes villes passèrent de l'aristocratie à la liberté démocratique, dont le désordre enfanta la tyrannie. D'autres fois, la tyrannie résulta immédiatement d'une conjuration populaire contre l'oligarchie, conjuration qui, victorieuse, gardait son chef. Puis l'oligarchie reprenait le dessus et foulait la démocratie, qui se roidissait et se débattait sous elle avec une persévérance que l'excès de sa misère lui commandait. Cet état de lutte, d'anarchie, de perpétuelles fluctuations se poursuivit sous la constitution fédérative de l'an 370. L'adjonction des villes arcadiennes à la ligue des Achéens fortifia l'oligarchie; mais la lutte persista. Long-temps avant Aratus, la question s'était déjà nettement posée, et la lutte intestine s'appelait de son vrai nom guerre des *riches* et des *pauvres*. Mais il est superflu de nous étendre ici davantage sur les révolutions internes de ces villes. Entre ces révolutions, en effet, et le mouvement démocratique dans les autres cités de la Péninsule, il y a synchronisme et complète analogie. Or, chacune des grandes phases de la vie sociale des Hellènes en général, et du Péloponèse en particulier, sera exposée dans l'Encyclopédie avec les développemens convenables, soit à l'article GRÈCE, soit à l'article SPARTE; afin d'éviter des répétitions ou un morcellement qui serait ici ruineux, nous y renvoyons le lecteur D'ailleurs nous donnerons, aux articles MANTINÉE, TÉGÉE et MÉGALOPOLIS, un échantillon de l'histoire des villes d'Arcadie.

Nous possédons sur les mœurs et les institutions privées des Arcadiens d'assez curieux détails; mais nous sommes très timides à en faire usage, ne sachant trop à quel temps, à quelle partie de la nation ces traits s'appliquent et aimant mieux nous taire que de communiquer des notions fausses. Quelques chapitres de Polybe (*lib. IV*), attentivement étudiés, nous ont suggéré l'idée que de son temps, vers 150 avant J. C., la population d'Arcadie se devait distinguer en trois classes principales. A Mégalopolis et dans les cités de la grande plaine de l'est, le caractère national s'est effacé au contact et au mélange des Hellènes : ces villes n'ont plus rien de pélasgique; elles ressemblent à toutes les villes de l'Achaïe ou de l'Élide. Mais sur les flancs des hautes montagnes, dans les gorges solitaires de l'intérieur, vit un peuple de bergers et de chasseurs, peuple qui est resté indigène, à qui la civilisation pélasgique éteinte à l'entour de lui n'envoie plus de lumière, et qui, refusant la civilisation de l'étranger, est retombé dans la barbarie; peuple vêtu comme ses ancêtres de peaux de sangliers, rude, féroce même. C'est apparemment ce peuple-là que Polybe accuse de mépriser la musique. C'est encore lui sans doute que Philostrate nous représente comme peu supérieur à ses troupeaux. C'est peut-être là aussi que la corruption est lente à pénétrer, que chaque maison est hospitalière, que les jeunes filles et les jeunes hommes se rassemblent aux mêmes fêtes dans toute la liberté de l'innocence, que les maîtres et les esclaves continuent de s'asseoir à la même table.

Au-dessous, dans les fraîches vallées du Ladon, de l'Erymanthe, de l'Alphée, dans le vallon charmant de Mégalopolis, habite un peuple intermédiaire, pasteur et laboureur à la fois, passionné pour la musique; race amollie et flottante, chez qui pourtant le caractère pélasgique est moins effacé que dans les villes; c'est à ce peuple-là qu'il faut rapporter les douces images de vie pastorale que les poètes anciens ont empruntées à l'Arcadie.

Quoi qu'il en soit, même dans les villes, la civilisation hellénique a été peu féconde en Arcadie. Sauf la musique et peut-être l'architecture, pour laquelle les Pélasges ont une merveilleuse aptitude, nous ne croyons pas que jamais ville arcadienne se soit distinguée dans l'art, la science ou la philosophie.

ARCADIUS. C'est un tableau bien hideux et bien repoussant que celui de l'empire romain immédiatement après Théodose. L'histoire, en présence d'une pareille époque, semble n'être qu'un acte solennel d'accusation dressé contre l'humanité, et le lecteur révolté croit, au lieu des annales d'un grand empire, parcourir les archives d'une cour criminelle. Aussi, pour nous renfermer dans de justes limites, et obéir en même temps à nos répugnances, glisserons-nous rapidement sur les faits les plus scandaleux et les noms les plus infâmes, c'est-à-dire les faits et les noms principaux.

Théodose mort (17 janvier 395), l'empire romain se trouva avoir pour chefs en Orient, Rufin ministre, et Arcadius empereur : l'un tout vice, l'autre tout incapacité; celui-ci chef de nom, le premier, chef réel. Arcadius, fils de Théodose, avait été, par son père, revêtu de la pourpre quelques années auparavant : le sénat et le peuple avaient consenti; les armées elles-mêmes avaient déféré aux volontés de leur vieux général, et, soit enthousiasme, soit reconnaissance, avaient toléré cet empiétement sur le droit qu'elles s'étaient arrogé de donner elles-mêmes des empereurs à l'empire. Le ministre qui devait gouverner sous Arcadius était aussi du choix de Théodose, et ne lui faisait pas honneur. C'était la perversité donnée pour guide à l'ineptie. Rufin aussi ambitieux que cruel et avide, aussi dissimulé et perfide qu'ambitieux, avait su cacher à l'œil peu soupçonneux de son maître

les noirceurs de son âme et ses projets. Son avarice ou sa haine se couvraient de l'intérêt du prince et de l'etat pour dépouiller les riches ou tuer ses ennemis. L'avènement d'Arcadius lui ouvrit la voie plus large et moins sinueuse.

Saint Jean d'Egypte avait predit à Théodose qu'il aurait un fils empereur d'Occident; pour épargner un mensonge au saint, la piété de Théodose divisa l'empire entre ses deux fils, et, quelque temps avant sa mort, il fit pour Honorius ce que, dix ans plus tôt, il avait fait pour Arcadius. Il confia aussi à un ministre de son choix la minorité du jeune empereur, et cette fois il fut un peu moins malheureux. Stilicon, général habile, ministre sage et courageux, n'était pas non plus dénué d'ambition ; mais il sut pendant long-temps la faire tourner au bien de l'empire.

L'ambition de Rufin n'avait pas besoin d'être attisée par l'exemple de Stilicon pour se déchaîner outre mesure. Il intriguait aussi, mais sourdement, et en cachette, pour unir sa fille à son empereur, comme avait fait Stilicon, et s'ouvrir ainsi le chemin du trône. Le plaisir qu'il voulut se donner d'aller à Antioche pour faire périr lui-même Lucien, préfet d'Orient, qui s'était refusé à une injustice, fit échouer toutes ses menées ténébreuses, et « il » éprouva bientôt qu'un ministre ambitieux et prudent qui » tient un monarque enchaîné par les liens invisibles de » l'habitude, ne doit jamais s'en éloigner, et que, dans son » absence, il doit compter peu sur le mérite de ses services, » et moins encore sur la faveur d'un prince faible et capri» cieux. »

Entrope, Arménien, esclave eunuque, avait rempli l'*interim* de l'absence de Rufin dans la confiance d'Arcadius, et lui avait succédé dans la faveur impériale, et quand Rufin rentra à Constantinople, ce fut pour être témoin du mariage de l'empereur avec Eudoxie, fille de Bauton, ancien général de Théodose. Ce mariage était l'œuvre d'Eutrope. A la vengeance d'un homme comme Rufin il ne fallut pas moins qu'une invasion de l'empire par les barbares. Il y attire les Huns et leur livre découvertes les frontières d'Orient qu'ils ravagent jusqu'à Antioche. Alaric est appelé dans la Grèce dégarnie et trahie. L'Occident s'éveille au bruit de cette expédition, et Stilicon, dont Théodose n'a pas complètement limité l'autorité au seul empire d'Occident, prend dans sa main puissante et loyale la cause des deux empires. Il marchait au-devant d'Alaric; mais Rufin, qui avait de bonnes raisons pour redouter son approche, emploie pour l'arrêter le nom et l'autorité d'Arcadius. Stilicon, se soumettant, confie à son lieutenant Gaïnas l'accomplissement de l'œuvre qu'il ne peut mettre à fin. Gaïnas, à la tête de ses troupes, arrive à Constantinople, et, dans une revue commandée par Arcadius, au moment où Rufin croit se voir proclamer empereur par l'armée d'Orient sur laquelle il a répandu ses profusions, il tombe percé de coups par Gaïnas, et son cadavre va rouler aux pieds de celui qu'il voulait détrôner. La haine de la populace se déchaîna sur ses restes; sa tête fut portée au bout d'une pique, et sa main droite attachée au-dessous, en signe de son avarice, semblait, disent les chroniques, se tendre et s'ouvrir encore comme pour recevoir de l'argent. Les richesses vraiment scandaleuses extorquées par Rufin passèrent avec ses titres et ses dignités dans les mains de l'eunuque Eutrope. Ce misérable, qui avait achevé de dépouiller l'état du peu d'hommes honnêtes et éclairés que Rufin y avait laissés, qui, dans une expédition dérisoire contre les Huns, ne s'approcha d'eux que pour s'enfuir sans combat, ce misérable eut en lui-même assez d'effronterie, et dans le sénat des affidés assez lâches et assez nombreux pour faire déclarer Stilicon ennemi de l'etat; en même temps il machinait des complots avec Gildon, gouverneur d'Afrique, qui se révoltait contre Honorius.

Sa révolte ne fut pas heureuse; il fut vaincu par son frère dont il venait de massacrer les deux fils, et n'ayant pu fuir, il s'étrangla dans sa prison. Mascerel, le vainqueur, fut pour récompense, noyé par ordre de Stilicon, à qui il donnait de l'ombrage.

Gaïnas, son ex-lieutenant, après avoir puni l'ambition et les trahisons de Rufin, se laissa aller à son tour à convoiter et à trahir. Instigateur d'une révolte, il est envoyé pour la réprimer; il a soin de faire battre par les insurgés un de ses officiers, homme sans expérience et sans courage; puis, grossissant cet échec et les forces de l'ennemi, il présente, comme devant être nécessairement accepté, un traité dont la première condition livre Eutrope au vainqueur. Eutrope, qui n'avait semé que haines autour de lui, en recueillit le fruit. L'autorité de saint Chrysostome put seule le sauver des mains du peuple irrité, mais peu après il eut la tête tranchée. Sa mort néanmoins ne fut pas aussi fructueuse pour Gaïnas que celle de Rufin l'avait été pour lui. Bientôt même, poussé par son ambition impatiente à une révolte ouverte, Gaïnas fut vaincu, poursuivi, et s'en vint chez les Huns, au-delà du Danube, recevoir la mort de ceux à qui il demandait un asile.

C'est ainsi que se mêlent et s'enchevêtrent, sans raison et sans logique apparentes, les évènemens de cette époque : des ambitions extravagantes couronnées d'un succès scandaleux, suivies d'une peine sans moralité aux yeux des peuples parce qu'elle-même est un crime, ou parce que son retentissement va se perdre dans un bruit nouveau d'ambitions qui surgissent; la trahison opposée à la trahison, le meurtre au meurtre; tous les vices d'un peuple décrépi qui s'en va, d'une civilisation qui se décompose, se combinant avec la barbarie d'un peuple neuf qui arrive, et formant un effroyable assemblage de monstruosités qui se superposent ou s'amalgament; voilà ce qui ferait du IVe siècle un siècle à jamais maudit si le christianisme n'était là comme un filon d'or scintillant à travers les couches profondes de cette fange, et si les noms des Ambroise, des Chrysostome, des Augustin, des Jérome, des Cyrille et de tant d'autres, n'étaient là pour servir de contre-poids à ceux qu'on vient de lire et conjurer l'anathème de la postérité.

Pendant qu'Arcadius se laisse aller aux caprices de l'impératrice Eudoxie, dont l'influence succède à celle de Rufin et d'Eutrope, et que l'impératrice elle-même s'abandonne sans pudeur aux passions les plus basses et les plus désordonnées, Alaric s'essaie à la conquête de Rome. Chassé une première fois d'Italie par Stilicon (an 404), il est suivi aussitôt par Radagaire, qui n'est pas plus heureux, et qui de plus perd après une défaite la liberté et la vie. Une statue de bronze et de grands honneurs furent donnés à Stilicon; mais son tour était venu à lui aussi de se souiller des mêmes crimes qu'il avait punis, et son ambition non assouvie perdant toute mesure, il appela comme Rufin les barbares à son aide. Les plus belles provinces de l'empire furent saccagées et ruinées complètement. Le désordre qui en résulta fit sortir des rangs de l'armée de l'Angleterre un nouvel empereur, nommé Constantin, qu'Honorius reconnut d'abord, mais qu'ensuite il fit décapiter. Dans l'intervalle, en 408, Arcadius mourut; il avait régné douze ans avec son père Théodose, et quatorze depuis la mort de celui-ci.

ARCHAGATHUS. C'est, d'après Pline l'ancien, le premier médecin qui ait exercé sa profession à Rome.

Voici la traduction littérale du texte même de l'écrivain latin, liv. 29, chap. I : « Cassius Hémina, auteur très ancien, » nous apprend que le premier médecin à Rome fut Archa» gathus, fils de Lysanias; qu'il y vint du Péloponèse, sous » le consulat de L. Emilius et de M. Livius, l'an 535 de la » fondation de la ville; qu'il fut investi des droits de citoyen » romain, et reçut, aux frais de l'état, une boutique dans » le carrefour Acilius pour y pratiquer son art; qu'il fut » nommé le *Vulnéraire* (guérisseur de plaies) en raison de » son talent, et que, dans les premiers temps de son arrivée, » il fut merveilleusement accueilli; mais que bientôt, à force » de tailler et de brûler, il s'attira le surnom de bourreau,

» et fit prendre en aversion la médecine et tous les mé» decins. »

Faisons d'abord sur ce passage une observation chronologique, qui, si peu importante qu'elle soit, nous paraît mériter place ici; car personne, que je sache, ne l'a encore faite. Le consulat de M. Livius Salinator et de L. Emilius Paulus est rapporté par les historiens à l'an 535, et non pas à l'an 535 (voyez Rollin, *Hist. romaine*, liv. XII). Et cependant les auteurs modernes qui se sont occupés de l'histoire de la médecine, y compris Rollin lui-même dans le XXVIe livre de son *Histoire ancienne*, répètent d'après le texte, probablement altéré, de Pline l'Ancien, la date erronée de l'an 535. Toujours est-il que l'année du consulat ci-dessus indiquée précéda immédiatement celle où commença la seconde guerre Punique.

Serait-il donc vrai que jusqu'à cette époque la médecine eût été chose inconnue à Rome? Prendrons-nous, comme tant d'autres, au pied de la lettre l'assertion de cet obscur auteur que Pline cite? Sur la foi d'un si mince témoignage, dirons-nous ce qu'a dit Voltaire (*Dictionn. philosoph.*, art. *Médecins*) : « Le peuple romain se passa plus de cinq cents » ans de médecins. Ce peuple alors n'était occupé qu'à tuer, » et ne faisait nul cas de l'art de conserver la vie. Comment » donc en usait-on à Rome quand on avait la fièvre putride, » une fistule à l'anus, un bubonocèle, une fluxion de poi» trine? on mourait. »

Oui, certes, on devait souvent mourir de telles maladies, comme encore aujourd'hui on en meurt quelquefois malgré les secours éclairés de l'art moderne. Mais il n'est pas admissible qu'on se laissât mourir sans une médication quelconque. « La chirurgie militaire, avons-nous dit ailleurs (art. AMBULANCE), est née avec la première guerre. » Ce n'était là qu'un détail, un point de vue particulier, d'une vérité plus large et plus complète, c'est à savoir que la médecine fut contemporaine des premières souffrances de l'homme. Chercher pour soi et ses semblables des remèdes contre la douleur et la mort, est un des privilèges essentiels de la nature humaine. Comment donc croire qu'une nation, se fût-elle formée seule et ne dût-elle rien qu'à elle-même, ait subsisté cinq siècles sans qu'un art aussi nécessaire que la médecine se soit progressivement compliqué d'une façon telle quelle, et se soit par conséquent érigé en une profession spéciale? Ne sera-ce pas encore plus incroyable à l'égard de la nation romaine, qui se constitua et grandit entre l'Étrurie et la Grande-Grèce, et qui dut faire tant d'emprunts à la civilisation déjà fort avancée de ces deux pays?

Mais, indépendamment de ces difficultés de pure induction, nous pouvons opposer, au dire de Pline l'ancien, le témoignage formel d'un historien exact et véridique, Denys d'Halicarnasse. Celui-ci, à propos de la peste meurtrière qui ravagea Rome l'an 301 (ère de la fondation), dit que les médecins ne suffirent point alors à la multitude des malades (*Antiq. rom.*, liv. X). Il y avait donc déjà des médecins plus de deux cents ans avant la venue d'Archagathus.

Ce qui demeure probable, c'est qu'Archagathus ait importé le premier à Rome cette médecine grecque, due aux travaux des Hippocrate, des Hérophile et des Erasistrate, et faite pour éclipser tout-à-coup la médecine latine, dont la valeur était nulle, ou peut s'en faut, à en juger par les échantillons que nous en a laissés Caton le Censeur dans son traité *De re rustica*. Ce grave personnage ne prescrivait-il pas de prononcer quelques paroles d'ancien latin (*daries dardories astataries dissunapiter*) pour la guérison des luxations ou des fractures? On conçoit aisément que le fer et le feu, dont Archagathus faisait usage et peut-être abus, aient constitué une chirurgie plus efficace et plus brillante. Ce Grec débuta sans doute par d'éclatantes cures, et dut être salué, par l'enthousiasme public, comme le premier qui appliquât à Rome une médecine véritable et réelle. Mais enfin il dut aussi éprouver des échecs : assurément il ne pouvait guérir tous les maux. De là un retour naturel de l'opinion; de là le blâme jeté, non sans quelque raison peut-être, sur l'emploi excessif des moyens violens. Mais, quoi qu'en ait dit Pline, la médecine n'en continua pas moins à être en crédit à Rome. Les médecins grecs affluèrent en grand nombre dans cette ville. Y seraient-ils donc ainsi accourus, s'ils n'y avaient rencontré des chances de vogue et de fortune? Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, l'esprit de progrès introduisit dès lors chez les Romains les bienfaits de la civilisation grecque, malgré la mauvaise humeur de quelques hommes stationnaires, tels que Caton le Censeur, cet implacable ennemi de toutes les choses nouvelles et étrangères, et, partout, aveugle détracteur des Grecs, qui, entre autres méchancetés, « ont juré, dit-il » sérieusement dans une lettre à son fils (Pline, livre XXIX, » chap. 1), de faire périr tous les barbares (c'est-à-dire les » étrangers) par la médecine. »

ARCHANGÉLIQUE. Hoffmann, dans son *Traité des ombellifères*, avait partagé le genre angélique, qui appartient à cette famille, en quatre autres, à l'un desquels il avait appliqué le nom d'archangélique, parce qu'il y comprenait une des espèces les plus intéressantes de celui qu'il démembrait. M. de Candolle a admis le nouveau genre, auquel il assigne, pour principaux caractères, des pétales elliptiques, entiers, à pointe recourbée en dessus; un fruit légèrement comprimé par le dos, présentant un raphé à peu près central, et deux ailes de chaque côté; des méricarpes sillonnés par des côtes assez épaisses, trois faisant saillie sur le dos de chaque méricarpe, et deux se dilatant sur ses côtés en ailes; une graine dont l'amande est libre de son tégument, et entourée de toutes parts de canaux remplis d'une gomme résine aromatique; enfin un carpophore biparte. Ce genre, qui rentre dans la pentandrie digynie de Linné, renferme des herbes vivaces, à feuilles pinnatiséquées, dont les segmens latéraux sont ovés, larges, pointus, dentés, et qui se terminent par un segment échancré; les pétioles des feuilles sont larges, et forment une sorte de sac.



(Archangélique officinale.)

Des trois espèces comprises dans ce genre, la seule qui nous intéresse est l'archangélique officinale (*archangelica officinalis*), représentée par la figure ci-jointe. C'est une plante bisannuelle, qui, dans les lieux montueux de l'Europe, où elle croît spontanément, préfère, en général, les bords des ruisseaux, et dont la culture est répandue dans la

Laponie, la Norwège, la Suède, l'Allemagne, ainsi qu'aux environs de Niort, en France. Les pétales de ses fleurs sont verdâtres. Elle exhale une odeur très agréable, qui lui a sans doute valu le nom d'angélique, sous lequel on la connaît généralement; sa saveur, aucrée, un peu aromatique et piquante, se rapproche de celle du celeri. Sa racine, qui est la partie employée en médecine, agit, en vertu de l'huile essentielle qu'elle contient, sur le système nerveux et le système artériel, à la manière des éthers. Cependant l'angélique est beaucoup plus estimée pour ses tiges, qui, dépouillées de leur écorce par l'eau bouillante, et confites au sucre, forment une conserve d'un goût agréable.



(Détails de l'archangélique.)

On sème la graine de l'archangélique en automne et au printemps, et l'on repique le plant, auquel on ne ménage pas l'eau.

ARCHE, bâtiment flottant, dans lequel, suivant la tradition juive, les animaux terrestres auraient été conservés durant le désastre du deluge universel. Plusieurs auteurs chrétiens, et entres autres dom Calmet, se sont attachés à démontrer la possibilité d'une pareille construction, et ont exposé leur manière les devis et les calculs du logement et de de la nourriture de la troupe d'animaux qui aurait dû se trouver rassemblée dans cette vaste ménagerie. Leurs travaux sont trop peu fondés pour mériter qu'on les réfute sérieusement. D'ailleurs, à l'article Déluge, nous en toucherons quelques mots. Disons seulement, dès à présent, que les savans modernes, qui ont cru ou voulu faire croire à la theorie du deluge universel, ne paraissent pas avoir remarqué que dans cette théorie l'arche joue un rôle capital, et dont il n'est pas permis de se dispenser, car pour garantir les races animales au milieu d'un pareil cataclysme, il fallait nécessairement leur donner un abri protecteur.

ARCHE (*Arca*), mollusque bivalve. Linné désignait sous le nom d'*arche* (*arca*) un assez grand nombre de coquilles. Après lui, les espèces de ce genre étant devenues très nombreuses, les conchyliologistes crurent devoir établir plusieurs nouveaux genres aux dépens du premier, et M. de Lamarck publia, dans son *Traité des animaux sans vertèbres*, tom. VI, pag. 32, non seulement la description du genre arche, réduit par lui, mais encore les nouveaux qui suivirent celui-ci, et auxquels il donna les noms de *cucullée*, en latin *cucullata*, *nucule*, *nucula*, et *petoncle*, *pectunculus*. Ces coquilles, ayant de très grands rapports entre elles, furent réunies par cet auteur, et il en forma une petite famille, très distincte, à laquelle il donna le nom de famille des *arcacées*.

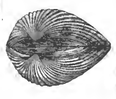
La charnière, qui est un si bon caractère pour la distinction des genres, ne l'est pas moins pour distinguer même cette famille: elle est pourvue sur les deux valves d'un grand nombre de petites dents, disposées soit en ligne droite, soit en ligne arquée, ou brisée. L'un des genres de cette famille, représenté ici, est le genre *arche* (*arca*). Les coquilles qui le forment sont en très grande abondance dans presque toutes les mers; elles sont faciles à distinguer par la forme de leur charnière, et sont, comme le dit M. de Lamarck, transverses, en général très inéquilatérales, rhomboïdales, remarquables la plupart par l'écartement de leurs crochets. Plusieurs espèces de ce genre, surtout celles qui sont le plus alongées, ont en quelque sorte la forme d'un navire, d'où leur vient le nom qu'elles portent aujourd'hui.

Les coquilles de ce genre sont souvent bâillantes, et l'animal laisse passer, par cette ouverture, des fils tendineux qui lui servent à se fixer aux rochers.

L'animal des arches n'est point muni de siphons saillans, mais son corps est pourvu d'un pédoncule.

Ces coquilles vivent surtout dans le voisinage des côtes; elles sont quelquefois enfoncées dans le sable, souvent aussi on les trouve dehors. Un grand nombre d'espèces ont été décrites; il y en a beaucoup aussi de fossiles; et plusieurs se trouvent dans nos sables tertiaires des environs de Paris.

L'espèce représentée ici est l'*arche* rhomboïde (*arca rhombea*). Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, tome VI, page 43. Elle est comme beaucoup d'autres arches pourvue de côtes très nombreuses et très marquées, et d'une série de dents sur chaque valve, qui s'emboîtent entre elles dans l'état de vie.





(Arche rhomboïde.)

La fig. 1 représente la coquille sur le dos, et la fig. 2 la coquille entr'ouverte montrant la série de dents.

ARCHELAUS, né à Athènes, suivant les uns, et à Milet, suivant les autres, fut le dernier représentant de l'école ionienne, fondée par Thalès un siècle et demi avant lui. Il était disciple d'Anaxagore, et eut lui-même pour disciples Euripide et Socrate; il forma donc l'anneau de transition entre l'ancienne école qui était principalement physique, et la nouvelle qui fut principalement morale. Il divisa le premier la philosophie en deux parties, la partie physique et la partie morale; enseigna, suivant le témoignage de Diogène, sur les lois, le juste et l'injuste, et donna à Socrate quelques uns des principes que celui-ci développa plus tard. Il se rattachait d'ailleurs aux sophistes par sa doctrine sur le juste et l'injuste, auxquels il niait une existence absolue, et qu'il affirmait n'être tels que par rapport à l'autorite de la loi. On trouve dans les anciens auteurs divers traits touchant les opinions qui lui étaient attribuées; mais ces traditions sont trop décousues et trop peu certaines pour que l'on puisse s'en appuyer pour essayer de restaurer l'ensemble de sa philosophie.

ARCHÉOLOGIE ou Archæologie. L'archéologie est l'application des connaissances historiques et littéraires à l'explication des monumens, et l'application des lumières que fournissent les monumens à l'explication des ouvrages de littérature et d'histoire; c'est la réunion des plus belles conceptions des hommes de lettres et des artistes, commentées les unes par les autres. Le nom de cette science est composé de deux mots grecs, *archœos*, ancien, et *logos*, discours. On applique particulièrement le mot *archéologie* à la connaissance de tout ce qui est relatif aux mœurs et aux usages des anciens, à leurs arts et aux monumens qui nous en sont restés. On appelle *archéologie littéraire*, celle qui traite de l'antiquité sous le rapport de l'histoire, de la critique des écrivains, et de l'épuration des textes. La première base des études archéologiques est la connaissance des langues anciennes, celle des historiens et des poëtes, et celle des monumens écrits ou figures. Il faut que l'archéologue

s'appuie sur les sciences positives pour parvenir à l'explication des objets représentés sur les monumens, ou à la connaissance des matières employées par les artistes anciens, et qu'il ait une grande connaissance des auteurs classiques pour appliquer à un monument un trait d'histoire ou de mythologie, ou un usage de la vie privée. L'étude de l'archéologie offre autant de plaisir que d'utilité : elle nous transporte vers les temps primitifs et vers l'origine des sociétés; elle déroule à nos yeux le tableau progressif de la civilisation humaine, nous fait connaître les mœurs, les croyances, les opinions, les arts et l'industrie des nations qui n'ont laissé sur la terre que leur souvenir; elle nous fait connaître le style des monumens de chaque peuple, et même les diverses époques auxquelles appartiennent les divers styles de ces monumens. La comparaison des chefs-d'œuvre de l'art avec les chefs-d'œuvre de la littérature forme une des parties les plus intéressantes de cette étude.

C'est à l'époque appelée celle de la renaissance, que l'on vit en Europe le goût des lettres se ranimer et fleurir avec le goût des arts, et que les études archéologiques prirent une forme et acquirent de l'importance. Le Dante et Pétrarque ont prouvé par leurs écrits combien ils étaient familiers avec les auteurs anciens. Pétrarque surtout ne se borna pas à l'observation des monumens, il s'occupa d'en recueillir; il fit présent à l'empereur Charles IV d'une collection de médailles, et accompagna ce cadeau de conseils par lesquels il lui proposait pour modèles quelques uns des princes dont l'art numismatique avait retracé les portraits.

L'étude de l'archéologie n'est pas seulement utile aux érudits, et aux hommes qui font de la science une occupation spéciale : il n'est pas un artiste, ou un littérateur, qui n'ait besoin de s'y appliquer pour éviter dans ses compositions les fautes qui les dépareraient aux yeux des gens instruits; il n'est pas un homme du monde qui ne doive en avoir des notions suffisantes pour augmenter les jouissances que peuvent lui procurer les chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art.

L'antiquité figurée est la base de l'archéologie; c'est par la vue et par la comparaison des monumens de toute espèce, monnaies, médailles, bas-reliefs, pierres gravées, vases, mosaïques, instrumens, inscriptions, édifices, statues, que l'on acquiert la connaissance des mœurs, des usages, des coutumes des anciens et de leur goût dans les arts. De même que les historiens nous racontent les faits généraux qui tiennent à la politique et aux grandes révolutions des empires, qu'ils nous instruisent des religions, des opinions, des lois, des évènemens remarquables qui dessinent en grand les figures des peuples, les archéologues nous initient aux détails de la vie domestique, nous peignent des physionomies particulières, et parlent à nos yeux comme à notre esprit, en donnant pour ainsi dire un corps à l'antiquité.

Quelques efforts que puisse faire une réaction, qui semble vouloir détrôner ce qu'on appelle les vieilleries mythologiques, il sera difficile de remplacer tout ce dont la brillante imagination des anciens a peuplé le monde idéal. De leur religion écroulée, il est resté une religion poétique, comme de leurs empires détruits sont demeurés des souvenirs toujours vivans. Pourquoi l'étude du moyen âge devrait-elle exclusivement remplacer celle de l'antiquité? De quel droit poserait-on une barrière où s'arrêteraient les études et les investigations? Moïse et Homère sont-ils de moins grandes figures qu'Eginhart et Monstrelet? et parce que le moyen âge offre des recherches curieuses à notre histoire, irait-on conclure que les âges les plus reculés n'offrent pas à nos esprits de grandes leçons de philosophie et de politique, de grands tableaux de mœurs, de croyances, de législation, de guerre, et d'utiles modèles de ce que l'art peut produire pour le luxe et pour l'utilité de la vie?

L'archéologue fait remonter ses recherches jusqu'au berceau du monde, et ne s'arrête qu'où les monumens cessent d'offrir à l'histoire leurs preuves et leur appui. Dans les hypogées de la vieille Egypte, il interroge les restes de l'écriture et de la peinture qui ornent encore ces antiques sépulcres, et les hiéroglyphes tracés sur les bandelettes qui enveloppent les momies. Ces peintures nous retracent les actions, ces caractères nous transmettent les pensées de cent générations ensevelies.

Au milieu des vestiges presque inaperçus de Babylone, qu'on nomme la plus ancienne ville du monde, se trouvent encore des briques couvertes d'une écriture dont la signification est depuis long-temps perdue, et de figures qui représentent des hommes et des animaux, dont les caractères invariables annoncent combien la durée des choses que Dieu a créées est supérieure à celle des choses que fabrique la main des hommes.

Athènes, berceau des arts grecs, Rome qui s'en enrichit, sont encore aujourd'hui les sources précieuses d'où découlent les trésors de l'archéologie. Ces villes long-temps puissantes, long-temps centrales pour la philosophie, pour la civilisation et le commerce, ont conservé, parmi les archéologues, la domination qu'elles exercèrent sur le monde entier.

Le charme que l'on trouve dans l'étude de l'archéologie, ne peut pas être plus contesté que son utilité. C'est dans l'observation des ouvrages des anciens que l'on a puisé les principes de l'architecture monumentale et des arts qui l'embellissent, tels que la plastique et la torentique, ou l'art de modeler et de ciseler; ceux de la belle sculpture, de la gravure des monnaies (voyez NUMISMATIQUE), des médailles, et des pierres fines (voyez GLYPTIQUE).

A l'imitation des arts des anciens, nous avons joint l'imitation de leur littérature; leurs poètes, leurs historiens, leurs orateurs, ont été les maîtres des nôtres. Ce fut lorsque les débris de l'antiquité sortirent des entrailles de la terre, que leur étude forma des hommes qui avaient déjà étudié la nature, et qui se trouvèrent tout-à-coup initiés à l'art qui sait la choisir pour la peindre.

Les Médicis, protecteurs éclairés de toutes les études, furent les vrais créateurs de l'archéologie. Ils établirent à Florence un enseignement public, où ceux qui s'occupaient, soit de la pratique, soit de la théorie des arts, vinrent former leur goût par la comparaison des ouvrages de l'antiquité écrite et de l'antiquité figurée.

Des matériaux immenses furent d'abord recueillis, et mis en œuvre avec moins de critique que de science, par des hommes d'une vaste érudition : les uns s'occupèrent des inscriptions, les autres des statues; ceux-ci des bas-reliefs ou des pierres gravées, ceux-là des médailles. Les édifices, les peintures, les vases, occupèrent plusieurs d'entre eux : quelques uns firent des recherches sur les meubles, les ustensiles, les ornemens, les armes, les instrumens civils et religieux; plusieurs sur les procédés des arts dont ils retrouvaient des exemples.

Le goût des collections se répandit avec celui de l'étude : les cabinets particuliers et les musées publics reçurent des monumens de toute espèce; ces monumens furent soumis à des classifications qui amenèrent la méthode, sans laquelle il n'y a pas de véritable science.

Alors parurent les hommes qui ont fait de l'archéologie une science positive et méthodique : Winkelmann marche à leur tête. Nous ne pouvons nommer tous les hommes habiles dont les écrits ont illustré cette science; mais nous désignerons les plus célèbres en nous occupant des diverses branches de l'archéologie, dont ces savans hommes se sont occupés spécialement.

Beaucoup d'auteurs ont écrit sur les diverses parties de l'archéologie, mais peu se sont appliqués à faire sentir son utilité. Klotz a publié en allemand un petit traité, intitulé *de l'Etude de l'antiquité*: il y répond à ceux qui regardent cette science comme une connaissance futile. Birnbaûm a composé

aussi un traité, devenu fort rare, sur la nature et l'usage de l'étude des antiquités. Millin, qui le premier a professé en France l'archéologie, a publié une excellente introduction à l'étude des monumens antiques. M. Champollion Figeac a donné récemment un petit Traité d'archéologie. Ces auteurs ont éclairé le public sur l'intérêt que présente cette étude : et l'on ne saurait trop insister sur la necessité dont elle est pour le progrès des lettres : rien, surtout de nos jours, ne mérite plus d'être honoré que cette érudition patiente que des esprits légers et superficiels affectent de croire inutile aux œuvres du génie.

L'érudition est, au contraire, la base sans laquelle on ne peut dans les lettres rien élever de solide

La connaissance des langues et des monumens offre à l'historien on fil qui le conduit dans le labyrinthe des siècles; au poète des fictions heureuses, dont les formes et les couleurs sont toujours prêtes à embellir ses tableaux; au philosophe une série non interrompue de faits et d'observations qui se prêtent un appui mutuel, et qui fournissent une ample matière à ses réflexions. Ces connaissances fécondent l'esprit et l'imagination, et sans elles ces dons de la nature ne peuvent rien produire d'utile ou de parfait. Le savoir offre au talent un guide, un appui, des modèles. Tous les hommes qui ont dominé leur siècle, par leur génie ou par leur puissance, avaient nourri leurs âmes de toutes les études propres à en développer les facultés; et quelle étude y était plus propre que celle des hautes conceptions morales, poétiques ou *artistiques* des anciens? On y rencontre les sources du beau et du vrai dans leur simplicité primitive : le goût qui préside au choix de l'imitation aurait peine à puiser ailleurs. Les époques intermédiaires entre les temps que l'on peut appeler archéologiques, et ceux où nous vivons, ont été sous bien des rapports des époques de décadence. Des nuées de barbares ont couvert la Grèce et l'Italie, comme les cendres du Vésuve ont couvert Herculanum et Pompéi. Sans doute d'admirables ouvrages sont dus au moyen âge : son architecture pittoresque, variée, hardie, élégante, peut soutenir la comparaison avec celle des anciens; la sculpture a produit des œuvres de patience et d'imitation de la nature : nous ne parlerons pas de la peinture, qui n'a pris son veritable essor que dans le siècle appelé celui de la renaissance. Mais les lettres, long-temps enfouies dans les obscures retraites des cénobites, y ont été conservées comme le feu des Vestales, et n'en sont sorties brillantes que de leur éclat primitif.

Ceux qui sont pour nous les anciens avaient eux-mêmes puisé daos les sources antérieures. Ils nourrissaient leur esprit des ouvrages de leurs devanciers; et quoiqu'ils peignissent la nature et la société, ils l'étudiaient autant d'après les observations de leurs maîtres que d'après leurs propres. Tite-Live ne dit-il pas qu'en écrivant sur les choses anciennes, *vetustas res*, son esprit devient ancien : *antiquus fit animus* (lib. LXIII, cap. XIII)? Il exprime ainsi combien il lui semblait nécessaire de s'identifier pour ainsi dire avec l'esprit des siècles qu'il peignait. Le défaut de connaissances archéologiques fait porter des jugemens injustes sur les ouvrages des anciens. On s'expose à faire sur les poèmes d'Homère des critiques déplacées, si l'on n'a pas la connaissance des mœurs de l'époque qu'il retrace.

Un vers d'Horace très connu, et souvent cité,

Omne tulit *punctum* qui miscuit utile dulci,

ne peut être compris si l'on ignore que les Romains élisaient leurs magistrats, en marquant *un point* au bout du nom de celui qu'on choisissait.

Sans la connaissance des mœurs et des usages de l'antiquité, non seulement on ne pourra pas composer des ouvrages où la couleur locale soit conservée, mais même, comme simple spectateur, on ne pourra pas juger de la vérité du costume, des décorations, et des autres parties d'une représentation théâtrale; de même qu'il sera impossible de saisir l'allégorie, ou de deviner le sujet d'un bas-relief ou d'un tableau.

Des faussaires ont souvent altéré ou imité les monumens antiques; ces altérations et ces substitutions produisent une foule d'erreurs, même parmi les antiquaires dont les yeux ne sont pas suffisamment exercés; mais il y a aussi des erreurs volontaires, il y en a eu surtout parmi les premiers archéologues. Nous devons prévenir nos lecteurs contre des hommes savans qui ont mal employé la science, et leur dénoncer comme suspects les noms de Struys, Serlio, Laurus, Dacosta, Picart, Pauvinius, Goltzius et Hardouin. Des hommes plus habiles se sont quelquefois trompés dans l'explication des monumens; mais avec Winkelmann, Montfaucon, Bellori et Caylus, a commencé l'époque de l'archéologie basée sur la critique. Des savans distingués l'ont bientôt enseignée dans les principales universités de l'Europe; ce sont les professeurs Niewpoort, Christ, Ernesti, Sulzer, Oberlin, Heyne, Burching : comme nous l'avons dit, Millin suivit leurs traces en France, et fit fonder une chaire d'archéologie près de la Bibliothèque nationale en 1799.

Il serait trop long de citer les noms de tous les auteurs qui ont écrit sur les differentes parties de l'archéologie; nous devons pourtant signaler ceux de Gruter, Muratori, Spon, Beger, Patin, Vaillant, Lipsius, Passeri, Peiresc, d'Hancarville, de Boze, Mariette, Felibien, Domolinet, Mongez, Visconti, Millingen, Stuart, Hennin, Boettiger, Micali, Cousinery, Choiseul-Gouffier, Raoul-Rochette, Delaborde, Quatremère de Quincy, Koehler, Letronne, Mionnet, etc. Il en est une foule d'autres qui, chacun dans une branche spéciale, ont contribué à l'avancement de la science; ils ont traité de l'archéologie proprement dite, ou de ses parties. On trouvera cette nomenclature immense dans la *Bibliotheca antiquaria* de Fabricius, dont la meilleure edition est de 1760. On doit penser que depuis cette époque il y a eu beaucoup de noms à y ajouter; je viens de designer les principaux.

De toutes les parties de l'archéologie la principale est la numismatique, qui est la science des monnaies et des médailles; elle se rattache à la paléographie, à la chronologie, à l'iconographie, à la géographie : c'est dans la numismatique que se trouve concentrée toute la connaissance des antiquités. Nous entrerons dans de plus grands détails à chacun des articles speciaux dont l'ensemble compose la science archéologique.

ARCHER. L'arc est une des armes offensives les plus anciennement employées par les hommes. Cette arme est fort simple quoique fort ingénieuse : elle consiste en une lame de bois, de corne ou de tout autre substance fortement élastique, que l'on bande par le moyen d'une corde sur laquelle s'appuie l'extrémité de la flèche; la machine, abandonnée à elle-même et se redressant avec violence, pousse le trait en avant avec toute la force qu'on avait employée à le ramener en arrière. Les peuples anciens, et surtout les peuples orientaux, ont fait grand usage de l'arc dans leurs guerres; les Parthes, qui y etaient particulièrement habiles, s'étaient rendus par là fort redoutables. On le trouve encore communément aujourd'hui, sauf quelques rares exceptions, chez toutes les peuplades peu avancées dans la connaissance des arts et des ressources que la civilisation enseigne. Néanmoins le commerce, qui répand partout où il peut les armes à feu, bien plus meurtrières que celle-ci, tend généralement à en faire perdre l'habitude. Nous avons joint à cet article la figure de l'arc et du carquois dont se servent les noirs de la côte de Guinée.

Lorsque Charles VII, en France, eut établi un ordre régulier dans l'armée, les archers formèrent la moitie de toutes les compagnies de fantassins : chaque paroisse, dans tout le royaume, devait fournir un de ses meilleurs hommes pour

aller en campagne, lequel devait se tenir continuellement en habillement suffisant et convenable de salade, dague, épée, arc, trousse-jaque ou buque de brigandine. Il les affranchit de presque tous subsides; de là leur vinrent les noms de *franc-archer* et *franc-taupin*.



(Archer du temps Louis XI.)

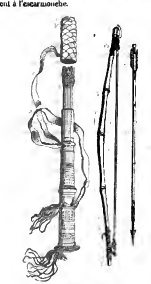
Louis XI, fils et successeur de Charles VII, tout en conservant les compagnies d'archers créées par son père, en forma lui-même un autre corps avec un costume et des privilèges distincts. Il est curieux de lire la description minutieuse qu'il fait, et les longs détails dans lesquels il entre complaisamment sur tout ce qui concerne la formation et l'établissement de ce corps d'élite, auquel il donnait toute confiance; et, en effet, c'était là un commencement d'armée nationale. Le roi ne dédaigna même pas de s'occuper des moindres détails du costume.

Leur nombre était de 16,000 hommes; ils avaient quatre capitaines, qui en commandaient chacun 4,000; et sous eux huit autres capitaines, qui en commandaient 500; cette milice ne subsista que jusqu'à la fin du règne de Louis XI, vers 1480 ou 1481.

A Paris, et dans les principales villes du royaume, le roi Charles VI avait établi, en 1411, à l'instar des compagnies d'arbalétriers, une confrérie des archers de la ville, *en l'honneur de Dieu, de la Vierge, et de saint Sébastien*, composée de cent vingt archers, avec les mêmes privilèges que les arbalétriers. A plusieurs reprises, les rois confirmèrent ces divers privilèges. Les fonctions des archers se bornaient à faire la police de la ville, à escorter les voyageurs, et à arrêter les malfaiteurs. Plus tard, et même long-temps après qu'ils eurent changé d'armes, au XVIIe et XVIIIe siècles, le nom d'archers leur demeura; et vers la fin du XVIIIe siècle, avant la révolution, on en comptait plusieurs compagnies, distinguées par les noms d'archers du grand prévôt, de l'hôtel de la maréchaussée, du prévôt des marchands, de la ville, du guet, des pauvres, etc., etc.: ces derniers étaient chargés d'arrêter les fainéans, les vagabonds, et les gens sans aveu qui mendiaient par les rues et sur les chemins.

Quant à l'époque où l'on commença, en France, à se servir de cette arme, il serait difficile peut-être de la bien préciser; mais il est permis de penser que sous Charlemagne elle devait être d'un usage fréquent, sinon général, puisque l'on trouve dans les *Capitulaires* de cet empereur cet ordre qu'il donne aux chefs et aux nobles, de ne point laisser leurs soldats manquer des armes ordinaires, c'est-à-dire d'une lance, d'un bouclier, d'un arc ayant deux cordes, et de douze flèches.

Les francs-archers remplissaient, dans les armées au moyen âge le rôle qu'y prirent depuis les *chevau-légers*: ils servaient à l'escarmouche.



(Arc et Carquois de la côte de Guinée.)

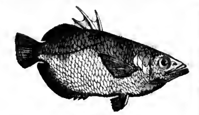
ARCHER. Le Gange et les rivières de la plupart des îles qui composent l'archipel des Indes nourrissent un petit poisson qui y est connu sous le nom vulgaire d'*Ikansumpit*. C'est sans contredit un des plus remarquables parmi ceux de sa classe, à cause de la singulière faculté qu'il a de pouvoir lancer avec sa bouche, à plus de trois pieds de distance, des gouttes d'eau qu'il sait adroitement diriger contre les insectes qui se tiennent sur les plantes aquatiques, ou même sur celles qui bordent le rivage. Il paraît même que ces projectiles d'une espèce particulière manquent rarement d'atteindre le but vers lequel ils sont dirigés, c'est-à-dire, de pauvres petits animaux, qui, ainsi frappés, tombent à l'eau, et deviennent par conséquent la proie du poisson, qui, à juste titre, a été nommé par les naturalistes archer sagittaire, *toxotes jaculator*.

Il compose à lui seul un genre que Cuvier a placé le dernier de la famille des squammipennes. Ses principaux caractères consistent dans la position très reculée de la seconde nageoire du dos; dans les sept rayons qui soutiennent la membrane des branchies, dans la fine dentelure que l'on remarque au sous-orbitaire et sur le bord inférieur du préopercule; enfin dans les dents en velours, qui garnissent les mâchoires, l'extrémité du vomer, les palatins, les ptérygoïdiens et la langue.

La forme générale du corps de ce singulier poisson représente un ovale peu régulier, très fortement comprimé en arrière, mais qui augmente d'épaisseur à partir des premiers rayons dorsaux jusqu'aux yeux, où alors la tête se termine brusquement en un museau court et obtus. La surface du crâne est parfaitement plane, et la tête tout entière, à l'exception des maxillaires seulement, est revêtue

d'écailles semblables à celles du corps. La bouche est fendue obliquement ; lorsqu'elle s'auvre, la mâchoire inférieure, qui est la plus longue, s'abaisse considérablement, tandis que la supérieure n'épreuve qu'un faible mouvement de protractilité. Ses yeux sont grands et à fleur de tête, et c'est tout près de leur bord antérieur que se trouvent situées les deux ouvertures nasales, qui sont presque contiguës : l'une est ovale et en peu plus grande que l'autre; la seconde est arrondie et entourée d'une petite membrane aiguisée inférieurement en un petit tentacule. La dorsale et l'anale sont placées l'une au-dessus de l'autre fort en arrière du corps, mais la première est plus courte que la seconde, quoique n'ayant qu'un rayon de moins, c'est-à-dire dix-huit, dont les cinq premiers sont épineux, et tous les autres mous ou articulés. La nageoire de l'anus en offre seize semblables à ceux-ci, et trois, les antérieurs, très forts et aigus. Les pectorales sont médiocres et pointues, les ventrales petites et armées chacune d'une seule épine. La caudale présente une légère échancrure, généralement très développée; les écailles, lorsqu'on les examine à la loupe, laissent voir une surface finement pointillée, sur le milieu de laquelle, pour celles de ces écailles qui supportent la ligne latérale, l'on aperçoit les petites tubulures qui la composent. D'abord droite, en s'éloignant de l'endroit ou elle prend naissance, cette ligne latérale se courbe presque aussitôt après pour se rapprocher du dos; puis, arrivée à la hauteur de la dorsale, elle redescend par une flexion contraire à la précédente vers la ligne moyenne du dos, de laquelle enfin elle ne s'écarte plus.

La couleur de l'archer sagittaire, dont la plus grande longueur est de six à sept pouces, se montre d'un brun foncé sur le crâne, sur le dos, sur la nageoire qui occupe l'extrémité postérieure de celui-ci, ainsi que sur la moitié longitudinale externe de l'ovale. Les autres parties du corps offrent un blanc argenté teint de verdâtre, duquel se détachent de chaque côté quatre larges taches noires, arrondies, placées à une égale distance l'une de l'autre sur la ligne qui conduit directement de la région la plus élevée de l'opercule à l'extrémité supérieure de la queue.



(Archer sagittaire.)

A Java, où les poissons de cette espèce sont très communs, leur industrie les fait rechercher des habitans de cette île, et particulièrement des Chinois, qui les élèvent dans leurs maisons comme objets de curiosité et d'amusement. Aussi, afin de les voir exercer leurs manœuvres, les conservent-ils dans des vases, au-dessus desquels ils suspendent des fils ou des petits bâtons pour y placer les mouches et les fourmis qu'ils destinent à leur nourriture.

ARCHÉTYPES. Voyez IDÉES ARCHÉTYPES ET PLASTIQUES

ARCHEVÊQUE. Le nom d'archevêque n'a guère été connu en Occident avant Charlemagne. En Orient, les Grecs l'avaient déjà donné, dès le IVe siècle, aux évêques des principales villes, mais sans aucuns priviléges spéciaux : au concile de Chalcédoine, en 451, ce fut le titre dont ils se servirent à l'égard du pape Léon Ier. Mais l'établissement de l'autorité archiépiscopale ou métropolitaine remonte réellement beaucoup plus haut dans l'histoire de l'Eglise : le droit canonique, afin de lui donner plus de solidité, la considère comme une institution appartenant aux apôtres, bien que sa fixation régulière ne soit pas antérieure au concile de Nicée.

L'archevêque, par rapport à l'ordre et au caractère, n'est pas plus qu'un evêque; mais il exerce des fonctions d'un ministère plus grand et plus étendu. En droit, les évêques suffragans sont tenus de le reconnaître pour leur supérieur, de n'entreprendre aucune affaire importante sans l'avoir consulté, de même que l'archevêque lui-même ne doit rien faire qui intéresse toute la province sans en avoir délibéré avec ses suffragans : l'archevêque a le droit de confirmer l'élection des évêques, de les consacrer, de convoquer le concile provincial et de le présider ; de faire observer aux évêques leur devoir, de les suspendre, de les interdire, et même de les excommunier, le cas échéant. Quant aux propres sujets des évêques, ses suffragans, l'archevêque n'a sur eux aucun droit direct ; il n'a d'autre droit que celui de visite dans les diocèses subordonnés, et celui de cassation des jugemens épiscopaux, lorsqu'on en appelle devant lui. Ce droit d'appel contre les décisions des évêques ou de leurs officiaux a lieu tant pour ce qui est de la juridiction volontaire que pour ce qui est de la juridiction contentieuse. Mais les archevêques n'ont nullement le droit d'intervenir en première instance dans les affaires dont la décision appartient aux évêques, parce que cela tendrait évidemment à mettre du trouble dans l'ordre des juridictions, et que la fonction des évêques cesserait entièrement du jour où il serait loisible aux archevêques de se mettre à leur place. C'est ainsi que la politique de l'Eglise romaine avait remédié à la trop grande disproportion qui existait entre les simples départemens diocésains et l'immense unité du gouvernement central ; en créant des provinces intermédiaires résultant du groupement naturel de plusieurs diocèses autour d'une métropole. L'Eglise entière renfermait 103 archevêchés. Outre les groupemens d'évêchés en archevêchés, il y avait même des groupemens d'un ordre plus élevé, mais généralement mal définis, d'archevêchés en primaties. Ainsi l'archevêque de Lyon jouissait du droit de primatie sur les archevêchés de Paris, de Tours, de Sens, et sur les évêchés suffragans : sa primatie sur la métropole de Sens lui avait été contestée long-temps par les archevêques de cette dernière ville ; mais sous Philippe le Bel elle avait été authentiquement reconnue. Cet archevêque avait aussi des prétentions à la primatie sur Rouen ; mais au XVIe siècle le diocèse de Rouen s'était enfin vu définitivement confirmé dans sa thèse de ne relever que de Rome.

En France, la politique nationale a toujours tendu à lutter contre l'établissement de ces diverses provinces ecclésiastiques. Les archevêques n'ont jamais eu le droit de convoquer les conciles provinciaux qu'avec la permission du roi ; le droit de visite lui-même n'a jamais été pleinement en vigueur. La dignité d'archevêque est demeurée chez nous une distinction honorifique bien plutôt qu'une distinction politique; même cette distinction honorifique a été fort souvent contrariée, et l'histoire du Parlement montre qu'on n'a pas toujours permis aux archevêques de jouir pleinement de tous les honneurs que l'Eglise leur consacre. Ainsi, au XVIIe siècle, on vit le Parlement d'Aix refuser à l'archevêque de cette ville d'entrer dans la salle d'audience, en faisant porter sa croix devant lui. L'affaire fit alors grand bruit, et, en somme, gain de cause resta au Parlement.

La distinction principale des archevêques consistait dans le *pallium* : c'était le symbole de la plénitude de leur sacerdoce et de la dépendance de leurs suffragans. Cette décoration, qui consiste en une bande de laine blanche suspendue sur la poitrine, et chargée de trois croix noires, remontait à un usage semblable établi par les empereurs romains. La laine devait être prise sur des agneaux nourris et tondus par des diacres spécialement chargés de cet office : les archevêques avaient en outre le droit de porter un manteau violet

par-dessus le rochet, de bénir en faisant le signe de la croix, et même de bénir en élevant la main au-dessus du peuple. Du reste, les richesses et les somptuosités du culte de l'Église romaine ne manquaient pas dans le vêtement de ces membres élevés de la hiérarchie. Le costume qui est ici représenté est celui d'un archevêque du temps de Louis XIV.



(Archevêque dans son costume de cérémonie.)

Il y a eu en France jusqu'à vingt-trois archevêchés; il n'y en a plus aujourd'hui que quatorze, dont les siéges, tels qu'ils ont été réglés par le dernier concordat, sont : Paris, Lyon, Rouen, Sens, Reims, Tours, Bourges, Albi, Bordeaux, Auch, Toulouse, Aix, Besançon et Avignon.

ARCHIAS, poëte de la fin du IIe siècle avant J.-C. Il était né à Antioche, en Syrie. Agé seulement de dix-sept ans, mais précédé déjà par un commencement de réputation, il vint à Rome, où il fut brillamment accueilli dans la maison de Lucullus, qui devint son patron. Il se lia avec ce que Rome renfermait alors de plus distingué, et notamment avec Cicéron, qui lui servit plus tard de défenseur dans une affaire relative au droit de citoyen qu'on avait entrepris de lui contester. Archias est plus célèbre dans le discours prononcé dans cette occasion par Cicéron, que par ses œuvres, lesquelles malheureusement ne sont point parvenues jusqu'à nous. Il reste seulement quelques épigrammes sous son nom, qui ont été publiées dans les *Analecta* de Brunk, et qui ne donnent pas une très haute idée du reste de ses œuvres. Une des causes principales de sa réputation chez les Romains venait sans doute de ce qu'il y était considéré comme poëte national. Il avait chanté la guerre des Cimbres, celle de Mithridate, et commencé un poëme sur le consulat de Cicéron. La perte des deux ouvrages, quel que fût leur mérite poétique, est assurément fort regrettable sous le rapport des informations historiques. Archias avait vécu à Rome du temps de Marius, et avait accompagné Lucullus dans la guerre de Mithridate. On ignore l'époque de sa mort; mais l'on sait qu'il parvint à un âge avancé, et mourut dans cette riche maison des Lucullus, où il avait reçu le premier accueil à son entrée dans Rome.

ARCHIDAMUS. Plusieurs rois de Sparte ont porté ce nom, mais sans qu'aucun d'eux se soit distingué d'une manière spéciale. Leur histoire sera comprise dans celle de Sparte.

ARCHIDIACRE. L'archidiacre, dans la hiérarchie catholique, est le dignitaire qui suit immédiatement l'évêque. Dans les premiers temps de l'Église on donnait ce nom au plus ancien des DIACRES (voyez ce mot), ou à celui qui était désigné pour en être le chef.

Les archidiacres furent d'abord institués pour présider à la distribution des aumônes et au partage des biens pratiqué du temps des apôtres. Cette fonction était alors peu importante, relativement à ce qu'elle devint lorsque l'intendance des richesses de chaque diocèse eut mis aux mains des archidiacres une puissance que les autres ecclésiastiques ne partageaient point directement. Leur autorité grandit, et ils furent rangés immédiatement à la suite de l'évêque, qui se déchargea même sur eux d'une partie de sa juridiction. Ils étaient grands-vicaires tout en ayant la manutention des biens temporels. Ils avaient la direction du service de l'église; ils étaient les maîtres des clercs, avaient soin de leur nourriture, ainsi que de celle des pauvres, et recevaient les donations et les revenus du diocèse. Leur puissance reçut ainsi de continuels accroissemens depuis le VIe siècle, où on leur attribua la juridiction sur les prêtres, jusqu'au XIIIe. A cette époque les évêques s'appliquèrent à réduire cette autorité archidiaconale, qui, devenue rivale de la leur, entraînait souvent des conflits et de graves désordres. Les conciles et les parlemens secondèrent les évêques dans cette politique, et finalement la dignité d'archidiacre s'est trouvée réduite à un rôle assez subalterne d'intendant diocésain.

ARCHILOQUE, poëte grec du VIIe siècle avant J.-C. Il était né dans l'île de Paros : son père, nommé Telesiclès, était un des citoyens les plus considérables de cette île; mais sa mère était une femme esclave. Cette tache dans la pureté de son origine, qui le faisait regarder avec mépris par bon nombre de ses compatriotes, exerça sans doute une grande influence sur le caractère et la direction de son talent poétique. Il fut poëte satirique, et se vengea de ses ennemis en les sacrifiant à sa vengeance dans des vers vigoureux et méchans que toute la Grèce répétait. Un homme lui ayant refusé sa fille, il fit contre lui et sa famille de si véhémentes satires, que ce malheureux, dit-on, se pendit de désespoir, ainsi que ses trois jeunes filles. Obligé de quitter son pays après tant de scandales, il s'enfuit dans l'île de Thasos, où son père avait fondé une colonie : il s'y attira de nouveaux ennemis, contre lesquels il décocha, comme contre ceux de Paros, des vers que tout le monde chantait. Les Lacédémoniens refusèrent de le recevoir dans leur ville. Mais toutes les haines qui s'accumulaient sur sa tête ne faisaient qu'agrandir l'éclat de son nom. Aux jeux Olympiques, il remporta la couronne de poésie par une hymne en l'honneur d'Hercule, qu'il chanta sur une musique qu'il avait lui-même composée. Les habitans de Paros, enorgueillis de ce triomphe d'un de leurs compatriotes, l'avaient rappelé dans leur ville; mais ses ennemis, insensibles à sa gloire, le firent périr peu après son retour. Ce poëte a été surtout célèbre pour son énergie et sa vivacité. Mais aujourd'hui il n'est guère possible de l'estimer que sur l'état qu'en ont fait les anciens; ses ouvrages, sauf un très petit nombre de fragmens, sont perdus. Les obscénités dont ils étaient remplis, et qui les avaient fait proscrire en divers lieux et à diverses reprises, en sont sans doute en partie cause. Archiloque, musicien aussi bien que poëte, avait introduit divers perfectionnemens dans l'art de la musique et dans celui de la versification. Il s'était servi le premier du vers Iambique, dont les Grecs et les Romains firent dans la suite si souvent usage; on connaît ce vers d'Horace :

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

C'est en quelque sorte le certificat d'origine de ce rhythme

prompt et facile. Archiloque fut aussi le premier à employer le pentamètre divisé, qui prit de lui le nom de vers *archilochique*. Ce grand poète était au rang le plus élevé des poètes de la Grèce : on le plaçait même au-dessus de Pindare, et tous les ans on célébrait par des fêtes publiques le jour de sa naissance. Ses fragmens poétiques sont réunis dans les *Analecta* de Brunck, t. I.

ARCHIMÈDE. Les nombreuses découvertes dont Archimède a enrichi les mathématiques le placent au rang de ces rares génies à qui il a été donné de reculer les bornes de l'esprit humain. De plus, les inventions utiles introduites par lui dans la mécanique pratique, et surtout le bonheur qu'il a eu de pouvoir consacrer à la défense de sa patrie les derniers jours d'une vie déjà si bien remplie, lui assurent à jamais un renom populaire.

Né à Syracuse, vers l'an 287 av. J.-C., Archimède fut l'ami, et même, suivant Plutarque, le parent du roi Hiéron. Venu après le célèbre Euclide, il a dû profiter de ses travaux, et, à cause d'un voyage que, jeune encore, il fit en Égypte, il est vraisemblable qu'il aura été mis au courant de toutes les découvertes antérieures par sa fréquentation de l'école d'Alexandrie.

Plutarque le représente comme singulièrement épris de l'amour des sciences, et très sujet à ces profondes préoccupations que souvent la médiocrité affecte, mais que réellement on trouve quelquefois chez des esprits supérieurs. « Il étoit si fort épris et ravi de la douceur et des attraits de cette belle syrène, laquelle étoit, par manière de dire, logée chez lui, qu'il en oublioit le boire et le manger et le reste du traitement de sa personne, de sorte que bien souvent ses serviteurs le traînoient par force au bain pour le laver, oindre et estuver, là où encore dedans les cendres du foyer il traçoit quelques figures géométriques. » (Plut. *in Marcello*.)

C'est surtout au perfectionnement de la géométrie et de la mécanique rationnelle que se rapportent les grandes découvertes d'Archimède. Cependant il convient de mentionner d'abord la très notable amélioration qu'il introduisit dans l'arithmétique, et qui est consignée dans son *Arénaire* (*Arenarius seu de numero Arenæ*). Jusqu'à lui les Grecs ne savaient pas attribuer une valeur relative ou locale aux caractères employés dans leur arithmétique. Aussi leurs calculs étaient-ils très pénibles, et de plus, ils ne pouvaient écrire les nombres que jusqu'à une certaine limite $((10000)^2$ ou 100,000,000). Cependant quelques personnes ayant émis l'opinion qu'aucun nombre, quelque grand qu'il fût, ne pouvait exprimer la quantité de grains de sable répandus sur le bord de la mer, Archimède entreprit de faire voir qu'on pouvait exprimer même la quantité de grains de sable que contiendrait l'univers entier, c'est-à-dire tout l'espace compris entre le centre du monde et la distance alors présumée des étoiles fixes. Pour atteindre à l'objet de sa démonstration, il partagea les nombres en périodes de huit figures ou *octades* correspondantes à des unités d'ordre différent. Plus tard Apollonius perfectionna cette méthode en employant des périodes de quatre figures seulement. (Voyez Delambre, *Hist. de l'astron. ancienne.*)

Passons aux travaux géométriques d'Archimède. — Dans son écrit sur *la mesure du cercle*, il fit connaître pour la première fois le rapport de la circonférence au diamètre, non pas à la vérité dans la rigueur géométrique, mais par une méthode d'approximation très belle en elle-même, et qui pouvait être poussée aussi loin qu'on voulait. Le résultat très simple auquel Archimède s'est arrêté, est encore aujourd'hui suffisant dans les problèmes de pratique qui ne demandent pas une grande précision. (Voy. CERCLE.) — Dans les deux livres sur *la sphère et le cylindre*, il détermine le rapport de la sphère au cylindre circonscrit, tant pour la surface que pour la solidité. Il fait voir, par exemple, que la surface totale de la sphère est égale à la surface convexe du cylindre; que la solidité de la sphère est les deux tiers de celle du cylindre, etc. Toutes ces découvertes étaient très importantes en elles-mêmes, et surtout par la méthode qui avait permis d'y atteindre et qui se pouvait appliquer à des figures et à des solides d'une moins grande régularité que le cercle, la sphère et le cylindre. Aussi Archimède en fut si fort enchanté, qu'il voulut qu'on dessinât sur son monument un cylindre circonscrit à la sphère, et cette désignation, deux siècles après sa mort, servit à Cicéron, alors questeur en Sicile, pour retrouver le tombeau du grand homme que déjà ses ingrats concitoyens avaient oublié. — Le traité *des Conoïdes et des Sphéroïdes* contient plusieurs propriétés des solides produits par la révolution des sections coniques autour de leurs axes. Archimède compare ces solides entre eux; il détermine leurs rapports avec le cylindre et le cône de même base et de même hauteur; il démontre, par exemple, que la solidité du paraboloïde n'est que la moitié de celle du cylindre circonscrit, etc. — Dans l'écrit sur la *quadrature de la parabole*, il prouve de deux manières, également ingénieuses, que la surface de la parabole est les deux tiers du rectangle circonscrit; premier exemple de la quadrature absolue et rigoureuse, d'un espace compris entre des lignes droites et une courbe. — Le traité *des spirales* est peut-être plus propre que tout autre à faire apprécier la force de tête d'Archimède, car les recherches auxquelles il se livre dans cet ouvrage étaient d'une extrême difficulté pour la géométrie de ce temps-*là*. Archimède étudie particulièrement une sorte de spirale qui a conservé son nom; il compare les longueurs de cette courbe avec des arcs de cercle correspondans; les espaces qu'elle renferme avec des espaces circulaires; il en mène les tangentes, les normales, etc.

Nous trouverons ensuite qu'Archimède est le créateur de la mécanique rationnelle. C'est lui qui le premier a établi les vrais principes de la statique et de l'hydrostatique. Dans son traité *de Æquiponderantibus*, il donne le principe du levier, c'est-à-dire, la loi d'équilibre de deux forces parallèles appliquées à une droite inflexible, et il fonde sur cette loi la théorie, si féconde en applications, du centre de gravité. A propos du levier, tout le monde connaît sa fameuse parole au roi Hiéron, pour lui expliquer la généralité de son principe : « Donnez-moi un point d'appui, disait le géomètre, et je soulèverai le monde ! » (le mot grec est peut-être plus énergique, littéralement : *Je roinerai la terre*). Dans l'ouvrage qui a pour titre *de Insidentibus humido*, Archimède prend pour principe que dans une masse fluide en équilibre, chaque molecule est également pressée dans toutes ses directions, ce qu'on peut considérer comme un résultat de l'expérience. Il en déduit les conditions qui doivent avoir lieu pour qu'un corps solide, flottant sur un fluide, prenne et conserve la situation d'équilibre; et il applique sa théorie générale à quelques corps de forme particulière. Cette même théorie lui donne pour mesurer la pesanteur spécifique des corps un moyen très précieux, fondé sur cette importante proposition : *que tout corps plongé dans un fluide y perd une portie de son poids, précisément égale au poids du volume de fluide qu'il déplace.* — On raconte qu'Archimède s'éleva à cette brillante découverte à l'occasion d'un problème qui lui avait été proposé par le roi Hiéron. Il s'agissait de découvrir si une couronne, fabriquée d'or et d'argent, contenait ces deux métaux dans la proportion exigée de l'orfèvre. Archimède réduisit cette question à la détermination de la pesanteur spécifique de la couronne, qu'il compara ensuite aux pesanteurs spécifiques des deux métaux. Le résultat de cette comparaison devait lui faire connaître la proportion de l'alliage.

On attribue à Archimède de nombreuses inventions en mécanique pratique; mais il n'a laissé sur ce sujet aucun écrit. Une machine très ingénieuse et très utile pour l'épuisement des eaux conservé le nom de *vis d'Archimède*. Il

paraît qu'on lui doit aussi la *vis sans fin* et *la mouffle*. Cicéron, Ovide, Claudien parlent avec admiration d'une sphère entièrement composée par lui, et qui représentait avec exactitude les mouvemens célestes. A quoi il faut ajouter qu'il a fait plusieurs observations de solstices, et imaginé un instrument assez commode pour mesurer le diamètre du soleil.

Le couronnement de la vie et de la gloire d'Archimède, c'est, comme nous l'avons déjà dit, d'avoir consacré son génie à la défense de sa ville natale. Le siége de Syracuse est célèbre dans l'histoire, pour ce grand spectacle d'un vieillard arrêtant, par le pouvoir de la science uni à l'amour de la patrie, tout l'effort des armes romaines. Marcellus, vivement repoussé dans plusieurs attaques, fut contraint de convertir le siege en blocus. « Ne voulons-nous point, disait-il à ses ouvriers et ingénieurs, cesser de faire la guerre à ce Briarée géomètre, qui, en se jouant, a plongé et enfondré nos navires en la mer, a rechassé honteusement nos sambuques et a surpassé tous les géans à cent mains, dont les fables des poètes font mention, tant il nous a deslâché de traicts, de pierres et de flèches tout à un coup. Car, à la verite, ajoute Plutarque, tous les autres Syracusains étoient comme les corps et les membres de tout l'equipage d'Archimède, et lui seul en étoit l'âme qui mouvoit et remuoit le total.... » (Plut. in Marc.)

Plusieurs écrivains modernes s'appuyant du silence de Tite-Live, de Plutarque et de Polybe, ont nié qu'Archimède ait réellement brûlé la flotte romaine à l'aide de miroirs ardens. D'autre part, Tzetzès et Zonaras qui écrivaient dans le XII[e] siècle, rapportent le fait comme étant généralement admis de leur temps; et ils attestent à cet égard les écrits de Heron, Diodore de Sicile et Pappus, dont le témoignage serait à la vérité fort décisif. Malheureusement les ouvrages dans lesquels ces auteurs parlaient du siege de Syracuse ne nous sont point parvenus. Cette question a eté beaucoup agitée. Descartes montre dans sa Dioptrique qu'Archimède n'a pu employer ni la réfraction des rayons solaires, ni leur réflexion sur un miroir unique, et il en conclut l'impossibilité du fait. Mais Kircher dans son *Ars magna lucis et umbræ* rapporte qu'il a fait construire, pour imiter l'expérience d'Archimède, un miroir composé de verres plans, qui, réfléchissant tous la lumière du soleil en un même point, y produisaient une chaleur considérable. Plus tard, en 1747, Buffon exécuta en grand les mêmes expériences; avec son miroir composé, il embrasa du bois, fondit des métaux, etc., à un éloignement considérable, et que d'ailleurs il variait à volonté. Un examen attentif du passage de Tzetzès prouve que les anciens avaient entendu la chose de la même manière, c'est-à-dire que l'appareil d'Archimède etait formé d'un assemblage de miroirs plans mobiles; et cela a eté confirmé, en 1777, par la découverte d'un fragment d'Anthemius, célèbre architecte du temps de Justinien (VI[e] siècle), qui explique le mécanisme des miroirs d'Archimède à peu près comme Buffon l'a exécuté. D'après cela, il paraît bien qu'il n'est guère possible de révoquer en doute la vérité du fait.

Cependant l'heure de Syracuse était venue. Dans un jour que les Syracusains, offrant un sacrifice à Diane, avaient négligé la garde de leurs murailles, les Romains pénétrèrent par surprise dans la ville. Le consul Marcellus avait formellement recommandé qu'on respectât les jours d'Archimède et sa demeure; mais il périt au milieu du tumulte. Cet évènement eut lieu l'an de Rome 542, et 212 ans avant J.-C.

La plus complète édition de ceux des ouvrages d'Archimède qui nous sont parvenus, a été donnée à Oxford en 1792, par les soins de Joseph Torelli de Vérone. M. Peyrard en a donné en 1807 une traduction française.

ARCHITECTURE. Toutes les constructions élevées par la main des hommes font partie du domaine de l'architecture; mais à mesure que les connaissances humaines se sont étendues, et que l'exploitation du globe a pris un plus grand développement, on a dû successivement faire des divisions dans un art qu'il n'était plus possible à un homme, quelle que fût son intelligence, d'embrasser dans tous ses détails.

L'art de projeter et d'exécuter tous les travaux de construction nécessaires à la défense ou à l'attaque des territoires forme l'*architecture militaire*.

La construction des bâtimens de mer, soit pour la guerre, soit pour le commerce, appartient à l'*architecture navale*. L'*architecture hydraulique* est l'art de conduire, de mouvoir, de retenir les eaux, et d'élever des constructions dans leur sein.

Enfin, dans ces derniers temps, on a encore distrait de l'*architecture*, ce mot étant pris dans son acception la plus générale, tous les travaux, autres que ceux ci-dessus indiqués, qui n'ont pour but que la satisfaction d'intérêts matériels; tels sont les travaux de routes, de ponts, d'usines, etc. Ils dépendent, ainsi que ceux de l'architecture hydraulique, du *génie civil*.

Nous aurons occasion de revenir sur ces différentes architectures aux mots FORTIFICATION, VAISSEAU, HYDRAULIQUE, etc; nous ne nous occuperons dans cet article que de l'*architecture* proprement dite, ou *architecture civile*, qui est l'art de projeter et d'élever des édifices destinés non seulement à satisfaire aux besoins physiques des hommes, mais encore à parler à leur imagination. Ainsi, bien que nos divers édifices portent chacun plus ou moins l'empreinte de l'une ou de l'autre de ces destinations, il est cependant vrai qu'elles se trouvent toutes deux réunies dans tous ceux qui appartiennent à l'architecture telle que nous la considérons maintenant. Nous serons donc conduits à l'appréciation de cet art, en recherchant quelles sont, sous ces deux points de vue, les conditions imposées à ces édifices.

D'abord, sous le rapport de l'utilité matérielle, il est bien évident qu'un edifice doit satisfaire à tous les besoins qui ont motivé sa construction, et que les rapports de position et de grandeur de toutes les parties qui le composent doivent s'y trouver tels qu'ils sont donnés par les usages auxquels ces différentes parties sont consacrées. Or, cette condition est encore de première nécessité, lors même que, prenant l'edifice sous le rapport de l'art, on le regarde comme un mode de transmission de la pensée, indépendant de toute convention humaine; car c'est seulement lorsqu'elle est remplie d'une manière evidente, lorsque le plan et les dimensions de l'intérieur sont clairement indiqués à l'extérieur, qu'on peut, à l'aspect d'un edifice, lui reconnaître un caractère, deviner l'idee qui l'a fait elever et qu'il est chargé de transmettre. Sans doute, on pourrait par des attributs ou des inscriptions indiquer sa nature et sa destination, mais ce sont des moyens d'une tout autre nature que l'art, qui ne peuvent pas atteindre au même but que lui, et qui ne doivent être employés qu'accessoirement pour spécialiser l'idée qu'il a rendue d'une manière générale.

Ainsi, tout monument d'architecture doit non seulement être utile, mais encore porter franchement l'empreinte de son utilité; c'est là une condition nécessaire à l'existence de l'art : c'est la première de toutes celles qui lui sont imposées, mais ce n'est pas la seule. La forme générale d'un édifice ne résulte pas seulement de la destination de cet édifice, elle dépend aussi de la nature des matériaux employés dans la construction, des lois qui régissent la matière et du mode de construction adopté. Ces données influent sur le nombre et la disposition des points d'appui, sur les rapports existans entre les pleins et les vides, entre les supports et les parties supportées, et sur les formes des parties dont la réunion constitue l'édifice. De sorte que les connaissances d'un peuple sur les lois de la nature et sur le meilleur mode d'action de l'homme sur la matière doivent exercer une grande influence sur son architecture. C'est ainsi que la plate-bande chez les Egyptiens et les Grecs, l'arcade chez les Etrusques et les Romains, l'ogive au moyen âge, sont des formes qui ont été données par la science; science non

pas mathématique, sans doute, mais expérimentale.

Enfin, toutes ces conditions, que l'on peut nommer positives, ne déterminent complètement ni la silhouette de l'ensemble, ni les formes des parties qui le composent. Elles ne donnent que des approximations, elles ne posent que des limites; et l'expérience ayant démontré que des corps réguliers, susceptibles de définitions géométriques, peuvent avoir une expression et une harmonie particulières, on conçoit que, de toutes les formes auxquelles on peut s'arrêter, il y en ait une qui soit plus harmonieuse que toutes les autres, qui rende plus complètement la pensée dont le monument doit être l'expression, qui produise l'impression la plus convenable, et qui, en un mot, se rapproche davantage, pour chaque système de données, d'un type idéal de perfection. Or, c'est ce type que l'architecte doit tâcher d'atteindre; c'est là son modèle, et c'est à l'art qu'il appartient de le préciser, et d'établir entre toutes les parties de l'édifice ce rhythme et cette harmonie qui existent pour l'architecture aussi bien que pour la musique, et pour tous les autres arts. Des combinaisons de vibrations dont les durées sont dans un certain rapport, et se succèdent suivant une loi sentie par le compositeur et dictée par le sentiment d'art qui l'anime, constituent les œuvres musicales: de même la combinaison de rapports de grandeur entre les différentes parties et la totalité de l'édifice, établit une harmonie nécessaire pour qu'il y ait œuvre d'art : les *proportions* de ces parties, les *raisons* de ces rapports, en variant, comme nous l'avons dit, entre des limites données par le système de construction adopté, déterminent des expressions de pesanteur ou de légèreté, de fermeté ou de finesse, de grossièreté ou d'élégance, que l'architecte apprécie, qu'il fait à son gré varier d'intensité, et qu'il emploie suivant le caractère qu'il veut donner à l'édifice. Sans doute, la loi qui règle ces rapports ne peut se traduire mathématiquement, ne peut être, comme l'ont voulu quelques auteurs, déterminée *à priori* par des règles ou des formules; car, bien qu'elle existe, comme elle doit concourir à l'expression de pensées différentes, elle doit aussi varier sans cesse : et c'est précisément parce qu'elle ne peut être que sentie et non exprimée par des paroles, que l'architecture, qui repose sur elle, est un art. L'architecture est un art, mais non pas aux mêmes conditions que la peinture ou la statuaire; cet art ne prend pas, comme les deux autres, dans les corps créés par la nature, les modèles des formes auxquelles il doit donner de l'expression; s'il imite, c'est d'une manière tellement abstraite, tellement en dehors du sens généralement attribué au mot imitation, que, vouloir le faire rentrer dans les arts qui ont l'imitation, sinon pour but, au moins pour moyen, serait faire un étrange abus de la langue. Il en est, sous ce point de vue, de l'architecture comme de la plastique appliquée aux vases; la nature ne fournit pas des modèles de galbes, mais l'étude de ses créations, l'appréciation artistique de l'harmonie et de la beauté des formes qu'elle a créées, développe un goût qui des imitations se porte sur les créations de formes. Ainsi, le peuple grec, qui, par sa religion et la beauté de son climat, était de tous les peuples le mieux disposé à cette appréciation de l'harmonie et de la forme, est celui qui, sous le rapport que nous considérons maintenant, a eu le système d'architecture le plus parfait. Il n'a pas voulu copier la nature, il n'a pas voulu imiter, comme on l'a dit, le corps humain dans les colonnes et dans leurs ornemens, mais il a successivement apporté dans toutes les parties de ses constructions et dans leur décoration architectonique la pureté de goût qui l'a distingué dans les autres arts.

L'architecture, soit dans ses formes générales, soit dans ses formes élémentaires qui sont déterminées par les différentes manières de construire, imite si peu la nature, qu'elle ne s'astreint pas même à le faire dans ceux de ses ornemens, qui sont évidemment dus à des objets naturels, comme les feuilles de chapiteaux, les enroulemens de frises, etc.; elle s'inspire des formes de ces objets, et elle les modifie de manière à les mettre en harmonie avec les formes et le caractère de l'édifice à la décoration duquel elles sont destinées. D'ailleurs, les ornemens, quelle que soit leur nature, ne sont pas indispensables à l'architecture : elle a son expression propre et elle pourrait exister sans eux; ils ne sont dans les monumens que des accessoires, quoiqu'ils soient des accessoires que l'on ne doive pas négliger. Leur emploi est commandé par ce goût pour l'ornement qui est naturel à l'homme, puisqu'on le retrouve à toutes les époques de la vie de l'humanité, à tous les degrés de la civilisation, et ils peuvent, en outre, concourir puissamment au caractère et à l'expression d'un édifice, puisqu'ils ont, eux aussi, un langage particulier. Mais, pour que ce concours ait lieu, ils doivent nécessairement être inspirés par la même pensée que l'édifice; la grande unité harmonieuse qui comprend la distribution, la construction et les proportions de l'ensemble, doit comprendre également la composition et les formes de ces ornemens; et non seulement ils ne doivent dissimuler aucune des formes principales, comme celles qui sont données par la nature de l'édifice, ou par la qualité et la disposition des matériaux employés dans la construction, mais ils doivent encore être placés de manière à faire mieux ressortir ces formes, et à les accuser plus fortement, afin d'arrêter plus nettement et de rendre plus intelligible au premier abord l'expression de l'édifice. Nos églises du moyen âge, par exemple, conserveraient un grand caractère, quand bien même on supprimerait les statues, les peintures et les vitraux coloriés qui les décorent; mais il est hors de doute qu'après une pareille suppression leur caractère ne serait plus ni aussi complet, ni aussi facilement compris par tous, et que l'effet produit ne serait plus aussi grand.

Enfin les dimensions d'un édifice, en le considérant uniquement sous le rapport de l'étendue qu'il occupe, et indépendamment de la forme qui détermine son expression, ont aussi un langage qui leur est propre, et qui est susceptible d'affecter vivement notre imagination. D'abord, parce que la vue d'un grand travail accompli par les hommes fait concevoir la grandeur de la pensée qui l'a inspiré, et nous élève à nos propres yeux en nous rappelant la puissance de l'humanité; ensuite, parce que nous sommes naturellement portés à comparer notre grandeur matérielle à celle des objets qui nous entourent, et qu'un grand monument produit par conséquent sur nous un effet analogue à celui que nous font éprouver un énorme rocher, de hautes montagnes ou une campagne étendue, dont la vue nous frappe vivement, quels que soient d'ailleurs les rapports des lignes qui en déterminent les contours. L'armée française en Égypte, abattue et harassée par la fatigue et les privations, en proie à un profond découragement, battit des mains et retrouva bientôt toute son énergie à la vue de ces fameuses pyramides, monumens gigantesques d'une antique industrie, qui semblaient placés là pour lui montrer ce que peut la volonté persévérante de l'homme.

En résumé l'architecture est un art sur lequel la science et l'industrie exercent immédiatement une grande influence, puisqu'il leur doit ses moyens d'existence et une partie de son expression; et c'est précisément dans cette dépendance de la matière et des lois qui la régissent, dans cette triple empreinte d'art, de science et d'industrie, qu'elle puise son caractère particulier; et c'est pour cela que ses productions ont eu, à différentes époques, une prédominance réelle sur celles de tous les autres arts. Il existe, en effet, une certaine relation entre les usages, les connaissances et les sentimens de l'humanité aux diverses périodes de son développement. Cette relation constitue une sublime et mystérieuse harmonie, qui est marquée sur tous les travaux de la main de l'homme; mais bien que nous en ayons conscience, nous ne pouvons la lire sur chacun d'eux, tandis que l'architecture a le pouvoir de la résumer et de l'exposer nettement. Les

sentimens, les connaissances et les usages se traduisent dans nos edifices par la décoration et les proportions, par la nature et l'emploi des matériaux, par le nombre et la distribution des pièces; la richesse et la grandeur des monumens représentent d'ailleurs la puissance et l'industrie de la nation qui les a eleves. Ainsi, que la distribution soit conforme aux exigences des coutumes, que les procédés de construction soient tels qu'ils sont indiqués par la science, que les proportions et le mode de décoration découlent naturellement des sentimens et du goût de l'époque, et le système d'architecture qui en résultera aura le privilége et la puissance de représenter la société sous toutes ses faces. Il s'adressera à toutes les facultés de l'homme; ce sera, en quelque sorte, une admirable encyclopédie; ce sera l'harmonieux résumé de toute une synthèse.

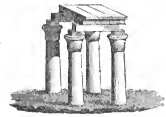
Mais il est évident que les hommes ne peuvent ainsi créer la représentation d'une grande synthèse, qu'autant qu'ils ont eux-mêmes conscience de cette synthèse; en un mot, qu'une science générale est nécessaire pour l'établissement d'un système complet d'architecture. Aussi l'architecture n'a-t-elle eu son grand caractère de vérité et d'harmonie générale que dans les époques religieuses. A chaque système religieux on a constamment vu correspondre un système d'architecture qui en a été le symbole et la realisation matérielle; et l'on a vu constamment aussi ces systèmes se developper ensemble, et périr ensemble; les ruines de l'un semblent ne subsister que pour attester la puissance passée et la chute irrévocable de l'autre. A de pareilles époques c'est dans les monumens religieux que l'architecture atteint son plus haut degré de perfection, c'est pour eux qu'elle semble avoir été créée, et c'est d'eux qu'elle descend aux autres édifices. Alors, en effet, toute science et toute poésie viennent d'un Dieu connu, et tendent à remonter vers lui; et les nations consacrent avec bonheur les richesses et les forces dont elles peuvent disposer, pour honorer un principe ou vulgariser une idée morale dans lesquels elles ont foi et amour. Les monumens consacrés à la Divinité sont d'éclatantes expressions des sentimens des peuples; ils répondent à des besoins imperieux, ils sont indispensables; car si on ne peut concevoir de religion sociale sans culte, on n'en peut concevoir non plus sans architecture. Sans doute, des préceptes de morale peuvent être formulés et répandus par la poésie parlée; la peinture et la sculpture peuvent présenter le bien sous des formes séduisantes, se plaire à retracer les actions conformes aux nécessités de l'association. Mais il est nécessaire de bien montrer que toutes ces manifestations de sentimens tendent vers un but unique; il faut un lieu de réunion pour tous ces hommes convoqués à la même pensée; il faut un vaisseau dans lequel retentira la voix de l'orateur ou du poète, et dans lequel viendront s'encadrer harmonieusement les œuvres du peintre et du sculpteur. C'est à l'architecture qu'il appartient de créer cet édifice; et cette création est tellement grande alors, qu'elle comprend implicitement toutes les autres, qu'elles les inspire et les dirige toutes. Il s'ensuit que l'architecture d'une nation peut atteindre à une très grande perfection, alors que la peinture et la sculpture de cette nation sont encore dans l'enfance. Ainsi dans l'Inde et l'Egypte antique, ainsi chez les Arabes, ainsi au moyen âge. Mais en revanche on peut citer telle époque, où les tableaux et les statues sont des œuvres d'art, tandis que les monumens ne sont plus que des amas de pierres, ne parlent plus à l'imagination des hommes, et ne peuvent plus satisfaire qu'à des besoins matériels. Ce n'est pas que l'architecture, par le développement qu'elle acquiert, étouffe ou comprime l'essor des autres arts et les empêche de se produire, ainsi que l'a prétendu l'un de nos poètes, qui a consacré des pages éloquentes à l'exposition de ses conceptions particulières sur l'art: en Grèce, par exemple, tous les arts ont marché parallèlement, et tous sont arrivés en même temps à leur plus haut degré de perfection. Mais c'est que les peintres, les poètes, les sculpteurs peuvent se révéler et se faire comprendre en tout temps, tandis qu'il faut une organisation sociale complète pour qu'un architecte puisse manifester la puissance de son art. Les œuvres des premiers se prêtent à des expressions plus diverses et plus spéciales, elles sont plus individuelles; celles du second ne peuvent rendre que des idées ou des sentimens généraux, et appartiennent plus à son époque qu'à lui-même; celles-ci sont en grande partie déterminées par les procédés employés pour les mettre en lumière, celles-là sont complètement indépendantes de ces procédés; en d'autres termes, les unes appartiennent exclusivement à l'art, les autres relèvent à la fois de l'art et de la science.

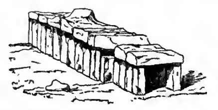
Ce point est important; car si, en effet, tout système d'architecture correspond à un certain état de la science humaine et en est une conséquence, il s'ensuivra directement, puisque notre science est essentiellement variable et progressive, qu'aucun des systèmes du passé ne peut être considéré comme ayant une valeur absolue; et que dès lors aucun d'eux, quelle qu'ait été d'ailleurs sa perfection sous le rapport de l'art, ne peut être pour nous un modèle définitif et ne doit nous imposer formellement ses lois. Des considérations puisées uniquement dans le but et dans les moyens de l'art nous ont conduit à établir cette relation intime entre l'architecture et la science; nous allons maintenant démontrer l'exactitude de notre conclusion, en prouvant que les différentes architectures qui se sont succédé ont été, en effet, sous le rapport de la science, dans un progrès constant. Comme la science n'a pu exercer son action immédiate que sur la matière seule, ce sont seulement les différens modes de construction que nous aurons besoin de passer en revue. Or quel a dû être le but de cette action de la science? évidemment celui-ci: obtenir le résultat cherché avec le moins d'effort possible. De sorte qu'un système de construction sera en progrès toutes les fois que, pour couvrir un espace donné, le nombre ou le volume des supports y sera diminué, ou qu'il pourra s'executer avec des matériaux d'une extraction, d'un transport et d'un emploi plus faciles. Ce qui peut s'exprimer ainsi: il y aura progrès toutes les fois que les supports et les parties supportées seront disposés de manière à ce que le rapport du plein au vide soit diminué, ou à ce qu'on puisse employer de plus petits matériaux. Ce dernier point est facile à constater. Mais il n'en est pas de même du premier; car le chiffre qui dans chaque système d'architecture exprime ce rapport du plein au vide n'est pas fixe, il y varie suivant la nature et le caractère de chaque édifice, et suivant la qualité des matériaux que l'architecte a eus à sa disposition. Il faut donc, pour obtenir tout le degré d'exactitude que comportent de semblables recherches, prendre une moyenne entre les rapports observés dans un grand nombre d'édifices appartenant à un même système, et considérer cette moyenne, en faisant abstraction, pour un instant, des dimensions des matériaux, comme l'expression numérique de la valeur scientifique du système auquel elle correspond; ou bien, choisir dans chacun de ces systèmes un édifice, dans lequel ce rapport puisse, sans erreur sensible, être considéré comme une moyenne, et regarder cet édifice comme un type, sous le rapport duquel il est question, du système d'architecture qui l'a fait ériger. C'est à ce dernier parti que nous nous sommes arrêté, parce que des chiffres présenteraient quelque chose de trop absolu, tandis que des exemples d'édifices donneront plus d'évidence à notre vérification et la rendront plus frappante. Mais, nous devons le répéter, pour éviter toute fausse interprétation et pour qu'on ne donne pas à nos paroles une généralité qu'elles ne peuvent avoir, nous n'examinerons ces édifices que sous une seule face, sous celle de la science; nous négligerons donc entièrement leur étude sous le rapport de l'art, puisqu'elle est inutile au but que nous nous proposons maintenant d'atteindre.

Ce n'est donc pas une histoire, même abrégée, de l'architecture que nous allons essayer; il serait bien difficile de

renfermer une pareille tâche dans les étroites limites d'un article d'encyclopédie, et nous aurons d'ailleurs occasion de revenir sur les différens systèmes d'architecture lorsque nous parlerons des peuples qui les ont créés ou développés : on jugera mieux les œuvres en les jugeant en même temps que leurs auteurs. On peut, dans un sens profond, comparer les monumens humains à ces coquilles formées par des animaux qui y mettent l'empreinte de leur corps et en font leur logis : les méthodes naturelles ne séparent point la description du test de la description des mollusques.

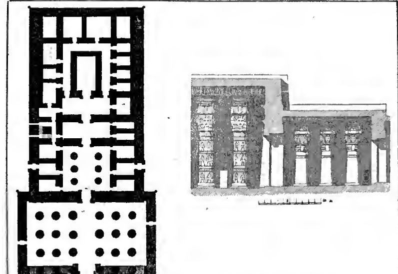
Les plus anciens systèmes d'architecture dont les monumens soient venus jusqu'à nous, celui des Indiens pour leurs édifices élevés au-dessus du sol, celui des Egyptiens, celui des Celtes, reposent tous sur le même mode de construction, quoiqu'ils diffèrent essentiellement sous le rapport de l'art. Ce mode consiste à poser des supports verticaux et à couvrir l'espace qui les sépare par des pierres horizontales dont les deux extrémités sont soutenues par eux. Lorsque les supports se touchent ou forment des murs continus, un seul rang de pierres horizontales suffit pour fermer la partie supérieure de l'édifice ; mais quand ils sont isolés, et c'est le cas des colonnes ou des pilastres, il faut deux rangs de pierres : celles du premier rang posent immédiatement sur les points d'appui et sont espacées comme eux ; celles du second sont jointives et sont supportées par les premières. Les deux vignettes que nous donnons ici présentent ces deux cas particuliers d'un même système : la première montre la construction d'un portique égyptien ; la seconde, celle d'un monument druidique qui a été découvert il y a quelques années près d'Esse, dans le département d'Ille-et-Vilaine.





(Parallèle entre les constructions celtique et égyptienne.)

Un pareil mode de construction offre une stabilité bien évidente, et l'on conçoit aisément, d'après sa simplicité, qu'il ait été le premier que les hommes aient imaginé lorsqu'ils ont voulu élever des édifices durables ; mais cette simplicité de composition obligeait à n'employer que des pierres de grandes dimensions pour clore la partie supérieure de l'édifice ; il en résultait des dépenses et des difficultés d'exécution qui seraient grandes pour nous, et qui l'étaient beaucoup plus encore pour des nations dont les connaissances scientifiques et les pratiques industrielles étaient bien moins développées que les nôtres. En outre, l'écartement des points d'appui était limité par la longueur des pierres dont on pouvait disposer ; de sorte que quand la largeur d'une enceinte dépassait cette limite, il fallait avoir recours à des colonnes intérieures pour que la construction pût être menée à fin.



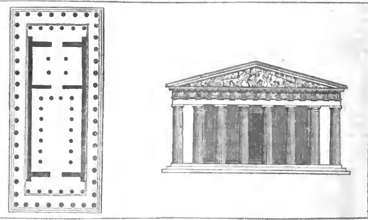
(Construction égyptienne. — Plan et partie de la coupe du grand temple de Denderah.)

Ainsi, dans la figure ci-jointe, on voit que les deux premières salles sont encombrées de colonnes, et que ces colonnes ne sont pas placées comme de vains objets d'ornement, mais sont indispensables à la construction. Toutes les

autres pièces sont tellement petites, que les pierres formant leur couverture pouvaient porter d'un mur à l'autre.

L'architecture grecque vient se placer dans l'ordre des temps et de notre tradition immédiatement après l'architecture egyptienne. Les Grecs, en tirant de l'Egypte les principaux elemens de leur civilisation, y puisèrent aussi ceux de leur architecture, mais ils modifierent ces derniers par l'introduction d'un nouvel agent. Le bois que leur fournissaient leurs contrees, et qu'ils employerent dans leurs constructions leur permit de couvrir de grandes salles sans être obliges d'avoir recours à un aussi grand nombre de points d'appui que leurs predecesseurs. En outre, la hardiesse et la legèrete auxquelles le bois les invitait se fit sentir dans leurs constructions en pierre, ou ils se plaisaient à retrouver quelques unes des formes et même des proportions qu'avait introduites ce nouvel element de construction. Plus desireux d'ailleurs de plaire par l'elegance des contours que de frapper par la solidite du monument, ils s'appliquèrent sans cesse à augmenter la legèrete de leurs colonnes, de sorte qu'à chaque progres dans l'art correspondait un progrès dans la science.

Les premieres colonnes qu'ils élevèrent se ressentaient de leur origine égyptienne; elles appartenaient à l'ordre dorique, ainsi appele du nom du peuple qui le premier en fixa les ornemens. Elles avaient pour diamètre à la base le quart ou le cinquième au moins de leur hauteur; mais, lorsque l'architecture grecque se fut développee, ces diamètres n'eurent plus communement que le septième ou le huitième de la hauteur, et on en vit de beaucoup plus faibles encore. Les autres ordres, créés postérieurement au dorique, et destinés à exprimer une elégance et une richesse à laquelle celui-ci ne pouvait atteindre, présentaient aussi plus de légèreté que lui. Sans doute, en employant ces derniers ordres, les Grecs n'étaient pas mus par le désir d'obtenir une diminution dans la grosseur des points d'appui, ils etaient uniquement dirigés par un sentiment d'art; mais ce progrès n'en était pas moins dû à une science de construction plus avancée; et il est surtout remarquable de voir que l'ordre dorique, emblème de force et de solidité, ait participé lui-même à cette tendance à la légèreté, et que, par suite de l'impression produite par l'emploi de colonnes plus elancées et des ressources offertes par ces colonnes, l'art ait pu exprimer la même idee avec une moindre masse de matière.



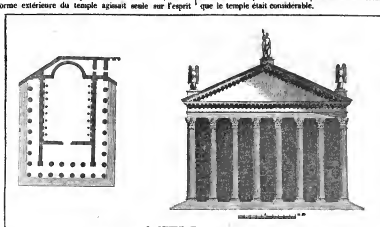
(Construction grecque — Plan et élévation du Parthénon.)

Nous avons choisi pour modèle de construction grecque un temple d'ordre dorique, le Parthénon, parce qu'il offre assez bien cette proportion moyenne que nous avons en vue, et qu'il appartient à l'époque la plus importante de l'art grec, le siècle de Periclès. Le portique extérieur était couvert par de grandes pierres portant d'une colonne à l'autre, et de chaque colonne jusqu'au mur d'enceinte; mais l'intérieur l'était en grande partie (voyez pour plus de details ce qui a été dit de ce temple à l'article ACROPOLIS) au moyen de pièces de bois qui supportaient les dalles de la couverture. On voit qu'on avait encore été obligé d'y placer des colonnes; la simplicité du système de construction en bois l'exigeait; mais il est facile de reconnaître que ces colonnes sont plus espacées et moins massives que celles du temple egyptien qui précède. La partie scientifique de l'architecture fit donc un progrès réel entre les mains des Grecs. Elle en fit un bien plus remarquable chez les colonies qui de la Grèce vinrent s'établir en Italie. Ces colonies développèrent, loin de la mère-patrie, les principes de construction qu'elles en avaient reçus, et c'est dans leurs monumens que les voûtes nous apparaissent pour la première fois. L'invention de ces constructions doit-elle leur être attribuée, et les Grecs n'en avaient-ils pas eu connaissance? Cette question serait difficile à résoudre; elle est d'ailleurs hors de notre propos, et elle sera plus convenablement examinée à l'article VOUTE.

Mais il est certain que les Etrusques apprécièrent les premiers l'importance de la voûte, et que les premiers ils introduisirent franchement dans leur architecture les formes que réclamait ce nouveau mode de bâtir. La voûte leur permit à la fois d'espacer davantage les points d'appui et d'employer de plus petits matériaux. Elle a donc une importance extrême sous le rapport de la science. Cette invention a constitué le plus grand perfectionnement que les hommes aient jamais apporte dans leurs constructions, et tous les progrès qui ont eté faits depuis ne sont plus résultés que des formes diverses qu'on a données aux voûtes, de la manière dont un les a combinees et des procédés qu'on a employés pour les executer. Les premières voûtes paraissent avoir éte construites en pierres regulièrement appareillées et simplement juxta-posées sans être réunies par aucun ciment; elles exerçaient alors une poussée constante contre les pieds-droits ou les murs qui les supportaient, et tendaient sans cesse à les renverser; en outre, cette poussée augmentait rapidement avec la grandeur de l'ouverture. Aussi, toutes les pièces voûtées que nous trouvons dans les monumens étrusques n'ont que de très faibles dimensions quand on les compare à celles qui ont été exécutées postérieurement. Les Romains améliorèrent ce système de construction en employant de plus petits et de plus légers matériaux, et en les réunissant par un ciment susceptible d'acquérir une grande dureté. Ils

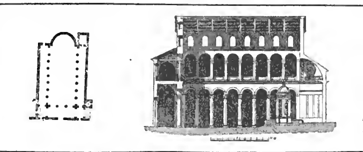
purent donner ainsi de plus grandes ouvertures à leurs voûtes, et ne furent plus astreints à d'aussi fortes épaisseurs pour leurs supports, puisque la poussée d'une voûte dépend en grande partie à la fois de la pesanteur de cette voûte et de la facilité du jeu des matériaux qui la composent.

Nous avons dit plus haut que c'était dans les monumens religieux que l'architecture étalait toutes ses ressources et toute sa puissance; cependant, ni les Etrusques ni les Romains ne mirent en evidence dans leurs temples le pas immense que l'art de construire avait fait entre leurs mains: mais c'est que précisement le sentiment religieux le leur defendait. Le polythéisme grec qu'ils avaient adopte appréciait trop bien l'importance de la forme et l'action qu'elle exerce sur l'imagination des hommes, pour permettre aucune altération radicale dans celles qu'il avait consacrées. Et, comme la forme extérieure du temple agissait seule sur l'esprit des peuples, elle seule aussi fut religieusement conservée. Quoiqu'un mode de construction plus facile et plus avantageux eut été découvert, ce fut toujours la construction égyptienne, avec les perfectionnemens que les Grecs y avaient apportés, qui se manifesta à l'exterieur des édifices religieux: il n'y eut d'altération que dans les proportions et les ornemens de détail, qui varièrent avec les goûts et les sentimens des nations, aussi bien que les cérémonies du culte et les autres emblèmes religieux, mais seulement entre des limites assez restreintes. Quant à l'intérieur du temple, mystérieux sanctuaire de la Divinite, trop petit pour que le public y fût admis, la voûte pouvait y être introduite sans inconvénient; elle l'y fut en effet, et grâce à elle on put se dispenser des massives colonnes intérieures, qui jusqu'alors avaient été nécessaires pour soutenir le poids de la couverture lorsque le temple était considérable.



(Construction romaine. — Plan et élévation du temple de Mars Vengeur.)

Ainsi, dans la construction romaine que nous représentons ici, se retrouve, sauf la différence de proportions et d'ornemens, la même silhouette extérieure que dans le Parthénon: cependant, quoique ces deux monumens aient à peu près la même largeur, on ne voit plus, en examinant le plan du premier, les points d'appui intermédiaires qu'eût exigés l'ancien mode de construction; car les petites colonnes, qui sont appliquées contre le mur, ne sont que des objets de décoration et sans aucune importance pour la solidité de l'édifice. Une voûte recouvrait l'intérieur, mais rien n'en trahissait l'existence aux yeux du public. Si le nouveau système avait pénetré jusque dans les temples, il y était donc soigneusement caché, et ce n'est pas là qu'on en doit chercher une complète application. Dans les théâtres, au contraire, dans les bains, dans les palais, en un mot, dans tous les monumens que la religion n'avait pas consacrés, rien ne s'opposait à ce que les voûtes ne fussent franchement introduites et nettement accusées. Des arcades y furent presque partout substituées aux plate-bandes, et c'est de ces arcades que l'architecture de tous ces édifices a tiré, chez les Romains, son principal caractère. Nous en avons déjà donné un exemple à l'article Amphithéâtre, nous en présenterons de plus détailles et de plus complets lorsque nous parlerons plus spécialement de l'art romain. Les pieds-droits qui supportaient ces arcades suivirent dans leur développement la même marche ascendante que les colonnes; et à mesure que la pratique familiarisa davantage avec le nouveau genre de construction, on leur donna plus de légèreté et de hardiesse. Ils furent pendant long-temps prismatiques, à base rectangulaire, et beaucoup plus épais que des pilastres de même hauteur: ensuite on se borna à réduire leurs dimensions en respectant leur forme; puis enfin on alla jusqu'à leur substituer quelquefois de simples colonnes. C'était un progrès sous le rapport de la construction; mais à ce progrès correspondait la décadence de l'art romain: lorsqu'il se manifesta, les circonstances n'étaient plus favorables au développement de l'architecture; la société antique s'ecroulait de toutes parts, l'art du polythéisme suivait la religion qui l'avait consacré et l'organisation sociale qui avait favorise son développement. Un nouvel art et un nouveau culte s'essayaient: la religion chrétienne reclamait des édifices. Comme aucune tradition n'imposait à cette religion de formes déterminées, elle s'empara naturellement de celles que lui indiquait la science la plus avancée. Les chrétiens employèrent donc presque constamment dans leurs basiliques les arcades sur colonnes; ils purent ainsi utiliser à peu de frais les divers fragmens qu'ils tiraient d'anciens monumens, et, sous le rapport de l'art, ils trouvèrent dans ce système de construction un moyen facile de différencier bien nettement leurs édifices religieux de ceux du paganisme. Mais leur puissance était faible, leurs moyens d'action bien bornés, l'art de combiner les voûtes était encore dans l'enfance, et leurs premières constructions ne purent dès lors présenter ni le caractère monumental, ni la science de construction qu'on atteignit plus tard. Leurs basiliques n'étaient couvertes que par de légères charpentes, car elles n'auraient pu supporter le poids d'une voûte; elles n'offraient aucune garantie de durée, et si quelques unes d'entre elles subsistent encore, elles le doivent plutôt aux soins donnés à leur conservation et aux restaurations dont elles ont été l'objet, qu'à la solidité de leur établissement primitif.



(Construction chrétienne. — Plan et coupe de la basilique de Sainte-Agnes, hors les murs, à Rome.)

Mais l'art se développa avec la religion, et les ressources mises à sa disposition s'augmentèrent en même temps que la puissance des fidèles. L'architecture chrétienne fit des progrès rapides; et, se modifiant sans cesse, elle fit varier son expression avec les goûts et les idées des peuples qui avaient adopté la foi nouvelle. Le principe de construction resta seul le même, en ce sens qu'on employa toujours les arcades sur colonnes. On les retrouve partout, dans l'architecture byzantine, dans l'architecture lombarde, dans celle des Normands; et ces architectures ne diffèrent que par la manière dont ces arcades y furent disposées, et par les formes, les proportions et les ornemens qu'elles y reçurent. Tous les progrès, sous le rapport de la construction, eurent pour but de donner plus de solidité aux monumens, et de substituer les voûtes aux charpentes, tout en les élançant et les suspendant à de plus grandes hauteurs; et lorsque, vers le XIe siècle, au nord, l'architecture allemande, au sud celle des Arabes, vinrent indiquer de nouvelles formes et produire des effets inconnus jusque là, ces architectures ne firent pas faire à l'art un pas plus grand que celui dont elles faisaient avancer la science.

(Construction du moyen âge. — Plan et partie de la coupe de l'église Notre-Dame à Paris.)

Toutes ces formes bizarres, toutes ces flèches, tous ces évidemens, qui, au premier coup d'œil, paraissent n'être

que le produit de l'imagination et de la capricieuse fantaisie d'un artiste, et n'avoir pour but que de satisfaire à des conditions d'esthétique, semblent, dès qu'on en étudie les rapports réciproques, devoir être attribues aux méditations et aux recherches laborieuses d'un savant constructeur. Les voûtes, dans cette architecture, sont dessinees et combinées de manière à ce que leurs poussées soient le plus faibles possible, se détruisent reciproquement, ou soient reportées sur quelques points d'où de legers arcs-boutans les transmettent au dehors; les pieds-droits sont chargés à leur partie supérieure, et acquièrent ainsi, à épaisseur égale, une plus grande stabilité; enfin les galeries et les ouvertures sont disposées de telle sorte qu'elles contribuent à la solidité de l'édifice, en diminuant le poids qui sans elles eût posé sur les arcades inférieures. L'art chrétien se constitua ainsi, et éleva de nombreuses et d'imposantes constructions. Au XIV[e] siècle, il était arrivé à un degré de perfection qu'il n'avait pas encore montré, et dont il était destiné à bientôt déchoir. Jamais monumens religieux n'avaient reçu un caractère plus complet et plus convenable, n'avaient ete plus identifiés avec les sentimens dont ils devaient témoigner, n'avaient mieux résumé et mieux fait comprendre toute la poésie de leur epoque; et jamais aussi salles plus vastes et plus elevées n'avaient été executees avec des points d'appui tellement rares et légers. L'art et la science avaient marché ensemble; ils s'étaient prêté un mutuel secours; et le savant et l'artiste devaient être également satisfaits à la vue de ces admirables créations.

Si maintenant nos lecteurs veulent jeter un coup d'œil sur les exemples que nous avons mis sous leurs yeux, et qui tous ont été dessinés à la même échelle afin de rendre la comparaison plus facile (deux millimètres et demi pour mètre pour les coupes et élévations, moitié pour les plans), ils y reconnaîtront une progression bien évidente; ils verront que les supports ont sans cesse tendu à devenir plus rares et plus faibles, et cette progression leur paraîtra sans doute d'autant plus remarquable qu'ils reconnaîtront en même temps que les hauteurs des édifices ont suivi une marche inverse, et ont toujours été en augmentant depuis le temple égyptien jusqu'à la cathédrale chrétienne. Donc il y a en progrès constant, sous le rapport de la science de construction, dans les diverses architectures qui se sont succédé. Donc la science a constamment agi sur l'art en lui donnant de nouvelles ressources, et en lui offrant de plus grands moyens pour réaliser ses créations. Et il faut bien remarquer que jamais cette action de la science n'est venue gêner ou contrarier le mouvement de l'art : ainsi, bien qu'elle ait engagé à donner plus de légèreté à la construction, elle ne s'est en aucune manière opposée à la réalisation d'expressions de pesanteur ou de force, puisque ces expressions sont indépendantes de la pesanteur ou de la solidité réelle de la construction, et ne résultent que des proportions, des moulures et des ornemens dont l'art a toujours souverainement disposé.

Si l'architecture n'avait à satisfaire qu'aux prescriptions de la science et à des besoins matériels, il serait difficile de concevoir que les sociétés modernes aient pu renoncer à un système de construction aussi perfectionné que celui du moyen âge pour se reporter à un système antérieur, et par conséquent moins parfait. Mais dans le rapide exposé que nous venons de faire, nous n'avons envisagé l'architecture que sous une seule face, et il faut se rappeler qu'elle est aussi un art, que c'est à ce titre qu'elle exerce sa plus grande influence, et que sous ce rapport elle dépend entièrement des goûts et des passions des peuples. Chaque système d'architecture en effet correspond plus spécialement à un certain ordre d'idées, est plus particulièrement apte à produire certaines impressions, et doit dès lors être abandonné lorsque ces idées ont changé, et que ces impressions ne sont plus recherchées. Ainsi, lorsqu'à la suite du moyen âge la religion chrétienne commença à perdre l'autorité que jusqu'alors elle avait exercée, on repoussa l'architecture qu'elle avait développée et consacrée. La société éprouvant à cette époque le besoin de renouer la chaîne entière de sa tradition, que ses preoccupations religieuses avaient pendant si long-temps laissée dans l'oubli, un grand mouvement la reporta vers l'antiquité grecque et romaine. Les philosophes en commentèrent les ouvrages, les poëtes y puisèrent des inspirations et des images, les architectes en étudièrent les monumens et en reproduisirent quelques formes. Et comme alors tous les arts se développèrent rapidement, et que de nombreuses constructions s'élevèrent de toutes parts, un laps de temps très court fut assez pour l'établissement d'un système particulier d'architecture; ce fut l'architecture de la renaissance. Sa construction, moins savante et moins hardie sans doute que celle du système qu'on venait de quitter, était en revanche plus élégante et plus simple. Ses édifices rappelaient encore les édifices gothiques; ils avaient les mêmes dispositions et les mêmes proportions générales; toutes les exigences qui les avaient commandés étaient franchement exprimées, toutes les convenances sagement satisfaites. C'étaient encore les édifices gothiques, mais avec des formes plus harmonieuses, des contours plus purs et plus gracieux, et recouverts, en quelque sorte, d'un voile étranger, voile riche et diaphane qui decorait sans rien dissimuler. Il y avait dans toute cette architecture un délicieux melange d'art et de naïveté, un goût exquis et une grande finesse; il y avait même de l'originalité malgré les emprunts faits à l'antiquité; car si on avait imité quelques détails, on les avait réunis d'une façon nouvelle; on n'avait rien copié servilement, et l'on s'était bien gardé surtout d'altérer en rien les formes générales que réclamaient les usages de l'époque.

Mais un principe d'imitation avait été posé, et il fut poursuivi jusque dans ses dernières conséquences. Après avoir emprunté aux monumens de l'antiquité quelques formes de détail, on chercha à imiter les rapports et les dispositions de ces détails, et on finit par considérer ces monumens comme des types absolus de beaute. La forme extérieure d'un édifice ne fut plus déterminée par la distribution intérieure et par l'appréciation artistique des convenances auxquelles cet édifice devait satisfaire, mais par l'obligation de se rapprocher d'un modèle qui ne pouvait varier qu'entre de très étroites limites. On ne reconnut plus aucune connexion entre l'utilité et la beaute; le talent de l'architecte ne fut plus de satisfaire à la fois à l'une et à l'autre, ou plutôt à l'une par l'autre, il consista pour mieux dire à ne sacrifier absolument aucune de ces deux choses. On fit plier les convenances devant la forme, et on modifia la forme prise pour modèle de manière à ne pas trop s'écarter de ces convenances. L'architecture devint quelque chose de mystérieux et de fatal, qui avait des règles et des preceptes immuables, et les imposait fixement. Les sociétés modernes l'avaient méconnue pendant un grand nombre de siècles, l'antiquité seule l'avait justement appréciée. C'est ainsi qu'on vit s'introduire chez nous les portiques ouverts, les terrasses, les petites fenêtres, à la place des portiques fermés, des toits élancés et des grandes ouvertures du moyen âge. Ces nouvelles dispositions ne convenaient ni à nos mœurs ni à notre climat, mais elles se rapprochaient de celles que nous offraient les édifices des Grecs et des Romains. Enfin dans ces dernières années, nous avons vu revêtir de la forme des temples antiques nos églises, nos bourses, nos théâtres, nos barrières et jusqu'à nos corps-de-garde. Chose étrange, ce fut precisément au moment où l'on enleva ainsi à l'architecture tout caractère, toute vérité, toute expression, c'est-à-dire tout ce qui en fait un art, ce fut à ce moment qu'on ne voulut plus y voir qu'un art d'imagination, et qu'on repoussa avec le plus de force toute influence scientifique ou industrielle. C'est que les architectes, pour se former un style que d'anciennes traditions peuvent seules donner, avaient dû consacrer de longues années à l'étude des monumens antiques et n'avaient pu acquérir les connaissances nécessaires

pour la juste appréciation des ressources que leur offraient nos sciences et notre industrie. Ils devaient d'ailleurs repousser des sciences qui accusaient leurs procédés de construction, puisque les formes qu'ils employaient avaient été dictées par une organisation scientifique beaucoup moins avancée que la nôtre. Cependant quelques procédés modernes étaient trop évidemment avantageux pour qu'on pût y renoncer; tels étaient ceux qui permettaient l'emploi de petits matériaux: ils furent conservés. Les architraves et les frises ne furent plus formées de monolithes portant à la fois sur deux points d'appui; on les construisit en plusieurs claveaux comme les voûtes. A une époque on emprunta la forme, à une autre le mode d'exécution. Mais le mode d'exécution ne convenait pas à la forme; car ces voûtes plates sont de toutes les voûtes celles qui exercent les plus grandes poussées, et des colonnes ont trop de hauteur sur un faible diamètre pour pouvoir les contenir. Aussi nos grands monumens ne durent-ils leur stabilité qu'aux barres de fer qui s'y croisent dans tous les sens, et il est facile de prévoir que cette stabilité sera fort limitée. Ainsi nos édifices modernes ne présentent ni l'expression qui appartient à l'art, ni les dispositions réclamées par nos usages et notre climat, ni la solidité que notre science permettrait d'obtenir. Loin de représenter notre société sous toutes ses faces, ils ne la représentent sous aucune.

Serons-nous donc toujours inférieurs à nos pères pour tout ce qui touche à l'art, alors que nous les surpassons pour toutes les constructions qui ne dependent que de la science et de l'industrie? L'architecture, par un déplorable privilége, restera-t-elle stationnaire, ou ira-t-elle encore en décroissant, alors que tout marche et grandit autour d'elle? est-ce pour l'humanité un art irrevocablement perdu? quelques justes appréciateurs du passé n'ont pas craint de résoudre affirmativement ces questions; ils étaient trop douloureusement préoccupés des maux du présent pour y entrevoir des sujets d'espérance pour l'avenir. Mais ces maux, par cela même qu'ils sont bien réels, et qu'on commence à les reconnaître, assurent de prochains changemens. Les sociétés modernes, avant de se créer un nouveau système d'architecture, avaient dû examiner ceux qu'avaient suivis nos pères pour en vérifier la valeur et en étudier les lois. Elles ne pouvaient, ignorantes de ce qui s'était fait jusqu'à elles, s'élancer vers de nouvelles destinées, et produire instantanément une organisation complète. Minerve sortant toute armée du cerveau de Jupiter appartient à la fable, et n'a pas d'analogue dans le monde réel. Et penserons-nous maintenant que ce travail préparatoire ne doive porter aucuns fruits? que nos monumens soient condamnés à se présenter toujours comme d'éclatantes négations des progrès de nos savans et de notre industrie? non, nous ne le croyons pas, et, à défaut d'autres enseignemens, la marche vraiment progressive, suivie par nos jeunes architectes viendrait corroborer notre opinion. Les uns, moins serviles imitateurs que leurs maîtres, s'attachent davantage dans leurs compositions à se conformer à nos mœurs et à nos usages. Ils n'ont d'admiration exclusive pour aucun des systèmes du passé, et ils n'en proscrivent aucun. Architectes éclectiques, il ne leur est pas donné de constituer rien de plus solide que leurs devanciers en philosophie; mais archeologues savans et dessinateurs habiles, ils étudient et font connaître les différentes architectures qui se sont succédé; et leurs utiles travaux conduiront à une plus juste appréciation de l'art en mettant en évidence aux yeux de tous la marche qu'il a suivie dans son développement. Les autres se livrent à l'étude des sciences et se familiarisent avec les procédés de notre industrie; ils essaient d'appliquer artistement à nos constructions les nouveaux matériaux que les progrès de cette industrie mettent à leur disposition, et déjà quelques heureux résultats sont venus légitimer leurs tentatives.

Au reste, des enseignemens plus certains et d'un ordre plus élevé ne manquent pas pour rassurer complètement sur l'avenir de l'art. Mais ce n'est pas ici le lieu de les développer. Il nous suffit d'avoir montré dans cet article qu'il existe une connexion intime entre les destinées de l'humanité et celles de l'architecture; que toutes les fois que les hommes seront réunis au nom d'une grande idée morale, ils mettront nécessairement le lieu de leur réunion en harmonie avec l'idée; et que des progrès de la science et de l'industrie dépendent encore d'autres progrès de l'architecture. Les principes de notre foi dans l'architecture sont donc religieusement liés à notre foi dans l'humanité; et si l'humanité doit continuer à s'élever, l'architecture, ce grand art où elle se reflète sans cesse, lui sera fidèle et saura s'élever avec elle.

ARCHIVES. Dès que l'on eut découvert et mis en usage le moyen de constater par l'écriture les évènemens remarquables, et les transactions intervenues entre les peuples ou les particuliers, on dut chercher à en perpétuer le témoignage par la conservation de documens écrits. Ce besoin dut donner naissance à des dépôts de ces actes, et amener à la formation des premières archives publiques et particulières. En même temps que la civilisation, le commerce et l'industrie se développèrent, l'emploi de l'écriture devint plus commun, les actes écrits plus fréquens, les titres à conserver plus nombreux, et les archives plus considérables et plus importantes. En effet, sans la constatation matérielle et permanente des diverses conventions, on ne peut concevoir l'existence régulière d'un gouvernement et même d'une société vraiment digne de ce nom. A un point de vue encore plus élevé, l'utilité des archives se confond avec celle de l'histoire. Si, après tant de siècles, il nous est resté quelque connaissance des annales de la nation Egyptienne, c'est que, dès les temps les plus reculés, cette nation célèbre posséda des archives publiques; c'est que toujours les soins les plus attentifs et les plus continus furent apportés à leur conservation et à leur accroissement successif. Pendant que les grands traits de l'histoire du pays étaient écrits au jour sur les monumens, dans l'intérieur des temples et par les soins de la classe lettrée des prêtres, les documens authentiques étaient soigneusement recueillis et consignés sur les registres; et aux différentes époques les savans et les philosophes qui voulurent écrire l'histoire de l'Égypte, eurent l'immense avantage de pouvoir s'aider de ces précieux matériaux.

Les premières archives des Hébreux furent dans l'arche et dans le tabernacle; Moïse y avait déposé les tables de la loi (III Rois, VIII, 9). Plus tard, lorsque ce peuple voulut avoir des rois, les lois du nouveau gouvernement furent aussi déposées dans le temple par Samuel (I Rois, X, 25). Plus tard encore, chacune des synagogues avait le livre des lois dans ses archives. D'autres dépôts publics existaient en outre pour les annales, les titres de créance, les contrats de vente, les sentences des tribunaux, etc. (Jérémie, p. XXXII, cap. 12; Joseph, *Guerre de Judée*, liv. II, chap. 31; liv. VI, chap. 35, et liv. VII, chap. 9). Il est parlé dans le livre de Josué d'une ville de Chanaan, où l'on gardait les archives communes, et qui portait à raison de ce dépôt le nom de *Carsat-Sepher*, ville des livres ou des archives (Josué, XV, 15). On sait que les archives conservées dans le temple de Jérusalem y furent incendiées pendant le siége de cette ville par Vespasien.

Les rois de Perse avaient dans leur palais des archives où l'on conservait avec soin le recueil de leurs édits, les rôles des revenus publics, les mémoires importans et les annales de l'empire. La civilisation avancée des Mèdes et des Assyriens, doit faire également supposer qu'il existait chez ces peuples des archives régulières et légales.

Les Grecs choisissaient pour le dépôt de leurs archives les temples de leurs dieux; ils y enfermaient aussi le trésor de la ville; la sainteté du lieu devait en garantir la sûreté. Ils y réunissaient non seulement les originaux des lois et les actes d'un intérêt général; mais les titres des diverses fa-

milles de citoyens, et même les ouvrages des poètes qui honoraient la patrie par leurs productions : selon Pausanias, par exemple, les poésies d'Hésiode furent déposées dans le temple des Muses en Beotie. Les temples qui possédaient les dépôts les plus considérables étaient ceux de Delos à Delphes, et celui de Minerve à Athènes. Les actes publics qu'on tenait le plus à conserver n'étaient pas seulement confiés à l'écriture, mais on les faisait graver sur le marbre et sur le bronze. Aussi, Tacite rapporte que, sous le règne de Tibère, on retrouva dans des archives de la Grèce des documens qui remontaient à plus de mille ans.

Chez les Romains, on croit que les premières archives furent établies dans le palais et sous la surveillance des rois. Après l'expulsion de Tarquin, elles furent transportées et réparties dans les temples. Les annales de la république, les traités de paix, d'alliance, les titres relatifs à la délimitation des frontières, se conservaient dans les temples d'Apollon, de Vesta et de Jupiter Capitolin. Les rôles des censeurs contenant le nom, l'âge, la famille de chaque citoyen, se conservaient dans les archives du temple des Nymphes. Les registres des naissances étaient déposés dans le temple de Saturne ; le dénombrement des jeunes citoyens qui prenaient la robe virile, dans le temple de la Jeunesse, et les registres mortuaires dans celui de la déesse Libitine. Les actes du peuple et du sénat, les lois, les plébiscites, les senatus-consultes, les jugemens, les contrats des particuliers, les testamens et tous les actes semblables formaient les archives du temple de la Liberté. Les empereurs etablirent aussi dans leurs palais des archives attachées à leur dignité, et dans lesquelles on renferma les actes émanant d'eux, et ceux qui intéressaient l'administration générale de l'empire. Ces archives étaient nommées *sacra scrinia*, quoique le mot *scrinium* servît plus particulièrement à désigner les coffres ou portefeuilles où l'on serrait les livres et les papiers. Le soin de la surveillance et de la garde des archives avait successivement passé des attributions des rois dans celles des consuls, puis des empereurs, puis des préfets du trésor. L'importance des archives impériales rendit nécessaire d'adjoindre à ces derniers plusieurs officiers.

Les prefets du prétoire et les autres magistrats eurent aussi des archives ; ils y déposaient les ordres qui leur étaient transmis, et les registres des jugemens et des actes judiciaires. Antonin-le-Pieux voulut qu'à l'exemple de Rome des archives fussent formées dans les differentes provinces romaines, et Justinien ordonna d'en établir dans chaque ville. Dans les derniers temps de l'empire, les archives étaient sous la surveillance d'un comte.

Toutes les archives dont nous venons de parler étaient des archives publiques ; mais un texte remarquable du jurisconsulte Paul nous apprend que les particuliers avaient aussi chez eux un lieu auquel on donnait la dénomination d'archives, et qui renfermait les actes, les titres et les papiers concernant leurs intérêts ou ceux de leur famille.

Les papes instituèrent de bonne heure des archives ecclésiastiques. Dès le commencement du christianisme, dit Dom de Vaines, on conserva dans quelques endroits retirés des lieux saints, et hors de l'atteinte des persécuteurs, les saintes écritures, les actes des martyrs, les lettres des évêques, les canons des conciles, etc. Vers le milieu du IIIe siècle où les eglises commencèrent à posséder des biens immeubles, leurs titres de propriété et de jouissance furent réunis à ceux dont nous venons de parler. Au commencement du IVe siècle, lorsque le christianisme n'eut plus à craindre les rigueurs du pouvoir, ces archives prirent un accroissement considérable, et le nombre des livres et des actes s'y multiplia beaucoup. On prit les plus grands soins pour leur conservation ; des conservateurs furent nommés pour en avoir la surveillance, et ces fonctions furent jugées assez importantes pour devenir le lot des évêques. Les monastères, les églises, les évêchés eurent aussi chacun leurs archives placées dans un lieu sûr, et à l'abri des accidens ordinaires. Comme le clergé avait seul retenu quelques restes d'instruction, un grand nombre de pièces relatives aux intérêts civils, à l'ordre judiciaire, et à l'administration furent deposées dans ces archives. De là les importantes découvertes faites pendant le siècle dernier, et encore de nos jours, dans les bibliothèques des couvens.

En France, les rois de la seconde race, à l'imitation sans doute des empereurs, établirent les premiers des archives dans leur palais ; on y renfermait les lois, les chartes, les règlemens des conciles, les capitulaires, les rôles des impôts, les états des revenus du fisc et des redevances des vassaux, le dénombrement des serfs et des affranchis des maisons royales, etc. Un chancelier y présidait et expédiait des copies par ordre du souverain. Ces archives subsistèrent ainsi pendant toute la seconde race et sous les premiers rois de la troisième. Mais les troubles de cette époque malheureuse, où le royaume était tout à la fois désolé par les ennemis du dehors et divisé au dedans par l'anarchie féodale, vinrent détruire la plupart des institutions antérieures. Les rois n'eurent presque plus que leur camp pour palais, et le funeste usage s'introduisit de porter les archives à leur suite. C'était les exposer à tous les accidens de la guerre ; bientôt l'événement prouva l'imprudence de ces déplacemens. Philippe-Auguste, surpris en 1194, dans une marche, au village de Bellesoye, près de Blois, par Richard, roi d'Angleterre, perdit avec ses bagages le sceau royal et ses archives. Elles devinrent probablement la proie des soldats, car il ne s'en retrouva plus aucune trace. Le roi s'empressa de chercher à réparer ce malheur ; il fit explorer les divers dépôts avec peu de succès, il est vrai, puisqu'il ne nous est presque point parvenu d'actes royaux antérieurs à 1180 ; mais il reussit mieux dans un autre dessein. Par son ordre, son chancelier, frère Garin, religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et evêque de Senlis, recueillit toutes les chartes émanées du roi depuis l'an 1195, les distribua sous differens titres, par ordre de matières, et les fit transcrire sur des registres par son clerc, Etienne du Gault.

Il fut arrêté que l'on mettrait ce qui avait été ainsi rétabli et ce qui serait recueilli à l'avenir, dans un lieu exposé au moins de hasards possible. Paris fut choisi comme la capitale du royaume. On y déposa, au Temple, à ce que l'on présume, les originaux des chartes qu'on put réunir ; ce fut là l'origine de l'établissement connu sous le nom de Trésor des chartes. On y remit également un double des registres transcrits par Etienne du Gault, et dont un second exemplaire se voit encore à la Bibliothèque royale avec deux autres registres de la même époque. Ce dépôt s'accrut constamment sous les divers rois de France, notamment sous François Ier ; souvent il était prescrit dans les ordonnances royales elles-mêmes de les remettre et garder en original au Trésor des chartes. La garde et la surveillance de ces précieuses collections étaient confiées à un fonctionnaire, qui prenait le titre de trésorier des chartes de France. En 1582, le procureur-général, lassé des formalites qu'il fallait remplir pour obtenir communication des pièces qui lui etaient nécessaires, fit supprimer cette charge, et la fit réunir à celle de procureur-général, dont elle ne fut plus séparée. Depuis cette époque, les procureurs-généraux ajoutèrent à leur qualification celle de trésoriers-gardes des chartes. Quoique les documens conservés au dépôt des chartes ne fussent point livrés à la publicité, plusieurs fois on accorda des autorisations de les consulter. Lorsqu'en 1246, saint Louis fit construire la Sainte-Chapelle attenante au Palais-de-Justice, on y transféra le Trésor des chartes ; il y fut placé dans la tour carrée, et y demeura jusqu'à la révolution. Ce dépôt était devenu fort considérable et fort important. (Voy. TRÉSOR DES CHARTES.)

Indépendamment des archives royales, les grands établissemens s'étaient occupés de recueillir et de mettre en ordre

les documens qui les intéressaient; ils avaient organisé pour cela des archives. Les monastères et les églises avaient conservé et continué les leurs; souvent les particuliers y déposaient leurs papiers, ou les faisaient transcrire sur les registres de ces établissemens pour y recourir au besoin. Des congrégations savantes s'étaient établies; et si le défaut d'espace ne nous l'interdisait, il serait curieux de faire connaître par un extrait des constitutions de quelques unes d'entre elles, tous les soins et toutes les précautions qu'elles apportaient à la conservation de leurs dépôts. Enfin, les grandes familles avaient aussi leurs archives.

Colbert conçut le projet de réunir et de mettre en sûreté toutes ces richesses. Envoyé par lui, le chancelier Doat visita toutes les archives du midi de la France; il y fit faire toutes les copies, tous les extraits, tous les dessins qu'il jugea utiles. Cette collection existe, classée géographiquement, à la Bibliothèque royale. En 1763, un travail plus vaste et plus complet eut lieu. Le gouvernement ordonna l'examen de tous les dépôts publics et particuliers; des bénédictins et d'autres hommes instruits en furent chargés: ils devaient prendre connaissance de chaque pièce; et si elle n'avait pas été imprimée, en adresser à Paris une copie certifiée, avec le dessin des sceaux, s'il y en avait, et un *fac simile* de l'écriture. Ces recherches produisirent la copie d'environ 50,000 pièces qu'on trouve également rangées par ordre chronologique à la Bibliothèque du roi. Les investigations ne se bornèrent pas à l'intérieur de la France; Bréquigny fut en même temps envoyé à Londres, et y forma un recueil de 120 volumes in-folio, composé de pièces historiques tirées des diverses archives d'Angleterre; Laporte du Theil se rendit à Rome, et y réunit en 50 volumes les lettres des papes relatives à l'histoire de France. L'examen des archives des Pays-Bas produisit un autre recueil de 220 volumes. Toutes ces collections subsistent encore et peuvent être consultées. En 1782, l'ordre fut donné, dans les diverses provinces de France, de dresser une liste générale des archives ou dépôts de titres existant dans chaque généralité, subdélégation, ville, commune, corporation et château; cet état en porta le nombre au chiffre de 1225; peu de pays en Europe étaient aussi riches. Il est pénible de dire que depuis 1789 la plus grande partie de ces dépôts ont été détruits. La suppression des corporations et nos troubles civils ont principalement occasioné ces destructions. Cependant, parmi tant de remaniemens, la science a eu à déplorer bien moins de dommages qu'on ne pouvait le craindre.

Le 14 août 1789, l'Assemblée constituante avait nommé Camus, l'un de ses membres, son archiviste; les archives toutes spéciales ainsi commencées devinrent le noyau d'un établissement beaucoup plus vaste. La loi du 7-12 septembre 1790 organisa les Archives nationales comme devant être le dépôt de tous les actes établissant la constitution du royaume, son droit public, ses lois et sa distribution en départemens; un archiviste et quatre secrétaires-commis y furent attachés; trois jours par semaine, elles devaient être ouvertes au public. La Convention nationale, par le décret du 7 messidor an II, remplaça cette organisation par une organisation beaucoup plus vaste; elle en élargit considérablement le cadre et le but de l'institution: elle fit, des archives placées auprès de la représentation nationale, ce qui n'avait jamais existé auparavant, un dépôt central pour toute la France, destiné à réunir bientôt un immense faisceau de documens législatifs et historiques. Depuis lors, les archives, successivement nommées nationales, impériales et du royaume, n'ont éprouvé dans leur constitution que des modifications peu importantes.

Les divers corps constitués dûrent également avoir auprès d'eux des archives particulières. Lorsque les victoires de Napoléon lui permirent d'enrichir la France des dépouilles des pays conquis par ses armes, les archives pontificales, celles du Piémont, du royaume de Sardaigne, et de divers états du Nord, furent envoyées à Paris, et réunies aux archives impériales. Les archives pontificales devinrent l'objet d'investigations d'autant plus actives, qu'à Rome elles étaient secrètes: elles renfermaient, en effet, des pièces manuscrites et imprimées du plus haut intérêt. Mais les revers de 1814 nous obligèrent à restituer ces trophées de temps plus heureux, et les Archives du royaume furent réduites à ce qui appartenait proprement à la France.

Le premier garde des archives avait été le savant Camus; à sa mort, en 1804, le docte et laborieux M. Daunou l'avait remplacé; mais, au commencement de 1816, M. Daunou fut destitué. L'administration de l'archiviste de la restauration fut loin d'être heureuse pour l'établissement. Indépendamment de la restitution forcée des archives italiennes et allemandes, il fallut remettre aussi à M. d'Hozier une partie des titres généalogiques qui provenaient de son cabinet, et que plus tard il revendit à Charles X; il fallut rendre beaucoup de titres domaniaux aux maisons d'Artois, d'Orléans, et de Condé, et à diverses familles d'émigrés. Une ordonnance de 1824 constitua en établissement distinct les archives de la couronne. Un vol très considérable des registres originaux du parlement fut commis impunément à la Sainte-Chapelle; un grand nombre de pièces furent enlevées ou même arrachées de divers recueils relatifs à la maison du roi, et ce n'est que plus récemment que la Bibliothèque royale a réussi à les racheter. Mais, au mois d'août 1830, le faible archiviste, qui n'avait pas su empêcher tous ces désordres, ayant cessé d'exister, M. Daunou fut nommé de nouveau à cette place, dont il avait été si injustement dépouillé. Ses soins ont rétabli l'ordre dans les archives et y ont introduit des réformes utiles.

Dans les années qui suivirent leur organisation, les archives furent transférées en divers endroits successifs: en 1809, elles furent transportées dans l'ancien hôtel de Soubise, où elles sont encore aujourd'hui. Napoléon voulait faire élever un palais spécialement destiné à les recevoir; un décret du 21 mars 1812 en ordonna la construction sur le quai de la rive gauche de la Seine, en face de Chaillot, entre les ponts de la Concorde et d'Iéna. La pierre et le fer devaient être seuls employés dans cet édifice; les fondemens en furent commencés; mais les évènemens politiques suspendirent bientôt les travaux, et ce projet est depuis long-temps abandonné.

Les archives sont actuellement divisées, d'après un tableau dressé en 1811 et imprimé, en six sections: législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire. Nous voudrions pouvoir indiquer les immenses et précieux documens que renferme chacune de ses sections; mais cette indication, quelque sommaire et incomplète qu'elle fût, nous entraînerait beaucoup trop loin. La section judiciaire était toujours restée au Palais-de-Justice et à la Sainte-Chapelle; probablement par suite du vol important commis vers la fin du règne de Charles X, et que nous avons déjà signalé, une ordonnance de 1832 a distrait cette section des cinq autres, et l'a placée dans les attributions du garde-des-sceaux. Des hommes instruits sont attachés à chacune des sections, restées sous l'autorité du garde-général. Des copies authentiques des pièces déposées sont délivrées, moyennant un droit d'expédition assez modéré, aux personnes qui les demandent. Au moment où nous écrivons, les Archives du royaume dépendent du ministère du commerce et des travaux publics; mais telle est, en ces temps, l'incertitude et la mobilité des attributions des divers ministères, qu'il serait difficile de répondre que cette indication demeurera long-temps exacte.

Il est un regret que nous devons exprimer en terminant. Depuis environ quinze ans le gouvernement laisse languir les archives; il a cessé de les alimenter. Les deux chambres, les ministres, les préfets des départemens n'y font l'envoi de presque aucune pièce. Ce serait un déplorable abandon,

et il est d'une haute importance de continuer et de compléter toujours, comme la Convention l'avait conçu, un dépôt central et commun à toute la France, qui forme un établissement sans modèle comme sans rival, et auquel ne sauraient suppléer des archives isolées, ignorées, et par cela même peu utiles.

Après la France, l'Angleterre paraît être celui des états de l'Europe, où les savans et le gouvernement se sont le plus occupés de la conservation et de l'accroissement des archives publiques. La ville de Londres possède divers dépôts, qui jouissent, sous ce rapport, d'une juste célébrité. Tels sont notamment le chartier du Muséum britannique, la bibliothèque cottonienne, ainsi que les dépôts de l'Echiquier et de la Trésorerie, de la Cour des gardes et de la Tour de Londres.

ARCHYTAS DE TARENTE, philosophe pythagoricien, contemporain de Platon. Il s'adonna particulièrement à l'étude des sciences physiques et mathématiques. Ses ouvrages sont presque tous perdus; il reste cependant sous son nom un traité sur les *Universaux*, un fragment sur les *Mathématiques*, et un autre sur la *Sagesse*. Les écrits des anciens commentateurs en renferment encore quelques autres que l'on pourrait en extraire. On connaît la belle ode qui a été consacrée par Horace au souvenir de sa mort.

> Te maris et terræ numeroque carentis arenæ
> Mensorem cohibent, Archyta,
> Pulveris exigui prope littus parva Matinum, etc.

Archytas périt en effet dans un naufrage qui rejeta son cadavre sur les côtes de la Pouille. Son amour pour la geométrie et pour la philosophie contemplative ne l'avait pas empêché de prendre une part active à la vie civile : il avait été placé, à sept reprises consécutives, à la tête du gouvernement de son pays, et avait commandé avec succès les armees de la Grèce. On lui attribue l'invention de plusieurs machines utiles à l'industrie, ainsi que la construction d'une colombe automate, capable, disait-on, de se soutenir dans l'air avec la force de ses ailes; mais ce dernier point est évidemment fabuleux.

ARCTIQUES (Régions). Nous ne comptons nous occuper ici que de l'immense espace de terres et de mer compris entre le pôle boréal et les côtes des deux continens, bien qu'une portion considérable de ceux-ci se trouve renfermée dans l'intérieur du cercle polaire arctique. Cette portion ne pourrait être distraite des contrées de l'Amerique et de l'Asie, dont elle dépend, sans rompre les rapports géographiques et politiques qui la lient à ces dernières. Les régions arctiques, ainsi limitees, constituent, par leur etendue, par les phenomènes imposans qui les caractérisent, et par les explorations dont elles ont été récemment le théâtre, une des parties du globe les plus intéressantes à étudier; mais leur géographie n'ayant encore atteint qu'un degré imparfait de précision, nous nous contenterons de la passer rapidement en revue. Elle sera d'ailleurs complétée par les détails dans lesquels nous entrerons, en traçant le tableau des entreprises de découvertes dont ces parages ont été l'objet depuis le développement de la navigation dans les temps modernes.

A partir du detroit de Behring jusqu'à la Nouvelle-Zemble, l'océan Arctique n'offre qu'un seul archipel de quelque étendue, celui de la *Nouvelle-Sibérie*, ou de *Liakhoff* (135° — 150° long. E), déjà reconnu en 1711 et 1724, puis oublie, et retrouvé, en 1774, par l'armateur russe de ce dernier nom. Les quatre îles qui le forment : la *Nouvelle-Sibérie*, *Fadiewewskoi*, *Kotolnoi* et *Kamen-Kirriliackh*, sont composées d'argiles et de sables contenant une quantité considérable d'ossemens fossiles d'éléphans, dont l'ivoire est aussi blanc et aussi estimé dans le commerce que celui fourni par l'Asie et l'Afrique. Les Sibériens des côtes voisines visitent chaque année ces îles, pour y chercher l'ivoire dont nous parlons, et qui est l'objet d'un commerce assez étendu. A l'est, à l'embouchure de la Kolyma, et à l'ouest, à celle de la Léna, se trouve une immense quantité d'autres îles, qui paraissent formees par les atterrissemens de ces deux fleuves, et ne sont qu'un composé de tourbe, de sables et d'ossemens analogues à ceux qui precèdent, le tout reposant sur des glaces boueuses qui ne degelent jamais.

La *Nouvelle-Zemble*, située entre les 50° — 75° long. E., vis-à-vis la Laponie d'Europe, s'etend, du S.-O. au N.-O., sur une longueur d'environ 600 lieues. Le détroit de Matotchkin, découvert par Litke dans ces dernières années, la partage en deux portions inegales, dont la plus méridionale, suivant le même navigateur, est une terre basse et plate, tandis que l'autre présente des montagnes assez élevées, dont les sommets sont couverts de neiges eternelles. L'une de ces montagnes, nommée *Sarytcheff*, qui est un volcan en activite, constitue le mont ignivome le plus boréal de tout le globe. Des montagnes et des champs de glaces assiègent les côtes de la Nouvelle-Zemble pendant toute l'année ; neanmoins, pendant les courts mois de l'été, un peu de verdure se montre çà et là, et réjouit l'œil attristé par l'horreur du climat et le spectacle de la nature expirante. Entre cette terre et le continent se trouvent les îles de *Waigats* et de *Kalgouef*, dont la première donne son nom à un détroit fameux dans les récits des premiers navigateurs des régions arctiques.

Les îles de *Loffoden*, et la multitude d'autres qui flanquent les côtes de la Norwège, faisant partie de ce dernier pays, trouveront leur place ailleurs, et nous nous bornerons par-conséquent à en faire ici une simple mention.

Au nord nord-ouest de ces îles, à environ 150 lieues de distance, se trouve le groupe du *Spitzberg*, découvert par Barentz, en 1596, et composé de trois îles : la *Nouvelle-Frieselande*, ou le *Spitzberg* proprement dit, qui est la plus considérable ; la *Terre du Nord-Est*, la plus boréale, et l'île *Edges*, au sud-est. Au sud de cette dernière sont groupés une multitude d'îlots connus sous le nom d'*Archipel des mille îles*, et il en existe plusieurs autres au nord de la Nouvelle Frieselande. Le Spitzberg n'offre de loin, à l'œil des navigateurs, qu'une masse énorme de pics, de chaînes et de précipices, qui s'élancent subitement du sein de la mer à 3,000 et 4,500 pieds de hauteur, et dont les glaciers jettent au loin le plus vif éclat. Les teintes brunes, vertes, pourpres, etc., qui les décorent, forment le plus brillant contraste avec les neiges qui les environnent. Un silence solennel, interrompu seulement de temps à autre par les craquemens des glaciers, et la chute des masses qui s'en détachent, règne sur cette terre de désolation. L'homme attiré par la presence des phoques qui pendant l'été y abondent, la visite chaque année, et les négocians d'Arkhangel ont même établi à Smeerenberg, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Frieselande, un poste permanent de chasseurs qu'ils font relever tous les ans. La géologie du Spitzberg a fait quelques progrès dans ces dernières années. La partie orientale qui est moins abrupte que l'autre, paraît avoir pour base une roche trapéenne grossière, sur laquelle reposent des couches alternatives de calcaire siliceux et coquillier, de schistes et d'argile contenant de rares fragmens granitiques. Des ossemens de baleines ont été trouvés dans quelques endroits, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer, et sembleraient indiquer que cette portion du Spitzberg doit son apparition hors du sein des eaux à un soulèvement de date récente. La partie occidentale et les chaînes de montagnes qui la couvrent sont occupées par des roches primitives, où domine le schiste micacé disposé en couches verticales, et alternant avec des roches quartzeuses, des grès, des gneiss, etc. On y trouve aussi du gypse, et surtout de riches dépôts de lignite et de houille, d'une exploitation facile, et dont les pêcheurs hollandais avaient coutume, il y a quelques années, de se pourvoir pour leur voyage de retour.

Au sud-ouest du Spitzberg, et à environ 50 lieues du Groënland, se trouve la petite île de *Jean de Moyen*, décou-

verte par le navigateur de ce nom. Sa longueur, du N.-E. au S.-O., est de dix lieues, et elle en a trois de largeur, suivant Scoresby. Son sol, entièrement volcanique, présente tous les caractères propres à ce genre de terrains. Le Beerenberg, son sommet le plus élevé, auquel Scoresby assigne 6,870 pieds anglais d'altitude, surpasse en hauteur tous ceux du Spitzberg et du Groënland. L'Esk, volcan de 1500 pieds d'élévation, jette sans cesse de la fumée, et vomit parfois de la lave. Une de ses dernières éruptions a eu lieu en 1819.

En continuant notre marche à l'ouest, nous rencontrerons le Groënland, terre immense et désolée comme les précédentes, qui va du 60e degré lat. N., hors du cercle polaire, jusqu'à une distance inconnue dans le nord : elle paraît néanmoins s'étendre d'un côté à l'est, au delà du Spitzberg, et de l'autre à l'ouest, dans les profondeurs encore inexplorées qui avoisinent le pôle. La vaste étendue de ce pays, qui a plus de 600 lieues, du nord au sud, ses traditions historiques, les essais de colonisation dont il a été l'objet depuis sa découverte, tout en fait un pays à part dans l'ensemble des régions arctiques, et nous lui consacrerons en conséquence un article spécial.

Le Groënland forme dans sa partie occidentale l'une des côtes du détroit de Davis, et de la mer de Baffin, qui s'étend jusqu'aux environs du 78e parallèle N., ainsi qu'une partie du rivage opposé de la même mer jusqu'au détroit de Lancastre et Barrow, qui le sépare des îles situées au sud, que les géographes paraissent maintenant d'accord à désigner sous le nom d'*archipel Baffin-Parry*. Cette portion du Groënland, située sur le détroit en question, a reçu le nom de *Devon septentrional*, et paraît formée d'un assemblage d'îles désertes, couvertes de glaces pendant toute l'année, et encore très imparfaitement connues. Il en est de même de la *Géorgie septentrionale*, autre archipel, situé à l'ouest du précédent, sous le même parallèle, et qui paraît en être la continuation. *Cornwallis*, *Bathurst* et *Melville*, ses trois principales îles, jouent un grand rôle dans les derniers voyages de découvertes; la dernière forme la limite la plus occidentale atteinte jusqu'à ce jour dans la mer polaire, et sera long-temps célèbre par l'hiver qu'y passa l'expédition du capitaine Parry, de 1819 à 1820. Au sud se trouve la terre de *Banks*, dont la côte septentrionale a seule été reconnue, et même sur une étendue très limitée; on peut considérer cette île comme faisant partie du même archipel que les précédentes.



(Carte des régions arctiques.)

L'archipel de Baffin-Parry, au sud du détroit de Lancastre et Barrow, présente une telle complication de terres entrecoupées d'une multitude de passes et déchirées dans tous les sens, qu'il est presque impossible d'en donner une idée satisfaisante par une simple description. Sur le détroit même se trouvent le *Sommerset septentrional*, séparé par la passe du Prince-Régent du *Nouveau Galloway*, qui s'étend sur le même détroit, et, tournant au sud-est, forme les rivages de

la mer de Baffin et du detroit de Davis, opposes au Groënland. Sa partie meridionale, qui prend le nom de *Terre de Cumberland*, est séparée du continent américain par le détroit d'Hudson, et partagée en plusieurs îles par les détroits de Cumberland et de Forbisher qui n'ont pas encore été parcourus en entier, et ne sont peut-être que de profondes découpures. Les autres terres comprises dans l'archipel qui nous occupe, sont la grande île de *Southampton*, à l'entree de la mer d'Hudson; celle de *James*, dont les dernières explorations ont considérablement réduit l'étendue; *Mansfield*, petite île, et située à l'ouest de celle de Southampton; enfin l'île *Cockburn*, au nord de la péninsule de Melville, dont elle est séparee par le détroit de la Furie et de l'Hecla.

Ce que nous connaissons de la composition géologique de toutes ces terres, est dû aux deux expeditions du capitaine Parry, en 1819-20, et 1821-22-23. La côte occidentale de la mer de Baffin jusqu'à l'entrée du détroit de Lancastre et Barrow présente des roches cristallines où dominent le gneiss, le schiste micacé et le granite. A l'entrée du détroit, dans la baie de la Possession, on a observé le granite et la syénite, joints à des grès rouges de formation récente, et à des gypses fibreux et granulaire. Les côtes du Devon septentrional sont presque entièrement composées de roches calcaires qui se retrouvent sur les deux bords de la passe du Prince-Régent, mais plus compactes, et avec des dépôts de minerai de fer, de houille, et une grande quantité de débris de coquilles fossiles. On trouve aussi du gypse avec ces calcaires. La petite île de Byam Martin paraît entièrement composee de roches granitiques et quartzeuses. Le havre d'hiver, dans l'île Melville, est formé de granite, de gneiss et de syenite, de roches quartzeuses et de grès contenant des coquilles et des fougères arborescentes fossiles. Des dépôts houillers et ferrugineux se présentent aussi dans plusieurs points. Les terres de l'archipel Baffin-Parry sont, en géneral, peu elevées au-dessus du niveau de la mer, leur hauteur moyenne étant d'environ 800 pieds, et leurs plus hauts sommets ne depassant pas 1500. Leurs vallées sont étroites et taillées à pic. Elles sont couvertes, pendant la majeure partie de l'année, de neiges et de glaces, qui brillent des couleurs les plus riches. Le sol qui les recouvre ne dégèle qu'à une profondeur d'un pied tout au plus pendant l'ete, et plus bas ne degèle jamais. La composition géologique de ces pays est assez variable. Les roches cristallines et stratifiees dominent alternativement par places, et l'on n'a point observe jusqu'ici de formations tertiaire ni volcanique. Les roches stratifiées sont généralement des calcaires de transition: elles renferment des fossiles; on y a trouvé des madrepores, des trilobites et des coquilles des genres *nautilus*, *trochus*, *orthocères*, caractéristiques sur tout le globe pour les formations de cette époque. On n'a rencontre dans ces îles aucuns dépôts alluvionnaires; quelques unes d'entre elles sont couvertes de mornes isolés, souvent de dimensions énormes, composés de blocs roulés de gneiss, de granit et de quartz. Ce phénomène est d'autant plus remarquable, que les îles où il a été observé sont entièrement calcaires, et qu'il n'existe qu'à de fort grandes distances des montagnes de même nature que ces masses erratiques.

Le climat et le cours des saisons présentent dans les régions arctiques des caractères particuliers et frappans, qui modifient singulièrement l'aspect de la nature entière. Après quelques semaines d'un été brûlant, pendant lequel le soleil, toujours élevé au-dessus de l'horizon, a liquefie en partie les énormes blocs de glaces qui couvraient la surface du sol, le froid reprend son empire accoutumé. La neige commence à tomber dès la fin d'août, et, avant le mois d'octobre, la terre en est recouverte à deux ou trois pieds de hauteur. Le long des rivages, et dans le fond des baies, l'eau douce fournie par les ruisseaux ou le dégel des neiges anciennes se convertit subitement en une glace solide. A mesure que le froid augmente, l'humidité contenue dans l'air se dépose sous la forme d'un brouillard intense, qui se convertit en aiguilles de glace, qui continuent de flotter dans l'atmosphère, et semblent percer ou excorier la peau lorsqu'elles la touchent. La mer, qui n'a pas perdu encore toute la chaleur qu'elle a reçue, et qui est à cette époque à une température plus élevée que l'air environnant, dégage d'épaisses vapeurs qui pèsent immobiles à sa surface. Bientôt la cessation de ce brouillard et la sérénité de l'atmosphère, annoncent que l'équilibre de température est rétabli, ce qui a lieu ordinairement vers la fin de décembre; une couche uniforme de glace emprisonne la surface unie de la mer, et gagne souvent l'epaisseur d'un pouce pendant une seule nuit. L'hiver s'établit alors dans toute son horreur. Le thermomètre descend jusqu'à 45° au-dessous de zéro, surtout quand soufflent les vents glacés du nord-est. Les malheureux habitans, couverts de fourrures, demeurent claquemurés et pressés les uns contre les autres dans leurs huttes, dont ils bouchent soigneusement les moindres ouvertures. Leurs provisions, quoique renfermées dans la même pièce que celle où ils tiennent du feu constamment allumé, sont souvent gelées, au point que la hache seule peut les entamer. Les parois intérieures de la hutte sont tapissées d'une épaisse couche de glace, et si l'on ouvre un instant une fenêtre pour renouveler l'air, l'humidité de celui-ci se condense subitement, et se précipite sous la forme de flocons de neige. Au dehors règnent un calme et un silence solennels, que troublent seulement de temps à autre de bruyantes explosions, causées par les rochers qui se brisent avec fracas. Le plus léger son se perçoit alors à de grandes distances; le capitaine Parry rapporte que, pendant son hivernage dans l'île Melville, les hommes de son équipage s'entendaient réciproquement causer à un mille d'éloignement.

Enfin le soleil reparaît sur l'horizon, et ses rayons languissans commencent à éclairer d'un jour incertain la nature engourdie. La gelée cesse de faire des progrès, et, dès le mois de mai, les habitans affamés sortent de leurs demeures pour aller pêcher sur les bords de la mer. A mesure que le soleil s'élève davantage, ses rayons acquièrent plus de puissance; la neige disparaît par degrés; la glace se dissout, et d'énormes fragmens, minés en dessous, se détachent des hauteurs, et tombent avec le fracas du tonnerre. L'Océan se degage à son tour de son enveloppe solide, qui se brise avec des bruits épouvantables. Les énormes champs de glaces, mis ainsi en liberté, sont à leur tour dispersés et brisés par les vents et les courans. Cette dispersion a lieu ordinairement à la fin de juin, mais l'atmosphère se remplit, comme au commencement de l'hiver, d'un brouillard impénétrable, qui, environnant presque constamment les montagnes de glaces, les dérobe à la vue des marins, et rend la navigation excessivement dangereuse. Dans le courant de juillet, l'atmosphère devient de nouveau sereine, et le soleil brille avec une splendeur qui rivalise avec celle qu'il possède dans les régions équinoxiales. Vers la fin de l'été, la chaleur est même insupportable, et produit dans le fond des baies où elle s'accumule des effets presque inconnus dans nos climats; on voit alors le goudron liquéfié coûler le long des flancs des navires, et le thermomètre s'élever, à l'ombre, jusqu'à 33°.

Les glaces qui, à cette époque de l'année, flottent par milliers dans les mers, sont de deux espèces: celles formées d'eau douce, et celles dues à la congélation de l'eau salée. Ces dernières sont les plus considérables, et couvrent des espaces de plusieurs kilomètres d'étendue en tous sens. Leur hauteur est souvent de plus de cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles se forment le long des rivages, où les courans et les tempêtes rassemblent et empilent, les uns sur les autres, les fragmens de la couche de glace qui s'était formée à la surface de la mer. Détachees ensuite des rivages

par les chaleurs de l'été ou d'autres causes, elles sont transportées de côté et d'autre au gré des vagues. Ces champs de glace s'étendent surtout le long de la côte orientale du Groënland, où ils forment une barrière impénétrable qui ne se rompt jamais entièrement, et qui s'étend quelquefois à l'est, jusqu'au Spitzberg. Les glaces d'eau douce prennent naissance à terre par la fonte et la congélation alternatives des neiges et des ruisseaux; elles tombent à la mer pendant l'ete, et flottent confondues avec les précédentes, dont elles se distinguent par leur transparence, leur dureté, et les couleurs admirables dont elles brillent lorsqu'elles réfléchissent les rayons du soleil. Les marins habitués à ces parages reconnaissent à d'énormes distances non seulement chacune de ces deux espèces de glaces, mais encore leur grandeur et celle de leurs fragmens, à un éclat particulier dont brille le ciel à l'horizon dans les lieux où elles existent. Rien n'égale les dangers que ces masses prodigieuses font courir a. x navires, soit qu'elles s'entrechoquent avec fracas pendant les tempêtes, soit que, chavirant sur elles-mêmes par suite d'une fusion inégale dans quelques unes de leurs parties, elles engloutissent les bâtimens qui se trouvent dans leur voisinage. Il arrive aussi quelquefois que des fragmens, qui se détachent de la portion ensevelie sous l'eau, ou qui ont plongé après être tombé, s'élèvent avec une rapidité toujours croissante jusqu'au-dessus de la surface et crèvent ainsi les navires.

Les autres phénomènes physiques ne sont pas moins remarquables que ceux produits par ce froid dont nous venons de donner une faible idée. L'année se trouve partagée en deux périodes distinctes, l'une d'obscurité et l'autre de lumière, qui varient dans leur proportion respective selon la latitude, mais qui ont à peu près chacune six mois de durée. Il ne faut pas croire cependant que pendant la période de nuit les ténèbres couvrent la terre sans interruption; le soleil ne descendant que rarement à 18° au-dessous de l'horizon, terme auquel commence la lueur du crépuscule, les régions arctiques jouissent constamment de cette lueur, dont les glaces et la neige augmentent singulièrement l'éclat; même au milieu de l'hiver, lorsque le temps n'est pas brumeux, on peut à midi lire sans peine l'écriture la plus fine, ainsi que l'a éprouvé le capitaine Parry pendant son hivernage dans l'île Melville. La durée du crépuscule est ensuite augmentée considérablement par la réfraction des rayons lumineux dans l'atmosphère, qui est beaucoup plus dense que dans nos climats. La réfraction horizontale élève ordinairement le limbe inférieur du soleil et de la lune d'environ la douzième partie de leurs diamètres, d'où il suit que ces deux astres paraissent sur l'horizon quelques jours plus tôt, et y restent autant de jours plus tard qu'ils ne devraient le faire d'après leur position astronomique. Le phénomène de l'aurore boréale est aussi presque permanent pendant la même saison, et ne déploie nulle part plus de magnificence. Pendant l'hiver les rayons lumineux, réfractés par une atmosphère remplie de particules glacées prennent mille formes bizarres, telles que celles de cercles colorés de vives nuances autour du soleil et de la lune, d'arcs-en-ciel bizarres, de nappes étincelantes qui occupent une partie du ciel. Pendant l'été des orages violens ont quelquefois lieu, mais le bruit du tonnerre se fait rarement entendre, même lorsque les éclairs entr'ouvrent le sein des nuages.

L'homme, organisé pour vivre sous tous les climats, a étendu son espèce dans les régions arctiques jusqu'aux environs du 78° parallèle. Deux races, que de fortes probabilités indiquent avoir été distinctes dans l'origine, les Groënlandais et les Esquimaux, se sont partagées ces affreuses solitudes; et des habitans du nord de l'Europe, guidés par des motifs de prosélytisme ou de commerce, ont eu le courage de s'exiler au milieu de la première. Nous traiterons plus particulièrement de ces deux races aborigènes aux mots Esquimaux et Groenland.

La nature a déployé également dans ces tristes régions plus de richesses et de variétés qu'on ne serait au premier aspect tenté de le croire. Les mers surtout sont le théâtre de son inépuisable fécondité, et elle a pourvu à la subsistance des créatures gigantesques dont elle les a peuplées, en y répandant avec profusion les êtres gélatineux et inférieurs de la classe des zoophytes. Leur multitude innombrable donne aux mers arctiques une couleur vert olive foncé qu'on observe rarement ailleurs. M. Scoresby, à qui l'on doit les observations les plus complètes sur ces parages, a établi par un calcul que deux milles carrés en étendue contiennent un nombre d'animalcules microscopiques si considérable, qu'il eût fallu 80,000 personnes ne faisant que cela depuis l'origine de l'ère du monde pour les compter. Les crustacés sont, après ces animaux, les plus nombreux, surtout les espèces des genres *crabe*, *chevrette* et *palémon*, qui sont si voraces, au rapport de Parry, qu'on ne peut plonger dans la mer un quartier de viande pendant quelques heures sans qu'il ne soit dévoré jusqu'aux os. Une foule d'autres espèces, surtout des *seiches*, des *actiaies*, des *biphores*, etc., et des annélides marines servent aussi de proie aux animaux d'un ordre supérieur.

Parmi ces derniers les cétacés jouent le premier rôle. Outre la baleine franche (*balæna mysticetus*), bien diminuée en nombre aujourd'hui par la guerre active que les pêcheurs de toutes les nations lui font depuis deux siècles et demi, les mers polaires possèdent le cachalot (*physeter microps*), la seule espèce avec la précédente à laquelle s'attaque l'homme; le gibbar (*balænoptera gibbar*), la baleine à museau renflé (*balæna musculus*), celle à bec (*B. rostrata*), la *B. boops*, la petite baleine blanche, le narval, et enfin le dauphin, qui se trouve répandu dans toutes les mers du globe. Les mammifères amphibies comptent parmi leurs principales espèces les suivantes : le *phoque océanique* des côtes de la Laponie, où il ne paraît que l'été; le *P. groënlandais*; le *P. veau marin*, qui descend parfois jusque sur nos côtes; le *P. barbu*, et plusieurs autres espèces encore mal définies; le *stemmatope à crête*, et le *morse* ou *walrus*. Tous sont impitoyablement poursuivis par les pêcheurs, qui se dédommagent souvent sur eux du peu de succès de la pêche de la baleine. Les autres habitans des mers Arctiques, les poissons, fourmillent sur les côtes pendant le court intervalle de la belle saison; c'est de leurs profondeurs les plus reculées que partent chaque année ces légions innombrables de harengs, qui, après s'être répandues comme une véritable manne le long des côtes de l'Europe de l'Amérique, reviennent sous les glaces des pôles réparer les pertes qu'elles ont éprouvées de la part de l'homme, et des multitudes d'ennemis qui les suivent dans tout le cours de leurs migrations.

Les autres mammifères des régions arctiques appartiennent tous à la terre. En tête se présente le redoutable ours blanc, l'effroi de tous les autres animaux de ces régions, et de l'homme lui-même, qu'il attaque toutes les fois qu'il se présente à lui. L'ours blanc rôde toute l'année en quête de sa proie : sa femelle seulement, dont la gestation a lieu pendant l'hiver, se retire à cette époque dans les creux des rochers pour y mettre bas. De nombreuses bandes de loups affamés errent de côté et d'autre pendant la même saison, cherchant à surprendre les chiens (*canis borealis*) que les Esquimaux ont réduits en domesticité, et qui constituent leur propriété la plus précieuse. L'isatis, ou renard bleu (*canis lagopus*), et le renard argenté, ne se montrent qu'à cette époque, et annoncent l'hiver par leur présence. A son approche, au contraire, les rennes, les daims et les bœufs musqués, qui sont en petit nombre, émigrent vers le sud, et vont chercher un climat plus doux sur le continent voisin de l'Amérique. Si à ces animaux on ajoute une espèce de lièvre découverte par le capitaine Parry sur l'île Melville, on aura la liste complète des mammifères des régions arctiques.

Les espèces d'oiseaux entomophages et granivores sont très rares dans les régions arctiques, et jamais leurs chants, qui font le charme de nos forêts, ne s'y font entendre : l'air ne retentit que des cris rauques d'innombrables oiseaux de mer, tels que les goelands, les mouettes, les pétrels, les labbes, etc., qui obscurcissent les airs de leur multitude. Chaque année des légions d'oies, de canards, de pluviers, de combattans (*tringa*), de lagopèdes, etc., parties du sud, viennent s'abattre sur les rivages des terres arctiques, et s'en retournent aux approches du froid. L'eider, qui fournit ce duvet précieux que notre luxe a mis à profit, l'édredon, s'empare à cette époque des crevasses les plus inaccessibles des côtes du Groënland, et devient pour les habitans l'objet d'un chasse très lucrative.

Le règne végétal ne peut soutenir la comparaison avec celui qui précède. Les pins, les mélèses, les sapins, les bouleaux, qui composent les magnifiques forêts de la Nouvelle-Bretagne et du Canada, ne peuvent braver les rigoureux hivers des régions arctiques, et aux approches du cercle polaire ils échangent leurs formes imposantes contre celles d'arbrisseaux rabougris, atteignant à peine à quelques pieds de hauteur : on ne les rencontre même que dans la partie méridionale de l'archipel Baffin-Parry et du Groënland. A l'île Melville un saule nain (*andromeda tetragona*) fournit seul aux Esquimaux le bois nécessaire pour la confection de leurs armes, et des autres objets analogues : la mer les en dedommage en jetant sur leurs grèves désertes d'immenses quantités de bois que les courans ont enlevés aux continens voisins. Dès les premiers jours de l'été, un petit nombre de plantes phanérogames se développent avec une rapidité surprenante, et brillent au milieu de la neige et des glaces : ce sont des renoncules, des anémones, plusieurs espèces de saxifrages, un beau pavot à corole jaune; quelques baies sans saveur, surtout celles de l'*arbutia ovolis*, fournissent aux habitans un aliment nouveau dont ils font usage avec délices. Mais les plantes les plus précieuses sont celles que la nature a destinées à fournir un remède contre le scorbut, telles que le cochléaria, et diverses espèces d'oseilles qui végètent encore sous la neige, là où la végétation a atteint ses dernières limites. Les cryptogames seules abondent dans les régions qui nous occupent. Des fucus gigantesques forment dans la mer d'immenses forêts qui servent de retraite aux cétacés et aux poissons. Les mousses et les lichens tapissent partout les rochers, et l'un d'eux, le plus précieux de tous (*lichenus rangiferus*), sert à la fois de nourriture aux rennes et aux Esquimaux, qui, après l'avoir fait bouillir, le convertissent en une espèce de pain grossier. Les champignons et les fougères, d'une organisation plus élevée que les lichens, croissent également en abondance, et les eaux douces se remplissent de conferves aussitôt après le dégel. Nous ne pouvons non plus passer sous silence un cryptogame microscopique d'un rouge éclatant, le *protococcus nivalis* d'Agardh, qui croît au milieu des neiges, et les fait paraître couleur de sang; cette plante n'est pas, du reste, propre aux régions polaires, mais se retrouve sur les roches calcaires de l'Écosse, de la Laponie, et des contrées alpines de l'Europe méridionale. Nous avons emprunté au voyage du capitaine Kotzebue une vue prise à l'extrémité de l'Amérique, sous le cercle polaire, et qui donne une juste idée de cette singulière végétation, s'alimentant sur une légère couche de terre posée sur un fond de roche qui n'est qu'une masse éternelle de glace. Les escarpemens situés dans le fond du paysage, ainsi que la pointe qui se dresse au milieu de la verdure, sont des rochers d'une glace solide. L'hiver n'abandonne jamais son empire et règne encore au-dessous du printemps.



(Vue des escarpemens de glace revêtus de verdure sous le cercle polaire.)

Nous avons déjà dit en peu de mots à l'article Amérique comment, pendant le moyen âge, les Scandinaves passèrent de l'Islande dans le Groënland, et y fondèrent une colonie qui a duré plusieurs siècles : lorsque nous traiterons de ce dernier pays, nous exposerons plus au long quel fut le sort de cette colonie, dont on vient récemment encore de chercher les débris. A cette première tentative succéda une longue inaction, pendant laquelle les régions arctiques furent oubliées jusqu'au milieu du XVIe siècle, que leur exploration commença avec un zèle qui, malgré quelques intervalles de refroidissement, a toujours été croissant jusqu'à nos jours. Afin de procéder régulièrement, nous classerons de la manière suivante ces explorations d'après le but qu'elles avaient en vue : 1° celles dont l'objet était de

découvrir au nord-est un passage dans les mers orientales de l'Asie; 2° celles qui cherchaient ce passage par le nord-ouest; 3° enfin, celles qui, plus désintéressées que les précédentes, se proposaient, dans un but scientifique, de parvenir jusque sous le pôle boréal. A quoi il conviendrait d'ajouter les expéditions purement commerciales pour la pêche de la baleine et des veaux marins, qui sont aussi actives que jamais; mais ces dernières ne rentrant pas directement dans notre sujet, nous les passerons sous silence.

Vers le milieu du XVIe siècle le commerce et le génie des entreprises lointaines étaient concentrés en Espagne, en Portugal, à Gênes et à Venise: l'Amérique semblait être tout entière la proie de la première de ces nations, l'Inde de la seconde, et les autres peuples de l'Europe paraissaient exclus de cette carrière splendide, lorsque l'Angleterre, qui ne s'était encore signalée que par les expéditions des deux Cabot sur les côtes du continent américain, sortit de sa longue torpeur. En 1553, sous le règne de Henri VIII, une compagnie de marchands se forma à Londres, et arma deux navires destinés à faire le tour des côtes septentrionales de l'Asie, et à établir des relations commerciales avec ces régions lointaines, dont les récits de Marco Polo faisaient alors regarder dans toute l'Europe les richesses comme inépuisables: Sébastien Cabot, qui se trouvait alors en Angleterre, dressa lui-même les instructions pour le voyage. Les deux bâtimens furent mis sous les ordres de sir Hugh Willoughby et de Richard Chancellor, marins célèbres de cette époque, et firent voile, le 5 mai, de la Tamise. Une tempête les sépara sur les côtes de la Norwège, et Willoughby ne reparut jamais. Chancellor, après mille dangers, parvint à l'embouchure de la mer Blanche, et ayant entendu parler du czar Ivan Vasilovitch, qui régnait alors sur la Moscovie, il se rendit par terre à Moscou à la cour de ce prince. Par ses conseils celui-ci expédia en Angleterre un navire chargé de marchandises, qui fit naufrage sur la côte d'Ecosse: Chancellor l'avait précédé de près d'une année.

Encouragée par ce demi-succès, la compagnie, qui avait pris le nom de *Compagnie de Moscovie*, expédia, en 1556, un seul navire sous les ordres de Burroughs, qui s'avança quelques lieues à l'est de Pechora, sur le détroit de Waygats, et revint après avoir hiverné dans ces parages. A cette expédition succéda, en 1580, celle de Pet et Jackman, qui, s'obstinant à passer, sur les traces de leurs prédécesseurs, dans le détroit de Waygats, n'eurent pas un meilleur succès.

La Hollande, à cette époque, venait de secouer le joug pesant de l'Espagne, et de se constituer en état indépendant; ne pouvant exister que par le commerce, mais n'osant encore braver les flottes portugaise et espagnole dans l'Inde et en Amérique, elle résolut de tenter aussi de pénétrer dans l'orient par le nord-est. Trois bâtimens, sous les ordres de Barentz, furent expédiés, en 1594, par une société de marchands d'Amsterdam que les Etats-Généraux refusèrent d'aider. Arrivée dans les parages de la Nouvelle-Zemble, cette petite flotte se partagea en deux divisions: deux des bâtimens prirent l'ancienne route du détroit de Waygats, tandis que Barentz résolut de faire le tour de la grande île en question. Il atteignit, en effet, son extrémité la plus boréale par 77° lat. N.; mais repoussé par les glaces, il rejoignit l'autre division qui avait pénétré jusqu'au vaste golfe où se décharge l'Obi. Croyant avoir découvert l'extrémité orientale de l'Asie, l'expédition revint en toute hâte dans le Texel annoncer ce grand événement. Cette erreur, que concoururent à propager les deux plus grands géographes de l'époque, Mercator et Plancius, excita un enthousiasme véritable dans Amsterdam, et cette fois les Etats-Généraux vinrent à l'aide des marchands. L'année suivante, en 1595, six bâtimens furent mis sous les ordres de Barentz, mais revinrent sans avoir même pu dépasser le détroit de Waygats.

Non découragés par ce malheureux résultat, les mêmes personnes organisèrent une troisième expédition, composée de deux navires, dont l'un fut encore confié à Barentz, et l'autre à Corneliz Ryp. Au lieu de se diriger comme de coutume à l'est, les deux commandans s'enfoncèrent intrépidement dans les profondeurs alors inconnues des mers du Nord jusque par les 8°, et découvrirent le Spitzberg. Corneliz, effrayé par les glaces, revint sur ses pas, tandis que Barentz, qui était animé d'un véritable enthousiasme pour les découvertes, résolut de faire le tour de la terre qui s'offrait à ses regards. Il doubla la pointe nord du Spitzberg, et arriva sur sa côte orientale. La saison était avancée; le navire, jeté près du rivage, fut emprisonné dans les glaces, et les Hollandais se virent obligés d'hiverner dans cet affreux climat. L'année suivante, après huit mois d'horribles souffrances, ils firent voile pour le sud; et, après avoir passé près de la Nouvelle-Zemble, ils retrouvèrent sur les côtes de la Laponie, Corneliz, qui les recueillit dans un état déplorable, et les ramena en Hollande. Barentz, exténué par les fatigues et la maladie, était mort quelques jours après avoir quitté le Spitzberg.

La question du passage nord-est était loin d'être décidée. En 1608, la Compagnie de Moscovie, établie à Londres, renouvela ses efforts dans cette direction, et expédia le célèbre Hudson, déjà connu par un voyage exécuté l'année précédente dans le but de s'avancer, aussi loin que possible, vers le pôle. Hudson revint après avoir inutilement tenté de passer, d'abord entre la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg, puis dans le détroit de Waygats. L'année suivante nous retrouvons le même navigateur au service de la Hollande, et employé dans une entreprise du même genre. Cette fois, après avoir croisé quelque temps aux environs du cap Nord, il fit voile pour l'Amérique, et découvrit la rivière qui porte son nom.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours aucune tentative remarquable n'a été faite dans le même but que les précédentes, et nous nous contenterons de mentionner brièvement les explorations récentes faites par ordre du gouvernement russe sur les côtes de la Nouvelle-Zemble, que l'on ne connaissait guère mieux que du temps de Barentz. Une première eut lieu en 1819, sans aucun succès, sous le commandement du lieutenant Luzareff. Le capitaine Litke, envoyé en 1821, échoua également; mais l'année suivante, après avoir relevé une partie des côtes de la Laponie, il exécuta un travail semblable sur une portion de la Nouvelle-Zemble. Dans un troisième voyage, en 1823, il a été plus heureux, et a reconnu le détroit de Matotchkin, qui coupe cette grande île en deux, et dont ses devanciers avaient seulement aperçu l'entrée.

Les premiers voyages à la recherche d'un passage dans le nord-ouest datent à peu près de la même époque que les précédens; mais l'histoire n'a guère conservé que les noms de leurs auteurs, qu'avait précédés, dès l'année 1502, le Portugais Cortereal, qui s'avança jusqu'à l'entrée du détroit de Davis, où il périt corps et biens. Les Anglais sont encore les premiers qui paraissent dans la carrière: Frobisher, l'un des plus grands marins de l'époque, dans trois voyages exécutés de 1576 à 1578 inclusivement, pénétra assez avant dans le détroit de Davis, et découvrit celui qui porte son nom. Quelques échantillons d'une espèce de roche, probablement contenant du mica, qu'il avait rapportés la première fois, firent croire à l'Angleterre qu'elle avait découvert dans les terres arctiques un nouveau Pérou, et elle tenta d'y établir une colonie, mais sans aucun succès.

Davis succéda à Frobisher, et fit comme lui trois voyages (1585-86-87), pendant lesquels il atteignit jusqu'aux 72° lat. N., où il fut arrêté par l'immense barrière de glaces qui s'étend ordinairement sous ce parallèle entre le Groënland et la côte opposée. Le détroit qui a reçu le nom de ce grand navigateur a rendu sa mémoire impérissable. Deux expéditions, celles de Weymouth (1602) et de Knight (1606), n'ajoutèrent rien aux connaissances déjà acquises dans ces

parages. L'Angleterre semblait découragée, lorsque Hudson entra de ce côté dans la carrière en 1610 : se dirigeant à l'ouest en longeant la côte du Labrador, au lieu de suivre les traces de ses prédécesseurs, il entra dans un vaste détroit qui le conduisit dans la vaste mer à laquelle son nom est resté, et où il devait trouver la mort. Déposé dans une chaloupe à la merci des flots par son équipage révolté, Hudson termina par cette mort affreuse l'une des plus glorieuses carrières maritimes des temps modernes.

On chercha pendant quelques années le passage tant désiré par le détroit et la mer d'Hudson : Button (1612), Gibbons (1614), Bylot (1615), envoyés à sa recherche, ne pouvaient avoir et n'eurent pas de succès; mais ils reconnurent quelques passages nouveaux dans cette direction. On revint alors à l'ancienne route, et Baffin fut expédié, en 1616, avec ordre de s'avancer au nord le plus loin qu'il lui serait possible. Il accomplit heureusement sa mission, et pénétra jusqu'au fond de la mer qui porte son nom par les 78° lat. N.; il longea la côte occidentale, et eut connaissance de l'entrée du détroit de Lancastre et Barrow, ainsi que de ceux qui existent au sud de ce dernier; mais les prenant pour de simples baies, il annonça à son retour que la mer immense dont il venait de déterminer les contours n'était qu'un golfe sans issue. Cette opinion, universellement accréditée, porta un coup mortel à l'espoir de trouver dans cette direction le passage dans le grand Océan, et jusqu'à nos jours nous n'aurons plus à signaler que d'assez rares expéditions presque toutes dirigées dans la mer d'Hudson. En 1619, Munk, expédié par le roi de Danemarc, hiverne sur les côtes de cette mer sans faire aucune reconnaissance importante. En 1631, Fox et James découvrent, le premier, ce passage à l'est de l'île Southampton, qui, d'après lui, a été nommé le canal de Fox; le second, un autre passage à l'ouest de la même île (*Sir Thomas Roe's Welcome*, des cartes anglaises). En 1668 la célèbre compagnie anglaise (*Hudson's bay Company*), pour le commerce des fourrures, s'établit sur les bords de la mer d'Hudson. Après un long intervalle de repos, en 1741, Middleton reconnait au sud de la presqu'île Melville la passe du Wager, le détroit glacé, et fait le tour de l'île Southampton. En 1745, le parlement offre une récompense de 20,000 livres sterling à celui qui découvrira le passage. Dans l'espoir de l'obtenir, Moor et Smith (1746), Pickersgill (1776), Young (1777), et quelques autres firent d'inutiles tentatives.

Un long découragement succéda à ces derniers efforts. Le projet de trouver le passage semblait universellement oublié en Angleterre, si ce n'est par quelques hommes scientifiques qui ne se lassaient pas de combattre en faveur de la possibilité, lorsque dans ces dernières années la nation anglaise le reprit avec ardeur. Nous croyons utile de placer ici un tableau plus détaillé que celui qui précède de ces dernières expéditions, qui ont si vivement occupé l'attention du public, et qui figurent si glorieusement dans notre siècle.

La première eut lieu, en 1818, sous les ordres du capitaine Ross, officier accoutumé depuis long-temps à la navigation des mers arctiques. Deux navires furent mis à sa disposition par l'amirauté, *l'Isabelle*, monté par lui-même, et *l'Alexandre*, sous le commandement du lieutenant Parry, qui devait bientôt se placer au premier rang des navigateurs modernes. Les deux bâtimens firent voile le 18 avril, doublèrent peu après le cap Farewell, et longèrent la côte occidentale du Groënland jusqu'au fond de la mer de Baffin, après avoir eu sans cesse à lutter contre les glaces. En revenant au sud, le long de la côte opposée, une ouverture d'environ quinze lieues de large, bordée de chaque côté par des terres élevées, se déploya tout-à-coup aux regards de l'expédition; c'était le détroit de Lancastre et Barrow, déjà vu par Baffin, qui l'avait pris pour une baie sans issue, et nommé *Lancaster Sund*. Les navires y entrèrent le 29 août; mais à peine avaient-ils fait dix lieues dans son intérieur que le capitaine Ross donna l'ordre de virer de bord, au grand étonnement des équipages. Pour justifier cette manœuvre, il affirma à son retour avoir vu, à la distance de huit lieues, des terres élevées s'étendant d'un bord du détroit à l'autre, et le barrant complètement. Il donna à ces terres imaginaires le nom de *montagnes de Crocker*.

Le résultat de cette expédition excita un profond mécontentement en Angleterre contre le capitaine Ross. Le gouvernement fit armer aussitôt deux autres navires, *l'Hécla* et *le Griper*, et en donna le commandement à Parry, qui différait complètement d'opinion avec le capitaine Ross sur la praticabilité du passage nord-ouest. Des précautions extraordinaires furent prises pour le bien-être et la santé des équipages. Parry mit à la voile de la Tamise le 5 mai 1819, et parvint à la fin de juillet à l'entrée du détroit de Lancastre et Barrow qu'il avait pour mission principale d'explorer. La mer était libre comme la première fois, et, dès le premier jour, il dépassa la limite atteinte par le capitaine Ross. Déjà il avait gagné les 83° 12 long. O. (méridien de Londres), et des deux côtés du détroit on voyait les rivages se prolonger à l'ouest pendant un espace de dix-huit lieues. Les navires avançaient rapidement poussés par un vent favorable. Sur la gauche, au sud, une ouverture de dix lieues de large se présenta, qui fut examinée pendant quelques lieues, et nommée *Passe du Prince-Régent*; plus loin, par les 92° 15' long. O., une autre s'offrit aux regards sur la droite du détroit, et reçut le nom de *Canal de Wellington*. Cependant, à mesure que les navires avançaient à l'ouest, ils voyaient s'accroître les difficultés de la navigation; la mer diminuait en profondeur, des fragmens de glaces la couvraient dans toutes les directions, et les brouillards devenaient de plus en plus fréquens. Ils continuèrent néanmoins leur route le long des rivages d'une grande île qui fut nommée *Bathurst*; à quelque distance de celle-ci une autre encore plus considérable fut découverte, et reçut le nom d'*île Melville*. Les glaces et les brouillards allaient sans cesse en augmentant; cependant l'expédition parvint le 4 septembre à dépasser les 110° long. O., et gagna ainsi la prime de 5,000 livres sterling promise par le parlement aux navigateurs qui atteindraient ce méridien. L'hiver s'approchait à grands pas, et ce ne fut pas sans difficulté que les bâtimens gagnèrent, en brisant les glaces récemment formées, une baie sur la côte sud-ouest de l'île, qui fut nommée *Baie de l'Hiver* (*Winter Harbour*). Ils y restèrent jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, que la mer étant de nouveau devenue praticable, ils s'efforcèrent, mais en vain, de poursuivre leur route à l'ouest. A grand'peine ils gagnèrent l'extrémité sud-ouest de l'île Melville, d'où l'on découvrait au sud une côte escarpée, qui fut nommée *Terre de Banks*. Convaincu de l'impossibilité de s'avancer plus loin, Parry revint sur ses pas, et arriva sans accident en Angleterre, où les résultats de son voyage excitèrent le plus vif enthousiasme. Les points les plus éloignés atteints par lui étaient, en latitude, 74° 16' 25", et, en longitude, 113° 46' du méridien de Londres.

Le gouvernement anglais se décida sur-le-champ à une nouvelle expédition. *L'Hécla*, qui avait parfaitement soutenu la dernière campagne, fut encore choisie pour celle-ci, et on lui adjoignit *le Fury*, construit sur le même modèle. Les instructions données au capitaine Parry portaient qu'après avoir gagné un point faisant partie d'une manière certaine du continent américain, il longerait la côte de ce continent en se dirigeant au nord, et en examinant avec attention toutes les ouvertures qu'elle présenterait, afin de vérifier si l'une d'elles ne fournirait pas un passage dans la mer polaire occidentale. En conformité de ces instructions, l'expédition, partie le 8 mai 1821, se dirigea sur le détroit d'Hudson, et atteignit le 2 août l'entrée du canal (*Roe's Welcome*), situé entre l'île Southampton et le continent américain. L'exploration des côtes de ce dernier, qui fut exécutée sur une étendue de plus de 200 lieues, fut longue et pénible, et l'hiver l'in-

terrompit à la fin du mois de septembre. Un petite île, située près du point où le continent se dirige en droite ligne vers le nord, offrant un bon ancrage sur sa côte sud, fut choisie pour hiverner, et les navires y ayant été conduits furent bientôt pris par les glaces. Cette île reçut le nom d'*Île de l'Hivernage* (*Winter Island*). Malgré sa latitude plus méridionale, l'été y fit son apparition plus tard qu'à l'île Melville, et ce ne fut que le 2 juillet de l'année suivante, après neuf mois d'inaction, que l'expédition put reprendre ses travaux. Elle se dirigea, après avoir examiné le canal de Fox, sur l'île de Igloolik, située à l'entrée d'un détroit, que les Esquimaux designaient comme communiquant avec la mer polaire à l'ouest. Ce detroit, formé par la presqu'île Melville au sud, l'île Cockburn au nord, et qui fut appelé détroit de l'*Hécla* et du *Fury*, était alors libre de glaces, et les navires y pénétrèrent sans peine pendant quelques lieues; mais quel ne fut pas le désappointement de Parry lorsqu'il se trouva en face d'une barrière non interrompue de glace qui s'étendait d'un bord du détroit à l'autre! Après avoir passé soixante-cinq jours à lutter contre cet obstacle, il revint à l'île Igloolik, et y passa l'hiver pour la seconde fois. En 1823, il tenta une seconde fois le passage par le détroit de l'Hécla et du Fury; mais repoussé de nouveau par les glaces, et le scorbut commençant à se déclarer parmi les équipages, il fut obligé d'abandonner son projet, et de revenir en Angleterre.

Dans une troisième expedition, entreprise en 1824 avec les mêmes bâtimens, le capitaine Parry chercha à pénétrer dans la mer polaire par la passe du Prince-Régent, le seul point qui n'eût pas encore été examiné complètement. Après avoir hiverné dans le détroit de Lancastre et Barrow, il entra, au mois de juillet 1825, dans la passe en question, et se trouva, par les 72° 42' lat. N. et 91° 50' long. O. (méridien de Londres), au milieu d'une immense quantité de glaces flottantes, sur l'une desquelles le *Fury* ayant touché, coula à fond sur le rivage du Sommerset septentrional. Privé ainsi d'un de ses bâtimens, et voyant venir l'hiver à grands pas, le capitaine Parry fut obligé d'abandonner l'entreprise, et de revenir en Angleterre sans avoir fait de découvertes nouvelles importantes.

En 1829, le capitaine Ross rentra dans la carrière. Ayant armé à ses frais, ainsi qu'à l'aide de ses amis, le bateau à vapeur le *Victory*, il suivit les traces de Parry dans son troisième voyage. Arrivé dans la passe du Prince-Régent, à quelques lieues au-delà du point atteint par son prédécesseur, il eut comme lui le malheur de perdre son bâtiment. Il est revenu, en 1832, quelques mois après le depart d'une expedition, organisée par le capitaine Back, pour aller à sa recherche par terre sur les côtes septentrionales du continent americain, où l'on supposait qu'il aurait pu parvenir.

Enfin, en ce moment, les amis des sciences sont dans la plus vive inquiétude sur le sort d'un de nos marins les plus distingués, M. Jules de Blosseville, parti en juillet 1832, sur la corvette la *Lilloise*, pour faire des découvertes dans les mêmes parages. Les dernières nouvelles reçues de cette expédition sont du mois d'octobre 1832.

Il nous reste maintenant à jeter un coup d'œil sur les plus hautes latitudes atteintes vers le pôle boréal. Nous pouvons regarder comme non avenues les prétentions de quelques anciens capitaines de baleiniers hollandais, qui assurent avoir été poussés, par les vents et les courans, jusque par le 88e et même le 89e ½ parallèle nord, c'est-à-dire à environ sept lieues du pôle. Ces latitudes, déterminées d'après l'estime de la marche des navires, et non d'après des observations astronomiques, ne méritent aucune confiance. Hudson est encore celui des anciens navigateurs qui se soit avancé le plus près du pôle, ayant atteint 81° en 1609. Après lui Futherby arriva à 79°; Maccallam, en 1751, atteignit 83° 30'; Wilson, en 1754, 84°. La même année Stephens s'éleva au plus haut point qu'on eût encore gagné dans les mers polaires, étant parvenu jusqu'aux 84° 30': Phipps, en 1773, ne put arriver que par les 79°. Cette entreprise de faire le tour du globe, dans la direction du méridien, a été l'objet de remarquables efforts depuis le commencement de notre siècle: Scoresby, qui s'y est particulièrement dévoué, l'a tentée à plusieurs fois sans pouvoir dépasser le 81e parallèle. Le capitaine Sabine, expédié en 1823 par le gouvernement anglais, a été encore moins heureux, et ne s'est élevé qu'à 80° 20'. Enfin une dernière entreprise, la plus audacieuse de toutes, nous reste à mentionner. Jusqu'ici on n'avait tenté de parvenir au pôle qu'à l'aide de la navigation, et lorsque les navires étaient pris dans les glaces, il fallait renoncer à tout espoir de réussite. En 1827, l'infatigable capitaine Parry, de retour de ses trois voyages, conçut l'idée de se servir de la glace elle-même pour se frayer une route au pôle, et fit voile sur l'*Hécla* pour le Spitzberg, à partir duquel des traîneaux devaient le conduire à son but; mais, après avoir atteint les 82° 40' au milieu de fatigues et de dangers inouïs, il fut obligé de revenir sur ses pas.

Les observations de toute espèce faites pendant les voyages de ces dernières années, ont considérablement avancé nos connaissances sur les régions arctiques, et sont du plus haut intérêt pour toutes les branches des sciences. Ainsi Parry, dans son premier voyage, a determiné à très peu de chose près la position du pôle magnétique occidental, qu'il a trouvé être situé par les 73° lat. N. et environ 100° long. O. (méridien de Londres). Le volume des *Transactions philosophiques*, pour l'année 1826, contient sur ce sujet, et sur la météorologie en général dans les régions polaires, le corps le plus complet de renseignemens qui ait encore été rassemblé sur cette matière. Son auteur est M. Forster, compagnon de voyage de Parry. Les collections d'histoire naturelle qui ont été rapportées, et qui sont maintenant réparties entre les musées de Londres et d'Edimbourg, ont fait connaître une foule d'espèces nouvelles depuis la classe des mammifères jusqu'à celle des zoophytes. Le catalogue des espèces de ces régions, donné par Otto Fabricius dans le siècle dernier, se trouve aujourd'hui plus que doublé. Les divers appendices joints aux relations des trois voyages de Parry, surtout à celle du dernier par le professeur Jameson d'Edimbourg, sont très précieux pour les géologues. Les détails sur les Esquimaux, dont nous ferons usage plus tard, nous ont fait connaître l'état social et moral de cette race d'hommes jusqu'ici imparfaitement observée. Enfin, sous le rapport geographique, un coup d'œil suffit pour faire voir les résultats importans obtenus par ces voyages. Nous avons maintenant acquis la certitude que depuis le détroit de Behring jusqu'à celui de la Furie et de l'Hécla, le continent américain décrit une ligne onduleuse, dont les latitudes extrêmes s'étendent du 67° au 71°, et que toutes les terres situées au nord de cette ligne en sont detachées, et offrent entre elles plusieurs passages dans la mer polaire occidentale. Il est probable qu'un jour, dans une année où la fusion des glaces rendra ces passages praticables, quelque navire paraîtra dans l'ocean Pacifique, après avoir fait le tour de la côte boréale de l'Amérique; mais en même temps les illusions que se faisaient nos pères d'ouvrir dans cette direction une nouvelle route commerciale, sont à jamais détruites, et la science seule profitera de cette entreprise exceptionnelle et audacieuse.

ARDÈCHE (Département de l'). Ce departement, formé du haut et du bas Vivarais, a reçu son nom de l'Ardèche, qui le sépare du département du Gard.

Géographie politique ancienne. — Le Vivarais était habité par les Helviens (*Helvii*, *Elvi*, Strabon, lib. 4; *Albii*, *Albienses*). Ces peuples de la Gaule méridionale entrèrent d'assez bonne heure dans la confédération des Allobroges, pour résister à la puissance de celle des Auvergnats et de leurs rois. Ils furent admis, avec les Allobroges, dans l'alliance de la république romaine, y furent peu fidèles, et embrassèrent le parti de Sertorius dans les Gaules, et ce

lui du consulaire Lépide. Vaincus et pillés par Cnœius Pompée, une partie de leurs terres leur fut ôtée, pour récompenser les Marseillais, amis de Rome à cette époque. Aux comices de Narbonne, an 727 de la fondation de Rome, les Helviens furent compris dans la *Province romaine*. De 321 à 334, Constantin les en sépara pour attribuer leur cité à la province proconsulaire viennoise (*Notice de l'empire*, et *Code Théodosien*), sous le nom de *Civitas Albensium*. Déjà on en cherchait les vestiges; elle avait été détruite lors de l'invasion des Francs et des Allemands, et de leur roi Crocus, vers 253 de l'ère chrétienne. Ils allaient saccager les Espagnes, et ils se portèrent ensuite jusqu'en Mauritanie (*Aurelius Victor, Ausonus et Eutrope*). Le sénat des Helviens et leur siége épiscopal avaient été transférés à Viviers (*Vivarium*, et souvent *Alba Helviorum*). On retrouve des ruines de leur première capitale, au milieu de quelques frustes d'antiquité, à *Aps*, petit village à trois ou quatre lieues d'Aubenas.

L'invasion des Bourguignons, d'après les instigations de Ricimer (456), de la première Lyonnaise et de la province viennoise, ne passa pas le Rhône. Les Helviens furent compris dans la première Aquitanique, Bourges chef-lieu; ils en suivirent le sort, en 478, et furent soumis aux Visigoths. La bataille de Vouglié, en 507, renversa la monarchie des Goths dans les Gaules; le Vivarais fit partie de la monarchie de Clovis, et des royaumes de ses fils et petits-fils. Il échut d'abord à Thierry, roi de Metz, plus tard à Gontran, roi de Bourgogne, et enfin à un autre Thierry, fils de Sigebert, roi d'Austrasie. Les Helviens furent ensuite soumis à des ducs d'Aquitaine. De 716 à 720, les Sarrazins, après avoir renversé la monarchie des Goths en Espagne, firent irruption en France, par le Roussillon et le bas Languedoc; et portèrent leurs dévastations dans le Vivarais, la Bourgogne, et jusqu'à Sens. Défaits dans une première grande bataille, par Eudes, duc d'Aquitaine, en 729, et dans une seconde, plus meurtrière et plus décisive, par Charles-Martel, près de Tours, en 734, ils n'en continuèrent pas moins leurs ravages dans la Provence et sur les deux rives du Rhône, jusqu'en 745. On date de ces guerres cruelles des Sarrazins, la construction de la plupart des châteaux-forts, aujourd'hui ruinés, de l'Ardèche et des départements voisins. Sous les deuxième et troisième races de nos rois, le Vivarais est compris dans le royaume d'Aquitaine et le comté de Toulouse (voir Aquitaine, Toulouse, Languedoc.)

Division politique actuelle. — Le département de l'Ardèche est borné, au nord, par ceux du Rhône et de la Loire; le cours du Rhône le sépare, à l'est, de celui de la Drôme; au midi, le département du Gard, et à l'ouest, ceux de la Lozère et de la Haute-Loire forment ses limites. Situé sur le 2° de longitude de Paris, et sur le 44° 45' de latitude nord, sa plus grande longueur, du nord au midi, est de 11 myriam., et sa largeur moyenne est de 4 environ. Il a trois arrondissemens communaux : Tournon, 15 cantons, 124 communes; — Privas, chef-lieu, 10 cantons, 105 communes; — et L'Argentière, 10 cantons, 102 communes. — Total, 31 cantons, 329 communes, contenant 60,535 édifices ou maisons habitées. — Il a 4 arrondissemens électoraux : Tournon, Annonay, Privas et L'Argentière, et nomme quatre députés à la Chambre. Il est compris dans la 9e division militaire, et du ressort de la cour royale et de l'académie de Nîmes. Le département a un évêque à Viviers, et il est de la 29e conservation forestière, et du 6e arrondissement des concours de chevaux, à Aurillac.

Territoire. — Enclavé dans la chaîne des *volcans éteints* du *Vivarais*, du *Velay*, du *Gévaudan* et de *l'Auvergne* dont il sera traité plus longuement à l'article France, ce département en offre l'extrémité la plus orientale. En face de Montélimart, à un quart de lieue de la rive gauche du Rhône, se présentent trois roches de basaltes, d'une centaine de mètres d'élévation; derrière elles apparaît le château de Rochemaure, à environ une lieue du fleuve; de ce point, de 250 mètres de hauteur, s'élève circulairement, à droite, dans le nord ouest, jusqu'à 12 à 1500 mètres de hauteur, une chaîne de collines basaltiques, qui paraît finir à Craponne et aux côtes du Pila, départemens de la Haute-Loire et de la Loire. Cette enceinte forme le haut Vivarais; séjour des vents, des frimas, de brouillards épais, subits et dangereux, et de neiges pendant 8 mois, cette partie de l'Ardèche est sans culture. Un gazon court, brun, rare, n'y devient un mauvais pâturage que pendant les 3 mois de l'été. De hautes plaines de plusieurs lieues carrées, celle de la Chevade, à 1500 mètres au-dessus du Rhône, de Maire, de Pradelle et autres, absolument jonchées de prismes et de masses de basaltes usés, arrondis et dispersés au loin, ou de quelques laves poreuses, friables et en décomposition, forment un désert de désolation et de deuil de la nature. Cette partie nord-ouest de la chaîne n'offre point, comme la partie sud-ouest, de cratères de volcans éteints, mais bien quelques enfoncemens du sol, et deux lacs, ceux d'Issalez et du Bouchet-Saint-Nicolas. La partie de la chaîne qui du château de Rochemaure court au sud-ouest, et finit aux bords de l'Ardèche, enserre les débris de ses feux le bas Vivarais, d'où elle va joindre le département de la Lozère. Elle a couvert de ses immenses coulées de laves les sources et les deux rives de la haute Ardèche, de la Loire et de l'Allier, et, à une grande hauteur, le pied du mont Mezin, de 1768 mètres au-dessus de la Méditerranée; elle a même atteint de ses laves brûlantes les bases de la Margérides, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de l'Aubrai en Rouergue. De la plaine de la Chevade on voit se dessiner un horizon de près de 60 lieues, que termine le *palais* du roi, haut et vaste désert, honoré, on ne sait pourquoi, de la bicoque de Châteauneuf Rendan, qui vit, en 1445, mourir sous ses murailles le connétable Duguesclin. De ces hauteurs sont descendues, dans les gorges du bas Vivarais, des laves; on y trouve aussi des basaltes; il y a de ces formations ignées qui ont jusqu'à 16,000 mètres d'étendue, et qui ont comblé des abîmes, rétréci des vallons, formé de vastes plaines, et élevé ces formidables *Chaussées* ou *Pavés des Géans*. Faujas de Saint-Fond (*Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*) calcule que cette masse de laves et de basaltes couvre une superficie de 104 kilom. de longueur, sur une largeur moyenne de 16 kilom., ce qui donne une surface de 1,664,000,000 mètres carrés, et à 20 mètres de profondeur moyenne. Quelle était donc la puissance des feux souterrains de ce centre de la France? L'aspect *géologique* du département de l'Ardèche doit donc être très varié, et d'un ensemble difficile à saisir. On rencontre, en descendant le Rhône, depuis Tournon, des formations calcaires en couches horizontales ou inclinées, quelques monticules de cailloux roulés, et des bancs d'argile. C'est à travers ces terrains qu'ont pénétré les matières volcaniques. Elles se sont assises sur le granit primordial, où le reconnaît en plusieurs points du département, sur la rive droite de l'Allier, sur celle de la Haute-Loire, et dans le Velay surtout. Les matières volcaniques du département de l'Ardèche se groupent à une chaîne qui va jusqu'au Rhône à Rochemaure.

Le double bassin que présentent le haut et le bas Vivarais est ouvert au soleil levant et abrité au nord, à l'ouest et au sud-ouest. L'un et l'autre sont sillonnés d'une multitude de cours d'eau, torrens et petites rivières, qui se rendent dans le Rhône, et portent la fertilité dans le département. Avec leurs eaux, on a pu adopter un bon système d'irrigation des prairies.

Le *sol* du département est aussi varié que son aspect géologique. Il offre en quelques endroits un terreau noir, assez profond, assis, dans le haut Vivarais, sur des laves

poreuses et friables, et dans le bas, sur un fonds de laves coulées, ou sur des basaltes.

On donne au département une superficie de. .		548,423 hect.
On estime que les forêts en occupent.	39,614	
les vignes.	24,606	

Ce sera seulement après que le cadastre sera terminé qu'on pourra accuser avec quelque exactitude le nombre des hectares de terrain appliqués à la production et à la culture.

Le *climat* du departement de l'Ardèche est plus chaud que celui de la Drôme, situé sous le même parallèle. Dans la partie haute occidentale, l'hiver y est très froid et neigeux. Les vents dominans sont ceux du nord-ouest et de l'ouest. Il tombe, dans l'année, 780 millim. de pluie, et la température moyenne de l'année est de 12 degres.

Hydrographie. — Le département est borne dans sa plus grande longueur, par le Rhône, qui est la vie de ses communications. L'Ardèche le sépare au sud, en grande partie, du département du Gard. Elle n'est navigable que depuis Saint-Martin de l'Ardèche. La Loire a sa source dans le département, sur le revers occidental de la montagne du Gerbier-des-Joncs, et y roule ses eaux, très encaissees, pendant 2 ou 3 myriam.; l'Allier a la sienne auprès de Pradelles. Le Chassezac, le Cance, la Deaume, l'Errieu, sont des cours d'eaux du haut et bas Vivarais, et ils sont couverts d'usines. Il y a plusieurs lacs et quelques étangs dans les montagnes; nous avons dejà cité les principaux, les lacs d'Issalèz et du Bouchet-Saint-Nicolas.

Il y a des *eaux minérales et thermales* à Wals et à Saint-Laurent.

Mines. — L'Ardèche et l'Errieu roulent quelques paillettes d'or qu'il n'y a plus de profit à recueillir. — On exploitait, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, des mines d'argent dans le district de L'Argentière, qui en avait pris son nom. Elles étaient riches. L'évêque de Viviers en possédait le tiers, et partageait avec son chapitre la dime des extractions souvent considérables. — A la Voûte, on traite un minerai de *fer*. La mine est au milieu du calcaire, et n'a pas moins de 5 à 6 mètres d'épaisseur. Le minerai est tantôt compacte et parfaitement pur, tantôt feuillete et mélangé d'argile. La couche affleure à la surface pendant un quart de lieue; elle plonge sans doute ensuite, et des indices de *fer hématite et hydraté* se présentent dans la même direction pendant plusieurs myriam. — Il y a de la mine de fer en grains, près de Châteaubourg, entre Saint-Peray et Tournon. — A Malbose, canton de Vans, arrondissement de L'Argentière, on exploite une mine d'antimoine sulfuré, dans le mica schiste. Elle est commune aux departemens du Gard et de la Lozère. Ses filons traversent sous l'Ardèche. On trouve également à ce point de jonction de trois départemens, des couches d'hematite brune et rouge, et des filons de cette matière. Il y a une exploitation de charbon, à Saftermouse; des carrières de marbre, de pierres à bâtir et de pierres à fusils, à Crussol, à Rochemaure et dans ses environs.

Population en 1831.

	Chefs-lieux.	Arrond.	
Privas.	4,342.	107,696	340,730
L'Argentière. . .	2,919.	103,478	
Tournon.	5,042.	129,560	
		en 1820. . . .	303,507
		en 1810. . . .	290,854

Mouvement de la population.

Naissances.	Mascul.	Fémin.		
Légitimes. . .	5,819. . .	5,534. . .	11,739	
Naturelles. . .	157. . .	189. . .		
Décès.	4,120.	3,949. . . .		8,099
Mariages.				2,504

Population des villes et bourgs de 2,000 habitans et au-dessus. 80,148

Rapports.

De la pop. des villes à celle des camp. :: 80 : 341 = :: 1 : 4,2512
— par kilom. carré. . . . . 61[ind.],951
— à la population génerale de la France. . . . :: 1,02758 : 1
Des mariages aux naissances. . . . . :: 1 : 4,604
— aux décès . . . . :: 1 : 3,268
Des décès aux naissances. . . . . . :: 81 : 117 = :: 1 : 1,4235
Des naissances mascul. aux fémin. . . :: 60 : 57 = :: 1,0405 : 1

L'excédant des naiss. sur les décès, en 1831, est de 3,700 : 1 p. °/ₒₒ.
Il a été, en 1820, de. . . . . 2880 : 0,94239 p. °/ₒₒₒₒₒ.
L'accroissement annuel de la population a été, de 1820 à 1831, de. . . . . 12,26 p. °/ₒₒₒ.
Et de 1810 à 1820 (cinq années de guerre), de. 4,355 p. °/ₒₒₒ.
L'accroissement total en 21 ans a été de 49,900 ind. = 17,16 p. °/ₒₒ.

Les élémens de ces accroissemens étaient :

en 1820 { naissances (+) 9,918 = 3,244 p. °/ₒₒₒ ; décès (—) 7,131 = 2,349 } = + 0,895 p. °/ₒₒ.
en 1831 { naissances (+) 11,519 = 3,390 ; décès (—) 8,099 = 2,376 } + = 1,014

Balance des deux époques. . . . . +0,119

Nota. On doit calculer qu'il y a, dans le nombre des décès de ces deux époques, beaucoup de décès des militaires qui ont fait les guerres de la révolution et de l'empire. Vieux, avant l'âge, de gloire et de fatigues, ils meurent presque tous autour de l'âge de 65 ans. A partir de cette époque-ci, ou plutôt de 1833, à cause du *cholera*, les décès pourront devenir moins forts et la population augmenter d'une manière plus rapide.

Industrie. — L'agriculture devait être avancée dans une province illustrée par Olivier de Serres (on élève à Villeneuve-de-Berg un obélisque à sa mémoire), et riche de l'industrie d'un peuple laboureur, pasteur, manufacturier, et doué d'une grande activité et de l'esprit du commerce. Tel est, en effet, sous ce rapport, l'état toujours encore progressif de l'agriculture de l'Ardèche. Si la superficie du département n'offre pas de grandes plaines à la charrue, et si la récolte des céréales est insuffisante aux besoins du pays, l'habitant de l'Ardèche y supplée par l'engraissage des bestiaux, le soin des prairies naturelles bien irrigées, et l'emploi des prairies artificielles. Les vignobles sont considérables, et les vins de Saint-Péray et de Cornas sont renommés; depuis quelques années ils ont dû à leurs blancs mousseux une réputation européenne. Des plantations d'arbres à fruit, les oliviers, les noyers, les châtaigniers, et surtout les mûriers blancs, versent dans le departement de grandes, constantes et durables richesses. Les mûriers sont en très grand nombre; et la récolte des soies est la plus considérable de toutes celles des départemens voisins; elle fournit plus des trois quarts de la récolte générale de la France. L'élève et l'engraissement des porcs donnent lieu à un grand commerce avec les départemens voisins. On fait quelques mulets et chevaux. Le gibier du Vivarais est abondant, renommé, et amène de l'argent dans le pays. Des sociétés d'agriculture dans les trois arrondissemens fécondent de leurs conseils et directions, de leurs exemples et encouragemens, ces sources abondantes d'industrie et de richesses rurales.

L'*industrie manufacturière* met en œuvre d'abord les produits de la *rurale*. Elle file, dans 226 fabriques dispersées dans le département, de 350 à 400,000 kilogram. de soies grèges et moulinées d'une excellente qualité. Les soies d'Annonay sont d'une blancheur éclatante. — Les papeteries, dans l'arrondissement de Tournon, et principalement à Annonay, ont 35 cuves en activité, qui livrent annuellement de 320 à 330,000 rames de papier de toute sorte. — Le département a des manufactures de draps, de feutre, bayettes, serges et lainages communs bien au-delà de ses besoins. — Les tanneries sont nombreuses, les mégisseries de peaux de chevreaux et d'agneaux livrent beaucoup à l'exportation, à Grenoble, à Lyon et dans l'étranger. L'*industrie métallurgique* s'exerce dans les quatre hauts-fourneaux de la Voûte, et dans un grand nombre d'usines plus ou moins

considérables; à la mine d'antimoine de Malbos, et dans celles de charbon de Saftermouse, de Prades, de Mieizues et de Saint-Martin de Valmas. On débite des pierres à fusil à Meissac et à Rochemaure; on exploite des carrières d'excellente pierre à bâtir; celle de Crussol tient du marbre, et est employée dans les grandes constructions.

Viabilité. — Le département a huit routes royales et vingt-une départementales. Cette richesse de communications est accrue de celles du Rhône qui borne le département, et donne de la vie à son commerce avec Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Arles et Marseille; les bateaux à vapeur, remorqueurs ou autres, luttent contre sa rapidité et en triomphent à la remontée. Le Rhône, dans le département, a subi deux ponts élégans et solides, à Tournon et en face de Valence. Les transports dans l'intérieur du département se font à dos de mulet; il y a trois voitures publiques; partout enfin les élémens d'un grand *commerce* se réunissent pour lui donner de la vie et de l'activité. Le département a 455 foires dans 404 communes. Il y a un tribunal de commerce et une chambre consultative des manufactures à Annonay.

L'*instruction publique* est donnée dans l'ancien et renommé collége royal de Tournon, et 1 collége communal à Aubenas, 1 institution, 5 pensionnats, 1 école normale primaire dans le chef-lieu du département, et 515 écoles primaires, dont 9 d'enseignement mutuel. Il y a dans le département 2 bibliothèques publiques et 3 journaux. Le culte catholique a 1 évêque, 1 chapitre et 1 séminaire diocésain à Viviers. Le culte protestant a 5 églises consistoriales, et compte de 15 à 16,000 réformés.

Finances. — Le revenu territorial est évalué, en 1832, à. . . . . 15,210,000 fr.

Il a, concurremment avec les capitaux, l'industrie, et les consommations, à supporter les charges suivantes :

Contributions : foncière et centimes additionnels.	1,482,216 f.
personnelle et mobilière.	342,634
des portes et fenêtres.	126,643
des patentes.	119,227
Frais de premier avertissement.	5.583
Total des contributions directes. . . .	2,076,522
Droits d'enregistrement, timbre et domaines. .	1,591,650
Contributions indirectes.	776,302
Poste aux lettres.	152,086
Droits de consomm. sur les sels. . . . . 2 f. 20 c. — de douane. . 5 » } 5 f. 20 c. par tête.	1,736,202
Mines : droit ordinaire.	3,384
Droits de vérification des poids et mesures. . .	8,819
Total des impôts du département. . .	6,444,745

De ce total, une somme de 265,889 fr., produit de centimes additionnels facultatifs, est appliquée aux besoins du département et des diverses communes. Ils exigent également :

Octrois des villes, portés en 1832, à.	36,650
Ressources locales et temporaires du département et des communes.	94,098
Total des charges du dép. de l'Ardèche.	6,275,495

Ainsi réparties : Sur le rev. terr. 1,957.095 f.
— Sur les capit., l'industrie, et les consomm. . . . . 4,317,398 } . . . . . S. E.

Les charges du départ. pèsent, sur la généralité de ses habitans, à raison de . . . . . 17 f. 76 c. par tête

Sont levés spécial. sur les capit., l'indust., et les consommations. . . . . 12 21 *dito.*

Les forêts de l'Etat, dans le département, ont produit, par les coupes de l'ordinaire 1832 . . . 8,567 f. 40 c.

Ce département a donné naissance à plusieurs hommes distingués, entre lesquels il faut surtout nommer Montgolfier. A l'article Vivarais nous aurons sujet de revenir encore sur divers autres points.

ARDENNE (Géogr. phys.). On comprend sous ce nom une région montueuse et boisée, qui s'étend entre le grand-duché du Bas-Rhin, ou la province rhénane de Prusse, le royaume des Pays-Bas et la France, dont elle occupe une faible partie. Elle appartient à une chaîne qui, se détachant des Vosges, va former le versant des eaux de la Moselle et de la Meuse. Les Celtes l'appelaient *ard*, c'est-à-dire *hauteur*, parce que ses montagnes paraissent d'autant plus élevées que leurs crêtes sont décharnées et leurs pentes assez rapides. C'est de son nom celtique qu'elle tire son nom français.

Bien que l'Ardenne dépasse beaucoup en hauteur les contrées qui l'environnent, ses sommites n'ont qu'une élévation moyenne de 500 à 600 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. A l'exception de quelques points, qui dépassent cette hauteur d'une cinquantaine de mètres, le plateau qu'elle forme a presque partout la même élévation. C'est par des gorges de 200 mètres de profondeur que la Roër, la Soore, l'Ourte et la Meuse traversent ce plateau. Ces gorges, qui ressemblent à de profonds déchiremens, sont dans plusieurs endroits les seules interruptions qu'il offre à un premier coup d'œil.

« L'Ardenne, dit M. d'Omalius d'Halloy, est généralement aride : on y trouve d'immenses forêts; mais la majeure partie du sol ne présente que des landes, qui forment, ou de vastes plateaux marécageux et absolument incultes, connus dans le pays sous le nom de *fagnes*, ou de mauvais pâturages qu'on ne peut livrer à la culture qu'après un intervalle de quinze à vingt ans, et par un procédé particulier, appelé *essartage;* ce n'est en général que dans les vallées que l'on trouve de véritables prairies et des terres régulièrement cultivées. » L'essartage est une opération qui consiste à brûler des gazons dont on répand les cendres sur le sol. On n'y récolte presque point de froment; la pomme de terre, le sarrazin, l'avoine, le seigle et l'orge, sont les seuls végétaux qu'on y cultive facilement; quelquefois même des gelées tardives détruisent la semence de la pomme de terre. Bien qu'elles soient moins considérables qu'elles ne l'étaient jadis, les forêts de l'Ardenne occupent encore une immense étendue. Elles se composent de chênes, de hêtres, de charmes, de frênes, d'ormes et de bouleaux.

Ces forêts nourrissent diverses espèces de bêtes fauves, principalement des cerfs et des sangliers. Mais ce qui caractérise la région de l'Ardenne, c'est la petitesse des animaux domestiques, qui n'en sont cependant pas moins vigoureux. Les vaches n'y fournissent pas une grande quantité de lait : ce qu'il faut attribuer à la maigreur des pâturages; mais les moutons y sont renommés par leur riche toison, autant que par leur chair succulente.

Le climat de l'Ardenne est plus froid et plus humide que celui des contrées environnantes; l'air y est vif et sain; mais des brumes épaisses y règnent et rendent les soirées d'automne très désagréables.

La constitution géologique de l'Ardenne offre en général beaucoup d'uniformité. Elle est caractérisée par la formation schisteuse, qui s'y montre composée de couches alternatives de schistes et de quartz plus ou moins inclinées, souvent verticales et généralement dirigées du nord-est au sud-ouest. Ces schistes fournissent au commerce de très bonnes ardoises, d'excellentes pierres à rasoir et des pierres à aiguiser les faux. On y exploite aussi une variété, connue des minéralogistes sous le nom d'*ampélite graphique*, et appelée vulgairement *crayon des charpentiers*. La formation schisteuse de l'Ardenne renferme des grès, des poudingues et des marbres noirs. Dans les schistes on trouve l'espèce minérale appelée *macle*,

et quelques métaux, tels que le cuivre, le fer, le plomb et l'antimoine. Les eaux minerales de Spa, qui sortent des mêmes schistes, sont une source de richesse pour une partie de cette contrée.

ARDENNES (Département des). Devenu extrême frontière septentrionale de la France par le traité de 1814, ce departement avait été formé, en 1790, des provinces du Hainault, de la Picardie, la Thierrache, et de la Champagne.

Dans les temps les plus anciens des Gaules, les *Nerviens* et quelques *Rémois* habitaient son territoire. La république puissante de Reims, alliée de Rome plutôt que conquise, conserva, dans les deux organisations politiques des Gaules par Auguste (727 de la fondation de Rome) et par Constantin (321 à 334), son rang et son influence de métropole de la GauleBelgique; par la seconde, déclarée capitale de la seconde Belgique et residence de l'administration proconsulaire qui la gouvernait, la cité des Nerviens, Bavsy (*Bagacum*), lui était subordonnée.

Cette partie septentrionale de la seconde Belgique était couverte de forêts, prolongation de la grande forêt des Ardennes (*Arduena silva*). Elle était peu habitée. Des sept routes ou voies militaires dont Reims était la clef, une seule la traversait, celle de Reims à Trèves par Vouziers (*Vongus*), Arlon et Echternach. A Ivoix-Carignan (*Epusum*), non loin des bords de la Meuse, une cohorte de vétéraus romains, d'environ mille hommes, sous les ordres spéciaux du ministre de la guerre de la cour de Milan ou de Ravenne, y était cantonnée sur des terres *létiques*, du domaine extraordinaire des empereurs. Elle entretenait la communication avec Trèves, protégeait la navigation de la Meuse, et surveillait l'exploitation des mines de fer de la province, qui fournissaient les arsenaux de Reims, Soissons et Amiens. (*Itinéraire d'Antonin et cartes de Peutinger*, et *Notitia imperii*, 396-397.)

Les Ardennes, soumises à Clovis dès 496, entrèrent dans les grandes divisions de la monarchie des Francs, partagés de ses fils et petits-fils, tels que les royaumes de Soissons et de Paris, de l'Austrasie et de la Neustrasie ou Neustrie, et dans ceux de Pepin avec Carloman. A la fin de la dynastie des Carlovingiens, les Ardennes suivirent le sort des comtés de Champagne, de Vermandois, de Flandre et de Hainault, devenus successivement grands gouvernemens de la monarchie après leur réunion, et celle de la principauté de Sédan sous Louis XI. (Voir ces divers articles.)

La *division politique* du département des Ardennes lui assigne cinq arrondissemens communaux: Rocroy, 5 cantons, 68 communes; — Mézières, chef-lieu de la préfecture, 7 cantons, 99 communes; — Sedan, 5 cantons, 82 communes; — Rhétel, 6 cantons, 108 communes; — et Vouziers, 8 cantons, 121 communes. — Totaux, 5 arrondissemens, 31 cantons, 478 communes, et 57,983 maisons en 1829, moyennement habitees en 1832 par 5 individus. — Cette division place le département dans le ressort de la cour royale de Me z, dans la deuxième division militaire à Mézières; l'instruction publique est du ressort de l'académie de Metz; le departement est dans le diocèse de Reims, et il nomme quatre deputés à la Chambre.

Situé sur le 49° 50' de latitude N. et sur le 2° de longitude E du méridien de Paris, le département des Ardennes possède dans sa plus grande longueur onze myriamètres; sa largeur moyenne est de six myriamètres. Il est borné au nord par la Belgique, à l'est par le grand-duché de Luxembourg et le département de la Meuse, au sud par ceux de la Marne et de l'Aisne, à l'ouest par celui de l'Aisne.

Territoire. Le sol de ce département n'est qu'une prolongation des terrains qu'on voit dominer dans la chaîne des Ardennes. Nous venons dans l'article précédent de donner une idée de cette grande formation intermédiaire qui s'étend du Rhin jusqu'à l'Aisne, disparaît sous des formations plus récentes, et se perd complètement à partir du terrain crayeux du département de la Marne. Ce département, comme toutes les Ardennes de la Belgique et du Luxembourg, n'a que des montagnes peu élevées; les sommites en sont arrondies, et généralement couronnées de forêts. Il est bien quelques pics nus, plus élevés, et dont quelques uns sont formés par une roche plus résistante; mais les vallées principales présentent des pentes douces, couvertes de végétation : quelques unes cependant, mais en très petit nombre, sont coupées à pics. Un humus abondant, formé de *detritus* séculaires des forêts et des vegétaux, promet à l'agricultnre la récompense de ses travaux.

La superficie du département est d'environ 313,013 hectares carrés.

Les forêts en occupent.	132,612
Les vignes.	1,828
Les terres labourées, prairies et pâturages. . .	160,073
Eaux, torrens, et quelques roes steriles, env. .	10,000
Edifices et chemins, environ.	8,500
Total.	313,013 S. E.

Le *climat* des Ardennes est généralement froid, quoiqu'il y ait des chaleurs très fortes. La température moyenne est à 10° 28'. Il y tombe 715 millimètres de pluie dans l'annee. Les vents dominans sont ceux du nord nord-est et nord-ouest.

Hydrographie. Le département est traversé dans sa partie orientale, du sud au nord, par la Meuse, l'Aisne, qui prend sa source au-dessus de Sainte-Menehould, coule d'abord du sud au nord, et vient ensuite l'arroser de l'est à l'ouest; la Givonne, la Demanne, l'Ermenon, et une multitude de cours d'eau, chargés d'usines, versent leurs eaux dans la Meuse et dans l'Aisne. Un canal de moyenne navigation, qui commence à Rhétel, unit l'Aisne à la Meuse, et établit une grande communication entre la Belgique, et plusieurs de nos départemens de l'est, et avec Paris par l'Oise.

Mines. On extrait du *fer hydraté* en grains dans les cantons de Buzancy et de Grandpré, arrondissement de Vouziers; il est mélangé de 1 ½ partie de matières étrangères, et quelquefois empâté dans un calcaire plus ou moins friable; du *fer hydraté* en grains et rognons dans les cantons de Monthormé, Osmons, et Flize, arrondissement de Mézières; il est exploité par puits de 3 à 20 mètres de profondeur; du *fer oxidé-hydraté*, dans les cantons de Raucourt et de Sédan. Dans celui de Sédan, il a de 2 à 3 parties de matières étrangères.—Enfin dans ce dernier canton, du *fer hydraté* en petits grains, mélangé de 3 ½ parties de matières étrangères. Toutes ces exploitations sont à ciel ouvert ou par puits de 3 à 18 et 20 mètres de profondeur; on compte 170 lavoirs à bras.

A ces sources de richesses sonterraines du département, on doit ajouter des mines de l'ardoise la plus serrée, la plus sonore et la plus pure qu'il y ait en France, à Fumay, à Folemprise, à Charnois et à Monthermé.

On exploite avec succès des carrières de beaux marbres dans le canton de Givet.

Population en 1831.

	Chef-lieu.	Arrondissem.	
Mézières.	3,750. . . .	62,737	289,622
Rhétel.	6,583. . . .	65,843	
Rocroy.	3,623. . . .	43,807	
Sedan.	13,661. . . .	57,919	
Vouziers.	2,005. . . .	59,314	
En 1820.			266,983
En 810.			275,792

En 1815, le canton de Philippeville a été distrait de ce département.

Naissances.	Masc.	Fém.	
Légitimes.	4,080.	3,948	8,466
Naturelles.	109.	97	

Décès	3,469.	3,043.	6.512
Mariages			1,995

Population des villes et bourgs au-dessus de 2.000 h. 33.147.

Rapports.

De la pop. des villes à celle des camp. :: 33 : 290 = :: 1 : 3.449
par kilom. carre . . . 33^ind,436
à la popul. gener. de la France. . . ::0,91455 : 1
Des mariages aux naissances. . . . :: 20 : 86 = :: 1 : 4,2478
aux deces. . . . :: 20 : 65 = :: 1 : 3,2724
Des décès aux naissances. . . . :: 65 : 83 = :: 1 : 1,3
Des naissances mascul. aux fémin. . :: 419 : 404 = :: 1,0356 : 1
L'exced. des naiss. sur les décès, en 1831, est de 1954 = 50 p. °.
Il a été, dans l'année 1828, depuis laquelle la population s'est accrue de 22,637 individus, de. . . 3,340 = 1 p. °/₀ 283
L'accroissem. de la pop., en dix ans, est de 22,637 ind. = 8 p. °/₀

Les élémens de cet accroissement se formaient :

en 1821 { naiss. (+) 8,753 = 3,207 p. °/₀ ; décès (—) 5,393 = 2,094 p. °/₀ } = + 1,173 p. °/₀
en 1831 { naiss. (+) 8,446 = 2,993 p. °/₀ ; décès (—) 6,512 = 2,248 p. °/₀ } = + 0,428 p. °/₀

Résumé. . . . . + 0,745 p. °/₀

On voit qu'en 1831 le chiffre des naissances a été moins fort qu'en 1821, et que celui des décès l'a été davantage.

L'*industrie rurale* des Ardennes est bien entendue ; elle produit les céréales, l'avoine et les fourrages nécessaires à la consommation du département, et au-delà. La surabondance des blés compense l'insuffisance des récoltes en vins (100,000 hectol. environ). C'est à la Meuse et à la Marne que le département demande des vins, en leur donnant des grains et des bestiaux en échange. Il y a, dans le pays, des mérinos, des moutons longue laine, des chèvres cachemiriennes : on y élève quelques chevaux. Chaque arrondissement réunit des sociétés d'agriculture, centres d'encouragemens, de bonnes directions et de conseils. C'est par ses draps fins, ses fers et ferronneries, sa manufacture d'armes de Charleville, que l'industrie des Ardennes obtient une grande illustration. L'*industrie manufacturière* a son principal théâtre à Sedan. Indépendamment de ses draps fins, de ses casimirs renommés, cet arrondissement fabrique aussi beaucoup d'autres lainages ; et il emploie une vingtaine de machines hydrauliques, ou à vapeur, à la filature de ses laines et au tissage. Il y a de même quelques filatures hydrauliques de coton, et des fabriques de percales, calicots et toiles communes. L'*industrie métallurgique* a élevé dans les Ardennes 25 hauts-fourneaux ; ils livraient, au nombre de 23 seulement, lors de l'exposition de 1827, 19,030 quintaux métriques de fonte moulée, et 93,918 quintaux métriques en gueuse. Quelle augmentation présenteront ces produits du fer à l'exposition de 1834 ? 15 fours d'affinage à la houille, 57 autres à bois, offriront, sans doute, plus de 62,253 quintaux métriques de fer en barres, et des tôles, fers-blancs, fils de fer, faux, ferronnerie, platinerie, clouterie, et autres articles de quincaillerie en quantité correspondante. Presque tous les arrondissemens ont des fabriques spéciales. L'industrie de l'arrondissement de Givet se porte spécialement sur le cuivre et le laiton ; elle maintient 7 usines à cuivre. L'ardoise se débite dans 4 usines différentes. Il y a enfin 4 établissemens hydrauliques pour scier et polir le marbre.

Viabilité. Les communications du département des Ardennes sont servies par 6 grandes routes royales, 4 routes départementales, et 3 grands chemins vicinaux ; par la Meuse, navigable depuis Charleville, et l'Aisne depuis Château-Porsien. Le canal des Ardennes, de moyenne navigation, réunit l'Aisne à la Meuse. Il y a partout des voitures publiques, et de grands moyens de correspondance.

Le *commerce* du département est considérable, soit avec l'intérieur, soit avec la Belgique. Il y a des tribunaux de commerce à Charleville, à Rhétel et à Sedan ; une chambre consultative des manufactures à Charleville, à Sedan, à Rhétel et à Givet, et des conseils de prudhommes à Rhétel et à Sedan. Il se tient 148 foires dans 40 communes du département.

L'*instruction publique* est donnée dans 3 colléges communaux : à Charleville, Sedan et Rhétel ; 8 pensionnats, 1 école normale primaire à Charleville, et environ 400 écoles primaires dont 6 d'enseignement mutuel. Mezières, Sedan et Charleville ont établi des cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. Mezières a une société d'agriculture, sciences, arts et commerce : cette ville a un musée et une bibliothèque publique, ainsi que Givet et Sedan. Il y a 2 journaux dans le département.

La religion catholique est celle de la plus grande partie des habitans du département ; il est dans le diocèse de Reims. Il y a un oratoire de la religion protestante à Sedan.

Finances. Le revenu territorial de ce département est évalué en 1832 à 11,234,000 fr. Il a, concurremment avec les capitaux, l'industrie et les consommations, à supporter les charges suivantes :

Contributions : foncière et centimes additionnels.	2,035,806 f.
personnelle et mobilière.	414,612
des portes et fenêtres.	232,821
des patentes.	261,063
Frais de premier avertissement.	7,250
TOTAL des contributions directes.	2,951,552
Droits d'enregistrement, timbre, et domaines.	1,402,934
Contributions indirectes.	1,562,398
Poste aux lettres.	288,877
Droits de consomm. sur les sels. . . 2 f. 20 c. — de douane. . 3 » } 5 f. 20 c. par tête.	1,487,766
Loterie.	30,662
Mines : droit ordinaire.	689
Droit de vérification des poids et mesures.	8,908
TOTAL des impôts du département.	7,733,786

Sur ce total, une somme de 272,796 f., produit des centimes additionnels facultatifs, est appliquée aux besoins généraux et locaux du département ; ils exigent aussi :

Octrois des villes (relevés d'après leur dixième porté aux contributions indirectes)	246,380
Ressources locales et temporaires de quelques communes.	3,756
TOTAL des charges du dép. des Ardennes.	7,983,922

(*Nota.* Les octrois versent un dixième de leur produit *net* aux contributions indirectes : on pourrait estimer que leur produit brut est du double. Le département de la Seine, en 1826, percevait 29 millions d'octrois, et n'offrait aux contributions indirectes que le dixième de 18,000,000, net de frais et de déductions.)

Nous croyons devoir développer les divers rapports statistiques que présente la situation financière du département.

Les charges du département sont réparties

Sur le revenu territorial. 2,590,490 f.
Sur les capit., l'indust., et les consommations. . . . 5,393,432 } 7,983,922. S. E.

Elles pèsent, sur l'universalité des habitans, à raison de. . . . 27 f. 54 c. par tête.

Et le capital, l'indust., et les consomm. des habitans sont frappés à raison de. . . . 18 27 *dito.*

Le produit des coupes de bois a été pour l'ordinaire de 1832, de 8,567 fr. 84 c.

ARDOISE. On donne ce nom à des plaques minces extraites de plusieurs variétés de pierres schisteuses, et qui sont propres à être employées à la couverture des édifices, ainsi qu'à plusieurs autres usages moins importans, par exemple, au dallage des maisons, à la fabrication de tablettes pour écrire ou dessiner, etc.

La pierre d'ardoise doit remplir plusieurs conditions importantes : elle doit se diviser en feuillets très minces, afin que les toits d'ardoise possèdent cette légèreté qui est leur principal avantage, et qui manque complètement aux couver-

tures en toile; il est important que le grain de la pierre soit très serré afin qu'elle n'absorbe pas l'humidité, sans quoi sa cohésion serait bientôt détruite par l'action de la gelée. Pour éprouver sous ce rapport la qualité de la pierre, il suffit de voir si son poids augmente d'une manière notable par une immersion prolongée dans l'eau; la contexture serrée de l'ardoise doit se manifester aussi par une certaine sonorité. La feuille d'ardoise doit être tenace et résister fortement au choc quand on essaie de la casser en travers; enfin elle doit être homogène et absolument exempte de corps étrangers.

On rencontre dans les deux formations du terrain de transition, et dans ce groupe de roches dites primitives qui forment le passage des terrains stratifiés cristallins aux terrains de sédiment, plusieurs espèces de pierres qui remplissent ces diverses conditions; mais le schiste argileux, vu son abondance dans certaines contrées, est à peu près le seul qui soit l'objet de grandes exploitations. Les schistes exploités pour ardoises, possèdent tous, outre les propriétés qui viennent d'être énumérées, une couleur intermédiaire entre le gris et le bleu foncé; c'est pourquoi l'ardoise sert ordinairement de type pour caractériser cette sorte de nuance. Les grandes masses de schiste argileux appartiennent exclusivement, ainsi qu'on l'a dit, aux terrains de transition; aussi une carte géologique de l'Europe, sur laquelle seraient figurés ces terrains, donnerait un aperçu assez exact de la répartition de l'industrie qui a pour objet l'exploitation des ardoises. Dans quelques contrées, et par exemple dans le Mansfeld, dans la Thuringe et dans l'est de la France, on exploite à la vérité pour ardoises quelques couches fissiles des terrains secondaires inférieurs; mais les produits de cette industrie ont peu d'importance.

L'usage des ardoises pour la couverture des édifices est un emploi si naturel des pierres schisteuses distribuées avec abondance à la surface du globe, qu'il semble étonnant que cette pratique ait été inconnue aux anciens. On ignore l'époque à laquelle ces utiles matériaux ont commencé à être usités chez les modernes : ce qu'il y a de certain, c'est que ce mode de couverture offre de si grands avantages sur la tuile et le chaume, qu'il serait bientôt vulgaire dans toute la France si tous les points du territoire étaient liés, par des communications faciles, aux centres principaux de production. Il convient toutefois de remarquer qu'en certaines localités, où les édifices sont exposés à des vents violens, ou à de grandes charges de neige, les ardoises ordinaires ne présenteraient pas une résistance suffisante : c'est par cette raison que dans plusieurs villages des Alpes on emploie, pour la couverture des maisons, des dalles d'ardoise d'une assez grande épaisseur.

Les exploitations d'ardoises, comme la plupart de celles qui ont pour objet des substances ayant peu de valeur intrinsèque, se font ordinairement à ciel ouvert. Aussi ne peut-on guère tirer parti de beaucoup de couches de schistes qui s'enfoncent rapidement dans le sein de la terre. Il faut dans ce cas que la masse présente une grande puissance et une qualité supérieure pour que l'on se décide à l'exploiter par des travaux souterrains.

Les exploitations à ciel ouvert sont disposées sur un plan très simple : après avoir déblayé la surface du sol, on excave la masse de schiste en pratiquant une série de tailles qui s'élèvent en gradins à partir d'une tranchée longitudinale plus profonde que les autres. L'une des parois de la tranchée reste verticale : c'est le long de cette dernière que se trouvent disposés les appareils pour l'épuisement des eaux et l'extraction d'une partie des produits. C'est ainsi que s'exploitent les célèbres ardoisières d'Angers qui alimentent Paris et le nord-ouest de la France.

Dans les exploitations souterraines, tous les travaux sont disposés en général dans le plan des couches à exploiter, et pénètrent dans le sein de la terre jusqu'à une profondeur qui excède quelquefois 250 mètres. On conçoit aisément que si l'on voulait enlever toute la matière contenue dans la couche, il faudrait introduire dans la mine des matières de remblai, et construire des piliers pour soutenir la partie supérieure du terrain qui sans cela s'éboulerait, et empêcherait le mineur de pénétrer à une plus grande profondeur. Cette pratique est usitée en effet dans les mines qui fournissent une substance précieuse; mais dans les ardoisières où la matière exploitée n'a que peu de valeur, il est plus économique du réserver des piliers dans la masse même de la couche. Il suit de là que le développement des travaux d'une ardoisière souterraine présente toujours, au milieu de très grandes excavations, une série de gros piliers de forme carrée, et disposés assez régulièrement en quinconce. On peut visiter, dans le département des Ardennes, de beaux exemples de ce genre d'exploitation.

De quelque manière que soit conçu le plan de l'exploitation, la pierre est toujours détachée de la masse sous forme de blocs prismatiques quadrangulaires dont les longues faces sont perpendiculaires au sens de la stratification. On partage les blocs en masses plus petites dont la section a la dimension de la qualité d'ardoise qu'on veut obtenir. Il ne reste plus alors qu'à refendre ces dernières en lames minces, auxquelles on donne la dernière forme avec trois ou quatre coups d'une petite hache. Les curieux qui visitent les ardoisières sont toujours étonnés de l'adresse et de la promptitude avec lesquelles les ouvriers exécutent ces dernières manipulations. Il convient de remarquer que ces diverses opérations doivent s'exécuter immédiatement après l'extraction du bloc; car, dans toutes les ardoisières, la pierre offre la propriété singulière de perdre, quelque temps après l'extraction, la faculté de s'exfolier.

Les principales ardoisières de France sont celles d'Angers dans le Maine-et-Loire, celles de Fumay, de Rimogne et de Signy-le-Petit dans les Ardennes, et celles qui existent sur le territoire de vingt-cinq communes, dans la partie orientale du département de l'Isère. On peut encore signaler quelques exploitations peu importantes près de Saint-Lô et de Cherbourg (Manche), près de Terrasson (Dordogne), près de Brest (Finistère), etc. Près de la frontière de France, et dans l'étendue du son ancien territoire, on exploite de nombreuses ardoisières, notamment à Vielsalm dans le Luxembourg, en beaucoup de lieux des montagnes schisteuses de l'Hundsrük, dans la Tarentaise et dans la Maurienne en Savoie, etc.

Tous les produits des ardoisières d'Angers sont consommés en France; les ardoisières des Ardennes, au contraire, situées sur l'extrême frontière, et privées de communications faciles avec l'intérieur, exportent en Belgique, par le cours de la Meuse, les trois quarts de leurs produits. Les exploitations de Maine-et-Loire produisent environ 60 millions de pièces, et celles des Ardennes, 25 millions.

On a imaginé de fabriquer, avec un mélange d'argile et de calcaire pulvérisé, de pâte de papier, de colle forte et d'huile de lin, une sorte de carton-pierre qui a toutes les propriétés de l'ardoise : ce produit, dont l'usage n'est guère répandu, paraît cependant avoir été employé avec succès dans plusieurs localités.

ARÉNICOLE (*Arenicola*), annélide ou ver à sang rouge de Cuvier.

Les annélides qu'on nomme arénicoles étaient connues par Linné sous le nom de lombric marin (*lumbricus marinus*). M. de Lamarck est le premier auteur qui ait établi ce genre et lui ait assigné le nom qu'il porte aujourd'hui.

Les animaux qui le composent sont longs, mous, cylindriques, nus postérieurement, garnis de deux rangs de faisceaux de soies dans la partie moyenne et antérieure du corps, et pourvus de chaque côté de petites houppes ou branchies, qui sont souvent colorées d'un beau rouge lorsque le sang y arrive. La bouche, placée à l'extrémité antérieure du

corps, est percée dans l'anneau buccal et garnie de petites papilles; l'anus est placé à l'extrémité postérieure. Le canal intestinal est droit; l'œsophage, joint avec l'estomac, offre deux poches membraneuses dont on ignore encore l'usage; et l'estomac, plus épais que le reste de l'intestin, est oblong et dilaté transversalement. Cinq petites bourses de couleur noirâtre, et qu'on croit être des testicules, sont situées à la partie antérieure, et les œufs, semblables à des grains jaunâtres, sont répandus dans l'intérieur du corps.



(Arénicole des pêcheurs.)

1 Arénicole retirée de son tube. — 2 Un anneau pourvu des branchies (3) et des soies (4) qui servent à l'animal à agir dans l'intérieur de sa demeure.

La seule espèce de ce genre qui soit bien connue est l'arénicole des pêcheurs (*arenicola piscatorum*) : elle se creuse dans le sable des tubes perpendiculaires de deux ou trois pieds de profondeur qu'elle tapisse d'une membrane, et dans lesquels elle peut monter et descendre à volonté. Elle est presque toujours à découvert lorsque la marée est basse, et on peut, à l'aide d'un instrument tranchant, s'en procurer un grand nombre. Les poissons sont très friands de ces animaux, aussi sont-ils recherchés des pêcheurs qui en font même un objet de commerce. On peut les retirer de leurs loges sans qu'ils en souffrent; mais, aussitôt qu'ils sont libres, ils se creusent de suite une nouvelle demeure, à peu près comme le font chez nous les vers de terre.

AREOMÈTRES. On désigne sous ce nom les instrumens qui servent à comparer les densités des liquides. Ils sont de deux espèces : les aréomètres dits à volume constant, et ceux à poids constant. Les premiers, beaucoup plus exacts, sont employés dans les laboratoires; les autres, plus commodes et plus expéditifs, sont seuls en usage dans le commerce et les fabriques.

L'aréomètre de Farenheit est à volume constant; il a en petit la forme d'un ballon aérostatique, terminé vers le bas par une sorte de nacelle, et surmonté vers le haut par une tige très effilée, soutenant une petite cuvette. Tout cela est en metal et quelquefois en verre; le corps du ballon est creux, rempli d'air et hermétiquement fermé; la nacelle, pareillement creuse, contient du plomb ou du mercure servant de lest, afin que l'instrument reste vertical lorsqu'il flotte sur la surface d'un liquide; enfin, vers le milieu de la tige supérieure se trouve soudé un petit bourrelet qui s'appelle le *point d'affleurement*.

Le poids total de l'instrument doit être connu; nous le supposerons de 50 grammes. On le plonge dans l'eau pure, où il faut d'abord l'*affleurer*, c'est-à-dire le forcer de descendre jusqu'à ce que le bourrelet de la tige soit à la surface du liquide, et cela en mettant dans la cuvette des poids suffisans; s'il a fallu ajouter ainsi 10 grammes, on en conclura que le volume d'eau deplacé par l'aréomètre affleuré pèse 50, plus 10 ou 60 grammes; car, d'après le principe d'Archimède, un corps plongé dans un liquide perd de son poids une quantité egale au poids du liquide qu'il déplace; d'où il suit qu'un corps flottant pèse autant qu'un volume de liquide égal à celui de sa partie plongée. On fait ensuite une opération toute semblable en plongeant l'instrument dans le liquide dont on veut évaluer la densité; s'il faut alors ajouter 4 grammes seulement dans la cuvette pour affleurer l'aréomètre, on en conclura que le volume deplacé du nouveau liquide pèse 50, plus 4 ou 54 grammes. Or, à volumes égaux, les densités des corps sont proportionnelles à leurs poids; la densité du liquide proposé sera donc à celle de l'eau comme 54 à 60, ou comme de 9 à 10.



L'aréomètre de Nicholson ne diffère de celui de Farenheit que par la forme de la nacelle, qui est disposée en cuvette pour recevoir des poids. Par cette simple modification l'instrument peut servir à déterminer la pesanteur spécifique d'un corps solide. Trois opérations sont alors necessaires. L'instrument flottant toujours sur l'eau pure, on y détermine son affleurement. Soit encore 40 grammes, la surcharge qui le produit : on ôte cette surcharge et on place le corps solide proposé dans la cuvette supérieure, puis on ajoute un nouveau poids capable d'affleurer encore l'aréomètre; si ce poids est 7 grammes, on en deduira facilement que le corps pèse 40, moins 7 ou 33 grammes. Enfin, pour dernière opération, on soulève l'instrument et l'on pose le corps sur la cuvette inférieure; l'aréomètre étant replongé, il faudra pour l'affleurer cette troisième fois ajouter plus de 7 grammes, puisque le corps submergé a perdu de son poids; si 8 grammes sont nécessaires, 4 gramme sera la perte de poids faite par le corps, ou, d'après le principe d'Archimède, le poids d'un volume d'eau égal au sien; et la densité du corps solide sera à celle de l'eau, comme 3 est à 4.



Un aréomètre à poids constant, ou ce qu'on appelle communément un pèse-liqueur, se compose d'un tube de verre creux, fermé, et terminé vers le bas par une boule où se trouve du mercure servant de lest. Plongé successivement dans différens liquides, l'instrument, toujours vertical, s'y enfonce d'autant plus, au contraire, qu'ils sont plus legers. Une graduation est indispensable pour que les indications de l'instrument puissent être utiles; voici celle qui est le plus généralement employée, et qui appartient aux aréomètres de Beaumé. Elle diffère suivant que l'aréomètre à graduer doit servir pour des liquides plus pesans ou moins pesans que l'eau, c'est-à-dire pour les dissolutions salines, ou pour les liqueurs spiritueuses et les huiles.

Dans le premier cas, le tube doit être lesté de manière à s'enfoncer dans l'eau pure presque entièrement; on marque

zéro à ce point d'affleurement; porté ensuite sur nne dissolution de 15 parties en poids de sel marin dans 85 parties d'eau, l'aréomètre s'y enfonce moins que dans l'eau pure, puisque le liquide qu'il déplace est pesant; on marque 15 au nouveau point d'affleurement; on divise l'intervalle qui le sépare du zero en 15 parties, et l'on porte au-dessous des divisions egales; le tube doit pouvoir contenir 67 ou 68 de ces degrés.

Dans le second cas, le tube est lesté de telle manière que les deux tiers de sa longueur restent hors de l'eau pure lorsqu'ou l'y plonge; on marque 10 à l'affleurement; on transporte ensuite l'instrument dans une dissolution composée de 90 parties en poids d'eau, sur 10 de sel mario; il s'y enfonce moins quo dans l'eau, et l'on marque zéro au nouvel affleurement; on partage l'intervalle qui le separe du premier en 10 parties; des divisions égales à ces parties sont ensuite tracées jusqu'au sommet du tube, qui contient ordinairement 50 de ces degrés.

Considérés sous le point de vue scientifique, ces aréomètres sont très imparfaits, en ce qu'ils ne peuvent donner le rapport exact des pesanteurs spécifiques des liquides; mais dans le commerce et les arts, où l'on ne cherche à constater que le plus ou le moins de densité, ces instrumens sont fort utiles, et beaucoup plus commodes que les aréomètres à volume constant; le seul inconvénient qu'ils présentent est l'arbitraire de leur graduation. M. Gay-Lussac a imaginé un instrument de cette nature, qu'il a appelé *volumètre*, et dont les degrés indiquent les rapports des volumes des parties plongées, d'où l'on peut conclure inversement les rapports des densités. Il est a souhaiter que son usage s'etende; car sa graduation étant fondée sur des données positives et invariables, plusieurs aréomètres construits sur ce principe donnent toujours des indications comparables entre elles. On doit aussi à M. Gay-Lussac la construction de l'*alcuhomètre*, aréomètre à poids constant dont les degrés indiquent la proportion d'eau et d'alcohol absolu qui se trouve dans une liqueur spiritueuse; chaque degré a été determiné par une experience directe.

RÉTEE, illustre médecin de l'antiquité. Sa biographie se réduit à quelques données conjecturales : mais les écrits qui nous restent de lui rendent son nom justement immortel.

Arétée était Cappadocien : c'est ainsi du moins qu'il est qualifié dans l'intitulé de chacun de ses livres. Mais en quel temps florissait-il? c'est à quoi on ne peut répondre d'une manière precise. Il a, sans doute, précédé Aétius et Paul d'Égine, par lesquels il est souvent cité. Certainement encore il n'a écrit que postérieurement à Andromachus, archiâtre de Néron : car il recommande, en maints passages, le *remede fait avec la chair de vipère*, bizarre électuaire inventé par cet Andromachus, et devenu plus tard fameux sous le nom de *thériaque*. Mais, depuis le règne de Néron jusqu'aux temps d'Aétius, c'est-à-dire depuis la moitié du Ier siècle de notre ère jusqu'à la fin du Ve siècle, l'intervalle est bien large. Il est vrai qu'à l'aide d'une consideration fort probable, on est en droit d'avancer de quelques années la première limite de la période de temps ou Arétée doit être placé. En effet, ce medecin, à en juger d'après plusieurs endroits de ses écrits, paraît, comme Daniel Leclerc en a fait le premier la remarque dans son *Histoire de la Médecine*, avoir appartenu à la secte des pneumatiques. Or le fondateur de cette secte médicale fut un certain Athenée, qu'on a généralement supposé contemporain de Pline l'Ancien, lequel vivait sous Vespasien (69-79 après J. C.). Ce ne serait donc qu'à partir du règne de ce dernier empereur, et non pas de Néron, qu'on pourrait admettre, au plus tôt, l'époque d'Arétée. Rien n'autorise au contraire à restreindre l'autre limite. Le savant Cappadocien a donc vécu dans la même période que Galien, car on sait précisément que celui-ci parut à Rome sous Marc-Aurèle; mais on ignore lequel des deux fut le devancier de l'autre. Galien ne parle pas d'Arétee, il est vrai; on n'est pas néanmoins fondé à en inférer affirmativement qu'Arétée soit le plus moderne. Galien avait peut-être fait mention de lui dans quelque livre qui se sera perdu. Puis ne neglige-t-il pas souvent de nommer les auteurs auxquels il emprunte des citations? N'a-t-il donc pu en user ainsi à l'égard d'Arétee? Il n'est même pas impossible que Galien et Arétée aient été contemporains et rivaux de gloire, et que par jalousie ils se soient abstenus, comme Xénophon et Platon, de parler l'un de l'autre; car il est bien probable, d'ailleurs, qu'Arétée vint, comme Galien, vivre à Rome, puisqu'il recommande l'usage des vins de Sorrente, de Falerne, de Fondi, etc. (*De la cure des mal. aig.* liv. II, chap. 5.) Et ce qui est bien certain, c'est que lui aussi, comme Galien, fut non seulement médecin écrivain, mais encore praticien; car il cite un topique de son invention, au chap. 7 du liv. II du *Traité de la cur. des mal. chron.*.

Il nous reste d'Arétée quatre traités écrits en dialecte ionien, et divisés chacun en deux livres. En voici les titres : 1° *Des causes et des signes des maladies aiguës*; 2° *des causes et des signes des maladies chroniques*; 3° de *la cure des maladies aiguës*; 4° de *la cure des maladies chroniques*. Ces écrits ne sont parvenus jusqu'à nous qu'avec beaucoup de lacunes; quelques chapitres même manquent en entier. L'édition, qui passe pour la meilleure, est celle de Boerhaave, Leyde 1731, in-folio, avec traduction latine en regard du texte original, et avec notes et commentaires.

De tous les médecins anciens, Arétée est véritablement celui qui nous a laissé le meilleur cours de médecine pratique. Il a réduit en corps de doctrine toutes ces observations qu'Hippocrate avait rassemblées sans ordre, et il a donné l'histoire methodique de presque toutes les maladies, non pas en compilateur, mais en homme qui a lui-même bien vu et bien observé. On ne doit donc pas s'étonner que Boerhaave l'estime à l'egal d'Hippocrate, et que Haller lui accorde même la préférence. Il s'est beaucoup plus attaché à peindre les symptômes et la marche des maladies qu'à raisonner sur les causes; et voilà pourquoi on le lit encore aujourd'hui avec plaisir et avec fruit, car une description fidèle de la nature ne vieillit jamais : ce sont les hypothèses et les systèmes qui passent et changent de siècle en siècle. Or Arétée, avec ses phrases tout à la fois concises, aphoristiques et pittoresques, est un excellent modèle du style descriptif qui convient à la science. Son chapitre de la phthisie, par exemple, est un vrai chef-d'œuvre en ce genre. De plus, Aretee est bien supérieur à Hippocrate en ce qui concerne le traitement. Sa thérapeutique, sans être moins attentive à respecter les réactions salutaires de la nature, est, dans les cas ou il faut agir, bien plus variée et bien plus efficace.

Quoique Arétée ait donné peu de place dans ses écrits aux idees purement théoriques, il laisse assez voir par maintes expressions, et même par quelques raisonnemens complets, qu'il appartenait, comme nous l'avons dit plus haut, à la secte pneumatique; secte ainsi nommee parce qu'elle admettait, comme cinquième élément de la nature, un *esprit* ou fluide subtil (en grec *pneuma*), et qu'elle attribuait la plupart des maladies aux modifications de cet *esprit*. Donnez à cet *esprit* le nom de *fluide nerveux*, et l'idée des peumatiques se trouvera modernisée, et paraîtra très soutenable.

ARÉTIN (PIERRE). Tout est contraste dans la vie et le génie de ce poète, souvent cité, plus souvent méprisé, mais peu connu : pour le bien comprendre, il faut lire six livres de *Lettres familières*, imprimées à Venise de 1538 à 1557, recueil plus cynique qu'agréable, où il se peint tout entier dans un style allant tour à tour de l'ampoulé au trivial, ainsi qu'il alternait lui-même d'une composition dé-

voue à un écrit licencieux, se roulant dans la fange et s'intitulant divin. Il fut grand en effet par un genie qui eût pu le rendre l'egal de l'Arioste, mais il n'est reste pour la postérité que le triste reflet du mauvais côté de l'Italie à cette epoque.

Il n'est pas besoin de chercher les contrastes pour donner un tour capricieux à la biographie de ce poëte; ils viennent se grouper tout naturellement dans le recit pour en faire ressortir la singularite du personnage. L'Aretin fut l'ami des hommes les plus illustres de son temps: de François Ier, de Charles-Quint, du pape Jules III, son compatriote, du Titien, de Michel-Ange; il fut aussi l'ami des plus mechans et des plus deshonores, de Jean de Medicis, le chef des bandes noires, qui mourut dans ses bras, ayant merité du poète une affection qui s'attacha à sa mémoire; de Nicolas Franco, auteur aussi mordant et aussi impudent que lui, qui, chassé de Naples pour ses satires, comme l'Aretin d'Arezzo, et comme lui refugie à Venise, devint son collaborateur, puis bientôt son ennemi, lors de la publication des *Lettres familières*.

Aretin, tour à tour chassé de sa ville natale pour ses premières poesies licencieuses, chassé de Perouse, où il vivait de l'etat de relieur, pour ses bouffonneries sacrileges, chassé de Rome par Clément VII pour ses sonnets luxurieux, fut enfin bien accueilli à Venise; et à cette periode aventureuse et deshonoree de sa vie, succéda une autre période non moins licencieuse, mais honorée. Il revient à Rome avec le titre et le cordon de chevalier de Saint-Pierre, si fort de lui-même qu'il se croit en mesure d'obtenir le chapeau de cardinal; puis, degoûté de la poursuite des honneurs, il retourne à Venise, ville si bien en harmonie avec ses mœurs, et pour lui si favorable; car là il lui etait permis de tout publier, et, selon son aveu, il gagnait mille ecus d'or par an, avec une rame de papier et quelques plumes. « Par la grâce de » Dieu, écrivait-il, je suis homme libre. Je ne suis pas même » l'esclave des pédans. On ne me voit marcher sur la trace de » Plutarque, ni de Boccace: mon génie indépendant me suf- » fit. Sans maître, sans art, sans modèle, sans guide, sans » flambeau, je marche, et la sueur de mon écritoire me » donne le bien-vivre, le bien-être, et la renommée. Que » demanderais-je de plus? Avec un bout d'aile et quelques » rames de papier blanc, je me moque de l'univers. On dit » que je suis fils de courtisane, je le veux bien; mais j'ai » l'âme d'un roi. Je vis libre, je jouis, je peux m'appeler » heureux. » Il ne savait pas plus se soustraire à la venalité qu'à l'immoralité, et de ses œuvres il préférait surtout celles qui lui rapportaient le plus. Un critique distingué a récemment voulu présenter l'Arétin comme l'origine de la puissance de la presse au XVIe siècle. Un telle parenté, quelque illustre qu'elle pût être, ne serait certes pas une parente d'honneur; et si le rapprochement n'est pas entièrement chimérique, c'est qu'il y a dans la presse en effet des étages bas et honteux, auxquels on peut, sans injustice, imposer le flétrissant patronage de l'Arétin, de l'Aretin écrivant des livres dévots pour la cour de Rome, et des sonnets obscènes pour les filles de Venise. Ainsi, l'Arétin, qui traduisait les sept Psaumes de la penitence (*i sette Salmi della penitentia*), Venise 1534; — la Genèse (*il Genesi*), Venise 1538 et 39; — qui composait trois livres sur l'Humanité du Christ (*i tre libri della Humanita di Christo*), Venise 1535; — l'Arétin etait aussi l'auteur des Sonnets (*i Sonnetti lussuriosi*), au nombre de seize, faits à Rome pour les seize Priapées dessinées par Jules Romain et gravées par Marc-Antoine Raimondi; — des Rimes stances (*Rimi stanzi*), la plupart injurieuses et ordurières; — enfin des Lettres familières, qui peignent le poète occupé de bonne chère et de débauche, qui montrent son orgueilleuse bizarrerie, sa bassesse, sa jactance, et par-dessus tout cette cupidité avaricieuse dans la recherche de l'or, qui lui faisait pousser la flatterie jusqu'à l'adulation la plus basse; louant les princes selon leur générosité, tarifant impudemment ses louanges, et se livrant enfin au plus prodigue pour donner libre cours à ses vils penchans.

Ce poëte, insolent et lâche, réduit au silence par la peur que lui avait fait le celèbre condottiere Pierre Strozzi, mis à la raison par le Tintoret, courant risque plus d'une fois de mourir sous le bâton, fut comblé de grâces, de faveurs et de pensions par François Ier et Charles-Quint, et reçut du pape Jules III un baiser au front. Tous les contrastes de sa vie se retrouvent dans son caractère; s'il s'avilit par la soif de l'or, ce fut pour se montrer libéral et bienfaisant: il eut des maîtresses, et dans ces liaisons qu'on est en droit de juger depravées, il donna à toutes des preuves d'attachement; il eut trois filles naturelles, et ce débauché se montra un très bon père; enfin il fit du bruit s'il ne parvint pas à la gloire, et jusqu'à sa fin il conserva le même fiel et la même impudicité.

Sa mort fut digne de sa vie: il s'entretenait des faits galans de ses sœurs, qui menaient à Venise une vie aussi dissolue que la sienne; riant aux eclats, il se renversa sur sa chaise; dans sa chute il frappa de la tête sur le pavé, et mourut à l'instant même, âgé de soixante-cinq ans. Il etait ne à l'hôpital d'Arezzo en 1492, et etait fils naturel d'une courtisane et d'un gentilhomme de cette ville.



(Arétin.)

Arétin pouvait être un grand poëte dans cette grande Italie du XVIe siècle qu'il a déshonorée. Auteur souvent médiocre, il prouva cependant quelle eût été la carrière qu'il pouvait parcourir, s'il ne se fût perdu, suivant la belle expression de Byron, dans la basse mer de la renommée; car il a mérité que les académiciens de la Crusca l'admissent parmi les auteurs classiques. Les preuves véritables de son talent sont dans ses comédies, au nombre de cinq: *la Cortigiana*, *il Marescallo*, *l'Hypocrito*, *il Filosofo*, et *la Talenta*, imprimées successivement à Venise de 1533 à 1553. Là son style est le meilleur, et justifie sa renommée d'écrivain; comme on doit bien le penser, il y a peu de décence, de véritable abandon, mais de la verve comique, des caractères bien traces, des scènes plaisantes et animees, des traits de satire imprévus, et un dialogue vif et brillant. Génie entreprenant, il tenta l'épopée, en commença plusieurs, et s'arrêta après les premiers efforts; où donc aurait-il puisé la conscience des derniers? *Dui canti di Marfisa* (1537) furent

suivis d'un troisième chant, mais il en resta là. Ses *lagrimi d'Angelica* (1558) n'eurent que deux chants. Il fit une tragédie, les *Horaces*, et traita ce sujet austère un siècle avant le grand Corneille. Ginguené place le dénouement de l'auteur italien fort au-dessus de celui du tragique français : c'est le plus beau titre de gloire de l'Arétin et son meilleur ouvrage; c'est une inspiration qu'on dirait emanée de Shakspeare, et d'une contexture supérieure aux calques inanimés d'Alfieri : là le père d'Horace plaide la cause de son fils meurtrier de sa sœur, d'abord devant les décemvirs qui le condamnent, ensuite devant le peuple assemblé qui l'absout.

Arétin, d'ailleurs très heureusement doué par la nature, était donc susceptible d'élévation, et possédait un goût inné pour les beaux-arts.

Sa vie a été écrite par Mazuchelli (Padoue 1741, in-8°). Boispréaux en a publié une traduction (1750, in-16). Le Titien a peint son portrait; nous joignons à cet article le dessin de cette belle peinture.

ARGENT. Corps simple, métallique, possédant toutes les propriétés les plus utiles des métaux, et connu depuis l'antiquité la plus reculée. Il fut sans doute employé d'abord pour la fabrication d'ustensiles précieux et d'objets d'ornement; mais sa propriété la plus utile, et qu'il possède à un degré plus éminent que les autres corps, celle de pouvoir servir comme moyen d'échange usuel, n'a sans doute été mise à profit chez chaque peuple qu'après une période de civilisation assez longue. Il est en effet si facile d'altérer la valeur de l'argent par l'alliage de métaux moins précieux, que les échanges dont il est l'intermédiaire n'offriraient aucune sécurité si l'on n'avait des moyens exacts de reconnaître le degré de pureté du métal. Ces moyens d'essai, comme on le verra plus loin, exigent dans certains arts un assez grand développement : si donc l'on connaissait d'une manière précise l'époque à laquelle on a commencé à battre la monnaie d'argent chez les différens peuples de l'antiquité, on aurait par cela même une commune mesure pour apprécier l'époque à laquelle chacun d'eux a atteint un même degré de civilisation. Du temps de Périclès, c'est-à dire 450 ans avant l'ère actuelle, la monnaie d'argent était déjà employée depuis long-temps à Athènes; mais les Romains ne commencèrent à en fabriquer que cinq ans avant la première guerre Punique, ou 255 ans avant notre ère.

Propriétés physiques.—La couleur de l'argent est le blanc pur; il prend par le poli un très bel éclat, et ne le cède sous ce rapport qu'à l'acier et au platine. Sa pesanteur spécifique est 10,47 lorsqu'il a été simplement fondu; elle est un peu plus considérable dans le métal écroui. Par rapport à cette propriété, il n'occupe que le neuvième rang parmi les métaux : l'osmium, qui est le plus dense de tous les métaux, a, sous le même volume, un poids plus que double; et après lui viennent encore avant l'argent le platine, l'or, l'iridium, le tungstène, le mercure, le palladium, et le plomb. Après l'or, l'argent est le plus malléable et le plus ductile des métaux : on peut le réduire en feuilles si minces que huit mille d'entre elles, superposées les unes aux autres, n'ont pas une ligne d'épaisseur : on peut également l'étirer en fils tellement ténus que 16 kilogrammes d'argent seraient plus que suffisans pour fabriquer un fil assez long pour embrasser le contour de la terre. Sous le rapport de la ténacité, l'argent vient immédiatement après le fer, le cuivre, et le platine : un fil homogène d'un millimètre de diamètre peut supporter sans rompre un poids de 21 kilogrammes.

Propriétés chimiques. — L'argent est le plus fusible de cette classe de métaux dont la fusion ne peut s'opérer qu'à la température rouge : la fusion de l'argent se produit quand il commence à arriver au rouge-blanc, à 20° degrés environ du pyromètre de Wedgwood : par un refroidissement lent, il cristallise en octaèdres appartenant, comme tous les métaux connus, au système régulier. Dans les manipulations auxquelles on le soumet ordinairement, on peut le regarder comme fixe et inaltérable au feu; mais il ne possède pas cependant ces propriétés d'une manière absolue : il perd une partie appréciable de son poids quand on le laisse exposé pendant long-temps à l'influence d'une haute température : on a même essayé de le soumettre à l'action des rayons solaires concentrés par une grande lentille de 33 pouces de diamètre, et l'on a reconnu que dans cette circonstance l'argent émettait une vapeur qui pouvait blanchir une feuille d'or placée à quelques pouces au-dessus du foyer de la lentille. Au contact de l'air, et sous l'influence d'une température comprise entre certaines limites, comme celle du four à porcelaine, il perd peu à peu l'état métallique et se transforme en d'oxide.

A la température ordinaire, l'air et l'eau sont sans action sur lui, et il conserve son éclat et son poli sous l'influence des agens atmosphériques ordinaires; il se noircit au contraire rapidement, avec formation de sulfure par le contact des vapeurs de soufre ou d'hydrogène sulfuré. Il est d'ailleurs attaqué par beaucoup d'agens chimiques, et même dissous par quelques acides combinés avec l'eau; l'acide sulfurique concentré et bouillant est dans ce cas; mais c'est l'acide nitrique qui est son véritable dissolvant : dans ces deux cas, l'argent s'oxide aux dépens de l'oxigène d'une certaine quantité d'acide qui se trouve ainsi décomposée : l'oxide formé se combine avec l'acide non altéré et se dissout dans l'eau de la liqueur en formant un sel cristallisable. L'argent forme avec les autres corps simples un grand nombre de combinaisons parmi lesquelles on ne signalera ici que les suivantes.

Principales combinaisons. — L'oxide d'argent est une substance brune fusible, dont la pesanteur spécifique est 7,15 : il se produit, quand on laisse l'argent exposé au contact de l'air, à une température ménagée; mais à une température plus élevée, il perd son oxigène et se transforme complètement en argent métallique. Il a une grande affinité pour les acides, contient 0,931 de métal et 0,069 d'oxigène, on le prépare en versant un alcali ou de la chaux caustique dans du nitrate d'argent en dissolution.

Le sulfure d'argent composé de 0,871 de métal et de 0,129 de soufre, se prépare directement par la fusion de ces deux corps : on le trouve avec cette composition dans le règne minéral, et ce composé naturel est connu en minéralogie sous le nom d'argent sulfuré ou ARGYROSE.

Le chlorure d'argent a des propriétés fort importantes : l'une des plus caractéristiques est son insolubilité dans l'eau. Quand on verse une goutte de nitrate d'argent dans de l'eau qui contient la plus légère trace d'un chlorure soluble, il se produit aussitôt un trouble causé par la solidification du chlorure d'argent. On peut de cette manière reconnaître dans l'eau la présence d'une quantité de sel marin qu'il serait absolument impossible d'apprécier avec les balances les plus exactes. Quoique insoluble dans l'eau, il se dissout aisément dans une solution ammoniacale. Le chlorure récemment précipité est d'une belle couleur blanche; mais il a la singulière propriété de perdre une partie de son chlore et de devenir violet par la simple impression de la lumière solaire. Il fond aisément, et forme par le refroidissement une masse opaline demi-transparente et flexible, connue autrefois, d'après ces propriétés, sous le nom d'*argent corné*. Ce composé possède encore, par une particularité curieuse, la propriété de pouvoir être réduit à sec et à froid par le simple contact du fer et du zinc, qui, en absorbant le chlore, mettent l'argent en liberté. On le prépare en versant du nitrate d'argent dans la solution aqueuse d'un chlorure. Il est composé de 0,753 d'argent et de 0,247 de chlore.

Les sels d'argent sont, les uns solubles, les autres insolubles dans l'eau; les dissolutions sont incolores, mais plusieurs réactifs y produisent des précipités de couleurs très variées : ainsi l'acide muriatique, les chlorures solubles et le prussiate de potasse donnent un dépôt blanc; les phos-

phates et les arséniates un dépôt jaune, les hydrosulfates et l'hydrogène sulfuré un dépôt noir, les chromates alcalins un dépôt du plus beau rouge, etc.

Le nitrate d'argent est le réactif que l'on emploie communément en chimie pour reconnaître la présence des chlorures en dissolution, et pour doser le chlore. Il corrode très violemment toutes les substances animales; lorsqu'il est en dissolution, même dans une grande quantité d'eau, il attaque instantanément la peau, et celle-ci se trouve imprégnée, dans la partie désorganisée par la liqueur, d'argent métallique à un grand état de division, qui y produit une tache noire très persistante. A l'état sec, son action est beaucoup plus énergique; fondu en petites masses cylindriques, il est très employé en médecine, pour ronger les chairs, sous le nom de *pierre infernale*. On prépare ce sel en dissolvant l'argent pur dans l'acide nitrique : il est composé de 0,682 d'oxide d'argent et de 0,318 d'acide nitrique.

On sait que le phosphore forme avec l'oxigène deux acides isomères, c'est-à-dire qui, avec la même composition, présentent, comme la chaux carbonatée et l'aragonite, des propriétés différentes : ces deux acides forment également avec l'oxide d'argent deux sels isomères. Le phosphate ordinaire est d'un beau jaune serin, le pyrophosphate est blanc : ces deux sels sont insolubles dans l'eau, et se préparent en traitant le nitrate d'argent par un phosphate et un pyrophosphate alcalin. Ils sont composés l'un et l'autre de 0,765 d'oxide d'argent et de 0,235 d'acide de phosphore.

L'argent fait partie de deux combinaisons qui ont la propriété de détoner avec une violence prodigieuse : chacune d'elles contient de l'azote, corps qui semble être un élément nécessaire de tous les composés fulminans. La première combinaison est formée d'azote et d'argent; elle se produit quand on fait digérer de l'oxide d'argent dans de l'ammoniaque, ou bien encore lorsqu'on traite, par la potasse caustique, une dissolution de chlorure d'argent dans l'ammoniaque : dans l'un et l'autre cas, l'hydrogène de l'ammoniaque forme de l'eau en se combinant avec l'oxigène de l'oxide, et l'azote s'unit au métal. Le second composé fulminant est un isomère du cyanate d'argent; on le désigne ordinairement sous le nom de fulminate d'argent : on le prépare, en versant peu à peu, dans une dissolution chaude et acide de nitrate d'argent concentré, de l'alcool très fort, à 40°. Il se produit une vive réaction que l'on tempère, si cela est nécessaire, par l'addition d'une petite quantité d'eau froide. Le fulminate se précipite sous forme d'une poudre blanche que l'on recueille sur un filtre et que l'on dessèche sans la chauffer. L'azoture d'argent est tellement fulminant, que lorsqu'il a été desséché, une légère vibration suffit souvent pour déterminer l'explosion. Le fulminate détone avec moins de violence, et il pourrait être employé pour la fabrication des amorces des fusils à percussion; mais on préfère pour cet usage le fulminate de mercure, qui a les mêmes propriétés avec la même composition, et qu'on prépare d'ailleurs de la même manière.

L'argent, par son union avec les autres métaux, forme plusieurs composés utiles qui ont été décrits au mot ALLIAGES. Il est rarement employé dans les arts à l'état de pureté : pour la fabrication des monnaies et des ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie, on le combine toujours avec une certaine quantité de cuivre, qui, sans altérer sa couleur, lui donne une plus grande dureté. L'argent, en vertu de son inaltérabilité, est tellement préférable pour une foule d'usages aux autres métaux moins précieux, que l'on a imaginé de donner aux ustensiles fabriqués avec des métaux communs les avantages de l'argent en les recouvrant d'une couche mince de ce métal. Cette opération, qui se pratique ordinairement sur le cuivre, constitue aujourd'hui deux arts importans, l'argenture et le placage. On argente le cuivre par des procédés très variés et particulièrement en appliquant à sa surface une série de feuilles d'argent extrêmement minces, et en nombre d'autant plus grand que l'on veut donner à l'argenture plus de solidité. On détermine l'adhérence de deux métaux, par une sorte de combinaison qui se produit au contact, à l'aide d'une forte pression et d'une haute température. Pour fabriquer le plaqué, on applique une feuille assez épaisse d'argent sur une lame beaucoup plus épaisse de cuivre; on soude ensuite ces deux lames et on les réduit à l'épaisseur voulue en les chauffant et les passant au laminoir; la feuille entière s'étend de telle manière qu'il reste toujours le même rapport entre les épaisseurs des deux métaux. Le plaqué est naturellement d'autant plus solide, que la feuille d'argent est plus épaisse : on dit qu'une feuille de cuivre est plaquée au $\frac{1}{10}$ quand l'épaisseur de la feuille d'argent est à celle du cuivre comme 1 est à 10. Cette proportion donne un plaqué très solide; la plupart des plaques fabriqués en France ont un titre beaucoup moindre : beaucoup d'objets sont fabriqués avec du plaqué au $\frac{1}{40}$.

Lorsque l'on place du mercure métallique dans un vase qui contient une dissolution de nitrate d'argent, ce dernier métal, chassé de la dissolution par les affinités plus énergiques du mercure, reprend l'état métallique; mais en se déposant, il se combine avec une certaine quantité de mercure, et apparaît sous forme de petites paillettes cristallines très brillantes, qui se groupent de manière à représenter assez bien la forme d'un arbrisseau. Par suite d'anciennes idées qui ne supposaient pas une connaissance plus exacte de la chimie que du système planétaire, l'argent placé, comme les autres métaux, sous le patronage d'une planète, était souvent désigné autrefois sous le nom de lune ou de Diane. On concevra donc aisément l'origine du nom d'*arbre de Diane*, que l'on donne encore aujourd'hui à ce produit curieux. Pour obtenir la plus belle arborisation, on a trouvé qu'il fallait traiter un mélange de dissolutions saturées de nitrates d'argent et de mercure, par du mercure amalgamé avec une petite quantité d'argent.

Minéraux qui contiennent l'argent. — La haute valeur de l'argent indique assez qu'il ne se trouve pas, comme le fer et le plomb, en grandes masses dans la nature; il fait cependant partie d'une vingtaine d'espèces minérales qui, en raison de leur importance, seront décrites chacune en son lieu. Ce n'est que depuis peu de temps que l'on connaît la vraie nature de la plupart de ces composés; nous n'en donnerons ici qu'une simple énumération en renvoyant, pour leur description, aux noms spécifiques :

L'argent à l'état de pureté, ou ARGENT NATIF; l'alliage d'argent et d'or, ou OR NATIF; l'alliage avec l'antimoine, ou DISCRASE; l'alliage avec le mercure, ou MERCURE ARGENTAL; le sulfure d'argent simple, ou ARGYROSE; la combinaison de sulfure d'argent avec un autre sulfure métallique, savoir : avec le sulfure de cuivre, STROMEYERINE; avec le sulfure d'antimoine, 3 combinaisons différentes, MYARGYRITE, ARGYRYTHROSE, PSATUROSE; avec le sulfure d'arsenic, PROUSTITE; les combinaisons du sulfure d'argent avec les sulfures d'antimoine, d'arsenic, de cuivre, de fer et de zinc, PANABASE et POLYBASITE; l'argent combiné au sélénium, ou ARGENT SÉLÉNIÉ; le séléniure d'argent combiné avec le séléniure de cuivre, ou EUCHAÏRITE; l'argent combiné avec l'arsenic, ou ARGENT ARSENIÉ; la combinaison d'acide carbonique et d'oxide d'argent, ou ARGENT CARBONATÉ; la combinaison d'iode et d'argent, ou ARGENT IODURÉ; la combinaison de tellure et d'argent, ou ARGENT TELLURÉ; la combinaison du tellurure d'argent avec le tellurure d'or, SYLVANE; la combinaison du tellurure d'argent avec les tellurures d'or et de plomb, MULLERINE; enfin plusieurs espèces dont la composition est encore peu connue.

Mines d'argent. — Les minéraux qui viennent d'être énumérés ne se présentent pas tous dans la nature avec la même abondance; quelques uns même n'ont encore été trouvés qu'accidentellement; mais tous, sans exception, peuvent être exploités avec profit pour argent, quand ils se

présentent avec suite dans un gîte de minerais. Presque toujours ils sont disséminés en très petite quantité dans de grandes masses de matières stériles. Les curieux qui visitent les mines d'argent de l'Allemagne voient toujours avec étonnement la faible teneur des minerais que l'industrie du mineur va chercher quelquefois à une profondeur de 2,500 pieds. Les espèces argentifères exploitées le plus communément comme minerais, sont les combinaisons sulfurées, l'argent natif, l'argent chloruré et l'argent antimonial. La plupart des minerais d'argent exploités en Europe, et notamment en France, sont composés de galène ou sulfure de plomb, tenant en combinaison ou à l'état de mélange une quantité très petite d'argent sulfuré. Presque toujours des minerais exploités avec grand profit contiennent à l'état brut, à la sortie de la mine, moins d'un demi-millième d'argent.

Les mines d'argent les plus riches du monde sont, sans contredit, celles des deux Amériques : les districts de mines les plus célèbres de ce continent, sont ceux de Guanaxuato, Catorce et Zacateras, au Mexique; le bassin de Yauricocha ou de Pasco, au Pérou; enfin la montagne de Potosi, dans la république de Bolivia.

L'Asie possède un assez grand nombre de mines d'argent ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient connues avec autant de détails que celles d'Amérique. Il paraît qu'on en exploite dans le nord de la Chine, car les Russes tirent de leur commerce avec ce pays une assez grande quantité de lingots d'argent; l'Inde, la Perse, et, à ce qu'il paraît, toute l'Asie méridionale, n'exploitent que fort peu de mines d'argent. Il en existe, au contraire, de fort importantes dans l'Asie septentrionale, dans les districts de Kolyvan et de Nertschinsk en Sibérie : dans la même contrée, les sables de l'Oural, exploités principalement pour or, donnent aussi une certaine quantité d'argent.

L'Afrique donne au commerce de l'Europe une petite quantité d'or, mais il ne paraît pas qu'on en tire de l'argent; l'Australie n'est pas plus productive. Il existe en Europe beaucoup de mines d'argent : les plus riches sont celles du Hartz (Hanovre, Brunswick, Anhalt), dans l'Allemagne septentrionale; celles du district de Freyberg (Saxe); celles de la Silésie, de la Thuringe, et des provinces du Rhin (Prusse); celles du district de Schemnitz, dans la haute Hongrie, et du Siebenburg en Transylvanie; celles de Joachimsthall et de Pzibram en Bohême, et celles de Konsberg, au nord de Christiania en Norwège. La France ne produit que très peu d'argent : les seules exploitations qui soient aujourd'hui en activité sont situées dans les départemens du Finistère, de la Lozère et du Puy-de-Dôme. Les mines de Sainte-Marie, dans le département du Haut-Rhin, qui ont été autrefois dans un état assez prospère, ne donnent plus maintenant que des produits insignifiants.

Essai des minerais d'argent. — L'essai des minerais et de toutes les matières argentifères, a pour objet de constater la proportion d'argent qui y est contenue. Cet essai, qui se fait ordinairement d'une manière précise et expéditive, est fondé sur la grande affinité qui existe entre l'argent et le plomb. Lorsqu'on mélange la matière à essayer avec une matière plombeuse, de manière qu'en portant le tout à l'état de fusion, il se produise une certaine quantité de plomb métallique, celui-ci entraîne en combinaison tout l'argent qui se trouve dans la substance soumise à l'essai. Il ne reste donc plus qu'à rechercher la proportion d'argent contenu dans le culot de plomb, résultat auquel on parvient aisément par la COUPELLATION. La difficulté de l'opération consiste à bien faire ce mélange, et à chasser préalablement les substances qui, en se combinant avec le plomb et l'argent, pourraient empêcher la réussite de la coupellation : l'antimoine, l'étain, l'arsenic, etc., sont dans ce cas. On donnera au mot ESSAI plus de détails sur l'art de l'essayeur appliqué aux substances argentifères les plus employées dans les arts, et notamment aux alliages des monnaies, d'orfévrerie, etc.

Traitement métallurgique des minerais d'argent. — Les procédés employés pour extraire l'argent de ses minerais sont assez différens d'un lieu à un autre; ils se divisent en deux classes principales : l'amalgamation et la fonte. La première, usitée presque exclusivement sur les grands ateliers d'Amérique, se pratique à froid, et emploie, comme agent principal, le mercure. Elle a été décrite avec grand détail au mot AMALGAMATION, et il ne nous reste ici rien à ajouter à ce sujet.

Dans le traitement des minerais d'argent par voie de fusion, le plomb est toujours un intermédiaire indispensable, comme le mercure dans celui de l'amalgamation. En exceptant seulement les usines de Freyberg (Saxe), de Mansfeld (Prusse), de Huelgoat (Bretagne), et de Guadalcanal (Andalousie), où des minerais d'argent d'une nature particulière sont soumis à l'amalgamation, l'argent s'extrait toujours des minerais d'Europe par la fonte avec des matières plombeuses. Sans entrer dans le détail des manipulations qui dépendent de circonstances locales, il est aisé de poser les principes sur lesquels reposent les principales méthodes employées en Europe. Sous le rapport de leur traitement métallurgique, les minerais d'argent peuvent être rangés en quatre classes : 1° les minerais d'argent natif; 2° les autres minerais argentifères proprement dits, tels que l'argent antimonié sulfuré, l'argent antimonial, etc.; 3° la galène plus ou moins argentifère; 4° enfin les pyrites cuivreuses argentifères.

On traite les minerais de la première classe en les fondant avec du plomb métallique ou avec un mélange de litharge et de charbon; l'argent se sépare de la gangue et se combine avec le plomb, que l'on recueille pour le traiter comme on le dira plus bas; ce procédé est employé à Konsberg.

Les minerais de la deuxième classe, étant très fragiles, ne peuvent être séparés de leur gangue aussi aisément que les précédens : on ne pourrait d'ailleurs les traiter immédiatement par le plomb à cause de l'antimoine et du soufre qu'ils contiennent. On les mélange avec de la galène et du fer métallique, et on les passe dans un fourneau élevé où ils se trouvent soumis à une haute température : le fer décompose la galène et met en liberté le plomb qui se sépare en entraînant l'argent; le sulfure de fer se combine avec le sulfure d'antimoine, et forme, au-dessus du plomb argentifère qui se rassemble dans un bassin joint au fourneau, une matière complexe nommée *matte* qui retient toujours une certaine quantité des sulfures de plomb et d'argent. On soumet ensuite cette matte à d'autres manipulations qui ont pour objet d'en extraire les dernières portions de ces deux métaux. Ce procédé est pratiqué dans les usines d'Andreasberg (Hartz), de Schemnitz (Hongrie), etc.

Les minerais de la troisième classe sont traités pour plomb, absolument de la même manière que s'ils ne contenaient pas d'argent : ce métal se sépare toujours naturellement avec le plomb. Les procédés que l'on emploie pour réduire le sulfure de plomb sont de trois sortes : 1° la décomposition par le fer métallique ou par la fonte de fer : Clausthall, Altenau, Lautenthall et Magdesprung (Hartz); 2° le grillage, et la réduction du produit oxidé, par le charbon : Holzapfel (Nassau), Villefort (Lozère), Pontgibaud (Puy-de-Dôme); 3° enfin, un grillage partiel, et la décomposition réciproque de l'oxide formé par le sulfure non décomposé : Holzapfel (Nassau), Poullaouen (Finistère). Ces méthodes seront exposées avec plus de détail à l'article PLOMB.

Enfin les minerais de la 4ᵉ classe sont traités comme minerais de cuivre, ainsi qu'on l'expliquera à l'article CUIVRE. L'argent se concentre dans ce métal, et on l'en sépare ensuite, à l'aide du plomb, par le procédé de la LIQUATION : cette méthode, particulière à quelques usines d'Allemagne, est employée avec succès, dans le traitement de la pyrite cuivreuse argentifère, à l'usine d'Ocker, près de Goslar (Bas-Hartz), et à celle d'Hetstadt, près de Mansfeld (Prusse saxonne).

On voit qu'en résumé ces méthodes de traiter les minerais d'argent se réduisent toutes à combiner l'argent avec le plomb. L'alliage de plomb et d'argent se nomme ordinairement *plomb d'œuvre*. Celui qui provient des galènes argentifères ne contient jamais plus de 0,005 d'argent ; dans quelques usines du Hartz, sa teneur descend même quelquefois à 0,001. On en sépare l'argent par une méthode fort économique, en dirigeant, sur le métal fondu et porté à la température rouge, un courant d'air qui transforme le plomb en oxide ou litharge : ce corps, plus léger que l'alliage, surnage les métaux et s'écoule hors du fourneau par une petite rigole. Lorsque les dernières traces de plomb ont été oxidées, l'argent reste seul à l'état de pureté. Voyez COUPELLATION.

Production des mines d'argent.— Au commencement de ce siècle, les mines d'Amérique produisaient une quantité d'argent quatorze fois plus grande que celle qui s'extrait des mines d'Europe. Depuis ce temps, les guerres sanglantes par lesquelles les nouvelles républiques des deux Amériques ont conquis leur indépendance, ont amené l'abandon momentané d'un grand nombre d'exploitations. Depuis huit ans, les exploitations ont été reprises; et bien qu'on n'ait point de renseignemens précis sur leur situation actuelle, il y a tout lieu de croire que ces grandes sources de métaux précieux sont sur le point de reprendre leur ancienne importance. Les mines de Potosi (Bolivia) paraissent à la vérité être en partie épuisées; mais, par compensation, celles de Yauricocha ou de Pasco (Pérou) commencent à prendre un plus grand développement que par le passé.

En Europe, où l'exploitation de l'argent est liée presque partout à celle du plomb, les mines d'argent ont souffert dans ces derniers temps de la baisse considérable survenue dans le prix de ce métal; toutefois, ces circonstances critiques ont plutôt augmenté que diminué la production de l'argent, vu que l'on a senti, dans toutes les usines, la nécessité de diminuer les frais de la fabrication, en lui donnant plus d'activité.

En résumé, bien que les produits de certaines contrées et notamment de la Hongrie, aient diminué, depuis le commencement de ce siècle, la production totale de l'Europe ne paraît pas avoir sensiblement varié dans cette période.

En Sibérie la production de l'argent a notablement augmenté, par suite de l'activité qui a été donnée dans ces dernières années à l'exploitation des sables auro-argentifères de l'Oural.

Production annuelle des mines d'argent connues.

DESIGNATION DES LIEUX DE PRODUCTION.		PRODUCTION EN ARGENT. Poids.	Valeur.
		Kilog.	Francs.
Amérique.	Mexique	538,000	148.360.000
	Pérou	140,000	30,800,000
	Bolivia et La Plata	110,000	24,000,000
	Chili	7,000	1,540,000
Asie sept.	Sibérie	20,000	4,400,000
Europe.	Suède et Norwège	2,000	440,000
	Hartz (Hanov., Brunsw., etc.)	16,000	3,520,000
	Hongrie	18,000	3,960,000
	Transylvanie	1,000	220,000
	Bohème	8,000	1,740,000
	Styrie, Carinthie, Carniole, Tyrol, et Salzburg	3,000	660,000
	Saxe	13,000	2,860,000
	Prusse (Silésie, Westphalie)	5,000	1,100,000
	Nassau, Bade, etc.	1,000	220,000
	France	2,039	448,580
TOTAUX.	Amérique	795,000	174,000,000
	Europe	69,000	15,000,000
	Sibérie	20,000	4,400,000

Il est assez difficile d'établir la production de tous les pays où l'on exploite des mines d'argent. Nous n'ajouterons rien ici aux détails qui ont été donnés au mot AMÉRIQUE sur la quantité énorme d'argent fournie au commerce par les mines de ce continent, depuis sa découverte jusqu'à nos jours : nous nous sommes contentés, dans le tableau qui précède, d'indiquer approximativement la production annuelle des mines connues. A défaut de renseignemens nouveaux relatifs à l'Amérique, nous avons conservé ceux que M. de Humboldt a fait connaître au commencement de ce siècle : les chiffres qui se rapportent à l'Europe sont presque tous extraits de documens très récens.

En France, pendant l'année 1832, la production a été répartie de la manière suivante :

Production des mines d'argent de France en 1832.

DÉPARTEMENS.	PRODUCTION EN ARGENT. Poids.	Valeur.
	Kilog.	Francs.
Finistère (Poullaouen et Huelgoat)	1,406	309,320
Lozère (Villefort et Viallas)	400	88,000
Puy-de-Dôme (Pont-Gibaud)	225	49 500
Haut-Rhin (Sainte-Marie)	8	1,760
TOTAL	2,039	448 580

Variations de la valeur de l'argent à diverses époques. — L'une des circonstances qui jettent le plus d'obscurité sur les faits historiques appartenant à des périodes très éloignées est la diminution considérable de la valeur réelle d'une monnaie ayant, aux diverses époques, la même valeur nominale. Cette diminution tient à deux causes qu'il est aisé de mettre en évidence.

Une longue expérience de l'emploi des monnaies a prouvé qu'à toutes les époques leur valeur réelle, c'est-à-dire la quantité de choses que ces monnaies peuvent acheter, a toujours été fondée sur la valeur intrinsèque du métal qu'elles contiennent. Cet axiome d'économie politique étant établi, on conçoit de suite que si un gouvernement, croyant augmenter ses ressources, réduit de moitié la quantité d'argent qui entre dans une pièce de monnaie, tout en conservant à celle-ci le même nom, il ne produit d'autre résultat que de faire que cette pièce qui achetait précédemment deux mesures de blé, n'en peut acheter qu'une après l'altération. Si donc après un grand nombre de réductions successives dans le titre et dans le poids des monnaies, l'une d'elles, nommée *livre* par exemple, ne contient plus que le vingtième de la quantité d'argent qu'elle contenait d'abord, une denrée dont la valeur réelle n'aura pas varié, mais dont le prix, aux deux époques extrêmes, sera mesuré avec la même unité nominale, la livre, semblera avoir augmenté dans le rapport de 1 à 20. En résumé on conçoit aisément que pour rendre comparables les évaluations en livres faites à deux époques, dans le cas où la valeur de l'argent serait restée la même, il suffirait de tenir compte de la quantité d'argent contenue dans la livre à ces deux époques.

En partant toujours du même principe, il est encore facile de comprendre que la valeur réelle d'une monnaie, contenant la même quantité d'argent, doit varier d'une époque à l'autre lorsque, dans l'intervalle, la valeur d'un même poids d'argent a subi une variation. Ce qui rend surtout l'or et l'argent éminemment propres à être employés comme monnaies, c'est que leur valeur dans une même période ne peut varier beaucoup, et cela par plusieurs causes qui seront exposées au mot MONNAIES : il n'en est plus de même pour deux périodes éloignées. C'est ainsi que la valeur de l'argent paraît avoir subi une augmentation progressive depuis les derniers siècles qui ont précédé l'ère actuelle jus-

qu'à la fin du XV[e] siècle, tandis qu'à partir de cette époque cette valeur a éprouvé une diminution très rapide, qui paraît se faire encore sentir de nos jours. Il est d'une haute importance pour l'intelligence des faits historiques de se rendre compte de cette diminution. Malheureusement ce sujet de recherches présente de grandes difficultés : la principale est de trouver une marchandise qui, ayant conservé sensiblement la même valeur à toutes les époques, puisse servir de terme de comparaison. J.-B. Say, considérant que les moyens de production du blé n'ont pas notablement changé depuis un temps très considérable, a cru pouvoir donner la préférence à cette substance; il a trouvé que le nombre de grammes d'argent qu'il a fallu donner à diverses époques pour acheter un hectolitre de blé a varié suivant la loi indiquée dans le tableau suivant :

Variation de la valeur de l'argent à diverses époques.

INDICATION DES ÉPOQUES.	Nombre de gramm. d'arg. nécessaires pour acheter un hectolitre de blé.	Une pièce de 1 franc (4 gr., 5 d'arg.) aurait valu, en francs de 1820 :
	Grammes.	Francs.
Athènes et Rome, 200 ans av. J.-C. (prix moyen).	15,19	5,63
France, en 800.	13,01	6,57
— 1450.	11,65	7,33
— 1514.	17,69	4,84
— 1536.	38,83	2,20
— 1610.	60,02	1,42
— 1640.	67,99	1,25
— 1789.	71,28	1,19
— 1820.	85,52	1,00

Le renchérissement du prix de l'argent jusqu'à la fin du XV[e] siècle s'explique assez bien par l'abandon, après la chute de l'empire romain et pendant le moyen âge, des mines de l'Espagne et de l'Attique qui fournissaient ce métal aux Grecs et aux Romains. On ne peut d'ailleurs conserver aucun doute sur la cause qui a fait baisser la valeur de l'argent depuis le commencement du XVI[e] siècle, puisque l'époque de cette révolution coïncide exactement avec la découverte de l'Amérique, qui eut lieu en 1492. Suivant une évaluation modérée, l'exploitation des mines de ce continent a jeté dans le commerce une quantité d'argent 12 fois plus grande que celle qui existait avant cette époque. L'avilissement de la valeur de l'argent aurait donc encore été plus grand que ne l'indiquent les chiffres rapportés ci-dessus, si les usages de ce métal ne s'étaient pas multipliés en même temps que les moyens de production.

ARGENT ARSÉNIÉ. — La nature ne présente point cette combinaison d'argent et d'arsenic à l'état de pureté; elle est toujours mélangée d'arséniure de fer et de mispickel, avec lesquels elle forme des masses amorphes que l'on recherche à cause de leur richesse en argent, mais dont la composition n'est pas constante. L'une de ces combinaisons a donné à l'analyse :

Argent.	0,140
Arsenic.	0,025
Soufre.	0,057
Fer.	0,178
	1,000

On rencontre journellement ces substances avec de l'argent antimonial, de l'arsenic natif, etc., dans les filons argentifères d'Andreasberg, au Hartz.

ARGENT CARBONATÉ. — Ce minéral n'a été trouvé qu'une seule fois dans une mine de la Forêt-Noire (Bade); il était mélangé d'antimoniate d'argent, et a donné à l'analyse :

Oxide d'argent. . .	0,720
Acide carbonique. .	0,120
Acide antimonique.	0,155
	0,995

ARGENT IODURÉ. — Cette substance n'a encore été trouvée qu'accidentellement au milieu d'autres minéraux argentifères du Mexique.

ARGENT NATIF. — Ce minéral, qui a toutes les propriétés de l'argent métallique, se trouve, dans la nature, à l'état cristallisé sous les formes de l'octaèdre régulier ou du cube; on le rencontre encore plus communément à l'état amorphe, en filamens plus ou moins contournés, etc.

L'argent natif est souvent associé aux autres minéraux argentifères, et est exploité partout avec profit. Il est assez commun dans les mines du Mexique et du Pérou. On en trouve rarement en un seul lieu des quantités considérables; la plus grande masse connue a été rencontrée, en 1758, dans les mines de Guantahajo, au Pérou : elle pesait 8 quintaux d'Espagne, ou 368 kilogrammes. En France, l'argent natif a été trouvé en assez grande quantité à Sainte-Marie (Haut-Rhin) : l'une des masses d'argent découvertes dans cette dernière mine pesait 30 kilogrammes.

ARGENT SÉLÉNIÉ. — Cette combinaison d'argent et de sélénium a été trouvée accidentellement dans les minerais de Tasco, au Mexique.

ARGENT TELLURÉ. — Ce minéral a un aspect métallique avec une couleur gris d'acier; il est malléable, et a pour pesanteur spécifique 8, 5. Il est composé de :

Argent.	0,624
Tellure.	0,369

Il a été trouvé en masses amorphes à gros grains dans la mine de Sawodinski, dans l'Altaï (Sibérie).

ARGILES. Répandue avec profusion à la surface du globe, l'argile est un des présens les plus précieux que la nature ait faits à l'homme. Elle est en effet la base de plusieurs arts de première nécessité, qui se sont établis chez tous les peuples parvenus à un premier degré de civilisation; et le progrès de toutes les industries n'a fait qu'en multiplier les usages. C'est l'élément indispensable de la plupart des ustensiles de ménage; très souvent elle entre comme matière dominante dans la composition de toutes les parties des édifices, des murs de clôture, etc. Il est enfin peu de contrées dans lesquelles elle ne soit au rang des substances les plus utiles que l'art applique chaque jour aux besoins de l'homme. L'industrie qui a pour objet la fabrication des poteries, des briques, etc., est tellement liée à l'existence de l'homme dans un certain état de société, qu'elle en peut être regardée comme une des marques distinctives; et les débris d'argiles calcinées dans les alluvions ne sont guère moins caractéristiques aux yeux du géologue, pour attester l'existence de l'homme, que les débris d'ossemens pour celle des animaux.

Les argiles, à l'état de pureté, sont toutes essentiellement composées des mêmes élémens; mais ceux-ci s'y trouvent associés en proportions très variables. La matière argileuse, dans son état naturel, est d'ailleurs presque toujours mélangée accidentellement de substances étrangères : sous ce rapport, les variétés d'argiles sont encore plus nombreuses que les usages auxquels on les emploie. Il serait donc impossible de rattacher toutes leurs propriétés à un seul type; nous nous contenterons par conséquent de signaler celles de ces propriétés qui sont vraiment caractéristiques pour toutes les argiles.

A l'état sec, les argiles présentent peu de consistance, et se réduisent aisément en une matière pulvérulente. La propriété qui les caractérise le mieux est de se désagréger par le contact de l'eau, et de former avec ce liquide une pâte glutineuse : celle-ci, à un certain degré de dessiccation, a beau-

coup de ténacité et de consistance, et, dans cet état, elle prend et conserve très aisément toutes les formes qu'on veut lui donner. Par une dessiccation plus complète, l'argile reprend la cohésion qu'elle a naturellement à l'état de roche, et qu'elle peut perdre de nouveau par le contact de l'eau. Si, au contraire, après l'avoir desséchée, on la soumet à l'influence d'une forte chaleur, ses propriétés subissent un changement complet : tout en conservant la forme qu'on lui avait donnée, elle devient inattaquable par l'eau ; elle acquiert une dureté considérable, au point qu'elle devient souvent capable d'étinceler sous le choc du briquet. En résumé, l'argile délayée par l'eau est une pâte flexible qui peut recevoir toutes les formes que l'art veut lui donner, et qui, par la simple opération de la cuisson, peut acquérir une résistance et une inaltérabilité comparables à celles des minéraux les plus durs.

A l'état sec, les argiles absorbent l'eau avec avidité ; mais ce phénomène paraît être le résultat d'une affinité hygrométrique, puisque l'eau absorbée peut ensuite être chassée par l'influence d'une légère élévation de température. C'est par suite de cette sorte d'affinité que l'argile sèche appliquée sur la langue y adhère fortement ; on caractérise cette propriété en disant que l'argile *happe à la langue*. En absorbant à leur surface une certaine quantité d'eau par l'insufflation de l'haleine, les argiles développent une odeur particulière qui, à cause de cela, a été nommée *odeur argileuse*. La même odeur, avec diverses nuances, se manifeste aussi dans beaucoup de roches formées de silicates alumineux et magnésiens ; telles sont certaines roches feldspathiques, les serpentines, etc.

Les argiles sont onctueuses et douces au toucher, surtout quand elles sont un peu magnésiennes. Elles sont assez tendres pour qu'on puisse aisément les polir par le frottement de l'ongle, et les entamer avec le couteau. A un certain état hygrométrique dont elles jouissent ordinairement en sortant de la carrière, certaines argiles peuvent être, comme le savon, coupées au couteau en petits copeaux.

La substance minérale qui donne aux argiles ces propriétés fondamentales, et qui en conséquence les constitue essentiellement, est une combinaison de silice, d'alumine et d'eau. Il faudrait de longs détails pour donner une idée complète des variations que présente l'association de ces élémens, et surtout leur combinaison ou leur mélange avec un grand nombre d'autres principes. La manière la plus simple peut-être de présenter sous son vrai jour la composition des argiles, est de donner un aperçu des circonstances dans lesquelles la plupart d'entre elles ont pris naissance.

Les roches primordiales formées par cristallisation ignée, telles que les gneiss, les micaschistes et les granites, sont dans toutes les contrées la base des terrains qui composent l'écorce solide du globe. C'est avec les élémens de ces roches et de celles qui, à diverses époques, ont été injectées de l'intérieur, que se sont formés et que se forment encore de nos jours la plupart des dépôts de sédiment. La plupart des minéraux qui constituent les roches primitives, le feldspath, le mica, l'amphibole, etc., sont essentiellement composés de silicates d'alumine unis à un ou plusieurs autres silicates, notamment à ceux de potasse, de chaux, de magnésie et de protoxide de fer. Ces silicates multiples ont la propriété de se décomposer sous diverses influences, de telle sorte que le silicate alcalin se trouve entraîné. Le silicate d'alumine, qui reprend des propriétés électro-négatives assez énergiques, se combine avec une certaine quantité d'eau, et reste mélangé avec ceux des élémens de la roche qui n'ont pas été entraînés avec le silicate alcalin. Souvent ce dernier est lui-même décomposé, la base est seule entraînée, et la silice reste mélangée avec le silicate d'alumine. C'est probablement à ce genre d'altérations qu'il faut attribuer l'origine de la potasse dans le règne végétal. Probablement aussi les grandes masses de carbonates de chaux et d'oxide de fer, qu'on observe dans les terrains modernes, doivent en partie leur origine à la même cause.

Les produits de cette altération chimique, réunis aux fragmens détachés des roches primordiales par une action purement mécanique, sont en grande partie la matière composante des terrains de sédiment. Ils ne se sont pas toutefois déposés sans un certain ordre, bien que, presque toujours, ces sortes de dépôts soient dus à leur séparation toute mécanique des eaux dans lesquelles une action violente les avait mis en suspension. On observe en effet qu'à toutes les périodes géologiques, c'est-à-dire dans chaque intervalle de tranquillité compris entre deux révolutions de la surface du globe, il y a eu une sorte de triage des élémens qui concouraient à la sédimentation. La partie quartzeuse et indécomposable des roches anciennes s'est d'abord déposée sous forme de sables et de conglomérats ; après ce premier dépôt sont venus les calcaires, puis enfin les argiles, qui forment en général la partie supérieure des formations.

Il est facile maintenant de prendre une idée exacte de la véritable nature des argiles, et de concevoir qu'elles doivent présenter dans leur composition des variations pour ainsi dire sans limites : sous le rapport de leur origine, elles se divisent en deux grandes classes : 1° celles qui, n'ayant subi aucun transport, sont encore au contact des roches qui leur ont donné naissance ; telles sont les argiles qu'on trouve dans le voisinage des roches de feldspath, de mica, d'amphibole, de grenats, etc. : leur composition dépend essentiellement de la nature de ces roches ; 2° celles qui, ayant été remaniées par les eaux, ont été déposées en masses stratifiées dans les divers étages des dépôts de sédiment : la composition de ces dernières dépend non seulement de la nature des roches aux dépens desquelles elles se sont formées, mais encore des mélanges qui se sont produits pendant le transport des matières, et surtout des circonstances de leur dépôt. Il est presque inutile de remarquer que, dans la succession des époques géologiques, les roches de sédiment déjà formées ont contribué de plus en plus à fournir la matière des dépôts postérieurs, et que les caractères des nouvelles roches ont dû, par suite, s'écarter de plus en plus de ceux des roches primordiales qui en ont fourni les élémens.

Ordinairement le silicate alumino-hydreux, qui constitue essentiellement la substance argileuse, est mélangé de silice et de fragmens de quartz, de silicates de chaux, de magnésie et de fer, de carbonates de chaux et de magnésie, de peroxide et d'hydroxide de fer. Souvent ces diverses substances sont assez abondantes pour masquer complètement les propriétés de l'argile ; et alors, suivant la nature de la matière mélangée, la roche prend le nom de grès, de sable, de marne, de minerai de fer, etc. Les propriétés physiques et chimiques des argiles dépendent naturellement de la nature de ces mélanges ; ceux-ci modifient surtout d'une manière remarquable l'impression qu'elles reçoivent de l'application d'une haute température.

On a vu précédemment que l'argile pure est absolument infusible ; après avoir perdu l'eau combinée, les molécules de silicate d'alumine se rapprochent par l'action de la chaleur, et éprouvent cette sorte de soudage qui donne aux argiles cuites une si grande dureté. Ce phénomène est accompagné d'une contraction d'autant plus considérable, que la température à laquelle on a soumis l'argile est plus élevée. Cette propriété est tellement tranchée, elle est si bien en rapport avec la température de la calcination, qu'elle sert de base aux instrumens nommés *pyromètres* avec lesquels on évalue, par le retrait qu'a éprouvé un morceau d'argile, la haute température à laquelle celui-ci a été soumis.

Si les silicates d'alumine purs ou mélangés de silice sont infusibles, il n'en est plus de même quand ils sont associés, en proportions convenables, à la chaux, à la magnésie, à l'oxide de fer, ou à des silicates de ces mêmes bases. Il est même

digne de remarque que le silicate d'alumine, mélangé de silicate de chaux également infusible, donne lieu cependant à un composé très fusible. Les argiles calcaires et ferrugineuses sont celles qui résistent le moins à une haute température, et, en général, il est facile de conclure de l'analyse chimique d'une argile l'action que la chaleur doit exercer sur elle.

Les procédés de l'analyse des argiles sont assez simples; voici, par exemple, un résumé de la méthode que l'on peut suivre dans l'un des cas les plus ordinaires, celui où l'argile est mélangée de sable quartzeux, de carbonate de chaux et d'hydroxide de fer. Après avoir desséché l'argile à la température de l'eau bouillante et chassé ainsi l'eau hygrométrique, on la calcine à une haute température pour estimer la perte qu'elle éprouve dans cette circonstance, perte qui est égale à la somme des poids de l'eau combinée avec l'argile et l'oxide de fer, et de l'acide carbonique combiné avec la chaux. On fait ensuite bouillir une autre quantité d'argile desséchée avec l'acide hydrochlorique, qui enlève l'oxide de fer et le carbonate de chaux à l'argile, et qui laisse celle-ci mélangée seulement avec le sable quartzeux. Dans la liqueur qui contient la chaux et l'oxide de fer, on verse de l'ammoniaque qui précipite d'abord le fer séparément, puis de l'oxalate d'ammoniaque qui précipite la chaux. Quant à la matière argileuse proprement dite, qui est insoluble dans les acides, on la fait fondre avec trois fois son poids de potasse dans un creuset d'argent porté au rouge : on obtient ainsi une combinaison triple de silice, d'alumine et de potasse, qui est soluble dans l'eau, et de laquelle on sépare aisément la silice et l'alumine. Cette méthode indique, comme on le voit, la composition élémentaire du mélange; mais elle ne fournit point la donnée la plus importante, celle qui permettrait de distinguer la silice combinée avec l'alumine de celle qui est simplement mélangée. La chimie ne présente jusqu'ici aucun moyen d'arriver à ce résultat; c'est à cette lacune dans les méthodes analytiques qu'il faut attribuer l'incertitude qui règne encore sur la composition des argiles.

La classification la plus naturelle que, dans l'état de nos connaissances, on puisse établir dans les argiles, est celle qui est fondée sur leurs usages; nous terminerons donc cet article par quelques notions sur les principales variétés d'argiles employées dans les arts

L'argile commune ou terre glaise, est employée pour la fabrication de la poterie grossière, des briques, des tuiles et des carreaux de terre, des fourneaux, etc. Elle est ordinairement ferrugineuse; on l'exploite dans un grand nombre de lieux, notamment dans les terrains les plus modernes. Il existe à Forges (Seine-Inférieure) une argile appartenant à cette variété, dans laquelle l'analyse a indiqué :

Silice	0,63
Alumine	0,16
Eau	0,10
Oxide de fer	0,08
Carbonate de chaux	0,02
	0,99

L'argile à faïence, ou terre de pipe, doit être beaucoup plus pure que la précédente; elle doit surtout être exempte d'oxides colorans, tels que le fer, la manganèse, sans quoi elle n'aurait pas, après la cuisson, cette couleur blanche qui est, pour cette sorte de poterie, une qualité indispensable L'argile de Montereau (Seine-et-Marne), qui remplit les conditions d'une bonne terre à faïence, contient :

Silice	0,69
Alumine	0,17
Eau	0,13
	0,99

L'argile que l'on exploite à Andenne, sur la rive gauche de la Meuse, entre Huy et Namur, est une des meilleures terres à pipe connues en Europe : elle est employée sur le lieu même à fabriquer une très grande quantité de pipes, que l'on exporte par le cours de la Meuse sous le nom de pipes de Hollande.

L'argile par excellence est celle qui sert à fabriquer la porcelaine. Le kaolin, nom que l'on donne communément à cette argile, est une matière terreuse, tendre, souvent pulvérulente, et d'une belle couleur blanche; on le trouve toujours en place, au contact de certaines roches feldspathiques. Le feldspath, composé de silicates d'alumine et de potasse, en se décomposant par des causes encore peu connues, mais dont on voit journellement les effets, perd les deux élémens du silicate alcalin. Le silicate d'alumine lui-même se décompose en partie, puisque le silicate d'alumine du kaolin contient quelquefois une moindre proportion de silice que celle qui fait partie du feldspath. Presque tous les kaolins renferment d'ailleurs une petite quantité de potasse, ce qui prouve qu'ils retiennent du feldspath non décomposé. Le sol de la France est riche en kaolin; il en existe des gîtes inépuisables près de Saint-Yrieix (Haute-Vienne). Une variété de cette dernière localité a donné à l'analyse :

Silice	0,365
Alumine	0,345
Eau	0,130
Feldspath non décomposé	0,156
	0,996

L'argile à foulon, nommée aussi argile smectique (de *smectis*, propre à dégraisser), a un emploi très utile dans les arts. Les draps de laine récemment fabriqués retiennent un corps gras que ces argiles ont la propriété d'absorber. Le foulonnage des draps s'exécute en imprégnant l'étoffe d'une certaine quantité d'eau et d'argile, et en la soumettant dans cet état à l'action de lourds pilons : on conçoit que cette opération ne peut donner aux draps le lustre qui est une de leurs qualités, que lorsque l'argile est composée de particules extrêmement fines. L'analyse chimique a indiqué, dans une argile à foulon employée en Silésie :

Silice	0,485
Alumine	0,155
Eau	0,250
Oxide de fer	0,065
Magnésie	0,015
Oxide de manganèse	0,005
	0,975

Plusieurs substances employées comme couleurs rentrent, à la vérité, dans le groupe des argiles par la matière qui domine dans leur composition; mais elles doivent en être séparées pour être décrites à la suite des substances qui leur donnent leurs propriétés caractéristiques. Je me contenterai donc de signaler ici l'ocre jaune, ou argile colorée par l'hydroxide de fer; le rouge d'Angleterre, que l'on obtient par la calcination de l'ocre jaune; enfin la terre de Vérone, employée dans la peinture à l'huile, et qui n'est autre chose qu'une argile colorée en vert par une chlorite.

ARGOLIDE. Le petit territoire connu sous ce nom apparaît, dans les poèmes d'Homère, comme l'état le plus illustre et le plus puissant de la Grèce antique. Entre le golfe Saronique et le golfe d'Argos, il forme une péninsule dont M. Clinton évalue la surface, en mille carrés d'Angleterre, à 1059 (*Fasti Hellenici*, t. I, p. 385). Bornée au nord par la Sicyonie ou Ægialus, s'avançant au midi jusqu'à la Laconie, l'Argolide est séparée à l'ouest de l'Arcadie par la chaîne de l'*Artemisium* et du *Parthenium*, au travers de laquelle s'ouvraient quelques passages par où l'on communiquait d'un pays à l'autre (Pausanias, lib. VIII). Une autre chaîne de montagnes, entrecoupée de jolis vallons bien arrosés, se détachant du mont Cyllène, traversait l'Argolide.

Dans l'une de ces vallées, au sud des montagnes, s'élevèrent deux grandes cités rivales, Argos et Mycènes. Sicyone excepté, Argos passait chez les Grecs pour la plus ancienne ville du Peloponèse. L'an 2000 avant J.-C., Inachus, suivant la tradition d'Hérodote, avait debarqué, sur la plage stérile posterieurement appelée Argolide, sa colonie de pasteurs arabes et phenieiens. « Alors, dit M. Raoul-Ro» chette dans un style dont la précision est vraiment etrange, » des villes s'y élevèrent de toutes parts, et vers la fin du » règne d'Inachus, qui fut *long et paisible*, la Grèce comp» tait un grand nombre de cités, parmi lesquelles Argos » tenait le premier rang.» (*Hist. de l'établissement des colonies grecques*, t. 1, p. 92; Hérodot., lib. 1). La ville, primitivement appelée *Inachia*, fut agrandie et entourée de murs par Phoronée, fils d'Inachus. Elle se nomma alors Phoronée jusqu'au temps où Argus, petit-fils de Phoronée, substitua à ce nom celui d'Argos. La postérité d'Inachus régna dans l'Argolide jusqu'à l'an 1572, où l'Egyptien Danaüs s'empara d'Argos, où il introduisit la religion et la civilisation de l'Egypte. C'est aux filles de Danaüs que l'on attribue l'établissement des Thesmophories, fêtes de Cérès, dont le culte favorisa chez les Argiens le développement de l'agriculture. A Danaüs succéda son gendre Lyncée, Egyptien comme lui. Persée, quatrième descendant de Lyncée, transféra à Mycènes le siége de sa domination; c'est-à-dire, s'il y a quelque chose à tirer de cette histoire, que Mycènes etablit sa suprématie dans l'Argolide.

Sous Anaxagoras, qui suivit de près Persée, l'Argolide fut divisée en quatre principautés, dont deux restèrent aux descendans de Danaüs; les deux autres furent conquises par les Hellènes. C'est de la race égyptienne de Danaüs qu'est né Hercule. Mais il nous suffit d'avoir rapporté ici quelques unes de ces vagues traditions, qui, mal etudiées, mal comprises, se sont résolues jusqu'à nous dans une histoire fausse et absurde. Dans la suite de cet ouvrage, lorsque nous examinerons dans l'ensemble les temps primitifs de la Grèce, nous reprendrons toutes ces légendes. En attendant, ceux qui aiment à trouver dans une histoire qui remonte à 4000 ans cette richesse et cette precision de détails que leur offrent les histoires contemporaines; ceux à qui plait une audace qui chemine à travers les écueils sans s'émouvoir; ceux à qui plait une érudition qui ne soupçonne pas que les contemporains de Périclès aient pu ignorer complètement ce qui se passait, avant le déluge de Deucalion, sur la terre renouvelée par tant d'invasions qu'ils foulaient aux pieds; une érudition qui oublie que les Hellènes n'avaient plus le sens des traditions qu'ils nous ont transmises; une érudition qui de légendes où, hormis quelquefois une petite lueur restée au fond, details et couleur tout est faux, ne prend que ce qui est faux, la couleur et les détails, et en compose avec sécurité ses recits monotones, sans s'apercevoir que cela manque de vie et par conséquent de vérité; une érudition qui remue lestement les mots, sans songer qu'il y a là-dessous des hommes, et s'imagine qu'il n'est pas de cœur ni d'imagination pour retrouver l'histoire ancienne; que ceux, dis-je, qui se plaisent à ces choses-là lisent les ouvrages de M. Raoul-Rochette et de beaucoup d'autres.

Argos, la ville principale de l'Argolide, est située dans une plaine, sur les deux rives de la petite rivière d'Inachus, au pied de la colline Larissa. La citadelle et le temple de Jupiter occupaient le sommet de la colline. Les Pélasges ont laissé à Argos des marques de leur séjour, qui se voient encore aujourd'hui dans les ruines de l'Acropolis. C'est durant l'âge héroïque, l'âge dont les poèmes d'Homère nous ont transmis la tradition, que le royaume d'Argos est le plus florissant. Sous le règne du Pélopide Agamemnon, il nous apparaît comme la puissance dominante du Peloponèse. Sicyone, les cantons de l'Ægialus (Achaïe), Lacédémone, Corinthe, et beaucoup d'autres villes encore, avaient, sans contredit, leurs rois particuliers; mais ces rois n'étaient, si l'on nous permet cette expression, que les feudataires du roi de Mycènes. A cette époque, en effet, ce n'est plus Argos, mais Mycènes qui a la suprématie dans l'Argolide. Voyez, sur les caractères généraux de l'âge héroïque, l'article Grèce.

Vers l'an 1190 avant J.-C, l'Argolide subit, comme le reste du Péloponèse, l'invasion dorienne. La descendance d'Agamemnon fut expulsée, et, dans le tirage au sort qui se fit des terres conquises, le royaume d'Argos échut à Téménus. Cette invasion fut suivie de profonds changemens dans la condition des peuples du Péloponèse. Ce fut pour eux, comme l'a dit avec tant de justesse un historien moderne, ce fut une espèce de moyen âge qui entraîna l'esclavage des vaincus ou leur chute à l'état de serfs de la glèbe. Par suite de la conquête, il y eut dans l'Argolide, comme à Sparte, comme partout où les Doriens s'établirent, une triple population: les esclaves ou hilotes, les *campagnords* ou hommes libres mais sujets, et la race conquérante. A l'article Doriens, on trouvera les developpemens plus amples qu'exige ce sujet.

A la suite de l'invasion, Argos recouvra sa préponderance sur Mycènes. Vers l'an 820 la royauté y fut abolie. Son histoire, à partir de cette epoque, est d'une faible importance dans l'histoire générale des Hellènes. C'est le recit des guerres, souvent désastreuses, que les Argiens ont soutenues contre Sparte pour leur independance, et des évolutions internes qui s'accomplissent simultanément dans toutes les villes de la Péninsule. Dans l'une de ces guerres, l'an 514 av. J.-C., Cléomène, roi de Sparte, ayant détruit l'armée des Argiens, ceux-ci furent réduits à émanciper les *campagnards* en leur conférant le droit de cité. Cet évènement fut accompagné, à ce qu'il paraît, d'un soulèvement d'esclaves, qui, un moment, furent maîtres d'Argos.

C'est sans doute à leurs embarras domestiques, et non à un pacte infâme avec l'ennemi, qu'il faut attribuer l'inaction des Argiens durant la guerre médique, l'an 480 av. J.-C. Quelques années plus tard (468 avant J.-C.), la vieille rivalité de Mycènes et d'Argos s'étant ranimée, une guerre s'ensuivit, où les Argiens etablirent definitivement leur suprématie en detruisant Mycènes, qui ne s'est pas relevée de ses ruines.

Au commencement de la guerre du Péloponèse, Argos, par timidité, plutôt que par indifférence, garda la neutralité; mais dans la suite, ayant embrassé ouvertement le parti des Athéniens, elle fut vaincue à Mantinée, l'an 418 avant J.-C., et les Spartiates, suivant leur politique habituelle, lui imposèrent un gouvernement aristocratique. Dans l'Argolide, en effet, l'emancipation des *periœci*, ou campagnards, avait amené le triomphe de la démocratie. Dès qu'ils en trouvèrent l'occasion, les Argiens secouèrent le joug de l'aristocratie et en même temps de Sparte, l'an 362. Nous les retrouvons dans l'alliance de Thèbes à la bataille de Mantinée; mais leur importance décroît de jour en jour. Ils tombent sous l'autorité d'une suite de tyrans, dont le dernier, Aristomachus II, fait entrer Argos dans la ligue des Achéens, où, sauf les courts instants de la domination de Cléomène, elle reste ensevelie jusqu'à la conquête romaine.

Plusieurs cités constituant des republiques absolument distinctes d'Argos, bien que soumises de fait à sa suprématie, étaient comprises dans l'Argolide. C'étaient Trezène, Hermione, Epidaure, Phliunte au milieu des montagnes de l'ouest; Tyrinthe, ville de construction pélasgique; Mycènes, qui aura un article séparé; le territoire de Cynuria, qui fut longtemps un sujet de contestation entre Sparte et Argos. Mais l'histoire de ces petites républiques est si insignifiante, et tellement dominee par l'histoire d'Argos, qu'il suffit d'une simple mention.

Nous devons répéter ici, à l'égard d'Argos, ce qui a déjà été dit à propos de l'Arcadie. C'est dans l'orbite des Spartiates que se meut Argos; Sparte est le seul point d'où l'on embrasse dans toute sa largeur et sa durée l'histoire generale de la Péninsule.

ARGONAUTES. Nous ne soulèverons point, à propos des Argonautes, toute la question des mythes et des symboles de la Grèce antique. Nous nous contenterons d'affirmer ici, sauf à le démontrer plus tard, qu'il y a sous le mythe un fonds historique et réel. Il nous est donc impossible de voir dans la légende sur les Argonautes une pure fiction, ou une allégorie astronomique, ainsi que l'ont fait au siècle dernier plusieurs savans.

Le voyage des Argonautes et les aventures de Jason étant connus des petits enfans, nous n'en donnerons qu'une esquisse fort abrégée.

Jason, fils d'Éson, roi de Iolchos dans la Thessalie, fut dépouillé de l'héritage paternel par l'usurpation de Pélias, frère d'Éson. Afin de racheter son royaume, il s'engagea dans une entreprise longue, difficile, pleine de périls; il résolut d'aller en Colchide et d'y enlever la Toison d'or, qu'un Éolien, Phryxus, y avait laissée. Avec l'aide de Minerve, Argus construisit, à Pagasæ, le plus grand vaisseau qu'on eût vu jusqu'alors; et ce vaisseau, du nom de son auteur, fut appelé *Argo*. Les plus célèbres héros de la Grèce s'y embarquèrent, au nombre de cinquante. La liste de ces héros varie dans les diverses traditions, car chaque peuple a voulu y faire entrer son héros national. Toutefois, il est des noms, tels que ceux d'Hercule, de Castor et Pollux, de Thésée, etc., en faveur desquels les témoignages s'accordent. Ces guerriers avaient pris avec eux le devin et poète Orphée. Partis d'Iolchos, ils se dirigèrent d'abord sur l'île de Lemnos, naguère habitée par des pirates. Les femmes de ces pirates, irritées du fréquent abandon où elles étaient laissées, et des liaisons que, dans leurs courses lointaines, leurs époux contractaient avec des femmes étrangères, firent un jour le complot de les assassiner, ce qu'elles exécutèrent au prochain retour de leurs maris. Cette fable, rapportée par Apollonius de Rhodes, vient à l'appui d'un fait que tendent à établir diverses traditions, savoir, la fréquence de la piraterie dans la Méditerranée à cette époque de perpétuelles migrations; peut-être ce fait n'est-il pas étranger à l'expédition des Argonautes, et il n'est point impossible que la destruction des pirates fût leur objet principal. Quoi qu'il en soit, de Lemnos où les femmes essayèrent de les retenir, ils ramèrent vers la Mysie. Là ils perdirent Hercule, qui s'était enfoncé dans la campagne à la recherche d'Hylas, que les Naïades, le voyant si beau, avaient enlevé (*Theocrit., Idyl. XIII*). Ils touchèrent ensuite à Bebrycia, où ils eurent un combat à livrer: ils restèrent vainqueurs. Amycus, roi de la contrée, dit la fable, fut tué par Pollux au combat du ceste (*Theocr, Idyl. XXII*). Suivant Apollonius, ils descendirent ensuite sur la côte de Bithynie, où ils trouvèrent un vieillard, le prophète Phineus, horriblement tourmenté par les Harpies, à qui Jupiter l'avait livré pour le punir d'une indiscrète prédiction. Les deux fils ailés de Borée, Zétès et Calaïs, le délivrèrent en chassant les Harpies à travers les nues. Le prophète reconnut ce bienfait en donnant aux étrangers les avis dont ils avaient besoin pour mener à fin leur entreprise (*Apoll. Rhod.*, lib. II.). Les poètes disent qu'à cette époque l'entrée du Pont-Euxin était défendue par des rochers flottans qui, lorsqu'un objet passait entre eux, se rapprochaient et s'entrechoquaient avec une vélocité si prodigieuse qu'un oiseau même n'eût pu traverser impunément. Cependant le vaisseau *Argo*, par une faveur spéciale de Junon, sortit de l'épreuve sain et sauf, et entra dans le Phase en Colchide, sans avoir essuyé d'autre aventure digne de mention. Æétès, roi de Colchide, ayant su de Jason même le motif qui l'amenait, promit de lui remettre la Toison d'or, à condition qu'il attellerait deux taureaux aux pieds d'airain et vomissant des flammes, et qu'il les contraindrait à labourer un champ. Cette épreuve surmontée, une seconde plus effrayante encore l'attendait. Dans le champ labouré, il fallait semer les dents d'un dragon tué autrefois par Cadmus; et de cette moisson devait naître soudain comme une moisson de géans armés de pied en cap, et il fallait vaincre ces géans. Jason vint à bout de cette double tâche avec l'assistance de Médée, fille d'Æétès, qui s'était éprise d'amour pour lui; alors Æétès fut réduit à refuser nettement. La toison était dans un bois sacré, suspendue à un arbre sous la garde d'un dragon; néanmoins Jason réussit à l'enlever clandestinement, au moyen des enchantemens de Médée, qui s'enfuit avec son amant.

La seule circonstance digne d'attention que présente le retour des Argonautes, c'est l'étrange route qu'ils ont suivie. La tradition portait que ce n'était point par l'entrée ordinaire du Pont-Euxin qu'ils étaient revenus; le navire avait rencontré une autre issue plus septentrionale, communiquant avec la Méditerranée par-delà l'Italie. Mais quelle était cette issue, ce passage septentrional d'une mer à l'autre? Ici nous trouvons autant d'itinéraires qu'il y a dans l'antiquité de poètes ou d'historiens qui se soient occupés des Argonautes. On supposait qu'ils étaient sortis du Pont-Euxin par l'un des fleuves qui ont là leur embouchure; et comme le cours de ces fleuves était inconnu aux Grecs, chacun le dirigeait à sa fantaisie.

Nous trouvons, dis-je, autant d'itinéraires qu'il y a dans l'antiquité de poètes, d'historiens ou de mythographes qui se sont occupés des Argonautes. De toutes ces hypothèses, la moins invraisemblable, quoiqu'elle soit fausse en fait, c'est celle qui suppose des canaux de communication entre l'un des grands fleuves qui se perdent dans la Méditerranée, et l'un de ceux qui ont leur embouchure dans le Pont-Euxin. C'est la tradition d'Apollonius le Rhodien: il raconte que le navire *Argo*, poursuivi par la flotte du roi de Colchide, entra dans l'Ister, et de là, par un embranchement, passa dans un fleuve (le Rhône peut-être) qui tombe dans la Méditerranée à l'ouest de l'Italie. Suivant Timée, les Argonautes remontèrent le Tanaïs, d'où ils passèrent dans un fleuve qu'il ne nomme point, et qui a son embouchure dans l'Océan. De là ils rentrèrent dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar. Pindare les conduit dans la mer Rouge, peut-être par l'Océan indien et le lac Tritonis. Le poète qui a emprunté le nom d'Orphée dit qu'ils remontèrent par le Tanaïs dans la mer Baltique, et revinrent en Grèce par le détroit de Gibraltar. Ces itinéraires sont curieux, en ce qu'ils montrent la notion qu'avaient les Grecs des contrées qui avoisinent leur territoire.

Parcourons maintenant d'un rapide regard ce qu'il y a, sous la fable, de points solides ou du moins ayant apparence de réalité. L'historien Clidémus, dont Plutarque nous a conservé le témoignage, croyait que l'objet principal de l'expédition des Argonautes était la destruction des brigands qui infestaient les mers. Cette opinion est conforme à l'idée que nous avons de l'héroïsme chez les Grecs. Au contraire, M. Mitford dit que les Argonautes eux-mêmes n'étaient qu'une troupe de pirates, et M. Mitford aussi dit vrai; mais Clidémus et M. Mitford se trompent également, lorsqu'ils se servent du mot injurieux piraterie. Certes, les Argonautes ne s'abstenaient pas dans l'occasion de piller un navire étranger; la notion de la piraterie, telle que nous l'avons aujourd'hui, n'existait point chez les Grecs au temps des Argonautes. Tout étranger alors était un ennemi, tout ennemi un pirate, lorsqu'il était monté sur un vaisseau. La piraterie n'était donc qu'un acte naturel et légitime d'hostilité. Ainsi détruire la piraterie, c'était piller et détruire, quand on pouvait, le vaisseau de l'étranger.

Suivant l'historien cité plus haut, l'expédition se composa, non d'un seul navire nommé *Argo*, mais d'une flotte, et l'on permit à Jason d'y rassembler autant d'hommes qu'il s'en présenterait. Charon atteste également que la flotte de Jason était composée *d'un grand nombre de vaisseaux*. « On peut présumer, dit M. Raoul-Rochette, que le désir de s'emparer des trésors de la Colchide entra pour

beaucoup dans cet armement. Rien, en effet, n'est plus connu que la richesse métallique du sol de cette contrée : Strabon parle des abondantes mines d'or et d'argent qu'on y trouvait, Pline en fait la plus magnifique description; il cite, ainsi qu'Arrien, le fleuve Chobus qui charriait de l'or dans ses flots. Eustathe parle des torrens qui roulaient de l'or chez les *Soanes* et les *Phthirophages*, peuples voisins de la Colchide; et la manière dont le recueillaient les grossiers habitans de ces contrées a sans doute fait imaginer par les poètes la fable de la Toison d'or. » (*Raoul-Rochette, Histoire de l'établissement des colonies grecques.*)

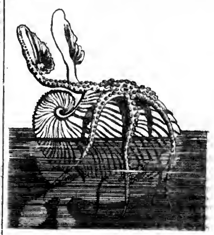
La tradition attribuait aux Argonautes un grand nombre d'établissemens et de villes fondées en divers lieux. Il est vraisemblable qu'en effet des migrations de peuplades accompagnèrent ou suivirent de près le navire; et tous les établissemens qui en furent la suite furent ramenés plus tard, comme il arrive toujours, à une source unique, les Argonautes. La tradition rapporte que Jason y fit un second voyage. On peut consulter sur ces établissemens l'ouvrage de M. Raoul-Rochette que nous venons de citer, tome II, chap. x.

ARGONAUTE (*argonauta*). Les naturalistes de nos jours désignent sous le nom d'argonaute une jolie coquille globuleuse, d'un blanc laiteux ou roussâtre, à ouverture très large et profonde, composée seulement de deux ou trois tours de spire contigus, dont le dernier est beaucoup plus grand que les autres. Cette coquille est garnie d'une carène qui s'étend depuis le commencement de la spire jusqu'à l'extrémité de la bouche, et est pourvue sur les côtés de lignes qui sont quelquefois tuberculées. On l'a toujours trouvée habitée par un mollusque de la classe des céphalopodes qu'on désigne sous le nom de poulpe de l'argonaute. Ce poulpe est pourvu de huit bras assez longs, garnis de chaque côté d'une rangée de ventouses, deux des bras, ceux qui avoisinent le dos, étant palmés; d'une bouche placée au centre, et armée, comme l'est celle des autres céphalopodes, d'un bec presque en tout semblable à celui des perroquets; d'une tête peu distincte, d'un corps en forme de sac, et d'yeux qui sont sur les côtés et qui se trouvent à la base des tentacules. La manière admirable avec laquelle cet animal se sert de la coquille qu'il habite a été connue des naturalistes anciens; Aristote, le premier, en a donné une description très exacte, et beaucoup d'auteurs de son temps chantèrent ses merveilles, et lui attribuèrent d'avoir enseigné aux hommes l'art de la navigation. En effet, dès que le temps est beau, on aperçoit à la surface de la mer un grand nombre de poulpes qui, ayant développé les deux membranes de leurs bras, s'en servent comme de voiles, et ayant rabattu les six bras qui leur restent sur les bords de la coquille, la maintiennent et en font autant de rames qui peuvent conduire leur légère embarcation. Mais, à la moindre peur, au plus petit bruit, et surtout dès que la mer est agitée, ces animaux se retirent dans la coquille, qui chavire, s'emplit d'eau, et coule de suite à fond; ou alors les bras font les fonctions de pieds et servent à ramper au fond de la mer; mais dès qu'il leur plaît de remonter, ils vident l'eau qui s'y trouve contenue, et arrivent à la surface, retournent leur coquille, laissent entrer assez de liquide pour la lester, et recommencent les fonctions que nous venons de décrire.

La facilité qu'a cet animal de quitter sa coquille a fait croire à quelques auteurs anciens qu'il n'en était point le constructeur, et d'autres au contraire ont voulu qu'il en fût l'animal; mais de nos jours ces opinions, basées sur des discussions plus approfondies, ont pris un caractère plus sérieux. Ainsi M. Cuvier et son école croient que véritablement le poulpe de l'argonaute est l'animal de cette coquille, tandis que M. de Blainville, se basant sur des considérations anatomiques, cherche à prouver que cet animal n'est, comme le crustacé qu'on nomme Bernard-l'Ermite, qu'un parasite, qui s'empare de la coquille dans laquelle on le trouve. Il donne pour raisons qu'il n'est point adhérent à cette coquille, qu'il diffère en cela de tous les mollusques connus qui sont pourvus d'une ou deux attaches musculaires; qu'il s'en sépare, comme le savaient les anciens et comme on a pu s'en assurer de nos jours, et que ce fait est le seul qui existe; qu'il peut vivre sans elle, comme l'a prouvé M. Cranch, qui en a gardé plusieurs qui étaient sans coquilles; qu'enfin, il n'est en rien semblable aux mollusques pourvus d'enveloppes testacées, ceux-ci ayant le manteau *qui sécrète la matière* très mince et très mou; et qu'ensuite même il n'a pas la forme de la coquille, que son corps ne va point jusqu'au sommet de la spire comme cela se voit dans les coquilles univalves. Cet auteur pense que lorsqu'on connaîtra mieux la mer Méditerranée, on trouvera sans doute le véritable animal de l'argonaute, qui, selon lui, doit habiter, comme les carinaires, la haute mer; et que ce n'est que lorsqu'il a été dévoré ou est mort, que la coquille est jetée sur les côtes, où ces poulpes s'en emparent et s'en servent alors pour voguer en pleine mer.

Les auteurs qui n'adoptent pas les idées de M. de Blainville sont M. Cuvier et ses disciples. Ils prétendent avec juste raison que non seulement cet animal habite toujours la même coquille, mais qu'il s'en sert toujours de même, puisqu'Aristote a très bien décrit ses mœurs; que cette coquille très fragile est presque toujours très bien conservée, quoique habitée par le poulpe; qu'on en trouve de très jeunes ayant aussi un petit animal. Enfin ils ajoutent qu'on a pu découvrir dans un individu conservé au Muséum d'histoire naturelle, qui était pourvu d'œufs, une petite coquille.

La question eût été résolue si on avait pu prouver ce dernier fait; mais il n'en est rien, et malheureusement un célèbre anatomiste italien, Poli, qui avait entrepris d'éclaircir cette question, et qui pour cela avait réuni dans un réservoir plusieurs poulpes de l'argonaute, est mort, laissant son ouvrage inachevé, quoiqu'on ait publié qu'il avait découvert des petites coquilles dans les œufs qu'il avait examinés; mais cette annonce n'était qu'un bruit, et la chose en est restée là.



(Argonaute papyracée)

Tel est l'état de cette question, qui intéresse à un si haut point les naturalistes. On la discute depuis Aristote, et elle devra peut-être rester encore bien long-temps sans qu'on ait des données positives; mais quoi qu'on en puisse dire, nous pensons, comme M. de Blainville l'a soutenu, qu'on arrivera à

connaître le véritable animal de l'argonaute, et que sans doute ce ne sera point le poulpe qu'on y trouve.

Ce genre est composé de plusieurs espèces de différentes mers.

Celle qui est représentée ici est l'argonaute papyracée (*argonauta argo*).

C'est elle qui habite la Méditerranée, que les anciens connurent et qu'ils nommèrent *nautilus* ou *pompilius*.

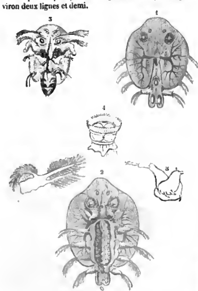
ARGULE, crustacé de l'ordre des pœcilopodes, de la seconde famille des siphonostomes, et de la tribu des caligides (Latreille, *Règn. anim. de Cuv.*, nouv. édit.). Ce singulier crustacé, mentionné et figuré par un grand nombre d'auteurs, a été décrit et anatomisé avec beaucoup de soin par Jurine fils, qui l'a nommé argule foliacé. Cette espèce a été mentionnée, dès l'année 1666, par Léonard Baldner, pêcheur de Strasbourg, sous le nom de pou des poissons. Après lui, Frisch et plusieurs auteurs en ont parlé. Linné, dans un de ses ouvrages, l'a désigné sous le nom de monocle foliacé; et, dans un autre, il l'a confondu avec le monoculus piscinus. Geoffroy, dans son *Histoire naturelle des Insectes des environs de Paris*, en a fait un binocle, qu'il désigne sous le nom de Binocle du gastéroste. Müller (*Entomostr.*) l'a placé dans son genre argule, et l'appelle argulus delphinus. Fabricius (*Ent. syst.*) a rapporté à cette espèce, sous le nom de monoculus argulus, un crustacé qui ne lui appartient pas. Cuvier, dans son *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle*, l'a classé dans son genre monocle, en l'appelant pou de têtard. Latreille, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, en a fait d'abord un genre sous le nom d'ozole, et l'a réuni ensuite, dans son *Genera des Crustacés et des Insectes*, aux Binocles de Geoffroy; enfin, dans sa nouvelle édition du *Règne animal de Cuvier*, il a adopté le genre argule de Müller et de Jurine. Malgré les travaux de tous ces auteurs, l'argule foliacé n'était que très imparfaitement connu, quand les observations de Jurine fils ont jeté le plus grand jour sur son anatomie, ses mœurs, et ses caractères extérieurs. Ces crustacés ont un bouclier ovale, echaneré postérieurement, recouvrant le corps, à l'exception de l'extrémité postérieure de l'abdomen; portant, sur un espace mitoyen, et distingué sous le nom de chaperon, deux yeux, quatre antennes très petites, placées en avant, dont les supérieures, plus courtes, et de trois articles, ont à leur base un crochet fort, édenté, et recourbé, et dont les inférieures ont quatre articles, avec une petite dent au premier. Le siphon est dirigé en avant. Les pieds sont au nombre de douze: les deux premiers se terminent par un empâtement annelé transversalement, élargi circulairement au bout, étrié et dentelé sur ses bords, offrant à l'intérieur une sorte de rosette formée par les muscles, et paraissant agir à la manière d'une ventouse ou d'un suçoir. Ceux de la paire suivante sont propres à la préhension, avec les cuisses grosses, épineuses, et les tarses composés de trois articles, dont le dernier muni de deux crochets. Les autres pieds se terminent par une nageoire, formée de deux doigts alongés, garnis sur leurs bords de filets barbus; les deux premiers de ceux-ci, ou ceux de la troisième paire, en y comprenant les quatre précédens, ont un doigt de plus, mais recourbé: les deux derniers sont annexés à cette portion du corps qui fait postérieurement saillie hors du test. Les femelles n'ont qu'un seul oviducte, et recouvert par deux petites pattes situées en arrière de ces deux palettes. Ce qui est considéré comme l'organe générateur mâle est placé à l'extrémité interne du premier article des mêmes pattes, près de l'origine des deux doigts. Sur le même article des deux pattes précédentes, et en regard avec ces organes copulateurs, est une vésicule présumée séminale. L'abdomen, en considérant comme telle cette partie du corps qui s'étend en arrière depuis les pattes ambulatoires, le bec, et un tubercule renfermant le cœur, est entièrement libre depuis sa naissance, sans articulations distinctes, et se termine, immédiatement après les deux dernières pattes, par une sorte de queue en forme de lame, arrondie, profondément échancrée, et sans poils au bout: c'est une sorte de nageoire. La transparence du corps permet de distinguer le cœur: il est situé derrière la base du siphon, logé dans un tubercule solide, demi-transparent, et formé d'un seul ventricule. Le sang, composé de petits globules diaphanes, se dirige en avant sous la forme d'une colonne, qui se divise bientôt en quatre rameaux, dont deux vont directement vers les yeux, et deux autres vers les antennes; ceux-ci, réfléchis ensuite en arrière, et réunis aux premiers, forment de chaque côté une colonne qui descend vers la ventouse, en contourne la base, et disparaît. Un peu au-dessous des deux pattes suivantes, l'on distingue de chaque côté une autre colonne sanguine, qui se recourbe en dehors, s'étend ensuite près des bords du test, et, arrivée près des deux avant-dernières pattes, se replie en avant et cesse d'être visible. Une autre colonne, et où le sang, ainsi que dans la précédente, va de devant en arrière, parcourt longitudinalement le milieu de la queue; elle se réunit postérieurement à deux autres courans que l'on observe sur les bords de cette queue, mais allant en sens contraire ou paraissant ramener le sang au cœur. L'auteur a évité d'employer le mot vaisseau, parce que le sang, chassé dans la partie antérieure, paraît s'y répandre et s'y disséminer, de manière à faire croire que les globules de sang sont dispersés dans le parenchyme de ces parties plutôt que d'être contenus dans des vaisseaux particuliers. Mais d'après ce que nous avons dit à l'égard de la circulation des décapodes, on voit ici que le sang se distribue d'abord de la même manière, et les courans des colonnes dont nous venons de parler semblent indiquer l'existence des vaisseaux propres. Aussi cet habile observateur convient-il plus loin que la circulation ne se fait pas partout d'une manière aussi diffuse que dans la partie antérieure du test, où cependant elle paraît, selon nous, s'effectuer comme dans les décapodes. Le cerveau, placé derrière les yeux, lui a paru divisé en trois lobes égaux, un antérieur et deux latéraux. La partie antérieure de l'estomac donne naissance à deux grands appendices, divisés chacun en deux branches, qui se ramifient dans les ailes du test. Les matières alimentaires, et de couleur bistrée, qu'ils contiennent, rendent ces ramifications sensibles. Le cœcum est pourvu, vers son origine, de deux appendices vermiformes.

Les mâles sont très ardens, ce qui leur fait souvent prendre un sexe pour l'autre, on les fait s'adresser à des femelles pleines ou mortes. La durée de la gestation est de treize à dix-neuf jours. Les œufs sont nois, ovales, et d'un blanc de lait: ils sont fixés, avec un gluten, sur les pierres et autres corps durs, soit en ligne droite, soit sur deux rangs, au nombre d'un à quatre cents; étant pressés les uns contre les autres, leur forme en devient presque hexagonale.

Vingt-cinq jours après la ponte, et après avoir d'abord pris une teinte jaunâtre et opaque, on commence à y distinguer les yeux et quelques parties de l'embryon. Au bout ensuite d'environ dix jours, ou vers le trente-cinquième après la ponte, la coquille se fend longitudinalement, et le petit ou têtard vient au monde: il n'a guère alors que ⅔ de ligne de long: sa forme, en général, ressemble à celle qu'il aura dans l'état adulte; mais ses organes locomotiles présentent des différences essentielles. Müller l'a décrit dans cet état sous le nom d'*Argulus charon*. Quatre rames ou longs bras, dont deux placés au-devant des yeux, et les deux autres derrière, terminés chacun par un pinceau de soies flexibles et pennées, que l'animal meut simultanément, et au moyen desquels il nage facilement et par saccades, sortent de l'extrémité antérieure du test; ils ne présentent point les antennes, puisque l'on voit aussi ces derniers organes. Les pieds à ventouses sont remplacés par deux fortes pattes, coudées près de leur extrémité, et terminées par un fort crochet, avec lequel ce crustacé peut se cramponner sur les poissons: d'autres pattes, propres à l'é-

tat adulte, celle de la seconde et de la troisième paire, ou les deux ambulatoires et les deux premières des natatoires, sont les seules qui soient developpées et libres; les suivantes sont comme emmaillotées et appliquées sur l'abdomen. Le cœur, la trompe, et les ramifications des appendices de l'estomae, sont distincts. La première mue, qui s'opère au moyen d'une rupture de la face inférieure, ayant eu lieu, les rames ont disparo, et toutes les pattes natatoires se montrent. Trois jours après, arrive la seconde mue, qui ne produit aucun changement important. Mais à la troisième, qui s'opère deux jours après, l'on commence à apercevoir, vers le milieu des deux pattes antérieures, le commencement de la formation des ventouses. A la quatrième mue, qui a également lieu au bout de deux jours, ces mêmes pattes sont enfin transformées de pattes en ventouses, en conservant néanmoins le crochet terminal. Au bout de six jours, nouveau changement de peau et apparition des organes générateurs de l'un et de l'autre sexe; mais il faut encore une mue, retardée de six jours, pour que ces animaux puissent se réunir et se multiplier. Ainsi la durée de leur état d'enfance ou de leurs métamorphoses est de vingt-cinq jours: ils n'ont cependant atteint que la moitié de leur grandeur: d'autres mues, et qui se font tous les six et sept jours, sont pour cela nécessaires. L'auteur s'est assuré que les femelles ne pouvaient devenir mères sans l'intervention des mâles: celles qu'il avait isolées ont péri d'une maladie s'annonçant par l'apparition de plusieurs globules bruns, disposés en demi-cercle vers la partie postérieure du chaperon, et qui se forment, à ce qu'il paraît, dans le parenchyme, puisque les mues ne le détruisent point.

On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule espèce, qui est l'argule foliacé (Jur.); il se fixe sur le dessous du corps des tetards de grenouilles, des épinoches, et suce leur sang. Son corps est aplati, d'un vert jaunâtre-clair, et long d'environ deux lignes et demi.

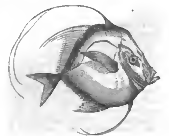


1 Argule foliacé mâle grossi, vu en dessus. — 2 La femelle vue en dessous. — 3 Têtard au sortir de l'œuf. — 4 Ventouse des pieds de devant. — 5 Patte à crochets située après les ventouses. — 6 Patte natatoire de la première paire.

Ce crustacé, dit Hermann, ne se rencontre guère, dans les environs de Strasbourg, que sur les truites, et il leur donne souvent la mort, surtout à celles des viviers; il se trouve aussi sur les perches, les brochets et les carpes. Il se tourne sur lui-même en manière de girouette. Son corps est divisé en cinq anneaux, mais peu distincts sur le dos.

ARGYRÉIOSE. Le poisson nommé *zeus vomer* par Linne est à la fois le type et la seule espèce qui compose encore aujourd'hui le genre argyréiose, genre qui a été établi par Lacépède et adopté par Cuvier, dans l'ouvrage duquel il se trouve placé auprès des gals et des zées parmi les scombéroïdes. Les caractères génériques de l'argyréiose vomer (*argyreiosus vomer* Lacép.), figuré par Bloch, pl. 93, et dans l'Histoire des poissons de Cuvier et Valenciennes, pl. 453, reposent sur la longueur considérable que présentent ses nageoires du ventre, le prolongement en fils de quelques uns des rayons de ses deux dorsales, et l'élévation, plus grande que chez aucun autre genre voisin, du profil de sa tête. Son corps, dont le contour vertical représente un rhombe assez régulier, est excessivement comprimé: sa hauteur est comprise une fois et demie environ dans sa longueur totale; la tête est très élevée, étroite; la bouche petite, se portant un peu en avant; le sous-orbitaire, ainsi que l'opercule, très haut; le préopercule en forme d'arc fort ouvert; la membrane des branchies soutenue par sept rayons; les yeux sont grands; les deux ouvertures de chaque narine placées l'une au-dessus de l'autre entre le bord antérieur de l'orbite et celui de la tête.

La première nageoire du dos se compose de huit rayons; la seconde se prolonge en un long filament membraneux qui a quelquefois le double de la longueur du corps; mais toutes les autres sont de véritables épines généralement fort courtes. La moitié postérieure du dos est occupée par la seconde dorsale, à laquelle on compte d'abord une épine assez courte, ensuite vingt-deux rayons qui, à l'exception du premier, lequel se prolonge en un filet qui pourrait atteindre la caudale, sont tous articulés et branchus. Les pectorales, qui ont chacune dix-sept rayons, se continuent jusqu'au milieu de la nageoire de l'anus en une lanière étroite, formée par leurs rayons mous seulement; car le premier, qui est d'ailleurs épineux, est très court. La caudale est fourchue, et l'anale offre un peu plus de longueur que la seconde nageoire du dos, à laquelle elle correspond. On observe aussi entre le premier rayon de la nageoire verticale inférieure et l'ouverture du cloaque, qui se trouve immédiatement derrière les ventrales, deux petites épines, lesquelles représentent, jusqu'à un certain point, une anale antérieure.



(Argyréiose vomer.)

Le corps de l'argyréiose vomer est revêtu d'une peau fine satinée sur laquelle on n'aperçoit point d'écailles. A son origine, du côté de la tête, la ligne latérale offre une courbure en demi cercle légèrement ondulée; mais, dans le reste de sa longueur, elle est parfaitement droite. La belle couleur

d'argent qui brille sur presque toutes les parties du corps de ce poisson, puisque ses ventrales et le rayon filamenteux de sa première nageoire du dos sont les seules qui soient autrement peintes, c'est-à-dire noirâtres, est, en particulier, ce qui lui a valu son nom générique du mot grec *argureios*, argenté.

Ce poisson arrive à plus de deux pieds de longueur, suivant M. Ricord, médecin naturaliste, qui a séjourné plusieurs années à Saint-Domingue. Il habite les côtes orientales de l'Amérique, depuis New-York jusqu'à Buenos-Ayres. Suivant Margrave, dans son *Histoire du Brésil*, où l'argyréiose vomer est représenté à la page 161, sous le nom d'*abacatuia*, c'est un fort bon poisson. Pison rapporte qu'il vit aussi dans les rivières, mais que la chair des individus qu'on y prend est moins estimée que celle de ceux qu'on pêche dans l'eau salée, attendu qu'elle est moins ferme et d'un goût moins agréable. Le même auteur prétend que, lorsqu'on prend ce poisson, il fait entendre un grognement semblable à celui d'un cochon. On le mange frit ou bouilli à Saint-Domingue; on le fume et on le sale comme les pleuronectes en Hollande. La conformation de sa bouche est si peu propre à briser des corps durs, qu'il est difficile de croire, ainsi que l'avance Bloch, qu'il se nourrisse de crabes et de coquillages.

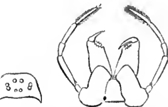
ARGYRONÈTE. Genre de l'ordre des pulmonaires, de la famille des fileuses ou des aranéides et de la première section des tubitèles, établi par M. Latreille aux dépens du genre aranea de Linné, et ayant pour caractères, suivant cet auteur : yeux au nombre de huit (ceux du milieu formant un carré, les autres situés de chaque côté); mâchoires presque droites, cylindriques, coupées obliquement à leur sommet du côté interne, élargies à leur base; lèvre triangulaire, arrondie à son extrémité, dilatée à sa base; pattes fortes, de longueur médiocre; la première paire est la plus longue, la quatrième ensuite; la troisième est la plus courte. Ce genre jusqu'à présent est composé d'une seule espèce. L'argyronète aquatique (*argyroneta aquatica*, Fabr., ou l'*aranea aquatica* de Linné); elle a été décrite et figurée par Clerck, *Aran. Suec.*, p. 143, pl. 6, tom. VIII, fig. 1, 2; *Mémoire pour servir à l'histoire des araignées aquatiques*, première édition, 1749; deuxième édit., 1799; Geoffroy, tom. II, n° 7.

Cette aranéide vit dans les eaux tranquilles, mais non dormantes; et comme elle ne saurait respirer que de l'air, le moyen qu'elle emploie pour s'en procurer mérite d'être décrit. C'est dans l'eau que l'on rencontre cette aranéide, et c'est à la surface de ce liquide qu'elle vient pour le recueillir; pour cet effet, elle élève au-dessus de l'eau son abdomen, qui est revêtu d'une quantité innombrable de poils, et qui entraîne avec lui une quantité assez considérable de bulles d'air; au moyen de cette provision elle peut rester long-temps sous l'eau, s'y nourrir, s'y accoupler, y reproduire son espèce.

Les piéges de cette aranéide consistent en des filets soyeux, disposés en différens sens, fixés d'une part à des plantes aquatiques, et de l'autre à une sorte de coque centrale aussi de nature soyeuse, ovale, hémisphérique, ouverte à la partie inférieure. Cette coque, qui a été comparée avec raison à une cloche à plongeur, est remplie par l'air que l'araignée y a successivement introduit, en rassemblant avec ses pattes celui qui revêt son corps. Pour remplir cette coque, elle fixe quelques fils à des plantes aquatiques : ces fils tiennent en position la coque soyeuse; ensuite, montant à la surface, elle met son abdomen hors de l'eau; puis elle se retire vivement, et cet abdomen entraîne avec lui une quantité innombrable de bulles d'air; l'araignée, arrivée sous sa cloche, débarrasse son abdomen de ces bulles, qui, réunies, peuvent la remplir. Alors elle retourne faire un second voyage, en rapporte de nouvel air, qu'elle porte à sa cloche, ce qui en augmente le volume; elle répète ce manége jusqu'à ce que cette cloche soit pleine d'air et capable de la contenir. C'est alors qu'on la voit y entrer, en sortir, et y apporter les insectes qu'elle prend, pour les dévorer. L'usage de cette cloche fournit à l'araignée une retraite qu'elle peut habiter long-temps, à cause du fluide respirable qui s'y trouve approvisionné. Lorsque cette aranéide veut changer cet air qui a été vicié par la respiration, elle renverse sa cloche, et la remplit de nouveau par le moyen que nous avons décrit ci-dessus. Telles sont les demeures que les femelles se construisent; elles y passent, dit-on, l'hiver après en avoir fermé l'ouverture, et y pondent des œufs qu'elles enveloppent d'un cocon d'un blanc éclatant. Les mâles sont semblables aux femelles; ils en diffèrent cependant par des caractères importans : leur abdomen est alongé, presque cylindrique, avec l'extrémité postérieure un peu courbée; ils sont, en général, plus grands, et ont les pattes plus longues que les femelles; mais ce qui les en distingue surtout, c'est l'organe sexuel situé à l'extrémité de leurs palpes. L'argyronète aquatique est d'une couleur brune-noirâtre; elle a sur le dos quatre points foncés, et une tache oblongue. On la trouve plus rarement aux environs de Paris, mais plus communément en Champagne.



(Argyronète aquatique.)



(Yeux et mâchoire de l'Argyronète aquatique.)

ARGYROSE. Ce minéral, dont le nom dérive du mot grec *arguros* (argent), est, de toutes les combinaisons naturelles de ce métal, celle qui en renferme la plus grande proportion. Il a un aspect métallique, et une couleur qui varie entre le gris d'acier et le gris de plomb. Sa pesanteur spécifique est 7,15. Il est légèrement ductile, et peut se diviser par le couteau en petits copeaux; c'est à l'aide de ce caractère qu'on peut le distinguer aisément de plusieurs autres minéraux qui ont à peu près les mêmes propriétés physiques.

Les cristaux de l'argyrose appartiennent au système régulier : ce sont ordinairement des cubes, des octaèdres plus ou moins modifiés, et enfin des dodécaèdres rhomboïdaux; il est important de remarquer toutefois qu'on'ne cette forme qui est la plus ordinaire, le sulfure d'argent peut aussi, dans certaines circonstances, affecter celle du prisme droit rhomboïdal. A cet égard il se comporte comme le cuivre sulfuré, qui peut aussi prendre les deux formes, mais qui se présente le plus ordinairement sous la dernière.

L'argyrose, à l'état de pureté, contient :

Argent.	0,871
Soufre.	0,129

Cette composition est représentée par la formule AgS.

Beaucoup de mines présentent accidentellement des cristaux d'argyrose; mais il n'y en a qu'un petit nombre dans lesquelles ce minéral, ainsi isolé, soit exploité avec suite comme minerai d'argent. Il est, au contraire, répandu en petite quantité dans tous les minerais de plomb sulfuré, qui, à cause de cela, peuvent être presque toujours traités pour argent. La plupart des galènes dont on extrait avec profit ce métal contiennent deux à trois millièmes d'argyrose. L'association de ces deux minéraux est tellement constante qu'il n'existe peut-être pas une galène dans laquelle on ne puisse constater, par l'essai, la présence d'une petite quantité d'argent.

Comme gîtes de galènes riches en argyrose, on peut citer les puissans filons du Hartz, dans l'Allemagne septentrionale, et en France toutes les mines exploitées aujourd'hui pour argent. Parmi les localités qui fournissent aux collections les beaux échantillons d'argyrose, on doit signaler les mines de Cornouailles, celles de Freyberg en Saxe, et de Joachimsthall en Bohême.

ARGYRYTHROSE. Ce minéral tire son nom de deux mots grecs (*arguros*, argent, *eruthros*, rouge) qui rappellent l'une de ses propriétés caractéristiques; on le désigne encore fréquemment sous le nom d'*argent rouge* et d'*argent antimonié sulfuré*. Il est remarquable, en effet, par sa belle couleur rouge : quelquefois, il est vrai, la surface des cristaux est sombre et comme métalloïde; mais la véritable nature de la substance se reconnaît aisément par les reflets de la couleur caractéristique.

L'argyrythrose cristallise dans le système rhomboédrique comme la chaux carbonatée, et présente souvent les formes dominantes qui caractérisent ce dernier minéral : il affecte surtout les formes de prismes hexagonaux, terminés par des sommets rhomboédriques.

L'argyrythrose est l'une des trois combinaisons naturelles que forme le sulfure d'argent avec le sulfure d'antimoine. Il a pour formule $SbS^3 + 3AgS$, qui correspond sensiblement à la composition suivante donnée par l'analyse :

Argent.	0,589
Antimoine	0,229
Soufre.	0,166
Perte et matière terreuse. . . .	0,016
	1,000

Ce minéral a long-temps été confondu avec deux autres espèces argentifères, la *myargyrite* et la *proustite*, qui possèdent quelquefois la même couleur, mais qui en diffèrent, soit par la forme, soit par la composition chimique.

L'argyrythrose est assez rare en Europe; elle se trouve avec d'autres espèces argentifères dans les mines de Bohême, de Hongrie; elle est assez abondante dans les filons d'Andreasberg, au Hartz, où on l'exploite aujourd'hui à une profondeur de plus de 800 mètres au-dessous de la surface du sol. On en a trouvé assez souvent en France dans les mines de Sainte-Marie (Haut-Rhin), et plus rarement dans les mines d'argent natif des Chalanches (Isère). Mais dans aucun lieu du monde, l'argyrythrose ne s'est présentée si abondamment que dans le filon dit Veta-Negra, compris dans les mines de Sombrerète au Mexique : on en a découvert dans ce gîte des filons ayant plus d'un mètre de puissance, et qui, dans l'espace de quelques mois, ont donné à leurs propriétaires 180,000 kilogrammes d'argent, avec un profit net de plus de vingt millions de francs.

ARIANISME. Aujourd'hui que le christianisme a parcouru tant de phases diverses, après dix-huit cents ans de durée et de transformation, il est tout naturel que nous soyons complètement habitués à le séparer des croyances qui le précédèrent. L'esprit humain, pendant cette suite de siècles, s'est fait une manière de voir et de comprendre qui s'éloigne profondément du polythéisme antique. Arrivés à l'extrémité de cette longue chaîne, nous ne concevons plus que bien difficilement comment le premier anneau en fut attaché. Et véritablement, tant que nous restons à considérer les contrastes de la religion chrétienne avec le paganisme, il doit nous paraître que cette religion n'avait aucun germe dans le passé, qu'elle naquit tout-à-coup comme par enchantement, et que son triomphe vint bien plutôt de sa nouveauté absolue et de la négation qu'elle fit de tout ce qui l'avait précédée, que de l'appui qu'elle pouvait trouver dans les opinions reçues et répandues jusque là dans le monde.

Mais il suffit de lire les ouvrages des premiers apologistes, et les livres originaux où se montre dans toute sa vérité le travail d'édification du christianisme, pour retrouver avec évidence ce lien qui nous échappe tant que nous nous bornons à nos impressions du monde moderne, si différent du monde antique. Alors on est étonné de toutes les racines que le christianisme avait déjà lorsqu'il commença à prendre son nom. On est surpris de voir que le paganisme lui-même lui a servi de berceau. On est dans l'admiration en comprenant que cette religion, si nouvelle en apparence, fut la réalisation et la conséquence de ce que la philosophie avait enseigné de plus élevé sur la nature divine.

Le dogme de l'incarnation du Verbe, ou, en d'autres termes, l'assimilation que les chrétiens firent du Verbe des Égyptiens et des philosophes grecs avec la personne de Jésus-Christ, l'affirmation que ce Verbe, dont on parlait depuis si long-temps, était apparu en Judée sous une forme humaine, est véritablement la pierre angulaire de l'édifice du christianisme. Ce n'est pas en vain que l'orthodoxie, ou le catholicisme, a toujours regardé ce point comme l'essence même de la religion. Or, il est aisé de se convaincre que non seulement c'en est l'essence, puisque tous les autres dogmes, aussi bien que les symboles, la discipline, et le culte, en sont dérivés, mais encore que ce fut la cause irrésistible de la propagation et de la victoire du christianisme.

Ce n'est pas ici, c'est au mot TRINITÉ que nous exposerons le sens et le fondement de cette antique croyance du Verbe de Dieu créateur du monde. Quand nous aborderons alors cette grande et souveraine question de la philosophie et de la religion, nous essaierons de lever tous les voiles qui couvrent encore cette matière, et nous aurons à nous expliquer sur le fonds même des choses; nous aurons aussi alors à prouver l'identité de la Trinité chrétienne avec la Trinité grecque et égyptienne; nous aurons à montrer par quel passage la formule que les prêtres de l'Égypte s'étaient faite de la nature de Dieu pénétra dans les écoles grecques, dans certaines écoles juives, et ensuite dans le christianisme. Mais, sans supposer même ici toute cette discussion, n'est-il pas pour ainsi dire de notoriété publique que, bien long-temps avant l'apparition du christianisme, le monde des philosophes et des initiés était habitué à considérer la nature divine sous une forme trinaire? N'est-il pas avéré que la doctrine du Verbe de Dieu, considéré par les uns comme attribut, mais certainement considéré par les autres comme substance, était la doctrine métaphysique la plus universellement connue et adoptée? — Que fit donc le christianisme? Il donna une réalisation historique à l'idée métaphysique du Verbe. Il y avait dans le monde païen deux élémens religieux tout-à-fait dominans et généralement admis : d'un côté, les penseurs étaient arrivés à croire à l'existence du Verbe de Dieu; d'autre part, l'habitude générale et universelle du polythéisme était de croire à des manifestations corporelles de tous les êtres supérieurs et divins à l'existence desquels on ajoutait foi. Le christianisme fut, dès son origine, une combinaison nouvelle de ces deux élémens de la foi religieuse. Il les admit tous les deux, et les fortifia l'un par l'autre. Il annonça une manifestation corporelle du Verbe

De cette sorte, il donna pour ainsi dire la vie au dogme des métaphysiciens, en le faisant passer dans la réalité et dans l'histoire; et en même temps il purifia la croyance populaire, en la limitant à l'incarnation d'un seul Dieu, du Verbe des métaphysiciens, du Dieu de l'intelligence et de la charité, et en effaçant, au nom de cette incarnation, toutes les incarnations des dieux sensuels ou grossiers que l'humanité s'était faits jusqu'alors.

Toujours est-il qu'en niant et en détruisant l'idolâtrie au nom de l'incarnation du Verbe, le christianisme était complètement dans la donnée de l'esprit humain à cette époque.

Or comme, dans le monde greco-romain, l'idée du Verbe, quoique bien connue, n'avait jamais encore été soupçonnée d'être susceptible de manifestation corporelle, le christianisme ne pouvait trouver de ce côté un appui ni une tradition. Il pouvait bien s'étayer sur la Grèce et sur l'Egypte quant à un de ses deux points fondamentaux, c'est-à-dire la réalité et l'existence du Verbe; mais il n'y trouvait aucun support quant à l'autre point, savoir l'incarnation. Une incarnation en suppose implicitement d'autres : pourquoi un Dieu qui vient de se montrer aux hommes serait-il resté invisible toute une éternité? Que faisait le Verbe avant la quinzième année du règne de Tibère? Quels rapports avait-il eus jusque là avec l'humanité? La philosophie grecque n'avait pas réponse à ces questions, et voilà aussi pourquoi l'idée grecque ne pouvait pas être la tige directe du christianisme. Mais il était un peuple qui, sorti par son législateur des temples et des initiations de l'Egypte, avait adopté et conservé l'idée d'un Dieu unique, d'un seul être supérieur à la nature et à l'humanité, d'un seul Seigneur tout-puissant, et qui en même temps avait, à l'imitation des autres nations, à l'instar des polythéistes, cru à des manifestations sensibles de ce Dieu son Seigneur et des anges qu'il lui donnait pour ministres. Evidemment l'incarnation du Verbe de Dieu trouvait là sa tradition et sa démonstration historique. La Bible parlait d'un seul Dieu, lequel s'était révélé et manifesté aux hommes; la philosophie parlait d'un Verbe de Dieu créateur et conservateur du monde : le christianisme fut l'identification de ces deux idées. Remontant à la source commune du mosaïsme et du platonisme, l'Egypte, il retrouva le lien commun du Verbe des platoniciens et de ce Seigneur des Juifs qui s'était plusieurs fois déjà manifesté à l'humanité. Les livres juifs devinrent donc la démonstration des incarnations antérieures de ce Verbe dont les ouvrages des platoniciens et la doctrine des prêtres égyptiens démontraient seulement l'existence.

Il suffit, je le répète, de lire les Apologistes et les Pères pour voir qu'ayant admis une fois cette assimilation de Jésus-Christ avec le Verbe de la religion et de la philosophie antérieure, le christianisme, de quelque chose d'inouï et de véritablement étrange à son origine, devient à l'instant même une antique religion, la plus naturelle, comme aussi la plus vaste et la plus compréhensive de toutes, et qui par conséquent devait tout réunir, tout embrasser et tout absorber.

On reprochait aux chrétiens la nouveauté de leur religion, la nouveauté de leur Dieu. Ils répondaient en montrant leur religion comme la plus ancienne de toutes. Leur Dieu, loin d'être nouveau, s'était déjà manifesté à l'humanité; son incarnation sous la forme de Jésus, fils de Marie, n'était que la dernière de ses incarnations; mais, bien auparavant, il avait apparu aux hommes, même sous des formes matérielles. Plusieurs des visions merveilleuses racontées dans la Bible se trouvaient se rapporter à Jésus-Christ. « Il ne faut pas croire, dit Eusèbe (*Hist. Eccl.*, liv. I), que les apparitions dont parlent les livres sacrés ne soient que des apparitions des anges, qui sont les ministres de Dieu. Toutes les fois que les anges ont apparu aux hommes, l'Ecriture ne l'a point dissimulé; elle a exprimé clairement que c'étaient des anges, au lieu de dire que c'était Dieu ou le Seigneur. Mais lorsqu'il s'agit expressément de Dieu, c'est évidemment le Verbe qu'il faut entendre. »

Cette affirmation si positive d'Eusèbe sur les apparitions antérieures de Jésus-Christ est d'autant plus remarquable, que cet evêque fut, comme on sait, le partisan d'Arius. Mais, tout semi-Arien qu'il fût, Eusèbe, écrivant au IVe siècle l'histoire de l'Eglise dans un résumé substantiel et concis, forcé d'établir l'autorité et le fondement de cette Eglise, ne peut faire autrement que de résumer la croyance bien positive des Pères des trois premiers siècles. « Il n'y a qu'un Dieu, dit saint Irénée, lequel a tout fait et tout ordonné par son Verbe..... Or, ce Verbe, qui est en Dieu de toute éternité, est notre Seigneur Jésus-Christ, qui, dans ces derniers temps, s'est fait homme, et a paru parmi les hommes... Les prophètes, qui avaient prédit sa venue, ne l'avaient ainsi annoncé que parce qu'il s'était communiqué à eux... Il n'est pas donné à l'homme de voir Dieu le Père. Le Père est incommunicable à l'esprit humain. Ni Moïse, ni Elie, ni Ezéchiel, qui ont connu tant de choses divines, n'ont vu Dieu. C'était le Verbe qui parlait à Moïse, comme un ami parle à un ami, etc. » (Lib. IV, *Contra Hæreses*.) — « Ceux qui prennent le Fils pour le Père, dit saint Justin (*Première Apologie*, composée vers l'an 150), font voir qu'ils ne connaissent pas même le Père, et ne savent pas que le Père de l'univers a un Fils, qui, étant le Verbe et le premier né de Dieu, est aussi Dieu, et a apparu autrefois à Moïse et aux autres prophètes : c'est le même qui, dans ces derniers temps, s'est fait homme par une Vierge, selon la volonté du Père, pour le salut de ceux qui croient en lui, et a bien voulu être méprisé et souffrir pour vaincre la mort par sa mort et par sa résurrection. »

Ainsi on retrouvait dans toute la tradition antérieure le dieu de l'Evangile. C'était Jésus-Christ, c'était le Verbe qui avait apparu à Abraham auprès du chêne de Mambré; à Moïse, dans le buisson ardent. Il était le mystérieux *général de l'armée du Seigneur* qui avait guidé Josué sous les murs de Jéricho. C'était lui que Jacob avait vu lorsqu'il dit : « J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée. »

Pourquoi Jésus-Christ, pourquoi le Verbe ne s'était-il pas manifesté plus tôt, et ne s'était-il fait connaître qu'à de rares intervalles et à quelques hommes privilégiés? « C'est, répondait-on (Eusèbe, *Hist. Eccl.*, liv. 1), que les hommes, pendant bien des siècles, ont été incapables de la doctrine de sagesse et de vertu qu'il est venu leur révéler par sa dernière incarnation. Le premier homme, ayant violé le commandement de Dieu, tomba sur cette terre maudite. Ses descendans furent encore plus méchans que lui. Ils en vinrent à un tel excès de misère morale, qu'ils se tuèrent et se mangèrent les uns les autres. L'humanité, ainsi déchue, n'aurait pas pu se racheter d'elle-même. Mais, au milieu de ces ténèbres de la raison humaine, la Sagesse de Dieu, le Verbe, se montra, par un excès de bonté, à un ou deux amis de Dieu, tantôt par le ministère des anges, et tantôt par lui-même, sous une forme humaine, ne pouvant le faire d'une autre manière. Quand ceux-ci eurent jeté des semences de piété dans l'esprit des autres, et que toute la nation juive se fut adonnée au culte de Dieu, il leur donna par Moïse, comme à des hommes grossiers et qui retenaient encore beaucoup de leur première corruption, des images et des signes d'un sabbat mystérieux, la circoncision et d'autres préceptes, sans leur donner la claire intelligence de la véritable religion. Aussitôt que ces premiers enseignemens de la Sagesse commencèrent à se répandre parmi les autres nations comme un agréable parfum, les législateurs et les philosophes en tirèrent des règles et des préceptes avec lesquels ils adoucirent l'humeur farouche des peuples, et leur apprirent à entretenir entre eux l'amitié et la paix. Enfin les hommes étant devenus plus capables de recevoir la lumière, le Verbe de Dieu parut au commencement de l'empire romain, en un corps de même nature que les nôtres,

et y accomplit, par ses actions et ses souffrances, ce que les prophètes avaient prédit de lui. »

Nous pourrions citer une multitude d'antres passages pour montrer comment, sur l'incarnation de Jésus, les Chrétiens des premiers siècles établirent, au moyen de la tradition juive, tout un système de manifestations antérieures du Verbe. Telle était la confiance qu'on ajoutait alors à ces incarnations, que Constantin, en même temps qu'il faisait consacrer par de somptueux monumens tous les endroits de Jérusalem qui avaient été le théâtre des derniers instans de Jésus-Christ, faisait aussi bâtir un temple à Mambré, en Palestine, pour rappeler que Jésus-Christ y avait autrefois apparu à Abraham. Eusèbe nous a conservé une lettre de cet empereur à ce sujet.

Ainsi le Dieu nouveau que les chrétiens proposaient au monde réunissait toutes les qualités et tous les avantages qui pouvaient lui donner la victoire. Il était le Verbe de la théologie égyptienne, le Verbe de la philosophie grecque; les prêtres de l'Egypte avaient pendant des siècles enseigné son existence à leurs initiés; Pythagore l'avait révélé à ses disciples; Platon, élève des Egyptiens et des Pythagoriciens, ne s'était pas contenté de le professer dans les secrètes initiations de son école, il l'avait enseigné exotériquement, il lui avait donné la publicité. Rien n'était donc plus antique, plus connu et plus assuré que cette théologie. Mais ni les Egyptiens, ni les philosophes grecs n'avaient su donner un corps à ce Verbe mystérieux. C'était pour eux une idée, une idée archétype et créatrice, une partie de Dieu, ou plutôt l'essence même de Dieu considérée sous un de ses aspects; mais pour s'élever à le comprendre, il n'y avait que l'œil de l'esprit, que la pure intelligence qui pût y aider. Pour le vulgaire, toute cette théologie était inaccessible. On parlait au peuple du Verbe de Dieu; on lui disait que ce Verbe avait créé le monde, que ce Verbe était immatériel et invisible : le peuple laissait ses philosophes disserter sur ces choses invisibles, et restait attaché à ses dieux, dont il savait l'histoire, dont il voyait les images. Tous les raisonnemens des métaphysiciens disparaissaient pour lui comme un rêve devant les récits d'Homère et les statues de Phidias. Qu'est-ce qu'un Dieu sans histoire et sans manifestation? qu'est-ce qu'une idée pure, pour un peuple qui possède des dieux si caractérisés, et si bien connus? Les chrétiens vinrent qui dirent : Nous l'avons vu le Verbe de Dieu, il a habité parmi nous; il a prêché sur le Jourdain, il a été crucifié, il est mort pour racheter les hommes des maux de toute espèce qui les accablent sur cette terre; il est ressuscité, il vit, et par lui nous ressusciterons pour ne plus mourir. Vos philosophes ont raison; le Verbe de Dieu vit, et il est éternel; nous en sommes sûrs, il s'est montré dernièrement, mais ce n'était pas la première fois; car voilà toute la tradition d'un peuple qui est pleine de lui. Du côté du peuple hébreux est donc la source abondante dont Platon et les autres philosophes n'ont eu qu'une dérivation. Vos philosophes, encore une fois, confessent que Dieu a un Verbe : hé bien, qu'ils sachent qu'un homme a été vu, qui, par ses paroles et par ses prodiges, a prouvé qu'il était ce Verbe; les cieux, au moment où Jean le baptisait sur le Jourdain, se sont ouverts; on a vu l'esprit de Dieu descendre comme une colombe sur lui, et une voix du ciel a été entendue qui disait : « Celui-ci est mon Verbe, mon fils chéri, dans lequel je me suis complu (Saint Matthieu, ch. III). » Puisque vous croyez au Verbe, puisque vous dites que c'est lui qui a créé et qui entretient le monde, comment ne croiriez-vous pas qu'il a voulu sauver l'humanité? Et comment pouvait-il la sauver sinon en se manifestant à elle, et en lui enseignant la doctrine qui peut la sauver? En croyant à Jésus, nous reprenons, au profit de notre foi, tout ce que vous avez entrevu sur l'existence de ce Verbe divin; mais tout ce qui était obscur pour vous est clair pour nous.

Voilà ce que les chrétiens disaient aux payens, se servant de l'autorité de la philosophie pour démontrer au peuple l'existence du Verbe, et se servant de l'habitude où était le peuple de croire à des incarnations célestes pour démontrer aux philosophes que ce Verbe, dont ils connaissaient et affirmaient l'existence, s'était véritablement incarné. Le dogme chrétien parut donc comme la suite, la vérification, l'accomplissement de la tradition religieuse conservée en Egypte et en Grèce, dans les mystères et dans les initiations, et presque unanimement acceptée par les prêtres et par les philosophes. Tertullien, Justin, et les autres Pères des premiers siècles sont donc bien fondés dans leur sublime orgueil, lorsqu'ils s'écrient : « Oui, il est bien vrai, philosophes, que nous avons été initiés à Jésus par vous; mais aujourd'hui, par l'incarnation de Jésus, le plus borné des chrétiens peut répondre sans hésiter à des questions qui auraient embarrassé tous les sages de la Grèce. » (Tertullien, *Apologet.*, ch. 46). Ils étaient fondés à dire, en particulier, sur ce dogme essentiel de la Trinité : « Platon enseigne-t-il sur la nature divine autre chose que nous? mais chez nous on peut apprendre ces vérités de ceux mêmes qui ne savent pas lire, de ceux qui sont grossiers et barbares dans leur langage, mais qui sont sages et fidèles pour l'esprit. » (Saint Justin, *première Apologie*, p. 92.)

Nous disons que les chrétiens se servaient alternativement de la doctrine préexistante du Verbe pour introniser leur Dieu auprès du vulgaire, et de la croyance du vulgaire à des apparitions et à des manifestations célestes pour donner une existence réelle à l'idée métaphysique du Verbe, telle que les philosophes l'avaient enseignée. Relativement à ce dernier point, qu'on remarque en effet combien l'époque était favorable pour établir la croyance que le Verbe de Dieu, connu et prêché depuis si long-temps dans les écoles et dans les temples, avait fort bien pu apparaître sous une forme humaine. Si le fait de l'incarnation et de la divinité de Jésus-Christ nous était rapporté seul et isolé dans l'histoire de ce temps, la foi presque universelle qu'il inspira dans l'espace de deux à trois siècles serait vraiment inexplicable. Mais quand on retrouve un grand nombre de faits du même genre, on comprend que la tendance générale des esprits à croire aux incarnations divines facilita singulièrement la propagation du christianisme. Le polythéisme tout entier n'était-il pas fondé sur cette idée que les dieux divers, ces êtres ordinairement invisibles, avaient pris et prenaient encore, quand la volonté leur en venait, des formes matérielles? Toute la religion payenne ne se réduisait-elle pas, en définitive, à l'histoire des incarnations de ses dieux? Et qu'on ne s'imagine pas qu'à l'époque où le christianisme se forma, cette croyance fût uniquement le partage des esprits simples et grossiers : les plus savans, les plus distingués des payens croyaient encore à des apparitions de leurs dieux; nous pourrions en citer mille preuves. Si donc les payens étaient habitués à croire que les dieux s'incarnaient et se manifestaient aux hommes, pourquoi auraient-ils refusé de croire que le Verbe s'était manifesté? Si Maxime de Tyr, par exemple, ce philosophe platonicien du premier siècle, si spiritualiste et si imprégné de la théorie de Platon sur le Verbe, nous raconte cependant qu'Hercule lui est apparu, et qu'il a vu deux fois dans sa vie Castor et Pollux (*Dissertation* XII), comment aurait-il pu refuser de croire que ce Verbe, ce *Logos*, dont il parle sans cesse, qui l'occupa toute sa vie, et pour lequel il avait plus de vénération religieuse assurément que pour Hercule ou Castor et Pollux, s'était incarné sous une forme humaine, si du reste on lui démontrait qu'il avait fait des miracles, et prêché une doctrine de saint parfaitement en rapport avec toute la théorie religieuse et morale de l'école de Socrate et de Platon? Mais ce n'était pas seulement aux apparitions passées et présentes des anciens dieux du paganisme que l'esprit humain était habitué à croire; familiarisé comme il l'était depuis bien des siècles avec les incarnations, il avait étendu sa foi à une

foule de divinités nouvelles. Jamais temps ne fut plus empressé à se créer des dieux. Est-il nécessaire de rappeler tous les faits d'apothéose et de déification qui se présentent en foule dans les derniers siècles du polythéisme, pour montrer combien la déification du Christ fut conforme à l'esprit général de ce temps? En vérité, loin qne ce fait s'éloigne du cours ordinaire des choses, il y a lieu de s'étonner que cette déification ait éprouvé tant d'obstacles. N'avait-on pas divinisé Alexandre, et ne l'avait-on pas affilié directement au plus grand des dieux? Les empereurs n'étaient-ils pas déifiés les uns après les autres, même les plus imbéciles et les plus méchans? Ne voit-on pas dans tous les écrivains de cette époque une tendance singulière à se créer de nouveaux dieux? N'est-il pas rapporté par les Pères mêmes de l'Eglise que Tibère eut le dessein d'admettre Jésus dans le Panthéon romain? Ne voit-on pas régner à Rome cette coutume d'accepter et d'autoriser continuellement de nouvelles divinités empruntées à toutes les nations étrangères? Le grand empereur Adrien, conduit par la pente même du polythéisme, ne fit-il pas dans sa vieillesse un dieu d'Antinoüs? Ne voyons-nous pas que le culte d'Homère et d'antres divinités de ce genre, jusqu'au démon de Socrate, était devenu le goût religieux dans la Grèce de cette époque? Apollonius de Tyane, ce sage Pythagoricien qui prêcha comme Jésus la fraternité humaine et la communauté des biens, ne fut-il pas fait dieu après sa mort? n'eut-il pas des autels et des temples? l'empereur Alexandre-Sévère n'avait-il pas dans son oratoire l'image de ce philosophe et celle de Jésus-Christ comme de deux divinités? Enfin n'est-il pas certain, d'après les Pères (Irénée, Justin, etc.), qu'il suffit à Simon le magicien, contemporain des Apôtres, de faire à Rome quelques actes miraculeux pour obtenir sur le quai du Tibre une statue, avec cette inscription : *A Simon le grand dieu!*

Nous venons de voir comment le dogme de l'incarnation du Verbe de Dieu en Jésus-Christ fut à la fois conforme aux habitudes du polythéisme, et propre à donner à la nouvelle religion un passé imposant, d'où elle pût battre aisément en ruine les vieilles religions qu'elle venait remplacer. Mais si, au lieu de considérer la nécessité qu'avait le christianisme d'une tradition antérieure, nous jetons les yeux sur l'avenir qui lui était réservé, nous verrons avec une égale évidence que tous ses progrès, c'est-à-dire toute cette formation successive de doctrine, de symboles, et de culte, qui constitue véritablement la religion du moyen âge, devaient également découler de l'assimilation du Verbe égyptien et grec avec la personne de Jésus-Christ. « La divinité de Jésus, dit avec raison Bergier (*Dictionnaire de Théologie*), est tellement la base de toute la religion chrétienne, qu'après avoir une fois supprimé cet article, les Ariens et les Sociniens ont successivement attaqué et détruit tous les autres. Aucun des dogmes du christianisme n'ayant plus de support, il leur a fallu les renverser tous : la trinité, l'incarnation, la rédemption des hommes par Jésus-Christ, le péché originel, la nécessité du baptême pour les enfans, l'efficacité des sacremens, les œuvres satisfactoires, etc. Ils ont fait consister la religion chrétienne à croire seulement l'unité de Dieu, à regarder Jésus-Christ comme un envoyé de Dieu, sans s'informer de ce qu'il est personnellement; à prendre l'Evangile pour règle de foi et de conduite, sauf à l'entendre comme chacun le trouvera bon. C'est le déisme pur. »

C'eût été le déisme, en effet, que le christianisme sans cette assimilation du Verbe de la religion et de la philosophie antérieure avec la personne de Jésus-Christ. Mais alors le christianisme n'avait aucune raison d'être. A quel titre aurait-il existé? L'esprit humain, comme nous venons de le dire, avait, à cette époque de son développement, deux tendances religieuses : il croyait au Verbe de Dieu créateur du monde (c'était le point culminant et le résumé de la théologie égyptienne et grecque; c'était le résultat de toute la métaphysique des temples et des écoles; c'était le dogme répandu dans le monde savant par les Pythagoriciens et les Platoniciens); et, en outre, il croyait à la manifestation et à l'incarnation de tous les dieux à l'existence desquels il ajoutait foi. Le christianisme, réduit au pur déisme, ne satisfaisait ni l'une ni l'autre de ces croyances. Jésus-Christ n'étant pas le Verbe des philosophes, ce Verbe continuait à subsister de droit en dehors du christianisme : il n'y avait donc pas lieu de faire taire les Platoniciens. Tout ce qui descendait de l'antique tradition égyptienne, tout ce qui procédait du pythagorisme et du platonisme, c'est-à-dire la portion la plus éclairée des hommes, continuait à croire à sa métaphysique religieuse, et à se séparer orgueilleusement du vulgaire dans une contemplation purement spirituelle. Il était impossible aux chrétiens d'absorber cette croyance philosophique; car, avec Jésus-Christ homme, ils n'abordaient en aucune façon le problème de la nature divine, et l'abandonnaient conséquemment aux discussions des philosophes. Mais ils ne satisfaisaient pas davantage l'autre donnée de la foi religieuse : car comment avec la parole d'un homme faire disparaître le culte de tous ces êtres invisibles à l'incarnation desquels on était habitué?

L'Arianisme, comme nous le démontrerons tout à l'heure, n'était pas primitivement ce déisme pur, sans racine avec la métaphysique du passé. Au contraire, l'Arianisme fut, selon nous, une interprétation toute platonicienne du dogme de la Trinité. Mais la croyance à ce dogme, et l'adoration du Verbe, qui en était la suite, étaient déjà si solidement établies, que lorsque Arius et ses partisans voulurent expliquer, en crut qu'ils voulaient détruire, et que l'Arianisme, pour avoir prétendu contester seulement l'éternité du Verbe, passa pour être la négation du Verbe même et de la divinité de Jésus-Christ, qui était ce Verbe incarné. L'Arianisme tourna ainsi, comme malgré lui, au déisme. Dès lors il dut succomber devant l'orthodoxie catholique. Evidemment, à cette époque, l'Arianisme, à cause de son côté négatif, était une opinion impuissante, impuissante du moins quant au polythéisme et au monde gréco-romain. Il ne pouvait ni renverser l'idolâtrie, ni remplacer le polythéisme, ni faire taire la philosophie grecque, ni en un mot convertir l'ancien monde.

Et cependant l'Arianisme a été une grande religion. L'Arianisme l'a emporté sur l'orthodoxie dans une partie du monde, et a duré sous son propre nom trois cents ans. Il y a même eu un moment où, suivant le mot de saint Jérôme, le monde tout entier a été Arien. L'Arianisme n'a jamais été étouffé. Il a eu à sa disposition des existences tout entières de peuples. Quand les uns s'éteignaient, d'autres s'élevaient pour porter sa bannière. Après qu'il eut vainement rongé les bords de l'ancien monde romain, après qu'il eut régné comme par surprise à Constantinople et même à Rome, après qu'il eut été empereur en Orient avec les successeurs de Constantin, et pape dans l'Occident avec Libère; quand il fut terrassé sur ce point et repoussé comme une hérésie, les Goths et les Vandales accoururent de leurs déserts pour le soutenir, et quand les Goths et les Vandales eurent accompli leur destinée, l'Arabe se leva à son tour, et Mahomet parut là où avait commencé l'Arianisme, pour reproduire sa formule : *Il n'y a qu'un Dieu.* Les historiens de l'Eglise calculent vainement l'extinction de l'Arianisme en Italie et en Espagne aux VIIe et VIIIe siècles; qu'importe qu'il ait expiré là sous Aribert et sous Récarède, quand il se relevait triomphant avec Mahomet, pour remplir de nouveau le monde de son affirmation, depuis les Pyrénées jusqu'au Gange? Le Mahométisme, en son essence, n'est que l'Arianisme renouvelé. Et dans l'ancien monde civilisé lui-même, l'Arianisme n'a succombé et laissé le champ libre au Dieu fait homme, que pour renaître plus tard. C'est lui qui est revenu au XVe et au XVIe siècle sous le nom de Socinianisme; et, comme l'ont si bien démontré Bossuet et tous les catholiques, il est et a toujours été le commencement et la

fin, le point de départ caché et le but certain de toutes les sectes protestantes. Enfin, à la suite des hérésies, ces causes perdues à un instant donné pour être souvent gagnées plus tard, la Philosophie, arrivant à son tour, s dégage l'Arianisme de toute la controverse où il fut mêlé, et l'a proclamé sous le nom de Déisme.

Pourquoi l'Arianisme ne devint-il pas la religion de l'ancien monde romain, tandis qu'il fut celle des Barbares? Pourquoi ne fut-il dans l'Empire qu'une sorte d'émeute révolutionnaire, un trouble, une hérésie, tandis qu'il fut le vrai Christianisme des Visigoths, des Vandales, des Suèves, des Ostrogoths, des Bourguignons et des Lombards, à la faveur desquels il régna trois cent quarante ans (de 320 à 660), et qui l'implantèrent avec eux dans les Gaules, en Espagne, en Afrique, en Italie, dans l'Archipel, dans la Pannonie, partout où ils allèrent? D'où vient cette division du monde entre deux Christianismes, division qui ne se montrait pas seulement dans la différence des pays occupés par les Romains et par les Barbares, mais qui se maintint partout où les Barbares triomphèrent : du côté des Barbares l'Arianisme, du côté des Romains vaincus et assujétis le dogme de la Trinité et le Catholicisme.

N'y a-t-il pas lieu d'admirer religieusement cette volonté de la Providence qui donna au monde, sous le même nom de Christianisme, deux religions, l'une pour les Barbares, et l'autre pour l'Empire?

Evidemment, comme nous croyons l'avoir démontré, l'Arianisme était impuissant pour la conversion du monde romain. Le déisme pur ne pouvait ni satisfaire la théologie égyptienne et grecque, ni remplacer l'idolâtrie. Mais à ces hommes des forêts et des déserts, qui n'avaient pour ainsi dire pas de religion, chez lesquels l'idolâtrie n'était nullement formulée, qui n'avaient eu ni Homères, ni Platons, ni Phidias; qui n'avaient ni métaphysique, ni histoire, mais qui étaient, comme des enfans, pénétrés d'un vague et mystérieux sentiment de foi et de religion; qui, dans leur vie active au milieu d'une nature encore inculte et sauvage, recueillaient partout l'impression de la grandeur des ouvrages de Dieu, à quoi bon une religion savante, fondée sur la métaphysique et l'histoire? à quoi bon le concours et l'harmonie de toutes les traditions? Que faisait le passé à ceux qui ignoraient tout passé, et qui vivaient uniquement absorbés dans le présent? Que faisait, pour employer les termes mystiques, le Fils, ce signe mystérieux du changement en Dieu, à ceux qui ne connaissaient que la grandeur du Père, et qui ne pouvaient apercevoir en Dieu que l'immuabilité? L'Arianisme réussit auprès des Barbares comme plus tard le Mahométisme réussit auprès des Arabes. Mahomet, pour faire disparaître quelques grossières superstitions, quelques misérables croyances fétichistes, n'eut qu'à montrer aux Arabes la grandeur de Dieu dans le spectacle de la nature, l'unité et l'harmonie de toutes choses dans l'univers; mais quant aux traditions historiques, il en fit impunément le plus singulier usage, mêlant et confondant tout au gré de son imagination et de ses souvenirs, dans des récits incertains et menteurs. Il en fut de même sans doute d'Ulphilas et des autres apôtres des Goths et des Vandales. Ils ne prêchèrent pas à ces peuples primitifs un Dieu fait homme; ils ne les entretinrent ni de ce qu'avaient pensé sur la nature divine les prêtres égyptiens, Pythagore et Platon, ni des rapports de la doctrine de Moïse avec la métaphysique grecque, ni des prophéties obscures de la Bible sur la venue du Verbe de Dieu : mais, transportant parmi eux l'unité de Dieu, la fraternité humaine, la charité, ils imposèrent la morale au nom de la grandeur de Dieu le Père; et Jésus pour eux ne fut pas Dieu, mais seulement le plus grand des hommes. Le Christianisme se présenta ainsi aux Barbares du Nord, comme un peu plus tard le Mahométisme aux Barbares des déserts africains : un seul Dieu avec un Prophète. Il semble qu'en faisant abstraction des noms, et en prenant seulement le fonds des choses, l'Arianisme et le Mahométisme sont dans leur essence la même idée, s'étendant d'abord sur le Nord, et puis sur l'Orient, entourant ainsi et battant vainement en brèche le noyau du monde civilisé, le vieux monde, le monde romain, converti par la Trinité, et attaché à sa doctrine du Verbe fait homme, qui résumait pour lui tous ses progrès antérieurs, et dont l'Égypte, la Grèce et la Judée avaient été la préparation.

Il y a plus; si c'était ici le lieu de dire ce que nous pensons sur la question théologique, il nous semble que nous pourrions expliquer, par la valeur même des idées que représentent ces noms de Fils et de Père, comment le déisme arien ou mahométan pouvait bien être une source momentanée de vie pour les peuples barbares qui l'adoptèrent, mais comment cette vie devait rapidement s'épuiser, et les laisser retomber dans l'immobilité pour finir par disparaître; et comment, au contraire, l'idée du Verbe de Dieu pouvait seule être une source de vie et de régénération pour le monde romain plus avancé, et d'une vie plus forte, plus persistante, plus progressive, et finalement victorieuse. Mais ce serait quitter tout-à-fait l'histoire pour la philosophie : il suffit que nous ayons indiqué ce grand partage du monde entre deux christianismes, le christianisme de l'empire romain, qui en effet devint l'Église romaine, et le christianisme des Barbares, qui nous paraît se diviser en deux branches, l'Arianisme et le Mahométisme.

Pour nous résumer, avant d'aborder le récit des faits qui doivent nous occuper, l'idée de l'incarnation du Verbe éternel de Dieu dans la personne de Jésus-Christ, l'idée du Dieu-Homme, vrai Dieu et vrai homme, comme ne cessent de le répéter à toutes leurs pages les Pères orthodoxes de l'Église, fut à la fois la base de toute la construction du passé historique et traditionnel du christianisme, le centre de formation de tous ses autres dogmes, la source de ses symboles et de son culte, comme aussi la cause de sa propagation parmi les gentils, et de sa victoire sur le polythéisme. C'est vraiment de ce dogme fondamental qu'il faut entendre la fameuse devise du *labarum* de Constantin : *In hoc signo vinces*. La croix dépouillée de l'Homme-Dieu, comme les Ariens osèrent le faire, la croix nue et ne présentant plus le Verbe de Dieu à adorer, ne pouvait changer ni modifier le vieux monde.

Les considérations dans lesquelles nous venons d'entrer sur l'essence même du christianisme nous ont paru nécessaires pour faire comprendre l'histoire de l'Arianisme : ces considérations une fois admises, cette histoire, si compliquée et si remplie d'évènemens et de controverses de tout genre, devient fort claire; on en suit aisément le fil à travers toutes ses phases diverses. Aussi nous bornerons-nous à un récit très succinct, renvoyant le lecteur curieux des détails aux ouvrages originaux, et aux analyses minutieuses qu'en ont faites les écrivains modernes de l'histoire de l'Église, et principalement Tillemont (*Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tome VI).

Au commencement du IVe siècle, vers l'an 323, le monde sortait du polythéisme comme s'il se fût réveillé d'un sommeil et d'un rêve. On voyait avec admiration surgir partout un nouveau peuple, une nation presque inconnue jusque-là, le peuple chrétien. Constantin venait de voir se réaliser jusqu'au bout sa prophétique vision de la Croix, qui devait le faire vainqueur. La grande révolution à la tête de laquelle il s'était laissé porter était accomplie. L'homme des évêques et des églises était seul maître de l'Empire, et remplissait de son mieux sa mission, en couvrant le peuple de libéralités par l'intermédiaire des églises et des évêques, reproduisant ainsi sous une autre forme l'ancienne coutume des Romains de nourrir le peuple de munificence et de distributions. La cour et le clergé se livraient donc à la joie et à l'effusion du triomphe, après les persécutions. Dans toutes les villes d'Orient, à Jérusalem, à Alexandrie, à Constantinople, à

Tyr, à Antioche, les consécrations d'églises se succédaient avec une pompe inimaginable. En revanche, les temples des payens croulaient sous la main des soldats de Constantin; les places et les rues de sa nouvelle ville montraient, abandonnées aux railleries du peuple, les statues des faux dieux, enlevées aux temples de toutes les villes de l'Orient, et portées à Constantinople comme un objet de moquerie et de curiosité. Enfin, comme il arrive après toute grande révolution, on se complaisait à l'idée du repos et d'une tranquillite éternelle. Le christianisme avait vaincu : que pouvait-il rester à faire? et que pouvait-on craindre quand l'Empire et l'empereur étaient convertis? Les chrétiens croyaient tout fini par leur triomphe; mais rien n'était fini, puisque pour eux-mêmes tout commençait.

Est-ce que le dogme était décidé, parce que Constantin avait vaincu? Le christianisme etait-il complet, parce que les chretiens étaient arrachés aux mines, et n'étaient plus jetés aux bêtes du cirque? Il fallait bien que les questions sérieuses s'engageassent; l'esprit humain ne pouvait rester dans le vague et dans l'indéterminé.

Jusque-là, pendant trois cents ans d'obscurité et de subjection, les chrétiens s'étaient bien disputés entre eux; il y avait eu parmi eux bien des écoles diverses, bien des sectes, bien des hérésies. Cependant, au milieu de toutes ces dissensions, une sorte d'orthodoxie avait triomphé qui avait rallié la majorité des évêques. On possédait une tradition assez certaine qui remontait aux apôtres. Il y avait quelques livres admis et reconnus comme règle de la foi dans toutes les églises. Assez fréquemment les évêques d'une même province, ou de provinces limitrophes, s'étaient réunis pour converser et s'entendre ensemble sur des points de doctrine, et principalement sur les pratiques du culte, qui retenait encore presque toutes ses cérémonies du culte juif; mais ces espèces de conciles, limités à des portions de l'Empire, n'avaient presque aucun retentissement dans les autres provinces, et ne laissaient aucune trace. Il ne reste, et il ne restait au IVe siècle, aucun autre monument de ces assemblées, que la mention qui s'en trouve dans quelques écrivains du temps. Ainsi aucun concile, vraiment digne de ce nom, n'avait rien décidé depuis le temps des apôtres. Le plus fort lien de toute l'organisation de l'Eglise, ce qui vraiment la forma, ce qui l'étendit pendant ces trois siècles, ce qui la distingua de ce qu'on appelait les sectes et les hérésies, c'était l'élection des évêques par les fidèles, jointe à la consécration de l'évêque nouvellement nommé par d'autres évêques. Tout l'établissement de l'Eglise dériva de ce point fondamental de discipline. C'était uniquement par le refus de les admettre à la communion qu'on distinguait de l'Eglise véritable toutes les opinions qui tranchaient trop avec un certain fonds de doctrine généralement professé. Mais rien de positif n'avait été formulé sur l'ensemble et les différentes parties de cette doctrine. Chacun avait marché de son côté; chaque Père avait suivi son inspiration et son génie; c'était un travail d'élaboration confus et disséminé. Une foule d'opinions diverses ou contradictoires avaient été mises en avant, et même dans les Pères considérés aujourd'hui comme les plus orthodoxes, les opinions les plus hérétiques ne sont pas rares. On avait bien pu marcher jusque-là dans cet état de vague, et on avait dû y marcher, parce qu'on était persécuté ou à peine toléré. Mais maintenant la secte, rompue en mille anneaux obligés de se cacher, devenait un grand corps dont toutes les parties se montraient avec ostentation. Il fallait bien que le lien spirituel qui unissait toutes ces parties se fît voir. Tant qu'on avait été persécuté ou méconnu, on avait pu impunément se croire et se dire en possession d'une doctrine religieuse précise et bien définie : maintenant c'était le moment de la montrer. Maintenant que le christianisme arrivait à la lumière du jour, et qu'on bâtissait de toute part des églises pour y faire entrer le peuple romain tout entier, avec toutes les nations qu'il avait conquises et absorbées, il fallait bien qu'on sût positivement à quoi s'en tenir sur l'essence de cette religion; l'orthodoxie devait être proclamée, et l'hérésie aussi. Par suite de cette nécessité des choses, l'Arianisme coïncida exactement avec le triomphe du christianisme et son avènement à l'empire.

L'essence du christianisme consistant, comme nous l'avons dit, dans la distinction en Dieu du Verbe de Dieu, et dans la croyance que Jésus-Christ était ce Verbe, il est clair que toutes les hérésies doivent se rapporter de près ou de loin à ce dogme. Aussi n'est-il nullement étrange que l'Arianisme, qui admettait ce dogme, mais qui l'expliquait, ait ete, comme le disent tous les historiens de l'Eglise, la plus fondamentale, la plus vivace et la plus redoutable de toutes les hérésies.

L'Arianisme commença à éclater vers l'an 318, quelques années avant la victoire de Constantin sur Licinius. Arius, né dans la Libye, selon les uns, et à Alexandrie, selon d'autres, était alors chargé de la prédication et du gouvernement d'une des églises d'Alexandrie, car il y en avait plusieurs dans cette ville qui tenaient le rang des paroisses catholiques actuelles; on en nomme jusqu'à neuf, à chacune desquelles présidait un prêtre chargé de diriger et de catéchiser les fidèles : celle d'Arius était l'église de Baocalé. Socrate et d'autres écrivains racontent qu'un jour Alexandre, évêque d'Alexandrie, parlant sur la Trinité dans une assemblée d'ecclésiastiques, et demandant à chacun quel etait son sentiment sur un passage de l'Ecriture qui regardait le Verbe, Arius contesta hardiment la doctrine de son évêque, lequel enseignait que le Verbe est égal à son Père et de la même substance que lui, et soutint que cette doctrine n'était autre chose que celle de Sabellius, condamnée dans un concile cinquante ans auparavant.

Il est possible, en effet, que telle ait été l'occasion du debat public qui s'engagea entre Arius et ses adversaires; mais il est évident que la querelle couvait depuis long-temps dans le sein de l'église d'Alexandrie, comme Tillemont le prouve d'ailleurs par des faits; et on peut dire qu'elle couvait dans le sein du christianisme depuis la publication de l'Evangile.

En disant cela, nous n'entendons pas même parler de cette suite d'hérétiques qui, affiliés aux autres chrétiens et assimilés à eux, nièrent, sans interruption, depuis le temps des apôtres, la divinité de Jésus-Christ; tels que Cérinthe, contemporain de ces apôtres, et qui, tout en faisant l'éloge de Jésus, soutint qu'il n'était qu'un homme; ou les Théodotiens et d'autres Aloges du second siècle, qui enseignèrent, avec quelque succès et quelque éclat, que Jésus-Christ n'était qu'un homme d'une nature en tout semblable à celle des autres hommes. Ce n'est pas là, selon nous, qu'il faut chercher la généalogie de l'Arianisme. Mais à côté de ces incredules qui se mettaient évidemment tout-à-fait en dehors du christianisme, puisqu'ils en niaient le principe fondamental, et qu'ils étaient obligés de rejeter ou de falsifier les Ecritures, parce que les Ecritures, comme il nous serait facile de le demontrer, sont partout imprégnées de la doctrine du Verbe; à côté, dis-je, des hérésies de ces purs déistes, il y eut toujours d'autres discussions où l'on admettait, de part et d'autre, le principe, c'est-à-dire la doctrine du Verbe, où l'on admettait également les témoignages de l'Ecriture, et où il s'agissait de la meilleure interprétation du dogme sur la vérité duquel on était extérieurement d'accord. C'est dans cette classe d'opinions que l'Arianisme se range. L'Arianisme, je le répète, n'est pas le pur déisme, c'est-à-dire ce déisme ignorant qui se contente de professer qu'il est un Dieu, mais qui ne sait rien de ce Dieu. L'Arianisme n'était pas la simple négation de la divinité de Jésus-Christ; l'Arianisme n'était même pas dans le principe une négation, c'était au contraire une affirmation et une doctrine.

Je n'ai pas le temps d'énumérer ici toutes ces controverses placées sur le vrai terrain du christianisme, et qui avaient précédé celle dont nous nous occupons. Ce serait faire l'his-

toire des hérésies; car toutes avaient roulé sur ce point. Je me contenterai d'en tracer le cadre en quelques paroles.

De combien de manières le dogme de Jésus-Christ Verbe peut-il être entendu et interprété?

Première hypothèse. On pouvait confondre complètement les deux termes, c'est-à-dire la nature de Jésus-Christ avec la nature divine, regarder Jésus comme une incarnation de Dieu, une apparition passagère de Dieu. C'est le SABELLIANISME. Sabellius, suivant en cela l'exemple de Praxée et de Noet, deux philosophes chrétiens du second siècle, ne mettait point d'autre différence entre les personnes de la Trinité que celle qui est entre les différentes opérations d'une même chose. Lorsqu'il considérait Dieu comme faisant des décrets dans son conseil éternel, et résolvant d'appeler les hommes au salut, il le regardait comme Père; lorsque ce même Dieu descendait sur la terre dans le sein de la Vierge, qu'il souffrait et mourait sur la croix, il l'appelait Fils; enfin, lorsqu'il considérait Dieu comme déployant son efficace dans l'âme des pécheurs, il l'appelait Saint-Esprit. Selon cette hypothèse il n'y avait aucune distinction entre les personnes divines; les titres de Père, de Fils, et de Saint-Esprit, n'étaient que les dénominations empruntées des actions différentes que Dieu avait produites pour le salut des hommes.

Sabellius forma un parti assez considérable. Saint Epiphane dit que de son temps les Sabelliens étaient répandus en assez grand nombre dans la Mésopotamie et autour de Rome. Cette secte qui parut au commencement du IIIe siècle, ne fut anéantie, vers le commencement du Ve, que pour reparaître au sein du protestantisme, dont elle forme aujourd'hui une des branches les plus considérables sous le nom d'UNITAIRIENS.

C'était là la doctrine qu'Arius reprochait à son évêque de favoriser. En effet dans cette doctrine il était vrai de dire, comme le disait Alexandre, que Jésus-Christ était Dieu comme son père et de la même substance (*ousia*) que lui.

Seconde hypothèse. On pouvait au contraire distinguer Jésus-Christ de Dieu, en le regardant lui-même comme un Dieu à côté de son Père, à peu près comme les païens croyaient à l'existence indépendante de leurs diverses divinités. Il est assez vraisemblable que bien des hommes simples parmi les premiers chrétiens se contentaient de considérer ainsi Jésus-Christ comme un Dieu, sans s'inquiéter de sa génération. Il fut souvent question, dans la discussion à laquelle l'Arianisme donna lieu, de cantiques qui remontaient aux premiers jours du christianisme, et où Jésus était ainsi déifié. Il est probable que ceux qui chantaient ces cantiques, et qui voyaient dans l'Ecriture qu'il existe trois personnes divines, croyaient volontiers que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient trois substances différentes. Plusieurs théologiens des temps modernes sont bien arrivés à le croire. Ils ont considéré le Père, le Fils et le Saint-Esprit comme faisant un seul être, non parce qu'ils existent dans une substance commune, mais parce qu'ils sont unis de consentement et de volonté aussi étroitement que s'ils n'étaient qu'un seul être. C'est le TRITHÉISME, condamné au XIIe siècle par le concile de Latran, et qui fait encore la croyance de certaines sectes protestantes.

Troisième hypothèse. Mais on pouvait encore séparer complètement la nature de Jésus-Christ de celle de Dieu, d'une autre manière qu'en en faisant deux Dieux. On pouvait faire de Jésus un homme, et supposer qu'une certaine vertu céleste, une substance divine, une sorte de Christ purement spirituel et invisible, s'était pour quelque temps incarné en lui. C'est l'explication hérétique qui a eu dès le commencement et pendant long-temps le plus de vogue. C'est par là que les gnostiques en général se rattachaient au christianisme. C'était en particulier le système précis et net des EBIONITES, qui, après la destruction de Jérusalem, formèrent une secte considérable qui rallia à elle beaucoup de débris des sectes juives. Les Ebionites disaient que Dieu avait donné l'empire de toutes choses à deux personnes, au Christ et au Diable; que le Diable avait tout pouvoir sur le monde présent, le Christ sur le siècle futur; que le Christ était créé comme un des anges, mais plus grand que les autres; que Jésus était né de Joseph et de Marie, et non pas d'une vierge, et qu'ensuite ayant fait des progrès dans la vertu, il avait été choisi pour être fils de Dieu par le Christ, qui était descendu sur lui d'en haut en forme de colombe. A la fin le Christ s'était envolé et s'était retiré de Jésus dans le temps de la passion; en sorte qu'il n'y avait que Jésus qui avait souffert et qui était ressuscité; mais le Christ, étant spirituel, était demeuré immortel et impassible.

Ainsi trois hypothèses, que le corps de l'Eglise avait rejetées comme hérétiques. Dans l'une, on niait la distinction des personnes; on identifiait complètement Dieu et Jésus. Dans l'autre, on séparait, au contraire, les personnes au point de détruire l'unité: Dieu et Jésus étaient deux Dieux différents. Dans la troisième, Jésus n'était plus qu'un homme.

Il est facile de voir que, dans ces diverses explications, le sens de la doctrine métaphysique du Verbe est complètement perdu et altéré. Ce n'est plus là, en aucune façon, le dogme du Verbe comme l'entendaient les Platoniciens. Le Sabellianisme n'est qu'une opinion sans profondeur, et n'a, pour ainsi dire, d'autre fondement qu'une subtilité grammaticale. Le Trithéisme n'est qu'une idolâtrie à peu près semblable à celle des païens; car quelle raison de reconnaître deux ou trois dieux, plutôt que d'en admettre une multitude? Enfin, l'Ebionisme n'est qu'un rêve cabalistique, qui n'a aucun rapport avec ce que la philosophie avait enseigné sur la nature de Dieu. Les systèmes gnostiques, qui concordaient en ce point avec l'Ebionisme, puisque Jésus n'était pour les Gnostiques qu'un de ces génies ou anges qu'ils faisaient agir au gré de leur imagination, s'éloignaient également à une infinie distance de la tradition égyptienne et grecque, et n'avaient leurs racines que dans les fables orientales.

Aussi, pendant le IIe et le IIIe siècles, où tous ces systèmes pullulèrent, les vrais chrétiens repoussèrent-ils ces explications comme des hérésies. Il suffit, au reste, de considérer que les Pères, qui défendirent la véritable doctrine, sortaient tous des écoles philosophiques, que c'étaient des Platoniciens passés à l'état de Chrétiens, pour comprendre qu'en effet la cause du christianisme était attachée à la défense de l'idée philosophique.

Mais quelle était cette vraie doctrine que les Justin et les Irénée avaient soutenue contre les hérésies? Le moment, comme nous l'avons suffisamment montré, était venu de le décider; et c'est évidemment à Alexandrie, où toutes les traditions et toutes les philosophies étaient représentées, que ce débat solennel devait s'engager. Arius et Alexandre furent les premiers champions de cette lutte célèbre, à laquelle l'Eglise tout entière prit part en un instant, comme si tout eût été prêt, et qu'on n'attendît que le signal.

Les écrits d'Arius ont péri; l'orthodoxie les a anéantis. Mais Athanase, en l'attaquant, nous a conservé de sa *Thalie* quelques lignes qui, suivant nous, suffisent pour faire comprendre sa pensée.

« Dieu, disait Arius, n'a pas été toujours Père, mais il y » eut un temps auquel il n'était que Dieu seulement, et » n'était pas encore Père, quoiqu'il le soit devenu ensuite. » Le Fils n'a pas toujours été; car toutes choses ayant été » faites du néant, le Verbe divin, qui est du nombre des » créatures et des ouvrages, a aussi été fait du néant. Il y » eut un temps auquel il n'était pas encore, et il n'était pas » avant que d'avoir été fait, et il a commencé à être créé » comme les autres. Car il y eut un temps que Dieu était » seul, et que le Verbe et la Sagesse n'était pas encore. » Mais ayant dessein de nous produire, il a fait alors un » être auquel il a donné le nom de Verbe, de Fils, et de

» Sagesse, afin de s'en servir pour notre production. »

Qui ne reconnaît dans cette génération du Verbe une explication platonicienne d'un dogme platonicien? Ce Verbe que Dieu crée afin de s'en servir pour notre production, n'est-ce pas cette idée archétype, que tout artiste conçoit d'abord et réalise ensuite dans ses travaux? Dans la théologie vulgarisée par Platon, Dieu, le grand artiste, le grand architecte du monde, n'a-t-il pas aussi, lui, son plan, son idée antérieure à son acte?

Dès que, développant la philosophie platonicienne, on admettait que l'idée typique de Dieu pour la production du genre humain s'était réalisée dans un être particulier afin de se réaliser un jour dans tous les hommes, il fallait bien admettre que cet être particulier, ce type conçu par Dieu avec une destination spéciale, avait eu un commencement dans le temps.

De là la fameuse proposition d'Arius, qui se retrouve dans tout ce qui nous est resté de lui, dans ses deux ou trois lettres conservées, comme dans le fragment que nous venons de citer, savoir que *Jésus Christ est une créature, que Dieu, dans le temps, a tirée du néant comme toutes les autres créatures: que par conséquent il est inférieur au Père, qui, à proprement parler, est le seul vrai Dieu.*

Arius, au commencement de sa *Tholie*, se vante de posséder la vraie tradition religieuse, d'avoir appris ce qu'il va dire des élus de Dieu, des théologiens les plus profonds et les plus savans. Il est probable qu'il entend parler de saint Lucien d'Antioche, qui avait été son maître et celui d'Eusèbe, de saint Lucien si célèbre dans l'Orient par sa sainteté, par son érudition, et par son martyre. Saint Lucien lui-même se rattachait à Paul de Samosathe. La doctrine qu'Arius enseigna n'était donc pas nouvelle.

Alexandre, à qui Arius reprochait de reproduire le Sabellianisme, lui reprocha à son tour de reproduire la doctrine de Paul de Samosathe, condamnée par le concile d'Antioche en 270. Telle était la situation critique du christianisme : au milieu de son triomphe il se trouvait destitué de base, par l'incertitude des opinions qui régnaient sur son dogme essentiel.

Alexandre, effrayé des progrès de son adversaire, après avoir vainement tenté par des exhortations et par les censures ordinaires de le ramener à son opinion, crut devoir recourir à l'autorité d'un concile. A cet effet, il convoqua les évêques de l'Egypte, de la Lybie et de la Pentapole, qui, s'étant réunis à Alexandrie en l'année 320, frappèrent d'anathème la personne et la doctrine d'Arius.

Mais cette mesure n'eut d'autre effet que d'ajouter un nouvel éclat à la guerre qui venait de s'allumer, et d'en étendre le théâtre. Arius envoya sa profession de foi à tous les évêques circonvoisins, les priant de l'éclairer au cas où il serait dans l'erreur, et demandant leur protection s'ils le jugeaient dans la bonne voie. A peu de temps de là, il se rendit lui-même en Palestine et en Bithynie, où il prêcha sa doctrine avec tant de succès, qu'il attira dans son parti un grand nombre d'évêques de ces provinces, qui, s'étant assemblés en concile, le reçurent à leur communion, justifièrent sa doctrine, et écrivirent à tous les prêtres d'Orient pour les prier de communiquer avec les Ariens.

Arius, suivant le portrait qu'en a laissé saint Epiphane, avait de grands talens pour séduire. Il était déjà vieux, dit-on, lorsqu'il commença à répandre son hérésie. Tout en lui annonçait la vertu et le zèle. Son extérieur était grave, sa taille extraordinairement grande, son visage sérieux et marqué d'une empreinte de méditation et de mortification. Toute son apparence était austère; il ne portait qu'une tunique sans manches et un manteau étroit, costume des philosophes et des moines. Ses manières d'ailleurs et sa conversation étaient pleines de douceur et d'une suavité propre à séduire et à captiver les esprits.

A ces traits qui nous ont été transmis par les orthodoxes eux-mêmes, il faut ajouter une particularité curieuse que nous apprend l'historien Sozomène: c'est qu'Arius, quoique très instruit dans la philosophie platonicienne, ne s'en était pas contenté; qu'il n'était pas moins versé dans les écrits d'Aristote et de son école, et qu'il passait pour posséder à fond toutes les armes de la dialectique péripatéticienne. Ainsi Arius dissertant sur ou contre la Trinité, c'est encore Aristote critiquant Platon ou précisant ses idées.

Il est vrai que les écrivains catholiques, tout en rendant témoignage aux apparences de vertu et au savoir qu'ils sont obligés de reconnaître à Arius, ne font pas moins de lui un fourbe et un scélérat capable de tous les crimes. Cette vertu, ce zèle, n'étaient, suivant eux, que mensonge; sa douceur était trompeuse, sa modestie affectée; il n'avait qu'une passion violente de gloire et de nouveauté; il était jaloux de posséder les premières dignités de l'Eglise, et ce fut l'envie qui le fit hérétique; tout cet extérieur si bien composé était bon à tromper les cœurs simples et crédules: mais au fond Arius n'était qu'un serpent dangereux.

L'empereur Constantin avait donné aux orthodoxes de son temps, et à ceux des siècles à venir, l'exemple de cette manière d'interpréter les vertus apparentes du grand hérétique. Dans une lettre contre Arius, « Tout le monde ne voit-il » pas, dit ce prince, quels cris lui fait jeter la blessure qu'il » a reçue du démon? le venin de ce serpent qui remplit ses » veines lui cause d'effroyables convulsions. Son corps sans » vigueur et sans force, son visage pâle, have, sec, décharné » jusqu'à faire horreur, abattu de chagrins et d'inquiétudes, » annoncent assez la maladie qui le tourmente au-dedans; » sa vue éteinte et à demi morte, ses cheveux épais mal peignés, ce mélange affreux que font en lui depuis long-temps » la vanité, la rage et la fureur, le rendent tout farouche et » tout sauvage, et le font moins ressembler à un homme qu'à » une bête. » (*Gelase*, Vie de Constantin, liv. III.)

Est-il étonnant que les Baronius et les Maimbourg aient imité l'aménité de l'empereur Constantin, et que, dans leurs déclamations de commande, ils aient de siècle en siècle déchiré et calomnié Arius? Mais vraiment n'y a-t-il pas de la lâcheté dans ces reproches que lui fait l'empereur d'être faible de corps comme un vieillard, d'avoir le visage pâle, l'extérieur triste et abattu, et la vue presque éteinte? Un philosophe qui médite peut-il avoir l'air d'un empereur qui triomphe? un pauvre prêtre peut-il ressembler dans son extérieur à un puissant monarque? Constantin, vrai soldat qui avait dû sa victoire aux idées, mais à des idées qu'il comprenait à peine, avait-il raison de reprocher à Arius cette tristesse que la méditation imprima toujours au front de ceux qui se dévouèrent au tourment de la pensée?

Au surplus, cet homme si faible, ce pauvre théologien presque aveugle, aux cheveux mal peignés, à l'air misérable, donna au grand empereur, bien portant et bien majestueux, plus de tourment que ne lui en avaient donné Maximien et Licinius. Eusèbe nous a conservé la lettre que Constantin écrivit à Alexandre et à Arius, pour les engager à mettre fin à leur dispute. Ce passage d'Eusèbe est si curieux, et il peint si bien la situation des choses à ce moment, que nous voudrions le citer tout entier. « L'empereur, dit Eusèbe (*Vie de Constantin*, liv. II), était dans la joie la plus complète et la plus profonde, lorsqu'il reçut la nouvelle d'un tumulte qui avait notablement troublé la paix de l'Eglise. Une discussion sur le dogme, qui venait de se glisser dans les assemblées des saints évêques, les commit les uns contre les autres, et leur suscita des différends et des querelles interminables. Cette faible étincelle excita un grand embrasement qui commença dans Alexandrie, s'étendit sur l'Egypte, sur la Libye, sur la Haute-Thébaïde, et désola de telle sorte un grand nombre d'autres provinces, que non seulement les prêtres entrèrent en des contestations pleines d'aigreur, mais que les peuples, prenant aussi parti dans ce différend, firent une division et un schisme très funeste. Le scandale

en fut si horrible, que la doctrine sainte de notre religion devint le sujet des railleries impies et des bouffonneries sacriléges que les païens faisaient sur leurs théâtres. Les uns disputaient dans Alexandrie, avec une opiniâtreté invincible, sur les plus sublimes mystères. D'autres contestaient, dans l'Egypte et dans la Haute-Thébaïde, sur une question qui était agitée depuis long-temps (la célébration de la Pâque), de sorte qu'il n'y avait aucune Eglise qui ne fût divisée. La Libye entière et les autres provinces sentirent des atteintes du même mal; car les ecclésiastiques d'Alexandrie ayant écrit aux évêques touchant leur différend, il n'y en eut aucun qoi ne se déclarât pour l'un des deux partis. L'empereur, sensiblement touché de la division de l'Eglise, et n'en ayant pas un moindre déplaisir qu'il aurait eu d'une disgrâce arrivée à sa famille, envoya à Alexandrie un homme célèbre par la solidité de sa foi (Osius), et par la générosité de la profession qu'il en avait faite en présence des persécuteurs durant les plus mauvais temps, et lui donna une lettre pour les auteurs du différend.

Lettre de Constantin à Alexandre, évêque, et à Arius, prêtre.

« CONSTANTIN, vainqueur, très grand, Auguste, à Alexan- » dre et à Arius.

» Dieu, dont la bonté seconde tous mes desseins, m'est » témoin que j'ai été porté par deux motifs à entreprendre » ce que j'ai heureusement exécuté.

» Je me suis d'abord proposé de réunir les esprits de tous » les peuples dans une même croyance au sujet de la Divi- » nité, et ensuite j'ai voulu délivrer l'univers du joug de la » servitude sous lequel il gémissait. Je me persuadais que si » j'étais assez heureux pour porter les hommes à adorer tous » le même Dieu, ce changement de religion amènerait les plus » heureux résultats dans le gouvernement de l'empire... »

(Ici Constantin parle du schisme des Donatistes, qui avait commencé à désoler l'Afrique, et contre lequel il avait été obligé de prendre quelques mesures; puis il continue ainsi:)

« La lumière de la véritable religion étant, par une faveur » particulière de Dieu, sortie de l'Orient, c'est sur vous que » j'ai d'abord jeté les yeux de mon esprit, comme sur des » pasteurs chargés de veiller au salut des peuples... Que les » desseins de la Providence sont merveilleux, et que ses » secrets sont impénétrables! quelle nouvelle frappa mes » oreilles, ou plutôt quelle douleur perça mon cœur, lorsque » j'appris que vous aviez soulevé entre vous des contestations » beaucoup plus fâcheuses que celles qui duraient encore en » Afrique! Je reconnus que votre pays, dont j'espérais que » viendrait la guérison des autres, avait lui-même besoin de » remède. Quand j'ai considéré l'origine et le sujet de votre » différend, il m'a semblé fort léger et fort peu digne d'être » agité avec tant de chaleur. Quand vos contestations seraient » et plus importantes et plus engagées qu'elles ne sont, je » ne laisserais pas d'espérer de rétablir entre vous une par- » faite intelligence. J'ai d'autant plus le droit de me pro- » mettre de vous réunir, que vous n'avez aucune raison de » vous diviser.

» J'apprends que vos disputes sont nées de ce que vous, » Alexandre, avez demandé aux prêtres de votre Eglise ce » qu'ils pensaient touchant un endroit de la Loi, ou plutôt » touchant une question fort inutile; et que vous, Arius, » avez indiscrètement fait une réponse qui ne devait jamais » entrer dans votre esprit, et qui, si elle y était entrée, ne » devait jamais sortir de votre bouche. C'est de là que sont » venus vos différends et vos disputes, le refus de la commu- » nion, le schisme qui rompt la correspondance mutuelle des » fidèles, et qui les sépare du corps de l'Eglise. Demandez- » vous pardon les uns aux autres, et accordez-vous aux con- » ditions raisonnables que votre conserviteur vous propose. » Il ne fallait ni faire les questions que vous avez faites, ni » y répondre; car bien que ces questions-là, qui ne sont » pas nécessaires, et qui ne sont agitées pour l'ordinaire que » par des personnes qui ont trop de loisir, servent à exercer » l'esprit, il est plus à propos de les tenir secrètes que de les » publier légèrement devant le peuple. Combien y a-t-il peu » de personnes qui soient capables de pénétrer une matière » si relevée, et de l'expliquer avec des paroles qui répondent » à sa dignité! Quand il y aurait des personnes capables de » l'expliquer de la sorte, à combien de personnes du peuple » la pourraient-ils faire entendre? Les plus habiles peuvent- » ils entrer dans l'examen de ces questions sans se mettre » en danger de faire de grandes fautes? Il n'en faut parler » qu'avec beaucoup de retenue, de peur que si ceux qui en » parlent ne les expliquaient qu'imparfaitement, ou si ceux » qui les écoutent les comprenaient trop grossièrement, le » peuple ne tombât ou dans le blasphème, oo dans le » schisme.

» Que ceux qui ont interrogé les autres indiscrètement, » et que ceux qui leur ont répondu mal à propos, se par- » donnent mutuellement. Il ne s'agit entre vous d'aucun » commandement de la Loi, ni d'aucun dogme qui regarde » le culte dû à Dieu. Vous êtes sur tout cela dans le même » sentiment, et vous pouvez aisément vous réunir dans la » même communion.

» La bienseance ni la raison ne permettent pas que vous » gouverniez le peuple de Dieu, pendant que vous contestez » ensemble avec aigreur sur un sujet très léger. Je me ser- » virai d'un exemple pour avertir des personnes aussi éclai- » rées que vous de leur devoir. Vous savez que, bien que » les philosophes de la même secte conviennent dans les » mêmes principes, ils ne s'accordent pas toujours dans les » suites et les dépendances de leur doctrine. Ils ne laissent » pas pour cela d'être en bonne intelligence. N'est-il pas » juste que vous, qui avez l'honneur d'être les ministres de » Dieu, vous vous accordiez ensemble?... Je ne dis pas » cela pour vous obliger à être tous de même sentiment » touchant l'opinion impertinente, ou enfin l'opinion, » quelle qu'elle soit, qui vous divise. Vous pouvez con- » server la communion et la paix, bien que vous ne soyez » pas d'accord sur quelques points de peu d'importance. » N'ayez tous que la même pensée et la même foi tou- » chant l'unité de Dieu et l'étendue de sa providence. Si, » en disputant avec peut-être trop de subtilité sur ces ques- » tions vaines et inutiles, vous ne vous accordez pas les uns » avec les autres, que chacun retienne son sentiment dans le » secret de son cœur.... »

L'empereur finit sa lettre par des prières qui montrent combien cette affaire lui paraissait avoir de gravité, quoiqu'elle eût suivant lui une bien futile origine: « Délivrez- » moi, dit-il à Arius et à Alexandre, de mes soins et de mes » inquiétudes; rendez-moi la beauté du jour et le repos de la » nuit. Sans cela je ne pourrais m'empêcher de fondre en » larmes et de passer le reste de ma vie dans la douleur. » J'avais résolu d'aller en Orient: ouvrez-moi par votre ré- » conciliation le chemin que vous m'avez fermé par vos » querelles. »

Cette lettre de Constantin est curieuse à bien des égards. Elle prouve l'état d'imperfection où se trouvait alors le dogme chrétien, et la nécessité qu'il y avait à ce que ce dogme se formulât d'une manière précise, nécessité que Constantin, tout occupé de son œuvre, ne sent en aucune façon. Pour lui cette question du dogme n'est qu'une question impertinente, qu'il y a danger à soulever devant le peuple. C'est bien là la politique de l'homme du pouvoir qui s'attache à l'immobilité du présent et ne comprend pas les nécessités de l'avenir; de l'homme d'action qui, poussé par les idées, ne comprend pas les idées. Au reste, Constantin porta dans la suite des évènemens la même inintelligence qui se révèle avec tant de bonne foi dans cette lettre. Après s'être montré furieux contre Arius, l'avoir persécuté, banni, après avoir fait brûler ses ouvrages, et avoir écrit contre lui

des injures dans le style doot nous avons cité un échantillon, il revint, sans trop savoir pourquoi, à d'autres sentimens, se fit Arien, et prêta aux Ariens sa puissance contre les Catholiques.

Il nous reste à raconter, en peu de mots, ce qui se passa jusqu'à la mort d'Arius.

La lettre de Constantin, ni l'envoi d'Osius à Alexandrie, ne purent rien terminer. Il fallut songer à d'autres moyens plus puissans, et ce fut alors que l'empereur résolut d'en appeler à une assemblée générale de l'Eglise. La ville de Nicée en Bithynie fut choisie pour le lieu de ce concile solennel, qui, à raison de son titre de premier *œcuménique*, et à cause de l'importance de la secte à laquelle il fut opposé, est demeuré si célèbre dans les fastes de l'Eglise.

Trois cent dix-huit évêques assistèrent, à ce que l'on croit, à ce concile. Chacun d'eux s'y était fait accompagner des plus habiles de son clergé. Alexandre y amena Athanase, l'un de ses diacres, et depuis son successeur, qui, s'étant signalé dans cette circonstance par le zèle qu'il deploya contre les Ariens, devint, de ce moment, l'objet principal de leur inimitié. Cette assemblée commença ses travaux le 19 juin de l'année 325. L'attitude hostile qu'elle prit dès l'abord à l'égard des Ariens en intimida un grand nombre, qui gardèrent le silence. Arius pourtant, et quelques uns de ses partisans les plus zélés, entre autres Eusèbe de Nicomédie, soutinrent avec fermeté les propositions qu'ils avaient avancées. Après de longs debats, la doctrine d'Arius fut condamnee par plus de trois cents évêques, qui frappèrent d'anathème tous ceux qui désormais en feraient profession.

Dans le cours de la discussion, Eusèbe avait démontré que si l'on admettait que le Verbe fût incréé, il fallait reconnaître aussi qu'il était de la même substance que Dieu, c'est-à-dire *consubstantiel* à son Père (en grec *omousios*). Il présentait cela comme une objection, parce que le concile d'Antioche, en condamnant Paul de Samosathe, avait cependant refusé de se servir de ce terme. Il arriva que ce terme fut au contraire adopté d'un commun accord par les Pères du concile, qui en firent l'expression sacramentelle de la nouvelle formule de foi qu'ils dressèrent alors. Cette formule, si connue depuis sous le nom de *symbole de Nicée*, porta donc que *Jésus-Christ est né du Père avant tous les siècles, qu'il est Dieu de Dieu, lumière de lumière, engendré et non fait, consubstantiel à son Père*, etc. Ce fut cette expression fameuse de *consubstantiel* qui dans la suite exprima constamment la foi des catholiques touchant la divinite de Jésus-Christ.

La sentence du concile fut rendue en présence de Constantin, qui la reçut avec joie et soumission. Il déclara qu'il la ferait respecter, et menaça de l'exil tous ceux qui refuseraient d'y souscrire. Arius, ayant refusé, fut exilé en Illyrie; dix-sept évêques firent d'abord le même refus, ensuite ils se réduisirent à cinq, et enfin à deux, qui furent aussi exilés. Eusèbe de Nicomedie fut un de ces derniers. Quelques uns de ceux qui se soumirent substituèrent, dans leur acceptation, le mot *omoiousios*, de substance semblable, au mot *omousios*, de même substance, que le concile avait décrété. Cette distinction de deux termes en apparence si rapprochés devint également célèbre dans la suite, et l'Eglise se trouva divisée en *Homousiens* et en *Homoiousiens*, c'est-à-dire en partisans de la consubstantialité, et en partisans de l'opinion qui ne faisait de Jésus-Christ qu'un dieu par participation.

Les écrits d'Arius, entre autres des cantiques qu'il avait composés sous le nom de *Thalies*, avaient été condamnés par le concile; Constantin ordonna que tous ses ouvrages fussent brûlés, et porta, dit-on, la peine de mort contre quiconque serait convaincu d'en conserver un seul.

Mais ce zèle de Constantin pour les décisions des Pères de Nicée ne se maintint pas long-temps à ce haut degré de ferveur. Il rappela bientôt Eusèbe et Arius lui-même. Les catholiques ont dit qu'il fut séduit par un prêtre arien que Constantia sa sœur lui avait recommandé en mourant, et qui avait gagné sa confiance.

Arius retourna à Alexandrie; mais comme sa présence y causait du trouble, l'empereur le fit venir à Constantinople, où peu de temps après il mourut d'une manière tragique et imprévue, dans le moment même où Alexandre, devenu évêque de cette ville, allait être forcé par les ordres de l'empereur de le recevoir à sa communion. Les passions violentes qui alors dominaient les esprits ne leur permettaient pas d'attribuer à des causes ordinaires un évènement qui les intéressait si vivement : aussi pendant que les Catholiques criaient au miracle, les Ariens criaient au meurtre.

Constantin mourut lui-même un an après Arius, et il mourut Arien. Ce retour de Constantin à l'Arianisme fut-il l'effet d'une conversion et d'un changement sincère d'opinion? Ou pourrait aussi bien le considérer comme l'effet de la politique et de la force des choses; car à peine les Ariens avaient-ils été condamnés, qu'ils se trouvèrent former un parti considérable, qui domina Constantin. Ils avaient été persécutés, à leur tour ils devinrent agresseurs : ce fut une nouvelle phase, dont saint Athanase, par son courage et son héroïque persévérance dans la foi catholique, fut le héros.

Aussi est-ce à l'article de ce saint que nous placerons le récit de cette seconde phase de l'Arianisme. Ici nous avons eu surtout pour but de montrer l'origine et la vraie nature de l'idée arienne. Si nous nous sommes fait comprendre, on doit voir que l'Arianisme diffère des autres hérésies en ce qu'il est directement enté sur l'idée même qui engendra le christianisme.

L'Arianisme ne nie pas le Verbe de Dieu; il ne nie pas non plus l'incarnation de ce Verbe. En ce sens il se trouve lié à la pensée chrétienne d'une façon pour ainsi dire indissoluble. La pensée chrétienne, la pensée initiale et pour ainsi dire plastique du christianisme lui appartient à aussi bon droit qu'à l'orthodoxie. Il n'y a pas à lui dire, comme aux autres hérésies, qu'il est en dehors de la donnée primitive et constitutive du christianisme : il est dans cette donnée, il en est sorti, et il y vit. Aussi tous les théologiens qui l'ont combattu se sont-ils plaints de cette affinité qui l'unissait au fondement même de la religion, et qui le rendait si difficile à vaincre. « Il est aisé, disait Gregoire de Nazianze, de vaincre ou d'éviter les autres hérésies; mais il n'y a rien de plus dangereux que les Ariens, qui, n'ayant rien que de pur sur tous les autres articles de notre religion, corrompent par une seule parole, comme par une goutte de poison, cette foi simple et véritable par laquelle nous croyons en notre Seignour et ensuite à toute la tradition des apôtres. »

Pour nous résumer, l'Arianisme et le Catholicisme sont deux développemens du dogme du Verbe de Dieu, reconnu, antérieurement au christianisme, comme ayant une existence réelle; et ces deux développements ont dû se produire au moment où l'on s'accordait à croire que ce Verbe s'était incarné en Jésus-Christ. Les trois premiers siècles du christianisme furent employés à établir cette croyance. Mais l'élaboration des idées n'alla pas au-delà. Les Evangiles, les Epîtres des Apôtres, les écrits des Pères de ces trois premiers siècles, sont pleins de la doctrine du Verbe, et de l'affirmation que Jésus-Christ est le Verbe; mais ils ne décident rien d'absolument positif sur le mode de cette incarnation. Aussi les Ariens modernes ont-ils pu soutenir que non seulement l'Ecriture pouvait s'entendre dans un sens arien, mais que les Pères des trois premiers siècles avaient été uniformément Ariens.

Le dogme platonicien, resté par lui-même incomplet, était donc encore incomplet au sein du christianisme au commencement du IV[e] siècle, et demandait une solution.

Catholiques et Ariens s'accordaient parfaitement sur la certitude de l'existence du Verbe de Dieu.

Ils convenaient aussi, les uns comme les autres, que ce

Verbe s'était fait chair, suivant le mot de saint Jean, et suivant tous les monumens du christianisme.

La question, encore une fois, était de savoir comment on devait entendre cette réalisation de la pensée divine en Jésus-Christ.

On pouvait considérer le Verbe fait homme, ou en d'autres termes Jésus-Christ lui-même, comme la pensée éternelle de Dieu, coexistante à son éternelle activité. C'est la solution catholique.

On pouvait aussi considérer Jésus-Christ comme un être à part de Dieu, comme une créature typique que Dieu avait engendrée pour servir de modèle aux hommes. C'est la solution arienne.

Dans cette seconde solution, Jésus-Christ, dans ses différentes manifestations, n'était pas un homme, à proprement parler : il était la pensée divine réalisée dans toute sa perfection; mais enfin il n'était pas Dieu.

Il participait cependant de la nature divine; et c'est positivement ce qu'Arius dit dans un fragment de la *Thalie* qu'Athanase rapporte : *Jésus-Christ n'est pas un vrai Dieu, mais il a été fait Dieu par participation.* (Athanase, *Orat. III contra Arianos.*)

Ce sont là, comme on voit, deux développemens bien divers de la doctrine du Verbe, et qui entraînaient conséquemment deux religions différentes.

Ces deux religions se sont montrées. L'une a mis en avant l'unité de Dieu avec un Prophète, un être particulier, un type de perfection préconçu, antérieur à l'humanité, créé au commencement des temps, et tenu en réserve pour paraître quand le moment serait venu. C'est l'Arianisme, et c'est aussi le Mahométisme. La théologie musulmane, comme nous le verrons aux articles qui concernent ce sujet, est immédiatement fondée, quant à la nature du Prophète, sur l'idée arienne.

L'autre n'a pas voulu pousser plus loin la déduction de l'idée du Verbe de Dieu; elle s'est contentée de distinguer en Dieu ce Verbe; et de même qu'elle affirmait l'éternité de ce Verbe, elle a également affirmé l'éternité de sa manifestation visible, c'est-à-dire de Jésus-Christ. Sommée de s'expliquer sur ces différentes *hypostases* de la nature divine, elle a refusé de répondre, et a inscrit sur sa croyance le mot *mystère* : c'est le Catholicisme. (Voyez Athanase.)

ARIARATHE, nom commun à une série de rois de Cappadoce, dont les derniers finirent par s'allier avec les Romains. (Voyez Cappadoce.)

ARIAS MONTANUS, savant théologien et orientaliste du XVIe siècle, naquit en 1527, dans un village de l'Estramadure, sur les confins de l'Andalousie. Il étudia d'abord à l'université de Séville, puis à celle d'Alcala, où il obtint le grade de docteur en théologie. Il se consacra particulièrement à l'étude des écritures juives, et s'efforça de les éclaircir par la comparaison avec les divers textes orientaux qui s'y rapportent. Ce fut dans cette intention qu'il s'appliqua successivement à acquérir la connaissance de l'hébreu, du syriaque, du chaldéen et de l'arabe; ses divers voyages le mirent, en outre, à même d'apprendre le flamand, le français, l'allemand et le portugais; ce qui lui fit alors une immense réputation de savoir. Il accompagna, en 1562, l'évêque de Ségovie au concile de Trente; à son retour, désirant continuer ses travaux en liberté, il s'était fixé dans une solitude, au milieu des montagnes de l'Andalousie; mais Philippe II le fit bientôt sortir de sa retraite pour le mettre à la tête de la publication de la grande Bible polyglotte dont il avait adopté le projet. Arias Montanus se mit aussitôt en route pour les Pays-Bas, où cette Bible devait être imprimée chez Christophe Plantin, d'Anvers. Cet ouvrage, composé de huit volumes in-folio, commencé en 1568, fut terminé en quatre ans, et le savant éditeur en fit hommage au pape Grégoire XIII. Il fut, au premier abord, bien accueilli; mais la tendance des paraphrases chaldaïques, et certaines opinions exprimées dans les commentaires, éveillèrent bientôt la soupçonneuse vigilance des inquisitions de Rome et d'Espagne; Arias fut dénoncé comme inclinant au judaïsme et aux croyances rabbiniques. Il fut obligé de se rendre en personne à Rome, pour s'y défendre, et il fit si bien qu'il finit par triompher des accusations fomentées contre lui. Il revint alors en Espagne, où il reprit ses occupations littéraires, résidant tantôt dans son ermitage d'Aracena, en Andalousie, tantôt à Séville. Il mourut, en 1598, dans cette dernière ville, prieur du couvent de Saint-Iago. Sa bibliothèque, qui était fort considérable, fut incorporée dans celle de l'Escurial. Voici la liste de quelques uns de ses ouvrages les plus remarquables : *Antiquités judaïques*, 12 livres; *Psaumes de David et l'Ecclésiaste*, en vers latins; *Livre de la génération et de la régénération d'Adam*, ou *Histoire du genre humain*; ouvrage seulement commencé, auquel il faut joindre l'*Histoire de la nature*, publiée après sa mort; *Monumens du salut de l'homme*; *Miroir de la vie et de la passion du Christ*. Il existe, en outre, de lui, un poëme en vers latins sur la rhétorique, des aphorismes sur l'Histoire de Tacite, et une édition du voyage de Benjamin de Tudèle.

ARIÉGE (Département de l'). Ce département a été formé, en 1790, des comtés de Foix et de Donnézan, du Couserans, de plusieurs communes du comté de Comminge et du Languedoc. Il a reçu son nom de la rivière d'*Ariége*, qui le traverse du nord au sud.

Géographie politique ancienne. — Il était habité, avant la conquête des Gaules, par les Romains, par les *Consoranni* ou *Consesarenni* (les Conserannais), et par les Volsques Tectosages. On croit que, réunis, ils firent l'expédition de Delphes, et en pillèrent le temple. Les Gaulois passaient pour très riches; c'était l'effet de leurs brigandages; les Romains vinrent à leur tour les piller et les conquérir. Après la guerre de Sertorius, Cn. Pompée prit la cité des *Conseranni* (aujourd'hui le bourg de Saint-Lizier), et il établit, dans la partie occidentale de leur pays, des Espagnols (*Vettones*, *Arevaci* et *Celtiberiani*) qu'il avait enlevés à leur patrie, et qui, de leur réunion dans cette terre d'exil, reçurent le nom de *Convenæ*; il se changea ensuite en celui de Comminge, dont la cité est aujourd'hui Saint-Bernard de Comminge, Haute-Garonne (*Lugdunum Convenarum*). Depuis la prise de Toulouse par le proconsul Cépion, le département de l'Ariége entra dans la *Province romaine* des Gaules, qu'Auguste, en 727 (U. C.), dénomma *Province Narbonnaise*, venant des Pyrénées et de la Garonne au Var, à la Durance et aux Cevennes. Lors de la nouvelle organisation de l'empire par Constantin, de 321 à 334 de l'ère chrétienne, cette province fut divisée en première et seconde Narbonnaise : les Tectosages et la partie septentrionale du département restèrent dans la première Narbonnaise; les cités des *Conseranni* et des *Convenæ* furent de la Novempopulanie (la Gascogne). Ces cités, ainsi que celle de Toulouse (*lettres de saint Jérôme à Agéruntia*), furent peu dévastées par les Vandales lors de l'invasion de 407. Après le pillage de Rome par Alaric, on débarrassa l'Italie des Goths, en leur assignant des cantonnemens, comme *hôtes de l'empire*, à Béziers et Carcassonne, connues alors sous le nom de Septimanie : ils en prirent possession en 412; ils les quittèrent en 415, et les reprirent en 418, après la conquête de l'Espagne, et sa remise aux officiers d'Honorius. Ces cantonnemens furent étendus dans les Pyrénées et jusqu'à Toulouse. Après la bataille de cette ville, perdue par Littorius Celsus, les Goths conquirent successivement, jusqu'en 478, toutes les cités des Gaules jusqu'à la Loire, qu'ils gardèrent comme souverains. Après la bataille de Vouglié, en 507, et par le traité d'Arles de 510 et 511, ils passèrent en Espagne, en ne conservant plus, dans les Gaules, que leurs premiers cantonnemens, la Septimanie et le Roussillon. (Voir l'article Aude.)

Le Conserans et le Comminge, formant de petites com-

ARIÉGE (Département de l').

munautes, sous la protection ou la direction de leurs évêques, entrèrent dans le duché et la royaume d'Aquitaine, des Merovingiens, dès 627, et des Carlevingiens, dès 750, et jusqu'à la fin du règne de Charles-le-Chauve. Devenus héréditaires, les comtes de Toulouse, puis ceux de Carcassonne, de Foix, de Barcelonne, des rois d'Aragon, des comtes de Bigorre, de Comminge, des rois de Navarre et des sires d'Albret, eu furent les souverains. De la maison d'Albret, ils passèrent sous la domination de la Navarre, et, par la maison de Bourbon et par Henri IV, à la couronne de France. (Voir l'article Albret.)

La *division politique* actuelle assigne au département de l'Ariége, 3 arrondissemens : Pamiers, 6 cantons, 114 communes; — Foix, chef-lieu, 8 cantons, 114 communes; — et Saint-Girons. 6 cantons, 84 communes. — Total, 3 arrondissemens, 20 cantons, 336 communes, et 47,925 maisons ou édifices (recensement de 1820), moyennement habites en 1832 par 3^{ind}.,294. Le département est du ressort de la cour royale et de l'académie de Toulouse; il est compris dans la 10e division militaire à Touleuse. Il a un évèque à Pamiers, et 7 consistoires protestans.

Situé entre 0 22' et 1° 30' de longitude occidentale de Paris, et entre les 42° 33' et 43° 18' 30" de lat. N., sa plus grande longueur est, de l'E. S.-E. à l'O. S.-O., d'environ 115 kilom., et sa plus grande largeur, du N. N.-O. au S. S.-E., d'environ 90 kilom.; ou, en mesures anciennes, de 25 lieues sur 18. Il est borné, au nord, par les departemens de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'est, par ceux de l'Aude et des Pyrenées-Orientales; au sud, par le même département, la république espagnole d'Andorre et les Pyrenées (mont.); et à l'ouest, par le département de la Haute-Garonne.

Territoire. — Ce département, adossé et placé dans les Pyrénées, est couvert presque en entier de montagnes, qui s'élèvent graduellement du nord au sud. Peu remarquables à la limite septentrionale du département, elles acquièrent une hauteur considerable vers le centre, et parviennent à leur plus grande élévation à l'extrême frontière. Pamiers et Saverdun, sur l'Ariége, sont à 280 mètres et 230 mètres au-dessus de la Mediterranee; Foix, chef-lieu de la prefecture, à 370 mètres; Saint-Girons, à 414 mètres; Tarascon, à 430 mètres; Rabat, dans le même canton, au debouche de la vallee de l'Ariege, à 613 mètres; la vallée haute de Vicdessos, à 960 mètres, et la montagne, qui renferme la mine de fer de Rancie, à 1,600 mètres. Derrière ces élévations se montrent, avec leurs cimes nues ou chargees de neiges, les pics du mont Calm de 3,251 mètres, celui d'Estats de 3,020, celui de la Serrere de 2,953, et 8 ou 9 autres pics de 2,050 à 2,900 metres. Ces hautes montagnes offrent 35 ou 36 cols, ports ou passages, pour entrer en Espagne, dont deux ou trois seulement sont praticables en tout temps; ceux de Puy-Maurin, même pour une armee, de Seguer et d'Orle; les autres ne le sont que dans la belle saison pour les chevaux, mais en tout temps pour les bergers et les contrebandiers. Ces sommites sont sillonnées par des rivières ou torrens et par les vallees qu'ils ont creusées, et dont ils ont couvert le granit primordial, celui des Pyrenees, de couches de terres vegetales plus ou moins épaisses.

Le *sol* du departement est donc extrêmement varié; il y a des terres legères et grises, des terres ronges, des terres sablonneuses et siliceuses formées de cailloux, de detritus granitiques roules, entraînés par les eaux. Quelques unes sont entièrement stériles, surtout dans ce qu'on appelle le haut pays, comprenant les arrondissemens de Foix et de Saint-Girons. Dans la partie basse de l'arrondissement de Pamiers, le sol est fécond et fertile en grains, blé, avoine, maïs et millet, en vins, en fruits; mais ils a besoin d'engrais.

La superficie du département ne sera bien constatée qu'après la terminaison du cadastre. En la supposant, d'après un rapport par aperçus de M. Heunet, en 1817, de 568,964 hect. carres,

Les bois en occupent.	92,425 hect.
Les vignes.	7,232
Les terres incultes, rocs, montagnes, lacs et étangs.	270,000
Les chemins et édifices, par appréciation sur le département des Hautes-Alpes.	7,500
Il resterait a la culture des cereales, aux prairies et aux jardins	191,807
	568,964 hect.

Climat. — Le climat de ce département est généralement doux; il est cependant plus tempéré au nord qu'au midi, où les froids comme les chaleurs sont quelquefois excessifs. Pendant les mois de mars, d'avril et de mai, le temps est extrêmement variable, et le plus souvent pluvieux. L'été est ordinairement fort chaud. L'automne est la plus belle saison; ses chaleurs sont douces, ses matinées sont froides. En hiver, la nature est prodigue de frimas et d'ouragans. Les neiges sont constantes dans les hautes vallées. Les plus grands froids se font sentir du 20 decembre au 15 janvier. Le vent de nord-ouest est celui qui règne le plus fréquemment dans cette contrée. Le terme moyen des jours pluvieux est de 128 dans l'année. Le *maximum* de la hauteur de la neige est de plus 3 décimètres dans les parties les plus basses du departement; dans les hautes vallees, il en tombe beaucoup plus; la hauteur est quelquefois de deux mètres et plus dans les Pyrénees : là il en est d'eternelles, et elles commencent à tomber vers la fin de septembre. On n'a des gelées dans les basses vallées et dans l'arrondissement de Pamiers qu'en décembre; elles finissent en mars.

La hauteur moyenne du baromètre, à Saint-Girons, est de 728 millimètres; celle du thermomètre est, au printemps, entre 6° et 18°; en été, entre 15° et 30°; en automne, elle varie de 20° à 6°, et en hiver, entre 6° et 10°.

Hydrographie. — Les plus importantes rivières du département sont : l'Ariége (*Aurigera*) avec ses affluens; elle a sa source dans les Pyrénées, au pied du pic de *Fray Miguel*, et se rend dans la Garonne au-dessous de Pensaguel, après un cours de 150 kilom., qui est flottable pendant 46; — le Salat, qui prend également sa source dans les Pyrenées, reçoit plusieurs petites rivières, ruisseaux et torrens, et se jette dans la Garonne, après un cours de 80,000 mètres, dont 16,000 flottables à bûches perdues, et 15,000 avec bateaux, à la descente seulement; — l'Acise qui a un cours d'environ 50,000 mètres, et se jette dans la Garonne; — le Volp, beaucoup plus petit, se jette également dans la Garonne. Toutes ces eaux coulent du sud et du sud-est au nord et au nord-ouest. On compte plusieurs lacs dans les Pyrénees, ceux d'Arrigue, de 4,000 mètres de tour, de Bethmale, le Long, le Rond; les lacs des Ours de l'Ers, d'Erbuc, de Fontargente et de Saint-Barthélemy, et un grand nombre d'étangs qui donnent naissance à des cours d'eau et sont très poissonneux. Les uns et les autres sont également utiles à la flottaison des bois des Pyrénées par les vannes qu'on y a pratiquées. Ce département est très riche en *eaux minérales et thermales* : elles sont situées à Ax, à Carcanières, à Ussat, à Audinac et à la Bastide-sur-l'Ers.

Mines. — Le département de l'Ariége renferme, comme tous ceux de la ligne des Pyrénées, de grandes richesses minérales. Le baron de Diétrich et M. Malus en ont fait l'exploration, et nous renvoyons à leurs ouvrages. On n'a sans doute réellement découvert aucune mine d'or dans les Pyrénées, mais presque tous les cours d'eau qui en descendent roulent des paillettes d'or. Autrefois il y avait de l'avantage à les recueillir et on a vu des travaux de saison donner 80,000 fr. de produits. Aujourd'hui, le prix du travail étant plus élevé, il n'y a plus de profit à cette collecte; et, dans la rivière d'Ariége, on ne trouve plus que quelques vieilles femmes, des *orpailleuses*, qui entreprennent ce travail pénible et insa-

lubre pour gagner 30 sous par jour. Il y a des traces et des indices de minerai de plomb argentifère; de mines de plomb, de cuivre et de zinc parmi les filons de cuivre et de plomb; de manganèse dans les mines du mont Rancié; de houille en grande quantité dans le département, sans qu'aucune de ses mines soit exploitée. Une mine d'alun est ouverte au Mas-d'Azyl; elle contient peu d'oxide de fer, et son exploitation livre au commerce 4,500 quintaux métriques d'un alun naturel, purifié, qu'on prétend être meilleur que celui de Rome. Il y a des indices d'une autre mine d'alun dans la commune de Bouan.

Mais la véritable richesse minérale du département est dans la montagne de fer du Rancié, commune de Sem, canton et haute vallée de Vicdessos. Cette mine, exploitée dès les temps les plus anciens, est la propriété des habitans de la vallee, propriété reconnue par des actes authentiques depuis 1353. Cette mine n'a pas toujours été prudemment exploitée; et, sans règles, sans ensemble, on a, dans les siecles antérieurs, gaspillé ses richesses : il en est résulté que la mine n'a peut-être pas quarante ans d'exploitation possible ou utile.

Le minerai consiste : 1° en *fer hydraté* compacte, avec cavités, dont les parois sont habituellement de l'hématite brune, donnant de 50 à 60 p. °/₀ de fer métallique; 2° en *fer carbonaté*, mélangé souvent avec le précédent; pur, ce minerai contient de 45 à 50 p. °/₀ de fer metal ique; 3° en *fer peroxidé*, rendant 70 p. °/₀, mais difficile à la fusion. Réunis, ces minerais rendent, traités dans des forges à la Catalane, de 29 à 33 p. °/₀ de fer forgé, livrable au commerce; ces fers sont nerveux, ont de la réputation, et sont utiles surtout aux tréfileries. Les mineurs des communes du mont Rancié, au nombre moyen de 400, avec un travail de 7 heures par jour, ont, depuis 15 ans, extrait moyennement 160,000 quintaux métriques de minerai, donnant en fer de 50 a 52,000 quint. métr., à 47 fr. 09 cent. le quint. métr.; soit 2,425,000 fr. Ils ont fourni du travail à un nombre correspondant de muletiers et de bêtes de somme, qui portent le minerai dans 60 forges à la Catalane de l'Ariége et des départemens voisins. Ces mineurs enfin ont procuré le débit des bois des hautes vallées des Pyrénées qui n'en auraient eu aucun, et pour une valeur d'un million de francs.

Population en 1832.

	Chefs-lieux.	Arrondissem.	
Foix	4,837.	89,892	253,121 hab.
Pamiers	6,048.	73,753	
Saint-Girons	4,381.	89,476	
En 1821			234,878
En 1810			222,956

Mouvemens de la population.

Naissances.	Mascul.	Fémin.	
Légitimes	3,883.	3,749	8,120
Naturelles	258.	230	
Décès	3,248.	3,123	6,371
Mariages			1,914
Popul. des villes et comm. au-dessus de 2,000 hab.			44,964

Rapports.

De la popul. des villes à celle des camp. :: 45 : 253 = :: 1 : 5,6319
par kilometre carré. 47ind.,8
à la population générale de la France :: 0,79389 : 1
Le département est le 74ᵉ en rang de la France.)
Des mariages aux naissances. . . . . :: 19 : 81 = :: 1 : 4,245
aux décès. . . . . :: 19 : 63 = :: 1 : 3,336
Des décès aux naissances. . . . . :: 63 : 81 = :: 1 : 1,290
Des naiss. mascul. aux fémin. . . . . :: 59 : 58 = :: 1,0357 : 1

L'excédant des naissances sur les décès est, en 1831 de. . . . . 1,749 = 7,48 p. °/₀
En 1832 il est plus fort. . . . . 2,177 = 8,48 p. °/₀

En additionnant les naissances de 1821 à 1832 inclusivement, nous avons :
Naiss., 92,803; décès, 64,943; excédant. 27,860 = 47 p. °/₀ en douze ans.

Et cependant l'accroissement de la population n'est réellement que de 20,243.

Les émigrations du pays pourraient rendre compte de cette anomalie. Les bornes de cet ouvrage, que déjà nous dépassons, ne nous ont pas permis de placer ici cet état du mouvement de la population pendant douze ans. On aurait pu observer que tous les trois ans les excédans des naissances sont moins forts, parce que les décès sont plus nombreux, et sans causes physiques ou hygiéniques connues. Serait-ce que les individus qui ont émigré pour chercher fortune reviennent, lorsqu'elle est faite, mêler leurs cendres à celles de leurs pères?

La population fournit à la garde nationale du département :

Service ordinaire	28,526	48,218 hommes.
Service de la réserve	19,692	

Le recrutement annuel pour l'armée de ligne est de 675 hommes.

La propriété fournit au collége électoral de l'Ariége :

Electeurs	692
Electeurs supplémentaires	10
Les capacités. — Electeurs complémentaires	559
	1,210

Les trois arrondissemens électoraux sont les mêmes que les arrondissemens administratifs.

Industrie. — Laboureur et pasteur, le peuple de l'Ariége se livre avec zèle et avec succès à l'agriculture et à l'élève des bestiaux. Le département récolte suffisamment de froment, de seigle, de maïs pour sa subsistance. Il exporte des fruits secs, quelques huiles de noix et de navettes. L'éducation des bestiaux reçoit tous les jours des accroissemens, et livre quelques mules et des porcs gras à l'Espagne. Elle a reçu des encouragemens du gouvernement et du conseil général du département; des taureaux étalons sont entretenus et leurs produits ont droit à des primes. Les plus belles jumens poulinières et leurs poulains de l'année concourent également tous les ans à des primes, et le dépôt de Tarbes envoie dans le département, chaque saison, 14 étalons. L'Ariége a beaucoup de gibier et d'excellens poissons. L'industrie *manufacturière* fournit en draps et lainages (par 4 filatures hydrauliques et 1 machine hydraulique à tissus), en toiles de lin et de chanvre, bonneterie, papeteries, tannerie et mégisserie, aux besoins du département, et elle exporte en Espagne. La *métallurgie* compte 57 forges à la Catalane, des acieries, des martinets, une aluniére au Mas-d'Azyl, plusieurs moulins et des usines pour le débitage et le polissage du jayet, du marbre et de l'albâtre. Il y a 213 foires dans le departement, dont les échanges et le commerce avec ses voisins sont assez actifs.

La *viabilité* du departement consiste en 3 routes royales de 276,000 mètres de cours; il y a encore 25,000 mètres d'ouvrages à terminer; — une 4ᵉ d'Alby en Espagne, qui n'est que tracée; — et en 15 routes départementales de 206,000 mètres de cours; — le département veut en construire une 14ᵉ de Foix à Villefranche. On se propose aussi d'augmenter par des travaux d'art la navigation et le flottaison de l'Ariége et de la Salat.

L'*instruction publique* jouit d'une bibliothèque au chef-lieu. Le département a une société d'agriculture, 3 colleges cantonaux; — à Foix, 18 professeurs; — à Saint-Girons, 3 professeurs; — et à Pamiers, 15 professeurs; — 3 pensionnats de garçons et 6 de filles; 2 écoles modèles primaires à Foix et Pamiers. 291 instituteurs, dont 3 d'institutions des Frères des écoles chrétiennes, et 3 d'écoles mutuelles. Ces 291 écoles sont réparties dans 145 communes, et sont fréquentées par 6,636 élèves, 5,621 garçons et 1,015 filles.

Il y a un évêque à Pamiers, un chapitre de 9 chanoines et 1 séminaire diocésain, 20 curés et 277 vicaires ou séminaristes.

Les protestans réformés ont 7 consistoires, et sont au nombre de 6,000 dans l'arrondissement de Pamiers.

Finances. — Le revenu territorial du département est évalué, en 1832, à 9,841,000 francs.

Il a, concurremment avec les capitaux, l'industrie et les consommations, à supporter les charges suivantes :

Contributions : foncière et centimes additionn.	978,705 f.	» c
personnelle et mobilière. . . .	268,330	»
des portes et fenêtres.	129,674	»
des patentes.	89,657	»
Frais de premier avertissement.	8,637	»
Total des contributions directes . . .	1,475,003	»
Droits d'enregistrement, timbre et domaines.	681,832	»
Contributions indirectes.	477,033	»
Poste aux lettres.	82,059	»
Droits de consomm. sur les sels. . . . . 2 f. 20 c. — de douane. . 3 » } 5 f. 20 c. par tête.	1,316,229	20
Mines : droit ordinaire.	285	»
Droits de vérification des poids et mesures. .	917	»
Total des impôts du département. .	4,033,376	20
Sur ce total, une somme de 143,366 f., produit des centim. additionnels, est appliquée aux besoins généraux et communs du département ; ils exigent également :		
Octrois des villes, nets de frais et autres déduct.	119,740	»
(Les frais et déductions sont portés en masse, pour toute la France, à 36 p. °/₀ du principal de l'octroi, et néanmoins à la charge du département.)		
Ressources locales et extraordinaires du département, ou centimes additionnels. . . .	84,750	70
Total des charges du dép. de l'Ariége.	4,237,856	90
Ainsi réparties : Sur le revenu territorial. . .	1,384,066	»
— Sur les capit., l'industrie, et les consomm.	2,853,876	90

Les charges du départ. prélèvent du rev. territ.	46 p. °/₀ (45,84)
Elles pèsent sur les terres à produit à raison de	11 f. 17 c. par hect.
— Sur la généralité de ses habitans.	16 72 par tête.
Sont levés spécialement sur les capitaux, l'industrie et les consommations.	11 27 *dito*.
Les forêts de l'Etat, dans le département, ont produit, par les coupes de l'ordinaire 1832.	20,330 f. 35 c.

ARIOBARZANE, roi de Cappadoce, qui succéda à Ariarathe IX après l'extinction de cette ancienne dynastie. Il fut grandement mêlé à la guerre de Mithridate et des Romains ; mais son rôle ayant été principalement passif, il convient de rattacher son histoire à celle de Mithridate. Il en sera d'ailleurs question, ainsi que de son fils et de son petit-fils, Ariobarzane I et Ariobarzane II, à l'article Cappadoce.

ARION, célèbre poète lyrique de la Grèce, inventeur du dithyrambe. On sait qu'il vécut du temps de Périandre, tyran de Corinthe, et d'Alyatte, roi de Lydie, ce qui fixe son époque au commencement du VIe siècle av. J.-C. Il avait composé un grand nombre d'hymnes et d'autres poésies du même genre, qu'il chantait sur des thèmes de musique de sa façon et en s'accompagnant de la lyre. Il voyageait, comme Homère, en propageant lui-même sa renommée de ville en ville, et se procurant partout un bon accueil et même de riches présens à l'aide de son talent. Il parcourut ainsi la Grèce, et alla même en Italie jusqu'à Tarente. Un naufrage qu'il fit sur les côtes de la Laconie en revenant de la cour de Périandre, et duquel il eut le bonheur de se tirer, fut l'occasion d'une fable devenue célèbre, suivant laquelle un dauphin, touché des accords de sa lyre, était venu à sa voix le transporter sain et sauf au rivage. Ses poésies sont presque entièrement perdues, et il ne nous en reste qu'un hymne à Neptune, qui se trouve dans Elien et dans les *Analecta* de Brunck.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME I[er],

AVEC LES NOMS DES AUTEURS.

TABLE DES ARTICLES AVEC LES NOMS DES AUTEURS.



